



Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

DEMONSTRATIONS ce

ÉVANGÉLIQUES

DE

TÉRTULLIEN, ORIGÈNE, EUSÈBE, S. AUGUSTIN, MONTAIGNE, BACON, GROTIUS, DESCARTES, RICHELIEU, ARNAUD, DE CHOISEUL-DU-PLESSIS-PRASLIN, PASCAL, PÉLISSON, NICOLE, BOYLE, BOSSUET, BOURDALOUE, LOCKE, LAMI, BURNET, MALEBRANCHE, LESLEY, LEIBNITZ, LA BRUYÈRE, FENELON, HUET, CLARKE, DUGUET, STANHOPE, BAYLE, LECLERC. DU-PIN, JACQUELOT, TILLOTSON, DE HALLER, SHERLOCK, LE MOINE, POPE, LELAND, RACINE, MASSILLON, DITTON, DERHAM, D'AGUESSEAU, DE POLIGNAC, SAURIN, BUFFIER, WARBURTON, TOURNEMINE, BENTLEY, LITTLETON, FABRICIUS, ADDISON, DE BERNIS, JEAN-JACQUES ROUSSEAU, PARA DU PHANJAS, STANISLAS I^{er}, TURGOT, STATLER, WEST, BEAUZÉE, BERGIER, GERDIL, THOMAS, BONNET, DE CRILLON, EULER, DELAMARE, CARACCIOLI, JENNINGS, DUHAMEL, LIGUORI, BUTLER, BULLET, VAUVENARGUES, GUÉNARD, BLAIR, DE POMPIGNAN, DELUC, PORTEUS, GÉRARD, DIESSBACH, JACQUES, LA-MOURETTE, LAHARPE, LE COZ, DUVOISIN, DE LÂ LUZERNE, SCHMITT, POYNTER, MOORE, SILVIO PELLICO, LINGARD, BRUNATI, MANZONI, PALEY, PERRONE, DORLÉANS, CAMPIEN, PÉRENNÈS, WISEMAN, BUCKLAND, MARCEL-DE-SERRES, KEITH, CHALMERS, DUPIN AINÉ, S. S. GREGOIRE XVI.

Traduites, pour la plupart, des diverses langues dans lesquelles elles avaient été écrites ;

REPRODUITES INTÉGRALEMENT, NON PAR EXTRAITS ;
ANNOTÉES ET PUBLIÉES PAR M. L. MIGNE, ÉDITEUR DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLESIASTIQUE.

16 VOL. PRIX : 96 FR.

OUVRAGE ÉGALEMENT NÉCESSAIRE A CEUX QUI NE CROIENT PAS,
A CEUX QUI DOUTENT ET A CEUX QUI CROIENT.

TOME ONZIÈME,

CONTENANT LES *DEMONSTRATIONS* DE BERGIER, GERDIL, THOMAS, BONNET,
DE CRILLON, EULER, DELAMARE, CARACCIOLI, JENNINGS.

PETIT-MONTROUGE,

CHEZ L'ÉDITEUR,
RUE D'AMBOISE, HORS LA BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

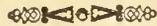


Don
de l'Institut Catholique
DE PARIS

BX
1752
m53
1843
v. 11

INDEX

DES AUTEURS ET DES OUVRAGES CONTENUS DANS CE VOLUME.



BERGIER.

- La certitude des preuves du christianisme, ou Réfutation de l'Examen critique des apologistes de la religion chrétienne. col. 11
Réponse aux Conseils raisonnables. 199

GERDIL.

- Exposition abrégée des caractères de la vraie religion, pour servir d'introduction à la doctrine chrétienne. 239
Exposition des caractères de la vraie religion. 333

THOMAS.

- Réflexions philosophiques et littéraires sur le poème de la Religion naturelle. 371

BONNET.

- Recherches philosophiques sur les preuves du christianisme. 453

CRILLON.

- Mémoires philosophiques du baron de **, ou l'Adepte du philosophisme ramené à la religion catholique par gradation et au moyen d'arguments et de preuves sans réplique. 589

EULER.

- Lettres à une princesse d'Allemagne sur divers sujets de physique et de philosophie. 761
Défense de la révélation contre les objections des esprits forts. 833

DELAMARE.

- La foi justifiée de tout reproche de contradiction avec la raison, et l'incrédulité convaincue d'être en contradiction avec la raison dans ses raisonnements contre la révélation, avec une Analyse de la foi. 851

CARACCIOLI.

- Le langage de la religion. 1069
La religion de l'honnête homme. 1089

JENNINGS.

- De l'Evidence de la religion chrétienne. 1159

VIE DE BERGIER.



BERGIER (NICOLAS-SILVESTRE), docteur en théologie, curé de Flagnebouche, diocèse de Besançon, chanoine de la métropole de Paris, né à Darnay en Lorraine, le 31 décembre 1718, s'est fait connaître par un grand nombre d'écrits utiles et savants. Après avoir présumé dans la carrière des lettres par quelques ouvrages légers, et remporté deux fois le prix d'éloquence à l'académie de Besançon, il s'élança dans un champ plus vaste, et fit bientôt servir sa plume à un objet plus noble et plus glorieux, celui de défendre la religion chrétienne contre les attaques multipliées des incrédules, qui, plus acharnés que jamais à sa destruction, se flattaient déjà d'asseoir l'impiété sur ses ruines. — *Le déisme réfuté par lui-même*, imprimé en 1755, 2 vol. in-12, fut le premier ouvrage que Bergier publia en sa faveur. Il y attaque particulièrement J.-J. Rousseau ; il le combat avec ses propres armes et ne lui oppose pour l'ordinaire que ses propres sentiments établis dans quelques autres endroits de ses ouvrages. C'est là qu'il manie heureusement la comparaison de l'aveugle-né, pour expliquer le rapport de notre raison avec la nature et les ouvrages de Dieu ; qu'il prouve la nécessité et l'existence de la révélation, la voie dont Dieu veut se servir pour nous la faire connaître ; qu'il combat la tolérance, et justifie pleinement la religion des maux qu'on lui attribue ; qu'il démontre l'inutilité et les faux principes du nouveau plan d'éducation tracé dans *l'Emile*, allie le christianisme avec la politique, réfute enfin d'une manière victorieuse l'Apologie de Rousseau contre le mandement de l'archevêque de Paris, etc. Cet ouvrage fut bientôt suivi d'un autre. — *La Certitude des preuves du christianisme* parut en 1767, in-12. L'auteur l'opposa à *l'Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, ouvrage insidieux, longtemps connu en manuscrit, et qui avait fourni les matériaux à un grand nombre de livres impies, avant que Fréret le mit au jour. L'abbé Bergier dévoile la passion et la mauvaise foi de cet incrédule, que le masque de la modération pouvait déguiser, et sans s'étonner de ce groupe énorme de raisonnements spécieux, il les attaque en détail, fait voir l'illusion de chacun en particulier, et renverse ainsi l'édifice entier. Il donna en 1769 son — *Apologie de la religion chrétienne*, ouvrage plus étendu que les deux précédents ; mais où l'on trouve la même précision, la même clarté, la même modération. L'auteur y combat Boulanger, auteur du *Despotisme oriental*, de *l'Antiquité dévoilée*, et du *Christianisme dévoilé*. — La Suite de cette *Apologie* ou *Réfutation des principaux articles du Dictionnaire philosophique* présente une pré-

cision, une énergie, un laconisme admirable. L'abbé Bergier en revenant plusieurs fois aux mêmes objets, où ses adversaires, qui se répètent sans cesse, le rappellent, paraît toujours armé de nouvelles raisons et de nouvelles autorités ; et quoiqu'il satisfasse toujours, il ne s'épuise jamais, et oppose à la monotonie des philosophes une fécondité et une variété qui forment un contraste peu avantageux à la cause de ces messieurs. Le *Système de la nature* faisait beaucoup de ravages. Bergier lui opposa en 1771 son *Examen du matérialisme*, 2 vol. in-12. C'est dans cet ouvrage que le célèbre apologiste de la religion fait l'anatomie de la monstrueuse production qu'il réfute, avec une exactitude qui tient du scrupule, mais qui le met à l'abri du reproche que quelques philosophes avaient osé faire à d'autres d'avoir passé sous silence des objections essentielles. Dans le premier volume il détruit le matérialisme, et dans le second il justifie la religion, et traite de la Divinité, des preuves de son existence, de ses attributs, de la manière dont elle influe sur le bonheur des hommes, etc. Dans sa *Réponse aux Conseils raisonnables* qu'il donna 1772, il réfute les sophismes et les sarcasmes de Voltaire. En 1780 parut son *Traité historique et dogmatique de la vraie religion, avec la réfutation des erreurs qui lui ont été opposées dans les différents siècles*, Paris, 1780, 12 vol. in-12 : ouvrage plein de choses, riche en observations de tous les genres ; histoire, physique, géographie, politique, morale, philosophie, érudition sacrée, tout se réunit sous la plume du savant, éloquent et judicieux auteur, pour faire un tableau simple par son objet principal, quoique infiniment composé par la diversité de ses rapports et la multitude des parties qui concourent à former ce précieux ensemble. En 1788 et années suivantes, il publia son *Dictionnaire théologique*, 3 vol. in-4°, faisant partie de *l'Encyclopédie méthodique*. On y trouve en général la vaste érudition, la logique rigoureuse, le style coulant, rapide, aisé de ses autres productions ; mais çà et là, ainsi que dans l'ouvrage précédent, un peu trop d'indulgence ou de complaisance envers les gens d'une secte qui ne dédaignait point ses talents, une espèce d'égards pour des erreurs accréditées, et de composition avec quelques préjugés dominants. « Je crois quelquefois, à dit un critique, entendre la religion qu'il a si savamment défendue, lui dire avec un ton de tendresse et de plainte : *Tu quoque, Brute !* » Des hommes respectables ont témoigné leurs regrets sur son association à une tourbe d'écrivains, que le chef lui-même appelait une *race détestable de travailleurs, qui ne sachant rien, et se*

piquant de savoir tout, cherchèrent à se distinguer par une universalité désespérante, se jetèrent sur tout, brouillèrent tout, gâtèrent tout, mettant leur énorme faucille dans la moisson des autres. Il est certain que cette association a infiniment contribué à répandre un ouvrage pernicieux, vaste magasin d'erreurs de tous les genres, dont les lecteurs chrétiens avaient la plus grande aversion, et qui depuis qu'il fut décoré du nom d'un auteur si sage et si religieux, trouva place dans les bibliothèques les plus scrupuleusement composées; mais cette démarche imprudente où son zèle peut lui avoir fait illusion, n'empêchera pas qu'il ne soit considéré à juste titre, pour un des plus zélés apologistes modernes du christianisme. Ce qui distingue particulièrement l'abbé Bergier, ce qui fait le caractère exclusif de ses ouvrages parmi les apologies de la religion, c'est une logique d'une précision et d'une vigueur étonnantes, qui se montrant dans une seule et même matière sous des formes absolument différentes, attaque le sophisme en tant de manières à la fois, le frappe si rudement sur les endroits où sa résistance paraissait le mieux assurée, que la victoire se décide toujours par cette lumière pleine et brillante qui ne laisse subsister aucun nuage de l'erreur. Je ne sais s'il est possible d'avoir plus de connaissances en tant de genres divers, mais particulièrement dans l'histoire, la théologie, la critique et surtout dans cette immensité de brochures et de compilations de toutes les espèces, que les Encelades de ce siècle ont entassées comme des monts, pour abattre, si ce triste exploit pouvait être l'ouvrage des mortels, le trône de l'Éternel. Personne ne connaît et ne confond mieux les ruses et les détours de ces esprits faux et tortueux, ces petits artifices

que le mensonge emploie avec un art qui lui est honteusement propre, ces fruits odieux de la mauvaise foi, ces tours de malice noire, cette impiété maligne, comme parle l'Écriture, qui dirige les attaques de l'ennemi contre le lieu saint (*Quanta malignatus est inimicus in Sancto* / *Psal. LXXIII*). Tout cela s'évanouit comme une fumée devant les regards de l'éternelle et invincible vérité, présentée avec ses traits naturels par cet homme de zèle et de génie (*Ad nihilum deductus est in conspectu ejus malignus. Ps. XIV*). C'est surtout dans ce genre d'argument qu'on appelle *rétorsion*, que Bergier excelle; c'est par lui ordinairement qu'il consomme son triomphe, A peine a-t-il repoussé les attaques des adversaires du christianisme, qu'il les attaque lui-même avec leurs propres armes, tournées contre eux avec une célérité et une adresse qui étonnent le lecteur: et que mettant, pour ainsi dire, la religion hors de l'arène, il y place le philosophisme et l'accable de mille traits. Nous ne parlerons pas de son — traité sur *l'Origine des dieux du paganisme*, ouvrage où l'on ne trouve ni sa logique, ni la marche judicieuse de sa vaste érudition: il le répudia en quelque sorte lui-même par l'éloge qu'il a fait plusieurs fois de *l'Histoire des temps fabuleux*, dont le résultat lui était tout à fait contraire. » Il était, dit l'abbé Barruel, du petit nombre de ceux qui pouvaient le juger: mais je puis assurer que je n'ai point vu d'admirateur plus sincère et plus éclairé de cette estimable production de M. du Rocher, que l'abbé Bergier lui-même: il la louait, la préconisait partout, et disait hautement que le système de la fable expliquée par l'histoire était mieux prouvé que le sien et méritait la préférence à tout égard. » Bergier mourut à Paris le 9 avril 1790.

LA CERTITUDE

DES PREUVES DU CHRISTIANISME,

OU RÉFUTATION DE L'EXAMEN CRITIQUE DES APOLOGISTES DE LA RELIGION CHRÉTIENNE.

Veritas ve. contemptui doctis est, quia idoneis assertionibus eget,
vel odio indoctis, ob insitam sibi austeritatem quam natura hominum proclivis in vitia pati non potest.

(Lactant., lib. I, cap. 1.)

Avertissement.

L'ouvrage duquel on donne la réfutation était connu en manuscrit depuis très-long-temps. L'auteur paraît avoir puisé ses ma-

tériaux dans la même source que plusieurs autres qui ont écrit récemment. De tous les livres publiés contre le christianisme, qui

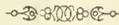
sont aujourd'hui en si grand nombre, il n'en est aucun plus capable de séduire le lecteur; aussi a-t-il reçu d'abord les éloges de nos philosophes. Fréret l'a écrit du même style que ses Dissertations académiques; il y a répandu la même érudition; il semble avoir tout lu et tout approfondi, il affecte une apparence de droiture et de sincérité qui ne peut manquer d'imposer, à moins que l'on ne soit très-instruit. L'honneur et le bien de la religion exigeaient qu'un livre si dangereux ne demeurât pas longtemps sans réponse, et que le triomphe des ennemis de l'Évangile ne fût pas de longue durée. Pour le réfuter solidement, il suffit de vérifier exactement les faits; l'auteur les a presque toujours présentés sous un faux jour. On les montrera ici tels qu'ils sont, et on en développera les conséquences. En abrégant les objections de M. Fréret, l'on n'a point cherché à les affaiblir, on a même conservé, autant qu'il était possible, ses propres termes.

On aurait voulu pouvoir y répondre le plus brièvement et donner une réfutation aussi courte que le texte; mais la matière n'était point susceptible de cette précision; une difficulté peut être proposée en peu de mots, souvent il faut de longues discussions pour la résoudre. Si on a quelque reproche à craindre, c'est de n'avoir pas assez développé les principes, ni assez insisté sur les conséquences des faits qui démontrent la vérité de notre religion, mais on n'a pas prétendu donner un traité complet sur cette matière; il y en a d'excellents, auxquels il ne manque rien que d'être lus et médités.

Depuis la seconde édition de la *Certitude*, il a paru deux critiques de cet ouvrage: la première sous le titre de *Conseils raisonnables*, etc.; on en trouvera la réfutation à la fin de la deuxième partie. La seconde est une lettre insérée dans le *Recueil philosophique*, tome II, p. 175. Nous y répondrons brièvement dans les additions faites à cette édition.

Première partie.

RÉFLEXIONS SUR LA PRÉFACE DE M. FRÉRET.



§ 1. — Il est difficile qu'un auteur ait eu des vues bien pures en s'efforçant de détruire les preuves du christianisme; celui contre lequel nous écrivons est peut être le premier qui ait essayé de persuader qu'en attaquant la religion il n'a eu d'autre dessein que de la servir. On ne peut pas s'y prendre d'une manière plus séduisante ni plus propre à gagner la confiance du lecteur. Il remarque fort judicieusement que quand on écrit pour la religion, l'on ne saurait être trop scrupuleux sur le choix des preuves; qu'il ne faut jamais en employer qui ne soient solides et décisives; qu'agir autrement, c'est trahir la vérité, plutôt que la défendre. Il prétend que les apologistes chrétiens sont souvent tombés dans ce défaut, que c'est ce qui a multiplié prodigieusement le nombre des incrédules.

Nous convenons du principe, mais l'application est fautive. Nos apologistes ont raisonné solidement et de bonne foi. Eusèbe, Tertullien, Lactance, Théodoret, chez les anciens; Huet, Grotius, Pascal, Abadie, et une infinité d'autres parmi les modernes, ne sont, ni de petits génies, ni des écrivains superficiels. Ils n'ont rien avancé sans preuves; ils ont présenté les faits sans altération et sans déguisement, ils en ont montré les conséquences. Leurs ouvrages forment un système lié, suivi, dont toutes les parties se soutiennent; il serait à souhaiter que leurs critiques eussent imité cette sage conduite. Nous demandons seulement que l'on prenne la peine de lire ceux qui ont prouvé la religion, avant que de voir ce que l'on a écrit contre eux; rarement nous pouvons l'obtenir.

Il est donc faux que ce soit la faiblesse des preuves de la religion qui a multiplié le nombre des incrédules. On leur fait un peu trop d'honneur, quand on suppose qu'ils n'ont commencé à chanceler dans la foi qu'après en avoir soigneusement examiné les fondements. Si quelques-uns ont fait cet examen, ils avaient déjà pris parti auparavant; ils cherchaient moins des raisons pour croire, que des prétextes pour se confirmer dans l'irréligion: les passions, l'orgueil, l'amour de l'indépendance, ont toujours été et seront toujours les vraies causes de l'incrédulité.

On peut opposer des difficultés aux preuves de notre religion; nous n'en disconvions pas. Y a-t-il une seule vérité contre laquelle on ne puisse faire des objections? Dès qu'il est question surtout d'une vérité incommode, dont on voudrait secouer le joug, il est fort à craindre que les moindres sophismes qui l'attaquent ne paraissent des démonstrations, et que l'intérêt ne l'emporte sur le poids des raisons.

Rien n'est si petit que le nombre des sages; c'est la réflexion de M. Fréret, elle n'est que trop justifiée par le procédé de nos adversaires. Des esprits vains, curieux, imprudents, qui n'ont jamais lu les preuves de notre croyance, qui en savent à peine les premiers éléments, commencent par dévorer tous les livres écrits contre le christianisme. Grâce au zèle de nos philosophes, tous ces ouvrages sont entre les mains des femmes et des jeunes gens. A peine a-t-on parcouru quelques brochures, que l'on se croit en état de faire la leçon aux plus habiles théologiens. Est-il étonnant qu'avec de semblables caté-

chismes l'on fasse des progrès si rapides dans l'irrégion ?

Nous n'avons garde de confondre avec ces faux savants l'auteur que nous allons réfuter ; outre que la réputation de ses talants est bien établie, il proteste qu'il n'a travaillé à faire voir le faible des preuves dont se servent communément les apologistes chrétiens, que pour engager quelqu'un à traiter ces matières avec plus d'exactitude, et rendre par là service à la vérité. Nous fermons les yeux sur ses intentions, pour n'envisager que ses écrits. Tout ce que l'on peut dire pour l'excuser, c'est qu'il ne les a pas publiés lui-même ; sans doute il les aurait supprimés, s'il en avait été le maître. Une étude plus réfléchie a dû lui faire comprendre que ses objections étaient mal fondées ; nous espérons d'en convaincre le lecteur.

Mais que peut-on penser des protestations de M. Fréret, quand on sait qu'il a copié la plupart de ses arguments dans *l'Amyntor* de Toland, et dans les autres écrits des déistes anglais, en gardant un profond silence sur les réponses des théologiens de cette nation ? Il était trop instruit pour les ignorer, et il affecte de ne diriger ses attaques que contre les apologistes de la religion qui ont écrit en français.

§ 2. — Avant d'entrer en matière, il est à propos de tracer en abrégé le plan de l'ouvrage de M. Fréret. Le lecteur apercevra d'abord quel a été son véritable dessein. Pour attaquer efficacement le christianisme, il s'agit de détruire les miracles qui en sont la preuve ; notre auteur se borne à les faire paraître douteux. Il examine successivement l'histoire qui les rapporte, le degré de publicité qu'ils ont eu, le caractère des témoins qui les publient, la nature de quelques-uns de ces miracles, la manière dont la croyance en a été établie, les effets qu'on leur attribue, les dogmes qui en sont une conséquence, la voie par laquelle on peut en acquérir la certitude ; c'est ce qui fait le sujet des douze premiers chapitres ; le treizième n'est que l'examen d'un raisonnement particulier.

L'auteur oppose d'abord à l'histoire évangélique le témoignage des premiers hérétiques, le silence des Pères les plus anciens, la multitude des ouvrages supposés dans ces temps-là, chap. 1 et 2. Nous montrerons, au contraire, que les anciens hérétiques rendent à la vérité de l'Évangile un témoignage d'autant plus frappant, qu'il est contraire à l'intérêt de leur système ; que le silence des Pères apostoliques est faussement allégué ; que le grand nombre d'écrits qui ont paru sur l'histoire évangélique, loin d'y donner atteinte, sert à la confirmer.

Il soutient, chap. 3, qu'il n'y a jamais eu chez les Juifs ni chez les païens aucune information sur les miracles de Jésus-Christ, que le plus grand nombre n'y a point ajouté foi : nous prouverons que ces miracles ont été publiés dans le temps et sur les lieux où ils ont été opérés, soutenus en face des magistrats, sans que l'on ait osé entreprendre de démentir les apôtres ; que l'incrédulité des

Juifs et des païens, aveuglés par le préjugé, retenus par l'intérêt, subjugués par la crainte, ne peut affaiblir une déposition aussi authentique.

Sur le caractère des témoins, M. Fréret prétend que l'aveu des Juifs et des païens ne prouve rien, qu'il est fait sans examen, que le témoignage des disciples de Jésus-Christ est encore plus faible, puisqu'ils n'ont persuadé que le peuple, chap. 4 et 5. Nous espérons démontrer que l'aveu des auteurs juifs et païens est du plus grand poids, que l'évidence seule des faits a pu le leur arracher, qu'il est faux que le christianisme n'ait été d'abord embrassé que par le peuple.

Entre les divers miracles de Jésus-Christ ou des apôtres, la guérison des possédés est le seul dont M. Fréret révoque en doute le surnaturel, chap. 5 : par là il semble reconnaître les autres pour de vrais prodiges ; on lui fera voir que celui qu'il a voulu excepter ne l'est pas moins.

Nous soutenons que le christianisme s'est établi par la persuasion, par l'évidence des faits, par le courage intrépide de ses premiers prédicateurs, que l'Église a été fondée au milieu des bûchers et du carnage de ses enfants ; que les empereurs, en lui accordant enfin la protection des lois, n'ont fait que rendre hommage à la main qui les avait subjugués. Nous mettrons de nouveau ce fait essentiel à l'abri des reproches de M. Fréret, qui enseigne, chapitre 7, que notre religion doit son principal accroissement à la violence des empereurs chrétiens.

La sainteté des premiers fidèles, leur courage héroïque dans les tourments est une des preuves dont se servent nos apologistes ; si nous en croyons M. Fréret, chapitre 8, c'est un préjugé dont nous ne pouvons tirer aucun avantage. Mais le parallèle, qu'il a voulu faire entre les martyrs des fausses religions et les nôtres, nous donnera lieu d'en montrer la différence essentielle et de rétablir cette preuve dans toute sa force.

Selon lui, nous attribuons vainement au christianisme la gloire d'avoir éclairé et sanctifié le monde ; il veut nous persuader, chapitre 9 et 10, que les hommes ne sont, ni plus instruits, ni plus sages qu'ils l'étaient avant l'Évangile. Il étale d'un côté la doctrine lumineuse des anciens philosophes, de l'autre les crimes dont les nations chrétiennes se sont rendues coupables. A cette déclamation séduisante, nous opposerons les doutes, les erreurs, les contradictions des philosophes, l'inutilité de leurs leçons, les désordres dont ils ont donné l'exemple, l'histoire des crimes qu'avait enfantés l'idolâtrie ancienne, et que l'on retrouve chez les infidèles d'aujourd'hui ; et ce parallèle suffira pour venger notre religion.

Le chapitre 11 est un recueil d'objections contre les dogmes, la morale, les prodiges, les événements rapportés dans les livres saints ; nous y répondrons avec toute la brièveté possible, mais suffisamment pour tranquilliser un esprit raisonnable.

Après avoir tenté de détruire toutes les

preuves du christianisme, notre auteur soutient que, quand même elles seraient plus solides, elles ne sont point à portée du peuple et des ignorants, chapitre 12. Une courte analyse démontrera contre lui que dans le sein de l'Eglise, un simple fidèle a sur les fondements de sa foi, la même certitude que sur les objets les plus essentiels à la société, et que ce privilège distingue éminemment le peuple catholique de tous les sectateurs des autres religions.

Comme M. Fréret n'a presque rien dit des prophéties, nous sommes obligés de passer cette preuve sous silence, et c'est un désavantage pour la cause que nous soutenons, le lecteur pourra s'en dédommager, en consultant d'autres ouvrages qui ont parfaitement traité ce sujet.

Cette courte analyse du livre de M. Fréret suffit pour montrer que sa marche n'est pas extrêmement régulière, souvent il se répète, souvent il interrompt l'ordre des matières. La nécessité de le suivre nous forcera de tomber dans le même défaut; mais il ne nous était pas possible de l'éviter. Nous répondrons à ces objections dans le même ordre qu'il les propose; nous conserverons même tous les titres des chapitres. Nous montrerons, mais sans aigreur, qu'il s'est écarté souvent des règles de la sincérité et de la bonne foi dont il paraît faire profession, et qu'il n'a lancé contre la vérité que des traits impuissants.

CHAPITRE PREMIER.

Les apologistes de la religion chrétienne ont-ils mal prouvé l'authenticité des Evangiles?

§ 1. — Pour faire un examen exact et suivi des preuves de notre religion, ce n'est point ainsi que M. Fréret aurait dû commencer; il y a une question plus essentielle qu'il aurait fallu traiter d'abord. Les faits qui sont rapportés dans les Evangiles, et d'où dépendent la vérité du christianisme, l'existence de Jésus-Christ, sa prédication, ses miracles, sa mort, sa résurrection, sont-ils vrais ou faux? Tel est le point décisif qu'il convenait d'examiner. Nos apologistes soutiennent que ces faits sont incontestables, et revêtus de toutes les preuves qui peuvent servir à constater des faits.

1° Ce sont des événements publics, palpables, intéressants, propres à exciter l'attention d'une nation entière, capables d'y causer une révolution, et qui l'ont opérée en effet. Ils sont arrivés dans le temps que cette révolution était prévue, lorsque les prophéties qui l'annonçaient étaient connues dans tout l'Orient (1) : ils se sont passés dans un siècle éclairé, où tout le monde était en état d'en juger. L'illusion, la séduction, l'imposture n'ont pu y avoir lieu.

2° Ceux qui les ont publiés, n'ont pas pu

(1) Percrebuerat Oriente toto vetus et constans opinio esse in fatis, ut eo tempore Judea profecti rerum potirentur (Sueton, in Vesp. c. 4). Pluribus persuasio inerat antiquis sacerdotum literis contineri eo ipso tempore fore ut valesceret Oriens, profectique Judea rerum potirentur. (Tacit. Hist. l. 5, n. 23.)

être trompés; ils en parlent comme témoins oculaires; ils déposent de ce qu'ils ont vu, touché, entendu (1); il n'ont pu avoir aucun motif de feindre et d'imposer, puisqu'ils ont sacrifié tous leurs intérêts et leur vie, en témoignage de ce qu'ils prêchaient. Jamais ils n'ont pu espérer de réussir à tromper tout l'univers; la multitude de ces témoins rend la collusion et le concert impossibles entre eux. A peine ont-ils commencé à prêcher, qu'ils ont eu des ennemis; et ceux-ci, quoique puissants, revêtus de l'autorité, intéressés à les convaincre d'imposture, n'ont pas osé l'entreprendre. Les sectateurs de leur doctrine ont été bientôt divisés d'opinions et de système, et aucun n'a révoqué en doute les faits attestés par les apôtres. Un grand nombre d'écrivains en ont fait l'histoire, en différents temps, en différents lieux, chez différentes sectes; et malgré l'opposition des intérêts, des préjugés, des caractères, tous se réunissent à raconter ou à supposer ces faits principaux.

3° Ils sont l'objet d'un grand nombre d'écrits. Les Actes des apôtres, les Epîtres de saint Paul, celles de saint Pierre et de saint Jean, répètent, confirment, supposent partout les mêmes faits que les Evangiles. Tous ces monuments forment une chaîne de témoignages, où l'histoire se soutient et ne se dément jamais.

4° Ces faits sont le fondement d'une nouvelle religion qui s'est établie chez toutes les nations; pour cesser d'être juif ou païen, il a fallu commencer par les croire et les professer.

Des événements fabuleux, dont il eût été facile de démontrer l'imposture, ont-ils pu trouver des attestations si constantes, si uniformes, si nombreuses, si authentiques? Ont-ils pu réunir tous les peuples, tous les génies, tous les caractères dans une même croyance, captiver tous les esprits et tous les cœurs, et par un prestige universel changer la face de l'univers?

Encore une fois, voilà sur quoi M. Fréret aurait dû nous instruire, et à peine a-t-il effleuré la question. Il n'oppose à la vérité des faits évangéliques qu'une seule objection; encore se tourne-t-elle en preuve contre lui. Il se jette sur une question de critique, pour dévoyer le lecteur et étaler de l'érudition. On ne doit pas nous attribuer la faute, s'il y a de l'obscurité et de la confusion dans ce chapitre; nous sommes assujettis à suivre M. Fréret jusque dans ses écarts.

« Ce sont les Evangiles, dit-il, qui fournissent la preuve la plus complète de la vérité du christianisme. On ne saurait donc mettre dans une trop grande évidence l'authenticité de ces ouvrages, puisque de là dépend le jugement que nous devons porter de la sincérité de ceux qui les ont composés. » Il soutient que l'on peut y opposer deux difficultés qui n'ont pas encore été éclaircies; il se plaint de ce que les apologistes chrétiens n'ont pas assez approfondi cette question de

(1) Quod audivimus, quod vidimus oculis nostris, quod perspeximus et manibus nostris contractaverunt (1 Joann. 1, 1).

critique, d'où dépend la vérité du christianisme.

Mais M. Fréret confond deux choses très-différentes, la vérité des Évangiles et leur authenticité. Les Évangiles sont vrais, si ce qu'ils rapportent est conforme à la vérité historique; ils sont authentiques, s'ils ont été écrits par ceux dont ils portent le nom. Les Évangiles ne peuvent pas être authentiques sans être vrais; mais ils pourraient être vrais sans être authentiques. L'Évangile qui porte le nom de saint Matthieu, par exemple, pourrait être entièrement conforme à la vérité, quoiqu'il n'eût pas été écrit par saint Matthieu, mais par un autre témoin bien instruit des actions et de la doctrine de Jésus-Christ.

Notre critique a donc tort de prétendre que c'est de l'authenticité des Évangiles que dépend le jugement que nous devons porter de la sincérité de ceux qui les ont composés: une histoire peut être sincère, quand même on n'en connaîtrait pas l'auteur. Il est surprenant qu'un écrivain qui entreprend de relever toutes les fautes de nos apologistes, commence lui-même par en faire une si grossière, et fonde ses raisonnements sur la confusion des termes.

Il assure, encore plus mal à propos, que la vérité du christianisme dépend de la question critique de l'authenticité des Évangiles. Pour que le christianisme soit vrai, il suffit que les faits rapportés dans les Évangiles soient arrivés comme on les raconte, soit que la narration ait été composée par les quatre auteurs dont elle porte le nom, ou par d'autres témoins bien instruits. Le christianisme aurait pu subsister sans les Évangiles et sans aucun autre livre, à plus forte raison subsisterait-il sans que nous eussions des preuves démonstratives que ces livres ont été écrits par les apôtres.

Quand donc nous accorderions, pour un moment, que la question de l'authenticité des Évangiles n'a pas encore été suffisamment éclaircie, la vérité des faits qu'ils contiennent, et par conséquent la vérité du christianisme qui porte uniquement sur ces faits, n'en seraient pas moins hors d'atteinte, parce que ces faits sont prouvés indépendamment des Évangiles. Nous le montrerons dans la suite.

Écoutez néanmoins les difficultés de M. Fréret.

§ 2. — « 1° Dès les premiers siècles de l'Église, les disciples de Jésus-Christ se partagèrent en diverses sectes, qui, quoique opposées de sentiments, se réunissaient toutes à se dire chrétiennes. Elles se croyaient toutes également intéressées à la gloire de leur législateur. Plusieurs chefs de ces différents partis avaient vu Jésus-Christ. Or, parmi ces témoins si anciens, il y en avait plusieurs qui faisaient profession de regarder comme fausse la doctrine que l'on trouve enseignée dans les Évangiles qui nous restent présentement, et les traditions qu'ils ont laissées après eux sont entièrement contraires à ce que nous lisons dans nos livres sacrés. »

M. Fréret s'attache à le prouver par le détail des erreurs qu'ont enseignées les anciens hérétiques, détail tiré des écrivains ecclésiastiques.

Le lecteur fera d'abord attention que M. Fréret se contredit dans les époques où il fixe le commencement des anciennes sectes. Il nous dit que plusieurs chefs de ces différents partis avaient vu Jésus-Christ même, ensuite il les fait seulement remonter jusqu'aux derniers temps des apôtres (*voy. pag. 5 et 9*). La vérité est que excepté saint Jean, les apôtres étaient morts avant que la plupart des hérésiarques cités par M. Fréret commençassent à publier leurs erreurs; il n'en est aucun dont on puisse prouver qu'il avait vu Jésus-Christ. Eusèbe assure sur la foi d'Hégésippe, auteur du second siècle, que les hérésies n'ont commencé à s'introduire dans l'Église qu'après la mort des apôtres et de ceux qui avaient ouï prêcher le Sauveur (*Hist. ecclés., l. III, c. 32*). Saint Clément d'Alexandrie dit la même chose dans l'endroit même que notre critique a cité (*Strom., l. VII*), et saint Iréusé confirme ce témoignage (*l. III, c. 4; et l. V, c. 20, n° 1*). Au troisième siècle, Tertullien, plus à portée que nous de savoir l'origine des anciennes sectes, leur reprochait leur nouveauté. Il les rejetait sur cette raison seule qu'elles ne remontaient point jusqu'à Jésus-Christ, et qu'elles avaient abandonné la vérité plus ancienne qu'elles (*Apolog., c. 47 de Præscriptionibus, c. 29, 30 et 31*). Quand même les premiers hérétiques auraient osé s'inscrire en faux contre les faits ou contre la doctrine enseignée par les apôtres, à qui devrait-on plutôt s'en rapporter; à ceux qui ont vu et appris par eux-mêmes, ou à ceux qui n'ont pu savoir que par ouï dire?

Selon le calcul ordinaire, Simon le Magicien parut l'an 34, immédiatement après la mort de Jésus-Christ; Cérinthe, en 54; Ebion, en 72; Ménandre, disciple de Simon, en 72. Il n'y a pas un seul monument qui nous donne lieu de juger qu'aucun de ces anciens hérétiques ait été témoin des actions du Sauveur, ou ait entendu ses leçons. Simon était de Samarie, les autres avaient été païens et philosophes; il est même incertain si ces derniers ont jamais mis le pied dans la Judée.

Mais est-il bien vrai que ces anciens sectaires aient déclaré, comme notre auteur les en accuse, que tout ce qui est dans nos Évangiles est contraire à la vérité historique? Que dira-t-on si la déposition de ces témoins prétendus concourt à confirmer celle des apôtres? Il est essentiel de le montrer.

Simon le Magicien et ses disciples, Ménandre, Saturnin, Basilide, les valentiniens, les gnostiques, s'accordent à nier que le Verbe se soit incarné réellement, qu'il ait souffert, qu'il soit mort, qu'il soit ressuscité: selon eux, il n'a eu qu'une chair fantastique (*Irén., l. I, c. 7, 23, 24, 25, 26*). Mais ils conviennent du moins que tout cela s'est fait en apparence, que le Verbe a paru revêtu d'une chair semblable à la nôtre, qu'on l'a vu et touché comme s'il avait eu réellement

un corps, que les Juifs ont cru le crucifier, que les apôtres ont cru le voir mourir et ressusciter (*Tertull. de Præscript., c. 46*). Marcion et ses sectateurs ne nient point ces deux derniers faits (*Idem, de carne Christi, c. 3 et seq.; Adv. Marc., l. III, c. 11*). Mais d'où savent-ils les uns et les autres que c'étaient là des illusions pures et des apparences? Qui leur a révélé ce mystère? Avouer les apparences de ces faits, c'est en avouer la réalité, c'est rendre un hommage forcé au témoignage des apôtres qui déposent comme témoins oculaires :

Jésus est né en Judée sous le règne d'Hérode le Grand; nous l'avons vu, entendu, touché, nous avons conversé familièrement avec lui pendant trois ans; nous avons été témoins de ses miracles, nous avons vu percer son corps, couler son sang; ils est mort à nos yeux sur une croix, nous l'avons vu enfermer dans un tombeau. Il est ressuscité comme il l'avait promis; il s'est fait voir après sa résurrection, non une seule fois, mais plusieurs; non pendant un jour, mais pendant quarante; non à quelques-uns de nous, mais à tous, lorsque nous étions rassemblés au nombre de cinq cents. Nous avons alors bu et mangé avec lui; il nous a invités de toucher son corps, de mettre la main dans ses plaies; il nous a fait remarquer que les esprits n'avaient pas des os et de la chair, comme nous voyions qu'il en avait. Enfin, tous réunis sur le mont des Olivés, nous l'avons vu en plein jour monter au ciel. Voilà la déposition des témoins oculaires, des disciples de Jésus-Christ.

Il n'y a qu'un seul moyen de détruire ou d'affaiblir ce témoignage; c'est d'y opposer des témoins qui aient vu le contraire. Aucun des anciens hérétiques n'en a jamais cité; ils ne nient point que les apôtres aient vu, entendu, touché; mais ils soutiennent que ce sont là des illusions. Il était indigne, disent-ils, de la majesté du Verbe divin, de s'unir à un corps humain de naître d'une femme, de mourir sur un gibet; il n'a donc eu qu'une chair fantastique et apparente; il n'a pu naître, mourir et ressusciter qu'en apparence (*Tertull., ibid.*).

Auquel de ces deux témoignages doit-on s'arrêter, selon toutes les règles du sens commun? Lorsque dans un tribunal de juges, des témoins attestent des faits palpables, si un accusé s'avisait de leur répondre: il est vrai, vous avez cru voir et entendre; mais vos sens vous faisaient illusion, le fait est impossible: ne regarderait-on pas ce subterfuge comme un aveu forcé et comme une preuve de conviction?

Jésus est né d'une vierge, par l'opération du Saint-Esprit; Jésus lui-même nous l'a ainsi assuré; nous ne prêchons que ce que nous avons entendu de sa propre bouche (*voy. la réponse aux Conseils raisonn., n° 12*): tel est le récit des apôtres. Cérinthe, au moins vingt ans après, les ébionites sur la fin du premier siècle, les carpocratians au commencement du second, révoquent en doute cette vérité. Ils n'accusent point la bonne foi

des apôtres; mais ils soutiennent ou que ce miracle est impossible, ou que cette naissance est indigne de Dieu. Les croirons-nous plutôt que ceux qui ont été instruits par Jésus-Christ même?

Marcion, plus hardi, prétend que Jésus-Christ n'est point né de Marie, qu'il est descendu du ciel sur la terre, sans s'incarner dans le sein d'une femme, *parce qu'il est éternel*, dit-il, *et qu'il ne peut pas changer*. Tertullien lui demande des témoins oculaires de cette descente miraculeuse; il produit pour preuve de la naissance du Sauveur, le cens fait par ordre d'Auguste, et conservé dans les archives de Rome (*Adv. Marcion, l. IV, c. 7*). Telle est la certitude de la narration des apôtres; les monuments de l'histoire profane marchent toujours à côté pour en attester la sincérité: souvent les hérétiques y ajoutent, malgré eux, leur propre témoignage.

Il ne faut pas s'en fier au détail que notre savant critique a fait des anciennes hérésies, il est faux en plusieurs points; nous ne pouvons nous dispenser de le rectifier par une citation plus exacte des monuments mêmes que M. Fréret a consultés.

1° Il est faux que tous les gnostiques s'accordassent à nier l'incarnation, la naissance, la passion et la résurrection de Jésus-Christ. Les ophites et les séthiens, qui étaient deux sectes de gnostiques, reconnaissaient expressément, selon saint Irénée, que Jésus était né d'une vierge par l'opération de Dieu, qu'il avait fait des miracles, qu'il avait été crucifié, qu'il était ressuscité par la vertu d'en haut, qu'il était monté au ciel (*Irén., l. I, c. 30, n. 12, 13 et 14*).

2° Il est faux que Cérinthe ait nié absolument la résurrection de Jésus-Christ. Saint Irénée, dans l'endroit cité par M. Fréret, atteste formellement le contraire (*l. I, c. 26, n° 1*). Selon lui, Cérinthe prétendait que Jésus était né de Joseph et de Marie, qu'après son baptême le Christ était descendu en lui sous la forme d'une colombe, que Jésus *avait souffert et était ressuscité*; mais que le Christ s'était alors retiré de lui, et était remonté dans sa plénitude sans rien souffrir. Il est vrai que saint Epiphane, Philastrius et saint Augustin ont attribué à Cérinthe la même erreur que M. Fréret; mais on sent que saint Irénée est plus croyable sur ce fait, parce qu'il est plus ancien, et qu'ils ont pris pour le sentiment de Cérinthe une nouvelle imagination de ses disciples (*voyez les Dissertations de Dom Massuet, à la tête de S. Irénée, page 65*).

3° La croyance la plus commune des ébionites était que Jésus-Christ était né de Joseph, mais une partie d'entre eux reconnaissait la virginité de Marie (*Théodorct, l. II, c. 1; Eusèb. Hist., l. III, c. 27*).

4° Parce que les cainites méprisaient l'ancienne loi, on ne doit pas conclure qu'il ne croyaient pas que Jésus-Christ eût dit *qu'il était venu pour l'accomplir*; le système des anciens hérétiques n'était qu'un tissu d'inconséquences et de contradictions. Marcion

(*Tertul. Adv. Marc., l. IV, c. 7*) avait rayé cet endroit de l'Évangile; mais la hardiesse de Marcion ou l'incrédulité des cainites peut-elle se prévaloir sur le témoignage de ceux qui avaient ouï proférer cette parole à Jésus-Christ ?

5° Marcion enseignait que nos Évangiles étaient pleins de faussetés *dans la doctrine*; quant *aux faits* rapportés par les évangélistes, il niait seulement la naissance de Jésus-Christ. Nous verrons, § 5, qu'il admettait l'Évangile de saint Luc, depuis le troisième chapitre jusqu'à la fin. C'était détruire d'une main ce qu'il établissait de l'autre.

6° Les aloges, au troisième siècle, Théodote et ses disciples, sur la fin du second, rejettent l'Évangile de saint Jean, qu'ils prétendaient être de Cérinthe. Mais de quel poids peut être leur opinion contre le témoignage de ceux qui avaient vécu avec cet apôtre, contre la tradition des églises qu'il avait fondées, contre l'exemplaire autographe de saint Jean, conservé à Ephèse jusqu'au sixième siècle? Voyez, § 3, ci-après.

7° L'Évangile des valentiniens était différent des nôtres, et renfermait des blasphèmes; mais, outre ce faux Évangile, ils admettaient aussi les nôtres, ce fait sera prouvé § 6; ils croyaient donc les faits qui y sont rapportés. Ces hérétiques sont autant de témoins irréprochables de la vérité et de l'authenticité de nos Évangiles.

On voit par là quelle était la croyance des anciens hérétiques, et en quel sens les Pères ont dit *qu'ils prétendaient être plus véridiques que les apôtres, qu'ils faisaient gloire de corriger nos Évangiles, que les leurs étaient remplis de blasphèmes*, etc. C'est sur la doctrine et non sur les faits qu'ils osaient contredire les apôtres, et prétendaient être plus véridiques. Le passage de saint Irénée cité par M. Fréret: le fait assez comprendre. « On ne peut pas avancer, dit ce saint évêque, que les apôtres aient commencé à prêcher avant que d'avoir une parfaite connaissance de ce qu'ils devaient enseigner, comme quelques-uns osent le dire, faisant gloire de corriger les apôtres: *Gloriantes emendatores se apostolorum* » (l. III, c. 1).

Il est faux que *les traditions qu'ils ont laissées après eux soient entièrement contraires à ce que nous lisons dans nos livres sacrés*, comme l'assure M. Fréret; leurs traditions s'accordent sur les faits principaux avec celles que nous ont laissées les apôtres. Ils expliquent ces faits selon leurs idées, mais ils ne les contestent point.

Cependant l'auteur de la lettre du Recueil philosophique a cru nous terrasser par cet argument: « Un grand nombre de chrétiens contredisaient l'Écriture dès les premiers temps de l'Église; donc ces chrétiens ne regardaient pas nos livres comme inspirés; donc ils croyaient qu'ils contenaient des faussetés; donc ils ne pensaient pas qu'ils eussent été faits par les apôtres » (*pag. 178*). Ce raisonnement est suffisamment réfuté par ce que

nous venons de dire, et par le témoignage de saint Irénée.

Saint Justin, dès le second siècle, a eu raison de refuser le nom de *chrétiens* à ces hérétiques, puisqu'ils ne prétendaient point avoir reçu de Jésus-Christ la doctrine qu'ils enseignaient. Le nom de *gnostiques ou d'illumines*, dont se paraient ces sectaires, témoigne assez qu'ils ne voulaient point tenir la vérité de personne, mais la recevoir immédiatement de Dieu; c'est par là même que Tertullien les confondait (*De Præscript., c. 6*). La plupart étaient des philosophes païens mal convertis, qui voulaient allier l'Évangile avec la philosophie. Le même Tertullien faisant la généalogie de leurs erreurs en montre la source chez les différentes sectes de philosophes (*Ibid., c. 7*). Saint Irénée, avant lui, avait déjà fait voir que le système des valentiniens n'était qu'un paganisme déguisé (*Saint Irén., liv. II, c. 14*). Notre critique a donc tort de dire que *ces anciennes sectes se croyaient toutes également intéressées à la gloire de leur législateur*, puisque la plupart ne reconnaissaient point Jésus-Christ pour leur législateur.

Leur sentiment, de quelque manière qu'on l'envisage, ne peut servir qu'à confirmer le témoignage des apôtres et la vérité de nos Évangiles. Si les faits principaux qui y sont rapportés n'étaient pas vrais, ces hérétiques les auraient-ils expressément avoués, comme ils ont fait la plupart, contre l'intérêt de leur système? Les autres se seraient-ils contentés d'avoir recours, pour les expliquer, à des illusions? N'auraient-ils pas travaillé à détruire par des preuves positives ces faits qui les incommodaient? Prétendre que les apôtres et les Juifs avaient eu les yeux fascinés, que Dieu s'était fait un jeu de les tromper, c'est avouer, malgré soi, les faits racontés dans nos Évangiles.

Nous avons donc, pour prouver ces faits essentiels, des témoignages de toute espèce; celui des témoins oculaires, toujours constant et uniforme, contre lequel on n'a point de reproche à faire; celui de leurs ennemis, qui se font gloire d'être plus savants qu'eux, mais qui n'osent les démentir, malgré leur intérêt, et pour sauver leur dogme favori, *de la spiritualité et de l'impassibilité de la chair de Jésus-Christ*.

Voilà pourquoi il a fallu qu'il y eût des hérétiques, et qu'il y en eût dès le premier siècle, afin que nous pussions opposer à nos adversaires le témoignage même de ceux qu'ils invoquent aujourd'hui pour attaquer les faits sur lesquels notre religion est fondée. C'est à quoi devait servir, dans les desseins de Dieu, ces anciennes hérésies dont les esprits faibles sont quelquefois surpris et scandalisés. Les anciens chefs de secte n'ont point cru aveuglément au témoignage des apôtres, puisqu'ils osaient contredire en plusieurs points leur doctrine: il fallait que ce témoignage fût invincible, puisque, malgré l'intérêt du système, et l'on n'a pas pu y opposer un témoignage contraire. M. Fréret, en voulant trouver contre nous des ac-

cusateurs, nous fournit de nouveaux témoins. Leur déposition doit faire d'autant plus d'impression que ces hérétiques n'étaient point des ignorants. C'étaient les philosophes du siècle, des gens qui prétendaient en savoir plus que les apôtres, et qui étaient à portée de vérifier les faits. L'aveu qu'ils ont fait des miracles de Jésus-Christ, doit fermer pour jamais la bouche à ceux qui veulent aujourd'hui les révoquer en doute.

Vainement ils répètent que les anciens hérétiques contestaient les faits de nos Évangiles, que les faits contenus dans l'Évangile n'étaient point universellement admis (*Lettre du Recueil philosophique, pag. 178 et 180*) : le contraire est démontré, et ces critiques si instruits ne peuvent rien opposer à nos preuves. Ils ajoutent que Simon le Magicien ne reconnaissait pas Jésus-Christ pour le Fils de Dieu (*Lettre du Recueil philosophique p. 177*). Ce n'était pas là contester les faits de l'Évangile, c'était en nier la conséquence nécessaire.

§ 3. — 2^e M. Fréret fait une nouvelle objection. « Une autre difficulté très-considérable, dit-il, contre nos Évangiles, c'est que les plus anciens Pères de la secte dominante ne paraissent pas avoir connu les quatre Évangiles qui nous restent, tandis qu'ils citent fréquemment, et avec une entière confiance, des livres apocryphes, comme faisant autorité.... Jusqu'à Justin on ne trouve que des livres apocryphes cités.... c'est une chose digne de grande attention que, quoique les premiers Pères fassent fréquemment usage des faux évangiles, jamais ils ne parlent de ceux qui nous restent.... Justin est le premier qui ait eu connaissance des quatre Évangiles que nous avons. »

Avant de démontrer la fausseté de cette assertion, il est nécessaire de remarquer que les citations des anciens Pères ne sont point la preuve principale ni la plus décisive de l'authenticité de nos Évangiles. Ce n'est point par des citations que Tertullien prouvait cette authenticité, mais par le témoignage des Églises apostoliques, et ce témoignage est d'un plus grand poids que toutes les citations possibles. « Voyons, dit-il, ce qu'on reçu de Paul les Corinthiens et les Galates, ce que lisent les Philippiens, les Thessaloniens, les Ephésiens, ce qu'annoncent les Romains à qui Pierre et Paul ont laissé l'Évangile signé de leur sang. Nous avons encore les Églises fondées par Jean : quoique Marcion rejette son Apocalypse, cependant la suite des évêques qui remonte jusqu'à l'origine s'arrête à Jean, comme à son auteur. C'est ainsi qu'on reconnaît la source de toutes les autres. Or ce ne sont pas seulement les Églises apostoliques, mais toutes les Églises qui leur sont unies par le sceau d'une même foi, qui possèdent l'Évangile de saint Luc dès sa naissance (*Adv. Marcion, liv. IV, cap. 5*). »

Comment ces Églises auraient-elles pu ignorer les vrais auteurs des livres du Nouveau Testament? Saint Justin dépose que tous les dimanches on lisait, dans l'assem-

blée des fidèles, les écrits des apôtres, comme nous les lisons encore aujourd'hui (*Apol., I, cap. 67*) ; et on vient nous dire que saint Justin est le premier qui les ait connus.

Saint Ignace, dans son Épître aux Philadelphiens, se plaint de ce que quelques-uns de son temps ne voulaient fonder leur foi que sur les écrits authentiques conservés dans les archives des Églises, conduite qui attaquait directement l'autorité de la tradition, mais qui prouve le soin que l'on avait de conserver les écrits des apôtres. Tertullien atteste que les Églises fondées par les apôtres conservaient de son temps les originaux des lettres qu'ils leur avaient écrites, *authentica litteræ eorum recitantur* (*De Præscript., cap. 36*). Pierre, évêque d'Alexandrie, qui a vécu vers le milieu du sixième siècle, nous apprend que l'on gardait encore alors à Ephèse l'original de l'Évangile de saint Jean τὸ ἰδιόχρηστον (*Chronicon Alexand., a Raderò editum*). En vain, M. Simon a voulu affaiblir l'autorité de ces témoignages (*Hist. crit. du Nouv. Test. cap. 4, pag. 36*) ; on lui a fait voir que ses doutes sur la conservation des originaux du Nouveau Testament n'étaient fondés sur aucune raison solide (*Sent. des Théol. de Hollande sur l'Hist. crit., lettre XIII; Défense de ces sentiments, lettre XII*). Or, supposé cette conservation, pouvait-on avoir de meilleures preuves de leur authenticité? C'est donc principalement le témoignage des Églises apostoliques qui a servi à faire le discernement des Évangiles authentiques d'avec ceux qui ne l'étaient pas; les premiers avaient toujours été lus dans les assemblées des fidèles, depuis leur établissement; il n'en était pas de même des seconds. Telle est la règle qui a fondé la croyance des premiers siècles, et qui fonde encore aujourd'hui la nôtre.

Justin, dit M. Fréret, est le premier qui ait eu connaissance de nos quatre Évangiles. Comment donc s'est-il pu faire que de son temps ces quatre Évangiles aient commencé tout à coup à être regardés comme authentiques, sans aucune preuve, sans même qu'ils aient été connus auparavant? Un livre, dont jamais personne n'avait ouï parler, devient en un instant la règle de foi universelle; l'Église, déjà répandue chez différents peuples, l'adopte d'un consentement unanime. Les hérétiques mêmes, qui en contredisent la doctrine en plusieurs points, ne l'accusent pas d'être supposé; ils tâchent au contraire d'en accommoder le texte à leurs opinions. Voilà un phénomène bien singulier.

La fausseté en est déjà démontrée par ce que nous venons de dire; mais, pour achever de le faire disparaître, il faut prouver les deux propositions contradictoires à celles de M. Fréret. 1^o Il est faux que les Pères du premier siècle n'aient point cité nos Évangiles. 2^o Il est faux qu'ils aient cité fréquemment des livres apocryphes. Il y a dans leurs écrits trois ou quatre passages que l'on soupçonne d'être tirés des évangiles apocryphes, et il y en a un beaucoup plus grand nombre qui sont incontestablement tirés de nos quatre Évangiles. Cette discussion doit être fort dés-

agréable au lecteur; mais les infidélités de notre critique nous forcent d'y entrer.

Saint Barnabé, dans son Epître, n. 4, cite ces paroles prises de saint Matthieu, XX, 4: *Il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. Attendamus ergo ne forte sicut scriptum est, multi vocati, pauci electi inveniamur.* N. 5, on lit ce passage de saint Matthieu, IX, 13: *Non venit vocare justos, sed peccatores ad penitentiam.* N. 12, il cite la réponse des pharisiens à Jésus-Christ en saint Matthieu, XXII, 42: *Quoniam ergo dicturi erant Christum esse filium Davidis, reformidans et intelligens errorem sceleratorum, ait: Dixit Dominus Domino meo, etc.* N. 18, il rapporte ces paroles du Sauveur en saint Luc, VI, 30: *Omni petenti te tribue.*

Saint Clément, dans sa première Epître, n. 13, cite ces paroles de Jésus-Christ: *Miseremini ut misericordiam consequamini, dimitte ut dimittatur vobis: sicut facitis, ita vobis fiet: sicut datis, ita dabitur vobis: sicut judicatis, ita judicabitur vobis: sicut indulgetis, ita vobis indulgetur; qua mensura metimini, in ea mensurabitur vobis.* On trouve à peu près les mêmes termes en saint Luc, VI, 36 et 37, N. 46, on lit cette sentence du Sauveur: *Vae homini illi: bonum erat ei si natus non fuisset, quam ut unum ex electis meis scandalizaret: melius erat ut ei mola circumponeretur et in mare demergeretur, quam ut unum de pusillis meis scandalizaret.* Ce passage est formé de plusieurs textes des évangélistes, Matth., XVIII, 6; XXVI, 24; Marc, IX, 42; Luc, XVII, 2.

Le même saint Clément, dans sa seconde Epître, n. 2: *Alia quoque Scriptura ait: « Non venit vocare justos sed peccatores (Matth., IX, 13). »* N. 3: *Ait vero etiam ipse: « Qui me confessus fuerit in conspectu hominum, confitebor ipsum in conspectu Patris mei (Matth., X, 32). »* N. 4: *Siquidem ait: « Non omnis qui dicit mihi, Domine, Domine, salvabitur, sed qui facit justitiam. (Matth., VI, 21). »* Plus bas au même n.: *Idcirco vobis hæc facientibus dixit Dominus: « Si fueritis mecum congregati in sinu meo, et non feceritis mandata mea, abjiciam vos et dicam vobis: Discedite a me, nescio vos, unde sitis, operarii iniquitatis (Matth., VII, 23; Luc, XIII, 37). »* N. 6: *Dicit autem Dominus: « Nullus potest duobus dominis servire; si nos volumus, et Deo servire et mammonæ, incommodam nobis est. Nam quæ utilitas, si quis universum mundum lucretur, animam autem detrimento afficiat (Matth., VI, 24 et XVI, 26). »* N. 8: *Ait quippe Dominus in Evangelio: « Si parvum non servastis, quis magnum vobis dabit? Dico enim vobis: Qui fidelis est in minimo, et in majori fidelis est (Luc, XVI, 12). »* N. 9: *Etenim Dominus, dixit: « Fratres mei sunt ii qui faciunt voluntatem Patris mei (Matth., XII, 50). »*

Saint Ignace, dans l'Epître aux Ephésiens, n. 14, cite ce passage: *Manifesta est arbor ex fructu ipsius (Matth., XII, 33).* Dans l'Epître aux Smyrniens, n. 1, il dit que Jésus-Christ a été baptisé par Jean, *ut impleretur ab eo omnis justitia (Matth., III, 15).* N. 6: il cite ces paroles, *qui capit, capiat (Matth., XIX, 12).* A Polycarpe, n. 2, *Prudens esto sicut serpens*

in omnibus, et simplex ut columba (Matth., X, 16).

Saint Polycarpe, dans son Epître, n. 6, *Si ergo deprecamur Dominum ut nobis dimittat, debemus et nos dimittere.* où il fait allusion à saint Matthieu VI, 12 et 14. N. 7: *Rogantes omnium conspectorem Deum ne nos inducat in tentationem, sicut dicit Dominus: Spiritus quidem promptus est, caro autem infirma (Matth., VI, 13 et XXVI, 41).*

Voilà un grand nombre de passages incontestablement tirés de nos quatre Evangiles; nous répondrons en détail aux raisons que notre critique allégué pour prouver le contraire; mais il faut remarquer qu'il y a encore une infinité d'autres textes où les Pères apostoliques font une allusion évidente aux actions et à la doctrine de Jésus-Christ, consignées dans nos Evangiles.

Saint Barnabé, dans son Epître, n. 12, a dit que Jésus-Christ était figuré par le serpent d'airain; cela est relatif aux paroles du Sauveur en saint Jean III, 14: *Sicut Moyses exaltavit serpentem in deserto, ita exaltari oportet filium hominis.* N. 14: il lui applique la prophétie d'Isaïe LXI, 1: *Spiritus Domini super me, propter quod unxit me, evangelizare pauperibus misit me, etc.,* et Jésus-Christ se l'est attribuée de même, Luc, IV, 18.

Dans le pasteur d'Hermas, liv. I, ch. 1, on lit: *Qui negaverit filium et se (patrem) et ipsi denegaturi sunt illum.* C'est une allusion aux paroles de Jésus-Christ, Matth., X, 33; Marc, VIII, 38; Luc, XII, 9; et on la retrouve encore dans la lettre de saint Ignace aux Smyrniens, n. 5. Au livre II du Pasteur, mand. 4: *Quod si dimiserit mulierem suam (adulteram) et aliam duxerit, mæchatur.* Ce sont les propres termes de nos Evangiles, Matth. XIX, 9; Marc, X, 11; Luc, XVI, 18. Au livre III, ch. 5, n. 5, il fait allusion à la parabole de la vigne louée à des ouvriers, Matth., XXI, 33; Marc, XII, 1; Luc, XX, 9. Au ch. IX, n. 20, il cite les paroles de Jésus-Christ, *dives difficile intrabit in regnum Cælorum,* Matth., XIX, 23.

Saint Clément, dans sa seconde Epître, n. 9, dit de Jésus-Christ qu'il a été fait chair, comme dans saint Jean, I, 14; et saint Ignace, dans la lettre aux Magnésiens, n. 8, l'appelle *Verbum Dei æternum non a silentio procedens*, pour expliquer le même endroit de saint Jean.

Le même saint Ignace, dans la lettre aux Philadelpiens, n. 2, appelle les faux prophètes *des loups*, comme a fait Jésus-Christ, Matth., VII, 15. *Ibid.* n. 3, il parle de ceux qui non sunt plantatio Patris: il avait en vue ces paroles de Jésus-Christ: *Omnis plantatio quam non plantavit Pater meus cælestis eradicabitur (Matth., XV, 13).*

Indépendamment de ce grand nombre de passages cités par les Pères apostoliques et tirés évidemment de nos Evangiles, voici un fait dont on peut se convaincre par la lecture des ouvrages qu'ils nous ont laissés. Partout ils rapportent et ils supposent les mêmes faits que nos Evangiles racontent de Jésus-Christ; qu'il est né d'une vierge du sang de

David, sous le règne d'Hérode; qu'il a reçu le baptême de Jean-Baptiste, qu'il a enseigné dans la Judée, qu'il a fait des miracles, qu'il a choisi douze apôtres et les a envoyés prêcher l'Évangile. Ils parlent des différentes circonstances de sa passion; ils lui appliquent le LIII^e chapitre d'Isaïe, qui est l'histoire prophétique des souffrances du Messie. Ils disent qu'il est mort sur une croix, qu'il est ressuscité; qu'après sa résurrection il s'est fait voir et toucher à ses disciples, qu'il a bu et mangé avec eux, qu'il est monté au ciel, qu'il a envoyé le Saint-Esprit à ses apôtres; que dès ce moment ils ont commencé à prêcher. Ces Pères apostoliques professent les mêmes dogmes que nous croyons et qui forment le symbole de foi chrétienne, la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption du monde par Jésus-Christ, sa divinité, sa qualité de Messie, de souverain prêtre, de juge des vivants et des morts; la nécessité du baptême, la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, la sainteté du mariage des chrétiens, la hiérarchie ecclésiastique. Ils enseignent la même morale que nous voyons dans l'Évangile et dans les écrits des apôtres, souvent dans les mêmes termes. Si les Pères apostoliques n'ont pas puisé cette doctrine dans nos Évangiles, mais dans les évangiles apocryphes, il s'ensuit que ces derniers contenaient les mêmes faits, les mêmes dogmes, la même morale que les nôtres. Dans ce cas nous demandons quels préjugés l'on peut tirer de ces évangiles oubliés et de la citation que les Pères en ont faite, contre la vérité et contre l'authenticité des nôtres?

Je dis plus. Ce nombre très-considérable de passages, de faits, de dogmes, de préceptes, que nous trouvons également et d'une manière uniforme dans nos Évangiles et dans les Pères apostoliques, n'est point aux yeux d'un lecteur éclairé la plus forte preuve pour nous convaincre qu'ils ont connu cette source divine. C'est plutôt l'esprit qu'ils y ont puisé et que l'on ne peut pas méconnaître: c'est ce caractère original et inimitable de candeur, de simplicité, d'humilité, de piété, de respect et d'amour pour Jésus-Christ, de charité pour les hommes, d'ardeur pour les souffrances et pour le martyre, qui ne peut pas venir d'une autre source. Preuve de sentiment, mais preuve démonstrative, contre laquelle toutes les subtilités de la critique ne sont que des soupçons frivoles. Qu'on lise ces écrivains respectables et que l'on vienne nous dire si c'est un esprit différent qui a parlé dans nos Évangiles, dans les épîtres des apôtres et dans les lettres des Pères apostoliques.

§ 4. — Nous avons dit qu'il y a dans ces lettres quelques passages que l'on peut soupçonner d'être tirés des évangiles apocryphes, ou les verra dans un moment: mais il est essentiel d'observer 1^o que nous n'avons aucune preuve décisive qu'ils soient effectivement tirés de ces ouvrages apocryphes et qu'il n'y a rien dans la citation qui puisse indiquer l'endroit où les Pères les avaient pris; 2^o que l'un de ces passages ne paraît tiré d'aucun livre, mais plutôt cité par tradition;

3^o que les autres sont une allusion manifeste à nos évangiles ou à d'autres livres de l'Écriture sainte, et qu'il n'y en a qu'un seul qui soit certainement tiré d'un Évangile apocryphe.

Le premier est de saint Barnabé, n. 4 de son Épître: *Resistamus omni iniquitati et odio habeamus eam*. Aucun des anciens écrivains ecclésiastiques n'a soutenu que ce texte fût tiré d'un évangile apocryphe; rien ne nous donne lieu de le croire. Saint Paul, dans les Actes des Apôtres, XX, 33, rapporte cette maxime de Jésus-Christ: *Beatius est magis dare quam accipere*. Dira-t-on qu'il l'avait tirée de quelque faux évangile? Non sans doute, il l'avait reçue de quelqu'un des disciples du Sauveur.

Le second est du même saint Barnabé, n. 7: *Sic qui volunt me videre et ad regnum meum pervenire, debent per afflictiones et tormenta possidere me*. Ce n'est qu'une paraphrase de cet endroit de nos Évangiles: *Si quis vult post me venire, abneget semetipsum et tollat crucem suam quotidie et sequatur me* (Matt. XVI, 24, Marc. VIII, 34; Luc. IX, 23).

Le troisième se lit dans les deux lettres de saint Clément. Dans la première, n. 23, *Longe a nobis sit scriptura illa ubi dicit: Miseri sunt qui animo sunt duplices et incerti, qui dicunt: hæc audivimus etiam a patribus nostris, et ecce consenuimus et nihil horum nobis accidit*. Dans la deuxième, n. 11, il y a: *Dicit enim sermo propheticus: Miseri sunt qui animo duplices et corde incerti sunt, quique dicunt: hæc audivimus etiam a patribus nostris, nos vero diem de die expectantes nihil horum vidimus*. Il est certain que ce passage n'est point copié d'un évangile; jamais l'Évangile n'a été nommé par saint Clément *sermo propheticus*. Quoique Couteurier ait pensé qu'il pouvait être tiré de quelque auteur apocryphe, il a cependant rapporté les endroits de l'Ancien et du Nouveau Testament auxquels cette citation paraît faire allusion (Isaïe, V, 19; II Pierre, III, 4; Jac., I, 8 et IV, 8. Voyez encore Eséch., XII, 27.)

Le quatrième est encore dans la deuxième Épître de saint Clément, n. 12: *Interrogatus a quodam Dominus, quando venturum esset regnum ejus, dixit: Cum duo erunt unum et quod foris ut quod intus et masculum eum femina neque mas neque femina*. Saint Clément d'Alexandrie a remarqué qu'on lisait ces paroles dans l'Évangile des Égyptiens; c'est le seul passage des Pères apostoliques qui soit certainement tiré d'un évangile apocryphe.

Le cinquième est de saint Ignace, Épître aux Smyrniens, n. 3: *Et quando ad eos qui cum Petro erant venit, inquit ipsis: Apprehendite, palpate me et videte quod non sum demonium incorporeum*. Eusèbe rapporte ces paroles, et dit qu'il ne sait d'où saint Ignace les a tirées (*Hist. eccl. l. III, c. 36*). Elles sont presque mot pour mot dans saint Luc, c. XXVI, v. 39: *Palpate et videte quia spiritus carnem et ossa non habet, sicut me videtis habere*. A la vérité saint Jérôme nous apprend qu'elles se trouvaient aussi dans l'Évangile selon les Hébreux, et il a cru que saint Ignace les y avait prises (*De Scripter.*

eccles. et Comment. in Isaiam, l. XVIII). Mais il faut remarquer que cet Évangile des Hébreux ou des Nazaréens était le même que celui de saint Matthieu avec quelques interpolations (*voyez ci-après, c. 2, 4*); comme saint Matthieu n'a presque rien dit de ce qui s'est passé après la résurrection de Jésus-Christ, le compilateur de l'Évangile des Hébreux y avait suppléé par la narration de saint Luc, sans copier exactement les termes; et voilà comme les Évangiles apocryphes se sont multipliés. Saint Jérôme qui a vu que l'expression de saint Ignace était plus conforme à l'Évangile des Hébreux qu'à celui de saint Luc a jugé qu'il l'avait puisée dans le premier plutôt que dans le second; mais ce n'est qu'une conjecture. D'autres ont pensé que saint Ignace avait emprunté ces paroles de saint Luc, sans avoir le texte sous les yeux, ou qu'il les avait retenues par tradition (*Pearson, vindic. Ignat., 2^e partie, p. 104*).

Voilà tous les passages sur la source desquels M. Fréret a pu répandre des nuages, malgré toutes ses recherches dans l'antiquité, il n'y a rien trouvé davantage. C'est encore plus vainement qu'il en a encore voulu suspecter deux autres.

Dans la seconde Épître de saint Clément, n. 5: *Ait enim Dominus: «eritis sicut agni in medio luporum;» respondens autem Petrus dixit: «Si ergo lupi agnos discernerint?» Dixit Jesus Petro: «Ne timeant agni post mortem suam lupos; et vos nolite timere eos qui occidunt vos et postea nihil possunt vobis facere; sed timeate eum qui postquam mortui fueritis, habet potestatem animæ et corporis et mittere in gehennam.»* «Tout le monde convient, dit M. Fréret, que ces paroles sont tirées de quelque livre apocryphe; il est constant que cette conversation de Jésus-Christ et de saint Pierre n'est point dans nos Évangiles.» Cela est faux, personne n'en convient. Il est forcé d'avouer lui-même que le sens de ce passage se trouve dans nos Évangiles. *Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum (Matth., X, 16). Ecce ego mitto vos sicut agnos inter lupos (Luc, X, 3). Nolite timere eos qui occidunt corpus, animam autem non possunt occidere; sed potius timeate eum qui potest animam et corpus perdere in gehennam (Matth., X, 28). Ne terreamini ab his qui occidunt corpus, et post hæc non habent amplius quod faciant. Ostendam autem vobis quem timeatis: timeate eum qui postquam occiderit, habet potestatem mittere in gehennam (Luc, XII, 4 et 5).* Comment peut-il assurer que cette conversation n'est certainement pas tirée de nos Évangiles?

Dans la même Épître, n. 8: *Ait quippe Dominus in Evangelio: Si parvum non servastis, quis magnum vobis dabit? Dico enim vobis qui fidelis est in minimo, et in majori fidelis est.* Il n'y a qu'à comparer ces mots avec saint Luc, c. XVI, v. 10: *Qui fidelis est in minimo, et in majori fidelis est; et qui in modico iniquus est, et in majori iniquus est. Si igitur in iniquo mammona fideles non fuistis, quod verum est quis credet vobis? Et si in*

alieno fideles non fuistis, quod vestrum est quis dabit vobis? On voit que saint Clément n'a fait qu'abrégé ce passage et en prendre le sens.

Quels sont donc les fondements sur lesquels M. Fréret s'obstine à soutenir que ces textes et ceux que nous avons rapportés plus haut ne sont point tirés de nos Évangiles?

1^o C'est qu'ils ne s'y trouvent point *en propres termes*, mais avec quelques changements. Faible raison! C'est un fait incontestable que les Pères du premier siècle, en citant l'Écriture, soit de l'Ancien, soit du Nouveau Testament, l'ont ordinairement citée de mémoire, et qu'ils en ont souvent changé les termes. Heinsius, Fell, Leclerc, Simon, l'ont observé avant nous. Dom Sathier, dans sa préface sur l'ancienne Vulgate, en a fait l'aveu, quelque intéressé qu'il fût à soutenir le contraire, pour concilier plus d'autorité à son ouvrage. Enfin les Epîtres de saint Clément nous en fournissent une preuve démonstrative que M. Fréret a indiquée lui-même. Le passage: *Longe a nobis sit scriptura illa*, etc., que nous avons vu ci-dessus, n'est point cité en mêmes termes dans les deux Epîtres de saint Clément, mais avec des changements, d'où il résulte que les anciens Pères, en citant l'Écriture, faisaient plus d'attention au sens qu'aux expressions.

2^o Il est incertain, dit M. Fréret, si les maximes de Jésus-Christ répétées par les premiers Pères, sont tirées de quelques livres, ou si elles ont été retenues de vive voix et transmises aux disciples par le canal de la tradition. Remarquons d'abord la contradiction. Selon M. Fréret, il est incertain si les maximes de Jésus-Christ répétées par les premiers Pères sont tirées de quelques livres; et en même temps il soutient qu'elles sont tirées des évangiles apocryphes, que cela est certain, que tout le monde en convient.

Les passages rapportés plus haut sont certainement tirés des Évangiles, et non point retenus par tradition; en premier lieu, parce que souvent la citation même le témoigne: *Ait quippe Dominus in Evangelio*, etc.; *alia quoque scriptura ait*, etc.; *sicut scriptum est*, etc. En second lieu, parce que plusieurs, quoique assez longs, se trouvent mot pour mot dans nos Évangiles; ce qui n'aurait pas pu arriver s'ils avaient été cités par tradition. En troisième lieu, parce que les écrivains voisins des temps apostoliques en ont jugé ainsi, et ont conclu que les Pères anciens avaient connu nos Évangiles; nous le verrons dans un moment.

3^o Le nom de nos quatre évangélistes ne se trouve dans aucun de ces premiers Pères, nous en convenons; si l'évêque de Londres a dit le contraire, il a eu tort. Mais on n'y trouve pas non plus le nom d'aucun autre Évangile; M. Fréret a dû le savoir. De même les Pères du premier siècle citent continuellement les livres de l'Ancien Testament, souvent ils en copient des pages entières, sans nommer le livre ou le prophète duquel cette

citation est tirée. En concluons-nous que les Pères apostoliques n'ont pas connu les livres de l'Ancien Testament ? Non sans doute. Ces Pères n'écrivaient point des traités de controverse contre des hérétiques auxquels il fallût citer nommément des autorités, ils écrivaient des lettres édifiantes aux fidèles ; ils y inséraient les paroles de l'Écriture, sans interrompre le fil du discours et sans coter les passages, parce que les fidèles accoutumés à lire l'Écriture n'avaient pas besoin de cette précaution.

4° Plusieurs critiques modernes, M. Simon, M. de Tillemont, le P. Ménard, sont convenus que les Pères apostoliques ont cité les évangiles apocryphes. Soit. Mais ces critiques n'ont parlé que d'après les anciens ; nous avons sous les yeux les mêmes monuments qu'ils ont consultés ; nous pouvons les comparer comme eux. Voyons donc ce que les anciens ont remarqué et ce qui résulte de leur témoignage.

Saint Clément d'Alexandrie et saint Jérôme, qui avaient en main nos Évangiles et les Évangiles apocryphes, et qui pouvaient les confronter, ont remarqué comme un fait digne d'attention que deux passages des Pères apostoliques se trouvaient dans deux évangiles apocryphes : donc ces deux saints ont été convaincus que les autres passages que nous avons rapportés n'étaient pas tirés de ces évangiles, mais des nôtres. Il nous paraît que cet argument est concluant.

Pour faire le discernement des livres canoniques d'avec les autres, Eusèbe, plus ancien que saint Jérôme, s'appuie sur ce que les premiers ont été connus et cités par les anciens Pères, au lieu que les autres ne l'ont pas été, ou l'ont été très-rarement. Après avoir nommé nos quatre Évangiles et les autres livres reconnus universellement pour canoniques : *Voilà, dit-il, ceux sur l'autorité desquels il n'y a jamais eu aucun doute (Hist. ecclés., l. III, c. 25)*. Si donc Eusèbe n'était pas convaincu que les passages que nous avons rapportés étaient empruntés de nos Évangiles, il a non-seulement tiré une fausse conséquence, mais il a prononcé sur l'authenticité de nos Évangiles contre le témoignage de ses propres yeux. Il en est de même de l'auteur des Canons apostoliques, des conciles de Nicée et de Laodicée, de saint Jérôme et de tous les anciens qui ont fait le catalogue de nos livres saints.

Le même Eusèbe nous assure que jamais les Pères apostoliques n'ont cité les faux Évangiles donnés par les hérétiques sous le nom de saint Pierre, de saint Thomas, de saint Matthias et des autres apôtres (*Ibid.*). Une preuve certaine de ce fait, c'est que l'on ne voit dans les écrits de ces Pères aucun passage analogue aux fragments qui nous restent des évangiles apocryphes.

Toutes ces remarques nous paraissent démontrer qu'Abadie et les autres apologistes de la religion chrétienne ont eu raison d'avancer que nos Évangiles ont été connus et cités par les Pères apostoliques. Rien n'est

plus mal fondé au contraire que la confiance avec laquelle M. Fréret nous assure que saint Justin est le premier qui ait eu connaissance de nos quatre Évangiles ; que jusqu'à lui on ne trouve que des livres apocryphes cités ; que, quoique les premiers Pères fassent fréquemment usage des faux évangiles, jamais ils ne parlent de ceux qui nous restent. Toutes ces assertions, répétées par son apologiste (*Lettre du Recueil philos., p. 179 et suiv.*), sont autant de faussetés inexcusables.

Il n'est pas aisé de comprendre la justesse du raisonnement de ces deux critiques. Suivant eux, il est certain que les premiers Pères ont fait usage des évangiles apocryphes, puisque deux passages qu'ils allèguent ont été trouvés dans ces faux évangiles ; et il n'est pas certain que ces Pères aient connu nos Évangiles, quoique vingt ou trente autres passages que nous lisons dans leurs écrits se trouvent dans nos Évangiles. Ils n'ont pas connu nos Évangiles, puisqu'ils ne les ont pas nommés ; et ils ont connu les évangiles apocryphes, quoiqu'ils ne les aient pas nommés. On doit croire les anciens lorsqu'ils disent que les Pères apostoliques ont cité les évangiles apocryphes que nous n'avons plus ; et on ne doit pas les croire lorsqu'ils témoignent que ces Pères ont cité nos Évangiles, où nous retrouvons en effet les mêmes passages. Si nous raisonnions de cette manière, on ne nous le pardonnerait certainement pas.

Voilà donc les deux suppositions de M. Fréret entièrement détruites. La première, que les Pères apostoliques n'ont point cité nos Évangiles ; la seconde, qu'ils ont cité très-souvent des évangiles apocryphes. Nous avons montré au contraire qu'ils ont cité très-souvent nos Évangiles, et qu'ils n'ont cité que deux fois, tout au plus, des évangiles apocryphes.

Conclura-t-on de ces deux citations que les Pères apostoliques respectaient donc également les vrais et les faux Évangiles ? Non, sans doute. Les Pères du troisième siècle, bien convaincus de l'authenticité de nos quatre Évangiles, n'ont pas laissé, comme notre auteur l'avoue, de citer les évangiles apocryphes sans les flétrir d'aucune censure. On en voit un exemple dans Origène. Après avoir parlé des quatre Évangiles qui sont, dit-il, les seuls reçus unanimement dans l'Église universelle, *que sola in universa Dei Ecclesia quæ sub cælo est, citra controversiam admittuntur*, il ne laisse pas de faire mention du faux évangile de saint Pierre et de celui de saint Jacques, sans avertir qu'ils n'ont aucune autorité (*Comment., in Matth., pag. 203 et 223*) ; et cette observation va nous servir à réfuter d'autres suppositions de M. Fréret.

§ 5. — *Les apologistes chrétiens, dit-il, n'ont pas assez approfondi cette question de critique d'où dépend la vérité du christianisme. Ils se sont imaginés avoir prouvé suffisamment l'authenticité des Évangiles en tâchant de faire voir qu'il n'est pas possible de*

supposer des livres de cette nature. C'est le grand argument de Ditton, d'Abadie et de l'abbé Houteville.

Nous avons déjà remarqué qu'il est absolument faux que la vérité du christianisme dépende de la question critique de l'authenticité des Evangiles ; aussi nos apologistes ne se sont pas bornés à prouver cette authenticité ; ils ont encore démontré que les faits racontés dans nos Evangiles n'ont pas pu être supposés ou faussement inventés ; 1° par la nature même de ces faits, qui étaient publics et faciles à vérifier ou à démentir ; 2° par le caractère et la conduite de ceux qui les ont publiés, et qui n'ont pu avoir aucun motif d'en imposer ; 3° par la multitude des monuments et des écrits qui attestent ces faits ou qui les supposent (voyez *Abadie, tom. II, sect. 2, chap. 4, 5 et 6*). M. Fréret n'a point touché à cette preuve de la vérité du christianisme parce qu'elle est démonstrative : il s'attache à la question de critique parce qu'elle donne lieu à quelques difficultés.

Ce que disent ces apologistes, poursuit-il, pourrait faire impression sur ceux qui ne sauraient pas que plusieurs évangiles ont été supposés dans le premier siècle. Mais, comme on ne peut pas douter de ce fait, il en résulte qu'il n'était pas difficile de tromper les premiers chrétiens et de leur donner des romans pour des livres historiques.

Voici deux nouvelles imaginations : la première, que les évangiles apocryphes étaient des romans ; la seconde, que la supposition de ces évangiles est une preuve que l'on a pu supposer également les nôtres.

Nous soutenons au contraire, 1° que les évangiles supposés dans le premier siècle étaient conformes, du moins sur les faits principaux, à nos quatre Evangiles ; qu'ils étaient par conséquent non pas des romans, mais des histoires véritables pour le fond et quant aux principaux événements ; 2° que l'histoire des évangiles apocryphes prouve l'authenticité des nôtres. Le premier de ces deux points sera démontré par l'extrait que nous donnerons dans le chapitre 2, § 4, des évangiles apocryphes qui nous restent aujourd'hui ; le second sera discuté à la fin du § 6, ci-après.

En attendant il suffit de faire attention à ce que nous venons d'observer, que plusieurs écrivains des siècles suivants, bien convaincus de l'authenticité de nos quatre Evangiles, n'ont pas laissé de citer des évangiles apocryphes, sans témoigner aucun mépris pour ces histoires. Notre critique lui-même nous en fournira une preuve positive dans le chapitre suivant, où il observe que l'Evangile des Egyptiens et celui des Hébreux sont ceux qui ont été en plus grande vénération dans l'antiquité, et qui ont eu le plus de succès après les canoniques, ce sont ses termes ; que saint Epiphane a cru que l'Evangile des Hébreux était le même que celui de saint Matthieu. Si les évangiles apocryphes eussent été des romans, s'ils n'eussent renfermé que des fables, s'ils eussent contredit nos quatre

Evangiles sur les faits et sur les points principaux de doctrine, les anciens, pénétrés de respect pour les Evangiles canoniques, eussent-ils respecté en même temps les évangiles apocryphes ? Eussent-ils adopté indifféremment des narrations contradictoires ? Eussent-ils jamais pensé que ces histoires romanesques étaient la même chose que nos Evangiles ?

Le doute où l'on a été d'abord si ces évangiles étaient authentiques est donc une preuve évidente que la narration n'en était pas entièrement fabuleuse et contraire à celles que nous avons. Si, faute de témoignages certains de leur origine, on les a nommés dans la suite les *faux évangiles*, ce n'est pas qu'on les regardât comme des histoires fausses dans tous les points, mais c'était pour les distinguer des *Evangiles authentiques*, dont l'origine était prouvée par le témoignage des Eglises qui les avaient reçus des apôtres, et dont aucun catholique n'avait jamais douté.

Pour mieux sentir la vérité de cette observation, remontons à l'origine de ces *faux évangiles* : elle n'est pas si odieuse qu'on voudrait nous le persuader. Il était naturel que les fidèles, instruits par les apôtres, voulussent mettre par écrit ce qu'on leur avait enseigné sur Jésus-Christ, sur ses miracles, sur sa doctrine. Un homme instruit par saint Jacques ou par un disciple de saint Jacques, appelait l'Evangile qu'il écrivait lui-même, l'*Evangile de saint Jacques* ; un disciple de saint Thomas intitulait le sien, l'*Evangile de saint Thomas*, et cela fort innocemment, sans intention de tromper personne. On comprend, 1° que ces histoires ont dû se multiplier prodigieusement ; que, loin d'être étonnés du grand nombre d'évangiles apocryphes dont les savants ont parlé, on doit être plutôt surpris qu'il n'y en ait pas eu davantage ; 2° qu'il a dû se trouver beaucoup de variétés dans ces histoires, suivant le génie des différents écrivains, et selon qu'ils étaient plus ou moins instruits ; 3° que, outre les faits principaux racontés par les apôtres, quelques-uns y ont mêlé des traditions peu sûres ou leurs propres imaginations, comme des miracles faits par Jésus-Christ dans son enfance, et dont personne n'avait été témoin, peut-être même quelques dogmes contraires à la doctrine des apôtres ; 4° qu'à mesure que les Evangiles écrits par les apôtres et par leurs disciples les mieux instruits ont commencé à se répandre et à être plus connus, les autres ont été négligés avec raison, et ont perdu tout leur crédit ; 5° que l'on n'a conservé du respect dans les siècles suivants que pour ceux qui paraissaient les plus conformes aux Evangiles que l'on savait avoir été écrits par les apôtres, et auxquels les Eglises apostoliques rendaient témoignage.

Par ces réflexions, qui seront confirmées dans la suite, on aperçoit aisément l'injustice des préventions de M. Fréret, qui affecte de peindre les premiers chrétiens, les uns comme des fourbes qui supposaient des évangiles pleins de fables pour tromper les

simples ; les autres comme des imbéciles qui ajoutaient foi au premier imposteur, et qui prenaient des romans pour des livres historiques.

Outre ces évangiles apocryphes, supposés innocemment par les premiers fidèles, il y a une autre espèce de *faux évangiles*. Ce sont ceux que les hérétiques ont supposés malicieusement ou altérés, pour autoriser leurs erreurs. On sait qu'ils ont poussé l'audace jusqu'à défigurer les nôtres en y retranchant ce qui les condamnait, ou en y insérant des expressions plus propres à insinuer leur doctrine. Mais on soutient encore que ces *faux évangiles* n'étaient point des romans ni des histoires entièrement fabuleuses. Tous renfermaient ou supposaient les faits principaux qui prouvent la vérité du christianisme, la naissance de Jésus-Christ, sa prédication, ses miracles, sa mort, sa résurrection. Les hérétiques les plus hardis n'ont jamais osé nier absolument ces faits fondamentaux, ni les démentir par leurs histoires. En voici les preuves ; on supplie le lecteur de les peser attentivement.

1° Nous en voyons un exemple dans Marcion. Cet hérétique, l'un des plus hardis qu'il y ait eu, avait accommodé à ses erreurs l'Évangile de saint Luc. Malgré les changements qu'il y avait faits, Tertullien entreprend de montrer que cet Évangile, ainsi défiguré, était encore assez conforme au nôtre, *quod nostro consonat*, pour réfuter toute la doctrine de Marcion : c'est ce qui fait le sujet du quatrième livre de Tertullien contre cet hérétique. On peut se convaincre, par la lecture de ce livre, que Marcion n'avait retranché de saint Luc que les deux premiers chapitres où il est parlé de la naissance du Sauveur ; qu'à commencer depuis le troisième jusqu'au dernier, il n'avait ôté ou changé que quelques paroles. Saint Epiphane rapporte de même en détail tous les changements que Marcion avait faits ; et saint Irénée atteste encore cette conformité de l'Évangile de Marcion avec celui de saint Luc. C'est pourquoi Tertullien finit son livre en insultant aux vains efforts de son adversaire : *Tu me fais pitié, Marcion, lui dit-il, tu as travaillé en vain ; je retrouve mon Jésus même dans ton Évangile : Christus enim Jesus in Évangile tuo meus est.*

2° Ces anciens hérétiques, outre leurs *faux évangiles*, admettaient encore les nôtres ; ce fait essentiel sera prouvé dans le § suivant. Il faut donc ou supposer qu'ils admettaient en même temps des évangiles contradictoires qui affirmaient et niaient les mêmes faits, qui se détruisaient les uns les autres, ou reconnaître que leurs évangiles n'étaient pas entièrement différents des nôtres, tant sur les faits que sur la doctrine.

Cependant, malgré cette conformité toujours subsistante entre les évangiles des hérétiques et les nôtres, du moins quant aux faits principaux, les catholiques n'ont jamais voulu reconnaître pour légitimes ces *faux évangiles*, ils ont constamment reproché la fourberie à ceux qui les avaient com-

posés. Il en résulte donc, contre M. Fréret, qu'il était très-difficile, qu'il était même impossible de tromper entièrement les premiers chrétiens, et de leur donner des romans pour des livres historiques.

§ 6. — Voici ce qu'il oppose à nos apologistes : *Exaninons, dit-il, les preuves de la prétendue impossibilité de la supposition de nos Évangiles. Tous les partis et toutes les sectes, selon Ditton, ont appelé nos livres sacrés dans leurs disputes, et les ont reconnus pour règle de foi ; ils n'ont jamais été accusés de supposition ni de falsification. Si cela est vrai des derniers siècles, répond M. Fréret, cela n'est nullement exact des premiers qui méritent une toute autre considération. Les chrétiens dont la doctrine contredisait ouvertement nos Évangiles, appelaient-ils à ces Évangiles dans leurs disputes ? et ces contradictions ne doivent-elles pas être regardées comme une accusation de faux contre les livres sacrés qui nous restent ? On ne saurait trop le répéter, l'histoire des faux évangiles démontre l'illusion et les sophismes de la prétendue impossibilité de la supposition des nôtres.*

Disons mieux, on ne saurait trop le répéter, l'histoire des faux évangiles démontre la vérité et l'authenticité des nôtres : nous le prouverons solidement, après avoir fait voir à M. Fréret que Ditton ne suppose rien que de vrai, et que son argument est sans réplique.

Il est vrai, et on ne peut le nier sans démentir tous les écrivains ecclésiastiques, que toutes les sectes et tous les partis ont appelé nos livres saints dans leurs disputes, que les hérétiques des premiers siècles, les gnostiques, Cérinthe, les ébionites, Marcion, les valentiniens, ces mêmes hérétiques dont la doctrine contredisait ouvertement nos Évangiles, les ont cependant cités ; qu'ils ont fait leurs efforts pour en accommoder le texte à leurs opinions par des interprétations forcées, ou par des changements dans les expressions ; qu'ils en ont emprunté l'autorité pour combattre les catholiques, et qu'ils n'ont jamais accusé nos Évangiles d'avoir été supposés. C'est ce que saint Irénée, Origène, Tertullien, saint Epiphane, attestent et supposent dans tous leurs ouvrages. Il est étonnant que M. Fréret, qui y a cherché avec tant de soin ce qui pouvait favoriser ses opinions, n'y ait pas aperçu ce fait important.

Telle est, dit saint Irénée, la certitude de nos Évangiles, que les hérétiques mêmes leur rendent témoignage et en empruntent l'autorité pour confirmer leur doctrine. Les ébionites, qui se servent du seul Évangile selon saint Matthieu, peuvent être convaincus par ce même Évangile, qu'ils ont des sentiments erronés sur Notre-Seigneur. Marcion qui retranche plusieurs choses de l'Évangile selon saint Luc, peut être convaincu de blasphémer contre Dieu, par les endroits mêmes qu'il a conservés. Ceux qui distinguent Jésus d'avec le Christ, et qui disent que Jésus a souffert, tandis que le Christ est demeuré impassible,

pourraient se corriger, s'ils lisaient avec amour de la vérité l'Évangile de saint Marc qu'ils admettent. Les disciples de Valentin qui reçoivent l'Évangile de saint Jean tout entier, plénissime utentes, sont faciles à convaincre qu'ils ne disent que des faussetés... Or, puisque ceux qui nous contredisent rendent témoignage aux Évangiles et s'en servent, la preuve que nous en tirons contre eux, est certaine et incontestable (Saint Irén. liv. III, 11, n. 7).

Cérinthe et Carpocrate admettaient l'Évangile de saint Matthieu tout entier, selon saint Epiphane (*Hær. XXVIII, 5; hær. XXX, 14*) : les ébionites n'en retranchaient que les deux premiers chapitres, à ce que dit saint Irénée (*S. Irén. l. I, 6, n. 2*). Les sévérius, suivant le témoignage du même saint, rapporté par Eusèbe, admettaient la loi, les prophètes et les *évangélistes*, mais ils les interprétaient à leur manière (*Euseb. hist. eccl. liv. IV, c. 29*). Valentin recevait nos quatre Évangiles; dans la suite ses disciples en composèrent un nouveau (*Tertull. de Præscr., 38 et 49*). Théodote et les aloges ne rejetaient que l'Évangile de saint Jean (*Saint Irén. l. III, 11, n. 8*). Marcion, en rejetant les Évangiles de saint Matthieu, de saint Marc et de saint Jean, ne niait point qu'ils ne fussent véritablement de ces trois auteurs; il en reconnaissait donc l'authenticité : mais il prétendait que ces trois Évangiles ne méritaient aucune croyance, *parce que, disait-il, saint Paul, dans l'Épître aux Galates, accuse les apôtres de ne pas se conduire selon la vérité de l'Évangile, et dit qu'il y a de faux apôtres qui corrompent l'Évangile de Jésus-Christ (Tertull., adv. Marc, liv. IV, c. 3)*. Ce raisonnement, tout ridicule qu'il est, suppose que nos Évangiles ont été véritablement écrits par les apôtres. Marcion ajoutait que l'Évangile de saint Luc, tel que nous l'avons, avait été falsifié; mais Tertullien fait voir que c'est l'Évangile de Marcion qui l'avait été, et non pas le nôtre, parce que le nôtre existait avant Marcion, et que Marcion lui-même le recevait tel qu'il est, avant que d'être hérétique (*Ibid. c. 4*).

Ditton n'a donc rien avancé que de certain, en soutenant que les anciens hérétiques ont reconnu nos Évangiles; et nous avons, pour prouver leur authenticité, le témoignage même de nos ennemis. M. Fréret, qui aime mieux s'en rapporter à ces anciens chrétiens qu'aux Pères de l'Église, pourra-t-il encore révoquer en doute l'authenticité des Évangiles? Son défenseur s'est contenté de témoigner de l'étonnement sur le fait que nous venons de prouver (*Lettre du recueil Philos. p. 180*); mais il n'a rien opposé à nos preuves.

Nous avons promis de montrer que l'histoire des faux évangiles était une preuve de la vérité des nôtres; voici comment : si les faits contenus dans nos Évangiles étaient faux, se serait-on avisé d'en faire un si grand nombre d'histoires, les unes plus, les autres moins exactes? Les catholiques et les hérétiques les plus anciens se seraient-ils

accordés à rapporter ou à supposer ces faits? Aucune de ces narrations aurait-elle pu trouver croyance dans un temps où il était aisé d'en vérifier la fausseté? Le témoignage des vrais et des faux évangiles, des catholiques et des hérétiques réunis sur ses faits, forme donc une preuve invincible de leur certitude. Or, ces faits une fois prouvés, la vérité du christianisme est démontrée.

Nous avons dit, en second lieu, que l'histoire des faux évangiles démontre l'authenticité des nôtres : 1° les auteurs mêmes de ces faux évangiles avoient cette authenticité ou la supposent, malgré l'intérêt qu'ils avoient de la nier, pour mieux établir leurs erreurs : on vient de le prouver; 2° la conformité des faux évangiles avec les nôtres en plusieurs points, n'a pu imposer aux catholiques; ils les ont rejetés dès qu'ils ont vu que l'on n'avait pas des attestations suffisantes de leur origine. Donc, au contraire, ils n'ont conservé les nôtres, que parce que les Églises fondées par les apôtres, ont attesté unanimement qu'elles les avoient reçus de leurs fondateurs. On ne pouvait donc apporter plus de précautions dans le discernement des Évangiles. L'histoire des faux évangiles prouve donc que les nôtres ne sont point supposés et qu'ils n'ont pas pu l'être.

§ 7. — Selon M. Fréret, les raisons qu'Abadie emploie pour prouver l'authenticité des livres du Nouveau Testament, prouvent également celle de livres apocryphes. 1° *Ceux qui supposent un livre humain, dit Abadie, ont ordinairement pour cela tout le temps qu'ils veulent; mais ici l'imagination humaine ne trouve point de temps pendant lequel elle puisse se figurer que le Nouveau Testament a été supposé. Si nous montons de siècle en siècle, nous trouvons que les chrétiens ont toujours eu cette écriture devant les yeux, et nous la voyons citée dans les plus anciens Pères qui la regardent comme divine.*

Ce raisonnement, dit M. Fréret, renferme une fausseté manifeste, et est contredit par une vérité de fait qui ne peut être contestée par aucun habile homme. La fausseté est que les premiers Pères aient connu et cité nos Évangiles. La vérité de fait est que dans le premier siècle on supposa quantité de faux ouvrages qui furent reçus longtemps comme véritables, et cités avec honneur par les Pères apostoliques. Dès qu'il est constant qu'il y a eu dès le premier siècle de faux Évangiles supposés et reçus avec respect, il est donc possible que l'on suppose de pareils ouvrages.

Il y a de l'obstination à répéter sans cesse les mêmes suppositions et les mêmes sophismes; et il faut convenir que M. Fréret abuse étrangement de la crédulité ou de la patience de ses lecteurs. Ce n'est point une fausseté de dire que les premiers Pères ont connu et cité nos Évangiles, c'est au contraire une vérité démontrée. Il est vrai qu'on a supposé quantité de faux ouvrages dès le premier siècle; mais jamais les Pères apostoliques ne les ont cités avec honneur. L'Évangile des Égyptiens et celui des Hébreux

qu'ils ont cités, ne sont pas des ouvrages authentiques certainement écrits par les apôtres ; mais ils ne sont pas non plus de faux ouvrages ou des histoires fausses. Nous verrons ci-après qu'il est incertain si l'Évangile des Hébreux n'était pas l'original même de saint Matthieu. On ne les a crus authentiques pendant quelque temps, que parce qu'ils étaient conformes à ceux que nous avons. C'est un sophisme continué de M. Fréret, de confondre les Évangiles vrais avec les Évangiles authentiques, et les histoires dont on ne connaît pas les auteurs avec les histoires fausses ; tous ses raisonnements ne portent que sur un abus affecté des termes.

§ 8. — *Il n'est pas impossible, continue Abadie, de supposer des livres humains, parce qu'ordinairement personne n'y prend intérêt, ou n'y en prend qu'un fort médiocre ; mais il aurait été difficile de supposer des livres qui obligent les hommes à courir au martyre, tels que sont ceux qui composent le Nouveau Testament. Si un homme qui prête de l'argent cherche si bien ses sûretés, que doit faire une personne, ou plutôt que doivent faire une infinité de personnes qui renoncent à toutes choses pour l'Évangile ?*

Ce n'est guère connaître l'homme ni l'esprit du monde, répond M. Fréret, que de raisonner ainsi ; l'expérience nous apprend que les hommes agissent avec beaucoup plus de prudence dans les affaires temporelles, que dans les spirituelles. Ils se déterminent ordinairement dans les premières, après avoir examiné par eux-mêmes ; au lieu que dans les autres ils sont menés par la prévention ou par la séduction.

Il y a, continue-t-il, une réponse bien simple à cette déclamation. Les faux évangiles qui furent reçus dans le premier siècle, n'étaient composés que dans le dessein de faire triompher la religion de Jésus-Christ, d'engager les hommes à lui tout sacrifier. Nous voyons tous les jours que ceux qui sont prévenus, reçoivent ordinairement tout ce qu'ils s'imaginent être favorable à la cause qu'ils ont épousée. C'est pourquoi les premiers chrétiens se laissaient tromper toutes les fois que quelques fourbes voulaient prendre la peine de les séduire.

Quoi ! les premiers chrétiens ont été des imbéciles, qui ont cru tout ce qu'on leur racontait de Jésus-Christ sans examen ; ils ont donné leur vie et répandu leur sang pour attester la vérité d'une histoire que quelques fourbes avaient composée pour les séduire, sans s'informer si c'était un roman ou une histoire véritable ; ils se sont laissé conduire aux plus affreux supplices par prévention et par séduction, tandis qu'il ne fallait qu'un examen aisé pour se détromper. A qui est-ce que l'on espère de persuader ces paradoxes ? *Ce n'est guère connaître l'homme ni l'esprit du monde, que de raisonner ainsi. Dans les affaires temporelles, les hommes se déterminent ordinairement après avoir examiné par eux-mêmes ; c'est la remarque de M. Fréret. Y avait-il pour les païens une affaire plus temporelle et plus capable de réveiller leur*

attention, que le danger éminent de perdre les biens, l'honneur, la vie, en embrassant le christianisme ? Y eut-il jamais circonstance où l'on fut plus tenté d'examiner avant de croire ?

Il est faux que les premiers chrétiens, prévenus en faveur de leur religion, reçussent tout ce qui leur paraissait y être favorable. Nous avons vu ci-devant que saint Ignace reprochait aux fidèles de son temps le défaut contraire, la défiance excessive sur les monuments de leur foi. Un grand nombre des premiers chrétiens n'admettaient point plusieurs écrits, que nous reconnaissons aujourd'hui être des apôtres, parce qu'ils n'avaient pas encore ouï le témoignage des Eglises qui avaient une connaissance certaine de l'origine de ces écrits, et qui pouvaient en déposer. Ces mêmes chrétiens ont négligé tous les évangiles apocryphes, dès qu'ils ont vu que l'on ne pouvait pas constater leur authenticité, et s'en sont tenus aux quatre que nous avons, auxquels les Eglises rendaient témoignage. Ces premiers chrétiens n'ont jamais voulu admettre les faux Évangiles supposés par les hérétiques, et leur ont constamment reproché leur mauvaise foi. Les premiers chrétiens n'étaient donc pas des gens faciles à tromper ; et les fourbes qui ont voulu le faire, n'y ont pas réussi.

Quand les premiers chrétiens auraient été aussi crédules qu'on nous les représente, pouvaient-ils inspirer aux païens la même crédulité ? Pour les convertir, il fallait leur prouver la vérité de ces histoires, que l'on veut faire passer aujourd'hui pour des romans ; et comment les leur eût-on fait croire, si elles eussent été fausses, dans un temps où l'on était à portée de vérifier les faits, et où l'on pouvait trouver mille témoins pour déposer le contraire, s'ils eussent été faussement allégués ?

§ 9. — *Il s'est trouvé des gens, ajoute Abadie, qui ont supposé des livres humains ; mais on n'en a point vu qui aient voulu mourir pour défendre la gloire de leurs fictions. Or ici on ne peut soupçonner d'avoir supposé l'Écriture du Nouveau Testament, que des gens qui sont morts pour défendre la religion chrétienne, et par conséquent pour confirmer la vérité des faits de l'Écriture, et qui fondent le christianisme.*

Écoutez la réplique de M. Fréret : *Il semble, à entendre Abadie, que tous les premiers chrétiens sont morts pour défendre la religion chrétienne. Je lui accorde que le plus grand nombre était disposé à mourir pour Jésus-Christ ; et je lui demande qui sont ceux qui, dans le premier siècle, ont supposé de faux livres en faveur du christianisme ? On ne contestera pas apparemment que ce sont les chrétiens. Si tous ceux qui professaient la religion de Jésus-Christ étaient dans la résolution de mourir pour leur foi, il faut donc avouer qu'il y a eu des faussaires disposés à mourir pour défendre la gloire de leurs fictions, et qui n'étaient pas retenus par la morale de leur secte, lorsqu'il s'agissait de faire valoir leur cause. Ils croyaient pour lors pouvoir*

employer le mensonge. Et c'est ce qui démontre, contre Grotius et contre Abadie, qu'il se pouvait faire que, parmi les premiers prédicateurs du christianisme, il y en ait eu qui aient voulu imposer à leur secte.

C'est toujours le même sophisme répété par M. Fréret. Il confond la supposition des faits avec la supposition de quelques-uns des livres qui les rapportent. Si les faits étaient supposés et faux, les livres qui les rapportent seraient des romans ou des fictions, et leurs auteurs seraient des menteurs et des faussaires. Si les faits sont vrais, les livres qui les rapportent peuvent être plus ou moins exacts, plus ou moins authentiques; mais quels qu'en soient les auteurs, on ne peut les accuser de mensonge ni d'imposture.

Nous avouons que ce sont les premiers chrétiens qui ont écrit certaines histoires qui ont été appelées dans la suite, les faux évangiles, ou plutôt les évangiles apocryphes; mais ces histoires n'étaient point des fictions (Nous parlons uniquement des évangiles, qui ont eu d'abord quelque autorité, tels que celui des Hébreux et celui des Egyptiens, et non pas des autres). Elles contenaient les faits que ces premiers fidèles avaient appris, ou des apôtres ou de leurs disciples, ou du commun des chrétiens. Ces écrivains n'étaient pas des faussaires, puisqu'ils rapportaient les événements qu'ils avaient ouï raconter, quoiqu'ils ajoutassent quelquefois des circonstances douteuses. Ils étaient si peu disposés à imposer à leur secte, qu'ils étaient prêts de mourir plutôt que d'imposer même aux païens, en dissimulant leur croyance.

Nous avouons encore que les premiers hérétiques ont composé de faux évangiles, des évangiles pleins d'une fausse doctrine, pour imposer à leur secte. Mais ces faussaires n'étaient ni des chrétiens ni des disciples de Jésus-Christ, ils ne prenaient pour maîtres ni Jésus-Christ ni ses apôtres. D'ailleurs ces faussaires n'ont jamais été disposés à mourir pour défendre la gloire de leurs fictions. Ils ont même fait tous leurs efforts pour empêcher les chrétiens de courir si aisément au martyre, témoin le livre de Tertullien contre eux, intitulé *Scorpiace*, où il s'attache à prémonir les fidèles contre les artifices de ces imposteurs (Voyez encore le sentiment d'Hébractéon, ci-après, c. III, § 7).

Outre les évangiles apocryphes, on a supposé aussi de fausses lettres des apôtres, de fausses prophéties, de fausses révélations, nous le verrons dans le chapitre suivant. Mais il est incertain si ces suppositions ont été faites dans le premier siècle ou dans les siècles suivants par les catholiques ou par les hérétiques: il est beaucoup plus probable que ces derniers en sont les auteurs, parce qu'ils y étaient seuls intéressés, pour autoriser quelque dogme en particulier et les catholiques leur ont fait ce reproche dès les premiers temps de l'Eglise.

Quand même on pourrait prouver que ce sont les premiers fidèles qui ont supposé tous les faux livres, il ne serait pas vrai de dire qu'il y a eu des faussaires disposés à mourir

pour défendre la gloire de leurs fictions. Les premiers chrétiens ne mouraient point pour attester l'authenticité des Evangiles ou des lettres des apôtres, mais pour attester la vérité des faits principaux qui y sont rapportés et qui sont les fondements du christianisme. Ces faits ne sont point et ne peuvent être des fictions; ce sont des Evénements dont tout l'univers dépose; amis et ennemis, catholiques et hérétiques, Juifs et païens, en reconnaissent la réalité.

La réplique de M. Fréret n'est donc qu'un sophisme et une pure équivoque.

A la manière dont il réfute Abadie, il semble que cet apologiste n'ait point donné d'autre preuve de l'authenticité de nos évangiles; mais M. Fréret supprime la principale, et cela ne marque pas assez de bonne foi. Abadie montre que, quand on aurait pu supposer de même les Epîtres de saint Paul: il les avait adressées à des Eglises particulières qui en étaient dépositaires, qui les lisaient habituellement dans leurs assemblées. Ces lettres font une allusion continuelle à nos Evangiles, à la doctrine qui y est enseignée, aux faits qui y sont rapportés; pour soutenir que nos Evangiles sont supposés, il faut prétendre la même chose de tous les livres du Nouveau Testament (*Abadie, tome II, sect. 1, c. 1*). M. Fréret passe cette preuve sous silence; il n'avait donc rien à y opposer; on doit la regarder comme démonstrative.

§ 10. — « L'abbé Houteville, dit-il, n'est pas plus solide; et ce n'est pas sans raison que son critique lui reproche d'avoir mal prouvé l'authenticité des Evangiles. La grande raison de cet apologiste, c'est qu'il ne vient pas à l'esprit humain, s'il n'est dans un délire qui le trouble, d'arranger des visions et de dire à ceux qui les écoutent: Voilà ce que vous avez vu, ce qui s'est fait dans l'enceinte de vos murailles, et c'est ce que vous ne sauriez contredire.

« Ce raisonnement, répond M. Fréret, qui prouverait plus pour la sincérité des premiers témoins de la vie de Jésus-Christ, que pour l'authenticité des livres du Nouveau Testament, ne conclut rien ni pour l'un ni pour l'autre; et on ne peut l'employer sans ignorer totalement l'histoire des impostures. Les faux évangiles presque aussi anciens que Jésus-Christ et qui ont séduit plusieurs de leurs lecteurs, prouvent qu'il n'est pas impossible de tromper les contemporains mêmes sur des faits qui semblent devoir avoir été publics. »

M. Fréret insiste toujours sur la même supposition dont nous avons démontré la fausseté. Les Evangiles qui ont trouvé croyance dès les premiers siècles, n'ont jamais rapporté aucun fait public dont on ait pu démontrer la fausseté. Celui des Egyptiens et celui des Hébreux qui seuls ont été cités, aussi bien que les nôtres, par les Pères apostoliques, n'ont jamais été convaincus de mensonge non plus que les nôtres. Les faux évangiles des hérétiques ont été convaincus d'imposture, dès qu'ils se sont écartés des nôtres. Les autres évangiles apocryphes qui

nous restent et qui ajoutent aux faits publics de la vie de Jésus-Christ, d'autres faits obscurs et imaginaires, ou n'ont pas été connus, ou n'ont trouvé aucune croyance dans le premier siècle, puisque Eusèbe nous assure qu'ils n'ont jamais été cités par les anciens. Il est donc absolument faux que les contemporains aient pu être trompés sur des faits qui semblent devoir avoir été publics.

Autre chose est de supposer des livres, autre chose de supposer des faits publics; un critique aussi éclairé que M. Fréret ne devait pas confondre ces deux espèces de suppositions. La première est aisée, l'on y peut être trompé; la seconde est impossible. On a pu facilement supposer un faux testament politique au cardinal de Richelieu; mais aurait-on pu forger de même les principaux événements qui se sont passés sous son ministère et dont nous avons les monuments devant les yeux? Sous le règne de Louis XIV, on a supposé de faux mémoires sous le nom de quelques personnages distingués de la cour; outre les faits notoires et indubitables qui y sont rapportés, ils renferment une infinité de petites anecdotes, les unes douteuses, les autres fausses, qui servent à les décréditer dans l'esprit des personnes instruites. Le public a pu être séduit par le nom supposé des auteurs; la croyance qu'il ne pouvait pas refuser aux faits notoires et certains, a pu lui faire croire pendant un temps les anecdotes, qu'il n'était pas aisé de vérifier. Mais si dans ces mémoires on s'était avisé de contredire des faits publics, constants, avérés; si l'on y avait publié que sous Louis XIV, il avait paru à Paris un prophète qui avait fait des miracles sur les places publiques, à la porte des églises, devant tout le monde, qui avait été mis à mort par les magistrats, et qui était ressuscité trois jours après: le roman qui aurait débité cette fable, aurait-il imposé à personne?

Supposons que, dans quelques siècles d'ici, un critique veuille se servir de ces mémoires et des fausses anecdotes qu'ils contiennent pour attaquer l'authenticité de notre histoire et la vérité des faits qui y seront consignés: cet argument sera-t-il solide? fera-t-il impression sur la postérité? Il n'y a pas un seul des raisonnements de M. Fréret dont ce critique ne puisse faire usage contre notre histoire; c'est ce qui démontre le faible et la fausseté de ses objections.

M. Houteville avait insisté: « Si l'on dit que cette hardiesse (de supposer des faits publics) n'est pas sans exemple, que l'on en cite un, aussitôt je me rends. » Il y a apparence, réplique M. Fréret, qu'il aurait tenu un autre langage, s'il eût écrit depuis les vampires et les merveilles attribuées à M. Pâris.

Les merveilles attribuées faussement à M. Pâris ne prouvent rien contre la réalité des faits évangéliques. Nous le montrerons, chap. 6, § 3.

L'histoire des vampires prouve encore moins. Elle atteste qu'il a régné en Hongrie, pendant quelque temps, une maladie de cerveau, dont plusieurs personnes ont été atta-

quées; que les malades croyaient voir des esprits ou des revenants qui leur suçaient le sang, que l'effet de ce délire était de les consumer peu à peu jusqu'à ce qu'ils en mourussent et qu'effectivement plusieurs en sont morts. A-t-on démontré la fausseté de ce fait? Une autre question était de savoir s'il y avait du surnaturel dans cette maladie; et le seul examen des faits a suffi pour convaincre qu'il n'y en avait point. Peut-on faire voir la même chose à l'égard des miracles de Jésus-Christ?

Ces exemples mêmes servent à en confirmer la réalité. Ils démontrent que les hommes peuvent être abusés pendant quelque temps, par des faits singuliers ou par des relations ornées d'un faux merveilleux, mais que bientôt la vérité se fait jour et triomphe de l'illusion. Les miracles de Jésus-Christ sont crus depuis dix-sept cents ans; ils le seront donc jusqu'à la fin des siècles. S'ils n'eussent pas été réels, sensibles, incontestables, cette croyance n'aurait pas subsisté jusqu'à nous. Il y a longtemps que les philosophes auraient détrompé le genre humain; malgré leurs efforts ils n'y ont pas encore réussi; ils n'y réussiront jamais.

M. Houteville se prévaut encore de ce que les Juifs n'ont point réclamé contre les Évangiles. « Mais leur incrédulité, dit M. Fréret, n'est-elle pas une réclamation authentique? Par cette même raison, on ferait valoir les livres apocryphes. Il y a plus: l'auteur des Actes des apôtres nous apprend que l'on contredisait partout la nouvelle secte des chrétiens: *Nam de secta hac notum est nobis quia ubique ei contradicitur*; c'est-à-dire, que partout on s'instruait en faux contre les miracles sur lesquels se fondaient les défenseurs de cette religion nouvelle; et l'auteur ancien du dialogue avec Tryphon assure que les Juifs députèrent partout pour déclarer qu'il ne fallait ajouter aucune foi aux merveilles que les chrétiens attribuaient à Jésus-Christ. »

L'incrédulité des Juifs ne peut pas être regardée comme une réclamation authentique contre les miracles de Jésus-Christ, puisque plusieurs milliers de Juifs y ont cru. L'intérêt et les préjugés ont pu en retenir un plus grand nombre dans l'incrédulité; mais ceux qui se sont convertis, n'ont pu avoir d'autres raisons de le faire, que la vérité et l'évidence des faits. Nous aurons occasion de discuter ce point avec plus d'étendue (chap. III, § 4 ci-après).

Notre critique donne un sens forcé au texte des Actes des apôtres. On doit observer que ce sont les Juifs de Rome qui tinrent ce discours à saint Paul, et non ceux de Jérusalem, où les faits s'étaient passés. Les premiers, loin d'avoir reçu de la Judée des informations contre les miracles de Jésus-Christ, témoignent à l'Apôtre qu'ils souhaitent de savoir ce qu'il pense du christianisme, parce que nous savons, disent-ils, que cette secte éprouve des contradictions partout: *Rogamus autem a te audire quæ sentis; nam de secta hac notum est nobis quia ubique ei contradi-*

citur (Act. XVIII, 22). Il n'est point question là des miracles de Jésus-Christ. L'historien ajoute que plusieurs crurent à la prédication de l'Apôtre et que d'autres demeurèrent incrédules : *Quidam credebant his quæ dicebantur ; quidam vero non credebant*. Si l'intention des Juifs de Rome avait été de dire que leurs confrères de Jérusalem s'inscrivaient en faux contre les miracles de Jésus-Christ, auraient-ils été tentés de prêter l'oreille à la prédication de saint Paul ? Plusieurs se seraient-ils rendus à son témoignage, malgré la réclamation formelle des chefs de leur nation, témoins oculaires de la vérité ou de la fausseté des faits ?

Allons plus loin. Si à la première publication de l'Évangile les principaux Juifs s'étaient joints aux apôtres et avaient rendu témoignage avec eux aux miracles et à la résurrection de Jésus-Christ, que diraient aujourd'hui les incrédules ? Ils diraient qu'il y avait eu un complot formé entre Jésus-Christ et les chefs de la nation pour la faire révolter contre les Romains ; qu'on l'avait crucifié avec des précautions qui devaient l'empêcher d'en mourir, et seulement pour satisfaire le peuple mutiné et le gouverneur romain ; qu'il y avait eu collusion entre ces mêmes Juifs et les apôtres pour publier sa résurrection. Pour rendre la preuve complète et la mettre à couvert de soupçon, il a fallu que ces chefs s'opposassent avec fureur aux apôtres, sans oser faire aucune démarche juridique ni aucune information pour les convaincre de mensonge, et sans pouvoir empêcher qu'un grand nombre de Juifs de Jérusalem et des environs se joignît aux apôtres. Ainsi les efforts mêmes des chefs de la nation servent à mettre la preuve dans un degré d'évidence qui écarte tout soupçon de complot et de collusion.

Si les Juifs envoyèrent secrètement des émissaires de tous côtés pour prévenir les esprits contre la prédication des apôtres, cette conduite prouve également et leur peu de droiture et leur impuissance contre la vérité. C'étaient des témoins publics qu'il fallait opposer aux apôtres, et non pas des émissaires secrets. User de ce honteux moyen contre des gens qui prêchaient publiquement, n'était-ce pas avouer que l'on n'était pas en état de les convaincre de faux ?

Pour résumer ce premier chapitre de M. Fréret, il n'est appuyé que sur deux ou trois suppositions dont nous avons démontré la fausseté, sur un sophisme répété sans cesse. Les deux objections qu'il a faites contre la vérité et l'authenticité de nos Évangiles, servent à prouver l'une et l'autre d'une manière plus convaincante : en attaquant ces deux points avec toute la force dont il était capable, il nous a donné lieu de les porter au plus haut degré de l'évidence. Nous ne pouvons mieux finir cette discussion que par les réflexions d'un écrivain non moins prévenu que M. Fréret ; le témoignage de nos adversaires est toujours précieux pour nous. « Disons-nous que l'histoire de l'Évangile est inventée à plaisir ? Ce n'est point ainsi

que l'on invente, et les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ. Au fond, c'est reculer la difficulté sans la détruire ; il serait plus inconcevable que plusieurs hommes d'accord eussent fabriqué ce livre, qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet. Jamais des auteurs juifs n'eussent trouvé ce ton ni cette morale, et l'Évangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros. » *Emile*, tome III, p. 165.

CHAPITRE II.

Histoire des suppositions d'ouvrages faits dans les premiers siècles de l'Église.

§ PREMIER. — On ne voit pas trop quel avantage M. Fréret peut tirer de la longue histoire qu'il a faite de tous les ouvrages supposés dans les premiers temps du christianisme. Son dessein a été de mieux faire sentir la facilité qu'il y a de séduire les hommes en leur donnant des ouvrages supposés pour de véritables. On y trouvera, dit-il, des preuves éclatantes de la fourberie des auteurs et de la crédulité des peuples. Nous y verrons plutôt que cette crédulité n'est pas allée aussi loin que M. Fréret le suppose.

Car enfin qu'est-ce que prouve toute cette compilation dont Fabricius, Tillemont, Dupin, ont fourni les matériaux ? Elle prouve que l'on a examiné avec une attention scrupuleuse tous les titres des chrétiens, que la sagacité des critiques n'a rien omis pour en découvrir l'origine, que l'on a rejeté généralement toutes les pièces tant soit peu douteuses, que l'on a seulement retenu celles dont l'authenticité s'est trouvée bien avérée et hors de soupçon. Lorsque dans un procès les juges ont rejeté un grand nombre de titres faux pour n'en admettre que deux ou trois, la sévérité de l'examen peut-elle être un sujet de doute et de soupçon ? Elle doit produire tout le contraire selon les règles du sens commun.

La liste des ouvrages reconnus supposés, quelque longue qu'elle puisse être, loin de donner atteinte à nos Écritures, est au contraire la meilleure preuve de leur authenticité. Si leur origine eût été tant soit peu suspecte, un grand nombre de critiques qui ne manqueraient ni de lumières ni de zèle pour les anéantir, auraient eu grand soin de nous instruire sur ce point.

Il est à propos de remarquer que les ouvrages supposés n'ont jamais été universellement reconnus pour vrais. Si quelques auteurs y ont ajouté foi, d'autres plus éclairés et en plus grand nombre les ont toujours regardés comme suspects. On défie notre critique de citer une seule pièce fautive qui ait jamais eu une approbation générale. Il n'est donc pas vrai qu'il soit si facile de séduire les hommes et de leur donner des ouvrages supposés pour véritables.

Le défenseur de M. Fréret oppose à ce défi les fausses décrétales, les fausses légendes, les histoires de sorciers et celle de la papesse

Jeanne (*Lettre du Recueil philosophique, pag. 184*).

Rien de moins judicieux que cette objection : 1° Il est ici question des monuments des premiers siècles de l'Eglise, siècles éclairés et instruits, pendant lesquels les chrétiens étaient environnés d'ennemis attentifs et jaloux ; et on nous renvoie aux fausses décrétales qui n'ont commencé à paraître que dans des siècles d'ignorance, au huitième siècle pour le plus tôt. Il en est de même des fausses légendes, des histoires de sorciers et de celle de la papesse, qui sont encore venues plus tard. Notre censeur reconnaît lui-même que les fausses légendes n'ont passé pour *monnaie courante* que dans des temps d'ignorance.

2° Les fausses décrétales étaient conformes au droit abusif qui commençait à s'introduire dans tout l'Occident, et aux préjugés répandus alors presque partout ; on les attribuait à des auteurs morts depuis plusieurs siècles ; dès que les lettres ont commencé à renaitre, on en a découvert la supposition. L'histoire évangélique a paru peu d'années après les événements dans les lieux mêmes où ils s'étaient passés ou dans les environs, dans un temps où tous les préjugés étaient contre elle, où rien n'était plus facile que d'en dévoiler l'imposture si les faits n'étaient pas véritables, où plusieurs sectes rivales et divisées d'intérêts ne se pardonnaient rien. Le christianisme, fondé sur ces faits, s'est répandu, s'est établi, a prévalu sur les religions dominantes. Parmi ceux qui ont écrit contre lui dès les premiers siècles et qui l'ont fait avec toute l'aigreur possible, il ne s'est trouvé personne assez hardi pour soutenir que toute cette histoire était une fable, que les faits qu'elle raconte n'étaient point arrivés en Judée.

3° Le censeur soutient que l'on n'a point révoqué en doute l'histoire de la papesse, avant que les protestants n'en eussent fait voir la fausseté. C'est néanmoins un fait constant, que Blondel est le premier protestant qui ait écrit contre cette fable ; qu'avant lui *Ænéas Sylvius*, *Aventin*, *Onuphre Panvini* et d'autres catholiques l'avaient réfutée ; que malgré les preuves les plus complètes de sa fausseté, plusieurs protestants se sont obstinés à la soutenir véritable (*Bayle, Dictionnaire critique, art. Papesse Jeanne*).

La règle qui a servi à faire reconnaître l'authenticité de nos livres saints, était dictée par la raison. L'on n'a reçu pour tels que ceux qui ont été le plus universellement admis dans l'antiquité. *Eusèbe* faisant le catalogue des livres sacrés, met au premier rang les quatre *Evangelies*, les *Actes* des apôtres, les *Epîtres* de saint Paul, la première de saint Jean et la première de saint Pierre. Voilà, dit-il, ceux sur l'authenticité desquels il n'y a jamais eu aucun doute : *Hæc sunt de quibus nulla unquam prorsus extitit dubitatio* (*Hist. Eccl., lib. III, cap. XXV*). Il place ensuite ceux dont on a douté, et finit par ceux que l'on a toujours rejetés.

Nous n'entreprendrons pas de réhabiliter

les faux ouvrages que les païens et les hérétiques ont fabriqués pour décrier notre religion ou pour établir leurs erreurs ; nous laissons volontiers les faussaires chargés de la honte de leur mauvaise foi. Mais nous ne croyons pas devoir mépriser de même certaines pièces dont la vérité est encore contestée parmi les critiques : la hardiesse avec laquelle *M. Fréret* les condamne n'est pas un modèle à suivre. L'affectation de tout rejeter est un excès aussi blâmable que la facilité à tout recevoir.

§ 2. — *M. Fréret* parle d'abord des faux ouvrages que quelques imposteurs osèrent attribuer à Jésus-Christ. Il met au même rang la lettre du Sauveur au roi *Abgare* ; il la croit supposée, malgré le témoignage d'*Eusèbe*. « Peut-on croire, dit-il, qu'un monument si précieux pour les chrétiens ait échappé à la connaissance des Pères des trois premiers siècles de l'Eglise et ait été mis par le pape *Gélase* au rang des livres apocryphes ? »

Cette décision est sévère, mais est-elle assez réfléchie ? La lettre du roi *Abgare* à Jésus-Christ et la réponse du Sauveur, ont été regardées comme véritables non-seulement par les critiques médiocres, comme *M. Fréret* le suppose, mais par le plus grand nombre de critiques. *M. de Tillemont*, qui ne passera jamais pour un critique médiocre, a pleinement réfuté les raisons sur lesquelles *M. Dupin* et le père *Alexandre* avaient rejeté ces deux lettres. Tout ce que l'on oppose se réduit à une preuve négative tirée du silence des Pères des trois premiers siècles. C'est une faible difficulté. Les Pères n'avaient pas tout lu ; et quand ils auraient connu ces deux lettres, on ne voit pas à quel propos ils auraient dû les citer. Ce monument que l'on prétend si précieux pour les chrétiens, est dans le fond une pièce très-indifférente, dont la vérité ou la fausseté n'intéresse aucunement le christianisme ; et cette raison suffit pour détruire le soupçon qu'*Eusèbe* l'ait supposée. On n'est point faussaire précisément pour le plaisir de tromper.

Lorsque le pape *Gélase* a mis ces deux lettres au rang des livres apocryphes, il n'a pas décidé pour cela qu'elles étaient fausses, il a seulement déclaré que leur origine n'était pas assez certaine pour qu'on pût les ranger parmi les *Ecritures canoniques*. On sait d'ailleurs que plusieurs savants critiques révoquent en doute l'authenticité du décret de *Gélase* (*V. Pearson, Vindiciæ Ignat., c. IV*).

Les *Epîtres* de la Vierge dont *M. Fréret* fait ensuite la critique, sont, aussi bien que celle de Jésus-Christ, des pièces très-indifférentes au christianisme. Jamais personne ne s'est avisé d'appuyer aucun dogme de foi sur ces monuments apocryphes. Et c'est à quoi il faut bien faire attention pour ne pas se persuader mal à propos que notre religion soit intéressée aux suppositions que l'on a faites autrefois. Le sentiment singulier du jésuite *Inchofer*, qui a soutenu la vérité des lettres de la Vierge, n'a séduit personne et ne tire point à conséquence. La congrégation de l'*Indice* eut soin d'y pourvoir lorsque le livre

d'Inchofer parut ; elle fit corriger le titre, et ordonna à l'auteur de ne publier son sentiment que comme une conjecture.

§ 3. — Lorsque M. Fréret fait mention des faux Actes de la passion de Jésus-Christ, il rejette ce qui est rapporté par Tertullien : que Pilate envoya à l'empereur Tibère un procès-verbal de la vie et de la mort de Jésus-Christ qui fit une telle impression sur ce prince, qu'il écrivit au sénat pour le prier de décerner les honneurs divins à Jésus-Christ. Mais les magistrats n'eurent point pour Tibère la complaisance qu'il avait souhaitée, parce qu'ils trouvaient mauvais qu'on ne se fût pas d'abord adressé à eux.

Les Actes de la passion de Jésus-Christ publiés par les païens et les hérétiques et reconnus faux dès qu'ils ont paru, sont une nouvelle preuve contre M. Fréret, qu'il n'a pas été aussi facile qu'il le prétend d'en imposer à la postérité.

Pour ceux dont parle Tertullien et que notre critique a crus supposés par les catholiques, il est bon d'y penser mûrement. Le sentiment de Vandale adopté par M. Fréret, n'est point une décision sans appel, et ses preuves ne sont rien moins que solides. La première, c'est parce que le sénat étant alors servilement attaché à Tibère, il n'est pas à présumer qu'il eût voulu contredire cet empereur en refusant de mettre Jésus-Christ au nombre des dieux, si Tibère l'eût proposé. Cette raison serait de quelque poids si Tertullien prétendait que Tibère ait voulu se servir de son autorité pour faire adorer Jésus-Christ ; on conclurait avec justice que le sénat n'eût osé lui désobéir. Mais il raconte seulement que Tibère le proposa au sénat, en appuyant cette proposition de son suffrage : *Tiberius detulit ad Senatum cum prerogativa suffragii sui* (Apol., c. V). Il était naturel que le sénat eût de la répugnance à mettre au nombre des dieux un juif puni du dernier supplice ; car c'est ainsi qu'il dut envisager d'abord la personne de Jésus-Christ. Tibère ne jugea pas à propos d'insister davantage, et laissa au sénat la liberté de faire ce qu'il voudrait. On peut même regarder le refus du sénat comme une flatterie ; parce que Tibère ayant refusé le titre et le rang de Dieu, les sénateurs crurent lui faire plus d'honneur en ne voulant élever personne au-dessus de lui.

La seconde raison, c'est, dit M. Fréret, que Tertullien suppose qu'il y eut alors une persécution ; ce qui ne s'accorde point avec l'histoire. On attribue mal à propos cette prétention à Tertullien. Il dit seulement que Tibère défendit d'accuser les chrétiens : *Cæsar in sententia mansit, comminatus periculum accusatoribus christianorum*. Cela signifie seulement que l'on commençait à vouloir les inquiéter, quoiqu'il n'y eût point encore de persécution déclarée contre eux. Déjà on les haïssait assez, pour qu'on ne fût pas disposé à révéler leur chef comme un Dieu.

« Cette pièce si favorable, ajoute M. Fréret, a été inconnue aux premiers apologistes

chrétiens, qui n'en ont pas parlé. » Qu'en peut-on savoir, puisque plusieurs de ces anciennes apologies sont perdues, et que l'on ignore ce qu'elles contenaient ? Quand cela serait, tout ce qu'on en pourrait conclure, c'est que Tertullien était mieux instruit que ceux qui avaient écrit avant lui, et qu'il avait découvert, dans les archives du sénat, qu'il cite, une pièce que les païens avaient intérêt de cacher. Peut-on se persuader que Tertullien ait eu le front d'insister sur un fait contraire à la vérité, dans un écrit adressé aux sénateurs mêmes ? Était-ce là l'occasion d'employer une supercherie dont la honte ne pouvait manquer de retomber sur lui et sur tous les chrétiens ?

Le Fèvre, qui s'est inscrit en faux contre le récit de Tertullien, et que Vandale a suivi, prétend qu'il n'y a guère d'apparence que Tibère, qui n'eut jamais que de l'indifférence et du mépris pour la religion, se soit embarrassé de faire mettre Jésus-Christ au nombre des Dieux. Telle est la méthode de ces critiques dont on nous vante la sagacité. Ils rejettent un fait positif et bien appuyé, dès qu'ils n'y voient pas d'apparence. Pour que Tibère ait formé ce dessein, il n'est pas nécessaire qu'il ait eu de la religion, mais qu'il ait voulu pour ce moment-là feindre d'en avoir. On doit être d'autant moins surpris de cette résolution de Tibère, qu'environ deux cents ans après, Alexandre Sévère voulut faire la même chose (*Lamprid, in Vita Alex. Severi*).

« Eusèbe, dit M. Fréret, n'a fait que copier Tertullien, il n'ajoute point de nouvelle autorité à ce récit. » Mais il y ajoute une observation importante, savoir : que les gouverneurs de province avaient coutume d'informer l'empereur de ce qui arrivait de remarquable dans leur gouvernement ; il était donc naturel que Pilate écrivit à Tibère la mort et les miracles de Jésus-Christ. On prie de nouveau le lecteur de se souvenir que la lettre de Jésus-Christ au roi Abgare, ni les Actes cités par Tertullien, n'intéressent en rien la vérité de notre religion ; jamais nos apologistes ne les ont apportés en preuve. Si nous nous récriions contre le jugement qu'en a porté M. Fréret, c'est uniquement pour montrer que sa critique est souvent plus hardie que judicieuse, et qu'il aurait dû avoir plus d'égards pour deux auteurs aussi anciens et aussi respectables qu'Eusèbe et Tertullien.

§ 4. — M. Fréret insiste beaucoup sur les faux évangiles. « C'est, dit-il, au sujet de la vie de Jésus-Christ que les faussaires ont le plus exercé leurs talents. A peine était-il crucifié, que les chrétiens inondèrent le public d'histoires, dans lesquelles ils n'avaient d'autre but que d'inspirer de l'admiration pour leur législateur, et d'autoriser leurs sentiments particuliers, sans se mettre en peine de consulter même la vraisemblance. Saint Luc nous apprend que plusieurs auteurs assez peu instruits avaient entrepris de faire la Vie de Jésus-Christ ; et il nous fait assez entendre qu'il n'était pas content des

écrits qui avaient paru jusqu'alors sur ce sujet, quoique cependant on convienne que son Evangile n'a été publié qu'après ceux de saint Matthieu et de saint Marc. »

Ce que nous avons dit dans le chapitre précédent, sur l'empressement que les chrétiens devaient naturellement avoir d'écrire ce qu'ils avaient ouï dire des actions et de la doctrine de Jésus-Christ, suffit pour nous convaincre que leur but n'était point d'inspirer de l'admiration pour leur législateur, et d'autoriser leurs sentiments particuliers, mais de conserver le souvenir de ce qu'ils avaient appris. Les histoires qu'ils écrivaient, n'étaient point des fables sans vraisemblance; elles étaient conformes, du moins, quant aux faits principaux, à ce que les apôtres avaient prêché : nous le ferons voir dans un moment. Si les hérétiques ont fait de faux évangiles pour autoriser leurs sentiments particuliers, les catholiques ne sont pas responsables de cette mauvaise foi.

Au premier coup d'œil que l'on jette sur nos vrais Evangiles, on aperçoit aisément que le but de leurs auteurs n'a point été d'inspirer de l'admiration pour leur législateur. Ils parlent froidement de Jésus-Christ, de sa doctrine, de ses miracles : point de réflexions pour en relever l'éclat, point d'éloges, aucun trait de satire contre ses ennemis, aucun retour de complaisance sur eux-mêmes. Ils négligent les précautions que prennent les historiens, quand ils veulent rapporter des choses extraordinaires. Ce n'est point là le ton de gens qui cherchent à imposer.

Il est faux que saint Luc nous insinue que ceux qui avaient écrit avant lui l'histoire de Jésus-Christ, fussent des auteurs assez peu instruits. Voici ses paroles : « Comme plusieurs ont entrepris d'écrire l'histoire de ce qui s'est passé parmi nous, suivant le rapport qu'en ont fait les témoins oculaires, j'ai cru, mon cher Théophile, qu'il était à propos de vous en écrire une, étant bien informé de tout, afin que vous y voyez en détail la vérité de ce qu'on vous a enseigné (Luc, I, 1). »

Il n'y a pas là un seul mot qui puisse faire soupçonner que saint Luc n'était pas content des histoires qui avaient été faites avant la sienne; au contraire, il suppose que ceux qui avaient déjà écrit, l'avaient fait conformément au récit des témoins oculaires : *Sicut tradiderunt nobis qui ab initio ipsi viderunt*. Or, des histoires conformes à ce récit devaient nécessairement être véritables.

Par là tombe la réflexion maligne de M. Fréret : que l'Evangile de saint Luc n'a été publié qu'après ceux de saint Matthieu et de saint Marc; que par conséquent saint Luc n'était content ni de l'un ni de l'autre. Ce mécontentement prétendu est une imagination. Si saint Luc a trouvé ces deux Evangiles peu conformes à la vérité, il a dû les contredire et les réfuter par le sien, et c'est ce qu'il n'a pas fait. S'ils lui ont seulement paru trop succincts, et qu'il en ait voulu faire un plus ample, cela ne fait rien

à la vérité ni à l'authenticité des deux premiers.

« Mais saint Ambroise, Bède, Théophylacte, et presque tous les interprètes de saint Luc assurent que cet évangéliste n'a entrepris son ouvrage que pour arrêter le progrès des faux évangiles. » A la vérité, plusieurs l'ont pensé, et ils ont pu le conjecturer ainsi; mais il nous est très-permis d'en juger autrement, puisque notre opinion est fondée sur le texte même de saint Luc. Maldonat, sur cet endroit, reconnaît que le sentiment de ces auteurs n'est fondé sur aucune raison convaincante; et il le réfute expressément.

Notre critique nous fournit ici des preuves de ce que nous avons soutenu dans le chapitre précédent : que les évangiles apocryphes, cités par les Pères apostoliques, n'étaient point des romans, mais des histoires assez conformes à nos Evangiles. L'évangile des nazaréens ou des Hébreux était tellement ressemblant à celui de saint Matthieu, que saint Epiphane a cru que c'était le même; et il n'est pas le seul de ce sentiment, dont on peut voir les preuves dans M. Simon (*Hist. critique du Nouveau Testament, chap. 8*), M. Fréret soutient hardiment que saint Epiphane s'est trompé; mais c'est lui-même qui se trompe. Si saint Jérôme a cité quelque chose de l'évangile des nazaréens qui ne se trouve point aujourd'hui dans saint Matthieu, on en doit seulement conclure que les nazaréens avaient fait quelque addition à cet évangile, et non pas qu'il était tout différent de saint Matthieu.

Il est à propos de remarquer que cet évangile est le même que celui des douze apôtres (*Saint Epiphane, Hérésies, num. 13*), et que celui des ébionites est encore le même que celui de saint Matthieu, auquel ces hérétiques avaient fait quelques changements, qu'ainsi la plupart des évangiles apocryphes ont eu différents noms; et que M. Fréret les multiplie sans nécessité. Les critiques ont observé que dans les premiers siècles le nom d'Evangile était donné à tous les écrits des apôtres (*Notes de Couteiller sur la première lettre de saint Clément, n. 47*).

On ne sera pas étonné de ce que l'évangile des nazaréens et celui des Egyptiens sont ceux de tous les évangiles apocryphes qui ont eu le plus de succès après les canoniques (ces paroles de M. Fréret sont remarquables) : c'est évidemment parce qu'ils y étaient les plus conformes, et c'est ce qui sert infiniment à relever l'autorité de nos Evangiles.

Nous abandonnons volontiers à la censure et au mépris des critiques, les faux évangiles composés par les hérétiques pour autoriser leurs erreurs; mais nous soutenons que ces fausses pièces sont postérieures à nos vrais Evangiles, puisque les hérétiques qui les ont supposées n'ont commencé à dogmatiser ouvertement qu'après la mort des apôtres, comme nous l'avons prouvé. Nous soutenons encore que les auteurs de ces faux

évangiles n'ont jamais osé contredire les principaux faits rapportés dans les nôtres, que ces histoires apocryphes n'ont jamais eu cours que parmi un petit nombre de sectaires, et que jamais les catholiques ne les ont admises; qu'ainsi nos quatre Évangiles sont incontestablement, et les plus anciens, et les seuls universellement reconnus par les premiers auteurs ecclésiastiques.

A Dieu ne plaise que nous voulions tirer aucun avantage des faux évangiles conservés jusqu'à nous, et qui ont été recueillis par Fabricius; mais comme M. Fréret a voulu s'en servir pour attaquer la vérité et l'authenticité des nôtres, il est bon de montrer que sur les principaux faits qui prouvent la vérité de notre religion, ces faux évangiles sont d'accord avec les vrais et en sont une copie imparfaite.

Le premier est l'Évangile de la nativité de la sainte Vierge. La narration de cette nativité est copiée sur celle de la naissance de Jésus-Christ, dans saint Matthieu et dans saint Luc, et il est évident que l'écrivain avait ces deux Évangiles sous les yeux (*Voy. Codex apocryphorum Novi Testam., t. 1, p. 22 et suiv.*). Tout ce qui précède sur la famille et sur les parents de Marie est sans aucune autorité, parce qu'il n'est appuyé que sur des traditions populaires. L'annonciation est copiée et commentée d'après saint Luc: le mariage de Marie avec Joseph est raconté comme en saint Matthieu, mais avec des circonstances imaginaires. La grossesse de Marie, l'anxiété de son époux, l'apparition d'un ange pour le raser sont tirées de saint Matthieu. La naissance du Sauveur à Bethléhem est conforme à ce que rapporte saint Luc. Cet évangile apocryphe ne contredit aucun des dogmes de la foi chrétienne, et l'on ne peut pas douter qu'il n'ait été écrit longtemps après nos quatre Évangiles.

Le second est le protévangile de saint Jacques. Il raconte la naissance de la sainte Vierge et son mariage avec saint Joseph à peu près comme le précédent; quoique la plupart des circonstances soient fabuleuses, on voit que l'écrivain fait une allusion presque continuelle à nos Évangiles, et tâche d'en imiter le style. Il a aussi tiré de saint Luc l'annonciation. La naissance de Jésus à Bethléhem est ornée de circonstances imaginaires, mais le fond est tiré des Évangiles. L'arrivée des Mages à Bethléhem, les hommages qu'ils rendirent à Jésus, sont copiés sur saint Matthieu, de même que le massacre des Innocents. La prophétie faite à Siméon est empruntée de saint Luc.

Le troisième est l'évangile de l'enfance, attribué à saint Thomas. Il raconte, comme nos évangélistes, que Jésus est né à Bethléhem, que Joseph était regardé comme son père et comme époux de Marie, que Jésus fut circoncis, qu'il fut présenté au temple, où Anne et Siméon le reconnurent; que les mages, guidés par une étoile miraculeuse, vinrent l'adorer. Il rapporte la fuite en Égypte

et le meurtre des Innocents; mais il suppose que Jésus fit en Égypte un grand nombre de miracles, qu'il rapporte en détail. Il parle du retour de la sainte famille en Judée, de l'entrée de Jésus dans le temple, de son baptême dans le Jourdain et de la descente du Saint-Esprit, enfin de la trahison de Judas.

Le quatrième est l'évangile de Nicodème, sur la passion et la résurrection de Jésus-Christ. Les faits sont assez conformes pour le fond à la narration de nos évangélistes, mais l'ordre en est changé. L'historien suppose vrais tous les miracles du Sauveur, il raconte son entrée triomphante à Jérusalem. Ce qu'il dit de la femme de Pilate est tiré de saint Matthieu; il imagine que les Juifs reprochèrent à Jésus le massacre des Innocents, dont sa naissance avait été la cause. Il rapporte, comme saint Jean, la conversation de Jésus avec Pilate; il prétend que ceux qui avaient été guéris par Jésus, vinrent pour rendre témoignage en sa faveur: le paralytique, l'aveugle, l'hémorroïssie, le possédé de Capharnaüm, le fils du prince de la même ville, le domestique du centurion, Lazare ressuscité quatre jours après sa mort; tous ces miracles sont recueillis des Évangiles. La flagellation et le crucifiement de Jésus, l'éclipse de soleil et les ténèbres arrivées à sa mort, sa sépulture, sa résurrection, son ascension, sont rapportées de même; il y a seulement quelques légères circonstances ajoutées ou changées, le fond des événements y est conservé tout entier.

On reconnaît aisément le génie des auteurs de ces faux évangiles. C'étaient des esprits faibles et curieux qui ont voulu deviner ce que les apôtres n'avaient pas dit. Peu contents de savoir ce que nos Évangiles nous apprennent de la naissance, de la vie, des actions de Jésus-Christ, ils ont imaginé ce qui a dû se passer dans son enfance et ce qui concerne sa sainte mère: autorisés en apparence par ce qu'a dit saint Jean, que *Jésus-Christ a fait bien d'autres miracles qui ne sont pas rapportés dans son Évangile* (Jean, XXI, 25), ils les ont forgés à leur gré. Mais il n'est pas moins vrai que l'histoire évangélique leur a toujours servi de canevas, qu'ils ne l'ont point contredite, et qu'ils n'en ont été que des commentateurs maladroits.

§ 5. — Sur les fausses apocalypses, dont M. Fréret fait l'énumération et la critique, nous remarquerons que l'envie de passer pour un homme inspiré, ne peut pas engager un écrivain à supposer des révélations sous un nom emprunté. Qu'un prophète prétendu publie des révélations sous son nom, pour se faire respecter, à la bonne heure; mais quel avantage tirera-t-il, pour sa propre réputation, d'attribuer une apocalypse à saint Pierre ou à saint Paul? Je pencherai à croire que la plupart des révélations apocryphes, publiées autrefois, ont été très-innocentes; on y peut supposer de l'illusion, mais on a tort d'y soupçonner de la fourberie.

Sur le Pasteur d'Herma on peut faire quatre questions: 1^o est-ce un livre écrit dans le premier siècle, immédiatement après

le temps des apôtres ? Il n'y a là-dessus aucune contestation ; les citations que les Pères apostoliques ont faites de ce livre prouvent évidemment qu'il est aussi ancien qu'eux ; 2° est-ce l'ouvrage de cet Hermas, dont il est parlé dans l'Épître de saint Paul aux Romains (*chap. XVI, v. 14*) ? Cela est douteux, et il est assez peu important de savoir qui en est précisément l'auteur ; 3° est-ce un livre canonique, ou qui ait la même autorité que l'Écriture Sainte ? Non sans doute : les anciens n'ont pas été d'accord sur ce point ; les uns l'ont regardé comme canonique, les autres seulement comme un livre de piété : c'en était assez pour le déclarer non canonique ou apocryphe ; 4° quel degré d'autorité mérite ce livre ? Les sentiments sont encore partagés ; on peut dire en général qu'il a été plus respecté des anciens que des modernes, mais on ne peut pas nier que le pasteur ne soit un témoin irréprochable des dogmes, de la morale, des faits et des livres qui étaient connus du temps de apôtres.

Pour ce qui est des apocalypses supposées par les hérétiques pour autoriser leurs erreurs, nous sommes bien éloignés d'en prendre la défense.

Nous ne prétendons point non plus justifier toutes les suppositions de lettres et d'écrits faussement attribués aux apôtres, mais il y a bien de l'apparence que la plupart de ces suppositions n'ont pas été aussi criminelles dans leur principe qu'on voudrait le persuader, et que l'ignorance et la simplicité des derniers siècles y a souvent eu plus de part que la fourberie des premiers. Les saints évêques de ces premiers temps peuvent avoir écrit des lettres aux Eglises, à l'imitation des apôtres, sans y mettre leur nom. L'esprit apostolique, dont ces lettres étaient pleines, a persuadé aux siècles suivants que ces lettres étaient des apôtres mêmes, et quelques écrivains peu circonspects les ont adoptées comme telles.

Il est constant que les premiers disciples des apôtres ont écrit des ouvrages que nous n'avons plus, que les hérétiques ont inséré dans quelques-uns certaines choses qui ont fait passer dans la suite ces ouvrages pour faux et pour apocryphes (*Voy. Hist. crit. du Nouv. Test., c. III, p. 3 ; et c. VII, p. 80*), que plusieurs écrivains à qui l'on avait raconté des révélations, des traditions, des histoires comme venant des apôtres, les ont écrites sous ce nom de la meilleure foi du monde, et ont passé dans la suite pour des faussaires, au lieu qu'ils étaient seulement trop crédules ; que tout ce qui a été rejeté comme apocryphe et suspect, ne doit pas être regardé pour cela comme faux et fabriqué à plaisir.

§ 6. — M. Fréret ne fait grâce ni à l'Épître de saint Barnabé, ni au Symbole des apôtres, ni aux liturgies publiées sous leur nom.

Quant à l'Épître de saint Barnabé, nous nous contenterons de copier ce qu'en a dit M. Dupin ; ses remarques serviront à confirmer ce que nous avons déjà observé. *Il a écrit, dit saint Jérôme, une lettre, laquelle est pleine d'édification pour l'Eglise, quoiqu'elle*

ne soit pas canonique. Elle est citée plusieurs fois par saint Clément d'Alexandrie et par Origène, qui ne font aucun doute qu'elle ne soit de celui dont elle porte le nom. Il est vrai qu'Éusèbe et saint Jérôme la mettent au rang des livres apocryphes, mais ils ne nient pas pour cela qu'elle ne soit de saint Barnabé : au contraire ils la lui attribuent, prétendant seulement qu'elle ne doit pas être de la même autorité que les livres canoniques, parce que, quoiqu'elle soit de saint Barnabé, elle n'est pas reçue de toutes les Eglises du monde.

Et c'est la raison pour laquelle cette lettre n'est point du nombre des livres canoniques ; parce que afin qu'un livre le soit, il ne suffit pas seulement qu'il soit d'un apôtre ou d'un disciple des apôtres, mais il faut aussi qu'il soit reçu comme canonique par toutes les Eglises, autrement le livre d'Hermas et l'Épître de saint Clément devraient être mis au nombre des livres canoniques.

Ensuite M. Dupin répond aux objections que certains critiques ont faites contre l'authenticité de cette lettre (*Voy. Beveridge sur les Canons apost., c. IX, n. 3 ; Pearson, Vindic. Ignat., c. IV*).

Quant au Symbole des apôtres, nous pensons avec M. de Tillemont qu'il faut se tenir avec simplicité au sentiment des Pères, qui attribuent absolument le Symbole aux apôtres, aussi bien pour la composition et pour la parole que pour la doctrine (*tom. I, p. 636*). Nous sommes fondés à le croire : 1° parce que saint Paul semble supposer qu'il y avait une formule de doctrine donnée aux fidèles : *In eam formam doctrinæ in quam traditi estis (Rom., VI, 17) ; formam habentium verborum que a me audisti (1 Tim., I, 13)* ; 2° parce que Tertullien parle d'une règle de foi commune à tous les chrétiens (*De Virginit. velandis.*), et saint Cyprien en fait aussi mention (*Epist. VII et 70*) ; 3° parce que les Pères du quatrième siècle attestent que c'était l'ancienne coutume de l'Eglise de faire réciter le Symbole aux catéchumènes, avant de leur donner le baptême.

M. de Tillemont se propose néanmoins une objection qui lui paraît considérable. Les conciles d'Éphèse et de Chalcédoine défendirent d'employer un autre Symbole que celui de Nicée, augmenté par celui de Constantinople ; or il est difficile de croire qu'on ait ainsi aboli en quelque sorte un Symbole qu'on aurait cru avoir été composé par les apôtres mêmes pour servir de règle à toute l'Eglise.

Le meilleur moyen de prendre le sens du décret de ces deux conciles, est sans doute de considérer la manière dont il a été exécuté. Ils défendirent d'employer un autre Symbole que celui de Nicée dans la liturgie, et dès lors ce symbole a été le seul que l'on a récité dans la célébration de la messe. Mais ils n'ont pas prétendu interdire aux fidèles le Symbole attribué aux apôtres dans l'usage ordinaire, puisque ce Symbole a été conservé depuis ce temps-là.

Par les constitutions apostoliques que l'on croit postérieures à ces deux conciles, on voit

que la formule de foi, récitée par les catéchumènes avant le baptême, n'était point le Symbole de Nicée (*Const. apost.*, l. VII, c. 41). On a donc cru que la défense dont nous parlons ne devait avoir lieu que dans la liturgie.

Le témoignage de Tertullien et de saint Cyprien ne nous permet pas de douter que longtemps avant le concile de Nicée il n'y ait eu un symbole de foi en usage dans l'Eglise. Quand même on ne l'aurait pas cru composé par les apôtres, il était du moins respectable par son antiquité au cinquième siècle; et l'on ne se persuadera pas que les conciles d'Éphèse et de Chalcedoine, tenus pour lors, aient voulu l'abolir et l'effacer de la mémoire des fidèles. L'objection de M. de Tillemont peut donc avoir lieu contre toute espèce de symbole; elle ne prouve pas plus contre celui des apôtres que contre un autre.

Il en est sans doute des liturgies comme des évangiles apocryphes. On a nommé *liturgie de saint Pierre*, les prières que l'on savait par tradition que saint Pierre et ses disciples récitait dans les saints mystères, sans prétendre que cette liturgie avait été écrite par saint Pierre lui-même, et ainsi des autres. Mais comme ces traditions n'étaient ni assez constantes, ni assez certaines, l'Eglise n'a point voulu adopter ces liturgies.

On ne sait sur quel fondement M. Fréret et son défenseur assurent que saint Jérôme et Photius rejettent entièrement la seconde lettre de saint Clément. Au lieu de nous en rapporter aux critiques modernes auxquels on nous renvoie, nous ne pouvons mieux faire que de recourir aux ouvrages mêmes de saint Jérôme et de Photius.

Le premier, dans son livre des Hommes illustres, parlant de cette épître, dit qu'elle est rejetée *par les anciens*. Sur quoi Coutelier observe que saint Jérôme, en citant *les anciens*, avait en vue ce qu'Eusèbe a dit de cette lettre; or Eusèbe ne dit point qu'elle est rejetée par les anciens, mais que les anciens ne l'ont point citée (*Hist. eccl.*, l. III, 38). Le même saint Jérôme, dans son livre contre Jovinien, chap. 7, dit que saint Clément a écrit des lettres, *epistolas*, dans lesquelles il loue continuellement la virginité. Or c'est surtout dans la seconde lettre, dont nous n'avons pas la fin, que saint Clément louait la virginité (*Notes de Coutelier sur la deuxième lettre de saint Clément*). Saint Jérôme ne croyait donc pas que cette lettre eût moins d'autorité que la première, ni que Jovinien pût se prévaloir de cette objection.

Photius, cod. 115, dit à la vérité que la seconde lettre de saint Clément est rejetée comme fautive, *ut notha rejicitur*; mais c'est toujours en faisant la même allusion au passage d'Eusèbe, puisque dans un autre endroit il cite les deux lettres de saint Clément l'une après l'autre, sans attribuer à la seconde moins d'authenticité qu'à la première, cod. 126 (*V. les notes Variorum sur l'Hist. eccl.*, d'Eusèbe, édit. de Cambridge, liv. III, chap. 33).

C'est donc avec raison que Fabricius a

conclu que saint Jérôme et Photius ont douté de la seconde lettre de saint Clément: *Quantum de illa veteres dubitasse constet*; mais il ne dit point qu'ils l'ont rejetée entièrement, comme l'assure M. Fréret et son apologiste.

M. Fréret n'est pas moins hardi à trancher la question de l'authenticité des sept épîtres de saint Ignace; il se range du côté de quelques critiques qui les ont accusées de supposition. Il est faux néanmoins que leur opinion soit appuyée sur des *fondements très-graves*, comme M. Fréret le prétend. Saumaise, Blondel, Aubertin et Daillé, qui sont les seuls de ce sentiment, ne rejettent ces lettres que sur des raisons frivoles, dont la plus forte est qu'ils y trouvent la réfutation trop claire de leurs erreurs. Les éditions qu'en ont données Ussérius et Vossius, qui n'étaient point des demi-savants, et qui les avaient revues sur de bons manuscrits, sont à couvert de la censure des critiques prévenus. Pearson et M. Dupin ont répondu solidement à toutes les objections (*Pearson, Vindic. Ignat. ; Dupin, Biblioth.*, tom. I, p. 102), et personne n'a encore osé prendre la plume pour les réfuter.

§ 6. — L'article des sibylles prête bien davantage à la censure. M. Fréret accuse les chrétiens d'avoir supposé ces prétendus oracles; il dit que saint Justin et plusieurs autres Pères de l'Eglise les ont cités avec autant de confiance que l'Ecriture sainte: il convient cependant que plusieurs autres n'ont point voulu en faire usage.

Il est faux que saint Justin, dans son Apologie, ait donné aux sibylles autant d'autorité qu'à l'Ecriture sainte. Il les a citées comme un livre connu des païens depuis longtemps, et auquel ils ajoutaient foi, mais sans en alléguer aucun passage. Il n'est pas vrai non plus que les auteurs ecclésiastiques, et surtout Lactance, mettent l'autorité des sibylles au même rang que celle des livres saints. Ce dernier ne les cite que sur la foi des auteurs païens, et comme un argument tiré de leurs propres principes. Voici comme il conclut le chapitre où il parle des sibylles. *Comme nous défendons la vérité contre ceux qui l'abandonnent pour s'attacher aux fausses religions, quelle preuve devons-nous plutôt leur opposer que le témoignage de leurs propres dieux* (*Divin. Inst.*, l. I, c. 6)? Et puisque M. Fréret lui-même avoue que plusieurs écrivains des premiers siècles n'ont point ajouté foi aux livres des sibylles et ont désapprouvé la confiance que certains auteurs y avaient eue, n'est-ce pas une nouvelle preuve de ce que nous soutenons, que jamais les fausses pièces n'ont eu une approbation universelle, et que la vérité a toujours percé par quelque endroit?

C'est très-mal à propos que M. Fréret et d'autres critiques accusent les chrétiens d'avoir forgé ces prétendus oracles (*Philos. de l'Hist.*, chap. 32; *l'Antiquité dévoilée par ses usages*, tom. II, pag. 121); ils existaient avant la naissance du christianisme. Platon, Aristote, Diodore de Sicile, Plutarque, Pausanias, Denis d'Halicarnasse, Dion, Cassius, Cicé-

ron, Tite-Live, Tacite, Virgile, Ovide, Strabon, Josèphe, en ont fait mention. Ils étaient donc connus avant la venue de Jésus-Christ (*Beveridge, sur les Canons des Apôtres, c. 14, n. 3*). Celse accuse seulement les chrétiens d'y avoir ajouté quelque chose; et Origène réfute cette accusation par l'antiquité même de ces oracles (*Contre Celse, l. VII, p. 368*).

Admettons néanmoins cette imputation pour un moment. La supposition des oracles sibyllins favorables au christianisme a pu se faire innocemment; il y a de la prévention à soutenir qu'elle a été faite à dessein de tromper les païens. Un auteur chrétien a pu écrire la vie de Jésus-Christ en style prophétique, sans aucune envie d'imposer à la postérité, tout comme on l'a mise en centons de Virgile, sans prétendre l'attribuer à ce poète. Des lecteurs peu circonspects, voyant une conformité de style entre ces prophéties et celles des sibylles, qui avaient cours parmi les païens, ont cru bonnement qu'elles venaient de la même main, et les ont citées dans cette confiance. Ils ont manqué de critique; mais il ne faut pas les accuser si légèrement de supercherie.

Les premiers hérétiques, dit M. Fréret, ne le cédaient en rien à la secte dominante dans la hardiesse des suppositions; ils ne s'occupaient qu'à fabriquer de faux ouvrages en faveur de leur système.

A entendre ce langage, on croirait que toutes les suppositions dont on a fait mention jusqu'ici ont été faites par des auteurs de la secte dominante, et qu'on n'en doit mettre aucune sur le compte des hérétiques. C'est accuser les écrivains catholiques sans aucun fondement et contre le témoignage exprès de l'antiquité. Eusèbe nous assure que les faux évangiles donnés sous le nom de Pierre, de Thomas, de Matthias et des autres apôtres, de même que les Actes d'André, de Jean et des autres disciples de Jésus-Christ, sont des productions des hérétiques, dont jamais les anciens n'ont fait mention et que jamais les catholiques n'ont admises (*Eusèb., Hist., l. III, c. 25*). Hégésippe, qui vivait immédiatement après les disciples des apôtres, attribue de même ces fausses productions aux hérétiques de son temps (*Eusèb., Hist., l. IV, c. 22*). M. Fréret, qui a tant lu l'Histoire d'Eusèbe, qui la cite si souvent, n'y a pas fait assez d'attention.

Quand nous ne saurions pas par qui les faux livres ont été supposés, ni en quel temps précisément ils l'ont été, les fourberies, bien avérées, dont nous savons que la plupart des hérétiques se sont rendus coupables en ce genre ne devraient-elles pas nous les rendre suspects plutôt que les catholiques?

Il y a du moins un préjugé bien favorable à ceux-ci. Lorsque les hérétiques ont supposé des livres, c'était par intérêt de secte et pour appuyer leurs erreurs particulières. On ne peut point attribuer ce motif aux catholiques, puisque aucun dogme particulier à l'Eglise catholique n'a jamais été fondé sur ces fausses pièces dont on voudrait attribuer la supposition à ses enfants. Les hérétiques,

dont la manie a toujours été de ne reconnaître d'autre autorité que celle de l'Ecriture, ont souvent eu besoin de fausses écritures pour appuyer leur croyance. L'Eglise, au contraire, qui a toujours fait profession d'apprendre par tradition ce qu'elle devait croire et la manière dont il faut entendre l'Ecriture, n'a jamais été réduite à supposer des livres pour autoriser sa doctrine. Elle tient même pour constant que sa foi aurait pu subsister sans altération, quand il n'y aurait jamais eu d'Ecriture. Or, qui doit-on plutôt accuser d'être faussaires, que ceux qui ont le plus d'intérêt à l'être? C'est à peu près le raisonnement que Tertullien faisait déjà contre les hérétiques de son temps (*Præscrip., c. 38*).

§ 8. — Le célèbre passage de Josèphe, où cet historien rend un témoignage si glorieux à Jésus-Christ, ne pouvait manquer d'exciter l'humeur de M. Fréret. Il traite fort mal ceux d'entre les critiques qui en soutiennent l'authenticité; on sera étonné sans doute de la manière dont il en parle. *Il suffit, dit-il, d'avoir une légère teinture de la critique, pour sentir que ce passage a été inséré dans les écrits de Josèphe.* Quoi donc! les savants, et c'est le très-grand nombre, qui soutiennent la vérité de ce passage, n'ont pas la moindre teinture de la critique; et deux ou trois protestants audacieux, qui ont donné le ton à tous les autres, sont les seuls vrais savants! Il n'y a qu'une prévention outrée qui puisse s'exprimer de la sorte.

M. Fréret, par des raisons de prudence, n'a point voulu entrer dans cette question qui a été épuisée: quelle objection aurait-il pu faire, à laquelle on n'ait déjà donné une réponse solide?

C'est encore une imagination bizarre de croire que ce sont les chrétiens plutôt que les Juifs qui ont falsifié les écrits de Josèphe. *On sait, dit M. Fréret, que les chrétiens se permettaient toutes sortes de licences dans ce genre-là.* Le fait est d'abord faux; mais sur quel fondement suppose-t-on les Juifs plus scrupuleux? Saint Justin leur a reproché dès le second siècle qu'ils avaient corrompu des textes de l'Ecriture trop favorables aux chrétiens (*Dial. contre Tryp., p. 103*). Mais n'eussent-ils jamais commis que cette seule fraude, l'exemplaire de la version hébraïque de Josèphe, qui est à la bibliothèque du Vatican, où ce passage est raturé (*Lettre sixième à M. Houteville, p. 99*), n'est-il pas un témoin qui dépose contre les Juifs et contre les soupçons téméraires de M. Fréret?

Il serait difficile, continue-t-il, que les Juifs eussent pu supprimer un passage si favorable aux chrétiens, sans que ceux-ci en eussent eu la moindre connaissance. Mais, par la même raison, il serait aussi difficile que les chrétiens eussent pu l'insérer dans Josèphe, sans que les Juifs s'en fussent aperçus et eussent crié à l'imposture. En un mot, l'exemplaire raturé ne l'a certainement pas été par les chrétiens, mais par les Juifs; ce sont donc les Juifs qui ont essayé de corrompre Josèphe, et non pas les chrétiens.

L'apologiste de M. Fréret nous oppose la

maxime *Is scelus fecit cui prodest*. Les Juifs avaient-ils donc moins d'intérêt à effacer dans les écrits de Josèphe le fameux passage concernant Jésus-Christ, que les chrétiens n'en avaient à l'y insérer? La maxime autorise donc autant cette accusation contre les Juifs que contre les chrétiens.

Parce que Josèphe a rendu justice dans un autre endroit aux vertus de Jean-Baptiste, ce passage est encore suspect à Blondel; le précurseur de Jésus-Christ y est trop loué; et M. Fréret vante le discernement de ce critique! Par la même raison, il faudra effacer ce que Josèphe a dit en faveur de saint Jacques le Mineur, parent de Jésus-Christ. c'est à dire qu'on rejette, a tout, plutôt que d'avouer qu'un auteur sincère a pu louer des gens qui pensaient autrement que lui: et ce travers singulier passera encore pour un trait de discernement et de sagacité!

Qu'on ne croie pas que nous ayons aucun intérêt à soutenir l'authenticité du passage de Josèphe. Qu'il ait parlé de Jésus-Christ et des chrétiens, ou qu'il n'en ait rien dit, cela nous est égal, son silence nous vaut autant que son témoignage.

Il est constant que du temps de Josèphe les chrétiens faisaient déjà du bruit dans le monde; cela est prouvé par Tacite et par Suétone. Josèphe, qui a parlé de toutes les sectes nées dans sa nation, des pharisiens, des saducéens, des esséniens, des judaïtes, ne dit pas un mot des chrétiens: ce silence est étonnant. Josèphe n'ayant pas pu ignorer ce que les chrétiens publiaient de Jésus-Christ, ou il l'a cru vrai, ou il l'a cru faux. S'il l'a cru faux, il devrait détromper le public et rendre témoignage à la vérité. Né à la source des événements, il en aurait parlé en homme instruit, en témoin irréprochable, sa déposition aurait fermé la bouche aux chrétiens pour toujours. Son silence est une faute essentielle contre le devoir d'un fidèle historien. S'il l'a cru vrai, il n'a pas pu se taire sans trahir sa conscience et sans pécher contre la bonne foi.

Ou Josèphe est un historien fidèle, impartial, incapable de taire la vérité, ou c'est un faible politique, assez lâche pour sacrifier le vrai à l'intérêt et au préjugé. Dans le second cas, la crainte de déplaire à sa nation qui avait crucifié Jésus, aux empereurs qui persécutaient ses disciples, à tous les Romains qui détestaient le christianisme, a pu retenir la plume de Josèphe, et son silence ne prouve rien. Dans le premier cas, il a dû nécessairement parler comme il a fait; son témoignage est un aveu arraché par la force de la vérité, et une preuve invincible pour notre religion. Nous laissons à nos adversaires la liberté de choisir entre ces deux suppositions, celle qui leur plaira davantage.

Nous ne dirons rien sur les Actes des martyrs, dont M. Fréret voudrait faire révoquer en doute l'authenticité, par la multitude de ceux que l'on a supposés. Nous nous contentons de renvoyer le lecteur à la judicieuse collection que Dom Ruinart a faite de ceux que l'on ne peut pas accuser de supposition

§ 9. — Mais enfin revenons au point essentiel. Accordons, pour un moment, à M. Fréret, que tous les écrits qu'il a voulu rendre suspects, sont effectivement supposés et n'ont aucune autorité; voyons ce qu'il en résultera. On a forgé des lettres sous le nom de Jésus-Christ qu'il n'a pas écrites, des évangiles dont on ne connaît pas les auteurs, des Actes de sa passion qui ont été méprisés dès leur naissance, plusieurs relations des travaux et de la prédication de ses apôtres qui ont été reconnues fausses. S'ensuit-il que Jésus-Christ n'a jamais paru dans la Judée, qu'il n'a ni prêché ni fait des miracles, qu'il n'a pas été mis à mort, que ses apôtres n'ont pas établi l'Evangile ni fondé des Eglises dans les principales villes de l'empire romain, que tous les livres qui racontent et qui confirment ces faits sont des fables? Il y a parmi nous des romans; donc nous n'avons point de véritable histoire. Si M. Fréret veut tirer cette conséquence, nous ne prendrons pas la peine de la réfuter.

On a supposé de fausses révélations, de fausses prophéties, des lettres sous le nom des apôtres et de leurs disciples, desquelles ils ne sont cependant pas les auteurs; donc il n'y a jamais eu de révélations, de prophéties, ni de lettres écrites par les apôtres. C'est comme si l'on disait: Il y a eu de faux titres fabriqués par des faussaires; donc il faut brûler toutes les archives.

Quelques auteurs peu éclairés ou peu sincères ont composé de faux Actes des martyrs, donc il n'y a jamais eu de martyrs; leurs tombeaux et leurs cendres que nous avons sous les yeux sont de vains et ridicules monuments.

On raisonnerait beaucoup mieux, si l'on disait: Parmi les livres des chrétiens, plusieurs, après une critique éclairée et sévère, ont été rejetés comme faux et apocryphes; donc ceux que l'on a conservés, et auxquels on ajoute foi, sont d'une vérité incontestable. C'est ainsi que l'on juge des écrits modernes et des ouvrages anciens des auteurs profanes; pourquoi veut-on penser différemment de ceux des écrivains ecclésiastiques?

Enfin, quand aucun de nos livres ne serait authentique et d'une origine évidemment prouvée, les faits sur lesquels porte notre religion n'en seraient pas moins démontrés, notre foi n'en serait pas moins certaine. Voilà le principe qu'il ne faut jamais perdre de vue et qui sera encore confirmé dans la suite (*chap. 12, § 1*).

CHAPITRE III.

Y a-t-il eu des informations chez les Juifs ou chez les païens pour s'assurer de la vérité des miracles de Jésus-Christ? Ce que l'on en doit conclure. Si le plus grand nombre des apôtres est mort martyr?

§ 1. — La question que propose M. Fréret, paraîtra extraordinaire à ceux qui se souviennent de ce que nous avons observé d'abord: que les miracles de Jésus-Christ ont été publics, éclatants, souvent réitérés sous

les yeux d'une nation entière, en présence même de ses plus grands ennemis et des principaux d'entre les Juifs. A-t-on coutume d'exiger des informations juridiques pour constater les événements qui se sont passés au grand jour, à la vue de toute une ville, de toute une province? Lorsque des témoins oculaires les publient hautement, et que ceux qui ont intérêt de les contester gardent le silence, ces faits ne sont-ils pas regardés comme indubitables?

Si on en croit les apologistes chrétiens, dit M. Fréret, dès que les apôtres prêchèrent la religion chrétienne, on les arrêta et on les mit à la torture, pour arracher d'eux, par la force des tourments, la vérité de l'histoire de Jésus-Christ. Ensebe, et après lui, Pascal et Abadie, ont beaucoup fait valoir cet argument..... Ce raisonnement serait très-fort, s'il n'était pas fondé sur une supposition directement contraire à l'histoire..... On ne voit rien dans les Actes des apôtres qui ait rapport à ces prétendus examens des miracles de Jésus-Christ. Nous y voyons seulement que les premiers chrétiens étaient regardés avec horreur, parce qu'ils donnaient atteinte à l'ancienne religion, et que les nouveautés qu'ils prêchaient, causaient de grands troubles.

Puisque M. Fréret nous renvoie aux Actes des apôtres, pour savoir ce qui se passa immédiatement après la mort de Jésus-Christ, et la manière dont les Juifs se sont comportés au sujet de ses miracles, nous nous en tiendrons volontiers à cette histoire.

Cinquante jours après la mort de Jésus-Christ, voici ce que saint Pierre publie au milieu de Jérusalem : *Vous savez, ô Israélites, que Jésus de Nazareth a été un homme que Dieu a rendu célèbre parmi vous, par les œuvres surnaturelles, les prodiges et les miracles qu'il a opérés au milieu de vous. Cependant vous l'avez crucifié, mais Dieu l'a ressuscité... Nous en sommes tous témoins, et il a répandu cet Esprit-Saint que vous voyez et entendez à ce moment (Act., II, 22 et 32).* Si les miracles de Jésus-Christ sont faux, saint Pierre est aisé à confondre, il a contre lui autant de témoins que d'auditeurs : cependant trois mille hommes croient en Jésus-Christ à ce seul discours (*Ibid.*, II, 41). Que l'on y fasse attention, il s'agit de faits publics, aisés à vérifier; ils sont tout récents, on est sur les lieux où ils se sont passés : une multitude innombrable peut déposer pour ou contre. Voilà trois mille hommes bien convaincus de la réalité de ces faits, puisqu'ils se font chrétiens; bientôt cinq mille autres imitent leur exemple (*Act.*, II, chap. IV, v. 14). Ceux que l'attachement à la religion dans laquelle ils sont nés, empêche de se joindre à eux, gardent le silence. Y avait-il besoin d'autre information, d'autre témoignage?

Saint Pierre et saint Jean, après avoir guéri un boiteux, à la porte du temple, en présence de tout le peuple, sont arrêtés par ordre des magistrats et du conseil des Juifs; ils paraissent dans l'assemblée. *C'est au nom de Jésus-Christ, disent-ils, que vous avez cru-*

cifié et que Dieu a ressuscité, que cet homme est guéri, comme vous le voyez (Ibid., III, 3).

C'est ici le cas d'un examen juridique. S'il n'est pas vrai que Jésus soit ressuscité, il n'y a qu'à faire venir les soldats qui ont gardé le sépulcre; ils confondront les apôtres et détromperont le peuple. La tranquillité publique l'exige : déjà tout Jérusalem est en rumeur, la nouvelle secte se fait tous les jours des partisans; voici un nouveau miracle capable d'émouvoir tous les esprits et d'augmenter le trouble. Quelle sera l'issue d'une délibération si importante? On se contente de défendre aux apôtres, avec de grandes menaces, de prêcher au nom de Jésus-Christ, et on les renvoie. Cette conduite du conseil des Juifs n'est-elle pas une attestation authentique du miracle opéré par saint Pierre, de la résurrection de Jésus-Christ, de l'injustice de sa condamnation? Et l'on vient nous dire que ces faits n'ont jamais été examinés ni vérifiés.

Quelque temps après, le souverain prêtre, au milieu de son conseil, fait comparaître de nouveau les apôtres; il leur demande pourquoi ils continuent de prêcher, malgré la défense qu'on leur en a faite? *Tout Jérusalem, dit-il, est déjà imbu de votre doctrine, et vous voulez faire retomber sur nous le sang de votre Maître (Act., V, 27).* Les apôtres répondent avec fermeté : *Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes : te Dieu de nos pères a ressuscité Jésus que vous avez mis à mort, en l'attachant à la croix : c'est lui que Dieu a donné à Israël pour Seigneur et pour Sauveur, et il l'a fait connaître comme tel par la puissance de son bras : nous sommes témoins de toutes ces choses.* On n'essaie point de démentir les apôtres ni de montrer la fausseté de ce qu'ils publient; on les fait battre de verges, on leur renouvelle la défense de prêcher, et on les met en liberté.

Ce même conseil s'assemble pour juger saint Paul accusé de profanation et de sédition. L'apôtre déclare qu'il est accusé, parce qu'il prêche la résurrection des morts, en annonçant celle de Jésus-Christ : au lieu de le convaincre d'imposture, ces graves magistrats se mettent à disputer sur la résurrection des morts et se séparent sans rien conclure (*Act.*, V, XXIII, 6). Si les apôtres ne publient rien que de vrai, la conduite des Juifs n'a rien d'étonnant, c'est la vérité qui les réduit au silence. Mais, si on peut prouver la fausseté de ce que les apôtres annoncent, le procédé des Juifs est le plus insensé que des magistrats puissent tenir.

Le même saint Paul se justifie devant Agrippa au tribunal de Festus. Après avoir parlé de sa conversion, des miracles, de la mort, de la résurrection de Jésus-Christ, il prend le roi lui-même à témoin de tous ces faits et de leur publicité. *Le roi, devant qui je parle avec tant de fermeté, dit-il, sait parfaitement ce que je dis : je ne crois pas qu'il l'ignore, parce que rien de tout cela ne s'est passé dans le secret.* Agrippa, convaincu, répond que peu s'en faut qu'on ne lui persuade de se faire chrétien; et se tournant vers le

gouverneur romain : *Cet homme, dit-il, n'est coupable d'aucun crime qui mérite la mort ou les chaînes ; on aurait pu le renvoyer, s'il n'avait pas appelé à César (Act., XXVI, 26)*. Saint Paul n'eût-il pas été coupable, s'il eût publié des faits contraires à la vérité, pour rendre odieux les magistrats de sa nation, et introduire une religion nouvelle sur ce fondement ? Si ce n'est pas là un témoignage irréprochable, qu'on nous dise de quelle espèce il en faut produire.

Il est inutile d'insister sur d'autres faits ; il y a bien de l'apparence que c'est dans un moment de distraction que M. Fréret nous a renvoyés aux Actes des apôtres.

Mais enfin, dira-t-on, ces Actes ne prouvent point que les apôtres aient été mis à la torture pour confesser la fausseté des miracles et de la résurrection de Jésus-Christ. Ces Actes prouvent qu'on a mis en prison les apôtres, qu'on les a battus de verges, qu'on les a menacés de la mort, qu'on les a lapidés même, pour les obliger, ou à se rétracter, ou à ne plus prêcher, et ils n'ont fait ni l'un ni l'autre (*Ibid.*, IV, V, VII). Il n'y a qu'à lire ce que saint Paul a souffert (*II Cor.*, II). Sans doute les autres n'ont pas été mieux traités. Abadie a donc eu raison de dire que les apôtres ont persisté dans leur témoignage, malgré les tourments.

Les autres disciples ont fait de même. Lorsque saint Jacques le Mineur fut établi évêque de Jérusalem, plusieurs d'entre les principaux Juifs et une multitude de peuple croyaient en Jésus-Christ. Les pharisiens, furieux de voir tomber leur secte, voulurent forcer ce saint vieillard à rétracter publiquement le témoignage qu'il rendait au Sauveur : il le confirma au contraire. Au lieu de le convaincre juridiquement de fausseté, on le précipita en bas du temple (*Eusèb. Hist.*, l. II, c. 23). Voilà les seules armes que les Juifs aient opposées aux témoins qui leur ont soutenu en face les miracles et la résurrection de Jésus-Christ.

§ 2. — La conduite des païens a-t-elle été plus sage et plus équitable ? M. Fréret rapporte les crimes abominables dont on accusa les chrétiens, la haine aveugle que l'on conçut contre eux : il en conclut que toutes les informations que l'on a faites contre les premiers fidèles, avaient pour but de découvrir si ces crimes étaient véritables ; et non pas de savoir si les faits qu'ils publiaient, étaient des impostures.

Voici comment les auteurs païens parlent de cette secte nouvelle. « C'étaient, dit Tacite, parlant des chrétiens, des gens haïs pour leur infamie. Le peuple les appelait chrétiens, du nom de Christ, leur auteur qui fut puni du dernier supplice sous le règne de Tibère, par Ponce Pilate, gouverneur de Judée. Mais cette pernicieuse secte, après avoir été réprimée pour quelque temps, se multipliait de nouveau, non-seulement dans le lieu de sa naissance, mais dans Rome même qui est le rendez-vous, et comme l'égoût de toutes les ordures du monde. On se saisit d'abord de ceux qui s'avouèrent de cette religion, et par

leur confession on en découvrit une infinité qui ne furent pas tant convaincus du crime dont on les accusait, qui était d'avoir mis le feu à Rome, que de la haine du genre humain. On insulta même à leur mort, en les couvrant de peaux de bêtes sauvages, et en les faisant dévorer par les chiens, ou en les attachant pour servir de feux et de lumières pendant la nuit. Et quoique ces misérables ne fussent pas innocents, et essent mérité les derniers supplices, on ne laissait pas néanmoins d'en avoir compassion, parce que le prince ne les faisait pas tant mourir pour l'utilité publique, que pour satisfaire sa cruauté » (*Tacite, Annal.* l. XV).

Suétone dit que « Néron punit de divers supplices les chrétiens, espèce d'hommes d'une superstition nouvelle et adonnés à la magie » (*Suéton., in Nerone*).

La fameuse lettre de Pline le Jeune nous apprend que le simple aveu du christianisme passait pour un crime capital. « Voici, dit-il à Trajan, la conduite que j'ai tenue à l'égard de ceux qui m'ont été déférés. Je les ai interrogés pour savoir s'ils sont effectivement chrétiens. Quand ils l'ont avoué, je leur ai fait deux ou trois fois la même demande en les menaçant même de la mort. Ceux qui ont persisté dans leur aveu, je les ai fait mener au supplice, ne doutant point que quand le christianisme ne les eût pas rendus criminels, leur obstination et leur opiniâtreté ne méritât d'être punie » (*L. X, Epist.* 97).

Le même Pline, ajoute M. Fréret, fit tourmenter deux femmes qui étaient très-zélées pour cette nouvelle religion. L'objet de cette question n'était que de savoir ce qui se passait dans les assemblées des chrétiens, et si c'était avec raison qu'on les accusait de diverses choses abominables.

Par ces citations, M. Fréret nous rend plus de service qu'il ne pense ; nous lui serions encore plus redevables, s'il eût rapporté la lettre de Pline tout entière : la conduite des païens à l'égard du christianisme, se saurait être mise dans un trop grand jour. Déjà l'on voit évidemment que ceux qui ont calomnié et persécuté le christianisme, l'ont fait par pure prévention, par une haine aveugle, sur des bruits populaires, sans daigner examiner la croyance ni les preuves de cette religion, malgré l'innocence des chrétiens bien avérée ; enfin contre toutes les règles de la prudence et de l'équité. C'est ce que nos anciens apologistes, saint Justin, Minutius Félix, Tertullien, reprochent aux païens avec autant de force que de justice (*Justin, Apol.* II ; *Minut.*, p. 76 ; *Tertull.*, *Apol.*, ch. 1 et 2) : ils ont demandé instamment que l'on daignât examiner les faits qui prouvent la divinité de notre religion, jamais ils n'ont pu l'obtenir : tous ceux d'entre les païens qui ont fait cet examen de bonne foi et sans prévention, se sont convertis.

Pline avoue dans sa lettre à Trajan, qu'il a fait conduire les chrétiens au supplice sans savoir si c'était le nom seul de chrétien qu'il fallait punir, ou les crimes attachés à ce nom ; *Nomen ipsum, etiamsi flagitiis careat*, !

an *flagitia coherentia nomini puniantur* : et quoique leur innocence fût justifiée par ceux mêmes qui apostasiaient, Trajan dans sa réponse, approuve cette rare jurisprudence : et voilà les génies supérieurs dont on veut que nous respectons les décisions.

Il résulte de là que l'incrédulité de ces grands hommes est le plus pitoyable argument dont on puisse se servir pour attaquer les preuves du christianisme ; ce sont des témoins qui avouent qu'ils n'ont pas vu, qu'ils n'ont pas voulu voir, qu'ils s'en sont rapportés à la prévention publique.

Au contraire, la persévérance des chrétiens à confesser Jésus-Christ au milieu des supplices, persévérance attestée par Pline, par Tacite et par bien d'autres, montre que ce sont des gens qui n'avaient pas embrassé cette religion par légèreté, mais par conviction ; qu'ils avaient examiné les faits et pesé les raisons : leur témoignage doit faire preuve, selon toutes les règles du sens commun.

Nos adversaires trahissent donc leur propre cause, lorsqu'ils citent des autorités pour montrer que les faits du christianisme n'ont pas été examinés. Ils ne l'ont pas été en effet par le plus grand nombre des païens, qui n'y ont pas ajouté foi, ils le reconnaissent, et nous en convenons avec eux ; voilà pourquoi nous ne faisons aucun cas de leur sentiment. Mais ces faits ont été certainement examinés par ceux des païens qui les ont crus, qui se sont convertis, qui sont morts ensuite pour les attester ; voilà pourquoi nous nous en tenons à leur témoignage. « Je ne croyais pas toutes ces choses, dit saint Théophile à Antolycus, fameux incrédule en fait de miracles ; je ne les croyais pas autrefois ; je ne m'y suis rendu qu'après les avoir examinés » (*Théophil., ad Antol., l. II*).

Dans tous les tribunaux de l'univers, quand il s'agit de constater un fait, on s'en tient à la déposition des témoins quidisent avoir vu, touché, entendu. En vain, des esprits forts voudraient gloser sur ces dépositions, soutenir que ces témoins n'ont pas pu voir ce qu'ils ont vu, qu'ils se trompent, qu'ils rêvaient : les juges sentent, et tout le monde sent comme eux, que l'incrédulité de celui qui n'a rien vu, ne peut pas infirmer le témoignage de celui qui a vu, surtout si ce dernier est un homme de probité et de bon sens, et s'il persiste dans son témoignage jusqu'à la mort. Nous traiterons ce point dans la suite avec plus d'étendue (*Chap. 8, § 6, ci-après*).

§ 3. — « Il paraît par les plus anciens Actes des martyrs, continue M. Fréret, que deux motifs principaux faisaient condamner les chrétiens à la mort. Premièrement, parce qu'ils refusaient de sacrifier aux idoles, ce qui était regardé comme une apostasie. La seconde raison qui les rendait odieux aux magistrats et au peuple, c'est qu'ils s'opiniâtraient à ne point jurer par la fortune des empereurs ; on concluait de là qu'ils manquaient d'attachement pour les princes. »

Il n'est pas question de savoir si les persé-

cuteurs des chrétiens ont cherché différents prétextes pour colorer leur injustice et leur cruauté. Le témoignage de Pline nous convainc qu'on faisait mourir les chrétiens sans savoir pourquoi, malgré que leur innocence fût avérée, et par la fermeté de ceux qui persévéraient, et par la confession de ceux qui reniaient. Il est inutile de vouloir excuser ce procédé, puisque l'aveu même des persécuteurs le rend inexcusable.

M. Fréret persiste à soutenir que l'on n'a aucune preuve que les miracles de Jésus-Christ aient été examinés par les Juifs et par les autres nations. Jérusalem et Rome n'y faisaient pas plus d'attention, que Paris n'en ferait à des merveilles que l'on prétendrait s'opérer présentement dans les Cévennes. Il ose même dire qu'insister sur ces informations, c'est nuire à la cause du christianisme, et que le Critique de l'abbé Houteville l'a fort bien prouvé.

Malgré cette assertion si souvent répétée, nous avons des preuves que les miracles de Jésus-Christ ont été examinés. 1° Nous avons vu qu'on les a soutenus en face aux Juifs contemporains, sans qu'ils aient osé les nier. Il eût été ridicule d'en faire alors de plus amples informations et de plus longs examens, puisque c'étaient des faits publics déjà mieux prouvés que les Juifs n'auraient voulu. Il est absolument faux que la ville de Jérusalem n'ait pas fait attention aux miracles de Jésus-Christ, puisque plusieurs milliers de Juifs se sont convertis dans cette ville aux premières prédications des apôtres. Ce grand nombre de conversions, les efforts des chefs de la nation juive pour imposer silence aux apôtres, les émissaires secrets qu'ils envoyèrent partout pour prévenir les esprits contre l'Évangile, la délibération qu'ils prirent sur les moyens d'en arrêter les progrès (*Act., V, 34*), sont autant de preuves de leur attention sur les miracles de Jésus-Christ, et de l'impuissance où ils se sont trouvés d'en empêcher les effets.

Si des merveilles opérées dans les Cévennes avaient engagé une partie du royaume à changer de religion, on y ferait sans doute attention à Paris ; on ne commencerait pas, comme Néron, par faire égorger des milliers d'innocents, sans daigner seulement leur faire leur procès, et sans examiner ce qu'ils croient ni ce qui les a persuadés.

2° Les miracles de Jésus-Christ ont été examinés par les Juifs étrangers qui ne les avaient pas vus, par les autres nations, à Rome et ailleurs, puisque dans tout l'empire un grand nombre de Juifs et de païens ont embrassé le christianisme. Ils ne l'ont pas fait sans motif, et ils n'ont pu en avoir d'autre que l'examen et la vérité reconnue des miracles de Jésus-Christ.

3° Ces miracles ont été examinés par quelques auteurs païens qui ont écrit contre le christianisme, puisqu'ils en sont convenus, malgré l'intérêt essentiel qu'ils avaient de les nier, et qu'ils n'ont disputé que sur les conséquences qu'en tiraient les chrétiens. Nous le verrons dans le chapitre suivant.

§ 4. — Mais la plus grande partie de l'univers n'a point cru en Jésus-Christ; donc la plus grande partie de l'univers n'a point examiné ses miracles, ou si elle les a examinés, ils ne lui ont pas paru suffisamment prouvés. Fausse conséquence. L'attachement à l'ancienne religion, la prévention contre une secte nouvelle, la crainte de s'exposer à perdre les biens, l'honneur, la vie, en embrassant le christianisme, n'ont-ils pas été des motifs suffisants pour faire méconnaître au plus grand nombre, l'évidence des miracles de Jésus-Christ et des preuves de l'Évangile, ou pour les retenir dans l'incrédulité, malgré la plus forte conviction?

La conversion d'un grand nombre de Juifs et de païens prouve qu'ils ont examiné et qu'ils ont trouvé des preuves, parce qu'ils faut des raisons pour embrasser une nouvelle religion, surtout une religion sévère et persécutée. Mais il ne faut aucune raison nouvelle pour persévérer dans la religion dont on a sucé les principes avec le lait, à laquelle on tient par l'habitude, par le préjugé, par intérêt, par respect humain : naturellement on est prévenu contre tout changement de religion. Un seul juif, un seul païen converti avec connaissance de cause, est une preuve pour nous : dix mille incrédules ne prouvent rien pour nos adversaires.

Nous convenons que la plus grande partie de l'univers a dédaigné d'examiner les miracles de Jésus-Christ, que le plus grand nombre des savants grecs et romains n'y ont fait aucune attention : et cette conduite ne prouve rien autre chose que leur aveuglement et leur préoccupation. Si l'abbé Houteville a soutenu le contraire, nous ne sommes point garants de son opinion ; mais son Critique a bien plus de tort que lui : 1° il exagère mal à propos et contre la vérité, le petit nombre de ceux qui ont cru en Jésus-Christ ; nous le verrons dans le chapitre sixième ; 2° il conclut encore plus mal que les miracles de Jésus-Christ n'ont pas été prouvés, puisque plusieurs en ont fait si peu de cas : on vient de montrer la fausseté de ce raisonnement.

Il n'est donc pas difficile de répondre à la question de M. Fréret : *Pourquoi, hormis un petit nombre d'hommes, tous détestent-ils Jésus-Christ?* C'est que les gens sages et les esprits droits ne sont jamais le plus grand nombre. M. Fréret en convient dans sa préface : c'est qu'il fallait bien du courage pour sacrifier à Jésus-Christ ses biens, ses emplois, sa réputation, son repos, sa vie, en embrassant l'Évangile, et que peu de personnes sont capables d'un si grand sacrifice ; c'est qu'il est beaucoup plus court de rejeter des faits que de les examiner, surtout quand on redoute les conséquences de cet examen et que l'on craint d'être convaincu. Ainsi en ont agi les incrédules d'autrefois, ainsi agissent encore ceux d'aujourd'hui.

§ 5. — C'est néanmoins sur cette incrédulité que M. Fréret triomphe et qu'il déploie toute son éloquence. *Malgré l'éclat de tous les miracles que les chrétiens attribuent à Jésus-Christ, les apôtres ne se sont suivie que*

d'une vile populace, toujours facile à séduire. Les personnes distinguées par leur rang et par leur esprit reçoivent avec un souverain mépris cette nouvelle religion ; elle est contredite partout dans sa naissance : Ubique ei contradicitur (Act., XXVIII, 22). Les auteurs les plus célèbres de ces temps-là qui ont occasion de dire quelque chose des chrétiens, n'en parlent que comme d'une troupe de fanatiques.

Nous prouverons dans le chapitre sixième la fausseté de cette supposition que le christianisme ne fut embrassé d'abord que par une vile populace et par des ignorants incapables d'examen. Nous ferons voir que c'est une calomnie qui, pour être ancienne, n'en est pas moins démentie par l'histoire. Nous montrerons encore que, quand cette supposition serait vraie, l'établissement du christianisme n'en serait pas moins surnaturel et miraculeux.

On a déjà exposé de quelle manière le christianisme fut contredit dès sa naissance par des persécutions et des supplices, jamais par des raisons ni par des témoignages. Cette espèce de réfutation était facile à ceux qui avaient en main l'autorité. L'on a observé en même temps que la manière dont les auteurs les plus célèbres ont parlé du christianisme témoigne évidemment qu'ils ne le connaissaient pas : leur prévention ne prouve pas plus que celle du peuple le plus ignorant et le plus grossier. *Ils ont regardé les chrétiens comme une troupe de fanatiques ;* mais la doctrine, la morale, la conduite, le courage de ceux-ci respirent-ils le fanatisme ? C'est la religion païenne, professée par ces auteurs célèbres, qui était un fanatisme ; ils ont donné aux sectateurs de l'Évangile un titre qui ne convenait qu'à eux. Nous reviendrons encore à cette objection, sur laquelle M. Fréret appuie avec tant de complaisance.

Plus on suppose, dit-il, les miracles de Jésus-Christ éclatants et publics, plus on donne de force au refus de les croire ; car enfin tous ceux qui ne se déclarent point pour la nouvelle religion sont autant de témoins qui déposent qu'il ne faut ajouter aucune foi à tout ce qu'on dit en sa faveur.

Ce sont des témoins bien convaincants sans doute et bien respectables que ceux qui déposent de ce qu'ils n'ont pas vu, de ce qu'ils n'ont pas voulu voir, de ce qu'ils craignaient de vérifier, de peur de s'engager à une démarche où il y allait de leur fortune et de leur vie. Ceux que nous produisons sont un peu différents : ce sont des gens qui ont vu, qui ont examiné, qui se sont convertis, qui ont renoncé à tous leurs préjugés et à tous leurs intérêts, qui ont scellé leur témoignage en répandant leur sang. Si leur déposition n'est pas recevable, si elle ne doit pas prévaloir sur les préjugés de la multitude, il faut renoncer à toute foi historique et bannir de l'univers la preuve par témoins.

D'ailleurs, autre chose était de convenir des miracles de Jésus-Christ, autre chose de faire profession publique du christianisme. M. Fréret les confond très-mal à propos. Si Eusèbe, dit-il, a eu raison de réfuter l'histoire

de la résurrection d'une fille, opérée dans Rome par Apollonius de Thyane, parce qu'un fait de cette nature n'aurait pu échapper à la connaissance de l'empereur et des seigneurs romains, et si la force de la vérité a obligé le célèbre Jurieu à nier le miracle de la main rendue par la Vierge à saint Jean Damascène, pour cette raison que si la ville de Damas en eût été témoin, elle eût abjuré le mahométisme ; à plus forte raison pourrions-nous tirer un argument invincible, contre les miracles éclatants de Jésus-Christ et des apôtres, de l'incrédulité des Juifs ; d'autant plus que les chrétiens ne commencèrent à l'emporter par le nombre que lorsqu'on n'était plus à portée d'examiner les faits sur lesquels était fondée la mission de Jésus-Christ.

Eusèbe a eu raison sans doute ; Jurieu de même n'aurait pas eu tort de dire que la main n'a pas pu être rendue miraculeusement à saint Jean Damascène sans que la ville de Damas en fût informée : tout comme nous avouons que les miracles de Jésus-Christ n'ont pas pu être opérés à Jérusalem sans que les Juifs en fussent convaincus. Mais, quand on en conclut que les Juifs n'ont pas pu voir ces miracles sans se convertir, que les mahométans n'ont pas pu être témoins de la guérison de saint Jean Damascène sans abjurer le mahométisme, on raisonne fort mal. Eusèbe lui-même eût mal raisonné, s'il eût supposé que les seigneurs romains, témoins du prétendu prodige opéré par Apollonius, auraient changé de religion au gré de cet imposteur. Autre chose est de voir ou de croire un miracle, autre chose de quitter sa religion ; tous ceux qui en ont vu ou qui en ont cru n'ont pas changé de religion pour cela. Agrippa ne doutait pas des miracles de Jésus-Christ dont saint Paul le prenait à témoin, il n'en disconvenait point, il ne se fit cependant pas chrétien (*Act.*, XXVI, 26). Alexandre Sévère était très-persuadé de la sainteté de Jésus-Christ et des merveilles qu'il avait opérées, puisqu'il lui rendait un culte particulier (*Lamprid. in Alex. Severo*) ; il mourut néanmoins dans la profession du paganisme. Celse, Porphyre, Julien sont convenus des miracles de Jésus-Christ (*voyez le chap. suiv.*) ; mais parce qu'ils étaient infatués de tous les faux prodiges crus chez les païens, ils se sont aveuglés sur les conséquences qui s'ensuivaient de ceux du Sauveur.

Bayle a donc eu raison d'objecter à Jurieu que son raisonnement contre le miracle de saint Jean Damascène attaquerait la réalité des miracles de Moïse et de Jésus-Christ (*Bayle, art. Damascène*). Mais on veut railler sans doute quand on prétend que c'est la force de la vérité qui a suggéré ce sophisme à Jurieu plutôt que son entêtement et sa prévention contre les miracles crus dans l'Eglise romaine.

Il est faux que quand les chrétiens ont commencé à l'emporter par le nombre, l'on ne fût plus à portée d'examiner les faits sur lesquels était fondée la mission de Jésus-Christ et la vérité de l'Evangile. Ces faits

étaient démontrés au quatrième siècle par les conversions qu'ils avaient opérées, par le témoignage que les apôtres leur avaient rendu, par la confession généreuse des martyrs, par la suite des prodiges que Dieu avait continué de faire pour son Eglise pendant les trois premiers siècles. Malgré la succession des temps écoulés depuis, ces miracles n'ont rien perdu pour nous de leur certitude. Nous le prouverons ci-après.

§ 6. — Selon M. Fréret, il n'est pas concevable que les Juifs se fussent tous obstinés à persécuter avec tant d'acharnement le christianisme, s'ils eussent vu clairement que l'auteur de cette religion était envoyé de Dieu. On n'imagine pas aisément que les hommes veuillent se perdre de propos délibéré et osent résister à la voix de Dieu lorsqu'elle leur est manifestée.

Mais est-il concevable que les apôtres et leurs sectateurs se soient obstinés à prêcher les miracles et la résurrection de Jésus-Christ contre leur conscience et aux dépens de leur vie, s'ils savaient que c'étaient des fables ? Est-il concevable qu'ils aient osé les soutenir en face au conseil des Juifs assemblés, sans qu'on se soit mis en devoir de les démentir et de les couvrir de honte par des témoignages contraires ? Est-il concevable qu'ils aient pu persuader ces faits à des milliers de Juifs réunis dans le lieu même où l'on suppose que tout cela s'était passé peu de jours auparavant ?

On n'imagine pas aisément que les hommes veuillent se perdre de propos délibéré ; on imagine encore moins que des hommes, d'une vie d'ailleurs irréprochable, soient assez impies pour chercher à détruire la religion dans laquelle ils ont été élevés et vouloir en établir une autre qu'ils croient fautive, aux dépens de leur vie. *Celui qui mourrait*, dit l'auteur des Pensées philosophiques, *pour un culte dont il connaîtrait la fausseté serait un enragé. Qu'on suppose*, dirons-nous avec M. Fréret, *que quelques scélérats pussent être capables d'une si grande impiété, du moins on se persuadera avec peine, ou plutôt on ne se persuadera jamais qu'ils aient pu dans un instant la communiquer à des milliers de peuples et successivement à tout l'univers.*

Le scrupule de notre critique est singulier. Plutôt que d'avouer que les Juifs étaient des aveugles et des opiniâtres, il aime mieux supposer que les apôtres et leurs sectateurs étaient des scélérats et des forcenés ; que Dieu a voulu se servir de cette poignée d'hommes perdus et désespérés pour éclairer et sanctifier le monde. Lequel de ces deux phénomènes est le plus aisé à expliquer, l'incrédulité d'une partie des Juifs malgré les miracles, ou la conversion ne l'autre partie et du monde entier sans aucun miracle ? Ce problème mérite certainement d'occuper la sagacité de nos adversaires.

Saint Paul, il est vrai, a cherché à excuser la conduite des Juifs sur leur ignorance, en disant qu'ils n'auraient jamais crucifié Jésus-Christ s'ils l'eussent connu pour le Fils de Dieu ; mais ce n'est pas à dire que cette igno-

rance fût invincible et innocente, puisque saint Paul lui-même leur reproche souvent leur incrédulité. Ils ne connurent point Jésus-Christ pour le Fils de Dieu, parce qu'ils ne voulurent point le connaître et qu'ils s'aveuglèrent sur les preuves de sa mission céleste.

Supposer que les hommes ne sont pas capables de fermer les yeux à la vérité, lorsque le préjugé et les passions engagent à la méconnaissance, et que l'on suit toujours dans la pratique le parti que l'on connaît pour le meilleur et le plus juste, c'est vérifier soi-même ce qu'on affecte de nier, c'est résister à la vérité connue et à l'expérience.

En vain on nous répète sans cesse cette objection, que les miracles de Jésus-Christ n'étaient pas bien prouvés, puisqu'un grand nombre de Juifs et de païens ne les ont pas crus; que s'ils les avaient crus ils se seraient convertis. Nos adversaires ont pris soin de nous fournir eux-mêmes la réponse. « Tout Paris, dit l'un d'entre eux, m'assurerait qu'un mort vient de ressusciter à Passy, que je n'en croirais rien... Pontife de Mahomet, redresse les boiteux, fais parler des muets, rends la vue aux aveugles, ressuscite les morts..., ma foi n'en sera point ébranlée...; laisse tous ces prestiges et raisonnons. Je suis plus sûr de mon raisonnement que de mes yeux... Ce n'est pas par les miracles qu'il faut juger de la mission d'un homme » (*Pensées philos.*, n. 46, 50 et 42). Il peut donc y avoir des hommes qui ne croient pas des miracles, quoique l'en attestés; qui en voient même de leurs yeux sans en être ébranlés, qui se persuadent que tous les miracles sont des prestiges et qu'ils ne sont point une marque de mission divine. Or si les incroyables juifs et païens ont pensé comme ceux d'aujourd'hui, les miracles de Jésus-Christ et des apôtres pouvaient-ils les convertir? Nos esprits forts doivent-ils trouver étrange qu'ils y aient eu autrefois des hommes aussi entêtés qu'eux?

§ 7. — M. Fréret soutient que c'est une autre illusion de nos apologistes de vouloir insinuer que presque tous les apôtres sont morts au milieu des supplices et en rendant témoignage à la vérité des miracles et de la résurrection de Jésus-Christ. Selon lui, rien n'est plus faux. « Les plus habiles critiques, dit-il, conviennent présentement qu'on ignore de quel genre de mort sont morts les apôtres, et qu'on ne sait d'eux que ce qu'en apprennent les Actes des apôtres et quelques auteurs approuvés, dont peu sont venus jusqu'à nous. Héracléon, auteur ecclésiastique du second siècle, assure que plusieurs apôtres sont morts de leur mort naturelle. » Cette objection a été répétée dans deux autres brochures (*Dîner de Boulainv.*, p. 29, *Sermon des Cinquante*, p. 146).

On nous fait grâce sans doute de ne pas contester le martyre de saint Jacques rapporté dans les Actes des apôtres; celui de saint Pierre et de saint Paul attesté par saint Clément et par toute l'antiquité; celui de saint Jacques le Mineur, parent de Jésus-Christ, rapporté par Eusèbe. Si nous ne savons pas en détail de quel genre de sup-

plice les apôtres sont morts, nous n'en sommes pas moins autorisés à juger que la plupart sont morts de mort violente. La lettre de saint Polycarpe aux Philippiens suffit pour établir cette croyance. Ce saint évêque exhorte les fidèles à imiter la patience dont ils ont vu des exemples dans les bienheureux Ignace, Zozime et Rufe, même dans saint Paul et dans les autres apôtres, qui sont tous maintenant dans le Seigneur, dit-il, avec lequel ils ont souffert : *Cum quo et passi sunt*. Saint Clément d'Alexandrie assure que les apôtres, à l'imitation de leur Maître, ont souffert pour les Églises qu'ils ont fondées (*Strom.*, liv. IV, c. 5). La tradition des chrétiens, sur le martyre des apôtres, n'est donc pas aussi mal appuyée qu'on le prétend. Héracléon, que M. Fréret nous donne pour un auteur ecclésiastique du second siècle, était un hérétique de la secte des valentiniens. S'il a révoqué en doute le martyre de plusieurs apôtres, c'était pour autoriser ses erreurs : il prétendait qu'il est plus utile au salut de vivre saintement que de mourir pour Jésus-Christ. Saint Clément d'Alexandrie, qui vivait dans le même siècle, loin d'adopter le sentiment ni le fait avancé par ce faux docteur, réfute expressément l'un et l'autre. Il soutient que le martyre est la preuve d'une foi héroïque qui efface tous les péchés, et que les apôtres sont morts comme Jésus-Christ pour les Églises qu'ils avaient fondées (*Ibid.*).

Une autre observation que M. Fréret ne fait point, c'est que les apôtres ne sont pas les seuls témoins oculaires des miracles de Jésus-Christ, qui en aient attesté la vérité par l'effusion de leur sang. Les soixante et douze disciples de Jésus-Christ furent autant d'apôtres, et on ne peut douter que plusieurs n'aient souffert le martyre, comme saint Étienne, comme Siméon, parent de Jésus-Christ, et qui fut un des premiers évêques de Jérusalem. Quadratus, disciple des apôtres, cité par Eusèbe (*Hist. ecclés.*, liv. IV, c. 3), atteste que plusieurs témoins oculaires des miracles de Jésus-Christ, plusieurs personnes guéries ou ressuscitées par ce divin Sauveur, avaient encore vécu de son temps, et il est très-probable que plusieurs de ces témoins ont souffert le martyre. Il est donc exactement vrai que les miracles de Jésus-Christ sont confirmés par le témoignage sanglant d'un grand nombre de témoins oculaires.

Enfin, ce qu'on ne peut pas nier, c'est que quand même les apôtres n'auraient pas souffert le martyre, ils étaient au moins tout prêts à le souffrir, et qu'ils s'y sont exposés plusieurs fois, sans varier jamais dans leur témoignage au milieu des plus grands dangers. Ce témoignage a donc toute la force qu'on peut désirer dans ce genre de preuve.

Nos adversaires nous objectent que les chrétiens ne furent persécutés avec fureur que dans des temps où il n'y avait plus de témoins de ce qui s'était passé du temps de Jésus-Christ (*Lettre du Recueil phil.*, p. 190). Quoi? Sous Néron, trente ans après la mort de Jésus-Christ, il n'y avait plus de ces

témoins oculaires? Saint Etienne, les deux saints Jacques mis à mort par les Juifs, saint Pierre, saint Paul et les autres disciples dont saint Clément, saint Ignace et saint Polycarpe attestent le martyre, ceux que saint Clément appelle *ingens electorum multitudo* (*Epist.* 1, n. 5 et 6), les chrétiens qui servaient de torches ardentes dans les jardins de Néron, n'étaient pas des témoins oculaires? Trente ans après Néron, sous le règne de Trajan, saint Jean vivait encore.

§ 8. — Si on fait l'analyse de ce troisième chapitre, il se réduit à ce raisonnement: Plusieurs de ceux qui étaient à portée de vérifier les miracles de Jésus-Christ et des apôtres, ou n'ont pas daigné y faire attention, ou ils ont fait semblant de ne pas les croire, ou du moins ils se sont comportés comme s'ils n'y avaient pas ajouté foi: donc l'attestation de ceux qui les ont crus, qui les ont publiés comme témoins oculaires, qui ont même scellé leur déposition de leur sang, ne prouve rien. Pour justifier cette étrange conséquence, il reste à démontrer que ceux qui n'ont pas voulu se convaincre de ces faits, ont été plus éclairés, plus sincères, plus désintéressés, plus incapables de prévention que ceux qui les ont vus et attestés. Voilà ce qu'on n'a pas encore tenté de prouver et ce qu'on ne prouvera jamais.

Mais n'est-il pas étonnant que tant de Juifs soient demeurés incrédules? Il est bien plus étonnant que tant de Juifs se soient convertis. S'il y eut jamais des hommes capables d'une obstination outrée et d'un zèle fanatique pour leur religion, ce sont les Juifs. Jésus-Christ le leur avait souvent reproché, il avait prêté leur incrédulité, la haine furieuse qu'ils porteraient à ses disciples, l'esprit séditieux qui causerait enfin la ruine de la Synagogue: l'événement n'a que trop bien justifié la prophétie. Oui, je le soutiens, un seul Juif désabusé des idées de sa nation à la vue des plus grands miracles, est un prodige aussi frappant que les miracles mêmes.

On trouve surprenant que tant de païens aient persévéré dans leurs erreurs; il l'est bien davantage qu'un si grand nombre aient eu le courage d'y renoncer. Prendre pour maîtres des Juifs, peuple méprisé et détesté chez toutes les nations; changer de mœurs, d'habitudes, de croyance; adorer un Juif crucifié; s'exposer au mépris et à la haine publique, aux supplices, à la mort! Si nous en croyons nos adversaires, cela s'est fait naturellement, par légèreté, par séduction, par dégoût de la vie. Comment donc le christianisme qui leur paraît aujourd'hui si rebutant, si sévère, si insupportable, a-t-il pu avoir tant d'attraits pour les premiers qui l'ont embrassé? Comment un Juif a-t-il pu créer une religion plus pure et plus parfaite que tous les docteurs de l'univers? Comment ses disciples, gens ignorants, ont-ils eu plus de zèle et plus de pouvoir que tous les philosophes ensemble? Comment un peuple crédule séduit d'abord a-t-il communiqué son erreur aux plus grands génies? Comment les philosophes, qui ont écrit contre le christia-

nisme, n'ont-ils pas détrompé l'univers? Prodiges pour prodiges, nous préférons ceux dont le monde entier dépose à ceux que l'on veut nous persuader.

CHAPITRE IV.

Si les aveux des Juifs et des païens prouvent que Jésus-Christ ait fait des miracles.

Ces aveux ne paraissent rien moins que décisifs à M. Fréret. Car de même, dit-il, que les aveux des Pères ne prouvent pas la réalité des miracles du paganisme, aussi ceux des ennemis de la religion chrétienne ne concluent rien en faveur de Jésus-Christ; c'était un principe avoué dans tous les partis qu'un homme par le secours des esprits pouvait faire des choses surnaturelles.

§ 1. — Ces aveux sont donc faits sans examen, et les philosophes ne pensaient pas que les chrétiens pussent en tirer aucun avantage.

Pour réfuter en deux mots tout ce chapitre, on pourrait se contenter de demander à M. Fréret quelle espèce de témoins il exige de nous pour constater les miracles de Jésus-Christ. Le témoignage de ses disciples ne prouve rien, ce sont des gens prévenus. L'aveu de ses ennemis prouve encore moins, ils ont cru pouvoir le faire sans conséquence. Si les amis et les ennemis sont également récusables, qui sont donc ceux qui peuvent déposer?

Notre critique passe légèrement sur le témoignage des écrivains du paganisme, parce que cet article l'incommode; mais il nous permettra de le discuter avec un peu plus d'attention qu'il n'a fait.

Celse, dans ses livres contre le christianisme, commence par soupçonner que les chrétiens ont la science des enchantements et qu'ils opèrent des merveilles par le moyen des esprits (*Orig. contre Cels.*, l. I, edit. Cantab., p. 7). Il reprend Jésus-Christ de ce qu'il condamne les magiciens et les faiseurs de prestiges, puisqu'il est lui-même coupable de ce crime. Voulant ensuite expliquer comment Jésus-Christ avait acquis ces connaissances, il remarque que Jésus avait été élevé en Egypte, qu'il s'y était instruit des merveilleux secrets pratiqués de tout temps chez les Egyptiens, qu'à son retour en Judée il s'était servi de cet artifice pour se faire regarder comme le Fils de Dieu (*Orig. contre Cels.*, liv. I, p. 22 et 30). Celse n'osant pas nier les résurrections que les évangélistes attribuent au Sauveur, ni le miracle de la multiplication des pains, ni les guérisons qu'il a opérées. Eh bien, dit-il, supposons qu'il a fait tout cela, il n'y a rien là que ne fassent tous les jours les charlatans et les faiseurs de tours, faut-il donc aussi les reconnaître pour les fils de Dieu (*Ibid.*, p. 53; liv. II, p. 87 et 89)?

Ce n'est point ici un aveu fait sans examen; si les miracles de Jésus-Christ n'étaient pas certains, il était bien plus simple de les nier absolument et de terminer ainsi la dispute. Pourquoi rechercher l'origine des secrets prétendus que Jésus-Christ avait appris, et l'accuser de magie? Pourquoi tâcher de

se tirer d'affaire par la comparaison de ses miracles avec les tours des charlatans? Celse devait sentir que jamais charlatan n'avait multiplié des pains ni ressuscité des morts, que cette défaite était ridicule. Il ne l'était pas moins de supposer les chrétiens instruits des secrets magiques, s'ils ne faisaient pas journellement des œuvres surnaturelles. Cette accusation de magie, si souvent répétée contre les chrétiens, n'est-elle pas une attestation des miracles qu'ils opéraient à l'exemple de leur maître et par son pouvoir?

Si on veut prendre la peine de lire tout l'ouvrage d'Origène contre Celse, on verra que ce philosophe avait examiné avec beaucoup d'attention l'histoire de nos Évangiles. Il déclare lui-même dès le commencement de son ouvrage qu'il n'attaque les chrétiens qu'avec connaissance de cause, qu'il sait toutes les preuves : *Novi enim omnia* (*Orig. contr. Cels.*, l. I, p. 11). Cependant ne pouvant nier les miracles de Jésus-Christ, il s'est borné à soutenir que ces miracles n'étaient point une preuve certaine de sa divinité; puisque Jésus-Christ lui-même avait averti que les faux prophètes feraient de semblables prodiges.

Sur ce que Jésus-Christ avait promis de ressusciter, il dit que plusieurs autres se sont vantés de la même chose; Zamolxis, Pythagore, Orphée, Hereule, Thésée. Mais il faudrait examiner, continue-t-il, si jamais un mort est ressuscité avec le même corps : il dit que les prétendus témoins qui ont vu Jésus-Christ ressuscité, étaient des fanatiques qui rêvaient, qu'ils n'ont vu qu'un fantôme, que cela est arrivé à bien d'autres (*Orig. contr. Cels.*, l. II, p. 94).

Il est clair que Celse ne pouvait pas trouver une plus pitoyable défaite. Les apôtres attestent qu'ils ont vu Jésus ressuscité, non une fois, mais pendant quarante jours, qu'ils ont conversé avec lui, qu'ils l'ont touché de leurs mains, qu'ils ont bu et mangé avec lui : l'illusion assurément ne peut avoir lieu dans cette occasion. Il n'est pas moins clair que la résurrection de Jésus-Christ est le seul miracle que Celse ait nié; il convient ouvertement des autres, il ne dispute que sur les conséquences.

§ 2. — Hiéroclès, pour affaiblir la preuve que les chrétiens tiraient des miracles de Jésus-Christ, a fait un livre exprès pour leur opposer les prétendus prodiges d'Appollonius de Thyane. « Les chrétiens, dit-il, font grand bruit, et donnent de grandes louanges à Jésus, pour avoir rendu la vue aux aveugles et opéré de semblables merveilles. » Après avoir raconté les miracles d'Appollonius, il conclut : « Nous ne regardons point comme un dieu, mais comme l'ami des dieux, un homme qui a opéré de si grandes merveilles; les chrétiens au contraire publient que Jésus est Dieu, à cause de quelques petits prodiges qu'il a faits (*Euseb. contre Hiérocl.*). »

Si ces miracles étaient faux, pourquoi en convenir comme fait Hiéroclès? Il n'y qu'à les nier absolument, et fermer ainsi la bou-

che aux chrétiens. C'est le parti que prend Eusèbe pour répondre à Hiéroclès. Il commence par observer que les miracles d'Appollonius ne sont point rapportés par des témoins oculaires, que l'on n'a commencé à en parler que fort longtemps après la mort d'Appollonius, qu'ils n'ont produit aucun événement mémorable qui puisse en confirmer la réalité; enfin, que la plupart sont ridicules, et ne peuvent faire regarder Appollonius que comme un magicien. Que nos adversaires n'ont-ils suivi la même méthode pour attaquer les miracles de Jésus-Christ?

C'est qu'ils ne le pouvaient pas. Pour les nier, il fallait démentir tous les apôtres qui en parlaient comme témoins oculaires; tous ceux d'entre les Juifs que Jésus-Christ s'était attachés par ses miracles mêmes; tous ceux que les apôtres avaient convertis à Jérusalem où les faits s'étaient passés; tous les docteurs juifs qui en convenaient ou qui n'osaient pas les contester.

§ 3. — Julien, bien instruit des actions de Jésus-Christ et des preuves que les chrétiens pouvaient avoir de ses miracles, puisqu'il avait été chrétien lui-même, n'a jamais nié ou révoqué en doute ce point important. Voici l'aveu qu'il en fait : « Jésus n'a fait pendant sa vie aucune action remarquable, à moins qu'on ne regarde comme une grande merveille de guérir les boiteux et les aveugles, et d'exorciser les démons dans les villages de Bethsaïde et de Béthanie. » Sur ce qu'il est dit dans l'Évangile que les parents de Jésus-Christ ne croyaient point en lui : « Quoi donc, dit-il, ce Jésus qui commandait aux esprits et qui marchait sur la mer, qui chassait les démons et qui a fait, à ce que vous dites, le ciel et la terre... n'a pas pu changer la volonté de ses parents et de ses amis pour leur salut (*Dans saint Cyrille contre Julien*, l. VI). » Enfin, il avoue en quelque manière les miracles de saint Paul, puisqu'il l'appelle le plus grand magicien et le plus grand imposteur qui fut jamais (1).

Que l'on y fasse bien attention; si Julien eût soupçonné que l'histoire des miracles de Jésus-Christ était une fable, il ne manquait ni de pouvoir ni de zèle pour en dévoiler la fausseté. On sait avec quelle opiniâtreté il entreprit de rendre fausses les prophéties sur la ruine du temple de Jérusalem, et quelle fut l'issue de son projet; nous en parlerons à la fin de ce chapitre. Julien aurait-il moins fait d'efforts pour détromper le monde au sujet des miracles de Jésus-Christ, s'il avait cru la chose possible? Il me semble que nos adversaires ne réfléchissent pas assez sur cet événement singulier et sur la conduite de cet empereur.

Quand on est instruit de la manière dont il a parlé des miracles de Jésus-Christ, on ne lit point sans étonnement ce qu'a écrit Dom Ceillier au sujet des livres de saint Cyrille d'Alexandrie contre Julien. « Il y a des

(1) *Ibid.* L. III; M. le marquis d'Argens, dans sa traduction de l'ouvrage de Julien, Berlin 1764, p. 45 et 155, n'a pas rendu assez fidèlement ces passages.

endroits, dit-il, où Julien promet de traiter certaines choses dans son second livre, que nous ne trouvons point dans ce que saint Cyrille a rapporté de lui. Il dit, par exemple, qu'il traiterait dans la suite des prodiges attribués à Jésus-Christ, et qu'il en montrerait la fausseté, qu'il prouverait aussi que les *Evangelies ne sont point véritables*; rien de tout cela ne se lit dans saint Cyrille (*Hist. des auteurs sacrés et ecclés.*, t. XIII, p. 343). » Il est faux que Julien ait jamais promis de montrer la fausseté des miracles de Jésus-Christ et des *Evangelies*; il n'aurait pu le promettre, sans contredire les aveux formels que nous avons rapportés ci-dessus.

A la vérité, on lit ces paroles de Julien au commencement du septième livre; *Atque hæc paulo post, cum privatim de Evangeliorum prodigiis ac dolis querere cœperimus*: mais elles ne signifient point ce que prétend Dom Ceillier. Julien promet de parler bientôt des prodiges rapportés dans l'*Evangile*; mais il ne promet point d'en montrer la fausseté. Sa promesse eût été ridicule, après avoir reconnu la réalité de ces prodiges dans le livre précédent. M. Bullet, dans l'*Histoire de l'établissement du christianisme*, tirée des seuls auteurs juifs et païens, nous nous faisons ici grand usage, a montré que ΣΥΝΟΡΑ, que l'on traduit par *dolis* dans le passage de Julien, serait beaucoup mieux rendu par *doctrinis* (*Voyez cette Histoire*).

Dom Ceillier s'est évidemment trompé, en supposant que saint Cyrille n'a point réfuté tout l'ouvrage de Julien, et notamment ce qu'il avait écrit contre les *Evangelies*. On peut prouver le contraire par le témoignage de deux anciens auteurs. Le premier est Théophane. *Imperator Julianus*, dit-il, *sacrorum Evangeliorum confutationem scripsit, quam Cyrillus, Alexandriae præsul, selectis et luculentis commentariis refutavit* (*Chronol.*, p. 44). Le second est Cédreus: *Impius ille Julianus scripsit etiam Evangeliorum execrationem, quam magnus Cyrillus, Alexandriae præsul, aliique christiani correxerunt* (*Compend. hist.*, p. 307).

Il est donc certain que saint Cyrille a répondu nommément à ce que Julien avait écrit contre les *Evangelies*, qu'ainsi Julien n'a rien écrit sur cette matière que ce que S. Cyrille a réfuté. Il est vrai qu'il est dit dans la préface de saint Cyrille, que l'ouvrage de Julien était divisé en trois livres, et que nous ne voyons pas dans saint Cyrille la réfutation de chaque livre en particulier; mais ce Père déclare au même endroit qu'il ne prétend point suivre Julien pas à pas dans tous ses écarts, qu'il répondra seulement à ses difficultés.

Les paroles de Julien que saint Cyrille a rapportées, montrent évidemment que cet empereur était convaincu de la réalité des prodiges opérés par Jésus-Christ, et qu'il n'a jamais osé entreprendre d'en montrer la fausseté.

§ 4. — Porphyre, dans les livres qu'il a composés contre les chrétiens, attribue à la magie toutes les merveilles que Jésus-Christ a opérées (*Cyrril. l. VI, contre Jul.*); il dit encore que les miracles qui se font au tombeau

des martyrs, sont des prestiges du démon (*S. Jérôme contre Vigilance*). Bayle, frappé de ce jugement de Porphyre, en a conclu que ce philosophe ne voyait rien de solide qu'il pût opposer à ces faits (*Dict. Crit. Beau-lieu D.*).

Tel a été le langage constant de tous les païens qui ont attaqué le christianisme dans les premiers siècles de l'Eglise. Aucun n'a osé nier formellement ni les miracles de Jésus-Christ ni ceux des apôtres, ni ceux que Dieu continuait encore dans son Eglise; ou ils les ont attribués à la magie et au pouvoir du démon, ou ils ont prétendu que d'autres avaient fait de semblables prodiges, et que cela ne prouvait rien. Voilà tout ce qu'ils ont opposé aux chrétiens. On peut s'en convaincre par les disputes que les anciens Pères ont eu à soutenir contre les païens, et dont on trouvera les monuments dans l'*histoire de M. Bullet* (*Voyez cette histoire*, pag. 114, 117, 124, 161).

On sait ce qu'un historien païen raconte d'Alexandre Sévère. Cet empereur rendait les honneurs divins à Jésus-Christ et à d'autres grands hommes, dans un oratoire particulier; il voulait même lui bâtir un temple (*Lampride, Vie d'Alex. Sévère*): il n'imita point la conduite injuste de ses prédécesseurs contre le christianisme. Quelle pouvait être la cause de cette prévention favorable, sinon les merveilles qu'il savait avoir été opérées par Jésus-Christ?

Si les aveux des païens ne suffisent pas pour prouver les miracles de Jésus-Christ et la vérité de notre religion, que nos adversaires nous disent de quelle manière ils voudraient que les païens se fussent exprimés. Pouvaient-ils en dire davantage, sans s'exposer à être persécutés comme fauteurs des chrétiens, ou sans embrasser le christianisme? On affecte de répéter que le silence des auteurs païens sur les miracles de Jésus-Christ ne prouve rien (*Lettre de Trasib. à Leucippe*, p. 119). Il n'est pas question de leur silence, mais de leur aveu formel; en vain l'on cherche à en éluder les conséquences, elles sont décisives, et nous ne pouvons le répéter trop souvent.

§ 5. — Les aveux des Pères de l'Eglise ne peuvent pas suffire pour prouver la réalité des prodiges du paganisme, nous en convenons; 1° parce que les Pères les plus anciens n'ont jamais regardé ces prodiges prétendus comme des effets réels, mais comme des prestiges et des illusions (*Voyez Athénogore, à la suite de S. Justin, n. 27, p. 305, note (f)*); 2° parce que ces prodiges vantés par les païens, manquent de la preuve principale qui sert à constater les faits, de la déposition constante des témoins oculaires. Aussi convenons-nous que l'aveu des ennemis de Jésus-Christ ne suffirait pas seul pour prouver ses miracles, s'ils n'étaient pas appuyés d'ailleurs sur toutes les autres preuves capables d'en convaincre. Mais dès que ces miracles sont constatés par la déposition des témoins oculaires, par les conversions qui en ont été la suite, par les miracles de ses disciples et des premiers

fidèles, il est clair que l'aveu de ses ennemis est un aveu forcé, qui emporte avec lui une pleine conviction.

Mais cet aveu, selon M. Fréret, *est fait sans examen, et cela paraît clairement par la manière dont Celse a parlé*. Outre que l'on a vu le contraire, que Celse, Julien, Porphyre, Héroclos, avaient examiné de très-près l'histoire des Evangiles, j'ajoute encore que ce n'est pas faire beaucoup d'honneur à ces philosophes qu'on nous vante comme des oracles, que de supposer qu'ils n'ont jamais daigné examiner le point décisif de la vérité ou de la fausseté du christianisme. Ces grands génies devaient sentir que, quand il s'agit d'une religion qui se dit révélée, toute la question se réduit à examiner ses titres et les faits sur lesquels elle se fonde. Prétendre que les ennemis du christianisme n'ont jamais pensé à discuter cet article, c'est supposer que ces esprits sublimes n'ont pas seulement compris l'état de la question. Si donc nous avons tort de citer leur aveu comme une preuve, nos adversaires ont encore plus mauvaise grâce de nous opposer leur incrédulité comme une objection.

Nous avons évidemment tout l'avantage sur ce point, car, après tout, nous ne donnons l'aveu des ennemis de Jésus-Christ comme une preuve, que parce qu'on l'exige de nous ; c'est l'opiniâtreté de nos adversaires qui nous y réduit. Nous n'avons garde de fonder notre croyance sur l'avis de ces vains discoureurs ; nous nous en tenons au témoignage de ceux qui ont vu, qui ont examiné, qui ont soutenu leur déposition par l'effusion de leur sang. Que nos critiques en cherchent de pareils pour nous les opposer.

L'entêtement de ces messieurs est singulier. Ils exigent le témoignage des Juifs et des païens en faveur de notre religion, comme le seul qui ne soit pas suspect. Quand ces témoignages ne sont pas formels, ils ne prouvent rien ; quand ils nous sont trop favorables, comme celui de Josèphe, on les accuse de supposition ; lorsque ces auteurs révoquent en doute les miracles, on argumente sur leur incrédulité ; s'ils les avouent, on répond qu'ils n'avaient pas examiné la question. C'est-à-dire : on nous demande des preuves, quand on croit que nous n'en avons point ; dès que nous en avons trouvé, on n'en veut plus.

§ 6. — Les apologistes chrétiens se sont prévalus de l'aveu que les talmudistes ont fait des miracles de Jésus-Christ. M. Fréret leur oppose que les talmudistes étaient des gens peu instruits de l'histoire et peu versés dans l'art de raisonner ; « il paraît certain, dit-il, que les Juifs des premiers siècles ne convenaient point de ces miracles. Nous lisons dans les Actes des apôtres que la religion de Jésus-Christ ne trouva que des contradicteurs dans son origine. L'auteur du dialogue avec Tryphon assure qu'à peine Jésus-Christ était mort, que les Juifs députèrent partout pour avertir de se précautionner contre les récits de ses disciples, et par conséquent ils feignaient du moins dans

ce temps-là de les regarder comme des menteurs. »

Était-il nécessaire d'être instruit de l'histoire et versé dans l'art de raisonner pour savoir que Jésus-Christ avait fait des miracles ? La tradition en était constante chez les Juifs ; des milliers de peuples convertis, dans la ville même de Jérusalem, en étaient un monument subsistant.

Ce serait une erreur de croire que les talmudistes soient les seuls docteurs juifs qui aient avoué les miracles de Jésus-Christ ; aucun de ceux qui ont disputé contre les chrétiens en quelque temps que ce soit, n'a osé en disconvenir. C'est un fait dont on peut voir la preuve dans l'histoire de M. Bullet ; on y trouvera réuni tout ce qui nous reste des ouvrages des Juifs contre le christianisme (*Voyez cette histoire, p. 72 et suiv.*). Le Juif Orobio, dans sa dispute contre Limborck, a fidèlement suivi l'exemple de ses maîtres : il n'a point contesté les miracles de Jésus-Christ (*Limborck, amica Collatio, p. 217*) ; s'il y a donc eu une tradition constante chez les Juifs, c'est celle de ces miracles.

Il est faux que les Juifs des premiers siècles n'en soient pas convenus. Nous avons vu par les actes des apôtres qu'ils n'ont jamais osé former sur ce point la moindre contestation, ni essayer de démentir le témoignage des apôtres ; si donc *ils ont contredit la secte nouvelle*, ce n'est point sur ces faits, mais sur la doctrine.

Ils envoyèrent des émissaires pour prévenir les esprits contre le récit des apôtres, mais sur deux points seulement, sur la résurrection et l'ascension de Jésus-Christ, qu'ils ont toujours opiniâtrément niées. Le passage cité par M. Fréret le porte expressément (*Dial. cum Tryph. n. 108*) ; c'est très-mal à propos que l'on veut y donner un sens plus étendu.

Les apologistes chrétiens ont donc eu raison d'insister sur l'aveu forcé que les ennemis de Jésus-Christ ont fait de ses miracles ; parce que s'ils étaient faux, ces hommes, dont on réclame aujourd'hui le témoignage, ont dû non-seulement les nier, mais encore en prouver l'imposture.

§ 7. — Ils ont dédaigné, dit-on, de les examiner ; mais ils n'ont pas dédaigné d'écrire contre le christianisme. L'article des miracles était-il moins important, moins décisif, moins capable de faire impression que les autres preuves de cette religion qu'ils ont si vivement attaquées ? Ils ne croyaient pas que l'on pût tirer aucun avantage de leur aveu. Quoi, des philosophes, un Celse, un Porphyre, un Julien, ces hommes dont nos adversaires vantent les lumières, n'ont pas senti la force des miracles pour subjuguier les esprits ? Ils ont fait les plus grands efforts pour obscurcir tous les caractères de vérité qui brillent dans l'Evangile, et ils ont passé légèrement sur celui de tous qui était le plus propre à étonner et à convertir les païens ? Voilà une inattention bien singulière.

Selon M. Fréret « c'était un principe avoué dans tous les partis, qu'un homme, par le secours des esprits, pouvait faire des choses

surnaturelles. » Mais ici son érudition est en défaut. Les épicuriens, dont Celse suivait les sentiments, n'admettaient ni esprits ni choses surnaturelles. Selon eux, tout était nécessaire, le résultat des combinaisons fortuites de la matière ou des atomes. Ils étaient donc forcés de dire que les miracles, la magie, les opérations prétendues surnaturelles, n'étaient que des tours d'adresse, des supercheries de charlatan : c'est aussi le parti que Celse a pris à l'égard des miracles rapportés dans l'Évangile ; on sent combien cette défaite est ridicule. Si dans un autre endroit il a dit que les chrétiens opéraient des merveilles par le moyen des esprits, c'est que, selon le privilège de tous les philosophes, il s'est contredit, et cette contradiction même prouve son embarras (*Voyez ci-devant*, § 1). Selon les mêmes principes des épicuriens, la résurrection est impossible : un corps mort ne peut retourner à la vie que par une différente combinaison de la matière ; pour lors, disaient-ils, ce n'est plus le même corps. C'est donc par engagement de système que Celse a été forcé de nier la résurrection de Jésus-Christ, d'avancer ridiculement que les apôtres, en croyant le voir ressuscité, n'avaient vu qu'un fantôme, comme si un fantôme pouvait boire, manger, se laisser toucher, converser avec les hommes pendant quarante jours. Et l'on sentira encore que Celse a parlé des miracles de Jésus-Christ sans examen !

Les platoniciens, comme Porphyre et Julien, admettaient l'existence des esprits et leurs opérations, les prodiges et la magie ; ils en étaient même infatués. Mais ils croyaient, ou ils faisaient semblant de croire un Dieu suprême et une providence. Pouvaient-ils se persuader qu'un Dieu sage et bon eût abandonné la conduite de l'univers au caprice des esprits ou génies qu'ils adoraient ; qu'il pût permettre à un imposteur de faire tous les prodiges que les évangélistes attribuent à Jésus, pour tromper les hommes et pour établir une fausse religion ? Dans leur système, ces philosophes n'étaient pas moins intéressés que Celse à révoquer en doute tous ces prodiges et la bonne foi des apôtres, à les accuser de mensonge, de fourberie ou de séduction, à discuter les faits, à y opposer le témoignage des Juifs, à faire en un mot tout ce qu'a fait M. Fréret. Julien a douté des miracles de Moïse (*Défense du paganisme par l'empereur Julien, traduction de M. le marquis d'Argens, p. 47*), il n'a pas osé nier ceux de Jésus-Christ : cette différence est frappante. Ici on reconnaît l'accomplissement de la promesse que Jésus-Christ avait faite à ses apôtres : « Je vous donnerai une éloquence et une sagesse à laquelle vos ennemis ne pourront résister et n'auront rien à opposer » (*Luc, XXI, 15*). Ce ton simple, naïf, qui règne dans les Évangiles, et que la vérité seule peut donner, est un écueil contre lequel se briseront toujours les efforts et les vaines subtilités de la philosophie.

§ 8. — Comme le miracle arrivé sous Julien est un des faits les plus remarquables de l'his-

toire, et une preuve invincible en faveur du christianisme, il est bon d'examiner ce que les incrédules ont pu y opposer.

Ammien Marcellin, officier dans les troupes de Julien, contemporain de l'événement, et qui n'était pas chrétien, le rapporte en ces termes : *Julien entreprit, pour éterniser la gloire de son règne par quelque action d'éclat, de rebâtir à grands frais le fameux temple de Jérusalem, qui, après plusieurs guerres sanglantes, n'avait été pris qu'avec peine par Vespasien et par Tite. Il chargea du soin de cet ouvrage Alypius d'Antioche, qui avait gouverné antrefois la Bretagne à la place des préfets. Pendant qu'Alypius et le gouverneur de la province employaient tous leurs efforts à le faire réussir, d'effroyables tourbillons de flammes, qui sortaient par des élancements continus, des endroits contigus aux fondements, brûlèrent les ouvriers et leur rendirent la place inaccessible. Enfin cet élément persistant toujours avec une espèce d'opiniâtreté à repousser les ouvriers, on fut forcé d'abandonner l'entreprise* (*Hist. liv. XXXIII, c. 1*).

Julien lui-même parle de ce prodige dans un de ses discours, quoiqu'en termes un peu couverts ; le rabbin Gédaliah en fait mention dans son histoire sur la foi des annales de sa nation (*Voyez la Dissert. de Warburton sur ce sujet, et l'Hist. de M. Bullet, pag. 32 et 208*) ; le fait est confirmé par les Pères et les historiens ecclésiastiques.

Le plus célèbre de nos écrivains qui a traité de fable ce miracle (*Mélanges de litt., in-8°, tom. III, z. 63, p. 52*), a fait un effort de génie pour le rendre au moins douteux (*Discours de Julien, avec des notes, Berlin, 1768, pag. 12*). On jugera de la solidité de ses réflexions).

Il objecte, 1° qu'il n'est pas dit dans l'Évangile que le temple de Jérusalem ne serait jamais rebâti. Mais il y est dit qu'il n'en resterait pas pierre sur pierre (*Matth., XXIV, 2*) ; et Daniel avait prédit que la désolation du sanctuaire persévérerait pour toujours (*Dan., IX, 27*). Ces deux prédictions furent parfaitement accomplies dans la circonstance dont nous parlons.

2° Qu'importe à la Divinité, dit-il, que le temple fût rebâti ou non ? On a édifié une mosquée sur ses fondements. Il importe à la Divinité d'accomplir ses menaces aussi bien que ses promesses, et de déconcerter les projets d'un empereur incrédule qui voulait les rendre vaines. Si le temple avait été rebâti, si l'exercice de la religion juive y avait été rétabli, la prophétie de Daniel se serait trouvée fautive. Une mosquée placée au même endroit n'empêche point la vérité de la prédiction, elle la confirme.

3° On ne sait pas si les feux partirent de l'enceinte de la ville ou du temple. Ammien Marcellin dit formellement que les flammes sortaient des endroits contigus aux fondements du temple ; saint Chrysostome, saint Grégoire de Nazianze, auteurs contemporains, Sozomène, Rubin, Théodoret, qui ont écrit dans le siècle suivant, disent la même

chose (V. *Warburton*, tom. I, pag. 163 et 220).

4° Jésus-Christ n'avait pas défendu de rebâtir Jérusalem, quoiqu'il eût dit qu'il n'y resterait pas pierre sur pierre. Mais il ne faut point séparer la prédiction de Jésus-Christ de celle de Daniel; en les rapprochant l'une de l'autre, on voit que selon les desseins de Dieu le temple ne devait jamais être rebâti. Telle était la persuasion des chrétiens; Julien le pensait ainsi lui-même, lorsqu'il forma son projet: la circonstance était donc décisive pour la religion chrétienne.

5° Jésus-Christ a prédit la fin du monde qui n'est pas arrivée. Il est faux que Jésus-Christ ait annoncé la fin du monde comme prochaine; ce point sera discuté ci-après (chap. 11, § 10).

6° Julien n'a pas dit un mot de ce miracle. Nouvelle fausseté; il en a parlé dans une de ses harangues; nous le verrons dans un moment. D'ailleurs devait-il être fort empressé de parler d'un événement qui le couvrait de honte et dont les chrétiens triomphaient?

7° La narration d'Ammien Marcellin est peut-être une interpolation des chrétiens. Voilà un *peut-être* placé fort à propos. Si les chrétiens avaient corrompu le texte d'Ammien, y auraient-ils laissé les éloges que cet historien a donnés à Julien? Ont-ils encore supposé la harangue ou la lettre de cet empereur, le récit du rabbin Gédaliah, etc. Les Pères de l'Eglise et les historiens ecclésiastiques ont-ils fait pendant deux ou trois siècles une conjuration pour en imposer à tout l'empire? Ont-ils osé prendre leurs auditeurs et leurs lecteurs à témoin d'un fait imaginaire?

8° Dans ce temps il y eut des tremblements de terre et des éruptions de feu dans la Syrie. Point du tout, les tremblements de terre n'arrivèrent que dix-huit mois après la mort de Julien, selon Ammien Marcellin et Libanius qui en ont parlé (*Amm. Marc. l. XXVI, cap. 10; Liban. orat. ad Theodos.*).

9° Jésus devait plutôt faire un miracle pour convertir tous les païens; Julien ni Alypius ne furent pas convertis. On a fait la même objection dans l'Encyclopédie, article *Eclectisme*. Était-ce donc pour convertir Julien et Alypius que Dieu devait faire des miracles, et non pour accomplir les prophéties, pour confirmer la foi, pour rassurer l'espérance des fidèles? Il y avait eu assez de miracles faits pour convertir tous les païens; mais les miracles ne forcent personne à croire.

Dans toutes les objections des ennemis de la religion contre les miracles, ils supposent deux principes également absurdes; l'un, que les incrédules qui rejettent les miracles par entêtement sont beaucoup plus sages et plus dignes de foi que ceux qui les croient; l'autre, que c'est principalement en faveur de ces opiniâtres que Dieu doit en faire. Pour raisonner sensément, il faut partir des deux principes contraires.

Le même auteur, dans un ouvrage plus

récent (*Quest. sur l'Encyc., tom. II, pag. 47, art. Apostat*), a renouvelé ses attaques contre le miracle arrivé sous Julien, et toujours avec la même équité. *Il est très-vraisemblable, dit-il, que lorsque Julien résolut de porter la guerre en Perse, il eut besoin d'argent, très-vraisemblable encore que les Juifs lui en donnèrent pour obtenir la permission de rebâtir leur temple détruit en partie par Titus, et dont il restait les fondements, une muraille entière et la tour Antonia.*

Cette prétendue vraisemblance est expressément contraire à ce que Julien lui-même écrivit aux Juifs en leur promettant de rebâtir Jérusalem (*Lettre XXV de Julien à la Communauté des Juifs*). Il leur représente que sous les règnes précédents on les avait forcés de payer au trésor public des sommes exorbitantes, qu'on allait même leur imposer une nouvelle taxe, mais qu'il en avait brûlé les ordonnances; il ne leur demande autre chose que leurs vœux auprès du grand Dieu créateur, pour la prospérité de son règne et de son expédition contre les Perses. Saint Grégoire de Nazianze, auteur contemporain, nous apprend que les Juifs fournirent aux dépenses nécessaires pour la reconstruction de leur temple (*Orat. 4, adv. Julian.*); mais non pas qu'ils achetèrent de Julien la permission de le rebâtir.

La conduite que notre critique prête à Julien ne s'accorde guère avec l'idée qu'il veut nous donner des vertus de cet empereur. Il suppose que Julien fit payer chèrement aux Juifs la permission de relever leur temple, qu'ensuite il la révoqua sans rendre leur argent; ce n'est pas là un trait de justice fort louable.

Sous Julien, la tour Antonia ne subsistait plus; Titus l'avait fait raser pendant le siège (*Josèphe, guerre des Juifs, l. VI, 13*); le critique n'y a pas fait attention.

Il lui paraît qu'il y a une contradiction palpable dans ce que les historiens racontent.

1° *Comment se peut-il faire, dit-il, que les Juifs commencent par détruire (comme on le dit) les fondements du temple qu'ils voulaient, qu'ils devaient rebâtir à la même place? Qui est-ce qui a jamais dit que les Juifs commencèrent par détruire les fondements sur lesquels ils voulaient rebâtir? Cette absurdité est de l'invention du critique; aucun écrivain n'en a parlé: la prétendue contradiction palpable retombe sur lui seul.*

2° *Comment des éruptions de flammes seraient-elles sorties de ces pierres? Autre imagination; personne n'a dit que ces larges quartiers de pierre aient vomis des tourbillons de feu. Nous avons vu qu'Ammien Marcellin raconte que les flammes sortaient des lieux contigus aux fondements; les auteurs ecclésiastiques n'ont pas dit le contraire.*

3° Si ce prodige, ou si un tremblement de terre qui n'est pas un prodige, était effectivement arrivé, Julien n'en aurait-il pas parlé dans la lettre, où il dit qu'il a eu intention de rebâtir ce temple? N'aurait-on pas triomphé de son témoignage?

Aussi en a-t-il parlé dans cette lettre même, aussi les chrétiens ont-ils triomphé de sa confusion ; et c'est de quoi il se plaint amèrement. « Qu'ils ne prétendent pas, dit-il, nous en imposer par leurs sophismes, et nous épouvanter par le cri de la Providence. Il est vrai que les prophètes des Juifs nous ont reproché tous ces désastres ; mais que diront-ils eux-mêmes de leur propre temple détruit trois fois, et qui n'a pas été rétabli jusqu'à présent ? Ce n'est point un reproche que je leur fais, puisque j'ai voulu moi-même rebâtir ce temple à l'honneur de la divinité que l'on y invoquait ; mais pour faire voir qu'il n'est rien de durable dans les choses humaines, et que les prophètes qui amusaient de vieilles imbéciles n'ont débité que des rêveries..... ils s'écrient comme des forcenés : craignez, tremblez, habitants de la terre, le feu, la foudre, le glaive et la mort ; employant avec emphase les expressions les plus terribles, pour désigner la chose du monde la plus simple, la propriété destructive du feu (*Fragment d'une lettre ou d'un discours de Julien*). »

Nous n'examinerons point pour quelles raisons le critique a tronqué ce passage ; mais nous demandons ce que signifient ce cri de la Providence, dans la bouche des chrétiens, ce temple détruit trois fois, cette remarque de Julien sur la propriété destructive du feu ?

« N'est-il pas évident, continue le savant dissertateur, que l'empereur ayant fait attention aux prophéties juives, que le temple serait rebâti plus beau que jamais, et que toutes les nations y viendraient adorer, crut devoir révoquer la permission de relever cet édifice..... et voulut faire mentir les prophètes juifs ? »

C'est précisément le contraire qui est évident ; 1° si Julien avait empêché la reconstruction du temple, après l'avoir ordonnée ou permise, il était absurde d'objecter aux Juifs cette infortune, dont il était le seul auteur, plus absurde encore de s'en prendre à la caducité des choses humaines ; 2° Les Juifs croyaient à la vérité que selon leurs prophètes le temple serait rebâti, et ils le croient encore ; mais les chrétiens étaient persuadés que selon les prophéties de Daniel et de Jésus-Christ le temple ne serait jamais relevé de ses ruines : penserons-nous que Julien ait voulu confondre l'espérance des Juifs, pour faire triompher la croyance des chrétiens, et donner à ceux-ci occasion d'insulter à ses efforts ? 3° Le rabbin Gédaliah avait-il quelque intérêt d'augmenter ce triomphe, en attribuant la dernière ruine du temple, non à la malice de Julien, mais à la foudre tombée du ciel, prodige attesté par les annales de sa nation ?

Il est faux qu'indépendamment du miracle arrivé sous Julien, le temple ait été détruit quatre fois, au lieu de trois ; par Nabuchodonosor, par Antiochus-Eupator, par Hérode, par Titus. Antiochus fit abattre un mur qui environnait le temple, et non le temple même (*Josèphe, Antiq. Jud. l. XII, c. 15, n. 484*). Sous

Hérode, le temple fut réparé, augmenté, embellé ; mais il est ridicule de regarder ces réparations comme une destruction affligeante pour les Juifs, et dont Julien pût se prévaloir.

4° Le critique oppose au témoignage d'Ammien Marcellin qu'il a raconté des fables. Cet historien dit que lorsque l'empereur voulut sacrifier dix bœufs à ses dieux pour sa première victoire remportée contre les Perses, il en tomba neuf par terre, avant d'être présentés à l'autel ; il raconte cent prédictions, cent prodiges. Faudra-t-il l'en croire ? Faudra-t-il croire tous les miracles ridicules rapportés par Tite-Live ?

Non assurément : ces prodiges prétendus ne sont point des faits aussi éclatants, aussi aisés à vérifier, aussi importants que celui dont nous parlons : ils ne sont point attestés comme celui-ci par des témoins oculaires, par des écrivains de différentes religions, dont plusieurs étaient intéressés à le supprimer ; la plupart sont des événements très-naturels que l'on a pris mal à propos pour des signes ou pour des prodiges. Que des bœufs soient tombés, que des païens aient pris cette chute pour un mauvais augure, ce n'est pas un miracle.

Notre philosophe tourne en ridicule la circonstance rapportée par saint Grégoire de Nazianze et par les historiens ecclésiastiques, que les ouvriers aperçurent des croix de feu sur leurs corps et sur leurs habits. Warburton a prouvé que ce phénomène est une conséquence naturelle du feu de la foudre et de celui des volcans ; il en a cité d'autres exemples. (*tome I, chap. 7, p. 200 et suiv.*)

Enfin il soutient qu'il ne peut sortir de la terre des globes de feu ; que dans le feu de la saint Jean la flamme monte toujours en pointe ou en onde, et qu'elle ne se forme jamais en globe. Il n'est point question du feu de la saint Jean, mais d'un feu souterrain et du feu du tonnerre. Soutiendra-t-on que celui-ci n'a jamais paru en forme de globe ? D'ailleurs *globi flammaram*, dans Ammien Marcellin, n'exprime-t-il pas des tourbillons de flammes plutôt que des globes de feu ? Ce n'est donc point Ammien ni ceux qui l'ont cité, c'est notre philosophe qui est un mauvais physicien, mauvais grammairien et mauvais raisonneur.

Un autre critique, plus instruit que le précédent et qui a servi utilement la religion par de savants ouvrages (M. Lardner), a témoigné qu'il lui restait encore des doutes sur la vérité de ce prodige (*Mém. littér. de la Grande-Bretagne, 1767, p. 101 et suiv.*) ; il est à propos d'examiner s'ils sont bien fondés.

1° Il observe que Julien avait promis aux Juifs de rebâtir pour eux le temple de Jérusalem, s'il revenait victorieux de la guerre contre les Perses. Il n'est donc pas probable qu'il ait pensé à le rétablir plutôt, et dans un temps où il n'était occupé que des préparatifs de cette guerre, auxquels il était obligé d'employer les revenus publics.

Probable ou non, le fait est certain par le témoignage de Julien lui-même que nous

avons vu ci-dessus. Saint Grégoire de Nazianze rapporte que les Juifs fournirent les fonds pour le rétablissement du temple; pourquoi donc n'aurait-on pas pu commencer les travaux avant l'expédition contre les Perses?

Julien, dit-on, périt dans cette guerre, et ses desseins périrent avec lui; mais ils purent faire imaginer aux chrétiens un dénouement plus merveilleux et plus honorable pour leur religion.

C'est donc aussi pour faire honneur à notre religion qu'un officier païen et un rabbin juif ont raconté le même dénouement. Il faut bien que cet événement ait précédé la mort de Julien, puisqu'il est convenu lui-même du mauvais succès de son projet. Si c'était une fable, Libanius qui invective avec tant de force contre les chrétiens, qui leur attribue même la mort de Julien, aurait-il gardé le silence sur le dénouement qu'ils avaient imaginé?

2° La mort prochaine de Julien devait arrêter une entreprise d'aussi longue haleine que la reconstruction du temple, et pouvait épargner à la Providence un miracle assez inutile.

Il s'ensuit donc que la Providence n'a jamais fait de miracles, parce qu'il dépend toujours d'elle de les épargner et d'exécuter ses desseins par d'autres voies. Était-il inutile de vérifier, d'une manière éclatante et miraculeuse, des prophéties que Julien avait entreprises de rendre fausses? Le miracle n'était pas inutile, puisque les incrédules en sont fort incommodés.

3° Ammien Marcellin était un militaire peu instruit et qui n'est pas toujours fidèle. Il était crédule, et il a orné ses écrits d'un grand nombre de traits incroyables, tel que celui des oies qui, en traversant le mont Taurus, portaient une pierre dans leur bec pour s'empêcher de crier, de peur d'avertir de leur passage les aigles prêts à fondre sur elles.

Mais ce militaire n'est pas le seul qui rapporte le miracle arrivé sous Julien. Il n'était pas nécessaire d'être fort instruit pour savoir si un fait éclatant et public arrivé à Jérusalem, et qui avait fait grand bruit dans tout l'empire était vrai ou faux. Un païen, ennemi du christianisme par préjugé, n'a pas pu naturellement se fier au simple récit des chrétiens sur un fait aussi important, aussi décisif, aussi ignominieux pour l'empereur. Un rabbin juif n'a pu le rapporter sans y être forcé par la vérité. Julien n'en est convenu que pour répondre aux conséquences que les chrétiens en tiraient. L'industrie prétendue des oies n'était pas aussi aisée à vérifier, et c'est d'ailleurs un fait qui n'est d'aucune importance.

4° Les autres historiens de ce miracle l'ont chargé de mille circonstances fabuleuses, qui sont aujourd'hui rejetées par les plus habiles défenseurs du fond de leur récit.

Cela est faux. Warburton a pesé ces circonstances avec toute la sagacité et l'impartialité possibles; il a démontré que ce sont autant de conséquences inséparables du fond

de l'événement. Si le récit des historiens ecclésiastiques et des Pères de l'Eglise était un ouvrage d'imagination, il serait chargé de circonstances incompatibles et contradictoires; Warburton a fait voir que leurs différentes narrations se concilient parfaitement.

5° Le silence de saint Jérôme, de Prudence, de l'historien Orose, étonnent M. Lardner; ils avaient tous trois l'occasion et l'inclination de parler de ce miracle, s'il leur avait paru bien constaté. On ajoute qu'en fait de miracles le silence des trois théologiens d'un siècle superstitieux est bien moins naturel que le témoignage de vingt de leurs contemporains.

J'ose assurer au contraire que dans quelque siècle que ce soit, le témoignage bien circonstancié d'un seul écrivain judicieux et instruit a plus de poids que le silence de vingt autres contemporains. Un des premiers principes de la critique, dicté par le sens commun, est que la preuve négative ou le silence de vingt auteurs, n'est d'aucune considération contre la déposition de gens éclairés, respectables d'ailleurs et très-intéressés à ne point altérer la vérité. Il n'est peut-être pas un seul fait dans l'histoire, qui soit unanimement rapporté par tous les écrivains, sans exception, qui ont été à portée de le connaître et d'en parler.

Ce n'est point M. Lardner, c'est le journaliste qui ose appeler le quatrième siècle de l'Eglise *un siècle superstitieux*. On conviendra du moins que c'était un siècle très-éclairé, où les écrivains ecclésiastiques étaient environnés et surveillés par des ennemis jaloux qui ne leur auraient pardonné aucune imposture; et ici ces ennemis mêmes sont d'accord avec eux. Pour sentir la force ou plutôt l'absurdité du principe dont on s'appuie, il faut dire: le silence de trois théologiens d'un siècle superstitieux est moins naturel que le concert de vingt contemporains de différents partis, à raconter un mensonge dont la fausseté peut être constatée fort aisément. Y a-t-il l'ombre de bon sens dans cette maxime?

Quand on compare tout ce qu'ont objecté Basnage, l'éditeur du discours de Julien, et M. Lardner, trois critiques très-ingénieux, contre la réalité du miracle arrivé sous Julien, à quoi se réduisent leurs arguments? A des probabilités, à des circonstances difficiles à concevoir, à des *peut-être*, à des preuves négatives. Ces faibles allégations peuvent-elles prévaloir au témoignage positif et public de deux Pères de l'Eglise qui osent dire à un auditoire nombreux: *Vous l'avez vu*; à celui de saint Ambroise qui écrit à l'empereur: *Vous en êtes informé*; à celui de deux ou trois historiens qui disent à leurs lecteurs: *Les témoins oculaires sont encore vivants*; à celui de trois ennemis déclarés, intéressés à nier le fait ou à le passer sous silence? Lorsqu'il est question de faits, miraculeux ou non, il ne faut pas commencer par violer toutes les règles de la critique, pour se donner le frivole relief de l'incrédulité.

CHAPITRE V.

De l'empire que les chrétiens se sont attribué sur les démons.

§ 1. — Lorsque Jésus-Christ envoya ses apôtres prêcher l'Évangile, il leur fit cette promesse singulière : « Voici les prodiges qu'opéreront ceux qui croiront en moi : ils chasseront les démons en mon nom, ils parleront les langues étrangères, ils prendront les serpents avec la main ; s'ils avalent un poison mortel, il ne leur fera point de mal, ils toucheront les malades, et les malades seront guéris » (*Marc, XVI, 17, et alibi*). Des témoins oculaires attestent que les disciples du Sauveur ont opéré en effet tous ces prodiges. Non-seulement ils ont chassé les démons en son nom, mais ils ont parlé toutes sortes de langues, sans les avoir apprises ; le poison et les animaux venimeux n'ont eu sur eux aucun pouvoir, ils ont guéri toutes les maladies par la seule imposition de leurs mains. Les Actes des apôtres, les Epîtres de saint Paul, les écrits des Pères des trois premiers siècles déposent que tous ces dons étaient communs et publics parmi les fidèles (*Voyez les notes de Feuillant sur saint Irénée, liv. VIII, chap. 8*). Ils les ont tous cités aux païens, comme autant de pouvoirs surnaturels que Dieu accordait à son Église, comme autant de preuves de la divinité de notre religion.

Que doit-on penser de ces divers prodiges ? Sont-ils tous également des illusions, des fourberies ou des opérations naturelles ? Voilà sur quoi M. Fréret ne s'est point expliqué. Il garde un profond silence sur les miracles des apôtres et des premiers fidèles ; il attaque seulement l'empire que les chrétiens se sont attribué sur les démons ; il n'avait donc rien à objecter contre tous les autres. Quand à force de raisonnements, il parviendrait à nous faire douter si la guérison des possédés est un miracle, il ne serait pas fort avancé ; les autres dons surnaturels sont à couvert de ses attaques ; cette preuve de la divinité du christianisme demeure en son entier.

Toutes les sectes, selon M. Fréret, se sont imaginé avoir la même prérogative de chasser les démons. « Ce prétendu pouvoir, dit-il, ne serait-il pas un des effets de l'imagination, de la fourberie ou de la superstition de ceux qui ont cru qu'il y avait des mots efficaces ? » C'est ce que nous examinerons avec soin.

Les chrétiens se vantaient de chasser les démons des corps des possédés avec tant de puissance, que ceux qui étaient guéris, se faisaient chrétiens, si l'on en croit saint Irénée (*liv. II, c. 57, n. 4*). Les paroles d'Octave dans Minutius Félix sont remarquables. « Le plus grand nombre d'entre vous, dit-il aux païens, sait que les démons se rendent justice à eux-mêmes. Sérapis et toutes les fausses divinités que vous adorez, vaincues par la douleur, avouent ce qu'elles font. Vous en êtes témoins vous-mêmes : les soupçonneriez-vous capables de se déshono-

rer par un mensonge ? Croyez-les donc, lorsqu'elles assurent qu'elles ne sont que des démons. Ils ne peuvent plus rester que dans les corps, lorsqu'on les conjure par le seul vrai Dieu. Ils en sortent bientôt suivant la foi du patient ou la volonté de celui de qui dépend la guérison, et ils ne manquent pas après cela de fuir les chrétiens qu'ils avaient coutume d'insulter par votre ministère dans les assemblées publiques (*Minutius Félix, page 252*).

Tertullien parle avec encore plus d'assurance. « Qu'on fasse venir, dit-il, quelqu'un qui soit tourmenté par le démon, le premier chrétien le forcera d'avouer qu'il n'est qu'un esprit immonde. Faites mourir les chrétiens, s'ils ne tirent pas cet aveu des démons. Peut-il y avoir une preuve plus complète ? Vos dieux sont soumis aux chrétiens ; nous les obligeons, malgré eux, de sortir des corps (*Tertull. Apol., c. 23 ; de Spectaculis, cap. 29 ; ad Scipulam, n. 4*). »

Origène assure que telle est l'efficace du nom de Jésus-Christ, que quelquefois même les méchants, en le prononçant, chassent les démons (*Orig. variis in locis*).

Saint Cyprien triomphe aussi, lorsqu'il parle sur ce sujet. « Si vous vouliez les entendre, dit-il à Démétrien, lorsque nous les conjurons, et que par les fouets spirituels nous les chassons des corps, que nous les obligeons de se plaindre et d'avouer qu'ils doivent être jugés ; venez en être témoin, et vous verrez que nous ne disons rien que de vrai. » (*Ad Demet., p. 133*.)

Lactance assure comme un fait certain que « ceux qui ont le pouvoir d'exorciser, peuvent bien faire venir des enfers, Jupiter, Neptune, Vulcain, Mercure, Apollon, Saturne ; mais Jésus-Christ, dit-il, n'obéira jamais à leur évocation. » Il en rend cette raison, que Jésus-Christ n'a été que deux jours aux enfers ; et comme s'il n'avait rien à répliquer, il finit par cette demande : « peut-on une preuve plus complète (*liv. IV, c. 27*). »

Enfin, Arnobe, Julius Firmicus Maternus, Eusèbe, saint Grégoire de Nazianze, saint Cyrille de Jérusalem, saint Jérôme, saint Cyrille d'Alexandrie, Zachée, et l'auteur de la dispute de Grégentius avec Herban, triomphent de ce pouvoir d'exorciser, qu'ils regardent comme une preuve incontestable de la divinité de la religion chrétienne.

Cette foule d'autorités et le témoignage de tant d'écrivains judicieux doit assurément faire impression sur un homme sensé et qui ne se prévient point mal à propos. Si tout ce que l'on a cru, touchant les démons et le pouvoir de les chasser, était un pur effet de l'imagination de la fourberie ou de la superstition, se pourrait-il faire que tant d'auteurs savants et éclairés eussent donné aveuglément dans ce préjugé, sans qu'aucun ait eu le moindre soupçon sur une matière si délicate ? Une erreur si unanime aurait de quoi surprendre. Il faut donc y penser plus d'une fois avant que de prendre parti et de hasarder une décision.

Nous ne devons pas être étonnés d'abord que l'argument tiré du pouvoir des chrétiens, sur les démons, ait été employé fréquemment par les Pères, tandis que le paganisme subsistait encore. Il était naturel qu'en parlant à des gens entêtés de théurgie, de magie, et de commerce avec les esprits, on tâchât de les prendre par leur faible, et qu'on leur objectât le pouvoir des chrétiens sur les démons comme un argument tiré des principes de la philosophie qui régnait pour lors. Tout le monde sait que la théurgie fut la maladie des philosophes dans les premiers siècles du christianisme, tout comme le pyrrhonisme est la maladie du nôtre.

Comme les paroles d'Octavius dans Minutius Félix sont d'une fermeté et d'une hardiesse qui doit faire impression, M. Fréret soupçonne qu'il pourrait bien y avoir de l'exagération dans ce discours ; mais celles de Tertullien, d'Origène, de saint Cyprien, de Lactance, ne sont pas moins formelles ; si les faits, qu'ils attestent comme publics et fréquents, ne sont pas vrais, on ne peut pas pousser plus loin qu'ils l'ont fait la folie et l'impudence.

Lactance, dit M. Fréret, ajoute des faits si peu vraisemblables, que l'on ne peut pas ajouter foi à ce qu'il dit ; mais si tout ce qui n'est pas vraisemblable doit d'abord passer pour faux, il est facile de réfuter tous les historiens par cette courte méthode. Lactance a pu donner une mauvaise raison d'un fait singulier ; il est permis de la rejeter, sans être en droit pour cela de douter du fait. Tout le monde peut se tromper sur la nature et sur les causes d'un phénomène, mais on ne se trompe point sur un fait public et palpable. Un homme qui atteste un fait de cette espèce est véridique, ou c'est un faussaire et un impudent ; il n'y pas de milieu.

Se persuadera-t-on que les apologistes chrétiens, en se défendant contre leurs plus terribles adversaires, aient eu le front de citer comme des faits publics, ordinaires et faciles à vérifier, des imaginations et des fables, sans qu'aucun de ces adversaires, avec toute sa malignité, leur ait jamais reproché que sur cet objet ils étaient des fourbes ou des visionnaires ? On peut affecter de la force d'esprit tant qu'on voudra ; mais cette singularité est moins vraisemblable que la plupart des faits qu'on ne veut pas admettre, sous prétexte qu'ils manquent de vraisemblance.

On pourrait insister encore sur la sainteté éminente et sur les vertus héroïques des témoins que nous citons, sur l'horreur qu'ils avaient du mensonge. Des gens qui aiment mieux sacrifier leur vie que de dissimuler leur croyance, ne sont pas propres à inventer des fables pour tromper.

Ce n'était pas non plus, quoi qu'on en puisse dire, des esprits faibles ni des ignorants ; c'étaient des savants, des philosophes, les plus beaux génies de leur siècle ; ils avaient examiné la matière avec attention, ils étaient pour le moins aussi en état d'en juger, que ceux qui les accusent aujourd'hui d'avoir été trop crédules.

§ 2. — *On ne voit pas néanmoins*, dit M. Fréret, *que cet argument ait fait aucune impression sur les païens ; et comment en eût-il fait, puisqu'ils avaient aussi des exorcistes auxquels ils croyaient que les démons obéissaient ?* Cela est certain par les témoignages de Plutarque, de Lucien, de Damascius. Les Pères n'ont point contesté ce pouvoir d'exorciser dans les païens. Saint Justin en convient ; mais il prétend que les chrétiens avaient chassé des démons contre lesquels la vertu des païens avait échoué.

Il paraît que M. Fréret tombe ici dans une espèce de contradiction. Il assure que le pouvoir prétendu des chrétiens sur les démons n'a jamais fait impression sur les païens ; et il a cité saint Irénée qui témoigne que souvent ceux qui étaient guéris, se faisaient chrétiens. Origène atteste la même chose. *Réjouissons-nous*, dit-il, *de ce que nous voyons les démons tourmentés et chassés ; ce prodige engage plusieurs personnes à se convertir.* M. Fréret n'y a pas fait attention.

Il nous a dit plus haut qu'apparemment les païens soupçonnaient de l'intelligence entre les exorcisés et les exorcistes. Ils ont pu être assez prévenus pour le penser ; mais ce soupçon avait-il le moindre fondement ? Les païens ennemis déclarés du christianisme étaient-ils d'humeur à s'entendre avec les chrétiens pour faire valoir la religion de ceux-ci ? Si le pouvoir des exorcistes n'eût été fondé que sur une collusion semblable, Tertullien aurait-il eu le front de défier les païens d'en faire l'épreuve sur le premier possédé qu'ils voudraient amener ? Il faut être bien sûr de son fait pour parler avec tant de fermeté ?

Que l'on suppose, à la bonne heure, de la collusion entre les exorcistes païens et ceux qu'ils prétendaient délivrer, ce préjugé n'aura rien que de raisonnable ; deux hommes d'une même religion, et surtout d'une religion fondée sur l'erreur et le mensonge, peuvent s'accorder ensemble pour une pareille imposture. Nous abandonnons volontiers cette espèce d'exorcistes aux soupçons de notre critique et aux railleries de Lucien ; mais ces railleries ne sont pas une forte objection contre nous ; Lucien est un auteur sans conséquence.

On ne doit pas s'étonner que les Pères soient convenus du succès des exorcistes païens ; ceux-ci ne pouvaient tirer aucun avantage de cet aveu. Outre qu'on pouvait raisonnablement soupçonner de la fraude dans leur manège, on peut encore croire avec Eusèbe (*Contra Hierocl.*), que le démon a souvent cédé à certaines conjurations des païens, pour accréditer des pratiques superstitieuses parmi ses adorateurs ; ce qui ne pouvait pas avoir lieu à l'égard des chrétiens. Nos censeurs ne manqueront pas de plaisanter sur le rôle que nous faisons jouer à l'esprit de ténèbres ; mais les railleries n'éclaircissent rien, il est plus aisé d'en trouver que des raisons.

Il nous opposeront peut-être aussi la maxime de Jésus-Christ dans l'Évangile, *que*

Satan ne peut point chasser Satan, qu'autrement son empire serait détruit. Mais que l'on y prenne garde, cette maxime était exactement vraie à l'égard de Jésus-Christ; sa doctrine, ses préceptes, ses miracles tendaient également à détruire l'empire du démon : il n'était donc pas possible que le démon favorisât ses miracles, parce qu'alors il eût agi directement contre lui-même. A l'égard des païens, la maxime n'a plus lieu; le démon, en paraissant céder à certaines paroles ou à certaines pratiques superstitieuses, accréditait par là le pouvoir des exorcistes païens et le règne de l'idolâtrie; il affermissait son empire au lieu de l'ébranler.

§ 3. — M. Fréret montre qu'il y a encore actuellement des exorcistes chez les peuples plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie, chez les Chinois, dans l'île Formose, en Barbarie, et il y en a eu chez les Juifs. *On voit par là, continue-t-il, que les hommes se ressemblent dans tous les pays, et que toutes les religions se servent des mêmes arguments. Sans doute que si on examinait cette matière avec une attention dégagée de préjugés, on trouverait que presque tout ce que l'on débite du démon et du pouvoir que les hommes ont sur cet esprit malin, n'a d'autres principes qu'une imagination dérangée, ou la mauvaise foi de ceux qui trouvent leur avantage à entretenir ces erreurs populaires.* Nous convenons de la nécessité d'examiner cette matière avec une attention dégagée de préjugés; mais il y a souvent des préjugés chez les philosophes aussi bien que chez les autres hommes.

On ne peut pas révoquer en doute le pouvoir des exorcistes juifs; Jésus-Christ lui-même paraît l'avoir reconnu dans l'Évangile (*Matth., XII, 27*). Ce pouvoir ne doit pas plus nous surprendre qu'une infinité d'autres phénomènes de la religion juive, dont nos adversaires, quelque habiles qu'ils soient, ne rendront jamais raison, et dont il n'est pas possible de douter; comme la piscine prophétique, le repos de la septième année, etc.

Mais l'exemple des nations idolâtres, la même opinion établie chez les différents peuples et dans les différentes religions, que l'on nous donne pour preuve sensible d'une illusion générale, n'établit-elle pas le contraire? On a beau se récrier sur la bizarrerie de l'imagination des hommes, sur la pente des peuples à la superstition, l'imagination n'est jamais uniforme dans ses caprices, ni la superstition constante dans ses usages. Une erreur ne devient point l'opinion universelle, sans être fondée sur quelque chose de réel. Nous voyons dans toutes les religions des miracles, des prophéties, des révélations, des exorcismes et d'autres cérémonies : se persuadera-t-on que tout cela est également illusoire partout, qu'un travers général s'est répandu de même chez tous les peuples? On n'a imaginé de faux miracles que parce qu'il y en a eu de réels; on n'a eu recours à de prétendus oracles que parce qu'il y a eu autrefois des hommes véritablement inspirés, et que la Divinité a daigné quelquefois

se communiquer aux hommes. De même on ne s'est avisé d'avoir recours aux exorcismes, que parce que des faits constants et avérés ont convaincu certains peuples du pouvoir qu'avait le démon de tourmenter les hommes, et de la force que Dieu avait bien voulu attacher à certaines cérémonies pour le mettre en fuite. Dans ces différentes pratiques, la vérité a toujours précédé le mensonge, et l'imposture n'a fait que copier la réalité.

Un de nos plus fameux adversaires a cru détruire ce raisonnement, en disant que *la nature humaine n'a pas besoin du vrai pour tomber dans le faux; on a imputé, dit-il, mille fausses influences à la lune, avant qu'on imaginât le moindre rapport véritable avec le flux et le reflux de la mer. Le premier homme qui a été malade a cru sans peine le premier charlatan; personne n'a vu de loups-garoux ni de sorciers, et beaucoup y ont cru; personne n'a vu de transmutation de métaux, et plusieurs ont été ruinés par la créance de la pierre philosophale; les Romains, les Grecs, les païens ne croyaient-ils donc aux faux miracles dont ils étaient inondés, que parce qu'ils en avaient vu de véritables* (*Lettres Philos. sur les pensées de Pascal, n. 12*).

Non, les Romains, les Grecs n'avaient pas vu de miracles véritables, mais d'autres en avaient vu; la croyance des miracles était établie avant les erreurs des Grecs et des Romains. Je soutiens qu'en ceci, comme en plusieurs autres choses, la nature humaine a eu besoin du vrai pour tomber dans le faux; et les exemples cités servent à confirmer cette pensée. C'est parce qu'on a vu que le soleil avait des influences, qu'on a cru que la lune pouvait en avoir; c'est parce qu'on a vu des malades guéris par les remèdes, qu'il y a eu des charlatans et qu'on leur a donné sa confiance. Personne peut-être n'a vu de loups-garoux ni de sorciers; mais on a vu des prestiges du démon qui ont fait imaginer ceux-là : personne n'a vu de métaux transmutés réellement; mais on les a souvent vus réduits dans un état qui semblait une transmutation réelle : voilà pourquoi on a cru à la pierre philosophale.

Quand nous nous tromperions dans tous ces exemples, il n'en serait pas moins vrai qu'en fait de miracles et d'exorcismes, la vérité a précédé le mensonge, parce que la vraie religion a précédé les fausses, et que Dieu avait exercé sa puissance sur la terre pour instruire les hommes avant que de permettre que le démon et les imposteurs y exerçassent la leur. Il faut s'en tenir ici à la maxime : *Illud verum quod prius.*

§ 4. — Les anciens médecins, comme Hippocrate et Posidonius, ont rapporté à des maladies naturelles ce qu'on appelle possession. M. de Saint-André, qui a écrit depuis peu très-sensément sur ce sujet, n'est pas fort éloigné de ce sentiment. L'histoire et l'expérience nous apprennent que, dès que les hommes voient quelques effets extraordinaires auxquels ils ne sont point accoutumés,

ils les mettent sur le compte du diable. C'est la réflexion de M. Fréret.

M. de Saint-André ne pousse point l'incrédulité aussi loin que notre critique. Il avoue qu'il peut y avoir des possédés véritables, il donne même les marques pour les distinguer; il est donc bien éloigné d'assurer absolument que ce ne sont que des maladies naturelles. « Je sais, dit-il, qu'il y a eu de véritables obsessions et possessions, cela est de foi, mais il s'en est trouvé tant de fausses, qu'on ne doit les croire que lorsqu'on y voit les signes et les caractères que les Pères et les docteurs de l'Eglise nous ont marqués pour les distinguer... Ces signes sont, 1° l'enlèvement en l'air des personnes obsédées ou possédées, où elles restent suspendues pendant un temps considérable, sans que l'art y ait aucune part; 2° les différentes langues qu'elles parlent, sans les avoir apprises, ni les avoir entendu parler, et les réponses justes qu'elles font en chaque langue à tout ce qu'on leur demande; 3° les nouvelles positives qu'elles disent de ce qui se passe alors dans les pays éloignés, où le hasard n'a aucune part; 4° la découverte qu'elles font des choses les plus cachées dont elles ne peuvent avoir connaissance d'ailleurs; 5° celle des pensées et des sentiments les plus secrets qui ne peuvent se découvrir par aucun signe extérieur, etc. (*Lettres de Saint-André*, p. 236). »

On conviendra sans doute avec M. de Saint-André, qu'une possession accompagnée de ces circonstances est réelle et certaine, et que jamais Hippocrate ni tous les incrédules ne parviendraient à l'expliquer naturellement. Or ces signes n'ont été imaginés pour reconnaître les possessions véritables, que parce qu'on les a vus quelquefois dans certains possédés.

Pourra-t-on jamais expliquer naturellement les symptômes du démoniaque dont il est parlé dans saint Luc (*chap. VIII*) et dans saint Marc (*chap. V*), et les circonstances de sa guérison (*Warburton*, tome II, p. 290 et *suiv.*) ?

§ 5. — M. Fréret fait une longue histoire de plusieurs possessions qui ont été reconnues fausses, dans la ville du Mans, à Rome, à Paris sous Henri III, à Angers; celle de Marthe Brosnier, tirée de M. de Thou, une autre arrivée en Pologne, la diablerie de Loudun, celle des possédés de Bourgogne. Il finit par cette déclaration de M. de Saint-André : « je n'ai presque jamais rien lu qui puisse caractériser une véritable possession. Je n'ai ordinairement trouvé que artifice, imposture et blasphèmes. »

Avant que de faire aucune remarque sur toutes ces narrations, il est bon d'avertir que M. Fréret les a multipliées mal à propos. L'histoire qu'il fait d'une prétendue possédée d'Angers, et qu'il a tirée de la Confession de Sancy, n'est autre que celle de Marthe Brosnier, habillée grotesquement par d'Anbigné, et ornée de circonstances romanesques. D'où l'on peut conclure, ainsi que Bayle a remarqué à ce sujet (*Dict. crit.*, art. Brosnier), combien l'on doit ajouter foi à tous les

contes débités par les satiriques protestants, pour rendre le clergé catholique odieux et ridicule.

Les histoires citées par M. Fréret, prouvent sans doute qu'il y a souvent eu de l'illusion ou de la fraude dans les possessions et les exorcismes; mais conclure qu'il n'y a jamais rien eu de réel, c'est une mauvaise manière de raisonner. Avant que de tirer cette conclusion, il faudrait savoir s'il n'y a pas des faits bien avérés, où l'imagination ni la fourberie n'aient pu avoir lieu. Sans faire un narré aussi long que celui de M. Fréret, on pourra peut-être en citer quelques-uns.

Nous lisons dans l'Evangile que Jésus-Christ ayant chassé une troupe de démons du corps d'un possédé, ils lui demandèrent permission de s'emparer d'un troupeau de deux mille pourceaux qui paissait dans la campagne. Jésus-Christ y ayant consenti, le troupeau alla se précipiter dans les eaux. Était-ce l'imagination qui agissait sur ces animaux, ou bien y avait-il de la fourberie de leur part? Le fait est rapporté par des témoins oculaires (*Marc*, V; et *Luc*, VIII). C'est ici, à la vérité, un des miracles de l'Evangile qui scandalise le plus les ennemis de la révélation; mais en prouveront-ils jamais l'impossibilité? (Voyez ce que l'on en a dit dans le *Déisme réfuté par lui-même*, p. 242 de la 2^e partie, 5^e édition.)

Saint Paul, prêchant dans la ville de Philippi, guérit d'une seule parole une fille possédée qui procurait à ses maîtres un gain considérable en découvrant les choses cachées; un mot fait évanouir toute la science de cette fille. Ses maîtres et les magistrats irrités font battre de verges saint Paul et ses compagnons (*Act.*, XVI, 16). Qu'est-ce que l'imagination ou la fourberie pouvait en pareilles circonstances?

Le défi que Tertullien faisait aux païens de produire un seul possédé qui ne fût pas guéri sur-le-champ par le premier chrétien qui se trouverait présent, est un troisième exemple contre lequel il n'y a ni force d'imagination, ni fourberie à opposer. En effet, comme nous l'avons déjà remarqué, les possédés guéris par les apôtres et par les premiers fidèles, étaient des païens, gens par conséquent incapables de s'entendre avec les chrétiens pour feindre d'être possédés, et guéris par le pouvoir de ceux-ci. De même on ne peut pas supposer que l'imagination seule agissait sur ces païens. Qu'un chrétien persuadé par sa religion du pouvoir des exorcismes et qui croit être possédé, s'imagine tout à coup être guéri par ces pratiques religieuses; cela se peut comprendre. Mais qu'un païen qui ne croit ni à l'Evangile, ni aux cérémonies de l'Eglise, se persuade soudainement qu'il est guéri par le signe de la croix ou par la parole d'un prêtre; c'est ce qu'on ne concevra jamais.

Saint Paulin atteste qu'il a vu de ses yeux un possédé marcher la tête en bas contre la voûte d'une Eglise, sans que ses habits fussent dérangés, et qu'il fut délivré par les reliques de saint Félix de Nole (*In Vita S. Fe-*

licis). Il rapporte la même chose en parlant des reliques de saint Martin. Saint Paulin n'était ni un fourbe ni un visionnaire.

« J'ai vu, dit Sulpice Sévère, un homme qui, à l'approche des reliques de saint Martin, fut élevé en l'air, y demeura suspendu les mains étendues, de manière que ses pieds ne touchaient point la terre (*Dialog.*, VIII, cap. 6). » Ce n'est point ici une histoire apocryphe ni des ouï-dire; c'est un homme sensé qui atteste ce qu'il a vu de ses yeux.

Fernel et Ambroise Paré, médecins fameux, rapportent l'exemple d'un possédé qui parlait grec et latin sans avoir jamais appris ces deux langues. M. Hecquet qui n'a pas osé nier ce fait dans son ouvrage sur le naturalisme des convulsions, s'est efforcé de l'expliquer naturellement; on sent bien comment il y a réussi (*Lettres de Dom la Taste*, lettre XIV, n. 49). Il est bon de savoir que Paré était protestant.

Depuis que la mode s'est introduite de nier les possessions et la magie, il est surprenant qu'aucun de nos philosophes n'ait encore entrepris de réfuter les actes du procès fait par le parlement de Paris en 1682, contre les bergers de Pacy en Brie, et que l'on peut voir dans le traité des pratiques superstitieuses du père le Brun.

On voudrait savoir encore comment ces messieurs pourraient expliquer les effets des épreuves superstitieuses appelées autrefois le jugement de Dieu, qui ont été en usage dans toute l'Europe pendant plusieurs siècles. On ne peut nier ces effets dont les histoires sont pleines, et dont plusieurs exemples sont rapportés par des témoins oculaires. De l'aveu des critiques les plus intrépides, il n'est pas possible de les expliquer autrement que par l'intervention d'un agent surnaturel (*Bayle, Dictionnaire critique, art. Emma*). L'auteur de l'Abrégé de l'Histoire universelle prend le parti de nier absolument tous ces faits; cette méthode est commode et hardie, capable d'en imposer aux ignorants, mais peu propre à faire fortune chez les lecteurs instruits.

M. de Saint-André ne dit point absolument qu'il n'a jamais rien lu qui pût caractériser une véritable possession; sans doute il avait lu l'Évangile et quelques-uns des faits que nous venons de citer; mais il dit qu'il n'a jamais rien lu de tel dans les livres qui ont traité de cette matière (*Lettres de Saint-André, page 258*).

Ceci doit suffire pour faire sentir qu'il y a sur ce point comme sur tous les autres deux extrémités à éviter; la crédulité aveugle qui prend pour véritable possession les vapeurs d'un hypocondre ou les contorsions d'un fourbe, et le pyrrhonisme affecté dont se parent certains beaux esprits.

Au reste, on ne doit pas être surpris qu'il y ait eu dans les premiers siècles du christianisme un plus grand nombre de possédés qu'il ne s'en trouve aujourd'hui. Dieu le permit ainsi parce que la puissance des chrétiens sur les démons devait être une des preuves les plus capables de faire impression

sur les païens. Depuis l'extinction de l'idolâtrie, nous sommes persuadés que le règne du démon est détruit, suivant la promesse de Jésus-Christ : *Princeps hujus mundi jam judicatus est; Princeps hujus mundi ejicietur foras* (*Joann.*, XII, et XVI); et que sans une permission particulière et extraordinaire de Dieu, le démon ne peut avoir aucun empire sur des chrétiens consacrés au Seigneur par le baptême. Voilà pourquoi nous convenons que l'on ne saurait trop se défier de toutes les possessions modernes ni prendre trop de précautions pour s'assurer de ce qu'elles peuvent avoir de réel ou de simulé.

§ 6. — Une nouvelle remarque de M. Fréret, c'est que longtemps avant la naissance du christianisme, c'était une opinion répandue par tout le monde qu'il y avait des noms qui avaient une efficace tellement attachée à leurs syllabes, qu'en les prononçant on guérissait les malades et l'on faisait fuir les malins esprits. Il en rapporte les preuves tirées de différents auteurs anciens et modernes.

Il suffit d'observer que cette opinion ridicule sur la force de certaines paroles ne peut avoir pris naissance quo des miracles que l'on avait vu faire par l'invocation du nom de Dieu. Les Juifs et les païens se seraient-ils avisés d'avoir recours au nom de Jésus-Christ pour chasser les démons, s'ils n'eussent pas su que ce nom avait opéré des prodiges? On l'avait déjà employé pendant la vie même de Jésus-Christ. « Maître, lui dirent un jour ses disciples, nous avons trouvé un homme qui chasse les démons en votre nom, et qui ne vient point avec nous, et nous l'en avons empêché (*Marc*, IX, 39; *Luc*, IX, 49). » C'est un exemple de ce que nous avons dit plus haut, que les pratiques superstitieuses et les erreurs populaires ont eu ordinairement quelque chose de réel pour fondement, et que l'imposture, en fait de miracles et de guérissons, n'a fait que copier la réalité.

Il est donc évident que le pouvoir des exorcistes chrétiens ne peut être expliqué par aucun des moyens que suggère M. Fréret. On ne peut y supposer de la collusion ni de la fourberie, puisqu'ils en ont fait usage sur des païens publiquement et au grand jour; de manière que ceux qui étaient délivrés se déterminaient à embrasser le christianisme. L'imagination des possédés ne peut y avoir contribué, puisque les païens n'avaient aucune confiance aux pratiques ni à la vertu des chrétiens. La superstition ou la foi, aux paroles efficaces ne résout pas la difficulté, puisque cette opinion n'a pu s'établir qu'à la vue des effets surnaturels opérés par l'invocation du nom de Dieu.

Le défenseur de M. Fréret soutient que cela n'est point, parce que Pline attribue beaucoup de vertu à des paroles dans certaines circonstances, parce qu'il y a bien de l'apparence que ceux qui les employaient n'avaient aucune connaissance ni des Juifs ni des chrétiens (*Lettre du Recueil philos.*, page 189).

Pour avoir cette idée, il n'était pas néces-

saire de connaître les Juifs ni les chrétiens. Le bruit d'un miracle arrivé dans la Judée ou ailleurs, dès les premiers temps, a pu se répandre de proche en proche, se perpétuer dans la mémoire des hommes, fonder cette opinion générale que l'on pouvait faire des prodiges par l'invocation de la Divinité. Conséquemment chaque peuple a pu accommoder cette idée à sa croyance particulière, attribuer le même pouvoir aux dieux qu'il adorait, sans faire attention aux lieux d'où cette persuasion était partie dans son origine. Le passage de Pline est une invocation d'Apollon, dieu de la médecine; il confirme nos réflexions, loin de les détruire.

Mais accordons pour un moment à M. Fréret, que toutes les possessions anciennes et modernes aient été des maladies naturelles ou les effets d'une imagination dérangée, ces maladies pouvaient-elles être naturellement guéries par une seule parole, par le commandement de Jésus-Christ ou de ses disciples? Guérir une maladie, rétablir une imagination dérangée par une parole, dans un inconnu qui ne peut avoir aucune confiance au pouvoir de celui qui lui parle, n'est-ce pas un miracle?

Il ne reste donc à nos adversaires d'autre ressource contre cette preuve que de nier absolument tous les faits, et de démentir les témoins qui les rapportent; c'est le parti le plus court et le plus commode; mais il établit le pyrrhonisme historique: un homme de bon sens ne s'y résoudra jamais.

CHAPITRE VI.

Est-il vrai que le christianisme ne fut d'abord embrassé que par le peuple?

§ 1^{er} — C'est le paradoxe que M. Fréret se propose d'établir; il cite les évangélistes qui avouent, dit-il, que Jésus-Christ n'était suivi que du petit peuple; et saint Paul en convient. Les ennemis des chrétiens leur ont fait ce reproche; Cécilius dans Minutius Félix, Celse dans Origène, Julien dans saint Cyrille, les écrivains modernes, Puffendorff, le père Mauduit, Abadie, Leclerc, le critique de l'abbé Houteville, n'en disconviennent point.

Ces preuves étonneront peut-être au premier coup d'œil, nous nous flatterons d'y en opposer bientôt de plus décisives; mais il faut démontrer auparavant, comme nous l'avons promis, que quand même le christianisme n'aurait été d'abord embrassé que par le peuple, son établissement ne serait pas moins un grand miracle, et, comme parle saint Augustin, le plus grand des prodiges.

Chez les Juifs comme chez les païens, le peuple devait être plus attaché à sa religion et plus ennemi du christianisme que les gens instruits; sa conversion a donc été naturellement plus difficile et plus miraculeuse que celle des hommes éclairés.

On sait d'abord par expérience que dans toutes les religions du monde, c'est le peuple qui est le plus fortement attaché à sa croyance et à ses usages. La raison en est

puisée dans la nature. Le bas peuple tient à sa religion machinalement et par habitude; les hommes instruits y sont attachés par réflexion: or il est bien plus facile de corriger des réflexions par d'autres réflexions que de changer de vieilles habitudes par d'autres habitudes.

Outre cette maxime générale, le judaïsme semblait fait exprès pour le peuple et pour des hommes charnels et grossiers. Dieu lui-même s'en était clairement expliqué en donnant sa loi aux Juifs; des promesses temporelles, un culte sensible, pompeux, journalier, chargé d'observances extérieures et de menues pratiques, une séparation flatteuse d'avec les autres nations, l'attente d'un Messie glorieux, triomphant, qui briserait le joug des Romains, qui rendrait son peuple le plus heureux des peuples de la terre; il fallait renoncer à tout cela pour être chrétien. Plus de Messie qu'un Dieu crucifié, plus d'espérance que pour l'autre vie, plus de prééminence sur les gentils, plus de culte qu'un culte spirituel et sans éclat. Les Epîtres de saint Paul aux Romains, aux Hébreux, aux Galates, n'ont d'autre but que de réformer les idées des Juifs sur ces divers objets.

Mais surtout quelle religion plus populaire que le paganisme? une religion qui mettait l'esprit et le cœur à son aise, et telle que l'esprit humain avait pu l'imaginer pour sa commodité. Point de mystères à croire, point de préceptes difficiles à observer: des dieux semblables à l'homme, conformes à ses inclinations, multipliés selon ses besoins; un culte somptueux, des temples, des sacrifices pompeux, des fêtes, des jeux, des festins, des spectacles. Rien de tout cela dans le christianisme; il fallait, pour ainsi dire, cesser d'être homme pour être chrétien; plus on était peuple, plus on devait avoir d'aversion pour une religion si sublime et si sévère.

A quoi aboutissent donc les efforts de nos adversaires, pour prouver que le christianisme fut d'abord embrassé par le peuple, sinon à nous mieux faire sentir que son établissement est miraculeux et surnaturel?

§ 2. — Mais il faut leur montrer encore qu'ils se trompent également dans le principe et dans les conséquences, et qu'il est absolument faux que le peuple *tout seul* ait d'abord embrassé le christianisme.

Jésus-Christ eut pendant sa vie des sectateurs distingués parmi les Juifs. Nicodème, son disciple secret, était un des principaux docteurs de la Synagogue, *princeps Judæorum* (Jean, III, 1). Joseph d'Arimatee, qui se réunit à lui pour donner la sépulture au Sauveur, était un homme de considération, *nobilis decurio* (Marc, XV, 43). Jean-Baptiste, précurseur de Jésus-Christ, Lazare et ses amis, Zachée, chef des publicains, le prince de Capharnaüm dont Jésus guérit le fils (Jean, IV, 46, 53), Jaire, l'un des chefs de la Synagogue, dont il ressuscita la fille (Luc, VIII, 41), n'étaient point des gens de la lie du peuple. Il est dit dans saint Jean que plusieurs des principaux Juifs crurent en Jé-

sus-Christ après la résurrection de Lazare (*Jean*, XII, 42); l'officier romain, témoin des prodiges arrivés à la mort de Jésus-Christ, confessa qu'il était le Fils de Dieu (*Matth.*, XXVII, 54).

Il n'est donc pas vrai que les évangélistes avouent que Jésus-Christ n'était suivi que du petit peuple : s'il n'eût point gagné d'autres disciples, les pharisiens n'auraient pas eu tant de jalousie de ses succès, ni tant de frayeur de voir diminuer leur crédit (*Jean*, XI, 47).

Saint Paul était pharisien zélé, et un des juifs de son siècle le plus savant et le plus éclairé. Si on voulait en disconvenir, je citerais le témoignage du roi Agrippa et de Festus, gouverneur de la Judée, puisqu'il faut de grands noms pour imposer à nos adversaires. Festus, peu instruit de la religion des Juifs, mais frappé de l'éloquence de saint Paul, s'écrie que son trop grand savoir lui a tourné la tête (*Act.*, XXVI, 24). Agrippa, mieux informé des faits dont parlait saint Paul, dit que peu s'en faut qu'on ne lui persuade d'être chrétien.

Les apôtres eurent de même des disciples qui tenaient un rang honorable, soit parmi les Juifs, soit parmi les gentils. Les Actes des Apôtres nous apprennent qu'un grand nombre de prêtres juifs embrassa la foi : *Multa etiam turba sacerdotum obediebat fidei* (*Ibid.*, VI, 7). Sous l'épiscopat de saint Jacques le Mineur, presque toute la ville de Jérusalem et plusieurs des Juifs principaux croyaient en Jésus-Christ (*Eusèb.*, *Hist. Ecclès.*, l. II, ch. 23). Le centurion Corneille de Césarée, baptisé par saint Pierre avec ses amis, était des hommes respectables (*Act.*, X, XXII et XXIV). Le proconsul de Cypré, Sergius Paulus, fut un des premiers prosélytes de saint Paul (*C.* XIII, 12). Les principaux juifs de Bérée, convertis par ce même apôtre, examinaient avec soin les Écritures, pour voir si ce qu'on leur avait enseigné était véritable (*C.* XVII, 11); ce n'étaient ni des ignorants ni des hommes de la lie du peuple. Dans la ville d'Athènes, Denys, un des juges de l'Aréopage, et plusieurs autres embrassèrent le christianisme (*C.* XVII, 34). A Corinthe, Crispus, chef de la synagogue, se fit baptiser avec toute sa maison (*C.* XVIII, 8). Un des principaux disciples de saint Paul était Apollo, homme éloquent et savant dans les Écritures, et qui fut lui-même un fervent apôtre (*C.* XVIII, 4). A Ephèse, non-seulement les ignorants, mais ceux même qui faisaient profession de science, se convertirent et brûlèrent leurs livres jusqu'à la valeur de cinquante mille deniers (*C.* XIX, 19), somme exorbitante. Les ennemis de saint Paul convenaient qu'il avait fait des progrès surprenants dans toute l'Asie : *les principaux de l'Asie étaient ses amis* (*C.* XIX, 26 et 31). Le même apôtre arrivant à Rome, assembla d'abord les principaux d'entre les Juifs, et plusieurs se convertirent (*C.* XXVIII, 17). Saint Paul eut des prosélytes jusque dans le palais des Césars (*Philipp.*, IV, 22). On sait

par le témoignage des auteurs païens, que Flavius Clément, cousin-germain de Domitien, Domitilla sa femme, sœur du même empereur, le consul Acilius Glabrien et d'autres personnes du premier rang chez les Romains, étaient chrétiens (*Xiphil. in Domit.*). Serait-on assez stupide pour se persuader que les Épitres de saint Paul étaient écrites à des ignorants? Nos adversaires n'y ont jamais réfléchi.

On les prie de remarquer que l'on parle seulement ici des succès de saint Paul; si nous avions des relations aussi détaillées des travaux et des voyages des autres apôtres, n'y trouverions-nous pas autant de preuves de la fausseté du préjugé qu'on nous oppose? Ignace, Clément, Polycarpe, convertis par les apôtres, n'étaient pas des ignorants : ils ont formé des disciples dont les ouvrages auraient fait honneur aux plus célèbres écrivains de leur siècle.

Tous ces philosophes à demi-païens, dont M. Fréret a voulu nous opposer le témoignage, et qui formèrent différentes sectes dans le christianisme, étaient-ils des hommes sans lettres et sans connaissances? Nous avons montré qu'ils étaient convaincus des miracles de Jésus-Christ et des faits racontés dans les Évangiles : sans doute ils les avaient examinés.

Ajoutons au récit des livres saints et aux monuments ecclésiastiques, un témoignage non suspect : c'est celui de Pline dans sa lettre à Trajan. Ce gouverneur de Bithynie avertit l'empereur que si on continue à punir les chrétiens, une foule d'hommes de tout âge, de toute condition et de tout sexe, sont en danger; qu'avant son arrivée dans cette province, c'est-à-dire environ cent ans après la mort de Jésus-Christ, les temples y étaient déserts, les solennités interrompues, et qu'à peine on trouvait à vendre des victimes. N'y avait-il donc que le bas peuple qui fréquentait les temples et qui achetait des victimes?

Tertullien parle avec plus de force encore, cent ans après, dans son Apologétique. Il atteste que de son temps les chrétiens remplissaient les armées, les charges, les tribunaux. Ammonius et son disciple Origène étaient, de l'aveu même de Porphyre, les philosophes les plus fameux de leur siècle (*Eusèb.*, *Hist. Ecclès.*, l. VI, c. 15) : on ne niera pas sans doute qu'en général les docteurs chrétiens du III^e et du IV^e siècle ne fussent les plus beaux génies et les meilleurs écrivains de leur temps.

§ 3. — Le texte de saint Paul que M. Fréret nous oppose, où il est dit qu'il y avait dans la société chrétienne *peu de puissants et peu de nobles*, ne prouve rien contre nous. Dans la même lettre (*I Cor.*, IV, 10), l'Apôtre nous apprend qu'il y avait chez les Corinthiens plusieurs puissants, plusieurs nobles, plusieurs savants, qui voulaient même tirer vanité de la noblesse et de l'éloquence de leurs différents maîtres : *Nos stulti propter Christum, vos autem prudentes in Christo; nos infirmi, vos autem fortes; vos nobiles, nos autem ignobiles*. Nous convenons volontiers

que les savants et les nobles ne faisaient pas le plus grand nombre parmi les fidèles; mais à quel titre peut-on conclure que les chrétiens n'étaient alors que les derniers du peuple?

L'objection que font ici nos adversaires, est un trait bien sensible de la sagesse de Dieu dans l'établissement du christianisme; il y a eu assez de gens distingués par leur noblesse et par leurs lumières qui l'ont embrassé, pour que l'on puisse conclure que cette religion était donc appuyée sur de bonnes preuves; mais il y en a eu trop peu, pour que l'on puisse soupçonner que le christianisme soit redevable de ses progrès au génie ou au crédit de ses premiers sectateurs.

On nous dispensera sans doute de recevoir comme de fortes preuves, les calomnies des païens contre le christianisme, elles sont assez réfutées par ce que nous venons de dire; mais la sincérité semblait exiger qu'en rapportant les objections des anciens ennemis des chrétiens, on exposât de même les réponses que ceux-ci y donnaient. C'est une faible ressource de réchauffer des objections résolues depuis quinze cents ans. Dans Minutius Felix, Octavius réplique à son adversaire, que si un grand nombre de chrétiens sont dans la pauvreté, c'est qu'ils veulent bien y être, qu'ils préfèrent l'indigence aux richesses et l'humilité aux honneurs: il faut que cette réponse ait paru solide à Cécilius, puisqu'il ne répliqua rien et embrassa le christianisme.

Origène répond à Celse que, dans toutes les sociétés, le nombre des ignorants est plus grand que celui des savants; qu'on ne doit donc pas être étonné que cela soit ainsi parmi les chrétiens (*Orig. contr. Cels.*, p. 22). Mais il accuse en même temps Celse de calomnie, lorsque ce philosophe prétend que les chrétiens ne voulaient que des ignorants pour sectateurs. Il lui soutient que les savants étaient admis au christianisme aussi bien, et même plus volontiers que les ignorants; qu'une des qualités que saint Paul exigeait pour les évêques, était la science et la capacité pour enseigner; il ajoute que le reproche de Celse n'était fondé que sur une fausse interprétation du passage de saint Paul, auquel nous avons répondu plus haut (*Ibid.*, p. 140 et seq.).

S. Cyrille représente à Julien que les richesses et les honneurs ne font point le mérite des hommes, mais la sagesse seule; que de très-grands philosophes de l'antiquité étaient de basse naissance; qu'il y a même eu des femmes distinguées par leur capacité dans les sciences (*Orig., contr. Jul.*, liv. VI, p. 623).

Quand même quelques auteurs chrétiens, comme Puffendorf et d'autres, auraient favorisé la prétention de nos adversaires par des aveux échappés sans attention, nous ne croirions pas être obligés pour cela de nous rendre. Ces sortes d'aveux sont toujours sujets à révision; et les écrivains qu'on nous oppose, ne sont pas d'une autorité assez respectable pour nous entraîner sans examen. Il est évident que Puffendorf exagère; les

autres ne disent que ce qu'a dit Saint Paul, et ce dont nous sommes déjà convenus.

Si les réflexions qu'a faites à ce sujet le critique de l'abbé Houteville sont dignes d'être pesées, la réponse qu'il y a donnée lui-même, ne l'est pas moins. Il n'y a pas beaucoup de bonne foi à nous donner l'objection que propose un auteur, comme un sentiment qu'il adopte. « Cette objection est grossière et toute charnelle, répond le critique dont nous parlons; aussi ne sont-ce pas des hommes spirituels, et qui connaissent les voies de Dieu qui la proposent: c'est cependant un mystère, et il faut l'avouer; car qui peut comprendre que sans un miracle, des hommes comme les apôtres, aient pu fonder le christianisme? C'est en même temps une preuve évidente que Jésus-Christ n'a point établi sa religion par des moyens naturels; et que si les prodiges n'eussent pas confirmé la parole des apôtres, si l'Esprit de Dieu n'eût pas éclairé l'esprit de ces hommes stupides, et même réformé leur cœur, jamais leur entreprise n'aurait réussi. Vous voyez, continue-t-il, que cette difficulté bien éclaircie peut tourner en preuve pour la vérité de la religion chrétienne (X^e Lettre à M. Houteville, p. 164). »

§ 4. M. Freret objecte encore que, quand la religion chrétienne fut annoncée à la Chine dans ces derniers siècles, les gens de qualité et les lettrés chinois n'écoutaient les missionnaires qu'avec mépris. Il n'y a eu tant de chrétiens au Japon, que parce qu'il y avait un grand nombre de misérables. D'abord le fait est faux; il est certain par toutes les relations, que plusieurs lettrés et plusieurs personnes de la famille impériale avaient embrassé le christianisme, et y ont persévéré jusqu'à la mort; que l'empereur Changhi, prince très-éclairé, père de celui qui a chassé les missionnaires en 1723, estimait et goûtait beaucoup notre religion.

Quand même le fait serait vrai, il ne favoriserait point nos adversaires. La question est de savoir si des hommes comme les apôtres qui autoriseraient leur prédication par des miracles éclatants, ne convertiraient pas les lettrés chinois, tout comme le peuple: si on soutient que non, j'en conclurai sans hésiter, que les lettrés chinois n'ont donc pas le sens commun.

Il ne faut pas ajouter foi à ce que les protestants ont publié sur les conversions faites au Japon; l'on sait trop l'intérêt qu'ils avaient à les décrier. Mais ils auraient dû mieux déguiser leur malignité, et nous donner une raison plus vraisemblable de l'inclination des Japonais pour le christianisme. Si c'eût été seulement le désespoir et le dégoût de la vie, ils n'avaient qu'à se précipiter sous les statues d'Amida, pour être martyrs selon les préjugés de leur religion, et sans qu'il fût besoin d'en changer. Il était même plus simple pour les malheureux de ce pays-là, d'aller se jeter dans la rivière que de se faire chrétiens, pour mourir par d'affreux supplices. Nous convenons que les premiers fidèles, lorsqu'ils étaient dans la pauvreté,

trouvaient une consolation puissante dans les vérités de notre religion, et souvent une ressource dans la charité de leurs frères : mais ce fait, loin de rendre le christianisme suspect, ne lui fait-il pas infiniment d'honneur ? c'est de toutes les religions la plus consolante et la plus charitable ; par conséquent la plus nécessaire aux trois quarts du genre humain. Pour ne pas l'aimer, il faut avoir un mauvais cœur. Nous laissons au lecteur le soin d'étendre et d'appliquer cette réflexion.

§. 5. « Non-seulement, dit M. Fréret, les histoires anciennes sont remplies de faits qui nous apprennent que le peuple ne manque jamais de se laisser tromper, dès que quelqu'un a la hardiesse de vouloir le séduire, et qu'il reçoit presque toujours les plus grandes absurdités sur le plus léger fondement et sans aucun examen ; mais une expérience toute récente nous démontre que le témoignage de la multitude n'est d'aucun poids, lorsqu'il s'agit de miracles et de choses extraordinaires. » Il cite à ce sujet les miracles de M. Pâris, examinés et crus vrais par des gens éclairés.

Si le peuple ne manque jamais de se laisser tromper dès que quelqu'un a la hardiesse de vouloir le séduire, s'il reçoit toujours les plus grandes absurdités sur le plus léger fondement et sans aucun examen ; il suffit donc d'annoncer des choses extraordinaires pour être suivi du peuple. Un talapoin siamois, un derviche mahométan, n'ont qu'à paraître au milieu de Paris, et y prêcher les absurdités de leur religion, avec des miracles prétendus pour les appuyer. Ce même peuple qui s'est laissé si aisément séduire par les faux miracles de M. Pâris, ne manquera pas d'écouter avec avidité ces nouveaux docteurs, leur succès est infaillible. Sur le même principe, un missionnaire chrétien peut hardiment aller prêcher chez les infidèles ; dans ces pays où tout le monde est peuple, crédule, ignorant, il ne saurait manquer de faire en peu de temps des milliers de prosélytes : il serait à souhaiter que ceux qui soutiennent ce paradoxe, voulussent bien en aller faire l'épreuve.

Le peuple est peut-être capable de se laisser séduire, quand il ne risque rien à être séduit, ou quand il y trouve son avantage ; mais quand il y va de la fortune ou de la vie, il n'est jamais prudent de le tenter, et il n'est pas aisé d'y réussir.

L'exemple des miracles du sieur Pâris, dont nos adversaires se prévalent, prouverait bien davantage qu'ils ne prétendent ; et c'est pour cela même qu'il ne prouve rien du tout : ce n'est pas seulement le peuple qui s'est laissé tromper par ces faux miracles, ce sont des gens de tous les états, des prêtres, des hommes de lettres, des magistrats. Voudrait-on que le peuple eût été plus clairvoyant qu'eux, et plus en garde contre la séduction ? Ce n'est donc pas seulement le témoignage de la multitude qui est suspect, quand il s'agit de miracles, c'est le témoignage même des savants et des hommes éclairés : disons mieux, ce n'est ni l'un ni

l'autre. Les miracles de M. Pâris n'ont séduit personne ; ceux qui les ont crus étaient déjà séduits d'avance ; ils étaient en très-petit nombre, en comparaison de ceux qui les méprisaient.

1° Selon les principes du christianisme, il est impossible qu'il se fasse des miracles pour autoriser une croyance contraire à celle de l'Église. La doctrine des appelants était prosaïque par des décrets solennels, auxquels toute l'Église avait adhéré et adhère encore : croire que Dieu a pu confirmer cette doctrine par des miracles, c'est supposer qu'il a pu se contredire, et ce serait un blasphème. Ces miracles prétendus devaient donc être rejetés sans examen : la même exception n'a pas lieu contre ceux de Jésus-Christ et des apôtres.

2° Dès que l'on a commencé à publier les miracles des appelants, des évêques, des théologiens, des médecins, des hommes les plus capables d'en juger, ont crié à l'imposture, ont accusé les témoins de séduction et leurs fauteurs de fanatisme. Les Juifs témoins des prodiges du Sauveur, ne lui ont jamais fait ce reproche : ils ont dit qu'il les opérerait par le pouvoir du démon, qu'il violait le sabbat en guérissant les malades.

3° Les prétendues guérisons opérées au tombeau du sieur Pâris, n'ont jamais été subites et momentanées, comme celles que faisaient Jésus-Christ et ses apôtres : il fallait des neuvaines et de longues préparations ; les malades continuaient pendant ce temps-là les remèdes auxquels ils avaient déjà eu recours auparavant. Plusieurs, loin d'avoir reçu du soulagement à saint Médard, s'en sont trouvés plus mal ; plusieurs miracles donnés d'abord comme incontestables, ont été dans la suite abandonnés. Il y a toujours eu des doutes, sur la réalité et sur le surnaturel des guérisons : ou plutôt l'imposture de ces prodiges imaginaires a toujours percé de toutes parts ; plusieurs appelants même n'y ont pas ern.

4° Les attestations produites en faveur de ces merveilles portaient un caractère de fausseté et de séduction. Elles étaient composées avec tout l'art possible et par des gens exercés au métier ; on les faisait signer à des ignorants qui savaient à peine lire, et qui ne comprenaient pas seulement ce qu'on leur faisait attester. On leur persuadait qu'ils pouvaient signer en conscience, pour la gloire de Dieu et pour le triomphe de la vérité. Plusieurs se sont rétractés et ont avoué la séduction.

5° Ce ne sont point les miracles qui ont fait naître le parti des appelants, c'est ce parti qui a fait naître les miracles. Des gens prévenus, entêtés de certaines opinions, voulaient des miracles pour les autoriser ; ils étaient résolus d'en avoir à quelque prix que ce fût ; ce n'est pas merveille qu'ils se soient vantés d'avoir enfin réussi. Au contraire, ce n'est pas le christianisme qui a donné lieu aux miracles de Jésus-Christ et des apôtres ; ce sont ces miracles qui ont formé le christianisme. Ceux qui les ont vus

n'étaient pas prévenus en faveur de Jésus-Christ et des apôtres, ni intéressés à voir des miracles; ils étaient Juifs et païens quand ils les ont vus : c'est par-là qu'ils ont été convertis, c'est contre leurs préjugés, aux dépens de leur repos, de leur fortune, de leur vie, qu'ils les ont vus et attestés.

Il n'est pas vrai que cette observation puisse attaquer la réalité des miracles qui sont opérés dans l'Eglise : sa foi est suffisamment établie et n'a pas besoin de nouveaux miracles; il n'y a aucune nécessité d'en supposer. Lorsqu'il plaît à Dieu d'en faire, ceux qui les attestent le font sans aucun intérêt.

6° Les miracles prétendus ont cessé au tombeau du sieur Pâris, dès que l'autorité publique en a fait fermer l'entrée : les scènes ridicules que l'on avait osé donner dans une église, n'ont plus été jouées que dans les galetas de Paris, lieux plus dignes du sujet et des acteurs. Quelques jours de prison, quelques corrections légères ont suffi pour dégoûter les miraculés et pour les faire rétracter. Les témoins des miracles de Jésus-Christ ont souffert les supplices et la mort pour en attester la vérité et n'ont jamais varié dans leur témoignage, ils en ont fait eux-mêmes sous les yeux des tyrans et de leurs plus grands ennemis.

7° Les indécences, les visions, les folies, mêlées le plus souvent aux guérisons imaginaires des appelants, ont enfin dessillé les yeux à un grand nombre de leurs partisans et ont couvert de honte la secte qui les accréditait. A-t-on rien de semblable à reprocher aux miracles de Jésus-Christ et des apôtres? Ceux-ci ont été opérés pour une fin digne de Dieu, pour éclairer et pour sanctifier les hommes; les prestiges du faubourg Saint-Médard n'ont produit que des séditions et des scandales.

Vainement on nous dit que s'il y a eu des indécences, elles ont été désavouées par le corps des appelants. Désavouées ou non, elles n'ont pas moins existé. D'ailleurs les appelants n'ont jamais été un corps réuni dans les mêmes opinions : c'était la cohue des ouvriers de Babel; il y avait docteurs contre docteurs, théologiens contre théologiens, prophètes contre prophètes. A-t-on jamais disputé parmi les fidèles sur la réalité et sur la divinité des miracles de Jésus-Christ ou des apôtres.

8° A la réserve d'un petit nombre d'opiniâtres, honteux de leur solitude et qui n'écrivent que par désespoir, personne ne croit plus aux merveilles du diacre Pâris. Les miracles de Jésus-Christ ont été crus sans variation depuis la naissance du christianisme et ils le seront jusqu'à la fin des siècles. Ce n'est donc pas le refus de croire aux prestiges des appelants, qui fournit des armes aux incrédules, c'est l'obstination de ceux qui osent encore en parler et les mettre en parallèle avec les miracles de l'Evangile.

On peut voir d'autres réflexions dans les livres écrits sur ce sujet, dans les Lettres de Dom la Taste, dans les Instructions pastorales de M. Languet, dans les Lettres de M. Des-

vœux sur les miracles, dans les ouvrages de M. Leland, dans les dissertations de M. Mosheim, dans le mandement de M. de Vintimille, etc.

C'est une erreur pleinement réfutée de dire que les miracles de Jésus-Christ n'ont pour garant que des livres dont l'authenticité n'est pas aussi bien prouvée que le vulgaire le croit. Les miracles de Jésus-Christ ont pour garant le monde entier converti, l'aveu de ses propres ennemis, le témoignage sanglant de ceux qui les ont vus, la religion chrétienne toujours subsistante, malgré dix-sept siècles de combats; les livres qui les rapportent, sont d'une authenticité à l'abri de toutes les mauvaises chicanes de M. Fréret : nous l'avons démontré.

§ 6. — Continuons à le suivre. *Quand on voudra, dit-il, faire le parallèle de ceux qui crurent à Jésus-Christ dans le premier siècle, et de ceux qui refusèrent d'ajouter foi à toutes les choses merveilleuses que les chrétiens débitaient, il me semble qu'il ne sera pas avantageux aux premiers. D'un côté on verra des paysans, des artisans, des mendiants qui annoncent des faits qui n'ont aucune vraisemblance; de l'autre, on entendra des prêtres, des magistrats, un tribunal respectable, une nation entière, tout ce qu'il y a de gens d'esprit dans le monde ou mépriser toutes ces histoires ou crier à l'imposture. Il est bien plus aisé de concevoir qu'un peuple léger et ignorant ait été trompé, que d'imaginer que si ces miracles eussent eu quelque fondement, il ne se fût pas trouvé un homme de considération qui se fût proposé de les examiner et qu'aucun de ceux qui étaient respectables par leur naissance, par leurs talents et par leurs emplois, ne les eût crus véritables..... Tous les grands hommes des premiers temps, continue-t-il, qui ont eu occasion de parler du christianisme naissant, traitent cette secte avec autant de mépris que nous traiterions les prophètes du Dauphiné ou les fanatiques des Cévennes, si nous avions à parler d'eux dans quelque histoire.*

A toutes ces réflexions de M. Fréret, il ne manque que la vérité. Quand on voudra faire le parallèle de ceux qui ont annoncé l'Evangile et de ceux qui y ont cru les premiers, avec ceux qui ont refusé d'y croire, tout l'avantage sera pour les chrétiens. On verra d'un côté des pauvres et des ignorants qui prêchent une religion parfaite et irrépréhensible, qui annoncent aux hommes les vérités les plus sublimes et auxquelles tous les sages de l'univers n'avaient pu atteindre par leurs lumières. On les verra citer pour preuve des faits miraculeux dont ils ont été témoins oculaires, qu'ils soutiennent en face des prêtres et des magistrats dont ils les prennent à témoin, sans que l'on ose les démentir ni entreprendre de les convaincre d'erreur ou de mensonge. On verra ces pauvres et ces ignorants convertir par l'évidence de ces faits, des milliers d'hommes dans une seule prédication, persuader un grand nombre de prêtres et des docteurs Juifs et successivement des philosophes et des savants du paganisme. Des

prédicateurs si éclairés sur la doctrine ont-ils pu être trompés si grossièrement sur des faits palpables, ont-ils pu aveugler à leur tour les savants les plus éclairés ?

D'autre côté on verra un tribunal respectable et la plus grande partie d'une nation, convaincus de ces faits miraculeux et qui n'ont rien à y répondre, s'étourdir sur les conséquences qui en résultent, s'obstiner à retenir la religion dans laquelle ils ont été élevés, pour laquelle ils sont passionnés jusqu'à la fureur, et persécuter ceux qui en préchent une nouvelle. On verra la plupart des sages et des philosophes païens rejeter sans examen les faits du christianisme, se prévaloir contre les chrétiens sur des bruits populaires, demeurer dans la plus extravagante de toutes les religions, sans vouloir s'informer si celle qu'ils rejettent est plus raisonnable. Des hommes abusés si grossièrement dans leur croyance et si indifférents pour la vérité, seront-ils les arbitres de ce que nous devons croire ? Sur ce parallèle seul, de quel côté doit-on présumer qu'est la vérité ? C'est un singulier préjugé contre la religion, que l'ignorance affectée de ses ennemis. *Tous ceux, dit Tertullien, qui nous haïssaient parce qu'ils ne nous connaissaient pas, cessent de nous haïr dès qu'ils nous connaissent : c'est ainsi qu'on se fait chrétien* (Tertull., *Apol. c. I*).

C'est une fausseté criante d'avancer qu'il ne s'est pas trouvé un homme de considération qui se soit proposé d'examiner ces faits et qu'aucun de ceux qui étaient respectables par leur naissance, par leurs talents et par leurs emplois, ne les a crus véritables. Le contraire est solidement prouvé et nous osons défier nos adversaires d'entamer nos preuves (*Voyez les chap. IV et VI ci-devant, § 1*).

On a beau se récrier sur la légèreté, sur l'ignorance, sur la crédulité du peuple, on ne concevra jamais qu'il ait pu être trompé sur des faits palpables, réitérés, et opérés en plein jour. Le jugement de la multitude peut être une *méchante caution* quand il s'agit de matières qui demandent du raisonnement ou des réflexions profondes ; mais quand il est question de faits sensibles, exposés à tous les yeux, un philosophe ne voit pas autrement qu'un ignorant. On ne s'est pas encore avisé d'établir, dans aucun tribunal, que le témoignage d'un seul philosophe suffirait pour constater un fait en justice, tandis qu'il faudrait celui de deux hommes du commun. Un paysan de Rome, arrivé à Jérusalem le jour de la Pentecôte, avait-il besoin de consulter les philosophes pour savoir si les apôtres lui parlaient dans sa propre langue ou dans une langue étrangère. C'est un préjugé très-faux de croire le peuple absolument stupide ; aux yeux de MM. les philosophes, le peuple a tout au plus la figure humaine ; comme ils n'ont pas assez de zèle pour lui

montrer la vérité, ils affectent de le croire incapable de la connaître : le peuple n'est donc pas si mal fondé quand, par représailles, il rend aux philosophes mépris pour mépris. Il est cependant vrai qu'en conversant avec le peuple, on lui trouve un fonds de bon sens et de raison, souvent beaucoup d'esprit et d'intelligence, auxquels ils ne manque que d'être cultivés. Chez les Grecs et chez les Romains, le peuple n'était rien moins qu'abrutí. On peut séduire le peuple quand on lui insinue des principes conformes à ses préjugés ou à ses intérêts ; mais quand on veut les heurter de front, il n'est pas plus docile que les philosophes. Pour convertir les païens, il fallait changer toutes les idées, attaquer leurs intérêts les plus chers. Les philosophes n'osèrent jamais le tenter, parce qu'ils en sentaient la difficulté et le danger ; Les apôtres, plus courageux, ne dédaignèrent pas de l'entreprendre, et ils y ont réussi.

Il est faux que tous les grands hommes des premiers siècles aient parlé avec mépris du christianisme naissant ; il en faut excepter au moins Alexandre Sévère ; on connaît le respect de cet empereur pour Jésus-Christ, et l'estime qu'il faisait des chrétiens (*Lampride, Vie d'Alex. Sévère*).

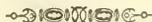
De quelque manière que ces grands hommes aient parlé de l'Évangile, nous avons montré que leur ignorance ou leur mépris ne conclut rien. Si leur sentiment était une règle à suivre, il faudrait donc être idolâtre parce qu'ils l'ont été. Si ces génies sublimes se sont trompés si lourdement sur la religion qu'ils ont suivie, ce n'est pas un prodige qu'ils se soient trompés de même sur celle qu'ils ont rejetée. Cette seconde erreur est une suite nécessaire de la première. Est-il raisonnable de nous opposer un sentiment que l'on est forcé de reconnaître pour faux et insensé ? Les grands hommes grecs et romains ont rejeté et persécuté le christianisme, ils lui ont préféré l'idolâtrie : qu'en concluons-nous ? qu'ils étaient des aveugles en fait de religion, que ce qu'on peut faire de plus honnête à leur égard, c'est de ne citer leur sentiment pour rien.

Le suffrage des nations civilisées et doctes n'est donc ici d'aucune valeur, dit un critique très-commun ; les Grecs et les Romains n'ont point employé les lumières de leur esprit à examiner leur vieille théologie : ils se sont conduits à cet égard—là comme les plus ignorants de tous les hommes et en insensés..... leur suffrage n'a pas plus de poids que celui des idolâtres du Canada (*Bayle, Rép. au Prov. tome II, c. 98, p. 309 et 315*).

Tout le chapitre que nous venons d'examiner est un tissu de vaines suppositions, de faits hasardés et faux dont on n'a pu tirer que de mauvaises conséquences.



Seconde partie.



CHAPITRE VII.

Le christianisme doit-il son accroissement à la violence des empereurs chrétiens.

§ 1. — Les instructions que Jésus-Christ avait données à ses apôtres, suffirent pour détruire cette supposition téméraire. Jamais il ne leur recommanda de rechercher l'appui de l'autorité des empereurs, ni de compter sur la protection de leurs lois : il prédit au contraire que les grands, les magistrats, les hommes constitués en dignité, seraient les ennemis les plus redoutables de l'Évangile.

« Mon nom seul, dit-il à ses disciples, vous fera haïr de tout le monde; vous serez entraînés au tribunal des rois et des magistrats; vous serez accusés, flétris, maltraités, condamnés, et plusieurs d'entre vous souffriront la mort pour moi (*Matth.*, XXIV, 9; *Marc.*, XIII, 9; *Luc.*, XXI, 16). » Il ne leur donne d'autres armes que la patience, d'autre appui que sa grâce, ne leur promet d'autre récompense en cette vie que le martyre : c'est à ce prix qu'il se les attache et les assure du succès. Après trois siècles de combats, de souffrances, de sang répandu, la promesse s'accomplit : l'Évangile vainqueur subjugué enfin les maîtres du monde, et force les empereurs de le protéger : un pur homme eût-il parlé sur ce ton, fait cette promesse, formé cette entreprise? Et l'on ose assurer froidement que l'établissement du christianisme n'a rien de surnaturel!

« Ce n'est pas sans raison, dit M. Fréret, que Jurieu a assuré que le paganisme serait encore debout, et que les trois quarts de l'Europe seraient encore païens, si Constantin et ses successeurs n'avaient pas employé leur autorité pour l'abolir et pour y substituer le christianisme. Ils se contentèrent d'abord de protéger l'Église; les sacrifices furent ensuite interdits. Ceux qui persévéraient dans l'ancienne religion, étaient regardés de mauvais œil à la Cour; enfin l'exercice en fut défendu sous peine de la vie : tel est ordinairement la gradation de la persécution. Tous ces faits sont aisés à établir par les lois impériales qui subsistent encore. »

C'est une autorité fort respectable sans doute que celle de Jurieu, pour prouver que le christianisme doit son accroissement à la violence des empereurs chrétiens. Un auteur si décrié dans son propre parti, regardé par tous les écrivains sensés comme un fanatique et un visionnaire, peut-il être cité comme témoin non suspect dans une matière si importante? Nous allons voir ce qu'on doit penser de son sentiment.

Mais qu'il nous soit permis auparavant de relever le nom de *persécution* que l'on donne aux moyens dont se servirent les empereurs

chrétiens pour précipiter la ruine du paganisme déjà chancelant et prêt à s'éteindre : il semble, par la manière dont on en parle, que ces princes aient rendu un mauvais service au genre humain, et que l'idolâtrie soit une religion à regretter. Si les lois très-moquées de trois ou quatre empereurs dans l'espace de cent ans ont suffi pour anéantir le paganisme dans tout l'empire romain, c'était donc un parti déjà bien faible et bien différent du christianisme. Il s'en faut bien que les empereurs chrétiens aient autant fait pour établir notre religion, que leurs prédécesseurs avaient fait pour la détruire.

Ces réflexions se feront mieux sentir, lorsque nous aurons montré la fausseté de la thèse qu'on avance, et que nous aurons prouvé qu'avant Constantin, le christianisme était établi, et que plus de la moitié de l'empire romain, sans parler des autres pays du monde, était déjà convertie à la foi.

§ 2. — Que l'on se rappelle ce que nous avons dit dans le chapitre précédent, sur le succès de la prédication de Jésus-Christ et des apôtres. Dès le premier siècle, nous voyons des Églises nombreuses dans les principales villes de l'empire. A Rome, le christianisme fit d'abord de grands progrès. Saint Paul, écrivant à cette Église naissante, lui dit que sa foi est annoncée par tout le monde (*Rom.*, I). Il écrit aux Colossiens que l'Évangile est répandu dans tout le monde, où il croit et fructifie, comme il a fait parmi eux (*Coloss.*, I, 6). Si ce témoignage est suspect, celui de Tacite servira à le confirmer : il écrit que sous Néron il y avait à Rome un nombre prodigieux de chrétiens, *multitudo ingens* (*L. XV, chap. 44*). A plus forte raison devait-il y en avoir dans les autres villes, puisqu'il n'était pas moins difficile d'établir une nouvelle religion dans Rome païenne, qu'il le serait aujourd'hui d'aller rétablir le paganisme dans Rome chrétienne. Saint Clément écrit à l'Église de Corinthe que le nombre des chrétiens surpasse déjà celui des Juifs (*Deuxième lettre, n. 2*).

Eusèbe raconte que les premiers successeurs des apôtres, ayant comme eux le don des miracles, faisaient des conversions étonnantes, de sorte qu'on voyait souvent des peuples entiers convertis par une seule prédication (*Hist. Eccl.*, liv. III, chap. 37). Aussi l'auteur de la lettre à Diognète, qui a écrit sur la fin du premier siècle ou au commencement du second, dit que de son temps les chrétiens étaient déjà répandus par tout le monde.

Dans ce même temps, Pline écrivait à Trajan qu'une multitude infinie de personnes de tout âge, de toute condition, de l'un et l'autre sexe, avaient embrassé le christianisme; que cette superstition remplissait non-seulement

les villes, mais encore les villages et les campagnes; qu'avant son arrivée en Bithynie, les temples étaient déserts, les fêtes interrompues, et qu'à peine on trouvait à vendre des victimes (*Plin., liv. X, Epist. 97*). Qu'on ne trouve pas mauvais que nous répétions souvent ce passage; on ne saurait trop exhorter nos adversaires à bien méditer la lettre de Pline; ils y trouveront la réfutation de leurs injustes préjugés contre le christianisme.

Saint Justin, environ quarante ans après, atteste que l'on trouve partout des hommes qui souffrent le martyre pour Jésus-Christ, et que son avènement n'est ignoré d'aucune nation (*Dial. cum Tryph., n. 121*).

Saint Irénée, qui écrivait sur la fin de ce même siècle, cite la foi et la tradition des Eglises répandues chez les Germains, les Ibères, les Celtes, dans l'Orient, l'Egypte, la Libye, et au milieu du monde, c'est-à-dire à Rome (*Irén., liv. I, chap. 10*). Une preuve positive de la vérité de ce témoignage, c'est qu'il y eut dans ce même temps plusieurs conciles nombreux qui furent célébrés pour terminer la question qui s'était émue touchant le jour de Pâques: nous en connaissons un tenu à Césarée en Palestine, un en Achaïe, un dans le Pont, un à Rome, un dans les Gaules, sans compter les évêques d'Asie (*Eusèb., liv. V, chap. 23*).

On sait que les progrès du christianisme allèrent toujours en augmentant, même pendant les fortes persécutions: c'est le reproche que Cécilius faisait aux chrétiens, dans Minutius Félix, et une des raisons dont Octavius se servait pour prouver la vérité et l'excellence de notre religion. « Si le nombre
« des nôtres augmente tous les jours, disait
« ce dernier, ce n'est pas une preuve d'er-
« reur, mais un effet de la vérité: lorsqu'une
« profession est louable, les anciens secta-
« teurs ne sont pas tentés de la quitter, et les
« autres sont portés à l'embrasser (*Minut.*
« *Fel., p. 86*). » On ne doit donc pas être surpris d'entendre parler les auteurs du troisième siècle avec encore plus de force que ceux du siècle précédent, et de ce qu'ils représentent le christianisme comme établi partout.

« Nous ne sommes que depuis deux jours,
« disait Tertullien, et nous remplissons tout
« l'empire; les villes et les campagnes, les
« îles et le continent sont pleins de chré-
« tiens; on les trouve dans les assemblées
« du peuple et dans les armées, dans le pa-
« lais des empereurs, dans le sénat, dans le
« barreau: nous ne vous laissons que vos
« temples.... Si cette multitude d'hommes
« se retirait dans un coin du monde, la perte
« de tant de citoyens anéantirait l'empire,
« et vous punirait de votre cruauté; vous
« seriez effrayés de la solitude et du vide
« affreux qu'ils laisseraient parmi vous; vous
« chercheriez en vain des sujets à gouverner,
« il vous resterait plus d'ennemis que de ci-
« toyens (*Apol., c. 37*).

« Il est assez évident, dit-il à Scapula,
« gouverneur de Carthage, que Dieu lui-
« même nous inspire la patience, puisque

« étant une si grande multitude, et faisant
« presque le plus grand nombre dans toutes
« les villes, nous sommes toujours également
« paisibles, et moins connus en gros qu'en
« détail (*Ad Scapul., c. 2*). »

Pour détourner ce gouverneur de persécuter les chrétiens, il lui représente leur grand nombre: « Où pourriez-vous trouver
« assez de feux et assez de glaives pour punir
« les coupables? Il faudra décimer Carthage.
« Qu'arrivera-t-il, lorsque chacun recon-
« naîtra ses proches et ses amis, les princi-
« paux de la ville de l'un et l'autre sexe, les
« parents et les alliés de ceux qui vous sont
« les plus chers? Epargnez-vous vous-
« même, si vous ne voulez pas nous épargner
« (*Ibid.*) »

Ce témoignage de Tertullien n'est point une déclamation, il est confirmé par l'histoire: Eusèbe rapporte qu'avant la persécution de Dioclétien, le christianisme avait fait des progrès incroyables; que plusieurs empereurs avaient confié les charges et le gouvernement des provinces à des chrétiens, qu'ils avaient permis à leurs officiers, à leurs femmes, à toute leur maison, de croire en Jésus-Christ et de faire profession publique de cette religion (*Hist. eccl., l. VIII, c. 1*). Ensuite il fait mention d'une ville de Phrygie toute chrétienne, où il n'y avait pas un seul païen, et qui fut réduite en cendres pendant cette persécution (*Ibid., c. 11*). Enfin il rapporte le discours que le prêtre Lucien fit au peuple d'Alexandrie en présence des juges, où ce saint martyr prend les païens à témoin que déjà plus de la moitié du monde, *pars pene mundi jam major*, rend témoignage à la vérité du christianisme (*L. IX, c. 6*).

L'auteur du traité de la mort des persécuteurs raconte que Dioclétien hésita longtemps avant que de commencer la persécution cruelle qu'il fit aux chrétiens; leur nombre l'effrayait, et il craignait, ce qui arriva en effet, que la persécution ne servît qu'à affermir cette religion (*P. 21*).

Arnobé, qui écrivait en même temps, nous représente le christianisme établi chez les allemands, chez les Perses, chez les Scythes, dans l'Asie, la Syrie, l'Espagne, les Gaules, chez les Gétules, les Maures et les Nomades (*Disput. advers. Gentes, l. I, p. 15*).

§. 5. — Mais comme nos adversaires n'ajoutent foi qu'au témoignage des ennemis du christianisme, il faut leur en produire de cette espèce.

Lucien, dans son *Pseudomantis*, introduit le faux prophète Alexandre qui se plaint au nom de son dieu Glycon que le pays fourmille de chrétiens, et que si l'on veut trouver le dieu favorable, il faut les chasser à coups de pierres.

Celse lui-même, acharné à calomnier cette religion, reconnaît son étendue. Il objecte aux chrétiens qu'au commencement n'étant encore qu'en petit nombre ils étaient tous de même sentiment, mais que depuis que leur multitude s'était répandue partout ils ne s'entendaient plus, et s'étaient divisés en une

infinité de sectes (*Orig. contra Cels., l. III, p. 117*).

Porphyre insinue la même chose. *Fait-il s'étonner, dit-il, si Rome est affligée de la peste depuis tant d'années, puisque Esculape et les autres dieux en sont bannis? Dès que Jésus est adoré impunément, nous n'avons plus de secours à attendre des immortels* (*Eusèb., Prap. evang., l. V, c. 1*).

On peut voir encore les témoignages de Numatien et de Dion Cassius dans M. Huet (*Démonst. evang., prop. III, n. 23, p. 43*).

Les païens étaient si persuadés des rapides progrès du christianisme, qu'ils se servirent de cette raison pour empêcher Alexandre Sévère de bâtir un temple à Jésus-Christ; ils lui représentèrent que s'il exécutait son dessein, tout le monde embrasserait le christianisme, et que tous les autres temples seraient bientôt déserts: c'est Lampride qui le raconte et qui prétend qu'on attribuait aussi le même projet à Adrien (*In Alexand. Severo, c. XLIII et 51*).

Mais un monument plus décisif que tous ces témoignages, est le fameux édit de Maximin contre les chrétiens, copié par Eusèbe sur la colonne d'airain où il était gravé à Tyr. Il y est dit que « cette vaine et pernicieuse erreur du christianisme avait répandu ses ténèbres sur presque tout l'univers. » *Universum, prope dixerim, orbem terrarum confusione quadam oppressit* (*Eusèb., Hist. eccl., l. 9, c. 7*). Le même empereur écrivit quelque temps après aux gouverneurs des provinces que, sous Dioclétien et Maximien ses prédécesseurs, *presque tous les hommes renonçaient au culte des dieux pour se faire chrétiens* (*Eusèb., Hist. eccl., l. IX, c. 9*). Enfin Libanius nous apprend que ce qui empêcha Julien d'user de violence contre les chrétiens, c'est qu'il savait par expérience que les supplices n'avaient servi qu'à les multiplier (*Voyez son texte ci-après, § 5*). Nos adversaires trouveront-ils mauvais que nous parlions des progrès du christianisme au troisième siècle, comme en ont parlé ses ennemis et ses persécuteurs?

Il est donc certain qu'au commencement du quatrième siècle, lorsque Constantin parvint à l'empire, il trouva le christianisme établi et en situation de faire tous les jours de nouveaux progrès. Les lois qu'il fit pour le favoriser sont une preuve que les chrétiens faisaient déjà le plus grand nombre, et non pas qu'ils doivent leur multiplication à la protection de ce prince. Nos adversaires ne peuvent refuser d'en convenir, suivant leurs propres principes. Si l'on en croit la plupart des auteurs peu favorables au christianisme, Constantin était un prince sans religion, incapable d'agir par un autre motif que par intérêt et par politique; selon eux, il ne favorisa les chrétiens que parce qu'il y trouva son avantage: or à quel danger ne se serait-il pas exposé en se déclarant pour eux, si les païens eussent encore été les plus forts? Eût-il entrepris la ruine du paganisme s'il l'eût regardée comme un parti

encore redoutable, et qu'il était dangereux d'irriter?

Après ces réflexions, nous pouvons examiner hardiment les lois et les faits que l'on veut nous opposer.

§ 4. — Par le rescrit à Amulinus, Constantin ordonna que les clercs seraient déchargés généralement de toutes les fonctions civiles: il commanda, l'an 321, de cesser le dimanche tous les actes de justice, tous les métiers et toutes les occupations ordinaires des villes; l'an 323, il défendit à tous les grands officiers, même aux préfets du prétoire, de sacrifier et de faire aucun acte d'idolâtrie; il fit encore défense de consacrer de nouvelles idoles et de faire aucun sacrifice: bientôt après, il dépouilla les temples de leurs richesses et en fit enlever les principales statues, il en fit même démolir quelques-uns jusqu'aux fondements; il défendit ensuite les fêtes et les solennités païennes; enfin il couronna son zèle par la mort du philosophe Sopatre, qu'il fit mourir, si l'on en croit Suidas, pour faire voir combien il haïssait le paganisme.

Constantin et Constantius, qui lui succédèrent, firent une loi en 341, par laquelle ils défendirent absolument la superstition et la folie des sacrifices, sous peine d'être puni sans miséricorde selon la rigueur des lois. Un autre édit de Constantius défend les sacrifices sous peine de la vie.

Voilà donc à quoi se bornent ces grandes violences que Constantin employa contre les païens, et il n'en fallut pas davantage pour faire du christianisme la religion dominante. Il était donc déjà bien affermi pour n'avoir pas besoin de plus grands efforts. Quelle différence entre cette conduite modérée du premier empereur chrétien, et les flots de sang que ses prédécesseurs avaient répandus pour exterminer le christianisme. Trois siècles de persécutions n'avaient pu l'ébranler, et un siècle de discrédit suffit pour faire tomber le paganisme. L'idolâtrie, presque aussi ancienne que le monde, qui avait pour elle les préjugés de l'éducation et la force de l'habitude, qui attirait les hommes par le brillant du spectacle et par les attraits encore plus forts des passions; l'idolâtrie, que l'homme s'était formée exprès pour satisfaire son cœur, ne peut tenir contre la force des lois; de simples menaces suffisent pour précipiter sa chute; à peine quelques poignées de peuple mutin veulent exposer leur vie pour la défense d'une religion si complaisante; et le christianisme encore tout récent, qui avait contre lui tous les préjugés et toutes les inclinations de l'homme, qui ne semblait fait que pour révolter les sens et humilier la raison, le christianisme faible dans ses commencements, et ne comptant encore que quelques sectateurs, ose tenir tête à tout l'empire armé contre lui, se multiplie par les efforts mêmes que l'on fait pour le détruire. Quel contraste! Nos adversaires ont-ils prévu le parallèle qu'ils nous donnent occasion de faire?

« Constantin, dit M. Fréret, eut le plaisir

de voir que son zèle n'était pas sans fruit ; mais le désir de lui plaire contribuait plus au changement qu'aucun autre motif ; M. de Tillemont en convient. » Mais ne prend-on pas pour de nouveaux convertis des gens chrétiens depuis longtemps dans le cœur, et qui n'avaient encore osé se montrer tels qu'ils étaient ? Les lois de Constantin peuvent avoir servi à faire de nouvelles conversions, mais elles servent encore bien davantage à décourvir les anciennes ; c'est alors que l'on vit clairement les progrès que le christianisme avait faits sous les règnes précédents. La multitude même et la rapidité des conversions font assez voir que l'ouvrage était déjà bien avancé, et qu'un nombre infini de gens n'attendaient que le moment favorable pour se déclarer.

Plusieurs de ces nouveaux chrétiens ne cessaient pas, dit-on, d'être idolâtres dans le cœur : cela peut être vrai à l'égard des courtisans, qui n'ont ordinairement d'autre religion que celle qui plaît au prince, et qui peut les conduire plus sûrement à la fortune ; mais on aurait tort de juger de même de ceux qui n'avaient aucun intérêt de feindre, et qui étaient certainement le très-grand nombre : ce n'est pas sur la conversion de la cour des empereurs chrétiens que nous fondons la divinité du christianisme.

§ 5. — Julien, parvenu à l'empire, se déclara pour le paganisme et entreprit de le rétablir ; il est bon de voir en quel état l'idolâtrie était alors réduite. Libanius, panégyriste de ce prince, nous l'apprendra. « Julien, dit-il, saisit avec avidité le moment qu'il demandait aux dieux depuis longtemps, mais en silence et sans autels, car il n'y en avait plus pour lors.... Ceux qui suivaient une religion corrompue craignaient beaucoup et s'attendaient qu'on leur arracherait les yeux, qu'on leur couperait la tête et qu'on verrait couler des fleuves de leur sang, ils croyaient que ce nouveau maître inventerait de nouveaux genres de tourments, au prix desquels les mutilations, le fer, le feu, être submergé dans les eaux, être enterré tout vivant, paraîtraient des peines légères ; car les empereurs précédents avaient employé contre eux ces sortes de supplices, et ils s'attendaient à être exposés à de plus cruels : cependant Julien pensa tout différemment des princes qui avaient mis en œuvre ces tourments, parce qu'ils n'avaient pu par ce moyen venir à bout de ce qu'ils s'étaient proposé, et qu'il avait remarqué qu'on ne tirait de ces supplices aucun avantage.... Julien déterminé par ces raisons, et sachant que le christianisme prenait des accroissements par le carnage que l'on faisait de ceux qui le professaient, ne voulut pas employer contre les chrétiens des supplices qu'il ne pouvait approuver (*Liban. parentali in Julian., n. 58; Bibliot. Gr. Fabricii, t. VII, p. 283 et seq.*). » Nous invitons nos adversaires à faire des réflexions sur ce passage.

Julien se plaint dans plusieurs de ses lettres, de ce qu'il ne se trouve presque per-

sonne qui revienne au culte des dieux, « Faites nous voir, dit-il à Aristomène, au milieu des Cappadociens, un véritable Hellène. Je ne trouve presque personne qui ne sacrifie à regret ; ceux qui le font de bon cœur, sont en petit nombre, et ne savent pas les règles des sacrifices » (*Lettre IV*). Dans sa lettre à Libanius, il lui marque que le discours qu'il avait fait aux habitants de Bérée, pour les engager à reprendre la religion de leurs ancêtres, avait été sans succès (*Ibid., XXVII*). Si les conversions qui s'étaient faites sous les règnes précédents, avaient été aussi peu sincères qu'on voudrait nous le persuader, le zèle de Julien pour rétablir le paganisme, aurait-il été aussi infructueux ?

Il en fit assez paraître son dépit dans une occasion d'éclat. S'étant trouvé à Antioche lorsqu'on devait célébrer une des principales fêtes d'Apollon dans le bourg de Daphné, il vit avec douleur que personne n'apportait des victimes dans le temple, et que le sacrificeur avait été obligé d'apporter une oie pour tout sacrifice. Julien eut beau s'en plaindre, haranguer à ce sujet le sénat et le peuple, déplorer les déshonneurs d'Apollon, personne ne fut touché de la harangue, et jamais le dieu ne put recouvrer son ancienne célébrité (*Misopogon, p. 96, 97 et 100; Fleury, Hist. Eccl., t. IV, l. XV, n. 15, p. 17*).

Jovien, Valentinien, Valens, ménagèrent les païens ; M. Fréret en convient : si une force supérieure à celle des hommes ne s'y fût opposée, le paganisme aurait dû sans doute reprendre l'ascendant sous ces trois règnes et sous celui de Julien. Voilà du moins quatre empereurs qu'on n'accusera pas d'avoir favorisé par leurs violences l'établissement du christianisme ; il continua cependant sous eux de s'établir, et l'idolâtrie de tomber en décadence.

Théodose, Arcadius, Théodose le Jeune, renouvelèrent les violences contre les païens ; mais elles se réduisirent presque toujours à des lois, à des menaces, à des confiscations de biens, ou tout au plus à l'exil. Nous ne voyons pas qu'on en soit venu à des exécutions sanglantes, ni que le paganisme se soit piqué d'avoir des martyrs.

Quand on pourrait citer de plus grandes violences, que s'ensuivrait-il ? Que sans cela le paganisme n'aurait pu être si promptement ni si universellement détruit, que le christianisme n'aurait pas été sitôt la religion universelle. Vers le milieu du cinquième siècle, il n'est plus question de lois contre les païens, parce que le paganisme ne subsistait plus ; et il eût sans doute subsisté plus longtemps, si l'on n'eût jamais porté de lois contre lui : mais prétendre, comme Jurieu et comme M. Fréret, que sans cette sévérité, le paganisme serait encore debout, et que les trois quarts de l'Europe seraient encore païens, c'est démentir l'évidence, et s'aveugler de propos délibéré.

En effet, trois siècles de persécutions continuelles n'ont pas empêché que la moitié de l'empire ne se convertît ; donc à plus forte

raison trois siècles de tranquillité eussent suffi pour convertir le reste : donc, quand même les empereurs n'eussent fait que permettre l'exercice du christianisme, sans interdire l'idolâtrie, la conversion entière de l'Europe ne pouvait arriver, suivant toute apparence, que cent cinquante ans plus tard. Telle est sans doute la méthode la plus simple et la plus naturelle de raisonner. Pour juger prudemment, au commencement du quatrième siècle, des progrès que le christianisme devait faire dans les trois siècles suivants, il fallait en juger par ceux qu'il avait faits dans les trois siècles précédents.

Bien plus, si on veut en croire quelques-uns de nos philosophes, les persécutions sont le moyen le plus naturel d'étendre une religion et de la perpétuer, *parce que les hommes s'y attachent, dit-on, à proportion de ce qu'ils souffrent pour elle* (*Siècle de Louis XIV, tom. II du Calvinisme, p. 259*). Suivant ce principe, les empereurs ne pouvaient rendre un plus mauvais service au christianisme que de le protéger. Au contraire, en persécutant le paganisme, ils prenaient le moyen le plus sûr de prévenir sa chute, et de le perpétuer : il était naturel que les païens s'attachassent à leur religion à proportion de ce qu'ils souffraient pour elle : il est fâcheux pour nos philosophes, que l'événement n'ait pas été conforme à leurs idées.

§ 6. — « Il ne fallait pas moins de violences, dit M. Fréret, pour convertir les païens, malgré la protection que les empereurs accordaient à la religion chrétienne : ce qu'il y avait de plus illustre dans le sénat, était fort attaché à l'ancienne religion ; témoin la requête du sénat pour demander le rétablissement de l'autel de la Victoire, et la députation que le même corps fit en 392 à Valentinien, pour lui demander le rétablissement des privilèges accordés autrefois aux temples des idoles. »

Ces deux démarches faites par quelques sénateurs païens, et auxquelles M. Fréret convient que les sénateurs chrétiens n'eurent aucune part, ne prouvent point que ce qu'il y avait de plus illustre dans le sénat ait encore été attaché au paganisme, mais seulement que le parti païen était encore nombreux. On ne sait point nommément quels furent les auteurs de ces deux requêtes, si elles furent l'ouvrage des plus illustres ou des plus ignobles d'entre les sénateurs.

« Les séditions continuelles, ajoute M. Fréret, qui arrivaient lorsque l'on détruisait les temples des faux dieux, font voir que la conversion des païens n'a pas été si volontaire que le voudraient faire croire les apologistes chrétiens. » Il conclut que c'est par les plus grandes violences que l'on a pu détruire le paganisme et lui substituer la religion chrétienne.

La fausseté de cette conclusion saute aux yeux. A peine l'histoire fait-elle mention d'une ou deux séditions arrivées à la démolition des temples ; c'est abuser de la bonne foi des lecteurs, que de vouloir leur persuader que ces séditions furent continuelles.

M. Fréret n'en a cité que trois ; l'on n'en connaît point d'autres, et elles n'eurent aucune suite.

Les violences que l'on a employées contre le paganisme, sont à peine une ombre légère de celles dont on avait usé contre le christianisme. Cependant, selon l'ordre naturel, les persécutions auraient dû être beaucoup plus efficaces contre celui-ci, que contre l'idolâtrie. Quel projet ! que d'attaquer des dieux adorés depuis le commencement des siècles, chez les nations les plus polies, les dieux d'Athènes et de Rome ; des dieux qui procuraient à leurs adorateurs, des festins, des jeux, des spectacles, des plaisirs publics et secrets ; des dieux que les rois et les conquérants, les législateurs et les philosophes avaient toujours fait profession d'honorer ; des dieux qui avaient fondé et protégé les empires, qui avaient comblé les Romains de prospérités et de victoires.

Attaquer le christianisme, c'était poursuivre une secte obscure, née parmi le plus méprisé de tous les peuples, prêchée par quelques hommes simples et ignorants ; une secte qui proposait à croire des mystères impénétrables, qui effrayait les hommes par la sévérité de sa morale ; une secte qui n'aurait jamais fait que des malheureux. Qui aurait osé prédire qu'une secte si faible anéantirait bientôt l'idolâtrie et les idoles ? Jésus-Christ a fait cette prédiction, et elle s'est accomplie à la lettre.

Il n'est pas surprenant que les sénateurs et plusieurs grands de l'empire aient été les derniers à se convertir ; pour embrasser l'Évangile, ils avaient de plus grands sacrifices à faire que le commun des hommes : on doit être encore moins étonné de voir quelques séditions causées par la démolition des temples ; il y a plutôt lieu d'être surpris qu'il n'en soit pas arrivé davantage, et que le paganisme ait fait de si faibles efforts pour prévenir sa ruine entière. On avait fait autrefois aux chrétiens des violences bien plus cruelles que de démolir leurs temples ; cependant, sans se révolter, sans tuer personne, ils n'avaient pas laissé de se soutenir et de se multiplier.

§ 7. — Écoutez une nouvelle réflexion de M. Fréret. « Ce qui doit diminuer la surprise que pourrait causer les progrès du christianisme, c'est de voir que dès que quelque hérésiarque s'élève, le peuple avide de nouveautés s'empresse à le suivre ; et s'il arrive que quelque prince adopte sa doctrine, bientôt la moitié de son État changera de religion. » C'est ce que démontre la révolution à laquelle Luther et Calvin ont donné lieu. « Si alors l'Europe eût été sous la domination d'un seul prince qui eût penché pour les nouveautés, les catholiques seraient à présent réduits à un très-petit nombre. Il s'en faut beaucoup néanmoins que dans les pays où la réformation domine, on ait employé les mêmes violences contre les catholiques, que celles dont se sont servis les em-

pereurs chrétiens pour faire abjurer le paganisme. »

Le parallèle que fait M. Fréret entre les progrès de la secte protestante et ceux du christianisme n'est pas juste. 1° Ceux qui prêchaient la réforme ne parlaient point au peuple de changer de religion, ni d'abjurer le christianisme; on les eût lapidés. Ils publiaient au contraire qu'ils ne cherchaient qu'à rétablir la religion dans sa pureté primitive, et à suivre l'Évangile à la lettre. La croyance et la morale demeuraient les mêmes pour le fond; on ne voulait, disait-on, retrancher que les abus. Pour quitter l'idolâtrie, il fallait totalement changer d'idées et de mœurs, renoncer à la croyance, aux cérémonies, aux fêtes, à la licence du paganisme: embrasser un genre de vie austère, et des pratiques incommodes, adopter une croyance qui semblait opposée aux lumières de la raison. On sent combien ces deux espèces de conversions sont différentes.

2° La réforme offrait au peuple des attraits plus puissants qu'une idée de perfection; l'abolition de l'abstinence et du jeûne, la suppression de la confession et des œuvres satisfactoires, l'ouverture des cloîtres, et la liberté de renoncer au célibat, le pillage des biens ecclésiastiques, la satisfaction d'humilier un clergé devenu odieux par ses richesses et quelquefois par ses désordres, l'indépendance de toute puissance ecclésiastique chez des peuples naturellement républicains, et peu portés à la soumission: voilà les différents mobiles qui, avec l'autorité des princes, ont avancé les progrès de l'hérésie. Erasme lui-même se moquait des conversions merveilleuses et de la puissance du nouvel Évangile, dont les plus beaux exploits étaient de marier des nonnes et des moines (*Erasme, Epist., XIV, l. 30*).

3° L'hérésie n'a d'abord fait de progrès que dans les États des princes qui la protégeaient, ou dans ceux dont le gouvernement était trop faible pour y apporter un prompt remède. Le christianisme au contraire fut violemment persécuté dès sa naissance, et il s'établit dans l'empire romain, dans un temps où l'autorité des empereurs était la plus absolue. Si on avait traité les premiers prédicants, comme on traita les apôtres, il n'y a pas d'apparence qu'ils eussent eu de si grands succès. Les protestants surent habilement tirer parti de la jalousie qui régnait entre la France et la maison d'Autriche; ces deux puissances leur ont fourni tour à tour de grandes ressources (*Bayle, rép. au Prov., t. II, p. 552, et t. IV, p. 400*), et l'on peut dire avec certitude, que si toutes deux se fussent réunies dès les commencements, pour extirper la réforme, il n'y aurait pas actuellement un seul protestant en France ni en Allemagne. Les premiers chrétiens ne trouvèrent que des ennemis et des persécuteurs partout; en se faisant chrétien, on s'exposait au martyre; en embrassant la réforme, on n'en était que plus accrédité et plus sûr de trouver des protecteurs. L'hérésie profita de l'ignorance du clergé pour s'établir; ceux

qui la prêchaient, passaient pour les plus grands docteurs de leur siècle: le christianisme au contraire eut à combattre contre les savants et les philosophes. Les protestants eurent d'abord des armées en campagne, et demandèrent la liberté de conscience, l'épée à la main; les premiers chrétiens, déjà en état de faire trembler l'empire sous Dioclétien, se laissèrent égorgé aussi patiemment que sous Néron (*Tertull., ad Scapul.*).

4° Il est absolument faux que l'hérésie n'ait pas employé de plus grandes violences contre les catholiques que les empereurs n'en employèrent autrefois contre les païens, et que les lois de plusieurs souverains protestants ne soient pas aussi sévères contre la religion romaine, que les édits de Constantin et de ses successeurs contre l'idolâtrie (*Bayle, t. II, Réponse à un nouveau converti, p. 551 et 592*). On a beau faire, le parallèle entre la vraie Religion et les fausses n'est jamais à l'avantage de celles-ci.

§ 8. — « On se retranchera sans doute, continue M. Fréret, sur ce que les persécutions des empereurs romains n'ont jamais pu détruire le christianisme: c'est sur quoi il y a plusieurs réflexions à faire; la plupart ont été de courte durée; l'étendue de l'empire romain donnait aux persécutés la facilité de se soustraire à la rage de leurs bourreaux. Si les empereurs eussent employé pendant une longue suite d'années, la même sévérité et la même exactitude contre les chrétiens, que celle dont on s'est servi au Japon pour les exterminer, il y a apparence qu'ils y auraient également réussi. »

Il est faux que la plupart des persécutions contre le christianisme aient été de courte durée. On compte dix persécutions différentes, déclarées par les empereurs contre les chrétiens: celle de Dioclétien dura dix ans entiers dans toute sa violence. Pendant l'intervalle des persécutions, les chrétiens n'en étaient guère plus tranquilles. L'avidité ou la cruauté des gouverneurs de province leur suggéraient mille prétextes de renouveler les vexations. Pendant les trois premiers siècles, les chrétiens eurent à peine quelques années de repos.

L'étendue de l'empire romain ne les favorisait point pour se soustraire à la cruauté de leurs ennemis. Sans qu'il fût besoin d'envoyer partout des émissaires, les gouverneurs de province étaient tous animés du même esprit, et disposés plutôt à prévenir les ordres du prince, pour persécuter les chrétiens, qu'à en négliger l'exécution; les premiers édits n'étaient point révoqués. A quoi servait-il de changer de demeure, quand la fureur était égale partout? D'ailleurs, l'exil n'est-il pas un état assez triste par lui-même, quand l'on n'aurait rien à craindre pour sa vie?

L'extinction du christianisme au Japon ne prouve point qu'on eût pu l'exterminer de même ailleurs. Il ne se faisait pas journellement des miracles au Japon, pour soutenir les fidèles persécutés, et pour en augmenter le nombre, comme dans les premiers siècles.

Dieu, qui voulait que la religion s'établît sous les empereurs païens, avait soin de lui procurer des ressources extraordinaires qu'il n'était pas obligé de lui fournir au Japon.

Que nos adversaires fassent tant de raisonnements et de conjectures qu'il leur plaira, l'établissement du christianisme, de quelque manière qu'on l'envisage, est, comme nous l'avons démontré, un très-grand miracle : sans une protection singulière de Dieu, les efforts des empereurs auraient dû détruire entièrement cette religion. On sait que pendant très-longtemps ils regardèrent sa ruine comme une affaire d'Etat; qu'ils prirent toutes les mesures que la prudence, la haine, le faux zèle, purent leur suggérer pour en venir à bout. On sait encore que Dioclétien poussa la cruauté contre les chrétiens jusqu'aux derniers excès; les supplices auraient eu contre eux sans doute le même succès qu'ils ont eu au Japon, si Dieu n'avait attaché aux supplices mêmes le pouvoir de les multiplier.

Mais Libanius l'a dit aussi bien que Tertullien (*Voyez ci-dessus*, § 3), le sang des martyrs fut une semence de nouveaux chrétiens : c'est un fait constant que le courage des confesseurs, souvent accompagné de prodiges éclatants, a opéré plus d'une fois des conversions, que tous les autres motifs n'avaient pas pu faire; et c'est ce qui n'est point arrivé au Japon : quand il s'agit des œuvres de la toute-puissance et de la sagesse de Dieu, les conjectures et les raisonnements sont ridicules.

CHAPITRE VIII.

Examen de l'argument tiré de la régularité de la conduite des premiers chrétiens, de leur attachement à leur religion, et des malheurs arrivés à leurs persécuteurs.

§ 1. — Ces différents caractères de vérité dont nos apologistes s'étaient prévalus jusqu'ici, ne paraissent point solides à M. Fréret. « On dira sans doute, ce sont ses termes, que les progrès de la religion chrétienne sont accompagnés de circonstances qui prouvent clairement qu'il y a quelque chose de surnaturel. Les nations abandonnent des religions commodes pour en embrasser une très-génante. Ses prosélytes sacrifient leur vie même à ses cérémonies; la puissance souveraine les persécute en vain, et la Providence témoigne en diverses occasions qu'elle déteste les persécuteurs.

« Voilà, continue-t-il, des déclamations capables d'éblouir des gens superficiels, mais elles ne veulent point être approfondies. Il est vrai qu'on aperçut dans la plupart des premiers chrétiens un grand amour pour la vertu, et le christianisme a eu cela de commun avec toutes les sectes naissantes, que plusieurs se sont déterminés à l'embrasser par le désir de la perfection; ce serait cependant se tromper beaucoup, que de s'imaginer qu'il n'y eut pas un grand nombre de malhonnêtes gens parmi les premiers chrétiens. Le Nouveau Testament même, l'hi-

stoire des hérésiarques du premier siècle et les suppositions qui furent faites en ce temps-là, ne prouvent que trop la multitude des imposteurs et des faussaires. »

M. Fréret soutient que la régularité de conduite et les austérités sont des preuves peu concluantes pour la vérité d'une religion; le père Mauduit en est convenu. Des sectes entières de philosophes se sont fait admirer par leurs vertus. Pythagore ne fut pas plus tôt arrivé à Crotone, qu'il en chassa le luxe; il y rétablit la frugalité, il engagea les dames à quitter leurs habits magnifiques et à les consacrer à Junon, en leur persuadant que la pudeur était le plus bel ornement des femmes.

Il y a du vrai et du faux dans toutes ces réflexions; c'est la méthode ordinaire de M. Fréret. Nous convenons volontiers avec le père Mauduit, que la régularité des mœurs de ceux qui professent une religion, si on la considère seule et séparée des autres caractères de divinité, n'est point une preuve infaillible de la vérité de cette religion; mais voilà le sophisme perpétuel de nos adversaires, ils n'attaquent les preuves de la religion qu'en détail; ils font semblant d'ignorer que la réunion de ces preuves en fait la principale force : telle est la nature de toutes les démonstrations morales. Trouvez-nous, leur dit-on, une religion qui ait été tout à la fois annoncée par des prophéties aussi authentiques, confirmée par des miracles aussi éclatants, établie par des moyens aussi extraordinaires, qui ait enseigné une doctrine aussi pure, une morale aussi parfaite, qui ait inspiré une sainteté aussi éminente à ses sectateurs, un courage aussi ferme à ses martyrs, qui ait eu pour docteurs et pour apologistes, d'aussi grands génies que le christianisme : alors nous nous obligerons à la suivre.

Quand M. Fréret aurait démontré la faiblesse et l'insuffisance de quelques-unes de ces preuves en particulier, aurait-il réussi à renverser les fondements de notre religion? Il faudrait encore montrer que toutes ces preuves réunies ne concluent rien, et c'est ce qu'il ne fera jamais. Dieu a pu permettre, et a permis en effet que de fausses religions imitassent certains caractères particuliers de la religion véritable; mais il n'a jamais permis et ne permettra jamais qu'elles réunissent tous ces caractères ensemble : ce serait nous rendre l'erreur inévitable, nous plonger nécessairement dans l'illusion; ce qui ne peut convenir à sa sagesse infinie.

Que l'on examine attentivement toutes les fausses religions : si d'un côté on y voit quelques marques de vérité, de l'autre elles portent avec elles des marques infiniment plus évidentes de réprobation; l'une a inspiré l'austérité de la vie à ses sectateurs, mais elle révolte le bon sens par l'absurdité de ses dogmes; l'autre cite des prodiges en sa faveur, mais qui ne sont ni prouvés ni dignes de la sagesse divine. Celle-ci a étonné l'univers par la rapidité de ses progrès; mais elle s'est couverte de honte par la licence

de sa morale et par l'ignorance grossière de ses sectateurs. Cette autre a d'abord imposé par une vaine idée de perfection et de réforme, mais elle se démasque par la contradiction et les conséquences énormes de ses principes : ainsi l'erreur se fait toujours sentir par quelque endroit, la vérité seule peut réunir tous les caractères de divinité dont les différentes sectes cherchent vainement à se parer.

D'ailleurs, quelle différence, même sur chaque article en particulier, entre la vraie religion et les fausses ! On va le faire voir d'abord à l'égard de la régularité des mœurs.

Pythagore pendant un séjour de vingt ans qu'il fit à Crotona, à force de raisonnements et d'exhortations, guérit les habitants du luxe qui commençait à s'y introduire : donc des hommes qui ont corrigé, non pas une seule ville mais le monde entier, de tous les vices et qui y ont fait pratiquer toutes les vertus, n'ont rien opéré de plus merveilleux que Pythagore. Ce raisonnement mérite-t-il d'être réfuté ? L'auteur a supprimé deux circonstances essentielles rapportées par Justin : la première, que Pythagore demeura vingt ans à Crotona ; la deuxième, que le luxe n'était pas ancien parmi les Crotoniates. *Post hæc Crotoniensibus nulla virtutis exercitatio, nulla armorum cura fuit,.... Mutassentque vitam luxuria, ni Pythagoras Philosophus fuisset.... Pythagoras autem cum annos viginti Crotonæ egisset, Metapontum migravit (Justin., liv. XX, cap. 4).*

Une autre réflexion à faire, c'est que Pythagore était un philosophe célèbre, un personnage respectable, un prodige même pour son siècle et pour des peuples peu accoutumés à voir de tels hommes. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait guéri les habitants d'une ville, d'un seul vice pour lequel ils n'avaient pas un penchant bien violent, puisqu'ils s'y livraient pour la première fois. Les apôtres et les premiers prédicateurs de l'Évangile étaient, selon leur expression même, les derniers des hommes (I Cor., IV, 13) ; ils ne connaissaient ni les sciences humaines, ni la philosophie ; ils ont banni du monde entier, non pas un seul vice, mais tous les vices ; non pas des désordres naissants, mais les passions les plus enracinées ; ils y ont introduit une sainteté inconnue jusqu'alors et qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. La philosophie a-t-elle rien tenté de semblable ?

N'oublions pas de relever en passant ce que dit M. Fréret, qu'il y avait un grand nombre de malhonnêtes gens parmi les premiers chrétiens ; les preuves qu'il en donne ne sont pas convaincantes. Nous ne reconnaissons point comme chrétiens, les hérésiarques des premiers siècles ; ils en usurpaient le nom, et nous avons vu que l'on attribue faussement les suppositions qui ont été faites à dessein de tromper, aux premiers chrétiens, plutôt qu'aux anciens hérétiques.

§ 2. — « Quant à l'austérité, continue M. Fréret, les chrétiens ne l'ont jamais por-

tée si loin que les gentils des Indes ; nous aurions même de la peine à le croire, si cela n'était attesté par des témoins oculaires anciens et modernes, par les historiens et par les voyageurs ; c'est ce qui a fait faire à Jurieu cette judicieuse réflexion, que l'esprit d'illusion peut faire faire tout ce que l'on attribue au Saint-Esprit, et qu'il y a longtemps que l'on a remarqué que ces austérités et ces guerres cruelles que l'on déclare à son extérieur, ne sont point des preuves de la véritable religion. »

C'est toujours le même raisonnement ou le même sophisme. Les austérités seules ne sont point absolument et en toutes circonstances des preuves de la vraie religion ; mais elles le sont quelquefois lorsqu'elles sont jointes aux vertus intérieures. C'est du moins un caractère dont la vraie religion doit nécessairement être revêtue ; une morale trop relâchée, une vie molle et voluptueuse ne sont certainement pas propres à caractériser une religion révélée de Dieu.

L'on ne doit pas être surpris de voir pratiquer par habitude des austérités étonnantes dans des pays où la nature se contente de peu, où un homme peut vivre pendant deux jours avec une poignée de riz, où le climat donne naturellement à l'âme une constance et une inflexibilité dont les autres nations ne sont pas capables. Mais que des peuples accoutumés à la sensualité et à la mollesse, commencent tout à coup à être sobres et mortifiés, que les austérités deviennent une pratique commune dans tous les pays et dans tous les climats, que l'on voie naître partout des vertus dont les hommes n'avaient pas même l'idée quelque temps auparavant : voilà ce qu'a fait le christianisme : il faut bien que ce soit là un miracle de la grâce, puisque c'est un ouvrage dont la nature ne s'est pas encore montrée capable.

Cette réflexion de Jurieu, que l'esprit d'illusion peut faire tout ce que l'on attribue au Saint-Esprit, n'est donc rien moins que judicieuse. L'esprit d'illusion se sent toujours des qualités du terroir, si l'on peut ainsi s'exprimer, et s'accommode infailliblement au goût et au génie particulier d'une nation. Le Saint-Esprit opère de même chez tous les peuples et dans tous les climats ; un homme judicieux distingue aisément l'opération de Dieu d'avec les effets du caprice et les grimaces de l'imposture. Les vertus inspirées par la religion chrétienne n'ont rien de bizarre, rien d'excessif ; les fausses religions ne parviendront jamais à les bien contrefaire.

§ 3. — « On a remarqué, dit M. Fréret, que les plus mauvaises religions étaient les plus austères : les hommes peuvent donc s'habituer à des observances difficiles, sans avoir de bonnes raisons ; l'imposture et le caprice peuvent produire ces effets étonnants. Il tâche de le prouver par la circoncision, par l'usage de se observer les prêtres de Cybèle de se mutiler, etc.

Les hommes peuvent quelquefois s'habituer à des observances difficiles sans avoir de

bonnes raisons ; mais l'exemple de la circoncision n'est pas propre à prouver cette vérité. C'est un fait constant que la circoncision n'a été pratiquée que depuis Abraham, et seulement chez les peuples descendants d'Isaac et d'Ismaël. Josèphe l'historien et saint Epiphane nous apprennent que la circoncision n'était pas un usage populaire en Egypte, mais particulier à quelques familles (*Joseph. contra Apion. et L. II., antiq. c. 13. Epiph. Hær. 30*). Juvénal ni Lucien, critiques impitoyables des Egyptiens, ne les ont jamais accusés de cette pratique, tournée partout en dérision, et que le poète satirique avait reprochée aux Juifs. Les Philistins, qui étaient certainement une colonie égyptienne (*Fourmont, Réflex. critiq. sur l'Hist. des anciens peuples*), sont appelés le peuple circoncis, plus de cinq cents ans après la sortie d'Egypte.

Mais, à supposer cet usage plus commun chez les Egyptiens, par quel hasard donnaient-ils la circoncision à la quatorzième année, comme les descendants d'Ismaël, au lieu que ceux d'Isaac l'ont toujours donnée le huitième jour ? C'est saint Ambroise qui nous apprend cette particularité remarquable (*L. II de Abraham, c. 11*), et il n'est contredit par aucun des anciens auteurs : ceux des Egyptiens qui pratiquaient la circoncision étaient donc des descendants d'Ismaël, et ils ne le faisaient point sans raison, mais pour porter la marque certaine de leur origine.

Il est absolument faux, malgré l'assertion de M. Fréret, que les Sichimites se soient assujettis à cet usage sans aucune raison et sur la simple exhortation qu'Hémor et Sichem leur en firent. Ils l'adoptèrent pour contracter alliance avec Jacob et ses enfants, et pour attirer par ce moyen dans leur pays une colonie nombreuse et puissante : c'est le motif qu'Hémor et Sichem représentèrent à leurs sujets. *Ces gens-ci, disent-ils, sont pacifiques et veulent demeurer avec nous : qu'ils commerceront dans le pays, et qu'ils nous aident à cultiver un terrain qui est fort étendu et qui manque de labourers, nous épouserons leurs filles et ils prendront les nôtres... leurs biens, leurs troupeaux, tout ce qu'ils possèdent, nous deviendra commun avec eux* (*Gen., XXIV, 21*). On voit par cette histoire que Jacob, ses enfants et ses domestiques composaient une petite armée ; il n'est donc pas étonnant que les Sichimites aient ambitionné leur alliance. Grotius, qui avait lu cet endroit avec plus d'attention que M. Fréret, n'y avait rien vu qui pût affaiblir l'argument qu'il faisait en faveur de la religion des Juifs. C'est un peu trop légèrement qu'on a voulu le censurer.

C'est encore plus mal à propos que M. Fréret s'attache à compiler des faits pour prouver que les préjugés et le fanatisme ont souvent assez de force pour inspirer aux hommes le mépris de la mort ; on ne peut pas en disconvenir ; mais il ne s'ensuit pas que ce mépris, dans certaines personnes, ne soit pas surnaturel : nous examinerons avec soin cette matière dans le § 5.

§ 4. — Selon M. Fréret, c'est par l'effet des folles idées que certains peuples s'étaient formées sur la Divinité qu'ils se sont abstenus de diverses viandes par principe de religion. Sextus Empiricus a recueilli les bizarreries des nations de son siècle à ce sujet ; son passage est trop long pour être rapporté.

Nous convenons que l'abstinence de certaines viandes observée chez quelques nations n'a souvent eu d'autre origine que le caprice des législateurs ou le besoin que l'on avait de certains animaux (*Esprit des lois, L. XXIV, c. 24 et suiv.*). Mais il n'en est pas ainsi de toute espèce d'abstinence ; souvent cet usage a été fondé sur de très-bonnes raisons. Nous n'avons à parler ici que des Juifs et des chrétiens. Il est certain que presque toutes les abstinenes prescrites aux Israélites par Moïse avaient pour but principal de leur ôter des occasions prochaines de superstition et d'idolâtrie ; plusieurs auteurs ont travaillé à le montrer en détail (*Voyez Lorin sur le chapitre 11 du Lévitique et sur les chap. 13 et 14 du Deutéronome*). Si nous étions plus au fait de tout le cérémonial minutieux du paganisme, surtout des Egyptiens et des Chananéens, cette vérité serait sensible et n'aurait plus besoin de preuves. L'abstinence de la chair de porc, qui a attiré aux Juifs tant de railleries de la part des païens, n'avait été ordonnée que parce que cet animal était la victime la plus ordinaire dans les sacrifices du paganisme ; et il est vraisemblable d'ailleurs que la chair en était malsaine dans la Palestine (*Voyez Aldrovandus, de Quadruped. Bisulc. t. V, p. 553 et suiv. et Gesner, de Sue, L. 1 p. 1032*) ; il en est de même des autres animaux défendus par la loi de Moïse.

L'abstinence pratiquée parmi les chrétiens en certains temps et qui paraît si étrange aux esprits critiques, est venue d'une persuasion très-bien fondée, qu'il est utile de mortifier le corps pour affaiblir les passions, et que les aliments maigres sont plus propres à cet effet que les autres ; deux vérités suffisamment prouvées par l'expérience.

§ 5 — M. Fréret attaque ensuite la preuve tirée de la constance des martyrs. *L'extrême attachement des chrétiens pour leur religion, dit-il, est encore un de ces arguments que l'on a beaucoup fait valoir ; mais il est aisé de prouver que ceux qui ont professé des cultes méprisables ne portaient pas moins loin leur persuasion. On disputa la vérité de cette preuve dès les premiers siècles de l'Eglise. Un ancien auteur ecclésiastique, qui a écrit contre les montanistes, a soutenu que l'erreur et le martyre n'étaient pas incompatibles. Les anciens Egyptiens et les mahométans n'ont pas été moins attachés à leur religion que les chrétiens. Bayle avait déjà fait cette objection (*Dict. crit. Orig. F.*).*

Nous convenons que toute espèce d'attachement pour une religion n'est point une preuve convaincante de sa vérité, mais seulement un attachement éclairé qui vient d'une conviction fondée sur la raison et sur l'évidence. Nous convenons encore, comme

on l'a enseigné dans les premiers siècles de l'Eglise, que c'est la cause, et non point la peine qui fait le vrai martyr; *caussa, non pœna facit martyrem* (S. Cypr. de unitate. Epist. LII, ad Antonian.); que tous les hérétiques ou les infidèles qui sont morts par un attachement opiniâtre à leurs erreurs, étaient des fanatiques, non point des martyrs. Malgré cet aveu, nous soutenons que la constance des martyrs du christianisme est une preuve certaine de la vérité de cette religion: un peu d'attention conciliera aisément tout cela.

Le témoignage que les apôtres ont rendu à la religion chrétienne, en répandant leur sang pour elle, était un témoignage éclairé, fondé sur l'évidence. Ils mouraient pour attester qu'ils avaient vu de leurs yeux Jésus-Christ ressuscité, qu'ils l'avaient touché, etc., qu'ils lui avaient vu faire des miracles, qu'ils lui avaient ouï prêcher telle ou telle doctrine. Ce sont-là des faits palpables sur lesquels les apôtres étaient bien sûrs de n'être pas trompés, sur lesquels il était impossible de se méprendre. Qu'on nous trouve dans l'histoire du genre humain des gens sensés et d'une conduite irréprochable qui soient morts pour attester qu'ils avaient vu ce qu'ils n'avaient pas vu en effet, ou qu'ils avaient entendu ce qu'effectivement ils n'avaient pas entendu; dès lors nous nous rendons, et nous avouons à nos adversaires que la preuve tirée du martyre des apôtres est nulle et insuffisante.

Les disciples des apôtres n'avaient pas vu comme eux les miracles de Jésus-Christ; mais ils avaient vu les miracles des apôtres et des premiers fidèles: miracles éclatants, publics, fréquents, où l'illusion ne pouvait avoir part; miracles par lesquels ils avaient été convertis. Ils mouraient donc comme les apôtres, pour attester des faits dont ils avaient été témoins oculaires; leur témoignage a donc la même force que celui des apôtres. En voyant mourir les apôtres pour attester les faits évangéliques, ces faits étaient devenus aussi certains pour ces seconds témoins qu'ils l'étaient pour les apôtres mêmes: nouvelle raison de la certitude de leur témoignage.

Ceux qui sont morts dans les siècles suivants, n'avaient peut-être pas vu des miracles ni des martyrs, mais ils en voyaient les monuments, et ces monuments dureront autant que l'Eglise: ils mouraient pour un culte qu'ils savaient être prouvé par ces mêmes faits palpables dont nous venons de parler, et que les témoins oculaires avaient signés de leur sang. Ils mouraient pour une religion revêtue d'ailleurs de toutes les marques de divinité que l'on peut exiger, et qui leur étaient bien connues. Peut-on citer dans l'histoire de toutes les nations, des martyrs qui soient morts pour une semblable cause et dans les mêmes circonstances?

Malgré les fausses subtilités de nos adversaires et les calculs de certains raisonneurs, il est prouvé et il l'est démonstrativement, que les faits évangéliques sont aussi certains

par rapport à nous qu'ils l'étaient par rapport aux apôtres mêmes, qui les avaient vus (*Dissert. sur la Certitude des faits, dans l'Encyclopédie*). Un martyr qui mourrait aujourd'hui pour ces faits, serait donc aussi certain de n'être pas trompé, que les apôtres l'étaient; son témoignage par conséquent serait aussi fort en faveur de ces faits que celui des apôtres. Tel est l'effet de cette chaîne continue de la tradition qui rend à la vérité des faits évangéliques un témoignage immortel, et qui en doit perpétuer la certitude jusqu'aux dernières générations de l'univers. Encore une fois, que l'on trouve un témoignage semblable dans les fausses religions.

On nous oppose des montanistes qui se sont jetés dans le feu plutôt que d'abjurer leur croyance (*Anecd. Procopii, cap. 11*). Mais leur croyance avait-elle pour objet des faits palpables, sur lesquels ils fussent bien sûrs de n'être pas trompés, dont ils fussent convaincus par le témoignage des sens? ou leur croyance particulière était-elle appuyée sur de semblables faits attestés par le sang des témoins oculaires? Ils mouraient, si l'on veut, pour attester la vérité des dogmes de Montan; mais comment étaient-ils sûrs de cette vérité?

On nous oppose encore des musulmans prêts à se précipiter du haut d'une maison, pour faire voir qu'ils sont dans le bon chemin (*Chardin, tom. V, cap. 11, pag. 160*); quelle comparaison entre l'entêtement fanatique de ces aveugles, et la conviction raisonnable des premiers chrétiens? Ces musulmans ont-ils, de la vérité de leur religion, les mêmes preuves que nous avons de la nôtre? Ont-ils des témoins oculaires des miracles de Mahomet, qui aient répandu leur sang pour en attester la certitude?

Que l'on y fasse bien attention; la mort des témoins oculaires pour attester la vérité des faits qu'ils ont publiés, en démontre invinciblement la certitude: ces faits ainsi démontrés prouvent sans réplique la divinité de la religion chrétienne, dont ils sont les fondements. Donc ceux qui meurent pour cette religion, ne sont point des entêtés ni des fanatiques, mais de vrais martyrs. « Le vrai martyr, dit l'un de nos célèbres adversaires, est celui qui meurt pour un culte vrai, et dont la vérité lui est démontrée (*Pensées philosophiques, n. 28*). »

Peut-on pousser plus loin la prévention que messieurs les esprits forts? Ils exigent qu'on leur prouve la vérité de la religion, non par des faits, mais par des raisonnements et des démonstrations. Censeurs de mauvaise foi, qui veulent pervertir l'ordre naturel des choses, et faire la leçon à Dieu même! Les faits sont la seule espèce de preuve sur laquelle on peut admettre des témoins; d'où il s'ensuit que le christianisme est la seule religion où le témoignage des martyrs puisse prouver quelque chose, parce que c'est la seule religion qui soit appuyée, comme le judaïsme, sur des faits certains et incontestables. Qu'un témoin donne sa vie pour attester qu'il a vu et touché un homme que l'on

disait mort : quel est le tribunal sur la terre où ce témoignage ne sera pas admis ? Mais qu'un philosophe présente sa tête pour prouver la vérité de ses opinions et de ses démonstrations prétendues : où est l'homme censé qui voudra se fier à cette preuve ? et voilà , pour le dire en passant, la réfutation complète de ce bel axiome que l'on a prétendu nous donner comme une décision sans appel : *Je suis plus sûr de mon jugement que de mes yeux* (*Pensée philos.*, n. 50).

Une seconde différence essentielle entre les martyrs du christianisme et ceux des autres religions : c'est que ceux-ci mouraient pour un culte dans lequel ils avaient été élevés dès l'enfance, dont ils ne croyaient la vérité que par préjugé d'éducation. Il n'est pas étonnant que ce préjugé ait été assez fort pour leur faire braver les tourments. Les premiers au contraire, qui ont donné leur vie pour le christianisme, mouraient pour une religion contraire à tous leurs anciens préjugés, qu'ils avaient embrassée par choix et avec connaissance de cause ; ils savaient qu'en l'embrassant, ils s'exposaient à la mort ; l'entêtement et la prévention ne pouvaient pas les aveugler alors. « Vous vous moquez de notre religion, disait Tertullien aux païens, nous nous en sommes moqués autrefois comme vous, nous avons eu les mêmes préjugés que vous ; mais la réflexion et l'examen nous ont corrigés. L'on n'est point chrétien par préjugé de naissance, mais par conviction et par choix : *Fiunt, non nascuntur christiani* (*Apolog.*, cap. 18). »

Enfin, quel intérêt, quel préjugé, quelle passion a pu engager les martyrs à mourir pour notre religion ? Des hommes sensés, détrompés des erreurs et des superstitions dont on avait aveuglé leur enfance, instruits d'un culte plus pur et plus raisonnable, aiment mieux endurer les plus fâcheux tourments, que d'abjurer leur croyance : ils meurent tranquillement et en priant pour leurs bourreaux, sans ostentation, sans entêtement, sans fanatisme : le genre humain vit-il jamais un plus grand spectacle ? Si de pareils témoins sont suspects, où en trouverions-nous qui méritent notre confiance ?

§ 6. — M. Fréret nous objecte les martyrs qu'ont eus les anabaptistes, les luthériens ; l'athéisme même a eu les siens. L'opiniâtreté des hommes est, dit-il, le plus faible argument que l'on puisse employer.

Mais il n'y a rien dans tous ces exemples qui soit capable d'affaiblir les principes que nous avons établis. Ces anabaptistes, ces luthériens, ces athées, ne mouraient point pour attester des faits palpables dont ils eussent été témoins, ou dont ils fussent évidemment certains. Ils mouraient pour défendre des dogmes contestés, sur lesquels ils pouvaient être dans l'erreur, sur lesquels ils se trompaient effectivement. Leur opiniâtreté est sans doute un faible argument pour appuyer ces dogmes ; mais il n'est pas moins faible pour attaquer le témoignage que les apôtres et les premiers fidèles ont rendu aux faits miraculeux qui prouvent notre religion.

C'est une singularité digne d'attention, que, pendant que des milliers d'hommes sont morts par attachement pour des opinions qu'ils avaient embrassées, on n'aït encore trouvé personne assez fou pour attester, aux dépens de sa vie, un fait évidemment faux.

Il n'est pas moins singulier que l'oracle de nos nouveaux philosophes ait avancé qu'il y a encore de la difficulté à savoir si on croira des témoins qui meurent pour soutenir leur déposition, *comme ont fait, dit-il, tant de fanatiques* (*Lettres philosop. sur les Pensées de Pascal*, n. 33). Dans un point si important, il eût été à propos de donner des exemples de fanatiques morts pour attester des faits reconnus faux, mais la chose était difficile : notre censeur a trouvé bon de s'en dispenser.

Quoi qu'en disent les sublimes génies qui nous attaquent, on peut se passionner pour des opinions, mais on ne s'entête pas sur des faits, surtout s'ils nous sont indifférents lorsque nous les voyons ; encore moins si ce sont des faits dangereux à soutenir, et sur lesquels on peut être aisément convaincu de faux si on les déguise. Le témoignage des martyrs est donc une preuve solide, quand il a pour objet des faits sensibles ou un culte appuyé sur ces faits.

M. Fréret conclut néanmoins, avec Montagne, que toute opinion est assez forte pour se faire épouser au prix de la vie ; il reprend l'abbé Houtteville d'avoir dit qu'il n'est point vrai qu'il y ait des martyrs ailleurs que chez les Juifs et chez les chrétiens. Il soutient avec le ministre Jurieu qu'il y a quelque chose d'équivoque dans la preuve que l'on tire de l'attachement d'une secte à ses sentiments, parce qu'il n'est pas impossible que des gens s'entêtent d'une erreur jusqu'à vouloir mourir pour elle.

La conclusion de Montagne ni la réflexion de Jurieu ne détruisent point la prétention de l'abbé Houtteville, qu'il n'y a point eu de vrais martyrs que chez les Juifs et chez les chrétiens. Ce fait est incontestable, et il est aisé de le concevoir dès que l'on entend les termes. Le nom seul de *martyr* ou de *témoin* suffit pour décider dans quelles religions on en peut trouver qui méritent ce titre. Chez toutes les nations policées, et dans les tribunaux les plus éclairés, les faits litigieux se prouvent par des témoignages et ne se prouvent point autrement : on ne fait usage de la preuve par témoins que quand il s'agit de constater des faits, on ne l'emploie jamais pour éclaircir un droit douteux et contesté. Sur cette règle si simple et d'un usage si universel, il est aisé de trouver où sont en fait de religion les vrais témoins ou les vrais martyrs ; ce n'est que dans le judaïsme et dans le christianisme que l'on a vu des hommes mourir pour attester des faits miraculeux, et pour la défense d'un culte fondé sur ces faits. C'est donc dans ces deux religions, à l'exclusion de toutes les autres, que l'on doit reconnaître des martyrs : c'est profaner un nom si respectable que de le donner à tous,

ces furieux qui sont morts pour la défense de leurs opinions particulières et de leurs erreurs. Jurieu n'a trouvé équivoque la preuve tirée du témoignage des martyrs, que parce qu'il a ignoré ou méconnu les principes que nous venons d'établir.

§ 7. — M. Fréret finit par réfuter la preuve que certains auteurs ont voulu tirer des malheurs et de la mort tragique des persécuteurs du christianisme. Toutes les sectes, dit-il, ont eu le même préjugé; les huguenots, les vaudois, les quakers, les idolâtres mêmes ont supposé que leurs ennemis et leurs persécuteurs avaient été punis par la justice divine; il en cite plusieurs exemples. Il rapporte, d'après l'Histoire des vaudois, par le ministre Léger, le conte d'un capucin missionnaire, qui faillit d'être enlevé par le démon à la face d'une nombreuse assemblée (*Hist. gén. des Eglises vaudoises, t. II, c. 26, p. 344*). Il soutient qu'il n'y a aucun fait favorable à la religion chrétienne, mieux prouvé que celui-là, puisqu'il est appuyé sur l'autorité d'un certificat authentique, d'un acte public.

Avant que d'examiner cette histoire, ou plutôt cette fable, il est bon de remarquer que la mort tragique des persécuteurs du christianisme n'a jamais été regardée par nos apologistes comme une preuve démonstrative de notre religion, mais seulement comme un grand préjugé en sa faveur. Si quelques écrivains ont paru faire trop de fond sur cet article, nous conviendrons sans répugnance qu'ils ont eu tort. Plusieurs théologiens (*Fleury, Tournely, etc.*) ont réfuté expressément Baronius et Bellarmin, parce qu'ils avaient trop fait valoir ce préjugé. Notre religion n'a pas besoin de preuves équivoques ni d'historiettes pour s'appuyer; nous laissons volontiers ces vaines ressources à l'hérésie.

Si M. Fréret a parlé sérieusement lorsqu'il a dit qu'il n'y a aucun fait favorable à la religion chrétienne, mieux prouvé que l'aventure du capucin, missionnaire chez les vaudois, il a voulu se jouer de la crédulité de ses lecteurs : il est aisé de montrer le ridicule de cette assertion.

1° Cette aventure n'est point rapportée par des témoins oculaires; ceux qui l'attestent disent seulement qu'ils l'ont souvent ouï réciter aux spectateurs. Il n'y avait cependant, suivant les dates, que dix ans qu'elle était arrivée. Serait-il possible que l'on n'eût pu trouver alors sur les lieux aucun de ces prétendus spectateurs pour l'affirmer? Cette circonstance seule suffit pour rendre suspecte l'attestation que l'on produit. Elle n'est point confirmée par l'aveu des écrivains du parti contraire. Et qui est-ce qui avouera jamais un semblable conte, fait pour séduire le peuple? Un diable qui s'amuse à tirailler pendant un quart d'heure avec un homme à qui sera le plus fort, et qui est enfin obligé de céder; qui n'a pas l'esprit d'enlever sa proie assez promptement, pour ôter le temps à ceux qui voulaient la lui arracher : voilà un diable bien faible et bien novice en fait d'enlèvements. 3° Elle n'a causé aucun événement

mémorable qui puisse servir à en constater la réalité. Devait-il encore y avoir des papistes dans les vallées occupées par les vaudois après un tel événement? N'était-il pas assez frappant pour convertir tout le monde? Nos adversaires, qui sont si persuadés de la force des miracles et des événements merveilleux pour opérer des conversions, seront sans doute étonnés de cette circonstance. 4° Une histoire si singulière, si favorable au parti réformé, aurait dû faire un bruit considérable dans tous les pays voisins, même dans toute l'Europe, et il n'en est parlé que dix ans après dans un écrivain assez obscur. Nous sommes donc en droit d'en douter, suivant la règle établie par les protestants mêmes, et qu'on nous a opposée dans le chapitre troisième de cet ouvrage, paragraphe cinquième, touchant le miracle de la main rendue à saint Jean Damascène. 5° Cette histoire est rapportée par des gens suspects, accoutumés à inventer de semblables contes et souvent convaincus de faux. Je n'en citerai que deux exemples. Bêze, Henri-Etienne, et d'autres écrivains plus fameux que le ministre Léger, racontent que Castellan, évêque d'Orléans en 1549, grand ennemi des réformés, mourut d'une mort tragique et singulière. Bayle, dont nos adversaires ne récuseront pas le témoignage, démontre la fausseté de cette histoire par les dates et par les circonstances (*Dict. crit., art. Castellan, Rom. Q.*). Les protestants ont encore écrit des fables sur la mort du cardinal Charles de Lorraine, arrivée en 1574. On en peut voir la réfutation dans les nouveaux Mémoires de critique et de littérature, par M. l'abbé d'Argigny (*tom. II, art. 49*). 6° Enfin personne n'a donné sa vie pour attester la vérité de l'aventure du capucin, et ceux qui en ont signé l'attestation ne couraient aucun risque.

Nous avons fait voir dans cet ouvrage que les six caractères de vérité opposés à ceux-ci concourent à établir les miracles de Jésus-Christ et des apôtres : ces faits sont donc prouvés tout autrement que l'aventure ridicule que M. Fréret veut y opposer.

On ne répondra rien aux exemples que l'on cite en faveur des quakers et des païens; leur prévention ne fait rien contre les preuves de notre religion.

CHAPITRE IX.

Les hommes ne sont-ils pas plus éclairés qu'ils n'étaient avant l'Évangile?

§ 1. — Un des articles fondamentaux de la religion chrétienne, dit M. Fréret, est que « Dieu prenant en compassion le genre humain, et le voulant tirer de la misère et de l'ignorance où il était réduit, a envoyé son Fils unique sur la terre pour éclairer les hommes, et leur inspirer l'amour de la vertu. S'ils ne sont pas plus éclairés et plus sages qu'ils étaient avant l'Incarnation, n'aura-t-on pas raison d'objecter qu'elle était inutile. »

Il prétend le prouver par une récapitulation
(Cinq.)

tion de la théologie païenne ; il recueille les passages des différents philosophes, par lesquels il est clair qu'ils enseignaient l'unité de Dieu, qu'ils le croyaient incorporel, éternel, immuable, présent partout, témoin de nos plus secrètes pensées. Ils lui attribuaient la connaissance de l'avenir, la toute-puissance, la bonté, la justice, la providence ; ils connaissaient l'immortalité de l'âme et la vie à venir.

M. Fréret nous présente ici le beau côté de la philosophie païenne ; mais il est aisé de faire voir par combien de ténèbres ces faibles rayons de lumière étaient obscurcis.

On pourrait lui représenter d'abord que les témoignages des philosophes païens, sur les dogmes les plus essentiels de la religion naturelle, ne sont pas aussi décisifs qu'il le prétend, puisque des écrivains très-connus soutiennent que les sages du paganisme n'ont jamais été d'accord sur l'existence, l'unité ni la spiritualité de Dieu. Bayle prétend qu'il y a eu plusieurs sectes de philosophes qui ont professé l'athéisme (*Contin. des Pensées diverses*, p. 19, 61, 89, etc.) ; il assure que les païens n'ont point admis distinctement un seul Être souverain. Les passages que l'on peut alléguer attribuent seulement à Jupiter une supériorité de pouvoir à l'égard des autres dieux, mais non pas une diversité de nature (*Bayle, Rép. au Prov.*, tom. II, p. 414). Un des plus zélés disciples de ce critique, ou plutôt son copiste, s'est efforcé d'établir que les anciens n'ont eu aucune véritable idée de Dieu, qu'ils ont tous cru que Dieu était corporel (*Philos. du bon sens*, tom. I, p. 297 et 301 ; tom. II, p. 19), à plus forte raison croyaient-ils la même chose de notre âme.

L'oracle des nouveaux philosophes nous enseigne que les sceptiques, les académiciens, les épicuriens étaient de véritables athées ; que les sénateurs et les chevaliers romains, les vainqueurs et les législateurs de l'univers connu, étaient réellement une assemblée d'athées du temps de César et de Cicéron (*Dict. philos.*, art. *Athées*). Si on doit se fier à ces grands génies qui donnent le ton à notre siècle, il faut convenir que sur les points même les plus essentiels de la religion naturelle, les anciens philosophes n'ont été rien moins qu'orthodoxes.

A Dieu ne plaise que nous nous en rapportions à des guides si infidèles ; il en est de plus sûrs que nous pouvons consulter. M. Leland, dans sa *Nouvelle démonstration évangélique*, a solidement prouvé que les philosophes, même les plus éclairés, ont eu une fausse idée de Dieu ; que ceux qui ont paru en admettre un seul, entendaient sous ce nom l'âme du monde ou l'univers animé ; que tous ont approuvé la religion populaire, le polythéisme et l'idolâtrie ; qu'ils ont enseigné des opinions erronées sur la Providence ; qu'ils ont été très-peu persuadés des peines et des récompenses de la vie à venir, sans lesquelles néanmoins le dogme de l'existence de Dieu n'est d'aucune utilité ; que tous ont erré essentiellement dans la morale. Après un examen aussi savant et aussi pro-

fond de la philosophie ancienne, il est à présumer qu'on ne nous en vantera plus l'excellence. Un détail plus étendu nous mènerait trop loin. Mais en supposant pour un moment l'orthodoxie des anciens philosophes, est-ce là ce que M. Fréret avait à prouver ? Ou il prend ici le change, ou il cherche à le donner. Il met en question, à la tête du chapitre neuvième, si les *hommes* sont plus éclairés qu'ils ne l'étaient avant l'Évangile ; il se borne ensuite à montrer que les philosophes enseignaient les mêmes vérités que l'Évangile. Voilà une logique bien étrange. Sur la somme totale des hommes, pour un qui est philosophe ou qui croit l'être, il y en a au moins dix mille qui ne le sont pas. Quand les philosophes auraient pu connaître à peu près les mêmes vérités dont l'Évangile nous a convaincus, qu'est-ce que cela prouve pour le reste des hommes ?

Examinons néanmoins s'il est vrai que les philosophes aient été aussi éclairés qu'on le prétend, et s'ils étaient fort capables d'instruire le genre humain.

1° Aucun d'entre eux n'a enseigné lui seul toutes les vérités essentielles de la religion naturelle. Il faut réunir tout ce qui nous reste de leurs écrits, rapprocher tous les siècles, consulter toutes les sectes, interroger toutes les nations : les Chinois, les Indiens, les Egyptiens, les Grecs et les Romains, pour rassembler les traits épars d'une saine théologie ; à peine en trouve-t-on deux ou trois articles enseignés par un même philosophe. Le commun des hommes était-il en état de faire comme Pythagore, de voyager toute sa vie, de fréquenter toutes les écoles, d'interroger tous les sages, de choisir entre les différents maîtres pour savoir ce qu'il fallait croire ?

2° Ils n'enseignent point ces dogmes si essentiels d'une manière ferme et assurée, comme s'ils en avaient eu une pleine conviction. La plupart ne les proposent que d'une manière problématique, selon la méthode des académiciens, plus propre à inspirer des doutes qu'à persuader ; témoin les livres de Cicéron sur la nature des dieux, où l'on entrevoit à peine ce que pensait l'auteur. Il avait appris cette méthode de Platon. « Ce philosophe, » dit-il, « n'affirme rien dans ses livres ; il dispute pour et contre, il met tout en question et ne répond rien de certain (*Acad. Quæst.*, lib. I, n. 46). » Porphyre avoue ses doutes sur l'immortalité de l'âme. « C'est, » dit-il, « le sentiment commun de tous les hommes, que l'âme est immortelle ; mais les preuves qu'en donnent les philosophes sont aisées à réfuter. Il n'y a aucune opinion chez les philosophes qui soit bien certaine, à cause des raisons qu'on peut apporter pour et contre (*Lib. de Hist. animæ* : apud Euseb., *Præp. Evang.*, lib. XIV, c. 3). » Cicéron n'était pas moins chancelant dans sa croyance. « Quand je lis Platon sur l'immortalité de l'âme, je suis de son avis ; dès que j'ai quitté le livre et que je commence à méditer sur cette matière, toute ma conviction s'évanouit. et je ne sais

plus qu'en croire (*Tuscul., quest. lib. I, n. 25*).»

3° Les philosophes se contredisent les uns les autres sur les mêmes vérités. Les platoniciens soutenaient un Dieu spirituel, les stoïciens en admettaient un corporel; les premiers croyaient la Providence, la spiritualité et l'immortalité de l'âme; les épicuriens niaient tous ces dogmes; il en était à peu près de même sur les autres articles. Les sceptiques et les pyrrhoniens renversaient tous les systèmes: à laquelle des sectes fallait-il donner la préférence?

Souvent ils se contredisaient eux-mêmes: on a reproché à Platon son inconstance et ses contradictions sur la nature même de Dieu. Dans le *Timée*, il dit « que l'on ne peut point nommer l'auteur de ce monde; dans les *Lois*, qu'il ne faut pas examiner ce que c'est que Dieu.... Dans ces mêmes livres il soutient que le monde, le ciel, les astres, la terre, les âmes humaines et tous ceux que nos pères nous ont appris à honorer sont des dieux (*De Nat. Deor., lib. I, n. 30*). » Voilà comme enseignait cet homme célèbre, que Cicéron n'a pas hésité d'appeler le prince, et même le dieu des philosophes.

4° Ces maîtres sublimes réservaient pour un petit nombre de disciples les connaissances les plus nécessaires à tous les hommes. C'était un mystère qu'ils ne divulquaient point en public; il fallait, comme dit Lactance, porter un manteau et une longue barbe pour y être initié (*Div. Inst., lib. III, c. 25*). Ceux qui ont été assez éclairés pour connaître Dieu n'ont pas été assez charitables pour le faire connaître aux autres: saint Paul leur fait avec raison ce reproche (*Rom., I, 21*) De quoi servaient au genre humain des docteurs si réservés? Était-ce à tort que le peuple avait pour eux de la haine et du mépris (*Tuscul., quest. liv. I*)?

5° Combien d'erreurs, de contradictions, de folies n'ont-ils pas mêlées au petit nombre de vérités qu'ils ont aperçues? Nous nous contentons de renvoyer sur ce sujet aux ouvrages de saint Cément d'Alexandrie, de Théodoret, et au troisième livre de Lactance (*Voyez encore Eusèbe, Præpar. Evang., l. XIII, et le livre de M. Leland sur les avantages et la nécessité de la révélation chrétienne. Londres, 1764*); on y verra les rêveries des philosophes mises dans tout leur jour. On n'ignore pas les railleries sanglantes que Lucien en a faites. Des maîtres si ridicules et si justement décriés méritaient-ils la confiance des peuples? Pouvait-on se résoudre à les prendre pour guides dans une affaire aussi essentielle que la religion?

6° Leur conduite suffisait pour décréditer leur doctrine: ils enseignaient, si l'on veut, l'unité de Dieu dans leurs écoles; mais ils ne lui rendaient aucun culte; ils fréquentaient tous les temples, ils offraient avec le peuple leur encens à Jupiter et à Vénus; ils entendaient de sang froid au théâtre les impiétés et les obscénités des poètes; ils ne voulaient pas que l'on changeât la religion de l'État, quelque fausse, quelque pernicieuse qu'elle

pût être; et voilà les hommes qui ont éclairé le monde; grâces à leurs leçons, le paganisme, sans le secours de la révélation, a eu des idées saines sur la Divinité, sur la spiritualité et l'immortalité de l'âme: ainsi le prétend M. Fréret; à qui viendra-t-il à bout de le persuader?

§ 2. — Il prouve, selon la même méthode et avec un égal succès, que le paganisme a eu une connaissance exacte des vrais principes de la morale. Selon lui, les plus célèbres philosophes ont enseigné que l'homme était libre; l'élite des philosophes a toujours cru qu'il y avait des choses justes et injustes en elles-mêmes, et une loi éternelle qui doit être la règle de nos actions. Ils préchent la nécessité du culte intérieur et de la vertu pour honorer Dieu, l'amour de Dieu sur toutes choses, l'amour du prochain, l'hospitalité, l'aumône, le pardon des injures, la chasteté, la fidélité conjugale; ils défendent le mensonge et le parjure. M. Fréret cite Pythagore, Platon, Aristote, Patarque, Marc-Antonin, les Lois de Zalcucus, Confucius et les Chinois, les Egyptiens, les Siamois, les peuples du Japon. Il conclut avec Lactance que si quelqu'un voulait recueillir toutes les vérités que les philosophes ont enseignées, on en ferait un corps de doctrine qui serait conforme aux principes de la religion chrétienne.

Il est fâcheux sans doute que ce recueil n'ait pas été fait pour être donné au peuple à la place de nos catéchismes. Notre critique n'oublie point l'observation de Celse, qui soutenait que les philosophes avaient traité avec beaucoup plus d'esprit et de clarté les vertus morales que les chrétiens: il ne nous reste par conséquent qu'à brûler désormais l'Évangile, et à mettre entre les mains des enfants et des femmes les écrits des philosophes.

En attendant cette sage réforme, voyons si l'on raisonne conséquemment. Les plus célèbres des philosophes, l'élite des philosophes, ont enseigné quelques-uns des principes de morale qu'on trouve dans l'Évangile; donc, sous le paganisme, le commun des hommes a eu une connaissance aussi parfaite de la morale que sous le christianisme.

Telle maxime de la loi chrétienne se trouve dans les philosophes, telle autre dans les législateurs; l'une est prêchée à la Chine, l'autre en Egypte ou au Japon: celle-ci a été connue du temps de Pythagore, ce le-là cinq ou six cents ans après: donc les peuples n'ont pas été mieux instruits par Jésus-Christ que par les livres des païens.

En consultant les sages de tous les siècles, les législateurs de toutes les nations, l'on pourrait faire un corps de doctrine conforme à la morale chrétienne; donc l'Évangile qui renferme cette morale et qui a été fait par un seul homme, n'a rien opéré de plus que la lumière naturelle. Il ne nous est pas donné de sentir la justesse de ces conséquences; s'il nous arrivait de raisonner de cette manière, nous serions certainement très-mal accueillis.

Quand on trouve dans l'Évangile des maximes plus parfaites que celles des philosophes, on les rejette comme peu proportionnées à la faiblesse de l'humanité ; quand elles paraissent choquer la lumière naturelle, on soutient qu'elles ne sauraient être révélées. Ici on veut nous persuader que la morale de l'Évangile n'a pas besoin d'être révélée, puisqu'elle n'est autre que celle que la lumière naturelle nous enseigne ; il faut convenir que nos adversaires sont fertiles en objections.

Ce que nous avons dit sur les dogmes de la religion naturelle, enseignés par les philosophes, est encore plus vrai à l'égard des maximes de morale.

1° Selon notre auteur, les plus célèbres philosophes ont soutenu que l'homme était libre ; cependant les stoïciens, secte très-célèbre, enseignaient constamment la nécessité absolue et la fatalité. Cicéron, dans son livre de *Fato*, l'attribue aux philosophes les plus célèbres ; et comme la philosophie moderne n'est pas moins sage ni moins utile pour les mœurs que l'ancienne, on a ressuscité de nos jours cette merveilleuse doctrine (*Diction. Philos. art. chaîne des Événements, Destin, Liberté*). L'élite des philosophes a toujours cru qu'il y avait des choses justes et injustes par elles-mêmes ; mais les cyniques soutenaient toutes les actions indifférentes, et agissaient selon ce principe. Les stoïciens plaçaient le souverain bien dans la vertu, les épicuriens dans le plaisir ; on sait de quel nom Horace les a décorés. Rien de si beau que la *divine Préface* des Lois de Zaleucus sur la pureté nécessaire au culte divin ; les Locriens, ses compatriotes, en avaient si bien profité, que dans une guerre périlleuse ils firent vœu de prostituer leurs filles le jour de la fête de Vénus, s'ils remportaient la victoire (*Justin, liv. XXI, c. 3*). Ce n'est pas le seul prodige de cette espèce que la morale philosophique ait opéré (1).

2° Les philosophes avaient grand soin de tempérer par la licence de leur conduite la sévérité de leur morale : nous pouvons nous en fier au témoignage de Cicéron. *Est-il ordinaire, dit-il, de trouver parmi les philosophes un homme qui ait des mœurs et des sentiments conformes à la raison, qui regarde sa doctrine, non comme une science d'ostentation, mais comme une règle de conduite qui soit d'accord avec lui-même et qui se soumette à ses propres maximes ? Les uns sont si vains et si superbes, qu'il vaudrait mieux pour eux qu'ils n'eussent jamais rien appris ; d'autres sont tellement avares, ambitieux ou débauchés, que leur vie semble faite pour démentir leurs discours* (*Tuseul. quæst., l. II, n. 12*). On les connaîtra mieux encore par le portrait que

Lucien en a fait dans le dialogue intitulé, le Festin ou les Lapithes : assurément de pareils prédicateurs devaient faire des conversions surprenantes.

3° Bayle a très-bien remarqué les deux défauts essentiels de la morale païenne : le premier, qu'elle n'était enseignée qu'à très-peu de personnes ; le second, qu'elle ne remontait pas jusqu'à Dieu (*Rép. au Prov., tom. III, chap. 10, pag. 131 ; Contin. des Pensées div., tom. III, pag. 242 et 246*). Pendant que les philosophes disputaient sur la morale dans leurs écoles, le peuple allait au théâtre ou dans les temples se remplir l'esprit des fables scandaleuses et des exemples pernicious des dieux qu'il adorait. On enseignait quelques vérités de morale dans les mystères, mais ces instructions étaient réservées à un petit nombre d'initiés. La morale des philosophes n'avait aucun rapport à Dieu ni à la religion ; ils ne voulaient pas que la vertu fût un don de Dieu. *C'est, disaient-ils, le sentiment de tous les hommes, que nous devons demander à Dieu la bonne fortune, et nous donner à nous-mêmes la sagesse et la vertu..... Jamais personne n'a rendu grâces aux dieux de ce qu'il était homme de bien, mais de ce qu'il jouissait des richesses, des honneurs ou de la santé. C'est à l'égard de ces biens que l'on appelle Jupiter très-grand et très-bon, et non parce qu'il nous rend justes, tempérants et sages* (*Cicer., de Nat. deor., l. III*). On connaît la prière d'Horace : *Que les dieux me donnent du bien et de la santé, je saurai me donner la tranquillité de l'âme* (*Epist. 10, l. I*). Sénèque tient le même langage (*Seneca, Epist. 41*).

De ces principes, il s'ensuivait bien clairement que l'on n'avait aucune récompense à espérer pour avoir été homme de bien. Quelle influence une semblable morale pouvait-elle avoir pour régler les mœurs publiques ? Dans les Offices de Cicéron, dans le Manuel d'Épictète, dans les Méditations de Marc-Antonin, dans les Leçons de Confucius, pas un mot de l'immortalité ; aucun d'eux n'a reconnu des peines futures : ils ont cru qu'après cette vie, l'homme serait heureux ou anéanti (*Idem, Epist. 102 ; voyez les défauts de la morale des stoïciens dans M. Leland, t. III, p. 314 et 390*).

4° Quelle sanction pouvaient-ils donner à leurs leçons et à leurs lois ? Quel motif pouvaient-ils fournir aux hommes pour les y rendre fidèles ? Ils étaient sans caractère pour imposer aux autres un joug dont ils se dispensaient souvent eux-mêmes. Leur morale était, si l'on veut, une belle spéculation, mais elle était sans force et sans autorité (*Lactant., l. III, c. 327*). Dieu seul a droit de nous prescrire des devoirs, et ce n'est point aux philosophes à nous intimer ses volontés.

5° Nous ne répétons point les reproches que l'on a faits à ces maîtres orgueilleux dans les premiers siècles du christianisme. Les désordres abominables dont saint Paul les accuse ne sont point une imputation calomnieuse. Saint Clément d'Alexandrie, Mi-

(1) Bayle, tom. III. Contin. des Pensées diverses, § 52, p. 238.

Nota. Dans la Philos. de l'Hist., c. 27, en citant le prologue de Zaleucus, l'auteur a eu soin de retrancher ce qu'a dit ce législateur sur la nécessité d'honorer les Dieux et de suivre la Religion du pays : pourquoi mutiler ainsi le passage ?

nutius Félix, Tertullien, Arnobe, Eusèbe, Lactance tiennent le même langage, et Lucien peut leur servir de garant : c'étaient alors des désordres publics que l'on pouvait attaquer sans indécence; mais il ne conviendrait pas aujourd'hui d'en retracer l'image : au lieu de travailler à guérir la dépravation du genre humain, les philosophes avaient contribué à l'augmenter. A quoi donc servaient leurs lumières et cette doctrine si irrépréhensible qu'on nous vante?

§ 3. — Mais ce que les philosophes n'ont pu faire, Jésus-Christ l'a opéré. et n'a employé pour ce grand ouvrage que les moyens qui semblaient les plus propres à en empêcher le succès. Il a ramené parmi les hommes la vérité et la vertu que les philosophes en avaient bannies : il n'a point puisé sa doctrine dans la poussière du Lycée, dans les clameurs du Portique, ni dans les disputes de l'Académie; il a témoigné qu'il l'avait reçue du ciel; elle était trop pure pour être née sur la terre. Des publicains, des pêcheurs, des ignorants élevés à son école ont fait taire pour jamais la philosophie, ont détrompé le monde des erreurs et l'ont guéri des vices dont les faux sages du paganisme avaient infecté toutes les nations. Dans l'Évangile de Jésus-Christ, on ne trouve pas seulement quelques vérités échappées par hasard, on y trouve un corps complet de doctrine, et, s'il est permis de parler ainsi, un système parfait de religion et de morale, qui renferme tout ce que l'homme peut raisonnablement désirer de savoir sur la nature de Dieu, sur sa propre destinée, sur ses différents devoirs.

Ces vérités importantes ne sont point enseignées en disputant, en doutant, à la manière des philosophes; elles y sont énoncées clairement, brièvement, en forme de sentences et de maximes, ou plutôt en forme de lois, parce que c'est Dieu lui-même qui les propose. *Il ne convenait point*, dit Lactance, *que Dieu parlant aux hommes employât des raisons et des preuves pour appuyer ses oracles, comme si on pouvait douter de ce qu'il dit; mais il a parlé comme il appartient au souverain Juge de toutes choses, auquel il ne convient point d'argumenter, mais de dire la vérité* (Lactant., l. III, c. 1).

L'Évangile est donc une règle commune aux savants et aux ignorants, au peuple comme aux philosophes. La vérité, que les sages du paganisme s'obstinaient à retenir captive, s'y montre à tous : un enfant médiocrement instruit de sa religion en sait autant, en sait même davantage que le plus vanté des philosophes d'autrefois. Une des obligations que cette religion nous impose est d'enseigner les ignorants.

L'erreur n'est point mêlée dans l'Évangile avec la vérité; tout y est certain et irrépréhensible. Depuis plus de dix-sept cents ans que l'impiété cherche à entamer cette doctrine lumineuse, elle n'a remporté de tous ses efforts que la honte et le désespoir de n'avoir pas réussi.

C'est surtout la morale de l'Évangile qui

en fait sentir la supériorité sur les doctrines humaines : aucun vice n'y est épargné; il nous apprend à pratiquer des vertus dont les hommes n'avaient pas même autrefois l'idée. Ce ne sont point de vaines spéculations, ni des maximes sans fondement; tout est appuyé sur le puissant motif de l'amour de Dieu et de l'amour bien réglé de nous-mêmes, sur l'espérance d'une nouvelle vie et d'un bonheur éternel, sur la crainte d'un malheur qui ne doit jamais finir. La philosophie avait rempli le monde de disputeurs superbes et de faux sages; l'Évangile l'a peuplé de saints et d'hommes parfaits. Les philosophes bannissaient de leurs écoles le simple peuple; Jésus-Christ veut qu'on l'enseigne par préférence, parce que c'est le peuple qui a le plus besoin d'être instruit.

C'est l'Évangile qui a fait tomber tous les dieux l'un après l'autre, qui a dissipé les craintes que l'on avait portées de ces êtres imaginaires, de ces génies malfaisants, qui a supprimé l'exécration coutume de les apaiser par des sacrifices humains, par des combats de gladiateurs, par le sang des enfants les plus tendrement aimés (Eusèb., *Prép. evang.*, l. I, c. 3).

L'Évangile a décrédité partout les oracles, les sortilèges et tous les genres de divination, au grand dépit et au grand étonnement de la philosophie, qui les mettait sous sa protection (Cicer., *de Divin.*, l. II, n. 149).

L'Évangile a supprimé ou adouci l'esclavage; il a pourvu à la tranquillité des gouvernements, il a rendu leur autorité plus solide, leurs révolutions moins fréquentes, leur génie moins sanguinaire; il a établi dans la société un certain droit politique, et dans la guerre un certain droit des gens, que la nature humaine ne saurait assez reconnaître (*Esprit des Lois*, l. XXIV, c. 3).

L'Évangile a supprimé les dévotions licencieuses, plus chères aux idolâtres que leurs dieux; ces fêtes uniquement propres à ruiner impunément les obligations du mariage et à dégrader l'humanité.

Voyez, dit le célèbre Rousseau parlant de l'Évangile, voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe; qu'ils sont petits près de celui-là! *Se peut-il qu'un livre à la fois si sublime et si simple soit l'ouvrage des hommes? Se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même?..... Où Jésus avait-il pris chez les siens cette morale élevée et pure, dont lui seul a donné les leçons et l'exemple? Du sein du plus furieux fanatisme la plus haute sagesse se fit entendre, et la simplicité des plus héroïques vertus honora le plus vil de tous les peuples* (Emile, t. III, p. 165).

Pardonnera-t-on à M. Fréret d'avoir méconnu toutes ces vérités et d'avoir voulu nous les faire oublier? Ces réflexions suffiraient déjà pour réfuter le chapitre suivant; mais c'est là que notre critique laisse enfin tomber le masque dont il avait voulu se couvrir; sous un air apparent de modération, il montre la haine la plus envenimée contre le christianisme.

CHAPITRE X.

Les hommes sont-ils plus parfaits depuis l'avènement de Jésus-Christ ?

§ 1. — Nous avons essayé de faire voir les avantages que la religion chrétienne a procurés au genre humain, les désordres qu'elle a bannis, les vertus qu'elle a fait pratiquer, les malheurs qu'elle a prévenus ou arrêtés, la douceur, l'humanité, la décence qu'elle a introduites dans les mœurs. M. Fréret entreprend de prouver au contraire que les hommes ne sont pas devenus meilleurs depuis que Dieu a envoyé son Fils pour les reformer. Il fait une longue énumération des maux qui ont régné sur la terre depuis la publication de l'Évangile, et des crimes dont se sont rendus coupables les nations mêmes qui professent le christianisme.

Il serait à souhaiter que l'on pût tirer le voile sur cet odieux tableau, si humiliant pour l'humanité. C'est une espèce de cruauté de remettre sans cesse sous les yeux des hommes les crimes dans lesquels les passions les ont plongés dans tous les temps; n'y a-t-il pas encore plus d'injustice à vouloir en rendre complice la religion qui les défend, et à lui insulter de ce qu'elle n'a pas réussi à les corriger ?

Tel est le sujet sur lequel triomphent aujourd'hui nos philosophes, en se copiant éternellement les uns les autres. Le chapitre que nous examinons semble avoir servi de canevas aux déclamations que l'on retrouve dans les *Essais sur l'Histoire générale*, et qui reparaissent tous les ans dans quelques nouveaux livres du même auteur.

Avant que de suivre le détail des faits, voyons les conséquences que l'on en veut tirer et les inconvénients de la manière dont on argumente contre la religion. *C'est mal raisonner contre la religion*, dit un auteur célèbre, *que de rassembler dans un grand ouvrage une longue énumération des maux qu'elle a produits, si l'on ne fait de même celle des biens qu'elle a faits : si je voulais raconter tous les maux qu'ont produits dans le monde les lois civiles, la monarchie, le gouvernement républicain, je dirais des choses effroyables* (*Esprit des Lois*, l. XXIV, c. 2).

C'est donc mal raisonner contre la religion que de faire une longue énumération des crimes qu'elle n'a pas empêchés, sans vouloir lui tenir compte de ceux qu'elle a prévenus, ni des biens qu'elle a faits. Ses ennemis sont également coupables en supprimant les uns et en exagérant les autres.

Que dirait-on à un écrivain qui s'attacherait sérieusement à prouver que les lois civiles et le gouvernement sont inutiles, par un détail suivi des crimes, des malheurs, des désordres qui sont arrivés chez les peuples les mieux policés ? On ne lui ferait pas l'honneur de lui répondre; il n'exciterait que l'indignation ou la pitié. Que répliqueraient nos philosophes eux-mêmes à celui qui leur montrerait l'inutilité de la philosophie, par l'énumération des vices, des travers, des ri-

dicules, que l'on peut reprocher à ses sectateurs ?

Lorsqu'un critique moderne s'est obstiné à soutenir que le rétablissement des arts et des sciences n'avait point contribué à épurer les mœurs, on n'a regardé ses preuves que comme des sophismes ingénieux. Les mêmes arguments tournés contre la religion peuvent-ils être plus solides ?

La religion chrétienne, malgré la sainteté de ses lois, l'excellence de sa morale, la pureté de son culte, la sévérité de ses menaces, n'a pas arrêté tous les crimes, n'a pas réprimé toutes les passions; nous en faisons l'aveu, il est humiliant pour nous et non pas pour elle; mais ceux qui osent lui reprocher son impuissance, sont-ils devenus plus hommes de bien, depuis qu'ils ont renoncé à ses maximes ? Ils ont pénétré sans doute dans les replis de tous les cœurs, pour y voir toutes les passions qu'elle a étouffées, tous les forfaits qu'elle a prévenus, tous les sacrifices qu'elle a obtenus, toutes les vertus qu'elle y a fait naître. Les criminels qui ont bravé ses lois se sont fait remarquer, et on lui en attribue la faute : ceux qui ont été retenus par ses menaces n'ont pas fait parler d'eux, et on ne lui en sait point de gré.

Oserait-on nier qu'en général, et en mettant à part l'influence du climat, les peuples chrétiens ne soient moins grossiers, moins vicieux, moins capables des grands crimes que les nations infidèles; que partout où le christianisme a pénétré, il n'ait adouci et réformé les mœurs; qu'au siècle où il a pris naissance, il n'ait été le plus grand bienfait que Dieu ait pu accorder aux hommes ? Nos philosophes, qui ne reculent jamais, en disconviendront peut-être, mais tout l'univers déposera contre eux.

§ 2. — Entrons dans le détail. M. Fréret convient d'abord que, parmi les premiers sectateurs du christianisme, on remarqua un grand zèle et beaucoup d'union; mais ils eurent cela de commun, dit-il, avec toutes les sectes naissantes : on avait vu la même chose chez les pythagoriciens et chez les esséniens; les sectes protestantes donnèrent un pareil spectacle dans leurs commencements.

Il y a certainement de l'injustice à ne reconnaître d'autre vertu chez les premiers fidèles que le zèle et la charité mutuelle; on devait y ajouter le désintéressement, la justice, la tempérance, la chasteté, la patience, tout ce qui peut rendre la société douce et agréable. Julien, leur plus redoutable ennemi, leur a rendu justice sur ce point (*Voyez l'Hist. de M. Bullet*, p. 30, 31). Voyez sur ce sujet les *Mœurs des chrétiens*, par M. Fleury.

Il n'y a pas plus de justesse à les comparer aux pythagoriciens et aux esséniens, deux sectes peu nombreuses qui ont duré peu de temps, et dont nous savons très-peu de chose. On a pu voir chez les premiers protestans quelques traits de ferveur passagère et un zèle ardent pour la réforme; mais on sait combien ces vertus d'appareil ont duré, la différence qu'il y eut entre les mœurs des

prédicants et celles des apôtres, entre la conduite des réformés et celle des premiers chrétiens.

Enfin, c'est une calomnie d'avancer que le zèle de ceux-ci fut porté au-delà de ses justes bornes, puisqu'on lui sacrifia plusieurs fois la vérité. Nous avons montré que la plupart des accusations dont on a chargé les premiers fidèles, n'ont d'autre fondement que la malignité de leurs ennemis.

M. Fréret prétend que l'état de perfection ne dura pas long-temps chez les premiers chrétiens; les Pères se plaindrent bientôt qu'il n'y avait plus de charité dans leur vie, ni de discipline dans leurs mœurs: il rapporte à ce sujet la censure que les Pères de l'Eglise ont faite des mœurs de leur temps.

Mais il faut observer, 1^o que ces mêmes Pères de l'Eglise qui déclament amèrement dans quelques-uns de leurs ouvrages contre les vices qui commençaient à se glisser parmi les fidèles, rendent justice dans d'autres endroits aux vertus qui y régnaient encore, et au grand nombre d'âmes saintes qui se préservaient de la corruption.

2^o Que les vices reprochés par les Pères aux chrétiens de leurs temps, ne sont rien en comparaison des désordres affreux où les païens étaient plongés, lorsque l'Evangile commença d'être annoncé, et dont ces mêmes Pères nous ont fait la peinture.

3^o Que les Pères de l'Eglise, dont on rapporte les paroles, prêchaient dans les grandes villes où la corruption a toujours été beaucoup plus grande que dans les campagnes. Leurs reproches sont précisément les mêmes que les prédicateurs font encore de nos jours à leur auditoire. Quelque juste que soit la censure de ces derniers, malgré le dérèglement qui règne dans les plus grandes villes, n'est-il pas toujours vrai de dire que la religion arrête encore plus de crimes, que les passions n'en font commettre?

4^o Il est certain que la source du relâchement des mœurs parmi les fidèles, après les persécutions, fut d'abord leur mélange avec les païens, ensuite l'inondation des Barbares, qui se répandirent dans les trois parties du monde, au commencement du cinquième siècle: deux causes étrangères à la religion; elle ne pouvait pas les prévenir, et il est injuste de lui en attribuer les pernicious effets. Voyez M. Fleury, sur les *Mœurs des chrétiens*.

§ 3. — On en vient aux disputes sur la religion. Elles sont, dit M. Fréret, presque aussi anciennes que Jésus-Christ même: elles donnèrent lieu à ces assemblées qu'on a appelées conciles, où souvent la violence et la brigue firent rendre des décisions que l'on força de respecter, comme si elles fussent descendues du ciel.

L'humeur et la prévention seules ont dicté ce langage. 1^o C'est une calomnie d'attribuer à la violence et à la brigue les décisions des conciles que l'Eglise respecte encore aujourd'hui: pour réfuter un fait absolument faux, il suffit de le nier et d'en demander des preuves.

2^o C'est toujours la même injustice de rendre la religion responsable des désordres qu'elle condamne, et de lui imputer les maux dont les passions humaines sont la seule cause. Les hommes ont souvent abusé de la religion pour satisfaire leur entêtement et leur mauvais caractère; supposons-le: donc la religion n'a fait aucun bien. Tel est le raisonnement qui sert de base à tout le chapitre que nous examinons.

Les hommes n'ont pas disputé, parce qu'ils étaient chrétiens; ils ont disputé, parce qu'ils ne l'étaient pas, ou parce qu'ils ne l'étaient qu'à moitié; ils disputaient avant que de l'être; s'ils ne l'étaient plus, ils disputeraient encore. Il y a eu des schismes et des hérésies, non pas parce qu'on croyait à l'Evangile, mais parce que des hommes entêtés ne voulaient pas y croire, et voulaient en accommoder le sens à leurs idées particulières: si la même main qui l'a donné, ne l'avait soutenu contre les divers assauts des passions humaines, il y a long-temps que le christianisme ne serait plus.

La plupart des objections suivantes sont copiées de Bayle. M. Fréret n'est pas le seul qui en ait emprunté les matériaux, ou les retrouve dans presque tous les livres des incrédules. On reproche au christianisme les querelles entre l'empire et le sacerdoce, les principes séditions de quelques théologiens, les révolutions dont ces querelles ont été la source; M. Fréret ose applaudir au paradoxe de Bayle, « que depuis le quatrième siècle jusqu'au nôtre, les conspirations, les séditions, les guerres civiles, les détronements ont été aussi fréquents parmi les chrétiens que parmi les infidèles. »

Le fait est certainement faux: avant que de hasarder cette proposition, il eût fallu comparer l'Histoire des nations soumises au christianisme depuis le quatrième siècle, avec l'histoire de ces mêmes nations avant leur conversion, la confronter avec les annales des peuples anciens ou modernes qui ont persévéré dans l'infidélité, calculer le nombre et l'atrocité des crimes, compter de part et d'autre les révolutions, en peser les suites et les effets, nous en présenter le résultat; mais nos critiques n'ont pas coutume de procéder avec tant de circonspection; ils décident d'abord, sans examiner ensuite. Nous n'entreprendrons pas un travail dont ils ont trouvé bon de se dispenser; nous nous contenterons de leur opposer l'aveu de plusieurs écrivains que l'on ne peut pas accuser de prévention en faveur de la religion.

« Nos gouvernements modernes, dit un de nos plus fameux adversaires, doivent incontestablement au christianisme leur plus solide autorité et leurs révolutions moins fréquentes; il les a rendus eux-mêmes moins sanguinaires; cela se prouve par le fait, en les comparant aux gouvernements anciens. La religion mieux connue, écartant le fanatisme, a donné plus de douceur aux mœurs chrétiennes. Ce changement n'est point l'ouvrage des lettres; car partout où elles ont brillé, l'humanité n'a pas été plus respectée,

les cruautés des Athéniens, des Egyptiens, des empereurs de Rome, des Chinois, en font foi (*Emile, tome III*).

« Que l'on se mette devant les yeux, dit un autre philosophe, d'un côté les massacres continuels des rois et des chefs grecs et romains, et de l'autre, la destruction des peuples et des villes par ces mêmes chefs, Timur et Gengiskan, qui ont dévasté l'Asie; et nous verrons que nous devons au christianisme et dans le gouvernement un certain droit politique, et dans la guerre un certain droit des gens que la nature humaine ne saurait assez reconnaître (*Esprit des lois, l. XXIV, c. 3*). »

Si l'on jette les yeux sur l'histoire romaine depuis la défaite de Persée, jusqu'à la bataille d'Actium, quelles scènes affreuses n'y voit-on pas dans un espace de cent cinquante ans? Le royaume d'Épire tout entier mis à feu et à sang, Carthage détruite contre la foi d'un traité solennel, Corinthe saccagée pour punir les fureurs de deux ou trois séditieux, les cruautés de Marius et de Sylla, les brigandages de Catilina, les proscriptions du triumvirat; que l'on choisisse à son gré un espace semblable dans l'histoire de quelle nation chrétienne on voudra, y montrera-t-on jamais autant d'horreurs et de crimes?

« Les missions, dit M. de Buffon, ont plus formé d'hommes dans les nations barbares, que les armées victorieuses des princes qui les ont subjuguées. Le Paraguay n'a été conquis que de cette façon; la douceur, le bon exemple, la charité et l'exercice de la vertu, constamment pratiqués par les missionnaires, ont touché ces sauvages et vaincu leur défiance et leur férocité; ils sont venus souvent demander d'eux-mêmes à connaître la loi qui rendait les hommes si parfaits; ils se sont soumis à cette loi et réunis en société. Rien ne fait plus d'honneur à la religion que d'avoir civilisé ces nations, et jeté les fondements d'un empire sans autres armes que celles de la vertu (*Hist. nat., tom. VI, édit. in-12, p. 299*). »

Est-ce le peuple, c'est-à-dire la partie du genre humain la plus attachée à la religion, qui a causé les séditions, les détronements, les révolutions et la chute des empires? Des grands, des ambitieux, des politiques, des hommes qui croyaient à peine en Dieu, ont bouleversé les États; ils ont entraîné dans leur parti les peuples dont ils ont su se rendre les maîtres, ils sont parvenus à troubler l'univers: et l'on en attribue la faute à la religion?

§ 4. — M. Fréret continue d'opposer au christianisme ce que Bayle avait déjà compilé; les reproches que les protestants et les catholiques se sont faits tour à tour d'un génie séditieux et révolté, les assassinats commis par un faux zèle de religion, les violences exercées contre les hérétiques, et tout ce qu'on appelle persécution, les supplices ordonnés par l'inquisition, et quelquefois imités par les protestants, etc.

Supposons d'abord tous ces excès aussi

odieux qu'on nous les représente, que s'ensuit-il? Les chrétiens ont souvent oublié les lois de l'Évangile, méconnu l'esprit de leur religion, contredit l'exemple de leurs premiers fondateurs, outré le zèle pour leurs dogmes: donc la religion chrétienne n'a produit aucun bien. Nous sommes forcés de répéter souvent ce paralogisme pour en faire sentir le ridicule: c'est tout le fondement du long et ennuyeux chapitre que nous parcourons.

On nous permettra de distinguer entre les crimes des particuliers abusés par un faux zèle et la sévérité des lois portées contre les hérétiques par les divers gouvernements. Nous condamnons les premiers, nous les détestons, nous voudrions pouvoir en abolir jamais la mémoire; mais nous soutenons que c'est une injustice criante d'imputer à la religion le fanatisme de quelques cerveaux dérangés, et de vouloir l'en rendre responsable: il y a eu des forcenés et des scélérats avant qu'il y eût des chrétiens, et l'on en trouve ailleurs que parmi nous.

C'est une fausseté d'ailleurs d'attribuer uniquement au fanatisme l'assassinat de Henri IV. Il n'est plus douteux que la vraie cause de ce parricide n'ait été la jalousie furieuse d'une femme, et l'ambition de quelques grands de la cour.

Quant aux lois pénales portées contre les hérétiques, il en faut juger différemment. Si les chefs des sectes s'étaient bornés à enseigner une fausse doctrine, s'ils n'avaient jamais débité de maximes séditieuses, s'ils n'avaient pas inspiré la révolte contre la puissance séculière en même temps que contre le pouvoir ecclésiastique, si leurs sectateurs eussent été d'ailleurs des sujets soumis et tranquilles, on pourrait peut-être accuser le gouvernement d'avoir poussé trop loin contre eux la sévérité. Mais osera-t-on soutenir qu'il en a été ainsi, malgré le témoignage des écrivains même les plus intéressés à pallier les torts de leur parti? Refuser au gouvernement l'autorité de pourvoir à sa propre sûreté et de prévenir les séditions, de châtier des sujets rebelles, sous prétexte de religion, c'est ouvrir la porte à un fanatisme plus dangereux que celui contre lequel on affecte de déclamer.

Il est absolument faux que l'Église ni les Pères aient changé de sentiment ou de conduite à l'égard des hérétiques, ni que le cardinal du Perron en soit convenu: c'est une dérision de citer en preuve le *Perroniana*, recueil informe et ridicule, plein de puérités et d'impertinences, publié par les calvinistes pour flétrir la mémoire de ce cardinal. Les Pères ont enseigné constamment que l'on ne doit point forcer les infidèles, ou les païens, à embrasser le christianisme, parce que l'Église n'a sur eux aucune juridiction; nous le soutenons encore: c'est tout ce que l'on peut conclure de ce qu'a dit Tertulien, que *le droit civil et naturel permet à chacun d'adorer quel Dieu il lui plaît*, que *c'est une irréligion de forcer à la religion* (*Ad Scapul., chap. II*); mais les Pères

n'ont pas été moins constants à soutenir que l'on est en droit de punir *les apostats et les hérétiques* comme déserteurs de la foi, et que l'on doit implorer contre eux le bras séculier.

Le défenseur de M. Fréret décide que les Pères ont eu tort; 1° parce que cette façon de penser n'est ni humaine ni chrétienne; 2° parce que l'Eglise n'a d'autre pouvoir sur les hérétiques et les apostats que de les retrancher de sa communion; 3° parce que *l'humeur massacrant* des prêtres est le moyen le plus capable d'amener la destruction du christianisme; 4° parce que saint Augustin, avant d'avoir changé d'avis, fit conclure dans le concile de Carthage de ne demander à l'empereur que des lois modérées contre les donatistes et les circoncillions; 5° parce que saint Martin et les bons évêques désapprouvèrent le faux zèle de ceux qui sollicitaient la mort des priscillianistes (*Lettre du recueil Philos. pag. 192*). Examinons toutes ces raisons que l'on a copiées dans le traité sur la tolérance.

Quel est le principal motif qui a engagé les Pères de l'Eglise, dans presque tous les temps, à implorer le secours du bras séculier contre les apostats et les hérétiques? C'est le génie turbulent, séditieux et souvent cruel de ces derniers; cela est constant par l'histoire de toutes les hérésies. Or est-il contraire à l'humanité et au christianisme de réprimer les voies de fait et les séditions?

L'Eglise, en recourant au bras séculier, ne fait donc point un acte d'autorité civile; elle recommandait au contraire qu'elle n'a pas le droit d'en faire, que son pouvoir se borne à infliger des peines spirituelles. C'est alors à la puissance séculière de voir si la conduite de ceux qui lui sont dénoncés mérite ou ne mérite point des peines afflictives.

Ce procédé n'est donc point capable de causer la ruine du christianisme, à moins qu'on ne prétende que le moyen de le soutenir est de laisser un libre cours au fanatisme et à l'esprit séditieux.

Saint Augustin et le concile de Carthage ne demandèrent que des lois modérées contre les donatistes et les circoncillions, parce qu'alors ces hérétiques ne s'étaient pas encore permis les violences et les massacres dont ils se rendirent coupables dans la suite. A la vue de leurs excès, saint Augustin changea d'avis, parce que les circonstances avaient changé.

On doit raisonner de même des priscillianistes. Dans les lieux où ils étaient tranquilles, on avait tort de répandre leur sang; saint Martin et les bons évêques avaient raison de réclamer contre cette injustice. Si ces hérétiques ont excité du trouble dans quelques endroits, ils ne méritaient plus la même indulgence. Une secte peut être paisible dans un temps, et turbulente dans un autre; souvent elle se contente d'être tolérée dans une province, et veut dominer ailleurs. Voilà la raison fort simple de la conduite différente que l'on a suivie envers les hérétiques, en

divers temps et en différents lieux. On ne prouvera par aucun exemple que l'Eglise ait jamais imploré le bras séculier contre des hérétiques paisibles, dont on n'avait à redouter aucune violence: et c'en est assez pour répondre à toutes les déclamations des incrédules; mais ils sont bien déterminés à ne se contenter jamais d'aucune raison.

§ 5. Selon M. Fréret, on a enseigné publiquement, à la honte du christianisme, qu'il ne faut pas garder la foi aux hérétiques; le pape Clément VIII approuvait cette doctrine, et le concile de Constance l'a confirmée par sa décision.

On ne retrouve point ici l'exactitude dont M. Fréret semble se piquer ailleurs: Bayle, plus sincère, convient qu'il n'est pas vrai qu'aucun concile, ni aucun théologien de marque ait enseigné qu'il ne faut pas garder la foi aux hérétiques (*Tome III, Rép. aux quest. d'un Prov. c. 8 et 9, p. 512*); et il est faux que le concile de Constance l'ait décidé en général et sans restriction. Le décret prétendu où l'on suppose que le concile s'était ainsi expliqué au sujet du sauf-conduit donné à Jean Hus, ne se trouve point dans les actes du concile. Lenfant, qui le premier a cité ce décret, l'a tiré d'ailleurs, et il en est convenu (*Histoire du concile de Constance par Lenfant, t. IV, n. 31, p. 333*).

Le concile de Constance a seulement décidé que le sauf-conduit accordé par un prince séculier à un hérétique, n'était point à la juridiction ecclésiastique, le pouvoir de lui faire son procès, de le condamner et de le punir, s'il ne rétractait pas ses erreurs (*Session 19, ibid.*): ce qui est ajouté de plus ne se trouve point dans les actes du concile (*Ibid. et Préf., p. 47*).

Mais, dira-t-on, cette doctrine, qu'il ne faut pas garder la foi aux hérétiques, est du moins autorisée par la manière dont le concile procéda contre Jean Hus, dont le sauf-conduit fut violé. Voilà l'objection que l'on a répétée dans vingt écrits différents.

Pour justifier pleinement le concile, il n'y a qu'à faire attention aux faits suivants tirés de l'histoire du concile même par Lenfant, et avoués par cet écrivain, apologiste décidé de Jean Hus.

1° L'empereur avait accordé un sauf-conduit à Jean Hus, dans la persuasion qu'il n'était pas coupable des erreurs dont on l'accusait, et qu'il se justifierait au concile, comme il affectait de le publier: cela est prouvé par la lettre de ce prince aux grands de Bohême (*Ibid., p. 772*). L'empereur convaincu par l'interrogatoire et par la confession de Jean Hus, qu'il avait réellement enseigné ces erreurs, fut le premier à opiner en plein concile que Jean Hus fût condamné à être brûlé, s'il ne se rétractait (*p. 229*). Bien plus, cette sévérité de l'empereur était appuyée sur la doctrine même de Jean Hus (*Art. XVIII, p. 216*), et sur les déclarations qu'il avait affichées partout avant que de venir au concile (*p. 26*).

2° Jean Hus, excommunié par le pape, avait appelé au concile, et s'était ainsi sou-

mis à sa décision (p. 23 et 25) : si le sauff-conduit accordé par l'empereur ne laissait plus au concile le droit de le condamner et de le punir, à quoi servait cet appel ? Il avait déclaré par des affiches, avant que de partir pour le concile, que *si on pouvait le convaincre de quelque erreur, il ne refuserait pas d'encourir toutes les peines des hérétiques* (p. 26) : il fit afficher la même déclaration sur toute sa route, jusqu'à Constance : il déclara encore, à son interrogatoire, que *si un hérétique ne veut pas renoncer à ses erreurs, après avoir été instruit, il doit être puni corporellement* (p. 216). Jean Hus avait donc prononcé lui-même sa sentence à la face de tout l'univers.

3^e Jean Hus, en venant au concile, avait prêché et dogmatisé sur toute sa route, malgré son excommunication (p. 27) ; il avait fait de même à Constance et dans sa prison (p. 36 et 281), ce qui était abuser manifestement de son sauff-conduit ; et il suivait en cela les principes qu'il avait enseignés (*Art. XXIII, p. 218*).

4^e La principale cause du supplice de Jean Hus, fut les troubles que sa doctrine avait excités en Bohême (*Ibid.*, p. 291). L'empereur craignait qu'il n'y en arrivât encore de plus grands, si on l'y laissait retourner (p. 229). Jean Hus lui-même, se proposait de recommencer à prêcher à son retour avec encore plus de véhémence qu'auparavant (p. 26) ; et voilà l'homme dont on veut faire aujourd'hui l'apologie. L'enfant, qui fait tout son possible pour le justifier (p. 51 et 52), ne répond pas un mot sur ces différents faits ; et nos déclamateurs crient à l'injustice, à la cruauté.

Le pape Clément VIII a approuvé la doctrine et la conduite du concile de Constance, cela n'est pas douteux ; peut-on lui en faire un crime ? C'est une indécence inexcusable de dire que Clément VIII était assez honnête homme pour un pape. Il semble à ce langage que tous les papes aient été des scélérats : jamais Luther ni Calvin n'ont poussé la haine jusque-là ; un écrivain se déshonore par de semblables expressions.

§ 6. — M. Fréret s'étend fort au long sur les cruautés exercées dans les guerres contre les albigeois, contre les protestants en Angleterre, contre les vaudois dans le Piémont : *C'est à la religion catholique, dit-il, qu'on doit les horreurs de la Saint-Barthélemi, et l'affreux massacre d'Irlande*. Il conclut avec Bayle qu'on ne saurait exprimer ce que le christianisme a commis de violences, soit pour extirper l'idolâtrie, soit pour étouffer les hérésies, qu'on ne peut le lire sans horreur.

Tels sont les faits que l'on trouve répétés, exagérés, commentés dans tous les livres qui paraissent contre la religion ; ils sont présentés sous les plus noires couleurs, dans les *Essais sur l'histoire générale*, dans le traité sur la Tolérance, dans le Dictionnaire philosophique, etc., mais on a grand soin de supprimer toutes les circonstances

qui pourraient les rendre moins odieux, et en indiquer la vraie cause.

A Dieu ne plaise que nous prétendions excuser les cruautés et les crimes qui ont été commis dans les guerres civiles, en France et ailleurs, il suffit d'être homme pour en avoir horreur. Mais nous réclamerons toujours contre l'injustice de ceux qui imputent ces guerres malheureuses à la religion : elle n'en fut que le prétexte. Quelques-uns de nos adversaires, plus équitables en cela que Bayle, que M. Fréret et leurs copistes, en sont convenus de bonne foi. « Examinez, dit l'auteur d'Emile, toutes vos précédentes guerres, appelées guerres de religion, vous trouverez qu'il n'y en a pas une qui n'ait eu sa cause à la cour et dans les intérêts des grands. Des intrigues de cabinet brouillaient les affaires, et puis les chefs amentaient les peuples au nom de Dieu (*Lettre à M. de Beaumont, p. 88*). »

Bayle, lui-même, dont la plume rend quelquefois à la vérité un hommage forcé, approuve l'observation de Mainbourg qui, parlant de la Ligue, dit que l'ambition seule et la haine ont formé cet horrible complot, et non pas le zèle de la religion (*Tom. I, Nouv. de la rép. des let., avril 1684, art. III, p. 17*). Ailleurs il reconnaît que « ni le duc de Guise, ni le prince de Condé, n'ont agi par principe de religion, mais par cet esprit de politique qui fait que les grands d'un royaume, hérétiques, schismatiques, Romains, Grecs, Turcs, Perses, Africains, Chinois, chrétiens, infidèles et tout ce qu'il vous plaira, forment plusieurs partis, pour se supplanter les uns les autres, principalement sous une minorité (*Tome II, Crit. de l'hist. du calvin., lettre XVII, n. 7, p. 75. Supplém. du comment. philos., c. 17, p. 512*). » Il avoue que le cardinal de Richelieu n'a travaillé à réduire les protestants que parce qu'ils formaient une espèce de république dans le royaume (*Tome III, Rép. au Prov., troisième partie, c. 20, p. 934*).

L'auteur de *l'Esprit de Jésus-Christ sur la tolérance*, qui paraît être protestant, avoue que la jalousie des princes et des seigneurs fut le seul et le vrai motif des guerres civiles, et il le prouve par le témoignage des historiens du temps (*Deuxième part., p. 217*).

Enfin l'auteur des *Essais sur l'histoire générale* donne pour cause de ces guerres, la religion, l'ambition, le défaut de bonnes lois, le mauvais gouvernement (*Tome IV, c. 166, p. 287*). De ces quatre principes, il est aisé de distinguer celui qui mit les autres en mouvement. C'est donc bien en vain que l'on veut attribuer à la religion l'ouvrage des passions humaines.

On nous trompe encore quand on nous insinue que ces guerres ont été plus sanglantes et plus atroces que les guerres civiles chez les Romains et les proscriptions du triumvirat. Chez toutes les nations de l'univers, les guerres civiles sont le comble des maux et l'opprobre de l'humanité ; mais la religion les défend, et si on écoutait ses leçons il n'y en aurait jamais.

Pour en venir au détail, 1° on n'a garde de nous dire que les cruautés exercées contre les albigeois étaient une représaille dont ces fanatiques s'étaient rendus dignes par leurs massacres. Le meurtre du comte de Tancarvel, égorgé aux pieds des autels; celui de Baudouin, frère du comte de Toulouse, pendu à un arbre, malgré les instances qu'il faisait pour avoir un confesseur; les églises du Languedoc saccagées et brûlées, les catholiques égorgés sans pitié; voilà les excès des albigeois dont les historiens contemporains déposent, et qui excitèrent contre ces frénétiques la fureur des soldats (*Voyez l'Hist. des albigeois, par Vaucernay*).

2° L'on ne nous parle point de la haine que les vaudois avaient jurée à l'Eglise romaine dès la naissance de leur secte, de leurs déclamations et de leurs invectives continuelles contre le pape et contre le clergé, qui avaient excité contre eux la colère des catholiques. On nous laisse ignorer que quand ils furent massacrés, ils avaient les armes à la main contre leur légitime souverain.

Quand le ministre Léger ne serait pas un déclamateur et un fanatique, quand même ses descriptions ne seraient pas évidemment fausses et outrées, il serait encore indécent de les copier; est-il permis de mettre sous les yeux des lecteurs des tableaux capables, non-seulement de faire frémir l'humanité, mais encore de faire rougir la pudeur? Il faut laisser pourrir dans la poussière les livres que l'esprit de parti et la haine ont enfantés, et que personne ne lit plus.

3° Il est faux que l'on doive à la religion catholique les horreurs de la Saint-Barthélemi; cette cruelle exécution fut un coup de désespoir de la part d'un gouvernement faible, poussé à bout par des sujets révoltés et indomptables; elle fut résolue par Charles IX, dans un accès de frénésie à laquelle on sait que ce prince était sujet; elle fut inspirée, non par la religion, mais par le ressentiment des cruautés et des massacres dont les protestants s'étaient rendus coupables (*L'Esprit de la Ligue, tome II, p. 30*).

4° Les meurtres commis en Angleterre et en Irlande ont été, comme en France, le funeste effet des guerres civiles et de l'esprit de parti; le caractère de la nation qui s'y était livrée, ne s'est pas moins développé dans d'autres guerres où la religion n'entraît pour rien.

§ 7. L'intolérance des chrétiens, dit M. Fréret, est allée jusqu'à faire défendre par arrêt des opinions philosophiques opposées à la doctrine d'Aristote; mais on ne voit pas quelle relation ce trait peut avoir avec la corruption des mœurs qu'il s'est proposé de montrer chez les nations soumises à l'Evangile. Si Aristote a eu des partisans outrés, si les magistrats ont souvent prononcé sur des disputes scolastiques où il n'auraient pas dû entrer, qu'est-ce que cela fait à la religion?

M. Fréret tâche de prouver plus directement sa thèse par le témoignage ou par

l'aveu de plusieurs auteurs: il objecte les désordres que l'on a reprochés à l'Eglise de Rome; les cruautés horribles que les Espagnols ont exercées contre les Indiens en Amérique; les dérèglements que les ministres de la réforme ont reconnus chez les peuples de leur secte; la censure des vices du siècle qu'on lit dans nos prédicateurs et nos moralistes, vices avoués par des évêques et par d'autres écrivains connus. C'est de là qu'un juif célèbre a conclu que le Messie n'est point encore venu, puisque le règne du démon est toujours établi par toute la terre. *Qu'on nous fasse voir*, dit M. Fréret en finissant ce chapitre, *quels ont été les fruits de l'Incarcation du Fils de Dieu*.

Nous les avons déjà sommairement indiqués; l'opiniâtreté de nos adversaires nous oblige à y revenir.

Ces fruits ont été: 1° la connaissance de Dieu et d'une religion portée chez les nations les plus barbares, communiquée même au peuple le plus grossier, auquel les philosophes n'avaient jamais daigné donner aucune instruction. Pour comprendre à quel degré d'aveuglement il était réduit chez les nations même policées et savantes, il n'y a qu'à lire les poèmes d'Homère et d'Hésiode qui nous montrent quelle était la religion. Le peuple le moins instruit parmi nous, n'est-il pas plus éclairé? Combien les prédicateurs de l'Evangile n'ont-ils pas converti de nations qui étaient aussi abruties que les sauvages, les Lapons et les Tartares? Les philosophes, avec toutes leurs lumières et leur prétendu zèle, n'ont jamais rendu un pareil service à l'humanité.

2° L'extinction de l'idolâtrie, des superstitions et des abominations dont elle était accompagnée. On peut les voir dans les poètes et les mythologues, dans les commentateurs et les antiquaires. Nos philosophes voudraient-ils rétablir aujourd'hui le culte de Jupiter et de Vénus, les mystères de Cérès et de Bacchus, les fêtes de Priape et d'Adonis, les sacrifices de sang humain, les folies des augures et des aruspices, les impudicités du théâtre, contre lesquelles les poètes mêmes ont déclamé? Dans les siècles les plus ténébreux qui ont suivi l'établissement de l'Evangile, la raison humaine n'est plus retombée dans le même délire; elle n'y retombera plus, à moins que la philosophie ne l'y replonge de nouveau.

3° La réformation des mœurs altérées et corrompues de l'un des bouts du monde à l'autre. Les preuves de cette corruption subsistent encore dans les pièces d'Aristophane et de Plaute, dans les dialogues de Lucien, dans les Satires de Juvénal et de Pétrone, dans la peinture que les historiens romains nous font de la cour des empereurs. Que l'on exagère tant qu'on voudra le libertinage de certains peuples et celui dont nous sommes malheureusement témoins, on ne retrouvera pas les mêmes tableaux, si ce n'est chez ceux qui ont renoncé à la religion pour devenir philosophes.

4° Les exemples de vertu que l'on a vus

dans les siècles même les plus grossiers et les plus corrompus. Chez les païens la dépravation était générale, les philosophes n'en étaient pas même exempts : chez les chrétiens il y a toujours eu des asiles pour l'innocence, des hommes qui ont réclamé les droits de la vertu, des âmes fortes et vigoureuses qui l'ont fait briller aux yeux d'un siècle pervers. Mais de quoi a servi la religion dans les scélérats ? à leur donner des remords, à les faire trembler sur le sort qui les attend. Nos philosophes si intrépides en apparence tremblent encore au premier péril qui les menace.

5° La douceur et la sagesse de nos lois. C'est le christianisme qui a réformé ce qu'il y avait de vicieux dans les institutions des anciens législateurs, qui a vengé l'humanité des outrages de la servitude romaine, qui a maintenu les droits de la nature contre la dureté des lois barbares. Il a fallu lutter pendant huit ou neuf cents ans contre un déluge de maux ; à peine avons-nous retrouvé le calme, que nous insultons à la main qui nous a sauvés. Chez les nations infidèles les abus sont sans remède ; chez les peuples chrétiens l'Évangile réclame, tôt ou tard sa voix se fait entendre, et ce code immortel devient enfin une source de réforme et de sage législation.

6° L'établissement des sciences et leur conservation parmi nous. J'emprunte ici les paroles d'un écrivain qui ne sera pas suspect à nos adversaires. « Il n'y a rien de connu en matière de faits, s'il ne l'est pas que toute l'histoire ancienne, avec les langues grecque et latine, serait depuis longtemps dans un entier oubli, sans l'appui étranger du christianisme. Si l'empire romain n'était devenu chrétien, si les nations qui l'ont détruit, il y a plus de douze cents ans, n'avaient été chrétiennes, tout périssait ; rien de plus certain, puisqu'il est notoire que c'est dans l'Église seule que s'est conservé ce qui est parvenu jusqu'à nous, et qu'excepté quelques ecclésiastiques, quelques clercs, la plupart même fort ignorants, il n'y a eu personne pendant bien des siècles qui sût lire ou écrire dans sa propre langue ; tant s'en faut que l'on y cultivât les lettres. Ainsi toute connaissance historique, fondée sur les langues grecque et latine, tient incontestablement à la religion (*Vues philos. par Prémontval, tom. I, p. 154.*) »

L'Asie dévotée et asservie sous le joug des musulmans, les chefs-d'œuvre des arts et des sciences brisés et anéantis, les savants fugitifs et réfugiés chez les nations chrétiennes, tous les monuments des connaissances humaines brûlés dans Alexandrie : voilà l'école où il faut conduire nos philosophes pour leur apprendre à respecter le christianisme.

Disciples ingrats, vous demandez : De quoi sommes-nous redevables à l'Évangile ? De cette philosophie même dont vous êtes si fiers et si jaloux ; sans la religion, elle ne serait point parvenue jusqu'à vous ; sans la religion, elle eût été ensevelie sous l'igno-

rance et la grossièreté des barbares qui ont subjugué nos pères ; sans la religion, elle serait encore défigurée par les erreurs et les folies que les anciens y mêlèrent autrefois. Que dis-je ? Dès que nos philosophes perdent de vue l'astre salulaire de l'Évangile, ne retombent-ils pas dans tous les égarements des anciens ? Ne voyons-nous pas l'athéisme, le matérialisme, le pyrrhonisme, la fatalité absolue, ressuscités de nos jours ? C'est l'abus de la philosophie sans doute ; et qu'est-ce qui préserve de cet abus, sinon la religion ?

§ 8. — Ce serait une peine perdue que de suivre en détail les objections de notre critique ; elles sont résolues d'avance. Il fut un temps où l'Église était défigurée, nous en convenons, tous les cœurs chrétiens en ont gémi ; mais la cause de cette corruption était étrangère ; c'était la suite de l'ignorance que de farouches conquérants avaient traînée après eux. L'Église portait en elle-même le principe de sa guérison : ses lois, son Évangile, l'esprit méconnu, mais toujours subsistant de son auteur.

Une réforme mal conçue voulut remédier au mal, elle ne fit que l'aigrir ; elle coupa les membres, au lieu de panser leurs blessures. Les a-t-elle rendus plus sains par cette séparation fatale ? Non, elle en convient avec douleur. La plaie est encore sanglante ; espérons que l'Évangile qui en a refermé tant d'autres la guérira un jour : tant que subsistera ce puissant remède, il n'est point de mal incurable.

Des peuples avides ont porté le fer et le feu chez des nations paisibles dont ils auraient pu obtenir les trésors sans effusion de sang ; ils ont rendu odieuse une religion qui ne prêche que la douceur et l'humanité ; ils en rougissent aujourd'hui. Mais n'imputons point à l'Évangile une conduite que l'Évangile réprouve. Jamais on n'a reproché aux lois civiles les crimes que ces lois n'ont pu arrêter.

Si les Espagnols sont réellement coupables de tous les excès qu'on leur reproche, ils avaient abjuré le christianisme ; ce n'étaient plus des hommes, c'étaient des animaux féroces que rien n'eût pu apprivoiser (*voyez Apol. de la relig. chrét., c. 12, § 5.*)

Nous-mêmes, infidèles sectateurs de cette religion sainte, nous donnons souvent à ses ministres le droit de nous censurer, et à ses ennemis occasion de la calomnier ; elle nous en avertit et nous menace, c'est à nous d'obéir et de nous corriger. Mais n'est-ce pas un trait de barbarie de la part de nos philosophes, de vouloir décréditer cet Évangile, qui seul peut nous réformer. En insultant à nos maux, ils veulent encore nous en arracher le remède. Nous ne résistons que trop souvent aux lumières de la raison et aux principes de la loi naturelle ; sont-elles pour cela inutiles ? La philosophie nous les ôterait-elle encore, et, pour nous rendre sages à sa manière, s'efforcera-t-elle de nous abrutir ?

La religion n'a servi à rien, elle n'a ré-

formé personne, elle n'a fait que des maux ; c'est la philosophie qui est la source de toute sagesse et de tout bien. Voilà le cri général dont l'écho retentit dans tous les livres. Supposons-le pour un moment : allez donc, philosophes si humains et si sages, allez porter vos lumières et vos vertus chez les nations sauvages, que la religion n'a pas encore perverties ; allez en faire des hommes, de peur que la religion, trop zélée à votre gré, ne veuille en faire des chrétiens. Allez du moins dans les chaumières et les tristes demeures du pauvre, porter les consolations de la philosophie, essayer par vos réflexions sublimes les larmes de ceux qui pleurent, roidir par vos maximes stoïques les malheureux contre les assauts de la douleur..... Ils n'en feront rien assurément : laissons, disent-ils, la religion au peuple, et gardons pour nous la philosophie.

Ce partage est assez juste. Le peuple, c'est-à-dire le genre humain, puisque les philosophes n'en font pas la dix-millième partie, le peuple doit avoir une religion, nos philosophes en tombent d'accord. Entre toutes les religions, sans doute, le christianisme est la moins mauvaise ; plusieurs sont d'assez bonne foi pour en convenir. Ainsi, après avoir bien déclamé contre le christianisme, on se trouve forcé d'avouer qu'il devrait être la religion du genre humain.

CHAPITRE XI.

Diverses réflexions sur l'Ancien et le Nouveau Testament.

§ 1. — Les objections rassemblées dans ce chapitre ont fourni une ample matière à plusieurs ouvrages imprimés récemment. On en retrouve la plupart dans le Dictionnaire philosophique, dans la Philosophie de l'histoire, dans les Mélanges de philosophie, dans les Lettres sur les miracles. L'auteur de ces livres sans doute ne les a point empruntés du manuscrit de M. Fréret, puisqu'il ne lui en fait pas honneur. Il est peu de ces difficultés que les commentateurs n'aient travaillé à résoudre ; si nous pouvons y parvenir avec les secours qu'ils nous présentent, voilà bien des écrits qui se trouveront réfutés tous ensemble.

Écoutez M. Fréret. « Les livres sacrés des chrétiens ont donné lieu à diverses objections qui n'ont pas encore été levées. Les premiers chapitres de la Genèse sont si difficiles à expliquer, que plusieurs interprètes ne pouvant y trouver un sens raisonnable, ont eu recours à l'allégorie. Les eaux au-dessus du firmament, les jours avant le soleil et plusieurs autres choses de cette nature, sont autant d'énigmes pour nos physiciens. »

Avant que de répondre en détail, il faut essayer de lever le scandale que cause à nos philosophes l'obscurité de l'Écriture sainte en général. Lorsque Dieu a daigné faire connaître ses volontés aux hommes, il a dû sans doute se servir du langage qu'ils étaient accoutumés d'entendre ; puisqu'il a parlé aux anciens Hébreux, il est simple que Moïse ait

écrit dans la langue usitée parmi son peuple. Une nation extrêmement ancienne et qui était encore à demi sauvage, ne peut avoir une langue polie, châtiée, abondante, exacte dans ses expressions, comme les peuples qui ont cultivé les arts et les sciences. La langue des Hébreux, transmise, après plus de trois mille ans, à des nations civilisées, qui ont des mœurs, des usages, un tour d'esprit tout différent, doit nécessairement leur paraître fort extraordinaire et fort obscure. Être scandalisé aujourd'hui de ce que le texte de Moïse présente des difficultés, c'est trouver mauvais que les Hébreux n'aient pas su parler français.

Il en est de même des livres du Nouveau Testament. C'est un mélange de syriaque et d'hellénisme, très-bien entendu des peuples auxquels il était adressé, mais très-peu analogue à notre manière de parler.

S'ensuit-il qu'il ait été indigne de Dieu de s'en servir autrefois, et de nous faire parvenir par ce canal les vérités essentielles de la religion et de la morale ? On peut le prétendre contre ceux qui soutiennent que l'Écriture est le seul dépôt de la révélation, la seule règle de notre foi ; mais il serait ridicule de l'objecter aux catholiques, puisqu'ils sont dans la ferme persuasion que Dieu a voulu nous enseigner, non-seulement par l'Écriture, mais par la voix d'un ministère public toujours subsistant, sur lequel il a promis de veiller jusqu'à la consommation des siècles, auquel par conséquent il ne permettra jamais de s'écarter du vrai sens de la révélation écrite.

Quand on supposerait, ce qui est faux, qu'il y a dans les livres de Moïse des expressions peu conformes aux nouvelles découvertes de la physique, serait-ce assez pour conclure que Dieu n'a pas pu se servir de ces livres pour apprendre aux Juifs les vérités spéculatives et morales qu'il voulait leur faire connaître ? Il s'ensuivrait seulement que Dieu a voulu laisser les Juifs dans leur ignorance sur les objets de la physique, et non pas qu'il leur a enseigné positivement des erreurs de physique ; c'est ainsi que raisonne saint Augustin (*De Genesi ad Litt.*, c. 9).

L'Écriture, dit un de nos plus savants philosophes, a besoin de parler le langage de la multitude pour se mettre à sa portée. Qu'un missionnaire transplanté au milieu des peuples sauvages, leur prêche ainsi l'Évangile : *Je vous annonce le Dieu qui fait tourner autour du soleil cette terre que vous habitez ; aucun de ces sauvages ne daignera faire attention à son discours (Mélanges de littérature, d'hist., etc., tome IV, p. 352).*

Mais nous ne sommes pas encore réduits à cette réponse ; nous ne redoutons point les arguments de nos plus habiles physiciens. S'ils n'entendent pas toujours les expressions de Moïse, il y a plus de leur faute que de la sienne.

On ne sait pas, dit M. Fréret, ce que c'est que *les eaux placées au-dessus du firmament*. Il n'y a qu'à examiner ce que signifie dans le texte le terme que nos versions ont rendu

par *firmament* : il désigne seulement *espace ou étendue*, tous les dictionnaires en font foi ; les eaux élevées dans l'étendue du ciel sont donc les eaux réduites en vapeurs dans l'atmosphère. Il n'y a dans tout cela ni énigme ni obscurité.

Moïse suppose le jour avant le soleil ; mais que le impossibilité y a-t-il que Dieu, avant que de former aucun des astres que nous voyons, ait créé un corps lumineux qui ait ensuite servi de matière pour faire le soleil et les étoiles ? Moïse le fait assez entendre par ces paroles énergiques : *Dieu dit, que la lumière soit, et la lumière fut*, avant que de faire mention de la formation du soleil (*voyez Apologie de la religion chrétienne, c. X, § 2*).

§ 2. — La situation du paradis terrestre est une nouvelle difficulté. « Il n'y a, dit M. Fréret, aucun endroit dans le monde d'où sortent le Tigre, l'Euphrate et deux autres grands fleuves. » Supposons-le : qu'en résultera-t-il ? Que l'Euphrate a souvent changé de lit, comme l'attestent les géographes anciens et modernes. Malgré ces changements, il n'est pas moins vrai qu'au midi de l'Arménie l'Euphrate et le Tigre se réunissent en un seul lit ; qu'autrefois ils se séparaient en quatre branches, dont les unes subsistent encore, et les autres ont laissé des vestiges très-bien connus. Voyez les cartes de M. Bochart et celles de M. d'Anville pour servir à l'histoire ancienne.

Il n'est point question des divers systèmes qu'ont suivis là-dessus les commentateurs ; il s'agit de savoir si la topographie de Moïse est démentie par l'état connu de la nature, et c'est ce qu'on ne prouvera jamais.

« Dans l'histoire de la tentation d'Ève, c'est le serpent qui parle ; et quoiqu'il n'eût été que l'instrument du diable, il est cependant maudit et puni. » Cette conduite étouffe et scandalise nos critiques. Mais si Dieu a voulu exercer un châtiment sur le serpent pour servir de monument de la tentation et de la chute de nos premiers parents, il n'y a rien là qui doive nous surprendre.

« Dans ce même chapitre et dans plusieurs endroits de l'Écriture, Dieu est représenté comme étant corporel, et on le fait plaisanter avec Adam. » Il est faux que Dieu plaisante avec Adam ; ce qui paraît une plaisanterie dans nos versions peut très-bien avoir un autre sens en hébreu. Au lieu de traduire : *Voilà Adam devenu semblable à nous, connaissant le bien et le mal* ! le paraphraste chaldaïque a traduit : *Voilà Adam qui est seul au monde connaissant le bien et le mal* ; et cet interprète n'a fait aucune violence au texte.

Nous parlerons ailleurs des passages qui semblent attribuer à Dieu un corps.

L'histoire de l'ânesse de Balaam, a, dit-on, quelque rapport avec celle du serpent ; elle ne paraît pas plus croyable à nos critiques qu'à certains rabbins qui ne veulent pas qu'on la prenne à la lettre. Rien n'est croyable dès qu'on veut révoquer en doute la puissance de Dieu et lui demander compte de ses desseins. Était-il plus difficile à Dieu de faire

parler une ânesse que d'envoyer un ange pour réprimander le prophète ? Si tout ce qui est surnaturel est incroyable, on doit rejeter également l'un et l'autre fait et tout ce qui se trouve dans les livres saints de contraire au cours ordinaire de la nature.

§ 3. — C'est surtout le déluge qui paraît aux philosophes une source de difficultés insurmontables ; l'Écriture dit qu'il fut universel, et que l'eau s'éleva de quinze coudées par dessus les plus hautes montagnes. Or, pour submerger ainsi toute la terre, il faudrait, disent-ils, vingt fois plus d'eau qu'il n'y en a dans l'Océan.

Heureusement sur cette grande question nos savants critiques ne sont pas d'accord ; les uns prétendent qu'il est évident par l'inspection du sol de la terre, par les restes des corps marins pétrifiés qui se trouvent sur les plus hautes montagnes, que la mer a couvert autrefois les régions que nous habitons (*voyez Téliamed*) ; d'autres pensent que la plupart des usages de l'antiquité sont autant de monuments de la révolution arrivée sur notre globe par le déluge (*L'antiquité dévoilée par ses usages, avant-propos, p. 23*). Voilà donc la philosophie partagée sur ce que l'on doit penser de ce grand événement.

Nous ne suivrons pas ces messieurs dans leurs calculs, ils portent à faux. Pour vérifier la narration de Moïse, est-il nécessaire que l'eau ait enveloppé le globe dans toute sa surface à la hauteur que l'on vient de dire ? Voilà ce qu'il aurait fallu examiner d'abord. Supposons qu'avant le déluge il y ait eu, comme aujourd'hui, au moins la moitié de la terre couverte des eaux de la mer et l'autre moitié à sec et habitable. Supposons encore que Dieu, en inclinant l'axe de la terre et en changeant le point de son équilibre, ait déterminé les eaux de l'Océan à envelopper de toutes parts et à couvrir tout le terrain habité ou habitable. La première de ces deux suppositions est très-probable ; la seconde paraît appuyée sur le texte de Moïse, qui dit que *le bassin du grand abîme fut rompu, c'est-à-dire que la mer changea de lit*.

Ces deux faits supposés, je demande : 1° Toutes les eaux de la mer ainsi rassemblées sur la portion du terrain habitable, jointes à toutes les eaux de pluie qui peuvent tomber de l'atmosphère, ne suffisent-elles plus pour couvrir entièrement ce terrain et passer de quinze coudées les plus hautes montagnes ? 2° en supposant même que toute la partie qui était couverte avant le déluge des eaux de la mer soit demeurée à sec pendant le déluge, toutes les expressions de Moïse ne se trouvent-elles pas exactement vérifiées : que *les eaux couvrirent toute la surface de la terre habitable*, car c'est de celle-là qu'il est uniquement question ; que *l'eau surpassa de quinze coudées les plus hautes montagnes autrefois habitables* ; que *toutes les créatures vivantes qui habitaient avant sur la terre, périrent dans les eaux*, etc.

On prie le lecteur de faire attention qu'il ne s'agit pas de savoir si la chose s'est faite ainsi, mais si elle a pu se faire ; nos adver-

saires attaquent non-seulement la réalité du déluge, mais sa possibilité. Dès lors, tous les calculs de nos savants physiiciens se trouvent réduits à moins de moitié, et leur résultat absolument faux.

Ajoutons encore qu'il est incertain si les montagnes dont on nous exagère l'extrême hauteur étaient aussi élevées avant le déluge, et si les vallées qui les environnent n'ont pas été creusées par les eaux, comme quelques physiiciens le soutiennent; que nous ne savons pas si la partie de la terre qui était habitable avant le déluge était aussi considérable qu'elle l'est aujourd'hui; que cette incertitude augmente à la vue des raisons par lesquelles certains auteurs prouvent que la mer diminue sensiblement tous les jours, etc.; et sur cette multitude de faits incertains nos philosophes argumentent à perte de vue.

En restreignant, disent-ils, le déluge à la partie du monde habitée, on demande encore par quelle voie seraient venus à Noë les animaux qui étaient à une distance prodigieuse du lieu où l'arche fut bâtie, surtout certains animaux paresseux auxquels il aurait fallu vingt mille ans pour y arriver?

Je réponds d'abord que l'on peut former vingt questions semblables et toutes également déplacées. Comment Dieu a-t-il réduit en pluie toutes les vapeurs de l'atmosphère? Comment a-t-il fait sortir de leur lit les eaux de la mer? Comment les y a-t-il fait rentrer? etc. Tout cela ne s'est pas fait naturellement; jamais nous n'avons prétendu que le déluge fût un événement naturel, et l'on veut nous obliger d'en expliquer naturellement les circonstances.

Je réponds en second lieu que nous ne savons pas quels sont les animaux qui ne pouvaient pas vivre ensevelis dans les eaux, et qu'il fallut nécessairement placer dans l'arche. Nous en voyons plusieurs demeurer six mois dans la terre sans respiration et sans mouvement, et revivre au printemps. On a trouvé dans les lacs et les mers du Nord, sous les glaces de l'hiver, une quantité prodigieuse d'hirondelles attachées les unes aux autres, et dans lesquelles il restait un germe de vie. Attendons que la nature nous soit mieux connue pour juger du pouvoir de son Auteur.

On a beaucoup de peine, dit M. Fréret, à concilier cette multitude d'hommes que l'on voit paraître sur la surface de la terre quelque temps après Noë, avec l'universalité du déluge. Il cite M. l'abbé Lenglet, qui prétend, que deux ou trois cents ans après le déluge il y avait en Egypte une si grande quantité de peuple, que vingt mille villes n'étaient pas capables de les contenir.

Il serait à propos que M. l'abbé Lenglet eût bien voulu nous indiquer les preuves et les monuments de cette population si prodigieuse de l'Egypte, deux ou trois cents ans après le déluge. Les aurait-il trouvés dans Hérodote qui a écrit près de deux mille ans après cette époque? Quatre cents ans après le déluge, nous ne voyons l'Egypte habitée

que dans le Delta. Ce royaume, dans toute son étendue, ne renferme pas aujourd'hui mille villes, et l'on veut qu'il y ait en autrefois assez d'hommes pour en peupler vingt mille. Quand on veut avancer des paradoxes, il faudrait les rendre un peu moins révoltants. Laissons donc de côté toutes les supputations que l'on a faites pour estimer la somme du genre humain dans des siècles si reculés; toutes portent à faux. Il ne nous reste d'autres monuments des premiers âges du monde que les livres saints.

§ 4. — M. Fréret prétend que l'histoire de la Chine contredit ouvertement celle des Juifs, qu'il est incontestable que la Chine a été peuplée 2,155 ans avant Jésus-Christ; cela se démontre par une éclipse de soleil arrivée cette année-là, et qui fut observée par les Chinois. Leur habileté dans l'astronomie prouve qu'alors cet empire était très-peuple; ce qui est contraire au texte hébreu, selon lequel 2,155 ans avant Jésus-Christ la terre n'était encore habitée que par les enfants de Noë.

Cette objection de M. Fréret, copiée et ressassée dans vingt auteurs, nous développe enfin un phénomène que l'on avait peine à comprendre. En lisant les Mémoires de l'Académie des inscriptions, l'on est surpris d'y voir M. Fréret si zélé à soutenir l'histoire et la chronologie chinoise. On ne conçoit pas comment un homme aussi savant et aussi judicieux a pu être si prévenu en faveur des annales de la Chine que tant de raisons doivent nous rendre suspectes. C'est qu'il voulait s'en servir pour attaquer la chronologie de la Bible: le mystère est enfin dévoilé.

L'authenticité de ces annales est appuyée sur le calcul des éclipses: à la bonne heure. On ignore apparemment, ou l'on feint d'ignorer que par le moyen des tables astronomiques l'on peut calculer toutes les éclipses réelles et possibles, en remontant jusqu'à la création du monde et au delà. Ce calcul ne prouve donc rien, à moins qu'on ne démontre qu'il ait été fait dans le temps même que l'éclipse a paru. On peut nous vanter tant qu'on voudra une suite d'observations astronomiques tirées de l'histoire et des livres chinois; il restera toujours à prouver que ces observations n'ont pas été faites après coup. D'ailleurs plusieurs de ces observations ont été jugées fausses par M. de Cassini (*Mémoires de l'Académie des sciences, tom. VIII, p. 300*). M. Fréret prétend que M. l'abbé Renaudot n'a pas compris ce qu'il a cité de ce célèbre astronome, cela nous est indifférent; toujours est-il vrai que le jugement de M. de Cassini n'est pas favorable aux annales chinoises.

Nos savants critiques soutiennent que 2,155 ans avant Jésus-Christ, les Chinois étaient astronomes et observaient le ciel fort exactement. Voyons si cette supposition peut s'accorder avec leurs annales et avec des faits incontestables.

1° Selon les Annales chinoises, Fo-Hi, premier empereur, a régné 2,952 ans avant

Jésus-Christ, et son règne a duré 415 ans. Elles disent « que la vie des hommes d'alors ne différait point de celle des animaux, qu'ils étaient errants çà et là dans les forêts, que les femmes étaient communes, qu'ils mangeaient jusqu'aux plumes et aux poils des animaux, dont ils buvaient le sang; ils se couvraient de peaux toutes velues. L'empereur Fo-Hi commença d'abord par leur apprendre à faire des filets pour la pêche et pour la chasse, » etc. (1). Elles assurent aussi que Fo-Hi savait l'astronomie.

Tel est le style des Annales chinoises. Ce peuple qui ne savait encore ni chasser, ni pêcher, ni se nourrir, ni s'habiller, ni se loger, qui était plus abruti que les sauvages de l'Amérique, formait déjà un Etat policé; son chef était un empereur, et ce puissant prince, occupé à civiliser des sujets qui n'avaient rien d'humain que la figure, était encore appliqué à étudier l'astronomie. Huit cents ans après, ces sauvages étaient devenus des savants qui observaient le ciel et calculaient les éclipses. Si les annales des Hébreux nous disaient de pareilles absurdités, combien de railleries amères n'aurions-nous pas à essayer?

2^e Ce qu'il y a de fâcheux c'est que les Chinois qui étudient, à ce que l'on dit, l'astronomie depuis 4,000 ans, sont encore fort ignorants dans cette science. Jusqu'à l'arrivée des Européens à la Chine, ce peuple observateur n'avait pas encore pu parvenir à faire un almanach ou calendrier exact (*Lettres édif.*, 24^e recueil, pag. 80 et suiv.). Malgré les leçons de nos mathématiciens en 1734, les astronomes chinois chargés d'observer une éclipse, allèrent avec empressement féliciter l'empereur de ce que le temps avait été nébuleux et de ce que le ciel, pour récompenser sa piété et ses autres vertus, lui avait épargné la peine de voir le soleil éclipsé (*Ibid.*, p. 90). Sans doute l'histoire chez des peuples si habiles a dû être fort exacte, et ses monuments bien authentiques.

3^e Les annales chinoises nous apprennent que Chi-hoang-ti, usurpateur de la Chine, 250 ans avant l'ère chrétienne, fit brûler tous les livres, détruisit tous les monuments, travailla pendant soixante ans à exterminer tout ce qui pouvait rappeler le souvenir des siècles précédents; et l'on veut aujourd'hui nous faire regarder ces annales rétablies, ou plutôt composées après coup, comme le monument le plus incontestable de l'univers: de très-habiles écrivains en jugent bien différemment (voyez la lettre de M. de Guignes, *Journal des savants*, décembre 1737, et l'*Hist. univ.* par une société de savants anglais, liv. IX, ch. 11).

4^e Supposons-les encore plus certaines. En suivant la chronologie des Septante, le règne de Fo-Hi, premier empereur, ou plutôt premier chef des Chinois encore sauvages, commence à l'an 666 depuis le déluge. Cette chronologie à la vérité ne s'accorde pas avec le texte hébreu tel qu'il est aujourd'hui; mais rien ne nous force à préférer la leçon du texte hébreu à celle des Septante. Ce n'est

pas ici le lieu d'entrer plus avant dans cette discussion (*Antiquité des temps rétablie*, page 247).

M. Engel (*Essais sur la population de l'Amérique*), a rassemblé toutes les objections possibles contre l'universalité du déluge; et de ses observations mêmes il résulte que les hommes et les animaux ont pu passer en Amérique par les terres du pôle septentrional, (*Tome I*, page 21). Dans le Voyage de Sibérie par M. l'abbé Chappe (*Tome II*, in-4^o), il y a le mémoire d'un écrivain russe qui prouve que l'Amérique a été peuplée par les extrémités orientales de l'Asie; et M. de Buffon l'a démontré (*Hist. nat.*, tome VI, édit. in-12, page 311 et suiv.).

On n'a pas laissé de répéter les mêmes difficultés sur la population de l'Amérique, dans les Essais sur l'histoire générale, dans la Philosophie de l'histoire, dans les Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie, in-8^o, dans les Lettres sur les miracles, etc. et Bayle en a indiqué les sources (*Tome III*, *Rép. au Prov.*, 4^e part., cap. 5, pag. 1023). Mais nos écrivains copistes ont grand soin de supprimer les réponses que l'on y a données.

§ 5. — Nouvelle objection de M. Fréret. Il soutient avec M. de Boullainvilliers, avec l'auteur du Dictionnaire philosophique et de la Philosophie de l'histoire, que les nègres ne peuvent avoir la même origine que les blancs, que la cause de la noirceur des premiers est la disposition du tissu de la peau, qui est absolument différente de la nôtre. Ces messieurs ajoutent que la couleur des nègres se perpétue toujours, même en changeant de climat, et que les blancs ne produisent jamais de noirs en s'établissant chez les Nègres.

Ces observations sont absolument fausses. M. de Buffon qui a examiné la nature avec plus de sagacité et d'attention que les écrivains qu'on nous oppose, est persuadé que toutes les différences de l'espèce humaine viennent uniquement du climat, de la nourriture et des mœurs; il le prouve par des observations auxquelles il n'y a rien à répliquer (*Hist. nat.*, t. VI, éd. in-12, p. 332 et suiv.).

L'auteur des *Recherches philosophiques sur les Américains* a encore mis cette matière dans un plus grand jour. Il a prouvé que la couleur des nègres est l'effet du climat (*t. I*, p. 178 et suiv.); que les blancs deviennent noirs en Guinée par la suite des générations et sans mélange avec les naturels du pays; que les noirs au contraire deviennent blancs dans les climats septentrionaux, par le même procédé; que les Albinos sont des nègres malades et dégénérés, dont l'espèce ne peut pas se perpétuer (*t. II*, p. 5 et suiv.). Il faut espérer qu'après une théorie aussi lumineuse et aussi complète, on ne viendra plus nous bercer de cette objection.

M. Fréret nous objecte plusieurs endroits de l'Écriture qui semblent attribuer aux bêtes, non-seulement une espèce de connaissance et de raison, mais encore la faculté de

1] Extraits des historiens chinois dans l'Origine des lois, etc., t. VI, p. 299. Antiquité des temps rétablie, c. 4, p. 249 et 249.

mériter et de démériter ; Dieu ordonne quelquefois de les punir et quelquefois de les épargner. Ces expressions et cette conduite paraissent insinuer que l'âme des bêtes est de même espèce que celle des hommes, d'autant plus que l'immortalité de celle-ci n'est point clairement enseignée dans le Pentateuque.

Avant que de blâmer la manière dont l'Écriture parle des animaux, les philosophes devraient commencer par nous expliquer leur nature et le vrai principe de leurs opérations. Jusqu'à présent ils n'y ont pas réussi, et l'on peut prédire qu'ils n'en viendront pas sitôt à bout. Les divers traitements que Dieu ordonne de faire aux brutes ne supposent point qu'elles aient la faculté de mériter et de démériter. Dieu, en qualité de législateur politique des Hébreux, veut qu'on se défasse d'une bête qui a frappé un homme, afin de pourvoir à la sûreté publique, et de donner plus d'horreur de l'homicide. Il commande de tuer celle qui aurait servi d'instrument pour un crime abominable, afin d'effacer jusqu'aux moindres vestiges de ce crime et d'en faire comprendre l'énormité. Il témoigne l'envie de conserver les animaux pour apprendre à l'homme à les traiter avec douceur et l'empêcher de contracter un caractère dur et féroce.

Malgré la grossièreté et l'ignorance que l'on reproche aux Hébreux, ils pensaient plus sensément sur les animaux que les peuples qui passent pour les plus sages. Les Egyptiens leur rendaient un culte religieux; les Grecs et les Romains leur supposaient l'esprit prophétique, consultaient gravement les oiseaux et les poulets sacrés. Quel triomphe pour nos incrédules, s'ils trouvaient de semblables absurdités dans les livres des Juifs !

Si l'immortalité de l'âme n'est pas enseignée clairement et en termes exprès dans les livres de Moïse, elle y est du moins supposée comme une croyance commune parmi les Hébreux; ils l'attestaient assez par le soin qu'ils prenaient des sépultures et des tombeaux, et par la coutume superstitieuse, que Moïse leur défend, d'interroger les morts (*Deut.*, XVIII, 11. *Voyez Apologie de la religion chrétienne*, c. 8, § 3). Peut-être eût-il été dangereux de leur inculquer ce dogme plus expressément; ils en auraient pu faire le même abus que les Egyptiens qui croyaient la transmigration des âmes, ou que les Indiens, chez lesquels les femmes se brûlaient sur le bûcher de leurs maris pour aller leur tenir compagnie dans l'autre monde.

Par les différentes objections que nos philosophes répètent sans cesse, il paraît qu'ils ont une très-fausse idée des livres de Moïse, ils les regardent comme le catéchisme des Hébreux, comme l'unique règle de leur croyance et de leur religion, c'est une erreur. Ces livres renferment l'histoire du monde, qui était celle des Hébreux et de leurs ancêtres; les lois morales, cérémonielles et civiles que Dieu avait voulu leur donner; mais ils ne contiennent ni tous leurs dogmes, ni

toute leur religion. Les Hébreux connaissaient un Dieu et une autre vie avant la législation de Moïse; ils avaient une religion qui leur avait été transmise par la tradition de leurs pères depuis la création du monde: Moïse n'y a jamais donné aucune atteinte, quoiqu'il y ajoute de nouvelles lois.

Quand M. Fréret nous oppose les passages de l'Écriture où Dieu est représenté comme ayant un corps, il oublie que c'est une vieille objection usée à force d'être rebattue. Les Hébreux entendaient fort bien le sens de ces phrases, il est faux qu'elles aient été pour eux une occasion de blasphème. La défense que Moïse fait à son peuple de ne représenter Dieu sous aucune figure faisait assez comprendre que Dieu n'est pas corporel (*Deut.*, IV, 15).

§ 6. — « Les incrédules, continue M. Fréret, accusent l'Écriture d'approuver, de proposer pour modèles, de louer beaucoup de personnes dont la vie n'a été rien moins qu'édifiante, et de canoniser des actions qui seraient condamnées par la raison ou par la religion naturelle, » comme le meurtre d'Eglon roi de Moab, assassiné par Aod, celui de Sisara tué par Jahel et plusieurs autres; c'est, dit-il, ce qui avait engagé les manichéens à rejeter l'Ancien Testament avec mépris.

Si les censeurs des Écritures écoutaient un peu moins leurs préventiones, ils se souviendraient que chez tous les peuples sauvages, tels qu'étaient à peu près les Hébreux et leurs voisins, le droit de la guerre est barbare et la servitude intolérable; qu'une nation dans cet état n'est point susceptible d'une législation ni d'une morale aussi parfaite qu'un peuple déjà policé: que l'on doit trouver chez elle tout à la fois de grandes vertus et de grands vices; qu'un législateur sage doit se proportionner au caractère des hommes qu'il se propose de réformer; que l'on a loué Solon d'avoir donné aux Athéniens, non pas les meilleures lois possibles, mais les meilleures qu'ils fussent en état de comporter.

Cela supposé, il est clair que quand l'Écriture loue des personnes dont la conduite est néanmoins condamnable en plusieurs choses, elle propose pour modèle, non leurs vices, mais leurs vertus. Les actions d'Aod et de Jahel sont louées comme des traits de courage, mais non pas comme des exploits légitimes. Il est dit dans le livre des Juges (*Judit.*, III, 15) que *Dieu suscita aux Israélites un sauveur* ou un vengeur nommé Aod; mais il n'est pas dit qu'il lui inspira de tuer par trahison le roi Eglon qui les avait asservis. Débora, dans son cantique de victoire, donne des bénédictions à Jahel pour avoir achevé la défaite de l'ennemi (*Ibid.*, V, 24), mais cela ne prouve pas que sa conduite soit un modèle à suivre.

On peut abuser de cet exemple, sans doute; et de quoi n'abuse-t-on pas? *La lecture*, dit M. Fréret, *devrait en être interdite aux simples*. Aussi l'Église catholique n'en permet point la lecture à toutes sortes de per-

sonnes. Ce n'est point ce passage qui a séduit les Ravaillac et les Clément, c'est leur frénésie et leur fanatisme. Quelle différence d'ailleurs entre une femme qui tue le général d'une armée ennemie après sa défaite et un sujet qui assassine son souverain légitime ! Le mépris des manichéens pour l'Ancien Testament ne prouve rien ; ils avaient bien d'autres préventions qui n'étaient pas mieux fondées.

§ 7. — L'Écclésiaste a été un sujet de scandale pour les déistes ; ils se sont imaginés que ce livre avait été composé pour prouver que l'homme ne doit chercher qu'à mener une vie tranquille en ce monde ; que l'avenir ne doit point l'inquiéter, parce que tout meurt avec le corps. M. Fréret en cite plusieurs passages qui semblent établir cette doctrine. On connaît l'extrait très-infidèle qu'a donné de ce livre un poète de nos jours.

Quiconque lira l'Écclésiaste sans préjugé y trouvera une morale bien différente de celle que nos philosophes lui attribuent. Le sage, loin de nous inviter à la volupté, commence par avouer qu'après s'y être livré lui-même, il a reconnu qu'elle n'est que vanité et affliction d'esprit (*Ecclés. chap. II, v. 1 et 11*). Il rapporte ensuite les différentes idées qui lui sont venues, ses doutes et ces incertitudes sur le cours bizarre des événements, sur la destinée future de toutes choses ; mais il conclut que *Dieu jugera le juste et l'impie, et qu'alors toutes choses rentreront dans l'ordre* (*Ecclés., chap. III, v. 17*) : il continue ainsi de développer ses propres réflexions qui semblent souvent se contredire ; quelquefois il paraît préférer le vice à la vertu, la folie à la sagesse ; mais bientôt il enseigne qu'il vaut mieux entrer dans une maison où règne le deuil, que dans celle où l'on se livre à la joie ; dans la première l'homme apprend à penser à la destinée qui l'attend, et quoique plein de santé il envisage sa fin dernière (*Ibid., ch. VII, v. 3*) : Plus loin il semble conseiller à un jeune homme de se livrer aux plaisirs de son âge ; mais à l'instant même il l'avertit que Dieu entrera en jugement avec lui et lui en demandera compte ; il lui représente que *la jeunesse et la volupté sont une vanité pure* (*Ibid., ch. XI, v. 9*) : il l'exhorte dans le chapitre suivant à se souvenir de son Créateur dans sa jeunesse, avant qu'il soit courbé sous le poids des années. En parlant de la mort, il dit que *l'homme ira dans la maison de son éternité* ; que *la poussière rentrera dans la terre d'où elle a été tirée*, et que *l'esprit retournera à Dieu qui l'a donné*. La conclusion de ce chapitre et de tout le livre est remarquable. *Craignez Dieu et observez ses commandements, c'est la perfection de l'homme ; Dieu jugera toutes nos actions, bonnes ou mauvaises* (*Ecclés., ch. XII, v. 1, 7 et 13*).

Assurément cette morale n'est point d'un épicurien ni d'un homme qui doute de l'immortalité de l'âme ; insister sur les passages qui semblent la contredire, c'est confondre les doutes avec les réflexions qui les corrigent, et les objections avec les réponses.

Mais, dit M. Fréret, cet esprit dont parle

l'Écclésiaste signifie pour l'ordinaire quelque chose de corporel ; il se sert du même terme lorsqu'il parle de l'âme des bêtes ; ses expressions favoriseraient plutôt les spinosistes que les orthodoxes.

Je conviens que, dans toutes les langues, les termes qui désignent l'âme ou l'esprit, expriment dans leur origine le souffle, la respiration, la vie, parce que l'âme en est le principe, et parce qu'un objet purement spirituel ne peut être exprimé que par une métaphore. Mais parce qu'en français nous disons *l'âme des métaux, l'âme d'une statue, l'âme d'un soufflet*, ce qui ne désigne que des corps, faut-il conclure que quand nous disons *l'âme de l'homme*, nous n'entendons rien autre chose qu'un corps ? Les spinosistes veulent abuser de ces expressions, nous n'en disons convenons pas ; mais c'est le grand art des philosophes, d'abuser du langage pour tromper les simples et enseigner des erreurs.

§ 8. — Le Cantique des Cantiques fournit une nouvelle matière à la censure de nos critiques ; c'est, disent-ils, un livre scandaleux, du moins en apparence ; un livre licencieux, capable de corrompre les mœurs : les Juifs en interdisaient la lecture à ceux qui n'avaient pas atteint l'âge de trente ans ; on affecte d'en extraire les passages les plus capables de blesser l'imagination.

Il est singulier que nos philosophes soient moins sages et moins scrupuleux que les Juifs. Ceux-ci comprenaient que la lecture d'un livre capable de faire de funestes impressions sur les jeunes gens devait leur être interdite, et l'Église catholique a prudemment imité cette précaution. Nos philosophes moins timides, rassemblent soigneusement tout ce qu'il y a de plus dangereux dans l'Écriture, pour le mettre sous les yeux de toutes sortes de lecteurs. C'est pour la perfection des mœurs sans doute, que l'oracle de notre siècle a pris la peine de mettre en vers l'extrait du Cantique des Cantiques.

Nous convenons que ce livre, constamment respecté chez les Juifs, et qu'ils ont toujours placé dans le canon des saintes Écritures, ne doit point être entendu à la lettre ; que c'est une allégorie dans le style des Orientaux ; telle est l'idée qu'en ont eue tous les Pères de l'Église. Les expressions qu'il renferme et qui sont choquantes, selon nos mœurs, n'avaient rien d'indécent chez les anciens Juifs ; les plus judicieux critiques ont fait cette observation. *Quand un peuple est sauvage*, dit M. le père de Brosses, *il est simple, et ses expressions le sont aussi ; comme elles ne le choquent pas, il n'a pas besoin d'en chercher de plus détournées, signes assez certains que l'imagination a corrompu la langue. Le peuple hébreu était à demi-savage ; le livre de ses lois traite sans détour des choses naturelles que nos langues ont soin de voiler. C'est une marque que chez eux ces façons de parler n'ont rien de licencieux ; car on n'aurait pas écrit un livre de lois d'une manière contraire aux mœurs* (*Traité de la formation méc. des Lang. t. II, n. 189 ; Emile, t. III, p. 222*). Si les anciens livres des Hébreux

produisent aujourd'hui de mauvais effets, ce n'est pas à eux qu'il faut s'en prendre, c'est à la licence que se donnent nos philosophes de tout écrire, et à l'imprudence de ceux qui veulent tout lire.

§ 9. — Au jugement de nos censeurs, le livre de Tobie contient des traits romanesques. Le démon Asmodée qui tue les sept maris de Sara, et qui est enchaîné par l'ange Raphaël dans les déserts de la haute Egypte. Le jeune Tobie trouve un ange qui s'offre à lui servir de guide, et cet ange menteur lui assure qu'il est un des enfants d'Israël. La fumée qui sort du poisson que Tobie prend dans le Tigre, chasse les démons, etc. Aussi a-t-on décidé dans la Philosophie de l'histoire que le livre de Tobie est fabuleux (*chap. II, p. 53*).

Ces faits ne peuvent paraître romanesques qu'à ceux qui révoquent en doute l'existence des bons et des mauvais anges, enseignée clairement dans tous les livres saints. L'existence de ces esprits est constatée d'ailleurs par des faits que l'on ne peut nier, sans donner dans un pyrrhonisme outré; nous en avons allégué quelques-uns dans le chapitre cinquième de cet ouvrage. L'ange qui servit de guide à Tobie, ne mentait point en disant qu'il était un Israélite nommé Azarias, parce qu'il avait pris la figure de ce jeune homme. La fumée du poisson pris par Tobie, n'avait pas naturellement la force que l'ange lui attribue; mais Dieu voulut se servir de ce remède ou de ce signe pour opérer un miracle en faveur d'une famille qu'il protégeait.

Selon M. Fréret, le livre de Judith est plus capable de faire commettre de grands crimes, que de porter à la vertu. On ne peut en arranger la chronologie, qui a embarrassé les plus savants critiques. Bayle a fourni cette objection (*Dict. crit. Judith*).

C'est donc un grand crime aux yeux des philosophes, de tuer par trahison le général d'une armée ennemie, pour sauver une ville assiégée; je le pense comme eux, et j'applaudis à cette morale; mais qu'ils nous disent en quoi l'action de Judith est différente de celle de Mutius Scævola, tant vantée par les historiens romains. Quel jugement faut-il porter de la maxime : *Dolus an virtus quis in hoste requiratur*? L'Evangile, il est vrai, nous apprend à penser autrement que les Romains et que les Juifs; il nous prêche une morale plus pure et plus héroïque; mais de quel droit veut-on juger les anciennes nations sur les lois de l'Evangile?

Nous avons déjà observé que chez les anciens peuples, comme aujourd'hui chez les sauvages, le droit de la guerre est féroce et inhumain (*Mœurs des sauvages américains, t. II, p. 253, 274 et suiv.*); les embûches et la trahison y sont regardées comme des ruses légitimes: peu importe que l'on défasse l'ennemi par artifice ou par force. Cette morale ne vaut rien sans doute; mais, à la honte du genre humain, elle a été la loi de toutes les nations dans leur enfance. Telle est la règle sur laquelle on doit juger des actions d'Aod, de Jahel, de Judith, de Scævola, des perfidies

d'Ulysse et de Sinon, des brutalités d'Achille et d'Ajax, de la conduite de Samuël envers Agag, des meurtres si communs sous les rois d'Israël et de Juda, des exploits des anciens héros grecs et romains.

On nous objecte que les derniers suivaient les mœurs de leur nation, au lieu que les premiers sont représentés dans les livres saints comme inspirés de Dieu même: *Suscitavit eis salvatorem vocabulo Aod: Benedicta inter mulieres Jahal: Manus Domini confortavit te*; en parlant de Judith: *Interfecit in manu mea hostem populi sui*. Ainsi la trahison et le meurtre sont loués par le Saint-Esprit (*Lettre du Recueil philos., p. 195*).

Un peu d'attention fera bientôt cesser le scandale. Ces expressions ne signifient point que Dieu ait spécialement inspiré les meurtres dont il est question, mais qu'ils sont arrivés sous la direction ordinaire de sa providence. C'est la manière commune de parler chez toutes les nations qui admettent un Dieu et une Providence. Quel que soit un événement qui intéresse le public ou les particuliers, on dit que *Dieu l'a voulu*, qu'il en a ainsi ordonné, que *Dieu l'a fait* ou *l'a permis*, sans que l'on prétende qu'il est intervenu une inspiration particulière, ou un miracle dans cette affaire. Dieu n'a pas pu inspirer le meurtre, après l'avoir expressément défendu dans sa loi: *Non occides*. Lorsqu'un auteur sacré fait parler ou agir les Juifs selon leurs passions et selon leurs mœurs, on ne doit pas conclure que c'est une approbation formelle du fait en lui-même et de toutes ses circonstances. Il est dit de plusieurs rois ou chefs des Hébreux, qu'ils furent suscités de Dieu pour délivrer son peuple; cela ne signifie point qu'ils furent tous inspirés dans leurs actions, puisqu'il est dit de même dans le troisième livre des Rois, chap. XI, vers. 14, que Dieu suscita un ennemi ou un rival à Salomon. Les bénédictions données par le peuple à Jahel et à Judith ne prouvent rien davantage.

Pour exprimer la force et le courage de Samson, il est dit que l'Esprit de Dieu le saisit: *Irruit in eum Spiritus Domini*; ce terme ne signifie point une inspiration surnaturelle, comme s'il était question d'un prophète; il exprime seulement une *émotion violente* et extraordinaire, tout comme *montes Dei* désigne des montagnes fort hautes, *cedros Dei*, des cèdres très-élevés. On sait que dans la langue hébraïque le nom de Dieu ajouté à un mot ne sert souvent qu'à marquer le superlatif (*Voyez les éléments primitifs des langues, cinquième Dissert., § 4*).

On nous objecte encore que ces personnages de l'Ancien Testament sont regardés comme des saints; mais ce n'est point dans les actions dont nous parlons que consiste leur sainteté: elles ne sont excusables que par la grossièreté des idées et des mœurs communes alors à toutes les nations.

Mais l'on a souvent abusé des exemples d'Aod et de Judith pour enseigner le régicide, on a eu tort; des esprits montés de travers peuvent abuser de même de tous les au-

tres faits de l'histoire sacrée et profane. Lorsque les têtes sont en fermentation, la passion étouffe les lumières du bon sens, aussi bien que celles de la religion : et cela ne prouve rien.

Le fondateur des Romains, tant loué dans Tite-Live, ne fut certainement pas un modèle de probité. Ses descendants, qui se montrèrent quelquefois si généreux, quand ils se sentaient les plus forts, eurent souvent recours à la fraude et au parjure, pour triompher de leurs ennemis (*Histoire Ancienne, t. I, p. 546; t. VIII, pp. 555 et 565; t. V, p. 189, etc.*). Peut-on excuser la barbarie avec laquelle ils traitaient leurs prisonniers et leurs esclaves? Le récit en fait frémir (*Dion Cassius, l. LXI; Sueton. in Claudio; Senec. Epist. 122; Tacit. Annal., l. XIV, c. 43*). Les Spartiates, dont on a fait de si pompeux éloges, furent souvent des monstres de perfidie et de cruauté (*Origine des lois, etc., t. V, p. 417*). Si tous ces exemples sont dangereux à lire, il faut brûler toutes les histoires : mais nos philosophes n'en veulent qu'à ceux des Juifs ; toutes les autres, quoique non moins scandaleuses, trouvent grâce à leur tribunal.

C'est aujourd'hui la mode de faire grand bruit sur les difficultés de chronologie que renferme l'histoire sainte ; on ne fait pas attention que, sans un miracle continu, la chose ne pouvait arriver autrement. Les lettres hébraïques et les caractères samaritains qui désignent les nombres se ressemblent beaucoup, il est fort aisé de les confondre. A moins que les copistes n'y aient été singulièrement exercés, il a été moralement impossible qu'ils ne se trompassent pas souvent. Les noms de nombre ne sont pas aussi réguliers, ni d'une construction aussi facile en hébreu que dans nos langues ; il s'y est aisément glissé de la confusion. Nous trouvons les mêmes embarras pour concilier la chronologie d'Hérodote, de Xénophon, de Diodore de Sicile ; nous ne doutons pas pour cela du fond de leur histoire ; et quand il s'agit de livres infiniment plus anciens, on chicane sur la moindre difficulté de chronologie. Nos philosophes, si pointilleux sur les annales des Hébreux, ne rougissent point de nous opposer le chaos inintelligible de la chronologie chinoise.

Mais, dit gravement l'un d'entre eux, *des livres divinement inspirés, ont dû être divinement copiés* ; assurément, quant à ce qui regarde le dogme et la morale, Dieu ne pouvait pas permettre qu'il s'y glissât de l'erreur. Mais par quel principe prouvera-t-on que Dieu nous devait des miracles pour nous préserver d'errer dans la chronologie? (*Holden. de resolut. fidei, l. I, c. 5, lect. 1*). Nous pouvons donc laisser les critiques disputer tant qu'il leur plaira sur cet objet ; il est sans doute très-curieux, mais il n'est pas assez important au salut, pour nous inquiéter en lisant les livres saints.

En raisonnant toujours sur les mêmes principes, quelques-uns regardent le livre d'Es-ther comme une histoire feinte ou un roman spirituel. C'est une idée comique, dit M. Fré-

ret, d'imaginer qu'Assuérus ait fait un édit pour ordonner que les maris eussent tout pouvoir et toute autorité dans leurs maisons : l'édit contre les Juifs n'a aucune vraisemblance.

Ces édits sont peu vraisemblables, à la vérité, quand on les envisage selon nos mœurs et selon les usages de nos gouvernements modernes ; si on voulait bien se placer dans les siècles où les faits se sont passés, si on connaissait mieux les mœurs des anciens Perses, leurs idées, leurs opinions, leurs préjugés, on en jugerait tout autrement. Nous voyons chez les anciens peuples et chez les sauvages modernes bien d'autres choses qui nous paraissent fort étranges ; le faible de nos philosophes est de vouloir retrouver partout les Français du dix-huitième siècle.

Le dernier chapitre du livre, continue M. Fréret, fait tenir au roi de Perse un discours peu convenable à sa dignité ; on y reconnaît la vanité des Juifs ; il y est parlé de Macédoniens, qui étaient à peine connus pour lors.

Voici tout ce que cela prouve ; qu'Assuérus n'était pas un prince mieux instruit ni mieux au fait des affaires que ne le sont ordinairement les monarques orientaux ; que ce fut probablement un juif qui dressa l'édit fait en faveur de sa nation ; que le terme hébreu ou chaldéen qui a été traduit en grec par *Macédoniens*, désignait un autre peuple, ou plutôt en général les *Occidentaux*. Qu'en résulte-t-il contre la vérité de l'histoire ?

§ 10. — Si on en croit les ennemis de la révélation, le Nouveau Testament, quoique beaucoup plus parfait que l'Ancien, n'est pas lui-même exempt de défauts. Le sermon sur la montagne qui contient le précis de la morale chrétienne, renferme assurément d'excellentes maximes ; il est seulement fâcheux, dit M. Fréret, que la pratique en soit impossible. Aussi l'on a pris pour de simples conseils, la plupart des choses que Jésus-Christ semble ordonner. Mais Jésus-Christ ne met aucune différence entre ses diverses instructions, partout il parle sur le ton impératif. Cette distinction de *conseils* et de *préceptes* doit donc être mise sur le compte des interprètes, qui se sont aperçus que l'observance exacte de la morale de Jésus-Christ n'est ni possible, ni conforme aux intérêts de la société.

En faisant ces observations, M. Fréret ne paraît pas bien d'accord avec lui-même. Dans le chapitre neuvième, il s'est efforcé de montrer que la morale de l'Évangile n'a rien de plus parfait que celles des anciens philosophes ; ici il prétend qu'elle est trop sublime, et par là même impraticable. C'est à lui de concilier ces deux prétentions.

Parmi les préceptes que renferme le sermon de Jésus-Christ sur la montagne, il en est qui ne doivent point être pris à la lettre : *Si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le : si quelque un vous frappe sur une joue, présentez-lui l'autre, etc.* Jésus-Christ lui-même, frappé devant ses juges, s'est défendu modestement, saint Paul a fait de même. Ce second

précepte n'a donc point pour objet de nous interdire la défense légitime, mais de réprimer la passion de la vengeance : le précédent nous fait une loi de renoncer à tout ce qui peut être pour nous une occasion de péché. Les expressions populaires sous lesquelles ces préceptes sont conçus n'empêchent point que l'on n'en saisisse aisément le sens.

D'autres regardaient spécialement les apôtres. *Ne vous inquiétez point du lendemain; ne soyez point en peine de votre nourriture ni de vos vêtements*, etc. Jésus-Christ voulait accoutumer les apôtres à se reposer sur la Providence dans l'exercice de leur ministère, et il leur promettait qu'elle ne leur manquerait point. Par là il enseignait encore à tous les hommes la nécessité de réprimer l'attachement excessif aux choses de ce monde; et cette morale n'a rien d'outré ni d'impraticable. Une preuve de cette vérité, c'est que les apôtres l'ont pratiquée en effet, et ceux qui ont eu le courage de les imiter, n'ont jamais eu lieu de s'en repentir.

Ces maximes prises à la rigueur ne peuvent être un précepte pour tous les hommes. Jésus-Christ lui-même a clairement distingué les préceptes d'avec les conseils. « Si vous voulez avoir la vie, dit-il à un jeune homme, observez les Commandements... Je les ai observés, répond le jeune homme, que me manque-t-il encore? Si vous voulez être parfait, reprend le Sauveur, allez, vendez tout ce que vous possédez et donnez-le aux pauvres, vous aurez un trésor dans le ciel; venez ensuite et suivez-moi (*Matth.*, XIX, 17). » Il n'est donc pas vrai que cette distinction soit une invention des interprètes.

Ceux qui jugent que la morale de Jésus-Christ est impraticable ne font pas attention qu'elle part de la bouche d'un Dieu, maître des cœurs et des volontés; qu'il nous promet des grâces surnaturelles, pour nous la faire accomplir; qu'avec le secours de ces grâces, qui ne sont refusées à personne, un chrétien donne tous les jours des exemples de vertu dont la nature seule n'est pas capable.

Mais les trembleurs ont pris à la lettre les paroles de Jésus-Christ, et ont conclu que la guerre était défendue; Bayle s'est imaginé que la religion chrétienne, semblable à la secte des stoïciens, n'était destinée qu'à des âmes extraordinaires et supérieures à l'humanité; Rousseau enseigne dans son traité du contrat social, que la morale chrétienne est contraire aux intérêts de la société. Que nous importe? Sommes-nous garants des erreurs de tous ceux qui n'écoutent point l'Eglise? Jésus-Christ veut que l'on reçoive par la bouche de l'Eglise, le vrai sens de sa morale, de sa doctrine, de son Evangile; quiconque refuse de le recevoir par ce canal se trompe nécessairement; mais c'est à lui seul à répondre de ses égarements.

M. Fréret soutient que les Epîtres de saint Paul, de saint Pierre et de saint Jean supposent en plusieurs endroits une opinion dont la suite des temps a montré la fausseté. Elles annoncent que *l'Antechrist* devait bientôt

paraître, que *l'avènement de Jésus-Christ* était prochain, que l'on était près de la dernière heure. La désolation de Jérusalem et la fin du monde sont annoncées dans saint Luc, chap. XXI, comme devant se suivre de près. Aussi les premiers Pères de l'Eglise ont cru être près de la fin du monde; on fut dans cette opinion jusqu'à la fin du quatrième siècle. Cette objection a été souvent répétée.

Il est faux que dans les Epîtres des apôtres le dernier avènement de Jésus-Christ, la dernière heure, la venue de l'Antechrist, soient prédits comme des événements prochains. Il est faux que dans le chap. XXIV de saint Matthieu, et dans le XXI de saint Luc, la désolation de Jérusalem et la fin du monde soient annoncées comme devant se suivre de près. Il est faux que les premiers Pères de l'Eglise aient cru être près de la fin du monde, et que cette opinion ait duré jusqu'à la fin du quatrième siècle.

Nous convenons que la plupart des interprètes et quelques Pères de l'Eglise ont cru que dans saint Matthieu et dans saint Luc, Jésus-Christ avait prédit la fin du monde aussi bien que la ruine de Jérusalem; ils se sont attachés à distinguer, dans la narration des évangélistes, les circonstances qui leur ont paru appartenir à l'un de ces événements plutôt qu'à l'autre: mais aucun d'eux n'a prétendu que le dernier dût suivre de près le premier, et ils ne se sont point accordés dans la manière dont ils ont expliqué ces circonstances (*Voyez dom Calmet, sur le ch. XXIV de saint Matth.*).

D'autres interprètes ont pensé que Jésus-Christ avait seulement annoncé la ruine prochaine de Jérusalem, la fin de la république juive, la vengeance que Dieu allait exercer sur toute la nation, l'établissement de l'Eglise sur les ruines de la synagogue, les circonstances dont cette révolution devait être accompagnée. Dom Calmet ne dissimule point que ce sens paraît le plus littéral et le plus historique (*Ibid.*, v. 3); et il le fait sentir dans toute la suite du chapitre (*Voyez v. 29 et 31*).

En effet, disent ces commentateurs, l'obscurcissement des astres, la chute des étoiles, les tremblements de terre, le mugissement des flots de la mer, l'ébranlement des cieux, l'apparition du Fils de l'homme dans les nues, sont des figures ordinaires chez les prophètes. La prise de Babylone dans Isaïe (XIII, 10), la défaite du roi d'Egypte dans Ezéchiel (XXII, 7), la ruine de Tyr et de Sidon dans Joël (III, 15), sont décrites avec les mêmes images que la chute de Jérusalem dans les Evangiles. C'est le style oriental, et il est le même dans tous les livres saints.

Dans une matière sur laquelle le sentiment des Pères n'est pas unanime, et qui n'intéresse ni la foi ni les mœurs, il est permis aux interprètes de s'attacher au sens qui leur paraît le plus probable. Dans la censure du P. Berruyer, la faculté de théologie de Paris n'a pas condamné précisément l'explication dont nous parlons, mais la manière dont cet auteur l'avait proposée, l'abus qu'il

en avait fait, les idées accessoires qu'il y avait ajoutées (*Voyez cette censure, première part., sect. 3, prop. 68*).

Supposons pour un moment que quelques Pères de l'Eglise aient cru la fin du monde prochaine, cette opinion n'a jamais été regardée comme un dogme de foi, et il ne s'ensuit pas que les livres saints les ont induits en erreur. Tout particulier peut se tromper sans danger dans l'intelligence d'un passage obscur : c'est à l'Eglise, et non aux particuliers, que Dieu a promis son assistance et son Esprit pour *lui enseigner toute vérité* (*Jean., XVI, 13*).

§ 11. — On nous objecte le respect que les mahométans ont pour l'Alcoran, qu'ils croient être descendu du ciel. Les chrétiens disent de même que leurs livres sacrés ont été inspirés par le Saint-Esprit; mais, dit M. Fréret, comment peuvent-ils concilier cette opinion avec les imperfections qu'ils leur attribuent? Dans toute l'Italie, l'Ecriture est regardée comme un livre dangereux pour le commun des fidèles, les traductions de la Bible en langue vulgaire y sont défendues, la lecture n'en est permise qu'à un petit nombre de personnes. Le P. Simon, le cardinal Ximènes, le cardinal du Perron, les cardinaux de Bissy et de Noailles, un grand nombre d'évêques se sont expliqués d'une manière propre à confirmer cette pratique des ultramontains. Les protestants eux-mêmes, après avoir bien déclamé contre ces principes, y sont revenus malgré eux. Les Juifs interdisaient la lecture de certains livres de l'Ecriture aux jeunes gens. Le Clerc, Taylor, évêque de Connor en Irlande, le même père Simon conviennent du peu d'ordre et de l'obscurité qui règnent dans les livres saints : comment des ouvrages si défectueux peuvent-ils être dignes de l'Être souverainement parfait? Je ne fais qu'abrégé la longue objection par laquelle M. Fréret termine ce chapitre.

Elle ne fera pas beaucoup d'impression sur ceux qui auront médité les principes que l'on a tâché d'établir jusqu'ici. L'Ecriture sainte en général est obscure en plusieurs endroits, elle le sera toujours; nous en avons fait voir les raisons. L'entêtement de système avait d'abord engagé les protestants à soutenir le contraire; la vérité, plus forte que les préventions, a obligé dans la suite leurs plus habiles écrivains d'en convenir, et ils ont sapé par cet aveu les fondements de la réforme; nous le verrons dans le chapitre suivant. L'Eglise catholique, plus éclairée dans ses principes et plus sage dans sa conduite, a toujours enseigné que les simples fidèles ne sont pas en état de découvrir par eux-mêmes le véritable sens de l'Ecriture, qu'à peine les plus habiles en sont capables, que l'enseignement public et uniforme de l'Eglise est la voie par laquelle Dieu veut que les simples fidèles reçoivent les vérités révélées et l'intelligence de la révélation écrite; que, sans la soumission à cet enseignement, la lecture des livres saints peut devenir une source d'erreurs et d'hérésie.

Jamais l'Eglise n'a varié dans cette doctrine, les objections que l'on accumule aujourd'hui contre les livres saints servent à la confirmer; la multitude des livres écrits dans tous les temps pour les expliquer, et souvent sans succès, achève la démonstration.

Tous les auteurs des nouvelles sectes, les protestants dans le siècle précédent, les partisans de Jansénius et de Quesnel dans le nôtre, ont toujours commencé par mettre la Bible à la main de ceux qu'ils voulaient séduire, persuadés qu'il ne leur serait pas difficile d'étayer leurs opinions par des passages tirés de ce divin livre, et cet artifice n'a que trop souvent réussi : abus qui démontre de nouveau la sagesse des précautions et des réserves que l'Eglise a toujours apportées à la lecture et aux versions des livres saints.

Cette conduite est un scandale aux yeux des philosophes : elle leur fournit un argument contre ces livres mêmes. Des ouvrages dont on est forcé de reconnaître l'obscurité, par conséquent les défauts, dont la lecture peut être une source d'erreurs, *sont-ils dignes de l'Être souverainement parfait, dont toutes les œuvres doivent être marquées au coin de la perfection?*

La réponse à cette objection si souvent rebattue n'est pas fort difficile. La perfection des ouvrages de Dieu consiste sans doute en ce qu'ils correspondent parfaitement au dessein que Dieu s'est proposé en les produisant. Si Dieu, en nous donnant les livres saints, a voulu nous instruire par *eux seuls*, sans le secours d'une Eglise toujours subsistante pour nous en donner l'intelligence, ces livres assurément doivent être clairs, sans difficultés, sans nuages, le sens en doit être aussi lumineux que l'astre qui nous éclaire. Mais Dieu a-t-il eu ce dessein? Serait-il conforme à sa sagesse? « Le langage humain n'est pas assez clair, dit un de nos célèbres adversaires; Dieu lui-même, s'il daignait nous parler dans nos langues, ne nous dirait rien sur quoi l'on ne pût disputer » (*Lettre à M. de Beaumont, page 75*); sur quoi par conséquent l'on ne pût former des doutes et des erreurs.

Les protestants ont dit : Dieu a voulu nous enseigner par l'Ecriture seule; donc l'Ecriture est claire, du moins sur tous les dogmes fondamentaux. Les catholiques ont répondu : L'Ecriture seule, et sans le secours de la tradition, ne peut pas vous accorder entre vous ni avec les sociniens; vous disputez contre eux sur des dogmes fondamentaux; donc l'Ecriture n'est pas claire dans le sens que vous le prétendez, donc elle n'est pas la seule voie par laquelle Dieu a voulu nous enseigner. Les philosophes surviennent et disent : L'Ecriture n'est pas claire, cela est démontré; vous êtes forcés d'en convenir malgré vous; donc elle n'est pas inspirée de Dieu. Qui des trois a raison?

Si le principe des protestants était vrai, les philosophes auraient gain de cause : un Dieu sage et bon n'a pas pu nous donner pour seule et unique règle de notre foi, un

livre qui, loin de terminer les disputes, est l'objet même sur lequel toutes les sectes disputent, un livre qui n'est d'aucun usage pour les ignorants. Mais le principe des protestants est faux; l'Eglise est l'oracle vivant que Jésus-Christ a établi pour nous donner le vrai sens de l'Écriture, pour en prévenir les fausses interprétations, pour éclaircir nos doutes, pour assurer notre foi. Dès lors l'obscurité de ce livre divin n'est un piège que pour ceux qui veulent l'entendre par leur propre lumière. Les conséquences que les philosophes tirent de cette obscurité, ne retombent que sur les protestants. Les catholiques seuls ont raison, les deux autres partis ont tort.

CHAPITRE XII.

Comment on peut concilier la nécessité d'une religion révélée, avec l'ignorance de la plupart des hommes et leur peu de capacité.

§ 1. — M. Fréret pose d'abord pour principe que la religion doit être faite pour tous les hommes, d'où il conclut avec raison qu'elle doit être appuyée sur des preuves qui soient à portée de tous les hommes, puisque personne ne peut être obligé de croire sans preuve. Il confirme ce même principe par l'aveu uniforme des controversistes catholiques et protestants, de messieurs Nicole, Claude, Osterwald et du P. Maracci. C'est un point sur lequel il ne peut y avoir de contestation.

Ce principe posé, dit-il, on peut faire ce raisonnement, dont toutes les propositions paraissent être susceptibles de démonstration. *Une religion dont les preuves ne sont point à la portée de tous les hommes raisonnables, ne peut être la religion établie de Dieu pour les simples et pour les ignorants; or il n'y a aucune religion de toutes celles qui se prétendent révélées, dont les preuves soient à portée de tous les hommes: donc aucune des religions qui prétendent être révélées ne peut être la religion établie de Dieu pour les simples et pour les ignorants.*

De ces trois propositions, la seconde est la seule que l'on puisse contester, il s'agit de la prouver.

Toutes les religions, continue M. Fréret, ont pour fondement des prophéties et des miracles, qui sont ou conservés par la tradition, ou recueillis par d'anciens livres, écrits en une langue inconnue et dont la vérité ne peut se prouver sans le secours de l'histoire. Il est clair que les simples et les ignorants ne sont pas capables d'examiner la vérité de ces livres, ni leur authenticité.

Quant à la tradition, un peu de sagacité suffit pour en connaître l'incertitude; mais ce n'est qu'après des études profondes et de sérieuses réflexions, qu'on peut déterminer le degré de croyance qu'elle peut mériter.

Avant que de suivre plus loin les preuves de notre critique, arrêtons-nous un moment et commençons par envisager les conséquences auxquelles il va nous conduire.

Est-il bien vrai que toute tradition est né-

cessairement incertaine; que des faits dont un ignorant ne peut pas être assuré par l'histoire et par la lecture, ne sauraient être bien constatés autrement? Si cela était, la condition de ceux qui ne savent pas lire serait déplorable ils ne seraient sûrs de rien. Nos intérêts les plus chers, notre état, nos devoirs les plus sacrés portent sur des faits: s'il faut nécessairement des livres pour nous en assurer, voilà tous les ignorants, c'est-à-dire plus des trois quarts du genre humain, réduits à un pyrrhonisme universel. S'ils ne peuvent avoir aucune certitude d'une religion révélée, ils peuvent encore moins méditer les preuves de la religion naturelle: ils sont nécessairement sans religion.

D'autre côté, si pour être assuré des miracles par l'histoire, il faut comme le prétend M. Fréret; 1° examiner le siècle des historiens qui les rapportent; 2° s'assurer de l'authenticité de leurs livres et de la sincérité de leurs témoignages; 3° savoir si ces miracles ne sont pas l'effet de fourberie ou des causes physiques: y a-t-il un seul homme entre mille, qui soit capable de cette discussion? S'il faut être profond historien, grand critique, habile physicien, pour être sûr d'un miracle opéré autrefois, cette preuve n'est pas seulement hors de la portée des ignorants, mais encore du commun des personnes instruites. A peine un seul homme entre mille peut-il être assuré de la révélation. De si étranges conséquences doivent nous faire tenir en garde contre le principe d'où elles suivent nécessairement.

Je soutiens, contre M. Fréret, qu'un ignorant, sans savoir lire peut avoir de la révélation une certitude entière, une certitude morale qui équivaut à une certitude métaphysique, la même certitude qu'il a des autres faits qui l'intéressent le plus et sur lesquels portent tous les devoirs de la société. Si un ignorant en est capable, un homme instruit l'est à plus forte raison et tous peuvent s'assurer de la vérité de leur religion. Le second raisonnement de M. Fréret et toutes les preuves dont il veut l'étayer, portent donc à faux: voici incontestablement la plus essentielle de toutes nos discussions.

Jésus-Christ et ses apôtres ont-ils prêché l'Évangile? Ont-ils fait des miracles pour confirmer leur prédication? Ont-ils donné à d'autres la commission de prêcher après eux? Les pasteurs de l'Eglise catholique ont-ils succédé à ces premiers prédicateurs? Quatre faits dont un ignorant peut s'assurer dans le sein de l'Eglise catholique, mais dont il ne peut avoir ailleurs la même certitude; dès que le quatrième ne lui est pas démontré.

1° Jésus-Christ et ses apôtres ont prêché; premier fait dont un ignorant est convaincu par les monuments exposés à ses yeux de toutes parts. Les croix, les images, les églises, les autels, le nom de Jésus gravé et invoqué partout, le nom de chrétien qu'il porte, les prières qu'il récite, les fêtes qu'il célèbre, les instructions qu'il entend, le symbole qu'on lui enseigne, attestent de concert la même vérité. Qu'il voyage où il lui plaira, il

en trouvera des monuments et des témoins : catholiques, protestants, Juifs, mahométans, se réunissent pour déposer que Jésus-Christ est l'auteur du christianisme, qu'il a prêché l'Évangile, qu'il l'a fait prêcher par ses apôtres. Un esprit de vertige a-t-il saisi tout à coup les différents peuples de l'univers, pour les réunir dans la croyance d'un fait imaginaire? Le christianisme s'est-il établi sans qu'un homme l'ait prêché et qu'il l'ait fait enseigner partout le monde?

Tels sont les monuments qui marchent à côté de l'Évangile et qui en sont les garants. Il a causé une révolution dans le monde, il y a introduit de nouveaux usages. N'en eussions-nous retenu que le signe de la croix, c'est une profession de foi abrégée qui ne nous vient sûrement pas du paganisme.

2^o Jésus-Christ et ses apôtres ont fait des miracles; second fait attesté de même. Les tableaux, les statues, les fêtes, le symbole, les sermons, les chants de l'Église, le dimanche que nous célébrons, publient la mort et la résurrection de Jésus-Christ; les reliques et les tombeaux des martyrs nous rappellent le témoignage qu'ils lui ont rendu. Personne, de quelque religion qu'il soit, ne disconvient que Jésus-Christ et ses apôtres n'aient fait des miracles; s'ils n'en avaient point fait, l'Évangile se serait-il établi? Quelques philosophes peut-être nient ces miracles; mais un ignorant ne connaît point les philosophes et il n'y perd rien. L'univers changé par la prédication de Jésus-Christ et des apôtres, voilà le témoin de leurs miracles. Il est plus aisé à un ignorant de se convaincre des deux faits essentiels dont on vient de parler, que de s'assurer si les Romains ont été autrefois les maîtres du pays que nous habitons.

3^o Jésus-Christ et ses apôtres ont laissé à d'autres la commission de prêcher et d'enseigner après eux. Il le faut bien, puisque le christianisme subsiste depuis leur mort. Aurait-il pu subsister sans la prédication? De quoi me sert, à moi ignorant, que Jésus-Christ ait prêché, si sa prédication ne peut venir jusqu'à moi? Les fêtes, les tombeaux, les cendres des martyrs, des confesseurs, de saints évêques, leurs noms que nous portons, les prières que nous leur adressons, leurs chapelles que nous visitons, leurs éloges que nous entendons, leurs images que nous voyons, les églises qu'ils ont fondées, nous apprennent qu'ils ont continué la mission des apôtres. Personne dans le monde ne doute que les apôtres n'aient donné à leurs disciples la mission pour faire ce qu'ils ont fait, pour enseigner ce qu'ils ont enseigné; sans cette mission, l'Évangile se serait anéanti avec eux.

4^o Les pasteurs qui enseignent dans l'Église catholique, sont les successeurs des premiers prédicateurs de l'Évangile, les successeurs des apôtres. La mission qu'on leur donne, les ordres qu'ils reçoivent, la subordination qu'ils observent, les titres qu'ils portent, les sièges anciens qu'ils occupent, les assemblées où ils président, les vieux édifices où ils célèbrent le service divin, le titre d'*apostolique* donné à l'Église, le démontrent à mes yeux.

Ceux même qui ne veulent pas les écouter ne contestent point leur succession: ceux qui n'obéissent point au pape, ne nient pas qu'il ait eu des prédécesseurs, et que la suite n'en remonte jusqu'aux disciples de saint Pierre.

Mais ces pasteurs d'aujourd'hui sont des prévaricateurs qui enseignent une doctrine différente de celle des apôtres. Cela est impossible, et le plus ignorant en est convaincu. Par les fêtes que nous célébrons, nous professons l'un après l'autre tous les articles du symbole. Nos autels et nos églises, nos prières et nos usages, nos chants et nos cérémonies sont autant de monuments anciens, uniformes, universels, incontestables de tous les articles de notre foi: livre ouvert à tous les yeux, intelligible dans toutes les langues; chaîne inébranlable ou plutôt tissu que rien ne peut rompre. Une seule pierre ôtée de cet édifice, le ferait crouler jusque dans ses fondements. Dès que les protestants ont voulu innover, il a fallu supprimer tous ces témoignages extérieurs qui déposaient contre eux; réduire la religion à la lecture de l'Écriture sainte, c'est-à-dire à un état qui retranche aux ignorants toutes les preuves sensibles et palpables, tous les signes, toutes les sauvegardes de leur croyance. Comparez un village catholique à un village protestant, et voyez si la foi peut changer, sans que l'extérieur de la religion change.

Un catholique, sans usage des lettres, ne sera pas sans doute assez habile pour dresser lui-même la chaîne des faits que nous venons de présenter et en rendre raison; mais il n'est pas moins vrai qu'il croit ces faits essentiels sur la foi des monuments placés sous ses yeux. Il sait que sa religion vient de Jésus-Christ et des apôtres, comme il sait que son héritage vient de ses pères; il croit que le pape est le successeur de saint Pierre, comme il croit que Louis XV est le successeur de nos rois et notre souverain légitime; il est persuadé de la soumission qu'il doit à son évêque, comme de celle qu'il doit au gouverneur de sa province; il donne sa confiance à son curé, comme il la donne à un notaire, à un juge, à un officier public. Il a donc de sa religion la même certitude qu'il a de tous les devoirs et de tous les liens de la société. Nous osons défier aucun particulier né hors du sein de l'Église romaine et qui n'a point l'usage des lettres, de former la même chaîne de monuments, de montrer les mêmes preuves sensibles de sa foi. Tout cela sera encore éclairci et confirmé par la suite.

Un protestant doit savoir avant toutes choses que l'Écriture est un livre divin; et quelle démonstration en a-t-il? Un catholique est instruit de ce dogme par une pratique qui parle à ses yeux. L'usage constant de lire l'Évangile à la messe, de se tenir debout par respect pendant cette lecture, de réciter ensuite la profession de foi, témoigne assez l'idée que l'Église a toujours eue de ce livre divin. Et après la suppression de tous ces signes, si éloquents, la réforme triomphe,

elle se vante qu'un protestant, à qui l'on a appris machinalement quelques lambeaux de l'Écriture, est beaucoup mieux instruit qu'un simple fidèle de l'Église romaine.

Ce n'est pas ainsi que pensaient les anciens Pères de l'Église. « Si les apôtres, dit saint Irénée, ne nous avaient point laissé d'Écriture, n'aurait-il pas fallu toujours suivre la chaîne de la tradition qu'ils ont laissée à ceux auxquels ils confiaient les Églises ? Voilà l'ordre que suivent plusieurs nations barbares qui croient en Jésus-Christ sans livres et sans écritures, mais qui portent le salut gravé dans leurs cœurs par le Saint-Esprit, et qui gardent soigneusement l'ancienne tradition (*Irén., lib. III, c. 3*).

§ 2. — Revenons aux difficultés de M. Fréret. « On ne peut pas, dit-il, juger de l'argument tiré des prophéties, qu'on ne soit en état de s'assurer, 1° du temps où vivait le prophète, pour savoir si la prophétie n'est pas postérieure à l'événement ; 2° du véritable sens du passage qui renferme la prophétie, ce qui suppose la connaissance de la langue originale du livre prophétique ; 3° il est nécessaire de savoir dans quelles circonstances s'est trouvé le prophète, afin d'être certain qu'il n'a pas pu conjecturer ce qu'il a prédit ; 4° il faudra comparer la prophétie à d'autres prédictions que des hasards heureux ont pu vérifier. »

Le lecteur aura soin d'observer qu'il n'est plus ici question des ignorants et des simples. Nous convenons que la discussion des prophéties surpasse leur capacité ; mais nous avons montré qu'ils sont suffisamment certains de la révélation par les divers monuments qui l'attestent. Tout ce que M. Fréret va nous objecter ne donne aucune atteinte à ce point capital, qui est l'objet de son douzième chapitre. Nous ne laisserons pas d'examiner ces difficultés, quoique la plupart soient étrangères à la question.

Pour ne parler que des prophéties du Nouveau Testament, nous sommes pleinement assurés des quatre circonstances que M. Fréret juge nécessaires. Nous sommes certains, 1° du temps auquel Jésus-Christ les a faites, et que les Évangiles qui les rapportent ont été écrits avant l'événement ; 2° du véritable sens des passages qui les renferment, sens qui ne peut être obscurci que par de vaines subtilités. Telles sont, par exemple, les prophéties que Jésus-Christ a faites de la ruine de Jérusalem, de la punition des Juifs, de l'établissement de son Évangile ; 3° nous savons que dans les circonstances où il se trouvait pour lors, il était impossible à toute la prudence humaine de conjecturer ces événements, et qu'il n'y avait alors aucune apparence ; 4° il est démontré enfin qu'aucun hasard n'a pu vérifier ces prédictions, puisque pour les accomplir il fallait tout l'appareil de la puissance divine, et renverser l'ordre de la nature. Nous pourrions montrer la même chose à l'égard des principales prophéties de l'Ancien Testament, mais cette discussion nous mènerait trop loin.

Quant aux miracles, il est faux qu'ils

n'aient d'autres garants *que des livres dont la vérité ne peut se prouver que par le secours de l'histoire*. Les miracles de Jésus-Christ sont suffisamment attestés pour tout le monde par les monuments qui en subsistent et par l'étonnante révolution qu'ils ont produite.

Il est vrai qu'en examinant ces miracles selon toutes les règles de la critique et de l'histoire, les savants peuvent en acquérir un nouveau degré de certitude, et affermir par leur témoignage unanime la foi des simples déjà suffisamment fondée. 1° Nous savons, comme l'exige M. Fréret, le temps précis auquel ont vécu les historiens qui rapportent ces miracles. 2° Nous sommes assurés de l'authenticité de leurs livres et de la sincérité de leur témoignage. Nous avons montré à M. Fréret que toutes les objections qu'il a faites contre l'une et l'autre, loin d'y donner atteinte, servent plutôt à les mieux établir. 3° Il est évident que ces miracles ne sont pas les effets de la fourberie : Jésus-Christ ni ses apôtres n'ont pu avoir aucun motif raisonnable de tromper, outre que leur sainteté éminente nous rassure, ils ont versé leur sang pour gage de leur sincérité. 4° Il n'est pas moins clair que ces miracles, de la manière dont ils ont été opérés sur-le-champ par une seule parole, n'ont pu venir d'aucune cause physique, puisque rien de physique n'y est intervenu et que la plupart sont au-dessus de toutes les forces naturelles, comme la résurrection des morts, etc.

M. Fréret demande, « comment un homme peu instruit pourra se convaincre que ces livres (qui rapportent les miracles) ne sont pas l'ouvrage de l'imposture, tandis que le genre humain est partagé en différentes sectes qui produisent toutes, en faveur de leurs opinions, des livres qu'elles prétendent également inspirés ? »

C'est toujours la même supposition dont nous avons montré la fausseté. Un homme peu instruit n'a pas besoin de livres pour s'assurer de la réalité des miracles qui ont servi à l'établissement de notre religion, l'examen de nos livres ne le regarde point, à plus forte raison est-il dispensé d'examiner les livres des autres sectes : nous le démontrerons bientôt.

Quant à ceux qui ont une capacité médiocre et un fonds de bon sens, ils jugeront fort aisément, par la simple lecture, que l'histoire évangélique n'a pu être supposée sans que l'imposture fût dévoilée sur-le-champ. L'auteur d'Émile l'a très-bien fait sentir : nous avons cité ses réflexions à la fin du chapitre premier.

La prévention des autres sectes en faveur de leurs livres prétendus inspirés ne prouve rien. Elles ne produiront jamais la même preuve que nous donnons de l'inspiration des nôtres : le témoignage d'une Église établie de Dieu par des miracles pour enseigner tous les hommes.

§ 3. — « Il ne suffira pas, dit notre auteur, d'avoir examiné une seule religion, il y a dans le monde une infinité de sectes qui se

vantent toutes de tirer leur origine du ciel. Elles se fondent toutes sur le même genre de preuves. Pour donner, avec connaissance de cause, la préférence à l'une d'entre elles, il faudra les comparer et juger quelle est la mieux fondée.»

Il est absolument faux qu'un catholique romain, convaincu de la vérité de sa religion et de la sainteté de l'Eglise romaine par les preuves que nous avons apportées ci-devant, soit obligé d'examiner les autres religions, leurs titres et ce qu'on peut objecter contre la sienne. C'est comme si l'on disait qu'un enfant ne connaît point sa mère avec une certitude entière, à moins qu'il ne l'ait comparée avec toutes les femmes qui peuvent lui ressembler, ou qui voudraient en usurper les droits : qu'un homme n'est point assuré de la religion naturelle, à moins qu'il n'ait pesé les raisons des matérialistes et des athées : qu'il ne peut même se fier raisonnablement au témoignage de ses sens, à moins qu'il n'ait écouté les objections des pyrrhoniens.

Cet examen ne peut être nécessaire qu'à celui qui est né dans une fausse religion, dont les preuves apparentes ne peuvent fonder la même certitude que les preuves de l'Eglise romaine. L'effet naturel de la vérité est l'acquiescement de l'esprit et le repos de la conscience, le doute et la nécessité d'examiner sont l'apanage de l'erreur. Il n'appartient qu'à Dieu de juger jusqu'à quel point l'ignorance peut être invincible et dispenser de l'examen.

L'Eglise catholique présente aux yeux des plus simples un caractère de vérité qu'aucune secte ne peut lui disputer : c'est la conduite de mère qu'elle tient à l'égard de ses enfants. Elle n'exige d'eux, pour calmer leurs doutes, que l'examen dont les plus grossiers sont capables, l'examen de la mission de ceux qui les enseignent, mission établie sur les mêmes preuves que tous les autres emplois de la société, dont l'évidence ne laisse aucun lieu à l'incertitude, nous entraîne même sans réflexion. Les autres sectes agissent différemment. Si un Turc doute de sa religion, on lui oppose la divinité de l'Alcoran ; si un Juif chancèle dans sa foi, il faut qu'il examine si le Messie est venu, si les prophéties sont accomplies en Jésus-Christ. Un protestant est-il inquiet sur la sainteté de la réforme, on le renvoie à l'Ecriture. Quand un Grec chismatique a des scrupules sur sa religion, on lui expose les sujets de séparation d'avec l'Eglise romaine. Y a-t-il un seul de ces examens qui soit à portée d'un ignorant ? Le catholique romain jouit donc d'un privilège unique sous le ciel, il a une mère, il la reconnaît à sa tendresse, à la conduite qu'elle tient pour l'instruire. Ce n'est plus son affaire de savoir s'il y a dans le monde des marâtres et des orphelins.

Ce n'est donc point à nous de répondre à l'éloquente déclamation de Fréret. « Serait-il possible, dit-il, que la plupart des hommes, dans le sein de l'ignorance qui les aveugle et de la misère qui les accable, s'érigeassent,

pour ainsi dire, un tribunal où ils fissent comparaître toutes les sectes de l'univers, et où, après avoir examiné à loisir leurs titres et leurs prétentions, ils prononçassent un jugement équitable. » Nous avons montré que cela n'est pas nécessaire.

§ 4. — Nous applaudissons aux réflexions par lesquelles Mallebranche, Nicole, Papin et les autres controversistes ont démontré contre les protestants que l'examen des livres de l'Ecriture et de la doctrine révélée est une voie impraticable au commun des hommes ; mais il n'est pas que, en servant ainsi l'Eglise catholique, ils aient nui au christianisme. « Il est aussi difficile, dit M. Fréret, de décider quelle est la meilleure de toutes les religions, que de prendre parti entre les diverses sectes chrétiennes. » Nous avons fait voir que, sans examiner toutes les religions, sans prendre parti entre les diverses sectes chrétiennes, un catholique romain, quelque ignorant, quelque grossier qu'il puisse être, est certain de la vérité de sa religion par des preuves de fait : que sans livres et sans aucun raisonnement abstrait il peut parvenir sur cet objet au même degré de certitude qui suffit pour déterminer les hommes dans les affaires les plus importantes de la vie. De savoir si la religion est la meilleure de toutes, cette question ne le regarde pas ; il lui est même très-pardonnable d'ignorer s'il y a dans le monde d'autres religions que la sienne. Un homme convaincu de l'existence de Dieu par le spectacle de la nature, a-t-il de cette vérité une certitude suffisante, parce qu'il ne sait pas s'il y a des athées ?

On est curieux sans doute de voir comment les protestants se sont tirés de cette difficulté, comment ils ont aplani la voie d'examen pour les simples et les ignorants. « Ils n'ont pas cherché, dit M. Fréret, à répondre aux arguments des catholiques à ce sujet, mais ils ont usé de récrimination, en démontrant qu'on est exposé dans la communion romaine à toutes les mêmes difficultés. » Le contraire est déjà démontré ; mais il faut encore discuter avec soin la prétendue démonstration des protestants.

Ne perdons pas de vue le vrai point de la dispute. Les catholiques ont prouvé aux réformés que l'unique fondement de la foi protestante, l'examen de la doctrine par l'Ecriture, était impraticable au commun des fidèles. Les protestants se sont tenus pour battus sur cet article, puisqu'ils n'ont pas répondu directement aux arguments des catholiques. Pour user de récrimination, il leur restait à prouver qu'il était aussi impossible à un simple fidèle catholique de s'assurer de la mission divine dont ses pasteurs sont revêtus, ou si l'on veut, de l'autorité que Dieu a donnée à l'Eglise d'enseigner, et par conséquent de son infailibilité. Ont-ils réussi comme M. Fréret le suppose ? Voici l'argument de Jurieu.

« Devant que les simples chrétiens puissent croire sans témérité que l'Eglise qui leur parle est infailible, il faut qu'ils soient assurés, 1° que la religion et l'Eglise sont

véritables; 2° que cette véritable Eglise a reçu le privilège de l'infailibilité; 3° que l'Eglise romaine est la véritable Eglise, à l'exclusion des autres; 4° que Dieu lui a donné le privilège de l'infailibilité.»

Peu importe de savoir si M. Nicole a mal répondu, comme M. Fréret l'en accuse; c'est à nous de répondre, et cela ne sera pas difficile.

1° Un simple fidèle doit être assuré que la religion et l'Eglise sont véritables; cela est sans contestation. Aussi soutenons-nous qu'il en est assuré par les quatre faits qui lui sont démontrés, que Jésus-Christ et ses apôtres ont établi la religion et l'Eglise; qu'ils ont confirmé leur prédication par des miracles; qu'ils ont établi des pasteurs après eux pour enseigner et gouverner l'Eglise; que les pasteurs de l'Eglise catholique sont leurs successeurs. Dieu n'a pu faire des miracles pour établir une Eglise et une religion fausse.

2° Cette véritable Eglise a reçu le privilège de l'infailibilité; le simple fidèle en est assuré par une conséquence évidente. Dieu ne peut pas permettre qu'une Eglise et une religion qu'il a établies par des moyens surnaturels deviennent une église et une religion fausses; elles le deviendraient, si l'Eglise enseignait l'erreur; elle ne peut donc pas l'enseigner; elle est donc infailible.

On dira peut-être que la religion et l'Eglise juive, qui avaient été établies de Dieu par des moyens surnaturels, sont cependant tombées dans l'erreur, ont été réprouvées de Dieu. Cela est vrai; aussi Dieu en a-t-il averti par une nouvelle révélation aussi authentique, plus éclatante même que celle de Moïse, par la mission de Jésus-Christ et des apôtres. Qu'on nous produise une nouvelle révélation, une nouvelle mission, mieux autorisée que celle de Jésus-Christ et des apôtres, qui prouve que l'Eglise qu'ils ont établie est tombée dans l'erreur; nous nous rendrons alors, mais cette supposition est impossible.

Si Dieu peut permettre qu'une Eglise qu'il a établie tombe dans l'erreur, sans nous en avertir par une nouvelle révélation, il peut mettre les simples fidèles dans la nécessité de croire l'erreur, sans leur donner aucun secours pour s'en préserver, puisqu'ils sont hors d'état de la découvrir par leurs propres lumières. Dieu ne peut donc pas permettre qu'un corps de pasteurs, revêtus de tous les caractères d'une mission légitime, qui succèdent ainsi à Jésus-Christ et aux apôtres, puisse enseigner et professer l'erreur. Un simple fidèle n'a pas besoin de livres ni d'arguments pour le sentir; la sagesse et la bonté de Dieu sont ses garants.

3° Le simple fidèle est assuré que l'Eglise romaine est la véritable Eglise, parce qu'il est assuré que les pasteurs qui la gouvernent remontent par une mission et une succession constante jusqu'aux apôtres: parce que cette Eglise agit envers ses enfants en véritable mère, en les conduisant à la vérité par la seule voie qui soit à leur portée, par

le caractère dont ses pasteurs sont revêtus, par les monuments sensibles qu'elle leur met sous les yeux de son origine, de ses preuves, de sa doctrine.

Il n'est pas nécessaire qu'il sache que l'Eglise romaine porte ce caractère à l'exclusion de toutes les autres; il peut même ignorer sans danger s'il y en a aucune autre.

On nous dit qu'un Dieu sage et bon ne peut exiger des simples qu'ils prennent parti sur des matières qui sont au-dessus de leur capacité. On parlerait beaucoup mieux, si l'on disait: dès qu'un Dieu sage et bon a voulu établir la vraie religion sur la terre, il a dû la mettre à portée des plus simples, en donner des preuves non-seulement sensibles, mais durables, en rendre le dépôt incorruptible; autrement ce n'est plus l'ouvrage d'un Dieu sage et bon: et la religion ne paraît telle que dans le système de l'Eglise romaine.

Il est donc absolument faux que l'examen du seul article de l'autorité demande presque autant de connaissances que celui de tous les autres. M. Fréret prétend que Jurieu l'a bien prouvé; nous avons vu avec quel succès. Il insiste cependant encore.

« Je demande, dit-il, si, pour s'instruire de ce seul article l'Eglise est infailible, il ne faut pas savoir aussi, 1° si le livre d'où on tire ce passage est canonique et divin; 2° s'il est conforme à l'original; 3° s'il n'y a pas quelque manière de lire qui affaiblisse la preuve; 4° si le passage ne peut pas avoir d'autre sens? »

Tout cela est d'une fausseté palpable. Pour être assuré que l'Eglise est infailible, le simple fidèle n'a pas besoin de livres, ils ne sont pas faits pour lui. L'infailibilité de l'Eglise est une conséquence nécessaire de son établissement divin par Jésus-Christ et par ses apôtres; et cet établissement est démontré par des faits. Tout ce qu'on étale d'éloquence, pour montrer la difficulté des quatre points que Jurieu exige, n'est que du verbiage: dès qu'il porte à faux, il ne mérite aucune réponse; il est déjà réfuté d'avance (*Voyez le Disme réfuté par lui-même, Lettre V, § 1 et suiv., cinquième édition*).

Le défenseur de M. Fréret, loin d'entamer cette réfutation, s'est contenté de demander: comment s'assurer de l'infailibilité de l'Eglise, sinon par l'Ecriture sainte elle-même (*Lettre du Recueil philos., p. 200*)? Il a feint de ne pas voir le moyen que nous avons indiqué.

§ 5. — Fréret observe que les deux partis se sont tous deux reprochés que leurs principes conduisaient au pyrrhonisme. « Otez la voie d'autorité, disait M. Papin, vous exposez les chrétiens à tomber dans le pyrrhonisme sur tous les articles de foi. »

M. de la Placette disait de son côté: « Si M. Nicole pouvait une fois persuader le monde qu'il est impossible de trouver la vérité par la voie de l'examen, comme il y travaille de toute sa force, il verrait bientôt qu'il n'a travaillé qu'à établir le pyrrhonisme. » *Peut-être, conclut M. Fréret, que dans*

cette occasion les catholiques et les réformés ont tous deux raison.

La différence est grande assurément. Les catholiques ont raison, puisque l'on n'a jamais répondu directement à leurs arguments; M. Fréret en convient. Les réformés ont tort, parce qu'ils supposent faux. Ils prétendent, et M. Fréret soutient la même chose, après Bayle, que la voie d'autorité mène à celle de l'examen; qu'un homme qui veut s'assurer légitimement qu'il doit se soumettre à l'autorité de l'Eglise est obligé de savoir que l'Ecriture le lui ordonne. Tout cela est faux; le contraire est démontré.

Un simple fidèle n'est point obligé de consulter l'Ecriture, pour savoir qu'il doit être soumis à l'autorité de l'Eglise. Il sent le besoin qu'il a de cette autorité, pour connaître la doctrine chrétienne, puisqu'il est incapable de la connaître par lui-même; il est convaincu de l'existence de cette autorité par la mission des pasteurs; il voit évidemment la nécessité d'une autorité divine pour l'enseigner, parce que sans elle sa foi ne pourrait pas être certaine.

Il est donc vrai que l'impossibilité de l'examen est clairement démontrée par les catholiques, comme M. Fréret en convient; mais il est faux que l'absurdité de la voie d'autorité ait été mise dans le plus grand par les protestants. Ils ne l'ont combattue que par des suppositions et des sophismes; et pour comble de ridicule, après l'avoir rejetée, ils ont été forcés d'y revenir. Ils l'ont mise en usage par leurs professions de foi, par les décisions de leurs synodes, par la condamnation de ceux qui ne voulaient pas suivre la doctrine établie parmi eux. Le triomphe des catholiques est avéré, et par le silence des protestants sur les arguments qu'on leur a faits, et par leur conduite envers les sujets de leur communion.

La récrimination des protestants ne peut avoir aucune apparence de solidité, que quand on perd de vue le véritable sujet de la dispute. Que l'on y fasse attention. Le principe fondamental de la réforme est que l'Ecriture sainte est la seule règle de notre foi: qu'il faut juger toutes les questions en matière de dogme par l'Ecriture. Les théologiens catholiques, partant de ce principe de leurs adversaires, se sont attachés principalement à leur prouver l'autorité et l'infaillibilité de l'Eglise par les Ecritures; c'était en termes de l'école, un argument *ad hominem*. Qu'ont fait les protestants? Ils ont conclu: donc l'autorité de l'Eglise ne peut être prouvée autrement que par l'Ecriture: donc la question de cette autorité nous replonge dans tous les embarras de l'examen.

C'était vouloir donner le change. On prouve avec avantage l'autorité de l'Eglise par l'Ecriture aux protestants, qui réclament cette seule règle; on les bat pour lors avec leurs propres armes. Mais ce n'est pas ainsi qu'il faut la prouver aux simples fidèles, qui ne sont pas protestants, puisqu'ils ne sont pas capables de connaître par eux-mêmes l'authenticité, la divinité, ni le sens

de l'Ecriture. Il faut leur prouver l'autorité de l'Eglise par la chaîne des faits que nous avons établis. C'est la seule preuve qui soit à leur portée et qui suffit pour les convaincre. Tant que les protestants n'en auront pas démontré la fausseté ou l'insuffisance, ils n'avanceront rien: et nous osons leur en faire le défi.

§ 6. — On ne peut pas nous accuser plus injustement que le fait M. Fréret, « de vouloir exiger de tous les hommes une chose aussi impossible que l'examen de fait, sujet à de grandes discussions, ou de leur ordonner de prendre parti sur des matières graves, sans avoir des motifs suffisants pour se déterminer raisonnablement. » Il est faux que l'examen des faits que nous avons posés soit sujet à de grandes discussions. Ils sont établis, comme tous les autres faits d'où dépendent les intérêts les plus chers de la société, sur des monuments sensibles, exposés à tous les yeux, perpétués dans tous les temps, enchaînés, pour ainsi dire, et entrelacés les uns dans les autres, dont rien ne peut rompre la suite et le tissu, qui font une égale impression sur tout le monde, et auxquels un homme raisonnable ne peut refuser d'acquiescer. Ces motifs sont donc très-suffisants, puisqu'ils suffisent pour nous tranquilliser sur nos intérêts les plus chers.

On impute à M. Bossuet d'avoir osé dire que c'est une erreur de s'imaginer qu'il faut toujours examiner avant que de croire. Cette maxime est-elle donc aussi odieuse qu'on veut nous le persuader? Croire sans examen, ce n'est pas croire sans motifs. N'y a-t-il pas des motifs si évidents, qu'ils ne laissent plus aucun lieu à l'examen, et qu'ils nous entraînent, sans nous laisser le temps de suspendre notre jugement? Regarderait-on comme fort sensé, un Français qui, avant que d'obéir à Louis XV, voudrait examiner gravement si Louis XV est notre légitime souverain? Or, nous avons montré que l'autorité de l'Eglise est appuyée sur le même genre de preuves, que toutes les autorités humaines, sur des faits si évidemment attestés, qu'ils ne laissent aucun lieu à un doute réfléchi, ni par conséquent à l'examen.

Nous n'avons aucun intérêt à défendre les opinions de Jurieu, de Pascal, d'Osterwald, de Forster, des trembleurs, ni de suivre la réfutation que M. Fréret en a faite. Il faut abrégier une discussion qui n'est déjà que trop longue, et ne répondre qu'à ce qui mérite attention.

« L'expérience nous apprend, dit M. Fréret, que les chrétiens croient à l'Evangile, comme les mahométans à l'Alcoran. »

La différence est très-grande entre les uns et les autres; les chrétiens croient à l'Evangile, parce que l'Eglise le leur présente comme un livre divin, et ils sont convaincus de l'obligation de croire à l'Eglise par une suite de faits certains et démontrés. Les Turcs croient à l'Alcoran sur le témoignage de leurs docteurs; mais ces docteurs ont-ils la mission divine et bien attestée, comme les pasteurs de l'Eglise catholique? Leur

mission ne peut pas être plus authentique que celle de Mahomet; comment ce faux prophète a-t-il prouvé la sienne?

Si l'on veut dire qu'ordinairement les chrétiens ne réfléchissent pas plus que les mahométans sur les preuves de leur foi, n'en sont pas mieux instruits, l'on se trompe encore : c'est une exagération ridicule de soutenir que l'ignorance est aussi commune et aussi grossière chez nous que chez les Turcs. Si M. Nicole a tenu ce langage, il a eu tort; nous ne sommes pas garants de ses idées ni de ses expressions.

Rien de moins réfléchi que la conclusion par laquelle M. Fréret termine ce chapitre. « L'analyse de la foi des simples se réduit chez les catholiques à l'autorité; mais il est démontré qu'il est incertain pour eux si cette autorité, qui fait le fondement de leur croyance, mérite leurs respects. » On nous force de répéter que c'est précisément le contraire qui est démontré. Les mêmes preuves qui établissent la vérité et la divinité de la religion chrétienne, fondent l'autorité de l'Eglise, nous l'avons fait voir : il a fallu toute la prévention et l'entêtement des protestants pour ne pas le sentir; et ils n'y ont opposé que des sophismes.

Nous soutenons avec M. Fréret, « qu'il est très-clair que le simple protestant ne peut avoir aucune conviction de sa foi, puisqu'il n'est pas capable de l'examen qui doit tranquilliser son esprit. » Nous disons comme lui, que les opérations intérieures de l'Esprit-Saint, auxquelles les protestants ont eu recours, pour appuyer la foi des simples, sont un véritable fanatisme; que le principe des trembleurs est une rêverie d'entoussiastes; mais il ne faut pas envelopper l'Eglise catholique dans le ridicule dont se sont couvertes les sectes qui sont sorties de son sein.

On me reprochera peut-être d'affecter, en écrivant contre les ennemis du christianisme, de lancer des traits contre les protestants, de chercher ainsi à les aigrir et à réveiller des disputes assoupies. A Dieu ne plaise; si ce malheur arrivait contre mon intention, ce serait à nos agresseurs qu'il faudrait s'en prendre. Pour nous attaquer, ils ont recours à des armes rouillées; ils répètent les vieux arguments des théologiens réformés, ils prétendent que nous n'y avons pas répondu, que ces difficultés sont sans réplique. La crainte de blesser nos frères doit-elle nous rendre insensibles à des coups qui doivent retomber également sur eux et sur nous. Trahirions-nous la cause de l'Evangile qui nous est commune avec eux, pour ménager leurs opinions particulières? Non sans doute. Autant de fois que l'on nous fera des difficultés rebattues, nous serons forcés de répéter les réponses que l'on y a données, et d'en soutenir la solidité par de nouvelles réflexions. Que l'on nous laisse en paix, nous n'attaquerons personne.

CHAPITRE XIII.

Réflexion sur l'argument, qu'il faut toujours prendre le parti le plus sûr.

§ 1. — Plusieurs de ceux qui ont écrit en faveur de la religion se sont servis de cet argument, en particulier le P. Mauduit : « Dans le choix des opinions dont on ne peut pas savoir certainement si elles sont vraies ou fausses, il faut préférer le parti où il n'y a rien à perdre, en cas qu'il se trouvât faux, et où il y a beaucoup à gagner, s'il est véritable; et l'on doit rejeter au contraire celui où il n'y aurait rien à gagner, encore qu'il fût vrai, et où il y aurait beaucoup à perdre si par malheur il se trouvait faux : or en croyant à la religion chrétienne, il y a un bonheur à espérer; et quand même elle serait fautive, il n'y a rien à craindre. »

M. Fréret fait remarquer d'abord que l'on peut faire le même argument en faveur du judaïsme et du mahométisme. Si le Messie n'est pas encore venu, comme les Juifs le prétendent; si Mahomet est un prophète envoyé du ciel, comme ses sectateurs le publient, le christianisme ne peut pas être le parti le plus sûr. Il faut donc commencer à examiner quel est le parti le plus vrai, pour savoir quel est le parti le plus sûr.

Quand il est question de croire, continue-t-il, notre intérêt ne décide ni pour la vérité ni pour la fausseté des choses, il ne dépend pas de la volonté d'obliger l'esprit de croire, précisément parce qu'il y aurait de l'avantage à n'être point incrédule : la vérité seule peut nous persuader. Les menaces et les promesses ne sont des raisons de se déterminer, qu'autant qu'il est prouvé que Dieu a parlé.

Il conclut que le parti le plus sûr sera toujours de n'admettre aucun système de religion qu'après s'être convaincu qu'il est fondé sur des preuves évidentes. La crainte de mal penser de Dieu, d'abuser de notre raison doit nous empêcher de juger sans avoir de telles preuves.

Nous convenons de bonne foi que l'argument du P. Mauduit, considéré précisément en lui-même, ne peut point engager un homme sage à donner la préférence à une religion plutôt qu'à une autre; il ne prouve autre chose, sinon qu'il est plus sûr d'avoir une religion quelconque que de n'en point avoir du tout.

Je dis l'argument considéré précisément en lui-même et indépendamment des preuves de notre religion; mais est-ce ainsi que nos apologistes ont raisonné? Il est question de choisir entre une religion qui produit en sa faveur des preuves telles que le très-grand nombre des hommes se croit obligé d'y acquiescer, et le parti contraire. Or le parti contraire à la religion chrétienne est-il évidemment le parti le plus vrai et par conséquent le plus sûr?

Oui, diront peut-être nos adversaires; en rejetant le christianisme, nous nous en tenons à la religion naturelle; or celle-ci a pour elle le témoignage des chrétiens aussi bien que le nôtre : l'Evangile au contraire

n'est appuyé que du suffrage de ses partisans.

D'abord est-il bien vrai que ceux qui attaquent aujourd'hui le christianisme soient partisans sincères de la religion naturelle ? Il n'est pas un seul dogme de la religion naturelle qui n'ait été attaqué de nos jours avec autant d'acharnement que les dogmes de l'Évangile. On a enseigné le scepticisme, le matérialisme, la fatalité absolue, l'athéisme. M. Fréret lui-même est accusé de l'avoir professé dans la *lettre de Trasybule à Leucippe*. On lui attribue deux notes où il attaque le dogme de l'immortalité de l'âme, et rend la religion responsable de tous les maux du genre humain (*Lettres philos. de Toland, pag. 81 et 157*). L'auteur du *Christianisme dévoilé*, levant enfin le masque, a déclaré nettement qu'il ne faut point d'autre religion que les lois civiles et l'autorité du gouvernement. Plus récemment encore, on vient de soutenir ouvertement l'athéisme et le matérialisme dans *Le système de la nature*. Tous ces livres ont été accueillis, vantés, recherchés, tout comme celui de M. Fréret. Ainsi, au lieu de nous dévoiler le christianisme, on nous a révélé très-clairement le mystère des prétendus partisans de la religion naturelle.

En second lieu, quel est le motif qui détermine nos adversaires à rejeter le christianisme ? Il n'est pas difficile à découvrir ; c'est l'envie de jouir plus commodément de la vie présente et d'écarter les frayeurs de la vie à venir. Ce parti est-il le plus vrai et le plus sûr ?

§ 2. — Point du tout, répond M. Fréret ; on nous calomnie. Le motif qui nous détermine est la crainte de mal penser de Dieu et d'abuser de notre raison. Rien de mieux.

Mais qui sont ceux que l'on peut accuser plus justement de mal penser de Dieu, ou les sectateurs du christianisme, ou les auteurs des monstrueux systèmes dont on vient de parler ? Cependant ces partisans si zélés de la religion naturelle, qui écrivent avec toute l'aigreur possible contre les apologistes de l'Évangile, laissent en paix, révèrent, comblent d'éloges les philosophes qui attaquent la religion naturelle. Ils la réclament en apparence, mais ils nous laissent le soin de la défendre. Tous les traits lancés contre elle sont partis de la main des philosophes ; elle n'a trouvé de vengeur que parmi les chrétiens. Trahir ainsi la religion naturelle est-ce le parti le plus vrai et le plus sûr ?

Ces messieurs craignent d'abuser de leur raison ; le scrupule est admirable. Et peut-on en abuser d'une manière plus criante, que d'employer contre le christianisme une méthode de raisonnement qui ne tend pas à moins qu'à saper tous les fondements de la religion naturelle ? Ils demandent aux apologistes chrétiens des preuves évidentes, des démonstrations contre lesquelles il n'y ait rien à répliquer ; en ont-ils de semblables pour établir les vérités de la religion naturelle ? On fait tous les jours contre ces vérités non-seulement des objections, mais des

livres entiers. Tous ceux qui ont commencé par abjurer le christianisme, en suivant le fil de leur méthode, sont tombés dans l'irréligion absolue.

L'argument du père Mauduit conserve donc toute sa force. Il est question de savoir quel est le parti le plus vrai, aussi-bien que le plus sûr, ou la profession sincère du christianisme, ou l'irréligion absolue ; puisqu'il est prouvé par le fait et par les principes, que cette prétendue religion naturelle, que l'on a inventée comme un milieu entre les deux extrémités, n'existe nulle part et n'est qu'un masque pour couvrir l'irréligion.

Il n'est pas vrai que l'on puisse faire le même argument en faveur du judaïsme et du mahométisme ; ces deux religions ne peuvent produire en leur faveur les mêmes preuves que le christianisme. Le parti le plus sûr n'est point de suivre une religion quelconque ; mais celle qui est la mieux prouvée.

Ce n'est donc pas notre intérêt qui nous décide, ce sont les preuves. Notre intérêt bien entendu nous engage à les examiner, à les peser, à les comparer aux raisons des incrédules ; et ces preuves nous paraissent victorieuses : un intérêt faux et puérite détermine nos adversaires à s'arrêter aux objections. Il ne dépend pas de la volonté d'obliger l'esprit de croire par intérêt ; mais il dépend d'elle d'appliquer l'esprit à un examen judicieux, de vaincre l'opiniâtreté, d'imposer silence aux passions et aux préjugés.

Dans toute hypothèse, le parti le plus sûr, ou plutôt l'unique parti raisonnable, est certainement de vaincre ses passions, de renoncer à la vaine réputation d'esprit fort, de suivre les lumières de la droite raison, de peser les preuves de la religion sans prévention et sans partialité. Que les incrédules accomplissent exactement toutes ces choses, nous n'hésitons pas de leur prédire qu'ils seront bientôt chrétiens catholiques, par choix et par conviction. C'est à peu près ce qu'a répondu Leibnitz (*Recueil des pièces, etc., t. II, p. 328*) aux réflexions de M. Fréret, qui avaient déjà été faites par Shaftesbury (*Lettre sur l'enthousiasme, sect. 4*).

§ 3. — Ces messieurs protestent de leur bonne foi, et l'auteur que nous venons de réfuter a commencé par là. Mais ne nous donnent-ils pas lieu de nous en défier ? Combien de prévention, d'entêtement, d'infidélité, de malignité n'avons-nous pas découvert dans la plupart des objections qu'on nous a faites ? En les accumulant, on a supprimé avec affectation toutes les réflexions qui pouvaient en diminuer la force, et qui n'ont pas pu échapper à un écrivain aussi pénétrant que M. Fréret. Au travers d'une feinte modération, il fait voir dans tout son ouvrage une brûlante envie de persuader le lecteur, c'est-à-dire d'effacer dans son esprit et dans son cœur jusqu'aux moindres restes d'estime et de respect pour le christianisme. Ce dessein seul est-il innocent, digne d'un sage et d'un bon citoyen ? Quel avantage peut procurer à la société, un livre capable d'ôter aux jeunes libertins qui le liront, le seul

frein qui puisse arrêter la fougue de leurs passions, d'étouffer dans de vieux débauchés les remords qui les déchirent? Si l'on parvient enfin au but vers lequel tant d'auteurs dirigent aujourd'hui leurs travaux, à déraciner le christianisme, le monde en sera-t-il mieux réglé et la société plus heureuse?

Voilà les questions qu'il faudrait éclaircir, les réflexions qu'il faudrait faire, avant que d'écrire contre la religion. Il serait beau et digne de la philosophie dont on fait parade, de sacrifier la vaine satisfaction d'avoir des sectateurs et d'embarrasser les théologiens, à la crainte d'alarmer les faibles et d'enhardir les méchants.

§ 4. — La force de la vérité a tiré cet aveu de la plume de nos plus célèbres adversaires; il est bon de voir comment ces messieurs se flétrissent par leur propre censure. « Ceux qui s'efforcent, dit M. Hume, de désabuser le genre humain de ces sortes de préjugés (de religion), sont peut-être de bons raisonneurs; mais je ne saurais les reconnaître pour bons citoyens, ni pour bons politiques, puisqu'ils affranchissent les hommes d'un des freins de leurs passions, et qu'ils rendent l'infraction des lois de l'équité et de la société plus aisée et plus sûre à cet égard » (*Essais philosophiques sur l'entendement humain, par M. Hume, onzième essai, t. II, p. 114*).

Le lord Bolingbroke approuve ceux qui ont établi les fondements de la politique sur les principes de religion. « Ils ont bien vu, dit-il, qu'un culte extérieur de religion ne répondrait point à leur dessein et ne pourrait renforcer les devoirs de la vertu et de la morale, sans la croyance des peines et des récompenses futures (*OEuvre posth., t. IV, p. 60*)..... Cette doctrine ajoute une nouvelle force aux lois civiles et met un frein aux vices des hommes.... Si on ne peut pas en décider par les seules lumières de la théologie naturelle, on ne doit point se déclarer contre elle selon les principes d'une bonne politique (*OEuvre posth., t. V, p. 322*)..... Si le combat continuel entre la vertu et le vice dans une grande république n'était pas soutenu par les institutions religieuses et civiles, la vie humaine ne serait pas supportable (*Ibid., p. 227*)..... Il n'a jamais paru de religion dans le monde qui ait tendu plus directement au but de procurer la paix et le bonheur de l'humanité que la religion chrétienne, telle qu'elle est enseignée par Jésus-Christ et par ses apôtres (*Tome IV, p. 291*). »

Shaftesbury reconnaît qu'en considérant la nature de l'homme, on doit avouer qu'il n'est pas seulement né pour la vertu, l'amitié, l'honnêteté, la bonne foi, mais pour la religion, la piété, l'adoration, pour se résigner courageusement à tout ce qui arrive de

la part de la cause suprême, et à l'ordre des choses qu'elle a établi, dont l'homme doit reconnaître la justice et la perfection (*Charact., t. III, p. 224*). Il ajoute qu'un homme qui n'a point de religion ne peut être sincèrement soumis aux magistrats et aux lois; et qu'étant sous leur pouvoir, il est justement punissable (*Tome II, p. 260*).... Que l'on est très-mal disposé à respecter l'ordre de la société, quand on regarde ce monde comme un chaos de désordres (*Ibid., p. 70*).

Bayle lui-même rend hommage à cette vérité, après l'avoir attaquée de toutes ses forces. « N'en déplaise à Cardan, dit-il, une société d'athées, incapable qu'elle serait de se servir des motifs de religion pour se donner du courage, serait bien plus facile à dissiper qu'une société de gens qui servent des dieux: et quoique il ait raison de dire que la croyance de l'immortalité de l'âme a causé de grands désordres dans le monde, par les guerres de religion qu'elle a excitées de tout temps, il est faux, même à ne regarder les choses que par des vues de politique, qu'elle ait apporté plus de mal que de bien, comme il voudrait le faire accroire (*Pensées sur la comète, § 131. OEuv. t. III, p. 84*). »

« Je ne prétends point nier, dit-il ailleurs, que la religion ne soit un bon frein; je prétends seulement qu'elle n'est pas l'unique base des sociétés (*Add. aux pensées, c. 4. Ibid., p. 174*). »

Nos adversaires diront-ils que Hume, Bolingbroke, Shaftesbury, Bayle, étaient des génies médiocres, de mauvais politiques, des philosophes peu instruits ou des théologiens superstitieux? Ils objecteront sans doute que ces écrivains célèbres ont cependant fait tous leurs efforts pour détruire la religion. Et qu'est-ce que cela prouve? que tous les philosophes se contredisent et se condamnent, que malgré leurs préjugés, la vérité les force souvent à réparer les insultes qu'ils ont faites à la religion.

Lecteur, qui aimez la vérité et la vertu, concluez vous-même, et voyez si de pareils maîtres sont dignes d'être écoutés. Ils se reconnaissent pour mauvais citoyens: quand nous ne pourrions pas leur prouver qu'ils sont encore mauvais raisonneurs, leur doctrine n'en serait pas moins fausse et moins odieuse: des principes pernicious à la société ne sauraient être vrais.

Il serait donc à souhaiter pour la gloire de M. Fréret que son manuscrit, caché depuis plus de vingt ans dans les ténèbres des cabinets, n'eût jamais vu la lumière. Son nom était assez connu dans la littérature: un ouvrage tel que celui-ci, loin d'y ajouter un nouvel éclat, y imprime une tache qui ne s'effacera jamais.

REPONSE

AUX CONSEILS RAISONNABLES,

POUR SERVIR DE SUPPLÉMENT A LA CERTITUDE DES PREUVES DU CHRISTIANISME.



Lorsque l'examen critique des apologistes de la religion chrétienne fut publié sous le nom de M. Fréret, il fut regardé par tous les philosophes comme un ouvrage invincible, auquel les théologiens ne pourraient jamais répliquer. *Voilà le plus grand coup qu'on leur ait porté*, disait le plus célèbre de nos écrivains : déjà l'on se flattait que le christianisme était terrassé.

Cependant la *Certitude des preuves du christianisme*, ou la réfutation de l'examen critique, ne tarda pas à paraître ; et l'on vit du moins que le coup porté à la religion n'était pas mortel. Le prompt débit de cet ouvrage, trois éditions furtives qui en ont été faites, outre celles de Paris, l'honneur qu'on lui a fait de le traduire en italien, la peine que l'on prend aujourd'hui d'y répondre sous le titre de *Conseils raisonnables*, semblent prouver que cette réfutation n'est pas absolument méprisable, aux yeux mêmes des philosophes, et que leur triomphe a été prématuré.

Malgré le déguisement sous lequel on a donné les *Conseils raisonnables*, le public a cru y reconnaître la même main de laquelle sont déjà parties tant de brochures lancées contre la religion ; c'est un mystère qu'il serait inutile de dévoiler. Dans la *profession de foi des théistes*, on a vanté les *Conseils* comme un *petit livre excellent* (page 23). D'autres ont dit que c'est un écrit *plus ferme* qui ait encore paru sur ces matières : n'en est-il pas de ces éloges comme de ceux que l'on avait donnés au livre de M. Fréret ?

Quoi qu'il en soit, de quelque part que viennent des *Conseils raisonnables*, ils sont bons à recevoir. Si ceux-ci ne méritent pas tout à fait le titre qu'ils portent, ni les louanges qu'on leur prodigue, ils sont du moins beaucoup plus modérés que la plupart des réponses que l'on a faites aux apologistes de la religion ; c'est un mérite qu'il est bon de relever ; si dans la dispute on pouvait en revenir au ton de la décence et de l'honnêteté, ce serait déjà un grand scandale de moins. L'auteur auquel ces *Conseils* sont adressés, doit imiter, doit surpasser même la modération de ses adversaires ; uniquement occupé de la cause qu'il soutient, il doit oublier les motifs, les intentions, les vues intéressées qu'on tâche de lui prêter : il laisse volontiers ces personnalités odieuses à ceux qui n'ont pas de meilleures armes. En suivant en détail les reproches que l'on fait à son ouvrage, il espère de parvenir aisément à le justifier.

On peut observer d'abord que les auteurs des *Conseils raisonnables* soutiennent très-mal leur personnage. Ce sont de prétendus bacheliers en théologie ; mais il serait difficile de savoir dans quelle école ils ont pris leurs degrés. Le dictionnaire philosophique, l'examen important de milord Bolingbroke, les Lettres sur les miracles, le Catéchisme de l'honnête homme, le Sermon des cinquante, les Questions de Zapata, le Dîner du comte de Boulainvilliers, etc., sont les sources où ils ont puisé toute leur doctrine ; leurs *conseils* ne sont qu'un extrait de ces différentes brochures ; il n'est pas surprenant que ces bacheliers soient fort mal instruits. Venons au fond.

I. Le premier avis qu'ils donnent à l'auteur de la *certitude*, etc., est de retrancher ce qu'il a dit sur les auteurs de la mort de Henri IV. C'est, disent-ils, *une insulte* faite à la maison royale, à la France entière, à la mémoire d'une reine, à qui l'histoire ne reproche aucune action violente.

On ne peut qu'applaudir au zèle de MM. les bacheliers pour l'honneur de la maison royale ; mais il est un peu suspect dans les circonstances,

1° Quand l'auteur a accusé la *jalousie furieuse d'une femme*, est-il bien certain qu'il voulait désigner la reine ? Nos critiques ne peuvent pas ignorer que la marquise de Verneuil est une des personnes sur lesquelles on a jeté les plus violents soupçons.

2° Si c'est insulter la France et la maison royale que d'indiquer les auteurs d'un crime commis depuis cinq générations et depuis cent soixante ans, comment excusera-t-on ceux qui répètent à tout moment la Saint-Barthélemi, événement plus horrible, ordonné par le gouvernement à la sollicitation d'une reine impérieuse, et qui n'a précédé que de trente-huit ans la mort d'Henri IV ? S'il est permis aux philosophes de rappeler sans cesse le souvenir d'un parricide exécrationnable, comment peut-il être défendu aux théologiens d'en rechercher les vraies causes ?

La gloire de l'auguste monarque qui occupe aujourd'hui le trône, ne dépend point de la conduite de ses aïeux ; il la tire de ses qualités personnelles, de l'amour de ses peuples, de la sagesse de son règne. Nous ne pouvons mieux sentir notre bonheur, qu'en comparant ce règne sage et pacifique avec les siècles qui l'ont précédé.

3° Ce n'est point sur des bruits populaires,

ni sur l'autorité de l'abbé Lenglet que l'auteur de la Certitude a fondé son opinion; c'est sur les Mémoires du temps. Sully, témoin oculaire, rapporte que, pendant que le corps d'Henri IV était exposé au Louvre avec tout l'appareil du deuil, il régnait dans les entresols une joie et une gaieté dont tout le monde fut frappé; on voit, par la retenue avec laquelle il parle, qu'il n'a pas dit tout ce qu'il pensait. Il se contente d'assurer que le cri public désigne assez ceux qui ont armé les bras du monstre (*Mém. de Sully, ch. 41*). Mézerai fortifie les soupçons par de nouvelles circonstances. Les actes mêmes du procès de Ravaliac qu'on nous oppose, les interrogatoires qu'on lui a fait subir, démontrent que, loin de chercher la vérité avec trop de soin, l'on craignait au contraire de la découvrir. Enfin ce qui est dit dans les Mémoires de l'Étoile sur les paroles de Ravaillac pendant son exécution et sur son testament de mort que l'on n'a pas pu déchiffrer, laissera toujours dans les esprits une impression fâcheuse dont il est impossible de se défaire (*voyez le sixième tome des Mém. de Condé, Avertissement, n. 13 et 15*). Il est vrai que des écrivains très-célèbres ont fait tous leurs efforts pour l'effacer; mais ce n'est pas le zèle pour l'honneur de la maison royale qui a conduit leur plume.

4° Enfin supposons que l'auteur de la Certitude ait eu tort; qu'en résulte-t-il? que le fanatisme a été la cause unique du meurtre d'Henri IV, que cette passion dans un cerveau dérangé peut porter aux plus grands crimes. Et qui en a jamais douté? Donc la religion, qui peut dégénérer en fanatisme, est un don fatal au genre humain; c'est où l'en veut en venir. Mais l'amour de la liberté, l'attachement aux lois du pays, le zèle pour le bien public, l'amour de la patrie, peuvent aussi dégénérer en une espèce de fanatisme, et causer les plus grands maux; toutes les histoires en fournissent des exemples. Faut-il proscrire l'amour des lois, de la liberté, de la patrie? Cent fois l'on a donné cette réponse aux censeurs de la religion; nous l'avons faite à M. Fréret: ses apologistes déclament contre le fanatisme, et ne répliquent rien.

II. Ils soutiennent que le supplice de Jean Hus et de Jérôme de Prague fut un meurtre horrible. *Le concile de Constance les assassina avec des formes juridiques, malgré le sauf-conduit de l'empereur. Jamais le droit des gens ne fut plus solennellement violé, jamais on ne commit une action atroce avec plus de cérémonies.* Ils reprochent à l'auteur d'avoir dit pour ses raisons, que la principale cause du supplice de Jean Hus fut les troubles que sa doctrine avait excités en Bohême.

Sont-ce là en effet toutes ses raisons? Il a dit et il a prouvé: 1° Que le sauf-conduit de l'empereur avait été donné à Jean Hus pour qu'il pût venir en sûreté rendre compte de sa doctrine et de sa conduite au concile, mais non pas pour le soustraire à la juridiction du concile à laquelle Jean Hus s'était soumis et avait appelé lui-même (*Histoire du concile*

de Constance, par Lenfant, liv. I, n. 26, p. 25). Cela est évident par la teneur même du sauf-conduit (*Ibid., n. 41, p. 38*). Peut-on supposer sérieusement que pendant que Jean Hus affichait partout qu'il se soumettait au jugement du concile, que si le concile le jugeait coupable il était prêt de subir la peine, l'empereur lui ait donné un sauf-conduit pour le mettre à couvert de ce jugement? 2° Que l'empereur, lui-même présent au concile, après avoir ouï Jean Hus, le jugea coupable, et déclara que, s'il ne se rétractait pas, il méritait d'être brûlé (*liv. III, n. 12, p. 229*). Supposera-t-on encore que l'empereur opinait contre sa propre juridiction et contre la teneur de son sauf-conduit? 3° Que quand même le sauf-conduit aurait été absolu et illimité, Jean Hus en avait abusé en faisant, malgré son excommunication, les fonctions du sacerdoce dans toute sa route, dans la ville même de Constance, et pour ainsi dire à la vue du concile (*liv. III, n. 47, p. 272, et n. 53, p. 281*). 4° Que les apologistes mêmes de Jean Hus n'ont point désavoué les troubles dont sa doctrine avait été la cause.

Aux trois premières raisons, qui sont décisives, que répondent MM. les bacheliers? rien; ils ont trouvé bon de les passer sous silence.

Ils attaquent la quatrième. *Il n'y avait encore, disent-ils, aucun vrai trouble en Bohême. Ce fut l'assassinat de Jean Hus qui fut vengé par vingt ans de troubles et de guerres civiles.* S'ils entendent par vrai trouble les guerres, les massacres, les dévastations dont les hussites se rendirent coupables après la mort de leur chef, il est vrai que les troubles n'avaient pas encore été poussés à cet excès. Mais que peuvent opposer les bacheliers, 1° à ces paroles du ministre Lenfant: «L'autre motif de la condamnation de Jean Hus, c'est que, par ses sermons, ses écrits et sa conduite violente et emportée, il avait extrêmement contribué aux troubles qui agitaient alors la Bohême: on ne saurait en disconvenir (*liv. III, n. 60, pag. 291*)»; 2° au jugement porté par l'empereur contre Jean Hus: «Quand même il obéirait au concile, je suis d'avis qu'on lui défende de prêcher et d'enseigner, et qu'on lui interdise même l'entrée du royaume de Bohême....., où il a un puissant parti (*Ibid., n. 22, page 229*).» A qui devons-nous plutôt croire; au témoignage des historiens, à celui de l'empereur, ou à la décision téméraire de MM. les bacheliers?

S'il y avait eu des troubles, c'était à l'empereur et non au concile à en juger. Aussi l'empereur en jugea-t-il, et fut le premier à condamner Jean Hus. Lorsque cet hérésiarque eut été dégradé par le concile, il fut livré à la justice de l'empereur; et c'est l'empereur qui le fit remettre par le vicaire de l'empire entre les mains du magistrat de Constance (*livre III, n. 51, p. 275*).

Selon nos censeurs, «Jean Hus et Jérôme de Prague furent condamnés aux flammes pour avoir dit qu'un mauvais pape n'est point

(Sept.)

pape, que les chrétiens doivent communier avec du vin, et que l'Eglise ne doit pas être trop riche. »

Est-ce là tout ce que Jean Hus avait enseigné ? Il soutenait que, *si un pape, un évêque ou un prélat est en péché mortel, il n'est ni pape, ni évêque, ni prélat..... Que même un roi en péché mortel n'est pas dignement roi devant Dieu* (livre III, n. 8, pag. 219). Doctrine fanatique et séditeuse qu'il avait puisée dans Wicléf, et dont l'empereur fut indigné avec raison.

« Il s'était déchaîné, dit son historien, en toute occasion, sans ménagement contre le pape, les cardinaux, les évêques, les moines, et généralement contre tous les ecclésiastiques. On ne saurait assurément justifier des manières si emportées dans un chrétien, mais surtout dans un prêtre, qui doit donner exemple de modération et d'obéissance à ses supérieurs, lors même qu'ils abusent de leur autorité (liv. III, n. 59, p. 288). » Belle leçon de la part d'un protestant, dont les bacheliers feront bien de profiter !

Jérôme de Prague était-il moins coupable ? Il avait été complice de tous les emportements de Jean Hus (liv. II, n. 21, p. 110) ; il se rétracta d'abord en plein concile, et abjura ses erreurs par serment (liv. IV, n. 30, p. 334) ; ensuite il désavoua sa rétractation, et déclara qu'il demeurerait attaché jusqu'à la mort à la doctrine de Wicléf et de Jean Hus (*Ibid.*, n. 75, p. 392).

Ces deux hommes étaient donc deux fanatiques, deux séditeux capables de mettre toute l'Allemagne en combustion ; n'importe. Leur supplice est un meurtre horrible, un assassinat juridique, une action atroce, une violation du droit des gens. Nos critiques croient donc changer la nature des choses avec des mots.

Personne ne déclame aussi éloquemment que ces messieurs contre le fanatisme ; mais ils ne le jugent condamnable que quand ils croient l'apercevoir dans les partisans de l'Eglise catholique ; lorsqu'il se montre à découvert dans les hérésiarques et dans les ennemis de la foi, il est innocent ; si on le punit, on commet un crime religieux et un attentat.

Ils prétendent que le droit des gens fut violé à l'égard de Jean Hus et de Jérôme de Prague ; et par qui ? par l'empereur qui les jugea punissables, par les ambassadeurs de tous les souverains de l'Europe, témoins de la sentence du concile ; aucun ne connut le droit des gens, aucun n'eut le courage de le réclamer.

Les crimes religieux ne sont pas des preuves de la vérité du christianisme ; nous en convenons : mais les crimes des hérésiarques ne sont pas une preuve non plus que leurs apologistes ou leurs sectateurs aient raison.

Au reste, il est inutile d'alléguer à nos adversaires, des preuves, des témoins, des faits, des monuments ; ils sont bien résolus de n'y jamais répondre. Dans toutes les brochures qui paraîtront, comme dans toutes celles qui ont

paru, ils répéteront les mêmes plaintes : et sans doute nous nous rendons complices de la mort de Jean Hus, en prouvant que ce fanatique fut légitimement puni.

III.—L'auteur de la *Certitude*, etc., a soutenu qu'il est faux que l'on doive à la religion catholique les horreurs de la Saint-Barthélemi. « Hélas ! monsieur, lui réplique-t-on, est-ce à la religion des Chinois et des Bramines qu'on en est redevable ? » Non, messieurs, ce n'est à la religion d'aucun peuple du monde ; c'est à la raison d'Etat et à la politique, nous allons le démontrer dans l'article suivant. C'est au désespoir d'un gouvernement faible poussé à bout par des sujets rebelles, fanatiques et indomptables ; c'est au ressentiment des massacres et des violences dont les réformés s'étaient rendus coupables ; c'est à la crainte des maux que l'on avait encore à redouter de leur haine. On crut les affaiblir et les atterrer par cette exécution sanglante, et on ne fit que les rendre plus furieux.

IV.—Vous avez tort, s'écrient les bacheliers ; ne savez-vous pas que sous François I^{er}, Henri II et François II, on avait brûlé plus de quatre cents citoyens, et entre autres le conseiller Anne Dubourg, avant que le prince de Condé prît secrètement le parti des réformés ? C'est donc la rigueur avec laquelle on les a traités à cause de leur religion qui leur a mis les armes à la main ; c'est le zèle de la religion mal entendu qui est la source des maux qui s'ensuivirent. Voilà l'objection dans toute sa force.

Nous savons tous ces faits ; mais vous n'ignorez pas vous-mêmes les événements qui avaient précédé. Prenez la peine de fixer avec nous des époques, et vous verrez si le gouvernement a eu tort, si les réformés étaient des gens que l'on pût tolérer.

Les prédications de Luther commencèrent en 1517, celles de Zuingle en 1519. Alors parut le livre de Luther sur le serf arbitre, où il disait, que l'*Evangile* a toujours causé du trouble, et qu'il fut du sang pour l'établir ; leçon qui fut exactement suivie par ses disciples. *Je les voyais*, dit Erasme, *sortir de leurs prêches avec un air farouche et des regards menaçants, comme gens qui venaient d'ouïr des invectives sanglantes et des discours séditeux. Aussi trouvait-on ce peuple évangélique toujours prêt à prendre les armes et aussi propre à combattre qu'à disputer* (*Lettres d'Erasme, citées dans l'Histoire des Variations, liv. I, n. 34*).

En 1522, les paysans de Saxe prirent les armes contre leurs seigneurs, excités par le livre de Luther sur la liberté chrétienne, et les anabaptistes augmentèrent le trouble. Dans un sermon prêché à Virtemberg en ce temps-là, Luther dit en propres termes : *Si j'avais voulu faire les choses avec tumulte, toute l'Allemagne nagerait dans le sang ; et lorsque j'étais à Vormes, j'aurais pu mettre les affaires en tel état que l'empereur n'y eût pas été en sûreté* (*Ibid.*, liv. II, n. 9 et 11).

En 1523, Zuingle fit défendre par un édit, à Zurich, l'exercice de la religion catholique,

Dans cette même année, un nommé Leclerc, cardeur de laine, fut exécuté à Metz pour avoir brisé les images en public.

En 1524, la guerre fut déclarée entre les disciples de Luther et ceux de Carlostad ; c'est ce que l'on a nommé la guerre sacramentaire. En 1525, les paysans de Saxe s'attroupèrent au nombre de quarante mille ; les anabaptistes formèrent une autre armée ; Luther attisa le feu au lieu de l'éteindre.

En 1527, les luthériens de l'armée de Charles-Quint qui se trouvèrent au pillage de Rome, y commirent des profanations et des cruautés inouïes. En 1528 ils prirent les armes sous la conduite du landgrave de Hesse, sur un faux prétexte, et Luther approuva cette sédition. La religion catholique fut abolie à Berne par un édit.

Il est bon de savoir qu'en cette année 1528 seulement, fut porté le premier édit de François I^{er} contre les réformés. En 1531, on vit la guerre des zuingliens en Suisse approuvée par Luther. En 1533, la guerre civile des anabaptistes à Munster, et celle des calvinistes contre les catholiques de Genève : la religion catholique en fut bannie en 1535.

Les premières exécutions en France contre les réformés, furent faites en 1534, après les placards injurieux qu'ils osèrent afficher à Paris et jusqu'aux portes du Louvre ; pendant ce même temps, Calvin sonnait le tocsin contre les catholiques dans son *Institution chrétienne*. Le supplice d'Anne Dubourg n'arriva qu'en 1559, et l'on sait qu'il était accusé d'avoir eu part au meurtre du président Minard.

Après ces faits, dont l'Europe entière a été témoin et dont tous les historiens conviennent, nous demandons de quelle manière le gouvernement français devait se conduire envers les réformés, quand ils commencèrent à se montrer en France ? Il se trouvait dans la cruelle alternative, ou de les réprimer par des châtimens, ou d'abandonner les catholiques à leur fureur. Les excès qu'ils avaient déjà commis en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en France même, faisaient comprendre ce que l'on avait à redouter de leur part. Avant qu'il y eût aucun édit porté contre eux, avant que l'on eût sévi contre eux par des supplices, ils avaient déjà mis l'Europe en combustion : et voilà les hommes que l'on a eu tort de punir.

Il fallait, dira-t-on, accorder la liberté de conscience. Les réformés l'accordaient-ils où ils étaient les maîtres ? Partout où ils se trouvaient les plus forts, ils commencèrent par piller, par profaner les églises et les monastères, par insulter, maltraiter, tuer les prêtres, par chasser, dépouiller, massacrer les catholiques ; et l'on vient nous dire que c'est le gouvernement qui, en exerçant des rigueurs imprudentes, a allumé lui-même par la persécution le feu qu'il croyait éteindre. Par qui a-t-elle donc commencé cette persécution ? par l'Évangile sanguinaire de la réforme.

Fallait-il laisser égorger tranquillement les catholiques de peur de répandre le sang des réformés ?

Il fallait tolérer la religion protestante ; a-t-elle été tolérante ni tolérable dès son origine (voy. ci-après, n. 23, les aveux de M. Hume) ?

Je vous défie, disent les bacheliers, *de me montrer aucune secte parmi nous qui n'ait pas commencé par des théologiens et par la populace*. D'accord ; mais par des théologiens fanatiques et séditeux, tels que Luther, Calvin, Jean Hus, Jérôme de Prague, dont vous approuvez les fureurs, dont vous blâmez la punition. Depuis Arius jusqu'à Calvin, le génie de tous les hérésiarques a été le même. *Exterminer le catholicisme* ; tel a été le cri de guerre de tous les réformateurs dès la naissance de la réforme. Et ce zèle pieux et louable a passé par tradition à certains philosophes d'aujourd'hui : témoins les brochures séditeuses qui partent de leur plume.

V. — *Nous pensons*, disent-ils gravement, *qu'il faut convenir que la religion chrétienne est la seule au monde dans laquelle on ait vu une suite presque continuelle pendant quatorze cents années de discordes, de persécutions, de guerres civiles et d'assassinats pour des arguments théologiques... Il faut démêler par quelle voie une religion si divine a pu seule avoir ce privilège infernal*.

Messieurs, vous êtes mal informés ; vous disputez mal à propos ce privilège aux autres religions, ou plutôt à l'abus qu'on en a fait : il est de tous les temps et de toutes les nations. La religion des Egyptiens a su faire égorger les peuples de différentes villes pour le culte d'un animal (*Juven. Sat. 15*). Le mahométisme, après avoir eu le privilège infernal de dévaster l'Asie pour s'établir, a mis aux prises les deux sectes d'Omar et d'Ali, et c'a été la source de guerres presque continuelles entre les Turcs et les Persans. La religion des anciens Perses leur fit anéantir les monuments du culte des Egyptiens et brûler les temples de la Grèce. La religion des Grecs alluma parmi eux la guerre sacrée, aussi sanglante que les nôtres (*Hist. Anc., t. VI, p. 40*). Celle des Romains leur persuada que Rome était destinée par les dieux à être la maîtresse du monde, leur inspira l'ambition d'assujettir tous les peuples ; et cette folle idée leur a fait ravager l'univers (*Tite-Live, liv. I, n. 55; Cicéron, de Nat. Deor., liv. III, c. 2; Ovide, Fast., liv. I, v. 517; Valère Maxime, liv. I, n. 8, etc.*). La religion des Américains avait changé les temples du Mexique en boucheries de chair humaine. Celle des Indiens engage depuis plus de deux mille ans les femmes à se brûler sur le corps de leur mari, perpétue la haine entre les différentes castes, met une antipathie mortelle entre eux et les mahométans (*Esprit des lois, l. XXIV, c. 22*). Celle des Chinois porte les disciples de Fo à se tuer par milliers (*Ibid. c. XIX, en note*), aussi bien que celle des Japonais.

D'ailleurs, sans que la religion y ait eu part, on a vu des guerres, des séditions, des meurtres, du brigandage, des crimes, par tout l'univers, depuis le commencement du monde jusqu'à nous; il y en aura toujours, parce que, malgré la religion, les hommes seront toujours vicieux et insensés.

Comme la religion est une loi destinée à captiver notre esprit et à gêner nos penchans, elle ne peut manquer de trouver des hommes toujours prêts à s'élever contre elle; comme elle est un bien, elle doit en trouver d'autres disposés à combattre pour elle. Voilà donc une occasion inévitable de division parmi les hommes: il en est de même de toutes les lois, de toute espèce de biens. Mais on n'a pas encore mis en question si, pour conserver la paix, il vaudrait mieux que les peuples fussent sans lois, que gênés par des lois, qu'ils périssent par la misère, que d'avoir de quoi subvenir à leurs besoins; on n'a pas encore essayé de prouver que les lois et le droit de propriété ont causé plus de mal que de bien parmi les hommes. C'est contre la religion seule que l'on ose soutenir cette thèse absurde.

De même que les méchants se sont quelquefois servis du masque de la religion pour couvrir leurs passions turbulentes, ils ont pris le prétexte des lois pour causer des séditions, et du droit de propriété pour envahir les possessions d'autrui. Qu'en peut-on conclure? Que la malice des hommes peut tourner en abus et en poison, ce qu'il y a de plus nécessaire et de plus respectable dans la société, employer pour se satisfaire, le frein même qui devrait la retenir.

VI. — Selon nos adversaires, la cause de ces fléaux si longs et si sanglants est dans ces paroles de l'Évangile: *Je suis venu apporter le glaive et non la paix. Que celui qui n'écoute pas l'Église, soit comme un gentil ou un chevalier romain, un fermier de l'empire.*

C'est d'abord une imagination assez burlesque, de prétendre qu'un publicain, chez les Juifs, était un chevalier romain; saint Matthieu avait été publicain, et personne n'avait encore rêvé qu'il fût chevalier romain: Zachée, qui est nommé dans l'Évangile *chef des publicains*, ne l'était pas non plus. A quoi pensent nos savants critiques de mettre au nombre des disciples de Jésus-Christ des chevaliers romains, eux qui soutiennent, n° 22, que ses premiers sectateurs étaient de la plus vile populace? Si nous tombions dans de pareilles bévues, avec quelles railleries ne serions-nous pas accueillis?

Nous convenons que Luther abusait des paroles de Jésus-Christ que l'on a citées, pour montrer que la réforme devait être établie par le glaive (*Lib. de Servo arbit.*); et qu'est-ce que prouvent les folles imaginations de ce fougueux réformateur? A la simple lecture de l'Évangile, on voit le sens des paroles du Sauveur. Il prédisait à ses disciples les persécutions qu'ils auraient à souffrir de la part des ennemis de sa doctrine

(*Matth. X, 16 et suiv.*); leur ordonne-t-il de se servir du glaive pour se défendre? Tout au contraire, il les avertit qu'il les envoie *comme des brebis au milieu des loups*, qu'ils seront traînés devant les tribunaux, flagellés et mis à mort pour son nom; il ne leur promet d'autre secours que celui de l'Esprit-Saint, d'autres armes que sa parole. Quand il ajoute *qu'il est venu apporter, non la paix, mais le glaive* (vers. 34), il annonce ce qui devait arriver par la malice des incrédules, et non pas ce qu'il avait dessein de faire lui-même: ce glaive ne devait point être entre les mains des apôtres, mais toujours levé sur leur tête; et l'événement a justifié la prédiction.

Il a dit: *Que celui qui n'écoute pas l'Église, soit regardé comme un étranger et comme un publicain*; a-t-il ordonné quelque part de persécuter et de mettre à mort les païens ou les publicains? Au contraire, lorsque saint Pierre voulut tirer l'épée pour défendre Jésus-Christ contre les soldats qui venaient le saisir, ce maître pacifique ne voulut pas le permettre, et ajouta que *ceux qui se servent de l'épée, périront par l'épée* (*Matth. XXVI, 52*). Autrefois les ennemis des chrétiens leur reprochaient qu'ils allaient trop librement à la mort (*Voy. l'Hist. de M. Bullet, p. 272*); aujourd'hui on prétend que l'Évangile les a rendus sanguinaires.

Jésus étant venu donner une loi n'a jamais rien écrit: qu'importe pourvu qu'il ait fait écrire? *Les Évangiles sont obscurs et contradictoires*; a-t-on prouvé ces contradictions? Ils n'ont pas dit un mot de nos mystères, ils n'ont pas enseigné que *Jésus fût consubstantiel à Dieu*, etc. Nous avons démontré le contraire dans un autre ouvrage (*Apolog. de la Relig. chrét., c. X, § 12, et dans les additions, art. Christianisme*); nous n'imiterons pas l'affectation ridicule de nos adversaires qui répètent toujours la même chose.

VII. — *La première nécessité, disent ces graves théologiens, est d'aimer Dieu et son prochain, il faut donc insister beaucoup sur ce premier, sur ce grand devoir.* Cela est incontestable, l'Évangile nous l'apprend (*Matt., XXII, 37*): aussi l'auteur de la Certitude n'a point révoqué en doute cette vérité; elle n'était point attaquée dans le livre de M. Fréret, ce n'était donc pas le cas d'y insister; l'auteur n'avait pas à faire un sermon de morale, mais une réfutation.

La première nécessité est d'aimer Dieu; mais selon la leçon de Jésus-Christ, pour montrer qu'on l'aime, il faut faire ce qu'il commande (*Jean, XIV, 21*). Et puisqu'il commande de croire à sa parole, point de charité sans la foi.

La justice et la charité marchent avant tout; et trouve-t-on de la justice et de la charité où il n'y a point de religion?

La Brinvilliers, la Voisin et tant d'autres malfaiteurs, croyaient aux mystères de l'Évangile, cela peut être. Croyaient-ils aussi à la morale? L'un ne suffit pas sans l'autre. D'ailleurs, puisque leur foi ne les a pas pré-

servés du crime, auraient-ils été plus honnêtes gens, s'ils avaient été athées ou incrédules ?

VIII. — Par un prodige d'érudition ; les bacheliers ont découvert que *les écrits de saint Paul sont les seuls dans lesquels le précepte de croire soit exposé avec étendue*. Ils oublient ce qu'a dit Jésus-Christ : *Celui qui croira à l'Évangile, sera sauvé, et celui qui n'y croira pas sera condamné* (Marc, XVI, 16). Dans vingt autres passages il reproche aux Juifs leur incrédulité.

Ils invitent l'auteur de la Certitude à expliquer un passage de l'Épître aux Romains, chap. II, v. 25. Pour le rendre inintelligible, ils ont eu recours à trois expédients très-commodes. Ils en ont fait une traduction platement littérale, qui défigure le texte, ils ont détaché trois versets du chap. II, pour les joindre au dernier verset du chap. III et au second du chap. IV. Enfin ils y ont changé un mot essentiel. Par cette méthode il n'est aucun auteur que l'on ne puisse rendre ridicule.

Pour montrer le sens de saint Paul, il suffit de copier les versions ordinaires et d'ajouter quelques éclaircissements. Saint Paul, après avoir reproché aux Juifs qu'ils déshonorent par leurs crimes le caractère dont ils se glorifient, ajoute : *Ce n'est pas que la circoncision ne vous soit utile, si vous observez la loi* (c'est-à-dire, les préceptes moraux de la loi et non pas seulement les cérémonies ; cela est clair par ce qui suit) ; *mais si vous la violez, vous devenez comme un homme incircis. Si donc un tel homme garde la morale de la loi, ne sera-t-il pas aussi juste devant Dieu que s'il était circoncis ?* Bien plus, *cet homme qui sans la circoncision accompli la loi, vous jugera, vous Juifs, qui ayant reçu la lettre de la loi et la circoncision êtes violeur de la loi*. C'était déclarer aux Juifs bien clairement, que la circoncision ni les autres cérémonies de leur loi ne pouvaient les sauver, sans la pratique des vertus morales que la loi commandait.

Saint Paul se fait ensuite une objection. *Mais en relevant le mérite de la foi, anéantissons-nous la loi de Moïse ? non sans doute, nous établissons au contraire la loi dans le point le plus essentiel, savoir, la morale et les vertus intérieures.*

Quel a donc été, poursuit l'Apôtre, l'avantage d'Abraham notre père ? S'il a fait consister sa justice dans les œuvres extérieures de la loi, il a eu de quoi se glorifier devant les hommes, mais non pas devant Dieu, qui exigeait de lui quelque chose de plus, la foi en ses promesses : aussi l'Écriture dit qu'Abraham crut en Dieu, et que sa foi le rendit juste.

Il est clair dans toute cette Épître, que saint Paul distingue avec soin les œuvres extérieures ou les cérémonies de la loi, d'avec les préceptes moraux de la loi, que par la foi il entend, non-seulement la foi spéculative, mais les vertus que la foi à l'Évangile fait pratiquer, et que c'est en celles-ci qu'il fait consister la vraie justice. Doctrine que

nos censeurs devraient avoir honte de blâmer ou de méconnaître.

IX. — Après ces préliminaires un peu longs, ils en viennent à la dispute entre l'auteur de la Certitude et M. Fréret. Ils accusent le premier d'avoir donné prise aux ennemis du christianisme, en citant, comme des auteurs dignes de foi, Tertullien et Eusèbe. Le premier, disent-ils, a été traité de fou par le père Mallebranche. Soit. Mallebranche lui-même n'a pas été mieux traité par d'autres et cela ne prouve rien. C'est sur les ouvrages de Tertullien que nous devons juger de son mérite et non pas sur le goût arbitraire des écrivains modernes.

Eusèbe était arien : son erreur sur le dogme peut-elle déroger à son érudition, à la vérité de son histoire surtout dans les articles qui n'ont aucun rapport à l'arianisme ? Si nous faisons le même reproche à un hérétique quelconque, on dirait que nous sommes des gens prévenus, qui ne voulons ajouter foi qu'aux écrivains de notre parti.

Eusèbe compilait les contes d'Hégésippe. Par quel monument prouvera-t-on qu'Hégésippe est un auteur fabuleux, que les faits qu'il a fournis à Eusèbe sont des contes puérils ? Il vivait au second siècle, au milieu des disciples des apôtres ; il rapporte les faits qui se sont passés sous ses yeux, ou qu'il tenait des témoins oculaires ; a-t-il été contredit ou convaincu de faux par le témoignage d'auteurs contemporains ? Dodwel et Pearson, critiques très-sévères, n'ont jamais récusé son autorité (*Mém. de Tillemont, tome I, pages 674 et 975*). Si depuis deux ou trois cents ans seulement, on a forgé une fausse histoire des apôtres, sous le nom d'Hégésippe, qu'est ce que cela prouve contre la sincérité ou la capacité de cet auteur ? Nous en parlerons encore, n. 17.

X. — Les savants bacheliers reprochent à l'apologiste du christianisme, d'avoir avancé, page 93, que *les auteurs des Évangiles n'ont point voulu inspirer d'admiration pour leur maître*. « Il est évident, disent ces messieurs, qu'on veut inspirer de l'admiration pour celui dont on dit qu'il s'est transfiguré sur le Thabor et que ses habits sont devenus tout blancs pendant la nuit ; » (fausse circonstance, il n'est point parlé de la nuit dans l'Évangile) : « Qu'il a confondu les docteurs dans son enfance ; » (autre fausseté, il est seulement écrit que l'on admirait la sagesse de ses réponses) : « Qu'il a fait des miracles, qu'il a ressuscité des morts, qu'il s'est ressuscité lui-même. »

Pour juger si l'auteur est repréhensible, il faut se rappeler ce qu'avait dit M. Fréret. A peine Jésus-Christ était-il crucifié, que les chrétiens inondèrent le public d'histoires, dans lesquelles ils n'avaient d'autre but que d'inspirer de l'admiration pour leur législateur et d'autoriser leurs sentiments particuliers, sans se mettre en peine de consulter même la vraisemblance. »

A cela, que répond l'auteur de la Certitude ? *Au premier coup d'œil que l'on jette sur nos vrais Évangiles, on aperçoit aisément que*

le but de leurs auteurs n'a point été d'inspirer de l'admiration pour leur législateur. Ils parlent froidement de Jésus-Christ, de sa doctrine, de ses miracles; point de réflexions pour en relever l'éclat, point d'éloges, aucun trait de satire contre ses ennemis, aucun retour de complaisance sur eux-mêmes.

La question, entre M. Fréret et celui qui le réfute, n'était donc pas de savoir si les faits rapportés par les évangélistes sont capables d'inspirer de l'admiration pour Jésus-Christ; mais si c'est-là l'unique but, ou le principal dessein que se sont proposé les évangélistes, en écrivant ces faits. L'auteur de la *Certitude* prouve que non, parce que ces écrivains n'ont point le ton de panégyristes ni de déclamateurs et qu'ils rapportent simplement les faits.

« Il n'y a en cela, disent les bacheliers, nulle différence entre ce qui nous reste des cinquante évangiles rejetés et les quatre Évangiles admis. »

1° Qu'en sait-on? De ces cinquante prétendus évangiles il n'en reste que quatre, tous fort courts. À l'égard des autres, nous n'en connaissons presque que les noms, et encore les a-t-on multipliés mal à propos. 2° Que s'ensuit-il de ce fait? Que l'unique but des auteurs de ces évangiles apocryphes n'a pas été non plus d'inspirer de l'admiration pour Jésus-Christ, mais d'écrire les événements tels qu'ils les avaient ouï raconter. Et c'est ce que l'auteur de la *Certitude* a soutenu contre M. Fréret.

N'est-ce pas une imagination fort sensée, de prétendre que le premier chapitre de saint Jean est l'ouvrage d'un grec platonicien? Il y a beaucoup de ressemblance sans doute entre les idées de Platon et ce que saint Jean a écrit du Verbe éternel. D'ailleurs ce soupçon ne pourrait tomber que sur les quatorze premiers versets; tout le reste jusqu'au 51^e est une narration simple, conforme pour les faits et pour le style, au récit des trois autres évangélistes.

Quand il s'agit de juger des Évangiles, nos adversaires se trouvent dans un étrange embarras. Ils nous reprochent que les auteurs de cette histoire sont des Juifs grossiers. Mais du sein de cette grossièreté même, il part des traits sublimes sur la nature divine, sur ses desseins, sur sa conduite, sur les principes de la morale. Ces idées, dit-on, viennent des Grecs platoniciens. Des Juifs grossiers et ignorants ont-ils pu avoir connaissance des idées de Platon, ou des Grecs platoniciens ont-ils pu écrire avec toute la grossièreté judaïque? Y a-t-il quelque conformité entre le style de Philon, juif platonicien, et celui de nos Évangiles? Voilà la difficulté dont nos savants critiques ne se tirent jamais.

XI.—L'auteur de la *Certitude* a soutenu contre M. Fréret, qu'il faut distinguer la vérité des Évangiles d'avec leur authenticité; que quand nous ne serions pas absolument certains que l'Évangile de saint Matthieu, par exemple, a été véritablement écrit par cet apôtre, nous n'en serions pas moins sûrs que les faits

qu'il renferme sont conformes à la vérité. 1° Parce que cette narration, quel qu'en soit l'auteur, porte tous les caractères possibles de sincérité; 2° Parce que les faits principaux qu'elle raconte sont prouvés d'ailleurs, savoir, par l'aveu des Juifs dans les livres mêmes qu'ils ont composés contre Jésus-Christ, par la confession des hérétiques les plus anciens, qui en sont convenus contre l'intérêt de leur système, par la concession expresse, ou par le silence des auteurs païens, qui avaient le plus grand intérêt à les nier absolument, enfin par la révolution qu'ils ont produite. Si Jésus-Christ n'a pas fait des miracles, il est impossible qu'il se soit attaché un si grand nombre de disciples, surtout après sa mort: et si ces disciples eux-mêmes n'ont pas fait des miracles, il est impossible qu'ils aient fondé le christianisme. Tels sont les raisonnements développés dans la réfutation du livre de M. Fréret.

MM. les bacheliers en ont-ils fait voir la fausseté? Non; leur méthode n'est pas de procéder régulièrement. En reprochant à l'auteur de la *Certitude* d'avoir distingué mal à propos la vérité des Évangiles d'avec leur authenticité, ils font eux-mêmes cette distinction; et se contredisent grossièrement dans l'espace de deux pages, page 12: *Comment n'avez-vous pas pris garde qu'il faut absolument que ces écrits soient authentiques, pour être reconnus vrais?* et pag. 13, *Les Évangiles sont vrais, mais on vous soutiendra qu'ils n'étaient pas authentiques.* Telle est l'excellente logique de ces messieurs.

Ils disent: « Qu'il n'en est pas d'un livre divin, qui doit contenir notre loi, comme d'un ouvrage profane; les paroles d'un Dieu doivent être constatées par le témoignage le plus authentique. Tout homme peut dire: Dieu à fait tels et tels prodiges; mais si on ne les a ni vus ni entendus, il faut des enquêtes qui nous tiennent lieu de nos yeux et de nos oreilles. »

Tout cela est incontestable; l'enquête doit donc avoir pour objet de voir s'il y a des preuves et de quelle nature elles sont.

« Plus ce qu'on nous annonce est surnaturel et divin, continuent nos critiques, plus il nous faut de preuves. Ainsi, je ne croirai point les deux miracles de Vespasien, ni ceux d'Apollonius de Thyane, si on ne m'en donne des preuves authentiques et indubitables. »

Rien de mieux. Quelles preuves faut-il enfin?

« Il faut la signature de tous ceux qui les ont vus. Ce n'est pas assez, il faut que ces témoins aient tous été irréprochables, incapables d'être trompeurs ou trompés; et encore, après toutes ces conditions essentielles, tous les gens sensés douteront de la vérité de ces faits: ils en douteront, parce que ces faits ne sont point dans l'ordre de la nature. »

Fort bien. C'est-à-dire qu'après nous avoir prescrit les preuves que nous devons donner, on nous déclare que quand nous aurons rempli toutes les conditions, on ne nous croira pas. Il est donc fort inutile que nous

nous donnons la peine de prouver.

Ne serait-il pas plus simple et plus honnête de poser d'abord pour principe : qu'un fait surnaturel ne peut jamais être prouvé, qu'il n'est aucun genre de preuves qui puissent le rendre croyable ? Il s'ensuivrait que quand même nous verrions de nos yeux un miracle, nous ne pourrions pas y ajouter foi ; qu'inutilement Dieu emploierait ce moyen pour attester ses volontés, puisque tous les gens sensés sont en droit de n'y pas croire ; qu'enfin, pour trancher le mot, Dieu ne peut point faire de miracles. A la vérité, cette assertion serait absurde, mais elle aurait au moins un air de sincérité : la conséquence serait liée au principe.

Nous montrerons, n. 19, que les mêmes preuves qui suffisent pour rendre certain et incontestable un fait naturel, doivent suffire pour rendre croyable un fait miraculeux et surnaturel.

Déjà, dans un autre ouvrage, l'auteur de la *Certitude* a fait ce que l'on exige de lui. Il a prouvé : 1° Que les historiens des miracles de Jésus-Christ ont donné, non pas leur signature pour sûreté de ce qu'ils ont vu, mais qu'ils ont signé cette histoire de leur sang. 2° Qu'ils sont irréprochables : ils n'ont pas pu être trompés, parce que les faits qu'ils attestent, sont sensibles et palpables, tels que l'homme le plus ignorant peut s'en assurer. Ils n'ont pas pu être trompeurs, parce qu'il n'est aucun motif possible qui ait été capable de les engager à mourir pour soutenir des faits faussement inventés (*Apologie de la religion chrétienne, chap. III, § 5*).

Le nom d'*Évangile* n'a été connu d'aucun auteur romain ; qu'est-ce que cela prouve ? Plusieurs auteurs romains ont connu du moins quelques-uns des faits essentiels rapportés dans les Évangiles. Tacite savait que Jésus-Christ avait été mis à mort dans la Judée sous Ponce-Pilate, Auguste lui-même avait eu la connaissance du meurtre des Innocents, selon le rapport de Macrobe. Josèphe, qui écrivait à Rome, dont l'Histoire fut déposée dans une bibliothèque publique par ordre de l'empereur, atteste le dénombrement qui fut fait en Judée sous Cyrénus, comme saint Luc le raconte. Pline le Jeune, rend témoignage à l'innocence des mœurs des premiers chrétiens et au culte qu'ils rendaient à Jésus-Christ comme à leur Dieu. Tous ces Romains ont vécu dans le premier siècle et peu de temps après la mort de Jésus-Christ. Y a-t-il quelque autre historien romain qui ait écrit dans ces temps-là, dont nous ayons les ouvrages, et qui n'ait rien dit de relatif à l'Évangile ?

« Ces livres, ajoute-t-on, étaient même en très-peu de mains parmi les chrétiens, et ils n'étaient jamais communiqués aux cathédumènes pendant les trois premiers siècles. » C'est une fausseté. Saint Justin, qui a vécu au second siècle, dépose qu'on lisait les écrits des apôtres dans les assemblées chrétiennes (*Apol., I, c. 67*). Celse, qui a écrit peu de temps après, parle des actions de Jésus-Christ en homme qui avait lu nos Evan-

giles. (*Orig., con. Cel. l. I. édit. de Cambridge, p. 11.*)

Nos critiques répètent après M. Fréret, que les miracles de l'abbé Pâris ont eu mille fois plus d'authenticité que ceux de Jésus-Christ. L'auteur de la *Certitude* a démontré le contraire (*Certitude, etc. chap. VI, § 3*) ; au lieu de répéter l'objection, il fallait montrer que la réponse ne vaut rien.

XII. — Il a fait dire aux apôtres : *Jésus nous a assurés lui-même de sa propre bouche qu'il était né d'une Vierge par l'opération du Saint-Esprit*. Ses critiques lui représentent que cela ne se trouve point dans les Évangiles, qu'il a cité à faux Jésus-Christ, etc. L'accusation est grave.

Pour mieux prendre le sens de ses paroles, il ne fallait qu'un peu plus d'équité ; 1° Il n'a point dit que ces mots fussent dans les Évangiles ; quand il cite l'Évangile, il a soin d'indiquer l'endroit précisément ; 2° Les apôtres font profession de n'enseigner autre chose que ce qu'ils ont appris de Jésus-Christ lui-même (*Act., I, ib. IV, 20 ; I Cor., II, 23 ; I Jean, I, 1 et 5*) ; ils attestent que tel est l'ordre qu'il leur a donné (*Matth., X, 27*). Quand on leur fait dire qu'ils tiennent de sa propre bouche la manière dont s'est opéré le mystère de l'Incarnation, il est clair qu'on les fait parler selon la méthode qu'ils font profession de suivre. Dès qu'ils ont une fois déclaré que Jésus-Christ est l'auteur de tout ce qu'ils enseignent, on peut appliquer cette règle générale à chacune des vérités particulières qu'ils nous ont transmises. Ce n'est donc pas là le cas d'accuser l'auteur de la *Certitude* d'une falsification. Nous verrons, n. 25, que MM. les bacheliers ne sont pas si scrupuleux quand ils citent les livres saints ; 3° Si cette allégation, tout innocente qu'elle est, peut causer du scandale ; il est très-facile de la rectifier ; le raisonnement de l'auteur n'en sera point affaibli. Ce serait très-inutilement qu'il aurait commis une infidélité.

XIII. — On lui reproche d'écrire sans suite, ce n'est pas sa faute. En réfutant un écrivain, il est obligé de le suivre : si cet écrivain s'écarte, comme font MM. les bacheliers, de leur propre aveu, on ne doit pas s'en prendre à celui qui est forcé de répondre. (Souvent il s'est plaint du peu d'ordre qu'il y a dans les ouvrages de ses adversaires.)

Quand il a blâmé M. Fréret d'avoir rejeté le symbole des apôtres, comme une pièce supposée, il n'a point prétendu que les apôtres se soient assemblés pour le composer, que saint Pierre ait fait le premier article, saint André le second, etc. Il n'adopte point l'histoire rapportée dans les sermons faussement attribués à saint Ambroise et à saint Augustin ; mais de quel front peut-on rendre ces Pères responsables d'un fait, sur des prétendus sermons dont ils ne sont pas les auteurs ? L'érudition dont les bacheliers ont voulu se parer est fautive dans tous les points.

Ils avancent sans preuve, et contre la vérité, que le symbole fut rédigé en articles distincts vers la fin du quatrième siècle. Les

Pères du quatrième siècle attestent que c'était l'ancienne coutume de l'Eglise de faire réciter le symbole aux catéchumènes avant que de leur donner le baptême. Tertullien, mort au commencement du troisième, parle déjà d'une règle de foi commune à tous les fidèles. La tradition, qui attribue le symbole aux apôtres, est donc bien antérieure au quatrième siècle. Cette tradition suffit pour prouver que le symbole est l'abrégé de la doctrine que les premiers fidèles ont reçue des apôtres.

XIV— On répète ce qu'a dit M. Fréret de la multitude de livres supposés par les premiers fidèles : tels sont le Testament des douze patriarches, les Constitutions apostoliques, etc. *A peine*, disent les bacheliers, *y avait-il dans le second siècle un seul livre qui ne fût pas supposé.*

Le prodige de cette belle érudition, c'est que de tous les ouvrages apocryphes qu'ils ont cités, il n'en est pas un seul dont on puisse prouver l'existence par des titres du second siècle. N'est-il pas singulier que pour démontrer la mauvaise foi des écrivains de ces temps-là, on se serve de pièces qui n'ont été fabriquées que dans les temps postérieurs ? C'est comme si l'on disait que les friponneries qui seront commises dans cent ans d'ici, prouvent que nous sommes aujourd'hui des faussaires.

Les fidèles du second siècle, avaient au moins les quatre Evangiles, les Epîtres de saint Paul et celles des autres apôtres ; l'auteur de la *Certitude* l'a prouvé par les passages que les Pères apostoliques en ont cités, et par le témoignage des Pères du troisième siècle, qui en démontraient l'authenticité par la tradition des Eglises qui en étaient dépositaires depuis les apôtres.

Tout ce qu'on a répondu avant vous, disent nos savants critiques, *c'est que ce sont des fraudes pieuses.* Ce n'est pas là du moins ce qu'a répondu l'auteur de la *Certitude* à M. Fréret. Il a répondu et il a prouvé, 1° que la plupart de ces suppositions que l'on affecte de regarder comme frauduleuses, ont pu se faire innocemment ; 2° qu'aucun des dogmes de la religion chrétienne n'est fondé sur des livres supposés ou apocryphes ; 3° que ce sont les hérétiques qui ont forgé plusieurs livres pour autoriser leurs erreurs, et que les Pères de l'Eglise leur ont reproché cette infidélité. Il en a conclu que les ennemis du christianisme ont tort d'argumenter sur ces suppositions, pour rendre suspecte l'authenticité de nos livres saints : l'on n'a rien répliqué à ses preuves, ni à son raisonnement.

XV. — *Que vous importe*, lui dit-on, *que le Livre du Pasteur soit d'Hermas ?* Il n'importe en rien du tout au christianisme, qui n'établit point sa croyance sur ce livre ; mais il importe toujours de réprimer une critique trop licencieuse, et qui n'est point fondée. Quand le *Livre du Pasteur* renfermerait des traits encore plus marqués de la simplicité des anciennes mœurs, il ne serait pas permis de le censurer avec les termes indé-

cent dont se servent MM. les bacheliers. Si les apologistes de la religion écrivaient de ce style, ils seraient justement blâmés par tous les lecteurs raisonnables.

XVI. — Est-il bien décidé que le fameux passage de Josèphe, touchant Jésus-Christ, est une fraude et qu'il est reconnu pour faux par tous les savants ? Nous soutenons qu'il est reconnu pour authentique par tous les vrais savants ; nous consentons non-seulement à compter, mais encore à peser les suffrages.

Ces seuls mots, *il était le Christ*, suffisent, dit-on, pour constater la fraude. Mais Josèphe, parlant ailleurs de saint Jacques, dit qu'il était parent de Jésus appelé le Christ. Voilà donc deux passages falsifiés au lieu d'un.

Si Josèphe a cru que Jésus était le Christ, pourquoi donc ne s'est-il pas fait chrétien ? Pourquoi?... Parce que Josèphe, qui était à Rome, savait de quelle manière les chrétiens avaient été traités sous Claude et sous Néron, et combien on les haïssait encore ; il n'était pas tenté de s'exposer au même sort : parce que Josèphe se persuadait, mal à propos, que le Christ n'était pas venu établir une religion différente de la religion juive ; parce que Josèphe était philosophe à sa manière ; il fermait les yeux à la vérité comme ceux d'aujourd'hui. Ce n'est pas là le seul article sur lequel il l'ait trahie ; parce que... Mais sommes-nous chargés de justifier les inconséquences de tous les écrivains, de rendre raison de ce qu'ils ont dit et de ce qu'ils n'ont pas dit ?

Pourquoi n'en dit-il que quatre mots ? Il en a déjà trop dit au gré de nos critiques ; s'il avait blasphémé contre Jésus-Christ, on ne ferait pas toutes ces perquisitions.

Jedemande à mon tour : si c'est un chrétien qui a inséré ce passage dans Josèphe, pourquoi n'y a-t-il mis que ces quatre mots ? Lui était-il plus difficile de coudre une page entière à cette histoire que d'y attacher seulement huit ou dix lignes ? un faussaire n'en serait pas demeuré là.

Voilà toutes les démonstrations que l'on oppose à l'authenticité du passage de Josèphe ; c'est par ces raisonnements invincibles que l'on prouve qu'il a été reconnu pour faux par tous les savants ; et l'on croit suppléer à leur faiblesse par le ton dogmatique et décisif.

Comme cette question a été épuisée par vingt critiques, il serait inutile de les copier ; nous en avons déjà parlé dans deux ouvrages différents (*Certitude des preuves*, etc. Chap. II, § 8 ; *Suite de l'Apologie de la relig. chrét.*, art. *Christianisme*).

XVII. — On conseille à l'auteur de la *Certitude* de laisser là le voyage de saint Pierre à Rome et son pontificat de vingt-cinq ans. Il n'a point parlé du pontificat de vingt-cinq ans ; pour le voyage de saint Pierre, il le soutient avec toute l'antiquité. Voyons les fortes objections par lesquelles les bacheliers vont l'écraser.

Si saint Pierre était allé à Rome, les Actes

des apôtres en auraient dit quelque chose. Mauvais raisonnement. L'auteur de ces Actes avait principalement en vue de décrire les voyages de saint Paul, dont il avait été témoin ; il ne dit rien des courses ni de la prédication des autres apôtres ; s'ensuit-il que les apôtres n'ont prêché nulle part, n'ont fondé aucune Eglise ? Il ne parle pas du voyage de saint Pierre à Antioche, qui est cependant certain par les Epîtres de saint Paul (*Galat.*, II).

Saint Paul dit que son Evangile est pour les gentils, et celui de Pierre pour les circon- cis : donc saint Pierre n'est jamais venu à Rome. Il ne nous est pas donné de voir la justesse de cette conclusion. 1° N'y avait-il pas des Juifs à Rome, et saint Pierre n'a-t-il pas pu avoir des raisons particulières pour venir leur prêcher l'Evangile ? 2° Quoique saint Paul se crût destiné principalement à instruire les gentils, cela n'empêche pas qu'il n'ait travaillé à la conversion des Juifs : donc, de même, saint Pierre, quoique chargé spécialement d'éclairer les Juifs, ne s'est pas cru dispensé de prêcher aux gentils.

Un voyage à Rome est bien mal prouvé, quand on est forcé de dire qu'une lettre écrite de Babylone a été écrite de Rome. Est-il permis de changer ainsi le nom des villes ? Aucun autre des disciples de Jésus ne l'a fait.

Nous avons déjà eu lieu plus d'une fois de remarquer combien est bornée l'érudition de nos censeurs. Ils ignorent, ou ils feignent d'ignorer, que saint Jean, dans l'Apocalypse, donne le nom de *Babylone* à la ville qui est assise sur sept montagnes, qui domine sur les rois de la terre, et qui s'est enivrée du sang des martyrs de Jésus (*Apoc.*, XVII). Peut-on méconnaître Rome dans ce tableau ? Lorsque saint Pierre écrivait, l'ancienne Babylone n'était plus. Pline nous apprend qu'elle était déserte (*Hist. nat. liv. VI, chap. 26*) ; Strabon, qui vivait sous Auguste, en parle de même (*Géogr.*, liv. XVI) : Pausanias dit qu'il n'en restait que les murs et les ruines du temple de Bélus (*liv. VII, chap. 33*). Elle fut changée par les rois parthes en un parc de bêtes fauves (*Hieron. in Isaïam*). Supposera-t-on que du temps de saint Pierre il y avait dans ce désert une Eglise assemblée (*I Petri* LI, 13) ? C'est donc la nature même des choses et l'état des lieux qui nous forcent de reconnaître que Rome est désignée sous le nom de Babylone dans la lettre de saint Pierre.

Si saint Pierre avait été à Rome, la première église qu'on y a bâtie n'aurait pas été dédiée à saint Jean. Pourquoi non ? Est-il bien certain d'ailleurs que saint Jean-de-Latran soit la première église qui ait été bâtie à Rome ?

Les premiers qui ont parlé de ce voyage sont Marcel, Abdias et Hégésippe. Cela est faux. C'est Caïus et saint Denis de Corinthe, auteurs du second siècle, cités par Eusèbe (*Hist. ecclés.*, liv. II, chap. 25). Les prétendues histoires qui ont paru dans les derniers siècles sous les noms de Marcel, d'Abdias, d'Hégésippe, n'ont aucune autorité, n'ont point été connues des anciens. Il y a de la

mauvaise foi à confondre l'ancien Hégésippe, auteur respectable qui a vécu au second siècle et qu'Eusèbe a souvent cité, avec un autre prétendu Hégésippe, auteur d'une histoire latine des Juifs, dont on ne connaît ni le siècle, ni la patrie, ni le caractère, et dont les savants ne font aucun cas. Ces petites supercheries, qui peuvent induire en erreur les lecteurs peu instruits, ne font pas honneur à ceux qui les mettent en usage.

Nous nous abstiendrons de rapporter les autres témoignages qui prouvent le voyage de saint Pierre à Rome ; le troisième siècle en fournit plusieurs : on peut les voir dans les controversistes qui ont traité cette question.

XVIII. — L'auteur de la *Certitude* est accusé d'avoir raisonné d'une manière dangereuse en se prévalant du témoignage de l'empereur Julien sur les miracles de Jésus-Christ. Pesez bien, lui dit-on, les paroles de cet empereur, les voici : *Jésus-Christ n'a fait pendant sa vie aucune action remarquable, à moins qu'on ne regarde comme une grande merveille de guérir des boiteux ou des aveugles, et d'exorciser les démons dans les villages de Betsaïde et de Béthanie.*

Il s'agit de saisir le véritable sens de ces paroles et d'en donner le commentaire. L'occasion était trop belle pour vomir contre Jésus-Christ et contre ses sectateurs une déclamation injurieuse ; on ne l'a pas manquée : on prête à Julien un style et des expressions dont cet empereur, malgré sa haine contre les chrétiens, n'a jamais souillé sa plume.

Le sens de ces paroles, disent les bacheliers, n'est-il pas évidemment : « Jésus n'a rien fait de grand ; vous prétendez qu'il a passé pour guérir des aveugles et des boiteux et pour chasser les démons ; mais nos dieux ont eu la réputation de faire de bien plus grandes choses.... Il n'est aucun temple qui n'atteste des guérisons miraculeuses.... De quoi vous avisez-vous, charlatans et fanatiques nouveaux, de vous préférer insolemment aux anciens charlatans et aux anciens fanatiques ? » Voilà nettement le sens des paroles de Julien.

Selon ce beau commentaire, Julien, bien persuadé que tous les prétendus miracles du paganisme étaient des tours de charlatans, et que tous ceux qui les croyaient étaient des fanatiques, a pensé de même sur les miracles de Jésus et sur les chrétiens. Il reste à savoir si c'était là le vrai sentiment de Julien, si on ne lui prête pas des idées toutes contraires à celles dont il était infatué.

Il y a d'abord un préjugé fâcheux contre nos adversaires, c'est que leur prétention est diamétralement opposée à celle de M. Fréret. Ce savant connaissait très-bien les sentiments de Julien et ceux des philosophes de ce temps-là. Il dit que « c'était un principe reconnu de tous les partis, qu'un homme, par le secours des esprits, pouvait faire des choses surnaturelles ; les philosophes de ce temps-là en étaient aussi persuadés que le peuple l'est présentement que ceux qu'il

appelle *sorciers*, peuvent dominer sur la nature (*Examen critique*, chap. IV).

Selon nos habiles critiques, Julien pensait que les prodiges du paganisme et ceux des chrétiens étaient *des tours de charlatans* : selon M. Fréret, Julien était persuadé, comme tous les philosophes de ce temps-là, que c'étaient réellement *des choses surnaturelles opérées par le secours des esprits* ; ces deux systèmes sont un peu différents. L'auteur de la *Certitude*, qui répondait à M. Fréret, a dû argumenter selon le sentiment de ce critique, et non pas selon les fausses idées de MM. les bacheliers.

Mais c'est dans les écrits de Julien lui-même qu'il faut puiser ses opinions, plutôt que dans le cerveau de nos jeunes philosophes ; ils ne les ont jamais lus.

Julien reconnaît, comme nous, que les miracles confirment la vérité d'une révélation (*dans saint Cyrille*, liv. X, à la fin) ; il était donc bien éloigné de les regarder tous comme des supercheries. Non-seulement il soutient qu'Esculape guérit les maladies du corps, mais qu'il l'a souvent guéri lui-même (*dans saint Cyrille*, liv. VII) ; Julien serait-il donc aussi un charlatan et un imposteur ? Il dit que la sibylle et les autres devins ont été remplis de l'esprit des dieux (*dans saint Cyrille*, liv. VI) ; que cette inspiration divine ne se communique qu'à un petit nombre d'hommes et rarement, qu'elle a cessé chez les Hébreux et chez les Egyptiens ; mais, pour que nous ne fussions pas privés de tout commerce avec les dieux, Jupiter nous a donné la connaissance des arts sacrés (*dans saint Cyrille*, liv. VI), c'est-à-dire de la théurgie. Un homme infatué de l'efficacité de ces prétendus arts sacrés, a-t-il pu regarder les miracles comme des tours de charlatan ?

Libanius, adulateur de Julien, le félicite de ce qu'il est dans un commerce étroit et familier avec les dieux (*Legat. ad Julian.*, t. II, p. 157) ; Julien lui-même s'en applaudit et en fait gloire : *Les dieux*, dit-il, *m'ordonnent de rétablir leur culte dans sa pureté, et me promettent de grandes récompenses, si j'y travaille avec zèle* (*Lettre XXXVIII au philos. Maxime*). Selon l'opinion de MM. les bacheliers, voilà deux philosophes qui sont de maîtres fripons.

Julien dit que l'ancile ou le bouclier sacré avait été donné par Jupiter ou par Mars, comme un gage réel et certain de la protection du ciel (*dans saint Cyrille*, liv. VI). Il pense qu'il est vraisemblable que les apôtres ont exercé la magie avec plus d'habileté que leurs disciples, à qui ils ont laissé ces secrets pernécieux (*dans saint Cyrille*, liv. X ; voyez les *Preuves de l'histoire*, de M. Bullet, p. 166 et suiv.).

Là-dessus nous faisons un raisonnement fort simple. Julien a écrit, ou ce qu'il croyait, ou ce qu'il ne croyait pas ; nous laissons le choix à nos adversaires : dans le premier cas, la réponse qu'ils lui prêtent, est directement opposée à ses véritables sentiments : dans le second, Julien était un fourbe, un imposteur, un charlatan ; quel rôle pour un

empereur philosophe ! Il ne lui convenait pas de reprocher cet indigne personnage à Jésus-Christ et à ses apôtres.

« Mais nous n'avons de l'ouvrage de Julien que des fragments rapportés par saint Cyrille son adversaire, qui ne lui répondit qu'après sa mort ; ce qui n'est pas généreux. Pensez-vous que saint Cyrille ne lui aura pas fait dire tout ce qui pouvait être le plus aisément réfuté ? »

Ce soupçon peint nos adversaires au naturel ; accoutumés à falsifier le texte de la plupart des auteurs qu'ils citent, ou à les faire parler tout autrement que ces auteurs ont pensé, ils imaginent que saint Cyrille a fait comme eux. Pour nous, qui citons fidèlement et qui détestons toute supercherie, nous pensons que saint Cyrille a été d'aussi bonne foi que nous. Nous en sommes convaincus d'ailleurs, parce que saint Cyrille fait parler Julien de la même manière que cet empereur parle dans ses autres ouvrages, et parce que saint Cyrille, en falsifiant ou en supprimant les objections de Julien, se serait exposé au plus sanglant affront, et à nuire à la cause qu'il défendait.

Ce n'est pas la faute de saint Cyrille, si Julien n'a vécu que quatre ans depuis son apostasie, et s'il est mort peu de temps après avoir écrit ses livres contre le christianisme. Les philosophes attachés à Julien auraient vengé sa mémoire et ses écrits, si saint Cyrille ne les avait pas cités fidèlement.

Mais allons plus loin, supposons pour un moment que Julien ait tenu le discours qu'on lui prête, et fait l'objection que l'on propose sous ce nom ; est-il vrai que *jamais personne n'y a répondu* ? Il nous est du moins permis d'y répondre ; c'est donc à Julien travesti en philosophe français que nous avons affaire.

Vous dites d'abord que Jésus n'a fait autre chose que de guérir des boiteux et des aveugles, et de chasser des démons. Ou vous n'avez pas lu nos Évangiles, ou vous en supprimez les faits les plus essentiels. Jésus a non-seulement guéri toutes sortes de malades présents ou absents, mais il a ressuscité des morts, et il s'est ressuscité lui-même ; il a multiplié des pains jusqu'à nourrir des milliers d'hommes ; il a calmé les orages par une seule parole ; il a fait obscurcir le soleil et trembler la terre à sa mort ; il est monté au ciel en présence de tous ses disciples. Citez-nous quelqu'un de vos thaumaturges païens qui en ait fait autant.

Vous avez des temples pleins de monuments qui attestent des prodiges et des guérisons ; nous connaissons ces monuments. Outre que la plupart ne remontent point jusqu'à la date des événements, et n'ont point été élevés par des témoins oculaires, ces prétendus prodiges ou guérisons ne sont pas évidemment surnaturels, comme ceux que Jésus a opérés. Un païen qui regarde Esculape comme le dieu de la santé, comme l'auteur de toutes les guérisons, et qui l'a invoqué pendant sa maladie, peut bien se persuader, quand il est guéri, que c'est à Esculape qu'il en est redevable, et placer

un *ex voto* dans le temple de ce dieu : la question est de savoir s'il y a du surnaturel dans cette guérison. Nous autres chrétiens, qui croyons un seul Dieu, unique auteur de la santé et de la maladie, croyons aussi que quand nous guérissons, c'est sa providence qui nous guérit ; mais nous ne pensons pas pour cela que toutes ces guérisons soient des prodiges.

Celles que Jésus a opérées sont très-différentes ; outre qu'elles sont rapportées par des témoins oculaires, qui ont donné leur vie pour en attester la vérité, qui en ont eux-mêmes opéré de semblables, elles sont évidemment surnaturelles dans leur principe et dans les circonstances ; Jésus les a faites d'une seule parole, par un simple attouchement, dans un seul instant, souvent sur des malades dont il était éloigné. Voilà des différences essentielles entre nos prodiges et les vôtres.

Vous dites que si nous avons fait de Jésus un Dieu, vous avez fait cent dieux de cent héros. Cela est vrai ; mais il y a aussi peu de ressemblance entre notre Dieu et les vôtres, qu'il y en a entre nos prodiges et ceux que vous vantez. Nous adorons Jésus comme Dieu, parce qu'il n'a fait que du bien aux hommes, et qu'il a fait des miracles directement pour prouver sa divinité : vos prétendus héros divinisés étaient, pour la plupart, de fameux scélérats qui auraient mérité d'expirer sur la roue. Saturne, qui a mutilé son père ; Jupiter, qui a détrôné le sien frère incestueux, époux adultère ; Apollon, fameux par ses amours impudiques, etc., voilà les objets de votre culte : peut-on entrer dans vos temples sans avoir sous les yeux l'image du crime ? Vous-même, quoiqu'assuré d'être un jour déifié et adoré comme vos prédécesseurs, n'en êtes pas pour cela plus vertueux, ni plus équitable envers les chrétiens.

« Pour prouver que notre Dieu est le Dieu véritable, il faudrait, dites-vous, qu'il se fût fait connaître par toutes les nations ; rien ne lui était plus aisé, il n'avait qu'un mot à dire. » Quel mot ? Notre Dieu s'est fait connaître à toutes les nations qui ont voulu écouter son Évangile ; il a ordonné à ses apôtres de le prêcher par tout l'univers. Est-ce sa faute, si vous-même, après l'avoir connu, avez abjuré sa religion, pour vous livrer à toutes les folies du paganisme et de la théurgie ? Vos prétendus dieux se font-ils connaître à tous les peuples ? Les Égyptiens, les Perses, les Indiens, les Germains, les Gaulois, les Bretons, ne les connaissaient pas il y a quatre cents ans.

« Le Dieu de l'univers ne devait pas être un misérable juif condamné au supplice des esclaves. » Vous vous trompez ; le Dieu de l'univers devait naître parmi les Juifs, parce qu'il leur avait été spécialement promis depuis le commencement du monde. Il devait paraître en qualité de Sauveur et de Rédempteur des hommes, il devait porter le poids de leurs iniquités, se revêtir de leurs misères, répandre son sang pour eux ; les prophètes l'avaient annoncé sous ces carac-

tères. Il devait être notre maître et notre modèle, le consolateur des humbles et des malheureux ; il fallait qu'il commençât par donner l'exemple du détachement, du courage, de la patience qu'il devait nous prêcher. Ce n'est pas ainsi qu'instruisent les philosophes, mais c'est ainsi qu'un Dieu devait enseigner.

L'auteur de la *Certitude*, en insistant sur le passage de Julien, n'avait donc à craindre aucune *rétorsion terrible* ; celle que l'on a voulu faire, est ridicule dans tous ses points : elle n'a pu venir que de la part de gens fort mal instruits des opinions philosophiques du quatrième siècle.

XIX. — Cet auteur, qui a la faiblesse de croire à l'Évangile, a voulu prouver que Jésus-Christ envoya les démons du corps de deux possédés dans le corps de deux mille cochons ; en citant un tel miracle, il a excité la risée des gens de bon sens : il devait dire comme Origène, que c'est un type, une parabole. Tel est l'avis des bacheliers.

Origène n'a point dit ce qu'on lui attribue ; l'allégation est fautive. En soutenant la vérité des faits rapportés dans l'Évangile, nous ne redoutons point la risée des gens de bon sens, encore moins celle des critiques téméraires ; nous pourrions aisément leur rendre le change, mais nous avons appris des apôtres à souffrir qu'on nous traite d'insensés pour l'amour de notre maître (*Nos stulti propter Christum*, 1 Cor., IV, 10). L'auteur de la *Certitude* n'a point voulu prouver la réalité du prodige, parce que l'Évangile porte sa preuve avec soi ; mais il est encore prêt à le justifier contre la censure très-peu réfléchie de MM. les bacheliers.

1° Ils soutiennent qu'il n'y eut jamais de cochons chez les Juifs ni chez les Arabes. Outre que le fait est très-hasardé et très-incertain, la ville de Gérasa, sur le territoire de laquelle arriva ce miracle, n'était pas habitée par des Juifs. On peut voir dans la Géographie ancienne de M. Danville que c'était une des villes de la Décapole, dont les habitants n'étaient pas Juifs (*t. II, p. 187*).

2° Selon eux, Jésus-Christ aurait commis une très-méchante action en noyant deux mille porcs. Jésus-Christ était-il donc un simple particulier ? N'était-il pas législateur souverain, revêtu de tous les droits de la Divinité ? Ne pouvait-il pas avoir une raison légitime de détruire des animaux qui étaient la victime la plus commune dans les sacrifices des païens.

3° Jésus-Christ savait qu'il était accusé de collusion avec les démons qu'il chassait du corps des possédés (*Matth., XII, 24 ; Luc, XI, 15*). Il savait que d'autres attribueraient ces possessions à une maladie naturelle ; il a voulu confondre les uns et les autres par un fait éclatant auquel ils ne pussent rien opposer ; c'est pour cela même que nos philosophes s'élèvent si fort contre ce miracle.

Du haut de leur tribunal ils dictent des lois sur ce qui mérite ou ne mérite pas d'être cru, sur les caractères des témoins qu'on doit leur opposer. « Ils ne regardent, disent-

ils, comme vrais témoins oculaires, que des citoyens domiciliés dignes de foi, qui, interrogés publiquement par le magistrat sur un fait extraordinaire, déposent unanimement qu'ils l'ont vu, qu'ils l'ont examiné; des témoins qui ne se contredisent jamais, des témoins dont la déposition est conservée dans les archives publiques revêtue de toutes les formes. »

Malgré l'autorité souveraine de ces nouveaux législateurs, nous soutenons 1° que leur décision est fautive; 2° que quand ces conditions seraient nécessaires, nous sommes en état de les remplir; 3° que quand nous y aurons satisfait, les incrédules ne changeront pas d'avis, parce qu'ils sont bien résolus de n'en jamais changer. Cette discussion est assez sérieuse pour mériter un examen un peu long.

En premier lieu, pour quel livre, pour quelle histoire, pour quel événement a-t-on jamais demandé toutes les circonstances qu'il plaît ici à nos adversaires de rassembler? Quand un historien a d'ailleurs tous les caractères de sincérité, s'informe-t-on s'il est domicilié, s'il a comparu devant les magistrats, ou s'il a écrit dans son cabinet; si ces écrits ont été conservés dans les archives publiques ou dans la maison d'un particulier? Selon cette belle règle, il n'y aurait pas dans l'univers une seule histoire croyable ni authentique.

Mais, dira-t-on sans doute, on n'exige pas toutes ces conditions pour les événements naturels et ordinaires, on les demande seulement pour les faits surnaturels et miraculeux.

Je soutiens que la même autorité, les mêmes motifs qui rendent croyable un fait naturel important, doivent suffire pour attester un prodige surnaturel. 1° Ce point a été démontré dans la *Dissertation sur la certitude des faits*, jusqu'à présent on n'a pas osé entreprendre de la réfuter. 2° Il est facile de le prouver encore par un raisonnement fort simple. Lorsque plusieurs témoins dignes de foi racontent qu'ils ont vu pleuvoir des pierres, un ignorant, qui croit que cela ne peut pas arriver naturellement, est-il mieux fondé à rejeter leur attestation, qu'un philosophe qui sait que cela se peut faire par l'éruption d'un volcan arrivée au loin? Il s'ensuivrait que plus on est ignorant, plus on a droit de récuser des témoins.

Un auteur bien informé rapporte un fait extraordinaire qui paraît d'abord prodigieux et surnaturel: selon la décision philosophique, on est autorisé à le rejeter précisément parce qu'il ne paraît pas être selon le cours de la nature. Après l'avoir mieux examiné, on découvre qu'il peut venir d'une cause physique: selon la même décision, nous pouvons alors prudemment le croire. Mais cette découverte postérieure a-t-elle changé quelque chose à la capacité ou à la sincérité de l'historien et à l'authenticité de son témoignage? Le prétendu motif d'incrédulité fondé sur la nature des faits, n'est donc qu'un malheureux sophisme et une fausseté révoltante.

En second lieu, il y a plusieurs faits qui sont des preuves décisives de la vérité du christianisme, et qui sont attestés avec toutes les conditions qu'il plaît aux incrédules d'exiger; la résurrection de Jésus-Christ, par exemple. Ses disciples étaient domiciliés en Judée, et il est probable que plusieurs étaient domiciliés à Jérusalem. Ils ont été interrogés publiquement par les magistrats, et tous ont déposé qu'ils avaient vu leur maître ressuscité, qu'ils l'avaient touché, qu'ils avaient bu et mangé avec lui. Ils ne se sont jamais contredits, ils n'ont point varié dans cette déposition, ils y ont persisté jusqu'à la mort, malgré les menaces et les tourments. Si leur déposition n'a pas été consignée dans les archives des Juifs, c'est que ceux-ci se croyaient intéressés à l'étouffer et à la supprimer; le prétendu enlèvement du corps de Jésus-Christ fait par ses disciples pendant le sommeil des soldats, est une défaite équivalente à un aveu formel. Le fait est confirmé d'ailleurs par un monument plus certain que des archives, par la célébration d'une fête annuelle et d'un jour de chaque semaine, pour en attester la croyance aussi ancienne que l'événement même. Ce seul miracle une fois prouvé, le christianisme n'a pas besoin d'autre preuve.

Ce n'est point le seul fait qui soit à l'abri de la critique. Les écrivains qui ont attesté le miracle arrivé sous Julien, étaient tous citoyens domiciliés et dignes de foi, qu'aucun motif de collusion n'a pu engager à s'accorder dans le récit de cet événement. Il n'a pas été besoin d'enquête par-devant les magistrats, parce que le fait était arrivé sous les yeux de toute une province, et qu'il était humiliant pour l'empereur (voyez *Certit.*, c. 4, § 8).

Au cinquième siècle, des catholiques, à qui Hunnéric, roi des Vandales, arien obstiné, avait fait couper la langue, parlèrent miraculeusement le reste de leur vie. Ce fait est attesté: 1° par l'empereur Justinien dans le code de ses lois; il dit: « Nous avons vu ces hommes vénérables qui, ayant la langue coupée jusqu'à la racine, racontaient leur infortune de la manière la plus touchante (*Lege I, Cod. de Officio praefecti praetorio Africae*); » 2° par Victor, évêque de Vite en Afrique; 3° par Enée de Gaze, philosophe de ce temps-là: « J'ai vu moi-même, de mes yeux, ces hommes, dit-il, je les ai entendus parler, et, leur ayant fait ouvrir la bouche, j'ai vu que leur langue avait été entièrement arrachée jusqu'à la racine; » 4° l'historien Procope en parle de même après les avoir vus; 5° le comte Marcellin en dépose également sur le témoignage de ses yeux; 6° Victor de Tunone réclame sur cet événement l'attestation oculaire de toute la ville impériale (*voy. la Religion chrétienne prouvée par un seul fait. A Paris, chez Barbou, 1766*).

Sont-ce là des témoins assez nombreux, assez distingués, assez croyables? Leur déposition est-elle assez claire, assez uniforme, assez authentique? Nous prions les bacheliers et tous les incrédules, dont ils sont l'or-

gane, de nous instruire des raisons qui peuvent la rendre suspecte.

En troisième lieu, nous savons d'avance que ces critiques si habiles n'en feront rien. Déjà ils n'ont rien répondu sur l'arrêt du parlement de Paris de 1682, rendu contre les bergers de Pacy en Brie; ils ont insinué, n° 11 ci-dessus, qu'un fait surnaturel n'est jamais croyable. Après nous avoir tracé des règles de critique, après que nous leur avons démontré des faits selon leur propre méthode, ils demeurent muets; ils voltigent sur d'autres faits, ils se tirent d'affaire par quelque plaisanterie, ils ne cherchent qu'à mettre le lecteur hors de la voie.

Comme ils ont attaqué directement le témoignage des évangélistes, nous ne passerons sous silence aucune de leurs objections.

« Sans les conditions que nous avons assignées, disent-ils, les incrédules ne peuvent croire un fait ridicule en lui-même et impossible dans les circonstances dont on l'accompagne. »

C'est un principe fort sensé, sans doute, de prétendre que tout fait surnaturel est un fait ridicule. Nous venons d'en citer qui ne sont ni ridicules ni inutiles aux vues de la sagesse divine; ils sont impossibles selon le cours ordinaire de la nature, mais ils ne le sont point à Dieu qui agissait. Nous avons répondu dans un autre ouvrage à tout ce que l'on a objecté dans le *Dictionnaire philosophique* et ailleurs contre la possibilité des miracles (*Apol. de la relig. chrét.*, c. 6, § 11).

« Ils rejettent avec indignation et avec dédain des témoins dont les livres n'ont été connus dans le monde que plus de cent ans après l'événement; des livres dont aucun auteur contemporain n'a jamais parlé. »

Fausse allégation. L'histoire des évangélistes a été connue, non-seulement des autres apôtres, qui disent la même chose dans leurs lettres, mais encore des Pères apostoliques, auteurs contemporains, qui l'ont citée dans leurs ouvrages, et même des plus anciens hérétiques, qui n'ont osé en contredire les faits principaux, malgré l'intérêt de leur système. Nous avons prouvé tous ces points contre M. Fréret, et l'on n'a rien répliqué à nos preuves. Elle a été connue des Juifs, qui en avouent plusieurs faits essentiels dans les livres qu'ils ont composés contre Jésus-Christ. Si elle n'a pas été connue des païens, c'est qu'ils n'ont pas voulu la connaître, l'attachement à leur religion les en détournait; ceux qui l'ont connue se sont faits chrétiens. Si le silence des autres prouve quelque chose, il faut en conclure que Jésus-Christ n'a jamais existé, qu'il n'a pas été crucifié par les Juifs, puisque les païens n'en ont rien dit. Voudrait-on nous alléguer un auteur contemporain qui ait cité l'Histoire de Tite-Live?

« Ces livres se contredisent les uns les autres à chaque page. » Cela est faux; nous défions nos critiques de nous y montrer une contradiction formelle: depuis le temps qu'ils épuisent toute leur sagacité pour y en trouver une, ils n'y sont pas encore parvenus.

« Ces livres attribuent à Jésus-Christ deux généalogies absolument différentes et qui ne sont que la généalogie de Joseph qui n'est point son père. » Voilà donc où se réduisent ces contradictions que l'on trouve à chaque page? La découverte n'est pas heureuse. L'une de ces généalogies est celle de Joseph, dont Jésus est fils selon la loi; l'autre celle de Marie, dont il est fils selon la nature. Nous l'avons fait voir ailleurs, et nous avons montré que ces deux généalogies se concilient parfaitement (*Apol. de la relig. chrét.*, c. 10, § 12).

« Les incrédules crient que vous pensez comme eux dans le fond de votre cœur, et que vous avez la lâcheté de soutenir ce qu'il vous est impossible de croire. »

C'est-à-dire, en termes plus clairs, que l'auteur de la *Certitude* est un fourbe et un hypocrite. Il se gardera bien de répondre à cette honnêteté littéraire, il aurait trop de choses à répliquer.

« A mesure que l'on fait un nouveau livre pour la religion, le nombre des incrédules augmente. »

Cela est faux. Ce ne sont point les apologies que l'on fait de la religion qui augmentent le nombre des incrédules, c'est la multitude des brochures séditieuses que l'on écrit contre elle. Nous sommes convaincus, par écrit et de vive voix, que le *Déisme réfuté par lui-même* et la *Certitude des preuves du christianisme* ont détrompé plusieurs personnes. Il n'est pas moins certain, par les injures que les incrédules ont pris la peine d'écrire à l'auteur, que ces livres leur ont donné beaucoup d'humeur: il doit s'en féliciter.

XX. — On en revient à des imputations personnelles contre lui; elles sont étrangères à la question, il n'y répondra rien.

Il a cité saint Paulin, qui avait vu un possédé marcher contre la voûte d'une église la tête en bas. On lui répond qu'une telle niaiserie aurait été sifflée au XV^e siècle.

Il a rapporté le témoignage de Sulpice Sévère, qui avait vu un autre possédé élevé en l'air les bras étendus; celui-ci fut délivré par les reliques de saint Martin, comme le précédent par celles de saint Félix de Nole. « Voilà, dit-on, un beau miracle fort utile au genre humain! » Assurément ces miracles sont utiles au genre humain, puisque ce sont des guérisons: elles confirment le culte que nous rendons aux saints et à leurs reliques.

XXI. — Messieurs les bacheliers lui reprochent burlesquement d'avoir regretté que les possessions et les sortilèges *ne soient plus de mode*; il n'a point montré ce regret ridicule, il regarde au contraire comme un bienfait signalé de la Providence, l'anéantissement de l'empire du démon par Jésus-Christ (*Certitude des Preuves, etc.*, chap. 5, § 9).

Selon ces nouveaux théologiens, « l'Ancien Testament est fondé sur la magie, témoin les miracles des sorciers de Pharaon, la Pythonisse d'Endor, les enchantements des serpents, etc. »

L'Ancien Testament n'est point fondé sur

la magie, il l'a défendue au contraire sous les plus grièves peines (*Exode*, XXII, 18; *Deutér.*, XVIII, 10). Cette défense même prouve qu'il y en avait. Ce sont les philosophes, c'est Julien, Porphyre, Jamblique, qui ont été infatués de cette science vaine et pernicieuse, et qui ont fait tous leurs efforts pour la remettre en honneur.

« Jésus donna mission à ses disciples de chasser les diables ; mais ce sont là de ces choses dont il est convenable de ne jamais parler. »

En dépit des incrédules, on parlera jusqu'à la fin du monde de ce qui est dit dans l'Évangile : leurs écrits frivoles seront oubliés et méprisés comme ceux des anciens ennemis du christianisme, et l'Évangile subsistera jusqu'à la fin des siècles ; la main toute-puissante qui l'a établi saura bien le soutenir. Que les possessions soient une maladie naturelle, que ce soit dérangement de l'imagination, que ce soit un effet surnaturel, la puissance de ce guérisseur que Jésus-Christ avait donnée à ses disciples, était également dans tous ces cas un bienfait pour l'humanité. Par la prédiction des apôtres, le monde a été détrompé de la magie, des enchantements, de la divination, de toutes les superstitions du paganisme que les philosophes avaient accréditées : nouvel avantage que ceux d'aujourd'hui s'obstinent vainement à méconnaître.

« La lecture de la Bible, disent-ils, est dangereuse pour ceux qui n'écoutent que leur raison. »

Elle est bien plus dangereuse pour ceux qui n'écoutent que leurs vaines idées et leurs préventions ; ils envisagent tous les objets de travers.

« Le livre de la *Certitude des preuves du christianisme* inspire mille doutes aux âmes éclairées et timorées. Nous en sommes les témoins. » Témoignage suspect : l'on a des preuves du contraire. S'il produisait ce mauvais effet, les incrédules n'en diraient rien.

« Ah ! monsieur, que le sens commun est fatal ! » Oui, sans doute, quand ce qu'on prend pour le sens commun n'est qu'une trompeuse lueur qui ne sert qu'à égarer. Dans cet écrit des bacheliers, on ne soupçonnerait pas que le sens commun dût leur être si fatal.

XXII. — L'auteur de la *Certitude* a dit que les apôtres ont converti non-seulement le peuple, mais encore plusieurs personnes de distinction ; il a fait plus, il l'a prouvé par le récit des auteurs sacrés, par le témoignage des auteurs profanes, par les plaintes mêmes des ennemis du christianisme. Comment s'y prend-on pour le réfuter ? « Premièrement ce fait est évidemment faux. En second lieu cela marque un peu trop d'envie de plaire aux grands seigneurs. »

Voici ce que signifie cette sage réponse : je ne veux croire ni les écrivains sacrés, ni les historiens profanes, ni les amis, ni les ennemis du christianisme ; ma parole seule doit prévaloir à tous les livres, à tous les monuments, à tous les témoignages. Et voilà

les hommes qui nous prescrivent des règles de critique !

Ils concluent par déclamer contre les revenus du clergé, contre la souveraineté du pape en Italie. Belle chute assurément !

Pour réponse, nous nous bornerons à citer les paroles de M. le président Hénaut, que l'on a remarquées avec raison dans le *Journal des savants* (*Juin*, 2^e vol., pag. 1323). Bien loin d'être de l'avis de ceux qui ont déclamé contre la grandeur de la cour de Rome, et qui voudraient ramener les papes au temps où les chefs de l'Église étaient réduits à la puissance spirituelle et à la seule autorité des clés, il pense qu'il était nécessaire pour le repos général de la chrétienté, que le saint-siège acquit une puissance temporelle. « Tout doit, dit-il, changer en même temps dans le monde, si l'on veut que la même harmonie et le même ordre y subsistent. Le pape n'est plus, comme dans les commencements, le sujet de l'empereur ; depuis que l'Église s'est répandue dans l'univers, il a à répondre à tous ceux qui y commandent, et par conséquent aucun ne doit lui commander ; la religion ne suffit pas pour imposer à tant de souverains, et Dieu a justement permis que le père commun des fidèles entretint, par son indépendance, le respect qui lui est dû : ainsi donc il est bon que le pape ait la propriété d'une puissance temporelle, en même temps qu'il a l'exercice de la spirituelle, mais pourvu qu'il ne possède la première que chez lui, et qu'il n'exerce l'autre qu'avec les limites qui lui sont prescrites (*Abrégé chronol. de l'Hist. de France, Remarque particulière sur la deuxième race, édit. de 1768*). »

L'esprit qui a dicté ces paroles, est un peu différent de celui qui a enfanté la brochure séditieuse, abusivement intitulée *l'Épître aux Romains*.

Nous avons justifié ailleurs les possessions et l'autorité du clergé (*Apologie de la religion chrétienne*, c. 13, § 5).

XXIII. — L'article des martyrs a fourni matière à une déclamation encore plus vive et plus déplacée. Ce sont nos barbares ancêtres, c'est nous qui avons fait des martyrs : on décrit en style le plus pathétique le supplice de Jérôme de Prague, d'Anne du Bourg, de Pierre Bergier, etc. On fait remarquer la ressemblance du nom de ce dernier avec celui de l'auteur de la *Certitude*, pour l'intéresser davantage. On nous transporte à Constance, à Paris, à Lyon, chez les albigéois, chez les vaudois, en Irlande, en Amérique : c'est le martyrologe de toutes les nations. Tout cela est lamentable sans doute.

Mais avant que de composer cette lugubre litanie, il fallait commencer par examiner l'état de la question. M. Fréret avait fait la même objection, quoiqu'avec moins d'appareil ; il convenait de voir si la réponse de l'auteur de la *Certitude* est solide ou non.

Il a répondu à M. Fréret, que tout ceux qui sont morts par attachement pour leurs opinions, dans quelque religion que ce soit,

ne méritent pas pour cela le titre respectable de *martyrs*, que cet attachement ne fait preuve pour aucune en particulier.

Il a montré que les premiers martyrs, ou témoins du christianisme, ne sont pas morts pour attester des opinions ou des dogmes, mais pour attester des faits : différence essentielle qu'il ne fallait pas affecter de passer sous silence. Il a défié tous les critiques de montrer, dans aucune autre religion de l'univers, des hommes qui soient morts pour une semblable cause; il fallait, ou en citer quelques-uns, ou faire voir la nullité de cette distinction. Agir autrement, c'est témoigner qu'on ne cherche pas à éclaircir la difficulté, mais à l'embrouiller.

Quand on a objecté aux incrédules le témoignage des martyrs du christianisme, ils ont cherché à l'é luder en insinuant que ces chrétiens n'avaient pas été mis à mort pour leur religion, mais pour des délits personnels (*Diction. Philos., art. Christianisme; voyez l'Apol. de la relig. chrét. chap. 6, § 18 et 22*); on leur a fait voir le contraire. Aujourd'hui, par une autre défaite ridicule, ils opposent à ces martyrs une multitude de fanatiques suppliciés pour leur conduite séditieuse : est-ce là procéder de bonne foi ?

Jean Hus et Jérôme de Prague sont morts avec toute la fermeté possible; nous n'en disconvenons pas : mais nous avons prouvé que ces deux sectaires avaient mérité le dernier supplice. Fera-t-on voir une conduite semblable à la leur dans les martyrs dont l'Eglise honore la mémoire ?

Il y a eu en France un très-grand nombre de protestants condamnés aux flammes, on ne peut pas l'ignorer; mais il est faux qu'ils aient été ainsi traités pour leurs opinions ou pour leur religion seulement. Le gouvernement fut forcé à cette sévérité par le génie séditieux et sanguinaire dont les prétendus réformés faisaient profession, dont ils avaient donné des preuves dans toute l'Europe, qu'ils avaient mise en combustion. Il fallait ou les poursuivre à outrance, ou se résoudre à les voir exercer contre les catholiques toutes sortes de cruautés. On était convaincu que s'ils devenaient les maîtres, le royaume était perdu; et cette opinion n'était que trop bien fondée. Le gouvernement romain a-t-il eu les mêmes motifs de sévir contre les chrétiens ?

Il est à présumer, sans doute, que, parmi les réformés, il y en avait plusieurs qui n'étaient coupables d'aucun autre crime que d'un attachement aveugle aux erreurs qu'on leur avait inspirées : c'est un malheur qu'ils se soient trouvés enveloppés dans la punition de ceux qui les avaient séduits, mais malheur inévitable.

Lorsqu'ils eurent les armes à la main et que la guerre fut allumée entre les deux partis, l'on se porta de part et d'autre à tous les excès que la licence des armes, le titre odieux de représailles, et les passions particulières peuvent inspirer; cela est incontestable. Mais enfin, dès que l'on remonte à la source du mal, aux premiers événements par lesquels la réforme éclata, il est clair que toute l'hor-

reur de ces scènes sauglantes doit retomber sur elle et non pas sur la religion catholique. Il en est de même de la guerre des albigeois.

Quant aux massacres d'Irlande, les auteurs même protestants nous apprennent que la religion n'en fut point l'unique ni la principale cause. M. Hume, témoin non suspect, avoue de bonne foi que l'animosité invétérée des Irlandais contre les Anglais, l'amour de la liberté, de la propriété et de leurs anciens usages, la jalousie contre les Anglais nouvellement transplantés en Irlande, la crainte d'en être encore plus maltraités à la suite, en un mot, le mécontentement contre le gouvernement anglais furent les vraies causes de cette guerre cruelle (*Hist. de la maison de Stuart, tom. II, pag. 400 et suiv.*). Quand on fait monter le nombre des morts à soixante ou quatre-vingt mille, on exagère de moitié (*Ibid. pag. 416*).

Nous invitons encore les critiques à réfléchir sur quelques autres aveux du même auteur. « Il est vrai, dit-il, que les privilèges des ecclésiastiques dans les siècles barbares avaient servi de digue au despotisme des rois; que l'union de toutes les Eglises occidentales sous un pontife souverain facilitait le commerce des nations, et tendait à faire de l'Europe une vaste république; que la pompe et la splendeur du culte qui appartenait à un établissement si riche, contribuaient en quelque sorte à l'encouragement des beaux arts, et commençaient à répandre une élégance générale de goût, en la conciliant avec la religion... On concevra aisément que, quoique le mal l'emportât sur le bien dans l'Eglise romaine, ce ne fut cependant pas la principale raison qui produisit la réformation (*Hist. de la maison de Tudor, tom. II, pag. 9 et 10*).... La propension vers l'innovation était si violente en ces temps-là, que la tolérance des nouveaux prédicants, ou le dessein formé de renverser la religion nationale, auraient eu à peu près le même effet (*tom. III, pag. 9, en note*)... Partout où la réformation put l'emporter sur la résistance à l'autorité civile, le génie de cette religion se déploya dans toute son étendue; il eut des conséquences, qui, pour être passagères, ne furent pas moins dangereuses pendant quelque temps, que celles qui résultaient du catholicisme (*Ibid. pag. 129*). »

Voilà, ce me semble, la confirmation de tout ce que nous avons dit jusqu'ici au sujet de la prétendue réforme; et c'est un protestant qui nous la fournit.

Il est faux que des millions d'Indiens aient été tués en Amérique *aux ordres de quelques moines*; nous avons montré ailleurs que ce fut l'ouvrage d'une troupe de bandits espagnols (*Apologie de la Relig. chrét., c. 12, § 5*).

Pour résumer en deux mots ce qui regarde les martyrs, voici où la question est réduite : 1° ceux du christianisme ont d'abord souffert la mort pour attester la vérité des faits qui servent de fondement à notre religion; 2° ceux qui les ont suivis ont souffert pour cette religion ainsi prouvée, et non pour au-

cun autre crime; 3° ceux qu'on veut nous opposer ont été suppliciés pour leur conduite séditeuse. Il faut ou démontrer par de bonnes preuves la fausseté de ces trois points, ou convenir que l'on n'a rien de bon à dire.

XXIV. — Après avoir invectivé dans l'article précédent contre les morts, nos critiques, dont la bile est émue, se déchainent contre les vivants. Ils accusent les inquisiteurs et les évêques, les prédicateurs et les théologiens, les jésuites, les capucins, les cordeliers. Cette tirade est fort utile sans doute à l'éclaircissement des difficultés contre la religion; mais elle n'a rien de commun avec l'auteur, auquel on a voulu donner des conseils. Il ne croit point être le censeur né des puissances ecclésiastiques et séculières, des ordres religieux ni des particuliers; il laisse à ses adversaires cette importante fonction. Il respecte l'autorité sacrée des rois, le gouvernement de leurs ministres, la conduite des évêques, les décisions des magistrats. Il plaint les malheureux, de quelque nation, de quelque société, de quelque ordre qu'ils soient ou qu'ils aient été; il croirait pécher contre l'humanité d'aggraver leur sort ou d'insulter à leur état. Il laisse aux supérieurs ecclésiastiques et séculiers le soin de veiller sur la conduite de leurs inférieurs; il se borne à régler la sienne. Il déteste l'orgueil pharisaïque, qui aperçoit un fêtu dans l'œil de son frère et qui ne voit point une poutre dans le sien (*Matth.*, VII, 3). En vérité, si tous les réformateurs sans mission faisaient de même, il paraît que cela serait beaucoup plus dans l'ordre. Les déclamations, les invectives, les reproches personnels aigrissent les esprits et ne corrigent personne; il serait digne de la philosophie dont nos adversaires se parent, de les retrancher pour jamais et de ne donner lieu à aucune récrimination.

XXV. C'était bien assez dans un si petit ouvrage d'avoir déclamé pendant quatre pages entières, il ne fallait pas recommencer; mais c'est l'auteur de la *Certitude* qui a « invité nos ennemis à s'irriter de tant de scandales, de tant de cruautés, d'une soif si intarissable d'argent, des honneurs et du pouvoir, de cette lutte éternelle de l'Eglise contre l'Etat, de ces procès interminables dont les tribunaux retentissent. »

Eh bon Dieu! il n'y a pas un seul mot dans son livre qui ait rapport à tout cela. Nous n'avons pas besoin d'inviter nos ennemis à s'irriter, ils savent bien se mettre en colère tout seuls. Prédicateurs sans caractère, supprimez vos sermons, ou prêchez avec moins de fiel; de jeunes bacheliers doivent être plus modérés. Vous prenez le ton d'un vieillard atrabilaire, d'un poète satirique; il ne vous sied point.

De cette saillie de zèle, ils retombent sur l'histoire du démon Asmodée, dont il est parlé dans le livre de Tobie. La chute est un peu brusque. Qu'importe, disent-ils, cette histoire à notre salut? Rien du tout; par conséquent M. Fréret aurait pu se dispenser d'en parler, et nos censeurs d'y revenir sur nouveaux frais. Ce n'est pas la faute de l'auteur

de la *Certitude* si l'on a traité dans l'*Examen critique* de choses qui n'ont point de rapport au salut.

Mais il devait s'abstenir de louer l'action de Judith qui assassina Holopherne en couchant avec lui. Je demande pardon au lecteur de cette expression soldatesque; elle ne convient guère sous la plume de gens qui parlent du salut. L'auteur avait demandé en quoi l'action de Judith est différente de celle de Mucius Scævola? « Voici la différence, monsieur, lui dit-on brusquement, Scævola n'a point couché avec Tarquin, et Tite-Live n'est point mis par le concile de Trente au rang des livres canoniques. » Voilà un coup de foudre, que répondrons-nous?

1° Quand on est en colère, on confond les objets les plus disparates; c'est Porsenna, et non pas Tarquin que Mutius voulait tuer; mais cela ne fait rien à la question.

2° Lorsqu'on veut attaquer des livres que notre religion nous fait regarder avec respect, la bonne éducation aussi bien que la justice exigent que l'on n'ajoute point au texte des circonstances odieuses et criminelles qui n'y sont point. Non-seulement il n'y a rien dans l'histoire de Judith qui puisse faire soupçonner que cette femme ait consenti aux désirs déréglés du général assyrien, mais le texte assure formellement le contraire. Il y est dit qu'elle fut toujours accompagnée de sa servante; elle rend grâce au Seigneur de ce que son ange l'a préservée du péché, et n'a pas permis que sa pudeur reçût aucune atteinte (*Judith*, XIII, 20). Travestir une chaste veuve en prostituée, est le procédé d'un mauvais génie et d'un cœur gâté. Nous sommes fâchés de dire que messieurs les bacheliers sont fort mal élevés. N'est-il pas singulier qu'après une infidélité aussi criante ils aient reproché à l'auteur de la *Certitude* d'avoir cité à faux les *Evangelies* (n° 12 ci-devant).

3° Un livre canonique, aussi-bien qu'un livre profane, doit rapporter fidèlement les événements analogues aux mœurs anciennes; cette ingénuité n'est indigne ni de la majesté de l'histoire, ni de l'Esprit divin qui a conduit la plume des écrivains sacrés. Il était question contre M. Fréret de savoir si l'action de Judith était contraire au droit des gens, tel qu'il était connu dans ces siècles anciens: l'a-t-on démontré? Il fallait envisager cette action telle qu'elle est rapportée par l'historien juif, sans y ajouter une circonstance que le texte désavoue, et laisser au lecteur la liberté d'en juger sans prévention. Que le livre de Judith soit canonique ou non, cela ne change rien à la nature des faits. La prétendue différence indiquée par les bacheliers est donc absolument étrangère à la question; il n'était pas nécessaire de scandaliser le lecteur en déraisonnant.

Ils prétendent que l'édit d'Assuérus, par lequel il était ordonné que dans dix mois tous les Juifs seraient massacrés, est le trait d'un roi insensé. Cela peut être; Assuérus ne serait pas le seul prince de ce caractère qui eût régné en Asie. Cela prouve seulement qu'il était très-mal informé de ce qui se pas-

sait dans ses Etats, et qu'il se laissait gouverner par un ministre furieux et méchant. M. de Montesquieu qui a parlé de cet édit, n'y a rien vu que de conforme aux mœurs des anciens Perses (*Esprit des lois*, l. III, c. 10).

Nos critiques obligés veulent persuader à l'auteur de la *Certitude* qu'ils lui font grâce d'une infinité d'objections qu'ils pouvaient lui faire. « On vous arrêterait, » lui disent-ils, « à chaque page, à chaque ligne ; il n'y en a presque point qui ne prépare un funeste triomphe à nos ennemis. »

En effet, quand on veut critiquer sans justesse, hors de propos, en sortant toujours de la question, il n'est pas une phrase sur laquelle on ne puisse incidenter et discourir à perte de vue. Mais si les objections que l'on a supprimées ne sont pas plus redoutables que celles que l'on a faites, il n'y a pas de quoi faire parade de modération : tant que les ennemis de la religion n'élèveront contre elle que de pareilles trophées, elle n'aura pas lieu de s'affliger.

A-t-on donné plus d'extension ou plus de force à aucune des objections de M. Fréret ? Souvent on n'a fait que le copier et répéter la même chose en d'autres termes. A-t-on prouvé démonstrativement la fausseté de quelqu'une des réponses que lui a données l'auteur de la *Certitude* ? A peine les a-t-on seulement attaquées directement ; on s'est borné à rassembler d'autres difficultés, auxquelles il a répondu dans un autre ouvrage, et qui ont déjà paru dans dix ou douze brochures différentes. Par cette affectation de répéter toujours, il paraît que les censeurs de la religion ont épuisé leur doctrine, et qu'ils n'ont plus rien de nouveau à nous dire.

Pour finir d'une manière édifiante, ils ajoutent encore deux mots du salut, de nos devoirs, de la piété, de la charité ; et il faut avouer que ce style leur convient au mieux. « Nous sommes persuadés, » disent-ils, « que dans le siècle où nous vivons, la plus forte preuve qu'on puisse donner de la vérité de notre religion, est l'exemple de la vertu. » Assurément c'est la plus forte non-seulement dans le siècle où nous vivons, mais dans tous les siècles. C'est par cette preuve touchante que Jésus-Christ et ses apôtres ont persuadé tous les esprits et ont gagné tous les cœurs. C'est par la douceur, par la charité, par la patience, par l'oubli des injures, par l'empressement à faire du bien à tous les hommes, aussi bien que par les miracles, qu'ils ont imprimé à leur doctrine le sceau de la Divinité, sceau ineffaçable : les crimes de ceux

qui croient à cette doctrine sans la suivre peuvent obscurcir pour quelques moments ce sacré caractère, mais ils ne le détruiront jamais.

La charité vaut mieux que la dispute. Rien n'est plus vrai : voilà pourquoi nous souhaiterions que ceux qui cherchent la dispute en écrivant contre la religion, prissent le parti du silence et se bornassent à nous donner des exemples de charité ; ces exemples feraient beaucoup de bien et leurs livres font beaucoup de mal.

Une bonne action est préférable à l'intelligence du dogme. Nous n'en disconvenons pas ; mais l'intelligence du dogme ne nuit point aux bonnes actions : au contraire elle y contribue, en nous proposant les motifs les plus sublimes pour nous y engager et en nous promettant la plus riche récompense.

Il n'y a pas huit cents ans que nous savons que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Ceci n'est plus de la doctrine utile au salut ; c'est une erreur et un anachronisme d'environ dix siècles, plus ou moins. Nous le savons depuis Jésus-Christ, qui l'a dit très-clairement dans l'Evangile (1).

Mais tout le monde sait depuis quatre mille ans qu'il faut être juste et bienfaisant. Il est vrai au moins que tout le monde a dû le savoir ; mais tout le monde l'a souvent oublié dans la pratique. Il était très-nécessaire que Jésus-Christ vint renouveler cette leçon et qu'il la confirmât par son exemple et par ses promesses ; encore, malgré ce nouveau secours, les hommes ne sont que trop souvent injustes et malfaisants.

Nous en appelons, disent les bacheliers, *de votre livre à vos mœurs mêmes,* etc. L'auteur, auquel ces messieurs ont trouvé bon de donner des conseils, n'avait pas lieu de s'attendre à quelque chose d'aussi obligeant, après plusieurs imputations odieuses. Il ne croit pas cependant avoir mis en contradiction son livre avec ses mœurs ; il espère même ne donner jamais lieu à un pareil reproche. A son tour, il remercie sincèrement ses critiques de lui avoir donné occasion de traiter avec plus d'étendue plusieurs points sur lesquels il avait passé rapidement dans sa réfutation, par la crainte de grossir le volume. S'ils ne sont pas encore satisfaits de ses réponses, il est prêt à rentrer en lice au premier appel. Quant aux accusations personnelles, il proteste de nouveau qu'il n'y répondra jamais rien ; il respecte trop la religion, pour mêler à sa défense aucun intérêt particulier.

(1) Additions à l'Apologie de la religion chrétienne, art. Christianisme.

VIE DE GERDIL.



GERDIL (HYACINTHE-SIGISMOND), célèbre cardinal de la congrégation de Saint-Paul, dite des *Barnabites*, naquit à Samoëns, en Savoie, le 23 juin 1718, d'une famille es-
DÉMONST. ÉVANG. XI.

timée. Il donna dès sa plus tendre jeunesse des preuves non équivoques de la supériorité des talents qui devaient le faire distinguer pendant sa longue et brillante carrière. Sou-

(Huit.)

oncle paternel, homme de lettres estimable, soigna ses premières études, que le jeune Gerdil continua ensuite sous les barnabites, qui dirigeaient le collège de Thonon et celui d'Annecy. A peine âgé de quinze ans, il devint le confrère de ses professeurs en embrassant leur institut. Après son noviciat, ses supérieurs l'envoyèrent à Bologne pour y faire son cours de théologie. Il cultiva en même temps les langues anciennes et modernes, et s'appliqua avec succès à l'histoire et aux sciences exactes. Il obtint l'estime générale à Bologne; mais principalement celle de Lambertini, alors cardinal, archevêque de cette ville, et depuis pape sous le nom de Benoît XIV. Ce savant homme jugea parfaitement le jeune Gerdil dès la première entrevue, et en augura les plus grandes choses; il lui donna même une preuve de confiance en ses lumières, en le consultant sur divers morceaux de son grand ouvrage sur la *Canonisation*, et en l'employant à traduire du français en latin plusieurs extraits des auteurs qui devaient y être employés. Dès qu'il eut terminé son cours de théologie, il fut envoyé à Macerata, pour y enseigner la philosophie. Plusieurs ouvrages qu'il y publia le firent connaître avantageusement. Il essaya d'abord ses talents polémiques en cherchant à réfuter Locke, et ensuite à défendre Mallebranche. Il passa bientôt après à Casal de Montferrat, d'où il fut appelé à Turin pour y occuper dans l'université la chaire de philosophie, et ensuite celle de théologie morale. L'archevêque de Turin, qui ne tarda pas à connaître tout le mérite de Gerdil, l'admit dans son conseil de conscience, tandis que son ordre lui témoignait sa confiance en le nommant provincial des collèges de Savoie et de Piémont. Peu de temps après, la congrégation ayant perdu son supérieur général, il fut question de nommer Gerdil pour lui succéder; mais Benoît XIV le désigna en même temps à Emmanuel III, roi de Sardaigne, comme la personne la plus capable de diriger l'éducation de son petit-fils, le prince de Piémont. Gerdil vécut à la cour comme il l'avait fait dans son collège, il s'occupa tout entier des travaux de son emploi, et consacra le temps qu'il ne donnait pas à l'éducation du prince, à composer plusieurs ouvrages utiles. Gerdil vit ses succès récompensés par deux abbayes; mais ses revenus ne le rendirent pas plus riche: il les employait à l'éducation de ses neveux et à faire de bonnes œuvres. Le pape Clément XIV lui décerna un prix plus honorable. Dans le consistoire tenu le 26 avril 1773, le saint-père le réserva cardinal *in petto*, sous une désignation qui caractérisait en même temps et sa grande réputation et sa rare modestie: *notus orbi, vix notus urbi*. Cependant Clément ne put achever la nomination, elle était réservée à Pie VI. Ce vénérable pontife appela Gerdil à Rome, le nomma consultant du saint-office, le fit sacrer évêque de Dibbon, et le proclama le 15 décembre 1777 cardinal du titre de *Sainte-Cécile*; il avait déjà été agrégé au sacré col-

lège le 27 juin de la même année: Gerdil montra dans ce haut rang beaucoup de zèle pour les intérêts de l'Eglise. Nommé préfet de la Propagande, et membre de presque toutes les congrégations, il était au milieu du sacré collège comme une lumière. C'était toujours son avis qu'on suivait dans les affaires les plus délicates, et Gerdil inclinait toujours pour le parti modéré, dès que les principes ne devaient pas en souffrir: c'est dans ce sens qu'il agit dans l'affaire du concordat. Lorsqu'en 1798 les Français s'emparèrent de Rome, et en emmenèrent le souverain pontife, Gerdil s'empressa de quitter une ville livrée au désordre; et, pour subvenir aux frais de son voyage, il fut obligé de vendre ses livres. Arrivé à Sienna il y vit l'infortuné Pie VI en proie au besoin; et, loin de pouvoir le soulager, il fut obligé lui-même, pour se rendre en Piémont, d'accepter les offres généreuses du cardinal Lorenzana, archevêque de Tolède et de monseigneur Desping, archevêque de Séville, et depuis cardinal. Resté dans le séminaire de son abbaye de la Clusa, il se vit souvent sur le point de manquer de tout, mais il supporta ses malheurs avec la plus grande résignation. Après la mort de l'infortuné Pie VI, Gerdil se rendit au conclave convoqué à Venise. Dès les premiers scrutins, un grand nombre de suffrages se réunirent en sa faveur et son âge très-avancé fut un des plus grands obstacles à son élection. Il suivit à Rome le nouveau pape Pie VII, et y reprit ses occupations. La santé dont il jouissait dans l'âge le plus avancé faisait espérer de le conserver encore quelques années; mais il fut attaqué en 1802 d'une maladie grave à laquelle il succomba le 12 août de la même année. Il avait alors plus de 84 ans. Membre d'un grand nombre d'académies de l'Europe, il fut honoré des regrets de tous les savants. Le pape ordonna de magnifiques obsèques, et voulut lui-même faire l'absoute. Le père Fontana, général des barnabites, et depuis cardinal, son ami, prononça son *oraison funèbre* (qui a été traduite en français par l'abbé d'Hesmivy d'Auribeau, Rome 1802, in-8°), et lui composa l'épitaphe la plus honorable, et un *Eloge* lu le 6 janvier 1804 à l'académie des Arcades, sous le titre d'*Elogio letterario*. Ce savant et respectable prélat a composé un grand nombre d'ouvrages, dont plusieurs furent imprimés séparément. Le père Torelli les a recueillis et publiés, Bologne, de 1784 à 1791, 6 vol. in-4°. Le père Fontana, aidé du père Scatti, entreprit une nouvelle édition dont les six premiers volumes parurent en 1806, et qui depuis s'est continuée. Voici les ouvrages compris dans l'une et l'autre édition: *Introduction à l'étude de la religion, avec la réfutation des philosophes anciens et modernes touchant l'Être suprême, l'éternité, etc.*; ouvrage dédié à Benoît XIV, et auquel applaudirent non-seulement les savants catholiques, mais encore plusieurs protestants de l'académie de Berlin; *Exposition des caractères de la vraie religion*, traduite de l'italien en français,

par le père Livoy, barnabite, Paris, 1770, 1 vol. in-8°; *Dissertations sur l'origine du sens moral, sur l'existence de Dieu, l'immatérialité des substances intelligentes*, avec deux *Dissertations sur les études de la jeunesse*; *Projet pour l'établissement d'un séminaire*, avec un *Essai d'instruction théologique à son usage*; 16 *Traité de théologie* et 4 *Dissertations sur la nécessité de la révélation*. Dans l'Essai l'auteur réfute Bayle, le système de la nature, les défenseurs de l'antiquité du monde, etc. Ces divers écrits forment les deux premiers volumes de l'édition de Bologne, et sont en langue italienne. Les 3^e, 4^e et 5^e vol. et une partie du 6^e renferment les œuvres françaises. On y trouve : un *Traité de l'immatérialité de l'âme contre Locke*, et la *Défense du père Mallebranche contre ce philosophe*, Turin 1747 et 1748, 2 vol. in-4°. Locke, dans son *traité de l'entendement humain*, avance que sans le secours de la révélation, on ne peut être assuré que Dieu n'a pas donné à la matière la faculté de penser, et prétend que cela n'est point au-dessus de sa puissance. Cette idée, qui favorisait les principes des nouveaux philosophes, avait été avidement saisie par eux, notamment par Voltaire. Les doutes du philosophe anglais sont réfutés solidement dans le traité du père Gerdil. Il y prouve que tout ce que dit Locke touchant l'immatérialité de Dieu peut également s'appliquer à l'âme. Burke a fait l'éloge de cet ouvrage. Un des caractères des écrits polémiques du père Gerdil est qu'ordinairement il puise dans les raisonnements mêmes de ses adversaires les arguments par lesquels il les réfute; et c'est ce qu'il fit en cette occasion. *Essai d'une démonstration mathématique contre l'existence éternelle de la matière et du mouvement*, etc.; et *des preuves que l'existence et l'ordre de l'univers ne peuvent être déterminés ni par les qualités primitives des corps, ni par les lois du mouvement*; *Mémoires sur l'infini absolu considéré dans la grandeur, et sur l'ordre dans le genre du vrai et du beau*, insérés dans le tome sixième des *Miscellanea taurinensia*, 1771; *Essai sur les caractères distinctifs de l'homme et des animaux brutes, où l'on prouve la spiritualité de l'âme par son intelligence*; *Incompatibilité des principes de Descartes et de Spinoza*; *Eclaircissement sur la notion et la divisibilité de l'étendue géométrique, en réponse à M. Dupuis*, Turin, 1741; *Réflexion sur un mémoire de M. Bequelin concernant le principe de la raison suffisante, et la possibilité ou le système du hasard*; *Dissertation sur l'incompatibilité de l'attraction et de ses différentes lois avec les phénomènes, et sur les tuyaux capillaires*, Paris, 1754, 1 vol. in-12. Un premier travail sur cet objet avait été inséré dans le *Journal des savants*, mai 1752. L'astronome Lalande y répondit dans le même Journal. A la suite de la dissertation se trouve un *Mémoire sur la cohésion. Observations sur les Epoques de la nature, pour servir de suite à l'examen des systèmes sur l'antiquité du monde*, insérées dans l'Essai théologique; *Traité des*

combats singuliers ou des duels, Turin, 1759. Le père Gerdil y rappelle que le métier des armes n'est pas moins sujet que les autres états aux règles de la morale, ni moins soumis pour des chrétiens aux préceptes de l'Evangile. Il montre l'absurdité, et fait sentir la férocité du prétendu point d'honneur qui fait une loi de la vengeance. Il prouve enfin que tous les duels, même ceux autorisés autrefois pour cause publique ou particulière, et à plus forte raison ceux qui ont lieu entre particuliers, de leur autorité privée, choquent la raison, blessent la religion, n'ont rien de commun avec le véritable honneur, tendent à renverser l'édifice social. *Discours philosophiques sur l'homme considéré relativement à l'état de nature, à l'état de société et sous l'empire de la loi*, Turin 1769, in-8°, traduits en italien par le docteur Giudici, Lodi, 1782; *De la nature et des effets du luxe, avec l'examen des raisonnements de M. Mélon, auteur de l'Essai politique sur le commerce en faveur du luxe*, Turin 1768, in-8°. Gerdil y analyse les raisonnements des apologistes du luxe, entre autres de Montesquieu, et les réfute. Il montre que ces apologistes sont en contradiction avec eux-mêmes; il tire ses preuves des écrits qu'ils préconisent. *Discours sur la divinité de la vraie religion; Réflexions sur la théorie et la pratique de l'éducation, contre les principes de J.-J. Rousseau*, Turin, 1765, in-18. Elles se trouvent dans la nouvelle édition sous le titre de *l'Anti-Emile*. Elles sont écrites avec modération et ménagement pour l'auteur; mais rien n'y manque pour la solidité. Elles ont été traduites en anglais; et la princesse héritière de Brunswick fit passer dans ses Etats plusieurs exemplaires de cette traduction, comme un antidote aux dangers de l'ouvrage. Rousseau lui-même ne put s'empêcher de reconnaître le mérite de cet écrit, et de dire que de tous ceux qu'on avait publiés contre lui, c'était le seul qu'il eût trouvé digne d'être médité. Il ajoutait néanmoins qu'il craignait que l'auteur des réflexions ne l'eût pas compris; et certes ce n'était pas le père Gerdil qui manquait d'intelligence, *Considérations sur l'empereur Julien*. C'est dans les auteurs païens que Gerdil puise ses motifs pour apprécier le caractère de ce prince; et c'est d'après leurs témoignages qu'il prouve jusqu'à quel point sont exagérés les éloges que dans ces derniers temps lui ont prodigués quelques philosophes, sans doute à cause de sa haine pour le christianisme, qu'ils partagent avec lui. Tout ce morceau du père Gerdil est plein d'une excellente critique. *Observations sur le 6^e livre de l'Histoire philosophique et politique du commerce dans les deux Indes*, par l'abbé Raynal. Gerdil écrivit ces observations rapidement, et à la lecture de ce 6^e volume. Elles font regretter qu'il n'ait pas fait le même travail sur tout l'ouvrage. Quelques œuvres latines complètent le 9^e volume; ce sont une harangue sur ce sujet : *Virtutem politicam ad optimum statum non minus regno quam republicæ necessariam esse*. L'o-

rateur y combat Montesquieu ; une autre harangue : *De causis academicarum disputationum in theologiam moralem, inductarum*. Elles furent prononcées en présence de la Société royale de Turin, la première en 1750, et l'autre en 1754. *Disputatio de religionis virtutisque politicæ conjunctione ; Elementorum moralis prudentiæ specimen*. Tels sont les ouvrages compris dans les six premiers volumes de l'édition de Bologne. Le cardinal della Somaglia en fit imprimer un 7^e à ses frais en forme de supplément et sous ce titre : *Opuscula ad hierarchicam Ecclesie constitutionem spectantia*, imprimé à Parme, chez Bodoni, en 1789, in-8^o, et réimprimé à Venise, 1790, in-8^o. Il contient : *Confutazione di due libelli contro il breve Auctorem fidei di Pio VI, in cui si condanna il libro di Eybel* : Qu'est-ce que le pape ? Rome : 1789, 2 vol in-8^o *Apologio del detto breve*, Rome, 1791 et 1792, in-4^o. Eybel était professeur de droit canon à Vienne du temps de l'empereur Joseph, et pendant la chaleur des réformes de ce prince. Il attaque dans son libelle la puissance papale, et parle avec peu de respect du pontife. Le père Gerdil réfute sa doctrine en lui opposant les théologiens les plus attachés aux libertés de l'Eglise gallicane, tels que Gerson, le père Alexandre, Bossuet et Fleuri. *In commentarium a Justino Febronio in suam retractationem editum animadversiones*, Rome, 1792. in-4^o. Gerdil croyait avoir remarqué dans la rétraction de cet évêque quelques tournures embarrassées, et y désirait des expressions plus franches. Il montre en quoi elle pèche, et c'est toujours de l'autorité des plus célèbres théologiens français qu'il s'appuie. *In Notas nonnullarum propositionum synodi Pistoensis*. Rome 1795. Ces remarques tendaient à justifier sur quelques points le synode de Pistoie : le père Gerdil les réfuta. *Esame dei motivi dell' opposizione del vescovo di Noli (Benoît Solari) alla pubblicazione della bolla che condanna le proposizioni estratte dal sinodo di Pistoia*. Rome et Venise, 1802, in-12 ; des *Lettres pastorales* adressées aux paroisses qui dépendaient de son abbaye de la Clusa et ses *Constitutions synodales ; Précis d'un discours d'instructions sur l'origine,*

les devoirs et l'exercice de la puissance souveraine, Turin, 1799, in-8^o. Il y en a deux traductions italiennes, l'une, Rome, 1800 ; l'autre Venise, 1802, in-8^o. *Notes sur le poème de la religion du cardinal de Bernis*, Parme, Bodoni, 1795. A la mort du cardinal Gerdil, il restait en manuscrit dans ses portefeuilles : *Osservazioni sopra una nuova lettera del vescovo di Noli*. Elles furent imprimées la même année, 1802, à Venise ; *Confutazione rei sistemi contrari all' autorità delle Chiesa circa il matrimonio ; Précis des devoirs des principaux états de la société ; Instructions sur les différentes causes de la grandeur et de la destruction des Etats ; Avis sur la lecture et le choix des bons livres ; Traité d'histoire naturelle contenant les règnes minéral, végétal et animal ; Tractatus de primatu romani pontificis, de gratia, de legibus, de actibus humanis, de mutuo ; Dissertatio contra Puffendorf de usura*, 5 vol. ; *Cursus philosophiæ moralis*. Plusieurs de ces ouvrages font partie de la nouvelle édition, composée de quinze volumes, il y a déjà quelques années, et sans doute les autres y entrèrent. On ne doute point que le cardinal Fontana n'ait achevé cette œuvre, le plus beau monument à élever à la gloire de son illustre confrère, pour laquelle il a déjà tout fait. On sait qu'il préparait une *Vie* de Gerdil, et l'abbé d'Auribeau de son côté se proposait de publier son *Esprit*. Au reste, les ouvrages de ce célèbre cardinal prouvent l'immense variété des connaissances de leur auteur, la fécondité de son génie, et son infatigable amour pour les travaux utiles. Il fut de notre temps, un des hommes qui marquèrent le plus dans les sciences, qui furent le plus utiles à la religion et à l'Eglise, et firent le plus d'honneur au clergé. Sa vie entière fut consacrée à défendre l'une contre les déistes, soutenir la doctrine de l'autre, et les jugements du saint-siège contre les réfractaires ; modèle d'ailleurs admirable de modération dans ses controverses, où, tout en maintenant avec fermeté les principes, non-seulement il ne blesse pas la charité, mais il ne laisse pas même échapper la moindre expression qui puisse offenser ceux qu'il réfute.

EXPOSITION ABREGÉE DES CARACTÈRES DE LA VRAIE RELIGION,

POUR SERVIR D'INTRODUCTION A LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.

Préface.

Il est de l'intérêt du genre humain que tous les hommes soient vivement persuadés de

leur destination naturelle à se réunir pour s'entr'aider dans leurs besoins, et pratiquer

dans cette communication réciproque les devoirs de bienfaisance et d'équité que la raison leur prescrit, et que l'humanité leur inspire. La nature n'a point mis de sentiment plus doux dans le cœur humain, que la satisfaction touchante que l'on goûte à pouvoir faire du bien à ses semblables ou à leur marquer la reconnaissance qu'on leur doit.

Il n'y a point d'homme qui puisse se suffire à lui-même, c'est-à-dire qui puisse trouver dans son propre fonds et dans ses seules forces, tout ce qui lui est nécessaire pour sa conservation, pour sa perfection et son bonheur. L'homme n'est donc point fait pour vivre en être isolé et indépendant. Il naît faible, et ses besoins même les plus indispensables l'obligent de dépendre à plusieurs égards du secours de ses semblables. C'est ainsi que l'impérieuse loi de la nécessité se joint à la voix du sentiment et de la raison pour rapprocher les hommes et les réunir en société.

Mais les hommes ainsi rassemblés ne sont point étrangers les uns aux autres. Ils ont une origine commune, ils sont tous enfants de Dieu; la raison même leur découvre en eux cette auguste qualité, et leur dicte qu'ils doivent se regarder comme frères. Sous ce point de vue les besoins réciproques des hommes ne se bornent pas à établir entre eux un simple commerce d'échange et d'intérêts : ce sont autant de moyens que la nature leur offre d'exercer les uns à l'égard des autres, les devoirs d'une affection sociale qui ajoute un nouveau prix à des services qui seraient moins efficaces, moins dignes de l'homme, moins doux pour celui qui les rend, moins agréables pour celui qui les reçoit, s'ils n'avaient que l'intérêt seul pour principe.

Il faut des raisons particulières pour haïr son semblable; il n'en faut point pour l'aimer. Il n'y a personne qui ne tombe d'accord que si les hommes pouvaient oublier un moment les basses et puérides passions de jalousie et d'intérêt qui les divisent, et s'intéresser généreusement les uns pour les autres suivant les préceptes de la morale et de la religion, il n'en résulât un beaucoup plus grand avantage pour tous en général et pour chacun en particulier. Mais les passions cherchent à se justifier. On se dit à soi-même qu'on n'hésiterait pas de travailler pour le bien commun de l'humanité, si les autres en voulaient faire autant de leur côté. L'avidité que l'on suppose dans les autres, la méfiance qui en est une suite, semblent autoriser les efforts que l'on fait pour tâcher d'attirer tout à soi, souvent même au préjudice du prochain. Ce terrible inconvénient, loin de devoir inspirer de l'éloignement pour l'état de société, prouve au contraire la nécessité de la resserrer par des liens plus étroits, et de l'assujettir à des règles qui, en fortifiant les inclinations primitives, par lesquelles la nature prépare les hommes à une communication réciproque, réprime en même temps les passions vicieuses et déréglées, qui en pourraient troubler l'harmonie et la sûreté.

Tout conspire donc à établir que l'état de

société est un état nécessaire au genre humain, que la société ne peut subsister sans ordre, que l'ordre est fondé sur les loix, et que les loix seraient inutiles si l'autorité publique dont elles émanent, n'était revêtue ou accompagnée de la puissance nécessaire pour en assurer l'exécution. C'est ce qui fera la matière des discours suivants. On tâchera d'écartier les nuages que des écrivains célèbres ont entrepris de répandre sur des vérités si claires. Semblables aux poètes qui, par des riantes descriptions, embellissent les cabanes rustiques des bergers, et y répandent des agréments qui n'existent que dans leur imagination, ces hommes éloquents ont eu l'art d'intéresser l'amour de l'indépendance et le goût pour la nouveauté en faveur d'un état prétendu naturel et primitif, où l'homme brute et isolé vivant sans inquiétude et sans souci, comme sans culture et sans raison, jouissait de son être sans y penser, ne connaissant d'autres besoins que ceux que la nature a rendus communs à tous les animaux, et ayant toujours sous sa main les dons qu'elle lui prodiguait pour le satisfaire. Il est vrai que malgré les charmes d'une séduisante éloquence, les attraites de cette vie sauvage et agreste n'ont encore engagé personne à désertir la société pour se retirer dans les bois.

Mais il n'est pas moins vrai que de tels écrits sont propres à inspirer des sentiments peu conformes au bien de l'humanité. Ils font envisager la société comme un état factice, peu nécessaire à l'homme, et dont, à tout prendre, on eût peut-être mieux fait de se passer. Prévenue de ces idées, l'homme ne voit plus dans son semblable qu'un être étranger, souvent incommode, à qui la nature ne l'avait point lié. On devient ainsi plus sensible aux désagréments que l'on éprouve dans l'état civil, moins attentif aux avantages qu'on en retire. La trompeuse perspective d'une liberté chimérique diminue le respect pour les lois, affaiblit dans l'homme l'amour qu'il doit à tout autre homme, et dans le citoyen l'attachement qu'il doit à sa patrie.

En combattant ces nouveautés, on n'a pas fait difficulté de les donner pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire pour des paradoxes directement contraires à l'esprit de la religion, et à l'intérêt du genre humain; mais on s'est fait une loi sévère de ne toucher ni à la personne, ni aux qualités civiles et morales de ceux qui les ont avancées. C'est ainsi qu'un célèbre journal, sans manquer à la considération qu'il témoigne d'ailleurs pour les talents d'un des plus fameux écrivains du siècle, ne laisse pas que de prémunir les lecteurs contre la séduction de ses écrits, en rapportant un extrait où on ne craint pas de dire que cet auteur fait de l'hypocrisie une vertu, que contre la défense de la loi naturelle, il recommande la vengeance.... qu'un homme instruit, suivant ses principes, serait porté à croire que les plus grands crimes sont permis pour conserver sa vie..... qu'il vivrait tellement pour lui-même, qu'il aurait en aversion tout emploi, toute charge utile

ou même nécessaire à l'Etat... qu'il ne connaîtrait rien de plus contraire à l'esprit social que le christianisme, etc. Ce serait sans doute trahir la vérité, que d'affaiblir l'impression que certaines maximes ne peuvent manquer de faire sur tout homme qui aime sa raison, sa patrie, sa religion. Un écrivain se fait un mérite d'être seul contre tous dans sa façon de penser. Faut-il que le genre humain se taise devant lui ? Ne serait-il pas permis de se récrier contre ses paradoxes et de traiter d'absurde ce qui choque réellement le sens commun, en heurtant de front les idées le plus communément adoptées et autorisées par le consentement unanime des sages de tous les temps et de tous les lieux ? L'auteur même a l'équité d'en convenir, et de ne pas trouver mauvais qu'on attaque ses livres, pourvu qu'on n'attaque pas sa personne.

Telle était la méthode des anciens scolastiques. Ils discutaient les opinions de leurs adversaires, les réfutaient en les caractérisant comme il leur semblait qu'elles devaient l'être, et s'abstenaient de toute personnalité. Il y a en effet une différence à faire entre la qualité de l'homme et celle de l'écrivain. Le même homme peut être régulier dans sa conduite, pernicieux dans ses écrits : dans ce cas, il serait également contre l'équité de vouloir ou décrier la conduite par les écrits, ou justifier les écrits par la conduite. Cicéron nous en fournit un exemple dans la manière dont il réfute ceux qui opposaient les mœurs d'Epicure pour servir d'apologie à sa doctrine. Il ne s'agit pas entre nous, disait Cicéron, de savoir comment Epicure a vécu, mais comment doit vivre tout homme qui voudra régler sa vie sur sa doctrine. C'est tout ce qu'un particulier doit s'arroger dans les disputes. Les personnalités ne contribuèrent jamais à l'éclaircissement de la vérité. Je passe à quelques observations sur le contenu de ces discours.

Un auteur assez connu reproche à Bossuet d'avoir avancé dans sa politique des maximes qui supposeraient que l'état de nature est un état de guerre. *Je suis persuadé*, ajoute-t-il, *que si le vertueux évêque de Meaux eût prévu cette conséquence, il se fût expliqué différemment.* Il peut y avoir ici du mal entendu. Faire de l'état de nature un état de guerre, par une suite d'un prétendu droit illimité de tous sur toutes choses, qui arme tout homme contre tout autre homme, et confond le droit avec la force, c'est retomber dans l'affreux système d'Hobbes, destructeur de toute affection sociale et de toute idée de moralité. Bossuet connaissait sans doute ce système, et si cet évêque, non moins éclairé que vertueux, n'a pas prévu qu'un tel système fut une conséquence de ses principes, c'est qu'en effet ses principes n'y conduisent aucunement. Mais prétendre que l'état de guerre s'introduirait fort aisément dans l'état de nature, non par un défaut de toute règle morale et de toute inclination sociale, mais par une suite de la concurrence et de la rivalité des passions et des intérêts particuliers,

c'est ce que l'expérience confirme, et c'est un principe sur lequel la plupart des écrivains se fondent pour établir la nécessité du gouvernement civil. Bossuet a prévu cette conséquence, il l'a énoncée et avouée très-clairement (*Polit.*, liv. 1, art. 2, prop. 2). *Il n'y a rien*, dit-il, *de plus sociale que l'homme par sa nature, ni de plus intraitable, ou de plus insociable par la corruption; et ailleurs: de tout cela il résulte qu'il n'y a point de pire état que l'anarchie, c'est-à-dire, l'état où il n'y a point de gouvernement, ni d'autorité. Où tout le monde peut faire ce qu'il veut, nul ne fait ce qu'il veut; où il n'y a point de maître, tout le monde est maître; où tout le monde est maître, tout le monde est esclave.* Les anciens écrivains de morale et de politique ont tenu le même langage. Le célèbre abbé Genovesi (*Econom. civ.*, p. 1, § 36) l'a dit depuis: Hobbes a eu tort d'avancer que les hommes, par droit de nature, sont dans un état de guerre, s'il parlait du fait, il avait raison. C'est d'après tant d'illustres écrivains qu'on a parlé des désordres de l'anarchie dans ces discours, où l'on trouvera d'ailleurs le système d'Hobbes dévoilé et réfuté assez amplement.

Monsieur Hume observe (*Essais de morale*, sect. VI) que le mot d'amour-propre a une signification vague et indéterminée, et qu'on l'emploie pour exprimer simplement l'amour de soi-même, aussi bien que l'orgueil et la vanité. D'où il résulte, ajoute-t-il, une grande confusion dans les écrits de plusieurs moralistes. Afin de prévenir cette confusion, l'auteur croit devoir avertir que par l'*amour de soi* dont il a parlé dans le cours de cet ouvrage, il n'entend point, ainsi qu'on verra qu'il s'en est assez expliqué, cet amour-propre qui fait qu'on se replie uniquement sur soi-même, et qu'on ne regarde que soi dans tout ce que l'on fait; mais qu'il entend l'amour de la félicité en général, amour naturel, comme tous les moralistes en conviennent, et qui devient le principe des déterminations particulières par lesquelles l'homme s'attache à différents biens. L'auteur a tâché de répandre quelque jour sur la différence de l'amour gratuit et de l'amour intéressé; matière assez difficile à vouloir l'expliquer philosophiquement, et sur laquelle il paraît que Bossuet même a laissé quelque chose à développer.

En traitant de la nécessité de la religion révélée pour le bien même de la société, on s'est étendu à relever l'avantage de la morale du christianisme sur la fausse sagesse des incrédules. *On ne saurait se dissimuler*, dit un des plus illustres philosophes du siècle (*Mel.*, tom. IV, p. 326), *que les principes du christianisme sont aujourd'hui indécentement attaqués dans un grand nombre d'écrits. Il est vrai*, ajoute-t-il, *que la manière dont ils le font pour l'ordinaire, est très-capable de rassurer ceux que ces attaques pourraient alarmer; le désir de n'avoir plus de frein dans les passions, la vanité de ne pas penser comme la multitude ont fait, plutôt encore que l'illusion des sophismes, un grand nombre d'incrédulés*

qui, selon l'expression de Montaigne, tâchent d'être pires qu'ils ne peuvent. En vain ces écrivains affectent de se parer du nom de philosophes. Les vrais philosophes ne les avouent point : *Il n'y a rien qui coûte moins à acquérir aujourd'hui que le nom de philosophe (Encyclop., art. philos.).* Mais ce nom ne convient point à ceux en qui la liberté de penser tient lieu de raisonnement, et qui se regardent comme les seuls véritables philosophes parce qu'ils ont osé renverser les bornes sacrées posées par la religion. Ainsi en combattant les incrédules qui s'honorent d'un titre qu'ils ne méritent pas, on n'a point prétendu attaquer ceux qui enrichissent la philosophie par des productions utiles et qui, en faisant entrer la religion naturelle dans leurs écrits, ont soin d'avertir qu'elle ne suffit pas. C'est ainsi qu'un illustre écrivain, parlant de l'immortalité de l'âme comme de la vérité métaphysique qui nous intéresse le plus après l'existence de Dieu, observe que cette vérité tient en même temps à la philosophie et à la révélation. Et après avoir indiqué les preuves très-solides que la raison en fournit; il ajoute que l'impénétrabilité des décrets éternels nous laisserait dans une espèce d'incertitude touchant cet important objet, si la religion révélée ne venait au secours de nos lumières non pour y suppléer entièrement, mais pour y ajouter ce qui leur

manque. Est-ce donc combattre la philosophie, que de s'attacher à prouver la nécessité de la révélation ?

En parlant des anciens gouvernements, on a cité l'empire de la Chine comme le plus ancien dont il soit fait mention dans l'histoire profane. Ce n'est là qu'une proposition incidente, avancée sans préjudice de l'antériorité que les Egyptiens ou d'autres peuples pourraient s'attribuer. Il suffit pour le but de l'auteur que le gouvernement Chinois soit réellement un des plus anciens, et c'est ce que personne ne conteste.

Le but général de l'ouvrage est d'inspirer des sentiments d'union, de concorde et de paix, et d'ennoblir, par l'exercice des vertus sociales, une communication nécessaire à l'homme, et qui ne lui devient à charge que lorsque l'intérêt prévaut sur le devoir. Si l'on objecte, comme au sujet du luxe, que c'est une entreprise vaine de vouloir réformer tous les abus qui naissent de la cupidité, je répondrai que je le sais ; mais je sais aussi que l'instruction a quelque pouvoir sur les esprits ; et quand un livre n'aurait d'autre effet que d'engager un seul homme à préférer un acte de bienfaisance éclairée à une passion d'intérêt ou de vanité, on ne devrait pas se repentir d'avoir contribué à un seul acte de vertu.

DISCOURS PREMIER.

QUE L'HOMME EST NÉ POUR LA SOCIÉTÉ.

Un écrivain célèbre fait tenir ce langage à un Persan (*Lett. 94*) : « Je n'ai jamais oui parler du droit public, qu'on n'ait commencé par rechercher soigneusement quelle est l'origine des sociétés. Si les hommes n'en formaient point, s'ils se quittaient et se fuyaient les uns les autres, il faudrait en demander la raison, et chercher pourquoi ils se tiennent séparés. Mais ils naissent tous liés les uns aux autres : un fils est né auprès de son père, et il s'y tient. Voilà la société et la cause de la société. »

Il faut avouer que ce Persan parle plus sensément qu'un grand nombre de philosophes de nos jours, qui, contre le sentiment de la nature, contre les lumières de la raison, contre le témoignage de l'expérience, pensent que les hommes sont nés pour se haïr et se fuir réciproquement, et qui regardent la société ou comme un effet de la crainte, ou comme un principe de dépravation.

L'état de famille est un état de société, et cette société est certainement conforme aux vus de la nature.

Est-ce la crainte, est-ce la haine, ou plutôt n'est-ce pas un penchant naturel qui porte les deux sexes à s'unir pour la conservation du genre humain ? Qu'on jette un coup d'œil sur toute la face de la terre dans tous les temps, partout on verra le lien conjugal établi et respecté.

Partout où un raffinement de corruption n'a pas éteint les sentiments de la nature, cette union est suivie d'un attachement durable et permanent, qui porte les époux à s'aider et à se secourir mutuellement.

Les nœuds de cette union se resserrant de plus en plus par les fruits qui en naissent. Cette douce satisfaction qu'un père et une mère éprouvent à se contempler, et à se voir revivre dans leurs enfants, ce transport de tendresse et de sensibilité, qui les intéresse si vivement à leur conservation, et à leur bien-être, ne peuvent que ranimer la confiance et l'affection qui les unissent dans les soins qu'ils leur partagent.

Faut-il ici rapporter les propos insensés d'un prétendu philosophe, qui ne rougit pas d'avancer que, dans l'état primitif de la nature (*Discours de l'inég. page 47*), l'homme et la femme se quittaient aussitôt qu'ils s'étaient rencontrés, que la mère allaitait d'abord ses enfants pour son propre besoin, et ensuite parce que l'habitude les lui rendait chers, et que ceux-ci ne tardaient pas à quitter leur mère sitôt qu'ils avaient la force de chercher leur patrie.

Quoi ? une mère qui serre pour la première fois son enfant entre ses bras, pourrait le voir et l'embrasser sans en être émue ! Son cœur ne lui dira rien, elle ne verra dans le fruit de ses entrailles qu'un meuble propre à la décharger d'un poids incommode ! Avant

que de s'affectionner à son enfant, il faut attendre que l'habitude le lui rende cher : cette habitude même n'aura pas le pouvoir d'affectionner l'enfant à sa mère, il n'attend que l'heureux moment d'avoir acquis assez de forces pour prendre l'essor, et aller en pâture. Dès lors la mère lui devient aussi indifférente qu'un arbre qui ne donne plus de fruit, il la quitte sans regret et l'oublie pour toujours ! Y a-t-il dans la nature humaine un monstre qui voulût se reconnaître à une peinture si odieuse, et n'est-ce pas dégrader la raison, que d'honorer du nom de philosophie, des délires qui outragent la nature et l'humanité ?

Philosophe, qui envoyez les enfants à la pâture, si votre système était vrai, la nature n'aurait rien mis dans le cœur d'un père pour des enfants qu'elle aurait destinés à lui être éternellement étrangers. Rappelez le souvenir de ce père si sage et si respectable, dont vous faites gloire de tenir le jour ; oseriez-vous tenir devant lui des propos si outrageants pour sa tendresse ? Son cœur flétri, navré de douleur, confondrait votre ingratitude par ses frémissements, il vous imposerait silence, et vous contraindrait d'avouer que c'est par une douce et forte impression de la nature qu'un père aime ses enfants.

En vain objecterait-on contre cette impression naturelle les funestes exemples des pères et des mères, qui ne craignent pas de sacrifier la conservation de leurs enfants à une passion d'intérêt, à la crainte de la pauvreté et de l'infamie. Ce serait mal raisonner. Le cœur humain est souvent combattu de mouvements divers, qui le poussent vers différents objets qu'il aime et qu'il désire, mais qu'il ne peut posséder en même temps : de ces deux inclinations l'une cède à l'autre. Dira-t-on pour cela que la première n'existe pas ? Le conflit est une preuve du contraire. L'avare jette ses trésors dans la mer par la crainte d'un naufrage. Donc l'avare n'aime pas son argent ? On a vu d'autres avares risquer leur vie pour conserver leur or ; donc l'amour de la vie ne vient pas d'une impression de la nature ! Dira-t-on enfin que l'homme n'aime pas naturellement la liberté, parce qu'on a vu des hommes préférer l'esclavage à la mort ! J'ai insisté sur ce paralogisme, tout pitoyable qu'il est, parce que cette vicieuse manière de raisonner est commune, qu'elle est la source d'un grand nombre d'erreurs pernicieuses, qui passent dans les livres et dans les discours qu'on lit et qu'on écoute avec le plus d'avidité.

Laissons l'esprit qui s'égare et revenons à la raison : l'union conjugale est d'institution naturelle pour la conservation du genre humain.

Les enfants périeraient en voyant le jour, si ceux qui leur ont donné la vie ne prenaient soin de la leur conserver. Quand le cri de la nature pourrait être étouffé par le bourdonnement d'une fausse philosophie, cet état de faiblesse et d'impuissance que l'on remarque dans les enfants, permettrait-il de

douter que la nature n'ait suppléé à leur indigence, en inspirant au père et à la mère le plus vif intérêt pour les fruits de leur union ?

Mais l'éducation, conforme aux vues de la nature, ne se borne pas à donner le lait à un enfant, jusqu'à ce qu'il ait assez de force, pour aller à la pâture. N'en déplaise à l'auteur d'Emile, l'éducation des louveteaux n'est pas celle qui convient à l'espèce humaine. Dans l'état le plus simple et le plus sauvage, il faut que l'enfant soit lié longtemps au père et à la mère pour les nécessités les plus indispensables de la vie. Il avoue lui-même que l'homme n'a point d'instinct particulier, comme chaque espèce parmi les bêtes a le sien propre, mais qu'il jouit de l'avantage de pouvoir se les approprier tous (p. 13) en observant et imitant l'industrie des animaux. L'homme devant donc suppléer à l'instinct qui lui manque par l'observation et l'imitation, a besoin d'une sorte d'art, quelque informe qu'on veuille l'imaginer, pour apprendre les moyens de pourvoir à sa nourriture, à sa défense et à sa conservation : art, qui ne peut s'acquérir que par l'expérience et la réflexion. Cette expérience ne doit pas être trop tardive, sans quoi l'homme périrait avant que d'avoir appris l'art de vivre.

Il faut qu'il apprenne de bonne heure à distinguer les plantes nourrissantes et salutaires, des végétaux nuisibles, qui empoisonnent, à connaître les temps et les lieux propres à la chasse, ou à la pêche, à distinguer les bêtes féroces qu'il faut fuir, ou combattre, des animaux doux et paisibles qu'on peut approcher impunément, à mettre en réserve et à conserver des provisions pour les saisons ingrates qui ne produisent rien. Dénué de ces connaissances, que deviendra l'enfant brute que l'auteur d'Emile envoie à la pâture ? Le voilà qui s'enfoncé dans les bois, seul, sans aide et sans appui. L'indépendance qui l'accompagne n'est rien pour lui, il n'a pas lu Emile, il ne sait pas qu'on y envie son sort et que la liberté dont il jouit le met au-dessus de tous les monarques de l'univers : pressé par la faim, il ne sent que sa misère et l'embarras de disputer aux pourceux les premiers glands qu'il trouve : son sommeil est troublé par les cris effrayants des animaux qui habitent les forêts ; il se lève en sursaut, il fuit, il se précipite et va tomber dans la gueule du premier loup affamé qui le rencontre. Tel serait le sort de la race humaine, si nos nouveaux Prométhées pouvaient donner l'être et la vie aux fantômes de leur imagination ; mais la sage nature a suivi un autre plan. Loin d'affecter dans ses œuvres une stérile indépendance, qui tendrait à tout isoler, elle a cherché au contraire à rapprocher tous les êtres, à les assujettir et à les balancer par les liens d'une mutuelle dépendance, pour les tenir dans l'ordre et les faire concourir à l'harmonie et au bien général de l'univers.

L'auteur reconnaît encore (p. 30) que ce n'est pas la nature seule qui fait tout dans les opérations de l'homme, comme seule elle fait tout dans les opérations de la brute ; que

celle-ci choisit et rejette par instinct ; mais que l'homme se détermine par un acte libre de sa volonté, qui fait qu'il s'écarte quelquefois de la règle à son préjudice. Or toute détermination de la volonté suppose une délibération sur les différents partis qui se présentent. Pour ne pas s'écarter de la règle à son préjudice, il faut peser les avantages et les inconvénients, comparer les différentes actions et leurs effets, balancer l'appât d'un plaisir séduisant par la prévoyance des suites fâcheuses qu'il peut avoir. Cette connaissance si nécessaire manquerait pour longtemps à tout individu isolé dès son enfance : preuve sensible du besoin qu'ont les enfants adultes de s'instruire longtemps par les leçons et par les exemples de leurs parents, pour les nécessités les plus indispensables de la vie animale.

C'est ainsi que le cri du sentiment et l'expérience du besoin rendent témoignage à la tendresse naturelle des pères et des mères envers leurs enfants, témoignage éclatant, invincible, supérieur aux sophismes et aux chicanes des cœurs gâtés et des esprits corrompus. Mais cette nature bienfaisante qui a mis dans les pères et dans les mères un principe de tendresse si actif pour subvenir à l'indigence, n'aurait-elle mis dans le cœur des enfants aucun retour d'affection à l'égard de ceux dont ils ont reçu le jour ?

A-t-elle réellement voulu que l'homme fût un animal solitaire, destiné à passer toute sa vie, sans rencontrer peut-être deux fois son semblable, et cela sans se connaître et sans se parler (p. 44) ? L'aurait-elle abandonné dans le déclin de l'âge aux infirmités et aux accidents de la vieillesse, languissant dans une affreuse solitude et dans un délaissement universel, en proie aux horreurs de la faim et aux insultes des bêtes féroces, sans espérance de recevoir aucun secours de ses semblables, pas même de ceux qui lui doivent la vie ? Est-ce là le plan de la nature ? Sombre discoureur, ou pour mieux dire, bon homme qui voudriez faire le méchant, quittez un moment votre triste philosophie, rappelez le souvenir de vos premières années : quels étaient vos sentiments pour ce père chéri, dont vous parlez encore avec attendrissement ? N'est-ce qu'à force de réflexions et par une impulsion étrangère que vous avez pu gagner sur vous-même de l'aimer et de le respecter ? N'avez-vous pas senti ces doux mouvements naître dans votre cœur sans y être appelés d'ailleurs, et n'aurait-il pas fallu vous faire violence pour en amortir l'ardeur et la vivacité ?

Reprenez le chemin de ces montagnes escarpées, où l'antique simplicité n'a point encore été altérée par des mœurs étrangères. Des hommes grossiers, vivant sous des toits rustiques, vous feront voir ce que c'est qu'une famille rassemblée par l'impression de la nature : des pères et des mères chérissant leurs enfants, des enfants attachés à leurs pères et mères, des frères qui s'aiment, des jeunes gens vigoureux qui trouvent la plus douce récompense de leurs travaux dans la subsis-

tance et le soulagement qu'ils les mettent en état de fournir aux vieillards qui leur ont donné le jour ; voyez ce jeune homme dans la vigueur de l'âge, plein d'audace et de feu, qui reçoit sans plaintes et sans murmure les réprimandes et les coups d'un vieillard courbé sous le fait des années : ses yeux fixes et étincelants, son air morne et inquiet, sa contenance embarrassée, tout cède en lui un courroux captif, qui n'ose éclater. Qu'est-ce qui le retient et qui l'enchaîne ? Ah ! si tout autre qu'un père osait seulement le menacer ! Mais c'est son père, tout cède à l'impression du respect que ce nom inspire, il le désarme par sa soumission et baise plein de joie la main qui l'a frappé.

Observons les enfants entre eux, quel empressement ne montrent-ils pas pour se voir, et s'attrouper ? Donnez à un enfant tous les jouets imaginables : seul il ne s'amusera jamais autant que s'il était avec ses camarades. La contrariété des fantaisies les brouille quelquefois, comme il arrive parmi les hommes ; mais l'inclination naturelle reprend bientôt le dessus, le ressentiment s'apaise, les voilà autant amis qu'auparavant, et le plus rude châtiment que vous pussiez leur infliger, serait de les tenir longtemps séparés.

Les enfants aiment à vivre ensemble, ils savent mettre une espèce d'ordre dans leurs amusements : qu'ils leur rend plus agréables et plus piquants, ils se font un plaisir d'imiter ce qu'ils voient faire de plus sérieux. Qui pourrait méconnaître dans ces premières étincelles de la raison et du goût, dans le principe d'imitation, l'origine du penchant qui porte les hommes à la société ? Oui, c'est par une impression naturelle que les enfants se rassemblent pour exécuter une course, ou une danse ; chacun y est chargé de son rôle. Donnez un peu plus de solidité à l'esprit, un peu plus de gravité à la démarche, un peu plus d'importance à leurs exercices, ou, pour le dire en un mot, donnez-leur le temps de croître, que l'âge mûrisse leurs facultés, et voilà la société toute formée.

Partout où les hommes trouvent des terres qui s'ouvrent devant eux, une seule famille devient bientôt une pépinière de nouvelles familles, qui s'étendent de proche en proche, et forment à la fin, non-seulement des bourgades, mais des peuples entiers. L'impossibilité de vivre sous un même toit les oblige à se séparer pour chercher de nouvelles habitations ; cette division n'est pas l'effet d'une force repoussante qu'ils porte à se haïr et à se fuir réciproquement. En vain chercherait-on dans les premières impressions de la nature, ce principe repoussant ; il ne se glisse, et n'éclate que dans les conjonctures particulières, où l'opposition des intérêts excite la jalousie et la rivalité. Concluons donc que le Persan a raison : les hommes naissent liés les uns aux autres ; voilà la société et la cause de la société.

Profitons encore de quelques réflexions de l'auteur d'Emile pour détruire son système anti-social : « Je ne crois pas, dit-il (p. 68),

avoir aucune contradiction à craindre, en accordant à l'homme la seule vertu, qu'ait été forcé de reconnaître le détracteur le plus outré des vertus humaines (M. de Mandeville, auteur de la fable des abeilles). Je parle de la pitié, disposition convenable à des êtres aussi faibles et sujets à autant de maux que nous le sommes ; vertu d'autant plus universelle, et d'autant plus utile à l'homme, qu'elle précède en lui l'usage de toute réflexion. « Il ajoute « que Mandeville n'a pas vu (p. 71) que de cette seule qualité découlent toutes les vertus sociales, qu'il veut disputer aux hommes : en effet, qu'est-ce que la générosité, la clémence, l'humanité, sinon la pitié appliquée aux faibles, aux coupables, ou à l'espèce humaine en général ? La bienveillance et l'amitié sont, à le bien prendre, des productions d'une pitié constante, fixée sur un objet particulier : car désirer que quelqu'un ne souffre point, qu'est-ce autre chose, que désirer qu'il soit heureux. » Cela est bien, cependant l'auteur d'Emile avance ailleurs, que la nature a prescrit (p. 22) à l'homme une manière de vivre solitaire et sauvage ; que dans cette manière naturelle de vivre (p. 44), les hommes n'ayant ni domicile fixe ni aucun besoin l'un de l'autre, se rencontreraient peut-être à peine deux fois en leur vie, sans se connaître, et sans se parler ; qu'on voit au peu de soin qu'a pris la nature (p. 60), de rapprocher les hommes par des besoins mutuels, combien elle a peu préparé leur sociabilité, et combien elle a peu mis du sien dans tout ce qu'ils ont fait pour en établir les liens : voilà qui n'est plus bien ? Quoi ! la nature a gravé la pitié dans tous les cœurs, vertu précieuse qui tend à intéresser l'homme au sort de ses semblables ; et la nature a prescrit à l'homme une manière de vivre solitaire, et sauvage ! La pitié gravée par la nature dans tous les cœurs est le germe de toutes les vertus sociales, et la nature n'a rien fait pour préparer les hommes à la sociabilité ! La pitié est une disposition convenable à des êtres aussi faibles, et sujets à autant de maux que nous le sommes ; et l'homme sortant des mains de la nature est un être qui se suffit à lui-même (p. 85) et n'a aucun besoin de ses semblables ! D'un côté, vous faites voir comment la commisération identifie tout homme avec tout autre homme (p. 72), et vous accusez la philosophie de l'isoler ; d'un autre côté, *il est impossible d'imaginer, dites-vous, pour quoi (p. 61) dans l'état primitif un homme aurait plutôt besoin d'un autre homme qu'un singe ou un loup de son semblable, ni, ce besoin supposé, quel motif pourrait engager l'autre à y pourvoir !* mais la pitié gravée par la nature dans le cœur de l'homme ne se trouve-t-elle pas dans l'état primitif, où l'homme sort des mains de la nature ! Ce n'est pas encore ici le comble de l'absurdité : encore les singes, et les loups vont quelquefois par troupes : mais l'homme dans l'état primitif vivrait un siècle sans rencontrer peut-être à peine deux fois son semblable. Où trouver un animal

plus isolé ? Brûlons tous les dictionnaires, si ce n'est pas là ce qu'on appelle déraisonner.

Concluons que si la nature a mis la pitié dans l'homme, c'est qu'elle a voulu intéresser chaque homme au sort de ses semblables, et subvenir à la faiblesse et à l'indigence de chaque individu, en lui ménageant une ressource dans le cœur de tous les autres. Si la pitié est le germe de toutes les vertus sociales, concluons que le dessein de la nature a été de faire éclater l'exercice de ces vertus dans ce commerce réciproque de devoirs et de besoins qui forme le lien de la société : concluons enfin que la nature désavoue la téméraire présomption de l'orgueilleux atome, qui oserait dire : Je n'ai besoin de personne, je me suffis à moi-même.

« Il y a, dit l'auteur d'Emile, une autre qualité (p. 32) très-spécifique qui distingue l'homme du reste des animaux et sur laquelle il ne peut y avoir de contestation ; c'est la faculté de se perfectionner, faculté qui à l'aide des circonstances développe successivement toutes les autres, et réside parmi nous, tant dans l'espèce que dans l'individu, au lieu qu'un animal est au bout de quelques mois ce qu'il sera toute sa vie, et son espèce au bout de mille ans ce qu'elle était la première année de ces mille ans. »

Cette qualité, qu'on nomme perfectibilité, ne réside en effet que dans l'homme seul, et y réside d'une manière si supérieure aux nuances qu'on en peut remarquer dans les autres espèces, qu'elle suffit pour établir une différence essentielle, et, comme dit l'auteur, très-spécifique entre l'homme et la brute. C'est par la perfectibilité que l'homme s'élève du sensible à l'intelligible : passage qui ne se fait que dans l'homme, et qui suffit seul pour montrer qu'elle est l'excellence de la nature humaine sur tous les autres animaux. Or la perfectibilité fournit une preuve aussi simple que concluante de l'impression naturelle qui porte les hommes à la société. La perfectibilité est un principe de sociabilité, la nature a donné à l'homme la perfectibilité ; donc elle a donné à l'homme un principe de sociabilité. Il est vrai qu'il ajoute ensuite que l'homme naturel n'a reçu qu'en *puissance* la perfectibilité, les vertus sociales et autres facultés ; que ces facultés ne pouvaient jamais se développer d'elles-mêmes, qu'elles avaient besoin pour cela du concours fortuit de plusieurs causes étrangères qui pouvaient ne jamais naître, et sans lesquelles il fût demeuré éternellement dans sa condition primitive. Ne dirait-on pas que l'auteur cherche ici à embrouiller une vérité qu'il n'a pu méconnaître ? Si l'homme a reçu en *puissance* la perfectibilité, c'est que le genre humain ne pouvait subsister dans sa totalité sans les circonstances par lesquelles cette puissance s'exerce et se développe. Nous avons vu que l'état de famille est très-naturel à l'homme ; il n'en faut pas davantage pour mettre en exercice la perfectibilité et les vertus sociales qui l'accompagnent, la bienveillance et l'amitié, la reconnaissance et le respect, la commisération, la patience, la justice, la fi-

délité. Ne serait-il pas absurde de penser que la nature eût placé dans l'espèce humaine et dans chaque individu une *propriété très-spécifique*, c'est-à-dire essentiellement inhérente à la constitution de l'homme, et dont le développement devait dépendre d'un concours de circonstances fortuites qui pouvaient ne jamais naître? Les ours sont aujourd'hui ce qu'ils étaient il y a mille ans : mais il se pourrait faire que les circonstances d'où dépend le développement de leur perfectibilité ne fussent pas encore nées ; ne désespérons de rien, peut-être ces circonstances naîtront un jour, les ours deviendront raisonnurs, et on aura de jolis systèmes de leur façon.

La nature a placé dans les graines un principe de végétation qui a besoin des sucs de la terre et de l'action du soleil pour se développer : aussi a-t-elle distribué les plantes de telle sorte, qu'il y aura toujours des graines, que des causes naturelles et intimement liées répandront sur la surface de la terre, pour y recevoir la nourriture et l'accroissement. Quoique le développement de ce principe de végétation dépende de l'action d'un principe extérieur, jamais un philosophe ne dira qu'il dépend d'un concours fortuit de circonstances qui pouvaient ne jamais exister : ce serait rompre la chaîne des êtres. On peut dire de même que si la nature a mis la perfectibilité dans l'espèce humaine et dans chaque individu comme une qualité très-spécifique, c'est que le genre humain était fait pour se trouver dans les circonstances qui devaient développer cette puissance. Sans ce rapport direct et immédiat, la nature n'aurait non plus donné la perfectibilité à l'homme qu'aux tortues et aux limaçons.

Quelle confiance pourra-t-on prendre aux raisonnements de l'auteur, si l'on fait voir que, suivant ses propres principes, les circonstances d'où dépend le premier exercice de la perfectibilité sont inséparablement attachées à la condition primitive de l'homme dans l'état même le plus sauvage et le plus agreste? Rien n'est cependant plus aisé. L'homme, dans cet état primitif, doit, selon lui, suppléer à l'instinct qui lui manque, par l'observation et l'imitation de l'industrie des autres animaux. Or qui dit observation et imitation, dit une attention suivie de l'esprit à considérer certains objets, un résultat de comparaisons et de réflexions, et l'application qu'on en fait aux usages que l'on se propose. C'est ainsi que l'homme naturel se mesure avec les autres animaux, qu'il compare leurs forces à leur agilité, qu'il apprend à les combattre avec succès, en s'armant d'une pierre ou d'un bâton, et que dans les climats froids il se munit contre les injures de l'air, en écorchant la première bête qu'il tue et se revêtant de sa peau. Voilà donc l'aurore du génie, de la raison et des arts ; c'est la nécessité la plus indispensable qui fait éclater dans l'homme sauvage la première étincelle de ce beau feu qui éclaire, qui épure et adoucit l'âme. Une fois que l'intelli-

gence a pris son essor, qu'elle a commencé à goûter le plaisir de connaître, et à sentir le pouvoir que ses connaissances lui donnent sur toute la nature pour la plier à son gré, quel obstacle pourrait en arrêter les progrès dans l'espèce humaine? Semblable à une flamme qui s'attache à tout ce qui l'environne, qui croît et qui se fortifie par l'union et la répercussion du feu qu'elle communique, l'intelligence humaine cherche avec une ardeur inépuisable à se répandre hors d'elle-même et à s'approprier, par ses découvertes, tout ce qui s'offre à ses regards ; plus elle connaît, plus elle s'élève et s'agrandit, elle domine la nature de plus haut, et les connaissances qu'elle acquiert lui fournissent de nouveaux moyens de déployer son activité sur les objets qu'elle embrasse, et de les faire servir à ses desseins.

C'est en vain que l'auteur prétend que le premier qui se donna des habits et un logement fit une chose peu nécessaire et peu conforme à la nature. Si la nature permet, selon lui, d'écorcher une bête pour se revêtir de sa peau, pourquoi la nature défendrait-elle de préparer cette peau pour en rendre l'usage plus durable, plus commode, plus assorti à la fin qu'on se propose ; si la nature permet de s'armer de pierres et de bâtons pour combattre les bêtes féroces, pourquoi défendrait-elle les dards, les flèches et les épées? L'homme a reçu la perfectibilité en partage, comme une propriété distinctive de sa nature ; rien n'est plus conforme à la perfectibilité que la perfection des arts ; la conséquence se présente d'elle-même, et il faut renverser le bon sens pour conclure avec l'auteur que les progrès des arts sont contraires à la nature.

Si l'intelligence humaine est capable de connaître en partie l'ordre et la beauté qui règnent dans l'univers, si par cette contemplation elle reçoit en elle comme une impression et une image de la souveraine Sagesse qui a étalé ce magnifique spectacle à nos yeux, si par cette connaissance qu'elle acquiert des desseins et de l'art de l'Être suprême elle apprend à le connaître et s'élève jusqu'à lui, ne serait-ce pas être ennemi du genre humain que de vouloir le retenir dans les ténèbres, borné aux besoins les plus grossiers, insensible aux lumières de la raison et aux attraits de la vérité, vivant un siècle sur la terre sans connaître les œuvres du Créateur et les bienfaits de la Providence, quittant la vie comme les animaux, sans avoir jamais goûté la douceur de la vertu et de l'amitié?

Le développement de la raison, suite nécessaire de la perfectibilité naturelle à l'espèce humaine, forme un nouveau lien de société entre les hommes. La raison est sociale. C'est dans la communication réciproque, dans cet échange, pour ainsi dire, d'idées et de connaissances que les hommes font entre eux, que la raison s'éclaire, s'étend et se fortifie davantage. De là cette inclination naturelle, quoique souvent dépravée, d'entendre toujours quelque chose de

nonveau ; de là l'insupportable ennui de la solitude, le plaisir charmant de la conversation, et l'envie intarissable de parler, lors même que l'on n'a rien à dire : tout cela est dans l'homme, et montre en lui un être destiné et naturellement porté à la société.

Les animaux n'ont que le cri du sentiment ; la parole est dans l'homme l'expression de l'intelligence et de la pensée. L'inesestimable avantage de pouvoir attacher toutes sortes d'idées à des signes de convention pour les transmettre dans l'esprit des autres, cette faculté si nécessaire et si propre à lier les hommes entre eux est un fruit précieux de la raison, et réside dans l'homme seul comme un témoignage convaincant de sa destination à la société. Il n'est point de peuple sur la terre qui n'ait son langage de convention, point de nation, point de canton si sauvage qui ne s'en serve pour cultiver une sorte de commerce et d'association, point de Barbares si pauvres et si malheureux dans les sables du Midi et dans les glaces du Septentrion qui ne sentent la supériorité que le langage et la communication, qui en est une suite, leur donnent sur le reste des animaux pour les dompter et les assujettir à leur service. Dans cette infinie variété de langages que parlent les peuples dispersés sur la surface de la terre, une voix uniforme se fait entendre, voix constante et universelle, voix qui vient de toutes les contrées et de tous les temps, la voix en un mot du genre humain qui atteste la société que cultivent tous les peuples. Avouons que les déclamations d'un sophiste sont bien faibles contre une voix si puissante.

Je conclus donc que le genre humain a un penchant naturel à la société, fondé sur l'aptitude, le besoin et l'inclination. L'énoncé seul de cette vérité suffit pour la prouver. Le gros des hommes n'en doutera jamais. J'ai cru néanmoins qu'il serait utile de discuter ce que l'imagination la plus fertile a inventé contre une vérité si intéressante pour le genre humain. Il est de l'intérêt de la société que ceux qui la composent, sachent qu'ils sont nés pour cela. Tous ceux qui lisent n'approfondissent pas et ne sont pas même en état d'approfondir. Les auteurs paradoxes qui jouissent de quelque réputation, et que des talents très-indépendants de la justesse rendent célèbres, ont un grand avantage vis-à-vis des lecteurs superficiels. S'ils ne persuadent pas entièrement leurs erreurs, ils font du moins douter de la vérité. On s'imagine qu'ils n'auraient pas combattu certaines maximes si elles étaient aussi vraies qu'elles le paraissent ; on croit que ces génies perçants ont vu des difficultés inaccessibles au vulgaire. Il était donc à propos d'exposer dans un sujet très-important, quelles sont les pensées et les réflexions qui les ont détournés de la croyance commune, d'en dévoiler le néant et la frivolité, et de convaincre par ce moyen ceux qui veulent être détrompés, que ces beaux esprits ne voient rien de plus extraordinaire que les autres, et que si on n'est pas de leur avis, ce n'est pas qu'on ne les entende et qu'on ne sache ce qu'ils savent, mais parce qu'on voit clairement qu'ils se trompent.

DISCOURS II.

DE L'ÉGALITÉ NATURELLE.

Je vois un grand nombre d'écrivains qui discutent de l'égalité que la nature a mise entre tous les hommes, et peu qui la définissent.

Tous les arbres sont également arbres, mais tous les arbres sont-ils égaux ? C'est ainsi que la question de l'égalité présente deux aspects qu'il importe de ne pas confondre.

Tous les hommes sont également hommes ; ils participent tous à la même nature et à la même origine. La dignité de la nature humaine et sa supériorité sur le reste des animaux est la même en tous. Cette égalité est inaltérable, elle subsiste malgré les différences que l'ordre civil peut introduire. En ce sens le dernier des esclaves est l'égal des rois. Le monarque le plus absolu, qui voudrait méconnaître cette égalité, qui s'estimerait plus par la qualité de roi que par la qualité d'homme, montrerait une âme basse et se dégraderait. Ainsi malgré les différences introduites par l'ordre civil, tout homme doit respecter dans tout autre homme son semblable et son égal.

Par cette raison tous les hommes appor-

tent en naissant un droit égal à leur subsistance, à la conservation de leur vie et de leurs membres, au libre usage des facultés dont la nature les a pourvues, conformément à leur destination.

Il suit encore de là que dans l'état de nature les hommes ne naissent ni maîtres, ni esclaves, ni nobles, ni roturiers, ni plus riches, ni plus pauvres ; puisque la nature n'a fait aucun partage, et qu'elle offre à tous en commun ses productions et ses richesses.

Mais par le droit de la nature les hommes sont-ils également indépendants ? C'est au fait le plus constant et le plus universel à décider cette question. Tous les hommes naissent enfants, et tous les enfants naissent dans la dépendance de leurs pères et de leurs mères. Cette dépendance n'est pas uniquement fondée sur la faiblesse des uns, et sur la force des autres. Un enfant ne dépend pas de son père de la même façon qu'un jeune homme dépendrait d'un brigand qui l'aurait enlevé pour en faire son esclave. Il est un sentiment naturel qui porte les père et mère à soigner l'éducation de leurs enfants ; éducation qui comprend non-seulement les soins

nécessaires pour les faire vivre, mais aussi les instructions convenables pour leur apprendre à bien vivre. Cette éducation si conforme à la nature, ne l'est pas moins à la raison. On loue les pères qui élèvent bien leurs enfants, on blâme ceux qui les négligent, ce devoir est attesté par le sentiment unanime de tous les hommes, et en matière de sentiment l'autorité du genre humain doit l'emporter dans l'esprit des sages sur toutes les subtilités des sophistes.

Si c'est un devoir aux pères et aux mères d'élever leurs enfants, ils ont donc le droit de les élever, c'est-à-dire le droit de les gouverner, de les instruire et de les corriger. Un enfant indocile peut dès l'âge de huit ou dix ans s'imaginer follement qu'il est en état de se conduire et d'aller de lui-même à la pâture. Fera-t-on passer le père pour un tyran parce qu'il refuse d'abandonner cet enfant à sa conduite, et qu'il le retient malgré lui ? Un père qui remarque dans son enfant les premiers traits d'un caractère porté à la violence, à la cruauté, à la fainéantise, à la dissipation, agit-il contre nature et raison, s'il use de réprimandes, de menaces, de châtimens pour le contenir et le modérer ? Voilà donc une supériorité d'un côté, une subordination de l'autre, établie sur l'ordre de la nature, et approuvée par la raison.

Il ne faut pas croire que les liens de l'affection réciproque qui unissent les pères et les enfants, n'aient d'autre objet que de pourvoir aux besoins indispensables de l'enfance et de la vieillesse. On peut dégrader l'homme tant qu'on voudra, mais le sophiste le plus outré ne saurait contester que l'homme n'ait par-dessus tous les animaux une sorte d'esprit et d'intelligence, capables de saisir le vrai et de sentir le prix des vertus sociales. Les efforts d'esprit que fait le sophiste pour se ravalier, sont fort au-dessus de la capacité des bêtes, et plus ses raisonnemens sont spéciaux, mieux ils détruisent ce qu'il s'efforce de prouver. En un mot, la puissance de connaître et de goûter la vérité et la vertu, est dans l'homme, et elle n'est pas dans la bête. Les lois de la société dans les hommes ne sauraient donc être bornées aux besoins et aux fonctions purement animales, sans quoi il n'y aurait rien dans cette société qui répondit à l'intelligence et à la raison, c'est-à-dire à ce qu'il y a de plus social dans l'homme et qui porte de sa nature à une plus étroite communication. Si les Galilée, les Képler, les Newton avaient pu vivre sur la terre, dégagés des besoins du corps et comme de purs esprits, nous concevons pourtant que ces esprits auraient cherché à s'unir et à se rapprocher pour se communiquer leurs idées. Il en est de même de tous les hommes : quelque peu relevés que soient ou que paraissent les objets sur lesquels ils exercent leur faculté de raisonner (car en cela il n'y a que du plus et du moins), ils aiment naturellement à se communiquer leurs pensées, et c'est un des liens de leur société.

Il faudrait donc s'aveugler pour croire

que la société que la nature a établie entre les pères et les enfants, société cimentée par l'affection mutuelle qu'elle leur inspire, n'eût d'autre objet que les besoins de la vie purement animale. Ainsi quand en quelque cas particulier un père n'aurait aucun besoin de son fils, ni le fils aucun besoin de son père, cela seul ne détruirait ni leur affection réciproque, ni l'ordre de société que la nature a établie entre eux.

Jetons encore un coup d'œil sur ces demeures champêtres, où des familles entières ne connaissent d'autre règle de société que l'impression des sentimens que la nature leur inspire. Les enfants croissent dans la famille sous les yeux du père et de la mère; ils parviennent à la vigueur de l'âge et de la virilité sans songer à quitter leurs foyers ni le sol natal qui les nourrit. L'autorité paternelle ne les effarouche point, ils y sont accoutumés dès l'enfance. C'est le père qui règle tout, qui ordonne le travail, qui distribue la nourriture et le vêtement. Il apaise les querelles, et décide les différends qui s'élèvent, et maintient ainsi l'ordre et la paix, les enfants ne voient rien en cela que de naturel et de légitime; ils se soumettent volontairement à un empire si chéri et si respectable, mais ils sont bien éloignés de penser que l'autorité paternelle tire sa force de leur consentement et de leur soumission. Ils regarderaient comme impie ou ridicule, tout homme qui oserait demander à quel titre un père prétend gouverner sa maison; et si un des enfants était assez malheureux pour se révolter contre l'autorité paternelle, tous les autres s'élèveraient contre lui, et le forceraient à rentrer dans le devoir.

Tel est l'ordre établi sur les premières impressions de la nature. Je ne dis point que cet ordre ne puisse être perverti par des passions particulières qui porteront le trouble et la désolation dans les familles; mais je dis que les premiers sentimens que la nature inspire aux êtres humains, sont des sentimens de bienveillance et d'affection, tels qu'on les remarque entre les pères et les enfants : ces sentimens subsistent et se perpétuent jusqu'à ce qu'ils soient affaiblis ou altérés par des causes étrangères de concurrence et de rivalité. Les premiers (ce qu'il importe de remarquer) naissent du fond de la nature. La commisération naturelle aux hommes en est une preuve évidente : tout homme est naturellement porté à soulager, ou à secourir un autre homme, quoiqu'il ne le connaisse pas, et qu'il n'ait aucune liaison avec lui, au lieu que les sentimens contraires ne naissent que de quelque cause accidentelle, qui excite les passions et fait succéder la haine à la bienveillance. Cette réflexion suffit pour détruire le système connu d'Hobbes. Je dis enfin que l'ordre de famille établi sur les premières impressions de la nature est un ordre naturel de société, et qu'en vertu de cet ordre tous les hommes naissent dans la dépendance d'une autorité naturelle et légitime.

L'égalité d'indépendance dans l'état de nature ne peut donc se trouver qu'entre les différentes familles, et les individus respectifs qui les composent.

Mais cette égalité n'exclut pas les autres sources d'inégalité naturelle, qui se tirent de la différence de l'âge, des qualités du corps et de l'esprit, des tempéraments, du caractère, des différents genres de vie, des habitudes, du climat, et des accidents même fortuits.

1. Un enfant de dix ans et un vieillard infirme ont-ils la même force qu'un jeune homme dans la vigueur de l'âge? Si celui-ci les rencontre dans une campagne écartée, comme il arriverait souvent dans l'état de nature, ne seront-ils pas à sa merci? Je défie Hobbes de trouver ici cette égalité de pouvoir qu'il attribue à tous les hommes dans l'état de nature, en ce que l'un peut suppléer par la ruse à ce qui lui manque du côté de la force.

2. Dans la vigueur même de l'âge quelle différence de force, d'adresse et d'agilité la nature n'a-t-elle pas mise entre les différents individus?

Quelle variété de tempéraments et de caractères! L'un flegmatique et paisible, l'autre ardent et impétueux : l'un actif et vigilant, l'autre indolent et paresseux : l'un triste et mélancolique, l'autre gai et pétulant.

Le différent genre de vie mettra une différence notable entre des familles occupées de la chasse, exercées à combattre les bêtes féroces, et des familles uniquement occupées du labourage, et du soin de leurs troupeaux : entre celles qui sont obligées de faire valoir un sol ingrat à force de travail et d'industrie, et celles à qui de fertiles terres fournissent une subsistance aisée. Je ne ferai pas un plus long dénombrement des inégalités qui peuvent avoir lieu entre les hommes dans l'état de nature, elles se présentent d'elles-mêmes et ne sont pas sujettes à contestation. Concluons que tous les hommes sont égaux par nature, et qu'ils apportent tous en naissant un égal droit à leur subsistance, à la conservation de leur vie, et de leurs membres, au libre exercice de leurs facultés, conformément à la droite raison. C'est l'expression même de Hobbes.

Que cette égalité de nature et de droit n'exclut aucunement la dépendance et la subordination attachées à l'état de famille, dans lequel tous les hommes naissent par loi de nature.

Que malgré l'égalité de droit commune à toutes les familles et aux individus qui les

composent, l'état de nature ne laisse pas que de donner lieu à une très-grande inégalité de forces ou de pouvoir physique dans les uns préférablement aux autres. Que l'égalité de droit serait sans cesse exposée à être enfreinte, et violée par la facilité que l'inégalité du pouvoir physique donnerait aux plus forts vis-à-vis des plus faibles, de leur ravir leur subsistance, d'attenter à leur vie, de gêner le libre exercice de leurs facultés.

Que pour maintenir l'égalité de droit, et la mettre à l'abri des insultes de l'inégalité du pouvoir physique, la droite raison persuade de substituer ou opposer à l'inégalité physique une autre sorte d'inégalité morale et politique, beaucoup plus forte, par l'union de plusieurs familles sous une autorité commune, qui étant armée des forces de tous et d'un chacun, puisse réprimer l'inégalité du pouvoir dans chaque particulier, et assurer à tous cette égalité de droit qu'ils ont à leur subsistance, à leur conservation, au légitime exercice de leur liberté.

Que la nature même offre l'idée de cette inégalité morale dans l'état de famille, où l'autorité paternelle maintient tout en règle, prévient les injustices et fait régner la concorde et la paix.

Que la manière de vivre de certains peuples, ou même de certains villageois isolés et vivant dans la plus grande simplicité, nous offre une image sensible de l'impression qui porte les hommes à introduire, et à imiter l'état de famille dans leur association. Un vieillard vénérable par ses cheveux blancs, par une longue expérience, par une réputation soutenue d'intégrité et d'intelligence, devient naturellement l'arbitre de ses égaux, on s'empresse de le consulter; ses décisions sont reçues comme des oracles; et le cri public étoufferait bientôt la voix téméraire qui oserait murmurer.

Telle est la première ébauche de gouvernement que la nature a présenté aux hommes. L'empire de la Chine est, de l'aveu de tout le monde, le plus ancien de tous les gouvernements connus dans l'histoire profane. *Cet empire*, dit l'auteur de l'Esprit des Loix, *est formé sur l'idée du gouvernement d'une famille*. L'autorité paternelle fut aussi le modèle de l'ancien gouvernement des Egyptiens. L'histoire ancienne en fournira d'autres exemples. Ainsi les élégants écrivains qui plaisaient sur cette idée, montrent peut-être moins d'esprit que d'ignorance ou de passion.

DISCOURS III.

SI L'ÉTAT DE NATURE EST UN ÉTAT DE GUERRE.

Hobbes a pensé que l'état de nature est un état de guerre de tous contre tous; c'est la maxime fondamentale de son système politique.

Il me paraît qu'il y a deux choses à distinguer dans cette maxime : la proposition en elle-même, qui peut être vraie en un certain sens; et l'esprit de la proposition, c'est-à-dire

le sens dans lequel Hobbes l'entend ; sens qui se manifeste par les preuves qu'il en apporte et par les conséquences qu'il en déduit, dont l'ensemble forme ce système monstrueux, que l'auteur de l'Ésprit des lois rejette avec une si juste indignation.

La première preuve est que la nature a donné à tous un droit illimité sur toutes choses et envers tous. Ce qu'il prétend prouver par ce raisonnement : Chacun a droit de se conserver. Donc il a droit d'user de tous les moyens nécessaires pour cette fin ; or les moyens nécessaires sont ceux que chacun estime tels en ce qui le touche. Donc chacun a droit de faire et de posséder tout ce qu'il jugera nécessaire à sa conservation, et par conséquent la justice ou l'injustice d'une action dépendent du jugement de celui qui la fait, ce qui le tirera toujours hors de blâme et justifiera son procédé.

La nature, dit-il encore, a donné à chacun de nous égal droit sur toutes choses. Je veux dire que dans un état purement naturel, et avant que les hommes se fussent mutuellement attachés les uns aux autres par certaines conventions, il était permis à chacun de faire tout ce que bon lui semblait contre qui que ce fût, et chacun pouvait posséder, se servir et jouir de tout ce qui lui plaisait. Hobbes éclaircit encore sa pensée par cette remarque : Il faut entendre ceci de cette sorte, qu'en l'état de nature il n'y a point d'injure en quoi qu'un homme fasse contre quelque autre.

Il ajoute néanmoins, « non qu'en cet état là il soit impossible de pécher contre la majesté divine et de violer les lois naturelles ; mais de commettre quelque injustice envers les hommes, cela suppose qu'il y ait des lois humaines qui ne sont pourtant pas encore établies dans l'état de nature dont nous parlons. »

On fit cette objection à Hobbes : Si quelqu'un commet un parricide, ne fait-il point de tort à son père ? A quoi il répondit, qu'on ne peut pas concevoir qu'un enfant soit dans un état purement naturel, à cause que dès qu'il est né, il est sous la puissance et sous le commandement de celui à qui il doit sa conservation.

La seconde raison que Hobbes apporte de son sentiment, c'est que dans l'état de nature tous les hommes sont portés à se craindre, crainte qui provient de ce qu'ils ont tous un pouvoir égal de se nuire.

Il prétend de plus que la volonté de nuire en l'état de nature est aussi en tous les hommes ; mais, ajoute-t-il, elle ne procède pas toujours d'une même cause, et n'est pas toujours également blâmable. Il y en a qui reconnaissant notre égalité naturelle, permettent aux autres tout ce qu'ils se permettent à eux-mêmes, et c'est là vraiment un effet de modestie et de juste estimation de ses forces. Il y en a d'autres qui, s'attribuant une certaine supériorité, veulent que tout leur soit permis, et que tout l'honneur leur appartienne, en quoi ils font paraître leur arrogance : en ceux-ci donc la volonté de nuire naît d'une

vaine gloire et d'une fausse estimation de ses forces ; en ceux-là elle procède d'une nécessité inévitable de défendre son bien et sa liberté contre l'insolence de ces derniers.

Il me paraît qu'il n'est pas difficile de détruire ce système par les principes mêmes de son auteur.

Le droit illimité de toutes choses et contre tous est une chimère ; tout droit combattu par un droit contraire et égal devient nul. J'ai le droit d'exiger cent écus de mon voisin, mon voisin a le droit d'exiger cent écus de moi : cela veut dire que ces deux droits se détruisent ; ou pour faire un cas plus précis, si un blanc a le droit de réduire un nègre en esclavage, et si ce nègre a un même droit d'y réduire le blanc, il est évident que ces deux droits, se heurtant en sens contraire avec des forces égales, se réduisent à rien. Il en est de même de ce droit illimité sur tout, que l'auteur admet dans l'état de nature. Ce droit, considéré dans chaque individu, est combattu par un droit contraire et égal dans chaque autre individu ; c'est donc un droit nul et chimérique. On peut encore ajouter que ce prétendu droit ne servirait qu'à mettre les hommes dans la position la plus désavantageuse les uns à l'égard des autres ; car chaque individu n'aurait que son droit pour lui, et il aurait contre lui le droit de tous les autres individus.

C'est ce que l'auteur lui-même a été forcé de reconnaître n. 11. « Il n'a pas été expédient pour le bien des hommes qu'ils eussent en commun ce droit sur toutes choses ; car il leur fût demeuré inutile, tel étant l'effet de cette puissance, que ç'eût été presque de même que s'ils n'en eussent eu aucune communication, puisque dans l'usage ils n'en eussent pu tirer aucune prérogative. A la vérité chacun eût bien pu dire de toutes choses : *Cela m'appartient* ; mais la possession n'eût été pas si aisée, à cause que le premier venu jouissant du même droit, et avec une force égale, eût eu de pareilles prétentions, et se la fût appropriée avec une autorité semblable. » Or, quoi de plus inutile que d'imaginer pour l'état de nature une espèce de droit, que la constitution essentielle de l'état de nature doit rendre nécessairement inutile ?

2. Il est également aisé de démontrer, par les principes de l'auteur, que ce prétendu droit ne saurait être un droit. Il avoue que ce qui constitue un droit, c'est la conformité à la droite raison. Or, loin que ce prétendu droit de tous sur toutes choses soit conforme à la droite raison, au contraire il reconnaît que ce droit et l'état de guerre, qui en est une suite nécessaire, tendent visiblement à la destruction du genre humain et de chaque homme en particulier, et qu'ainsi la droite raison dicte à tous les hommes qu'il faut renoncer à ce droit pernicieux. « Celui qui estimerait, dit-il n. 13, qu'il faut demeurer en cet état, auquel toutes choses sont permises à tous, se contredirait soi-même ; car chacun désire, par une nécessité naturelle, ce qui lui est bon, et il n'y a personne qui puisse

estimer que cette guerre de tous contre tous, attachée nécessairement à l'état naturel, soit une bonne chose. »

Peut-on reconnaître le moindre vestige de conformité à la droite raison dans ce qui tend à la destruction du genre humain et de chaque homme en particulier, dans un droit que la saine raison conseille de renoncer, qu'on ne saurait vouloir retenir sans se contredire soi-même, et agir contre l'inclination naturelle, qui tend au bien ?

Mais, dit Hobbes, chacun a droit de se conserver; donc il a droit à tous les moyens nécessaires pour cette fin. On répond qu'il a droit d'user de tous les moyens, conformément à la droite raison et non autrement. Un homme dans l'état de nature trouve sur son chemin des arbres chargés de fruits; il ne fera rien contre la droite raison en cueillant ce qui peut lui être nécessaire pour sa subsistance: mais si, follement épris du principe d'Hobbes, il se disait en lui-même, *Toutes choses m'appartiennent*, et qu'en conséquence de ce principe il se mit à détruire ce qu'il ne pourrait emporter et qui pourrait servir à la subsistance des autres, il agirait certainement contre la droite raison: Hobbes paraît n'en pas disconvenir; donc cet homme n'aurait aucun droit d'en agir ainsi.

Mais dans l'état de nature les moyens nécessaires à la conservation sont ceux que chacun estime tels. On répond encore que ce sont ceux que chacun estime tels, conformément à la droite raison et non autrement. On dira que dans l'état de nature chacun est son propre juge et ne reconnaît point de supérieur. Glissons sur cette proposition: que s'ensuivra-t-il? Dira-t-on que tout est permis, selon la droite raison et devant Dieu, à celui qui ne reconnaît point de supérieur?

La conséquence que l'auteur tire de ces principes n'est ni moins absurde, ni moins contradictoire. Il prétend qu'avant que les hommes se fussent liés par des conventions, il était permis à chacun de faire tout ce que bon lui semblait contre qui que ce fût. Il ajoute que quoiqu'en ce cas on pût pécher contre la majesté de Dieu et les lois naturelles, on ne commettrait cependant aucune injustice envers un autre homme, parce que l'injustice suppose des lois humaines.

Tout ceci est faux et contradictoire. On ne peut regarder comme permis ce qu'on n'a pas droit de faire. On n'a droit de faire que ce qui est conforme à la droite raison. Donc on ne peut regarder comme permis que ce qui est conforme à la droite raison, or avant toute convention un homme robuste, qui pour s'épargner la peine de faire quatre pas, ravirait à un vieillard infirme quelques fruits qu'il aurait cueillis avec beaucoup de peine, agirait contre la droite raison, en prenant avec violence un moyen si peu nécessaire pour sa conservation. Il est donc faux que dans l'état de nature il soit permis (en prenant même ce mot, suivant les définitions de l'auteur) à tout homme de faire tout ce que bon lui semble à l'égard de tout autre homme.

L'auteur dira-t-on avoue que cet homme pécherait contre les lois naturelles, et il ne prétend autre chose, sinon qu'il ne commettrait pas une injustice à l'égard du vieillard infirme et qu'il ne lui ferait pas une injure, n'y ayant aucune convention entre eux.

Faible ressource! Hobbes reconnaît qu'une loi naturelle, antérieure aux conventions, oblige à garder ce dont on est convenu; cette loi naturelle qui prête la force aux conventions, n'en dérive pas. Ce n'est pas la simple convention, c'est cette loi naturelle qui donne à un homme le droit d'exiger ce qu'on lui a promis. L'infraction d'une promesse est donc une injure en tant qu'elle s'oppose à cette loi naturelle, qui donne le droit d'exiger ce qui a été promis. Or la loi naturelle antérieurement à toute convention, donne à tout homme un véritable droit à sa conservation. Hobbes en convient. Ce qui blesse ce droit, est donc une infraction visible de la loi naturelle dont il dérive; c'est donc une injustice et une injure proprement dite.

3. Hobbes convient que dans l'état de nature les enfants se trouvent aussitôt qu'ils sont nés, sous la puissance de leurs mères. Mais il n'établit cette dépendance des enfants que sur le pouvoir qu'ont les mères de les élever ou de les détruire. Il est étonnant que Hobbes ait pu traiter d'une manière si sèche et si triste un sujet si propre à exciter les plus tendres émotions dans un cœur sensible. Il forme entre la mère et son enfant une société où les liens du sang, la tendresse naturelle, l'affection filiale, l'éducation relative à la raison et aux mœurs, l'ordre de la Providence n'entrent pour rien. Le pouvoir de conserver pour son usage, ou de massacrer pour son plaisir, voilà qui fait tout; on dirait que l'auteur n'a jamais su qu'une mère aime ses enfants: une mère de famille n'est à ses yeux qu'une marchande d'esclaves, qui achète des négrillons sur les côtes de Guinée.

Si une bienveillance réciproque est l'effet naturel des premières impressions que l'état de famille reveille dans tous les cœurs; s'il est vrai d'ailleurs que la nature ait placé dans tous les hommes le sentiment de la pitié et de la commisération; il n'en faut pas davantage pour dévoiler le faible de la seconde raison, par laquelle Hobbes prétend rapporter l'état de guerre aux premières impressions de la nature.

Cette raison n'est autre que la crainte et la volonté réciproque de se nuire, que l'auteur attribue à tous les hommes dans l'état de nature. Nous remarquerons d'abord que l'auteur présente cette thèse sous un faux jour, capable d'éblouir, de pervertir ce qu'elle peut avoir de vrai et de donner lieu à des conséquences aussi fausses que dangereuses.

Que la crainte réciproque et la volonté de nuire dût s'introduire fort aisément dans l'état de nature, c'est ce que personne ne

conteste, si l'on excepte le seul auteur d'Émile.

Mais il importe extrêmement de déterminer d'où peut venir cette crainte, et cette volonté de nuire. Vient-elle des premières impressions de la nature? En ce cas il faudra exclure de l'état de nature ces sentiments de bienveillance qui lient les époux entre eux, qui attachent les pères et les mères à leurs enfants et les enfants à leurs pères et mères, il faudra bannir de tous les cœurs la pitié, dont l'objet est d'intéresser tout homme en faveur de tout autre homme, et en général tous ces sentiments prévenants d'humanité, qui sont le germe et le fondement de toutes les vertus sociales : il faudra en un mot détruire la nature de l'homme et en conservant la même forme, y substituer la nature du tigre, de cette bête féroce et indomptée, qui ne distingue ni la main qui la flatte, ni celle qui la frappe, qui s'irrite à la vue de tout être vivant et ne respire que le carnage et la destruction. Tel n'est point l'homme. Les premières impressions qu'il reçoit de la nature, sont des impressions de bienveillance paternelle, filiale et conjugale, qui tendent manifestement à la paix : si les hommes suivaient constamment ces premières impressions, le genre humain jouirait inaltérablement de cette concorde et de cette union que l'on voit régner encore aujourd'hui en tant de familles chez les peuples civilisés et chez les peuples sauvages.

Malheureusement ces premières impressions ne subsistent pas toujours. La concurrence des intérêts, la rivalité, la jalousie, mille passions particulières les altèrent et les défigurent. Telle est la source de cette volonté de nuire, qui ne se manifeste que trop parmi les hommes, par les maux qu'ils se causent.

N'attribuons donc point à la nature ce qui n'est que l'effet de la perversité accidentelle des individus. Hobbes ne peut s'empêcher de reconnaître que la volonté de nuire ne commence point d'elle-même dans ces hommes modestes, qui reconnaissant l'égalité de nature, permettent aux autres ce qu'ils se permettent à eux-mêmes. Elle commence dans ces hommes arrogants, qui, fiers de la supériorité qu'ils s'attribuent, pleins de confiance en leurs forces, veulent au préjudice des autres que tout leur soit permis et que tout leur appartienne. Il est vrai qu'il ajoute, que les hommes modestes ne sont pas exempts de se défendre contre les attentats de ces insolents. Mais premièrement la volonté de se défendre n'est pas absolument la volonté de nuire. En second lieu, quand les hommes modestes auraient la volonté de nuire aux arrogants par la nécessité de se défendre, ils n'auraient point cette volonté entre eux. En troisième lieu, la modestie étant fondée, selon Hobbes, sur la connaissance de l'égalité de nature, connaissance très-naturelle à l'homme, on ne peut contester que la disposition à la modestie ne soit plus conforme aux premières impressions de la nature, que

l'arrogance, qui est fondée sur un faux jugement et sur une fausse estimation de ses forces, et comme la volonté de se nuire n'affecte point les hommes modestes, il faut avouer que les premières leçons de la raison, qui font connaître l'égalité de nature entre les hommes, connaissance qui est le fondement de la modestie, tendent par une liaison nécessaire à bannir l'état de guerre et à maintenir la concorde et la paix.

Mais les hommes sont extrêmement sujets à ces faux jugements, qui font éclore l'arrogance et la témérité. Cette injuste supériorité aurait certainement lieu dans l'état de nature, elle y serait même d'autant plus violente, et d'autant plus dangereuse, que l'inégalité du pouvoir physique, dont nous avons dévoilé les sources en cet état, n'y serait aucunement balancée par l'inégalité du pouvoir politique. En vain Rousseau (*Disc. de l'inég.*, p. 76) a prétendu bannir de l'état de nature toute cause de querelle et de dissension. Il n'a pu y réussir qu'en supposant que les hommes méneraient en cet état une vie si solitaire qu'un homme rencontrerait peut-être à peine un autre homme deux fois en sa vie, sans se connaître et sans se parler. Il ajoute que les hommes n'ayant aucune correspondance entre eux, ne connaîtraient par conséquent ni la vanité, ni la considération, ni l'estime, ni le mépris. Il ne faut qu'un mot pour confondre ces puérilités, les hommes dans l'état de nature sont, de l'aveu de l'auteur, dans une indispensable nécessité d'imiter et d'observer l'instinct des animaux (p. 17), de se mesurer avec eux et d'en faire des comparaisons relativement à la force et à l'adresse. Donc ils pourront aussi s'observer et se mesurer entre eux, comparer leur force, leur adresse, leur agilité. En faut-il davantage pour donner naissance à la vanité, à la considération, à l'estime, au mépris et à toutes les suites que ces passions et ces sentiments peuvent avoir dans les hommes, qui ne sont contenus par aucune autorité? Ici se présente un contraste bizarre entre nos deux philosophes. Tous deux entreprennent de créer l'homme, mais chacun suivant son caractère et sa façon de penser. L'un et l'autre le dépouillent également de l'humanité, mais Hobbes en fait un tigre, Rousseau en fait un hibou. Concluons que les inclinations générales et primitives que l'homme apporte en naissant, tendent à la bienveillance, à la concorde et au bien commun du genre humain, puisque le genre humain ne subsiste que par la propagation de l'état de famille.

Que ces inclinations générales et primitives sont souvent combattues par les passions particulières, que mille occasions peuvent faire naître et qui sèment la discorde et l'inimitié entre les hommes.

Que l'état de guerre, suite inévitable de ces passions particulières, serait affreux dans l'état de nature, où rien ne pourrait en ralentir la fureur, la continuité, l'univer-

salité. Que par conséquent la nature et la raison invitent également les hommes à un ordre et à une forme de société politique, capable d'arrêter ce débordement, de modifier l'inégalité du pouvoir physique et d'assurer à tous et à un chacun les droits acquis par l'égalité de nature.

Si la loi naturelle porte tous les hommes à prendre les moyens nécessaires pour se conserver, si cette conservation ne peut jamais être ni longue, ni tranquille, ni assurée dans l'état de nature; si la raison invite les hommes à la paix et à l'exercice des vertus sociales, conformes aux premières impressions que l'homme apporte en naissant; concluons que la loi naturelle et la raison portent les hommes à une forme de société, sans

laquelle ils ne sauraient jouir de ces avantages.

Voyez encore ce bon vieillard, cet ancien père de famille, qui maintient la concorde et la paix dans toutes les familles de ce canton champêtre et isolé. Une certaine impression de bon sens et d'équité, porte tous les habitants à se soumettre à son arbitrage, et à ses décisions: l'autorité dont il jouit n'est fondée que sur cette soumission de fait, et personne ne songe à la lui contester. Voilà une première ébauche de la société politique; un simple consentement tacite dans l'état de nature, suffirait pour la rendre régulière et parfaite. Tel a été originairement en quelque cas le passage naturel et insensible de l'état de famille à l'état de société civile.

DISCOURS IV.

L'HOMME AURAIT-IL DANS L'ÉTAT DE NATURE LES NOTIONS MORALES DU JUSTE ET DE L'INJUSTE.

L'auteur d'Emile prétend que dans l'état de nature les hommes n'avaient pas la moindre notion du *mien* (p. 76) et du *tien*, ni aucune véritable idée de la justice; qu'ils regardaient les violences qu'ils pouvaient essuyer de la part des autres, comme un mal et non comme injure: qu'ils n'étaient ni bons, ni méchants, et n'avaient ni vices, ni vertus (p. 63).

D'un côté rien de plus inutile que de discuter ce qui pouvait arriver, ou ne pas arriver dans un état qui n'existe nulle part, et qui n'a peut-être jamais existé d'une manière permanente en aucun coin de l'univers. De l'autre il est utile de faire voir que l'idée morale du juste et de l'injuste est tellement à la portée de l'esprit humain, qu'il n'est aucun état sur la terre où l'homme en puisse être entièrement dépourvu. C'est sous ce point de vue que j'entame la question.

Je ne me propose pas ici d'établir les fondements de la distinction du juste et de l'injuste, mais seulement de faire voir que la moindre réflexion sur les accidents les plus communs de la vie, est plus que suffisante pour réveiller cette idée dans l'esprit de tous les hommes, et les mettre en état d'en faire l'application du moins aux cas les plus simples.

Je me servirai pour cet effet de quelques principes de l'auteur (p. 30).

1° Ce n'est pas par le simple instinct que l'homme est déterminé à ses opérations comme les animaux; mais il se détermine lui-même, et choisit ou rejette par un acte libre.

2° L'homme qui se détermine de son choix à une action, est auteur de son action, il en est responsable, et elle lui est imputable en bien ou en mal. Rien de plus évident que ce principe, d'où dérive l'idée de la moralité.

3° L'homme le plus sauvage est capable de sentir le bien ou le mal qu'on lui fait.

Faisons l'application de ces principes à

quelque cas très-possible dans l'état de nature. Un vieillard infirme emporte un lièvre qu'il a eu le bonheur d'attraper dans un piège. Un jeune chasseur le rencontre sur son chemin, jette les yeux sur le lièvre, et le trouvant à sa bienséance étend la main pour le prendre. Le vieillard retire sa proie, le jeune homme irrité de sa résistance le frappe, le jette par terre et lui arrache son lièvre. Survient un autre sauvage plus robuste encore, qui voyant le vieillard étendu par terre, et noyé dans ses pleurs, le relève, le console, reprend le lièvre des mains de ravisseur, et le rend au vieillard éploré. Plaçons à quelque pas de là un spectateur qui, sans connaître les trois hommes, ni être connu d'eux, ait été par hasard témoin de la double scène qui s'est passée sous ses yeux.

Ce spectateur a vu le mal que le chasseur a causé au vieillard en le frappant et lui arrachant ce qu'il avait pris pour sa subsistance.

Il a vu que le chasseur s'est déterminé par un choix volontaire, et de propos délibéré à cette action. Ou pour mieux dire, il sait par sa propre expérience que c'est ainsi que les hommes se déterminent aux actions qu'ils font.

Il sent par conséquent que le mal que le vieillard a reçu, est imputable au chasseur, comme à celui qui en a été l'auteur par un acte libre de sa volonté.

Il sent que le chasseur a violé par cette action le droit que chaque homme s'attribue dans l'état de nature, de retenir ce qu'il a pris et ce qui lui est nécessaire pour sa subsistance, et qu'ainsi le chasseur a fait au vieillard ce que personne ne voudrait qu'on lui fit à lui-même.

Il plaint l'infortune du malheureux et sent la plus vive indignation contre le procédé de l'agresseur.

Or une action par laquelle on cause du mal à autrui, en le frappant et le dépouillant d'une chose qu'il a droit de retenir; une

action par laquelle on cause ce mal volontairement et de propos délibéré et qui excite la plus vive indignation dans le spectateur le plus indifférent, est ce qu'on appelle une action injuste, une injure proprement dite. Il faut peut-être un peu de philosophie pour démêler ces idées, il n'en faut point pour les sentir.

D'un autre côté, l'empressement secourable de l'autre sauvage à relever le vieillard abattu, à le consoler dans sa disgrâce et à lui faire rendre ce qui lui appartenait, n'a pu qu'exciter dans le cœur du spectateur une douce émotion de complaisance et de satisfaction.

Le procédé du sauvage ravisseur et celui du sauvage bienfaisant, sont faits pour produire dans tous les esprits des sentiments non moins différents que le sont les sensations du chaud et du froid que l'on éprouve à l'approche du feu, et par le contact de la glace.

Le sauvage ravisseur est abhorré, il viole un droit que chacun sent lui appartenir, il traite les autres comme personne ne veut être traité, il devient ainsi l'ennemi de l'humanité. Sa conduite est manifestement contraire à cette pitié que la nature a inspirée à tous les hommes. Voilà l'homme injuste.

Le sauvage bienfaisant essuie les pleurs d'un malheureux, il compatit à sa misère, son procédé est parfaitement conforme à cette commi-ération, qui nous identifie avec tous nos semblables; il agit envers autrui, comme chacun voudrait qu'on agit envers lui. C'est un ami de l'humanité. Quel est le sauvage qui puisse méconnaître la différence de ces deux caractères, et qui puisse par conséquent ne pas sentir l'impression du juste et de l'injuste?

Le sauvage ravisseur a fait un acte injuste, en dépouillant le vieillard de sa subsistance. L'autre a fait un acte de justice en la faisant rendre. C'est ce que marque l'horreur qu'inspire l'action du premier, et l'approbation que l'acte du second s'est attirée: point de sauvage si agreste qui puisse juger autrement. Il reconnaît donc que la proie appartenait au premier possesseur et non au second. Voilà l'idée de la propriété, du *mien* et du *tiens*, très-nettement établie.

En un mot, l'homme ne peut que sentir la différence du bien, et du mal qu'il fait, ou qu'il reçoit, et comme agent libre il ne peut s'empêcher de reconnaître que ce bien, ou ce mal est imputable à celui qui le cause volontairement. Voilà l'idée et le fondement de la moralité. Ainsi l'homme le plus sauvage peut avoir la notion du bien et du mal moral, et des premiers devoirs moraux, qui lient les hommes entre eux.

Ces idées sont si peu abstruses qu'elles se trouvent communément dans les enfants. Voyez cette troupe d'enfants qui s'amuse autour de cette masse de terre glaise; ils en tirent des morceaux que chacun façonne à son gré, chacun se regarde comme le maître du petit ouvrage qu'il a formé: si un de ses camarades veut le lui arracher, tous les au-

tres lui donneront tort. Que l'on propose un prix pour une course, ou tout autre exercice que ce soit, les enfants connaîtront fort bien celui qui a mérité le prix: qu'on le donne à un autre, tous se récrieront sur l'injustice; ce cri n'est pas un simple effet des leçons qu'ils ont reçues.

Que signifie donc cette phrase énigmatique de l'auteur d'Emile, que les sauvages ne sont pas méchants (p. 67), précisément parce qu'ils ne savent pas ce que c'est qu'être bons? Veut-il parler des sauvages qui existent dans la nature, ou des sauvages qui n'existent que dans ses livres? S'il parle des premiers, sa proposition est contredite par les faits. Les sauvages que nous connaissons, savent être bons et méchants. Généralement ils sont doux avec leurs amis, cruels envers leurs ennemis. S'il parle des sauvages de sa création, sa proposition est contredite par ses propres principes. Le sentiment de la pitié est très-vif dans les sauvages; mais le seul sentiment de la pitié ne suffit pas pour déterminer l'homme à secourir un malheureux. Il faut qu'il y concoure par un acte libre de sa volonté; l'homme qui, par le choix de sa volonté, seconde le mouvement naturel de la pitié, est un homme bon: celui qui s'y refuse est méchant. Il n'y a point là de mystère, il ne faut qu'un peu d'analyse pour faire disparaître la magie séduisante de ces phrases pompeuses, qui remplissent l'oreille, étonnent l'imagination, et ne disent rien à l'esprit.

L'auteur ne se borne pas à faire des énigmes (p. 75). Le voici créateur d'un nouvel axiome de morale, qui en blessant la raison ne peut que révolter tout homme qui conserve encore quelque reste de christianisme. « C'est la pitié, dit-il (p. 75), qui, au lieu de cette maxime sublime de morale raisonnée: *Fais à autrui comme tu veux qu'on te fasse*, inspire à tous les hommes cette autre maxime de bonté naturelle, bien moins parfaite, mais plus utile peut-être que la précédente: *Fais ton bien avec le moindre mal d'autrui qu'il est possible.* »

Le nouveau moraliste avait sans doute oublié que la maxime aussi simple que sublime: *Fais à autrui comme tu veux qu'on te fasse*, a été consacrée par la bouche même du Sauveur des humains: sans un tel oubli peut-on supposer qu'un mortel osât substituer ses maximes aux oracles de la sagesse éternelle, et les proposer comme étant peut-être plus utiles? L'idée seule d'un si exécrationnel blasphème n'aurait pu se présenter à son esprit, sans le glacer d'effroi, et lui faire tomber la plume des mains. Mais je ne veux point employer ici contre l'auteur les principes de la religion, je ne veux lui opposer que ses propres discours, et ce sont ses discours mêmes qui vont le confondre.

La maxime évangélique: *Fais à autrui ce que tu veux qu'on te fasse*, est l'expression la plus naïve de la pitié naturelle. La nouvelle maxime: *Fais ton bien avec le moindre mal d'autrui qu'il est possible*, est le langage non

de la bonté naturelle, mais d'une justice fausement raisonnée.

Oui, l'effet naturel, inséparable de la pitié, est d'identifier tout homme avec tout autre homme (p. 72) : l'effet propre de cette identification, est de se mettre à la place de celui qui souffre. Celui qui souffre veut qu'on le secoure : celui qui s'identifie avec son semblable, veut ainsi qu'on lui fasse ce qu'il voudrait qu'on lui fit à lui-même. C'est donc la pitié même qui parle, en disant : *Fais à autrui ce que tu veux qu'on te fasse.*

Mais la bonté naturelle ne dit point à l'homme : *Fais ton bien avec le moindre mal d'autrui qu'il est possible* ; premièrement, la bonté est un sentiment qui porte l'homme à s'identifier avec son prochain. Or la nouvelle maxime ne porte point l'empreinte de cette identification, elle replie l'homme sur lui-même : *Fais ton bien*, et ne jette qu'un coup d'œil très-indirect sur le reste : *avec le moindre mal d'autrui qu'il est possible*, ce n'est là ni l'objet, ni le langage de la bonté : il ne faut pas un grand effort de bonté pour ne pas faire beaucoup de mal aux autres, pourvu qu'on fasse son bien à son aise,

Secondement, si cette maxime venait de la nature, il faudrait dire que le genre humain est tellement constitué, que par la loi de nature un homme ne pourrait se procurer sa subsistance, et son bien qu'en causant quelque dommage aux autres. Car les penchans que la nature met dans les êtres sont parfaitement assortis aux fonctions auxquelles ils sont destinés par l'ordre même, et la loi de la nature. Par là il est aisé de concevoir que la nouvelle maxime serait celle que la nature inspirerait aux loups, relativement aux brebis, si les loups et les brebis avaient de la raison : Loups, vous ne pouvez vivre sans tuer des brebis, tuez-en donc pour votre besoin, mais n'en tuez que ce qu'il vous faut, et le moins qu'il vous est possible. Il n'en est pas ainsi de l'homme, relativement à l'homme. Habitants de la terre, les hommes trouvent dans sa fécondité tout ce qui leur est nécessaire pour leur subsistance. Doués d'intelligence et de raison, les hommes sont faits pour vivre ensemble. Sous ce double rapport la nature leur inspire deux maximes, qui renferment toutes les vertus sociales, qui forment la législation la plus universelle et la plus complète, et dont l'exacte observation ferait le bonheur du genre humain : *Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas que l'on vous fit. Faites à autrui ce que vous voudriez que l'on vous fit.* Fidèle à la première maxime, tout homme s'abstiendra d'attenter à la vie, à la subsistance, au légitime exercice de la liberté de tout autre homme. Fidèles à la seconde maxime, les hommes se prêteront une main secourable dans leurs besoins ; ces secours réfléchis et multipliés produiront pour tous un fonds inépuisable d'avantages et de ressources, et chacun fera réellement son propre bien, en travaillant efficacement au bien des autres. Telle serait la société si les hommes suivaient les premières impressions

de la nature. Les passions particulières ne tardent pas à en troubler l'ordre et la paix. Le paresseux trouve plus commode de ravir à son voisin la subsistance qu'il ne veut pas se procurer par son travail. L'injustice aime à faire parade de sa force en opprimant le plus faible. Pour se mettre à couvert de ces insultes la raison dicte cette autre maxime, qu'il est permis d'user de la force pour repousser la violence d'un injuste agresseur, en usant de cette force avec modération, et autant qu'il est nécessaire pour écarter l'injure et pourvoir convenablement à sa propre sûreté. Cette maxime de justice raisonnée ne permet pas de nuire au prochain dans la vue de faire son bien, avec la précaution seulement de ne pas faire plus de mal qu'il n'en faut pour se procurer l'avantage qu'on souhaite, elle permet seulement de se défendre contre une attaque injuste, dont l'agresseur peut toujours se désister. Ainsi la nature et la raison tendent toujours au bien, et jamais au mal.

Ces idées si conformes au bon sens ne sont pas celles d'un homme qui a autant d'esprit que l'auteur d'Emile. Mais cet auteur, en combattant le principe de Hobbes, et donnant à son ordinaire dans l'excès opposé, prétend que l'état de nature est un état de paix inaltérable, parce qu'en cet état les hommes n'ont que très-peu de besoins, qu'ils ont toujours sous la main de quoi les satisfaire, et que la simplicité de leur vie uniforme et solitaire n'est point faite pour exciter ces passions vives et tumultueuses, qui portent le trouble et la guerre chez les peuples civilisés. Dans une telle situation il est clair que chaque homme fait son bien, sans être jamais dans le cas de faire du mal à ses semblables. L'homme naturel se rassasie sous un chêne, se désaltère au premier ruisseau, trouve son lit au pied du même arbre qui lui a fourni son repas, et voilà ses besoins satisfaits. Or cet état est, selon l'auteur, celui dans lequel l'homme se trouve placé par l'institution même de la nature. D'où il suit que, suivant le plan et l'ordre de la nature, le genre humain est tellement constitué, que chaque homme est dans le cas de faire son bien, sans causer le moindre mal aux autres. Il est donc contradictoire que la nature inspire aux hommes une maxime qui supposerait que l'homme, sortant de sa main, ne pût faire son bien qu'en causant quelque mal aux autres.

Revenons aux anciennes maximes, *ne pas faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qui nous fût fait, faire à autrui ce que nous voudrions qu'on nous fit.* Ces maximes sont senties de tout le monde. Interrogez le Cafre et le Lapon, le Chinois et le Mexicain, l'Européen et le Caribe, leur réponse sera la même sans être concertée : tous les hommes ont donc l'idée de la différence morale du juste et de l'injuste. Or ce que l'on trouve dans le cœur de tous les hommes vient de la nature, qui est commune à tous, et non de l'éducation, qui varie suivant les lieux et les temps.

Telle est, dit avec raison l'auteur d'Emile (p. 71), la force de la pitié naturelle, que les mœurs les plus dépravées ont encore peine à la détruire, puisqu'on voit tous les jours dans nos spectacles s'attendrir et pleurer aux malheurs d'un infortuné tel qui, s'il était à la place du tyran, aggraverait encore les tourments de son ennemi. On en peut dire autant de l'impression que fait dans les spectacles le contraste du vice et de la vertu sur les âmes les plus corrompues. L'homme vertueux intéresse et se fait aimer; le méchant et le vicieux révoltent et n'inspirent que de l'horreur et du mépris. Dans le commerce de la vie, le méchant ne voudrait ni se fier ni avoir affaire à un homme qu'il saurait être aussi méchant que lui. Deux perfides, deux traîtres qui se connaissent bien peuvent se lier pour quelque intérêt com-

mun; mais à coup sûr ils ne s'aimeront ni ne s'estimeront.

Le caractère de l'honnête homme et celui du fripon n'excitent pas les mêmes sentiments dans ceux qui les connaissent; on approuve le premier, on l'aime, on le respecte; on blâme le second, on le hait, on le méprise. Il ne nous est pas libre de les envisager autrement. La différence du juste et de l'injuste se manifeste donc par la différente manière dont l'un et l'autre nous affecte. Le juste se fait approuver, l'injuste se fait blâmer malgré que nous en ayons. Nous appelons moralement bon ce que nous connaissons digne d'approbation, nous appelons moralement mauvais ce que nous connaissons digne de blâme. Ces idées sont naturelles et ne peuvent être étrangères à l'esprit humain.

DISCOURS V.

Y A-T-IL DES DEVOIRS MORAUX.

Ces idées de moralité ne seraient-elles qu'une des illusions du genre humain? Y a-t-il réellement une règle par laquelle on puisse distinguer ce qui est moralement bon d'avec ce qui est moralement mauvais, ou plutôt cette distinction peut-elle avoir lieu, surtout dans l'état de nature?

Gardez-vous bien de croire qu'il y ait rien de tel, disent quelques philosophes: l'homme s'aime par nécessité de nature, et n'aime que soi, c'est-à-dire son plaisir et son bien-être; c'est ce plaisir, c'est ce bien-être qu'il veut insurmontablement et invariablement dans tout ce qu'il cherche, dans tout ce qu'il aime, dans tout ce qu'il fait. L'amour de soi-même est donc le mobile et la règle nécessaire de toutes les déterminations de l'homme: il ne peut rien faire que pour son intérêt, c'est-à-dire pour son plaisir, quel qu'il puisse être. Chaque individu étant seul juge de son plaisir, et de sa propre satisfaction, tout ce qu'il fait est juste par rapport à lui, puisque, agissant pour son plaisir, il agit conformément à la règle que la nature lui a donnée pour agir. Qu'un homme réponde par ses caresses aux caresses d'un enfant qui lui sourit, qu'un autre l'étrangle et le mange à belles dents: ces deux actions montrent, à la vérité, des caractères plus ou moins compatissants; mais toutes différentes qu'elles sont, elles ne laissent pas que d'être également justes: c'est pour son plaisir que le premier caresse cet enfant, c'est pour son plaisir que l'autre le mange; ils font tous deux ce qui est conforme à leur bien-être et qui leur est avantageux; tous deux ils suivent la règle de la nature, ils s'aiment dans ce qu'ils font, et le premier ne mérite pas plus d'être loué que le second n'est digne d'être blâmé.

Je tâcherai donc de faire voir: 1° qu'il y a une distinction à faire entre le mobile et la règle des actions humaines;

2° Qu'outre l'amour naturel de nous-mêmes

il est une règle des actions humaines, en vertu de laquelle certaines actions sont moralement bonnes, honnêtes, dignes d'approbation et de louange, et d'autres sont moralement mauvaises, vicieuses, dignes de blâme et de mépris;

3° Que cette règle des actions humaines ne s'oppose point à l'amour de nous-mêmes;

4° Par quel moyen on peut concilier parfaitement l'assujettissement à la règle avec cet amour naturel.

Je dis donc premièrement que l'amour de nous-mêmes, c'est-à-dire l'amour de notre bien-être et de notre félicité est un amour naturel et invincible. Tout homme veut être heureux, nul homme qui puisse vouloir être malheureux. Cet amour de la félicité est le principe de toutes nos élections, de toutes nos volontés, de toutes nos déterminations: c'est toujours l'amour de la félicité qui nous porte à vouloir tout ce que nous voulons. Mais quoique l'amour de nous-mêmes soit le principe et le mobile de toutes nos actions, il n'en est pas la règle. Je vais d'abord rendre cette différence sensible par un exemple particulier.

Tous les hommes désirent jouir d'une bonne santé; ce désir est le principe et le mobile de tout ce qu'on fait en vue de la santé; mais il n'en est pas proprement la règle: aussi le désir est commun à tous, la règle est différente pour plusieurs. Le désir tend au terme, la règle prescrit les moyens pour y arriver; le désir fait entreprendre, la règle montre ce que l'on doit entreprendre. Le premier donne les forces pour marcher, la seconde dirige et détermine les pas; le désir est une suite de l'appétition, la règle est un résultat des connaissances.

Si l'homme était un être purement sensitif, uniquement déterminé par les impressions du plaisir et de la douleur qui l'affectent, alors les sensations agréables et désagréa-

bles détermineraient nécessairement l'homme à s'approcher ou à s'éloigner des objets qui exciteraient ces sensations; le principe et la règle de l'action se confondraient ou ne laisseraient lieu qu'à une distinction métaphysique. C'est ainsi que, de l'aveu de l'auteur d'Émile (p. 30), la nature seule fait tout dans les opérations de la bête. Mais l'homme n'est pas un être purement sensitif, il est de plus doué d'intelligence et de raison, et cet état d'intelligence et de raison exige une règle proportionnée, supérieure à celle qui convient à un être purement sensitif.

Tout homme désire une bonne santé; c'est l'amour de lui-même qui lui inspire ce désir; mais cet amour ne lui fait pas connaître les moyens nécessaires pour la conserver ou la rétablir. L'expérience et la réflexion peuvent lui apprendre ces moyens. S'il a le bonheur de rencontrer la vérité, la règle sera juste, et le choix des moyens conforme à cette règle le conduira au but qu'il se propose; s'il se trompe, la règle sera fautive, et tout ce qu'il fera conformément à cette règle, dans la vue de jouir d'une bonne santé, ne servira qu'à l'éloigner du bien qu'il veut se procurer. Dans l'un et l'autre cas, c'est toujours le désir de la santé qui le meut; mais dans le premier cas, le principe de l'action est déterminé par une règle qui conduit au but; dans le second cas, le principe de l'action est détourné par une règle trompeuse qui l'en écarte. Le principe et la règle de l'action dans l'homme sont donc des choses très-différentes: le premier est du ressort de l'appétition, la seconde est du ressort de la raison. Ainsi, quoique l'amour du bien-être et de la félicité soit le principe de toutes nos actions, l'homme a cependant besoin d'une règle déduite de la raison, pour l'éclairer sur l'objet de cette félicité et sur les moyens d'y parvenir. Faute de cette règle, l'homme se précipitera dans les plus grands maheurs, en courant témérairement après le bien-être. Les épicuriens mêmes ne nient pas que l'homme n'ait besoin d'une règle tirée de la raison pour diriger l'amour du bien-être. Cette règle, selon eux, sert à discerner les actions utiles de celles qui ne le sont pas, mais non à établir une différence morale entre les actions. C'est cette règle de moralité que nous nous proposons d'établir. Mais avant que d'entrer en matière, nous avons cru devoir présenter le plus nettement qu'il nous a été possible la différence qu'il y a entre le principe mouvant et la règle des actions humaines. Il est aisé d'observer que la plupart de ceux qui nient toute différence morale entre les actions des hommes ne s'embrouillent dans leurs idées que parce qu'ils perdent de vue la distinction qu'il faut faire entre le mobile et la règle de nos actions, et que confondant ainsi la règle avec le principe, ils ne jugent des actions que par ce pouvoir qu'elles ont de contribuer au bien-être ou au méaise par l'impression agréable ou désagréable dont elles nous affectent.

Je dis donc que la droite raison est une

règle de moralité qui établit une différence réelle entre les actions qui lui sont conformes et celles qui lui sont contraires, en sorte que les unes sont moralement bonnes, les autres moralement mauvaises.

On dira d'abord que ce mot de droite raison, n'est qu'un terme vague que le vulgaire adopte sur un sentiment confus, et qui ne présente aucune idée distincte. Je vais tâcher de l'éclaircir.

L'homme, en tant que doué d'intelligence et de raison, est fait pour connaître le vrai, quoique par la limitation de ses facultés il soit sujet à se tromper. J'appelle donc droite raison, celle par laquelle l'homme discerne le vrai du faux.

Il y a des vérités de spéculation et des vérités de pratique. Quand je dis que la ligne droite est la plus courte que l'on puisse tirer d'un point à un autre point, c'est une vérité de spéculation. Je connais ce qui est et rien de plus; l'acquiescement que mon esprit donne à cette vérité, est un simple acte d'affirmation par lequel je me dis à moi-même que la chose est ainsi que je la conçois.

Quand je dis que pour mesurer l'éloignement de deux points, il faut se servir de la ligne droite; c'est une vérité de pratique. L'acquiescement que je donne à cette vérité a un double rapport: l'un à la vérité de spéculation dont je la déduis; l'autre à l'usage auquel je l'applique.

L'acquiescement que j'y donne n'est pas un simple acte d'affirmation, il renferme encore un acte d'approbation. En mesurant la distance de deux points, par le moyen d'une ligne droite, je ne dis pas seulement que la chose est ce qu'elle est, ce qui ne serait qu'un simple acte d'affirmation: je vois encore qu'elle est comme elle doit être, ce qui renferme un acte d'approbation.

Il y a donc cette différence entre une vérité de spéculation et une vérité de pratique, que la première est un simple objet d'affirmation; la seconde est un objet d'approbation: la chose est comme elle doit être.

De là je tire une définition et un caractère de la règle, en tant qu'elle est applicable aux actions humaines. La règle est une vérité pratique, déduite d'une vérité de spéculation, propre à déterminer une action ou la manière d'une action, convenablement à la fin que l'on se propose. D'où se tire un caractère distinctif de toute action conforme à la règle, en ce que par sa conformité à la règle elle devient un objet d'approbation.

L'homme n'est pas le maître de se donner son bien-être par le simple empire de ses désirs et de sa volonté. Ses besoins, ses inclinations, ses facultés le lient et l'assujettissent à tous les objets qui l'environnent, et c'est de l'ensemble de ces relations que résultent les maximes pratiques qui doivent le diriger dans toute la conduite de la vie. On peut déduire de cette vérité incontestable de spéculation plusieurs vérités pratiques. 1° Que l'homme doit s'appliquer à cultiver sa raison autant qu'il est nécessaire pour ac-

quérir les connaissances qui doivent lui servir de règle conformément à sa destination ; qu'il doit réprimer ou modérer l'ardeur des passions dont l'effet est de troubler l'usage de la raison. Tel est le fondement de la prudence, la première des vertus dans l'ordre moral, aussi bien que de la force et de la modération qui en sont les soutiens.

L'homme ne peut faire un usage convenable de la raison, sans reconnaître dans tout ce qui s'offre à ses regards les effets marqués de la sagesse, de la puissance et de la bonté de l'Être suprême, dont la providence gouverne l'univers. Ce n'est pas ici le lieu de démontrer cette vérité, qui ne saurait être méconnue de tout homme qui ne veut pas fermer les yeux à la lumière. L'homme doit donc à cet Être suprême un culte d'adoration, d'actions de grâces, de crainte, d'amour et d'obéissance : ces sentiments que la connaissance de Dieu tend à inspirer doivent porter tous les hommes et les attacher inviolablement à la véritable religion, seule dépositaire des oracles de la Divinité.

Nous avons vu que la nature a donné aux hommes des inclinations et des facultés qui tendent à la société : l'affection conjugale, l'amour paternel, la tendresse filiale, la commisération, qui s'étend à tous, la bienveillance qui en est le principe ou la suite, dont le germe est dans tous les cœurs, mais qui ne pousse et ne se déploie que dans les belles âmes. Ce n'est donc pas seulement par la nécessité de pourvoir aux besoins de la vie animale que la nature a cherché à rapprocher les hommes ; elle a voulu ennoblir ce commerce d'intérêt, s'il est permis de parler ainsi, par des vues plus relevées, en les unissant par les liens de l'amitié et par des bienfaits réciproques, dont les êtres intelligents sont capables de sentir le mérite et le prix. Nous concevons donc qu'il est digne de l'homme de cultiver ses inclinations sociales, que ceux qui suivent la droite raison ne peuvent que s'y conformer, et que ceux qui s'en écartent agissent contre les premières impressions de la nature, pour se livrer à des passions particulières, désavouées par la raison. Chacun a reçu de la nature un droit proprement dit à sa conservation, à sa défense, au libre exercice de ses facultés ; nous concevons que les hommes peuvent s'aider ou se nuire dans l'exercice de ce droit ; qu'en s'aidant mutuellement il en résultera un plus grand bien pour chacun d'eux ; qu'en tâchant de se nuire ils ne réussiront que trop à se causer du mal et à se détruire. L'ordre, la paix, la conservation est une suite du premier état. Le trouble, la guerre, la destruction est une suite du second. La droite raison dicte que l'un est préférable à l'autre, et par conséquent la droite raison ne peut qu'approuver toutes les maximes propres à resserrer les nœuds de ces inclinations sociales qui tendent à établir l'ordre et la paix entre les

hommes. Tels sont les fondements de l'équité, de la justice, de la bienfaisance, de la fidélité.

Nous concevons aussi que ceux qui, par l'exercice des inclinations sociales, concourent au bien des autres hommes, au maintien de l'ordre et de la paix, méritent l'estime et la considération, la reconnaissance de leurs semblables : car si la droite raison approuve l'ordre et la paix, elle ne peut qu'approuver les actions de ceux qui s'y conforment, et nous ne pouvons refuser notre estime à ce que notre raison même approuve. Ainsi tout homme qui voudra suivre l'impression de la raison ne pourra que concevoir de l'estime et de l'affection pour celui qui soulage un malheureux, de l'horreur et de l'aversion pour celui qui l'écrase.

Or ce jugement que la droite raison nous fait porter des actions d'autrui, elle nous le dicte pour nos propres actions, malgré que nous en ayons. Celui qui, pour un vil intérêt, a trahi son bienfaiteur et son ami sentira malgré lui qu'il a commis une mauvaise action ; en vain entreprend-il de s'excuser à ses yeux, sa raison le réprovoque et le condamne : si on s'avisait de le louer sur cette action, son cœur même démentirait des éloges dictés par la flatterie.

En vain cherche-t-il à étouffer un souvenir odieux qui l'importune et qui l'afflige, sa conscience le lui rappelle à chaque instant, et s'il voulait parler sincèrement, il avouerait qu'il n'est point de situation plus cruelle que celle d'un homme qui est forcé de se mésestimer.

Celui au contraire qui s'intéresse au sort d'un ami malheureux et le soulage sentira que son action est conforme aux lumières de la raison ; il ne peut qu'approuver ce qu'il voit de faire : il s'estime et se réjouit de l'avoir fait.

Ces maximes qui dirigent l'homme, non en tant qu'il est laboureur, peintre ou artisan, mais en tant qu'il est homme, et dans les rapports qu'il a avec Dieu, avec soi-même et avec les autres hommes, sont donc des règles convenables à la nature de l'homme, c'est-à-dire propres à diriger les inclinations et les facultés dont il est doté, de manière que sa conduite s'accorde avec la droite raison qui préside en lui.

Par la conformité de sa conduite à cette règle, l'homme, en tant qu'homme, se rend digne d'approbation, d'estime et de louange ; par une conduite contraire l'homme devient repréhensible en sa qualité d'homme : c'est ce qui constitue les bonnes et mauvaises mœurs. La droite raison est donc une règle de moralité par laquelle on distingue les actions moralement bonnes des actions moralement mauvaises. Il y a donc des devoirs moraux déterminés par la droite raison. Le discours suivant répandra un plus grand jour sur cette matière.

DISCOURS VI.

LA RÈGLE DE LA MORALITÉ PEUT-ELLE S'ACCORDER AVEC L'AMOUR DE SOI-MÊME.

C'est une vérité de spéculation que l'ordre et la paix sont plus avantageux à tout le genre humain que la guerre et le désordre; c'est une vérité de pratique qu'il convient à tout le genre humain de préférer la paix à la guerre, l'ordre au désordre. Cette vérité pratique est légitimement déduite de la vérité de spéculation, qui lui sert de fondement; c'est donc une maxime de la droite raison, en tant qu'elle est commune à tous les hommes, que l'ordre est préférable au désordre, et cette maxime en tant qu'appliquée aux actions humaines, devient une règle de moralité, fondée sur une vérité, à laquelle l'esprit humain ne peut se soustraire s'il ne cesse d'être raisonnable.

Mais, dira quelqu'un, si je puis faire mon avantage particulier aux dépens du genre humain, pourquoi épargnerai-je le genre humain? Puis-je aimer le genre humain plus que moi? Je suivrai donc la maxime que l'auteur d'Emile croit peut-être plus utile que celle de l'Évangile: je ferai mon bien avec le moindre mal du genre humain que je pourrai, pourvu que mon bien n'en souffre pas; mais que je sacrifie la moindre portion de mon bien pour l'amour du genre humain, c'est trop exiger de moi, c'est vouloir que je n'aime pas mon bien, tandis que par l'amour de moi-même que la nature m'a inspiré je suis nécessaire à vouloir mon bien, et ne puis rien vouloir qu'en vue de mon bien.

Il est vrai que l'homme ne peut renoncer à l'amour de soi-même, à l'amour de son bien-être et de sa félicité. Mais je dis que, sans renoncer à l'amour de son bien-être, l'homme peut préférer le bien moral qu'il fait en conservant le genre humain à l'intérêt particulier qu'il trouverait à le détruire.

On ne peut aimer que ce qui plaît; car l'amour n'est en quelque sorte que la tendance ou l'acquiescement de l'âme à ce qui plaît. Mais un objet peut plaire de différentes manières, et c'est ce qu'il importe de remarquer.

En qualité d'être sensitif, l'homme éprouve les sentiments du plaisir et de la douleur, et en général des sensations agréables ou désagréables par l'impression des objets sur les organes des sens. Un froid âpre cause de la douleur, une chaleur modérée fait plaisir. C'est par cette voie que nous recevons dans l'enfance les premières notions du bien et du mal physique.

Lorsque la réflexion se joint à la sensation, l'homme commence à discerner des objets qui n'ont pas le pouvoir par eux-mêmes d'affecter l'âme d'aucun sentiment agréable, mais dont on peut se servir comme de moyens pour se procurer le bien que l'on désire. On aime ces objets non pour eux-mêmes, mais à cause de leur utilité: ainsi

l'homme apprend à se priver d'un plaisir ou même à souffrir un mal présent, dans la vue d'éviter un plus grand mal ou de se procurer un plus grand bien pour l'avenir.

En tant que doué d'intelligence l'homme est susceptible d'un sentiment plus délicat, qui le rend sensible aux attraits de l'ordre, de la régularité, de la symétrie et de la perfection qu'il découvre dans les objets. J'ai tâché d'établir dans un autre ouvrage les principes de cette sensibilité sur des notions précises et déterminées, par lesquelles j'ai lieu de croire qu'on peut répondre à toutes les difficultés que l'on a coutume de proposer sur cette matière.

Je me contente d'en appeler ici au témoignage universel du genre humain. Point d'homme, point de peuple sur la terre qui ne montre quelque sensibilité pour l'ordre, la symétrie, la régularité.

Les sauvages les plus agrestes ont aussi bien que les nations les plus civilisées leur musique, leurs danses, leurs parures; il y a sans doute de la différence dans le goût, mais c'est un même principe de sensibilité pour l'ordre et la régularité, qui les porte aussi bien que nous à mettre une sorte d'accord, d'ordre et de régularité dans leur chant, dans leurs sauts, dans leurs meubles et dans leurs habillements. Il faut aussi remarquer que, quoique le principe de cette sensibilité soit toujours le même, elle ne peut cependant que varier dans l'application, suivant le plus ou le moins d'intelligence des différents individus: car de même que l'ébranlement des nerfs est le moyen par lequel un objet extérieur, tel que le feu, produit l'impression de la chaleur dans l'âme en tant que sensitive, ainsi la connaissance est le moyen par lequel l'ordre, la régularité, la symétrie des objets pénètrent l'âme et l'affectent en tant que principe intelligent. Qu'on montre la pendule d'Harisson ou de le Roi à un sauvage ignorant, il n'y apercevra qu'un amas confus de pièces, sans ordre, sans régularité; qu'on la fasse voir à un homme instruit, il ne pourra se lasser d'admirer la juste combinaison des parties, et l'ordre qui résulte de leur rapport à l'objet que l'artiste s'est proposé. L'un est froid, l'autre est extasié: est-ce que le principe de la sensibilité à l'ordre est différent dans ces deux hommes? Point du tout, ou pour mieux dire, ils ne voient pas réellement la même chose; celui qui sait de quoi il s'agit, découvre le génie de l'artiste dans la machine; celui qui en ignore la destination, n'aperçoit que des roues et ne voit point d'artifice. Deux hommes considèrent la façade d'un temple, elle plaît à l'un, elle déplaît à l'autre. D'où vient cette différence? Le premier n'est frappé que de la correspondance que les colonnes et les autres pièces

plus visibles de l'édifice présentent en gros, pour ainsi dire, à ses yeux ; le second découvre dans les détails des défauts de proportion, que le premier ne voit aucunement. La vue choquante de ces défauts efface l'impression agréable que la correspondance des colonnes aurait excitée, si elle se fût présentée seule à son esprit. Mais que tous les hommes de la terre jettent les yeux sur deux cabanes rustiques : que dans l'une la porte soit au milieu, et qu'elle ait de côté et d'autre deux fenêtres égales, placées à égale distance ; que dans l'autre la porte se trouve à un coin, que de l'autre côté soient deux fenêtres inégales et inégalement placées : tous conviendront qu'il y a une sorte de symétrie et de régularité dans la première, qui manque absolument à la seconde. Voilà un cas propre à réunir tous les esprits par son extrême simplicité. Ce point de réunion une fois trouvé, il ne doit pas être difficile à un philosophe de démêler l'influence constante et uniforme de ce principe dans les cas les plus variés.

Ce n'est ni le gros des hommes qui se conduisent par les principes du bon sens, ni les génies les plus sublimes et les plus élevés qui doutent de la réalité de la perfection et du beau. Les Sophocle et les Euripide, les Corneille et les Racine, ceux qui les ont remplacés, n'ont jamais pensé que ce caractère lumineux de perfection et de beauté, qui les affectait si vivement et qu'ils tâchaient d'imprimer à leurs ouvrages, ne fût que l'empreinte capricieuse et passagère d'un préjugé borné à une nation ou à un siècle. Le beau dramatique, tel qu'ils l'ont conçu, est fait pour affecter tous les esprits dans tous les temps, dans tous les lieux. Il n'y a que les sophistes d'un étage mitoyen, qui, frappés de la diversité des goûts au sujet du beau, et embarrassés de la difficulté de les rapporter à un principe simple et constant, ont trouvé plus commode de trancher le nœud, en ne reconnaissant d'autre beau que celui dont chacun se forme l'idée, suivant son goût particulier : semblables à des physiciens mal habiles qui, spectateurs de l'infinie variété des phénomènes électriques et incapables de les ramener à un seul principe, établiraient un principe propre et particulier pour chaque *phénomène*. (Ces sophistes détruiraient ainsi toute règle du goût ; car au lieu que c'est le goût qui doit se former sur l'idée d'un beau constant et universel, indépendant des goûts particuliers et propre à les rectifier, ils veulent que ce soit à chaque goût particulier à se former le caractère de son propre beau.)

L'homme n'est pas moins sensible à l'idée de la perfection ; je sais qu'il y a des sophistes qui dédaignent ce terme, comme un mot vide de sens. Ils savent se placer si haut que l'univers n'est qu'un point devant eux, et que la différence du soleil à un grain de sable, celle de l'homme à une mouche, s'évanouit à leurs yeux. Mais ceux qui se contentent de voir les choses de plus près, aperçoivent aisément les différents degrés de

perfection que la nature a mis dans les êtres. Observons les animaux, nous découvrirons aussitôt dans les différentes espèces un principe d'activité, plus ou moins étendu ; c'est-à-dire qui s'étend sur un plus grand ou sur un moindre nombre d'objets, et qui est accompagné d'un assemblage d'organes et de facultés, plus ou moins nombreux, plus ou moins variés, au moyen desquels il déploie son action. Comparons l'aigle au ver de terre, celui-ci n'offre à nos regards qu'une ébauche de mouvement progressif, quelques indices de tact et la faculté de se nourrir ; l'aigle a toutes ces choses, mais dans un degré bien supérieur. Dans le temps que le ver met à ramper lentement sur un pouce de terre, l'aigle s'élève au haut des airs, parcourt de ses yeux des campagnes immenses, fixe sa proie et l'enlève en un instant. Le principe d'activité qui anime l'aigle est donc plus étendu, plus varié que celui qui réside dans le ver ; l'aigle a plus de facultés, plus de moyens pour déployer son activité sur les objets qui l'environnent ; l'aigle a donc plus d'être, plus de perfection que le ver.

La nature ayant ainsi donné à tous les êtres un assemblage de facultés, propres à exercer le principe d'activité qu'elle a mise en eux, conformément à leur destination, il s'ensuit que les espèces qui ont plus de facultés, ont plus d'activité, et par conséquent plus d'être et de perfection que celles qui en ont moins ; et que dans la même espèce l'individu, qui a toutes les facultés convenables à son être, et chaque faculté dûment proportionnée à son objet, est plus parfait que l'individu qui en a moins, et dans un moindre degré d'activité. Ainsi le cheval qui naît avec une jambe de moins, n'est pas si parfait que les autres individus de son espèce ; et celui dont les jambes lourdes et pesantes se refusent à une course rapide, est aussi moins parfait que ceux qui ont plus de force et d'agilité.

Ce n'est donc pas sans raison que l'homme se regarde comme le roi de la nature. La terre cultivée et fertilisée pour sa subsistance, couverte de bâtiments immenses pour le loger, les mers chargées de ses vaisseaux, les montagnes percées, les vallées comblées, les fleuves captifs entre leurs digues, des remparts invincibles opposés à la fureur des flots, tous les animaux assujettis, les éléments se pliant au gré de son industrie, les monuments des arts élevés de toutes parts, tout lui retrace l'excellence et la supériorité de son être et l'empire de la nature intelligente sur la nature sensible.

« En considérant l'homme tel qu'il sort des mains de la nature, je vois, dit l'auteur d'Emile, un animal moins fort que les uns, moins agile que les autres, mais, à tout prendre, organisé le plus avantageusement de tous. » L'homme n'a sans doute ni la force du taureau, ni l'agilité du renne, mais il sait s'approprier l'une et l'autre quand il veut. L'homme ne peut s'élever dans les airs, mais il fait partir de sa main, quand il vent, la foudre meurtrière, qui atteint les oiseaux dans leur

course rapide, et les fait tomber à ses pieds. Cette étonnante activité qui se déploie par la création et par l'usage des arts, n'est pourtant pas encore le plus grand avantage de la raison. C'est l'intelligence du vrai qui en fait essentiellement le mérite et le prix. L'homme connaît où l'animal ne fait que sentir. Le berger qui jouit du spectacle du ciel en une belle nuit, qui contemple et admire l'éclat de ces feux brillants, suspendus et roulants sur sa tête, qui juge de l'heure de la nuit, par la hauteur d'une étoile, montre la supériorité de sa nature sur les animaux qu'il conduit, plus encore par ce faible rayon d'intelligence, que par l'empire qu'il exerce sur eux. Cette faculté de connaître le vrai, est susceptible d'une infinie variété de degrés dans les hommes. Quelle différence des notions informées du berger, à la science de l'astronome qui a observé et calculé toute sa vie ; quelle différence de la science de cet astronome qui ne sait que ce qu'il a appris au génie créateur de celui qui, dans la combinaison des lois de la gravité et du mouvement de projection, trouva la cause déterminante de la marche des corps célestes ! Ici se montre à découvert la supériorité de l'intelligence sur la sensation. Celle-ci nous affecte et ne nous éclaire point. La lumière est proprement le caractère de l'intelligence, lumière inexplicable mais réelle, qui a le pouvoir de s'identifier en quelque sorte tout ce qu'elle découvre : tout ce que nous connaissons est présent à notre esprit. Tel est ce soleil dont l'intelligence humaine a calculé la grandeur, la distance, la rotation, la densité ; ce soleil que nous contemplons les yeux fermés, et que nous connaissons mieux par l'idée qui nous le représente, que par l'image lumineuse qu'il peint dans nos yeux : c'est dans cette idée, qui est toute dans mon esprit, que je vois les propriétés de l'astre qui est hors de mon esprit ; c'est ainsi que tous les êtres de l'univers se rassemblent dans ma pensée et y reçoivent comme une nouvelle sorte d'existence, qui en contient toute la réalité et la perfection ; de même que la perfection d'une machine est plus dans l'idée de l'ouvrier qui l'a conçue que dans l'assemblage des pièces qui la composent.

Tous les hommes ont un sentiment confus de l'excellence de ce principe intelligent qui est en eux ; le berger le plus grossier n'a jamais douté qu'il ne fût homme, et qu'en qualité d'homme, il ne fût infiniment supérieur à ses brebis. C'est ce sentiment qui rend tous les hommes si sensibles à l'idée de leur propre perfection. Tous conçoivent sans effort et sans étude que la santé, la force, l'adresse, l'agilité sont des perfections du corps, qu'une mémoire heureuse, un jugement sain, une conception vive et aisée sont des perfections de l'esprit. On souhaite ces qualités quand on ne les a pas ; on s'en applaudit quand on les a ou qu'on croit les avoir.

Ainsi le raisonnement et l'expérience concourent également à établir que l'esprit humain est sensible à tout ce qui porte l'empreinte de l'ordre, de la régularité, de la per-

fection. La passion même de l'admiration, passion propre à l'espèce humaine et commune à tous les hommes, en fournit une preuve aussi sensible que convaincante.

Or il en est de l'idée de l'ordre et de la perfection comme de ces vérités pratiques dont nous avons parlé ci-dessus. On ne peut que l'approuver partout où on la reconnaît. Quand nous voyons une machine dont la construction répond exactement à l'effet qu'on s'est proposé, nous ne disons pas seulement que cette machine est ce qu'elle est, nous disons qu'elle est ce qu'elle doit être : jugement d'approbation qui est toujours suivi d'un sentiment de complaisance, puisque nous ne pouvons que nous complaire dans ce que nous approuvons.

Le caractère d'ordre, de régularité, de perfection que nous remarquons dans cette machine, est le principe qui détermine notre approbation, et cette approbation devient le principe de la complaisance qui s'excite en nous. C'est cet enchaînement qu'il importe de remarquer. Nous ne disons pas que la machine est régulière parce qu'elle nous plaît ; nous disons qu'elle nous plaît, parce qu'elle est régulière, et nous disons vrai. Celui qui faisant les éloges d'une peinture ou d'un édifice, n'ose pas décider de la beauté de l'ouvrage et se contente de dire qu'il lui plaît, veut nous faire entendre par cette modestie vraie ou affectée, qu'il ne donne pas son jugement pour règle, mais il ne prétend pas dire qu'il n'y ait rien dans l'objet qui mérite cette complaisance. Loin de là, il sera charmé qu'un connaisseur y découvre les beautés qui ont fixé son estime et son approbation ; et il serait honteux qu'on y remarquât des défauts grossiers. Tant il est vrai que l'on sent que ce n'est pas la complaisance qui fait le mérite d'un ouvrage, mais que c'est au mérite à fixer l'estime et l'approbation. En un mot, tout jugement d'approbation, et la complaisance qui le suit, est toujours fondée sur une connaissance précédente, connaissance qui est déterminée par le mérite vrai ou apparent de l'objet. Il en est a cet égard du jugement d'approbation, comme de celui d'affirmation.

Quand nous affirmons une erreur, c'est toujours une fausse apparence de vérité qui nous trompe : quand nous approuvons ce qui n'est pas digne de l'être, c'est toujours une fausse apparence d'ordre, de régularité, de perfection qui nous séduit. Ainsi comme l'esprit humain tend à la vérité comme à la règle de son jugement, lors même qu'il a le malheur de se tromper, il tend de même à l'ordre et à la régularité comme à la règle de son approbation, lorsque séduit par une trompeuse apparence, il attribue à l'objet de son estime une perfection qui ne s'y trouve pas.

Il suit de ces principes que les choses peuvent nous plaire de deux manières très-différentes ; l'une par la simple impression du plaisir qu'elles nous causent, tout ainsi qu'on aime une liqueur qui affecte agréablement le palais : l'autre, par un effet de l'ordre, de la régularité, de la perfection que nous décou-

vrons dans un objet. Dans le premier cas, le plaisir est un pur effet de la sensation; la connaissance n'y entre pour rien. Une couleur, par exemple, nous plaît parce qu'elle nous plaît; nous ne pouvons rien dire de plus; le pourquoi est dans le plaisir même qu'elle nous fait; et on ne saurait en donner d'autre raison. Dans l'autre cas, la complaisance que nous éprouvons à la vue d'un tableau, est une suite de la connaissance que nous avons de sa perfection. Nous ne sommes pas bornés à dire qu'il nous plaît parce qu'il nous plaît; il nous plaît parce que nous y découvrons un mérite qui le rend digne de notre approbation et par conséquent de notre complaisance.

Dans l'un et l'autre cas c'est toujours l'amour du bien être, l'amour de nous-mêmes, qui nous attache, et nous affectionne à ce qui nous plaît; mais la raison déterminante de la complaisance n'est pas la même dans l'un et dans l'autre. Dans le premier, cette raison est toute en nous-mêmes, c'est notre plaisir qui nous meut et nous affectionne à l'objet qui nous la cause: un mets délicat nous plaît, non par ce qu'il est en lui-même, mais uniquement par l'impression agréable qu'il fait sur notre goût. Dans le second, la raison qui excite ma complaisance est hors de moi; c'est la perfection de l'objet que je contemple, cette perfection n'est pas en moi, mais je ne puis la connaître sans l'approuver et m'y complaire.

Je ne reconnais point de qualités estimables dans un homme; c'est néanmoins de cet homme que dépend ma fortune et mon avancement. Je m'attache à lui, et je souhaite sa grandeur et son élévation. La raison déterminante de mon affection pour cet homme est toute en moi: je l'aime pour mon avancement, et non pour aucune qualité qui soit en lui. Je connais un autre homme vivant à cent lieues de moi, qui ne peut me faire ni bien ni mal, homme intègre, sage, modéré, discret, officieux, incapable de trahir pour sa propre défense le secret d'un ennemi acharné à le détruire; j'aime cet homme, et je m'affectionne à lui: je m'intéresse à ce qui le regarde, je me réjouis de son bien, je m'afflige de son mal: en un mot, cet homme me plaît, et j'aime cet homme parce qu'il me plaît; mais pourquoi me plaît-il? La raison déterminante de cette complaisance est hors de moi, c'est le mérite que je lui connais, mérite auquel je ne puis refuser ni mon approbation, ni les sentiments qui l'accompagnent. C'est bien l'amour de moi-même, qui fait que je m'affectionne à un homme qui me plaît; mais ce qui fait qu'il me plaît, c'est une qualité qui est en lui, que je connais et que j'estime en lui.

Ici se dévoile la différence qu'il y a entre l'amour qu'on appelle intéressé et l'amour gratuit ou désintéressé. Différence sentie très-vivement par tous les hommes, par les savants et par les ignorants, par les sophistes mêmes qui la combattent. Ce qui a pu jeter quelque nuage sur cette distinction, c'est que l'amour de nous-mêmes étant le principe de toutes nos affections, il paraît d'un côté que toute affection doit être dépendante de cet

amour de nous-mêmes, et que d'autre part on ne saurait regarder comme gratuite et désintéressée une affection dépendante de l'amour de notre bien-être.

Cette espèce de contradiction s'évanouit par les principes que nous venons d'établir. La bienveillance gratuite n'exclut pas l'amour de notre bien-être, non plus que l'amour intéressé; mais elle s'y rapporte et en dépend d'une autre manière. Que j'aime, un homme d'une bienveillance gratuite ou d'un amour intéressé, c'est toujours parce qu'il me plaît que je l'aime; l'amour de moi-même préside ainsi également à ces deux affections; c'est toujours l'amour de moi-même qui fait que je m'attache à ce qui me plaît. Ce n'est pas donc de ce côté-là qu'il faut chercher la différence de l'amour gratuit, et de l'amour intéressé; c'est dans la différence des motifs, qui font qu'un objet nous plaît. Si ce motif est en nous-mêmes, si nous n'envisageons dans l'objet que le pouvoir qu'il a de contribuer à notre satisfaction, et si indépendamment de cette satisfaction cet objet ne nous présente rien en lui-même qui soit digne de notre approbation, l'amour que nous aurons pour cet objet, sera un amour intéressé. Si au contraire le motif pour lequel un objet nous plaît, est dans cet objet même; si ce sont ces qualités estimables que nous reconnaissons dans un homme, qui font que cet homme nous plaît, la bienveillance que nous aurons pour lui sera gratuite, et désintéressée, puisque ce n'est pas la considération de l'intérêt qui est en nous, mais la considération du mérite qui est en lui, qui attire notre estime et notre approbation, et qui fait qu'il nous plaît.

Pour ne laisser aucune obscurité sur une matière si délicate et si obscure, qu'on me permette d'ajouter encore cette réflexion. Toutes les fois que je reconnais un caractère véritablement vertueux dans un homme, je ne puis lui refuser mon estime et mon approbation. C'est ce qu'on n'aura pas de peine à m'accorder. L'objet, le motif de cette approbation est-il en moi ou en lui? Il est évident que c'est la vertu qui est en lui. Cette vertu qui est en lui, et qui est l'objet et le motif de mon approbation, est donc aussi l'objet et le motif de ma complaisance, puisque la complaisance suit naturellement l'approbation. Ainsi comme l'approbation que je donne à cet homme est déterminée par les vertus que je lui reconnais, l'affection que je lui porte est également déterminée par ces mêmes qualités que je reconnais en lui. Cette affection est donc gratuite et désintéressée, puisque le motif de la complaisance qui m'attache à lui n'est pas en moi, mais en lui.

On voit par là comment la bienveillance gratuite et désintéressée peut se rapporter à l'amour de nous-mêmes, principe général de toutes nos affections, sans cesser d'être gratuite et désintéressée. J'aime un homme qui ne me fait ni ne peut me faire aucun bien, uniquement parce que son caractère vertueux attire mon approbation et me plaît. Cette bienveillance est entièrement gratuite et

désintéressée. Cet homme me plaît, non pour le bien que j'en attends, mais pour la vertu qui est en lui. Cette bienveillance, toute gratuite qu'elle est relativement à son objet, ne laisse pas que de dépendre de l'amour de moi-même, parce que c'est l'amour de moi-même et de mon bien-être qui m'affectionne à ce qui me plaît.

D'après ces principes, il est aisé de concevoir comment un homme peut, sans préjudice de l'amour de son bien-être, préférer le bien moral qui résulte d'une action vertueuse au bien physique et à l'avantage personnel qu'il pourrait se procurer par l'infraction d'un devoir. La conformité à la droite raison est ce qui constitue le bien moral, selon ce qui a été dit ci-dessus ; or la raison ne peut qu'approuver ce qui est conforme à la droite raison. Le bien moral est donc un de ces objets qui sont dignes d'approbation, et par conséquent dignes de plaire par eux-mêmes ; l'amour du bien être, qui tend toujours à ce qui plaît, peut donc nous y attacher et nous y affectionner, et on voit par là comment on peut aimer la vertu d'un amour gratuit et désintéressé, sans préjudice de l'amour de soi-même. Il est par conséquent au choix de l'homme de préférer le bien moral qu'il envisage dans l'accomplissement de son devoir, au plaisir sensible ou à l'intérêt personnel qu'il ne pourrait se procurer que par la voie du crime.

Je dis même que l'amour de soi-même bien conseillé, bien dirigé, doit toujours se plier et se tourner au bien moral, à préférence de tout autre avantage. La douleur, la privation d'un bien physique nous incommode et nous afflige, mais elle ne nous humilie ni ne nous avilit pas à nos propres yeux.

L'honnête homme qui se traîne dans la rue, luttant contre la misère et la pauvreté, se dit quelquefois en lui-même qu'il vaut mieux sous ses haillons, que le fat pompeux qui se donne en spectacle sur un char doré.

Il n'en est pas de même de la lâcheté, de l'injustice, de la perfidie ; celui qui en est coupable cache sa honte autant qu'il peut ; mais le soin même qu'il prend de la couvrir, prouve qu'il se dit à lui-même ce qu'on dirait de lui, si son injustice était connue. Cette horreur qu'elle exciterait dans les autres, se représente à lui malgré qu'il en ait, il faut qu'il s'avoue digne de blâme et de mépris. Rien donc de plus contraire à l'amour du bien être que ce tourment de la conscience qui poursuit impitoyablement le méchant ; rien de plus conforme à l'amour du bien-être, que cette satisfaction intérieure qui accompagne le juste, qui le console et le soutient dans les revers les plus accablants. Ainsi l'amour du bien être, sagement réglé, doit porter l'homme à préférer en toute occasion le bien moral à tout autre intérêt.

Le bien-être a plus d'étendue dans un être intelligent, que dans un être purement sensitif. Il n'est pas borné comme dans celui-ci à la simple impression du plaisir sensible. On a vu des hommes malheureux dans l'affluence des délices. Le contentement de l'âme contribue encore plus que la sensation du plaisir au bonheur de l'homme. Cette complaisance intérieure qui s'excite à la vue des avantages et des bonnes qualités que l'on reconnaît en soi-même, n'est jamais si pure et si entière que lorsque l'homme sent qu'il n'a rien à se reprocher, qu'il n'aperçoit rien en lui-même qui soit digne de sa haine et de son mépris, et que tout ce qui est en lui est d'accord avec lui-même, c'est-à-dire avec sa propre raison.

Telle est l'excellence de la nature intelligente, que son bonheur dépend plus de ses idées que de ses sensations, et que l'amour gratuit et désintéressé qui la porte au bien qui est hors d'elle-même, contribue plus à son bien être que l'affection intéressée qui l'attache au plaisir qui l'affecte.

DISCOURS VII.

DE LA LOI NATURELLE.

Il est évident, comme nous l'avons vu, que la raison présente à l'homme des vérités pratiques propres à servir de règle de conduite ; telle est celle-ci : Ne pas faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qui nous fût fait. D'un côté cette maxime est évidemment vraie, et de l'autre elle est évidemment propre à régler nos actions envers le prochain.

Il est évident que les actions conformes à cette règle de la droite raison sont justes, bonnes et honnêtes. Elles sont justes, car le juste, selon l'étymologie même du nom, est ce qui est conforme à sa règle. Elles sont bonnes en tant qu'elles contribuent au bien être et à la perfection du genre humain. Elles sont honnêtes, puisque leur conformité à la droite raison les rend dignes d'approbation, d'estime et de louange.

Ces mêmes actions en tant que dignes d'approbation, sont capables de plaire à l'esprit par elles-mêmes, par la conformité qu'il découvre entre l'action et la droite raison. Il peut donc s'y attacher et y être porté par l'amour même de son bien-être, ainsi qu'on l'a expliqué ci-dessus.

Mais les maximes de la droite raison, toutes dignes qu'elles sont d'approbation et de complaisance, ont-elles force de loi, et imposent-elles à l'homme une obligation proprement dite de s'y conformer ? Je reconnais sans peine, dira quelqu'un, qu'il est plus beau d'user de reconnaissance que de trahir son ami ; mais si la trahison peut m'ouvrir un chemin à la fortune, y a-t-il quelque principe qui m'oblige de préférer l'honnêteté à l'utilité ?

On ose presque dire que la question est décidée par les principes que l'on vient d'établir. Néanmoins il ne sera pas inutile d'examiner en peu de mots le sentiment de Puffendorf et de Barbeyrac sur la nature de la loi et de l'obligation qui en résulte. Je me flatte que cette discussion répandra quelque jour sur une matière dont on n'a généralement que des idées confuses, et qui est néanmoins de la plus grande importance.

Toute loi parfaite, disent-ils (*Puff.*, *Dev. de l'homme et du citoyen*, l. 1, c. 2, § 7), a deux parties : l'une qui détermine ce qu'il faut faire, l'autre qui déclare le mal qu'on s'attirera si l'on ne fait pas ce que la loi ordonne, ou si l'on fait ce qu'elle défend.

Ils disent que la loi n'oblige qu'en vertu de la volonté d'un supérieur qui a droit de prescrire une règle, qui a de justes raisons de prétendre gêner la liberté de ceux qui dépendent de lui, et des forces suffisantes pour faire souffrir quelque mal aux contrevenants.

Pour imposer une obligation parfaite il ne suffit pas, selon eux, que la loi ou le législateur prescrivent une règle ; mais il faut de plus qu'il y ajoute la *sanction*, cette autre partie de la loi qui déclare le mal que le transgresseur s'attirera.

Néanmoins Barbeyrac avoue que la force coactive n'entre pour rien dans ce qui constitue le droit d'imposer une obligation, et qu'elle n'est qu'un motif propre à engager un inférieur à remplir ses obligations par la crainte du mal dont il est menacé s'il y manque.

Maintenant la question se réduit à savoir si les maximes pratiques de la droite raison, indépendamment de la volonté connue d'aucun législateur, ont force de lois et imposent une obligation proprement dite de s'y soumettre. Si un homme, par exemple, qui aurait le malheur de ne pas connaître qu'il y a un Dieu, auteur de la loi naturelle, serait je ne dis pas seulement obligé, mais s'il pourrait se sentir et se reconnaître obligé à suivre les maximes pratiques de la droite raison, qui dictent qu'on doit s'abstenir de la trahison et de la calomnie.

Selon Puffendorf et Barbeyrac, cet homme ne serait pas à la vérité dispensé de l'obligation qu'impose la loi naturelle, puisque ce ne peut être que par sa faute qu'il ignore qu'il y a un Dieu, auteur de la loi naturelle, mais il ne pourrait avoir le sentiment de cette obligation.

Avouons d'abord que la loi naturelle dans l'homme ne peut être qu'une impression de la loi éternelle, qui est en Dieu. La raison n'est droite, qu'autant qu'elle est conforme à l'ordre immuable de la souveraine sagesse, qui a imprimé à l'esprit de l'homme une tendance au vrai et au bien, pour le conduire à sa félicité. En supposant ainsi que Dieu n'existât pas, il est hors de doute que la loi naturelle ne saurait non plus exister ; mais il n'existerait non plus ni entendement, ni homme, ni rien. La nuit épaisse du néant couvrirait tout, et rien ne serait ni existant,

ni possible. Mais quoique l'homme ait reçu de Dieu son intelligence, et la direction de son intelligence au vrai et au bien, il n'est pas impossible que par un coupable abus de ses facultés, un homme s'aveugle jusqu'au point d'ignorer et de méconnaître la source de la lumière qui l'éclaire. Or on demande si relativement à un athée les maximes de la droite raison produisent non-seulement une véritable obligation, mais aussi le sentiment de cette obligation.

Il ne saurait y avoir de doute quant à la première partie, ainsi qu'on vient de le voir. On ne peut disconvenir que les maximes de la droite raison ou de la loi naturelle n'imposent une véritable obligation à celui même qui aurait le malheur d'ignorer Dieu, autrement il faudrait dire qu'en supposant, s'il est possible, un sauvage dénué de toute connaissance de la Divinité, cet homme ne pécherait aucunement en tuant tous ceux dont il lui prendrait envie de se défaire.

Je dis de plus, que ces maximes de la droite raison, que l'on comprend sous le nom de lois naturelles, sont propres à exciter le sentiment de l'obligation, dans un homme qui ne connaîtrait pas Dieu. C'est ce qu'il faut prouver contre Puffendorf et Barbeyrac, s'il ne s'agissait contre eux que d'une dispute de mots, sur le terme *d'obligation parfaite*, la question serait peu importante ; mais il me paraît que ces deux écrivains ont manqué dans la liaison même de leurs idées ; et c'est ce qu'il importe toujours de remarquer pour l'éclaircissement de la vérité.

Je prouve ma proposition premièrement par la notion même de l'obligation, telle que Puffendorf l'établit : « On entend ordinairement, dit-il (*L. 1, ch. 2, § 3*), par le mot d'obligation un lien de droit, par lequel on est astreint à faire, ou à ne pas faire certaines choses. En effet, toute obligation met, pour ainsi dire, un frein à notre liberté, en sorte que, quoique on puisse s'y soustraire actuellement, elle produit en nous un sentiment intérieur, qui fait que quand on a négligé de se conformer à la règle prescrite, on est contraint de blâmer soi-même sa conduite, et que s'il nous en arrive du mal, on reconnaît qu'on se l'est justement attiré, puisqu'on pouvait aisément l'éviter, en suivant la règle, comme on y était tenu. »

Le sentiment de l'obligation consiste donc principalement dans ce sentiment intérieur, que l'infraction de la règle produit en nous, et qui nous contraint de blâmer notre propre conduite. Tel est le cas de tout homme qui viole une maxime qu'il reconnaît être conforme à la droite raison. En faisant le contraire de ce qu'il approuve, il faut de nécessité qu'il se blâme de ce qu'il fait. Toute maxime pratique de la droite raison est donc propre à produire ce sentiment intérieur qui contraint l'homme à se blâmer soi-même, quand il y manque ; elle est donc propre à produire un véritable sentiment d'obligation.

2. Pour imposer l'obligation et en imprimer le sentiment, Puffendorf exige deux con-

ditions (*Ch. V*) dans le supérieur : « De justes raisons de restreindre la liberté des inférieurs et le pouvoir de faire souffrir quelque mal aux contrevenants. Lorsque ces deux choses, dit-il, se trouvent réunies en la personne de quelqu'un, il n'a pas plus tôt donné à connaître sa volonté, qu'il se forme nécessairement dans l'âme d'une créature raisonnable des sentiments de crainte, accompagnés de sentiments de respect : les premiers, à la vue de la puissance dont cet être est revêtu ; les autres à la vue des raisons sur lesquelles est fondée son autorité, et qui, indépendamment de tout motif de crainte, devraient suffire pour engager à lui obéir. »

Donc la seule vue des raisons sur lesquelles l'autorité du supérieur est fondée, doit suffire pour engager à lui obéir, indépendamment de tout motif de crainte. Ce sont les propres termes de Puffendorf. Cette vue impose donc une obligation : une créature raisonnable qui manque d'obéir, lorsqu'elle sent qu'elle devrait obéir, ne peut que se blâmer elle-même ; ce sentiment qu'elle a de devoir obéir met un frein à sa liberté auquel elle peut se soustraire, sans se dire qu'elle a manqué à ce qu'elle devait. Or c'est ce frein de droit qui constitue l'obligation.

3. « Quiconque, ajoute Puffendorf, n'a d'autre raison à m'alléguer que la force qu'il a en main pour me contraindre à subir le joug qu'il veut m'imposer, peut bien me porter par là à aimer mieux fléchir pour un temps, que de m'exposer à un mal plus fâcheux que ma résistance m'attirerait ; mais cette crainte éloignée rien n'empêchera que je me conduise à ma fantaisie plutôt qu'à la sienne. »

Ainsi la crainte ne contribue en rien au sentiment de l'obligation ; ce sentiment consiste en ce que l'on se dit en soi-même que l'on doit obéir : et c'est ce qui ne se trouve pas, quand c'est la force seule qui porte à obéir.

4. « Que, si au contraire, dit enfin Puffendorf, ayant de bonnes raisons d'exiger mon obéissance, il est destitué des forces nécessaires, pour me faire souffrir quelque mal en cas que je refuse d'obéir de bonne grâce, je puis alors mépriser impunément ses ordres, à moins que quelque autre plus puissant que lui, ne veuille maintenir son autorité. »

Dans ce cas je puis manquer impunément à mon devoir ; cela est vrai ; mais l'assurance de l'impunité ne m'ôte pas la connaissance du droit de mon supérieur, ni par conséquent le sentiment de mon devoir envers lui. Si cela seul ne suffisait pas pour produire l'obligation et le sentiment de l'obligation, il faudrait dire que ce sentiment ne commence à éclore que quand je m'aperçois que je ne puis plus violer impunément mon devoir, ainsi l'obligation serait un effet de la force coactive, plus que d'un droit légitime, contre le sentiment même de ces auteurs.

5. Barbeyrac avoue en effet, que la force coactive et la crainte de la peine n'entrent pour rien dans le fondement de l'obligation, et ne

font que donner une nouvelle force aux motifs qui nous portent à obéir.

La conséquence légitime de cette doctrine serait de dire, que le fondement de l'obligation répond uniquement à la première partie de la loi, qui détermine ce qu'il faut faire ; et que la seconde partie, qu'on appelle *sanction*, et qui statue la peine contre les transgresseurs, ne regarde que les moyens d'assurer l'exécution de la loi, relativement à ceux qui seraient portés à l'enfreindre, s'ils n'étaient retenus par la vue du châtiement.

6. Qu'un supérieur légitime, mais dépouillé de toute force de contraindre, prescrive à ses inférieurs une loi fondée sur de justes raisons : tout homme vertueux se croira indispensablement obligé d'obéir, s'il le peut ; et Barbeyrac même n'en disconvient pas. Le lâche, ou le vicieux profitera de l'impunité que lui assure l'impuissance du législateur, et méprisera sa loi. Que le supérieur vienne à recouvrer la force qui lui manquait, et qu'il ajoute une sanction à la loi, la crainte du châtiement ne produira aucun nouveau sentiment d'obligation dans l'âme du vertueux ; il ne s'estimera pas plus obligé d'obéir par la crainte de la peine, qu'il ne l'était auparavant par la considération de son devoir. La nouvelle sanction n'affectera que le réfractaire vicieux, non en produisant en lui un nouveau sentiment d'obligation qu'il n'eût pas auparavant, mais en l'engageant de s'y soumettre par la crainte du mal qu'il s'attirerait en continuant dans sa révolte. Si avant la sanction il ne sentait pas qu'il fût de son devoir d'obéir, il serait impossible que la sanction le lui fit sentir. Car la simple vue du mal dont on est menacé, si on ne fait pas une chose, peut bien engager à la faire ; mais cette seule vue ne fera jamais sentir que ce soit un devoir de la faire. D'où il suit que l'obligation conçue comme un lien moral, qui met un frein à la liberté, en tant qu'elle fait connaître à l'homme qu'il ne peut manquer de se conformer à la règle, sans se blâmer soi-même, répond uniquement à la première partie de la loi, qui détermine ce que l'on doit faire ; que la sanction par conséquent n'ajoute rien au fondement de l'obligation (sinon en tant que le mépris de la sanction formerait une nouvelle transgression), et que son effet propre et direct est de plier à l'observation de la loi par la crainte de la peine, ceux qui ne voudraient pas s'y soumettre par la considération de leur devoir.

Il suit de là que les maximes pratiques de la droite raison pour la conduite de la vie, imposent une véritable obligation de s'y conformer, indépendamment de la vue d'un supérieur qui ait droit d'en exiger l'observation. C'est ce que je vais prouver évidemment contre Barbeyrac. Un brigand, selon lui, qui a la force en main, peut me contraindre à exécuter ses volontés, par la crainte du mal qu'il peut me faire souffrir, mais il ne peut m'imposer aucune véritable obligation de lui obéir, et si je puis m'éva-

der, je ne ferai rien contre mon devoir en m'échappant. Au contraire, le supérieur légitime, quoique dépouillé de ses forces, retient toujours le pouvoir d'obliger, sans avoir celui de contraindre. Darius errant, fugitif, accablé de lassitude, blessé à mort, perdant tout son sang, s'arrêta un moment, et demanda à un soldat fidèle, qui le suivait encore, une tasse d'eau, pour rafraîchir ses lèvres expirantes : ce soldat, suivant les principes de Barbeyrac, était certainement obligé d'obéir à un maître, dont il n'avait aucun mal à craindre. D'où vient cette différence ? Pourquoi le brigand peut-il me contraindre, sans m'obliger ? Pourquoi un supérieur légitime m'oblige-t-il, sans pouvoir me contraindre ? C'est que la droite raison me dicte que je ne dois rien au brigand, et que je dois obéir à celui qui a droit de me commander.

L'obéissance que je dois à mon supérieur légitime, est contenue dans l'obéissance que je dois aux maximes pratiques de la droite raison, comme la conclusion est contenue dans les prémisses. Si Barbeyrac eût voulu prouver que le soldat était obligé d'obéir à Darius, il n'eût pu le faire que par un raisonnement approchant de celui-ci. La droite raison dicte qu'on doit obéir à un supérieur légitime ; Darius était le supérieur légitime du soldat. Donc le soldat devait obéir à Darius.

Il en est à cet égard comme de l'obligation qui provient des engagements que l'on contracte volontairement. La parole donnée et acceptée, est sans doute la cause prochaine de l'obligation que je contracte ; mais c'est en vertu de ce principe supérieur de la droite raison, qui dicte que chacun est tenu de remplir exactement ses engagements. Otez ce principe, l'obligation ne subsistera plus. Il en serait des promesses que l'on fait en contractant, comme de celles que des acteurs se font entre eux sur le théâtre. D'où vient que les premières sont obligatoires, et non les secondes. C'est qu'on ne peut manquer aux premières, sans violer la loi de la fidélité. Or, la loi de la fidélité, qui donne la force à une promesse, ne dépend pas de cette promesse ; elle lui est antérieure, et subsiste invariablement dans les maximes de la droite raison. Quand personne au monde ne s'aviserait de promettre, il n'en serait pas moins vrai qu'il faut tenir ce que l'on a promis.

Ce n'est donc pas sans raison qu'on a reproché à un fameux auteur cette horrible maxime : Je ne dois rien à qui je n'ai rien promis. Et pourquoi devez-vous après que vous avez promis ? Sinon parce qu'il y a une loi inviolable de fidélité, qui oblige de rem-

plir les engagements dûment contractés ? Or, s'il y a une loi de fidélité, il y a aussi une loi de justice, une loi de bienfaisance, une loi de gratitude et d'humanité, qui obligent pour les cas mêmes où l'on n'a rien promis.

Je conclus que les maximes pratiques de la droite raison pour la conduite de la vie, ne peuvent que produire un sentiment d'obligation, suivant la notion même que Puffendorf et Barbeyrac ont attachée à ce terme ; et qu'ainsi la loi naturelle contenue dans ces maximes a la force d'obliger ceux mêmes qui auraient le malheur de ne pas connaître l'auteur de leur existence.

On objectera qu'une loi parfaite doit comprendre la détermination et la sanction, et qu'une obligation parfaite ne peut répondre qu'à une loi parfaite. Or la loi naturelle, en tant que contenue dans les maximes pratiques de la droite raison, n'est qu'une règle destituée de toute sanction : elle ne saurait donc avoir le caractère d'une loi parfaite, relativement à un athée, ni imprimer en lui le sentiment d'une parfaite obligation.

Je répons 1^o que la loi naturelle en tant que contenue dans les simples maximes de la droite raison, n'est pas dénuée de toute sanction. Le déchirement de la conscience est une peine qui poursuit le criminel sur le trône, et dans les fers. Il n'y a qu'une scélératesse consommée, qui puisse émousser la pointe de ces remords cuisants, et encore renaissent-ils de temps en temps jusque dans le sein même des délices.

2^o Il faudrait définir plus distinctement ce qu'on entend par le mot de *loi parfaite*. On peut entendre par ce mot une loi qui impose une obligation proprement dite, qu'on ne peut violer sans péché ; ou bien une loi qui répond exactement au but qu'on s'est proposé en l'établissant ; ou enfin celle qui est accompagnée de tout ce qui est nécessaire pour en assurer l'exécution.

Si on prend le mot de loi parfaite dans le premier sens, je dis que la loi naturelle indépendamment de la connaissance d'un suprême législateur, impose une obligation proprement dite de s'y conformer. C'est ce que j'ai tâché de prouver jusqu'ici.

Si on le prend dans le troisième sens, j'avoue que la loi naturelle contenue dans les maximes pratiques de la droite raison pour la conduite de la vie, n'a point de sanction suffisante, indépendamment de la volonté du suprême législateur, qui veut que tous les hommes soient justes, qui récompense ceux qui le sont, et punit ceux qui ne le sont pas. C'est ce qui fera la matière du discours suivant.

DISCOURS VIII.

SANCTION DE LA LOI NATURELLE.

On appelle sanction cette partie de la loi, qui statue une peine contre les contreve-

nants. L'objet de la sanction n'est autre, comme on vient de le voir, que de balancer,

ou surmonter par la crainte de la peine les attraits de la cupidité, qui pourraient porter les méchants, et les vicieux à transgresser la loi. On a toujours senti qu'un esclave devait de la reconnaissance au maître généreux, qui lui donne gratuitement sa liberté. Dirait-on que ce devoir, et par conséquent cette obligation n'a commencé que lorsque les lois romaines commencèrent à décerner des peines contre les affranchis, qui manquaient de respect à leurs patrons? Il serait absurde de le penser. Le jour qui précéda l'établissement de cette nouvelle sanction, l'esclave ingrat envers son bienfaiteur ne pouvait que sentir qu'il agissait contre son devoir. Ce sentiment ne put acquérir plus de force après la sanction : celle-ci ne put avoir d'autre effet que d'engager plus efficacement l'esclave à s'acquitter de son devoir, par la crainte du mal auquel il s'exposait en y manquant.

Les hommes connaissent et approuvent les maximes pratiques de la droite raison ; ils savent fort bien les prêcher aux autres : ont-ils lieu de se plaindre de quelque tort qu'on leur ait fait, ils insisteront moins sur le mal physique qu'ils ont reçu que sur la turpitude de l'action par laquelle on a violé les maximes de la droite raison à leur égard. Ce sentiment qui parle alors avec tant de hauteur, marque la profonde conviction où ils sont tous de l'étroite obligation où sont tous les hommes d'observer fidèlement ces devoirs sacrés que la droite raison leur prescrit pour le bien commun de l'humanité. Néanmoins les hommes, si grands par la sublimité des vues que la saine raison leur présente, se rendent souvent très-petits par la bassesse des motifs qui les font agir : dominés par l'orgueil, par l'avarice, par l'envie et la jalousie, par mille passions aussi vives que bornées, qui dans l'état présent de la nature ont tant d'empire sur l'âme. La plupart des hommes ressemblent à la Médée d'Ovide, il voient ce qu'il y a de meilleur, ils s'attachent à ce qu'il y a de pire. La saine raison leur dicte ce qu'ils devraient faire, et ils s'y sentent portés par un premier mouvement d'inclination, qui aurait son effet, s'il n'était souvent retenu par la considération d'un avantage particulier, qui détourne l'esprit du bien moral qu'il approuve, pour l'attacher au plaisir qui l'affecte.

Telle est la source des maux qui affligent, et désolent l'univers. Rien n'est donc plus convenable à la paix, à la tranquillité, au bonheur du genre humain, qu'une sanction des lois naturelles, capable de réprimer les attentats des pervers, que l'espoir d'un avantage particulier rend sourds à la voix de la raison, et insensibles au bien commun de l'humanité.

Comme l'amour du bien-être, qui est le principe de toutes les déterminations, et de toutes les actions humaines, se partage en différentes branches, et qu'il se tourne tantôt à l'idée de la perfection, tantôt à l'attrait du plaisir sensible, tantôt à l'appât des richesses et du pouvoir ; il faut que cette sanction

soit universelle, qu'elle embrasse tous les états, et toutes les situations de la vie, en sorte que tout homme instruit de cette sanction puisse toujours reconnaître au premier coup d'œil, sans calculer, et sans hésiter, qu'en violant la loi naturelle, il s'expose à perdre pour toujours ce bien-être, qu'il aime invinciblement, et à souffrir un mal infiniment plus grand, et plus répugnant à sa félicité, que le mal présent qu'il voudrait éviter.

La sanction qui accompagne la loi naturelle, en tant que contenue dans les simples maximes de la droite raison ne porte point ce caractère. Les motifs inséparables de la droite raison, qui devraient porter les hommes à sacrifier en toute occasion, l'intérêt particulier à l'observation des lois naturelles, se réduisent à trois : 1° le bien de la société universelle, dans lequel l'intérêt de chaque particulier se trouve compris ; 2° l'avantage même de chaque particulier, puisque l'on voit le plus souvent que l'on se trompe, en croyant de parvenir au bonheur par la méchanceté, et que l'édifice de la grandeur et de la fortune, bâti sur les fondements ruineux de l'injustice, s'écroule quand moins on y pense, et accable sous ses ruines l'imprudent architecte qui l'avait élevé ; 3° les remords de la conscience, qui ne cessent de troubler la sérénité de l'âme, si nécessaire pour jouir du bien être.

Ces motifs contiennent sans doute une sorte de sanction ; mais il faut avouer que ces motifs n'ont pas toute la force nécessaire pour imposer silence à la cupidité qui se révolte contre la loi.

1° Il est vrai que le véritable intérêt de chaque particulier se trouve compris dans l'intérêt général de l'humanité. Mais cette considération touchera peu un homme qui croira se trouver dans le cas de retirer par son injustice un avantage bien supérieur à celui qu'il envisage dans l'exacte observation de son devoir.

2° Il est vrai aussi que l'injustice retombe aussi quelquefois sur le méchant, et l'écrase ; mais le méchant ne trouvera toujours que trop d'exemples capables de le rassurer contre cette crainte.

3° Il est vrai enfin que l'injuste ne peut éviter entièrement les remords d'une conscience irritée qui lui reproche son crime et empoisonne ses plaisirs jusque dans les fêtes les plus brillantes ; mais il s'en faut bien que cette peine soit exactement proportionnée à l'énormité de l'injustice. Premièrement, si le crime ne devait avoir d'autre peine que les remords, le scélérat qui, par la longue habitude du crime n'en ressent plus que de rares et de faibles atteintes, serait moins puni que l'homme vertueux qui a succombé une fois par faiblesse, et qui pleurera toute sa vie le malheur de s'être souillé par une action qu'il désavoue, action que son attachement même à la vertu lui rappelle à chaque instant, et dont le souvenir le pénètre de honte et de repentir. Secondement, l'homme pervers qui s' imagine n'avoir d'autre peine à craindre

que les remords en s'abandonnant à ses passions injustes, croira fort aisément qu'il importe davantage pour son bien-être de jouir de la satisfaction qu'il se promet, que d'y renoncer pour éviter un remords dont l'absence ne le consolera pas de la privation d'un bien qui le flatte si sensiblement.

Il suit de là que si la loi naturelle n'avait d'autre sanction, il y aurait une contradiction réelle entre les lumières mêmes de la raison. Portons ici l'argument que Cicéron fait valoir contre les épicuriens. Les philosophes qu'il combat sous ce nom, niant la Providence et l'immortalité de l'âme, ne reconnaissaient d'autre règle des actions humaines que la jouissance des satisfactions que l'homme pouvait se procurer en cette vie. Conséquemment à ce principe, ils ne reconnaissaient d'autre fondement de la justice que l'utilité propre que chacun en retirait. S'ils prescrivaient à leurs disciples de garder les règles de la justice, ce n'était pas que la justice, selon eux, fût plus digne par elle-même d'estime et d'approbation que l'injustice¹, mais uniquement parce que l'observation de la justice, nous conciliait l'affection de ceux avec qui nous vivons, nous procure plusieurs avantages de leur part, et qu'au contraire l'injustice nous rendant odieux, anime les autres contre nous et nous expose à souffrir. Cicéron s'élève ici contre eux, et demande ce que devra faire le sage qui se trouve à portée de commettre une injustice secrète où il trouverait à gagner. Il n'est pas possible, répondaient-ils, de s'assurer qu'une injustice, quelque secrète qu'elle puisse être, ne vienne enfin à transpirer. Il n'est pas question, répliquait Cicéron, de la possibilité ou de l'impossibilité de la chose ; mais, supposant le cas possible, que faut-il faire, selon vos principes ? Le pas était glissant ; aussi pour l'éviter, les épicuriens donnaient à leurs détours, et répétaient que le cas n'était pas possible. Pour vaincre leur opiniâtreté, Cicéron suppose un homme assis dans un pré à côté d'un autre homme dont la mort va le rendre possesseur d'un héritage considérable. Il aperçoit un aspic caché sous l'herbe, prêt à piquer cet homme : doit-il avertir ? ne doit-il pas avertir ? Il n'a aucun reproche à craindre en ne l'avertissant pas ; qui pourrait le convaincre d'avoir vu l'aspic et d'avoir négligé d'avertir par pure malice ? Cependant la probité veut qu'il l'avertisse. Il y a donc une probité indépendante de l'utilité que l'on en retire. Je suppose le même cas dans un homme qui, conformément aux maximes de la droite raison, reconnaît que la probité lui fait un devoir de préserver du danger celui dont la mort lui apporterait un avantage très-considérable : cet homme délibère en lui-même ; d'un côté la droite raison lui fait connaître qu'il doit avertir en vertu de ce principe si vrai, si simple, si lumineux, que nous ne devons pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qui nous fût fait ; il sent qu'il ne peut manquer à ce devoir sans se rendre coupable à ses propres yeux. Si un autre y manquait et qu'il le sût, il désapprou-

verait sa conduite et le regarderait comme un méchant. D'un autre côté il sent que l'amour de son bien-être l'invite à ne pas avertir ; il lui paraît que c'est agir contre sa propre félicité, que de renoncer à un avantage si considérable qui s'offre à ses regards. La droite raison ne peut désapprouver l'amour du bien-être ; la droite raison désapprouve hautement le moyen qui se présente pour y parvenir. Il y aurait donc là une espèce de contradiction qui ne peut subsister dans la nature. S'il y a un moyen de lever cette contradiction, il ne faut pas douter que ce moyen n'existe. Or, le seul moyen propre à la faire disparaître et à réconcilier la saine raison avec elle-même, c'est de reconnaître pour la loi naturelle une sanction capable de concilier dans l'amour du bien-être le bien moral avec le bien physique. Qu'on reconnaisse que la loi naturelle est conforme à la volonté d'un suprême législateur qui en ordonne l'observation, qui l'a prescrite aux hommes dans la vue de les conduire à leur félicité par la voie de la vertu, qui est si conforme à la perfection de leur nature, et qui rendra malheureux à jamais ceux qui s'en écartent : dès lors l'approbation que notre esprit est contraint de donner à la probité le réconcilie avec l'amour même de notre bien-être ; nous sommes assurés que tout plaisir, tout avantage passager qui nous éloignerait de la vertu que nous approuvons, nous éloignerait également du bien-être auquel nous aspirons, et toute contradiction s'évanouit.

4° C'est ce qui paraîtra encore plus évidemment dans le cas où l'homme vertueux doit souffrir la mort plutôt que de trahir son devoir. Qu'un homme résiste à l'appât du vice par les attraits de la vertu qu'il préfère à une fortune brillante, mais injuste, la satisfaction de jouir de sa vertu, c'est ce qui se conçoit aisément. Juge de son bien-être, il préfère le calme et le contentement de l'âme à tout autre plaisir.

Mais si un assassin veut le contraindre de calomnier un innocent sous peine d'être mis à mort, quel motif pourra l'engager à souffrir la mort plutôt que de trahir son devoir ? La mort va lui ravir la satisfaction qu'il éprouverait à jouir de sa vertu. Si tout doit mourir pour lui, s'il n'a rien à espérer après cette vie, il est difficile de concevoir comment la considération de son bien-être, qui va s'anéantir par sa destruction, pourrait l'engager à sacrifier le soin de sa conservation à son devoir. Cependant la saine raison ne permet pas de balancer. Il est clair qu'il faut souffrir la mort plutôt que de commettre un crime. Les païens mêmes ont reconnu cette vérité ; et dans toutes les nations, chez les peuples barbares comme chez les peuples policés, et dans tous les temps on a vu des hommes généreux qui l'ont attestée par leur exemple. Il y a donc dans le fond de la nature un sentiment noble et magnanime plus couvert dans les nus, plus élevé dans les autres, qui dicte que l'on doit préférer la vertu à la vie. Ce sentiment nous aurait-il été donné pour nous tromper ? L'homme pour

rait-il perdre en s'y conformant? Ce sentiment précieux ne semble-t-il pas indiquer cette sanction dont nous venons de parler, qui propose la félicité comme le prix de la vertu? Si cette indication ne se montre que d'une manière confuse dans ceux qui manquent de lumières et d'instruction, elle parut avec éclat dans l'homme du paganisme, qui avait le mieux cultivé la philosophie et la raison. Socrate aima mieux subir la mort que de manquer d'obéissance aux lois de sa patrie. Mais dans ses derniers moments, dont l'histoire est si touchante, on voit que ce caractère vertueux qu'il soutint avec tant de dignité était fondé sur la haute idée qu'il avait de la grandeur et de l'excellence de la nature humaine. Il marque à la vérité qu'il ne regardait que comme des fables ce que les poètes racontaient des récompenses et des supplices de l'autre vie, mais il témoigne la plus ferme assurance sur ce point, que la mort n'est pas égale pour le juste et pour le méchant.

Cinquièmement, faisons encore cette observation, que les remords de la conscience ne se bornent pas à reprocher le crime à son auteur. Ils le pénètrent encore d'un sentiment confus de trouble et de terreur; on s'avoue non-seulement coupable, mais digne de châtement. On a vu des scélérats condamnés sur des faux indices pour des crimes qu'ils n'avaient pas commis, faire un libre aveu d'autres crimes secrets sur lesquels on ne les cherchait pas, et subir le supplice avec résignation, comme une juste punition de leurs forfaits. C'est ce qui a inspiré à tous les peuples l'idée ou le sentiment confus d'une justice vengeresse, qui poursuit les coupables, et dont les coups sont d'autant plus à craindre qu'ils sont plus longtemps suspendus. Les différentes images, sous lesquelles les poètes l'ont représentée, nous touchent encore aujourd'hui, parce qu'elles réveillent un sentiment qui est dans la nature.

Ce n'est pas en vain que la nature a imprimé ce sentiment dans tous les cœurs. Semblables à ces mouvements d'inquiétude, qui agitent un malade dans son lit, ces sentiments moraux qui affectent l'âme avec tant de vivacité, ont sans doute une destination : ils décèlent un besoin attaché à notre condition, et nous avertissent de chercher les moyens d'y satisfaire. Oui, ce lien moral qui assujettit notre raison à une loi que nous ne pouvons méconnaître, loi supérieure et immuable qui met un frein à nos facultés physiques, qui nous impose des devoirs et des obligations que nous ne pouvons violer sans nous reconnaître coupables et dignes de châtement, ce lien moral de soumission et de dépendance nous porte naturellement à tourner nos regards vers un législateur suprême, protecteur de la vertu et vengeur du crime. Ce n'est pas ici le lieu, comme je l'ai déjà dit, de prouver l'existence de cet Etre suprême. Vous jugez, disait Platon, que je pense, par la suite et l'ordre que vous observez dans mes pensées; jugez donc par la même raison que cet univers est l'ouvrage d'une sagesse

infinie. Il ne faut que ce raisonnement, qui n'est en effet que l'expression d'une pensée commune à tous les hommes, pour mettre la plus sublime des vérités à la portée des plus simples.

C'est dans la sagesse et la volonté de cet Etre suprême, qu'il faut chercher la première source et la parfaite sanction des lois naturelles.

Quand je connais une vérité, que le tout, par exemple, est plus grand que sa partie, je ne puis m'empêcher de reconnaître que cette vérité est conforme à la suprême Intelligence. Quand je juge qu'une société de créatures raisonnables, liées entre elles par l'exercice pacifique de toutes les vertus sociales, est préférable à un état de désordre et de confusion, où toutes ces créatures s'acharneraient à leur destruction réciproque, je ne puis m'empêcher de reconnaître que ce jugement est conforme aux lois de la souveraine Sagesse. Une raison souverainement éclairée ne peut que préférer le premier état au second. Un sophiste pourra me contester cette vérité s'il a envie de disputer; mais si sa conscience même pouvait parler, elle le démentirait et me donnerait raison. Qu'au sortir de la dispute on vienne prier ce sophiste de dicter un code de lois pour un pays éloigné, bientôt oubliant ces discours de parade, dont jamais homme n'a été pleinement convaincu, il reviendra aux principes du bon sens, et s'attachant aux maximes d'équité communes à tous les hommes, il s'étudiera de rédiger en un corps les règlements qu'il jugera les plus propres à maintenir l'ordre et la paix dans la nouvelle société. Combien ne s'applaudirait-il pas d'avoir su former des citoyens justes, vertueux et bienfaisants, amis de l'ordre, du travail et de la frugalité; préférant en tout l'intérêt public à leur intérêt particulier? Si ses règlements avaient un effet tout contraire, se consolera-t-il par la pensée, que n'y ayant rien en soi de bon et de mauvais, de juste et d'injuste, tout est égal aux yeux d'un philosophe.

Il n'est donc pas même possible de douter que l'Etre souverainement sage ne préfère la prudence à la témérité, la modestie à l'orgueil, la libéralité à l'avarice, la justice à l'iniquité, la fidélité au mensonge, la constance à la légèreté. Cela est si vrai, que les impies mêmes ont senti qu'il y avait une contradiction manifeste à supposer un Dieu menteur, injuste et malaisant, qu'ils ont même fait valoir ce principe, et ont lâché, par des applications aussi fausses que malignes, de s'en servir pour attaquer la divinité des livres saints. Ici l'iniquité se confond elle-même. Vous dites que Dieu ne peut être menteur, injuste, malaisant, et vous dites vrai. D'où vient donc cette assurance? C'est qu'une impression naturelle de raison et de vérité, contre laquelle vous ne pouvez toujours être assez en garde, vous fait connaître que le mensonge, l'injustice, la malaisance, sont des qualités qui répugnent à l'idée d'un Etre souverainement parfait. Vous sentez que la fidélité, la justice, la bienfaisance, sont des

qualités conformes à la perfection d'une nature intelligente, que les contraires l'avilissent et la dégradent. Voilà donc la différence morale du juste et de l'injuste, établie de votre aveu de la manière la plus décisive et la plus convaincante. Vous concevez que Dieu ne peut mentir ni être injuste, parce qu'étant souverainement parfait, il ne peut démentir la vérité et la justice, qui sont essentiellement en lui. Concevez donc aussi qu'une créature raisonnable ne doit ni mentir ni être injuste, parce qu'elle ne doit rien faire qui blesse la vérité et la justice, dont elle ne peut se départir sans se dégrader. Cette loi immuable, qui est en Dieu le fondement d'une heureuse et absolue nécessité à cause de sa souveraine perfection, devient, dans la créature, le fondement du devoir et de l'obligation la plus indispensable de s'y conformer.

Ainsi la droite raison ne permet pas de douter que le suprême législateur ne veuille que les hommes pratiquent la vertu et s'abstiennent du vice : et comme nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que, par les lois immuables de la justice, l'une est digne de récompense, l'autre de châti-

ment ; nous concevons aussi que la volonté de l'Être suprême, toujours conforme à l'ordre de la justice, ne saurait être que le méchant puisse trouver sa félicité dans le crime, ni l'homme juste, son malheur dans la vertu. Sous l'empire d'un Dieu souverainement juste le sort de l'homme, qui a respecté les lois de la justice, ne doit pas être le même que celui du méchant qui les a violées. Il faut que le premier trouve le fruit du bien qu'il a fait dans le bien être qui couronnera sa vertu ; et que le second soit forcé de ressentir le mal de son injustice par la rigueur de sa punition. Du consentement de tout le monde rien ne prouve mieux un mauvais gouvernement, que de voir l'homme vertueux réduit à plaindre son sort, tandis que le méchant prospère ; c'est ce qui ne peut arriver sous l'empire de Dieu : preuve certaine des récompenses et des peines d'une vie à venir, dans lesquelles toutes les nations de l'univers, sauvages et policées ont reconnu, ou du moins entrevu la sanction la plus complète des devoirs qu'imposent les maximes pratiques de la droite raison.

DISCOURS IX.

DISPOSITION DE L'ESPRIT ET DU COEUR A L'ÉGARD DES LOIS NATURELLES DANS L'ÉTAT PRÉSENT DE LA NATURE.

Tous les hommes connaissent les principes généraux de la morale ; tous savent qu'ils ont des devoirs à remplir, et qu'il y a une distinction à faire entre le bien et le mal. Parcourez le monde pour apprendre aux hommes qu'il ne faut pas faire aux autres ce qu'on ne voudrait pas qu'on nous fit ; qu'il est juste de récompenser les bonnes actions et de punir les mauvaises ; partout on vous dira que vous n'apprenez rien de nouveau, qu'on savait cela avant vous et aussi bien que vous.

Vous reconnaîtrez néanmoins que les hommes sont sujets à de très-grandes erreurs dans l'application de ces maximes générales aux cas particuliers. En certains pays on tue les malades qu'on désespère de guérir, pour abrégér leurs souffrances : et différents peuples vous présenteront, à d'autres égards, des usages tous différents et tous également extravagants. Quelques sophistes ont conclu de ces usages, qu'il y avait des nations entières dénuées de toute idée du juste et de l'injuste. Rien de plus déraisonnable que cette conclusion. Un des plus grands géomètres qu'il y ait eu depuis Archimède jusqu'à Newton, a cru avoir trouvé la quadrature du cercle. O sophiste ! Direz-vous que ce géomètre n'avait pas l'idée de l'égalité ? Deux mathématiciens disputent sur l'effet d'une machine proposée, direz-vous qu'ils ignorent le principe de l'équilibre ? Autre chose est ignorer un principe, autre chose est le mal appliquer aux cas particuliers. Le géomètre savait sans doute ce que c'est que l'égalité, mais il se trompa dans l'application

qu'il en fit à deux quantités qu'il crut égales et qui ne l'étaient pas. Le scythe, ou autre, qui tue un malade pour abrégér ses souffrances, sait que la bienfaisance vaut mieux que la méchanceté. Son erreur est non dans le principe, mais dans l'application qu'il en fait. Tous les jours on dispute parmi nous de la justice ou de l'injustice d'une prétention. Deux jurisconsultes nous donnent quelquefois sur le même cas deux avis différents. Ont-ils pour cela une différente idée de la justice ? Point du tout : c'est qu'ils ne conviennent pas au sujet des circonstances particulières qui en doivent déterminer l'application au cas proposé.

Ainsi toutes ces histoires, que tant de sophistes ont si soigneusement rassemblées pour prouver qu'il n'est aucune idée de moralité commune à tout le genre humain, ne prouvent aucunement qu'il y ait des peuples assez dépourvus de sens et de raison, pour ignorer entièrement les principes généraux de la loi naturelle ou de la morale ; elles ne prouvent autre chose, sinon que les hommes sont extrêmement sujets à s'égarer dans l'application qu'ils en font aux maximes communes de la vie ; et ce qu'il importe extrêmement de remarquer, c'est qu'un savoir mal dirigé ne produit pas moins d'erreurs en ce genre, que le simple défaut de lumières et d'instruction.

Tous les hommes ont aussi une inclination générale au bien moral, qui les porte naturellement à le suivre, lorsqu'ils n'ont point de motif particulier qui les en détourne. Cette inclination se montre dans l'approba-

tion que l'on donne aux actions vertueuses, et dans l'aversion que l'on témoigne pour les mauvaises. Les premières se présentent sous un aspect agréable qui plaît et qui suffit par lui-même pour déterminer l'esprit à y acquiescer. Les autres ont toujours par elles-mêmes un aspect odieux, et ce n'est que la vue trompeuse d'un plaisir ou d'un avantage apparent qui les accompagne, qui détermine l'esprit à s'y livrer. On rencontre un inconnu sur sa route, qui demande quel chemin il doit tenir, on se fait un plaisir de le lui montrer. S'il n'y avait aucun principe de morale et de bienfaisance dans le cœur humain, on serait aussi peu touché de la prière de cet homme, que du cri d'un oiseau qui passe; on se sentirait dans une totale indifférence à lui montrer, ou à ne pas lui montrer son chemin, à le bien adresser ou à l'égarer. Mais il n'est point d'homme qui ne se fit un reproche d'avoir trompé, ou d'avoir manqué d'assister son semblable dans une chose si aisée, et qui ne se sache bon gré de lui avoir rendu ce petit service. Tel est l'effet de l'inclination naturelle au bien moral, quand elle n'est pas détournée par un motif particulier. Dans le cas proposé, la seule vue de l'acte de bienfaisance qui se présente, est une vue agréable qui porte l'esprit à la suivre; mais si l'inconnu s'adresse à un voleur, et que celui-ci se laisse tenter par l'espoir d'un coup de filet, il tâchera sans doute de l'attirer dans le bois pour profiter de sa dépouille. Mais le voleur même ne trouve pas un attrait dans le mal qu'il fait à son prochain, comme l'honnête homme le trouve dans le bien qu'il lui fait, ce n'est que l'appât du gain qui le détermine à surmonter la répugnance qu'il aurait eue en toute autre occasion d'égarer ce

pauvre voyageur : en jouissant du profit qu'il a fait, il avouera, s'il veut parler sincèrement, qu'il désapprouve l'action qui le lui a procuré.

Ainsi, quoique l'homme ne puisse ignorer les principes généraux de la morale, et qu'il soit naturellement porté à s'y conformer, il a néanmoins, dans l'état présent de la nature, deux terribles ennemis à combattre pour devenir vertueux : l'ignorance et la passion, l'erreur et la cupidité. D'où il suit évidemment que la simple loi naturelle ne suffit pas pour conduire les hommes à la vertu et au bonheur, pour garantir et protéger les bons contre la violence et l'injustice des méchants, ni pour maintenir l'ordre et la paix dans l'état de société, sans laquelle le genre humain ne saurait subsister. D'un côté les hommes sont sujets à une infinité d'erreurs dans les conséquences qu'ils tirent des principes généraux de la loi naturelle, dans les applications qu'ils en font aux cas particuliers, dans les jugements, qu'ils portent de leur étendue et de leur sanction; d'un autre côté, ils sont dominés par mille passions particulières, qui les poussent très-souvent à violer les devoirs connus, et à faire le contraire de ce qu'ils louent et qu'ils approuvent; vivement affectés par l'impression d'un bien présent qui les flatte, ils ne sont que faiblement touchés de la crainte d'un mal qu'ils n'envisagent que dans le lointain.

L'homme, si peu capable de se conduire, avait donc besoin d'un double frein : de la religion, pour le garantir de l'erreur et le conduire plus efficacement au bien; d'un gouvernement, pour établir l'ordre dans la société, et réprimer la violence des injustes et des méchants.

DISCOURS X.

NÉCESSITÉ DE LA RELIGION.

Mortel, qui vous soulevez contre la religion, arrêtez-vous un moment, et demandez-vous à vous-même où vous prétendez aller en secouant le joug salutaire qu'elle vous impose. Le courtisan philosophe Cynéas, qui avait accompagné Pyrrhus en Italie, étalait un jour en présence de Fabricius les dogmes d'une secte qui niait la Providence, et faisait consister le souverain bien dans la volupté. Le sage Romain pénétra d'un coup d'œil les conséquences d'une doctrine si nouvelle pour lui, et pria les dieux d'inspirer toujours de telles pensées aux ennemis de Rome.

Cette doctrine se répand dans la Grèce, et y répand avec elle l'esprit d'irréligion. C'est à cette cause que Polybe, l'homme du monde qui a le mieux jugé des événements passés et le mieux prévu les événements futurs, attribue l'effroyable dépravation des mœurs qui infecta sa patrie, et cette totale extinction de vertu qui fut suivie d'une prompte décadence, et de ce honteux avilissement où elle gémit depuis deux mille ans,

La contagion pénètre dans Rome; écoutons là-dessus M. de Montesquieu (*Consid. sur les causes de la gr.*, ch. 10) : « Je crois, dit-il, que la secte d'Épicure, qui s'introduisit à Rome sur la fin de la république, contribua beaucoup à gâter l'esprit et le cœur des Romains. »

L'auteur du Dictionnaire philosophique (*art. Athée*) dit : « Que les épicuriens étaient persuadés que la Divinité ne pouvait se mêler des affaires des hommes, et que dans le fond ils n'admettaient aucune Divinité; ils étaient convaincus que l'âme n'est point une substance, mais une faculté qui naît, qui périt avec le corps : par conséquent ils n'avaient aucun joug que celui de la morale et de l'honneur (Nous verrons bientôt ce que pent ce joug sur les athées). Les sénateurs et les chevaliers romains étaient de véritables athées; car les dieux n'existaient pas pour des hommes qui ne craignaient ni n'espéraient rien d'eux. Le sénat romain était donc

réellement une assemblée d'athées du temps de César et de Cicéron.

Il ajoute : « Que le sénat de Rome était presque composé d'athées de théorie et de pratique, c'est-à-dire qui ne croyaient ni à la Providence, ni à la vie future ; ce sénat était une assemblée de philosophes, de voluptueux et d'ambitieux, tous très-dangereux et qui perdirent la république. » Voilà ce que font les philosophes athées, qui ne croient ni à la Providence ni à la vie future, et qui n'ont d'autre joug que la morale et l'honneur.

Rien de plus constaté par les témoignages des écrivains contemporains, que l'affreux corruption qui suivit cette secte partout où elle se répandit, et qui devint pour ainsi dire dominante dans le temps que douze pécheurs de Judée accomplissaient l'ordre étonnant qu'ils avaient reçu de leur Maître, de parcourir l'univers et d'attirer tous les peuples de la terre à l'obéissance de l'Évangile.

Mortel, qui vous glorifiez d'avoir secoué le joug de la religion, daignez vous arrêter encore ici un moment pour donner un coup d'œil sur la peinture aussi vraie que frappante que l'un des premiers apôtres du christianisme a tracée dans ses écrits, des maux affreux que l'esprit d'irréligion produisit en ce temps-là, et de l'opprobre dont il couvrit l'humanité. J'ai tâché d'en rassembler les principaux traits dans le précis que je vous présente. Les perfections invisibles de Dieu, sa puissance et sa divinité se sont manifestées dès l'origine du monde par les œuvres de la création. Les hommes n'ont pu méconnaître le témoignage éclatant que les créatures rendent au Créateur sans se rendre inexcusables. C'est pourtant ce témoignage que des hommes vains, enivrés de l'idée d'une fausse sagesse, se sont efforcés de combattre. Toute connaissance de Dieu ne leur a pas manqué ; mais, s'égarant en de vains raisonnements, ils se sont attachés à combattre et à rejeter la notion de sa providence bienfaisante, ils ont voulu s'affranchir de tout hommage envers lui, et comblés des dons de sa libéralité ils ont cru ne lui rien devoir. C'est ainsi qu'en aspirant à une haute sagesse ils sont tombés dans l'égarement le plus insensé. Quels ont été les fruits de cette prétendue sagesse ? Où les ont conduits ces pensées libres, auxquelles ils se sont livrés après s'être affranchis de tout lien envers la Divinité ?

1. Ils se sont livrés à des excès monstrueux de libertinage et à des raffinements de volupté déshonorants pour le genre humain. On en trouve les preuves dans Suétone, Tacite, Sénèque et Juvénal. Ces excès étaient devenus si communs qu'on s'y livrait sans retenue et sans honte ; il n'y eut que les Goths et les autres peuples septentrionaux qui en furent épouvantés, quand ils se jetèrent sur les provinces de l'empire. Mais au milieu de ce débordement universel, on aurait de la peine à trouver un philosophe parmi les épicuriens mêmes qui ait entrepris de faire sérieusement l'apologie de la débauche. La secte d'Epicure, en établissant le souverain bien dans la volupté, conduisait l'homme par

un penchant très-glissant jusque sur le bord du précipice (je veux dire de cet affreux libertinage) ; mais elle ne l'y enfonçait pas. Cette philosophie s'est perfectionnée de nos jours, elle est parvenue à justifier la licence des mœurs ; on a prétendu couvrir ou effacer la tache imprimée au libertinage, en la décorant du nouveau nom de *corruption religieuse*, qui n'offensait, selon l'auteur, que la religion et nullement les devoirs civils, fait assez connaître aux initiés ce qu'ils en doivent penser.

2. Concentrés à eux-mêmes par l'attrait et la jouissance du plaisir sensible qui les affecte, ils apprennent bientôt à ne s'aimer que dans eux-mêmes ; ils perdent insensiblement ces doux sentiments d'affection, de bienveillance et de pitié qui lient l'homme à son semblable, et lui font partager ses plaisirs et ses peines. Ils ne pensent qu'à jouir de la vie, et peu leur importe des autres. Tels furent ceux dont parle l'Apôtre, hommes insensés, sans affection, sans fidélité, sans compassion. Tels sont encore aujourd'hui les effets de la fausse philosophie, si nous en croyons un écrivain (*Disc. sur l'inégal.*, p. 73) qui a été à portée de la connaître : il lui reproche de replier l'homme uniquement sur lui-même et de l'isoler. C'est par elle qu'il dit en secret, à l'aspect d'un homme souffrant : Péris si tu veux, je suis en sûreté. On peut impunément égorger son semblable sous sa fenêtre, il n'a qu'à mettre les mains sur ses oreilles, et s'argumenter un peu, pour empêcher la nature qui s'éveille en lui de s'identifier avec celui qu'on assassine.

3. Ces hommes qui n'aimaient qu'eux-mêmes devinrent superbes et hautains, envieux de ceux qui étaient au-dessus d'eux, méprisant tout ce qui était au-dessous. C'est ce que doit être nécessairement tout homme qui rapporte tout à soi.

4. Pleins d'orgueil et de dédain, ils se firent gloire de braver les devoirs de bienséance, si convenables à des créatures sociales, par lesquels on témoigne aux autres qu'on les estime et qu'on les considère. Des hommes si élevés au-dessus de la sphère commune laissent aux âmes vulgaires cet assujettissement servile trop indigne d'eux.

5. N'aimant qu'eux, ne connaissant d'autre règle que le plaisir et l'intérêt, n'ayant aucun frein de religion, ils devinrent avares, méchants, fourbes, trompeurs, médisants, semeurs de faux rapports, ingénieux à trouver de nouveaux moyens de faire le mal. Ils perdirent tout sentiment de reconnaissance, d'amour, de respect, d'obéissance envers leurs pères et mères, en ne les envisageant que comme des surveillants incommodes, auxquels ils croyaient ne rien devoir. Tel est l'esprit de l'irréligion dans tous les temps. Quand on croit ne rien devoir à Dieu, on ne s'imagine pas aisément qu'il y ait des gens qui soient comme ses lieutenants sur la terre, et auxquels on doive de l'obéissance, en vertu de l'ordre établi de Dieu même. L'audace confond tout et ne respecte rien.

6. Enfin ils se livrèrent à ces excès avec

d'autant plus d'emportement que rejetant par un aveuglement volontaire la crainte des jugements futurs, fondée sur la justice d'un Dieu vengeur du crime, ils ne voulurent pas comprendre que ceux qui commettent de tels forfaits se rendent dignes de mort aux yeux du souverain Juge.

Homme sans religion, reconnaissez ici de sang-froid les fruits de cette façon de penser, que vous qualifiez du nom de sagesse et dont vous êtes si jaloux. Rentrez en vous-même; si vous connaissiez un homme parfaitement convaincu des principes que vous tâchez de vous persuader, oseriez-vous prendre en lui une pleine confiance? Ecoutez encore un écrivain qui ne doit pas vous être suspect, c'est l'auteur du Dictionnaire philosophique (*art. Athées*). « Je ne voudrais pas, dit-il, avoir affaire à un athée qui trouverait son intérêt à m'empoisonner; il me faudrait prendre au hasard du contre-poison tous les jours. Il est donc absolument nécessaire pour tout le monde que l'idée d'un Être suprême, créateur, gouverneur, rémunérateur et vengeur, soit profondément gravée dans les esprits. » Je vous vois ici reculer d'effroi, vous vous récriez sur la calomnie, vous dites que vous reconnaissez un Être suprême, et que affranchi des préjugés du vulgaire vous professez le théisme, la seule religion qui soit digne d'un être qui pense. Il ne s'agit point ici d'adoucir les termes par forme de compliment, on ne dispute contre personne en particulier. Répondez-moi donc; en admettant un Être suprême, admettez-vous aussi une providence particulière et une vie future? Croyez-vous que ce Dieu veille sur toutes les actions des hommes, qu'il en tienne compte, et qu'il ait préparé dans une autre vie des récompenses pour les justes, des supplices pour les méchants? Ou bien êtes-vous du nombre de ces théistes, tels qu'il en est plusieurs au rapport de M. Hume (*Hist. natur. de la relig., p. 51*), « et même des plus zélés et des plus éclairés, qui nient la providence particulière? Selon eux, dit-il, la souveraine Intelligence, qui est le premier principe de tout ce qui existe, contente d'avoir fixé les lois générales dont la nature ne peut jamais s'écarter, lui laisse d'ailleurs un cours libre. » N'admettre que la Divinité d'Epicure, ou reconnaître une intelligence suprême qui, après avoir donné le branle à l'univers, ne se mêle plus de rien, c'est au fond la même chose pour ce qui concerne la conduite de la vie. L'auteur du Dictionnaire philosophique nous apprend que les sénateurs et les chevaliers romains étaient athées, parce que les dieux n'existaient pas pour des hommes qui ne craignaient ni n'espéraient rien d'eux: convaincus qu'ils étaient que l'âme périt avec le corps, ils n'avaient aucun joug de religion, ils n'avaient que celui de la morale et de l'honneur, ce qui forma une assemblée de philosophes athées de théorie et de pratique, ne croyant ni à la Providence ni à la vie future, et conséquemment voluptueux, ambitieux, très-dangereux, qui perdirent enfin la république.

En vain vous vous parez du spécieux nom de théiste; si vous n'admettez une providence particulière et une vie future, si vous n'êtes pas persuadé que Dieu souverainement juste récompense les bonnes actions et punit les mauvaises, même dans une autre vie, le Dictionnaire philosophique vous convainc de l'athéisme le plus dangereux, de l'athéisme qui infecta les sénateurs et les chevaliers romains du temps de César et de Cicéron, et qui perdit la république.

Mais, dites-vous, Epicure n'admettait qu'une divinité de nom, et moi théiste éclairé, sans reconnaître aucune providence particulière, j'admets une souveraine Intelligence qui a fixé les lois de la nature. O théiste, vous avez lieu de vous féliciter de reconnaître une souveraine Intelligence où Epicure n'admet qu'une divinité de nom. Votre principe est vrai, celui d'Epicure est faux; comment donc peut-il arriver qu'en partant de principes si opposés vous alliez vous rencontrer dans les mêmes erreurs? Il n'est pas étonnant qu'Epicure ait déduit une erreur d'un faux principe; mais que la vérité entre vos mains conduise à la même erreur, ce ne peut être que par un grand défaut de justesse dans vos raisonnements. Epicure ne reconnaissant réellement aucune souveraine intelligence, et n'admettant qu'un hasard aveugle, raisonnait conséquemment à ce faux principe, en n'admettant ni providence particulière, ni vie future. Sera-ce donc raisonner conséquemment que de tirer la même conclusion d'un principe tout opposé, c'est-à-dire de l'existence reconnue d'une souveraine Intelligence qui a fixé les lois de l'univers? Cette souveraine Intelligence n'est-elle pas le principe des créatures raisonnables? Et si elle a établi des lois si sages dans l'ordre physique, aura-t-elle oublié de donner aux créatures raisonnables des lois conformes à la raison dont elle les a douées? Dites-moi donc, ô théiste, une nature très-intelligente et très-sage, qui serait chargée de donner des lois à des créatures raisonnables, n'aurait-elle aucun égard à la justice et à l'injustice de leur conduite?

N'approuverait-elle pas les actions justes, ne désapprouverait-elle pas les injustes; ne jugerait-elle pas les premières dignes de récompense, les autres dignes de punition, et ne ferait-elle pas en sorte, si la chose dépendait d'elle, que l'observation de la justice conduisit au bonheur et que la révolte contre l'ordre de la justice fût réprimée et punie par des châtimens proportionnés à la dépravation? Vous ne pouvez vous empêcher, ô théiste, de concevoir que c'est ce que ferait un homme sage, parce que vous voyez clairement qu'il ne pourrait agir autrement sans cesser d'être sage; or craignez-vous de fatiguer la souveraine Intelligence en lui attribuant la connaissance de toutes les actions des hommes? Si elle est souveraine, il est de sa nature de tout connaître; et si elle les connaît, quel soin plus digne de sa sagesse que de les récompenser et de les punir? Croyez-vous de bonne foi que, par une suite de l'ordre phy-

sique établi dans l'univers, le juste et l'injuste trouvent toujours des récompenses et des peines parfaitement proportionnées à leurs mérites ? vous n'oseriez le dire. Et pourquoi donc nierez-vous une vie future ? Quoi, dites-vous, devrais-je admettre l'immortalité de l'âme ? les philosophes ne se moquent-ils pas des preuves que l'on en a données jusqu'ici ? Je ne sais pourquoi les philosophes rejettent les preuves qu'on en a données, mais il est bien constant qu'ils ne se flattent pas eux-mêmes d'avoir jamais démontré la mortalité de l'âme. Quand vous pourriez vous aveugler sur les preuves que les opérations de l'âme fournissent de son immatérialité, la considération des lois de la suprême justice ne vous donne-t-elle pas tout lieu de penser que si Dieu a pu rendre l'âme immortelle, il a sans doute préparé dans une autre vie l'ordre des récompenses et des châtimens qui doivent accompagner la vertu et le vice ? O théiste, vous ne pouvez contester aucune de ces propositions, sans vous rapprocher de la Divinité d'Epicure et sans dépouiller la souveraine Intelligence de quelque attribut compris dans l'idée d'un être souverainement sage ; vous ne pouvez reconnaître de bonne foi un Dieu souverainement puissant, souverainement sage, sans le reconnaître comme rémunérateur et vengeur. Le principe d'une souveraine Intelligence, que vous admettez, vous conduit, par une liaison nécessaire à cette idée, qui est d'ailleurs gravée dans tous les esprits, et sans laquelle les hommes pourraient croire qu'ils sont placés au hasard dans ce monde, forcés de reconnaître le bonheur indépendamment de ce qui fait la perfection d'une créature raisonnable, destinés quelquefois à être malheureux par la vertu et portés au bonheur par le vice.

O théiste, oseriez-vous avouer un tel système en reconnaissant un Dieu ? Si ce Dieu voit vos pensées, comme il les voit, s'il est Dieu, ne sentez-vous pas combien vous le déshonorez en lui attribuant une conduite que vous regarderiez comme indigne d'un homme sage qui présiderait à l'univers : ne le reconnaitriez-vous donc que pour le blasphémer ?

Mais si l'idée de la souveraine Intelligence conduit nécessairement à l'idée d'une providence particulière, si Dieu connaît les actions des hommes, s'il les récompense et les punit, que trouvez-vous de révoltant dans l'idée d'une révélation ? Si par un effet de sa providence particulière Dieu récompense ou punit chaque homme du bien ou du mal qu'il a fait, quoi de plus conforme à l'idée de cette providence que Dieu ait voulu manifester aux hommes d'une manière plus expresse ses volontés et ses lois, pour les attacher plus particulièrement au culte qu'ils lui doivent, et les porter plus efficacement au bien, en leur dévoilant l'ordre de sa providence à leur égard. L'idée de la révélation n'a rien de rebutant que pour un homme qui conçoit Dieu comme un architecte qui arrange une machine et n'y pense plus. Mais

cette idée est contradictoire, il n'y a qu'une souveraine intelligence qui ait pu être l'architecte de l'univers, et la souveraine Intelligence n'oublie pas son ouvrage. On dirait que, dans le sentiment de ces théistes, le Créateur de l'univers ressemble au fondateur d'une ville qui se contenterait de tracer un plan régulier pour la construction et l'arrangement des édifices publics et particuliers, et qui, après y avoir introduit des habitants, leur laisserait le soin de s'arranger entre eux et regarderait comme au-dessous de lui de leur prescrire des lois et de veiller sur leur conduite. Tel n'est point le caractère d'une intelligence vis-à-vis d'autres intelligences, et telle par conséquent ne saurait être la conduite de la suprême Intelligence à l'égard des créatures raisonnables, qu'elle a faites capables de la connaître et de s'unir à elle par la connaissance et par l'amour.

Les besoins de l'homme semblaient implorer cette révélation toute gratuite de la part de Dieu, et très-conforme à sa bonté. Une certaine notion, un sentiment du moins confus d'une providence et d'une vie future, est inséparable de la nature humaine. Une certaine idée foncière d'ordre et de justice fait également sentir à tous les hommes que la félicité à laquelle ils tendent doit être le prix de la vertu. La plupart des hommes n'ont ni le loisir ni le talent pour suivre ces premières notions et les développer d'une manière propre à les conduire. Le philosophe le plus éclairé du paganisme a reconnu comme une vérité certaine que la mort ne pouvait être égale pour le juste et pour l'injuste ; mais il avoue en même temps qu'il n'y a qu'un homme envoyé de Dieu qui puisse apprendre aux hommes quel doit être leur état après cette vie, et dissiper les nuages, les doutes, les incertitudes qui s'élèvent dans l'esprit humain sur un sujet qui intéresse si essentiellement le bonheur de l'homme, et qui doit décider de sa conduite.

Tous les hommes sentent aussi qu'ils ont des devoirs à remplir envers Dieu, envers eux-mêmes, envers les autres ; mais dans l'homme abandonné à ses lumières, ces devoirs sont très-souvent pervertis, comme nous l'avons vu, par l'ignorance et la cupidité. Les philosophes mêmes, les législateurs les plus sages, qui ont fait des systèmes de morale, ont tous mêlé quelque erreur aux vérités utiles qu'ils ont enseignées. L'Académie, le Portique, le Lycée, ont payé ce tribut à la faiblesse de l'esprit humain. La liberté du choix n'en a pas exempté ceux qui faisaient profession de l'éclectisme. Des écrivains célèbres qui, dans ces derniers temps, ont entrepris de réduire en corps de science tout le système du droit naturel, se sont égarés en plusieurs points ; et Barbeyrac a relevé des erreurs capitales dans Puffendorf. Une si longue expérience doit nous convaincre qu'un corps de morale exempt de toute tache est un ouvrage qui surpasse la portée de l'esprit humain. Il ne fallait rien moins qu'une révélation pour former le re-

cuen complet des vérités appartenantes à la règle des mœurs, pour les mettre à portée de tous les esprits, pour les revêtir du sceau de l'autorité nécessaire pour les faire recevoir et respecter, et y joindre en même temps des motifs capables de porter les hommes non-seulement à pratiquer la vertu, mais à la faire aimer; non-seulement à fuir le vice, mais à le faire abhorrer.

Tel est évidemment le caractère de la morale chrétienne. Est-il une erreur dont on puisse l'accuser? Est-il une vérité utile qu'elle n'enseigne? Est-il une vertu dont elle ne marque l'objet, les devoirs et la mesure? Qu'on observe la morale chrétienne, la paix régnera dans le cœur de l'homme, dans les familles, dans les royaumes, sur toute la face de la terre. L'esprit qui l'anime n'est autre que l'esprit de charité, une bienveillance générale qui se répand de proche en proche, qui embrasse tout le genre humain, qui n'exclut ni étrangers, ni inconnus, ni ennemis, ni la foule des tracassiers, des suffisants, des envieux, de ces hommes si peu aimables et qu'il serait très-difficile d'aimer, si on ne faisait réfléchir sur eux l'amour qu'on doit au Père céleste, dont ils sont les enfants. Cette bienveillance générale a néanmoins des gradations correspondantes aux différents degrés de proximité qui lient les hommes; d'où résulte l'ordre, la distinction, la variété des devoirs qui attachent l'homme à sa famille, à sa patrie, à ses proches, à ses amis, et le font concourir à leurs intérêts, sans préjudice des devoirs de l'humanité.

O théiste! vous avez pu reconnaître dans le témoignage de l'apôtre que je vous ai cité la peinture fidèle des fruits que produisit autrefois cette sagesse qui rejette la providence particulière et la vie future. Vous êtes à portée de voir si le renouvellement de cette prétendue sagesse ne tend pas encore aujourd'hui à produire les mêmes fruits. Daignez jeter un coup d'œil sur les enseignements d'une doctrine que vous traitez de folie; je les tirerai du même apôtre; voyez, comparez et jugez.

La miséricorde gratuite de Dieu, notre Sauveur (*ad Tit., c. II*), s'est manifestée à tous les hommes, et elle nous apprend que, ayant renoncé à l'impiété et aux passions mondaines, nous vivions dans le siècle présent avec tempérance, avec justice et avec piété, dans l'attente de notre bonheur éternel.

C'est pourquoi marchez dignement dans la vocation à laquelle vous avez été appelés, comme formant un seul corps dont les membres ont différentes fonctions et s'entraident tous entre eux.

Haïssez le mal (*ad Rom., XII, 13*), attaquez-vous au bien. Aimez-vous comme des frères, prévenez-vous les uns les autres par des honnêtetés réciproques.

Remplissez vos devoirs avec zèle, promptitude et ferveur, comme servant Dieu.

Que l'espérance soutienne votre joie, que cette joie soutienne votre patience dans

les maux, et votre persévérance dans la prière.

Soulagez vos frères dans les besoins, aimez à exercer l'hospitalité.

Bénissez ceux qui vous persécutent, bénissez-les et gardez-vous de leur souhaiter du mal.

Réjouissez-vous avec ceux qui sont dans la joie, pleurez avec ceux qui pleurent. Ne rendez à personne le mal pour le mal. Ayez soin de faire le bien non-seulement devant Dieu, mais aussi devant les hommes.

Vivez en paix avec tout le monde autant qu'il est en vous.

Ne vous vengez point, laissez la vengeance à Dieu. Si votre ennemi a faim, donnez-lui à manger; s'il a soif, donnez-lui à boire.

Ne vous laissez point vaincre par le mal, mais travaillez à vaincre le mal par le bien.

Que toute personne soit soumise aux puissances supérieures, car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, et c'est lui qui a établi celles qui sont sur la terre. Ainsi celui qui résiste à la puissance, résiste à l'ordre de Dieu. Soyez donc soumis, non-seulement par la crainte du châtement, mais aussi par devoir de conscience.

Rendez à chacun ce qui lui est dû, le tribut à qui vous devez le tribut; les impôts à qui vous devez les impôts; la crainte à qui vous devez la crainte; l'honneur à qui vous devez l'honneur. Ne demeurez redevables de rien à personne, que de l'amour que vous vous devez les uns aux autres. Je vous avertis de ne plus tenir une conduite semblable à celle des Gentils (qui se laissent guider par la vanité de leurs pensées, dont l'entendement est obscurci par les ténèbres de l'erreur, dont la vie est entièrement éloignée de la voie de Dieu), qui, n'espérant rien après cette vie, se livrent aux passions les plus infâmes et à l'avarice.

Renoncez au mensonge: ne cherchez point à vous tromper dans le commerce de la vie: que chacun parle à son prochain le langage de la vérité, car nous sommes tous membres d'un même corps.

Prenez garde que la colère ne vous fasse pécher; que le soleil ne se couche point sur votre colère.

Que celui qui dérobaît ne dérobe plus, mais qu'il travaille de ses mains à quelque ouvrage bon et honnête, pour avoir de quoi donner à celui qui est dans l'indigence.

Que nulle mauvaise parole ne sorte de votre bouche, qu'il n'en sorte que de bonnes et d'édifiantes, pour porter au bien ceux qui vous écoutent.

Que toute aigreur, tout emportement, toute indignation, toute clameur, tout blasphème, toute méchanceté soit bannie d'entre vous.

Que l'impudicité ne soit pas même nommée parmi vous, non plus que l'avarice; qu'on n'entende ni propos licencieux, ni bouffonneries ou autres impertinences.

Conduisez-vous en enfants de lumière, et

sachez que le fruit de la lumière consiste en toute bonté, toute justice et toute vérité.

Conduisez-vous avec circonspection, non comme des imprudents, mais comme des hommes sages, et rachetez le temps.

Ne soyez pas indiscrets, et ne vous laissez pas aller aux excès du vin, qui est une source de dissolution.

Soyez toujours dans la joie, en Notre-Seigneur : je le répète, soyez toujours dans la joie, que votre modestie soit connue de tout le monde.

Ne vous inquiétez point, mais en toutes choses présentez à Dieu vos prières accompagnées d'actions de grâces.

Que tout ce qui est véritable, tout ce qui est honnête, tout ce qui est doux et aimable, tout ce qui est édifiant, tout ce qui est louable dans une conduite bien réglée, bien disciplinée, soit l'objet de vos pensées.

Revêtez-vous, comme étant élus de Dieu, saints et bien-aimés, d'entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité, de douceur, de patience, vous supportant les uns les autres, chacun remettant à son frère tous les sujets de plainte qu'il pourrait avoir contre lui, et vous entre-pardonnant comme le Seigneur vous a pardonné.

Femmes, soyez soumises à vos maris, ainsi qu'il le faut, devant le Seigneur.

Maris, aimez vos femmes, et conduisez-vous sans amertume à leur égard.

Enfants, obéissez à vos pères et à vos mères; car cela est agréable au Seigneur.

Pères, n'irritez pas mal à propos vos enfants, de peur de les jeter dans le découragement.

Serviteurs, obéissez à vos maîtres, ne les servant pas à l'œil, comme si vous n'aviez qu'à plaire aux hommes, mais avec simplicité de cœur, et comme craignant Dieu. Faites de bon cœur tout ce que vous faites, comme servant Dieu et non les hommes.

Maîtres, rendez à vos serviteurs ce qui est de la justice et de l'équité, sachant que vous avez un Maître dans le ciel aussi bien qu'eux.

Que l'on fasse des supplications, des prières, des actions de grâces pour tous les hommes, pour les rois et pour tous ceux qui sont élevés en dignité, afin que nous menions une vie paisible et tranquille en toute piété et honnêteté.

Ne reprenez point durement un homme avancé en âge, mais exhortez-le, comme s'il était votre père; les jeunes hommes, comme vos frères; les femmes âgées, comme vos mères; les jeunes, comme vos sœurs, et avec toute pureté.

Enseignez aux vieillards à être sobres, honnêtes, prudents, à se conserver purs dans la foi, dans la charité et dans la patience.

Apprenez aux femmes avancées en âge à montrer dans leur extérieur une sainte modestie, à n'être ni médisantes, ni sujettes au vin, à donner de bonnes instructions, afin qu'elles apprennent aux jeunes femmes

à se conduire sagement, à aimer leurs maris et leurs enfants, à être bien réglées, pures, attachées à leur ménage, bonnes, soumises à leurs maris, afin que l'on ne blasphème pas la parole de Dieu.

Exhortez de même les jeunes hommes à être bien réglés.

Si quelqu'un n'a pas soin des siens, et particulièrement de ceux de sa maison, c'est comme s'il renonçait à la foi, et il est en cela pire qu'un infidèle.

C'est un grand trésor que la piété avec ce qui suffit pour vivre. Ayant donc de quoi nous nourrir et de quoi nous vêtir, soyons contents.

L'amour de l'argent est la racine de tous les maux, et quelques-uns s'en laissant posséder, se sont égarés de la foi et se sont tourmentés eux-mêmes par une infinité de chagrins.

Prescrivez aux riches de ne pas trop s'élever dans leurs pensées, de ne pas mettre leur confiance en des richesses incertaines, mais dans le Dieu vivant qui fournit abondamment à nos besoins. Prescrivez-leur d'être bienfaisants, de se rendre riches en bonnes œuvres, de donner volontiers de leur abondance et de faire part de leurs biens à ceux qui en manquent; de se faire ainsi un trésor et un fondement solide pour la vie éternelle.»

O théiste, auriez-vous pu lire sans émotion une morale si pure et si touchante? Y avez-vous découvert la moindre trace d'erreur et d'illusion? Votre cœur n'y reconnaît-il pas le langage de la vérité, de la candeur, de l'humanité? Vous serait-il libre de refuser votre estime et votre approbation à un homme que vous connaîtriez intimement pénétré de ces maximes? Ne vous estimeriez-vous pas heureux d'avoir des frères, des enfants, des maîtres, des serviteurs, des amis, des confidants animés de cet esprit?

Ne souhaiteriez-vous pas de l'être vous-même, et ne vous sauriez-vous pas gré de retrouver en vous une vertu si épurée?

Je suis vertueux, dites-vous, quoique guidé par d'autres principes. Ne contestons point sur les termes, je ne vous demande que de la sincérité. Bornant vos vues à la somme des biens que vous pouvez vous procurer en cette vie; affranchi de toute espérance et de toute crainte pour l'avenir; persuadé que tout ce qui peut vous arriver de bien ou de mal ne sera jamais l'effet d'une providence particulière qui ne songe nullement à vous, mais une suite nécessaire de ce cours d'événements qui sont déterminés par les lois que la souveraine Intelligence imprima une fois à la nature; êtes-vous réellement convaincu que la vertu que vous professez s'étende à tous les devoirs dont l'Apôtre exige l'observation? Consultez de bonne foi vos dispositions : oseriez-vous exiger de vous-même d'y conformer exactement vos sentiments et votre conduite? N'étant-il n'est aucun de ces devoirs qui n'entre dans le caractère d'un homme parfaitement vertueux et que la

droite raison ne soit comme forcée d'aprouver.

Que deviendra donc la vertu, que deviendra cette morale dont tous les traits vous ont pénétré d'une si douce émotion? O théiste, votre cœur vous dicte de la suivre, vos principes s'y refusent; mais songez que c'est de la nature que vous tenez votre cœur, et que vos principes sont l'ouvrage de vos réflexions. Prenez sur vous de les oublier un moment, et de revenir à des idées qui ne vous sont point étrangères et qui vous ont certainement paru raisonnables en un temps.

En douant l'homme d'intelligence et de raison, Dieu a imprimé en lui les traits augustes de son image et de sa ressemblance. Il lui a inspiré l'amour du vrai et du bien, et le désir d'une félicité sans fin. Il l'a fait capable de le connaître, et il a voulu que cette connaissance fût la plus noble de ses prérogatives et la première source de sa félicité. Il n'a pas voulu que le bonheur d'une créature raisonnable fût indépendant des lois de la justice, borné au temps de cette vie, assujéti à ces révolutions qui placent quelquefois le sage dans les fers et l'insensé sur le trône. Il a préparé à l'homme une plus haute destination. Ce Dieu suprême qui a fait éclater avec tant de profusion sa providence bienfaisante dans toutes ses œuvres, ne s'est pas contenté de placer l'homme sur la terre, incertain de son sort, capable de connaître son Créateur, et ne pouvant s'assurer par ses lumières à quoi cette connaissance doit le conduire. Par un effet de sa bonté souveraine, il s'est communiqué à lui d'une manière plus intime, pour lui manifester les desseins de sa miséricorde sur lui, pour lui apprendre qu'il l'appelle à vivre dans une éternelle société avec lui, pour lui en marquer les voies et l'inviter à y marcher en sa présence avec l'ardeur et la joie d'un enfant qui ne trouve rien de pénible dans l'accomplissement des volontés d'un père qu'il respecte et qu'il chérit.

Y a-t-il dans ce court exposé un seul mot qui répugne à aucune des vérités que la raison nous fait connaître, un seul mot qui ne soit conforme à la bonté de l'Être souverain, à la nature et aux facultés de l'homme, à cette idée de moralité que nous ne pouvons nous empêcher de concevoir, que, sous l'empire d'un Dieu juste, le bonheur d'une créature raisonnable ne saurait être indépendant des règles immuables de sa sagesse, de sa justice et de sa bonté?

La vertu a-t-elle rien de trop grand, de trop sublime pour un homme imbu de ces maximes, pour un homme qui pense qu'il est enfant de Dieu, qui agit pour lui plaire, qui attend de lui et en lui la récompense éternelle de ses œuvres et de ses travaux? Pénétré de ces sentiments, le monarque voit un frère dans le plus misérable des hommes, et n'estime sa grandeur que par le pouvoir qu'elle lui donne de faire du bien. L'esclave conserve dans les fers l'élévation d'un enfant de Dieu, il remplit sa tâche avec joie et attend le moment qui le rendra l'égal des rois.

O théiste, pourquoi vous envier à vous-même des motifs qui donnent tant de grandeur à la vertu, et en rendent la pratique si douce? Ne sentez-vous pas que les motifs d'intérêt ou de passion, que vous voudriez substituer aux grandes vues de la religion, ne peuvent que dégrader la vertu et en affaiblir les ressorts? Comparez celui qui est vertueux pour se rendre digne de Dieu qui est son Père, avec celui qui embrasse la vertu, parce qu'il croit y trouver mieux son compte, ou qui se passionne pour une belle action, comme on se passionne pour une statue ou pour une montre: lequel des deux est plus vertueux et plus digne de l'être?

Ecoutez encore un mot. La paix du cœur est souverainement nécessaire pour la bonté de l'âme. C'est ce trouble, cette inquiétude d'esprit que produit le conflit des passions, qui répand un poison d'amertume sur les plus doux sentiments de la nature, qui porte le désordre dans les affections de l'homme, qui obscurcit la raison et l'assujéti à ce torrent de pensées irrégulières, de soupçons, de jalousies, de défiances, d'où naissent les desseins odieux, les projets chimériques, toutes ces inventions si puériles et si raffinées, par lesquelles les hommes sont si ingénieux à se tourmenter les uns les autres. Est-ce dans la violence de ce souffle impétueux que vous trouverez le remède à l'agitation et la paix que vous souhaitez? La raison, dites-vous, doit régler les passions. Que la raison est faible pour tenir le gouvernail en de si rudes tempêtes! Enveloppée dans les nuages qui l'environnent, elle prend de fausses clartés pour la lumière des astres, elle s'égare et croit régler les passions qui la séduisent et l'entraînent.

Convenez que la raison est faible, qu'elle a besoin d'un appui. Philosophe, le théisme que vous professez ne peut vous être d'aucun secours; il laisse la Divinité trop loin de vous, il ne fait que vous tenir flottant et comme en suspens entre l'athéisme et la révélation. L'athéisme est le comble de l'aveuglement; la révélation vous présente la morale la plus épurée, la plus conforme à la raison et au bonheur du genre humain, la plus propre à inspirer l'amour du bien, à élever l'esprit au sublime de la vertu par des motifs dignes de l'homme et de la vertu. Philosophe, cette révélation qui seule vous propose un but digne d'une créature raisonnable, ne mérite pas vos mépris. Étudiez-la sérieusement et sans prévention. Demandez à Dieu qu'il vous éclaire. Si vous le faites sincèrement et avec persévérance, Dieu vous éclairera. Si vous dédaignez de vous humilier devant le Créateur et d'implorer ses lumières, si le mot seul de prière est pour vous un objet de raillerie et de sarcasme, homme, vous oubliez ce que vous êtes, vous vous enorgueillissez contre Dieu, tandis que vous élevez les bêtes jusqu'à vous. Puissiez-vous reconnaître dans cet excès d'orgueil et de bassesse qui vous convient si peu, le caractère de l'erreur qui vous aveugle!

NOTE. — Un ouvrage anonyme, qui vient

de me tomber entre les mains, va me fournir une nouvelle preuve des vérités que j'ai tâché d'établir dans ce discours. C'est un recueil de prétendues *homélie*s destinées à combattre le christianisme. L'auteur néanmoins se déclare ouvertement contre l'athéisme, qu'il représente comme destructeur de toute société; il insiste sur la nécessité de reconnaître les peines et les récompenses de la vie à venir, et il ajoute (p. 17) qu'il faut reconnaître un Dieu rémunérateur et vengeur, ou n'en point reconnaître du tout; il bat en ruine l'objection que l'on tire de l'exemple des athées, que l'on prétend avoir vécu en honnêtes gens, tels qu'Épicure et plusieurs philosophes de son école, Atticus, Spinosa, etc. Il dit à ce sujet (p. 27) que les épicuriens et les plus fameux athées de nos jours, occupés des agréments de la société, de l'étude et du soin de posséder leur âme en paix, ont fortifié un certain instinct de tempérament qui porte à ne pas nuire, en renonçant au tumulte des affaires qui bouleversent l'âme, et à l'ambition qui la pervertit. Mais, ajoute-t-il, mettez ces doux et tranquilles athées dans de grandes places, jetez-les dans les factions, qu'ils aient à combattre des hommes pervers et redoutables, pensez-vous qu'alors ils ne deviendront pas aussi méchants que leurs adversaires?

Il est donc démontré que l'athéisme peut tout au plus laisser subsister les vertus sociales dans la tranquille apathie de la vie privée, mais qu'il doit porter à tous les crimes dans les orages de la vie publique. Une société particulière d'athées, qui ne se disputent rien et qui perdent doucement leurs jours dans les amusements de la volupté, peut durer quelque temps sans trouble; mais si le monde était gouverné par des athées, il vaudrait autant être sous l'empire immédiat de ces êtres infernaux qu'on nous peint acharnés contre leurs victimes.

En parlant des récompenses et des peines d'une nouvelle vie, il ajoute : Ces principes sont nécessaires à la conservation de l'espèce humaine. Otez aux hommes l'opinion d'un Dieu vengeur et rémunérateur, Sylla et Marius se baigneront alors avec délices dans le sang de leurs concitoyens; Auguste, Antoine et Lépide surpassent les fureurs de Sylla; Néron ordonne de sang-froid le meurtre de sa mère. Il est certain que la doctrine d'un Dieu vengeur était alors éteinte chez les Romains.

Telles sont, suivant l'auteur, les suites funestes de la pernicieuse doctrine qui nie les peines et les récompenses d'une vie à venir. Mais le dogme de ces peines et de ces récompenses suppose que l'âme ne périt pas avec le corps et qu'elle subsiste après la mort. Il importe donc extrêmement pour le bien de la société que les peuples soient fortement convaincus du dogme de l'immortalité. Or il

n'y a que deux moyens de porter cette conviction dans les esprits, la philosophie et la religion. Faudra-t-il s'en rapporter aux lumières seules de la philosophie ou du théisme? Je regarde assurément comme très-convaincantes les preuves que plusieurs philosophes ont données de cette importante vérité. Si nous ne pouvons connaître les substances que par leurs affections et leurs qualités, ainsi que Locke l'établit, l'extrême disproportion et l'hétérogénéité complète que la sensation et la réflexion nous font remarquer entre les affections de l'âme et les qualités du corps suffirait seule pour nous convaincre que ces affections et ces qualités appartiennent à des substances également hétérogènes. Néanmoins nous trouvons des sectes entières de philosophes qui ont hautement rejeté l'immortalité de l'âme, d'autres en ont douté, d'autres ne regardent que comme des probabilités les preuves que la raison en fournit.

Faudra-t-il que le gros du peuple aille se jeter dans cet abîme de philosophie pour se convaincre d'une vérité qui est une des bases de la sûreté publique? Comment ceux qui n'ont ni le loisir ni le talent d'approfondir les matières, éviteraient-ils les pièges des matérialistes ou des pyrrhoniens? En un mot, rien de plus certain que ces deux propositions : Il est très-nécessaire que le peuple soit convaincu des récompenses et des peines d'une vie à venir : il est impossible qu'il le soit par les arguments de la philosophie.

Il n'y a ainsi que l'autorité de la religion qui puisse également porter dans tous les esprits une pleine et entière conviction d'un état à venir, et fortifier ce sentiment naturel qui porte les hommes à penser que l'âme n'est pas la même chose que le corps, et qu'elle doit lui survivre.

Quel objet se proposent donc certains incrédules qui cherchent à établir une religion purement naturelle et philosophique sur les ruines du christianisme? Ils ne réussissent que trop par leurs sophismes à ébranler la foi des simples; mais qu'en résulte-t-il? une plus forte conviction des peines et des récompenses d'une nouvelle vie. Oh! si ceux qui ont eu le malheur de se laisser pervertir veulent rentrer en eux-mêmes, oseront-ils dire qu'ils sont maintenant plus fortement attachés au dogme de l'immortalité, sur la foi de leurs nouveaux guides, qu'ils ne l'étaient auparavant sur la foi de la révélation? Cependant ce sont des dogmes nécessaires à la conservation de l'espèce humaine, de l'auteur de l'auteur des *homélie*s, des dogmes dont l'oubli tend directement à produire des Sylla, des Marius, des Néron. Si ces hommes aiment le genre humain comme ils le disent, ont-ils lieu de s'applaudir de leurs succès?

DISCOURS XI.

IDÉE ET DIVISION DE LA SOCIÉTÉ.

On peut distinguer les différentes sortes de sociétés par rapport aux différents objets

auxquels elles se rapportent, c'est-à-dire par rapport aux différents biens qui peuvent établir une sorte de communication entre les hommes.

Cette manière d'envisager la société donne lieu à une distinction générale qu'il importe surtout de remarquer. On peut donc ranger toutes les sociétés sous deux classes générales. La première comprendra toutes les sociétés particulières, c'est-à-dire les sociétés qui ont un objet particulier et qui conviennent à l'homme, non précisément en sa qualité d'homme, mais en tant qu'il est artisan, chasseur, guerrier, savant ou négociant. En effet, ces sortes de sociétés ne conviennent pas à tous les hommes universellement : elles supposent des inclinations, des talents, des qualités, des circonstances particulières, qui n'embrassent qu'un certain nombre d'hommes par chaque classe et ne s'étendent point aux autres.

Mais il est un autre genre de société qui convient à l'homme en tant qu'il est homme ; c'est celle qui a pour objet la conservation et le bien-être du genre humain : objet universel, qui intéresse l'humanité même et qui comprend dans son étendue les objets particuliers de toutes les autres sociétés.

Tâchons de suivre cet objet universel dans ses différentes branches ; et pour tenir un certain ordre, nous le partagerons en trois objets particuliers, dont chacun donnera lieu à des subdivisions.

Le premier objet de la société, qui tend à la conservation et au bien-être du genre humain, est de fournir à ceux qui la composent des moyens plus abondants et plus aisés de pourvoir à leur entretien, c'est-à-dire à leur subsistance, à leur vêtement et à leur logement.

Ces moyens comprennent : 1° les travaux concernant les matières premières, le labourage, le soin des troupeaux, la chasse et la pêche ; 2° les travaux nécessaires pour mettre les matières premières en œuvre, les manufactures, la fabrique des instruments ; 3° l'industrie et les travaux nécessaires pour faciliter le transport et les échanges des différentes productions de la nature et de l'art, afin que chacun se trouve à portée de ce qui lui est nécessaire pour son entretien.

De là résulte une prodigieuse variété d'occupations et d'emplois dans la société, et l'industrie venant ainsi à multiplier les bienfaits de la nature, augmente à proportion les moyens de subsistance.

Le défaut de subsistance accompagne partout le défaut de société. C'est par cette raison que les pays qu'on appelle sauvages sont extrêmement dépeuplés. Des terrains immenses ne portent qu'un très-petit nombre d'habitants, souvent réduits à manquer de tout ; c'est à ces cruelles extrémités, si fréquentes parmi les peuples dont la société est à peine ébauchée, que le savant auteur du livre de *l'Origine des lois*, etc., attribue l'origine de l'anthropophagie.

La société favorise ainsi la population par la facilité qu'elle donne de multiplier les

subsistances et de se précautionner contre les temps de disette.

La société n'est pas moins nécessaire pour procurer aux hommes les moyens de se vêtir et de se loger convenablement. L'auteur d'Émile voudrait qu'on écorchât la première bête que l'on rencontre, et que l'on se mit sa peau toute sanglante sur les épaules. Cela est bon à dire dans un livre ; mais quand on sort, il faut être habillé autrement. Il ne suffit pas non plus pour tous les hommes d'avoir une grotte à portée pour se mettre à couvert des injures de l'air ; il est bien que l'homme, retiré dans son logement, puisse vaquer à quelque travail utile, digne d'un être doué de raison.

D'ailleurs l'entretien de l'homme doit être convenable et décent ; c'est ce qu'exige la qualité d'un être capable de sentir l'ordre, la convenance et la décence. Il faut de l'assaisonnement dans la nourriture, de la commodité et même de l'élégance dans le vêtement, dans le logement et dans les meubles ; et tout cela doit être proportionné aux différences que l'ordre exige entre les différentes conditions de la vie.

Le second objet de la société est de pourvoir à la sûreté, à la tranquillité, à la liberté des membres qui la composent, d'assurer à un chacun la jouissance des fruits de son industrie et de tout ce qui lui est légitimement acquis, de le mettre à couvert de la fraude et de la violence des méchants. Pour cet effet il faut des lois pour déterminer les droits d'un chacun, des magistrats pour décider suivant les lois, des forces pour maintenir l'ordre et réprimer les attentats tant du dedans que du dehors. Enfin une autorité suprême pour former les lois, pour établir les magistrats, pour assembler les forces et les diriger convenablement au bien commun de la société.

Le troisième objet est de fournir aux hommes le moyen de cultiver leur raison, qui est la faculté distinctive de l'homme. Or il y a une culture générale qui convient à tous, et une culture particulière qui est susceptible d'une très-grande variété. Il faut que tous les hommes soient instruits de leurs devoirs, accoutumés de bonne heure et formés par une longue habitude à les remplir. L'exercice des vertus sociales, de l'humanité, de la bonne foi, de la reconnaissance, de la libéralité, est ce qu'il y a de plus digne d'un être raisonnable dans la communication que la société tend à établir entre les hommes. Le besoin qu'ils ont les uns des autres pour les nécessités les plus indispensables de la vie, n'est pas l'unique fondement de la société. L'homme nourrit son cheval et en tire des services, cette utilité réciproque n'établit point de société entre l'homme et le cheval. C'est que la communication des hommes entre eux s'entretient par des actes provenant de la connaissance et de la volonté : l'esprit entre donc toujours pour quelque chose dans cette communication réciproque. Or il n'y a que les vertus sociales qui puissent établir une véritable et sincère communication entre les esprits, et qui en établissant une confiance

mutuelle, rendent la société plus douce et augmentent l'utilité dont elle est, pour les besoins de la vie.

L'éducation de la jeunesse est donc un des principaux objets de la société, qui a pour but la conservation et le bien-être du genre humain. Personne ne doute, qu'on n'ait besoin d'un apprentissage pour les sociétés particulières, où les hommes se rassemblent en qualité de militaires, de négociants ou autres. Faudra-t-il donc douter que l'homme n'ait besoin d'éducation, pour apprendre à vivre en qualité d'être raisonnable et social ?

Toutes les sociétés qui se sont rendues recommandables par la sagesse de leurs lois, ont toujours donné beaucoup de soins à cette sorte d'éducation, et y ont joint des instructions propres à rassembler les hommes, à les lier plus étroitement entre eux, et à leur faire goûter, dans l'exercice même des vertus sociales, la douceur et les agréments de la société.

Une réunion suffisante d'hommes ou de familles, pour remplir les différents objets que nous venons de détailler, et au moyen de laquelle chaque homme peut se procurer ce qui lui est nécessaire pour son entretien, pour sa sûreté et pour cette culture de l'âme qui convient à tout être raisonnable ; c'est ce qui forme le corps de la société.

L'autorité du gouvernement, les lois, l'établissement des magistrats, la distribution

des emplois et des occupations ; c'est ce qui forme l'ordre de la société.

Les affections et les vertus sociales, la probité, les bonnes mœurs, tous les moyens d'instruction, et les institutions propres à les répandre, c'est ce qui forme l'âme et le lien de la société. Mais il faut remarquer qu'il n'y a que la religion qui ait assez de force pour agir efficacement sur l'esprit de l'homme, et l'attacher persévéramment à la pratique de ses devoirs. Il ne suffit pas de faire envisager l'amour de la patrie comme l'effet d'une belle passion. Quelque force qu'on veuille prêter à ce noble sentiment, il n'en aura jamais assez pour dominer tous les autres, tandis qu'on le laissera dans la simple classe du sentiment. Dans les beaux temps de la république romaine, où l'héroïsme patriotique fut porté au plus haut degré, combien de fois n'aurait-on pas vu les Romains abandonner leurs drapeaux, s'ils n'y eussent été retenus par la religion du serment. Dans ces conjonctures où le zèle patriotique cédait au ressentiment d'une injure vraie ou apparente, ce ressentiment cédait lui-même à un devoir dicté par la religion ; et c'est la religion qui conservait à la république ses propres citoyens. Les Xénophon, les Polybe, les Cicéron, les Plutarque ont reconnu cette vérité attestée par l'expérience de tous les siècles. Quelques sophistes la contestent aujourd'hui ; mais ce ne sont pas des Xénophon, des Polybe, des Cicéron, des Plutarque.

DISCOURS XII.

LA SOCIÉTÉ INDISPENSABLE A L'HOMME PAR LA NÉCESSITÉ DE LA CO-EXISTENCE, LUI DEVIENDRAIT INUTILE OU NUISIBLE SANS UN ORDRE DE CO-EXISTENCE, D'OU DÉRIVE L'AUTORITÉ PUBLIQUE.

Qu'il y ait des sociétés civiles ou qu'il n'y en ait pas, il faut de toute nécessité que les hommes vivent les uns avec les autres. Placés sur le globe, avec la faculté de se mouvoir, ils ne peuvent éviter de se rencontrer. Dans ces rencontres inévitables ils peuvent se faire du bien et ils peuvent se faire du mal. A mesure que les hommes se multiplieront dans une contrée, ces rencontres deviendront plus fréquentes, et le voisinage les mettra dans une nécessité indispensable de traiter les uns avec les autres pour tous les besoins de la vie.

Dans cette communication réciproque, les hommes trouveront aussi souvent l'occasion de se nuire que de se faire du bien. Si l'on suppose qu'ils vivent dans une entière indépendance les uns des autres, sans assujettissement à aucune loi, n'ayant d'autre règle que leur raison ou leur caprice, il est aisé de concevoir que ceux qui auront plus de force et d'arrogance que les autres, ne feront pas difficulté de déployer leur caractère malfaisant pour envahir ce qu'ils trouveront à leur bienséance, pour maltraiter les plus faibles, gêner leur liberté, s'approprier les fruits de leur industrie et de leurs travaux. De là naî-

trait bientôt ce funeste état de guerre de tous contre tous, que non-seulement Hobbes, mais tous les politiques regardent comme une conséquence inévitable de l'état de nature, quoique Hobbes soit tombé à cet égard dans une erreur très-absurde et très-pernicieuse, en rapportant cet état de guerre aux premières impressions de la nature, au lieu de le regarder comme un effet de la dépravation des sentiments naturels et de ces passions fougueuses qui font prévaloir le plaisir sensible et l'intérêt particulier aux lumières de la raison et aux mouvements de la conscience.

La vie la plus simple ne serait pas toujours capable de mettre les hommes à l'abri de ces désordres. On nous représente les Hottentots comme les peuples qui ont conservé le plus de simplicité et d'égalité ; il y a cependant parmi eux des lois très-sévères contre l'assassinat, le vol et l'adultère : preuve certaine que la vengeance, la convoitise et la lubricité sont des passions qui se déploient partout où il y a des hommes, et qui sont capables de causer les plus affreux ravages, si on n'a soin de les réprimer.

Pour concevoir quels seraient les effets

d'une communication réciproque, où chaque particulier jouirait d'une indépendance absolue, imaginons une ville quelconque de l'univers, où l'on convienne d'abolir tout pouvoir réprimant et toute espèce de gouvernement. Hommes, femmes, enfants, qui peuplez cette ville (vient-on leur dire), vous n'êtes plus citoyens, mais simples habitants de votre ancienne patrie; les lois sont tombées; le gouvernement est dissous; libres et parfaitement égaux, chacun de vous est maître de se conduire comme il l'entend et n'a plus à rendre compte de ses actions qu'à lui-même. Homme oisif, qui souffrez si impatiemment le joug de la plus légitime autorité, voudriez-vous demeurer longtemps dans une telle ville; oseriez-vous y coucher une seule nuit? Le premier voisin qui trouverait son souper trop maigre chez-lui, prendrait sans scrupule la liberté de venir partager le vôtre avec ses camarades, et probablement les meilleurs morceaux ne seraient pas pour vous. Si votre appartement les accommodait, ils vous feraient l'honneur de s'y loger, et vous enverraient sans façon dans la rue, ou au grenier. Les indigents audacieux, les fainéants ennuyés de travailler pour vivre, ne s'oublieraient pas. Les maisons des riches leur fourniraient pour quelque temps une ressource assurée. Les libertins, les brouillons voudraient faire du bruit de leur côté. On ne serait en sûreté ni chez soi, ni hors de chez soi. Plus d'asile pour la pudeur. Tout ce qui mérite le plus de respect deviendrait la victime de la brutalité la plus effrénée. La nécessité de se défendre formerait des partis, on en viendrait aux mains, on s'égorgerait, on éprouverait enfin toutes les horreurs d'une ville prise d'assaut, jusqu'à ce qu'un parti venant à prédominer, fût en état de faire la loi aux autres, et de ramener la concorde et la paix, en rétablissant les lois et l'autorité publique.

En vain dirait-on que les désordres que je viens d'ébaucher, seraient une suite des vices que les hommes auraient contractés dans un état précédent de société, vices nullement applicables à des hommes qui auraient persévéré dans l'état de nature.

Cette réponse pourrait avoir lieu, si l'état de nature comportait que les hommes dussent vivre parfaitement isolés, dispersés sur le globe, sans jamais se voir ni se rencontrer. Mais on a fait voir qu'une telle manière de vivre est non-seulement contraire aux facultés et aux inclinations de l'homme, mais absolument impossible, et qu'en supposant l'exclusion de tout gouvernement civil, les hommes en se multipliant dans une contrée, seraient dans la nécessité de se voir et de se rencontrer, qu'ils auraient besoin de s'aider les uns les autres, et que dans cette communication réciproque, impossible à éviter, ils seraient toujours portés à se faire beaucoup de bien et beaucoup de mal.

Cette communication réciproque dénuée de tout frein d'autorité publique, suffirait pour donner lieu aux désordres que nous avons détaillés. Je veux que dans cet état les

hommes fussent très-grossiers et bornés aux besoins les plus simples. Mais encore faut-il pourvoir à la subsistance journalière pour toutes les saisons de l'année; il faut des vêtements, des huttes ou des cabanes pour se loger, des canots pour traverser les rivières, des instruments pour la chasse et pour la pêche, des outils pour le travail. Un seul homme ne peut suffire à tous ces exercices; il faut s'assembler pour certains objets, se partager pour d'autres, et se pourvoir du nécessaire par des trocs et des échanges réciproques. Voilà donc des intérêts à démêler tous les jours entre des hommes vivant dans la plus grande simplicité. Un défaut total de culture et d'instruction éloignera-t-il tout sujet, toute occasion de plaintes, de disputes et de débats? L'exemple des Hottentots que nous venons de citer, est une preuve du contraire. Ils se sont vus dans la nécessité de réprimer par les lois les plus sévères, l'assassinat, le vol et l'adultère. Il n'est pas nécessaire d'avoir l'esprit bien cultivé pour apprendre à être arrogant, fâcheux, querelleur, emporté, vindicatif, menteur et paresseux. Les sots savent être méchants tout aussi bien, et souvent mieux que les gens d'esprit.

Rien de plus agreste, rien de plus sauvage que les peuples septentrionaux dans le temps qu'ils commencèrent à être connus des Romains. Il y avait pourtant des querelles très-funestes parmi eux. Sans parler des guerres meurtrières très-fréquentes entre ces différents corps de nations, il n'y en avait aucune, où il ne se commît des meurtres qui occasionnaient d'autres meurtres. Les parents, les amis de celui qui avait succombé, se faisaient un point d'honneur de venger son sang, et pour prévenir une ruine entière, il fallut chercher des expédients pour arrêter le cours de ces funestes inimitiés. Cependant ces nations avaient une sorte de gouvernement civil qui ne laissait pas que de mettre un frein aux passions et à la licence des particuliers. Les enfants vivaient sous la direction de leurs pères, on les pliait aux mœurs et aux usages de la nation, et ils appartenaient à vivre avec leurs semblables: cette méthode suppléait en partie au défaut d'une administration plus parfaite. Mais dans le système de l'auteur d'Emile (*Contrat Soc.*, l. I, c. 11) l'éducation serait absolument nulle. Dans son état de nature les enfants ne restent liés au père, qu'aussi longtemps qu'ils ont besoin de lui pour se conserver. Sitôt que ce besoin cesse, le lien naturel se dissout; les enfants exempts de l'obéissance qu'ils devaient au père, le père exempt des soins qu'il devait à l'enfant, rentrent tous également dans l'indépendance. Sitôt que l'enfant est en âge de raison, lui seul étant juge des moyens propres à se conserver, devient par là son propre maître. N'est-il pas évident que des enfants abandonnés à eux-mêmes dès l'âge de raison, croissant à l'aventure, sans la moindre lueur d'instruction, deviendraient moins propres à cultiver une paisible communication entre eux, que s'ils y eussent été formés par un long apprentis-

sage sous la direction de leurs pères? Enfin cet auteur même (*Disc. de l'inég.*, p. 98 et suiv.) ne disconvient pas que l'indolence de son prétendu état primitif ne pouvait durer éternellement, que par une suite de hasards les facultés de l'homme devaient se développer, quoique par un progrès fort long; et qu'enfin il fallait venir à ce point où les obstacles qui nuisent à la conservation des hommes (*Cont. Soc.*, l. I, c. IV) dans l'état de nature, l'emportent par leur résistance sur les forces que chaque individu peut employer pour se maintenir dans cet état. Alors, ajoute-t-il, cet état primitif ne peut plus subsister, et le genre humain périrait, s'il ne changeait sa manière d'être.

Ainsi en résumant en deux mots le système de l'auteur, on trouve que le genre humain

ne peut se passer de société civile, à moins que les hommes ne soient plongés dans une indolence stupide; et qu'en sortant de cette indolence ils ne peuvent plus se passer de société civile; aussi les sauvages, qu'il cite, comme un exemple de la jeunesse du monde, ont une sorte de gouvernement pour régler leur association.

On peut donc avancer ces deux propositions, qui paraissent bien prouvées par tout ce qu'on a dit dans les discours précédents.

1° Sans communication réciproque les hommes périraient de misère.

2° Avec une communication réciproque, dénuée de toute autorité publique et de tout pouvoir réprimant, les hommes se détruiraient.

DISCOURS XIII.

DE L'AUTORITÉ PUBLIQUE DANS LA SOCIÉTÉ CIVILE.

Le résultat de ce qu'on vient d'établir au sujet de la société peut se réduire aux propositions suivantes :

1. La communication réciproque entre les hommes qui peuplent la terre n'est pas un établissement purement arbitraire. Elle est fondée sur l'ordre de la propagation du genre humain, sur l'impossibilité où sont les hommes de s'éviter, sur le besoin qu'ils ont d'une assistance mutuelle, soit pour les nécessités les plus indispensables de la vie, soit pour cultiver leurs facultés intellectuelles, autant qu'il est nécessaire pour se conduire en êtres doués de raison; enfin sur ce que la raison même, qui est la propriété distincte de l'homme, tend de sa nature à établir une communication sociale entre les êtres qui en sont doués.

2. Cette communication mutuelle que l'on désigne par le nom de société doit être regardée comme un moyen établi par la nature pour la conservation et le bien-être du genre humain. Ce moyen même est d'une nécessité indispensable, puisque sans cette communication les hommes ne pourraient pourvoir suffisamment ni à leur entretien, ou à leur défense, ni à la culture de leurs facultés intellectuelles.

3. Cet état de société se rapporte donc à la loi naturelle. Car outre l'inclination naturelle la droite raison suggère aux hommes d'employer les moyens absolument nécessaires pour se conserver et vivre d'une manière convenable à leur nature. Ce qui ne peut avoir lieu que dans l'état de société.

4. D'un autre côté on a vu que la société dénuée de toute autorité capable d'y maintenir l'ordre et de réprimer les malfaisants, deviendrait bientôt destructive, et serait suivie des désordres les plus affreux.

5. Une autorité publique n'est donc pas moins nécessaire que la société même pour la conservation et le bien être du genre humain.

6. Or l'état de société se rapporte à la loi naturelle en tant que la société est un moyen nécessaire pour la conservation et le bien-être du genre humain. L'autorité publique étant également nécessaire pour la même fin, est également fondée sur la loi naturelle.

7. L'autorité publique dans sa première origine, n'est donc pas une institution purement arbitraire; mais un droit inhérent par loi de nature à l'état de société.

Supposons que quelques centaines de familles sauvages de différentes entrées échouent par hasard dans une île déserte et inconnue. Ces familles liées par le besoin et par la nécessité de la coexistence, se trouveront inévitablement assujetties à une communication réciproque, d'où résultera entre elles un état de société nécessaire et fondée sur la loi naturelle. On ne saurait contester à cette société, toute fortuite qu'elle soit dans son origine, un droit proprement dit à sa conservation, à sa sûreté, à sa défense et à son bien-être; car si tout individu tient ce droit de la nature même, un assemblage aussi considérable d'individus ne saurait en être dépourvu. Si cette société a un droit naturel à sa conservation, à sa sûreté, à sa défense, à son bien-être, elle a donc le droit d'employer les moyens nécessaires pour remplir ces différents objets, et par conséquent le droit d'établir une règle et un ordre dans la communication réciproque des membres qui la composent, avec le pouvoir de réprimer ceux qui voudraient troubler cet ordre et cette règle. Or un tel droit et un tel pouvoir n'est autre que l'autorité publique. Donc l'autorité publique est un droit inhérent de sa nature à l'état de société.

8. La première origine de l'autorité publique dans cette société, ne dépend pas du consentement des parties qui la composent; car aussitôt que cet assemblage d'individus, ou de familles assujetties par la nécessité de la co-existence à une communication

réciproque, se trouve formé, cet assemblage, antérieurement à tout consentement des parties qui le composent, a un droit proprement dit à sa conservation, et par conséquent le droit d'établir des règles et de réprimer les infracteurs, en quoi consiste l'autorité publique.

Le consentement des particuliers dans le cas proposé pourra bien être nécessaire pour établir une règle, ou une forme d'administration préférablement à toute autre ; mais non pour conférer à l'assemblage qui en résulte le droit primitif de pourvoir à sa conservation, droit que cet assemblage tient de la nature non moins que chaque individu.

Supposons en effet, qu'avant tout pacte et tout consentement donné, un particulier trouble le repos de quelques voisins : non-seulement les offensés auront le droit de se défendre, mais le corps même de l'assemblage ou de la société aura le droit de réprimer cet insolent, de punir sa témérité et de le contraindre à respecter ses égaux.

9. Loin que ce droit ou cette autorité primitive dépende d'aucun pacte ou convention des particuliers entre eux, qu'au contraire, si ces particuliers convenaient tous ensemble par un pacte exprès de ne vouloir dépendre d'aucune autorité publique, ce pacte, ainsi que le remarque Victoria, serait nul et de nulle valeur, en tant que contraire au droit naturel.

Ce pacte serait nul, car malgré tout pacte contraire le corps de l'assemblage ou de la société retiendrait toujours le droit de prévenir les désordres de l'anarchie par l'établissement d'une règle propre à maintenir la paix.

Ce pacte serait contre le droit de la nature, puisqu'il tendrait à annuler un moyen dicté par la nature même pour la conservation et le bien-être du genre humain.

Concluons donc avec Victoria que l'état de société et l'autorité publique qui l'accompagne ne sont point des inventions humaines et purement arbitraires, mais que l'un et l'autre proviennent de la nature même, qui en a fait un moyen nécessaire ou convenable de conservation pour le genre humain.

10. L'autorité publique, qui résulte du droit de conservation dans une société, serait inutile, si elle n'était attachée à une puissance capable de rassembler les forces particulières pour les faire concourir au bien commun de la société ; car en concevant cette autorité comme dispersée dans un assemblage d'individus sans un centre de réunion, on voit clairement que les volontés et les forces particulières loin d'agir de concert, se croiseraient le plus souvent et qu'il n'y aurait que désordre et confusion dans la société. Le droit naturel de la conservation exige donc qu'il y ait dans la société une puissance capable de réunir et de diriger les forces particulières. Et c'est dans cette puissance que se concentre proprement l'autorité publique, qui s'étend sur tous les individus. Or cette puissance peut être placée ou dans

un chef seul, ou dans un corps moral, tel qu'un conseil plus ou moins nombreux, suivant les différentes sortes de gouvernement.

11. De quelque manière que cette autorité souveraine soit placée, elle n'est point en elle-même le résultat d'un pacte, par lequel les individus composant une société consentent à se dépouiller d'une partie de leurs droits et de leur liberté pour conserver l'autre. L'autorité souveraine étant la puissance de réunir et de diriger toutes les forces particulières pour la conservation de la société, les droits de cette autorité et leur étendue dérivent par eux-mêmes du droit naturel de la conservation inhérent à l'état de société : supposons un état parfaitement démocratique composé d'une soixantaine d'individus. L'autorité publique ou la puissance de diriger les forces particulières résidera dans le conseil général composé de ces soixante individus. Ces soixante individus pourront faire tous les règlements qu'ils jugeront les plus convenables ; mais ils ne se donnent point à eux-mêmes, ni à leur assemblage la puissance et l'autorité de les faire. Comme ce corps démocratique ne se donne pas à lui-même le droit qu'il a de pourvoir à sa conservation et qu'il a ce droit de la nature même, de même il tient de la nature et ne se donne pas à lui-même la puissance de diriger les forces particulières d'une manière convenable à sa conservation. L'autorité publique tire ainsi toute sa force du droit que la nature donne à chaque société de pourvoir à sa conservation et à son bien-être. Dans toute société tant soit peu nombreuse, l'autorité publique ne serait d'aucun usage, si elle n'était attribuée à un individu ou à un corps moral, capable de diriger les forces particulières. Cette puissance ainsi concentrée ne change pas de nature, son attribution à tel individu ou à tel corps moral peut être l'effet d'un consentement des membres de la société ; mais elle ne tire point ses droits de ce consentement, elle les lie de la liaison nécessaire qu'il y a entre la puissance chargée de veiller au lien de la société, et tous les moyens légitimes nécessaires ou utiles, pour parvenir à cette fin.

12. La puissance souveraine dans la société est donc établie sur la loi de nature, et comme la loi naturelle a Dieu pour auteur, il faut convenir que la puissance souveraine est fondée sur l'ordre même établi de Dieu pour la conservation et le bien-être du genre humain : *Qui potestati resistit, ordinationi Dei resistit* : tel est l'oracle de l'Apôtre.

M. Hume rend hommage à cette vérité dans son vingt-cinquième essai moral et politique : « Dès lors, dit-il, qu'on admet une providence universelle qui préside sur l'univers, qui suit un plan uniforme dans la direction des événements et qui les conduit à des fins dignes de sa sagesse, on ne saurait nier que Dieu ne soit le premier instituteur du gouvernement. Le genre humain ne peut subsister sans gouvernement ; au moins n'y a-t-il point de sécurité où il n'y a point de protection. Il est donc indubitable que la

souveraine bonté qui veut le bien de toutes ses créatures, a voulu que les hommes fussent gouvernés : aussi le sont-ils, et l'ont-ils été dans tous les temps et dans tous les pays du monde, ce qui fait encore une preuve plus certaine des intentions de l'Être tout sage à qui aucun événement n'est caché et à qui rien ne saurait faire illusion. »

On ne voit rien que de solide dans ce raisonnement, mais ce qui suit n'est pas de la même trempe : « Cependant, ajoute l'auteur, comme Dieu n'y est point intervenu par une volonté particulière ou par des voies miraculeuses, et que cet établissement ne doit son origine qu'à cette influence secrète qui anime toute la nature, ou ne saurait, à proprement parler, appeler les souverains les vicaires du Très-Haut; ce nom ne peut leur convenir que dans le même sens qu'il convient à toute puissance, à toute force qui dérive de la Divinité et dont on pourrait dire également qu'elle agit par sa commission. Tout ce qui arrive est compris dans le plan de la Providence : le prince le plus puissant et le plus légitime n'a donc aucun droit de prétendre que son autorité soit plus sacrée et plus inviolable que celle d'un magistrat subalterne, celle même d'un usurpateur, d'un brigand ou d'un pirate. »

Tout est compris sans doute dans le plan de la Providence. Tout ce qui arrive de bien ou de mal, n'arrive que par son ordre ou sa permission. L'homme a reçu de Dieu l'intelligence et la raison pour se tourner au bien; il peut néanmoins faire le mal, parce qu'étant libre et limité, il peut abuser de ses facultés. Mais Dieu ne veut pas le mal, comme il veut le bien: il permet le mal dans une créature sujette de sa nature à faillir, et cette permission, dans le plan de sa providence, se rapporte à un plus grand bien. L'homme qui pêche ne peut déranger l'ordre de la Providence, ni empêcher le bien qu'elle saura tirer de sa malice, mais il n'agit pas moins contre la loi éternelle de l'Être suprême, qui reprouve toute injustice, qui la condamne et qui la punit. Mais cette loi prescrit positivement aux hommes le bien qu'ils doivent faire, elle leur ordonne d'être justes et bienfaisants. L'homme, qui fait le bien se conforme ainsi à la loi, à la volonté, aux intentions de l'Être suprême, qui veut le bien, qui l'approuve et le récompense. *La bonté souveraine*, dit M. Hume, *veut le bien de ses créatures*, et veut en conséquence *que les hommes soient gouvernés*. Voilà une volonté d'approbation digne de l'Être souverainement sage et souverainement bon; M. Hume dira-t-il que Dieu veut également la fraude, l'injustice, le parjure et l'ingratitude? Si ces choses arrivent parmi les hommes, ce n'est nullement par une volonté d'approbation, mais par une simple permission, ainsi qu'on vient de l'expliquer.

Or la droite raison permet-elle de tirer la même conséquence de la volonté de Dieu par rapport au bien qu'il ordonne et qu'il prescrit, et de sa simple permission par rapport au mal qu'il reprouve, qu'il défend et qu'il

punit? *Dieu, qui veut le bien de ses créatures, veut que les hommes soient gouvernés* : c'est le principe de M. Hume. L'établissement du gouvernement est donc conforme aux *intentions de l'Être tout sage*, et le souverain tient une place dans la société, marquée par l'ordre même de la Providence; mais l'abus que fait un brigand de ses forces physiques pour dépouiller les passants est un attentat contre les lois de Dieu, qui, en permettant ce mal, le reprouve, le condamne et le punit. Comment donc M. Hume a-t-il pu avancer que l'autorité du prince le plus légitime n'est pas plus sacrée, ni plus inviolable que celle d'un brigand?

L'autorité d'un prince légitime est une autorité légitime en tant qu'elle est conforme aux lois de la suprême sagesse et aux intentions du Créateur, de l'aveu même de M. Hume. L'attentat d'un brigand ou l'autorité, si l'on peut se servir de ce terme, qu'il usurpe sur le passant qu'il dépouille est une autorité illégitime, par cela même qu'elle est contraire aux lois de la souveraine Sagesse.

L'autorité d'un prince légitime est une autorité sacrée et inviolable, parce qu'étant conforme à l'ordre et aux intentions du Créateur, on ne peut la blesser sans offenser le Créateur. La prétendue autorité d'un brigand n'est ni sacrée, ni inviolable, parce qu'étant contraire aux intentions du Créateur, on peut y opposer la résistance et la force sans offenser le Créateur.

Mais l'autorité du prince légitime sera-t-elle plus sacrée, plus inviolable que celle de tout magistrat subalterne? Elle l'est sans doute. Le magistrat subalterne tient son autorité de la puissance souveraine, qui peut la limiter ou l'anéantir; mais la puissance souveraine, de quelque manière qu'elle soit placée dans l'État, est fondée sur l'ordre même des choses établi de Dieu pour le bien et la conservation du genre humain.

Pour rendre cette autorité sacrée et inviolable, il n'est aucunement nécessaire que *Dieu y soit intervenu par des voies miraculeuses*; il suffit que les lumières de la raison nous montrent de manière à n'en pouvoir douter que Dieu, ainsi que le dit M. Hume, est le premier instituteur du gouvernement, que la souveraine Bonté veut, pour le bien même de l'humanité, que les hommes soient gouvernés, et qu'on ne puisse méconnaître dans la souveraine autorité du gouvernement les intentions de l'Être tout sage.

N'est-ce pas là nous dire en termes équivalents que l'autorité souveraine, sans laquelle le gouvernement ne peut subsister, a Dieu même pour premier instituteur, et que ceux qui en sont revêtus parmi les hommes sont comme les représentants et les instruments de la Providence, en tant que, suivant l'ordre et la volonté de Dieu, ils président à un établissement que Dieu a voulu qui eût lieu parmi les hommes pour le bien du genre humain. Nous ne devons donc pas regarder l'établissement du gouvernement comme un simple effet de *cette influence secrète qui anime toute la nature*, mais, de plus, comme

une institution que Dieu veut, qui est conforme aux intentions de l'Être tout sage et à sa souveraine bonté. Cette conformité, que la droite raison nous découvre de l'aveu de M. Hume, nous fait connaître, par une conséquence claire et immédiate, qu'on ne peut outrager l'autorité souveraine du gouvernement, sans résister aux intentions, aux lois, à la volonté de l'Être tout sage. Ce qui suffit pour rendre cette autorité sacrée et inviolable. Ce que la raison démontre sur ce sujet est pleinement confirmé par l'autorité même des livres saints, qui nous découvrent d'une manière plus distincte et plus authentique les volontés de l'Être suprême. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à consulter le troisième livre de la *Politique tirée de l'Écriture sainte* de Bossuet.

Quant aux différentes formes de gouvernement, Bossuet établit dans ce même ouvrage, livre XI, les propositions suivantes : que *le premier empire parmi les hommes est l'empire paternel ; qu'il s'établit pourtant bientôt des rois, ou par le consentement des peuples, ou par les armes ; que néanmoins il y a eu d'autres formes de gouvernement que celle de la royauté ; qu'on doit s'attacher à la forme de gouvernement qu'on trouve établie dans son pays ; que la monarchie est la forme du gouvernement la plus commune, la plus ancienne et aussi la plus naturelle*, etc. Il est fâcheux que cet excellent ouvrage soit peut-être plus connu par la célébrité de l'auteur, que par l'empressement du public à l'étudier. En s'attachant constamment aux maximes que ce grand homme a recueillies des livres saints, tous les rois seraient pères et les peuples heureux ; et que peuvent-ils vouloir de plus ?

Je n'ajoutai qu'une réflexion sur le droit de conquête. Grotius et les plus célèbres écrivains dans ce genre conviennent qu'on peut légitimement faire la guerre à un peuple qui violerait ouvertement les premiers principes du droit naturel à l'égard des autres, en massacrant, par exemple, impitoyablement tous les étrangers qui aborderaient dans le pays. Or si un tel peuple venait à être conquis, le conquérant n'aurait-il pas le droit de lui donner de meilleures lois ? Le peuple conquis ne serait-il pas tenu de les observer ? Ces lois ne seraient pas néanmoins un résultat des volontés du peuple conquis. Il y a donc des lois justes qui obligent indépendamment de la volonté de ceux à qui elles sont imposées. Nouvelle preuve que l'autorité souveraine tire sa force de cet ordre établi de Dieu et nécessaire à la conservation du genre humain, ordre qui exige qu'il y ait dans la société une puissance pour réunir les forces particulières et les diriger au bien commun.

Il suit de là que la liberté originaire que l'homme tient de la nature n'est point une liberté d'indépendance totale telle que quelques philosophes l'imaginent dans l'état de nature. D'abord il est clair que tout homme naît sous la puissance paternelle ; en sorte

que si nous consultons l'ordre même de la nature, nous voyons qu'elle fait naître l'homme dans un état de dépendance, qu'elle le tient dans un assujettissement absolu pendant tout le temps de l'enfance, et qu'elle a tellement borné son pouvoir et ses facultés qu'elle n'a pas voulu qu'il pût se suffire à lui-même, et qu'elle l'a mis dans la nécessité de dépendre du concours des autres pour tous les besoins de sa vie.

D'un autre côté, une famille ne peut éviter la rencontre des autres familles que la propagation du genre humain répand de contrée en contrée, où elles forment des assemblages ou corps de société plus ou moins nombreux. Toute famille qui se trouve dans l'enceinte de cette communication réciproque qui forme le lien d'un de ces corps de société, se trouve par cela même nécessairement assujettie à l'autorité publique, qui par droit de nature réside dans ce corps de société. Une famille, un individu peut quitter son sol natal, mais ce ne sera que pour rencontrer une autre peuplade, où il faudra dépendre également d'une autorité publique.

En supposant une famille parfaitement isolée, l'état de nature aura lieu dans cette famille à l'égard des autres sociétés, mais non à l'égard des personnes qui la composent. Le père est de droit naturel chef de sa famille ; et en cette supposition la qualité de chef de famille est accompagnée de toute l'autorité nécessaire pour y maintenir l'ordre et la subordination.

L'indépendance de l'état de nature ne peut donc avoir lieu qu'à l'égard d'un individu qui, sortant de sa famille et quittant tout ce qu'il y a d'habité sur la terre, irait se percher sur quelque rocher inaccessible, pour s'y repaître de racines et vivre avec les corbeaux, les ours et les serpents. Mais il faut renoncer à la raison, ou avouer qu'une si triste indépendance serait peu digne d'un être raisonnable.

Aussi la nature n'a point imprimé à l'homme d'inclination naturelle à cet état d'indépendance ; au contraire, tous les hommes sentent la nécessité d'une autorité légitime pour maintenir l'ordre et assurer la liberté et les droits d'un chacun. La nature abhorre l'esclavage, cet état où l'homme est à la merci d'un maître autorisé à regarder son esclave sur le pied d'une marchandise dont il peut disposer à tous égards, comme d'une bête de charge, sans autre règle que celle du caprice et de l'intérêt. Mais abuser du mot d'esclavage par des applications aussi malignes que déplacées, pour rendre odieuse la subordination la plus légitime soit d'un enfant à l'égard de son père, soit d'un citoyen à l'égard de sa patrie et du gouvernement, c'est un abus du langage qui ne peut faire illusion qu'à ceux qui lisent sans réflexion.

Ce double lien de subordination conserve toute sa force chez les peuples qui se sont le moins éloignés de la simplicité primitive de l'état naturel, et il ne leur paraît ni dur, ni pesant. Chez les sauvages le père gouverne

sa famille, la peuplade obéit à son chef. Un sophiste qui s'aviserait de les aller traiter d'esclaves, courrait risque de le devenir lui-même.

En général, la nature a fait les hommes plus sensibles au besoin qu'à la dépendance. Or ils ne peuvent se procurer les moyens de satisfaire leurs besoins qu'à l'aide d'une communication réciproque, et ils sentent tous que cette communication leur deviendrait plus nuisible qu'avantageuse, si elle n'était assujettie à une autorité publique pour y maintenir l'ordre et la sûreté.

Les âmes les plus fortes et les plus élevées n'ont jamais rien aperçu de dur ni d'avilissant dans la subordination à l'autorité pu-

blique. Faut-il citer les Spartiates, faut-il citer les Romains ? Y eut-il jamais des âmes plus fières, plus sensibles à la grandeur et en même temps plus soumises à l'autorité ? Venons à des temps plus proches de nous : les Bertrand du Guesclin, les Bayard, les Mollé, les Sulli, les Montausier ont vécu sous des rois, et se sont fait une gloire de servir avec fidélité les maîtres que la Providence leur avait donnés. Cette légitime subordination ne flétrit jamais ni leur courage, ni leur vertu ; elle n'en fit ni de vils esclaves, ni de lâches adulateurs ; ils méritèrent le nom de héros, plus encore par la magnanimité de leurs sentiments que par la grandeur de leurs exploits.

EXPOSITION ABREGÉE

DES CARACTÈRES DE LA VRAIE RELIGION.

La religion est nécessaire pour le bonheur de l'homme.

DIALOGUE.

Le maître et le disciple.

Le disciple. Je vous rends grâces, mon père, de l'affection que vous me marquez ; mais dites-moi, je vous prie, quel avantage retirerai-je de la doctrine dont vous voulez que je m'instruise avec tant de soin ?

Le maître. Ne désirez-vous pas de bien vivre sur la terre et de jouir après votre mort d'une félicité éternelle ?

Le disciple. Je désire certainement d'être heureux ; mais la doctrine que vous voulez m'apprendre, me servira-t-elle à obtenir les richesses, les honneurs et les plaisirs de ce monde ?

Le maître. O mon fils ! pouvez-vous croire que les plaisirs, les grandeurs de ce monde soient jamais capables de rendre heureux ceux qui les possèdent ?

Le disciple. Pourquoi non ?

Le maître. Dites-moi, mon fils, si ceux qui possèdent ces prétendus avantages, au lieu d'avoir le cœur content, fatigués sans cesse par mille idées chagrinantes, ne vivent que dans l'inquiétude, dans la crainte et dans une espèce de tourment, croyez-vous qu'ils soient heureux ?

Le disciple. Non certainement.

Le maître. Et s'il était des hommes, qui, privés de ces biens, jouissent néanmoins de la paix du cœur, ne les croiriez-vous pas plus heureux que les autres ?

Le disciple. Sans doute.

Le maître. Savez-vous donc, mon fils, qu'on ne peut obtenir la véritable paix du cœur et la tranquillité de l'esprit, que par le moyen des principes qui sont contenus dans la doctrine que je vous propose d'étudier avec la plus grande application.

Le disciple. Voudriez-vous bien m'expli-

quer votre pensée, que je n'entends pas assez.

Le maître. Volontiers, mon fils, écoutez bien seulement ce que je vais vous dire. Ceux qui cherchent à se rendre heureux par la possession des avantages et des biens de la terre, sont dans une inquiétude d'esprit continuelle pour augmenter ou pour acquérir des choses qu'il n'est pas toujours en leur pouvoir d'obtenir. Arrive-t-il une fois qu'une entreprise réussisse après beaucoup de peine et de travail, cent autres fois ensuite les plus belles espérances échouent et s'en vont en fumée : alors l'esprit se trouble, on se chagrine et l'on éprouve les déplaisirs les plus amers. Si jamais vous venez à connaître ce que c'est que le monde, vous verrez que ce que je vous en dis est bien peu de chose en comparaison de ce qui est en effet. Enfin, quand on se croit tenir le but que l'on se proposait et qu'on se flatte de jouir d'une félicité dont on s'est formé les plus belles idées, la mort vient qui renverse et anéantit en un moment tout l'édifice, on perd le fruit de tout ce qu'on a fait pendant cette vie et on n'a rien fait pour l'autre.

Le disciple. Je crois, mon père, que tout ce que vous me dites est vrai et que les biens de cette vie ne peuvent en effet établir l'âme dans une véritable paix.

Le maître. Mon fils, il n'y a que le repos de la conscience qui puisse faire la paix et la sérénité de l'âme. Qu'heureux est celui qui, en quelque état qu'il se trouve, peut se flatter avec confiance d'être dans la grâce de Dieu et qui peut se dire à lui-même : Je suis enfant de Dieu, j'ai dans le ciel un bon père qui m'aime et qui m'assistera dans toutes les circonstances de cette vie, pour me conduire à son royaume, qu'il me fera posséder éternellement.

Le disciple. Est-il donc nécessaire pour acquérir la paix de l'âme, qu'elle soit l'unique objet qu'on se propose, et de renoncer à toute autre pensée ?

Le maître. Dieu veut que chacun pense et agisse selon qu'il est convenable à l'état où l'a placé la Providence, mais dans tous les états il est nécessaire de réprimer les passions qui contiennent les germes des inclinations mauvaises et des inquiétudes de l'âme, d'user avec sobriété et discrétion des biens de cette vie, et de regarder comme un grand trésor de joindre à la piété cet esprit de modération qui sait se contenter de ce qui suffit ; c'est là le moyen de vivre chrétiennement et honnêtement sur la terre, d'y jour dans une sainte paix du bien que Dieu nous y accorde et de se soutenir dans les adversités, les disgrâces, par la pensée que Dieu voit ce que nous souffrons, qu'il nous aime et que certainement il ne nous abandonnera pas.

Le disciple. Comment dois-je faire, mon père, pour savoir me former la règle de conduite dont vous me parlez ?

Le maître. La manière de s'y prendre, mon fils, est contenue dans la doctrine que je veux vous enseigner et apprenez d'abord qu'on l'appelle la doctrine chrétienne, parce que c'est celle que Jésus-Christ, Fils de Dieu, notre Rédempteur et notre Sauveur, est venu apporter au monde pour retirer les hommes de la voie de la perdition et les conduire à la vie éternelle.

Le disciple. Je sens s'élever dans mon cœur un désir ardent de connaître cette doctrine, je vous demande en grâce de ne pas différer à m'en instruire.

Le maître. Je désire d'autant plus de vous l'enseigner que vous aimant tendrement en Jésus-Christ, je ne souhaite rien tant que votre avantage. Mais, mon fils, vous ne comprenez peut-être pas encore assez la faveur signalée dont Dieu vous a gratifié en vous faisant naître dans le sein de son Eglise. Combien n'y a-t-il pas d'hommes sur la terre que Dieu, par des jugements toujours justes, laisse vivre dans l'ignorance de la religion sainte qui seule conduit à la sainteté et à la vie éternelle.

Le disciple. Je comprends que ce sont les Juifs, les Turcs et d'autres qui n'ont point la connaissance de la vraie religion.

Le maître. C'est, mon fils, ce qui doit vous faire reconnaître de plus en plus la grâce que Dieu vous a faite en vous éclairant. Avez-vous plus mérité qu'eux les lumières dont vous jouissez ? Gardez-vous de vous en glorifier : craignez plutôt que par votre ingratitude pour un si grand bienfait, vous n'attiriez sur vous une condamnation bien plus sévère. Demandez incessamment au Seigneur qu'il daigne éclairer ceux qui sont dans les ténèbres et ouvrir leurs yeux à la lumière, afin qu'ils reconnaissent jusqu'à en être touchés, les caractères éclatants qui distinguent la religion véritable des fausses qu'ils professent.

Le disciple. Oserais-je vous prier de

m'expliquer quels sont ces caractères ?

Le maître. Très-volontiers, et laissant pour le moment des sujets plus relevés dont je vous aurais entretenu, je ne vous parlerai que de choses qui peuvent convenir à la portée du commun des hommes et vous en sentirez mieux tout le prix de la religion sainte dont Dieu vous a fait la grâce de faire profession. Mais afin que vous puissiez mieux comprendre la force des preuves qui en démontrent la vérité, il est nécessaire de vous en présenter dans un court exposé l'origine et les progrès depuis la création du monde jusqu'au temps présent. Une ancienneté d'origine égale à celle du genre humain et la perpétuité d'une succession non interrompue, sont des caractères que les hommes ne peuvent donner à leurs inventions, à leurs ouvrages : aucun homme ne pouvant ni disposer des événements qui l'ont précédé, ni fixer et arrêter le cours des variations auxquelles sont sujettes toutes les choses humaines. Par conséquent la perpétuité de la religion ne peut être que l'œuvre de celui qui a dans son pouvoir les temps et les événements, et cette perpétuité que vous reconnaîtrez d'une manière si claire et si sensible dans la religion sainte que nous professons, ne se trouve point en aucune autre ; conséquemment, en même temps que vous remarquerez dans toutes les autres les caractères de cette instabilité, qui est inséparable de l'homme et de tout ce qui lui est propre, vous ne pourrez que rendre hommage à l'immortalité de celle-ci et qui n'appartient qu'à elle, en y voyant éclater la vertu divine qui ne cesse jamais d'en prendre soin et de la soutenir.

De l'origine et des progrès de la religion depuis la création du monde

Dieu créa l'homme dans l'état d'innocence, d'où étant tombé par sa désobéissance, l'homme encourut la disgrâce de Dieu, et y enveloppa avec lui sa postérité.

Cependant Dieu, dont la miséricorde est infinie, ne voulant pas abandonner le genre humain dans cet état de perdition, résolut et promit de donner aux hommes un Rédempteur, par la médiation duquel ils pussent rentrer en grâce avec lui et recouvrer le droit à la vie éternelle qu'ils avaient perdu. Depuis le péché d'Adam, à mesure que les hommes se multiplièrent sur la terre, leurs iniquités se multiplièrent aussi : néanmoins la connaissance de Dieu et la foi au Rédempteur qu'il avait promis, se conservèrent dans quelques justes, qui se succédèrent jusqu'au patriarche Noé, que Dieu sauva dans l'arche du déluge universel, par lequel il submergea la terre qui se trouvait toute souillée des méchancetés des hommes.

Sem, fils aîné de Noé, et les patriarches qui en furent les descendants, conservèrent la même foi pendant que l'idolâtrie se répandait de plus en plus dans le monde avec ses abominations. Pour sauver son culte de l'oubli général où il allait tomber, Dieu jugea à propos de choisir une famille où se perpé-

tuât successivement, comme par droit d'hérédité, le souvenir de ses œuvres, avec la foi et l'espérance au Rédempteur futur.

C'est ce qu'il fit par la vocation d'Abraham, qu'il appela de la Chaldée pour aller habiter dans la terre de Chanaan. Il fit alliance avec lui pour le combler de ses bienfaits, de ses grâces, et lui déclara qu'il voulait être son Dieu, son protecteur et sa récompense infiniment grande.

Il lui promit particulièrement trois choses : qu'il donnerait à sa postérité le pays où il l'avait fait venir, qui fut appelé pour cela terre de promesse (*Gen.*, XII, XV, XVI, XVII, XVIII, XXII), qu'il le ferait devenir le père d'un grand peuple, en multipliant ses descendants en aussi grand nombre que celui des étoiles du ciel et des grains de sable qui sont au bord de la mer, et que toutes les nations de la terre, après avoir été longtemps enveloppées dans les ténèbres de l'idolâtrie, seraient bénies et rappelées à la connaissance de Dieu en un homme qui naîtrait de lui.

Dieu renouvela cette alliance avec Isaac fils d'Abraham, et avec Jacob fils d'Isaac (*Gen.*, XVI, XVIII), et conséquemment, il se plut à être particulièrement appelé le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob (*Exode*, III, VI).

Jacob eut douze fils, que l'on appelle les douze patriarches, qui furent pères des douze tribus d'Israël. Appelé en Egypte par son fils Joseph, il y vint et s'y établit avec sa famille.

Ce saint patriarche, avant que de mourir (*Exode*, III, VI), bénit ses enfants et prophétisa que le sceptre, c'est-à-dire l'autorité royale, ne sortirait point de Juda (*Gen.*, XLIX) jusqu'à ce que vint celui que Dieu avait résolu d'envoyer pour être le salut des nations et l'objet de leur attente.

Le nombre des Israélites s'accrut extraordinairement en Egypte, au point que les Egyptiens qui en devinrent jaloux, résolurent de les exterminer en les accablant du poids du plus dur esclavage.

Pendant ce temps-là, les iniquités des Chananéens (*Exode*, XII, XIV) augmentant toujours et se trouvant presque à leur comble, Dieu, qui en avait promis la terre aux Israélites, leur suscita un libérateur en la personne de Moïse, pour les tirer de l'Égypte : comme il fit, en employant la force des prodiges les plus éclatants. Après avoir célébré la Pâque, et passé à pied sec au milieu de la mer Rouge, dont les eaux se partagèrent pour leur ouvrir un chemin, ils entrèrent dans le désert où ils demeurèrent quarante ans.

Là, Moïse reçut sur le mont Sinai les préceptes du Décalogue, écrits de la main de Dieu (*Exode*, XIX, XX et suiv.) même sur des tables de pierre, et par son ordre, institua les cérémonies de la religion, la succession du sacerdoce dans la famille d'Aaron son frère, les lois et la forme du gouvernement. Moïse annonça au peuple pour le temps à venir, un prophète que Dieu devait susciter de sa nation, et au milieu de sa nation,

comme il l'avait suscité lui-même ; et il enjoignit de l'éconter en tout (*Deut.*, XVIII).

A Moïse succéda Josué, qui, après avoir passé le Jourdain à pied sec, introduisit les Israélites dans la terre promise et la partagea entre les tribus. La succession du sacerdoce continua, et à l'égard du gouvernement, Dieu suscita des juges l'un après l'autre selon le besoin (*Deut.*, XXX) : et ce qui est bien remarquable, c'est que, selon les promesses et les menaces que Moïse avait faites, la fidélité à observer la loi fut toujours accompagnée d'une prospérité constante, et que les transgressions en furent punies par des châtimens éclatants : Dieu voulant donner à son peuple une preuve visible de sa providence, toujours attentive à récompenser la vertu et à punir le péché.

Le dernier des juges fut Samuël. Ce fut sous lui que les Israélites demandèrent des rois pour les gouverner. Après Saül Dieu choisit David, fils de Jessé, de la tribu de Juda, qu'il avait formé selon son cœur. Il voulut non-seulement assurer le royaume à sa famille, mais encore faire naître de sa race le Messie promis aux patriarches. Ce roi, qui fut en même temps prophète, éclairé des lumières de l'Esprit-Saint, a prédit dans ses Psaumes les humiliations et les grandeurs de ce Fils à jamais béni (*Ps.* LXXI, 14), et découvrit que toutes les nations seraient bénies en lui, selon la promesse faite à Abraham ; que les rois l'adoreraient et que la majesté du Dieu d'Israël remplirait toute la terre.

Il fut réservé à Salomon, fils de David, qui régna en paix, d'avoir la gloire d'élever dans Jérusalem un temple d'une magnificence extraordinaire, qui fut le seul lieu où Dieu fut honoré par un culte public.

Les dix tribus se séparèrent sous son fils Roboam. Celui-ci et tous ses descendants, issus de David comme lui, continuèrent à régner successivement sur les deux tribus de Juda et de Benjamin. Les autres formèrent le royaume appelé d'Israël et de Samarie.

Il parut en ce temps plusieurs prophètes, entre autres Isaïe, qui prophétisa du temps d'Achaz et d'Ezéchias, rois de Juda (*Isaïe*, XI, XLII, LIII, LV, LX, LXVI) ; il prédit aussi les humiliations et les grandeurs du rejeton béni de la race de Jessé ou de David, dont les plaies devaient opérer notre guérison à tous, et que Dieu avait destiné à faire connaître son saint nom aux nations les plus éloignées et dans la postérité la plus reculée.

Les prévarications du royaume d'Israël irritèrent la colère de Dieu, qui le livra en proie à Salmanasar, roi des Assyriens. Les dix tribus furent transportées à Ninive, et dispersées sans espérance d'être jamais réunies. Cependant le royaume de Juda se soutenait, et selon l'oracle de Jacob, devait subsister en corps de nation jusqu'à la venue du Messie. Ce royaume n'était pas exempt de corruption ; il s'y commettaient les plus grandes iniquités. En vain Dieu fit annoncer par son prophète Jérémie (*Jérém.*, XXI, XXV, XXVI)

qu'il était prêt à les châtier ; le peuple ne voulut pas profiter de ses avis pour apaiser le Seigneur par la pénitence : et Nabuchodonosor vint, selon la prédiction du Prophète, prit et détruisit Jérusalem, brûla le temple et le sanctuaire, et emmena à Babylone, la capitale de son empire, tout ce qu'il y avait de mieux parmi le peuple. Cette transmigration fut pour les Juifs un jugement de la justice de Dieu pour les punir, et non pour les exterminer. Dieu même protesta qu'il ne voulait que châtier son peuple, mais qu'il ne voulait pas le détruire. Jérémie prédit que la transmigration durerait soixante et dix ans, après lesquels Dieu visiterait son peuple et le ramènerait dans la terre de ses pères. En même temps, ce prophète annonça que la ville de Babylone éprouverait les terribles effets de la vengeance divine, après que Dieu s'en serait servi pour châtier son peuple ; que cette ville superbe serait traitée comme l'avaient été Sodome et Gomorrhe (*Jér.* L, 11 ; *Isaïe*, XIII) ; qu'elle serait réduite en un triste désert, à servir uniquement de retraite aux serpents ; et qu'un temps viendrait qu'on n'en trouverait aucun vestige.

Toutes ces prophéties furent accomplies. Les soixante et dix années de la captivité étant passées, Dieu suscita Cyrus, roi de Perse, qu'il avait déjà fait annoncer d'avance par le prophète Isaïe, comme celui qu'il avait choisi pour être le ministre et l'exécuteur de ses décrets. Cyrus prit (*Isaïe*, XLIV, XLV) Babylone dans le temps que Balthazar, qui en était roi, profanait dans un festin sacrilège, les vases du temple de Jérusalem (*Dan.*, V) ; Babylone fut tout d'un coup entièrement déchuë du haut degré de puissance et de gloire où elle était élevée, et par la suite des temps s'est trouvée tellement anéantie, que depuis plusieurs siècles on ne sait pas même où elle a existé.

Babylone prise, Cyrus délivra les Juifs et les renvoya honorablement dans leur pays, sous la conduite de Zorobabel, prince de la race de David et de Jésus, fils de Josédéc, grand prêtre, avec un plein pouvoir de rebâtir le temple. Ils mirent la main à l'œuvre, et comme les plus anciens de la (*Esdras*, III, 12) nation déploraient, sans pouvoir se consoler, de voir le second temple si inférieur au premier en magnificence ; Dieu les rassura par la prophétie d'Aggée (*Agg.*, II), qui prédit que la gloire du second temple surpasserait de beaucoup celle du premier, lorsque le Désiré des nations y serait venu.

Les Juifs obtinrent des rescrits favorables des successeurs de Cyrus, non-seulement pour rebâtir le temple, mais encore pour relever les murs de Jérusalem. C'est de cette époque que l'on commence à compter les soixante et dix semaines que le prophète Daniel (*Dan.*, IX) avait prédit devoir s'écouler jusqu'au Messie ; ajoutant qu'il serait mis à mort au milieu de la dernière semaine, et qu'ensuite le peuple juif serait rejeté, que la ville et le sanctuaire seraient détruits.

Pendant qu'on rebâtissait Jérusalem, Esdras, docteur de la loi et Néhémias furent

préposés pour gouverner le peuple. réformer les abus et remettre en vigueur l'observation de la loi. Dans le même temps, quelques Israélites des dix tribus qui étaient revenus à Samarie, souillaient le culte de Dieu par les superstitions qu'ils y mêlaient, et dès lors commença l'antipathie qu'il y eut toujours entre les Juifs et les Samaritains.

Cependant Esdras revint et mit en ordre les livres de l'écriture sainte, et les transcrivit en caractères chaldaïques, qui étaient devenus en usage chez les Juifs depuis qu'ils avaient demeuré à Babylone. Mais les Samaritains conservèrent toujours les livres de Moïse en caractères hébraïques tels qu'ils avaient été écrits anciennement.

Dieu suscita encore en ce temps-là les prophètes Zacharie et Malachie, qui prédiront la vocation des gentils à la connaissance de Dieu, et le second annonça particulièrement que le nom du Seigneur serait grand chez toutes les nations, et que depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher on lui sacrifierait en tous lieux, et qu'on lui offrirait une oblation très-pure.

Le Seigneur ayant éclairé ce peuple par tant d'oracles, non-seulement sur la venue du Messie, mais encore sur le temps où il devait venir, sur les caractères de sa prédication et les effets qu'elle devait avoir, mit fin au ministère des prophètes. Les Juifs jouirent d'une longue paix sous les rois de Perse, successeurs de Cyrus. La tribu de Juda à laquelle étaient unis une grande partie des lévites, et la petite tribu de Benjamin, subsistaient en corps de nation, et conservaient toujours l'autorité royale.

L'empire des Perses ayant été transféré aux Grecs, les successeurs d'Alexandre firent éprouver aux Juifs de cruelles persécutions ; ce fut surtout sous le règne d'Antiochus, surnommé l'illustre, qu'ils eurent plus à souffrir de la tyrannie. En ce temps-là, le saint vieillard Eléazar et les sept frères Machabées, d'un âge encore tendre, donnèrent, avec leur généreuse mère, les exemples d'une constance magnanime, en souffrant la mort de la manière la plus héroïque au milieu des plus cruels tourments, plutôt que de transgresser la loi de Dieu. Alors le Seigneur suscita le zèle de Mathathias et la valeur invincible de Judas Machabée et de ses frères, pour les opposer, comme un mur d'airain, aux entreprises et aux fureurs de leurs ennemis.

Après la mort de Judas et de Jonathas, les Juifs élirent pour chef Simon leur frère, qui fut en même temps grand prêtre. Ce fut par lui et par l'illustre famille qui prit de lui le nom d'Asmonéens, que la royauté fut établie dans Juda ; et il la transmit à ses descendants.

Hérode, surnommé le Grand, Iduméen de nation, soutenu de la faveur des Romains, enleva le royaume aux Asmonéens, et fut déclaré roi de Judée. Ainsi le sceptre de Juda commença à passer en une main étrangère ; aussi les soixante et dix semaines prédites par le prophète Daniel approchaient de leur

fin, c'était le temps marqué pour la venue du Messie. Les Juifs étaient si assurés que les oracles auraient leur entier accomplissement, qu'ils s'attendaient à le voir paraître dans peu, et regardaient son avènement comme très-prochain. Nous en avons une preuve bien claire, en ce que dès qu'il paraissait quelque homme extraordinaire, ils commençaient à former des conjectures et à examiner entre eux si ce ne serait pas le Messie (*Luc*, III, v. 15), ce qui n'était jamais arrivé dans les temps qui avaient précédé. On vit aussi paraître dans ce temps-là des imposteurs (*Act.*, V) qui, abusant de la croyance commune, cherchèrent à attirer les hommes à eux, en se faisant passer successivement, chacun l'un après l'autre, pour le libérateur promis à la nation; chose que personne n'avait osé auparavant, parce que comme les Juifs auraient bien connu que le temps déterminé pour les prophéties n'était pas encore venu, un imposteur n'aurait pu leur en faire accroire. La ferme persuasion où étaient alors les Juifs du prochain avènement du Messie était si connue et si publique, que les historiens profanes les plus renommés n'ont pas hésité d'en parler comme d'un fait certain et avéré (*Tac. hist.*, l. V).

En ce temps donc qui avait été marqué par les oracles des prophètes, où tout l'univers était en paix sous l'empire d'Auguste, Hérode régna en Judée, Jésus, Fils de Dieu, et en même temps fils d'Abraham et de David, naquit d'une vierge sa mère à Bethléhem de Juda: ainsi descendu du ciel en terre, et fait homme pour réconcilier le genre humain avec Dieu, il est venu appeler toutes les nations pour les ramener à la connaissance et au culte du Dieu d'Israël.

Il vécut à Nazareth, pauvre et dans l'obscurité jusqu'à l'âge de trente ans. Alors saint Jean-Baptiste, son précurseur, fit retentir le désert de sa voix pour préparer les voies au Christ envoyé de Dieu, et Jésus étant venu à lui, Jean, éclairé des lumières de l'Esprit-Saint, le montra au peuple, qui était accouru en foule pour l'entendre.

Aussitôt Jésus-Christ commença sa prédication en annonçant l'Evangile, c'est-à-dire la nouvelle si heureuse, si avantageuse de l'avènement du règne de Dieu sur la terre.

Il prouva sa mission par les merveilles que, selon les prophéties, le Messie devait opérer en faveur des hommes, éclairant les aveugles, ressuscitant les morts, guérissant toutes sortes de malades, et annonçant l'Evangile aux pauvres.

Il annonça que le temps était venu auquel le culte de Dieu devait cesser dans le temple de Jérusalem et dans celui de Samarie, et qu'il se formerait de véritables adorateurs qui adoreraient le Père en esprit et en vérité (*Jean*, IV).

Il prédit sa mort et sa résurrection (*Matth.*, XVI); la ruine du temple, dont il ne devait pas demeurer pierre sur pierre; la désolation et la dispersion du peuple juif, qui devait arriver avant que fût passée la génération

qui était (*Luc*, XVIII, XIX, XXI) présente alors.

Il souffrit par les mains des Juifs la passion la plus cruelle, et expira sur la croix, en priant pour ses bourreaux, et versant son sang pour l'expiation des péchés, et la rédemption des pécheurs.

Étant ressuscité, il apparut à ses disciples, conversa avec eux, et se fit voir à plus de cinq cents personnes (*Aux Cor.*, XV). Avant que de monter au ciel, il leur ordonna d'attendre à Jérusalem la venue du Saint-Esprit, et de se répandre ensuite dans tout le monde, enseignant toutes les nations, et les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, en leur apprenant à observer toutes les choses qu'il leur avait prescrites; et il promit qu'il serait avec eux jusqu'à la consommation des siècles (*Matth.*, XXVIII).

Ayant fait de cette manière à ses disciples l'étonnant commandement de convertir le monde, il les bénit et monta au ciel en leur présence.

Retournés à Jérusalem, les apôtres se réunirent dans une maison où, avec Marie, mère de Jésus, de saintes femmes et les autres disciples, ils se mirent à prier tous ensemble sans se lasser de prier.

Le jour de la Pentecôte étant venu, le Saint-Esprit descendit et parut en forme de langues de feu dispersées qui se reposèrent sur chacun d'eux.

Embrasés de ce feu céleste, les apôtres commencèrent à prêcher courageusement l'Evangile, d'abord dans la Judée et à Samarie, ensuite chez les Gentils; et un petit nombre d'hommes grossiers et sans expérience, sans étude des arts libéraux, sans extraction, sans pouvoir et sans crédit dans le monde, eurent le pouvoir de convertir à la foi de Jésus-Christ une multitude innombrables de personnes.

Ainsi les apôtres fondèrent eux-mêmes un très-grand nombre d'Eglises, c'est-à-dire d'assemblées de fidèles, sous la direction des évêques et des prêtres consacrés par l'imposition des mains et le rit saint de l'ordination. L'Eglise de Jérusalem fut gouvernée par l'apôtre saint Jacques, appelé le mineur. L'Eglise d'Antioche, ville si renommée en Orient, fut fondée par saint Pierre, et fut si considérable pour le nombre des fidèles, que c'est là qu'ils commencèrent à être appelés chrétiens. L'Eglise d'Ephèse, et beaucoup d'autres dans l'Asie Mineure, dans la Grèce, dans la Macédoine, en Crète et dans les autres îles, et dans diverses autres parties du monde, furent également fondées par les apôtres.

Saint Pierre fonda l'Eglise de Rome, et la consacra par le martyre qu'il y souffrit en la compagnie de saint Paul, l'apôtre des nations. Saint Pierre s'appelait d'abord Simon, et Jésus-Christ lui donna le nom de Pierre, en lui disant, que sur cette pierre il bâtirait son Eglise, et que les portes de l'enfer, c'est-à-dire les desseins et tous les efforts de l'enfer déchaîné, ne prévaudraient jamais contre elle; qu'il lui donnerait les clefs du royaume

des cieux, que tout ce qu'il lierait sur la terre serait lié dans le ciel, et que tout ce qu'il délierait serait délié (*Matth.*, XVI). Il lui confia le soin de paître ses brebis et ses agneaux (*Jean*, XXI). Il lui recommanda d'affermir ses frères, lui assurant qu'il avait prié pour lui, afin que sa foi ne fût jamais défaillante (*Luc*, XXII).

Ainsi saint Pierre fut le premier des apôtres, comme il est toujours nommé par les évangélistes, et le chef visible de l'Eglise, le vicar de Jésus-Christ en terre. Cette primauté de saint Pierre a été transmise à ses successeurs dans l'Eglise de Rome, qui a toujours été regardée comme la première et la mère des Eglises répandues dans tout le monde, et le centre de l'unité catholique, selon le témoignage qu'en rend entre autres saint Irénée (*Liv.* III), évêque de Lyon, disciple de saint Polycarpe, évêque de Smyrne, qui a été instruit par l'apôtre saint Jean.

Conséquemment, de toutes les Eglises que les apôtres et leurs disciples fondaient successivement dans tout le monde, il se formaient une seule Eglise universelle, réunie sous un chef visible, n'ayant toutes, comme le dit l'apôtre saint Paul (*Ephés.*, V), qu'un Dieu, qu'une foi, qu'un baptême (*I Cor.*, I) : ainsi cette union était fondée sur l'unité du culte, sur la profession et la règle d'une même foi, et sur la participation aux mêmes sacrements.

Il existait encore quelques disciples de Jésus-Christ, lorsque l'esprit de sédition et de révolte qui s'empara des Juifs, attira sur eux la terrible vengeance dont Dieu avait résolu de punir leur endurcissement opiniâtre, et l'exécration déicide, dont ils s'étaient rendus coupables, en mettant à mort l'oint du Seigneur. Les armées de leurs ennemis commencèrent à paraître dans la terre sainte avec ses enseignes, qui étaient pour eux l'objet d'un culte idolâtre, et un objet (*Luc.*, XXI) d'abomination pour les Juifs. C'était là le signal de leur désolation future que Jésus-Christ avait annoncé : c'est pourquoi les fidèles se rappelant l'avis de leur divin Maître, sortirent tous de Jérusalem et se retirèrent à Pella, petite ville située dans les montagnes qui séparent la Judée de l'Arabie. Mais les Juifs persistèrent dans leur aveuglement. Peu d'années après un premier siège, Tite, fils de Vespasien, vint assiéger une seconde fois Jérusalem, dans le temps que la solennité de Pâques avait rassemblé un peuple immense dans les murs de cette ville. Environnée de tranchées et resserrée de toutes parts, elle eut à souffrir les plus affreuses calamités de la fureur des factions et d'une famine si horrible, que l'on vit les mères y manger leurs enfants. Elle fut prise par les Romains, qui firent un horrible carnage de ses misérables habitants. Le temple fut brûlé et détruit, une infinité de Juifs tombèrent sous l'épée de l'ennemi victorieux, les autres furent emmenés en esclavage et dispersés parmi toutes les nations.

Alors cessèrent les sacrifices et le sacerdoce judaïque, pour n'être plus rétablis : et ils

furent abolis, conformément aux oracles des prophètes, dans le temps que le règne du Dieu d'Israël et de son Christ s'étendait de plus en plus dans tout l'univers par la prédication de l'Evangile, et que des gentils de toutes les nations accouraient en foule se réunir à l'Eglise, et concouraient à former un nouveau peuple d'adorateurs en esprit et en vérité.

Dieu, dont la providence gouverne toutes choses avec un souverain empire, avait ordonné que les Juifs fussent dispersés parmi toutes les nations; mais il ne voulait pas perdre entièrement un peuple qui comptait entre ses patriarches Abraham, Isaac et Jacob. Il n'avait pas oublié l'alliance qu'il avait faite avec eux : c'est pourquoi (*Rom.*, XI) saint Paul enseigne à leur sujet, qu'une partie des Juifs est tombée dans l'aveuglement, afin que la multitude des nations entrât dans l'Eglise, et que les Juifs recueillissent de nouveau les fruits de la miséricorde de Dieu sur eux.

De là ce prodige constant, prodige unique et inouï, par lequel on voit, depuis dix-huit siècles, le peuple juif subsister, répandu parmi toutes les nations de la terre sans se confondre avec elles, banni de son pays, sans royaume, sans sacrifice, sans prêtre; toujours attaché à la loi de Moïse, et jaloux de conserver les divines Ecritures, dans lesquelles on voit si clairement prédite la venue du Messie, qui devait être suivie de leur dispersion, et la conversion des gentils à la connaissance et au culte du Dieu d'Israël.

Il est certain que la dispersion permanente des Juifs, et le culte du vrai Dieu répandu dans toute la terre, sont deux événements merveilleux et remarquables par eux-mêmes, et si l'on observe que ces deux événements ont été prédits (*Dan.*, IX, 26, 27) comme les conséquences et les suites que devait avoir la venue du Messie, l'aveuglement actuel des Juifs qui persistent à le rejeter, serait incompréhensible s'il n'avait été prédit de même (*Rom.*, XI); en quoi ils fournissent eux-mêmes une nouvelle preuve de la vérité qu'ils ne veulent pas reconnaître.

Cette vérité paraît encore davantage, si l'on considère les difficultés insurmontables, humainement parlant, qui s'opposaient à la propagation de l'Evangile parmi les nations. Les apôtres (*Corint.*, I) et les disciples étaient des hommes de basse condition, sans aucune prérogative dans le monde qui pût leur y donner du crédit et de l'autorité. Ils étaient Juifs, c'est-à-dire d'une nation méprisée et haïe des peuples les plus polis et les plus distingués. Ils éprouvèrent dans leur prédication les contradictions et les persécutions atroces que Jésus-Christ leur avait prédites. Ils furent calomniés, forcés de fuir de ville en ville, traduits devant les tribunaux, fouettés cruellement, et enfin mis à mort. Le culte des faux dieux était répandu partout : culte qui flattait les sens, qui contentait la superstition sans gêner les passions. Les apôtres reprochaient ouvertement aux gentils leur aveuglement; ils annonçaient un seul Dieu,

créateur du ciel et de la terre, et disaient qu'il était le Dieu d'Israël; en quoi ils le présentaient sous une idée contraire à celles de tous les autres peuples. Ils voulaient qu'on ne crût qu'en lui, et en Jésus-Christ son Fils unique, fait homme pour racheter le genre humain, mort sur une croix et ressuscité, monté ensuite au ciel, d'où il viendra à la fin du monde pour juger tous les hommes, et rendre à chacun selon ses œuvres. Ils préchaient que pour avoir part au salut, et éviter la damnation éternelle, il fallait se convertir à Jésus-Christ en faisant de dignes fruits de pénitence, renoncer au péché, et vivre persévéramment dans la piété, la justice et la tempérance.

C'est à une telle prédication que se convertit une multitude innombrable d'hommes, en changeant de vie et de mœurs, en renonçant courageusement aux pompes et aux délices du siècle pour l'amour de Jésus-Christ et dans l'espérance de régner avec lui dans le ciel : l'innocence et la sainteté de vie des premiers chrétiens, l'étendue immense de la charité qu'ils pratiquèrent, non-seulement entre eux, mais encore à l'égard des étrangers, sont attestées par les écrivains les plus célèbres du paganisme (1).

Néanmoins la religion chrétienne fut exposée au commencement à de grandes persécutions qui durèrent pendant le cours de trois siècles. Quiconque faisait profession de la foi en Jésus-Christ s'exposait à perdre tout en ce monde, et la vie même dans les plus cruels tourments. On compte un grand nombre de martyrs qui répandirent leur sang pour la cause de Dieu; et cette effusion de sang dans laquelle le christianisme aurait dû être éteint, si eût été l'ouvrage des hommes, servit à attirer en plus grande abondance les grâces de Dieu sur son Eglise, et à multiplier le nombre des chrétiens.

Ce qui y contribua encore, ce fut le don des miracles, qui fut plus commun et plus fréquent dans ces commencements où il était aussi bien plus nécessaire pour prouver la mission divine des premiers hérauts de l'Evangile. Ils attestaient qu'ils avaient vu Jésus-Christ ressuscité, qu'ils avaient conversé avec lui, et qu'ils en avaient reçu l'ordre de prêcher en son nom la rémission des péchés à toutes les nations. Ils rendaient témoignage d'une chose qu'ils avaient vue (*Act.*, II, 3, 4), d'un fait visible et palpable de sa nature, et sur lequel ils ne pouvaient se tromper : leur témoignage à tous fut toujours constant et uniforme, chacun déposant ce qu'il avait vu, et tous ayant vu la même chose.

La certitude de la vérité qu'ils attestaient

(1) Julien, dans sa lettre au pontife des Galates, propose aux gentils cette charité et cette régularité des chrétiens, comme des exemples à imiter.

Saint Justin, martyr, qui avait été d'abord philosophe païen, assure que l'innocence et la sainte vie des chrétiens, les distinguait si fort du commun des païens, que c'était un des motifs qui avaient le plus contribué à sa conversion. On peut voir encore la lettre de Pline à Trajan, *L. X, ep. 97.*

était la seule raison qui pouvait les engager à la publier, puisqu'ils n'en retiraient aucun avantage en ce monde, mais seulement des persécutions et des souffrances auxquelles certainement ils ne se seraient pas exposés jusqu'à se livrer eux-mêmes, s'ils n'avaient été assurés de la puissance de celui qu'ils avaient vu ressuscité, dont ils exécutaient les ordres. Ils confirmèrent cette même vérité par des miracles si éclatants, que les païens mêmes n'ont pu les nier : et enfin ils ont eu le courage de les sceller de leur sang. D'où l'on peut affirmer avec vérité que jamais aucune chose de fait n'a jamais été prouvée à aucun tribunal avec tant de certitude, si l'on excepte l'inspiration des livres saints, que celle qui résulte du témoignage des apôtres et des premiers disciples, relativement à la résurrection de Jésus-Christ; miracle de l'ordre le plus éminent, qui fait la base et le fondement de la religion chrétienne. On peut rappeler ici ce qu'a dit à ce sujet un Père de l'Eglise avec tant de vérité : ou la conversion du monde a été opérée par la vertu des miracles, et cette conversion est l'œuvre de Dieu, ou c'est sans secours de miracles qu'elle a été opérée, et elle est elle-même en ce sens un très-grand miracle.

En vain opposerait-on ici qu'il s'est trouvé des hommes qui ont mieux aimé sacrifier leur vie que de rien changer à leurs fausses opinions, à leurs sentiments, quoique évidemment mauvais. Il est vrai, l'homme, naturellement attaché à sa façon de penser, peut se porter à tel excès d'orgueil et d'amour-propre que d'aimer mieux renoncer à la vie plutôt que d'abandonner son sentiment, son idée; mais les apôtres n'étaient point dans ce cas-là en rendant témoignage à la résurrection de Jésus-Christ.

Il n'était pas question d'une opinion, mais d'un fait : Jésus-Christ leur assura qu'il mourrait sur une croix, comme il y mourut en effet, et qu'ensuite il se montrerait à eux. Si donc Jésus-Christ après sa mort ne s'était pas montré à eux, et qu'ils n'eussent pas conversé avec lui, ils n'auraient pu douter qu'ils n'en eussent été trompés, et qu'ils en auraient inutilement attendu l'assistance qu'il leur avait promise en cette vie pour convertir le monde, et la souveraine félicité dans le ciel pour récompense des souffrances qu'il leur avait prédites. Que l'on examine bien si en pareille circonstance il peut y avoir un homme assez différent des autres hommes pour vouloir s'engager, ennemi de lui-même, à soutenir aux dépens de sa propre vie un imposteur qui l'aurait trompé de cette manière, et s'envelopper évidemment et de son plein gré dans les mêmes disgrâces, les mêmes peines, sans espérance de salut et d'aucune récompense : et si on ne peut l'imaginer d'un seul, qu'aura-t-on à dire de plusieurs et d'un grand nombre ? Où trouvera-t-on dans toute l'histoire du genre humain un seul exemple d'une conspiration si étrange ? Or, les apôtres affirment tous d'un commun accord qu'ils ont reçu l'ordre de Jésus-Christ après sa résurrection de prêcher

son Evangile chez toutes les nations, et ils n'ont pas hésité de s'exposer pour soutenir le témoignage qu'ils y ont rendu, à toute sorte de travaux, de peines et de tourments.

Une unanimité si constante forme une preuve invincible de la conviction où ils étaient, et, par une conséquence nécessaire, de la vérité du fait qu'ils attestaient; puisque s'ils n'eussent pas vu en effet Jésus-Christ ressuscité, et qu'ils n'en eussent pas reçu l'ordre de l'annoncer à toute la terre, il n'était pas possible qu'ils eussent été tous unis de concert et disposés à affronter tant de périls, de disgrâces, et la mort même pour établir et étendre le culte d'un homme qui les aurait trompés si indignement. De plus, ces hommes n'auraient pas seulement qu'ils avaient reçu de Jésus-Christ l'ordre de prêcher son nom à toutes les nations, mais ils disaient ouvertement dès le commencement de leur prédication qu'on aurait beau les persécuter, les maltraiter et les mettre à mort, que malgré tout cela le commandement de Jésus-Christ serait exécuté, que le règne de l'Evangile s'étendrait chez toutes les nations par la vertu toute-puissante du nom de Jésus-Christ, sans le secours d'aucune faveur, d'aucune puissance des hommes, qu'on élèverait partout sur les ruines de l'idolâtrie des autels au Dieu d'Israël et à son Fils unique, qui s'est fait homme et qui est mort sur une croix, et que cette religion divine, protégée de l'assistance du Saint-Esprit, serait stable et permanente jusqu'à la consommation des siècles.

Enfin quiconque voudra faire une attention sérieuse sur les caractères du témoignage des apôtres, sur l'unanimité et la constance qui l'accompagnaient, sur les effets qui s'en suivirent par rapport à eux et par rapport au monde, effets toujours parfaitement répondants à ce qu'ils annonçaient, se convaincra encore plus de tout ce qui vient d'être dit, outre qu'il n'y a aucune chose de fait, excepté l'inspiration des livres saints, qui ait jamais été prouvée avec autant de certitude à aucun tribunal, que ce qui résulte du témoignage des apôtres et des disciples, relativement à la résurrection de Jésus-Christ.

Malgré la fureur et la rigueur des persécutions que les chrétiens éprouvèrent, ils conservaient constamment leur âme dans une paix et une douceur que les tribulations n'altéraient point, non plus que leur charité pour leurs persécuteurs mêmes. Ils ne manquaient jamais à la fidélité et à l'obéissance dues aux empereurs et aux magistrats : ils servaient dans les armées, et l'on trouvait en eux des soldats pleins de courage; ils payaient exactement les tribus, et ne croyaient pas qu'il leur fût permis de les frauder; ils priaient pour les empereurs et pour toutes les personnes constituées en dignité et revêtues d'autorité, les considérant comme les ministres de Dieu, instruits qu'ils étaient par Jésus-Christ et par ses apôtres (*Act. Rom., XIII*).

Ce fut au milieu de la longue et furieuse

tempête de la persécution que la religion chrétienne se communiqua de lieu en lieu sans s'arrêter, et passa de beaucoup la vaste étendue de l'empire romain : Dieu voulant faire voir qu'il n'avait pas besoin du secours des hommes pour l'établir et la défendre contre les ressorts de tout l'enfer conjuré pour la détruire (1).

La persécution ayant duré trois cents ans, Dieu voulut donner la paix à son Eglise par la conversion de Constantin le Grand à la foi chrétienne. Mais la tranquillité ne fut pas longue; on vit bientôt s'élever la malheureuse hérésie d'Arius, qui niait la divinité du Verbe, seconde personne de la sainte Trinité, qui s'est incarné pour nous : c'était une nouveauté d'autant plus horrible, que l'on sait par les païens mêmes que l'apôtre saint Jean avait enseigné la divinité de Jésus-Christ, et que les premiers fidèles chantaient des hymnes à l'honneur de Jésus-Christ comme Dieu.

La paix qu'avait donnée Constantin, fit que l'on eut la liberté d'assembler le premier concile général de Nicée, où la nouveauté arienne fut rejetée publiquement avec exécration, et la foi catholique maintenue et authentiquement confirmée.

Constance, fils et successeur de Constantin le Grand, favorisa ouvertement les ariens, et l'hérésie fit de grands progrès : mais malgré la faveur et tout le secours de la puissance humaine, elle tomba et périt à la fin, comme il arrive à tous les ouvrages des hommes, au lieu que la foi catholique demeura invariablement dans l'Eglise et s'y maintint sans altération.

Julien, surnommé l'Apostat, succéda à Constance. Cet empereur, emporté par une certaine légèreté qui lui était naturelle et par son caractère extrêmement vain, renonça à la religion chrétienne dans laquelle il avait été élevé, pour suivre le culte et les superstitions du paganisme. Il devint un cruel ennemi du christianisme, et il n'est pas de moyens qu'il ne mit en œuvre pour le détruire; employant entre autres ceux de la ruse et de l'artifice; il se montra impartial pour toutes les différentes sectes de chrétiens, et parut vouloir les permettre toutes également, dans la vue de les animer les unes contre les autres, et de les rendre réciproquement les ins-

(1) Pline assure, dans la lettre que j'ai citée, que la religion chrétienne était déjà répandue, non-seulement dans les villes, mais encore dans les bourgs et dans les campagnes, qu'elle était professée par des personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition. Que de son temps on avait vu les temples des dieux abandonnés, leurs solennités délaissées, et qu'il ne se trouvait plus personne qui achetât des victimes. Il ajoute, que par ses soins le culte des dieux commençait à reprendre vigueur, que ce qu'il appelle la superstition des chrétiens serait bientôt dissipée, et qu'il y avait lieu d'espérer qu'ils reviendraient bientôt à leur première religion. La prédiction politique de Pline, n'étant appuyée que sur les règles de la prudence humaine, a été démentie par le fait, au lieu que les prédictions de Jésus-Christ et des apôtres sur la perpétuité du christianisme se sont de plus en plus confirmées au milieu des révolutions des choses humaines, parce que, appuyées sur l'immuabilité des décrets divins, elles sont supérieures au cours ordinaire des événements et à toutes les règles de la prudence humaine.

truments de leur mutuelle destruction, et il ne manqua pas de prétextes et de raisons supposées pour répandre le sang des catholiques. Il savait que la destruction du temple de Jérusalem, la cessation du culte judaïque et la dispersion des Juifs avaient été prédites comme des signes auxquels on devait reconnaître la venue du Messie. Tite et Adrien, après lui, avaient accompli l'oracle sans le savoir, en dispersant les Juifs après avoir détruit le temple. Julien pensa qu'il y avait un moyen de le faire trouver faux et de confondre la confiance que les chrétiens avaient dans les prophéties : c'était de rebâtir le temple, de rappeler les Juifs de toutes les parties de la terre, et de rétablir les sacrifices avec toutes les cérémonies de l'ancienne loi. En conséquence, il invita les Juifs à cette entreprise, donna les ordres les plus pressants à ses gouverneurs de les favoriser et d'employer toute la puissance de l'empire pour les aider par tous les secours et les ressources qu'ils pourraient leur fournir. Il manda à cet effet son confident Alyppe, de veiller avec le plus grand soin à l'exécution de son dessein. Les Juifs triomphaient déjà, et mirent la main à l'œuvre avec une ardeur incroyable. Il ne leur manquait rien de tout ce qu'il fallait pour consommer promptement un ouvrage que l'empereur ne désirait pas moins qu'eux-mêmes de voir bientôt achevé. Mais comme Alyppe poussait fortement les travaux, des globes terribles de flammes sortant auprès des fondements par des élancements fréquents rendirent le lieu inaccessible, ayant brûlé plusieurs fois les ouvriers qui s'y rencontraient. Ainsi cet élément s'obstinant à les repousser, on fut obligé d'abandonner l'entreprise (1).

On ne voit pas dans aucune histoire profane de fait plus certain et plus avéré que celui-là. Il est attesté par Ammien Marcellin, écrivain païen, homme judicieux, et qui était contemporain; par saint Grégoire de Nazianze, dans un discours composé la même année contre Julien; par saint Jean Chrysostome, dans un discours qu'il prononça devant tout le peuple d'Antioche; par saint Ambroise, qui en parle comme d'un fait notoire dans une lettre à l'empereur Théodose. Julien même, parlant des ruines du temple de Jérusalem, convient qu'il avait voulu le rebâtir. Les Juifs qui ont écrit peu de temps après, font mention de cette entreprise et attribuent à leurs péchés le malheureux succès qu'elle eut par rapport à eux.

(1) Ambrosius quoniam apud Hierosolimam templum, quod post, multa et intervevia certamina, obsidente Vespasiano, posteaque Tilo, ægre est expugnatum, instaurare cogitabat sumptibus inmodicis: negotiumque maturandum Aly. pio dederat Atheniensi, qui olim Britannicus curaverat pro prefectis. Cum itaque rei fortiter instaret Alyppius jvaretiq. Provincie rector, metuendi globi flammam prope fundamenta crebris assultibus erumpentes fecere locum, existis aliquoties operantibus, inaccessum: hocque modo elemento obstinatus repellente, cessavit inceptum. *Ammon. liv. 23, c. 1.*

RÉFLEXION SUR L'ORDRE ET LA CONNEXION DES ÉVÉNEMENTS QUI VIENNENT D'ÊTRE RAPPORTÉS.

Preuve de la divinité du christianisme, qui résulte des faits les plus notoires et incontestables.

Vous pouvez remarquer, mon fils, dans cette suite d'événements que je viens de vous présenter, l'ordre qu'à observé la divine providence pour maintenir sa religion toujours ferme et inébranlable au milieu des révolutions et des bouleversements qui ont changé tant de fois la face du monde, en l'exemptant de la loi commune à toutes les choses humaines, assujetties par leur nature aux vicissitudes du temps; qui altère et consume tout.

Il faut maintenant, en revenant sur ce que nous avons dit, fixer un peu vos regards sur un petit nombre de faits des plus notoires et universellement reconnus comme très-certains; et vous verrez qu'il en résulte une preuve non moins lumineuse qu'elle est simple, d'une puissance divine et souverainement efficace dans l'établissement et les progrès de la religion chrétienne.

Il est certain que dix-huit cents ans avant nous Jésus-Christ, auteur de cette religion sainte, est né, a vécu et est mort en Judée, pays de très-peu d'étendue et méprisé de presque toutes les nations.

Il est certain qu'en ce temps-là le reste du monde était enveloppé dans les superstitions de l'idolâtrie, et que le Dieu d'Israël, inconnu alors aux nations, n'était adoré en aucun lieu.

Il est certain que, dans ce même temps, les Juifs avaient un corps d'Écritures très-anciennes et qu'ils regardaient eux-mêmes comme divines, dans lesquelles étaient prédite la venue du Messie, qui devait naître en Judée, et par l'opération duquel le Dieu d'Israël devait être connu et adoré par toute la terre. Il est encore très-certain que telle était la croyance des Juifs; et que, pleins de confiance dans leurs Écritures, ils attendaient le Messie vers ce temps-là (1).

Jésus est venu et a déclaré qu'il était le Messie promis (*Jean, IV, 26*) dans les Écritures.

Pour démontrer qu'il l'était, indépendamment des autres preuves qu'il pouvait en donner, il fallait qu'ayant vécu dans la pauvreté et étant mort sur une croix, ce fût par lui, par son opération que le culte du Dieu d'Israël se répandît chez toutes les nations.

Il l'avait promis, il l'exécuta; et remarquez

(1) L'accomplissement de ces deux faits si éclatants, si lumineux, et qui avaient été prédits si clairement, suffit pour démontrer la divinité et l'authenticité des Écritures, sans parler d'autres preuves particulières que l'on pourrait en tirer et que j'ometts pour être plus court. Mon assertion est conforme à ce que dit saint Augustin au douzième livre de la Cité de Dieu : « Que le témoignage de l'Écriture sainte s'est acquies avec raison une merveilleuse autorité dans toute la terre et parmi toutes les nations, puisque entre autres prédictions qui portent un caractère de divinité, elle a annoncé aussi la foi de toutes les nations. »

de quelle manière : il choisit quelques (*Matth.*, 28, 18) disciples dans le plus bas peuple, et leur ordonna d'aller prêcher l'Évangile dans tout le monde, leur annonçant qu'ils avaient à vaincre l'opposition des nations à le reconnaître pour seul Dieu le Dieu des Juifs, leur prédisant des persécutions, et leur promit du secours et la victoire.

L'ordre donné s'exécute aussitôt. Les apôtres annoncent partout l'Évangile, et partout en très-peu de temps forment des Églises entières d'adorateurs du Dieu d'Israël, et de son Fils Jésus, mort sur une croix.

Imaginez-vous, mon fils, douze hommes du peuple, qui dans ce temps-ci entreprendraient sans étude, sans secours humain, d'introduire un nouveau culte dans tous les pays du monde, en proposant d'adorer comme Dieu, un homme mort sur un gibet. Il est très-certain que l'on serait fort autorisé à regarder une telle entreprise comme vaine, folle et impossible.

L'entreprise des apôtres n'était pas plus facile. Le monde alors n'était ni moins délié, ni plus dupe qu'à présent. Il régnait dans toutes les provinces de l'empire romain un luxe d'une recherche, d'une délicatesse et d'une magnificence extrême en jeux, en spectacles, en festins, et en toutes sortes de délices et de voluptés, qui était généralement accompagné d'une dissolution effrénée, d'un dérèglement de mœurs excessif. La littérature était très-cultivée et aussi répandue que les écoles des philosophes, et la philosophie qui était la plus à la mode était celle qui était la plus opposée aux dogmes et à la morale du christianisme. Néanmoins douze misérables pécheurs mettant toute leur confiance dans le commandement et l'assistance invisible de leur maître, exécutent une entreprise qui était alors une entreprise aussi impossible humainement, qu'elle le serait à présent pour douze pécheurs qui tenteraient d'opérer dans le monde une semblable révolution.

Après la venue du Messie, le sacrifice ancien devait cesser, la nation juive devait être dispersée, et le temple détruit de fond en comble. Jésus-Christ avait prédit que tout cela s'accomplirait avant que fût passée la génération qui était alors présente. Certainement les apôtres n'avaient ni le pouvoir ni la force d'abattre le temple de Jérusalem et d'exterminer les Juifs. Les Romains viennent avant que la génération soit passée; ils assiègent Jérusalem, comme Jésus-Christ l'avait dit, ruinent le temple et dispersent les Juifs.

Il ne devait pas rester pierre sur pierre de ce temple, Jésus l'avait dit. Un empereur tente de le rebâtir, et il ne peut réussir à une entreprise qui était si facile à un empereur et qu'il désirait si ardemment pour démentir l'oracle.

Un peu de réflexion, mon fils, sur ces événements. La conversion des gentils, amenés à reconnaître le Dieu des Juifs par l'entremise de quelques misérables pécheurs, était une œuvre humainement impossible. Jésus-

Christ l'ordonne, il assure qu'elle se fera et elle se fait. Jésus-Christ prédit la dispersion des Juifs, et les Juifs sont dispersés. Il prédit qu'il ne restera pas pierre sur pierre du temple de Jérusalem, et le temple est détruit. Un empereur tente de le rebâtir, et des globes de feu qui s'élancent des fondements rendent son entreprise inutile.

Les Ecritures que possédaient les Juifs avant la naissance de Jésus-Christ, comme en fait foi leur conservation parmi eux jusqu'à présent, annonçaient que tels devaient être les caractères du Messie, et ces caractères sont réunis en Jésus-Christ et ne le sont qu'en lui : c'est par lui et en lui que se sont accomplies les prophéties; et pour les accomplir, il a opéré par la force de sa parole des choses humainement impossibles. Pourrait-on désirer une preuve plus convaincante pour démontrer qu'il est véritablement le Messie promis dans les livres saints des Juifs, comme celui en qui toutes les nations devaient être bénies, c'est-à-dire appelées à la connaissance et au culte du Dieu d'Israël, dont la majesté devait par lui remplir toute la terre. L'immuable efficacité de la parole de Jésus-Christ s'étant manifestée et démontrée, pour ainsi dire, elle-même par une preuve de fait si frappante et si lumineuse sous le règne de Julien, on ne peut douter que la religion chrétienne, qui se trouvait de son temps avoir fait tant de progrès par le ministère des apôtres et de leurs successeurs, n'eût conservé tous les caractères d'une œuvre de Dieu; œuvre qu'il a voulue, qu'il a ordonnée, qu'il a faite lui-même, et qu'il a soutenue, conservée et protégée par une opération spéciale et manifeste de sa providence.

La religion chrétienne, existante dans l'Église, a été fondée par Jésus-Christ et étendue par les apôtres et leurs successeurs jusqu'à nos jours.

Cette religion toute divine subsistait dans la sainte Église catholique au temps de Julien, telle que Jésus-Christ l'avait fondée et que le ministère des apôtres l'a étendue jusqu'à notre temps. Elle n'était pas dans la secte des Ariens, ni ne s'est jamais trouvée dans aucune autre semblable qui ait été introduite de nouveau; leur nom même désigne l'auteur de leur nouveauté et du parti qui les a accréditées; et après avoir éprouvés divers changements, elles ont finalement disparu.

Or je dis que cette Église, connue partout sous le nom de catholique, fondée par Jésus-Christ et soutenue par sa puissance jusqu'à l'avènement des prodiges arrivés sous Julien, est la même qui depuis le temps de Julien s'est visiblement perpétuée jusqu'à nos jours, en conservant sans aucune variation le même nom, la même doctrine et tous les mêmes caractères.

Il est de toute notoriété que le nom est toujours le même, que cette durée successive et non interrompue du même nom marque la continuité de sa même existence,

qu'aucune secte n'a jamais pu parvenir à se faire nommer catholique comme elle, et que tous les hommes se sont constamment accordés à donner ce nom à celle qui seule a toujours été reconnue pour être répandue dans toutes les parties du monde.

La doctrine est la même, elle a les mêmes symboles des apôtres et de Nicée, les mêmes sacrements, le même sacrifice, le sacerdoce toujours distingué de l'état des simples fidèles, est toujours le même dans sa succession par le moyen de la sainte ordination qui a été pratiquée par les apôtres, spécialement par saint Paul à l'égard de Timothée; par Timothée pour ceux qui sont venus après lui, et ainsi successivement. La dispensation des mystères, le ministère de l'enseignement, la puissance de remettre ou de retenir les péchés, l'autorité de décider les difficultés en matière de foi, la primauté du pontife romain, la distinction de la hiérarchie en différents ordres d'évêques, de prêtres, de diacres et des autres ministres qui servent à l'autel; l'invocation des saints, et pareillement l'honneur qu'on rend à leurs reliques et à leurs images réputées pieuses et utiles; enfin la prière pour les morts: tout cela était cru comme de foi au temps de Julien, et tout cela conserve de nos jours la même prérogative dans l'Eglise catholique.

Les caractères essentiels à la religion de Jésus-Christ sont permanents dans l'Eglise.

Les caractères sont les mêmes. L'Eglise est toujours, comme elle était au commencement: une, sainte, catholique et apostolique.

L'Eglise de Jésus-Christ est une.

L'Eglise de Jésus-Christ est une par l'unité de la doctrine et par l'union de toutes les Eglises particulières avec le siège de Pierre. L'unité de la doctrine est un caractère essentiel à l'Eglise de Jésus-Christ qui, en étant dépositaire, doit par conséquent être une et invariable, parce que la doctrine de Jésus-Christ est une et ne peut varier. Il l'a consignée à ses apôtres, afin qu'eux et leurs successeurs la prêchassent par tout le monde jusqu'à la consommation des siècles. Au temps de Julien, il plut à Dieu de montrer par un prodige des plus éclatants que, selon qu'il l'avait promis lui-même, les portes de l'enfer ne pouvaient prévaloir contre son Eglise; et, en vertu de cette promesse, le dépôt de la doctrine doit demeurer inviolablement et sans y éprouver jamais d'altération. En effet, il n'est aucun des dogmes qui sont crus présentement qui n'ait été connu au temps de Julien, et il n'en est aucun de ceux qui ont été crus au temps de Julien qui ne le soit encore à présent.

L'Eglise de Jésus-Christ est catholique.

L'Eglise de Jésus-Christ est catholique, c'est-à-dire universelle et perpétuelle. Sous Julien, et longtemps avant lui, elle était répandue dans tout l'Orient et dans tout l'Occi-

dent, dans tout l'Empire romain et au-dehors, et encore aujourd'hui elle est répandue dans toutes les parties du monde. L'Eglise catholique ne subsiste pas seulement dans les Etats et chez les peuples qui se font gloire à juste titre d'en faire profession et de l'honorer par la pratique d'un culte public: elle existe aussi chez les infidèles, elle y acquiert et y engendre des enfants à Dieu. On trouve des catholiques en Turquie, dans les Indes et dans les contrées de l'Amérique les plus éloignées, qui sont tous unis par le lien d'une même foi et par la participation aux mêmes sacrements.

L'Eglise de Jésus-Christ est apostolique.

L'Eglise est apostolique parce qu'elle est fondée (1) sur le fondement des apôtres (*Aux Ephés., II*), qu'elle est dépositaire, comme je l'ai dit, de la doctrine qui leur a été consignée, et que le ministère apostolique, relativement à la dispensation des mystères, s'est étendu dans l'Eglise par le moyen de l'ordination sacramentelle, en vertu de laquelle la succession des pasteurs s'est soutenue constamment sans interruption. Cette succession est démontrée avec la plus grande évidence dans les pontifes romains. Saint Irénée en rend témoignage jusqu'au pape saint Eleuthère. Saint Augustin, qui vivait au cinquième siècle, entre autres motifs qui le tenaient attaché inviolablement à l'Eglise, se fondait particulièrement sur la succession non interrompue des souverains pontifes depuis saint Pierre, à qui Jésus-Christ donna la charge de paître son troupeau. M. Bossuet, écrivant dans le siècle dernier, a fait voir dans son Discours sur l'histoire universelle, combien il est consolant pour les enfants de Dieu, et en même temps combien de vérité, de force, la preuve qui résulte de voir que du pape Innocent XI, de sainte mémoire, qui remplissait alors le premier siège de l'Eglise, en remontant de l'un à l'autre, on parvint sans aucune interruption jusqu'à saint Pierre, établi prince des apôtres par Jésus-Christ même; et reprenant de là les pontifes qui ont exercé le ministère sous l'ancienne loi, on arrive jusqu'à Aaron et à Moïse, ensuite aux patriarches, et enfin jusqu'au commencement du monde. Il s'ensuit que si l'esprit humain, sujet par lui-même à tant de légèreté, d'inconstance, a besoin d'être fixé par une assurance solide, et gouverné par une autorité infaillible dans les choses qui appartiennent au salut, on ne peut pas en désirer de plus forte et de plus décisive que celle de l'Eglise catholique, qui réunit en elle l'autorité de tous les siècles passés et les traditions du genre humain de l'antiquité la plus reculée jusqu'à sa première origine.

L'Eglise de Jésus-Christ est sainte.

L'Eglise catholique est sainte: précieuse

(1) Saint Jérôme en tire un moyen de distinguer la véritable doctrine de celles qui sont fausses et erronées, et montre que l'on doit adhérer à l'Eglise, qui, ayant été fondée par les apôtres a subsisté jusqu'à ce jour.

prérogative qui n'appartient qu'à elle seule, et qui, si on la pèse bien, suffit pour convaincre de sa divinité tout homme raisonnable et d'un jugement sain.

L'Eglise est sainte, parce que son chef, qui est Jésus-Christ, est saint; qu'il est le principe et la source de toute sainteté, et qu'il la dirige, la gouverne par l'assistance du Saint-Esprit.

Elle est sainte, parce que sa doctrine, dans le dogme et dans la morale, ne respire que la sainteté : tout dans le dogme, a une relation intime avec la connaissance et le culte d'un seul Dieu, premier principe de toutes choses, qui pourvoit à tout, avec une sagesse et une bonté infinies, et qui est la dernière fin de l'homme et son souverain bonheur. Vérité essentielle à la religion, et qui n'étant présentée et manifestée nulle part aussi expressément que dans la loi divine que renferme le christianisme, et qu'il perfectionne, prouve que le caractère de la vraie religion ne convient qu'à lui seul.

Tout dans les préceptes et dans la morale se rapporte à un amour de Dieu pardessus toutes choses, et à un amour subordonné et bien réglé des créatures. Tous les devoirs de l'homme par rapport à Dieu, au prochain et à lui-même, y sont présentés et enseignés sans mélange d'aucune erreur.

Or il faut remarquer que cette collection, ce corps de toutes les vérités morales sans mélange d'erreur, est un ouvrage qui surpasse les forces de la raison humaine, sujette à se tromper à tout moment, tantôt sur un objet, tantôt sur un autre, comme le démontre si évidemment l'expérience de tous les siècles, où l'on voit des milliers de systèmes de morale purement philosophique donnés par les platoniciens, les stoïciens et les péripatéticiens, qui, tout en prescrivant d'excellentes règles sur différents points, sont tombés relativement à d'autres dans les erreurs les plus grossières.

Outre cela la morale présente les motifs les plus relevés et les plus satisfaisants pour inspirer l'amour de la vertu et l'horreur du vice. Elle montre la récompense de la vertu en Dieu même, qui est le principe et la source de la plus grande félicité que l'homme puisse désirer : chose essentielle et qui manque à tous les systèmes de philosophie, qui n'ont jamais trouvé le moyen de concilier la vertu avec la félicité que l'homme désire par-dessus tout, et qu'il ne peut pas ne pas désirer.

L'Eglise est sainte, parce qu'elle joint à la sainteté de sa doctrine une souveraine efficacité que lui donne la grâce du Saint-Esprit pour convertir les âmes et les conduire à la sanctification. Cette efficacité a paru merveilleusement au commencement de la conversion des gentils à la foi en Jésus-Christ par l'innocence où vivaient les premiers fidèles, de tout âge, de tout sexe, de toute condition, par leur charité et leur constance au milieu des tourments; elle a paru dans le renouvellement qu'elle a opéré dans le monde en déracinant la corruption des mœurs qui était répandue partout, et partout invétérée,

quoique rien ne fût plus contraire à la loi naturelle. Tels étaient les sacrifices abominables, où des hommes étaient les victimes que l'on immolait; sacrifices pratiqués chez les peuples les plus policés, comme chez les plus barbares, et que le christianisme a abolis partout, autant chez les uns que chez les autres. Tels étaient les spectacles cruels des gladiateurs, où l'inhumaine curiosité des hommes de tout état, des femmes mêmes et des enfants, se repaissait, se recréait à voir couler le sang humain.

Tel était encore la coutume d'ôter la vie aux enfants, ou de les exposer au péril d'une mort certaine; coutume autrefois universelle, et que la philosophie de Confucius n'a pas abolie dans le vaste empire de la Chine. La même efficacité paraît aussi par l'esprit et le zèle de la charité porté jusqu'à l'héroïsme, qui s'est toujours maintenu dans l'Eglise catholique, et qui a produit tant de saints personnages remarquables par le sacrifice qu'ils ont fait constamment des commodités, de la vie dont ils pouvaient jouir, par les disgrâces et les souffrances qu'ils ont éprouvées pour procurer le bien spirituel du prochain, et même son bien temporel; il suffit de se rappeler ce que fit saint Charles Borromée dans la circonstance de la peste de Milan, pour donner des secours spirituels et temporels aux hommes même les plus misérables. Ce seul exemple est capable de convaincre qui que ce soit que ces sortes de sacrifices, sans espérance de récompense de la part des hommes, sacrifices communs et ordinaires aux saints dans l'Eglise catholique, ne se trouvent nulle part hors de cette Eglise.

L'Eglise catholique est sainte, parce qu'elle a seule le pouvoir de remettre les péchés. Jésus-Christ a communiqué ce pouvoir à ses apôtres, pour être transmis par eux à leurs successeurs. On a vu que cette succession du ministère apostolique auquel est attachée la puissance de remettre les péchés, s'est perpétuée par le même rit de l'ordination sacramentelle qu'ont pratiquée les apôtres; par conséquent elle n'a pas pu passer ou se communiquer aux sectes qui en sont séparées, chez lesquelles elle est interrompue. Or l'homme pécheur ne peut parvenir à la sainteté par le bienfait de la rémission de ses péchés, et cette grâce ne peut être obtenue hors de l'Eglise (1) de la part de quiconque en rejette l'autorité, et ne veut pas se soumettre à un ministère institué pour cela par Jésus-Christ même.

L'Eglise est sainte, parce que Dieu se plaît à y manifester de temps en temps la sainteté de ses serviteurs par des dons et des grâces privilégiées, et par l'éclat des miracles; et de ces miracles, un grand nombre sont si authentiquement avérés par des témoignages

(1) Ajoutez à cela qu'il n'y a que l'Eglise qui retienne le culte d'un véritable et légitime sacrifice, qu'elle peut user utilement des sacrements, par lesquels comme par les instruments efficaces de la grâce, Dieu communique la véritable sainteté, en sorte que personne ne peut être vraiment saint et n'être pas dans le sein de cette Eglise. (*Catéc. du Conc. de Trente.*)

irréprochables, qu'il n'y a pas lieu d'en douter en aucune manière.

De tous ces caractères il en résulte un autre bien éclatant, en vertu duquel l'Eglise de Jésus-Christ est nommée et est en effet visiblement cette cité bâtie sur la montagne à laquelle devait accourir toutes les nations de la terre : ainsi Dieu a voulu que son Eglise fût visible à toute la terre, et remarquable par des signes si clairs et si certains, que les hommes de tout état, savants et ignorants, pussent la reconnaître et la distinguer des religions fausses, qui conduisent à la perdition.

Le catholique seul a droit d'être tranquille sur sa croyance. Tous les autres ont sujet de se désoler de la religion qu'ils professent par leur religion même.

Il se présente ici une réflexion à faire qui mérite la plus grande attention ; c'est que de l'ensemble de tous les caractères que j'ai détaillés, il résulte en faveur de l'Eglise catholique, une preuve de crédibilité si forte et si convaincante, qu'aux yeux de tout catholique, même médiocrement instruit, il n'y a pas de certitude aussi solidement établie dans les choses humaines les plus certaines et les plus indubitables. Il sait que la doctrine que lui enseigne son pasteur, ne vient pas de lui-même ; que c'est la même doctrine qui s'enseigne dans toutes les Eglises du monde, unies sous un chef visible ; il sait que les pasteurs de toutes ces Eglises l'ont eux-mêmes reçue de leurs prédécesseurs, et que ces pasteurs ont succédé les uns aux autres de proche en proche jusqu'aux apôtres : conséquemment, outre les autres signes caractéristiques dont j'ai parlé, le catholique a pour lui l'autorité de toutes les Eglises de la catholicité, toutes ensemble sous un chef visible réunies par une même doctrine que les apôtres leur ont transmise par une suite de pasteurs qui n'a jamais été interrompue. Il n'est pas dans les affaires des hommes d'autorité plus forte ou égale à celle-là pour faire foi sur tout ce que l'on croit de plus certain et d'indubitable.

Au contraire, toutes les autres religions, loin de réunir les caractères qui sont tous essentiels à la vraie religion, ont en elles-mêmes un principe de destruction qui se présente au premier coup d'œil, et qui donne lieu aux plus pressants motifs d'en soupçonner la fausseté à tous ceux qui les professent, pour peu qu'ils veuillent y faire quelque réflexion.

Des fausses religions.

Ces religions fausses sont l'idolâtrie, le mahométisme, le judaïsme, l'Eglise grecque appelée schismatique, et les sectes d'hérétiques anciennes et modernes.

De l'idolâtrie.

Il ne fallait qu'une réflexion tout à fait simple pour se détromper des prestiges et

des superstitions de l'idolâtrie. Au milieu des plus épaisses ténèbres du paganisme, il s'était conservé un rayon de la lumière naturelle de la raison qui montrait aux hommes dans le ciel un maître, un dominateur suprême, qui voit tout, dispose tout avec un ordre plein de sagesse et de justice. Cette lumière de la raison n'était pas tout à fait éteinte chez les gentils, on en trouve des preuves certaines dans leurs écrivains. Or un des avantages de la vraie religion est de ranimer et de fortifier cette lumière en donnant à l'homme un moyen bien supérieur, beaucoup plus sûr et d'une bien plus grande autorité, de connaître Dieu, créateur du ciel et de la terre, de connaître son unité, son immensité, sa providence, sa sainteté et toutes ses perfections infinies ; au contraire, tout ce qu'enseignait l'idolâtrie tendait manifestement à gâter et à corrompre cette lumière primitive, en défigurant de toutes sortes de manières les plus étranges, et profanant le saint nom de Dieu, jusqu'à représenter la Divinité divisée et éparse dans les éléments, dans les plantes, dans les bêtes, dans des simulacres muets et inanimés, dans des personnages fabuleux et remplis des vices les plus infâmes. Tels étaient les objets auxquels l'idolâtrie adressait ses adorations, tandis que le vrai Dieu, l'Être souverainement parfait, l'Être immense, infini, le Saint des saints n'avait pas de culte public en aucun endroit de la terre, si ce n'est dans la Judée. Cette opposition manifeste entre la lumière naturelle de la raison, qui découvre et fait voir distinctement une providence sage, bienfaisante, rémunératrice des bonnes œuvres, vengeresse des crimes, et le culte rendu à toutes ces divinités pleines de défauts, de vices, et si absurdes, offrait une preuve des plus claires de la fausseté de l'idolâtrie.

Les lois de l'humanité, de la justice et de l'honnêteté étaient d'un grand poids chez les gentils, et ils n'ignoraient pas que la religion était nécessaire aux hommes pour les rendre meilleurs, et les porter plus efficacement à la vertu. Cette connaissance, fondée sur la lumière de la raison, suffisait pour montrer la fausseté d'un culte qui prescrivait des sacrifices où des hommes égorgés étaient les victimes qu'on immolait, des fêtes et des danses contraires à l'honnêteté, et mille autres sortes de superstitions et d'infamies que ces mêmes gentils réprouvaient, et qu'ils se gardaient bien d'admettre dans l'usage et le commerce de la vie.

Aussi, conséquemment, s'est-il trouvé parmi les gentils des hommes sensés, qui ont abandonné la religion du peuple pour se former une idée plus saine de la Divinité, et pour suivre une morale plus exacte et plus sévère ; au lieu que personne n'a jamais quitté la religion que nous professons pour se rendre meilleur et plus religieux, pour devenir plus juste, plus tempérant, et honorer Dieu avec plus de piété et de dévotion.

Il faut remarquer encore que, quoique l'idolâtrie se soit étendue en certain temps par

toute la terre, elle ne faisait pas une seule et unique religion. Il y avait chez les peuples idolâtres autant de religions différentes qu'il y avait de provinces, de villes, toutes ayant leurs dieux différents qui leur étaient propres et des rites particuliers propres à leur pays, et l'on sait que les superstitions des uns étaient odieuses à d'autres qui n'étaient pas moins superstitieux qu'eux. Au lieu que l'on voit par la prédication de l'Évangile ce dont il n'y a pas d'exemple dans l'histoire du monde : on voit, dis-je, se former chez toutes les nations, quoique de génie, de caractère, de mœurs et de lois opposés, une parfaite unanimité de sentiments pour ce qui concerne le culte du vrai Dieu, créateur du ciel et de la terre. La prédication de l'Évangile rappelle les hommes à la connaissance et au culte du vrai Dieu, et l'on ne peut nier que ce ne soit là un caractère de la vraie religion. La prédication de l'Évangile a rendu le culte du vrai Dieu public et commun à tout le peuple chez toutes les nations et le succès, si supérieur aux forces de la sagesse humaine, est une preuve incontestable de la puissance divine qui a rendu efficace la prédication de l'Évangile.

Le mahométisme.

Quoique le mahométisme, que professent les Turcs, les Persans et d'autres peuples, s'étende dans une grande partie de ce qui faisait anciennement notre hémisphère, il ne présente cependant rien de surnaturel, ni de surhumain dans son établissement et ses progrès : au contraire, on trouve dans l'un et dans l'autre les preuves distinctes de la fausseté la plus évidente.

Mahomet, natif de la Mecque, ville de l'Arabie pétrée, se mit à y faire le rôle de prophète au commencement du septième siècle. L'Arabie était peuplée de Juifs, de chrétiens de différentes sectes et d'un grand nombre d'idolâtres qui n'étaient pas tout à fait privés de la connaissance d'un Être suprême. Le nom d'Abraham était parmi eux en grande vénération, et ils se faisaient gloire d'en être les descendants. Ils avaient retenu l'usage de la circoncision, les ablutions et l'aversion des animaux qu'ils regardaient comme immondes. Le temple de la Mecque était très-renommé chez les Arabes, on y conservait une pierre noire qu'ils croyaient être tombée du ciel, et, par une pure superstition, on accourait de toutes les parties de l'Arabie pour honorer cette pierre. Les Arabes vivaient divisés en tribus, errants çà et là, sans demeure fixe. Ils étaient grossiers et ignorants, féroces par caractère et souverainement licencieux. Mahomet, qui était rusé et hardi jusqu'à l'impudence, s'étant instruit dans ses voyages des usages et des mœurs des autres peuples, conçut l'ambitieux dessein de faire une révolution dans sa patrie, de réunir les Arabes sous une même loi pour se former un empire, et en acquérant chez les siens l'autorité souveraine, rendre son nom à jamais célèbre chez les autres.

Mahomet comprit qu'avec de l'imposture il ne lui serait pas difficile de réussir chez un peuple aussi grossier et ignorant qu'étaient les Arabes : il usa d'artifice en formant un mélange de religion accommodé au caractère et aux mœurs de ces peuples. Il disait que Dieu avait envoyé autrefois plusieurs prophètes pour instruire les hommes : il nommait entre autres Abraham et Moïse, pour lesquels les Juifs avaient de la vénération, et quelques-uns qui n'étaient connus que des Arabes ; qu'ensuite Dieu avait envoyé Jésus-Christ, le plus grand de tous, qui était né par miracle ; que c'était le Messie, le Verbe de Dieu. Il ajoutait que les Juifs et les chrétiens ayant corrompu les Écritures, Dieu avait en dernier lieu envoyé Mahomet pour instruire les Arabes. Il enseigna que l'on devait adorer un seul Dieu et reconnaître Mahomet pour son prophète, croire un paradis rempli de délices et de voluptés sensuelles ; il prescrivait des ablutions et des jeûnes, l'abstinence de certaines viandes, la prière à des temps marqués ; il permit la pluralité des femmes et recommanda le pèlerinage de la Mecque, pour visiter ce temple pour lequel les Arabes avaient tant de vénération. Il feignit que Dieu se communiquait à lui par l'entremise de l'ange Gabriel, et au moyen de ces artificieuses impostures il réussit à se donner un certain nombre de disciples. Il répondait à ceux qui lui demandaient des miracles pour prouver sa mission, qu'il était envoyé pour prêcher la parole de Dieu, et que Dieu avait déjà fait assez de miracles par Moïse et par Jésus-Christ. Dès qu'il se vit à la tête d'un parti un peu nombreux, à la place des miracles il employa la force et les armes, exhortant tous ceux qui le suivaient à mettre l'épée à la main pour sa religion : promettant le paradis à ceux qui mourraient en combattant pour elle, et proposant comme une œuvre souverainement méritoire de tuer les Infidèles. Il parvint de cette manière à subjuguier les Arabes, qui étaient divisés en différentes tribus, et par le moyen des Arabes, lui et ses successeurs portèrent leur loi, les armes à la main, chez les autres nations.

On voit déjà clairement par ce que je viens de dire, que l'établissement et les progrès du mahométisme ne présentent aucun caractère d'une œuvre surhumaine ; qu'il ne paraît rien en cela que ne pût exécuter un homme rusé et entreprenant dans les circonstances où s'est trouvé Mahomet. Les Arabes étaient ignorants, féroces et dissolus, Mahomet promit un paradis tout sensuel et permit la pluralité des femmes : il accommoda les rites de sa religion aux traditions des peuples, gagna, à force d'impostures, la confiance d'un certain nombre de disciples ; arma ensuite contre eux ceux qui voulurent lui résister et les soumit avec d'autant plus de facilité qu'ils étaient divisés, et les ayant réunis sous ses étendards, il étendit sa religion dans les autres pays par la terreur de ses armes. Ce n'est donc, comme on le voit, qu'une œuvre purement humaine. Mais la religion chrétienne prescrivait une honnêteté de mœurs très-

sévère, ses dogmes et ses maximes étaient entièrement opposés aux traditions et aux opinions des gentils, et cependant elle gagna en très-peu de temps un nombre innombrable de prosélytes de toutes les nations polices et barbares, et cela non par la force et avec tout ce que les hommes peuvent employer de puissance, non avec des troupes vaillantes et victorieuses, mais par la pauvreté, la confiance et la patience dans les tourments de quelques pauvres pécheurs, sans armes, ni défense, qui la prêchaient. Ce n'est pas là certainement une œuvre de la main des hommes, puisque, humblement parlant, il n'était pas possible que l'Évangile, prêché par quelques pécheurs, résistât aux forces de tant de puissances conjurées pour l'anéantir.

Mais de plus, le mahométisme présente des preuves démonstratives d'une fausseté évidente : 1° Mahomet, voulant montrer dans son Alcoran, qui est le livre de sa loi, un caractère de vérité qui puisse le rendre croyable et gagner la confiance, dit : *qu'il est la vérité, qui confirme ce qui est contenu dans les livres des Juifs*. Il devait parler ainsi sans doute, dès qu'il se faisait gloire de vouloir rétablir l'ancienne religion des patriarches. Or il est très-évidemment faux que l'Alcoran soit la vérité qui confirme ce qui est dans les livres des Juifs. Tout dans les livres des Juifs et dans la religion des patriarches se rapporte à un Messie, qui devait appeler toutes les nations à la connaissance du Dieu d'Israël, et, ce Messie venu, le sacrifice ancien devait cesser, pour être remplacé par un sacrifice nouveau : sacrifice très-pur, qui devait être offert en tout lieu, au nom et en l'honneur du vrai Dieu, et il y avait plus de six siècles qu'on en voyait l'accomplissement par la prédication de l'Évangile. C'est donc l'Évangile et non l'Alcoran qui est la vérité qui confirme ce qui est dit dans les livres des Juifs.

2° L'Alcoran contient quantité d'erreurs manifestes et palpables : par exemple, en confondant Marie, sœur d'Aaron, avec Marie, mère de Jésus-Christ ; c'est encore une erreur manifeste de dire que les Juifs et les chrétiens avaient gâté les Écritures, comme si les Juifs avaient pu s'accorder autrefois avec les Samaritains pour corrompre le Pentateuque, et ensuite avec les chrétiens pour altérer les Écritures, qui sont communes aux uns et aux autres.

3° L'Alcoran contient les erreurs les plus absurdes contre la morale et le culte de Dieu ; il permet un culte idolâtre et superstitieux que les Arabes étaient en usage de pratiquer dans les montagnes Arafat et Marva. Il excuse de péché le reniement de Dieu par la crainte de la mort ; il excuse pareillement la vengeance entre particuliers, pourvu qu'elle n'exécède pas l'injure reçue. Il dit que Dieu ne punira pas les jurements proférés inconsidérément. Il permet entre les personnes mariées des choses qui blessent l'honnêteté, et attribue aux maîtres un pouvoir infâme sur les personnes du sexe qui sont leurs esclaves. Il promet que Dieu sera indulgent

pour celles qui, étant forcées par leurs maîtres, auront fait un gain honteux en y consentant ; choses toutes conformes à l'idée basse et avilissante qu'il donne du paradis, où, selon lui, c'est l'excès des plaisirs sensuels, non la lumière pure de la vérité, non le parfait amour du bien, non la jouissance et la possession de Dieu, qui doivent faire la félicité de l'homme.

4° Mahomet confesse que Jésus est le Messie et le Verbe de Dieu ; or Jésus-Christ a fondé une Eglise où la vérité devait être enseignée jusqu'à la consommation des siècles. Il s'ensuit que la confiance que les mahométans font profession d'avoir en leur prophète les conduit à lui refuser toute croyance, puisque s'il a dit la vérité en assurant que Jésus est le Messie et le Verbe de Dieu, il a avancé une fausseté en soutenant que la vérité est altérée et corrompue dans cette Eglise, à laquelle Jésus-Christ a promis son assistance jusqu'à la fin du monde : au contraire la religion de Mahomet porte avec elle le principe de sa propre destruction.

Le judaïsme.

Le judaïsme fut une religion divine dans son origine ; mais tout s'y rapportait au Messie promis, prédit et figuré en tant de manières dans l'Ancien Testament. Nous avons vu que toutes ces prophéties ont eu leur accomplissement de la manière la plus claire en la personne de Jésus-Christ ; d'où il résulte une étroite obligation pour les Juifs d'aujourd'hui, en vertu de leurs propres oracles, d'examiner la vérité ; et à ce sujet il est à propos de se rappeler sommairement deux choses : l'une, que le Messie devait appeler toutes les nations à la connaissance du Dieu d'Israël, l'autre que l'avènement du Messie devait être suivi de la désolation des Juifs et de la cessation totale du culte judaïque. Or après l'avènement de Jésus-Christ, la nation juive fut dispersée, le temple détruit et l'ancien sacrifice aboli. Les plus anciens rabbins, cités par M. Bossuet, ont reconnu que la cessation de l'autorité suprême, arrivée au temps où vivait Jésus-Christ, était un signe très-certain de l'avènement du Messie. Par conséquent la loi même de Moïse, et les divines Écritures que les Juifs d'aujourd'hui ont en vénération, leur offrent des preuves assez certaines pour leur donner lieu de revenir de leur endurcissement opiniâtre, et de l'aveuglement dans lequel ils persistent.

L'Eglise grecque schismatique.

Venons maintenant aux Grecs schismatiques : il est certain qu'au quatrième siècle, lorsque sous l'empereur Julien la religion chrétienne fut justifiée, comme je l'ai dit, par le merveilleux témoignage qu'il fut rendu en faveur de sa perpétuité, les Orientaux étaient unis aux Latins par la profession d'une même foi ; ce ne fut qu'ensuite qu'arriva la séparation de l'Eglise grecque de la latine, dont l'entreprise de Michel Cérulaire fut la principale cause.

Il est aisé de reconnaître, dans cette sépa-

ration, le caractère du schisme et de l'erreur qui se trouve du côté des Grecs.

La perpétuité de la durée d'une seule Eglise catholique et apostolique est constatée par le symbole qu'ont retenu les mêmes Grecs, où est contenue la croyance à l'Eglise, comme étant une, sainte, catholique et apostolique (*In unam, sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam*); et comme le symbole ne peut errer en aucun temps, elle ne peut donc pas périr, cette Eglise qui est une, sainte, catholique et apostolique, que l'on fait profession de croire dans le symbole.

Cette Eglise existait avant la séparation, et les Grecs en reconnaissaient l'autorité; c'est un fait distinct.

Elle a donc dû se conserver depuis la séparation, ou chez les Latins, ou chez les Grecs; or, quand les Grecs se séparèrent des Latins, l'Eglise latine ne changea en aucune manière; elle demeura la même quant au dogme et à sa discipline, à ses rites, qu'elle était avant le schisme. Or les Grecs ne peuvent disconvenir qu'avant cette funeste séparation, la véritable religion de Jésus-Christ existait dans l'Eglise latine, puisqu'autrement elle ne se serait pas trouvée dans l'Eglise grecque, qui était unie avec les Latins par la profession d'une même foi. Si donc l'Eglise latine a été la vraie Eglise avant la séparation, il est évident qu'elle a continué et n'a pas cessé de l'être: étant vrai que la séparation des Grecs n'y a apporté aucun changement.

Au contraire il s'est fait de leur côté un changement très-notable en ce qu'ils ont renoncé à la communion avec le siège de Pierre, que leurs pères avaient toujours honoré comme la première de toutes les Eglises, et comme le centre de l'unité catholique. Les schismatiques modernes reconnaissent l'autorité des sept premiers conciles généraux, et ne peuvent nier que la primauté du siège de saint Pierre n'y ait été solennellement reconnue, et non-seulement dans les premiers, mais encore dans les derniers et les plus voisins du schisme.

Ainsi les Grecs, en se séparant des Latins, se sont écartés de la voie que leurs pères avaient suivie, que leur avaient tracée les Athanase, les Chrysostôme, qui honoraient toujours dans le siège de Rome la primauté de saint Pierre. C'est donc chez eux qu'il y eut du changement, et on pourra toujours leur dire: Vos pères, pendant le cours de neuf cents ans, ont cru la primauté de Pierre, et vous ne la croyez pas aujourd'hui; et c'est par ce même changement qu'ils cessèrent d'appartenir à la véritable Eglise de Jésus-Christ, qui doit être toujours une, et toujours la même par la même profession du symbole.

Ainsi cette Eglise schismatique a encore perdu le caractère de catholique, exprimé dans le symbole, et qu'il est visible que les Latins ont retenu. Le schisme est restreint à quelques parties de l'Orient, encore y a-t-il plusieurs Eglises grecques et orientales qui persévèrent à être unies de communion avec l'Eglise latine, et concourent à former avec

elle une seule et même Eglise répandue dans toute la terre.

Les schismatiques modernes ont de la vénération pour les saints Pères de la primitive Eglise, tant grecque que latine. Or ces saints ont reconnu unanimement la primauté du siège de Rome: donc il reste dans la doctrine des schismatiques mêmes un principe qui les rappelle à l'unité et à la catholicité, dont leurs pères ont fait constamment profession en conservant la subordination, selon l'ordre de la hiérarchie au successeur du prince des apôtres.

Des novateurs.

Ces raisonnements peuvent être encore mieux employés à l'égard des luthériens, des calvinistes, des zuingliens et de tant d'autres hérétiques et de sectaires sans fin.

Luther, Calvin et les autres chefs des différentes sectes, ont innové dans la doctrine qu'ils avaient sucée avec le lait dans l'Eglise. Ils ont rejeté beaucoup d'articles de la doctrine chrétienne que l'Eglise enseignait universellement. Si ces articles eussent été des erreurs, comme ils le prétendent, l'assistance du Saint-Esprit aurait manqué à l'Eglise avant la consommation des siècles; le temps serait venu auquel les fidèles n'auraient pas dû en entendre la voix, ce qui est manifestement contre la promesse et le précepte de Jésus-Christ.

Luther, Calvin, Zuingle et les autres sectaires ont varié continuellement dans leur doctrine, et cette manière de varier sans cesse a passé à leurs sectateurs, chose manifestement contraire à l'institution de l'Eglise de Jésus-Christ, où la vérité devait être permanente et inaltérable, comme un dépôt qui lui était confié pour être invariablement conservé (II *Tim.*, I, 11, 12), et pour la conservation duquel l'assistance du Saint-Esprit lui avait été promise jusqu'à la fin du monde.

Ces novateurs, s'éloignant de l'enseignement de l'Eglise, sont tombés dans des erreurs palpables et manifestement injurieuses à la sainteté de Dieu. Ils ont dit que Dieu pousse au péché et qu'il le veut, qu'il n'est pas moins auteur de la trahison de Judas que de la pénitence de saint Pierre, que les œuvres qui sont bonnes de leur nature, de quelque manière qu'elles soient faites, sont des péchés devant Dieu en ceux qui ne sont pas régénérés; et d'autres principes aussi horribles par lesquels on peut juger de leur doctrine, comme on connaît la nature d'une plante au fruit qu'elle produit.

En vain se rejettent-ils sur les abus qu'ils disent s'être introduits dans l'Eglise; ce n'est qu'un prétexte frivole. Jésus-Christ a prêté qu'il s'élèverait des scandales et des abus parmi les fidèles, et cependant il n'a pas laissé de recommander aux fidèles de demeurer unis à l'Eglise, supposant bien qu'il peut arriver que, par un effet de la faiblesse humaine, il y ait des abus qui soient tolérés par certains pasteurs, mais non pas qu'il soit possible que l'Eglise, toujours soutenue par

l'assistance du Saint-Esprit, erre jamais dans son enseignement, dans sa doctrine. Rejetant l'autorité de l'Eglise, ils veulent que tout se décide par le texte même des Ecritures; puis ils laissent la liberté à chacun de concentrer l'Eglise en lui seul, en donnant à chacun le pouvoir d'interpréter les Ecritures selon son sentiment particulier.

On verra par les réflexions suivantes s'il y a de la raison pour un tel principe. Saint Pierre dit clairement que l'Ecriture ne doit pas s'expliquer par une interprétation particulière (II *Pierre*, 1, 20); et en parlant des Epîtres de saint Paul, il observe qu'il s'y rencontre des endroits difficiles à entendre, que des hommes ignorants et légers détournent aussi bien que les autres Ecritures à de mauvais sens pour leur propre perte.

Il est démontré, par l'exemple des novateurs mêmes, que rien n'est plus faux que la règle de l'esprit particulier. Ils n'ont jamais pu s'accorder entre eux sur le sens dans lequel on doit entendre les Ecritures, même sur les points de leur confession les plus essentiels, tels que sont ceux qui regardent le mystère de la Trinité, la divinité de Jésus-Christ, le sacrement de l'eucharistie, l'éternité des peines, etc. C'est pourquoi on peut dire qu'ils sont divisés en autant de sectes qu'il y a de têtes. Saint Paul, pensant bien différemment (I *Cor.*, 1), recommande l'unanimité de sentiments dans une même règle de foi, comme faisant un caractère propre à la profession du christianisme.

Introduire l'esprit particulier, c'est ôter absolument cette unanimité. Si un législateur, pour fonder un Etat, formait un corps de lois et se contentait ensuite de les publier, laissant à tout le monde, jusqu'au dernier homme du peuple, à les entendre à sa façon et à son gré, il est visible que chacun tournerait la loi à son avantage et à sa fantaisie, et qu'au lieu de l'harmonie d'une bonne intelligence que voudrait établir le législateur, on y verrait régner la discorde et la confusion la plus horrible.

Tel est, à la lettre, le système que les novateurs ont introduit dans la religion. Pour avoir donné à chacun le droit d'interpréter les Ecritures à son gré, ils se sont divisés sur tous les articles de la religion: l'on peut assurer nettement que, s'ils voulaient professer de foi, il leur serait impossible de s'accorder pleinement sur ce point-ci, que Jésus-Christ est le Messie; point que Mahomet même a confessé dans son Alcoran.

Il arrive de là qu'aucun des novateurs ne peut prendre confiance en aucune instruction de ses ministres, sa religion même l'oblige à s'en défier, parce qu'ils ont pour maxime que non-seulement un ministre en particulier, mais toute assemblée des ministres est sujette à errer, et que le chrétien seul est juge compétent du sens dans lequel doit être entendue l'Ecriture. C'est pourquoi, pour s'assurer de ce qui doit faire l'objet de leur croyance, ils devraient tous, jusqu'à ceux du plus bas peuple et aux artisans,

lire les Ecritures, non-seulement dans les versions courantes, mais dans les textes mêmes originaux. Il ne suffit pas, pour lever cette difficulté, de répondre que les articles fondamentaux sont clairs pour tout le monde: d'autant qu'il est faux, en premier lieu, qu'ils aient jamais pu convenir tous parfaitement sur la manière de fixer ces articles; et en second lieu, il ne faudrait pas moins malgré cela que chaque particulier, en vertu de leurs principes, examinât et discutât d'après une étude profonde de l'Ecriture quels sont ces articles fondamentaux, et s'il n'y en a pas plus ou moins que ceux qui ont fait tant de fois le sujet des disputes de leurs docteurs.

Ainsi la religion des protestants renferme un principe interne de destruction, puisque tout homme qui y est élevé doit par principe de religion douter de tout ce qui lui est enseigné, et qu'il est obligé, pour s'assurer de sa croyance, de faire un examen, impossible à la plus grande partie des hommes. La condition des fidèles dans les premiers temps de l'établissement de l'Eglise fut bien différente, comme on le voit par le concile de Jérusalem, dont la décision fut proposée avec autorité comme l'oracle du Saint-Esprit. En vertu de ce principe, le catholique n'a jamais lieu d'hésiter et d'avoir de l'inquiétude sur sa croyance, étant toujours assuré par l'autorité de l'Eglise, à qui l'assistance du même Esprit divin a été promise pour tous les siècles à venir.

Réflexions sûres contre les novateurs en particulier.

Pour faire voir plus distinctement combien s'abusent ceux qui, en rejetant l'autorité de l'Eglise, recourent aux Ecritures pour juger par leurs propres lumières des disputes qui s'élèvent sur les matières de la foi, je vais exposer quelques principes, dont la vérité et la certitude ne peuvent être contestées par qui que ce soit qui veuille procéder avec droiture et avec sincérité.

Conséquemment, j'établis comme certaines et indubitables les propositions suivantes :

Que l'Eglise de Jésus-Christ existait avant que fût écrit aucun livre du Nouveau Testament.

Que les apôtres choisis par Jésus-Christ et les pasteurs établis successivement par les apôtres (*Act.*, XVI, 4; XX) exerçaient le ministère de la prédication et de l'enseignement, la dispensation des divins mystères et la puissance de remettre les péchés; que par conséquent, dans les premiers temps, et avant que le Nouveau Testament fût écrit, c'était en vertu de la puissance et par l'autorité qu'ils tenaient de Jésus-Christ, qu'ils enseignaient, dispensaient les divins mystères, remettaient ou retenaient les péchés.

Que les auteurs inspirés de Dieu qui ont écrit successivement les livres qui composent le Nouveau Testament, ne les ont pas écrits pour donner atteinte à la constitution primitive de l'Eglise fondée par Jésus-Christ, qu'ils n'ont ôté en aucune manière aux pasteurs l'autorité de l'enseignement et n'ont

point dispensé les fidèles de l'obligation de les entendre : au contraire, même l'une et l'autre sont clairement énoncées et confirmées en plusieurs endroits de l'Ancien Testament. Outre cela, nous savons que ces livres se lisaient publiquement dans les Eglises, les pasteurs y présidant, et que la lecture qui s'en faisait au peuple était accompagnée d'une instruction et de l'enseignement de ces mêmes pasteurs qui en donnaient l'explication. On entend encore par là, comme le disait saint Pierre, que l'interprétation de l'Écriture ne doit pas se faire par la voie de l'esprit particulier, et comment les choses difficiles à entendre dans les Épîtres de saint Paul, que des hommes inconsiderés tournaient à leur perte en les interprétant à leur gré, faisaient dans l'Eglise le sujet d'une très-grande édification, étant annoncées et expliquées aux fidèles par l'enseignement et l'autorité des pasteurs. Ce qui fait voir que, dès ces premiers temps, l'autorité nécessaire pour interpréter les Écritures faisait partie de l'enseignement que Jésus-Christ avait attribué aux pasteurs.

Il est donc évident que quand les livres du Nouveau Testament ont été écrits et adressés aux fidèles, on ne leur a pas dit : « Prenez ces livres, lisez-les et entendez-les à votre gré ; » mais : « Recevez ces livres que l'Eglise vous présente, et écoutez-la comme vous avez fait jusqu'à présent, afin de les entendre sainement pour votre instruction et votre avantage spirituel. »

Il est certain que l'autorité du ministère que Jésus-Christ a donné à ses apôtres a été transmise par eux et communiquée aux autres pasteurs, comme de saint Paul à Timothée et à Tite, par un rit de consécration, qu'on a appelé imposition des mains et ordination. Il est certain que ces pasteurs étaient très-étroitement unis par le lien d'une même communion sous un premier pasteur qui fut saint Pierre, selon qu'il est nommé très-distinctement dans l'Évangile.

Timothée et Tite, étant établis pasteurs par l'imposition des mains, reçurent alors, et non auparavant, le pouvoir d'ordonner d'autres pasteurs, comme on le voit par les règles mêmes que saint Paul leur prescrivit à ce sujet.

C'est pourquoi dans l'instruction de la primitive Eglise, les assemblées des simples fidèles ne s'arrogerent jamais l'autorité du ministère apostolique. Jésus-Christ la conféra aux apôtres, les apôtres la communiquèrent aux ministres qu'ils établirent par le rit sacré de l'ordination, et ceux-ci aux autres successivement : ainsi se fit dès le commencement, et non autrement, la propagation du ministère apostolique, et tel il doit durer, en vertu de l'assistance promise par Jésus-Christ jusqu'à la fin du monde.

Il s'ensuit clairement de là que l'enseignement auquel est jointe la conservation du dépôt de la foi, et la dispensation des divers mystères, sont des choses unies au ministère apostolique par l'état même constitutif de l'Eglise, pour y être conservées et perpé-

tuées au moyen de la perpétuité du sacerdoce.

La perpétuité du sacerdoce avec le même rit, par lequel il fut communiqué dès le temps des apôtres, est claire et constante dans l'Eglise catholique jusqu'à notre temps, aussi bien que la perpétuité de l'union primitive de toutes les Eglises sous un chef visible : donc, ce n'est que chez elle que s'est pu perpétuer, en vertu de sa première institution, l'autorité de l'enseignement, la conservation du dépôt de la foi et la légitime dispensation des divins mystères.

La continuation du sacerdoce s'est rompue chez les protestants : c'est pourquoi il n'est pas étonnant que la succession apostolique se soit perdue chez eux, et que le dépôt de la foi, qui est le lien de communion, ne s'y trouve plus, et que s'étant éloignés de l'Eglise, qui est la colonne de la vérité, ils se soient laissé emporter à tout vent de doctrine, comme il paraît par leurs changements perpétuels et leurs variations sans fin dans leurs enseignements, leurs principes.

Il faut conclure de là que le pouvoir de remettre les péchés n'a pu leur demeurer non plus, puisqu'il a été attaché par Jésus-Christ même au ministère apostolique, qui n'a pu être perpétué qu'avec le rit pratiqué par les apôtres.

C'est donc en vain que les novateurs se flattent qu'en suivant la lettre de l'Évangile, et en vivant honnêtement ils ne seront pas réprouvés de Dieu : l'Évangile même les réprouve hautement. Quelle que soit l'honnêteté dont il se glorifient, ils ne diront pas certainement qu'ils sont sans péché, et qu'ils n'ont pas besoin que Dieu leur remette ceux dont ils se sont rendus coupables : qu'ils lisent donc l'Évangile, et ils verront que Dieu, par sa miséricorde infinie, a ouvert aux hommes la voie de la réconciliation par les mérites de Jésus-Christ, son Fils, mais que Jésus-Christ a voulu attacher cette réconciliation à certaines conditions. La première est celle du (*Catéch. du conc. de Tr.*) baptême, dont les évêques et les prêtres sont les ministres (1)

(1) J'observerai ici pour l'instruction de ceux qui pourront en avoir besoin, que quoique l'administration du baptême appartienne seulement aux évêques et aux prêtres, comme propre à leur office, et extraordinairement aux diacres ; cependant en cas de nécessité, toute personne peut baptiser, soit homme ou femme, et même les hérétiques et les infidèles, de quelque espèce qu'ils soient, pourvu que l'on emploie la matière, la forme et l'intention nécessaires ; en observant cependant que pour cette administration un Ecclésiastique doit être préféré à un Laïc, un homme à une femme, et un fidèle, s'il en est capable, à un infidèle. Par conséquent le baptême donné par des infidèles avec la matière, la forme et l'intention requises, est un vrai baptême, et ne peut se réitérer. Ainsi les enfants baptisés de cette manière chez les hérétiques deviennent membres de l'Eglise, et lui demeurent unis, à moins que, parvenus à faire usage de leur raison, ils ne s'en séparent en adhérant volontairement aux erreurs qu'elle condamne. Lorsqu'on vient à perdre par quelque péché mortel la grâce reçue dans le baptême, on ne peut la reconquerir que par le moyen de la pénitence, jointe à la confession sacramentelle, ou au vœu de ce Sacrement ; et il n'y a que les pasteurs et les prêtres approuvés par l'Eglise qui puissent en être les ministres, selon la parole de Jésus-Christ, en vertu de laquelle il voulut accorder à apôtres et à leurs successeurs dans le ministère apostolique et sacerdotal, la puissance de remettre et de retenir les péchés, comme il a été dit ci-dessus.

ordinaires. Ensuite celle de la pénitence, en ayant attaché de la manière la plus expresse au ministère apostolique et sacerdotal le pouvoir de remettre et de retenir les péchés. Comment peuvent-ils donc se flatter d'obtenir la rémission de leurs péchés, rémission si nécessaire, par une autre voie que celle que Jésus-Christ a établie?

Il est clair que Jésus-Christ a donné à ses apôtres, pour eux et pour leurs successeurs, le pouvoir de remettre les péchés. C'est donc être aveugle que d'espérer qu'on aura la rémission des siens, indépendamment et au mépris de la disposition qu'a faite Jésus-Christ et qui se conserve dans l'Eglise catholique.

De tout cela il est aisé de comprendre que Dieu nous a fait une grande grâce en nous faisant naître dans le sein de cette Eglise, qui est une, par la communion d'une même foi, qui est sainte, par la pureté et l'efficacité de sa doctrine, qui est catholique, parce qu'elle est répandue dans toutes les parties de la terre, et qui s'étant étendue et reproduite sans cesse par une suite de pasteurs qui n'a jamais été interrompue depuis le temps des apôtres, se glorifie avec raison, d'être nommée apostolique. Enfin, avec la succession du sacerdoce, le lien de la communion primitive s'y est maintenu inviolablement; par conséquent elle a conservé tous les caractères de sa primitive institution.

Elle nous met donc à l'abri de tout danger d'erreur, et nous devons y croire fermement, assurés par la promesse de Jésus-Christ et par l'immutabilité du dogme exprimé dans le symbole: c'est dans son sein que nous pouvons et devons espérer la rémission de nos péchés par la puissance que lui a accordée Jésus-Christ même.

Si tous les saints personnages qui floris-

saient au temps de Julien, ces hommes si vénérables par l'éclat de leur sagesse et de leur éminente sainteté: un Hilaire, un Athanase, un Basile, un Grégoire de Nazianze, un Jean Chrysostôme, un Cyrille de Jérusalem; si, dis-je, ils revenaient dans l'Eglise, malgré les révolutions de tant de siècles, ils y reconnaîtraient bientôt la forme et la constitution de celle dans laquelle ils ont été élevés; ils y retrouveraient le même dogme, les mêmes sacrements, la hiérarchie composée d'évêques, de prêtres et de ministres comme elle était; les mêmes fonctions sacerdotales, l'auguste sacrifice de la messe offert pour les vivants et pour les morts, la communion avec le siège de Pierre, comme centre de l'unité catholique, et comme la mère et la première de toutes les Eglises, la vénération pour les saints, pour leurs reliques et leurs images. C'est donc en elle, et non dans les communions qui en sont séparées, qu'ils reconnaîtraient l'Eglise dans laquelle ils ont vécu.

Or la doctrine chrétienne que je dois vous enseigner, mon fils, est la même que celle que ces saints personnages enseignèrent autrefois à leurs peuples; et ils ne l'avaient pas inventée, mais ils l'avaient reçue de leurs prédécesseurs de main en main. La même promesse de Jésus-Christ qui la conserva jusqu'à saint Damase, qui vivait dans ce temps-là, l'a de même invariablement conservée sous les souverains pontifes qui ont suivi et qui se sont succédé jusqu'au pontificat de Clément XIV, à présent régnant. Dieu l'a conservée pour vous, pour le salut de votre âme, rachetée du propre sang de Jésus-Christ, son Fils à jamais béni, afin qu'instruit à marcher dans les voies du Seigneur, vous profitiez des principes et des maximes de sa religion sainte, pour votre sanctification et votre salut éternel.

VIE DE THOMAS.

THOMAS (ANTOINE-LÉONARD), membre de l'Académie française et de celle de Lyon, était né, en 1732, à Clermont, et mourut le 17 septembre 1785, dans le château d'Oulins, où l'archevêque de Lyon, M. de Montazet, son ami, l'avait fait transporter dès le commencement de sa maladie. Thomas avait débuté dans les lettres par des *Réflexions philosophiques et littéraires sur le Poème de la religion naturelle*. Il fallait avoir du courage pour oser attaquer Voltaire, qui jouissait alors de tout l'éclat de sa réputation. Le jeune écrivain y combat avec force cette *philosophie orgueilleuse*, comme il s'exprime, qui voudrait élever la religion naturelle sur les débris de l'auguste religion de nos pères. En 1756, il n'était pas plus disposé à encenser ce chef de secte, dont il comparait le génie à un volcan qui ne jette plus que de faibles étincelles, obscurcies par beaucoup de cendres qui s'y mêlent, et qu'il appelle un

écrivain nourri des maximes anglaises, abandonné à une liberté effrénée de penser et de dire les choses les plus dangereuses. Ce qui donne le plus de célébrité à Thomas, ce sont ses *Eloges*, dont plusieurs ont été couronnés par l'Académie. On y trouve beaucoup d'esprit, une imagination riche et féconde, des tableaux énergiques, des analyses justes, des jugements profonds; mais en même temps un vain clinquant, une parure recherchée, un emploi trop fréquent de métaphores, et, particulièrement une espèce de jargon scientifique, composé de termes d'arts, de géométrie, de métaphysique, etc, qui jettent de l'obscurité dans le discours, et lui donnent un air de pédanterie; défaut qui est devenu, pour les esprits faux et faibles, un objet d'imitation, qui a fait une multitude de mauvais singes, et a infiniment contribué à la dégénération de l'éloquence française. « Ce nouveau genre, dont M. Thomas est inventeur,

dit un critique, est devenu le genre dominant. Il a achevé de corrompre le peu de goût qui restait encore. C'est un *penseur* profond, mais peu naturel : toujours monté sur des échasses, il fatigue par un style toujours ampoulé, toujours outré, par une morgue et une monotonie continuelles, par son affectation à ne tirer ses métaphores que des arts et des sciences les moins à la portée du lecteur. » Toutes les fois qu'on apportait à Voltaire quelques ouvrages de Thomas, il ne manquait jamais de dire : *Ah ! voilà du GALLIOTHOMAS !* Ce goût de Thomas pour l'obscurité et l'extraordinaire porte quelquefois sur les choses mêmes, et produit des assertions répréhensibles. C'est ainsi que, dans son *Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes*, on lit qu'il est presque égal pour le bonheur de satisfaire de grandes passions, ou de les vaincre ; que l'âme est heureuse, par ses efforts ; et que pourvu qu'elle s'exerce peu lui importe d'exercer son activité contre elle-même. Tout cela est d'un faux visible. L'âme n'est pas heureuse par ses efforts, mais par l'objet et le motif de ses efforts. Il importe infiniment à l'âme contre qui son activité soit exercée. *L'Éloge de Marc-Aurèle*, moins sujet aux défauts de style qui défigurent ses autres discours, pèche davantage par le fond. Thomas était entré à l'Académie, et semblait avoir oublié ses anciens principes pour favoriser ceux de ses confrères. *L'Essai sur les éloges*, que les gens de goût considèrent comme son meilleur ouvrage, est rempli de bonnes observations et de justes critiques ; il est écrit d'un style moins maniéré et moins raide que la plupart de ses autres productions, quoiqu'on y trouve encore assez souvent des *masses*, des *chaînes*, des *chocs*, etc. On a encore de lui plusieurs pièces de vers, entre autres une *Ode sur le temps*, où l'on trouve de très-belles strophes, et une *Épître au peuple*, semée de très-bons vers. Il avait entrepris un grand poème sur Pierre le Grand, intitulé *la Pétréide*, dont il avait lu quelques chants dans des séances de l'Académie française ; mais il abandonna ensuite ce travail,

la dureté des noms russes lui ayant fait pressentir qu'elle pouvait seule être la cause du non succès de son ouvrage. Indisposé depuis longtemps il coulait une vie indolente, presque toujours dans la solitude, et quelquefois au sein d'une société choisie, au milieu de laquelle il gardait le silence. Son état empirant, l'archevêque de Lyon voulut l'avertir lui-même du danger qui le menaçait ; il l'exhorta à chercher sa consolation et son appui dans les sacrements de l'Eglise. Thomas s'y disposa avec une résignation parfaite, et il les reçut dans des sentiments de foi et de piété qui édifièrent tous les témoins de sa maladie et de sa mort. En 1791, M. Deleyre publia un *Essai sur la vie de M. Thomas* ; c'est un panégyrique fait par un ami et un ami tout enthousiasmé de la démocratie. Cependant l'auteur n'est pas toujours d'accord avec Thomas : il trouve qu'il a trop vanté la fumée de la gloire : « Je n'ai jamais senti, dit-il, que la gloire eût été ni dû être le premier mobile des plus belles actions. Ce qui a été exécuté de plus extraordinaire sur la terre est l'ouvrage de la religion ou du patriotisme. » Il n'est pas plus d'accord avec Thomas sur le tableau qu'offre *L'Essai sur le caractère et les mœurs des femmes*, de la condition de ce sexe, soit en Asie, soit en Europe. Il lui semble que leurs maux y sont exagérés. Il observe que « les exclusions qu'elles éprouvent ne sont injurieuses qu'à leurs prétentions, et que leur dépendance tient à leur faiblesse naturelle. Séparées des hommes, elles ne pourraient leur résister en corps de société : mêlées ou même unies à l'autre sexe par le mariage, elles ne doivent pas lui résister. Il faut qu'elles dominent ou soient dominées ; mais laquelle de ces deux situations a le plus d'inconvénients ? » Rien de plus sensé que ces critiques. Les *Œuvres* de Thomas forment 2 vol. in-8°, Paris, 1819, édition compacte ; avec une bonne *Notice* de Ch. Villenave. Une édition plus récente est celle de Verdière, 1825, 6 vol. in-8°, avec une *Notice* étendue par M. St.-Surin.

REFLEXIONS

PHILOSOPHIQUES ET LITTÉRAIRES

SUR LE POÈME

DE LA RELIGION NATURELLE.



Avertissement de l'éditeur.



Thomas débuta dans la carrière des lettres par cet ouvrage, qui parut en 1736. L'auteur

était alors professeur au collège de Beauvais et avait à peine vingt-deux ans. Cette pro-

duction est antérieure d'onze années à l'admission de Thomas à l'Académie française, où il n'entra qu'en 1767.

Nous ignorons les motifs qui ont pu déterminer les différents éditeurs de ses œuvres à supprimer cet ouvrage, qui est remarquable sous plusieurs rapports. Il fallait en effet du courage pour oser attaquer un écrivain aussi célèbre que Voltaire; c'est d'ailleurs un modèle rare, d'une critique sage et modérée. Nous avons donc pensé, malgré l'oubli auquel on l'avait condamné pendant près d'un demi siècle, qu'on nous saurait gré de le reproduire. On aime à juger les écrivains par l'ensemble de leurs productions; on aime surtout à suivre la marche de leur esprit, et

a en observer le développement. C'est pour satisfaire ce désir naturel que nous n'avons pas balancé à insérer, dans cette édition, les *réflexions philosophiques et littéraires de Thomas, sur le poème de la Religion Naturelle, par Voltaire.*

La Harpe dit, en parlant de cette brochure: « elle renferme une critique contre M. de Voltaire, dont il est devenu depuis un des plus grands admirateurs. Cette production, ajoute-t-il, de la jeunesse de Thomas, est remarquable par la différence entre les principes quelle contient, et ceux qu'il a depuis adoptés. » (*Voyez la correspondance littéraire de la Harpe.*)

Préface.

L'auteur du léger ouvrage que l'on présente au public, n'est ni théologien ni critique; c'est un homme de lettres qui expose son jugement sur un ouvrage de littérature, sans flatterie, ainsi que sans aigreur; c'est un chrétien qui défend sa religion avec zèle, mais sans fanatisme. En combattant un grand génie, il rend hommage à ses talents; il plaint ses erreurs, et respecte sa personne; son cœur n'est empoisonné ni par l'envie, ni par l'affreux sentiment de la haine. Ami des beaux arts, tous ceux qui les cultivent lui sont chers; il les préfère à tous les autres hommes, et la vérité seule à eux. Il est persuadé qu'un esprit nourri par les lettres, ne doit jamais se laisser infecter par ces sentiments indignes qui flétrissent les âmes rampantes du vulgaire; il a en horreur ces insectes de la littérature, dont on n'aperçoit la misérable existence que par leur piqure empoisonnée; qui affichent sans cesse, dans des ouvrages aussi méprisables qu'eux-mêmes, la noirceur de leur esprit et la bassesse de leur cœur. Il n'a jamais vu qu'avec les sentiments de l'indignation, ces libelles satiriques, archives du mensonge et du mauvais goût, que la malignité humaine lit avec fureur dans le premier instant, et que le mépris condamne à un oubli éternel dans le second. Il déteste surtout ce facile et malheureux talent de présenter, sous les traits du ridicule, les choses qui portent l'empreinte du génie; talent déplorable qui avilit celui qui s'en sert, et qui assassine (si j'ose parler ainsi) celui contre lequel on en fait usage. Il est donc bien éloigné d'imiter ceux qu'il condamne à si juste titre; il ose se flatter de ne pas leur ressembler davantage par la manière d'écrire, que par la façon de penser. Forcé, dans plusieurs occasions, de combattre le célèbre auteur du poème de *la Loi Naturelle*, il a tâché, autant qu'il a pu, de ne jamais sortir des bornes de la modération, que la bienséance et l'humanité prescrivent à tout être pensant. Si par hasard il était échappé à sa plume quelques termes un peu trop forts, et qui pussent bles-

ser M. de V**, il les désavoue par avance. Son cœur n'est point fait pour haïr; il se regarderait comme malheureux, si, par sa faute, il excitait la haine de quelqu'un. Pénétré d'un profond respect pour les talents de ce grand homme, il lui rend la justice de croire que le poème de *la Loi Naturelle* n'était point destiné à voir le jour dans l'état où il a d'abord été imprimé. C'était un fruit encore naissant, et qui, ni pour le coloris ni pour le goût, n'avait pas encore atteint son point de maturité. C'est en effet ce que M. de V** nous apprend lui-même par la préface qu'il a mise au-devant de ce poème, dans la nouvelle édition de Genève: il y a même fait des corrections qui, pour la partie littéraire, rendent cet ouvrage beaucoup plus parfait qu'il n'avait paru d'abord. Ainsi, l'on est obligé d'avertir que plusieurs fautes, qu'on avait reprises dans ce poème, ne se trouvent plus dans la dernière édition. Rien ne flatte davantage l'auteur des *Réflexions*, que de voir son goût justifié par celui de M. de V** lui-même.

De même qu'on s'est attaché, dans ces *Réflexions*, à éviter l'esprit de haine, de satire et de calomnie, qui ne convient qu'aux brigands de la littérature, on croit aussi que l'on ne fera point un reproche à l'auteur d'avoir exposé son sentiment avec une noble liberté, et d'avoir repris tout ce qui lui a paru répréhensible. L'empire littéraire est un état libre, dont tous les citoyens sont égaux. Ce peuple fier et indépendant ne reconnaît les lois d'aucun despote qui ait le droit de commander à ses pensées, et de lui arracher des hommages; et y eût-il un trône élevé parmi les gens de lettres, serait-ce à eux à être courtisans, c'est-à-dire à mettre les flatteries à la place de la vérité? Dans la république romaine, le dernier des citoyens était en droit d'accuser César, dès que César était coupable.

En composant cet ouvrage, on n'a point cherché le triste et vain plaisir de critiquer. Ce plaisir funeste, si c'en est un, est presqu'e

toujours empoisonné par trop d'amertume. Quelque dangereuses que les fautes d'un homme célèbre puissent être pour le bon goût et la littérature, on ne se serait point hasardé de les relever, si c'eût été là l'unique but de cet ouvrage. Eh ! qu'importe, après tout, sur le théâtre du monde, qu'un auteur soit un peu plus ou un peu moins parfait ? Ces sciences, cette littérature, ce bon goût, toujours si vanté et toujours si peu connu, tous ces ouvrages passagers, aliments frivoles de nos esprits inquiets, touchent-ils à des intérêts si sacrés, qu'il faille pour eux sacrifier un seul instant de la douce tranquillité dont on jouit dans la retraite ? Valent-ils la peine qu'un philosophe inconnu et tranquille s'expose à des haines cruelles que souvent une parole fait naître, et que, dans la suite,

rien ne peut éteindre ? On aurait donc gardé le silence sur ce poème imparfait et brillant, si la religion attaquée n'eût demandé un défenseur. Cette religion auguste, qui présente à nos esprits des vérités éternelles et des intérêts si grands, gémissante aujourd'hui, et, presque foulée aux pieds, trouve partout les talents et les lettres armés contre elle. L'humanité, qui n'est grande que par la religion, réunit tous ses efforts pour briser elle-même le seul appui qui la soutienne. Quel est donc l'espoir frivole de tous ces hommes audacieux ? Leurs efforts sont impuissants : ce tronc sacré peut être courbé par l'orage ; mais appuyé sur des racines inébranlables, il ne peut jamais être renversé. De nouvelles attaques ne font qu'annoncer de nouvelles victoires.

INTRODUCTION.

Lorsqu'on attaque la patrie, tout citoyen devient soldat ; lorsque la religion est combattue, tout chrétien doit s'armer pour la défendre. C'est aujourd'hui ce que j'entreprends de faire. Du sein de mon obscurité, j'ose élever ma voix ; quoique faible et inconnue, je la consacre à la vérité. Jamais cette vérité sainte n'eut plus besoin d'un vengeur. Le poème de *la Religion naturelle* est un de ces ouvrages dangereux qui piquent la curiosité du public par la célébrité de leur auteur, et qui peuvent séduire les esprits faibles par les vaines lucres d'une raison aussi superbe que trompeuse. Cet écrivain brillant et fameux, qui, depuis quarante ans, fatigue son génie pour nous arracher des applaudissements que souvent l'envie et quelquefois la raison lui ont refusés, a ramené les étincelles de son feu mourant pour nous donner ce nouveau poème.

Jamais siècle ne fut plus favorable pour un tel ouvrage. Nos aïeux, grossiers, ridiculement esclaves de je ne sais quel respect pour la foi de l'Église, s'imaginaient que la religion n'était point arbitraire, et que ce n'était point assez d'être citoyen, qu'il fallait encore être chrétien. Pour nous, qu'une heureuse fatalité avait destinés à vivre dans le siècle de la raison, nous avons perfectionné le grand art de penser. Nous laissons le vulgaire imbécile vivre dans l'ignorance et mourir dans la superstition : ces esprits faibles sont faits pour obéir et pour croire ; grâces à l'esprit philosophique qui circule dans ce siècle, nous avons reconnu les erreurs des Augustin, des Basile, des Chrysostôme ; nous plaignons l'aveuglement des Pascal, des Bossuet, des Bourdaloue, qui, si près du siècle de la lumière, ont été cependant ensevelis dans la nuit funeste dont l'esprit humain a été couvert pendant seize siècles. Les mystères que ces prétendus grands hommes avaient eu la simplicité de croire ne sont plus capables d'en imposer à notre raison. L'autorité

de la révélation, cette autorité puissante qui écrase l'orgueil de l'esprit humain, n'est plus qu'un joug importun dont s'est affranchi le sage, et qui n'est destiné qu'à effrayer des enfants et des femmes. L'Indien, adorateur de Brama ; le Chinois, disciple de Confucius ; le Guèbre, sectateur de Zoroastre ; le Tartare, partisan aveugle d'une aveugle fatalité ; le sauvage égaré dans les forêts, sans temple et sans autel ; le bonze austère, le juif vagabond, le stupide musulman, le protestant et le catholique sont tous également agréables aux yeux de l'Être suprême, pourvu qu'ils aient ce fantôme de justice, qui consiste à observer les devoirs extérieurs de mari, d'ami, de citoyen et de père.

Voilà la morale, voilà la religion des philosophes et des esprits sublimes de notre siècle. Déjà ces principes retentissent de toute part. Un art perfide et dangereux les insinue dans la conversation. Les charmes empoisonnés d'une trop funeste éloquence les colorent et les embellissent dans les ouvrages qui paraissent. C'est un poison qui se répand avec fureur dans le corps de la société. Longtemps, comme un fleuve souterrain, il a coulé dans les ombres de la nuit ; enfin il s'échappe et se produit au grand jour. Quelqu'un qui aurait suivi tous les progrès de ce fatal système pourrait dire :

J'ai vu naître autrefois l'affreux déisme en France,
Faible, marchant dans l'ombre, humble dans sa naissance.
Je l'ai vu, sans support et caché dans nos murs,
S'avancer à pas lents par cent détours obscurs :
Enfin mes yeux ont vu, du sein de la poussière,
Ce fantôme effrayant lever sa tête altière,
Fouler les livres saints, insulter aux mortels,
Et, d'un pied dédaigneux, renverser les autels.

Homère avait consacré dans ses poèmes la religion de son pays et les dogmes absurdes de la mythologie païenne. Moïse et David, dans des cantiques pleins de la plus sublime poésie, avaient célébré la religion des Hébreux et la grandeur du Dieu véritable. Les nations

les plus féroces ont eu des espèces de cantiques harmonieux dans lesquels ils célébraient leurs barbares divinités. Parmi nous, le fils du grand Racine, rival de son père par le génie, plus grand que lui par l'usage de ses talents, a ramené la poésie à son auguste origine, et dans un ouvrage immortel a consacré, par le grand art des vers, le triomphe de la religion chrétienne. Aujourd'hui M. de V^o ramène sa voix languissante et presque éteinte pour chanter *la religion naturelle*, cette religion qu'une orgueilleuse philosophie voudrait élever sur les débris de l'auguste religion de nos pères.

Je ne prétends point accuser l'auteur de n'avoir composé ce poème que pour défendre le déisme. Sans doute la première intention du poète a été de retracer seulement aux yeux des hommes cette loi éternelle et sacrée que la main de l'Être suprême grave en naissant dans tous les cœurs; cette loi qui est la même dans tous les siècles et dans tous les climats; cette loi qui enchaîne également à son joug et le philosophe qui, fier de sa raison, se place à côté de Dieu même, et ces êtres grossiers, automates végétaux, qui meurent sans avoir jamais pensé. Mais en traitant ce grand sujet, le génie du poète, nourri des maximes anglaises et plein des idées de tolérance, s'est abandonné à une liberté effrénée de penser et de dire les choses les plus dangereuses.

Je ferai donc quelques réflexions sur les idées de ce poème hardi et singulier; j'examinerai la liaison de ses parties, ses principes, ses raisonnements; et comme dans tous les ouvrages de cet auteur, la manière de dire les choses ne fixe pas moins l'attention que le fond des choses mêmes, je hasarderai quelques réflexions sur la versification, et je tâcherai de mettre ceux qui n'ont point lu cet ouvrage en état de juger et du philosophe et du poète.

Je sais qu'il n'appartient point à un peintre vulgaire d'oser juger les tableaux de Raphaël ou du Corrège. Mais aussi je sais qu'il n'y a qu'un âge favorable au génie, et que, semblable à ces fruits qui demandent à être échauffés par un soleil brûlant, et qui dégènerent dans les climats du Nord, la poésie a besoin de la bouillante ardeur du premier âge, et ne fait plus que languir parmi les

glaces de la vieillesse. Celui que j'attaque, ce n'est point l'auteur d'*OEdipe*, chef-d'œuvre de versification et de poésie, l'auteur de la *Henriade*, de *Brutus*, d'*Alzire*, de *Méropé*, des deux premiers actes de *Mahomet*, des beaux morceaux de *Sémiramis*, et des lambeaux admirables répandus dans les quatre premiers actes d'*Oreste*: c'est l'auteur du poème de *la Religion naturelle*, ouvrage où M. de V^o est autant inférieur à lui-même que dans la plupart de ses autres ouvrages: il est au-dessus des poètes de son siècle. Le génie de cet homme célèbre est un volcan qui, après avoir pendant longtemps lancé des tourbillons d'une flamme vive et brillante, ne jette plus aujourd'hui que de faibles étincelles obscurcies par beaucoup de cendres qui s'y mêlent.

Ce poème est composé de quatre chants et précédé d'une épître au roi de Prusse. Les deux premiers chants sont les seuls qui parlent de la religion naturelle. Les deux derniers sont des parties épisodiques de ce tout bizarrement composé. Des lieux communs usés, des railleries froides, quelques comparaisons ingénieuses, un style hardi, inégal et décousu, une versification quelquefois obscure, souvent trop familière, et jamais exacte, un ton dogmatique et imposant, des sentences aiguës en épigrammes, quelques détails admirables: voilà, si je ne me trompe, ce que tout lecteur impartial et sensé trouvera dans ce poème, s'il veut se donner la peine d'en faire une lecture réfléchie.

A l'égard des raisonnements et de la liaison qu'ils ont entre eux, pour mettre tout le monde en état d'en juger, je vais tracer une analyse exacte des quatre parties de ce poème et de l'épître qui les précède. Ce n'est qu'en dépouillant un ouvrage des ornements qui l'embellissent que l'on parvient à bien connaître sa véritable solidité et son mérite réel. Pour juger des traits d'un visage, il faut ôter ce fard étranger qui le couvre et qui en voile les défauts. Et dans tout ce qui est du ressort de la raison, on ne peut trop prendre de précautions pour écarter les pièges séducteurs que nous tend l'imagination, en cherchant à nous éblouir par des fleurs lorsqu'il faudrait nous convaincre par des raisonnements.

ANALYSE DE L'ÉPÎTRE AU ROI DE PRUSSE.

O vous qui êtes en même temps guerrier, roi et philosophe, affermissez mon âme contre le préjugé. Tâchons, s'il se peut, d'éclairer l'univers plongé dans l'erreur. Je me souviens que notre première étude fut Horace et Boileau. On trouve dans leurs écrits quelques bons traits de morale. Pope, beau-

coup plus profond, est le seul qui apprenne à l'homme à se connaître. Les objets dont Horace et Boileau nous occupent sont trop petits pour vous. Vous voulez connaître votre âme et ses devoirs: voyons ce qu'on peut savoir là-dessus.

ANALYSE DU POÈME.

PREMIÈRE PARTIE.

Ecartons d'abord tout système. Examinons

l'homme dans son propre cœur. Soit que Dieu ait créé l'univers de rien, soit qu'il n'ait

fait qu'arranger une matière éternelle; que l'âme soit matérielle ou qu'elle ne le soit pas, vous êtes soumis à ce Dieu. Mais quel culte exige-t-il de vous? Quel est le peuple qui le connaît et lui obéit? Est-ce le Turc, le Chinois, le Tartare? Leur culte est différent. Ils se sont donc trompés tous. Mais détournons nos yeux de ces imposteurs: laissons à part la révélation et les mystères du chrétien; cherchons si Dieu n'a pas parlé par la raison. La nature a donné à l'homme tout ce qui lui est nécessaire dans la vie, une âme, des sens, une mémoire: il doit donc aussi lui avoir donné une loi pour le conduire, puisque c'est là le plus grand besoin de l'homme. Oui, Dieu nous a donné une loi: cette loi est celle de tout l'univers; elle est uniforme dans tous les siècles: la nature l'annonce et les remords la défendent. C'est elle qui fit repentir Alexandre du meurtre de Clitus. Elle est gravée dans le cœur de tous les hommes. Ce n'est point nous qui créons ces sentiments dans notre âme, nous ne pouvons ni les former, ni les changer.

SECONDE PARTIE.

Hobbes et Spinoza prétendent que les remords ne sont que l'effet de l'habitude, et les idées du bien et du mal, des conventions nécessaires pour le bien de la société. Mais d'où nous vient cet instinct qui nous porte à la société? Les lois, qui sont l'ouvrage des hommes, sont fragiles et partout différentes. Tout est arbitraire, excepté la justice. Mais cependant la terre est couverte d'injustices, de brigandages, d'empoisonnements, d'assassinats; hé bien! en faut-il conclure qu'il n'y a point de vertu? Le crime n'est que passager. Nos passions nous dérobent pour un moment la vue de nos devoirs; mais cet orage calmé, nous retrouvons la règle au fond de notre cœur. On insiste et l'on dit: l'enfant ne connaît point dans son berceau cette loi souveraine. Ses mœurs et ses pensées sont les fruits de l'éducation. Il est vrai, l'exemple a beaucoup d'empire sur nous, mais il n'influe point sur les premiers principes. Ils sont gravés dans nos cœurs par une main divine; il faut que l'enfant croisse pour qu'il puisse en faire usage. La nature de l'homme n'est point une énigme si difficile à expliquer. Nous avons la raison pour nous éclairer: n'éteignons pas ce flambeau. Ce n'est point à nous d'ajouter de nouvelles lois à celles que Dieu nous a données.

TROISIÈME PARTIE.

Chaque peuple sur la terre a son culte et sa religion; le juif, le mahométan, le bramine, honorent chacun la Divinité par des cérémonies différentes. Les guerres de religion parmi les chrétiens ont fait couler plus de sang que les guerres de politique. Si la superstition pendant deux cents ans causa tant de ravages chez nos aïeux, c'est qu'on voulut ajouter de nouvelles lois aux lois de la nature. Dans ce siècle, grâce à la philosophie, on est moins inhumain. Dans Lisbonne, les auto-da-fés sont plus rares. Le

Muphti ne prétend plus forcer les chrétiens de croire à Mahomet; mais il s'imagine encore que nous serons damnés. De son côté, le catholique damne tous ceux qui ne sont point soumis à sa foi. Quoi donc! Socrate, Aristide, Solon, Trajan, Marc-Aurèle, Titus, Newton, Leibnitz, Addison et Loke seront-ils dévorés dans des feux éternels, tandis qu'un moine sera sauvé? Ne prévenons point le jugement de Dieu. Reconnaissons la vertu de de ces hommes sages, et ne les damnons point, puisqu'ils ne nous ont point damnés. Enfants du même Dieu, vivons en frères. Aidons-nous à supporter nos maux. Notre vie est déjà assez malheureuse: n'y ajoutons point de nouvelles amertumes.

QUATRIÈME PARTIE.

Le premier des devoirs est d'être juste: le premier des biens est la paix. Grand prince! comment, parmi tant de religions et de sectes différentes, avez-vous pu maintenir la paix dans vos états? C'est que vous êtes sage et maître. Ce fut la faiblesse du dernier Valois qui causa sa ruine, et qui prépara l'assassinat de Henri IV. Toute faction devient à la fin cruelle. Le moyen de les anéantir, c'est de les mépriser. Louis XIV eut la simplicité de regarder comme importantes les disputes du jansénisme: en y mêlant son autorité, il ne fit que les animer davantage. Le régent les anéantit en les rendant ridicules. Un jardinier est le maître de son terrain. Toutes les plantes qu'il cultive lui doivent le tribut de leurs fruits. Malheur à un état où il y a des lois opposées les unes aux autres. Le sénat de Rome et les empereurs présidaient également à la religion et au gouvernement politique. Aussi parmi les Grecs et les Romains il n'y eut jamais de guerre de religion. Je ne demande pas qu'un roi fasse dans sa capitale la fonction d'évêque. Il faut suivre l'usage de chaque peuple; mais je soutiens qu'un roi a une égale autorité sur tous ses sujets. L'ouvrier, le marchand, le soldat et le prêtre doivent être confondus par les lois. Que conclure de tout ceci? C'est que les sots sont la dupe de leurs préjugés. Il ne faut point se faire la guerre pour de telles sottises: on doit préférer la paix à la vérité.

RÉFLEXION.

Qu'un philosophe lise et qu'il prononce. Je trouve d'abord une épître où l'on insulte, d'un ton superbe et dédaigneux, aux grands noms d'Horace et de Boileau. On m'annonce que l'on va traiter les vérités les plus grandes et les plus dignes de l'homme: et cette épître n'est suivie que d'un poème parsemé de vers brillants, plein d'idées fausses, où l'on trouve de temps en temps les grâces d'un poète, mais presque jamais la raison d'un philosophe. Je crois voir un portique bâti d'une pierre assez vile, et chargé des inscriptions les plus fastueuses, qui me conduit à un palais vaste mais irrégulier, où l'on voit par intervalle briller un peu d'or et de marbre parmi beaucoup de briques et de plomb. Mais passons au détail des vers.

Qui voyez d'un même œil les caprices du sort,
Le trône et la cabane, et la vie et la mort.

Le sens du premier vers est défectueux : il faudrait : *Qui voyez du même œil les faveurs et les cruautés du sort*; parce que ces mots, *du même œil*, demandent deux choses opposées l'une à l'autre, comme dans le vers suivant.

Trône et cabane ne sont point grammaticalement opposés. C'est *palais* qui est opposé à *cabane*.

Le terme de *cabane* est aujourd'hui peu usité dans la poésie noble, quoique employé heureusement dans ces vers de Malherbe, *Le pauvre en sa cabane où le chaume le couvre*, etc.

Philosophe intrépide, affermissez mon âme,

L'âme d'un si grand homme qui, pendant quarante ans, a combattu avec courage les préjugés du vulgaire, a-t-elle encore besoin d'être affermie? M. de V^o, dans un de ses anciens ouvrages, dit au même roi prusse :

Aidez ma voix tremblante et ma lire affaiblie.

Ce vers me paraîtrait placé fort à propos à la tête d'un poème, tel que celui-ci.

Couvrez-moi des rayons de cette pure flamme
Qu'allume la raison, et qu'éteint le préjugé.

1° Des rayons éclairent, échauffent, pénètrent, mais on ne dit pas que des rayons *couvrent* quelqu'un.

2° On dit des rayons de *lumière* : je ne crois pas qu'on ait encore dit des rayons de *flamme*.

3° *Les rayons d'une flamme que le préjugé éteint et que la raison allume*, renferme une certaine obscurité pompeuse qui ne messied pas à un grand génie sûr de sa réputation.

Nos premiers entretiens, notre étude première
Étaient, je m'en souviens, Horace avec Boileau.

Citer ces deux vers, c'est en faire la critique. La répétition de *premiers* et *première* est désagréable à l'oreille. *Je m'en souviens*, est un remplissage inutile et commun. Le dernier vers, outre qu'il choque par la monotonie, est prosaïque et languissant.

Quelques traits échappés d'une utile morale
Dans leurs piquants écrits brillent par intervalle.

Ces deux vers sont harmonieux et poétiques : le mécanisme en est heureux. Mais quel arrêt foudroyant porté contre Horace et Boileau ! Ces deux hommes regardés jusqu'ici comme les précepteurs du genre humain, les chantres de la raison, et les législateurs de la société : l'un poète enjoué, philosophe agréable et délicat ; l'autre écrivain solide, poète raisonnable, censeur inflexible : les voilà condamnés à n'avoir dans leurs ouvrages que quelques traits de morale semés de distance en distance, et comme échappés par hasard. Quelque poids qu'ait l'autorité de notre poète, il n'est point à craindre que ce jugement devienne contagieux.

Il porta le flambeau dans l'abîme de l'Être.

Abîme de l'Être. Cette expression ressemble

à ces nuages colorés et brillants qui éblouissent, mais qui n'ont point de consistance. Laissons à l'imagination anglaise, ou à l'enthousiasme oriental, ces expressions qui peut-être ont un faux air de sublime, mais qui ne conviennent point au naturel et à la clarté de notre langue. Notre auteur s'est déjà servi d'expressions à peu près semblables dans les vers sur la puissance de Dieu, traduits de Sady, poète persan :

Qu'il parle et dans l'instant l'univers va sortir
Des abîmes du rien dans les plumes de l'Être.

L'art des vers est dans Pope utile au genre humain.

Quelles sont donc ces vérités sublimes, si utiles aux hommes, dont Pope nous a donné des leçons. M. Racine, dans sa belle épître à Rousseau, expose ainsi le système de ce poète philosophe.

Heureux membres d'un tout sagement ordonné
Au bonheur général chaque être est destiné :
Il n'est point de désordre, et des maux de son maître
L'homme est sorti parfait, autant qu'il le doit être.
Tout conspire pour lui, jusqu'aux séditions
Qu'élevaient si souvent de folles passions :
Reconnaissez, ingrats, que leurs secrets ravages
Vous emportent au bien par d'utiles orages.

Ainsi, selon Pope, tout est bien, soit dans l'ordre physique, soit dans l'ordre moral. Tous les êtres qui composent cet univers, forment une chaîne immense, dont le premier anneau tient à Dieu, descend ensuite par degrés jusqu'à la dernière créature. Il y a une gradation de perfections entre tous les êtres créés qui composent les différents anneaux : et l'homme se trouve justement placé dans le degré où il doit être. Quelle peut-être pour le genre humain l'utilité de ces spéculations sublimes? C'est de lui apprendre à secouer le joug de la révélation qui nous enseigne que l'homme est déchu du premier état de grandeur pour lequel il était né, que bien loin d'être parfait il ne fait plus que traîner dans la bassesse et dans le crime les débris de sa première nature, que le désordre physique et moral, les fléaux destructeurs, les passions tyranniques, l'ignorance et la mort devaient être inconnus sur la terre, où ils n'ont été amenés que par le crime ; qu'enfin l'ordre interrompu ne sera rétabli que dans un monde nouveau, lorsque le torrent des âges et des siècles, à force de rouler, aura enfin amené l'instant irrévocable, marqué pour la destruction de notre globe.

Que m'importe en effet, que le flatteur d'Octave
Parasite discret, non moins qu'adroit esclave,
En prose mesurée insulte à Latius?

1. Horace n'est pas bien désigné par le titre injurieux de *flatteur d'Octave*. Il n'est point le seul qui ait prodigué des éloges à cet heureux tyran. Virgile, dans ses Géorgiques, avait eu la faiblesse de donner le titre de *Dieu* à cet usurpateur qui fut longtemps le plus méchant des hommes :

Tuque adeo quem mox, quæ sint habitura Deorum
Concilia, incertum est; urbesne invisere Caesar.
Terrarumque velis curam, etc.

Ovide, encore plus lâche dans ses mal-

heurs, prodigua cent fois l'encens devant l'idole qui l'avait écrasé.

2. Dans quels mémoires inconnus au reste de la terre notre auteur a-t-il trouvé qu'Horace jouât dans Rome le rôle flétrissant de parasite? Il est injuste de juger des grands génies de l'antiquité, par quelques modernes aussi méprisés que méprisables.

3. Le second vers est dur, et la construction en paraît gênée.

4. Qu'Horace ait été flatteur, parasite et esclave, quels rapports ces titres ont-ils avec les insultes qu'il a faites à Latius?

5. Le nom obscur de Latius paraît mal choisi et n'est point assez connu pour qu'il puisse désigner clairement les satires d'Horace, où peut-être il se trouve une fois par hasard, si même il s'y trouve.

Que Boileau répandant plus de sel que de grâce.

Cette critique de Boileau est déplacée dans cet endroit où il s'agit uniquement des matières qu'ont traitées les poètes, et non de la manière dont ils les ont traitées. D'ailleurs,

la fin de ce vers est très-dure à prononcer. Où est ce nombre, cette harmonie enchanteuse qui nous charmait autrefois dans les vers de M. de Voltaire.

Qu'il peigne dans Paris les tristes embarras.

1. On dirait bien : *peindre les embarras de Paris*; mais je doute qu'on puisse dire : *Peindre les embarras dans Paris*.

2. *Embarras* est un mot prosaïque qui ne me paraît point convenir à une poésie noble.

3. Que signifie ici l'épithète de *tristes*?

Voyons sur ce grand point ce qu'on a pu savoir,
Ce que l'erreur fait croire aux docteurs du vulgaire,
Et ce que vous inspire un Dieu qui vous éclaire.

Ces trois vers me paraissent languir : on peut les appeler *une prose mesurée*, ainsi que les trois quarts de cette épître. Il n'y a guère que les dix premiers vers où l'on trouve l'âme d'un poète, cette âme créatrice qui, semblable à Prométhée, doit animer du feu divin l'argile même la plus grossière.

Première partie

DU POÈME.

Et pour nous élever, descendons en nous-mêmes.

Descendre pour s'élever : jeu de mots pué-
ril et froid. Au reste le badinage n'est que
sur les mots : car, dans le fond, la pensée
est très-juste.

Soit qu'un être inconnu, par lui seul existant,
Ait tiré, depuis peu, l'univers du néant.

Dérangez la mesure, s'apercevra-t-on que
ce sont-là deux vers. *Depuis peu* pourrait
peut-être passer pour remplissage, s'il ne
faisait antithèse avec *éternelle*, qui est dans
le vers suivant.

Soit qu'il ait arrangé la matière éternelle,
Qu'elle nage en son sein, ou qu'il règne loin d'elle,
Que l'âme, ce flambeau si souvent ténébreux,
Ou soit un de nos sens, ou subsiste sans eux.

Dans le premier vers, l'exactitude du sens
demanderait, *soit qu'il n'ait fait qu'arranger
une matière éternelle*.

Notre poète, dans cette tirade, réunit sous
un point de vue plusieurs opinions absurdes
et dangereuses sur Dieu, sur le monde, sur
la matière et sur notre âme. Il les propose
comme indifférentes, comme également pro-
posables, sans les appuyer, sans les combat-
tre et comme s'il voulait en laisser le choix
à ses lecteurs. A quoi sert ici cette vaine et
malheureuse ostentation de science? Car je
ne soupçonne point un si grand génie d'adop-
ter de telles opinions. Pour décider si
l'univers a été créé de rien, ou si la matière
est éternelle, un chrétien n'a qu'à consulter
la révélation, un philosophe à interroger sa
raison. L'une lui prouvera facilement l'ab-
surdité d'une matière éternelle, l'autre lui

présentera le tableau de l'univers sortant
des abîmes du néant au son puissant de la
parole de Dieu.

Qu'elle nage dans son sein, ou qu'il règne loin d'elle

Que veulent dire ces expressions : *soit que
la matière nage dans le sein de Dieu, soit que
Dieu règne loin de la matière*? Ce vers très-
obscur par lui-même ne peut avoir que deux
sens. Ou le poète, dans le premier hémistiche,
a voulu déguiser, sous le voile ténébreux
de ces expressions, le monstre du spinosisme,
et dans le second désigner le senti-
ment opposé à cet affreux système; et alors
le second hémistiche sera entièrement faux,
puisque ceux qui combattent le spinosisme
ne disent point que Dieu, dans le cercle de
son immensité, n'embrasse point la matière,
mais seulement que la matière ne fait point
partie de Dieu; ou peut-être il a voulu dire
simplement : soit que la matière soit conte-
nue dans l'immensité de Dieu, soit qu'elle
ne le soit pas. Mais alors, quel sens ce vers
présente-t-il? Et quel est le philosophe qui,
reconnaissant un Dieu, ne l'ait point reconnu
immense, et englobant tous les êtres dans
cette immensité?

Que l'âme, ce flambeau si souvent ténébreux,
Ou soit un de nos sens, ou subsiste sans eux.

Ce dernier vers est très-obscur. Dans quel
sens peut-on dire que l'âme soit un de nos
sens? Le second hémistiche pourrait peut-
être nous aider à deviner ce que signifie le
premier. L'auteur n'aurait-il pas voulu dire :
Soit que l'âme, comme nos sens, soit dépen-

dante du corps, soit qu'elle soit une substance distinguée et indépendante de la matière. Quoi qu'il en soit, ce vers ne présente aucune idée nette. Je crois même qu'il vaut mieux respecter le nuage qui le couvre. Ce poète avait déjà dit dans un de ses anciens ouvrages :

Ce souffle si caché, cette faible étincelle,
Cet esprit, le moteur et l'esclave du corps,
Ce je ne sais quel sens qu'on nomme âme immortelle.

Flambeau ténébreux, expression singulière et hardie, mais qui cependant n'est point neuve. Rousseau, en parlant d'un sauvage, avait dit :

Et notre clarté ténébreuse
N'a point offusqué sa raison.

Je remarquerai en passant qu'il n'y a point eu de siècle où les hommes aient été si fiers du droit de penser, et où l'on se soit tant acharné à décrier et à rabaisser cette partie de nous-mêmes qui pense. On a sans cesse à la bouche le terme orgueilleux de *raison*. On prétend, par le secours de cette raison, sonder les abîmes les plus impénétrables de la nature et de la religion : et les mêmes personnes nous crient sans cesse que notre âme n'est qu'une faible étincelle, un flambeau ténébreux, un atome vil et imparfait. On médite profondément pour tâcher, s'il était possible, de trouver des rapports entre la pensée et la matière, entre l'âme de l'homme et l'instinct de l'ours ou du cheval. Ah! sachez estimer votre âme autant que vous devez estimer un si grand présent du ciel : ou si vous l'avilissez, du moins contenez-la dans les bornes de la bassesse à laquelle vous l'avez condamnée vous-même.

Quel hommage et quel culte exige-t-il de vous ?

Quel hommage et quel culte, répétitions synonymes qui rendraient languissante, même de la prose.

De sa grandeur suprême indignement jaloux,
De louanges, de vœux, flatte-t-il sa puissance ?

Le déiste, qui voudrait s'affranchir du tribut d'hommages que l'homme doit à la Divinité, cherche jusque dans la majesté de l'Être suprême des raisons pour autoriser sa superbe indépendance. Il nous crie : « O hommes qui rampez sur la surface de la terre, avez-vous bien l'orgueil de croire qu'un Dieu si grand s'abaisse à contempler les honneurs frivoles que vous lui rendez ? Qu'importe à sa grandeur suprême et vos faibles hommages et vos vaines louanges ? Et vous et votre globe, et les globes innombrables qui vous environnent, tout, excepté lui-même, disparaît sous la majesté de ses regards. » Tel est le langage du déiste.

Il est vrai que Dieu, infiniment grand, infiniment heureux par lui-même, n'a pas besoin des hommages et des louanges des hommes ; mais il les exige de nous comme une marque de notre dépendance. Dieu ne doit rien à l'homme, et l'homme doit tout à son Dieu. Il nous a tirés du néant ; il a pu nous imposer telle loi qu'il a voulu. Il fut un temps

où nous n'étions pas ; et nous sommes aujourd'hui. Nous pourrions à chaque instant cesser d'être, et nous subsistons. Quoi ! Dieu n'a pas jugé indigne de sa grandeur de nous créer et de nous conserver, et il serait indigne de cette même grandeur d'exiger des hommages de nous !

Mais quand il n'en exigerait pas, nous devrions nous y porter de nous-mêmes. Nous le devrions, 1° par reconnaissance. Celui qui a reçu un bienfait, a des devoirs à remplir envers son bienfaiteur. Des enfants sont obligés de témoigner leur amour envers leur père. Et Dieu n'est-il pas le bienfaiteur et le père commun de tous les hommes ? Nous le devrions, 2° parce que ce commerce d'hommages et de louanges qui lie, pour ainsi dire, l'homme avec l'Être suprême, qui établit une communication entre la terre et les cieux, honore infiniment l'humanité. L'homme, cet être ambitieux et superbe, cherche sans cesse à s'élever : qu'il apprenne donc que plus il se rapprochera de Dieu et plus il sera grand.

Enfin parcourez les annales du monde. Dans tous les siècles, dans tous les climats où l'on a connu une divinité, il y a eu des sacrifices, des autels, des cantiques sacrés ou quelque autre signe extérieur de religion et de culte. Si c'est un préjugé, c'est un préjugé universel, un préjugé de tous les siècles, de tous les pays, des nations policées ainsi que des peuples barbares.

Mais, dit le déiste, prétendre que Dieu exige de l'homme un culte, des hommages et des louanges, n'est-ce point attribuer à l'Être suprême une vanité misérable, un frivole amour pour la gloire, que nous regardons nous-mêmes comme un vice et comme une faiblesse dans l'homme ? Quoi donc ! sur ce raisonnement du déiste, irons-nous renverser les temples, briser les autels, et, la flamme à la main, détruire tous ces monuments sacrés de la religion des hommes ? Ou bien reconnaitrons-nous enfin quelle injustice et quelle stupidité il y a de juger sans cesse de Dieu, c'est-à-dire de l'Être infini, éternel et tout-puissant, par un être aussi faible, aussi borné et aussi imparfait que l'homme ?

Au sujet de la gloire, je trouve deux différences marquées entre Dieu et l'homme. Ces deux différences prouvent, d'une manière évidente, que Dieu peut exiger la gloire extérieure qui lui revient des louanges et des hommages de ses créatures ; quoique la recherche et l'amour de la gloire soient une faiblesse dans l'homme.

1° Les hommes n'ont aucun droit à la gloire. S'ils y prétendent, c'est une injustice ; s'ils se la procurent, c'est une usurpation. En effet, qu'est-ce qui pourrait nous donner quelque droit à la gloire ? Est-ce l'éclat des ancêtres et la distinction du nom ? Mais l'orgueilleuse chimère de la naissance est un préjugé utile à l'Etat, ce n'est point un mérite réel. Son éclat disparaît aux yeux d'un philosophe qui compte les vertus et non les aïeux, et qui n'estime jamais un homme

pour des actions faites par d'autres. Sont-ce les richesses ? Mais ce n'est qu'une décoration qui embellit la surface de notre être. Si le stupide Midas veut que je l'estime, parce qu'il possède beaucoup d'or, j'estimerai donc aussi un tonneau rempli de ce même métal : les entrailles de la terre, beaucoup plus riches que Midas, auront encore bien plus de droit à la gloire. Sont-ce les succès brillants de la guerre ? Mais souvent ces succès sont injustes : ce sont des crimes heureux, et les plus grands héros ne sont quelquefois que de grands criminels. Mais quand ces triomphes seraient fondés sur la justice, est-ce l'homme qui se procure à lui-même ces succès ? Dieu n'est-il pas le maître absolu des événements ? N'est-ce pas lui qui, du haut de son trône, envoie aux uns la victoire, aux autres la terreur et la fuite ? Sont-ce les grands talents de l'esprit ? Mais si ces talents ne sont point employés par la vertu, le vice, en les infectant, les avilit. Et quand même la vertu en réglerait l'usage, ces talents sont un prêt que nous a fait la libéralité de Dieu. Nous n'avons pu nous les donner : nous ne pouvons les augmenter sans lui. Enfin qu'est-ce qui peut nous donner droit à la gloire ? Est-ce ce qu'il y a de plus grand sur la terre, je veux dire la vertu ? Mais ce n'est point dans l'homme qu'elle prend sa source ; c'est un écoulement de la vertu infinie dont l'Être suprême nous communique une portion. Il est donc prouvé que l'homme n'a aucun droit à la gloire, et qu'il ne peut y prétendre sans injustice. Mais cette gloire appartient à Dieu à très-juste titre. Toutes les vertus et tous les biens prennent leur source au sein de l'Être infini et éternel : il a donc à la gloire un droit éternel et infini comme lui-même. Par conséquent, de ce qu'il n'est pas permis à l'homme de rechercher la gloire, il ne s'ensuit pas qu'on puisse dire la même chose de Dieu.

2^o Si l'homme recherche la gloire, c'est par intérêt et par besoin. Inquiet et mécontent, toujours trompé et toujours agité par de nouvelles espérances, emporté sans cesse par les tourbillons rapides de ses desirs, sans jamais trouver aucun point fixe sur lequel il puisse s'appuyer en s'arrêtant, l'homme cherche la gloire comme un bien utile et nécessaire à son bonheur. Il l'appelle au secours du vide affreux qu'il éprouve en lui-même ; et se flattant qu'elle sera capable de remplir ce vide, il la regarde comme un remède à ses maux et la ressource de ses besoins. Mais il n'en est point ainsi de Dieu. Infini par sa nature, il trouve dans lui-même le souverain bonheur. En se contemplant il est heureux. Toute la gloire extérieure qu'on peut lui rendre, tous les hommages et toutes les louanges ne peuvent ajouter un seul point à l'immensité de son bonheur. Si donc il exige cette gloire, c'est uniquement parce qu'il est juste, parce qu'il est même nécessaire qu'on la lui rende.

Tout être créé, par la raison seule qu'il est créé, est obligé nécessairement de rendre gloire à l'auteur de son existence. Les créa-

tures insensibles doivent en leur manière glorifier l'Être suprême qui les a tirées du néant. Elle n'ont reçu l'être qu'à cette condition. S'il y en avait une seule qui ne servît point à glorifier Dieu, dès lors même ce serait une créature inutile et hors d'œuvre. Il serait impossible qu'elle subsistât ; et dans le même instant elle serait anéantie. Mais toutes ces créatures muettes ne pouvant élever la voix pour glorifier le Créateur, c'est à la créature intelligente à suppléer à leur silence (1). « L'homme, ce roi du monde corporel, est chargé solidairement, de la part de toutes les créatures, de s'acquitter en leur nom de tout ce qu'elles doivent à celui qui leur a donné l'être. Il est leur âme et leur intelligence : il est leur voix et leur député : et moins elles peuvent être religieuses par elles-mêmes, plus elles lui imposent la nécessité d'être religieux pour elles ; » et ce n'est pas seulement l'esprit qui doit bénir, remercier, adorer. Comme dans la nature il y a deux espèces d'êtres, l'esprit et la matière ; pour que tous les êtres créés rendent gloire à l'Être Créateur, il faut que la matière soit elle-même associée au culte et à la religion des esprits. Il faut donc que dans l'homme, ce pontife de l'univers, le corps par ses regards, ses cantiques, ses prosternements et ses adorations entre, avec l'âme, en société de religion et de culte. Sans cette espèce de société, la matière incapable de rendre par elle-même aucun culte à Dieu, demeurerait muette et ingrate. C'est donc un devoir absolu pour toute créature intelligente de rendre gloire à son créateur. Si elle s'en abstenait volontairement, elle serait par là même très-criminelle. Dieu lui-même, tout-puissant et absolu, ne pourrait l'affranchir de ce devoir, parce qu'une telle créature serait dès lors un monstre et un assemblage de contradictions. Il y a donc cette différence entre Dieu et l'homme, que l'homme ne peut innocemment rechercher la gloire ; et que Dieu, en supposant qu'il y a des êtres créés, ne peut renoncer à cette gloire extérieure, parce qu'elle est essentiellement due à sa qualité d'Être suprême et infini.

*Ils lui font tenir tous un différent langage,
Tous se sont donc trompés ?*

1. Quelle dureté dans cette foule de monosyllabes réunis ! ils lui font tenir tous : ils se sont donc trompés. Ce serait à peine de la prose supportable.

2. Le raisonnement de ces deux vers est faux. Voici ce raisonnement. Il ne peut y avoir qu'une bonne religion : tous les peuples ont des religions différentes. Donc aucun peuple n'a la bonne religion.

- La nature a fourni d'une main salutaire,
Tout ce qui dans la vie à l'homme est nécessaire.

La construction grammaticale du second vers paraît gênée : les expressions en sont prosaïques.

Les ressorts de son âme, et l'instinct de ses sens.

Les ressorts de l'âme et l'instinct des sens

(1) Ouvrage des six jours.

paraissent au premier coup-d'œil renfermer quelque chose de singulier et de brillant : mais vus de près, ils ne présentent aucune idée nette : semblables à ces feux que pendant l'obscurité de la nuit on voit de loin briller dans les campagnes, et qui disparaissent dès qu'on s'en approche.

Le ciel à ses besoins soumet les éléments.

M. de V*** a déjà mis cette pensée dans quelques-uns de ses anciens ouvrages, où elle est exprimée d'une manière plus poétique et plus brillante. Il a dit, en adressant la parole à l'homme :

Souverain sur la terre, et roi par la pensée,
Tu parles, et soudain la nature est forcée ;
Tu commandes aux mers, au souffle des zéphirs.

Et ailleurs :

Cieux, terres, éléments, tout est pour mon usage :
L'Océan lui formé pour porter mes vaisseaux,
Les vents sont mes courriers, les astres mes flâneurs.

On trouvera peut-être quelques défauts d'exactitude dans ces vers ; mais le coloris en est brillant et la poésie animée du feu de l'imagination :

Dans les plis du cerveau, la mémoire agissante,
Y peint de la nature une image vivante.

Comme la comparaison de plusieurs morceaux semblables, traités par différents auteurs, sert infiniment à perfectionner le goût, je rapporterai quelques vers qui ont rapport à ceux de M. V***. Le cardinal de Polignac a dit dans son *Anti-Lucrèce* :

Sic, ubi res aliquas meditari forte lubebit,
Præsto sunt optata mihi simulacra, videndum
Se facili præbet, subitoque accessit orbis.
Conspicio simul et cæli fulgentia templa
Et maria et populos, urbesque et viscera terræ.
Qualis, uti perhibent, herbis et carne dicit
Sæva potens, erebo pallentes evocat umbras,
Conveniunt manes, spectacula vana, rogantis
Ante oculos, etc.

Ces vers du cardinal de Polignac réunissent l'élégance et la clarté, principal mérite des poèmes didactiques, où souvent l'on est obligé de sacrifier les ornements de l'imagination à l'austérité des choses.

Chaque objet de ses sens prévient la volonté :
Le son dans son oreille est par l'air apporté ;
Sans effort et sans soin son œil voit la lumière.

On s'aperçoit que ce sont des vers que l'on vient de lire, parce qu'heureusement ils ont des rimes. Mais, 1^o, dans quel sens peut-on dire que *chaque objet prévient la volonté de nos sens* ? Ce vers présente-t-il à l'esprit une idée nette ?

2^o *La volonté des sens*. Est-ce dans les sens ou dans l'âme que réside la volonté ? Cette expression est-elle digne d'un philosophe ?

3^o *Le son dans son oreille*. Sans effort et sans soin son œil. Est-ce là l'harmonie d'un vers ? est-ce même la marche coulante d'une belle prose ?

Les mêmes idées sont rendues sous d'autres images par le cardinal de Polignac. Voici comme il s'exprime en parlant de notre âme :

Denique multiplices annexi corporis artus
Dirigit, arbitriq; potens dominante gubernat.
Nam, quocumque jubet, faciles vertuntur ocelli,
Pæque manusque volant, ad nutum inflectitur omnis
Musculus, ad nutum ferme omnia membra sequuntur.

Sur son Dieu, sur sa fin, sur sa cause première
L'homme est-il sans secours à l'erreur attaché ?

Sur son Dieu, sur sa fin, sur sa cause.
1^o Cette répétition des mêmes monosyllabes réunis et entassés, me paraît choquer l'oreille ; peut-on dire : *L'homme est attaché à l'erreur sur son Dieu*. Cette phrase est-elle française ?

Quoi ! le monde est visible, et Dieu serait caché ?

Voici donc le raisonnement de notre poète. Le monde est visible : donc il doit y avoir une loi naturelle, par laquelle Dieu se manifeste aux hommes. Il faut avoir des yeux bien pénétrants pour apercevoir le nœud secret qui lie ensemble ces deux propositions. Sans doute le défaut de raisonnement s'est ici dérobé aux yeux du poète, parce qu'il était couvert des voiles brillants de l'anthèse.

Quoi ! le plus grand besoin que j'aie en ma misère
Est le seul qu'en effet je ne puis satisfaire ?
Non : ce Dieu qui m'a fait, ne m'a pas fait en vain.

1^o *Dieu m'a fait*. Dieu ne m'a pas fait en vain. Expressions de conversation, qui ne conviennent point au style noble d'un poète.

2^o *Est le seul qu'en effet : Dieu qui m'a fait ne m'a pas fait*. Ce retour des mêmes sons dans l'espace de deux vers, choque l'oreille, et peut passer pour une petite négligence dans un si grand poète.

Sans doute il a parlé, mais c'est à l'univers :
Il n'a point de l'Égypte habité les déserts :
Delphes, Délos, Ammon ne sont pas ses asiles
Il ne se cacha point aux autels des sibylles.

Ces quatre vers, s'ils étaient entendus d'une manière trop générale, pourraient peut-être avoir quelque chose de dangereux. Sans doute Dieu a parlé à l'univers entier par l'organe de la loi naturelle. Elle a pendant quelque temps suffi pour conduire les hommes qui, voisins encore de la naissance du monde, et sortis nouvellement des mains de l'artisan suprême, n'avaient point encore altéré les sacrés caractères gravés par la main de Dieu sur cette argile encore récente. Mais cette loi primitive a été suivie de deux autres lois dont Dieu est également l'auteur : la loi mosaïque, gravée sur la pierre, donnée aux hommes dans l'appareil le plus terrible et le plus majestueux, déposée entre les mains des Hébreux, alors seuls adorateurs de l'Être suprême : et la loi sainte, loi pure des chrétiens, qu'un Dieu lui-même est venu annoncer sur la terre ; loi pour laquelle un Dieu s'est fait homme, et qui, des hommes, fait presque des dieux. Ces deux lois n'ont point abrogé la loi naturelle, qui subsiste en core, et est toujours la même ; mais elles l'ont perfectionnée, et y ont ajouté de nouvelles règles et de nouveaux préceptes pour ce qui regarde le culte et les hommages que nous devons à la Divinité. Ainsi la religion naturelle est aujourd'hui insuffisante, et nous

avons envers Dieu d'autres devoirs à remplir, que ceux auxquels les premiers hommes étaient assujettis.

Le déiste, zélé partisan de la religion naturelle, s'attache avec empressement au moindre roseau qui paraît lui présenter quelque appui. Il prétend que Dieu serait inconstant, s'il avait successivement établi trois religions sur la terre. Mais quoi de plus frivole et de plus insensé qu'une telle objection? En effet, si ces trois religions entrent dans le même plan de la Divinité; si liées ensemble par une chaîne visible et marquée, elles ne forment qu'une seule et même religion, moins développée dans un temps, plus épurée et plus perfectionnée dans l'autre; quelle tache de caprice et d'inconstance, l'œil du déiste peut-il apercevoir dans cette conduite de l'Être suprême? Il n'y a rien de plus ancien parmi les hommes, que la religion que professe le chrétien. L'histoire de sa naissance est l'histoire de la naissance du monde. Sous la loi de nature et sous les patriarches, sous Moïse et sous la loi écrite, sous David et sous les prophètes, enfin sous Jésus-Christ même et sous la loi de l'Évangile, la religion a toujours été uniforme: on y a toujours reconnu le même Dieu comme auteur, le même Christ comme sauveur du genre humain: Jésus-Christ ou attendu, ou envoyé sur la terre, a été, dans tous les temps, l'objet de l'espérance ou du culte des vrais adorateurs. Il est le centre commun où aboutissent et viennent se réunir ces trois religions qui n'en font qu'une. L'éternelle providence, dans tous ces temps différents, a réglé les différents états de la religion, sur les besoins des hommes.

Dans les premiers siècles, le monde étant encore nouveau, et portant, pour ainsi dire, l'empreinte récente des mains du Créateur, changé, quelque temps après, en une immense solitude par la vengeance mémorable du déluge, et depuis ayant été repeuplé par un homme juste, échappé seul de la destruction universelle: les hommes alors si près de l'origine des choses, pour connaître l'unité de Dieu, ses grandeurs et l'adoration qui lui était due, n'avaient besoin que de la tradition qui s'était conservée depuis Adam et depuis Noé. Ils n'avaient à consulter que leur raison et leur mémoire. La terre encore, pour ainsi dire, toute trempée des eaux vengeresses du déluge, était un livre immense ou étaient écrits en caractères ineffaçables, les devoirs de tous les hommes envers l'Être suprême. Mais à mesure qu'on s'éloignait de l'origine du monde, les hommes confondirent les idées qu'ils avaient reçues de leurs ancêtres. La raison faible et corrompue, subcugnée par le pouvoir impétueux des sens, jomba dans l'égarément de l'idolâtrie. Déjà cette erreur stupide s'était répandue chez la plupart des nations de la terre. Dieu ne voulut point abandonner plus longtemps à la seule mémoire des hommes le mystère de la religion et le dépôt de la vérité qui était déjà si fort altérée par le mélange impur de toutes sortes de fables. Pour donner de plus

fortes barrières à l'idolâtrie qui inondait le genre humain, et en même temps pour former son peuple à la vertu par des lois plus expresses, il grava lui-même sur deux tables de pierre les préceptes fondamentaux de la religion et de la société, et dicta les autres lois à Moïse son interprète et son ministre. Les hommes, dont la raison était alors abrutiée par les sens, incapables de s'élever par eux-mêmes aux choses intellectuelles, avaient besoin d'être soutenus et réveillés par des récompenses et des châtimens temporels, images et symboles des biens ou des châtimens éternels qui leur étaient destinés après le court espace de cette vie. Il fallait d'abord prendre par les sens ces âmes grossières qui avaient perdu, pour ainsi dire, quelque chose de leur être spirituel et intelligent. Tel était le ministère de Moïse; tel était l'esprit de sa loi. Mais, à travers cette foule de préceptes et d'observances légales, le fond de la religion des Juifs n'était autre chose que l'attente du Messie. Ce grand événement était le but de leur espérance, l'objet de leurs vœux, le point fixe où se rapportaient toutes leurs cérémonies et tout leur culte.

Enfin, après que Dieu eut montré assez longtemps à la terre le grand spectacle d'un peuple dont la bonne ou la mauvaise fortune dépendait de sa religion ou de son impiété, monument admirable de son éternelle providence: après que le genre humain eut assez connu, par une longue et fatale expérience, le besoin qu'il avait d'un secours extraordinaire; ce Sauveur annoncé, attendu et désiré depuis quatre mille ans, parut enfin, et fit succéder à la loi de Moïse une loi plus auguste, moins chargée de cérémonies, et plus féconde en vertus.

Voici un nouveau ordre de choses. La terre apprend à concevoir des idées plus sublimes de la Divinité. Jésus-Christ propose à l'homme les « profondeurs incompréhensibles de l'Être divin, la grandeur ineffable de son unité, et les richesses infinies de cette nature, plus féconde encore au dedans qu'au dehors, capable de se communiquer sans division à trois personnes égales » (*Bossuet, Hist. univ.* p. 254. Edit. in-4°, 1732). Il découvre à nos yeux cette union incompréhensible du Dieu éternel et infini, avec la nature de l'homme; union qui pacifie le ciel et la terre, et qui, en épurant le genre humain, l'associe à la majesté de Dieu. La dignité, l'immortalité et la félicité éternelle de l'âme est montrée aux hommes dans une entière évidence. Un bonheur immense, inaltérable et sans fin, bonheur proportionné à la grandeur d'un esprit fait à l'image de Dieu, bonheur qui répond et à la majesté d'un Dieu éternel, et aux espérances de l'homme, à qui il a fait connaître son éternité, voilà les récompenses que ce nouveau législateur vient annoncer aux hommes. Avec ces récompenses, il propose de nouvelles idées de vertus, des pratiques plus saintes et plus épurées, une religion qui élève l'homme au-dessus des sens, qui l'unit à Dieu par l'amour, qui l'arrache à soi-même par la mortification et par la pa-

tience. C'était à ce Christ, à cet Homme-Dieu qui portait dans son sein l'éternelle vérité, c'était à lui qu'il était réservé de montrer aux hommes toute vérité, c'est-à-dire, celle des mystères, celle des vertus et celle des récompenses. Tous les temps qui ont précédé sa naissance, ont servi à préparer le genre humain à ces vérités sublimes. L'Eglise a toujours eu une tige subsistante, dont la racine touche à l'origine du monde. Toute la conduite de Dieu sur la religion forme une chaîne admirable, dont les premiers anneaux tiennent aux patriarches, et se succèdent ensuite jusqu'à nous, sans être interrompus. Quel est donc l'aveuglement du déiste de ne point apercevoir ce merveilleux enchaînement? ou s'il l'aperçoit, quelle est son orgueilleuse stupidité, d'oser accuser Dieu d'inconstance dans ses desseins?

Il n'a point de l'Egypte habité les déserts; —
Delphes, Délos, Ammon ne sont pas ses asiles.

M. de V** avait déjà mis cette même pensée dans sa tragédie de *Sémiramis*. *J'ai fait en secret*, dit cette reine,

Consulter Jupiter, aux sables de Libye,
Comme si, loin de nous, le Dieu de l'univers
N'eût mis la vérité qu'au fond de ces déserts!

(*Sémiramis*, act. I. sc. 5.)

Où nous donne aujourd'hui peu de pensées qu'on ne trouve dans les anciens auteurs. Celle-ci tire son origine de Lucain. Elle se trouve dans le discours admirable de Caton, lorsque ce fier stoïcien refuse d'entrer dans le temple de Jupiter-Ammon pour le consulter.

Non vocibus ullis
Numen eget; dixitque semel nascentibus Autor
Quidquid seire licet: sterile nec legit arenas
Ut caneret parvis, mersitque hoc pulvere verum.
Est-ne Dei sedes, nisi terra et pontus et aer
Et cœlum et virtus.

(*Lucanus de Bello civili*, liv. 9, vers. 574.)

Voici la traduction de Brébœuf :

Alors que du néant nous passons jusqu'à l'être,
Le ciel met dans nos cœurs tout ce qu'il faut connaître,
Nous trouvons Dieu partout : partout il parle à nous,
Nous savons ce qui fait ou détruit son courroux,
Et chacun porte en soi ce conseil salutaire,
Si le charme des sens ne le force à se taire.
Pensez-vous qu'à ce temple un Dieu soit limité?
Qu'il ait dans ces déserts caché la vérité?
Faut-il d'autre séjour à ce monarque anguste
Que les cieux, que la terre et que le cœur du juste?

Ces vers sont admirables, et leur beauté est d'autant plus réelle qu'elle prend sa source, non dans le vain éclat des expressions, mais dans la grandeur des idées.

La morale uniforme, en tout temps, en tout lieu,
A des siècles sans fin parle au nom de ce Dieu.

La tournure de ces deux vers me paraît prosaïque et languissante.

En tout temps, en tout lieu : style de conversation plutôt que de poésie.

Parle à des siècles sans fin : expression peu naturelle, et qui même a quelque chose de dur et d'embarrassé.

De ce culte éternel la nature est l'apôtre.
Le bon sens la reçoit, et les remords vengeurs

DÉMONSTR. ÉVANG. XI.

Nés de la conscience en sont les défenseurs.

Ces vers sont ingénieux; mais voilà tout leur mérite. Quoi donc! n'y avait-il que de l'esprit à mettre dans un sujet si grand, si susceptible de vraies beautés, si propre à échauffer l'imagination? Quel tableau offrirait à nos yeux la peinture des remords tracée par un pinceau hardi? Juvénal, dans son style étincelant, toujours fort et quelquefois sublime, a dit, en parlant à un homme qui cherchait à se venger d'une infidélité :

Cur tamen hos tu
Evasisse putes, quos diri conscia facti
Mens habet attonitos, et surdo verberè credit,
Occultum quatiens, animo tortore, flagellum?
Pœna autem vehemens, ac multo sevirior illis
Quas et Ceditus gravis invenit et Rhadamantus,
Nocte dicque suum versare in pectore testem.

Hi sunt qui trepidant, et ad omnia fulgura pallent.
Cum tonat, examines primo quoque murmure cœli
Non quasi fortuitus, nec ventorum rabie, sed
Iratu cadat in terras, et judicet ignis.

Exemplo quodcumque malo committitur, ipsi
Displicet auctori : prima hæc est ultio, quod, se
Judice, nemo nocens absolvitur; improba quamvis
Gratia, fallaci prætoris vicerit uria.

(*Juvénal*, at. 15.)

M. Racine, dans le poème de la *Religion*, a rendu en très-beaux vers quelques-unes de ces idées sublimes, et y en a lui-même ajouté de nouvelles.

dans ses honteux plaisirs, il cherche à se cacher,
Un éternel témoin les lui vient reprocher.
Son juge est dans son cœur, tribunal où réside
Le censeur de l'ingrat, du traître, du perfide.
Par ses affreux complots nous a-t-il outragés?
La peine suit de près, et nous sommes vengés.
De ses remords secrets, triste et lente victime,
Jamais un criminel ne s'absout de son crime.
Sous des lambris dorés, ce triste ambitieux
Vers le ciel, sans pâlir, n'ose lever les yeux.
Suspendu sur sa tête un glaive redoutable
Rend fâdes tous les mets dont on couvre sa table
Le cruel repentir est le premier bourreau
Qui dans un sein coupable enfonce le couteau.

(*Poème de la Religion*, chant I.)

Ces vers réunissent l'éclat des expressions, la solidité des idées et la beauté des images.

Pensez-vous en effet, que ce jeune Alexandre
Teint du sang d'un ami trop considéré, etc.

Pensez-vous en effet : ce tour me paraît trop familier, et ne convient pas à l'élevation d'un poème.

Inconsidéré : terme prosaïque, qui jusqu'ici n'a été reçu que dans des vers de comédie.

Ils auraient dans leurs eaux lavé ses mains impures,
Ils auraient à prix d'or bientôt absous un roi.

1° L'idée que le poète a voulu exprimer dans le premier vers, n'est point rendue assez clairement. Il faut presque deviner qu'il a voulu faire allusion à ces bains dans lesquels on lavait les criminels pour les purifier des souillures qu'ils avaient contractées par leurs crimes.

2° *Ils auraient lavé, ils auraient absous* : cette répétition des mêmes mots au commencement de chaque vers, blesse l'oreille et rend le second vers languissant.

(*Treize.*)

3° *Bientôt*, paraît n'être ajouté que pour faire un pied; et quand même il serait nécessaire, il aurait fallu le mettre dans le premier vers.

Honteux désespéré d'un moment de furie,
Il se jugea lui-même indigne de la vie.

Quelle faiblesse dans ces vers! Est-ce donc là le même auteur qui, dans *Marianne*, dans *Brutus*, dans le *Fanatisme*, a peint, avec des couleurs si fortes les remords d'Hérode, de Titus, de Mahomet? Cependant quelle situation à représenter que celle du meurtrier de Clitus, lorsque revenu de sa fatale ivresse, il reconnut ses mains teintes du sang d'un ami qu'il adorait!

On peut comparer ce morceau de M. de V^{...} avec la description éloquente que M. Racine fait des remords de Tibère dans le poème de la *Religion*.

Des chagrins dévorants attachés sur Tibère,
La cour de ses flatteurs veut en vain le distraire.
Maître du monde entier, qui peut l'inquiéter?
Quel juge sur la terre, a-t-il à redouter?
Cependant il se plaint, il gémit; et ses vices
Sont ses accusateurs, ses juges, ses supplics,
Toujours ivre de sang et toujours aliéré,
Enfin, par ses forfaits au désespoir livré,
Lui-même étale aux yeux du sénat qu'il outrage
De son cœur déchiré la déplorable image.
Il périt chaque jour, consumé de regrets,
Tyran plus malheureux que ses tristes sujets.

(Poème de la *Religion*, chant I).

Ce morceau, outre le mérite de la belle poésie, a encore celui de montrer admirablement que les remords de la conscience sont une excellente preuve de la religion naturelle: au lieu que M. de V^{...} ne présente les remords d'Alexandre ni comme philosophe, ni comme poète.

Cette loi souveraine, à la Chine, au Japon,
Inspira Zoroastre, illumina Platon,
D'un bout du monde à l'autre, elle parle, elle crie, etc.

Une loi qui illumine quelqu'un, me paraît une expression neuve et inconnue jusqu'ici; je doute que M. de V^{...} l'approuvât lui-même dans un autre.

Le poète, dans ces vers, a eu sans doute dessein d'imiter ce bel endroit de Fénelon (1): « Ce maître est partout, et sa voix se fait entendre d'un bout de l'univers à l'autre, à tous les hommes comme à moi. Pendant qu'il me corrige en France, il corrige d'autres hommes à la Chine, au Japon, dans le Mexique et dans le Pérou, par les mêmes principes..... Les (2) hommes de tous les pays et de tous les temps, quelque éducation qu'ils aient reçue, se sentent invinciblement assujettis à penser et à parler de même. »

Avons-nous fait notre âme, avons-nous fait nos sens?
L'or qui naît au Pérou, l'or qui naît à la Chine, etc.

Il suffit de lire ces vers pour sentir ce qu'ils ont de choquant par la monotonie, et de défectueux par l'inexactitude.

Le ciel fit la vertu, l'homme en fit l'apparence.

Voilà un de ces vers qui appartiennent au

(1) Fénelon, *Oeuvres philos.*, part. I, sect. 53.
(2) Le même, au même endroit, sect. 56.

siècle, et qui caractérisent le goût d'aujourd'hui; un vers qui, prononcé sur le théâtre, serait sûrement applaudi avant que d'être entendu; car, il est dans les règles, et il ne lui manque aucune des qualités nécessaires pour cela. C'est une sentence détachée, parée des grâces de l'antithèse, faisant épigramme, et qui, pour comble de mérite, n'a point de justesse.

1° *Le ciel* au lieu de *Dieu*, ne me paraît pas juste en cet endroit; il faudrait dire: *Dieu fit la vertu*. *Ciel* est ici en opposition avec *homme*, et ces deux termes ne sont pas opposés grammaticalement. *Ciel* est opposé à *terre*, *Dieu* à *homme*.

2° *Faire la vertu*, me paraît une expression obscure et entortillée.

3° Quelle est ici la véritable pensée du poète? Examinons en philosophe ce qu'il a voulu dire. Vent-il dire tout simplement que c'est Dieu qui a mis dans nos cœurs les premiers principes de la vertu? Mais alors il n'a point rendu son idée, et les expressions dont il se sert, ou ne signifient rien, ou signifient tout autre chose. Il y a un autre sens plus profond et plus naturel; le voici: *Dieu a créé les premiers principes qui constituent la vertu*. Mais cette proposition n'en est pas moins fautive qu'elle est dangereuse; car elle nous ramènerait au sentiment de Hobbes, qui prétend que dans la nature des choses il n'y a point de différence entre le juste et l'injuste, et que le bien moral tire sa première origine, non d'aucunes différences naturelles et nécessaires qui soient dans les actions humaines, mais du pouvoir absolu et irrésistible du Dieu qui nous commande.

Le fameux docteur Clarke s'est élevé contre ce sentiment avec autant de force que de solidité. « Cette (1) loi naturelle, dit-il, oblige antécédemment à la déclaration positive que Dieu a faite, que c'était sa volonté que les hommes s'y conformassent. Car, comme certaines opinions géométriques donnent constamment la solution de certains problèmes: ainsi, en matière de morale, il y a de certaines relations de choses qui sont nécessaires et inmutables, et qui, bien loin de devoir leur origine à un établissement arbitraire, sont de leur nature d'une nécessité éternelle, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas bonnes et saintes, parce qu'elles sont commandées; mais que Dieu les a commandées, parce qu'elles sont bonnes et saintes. »

Burlamaqui, dans son admirable ouvrage sur les principes du droit naturel, soutient de même (2) que les lois naturelles ne dépendent point d'une institution arbitraire de Dieu.

Il la peut revêtir d'imposture et d'erreur.

Que veulent dire ces expressions? *L'homme peut revêtir la vérité d'imposture*. Ou ces mots ne renferment aucun sens, ou s'ils en ont un il faut le deviner. Ce poème est reza-

(1) Samuel Clarke, *Preuves de la religion naturelle et révélée*, tome III, chap. 5, art. 6.

(2) Burlamaqui, *Principes du droit naturel*, part. II, ch. 5, num. 5.

pli de vers mystérieux qui, semblables aux anciens oracles, c'est-à-dire enveloppés d'une respectable obscurité, frappent l'oreille par un vain son de paroles, mais ne présentent aucune idée à l'esprit.

Si le sens de vos vers tarde à se faire entendre,
Mon esprit aussitôt commence à se détendre,
Et de vos vains discours prompt à se détacher,
Ne suit point un auteur qu'il faut toujours chercher.

(Boileau, *Art poétique, chant I.*)

Voilà quelques-unes des remarques particulières que l'on peut faire sur la première partie de ce poëme. Je me contenterai d'y ajouter une seule réflexion : c'est que le poëte a traité ce grand sujet de la manière la plus superficielle. Je crois voir un papillon qui voltige sur la surface d'un abîme. Il avance qu'il y a une loi naturelle, et que cette loi existe dans le cœur de tous les hommes; mais il n'apporte aucune preuve de cette grande vérité. Et cependant quel champ, quelle carrière pour un génie fécond et brillant! Combien d'or, cette mine travaillée avec soin, aurait-elle pu fournir entre les mains de ce poëte célèbre? Il nous aurait présenté avec autant de force que de grandeur toutes les différentes preuves, tant métaphysiques que morales, de la loi naturelle.

1° La différence essentielle (1), nécessaire et coéternelle à Dieu-même, qui se trouve entre le juste et l'injuste, entre le bien et le mal moral : différence indépendante de toute autorité, de toutes circonstances, aussi inaltérable que Dieu, et la règle de Dieu-même : différence qui a précédé la naissance des lois, des siècles et des mondes, et qui leur survivra, lorsque l'éternité aura succédé à ce point qu'on nomme *le Temps*, lorsqu'il n'y aura plus ni lois, ni tribunaux, ni trônes, ni temples, ni autels.

2° L'instinct secret qui porte tous les hommes à se rapprocher et à se réunir ensemble par les liens de la société : instinct qui prouve admirablement l'existence d'une loi naturelle; puisque Dieu seul ayant pu nous inspirer ce goût pour la société, cet Être infiniment sage doit aussi avoir mis dans nos cœurs des règles de justice sans lesquelles la société ne saurait subsister.

3° Les principes de conduite que tout homme, en rentrant en soi-même, trouve en effet dans le fond de son cœur, sur la dépendance de la créature à l'égard de son Créateur, sur la beauté de l'ordre, sur la justice, sur la reconnaissance qu'on doit pour un bienfait : principes fixes et invariables, qui, par un ascendant victorieux, entraînent

malgré nous-mêmes le suffrage de notre raison.

4° Ce sentiment intérieur, ou, comme l'appelle un savant écossais (1), cette espèce de *sens moral* qui, suivant la définition de Burlamaqui (2), discerne tout d'un coup en certains cas le bien et le mal, par une sorte de sensation et par goût, indépendamment du raisonnement et de la réflexion; qui fait qu'à la vue d'un de nos semblables qui souffre, nous sommes émus de compassion; que notre premier mouvement est de secourir un malheureux qui nous implore; que lorsque nous entendons raconter des actions de justice, d'humanité, de bienfaisance, notre cœur en est touché, attendri et pénétré de la volupté la plus pure; que les exemples du crime, les trahisons, les empoisonnements, les assassinats, excitent dans nous une indignation subite, une horreur involontaire qui précède toute réflexion.

5° Ce cri de la conscience, ces remords dévorants, qui font qu'un criminel même tout-puissant et sur le trône ne s'absout jamais de son crime (3); furies vengeresses qui déchirent le sein des coupables, qui y portent sans cesse l'épouvante et l'horreur, qui les tourmentent, non avec des flambeaux allumés, suivant la fiction des poètes, mais en leur présentant sans cesse comme un fantôme menaçant, l'image terrible de la justice qu'ils ont outragée et du devoir qu'ils ont violé : d'une autre part, ce plaisir délicieux, cette satisfaction touchante que ressent un cœur vertueux dont toutes les actions sont approuvées par sa raison, plaisir si pur qu'il est lui-même une des plus douces récompenses de la vertu.

6° Enfin le consentement unanime de tous les hommes, qui, dans tous les siècles, dans tous les climats, malgré la diversité des gouvernements, des éducations et des lois, malgré les variations infinies qui résultent des mœurs, des inclinations, des préjugés, des conditions mêmes, s'accordent tous (4) à convenir que la sincérité, la justice, la reconnaissance sont des vertus; que la perfidie, l'ingratitude, l'inhumanité sont des vices, et méritent l'horreur et l'exécration des hommes.

Telle est l'esquisse du grand tableau que M. de V^{ic} aurait pu nous tracer; telles sont les preuves de la loi naturelle, preuves admirables que Cicéron a traitées avec tant d'éloquence, Fénelon avec tant de grâce, Grotius et Puffendorf avec tant de subtilité et d'érudition, Burlamaqui avec tant de clarté, de

(1) Lex quæ sæculis omnibus ante nata est, quam scripta lex ulla, aut quam omnino civitas constituta est. *Cic., de Leg.*, lib. 1.

Legem neque hominum ingenii excogitatum, nec scitum aliquid esse populorum, sed æternum quiddam, quod universum mundum reget. *Idem, de Leg.*, lib. II, cap. 4.

Vis ad recte facta vocandi et a peccatis avocandi, non modo senior est quam ætas populorum et civitatum, sed æqualis illius cælum atque terras tenuentis et regentis Dei. *Idem, ibid.*

Recta ratio nature congruens, diffusa in omnes, constans, sempiterna. Hinc legi nec obrogari fas est neque derogari ex hac aliquid licet. *Idem, de Rep.*, lib. 1, fragm.

(1) M. Hutchinson.

(2) Burlamaqui, *Principes du Droit naturel*, part. II, ch. 5, nmi. 1.

(3) Nolite enim putare, quemadmodum in fabulis sæpe numero videtis, eos qui aliquid impie scelerateque commiserint, agitari et perterriti luridarum tædis ardentibus. Sua quæcumque fraus, et suis terror maxime vexat : summi quemque scelus agitât, æmentiaque afflicta : suæ male cogitationes, conscientiaque animi terrent. Hæ sunt impiis assidua, domesticæque lurræ. *Cic. pro Rosc. Amer.*, cap. 24.

(4) Quæ natio non comitatem, non benignitatem, non gratiam animam et beneficii memorem diligit? Quæ superbos, quæ maleficos, quæ crudeles, quæ ingratos non aspernatur, non odit? *Cicero, de Legibus*, lib. 1, cap. 11.

méthode et de profondeur. Avec quel plaisir on aurait vu ces mêmes preuves revêtues des charmes d'une poésie, et embellies par

ce coloris brillant que notre poète a coutume de répandre sur tous ses ouvrages ?

Seconde partie.



J'entends avec Hobbes, Spinoza qui murmure.
Ces remords, me dit-il, ces cris de la nature
Ne sont que l'habitude et les illusions
Qu'un besoin naturel inspire aux nations.

1° *Ces remords ne sont que l'habitude*: Cette phrase ne me paraît pas exacte; il faudrait, *ne sont que l'effet de l'habitude*. 2° *Les remords sont des illusions qu'un besoin naturel inspire aux hommes*. Une personne qui n'aurait jamais entendu parler du système de Hobbes, pourrait-elle comprendre ce dernier vers? L'idée qu'il renferme est très-obscur, parce qu'elle n'est point assez développée.

L'auteur, dans cette partie de son poème, entreprend de réfuter les objections qu'une raison indocile a coutume de former contre l'existence de la loi naturelle. Il commence par le sentiment de Hobbes. Mais d'abord, comment expose-t-il ce sentiment? Deux vers obscurs et embarrassés peuvent-ils suffire pour donner l'idée d'un système raisonné, abstrait dans ses principes, immense dans ses détails, affreux dans ses conséquences?

Hobbes prétend : 1° que dans la nature des choses il n'y a point de différence entre le juste et l'injuste; 2° (1) que l'homme, considéré dans l'état naturel et antécédemment à ses conventions faites avec les autres hommes, n'est obligé, ni à leur vouloir du bien, ni à aucun autre devoir envers eux; 3° (2) Qu'il n'appartient qu'à ceux qui gouvernent de décider si une chose est juste ou injuste et que la différence du vice et de la vertu dépend absolument de leur autorité et des lois positives,

Tout cet édifice monstrueux est appuyé sur ce principe qui lui sert de base (3) : que le pouvoir irrésistible de Dieu est l'unique fondement de sa domination et la seule mesure de ses droits sur les créatures. De ce principe également faux et absurde, Hobbes et Spinoza tirent cette affreuse conséquence (4), que tous les autres êtres n'ont précisément qu'autant de droit qu'ils ont naturellement de pouvoir; ou, ce qui est la même chose, qu'ils

ont naturellement le droit de faire tout ce qu'ils ont le pouvoir de faire.

Pour être plus en état de porter un jugement assuré sur la manière dont M. de V... réfute ce système ténébreux, examinons d'abord ce que nous pourrions nous-mêmes y répondre : nous pèserons ensuite la force ou la faiblesse des raisonnements qu'emploie le poète philosophe.

1° Le grand principe de Hobbes est un principe absurde. En effet, si le pouvoir irrésistible de Dieu était l'unique source et la seule mesure de ses droits sur les créatures, il s'ensuivrait de ce principe, que si l'on suppose un être malfaisant, injuste et barbare, revêtu d'une autorité souveraine, et n'usant de son pouvoir qu'en tyran, sa domination serait aussi légitime que celle du Dieu infiniment bon qui nous gouverne avec tant d'amour et de clémence.

2° Il y a des différences naturelles et nécessaires dans les actions humaines; en effet, comme Clarke (1), il est aussi incontestable que dans les choses il y a des différences, c'est-à-dire une diversité de rapports et de proportions, qu'il est clair et incontestable qu'une grandeur est plus grande ou plus petite qu'une autre. C'est encore une vérité constante, qu'il y a une diversité de rapports entre les personnes, c'est-à-dire entre un homme et son semblable; entre le créateur et l'Être suprême qui l'a créé. Or de ces différents rapports entre les choses et les personnes, il doit résulter une convenance de certaines actions plutôt que d'autres, dans certaines circonstances, et à l'égard de certaines personnes; et cette convenance est fondée sur la nature des choses et sur la qualité des personnes, antécédemment à aucune loi positive. Par exemple, ajoute Clarke (2), il est aussi évident que Dieu est infiniment supérieur à l'homme, qu'il est évident que l'infini est plus grand qu'un point. Il est donc plus convenable que les hommes honorent Dieu, le servent et lui obéissent, qu'il n'est convenable qu'ils l'outragent, lui désobéissent et le blasphèment. On peut appliquer ces mêmes principes au commerce que les hommes ont les uns avec les autres.

3° L'état de nature supposé par Hobbes état de meurtre, de haine et de rapine, est un état ridicule et chimérique : il est fondé sur ce principe (3), que tous les hommes, étant

(1) In statu mere naturali, sive antequam homines ullis pactis, sese invicem obstrinxissent, unicuique licebat facere quæcumque licebat. *Hobb., de Cive*, cap. 1, sect. 10.

(2) Regulas boni et mali, justi et injusti, honesti et inhonesti esse leges civiles : ideoque quod legislator præceperit, id pro bono; quod vetuerit pro malo habendum esse. *Hobb., de Cive*, cap. 12, sect. 1.

(3) Regni divini naturalis jus derivatur ab eo quæ divina potentia resistere impossibile est. *Hobb. Leviath.*, cap. 51. In regno naturali, regnandi et puniendi eos qui leges suas violant, Jus Deo est a sola potentia irresistibili. *Hobb. de Cive*, cap. 15.

(4) Nam quoniam jus Dei nihil aliud est quam ipsa Dei potentia, hinc sequitur unamquamque rem naturalem tantum juris ex natura habere quantum potentia habet. *Spinoza, de Monarchia*, cap. 2.

(1) Clarke, *Preuves de la religion naturelle et révélée* cap. 5, art. 1.

(2) Clarke, *ibid.*

(3) Ab æqua mole naturæ oritur unicuique, ea quæ cupit acquirendi spes. *Hobb. Leviath.*, cap. 15.

Natura dedit unicuique jus in omnia. Hoc est in statu

égaux par la nature ont un droit égal à tout ce qui est sur la terre. D'où Hobbes conclut (1) que dans cet état de nature, chaque homme a le droit de s'emparer du monde entier; et que, pour parvenir à ce pouvoir suprême, tous les moyens sont légitimes, violences, brigandages, empoisonnements, assassinats. Mais 1° ce système est contradictoire dans les termes. En effet, dire que tous les hommes ont un même droit absolu aux mêmes choses individuelles, n'est-ce pas dire que deux droits peuvent être en contradiction l'un avec l'autre ou qu'une seule et même chose peut être juste et injuste en même temps? 2° Quelle idée affreuse se formerait-on de la Divinité sur cet horrible système? Le genre humain, au sortir des mains du Créateur, n'aurait donc été qu'un assemblage monstrueux d'insensés, de barbares, de fourbes, de dénaturés qui n'avaient d'autre loi que la force, d'autre règle que leurs désirs, d'autre sentiment que la haine: monstres nés pour le brigandage, sans frein dans leurs passions, indépendants dans leur férocité, placés sur la terre par Dieu même, pour usurper, pour égorgé, jusqu'à ce que leur tour fût venu d'être dépouillés et égorgés eux-mêmes par un brigand plus fort ou plus heureux.

Cet état de nature, supposé par Hobbes, n'a donc jamais pu exister. Il ne présente à l'esprit égaré, qu'un système chimérique, absurde dans ses principes, contradictoire dans ses termes, entièrement opposé à la souveraine bonté de l'Être suprême qui gouverne le genre humain.

4° Si les hommes, fatigués de l'affreuse licence qui régnait dans l'état de la nature, ont été obligés de plier leur féroce indépendance à des conventions mutuelles et de s'assujettir à un certain nombre de lois qui réglèrent l'état de la société; ils ne l'ont fait que parce qu'ils ont regardé cet état de paix, de secours mutuels, de soumission aux lois, comme préférable à l'état de guerre, d'usurpation, de meurtre et d'indépendance dans lequel ils étaient auparavant. C'est donc l'intérêt commun du genre humain qui a créé et dicté les lois (2). Il y a donc une raison de bien public qui est antérieure aux lois et sur laquelle les lois sont fondées. Les lois elles-mêmes, supposent donc qu'il y a des choses qui de leur nature sont bonnes ou mauvaises. En effet, sans cela pourquoi les premières lois, nées des conventions des hommes dans le système d'Hobbes, auraient-elles défendu le meurtre et l'usurpation, plutôt que de les ordonner?

mere naturali... unicuique licebat uti et frui omnibus que volebat et poterat. *Hob.*, de *Cive.* cap. 1, sect. 10.

(1) In tanto et multo hominum metu, securitatis viam meliorem habet nempe anticipationem: nempe ut minusque vi et dolo ceteros omnes tandem subicere sibi conentur, quamdiu alios esse a quibus sibi cavendum esse viderit. *Hobb. Leviath.*, cap. 13.

(2) Jam vero commune bonum, quo nititur uno Hobbesius, videnda viri commenta refellit: Et sua eum discors ludit sententia: quippe Si leges commune bonum genuisse putatur Ergo aliquid, nondum prognata lege, latendum est Esse boni: sua sunt igitur discrimina rebus. (*Anti-Lucret.*, lib. 1.)

5° (1) Si les règles du juste et de l'injuste tirent toute leur force et leur puissance d'un contrat positif; si dans la nature des choses il n'y a ni bien, ni mal moral, la justice n'est donc qu'une usurpation sur liberté des hommes et les lois une servitude insensée. En effet, sur quoi peut-être appuyée l'obligation d'obéir à ces lois? (2) Quoi, dans l'état de nature, avant d'avoir fait une convention avec mes semblables, il m'était permis d'enfoncer un poignard dans le cœur d'un homme innocent, et dès que je me suis lié par une convention, ce meurtre deviendra une injustice? Trahir sa promesse, est-ce donc une chose plus criminelle que d'assassiner un homme? S'il y a une raison primitive qui me défende de manquer à ma parole, cette même raison doit me défendre le meurtre et tous les autres crimes. S'il est un état de nature où le meurtre puisse être permis, il doit être également permis de violer ses conventions.

6° Le système de Hobbes se contredit de la manière la plus absurde. En effet, il est obligé de convenir qu'il y a certains principes de la loi naturelle, qui sont obligatoires par eux-mêmes, indépendamment de toute convention humaine. Ces principes sont: 1° (3) qu'il faut aimer, craindre et honorer Dieu; 2° (4) qu'il n'est pas permis de tuer son père, sa mère, ni ceux qui sont revêtus de l'autorité souveraine; 3° (5) que dans l'état de nature, les hommes sont obligés de chercher la paix et de faire entre eux des conventions pour servir de frein à la licence. 4° (6) Qu'il faut observer fidèlement ses conventions; 5° qu'on est obligé d'obéir aux magistrats. Si ces principes n'obligent par eux-mêmes antérieurement à aucune loi positive, il y a donc une différence naturelle et nécessaire dans la nature des choses. Il y a donc un bien et un mal moral indépendants des conventions. S'il y a une loi naturelle qui oblige les hommes à chercher la paix et à faire cesser les désordres qui régnaient dans l'état de nature, la paix est donc un bien utile au genre hu-

(1) Si nulla bonique malique Stet natura prius legum quam edicta ferantur Jus nil juris habet: sed leges sacra libido Condidit, et fluxo posuit fundamine; vano Juri servire, injusto est servire tyranno. Nam cum ex arbitrio jus pendeat omne, juberi Id pariter potuit, posita quod lege vetatur: Quodque juberetur, idem potuit quoque lege vetari (*Anti-Lucret.*, *ibid.*)

(2) Quin etiam, quo recordem male protrahit error Hobbesium! Solis si justa injustaque dicat Legibus enasci, sequitur minus esse nefandum, Insontis lethale viri in præcordia ferrum Ultro demersisse, fidem quam solvere pactam: Cum tunc deum, hominem crudeli perdere dextra Cæperit esse nefas, ubi pacto federe sese Libera gens voluit prohibenti subdere legi. (*Anti-Lucret.*, *ibid.*)

(3) Neque enim an honorifice de Deo sentiendum sit, an sit amandus, timendus, colendus, dubitari potest. *Hobb. de Hom.*, cap. 14.

(4) Si is qui summum habet imperium, se ipsum (imperantem dico) interlicere alicui imperet, non tenetur; neque parentem, etc. *Hobb.*, de *Cive.* cap. 6, sect. 15.

(5) Prima et fundamentalis lex naturæ est, quereidam esse pacem ubi haberi potest. *Hobb.*, de *Cive.* cap. 2, sect. 2.

(6) Lex naturalis est pactis standum esse, sive lidem observandum esse. *Hobb.*, de *Cive.* cap. 3, sect. 1.

main ? Les hommes étaient donc obligés par cette même loi naturelle à maintenir la paix parmi eux et à ne point entrer dans cet état de guerre supposé par Hobbes. Celui qui le premier a rompu l'harmonie de la tranquillité publique a donc commis une injustice. Et cependant, Hobbes soutient que le premier agresseur ne se rendit coupable d'aucun crime.

7° Enfin (1) si la différence du vice et de la vertu dépend absolument de l'autorité de ceux qui gouvernent ; si leur volonté souveraine est la seule règle qui détermine ce qui est juste ou injuste, le crime, dès qu'il serait autorisé par une loi, deviendrait donc une vertu ? La vertu, dès qu'elle serait défendue, deviendrait crime (2) ? Si donc il y avait sur la terre un législateur qui ordonnât les perfidies, les meurtres, les incestes, les parricides, le peuple qui aurait de telles lois serait obligé de leur obéir ? Plus un homme serait ingrat, dénaturé, barbare, incestueux, et plus il serait vertueux ? Être fidèle à sa parole, aimer ses bienfaiteurs, secourir les malheureux, respecter la pudeur, épargner le sang des hommes, ce seraient des crimes ? Et l'on compterait le nombre des vertus par celui des assassinats, des usurpations et des rapines. Qu'il s'élève sur la terre un tel législateur : que lui-même pour donner à ses peuples l'exemple d'obéir à ses lois, égorge un innocent ; que tout couvert du sang de ce malheureux, levant en l'air son poignard ensanglanté, il crie à ses semblables : « O hommes, imitez-moi : ce meurtre que je viens de commettre, est une action de vertu. » Tous ces hommes épouvantés détourneront les yeux de ce spectacle cruel. Un instinct involontaire leur inspirera de l'exécration pour ce législateur féroce. Ils fuiront loin de son funeste tribunal, en poussant des cris d'horreur ; et lui-même, restant seul et abandonné auprès de ce cadavre palpitant, entendra dans son cœur une voix terrible qui lui reprochera ce meurtre. Le sang qu'il a versé s'élèvera contre lui ; et les cris de ce sang démentiront sa loi barbare. Une barrière éternelle sépare le vice de la vertu. Jamais l'audace effrénée des hommes, jamais le choc impétueux des plus violentes passions ne pourra forcer cette barrière et confondre les deux empires. La vertu sera toujours estimée des hommes, malgré les hommes mêmes ; sa beauté est inaltérable, son empire éternel.

Telles sont les principales raisons que l'on pourrait employer pour réfuter le système

(1) Jam vero illud stultissimum, existimare omnia justa esse, quæ scita sint in populorum institutis, aut legibus. Etiamne si quæ leges sint tyrannorum. *Cicer., de Legib., lib. 1, cap. 13.*

(2) Quod si populorum jussis, si principum decretis, si sententiis judicum, jura constituerentur : jus esset latrocinari, jus adulterare, jus testamenta falsa supponere, si hæc suffragiis aut scitis multitudinis probarentur. Quæ si tanta potestas est stultorum jussis atque sententiis, ut eorum suffragiis, rerum natura vertatur : cur non sanctum ut, quæ mala perniciosaque sunt, habeantur pro bonis ac salutaribus ? Aut cur, cum jus ex injuria lex facere possit, bonum eadem facere non possit ex malo. *Cic., ibid., § p. 16.*

de Hobbes. Qu'un autre, plus philosophe ou plus orateur que moi, prenne le soin de les développer ou de les embellir, il me suffit pour mon projet de les avoir indiquées.

Le génie rapide et bouillant de notre poète ne s'est point appesanti sur ce grand sujet. Ce système profond et dangereux que plusieurs illustres philosophes ont combattu dans des volumes entiers ; ce système, contre lequel Clarke, Vollandon, Burlamaqui, Puffendorf et Cumberland ont employé laborieusement la vieille et pénible méthode de raisonner : aujourd'hui M. de V^o le réfute en huit vers. Nouveau Bellérophon, du haut des airs, il fond sur cette chimère, et dans un instant le monstre est terrassé. Voici les traits victorieux dont ce grand homme perce le philosophe anglais :

Raisonneur malheureux, ennemi de toi-même,
D'où nous vient ce besoin ? Pourquoi l'Être suprême
Mit-il dans notre cœur à l'intérêt porté,
Un instinct qui nous lie à la société ?
Les lois que nous faisons, fragiles, inconstantes,
Ouvrage d'un moment, sont partout différentes.

.
Aux lois de vos voisins, votre code est contraire ;
Qu'on soit juste, il suffit, le reste est arbitraire.

Je remarque 1° que le poète ne répond point exactement à l'objection qu'il s'est proposée. Voici cette objection : « Les remords sont l'effet de l'habitude, et une suite des conventions que les hommes ont faites entre eux, par le besoin de vivre ensemble. » Voici la réponse : « Ce besoin vient de Dieu ; pourquoi l'aurait-il mis dans le cœur des hommes ? » Il est vrai qu'il y a un certain rapport entre la réponse et l'objection ; mais ce rapport est très-éloigné. C'est une chaîne dont plusieurs anneaux sont rompus.

2° Le dernier raisonnement que l'auteur emploie, me paraît tronqué. Le voici : « Les lois des hommes sont fragiles et différentes dans tous les lieux du monde. » L'auteur s'arrête là ; il fallait aller plus loin, et prouver que les principes de justice sont les mêmes partout la terre et dans tous les siècles ; qu'ainsi ces principes doivent être fondés sur une raison primitive et invariable, et non point sur des conventions arbitraires de la part des hommes. Mais l'imagination rapide de M. de V^o ne s'assujettit point à la marche lente et mesurée des faibles mortels. Semblable aux dieux d'Homère, elle franchit d'un saut des espaces immenses.

3° *A l'intérêt porté* me paraît un hémistiche de remplissage.

4° *Un instinct lie les hommes à la société ;* cette expression est-elle naturelle ?

5° *Les lois que nous faisons sont partout différentes.* Est-ce donc là le langage d'un poète ? Ces deux hémistiches me paraissent faibles et prosaïques.

Là, le père, à son gré, choisit son successeur :
Ici, l'heureux aîné de tout est possesseur.

Ces deux vers, et surtout le dernier, me paraissent avoir une trop forte teinte de prose.

Mais tandis qu'on admire et ce juste et ce beau,

Londre immole son roi par la main d'un bourreau ;
 Du pape Borgia le bâtard sanguinaire,
 Dans les bras de sa sœur assassine son frère ;
 Là le froid Hollandais devient impétueux ;
 Il déchire en morceaux deux frères vertueux ;
 Plus loin, la Brinvilliers, dévote avec tendresse,
 Empoisonne son père en courant à confesse ;
 Sous le fer du méchant le juste est abattu.

Ces vers sont admirables. Dans ce tableau terrible je retrouve la hardiesse du pinceau de le Brun et le coloris de Rubens. Les images, présentées fortement, offrent aux yeux une scène d'horreurs, qui nous plaît en nous faisant frémir ; mais, parmi la foule des crimes qui ont inondé la terre, pourquoi choisir, par préférence, ceux d'Alexandre VI et de son fils ? Je remarque avec peine dans la plupart de nos écrivains d'aujourd'hui, une vaine et malheureuse affectation de nous rappeler sans cesse les crimes de quelques souverains pontifes. Je ne prétends point ici les justifier ; plus leurs devoirs étaient saints, plus leurs crimes sont grands : plaignons-les de ce qu'ils n'ont pas été vertueux ; mais on devait tirer un éternel voile sur des horreurs qui ne peuvent qu'affliger la religion. C'est un respect que l'on doit à la dignité sacrée dont ils ont été revêtus ; à la religion sainte dont ils étaient les chefs ; à la vertu de tant d'augustes pontifes, qui ont occupé le même trône et porté le même encensoir.

Quand du vent du midi les funestes haleines,
 De semences de morts ont inondé nos plaines.

Le premier de ces vers paraît imité de Rousseau. Ce grand poète a dit dans une de ses plus belles odes :

Et des vents du midi la dévorante haleine.

Inonder de semences. Ces expressions ne sont point assorties ensemble. *Inonder*, présente l'image d'un torrent qui couvre une plaine. *Semences*, offrent une image tout opposée.

Enfin peut-on dire, *les haleines des vents inondent les plaines de semences* ? Je sais qu'il ne faut point, en pesant géomètre, mesurer avec le compas les beautés poétiques. Je sais qu'un grand génie se permet de nobles hardiesses ; mais la hardiesse des idées ne doit jamais exclure la justesse des images.

De nos désirs fougueux la tempête fatale,
 Laisse au fond de nos cœurs la règle et la morale,
 C'est une source pure ; en vain dans ses caveaux,
 Les vents contagieux en ont troublé les eaux ;
 En vain sur la surface, une fange étrangère
 Apporte en bouillonnant, un limon qui l'altère ;
 L'homme le plus injuste et le moins policé
 S'y contemple aisément, quand l'orage est passé.

Voilà des vers d'une grande beauté. On y reconnaît l'auteur de *la Henriade*, et de tant d'autres ouvrages célèbres. Comparaison ingénieuse, vers harmonieux, poésie brillante, justesse des images, tout y est réuni ; mais les Grâces et Vénus elle-même, étaient-elles sans défaut ?

Les vents contagieux : cette épithète ne me paraît pas convenir aux vents, dans cette circonstance. Il ne s'agit point ici des ravages d'une peste ; cette épithète serait alors très-

bien placée, comme dans ces vers admirables du même auteur :

Esprits contagieux, tyrans de cet empire,
 Qui soufflez dans ces lieux la mort qu'on y respire.
 (OEdipe, acte I, scène 2.)

Il s'agit ici de peindre un orage et l'agitation des eaux d'une source troublée par les vents. Peut-être l'épithète de *tumultueux* aurait eu autant d'harmonie et plus de justesse.

Un limon qui l'altère : peut-on dire *altérer une source*, pour signifier *troubler une source* ? Je crois qu'il aurait fallu dire *qui altère sa pureté*.

Le cinquième et le sixième vers paraissent avoir quelque rapport d'imitation avec d'autres vers du même auteur, les voici :

Ainsi lorsque les vents, fougueux tyrans des eaux,
 De la Seine ou du Rhône ont soulevé les flots,
 Le limon croquissant dans leurs grottes profondes,
 S'élève en bouillonnant sur la face des ondes.

(Henriade, chant IV.)

L'idée de cette source pure, mais dans laquelle on ne peut se contempler pendant l'orage, est très-ingénieuse, mais elle n'est point neuve. Le poète la répète ici d'après lui-même. Dans la comédie de *l'Enfant prodigue*, il fait dire à un de ses personnages :

Comment chercher la triste vérité
 Au fond d'un cœur, hélas ! trop agité ;
 Il faut au moins, pour se mirer dans l'onde,
 Laisser calmer la tempête qui gronde,
 Et que l'orage et les vents en repos
 Ne rident plus la surface des eaux.

(Enfant prodigue, acte II, sc. 1.)

Un auteur ingénieux, écrivain élégant et solide, qui peint la vertu avec tous ses charmes, qui répand sur le vice une causticité salutaire, mais dont l'ouvrage a mérité d'être flétri, parce qu'il n'a point su y respecter la religion, présente à peu près les mêmes idées, quoique sous des images un peu différentes. Comme le morceau est admirable, je vais le rapporter.

« Il y a, dit-il, dans le cœur de l'homme deux régions distinctes. L'une est une île un peu plus qu'à fleur d'eau ; l'autre est l'eau même qui baigne l'île. La première a une surface plane, dure et blanche, comme serait une table du plus beau marbre de Paros ; c'est sur cette surface que sont gravés les saints préceptes de la loi naturelle. Près de ces caractères, est un enfant dans une attitude respectueuse, les yeux fixés sur l'inscription qu'il lit et relit à haute voix ; c'est le génie de l'île ; on l'appelle *l'amour de la vertu*. Pour l'eau dont l'île est environnée, elle est en effet sujette à de fréquents flux et reflux ; le plus doux zéphir suffit pour l'agiter. Elle se trouble, mugit et se gonfle ; alors elle surmonte l'inscription. On ne voit plus les caractères, on n'entend plus lire le génie ; mais du sein de l'orage renaît bientôt le calme ; la surface de l'île sort du gouffre, plus blanche que jamais, et le génie reprend son emploi. »

Pilote qui s'oppose aux vents toujours contraires
 De tant de passions qui nous sont nécessaires.

Ces deux vers ont beaucoup de conformité avec ces deux vers de M. du Resnel, dans sa belle traduction de l'*Essai sur l'homme*.

La vie est une mer où sans cesse agités
Par les rapides flots nous sommes emportés.
Mais de nos passions les mouvements contraires
Sur ce vaste océan sont des vents nécessaires.

(*Essai sur l'homme, traduit par M. du Resnel Epître II, vers 133*).

On nous crie sans cesse que les *passions* sont un bienfait de Dieu, que ce sont des ressorts nécessaires pour imprimer le mouvement à la machine, que ce sont des vents qui enflent les voiles du vaisseau, qu'elles le submergent quelquefois, mais que sans elle il ne pourrait voguer. Tel est aujourd'hui le système à la mode : né sur les bords de la Tamise, revêtu par l'Homère anglais de tous les charmes de la poésie, transplanté parmi nous par M. du Resnel, adopté et embelli par M. de V^{te}, ce sentiment est devenu celui de tous nos modernes philosophes, fiers partisans de la raison, et surtout de la raison anglaise. Si, par le terme de *passions*, nous entendons simplement les désirs, les sentiments, les inclinations du cœur humain, sans doute, dans ce sens, les *passions* sont utiles et nécessaires. Notre cœur n'est composé que de désirs et de sentiments. C'est un feu dévorant qui a toujours besoin de quelque nourriture. Tous ces désirs, l'aliment éternel de notre âme, prennent leur source dans l'amour du bien-être, sentiment nécessaire et indifférent par lui-même, et qui ne devient vertueux ou criminel que par son objet. Mais si, par le mot de *passion*, on entend ces mouvements rapides et violents qui emportent l'âme hors de sa sphère, ces tyrans impérieux qui subjuguent notre raison, ces vautours cruels qui habitent dans notre cœur, qui en font un théâtre éternel de dissensions et de guerre, toujours abattus et toujours renaissants, se combattant eux-mêmes avec fureur dans le temps qu'ils nous déchirent ; peut-on dire que les *passions* sont nécessaires à l'homme ? Ainsi donc, le poison de la haine, la rouille de l'envie, les fureurs de l'amour, la honte de l'avarice, le fanatisme de l'ambition, tous ces monstres, enfants et bourreaux du cœur humain, seraient pour nous des bienfaits de la Divinité ? Quels horribles bienfaits ! et périsse à jamais l'affreuse philosophie qui veut me faire regarder comme utile et même comme nécessaire à mon être ce qui seul m'empêche d'être vertueux, et ce qui, dans tous les siècles, a fait de grands criminels. Cependant c'est dans ce dernier sens que le terme de *passions* est pris par la plupart de nos philosophes, lorsqu'ils soutiennent que les *passions* sont nécessaires. C'est une branche du grand système que *tout est bien*, système où l'on soutient qu'il n'y a point de désordre moral ; qu'ainsi les passions elles-mêmes, prises dans le sens ordinaire, sont un bien. Rentrons dans le cercle que la révélation a tracé autour de notre imbécile raison ; nous y retrouverons la véritable origine des passions qui déchirent l'homme : et l'illusion de ces chimères philoso-

phiques s'évanouira au flambeau de la vérité.

Il n'a rien dans l'esprit ; il n'a rien dans le cœur ;
Il respecte le nom de devoir, de justice ;
Il agit en machine, et c'est par sa nourrice,
Qu'il est juif ou païen, fidèle ou musulman,
Vêtu d'un justaucorps ou bien d'un doliman.

Tout ce morceau n'est qu'une prose faible et languissante. Les deux premiers et le premier hémistiche du troisième forment une monotonie désagréable.

Il est juif ou païen par sa nourrice : cette phrase ne me paraît point exacte.

Le dernier vers *vêtu d'un justaucorps, etc.*, est d'un style bas et familier.

L'auteur a déjà exprimé les mêmes idées dans des vers aussi négligés, mais peut-être plus heureux. Il a fait dire à Zaïre :

Je le vois trop, les soins qu'on prend de notre enfance
Forment nos sentiments, nos mœurs, notre éducation.
J'eusse été, près du Gange, esclave des faux dieux,
Chrétienne dans Paris, musulmane en ces lieux.
L'instruction fait tout, et la main de nos pères
Grave en nos faibles cœurs ces premiers caractères
Que l'exemple, le temps nous viennent retracer,
Et que peut-être en nous Dieu seul peut effacer.

(Zaïre, acte I. scène 1.)

Notre auteur a si souvent fait gémir la presse sous la multitude de ses ouvrages, qu'il n'est point étonnant que, dans les derniers, il se répète lui-même. L'imagination est un champ qui s'épuise à force de produire.

Où, de l'exemple en nous, je sais quel est l'empire
Qu'il est des sentiments que la nature inspire.

Suivant la construction grammaticale de cette phrase, on s'imaginera que la pensée du second vers est une suite de la pensée du premier ; cependant le sens de ces deux vers est tout à fait opposé ; il aurait fallu mettre : *Mais je sais qu'il est aussi des sentiments que la nature nous inspire.*

Le langage à sa mode et ses opinions :
Tous les dehors de l'âme et ses préventions,
Du cachet des mortels impressions légères,
Dans nos faibles esprits sont gravés par nos pères.
Mais les premiers ressorts sont faits d'une autre main :
Leur pouvoir est constant, leur principe divin,

Le langage à ses opinions : que peut signifier cette phrase ? Ce premier vers ne présente à l'esprit aucune idée qui soit nette. On pourrait même demander dans quel sens il faut entendre ici le terme de *langage*. Je soupçonne que le poète a voulu dire : *Il y a chez tous les peuples des préjugés qui sont de mode, auxquels on s'assujettit dans le commerce extérieur de la société.*

Les dehors de l'âme : expression énigmatique, dont la fausseté déshonore un philosophe, et dont l'obscurité ne convient pas à un poète.

Tous les dehors de l'âme sont gravés dans nos esprits par la main de nos pères. Quel langage ! peut-on pousser plus loin le défaut de justesse ? Voilà de ces mots, comme dit Rousseau :

Qui, par force et sans choix enroulés,
Hurlent d'effroi de se voir accouplés.

Les préventions, impressions légères du cachet des mortels, sont gravées par nos pères. L'idée d'un cachet qui imprime, est-elle as-

sortie avec celle d'un burin qui grave ? Ces deux métaphores, très-différentes entre elles, ne doivent pas être réunies ensemble, pour exprimer un même effet.

Mais les premiers ressorts sont faits d'une autre main. Voici une troisième idée aussi étrangère aux deux premières que celles-là le sont entre elles. Ainsi, dans une même phrase, les préjugés d'éducation sont d'abord présentés comme l'empreinte d'un cachet ; au milieu de la phrase, comme des caractères gravés ; et à la fin, comme des ressorts subalternes ajoutés à une machine.

Mais quel est le raisonnement contenu dans ces vers ? Perçons l'écorce brillante de ces métaphores entassées, et pénétrons jusqu'à leur véritable sens. L'auteur se propose de réfuter une objection contre la loi naturelle. Voici l'objection : « Les idées de devoir et de justice ne sont que des préjugés de l'éducation. » Voici la réponse : « Il est vrai qu'il y a des préjugés d'éducation ; mais les idées du bien et du mal ne doivent pas être mises au nombre de ces préjugés. » La question reste toujours entière, et l'objection n'est pas réfutée. Trois métaphores ne valent pas une raison.

Il faut que l'enfant croisse afin qu'il les exerce. *Exercer des ressorts* ne me paraît pas français.

L'homme (on nous l'a tant dit) est une énigme obscure, Il l'est peut-être moins que toute la nature.

Quoique nous soyons dans un siècle où rien n'est impénétrable à la raison, où les mystères sont approfondis, où les voiles qui couvraient la nature sont levés, je crois cependant que la nature de l'homme sera toujours l'écueil de la raison humaine. L'énigme ne disparaît qu'à des yeux éclairés par le flambeau de la révélation. Dans ces deux vers l'auteur a sans doute dessein de critiquer le grand Pascal. Cet homme célèbre a dit dans ses *Pensées*, que la nature de l'homme était inconcevable sans la connaissance du péché originel. Mais comme le péché originel est un mystère révélé qui paraît choquer les idées communes de la raison humaine, tous nos modernes philosophes affectent de ne trouver aucune obscurité dans la nature de l'homme, pour être en droit de rejeter un mystère qu'ils ne peuvent comprendre. Ils prétendent même que le péché originel blesse deux attributs essentiels à la Divinité, la bonté et la justice. Un être infiniment bon, nous disent-ils, n'a pu permettre le péché originel ; un être infiniment juste ne peut imputer le péché d'un seul homme à toute sa postérité. Arrêtons-nous un instant pour discuter les objections, et tâchons, s'il se peut, de venger la foi du chrétien contre la raison du déiste.

Je pourrais d'abord répondre : « Je ne suis point obligé à entrer dans aucune discussion sur le péché originel ; j'avoue que c'est un mystère de ma religion : si donc je suis sûr que ma religion est révélée, je dois croire tout ce qu'elle m'enseigne, quand même je ne pourrais ni l'expliquer, ni la comprendre,

parce que j'ai un motif de certitude aussi sûr que l'évidence, je veux dire la révélation. Ainsi, pour m'attaquer, il faut commencer par me prouver que ma religion n'est point révélée. »

Mais comme on nous attaque avec les armes de la raison, combattons avec les mêmes armes. J'ai à prouver que Dieu, sans blesser les lois de sa bonté, a pu refuser au premier homme les secours surnaturels par lesquels il aurait infailliblement persévéré dans la justice.

1° Dieu est infiniment bon, mais en même temps il est souverainement libre. L'Être souverainement libre a une liberté sans bornes pour accorder ou refuser ses grâces ; il est aisé de prouver cette liberté de Dieu. 2° L'Être suprême a créé le monde, mais il eût pu ne le pas créer ; ainsi il aurait pu laisser tous les êtres ensevelis dans le néant : il était donc libre de ne pas faire du bien à personne. 3° Une éternité immense a précédé le point où a commencé la création. Dieu, pendant une éternité, a donc usé de cette liberté qu'il avait de ne faire du bien à aucun être ? Lors même qu'il a créé le monde, il n'a tiré du néant qu'un certain nombre de créatures possibles. Il a laissé et il laissera dans un néant éternel une infinité d'autres créatures également possibles auxquelles il ne fera jamais aucun bien. 4° Il aurait pu donner des biens plus grands, de plus grandes perfections aux créatures qu'il a produites, puisqu'il ne leur a point accordé tout ce qu'il pouvait leur donner, il a donc une entière liberté d'accorder ou de refuser ce qu'il lui plaît. 5° Quoique Dieu ne puisse rien faire qui soit contraire à sa sagesse, à sa puissance, à sa miséricorde, cependant il est libre d'exercer ou de ne pas exercer ces perfections. La miséricorde, qui a tant de rapport avec la bonté, nous offre un exemple frappant, puisque Dieu a fait grâce aux hommes, tandis qu'il l'a refusée aux anges rebelles. Pourquoi Dieu ne serait-il pas également libre d'exercer ou de ne pas exercer sa bonté ? 6° Quel droit l'être créé a-t-il aux bienfaits de son Créateur ? Entre Dieu et l'homme est un abîme que rien ne peut mesurer. L'élévation de l'un est infinie comme la bassesse de l'autre. L'indignité de la créature est en proportion avec sa bassesse ; son indignité est donc infinie ; Dieu est donc souverainement libre de lui accorder ou de lui refuser ses faveurs. Celui qui aurait pu laisser tous les êtres dans le néant et ne leur faire jamais aucun bien, après avoir créé l'homme, après l'avoir comblé de tant de faveurs, a donc pu s'abstenir d'y ajouter encore un nouveau bienfait plus grand que les autres, et auquel il n'avait pas plus de droit (1).

Je tire ma seconde preuve des raisons que Dieu a pu avoir pour se déterminer dans sa conduite, et voici comme je raisonne. « En supposant qu'il y a eu d'assez fortes raisons pour arrêter l'exercice de la bonté divine, dès lors on ne peut plus dire que

(1) Jaquelot, *Examen de la théologie de Bayle*, p. 325.

Dieu, en agissant ainsi, ait blessé les règles de sa bonté. » Cette proposition est facile à prouver. 1° Si la bonté de l'Être suprême exigeait de lui qu'il fit du bien à ses créatures, malgré les fortes raisons qui pourraient s'y opposer, Dieu pourrait donc agir contre la raison, c'est-à-dire la raison incréée pourrait agir contre ses lumières? La sagesse éternelle pourrait agir contre la sagesse? Or les lois de la bonté peuvent-elles exiger que Dieu foule aux pieds les lois de la sagesse? 2° Si Dieu, par l'ascendant impérieux de sa bonté, était entraîné à faire du bien aux hommes, quelque fortes que fussent les raisons contraires, Dieu ne serait donc plus un être libre; la liberté serait anéantie par la bonté; esclave d'une loi irrévocable, il faudrait nécessairement que Dieu fit aux créatures intelligentes tout le bien possible: ce qui est absolument absurde.

Cette proposition une fois prouvée, je fais maintenant l'application de cette vérité par quatre propositions évidentes, et dont les trois dernières sont enchaînées les unes avec les autres. 1° On ne peut dire que Dieu, par la permission du péché originel, ait violé les lois éternelles de sa bonté, qu'en supposant qu'il n'y a point eu de fortes raisons qui, dans ce moment, se soient opposées à l'exercice de la bonté divine. 2° Il n'est pas impossible que Dieu ait eu de fortes raisons pour refuser au premier homme la grâce de la persévérance. 3° S'il n'est pas certain que Dieu n'ait point eu de fortes raisons de permettre le péché, il n'est donc pas certain qu'en le permettant, il ait violé les lois éternelles de la bonté. La difficulté que l'on nous oppose ne roule donc que sur un argument probable; mais lorsqu'on attaque des vérités révélées, ce n'est point par de simples ressemblances, c'est par de véritables démonstrations qu'il faut les combattre; car nous convenons nous-mêmes que nos mystères sont au-dessus de la raison, mais on ne pourra jamais nous prouver qu'ils soient contre la raison.

Un génie hardi, mais dangereux, savant, mais sans profondeur, philosophe, mais sans méthode, paraissant savoir tout pour tout combattre, ne défendant la vérité que pour la trahir, né peut-être pour être un grand homme, mais par l'abus de ses talents devenu le fléau de sa religion, Bayle, dans ses écrits ingénieux, inégaux et brillants, a poussé cette objection contre la bonté de Dieu aussi loin qu'elle peut être poussée. Il appuie cette objection sur deux raisonnements, les voici :

1° La bonté (1) de l'être infiniment parfait doit être infinie; or, elle ne serait pas infinie, si l'on pouvait concevoir une bonté plus grande que la sienne. Cependant si Dieu avait permis le péché et ses suites, on pourrait concevoir une bonté plus grande que celle de Dieu; savoir, celle qui à toutes ses autres grâces ajouterait celle de prévenir le péché et ses funestes suites.

2° Un homme qui n'aurait eu qu'une bonté médiocre aurait accordé sans hésiter les secours que Dieu a refusés aux hommes, pourvu qu'il lui eût été aussi facile de les donner, que cela était facile à Dieu. Donc, si Dieu a permis le péché, il a moins de bonté que les hommes, qui en ont si peu. Bayle prouve cela par des exemples et des comparaisons redoublées d'un père, d'une mère ou d'un ami.

Je remarque d'abord que ces deux raisons prouvent trop. En effet, si la première raison est solide, il s'ensuit que la bonté de Dieu exigeait qu'il fit aux créatures intelligentes tout le bien qu'il pouvait leur faire, car s'il ne leur a point fait tout le bien possible, on pourra toujours imaginer un bien plus grand que celui qu'il a fait, et par conséquent une bonté qui surpasse la sienne. De même la seconde raison prouverait encore que Dieu était obligé de faire tout le bien possible, puisque Dieu pour faire du bien n'a qu'à le vouloir. Or quel est le père, quel est le véritable ami, qui, par un seul acte de sa volonté, pouvant accorder à son fils ou à son ami dix fois plus de santé, de mérite et de bonheur qu'ils n'en possèdent, refusât ou négligeât de le faire?

Maintenant je vais répondre en détail aux deux raisons de Bayle; et voici comment on peut réfuter la première.

1° Quoique la bonté de Dieu ne fasse que des biens finis, elle ne laisse pas que d'être infinie; car, selon Bayle lui-même (1), les créatures étant un être fini, les bienfaits qu'elles peuvent recevoir de Dieu sont finis nécessairement. Ainsi, s'il fallait juger de la bonté de Dieu par ses bienfaits, il faudrait conclure qu'elle est bornée, puisque les biens qu'elle fait sont tous limités.

2° Il en est de la bonté de Dieu comme de sa puissance. Tous les ouvrages émanés de la puissance divine sont bornés; un cercle fatal termine, de tous les côtés, les perfection des êtres créés. Dieu peut élargir ce cercle; il peut en étendre les limites, mais ce cercle subsistera toujours. Cependant, quoique les ouvrages de Dieu soient bornés, sa puissance ne laisse pas d'être infinie. Et quand même, au lieu de ces globes innombrables suspendus sur nos têtes, au lieu de ce monde brillant, le palais et l'empire de l'honneur, au lieu de ces êtres intelligents, presque égaux à Dieu par la pensée, Dieu n'eût créé qu'un seul atome nageant et, pour ainsi dire, égaré dans l'immensité de l'espace; cet atome créé prouverait encore une puissance infinie, parce qu'il n'y a qu'une puissance infinie qui puisse tirer du néant la plus petite chose. De même les bienfaits les plus bornés du Créateur envers un être créé marquent une bonté infinie; car, plus celui qui reçoit un bienfait est indigne de le recevoir, plus la bonté du bienfaiteur est grande. Si donc l'indignité du premier est infinie, il faut nécessairement que la bonté du bienfaiteur soit aussi infinie. Or Dieu est infiniment élevé au-dessus de l'homme; l'indignité peut venir

(1) Réponse aux questions d'un provincial, tome III, p. 817 et suivantes.

(1) Bayle, Réponse aux questions d'un provincial. c. 137.

de la simple bassesse; l'indignité de l'homme est donc sans bornes. La bonté qui surmonte cet obstacle infini est donc infinie elle-même.

Je viens maintenant à la seconde raison qu'on nous oppose. Cette raison suppose deux choses : 1^o que la bonté divine est du même ordre que la bonté humaine; et qu'ainsi on peut attribuer à la première tout ce qu'on remarque dans la seconde : 2^o que dans les mêmes circonstances, la bonté humaine aurait accordé les secours que la bonté divine a refusés. De ces deux suppositions, la première est fautive, la seconde est hasardée sans preuves; c'est ce qu'il est aisé de prouver.

En premier lieu, la bonté divine n'est point assujettie aux mêmes lois que la bonté humaine. Ces deux espèces de bonté ont des différences marquées qui les distinguent, en sorte qu'on ne doit point juger des devoirs de l'une par les devoirs de l'autre.

2^o Une des lois les plus inviolables de la bonté humaine est qu'on fasse du bien au plus grand nombre de personnes qu'il sera possible : ainsi, pouvant avec facilité délivrer de la mort cent malheureux, si je n'en délivre que la moitié, je pêche contre cette loi. La bonté de Dieu n'est point assujettie à cette règle; car il pouvait donner l'être et le parfait bonheur à un plus grand nombre de créatures intelligentes. Il ne l'a point fait, sa bonté n'exigeait donc pas qu'il le fit.

3^o C'est encore une loi de la bonté humaine, que faisant du bien à quelqu'un, on lui fasse le plus grand bien possible. Un père violerait cette loi, si, pouvant avec la même facilité donner à son fils plus de santé, plus de vertu qu'il n'en a, il refusait de le faire. La bonté de Dieu est encore indépendante de cette loi.

4^o Il est contraire à la bonté humaine de ne faire du bien à personne, surtout lorsqu'on peut en faire sans s'incommoder; mais la bonté divine a pu ne rien créer.

5^o La bonté de l'homme exige qu'il ne diffère point à demain le bien qu'il peut faire aujourd'hui aussi commodément. La bonté divine n'a point suivi cette règle, car elle pouvait créer le monde cent mille ans plutôt.

6^o La bonté humaine doit pardonner les outrages. Si Dieu le fait, il pourrait ne le pas faire; et même il ne l'a point fait à l'égard des anges rebelles.

7^o La bonté humaine n'est jamais entièrement pure; c'est un métal où il entre toujours de l'alliage. La plupart des devoirs qui lui sont essentiels prennent en partie leur source dans la justice et dans la dépendance réciproque où nos besoins mutuels nous mettent les uns à l'égard des autres. Mais aucun de ces mélanges n'altère la bonté de Dieu; elle est pure, parce qu'elle est entièrement gratuite.

8^o Nous pouvons n'être pas indignes des bienfaits des hommes, nous pouvons même les mériter. Mais les faveurs de la bonté divine sont d'un prix si relevé, qu'à leur regard notre indignité a toujours été et sera toujours infinie.

Il est donc prouvé que la bonté de Dieu et

la bonté de l'homme ne suivent pas les mêmes règles. Ce sont deux espèces de vertu d'un caractère différent. Un philosophe qui veut raisonner juste ne peut donc tirer aucune conséquence de la bonté humaine à la bonté divine.

Mais, quand même on accorderait que la bonté du Créateur et celle de l'être créé suivent constamment les mêmes lois, il serait impossible de prouver que, dans les mêmes circonstances, la bonté humaine aurait accordé les secours que la bonté divine a refusés.

1^o Il est certain que même la bonté humaine peut se dispenser quelquefois de faire du bien, pourvu qu'elle ait de solides raisons qui l'en empêchent : ainsi je pourrais, par un mensonge, sauver la vie à un innocent prêt à périr sur l'échafaud; cependant je lui refuse ce secours pour ne pas offenser l'Être suprême qui me le défend. En supposant donc que la bonté de Dieu est la même que celle de l'homme, on pourra dire tout au plus que la bonté divine sera obligée de faire du bien lorsqu'elle n'aura point de solides raisons pour s'en dispenser. Or, on ne saurait prouver que la sagesse éternelle n'ait point eu de bonnes raisons pour refuser au premier homme ces secours que l'orgueilleuse sagesse des philosophes semble exiger. J'ai développé plus haut ce raisonnement.

2^o La supposition de Bayle est ridicule, qu'il est impossible qu'un homme, c'est-à-dire un être créé, un être faible et borné, se trouve précisément dans les mêmes circonstances où l'Être infini, l'Être éternel s'est trouvé, lorsqu'il a formé ses décrets.

3^o En supposant que les circonstances pussent être exactement les mêmes, pour conclure sûrement que l'homme aurait tenu une conduite différente de celle de Dieu, il faudrait encore supposer à l'homme la nature de Dieu même; car pour juger de la conduite que l'homme aurait alors tenue, il faut le mettre à la place de Dieu même. Il faut donc accorder à l'homme tout ce qui a pu influer sur sa volonté divine, lorsqu'elle s'est déterminée à former son décret, et après avoir rendu toutes les choses égales, il s'agit alors de décider si l'homme aurait accordé les secours que Dieu a refusés. Mais il est évident que l'homme n'est point dans la même situation, à l'égard d'un autre homme, que Dieu l'était l'égard de sa créature : car (1), entre un homme et un autre homme, il y a de la proportion, des rapports, des obligations qui résultent de leur nature et de leur égalité originelle; au lieu qu'entre Dieu et l'homme, il n'y a aucune proportion, l'éternel ne doit rien à l'homme. L'hypothèse de Bayle est donc absurde, puisque pour la réaliser et pour en tirer une conclusion sûre, il faudrait égaler l'homme à Dieu; et alors il ne penserait, il n'agirait plus en homme, il penserait et agirait en Dieu.

4^o Enfin connaissons-nous toutes les cir-

(1) Jaquelot, *Examen de la théologie de Bayle*, p. 323.

constances où Dieu s'est alors trouvé ? Connaissions-nous tous les motifs qui l'ont déterminé ? Faibles mortels, avons-nous assisté au conseil de l'Être suprême lorsqu'il a formé ce décret terrible et impénétrable ? Nous vantons avec un stupide orgueil, notre misérable bonté. Rivaux insensés de la Divinité, nous osons opposer ce vain fantôme de vertu à la bonté éternelle et infinie ; et nous crions fièrement que dans les mêmes circonstances nous eussions agi autrement que Dieu, comme si notre œil pouvait sonder cet abîme, comme si nous étions instruits de toutes les circonstances qui ont accompagné ce décret. Brisez, brisez les barrières qui de tous côtés, bornent l'esprit humain ; que l'Être suprême, vous emportant d'un vol rapide au delà des temps et des mondes, à travers le torrent des siècles, vous ramène en arrière au vaste sein de l'éternité ; qu'il vous arrête au point où sa sagesse forma les décrets immuables de sa volonté ; là, qu'ouvrant à vos yeux le sanctuaire impénétrable de son intelligence infinie, il vous permette de contempler le tableau immense de tous ses desseins, les fins qu'il s'est proposées dans tous ses ouvrages ; les plans innombrables de tous les mondes possibles, les raisons sublimes qui ont déterminé son choix ; que par sa toute-puissance, il fasse en même temps que votre esprit, dans le cercle étroit de son imagination, puisse concevoir et réunir tout le vaste plan de la Divinité : alors prononcez, j'y consens, décidez de ce que Dieu a dû faire et de ce que vous auriez fait vous-mêmes, mais jusque-là sachez vous arrêter ; et, puisque tant de choses vous sont inconnues, n'osez pas juger votre Dieu, ne réunissez point la témérité avec l'ignorance, l'insolence avec la bassesse.

On ne peut donc pas nous prouver que la permission du péché soit incompatible avec la bonté de Dieu. Les deux grandes objections de Bayle ont beaucoup plus d'éclat que de solidité. Ce sont des armes brillantes, mais fragiles. Voyons maintenant si les objections contre la justice divine sont plus réelles. On nous dit : *Un être infiniment juste ne peut imputer le péché d'un seul homme à toute sa postérité.*

1° J'ai déjà remarqué que le péché originel est un mystère : je ne prétends donc point l'expliquer. Je sais que tout ce qui est mystère est objet de ma foi et non pas de ma raison. Je crois ce mystère, parce qu'il m'est révélé : si vous recevez la révélation, vous devez croire avec moi le péché originel ; si vous ne la recevez pas, la question n'est plus que de savoir s'il y a une révélation, et si ce mystère est au nombre des choses révélées.

2° Sans entrer dans le système qu'ont inventé les théologiens, pour expliquer la transmission du péché originel, sans percer toutes les routes obscures de ce labyrinthe tortueux, arrêtons-nous aux idées simples et naturelles qu'une sage raison peut nous offrir sur ce sujet. Pour juger de ce grand événement, il suffit d'en retracer l'histoire

Un être incréé, immense, éternel existait avant tous les temps, avant les cieux, la terre, les anges et les hommes. Plein de lui-même, il habitait dans son immensité, connu de lui seul et se suffisant à lui-même, lorsqu'il résolut de créer un être à son image pour que cet être le connût, l'adorât et fût heureux. D'abord, sa parole toute-puissante rendant le néant fécond, il créa un monde brillant et magnifique, pour servir de palais à cet être nouveau ; ensuite il prit un peu d'argile qu'il pétrit et dont il forma un corps, il anima cette boue organisée, d'un souffle spirituel et immortel ; cet être composé d'un corps et d'une âme, il l'appela *un homme*, et lui donna la terre pour son séjour. Alors ce monarque absolu et tout-puissant fit un traité avec son sujet et il lui dit : « Ouvrage de mes mains, écoutes la voix de ton maître ; tu existes, mais il y a deux instants que tu n'étais pas et tu aurais pu éternellement ne pas être. Je t'ai créé, de toi doit naître une innombrable postérité. Tu as envers moi des devoirs à remplir, si tu les observes, tu jouiras d'une félicité et d'une innocence éternelle et ta postérité, sans avoir subi l'épreuve, partagera ta récompense ; mais si tu es rebelle à mes lois, de même aussi les descendants avec l'empreinte fatale de ton crime, en porteront la punition. »

J'ose ici interroger les hommes. Que manque-t-il à ce traité pour qu'il soit juste ? C'est un roi qui traite avec son sujet, un Créateur avec l'œuvre qu'il a créé. D'ailleurs, il y a dans les deux partis du traité une compensation égale de dangers et d'avantages. D'un côté, si l'homme se rend criminel, sa postérité devient coupable et malheureuse ; mais s'il persiste dans l'innocence, cette même postérité doit jouir d'un bonheur inaltérable. Le crime du premier homme coulera avec son sang dans les veines de ses descendants ; mais s'il demeure fidèle, ses descendants recueilleront les fruits de sa fidélité. L'épreuve n'aura été que pour lui, la récompense leur sera commune. Ce traité est donc juste ? Sa justice est prouvée par la qualité des personnes, c'est-à-dire la puissance absolue de Dieu et la dépendance de l'homme, et par la compensation égale des maux et des biens, suivant que l'un des deux événements prévus dans le traité devait arriver.

3° Pour que cette objection, contre la justice divine fût réelle, il faudrait prouver que la justice de Dieu et la justice de l'homme sont du même ordre et c'est ce qui est impossible. Bayle lui-même a reconnu cette vérité, voici ses propres termes (1) : « Si l'origéniste répond que les vertus de Dieu sont transcendentelles ; qu'elles ne peuvent point être renfermées dans la même catégorie que celles de l'homme ; qu'il n'y a rien d'univoque entre nos vertus et celles de Dieu et que par conséquent nous ne pouvons juger celles-ci, selon les idées que nous avons de la vertu en général, il arrêtera tout court son adver-

(1) Réponse aux questions d'un provincial, tom. IV, pagg. 4185 et 4186.

saire. » Quoi donc ! ne savons-nous pas qu'entre les choses divines et les choses humaines, il y a un abîme qui les sépare ? Nous employons les mêmes expressions pour désigner certaines perfections de Dieu et certaines vertus de l'homme : et parce que l'expression est la même, nous concevons les mêmes idées des unes et des autres, c'est à-dire que nous abusons de notre faiblesse même, pour oser censurer l'Être suprême ; car notre langage n'est si imparfait, que parce que nos idées sont faibles et bornées : et si nos pensées pouvaient mesurer l'infini de Dieu, bientôt nous emploierions des termes différents, pour désigner ses perfections ; nous n'aurions plus alors la superbe et ridicule audace de juger Dieu par l'homme et la profondeur incompréhensible de ses vertus, par cette ombre de vertu que nous croyons avoir ; mais nous adorerions ses décrets, au lieu de les juger ; étant plus grands et plus éclairés, nous serions plus respectueux et nous reconnaitrions que ce qui nous paraît injuste dans l'homme peut être juste dans Dieu.

4° Selon les idées que les hommes eux-mêmes ont de la justice (1), cette vertu consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû. La première justice dans Dieu est donc de se rendre à lui-même ce qui lui est dû. Ainsi, tant que Dieu n'exécédra point les bornes de ce qu'il se doit à lui-même, on ne pourra point dire qu'il ait violé les lois de la justice. Maintenant je demande si c'est à l'esprit humain à définir et à marquer ce que Dieu se doit à lui-même. Je vous appelle tous, esprits audacieux, qui pesez nos mystères au poids de votre folle raison. Rassemblez-vous de toute part. Quel est celui d'entre vous qui osera marquer les bornes de la justice divine ? Qui osera dire à son Dieu : « Dieu que j'adore, la vengeance ira jusque-là, et ne passera point ces limites ? Vous ne l'oseriez, sans doute, et cependant c'est ce que vous faites lorsque vous assurez que Dieu ne peut, sans injustice, punir tous les hommes du crime du premier homme. La balance à la main, vous pesez les droits de la Divinité, et vous prononcez fièrement jusqu'où ces droits doivent s'étendre. Je crois voir un insecte plein d'orgueil, qui, rampant avec peine sur la surface de la boue, prétend mesurer l'immensité.

5° Enfin, je réponds que la transmission du péché originel, quoiqu'elle soit un mystère, peut seule expliquer les contrariétés étonnantes que l'on remarque dans la nature de l'homme. C'est par elle seule que nous pouvons comprendre pourquoi l'homme réunit tant de bassesse avec tant de grandeur ; pourquoi dans un corps si faible, il a une âme si élevée ; pourquoi cette âme qui pense, qui rassemble sans confusion le passé avec le présent, qui perce dans les

profondeur de l'avenir, cette âme née pour la vérité et qui trouve en soi des vérités éternelles et immuables ; cette âme qui porte empreinte dans elle-même l'idée immense et profonde de l'infini, est cependant, sur tant d'autres objets, assujettie à l'ignorance, aveuglée par l'erreur, nageant dans une incertitude éternelle, ou bien embrassant le mensonge pour la vérité, ne connaissant pas même les ressorts de ce corps à qui elle commande d'une manière si absolue ; étrangère, et pour ainsi dire égarée dans cet empire du monde, dont elle est la reine. Tant de contradictions qui se trouvent dans l'homme ; cette lumière pure qui lui fait connaître les charmes de la vertu, et les penchants impétueux qui l'entraînent au crime ; ce désir insatiable du bonheur, désir dont rien ne peut remplir l'immensité, et la nécessité fatale qui assujettit l'homme aux chagrins dévorants, aux maladies cruelles, à la douleur et aux larmes ; ce sentiment si noble et si élevé, qui cherche à étendre les limites de notre être, en s'élançant vers l'immortalité, et cette loi terrible, irrévocable qui nous soumet à la mort et qui paraît confondre nos cendres avec les cendres de la brute ; voilà ce qui, de tout temps, a confondu la raison des philosophes. Voilà ce que Platon lui-même, ce grand homme digne d'avoir vécu dans un autre siècle, n'a jamais pu expliquer ; voilà ce qui a enfanté le système monstrueux des deux principes, ce système si absurde et cependant adopté par tant de nations, né chez les Egyptiens, reçu chez les Grecs, dominant chez les Perses, établi chez la plupart des nations orientales. Et en effet, sans le flambeau de la révélation, comment porter la lumière dans cet abîme (2) ? Sous un Dieu juste, on ne peut être malheureux sans être coupable. L'homme n'apporte aucun crime en naissant, pourquoi donc est-il condamné à souffrir ? Pourquoi le premier instant où il respire est-il pour lui le premier instant de la douleur ? Pourquoi enfin ce mélange inouï de misère et de grandeur ? Cette contradiction éternelle de deux natures opposées qui, dans l'homme, se heurtent et s'entre-choquent sans cesse avec violence ? On combat le péché originel du côté de la justice divine, et c'est cette justice elle-même qui est la plus forte preuve du péché originel ; car Dieu étant juste et l'homme étant malheureux, il faut que cet état de l'homme soit un état de punition ; mais si l'homme est puni, il doit être coupable. C'est ce qui a fait dire au grand Pascal, ce génie, l'étonnement et l'honneur de l'humanité : « Sans ce mystère (2), le plus incompréhensible de tous, nous sommes incompréhensibles à nous-mêmes. Le nœud de notre condition prend ses retours et ses plis dans l'abîme du péché originel, de sorte que l'homme est plus inconcevable sans ce mystère, que ce mystère n'est inconcevable à l'homme. »

Quand de l'immensité Dieu peupla les déserts,

(1) Sub Deo justo, nemo miser, nisi meretur. *S. Aug.*

(2) *Pensées de Pascal, chap. 3, art. 8.*

(1) *Justitia est constans voluntas jus suum unicuique tribuendi. Inst., liv. 1, tit. 1. Ulp. cap. 1. Dig. de Justitia. Affectio animi suum cuique tribuens que Justitia dicitur. Cic., de fin. 3, c. 25*

Atsuma le soleil et souleva des mers,
 « Demeurez, leur dit-il, dans vos bornes prescrites. »
 Tous les mondes naissants connurent leurs limites.
 Il imposa des lois à Saturne à Vénus,
 Aux seize orbes divers, dans les cieux contenus,
 Aux éléments unis, dans leur utile guerre,
 A la course des vents, aux flèches du tonnerre,
 A l'animal qui pense et né pour l'adorer :
 Au ver qui nous attend, né pour nous dévorer,
 Avons-nous bien l'audace en nos faibles cervelles,
 D'ajouter nos décrets à ses lois immortelles ?
 Hélas ! serait-ce à nous, fautômes d'un moment,
 Dont l'être imperceptible est voisin du néant,
 De nous mettre à côté du Maître du tonnerre,
 Et de donner en dieux des ordres à la terre ?

Je ne cite ces vers que pour les admirer. Ces idées sont grandes et la manière dont elles sont exprimées me paraît neuve. On y reconnaît une touche également forte et brillante. Cependant, plus ces vers sont beaux, plus je suis fâché que M. de V** y ait laissé quelques petites taches qui les défigurent.

Souleva des mers, pour dire, *créa les mers*, ne me paraît point une expression naturelle, le mot *soulever* présente l'idée d'une tem-

pête, et probablement la mer ne fut point créée dans un état d'orage.

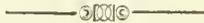
Dans vos bornes prescrites, je crois qu'il aurait fallu mettre : *demeurez dans les bornes qui vous sont prescrites*, ou simplement : *Demeurez dans vos bornes*, car on dira bien ; *Je demeure dans les bornes prescrites*, mais je ne crois pas qu'on puisse dire : *Je demeure dans mes bornes prescrites*.

Aux seize orbes divers ; l'épithète de *divers* paraît superflue, et n'avoir été ajoutée que pour la mesure.

Au ver qui nous attend, né pour nous dévorer ; *qui nous attend* : style de conversation, qui ne convient pas à la noblesse de ce poème.

Né pour nous dévorer : idée basse, et qui présente une image choquante. L'imagination française est une sybarite voluptueuse qui veut être ménagée avec la plus grande délicatesse. Elle exige qu'on écarte avec soin toutes les images un peu trop fortes, et même celles qui pourraient causer le moindre dégoût à sa mollesse.

Troisième partie.



L'univers est le temple où siège l'Eternel,
 Là, chaque homme à son gré veut bâtir un autel.

On siège l'Eternel : on dit : *Un juge siège dans son tribunal* : je ne crois pas qu'on dise qu'une divinité *siège dans son temple* ; on dirait bien qu'elle réside ou qu'elle habite dans un temple.

Bâtir un autel : on dit *bâtir un temple*, et *dresser* ou *élever un autel*.

Chacun vante sa loi, ses saints et ses miracles,
 Le sang de ses martyrs, la voix de ses oracles.

Dans ces deux vers, toutes les religions paraissent être mises au même rang, comme si toutes portaient avec elles les mêmes motifs de persuasion, le même caractère de vérité. Cependant, il n'y en a qu'une seule qui réunisse en sa faveur toutes les preuves rassemblées dans ces deux vers ; il n'y en a qu'une qui puisse offrir cette multitude innombrable de saints d'une vertu si pure et si généreuse, si sublime et si éloignée de l'orgueil et du faste ; des miracles si éclatants et si publics, avoués par ceux-mêmes qui avaient intérêt de les nier, répétés mille fois dans le temps de leur naissance, transmis à nous par des hommes qui n'ont pu être ni trompés ni trompeurs, des prophéties si incontestables dans leur origine, si claires et si positives dans leurs paroles, si exactes et si fidèles dans leur accomplissement : enfin une foule si prodigieuse de martyrs de tous les rangs, de tous les âges, de tous les sexes, dans tous les siècles et dans tous les climats ; témoins innombrables qui d'un bout du monde à l'autre, ont déposé sur les échafauds pour la certitude de leur foi, et dont le

sang lui-même devenait une semence de fidèles.

L'un pense, en se lavant cinq ou six fois par jour. Que le ciel voit ses bains d'un regard plein d'amour, Et qu'avec un prépuce on ne pourrait lui plaire. L'autre à du Dieu Brahma désarmé la colère, Et, pour s'être abstenu de manger du lapin, Voit les cieux entrouverts et des plaisirs sans fin.

1° Une familiarité basse dégrade le style de ces vers, entièrement indignes de la noblesse d'un poème sérieux. *Se laver cinq ou six fois par jour. Voir d'un regard plein d'amour. S'abstenir de manger du lapin. Voir des plaisirs sans fin.* Quelles phrases ! quel style ! quel coloris ! En voyant ces vers mêlés parmi tant de beaux vers, je crois voir du plomb incrusté dans de l'or.

2° L'auteur, par des railleries s'efforce vainement de jeter un vernis de ridicule sur plusieurs pratiques anciennes établies chez des peuples très-sages, et consacrées chez les Juifs par l'autorité de Dieu même. Dans les deux premiers vers, il attaque les purifications. Au rapport d'Hérodote et de Porphyre, elles étaient en usage chez les Egyptiens ; leurs sacrificateurs se lavaient le corps deux fois la nuit et deux ou trois fois le jour. Dieu lui-même, dans la loi qu'il donna aux Juifs, leur prescrivit des purifications légales. On peut en apporter plusieurs raisons : 1° la netteté du corps est un symbole de la pureté de l'âme ; 2° la netteté est nécessaire pour entretenir la santé et prévenir les maladies, principalement dans les pays chauds, où les purifications ont été en usage, comme dans l'Egypte, dans la Palestine et dans les Indes ; 3° elles étaient surtout néces-

saires parmi les anciens, qui ne connaissaient point encore l'usage du linge ; 4° Dieu a voulu que chez les Juifs ces préceptes fissent partie de la religion ; parce que regardant l'intérieur des maisons et les actions les plus secrètes de la vie, il n'y avait que la crainte de Dieu qui pût les faire observer ; 5° Dieu , par ces lois, a voulu faire connaître aux Juifs combien était saint le Dieu qu'ils adoraient, et dans quelle pureté ils devaient marcher devant ses yeux. D'ailleurs, il les accoutumait à reconnaître que rien ne lui était caché, et qu'il ne suffisait pas d'être pur aux yeux des hommes. C'est pourquoi il leur ordonna de se baigner, et de laver leurs habits, lorsqu'ils avaient touché un corps mort ou un animal immonde, et dans plusieurs autres occasions. Voilà le fondement de ces lois qui paraissent grossières et ridicules à nos beaux esprits philosophes ; mais qui, dans la réalité, n'étaient pas moins utiles pour la santé que pour les mœurs.

3° Le poète prétend encore lancer les traits du ridicule sur la circoncision ; mais ses traits sont des traits de plomb, sans pointe et sans éclat. Plusieurs nations ont observé cette pratique. Hérodote et Philon rapportent que les Égyptiens regardaient la circoncision comme une purification nécessaire. Nous voyons dans Jérémie que tous les descendants d'Abraham, comme les Ismaélites, les Madianites, les Iduméens et que les Ammonites et les Moabites, descendants de Loth, étaient assujettis au même usage. La Genèse nous apprend que Dieu lui-même en fit un commandement exprès à Abraham et à toute sa postérité ; c'était, pour ainsi dire, la marque de l'alliance qu'il contractait avec son peuple. La loi nouvelle, loi toute spirituelle et qui élève l'homme au-dessus des sens, a abrogé cette loi de chair, et faite pour un peuple grossier : mais une pratique que Dieu lui-même a ordonnée, et qui a fait longtemps une partie de la religion du peuple saint, méritait du moins de n'être pas tournée en ridicule.

4° L'abstinence de certains animaux n'est attaquée, ni avec plus de succès, ni avec plus de justice. La loi de Moïse avait établi une distinction parmi les viandes, en permettant les unes et défendant les autres ; cette abstinence était également utile pour la santé et pour les mœurs. La plupart des nourritures interdites aux Juifs étaient pesantes et difficiles à digérer : d'ailleurs, ces sortes de défenses étaient un joug imposé à des esprits indociles, pour leur faire sans cesse souvenir de leur dépendance. Elles exerçaient l'homme à la sobriété, en l'accoutumant à un petit nombre de viandes peu recherchées. C'était un frein pour celui de nos sens qui est si voluptueux et si superbe, qui cherche sans cesse à réveiller, par la diversité infinie des mets, son orgueilleuse délicatesse. Enfin elles assoupissaient les flammes impures de la volupté, en leur ôtant l'aliment funeste que lui fournissent les plaisirs de la table. J'aurais donc voulu que le poète n'eût point affecté de présenter, d'une manière ridicule, un

usage établi, à la vérité, chez quelques peuples, par la superstition, mais fondé chez d'autres sur des raisons aussi sages et aussi solides, et que la religion chrétienne elle-même a consacré pendant un certain temps de l'année.

Des chrétiens divisés les infâmes querelles
Ont, au nom du Seigneur, apporté plus de maux,
Répandu plus de sang, creusé plus de tombeaux,
Que le prétexte vain d'une utile balance
N'a jamais désolé l'Allemagne et la France.

Il y a longtemps que la raison humaine déclame contre les fureurs du fanatisme. Lucrece, après avoir fait une description éloquente du sacrifice d'Iphigénie, s'écrie :

Tantum religio potuit suadere malorum !

Mais Lucrece confond ici le fanatisme avec la religion : impute à la religion des crimes qu'elle abhorre, et ne cherche à la rendre coupable que pour avoir droit de la combattre. Evitons un si dangereux exemple. On ne le sait que trop ; le fanatisme est une semence fatale, qui germe dans le sein de toutes les religions, et qui y porte sans cesse des fruits d'horreurs et de discordes. Chaque siècle est marqué par des fureurs, chaque nation a là-dessus des monuments affreux qui doivent l'épouvanter en la faisant rougir. Frémissons, j'y consens, frémissons à la lecture des attentats de la ligue et des massacres de la Saint-Barthélemy. Baignons de nos larmes ces pages funestes de nos histoires. Que ces jours abominables, ces jours de mort et de sang soient pour nous un objet éternel d'horreur et d'exécration : mais ne rendons pas la religion responsable de tant de forfaits qu'elle déteste. Malgré tant d'horreurs commises au sein du christianisme, et au nom de Dieu, la religion chrétienne n'en est pas moins une religion respectable, une religion sainte, qui adore un Dieu de paix, et qui abhorre le sang des hommes.

La combattre, parce que dans son sein il y a eu des fanatiques, c'est vouloir égorger une mère, parce que quelques-uns de ses enfants ont commis des crimes.

Un doux inquisiteur, un crucifix en main,
Au feu, par charité, fait jeter son prochain,
Et pleurant avec lui d'une fin si tragique,
Prend pour s'en consoler son argent qu'il s'applique,
Tandis que de la grâce ardent à se toucher,
Le peuple louant Dieu, chante autour d'un dâcher.

Le poète, toujours ardent à saisir tout ce qui paraît défavorable à la religion et à ses ministres, a voulu répandre sur ces vers le sel amer d'une mordante causticité ; mais du moins il n'a pas réussi à y répandre les grâces et le coloris de la poésie. *Un doux inquisiteur ; une fin tragique ; faire jeter son prochain au feu ; s'appliquer l'argent de quelqu'un ; ardent à se toucher de la grâce.* Toutes ces expressions, indignes d'une prose un peu élevée, seraient beaucoup mieux placées dans une conversation que dans un poème ; on pourrait même douter si les deux dernières (*S'appliquer de l'argent, et ardent à se toucher*) sont bien françaises.

A ce portrait, familièrement satirique,

opposons cet autre tableau du même auteur.

Ce sanglant tribunal,
Ce monument affreux du pouvoir monacal,
Que l'Espagne a reçu, mais qu'elle même abhorre,
Qui venge les autels et qui les déshonore,
Qui, tout couvert de sang, de flammes entouré,
Égorge les mortels avec un fer sacré,
Comme si nous vivions dans ces temps déplorables
Où la terre adorait des dieux impitoyables,
Que des prêtres menteurs, encor plus inhumains,
Se vantaient d'apaiser par le sang des humains.

Quelle force, quelle harmonie dans ces vers ! quelle vivacité de coloris ! Est-ce donc le même pinceau qui a tracé les deux tableaux ?

Plus d'un bon catholique, au sortir de la messe,
Courant sur son voisin pour l'honneur de sa foi, etc.

1^o Le nom respectable et saint d'un sacrifice aussi auguste que celui de la messe, ne devrait point être mêlé parmi ces déclamations satiriques.

2^o Un fanatique qui, de sang-froid, égorge un homme parce que ce malheureux a une façon de penser différente de la sienne, n'est pas un *bon catholique* ; c'est un monstre qui ne connaît ni sa religion, ni l'humanité ; indigne également du nom de chrétien et du nom d'homme.

3^o *Un bon catholique courant sur son voisin au sortir de la messe* : style de conversation et d'une familiarité indécente dans un ouvrage sérieux.

Calvin et ses suppôts, guettés par la justice,
Dans Paris, en peinture allèrent au supplice.

Ces deux vers, durs et familiers, réunissent le défaut d'harmonie avec la bassesse des expressions.

Calvin et ses suppôts : jamais *suppôts* n'a été un terme noble.

Guettés : expression basse et qui n'est bonne, tout au plus, que pour une fable ou pour un conte.

Par la justice : le mot de *justice*, pris dans ce sens, n'a jamais été reçu que dans des vers de comédie.

Aller au supplice en peinture : phrase de conversation, et qui même n'est pas heureuse pour signifier ce que l'auteur veut exprimer.

Servet fut en personne immolé par Calvin.

En personne : expression familière, et qui rend ce vers prosaïque.

D'où vient que deux cents ans, cette pieuse rage,
De nos aïeux grossiers fut l'horrible partage ?
C'est que la nature en étouffa la voix ;
C'est qu'à sa voix sacrée on ajouta des lois.

1^o Peut-on dire *ajouter des lois à la voix de la nature* ? cela est-il exact ?

2^o Quel est le véritable sens de l'auteur dans ce dernier vers ? Quelles sont ces lois ajoutées à la voix de la nature, et qui chez les hommes ont été la source du fanatisme ? Ces lois ajoutées à celles de la nature, ne pouvaient être que des lois de morale, ou des lois de culte ; ainsi ce vers peut présenter deux sens.

L'auteur ne développe point ici ses véritables idées ? voyons si nous ne pourrions pas lever un coin du voile qui les couvre. Voici le premier sens : La voix de la nature nous commande l'humanité, mais les hommes, emportés par la superstition, ont cru follement qu'il y avait des occasions où le devoir les obligeait de sacrifier l'humanité au zèle de la religion, et ils ont ajouté cette loi barbare aux lois que leur prescrivait la nature. Voici le second sens que l'on pourrait donner à ce vers : La religion naturelle nous prescrit envers l'Être suprême un culte simple, un hommage qui n'est fondé que sur la raison ; mais les hommes, à ce culte si simple, ont ajouté de nouvelles lois, de nouvelles cérémonies, un nouveau culte ; et ces nouvelles opinions ont enfanté le fanatisme. Si ce dernier sens est celui de l'auteur, comme peut-être quelqu'un pourrait le soupçonner, en lisant la suite de ce poème, je lui réponds : 1^o Parmi les chrétiens, ce ne sont point les hommes qui ont introduit ces nouvelles lois, ce nouveau culte ajouté ou substitué au culte de la religion naturelle : ces lois sont dressées sur la révélation ; la révélation est contenue dans les livres saints dont l'autorité est incontestable. 2^o Ce ne sont point ces nouveaux préceptes ajoutés aux préceptes de la religion naturelle, qui ont enfanté le monstre du fanatisme ; bien loin d'altérer la loi naturelle, ils l'ont perfectionnée. Des lois qui proscrirent les désirs, même de vengeance, qui ordonnent d'aimer tous les hommes, de pardonner les outrages, de faire du bien à ses ennemis, n'ont jamais pu autoriser, parmi les hommes, les haines, les fureurs, les perfidies, les assassinats et toutes les horreurs qui accompagnent le fanatisme.

Enfin, grâce en nos jours à la philosophie,
Qui de l'Europe au moins éclaire une partie
Les mortels, plus instruits, en sont moins inhumains.

Ces trois vers, et surtout les deux premiers, n'ont rien de poétique que la rime : dérängez la mesure, on croit lire de la prose. Au reste, ces vers sont justes, et renferment une vérité. La superstition et le fanatisme furent presque toujours enfants de l'ignorance. Dans un siècle plus éclairé, on se forme des idées plus justes de la Divinité ; on connaît mieux les devoirs de l'homme envers l'Être suprême et envers ses semblables. Mais en même temps qu'on rend justice aux lumières de notre siècle, on ne peut s'empêcher de déplorer l'abus funeste que tant d'esprits frivoles et audacieux font de la philosophie, en voulant pénétrer les mystères de la religion les plus impénétrables, et soumettre au jugement de la raison ce qui doit être l'objet de notre foi. Si dans notre siècle la religion a gagné par les lumières, elle perd infiniment davantage par l'incrédulité.

Mais si le fanatisme était encore le maître,
Que ses feux étouffés seraient prêts à renaitre !

1^o La composition grammaticale du second vers ne me paraît point exacte et naturelle, à cause de l'exclamation subite à laquelle le lecteur ne s'attend pas. D'ailleurs, on ne sait

d'abord ce que signifie ce *que* qui est à l'entree du vers.

2° Si le fanatisme était le maître : cette expression, faite pour la conversation, paraît étrangère dans un poëme noble.

3° Ces deux vers semblent contredire les quatre vers précédents. En effet, l'auteur avait dit que dans ce siècle les hommes étant plus instruits étaient moins cruels ; il dit ici qu'ils seraient encore prêts à commettre les mêmes horreurs, s'ils en avaient le pouvoir. Je crois, entre ces deux idées, apercevoir une contradiction marquée.

On s'est fait, il est vrai, le généreux effort
D'envoyer moins souvent ses frères à la mort,
Ou brûlé moins d'humains dans le sein de Lisbonne,
Et même le muhlti, qui rarement raisonne,
Ne dit plus au chrétien que le sultan soumet,
« Renonce au vin, barbare, et crois à Mahomet. »
Mais du beau nom de chien ce muhlti nous honore,
Dans le fond des enfers il nous envoie encore.
Nous le lui rendons bien, nous damnons à la fois
Ce peuple circoncis, etc.

Ces vers, platement burlesques, indignes également d'un chrétien et d'un poëte, réunissent la familiarité la plus rampante dans les expressions, avec les idées les plus indécentes. En lisant ces vers, je ne puis croire qu'ils soient de notre poëte. En effet, y reconnaît-on la touche de cet homme célèbre, dont les ouvrages font l'admiration de toute l'Europe ? Sans doute, c'est encore ici un de ces brigandages de la littérature, dont il s'est plaint souvent avec tant d'éloquence. Quelques-uns de ses ennemis, aussi méprisables par leur goût, que dangereux par leur manière de penser, ont inséré dans ce poëme tous ces morceaux familiers et bas qui déshonorent la plume d'un si grand écrivain ; et ; suivant l'expression de l'auteur lui-même, ils ont entassé dans de mauvais vers, avec autant de sottise que de malice, une foule d'expressions dures ou triviales. Mais l'artifice est grossier, il ne peut tromper personne. Car quel est l'homme de bon sens qui pourrait imputer de semblables vers à M. de V^{te} ? Ce grand homme connaît très-bien ce précepte du moderne législateur des poëtes :

Quoique vous écriviez, évitez la bassesse ;
Le style le moins noble a pourtant sa noblesse.

Mais quel est le sens de ces vers ? le voici : L'auteur se plaint que la philosophie n'ait point encore fait assez de progrès dans l'Europe, pour arracher entièrement certains vieux préjugés sur la religion. On a encore la stupidité de croire que toutes les religions et toutes les sectes ne sont point égales. Le poëte tourne en ridicule le musulman et le chrétien, comme des fous qui prétendent tous deux qu'on ne peut être sauvé à moins de croire à Jésus-Christ, ou à Mahomet. Ainsi, selon l'auteur, toute religion est indifférente ; elles sont toutes également agréables à l'Être suprême. Voici les conséquences qu'on peut tirer de ce principe : 1° La religion chrétienne n'est qu'une fable, puisqu'elle enseigne clairement, comme un de ses dogmes principaux, que personne ne sera sauvé hors

DÉMONST. EVANG. XI.

de son sein, et qu'il ne peut y avoir qu'une seule bonne religion. 2° Il n'y a sur la terre aucune religion établie de Dieu même, puisque s'il y en avait une, il faudrait nécessairement qu'on fût obligé de la suivre. 3° Il n'y a donc point de révélation : les livres saints, ces livres si respectables par leur antiquité, et qui portent tant de caractères de vérité, ne sont qu'un tissu d'impostures, et des livres de mensonge, écrits par des hommes trompeurs qui, depuis quatre mille ans, abusent de la crédulité des hommes. 4° La religion parmi les hommes est donc arbitraire ; les devoirs du culte extérieur ne sont qu'un esclavage sacré, inventé par la politique, affirmé par la superstition ; on peut renverser les temples et briser les autels ; il suffit de reconnaître dans son cœur, un être suprême à qui le cœur adresse ses hommages : adorer Jésus-Christ, ou bien adorer Osiris, Foë, Jupiter ou Brama, peu importe, pourvu que l'on croie adorer le Dieu véritable. Telles sont les horribles conséquences de cet horrible principe. L'auteur lui-même le développe dans les vers suivants. Il est inutile de s'arrêter à réfuter de pareilles horreurs. Le déiste n'a point encore répondu à tous les ouvrages admirables qui ont été faits sur la religion. Ecrasé sous le poids du raisonnement, une saillie est son refuge. Je crois voir un homme qui, contre une bombe prête à le réduire en poudre, lance en riant une fusée volante. Jusqu'à ce que le déiste ait réfuté Pascal, Racine, Clarke, Wisthon, Abbadie et l'abbé François, on le peut regarder comme confondu, et il le sera éternellement.

En vain par vos bienfaits signalant vos beaux jours,
A l'humaine raison vous donnez des secours,
Aux beaux arts des palais, aux pauvres des asiles :
Vous peuplez les déserts et les rendez fertiles.

Ces vers ne me paraissent avoir d'autre mérite que celui d'une ingénierse, mais froide symétrie : ils ne sont point animés du feu divin de la poésie, et l'imagination n'a point répandu sur ces idées le coloris de la peinture, dont cependant elles étaient si susceptibles.

Signalant vos beaux jours. Les beaux jours de quelqu'un me paraissent appartenir à une prose familière, beaucoup mieux qu'à une poésie noble.

Vous donnez des secours à la raison, des palais aux beaux-arts, des asiles aux pauvres.

Je remarque : 1° dans cette manière de s'exprimer une précision symétrique, qui ne convient point du tout à la poésie. Cet art aimable et facile, qui est l'art de l'imagination, n'aime point que les idées soient toisées géométriquement avec le compas. 2° La première idée n'est point assez développée : ces secours donnés à la raison excitent la curiosité de l'esprit, sans la satisfaire. 3° Les pauvres, au nombre pluriel, n'ont jamais été reçus en poésie ; cette expression porte même avec elle une idée basse : quoiqu'on dise parfaitement bien le pauvre, c'est un caprice de la langue ; mais tous les grands auteurs s'y sont soumis.

M. de V^{te}, dans la célèbre tragédie de
(Quatorze.)

Sémiramis, ce chef-d'œuvre de versification, de terreur et de pitié, a rendu avec beaucoup de noblesse et de génie, des idées à peu près semblables. Un ministre dit à cette reine :

Babylone et la terre avaient besoin de vous ;
Et quinze ans de vertus et de travaux utiles,
Les arides déserts par vous rendus fertiles,
Les sauvages humains soumis au frein des loix,
Les arts dans nos cités nussants à votre voix,
Ces hardis monuments que l'univers admire,
Sont autant de témoins dont le cri glorieux,
A déposé pour vous au tribunal des dieux.

(*Sémiramis*, act. I. sc. 5).

Ces vers portent le caractère du génie de l'auteur, c'est-à-dire qu'ils sont forts et brillants.

B. et T. jurent sur leur salut,
Que vous êtes sur terre un fils de Belzébub,

Il est inutile d'annoncer que ces deux vers ont un très-petit mérite par eux-mêmes. Ils se font seulement remarquer par la prétendue raillerie dont l'auteur croit sans doute les avoir assaisonnés. Leurs expressions burlesques n'offrent à l'esprit que des idées également fausses et injustes. 1° Le catholique est attaché à sa religion : cette religion lui enseigne que, hors de son sein, on ne peut être sauvé ; il croit cette vérité parce qu'elle lui est révélée ; mais en même temps il ne juge personne. Il plaint ceux qui sont dans l'erreur, il laisse à Dieu le soin d'accomplir sa parole et d'exécuter ses décrets sur les hommes. Il respecte surtout les têtes couronnées, et ne met ni leurs actions ni leur foi dans la balance. 2° Qu'elle est la pensée contenue dans ces vers et dans les quatre précédents ? la voici : En vain vous êtes bienfaisant et le protecteur des arts, il y a des hommes qui ont la stupidité de dire que vous n'êtes pas dans la bonne religion. L'auteur pense donc que toute la religion d'un prince, tout le culte qu'il doit à l'Être suprême consiste à favoriser le progrès des arts ; car, pour que la raillerie de l'auteur soit juste, il faut qu'on puisse faire ce raisonnement : Il est évident qu'un prince qui protège les sciences est nécessairement dans la bonne religion. Il faut donc être stupide pour oser soutenir le contraire. Mais quoi de plus absurde qu'un tel raisonnement ? et par conséquent quoi de plus faux et de plus insipide que la raillerie contenue dans ces deux vers ?

Ils ont des partisans, et l'on honore en France
De ces ânes fourrés l'imbécile ignorance.

1° On peut dire qu'il est indécent à tout écrivain, tel qu'il soit, de prendre un ton insolent et superbe, surtout envers les partisans et les défenseurs d'une religion dans laquelle est né l'auteur lui-même, qui est autorisée par le gouvernement de son pays, qui est la religion dominante de toute l'Europe, qui a été reçue dans toutes les parties du monde, et qui enseigne aux hommes de si grandes vérités et des vertus si pures. Ce langage pourrait tout au plus convenir à un musulman fanatique dont l'âme grossière et stupide ne connaît autre chose que l'Alcoran : ou à un Chinois orgueilleux, enivré de sa

vaine science, et qui entendrait parler pour la première fois de la religion chrétienne.

2° Je demande de quel côté est l'*imbécile ignorance* ; est-ce du côté de ceux qui se soumettent à la religion ; de ceux qui croient sur l'autorité des livres saints, le livre le plus ancien du monde ; sur la déposition des apôtres qui ont scellé leur témoignage de leur sang ; sur l'accomplissement des prophéties, le seul caractère de vérité que l'imposture ne peut imiter ; sur les lumières de tant de grands hommes, de génies élevés, de savants profonds, qui tous, après une vie entière d'étude, se sont soumis avec une humble docilité aux mystères de la foi ; enfin, sur la voix du monde entier, dont la conversion rend le plus glorieux témoignage pour la vérité de la religion ? Ou bien est-ce du côté de celui qui, foulant aux pieds tant de témoignages, tant de prodiges, tant de monuments divins, les écrits de tant de grands hommes, le sang de tant de martyrs, le consentement de l'univers, enfin une prescription si longue et si bien affermie ; regardant la foi de tous les siècles comme une crédulité populaire, les plus saints personnages comme des imposteurs, les génies les plus célèbres comme des imbéciles, la mort sanglante des martyrs comme un jeu concerté pour tromper les hommes, la conversion de l'univers comme une entreprise humaine, l'accomplissement des prophéties comme l'effet du hasard, prend seul le parti affreux de ne point croire et prend ce parti sans autorités, sans raisons décisives, sans autres preuves que quelques doutes frivoles, doutes usés et vulgaires, répétés sans cesse, et sans cesse confondus ? Je le demande encore, de quel côté se trouve l'*imbécile ignorance* ? Le déiste invoque sans cesse la raison. Eh bien ! que la raison décide, c'est à elle à juger, c'est elle-même qui le condamne, c'est elle qui rejette sur son front le sceau de l'*ignorance* et de la stupidité dont il prétend nous flétrir. Ah ! si dans ce siècle funeste, pour être philosophe et raisonnable il faut cesser d'être chrétien, nous chérissons, nous embrassons avidement cette *imbécile ignorance* à laquelle on nous condamne. Dure, dure à jamais cette heureuse stupidité qui nous associe à tant de grands hommes ; elle nous est plus glorieuse et plus chère que toute la raison de notre siècle.

Ça, dis-moi, tête chauve, ou toi qui dans un froc
Des arguments en forme as soutenu le choc,
Penses-tu que Socrate et le juste Aristide,
Selon qui fut des Grecs et l'exemple et le guide,
Penses-tu que Trajan, Marc-Aurèle et Titus,
Noms chéris, noms sacrés que tu n'as jamais lus,
De l'univers charmé bienfaiteurs adorables,
Sont au fond des enfers empalés par des diables ?
Et que tu seras, toi, de rayons couronné,
D'un cœur de chérubius, sans cesse environné,
Pour avoir, quelque temps, chargé d'une besace,
Dormi dans l'ignorance et croupi dans la crasse ?
Sois sauvé, j'y consens ; mais l'immortel Newton,
Mais le savant Leibnitz, et le sage Addison,
Et ce Locke, en un mot, dont la main courageuse
A de l'esprit humain marqué la borne heureuse,
Ces esprits qui semblaient de Dieu même éclairés,
Dans des feux éternels seront-ils dévorés ?

Un ton plus que superbe, une poésie cou-
lante, des idées fausses, des railleries indi-

gnes d'un chrétien, caractérisent ce morceau. L'auteur y paraît poète et caustique; on n'y reconnaît ni un catholique ni un chrétien, ni même un logicien, encore moins un homme qui sache observer les décences. Pour renverser l'édifice de la religion chrétienne, cet édifice inébranlable appuyé sur des fondements éternels, l'auteur emploie une saille. Quelle indignité et misérable ressource pour un homme qui pense et qui vante sa raison! Voilà donc les armes redoutables dont on se sert pour combattre notre foi! armes impuissantes, armes frivoles, qui déshonorent également et celui qui s'en sert et la cause qu'on défend.

En décomposant ce morceau, en analysant fidèlement chaque vers, en fondant dans le creuset de la raison tout le sel que l'auteur s'est efforcé d'y mettre, je n'y trouve qu'une seule idée qui forme une légère objection; la voici: Est-il probable que Socrate, Aristide, Solon, Trajan, Marc-Aurèle et Titus, ces hommes vertueux et bienfaisants; que Newton, Leibnitz, Addison et Locke, ces philosophes si savants, soient condamnés à des feux éternels, tandis qu'un moine sera sauvé? Mais, 1° quoi de plus frivole que l'objection tirée de la vertu de ces fameux païens? Qu'est-ce que la vertu d'un homme lorsqu'il est abandonné à lui-même? combien n'y-a-t-il pas de vide et de faiblesse? Les vertus humaines formées par l'amour de la gloire ne sont-elles pas toujours infectées par l'orgueil? D'ailleurs, combien de vices secrets déshonorent et flétrissent souvent des vertus apparentes? L'homme ne voit que le fantôme et le masque, l'œil perçant de l'Eternel découvre les derniers replis du cœur. Enfin, quand on accorderait que ces philosophes célèbres, ces empereurs si vantés, ont connu et même pratiqué les devoirs de l'homme envers les autres hommes, on est du moins obligé de convenir qu'ils ont ignoré les grands devoirs de l'homme envers l'Etre suprême; que même ils ont méconnu cet Etre éternel et infini, puisque tous, stupidement idolâtres, oubliant le Dieu de l'Univers pour déifier le marbre et l'airain, adorant leurs passions sous le nom de leurs idoles, ils honoraient par des hommages infâmes les plus infâmes divinités. Ou l'impiété n'est pas un crime, ou si elle en est un tout, idolâtre est nécessairement criminel. Quelle absurdité de croire qu'une vie entière, qui n'est qu'un tissu affreux de superstitions sacrilèges et de profanations impies, puisse être agréable à l'Etre infiniment juste et saint! Quelques traits passagers de vertus humaines peuvent-ils effacer le crime d'avoir outragé et méconnu Dieu? et la religion n'est-elle donc plus le premier devoir de l'homme? 2° L'objection tirée des grands noms de Newton, de Leibnitz, d'Addison et de Locke, opposés à un moine n'a pas un fondement plus solide. Si cette objection avait quelque poids quelle serait donc l'idée que nous nous formerions de la Divinité? Avons-nous l'orgueil et la faiblesse de penser que ce vain bruit de gloire, ce je ne sais quel vent que l'on nom-

me *réputation* est un titre qui rend les hommes plus recommandables aux yeux de l'Etre infini? Quel droit le plus grand philosophe de la terre a-t-il au salut éternel, plus que le dernier des hommes qui végète obscurément sur notre globe? Faibles mortels! tout ce qui nous étonne nous paraît grand; renfermés de toutes parts dans des bornes si étroites, rampant dans la bassesse, si quelqu'un de nos semblables, par quelques bonds heureux, s'élève de quelques coudées au-dessus de la boue qui nous arrête, aussitôt sa petite élévation nous éblouit; son nom nous subjuge et nous en impose; nous lui donnons audacieusement le titre de *grand*; nous lui établissons une espèce d'empire sur le genre humain. Conservons, je le veux, conservons ces titres de notre vanité; mais quelle faiblesse d'attribuer les mêmes idées à l'Etre suprême? Que sont à ces yeux les plus fameux philosophes, les savants les plus éclairés? moins qu'une fourmi, qu'un atome aux yeux de l'homme. Il rit du haut des cieus en entendant prononcer avec tant de faste ces noms ridiculement superbes, de *grandeur*, de *science*, de *profondeur*, de *génie* que les hommes ont inventés et qu'ils se donnent entre eux; étant Dieu, c'est-à-dire infini, tout devant lui rentre dans le néant. c'est ainsi qu'à l'égard de nous-mêmes, la montagne la plus élevée, et qui, vue de près, paraît immense; aperçue d'une certaine distance en élévation, ne paraîtrait plus qu'un point qui s'affaisse et s'abîme dans l'égalité de la plaine. Je le répète, aux yeux de Dieu tout est égal, hors la vertu. Newton et Leibnitz sont des dieux pour nous; pour Dieu ce ne sont que des hommes, c'est-à-dire un peu plus que le néant. C'est donc très-mal raisonner que dire: On doit rejeter une telle religion parce que si elle était vraie il faudrait que Newton, Leibnitz et Locke fussent damnés; or, il n'est point probable que Dieu ait voulu damner des hommes d'un si grand mérite. D'ailleurs ce n'est ni la pénétration de l'esprit, ni l'étendue des connaissances qui peuvent rendre l'homme agréable aux yeux de Dieu, c'est la religion et la vertu: on peut être un très-profond géomètre et tirer de fort mauvais corollaires sur tout ce qui regarde la religion; Newton lui-même en fournit une preuve sans réplique. Cet homme célèbre qui avait fait de si grandes découvertes sur la lumière, sur la gravitation, sur le calcul intégral et sur la chronologie, a commenté l'Apocalypse, et il y a trouvé que le pape était l'Antéchrist. C'est de cet ouvrage que M. de V* lui-même a dit qu'apparemment Newton, par ce *Commentaire*, a voulu consoler la race humaine de la supériorité qu'il avait sur elle. 3° Enfin l'auteur s'efforce vainement de jeter un vernis de ridicule sur un moine catholique qui s'est lui-même enseveli dans un cloître pour assurer son salut éternel. Ce ridicule n'est qu'une ombre légère qui disparaît aisément au flambeau de la raison. On remarque d'abord que jamais l'homme n'a été assez imbécille pour faire consister la vertu à *porter une*

besace, à dormir dans l'ignorance et à croupir dans la crasse. Ce sont-là les traits odieux de la satire, ce n'est point le fidèle portrait de l'état qu'on censure. Pour juger du degré d'estime que mérite un état, il faut examiner ses devoirs et non pas ses abus ; or un homme qui, transporté volontairement hors du tourbillon qui agite le genre humain, occupé du plus grand intérêt qui puisse attacher l'homme, passe sa vie aux pieds des autels, consacré tout entier aux devoirs augustes que la religion nous impose envers l'Être suprême ; un homme qui, combattant par de continuelles austérités la voluptueuse délicatesse des sens, s'arrache par une privation volontaire aux charmes séducteurs de tous les plaisirs ; qui, étouffant dans son cœur la passion la plus impérieuse, foule aux pieds les richesses et se condamne lui-même aux lois rigoureuses d'une austère pauvreté ; qui, enfin, immolant aux pieds de l'autel le plus précieux, le plus grand de tous les biens, sa liberté, assujettit lui-même l'orgueilleuse indépendance de son âme à un joug que la mort seule pourra briser ; un homme qui regarde la gloire comme un erreur, la prospérité comme une infortune, l'élevation comme un précipice, les afflictions comme des faveurs, la terre comme un exil, les révolutions éternelles du monde comme des songes passagers ; brisant, autant qu'un homme peut le faire, tous les liens qui l'attachent à la terre et ne s'occupant que de ce qui est éternel et infini, un tel homme paraît-il donc si méprisable à M. de V** ? Pense-t-il qu'un tel homme ne sera pas pour le moins aussi agréable à l'Être suprême qu'un grand poète, qu'un physicien subtil ou qu'un profond géomètre ? tels sont cependant les devoirs, tel est l'état sublime des religieux ; tels on en trouve encore aujourd'hui dans tous les cloîtres : s'il en est qui, trahissant ces devoirs sublimes, se confondent par leurs vices avec le vulgaire des chrétiens faibles et pervers, ils sont étrangers au sein de leurs cloîtres et la religion les désavoue. Nous n'avons ni la stupidité de croire, ni la témérité de dire que l'on sera sauvé pour avoir porté une besace, et pour avoir été ignorant. Nous savons, sans que le déiste nous l'apprenne, que la religion consiste, non dans l'usage d'un habillement pauvre et singulier, mais dans la pratique des vertus.

Porte un arrêt plus doux, prends un ton plus modeste,
Ami, ne préviens point le jugement céleste,
Respecte les mortels, reconnais leur vertu,
Ils ne t'ont point damné, pourquoi les damnes-tu ?

Ces quatre vers familiers sont fondés sur une idée entièrement fautive ; l'auteur y présente le catholique comme un juge atrabilaire qui, de sa seule autorité, s'érigeant à lui-même un tribunal, d'un ton aigre et d'un air despotique, prononce une sentence de damnation contre tout le reste des hommes. J'ai déjà remarqué plus haut que le catholique ne juge personne ; il croit seulement les dogmes que la religion lui enseigne, et il les croit, parce que ces dogmes lui sont révélés.

Le déiste se trompe, en ce qu'il regarde le catholicisme comme une de ces sectes dont les opinions, fruits de l'esprit humain, ne sont que des problèmes indifférents, destinés à amuser le loisir des écoles et la vanité des sophistes. C'est sur ce faux principe que sont appuyés les avis charitables qu'il nous adresse ; mais il ne s'agit point ici de réformer un jugement de notre esprit ; il s'agit de détruire une parole de Dieu. Ce n'est point nous qui condamnons les autres hommes, c'est notre religion ; et comme Dieu en est l'auteur, c'est Dieu lui-même, c'est-à-dire la vérité de sa parole qu'il faut attaquer.

A la religion directement fidèle,
Sois doux, compatissant, sage, indulgent comme elle.

Ces deux vers, faibles et prosaïques, étant fondés sur les mêmes idées que les précédents, sont également faux : la religion nous ordonne d'être doux, compatissants, pleins d'indulgence envers tous les hommes ; mais nous défend-elle de croire ce que Dieu nous a révélé sur sa justice et sur les décrets éternels de sa sagesse ? Les lois humaines condamnent à la mort les brigands et les assassins : instruit de ces lois, j'apprends qu'un homme a commis un meurtre, et qu'il est déjà entre les mains de ses juges ; sans le condamner ni l'absoudre, je laisse aux lois le soin de le juger. Suis-je inhumain et barbare, parce que je crois que cet homme laissera sa vie sur l'échafaud ? Non, sans doute ; mais la cruauté consisterait à l'outrager dans son malheur, à l'insulter dans son supplice, à lui refuser la douleur et les larmes que tout homme doit aux malheureux.

Et sans noyer autrui, tache à gagner le port.

1° *Tâche à gagner* : je crois qu'en conversation on peut dire, *tâcher à faire* quelque chose, mais que dans le style noble, on dit toujours *tâcher de faire*.

2° Le catholique n'est point un homme qui noie les autres hommes pour gagner le port ; c'est un homme qui, ayant à parcourir une mer périlleuse et troublée par beaucoup d'orages, prend, pour parvenir au port, une route sûre qui lui est marquée par une boussole invariable, et qui, voyant une foule de vaisseaux égarés par des astres trompeurs, prendre des routes opposées pour arriver au même but, leur crie qu'ils s'égarent, que leur route ne les conduira qu'à d'affreux écueils, où ils feront un naufrage inévitable ; et, ne pouvant les retenir, verse des larmes sur l'erreur funeste de ces hommes infortunés. Alors il continue sa route, attendant dans le silence et dans l'effroi, l'instant fatal où, arrivé lui-même au terme de sa course, il verra, du sein du port, les débris des autres vaisseaux brisés par la tempête, justifier ses prédictions et la prudence de ses conseils.

Qui pardonne à raison, et la colère à tort.

Maxime très-belle, mais très-mal placée. Je le répète, ce n'est point le catholique qui juge ou qui condamne ; il n'est point l'arbi-

tre du sort des hommes ; il ne s'arroge point le droit de pardonner ou de punir ; c'est Dieu qui fait grâce ou qui la refuse. C'est donc à Dieu que l'auteur doit appliquer la maxime, s'il l'ose.

Mille ennemis cruels affligent notre vie
Toujours par nous maudite, et toujours si chérie,
Notre cœur égaré, sans guide et sans appui,
Est brûlé de desirs, ou glacé par l'ennui ;
Nul de nous n'a vécu sans connaître les larmes.
De la société les secourables charmes
Consolent nos douleurs, au moins quelques instants,
Remède encor trop faible à des maux si constants.
Ahl ! n'empoisonnons point la douceur qui nous reste
Je crois voir des forçats dans un cachot funeste,
Se pouvant secourir, l'un à l'autre acharnés,

Combattre avec les fers dont ils sont enchaînés.

Tout ce morceau fait honneur au grand poète qui en est l'auteur. La peinture de nos maux, également vive et touchante, pénètre l'âme d'une aimable tristesse qui l'attendrit délicieusement. La comparaison de ces forçats, acharnés l'un sur l'autre, et combattant avec leurs fers, est admirable, et porte l'empreinte du génie : elle nous étonne par sa force, et nous éblouit par sa nouveauté. Ces sortes de traits décèlent toujours un pinceau créateur. Il est plus aisé de critiquer cent pages, que de faire trois vers tels que ceux-là.

Quatrième partie.

Dans le premier chant, le poète établit l'existence d'une loi naturelle ; dans le second, il réfute les objections que l'esprit humain, toujours indocile et toujours aveugle, forme contre cette loi ; dans le troisième, à travers un labyrinthe obscur de sophismes, de railleries et de satires, on entrevoit que le dessein de l'auteur est d'établir la religion naturelle, comme la seule qui soit nécessaire aux hommes ; le quatrième chant, entièrement isolé et séparé des trois autres, contient des préceptes pour les rois, sur la conduite qu'ils doivent tenir à l'égard des disputes de religion. Ainsi, dans les deux premiers chants, le poète est philosophe ; théologien dans le troisième ; politique et législateur dans le dernier. Suivons ce grand homme dans la nouvelle carrière qu'il ouvre à son génie. Nous l'admirerons souvent ; nous oserons quelquefois le combattre, mais toujours avec le respect que l'on doit à un homme aussi célèbre.

Oui, je l'entends souvent de votre bouche auguste :
Le premier des devoirs, grand prince, est d'être juste,
Et le premier des biens est la paix de nos cœurs.
Comment avez-vous pu, parmi tant de docteurs,
Parmi ces différends que la dispute enfante,
Maintenir dans l'Etat une paix si constante ?

L'auteur ouvre majestueusement l'entrée de cette quatrième partie par deux grandes maximes : voici ce début : « Le premier devoir c'est d'être juste, le premier bien c'est la paix. Grand prince, comment avez-vous pu maintenir la paix dans votre Etat ? »

1° Je crois qu'il n'y a point assez de liaison entre ces deux maximes et l'idée dont elles sont suivies ; ce sont des pensées un peu trop coupées. La poésie, sans être assujettie à des liaisons scrupuleuses qui l'énerveraient, exige cependant une suite de pensées liées ensemble par un rapport commun et facile à saisir. La poésie didactique, surtout, ayant une manière plus uniforme, ne veut rien de tranchant dans l'assortiment de ses couleurs.

2° Le style de ces vers me paraît faible et prosaïque ; le troisième vers a je ne sais quoi de languissant. *De nos cœurs* semble ajouté

par remplissage ; la pensée serait entière de cette façon : *Et le premier des biens est la paix.*

Parmi tant de docteurs ; parmi ces différends ; une paix si constante. Toutes ces expressions me paraissent convenir beaucoup plus à la prose qu'à une poésie noble.

D'où vient que les enfants de Luther, de Calvin,
Qu'on voit delà les monts, bâtards de Lucifer ;

Qui jamais dans leur loi n'ont pu se réunir,
Sont tous, sans disputer, d'accord pour vous bénir ;
C'est que vous êtes sage et que vous êtes maître.

M. de V^o, enivré de la brillante réputation que lui ont acquis tant d'ouvrages immortels, s'est sans doute persuadé à lui-même que toutes les phrases qui passeraient par son imagination, et auxquelles, de distance en distance, il voudrait bien donner l'ornement d'une rime, avaient, par leur naissance même, des droits incontestables au titre superbe de poésie. Les prétendus vers que je viens de citer sont de ce nombre ; ils n'ont ni l'exactitude, ni la noblesse, encore moins l'harmonie qui convient aux vers d'un si grand poète. L'auteur lui-même a trop de goût pour leur donner d'autre nom que celui d'une prose rimée.

Qu'on voit delà les monts, bâtards de Lucifer : delà les monts, pour dire *au delà des monts*. Cette manière de s'exprimer me paraît déplacée hors de la conversation, ou d'un conte très-familier. *Qu'on voit bâtards de Lucifer*. Cette phrase est-elle française ? M. de V^o a reproché au grand Rousseau d'avoir corrompu la pureté de son langage dans les pays étrangers. Plus on s'intéresse à notre littérature, plus on craindra que la même rouille n'infecte l'auteur de ce poème. *Bâtards de Lucifer* ; cette expression a-t-elle d'autre mérite que de tourner en ridicule le sentiment de Rome sur les hérésies de Calvin et de Luther ? Elle pourrait peut-être avoir encore un avantage : ce serait de nous rappeler ces temps où, suivant Despréaux,

Le Parnasse parlait le langage des halles.

Quoi qu'il en soit, je doute qu'il y ait assez de sel dans cette expression pour en faire supporter la bassesse.

Si le dernier Valois, hélas ! avait su l'être,
Jamais un Jacobin, guidé par son prieur,
De Judith et d'Aod fervent imitateur,
N'eût tenté dans Saint-Cloud sa funeste entreprise.

L'auteur remarque, avec beaucoup de justesse, que ce fut la faiblesse de Valois qui entretint et fomenta les fureurs de la Ligue. Ce prince faible et malheureux caressa longtemps et nourrit lui-même le monstre qui devait un jour le dévorer ; mais en rappelant l'exécration paricide du fanatique Clément, pourquoi, à côté de cet horrible meurtre, citer les exemples sacrés de Judith et d'Aod ? Il semble que le poète veuille répandre sur ces personnages saints une partie de l'horreur dont le nom de ce paricide sera éternellement flétri. L'histoire du peuple juif nous présente plusieurs actions qui paraissent choquer les règles ordinaires de la justice humaine, et qui cependant ont été commandées ou approuvées de Dieu-même. Les biens, les possessions, les trésors, le sang et la vie de tous les hommes, appartenant de droit à l'Être infini, il peut, quand il lui plaît, suspendre le cours ordinaire des lois établies par lui-même. C'est ce qu'il a fait autrefois dans quelques occasions, dans les temps où la Divinité se manifestait aux hommes d'une manière plus marquée : c'étaient des coups de tonnerre qu'il frappait de temps en temps, pour réveiller les hommes assoupis et pour les faire souvenir de sa domination souveraine.

Mais Valois aiguisa le poignard de l'Eglise.

Il est injuste d'attribuer à l'Eglise la barbare superstition d'un furieux imbécile et de quelques monstres fanatiques. Ce n'est point là l'Eglise ; jamais ses mains pures et innocentes n'ont été armées d'un poignard ; loin d'immoler ses rois, elle a toujours embrassé leur défense ; ses vrais enfants ont respecté le sceptre, même dans des mains profanes et idolâtres. Mourir, et en mourant bénir leurs bourreaux, voilà ce qu'ils ont dû faire et ce qu'ils ont toujours fait. Ceux qui, au lieu de verser leur propre sang, ont fait couler le sang des autres, sont des monstres qu'elle désavoue avec horreur et qu'elle vomit hors de son sein.

Toutes les factions à la fin sont cruelles ;
Pour peu qu'on les soutienne, on les voit tout oser :
Pour les anéantir il les faut mépriser.

Je crois que la maxime contenue dans ce dernier vers est toujours fausse, soit qu'il s'agisse des factions d'Etat ou des querelles de religion. Tout ce qui est faction s'enhardit par l'indulgence et s'irrite par la persécution. C'est un monstre qui mord lorsqu'on le flatte, et qui déchire avec fureur lorsqu'on l'attaque ; pour le dompter, il faut l'accabler de fers. Si vous regardez ses ravages d'un œil tranquille, ou que vous insultiez à sa fureur par un ris dédaigneux, il prend votre indifférence pour faiblesse et vos mépris pour

un outrage. L'Angleterre, ce pays orageux, et si fertile en révolutions, soit dans l'Etat, soit dans l'Eglise, peut nous en fournir des preuves et des exemples. On peut comparer une faction à un feu dévorant qui, ne trouvant point d'obstacles, porte partout le ravage et l'horreur, jusqu'à ce qu'enfin il rencontre la barrière d'un mur impénétrable, contre lequel il s'arrête, et qu'il noircit, ne pouvant le consumer.

Qui conduit des soldats, peut gouverner des prêtres.

Je remarque, 1^o que cette maxime, jetée au hasard, n'a aucune liaison ni avec ce qui précède, ni avec ce qui suit. C'est une saillie détachée, semblable à une flèche rapide lancée tout à coup, et qui, vue dans le milieu des airs, paraît isolée et ne tenir à rien. 2^o L'auteur fait ici une comparaison dédaigneuse entre les ministres pacifiques de la religion et les ministres redoutables des vengeances des rois. Mais quel est le but de cette comparaison ? et que nous apprend-elle ? Elle ne tend qu'à nous représenter le clergé comme un corps indocile, mais faible ; factieux, mais impuissant. Le germe de toutes ces idées est contenu dans ce vers caustique et brillant. On ne s'arrêtera point ici à dissiper les préjugés de certains hommes contre le clergé. Ceux qui savent respecter la religion, savent aussi respecter ses ministres. On convient, avec l'auteur, que le prêtre ne peut opposer aucune défense à l'autorité toute-puissante du prince : il est sujet ainsi que le soldat ; réunis tous deux aux pieds du même trône, ils y sont liés par la même chaîne, mais la dépendance ne l'oblige point à trahir la vérité. Il doit tout à son prince, excepté le sacrifice de sa loi.

L'œil du maître suffit, il peut tout opérer.

Le second hémistiche, faible et prosaïque, se traîne languissamment. M. de V** a dit ailleurs avec plus de précision :

L'œil du maître peut tout ; c'est lui qui rend la vie
Au mérite expirant sous la dent de l'envie.

D'ailleurs, le terme d'*opérer* ne me paraît point assez noble pour entrer dans la grande poésie.

L'heureux cultivateur des présents de Pomone,
Des filles du Printemps, des présents de l'Automne,
Maître de son terrain, ménage aux arbrisseaux
Les secours du soleil, de la terre et des eaux,
Par de légers appuis, soutient leurs bras débiles,
Arrache impunément les plantes inutiles ;
Et des arbres touffus, dans son clos renfermés,
Emonde les rameaux de la sève affaiblés, etc.

Un esprit méthodique pourrait peut-être désirer un peu plus de liaison entre cette ingénieuse allégorie et les vers qui la précèdent. Le fil des idées est coupé avec trop de rapidité ; il faut que l'imagination du lecteur fasse un saut précipité, pour suivre celle du poète. M. de V**, après avoir mis dans la balance la conduite des rois sur les disputes de religion et prononcé d'un ton de philosophie des maximes politiques sur ce grand sujet, passe tout à coup au droit des princes sur les biens de leurs sujets, et surtout de ceux qui président aux autels. Nous ne di-

rons rien ici de cette question importante et délicate. Il faut craindre de remuer des cendres éteintes, où des esprits inquiets pourraient peut-être trouver quelques restes de feu. L'auteur couvre ses idées sous le voile ingénieux d'une brillante allégorie. Il compare un roi à un jardinier industriel, qui, cultivant également toutes ses plantes et leur procurant tous les secours qui leur sont nécessaires, a droit d'exiger de chacune d'elles une portion de leurs fruits dont elles sont trop chargées. Tout ce morceau est parfaitement versifié : une poésie exacte et pleine d'harmonie y est animée par une imagination heureuse : je ferai seulement quelques remarques légères sur les deux premiers vers.

1° Peut-on dire, *le cultivateur des présents de Pomone et des filles du Printemps*? on dit fort bien *le cultivateur d'une terre, d'un jardin*; je doute qu'on puisse unir ce terme avec *présents de Pomone et filles du Printemps*.

2° *Des présents de Pomone : des présents de l'Automne*. Ces deux expressions signifient une même chose; le second hémistiche ne fait que répéter des syllabes sans donner de nouvelles idées. Il est fait pour la rime, et est superflu pour le sens.

Son voisin jardinier n'eut jamais la puissance
De préparer des cieus la maligne influence;
De maudire les fruits pendans aux esjaliers,
Et de sécier d'un mot ses vignes, ses figuiers.

Il est inutile de remarquer que ces vers, et surtout les derniers, sont faibles et languissans, sans grâce ainsi que sans harmonie. On s'aperçoit facilement qu'ils contiennent une satire de la puissance ecclésiastique; mais j'ignore quels sont les abus que l'auteur y prétend fronder. Il représente cette puissance comme une peste cruelle qui désole, qui ravage et qui porte partout la malédiction et l'horreur; mais l'auteur, sous ces idées, ne combat qu'un fantôme qui n'a point de réalité. Nous ne sommes plus dans ces siècles où la puissance ecclésiastique voulait asservir et enchaîner la puissance civile : où des pontifes, couvrant des intérêts humains du voile sacré de la religion, déposaient les rois, lançaient la malédiction sur les empires et brisaient les liens qui attachent les sujets à leurs souverains. Depuis longtemps des lois utiles et nécessaires ont fixé les limites de la puissance ecclésiastique. Renfermée dans le ministère de paix et de sainteté qui concerne les autels, médiatrice pacifique entre Dieu et l'homme, elle n'étend son autorité que sur les esprits. Elle respecte dans les rois les images de Dieu, dans les magistrats les images des rois. Elle abandonne à la puissance civile les affaires temporelles : elle lance encore des anathèmes, mais ce n'est que sur les crimes : elle ferme aux hommes impies les sources des biens et des trésors, mais elle ne les prive que des biens invisibles et des trésors spirituels.

Malheur aux nations dont les lois opposées
Embrouillent de l'état les rênes déréglées,

Le grand Rousseau accusait M. de V** de vouloir anéantir la rime dans la versification

française. Il n'aurait pas sans doute approuvé qu'on fit rimer *opposées* avec *déréglées*; on ne trouvera l'exemple d'une pareille licence dans aucun de nos plus grands versificateurs.

Le sénat des Romains, ce conseil de vainqueurs,
Présidait aux autels, et gouvernait les mœurs
Restreignait sagement le nombre des Vestales,
D'un jurle extravagant réglait les bacchantes;
Marc-Aurèle et Trajan mêlaient au champ de Mars,
Le bonnet de pontife au bandeau des Césars.

1° Je ne crois pas que jamais il ait été besoin parmi les Romains de faire aucune loi pour restreindre le nombre des Vestales, le nombre en était réglé. Numa en institua quatre; depuis, on en ajouta deux autres : elles étaient obligées de servir les autels de la déesse pendant trente ans. Pendant tout ce temps, elles étaient asservies aux lois d'un austère célibat. Convaincues d'avoir transgressé cette loi, on les enterrait toutes vivantes. Cet horrible supplice, et le devoir austère dont on punissait ainsi l'infraction, étaient des motifs assez puissans pour restreindre le nombre de ces vierges sacrées, sans le secours d'aucune loi, surtout dans un siècle et dans une religion idolâtres, où les hommes ne connaissaient point encore les grandes idées de vertu que la religion chrétienne apporta depuis sur la terre.

2° Il est vrai que les empereurs romains, depuis Auguste jusqu'à Constantin, rois et pontifes en même temps, unirent dans une même main le sceptre et l'encensoir, la puissance absolue sur l'empire et la domination souveraine des autels. Quoi donc! faudra-t-il en conclure que dans le sein du christianisme tous les princes devraient également réunir ces deux puissances? Mais, pour établir ce nouveau système, il faudrait commencer par anéantir la religion chrétienne. Jésus-Christ a élevé sur la terre un tribunal dépositaire de la puissance spirituelle. C'est de ce tribunal que partent tous les oracles de la doctrine : les rois doivent défendre et protéger ces oracles, mais ils ne peuvent les changer ni les altérer. Les ministres des autels sont soumis par leur naissance à l'autorité du trône : ils sont sujets, parce qu'ils sont citoyens; mais lorsqu'il s'agit des mystères de la foi, l'autorité du trône est soumise à celle de l'Eglise. Alors la religion commande aux rois eux-mêmes, et fait courber leurs têtes sous son joug sacré. Leur gloire est d'en être les protecteurs et non pas les arbitres.

L'univers, reposant sur leur heureux génie,
Des guerriers de l'Eglise ignora la manie.
Les Grecs et les Romains, d'un saint zèle enivrés,
Ne combattirent pas pour des poulets sacrés

1° *Sur leur heureux génie* : hémistiche dur et qui choque l'oreille.

2° *Reposer sur l'heureux génie de quelqu'un*, cette phrase est-elle française?

3° L'auteur prétend que c'est le sage gouvernement de ces rois-pontifes qui empêchait, parmi ces idolâtres, les guerres de religion : mais il ne peut disconvenir que tous

les empereurs de Rome n'ont point ressemblé à Trajan et à Marc-Aurèle. Le plus grand nombre de ces empereurs ont été ou des tyrans imbéciles, ou des monstres voluptueux, qui tous incapables de porter ce grand fardeau de l'empire romain, l'ont laissé avilir et déchirer, dormant dans la mollesse ou dans le sang, jusqu'à l'instant où quelque heureux scélérat venait les égorger, pour usurper le trône et l'avilir à son tour. Quoi donc ! est-ce la sagesse et l'heureux génie de ces princes, qui a empêché dans Rome idolâtre les guerres de religion ?

Mais je prétends qu'un roi, que son devoir engage
A maintenir la paix, l'ordre, la sûreté,
A sur tous ses sujets, égale autorité.

La pensée contenue dans cette prose rimée est très-juste. L'autorité du prince est égale sur tous ses sujets, sur le ministre des autels ainsi que sur l'artisan et le soldat. Mais cette autorité ne s'étend point sur la doctrine. Je l'ai dit : l'Eglise a une autorité établie sur un droit divin, qui, sur les mystères de la foi, ne reçoit de règle de personne, et qui en prescrit à l'univers.

La loi, dans tout Etat doit être universelle ;
Les mortels, tels qu'ils soient, sont égaux devant elle :
Je n'en dirai pas plus sur ces points délicats.

Ces trois vers, familiers et prosaïques, sont remplis d'une foule de monosyllabes qui les rendent durs et fatigants pour l'oreille. L'harmonie est l'âme de la belle poésie.

Mon esprit suit le vôtre, et ma voix vous répète

Les expressions du premier hémistiche ne sont point naturelles ; je doute que la phrase du second soit française. Peut-on dire en effet : *ma voix répète quelqu'un ?*

Que conclure à la fin de tous mes longs propos ?
C'est que les préjugés sont la vertu des sots.

On pourrait peut-être dire à M. de V... qu'il n'était point nécessaire de faire six cents vers, pour en tirer à la fin une conclusion si triviale et si rebattue. C'est construire à grands frais un palais magnifique pour y loger une fourmi. Mais il s'en faut de beaucoup que ce soient là toutes les conclusions que l'on puisse tirer de ce poème. On en peut déduire plusieurs conséquences beaucoup plus dangereuses : l'auteur les déguise et les enveloppe sous un voile transparent, sûr qu'elles ne peuvent échapper à personne. Il est inutile, par la même raison, de s'arrêter ici à les détailler ; les réflexions répandues dans le corps de l'ouvrage, détruisant les principes, feront sentir le vide et la frivolité des conséquences.

La paix, enfin la paix, que l'on trouve et qu'on aime,
Est encore préférable à la vérité même.

Si ce principe était généralement vrai, il s'ensuivrait qu'un homme, qui, par état, est obligé de défendre la vérité, pourrait, sans se rendre coupable, sacrifier son devoir à sa propre tranquillité. Je ne crois cependant pas que l'auteur lui-même voulût admettre cette dangereuse conséquence, qui suit de sa maxime générale. Sans doute il n'est pas permis de persécuter les hommes, pour faire ré-

gner la vérité. Son triomphe, qui doit être un triomphe de paix, ne peut être fondé sur le meurtre et sur les ravages : il lui faut des apôtres et non pas des bourreaux. Le flambeau de la guerre n'a jamais pu servir à allumer le flambeau sacré de la vérité. Malheur à ces âmes cruelles et persécutrices, qui ne cherchent à persuader qu'en répandant le sang des hommes ! mais cette même vérité qui nous défend de persécuter les autres, pour étendre son empire, nous oblige de nous sacrifier nous-mêmes pour elle, lorsque nous la connaissons. Dès que nous nous trouvons dans quelqu'une de ces circonstances délicates, où il faut choisir entre le parti de la vérité et tous les intérêts humains, abandonner alors la vérité, c'est être coupable : lui préférer quelque chose, c'est la trahir : on lui doit immoler tout, et son repos, et sa fortune, et son honneur. Le sang qui coule dans nos veines, ce sang lui-même n'est plus à nous, dès que la vérité le réclame et qu'elle en a besoin pour sa défense. Il est des esprits faibles, il est des cœurs timides et rampants qui ne peuvent s'élever jusqu'à ces devoirs sublimes. De tels sentiments sont faits pour les grandes âmes : et, je le dis à la gloire de l'humanité, dans tous les siècles, il s'est trouvé des hommes qui ont donné à la terre ces exemples admirables.

Je vois sans m'alarmer, l'éternité paraître,
Et je ne pense pas qu'un Dieu qui me fit naître,
Qu'un Dieu qui, sur mes jours, versa tant de bienfaits,
Quand mes jours sont éteints, me tourmente à jamais.

Le déiste, épouvanté du terrible avenir que lui présente une éternité malheureuse, tâche de combattre ou d'affaiblir cette affreuse et lugubre vérité. Ami du genre humain, il voudrait, s'il était possible, l'affranchir d'une terreur superstitieuse qui, mettant un frein incommode aux passions humaines, empoisonne les douceurs de la vie et multiplie les horreurs de la mort. Contre les menaces foudroyantes de la révélation, qui lui montre des abîmes éternels ouverts sous ses pieds, il invoque à grands cris le secours bienfaisant de sa raison, et cherche jusque dans les perfections infinies de l'Etre suprême des raisons pour combattre ce que cet Etre suprême nous a révélé. Selon le déiste, l'éternité des peines blesse également et la bonté et la justice de Dieu.

1° « Dit-il, un Dieu infiniment bon ne peut avoir créé des êtres que pour les rendre heureux. Il ne saurait donc les laisser en proie à des tourments éternels.

2° « Dieu est un être infiniment juste. Or, quoi de plus opposé à la justice que de punir par des supplices éternels des plaisirs passagers ! »

Telles sont les deux plus fortes objections du déiste contre l'éternité des peines. Ce sont là, pour ainsi dire, les deux ancres sur lesquelles il s'appuie pour s'assurer contre la tempête éternelle qui le menace.

La première objection est fondée sur ce principe, que Dieu, en créant des êtres intelligents, n'a pu avoir d'autre intention que celle de les rendre heureux. Mais, 1° ce

principe, qui fait la base de l'objection, est supposé gratuitement et sans aucune preuve. Nous ignorons très-souvent les intentions des hommes dans le temps même que nous les voyons agir; nous tâchons inutilement de percer la nuit profonde qui couvre leurs desseins. Et cependant presque tous les hommes ont à peu près la même portion d'idées, sont agités par les mêmes desirs, portent en eux les principes des mêmes combinaisons, et dans les mêmes circonstances font presque mouvoir les mêmes ressorts. Comment donc connaîtrions-nous les desseins de Dieu, ces desseins si sublimes et formés, avant tous les temps, dans le sein majestueux de l'éternelle sagesse ?

2° Quoique la bonté soit un attribut essentiel à la Divinité (1), cependant on n'a point droit d'en conclure que Dieu n'a pu avoir d'autre intention en créant les êtres intelligents, que de les rendre heureux. En effet, sur quel fondement donne-t-on ainsi à la bonté de Dieu une espèce d'empire sur tous ses autres attributs, de façon que toutes les autres perfections de l'Être suprême ne deviennent que des ministres et des agents subordonnés à la bonté ? Toutes les perfections de Dieu étant infinies, sont toutes égales : étant égales dans leur nature, elles doivent l'être dans leurs opérations. Ainsi, lorsque Dieu forma l'auguste décret de produire des êtres qui existassent hors de lui, la bonté sans doute influa sur ce décret; mais la sagesse et la justice y eurent aussi part. Il voulut manifester non sa bonté seule, mais toutes ses adorables perfections. Ces vues générales sont très-conformes à l'idée d'un Être souverainement parfait. Mais si Dieu a créé l'homme pour manifester tous ses attributs, la bonté n'est donc pas la seule de ses perfections dont il exercera des actes envers l'homme. Cet homme qu'il a créé peut donc devenir aussi l'objet de sa justice, puisque la justice divine est un attribut primitif qui va de pair avec les autres, qui entre dans les desseins de Dieu, de concert avec la sagesse et la bonté, et que ses droits sont aussi inaliénables que les droits de ces deux dernières perfections.

3° Au principe de la bonté (2), substituons l'amour de l'ordre : principe plus général et bien moins arbitraire. Les idées de l'ordre sont distinctes, et tout le monde convient que les opérations de l'Être suprême s'y rapportent. M. Formey, dans ses *Mélanges philosophiques*, définit l'ordre : *la conformité avec toutes les perfections de Dieu et avec le plan éternel de ses ouvrages*. Dieu a tout créé dans l'ordre qu'il avait éternellement conçu. Dans le système physique, rien ne s'en écarte : il n'en est pas de même dans le système moral. Dieu ayant créé des êtres libres, ils ont le pouvoir de suivre l'ordre ou de s'en écarter. Quel est le principe par lequel Dieu agit envers ces êtres sortis de l'ordre ? Il est naturel de dire que c'est l'amour

de l'ordre; alors toutes les perfections de Dieu opèrent. La sagesse cherche des moyens pour ramener les hommes à l'ordre : la bonté donne à ces moyens toute l'efficacité dont ils sont susceptibles dans le plan que Dieu s'est proposé. Mais Dieu ne voulant point donner atteinte à la liberté, si tous ces moyens échouent, la justice entre dans ses droits; elle punit non par vengeance, mais parce que l'ordre le demande.

4. Cette objection, *Dieu étant infiniment bon, ne peut condamner les créatures à des tourments éternels*, dans le fond, se réduit à celle-ci : *L'infinie bonté de Dieu doit anéantir, ou du moins limiter sa justice*. Mais ces deux attributs n'ont rien de commun l'un avec l'autre. La bonté consiste à faire du bien; la fonction de la justice est de maintenir l'ordre, de rendre à chacun selon ses œuvres; par conséquent de punir les perturbateurs de l'ordre et les transgresseurs des lois divines. Ce sont deux perfections distinctes, et qui chacune ont leur empire séparé. D'ailleurs, une perfection de Dieu n'anéantit point l'autre. L'exercice de la justice ne doit pas être limité et comme anéanti par celui de la bonté : l'une ne saurait enlever à l'autre ses objets. Enfin, quand une perfection de Dieu pourrait en limiter une autre, Dieu étant un être souverainement libre, il pourrait à son gré faire céder ou la justice à la bonté, ou la bonté à la justice. Or ces deux perfections étant également infinies dans Dieu, Dieu ayant une égale liberté pour ces deux choix, la raison seule ne pourrait nous apprendre quelle est celle de ces deux perfections que Dieu a fait céder à l'autre. Nous ne pourrions savoir cela que par la révélation; mais cette révélation nous apprend que les bornes de notre vie sont les termes que Dieu a mis à sa bonté envers l'homme coupable, et qu'au delà de ce terme fatal l'homme devient tributaire de la justice, dans l'empire de laquelle il entre pour ainsi dire alors.

5. Le déiste prétend qu'on doit juger de la bonté divine par les idées communes que l'esprit humain se forme de la bonté. Mais d'abord, que répondrait-il, si nous lui soutenions avec certains philosophes, que l'homme ne peut avoir aucune idée des esprits, ni par conséquent d'un esprit éternel et infini ? Or, si on ne connaît point l'essence de l'Être suprême, combien moins peut-on connaître ses attributs ? Cependant, c'est ainsi qu'a pensé le fameux père Mallebranche, qui, au jugement de Bayle lui-même, est un des plus sublimes esprits du dernier siècle. Tel est aussi le sentiment de Locke, qui occupe un rang distingué parmi les philosophes modernes. Les hommes, aussi présomptueux qu'ils sont faibles, jugent des perfections infinies de l'Être suprême par analogie avec leurs vertus imparfaites : mais l'infini peut-il être apprécié, mesuré, combiné par le fini ? La faiblesse de l'esprit humain peut-elle déterminer jusqu'où les perfections infinies de Dieu peuvent étendre leur sphère d'activité ? Sommes-nous juges compétents pour oser assigner leurs fonctions, régler leurs vues,

(1) Formey, 1. *Lettre sur l'éternité des peines*.

(2) Formey, 1. *Lettre sur l'éternité des peines*.

combiner leurs opérations, enfin pour oser prononcer que la bonté de Dieu consiste nécessairement à agir de telle ou de telle manière? Nous savons en général que Dieu est bon, qu'il est juste, mais c'est là que se bornent nos connaissances. Nous ignorons absolument quelle est la règle et l'étendue de ses perfections; et nous l'ignorons parce que les attributs de Dieu sont infinis, et que les lumières de l'homme sont bornées.

6. Lorsque je soutiens que la raison humaine est trop faible pour déterminer ce qui convient réellement, ou ce qui est opposé aux attributs de l'Être infini, je ne fais que soutenir le sentiment des plus savants hommes, de ceux mêmes qui ont été les plus zélés défenseurs de la raison.

Voici comment s'exprime Bayle (1) : « Notre raison n'est propre qu'à brouiller tout, qu'à faire douter de tout; elle n'a pas plus tôt bâti un ouvrage, qu'elle vous montre les moyens de le ruiner. C'est une véritable Pénélope qui, pendant la nuit, défait la toile qu'elle avait faite pendant le jour. Ainsi, le meilleur usage qu'on puisse faire de la philosophie est de connaître qu'elle est une voie d'égarement, et que nous devons chercher un autre guide, qui est la lumière révélée. » Le même auteur dit encore (2) : « Comment M. le Clerc pourrait-il condamner ceux qui lui diraient qu'ils n'ont point d'idée de la bonté de Dieu, et que cependant ils croient que Dieu est bon? Je ne ferais point difficulté de lui avouer non point que je n'ai aucune idée de la bonté de Dieu, mais que l'idée que j'en ai est imparfaite et confuse, ce qui n'empêche pas que je croie que Dieu est bon. »

Et plus bas il ajoute (3) : « Tous les théologiens orthodoxes nous apprennent que pour savoir si une certaine conduite est une imperfection ou bien une perfection à l'égard de Dieu, il faut consulter la révélation et l'expérience, et non pas les idées spéculatives que nous avons dans l'esprit, qui nous tromperaient à coup sûr. »

Bayle n'est pas le seul qui ait parlé si positivement sur ce sujet. Jaquelot, savant ministre, tient le même langage; voici ses propres termes (4) : « La prééminence de Dieu est infiniment au-dessus des créatures; de sorte que ce serait une folie aux hommes de prétendre entrer dans toutes les vues de Dieu, et de vouloir prescrire des règles à la Providence, conformes aux maximes que les hommes observent entre eux, et par lesquelles ils sont liés mutuellement. »

Jurieu, un des plus fameux ministres de Hollande, est du même sentiment. Bien loin de penser que les notions communes doivent être suivies en matière de religion, il dit positivement (5) : « Qu'établir pour principes

de foi les notions communes, c'est livrer la religion pieds et poings liés, aux hérétiques et aux impies, et que le principe des rationaux, selon lequel il ne faut rien croire sans évidence, conduit au pyrrhonisme et au déisme. »

Saurin (1), ce prédicateur célèbre, si connu par sa vaste érudition, et par son éloquence forte et rapide, soutient de même que la faible raison de l'homme n'est point assez pénétrante pour découvrir la conformité qu'il doit y avoir nécessairement entre les vérités éternelles et certaines vérités révélées.

Luther, lui-même, ce génie bouillant et audacieux, dont le caractère emporté a rompu tous les freins qui pouvaient captiver sa superbe indépendance, a cependant respecté ce frein que l'autorité met à la raison humaine (2).

« Si, dit-il, la justice divine était telle, que l'esprit humain en pût juger, elle ne serait pas divine, et ne différerait point de celle des hommes; mais puisque Dieu est incompréhensible à la raison humaine, l'ordre, et même la nécessité, veulent que nous ne puissions comprendre sa justice. »

Melanchthon (3) et Calvin (4), à l'occasion de la permission du péché, prétendent également que si nous ne pouvons la concilier avec les attributs divins, nous devons en accuser notre faiblesse et notre ignorance, sans vouloir vainement pénétrer des choses que Dieu a retirées dans le sein de sa lumière inaccessible.

Abbadie (5), dans son ouvrage immortel de la Vérité de la religion chrétienne, ouvrage si connu et si digne de l'être, dit : « Qu'encore que les mystères aient un côté lumineux, ils sont impénétrables à notre esprit, et qu'il n'est ni sûr, ni permis, ni possible d'en sonder la profondeur. »

Régis (6), auteur célèbre, en paraphrasant la doctrine de Descartes, sur la liberté de l'homme, nous avertit d'éviter le dangereux écueil de la plupart des philosophes, qui, ne pouvant réussir à comprendre les rapports qui sont entre notre liberté et la prescience de Dieu, tombent dans des opinions, ou sacrilèges, ou impies.

Jean le Clerc, dans ses fameuses disputes contre Bayle, après avoir mis tout en œuvre pour soutenir les droits de la raison humaine, et soumettre la révélation à l'évidence, a été lui-même contraint (7), suivant

(1) Saurin, tome I, page 201, 217 et 225; tome II, serm. 2; tome III, page 561.

(2) Luther, *De ser. arbit.*, cap. 193, pag. 585, edit. Neustad. 1695, in-8°.

(3) Et si autem homines acuti multa hic inextricabilia colligunt, tamen nos, onissis prestigis disputationum, veram sententiam toto pectore amplectamur, et teneamus testimonia de ea tradita divinitus, etiamsi non possumus omnes argutas quæ opponuntur, extricare. *Melanchthon, in Locis Theol.*, p. 67, ed. Basil. 1535.

(4) Calvin, *Traité de la prédestination*, pag. 1451, de ses *opuscules*, éd. de Genève, 1611.

(5) Abbadie, tome II, page 408.

(6) Régis, *Syst. de philosop.*, tom. I, édit. de Lyon 1691, in-12, ch. 22 de la 2^e partie du 2^e livre de la métaphysique, p. 486.

(7) Bayle, *Réponse aux questions d'un provincial*, tom. IV, pag. 17 et 28 de la réponse à M. le Clerc.

(1) Dictionnaire de Bayle, art. *Bunel*, page 740, col. 1, édit. Rotterdam, 1720.

(2) Bayle, *Entretiens de Maxime et de Thémiste*, seconde partie, page 122.

(3) Page 123.

(4) Jaquelot, *Examen de la théologie de Bayle*, p. 512.

(5) Jurieu, *Religion du latitudinaire*, page 590.

l'expression de Bayle, de venir enfin sacrifier les lumières de la raison au pied du trône de la majesté suprême de Dieu.

Un des plus hardis écrivains d'entre les catholiques, et qu'assurément on ne peut accuser de penser avec timidité (1), Simon, dans ses Lettres choisies, soutient les mêmes principes.

Nicole (2), cet homme d'une imagination si forte, dans un passage cité par Bayle, avec éloge, dit : « Que c'est par la vérité des dogmes qu'il faut juger s'ils sont cruels, et non par ces vaines idées, d'une prétendue cruauté, qu'il faut juger de leur vérité. Tout ce que Dieu fait ne saurait être cruel, puisqu'il est la souveraine justice : c'est donc à quoi nous devons borner toutes nos recherches, et non pas prétendre juger si Dieu a fait ou n'a pas fait quelque chose, par les faibles idées que nous avons de la justice et de la cruauté. »

Le fameux docteur Arnaud (3), pénétré du même principe, parle très-vivement contre ces esprits téméraires qui prétendent juger par la raison, de ce qui est ou plus ou moins digne de la sagesse de Dieu.

Un des plus illustres philosophes qu'ait produits la France, un homme qui réunissait l'esprit le plus délié avec les plus profondes lumières, la raison la plus solide avec l'imagination la plus brillante, Mallebranche reconnaît de même la faiblesse de l'esprit humain; il soutient (4) « que Dieu ne nous donne des idées que pour connaître les choses qui arrivent par sa conduite ordinaire, qui fait la nature, et que le reste nous est caché; qu'ainsi il ne faut faire usage de son esprit que sur des sujets proportionnés à sa capacité. »

Enfin saint Augustin, que l'on considère ici moins comme un grand docteur que comme un excellent philosophe; saint Augustin défend la même cause, c'est-à-dire qu'un des plus grands esprits qui aient paru parmi les hommes, avoue l'insuffisance de la raison humaine. Voici ses paroles (5) : « Vous cherchez des raisons où l'apôtre n'en a point trouvé; mais pour moi je demeure effrayé de ce qui l'a effrayé lui-même. Je vous laisse donc raisonner, mais pour moi, je crois. Je vois un profond abîme, mais je n'arrive point jusqu'à en voir le fond. Si vous entreprenez de pénétrer ce qui est impénétrable, et de comprendre ce qui est incompréhensible, arrêtez-vous, et contentez-vous de croire, autrement vous êtes perdu. »

De toutes ces autorités réunies, il s'ensuit que les hommes les plus savants, même parmi

les protestants, dont le caractère est d'accorder beaucoup plus à la raison qu'à la révélation, conviennent tous, que pour juger des attributs de Dieu, et des mystères de la religion qui y ont rapport, il ne faut point se régler sur les notions communes que s'est formées la raison humaine, parce que ces idées sont imparfaites, et que les attributs de Dieu sont infinis. Le déiste ne doit donc pas rejeter l'éternité des peines, sous prétexte qu'il ne peut la concilier avec les notions communes de la bonté et de la justice.

7° Si le déiste s'obstine encore à juger de la bonté divine par les idées naturelles que nous avons de cette vertu, je lui démontre que son système s'écroule de lui-même, par les conséquences absurdes qui suivent de sa manière de raisonner; en effet, suivant les lumières communes de la raison, rien n'est si contraire à la bonté que la permission du mal moral et du mal physique. En consultant l'idée naturelle d'une bonté infinie, jamais le crime, jamais cette foule de maux, enfants et vengeurs du crime, ne devaient exister sur la terre. L'Être infiniment bon, étant aussi infiniment puissant, avait mille moyens de les empêcher; cependant le mal physique et le mal moral règnent sur notre globe : une funeste et malheureuse expérience ne nous prouve que trop leur existence; Dieu les ayant permis; il faut donc qu'une telle permission puisse s'accorder avec sa bonté; car, suivant l'expression de Bayle, dans la conduite de Dieu, il fait entraîner le droit nécessairement. Or cette permission est entièrement incompatible avec la bonté que les notions communes font connaître à la raison humaine : ces notions communes ne sont donc point une règle juste, et qui puisse être appliquée à Dieu; puisque, si elle était juste, il s'ensuivrait qu'une chose qui existe réellement ne pourrait point exister. Le déiste, pour se dérober au coup inévitable que lui porte ce raisonnement, est obligé ou de nier l'existence du mal, ou de dire que, suivant les lumières de la raison, l'existence du mal est compatible avec une bonté infinie; voilà les deux seules ressources qui lui restent; qu'il choisisse, s'il ose, entre les deux.

8° Il est impossible que le déiste accordé, avec les notions communes de la bonté, les peines de l'enfer, même passagères. En effet, suivant un raisonnement de Bayle (1), je demande au déiste : est-il conforme aux notions communes qu'un Être qui a un amour tendre pour tous les hommes, et qui leur destine à tous une éternelle félicité, leur fasse souffrir les tourments les plus douloureux pendant cent millions de siècles? Sans doute sa raison se révoltera contre cette idée, et il me répondra que non. Je le contraindrai d'avouer la même chose à l'égard de cent millions d'années, puis à l'égard de vingt millions, et puis à l'égard de cent mille et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'à force de reculer, il soit réduit à cinq ou six ans. Le déiste ne sera pas en sûreté

(1) Simon, *Lettres choisies*, tom. 1, pag. 53 de la 2^e éd.
(2) Nicole, *De l'unité de l'Eglise*, liv. II, ch. II, pag. 552. éd. de Paris, 1687.

(3) Arnaud, *Réflexions sur le syst. du P. Mallebranche*, tom. II, pag. 256.

(4) Mallebranche, *Recherche de la vérité*, liv. III, ch. 8, pag. 451.

(5) Serm. 27. *De verb. apost.*, num. 7.
Quæris tu rationem, ego expavesco altitudinem : tu ratiocinare, ego miror. Tu disputa, ego credam; altitudinem video, ad profundum non pervenio. Si inscrutabilia scrutari venisti, et investigabilia investigare venisti, crede, nam peristi.

(1) Bayle, *Réponse aux questions d'un provincial*, tom. IV, pag. 43 de la réponse à M. le Clerc.

dans ce dernier poste, et quand il réduirait l'enfer à un quart d'heure de douleur, je lui prouverais encore que ce supplice si court est contraire aux idées naturelles que nous avons de la bonté et surtout d'une bonté infinie; car, suivant les notions communes, un bon père, un bon maître, un bon ami, doivent, dès qu'ils le peuvent, délivrer du plus petit mal l'objet de leur amitié; s'ils ne le font pas, ou c'est par impuissance, ou par caprice, ou par nécessité, pour procurer à celui qui souffre un bien qu'ils ne pourraient lui procurer autrement, or on ne peut rien imaginer de semblable dans un Dieu infiniment parfait. Il est donc évident que, suivant les notions communes de la bonté, on serait en droit d'en conclure qu'il ne peut y avoir pour les méchants aucun supplice, même limité. Et alors, quelles horribles conséquences ne pourrait-on pas tirer de cet affreux système?

Mais permettons au déiste de rentrer dans le poste dont nous l'avons chassé, accordons-lui que, suivant les idées naturelles que nous avons de la bonté, des tourments passagers peuvent s'accorder avec une bonté infinie : cette supposition sera pour nous une nouvelle source de triomphe, et voici comme je raisonne. Les attributs de la Divinité sont fixes et immuables; ainsi ce qui, pendant un temps, est compatible avec un attribut essentiel de Dieu, ne doit jamais cesser de l'être tant que les mêmes raisons subsistent : il est aisé de faire l'application de ce principe. Que le déiste fixe lui-même la durée des peines; supposons, par exemple, un terme de cent ans. Selon le déiste lui-même, la bonté de Dieu, pendant ce temps, subsiste donc sans être blessée par les tourments des créatures qui souffrent. Mais pourquoi cette même bonté ne pourrait-elle pas subsister également pendant un supplice de deux cents ans, si la justice l'exige ainsi? Et si cette seconde centaine d'années ne répugne point à la bonté, pourquoi la troisième y répugnerait-elle, si la justice l'exige encore? Et ainsi de suite pendant toute l'éternité; car, dès qu'une chose est incompatible avec l'Être infiniment parfait, la vertu, qui forme son essence, empêche qu'il puisse faire cette chose, même dans un temps limité. Ainsi, par la raison des contraires, puisque, suivant le déiste lui-même, il est compatible avec cet Être souverainement parfait, qu'il punisse, dans un temps limité, ceux qui ont mérité d'être punis pendant un temps limité; il est aussi très-compatible qu'il punisse, pendant toute l'éternité, ceux qui ont mérité de l'être ainsi.

J'ai donc prouvé deux choses : la première, qu'en suivant les notions communes de la raison, le déiste ne peut concilier avec une bonté infinie des peines même passagères; la seconde, c'est que si le déiste accorde que des peines passagères, dès qu'elles sont méritées, ne répugnent point à la bonté de Dieu; il s'ensuit nécessairement que des peines éternelles, également méritées, ne répugneront point davantage à cette même bonté. Ainsi, de quelque côté que se tourne le

déiste, il trouve partout un glaive à deux tranchants qui le perce et le divise avec lui-même.

Il est inutile de s'arrêter davantage aux objections que l'on tire de la bonté. On croit les avoir suffisamment détruites, car elles ne sont fondées que sur les notions communes de la raison. Or on a prouvé que ces notions communes doivent être rejetées, lorsqu'il s'agit de juger de la conduite de Dieu. On l'a prouvé : 1° par la faiblesse de l'esprit humain et l'immensité de Dieu; 2° par l'autorité des plus savants hommes et en même temps des plus fiers partisans de la raison; 3° par la contradiction qu'il y a entre ces notions communes et la permission du mal, tant moral que physique, dont l'existence cependant ne peut être révoquée en doute; 4° parce que ces notions détruiraient même les peines passagères; 5° enfin, parce que l'on ne peut admettre les peines passagères sans être obligé d'admettre aussi les peines éternelles.

Je vais maintenant passer aux objections que l'on tire de la justice. Je commence d'abord par observer que tout ce qui a été dit sur les notions communes de la raison, au sujet de la bonté, peut de même s'appliquer à la justice. Tous les attributs de Dieu sont également au-dessus de la raison humaine : ce principe une fois établi, toutes les objections s'écroulent, n'étant appuyées que sur le principe contraire qu'on doit juger des attributs de Dieu par les vertus de l'homme. Je pourrais donc, contre les attaques du déiste, me tenir dans ce retranchement, où il ne pourrait jamais venir à bout de me forcer. Voyons cependant si nous ne pourrions pas trouver des armes pour le combattre de plus près.

1° On pourrait peut-être dire, avec le docteur Swinden et Tillotson, ce célèbre prélat d'Angleterre, qu'à proprement parler, la proportion entre le crime et la peine n'est pas tant du ressort de la justice qu'une affaire de prudence, qui dépend de la sagesse du législateur, et la raison en est claire : car la juste détermination des peines dépend du rapport qu'elles ont avec le grand but du gouvernement, qui est de faire observer les lois. Pour remplir ce but, il n'est pas nécessaire qu'il y ait une exacte proportion entre le crime et la peine; il suffit que la peine soit telle qu'il la faut pour le bien public, c'est-à-dire qu'elle soit capable, en imprimant une juste terreur, de procurer, autant qu'il se peut, l'observation des lois et d'empêcher que les hommes, séduits par leurs passions, ne soient portés à les enfreindre : ainsi toute punition proportionnée à cette fin n'est point injuste. C'est donc sur cette fin qu'il faut mesurer l'éternité des peines. Or je demande à cette foule d'hommes cruels, fourbes, dénaturés, adultères, incestueux, sacrilèges et parricides, qui tous les jours inondent la terre de crimes; je leur demande quelle impression ferait sur leurs esprits la menace d'une punition bornée et passagère, puisque, dans ces moments terribles de passions et de fureurs, souvent la crainte des peines éternelles ne

peut arrêter leur féroce emportement ; puisque, suspendus au-dessus des abîmes éternels par un fil qui peut se rompre à chaque instant, on voit ces hommes, dans une affreuse sécurité, aiguïser tranquillement le poignard qui doit égorger l'innocent. Que deviendrait donc le genre humain, si ce frein manquait encore à sa perversité ? Une fatale expérience nous prouve que l'éternité des peines, quelque terrible qu'elle soit, n'est pas trop forte pour nous détourner du crime. Cette punition est donc proportionnée au but que s'est proposé le Législateur suprême, de prévenir, autant qu'il se peut, l'infraction de ses lois ; si elle est proportionnée à ce but, elle n'est donc point injuste. L'expérience, en prouvant sa nécessité, en démontre la justice.

2^e Dieu menace les créatures d'une peine éternelle si elles sont coupables ; mais en même-temps, si elles sont vertueuses, il leur promet une éternelle félicité. Infini dans toutes ses perfections, les opérations qui en émanent portent l'empreinte de l'infini ; Dieu ne dément jamais ce qu'il est ; s'il punit en Dieu, il récompense en Dieu. L'équilibre de la justice est donc observé exactement, puisque le crime est puni de la même manière que la vertu est récompensée, c'est-à-dire d'une manière infinie. La félicité promise aux justes doit être la mesure des supplices réservés aux criminels ; car l'Être infiniment saint doit abhorrer le crime dans le même degré qu'il aime la vertu. Où est donc l'injustice de menacer les hommes d'un supplice éternel, puisqu'en même-temps on leur promet un bonheur éternel dans sa durée, infini dans son objet ? « Vous trouvez bon, dit Mallebranche (1), que la récompense éternelle porte le caractère de la divinité ; approuvez donc en Dieu les rigueurs éternelles. »

3^e Dès le premier instant qu'une créature commence d'exister, elle est destinée à exister éternellement ; sa durée doit être infinie, son sort éternel. Telles sont les grandes destinées de l'homme ; il a commencé d'être ; mais dès cet instant, égal à Dieu par la durée, il ne cessera plus d'exister ; mais ce présent infini, d'une éternelle existence, nous l'avons reçu sous deux conditions : l'une, que nous serions éternellement heureux si nous étions vertueux ; l'autre, que nous souffririons des peines éternelles si nous commettions le crime. Cet arrêt terrible et consolant, objet d'espérance et d'effroi, nous est annoncé. De cette immense éternité, pendant laquelle nous devons être, Dieu détache une portion de temps, pendant laquelle il nous place sur ce globe, pour opter entre les deux sorts qui nous sont proposés : nous avons devant les yeux et la vie et la mort. Nous connaissons clairement les conditions par lesquelles nous pouvons obtenir l'éternelle félicité et éviter le malheur éternel. Ces conditions sont possibles par elles-mêmes, elles le deviennent encore plus par la grâce : c'est à nous de choisir ; Dieu lui-même nous sollicite à préférer l'é-

ternelle félicité ; il nous en presse ; la voix de sa bonté, cette voix douce et puissante, se fait sans cesse entendre à notre cœur. Nous rejetons obstinément le bonheur qu'il nous présente : il y a un sentier qui conduit dans les éternels abîmes ; nous y courons avec fureur, en insultant le Dieu qui veut nous retenir. Ce Dieu se jette au-devant de nous pour nous arrêter ; nous nous arrachons de ses bras pour nous élaner dans l'abîme : nous y tombons, nous y sommes engloutis pour y rouler éternellement ; et la porte de l'abîme se referme à jamais sur nous. Or je demande si la justice de Dieu peut-être intéressée à délivrer de semblables criminels de leur supplice : je demande si de tels hommes peuvent avoir quelque droit de se plaindre de Dieu ? Quelque terribles que soient les peines qu'ils subiront, ils ne souffriront jamais que ce qu'ils ont voulu souffrir, que ce qu'ils ont choisi par préférence : ils n'ont donc aucun droit de se plaindre.

4^e C'est une maxime reçue dans toutes les lois et dans tous les gouvernements, que la grandeur d'une offense se mesure sur la dignité de la personne offensée. L'outrage commis envers un être infini est donc une offense infinie ; or, la justice exige qu'il y ait une proportion entre la peine et le crime. La peine doit donc être infinie ; mais des êtres infinis ne peuvent supporter l'activité toute-puissante d'une force infinie : les peines ne pouvant donc être infinies en degrés, doivent l'être en durée.

En finissant cet essai sur l'éternité des peines, on est obligé d'avouer que c'est un abîme qui absorbe, qui engloutit l'esprit humain. Rien de plus effrayant pour l'imagination ; nos yeux épouvantés se promènent avec effroi sur la vaste immensité de cette mer brûlante. Nous n'y découvrons que des objets éternellement lugubres, objets de désolation et d'horreur ; une roue immense de douleur, autour de laquelle les hommes coupables tourneront sans cesse, sans jamais trouver le point où elle finit ; tel est l'horrible tableau de l'éternité des peines. Mais, quoi ! parce que cette image est affreuse, faut-il chercher à l'affaiblir ? Parce qu'une vérité est terrible, est-ce une raison pour la combattre ? Ah ! si les doutes qu'on peut former sur l'éternité des peines pouvaient l'anéantir, je vous affermirais moi-même dans vos doutes ; je louerais cet esprit d'humanité, qui veut affranchir les hommes d'une terreur aussi importune ; mais puisque les doutes ne peuvent rien changer à cet événement terrible ; puisque l'éternité, si elle existe, subsistera malgré les efforts impuissants de votre raison ; la voix de la sagesse, votre propre intérêt, vous commande de prendre le parti le plus sûr. Dans une incertitude, même égale, vous devriez toujours agir comme si les peines étaient éternelles. C'est une loi que la prudence vous impose, vous ne courez aucun risque en croyant ; mais si l'éternité existe, et que vous ne la croyez pas, vous vous précipitez vous-même dans des maux éternels. Ainsi, pour vous résoudre à ne point croire, il ne

(1) *Entretien sur la mort*, pag. 507.

faut pas simplement des doutes frivoles, il faut les raisons les plus décisives et les plus triomphantes. Or je soutiens au contraire que vous avez les raisons les plus fortes pour douter de la vérité de votre sentiment. Ces raisons sont : 1° l'autorité de la révélation, qu'il faut combattre et renverser avant d'établir votre système, puisque l'éternité des peines est un dogme révélé. 2° Si vous recevez la révélation, l'autorité des livres saints, où l'on trouve un grand nombre de passages dont le sens ne peut être équivoque, et qui tous établissent, avec la dernière évidence, l'éternité des peines, ainsi que l'éternité des récompenses ; 3° L'autorité de dix-sept siècles, pendant lesquels l'Eglise entière et tout ce qu'il y a eu de grands hommes dans l'Eglise, a toujours cru l'éternité, et interprété de la même façon les passages des livres saints sur ce sujet. 4° La faiblesse de l'esprit humain, qui, limité par des bornes si étroites, ne peut être un juge compétent pour déterminer jusqu'où doit s'étendre la bonté de l'Être suprême, et à quel point doit s'arrêter sa

justice. 5° L'impossibilité de connaître, par la raison, quelle est la peine proportionnée à une offense commise envers un être infini ; car on ne peut connaître l'étendue de l'offense sans connaître la grandeur de l'être offensé ; or il n'y a que Dieu qui se connaisse lui-même ; Dieu est donc le seul qui puisse décider de cette proportion.

Puisqu'il y a de si fortes raisons pour l'éternité des peines, vous devez du moins douter si les peines sont éternelles ou non ; et dès lors que vous doutez, si vous êtes un homme sage, vous devez régler votre conduite sur cette éternité terrible, comme si vous étiez sûr qu'elle existe ; mais si, malgré ces raisons de douter, prenant le parti téméraire de ne point croire, vous laissez flotter entre les mains du hasard le sort de votre destinée éternelle, bien loin de retrouver, dans une telle conduite, cette raison dont vous êtes si fière, et que vous faites tant valoir contre les droits du Tout-Puissant, je ne vois, dans cette affreuse indifférence, qu'un monstre qui m'étonne et m'épouvante.

VIE DE BONNET.

BONNET (CHARLES), naturaliste célèbre, né à Genève, le 13 mars 1720, d'une famille française qui vint s'y établir en 1572, et distinguée par les places qu'elle avait remplies dans cette république, fut d'abord destiné par ses parents à la jurisprudence ; mais la lecture du *Spectacle de la nature* de Pluche, et celle des ouvrages de Réaumur, lui révélèrent sa véritable vocation et lui inspirèrent une ardeur invincible pour l'histoire naturelle. A peine âgé de vingt ans, il avait fait avec une patience et une sagacité admirables, de curieuses découvertes sur les pucerons. Il les communiqua à Réaumur, et des relations s'établirent dès cette époque entre l'illustre académicien et le jeune Bonnet. Abraham Trembley, son compatriote, ayant fait à peu près vers le même temps (en 1741) l'étonnante découverte de la reproduction à l'infini du polype par incision, Bonnet entreprit à ce sujet une série d'expériences sur un très-grand nombre de vers et d'insectes, et reconnut que plusieurs de ces animaux partagent avec le polype cette propriété merveilleuse. Toutes ces expériences furent consignées dans son *Traité d'insectologie*, ou *Observations sur les pucerons et sur quelques espèces de vers d'eau douce, qui, coupés par morceaux, redeviennent autant d'animaux complets*, 2 parties in-8°, Paris, 1745. Bonnet ayant eu connaissance en 1746 des ingénieuses expériences sur la végétation, faites par Gleditsch, à Berlin, passa plusieurs années à en faire de nouvelles, étudia avec soin l'action de la lumière, de l'air, de l'eau sur les plantes, et démontra que dans une

foule de circonstances, celles-ci paraissent agir pour leur conservation avec sensibilité et discernement. Il publia le résultat de ses observations dans un ouvrage ayant pour titre : *Recherches sur l'usage des Feuilles dans les plantes et sur quelques autres objets relatifs à la végétation*, Gottingue et Leyde, 1754, in-4°. L'excès du travail et l'usage du microscope ayant affaibli sa vue, Bonnet changea alors la direction de ses études et entra dans le champ de la philosophie générale. Son ouvrage intitulé : *Considérations sur les corps organisés*, qui parut à Amsterdam, 1762 et 1768, en 2 volumes in-8°, fut consacré à défendre le système de la préexistence des germes, qu'appuyaient fortement les observations de Haller et de Spallanzani. Il donna ensuite sa *Contemplation de la Nature*, Amsterdam, 1764 et 1765, 2 vol. in-8°, où il développe ce principe de Leibnitz : que la nature ne fait rien par saut, non-seulement en l'appliquant, comme l'avait fait ce philosophe, à l'enchaînement des causes et des effets, mais en l'étendant à l'universalité des êtres dont il cherche à former une échelle immense, où l'on remonterait de l'être le plus simple jusqu'au plus parfait. Son *Essai de Psychologie ou Considérations sur les opérations de l'âme et sur l'éducation, auxquelles on a joint des principes physiques sur la cause première et sur son effet*, fut publié à Londres, 1754, in-12. L'auteur fit ensuite paraître l'*Essai analytique sur les facultés de l'âme*, Copenhague, 1760, in-4°, et 1769, in-8°. On trouve dans ces deux ouvrages des opinions qui touchent au maté-

rialisme et au fatalisme, et dont on pourrait extraire des conséquences que Bonnet, qui se montra toujours très-religieux, n'aurait pas voulu admettre. Après avoir appelé l'histoire naturelle au secours de la métaphysique, Bonnet donna sa *Palingénésie philosophique*, ou *Idées sur l'état passé et sur l'état futur des êtres vivants*, Genève, 1769 et 1770, in-8°, dont le but est de prouver que les maux de ce monde et l'irrégularité de leur distribution rendent nécessaire un complément qu'on ne peut espérer que dans une vie meilleure à laquelle il fait participer tous les êtres, sans exception, qui souffrent dans celles-ci. Chacun d'eux montera dans l'échelle de l'intelligence, et pour l'homme, le bonheur sera de connaître. Il conclut aussi à la nécessité d'une révélation, comme motif dernier et péremptoire, et il détermine ensuite sans peine dans laquelle des révélations existantes se trouve la vérité. Cette production fut suivie des *Recherches philosophiques sur les preuves du christianisme*, Genève, 1770 et 1771, in-8°. Les idées de Bonnet étaient liées à un vaste système, dont

tous ses ouvrages ne sont que les différentes parties. Ce philosophe savant était religieux, ce qui est assez remarquable chez un naturaliste, il ne sortit jamais de sa patrie. Il allait quelquefois à Genève assister aux assemblées du grand conseil, dont il avait été élu membre en 1752. Le plus long voyage qu'il eût entrepris, fut d'aller de sa solitude de Genthod, située sur les bords du lac de Genève, à Roche, dans le canton de Berne, pour rendre une visite à Haller, son ami. Il était marié, mais il ne laissa point d'enfants. Il mourut le 20 mai 1793, à l'âge de soixante-treize ans. Horace Bénédicte de Saussure prononça son éloge sur son cercueil ; de Pouilly publia son éloge historique, et Jean Trembley un *Mémoire pour servir à l'histoire de sa vie et de ses ouvrages*, Berne, 1794, in-8°. Le botaniste Walh lui a consacré un genre de plantes sous le nom de *Bonnetia*. Les œuvres de Ch. Bonnet ont été rassemblées et imprimées à Neuchâtel sous ce titre : *Ouvrages d'histoire naturelle et de philosophie*, 1779, 8 volumes in-4°, et 18 vol. in-8°, avec figures.

RECHERCHES PHILOSOPHIQUES

SUR LES PREUVES

DU CHRISTIANISME

Avertissement

SUR LA SECONDE EDITION.

J'ai profité de l'occasion que me fournissait cette seconde édition des *Recherches sur le christianisme*, pour insérer dans l'ouvrage une *addition* importante sur les preuves de l'existence de Dieu. Il m'a paru que je ne pouvais trop prémuir mes lecteurs contre les objections qu'on a élevées de nos jours sur ce dogme, le premier et le plus fondamental de tous les dogmes de la philosophie rationnelle. Je me suis borné aux preuves que j'ai jugées les plus démonstratives, et je les ai placées dans l'ordre qui m'a semblé le plus philosophique et le plus propre à les faire saillir avec force aux yeux de la raison.

Il a fallu me resserrer beaucoup et me renfermer dans les limites étroites que le lieu et le but me prescrivait : si j'avais franchi ces limites, mon addition serait devenue bientôt une discussion en forme, et peut-être un *traité*. Ce traité aurait été néanmoins bien superflu, car les vrais philosophes conviendront sans peine que pour établir solidement l'existence d'une *première cause*, il n'est point

besoin de faire un gros livre. Quand une vérité est susceptible de démonstration, il suffit d'énoncer clairement la démonstration en la réduisant à ses plus petits termes ; on l'affaiblit, on l'obscurcit même, en la dilatant ; on en détruit presque l'effet lorsqu'on l'associe dans un gros livre à une multitude de menus arguments qui ne sont point démonstratifs. Je me suis donc réduit ici au simple énoncé des meilleures preuves. J'espère que j'en aurai fait assez relativement à mon but particulier. Il sera toujours facile à un lecteur intelligent de se développer à lui-même ces preuves, de les appliquer heureusement à la solution des principales difficultés, et de suppléer ainsi à ce que je n'ai pu faire et que mon plan ne comportait point.

J'avais négligé de le faire remarquer ; j'en avertis ici. Lorsque j'ai parlé dans cette addition, chap. III, du mouvement des corps, il est bien évident que je n'entendais parler que du mouvement propre. Il sautait aux yeux que tous les

corps qui composent notre globe, sont emportés avec lui par un mouvement commun; mais il n'était pas moins manifeste que, tandis notre globe se meut d'occident en orient, une foule de corps se meuvent d'un mouvement propre d'Orient en Occident, du nord au midi, etc. C'est donc uniquement de ce mouvement propre qu'il s'agit, quand on traite la question métaphysique de l'origine du mouvement, et qu'on entreprend de démontrer qu'il n'est point essentiel à la matière. Ainsi ce serait une grande absurdité que de soutenir, que le mouvement est essentiel à la matière, précisément parce que tous les grands corps de l'univers circulent les uns autour des autres, et qu'il n'est par conséquent aucun corps dans un repos absolu. Ce ne serait pas encore une moindre absurdité, que d'entreprendre d'étayer une telle opinion par la considération des attractions qui s'exercent entre toutes les particules de la matière. Qui ne voit qu'il faudrait toujours assigner la raison suffisante du mouvement propre de chacun de ces grands corps, et du mouvement propre de chaque corps particulier; de la direction et de la vitesse de ces mouvements, etc.? Et parce que cette raison suffisante ne saurait jamais se trouver dans la matière elle-même, indifférente de sa nature à toute sorte de direction et à quelque degré de vitesse que ce soit; il serait indispensable de la chercher dans une cause étrangère à la matière.

J'aurais fort souhaité, que ceux qui ont acheté la première édition de mon livre, n'eussent pas été privés de cette addition sur les preuves de l'existence de Dieu. Je me serais même abstenu de l'insérer dans cette seconde édition, si d'un côté, la haute importance de l'objet, et de l'autre, le désir très-naturel de perfectionner un travail aussi utile à la société, ne m'avaient paru autoriser cette exception à la loi que je m'étais imposée de ne faire aucune addition un peu considérable à mes précédents écrits. Je l'avais dit dans la préface de la Palingénésie : de pareilles additions sont des espèces de

vols que les auteurs font aux possesseurs des premières éditions.

Il m'était bien venu dans l'esprit de publier séparément l'addition dont il s'agit; mais j'avoue qu'elle ne m'a pas semblé assez considérable pour mériter d'exister à part. D'ailleurs, comme elle n'avait été calculée que dans le rapport à la place qu'elle devait occuper dans mon livre, elle aurait assez mal figuré si je l'avais publiée séparément. J'avouerai encore que les brochures n'ont jamais été de mon goût.

J'ai fait çà et là quelques nouvelles notes : les unes sont destinées à éclaircir certains endroits du texte, qui n'avaient pas été bien saisis; les autres, à déterminer ou à développer un peu plus mes idées ou mes vues. Ces notes sont en trop petit nombre et trop peu importantes, pour qu'il soit nécessaire de les indiquer dans ce court avertissement.

J'ai supprimé un très-grand nombre d'italiques, et je leur ai substitué des caractères romains. Les italiques ne sont guère utiles qu'aux lecteurs qui savent s'en servir, et ces lecteurs ne sont pas de ceux qu'un auteur peut se flatter de rencontrer souvent.

Voilà tout ce que j'avais à dire sur cette édition. Je ne terminerai pas cet avertissement sans donner à mon excellent ami, M. Bennelle, pasteur de l'église de Genève, un témoignage public de ma reconnaissance de la peine qu'il a bien voulu prendre de présider à l'impression de la Palingénésie et à celle des deux éditions de ces Recherches. Son zèle éclairé pour cette religion dont il est un si digne ministre, et sa tendre amitié pour moi, lui ont fait trouver des plaisirs dans un travail presque mécanique, qui ne lui promettait que de la fatigue et de l'ennui. Il est vrai qu'il en a été encore dédommagé par des plaisirs d'un autre genre, par ceux qu'il a goûtés à s'occuper avec moi du fond des choses, et à m'accompagner en philosophe chrétien dans une recherche si propre à satisfaire son esprit et son cœur.

Preface

SUR LA PREMIERE ET LA SECONDE EDITION.

Ma principale attention dans ces recherches, a été de ne rien admettre d'essentiel qu'on pût me contester raisonnablement en bonne philosophie. Je ne suis donc parti que des faits les mieux constatés, et je n'en ai tiré que les résultats les plus immédiats. Je n'ai parlé ni d'*evidence* ni de *démonstration*; mais j'ai parlé de *vraisemblances* et de *probabilités*. Je n'ai supposé aucun *incrédule*; les mots d'*incrédule* et d'*incrédulité* ne se trouvent pas même dans tout mon livre. Les

objections de divers genres que j'ai discutées, sont nées du fond de mon sujet, et je me les suis proposées à moi-même. Je n'ai point touché du tout à la *controverse*; j'ai voulu que ces recherches pussent être lues et goûtées par toutes les sociétés chrétiennes. Je me suis abstenu sévèrement de traiter le *dogme*; je ne devais choquer aucune secte; mais je me suis un peu étendu sur la beauté de la *doctrine*.

Je n'ai pas approfondi également toutes les

preuves; mais je les ai indiquées toutes, et je ne suis attaché principalement à celles que fournissent les *miracles*.

Les lecteurs que j'ai eus surtout en vue, sont ceux qui *doutent* de bonne foi, qui ont tâché de s'éclairer et de fixer leurs doutes, de résoudre les objections, et qui n'y sont pas parvenus. Je ne pouvais ni ne devais en adresser à ceux dont le cœur a corrompu l'esprit.

Dans la multitude des choses que j'ai eu à exposer, il s'en trouve beaucoup qui ne m'appartiennent point : comment aurais-je pu ne donner que du neuf dans une matière qui est traitée depuis seize siècles par les plus grands hommes et par les plus savants écrivains? Je n'ai donc aspiré qu'à découvrir une *méthode* plus abrégée, plus sûre et plus philosophique de parvenir au grand but que je me proposais.

J'ai tâché d'enchaîner toutes mes propositions si étroitement les unes aux autres, qu'elles ne laissassent entre elles aucun vide. Peut-être cet enchaînement a-t-il été moins dû à mes efforts, qu'à la nature de mon *plan*. Il était tel que je prévoyais assez que mes idées s'enchaîneraient d'elles-mêmes les unes aux autres, et que je n'aurais qu'à me laisser conduire par le fil de la méditation.

Qu'il me soit permis de le remarquer : la plupart des auteurs que j'ai lus, et j'en ai lu beaucoup, m'ont paru avoir deux défauts essentiels : ils parlent sans cesse d'*évidence* et de *démonstration*, et ils apostrophent à tout moment ceux qu'ils nomment *déistes* ou *incrédules*. Il serait mieux d'annoncer moins; on inspirerait plus de confiance, et on la mériterait davantage. Il serait mieux de n'apostropher point les *incrédules*; ce sont eux qu'on veut éclairer et persuader; et l'on commence par les indisposer. S'ils ne ménagent pas toujours les chrétiens, ce n'est pas une raison pour les chrétiens de ne pas les ménager toujours.

Un autre défaut que j'ai aperçu dans presque tous les auteurs que j'ai étudiés et médités, est qu'ils dissertent trop. Ils ne savent pas resserrer assez leurs raisonnements; je voulais dire, les comprimer assez. Ils les affaiblissent en les dilatant, et donnent ainsi plus de prise aux objections. Quelquefois même il leur arrive de mêler à des arguments solides, de petites réflexions hétérogènes, qui les infirment. La paille et le chaume ne doivent pas entrer dans la construction d'un temple de marbre élevé à la vérité.

Le désir de prouver beaucoup a porté encore divers *apologues*, d'ailleurs très-estimables, à donner à certaines considérations une valeur qu'elles ne pouvaient recevoir en bonne logique.

Je n'ai rien négligé pour éviter ces défauts : je ne me flatte pas d'y avoir toujours réussi. Je pouvais peu : je ne suis pas resté au-dessous du point où je pouvais atteindre. J'ai concentré dans ce grand sujet toutes les puissances de mon âme. Je n'ai pas *nombré* les arguments :

je les ai *pesés*, et à la balance d'une logique exacte. J'ai souhaité de répandre sur cette importante recherche tout l'intérêt dont elle était susceptible et qu'on avait trop négligé. J'ai approprié mon style aux divers objets que j'avais à peindre, ou plutôt les teintes de ces objets ont passé d'elles-mêmes dans mon style. J'ai senti et désiré de faire sentir. J'ai visé à une extrême précision, et en m'efforçant d'y atteindre, j'ai fait en sorte que la clarté n'en souffrit jamais. Je n'ai point affecté une érudition qui ne me convenait pas : il est si facile de paraître érudit et si difficile de l'être : j'ai renvoyé aux sources; on les connaît.

Les vrais philosophes me jugeront : si j'obtiens leur suffrage, je le regarderai comme une récompense glorieuse de mon travail : mais il est une récompense d'un plus haut prix à laquelle j'aspire, et celle-ci est indépendante du jugement des hommes.

Voilà ce que je disais dans la préface de la première édition de ces *Recherches*, que je publiai l'année dernière (1769), à la suite de quelques autres méditations, sous le titre général de *Palingénésie philosophique*, etc. Depuis la publication de cet ouvrage, des personnes dont je respecte le jugement et les vues, m'ont sollicité de faire réimprimer séparément le morceau sur la *Révélation*, et de le mettre un peu plus à la portée du plus grand nombre des lecteurs. Les motifs qu'on me présentait étaient si louables, si assortis à ma manière de sentir et de penser, si appropriés à la fin la plus générale de mon travail, que je n'ose presque avouer la résistance que je leur opposai. Ce morceau ne me semblait point fait pour être imprimé séparément : je l'avais adressé à ces philosophes, que je désirais de conduire à la vérité par des routes nouvelles. Il ne me paraissait donc point convenable de le détacher des parties qui le précédaient, et avec lesquelles il avait des liaisons si philosophiques. Je ne pouvais me résoudre à refondre en entier les parties les plus métaphysiques de ce morceau; moins encore à les supprimer : elles étaient trop enchaînées les unes aux autres et au tout : j'étais fatigué; j'avais besoin de repos, après avoir parcouru en assez peu de temps une carrière assez longue et qui n'était pas facile : une refonte un peu considérable m'aurait jeté dans un travail d'autant plus pénible, qu'il aurait été moins analogue au genre de ma composition et à ma manière de philosopher.

Afin donc de concilier, s'il était possible, mes convenances avec les besoins de ces lecteurs auxquels on désirait que je me rendisse plus utile, j'ai eu recours à quelques expédients, qui m'ont paru satisfaire au but, au moins en partie, et dont je vais dire un mot.

J'ai changé les *partitions* de l'ouvrage : elles étaient trop générales pour la nouvelle forme que je voulais lui donner : je l'ai divisé par chapitres : je les ai distribués et multipliés relativement à l'ordre et à la diversité des sujets. J'ai mis à la tête de chaque cha-

pitre un titre particulier, qui indique brièvement et clairement la matière du chapitre. Ces titres m'ont paru propres à faire saillir davantage ma marche, la suite et la liaison de mes idées.

J'ai supprimé, le plus qu'il m'a été possible, les termes *scientifiques*; je leur ai substitué des termes plus connus ou plus populaires; et lorsque cette substitution ne pouvait avoir lieu sans changer ou affaiblir l'idée, ou sans employer une trop longue périphrase, j'ai expliqué le terme propre dans une courte note, que j'ai placée au bas de la page. J'ai fait usage de semblables notes, pour déterminer d'une manière plus précise les idées que j'attachais à certaines expressions et prévenir ainsi toute équivoque.

J'ai retranché la plus grande partie des renvois à mes autres écrits: ils m'avaient paru utiles, quelquefois nécessaires dans la *Palingénésie*; parce qu'elle était un supplément à ces écrits. Je me suis donc borné, à l'ordinaire, à renvoyer le lecteur à ce que j'avais exposé dans tel ou tel chapitre de l'ouvrage même.

J'ai fait çà et là dans le texte quelques additions plus ou moins importantes. Le chapitre XXXIX, par exemple, est entièrement neuf, et répond à une objection assez spécieuse.

J'ai répondu dans différentes notes à d'autres objections, auxquelles je n'avais pas été appelé à toucher dans le texte, et que je n'aurais pu y incorporer qu'en faisant, pour ainsi dire, des trous dans le tissu. J'avais filé, en quelque sorte, mon ouvrage, comme le ver à soie file sa coque.

D'autres notes, la plupart fort courtes, ont été destinées à caractériser par quelques traits généraux, divers personnages que je ne faisais que nommer dans le livre. D'autres enfin ont été employées à développer un peu plus certains endroits du texte, ou à y répandre plus de jour.

J'ai usé sobrement de la liberté de faire des notes. Je me suis borné à celles qui m'ont semblé les plus nécessaires ou les plus utiles. Les notes ont toujours l'inconvénient d'interrompre la lecture du texte: elles retardent la marche de l'esprit; et quand les idées sont fort enchaînées, quand le tissu est partout continu, cet inconvénient devient plus considérable encore.

Je ne parle point de quelques endroits du texte, que j'ai cru devoir retrancher, ni des motifs qui m'ont porté à les retrancher. Ces endroits sont en trop petit nombre et trop peu importants pour que je doive m'y arrêter.

Cette nouvelle édition de mes *Recherches sur le Christianisme*, comprend donc depuis la partie XVI de la *palingénésie*, jusqu'à la partie XXI inclusivement. Je n'ai pas jugé convenable d'insérer dans cette nouvelle édition la partie XXII, qui a pour objet les *conjectures* que je formais sur les biens à venir. De légères conjectures sur la vie à venir auraient été déplacées dans un ouvrage consa-

cré uniquement à l'examen logique et critique des preuves de la vie à venir.

Dans la préface de la *Palingénésie*, je ne présentais ces *Recherches* que comme une simple esquisse: c'était même le titre que je leur avais donné: « Pouvais-je, avais-je dit, annoncer plus, relativement à la grandeur du sujet et à la médiocrité de mes connaissances et de mes talents? » Je ne changerai pas ici de langage: ma manière de sentir n'a pas changé, et mon nouveau travail sur le christianisme m'y aurait affermi si j'avais eu besoin de l'être. Je le disais ailleurs (1), en parlant d'un sujet bien différent; je le répéterai ici avec plus de fondement encore: « Lorsqu'on traite des matières aussi difficiles, l'on ne songe guère à paraître modeste; c'est qu'on est forcé de l'être. »

Ainsi en intitulant cet écrit, *Recherches sur le christianisme*, je lui ai donné le seul titre qui pouvait lui convenir. Il ne contient en effet que des *recherches*, il n'est point du tout un *traité*, bien moins encore une nouvelle *démonstration évangélique*. Je ne m'y produis partout que comme un simple *chercheur* de la vérité, et je ne me presse point de croire l'avoir trouvée. Les arguments les plus spécieux sont toujours ceux que j'examine avec le plus de sévérité, et je n'y acquiesce jamais que lorsqu'il me paraît que je choquerais autant le sens commun que la logique si je n'y acquiesçais point. Puis-je espérer que cette marche si réservée, j'ai presque dit *socratique*, qui plaît tant aux sages qui savent aller à la vérité par la route épineuse du doute philosophique, ne déplaira pas à ceux qui sont assez heureux pour ne point douter?

Au reste les personnes qui ne sont pas versées dans les parties *métaphysiques* de mon sujet, pourront, si elles le veulent, ne commencer la lecture de l'ouvrage qu'au chapitre VI. J'ai bien fait, à la vérité, quelques notes pour éclaircir un peu ces parties métaphysiques; mais pour les mettre davantage à la portée des lecteurs dont je parle, il aurait fallu un commentaire plus étendu que le texte.

Je ne saurais finir cette préface sans dire quelque chose de l'*hypothèse* que j'ai proposée sur les *miracles*. J'ai exposé dans le chapitre V les fondements métaphysiques de cette hypothèse. J'ai essayé de l'appliquer à quelques exemples particuliers, ou, pour parler plus exactement, je n'ai guères fait qu'indiquer l'application qu'on pourrait en faire à ces exemples. Ceux qui possèdent les principes dont je suis parti, jugeront de cette hypothèse. Mais je crois devoir déclarer ici, de la manière la plus expresse, que je n'ai point prétendu combattre le sentiment qui est le plus généralement admis sur les *miracles*. Le lecteur éclairé préférera celle des deux opinions qui lui paraîtra la plus conforme à la raison et à la révélation. Je n'ai point cherché à faire des prosélytes à mes petites opinions: l'on ne sait pas combien j'y suis peu attaché, et combien je serai toujours disposé

(1) Préface de la *Contemplation de la nature*.

à avouer publiquement mes erreurs, dès qu'on me les aura fait apercevoir. J'ai dit naïvement et clairement ce qui m'avait paru le plus probable et le plus harmonique avec les principes fondamentaux et si lumineux de la *théologie naturelle* et de la *cosmologie*. Il me sembla toujours que si l'on y regarde de fort près, on reconnaîtra que tout se réduit ici à examiner, s'il est possible, que Dieu ait tout préordonné par un acte *unique* de sa volonté : car si cette préordination *universelle* est possible, il devra paraître très-indifférent, au grand but des *miracles*, que Dieu soit intervenu *immédiatement* dans un certain lieu pour les produire, ou qu'il ait préparé dès le commencement les causes qui devaient les opérer. Ainsi soit que Dieu agisse dans le temps par des volontés *particulières*, soit qu'il ait agi hors du temps par une volonté *générale*, qui a embrassé la multitude infinie des effets particuliers, la chose ne revient-elle pas précisément au même et dans la nature et dans la grâce ? Si le *physique* a pu être enchaîné avec le *moral* ; si les *prières* ont pu être prévues par l'intelligence adorable, aux yeux de laquelle tout est à nu dans la création ; si cette prévision, tout à fait extérieure à la liberté humaine, ne détruit point cette liberté, pourquoi rejeterait-on comme absurde ou comme dangereuse une hypothèse qui s'accorde si bien avec les principes d'une saine philosophie, et qui donne de si hautes idées du grand auteur de l'univers ?

CHAPITRE PREMIER.

Principes préliminaires. La nature de l'homme.

L'homme est un être mixte (1), il résulte de l'union de deux substances. L'espèce *particulière* de ces deux substances, et si l'on veut encore, la *manière* dont elles sont unies, constituent la *nature* propre de cet être, qui a reçu le nom d'*homme*, et le distinguent de tous les autres êtres.

Les *modifications* (2) qui surviennent aux deux substances, par une suite des diverses circonstances où l'être se trouve placé, constituent le *caractère* propre de chaque individu de l'humanité.

L'homme a donc son *essence* (3) comme tout ce qui est ou peut être. Il était de toute éternité, dans les idées de l'*entendement divin*, ce qu'il a été, lorsque la *volonté efficace* l'a appelé de l'état de simple *possible* à l'être.

Les *essences* sont *immuables*. Chaque chose

(1) On entend par un être *mixte*, un être formé de l'union d'une âme et d'un corps. On trouvera dans la col. 471, note 1, du chapitre II les preuves de l'existence de l'âme et de son *immuabilité*.

(2) Ce mot exprime en général tous les changements qui surviennent ou peuvent survenir à un être. Ainsi les différents *figures* qu'un corps revêt, sont différentes *modifications* de ce corps. Il en est de même des *idées* de l'âme ; elles sont ainsi des *modifications* de l'âme.

(3) L'*essence* d'une chose est ce qui fait qu'elle est ce qu'elle est, ou si l'on veut, qu'elle nous paraît être ce qu'elle est. Ainsi nous disons, que l'*étendue* et la *solidité* constituent l'*essence* du corps ; parce que le corps nous paraît toujours *étendu* et *solide* et que nous ne saurions nous le représenter sans *étendue* et sans *solidité*. Voyez la préface de l'*Essai analytique sur les facultés de l'âme*

est ce qu'elle est. Si elle changeait *essentiellement*, elle ne serait plus cette chose : elle serait une autre chose essentiellement différente.

L'entendement divin est la région éternelle des *essences*. Dieu ne peut changer *ses idées*, parce qu'il ne peut changer *sa nature*. Si les *essences* dépendaient de *sa volonté*, la même chose pourrait être cette chose et n'être pas cette chose.

Tout ce qui est ou qui pouvait être existait donc, d'une manière *déterminée*, dans l'*entendement divin*. L'action par laquelle Dieu a *actualisé* les *possibles*, ne pouvait rien changer aux *déterminations essentielles et idéales* des *possibles* (1).

Il existait donc, de toute éternité, dans l'*entendement divin* un certain être possible, dont les *déterminations essentielles* constituaient ce que nous nommons la nature humaine.

Si, dans les *idées* de Dieu, cet être était appelé à *durer* ; si son existence se prolongeait à l'infini au delà du tombeau, ce serait toujours *essentiellement* le même être qui *durerait*, ou cet être serait détruit et un autre lui succéderait : ce qui serait contre la supposition.

Afin donc que ce soit l'*homme* et non un autre être qui *dure*, il faut que l'homme *conserve* sa propre nature et tout ce qui le différencie *essentiellement* des autres êtres mixtes.

Mais l'*essence* de l'homme est susceptible d'un nombre indéfini de *modifications* diverses, et aucune de ces modifications ne peut changer l'*essence*. *Newton* encore enfant était *essentiellement* le même être, qui calcula depuis la route des planètes.

De tous les êtres terrestres l'homme est incontestablement le plus *perfectible*. L'*Hottentot* paraît une brute ; *Newton*, un ange. L'*Hottentot* participe pourtant à la même *essence* que *Newton* ; et placé dans d'autres circonstances, l'*Hottentot* aurait pu devenir lui-même un *Newton*.

Si la considération des attributs divins, et en particulier de la bonté suprême, fournit des raisons plausibles en faveur de la conservation et du perfectionnement futur des animaux (2), combien ces raisons acquièrent-elles plus de force, quand on les applique à l'homme, cet être *intelligent*, dont les facultés éminentes sont déjà si développées ici-

(1) Les *déterminations idéales* d'un être sont ici ses *qualités essentielles*, ses *attributs* considérés dans les *idées* de l'entendement divin. Leibnitz avait dit que l'entendement divin était la région éternelle des *essences*, parce que tout ce qui existe, existait de toute éternité comme *possible* ou en idée dans l'entendement de Dieu. J'exprimerai cette vérité sublime en d'autres termes : le *plan* entier de l'univers existait de toute éternité dans l'entendement du suprême Architecte. Toutes les parties de l'univers, et jus qu'au moindre atome, étaient dessinés dans ce plan. Tous les changements qui doivent survenir aux différentes pièces de ce tout immense y avaient aussi leurs représentations. Chaque être y était figuré par ses caractères propres, et l'acte par lequel la souveraine puissance a révisé ce plan, est ce que nous nommons la création.

(2) On peut consulter les trois premières parties de la *Palingénésie philosophique* de l'auteur, et la partie XIV du même ouvrage.

bas et susceptibles d'un si grand accroissement; à l'homme enfin, cet être *moral*, qui a reçu des lois, qui peut les connaître, les observer ou les violer!

Mais, puisque cet être qui paraît si manifestement appelé à durer et à accroître en perfection est essentiellement un être *mixte*, il faut que son âme demeure unie à un corps; si cela n'était point, ce ne serait pas un être *mixte*, ce ne serait pas l'homme qui durerait et qui serait perfectionné. La permanence de l'âme ne serait pas la permanence de l'homme: l'âme n'est pas tout l'homme, le corps n'est pas non plus; l'homme résulte essentiellement de l'union d'une certaine âme à un certain corps.

L'homme serait-il décomposé à la mort, pour être recomposé ensuite? L'âme se séparerait-elle entièrement du corps (1), pour être unie ensuite à un autre corps? Comment concilierait-on cette opinion commune avec le dogme si philosophique et si sublime, qui suppose que la Volonté efficace a créé tout et conserve tout par un acte *unique* (2)?

Si les observations les plus sûres et les mieux faites, concourent à établir que cette Volonté adorable a préformé les êtres organisés; si nous découvrons à l'œil une *préformation* dans plusieurs espèces (3), n'est-il pas probable que l'homme a été préformé de manière que la mort ne détruit point son être et que son âme ne cesse point d'être unie à un corps organisé?

Comment admettre en bonne métaphysique des actes *successifs* dans la Volonté immuable? Comment supposer que cette Volonté qui a pu préordonner tout par un *seul* acte, intervient sans cesse et immédiatement dans l'espace et dans le temps? Crée-t-elle d'abord la chenille, puis la chrysalide, ensuite le papillon? Crée-t-elle à chaque instant de nouveaux germes? Infuse-t-elle à chaque instant de nouvelles âmes dans ces germes? En un mot, la grande machine du monde ne va-t-elle qu'au doigt et à l'œil?

Si un artiste nous paraît d'autant plus intelligent, qu'il a su faire une machine qui se conserve et se meut plus longtemps par elle-même ou par les seules forces de sa mécanique, pourquoi refuserions-nous à l'ouvrage du suprême Artiste une prérogative qui annoncerait si hautement et sa puissance et son intelligence infinies?

Combien est-il évident que l'Auteur de l'univers a pu exécuter un peu en grand pour l'homme ce qu'il a exécuté si en petit

pour le papillon (1) et pour une multitude d'autres êtres organisés, qu'il a jugé à propos de faire passer par une suite de métamorphoses *apparentes*, qui devaient les conduire à leur état de perfection terrestre?

Combien est-il manifeste que la souveraine Puissance a pu unir dès le commencement l'âme humaine à une machine invisible et indestructible par les causes secondes, et unir cette machine à ce corps grossier sur lequel seul la mort exerce son empire!

Si l'on ne peut refuser raisonnablement de reconnaître la *possibilité* d'une telle préordination, je ne verrais pas pourquoi on préférerait d'admettre que Dieu intervient *immédiatement* dans le temps, qu'il crée un nouveau corps organisé pour remplacer celui que la mort détruit, et conserver ainsi à l'homme sa nature d'être *mixte*.

Il ne suffirait pas même que Dieu *créât* un nouveau corps, il faudrait encore que le nouveau cerveau qu'il créerait contint les *mêmes déterminations* (2) qui constituaient dans l'ancien le siège de la *personnalité*, autrement ce ne serait plus le même être qui serait conservé ou restitué.

La *personnalité* tient essentiellement à la *mémoire*: celle-ci tient au cerveau ou à certaines *déterminations* que les fibres sensibles contractent et qu'elles conservent. Je crois l'avoir assez prouvé dans mon *Essai analytique* (3) et dans l'*Analyse abrégée* (4) de l'ouvrage. Qu'on prenne la peine de réfléchir un peu sur ces preuves, et je me persuade qu'on les trouvera solides. On peut même se borner à relire le peu que j'ai dit là-dessus dans la partie II de la *Palingénésie*, pag. 189 de la première édition. Je dois être dispensé de reproduire sans cesse les mêmes preuves: je puis supposer que mes lecteurs ne les ont pas totalement oubliées.

Puis donc que la *mémoire* tient au cerveau et que sans elle il n'y aurait point pour l'homme de *personnalité*, il est très-évident qu'afin que l'homme conserve sa propre personnalité ou le *souvenir* de ses états *passés*, il faut, comme je le disais dans mon *Essai analytique*, § 730, qu'il intervienne l'un ou l'autre de ces trois moyens:

« Ou une action *immédiate* de Dieu sur l'âme, je veux dire une *révélation intérieure*;

« Ou la *création* d'un nouveau corps, dont le cerveau contiendrait des fibres propres à retracer à l'âme le *souvenir* dont il s'agit;

« Ou une telle *préordination*, que le cer-

(1) On le croit communément et sans aucune preuve. Voyez la note 7 du chapitre XXXIII.

(2) Consultez la partie VI de la *Palingénésie*.

(3) Les observations des meilleurs naturalistes prouvent que la plante préexiste dans la graine, le papillon dans la chenille, le poulet dans l'œuf, etc. Ceux qui désireront des détails sur ces faits intéressants, pourront consulter les chapitres IX, X, XII du tome I des *Considérations sur les corps organisés*: les chapitres VIII, IX, X, XI, XII, de la partie VII de la *Contemplation de la nature*, ainsi que les chapitres I, II, VI, VII, X, XI, XII, XIV de la partie IX du même ouvrage. Ils pourront se borner, s'ils le veulent, à parcourir ce *tableau des Considérations* que j'ai inséré dans le tome I de la *Palingénésie*, ou les parties X et XI du même livre.

(4) Avec beaucoup de dextérité et d'attention l'on parvient à démêler dans la chenille les parties propres au papillon, et même assez longtemps avant la métamorphose.

(2) Les mêmes conditions physiques ou matérielles, auxquelles la mémoire a été attachée.

(3) Chap. VII, § 57; chap. XXII, § 625, 636, 627 et suivants.

(4) Articles 9, 10, 11, 15, 16, 17, 18, tome I, de la *Palingénésie philosophique*. Il suffirait de savoir que certains accidents purement physiques affaiblissent et détruisent même la mémoire, pour qu'on ne pût douter qu'elle ne dépende de l'état du cerveau. Telle est ici-bas la condition de l'homme, que l'altération des organes grossiers trouble ou interrompt le jeu de l'instrument délié auquel l'âme est immédiatement unie.

veau actuel en confiant un autre sur lequel le premier fit des impressions durables, et qui fût destiné à se développer dans une autre vie.»

Je laisse au lecteur philosophe à choisir entre ces trois moyens : je m'assure qu'il n'hésitera pas à préférer le dernier, parce qu'il lui paraîtra plus conforme à la marche de la nature qui prépare de loin toutes ses productions et les amène par un *développement* plus ou moins accéléré à leur état de perfection.

L'âme humaine, unie à un corps organisé, devait recevoir par l'intervention ou à l'occasion de ce corps une multitude d'impressions diverses. Elle devait surtout être avertie, par quelque sentiment intérieur, de ce qui se passerait dans différentes parties de son corps : comment aurait-elle pu autrement pourvoir à la conservation de celui-ci ?

Il fallait donc qu'il y eût dans les différentes parties du corps des organes très-déliés et très-sensibles qui allassinent rayonner dans le cerveau, où l'âme devait être présente à sa manière (1), et qui l'avertissent de ce qui surviendrait à la partie à laquelle ils appartenaient.

Les *nerfs* sont ces organes : on connaît leur délicatesse et leur sensibilité. On sait qu'ils tirent leur origine du cerveau.

Il y a donc quelque part dans le cerveau un organe *universel* qui réunit en quelque sorte toutes les impressions des différentes parties du corps, et par le ministère duquel l'âme agit ou paraît agir sur différentes parties du corps.

Cet organe universel est donc proprement le *siège de l'âme*.

Il est indifférent au sujet qui nous occupe que le *siège* de l'âme soit dans le *corps calleux*, dans la *moelle allongée*, ou dans toute autre partie du cerveau. Je le faisais remarquer dans l'*Essai analytique* (§ 29) et dans la *Contemplation de la Nature* (2). J'y ai insisté encore dans l'*écrit sur le Rappel des idées par les mots* (3) ; j'ai dit dans cet écrit (4) : « Quoi qu'il en soit de cette question sur le *siège de l'âme*, il est bien évident que tout le cerveau n'est pas plus le siège du sentiment, que tout l'œil n'est le siège de la vision... Il importe fort peu à mes principes de déterminer précisément quelle est la partie du cerveau qui constitue proprement le *siège de l'âme*. Il suffit d'admettre avec moi qu'il est dans le cerveau un lieu où l'âme reçoit les impressions de tous les sens et où elle déploie son activité. »

Quelle que soit donc la partie du cerveau que l'anatomie envisage comme le *siège* de l'âme, il demeurera toujours très-probable que cette partie, qu'on peut voir et toucher,

(1) Je dis à sa manière, parce que l'âme étant *immatérielle*, ne peut être présente à un lieu à la manière d'un corps. Il ne nous est point donné de pénétrer ce mystère. Il doit nous suffire que l'existence de l'âme soit prouvée par des arguments solides.

(2) Part. IV, chap. 15, dans la note.

(3) Voyez dans la *Palingénésie* l'*écrit* intitulé : *Essai d'application des principes physiologiques de l'auteur*.

n'est que l'extérieur, l'écorce ou l'enveloppe du véritable *siège* de l'âme. Les dernières extrémités des filets nerveux, la manière dont ces filets sont disposés et dont ils agissent dans cet organe universel, ne sont pas des choses qui puissent tomber sous les sens de l'anatomiste et devenir l'objet de ses observations ou de ses expériences.

Ainsi, cette partie du cerveau que l'anatomie regarde comme le siège de l'âme, elle ne la connaît à peu près point, et il n'y a pas la moindre apparence qu'elle la connaisse jamais ici-bas. C'est cette partie qui pourrait renfermer le *germe* de ce nouveau corps, destiné dès l'origine des choses à perfectionner toutes les facultés de l'homme dans une autre vie. C'est ce *germe* enveloppé dans des téguments périssables, qui serait le véritable *siège* de l'âme humaine, et qui constituerait proprement ce qu'on peut nommer la *personne* de l'homme. Ce corps grossier et terrestre, que nous voyons et que nous palpons, n'en serait que l'étui, l'enveloppe ou la dépouille.

Ce *germe*, préformé pour un état futur, serait impérissable ou indestructible par les causes qui opèrent la dissolution du corps terrestre. Par combien de moyens divers et naturels, l'Auteur de l'homme n'a-t-il pas pu rendre impérissable ce *germe* de vie ? N'entrevoions-nous pas assez clairement que la matière dont ce germe a pu être formé, et l'art infini avec lequel elle a pu être organisée, sont des causes naturelles et suffisantes de conservation ?

La célérité prodigieuse des pensées et des mouvements de l'âme ; la célérité des mouvements correspondants des organes et des membres, paraissent indiquer que l'instrument *immédiat* de la pensée et de l'action, est composé d'une matière, dont la subtilité et la mobilité égalent tout ce que nous connaissons ou que nous concevons de plus subtil et de plus actif dans la nature.

Nous ne connaissons ou nous ne concevons rien de plus subtil ni de plus actif que l'éther, le feu élémentaire ou la lumière. Était-il impossible à l'Auteur de l'homme de construire une machine organique avec les éléments de l'éther ou de la lumière, et d'unir pour toujours à cette machine une âme humaine ? Assurément aucun philosophe ne saurait disconvenir de la possibilité de la chose : sa probabilité repose principalement comme je viens de le dire, sur la célérité prodigieuse des opérations de l'âme et sur celle des mouvements correspondants du corps.

Les impressions des objets se propagent en un instant indivisible des extrémités du corps au cerveau par le ministère des *nerfs*. On a cru pendant longtemps que les nerfs vibraient (1) comme les cordes d'un instrument de musique, et on expliquait par ces vibrations la propagation instantanée des impressions. Mais l'aptitude à vibrer suppose l'é-

(1) C'est-à-dire, faisaient des vibrations, ou exécutaient des mouvements analogues à ceux d'une pendule, mais incomparablement plus prompts.

lasticité, et on a reconnu que les nerfs ne sont point élastiques. Il y a plus ; il est prouvé que tous les corps organisés sont gélatineux avant que d'être solides : les arbres les plus durs, les os les plus pierreux, n'ont été d'abord qu'un peu de gelée épaissie : on conçoit même un temps où ils pouvaient être presque fluides. Quantité d'animaux restent purement gélatineux pendant toute leur vie : les *polypes* de différentes classes en sont des exemples, et tous ces polypes sont d'une sensibilité exquise. Comment admettre des cordes élastiques dans des animaux si mous ?

Puis donc que les nerfs ne sont point élastiques, et qu'il est des animaux qui sont toujours d'une mollesse extrême, il faut que la propagation instantanée des impressions s'opère par l'intervention d'un fluide extrêmement subtil et actif, qui réside dans les nerfs, et qui concourt avec eux à la production de tous les phénomènes de la sensibilité et de l'activité de l'animal.

C'est ce fluide qui a reçu le nom de *fluide nerveux* ou d'*esprits animaux*, et que le cerveau est destiné à séparer de la masse des humeurs.

Je le disais d'après mon illustre ami le *Pline* (1) de la Suisse : *Le cerveau du poulet n'est le huitième jour qu'une eau transparente et sans doute organisée. Cependant le fœtus gouverne déjà ses membres ; preuve nouvelle et bien sensible de l'existence des esprits animaux ; car comment supposer des cordes élastiques* (2) *dans une eau transparente ?*

Divers phénomènes de l'homme et des animaux ont paru indiquer que les esprits animaux avaient quelque analogie avec le *fluide électrique* (3) ou la lumière : c'est au moins l'opinion d'habiles physiciens. Ils ont cru apercevoir dans l'homme et dans plusieurs animaux des particularités remarquables, qu'ils ont regardées comme des signes non équivoques de l'analogie des esprits animaux avec la matière électrique.

Je n'entrerai pas dans cette discussion ; elle serait assez inutile et me conduirait trop loin. Il doit me suffire d'avoir indiqué les raisons principales, qui rendent très-probables l'existence, la subtilité et l'énergie des esprits animaux. Ce sont ces esprits qui établissent un commerce continu et récipro-

que entre le siège de l'âme et les différentes parties du corps.

Les nerfs eux-mêmes interviennent sans doute dans ce commerce. Nous ne savons point comment ils se terminent dans le cerveau. Nous ne connaissons point comment sont faites leurs extrémités les plus déliées : la matière dont elles sont formées pourrait être d'une subtilité dont nous n'avons point d'idées et proportionnée à celle de cette matière dont je suppose que le véritable siège de l'âme est composé.

Quoi qu'il en soit, il demeure toujours certain, que nous n'avons des idées sensibles que par l'intervention des sens, et que la faculté qui les retrace à l'âme, tient essentiellement à l'organisation du cerveau ; puisque, lorsque cette organisation s'altère, ces idées ne se retracent plus ou ne se retracent qu'imparfaitement.

Si donc l'homme doit conserver sa *personnalité* dans un autre état ; si cette personnalité dépend essentiellement de la *mémoire* ; si celle-ci ne dépend pas moins des *déterminations* que les objets impriment aux fibres sensibles et qu'elles retiennent ; il faut que les fibres qui composent le véritable siège de l'âme, participent à ces déterminations, qu'elles y soient durables et qu'elles lient l'état futur de l'homme à son état passé.

Si l'on n'admet pas cette supposition philosophique, il faudra admettre, comme je le remarquais, que Dieu créera un nouveau corps pour conserver à l'homme sa propre personnalité ou qu'il se révélera immédiatement à l'âme (1).

CHAPITRE II.

De la question si l'homme peut s'assurer par les seules lumières de sa raison de la certitude d'un état futur.

Tels sont très en raccourci les principes et

(1) Je le disais dans le tome I de la *Palingénésie* : « Je ne vois que mon hypothèse qui puisse expliquer physiquement ou sans aucune intervention miraculeuse la conservation de la personnalité ou de cette *conscience* qui rend l'homme susceptible de récompenses et de châtiments. Je suis néanmoins bien éloigné de penser que mon hypothèse satisfasse à toutes les difficultés ; mais j'ose dire qu'elle me paraît satisfaire au moins aux principales, par exemple, à celles qu'on tire de la dispersion des particules constituantes du corps par sa destruction ; de la volatilisation de ces particules ; de leur introduction dans d'autres corps, soit végétaux, soit animaux ; de leur association à ces corps ; des antroplages, » etc. etc.

On aurait bien peu mérité cette hypothèse sur la *Résurrection*, si l'on m'objectait, comme on l'a fait, que si une fièvre chaude dérange ou détruit même les fonctions du siège de l'âme, la mort doit y occasionner de bien plus grands désordres. Comment n'a-t-on pas aperçu que je pourrais tourner la même objection contre l'âme elle-même ? N'est-il pas reconnu qu'elle suit à peu près les progrès du perfectionnement et de la dégradation du corps, auquel elle est maintenant unie ? Ne répondrait-on pas à l'objection, comme on l'a fait cent fois, que cette dépendance de l'âme n'est due qu'à son union actuelle avec le corps ? J'applique la même réponse à l'union du cerveau grossier, à ce cor s'éthéré, que je regarde comme le véritable siège de l'âme. Je voudrais qu'on fût moins empressé à chercher des objections contre une hypothèse, qu'à étudier cette hypothèse et à juger des principes sur lesquels elle est fondée. Il est, pour l'ordinaire, assez facile de trouver des objections ; il l'est souvent assez peu de saisir l'ensemble d'un système.

(1) M. de Haller, *Considérations sur les corps organisés*, art. 145.

(2) C'est-à-dire qui sont capables de ressort. Un corps est dit élastique, lorsqu'il ployé ou courbé il se redresse subitement dès qu'on l'abandonne à lui-même.

(3) L'électricité est cette propriété commune à un très-grand nombre de corps ; en particulier, au verre et aux résines, en vertu de laquelle, frottés ou chauffés, ils attirent et repoussent alternativement les corps légers placés dans leur voisinage. Cette propriété qui a tant occupé les physiciens depuis trente ans, et qui leur a offert des phénomènes si surprenants et si variés, paraît résider dans un fluide très-subtil, qui a reçu le nom de *fluide électrique*, et que le frottement ou la chaleur met en action et chasse des pores des corps où il était logé. Ce fluide se manifeste dans certaines expériences sous les différentes formes d'aigrettes lumineuses, d'étincelles, de dards enflammés, etc. Il avait été réservé à notre siècle de découvrir l'analogie de ce fluide avec la matière du tonnerre, et nos physiciens sont devenus de nouveaux Prométhées.

les conjectures que la raison peut fournir sur l'état futur de l'homme et sur la liaison de cet état avec celui qui le précède. Mais ce ne sont là encore que de simples probabilités ou tout au plus de grandes vraisemblances : peut-on présumer qu'un jour la raison poussera beaucoup plus loin, et qu'elle parviendra enfin par ses seules forces à s'assurer de la certitude de cet état futur, réservé au premier des êtres terrestres ?

Nous avons deux manières naturelles de connaître, l'*intuitive* et l'*réfléchie*.

La connaissance *intuitive* est celle que nous acquérons par les sens et par les divers *instruments* qui suppléent à la faiblesse de nos sens.

La connaissance *réfléchie* est celle que nous acquérons par les *comparaisons*, que nous formons entre nos idées sensibles et les *résultats* que nous déduisons de ces comparaisons.

Pour que notre connaissance *intuitive* pût nous conduire à la *certitude* sur cet état futur réservé à l'homme, il faudrait que nos sens ou nos instruments nous démontrassent dans le cerveau une *préorganisation* manifestement et directement relative à cet état : il faudrait que nous pussions contempler dans le cerveau de l'homme le *germe* d'un nouveau corps, comme le naturaliste contemple dans la chenille le germe du papillon.

Mais si ce *germe* du corps futur existe déjà dans le corps visible ; si ce *germe* est destiné à l'action des causes qui en détruisent l'enveloppe ou le masque ; il est bien évident que ce *germe* doit être formé d'une matière prodigieusement délicate et telle à peu près que celle de l'éther ou de la lumière.

Or est-il le moins du monde probable que nos instruments seront un jour assez perfectionnés pour mettre sous nos yeux un corps organisé, formé des éléments de l'éther ou de ceux de la lumière ? Je prie mon lecteur de consulter ici ce que j'ai exposé sur l'imperfection et les bornes naturelles de nos connaissances dans les parties XII et XIII de la *Palingénésie*.

Notre connaissance *réfléchie* dérive essentiellement de notre connaissance *intuitive* : c'est toujours sur des idées purement *sensibles* que notre esprit opère, lorsqu'il s'élève aux notions les plus abstraites. Je l'ai montré très en détail dans les chap. XV et XVI de mon *Essai analytique*. Si donc notre connaissance *intuitive* ne peut nous conduire à la certitude sur l'état futur de l'homme, comment notre connaissance *réfléchie* nous y conduirait-elle ? La raison tirerait-elle une conclusion certaine de *prémises* (1) probables ?

Si nous faisons abstraction du corps, pour nous en tenir à l'âme seule, la chose n'en demeurera pas moins évidente : une substance pourrait-elle jamais devenir l'objet

immédiat de notre connaissance *intuitive* ? L'âme peut-elle se voir et se palper elle-même ? Le sentiment intime qu'elle a de son moi, n'est pas une connaissance *intuitive* ou directe qu'elle ait d'elle-même ou de son moi : elle n'acquiert la *conscience* (1) métaphysique ou la *perception* de son être, que par ce retour qu'elle fait sur elle-même lorsqu'elle éprouve quelque perception, et c'est ainsi qu'elle sait qu'elle existe. Je le disais, art. 1 de mon *Analyse abrégée* (*Paling. philosop., tom. I*) : « Comment acquérons-nous le sentiment de notre propre existence ? N'est-ce pas en réfléchissant sur nos propres sensations ? ou du moins nos premières sensations ne sont-elles pas liées essentiellement à ce sentiment qu'a toujours notre âme que c'est elle qui les éprouve, et ce sentiment est-il autre chose que celui de son existence ? »

Notre connaissance *réfléchie* nous démontre très-bien qu'une substance *simple* ne peut périr comme une substance *composée* n'est point une vraie *substance*, et qu'il n'y a de vraies substances que les êtres *simples* dont les composés sont formés (2). Mais notre connaissance *réfléchie* peut-elle nous démontrer rigoureusement que l'âme ne périsse point à la mort, ou qu'il n'y ait point pour l'âme une manière de cesser d'être ou de sentir qui lui soit propre ? Une pareille démonstration n'exigerait-elle pas une connaissance parfaite de la nature intime de l'âme et de ses rapports à l'*union* (son union avec le corps) ?

Notre connaissance *réfléchie* nous montre très-clairement que l'exercice et le développement de toutes les facultés de l'âme humaine dépendent plus ou moins de l'*organisation*, et cette vérité philosophique est encore, à divers égards, du ressort de notre connaissance *intuitive* ; car nos sens et nos instruments nous découvrent beaucoup de choses purement physiques, qui ont une grande influence sur les opérations de l'âme.

Nous ne savons point du tout ce que l'âme humaine est *en soi*, ou ce qu'elle est en qualité d'*esprit pur*. Nous ne la connaissons un peu que par les principaux *effets* de son union avec le corps. C'est plutôt l'homme que nous observons que l'*âme humaine*. Mais

(1) Cette *conscience* est très-différente de la *conscience* en morale. La *conscience* en métaphysique est ce sentiment qui assure l'âme que c'est elle-même qui éprouve telle sensation.

(2) Consultez la partie XIII de la *Palingénésie*, vous y verrez que les composés sont formés d'êtres *simples*, qui portent le nom d'*éléments*. Si ces éléments étaient eux-mêmes composés, ils le seraient d'êtres *simples* ; autrement cette sorte de progression irait à l'infini, ce qui serait absurde. Les éléments dont il s'agit ici sont donc des substances *simples* ou sans étendue, mais qui sont capables de produire en nous la perception de l'*étendue matérielle*, par une activité qui leur est propre et qui constitue le fond de leur être. Les composés ne sont donc pas proprement des *substances* ; mais ils sont des assemblages de substances *simples*, actives, indéstructibles. Les *composés* n'existent donc qu'en vertu des *êtres simples* dont ils sont formés. Ces êtres *simples* sont durables ; les composés ne le sont pas. L'*étendue matérielle* n'est ainsi qu'un *pur phénomène*, une simple apparence relative à notre manière d'apercevoir et de juger, etc. Je ne saurais faire comprendre ceci à ceux de mes lecteurs qui n'ont aucune connaissance du *leibnizianisme*.

(1) En logique, on nomme *prémises*, les deux premières propositions d'un raisonnement, sur lesquelles est fondée une troisième proposition qu'on nomme la *conclusion*. Cette dernière proposition ne peut donc être certaine, quand les deux autres ne sont pas probables.

nous déduisons légitimement de l'observation des phénomènes de l'homme l'existence de la substance spirituelle qui concourt avec la substance matérielle à la production de ces phénomènes (1).

Ainsi l'âme humaine est, en quelque sorte, un être *relatif* à un autre être auquel elle devait être unie. Cette *union*, incompréhensible pour nous, a ses lois et n'est point arbitraire. Si ces lois n'avaient pas eu leur fondement dans la nature des deux substances, comment la souveraine liberté aurait-elle pu intervenir dans la création de l'homme (2)? La sagesse agirait-elle sans motifs et puiserait-elle ces motifs ailleurs que dans les idées qu'elle a de la nature intime des êtres?

Notre connaissance *intuitive* et notre connaissance *réfléchie* ne peuvent donc nous fournir aucune preuve démonstrative de la *certitude* d'un état futur réservé à l'homme. Je parle des preuves tirées de la nature même de cet être. Mais la raison, qui sait apprécier les vraisemblances, en trouve ici qu'elle juge d'une grande force, et sur lesquelles elle aime à insister.

Si la raison essayait de déduire de la considération des perfections de Dieu, et en particulier de sa justice et de sa bonté, des conséquences en faveur d'un état futur de l'homme; je dis que ces conséquences ne seraient

(1) Voici comment j'essayais de prouver la *simplicité* de l'âme dans la préface de mon *Essai analytique*. Ceux qui ont cru percevoir dans ce livre une teinte de *matérialisme*, n'avaient sûrement pas donné assez d'attention à cet endroit de l'ouvrage où j'établissais l'*immatérialité* de l'âme. Ils avaient jugé trop légèrement d'un livre qui demandait à être médité.

« Nous avons le sentiment distinct de plusieurs impressions simultanées, et ce sentiment est toujours un et simple. Comment concilier la simplicité et la clarté de ce sentiment avec l'étendue et avec la mobilité? Ces deux objets que je vois distinctement, agissent sur deux points différents de mon *sensorium* ou du *siège* de mon âme. Le point qui reçoit l'action de l'un, n'est pas le point qui reçoit l'action de l'autre; car les parties de l'étendue sont distinctes les unes des autres: l'étendue ne peut donc avoir le sentiment un et simple de deux choses distinctes. Je compare deux objets; et de cette comparaison il naît en moi une troisième perception, encore distincte des deux autres: c'est donc un troisième point de mon *sensorium* qui est affecté; et j'ai de même le sentiment un et simple de ces trois impressions simultanées. L'étendue matérielle ne compare donc pas; car le point où tomberait la comparaison serait toujours très-distinct de ceux que les objets comparés affecteraient. Il ne pourrait donc en résulter un sentiment unique, un *moi*. Mais les objets n'agissent sur l'organe que par l'impulsion: deux objets qui l'affectent à la fois, y excitent donc à la fois deux impulsions distinctes. Un corps qui reçoit à la fois deux mouvements différents, se prête à l'impression de tous deux et prend un mouvement composé, qui est ainsi le produit des deux impulsions, sans être ni l'une ni l'autre de ces impulsions en particulier. Le sentiment clair de ces deux impressions ne peut donc résulter de ce mouvement. Le sentiment du *moi* ne réside donc pas dans la substance matérielle.

« C'est ainsi que nous sommes conduits à admettre qu'il est en nous quelque chose qui n'est pas matière et à qui appartient le sentiment et la pensée. Nous nommons cette chose *me* *âme*, et nous disons que l'âme est une substance *immatérielle*. Ces deux substances ne nous offrent rien de commun; et pourtant elles sont unies, et l'homme résulte de leur union. »

Et en finissant cette préface, j'ajoutais: « Ce n'est point parce que je crois l'âme un être plus excellent que la matière, que j'attribue *me* *âme* à l'homme; c'est uniquement, parce que je ne puis attribuer à la matière tous les phénomènes de l'homme. »

(2) Ceci ne saurait être entendu que par ceux qui ont lu et médité le § 119 de mon *Essai analytique*.

encore que *probables*. C'est que la raison ne peut embrasser le système entier de l'univers, et qu'il serait *possible* que ce système renfermât des choses qui s'opposassent à la permanence de l'homme. C'est encore que la raison ne peut être parfaitement sûre de connaître exactement ce que la justice et la bonté sont dans l'Être suprême.

Je ne développerai pas actuellement ces propositions; ceux qui ont réfléchi mûrement sur cet important sujet, et qui savent juger de ce que la lumière naturelle peut ou ne peut pas, me comprennent assez, et c'est à eux seuls que je m'adresse.

On se tromperait néanmoins beaucoup, et on me ferait le plus grand tort, si l'on pensait que j'ai dessein d'affaiblir ici les preuves que la raison nous donne de l'existence d'une autre vie. Je veux simplement faire sentir fortement que ces preuves, quoique très-fortes, ne sauraient nous conduire dans cette matière à ce qu'on nomme en bonne logique la *certitude morale*. Qui est plus disposé que je le suis à saisir et à faire valoir ces belles preuves, moi qui ai osé en employer quelques-unes pour essayer de montrer qu'il n'est pas improbable que les animaux mêmes soient appelés à une autre économie! (*Palingénésie*, part. I, II, III).

Je dirai plus; ces présomptions en faveur d'une économie future des animaux, rendent plus frappantes encore les preuves que la raison nous donne d'un état futur de l'homme. Si le plan de la sagesse divine embrasse jusqu'à la restitution et au perfectionnement futurs du vermisseau, que ne doit-il point renfermer pour cet être qui domine avec tant de supériorité et de grandeur sur tous les animaux?

Supposons qu'il nous fût permis de voir jusqu'au fond dans la tête d'un animal, et d'y démêler nettement les éléments de ce nouveau corps dont nous concevons si clairement la possibilité (1); supposons que nous découvrissions distinctement dans ce nouveau corps bien des choses qui ne nous parussent point du tout relatives à l'économie présente de l'animal, ni à l'état présent de notre globe; ne serions-nous pas très-fondés à en déduire la certitude ou au moins la très-grande probabilité d'un état futur de l'animal? et ce grand accroissement de probabilité à l'égard de l'animal n'en serait-il pas un plus considérable encore en faveur de l'état futur de l'homme?

Nous aurions donc, ou à peu près, cette *certitude morale* qui nous manque et que nous désirons; si notre connaissance *intuitive* pouvait percer le fond de l'organisation de notre être, et nous manifester clairement ses rapports divers à un état futur. Mais

(1) J'ai essayé dans les parties I, II, III, IV, V de la *Palingénésie philosophique*, d'appliquer aux animaux cette hypothèse sur l'état futur de l'homme, que j'avais exposée très en détail dans le chapitre XXIV de l'*Essai analytique*, et que mes principes sur l'économie physique de notre être n'avaient fait naître. Je n'ai présenté ces idées que comme de simples conjectures; mais j'ai montré qu'elles n'étaient pas destituées de probabilité.

n'est-il pas évident que dans l'état présent des choses notre connaissance *intuitive* ne saurait pénétrer jusque-là? Afin donc que notre manière naturelle de connaître *par intuition* (par le ministère des sens) pût nous dévoiler ce grand mystère, il serait nécessaire que nous acquisitions de nouveaux organes ou de nouvelles facultés. Et si notre connaissance *intuitive* changeait à un tel point, nous ne serions plus précisément ces mêmes hommes que Dieu a voulu placer sur la terre; nous serions des êtres fort supérieurs, et nous cesserions d'être en rapport avec l'état *actuel* de notre globe. Je suis encore obligé de renvoyer ici à ce que j'ai dit des bornes naturelles de nos connaissances dans la partie XIII de la *Palingénésie*.

L'auteur de notre être ne pouvait-il donc nous donner cette *certitude morale*, le grand objet de nos plus chers désirs, sans changer notre constitution présente? La suprême sagesse aurait-elle manqué de moyens pour nous apprendre ce que nous avons tant d'intérêt à savoir, et à savoir avec certitude? Je conçois facilement qu'elle a pu laisser ignorer aux animaux leur destination future; ils n'auraient plus été des *animaux* s'ils avaient connu ou simplement soupçonné cette *destination*; ils auraient été des êtres d'un ordre plus relevé, et le plan de la sagesse exigeait qu'il y eût sur la terre des êtres vivants qui fussent bornés aux pures sensations, et qui ne pussent s'élever aux notions abstraites.

Mais l'homme, cet être intelligent et moral, était fait pour porter ses regards au delà du temps, pour s'élever jusqu'à l'Être des êtres et y puiser les plus hautes espérances. La sagesse ne pouvait-elle se prêter aux efforts et aux désirs les plus nobles de la raison humaine, et suppléer par quelque *moyen* à la faiblesse de ses lumières? Ne pouvait-elle faire tomber sur l'homme mortel un rayon de cette *lumière céleste* qui éclaire les *intelligences supérieures*?

Cette belle recherche, la plus importante de toutes celles qui peuvent occuper un philosophe, sera l'objet des chapitres suivants.

CHAPITRE III.

Dieu, créateur et législateur. Preuves de l'existence de cet être suprême.

Il me semble que j'ai assez prouvé dans le chapitre précédent que notre connaissance *naturelle* ne saurait nous conduire à la *certitude morale* sur l'état futur de l'homme. C'est toujours en vertu du rapport ou de la proportion d'un objet avec nos facultés que nous parvenons à saisir cet objet et à opérer sur les idées qu'il fait naître. Si cette proportion n'existe point, l'objet est hors de la sphère de nos facultés, et il ne saurait parvenir *naturellement* à notre connaissance. Si l'objet ne soutient avec nos facultés que des rapports éloignés ou indirects, nous ne saurions acquiescer de cet objet qu'une connaissance plus ou moins *probable*; elle sera d'autant plus probable que les rapports seront moins éloignés ou moins indirects. Il

faut toujours, pour apercevoir un objet, qu'il y ait une certaine proportion entre la lumière qu'il réfléchit et l'œil qui rassemble cette lumière.

Maintenant, je me demande à moi-même si, sans changer les facultés de l'homme, il était impossible à l'auteur de l'homme de lui donner une *certitude morale* de sa destination future?

Je reconnais d'abord que je serais de la plus absurde témérité, si je décidais de l'impossibilité de la chose; car il serait de la plus grande absurdité qu'un être aussi borné, aussi chétif que je le suis, osât prononcer sur ce que la puissance absolue peut ou ne peut pas.

Mais (1) jusqu'ici je n'ai fait proprement que supposer l'existence de ce premier être auquel j'attribue la création de l'univers. Il s'agit à présent de me convaincre moi-même de cette existence, puisque c'est sur elle que repose essentiellement tout ce que je puis affirmer de la destination de l'homme. Je ne crains point de m'engager dans cette haute recherche; si ce grand être que je suppose existe en effet, si je suis son ouvrage, s'il veut mon bonheur, comment douterais-je qu'il ne m'ait donné des moyens de m'assurer de son existence? comment présumerais-je que la plus importante et la plus consolante de toutes les vérités ne soit point susceptible de preuve? Je suis doué de raison; par elle je parviens à la connaissance des choses, et par elle je communique cette connaissance à mes semblables. Cette raison, qui me donne tant de supériorité sur tous les animaux, est apparemment le moyen que l'auteur de mon être m'a fourni pour m'élever jusqu'à lui et me convaincre qu'il existe. Je vais donc appliquer ma raison à l'examen de cette grande et sublime vérité dont toutes les vérités que je connais découlent comme de leur premier principe.

De toutes les vérités, la plus évidente pour moi est que *j'existe*. Si donc je ne puis révoquer en doute ma propre existence, je puis affirmer que quelque chose *existe*.

Je n'ai pas la même certitude qu'il existe hors de moi un *univers* précisément tel que celui dont j'ai les idées; mais j'ai la certitude la plus parfaite de l'existence de mes *idées*, des *différences* qui sont entre elles et de l'*ordre* dans lequel elles se présentent à moi. Je ne suis même certain que *j'existe* que parce que j'ai des idées ou que je *pense*.

Ainsi, soit qu'il existe hors de moi un *univers*, tel que celui dont j'ai les *idées*, soit que cet univers n'ait qu'une existence purement *idéale* ou qu'il n'existe que dans mes *propres idées*, je suis toujours assuré que certaines choses existent, et qu'il est un certain *ordre* entre ces choses.

Tout ce qui existe doit avoir une *raison* pourquoi il *existe*, et pourquoi il existe d'une *manière* plutôt que d'une autre. Ceci revient à dire que je suis constitué de façon

(1) C'est ici que commence cette addition sur l'existence de Dieu, dont j'ai parlé dans l'Avantissement.

que je ne puis concevoir que le néant produise quelque chose. Si donc je me représente un temps où rien n'existait, il me sera impossible de concevoir que quelque chose ait pu commencer d'être.

Il y a donc une *raison* pourquoi je suis, et pourquoi je suis d'une manière plutôt que d'une autre.

Cette raison est *en moi* ou *hors de moi*. Si elle est *en moi*, j'existe par la seule force de ma *nature*. J'ai donc toujours été, et je ne puis cesser d'être; car s'il y avait eu un temps où je n'étais point, je n'aurais jamais pu commencer d'être. Je ne puis donc *cesser d'être*, puisque si j'ai *en moi* la raison de mon existence, ma *nature* est d'*exister*.

Si, au contraire, la raison de mon existence est *hors de moi*, je n'existe point par la seule force de ma *nature*; j'ai commencé d'être et je puis cesser d'être. La cause de mon existence aura donc existé *avant moi*; car la cause est *antérieure* à l'effet.

Un être qui existe par sa *propre nature*, ou dont l'essence est d'*exister*, est un être qui existe *nécessairement*. La non-existence d'un tel être serait donc une *contradiction*.

Un être qui existe *nécessairement*, est donc un être qui ne peut pas *ne point exister* ni *exister autrement*.

La métaphysique définit, en effet, le *nécessaire*, ce qui est, et qui ne peut pas ne point être autrement; ce qu'elle rend en d'autres termes, quand elle dit que le *nécessaire* est ce dont le contraire implique contradiction ou est impossible en soi.

Le *nécessaire* est donc tel par sa *propre nature*: il n'est *déterminable* que d'une seule manière: il est *essentiellement* tout ce qu'il est. Si le *nécessaire* était *déterminable* de plusieurs manières, aucune de ces manières ne lui serait *essentielle*: il pourrait donc *changer* de manière d'être; il n'impliquerait donc plus contradiction qu'il pût être *autrement*: il ne serait donc plus le *nécessaire* rigoureux ou *métaphysique*, suivant la définition du terme.

Ainsi, dans la rigueur *métaphysique*, il ne suffit point pour qu'un être soit *nécessaire*, qu'il ne change point, il faut encore qu'il ne puisse changer: il ne suffit point que les attributs de cet être demeurent constamment les mêmes, il faut encore que la *nature* d'un tel être exclue par elle-même jusqu'à la *possibilité* du changement de ses attributs. Un être qui ne changerait jamais, mais qui pourrait toujours changer, ne serait donc pas un être *nécessaire* au sens *métaphysique*.

Tout être existe d'une manière *déterminée*: il est ce qu'il est. La même chose ne peut pas être et n'être pas en même temps, être à la fois de plusieurs manières différentes.

L'Être *nécessaire* existe donc d'une manière *déterminée*: et parce que sa manière *déterminée* d'exister est inséparable de son existence, sa manière *déterminée* d'exister est aussi *nécessaire* que son existence. Il est donc *essentiellement* ce qu'il est, puisque s'il pouvait être *autrement*, il ne serait pas *nécessaire*.

Ceci est d'une évidence parfaite: l'être dont

l'essence est d'*exister*, existe avec certaines *déterminations* ou certains *attributs*, qui constituent sa *nature*, ou en vertu desquels il est ce qu'il est. Or, puisque ces *déterminations* ou ces *attributs* constituent l'essence de cet être, et que cette essence est d'*exister*; il s'ensuit que les *déterminations* ou les *attributs* de cet être ne peuvent changer; car ils sont cet être lui-même. Les *déterminations* ou les *attributs* de l'Être *nécessaire* sont donc *immuables*.

Ainsi, je nomme *contingent* tout être qui peut *exister* ou ne pas *exister*, ou qui peut *exister d'une autre manière*.

J'ai la plus parfaite certitude que je change à chaque instant. L'état où j'étais il n'y a qu'un moment n'est plus celui où je suis dans le moment présent. La *raison* de mon existence n'est donc pas *en moi*; je n'existe donc pas par ma *propre nature*; je ne suis donc pas un être *nécessaire*; mes *déterminations* sont *variables*; j'ai un sentiment très-clair des *changements* qui me surviennent: je suis donc un être *contingent*.

Si j'applique ce raisonnement à l'univers, tel que je le conçois *hors de moi*, j'aurai le même résultat essentiel. Il sera vrai encore que l'univers porte tous les caractères de la *contingence*.

J'entends par l'univers, cet assemblage d'êtres que je me représente comme existants *hors de moi*. Cette représentation est très-réelle, quoique l'objet puisse être très-différent des idées que je m'en forme. Je l'ai reconnu: je ne suis pas plus sûr que j'existe, que je le suis que j'ai des idées. Or mes idées me représentent un univers comme existant *hors de moi*, et cette représentation est *indépendante* de ma volonté. Je raisonne donc sur cet univers, comme si j'étais assuré qu'il existe hors de mon entendement de la même manière que je me le figure, ou au moins d'une manière analogue. Si mes conséquences reposent sur des principes certains, si elles découlent immédiatement de ces principes, ma conclusion générale n'en demeurera pas moins vraie, soit que l'univers existe réellement *hors de moi*, soit qu'il n'existe que dans mes idées (1).

Tous les êtres qui m'environnent, ou dont j'ai les idées, sont dans un *changement* continu. Je n'en connais aucun dont je puisse légitimement affirmer qu'il est le même deux instants. Je suis aussi assuré de ces *changements*, que je le suis que j'ai les idées de ces êtres. Des êtres qui *changent* continuellement ne sont donc pas des êtres *nécessaires*, au sens que j'ai attaché à ce mot. Les êtres qui m'environnent ou que je me représente comme existants *hors de moi* sont donc des êtres *contingents*. La non-existence de ces êtres ne serait donc pas une *contradiction*, puisque

(1) Le célèbre Bulfinger, qui a si bien mérité de la philosophie, avait débuté, comme moi, dans sa Démonstration de l'Existence de Dieu. Je l'ignorais quand je composais ceci: un ami vient de m'en avertir; et je me félicite d'autant plus de m'être rencontré avec ce sage et profond métaphysicien, que j'en suis plus sûr d'avoir suivi une bonne route pour parvenir à établir solidement la grande vérité dont il s'agit.

leur manière d'exister changeant continuellement, ils n'ont rien en eux-mêmes qui les détermine à exister d'une manière plutôt que d'une autre. Leur essence n'est donc pas d'exister : ils ne sont pas essentiellement tout ce qu'ils sont ; car si leur essence était d'exister, leur manière d'être dans un instant donné serait telle, qu'il impliquerait contradiction qu'elle ne fût point ou qu'elle pût cesser d'être. La chose est évidente : dans un être dont l'essence est d'exister, tout ce qui le fait être comme il est ne peut ni cesser d'être ni être autrement : la raison en est que ce qui le fait être comme il est, est son essence elle-même, et cette essence étant d'exister, ce qui le fait être comme il est ne peut ni cesser d'être ni être autrement.

Ces êtres, que je me représente comme existant hors de moi, forment cet assemblage que je nomme l'univers. Si donc ces êtres changent sans cesse, l'assemblage qu'ils composent doit changer aussi ; car cet assemblage n'est que ces êtres eux-mêmes considérés dans leur ensemble. L'univers n'a donc pas une existence plus nécessaire que les êtres qui le composent : il est donc contingent.

J'observe encore que cet assemblage que je désigne par le mot d'univers, n'est qu'une notion très-générale, sous laquelle je me représente une multitude presque infinie d'êtres divers. L'univers n'est donc proprement qu'une abstraction de mon esprit ; il n'est pas un être réel, mais il est la collection d'un nombre presque infini d'êtres particuliers. Ce sont donc ces êtres dont je considère l'existence comme quelque chose de réel, et si cette existence est contingente, il faut bien que l'ensemble qui en résulte soit contingent aussi.

Une autre considération s'offre à mon esprit : tous les êtres qui tombent sous mes sens sont composés. J'y découvre des parties distinctes, et dans ces parties d'autres encore ; je parviens même à m'assurer que je ne saurais atteindre au dernier terme de cette composition. Des êtres composés peuvent donc être décomposés, et j'en vois un grand nombre qui le sont en effet. Tous peuvent l'être par la pensée. Or des êtres qui résultent de l'agrégat d'une multitude d'autres êtres ne peuvent posséder une existence nécessaire ; puisque la seule possibilité de leur décomposition suffirait pour que leur non-existence ne fût pas une contradiction.

Si je conçois les composés divisés jusque dans leurs dernières parties, je pourrai nommer ces parties les éléments (1) des composés ; désigner ensuite ces éléments eux-mêmes par le mot plus général de matière, et donner aux différents agrégats de la matière le nom général de corps.

Si je viens à considérer les différents corps qui tombent sous mes sens, je reconnaitrai bientôt qu'ils ont tous quelque chose de com-

mun ; que tous sont étendus, impénétrables, résistants ; et parce que ces propriétés sont absolument inséparables de l'idée que j'ai du corps, je les nommerai les propriétés essentielles des corps.

Foussant ensuite plus loin mon examen, je remarquerai que l'étendue est toujours figurée, et qu'il n'est aucun corps dont la figure ne puisse changer, et ne change en effet d'une manière plus ou moins sensible. J'en conclurai donc légitimement qu'il n'est aucune figure nécessaire, et que les corps peuvent revêtir successivement une infinité de figures différentes.

Mais, parce que dans un être dont l'essence est d'exister, la manière déterminée d'exister est inséparable de l'essence ; je dois convenir que tout être dont la manière d'exister peut changer et change en effet, ne peut posséder une existence nécessaire. Les corps, dont la manière d'être peut changer et change en effet, ne possèdent donc pas une existence nécessaire.

Les éléments des corps ne peuvent pas non plus posséder une existence nécessaire, puisqu'il ne saurait survenir aucun changement dans les corps qui ne résulte en dernier ressort de quelque changement qui survient aux éléments, dont les corps ne sont que de simples agrégats.

Je fais une dernière observation : parmi les corps que j'aperçois, il en est qui sont en repos et d'autres qui sont en mouvement. Je vois encore que le même corps peut être tantôt en repos et tantôt en mouvement. Je conçois très-distinctement que l'état d'un corps en mouvement n'est pas le même que celui que je désigne par le terme de repos. Il survient donc un certain changement à un corps, qui passe de l'état de repos à celui de mouvement. Et ici encore je reconnais, que le corps ne possède pas une existence nécessaire, puisque sa manière d'être est susceptible de changements divers. Or s'il ne peut rien se passer dans le corps qui ne résulte en dernier ressort de quelque chose qui se passe dans les éléments dont le corps est composé, il s'ensuit qu'il survient un certain changement aux éléments, lorsque le corps passe du repos au mouvement. La manière d'être des éléments est donc susceptible de changements divers : les éléments n'ont donc pas une existence nécessaire.

Si donc je ne découvre rien en moi et hors de moi qui ne porte les caractères de la contingence, il faut qu'il y ait hors de moi et hors des autres êtres, une raison pourquoi j'existe, et pourquoi ces autres êtres existent, et pourquoi j'existe, ainsi que ces êtres, d'une manière plutôt que de toute autre.

La même conséquence générale me paraît déconler essentiellement de la progression des êtres successifs : c'est que je n'ignore pas, que dans une suite quelconque il doit toujours y avoir un premier terme, et qu'un nombre actuellement infini est une contradiction ; c'est que l'infini du métaphysicien n'est point l'infini du géomètre ; c'est qu'une chaîne d'êtres successifs changeant continuel-

(1) Je prends ici le mot d'éléments dans le sens usité en physique, et point du tout dans celui de Leibnitz et de ses disciples. On voit assez que l'acception que je donne ici à ce mot, est au point de vue sous lequel j'envisage mon sujet, et au but particulier que je me propose.

tément sa manière d'être, ne peut pas plus posséder une existence *nécessaire*, que ne le peuvent les anneaux qui la composent, dont il est évident qu'il n'en est aucun qui demeure le même deux instants; c'est enfin, qu'un être collectif ou composé dépendant essentiellement de l'association de ses parties, est par cela même *contingent*; car la dissociation de ces parties est toujours possible, ou n'implique en soi aucune contradiction. Puis donc qu'une chaîne d'êtres successifs ne peut exister par soi, il faut qu'il y ait hors d'elle une cause de son existence.

Ce n'est pas que j'aperçoive une liaison *nécessaire* entre ce que je nomme une cause et ce que je nomme un effet; mais je suis obligé de reconnaître que je suis fait de manière que je ne puis admettre qu'une chose est, sans qu'il y ait une raison pourquoi elle est, et pourquoi elle est comme elle est et non autrement.

J'ai nommé *nécessaire* tout ce qui est, et qui ne pouvait pas ne pas être ni être autrement. Or je vois clairement que l'état actuel de chaque chose n'est pas *nécessaire*, puisque j'observe qu'il varie suivant certaines lois. Je conçois donc clairement que chaque chose pourrait être autrement qu'elle n'est; j'ai appelé cela *contingence*, et je dis que dans ma manière de concevoir, chaque chose est *contingente* de sa nature.

J'infère donc de cette *contingence* qu'il est une raison qui a déterminé dès le commencement les états passés, l'état actuel et les états futurs de chaque chose.

Mais quand je parle de *contingence*, c'est suivant ma manière très-imparfaite de voir et de concevoir les choses. Il me paraît bien clair que si je pouvais embrasser l'univers entier ou la totalité des choses, je connaîtrais pourquoi chaque chose est comme elle est et non autrement; j'en jugerais alors par ses rapports au tout; de la même manière précisément qu'un mécanicien juge de chaque pièce d'une machine. Je conclurais donc, que l'univers lui-même est comme il est, parce que la raison de l'univers ne pouvait être autrement.

Cependant, il n'en demeurerait pas moins vrai que chaque pièce de l'univers, chaque être particulier, considéré en lui-même, aurait pu être autrement. La raison que j'en découvre est que chaque être particulier n'était point déterminé en tout sens par sa propre nature. Toutes ses déterminations n'étaient pas nécessaires, au sens que j'ai attaché à ce mot. Il était susceptible d'une multitude de modifications diverses, et j'en observe plusieurs qui se succèdent dans tel ou tel être particulier. Il n'en est pas de même, à mes yeux, des vérités que je nomme nécessaires: je ne puis pas dire de ces vérités ce que je viens de dire des êtres particuliers. Les vérités nécessaires sont déterminées par leur propre nature: elles ne peuvent être que d'une seule manière; c'est dans ce sens métaphysique que les vérités géométriques sont nécessaires et qu'elles excluent toute contingence.

Je ne déduis pas moins légitimement de la considération du mouvement la nécessité d'un premier moteur: c'est que j'ai la plus grande certitude que le mouvement n'est pas essentiel à la matière. Les preuves de cette vérité me paraissent démonstratives. Si le mouvement était essentiel à la matière, le repos serait contradictoire à l'essence de la matière: tous les corps seraient donc essentiellement en mouvement, et j'en vois pourtant un grand nombre qui sont en repos. Je ne dirai point que ce repos pourrait n'être qu'apparent, et que mes sens pourraient me tromper, car je ne suis assuré de l'existence du mouvement que par le témoignage de mes sens; si donc mes sens peuvent me tromper sur le repos, ils peuvent me tromper aussi sur le mouvement; je ne pourrais donc rien affirmer ou nier du repos ni du mouvement; et combien un tel pyrrhonisme serait-il absurde!

Un raisonnement bien simple et très-décisif se joint ici au témoignage de mes sens pour me convaincre que le mouvement ne peut être essentiel à la matière. Tout mouvement a nécessairement une certaine direction et un certain degré de vitesse; il n'existe point de mouvement en général, comme il n'existe point de corps en général. S'il est essentiel à la matière d'être en mouvement, il ne l'est assurément pas d'avoir tel ou tel mouvement à l'exclusion de tout autre. Il est de la plus parfaite évidence que la matière est susceptible d'une infinité de mouvements divers. Elle peut être mue en tout sens et avec quelque degré de vitesse que ce soit. L'essence de la matière ne renferme donc pas la raison de la direction et de la vitesse de son mouvement actuel; puisque si ce mouvement avait sa raison dans l'essence de la matière, il y aurait contradiction qu'elle pût être mue suivant une autre direction et avec un autre degré de vitesse. Mais cette direction et cette vitesse sont des effets qui, dans ma manière de concevoir, doivent avoir une cause; autrement il faudrait que j'admisse des effets sans causes, ou que je supposasse gratuitement que le néant peut produire quelque chose. Or si cette direction et cette vitesse n'ont pas leur raison dans la matière elle-même, il faut nécessairement que cette raison existe hors de la matière. Ainsi, un certain mouvement n'étant qu'une manière d'être ou un mode de la matière, la possibilité de tel ou tel mode particulier a bien son fondement dans l'essence de la matière, puisque cette essence est modifiable; mais la raison de l'actualité ou de l'existence de tel ou tel mode particulier, ne peut résider dans l'essence de la matière, dès qu'il est de la nature de cette essence de se prêter indifféremment à toute autre modification.

J'ai développé mon raisonnement; je puis le resserrer beaucoup. Si le mouvement était essentiel à la matière, ce serait nécessairement un certain mouvement qui lui serait essentiel; ce serait un mouvement qui aurait une certaine direction et une certaine vitesse, puisqu'il est impossible qu'il existe un mouvement qui soit en lui-même indéterminé ou,

comme je l'ai dit, qu'il existe un mouvement *en général*. La matière n'aurait donc pu se mouvoir que d'une *seule manière*; elle se serait toujours mue de cette manière, et ce mouvement lui aurait été aussi *essentiel* que l'*impenétrabilité*.

La force de ce raisonnement découle d'un principe métaphysique que je ne puis contester : c'est que tout ce qui est dit appartenir à l'*essence* d'un sujet, doit lui appartenir *toujours* et dans le même sens ou de la *même manière* : car comme l'*essence* d'un sujet est ce qui le *constitue*, ou ce qui le fait être ce qu'il est, il est clair que si l'*essence changeait*, le sujet serait *détruit*.

Puis donc que le mouvement ne peut appartenir *essentiellement* à la matière, il faut qu'il y ait *hors de la matière* une cause de son mouvement. J'ajoute que cette cause doit posséder *par elle-même* le principe du mouvement : autrement il faudrait que j'admissee une *progression* de causes à l'*infini*; ce qui serait absurde, comme je l'ai reconnu. Il y a plus; dans l'absurde supposition de cette progression à l'infini, ce ne serait pas proprement une suite infinie de *causes* que j'admettrais; ce serait une suite infinie d'*effets*; puisque le mouvement qui se communiquerait d'un corps à un autre corps le long de la chaîne infinie, ne serait jamais qu'un *effet*, et cet effet serait sans *cause*.

C'est ainsi que je suis conduit à reconnaître, qu'il est *hors de l'univers* une cause de l'existence de l'univers. Cette cause est donc *nécessaire* : si elle ne l'était point, elle dépendrait d'une autre cause, et si celle-ci n'était point non plus *nécessaire*, elle dépendrait elle-même d'une troisième cause, etc., et je retomberais dans l'absurde *progression* des causes, ou plutôt des *effets à l'infini*. La cause de l'univers existe donc *par soi*; son essence est d'*exister*, et tout ce qui est, est par elle.

Je n'entreprends point de pénétrer la *nature* de cette cause, ou ce que l'*existence nécessaire* est en elle-même : comment y parviendrais-je? moi que la rencontre d'un atome confond et qui ne connais la *nature intime* d'aucun être! Mais je suis forcé d'admettre, que cette cause, quel que soit le fond de son être, possède au moins tout ce qui est nécessaire à la *production* de ce grand effet, que je nomme l'*univers*. J'étudie donc l'*effet*, pour tâcher de parvenir à quelques notions philosophiques sur les *attributs* de la cause.

Je vois d'abord que la cause nécessaire a, au moins, la plus grande *puissance* qu'il me soit possible de concevoir : car puis-je concevoir une plus grande puissance que celle de *créer*? l'univers existe : j'ai reconnu qu'il est *contingent* : il n'a donc pas toujours existé : quelle puissance que celle qui l'a appelé du néant à l'être et qui a *réalisé* tout ce qui était *possible*!

Pourtant ensuite mes regards sur cet assemblage de choses, que je désigne par le terme très-général de *nature*, je découvre que cet assemblage est un *système* admirable de *rappports* divers. Je vois ces *rappports* se multiplier, se diversifier, s'étendre à mesure

que je multiplie mes observations. Je m'assure bientôt que tout se passe dans la nature conformément à des *lois* constantes, qui ne sont que les *résultats naturels* de ces *rappports* qui enchaînent tous les êtres et les dirigent à une *fin* commune.

Il est vrai que je n'aperçois point de liaison *nécessaire* entre un moment et le moment qui le suit, entre l'action d'un être et celle d'un autre être, entre l'état actuel d'un être et l'état qui lui succédera immédiatement, etc.; mais je suis fait de manière que ce que j'ai vu arriver toujours, et que ceux qui m'ont précédé ont vu arriver toujours, me paraît d'une *certitude morale*. Ainsi, il ne me vient pas dans l'esprit de douter, que le soleil ne se lève demain, que les boutons des arbres ne s'épanouissent au printemps, que le feu ne réduise le bois en cendres, etc.

Je conviens que mon *jugement* est ici purement *analogique* (1) : puisqu'il est très-évident que le *contraire* de ce que je pense qui arrivera, est toujours *possible*. Mais, cette simple *possibilité* ne saurait le moins du monde contre-balancer dans mon esprit ce nombre si considérable d'*expériences* constantes qui fondent ici ma *croyance analogique*.

Il me semble que je choquerais le *sens commun*, si je refusais de prendre l'*analogie* pour guide dans des choses de cette nature. Je mènerais la vie la plus misérable; je ne pourrais même pourvoir à ma conservation : car si ce que je connais des *aliments* dont je me suis toujours nourri, ne suffisait point pour fonder la *certitude* où je suis que ces *aliments* ne se convertiraient pas tout d'un coup et à propos de rien, en véritables *poisons*; comment pourrais-je hasarder d'en manger encore?

Je suis donc dans l'obligation très-raisonnable d'admettre qu'il est dans la nature un certain *ordre constant*, sur lequel je puis établir des *jugements*, qui sans être des *démonstrations*, sont d'une telle *probabilité* qu'elle suffit à mes besoins.

Mes *sens* me manifestent cet *ordre*; ma faculté de *réfléchir* m'en découvre les *résultats* les plus essentiels.

L'*ordre de la nature* est donc, à mes yeux, le *résultat général* des *rappports* (2) que j'aperçois entre les êtres.

Je regarde ces *rappports* comme *invariables*, parce que je ne les ai jamais vus varier *naturellement*.

Je déduis raisonnablement de la contemplation de ces *rappports*, l'*intelligence* de la cause nécessaire : c'est que plus il y a dans un *tout*, de *parties* et de *parties variées* qui concourent à une *fin* commune, et plus il est probable que ce *tout* n'est point l'ouvrage d'une

(1) Lorsque j'ai examiné en détail un certain nombre de choses, et que j'ai trouvé constamment dans toutes les mêmes propriétés essentielles, je erois être fondé à en inférer que les choses qui me paraissent précisément semblables à celles-là, mais que je n'ai pas examinées dans le même détail, sont aussi douées des mêmes propriétés.

Cette manière de juger est ce que les logiciens nomment l'analogie.

(2) « J'entends en général, par ces *rappports*, ces propriétés, ces déterminations, en vertu desquelles différents êtres conspirent au même but, ou concourent à produire un certain -dit » Essai anal., § 40.

cause *aveugle* : c'est que m'étant démontré à moi-même, que la matière est *contingente*, et que le mouvement ne lui est point *essentiel* ; je ne puis placer dans la matière et le mouvement la *raison suffisante* de ce qui est : c'est qu'assigner la *raison suffisante* d'une chose, n'est pas simplement donner une *cause* à cette chose ; c'est assigner un *principe*, par lequel on puisse concevoir clairement pourquoi cette chose est, et pourquoi elle est comme elle est et non autrement : or, ce n'est que dans l'intelligence nécessaire que je trouve la *raison suffisante* de la manière d'être de l'univers : comme ce n'est que dans la puissance nécessaire que je trouve la *raison suffisante* de l'existence ou de l'actualité de l'univers.

Si les lois de la nature résultent essentiellement des rapports qui sont entre les êtres (1) ; si ces rapports, considérés en eux-mêmes, ne sont pas nécessaires, il me paraît que je puis en déduire légitimement que la nature a un législateur. La lumière ne s'est pas donné à elle-même ses propriétés, et les lois de sa réfraction et de sa réflexion résultent des rapports qu'elle soutient avec différents corps, soit liquides, soit solides (2).

Je m'exprimerai donc d'une manière fort peu exacte, si je disais que les lois de la nature ont approprié les moyens à la fin : c'est que les lois de la nature ne sont que de simples effets, et que dans mes idées des effets supposent une cause, ou, pour m'exprimer en d'autres termes, l'existence actuelle d'une chose suppose l'existence relative d'une autre chose, que je regarde comme la *raison* de l'actualité de la première.

Si la nature a reçu des lois, celui qui les lui a imposées a, sans doute, le pouvoir de les suspendre, de les modifier ou de les diriger comme il lui plaît.

Mais, si le législateur de la Nature est aussi sage que puissant, il ne suspendra ou ne modifiera ses lois que lorsqu'elles ne pourront suffire par elles-mêmes à remplir les vues de sa sagesse. C'est que la sagesse ne consiste pas moins à ne pas multiplier sans nécessité les moyens, qu'à choisir toujours les meilleurs moyens, pour parvenir à la meilleure fin.

Je ne puis douter de la sagesse du législateur de la nature, parce que je ne puis douter de l'intelligence de ce législateur. J'observe que plus les lumières de l'homme s'accroissent, et plus il découvre dans l'univers de traits d'une intelligence formatrice. Je remarque même avec étonnement que cette intelligence ne brille pas avec moins d'éclat dans la structure du pou ou du ver de terre, que dans celle de l'homme ou dans la dispo-

sition et les mouvements des corps célestes.

Je conçois donc que l'intelligence qui a été capable de former le plan immense de l'univers, est au moins la plus parfaite des intelligences.

Mais, cette intelligence réside dans un être nécessaire. Un être nécessaire est non-seulement celui qui ne peut plus ne pas être ; il est encore celui qui ne peut pas être autrement. Or un être dont les perfections seraient susceptibles d'accroissement, ne serait pas un être nécessaire, puisqu'il pourrait être autrement. J'infère donc de ce raisonnement que les perfections de l'Être nécessaire ne sont pas susceptibles d'accroissement et qu'elles sont absolument ce qu'elles sont. Je dis absolument, parce que je ne puis concevoir des degrés dans les perfections de l'Être nécessaire. Je vois très-clairement qu'un être borné peut être déterminé de plusieurs manières, puisque je conçois très-clairement le changement possible de ses bornes.

Si l'Être nécessaire possède une intelligence sans bornes, il possédera aussi une sagesse sans bornes ; car la sagesse n'est proprement ici que l'intelligence elle-même, en tant qu'elle propose une fin et des moyens relatifs à cette fin.

L'Intelligence créatrice n'aura donc rien fait qu'avec sagesse : elle se sera proposé dans la création de chaque être la meilleure fin possible, et aura prédéterminé les meilleurs moyens pour parvenir à cette fin.

CHAPITRE IV.

L'amour du bonheur, fondement des lois naturelles de l'homme. Conséquence en faveur de la perfection du système moral. Les lois de la nature langage du législateur.

Je suis un être sentant et intelligent : il est dans la nature de tout être sentant et intelligent de vouloir sentir ou exister agréablement, et vouloir cela, c'est s'aimer soi-même. L'amour de soi-même ne diffère donc pas de l'amour du bonheur. Je ne puis me dissimuler, que l'amour du bonheur ne soit le principe universel de mes actions.

Le bonheur est donc la grande fin de mon être, Je ne me suis pas fait moi-même, je ne me suis pas donné à moi-même ce principe universel d'action. L'auteur de mon être qui a mis en moi ce puissant ressort m'a donc créé pour le bonheur.

J'entends en général par le bonheur tout ce qui peut contribuer à la conservation et au perfectionnement de mon être.

Parce que les objets sensibles font sur moi une forte impression, et que mon intelligence est très-bornée, il m'arrive fréquemment de me méprendre sur le bonheur, et de préférer un bonheur apparent à un bonheur réel. Mon expérience journalière et les réflexions qu'elle me fait naître, me découvrent mes méprises. Je reconnais donc évidemment que pour obtenir la fin de mon être, je suis dans l'obligation étroite d'observer les lois de mon être.

Je regarde donc ces lois, comme les moyens

(1) « Les lois de la nature sont, en général, les résultats ou les conséquences des rapports qui sont entre les êtres. » Essai analyt., § 40.

(2) La lumière se propage en ligne droite. Sa réfraction est cette propriété en vertu de laquelle ses rayons se plient ou se courbent en passant d'un milieu dans un milieu d'espèce différente ; par exemple, de l'air dans l'eau, ou de l'eau dans l'air. La réflexion de la lumière est cette propriété par laquelle elle réjaillit ou paraît réjaillir de dessus les corps. L'expérience découvre ces propriétés et ses lois, la géométrie, les calculs.

naturels que l'auteur de mon être a choisis pour me conduire au bonheur (1). Comme elles résultent essentiellement des *rappports* que je soutiens avec différents êtres, et que je ne suis point le maître de changer ces rapports, je vois manifestement que je puis violer plus ou moins les lois de ma nature *particulière*, sans m'éloigner plus ou moins de ma véritable fin.

L'expérience me démontre que toutes mes facultés sont renfermées dans certaines limites naturelles, et qu'il est un terme où finit le plaisir et où commence la douleur. J'apprends ainsi de l'expérience que je dois régler l'exercice de toutes mes facultés sur leur portée naturelle.

Je suis donc dans l'obligation philosophique de reconnaître qu'il est une *sanction naturelle* des lois de mon être, puisque j'éprouve un *mal* lorsque je les viole.

Parce que je m'aime moi-même et que je ne puis pas ne point désirer d'être heureux, je ne puis pas ne point désirer de continuer d'être. Je retrouve ces désirs dans mes semblables, et si quelques-uns paraissent souhaiter la cessation de leur être, c'est plutôt le changement de leur être que l'anéantissement, qu'ils souhaitent.

Ma raison me rend au moins très-probable que la mort ne sera pas le terme de la durée de mon être. Elle me fait entrevoir des moyens physiques *préordonnés* qui peuvent prolonger mon humanité au de là du tombeau. Elle m'assure que je suis un être *perfectible* à l'infini : elle me fait juger par les progrès continuels que je puis faire vers le bon et le vrai dans mon état présent, de ceux que je pourrais faire dans un autre état, où toutes mes facultés seraient perfectionnées. Enfin, elle puise dans les notions les plus

philosophiques qu'elle se forme des attributs divins et des lois naturelles, de nouvelles considérations qui accroissent beaucoup ces différentes probabilités.

Mais ma raison me découvre en même temps qu'il n'est point du tout dans l'ordre de mes facultés actuelles, que j'aie sur la *survivance* de mon être plus que de simples *probabilités* (1).

Cependant ma raison elle-même me fait sentir fortement combien il importerait à mon bonheur que j'eusse sur mon état futur plus que de simples probabilités, ou au moins une somme de probabilités telle qu'elle fût équivalente à ce que je nomme la *certitude morale*.

Ma raison me fournit les meilleures preuves de la souveraine intelligence de l'auteur de mon être : elle déduit très-légitimement de cette intelligence la souveraine sagesse du grand Être (2). Sa bonté sera cette sagesse elle-même, occupée à procurer le plus grand bien de tous les êtres sentants et de tous les êtres intelligents.

Cette sagesse adorable ayant fait entrer dans son plan le système de l'*humanité*, a voulu sans doute tout ce qui pouvait contribuer à la plus grande perfection de ce *système*.

Rien n'était assurément plus propre à procurer la plus grande perfection de ce système, que de donner aux êtres qui le composent, une *certitude morale* de leur état futur, et de leur faire envisager le bonheur dont ils jouiront dans cet état, comme la suite ou la conséquence de la perfection morale qu'ils auront tâché d'acquérir dans l'état présent.

Et puisque l'état *actuel* de l'humanité ne comportait point, qu'elle pût parvenir à se convaincre par les seules forces de la raison, de la *certitude* d'un état futur, il était, sans contredit, dans l'ordre de la sagesse, de lui donner par quelque autre voie une assurance si nécessaire à la perfection du *système moral*.

Mais, parce que le plan de la sagesse exigeait apparemment, qu'il y eût sur la terre des êtres intelligents, mais très-bornés, tels que les *hommes*; elle ne pouvait pas changer les facultés de ces êtres, pour leur donner une certitude suffisante de leur destination *future*.

Il fallait donc que la sagesse employât dans cette vue un *moyen* tel que, sans être renfermé dans la sphère actuelle des facultés de l'homme, il fût cependant si bien approprié à la nature et à l'exercice le plus raisonnable de ces facultés, que l'homme pût acquérir par ce moyen nouveau le degré de certitude qui lui manquait et qu'il désirait si vivement.

L'Homme ne pouvait donc tenir cette *certitude* si désirable, que de la main même de l'auteur de son être. Mais, par quelle voie particulière la sagesse pouvait-elle convaincre l'homme *raisonnable* des grandes vues

(1) « L'homme est un être mixte : l'amour du bonheur est le principe universel de ses actions. Il a été créé pour le bonheur, et pour un bonheur relatif à sa qualité d'être mixte.

« Il serait donc contre les lois établies, que l'homme pût être heureux en choquant ses relations, puisqu'elles sont fondées sur sa propre nature, combinée avec celle des autres êtres. *Palin.*, part. VIII.

« Les lois naturelles sont donc les résultats des rapports que l'homme soutient avec les divers êtres : définition plus philosophique que celles de la plupart des juriconsultes et des moralistes.

« L'homme parvient par sa raison à la connaissance de ces rapports divers. C'est en étudiant sa propre nature et celle des êtres qui l'environnent, qu'il démêle les liaisons qu'il a avec ces êtres et que ces êtres ont avec lui.

« Cette connaissance est celle qu'il lui importe le plus d'acquérir, parce que c'est uniquement sur elle que repose son véritable bonheur.

« Ce serait la chose la plus contraire à la nature, que l'homme pût être véritablement heureux en violant les lois du monde qu'il habite. C'est que ce sont ces lois mêmes qui peuvent seules conserver et perfectionner son être.

« L'homme assujéti à ces lois par son Créateur, aspirerait-il donc, en insensé, au privilège d'être intempérant impunément, et prétendrait-il changer les rapports établis entre son estomac et les aliments nécessaires à sa conservation ?

« Il y a donc dans la nature un ordre préétabli, dont la fin est le plus grand bonheur possible des êtres sentants et de êtres intelligents.

« L'être intelligent et moral connaît cet ordre et s'y conforme : il le connaît d'autant mieux, qu'il est plus intelligent. Il s'y conforme avec d'autant plus d'exactitude, qu'il est plus moral. » *Ibid.*, part. XV.

(1) Voyez ce que j'ai dit là-dessus dans le chap. II.

(2) Voyez dans le chapitre III ce que j'ai exposé sur ce sujet.

qu'elle avait formées sur lui ? A quel signe l'homme raisonnable pouvait-il assurer que la sagesse elle-même *parlait* ?

J'ai reconnu que la nature a un législateur ; et reconnaître cela, c'est reconnaître en même temps que ce législateur peut suspendre ou *modifier* à son gré les *lois* qu'il a données à la Nature.

Ces lois sont donc, en quelque sorte, le *langage* de l'auteur de la Nature, ou l'expression *physique* de sa volonté.

Je conçois donc facilement, que l'auteur de la Nature a pu se servir de ce *langage*, pour faire connaître aux hommes avec *certitude* ce qu'il leur importait le plus de savoir et de savoir bien, et que la raison seule ne faisait guère que leur indiquer.

Ainsi, parceque je vois évidemment, qu'il n'y a que le législateur de la nature, qui puisse en *modifier* les lois, je me crois fondé raisonnablement à admettre qu'il *a parlé* ; lorsque je puis m'assurer raisonnablement que certaines *modifications* frappantes de ces lois ont eu lieu, et que je puis découvrir avec évidence le but de ces modifications.

Ces *modifications* seront donc pour moi des *signes particuliers* de la volonté de l'auteur de la Nature à l'égard de l'homme.

Je puis donner un *nom* à ces sortes de modifications, ne fût-ce que pour indiquer les *changements* qu'elles ont apportés à la marche *ordinaire* de la Nature : je puis les nommer des *miracles*, et rechercher ensuite quelles idées je dois me faire des miracles.

CHAPITRE V.

Les miracles.—Recherches sur leur nature.

Je sais assez qu'on a coutume de regarder un *miracle* comme l'effet d'un acte *immédiat* de la toute-puissance, opéré dans le *temps*, et relativement à un certain but moral.

Je sais encore qu'on recourt communément à cette intervention *immédiate* de la toute-puissance, parce qu'on ne juge pas qu'un miracle puisse être renfermé dans la sphère des lois de la nature.

Mais, s'il est dans la nature de la sagesse, de ne point multiplier les actes sans nécessité ; si la volonté efficace a pu produire ou *préordonner* par un acte *unique* toutes ces modifications des lois de la nature, que je nomme des *miracles*, ne sera-t-il pas au moins très-probable qu'elle l'aura fait ?

Si la sagesse éternelle, qui n'a aucune relation au *temps*, a pu produire hors du temps l'universalité des choses, est-il à présumer qu'elle se soit réservé d'agir dans le temps et de mettre la main à la machine, comme l'ouvrier le plus borné ?

Parce que je ne découvre point comment un miracle peut-être renfermé dans la *sphère* des lois de la nature, serais-je bien fondé à en conclure qu'il n'y est point du tout renfermé ? Puis-je me persuader un instant que je connaisse à fond les lois de la nature ? Ne vois-je pas évidemment, que je ne connais qu'une très-petite partie de ces lois, et que même cette partie si petite, je ne la connais qu'imparfaitement ?

Comment donc oserais-je prononcer sur ce que les lois de la nature ont pu ou n'ont pas pu opérer dans la main du législateur ?

Il me semble que je puis, sans témérité, aller un peu plus loin : quoique je sois un être extrêmement borné, je ne laisse pas d'entrevoir ici la possibilité d'une *préordination* relative à ce que je nomme des *miracles*.

Des méditations assez profondes sur les facultés de mon âme, m'ont convaincu que l'exercice de toutes ces facultés dépend plus ou moins de l'état et du jeu des organes. Il est même peu de vérités qui soient plus généralement reconnues. J'ai assez prouvé dans un autre ouvrage (1), que les perceptions, l'attention, l'imagination, la mémoire, etc., tiennent essentiellement aux mouvements des fibres *sensibles*, et aux déterminations particulières que l'action des objets leur imprime, qu'elles conservent pendant un temps plus ou moins long, et en vertu desquelles ces fibres peuvent retracer à l'âme les idées ou les images des objets (2).

C'est une loi fondamentale de l'union de l'âme et du corps, que lorsque certaines fibres sensibles sont ébranlées, l'âme éprouve certaines sensations : rien au monde n'est plus constant, plus invariable que cet effet. Il a toujours lieu, soit que l'ébranlement des fibres provienne de l'action même des objets, soit qu'il provienne de quelque mouvement qui s'opère dans la partie du cerveau, qui est le siège de toutes les opérations de l'âme.

Si une foule d'expériences (3) démontrent que l'imagination et la mémoire dépendent de l'organisation du cerveau, il est par cela même démontré que la reproduction ou le rappel de telle ou telle idée, dépend de la reproduction des mouvements dans les fibres sensibles appropriées à ces idées.

Nous représentons toutes nos idées par des *signes d'institution*, qui affectent l'œil ou l'oreille. Ces *signes* sont des *caractères* ou des *mots*. Ces mots sont lus ou prononcés : ils s'impriment donc dans le cerveau par des fibres de la vue ou par des fibres de l'ouïe. Ainsi, soit que le mouvement se reproduise dans des fibres de la vue ou dans des fibres de l'ouïe, les mots attachés au jeu de ces

(1) L'Essai analytique sur les facultés de l'âme.

(2) Il ne faudrait pas m'objecter qu'il serait possible que l'âme pensât sans corps. J'accorderai, si l'on veut, cette possibilité : mais je demanderai si l'on sait tant soit peu ce que ferait une âme humaine séparée de tout corps ? On ne connaît un peu l'âme humaine que par son union avec le corps : de cette union résulte essentiellement un être mixte, qui porte le nom d'homme et qui est appelé à durer toujours. Si donc l'homme doit durer toujours, son âme pensera toujours par le ministère d'un corps. Voyez le chapitre I de ces Recherches. Ainsi, à quoi bon élever la question, si l'âme peut penser sans corps ? L'homme n'est point un esprit pur, et ne le sera jamais. Je renvoie ceux qui désireront plus de détails sur cette question aux articles 16, 18 et 19 de mon Analyse abrégée, t. I de la Palingénésie.

(3) Les livres de médecine et de physique sont pleins d'observations qui prouvent que des accidents purement physiques affaiblissent, altèrent ou détruisent même entièrement l'imagination et la mémoire. Rien de mieux constaté ; et résoudre en doute de pareils faits, ce serait raisonner à toute certitude historique.

fibres seront également rappelés à l'âme, et par ces mots, les idées qu'ils sont destinés à représenter.

Je ne puis raisonnablement présupposer que tous mes lecteurs possèdent aussi bien que moi mes principes *psychologiques* (1); je suis donc obligé de renvoyer ceux qui ne les possèdent pas assez, aux divers écrits dans lesquels je les ai exposés en détail. Ils feront bien surtout de relire avec attention mon écrit *sur le Rappel des idées par les mots, et sur l'association des idées en général*, que j'ai inséré dans le tome I de la *Palingénésie*.

Dès que je me suis une fois convaincu par l'expérience et par le raisonnement, que la production et la reproduction de toutes mes idées tiennent au jeu secret de certaines fibres de mon cerveau; je conçois avec la plus grande facilité que la sagesse suprême a pu *préorganiser* au commencement des choses, certains *cerveaux*, de manière qu'il s'y trouverait des fibres dont les *déterminations* (2) et les mouvements particuliers répondraient, dans un temps marqué, aux vues de cette sagesse adorable.

Qui pourrait douter un instant, que si nous étions les maîtres d'ébranler à notre gré certaines fibres du cerveau de nos semblables; par exemple, les fibres appropriées aux *mots*, nous ne rappellerions à volonté dans leur âme, telle ou telle *suite* de mots, et par cette suite une *suite* correspondante d'idées? Répéterai-je encore que la mémoire des mots tient au cerveau, et que mille accidents, qui ne peuvent affecter que le cerveau, affaiblissent et détruisent même en entier la mémoire des mots? Rappellerai-je ce vieillard vénérable, dont j'ai parlé dans mon *Essai analytique*, § 676, qui avait en pleine veille des suites nombreuses et variées de visions absolument indépendantes de sa volonté et qui ne troublaient jamais sa raison? Répéterai-je que le cerveau de ce vieillard était une sorte de machine d'optique, qui exécutait d'elle-même sous les yeux de l'âme, toutes sortes de décorations et de perspectives?

On ne s'avisera pas non plus de douter que Dieu ne puisse ébranler au gré de sa volonté, les fibres de tel ou de tel cerveau, de manière qu'elles traceront à point nommé à l'âme une suite déterminée d'idées ou de mots, et une telle combinaison des unes et des autres, que cette combinaison représentera plus ou moins figurément une suite d'événements cachés encore dans l'abîme de l'avenir?

Ce que l'on conçoit si clairement que Dieu pourrait exécuter par son action *immédiate* sur un cerveau particulier, n'aurait-il pu le *prédéterminer* dès le commencement? Ne conçoit-on pas à peu près aussi clairement que Dieu a pu préordonner dans tel ou tel cer-

veau, et hors de ce cerveau, des causes purement *physiques*, qui déployant leur action dans un temps marqué par la sagesse, produiraient précisément les mêmes effets que produirait l'action *immédiate* du premier moteur?

C'était ce que j'avais voulu donner à entendre en terminant ce § 676 de mon *Essai analytique*, auquel je viens de renvoyer: mais je doute qu'on ait fait attention à cet endroit de l'ouvrage: Si les visions *prophétiques*, disais-je dans cet endroit, ont une cause *matérielle*, l'on en trouverait ici une explication bien simple, et qui ne supposerait aucun miracle (1): l'on conçoit assez que Dieu a pu préparer de loin dans le cerveau des prophètes des causes physiques propres à en ébranler dans un temps déterminé les fibres sensibles, suivant un *ordre* relatif aux événements futurs qu'il s'agissait de représenter à leur esprit.

L'auteur de l'*Essai de psychologie* (2), qui n'a pas été mieux lu ni mieux entendu que moi par la plupart des lecteurs, et qui a tâché de renfermer dans un assez petit volume tant de principes et de grands principes, a eu la même idée que j'expose ici. Dans le chapitre XXI de la partie VII de ses *Principes philosophiques*, il s'exprime ainsi: « Soit que Dieu agisse *immédiatement* sur les fibres représentatrices des objets, et qu'il leur imprime des mouvements propres à exprimer ou à représenter à l'âme une *suite* d'événements futurs: soit que Dieu ait *créé*, dans le commencement, des cerveaux dont les fibres exécuteront *par elles-mêmes* dans un temps déterminé de semblables représentations; l'âme lira dans l'avenir: ce sera un Isaïe, un Jérémie, un Daniel.»

Les *signes d'institution* (3) par lesquels nous représentons nos idées de tout genre, sont des objets qui tombent sous les sens et qui, comme je le disais, frappent l'œil ou l'oreille, et par eux le cerveau. La mémoire se charge du dépôt des mots, et la réflexion les combine. On est étonné, quand on songe au nombre considérable de langues mortes et de langues vivantes qu'un même homme peut apprendre et parler. Il est pourtant une mémoire purement *organique*, où les mots de toutes ces langues vont s'imprimer, et qui les présente à l'âme au besoin, avec autant de célérité que de précision et d'abondance. On n'est pas moins étonné, quand on pense à d'autres prodiges que nous offrent la mémoire et l'imagination. Scaliger apprit par cœur tout Homère en vingt-et-un jours, et dans quatre mois tous les poètes grecs. Wallis extrayait de tête la *racine carrée* d'un nombre de cinquante-trois figures (*M. de*

(1) Je prenais ici le mot de miracle dans le sens qu'on attache communément à ce mot.

(1) La Psychologie est la science de l'âme. Les principes qu'on puise dans cette science, sont donc des principes *psychologiques*.

(2) Mot qui exprime certaines conditions physiques, destinées à rappeler à l'âme tel ou tel signe, et par ce signe, telle ou telle idée.

(2) Essai de Psychologie, ou considérations sur les opérations de l'âme, sur l'habitude et sur l'éducation, etc., Londres, 1755, et se trouve à Amsterdam, chez D. J. Changuion et B. Vlamm.

(3) Les caractères, les lettres, les mots, et, en général, toutes les manières dont les hommes sont convenus d'exprimer leurs idées.

Haller, *physiologie*, t. V, liv. XVII, art. 6). Combien d'autres faits de même genre ne pourrais-je pas indiquer ! Qu'on prenne la peine de réfléchir sur les grandes idées que ces phénomènes merveilleux de la *mémoire* nous donnent de l'organisation de cette partie du cerveau qui est le *siège de l'âme* et l'instrument immédiat de toutes ces opérations ; et l'on conviendra, je m'assure, que cet instrument, le chef-d'œuvre de la création terrestre, est d'une structure fort supérieure à tout ce qu'il nous est permis d'imaginer ou de concevoir.

Ce qu'un savant exécute sur son cerveau par un travail plus ou moins long et par une méthode appropriée, Dieu pourrait sans doute l'exécuter par un acte *immédiat* de sa puissance. Mais il pourrait aussi avoir établi dès le commencement, dans un certain cerveau, une telle *préorganisation* que ce cerveau se trouverait, dans un temps prédéterminé, monté à peu près comme celui du savant, et capable des mêmes opérations, et d'opérations plus étonnantes encore.

Supposons donc que Dieu eût créé au commencement un certain nombre de *germes humains*, dont il eût préorganisé les *cerveaux* de manière qu'à un certain jour marqué ils devaient fournir à l'âme l'assortiment complet des mots d'une multitude de langues diverses ; les hommes auxquels de pareils cerveaux auront appartenu se seront trouvés ainsi transformés, presque tout d'un coup, en *polyglottes vivantes* (1).

Je prie ceux de mes lecteurs qui ne comprendront pas bien ceci de relire attentivement les articles XIV, XV, XVI, XVII, XVIII de mon *Analyse abrégée* (tome I de la *Palingénésie*), et les endroits relatifs de l'*Essai analytique*. Les idées que je présente dans ce chapitre sont si éloignées de celles qu'on s'était faites jusqu'ici sur les sujets qui m'occupent, que je ne puis revenir trop souvent à prier mon lecteur de ne me juger qu'après m'avoir bien saisi et bien médité. Je n'espère pas d'obtenir la grâce que je demande : je sais que le nombre des bons lecteurs est fort petit, et que celui des vrais philosophes l'est encore davantage. Mais s'il arrive qu'on m'entende mal, je n'aurai au moins rien négligé pour prévenir les méprises de mes juges.

Au reste, il n'y a pas la moindre difficulté à concevoir que ces germes *préordonnés*, qui devaient être un jour des *polyglottes vivantes*, avaient été placés dans l'ordre des générations successives, suivant un rapport direct à ce *temps* précis marqué par la sagesse.

Il n'y a pas plus de difficulté à concevoir dans certains cerveaux la possibilité d'une *préorganisation* telle, que les fibres appropriées aux mots de diverses langues ne devaient déployer leur action que lorsqu'une certaine circonstance associée surviendrait.

J'entrevois donc par cet exemple si frappant ce qu'il serait possible que fussent ces événements extraordinaires que je nomme des *miracles*. Je commence ainsi à compren-

(1) Terme pris ici au figuré, et qui exprime des dictionnaires en plusieurs langues.

dre que la sphère des lois de la nature peut s'étendre beaucoup plus loin qu'on ne l'imagine. Je vois assez clairement que ce qu'on prend communément pour une *suspension* de ces lois pourrait n'être qu'une dispensation ou une *direction particulière* de ces mêmes lois.

Ceci est d'une vraisemblance qui me frappe. Je pense et je parle à l'aide des *mots* dont je revêts mes idées. Ces mots sont des *signes* purement *matériels*. Ils sont attachés au jeu de certaines *fibres* de mon cerveau. Ces fibres ne peuvent être ébranlées que mon âme n'ait aussitôt les perceptions de ces mots, et par eux les idées qu'ils représentent.

Voilà les lois de la nature relatives à mon être particulier. Il me serait impossible de former aucune notion *générale* sans le secours de quelques *signes d'institution* : il n'y a que ceux qui n'ont jamais médité sur l'économie de l'homme qui puissent douter de cette vérité *psychologique*.

Je découvre donc que les *lois* de la nature relatives à la formation des idées dans l'homme, à la représentation, au rappel et à la combinaison de ces idées par des *signes arbitraires* (1), ont pu être modifiées d'une infinité de manières particulières, et produire ainsi, dans un certain temps, des événements si *extraordinaires*, qu'on ne les juge point renfermés dans la sphère d'activité de ces lois de la nature.

J'aperçois ainsi que le grand ouvrier pourrait avoir caché dès le commencement, dans la machine de notre monde, certaines pièces et certains ressorts qui ne devaient jouer qu'au moment que certaines circonstances correspondantes l'exigeraient. Je reconnais donc qu'il serait possible que ceux qui excluent les *miracles* de la sphère des lois de la nature fussent dans le cas d'un ignorant en mécanique, qui, ne pouvant deviner la raison de certains jeux d'une belle machine, recourrait, pour les expliquer, à une sorte de *magie* ou à des moyens surnaturels.

Un autre exemple très-frappant m'affermir dans ma pensée : j'ai vu assez distinctement qu'il serait possible que cet état futur de l'homme que ma raison me rend si probable, fût la suite *naturelle* d'une préordination *physique* aussi ancienne que l'homme (2). J'ai même entrevu qu'il serait possible encore qu'une *préordination* analogue s'étendît à tous les êtres sentants de notre globe (*part. I, II, III, IV, V, VI de la Palingénésie*).

CHAPITRE VI.

Continuation du même sujet. Deux systèmes possibles des lois de la nature. Caractères et but des miracles.

Je suis ainsi conduit par une marche qui

(1) Les *mots* des langues ou leur *signification* sont des choses *arbitraires* ou de pure convention. Les *mots* n'ont aucun rapport nécessaire avec les *objets* dont ils sont les *signes* ou les *représentations*. Aussi le même objet est-il représenté par différents *mots*, en différentes *langues*.

(2) *Essai analytique*, chap. XXIV, § 726, 727, etc. *Contemplation de la nature*, part. IV, chap. XIII, chap. 1^{er} de ces *Recherches sur le christianisme*.

me paraît très-philosophique à admettre qu'il est deux *systèmes* des lois de la nature, que je puis distinguer exactement.

Le premier de ces systèmes est celui qui détermine ce que je nomme le cours *ordinaire* de la nature.

Le second système est celui qui donne naissance à ces événements *extraordinaires* que je nomme des *miracles*.

Mais parce que les lois de la nature ont toujours pour premier fondement les propriétés *essentielles* des corps, et que si l'*essence* des choses changeait, les choses seraient détruites (*Voyez le commencement du chapitre I*), je suis obligé de supposer comme certain qu'il n'y a rien dans le second système qui choque les propriétés *essentielles* des corps. Et ce que je dis ici des corps doit s'entendre encore des âmes qui leur sont unies. J'ai appris d'une philosophie sublime que les *essences* des choses sont immuables et indépendantes de la volonté créatrice (1).

Ce ne sont donc que les *modes* ou les qualités *variables* des corps et des âmes qui ont pu entrer dans la composition du système dont je parle, et produire cette combinaison particulière des choses, d'où peuvent naître les événements *miraculeux*.

Par exemple, je conçois facilement qu'en vertu d'une certaine *prédétermination* physique la *densité* (2) de tel ou de tel corps a pu augmenter ou diminuer prodigieusement dans un temps marqué; la *pesanteur* n'agir plus sur un autre corps (3); la matière *électrique* s'accumuler extraordinairement autour d'une certaine personne et la *transfigurer* (4); les mouvements vitaux renaître dans un corps où ils étaient éteints et le rappeler à la vie (5);

(1) L'*essence* des choses étant ce qui fait qu'elles sont ce qu'elles sont, Dieu ne pourrait changer les *essences* sans détruire les choses : car il serait contradictoire que l'*essence* changeât, et que la chose restât la même. Une chose ne peut pas être, et en même temps n'être pas. C'est ce que les métaphysiciens expriment, quand ils disent que les *essences* sont *immuables*, *éternelles*, etc.

(2) La *densité* des corps est cette qualité par laquelle ils contiennent plus ou moins de matière sous un même volume. Ainsi, le métal est plus dense que le bois; l'eau l'est plus que l'air, etc.

(3) Je suppose ici, comme l'on voit, que la *pesanteur* n'est pas *essentielle* à la matière, et qu'elle dépend d'une cause *physique* secrète, qui pousse les corps vers un centre commun. Cette supposition n'est point gratuite : les propriétés *essentielles* ne varient point, et la *pesanteur* varie, etc. Il est donc possible qu'il y ait eu une *prédétermination* physique, relative à l'action de la pesanteur sur un certain corps et dans un certain temps.

(4) On connaît ces couronnes lumineuses qui paraissent sur les personnes qu'on électrise par certains procédés, et l'on n'ignore pas non plus bien d'autres prodiges que l'électricité a offerts à notre siècle. (*Voyez la note 5 de la col. 467.*)

(5) Il est aujourd'hui bien démontré, que le grand principe des mouvements vitaux est dans l'*irritabilité*. Une *prédétermination* physique accroîtrait beaucoup l'*irritabilité* dans un corps mort, pourrait donc y faire renaître les mouvements vitaux et le rappeler à la vie. Il peut y avoir bien d'autres moyens *physiques* prédéterminés, propres à concourir au même effet et qui me sont inconnus. Je me borne à indiquer celui que je connais un peu. L'*irritabilité* est cette propriété des fibres *musculaires*, en vertu de laquelle elles se contractent ou se raccourcissent d'elles-mêmes à l'attachement de quelque corps que ce soit, pour se rétablir ensuite par leur propre force. Consultez la-dessus le chap. XXXII de la part. X de la *Contemplation de la nature*. C'est par son *irritabilité* que le cœur bat sans cesse; qu'il bat encore après avoir été séparé de la

des obstructions particulières de l'organe de la vue se dissiper et laisser un libre passage à la lumière, etc., etc.

Et si parmi les événements *miraculeux* qui s'offriraient à ma méditation, il en était où je n'entrevisse aucune cause *physique* capable de les produire, je me garderais bien de prononcer sur l'impossibilité absolue d'une prédétermination correspondante à ces événements. Je n'oublierais point que je suis un être dont toutes les facultés sont extrêmement bornées, et que la nature ne m'est tant soit peu connue que par quelques effets. Je songerais en même temps, à d'autres événements de même genre, où j'entrevois des causes *physiques* préordonnées, capables de les opérer.

Quand je cherche à me faire les plus hautes idées du grand auteur de l'univers, je ne conçois rien de plus sublime et de plus digne de cet être adorable, que de penser qu'il a tout préordonné par un acte *unique* de sa volonté, et qu'il n'est proprement qu'un seul *miracle*, qui a enveloppé la suite immense des choses *ordinaires*, et la suite beaucoup moins nombreuse des choses *extraordinaires* : ce grand miracle, ce miracle incompréhensible peut-être pour toutes les intelligences finies, est celui de la *Création* : Dieu a voulu, et l'universalité des choses a reçu l'être. Les choses successives, soit *ordinaires*, soit *extraordinaires*, préexistaient donc dès le commencement à leur apparition, et toutes celles qui apparaîtront dans toute la durée des siècles et dans l'éternité même, existent déjà dans cette prédétermination *universelle*, qui embrasse le temps et l'éternité.

Mais, si ce serait en vain que la souveraine sagesse aurait prédéterminé physiquement des événements *extraordinaires*, destinés à donner à l'homme de plus fortes preuves de cet état futur, le plus cher objet de ses desirs; si cette sagesse n'avait, en même temps, prédéterminé la venue d'un personnage *extraordinaire*, instruit par elle-même du secret de ses vues, et dont les actions et les discours correspondissent exactement à la *prédétermination* dont les miracles devaient sortir.

Il ne faut que du bon sens pour apercevoir qu'un miracle, qui serait absolument *isolé*, ou qui ne serait accompagné d'aucune circonstance relative propre à en déterminer le *but*, ne pourrait être pour l'homme raisonnable une preuve de sa destination future.

Mais, le *but* du miracle sera exactement déterminé, si immédiatement avant qu'il s'opère, le personnage respectable que je suppose, s'écrie en s'adressant au Maître de la nature : *Je te rends grâces de ce que tu m'as exaucé : je savais bien que tu m'exauces toujours ; mais, je dis ceci pour ce peuple qui est autour de moi, afin qu'il croie, que c'est toi qui m'as envoyé.*

poitrine, et qu'on peut y rappeler le mouvement et la vie lorsqu'il en paraît privé. C'est encore à l'*irritabilité* que sont dus bien d'autres phénomènes vitaux, qui ne sont pas moins surprenants. *Palmo.* part. XV.

Le miracle deviendra donc ainsi la lettre de *créance* de l'envoyé, et le but de la mission de cet envoyé sera de *mettre en évidence la vie et l'immortalité*.

Si, comme je le disais, les lois de la nature sont le *langage* du suprême législateur, l'envoyé dont je parle sera auprès du genre humain l'*interprète* de ce langage. Il aura été chargé par le législateur d'interpréter au genre humain les *signes* de ce langage divin, qui renfermaient les assurances d'une heureuse immortalité (1).

Il était absolument indifférent à la mission de cet envoyé, qu'il opérât lui-même les miracles ou qu'il ne fit que s'accommoder à leur *but*, en le déterminant d'une manière précise par ses discours et par ses actions. L'obéissance parfaite et constante de la nature à la voix de l'envoyé, n'en devenait pas moins propre à autoriser et à caractériser sa mission.

La naissance *extraordinaire* de l'envoyé pouvait encore relever sa mission auprès des hommes, et il était possible que cette naissance fût enveloppée, comme tous les autres événements miraculeux, dans cette dispensation *particulière* des lois de la nature qui devait les produire. Combien de moyens physiques préordonnés, très-différents du moyen *ordinaire*, pouvaient faire développer un germe humain dans le sein d'une vierge !

Si cette économie *particulière* des lois de la nature était destinée par la sagesse à fournir à l'homme *raisonnable* (2) une *preuve de fait* de la certitude de son état futur, cette preuve a dû être revêtue de caractères qui ne permettent pas à la raison d'en méconnaître la nature et la fin.

J'observe d'abord, que les faits renfermés dans cette économie, comme dans leur principe physique préordonné, ont dû être tels, qu'il parût manifestement qu'ils ne ressortaient pas de l'économie *ordinaire* des lois de la nature : s'il y avait eu sur ce point

(1) J'ajouterai ici un mot pour achever de développer ma pensée sur les *miracles*.

Il serait possible que plusieurs des sujets, sur lesquels je suppose que des guérisons *miraculeuses* ont été opérées, eussent été eux-mêmes préordonnés dans un *rapport* direct à ces *guérisons*.

Il serait possible, par exemple, que le *germe* d'un certain aveugle-né eût été placé dans l'ordre des *génération*s, de manière que cet *aveugle* était lié à la *mission* de l'*Envoyé*, dès le commencement des choses, et qu'en coïncidant ainsi avec cette mission, il eût pour *fin* de concourir à l'*autoriser* par le miracle dont il devait être le *sujet*. La réponse si remarquable de l'*Envoyé* sur cet aveugle, semblerait confirmer mon idée et indiquer la *préordination* dont je parle. *Cet homme n'est point né aveugle parce qu'il a péché, ni ceux qui l'ont mis au monde; mais c'est afin que les œuvres de Dieu paraissent en lui.*

Je conçois donc que les *yeux* de cet aveugle avaient été *préorganisés*, dès le commencement, dans un *rapport* déterminé à l'action des causes *physiques* et *secrètes*, qui devaient les ouvrir dans un certain temps et dans un certain lieu. Je me plais à contempler le *germe* de cet aveugle, caché depuis quatre mille ans dans la *grande chaîne* et préparé de si loin pour les *besoins* de l'humanité.

(2) Remarquez que je répète souvent dans cet écrit le mot de *raisonnable* : c'est que je suppose partout que l'homme qui recherche les *fondements* d'un bonheur à venir, fait de sa *raison* le meilleur emploi possible, et qu'occupé de l'examen de la plus importante de toutes les vérités, il ne cherche point à se la déguiser à lui-même et aux autres par de vaines subtilités, qui ne prouveraient que l'abus de sa raison.

quelque équivoque, comment aurait-il été *manifeste* que le législateur *parlait* ?

Il n'y aura point eu d'équivoque, s'il a été manifeste qu'il n'y avait point de proportion ou d'analogie entre les faits dont il s'agit et les causes *apparentes* de ces faits. Le sens commun apprend assez qu'un aveugle-né ne recouvre point la vue par un attouchement extérieur et momentané; qu'un mort ne ressuscite point à la seule parole d'un homme, etc. De pareils faits sont aisés à distinguer de ces prodiges de la physique, qui supposent toujours des préparations ou des instruments. Dans ces sortes de prodiges, l'esprit peut toujours découvrir une certaine proportion, une certaine analogie entre l'effet et la cause; et lors même qu'il ne la découvre pas *intuitivement*, il peut au moins la concevoir. Or, le moyen de concevoir quelque analogie entre la prononciation de certains mots et la résurrection d'un mort? La prononciation de ces mots ne sera donc ici qu'une circonstance *concomitante* (1), absolument étrangère à la cause secrète du fait, mais propre à rendre les spectateurs plus attentifs, l'obéissance de la nature plus frappante, et la mission de l'envoyé plus authentique. *Lazare, sors dehors! et il sortit.*

Au reste, je ne ferais pas entrer dans l'*essence* du miracle son opération *instantanée*. Si un certain miracle offrait des *gradations* sensibles, il ne m'en paraîtrait pas moins un *miracle*, lorsque je découvrirais toujours une disproportion évidente entre l'effet et sa cause apparente ou *symbolique* (2). Ces gradations me sembleraient même propres à indiquer à des yeux philosophes un agent *physique* et très-différent du *symbolique* (3). Les gradations décèlent toujours un ordre *physique* (4), et elles sont susceptibles d'une accélération à l'infini.

Je remarque, en second lieu, que ce langage de *signes* (les miracles) a dû être multiplié et varié, et former, pour ainsi dire, un *discours* suivi, dont toutes les parties fussent harmoniques entre elles et s'appuyassent les unes les autres : car plus le législateur aura développé ses vues, multiplié et varié ses expressions, et plus il aura été certain qu'il *parlait*.

Mais, s'il a voulu parler à des hommes de tout ordre, aux ignorants comme aux savants, il aura parlé aux sens, et n'aura employé que les *signes* les plus palpables et que le simple bon sens pût facilement saisir.

Et comme le *but* de ce langage de *signes* était de confirmer à la raison la vérité de ces grands principes qu'elle s'était déjà formés sur les devoirs et sur la destination future de l'homme, l'interprète (l'Envoyé de Dieu) de ce langage a dû annoncer au genre humain une *doctrine* qui fût précisément conforme à ces principes les plus épurés et les plus nobles de la raison, et donner dans sa per-

(1) Une circonstance qui *accompagne* le miracle.

(2) C'est-à-dire que la cause *apparente* n'est ici qu'un *signe* qui annonce l'effet, ou y prépare le spectateur.

(3) Je veux dire très-différent de la cause *apparente*.

(4) C'est que la nature ne va point *par sauts*.

sonne le modèle le plus accompli de la perfection humaine.

D'un autre côté, si la mission de l'Envoyé avait été bornée à annoncer au genre humain cette doctrine sublime, si, en même temps qu'il l'annonçait, le Maître de la nature n'avait point parlé aux sens ce langage nouveau, si propre à les frapper; il est de la plus grande évidence que la doctrine n'aurait pu accroître assez par elle-même la probabilité de cet état futur qu'il s'agissait de confirmer aux hommes. C'est qu'on ne saurait dire précisément ce que la raison humaine peut ou ne peut pas en matière de doctrine; comme on peut dire ce que le cours ordinaire de la nature peut où ne peut pas relativement à certains faits palpables, nombreux, divers (1).

CHAPITRE VII.

Le témoignage, raisons d'y recourir en matière de faits, ses fondements, sa nature.

Une grande question s'offre ici à mon examen : comment puis-je m'assurer raisonnablement que le législateur de la nature a parlé?

Je ne demanderai pas pourquoi le législateur ne m'a pas parlé à moi-même. J'aperçois trop clairement que tous les individus de l'humanité ayant un droit égal à cette faveur, il aurait fallu, pour satisfaire aux desirs de tous, multiplier et varier les signes extraordinaires dans une proportion relative à ces desirs. Mais, par cette multiplication excessive des signes extraordinaires, ils auraient perdu leur qualité de signes, et ce qui dans l'ordre de la sagesse devait demeurer extraordinaire, serait devenu ordinaire.

Je suis obligé de reconnaître encore, que je suis fait pour être conduit par les sens et par la réflexion : une révélation intérieure qui me donnerait sans cesse la plus forte persuasion de la certitude d'un état futur, ne savait donc pas dans l'analogie de mon être.

(1) On voit assez que cet argument repose sur cette vérité si évidente, que la raison humaine est susceptible d'un accroissement à l'indéfini. Socrate avait entrevu la théorie de l'homme moral, et l'immortalité de l'âme. Si dix à douze Socrates avaient succédé au premier dans la durée des âges, qui sait si le dernier, aidé des lumières de ses prédécesseurs et des siennes propres, ne se serait point élevé enfin jusqu'à la sublime morale dont il s'agit? On conviendra du moins que l'impossibilité de la chose n'est point du tout démontrée.

Ici l'esprit découvre toujours une certaine proportion entre les vérités acquises et celles qu'on peut acquérir par de nouvelles méditations : il est, en effet, très-manifeste, que les vérités morales sont enveloppées les unes dans les autres, et que la méditation parvient tôt ou tard à les extraire les unes des autres.

Il n'en va pas de même des faits miraculeux. Le simple bon sens suffit pour s'assurer qu'un aveugle-né ne peut recouvrer la vue, presque subitement, par un attouchement extérieur et momentané; qu'un homme réellement mort ne ressuscite point à la simple parole d'un autre homme, qu'une troupe d'ignorants ne vient pas tout d'un coup à parler des langues étrangères, etc.

Ici l'esprit ne découvre aucune proportion entre les effets et les causes apparentes, aucune analogie entre ce qui précède et ce qui suit. Il voit d'abord que ces effets ne résultent point du cours ordinaire de la nature, etc.

Ce serait donc choquer les règles d'une saine logique, que de réduire à la seule doctrine toutes les preuves de la mission de l'Envoyé.

Je ne pouvais exister à la fois dans tous les temps et dans tous les lieux. Je ne pouvais palper, voir, entendre, examiner tout par mes propres sens. Il est néanmoins une foule de choses dont je suis intéressé à connaître la certitude ou au moins la probabilité, et qui se sont passées longtemps avant moi ou dans des lieux fort éloignés.

L'intention de l'auteur de mon être est donc que je m'en rapporte sur ces choses à la disposition de ceux qui en ont été les témoins et qui m'ont transmis leur témoignage de vive voix ou par écrit.

Ma conduite, à l'égard de ces choses, repose sur une considération qui me semble très-raisonnable : c'est que je dois supposer dans mes semblables les mêmes facultés essentielles que je découvre chez moi. Cette supposition est, à la vérité, purement analogique; mais il m'est facile de m'assurer que l'analogie a ici la même force que dans tous les cas qui sont du ressort de l'expérience la plus commune et la plus constante. Est-il besoin que j'examine à fond mes semblables pour être certain qu'ils ont tous les mêmes sens et les mêmes facultés que je possède?

Je tire donc de ceci une conséquence que je juge très-légitime : c'est que ces choses que j'aurais vues, ouïes, palpées, examinées, si j'avais été placé dans un certain temps et dans un certain lieu, ont pu l'être par ceux qui existaient dans ce temps et dans ce lieu.

Il faut bien que j'admette encore qu'elles l'ont été en effet, si ces choses étaient de nature à intéresser beaucoup ceux qui en étaient les spectateurs; car je dois raisonnablement supposer que des êtres qui me sont semblables, se sont conduits dans certaines circonstances importantes comme j'aurais fait moi-même, si j'avais été placé dans les mêmes circonstances, et qu'ils se sont déterminés par les mêmes motifs qui m'auraient déterminé en cas pareil.

Je choquerais, ce me semble, les règles les plus sûres de l'analogie (Voyez la note du chapitre III), si je jugeais autrement. Remarquez que je ne parle ici que de choses qui n'exigent, pour être bien connues, que des yeux, des oreilles et un jugement sain.

Parce que le témoignage est fondé sur l'analogie, il ne peut me donner, comme elle qu'une certitude morale. Il ne peut y avoir d'enchaînement nécessaire entre la manière dont j'aurais été affecté ou dont j'aurais agi en telles ou telles circonstances, et celle dont des êtres que je crois m'être semblables ont été affectés ou ont agi dans les mêmes circonstances. Les circonstances elles-mêmes ne peuvent jamais être parfaitement semblables, les sujets sont trop compliqués. Il y a plus: le jugement que je porte sur le rapport de ressemblance de ces êtres avec moi n'est encore qu'analogique. Mais, si je me résolvais à ne croire que les seules choses dont j'aurais été le témoin, il faudrait en même temps me résoudre à mener la vie la plus triste, et me condamner moi-même à l'ignorance la plus profonde sur une infinité de choses qui intéressent mon bonheur. D'ail-

leurs, l'expérience et la réflexion me fournissant des règles pour juger sainement de la validité du témoignage, j'apprends de l'une et de l'autre qu'il est une foule de cas où je puis adhérer au témoignage sans courir le risque d'être trompé.

Ainsi, les mêmes raisons qui me portent à admettre un certain ordre dans le monde physique (*Voy. le chap. III*), doivent me porter à admettre aussi un certain ordre dans le monde moral. Cet ordre moral résulte essentiellement de la nature des facultés humaines et des rapports qu'elles soutiennent avec les choses qui en déterminent l'exercice.

Les jugements que je fonde sur l'ordre moral ne sauraient être d'une parfaite certitude, parce que dans chaque détermination particulière de la volonté le contraire est toujours possible, puisque l'activité de la volonté peut s'étendre à un nombre infini de cas.

Mais, quand je suppose un homme de bon sens, je suis obligé de supposer en même temps qu'il ne se conduira pas comme un fou dans tel ou tel cas particulier, quoiqu'il ait toujours le pouvoir physique de le faire. Il n'est donc que probable qu'il ne le fera pas ; et je dois convenir que cette probabilité est assez grande pour fonder un jugement solide et assorti aux besoins de ma condition présente.

Ces choses que je n'ai pu palper, voir, entendre et examiner par moi-même, parce que l'éloignement des temps ou des lieux m'en séparerait, seront pour moi d'autant plus probables, qu'elles me seront attestées par un plus grand nombre de témoins et par des témoins plus dignes de foi, et que leurs dépositions seront plus circonstanciées, plus harmoniques entre elles, sans être précisément semblables.

CHAPITRE VIII.

De la crédibilité du témoignage, ses conditions essentielles, application aux témoins de l'Évangile.

Si j'envisage la certitude comme un tout, et si je divise par la pensée ce tout en parties ou degrés, ces parties ou degrés seront des parties ou des degrés de la certitude.

Je nomme probabilités ces divisions idéales de la certitude. Je connaîtrai donc le degré de la certitude quand je pourrai assigner le rapport de la partie au tout.

Je ne dirai pas que la probabilité d'une chose croît précisément comme le nombre des témoins qui me l'attestent ; mais je dirai que la probabilité d'une chose augmente par le nombre des témoins, suivant une certaine proportion que le mathématicien tente de ramener au calcul.

Je jugerai du mérite des témoins par deux conditions générales et essentielles : par leur capacité et par leur intégrité.

L'état des facultés corporelles et des facultés intellectuelles déterminera la première de ces conditions ; le degré de probité et de désintéressement déterminera la seconde.

L'expérience, ou cette réitération d'actes et

de certains actes par lesquels je parviens à connaître le caractère moral ; l'expérience, dis-je, décidera en dernier ressort de tout cela.

J'appliquerai les mêmes principes fondamentaux à la tradition orale et à la tradition écrite. Je verrai d'abord que celle-ci a beaucoup plus de force que celle-là. Je verrai encore que cette force doit accroître par le concours de différentes copies de la même déposition. Je considérerai ces différentes copies comme autant de chaînons d'une même chaîne ; et si j'apprends qu'il existe plusieurs suites différentes de copies, je regarderai ces différentes suites comme autant de chaînes collatérales qui accroîtront tellement la probabilité de cette tradition écrite, qu'elle approchera indéfiniment de la certitude et surpassera celle que peut donner le témoignage de plusieurs témoins oculaires.

Dieu est l'auteur de l'ordre moral, comme il est l'auteur de l'ordre physique. J'ai reconnu deux sortes de dispensations dans l'ordre physique (*consultez les chapitres 5 et 6*). La première est celle qui détermine ce que j'ai nommé le cours ordinaire de la nature. La seconde est celle qui détermine ces événements extraordinaires que j'ai nommés des miracles.

La première dispensation a pour fin le bonheur de tous les êtres sentants de notre globe.

La seconde a pour fin le bonheur de l'homme seul, parce que l'homme est le seul être sur la terre qui puisse juger de cette dispensation, en reconnaître la fin, se l'approprier et diriger ses actions relativement à cette fin.

Cette dispensation particulière a donc dû être calculée sur la nature des facultés de l'homme et sur les différentes manières dont il peut les exercer ici-bas et juger des choses.

C'est à l'homme que le Maître du monde a voulu parler. Il a donc approprié son langage à la nature de cet être que sa bonté voulait instruire. Le plan de sa sagesse ne comportait pas qu'il changeât la nature de cet être et qu'il lui donnât sur la terre les facultés de l'ange. Mais la Sagesse avait préordonné des moyens qui sans faire de l'homme un ange, devaient lui donner une certitude raisonnable de ce qu'il lui importait le plus de savoir.

L'homme est enrichi de diverses facultés intellectuelles ; l'ensemble de ces facultés constitue ce qu'on nomme la raison. Si Dieu ne voulait pas forcer l'homme à croire, s'il ne voulait que parler à sa raison, il en aura usé à l'égard de l'homme comme à l'égard d'un être intelligent. Il lui aura fait entendre un langage approprié à sa raison et il aura voulu qu'il appliquât sa raison à la recherche de ce langage, comme à la plus belle recherche dont il pût jamais s'occuper.

La nature de ce langage étant telle qu'il ne pouvait s'adresser directement à chaque individu de l'humanité (*Voyez le commencement du chapitre 7*), il fallait bien que le législateur l'adaptât aux moyens naturels par lesquels la raison humaine parvient à se convaincre de la certitude morale des évé-

ments passés et à s'assurer de l'ordre ou de l'espèce de ces événements.

Ces moyens *naturels* sont ceux que renferme le *témoignage*, mais le témoignage suppose toujours des *faits*; le langage du législateur a donc été un *langage de faits* et de certains faits. Mais le témoignage est soumis à des *règles* que la raison établit et sur lesquelles elle juge : le *langage* du législateur a donc été subordonné à ces *règles*.

Le fondement de la croyance de l'homme sur sa destination future a donc été réduit ainsi par le sage auteur de l'homme à des preuves *de fait*, à des preuves palpables et à la portée de l'intelligence la plus bornée.

Parce que le témoignage suppose des *faits*, il suppose des *sens* qui aperçoivent ces faits et les transmettent à l'âme sans altération.

Les sens supposent eux-mêmes un *entendement* qui juge des faits; car les sens, purement matériels, ne jugent point.

Je nomme *faits palpables* ceux dont le simple bon sens peut juger, ou à l'égard desquels il peut s'assurer facilement qu'il n'y a point de méprise.

Le bon sens ou le *sens commun* sera donc ce degré d'intelligence qui suffit pour juger de semblables faits.

Mais parce que les faits les plus palpables peuvent être altérés ou déguisés par l'imposture ou par l'intérêt, le témoignage suppose encore dans ceux qui rapportent ces faits une *probité* et un *désintéressement* reconnus.

Et puisque la probabilité de quelque fait que ce soit accroît par le nombre des déposants, le témoignage exige encore un nombre de déposants tel que la raison l'estime suffisant.

Enfin, parce qu'un fait n'est jamais mieux connu que lorsqu'il est plus *circonstancié*, et qu'un concert secret entre les déposants n'est jamais moins présumable que lorsque les dépositions embrassent les circonstances *essentielles* du fait sans se ressembler dans la *manière* ni dans les *termes*, le témoignage veut des dépositions circonstanciées, convergentes (1) entre elles et variées néanmoins dans la forme et dans les expressions.

S'il se trouvait encore que certains faits qui me seraient attestés par divers témoins oculaires choquassent leurs préjugés les plus anciens, les plus enracinés, les plus chéris, je serais d'autant plus assuré de la fidélité de leurs dépositions que je serais plus certain qu'ils étaient fortement imbus de ces préjugés. C'est qu'il arrive facilement aux hommes de croire légèrement ce qui favorise leurs préjugés, et qu'ils ne croient que difficilement ce qui détruit ces préjugés.

S'il se rencontrait après cela, que ces mêmes témoins réunissent aux conditions les plus *essentielles* du témoignage, des qualités *transcendantes*, qu'on ne trouve point dans les témoins ordinaires; si à un sens droit et à des mœurs irréprochables, ils joignaient des vertus éminentes, une bienveillance la plus

universelle, la plus soutenue, la plus active; si leurs adversaires mêmes n'avaient jamais contredit tout cela; si la nature obéissait à la voix de ces témoins, comme à celle de leur maître; si enfin ils avaient persévéré avec une constance héroïque dans leur témoignage, et l'avaient même scellé de leur sang; il me paraîtrait que ce *témoignage* aurait toute la force dont un témoignage humain peut être susceptible.

Si donc les témoins que l'Envoyé aurait choisis, réunissaient dans leur personne tant de conditions ordinaires et extraordinaires, il me semblerait, que je ne pourrais rejeter leurs *dépositions*, sans choquer la raison.

CHAPITRE IX.

Objections contre le témoignage, tirées de l'opposition des miracles avec le cours de la nature; ou du conflit entre l'expérience et les témoignages rendus aux faits miraculeux. Réponses.

Ici je me demande à moi-même, si un *témoignage humain*, quelque certain et quelque parfait que je veuille le supposer, suffit pour établir la certitude ou au moins la *probabilité* de faits qui choquent eux mêmes les lois *ordinaires* de la nature?

J'aperçois au premier coup d'œil qu'un fait, que je nomme *miraculeux*, n'en est pas moins un *fait sensible, palpable*. Je reconnais même qu'il était dans l'ordre de la sagesse, qu'il fût très-sensible, très-palpable. Un pareil fait était donc du ressort des *sens*: il pouvait donc être l'objet du *témoignage*.

Je vois évidemment qu'il ne faut que des *sens* pour s'assurer si un homme est *vivant*; si l'est *tombé malade*; si sa maladie *augmente*; si l'est *meurt*; si l'est *mort*; si l'est *rend une odeur cadavéreuse*. Je vois évidemment, qu'il ne faut non plus que des sens, pour s'assurer si cet homme, qui était mort, est *ressuscité*, si l'est *marche, parle, mange, boit*, etc.

Tous ces faits si sensibles, si palpables, peuvent donc être aussi bien l'objet du *témoignage*, que tout autre fait de physique ou d'histoire.

Si donc les témoins dont je parle, se bornent à m'attester ces *faits*, je ne pourrais rejeter leurs dépositions sans choquer les *règles* du témoignage, que j'ai moi-même posées et que la plus saine logique prescrit.

Mais, si ces témoins ne se bornaient point à m'attester simplement ces faits; s'ils prétendaient m'attester encore la *manière secrète* dont le miracle a été opéré; s'ils m'assuraient qu'il a dépendu d'une *prédétermination physique*; leur témoignage sur ce point de *cosmologie* (1) me paraîtrait perdre beaucoup de sa force.

Pourquoi cela? c'est que cette *prédétermination* que ces témoins m'attesteraient, n'étant pas du ressort des *sens*, ne pourrait être l'objet *direct* de leur témoignage. Je crois l'avoir prouvé dans le chapitre II.

(1) Qui concourent ensemble à constater les mêmes faits.

(1) Partie de la philosophie qui traite des lois générales et de l'harmonie de l'univers.

Ces témoins pourraient, à la vérité, m'attester qu'elle leur a été révélée par le législateur lui-même : mais, afin que je puisse être moralement certain qu'ils auraient eu une telle révélation, il me faudrait toujours des *miracles*, c'est-à-dire des faits qui ne ressortiraient point du cours *ordinaire* de la nature, et qui tomberaient sous les *sens* (consultez le *chap.* VI).

Je découvre donc qu'il y a dans un *miracle* deux choses essentiellement différentes, et que je dois soigneusement distinguer ; le *fait* et la *manière* du *fait*.

La première de ces choses a un rapport direct aux facultés de l'homme ; la seconde n'est en rapport direct qu'avec les facultés de ces intelligences qui connaissent le secret de l'économie de notre monde (1).

Si toutefois les témoins rapportaient à l'action de Dieu les faits *extraordinaires* qu'ils m'attesteraient, ce jugement particulier des témoins n'infirmait point, à mes yeux, leur témoignage, parce qu'il serait fort naturel qu'ils rapportassent à l'intervention *immédiate* de la toute-puissance, des faits dont la cause prochaine et *efficente* leur serait voilée ou ne leur aurait pas été révélée.

Mais la première condition du témoignage est sans doute que les faits attestés ne soient pas *physiquement impossibles* ; je veux dire qu'ils ne soient pas contraires aux lois de la nature.

C'est l'*expérience* qui nous découvre ces lois, et le *raisonnement* en déduit des conséquences théoriques et pratiques, dont la collection *systématique* (*l'assemblage méthodique*) constitue la *science humaine*.

Or, l'*expérience* la plus constante de tous les temps et de tous les lieux dépose contre la *possibilité physique* de la résurrection d'un mort.

Cependant, des témoins que je suppose les plus dignes de foi, m'attestent qu'un mort est *ressuscité* ; ils sont unanimes dans leur déposition, et cette déposition est très-claire et très-circonstanciée.

Me voilà donc placé entre deux *témoignages* directement opposés, et si je les supposais d'égale force, je demeurerais en équilibre et je suspendrais mon jugement.

Je ne le suspendrais pas apparemment si l'*athéisme* était démontré vrai : la nature n'aurait point alors de législateur ; elle serait à elle-même son propre *législateur*, et l'*expérience* la plus constante de tous les temps et de tous les lieux serait son meilleur interprète.

Mais s'il est prouvé que la nature a un législateur, il est prouvé par cela même que ce législateur peut en modifier les lois (consultez les *chap.* III, IV, VI).

Si ces modifications sont des *faits* palpables, elles pourront être l'objet *direct* du témoignage.

Si ce témoignage réunit au plus haut degré toutes les *conditions* que la raison exige

pour la validité de quelque témoignage que ce soit ; si même il en réunit que la raison n'exige pas dans les témoignages *ordinaires*, il sera, ce me semble, moralement certain que le législateur aura parlé.

Cette certitude *morale* me paraîtra accroître si je puis découvrir avec évidence le *but* que le législateur s'est proposé en modifiant ainsi les lois de la nature (consultez le *chapitre* VI).

CHAPITRE X.

Suite des objections contre la preuve testimoniale relativement aux faits miraculeux ; réponses ; considérations générales sur l'ordre physique et sur l'ordre moral.

Mon scepticisme (1) ne doit pas en demeurer là : les faits que je nomme *miraculeux* sont une *violation* de l'ordre *physique* : l'*imposture* est une *violation* de l'ordre *moral* quand elle a lieu dans des témoins qui paraissent réunir au plus haut point toutes les conditions essentielles au témoignage.

Serait-il donc moins probable que de pareils témoins attestassent des faits faux, qu'il ne l'est qu'un mort soit ressuscité ?

Je rappelle ici à mon esprit ce que j'ai exposé sur l'ordre *physique*, dans les chapitres V et VI. Si j'ai reconnu assez clairement que les miracles ont pu ressortir d'une prédétermination *physique*, ils ne seront pas des *violations* de l'ordre *physique*, mais ils seront des dispensations *particulières* de cet ordre, renfermées dans cette grande chaîne qui lie le passé au présent, le présent à l'avenir, l'avenir à l'éternité.

Il n'en est donc pas de l'ordre *physique*, précisément comme de l'ordre *moral*. Le premier tient aux modifications (*voy. sur ce mot la note 2 du chap.* I) possibles des corps : le second tient aux modifications possibles de l'âme.

L'ensemble de certaines modifications de l'âme constitue ce que je nomme un *caractère moral*.

L'espèce, la multiplicité et la variété des actes par lesquels un caractère moral se fait connaître à moi, fondent le jugement que je porte de ce caractère (*voy. ce que j'ai dit là-dessus chap.* VIII).

Mon jugement approchera donc d'autant plus de la *certitude*, que je connaîtrai un plus grand nombre de ces actes et qu'ils seront plus divers.

Si ces actes étaient marqués au coin de la plus solide vertu, s'ils tendaient vers un but commun, si ce but était le plus grand bonheur des hommes, ce caractère moral me paraîtrait éminemment *vertueux*.

Il me paraît donc qu'il est moins probable qu'un témoin éminemment vertueux atteste pour vrai un fait *extraordinaire* qu'il saurait être faux, qu'il ne l'est qu'un corps subisse une modification contraire au cours *ordinaire* de la nature.

(1) On peut consulter ici les parties XII et XIII de la *Palingénésie*.

(1) Mot qui exprime ici le doute vraiment philosophique et point du tout ce doute universel, qui serait le tombeau de toutes les vérités.

C'est que je découvre clairement une première cause et un but de cette modification : c'est que je ne découvre aucune contradiction entre cette modification et ce que je nomme l'essence (*voy. sur ce mot la note 3 du chap. I*) du corps : c'est que, loin de découvrir aucune raison suffisante pourquoi un tel témoin me tromperait, je découvre au contraire divers motifs très-puissants qui pourraient l'engager à taire le fait, si l'amour de la vérité n'était chez lui prédominant.

Et si plusieurs témoins de cet ordre courent à attester le même fait miraculeux, s'ils persévèrent constamment dans leurs dépositions, si en y persévérant ils s'exposent évidemment aux plus grandes calamités et à la mort même, je dirais que l'imposture de pareils témoins serait une violation de l'ordre moral, que je ne pourrais présumer sans choquer les notions du sens commun.

Il me semble que je choquerais encore ces notions si je présumais que ces témoins se sont eux-mêmes trompés : car j'ai supposé qu'ils attestaient un fait très-palpable, dont les sens pouvaient aussi bien juger que de tout autre fait ; un fait enfin dont les témoins étaient fortement intéressés à s'assurer.

Une chose au moins que je ne puis contester, c'est que ce fait m'aurait paru indubitable si j'en avais été le témoin. Cependant il ne m'en aurait pas paru moins opposé à l'expérience ou au cours ordinaire de la nature. Or ce que j'aurais pu voir et palper, si j'avais été dans le temps et dans le lieu où le fait s'est passé, nierai-je qu'il ait pu être vu et palpé par des hommes qui possédaient les mêmes facultés que moi (1) ?

Il me paraît donc que je suis raisonnablement obligé de reconnaître que la preuve que je tirais de l'ordre physique ne saurait être opposée à celle que me fournit l'ordre moral : 1° parce que ces preuves sont d'un genre très-différent, et que la certitude morale n'est pas la certitude physique ; 2° parce que je n'ai pas même ici une certitude physique que je puisse légitimement opposer à la certitude morale, puisque j'ai admis que l'ordre physique était soumis à une intelligence qui a pu le modifier dans un rapport direct à un certain but, et que j'aperçois distinctement ce but (*consultez le chap. VI*).

Ainsi, je ne saurais tirer en bonne logique une conclusion générale de l'expérience ou de l'ordre physique contre le témoignage : cette conclusion s'étendrait au delà des prémisses (*voy. sur ce mot la note 1 du chap. II*). Je puis bien tirer cette conclusion particulière, que suivant le cours ordinaire de la nature, les morts ne ressuscitent point, mais je ne saurais affirmer logiquement qu'il n'y a aucune dispensation secrète de l'ordre physique dont la résurrection des morts puisse résulter. Je choquerais bien plus encore la saine logique, si j'affirmais en général l'im-

possibilité de la résurrection des morts.

Au reste, quand il serait démontré que les miracles ne peuvent ressortir que d'une action immédiate de la toute-puissance, ils n'en seraient pas plus une violation de l'ordre physique. C'est que le législateur de la nature ne viole point ses lois lorsqu'il les suspend ou les modifie. Il ne le fait pas même par une nouvelle volonté : son intelligence découvre d'un coup d'œil toute la suite des choses, et les miracles entraînent de toute éternité dans cette suite, comme condition du plus grand bien (1).

L'auteur anonyme de l'*Essai de Psychologie* (2) a rendu ceci avec sa concision ordinaire, et l'on aurait donné sans doute plus d'attention à ses principes s'ils avaient été publiés par un écrivain plus connu et plus facile à entendre. On n'aime pas les livres qu'il faut trop étudier.

« Lorsque le cours de la nature, dit-il, paraît tout à coup changé ou interrompu, on nomme cela un miracle, et on croit qu'il est l'effet de l'action immédiate de Dieu. Ce jugement peut être faux, et le miracle ressortir encore des causes secondes ou d'un arrangement préétabli. La grandeur du bien qui devait en résulter exigeait cet arrangement ou cette exception aux lois ordinaires. Mais, s'il est des miracles qui dépendent de l'action immédiate de Dieu, cette action entraîne dans le plan, comme moyen nécessaire du bonheur. Dans l'un et l'autre cas, l'effet est le même pour la foi. »

CHAPITRE XI.

S'il est probable que les témoins de l'Évangile ont été trompeurs ou trompés.

J'ai supposé que les témoins dont il s'agit ne pouvaient ni tromper ni être trompés. La première supposition m'a paru fondée principalement sur leur intégrité ; la seconde sur la palpabilité des faits.

La probabilité de la première supposition me semblerait accroître beaucoup si les faits attestés étaient de nature à ne pouvoir être crus par des hommes de bon sens, si ces faits n'avaient été vrais.

Je conçois à merveille qu'une fausse doctrine peut facilement s'accréditer. C'est à l'entendement à juger d'une doctrine, et l'entendement n'est pas toujours pourvu des notions qui peuvent aider à discerner le faux en certains genres.

Mais s'il est question de choses qui tombent sous tous les sens, de choses de notoriété publique, de choses qui se passent dans un temps et dans un lieu féconds en contradicteurs, si enfin ces choses combattent des préjugés nationaux, des préjugés politiques et religieux, comment des imposteurs, qui n'auront pas tout à fait perdu le sens, pour-

(1) Je prie qu'on relise ce que j'ai dit sur les miracles à la fin de la préface. Je ne voudrais pas que l'on imaginât que je regarde mon hypothèse comme certaine.

(2) *Essai de psychologie, ou Considérations sur les opérations de l'âme, sur l'habitude et sur l'éducation*, etc. Principes philosophiques, part. III, chap. 5.

(1) Consultez ce que j'ai dit sur ce point en posant les fondements analogiques du témoignage, dans le chapitre VII.

ront-ils se flatter un instant d'accréditer de pareilles choses ?

An moins ne s'aviseront-ils pas de vouloir persuader à leurs compatriotes et à leurs contemporains qu'un homme, connu de tout le monde et qui est mort en public, est ressuscité; qu'à la mort de cet homme il y a eu, pendant plusieurs heures, des ténèbres sur tout le pays, que la terre a tremblé, etc. Si ces *imposteurs* sont des gens sans lettres et du plus bas ordre, ils s'aviseront bien moins encore de prétendre parler des langues étrangères, et n'iront pas faire à une société entière et nombreuse le reproche absurde qu'elle abuse de ce même don *extraordinaire*, qu'elle n'aurait pourtant point reçu.

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que de pareils faits n'auraient jamais pu être admis s'ils avaient été faux. Ceci me paraîtrait plus improbable encore si ceux qui faisaient profession publique de croire ces faits et qui les répandaient, s'exposaient volontairement à tout ce que les hommes redoutent le plus, et si néanmoins je n'apercevais dans leurs dépositions aucune trace de *fanatisme*.

Enfin, l'improbabilité de la chose me semblerait augmenter bien davantage, si le témoignage public rendu à de pareils faits, avait produit dans le monde, une révolution beaucoup plus étonnante que celles que les plus fameux conquérants y ont jamais produites.

Que les témoins dont je parle, n'aient pu être *trompés*, c'est ce qui m'a paru se déduire légitimement de la *palpabilité* des faits. Comment pourrais-je mettre en doute, si les *sens* suffisent pour s'assurer qu'un paralytique marche, qu'un aveugle voit, qu'un mort ressuscite, etc. ?

S'il s'agissait, en particulier, de la *résurrection* d'un homme avec lequel les témoins eussent vécu familièrement pendant plusieurs années; si cet homme avait été condamné à mort par un jugement souverain; s'il avait expiré en public par un supplice très-douloureux; si ce supplice avait laissé sur son corps des cicatrices; si après sa résurrection cet homme s'était montré plusieurs fois à ces mêmes témoins; s'ils avaient conversé et mangé plus d'une fois avec lui; s'ils avaient reconnu ou visité ses cicatrices; si enfin ils avaient fortement douté de cette résurrection; s'ils ne s'étaient rendus qu'aux témoignages réitérés et réunis de leurs yeux, de leurs oreilles, de leur toucher; si, dis-je, tous ces faits étaient supposés vrais, je n'imaginerais point comment les témoins auraient pu être *trompés*.

Mais si encore les miracles attestés formaient, comme je le disais (*consultez le chapitre IV*), une chaîne continue, dont tous les anneaux fussent étroitement liés les uns aux autres; si ces miracles composaient, pour ainsi dire, un *discours* suivi, dont toutes les parties fussent dépendantes les unes des autres, et s'étayassent les unes les autres; si le don de parler des langues *étrangères* supposait nécessairement la *résurrec-*

tion d'un certain homme et son *ascension* dans le ciel; si les *miracles* que cet homme aurait prétendu faire avant sa mort, et qui me seraient attestés par les témoins oculaires tenaient indissolublement à ceux-là; si ces miracles étaient très-nombreux et très-diversifiés; s'ils avaient été opérés pendant plusieurs années; si, dis-je, tout cela était vrai, comme je le suppose, il me serait impossible de comprendre que les témoins dont il s'agit, eussent pu être *trompés* sur tant de faits si palpables, si simples, si divers.

Il me semble, au moins, que s'il avait été possible qu'ils se fussent trompés sur quelques-uns de ces faits extraordinaires, il aurait été physiquement impossible qu'ils se fussent trompés sur *tous*.

Comment concevrais-je surtout, que ces témoins pussent s'être *trompés* sur les miracles, ni moins nombreux ni moins divers, que je suppose qu'ils croyaient opérer *eux-mêmes* ?

CHAPITRE XII.

Autres objections contre le témoignage, tirées de l'idéalisme et des illusions des sens. Réponses.

Je ne me jetterai pas ici dans des discussions de la plus subtile métaphysique sur la *réalité* des objets de nos sensations, sur les *illusions* des sens, sur l'existence des corps. Ces subtilités métaphysiques n'entreraient pas essentiellement dans l'examen de mon sujet. Je n'ai point refusé de les discuter dans plusieurs de mes écrits précédents, et j'ai dit là-dessus tout ce que la meilleure philosophie m'avait enseigné.

Je sais aussi bien que personne, que les objets de nos sensations ne sauraient être *eux-mêmes* ce qu'ils nous paraissent être. Je vois des objets que je nomme *matériels*; je déduis des propriétés essentielles de ces objets, la notion générale de la *matière*. « Je n'affirmerai pas, disais-je dans la préface de mon *Essai analytique*, que les attributs par lesquels la matière m'est connue, soient en effet ce qu'ils me paraissent être. C'est mon âme qui les aperçoit; ils ont donc du rapport avec la manière dont mon âme aperçoit; ils peuvent donc n'être pas précisément ce qu'ils me paraissent être. Mais, assurément, ce qu'ils me paraissent être, résulte nécessairement de ce qu'ils sont en eux-mêmes et de ce que je suis par rapport à eux. Comme donc je puis affirmer du cercle l'égalité de ses rayons, je puis affirmer de la matière qu'elle est étendue et solide; ou pour parler plus exactement, qu'il est hors de moi quelque chose qui me donne l'idée de l'étendue solide. Les attributs à moi connus de la matière sont donc des effets; j'observe ces effets et j'en ignore les causes. Il peut y avoir bien d'autres effets dont je ne soupçonne pas le moins du monde l'existence; un aveugle soupçonne-t-il l'usage d'un *prisme* (1) ? Mais

(1) Verre dont les physiciens se servent dans leurs expériences sur la lumière et les couleurs.

je suis au moins très-assuré que ces effets qui me sont connus ne sont point opposés à ceux que je connais. »

J'ai assez fait entrevoir, dans la huitième partie de la *Palingénésie*, que les objets matériels ne sont aux yeux d'une philosophie transcendante, que de purs *phénomènes*, de simples apparences fondées, en partie, sur notre manière de voir et de concevoir (1); mais ces phénomènes n'en sont pas moins *réels*, moins permanents, moins invariables. Ils n'en résultent pas moins des lois *immuables* de notre être. Ils n'en fournissent donc pas un fondement moins solide à nos raisonnements.

Ainsi, parce que les objets de nos sensations ne sont point en eux-mêmes ce qu'ils nous paraissent être, il ne s'ensuit point du tout que nous ne puissions pas raisonner sur ces objets comme s'ils étaient réellement ce qu'ils nous semblent être. Il doit nous suffire que les apparences ne changent jamais.

Je pourrais dire beaucoup plus : quand le pur *idéisme* (2) serait rigoureusement démontré, rien ne changerait encore dans l'ordre de nos idées sensibles et dans les jugements que nous portons sur ces idées. L'univers, devenu purement *idéal*, n'en existerait pas moins pour chaque âme individuelle : il n'offrirait pas moins à chaque âme, les mêmes choses, les mêmes combinaisons et les mêmes successions de choses que nous contemplons à présent. On n'ignore pas que le pieux et savant prélat (*Berkley, évêque de Cloyne en Irlande*) qui s'était déclaré si ouvertement et si vivement le défenseur de ce système singulier, soutenait qu'il était de tous les systèmes le plus favorable à cette religion, à laquelle il avait consacré ses travaux et ses biens.

Si donc je prétendais que notre ignorance sur la nature des objets de nos sensations pût infirmer le *témoignage* rendu aux faits miraculeux, il faudrait nécessairement me résoudre à douter de tous les faits de la physique, de l'histoire naturelle, et, en général, de tous les faits *historiques*. Un pyrrhonisme (3) si universel serait-il bien conforme à la raison? je devrais dire seulement, au sens commun.

Je ne dirai rien des *illusions* des sens, parce que j'ai supposé que les faits miraculeux étaient palpables, nombreux, divers; tels, en un mot, que leur certitude ne pouvait être douteuse. Il serait d'ailleurs fort peu raisonnable, que j'argumentasse des illusions des sens, lorsqu'il s'agit de faits, qui ont pu être examinés par plusieurs sens, et que je suppose l'avoir été en effet.

(1) Consultez la note IV du chap. 2.

(2) Opinion philosophique, qui n'admet point de corps dans la nature et qui réduit tout aux seules idées. On trouvera une exposition assez claire de cette singulière doctrine, dans le chapitre 33 de cet *Essai de psychologie*, auquel j'ai déjà eu occasion de renvoyer mon lecteur.

(3) Mot qui exprime un doute universel. Les pyrrhoniens soutenaient qu'il n'y avait rien de certain. Pyrrhon fut dans la Grèce le principal instituteur de cette monstrueuse philosophie, et donna son nom à cette secte de philosophes qui en faisaient profession. Il vivait environ trois siècles avant notre ère.

CHAPITRE III.

Opposition de l'expérience avec elle-même, nouvelle objection contre la preuve testimoniale. Réponse.

N'ai-je pas trop donné au *témoignage*; ne s'est-il point glissé d'erreur dans mes raisonnements; ai-je assez douté?

Je ne suis assuré de la *véracité* (1) des hommes, que par la connaissance que j'ai des hommes : cette connaissance repose elle-même sur *l'expérience*, et c'est l'expérience elle-même qui dépose contre la possibilité *physique* des miracles.

Voilà donc l'expérience en conflit avec l'expérience : comment décider entre deux expériences si opposées?

J'aperçois ici des distinctions qui naissent du fond du sujet, et que je veux essayer de me développer un peu à moi-même.

Précisément parce que je ne pouvais exister dans tous les temps et dans tous les lieux, mon expérience *personnelle* est nécessairement très-resserrée, et il en est de même de celle de mes semblables.

Toute expérience que je n'ai pu faire moi-même, ne saurait donc m'être connue que par le *témoignage*.

Quand je dis, que l'expérience de tous les temps et de tous les lieux dépose *que les morts ne ressuscitent point*; je ne dis autre chose, sinon que le *témoignage* de tous les temps et de tous les lieux atteste *que les morts ne ressuscitent point*.

Si donc il se trouve des témoignages, que je suppose très-valides, qui attestent *que des morts sont ressuscités*, il y aura conflit entre les témoignages.

Je dis, que ces témoignages ne seront point proprement *contradictoires* : c'est que les témoignages qui attestent que les morts *ne ressuscitent point*, n'attestent pas qu'il est *impossible* que les morts ressuscitent.

Les témoignages qui paraissent ici en opposition sont donc simplement *différents*.

Or si les témoins qui attestent, que des morts sont *ressuscités*, ont toutes les qualités requises pour mériter mon assentiment, je ne pourrai raisonnablement le leur refuser :

1° Parce que les témoignages *différents* ne peuvent prouver l'impossibilité de cette résurrection.

2° Parce que je n'ai aucune preuve que l'ordre *physique* ne renferme point des dispensations secrètes dont cette *résurrection* ait pu résulter.

3° Parce qu'en même temps que les témoins n'attestent cette *résurrection*, je découvre évidemment le *but moral* du miracle.

Ainsi, il n'y a point proprement de *contradiction* entre les expériences; mais il y a *diversité* entre les témoignages.

C'est bien l'expérience qui me fait connaître l'ordre *physique*; c'est bien encore l'expérience qui me fait connaître l'ordre

(1) La *véracité* est, en général, la conformité de la *parole* avec la *pensée*, ou si l'on veut, l'attachement le plus constant à la *vérité*.

moral ; mais ces deux expériences ne sont pas précisément du même genre et ne sauraient être balancées l'une par l'autre.

Je puis déduire légitimement de l'expérience du premier genre, que suivant le cours ordinaire de la nature, les morts ne ressuscitent point ; mais je ne puis en déduire légitimement, qu'il est *physiquement impossible* que les morts ressuscitent.

Je puis déduire légitimement de l'expérience du second genre, que des hommes, qui possèdent les mêmes facultés que moi, ont pu voir et palper des choses, que j'aurais vues et palpées moi-même, si j'avais été placé dans le même temps et dans le même lieu.

Je puis déduire encore de cette sorte d'expérience, que ces hommes ont vu et palpé ces choses, si j'ai des preuves morales suffisantes de la validité de leur témoignage.

L'indien qui décide qu'il est *physiquement impossible* que l'eau devienne un corps dur, n'est pas *logicien* : sa conclusion va plus loin que les propositions sur lesquelles il la fonde. Il devrait se borner à dire, qu'il n'a jamais vu, et qu'on n'a jamais vu l'eau devenir dans son pays un corps dur. Et parce que cet indien n'aurait jamais vu cela, et qu'il serait très-sûr que ses compatriotes ne l'auraient jamais vu ; il serait très-juste, qu'il se rendit fort difficile sur les témoignages qui lui seraient rendus de ce fait.

Si je ne devais partir en physique que des seuls faits connus, il aurait fallu que j'eusse rejeté, sans examen, les merveilles de l'électricité, les prodiges des *polyptes*, et une multitude d'autres faits de même genre ; car quelle analogie pouvais-je découvrir entre ces prodiges et ce qui m'était connu ?

Je les ai crus néanmoins, ces prodiges : 1° parce que les témoignages m'ont paru suffisants ; 2° parce qu'en bonne logique, mon ignorance des secrets de la nature ne pouvait être un titre suffisant à opposer à des témoignages valides.

Mais, comme il faut un plus grand nombre de *preuves morales* pour rendre probable un fait *miraculeux*, que pour rendre probable un prodige de physique ; je crois découvrir aussi dans les témoignages qui déposent en faveur des faits *miraculeux*, des caractères proportionnés à la nature de ces faits.

J'ai indiqué dans le chapitre VI, ce qui m'a paru différencier le *miracle* du *prodige*. Je n'ai pas nommé les miracles des faits *surnaturels* ; j'avais assez entrevu qu'ils pouvaient ressortir d'un arrangement *préétabli* : je les ai donc nommés simplement des faits *extraordinaires*, par opposition aux faits renfermés dans le cours ordinaire de la nature.

Afin donc qu'il y eût ici une contradiction réelle entre les *témoignages*, il faudrait que ces témoins qui m'attestent la *résurrection* d'un mort, m'attestassent en même temps, qu'elle s'est opérée suivant le cours ordinaire de la nature. Or, je sais très-bien que, loin d'attester cela, ils ont toujours rapporté le miracle à l'intervention de la toute-puissance.

¶ Ainsi je ne puis argumenter logiquement de l'*uniformité* du cours de la nature, contre le *témoignage* qui atteste que cette uniformité n'est pas constante. Car, encore une fois, l'expérience qui atteste l'*uniformité* du cours de la nature, ne prouve point du tout que ce *cours* ne puisse être changé ou *modifié* (1).

CHAPITRE XIV.

Réflexions sur la certitude morale.

Je reconnais donc de plus en plus, que je ne dois pas confondre la certitude *morale* avec la certitude *physique*. Celle-ci peut être ramenée à un calcul exact, lorsque tous les cas possibles sont connus, comme dans les jeux de hasards, etc., ou à des *approximations* (2), lorsque tous les cas possibles ne sont pas connus, ou que les expériences n'ont pas été assez multipliées, comme dans les choses qui concernent la durée et les accidents de la vie humaine, etc.

Mais, les choses qu'on nomme *morales* ne sauraient être ramenées au calcul. Ici le nombre des *inconnues* est trop grand proportionnellement au nombre des *connues*. Le moral est fondu avec le physique dans la composition de l'homme : de là naît une beaucoup plus grande complication. L'homme est de tous les êtres terrestres le plus compliqué. Comment donc donner l'*expression algébrique* d'un caractère moral ! Connaît-on assez l'âme ? connaît-on assez le corps ? connaît-on le mystère de leur union ? peut-on évaluer avec quelque précision les effets divers de tant de circonstances, qui agissent sans cesse sur cet être si composé ? peut-on... Mais il vaut mieux que je prie mon lecteur de se rappeler ce que j'ai dit de l'imperfection de notre morale, dans la partie XIII de la *Palingénésie*.

Conclurai-je néanmoins de tout cela, qu'il n'y a point de *certitude morale* ? parce que j'ignore le secret de la composition de l'homme, en déduirai-je, que je ne connais rien du tout de l'homme ? parce que je ne sais point comment l'ébranlement de quelques fibres du cerveau est accompagné de certaines idées, nierai-je l'existence de ces idées ? Ce serait nier l'existence de mes propres idées : parce que je ne vois point ces fibres infiniment déliées, dont les jeux divers influent sur l'exercice de l'entendement et de volonté, mettrai-je en doute s'il est un entendement et une volonté ? Ce serait douter si j'ai un entendement et une volonté, etc., etc.

Je connais très-bien certains *résultats* généraux de la *constitution* de l'homme, et je vois clairement que c'est sur ces résultats que la *certitude morale* est fondée. Je sais assez ce que les sens peuvent ou ne peuvent

(1) Consultez la traduction française de l'écrit de M. Campbell, sur les *Miracles* et surtout les notes du traducteur.

(2) Mot emprunté des mathématiques et qui exprime une opération par laquelle on approche de plus en plus de la valeur d'une quantité qu'on cherche, sans cependant parvenir jamais à une précision parfaite.

pas en matière de faits, pour être très-sûr que certains faits ont pu être vus et palpés. Je connais assez les facultés et les affections de l'homme, pour être *moralement* certain que dans telles ou telles circonstances données, des témoins auront attesté la vérité.

Je suis même forcé d'avouer, que si je refusais d'adhérer à ces principes, je renoncerais aux maximes les plus communes de la raison, et je m'éleverais contre l'ordre civil de tous les siècles et de toutes les nations.

Si donc je cherche la vérité de bonne foi, je ne subtiliserai point une question assez simple et de la plus haute importance : je tâcherai de la ramener à ses véritables termes : je conviendrai que le *témoignage* peut prouver les *miracles* ; mais j'examinerai avec soin, si ce témoignage réunit des conditions telles qu'elles fussent pour établir de pareils faits, ou du moins pour les rendre très-probables.

CHAPITRE XV.

Considérations particulières sur les miracles et sur les circonstances qui devaient les accompagner et les caractériser.

J'ai fait entrer dans les caractères des miracles une condition qui m'a paru essentielle ; c'est qu'ils soient toujours accompagnés de *circonstances* propres par elles-mêmes à en déterminer évidemment le *but* (Consultez le chapitre VI).

Ces circonstances peuvent être fort étrangères à la cause secrète et *efficente* du miracle. Quelques mots qu'un homme profère à haute voix, ne sont pas la cause *efficente* de la résurrection d'un mort ; mais si la nature obéit à l'instant à cette voix, il sera vrai que le Maître de la nature aura *parlé*.

Il suit donc des principes que j'ai cherché à me faire sur les *miracles*, qu'ils se seraient opérés, lors même qu'il n'y aurait eu ni envoyé ni témoins qui parussent commander à la nature. Les miracles tenaient, dans mes principes, à cet enchaînement *universel*, qui pré-détermine le temps et la manière de l'apparition des choses (1).

Mais, S'il n'y avait eu ni envoyé ni témoins

(1) Mais, parce que dans mon hypothèse les miracles ressortaient d'un système particulier des lois de la nature, et qu'ils faisaient ainsi partie de la grande chaîne qui liait tous les événements ; ou ne serait point du tout fondé à en inférer, que dans mon hypothèse les miracles ne différaient pas des événements les plus ordinaires ; et que conséquemment ils ne sauraient en aucune façon servir de preuve d'une mission extraordinaire. Sans doute que les miracles ne différaient pas essentiellement des événements les plus ordinaires pour des intelligences qui connaîtraient à fond le secret de la composition du monde, et toute l'étendue de la sphère d'activité des lois qui régissent les êtres naturels ou toutes les combinaisons dont ces lois étaient susceptibles. Si donc Dieu voulait parler à de telles intelligences ; s'il voulait se révéler à elles pour leur enseigner quelque chose qui ne fût point renfermé dans la sphère actuelle de leurs facultés, il est bien évident, qu'il ne pourrait se servir de ce langage des lois de la nature dont il est ici question, et dont je me suis beaucoup occupé dans les chapitres 4, 5, 6. Des facultés d'un autre ordre exigeraient des révélations d'un autre ordre. Or qui voit qu'il n'en va pas des hommes comme de ces intelligences ? Qui ne voit que la résurrection d'un mort qui

qui *interprétassent* aux hommes cette dispensation *extraordinaire* et développassent le *but* (1), elle serait demeurée stérile et n'aurait été qu'un objet de pure curiosité et de vaines spéculations.

Les miracles auraient pu paraître alors rentrer dans le cours *ordinaire* de la nature ou dépendre de quelques circonstances très-rares, etc. Ils n'auraient plus été que de simples *prodiges*, sur lesquels les savants auraient enfanté bien des systèmes, et que les ignorants auraient attribués à quelque puissance invisible, etc.

Plusieurs de ces miracles n'auraient pu même s'opérer, parce que leur exécution tenait à des circonstances extérieures, qui devaient être préparées par l'envoyé ou par ses ministres.

Mais, dans le plan de la sagesse tout était enchaîné et harmonique. Les miracles étaient en rapport avec un certain point de la durée et de l'espace : leur apparition était liée à celle de ces personnages, qui devaient signifier à la nature les ordres du législateur, et aux hommes les desseins de sa bonté.

Ce serait donc principalement ici, que je chercherais ce *parallélisme* (*Cet accord ou cette correspondance*) de la nature et de la grâce, si propre à annoncer aux êtres pensants cette suprême intelligence qui a tout préordonné par un seul acte (2).

s'opère sur-le-champ à la seule parole d'un envoyé, peut être pour des hommes une bonne preuve de la mission extraordinaire de cet envoyé ? Les lecteurs intelligents et attentifs qui auront bien saisi mes principes sur les miracles, n'auront pas de peine à se tirer des objections qu'ils peuvent faire naître, et ces principes ne sont faits que pour des lecteurs de cet ordre.

(1) L'Envoyé ne se serait donc pas conformé au *but* des miracles, s'il eût révélé aux spectateurs le *comment* de ses miracles ou le secret de leur exécution. Il suffisait pour la persuasion et pour l'instruction des spectateurs, que les faits dont il s'agit ne fussent point renfermés dans le cours ordinaire des événements, et que la nature parût obéir à l'instant à la voix de l'envoyé.

(2) Consultez en particulier, ce que j'ai dit sur cette *préordination* dans les chapitres 1, 5 et 6. On entendrait fort mal mes principes sur cette préordination, si l'on prétendait qu'ils détruiraient la liberté humaine. Les actions libres ont été prévues, parce qu'elles s'appuyaient essentiellement des motifs, et que les motifs ont été prévus par *celui* qui soule les cœurs et les reins. Prévoir une action libre n'est pas l'opérer ; la permettre, n'est pas la produire. La prévision est toujours relative à la nature de l'action et à celle de l'agent. Prévoir est donc ici connaître avec certitude l'influence des causes et la nature particulière de l'être mixte sur lequel ces causes agissent ou à l'occasion desquelles cet être se détermine. L'Auteur de l'homme ne saurait-il point comment l'homme est fait ? L'Auteur du monde ignorerait-il le secret de la composition du monde ; l'ouvrier ne connaîtrait-il point son ouvrage ? Et parce que l'Auteur de l'homme saurait comment l'homme est fait, s'ensuivrait-il que l'homme n'aurait ni volonté ni liberté ? Dieu ne pouvait-il connaître la nature intime des êtres libres sans que cette connaissance détruisît la liberté de ces êtres ? Si la connaissance surpasse toujours un objet, elle sera certaine ou infallible, lorsque l'objet sera parfaitement connu. Et si cet objet a des rapports naturels avec d'autres objets, ceux-ci avec d'autres encore, etc., et qu'il doive résulter de ces rapports certains effets ; ces effets seront exactement *prévisibles*, si ces divers rapports sont exactement connus. Les effets devaient être subordonnés aux causes ; celles-ci devaient l'être les unes aux autres ; autrement il n'y aurait eu ni ordre ni harmonie. De cette subordination naissait la prévision. L'intelligence adorable pour qui tout est à nu dans l'univers ; qui découvre les effets dans les causes, ces causes dans elle-même ; qui a vu de toute éternité les plus

Si l'Envoyé et ses ministres ont prié pour obtenir des guérisons extraordinaires ou d'autres événements miraculeux, leurs prières entraînent, comme tout le reste, dans la grande chaîne : elles avaient été prévues de toute éternité par celui qui tient la chaîne dans sa main, et il avait coordonné les causes de tel ou tel miracle à telles ou telles prières.

CHAPITRE XVI.

Doute singulier. Examen de ce doute.

Il me reste un doute sur le témoignage, qui mérite de m'occuper quelques moments.

J'ai admis, au moins comme très-probable, que ces témoins qui m'attestent des faits miraculeux, n'avaient été ni trompeurs ni trompés : mais serait-il moralement impossible qu'ils eussent été des imposteurs d'une espèce très-nouvelle et d'un ordre fort relevé ? Je m'explique.

Je suppose des hommes pleins de l'amour le plus ardent pour le genre humain, et qui connaissant la beauté et l'utilité d'une doctrine qu'ils auraient désiré passionnément d'accréditer, auraient très-bien compris que des miracles étaient absolument nécessaires à leur but. Je suppose que ces hommes auraient, en conséquence, feint des miracles et se seraient produits ainsi comme des envoyés du très-haut. Je suppose enfin, qu'inspirés et soutenus par un genre d'héroïsme si nouveau, ils se seraient dévoués volontairement aux souffrances et à la mort pour soutenir une imposture, qu'ils auraient jugée si utile au bonheur du genre humain.

Voilà déjà un grand entassement de suppositions, toutes très-singulières. Là-dessus je me demande d'abord à moi-même, si un pareil héroïsme est bien dans l'analogie de l'ordre moral ? Je dois éviter surtout de choquer le sens commun.

Des hommes simples et illettrés, inventeront-ils une semblable doctrine ? formeront-ils un tel projet ? le mettront-ils en exécution ? le consommeront-ils ?

Des hommes qui font profession de cœur et d'esprit de croire une vie à venir, et un Dieu vengeur de l'imposture, espéreront-ils d'aller à la félicité par la route de l'imposture ?

Des hommes qui, loin d'être assurés que Dieu approuvera leur imposture, ont, au contraire, des raisons très-fortes de craindre qu'il ne la condamne, s'exposeront-ils aux plus grandes calamités, aux plus grands périls, à la mort, pour défendre et propager cette imposture ?

Des hommes qui aspirent au glorieux titre

petites manœuvres de la fourmi, comme les prodiges du chérubin : cette intelligence, dis-je, ne prévoit pas proprement les actions libres ; elle les voit ; car l'avenir est pour elle comme le présent, et tous les siècles ne sont devant elle que comme un instant indivisible.

Je ne m'étendrai pas davantage ici sur un sujet si haut et si contentieux. Je prie qu'on veuille bien lire avec attention ce que j'ai exposé sur la *Liberté* dans les articles 12 et 15 de mon *Analyse abrégée*, tome 1 de la *Palmgéné-sie*, et j'espère qu'on reconnaîtra que mes principes sur cette matière ne conduisent point du tout au *fatalisme*.

de bienfaiteurs du genre humain, exposent-ils leurs semblables aux plus cruelles épreuves, sans avoir aucune certitude des dédommagements qu'ils leur promettent ?

Des hommes qui se réunissent pour exécuter un projet si étrange, si composé, si dangereux, seront-ils bien sûrs les uns des autres ? se flatteront-ils de n'être jamais trahis ? ne le seront-ils jamais en effet ?

Des hommes qui n'entreprennent pas seulement de persuader à leurs contemporains la vérité et l'utilité d'une certaine doctrine, mais qui entreprennent encore de leur persuader la réalité de faits incroyables de leur nature, de faits publics, nombreux, divers, circonstanciés, récents, espéreront-ils d'obtenir la moindre créance, si tous ces faits sont de pures inventions ? pourront-ils se flatter raisonnablement de n'être jamais confondus ? ne le seront-ils en effet jamais ?

Des hommes.... Je suis accablé sous le poids des objections et je suis forcé d'abandonner des suppositions qui choquent si fortement toutes les notions du sens commun. A peine pourrais-je concevoir qu'un héroïsme si singulier eût pu se glisser dans une seule tête : comment concevrais-je qu'il se fût emparé de plusieurs têtes et qu'il eût agi dans toutes avec la même force, la même constance, la même unité ?

Et ce qui me paraît si improbable à l'égard de ce genre d'héroïsme, ne me le paraîtrait pas moins, quand il ne s'agirait que de l'amour de la gloire ou de la renommée.

Si des considérations solides m'ont vaincu qu'il est un ordre moral (*Voyez le chapitre 7*) ; si les jugements que je porte des hommes, repose essentiellement sur cet ordre moral, je ne saurais raisonnablement admettre des suppositions qui n'ont aucune analogie avec cet ordre, et qui me paraissent même lui être directement opposées.

CHAPITRE XVII.

Autres doutes. L'amour du merveilleux : les faux miracles : les martyrs de l'erreur ou de l'opinion. Réflexions sur tout cela.

Ici un doute en engendre promptement un autre. Le sujet que je manie, est aussi composé qu'important. Il présente une multitude de faces : je ne pouvais entreprendre de les considérer toutes : j'aurai au moins fixé les principales.

Les annales religieuses de presque tous les peuples sont pleines d'apparitions, de miracles, de prodiges, etc. Il n'est presque aucune opinion religieuse qui ne produise en sa faveur des miracles et même des martyrs.

L'esprit humain se plaît au merveilleux : il a une sorte de goût inné pour tout ce qui est extraordinaire ou nouveau : on le frappe toujours en lui racontant des prodiges : il leur prête au moins une oreille attentive, et il les croit souvent sans examen. Il semble même n'être pas trop fait pour douter : il aime plus à croire : le doute philosophique suppose des efforts qui coûtent trop.

Ces dispositions naturelles de l'esprit humain sont très-propres à accroître la défiance d'un philosophe sur tout ce qui a l'air de miracle, et devaient l'engager à se rendre très-difficile sur les preuves qu'on lui produit en ce genre.

Mais les visions de l'alchimie porteront-elles un philosophe à rejeter les vérités de la chimie? Parce que quantité de livres de physique et d'histoire fourmillent d'observations trompeuses et de faits controvés ou hasardés, un philosophe, qui saura douter, en tirera-t-il une conclusion générale contre tous les livres de physique et d'histoire? étendra-t-il sa conclusion indistinctement à toutes les observations, à tous les faits?

Si beaucoup d'opinions religieuses ont emprunté l'appui des miracles, cela même me paraîtrait prouver que, dans tous les temps et dans tous les lieux, les miracles ont été regardés comme le langage le plus expressif que la Divinité pût adresser aux hommes, et comme le sceau le plus caractéristique qu'elle pût apposer à la mission de ses envoyés (1).

Je descends ensuite dans le détail : je compare les faits aux faits, les miracles aux miracles ; j'oppose les témoignages aux témoignages ; et je suis frappé d'étonnement à la vue de l'énorme différence que je découvre entre les miracles que m'attestent les témoins dont j'ai parlé, et les faits qu'on me produit en faveur de certaines opinions religieuses. Les premiers me paraissent si supérieurs, soit à l'égard de l'espèce, du nombre, de la diversité, de l'enchaînement, de la durée, de

(1) Aussi l'Envoyé en appelle-t-il fréquemment à cette preuve comme à la plus convaincante. « Les œuvres que mon Père m'a donné le pouvoir de faire, rendent ce témoignage de moi que j'ai été envoyé par mon Père... Si je n'avais fait devant eux des œuvres que nul autre n'a faites... Si vous ne croyez pas à mes paroles, croyez au moins aux œuvres que je fais... Tyr et Sidon s'élèveront au jour du jugement contre cette nation, car si les miracles qui ont été faits devant elle, avaient été faits devant Tyr et Sidon, elles se seraient converties. »

Les miracles étaient, en effet, un des principaux caractères auxquels cette nation pensait qu'on reconnaîtrait le Messie ou le Christ : *Quand le Messie viendra, fera-t-il de plus grands miracles que cet homme ?*

Et si l'on prétendait que le Christ lui-même a voulu infirmer cette grande preuve, lorsqu'il a dit en termes formels : *Il s'élèvera de faux prophètes, qui feront des choses si merveilleuses et si prodigieuses, que, s'il était possible, les élus mêmes en seraient séduits ;* si, dis-je, l'on prétendait que le Christ a voulu montrer par ces paroles le peu de fond qu'il y a à faire sur les miracles, on choquerait manifestement les règles de la plus saine critique. Car s'il était bien prouvé encore par l'histoire, que la nation dont il s'agit dans ce passage, était alors fort adonnée à la magie et aux enchantements ; s'il était bien prouvé encore par l'histoire de cette nation, qu'il s'éleva peu de temps après la venue du Christ, de faux prophètes qui recouraient aux arts magiques pour séduire le peuple ; si cette séduction était d'autant plus facile, que la nation entière faisait profession d'attendre alors la venue du Messie, il serait de la plus grande évidence que le Christ n'aurait voulu par ces paroles, que prénumier ses disciples contre les prestiges de ces faux christs, qui abuseraient de la crédulité du peuple, en lui persuadant qu'ils étaient eux-mêmes ce Christ, dont les anciens oracles annonçaient la venue. Un sage médecin passerait-il pour avoir voulu décréditer la médecine, parce qu'il aurait pris soin de prénumier le public contre les séductions des charlatans ? Mais les vrais médecins ne se laissent pas séduire par les charlatans ; aussi le Christ ajoute-t-il, *que s'il était possible, les élus mêmes en seraient séduits.*

la publicité, de l'utilité directe ou particulière (1) ; soit surtout à l'égard de l'importance du but général, de la grandeur des suites, de la force des témoignages (2) ; que je ne puis raisonnablement ne les pas admettre au moins comme très-probables ; tandis que je ne puis pas raisonnablement ne point rejeter les autres comme des inventions aussi ridicules en elles-mêmes, qu'indignes de la sagesse et de la majesté du Maître du monde.

Hésiterai-je donc à prononcer entre les prestiges, les tours d'adresse d'un Alexandre (3) du Pont ou d'un Apollonius (4) de Thyane, et les miracles qui me sont attestés par les témoins dont il s'agit? Demeurerai-je en suspens entre l'autorité d'un Philstrate (5) et celle de ces témoins? Pèserai-je dans la même balance la fable et l'histoire (6).

(1) Ces miracles ne sont point fastueux : ils ne sont point une vaine ostentation de puissance : ils sont la plupart des œuvres de miséricorde, des actes de bienfaisance.

(2) Je prie instamment le lecteur qui sait douter, de peser un à un à la balance de la raison, les divers caractères que je viens d'indiquer et qui me paraissent réunis dans les miracles de l'Évangile. Je le prie encore d'appliquer un à un tous ces caractères aux faits, soit anciens, soit modernes, qu'on produit comme miraculeux, et de se demander à lui-même dans le silence du cabinet, si ces faits soutiennent bien le parallèle? Il remarquera dans le dénombrement que je fais ici des caractères, que j'aurais pu facilement pousser plus loin et développer beaucoup, si le genre de mon travail me l'avait permis : 1^o l'espèce; 2^o le nombre ; 3^o la diversité ; 4^o l'enchaînement ; 5^o la durée ; 6^o la publicité ; 7^o l'utilité directe ou particulière ; 8^o l'importance du but général ; 9^o de la grandeur des suites ; 10^o la force des témoignages.

Il est facile de trouver dans l'histoire ancienne et moderne, des faits attestés, même juridiquement, comme miraculeux, et qui pourtant n'étaient que de pures inventions, des supercheries ou des effets naturels, mais frappants, de diverses circonstances physiques ou morales. Notre siècle en a offert et en offre encore plusieurs exemples. Le lecteur vraiment logicien et bon critique, appliquera donc à ces faits les divers caractères que présentent les miracles de l'Évangile. Il ne se bornera point à des comparaisons générales ; il descendra dans le détail, et dans le plus grand détail. Il ne s'arrêtera point aux grands traits, aux traits les plus saillants ; il voudra analyser encore les plus petits traits et pousser l'analyse jusque dans ses derniers éléments. Présuamera-t-on qu'après un pareil examen, le lecteur que je suppose, soit fort porté à ranger dans la même catégorie et les miracles de l'Évangile et tous les faits donnés pour miraculeux par différents partis?

Je n'ai jamais dit, parce que je ne l'ai jamais pensé, qu'il suffise qu'un fait soit attesté comme miraculeux, pour qu'il faille le croire miraculeux : mais j'ai fort insisté sur les différents caractères que doivent avoir les miracles et les témoignages qui les attestent, pour obtenir l'acquiescement de la raison. Je ne demande qu'une grâce, c'est de me lire avec l'attention et le recueillement qu'exige la nature de mon travail ; de ne juger point par quelques paragraphes de la cause que je traite, mais d'en juger par la chaîne entière des paragraphes ; je veux dire par la collection de toutes les preuves que je rassemble ou que j'indique.

(3) Imposteur fameux.

(4) Autre imposteur fameux du temps du Néron. Hieroclès, philosophe païen, qui vivait au commencement du quatrième siècle, avait composé un ouvrage intitulé *Philalèthes*, dans lequel il comparait les prétendus miracles d'Apollonius à ceux de l'Envoyé de Dieu.

(5) Auteur du roman d'Apollonius, et qui le composa pour faire sa cour à Caracalla, prince superstitieux et fort adonné à la magie.

(6) On sent assez que la nature de cet écrit ne me permet point d'entrer dans des détails historiques et critiques, qui contrasteraient trop avec une simple esquisse. On les trouvera, ces détails, dans presque tous les livres qui ont été publiés en faveur de la vérité qui m'occupe. On peut se borner à consulter les savantes notes de l'estimable

Si un historien (1) d'un grand poids me rapporte qu'un empereur romain a rendu la vue à un aveugle et guéri un boiteux ; j'examinerai si cet historien, que je sais très-bien n'être point crédule, se donne pour le témoin oculaire de ces faits. Si je lis dans ses Annales, qu'il ne les rapporte que comme un bruit populaire (2) : s'il insinue lui-même assez clairement que c'était-là une petite invention destinée à favoriser la cause de l'empereur (3) : s'il parle de cette invention comme d'une flatterie (4), je ne pourrai inférer du récit de cet historien, que la réalité d'un bruit populaire.

Si dans le siècle le plus éclairé qui fut jamais et dans la capitale d'un grand royaume, on a prétendu que des miracles s'opéraient par des convulsions ; si un homme en place a consigné ces prétendus miracles dans un gros livre ; s'il a tâché de les étayer de divers témoignages ; si une société nombreuse a donné ces faits comme des preuves de la vérité de son opinion sur un passage d'un Traité de théologie ; je ne verrai dans tout cela qu'une invention burlesque, et j'y contemplerai à regret les monstrueux écarts de la raison humaine (5).

Parce que l'erreur a eu ses martyrs comme la vérité, je ne puis point regarder les martyrs comme des preuves de fait de la vérité

d'une opinion. Mais si des hommes vertueux et d'un sens droit souffrent le martyre en faveur d'une opinion, j'en conclurai légitimement qu'ils étaient au moins très-persuadés de la vérité de cette opinion. Je rechercherai donc les fondements de leur opinion, et si je vois que ce sont des faits si palpables, si nombreux, si divers, si enchaînés les uns aux autres, si liés à la plus importante fin, qu'il ait été moralement impossible que ces hommes se soient trompés sur ces faits ; je regarderai leur martyre comme le dernier sceau de leur témoignage.

CHAPITRE XVIII.

Aveux des adversaires.

Si après avoir ouï ces témoins, qui ont scellé de leur sang le témoignage qu'ils ont rendu à des faits miraculeux ; j'apprends que leurs ennemis les plus déclarés, leurs propres compatriotes et leurs contemporains, ont attribué la plupart de ces faits à la magie ; cette accusation de magie me paraîtra un aveu indirect de la réalité de ces faits.

Cet aveu me semblera acquiescer une grande force, si ces ennemis des témoins sont en même temps leurs supérieurs naturels et légitimes, et si ayant en main tous les moyens que la puissance et l'autorité peuvent donner pour constater une imposture présumée, ils ne l'ont jamais constatée.

Que penserai-je donc si j'apprends encore que ces témoins que leurs propres magistrats n'ont pu confondre, ont persévéré constamment à charger leurs magistrats du plus grand des crimes, et qu'ils ont même osé déférer une pareille accusation à ces magistrats eux-mêmes ?

Si je viens ensuite à découvrir que d'autres ennemis des témoins ont aussi attribué aux arts magiques, les faits miraculeux que ces derniers attestaient ; si je puis m'assurer que ces ennemis étaient aussi éclairés que le siècle le permettait, aussi adroits, aussi subtils, aussi vigilants qu'acharnés ; si je sais que la plupart vivaient dans des temps peu éloignés de ceux des témoins ; si je sais enfin qu'un de ces ennemis le plus subtil, le plus adroit, le plus obstiné de tous, et assis sur un des premiers trônes du monde, a avoué plusieurs de ces faits miraculeux ; pourrais-je, en bonne critique, ne point regarder ces aveux comme de fortes présomptions de la réalité des faits dont il s'agit (1) ?

Si pourtant je cherchais à infirmer ces aveux, par la considération de la croyance à la magie, qui était alors généralement répandue ; il n'en demeurerait pas moins probable que ces faits que les adversaires attribuaient à la magie, étaient vrais, ou qu'au

monsieur Seigneux de Corveion sur l'ouvrage du célèbre Addison.

(1) Tacite sur Vespasien.

(2) Utrumque pro concione tentavit, nec eventus delevit.

(3) Quois ecclestis favor, et quædam in Vespasianum inclinatio minium ostenderetur.

(4) Vocibus adulantium in spem induci.

(5) Le lecteur judicieux me dispense sans doute de m'étendre davantage sur un événement qui fait si peu d'honneur à notre siècle. Je serais même tenté de reprocher à quelques écrivains célèbres, le temps qu'ils ont consommé à discuter de pareils faits, si je ne connaissais les motifs très-louables qui les ont portés à y insister avec tant de force. Combien la vérité qu'ils défendaient, était-elle à l'abri de ces faibles traits qu'ils s'efforçaient de repousser ! Le Maître de la nature en suspendra-t-il les lois, pour décider la ridicule question si quelques mots sont ou ne sont pas dans un certain livre, ou pour fixer le sens de quelques paroles d'un vieux docteur.

Et il ne faudrait pas objecter, que dans un pareil cas le Maître de la nature pourrait en suspendre les lois, pour confirmer la religion ou la doctrine qu'admettait le docteur ou la société dont il serait membre : car s'il était évident aux yeux de la raison, que les paroles de ce docteur ne pouvaient influer sensiblement sur le bonheur du genre humain, serait-il le moins du monde présumable, que la sagesse eût choisi une semblable occasion pour autoriser par des miracles une certaine croyance ? Après cela, il resterait toujours à faire l'examen critique des miracles qu'on alléguerait en preuve de la vérité de cette croyance, et à faire encore l'examen de la croyance. Voyez sur ce sujet la note 2 de la colonne précédente.

Ceci s'applique de soi-même à tous les événements du genre de celui qui donne lieu à cette note. Ce serait donc une objection bien frivole contre les miracles de l'Évangile, que celle qu'on s'obstinerait à tirer de certains faits qui ont été pris bonnement pour miraculeux par des particuliers ou même par des sociétés, et publié comme tels ; car il faudrait que celui qui entreprendrait de faire valoir cette objection, montrât clairement et solidement que la crédibilité est de part et d'autre égale ou à peu près. Il faudrait donc qu'il fût en logicien et en critique le parallèle dont je parlais dans la note 2 de la col. précéd. C'est qu'il ne s'ensuivra jamais en bonne logique, que les miracles de l'Évangile ne soient pas vrais, précisément parce qu'un assez grand nombre de gens de tout ordre et de tout sexe ont pris et publié comme vrais des miracles faux.

(1) Je le répète, mon plan m'interdit les détails historiques et critiques ; je ne puis qu'indiquer les plus essentiels. Il faut voir dans les excellents Traités d'im Grotius, d'un Ditton, d'un Vernet, d'un Bergier, d'un Bullet, etc., ces aveux de Celse, de Porphyre, de Julien et des autres adversaires des témoins. Peut-être néanmoins pourrait-on reprocher avec fondement à quelques-uns des meilleurs apologistes des témoins, de s'être plus attachés à nombrer les arguments qu'à les peser.

moins ces adversaires les reconnaissent pour vrais : car on n'attribue pas une cause à des faits qu'on croit faux ; mais on nie des faits qu'on croit faux, et on en prouve la fausseté si on a les moyens de le faire.

CHAPITRE XIX.

Caractère de la déposition écrite et celui des témoins.

Sans doute que les témoins des faits miraculeux ont consigné dans quelque écrit le témoignage qu'ils ont rendu si publiquement, si constamment, si unanimement à ces faits ? On me produit, en effet, un livre qu'on me donne pour la déposition fidèle des témoins.

J'examine ce livre avec toute l'attention dont je suis capable ; et j'avoue que plus je l'examine et plus je suis frappé des caractères de vraisemblance, d'originalité et de grandeur que j'y découvre, et qui me paraissent en faire un livre unique et absolument inimitable.

L'élévation des pensées et la majestueuse simplicité de l'expression ; la beauté, la pureté, je dirais volontiers l'homogénéité (1) de la doctrine ; l'importance, l'universalité et le petit nombre des préceptes ; leur admirable appropriation à la nature et aux besoins de l'homme ; l'ardente charité qui en presse généreusement l'observation ; l'ocation, la force et la gravité du discours ; le sens caché et vraiment philosophique que j'y aperçois : voilà ce qui fixe le plus mon attention dans le livre que j'examine, et ce que je ne trouve point au même degré dans aucune production de l'esprit humain.

Je suis très-frappé encore de la candeur, de l'ingénuité, de la modestie, je devrais dire de l'humilité des écrivains, et de cet oubli singulier et perpétuel d'eux-mêmes, qui ne leur permet jamais de mêler leurs propres réflexions ni même le moindre éloge au récit des actions de leur maître.

Quand je vois ces écrivains raconter avec tant de simplicité et de sang-froid les plus grandes choses ; ne chercher jamais à étonner les esprits ; chercher toujours à les éclairer et à les convaincre ; je ne puis m'empêcher de reconnaître que le but de ces écrivains est uniquement d'attester au genre humain une vérité qu'ils jugent la plus importante pour son bonheur.

Comme ils me paraissent n'être pleins que de cette vérité, et ne l'être point du tout de leur propre individu, je ne suis point surpris qu'ils ne voient qu'elle ; qu'ils ne veuillent montrer qu'elle, et qu'ils ne songent point à l'embellir. Ils disent donc tout simplement : *Le Lépreux étendit sa main, et elle devint saine : Le malade prit son lit et se mit à marcher.*

J'aperçois bien là du vrai sublime ; car

(1) Une masse d'or est dite homogène, quand toutes les particules qui la composent sont de même nature ou d'or pur. On voit donc ce que je veux exprimer ici par le mot homogénéité, pris au figuré. L'hétérogénéité est le contraire de l'homogénéité.

lorsqu'il s'agit de Dieu, c'est être sublime, que de dire qu'il veut, et que la chose est. mais il m'est aisé de juger que ce sublime ne se trouve là, que parce que la chose elle-même est d'un genre extraordinaire, et que l'écrivain l'a rendue comme il la voyait, c'est-à-dire comme elle était, et n'a rendu qu'elle.

Non-seulement ces écrivains me paraissent de la plus parfaite ingénuité, et ne dissimuler pas même leurs propres faiblesses ; mais, ce qui me surprend bien davantage, c'est qu'ils ne dissimulent point non plus certaines circonstances de la vie et des souffrances de leur maître, qui ne tendent point à relever sa gloire aux yeux du monde. S'ils les avaient tués, on ne les aurait assurément pas devinés, et les adversaires n'auraient pu en tirer aucun avantage. Ils les ont dites, et même assez en détail : je suis donc obligé de convenir qu'ils ne se proposaient dans leurs écrits que de rendre témoignage à la vérité.

Serait-il possible, me dis-je toujours à moi-même, que ces pécheurs qui passent pour faire d'aussi grandes choses que leur maître ; qui disent au boiteux, *Lève-toi et marche, et il marche*, n'aient pas le plus petit germe de vanité, et qu'ils dédaignent les applaudissements du peuple spectateur de leurs prodiges ?

C'est donc avec autant d'admiration que de surprise que je lis ces paroles : *Israélites ! pourquoi vous étonnez-vous de ceci, et pourquoi avez-vous les yeux attachés sur nous, comme si c'était par notre propre puissance, ou par notre piété, que nous eussions fait marcher cet homme ?* (Act., III, 12.) A ce trait caractéristique, méconnaîtrais-je l'expression de l'humilité, du désintéressement, de la vérité ? J'ai un cœur ; fait pour sentir, et je confesse que je suis ému toutes les fois que je lis ces paroles.

Quels sont donc ces hommes qui, lorsque la nature obéit à leur voix, craignent qu'on n'attribue cette obéissance à leur puissance ou à leur piété ? Comment récuserais-je de pareils témoins ? Comment concevrais-je qu'on puisse inventer de semblables choses ? et combien d'autres choses que je découvre, qui sont liées indissolublement à celle-ci, et qui ne viennent pas plus naturellement à l'esprit.

CHAPITRE XX.

Réflexions sur la déposition des témoins. Manière dont elle est circonstanciée. Si elle a été formellement contredite par des dépositions de même force et du même temps.

Je sais que plusieurs pièces de la déposition ont paru assez peu de temps après les événements attestés par les témoins. Si ces pièces sont l'ouvrage de quelque imposteur, il se sera bien gardé, sans doute, de circonstancier trop son récit, et de fournir ainsi des moyens faciles de le confondre. Cependant rien de plus circonstancié que cette déposition que j'ai en main : j'y trouve les noms

des personnes, leur qualité, leur office, leur demeure, leurs maladies : j'y vois une désignation des lieux, du temps, des circonstances et cent menus détails, qui concourent tous à déterminer l'événement de la manière la plus précise. En un mot, je ne puis m'empêcher de sentir que si j'avais été dans le lieu et dans le temps où la déposition a été publiée, il m'aurait été très-facile de vérifier les faits. Ce que sûrement je n'aurais pas manqué de faire, si j'avais existé dans ce lieu et dans ce temps, aurait-il été négligé par les plus obstinés et les plus puissants ennemis des témoins ?

Je cherche donc dans l'histoire du temps quelques dépositions qui contredisent formellement celle des témoins, et je ne rencontre que des accusations très-vagues d'imposture, de magie ou de superstition. Là-dessus je me demande si c'est ainsi qu'on détruit une déposition circonstanciée.

Mais, peut-être, me dis-je à moi-même, que les dépositions qui contredisaient formellement celle des témoins, se sont perdues. Pourquoi néanmoins la *déposition* des témoins ne s'est-elle point perdue aussi ? c'est qu'elle a été précieusement conservée par une *société* nombreuse, qui existe encore, et qui me l'a transmise. Mais je découvre une autre *société* (*les Juifs*) aussi nombreuse et beaucoup plus ancienne, qui descendant par une succession non interrompue des premiers adversaires des témoins, et héritière de la haine de ces adversaires, comme de leurs préjugés, aurait pu facilement conserver les dépositions contraires aux témoins, comme elle a conservé tant d'autres monuments qu'elle produit encore avec complaisance et dont plusieurs la trahissent.

J'aperçois même des raisons très-fortes qui devaient engager cette société à conserver soigneusement toutes les pièces contraires à celles des témoins ; j'ai surtout dans l'esprit cette accusation si grave, si odieuse, si ténorisée, si répétée, que les témoins avaient osé tenter aux magistrats de cette société, et les succès étonnants du témoignage que les témoins rendaient aux faits sur lesquels ils fondaient leur accusation. Combien était-il facile à des magistrats qui avaient en main la police, de contredire juridiquement ce témoignage ! combien étaient-ils intéressés à le faire ! Quel n'eût point été l'effet d'une déposition juridique et circonstanciée qui aurait contredit à chaque page celle des témoins !

Puis donc que la société dont je parle, ne peut produire en sa faveur une semblable *déposition*, je suis fondé à penser en bonne critique, qu'elle n'a jamais eu de titre valide à opposer aux témoins.

Il me vient bien dans l'esprit, que les amis (*les chrétiens sous Constantin*) des témoins, devenus puissants, ont pu anéantir les titres qui leur étaient contraires : mais ils n'ont pu anéantir cette grande *société*, leur ennemie déclarée, et ils ne sont devenus puissants que plusieurs siècles après l'événement, qui était l'objet principal du témoignage. Je suis donc

obligé d'abandonner un soupçon qui me paraît dénué de fondement.

Tandis que la société dont il s'agit se renferme dans des accusations très-vagues d'imposture, je vois les témoins consigner dans leurs écrits, des *informations*, des *interrogatoires* faits par les magistrats mêmes de cette société ou par ses principaux docteurs, et qui prouvent au moins qu'ils n'étaient point indifférents à ce qui se passait dans leur capitale.

Je ne présumais pas cette indifférence ; elle était trop improbable : je présumais, au contraire, que ces magistrats ou ces docteurs n'avaient pas négligé de s'assurer des faits. J'examine donc ces informations et ces interrogatoires contenus dans les écrits des témoins ou de leurs premiers sectateurs. Comme ces écrits n'ont point été formellement contredits par ceux qui avaient le plus d'intérêt à les contredire, je ne puis, ce me semble, disconvenir qu'ils n'aient une grande force.

Jegôte un plaisir toujours nouveau à lire et à relire ces intéressants *interrogatoires*, et plus je les relis, plus j'admire le sens exquis, la précision singulière, la noble hardiesse et la candeur qui brillent dans les réponses. Il me semble que la vérité sorte ici de tous côtés, et qu'il suffise de lire, pour sentir que de tels faits n'ont pu être controuvés. Au moins si l'on invente, invente-t-on ainsi ?

CHAPITRE XXI.

Le boiteux de naissance.

A peine les témoins ont-ils commencé à attester au milieu de la capitale ce qu'ils nomment la *vérité*, que je les vois traduits devant les tribunaux. Ils y sont examinés, interrogés, et ils attestent hautement devant ces tribunaux, ce qu'ils ont attesté devant le peuple.

Un boiteux de naissance vient d'être guéri. Deux des témoins passent pour les auteurs de cette guérison (*Act.*, III). Ils sont mandés par les sénateurs. Ceux-ci leur font cette demande : *Par quel pouvoir et au nom de qui avez-vous fait cela ?* La demande est précise et en forme. *Chefs du peuple*, répondent les témoins, *puisque aujourd'hui nous sommes recherchés pour avoir fait du bien à un homme impotent, et que vous nous demandez par quel moyen il a été guéri, sachez, vous tous, et tout le peuple, que cet homme que vous voyez guéri, l'a été au nom de celui que vous avez crucifié, et que Dieu a ressuscité.*

Quoi ! les deux pêcheurs ne cherchent point à captiver la bienveillance de leurs juges ! Ils débütent par leur reprocher ouvertement un crime atroce, et finissent par affirmer le fait le plus révoltant aux yeux de ces juges.

Ici, je raisonne avec moi-même, et mon raisonnement est tout simple : si celui que les magistrats ont crucifié, l'a été justement, s'il n'est point ressuscité, si le miracle opéré sur le boiteux est une autre supercherie ; ces magistrats qui sans doute ont des preuves

de tout cela, vont reprocher hautement et publiquement aux deux témoins leur effronterie, leur imposture, leur méchanceté et les punir du dernier supplice.

Je poursuis ma lecture. *Lorsque les chefs du peuple voient la hardiesse des deux disciples, connaissant d'ailleurs que c'étaient des hommes sans lettres et du commun peuple, ils sont dans l'étonnement, et ils reconnaissent que ces gens ont été avec celui qui a été crucifié. Et comme ils voient là debout avec eux l'homme qui a été guéri, ils n'ont rien à répliquer. Ils leur commandent donc de sortir du conseil, et ils consultent entre eux.... Ils les rappellent ensuite et leur défendent avec menaces de parler, ni d'enseigner au nom du Crucifié.*

Que vois-je! ces sénateurs, si prévenus contre les témoins et leurs ennemis déclarés, ne peuvent les confondre! ces sénateurs auxquels deux de ces témoins viennent de parler avec tant de hardiesse et si peu de ménagement, se bornent à leur faire des menaces et à leur défendre d'enseigner! Le boiteux a donc été guéri? mais il l'a été au nom du Crucifié: ce Crucifié est donc ressuscité? Les sénateurs avouent donc tacitement cette résurrection? leur conduite me paraît démontrer au moins qu'ils ne sauraient prouver le contraire.

Je ne puis raisonnablement objecter que l'historien des pécheurs a fabriqué toute cette procédure, parce que ce n'est pas à moi qui suis placé à plus de dix-sept siècles de cet historien, à former contre lui une accusation qui devait lui être intentée par ses contemporains, et surtout par les compatriotes des témoins, et qu'ils ne lui ont point intentée, ou que du moins ils n'ont jamais prouvée.

J'apprends de cet écrivain que cinq mille personnes se sont converties à la vue du miracle: je ne dirai pas que ce sont cinq mille témoins; je n'ai pas leur déposition: mais je dirai que ce nombre si considérable de convertis est au moins une preuve de la publicité du fait. Je ne prétendrai pas que ce nombre est exagéré, parce que je n'ai point en main de titre valide à opposer à l'écrivain, et que ma simple négative ne serait point un titre contre l'affirmative expresse de cet écrivain.

Je ne saurais obtenir de moi de ne point m'arrêter un instant sur quelques expressions de cet intéressant récit.

Ce que j'ai, je te le donne: au nom du Seigneur, lève-toi et marche! Ce que j'ai, je te le donne: il n'a que le pouvoir de faire marcher un boiteux, et c'est chez un pauvre l'êchecur que ce pouvoir réside. Au nom du Seigneur, lève-toi et marche! Quelle précision, quelle sublimité dans ces paroles! qu'elles sont dignes de la majesté de celui qui commande à la nature!

Puisque nous sommes recherchés pour avoir fait du bien à un impotent: c'est une œuvre de miséricorde et non d'ostentation qu'ils ont faite. Ils n'ont point fait paraître des signes dans le ciel: ils ont fait du bien à un

impotent: du bien! et dans la simplicité d'un cœur honnête et vertueux.

Que vous avez crucifié, et que Dieu a ressuscité: nul correctif, nul ménagement, nulle considération et nulles craintes personnelles: ils sont donc bien sûrs de leur fait et ne doutent point d'être confondus? Ils avaient dit en parlant au peuple: Nous savons bien que vous l'avez fait par ignorance; ils ne le disent point devant le tribunal. Ils craindraient apparemment d'avoir l'air de flatter leurs juges, et de vouloir se les rendre favorables? que vous avez crucifié et que Dieu a ressuscité.

CHAPITRE XXII.

Saint Paul.

Je continue à parcourir l'historien des témoins, et je rencontre bientôt l'histoire (Act., VIII, IX) d'un jeune homme, qui excite beaucoup ma curiosité.

Quoique élevé aux pieds d'un sage, il ne se pique point d'en imiter la modération. Son caractère vif, ardent, courageux, son esprit persécuteur, son attachement aveugle aux maximes sanguinaires d'une secte dominante, lui font désirer passionnément de se distinguer dans la guerre ouverte que cette secte déclare aux témoins. Déjà il vient de consentir et d'assister à la mort violente d'un des témoins; mais son zèle impétueux et fanatique ne pouvant être contenu dans l'enceinte de la capitale, il va demander à ses supérieurs des lettres qui l'autorisent à poursuivre au dehors les partisans de la nouvelle opinion.

Il part, accompagné de plusieurs satellites; il ne respire que menaces et que carnage, et il n'est pas encore arrivé au lieu de sa destination, qu'il est lui-même un ministre de l'Envoyé. Cette ville, où il allait déployer sa rage contre la société naissante, est celle-là même où se fait l'ouverture de son ministère, et où il commence à attester les faits que les témoins attestent.

L'ordre moral a ses lois, comme l'ordre physique: les hommes ne dépouillent pas sans cause et tout d'un coup leur caractère: ils ne renoncent pas sans cause et tout d'un coup à leurs préjugés les plus enracinés, les plus chéris et, à leurs yeux, les plus légitimes; bien moins encore à des préjugés de naissance, d'éducation et surtout de religion.

Qu'est-il donc survenu sur la route à ce furieux persécuteur, qui l'a rendu tout d'un coup le disciple zélé de celui qu'il persécutait? car il faut bien que je suppose une cause et quelque grande cause à un changement si subit et si extraordinaire. Son historien, et lui-même, m'apprennent quelle est cette cause: une lumière céleste l'a environné, son éclat lui a fait perdre la vue; il est tombé par terre, et la voix de l'Envoyé s'est fait entendre à lui.

Bientôt il devient l'objet des fureurs de cette secte qu'il a abandonnée: il est traîné dans les prisons, traduit devant les tribunaux de sa nation et devant des tribunaux

étrangers, et partout il atteste avec autant de fermeté que de constance les faits déposés par les premiers témoins.

Je me plais surtout à le suivre devant un tribunal étranger, où assiste, par hasard, un roi de sa nation. Là, je l'entends raconter très en détail l'histoire de sa conversion : il ne dissimule point ses premières fureurs ; il les peint même des couleurs les plus fortes (Act., XXVI, 10, 11) : *Lorsqu'on les faisait mourir, dit-il, j'y consentais par mon suffrage : souvent même je les contraignais de blasphémer à force de tourments, et transporté de rage contre eux, je les persécutais jusque dans les villes étrangères.* Il passe ensuite aux circonstances extraordinaires de sa conversion, rapporte ce qui les a suivies ; atteste la résurrection du *Crucifié*, et finit par dire en s'adressant au juge : *Le roi est bien informé de tout ceci, et je parle devant lui avec d'autant plus de confiance que je sais qu'il n'ignore rien de ce que je dis, parce que ce ne sont pas des choses qui se soient passées dans un lieu caché* (Act., XXVI, 26).

Le nouveau témoin ne craint donc pas plus que les premiers d'être contredit ? c'est qu'il parle de choses qui ne se sont point passées dans un lieu caché ; et je vois sans beaucoup de surprise que son discours ébranle le prince : *Tu me persuades à peu près.* Le prince ne le croit donc pas un imposteur ?

Ce témoin avait dit les mêmes choses, au sein de la capitale, en parlant devant une assemblée nombreuse du peuple, et n'avait été interrompu que lorsqu'il était venu à choquer un préjugé ancien et favori de son orgueilleuse nation (le préjugé de la vocation des gentils) (Act. XXII, 21).

Je trouve dans l'historien que j'ai sous les yeux, d'autres procédures très-circonstanciées, dont le nouveau disciple est l'objet, et qui sont poursuivies à l'instance de compatriotes qui ont juré sa perte. J'analyse avec soin ces procédures, et à mesure que je pousse l'analyse plus loin, je sens la probabilité s'accroître en faveur des faits que le témoin atteste.

Je trouve encore dans le même historien d'autres discours de ce témoin, qui me paraissent des chefs-d'œuvre de raison et d'éloquence, si néanmoins le mot trop prodigué d'éloquence peut convenir à des discours de cet ordre. Je n'oserais donc ajouter qu'il en est qui sont pleins d'esprit ; ce mot contrasterait bien davantage encore avec un si grand homme et de si grandes choses. *Athéniens ! je remarque qu'en toutes choses vous êtes, pour ainsi dire, dévots jusqu'à l'excès : car ayant regardé, en passant, les objets de votre culte, j'ai trouvé même un autel, sur lequel il y a cette inscription : Au Dieu inconnu. C'est donc ce Dieu, que vous adorez sans le connaître, que je vous annonce* (Act., XVII, 22, 23). Parmi ces discours, il en est de si touchants, que je ne puis me défendre de l'impression qu'ils me font éprouver. *Des chaînes et des afflictions m'attendent : mais rien ne me fait de la peine, pourvu que j'achève avec joie ma course et le ministère que j'ai reçu*

du Seigneur.... Je sais, au reste, qu'aucun de vous... ne verra plus mon visage.... Je n'ai désiré ni l'argent ni l'or ni les vêtements de personne ; et vous savez vous-mêmes, que ces mains que vous voyez ont fourni à tout ce qui m'était nécessaire et à ceux qui étaient avec moi. Je vous ai montré qu'il faut soulager ainsi les infirmes en travaillant, et se souvenir de ces paroles du Seigneur, qu'il y a plus de bonheur à donner, qu'à recevoir (Act., XX, 23 24, 25, 33, 34, 35). *Mon visage.... ces mains que vous voyez...*

Je suis étonné du nombre, du genre, de la grandeur, de la durée des travaux et des épreuves de ce personnage extraordinaire : et si la gloire doit se mesurer par l'importance des vucs, par la noblesse des motifs et par les obstacles à surmonter, je ne puis pas ne le regarder point comme un véritable héros.

Mais ce héros lui-même écrit : j'étudie donc ses productions et je suis frappé de l'extrême désintéressement, de la douceur, de la singulière onction et surtout de la sublime bienveillance qui éclatent dans tous ses écrits. Le genre humain entier n'est point à l'étroit dans son cœur. Il n'est aucune branche de la morale qui ne végète et ne fructifie chez lui. Il est lui-même une morale qui vit, respire et agit sans cesse. Il donne à la fois l'exemple et le précepte : et quels préceptes !

Que votre charité soit sincère. Ayez en horreur le mal et attachez-vous fortement au bien. Aimez-vous réciproquement d'une affection fraternelle. Prévenez-vous les uns les autres par honnêteté. Ne soyez point paresseux à rendre service. Réjouissez-vous dans l'espérance. Soyez patients dans l'affliction. Empressez-vous à exercer la bienfaisance et l'hospitalité. Bénissez ceux qui vous persécutent ; bénissez-les et ne les maudissez point. Réjouissez-vous avec ceux qui sont dans la joie et pleurez avec ceux qui pleurent. N'ayez tous ensemble qu'un même esprit. Conduisez-vous par des pensées modestes, et ne présumez pas de vous-mêmes (Rom., XII).

Comment une morale si élevée, si pure, si assortie aux besoins de la société universelle, a-t-elle pu être dictée par ce même homme qui ne respirait que menaces et que carnage, et qui mettait son plaisir et sa gloire dans les tortures de ses semblables ? Comment surtout un tel homme est-il parvenu tout d'un coup à pratiquer lui-même une morale si parfaite ? Celui qui était venu rappeler les hommes à ces grandes maximes lui avait donc parlé ?

Que dirai-je encore de cet admirable tableau de la charité, si plein de chaleur et de vie, que je ne me lasse point de contempler dans un autre écrit (I Cor., XIII) de cet excellent moraliste ? Ce n'est pourtant pas ce tableau lui-même qui fixe le plus mon attention ; c'est l'occasion qui le fait naître. De tous les dons que les hommes peuvent obtenir et exercer, il n'en est point, sans contredit, de plus propres à flatter la vanité que les dons miraculeux. Des hommes sans lettres et du commun peuple, qui viennent tout

d'un coup à parler des langues étrangères, sont bien tentés de faire parade d'un don si extraordinaire et d'en oublier la fin.

Une société nombreuse de nouveaux néophytes fondée par cet homme illustre, abuse donc bientôt de ce don ; il se hâte de lui écrire et de la rappeler fortement au véritable emploi des miracles : il n'hésite point à préférer hautement à tous les dons miraculeux cette bienveillance sublime qu'il nomme la charité et qui est, selon lui, l'ensemble le plus parfait de toutes les vertus sociales. *Quand je parlerais les langues des hommes et celles des anges mêmes, si je n'ai point la charité, je ne suis que comme l'airain qui résonne, ou comme une cymbale qui retentit. Et quand j'aurais le don de prophétie ; que j'aurais la connaissance de tous les mystères et la science de toutes choses, quand j'aurais aussi toute la foi, jusqu'à transporter les montagnes, si je n'ai point la charité, je ne suis rien.*

Comment ce sage a-t-il appris à faire un si juste discernement des choses ? Comment n'est-il point ébloui lui-même des dons éminents qu'il possède ou que du moins il croit posséder ? Un imposteur en userait-il ainsi ? Qui lui a découvert que les miracles ne sont que de simples signes pour ceux qui ne croient point encore ? Qui avait enseigné au persécuteur fanatique à préférer l'amour du genre humain aux dons les plus éclatants ? Pourrais-je méconnaître, aux enseignements et aux vertus du disciple, la voix toujours efficace de ce maître qui s'est sacrifié lui-même pour le genre humain ?

CHAPITRE XXIII.

L'aveugle-né.

Ce sont toujours les interrogatoires contenus dans la déposition des témoins qui excitent le plus mon attention. C'est là principalement que je dois chercher les sources de la probabilité des faits attestés. Si, comme je le remarquais, ces interrogatoires n'ont jamais été formellement contredits par ceux qui avaient le plus grand intérêt à le faire, je ne pourrai raisonnablement me refuser aux conséquences qui en découlent naturellement.

Entre ces interrogatoires, il en est un surtout que je ne lis point sans un secret plaisir, c'est celui qui a pour objet un *aveugle-né* guéri par l'Envoyé (Jean, IX). Ce miracle étonne beaucoup tous ceux qui avaient connu cet aveugle : ils ne savent qu'en penser et se partagent là-dessus. Ils le conduisent aux docteurs : ceux-ci l'interrogent et lui demandent comment il a reçu la vue ? Il m'a mis de la boue sur les yeux, leur répond-il, je me suis lavé et je vois.

Les docteurs ne se pressent point de croire le fait. Ils doutent et se divisent ; ils veulent fixer leurs doutes, et soupçonnant que cet homme n'avait pas été aveugle, ils font venir son père et sa mère : *Est-ce là votre fils que vous dites être né aveugle*, leur demandent-ils ? *comment donc voit-il maintenant ?*

Le père et la mère répondent : Nous savons que c'est là notre fils, et qu'il est né aveugle, mais nous ne savons comment il voit maintenant. Nous ne savons pas non plus qui lui a ouvert les yeux. Il a assez d'âge, interrogez-le, il parlera lui-même sur ce qui le regarde.

Les docteurs interrogent donc de nouveau cet homme qui avait été aveugle de naissance ; ils le font venir pour la seconde fois par devant eux, et lui disent : *Donne gloire à Dieu, nous savons que celui que tu dis qui t'a ouvert les yeux est un méchant homme. Si c'est un méchant homme*, réplique-t-il, *je n'en sais rien ; je sais seulement que j'étais aveugle et que je vois.*

A cette réponse si ingénue, les docteurs reviennent à leur première question : *Que t'a-t-il fait ?* lui demandent-ils encore : *comment t'a-t-il ouvert les yeux ?* *Je vous l'ai déjà dit*, répond cet homme aussi ferme qu'ingénu, *pourquoi voulez-vous l'entendre de nouveau ? Avez-vous aussi envie d'être de ses disciples ?*

Cette réplique irrite les docteurs, ils le chargent d'injures... *Nous ne savons*, disent-ils, *de la part de qui vient celui dont tu parles. C'est quelque chose de surprenant que vous ignoriez de quelle part il vient, ose répliquer encore cet homme plein de candeur et de bon sens, et pourtant il m'a ouvert les yeux*, etc.

Quelle naïveté ! quel naturel ! quelle précision ! quel intérêt ! quelle suite ! Si la vérité n'est point faite ainsi, me dis-je à moi-même, à quels caractères pourrai-je donc la reconnaître ?

CHAPITRE XXIV.

La résurrection du Fondateur.

De toutes les procédures que renferme la déposition qui m'occupe, il n'en est point sans doute de plus importante que celle qui concerne la personne même de l'Envoyé. Elle est aussi la plus circonstanciée, la plus répétée et celle à laquelle tous les témoins font des allusions plus directes et plus fréquentes. Elle est toujours le centre de leur témoignage. Je la retrouve dans les principales pièces de la déposition, et, en comparant ces pièces entre elles sur ce point si essentiel, elles me paraissent très-harmoniques.

L'Envoyé est saisi, examiné, interrogé par les magistrats de sa nation ; ils le somment de déclarer qui il est ; il le déclare ; sa réponse est prise pour un blasphème ; on lui suscite de faux témoins qui jouent sur une équivoque ; il est condamné ; on le traduit devant un tribunal supérieur et étranger ; il y est de nouveau interrogé ; il fait à peu près les mêmes réponses ; le juge, convaincu de son innocence, veut le relâcher ; les magistrats qui l'ont condamné persistent à demander sa mort ; ils intimident le juge supérieur ; il le leur abandonne ; il est crucifié, enseveli ; les magistrats scellent le sépulcre ; ils y placent leurs propres gardes, et peu de temps après les témoins attestent, dans la capitale et devant les magistrats eux-mêmes, que celui qui a été crucifié est ressuscité.

Je viens de rapprocher les faits les plus essentiels : je les compare, je les analyse, et je ne découvre que deux *hypothèses* (*mot qui exprime une supposition*) qui puisse satisfaire au dénouement.

Ou les témoins ont enlevé le corps, ou l'Envoyé est réellement ressuscité. Il faut que je me décide entre ces deux hypothèses, car je ne parviens point à en découvrir une troisième.

Je considère d'abord les opinions particulières, les préjugés, le caractère des témoins; j'observe leur conduite, leurs circonstances, la situation de leur esprit et de leur cœur, avant et après la mort de leur maître.

J'examine ensuite les préjugés, le caractère, la conduite et les allégués de leurs adversaires.

Il me suffirait de connaître la patrie des témoins pour savoir en général leurs opinions, leurs préjugés. Je n'ignore pas que leur nation fait profession d'attendre un libérateur temporel, et qu'il est le plus cher objet des vœux et des espérances de cette nation. Les témoins attendent donc aussi ce libérateur, et je trouve dans leurs écrits une multitude de traits qui me le confirment, et qui me prouvent qu'ils sont persuadés que celui qu'ils nomment leur maître doit être ce libérateur *temporel*. En vain ce maître tâchait-il de spiritualiser leurs idées, ils ne parviennent point à dépouiller le préjugé national dont ils sont si fortement imbus : *Nous espérons que ce serait lui qui délivrerait notre nation* (*Luc, XXIV, 21*).

Ces hommes, dont les idées ne s'élèvent pas au-dessus des choses sensibles, sont d'une simplicité et d'une timidité qu'ils ne dissimulent point eux-mêmes. A tout moment ils se méprennent sur le sens des discours de leur maître, et lorsqu'il est saisi, ils s'enfuient. Le plus zélé d'entre eux nie par trois fois et même avec imprécation de l'avoir connu, et je vois cette honteuse lâcheté décrite en détail dans quatre des principales pièces de la *déposition*.

Je ne puis douter un instant qu'ils ne fussent très-persuadés de la réalité des miracles opérés par leur maître : j'en ai pesé les raisons, et elles m'ont paru de la plus grande force (*consultez les chap. VIII, IX, XI*). Je ne puis douter non plus qu'ils ne se fussent attachés à ce maître par une suite des idées qu'ils s'étaient formées du but de sa mission. L'attachement des hommes a toujours un fondement, et il fallait bien que les hommes dont je parle espérassent quelque chose de celui au sort duquel ils avaient lié le leur.

Ils *espéraient* donc au moins qu'il *délivrerait leur nation* d'un joug étranger : mais ce maître, dont ils attendaient cette grande délivrance, est trahi, livré, abandonné, condamné, crucifié, enseveli, et avec lui toutes leurs espérances temporelles. *Celui qui sauvait les autres n'a pu se sauver lui-même* : ses ennemis triomphent et ses amis sont humiliés, consternés, confondus.

Sera-ce dans des circonstances si désespérantes que les témoins enfanteront l'extrava-

gant projet d'enlever le corps de leur maître? Me persuaderai-je facilement qu'un pareil projet puisse monter à la tête de gens aussi simples, aussi grossiers, aussi dépourvus d'intrigue, aussi timides? Quoi! ces mêmes hommes qui viennent d'abandonner si lâchement leur maître, formeront tout à coup l'étrange résolution d'enlever son corps au bras séculier! ils s'exposeront évidemment aux plus grands périls! ils affronteront une mort certaine et cruelle! et dans quelles vues?

Ou ils sont persuadés que leur maître ressuscitera, ou ils ne le sont pas : si c'est le premier, il est évident qu'ils abandonneront son corps à la puissance divine; si c'est le dernier, toutes leurs espérances *temporelles* doivent être anéanties.

Que se proposeraient-ils donc en enlevant ce corps? de publier qu'il est ressuscité? mais des hommes faits comme ceux-ci, des hommes sans crédit, sans fortune, sans autorité, espéreraient-ils d'accréditer jamais une aussi monstrueuse imposture?

Encore si l'enlèvement était facile : mais le sépulcre est scellé, des gardes l'environnent, et ces gardes ont été choisis et placés par ceux-mêmes qui avaient le plus grand intérêt à prévenir l'imposture. Combien de telles précautions sont-elles propres à écarter de l'esprit des timides pécheurs toute idée d'enlèvement! Des gens qui n'ont ni or ni argent entreprendront-ils de corrompre ces gardes? Des gens qui s'enfuient au premier danger entreprendront-ils des hommes hardis qui veuillent leur prêter la main? se flatteront-ils que ces hommes ne les trahiront point, etc.?

Mais suis-je bien assuré que le sépulcre a été scellé et qu'on y a placé des gardes? J'observe que cette circonstance si importante, si décisive ne se trouve que dans une seule pièce de la déposition (*Matth., XXVII, 66*), et je m'en étonne un peu. Je recherche donc avec soin si cette circonstance si essentielle de la narration n'a point été contredite par ceux qu'elle intéressait le plus directement, et je parviens à m'assurer qu'elle ne l'a jamais été. Il faut donc que je convienne que le récit du témoin demeure dans toute sa force, et que le simple silence des autres auteurs de la déposition écrite ne saurait le moins du monde infirmer son témoignage sur ce point.

Indépendamment d'un témoignage si expressif, combien est-il probable en soi que des magistrats qui ont à redouter beaucoup une imposture, et qui ont en main tous les moyens de la prévenir, n'auront pas négligé de faire usage de ces moyens; et s'ils n'en avaient point fait usage, quelles raisons en assignerais-je?

Il me paraîtra plus probable encore que ces magistrats ont pris toutes les précautions nécessaires, si j'ai des preuves qu'ils ont songé à temps aux moyens de s'opposer à l'imposture. *Seigneur! nous nous sommes souvenus que ce séducteur a dit, lorsqu'il vivait : Je ressusciterai dans trois jours. Commandez donc que le sépulcre soit gardé sûrement jusqu'au*

troisième jour, de peur que ses disciples ne viennent la nuit enlever son corps, et ne disent au peuple qu'il est ressuscité. Cette dernière imposture serait pire que la première (Matth., XXVII, 63, 64).

Si donc les chefs du peuple ont pris les précautions que la chose exigeait, ne se sont-ils pas ôté à eux-mêmes tout moyen de supposer un enlèvement? Cependant ils osent le supposer : ils donnent une somme d'argent aux gardes qui, à leur instigation, répandent dans le public que les disciples sont venus de nuit, et qu'ils ont enlevé le corps pendant que les gardes dormaient (Matth., XXVIII, 12, 13).

Je n'insiste point sur la singulière absurdité de ce rapport suggéré aux gardes. Elle saute aux yeux : comment ces gardes pouvaient-ils déposer sur ce qui s'était passé pendant qu'ils dormaient? Est-il d'ailleurs bien probable que des gardes affidés et choisis tout exprès pour s'opposer à l'imposture la plus dangereuse, se soient livrés au sommeil?

Je fais un raisonnement qui me frappe beaucoup plus : il me paraît de la plus grande évidence que les magistrats ne peuvent ignorer la vérité. S'ils sont convaincus de la réalité de l'enlèvement, pourquoi ne font-ils point le procès aux gardes? pourquoi ne publient-ils point ce procès? Quoi de plus démonstratif et de plus propre à arrêter les progrès de l'imposture et à confondre les imposteurs!

Ces magistrats, si fortement intéressés à confondre l'imposture, ne prennent pourtant point une route si directe, si lumineuse, si juridique. Ils ne s'assurent pas même de la personne des imposteurs; ils ne les confrontent point avec les gardes; ils ne punissent ni les imposteurs ni les gardes; ils ne publient aucune procédure; ils n'éclairent point le public. Leurs descendants ne l'éclairent pas davantage, et se bornent, comme leurs pères, à affirmer l'imposture.

Il y a plus : lorsque ces mêmes magistrats mandent bientôt après par-devant eux deux des principaux disciples, à l'occasion d'une guérison qui fait bruit (voyez le chap. 21 de ces Recherches), et que ces disciples osent leur reprocher en face un grand crime, et attester en leur présence la résurrection de celui qu'ils ont crucifié; que font ces magistrats? ils se contentent de menacer ces deux disciples et de leur défendre d'enseigner (Act., IV, 18, 21). Ces menaces n'intimident point les témoins : ils continuent à publier hautement dans le lieu même, et sous les yeux de la police, la résurrection du Crucifié. Ils sont mandés de nouveau par-devant les magistrats : ils comparaissent et persistent avec la même hardiesse dans leur déposition : *Le Dieu de nos pères a ressuscité celui que vous avez fait mourir.... nous en sommes les témoins* (Act., V, 30, 32). Que font encore ces magistrats? *Ils font fouetter les témoins, leur renouvellent la première défense et les laissent aller* (Ibid., 40).

CHAPITRE XXV.

Conséquences du fait. — Remarques. — Objections. — Réponses.

Voilà des faits circonstanciés, des faits qui n'ont jamais été contredits, des faits attestés constamment et unanimement par des témoins que j'ai reconnus posséder toutes les qualités qui fondent en bonne logique la crédibilité d'un témoignage (1). Dirais-je, pour infirmer de tels faits, que la crainte du peuple empêchait les magistrats de faire des informations, de poursuivre juridiquement et de punir les témoins comme imposteurs, de publier des procédures authentiques, etc.?

Mais, si le Crucifié n'avait rien fait pendant sa vie qui eût excité l'admiration et la vénération du peuple; si l'n'avait fait aucun miracle; si le peuple n'avait point béni Dieu à son occasion d'avoir donné aux hommes un tel pouvoir; si la doctrine et la manière d'enseigner du Crucifié n'avaient point paru au peuple l'emporter de beaucoup sur tout ce qu'il entendait dire à ses docteurs; si l'n'avait point tenu pour vrai que jamais homme n'avait parlé comme celui-là; pourquoi les magistrats auraient-ils eu à craindre ce peuple, en poursuivant juridiquement les disciples abjects d'un imposteur, aussi imposteurs eux-mêmes que leur maître? Comment les magistrats auraient-ils eu à redouter un peuple prévenu si fortement et depuis si longtemps en leur faveur, s'ils avaient pu lui prouver par des procédures légales et publiques que la guérison de l'aveugle-né, la résurrection de Lazare, la guérison du boiteux, le don des langues, etc., n'étaient que de pures supercheries? Combien leur avait-il été facile de prendre des informations sur de pareils faits? Combien leur était-il aisé en particulier de prouver rigoureusement que les témoins ne parlaient que leur langue maternelle! Comment encore les magistrats auraient-ils eu à craindre le peuple, s'ils avaient pu lui démontrer juridiquement que les disciples avaient enlevé le corps de leur maître! et ceci était-il plus difficile à constater que le reste, etc.?

Puis-je douter à présent de l'extrême improbabilité de la première hypothèse, ou de celle qui suppose un enlèvement? Puis-je raisonnablement refuser de convenir que la seconde hypothèse a au moins un degré de probabilité égal à celui de quelque fait historique que ce soit, pris dans l'histoire du même siècle ou des siècles qui l'ont suivi immédiatement?

Tracerai-je ici l'affreuse peinture du caractère des principaux adversaires? Puis-je cette peinture dans leur propre histoire (Josèphe)? Opposerai-je ce caractère à celui des témoins, le vice à la vertu, la fu-

(1) Voyez le chapitre VIII. Je dois éviter ici de tomber dans ces répétitions trop fréquentes, même chez les meilleurs auteurs. Je ne reviens donc plus à ce que je pense avoir assez bien établi. C'est au lecteur à retenir la liaison des faits et de leurs conséquences les plus immédiates. C'est à lui encore à s'approprier mes principes et à en faire l'application au besoin.

reur à la modération, l'hypocrisie à la sincérité, le mensonge à la vérité? J'oublierais que je ne fais qu'une esquisse et point du tout un traité.

Dirai-je encore que la résurrection de l'Envoyé n'est point un fait *isolé* (*Voy. les chapitres VI et XI*), mais qu'il est le maître chaînon d'une chaîne de faits de même genre, et d'une multitude d'autres faits de tout genre, qui deviendraient tous absolument inexplicables, si le premier fait était supposé faux? Si, en quelque matière que ce soit, une *hypothèse* est d'autant plus probable qu'elle explique plus heureusement un plus grand nombre de faits ou un plus grand nombre de particularités essentielles d'un même fait, ne serai-je pas dans l'obligation logique de convenir que la première hypothèse n'explique rien, et que la seconde explique tout, et de la manière la plus heureuse ou la plus naturelle? Si une certaine hypothèse ne conduit nécessairement à des conséquences qui choquent manifestement ce que je nomme l'*ordre moral* (1), pourrais-je recevoir cette hypothèse, et la préférer à celle qui aurait son fondement dans l'ordre moral même?

Ajouterai-je que si l'Envoyé n'est point ressuscité, il a été lui-même un insigne imposteur; car du propre aveu des témoins, il avait prédit sa mort et sa résurrection, et établi un *memorial* de l'une et de l'autre. Si donc il n'est point ressuscité, ses disciples ont dû penser qu'il les avait trompés sur ce point le plus important; et s'ils l'ont pensé, comment ont-ils pu fonder sur une résurrection qui ne s'était point opérée, les espérances si relevées d'un bonheur à venir? Comment ont-ils pu annoncer en son nom au genre humain ce bonheur à venir? Comment ont-ils pu s'exposer pendant si longtemps à tant de contradictions, à de si cruelles épreuves, à la mort même, pour soutenir une doctrine qui reposait tout entière sur un fait faux, et dont la fausseté leur était si évidemment connue? Comment des hommes qui faisaient une profession si publique, si constante, et en apparence si sincère de l'amour le plus délicat et le plus noble du genre humain, ont-ils été assez dénaturés pour tromper tant de milliers de leurs semblables et les précipiter avec eux dans un abîme de malheurs? Comment d'insignes imposteurs ont-ils pu espérer d'être dédommagés dans une autre vie des souffrances qu'ils enduraient dans celle-ci? Comment de semblables imposteurs ont-ils pu enseigner aux hommes la doctrine la plus épurée, la plus sublime, la mieux appropriée aux besoins de la grande société? Comment encore..... mais, j'ai déjà assez insisté (*Voy. le chap. XVI*) sur ces monstrueuses oppositions à l'ordre moral: elles s'offrent ici en si grand nombre, elles sont si frappantes, qu'il me suffit d'y réfléchir quelques moments pour sentir de quel côté est la plus grande probabilité.

(1) Consultez ce que j'ai dit de l'ordre moral, dans le chap. VII.

Objecterai-je que la résurrection de l'Envoyé n'a pas été assez *publique*, et qu'il aurait dû se montrer à la capitale, et surtout à ses juges après sa résurrection? Je verrai d'abord que la question n'est point du tout de savoir ce que Dieu aurait pu faire; mais qu'elle gît uniquement à savoir ce qu'il a fait. C'était à l'homme intelligent, à l'homme *moral*, que Dieu voulait parler: il ne voulait pas le *forcer* à croire et laisser ainsi l'intelligence sans exercice. Il s'agit donc uniquement de m'assurer si la résurrection de l'Envoyé a été accompagnée de circonstances assez décisives, précédée et suivie de faits assez frappants pour convaincre l'homme *raisonnable* de la mission extraordinaire de l'Envoyé. Or quand je rapproche toutes les circonstances et tous les faits, quand je les pèse à la balance de ma raison, je ne puis me dissimuler à moi-même que Dieu n'ait fait tout ce qui était *suffisant* pour donner à l'homme raisonnable cette *certitude morale* qui lui manquait, qu'il désirait avec ardeur et qui était si bien assortie à sa condition présente.

Je reconnaitrais encore que mon objection sur le défaut de *publicité* de la résurrection de l'Envoyé envelopperait une grande absurdité, puisqu'en développant cette objection, j'appreuvrais aussitôt que chaque individu de l'humanité pourrait requérir aussi que l'Envoyé lui apparût (1), etc.

(1) Voyez le second paragraphe du chapitre VII.

Il y avait eu sous l'ancienne économie, des miracles ou des signes d'une très-grande publicité. Je crois entrevoir des raisons de cette publicité: je ne ferai que les indiquer. La nation qui vivait sous cette économie n'était proprement qu'une seule grande famille qui ne devait jamais se mêler aux peuples voisins, pour n'altérer point le grand dépôt qui lui était confié. Le gouvernement de cette famille était une théocratie. Il était fort dans l'esprit de cette théocratie que le ministre du monarque fût accrédité par le monarque lui-même, auprès de la famille assemblée en corps de nation. Il l'était encore que la loi publiée par ce ministre au nom du monarque fût autorisée par les signes les plus éclatants et les plus imposants, par des signes qui peignissent la majesté redoutable du monarque, et dont la famille entière fut spectatrice. Une autre raison encore paraissait exiger cette dispensation: le ministre de l'ancienne économie n'avait point été annoncé de loin à la nation par des oracles, qui le caractérisassent assez clairement pour qu'il ne pût en être raisonnablement méconnu. Il fallait donc que la grande publicité des miracles ou des signes destinés à autoriser la mission du ministre, suppléât au défaut d'oracles. Le caractère de la nation et ses circonstances particulières entraient sans doute aussi dans les vues de cette dispensation; on démêle assez quelles idées ces mots de *caractère* et de *circonstances* réveillent dans mon esprit et il n'est pas besoin que je les énonce.

Le plan de la nouvelle économie était bien différent. Elle ne devait point être appropriée à une seule famille. Toutes les nations de la terre devaient y participer dans la longue durée des siècles. Comment eût-il été possible de rassembler dans un même lieu toutes les nations, pour accréditer auprès d'elles par des signes extraordinaires le ministre de cette nouvelle économie, destinée à succéder à l'ancienne, à l'universaliser et à la perfectionner? Mais si la mission de ce ministre avait été annoncée en divers temps et en diverses manières par des oracles assez nombreux, assez circonstanciés, assez clairs, pour que le temps de sa venue, les caractères de sa personne, ses fonctions, etc., ne pussent être raisonnablement méconnus par le peuple, auquel il devait d'abord s'adresser; si les autres peuples pouvaient acquérir la connaissance de ces oracles; si le ministre de la nouvelle économie devait être revêtu d'une puissance et d'une sagesse surnaturelles; si devait faire des œuvres que nul autre n'avait faites; si jamais

Il ne faut point que je dise : Cela est sage , donc Dieu l'a fait ou dû le faire : mais je dois dire : Dieu l'a fait , donc cela est sage. Est-ce à un être aussi profondément ignorant que je le suis à prononcer sur les voies de la sagesse elle-même ? La seule chose qui soit ici proportionnée à mes petites facultés , est d'étudier les voies de cette sagesse adorable , et de sentir le prix de son bienfait.

CHAPITRE XXVI.

Oppositions entre les pièces de la déposition. Réflexions sur ce sujet.

J'ai dit que toutes les pièces de la déposition m'avaient paru très-harmoniques ou très-convergentes. J'y découvre néanmoins bien des variétés , soit dans la forme , soit dans la matière. J'y aperçois même çà et là des oppositions au moins apparentes. J'y vois des difficultés qui tombent sur certains points de généalogie , sur certains lieux , sur certaines personnes , sur certains faits , etc. , et je ne trouve pas d'abord la solution de ces difficultés.

Comme je n'ai aucun intérêt secret à croire ces difficultés insolubles , je ne commence point par imaginer qu'elles le sont. J'ai étudié la logique du cœur et celle de l'esprit (*la logique est l'art de penser ou de raisonner*) : je me mets un peu au fait de cette autre science qu'on nomme la critique (1) et qu'il ne m'est point permis d'ignorer entièrement. Je rapproche les passages parallèles (2) ; je les confronte ; je les anatomise et j'emprunte le se-

homme n'avait parlé comme celui-ci devait parler ; s'il devait donner à d'autres hommes le pouvoir de faire de semblables œuvres et même de plus grandes encore ; s'il devait les envoyer à toutes les nations pour les éclairer et leur signifier la bonne volonté de leur père commun : si en conséquence il devait revêtir ces envoyés d'un don extraordinaire , au moyen duquel ils communiqueraient leurs pensées à ces nations et en seraient entendus : si.... mais le lecteur intelligent et ami du vrai m'a déjà saisi ; j'abandonne ces considérations à son jugement.

Il est une autre chose sur laquelle il voudra bien réfléchir encore. Ces miracles de l'ancienne économie , qui avaient été opérés aux yeux d'une nation entière , ne se sont pas perpétués d'âge en âge chez cette nation. Toutes les générations qui se sont succédé de siècle en siècle jusqu'à nos jours , n'ont pas vu de leurs propres yeux la grande apparition du monarque : toutes ont été pourtant très-attachées à leur loi : toutes ont été très-persuadées de la certitude de cette apparition , et de la divinité de la mission du premier législateur. Quel a donc été le fondement logique de cette forte et constante persuasion ? comment la génération qui existe aujourd'hui persévère-t-elle dans la croyance des générations qui l'ont précédée ? Ce fondement logique repose sans doute dans la tradition écrite et dans la tradition orale : les preuves des miracles de l'ancienne économie tiennent donc essentiellement , comme celles des miracles de la nouvelle économie , aux règles du témoignage.

Ainsi la question se réduit à examiner si les témoignages sur lesquels repose la mission du second législateur sont inférieurs en force à ceux qui fondent la mission du premier législateur. Cet examen important regarde , en particulier , les sages de cette nation , dispersée aujourd'hui parmi tous les peuples , et qui continue à rejeter la mission de ce second législateur , que le premier avait annoncée lui-même assez clairement , et qui l'avait été d'une manière plus claire et plus précise par les oracles postérieurs.

(1) La science ou l'art qui enseigne les règles par lesquelles on doit juger des livres et de leurs auteurs.

(2) Passages qui ont à peu près le même sens , ou qui tendent à établir la même vérité.

cours des meilleurs interprètes. Bientôt je vois les difficultés s'aplanir , la lumière s'accroître d'instant en instant , se répandre de proche en proche , se réfléchir de tous côtés et éclairer les parties les plus obscures de l'objet.

Si cependant il est des recoins que cette lumière n'éclaire pas assez à mon gré ; s'il reste encore des ombres que je ne puis achever de dissiper , il ne me vient pas dans l'esprit , et bien moins dans le cœur , d'en tirer des conséquences contre l'ensemble de la déposition : c'est que ces ombres légères n'éteignent point , à mes yeux , la lumière que réfléchissent si fortement les grandes parties du tableau.

Il m'est bien permis de douter : le doute philosophique est lui-même le sentier de la vérité ; mais il ne m'est point permis de manquer de bonne foi , parce que la vraie philosophie est absolument incompatible avec la mauvaise foi , et qu'on est philosophe par le cœur , beaucoup plus encore que par la tête. Si dans l'examen critique de quelque auteur que ce soit je me conduis toujours par les règles les plus sûres et les plus communes de l'interprétation ; si une de ces règles me prescrit de juger sur l'ensemble des choses ; si une autre règle m'enseigne que de légères difficultés ne peuvent jamais infirmer cet ensemble , quand d'ailleurs il porte avec lui les caractères les plus essentiels de la vérité ou du moins de la probabilité ; pourquoi refuserais-je d'appliquer ces règles à l'examen de la déposition qui m'occupe , et pourquoi ne jugerais-je pas aussi de cette déposition par son ensemble ?

Ces oppositions apparentes elles-mêmes , ces espèces d'antinomies (1) , ces difficultés de divers genres , ne m'indiquent-elles pas d'une manière assez claire que les auteurs des différentes pièces de la déposition ne se sont pas copiés les uns les autres , et que chacun d'eux a rapporté ce qu'il tenait du témoignage de ses propres sens ou ce qu'il avait appris des témoins oculaires ?

Si ces différentes pièces de la déposition avaient été plus semblables entre elles ; je ne dis pas seulement dans la forme , je dis encore dans la matière , n'aurais-je point eu lieu de soupçonner qu'elles parlaient toutes de la même main ou qu'elles avaient été copiées les unes sur les autres , et ce soupçon , aussi légitime que naturel , n'aurait-il pas infirmé , à mes yeux , la validité de la déposition.

Ne suis-je pas plus satisfait , quand je vois un de ces auteurs commencer ainsi son récit (*Lue, 1, 1, 2, 3, 4*) : *Comme plusieurs ont entrepris d'écrire l'histoire des choses dont la vérité a été connue parmi nous avec une entière certitude , par le rapport que nous en ont fait ceux qui les ont vues eux-mêmes dès le commencement , et qui ont été les ministres de la parole ; j'ai cru aussi que je devais vous les écrire avec ordre , après m'en être exacte-*

(1) Mot qui , dans son sens propre , exprime des contradictions ou des oppositions entre deux ou plusieurs lois.

ment informé dès leur origine, afin que vous reconnaissez la certitude des récits que l'on vous a faits.

Ne sens-je pas ma satisfaction s'accroître, lorsque je lis dans le principal écrit d'un des premiers témoins (*Jean, XIX, 35*), *Celui qui l'a vu en a rendu témoignage, et son témoignage est véritable, et il sait qu'il dit la vérité, afin que vous la croyiez? ou que je lis dans un autre écrit de ce même témoin (I. Eph., I, 1, 3) : Ce que nous avons oui, ce que nous avons vu de nos propres yeux, ce que nous avons contemplé, et que nos mains ont touché, concernant la parole de vie, nous vous l'annonçons.*

CHAPITRE XXVII.

L'authenticité de la déposition écrite.

Jè poursuis mon examen : je n'ai pas envisagé toutes les faces de mon sujet : il en présente un grand nombre : je dois me borner aux principales.

Comment puis-je m'assurer de l'authenticité des pièces les plus importantes de la déposition.

J'aperçois d'abord que je ne dois point confondre l'authenticité de la déposition avec sa vérité. Je fixe donc le sens des termes, et j'évite toute équivoque.

J'entends par l'authenticité d'une pièce de la déposition ce degré de certitude qui m'assure que cette pièce est bien de l'auteur dont elle porte le nom.

La vérité d'une pièce de la déposition sera sa conformité avec les faits.

J'apprends donc de cette distinction logique, que la vérité historique ne dépend pas de l'authenticité de l'histoire : car je conçois facilement qu'un écrit peut être très-conforme aux faits, et porter un nom supposé, ou n'en point porter du tout.

Mais, si je suis certain de l'authenticité de l'histoire, et si l'historien m'est connu pour très-véridique, l'authenticité de l'histoire m'en persuadera la vérité, ou du moins me la rendra très-probable.

Le livre que j'examine n'est pas tombé du ciel : il a été écrit par des hommes, comme tous les livres que je connais. Je puis donc juger de l'authenticité de ce livre, comme de celle de tous les livres que je connais.

Comment sais-je que l'histoire de Thucydide (1), celle de Polybe (2), celle de Tacite, etc. (3), sont bien des auteurs dont elles portent les noms? C'est de la tradition que je j'apprends. Je remonte de siècle en siècle; je consulte les monuments des différents âges; je les compare avec ces histoires elles-mêmes.

(1) Historien grec, qui vivait environ quatre siècles avant notre ère. Il écrivit une histoire de la guerre du Péloponèse.

(2) Autre historien grec, qui naquit environ deux siècles avant notre ère. Il composa une histoire militaire de Rome.

(3) Historien latin, qui florissait dans le premier siècle de notre ère, et qui écrivait des Annales de Rome.

Ce n'est point ici le lieu de faire l'éloge de ces grands modèles dans l'art si difficile d'écrire l'histoire : je ne puis que les nommer.

mes, et le résultat général de mes recherches est qu'on a attribué constamment ces histoires aux auteurs dont elles portent aujourd'hui les noms.

Je ne puis raisonnablement suspecter la fidélité de cette tradition : elle est trop ancienne, trop constante, trop uniforme, et jamais elle n'a été démentie.

Je suis donc la même méthode dans mes recherches sur l'authenticité de la déposition dont il s'agit, et j'ai le même résultat général et essentiel.

Mais parce qu'il s'en faut beaucoup que l'histoire du Péloponèse (1) intéressât autant les Grecs que l'histoire de l'Envoyé intéressait ses premiers sectateurs; je ne puis douter que ceux-ci n'aient apporté bien plus de soin à s'assurer de l'authenticité de cette histoire que les Grecs n'en prirent pour s'assurer de l'authenticité de celle de Thucydide.

Une société qui était fortement persuadée que le livre dont je parle contenait les assurances d'une félicité éternelle; une société affligée, méprisée, persécutée, qui puisait sans cesse dans ce livre les consolations et les secours que ses épreuves lui rendaient si nécessaires; cette société, dis-je, s'en serait-elle laissée imposer sur l'authenticité d'une déposition qui lui devenait de jour en jour plus précieuse?

Une société, au milieu de laquelle les auteurs mêmes de la déposition avaient vécu, qu'ils avaient eux-mêmes gouvernée pendant bien des années, aurait-elle manqué de moyens pour s'assurer de l'authenticité des écrits de ces auteurs? Aurait-elle été d'une indifférence parfaite sur l'emploi de ces moyens? Etait-il plus difficile à cette société de se convaincre de l'authenticité d'un écrit attribué à un personnage très-connu ou qui en porte le nom?

Des sociétés particulières (les Eglises fondées par les apôtres) et nombreuses, auxquelles les premiers témoins avaient adressé divers écrits, pouvaient-elles se méprendre sur l'authenticité de pareils écrits? Pouvaient-elles douter le moins du monde si ces témoins leur avaient écrit, s'ils avaient répondu à diverses questions qu'elles leur avaient proposées, si ces témoins avaient séjourné au milieu d'elles, etc?

Je me rapproche le plus qu'il m'est possible du premier âge de cette grande société fondée par les témoins : je consulte les monuments les plus anciens, et je découvre que presque à la naissance de cette société, ses membres se divisèrent sur divers points de doctrine. Je recherche ce qui se passait alors dans les différents partis, et je vois que ceux qu'on nommait novateurs (les hérétiques partagés en différentes sectes) en appelaient comme les autres, à la déposition des premiers témoins et qu'ils en reconnaissaient l'authenticité.

Je découvre encore que des adversaires (2)

(1) Presqu'île, qui tient à la Grèce par un isthme. On la nomme aujourd'hui la Morée.

(2) Les auteurs païens des premiers siècles, Celse, Porphyre, Julien, etc.

de tous ces partis, des adversaires éclairés et assez peu éloignés de ce premier âge, ne contestaient point l'authenticité des principales pièces de la déposition.

Je trouve cette déposition citée fréquemment par des écrivains (1) d'un grand poids, qui touchaient à ce premier âge, et qui faisaient profession d'en reconnaître l'authenticité, comme ils faisaient profession de reconnaître la validité du témoignage rendu par les premiers témoins aux faits miraculeux. Je compare ces citations avec la déposition que j'ai en main, et je ne puis en dissimuler la conformité.

En continuant mes recherches je m'assure qu'assez peu de temps après la naissance de la société dont je parle, il se répandit dans le monde une foule de fausses dépositions dont quelques-unes étaient citées comme vraies par des docteurs de cette société qui étaient fort respectés. Je suis d'abord porté à en inférer qu'il n'était donc pas aussi difficile que je le pensais d'en imposer à cette société et même à ses principaux conducteurs. Ceci excite mon attention autant que ma défiance, et j'examine de fort près ce point délicat.

Je ne tarde pas à m'apercevoir que c'est ici le lieu de faire usage de ma distinction logique entre l'authenticité d'un écrit et sa vérité. Si un écrit peut être vrai sans être authentique, les fausses dépositions dont il est question pouvaient être vraies, quoiqu'elles ne fussent point du tout authentiques. Ces docteurs contemporains qui les citaient, savaient bien apparemment si elles étaient conformes aux faits essentiels, et je sais moi-même qu'on a de bonnes preuves qu'elles y étaient conformes. Elles étaient donc plutôt des histoires inauthentiques, que de fausses histoires ou des romans.

Je vois d'ailleurs que les docteurs dont je parle citaient rarement ces histoires inauthentiques, tandis qu'ils citaient fréquemment les histoires authentiques. Je découvre même qu'il y avait de ces histoires inauthentiques, qui n'étaient que l'histoire authentique elle-même modifiée ou interpolée çà et là.

(1) Les Pères apostoliques et les Pères qui leur ont succédé immédiatement. Je pourrais citer ici des passages formels de Justin, d'Irénée, de Tertullien, de Clément d'Alexandrie, d'Origène, de Cyprien, etc., qui prouveraient que tous ces Pères n'ont reconnu pour authentiques que les mêmes Évangiles qui composent aujourd'hui notre code sacré. Mais, de pareils détails choqueraient l'esprit de mon travail, et toute cette érudition serait fort déplacée dans des recherches du genre de celles-ci. Je ne veux présenter à mes lecteurs que les résultats les plus essentiels et les plus saillants. Il doit me suffire que je puisse toujours fournir les preuves de détail, si on me les demande. Je me bornerai donc dans cette note au seul Origène, qui s'exprimait ainsi : *Je sais par une tradition constante, que les quatre Évangiles de Matthieu, de Marc, de Luc, de Jean, sont les seuls qui aient été reconnus sans aucune contestation dans toute l'Église de Dieu, qui est sous le ciel.* Ceux de mes lecteurs qui désireront plus de détails sur l'authenticité des Évangiles consulteront en particulier le discours si solidement pensé et si sagement écrit de M. de Beausobre, *Histoire du manichéisme*, tome I, et l'excellent écrit de M. Bergier, intitulé *la Certitude des preuves du christianisme*. On trouvera encore des choses intéressantes sur cette importante matière dans les savantes *Notes* de M. Seigneux, sur Origène.

Je ne puis m'étonner du grand nombre de ces histoires inauthentiques qui se répandirent alors dans le monde; je m'étonnerais plutôt qu'il n'y en ait pas eu davantage (1). Je conçois à merveille que des disciples zélés des principaux témoins purent être portés tout naturellement à écrire ce qu'ils avaient ouï dire à leur maître, et à donner à leur narration (2) un titre semblable à celui des pièces authentiques. De pareilles histoires pouvaient facilement être très-conformes aux faits essentiels, puisque leurs auteurs les tenaient de la bouche des premiers témoins, ou du moins de celle de leurs premiers disciples (3).

Je trouve que les novateurs avaient aussi leurs histoires (4), et qui s'éloignaient plus

(1) Le savant Fabricius, dans sa Notice des évangiles apocryphes, compte jusqu'à cinquante de ces faux évangiles : il fait remarquer néanmoins qu'il s'en trouve plusieurs qui ne diffèrent que par l'intitulation. L'illustre Beausobre dans son excellente Histoire du manichéisme, t. I, p. 453, s'attache à montrer qu'un bon nombre de ces évangiles apocryphes n'étaient au fond que l'Évangile de saint Matthieu plus ou moins altéré ou changé. Tels étaient entre autres les Évangiles selon les Hébreux, selon les Égyptiens, selon les Ébiomites, selon saint Barthélemi, selon saint Barnabé, etc. Cet habile critique distingue soigneusement les écrits apocryphes ou inauthentiques qui parurent dans le premier siècle, de ceux qui parurent dans les siècles suivants : ces derniers étaient beaucoup moins exacts que les premiers, soit à l'égard de la doctrine, soit à l'égard des faits. Il n'est pas difficile d'en assigner la raison. Les hérésies ne commencèrent à se multiplier qu'après la mort des premiers témoins : et il était fort naturel que des hommes qui s'éloignaient plus ou moins de la doctrine reçue, altérasent plus ou moins la vérité dans leurs écrits. Le témoignage formel que de pareils écrivains ne laissent pas de rendre aux faits les plus essentiels, n'en est donc que plus remarquable et plus convaincant.

Au reste, si l'on prétendait que les écrits apocryphes détruisent l'autorité des écrits canoniques, je répondrais avec notre judicieux critique, pag. 462, qu'il vaudrait autant dire : « qu'il n'y a point d'actes certains, parce qu'on en a supposé quantité de faux ; qu'il n'y a point d'histoires véritables, parce qu'il y en a de fabuleuses ; qu'il n'y a point de bonne monnaie, parce qu'il y en a de fausse et de contrefaite.

« Si l'on recherche, dit encore cet écrivain, en quoi les évangiles apocryphes du premier siècle diffèrent des véritables, on verra que tout consistait dans quelques particularités de la vie de Notre-Seigneur, qui étaient ou retranchées ou ajoutées, dans quelques paroles, dans quelques sentences attribuées à Jésus-Christ, et omises par nos évangélistes. Tel est, par exemple, ce mot du Sauveur : *Il est plus heureux de donner que de recevoir.* Euthalius rapporte qu'il se trouvait dans le livre intitulé *la Doctrine des apôtres*... Ces sentences étaient prises de quelques livres reçus parmi les chrétiens, ou s'étaient conservées par la tradition. De là aussi plusieurs passages que les copistes insérèrent dans les Évangiles, et que saint Jérôme en retrancha lorsqu'il réforma les exemplaires de son temps sur les plus anciens manuscrits, p. 462.»

(2) Les évangiles apocryphes, connus sous les titres d'Évangile de saint Jacques, d'Évangile de saint Thomas, etc.

(3) « La vie du Seigneur était si belle, son caractère si sublime et si divin, sa doctrine si excellente, les miracles, par lesquels il l'avait confirmée, si éclatants et en si grand nombre, qu'il n'était pas possible que plusieurs écrivains n'entreprissent d'en composer des mémoires. Cela produisit plusieurs histoires de Notre-Seigneur, plus ou moins exactes les unes que les autres... Saint Luc, qui parle des relations ou des Évangiles qui avaient précédé le sien, insinue bien qu'ils étaient défectueux, mais il ne les condamne pas comme des livres fabuleux ou mauvais. » (*Beausobre, disc. sur l'authenticité, etc. Hist. du manich., t. I, p. 449.*)

(4) Tous les faux évangiles des hérétiques n'étaient pas des écrits purement historiques ; il y en avait qui n'étaient guère que dogmatiques, et dans lesquels certains héritiques rassemblaient, comme en un corps, leurs opinions

ou moins de l'histoire authentique ; mais il ne m'est pas difficile de m'assurer que ces histoires, malicieusement supposées, contenaient la plupart des faits essentiels qui avaient été attestés par les principaux témoins (1). Ces novateurs me paraissent fort animés contre le parti qui leur était contraire, et puisqu'ils inséraient dans leurs histoires les mêmes faits essentiels que ce parti faisait profession de croire, je ne puis point ne pas envisager une telle conformité entre des partis si opposés, comme la plus forte présomption en faveur de l'authenticité et de la vérité de la déposition que j'ai sous les yeux.

J'observe encore que la société, dépositaire fidèle de la doctrine et des écrits des témoins, ne cessait, ainsi que ses docteurs, de réclamer contre les novateurs et contre leurs écrits et d'en appeler constamment aux écrits authentiques comme au juge suprême et commun de toutes les controverses. J'apprends même de l'histoire de cette société (*l'Histoire ecclésiastique*) qu'elle avait grand soin de lire chaque semaine ces écrits dans ses assemblées, et qu'ils étaient précisément ceux qu'on me donne aujourd'hui pour la déposition authentique des témoins.

Je ne puis donc supposer en bonne critique que cette société s'en laissait facilement imposer sur l'authenticité des nombreux écrits répandus dans son sein (2). S'il me restait

particuliers. Tel était, par exemple, l'évangile de Valentin ou des valentiniens, auquel ces hérétiques avaient donné le nom d'Évangile de vérité. Tel était encore l'écrit, que les hérétiques connus sous le nom de gnostiques avaient intitulé l'Évangile de perfection (*ibid.*, p. 454).

(1) Je veux dire les miracles, la résurrection et l'ascension du Fondateur. Il est vrai qu'il y avait des hérétiques qui niaient qu'il eût un corps semblable au nôtre, et qui prétendaient que sa mort et sa résurrection n'avaient été que de pures apparences ; mais cette singulière imagination qui choque si directement l'esprit et la lettre du texte sacré, prouve elle-même que ces hérétiques reconnaissaient la validité des témoignages rendus à la résurrection du Fondateur, puisque leur hérésie ne consistait pas à nier cette résurrection, mais à l'expliquer par des apparences. Ils avouaient donc le fait ; et parce que l'incarnation ne s'accordait pas avec les idées qu'ils s'étaient formées de la personne du Fondateur, ils forgeaient un système d'apparences, pour concilier leurs idées avec les témoignages.

Ainsi, dans ces premiers temps, on ne s'avisait pas de mettre en question si le Fondateur avait fait des miracles, s'il était ressuscité, s'il était monté au ciel : les témoignages rendus à ces faits étaient trop récents, trop nombreux, trop valides et la tradition trop certaine pour qu'on pût raisonnablement les révoquer en doute. Ces faits étaient donc avoués par les hérétiques, comme par les orthodoxes ; et l'on ne disputait que sur certains points de doctrine. Aujourd'hui on dispute et sur la doctrine et sur les faits ; et au bout de dix-sept siècles on se met à entasser objections sur objections, doutes sur doutes, contre des faits, que les contemporains de tous les partis, plus intéressés encore à s'assurer du vrai et plus à portée de le faire, n'avaient ni contredit ni pu contredire. Je conviens néanmoins qu'il est fort dans l'esprit d'un siècle qui porte le beau nom de philosophique de ne croire aux miracles que d'après l'examen le plus logique et le plus critique. Je demande seulement s'il serait vraiment philosophique de rejeter les miracles de l'Évangile sans un pareil examen ? Je demande encore s'il serait possible en bonne philosophie de les rejeter après un pareil examen ?

(2) Les anciens Pères avaient trois moyens principaux de discerner les écrits apocryphes qui se répandaient dans la société chrétienne. Le premier était la prédication des premiers témoins et de leurs successeurs immédiats, qui se conservait et se perpétuait dans chaque société parti-

culière. Le second était le témoignage constant, perpétuel, uniforme, que la société primitive universelle avait rendu aux écrits des premiers témoins et à ceux de leurs premiers disciples : témoignage que les Pères trouvaient consigné dans les écrits des conducteurs de la société chrétienne, et qu'ils recueillaient encore de la tradition, sur laquelle ils pouvaient d'autant plus compter, que la chaîne des témoins était plus courte et que les témoins eux-mêmes étaient d'un plus grand poids. Le troisième moyen enfin consistait dans la comparaison que les Pères ne manquaient point de faire des écrits apocryphes avec les écrits authentiques, dont les originaux ou au moins les copies les plus originales existaient encore : est-il un moyen plus sûr de juger de faux actes, que de les comparer à des actes dont l'authenticité est bien constatée ?

(1) Ce fait est assurément un de ceux qui prouvent le mieux, que les Pères ne recevaient pas sans examen tous les écrits qui circulaient dans l'Église. Ce qui en est encore une bonne confirmation, c'est le soin qu'ils prenaient de les distribuer en différentes classes, relativement à leur degré d'authenticité. L'infatigable et profond Origène, qui vivait dans le troisième siècle, faisait trois de ces classes. Il plaçait dans la première les écrits vraiment authentiques ; il mettait dans la seconde les écrits apocryphes ; et il composait la troisième des écrits faux ou douteux. C'était dans cette dernière classe qu'il rangeait entre autres, la seconde Épître de saint Pierre, la seconde et la troisième de saint Jean, l'Épître de saint Jude, etc. Le père de l'histoire ecclésiastique, le judicieux et docte Eusèbe, qui florissait dans le siècle suivant, faisait une division assez semblable. Consultez l'excellent *Discours* de M. de Beausobre sur l'authenticité des écrits évangéliques ; *Histoire du manichéisme*, tome I, page 458 et suiv. Des hommes qui savaient faire des distinctions aussi logiques et aussi critiques, ne recevaient donc pas sans discernement tous les écrits qui tombaient entre leurs mains.

(2) On se méprendrait beaucoup, si l'on s'imaginait que je donne ce fait remarquable pour preuve de l'authenticité et de la vérité de la déposition. Un Turc pourrait se faire brûler pour l'Alcoran, ne prouverait ni l'authenticité ni la vérité de l'Alcoran. Il ne faut pas être un bien fin critique pour sentir cela. Mais, d'un autre côté, il faudrait être bien déraisonnable pour ne pas convenir qu'un Turc qui se ferait brûler pour l'Alcoran, ne pourrait donner une plus forte preuve de la sincérité de sa croyance et de son attachement à cette croyance. Resterait ensuite à comparer les preuves que ce Turc aurait de la vérité de son opinion, avec celles que les premiers chrétiens avaient de l'authenticité et de la vérité de leurs livres sacrés ; et ce sont ces preuves que j'ai tâché de rassembler en abrégé dans ces *Recherches*.

probable que quelques-uns de ces manuscrits remontent à une plus haute antiquité (1).

J'ai donc en faveur de l'authenticité de la déposition qui m'occupe le témoignage le plus ancien, le plus constant, le plus uniforme de la société qui en est la dépositaire; et j'ai encore le témoignage des plus anciens novateurs, celui des plus anciens adversaires et l'autorité des manuscrits les plus originaux.

Comment m'élèverais-je à présent contre tant de témoignages réunis et d'un si grand poids? serais-je mieux placé que les premiers novateurs ou les premiers adversaires pour contredire le témoignage si invariable, si unanime de la société primitive? Connaissez-vous aucun livre du même temps dont l'authenticité soit établie sur des preuves aussi solides, aussi singulières, aussi frappantes et de genres si divers?

CHAPITRE XXVIII.

Si la déposition écrite a été altérée dans ses parties essentielles, ou supposée.

Je n'insisterai pas beaucoup avec moi-même sur la possibilité de certaines altérations du texte authentique: je ne dirai point que ce texte a pu être falsifié. Je vois tout d'un coup combien il serait improbable qu'il eût pu l'être pendant la vie des auteurs (les apôtres): leur opposition et leur autorité auraient confondu bientôt les faussaires.

Il me semblerait tout aussi improbable que de pareilles falsifications eussent pu être exécutées avec quelque succès immédiatement après la mort des auteurs: leurs enseignements et leurs écrits étaient trop récents et déjà trop répandus.

L'improbabilité me paraîtrait accroître à l'indéfini pour les âges suivants; car il me paraîtrait très-évident qu'elle accroîtrait en raison directe de ce nombre prodigieux de copies et de cette multitude de versions qu'on ne cessait de faire du texte authentique et qui volaient dans toutes les parties du monde connu. Comment falsifier à la fois tant de copies et tant de versions? Je ne dis point assez: comment la seule pensée de le faire serait-elle montée à la tête de personne?

Je sais d'ailleurs qu'il est bien prouvé par l'histoire du temps que les premiers novateurs ne commencèrent à écrire qu'après la mort des premiers témoins. Si ces novateurs, pour favoriser leurs opinions particulières, avaient entrepris de falsifier les écrits des témoins ou ceux de leurs plus illustres disciples; la société nombreuse et vigilante qui en était la gardienne (l'Eglise chrétienne), ne s'y serait-elle pas d'abord fortement opposée? Et si cette société elle-même, pour réfuter avec plus d'avantage les novateurs, avait osé falsifier le texte authentique, ces novateurs qui en appelaient eux-mêmes à ce texte, auraient-ils gardé le silence sur de semblables impostures?

(1) Entre autres le manuscrit du Vatican et celui d'Alexandrie, estimés du IV^e ou V^e siècle.

Cela s'applique de soi-même aux suppositions. Il ne me semble pas moins improbable qu'on ait pu dans aucun temps supposer des écrits aux témoins, qu'il ne me le paraît qu'on ait pu dans aucun temps falsifier leurs propres écrits.

En y regardant de près, il m'est facile de reconnaître que les divisions continues et si multipliées de la société fondée par les témoins ont dû naturellement conserver le texte authentique dans sa première intégrité.

Si ces divisions dégénérent ensuite en guerres ouvertes et acharnées; si les parties belligérantes en appelaient toujours aux textes authentiques, comme à l'arbitre irréfragable de leurs querelles; si l'on vint enfin à découvrir un moyen nouveau de multiplier à l'infini et avec autant de précision que de promptitude les copies du texte authentique (l'imprimerie); ne serais-je pas dans l'obligation la plus raisonnable de convenir que la crédibilité de la déposition écrite n'a rien perdu par le laps du temps, et que ces écrits qu'on me donne aujourd'hui pour ceux des témoins, sont bien les mêmes qui leur ont toujours été attribués (1).

CHAPITRE XXIX.

Les variantes; solution de quelques difficultés qu'elles font naître.

La déposition imprimée que j'ai en main

(1) Je me resserre beaucoup: consultez la note que le traducteur du célèbre Ditton a mise au bas de la page 46 du tome II, 1728.

Voici le précis des raisonnements de ce traducteur, qui était, comme l'on sait, un habile critique.

« Il s'agit de savoir si le témoignage écrit que nous avons à cette heure est le même que celui que les apôtres prêchèrent et écrivirent. Certaines gens tâchent d'en affaiblir la certitude, ou par des calculs de probabilité qui dépèrissent tous les jours, ou par le nombre de variantes qui fondent, à leur avis, le soupçon que les livres sacrés d'aujourd'hui ne sont pas ceux des apôtres. Il me paraît que ces calculs et ces soupçons tombent à terre, si l'on partage les siècles de l'Eglise en quatre périodes, ou quatre générations périodiques.

« La première est depuis les apôtres jusqu'au règne de Constantin. La seconde est depuis ce prince jusqu'à la domination temporelle des papes. La troisième est depuis le commencement de l'empire papal jusqu'au siècle de l'imprimerie, qui fut, ou peu s'en faut, celui de la réformation.

« Or, je trouve qu'à bien prendre les choses, la certitude du témoignage écrit a été dans ces quatre générations, en croissant au lieu de diminuer. Dans la première, qui fut un temps continu de persécution ou de dégoût pour les chrétiens, on ne peut nier que cette certitude ne fût bien vive pour inspirer tant de courage et de fermeté aux chrétiens. La seconde fut un temps d'orage dans l'Eglise. Il n'y eut que disputes cruelles sur la religion, et si les livres auxquels tous les partis appelaient, eussent été falsifiés ou supposés dans la génération précédente, le mystère dût naturellement éclater dans celle-ci. Lorsque ensuite, sous la troisième génération, l'établissement du pouvoir temporel des papes eût fait naître dans l'Eglise de nouvelles disputes, ou juge aisément que l'authenticité des écrits apostoliques, devenant d'autant plus certaine, que les partis contendants réclamaient également l'autorité de ces écrits, et que l'un des partis paraissait à l'autre s'éloigner davantage de l'esprit ou de la lettre du texte sacré. Enfin, sous la quatrième génération arriva la fameuse découverte de l'imprimerie, et presque en même temps le grand schisme qui divisa l'Eglise et la divisa encore.... Le reste du raisonnement saute aux yeux, et il n'est pas besoin que je l'achève.

Ainsi, par une dispensation particulière de la Providence, les divisions de la société chrétienne ont contribué à conserver dans son intégrité primitive la charte vénérable de l'immortalité.

me représente donc les meilleurs *manuscripts* de cette déposition qui soient parvenus jusqu'à moi ; et ces *manuscripts* me représentent eux-mêmes les *manuscripts* plus anciens ou plus *originaux* dont ils sont les copies.

Mais combien d'altérations de genres différents ont pu survenir à ces *manuscripts* par l'injure des temps, par les révolutions des États et des sociétés, par la négligence, par l'inattention, par l'impéritie des copistes ! et combien d'autres sources d'altération que je découvre encore ! Il ne faut point que je me dissimule ceci : puis-je maintenant me flatter que la déposition authentique des témoins soit parvenue jusqu'à moi dans sa pureté originelle, à travers dix-sept siècles, et après avoir passé par tant de milliers de mains, la plupart imbeciles ou ignorantes ?

J'approfondis ce point important de *critique* et je suis effrayé du nombre prodigieux des *variantes* (1). Je vois un habile critique (*le docteur Mill*) en compter plus de *trente mille*, et ce critique se flatte pourtant d'avoir donné la meilleure copie de la déposition des témoins, et assure l'avoir faite sur plus de nonante *manuscripts* recueillis de toutes parts et collationnés exactement.

J'ai peine à revenir de mon étonnement : mais ce n'est point pendant qu'on est si étonné qu'on peut réfléchir. Je dois me délier beaucoup de ces premières impressions, et rechercher avec plus de soin et dans le sang-froid du cabinet les sources de ce nombre prodigieux de *variantes*.

Les réflexions s'offrent ici en foule à mon esprit : je m'arrête aux plus essentielles. Je ne connais, il est vrai, aucun livre ancien qui présente, ni à beaucoup près, un aussi grand nombre de *leçons* diverses que celui dont je fais l'examen. Ceci a-t-il néanmoins de quoi me surprendre beaucoup ? Depuis qu'il est des livres dans le monde, en est-il aucun qui ait dû être lu, copié, traduit, commenté aussi souvent, en autant de lieux et par autant de lecteurs, de copistes, de traducteurs, d'interprètes, que celui-ci ? Un savant laborieux consumerait ses veilles à lire et à collationner les nombreuses *versions* qui ont été faites de ce livre en différentes langues, et dès les premiers temps de sa publication. Je l'ai déjà remarqué : un livre qui contient les gages d'un bonheur éternel pouvait-il ne pas paraître le plus important de tous les livres à cette grande société à laquelle il avait été confié, qui en reconnaissait l'authenticité et la vérité, et qui en a transmis d'âge en âge le précieux dépôt ?

Je ne suis donc plus si étonné de ces *trente mille variantes*. Il est bien dans la nature de la chose que plus les copies d'un livre se multiplient, et plus les *variantes* de ce livre soient nombreuses. Mon étonnement se dissipe même en entier, lorsque retournant au savant critique, j'apprends de lui-même que ces *trente mille variantes* ont été puisées,

non-seulement dans les copies du texte original, mais encore dans celles de toutes les versions, etc.

Je parcours ces *variantes*, et je me convaincs par mes propres yeux qu'elles ne portent point sur des choses essentielles, sur des choses qui affectent le fond ou l'ensemble de la déposition. Ici je trouve un mot substitué à un autre : là, un ou plusieurs mots transposés ou omis ; ailleurs, quelques mots plus remarquables qui paraissent avoir passé de la marge dans le texte, et que je ne rencontre point dans les *manuscripts* les plus originaux, etc. (1).

Si, malgré les *variantes* assez nombreuses des écrits de Cicéron, d'Horace, de Virgile, les plus sévères critiques pensent néanmoins posséder le texte *authentique* de ces auteurs ; pourquoi ne croirai-je pas posséder aussi le texte *authentique* de la déposition dont il s'agit ? Si les *variantes* de cette déposition étaient un titre suffisant pour me la faire rejeter ; ne faudrait-il pas que je rejettasse pareillement tous les livres de l'antiquité ?

Cette remarque me ramène aux réflexions de même genre que je faisais dans le chapitre XXVIII, au sujet des *antinomies* (*les oppositions*) vraies ou prétendues de la déposition. Si je veux raisonner sur cette matière avec quelque justesse, je dois me conformer aux règles de la plus saine critique et je ne dois pas prétendre juger du livre en question, autrement que de tout autre livre.

Mais un livre destiné par la sagesse à accroître les lumières de la raison et à donner au genre humain les assurances les plus positives d'un bonheur à venir, n'aurait-il pas dû être préservé par cette sagesse de toute espèce d'*altération* ? et s'il en eût été préservé, cela même n'aurait-il pas été la preuve la plus démonstrative que le législateur avait parlé ?

Je me livre sans réserve aux objections ; je poursuis la vérité ; je ne cherche qu'elle et je crains toujours de prendre l'ombre pour le corps. Que voudrais-je donc à cette heure ? Je voudrais que la Providence fût intervenue miraculeusement pour préserver de toute altération ce livre précieux qu'elle paraît avoir abandonné, comme tous les autres, à l'influence dangereuse des causes secondes.

Je ne démêle pas bien encore ce que je voudrais. J'entrevois en gros le besoin d'une intervention *extraordinaire*, propre à conserver la déposition dans sa pureté natale. Je désirerais donc que la Providence eût in-

(1) On nomme *variantes* les différentes *manières* dont le même passage est écrit dans différentes copies du même livre. Ces différentes *manières* portent encore le nom de *leçons*.

(1) Personne n'ignore que les *Épîtres* de saint Paul contiennent tout l'essentiel des *Évangiles*. L'*authenticité* de treize de ces *Épîtres* n'a jamais été contestée : on n'a douté que de l'*authenticité* de l'*Épître aux Hébreux*, et l'on s'est réuni ensuite à l'attribuer à cet apôtre, au moins pour la matière. Les critiques observent qu'il y a beaucoup moins de *variantes* dans ces *Épîtres* que dans les *Évangiles*. « C'est que les copistes en écrivant des histoires ou des discours parallèles, et ayant dans l'esprit les expressions d'un autre *évangéliste*, pouvaient facilement les mettre dans celui qu'ils copiaient. Ils semblent même quelquefois l'avoir fait à dessein, pour éclaircir un endroit par l'autre. Cela est fort peu arrivé dans les *Épîtres* de saint Paul, » etc. (*Préface générale sur les Épîtres de saint Paul*, N. T. de Berlin, 1741, page 114).

spiré ou dirigé extraordinairement tous les copistes, tous les traducteurs, tous les libraires de tous les siècles et de tous les lieux, ou qu'elle eût prévenu les guerres, les incendies, les inondations et en général toutes les révolutions qui ont fait périr les écrits originaux des témoins.

Mais cette intervention extraordinaire n'aurait-elle pas été un *miracle perpétuel*, et un miracle perpétuel aurait-il bien été un *miracle*? Une pareille intervention aurait-elle bien été dans l'ordre de la sagesse? Si les moyens *naturels* (consultez la note de la colonne 546) ont pu suffire à conserver dans son intégrité primitive l'ensemble de cette déposition si nécessaire, serais-je bien philosophe de requérir un miracle perpétuel pour prévenir la substitution, la transposition ou l'omission de quelques mots? autant vaudrait que j'exigeasse un miracle perpétuel pour prévenir les erreurs de chaque individu en matière de croyance, etc. (1).

Je rougis de mon objection; je confesse que mes desirs étaient insensés. Ce qui les excuse à mes propres yeux, c'est que je les formais dans la simplicité d'un cœur honnête, qui cherchait sincèrement le vrai et qui ne l'avait pas d'abord aperçu (2).

CHAPITRE XXX.

La vérité de la déposition écrite.

Si je me suis assez convaincu de l'*authenticité* de cette déposition qui est le grand objet de mes recherches, si je suis moralement certain qu'elle n'a été ni supposée ni essen-

(1) Consultez ici ce que j'ai exposé sur la nature et le but des miracles dans les chapitres VI et XV.

(2) J'aurais pu facilement entrer dans de beaucoup plus grands détails sur l'*authenticité* des livres sacrés, sur les altérations de divers genres survenues à ces livres, sur les variantes, sur les pièces supposées, et sur divers autres points d'histoire et de critique auxquels je n'ai fait que toucher. Je suis revenu plus d'une fois à cette remarque, et je ne pouvais trop y revenir pour qu'on ne prit pas le change sur le genre et le but de mon travail. De savants hommes ont tant écrit sur ces matières depuis deux siècles, qu'on peut, en consultant leurs ouvrages et en les extrayant, paraître très-érudit à fort peu de frais. Mais moi, qui n'avais point du tout dans l'esprit d'étaler une érudition d'emprunt, et qui n'avais jamais goûté les ouvrages de compilation; moi, qui ne voulais point faire un *Traité historique et critique* sur les preuves du christianisme; moi qui ne voulais que saisir et faire saisir le philosophique et le moral de ces preuves; je devais m'attacher principalement à ce qui constituait ce *philosophique* et ce *moral*; je devais me cramponner au tronc et aux maîtresses branches, et abandonner les rameaux et les feuilles au philologue de profession, plus fait que je ne le suis pour manier les épines de la critique. Les lecteurs que j'avais surtout en vue, ne m'auraient su aucun gré de ces détails scientifiques. On sait d'ailleurs assez que lorsqu'il s'agit d'une matière extrêmement abondante, il n'y a point d'art à se dilater et qu'il y en a beaucoup à se resserrer. Enfin, il en est des proportions d'un livre bien fait comme de celles du corps humain; les extrémités doivent être en rapport avec la tête et le tronc. Si donc quelque critique me reprochait de ne m'être pas étendu davantage sur tel ou tel article, je le prierais de considérer que c'était mon livre que je faisais et non le sien. Un philosophe renoncerait à s'occuper des preuves du christianisme, si ces preuves reposaient sur la multitude presque infinie de ces petits détails qui forment le dédale de la critique moderne. Le temple auguste de la vérité n'a point été placé au milieu de ce dédale : la Sagesse en a rendu l'accès plus facile aux humains : les routes qui y conduisent ne sont ni tortueuses ni obscures : le bon sens et la raison qui se tiennent à l'entrée, ont été chargés d'y introduire les amis sincères de la vérité et de la vertu.

tiellement altérée, pourrai-je raisonnablement douter de sa *vérité*?

Je l'ai dit : la *vérité* d'un écrit historique est sa conformité avec les faits. Si je me suis suffisamment prouvé à moi-même que les faits miraculeux contenus dans la déposition sont de nature à n'avoir pu être supposés ni admis comme vrais, s'ils avaient été faux : s'il m'a paru encore solidement établi que les témoins qui attestaient publiquement et unanimement ces faits ne pouvaient ni tromper ni être trompés sur de semblables faits; pourrai-je rejeter leur déposition sans choquer, je ne dis pas seulement toutes les règles de la plus saine logique, je dis simplement les maximes les plus reçues en matière de conduite (1)?

Je fais ici une réflexion qui me frappe : quand il serait possible que je conçusse quelque doute raisonnable sur l'*authenticité* des écrits *historiques* des témoins (*les Évangiles*); quand je fonderais ces doutes sur ce que ces *écrits* n'ont été adressés à aucune société particulière, chargée spécialement de les conserver, je ne pourrais du moins former le moindre doute légitime sur ces *Épîtres* adressées par les témoins à des sociétés *particulières* et nombreuses qu'ils avaient eux-mêmes fondées et gouvernées. Combien ces sociétés étaient-elles intéressées à conserver précieusement ces lettres de leurs propres fondateurs! Je lis donc ces lettres avec toute l'attention qu'elles méritent, et je vois qu'elles supposent partout les faits *miraculeux* contenus dans les écrits historiques, et qu'elles y renvoient fréquemment, comme à la base inébranlable de la croyance et de la doctrine.

CHAPITRE XXXI.

Les prophéties.

Si le législateur de la nature ne s'était point borné à adresser au genre humain ce langage de signes, qui affectait principalement les sens (*les miracles*, chap. IV, V, VI), s'il lui avait encore annoncé de fort loin en divers temps et en diverses manières (*Hébr. I, 1*) la mission de l'Envoyé, ce serait, sans doute, une nouvelle preuve bien éclatante de la *vérité* de cette mission et une preuve qui accroîtrait beaucoup la somme, déjà si grande, de ces probabilités que je viens de rassembler en faveur de l'état futur de l'homme.

Jeserais bien plus frappé encore de cette preuve si par une dispensation particulière de la Sagesse suprême, les oracles dont je parle avaient été confiés aux adversaires mêmes de l'Envoyé et de ses ministres, et si ces premiers et ces plus obstinés adversaires avaient fait jusqu'alors une profession constante d'appliquer ces oracles à cet Envoyé qui devait venir.

J'ouvre donc ce livre (*le Vieux Testament*),

(1) Je prie qu'on veuille bien relire avec attention ce que j'ai dit sur le témoignage, dans les chapitres VII, VIII, X, XI, XIV. J'évite les répétitions et je ne reviens pas aux choses, dont je pense avoir assez montré la probabilité.

que me produisent, aujourd'hui, comme authentique et divin, les descendants en ligne directe de ces mêmes hommes qui ont crucifié l'Envoyé et persécuté ses ministres et ses premiers sectateurs. Je parcours divers morceaux de ce livre et je tombe sur un écrit (1) qui me jette dans le plus profond étonnement. Je crois y lire une histoire anticipée et circonstanciée de l'Envoyé : j'y retrouve tous ses traits, son caractère et les principales particularités de sa vie. Il me semble en un mot que je lis la *déposition* même des témoins.

Je ne puis détacher mes yeux de ce surprenant tableau : quels traits ! quel coloris ! quelle expression ! quel accord avec les faits ! quelle juste, quel naturel dans les emblèmes ! que dis-je ? ce n'est point une peinture emblématique d'un avenir fort éloigné ; c'est une représentation fidèle du présent, et ce qui n'est point encore est peint comme ce qui est.

Il a paru comme une faible plante, et comme un rejeton qui sort d'une terre aride. Il n'y a en lui ni beauté ni éclat ; nous l'avons vu et nous n'avons rien trouvé qui nous attirât vers lui.

Méprisé, à peine au rang des hommes, homme de douleur et qui a connu les souffrances, semblable à ceux dont on détourne les yeux, il a été un objet de mépris et nous n'en avons fait aucun cas.

Cependant il s'est chargé de nos maladies et il a pris sur lui nos douleurs...

..... Il était percé pour nos forfaits et froisé pour nos iniquités, le châtimement qui nous procure la paix est sur lui, et c'est par sa meurtrissure que nous sommes guéris.

..... Il a été opprimé et affligé, cependant il n'a point ouvert la bouche ; il a été conduit à la mort comme un agneau et comme une brebis qui est muette devant celui qui la tond.....

Il a été tiré de l'oppression et de la condamnation, et qui pourra exprimer sa durée ? Il a été retranché de la terre des vivants, mais c'est à cause des péchés de mon peuple qu'il a été frappé.

On avait ordonné son sépulcre avec les méchants et il a été avec le riche dans sa mort : car il n'avait point commis de violence et il n'y avait point eu de fraude dans sa bouche.

..... Après qu'il aura donné sa vie en sacrifice pour le péché, il se verra de la postérité ; ses jours seront prolongés et le bon plaisir de l'Éternel prospérera entre ses mains.

Il verra le fruit de ses peines, il en sera satisfait ; et ce juste justifiera un grand nombre d'hommes par la connaissance qu'ils auront de lui...

C'est pour cela que l'Éternel lui donnera sa portion parmi les grands ; il partagera le butin avec les puissants, parce qu'il se sera offert lui-même à la mort, qu'il aura été mis au rang des criminels, qu'il aura porté les péchés

(1) Esaïe, LIII : Esaïe ou Isaïe, de la race royale, le premier des quatre grands prophètes. Il prophétisait environ sept siècles avant notre ère. On a dit avec raison de ce prophète, qu'il était en quelque sorte un cinquième Évangéliste.

de plusieurs et qu'il aura intercédé pour les coupables.

..... Il sera haut et puissant (LII) : comme il a été pour plusieurs un sujet d'étonnement, tant il a paru abject et inférieur même aux plus petits des hommes ; ainsi sera-t-on frappé d'étonnement quand il répandra sa lumière sur plusieurs nations.....

Celui qui peignait ainsi aux siècles futurs l'Orient d'en haut, leur aurait-il désigné encore le temps de son lever ? J'ai peine à en croire mes propres yeux, lorsque je lis dans un autre écrit (1) du même livre, cet oracle admirable qu'on prendrait pour une *chronologie* composée après l'événement.

Il y a septante semaines déterminées sur ton peuple et sur ta sainte ville, pour abolir l'infidélité, consumer le péché, faire propitiation pour l'iniquité, pour amener la justice des siècles, pour mettre le seau à la vision et à la prophétie et pour oindre le Saint des saints.

Tu sauras donc et tu entendras que depuis la sortie de la parole portant qu'on s'en retourne et qu'on rebâtisse la ville, jusqu'au Christ le Conducteur, il y a sept semaines et soixante-deux semaines...

Et après ces soixante-deux semaines, le Christ sera retranché, mais non pas pour soi...

Et il confirmera l'alliance à plusieurs dans une semaine, et à la moitié de cette semaine il fera cesser le sacrifice et l'oblation...

Je sais que ces semaines de l'oracle sont des semaines d'années, chacune de sept ans. Il s'agit donc ici d'un événement qui ne doit arriver qu'au bout de 490 ans.

Je sais par l'histoire le temps de la venue de ce Christ que l'oracle annonce. Je remonte donc de ce Christ jusqu'à 490 ans ; car l'événement doit être l'interprète le plus sûr de l'oracle.

(1) Daniel (IX), Le dernier des quatre grands prophètes. Il naquit environ l'an 616 avant notre ère. Il fut emmené captif à Babylone environ l'an 606, et instruit dans toutes les sciences des Chaldéens. On sait comment il fut élevé aux premières dignités de l'empire. Il mourut vers la fin du règne de Cyrus, âgé de près de quatre-vingt-dix ans.

On sait encore que les prophéties de Daniel sont celles qui exercent le plus la sagacité et le savoir des plus habiles interprètes ; je pourrais ajouter des plus profonds astronomes : car j'en connais un, dont je regretterai toujours la mort prématurée, qui avait fait dans ces admirables prophéties des découvertes astronomiques, qui avaient étonné deux des premiers astronomes de notre siècle, MM. de Mairan et Cassini. Je parle de feu M. de Chéseaux, mort à 55 ans, en 1751, et dont les rares et nombreuses connaissances étaient relevées par une modestie, une candeur et une piété plus rares encore. Voyez l'avertissement de ses *Mémoires posthumes sur divers sujets d'astronomie et de mathématiques* : Lausanne 1754, in-4°. Ouvrage profond, trop peu connu et si digne de l'être ; mais qui ne saurait être entendu que les savants les plus initiés dans les secrets de la haute astronomie.

Il n'y a pas moyen de découvrir des vérités et des découvertes qui sont prouvées dans votre dissertation, écrivait l'illustre Maran au jeune astronome : mais je ne puis comprendre comment et pourquoi elles sont aussi réellement renfermées dans l'Écriture sainte. Eût-on soupçonné que l'étude d'un prophète enrichirait l'astronomie transcendante, et qu'elle nous vaudrait sur certains points très-difficiles de cette belle science, un degré de précision fort supérieur à celui que le calcul avait donné jusqu'alors ?

J'arrive ainsi au règne de ce prince (1), dont sort en effet la dernière (2) parole pour le rétablissement de cette nation, captive dans les États de ce prince, et c'est de la main de cette nation elle-même que je tiens cet oracle qui la trahit et la confond.

Douterais-je de l'authenticité des écrits où ces étonnans oracles sont consignés? mais la nation qui en a toujours été la dépositaire, n'en a jamais douté: qu'opposerais-je à un témoignage si ancien, si constant, si uniforme? Je n'imaginerai pas que cette nation a supposé de pareils écrits: combien cette imagination serait-elle absurde! Les oracles eux-mêmes ne le démentiraient-ils pas? ne serait-elle pas démentie encore par tant d'autres endroits des mêmes écrits, qui couvrent cette nation d'ignominie et qui lui reprochent si fortement ses désordres et ses crimes? elle n'a donc rien supposé, rien altéré, rien retranché, puisqu'elle a laissé subsister des titres si humilians pour elle et si favorable à la grande société qui reconnaît le Christ pour son fondateur.

Recourrai-je à l'étrange supposition que l'accord des événements avec les oracles est le fruit du hasard? Mais trouverai-je dans la coïncidence de tant de traits, et de traits si divers, l'empreinte d'une cause aveugle (Voyez chap. III)?

Un doute plus raisonnable s'élève dans mon esprit: puis-je me démontrer à moi-même que ces oracles dont je suis si frappé, ont bien précédé de cinq à six siècles les événements qu'ils annonçaient en termes si exprès et si clairs? Connais-je des monuments contemporains qui m'attestent que les auteurs des écrits dont je parle ont bien vécu cinq à six siècles avant le Christ? Je ne m'engage point dans cette savante et laborieuse recherche: j'aperçois une route plus courte, plus facile, plus sûre et qui doit me conduire à un résultat plus décisif.

J'ai appris de l'histoire que sous un roi d'Égypte (*Ptolémée Philadelphie*) on fit une version grecque des écrits dont il est question. Je consulte cette fameuse version et j'y retrouve ces mêmes oracles que me présente le texte original. Cette version, exécutée par des interprètes (3) de cette même nation

(1) Artaxerxès Longue-Main * environ la 20^e année de son règne, selon quelques chronologistes, et la 7^e selon Prideaux. Ce célèbre écrivain a montré, en effet, que si l'on compte les 70 semaines en partant de la 7^e année du règne d'Artaxerxès Longue-Main ou de l'édit que ce prince accorda à Esdras, on trouve précisément 70 semaines ou 490 ans, mois par mois, jusqu'à la mort du Christ: précision étonnante! accord merveilleux avec l'événement! le hasard opérerait-il ainsi? Un esprit judicieux et impartial se refusera-t-il à de semblables preuves? Voyez l'*Histoire des Juifs* du docte Anglais; tom. II, pag. 40 et suiv. de l'édition de 1722.

(2) Il y avait en deux édits antérieurs: le premier avait été accordé par Cyrus, la première année de son règne, à Babylone, environ l'an 557 avant le Christ. Le second édit avait été donné par Darius, fils d'Hystaspe, environ l'an 518 avant le Christ.

(3) Les soixante-dix interprètes. On lira, si l'on veut, dans l'*Histoire des Juifs* du savant Prideaux, tout ce qu'on a débité sur ces interprètes et sur leur version, d'après le faux Aristée. Il reste toujours très-certain, que cette célèbre version fut faite par des Juifs d'Alexandrie, à l'usage de ceux de leur nation qui vivaient parmi les Grecs, ou

dépositaire du texte original, avait précédé d'environ trois siècles la naissance du Christ. Je suis donc certain que les oracles qui m'occupent ont précédé au moins de trois siècles les événements qu'ils annonçaient.

Je ne serais pas le moins du monde fondé à soupçonner que des membres de la société fondée par le Christ ont interpolé (1) dans cette version ces oracles qui leur étaient si favorables. La nation gardienne du texte original n'aurait-elle pas réclamé d'abord contre une telle imposture? D'ailleurs n'aurait-il pas fallu interpoler encore tous les écrits des docteurs de cette nation? car ces docteurs citent ces mêmes oracles et n'hésitent point à les appliquer à cet Envoyé qui devait venir.

Si pour donner au genre humain un plus grand nombre de preuves de sa destination future, l'Auteur du genre humain a voulu joindre au langage des signes (*les Miracles: voyez les chap. IV et VI*), déjà si persuasifs, le langage prophétique ou typique, il n'aura pas donné à ce langage des caractères moins expressifs qu'à celui des signes. Il l'aura tellement approprié aux événements futurs qu'il s'agissait de représenter, qu'il n'aura pu s'appliquer exactement ou d'une manière complète, qu'à ces seuls événements. Il l'aura fait entendre dans un temps et dans des circonstances tels qu'il fût impossible à l'esprit humain de déduire naturellement de ce temps et de ces circonstances l'existence future de ces événements. Et parce que si ce langage avait été de la clarté la plus parfaite, les hommes auraient pu s'opposer à la naissance des événements, il aura été mêlé d'ombres et de lumière: il y aura eu assez de lumière pour qu'on pût reconnaître à la naissance des événements que le législateur avait parlé; et il n'y en aura point eu assez pour exciter les passions criminelles des hommes.

Je découvre tous ces caractères dans les oracles que j'ai sous les yeux. Je vois dans le même livre beaucoup d'autres oracles semés çà et là, et qui ne sont guère moins significatifs: *Ils ont percé mes mains... Ils ont partagé entre eux mes vêtements et jeté ma robe au sort*, etc. (2).

Quel autre que celui pour qui tous les siè-

cles parlaient la langue grecque. On trouvera un précis de cette discussion critique dans l'excellente *Préface générale* du N. T. de Berlin, pag. 156 et 157, de l'édition de 1741.

(1) Ce mot désigne les additions qu'une main étrangère insère furtivement dans un manuscrit.

(2) Psaume XXI. Je ne serais étendu, davantage sur les prophéties, et je les aurais présentées sous un autre point de vue, si j'avais adressé ces recherches à ce peuple illustre, l'ancien et fidèle gardien de ces oracles sacrés. Peut-être néanmoins en ai-je dit assez, pour faire sentir à un lecteur judicieux et aux yeux de préjugés combien les deux principaux oracles auxquels je me suis borné, sont décisifs en faveur du Messie que les chrétiens reconnaissent. Je ne vois pas, que les docteurs modernes de ce peuple infortuné réussissent mieux que leurs prédécesseurs, à infirmer les conséquences que le chrétien tire si légitimement de ces admirables prophéties. Divers apologistes du christianisme ont approfondi ce grand sujet: on ne consultera, si l'on veut, que les excellents écrits d'un Abbade et d'un Jaquelot, qui sont entre les mains de tout le monde. Je renvoie encore sur ma manière de traiter de ces prophéties, à la note (7) du chapitre XXIX.

cles sont comme un instant pouvait dévoiler aux hommes cet avenir si reculé, et appeler les choses qui ne sont point, comme si elles étaient ?

CHAPITRE XXXII.

La doctrine du Fondateur.

S'il est bien vrai que la Sagesse elle-même ait daigné descendre sur la terre pour éclairer des hommes mortels, je dois sans doute retrouver dans la doctrine de son Envoyé l'empreinte indélébile de cette Sagesse adorable.

Je médite profondément ce grand sujet ; je commence par me tracer à moi-même les caractères que cette doctrine devrait avoir pour me paraître conforme aux lumières les plus pures de la raison, et pour ajouter à ces lumières ce que les besoins de l'humanité exigeaient et qu'elles ne peuvent fournir (Consultez le chap. 11).

Je ne puis disconvenir que l'homme ne soit un être *sociable*, et que plusieurs de ses principales facultés n'aient pour objet direct l'état de société. Le don seul de la parole suffirait pour m'en convaincre. La doctrine d'un envoyé céleste devrait donc reposer essentiellement sur les grands principes de la *sociabilité*. Elle devrait tendre le plus directement à perfectionner et à ennoblir tous les sentiments naturels qui lient l'homme à ses semblables ; elle devrait multiplier et prolonger à l'indéfini les cordages de l'humanité ; elle devrait présenter à l'homme l'amour de ses semblables comme la source la plus féconde et la plus pure de son bonheur présent et de son bonheur à venir. Est-il un principe de sociabilité plus épuré, plus noble, plus actif, plus fécond, que cette bienveillance si relevée, qui porte dans la doctrine de l'Envoyé le nom si peu usité (1) et si expressif de *charité* ? *Je vous donne un commandement nouveau, c'est de vous aimer les uns les autres... C'est à ceci qu'on reconnaîtra que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres... Il n'est point de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis... Et qui étaient les amis de l'Envoyé ?* les hommes de tous les siècles et de tous les lieux : il est mort pour le genre humain.

A ces préceptes si réitérés d'amour fraternel, à cette loi sublime de la *charité*, méconnaîtrai-je le fondateur et le législateur de la société universelle ? A ce grand exemple de bienfaisance, à ce sacrifice si volontaire, méconnaîtrai-je l'ami des hommes le plus vrai et le plus généreux ?

C'est toujours le cœur qu'il s'agit de perfectionner : il est le principe universel de toutes les affections : une doctrine céleste ne se bornerait point à régler les actions exté-

rieures de l'homme ; elle voudrait porter encore ses heureuses influences jusque dans les plus profonds replis du cœur. *Vous avez ouï dire : Vous ne commettrez point d'adultère ; mais moi je vous dis que celui qui regarde une femme avec des yeux de convoitise a déjà commis l'adultère dans son cœur.* Quelle est donc cette nouvelle doctrine qui condamne le crime pensé comme le crime commis ? C'est la doctrine de ce philosophe par excellence, qui savait bien comment l'homme était fait, et que telle était la constitution de son être, qu'un mouvement imprimé trop fortement à certaines parties du cerveau pouvait le conduire insensiblement au crime. Un *psychologue* (1) ne doit pas avoir de la peine à comprendre ceci. Le voluptueux insensé le sentirait au moins, s'il pouvait apercevoir son cœur à travers les immondices de son imagination. *Mais moi je vous dis : c'est un maître qui parle, et quel maître ! Il parlait comme ayant autorité. L'homme de bien tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur, et le méchant homme tire de mauvaises choses de son mauvais trésor.* Que de simplicité dans ces expressions ! que de vérité dans la pensée ! que la chose est bien faite comme cela ! *l'homme de bien... ; ce n'est pas le grand homme ; c'est mieux encore ; son bon trésor..., son cœur..., le cœur de l'homme de bien.*

Il n'y a pas de passion plus antipathique avec l'esprit social que la *vengeance*. Il n'en est point non plus qui tyrannise plus cruellement le cœur qui a le malheur d'en être possédé. Une doctrine céleste ne se bornerait donc pas à réprouver un sentiment si dangereux et si indigne de l'être social ; elle ne se bornerait pas même à exiger de lui le sacrifice de ses propres ressentiments ; bien moins encore lui laisserait-elle la peine du *talion* (2) : elle voudrait lui inspirer le genre d'héroïsme le plus relevé, et lui enseigner à punir par ses bienfaits l'offenseur. *Vous avez appris qu'il a été dit : OEil pour œil et dent pour dent ; et moi je vous dis... : Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous maltraitent et qui vous persécutent... ; car si vous n'aimez que vos frères, que faites-vous d'extraordinaire (3) ?* Et quel motif présente ici l'auteur d'une doctrine si propre à ennoblir le cœur de l'être social ? *Afin que vous soyez les enfants de votre Père céleste, qui fait lever son soleil sur les méchants et sur les gens de bien, et qui répand la pluie sur les justes et sur les injustes.* L'être vraiment social répand donc ses bienfaits comme la Providence répand les siens. Il fait du bien à tous, et s'il agit par des principes généraux, les exceptions à ces principes sont encore des bienfaits et de plus grands bienfaits. Dispensateur judicieux des biens de la

(1) Je ne dis pas *si nouveau*, quoique je le pusse dans un certain sens. Cicéron avait dit dans ce beau passage qu'on lit dans son livre des *Fins* V, 25 : *In omni autem homine, nihil est tam illustre, nec quod latius pateat, quam conjunctio inter homines hominum et quasi quædam societas et communicatio utilitatum, et ipsa caritas generis humani*, etc. Ce sage faisait entendre à son siècle les premiers accents de la *charité*.

(1) La *psychologie* est la science de l'âme et de ses opérations. Le *psychologue* est le philosophe qui s'attache particulièrement à cette science.

(2) Punition pareille à l'offense : œil pour œil, etc.

(3) Je sais que ces belles paroles, ainsi que plusieurs autres de cet admirable discours, s'adressaient plus directement aux disciples du Maître, qu'au peuple qui l'écoutait. Mais qui ignore que la doctrine de ce maître exige ces heureuses dispositions de tous ceux qui la professent ?

Providence, il sait, quand il le faut, les proportionner à l'excellence des êtres auxquels il les distribue. Il tend sans cesse vers la plus grande perfection, parce qu'il sert un maître parfait... *Soyez parfaits...*

Une doctrine qui proscrit jusqu'à l'idée de vengeance, et qui ne laisse au cœur que le choix des bienfaits, prescrira sans doute la réconciliation et le pardon des injures personnelles. L'être vraiment social est trop grand pour être jamais inaccessible à la réconciliation et au pardon. *Lors donc que vous présenterez votre offrande pour être mise sur l'autel, si vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez votre offrande devant l'autel et allez premièrement vous réconcilier avec votre frère : après cela, venez et présentez votre offrande.* C'est encore que le Dieu de paix, qui est le Dieu de la société universelle, veut des sacrificeurs de la paix... : sur l'autel..., elle le profanerait...; devant l'autel, elle n'y demeurera qu'un moment. *Combien de fois pardonnerai-je à mon frère? sera-ce jusqu'à sept fois?* demande ce disciple dont l'âme n'était pas encore assez ennoblie : *Jusqu'à septante fois sept fois,* répond celui qui pardonne toujours, parce qu'il a toujours à pardonner.

Une doctrine qui ne respirerait que charité ferait apparemment de la tolérance une des premières lois de l'être social; car il serait contre la nature de la chose qu'un être social fût intolérant. Des hommes encore charnels voudraient disposer du feu du ciel; ils voudraient...; *Seigneur, voulez-vous...* Que répond l'ami des hommes à cette demande aussi inhumaine qu'insensée? *Vous ne savez de quel esprit vous êtes animés : je ne suis pas venu pour perdre les hommes, mais je suis venu pour les sauver.* Des hommes qui se disent les disciples de ce bon Maître poursuivront-ils donc leurs semblables parce qu'ils ont le malheur de ne pas attacher à quelques mots les mêmes idées qu'eux? Emploieront-ils le fer et le feu pour...? Je ne puis achever..., je frémis d'horreur... Cette affreuse nuit commence à se dissiper..., un rayon de lumière y pénètre... Puisse le soleil de justice y pénétrer enfin!

Une doctrine céleste devrait éclairer l'homme sur les vrais biens. Il est un être sensible; il a des affections; il faut des objets à sa faculté de désirer, il en faut à son cœur. Mais quels objets une telle doctrine présenterait-elle à un être qui n'est sur la terre que pour quelques moments et dont la vraie patrie est le ciel? Cet être dont l'âme immortelle engloutit le temps et saisit l'éternité, attacherait-il son cœur à des objets que le temps dévore? Cet être, doué d'un si grand discernement, prendrait-il les couleurs changeantes des gouttes de la rosée pour l'éclat des rubis? *Ne vous amassez pas des trésors sur la terre, où les vers et la rouille les consomment, et où les voleurs percent et dérobent. Mais amassez-vous des trésors dans le ciel, où les vers et la rouille ne gâtent rien, et où les voleurs ne percent ni ne dérobent : car où sera votre trésor, là aussi sera votre cœur.* Quoi de plus vrai et

quoi de plus senti par celui qui est assez heureux pour se faire un semblable trésor ! son cœur y est tout entier. Cet homme est déjà assis dans les lieux célestes; il est assailli et altéré de la justice, et il sera rassasié....

CHAPITRE XXXIII.

Continuation du même sujet. Objection. Réponse.

Si une doctrine céleste prescrivait un culte, il serait en rapport direct avec la nature de l'intelligence, et aussi approprié à la noblesse de l'être moral qu'à la majesté et à la spiritualité de l'Être des êtres. *Apprenez ce que signifient ces paroles : Je veux miséricorde et non point sacrifice...; miséricorde..., la chose signifiée, et non le signe. Le temps vient, et il est déjà venu, que les vrais adorateurs adorent Dieu en esprit et en vérité : car ce sont là les adorateurs qu'il demande. Dieu est un esprit, et il faut que ceux qui l'adorent l'adorent en esprit et en vérité.... En esprit..., en vérité...; ces deux mots épuisent tout et ne peuvent être épuisés, mais ils peuvent être oubliés : l'aveugle superstition ne les connut jamais. En esprit, en vérité; que ces deux mots caractérisent bien encore cette religion universelle, opposée ici à cette religion locale donnée à une seule famille, pour être ainsi la dépositaire de ces grandes et éternelles vérités, utiles à tous les siècles et à toutes les nations (1)*

Mais parce que l'homme est un être sensible, et qu'une religion qui réduirait tout au pur spiritualisme pourrait ne point convenir assez à un tel être, il serait fort dans le caractère d'une doctrine céleste de frapper les sens par quelque chose d'extérieur. Cette doctrine établirait donc un culte extérieur; elle instituerait des cérémonies (les sacrements), mais en petit nombre, et dont la noble simplicité et l'expression seraient exactement appropriés au but particulier de l'institution et au spiritualisme du culte intérieur.

De même encore, parce qu'un des effets naturels de la prière, est de retracer fortement à l'homme ses faiblesses, ses misères, ses besoins, parce qu'un autre effet naturel de cet acte religieux est d'imprimer au cerveau les dispositions les plus propres à surmonter la trop forte impression des objets sensibles; enfin, parce que la prière est une partie es-

(1) Les vérités les plus importantes de la religion naturelle. Reprocherai-je à la famille qui en a été la dépositaire, son ignorance dans les sciences de raisonnement? Si elle avait été un peu dialecticienne, n'aurait-elle point altéré le dé, où, on n'aurait-elle point passé pour l'avoir elle-même enfanté? Je médite avec plaisir sur cette conduite de la Providence. Il me parait assez remarquable, que le meilleur, le plus court et le plus ancien abrégé des lois naturelles nous soit produit par cette famille, qui le possède depuis plus de trente-deux siècles, et dont le législateur n'inventa ni la métaphysique ni la logique. Quelles hautes idées encore ce législateur ne donne-t-il point de la cause première! Quel volume à commenter dans tous les mondes, dans le temps et dans l'éternité, que le seul *Je suis celui qui suis!* Pensée prodigieuse, et qui ne pouvait venir que de celui à qui seul il appartient de dire ce qu'il est! Le premier législateur annonçait le *Jéhova*, l'Éternel des armées; le second législateur a annoncé l'Unique bon, le Dieu des miséricordes.

sentielle de cet hommage raisonnable que la créature intelligente doit à son créateur : une doctrine céleste rappellerait l'homme à la prière, et lui en ferait un devoir. Elle lui en prescrirait même un formulaire (1), et l'exhorterait à *n'user point de vaines redites*. Et comme l'âme ne saurait demeurer longtemps dans ce profond recueillement que la prière exige, le formulaire prescrit serait très-court et ne contiendrait que les choses les plus nécessaires, exprimées en termes énergiques et d'une signification très-étendue.

Il serait bien encore dans l'esprit d'une doctrine céleste de redresser les jugements des hommes sur le désordre moral, sur la confusion des méchants avec les bons, et, en général, sur la conduite de la Providence. La philosophie moderne s'élève bien haut ici, et n'atteint pas encore à la hauteur de cette philosophie populaire, qui cache sous des images familières les vérités les plus transcendantes. *Seigneur, n'avez-vous pas semé du bon grain dans votre champ? d'où vient donc qu'il y a de l'ivraie?... Voulez-vous que nous allions le cueillir? Non, dit-il, de peur qu'en cueillant l'ivraie, vous n'arrachiez aussi le bon grain. Laissez croître l'un et l'autre jusqu'à la moisson; et au même temps de la moisson, je dirai aux moissonneurs, Cueillez premièrement l'ivraie et liez-la en bottes;... mais amassez le bon grain dans mon grenier.* Des ignorants en agriculture voudraient avancer la saison, et nettoyer le champ avant le temps. Ils ne le voudraient plus s'il leur était permis de lire dans le grand livre du maître du champ.

Si l'amour de soi-même est le principe universel des actions de l'homme; si l'homme ne peut jamais être dirigé plus sûrement au bien, que par l'espoir des récompenses ou par la crainte des peines; si une doctrine céleste doit étayer la morale de motifs capables d'influer sur des hommes de tout ordre; une telle doctrine annoncera sans doute au genre humain un état futur de bonheur ou de malheur relatif à la nature des actions morales. Elle donnera les plus magnifiques idées du bonheur à venir, et peindra des couleurs les plus effrayantes le malheur futur. Et comme ces objets sont de nature à ne pouvoir être représentés à des hommes que par des comparaisons tirées de choses qui leur soient très-connues; la doctrine dont je parle, recourra fréquemment à de semblables comparaisons. Ce seront des *festins*, des *noces*, des *couronnes*, des *rassasiements de joies*, des *fleuves de délices*, etc.; ou ce seront des *pleurs*, des *grincements de dents*, des *ténèbres*, un *ver rongeant*, un *feu dévorant*, etc. Enfin, parce que les menaces ne sauraient être trop réprimantes, puisqu'il arrive tous les jours que les hommes s'exposent volontairement pour un plaisir d'un moment, à des années de misère et de douleur; il serait fort dans l'esprit de la chose, que la doctrine dont il s'agit, représentât les peines comme éter-

nelles, ou du moins comme un malheur d'une durée indéfinie. Mais, en ouvrant cet épouvantable abîme aux yeux des hommes sensibles, cette doctrine de vie exalterait en même temps les compassions du Père commun des hommes, et permettrait d'entrevoir sur le bord de l'abîme une main bienfaisante qui.... Si dans l'Être suprême la justice est la bonté dirigée par la sagesse.... si la souveraine bienfaisance veut essentiellement le perfectionnement de tous les êtres sentants et de tous les être intelligents.... si les peines pouvaient être un moyen naturel de perfectionnement.... si elles étaient dans l'économie morale, ce que les remèdes sont dans l'économie physique.... *s'il y a plus de joie au ciel pour un pécheur qui se repent.... si l'on aime beaucoup, parce qu'il a été beaucoup pardonné.... mon cœur tressaille.... je suis dans l'admiration.... quelle merveilleuse chaîne qui unit.... les compassions du seul bon sont infinies.... Il ne veut point la mort du pécheur; mais il veut sa conversion et sa vie.... il veut.... et veut-il en vain?*

Mais une doctrine qui prendrait les hommes par l'intérêt, serait-elle une doctrine céleste? Ne devrait-elle pas, au contraire, diriger les hommes au bien par l'amour pur et désintéressé du bien? Une âme qui aime la perfection, peut être facilement séduite par une idée sublime de perfection. N'ai-je point à me défier ici de cette sorte d'illusion? Une doctrine qui ne présenterait point d'autre motif aux hommes, que la considération toute philosophique de la satisfaction attachée à la pratique du bien, serait-elle une doctrine assez universelle, assez efficace? Le plaisir attaché à la perfection intellectuelle et morale serait-il bien fait pour être senti par toutes les âmes? Ce plaisir si délicat, si pur, si angélique suffirait-il dans tous les cas, et principalement dans ceux où les passions et les appétits tyrannisent ou sollicitent l'âme si puissamment? Que dis-je? l'homme est-il un ange? son corps est-il d'une substance éthérée? la chair et le sang n'entrent-ils point dans sa composition? celui qui a fait l'homme, connaissait mieux ce qu'il lui fallait, que le philosophe trop épris d'une perfection imaginaire. L'auteur de toute vraie perfection a approprié à la plus importante fin des moyens plus sûrs et plus agissants: il a assorti ses préceptes à la nature et aux besoins de cet être mixte qu'il voulait exciter et retenir. « Il a parlé au sage par la voix de la sagesse; au peuple, par celle du sentiment et de l'autorité. Les âmes grandes et généreuses peuvent se conformer à l'ordre par amour pour l'ordre. Les âmes d'une moins forte trempe peuvent être dirigées au même but par l'espoir de la récompense, ou par la crainte de la peine (1). » En rappelant l'homme à l'ordre moral, l'auteur de l'homme le rappelle en même temps à la raison. Il lui dit: Fais bien et tu seras heureux: sème et tu recueilleras: c'est l'expression fidèle du vrai, la relation de la cause à l'effet:

(1) L'Oraison dominicale.

(1) Essai de psychologie.

une graine mise en terre s'y développe (1).

Si l'homme est de sa nature un être mixte; si son âme exerce toutes ses facultés par l'intervention d'un corps; si le sentiment de la personnalité est attaché au jeu de certaines parties de ce corps (Revoyez ici le chapitre I); une doctrine qui viendrait du ciel ne se bornerait pas à enseigner à l'homme le dogme de l'immortalité de son âme; elle lui enseignerait encore ce-lui de l'immortalité de son être. Et si cette doctrine empruntait des comparaisons tirées de ce qui se passe dans les plantes, elle parlerait au peuple un langage familier, mais très-expressif; et sous cette enveloppe, le philosophe découvrirait une préordination, qui le frapperait d'autant plus, qu'elle serait plus conforme aux notions les plus psychologiques de la raison (2). Il admirerait ici, comme ailleurs, l'accord merveilleux de la nature et de la grâce et reconnaîtrait dans cette doctrine céleste la perfection ou le complément de la vraie philosophie. *Le temps viendra où ceux qui sont dans les sépultures entendront la voix du Fils de Dieu, et en sortiront, les uns en résurrection de vie, les autres en résurrection de condamnation... Résurrection de*

vie.... Heureuse immortalité ! ce ne sera donc pas l'âme seule qui jouira de cette félicité : ce sera tout l'homme. Je suis la résurrection et la vie... Paroles étonnantes ! Langage que l'oreille n'avait jamais entendu ! Expressions dont la majesté annonçait le prince de la vie !... Je suis la résurrection... Il commande à la mort et arrache au sépulchre sa victoire.

Que n'aurais-je point à dire encore ! car ce grand sujet est inépuisable et je n'ai fait que l'effleurer. Une doctrine qui viendrait du ciel, devrait être dans une harmonie si parfaite avec la nature de l'homme et ses relations diverses, que l'expérience que l'homme ferait des préceptes et des maximes de cette doctrine, lui en prouvât elle-même la vérité. Celui qui aurait annoncé une pareille doctrine, n'aurait donc pas craint d'en appeler à l'expérience : *l'homme qui voudra faire la volonté de mon Père, connaîtra si ma doctrine vient de lui ou si je parle de mon chef.* Que de vérités pratiques je découvre dans ce peu de mots !... *la volonté de mon Père... l'amour de l'ordre, l'observation des rapports, qui lient l'homme à ses semblables et à tous les êtres... La volonté de mon Père : ce qu'il veut est bon, agréable et parfait... De mon chef : cet Envoyé, qui en appelle ailleurs à ses œuvres, n'en appelle ici qu'à l'expérience journalière de chaque individu : c'est que le précepteur de l'homme connaissait l'homme : c'est qu'il savait que la conscience parlerait un langage assez clair : c'est qu'en observant les lois de la raison, l'homme reconnaîtrait que la raison éternelle parlait : il connaîtra si ma doctrine vient de Dieu (1).*

CHAPITRE XXXIV.

La doctrine des premiers disciples du Fondateur : parallèle de ses disciples et des sages du paganisme.

Si après avoir oui la Sagesse elle-même, j'écoute ces hommes extraordinaires qu'elle inspirait, je croirai l'entendre encore; c'est qu'elle parlera encore. Je ne me demanderai donc plus à moi-même comment de simples pécheurs ont pu dicter au genre humain des cahiers de morale fort supérieurs à tout ce que la raison avait conçu jusqu'alors; des

(1) Que le lecteur qui a une âme faite pour sentir, pour savourer, pour palper le vrai, le bon, le beau, le pathétique, le sublime, lise, relise, relise encore les chapitres XIV, XV, XVI, XVII de l'Évangile du disciple chéri de l'Envoyé; et qu'il se demande à lui-même, dans la douce émotion qu'il éprouvera, si ces admirables discours ont pu sortir de la bouche d'un simple mortel, je n'ajoute pas : d'un imposteur ? car le lecteur que je suppose, serait trop ému, trop attendri, trop étourdi, pour que l'odieux soupçon d'imposture pût s'élever un instant dans son âme. Combien je regrette que mon plan ne me conduise pas à essayer d'analyser ces derniers entretiens du meilleur et du plus respectable des maîtres, de ce Maître qui allait donner sa vie pour ses amis, et qui en consacrait les derniers moments à les instruire et à les consoler ! Mais, que dis-je ! l'admiration l'égare et m'ôte jusqu'au sentiment de mon incapacité : de pareils entretiens ne pouvaient être analysés que par ceux auxquels le Maître disait, *qu'il ne leur donnât plus le nom de serviteurs*, etc. O que je plains l'homme assez dépourvu de sentiment ou d'intelligence, ou assez dominé par ses préjugés, pour demeurer froid à des entretiens où le bienfaiteur de l'humanité se peignait lui-même avec une vérité et une simplicité si touchantes et si majestueuses !

(1) *Essai de psychologie.* Consultez encore le commencement du chapitre IV, et la note (1) du même chapitre.

(2) C'est cette préordination que j'ai tâché de développer dans le chapitre 24 de l'*Essai analytique*, et dont j'ai crayonné les éléments dans le chapitre I de ces *Recherches sur le christianisme*. Un habile journaliste (*Biblioth. des scicnc.*, tome XVI, part. II) m'a objecté que dans cette hypothèse, il n'y aurait ni mort ni résurrection : qu'il n'y aurait point de mort, parce que le corps incorruptible que je suppose, ne meurt point et que l'âme ne s'en sépare point : qu'il n'y aurait donc point aussi de résurrection, puisque les deux substances n'étant jamais séparées, ne seraient jamais réunies. Il m'oppose cette déclaration de la révélation : *que ceux qui sont dans les sépultures en sortiront en résurrection de vie ou en résurrection de condamnation*, etc.

Je proposerai à mon tour quelques questions sur l'opinion commune. Sait-on bien ce que c'est que la mort ? A-t-on de homes ; reuves qu'il soit nécessaire que l'âme se sépare entièrement de tout corps, pour qu'il y ait une mort proprement dite ? La révélation nous apprend-elle que l'âme de Lazare se sépara de son corps pour s'y réunir quatre jours après ? La rupture de toute espèce de commerce entre le corps incorruptible que je suppose, et le corps grossier ou terrestre, la cessation absolue des mouvements vitaux de celui-ci, ne pourraient-elles suffire à constituer la mort proprement dite ? Dans la rigueur philosophique et même théologique, la résurrection exigerait-elle indispensablement que l'âme allât se réunir à un corps qu'elle aurait entièrement abandonné, et ne suffirait-il pas que le corps incorruptible, auquel elle aurait été unie dès le commencement et qu'elle n'aurait point déquillé, se développât pour prendre une nouvelle vie ? Convient-il de presser ces expressions de la révélation : *que ceux qui sont dans les sépultures en sortiront*, etc. ? La révélation devait-elle parler au peuple une langue toute philosophique ? Josué aurait-il été entendu s'il avait dit : *Terre, arrête-toi* ? Combien est-il dans l'Écriture de ces expressions dont il ne faut prendre que l'esprit ? celles de la belle parabole du grain semé en terre, ne sont-elles pas de ce nombre ? Si le grand but de la révélation était d'annoncer au genre humain, que l'homme tout entier était appelé à jouir d'une vie éternelle, était-il nécessaire qu'elle s'exprimât plus exactement sur la mort et sur la résurrection ? Fallait-il qu'elle nous enseignât le secret de l'unio des deux corps ; car c'est là qu'est cachée la science de la mort ?

Ce n'est pas ici le lieu de pousser plus loin ces questions : j'en accumulerais facilement un grand nombre d'autres ; j'y reviendrai peut-être ailleurs. On comparera mon opinion avec celle qui est plus généralement admise, et on jugera de la préférence que la mienne peut mériter. Consultez la note 21 de la col. 468.

cahiers qui épuisent tous les devoirs, qui les rappellent tous à leur véritable source; qui font des différentes sociétés répandues sur le globe une seule famille; qui lient étroitement entre eux tous les membres de cette famille: qui enchaînent cette famille à la grande famille des intelligences célestes, et qui donnent pour Père à ces familles celui dont la bonté embrasse depuis le passereau jusqu'au chérubin; je reconnaitrai facilement qu'une si haute philosophie n'est point sortie des fanges du Jourdain, et qu'une lumière si éclatante n'a point jailli des épaisses ténèbres de la synagogue.

Je m'affermirai de plus en plus dans cette pensée, si j'ai la patience ou l'espèce de courage de parcourir les écrits des plus fameux docteurs (1) de cette fanatique et orgueilleuse synagogue, et si je compare ces écrits à ceux de ces hommes qu'elle persécutait avec tant de fureur, parce que leurs vertus l'affligeaient et l'irritaient. Quels monstrueux amas de rêves et de visions! que d'absurdités entassées sur d'autres absurdités! quel abus de l'interprétation! quel étrange oubli de la raison! quelles insultes au bon sens! etc. Je tente de fouiller encore, et j'en tire un livre précieux, tout défiguré, et que j'ai peine à reconnaître.

Je me tourne ensuite vers les sages du paganisme: j'ouvre les écrits immortels d'un Platon, d'un Xénophon, d'un Cicéron, etc., et mes yeux sont réjouis par ces premiers traits de l'aurore de la raison.. Mais que ces traits sont faibles, mêlés, incertains! que de nuages ils ont à percer! La nuit finit à peine; le jour n'a pas commencé; l'Orient d'en haut n'a pas paru encore, mais les sages espèrent son lever et l'attendent (*Voyez le second Alcibiade de Platon*).

Je ne refuse point mon admiration à ces

(1) Les rabbins et les talmudistes: les anciens docteurs de la nation. Talmud signifie doctrine. Le Talmud est le recueil de toutes les traditions sur la doctrine, sur la police, sur les cérémonies. Deux de ces recueils portent le nom de Talmud; l'un est celui qu'on nomme de Jérusalem, qui est le plus ancien; l'autre est celui de Babylone, qu'on croit avoir été compilé dans le cinquième siècle de notre ère.

Les plus sages entre les docteurs modernes de la nation, sont bien éloignés d'adopter les rêves des anciens talmudistes, et tâchent d'épurer de plus en plus la doctrine, en la séparant du vil alliage que la barbarie ou l'ignorance des siècles de ténèbres y avait introduit. On peut voir dans quelques apologistes du christianisme, et en particulier dans Houtteville, tom. 1, pag. 188 de l'édition de 1735, divers traits de la doctrine des anciens talmudistes.

Je ferai néanmoins observer, que quelques efforts que puissent faire les sages de cette nation, pour épurer et perfectionner leur doctrine; ils n'y parviendront pas en entier, s'ils n'y joignent point le complément nécessaire et naturel que lui fournit le christianisme et qu'elle suppose si évidemment. Ils ne sauraient dérober aux yeux du spectateur clairvoyant ces nombreuses pierres d'attente, que l'architecte lui-même a laissées et là dans cet édifice majestueux que sa main élevait il y a trois mille ans. Je n'ose espérer que mon faible travail sur le christianisme, engagera quelques-uns de ces sages à examiner de plus près et avec l'impartialité la plus soutenue une doctrine, qui aurait pour eux les promesses de la vie présente, et des promesses plus expresses de celle qui est à venir: mais mon cœur m'inspire ici des vœux, dans lesquels il se complaira toujours, et qu'il désirerait ardemment qui fussent exaucés par le Père des lumières et l'auteur de tout don parfait.

génies. Ils consolait la nature humaine des outrages qu'elle recevait de la superstition et de la barbarie. Ils étaient, en quelque sorte, les précurseurs de cette raison qui devait mettre en évidence la vie et l'immortalité. Je leur appliquerais, si je l'osais, ce qu'un écrivain qui était mieux encore qu'un beau génie, disait des prophètes: *Ils étaient des lampes qui luisaient dans un lieu obscur.*

Mais plus j'étudie ces sages du paganisme, et plus je reconnais qu'ils n'avaient point atteint à cette plénitude de doctrine que je découvre dans les ouvrages des pécheurs et dans ceux du faiseur de tentes. Tout n'est point homogène (*Voyez la note 1^{re} du chapitre XIX*) dans les sages du paganisme; tout n'est point du même prix, et j'y aperçois quelquefois la perle sur le fumier. Ils disent des choses admirables et qui semblent tenir de l'inspiration; mais je ne sais, ces choses ne vont point autant à mon cœur que celles que je lis dans les écrits de ces hommes que la philosophie humaine n'avait point éclairés. Je trouve dans ceux-ci un genre de pathétisme, une onction, une gravité, une force de sentiment et de pensée, j'ai presque dit une force de nerfs et de muscles, que je ne trouve point dans les autres. Les premiers atteignent aux moelles de mon âme; les seconds à celles de mon esprit. Et combien ceux-là me persuadent-ils davantage que ceux-ci? c'est qu'ils sont plus persuadés; ils ont vu, ouï et touché.

Je découvre bien d'autres caractères qui me paraissent différencier beaucoup les disciples de l'Envoyé de ceux de Socrate (1), et surtout des disciples de Zénon (2). Je m'arrête à considérer ces différences, et celles qui me frappent le plus sont cet entier oubli de soi-même, qui ne laisse à l'âme d'autre sentiment que celui de l'importance et de la grandeur de son objet, et au cœur d'autre désir que celui de remplir fidèlement sa destination, et de faire du bien aux hommes: cette patience réfléchie qui fait supporter les épreuves de la vie, non point seulement parce qu'il est grand et philosophique de les supporter, mais parce qu'elles sont des dispensations d'une Providence sage, aux yeux de laquelle la résignation est le plus bel hommage: cette hauteur de pensées et de vues, cette grandeur de courage, qui rendent l'âme supérieure à tous les événements,

(1) Le plus sage des philosophes grecs. Il illustrait la Grèce plus de quatre siècles avant notre ère. On sait que Cicéron disait de lui, *qu'il avait fait descendre du ciel la philosophie pour l'introduire dans les villes et dans les maisons*, etc. Il s'était consacré tout entier à la morale, etc. Platon et Xénophon furent les plus illustres disciples de ce grand maître.

(2) Autre philosophe grec, fondateur de la secte des stoïciens. Ce nom fut donné à cette secte de celui d'un portique où Zénon enseignait. Il faisait consister le souverain bien à vivre d'une manière conforme à ce qu'il nommait la nature, et à suivre les conseils de la raison. Il florissait plus de deux siècles avant notre ère. La secte des stoïciens est de toutes les sectes de l'antiquité, celle qui a produit les plus grands hommes. *Si je pouvais cesser un instant de penser que je suis chrétien, je voudrais être stoïcien*, disait l'auteur de l'Esprit des lois.

parce qu'elles la rendent supérieure à elle-même : cette constance dans le vrai et le bien que rien ne peut ébranler, parce que ce vrai et ce bien ne tiennent pas à l'opinion, mais qu'ils reposent sur une *démonstration d'esprit et de puissance* : cette juste appréciation des choses.... mais combien de tels hommes sont-ils au-dessus de mes faibles éloges ! Ils se sont peints eux-mêmes dans leurs écrits : c'est là qu'ils veulent être contemplés ; et quel parallèle pourrais-je faire entre les élèves de la sagesse divine et ceux de la sagesse humaine ?

CHAPITRE XXXV.

L'Église primitive : ses principes ; ses mœurs. Aveux tacites ou exprès des adversaires.

Ces sages du paganisme, qui disaient de si belles choses et qui en faisaient tant penser aux adeptes, avaient-ils enlevé au peuple un seul de ses préjugés et abattu la moindre idole ? Socrate, que je nommerais l'instituteur de la morale *naturelle*, et qui fut dans le paganisme le premier martyr de la raison, le prodigieux Socrate avait-il changé le culte d'Athènes et opéré la plus légère révolution dans les mœurs de son pays ?

Peu de temps après la mort de l'Envoyé, je vois se former dans un coin obscur de la terre une *société* dont les sages du paganisme n'avaient pas même entrevu la possibilité. Cette société n'est presque composée que de Socrates et d'Épictète (1). Tous les membres sont unis étroitement par les liens de l'amour fraternel et de la bienveillance la plus pure et la plus agissante. Ils n'ont tous qu'un même esprit, et cet esprit est celui de leur fondateur. Tous adorent le grand Être *en esprit et en vérité*, et la religion de tous *consiste à visiter les orphelins et les veuves dans leurs afflictions, et à se préserver des impuretés du siècle.... Ils prennent leurs repas avec joie et simplicité de cœur.... Il n'est point de pauvres parmi eux, parce que tous ceux qui possèdent des fonds de terre ou des maisons les vendent et en apportent le prix aux conducteurs de la société.* En un mot, je crois contempler un nouveau *paradis terrestre*, mais dont tous les arbres sont des *arbres de vie*.

Quelle est donc la cause secrète d'un si grand phénomène moral ? Par quel prodige inconnu à tous les siècles qui ont précédé, vois-je naître au sein de la corruption et du fanatisme, une société dont le principe est l'amour des hommes ; la fin, leur bonheur ; le mobile, l'approbation du souverain juge ; l'espérance, la vie éternelle ?

(1) Épictète, philosophe grec, et l'un de ceux qui ont le plus honoré la secte des stoïciens. Il vivait dans le premier siècle. Il fut esclave d'un officier de Néron qui le traitait durement. Il mourut dans une extrême vieillesse. On a dit de lui qu'il était de tous les anciens philosophes, celui dont la doctrine se rapprochait le plus du christianisme. Ses mœurs étaient plus douces et plus sociables que celles de la plupart des stoïciens. Il disait que toute la philosophie était renfermée en ces deux mots : *Supportez et abstenez-vous.* Il fut toujours un exemple vivant de cette admirable philosophie pratique.

M'abuserais-je ? le premier historien (*Luc : Act.*) de cette société en aurait-il exagéré les vertus, les mœurs, les actions ? Mais les hommes dont il parlait, n'avaient guère tardé à se faire connaître dans le monde : ils étaient environnés, pressés, observés, persécutés par une foule d'ennemis et d'envieux ; et si l'adversité manifeste le caractère des hommes, je dois convenir, que jamais hommes ne purent être mieux connus que ceux-ci. Si donc leur historien avait exagéré ou déguisé les faits, est-il à croire qu'il n'eût point été relevé par des contemporains soupçonneux, vigilants, prévenus, et qui n'étaient point animés du même intérêt ?

Au moins ne pourrai-je suspecter avec fondement, le témoignage que je lis dans cette fameuse *Lettre d'un magistrat (Pline le Jeune)* également éclairé et vertueux, chargé par un grand prince (*Trajan*) de veiller sur la conduite de ces hommes nouveaux, que la police surveille partout. Ce témoignage si remarquable, est celui que rendaient à la nouvelle société, ceux mêmes qui l'abandonnaient et la trahissaient ; et c'est ce même témoignage, que le magistrat ne contredit point, qu'il met sous les yeux du prince.

« Ils assuraient que toute leur erreur ou leur faute avait été renfermée dans ces points : qu'à un jour marqué ils s'assemblaient avant le lever du soleil, et chantaient tour à tour des vers à la louange du Christ, comme s'il eût été Dieu ; qu'ils s'engageaient par serment, non à quelque crime, mais à ne point commettre de vol ni d'adultère, à ne point manquer à leur promesse, à ne point nier un dépôt ; qu'après cela ils avaient coutume de se séparer, et ensuite de se rassembler pour manger en commun des mets innocents. »

Il me semble que je n'ai point changé de lecture, et que je lis encore l'historien de cette société extraordinaire. Ceux qui rendaient un témoignage si avantageux à ses principes et à ses mœurs, étaient pourtant des hommes qui, assurés de la protection du prince et de ses ministres, auraient pu la calomnier impunément. Le magistrat ne combat point ce témoignage ; il n'a donc rien à lui opposer ? il avoue donc tacitement ces principes et ces mœurs ? *Est-ce le nom seul que l'on punit en eux, dit-il, ou sont-ce les crimes attachés à ce nom ?* Il insinue donc très-clairement que c'était un *nom qu'on punissait*, plutôt que des *crimes*. Quel accord singulier entre deux écrivains, dont les opinions religieuses et les vues étaient si différentes ! quel monument ! quel éloge ! Le magistrat est contemporain de l'historien : tous deux voient les mêmes objets et presque de la même manière. Serait-il possible que la vérité ne fût point là ?

Mais le magistrat fait un reproche à cette société d'hommes de bien ; et quel est ce reproche ? *une opiniâtreté et une inflexible obstination, qui lui paraissent punissables. J'ai jugé, ajoute-t-il, qu'il était nécessaire d'arracher la vérité par la force des tourments.... Je n'ai découvert qu'une mauvaise superstition portée à l'excès.*

Et, le magistrat ne voit plus comme l'historien ; *mauvaise superstition* : c'est que ce ne sont plus des faits, des mœurs, que le magistrat voit ; c'est une doctrine ; et pour être bien vue, cette doctrine demandait des yeux plus exercés dans ce genre d'observation. Je fais d'ailleurs beaucoup d'attention à l'heureuse opposition qui se rencontre ici entre les deux écrivains : elle me paraît concourir, comme le reste, à mettre la vérité dans tout son jour. Ce n'est point comme un partisan secret de la nouvelle secte, que le magistrat en juge ; c'est au travers de tous ses préjugés de naissance, d'éducation, de philosophie, de politique, de religion, etc. J'aime à apprendre de lui cette inflexible obstination : quel est donc le sujet d'une obstination qui résiste à la force des tourments ? Serait-ce quelque opinion particulière ? Non : ce sont des faits, et des faits dont tous les sens ont pu juger.

CHAPITRE XXXVI.

Les succès du Témoignage ; remarque sur les Martyrs.

La société naissante se fortifie de jour en jour ; elle s'étend de proche en proche, et partout où elle s'établit, je vois la corruption, le fanatisme, la superstition, les préjugés, l'idolâtrie tomber au pied de la croix du Fondateur.

Bientôt la capitale du monde se peuple de ces néophytes ; elle en regorge : *multitudo ingens* (*Tacite, sur Néron*). Ils inondent les plus grandes provinces de l'empire, et c'est encore de ce même magistrat (*Pline le Jeune, dans la même Lettre*), l'ornement de son pays et de son siècle, que je l'apprends. Il était gouverneur de deux grandes provinces, la Bythinie et le Pont. Il écrit à son prince : L'affaire m'a paru digne de vos réflexions, par la multitude de ceux qui sont enveloppés dans ce péril ; car un très-grand nombre de personnes de tout âge, de tout ordre, de tout sexe, sont et seront tous les jours impliquées dans cette accusation. Ce mal contagieux n'a pas seulement infecté les villes ; il a gagné les villages et la campagne... Ce qu'il y a de certain, c'est que les temples étaient presque déserts, les sacrifices négligés, et les victimes presque sans acheteurs.

Corinthe, Ephèse, Thessalonique, Philippiques, Colosses, et quantité d'autres villes plus ou moins considérables m'offrent une foule de citoyens, qui embrassent la nouvelle doctrine. Je trouve l'histoire de la fondation de ces sociétés particulières, non-seulement dans l'historien de la grande société dont elles faisaient partie, mais encore dans les *Lettres* de ce disciple infatigable qui les a fondées.

Je vois la tradition orale s'unir ici à la tradition écrite, et concourir avec elle à conserver et à fortifier le témoignage. Je vois les disciples du second siècle donner la main à ceux du premier, un Irénée (1) recevoir d'un

Polycarpe (1), ce que celui-ci avait lui-même reçu d'un des premiers témoins oculaires (2), et cette chaîne de témoignages traditionnels se prolonger, sans interruption, dans les âges suivants, etc.

Les princes et leurs ministres exercent de temps en temps sur l'innocente société, des cruautés inconnues aux nations les plus barbares, et qui font frémir la nature ; et c'est au milieu de ces horribles persécutions, que cette société s'enracine et se propage de plus en plus.

Cependant ce n'est pas tant cet effet assez naturel des persécutions, qui excite mon attention, que l'espèce très-nouvelle du martyre. De violentes contradictions peuvent irriter et exalter les âmes. Mais, ces milliers de martyrs qui expirent dans les tortures, ne sont pas des martyrs de l'opinion ; ils meurent volontairement pour attester des faits. Je connaissais des martyrs de l'opinion : Il y en a eu dans tous les temps, et presque dans tous les lieux : il en est encore dans ces contrées (*l'Inde*) malheureuses que la folle superstition tyrannise ; mais je ne connais que les disciples de l'Envoyé qui soient morts pour attester des faits.

J'observe encore que ceux qui se sacrifient si courageusement pour soutenir ces faits, ne sont point attachés à leur croyance par la naissance, par l'éducation, par l'autorité, ni par aucun intérêt temporel. Cette croyance choque, au contraire, tout ce qu'ils ont reçu de la naissance, de l'éducation, de l'autorité ; et elle ne choque pas moins leur intérêt temporel. Il n'y a donc que la plus forte conviction de la certitude des faits, qui puisse me fournir la raison suffisante de ce dévouement si volontaire aux souffrances et à une mort souvent cruelle.

Enfin, après trois siècles de travaux, d'épreuves, de tourments ; après avoir combattu

fut évêque de Lyon. On place sa mort à l'an 202. « La tradition des apôtres, disait ce Père, s'est répandue dans tout l'univers, et tous ceux qui cherchent la vérité dans sa source trouveront cette tradition consacrée dans chaque Eglise. Nous pourrions faire un dénombrement de tous ceux que les apôtres ont constitués évêques dans ces Eglises et de tous leurs successeurs jusqu'à nos jours... C'est par une telle succession non interrompue que nous avons reçu la tradition qui subsiste actuellement dans l'Eglise, de même que la doctrine de la vérité, telle qu'elle a été prêchée par les apôtres. » Voyez la note 2 de la colonne 545.

(1) Evêque de Smyrne, et conducteur des Eglises d'Asie. Il avait été disciple de saint Jean, et il se plaisait à raconter les discours qu'il avait ouï de la bouche de cet apôtre. « Polycarpe, écrivait Irénée, enseigna les mêmes choses qu'ont enseignées les apôtres ; il a conversé avec plusieurs de ceux qui ont vu le Christ... Je l'ai vu dans ma jeunesse, car il a vécu longtemps, et a souffert le plus glorieux martyre, dans une très-grande vieillesse. »

(2) « Je pourrais, dit encore Irénée, marquer la place où Polycarpe enseignait : je pourrais décrire sa façon de vivre et tout ce qui caractérisait sa personne. Je pourrais encore rendre les discours qu'il tenait au peuple, et tout ce qu'il racontait de ses conversations avec Jean et avec d'autres qui avaient vu le Seigneur. Tout ce qu'il disait de sa personne, de ses miracles et de sa doctrine, il le rapportait comme il le tenait des témoins de la Parole de vie : tout ce que disait là-dessus ce saint homme, était exactement conforme à nos Ecritures. » Eusèbe, liv. V, chap. 15 et 20. Voyez les notes de M. Seigneux, sur l'ouvrage d'Addison, pag. 228, 229, tom. I de la première édition.

(1) L'un des plus savants Pères grecs. Il naquit dans la Grèce, selon les uns, l'an 97 ; selon d'autres, l'an 120 ou 140. Il avait été dans sa jeunesse disciple de Polycarpe. Il

pendant trois siècles avec les armes de la patience et de la charité, la société triomphe; la nouvelle religion monte sur le trône des Césars (par la conversion de l'empereur Constantin, environ l'an 312) : les idoles sont renversées, et le paganisme expire.

CHAPITRE XXXVII.

Continuation du même sujet. Faiblesse apparente des causes : grandeur, rapidité, durée de l'effet. Obstacles à vaincre : moyens qui en triomphent.

Quelle étonnante révolution viens-je de contempler ? Quels hommes l'ont opérée ? Quels obstacles ont-ils eus à surmonter ?

Un homme pauvre qui n'avait pas où reposer sa tête, qui passait pour le fils d'un charpentier, et qui a fini ses jours par un supplice infâme, a fondé cette religion victorieuse du paganisme et de ses monstres.

Cet homme s'est choisi des disciples dans la lie du peuple ; il les a pris la plupart parmi de simples pécheurs, et c'est à de tels hommes, qu'il a confié la charge de publier sa religion par toute la terre : *Allez et instruisez toutes les nations... Vous me servirez de témoins jusqu'aux extrémités de la terre.*

Ils obéissent à la voix de leur Maître : ils annoncent aux nations la doctrine de vie : ils leur attestent la résurrection du Crucifié, et les nations croient au Crucifié et se convertissent.

Voilà le grand phénomène moral que j'ai à expliquer : voilà cette révolution plus surprenante que toutes celles que l'histoire consacre, dont il faut que j'assigne la raison suffisante.

Je jette un coup d'œil rapide sur la face du monde avant la naissance de cette grande révolution. Deux religions principales s'offrent à mes regards ; le théisme (La croyance d'un seul Dieu et d'une Providence) et le polythéisme (La croyance de la pluralité des dieux).

Je ne parle pas du théisme des philosophes païens ; ce très-petit nombre de sages qui, comme Anaxagore (1) ou Socrate, attribuaient l'origine des choses à un esprit éternel ; ces sages, dis-je, ne faisaient point un corps, et laissaient le peuple dans la fange du préjugé et de l'idolâtrie. Ils avaient la main pleine de vérités et ne daignaient l'ouvrage que devant les adeptes.

Je parle du théisme de cette nation si singulière et si nombreuse, séparée par ses lois, par ses coutumes, par ses préjugés mêmes de toutes les autres nations, et qui croit tenir sa religion et ses lois de la main de Dieu. Cette nation est fortement persuadée que cette religion et ces lois ont été appuyées de miracles éclatants et divers : elle est fort attachée à son culte extérieur, à ses usages, à ses traditions ; et quoiqu'elle soit fort déchue de sa première splendeur et soumise à un joug étranger, elle conserve encore tout l'orgueil de son ancienne liberté et pense être l'unique objet des complaisances du Créateur : elle

méprise profondément les autres nations, et fait profession d'attendre un libérateur qui lui assujettira l'univers.

Le polythéisme est à peu près la religion universelle et partout la dominante. Il revêt toutes sortes de formes, suivant le climat et le génie des peuples. Il favorise toutes les passions, et même les plus monstrueuses. Il abandonne le cœur, mais il retient quelquefois la main. Il flatte tous les sens, et associe la chair avec l'esprit. Il présente aux peuples les exemples fameux de ses dieux, et ces dieux sont des monstres de cruauté et d'impureté, qu'il fait honorer par des cruautés et des impuretés. Il fascine les yeux de la multitude par ses enchantements, par ses prodiges, par ses augures, par ses divinations, par la pompe de son culte, etc. Il élève des autels au vice, et creuse des tombeaux à la vertu.

Comment les pécheurs, transformés en missionnaires, persuaderont-ils aux théistes dont il s'agit, que tout ce culte extérieur si majestueux, si ancien, si vénéré, n'est plus ce que Dieu demande d'eux, et qu'il est aboli pour toujours ; que toutes ces cérémonies si augustes, si mystérieuses, si propres à étonner les sens, ne sont que l'ombre des choses dont on leur présente le corps ? Comment les forcer à reconnaître que ces traditions, auxquelles ils sont si attachés de cœur et d'esprit, ne sont que des commandements d'hommes, et qu'elles anéantissent cette loi qu'ils croient divine ? Comment surtout les pécheurs persuaderont-ils à ces orgueilleux théistes que cet homme si abj et, que leurs magistrats ont condamné et qui a expiré sur une croix, est lui-même ce grand Libérateur qui leur avait été annoncé et qu'ils attendaient ; qu'ils ne sont plus les seuls objets des grâces extraordinaires de la Providence, et que toutes les nations de la terre sont appelées à y participer, etc.

Comment des pécheurs abattront-ils ces verres à facettes (Verres qui multiplient les images des objets) qui sont sur les yeux du grossier polythéiste, et qui lui font voir presque autant de dieux qu'il y a d'objets dans la nature ? Comment parviendront-ils à sérialiser ses idées, à le détacher de cette matière morte, à laquelle il est incorporé, et à le convertir au Dieu vivant ? Comment l'arracheront-ils aux plaisirs séduisants des sens, aux voluptés de tout genre (1) ? Comment purifieront-ils et ennobliront-ils toutes ses affections ? comment en feront-ils un sage, et plus qu'un sage ? Comment retiendront-ils son cœur autant que sa main ? Comment surtout lui persuaderont-ils de rendre ses hommages à un homme flétri par un supplice ignominieux, et convertiront-ils aux yeux du polythéiste la folie de la croix en sagesse ?

(1) Philosophe grec, né 500 ans avant notre ère. Il fut surnommé l'Esprit, parce qu'il croyait qu'un esprit était la cause de l'univers. Il appelait le ciel sa patrie.

(1) Quand on considère l'affreux tableau que l'apôtre des gentils traçait des mœurs des païens (Rom. 1), on serait tenté de croire qu'il a trop noirci ce tableau ; mais lorsqu'on vient à consulter les historiens contemporains, un Tacite, un Suétone, on y retrouve les mêmes peintures, et on en trouve de plus affreuses encore dans les poètes du même siècle. Voyez Fleury, Mœurs des Chrétiens, pag. 27, édit. de Bruxelles, 1785.

Comment les héros du *Crucifié* porteront-ils leurs nouveaux sectateurs à renoncer à leurs intérêts temporels les plus chers, à vivre dans le mépris, dans l'humiliation, dans l'opprobre; à braver tous les genres de douleurs et de supplices, à résister à toutes les tentations, et à persévérer jusqu'à la mort dans une doctrine qui ne leur promet de dédommagement que dans une autre vie?

Par quels moyens est-il donc arrivé que les pêcheurs de poissons sont devenus des pêcheurs d'hommes? Comment a-t-il été possible, qu'en moins d'un demi-siècle, tant de peuples divers aient embrassé la nouvelle doctrine? Comment le *grain de sénevé est-il devenu un grand arbre*? Comment cet arbre a-t-il ombragé de si grandes contrées?

Je sais qu'en général les hommes ne sont pas ennemis de la sévérité en morale : c'est qu'elle suppose un plus grand effort : c'est que les hommes ont un goût naturel pour la perfection : ce n'est point qu'ils la cherchent toujours, mais ils l'aiment toujours, au moins dans la spéculation. Une pauvreté volontaire, un grand désintéressement, un genre de vie pénible, laborieux, s'attirent facilement l'attention et l'estime des hommes. Ils admirent volontiers tout cela, pourvu qu'on ne les oblige point à le pratiquer.

Si donc cette nouvelle doctrine, qui est annoncée au monde, était purement *spéculative*, je concevrais sans beaucoup de peine, qu'elle aurait pu obtenir l'estime et même l'admiration de quelques peuples. Ils l'auraient regardée comme une nouvelle secte de philosophie, et ceux qui la professaient, auraient pu leur paraître des *sages* d'un ordre très-particulier.

Mais cette doctrine ne consiste point en pures spéculations; elle est toute *pratique*; elle l'est essentiellement et au sens le plus étroit : elle est le genre le plus relevé de l'héroïsme pratique : elle suppose le renoncement le plus entier à soi-même, combat toutes les passions, enchaîne tous les penchans, réprime tous les desirs, ne laisse au cœur que l'amour de Dieu et du prochain, exige des sacrifices continuels et les plus grands sacrifices, et ne propose jamais que des récompenses que l'œil ne voit point et que la main ne palpe point.

Je conçois encore que les charmes de l'éloquence, l'appas des richesses, l'éclat des dignités, l'influence du pouvoir accrédiront facilement une doctrine et lui concilieront bien des partisans.

Mais la doctrine du *Crucifié* est annoncée par des hommes simples et pauvres, dont l'éloquence consiste plus dans les choses que dans les mots; par des hommes qui publient des choses qui choquent toutes les opinions reçues; par des hommes du plus bas ordre, et qui ne promettent dans cette vie à leurs sectateurs, que des souffrances, des tortures et des croix. Et ce sont pourtant ces hommes qui triomphent de la *chair et du sang*, et convertissent l'univers.

L'effet est prodigieux, rapide, durable; il existe encore : je ne découvre aucune cause

naturelle capable de le produire : il doit néanmoins avoir une *cause* et quelque grande cause : quelle est donc cette cause? Au nom du *Crucifié*, les boiteux marchent, les lépreux sont rendus nets, les sourds entendent, les aveugles voient, les morts ressuscitent. Je ne cherche plus : tout est expliqué : le problème est résolu. Le Législateur de la nature a parlé : les nations l'ont écouté, et l'univers a reconnu son Maître (1). Celui qui voyait dans le grain de sénevé le grand arbre, était donc l'envoyé de ce Maître, qui avait choisi les choses faibles du monde pour confondre les fortes.

CHAPITRE XXXVIII.

Difficultés générales. Que la lumière de l'Évangile ne s'est point autant répandue que la grandeur de sa fin paraissait l'exiger, etc. Que la plupart des chrétiens font peu de progrès dans la vertu. — Réponses.

Ne précipité-je point mon jugement? Ne me pressé-je point trop de croire et d'admirer? L'univers a-t-il reconnu son Maître? Cette doctrine salutaire a-t-elle converti l'univers entier? Je jette les yeux sur le globe, et je vois avec étonnement que cette lumière céleste n'éclaire qu'une partie de la terre, et que tout le reste est couvert d'épaisses ténèbres. Et encore dans les portions éclairées, combien découvert-je de taches!

Cette difficulté ne me paraît pas considérable. Si cette doctrine de vie doit durer autant que l'état présent de notre globe, que sont dix-sept siècles relativement à la durée totale? peut-être dix-sept jours, peut-être dix-sept heures, et moins encore. Jugerai-je de la durée de cette religion, comme de celle des empires? Tout empire est comme l'herbe, et toute la gloire des empires comme la fleur de l'herbe; l'herbe sèche, sa fleur tombe, mais la religion du Seigneur demeure : elle survivra à tous les empires : son chef doit régner jusqu'à ce que Dieu ait mis tous ses ennemis sous ses pieds. Le dernier ennemi qui sera détruit, c'est la mort!

(1) S'il y avait une loi divine, qu'ordonnât expressément à une nation de croire aux miracles que les prophètes opéreraient au milieu d'elle, il faudrait que cette loi reposât elle-même sur quelque grand miracle; autrement elle ne serait pas d'obligation divine, au sens rigoureux, puisqu'il ne serait pas prouvé que Dieu lui-même aurait parlé. Mais, parce que les miracles ne sauraient être perpétuels et universels, il faudrait encore que ceux qui obéiraient aujourd'hui à cette loi comme divine, la crussent telle sur les témoignages qui auraient été rendus de vive voix et par écrit aux miracles, dont sa publication aurait été accompagnée. Il me semble donc que celui qui serait né sous cette loi ne serait pas fondé à dire aujourd'hui : *Ce n'est pas sur des miracles, mais c'est sur la législation, que repose ma foi à une révélation* : car il faudrait toujours que cette législation eût été autorisée par des miracles, pour être réputée divine par celui qui y serait soumis; et s'il n'avait pas vu lui-même ces miracles, si ses contemporains ne les avaient pas vus non plus, s'ils avaient été opérés un grand nombre de siècles avant lui, il serait, à cet égard, dans le même cas que ceux qui croient à la mission du Christ sur les témoignages rendus aux miracles destinés à la confirmer. Je prie mon lecteur de relire attentivement la note de la colonne 556, à laquelle celle-ci se rapporte; il en démontrera mieux l'objet particulier de ces réflexions.

J'examine de plus près la difficulté, et je m'aperçois qu'elle revient précisément à celle que je pourrais élever sur la distribution si inégale de tous les dons et de tous les biens, soit de l'esprit, soit du corps. Cette seconde difficulté, bien approfondie, me conduit à une absurdité palpable. Les dons de l'esprit, comme ceux du corps, tiennent à une foule de circonstances *physiques* enchaînées les unes aux autres, et cette chaîne remonte jusqu'au premier instant de la création. Afin donc que tous les hommes eussent possédé les mêmes dons et au même degré, il aurait fallu, en premier lieu, qu'ils ne fussent point nés les uns des autres; car combien la génération ne modifie-t-elle pas l'organisation *primitive* des germes? Il aurait fallu, en second lieu, que tous les hommes fussent nés dans le même climat, se fussent nourris des mêmes aliments, qu'ils eussent eu le même genre de vie, la même éducation, le même gouvernement, etc.; car pourrais-je nier que toutes ces choses n'influent plus ou moins sur l'esprit? Ici la plus légère cause porte ses influences fort au delà de ce que je puis penser.

Ainsi, pour opérer cette égalité *parfaite* de dons entre tous les individus de l'humanité, il aurait fallu que tous ces individus eussent été jetés dans le même moule, que la terre eût été éclairée et échauffée partout également, que ses productions eussent été les mêmes partout, qu'elle n'eût point eu de montagnes, de vallées, etc. Je ne finirais point si je voulais épuiser tout cela.

Combien de pareilles difficultés, qui saisissent d'abord un esprit peu pénétrant, et dont il verrait sortir une foule d'absurdités s'il était capable de les analyser! L'esprit se tient volontiers à la surface des choses; il n'aime pas à les creuser, parce qu'il redoute le travail et la peine: quelquefois il redoute plus encore la *vérité*!

Si donc l'état des choses ne comportait point que tous les hommes participassent aux mêmes dons et à la même mesure des dons, pourquoi m'étonnerais-je qu'ils n'aient pas tous la même *croissance*? Combien la croissance elle-même est-elle liée à l'ensemble des circonstances physiques et des circonstances morales!

Mais cette religion sainte, qui me paraît si bornée dans ses progrès, et qu'un cœur bienfaisant voudrait qui éclairât le monde entier, doit-elle demeurer renfermée dans ses limites actuelles, comme dans des bornes éternelles? Que de moyens divers la Providence ne peut-elle point s'être réservés, pour lui faire franchir un jour, et avec éclat, ces limites étroites où elle est renfermée! Que de monuments frappants, que de documents démonstratifs ensevelis encore dans les entrailles de la terre ou sous des ruines, et qu'elle saura en tirer dans le temps marqué par sa sagesse! Que de révolutions futures dans les grands corps politiques qui partagent notre monde, dont elle a préordonné le temps et la manière, dans des vues dignes de sa souveraine bonté! Ce peuple, le plus an-

cienn et le plus singulier de tous les peuples; ce peuple dispersé et comme disséminé depuis dix-sept siècles dans la masse des peuples, sans s'incorporer jamais avec elle, sans former jamais lui-même une masse distincte; ce peuple, dépositaire fidèle des plus anciens oracles, monument perpétuel et vivant de la vérité des nouveaux oracles; ce peuple, dis-je, ne sera-t-il point un jour dans la main de la Providence un des grands instruments de ses desseins, en faveur de cette religion qu'il méconnaît encore (1)? Cette chaîne des événements, qui contenait çà et là les principes secrets des effets *miraculeux*, ne renfermerait-elle point de semblables principes dans d'autres portions de son étendue, dans ces portions que la nuit de l'avenir nous dérobera; et ces principes, en se développant, ne produiront-ils point un jour sur le genre humain des changements plus considérables encore, que ceux qui furent opérés il y a dix-sept siècles (2)?

Si la doctrine dont je parle ne produit pas de plus grands effets moraux chez la plupart de ceux qui la professent, l'attribuerai-je à son imperfection ou au défaut de motifs suffisants? Mais connais-je aucune doctrine dont les principes tendent plus directement au bonheur de la société universelle et à celui de ses membres? En est-il aucune qui présente des motifs plus propres à influencer sur l'esprit et sur le cœur? Elle élève l'homme mortel jusqu'au trône de Dieu, et porte ses espérances jusque dans l'éternité.

Mais en publiant cette loi sublime, le législateur de l'univers n'a pas transformé en pures machines les êtres intelligents auxquels il la donnait. Il leur a laissé le pouvoir physique de la suivre ou de la violer. Il a mis ainsi dans leur main la décision de leur sort. Il a mis devant eux le bien et le mal, le bonheur et le malheur.

Objeter contre la doctrine du fondateur que tous ceux qui la professent ne sont pas *saints*, c'est objecter contre la philosophie que tous ceux qui la professent ne sont pas *philosophes*. Hélas! pourquoi cela est-il si vrai! S'ensuit-il néanmoins que la philosophie ne soit pas propre à faire des *philosophes*? Jugerais-je d'une doctrine uniquement par

(1) Puisse ce peuple, si vénérable par son antiquité, et duquel vient le salut de tous les peuples, ouvrir bientôt les yeux à la lumière, et célébrer avec les chrétiens le saint d'Israël, le chef et le consommateur de la foi! Puisse l'olivier sauvage n'oublier jamais qu'il a été enté sur l'olivier franc! Puisse tous les enfants du Christ ne fermer plus leur cœur à ce peuple infortuné, que Dieu a aimé, qu'il aime encore, qu'il semble avoir confié à leurs soins, mis sous leur sauve-garde, et dont la conversion sera un jour leur consolation et leur joie! Que ne puis-je hâter par mes désirs ce moment heureux, et prouver aux nombreux descendants d'Abraham toute la vivacité des vœux que mon cœur forme pour leur rétablissement! « Sont-ils tombés sans ressource? Point du tout: mais leur chute a donné occasion au salut des gentils, afin que le *bonheur des gentils* leur donnât de l'émulation. Et si leur chute a fait la richesse du monde.... que ne sera pas la conversion du peuple entier!... car si leur rejection a été la réconciliation du monde, que sera leur rappel, sinon un retour à la vie? » Rom., XI, 11, 12, 15.

(2) Consultez ce que j'ai exposé sur les miracles, dans les chapitres IV, V, VI, VII.

ses effets ? Ne serais-je pas plus équitable si j'en juge par ses principes, par ses maximes, par ses motifs et par l'appropriation de toutes ces choses au but que je découvre dans cette doctrine ? Si malgré l'excellence de cette doctrine, si malgré son appropriation à son but, je suis forcé de reconnaître qu'elle n'atteint pas toujours ce but : j'en conclurai seulement que les préjugés, les passions, le tempérament affaiblissent ou détruisent souvent l'impression que cette doctrine tend à produire sur les âmes. Je n'en s'rai point du tout surpris, parce que je concevrai facilement, qu'un être intelligent et libre ne peut être contraint par des *motifs*, et que des *raisons* ne sont jamais des causes *nécessitantes*, des poids, des leviers, des ressorts. J'observerai encore, que tous ceux qui professent extérieurement une doctrine, ne sont pas intimement convaincus de sa vérité.

Et, s'il résultait de tout cela dans mon esprit que le nombre des vrais sages qu'une certaine doctrine peut produire est très-petit, je ne m'en étonnerais pas davantage, parce que je comprendrais qu'une grande perfection, en quelque genre que ce soit, ne saurait jamais être fort commune, et qu'elle doit l'être bien moins encore dans le genre de la vertu que dans tout autre. Mais je comprendrais aussi, qu'une vertu moins parfaite n'en serait pas moins *vertu*, comme l'or n'en est pas moins *or* quoique mêlé à des matières qui ne sont point *or*. Comme je voudrais être toujours équitable, je tiendrais compte à cette doctrine des plus petits biens qu'elle produirait et de tous les maux qu'elle prévendrait. Et s'il s'agissait en particulier d'une doctrine qui prescrivit de faire le bien sans éclat, de faire de *bonnes œuvres* plutôt que de *belles œuvres*; si elle exigeait que la main gauche ne sût pas alors ce que ferait la main droite; j'en inférerais l'impossibilité de calculer tout le bien dont la société pourrait être redevable à une telle doctrine.

CHAPITRE XXXIX.

Autre difficulté générale, que les preuves du christianisme ne sont pas assez à la portée de tous les hommes. Réponse. — Précis des raisonnements de l'auteur sur les miracles et sur le témoignage.

Une autre difficulté s'offre à mon examen. Une doctrine qui devait être annoncée à tous les peuples de la terre, une doctrine qui devait donner au genre humain entier les gages de l'immortalité, une doctrine qui émanait de la sagesse elle-même, ne devait-elle pas reposer sur des preuves que tous les hommes de tous les temps et de tous les lieux pussent saisir avec une égale facilité, et sur lesquelles ils ne pussent élever aucun doute raisonnable ? Cependant, combien de connaissances de divers genres ne sont point nécessaires pour recueillir, pour entendre et pour apprécier ces preuves ! Combien de recherches profondes, pénibles, épineuses ces connaissances ne supposent-elles point ! Combien le nombre de ceux qui peuvent s'y appliquer avec

succès est-il petit ! Que de talents, que de sagacité, que de discernement ne faut-il point pour comparer les preuves entre elles, pour estimer le degré de probabilité de chacune, pour juger de la somme des probabilités réunies, pour balancer les preuves par les objections, pour fixer la valeur des objections relatives à chaque genre de preuves, pour résoudre ces objections et former de tout cela des résultats qui engendrent la certitude ! Une doctrine qui supposait tant de qualités rares de l'esprit et du cœur, tant de connaissances, tant de recherches, était-elle bien appropriée à tous les individus de l'humanité ? était-elle bien propre à leur fournir des assurances raisonnables d'un bonheur à venir ? pouvait-elle dissiper leurs doutes, fortifier et accroître les espérances de la raison, *mettre en évidence la vie et l'immortalité* ?

Je ne me déguise point cette difficulté, je ne cherche point à l'affaiblir à mes propres yeux, je me la présente à moi-même dans toute sa force ; serait-il possible qu'elle fût insoluble ? Je veux m'en assurer ; je vais donc l'examiner de fort près et l'analyser si je le puis.

J'ai reconnu avec évidence (*ch. II*) que l'homme ne saurait s'assurer par les seules lumières de sa raison, de la certitude d'un état futur. Il ne pouvait donc être conduit à cette certitude que par des voies *extraordinaires*. Je conçois sans peine, que l'acquisition de nouvelles facultés ou seulement peut-être un grand accroissement de perfection dans ses facultés actuelles, aurait pu mettre cet état futur à la portée de sa connaissance *intuitive*, et lui permettre de le contempler, en quelque sorte, comme il contemple son état actuel. Je conçois encore qu'une révélation *intérieure* ou des miracles *extérieurs*, pouvaient donner à l'homme cette certitude si nécessaire à son bonheur, et suppléer ainsi à l'imperfection de ses facultés actuelles.

Mais l'acquisition de nouvelles facultés ou seulement un grand accroissement de perfection dans les facultés actuelles de l'homme, aurait fait de l'homme un être très-différent de celui que nous connaissons sous le nom d'homme. Et comme toutes les parties de notre monde sont en rapport entre elles et avec le système entier, il est très-évident que si l'homme, le principal être de notre planète, avait été changé, il n'aurait plus été en rapport avec cette planète où il devait passer les premiers instants de sa durée. Une vue beaucoup plus perçante, un toucher incomparablement plus délicat, etc., l'auraient exposé à des tourments continuels. Il aurait donc fallu changer aussi l'économie de la planète elle-même pour la mettre en rapport avec la nouvelle économie de l'homme.

J'aperçois donc que la difficulté, considérée sous ce point de vue, ne tend pas à moins qu'à demander pourquoi Dieu n'a pas fait une autre terre ? et demander cela, c'est demander pourquoi Dieu n'a pas créé un autre univers ? car la terre est liée à l'univers comme l'homme l'est à la terre. L'univers est

l'ensemble de tous les êtres créés. Cet ensemble est *systématique* ou harmonique. Il ne s'y trouve pas une seule pièce qui n'ait sa raison dans le tout. Prétendrais-je que dans l'ouvrage de l'Intelligence suprême il y ait quelque chose qui soit sans aucune liaison avec l'ouvrage, et qui pourtant en fasse partie? Si malgré l'extrême faiblesse de mes talents et de mes lumières, si malgré la grande imperfection de mes instruments je ne laisse pas de découvrir tant de liaisons, de rapports, d'harmonie entre les diverses parties du monde que j'habite; si ces liaisons se multiplient, se combinent, se diversifient à mesure que je multiplie, que je combine et que je diversifie mes observations et mes expériences; combien est-il probable que si mes facultés et mes instruments étaient incomparablement plus parfaits, je découvrirais partout et jusque dans les moindres parties, les mêmes liaisons, les mêmes rapports, la même harmonie? Et cela devrait bien être, puisque les plus grandes pièces sont toujours formées de pièces plus petites, celles-ci de plus petites encore, etc., etc.; qu'un tout quelconque dépend essentiellement de l'ordre et des proportions des parties qui le composent.

Il ne serait donc point du tout philosophique de vouloir que l'Auteur de l'univers eût changé l'économie de l'homme pour lui procurer plus de certitude sur son état à venir. Il ne le serait pas plus de vouloir qu'une révélation *intérieure* lui en eût donné l'assurance: car une pareille révélation aurait dû être universelle, ou s'étendre à tous les individus de l'humanité, puisqu'il n'en était aucun à qui la certitude d'un bonheur à venir ne fût également nécessaire. Mais je l'ai déjà remarqué au commencement du chapitre VII: il était dans l'analogie de l'économie de l'homme d'être conduit par les *sens* et par la *réflexion*: une révélation *intérieure* et *universelle*, qui se serait perpétuée d'âge en âge, aurait-elle été en rapport avec la constitution présente de l'homme? Et si le bonheur dont il devait jouir dans son état futur avait été lié dès l'origine des choses à l'application qu'il devait faire de sa raison à la recherche des fondements de ce bonheur, comment aurait-il pu appliquer sa raison à cette belle recherche, dès qu'une révélation *intérieure* et *irrésistible* aurait rendu inutile tout exercice de son intelligence?

Il restait une autre voie *extraordinaire* qui pouvait conduire l'homme à cette certitude si désirable que la raison seule ne pouvait lui fournir. Cette voie était celle de *miracles* palpables, éclatants, nombreux, divers, enchaînés les uns aux autres, et liés indissolublement à des circonstances qui les caractérisaient et en déterminaient la *fin*. Il est bien manifeste que cette voie extraordinaire était la seule à nous connue qui ne changeât rien à la constitution présente de l'homme, et qui laissât un libre exercice à toutes ses facultés.

Mais, si les miracles étaient destinés à manifester aux hommes les volontés du grand Être; s'ils étaient en quelque sorte l'expres-

sion physique de ses volontés: tous les hommes avaient un droit égal à cette faveur extraordinaire, tous pouvaient aspirer à voir des miracles; et si pour satisfaire, comme je le disais (au commencement du Chapitre VII), aux besoins ou aux desirs de chaque individu de l'humanité, les miracles avaient été *universels* et *perpétuels*, comment auraient-ils pu conserver leur qualité de *signes extraordinaires*? comment auraient-ils été distingués du cours *ordinaire* de la nature (1)?

Il était donc dans la nature même des miracles, qu'il fussent opérés dans un certain lieu et dans un certain temps. Or cette relation au lieu et au temps, cette relation nécessaire supposait évidemment le *témoignage*, ou la tradition orale et la tradition écrite. La tradition supposait elle-même une certaine langue, qui fût entendue de ceux auxquels cette tradition était transmise. Cette langue ne pouvait être universelle, perpétuelle, inaltérable: une telle langue n'était pas plus dans l'économie de notre planète, qu'une ressemblance parfaite, soit physique, soit morale, entre tous les individus du genre humain.

Ainsi, c'était une suite naturelle de la vicissitude des choses humaines, que la langue dans laquelle les témoins des faits miraculeux avaient publié leur *déposition*, devint un jour une langue *morte*, et qui ne fût plus entendue que des savants. C'était encore une suite de cette même vicissitude des choses de ce bas-monde, que les *originaux* de la déposition se perdissent, que les premières *copies* de ces originaux se perdissent aussi, que les copies postérieures présentassent un grand nombre de *variantes*, qu'une multitude de petits faits, de petites circonstances très-connues des contemporains, et propres à répandre du jour sur certains passages du texte fussent inconnus à leurs descendants, que bien d'autres connaissances plus ou moins utiles leur fussent inconnues encore, etc., etc. C'était enfin une suite naturelle de l'état des choses et de la nature des facultés de l'homme, qu'on inventât un *art* (2) qui eût pour objet direct l'interprétation du plus important de tous les livres. Ce bel art devait donc naître; il devait éclairer les sages, dissiper ou affaiblir les ombres qui obscurcissaient certaines vérités; et les sages devaient éclairer et conduire le peuple.

Je ne reviendrai pas à objecter, que Dieu aurait pu prévenir par une intervention *extraordinaire* la chute de la langue, dans laquelle la déposition avait été écrite, qu'il aurait pu prévenir par le même moyen la perte des originaux de la déposition, les oppositions, les altérations, les variantes du texte; j'ai vu assez (Consulter le chapitre XXIX), combien une pareille objection serait peu raisonnable, puisqu'elle supposerait encore des miracles continuels, etc. J'ai re-

(1) Je prie qu'on relise ce que j'ai dit sur ce beau sujet dans les chapitres IV, V, VI.

(2) La critique, qu'on pourrait appeler la logique des littérateurs ou des commentateurs. Voyez la note deuxième du chap. XXIV.

connu aussi que ces oppositions, ces altérations, ces variantes du texte ne portent point sur le *fond* ou l'ensemble de la déposition et qu'il n'est même jamais impossible de concilier ces textes d'une manière satisfaisante (*Voyez les chapitres XXVI, XXVIII, XXIX*).

Je me rapproche de plus près de la difficulté que j'examine. Dès que la certitude d'un état futur ne pouvait reposer que sur des preuves *de fait*; dès que la nature et le but des miracles exigeaient qu'ils fussent opérés dans un certain temps; il en résultait nécessairement, que les preuves d'un état à venir devaient être soumises à l'examen de la raison, comme toutes les autres preuves *de fait*. Les preuves d'un état à venir devaient donc être autant du ressort de la *critique*, que tout autre fait historique: elles devenaient donc ainsi l'objet le plus important des recherches des savants, et il entraînait dans le plan de la Providence que les savants recueilleraient ces preuves, les distribueraient dans un certain ordre, les développeraient, les éclairciraient, résoudre les objections qu'elles feraient naître, composeraient de tout cela des *traités* particuliers, et qu'ils seraient auprès du peuple les interprètes de cette déposition, où étaient renfermées les *paroles de la vie éternelle*.

Je voudrais concentrer mes raisonnements. L'homme a deux moyens de connaître; les *sens* et la *réflexion*. Ni l'un ni l'autre de ces moyens, ni tous les deux ensemble, ne pouvaient le conduire à une certitude *morale* sur son état à venir: ils étaient trop disproportionnés avec la nature des choses qui faisaient l'objet de cette *certitude*: je l'ai montré (*chapitre II*). L'homme ne pouvait donc être conduit à cette certitude que par quelque moyen *extraordinaire*. Mais c'était un *certain* être intelligent et moral qu'il s'agissait d'y conduire: c'était l'homme, c'est-à-dire un être *mixte* doué de certaines facultés et dont les facultés étaient renfermées dans certaines limites actuelles. Si donc le moyen *extraordinaire* dont je parle, avait consisté à donner à l'homme de nouvelles facultés, ou à changer la portée actuelle de ses facultés; ce n'aurait point été l'homme qui aurait été conduit à cette certitude dont il est question; ç'aurait été un être très-différent de l'homme actuel. Il était donc nécessaire que ce moyen *extraordinaire* fût dans un tel rapport avec la constitution *présente* de l'homme, que sans y apporter aucun changement, il pût suffire à convaincre la raison de la certitude d'un état *futur*. Les *miracles* étaient ce moyen; car rien n'était plus propre que des miracles à prouver aux hommes que le Maître de la nature *parlait* (*Voyez les chapitres III, IV, V, VI, VIII*). Mais, si les miracles avaient été opérés en tout lieu et en tout temps, ils seraient rentrés dans le cours *ordinaire* de la nature, et il n'aurait plus été possible de s'assurer, que le Maître de la nature *parlait*. Il fallait donc que les miracles fussent opérés dans un cer-

tain lieu et dans un certain temps. Ils devaient donc être soumis aux règles du *témoignage*, comme tous les autres faits. La raison devait donc leur appliquer ces *règles*, et juger par cette application de la réalité de ces faits. Et parce que ces faits étaient *miraculeux*, et que des faits miraculeux exigent pour être crus, un plus grand nombre de témoignages (et des témoignages d'un plus grand poids, il était dans l'ordre de cette sorte de *preuve*, qu'elle fût donnée par des *témoins* qui réunissent au plus haut degré les *conditions* qui fondent aux yeux de la raison la *crédibilité* de quelque fait que ce soit (*Voyez le chapitre VIII*). Je dis, de *quelque fait que ce soit*, parce qu'il me paraît très-évident que les miracles n'en sont pas moins des *faits*, quoique ces faits ne soient point renfermés dans la sphère des lois *communes* de la nature. Je l'ai déjà remarqué ailleurs (*Je prie qu'on relise avec attention le chapitre IX*). La raison acquiescera donc aux preuves de fait que les miracles lui fournissent, si en appliquant à ces preuves les règles de la plus saine *critique* et celles d'une *logique* exacte, ces preuves lui paraissent solidement établies.

Je n'ajoute plus qu'une réflexion, et j'aurai satisfait, je pense, à la difficulté que je me suis proposée au commencement de ce chapitre. N'ai-je point exagéré beaucoup cette difficulté? Faut-il, en effet, de si grands talents et des connaissances si diverses et si relevées, pour juger sainement des preuves de cette révélation que les besoins de l'homme sollicitaient auprès de la bonté suprême? Un bon esprit, un esprit impartial et dégagé des préjugés d'une fausse philosophie, un cœur droit, une âme honnête, un degré assez médiocre d'attention ne suffisent-ils point pour apprécier des preuves palpables, rassemblées par les meilleurs génies, avec autant d'ordre que de clarté, dans des livres qu'ils ont su mettre à la portée de tout le monde? Afin qu'un lecteur sensé puisse juger de la vérité d'une certaine histoire et d'une certaine doctrine, est-il rigoureusement nécessaire qu'il possède tous les talents et toutes les connaissances des auteurs qui ont rassemblé les preuves de cette histoire et de cette doctrine? La décision de quelque procès que ce soit, exige-t-elle indispensablement que tous les juges aient la même mesure de connaissances, les mêmes connaissances et les mêmes talents que les rapporteurs? N'arrive-t-il pas tous les jours qu'on est obligé de s'en rapporter aux experts ou aux maîtres de l'art sur je ne sais combien de choses plus ou moins nécessaires? Pourquoi donc le peuple ne s'en rapporterait-il pas aux savants sur le choix et l'appréciation des preuves de cette révélation dont ils tâchent de mettre la certitude à sa portée? D'ailleurs parmi ces preuves, n'en est-il pas qui peuvent être saisies facilement par les esprits les plus bornés? Combien l'excellence de la *morale* du Fondateur est-elle propre à frapper fortement les âmes honnêtes et sensibles! Combien le *caractère* du Fondateur lui-

même excite-t-il l'admiration et la vénération d'un ami sincère de la vérité et de la vertu ! Combien ce caractère s'est-il empreint dans celui de ses premiers disciples ! quelle vie ! quelles mœurs ! quels exemples ! quelle bienveillance ! quelle charité ! Le peuple ne saurait-il saisir de telles choses et demeurerait-il froid à tout cela ? Il ne croira pas, si l'on veut, sur autant de preuves réunies qu'un docteur ; mais il croira sur les preuves qui seront le plus à sa portée, et sa croyance n'en sera ni moins raisonnable, ni moins pratique, ni moins consolante.

CHAPITRE XL.

Autre difficulté générale, tirée de la liberté humaine. — Réponse.

Tournerai-je contre la doctrine du Fondateur la *nécessité morale* des actions humaines ? Prétendrai-je que cette sorte de *nécessité* exclut toute *imputation* et conséquemment toute loi, toute religion ? Ne verrai-je pas clairement que la *nécessité morale* n'est point du tout une *vraie nécessité* ; qu'elle n'est au fond que la *certitude* considérée dans les actions *libres* ? Parce que l'homme ne peut pas ne point s'aimer lui-même ; parce qu'il ne peut pas ne se déterminer point pour ce que son entendement a jugé le plus convenable ; parce que sa volonté tend *essentiellement* au bien réel ou apparent, s'ensuit-il que l'homme agisse comme une pure machine ? s'ensuit-il que les lois ne puissent point le diriger à sa véritable fin, qu'il ne puisse point les observer, qu'il n'ait point un entendement, une volonté, une liberté, que ses actions ne puissent point lui être *imputées* dans aucun sens ; qu'il ne soit point susceptible de bonheur et de malheur ; qu'il ne puisse point rechercher l'un et éviter l'autre ; qu'il ne soit point, en un mot, un *être moral* ? Je regrette que la pauvreté de la langue ait introduit dans la philosophie ce malheureux mot de *nécessité morale*, si impropre en soi et qui cause tant de confusion dans une chose très-simple et qui ne saurait être exposée avec trop de précision et de clarté (1).

(1) Voyez ce que j'ai dit sur la volonté et sur la liberté dans les chapitres XII et XIX de mon Essai analytique sur les facultés de l'âme. Je n'ai rien négligé pour y ramener à question à ses termes les plus simples et les plus vrais. Voyez encore les articles 12 et 15 de l'Analyse abrégée de cet ouvrage que j'ai insérée dans le t. I de la Palmyréniste philosophique.

Les mouvements des corps sont d'une nécessité physique, parce qu'ils résultent des propriétés essentielles de la matière. Un corps est mu, et il meut. Il ne peut ni n'être pas mu ni ne pas mouvoir.

Les déterminations des esprits sont d'une nécessité morale, parce qu'elles dépendent des facultés de l'esprit. Un esprit n'est pas déterminé à agir, comme un corps est déterminé à se mouvoir. Un esprit se détermine et n'est jamais déterminé. Il se détermine sur la vue plus ou moins distincte des motifs. Ces motifs sont des idées présentes à l'intelligence. Il juge du rapport ou de l'opposition des motifs avec les idées qu'il a du bonheur. Ce jugement est le principe moral de sa détermination. Cette détermination tient essentiellement à la nature de l'intelligence et de la volonté. Elle est d'une nécessité morale, parce qu'il serait contradictoire à la nature d'un être moral ou doué d'intelligence et de volonté, qu'il ne se déterminât pas

CHAPITRE XLI.

Suite des difficultés générales. Que la doctrine évangélique ne parait pas favorable au patriotisme. Qu'elle a produit de grands maux sur la terre. Réponses.

Objecterai-je que la doctrine de l'Envoyé n'est point favorable au *patriotisme*, et qu'elle n'est propre qu'à faire des esclaves ? Ne serais-je pas démenti sur-le-champ par l'histoire fidèle de son établissement et de ses progrès ? Était-il des sujets plus soumis, des citoyens plus vertueux, des âmes plus généreuses, des soldats plus intrépides, que ces hommes nouveaux répandus partout dans l'État, persécutés partout, toujours humains, toujours bienfaisants, toujours fidèles au prince et à ses ministres ? Si la source la plus pure de la grandeur d'âme est dans le sentiment vif et profond de la noblesse de son être, quelle ne sera pas la grandeur d'âme et l'élevation des pensées d'un être, dont les vues ne sont point renfermées dans les limites du temps.

Répéterai-je que de véritables disciples de l'Envoyé ne formeraient pas un État qui pût subsister ? « Pourquoi non, répond un vrai sage (Montesquieu : *Esprit des lois*, liv. XXIV, ch. 6) qui savait apprécier les choses, et qui ne peut être soupçonné de crédulité ni de partialité : pourquoi non ? ce seraient des citoyens infiniment éclairés sur leurs devoirs, et qui auraient un très-grand zèle pour les remplir ; ils sentiraient très-bien les droits de la défense naturelle ; plus ils croiraient devoir à la religion, plus ils penseraient devoir à la patrie. Les principes de cette religion bien gravés dans le cœur seraient infiniment plus forts que ce faux honneur des monarchies, ces vertus humaines des républiques, et cette crainte servile des États despotiques. »

Me plairai-je à exagérer les *maux* que cette doctrine a occasionnés dans le monde ; les guerres cruelles qu'elle a fait naître ; le sang qu'elle a fait répandre ; les injustices atroces qu'elle a fait commettre ; les calamités de tout genre qui l'accompagnaient dans les premiers siècles et qui se sont reproduites dans des siècles fort postérieurs, etc ? Mais, confondrai-je jamais l'abus ou les suites accidentelles et, si l'on veut, nécessaires, d'une chose excellente, avec cette chose même ? Quoi donc ! était-ce bien une doctrine qui ne inspire que douceur, miséricorde, charité, qui ordonnait ces horreurs ? Était-ce bien une doctrine si pure, si sainte, qui prescrivait ces crimes ? Était-ce bien la parole du prince

pour ce qui lui paraîtrait le plus conforme à son bonheur. La détermination est l'effet d'une force qui est propre à l'esprit, et qui n'est point mise en action par les motifs, comme la force motrice des corps l'est par l'imulsion. Comme l'agent est très-différent, le principe de l'action ne l'est pas moins. Enfin, l'être moral a toujours le pouvoir physique de se déterminer autrement dans chaque cas particulier. Mais, parce qu'il se détermine conformément aux lois de la sagesse, serait-on fondé à dire que ses déterminations sont d'une nécessité fatale ? Ne serait-ce pas confondre volontairement des choses très distinctes, et qu'il est facile de distinguer ? Consultez la note troisième du chap. XV.

de la paix qui armait des frères contre des frères, et qui leur enseignait l'art infernal de raffiner tous les genres de supplices? Était-ce bien la Tolérance elle-même, qui aiguillait les poignards, préparait les tortures, dressait les échafauds, allumait les bûchers? Non; je ne confondrai point les ténèbres avec la lumière, le fanatisme furieux avec l'aimable charité. Je sais, que la *charité est patiente et pleine de bonté; qu'elle n'est point envieuse, ni vaine, ni insolente; qu'elle ne s'enfle point d'orgueil, ne fait rien de malhonnête, ne cherche point son intérêt particulier, ne s'irrite point, ne soupçonne point le mal, ne se réjouit point de l'injustice; mais se plaît à la droiture, excuse tout, espère tout, supporte tout.* Non; celui qui allait de lieu en lieu faisant du bien, n'avait point armé d'un glaive homicide la main de ses enfants et ne leur avait point dicté un code d'intolérance. Le plus doux, le plus compatissant et le plus juste des hommes n'avait point soufflé (1) dans le cœur de ses disciples l'esprit de persécution; mais il l'avait embrasé (*Ne nous sentions-nous pas le cœur embrasé, etc. Luc, XXIV, 32?*) du feu divin de la charité.

« Avancer, dit encore ce grand homme (*Montesquieu : Esprit des lois, liv. XXV, ch. 11*) que j'ai déjà cité et que je voudrais citer toujours, avancer que la religion n'est pas un motif réprimant, parce qu'elle ne réprime pas toujours, c'est avancer que les lois civiles ne sont pas un motif réprimant non plus. C'est mal raisonner contre la religion, que de rassembler dans un grand ouvrage une longue énumération des maux qu'elle a produits, si l'on ne fait de même celle des biens qu'elle a faits. Si je voulais raconter tous les maux qu'ont produits dans le monde les lois civiles, la monarchie, le gouvernement républicain, je dirais des choses effroyables. Quand il serait inutile que les sujets eussent une religion, il ne le serait pas que les princes en eussent, et qu'ils blanchissent d'écume le seul frein que ceux qui ne craignent pas les lois humaines puissent avoir. Un prince qui aime la religion et qui la craint, est un lion qui cède à la main qui le flatte ou à la voix qui l'apaise : celui qui craint la religion et qui la hait, est comme les bêtes sauvages qui mordent la chaîne qui les empêche de se jeter sur les passants; celui qui n'a point du tout de religion, est cet animal terrible qui ne sent la liberté que lorsqu'il déchire et dévore. »

Que j'aime à voir cet écrivain si profond et si humain, ce précepteur des rois et des nations tracer de sa main immortelle, l'éloge de cette religion qu'un bon esprit admire d'autant plus, qu'il est plus philosophe, je pourrais ajouter, plus métaphysicien; car il faut l'être pour généraliser ses idées et voir en grand (*Montesquieu : Esprit des lois, liv. XXIV, ch. 3*). « Que l'on se mette devant les yeux, d'un côté les massacres continuels des rois et des chefs grecs ou romains, et de l'au-

tre la destruction des peuples et des villes par ces mêmes chefs; Timur (1) et Gengiskan (2), qui ont dévasté l'Asie, et nous verrons que nous devons à la religion et dans le gouvernement, un certain droit politique, et dans la guerre un certain droit des gens, que la nature humaine ne saurait assez reconnaître.

« C'est ce droit des gens, qui fait que parmi nous la victoire laisse aux peuples vaincus ces grandes choses : la vie, la liberté, les lois, les biens, et toujours la religion, lorsqu'on ne s'aveugle pas soi-même. »

Combien de vertus domestiques, combien d'œuvres de miséricorde exercées dans le secret des cœurs, cette doctrine de vie n'a-t-elle pas produites et ne produit-elle pas encore! Combien de Socrates et d'Épictètes déguisés sous l'habit de vils artisans! si toutefois un honnête artisan peut jamais être un homme vil! Combien cet artisan en sait-il plus sur les devoirs et sur la destination future de l'homme, que n'en surent Socrate et Épictète!

A Dieu ne plaise que je sois ni injuste ni ingrat! je compterai sur mes doigts les bienfaits de la religion, et je reconnaitrai que la vraie philosophie elle-même lui doit sa naissance, ses progrès et sa perfection. Oserais-je bien assurer que si le *Père des lumières* n'avait point daigné éclairer les hommes, je ne serais pas moi-même idolâtre? Né peut-être au sein des plus profondes ténèbres et de la plus monstrueuse superstition, j'aurais croupi dans la fange de mes préjugés, je n'aurais aperçu dans la nature et dans mon propre être qu'un cahos. Et si j'avais été assez heureux ou assez malheureux pour m'élever jusqu'au doute sur l'Auteur des choses, sur ma destination présente, sur ma destination future, etc., ce doute aurait été perpétuel; je ne serais point parvenu à le fixer et il aurait fait peut-être le tourment de ma vie.

La vraie philosophie pourrait-elle donc méconnaître toute ce qu'elle doit à la religion? Métrait-elle sa gloire à lui porter des coups, qu'elle saurait qui retomberaient infailliblement sur elle-même? La vraie religion s'élèverait-elle à son tour contre la philosophie, et oublierait-elle les services importants qu'elle peut en retirer?

Fin des difficultés générales. L'obscurité des dogmes, et leur opposition apparente avec la raison. Réponse.

Enfin, attaquerai-je la religion de l'Envoyé par ses dogmes? Argumenterai-je de ses

(1) Timur-bec ou Tamerlan, empereur des Tartares, et l'un des plus fameux conquérants, mort en 1415, âge de soixante-et-onze ans. Il remporta diverses victoires sur les Perses, subjuga les Parthes, soumit la plus grande partie des Indes, s'assujettit la Mésopotamie et l'Égypte, triompha de Bajazet I, empereur des Turcs, et domina ainsi sur les trois parties du monde.

(2) Gengiskan, l'un des plus illustres conquérants, vainqueur des Mogols et des Tartares, et fondateur d'un des plus grands empires du monde. Il mourut en 1226, à 72 ans.

(1) Il souffla sur eux, etc., *Jean, XX, 22*. Action symbolique, mais très-significative.

mystères, de leur incompréhensibilité, de leur opposition, au moins apparente, avec la raison ?

Mais quel droit aurais-je de prétendre, que tout soit lumière dans la nature et dans la grâce ? Combien la nature a-t-elle de *mystères* que je ne puis percer ! combien m'en suis-je occupé dans les parties XII et XIII de la *Palingénésie* ! combien le catalogue que j'en dressais, est-il incomplet ! combien me serait-il facile de l'étendre, si je voulais ! Serais-je bien foudé après cela à m'étonner de l'obscurité qui enveloppe certains dogmes de la religion ? Cette obscurité elle-même n'emprunte-t-elle pas de nouvelles ombres de celle qui couvre certains mystères de la nature ? Serait-il bien philosophique de me plaindre que Dieu ne m'ait pas donné les yeux et l'intelligence d'un ange, pour voir jusqu'au fond dans les secrets de la nature et dans ceux de la grâce ? Voudrais-je donc que pour satisfaire à mon impertinente curiosité, Dieu eût renversé l'harmonie universelle, et qu'il m'eût placé sur un échelon plus élevé de l'échelle immense des êtres (1) ? N'ai-je pas assez de lumières pour me conduire sûrement dans la route qui m'est tracée, assez de motifs pour y affermir mes pas, assez d'espérance pour animer mes efforts et m'exciter à remplir ma destinée ? La religion naturelle, cette religion que je crois tenir des mains de ma raison, et dont elle se glorifie, la religion naturelle, ce système qui me paraît si harmonique, si lié dans toutes ses parties, si essentiellement philosophique, combien a-t-elle de mystères impénétrables ! Combien la seule idée de l'Être nécessaire, de l'Être existant par soi, renferme-t-elle d'abîmes que l'archange même ne peut sonder ! Et sans remonter jusqu'à ce premier Être qui englutit comme un gouffre, toutes les conceptions des intelligences créées, mon âme elle-même, cette âme dont la religion naturelle m'enseigne l'immortalité, que de questions interminables ne m'offrent-elle point, etc.

Mais, ces *dogmes* de la religion de l'Envoyé qui me paraissent, au premier coup d'œil, si incompréhensibles et même si opposés à ma raison, le sont-ils, en effet, autant qu'ils me le paraissent ? Des hommes, trop prévenus peut-être en faveur de leurs propres idées ou trop préoccupés de la pensée qu'il y a toujours du *mérite à croire*, et que ce mérite augmente en raison du nombre et de l'espèce des choses qu'on croit, n'auraient-ils point mêlé de fausses interprétations aux images emblématiques et aux paroles métaphoriques du Fondateur et de ses premiers disciples ? N'auraient-ils point altéré et multiplié ainsi les dogmes ? Ne prends-je point ces interprétations pour les dogmes mêmes ? Je vais à la source la plus pure de toute vérité *dogmatique* : j'étudie ce *livre* admirable qui fortifie et accroît mes espérances : je tâche de l'interpréter par lui-même et non par les songes et les visions de certains commenta-

teurs : je compare le texte au texte, le dogme au dogme, chaque écrivain à lui-même, tous les écrivains entre eux, et tout cela aux principes les plus évidents de la raison : et après cet examen réfléchi, sérieux, impartial, longtemps continué, souvent repris, je vois les oppositions disparaître, les ombres s'affaiblir, la lumière jaillir du sein de l'obscurité, la foi s'unir à la raison et ne former plus avec elle que la même *unité* (1).

CHAPITRE XLIII.

Considérations générales sur la liaison et sur la nature des preuves. — Conclusion.

J'ai parcouru en philosophe les principales preuves de cette révélation que ma raison avait jugée si nécessaire au plus grand bonheur de l'homme (*Voyez le chap. II*). Je retrace fortement à mon esprit toutes ces preuves. Je les pèse de nouveau. Je ne les sépare point : j'en embrasse la collection, l'*ensemble*. Je vois évidemment qu'elles forment un *tout* unique, et que chaque preuve principale est une partie essentielle de ce tout. Je découvre une subordination, une harmonie entre toutes ces parties, une tendance de toutes vers un centre commun. Je me place dans ce centre : je reçois ainsi les diverses impressions qui partent de tous les points de la circonférence : j'éprouve l'effet de chaque impression particulière, et celui de l'impression totale. Je démêle les effets particuliers ; je les compare et je sens fortement l'effet général.

Je reconnais donc que cet effet, qui peut tant sur l'esprit et sur le cœur, serait anéanti, si, au lieu d'embrasser les preuves collectivement ou dans leur ensemble, je les prenais séparément pour ne les point réunir. Ce serait pis encore, si je les réduisais toutes aux seuls *miracles*. Je délierais le faisceau ; j'en détacherais un trait unique, et je ne ferais usage que de ce trait unique.

Ma méthode est naturelle, et me paraît conduire au but par la ligne la plus courte. Je me la retrace à moi-même. Dès que je posais mes fondements dans la constitution *physique et morale* de l'homme (*chap. I*), telle que nous la connaissons par l'expérience et par le raisonnement ; je devais rechercher d'abord, s'il était dans l'analogie de cette *constitution*, que l'homme pût parvenir par les seules forces de sa raison, à une certitude *suffisante* sur sa destination *future* (*chap. II, XXXIX*) ? Et puisqu'il me paraissait évident, que la chose n'était pas possible, il était fort naturel que je recherchasse si, sans changer la constitution présente de l'homme, l'Auteur

(1) On sent assez qu'une exposition des dogmes n'entraîne point dans le plan d'un ouvrage calculé pour toutes les sociétés chrétiennes, et où je devais me borner à établir les fondements de la crédibilité de la révélation. Mais je répéterai ici ce que je disais dans l'Essai analytique, en terminant mon Exposition du dogme de la résurrection, § 754. « L'explication que je viens de hasarder d'un des principaux dogmes de la révélation, montre qu'elle ne se refuse pas aux idées philosophiques, et cette explication peut faire juger encore de celles dont les autres dogmes seraient susceptibles, s'ils étaient mieux entendus. »

(1) Je prie qu'on relise ce que j'ai dit là-dessus dans les chap. 2 et 8.

de l'homme pouvait lui donner cette *certitude* si désirable. Cette belle question me conduisit par une route aussi philosophique que directe aux *miracles* (chap. III, IV, V, VI) ; car il s'agissait d'abord d'examiner si Dieu lui-même avait *parlé*, puis, comment il avait *parlé*, par qui il avait *parlé* ; à qui il avait *parlé*, etc., (chap. VI, VII, VIII, XV).

Mais, parce que dans mes principes, les miracles ne font que l'office d'un *langage particulier* et que le langage n'est qu'une *collection de signes*, qui ne signifient rien par eux-mêmes ; je devais porter ma vue sur le but ou l'emploi de ce langage *extraordinaire* que le Législateur de la nature m'avait paru avoir adressé aux hommes (chap. VI, XV) ; sur le caractère moral des hommes extraordinaires qui avaient été chargés d'*interpréter* ce langage au genre humain (chap. VIII) ; sur les *oracles* qui avaient annoncé la mission d'un envoyé céleste (chap. XXXI) ; sur la doctrine de cet envoyé (chap. XXXII, XXXIII, XXXIV) ; sur le succès de sa mission, etc. (chap. XXXVI, XXXVII).

De cette réunion et de cette comparaison des preuves *externes* (1) et des preuves *internes* (2) du christianisme, résulte dans mon esprit cette conséquence importante : qu'il n'est point d'histoire ancienne, qui soit aussi bien attestée que celle de l'Envoyé ; qu'il n'est point de faits historiques qui soient établis sur un si grand nombre de preuves, sur des preuves aussi solides, aussi frappantes, aussi diverses que le sont les faits sur lesquels repose la religion de l'Envoyé.

Une saine logique m'a enseigné à distinguer exactement les différents genres de la *certitude*, à n'exiger point la rigueur de la *démonstration* en matières de *faits* ou de choses qui dépendent essentiellement du *témoignage* (3). Je sais, que ce que je nomme

(1) On appelle externes les preuves que fournissent les miracles, les propriétés, le caractère du Fondateur, celui de ses disciples, etc. Toutes ces preuves sont extérieures à la doctrine, considérée en elle-même ; mais toutes concourent avec la doctrine à établir la même vérité fondamentale.

(2) On nomme internes, les preuves qu'on tire de la nature même de la doctrine, c'est-à-dire, de son excellence, de son appropriation aux besoins de l'homme, etc.

(3) Je crois avoir suffisamment prouvé, dans le chapitre IX, que certains faits, quoique miraculeux, n'en sont pas moins du ressort des sens, et conséquemment de celui du témoignage. Je suppose toujours que mon lecteur s'est approprié la suite de mes principes, et qu'il n'a pas lu mon livre comme un roman.

la *certitude morale* n'est point et ne peut être une *certitude parfaite* ou rigoureuse ; que cette sorte de certitude n'est jamais qu'une *probabilité* plus ou moins grande et qui se rapprochant plus ou moins de ce point indivisible où réside la certitude *complète*, entraîne plus ou moins l'assentiment de l'esprit.

Je sais encore, que si je voulais n'adhérer jamais qu'à l'évidence proprement dite ou à la *démonstration*, ne croire jamais que ce que mes *propres sens* m'attesteraient, il faudrait me jeter dans le pyrrhonisme le plus absurde ; car quel pyrrhonisme plus absurde, que celui qui douterait sérieusement de tous les faits de l'histoire, de la physique, de l'histoire naturelle, etc. Et qui rejetterait entièrement toute espèce de *témoignage* ! Et qu'elle vie plus misérable et plus courte que celle d'un homme qui ne se confierait jamais qu'au rapport de ses propres sens et qui se refuserait opiniâtement à toute conclusion *analogique* (consultez les chap. III et VII).

Je ne dirai point que la vérité du christianisme est *démontrée* : (1) cette expression admise et répétée avec trop de complaisance, par les meilleurs apologistes, serait assurément impropre. Mais je dirai simplement, que les *faits* qui fondent la *crédibilité* du christianisme, me paraissent d'une telle *probabilité*, que si je les rejetais, je croirais choquer les règles les plus sûres de la logique et renoncer aux maximes les plus communes de la raison.

J'ai tâché de pénétrer dans le fond de mon cœur, et comme je n'y ai découvert aucun motif *secret* qui puisse me porter à rejeter une doctrine si propre à suppléer à la faiblesse de ma raison, à me consoler dans mes épreuves, à perfectionner mon être, je reçois cette doctrine comme le plus grand bienfait que Dieu pût accorder aux hommes et je la recevrais encore, quand je ne la considérerais que comme le meilleur système de *philosophie pratique*.

(1) On voit assez que je prends ici ce mot dans son sens propre ou littéral. Ceux qui se choqueraient de mon expression, n'entreraient guère dans les vues de mon travail. J'écris pour des lecteurs qui aiment l'exactitude, et je l'aime aussi. Je sais très-bien, et je l'ai répété plus d'une fois, que dans les choses morales, l'évidence morale produit sur les esprits judicieux, les mêmes effets essentiels que l'évidence mathématique ; mais il ne me paraît pas convenable de transporter à l'évidence morale une expression qui n'est propre qu'à l'évidence mathématique.

VIE DE CRILLON.

CRILLON (LOUIS-ATHANASE BALBEBERTON de), ancien agent général du clergé de France, conseiller d'État, abbé commandataire de Granselve, mort à Avignon sa patrie, le 26 janvier 1789, à l'âge de 63 ans, s'est distingué par son zèle contre les erreurs modernes, et la manière aussi solide qu'ingénieuse dont il les a com-

battues. On a de lui : *De l'homme moral*, 1771, 1 vol. in-8°. Les maximes de vertu y sont appuyées par des exemples qui en ont rendu la lecture aussi agréable qu'utile. Il y a cependant quelques propositions qui semblent avoir échappé à l'attention de l'auteur, comme la suivante : *Le besoin rassemble les premiers habitants de la terre : erreur philo-*

sophique que le sage auteur a répétée par inadvertance : *Mémoires philosophiques du baron de****, 1777 et 1778, 2 vol. in-8° : ouvrage de génie, où la critique est mise en action de la manière la plus piquante et la plus capable de faire impression sur les esprits même prévenus. C'est le fruit d'une raison lumineuse qui sait se revêtir de toutes les richesses de l'imagination et employer, quand il le faut, les armes de la plaisanterie et du ridicule. Il serait difficile de présenter sous un jour plus frappant le charlatanisme, les intrigues, les manèges et tous les travers de la philosophie moderne, qu'ils ne le sont dans ces mémoires. Energie et vérité dans les tableaux, justesse et nouveauté dans les cadres, agrément et vivacité dans les entretiens des personnages que l'auteur met en scène, style correct, harmonieux, semé de traits hardis et heureux ; cet ouvrage réunit, en un mot, tout ce qui peut attacher le lecteur, et lui inspirer du mépris pour la

secte, dont on y dévoile les menées (voyez le *Journal historique et littéraire*. 1^{er} décembre 1777, p. 471 ; 15 décembre 1777, p. 559 ; 1^{er} novembre 1778, p. 313), *Vie de Crillon, suivie de notes historiques et critiques*. Cet ouvrage a été publié à Paris, 1825, 2 vol. in-8°, par les soins de M. Fortia d'Urbant qui l'a enrichi de notes très-curieuses. Les vertus de l'abbé Crillon égalaient ses lumières. L'amour de la vérité et de la justice était le grand mobile de ses actions comme celui de ses écrits. Homme de caractère et d'une franchise antique, il retraçait des mœurs dont bientôt l'exemple manquera parmi nous. M. Sabatier de Cavaillon a fait ainsi son épitaphe :

Lorsque les siens cueillaient les lauriers de la guerre,
Il consacrait sa plume à soutenir l'autel.
Pour en bannir le vice il instruisait la terre.
Et contre l'athéisme il défendait le ciel.

(Extrait de FELLER.)

MEMOIRES PHILOSOPHIQUES

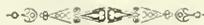
Du baron de***,

OU L'ADEPTE DU PHILOSOPHISME

RAMENÉ A LA RELIGION CATHOLIQUE PAR GRADATION,
ET AU MOYEN D'ARGUMENTS ET DE PREUVES SANS RÉPLIQUE.

Seđ hoc habes, quia odisti facta Nicolaitarum, quæ et ego odi.

(Apoc. ch. II, v. 6).



Avertissement des éditeurs.



Nous avons depuis longtemps conçu le dessein de rassembler dans un ou deux volumes tout ce qu'on a écrit de plus essentiel et de plus solide contre les systèmes pernicieux des sophistes, vulgairement appelés *philosophes modernes*. Nos matériaux étaient déjà rassemblés, et nous nous proposions de les réunir dans un cadre qui nous paraissait neuf, lorsque nous crûmes devoir soumettre notre projet à un homme recommandable par son esprit, ses vastes connaissances et sa piété.

« Ce que vous prétendez faire, nous dit-il, existe ; une plume plus exercée que la vôtre et conduite par un esprit plus mûr et un jugement plus sain, a produit ce que vous vouliez entreprendre. L'abbé de Crillon, ancien agent général du clergé de France,

est auteur des *Mémoires philosophiques du Baron de****, et ce chef-d'œuvre qu'on ne retrouve plus chez nos libraires, enrichit ma bibliothèque. Je suis prêt à vous le prêter ou céder, si, comme vous me l'annoncez, votre unique but est de servir la cause de la religion et des monarchies légitimes. Prenez et lisez : voici au surplus les jugements portés sur ce livre, par l'abbé Sabatier de Castres et l'abbé de Feller. »

« Les *Mémoires philosophiques du Baron de****, dont l'abbé de Crillon vient d'enrichir notre littérature prouvent que l'esprit et les talents ne sont pas moins héréditaires dans sa famille, que les vertus patriotiques qui l'ont depuis longtemps illustrée. Il serait difficile de présenter sous un jour plus frappant le char-

latanisme, les intrigues, les manéges et tous les travers de la philosophie moderne, qu'ils ne le sont dans ces mémoires; production vraiment originale où la critique est mise en action de la manière la plus piquante et la plus capable de faire impression sur les esprits même prévenus. C'est le fruit d'une raison lumineuse qui sait se revêtir de toutes les richesses de l'imagination et employer quand il le faut les armes de la plaisanterie et du ridicule. Préférable aux provinciales de Pascal, par son objet, cet ouvrage n'est pas moins digne d'admiration par son plan et par la manière dont il est exécuté. Énergie et vérité dans les tableaux, justesse et nouveauté dans les cadres, agrément et vivacité dans les entretiens des personnages que l'auteur met en scène, style correct, harmonieux, semé de traits hardis et heureux; il réunit, en un mot, tout ce qui peut attacher le lecteur, et lui inspirer du mépris pour la secte dangereuse dont on y dévoile les menées. *Encore une attaque de cette force*, et la philosophie pourra dire: *Quis numen Junonis adoret?* Le succès soutenu de l'ouvrage de M. l'abbé de Crillon, les vains efforts des philosophes pour les décrier, les heureux effets qu'il a

déjà produits sur l'opinion publique, semblent autoriser notre prédiction. Le public peut être dupe quelque temps du charlatanisme; mais enfin, il ouvre les yeux dès que la vérité se montre; ses erreurs ne sont qu'un sommeil et le réveil de sa raison est une juste condamnation du prestige qui l'avait séduit. » (*Extrait des trois siècles de la littérature française, par l'abbé Sabatier de Castres*).

Quant au jugement de l'abbé Feller, c'est celui qui termine la notice biographique que nous avons extraite de son Dictionnaire.

Après avoir lu les articles précédents et médité le livre dont il s'agit, nous n'avons pas hésité à le reproduire par la voie de l'impression. Toutefois, comme nous nous étions aperçus qu'il était susceptible de quelques corrections et augmentations, nous avons cru qu'il était important d'en confier la révision à M. l'abbé de L. . . . , connu dans le monde littéraire par d'excellents ouvrages où brillent à chaque page ce que la science a de plus profond et ce que la morale religieuse a de plus orthodoxe. Nous pensons qu'il a rempli parfaitement la tâche qu'il avait bien voulu accepter.

TRADUCTION

DU BREF DE SA SAINTÉTÉ LE PAPE PIE VI,

Adressé à M. l'abbé de Crillon.

PIE VI, PAPE.

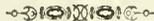
Notre cher fils, salut et bénédiction apostolique. Les lettres que vous nous avez adressées le 10 du mois dernier, et auxquelles était joint l'ouvrage que vous venez de publier pour démasquer l'impiété des nouveaux philosophes, nous ont été remises par notre vénérable frère Joachin de Bernis, cardinal évêque d'Albano, que nous chérissons et que nous honorons d'une estime particulière, tant à cause du rang que lui donne l'auguste ambassade dont il remplit si dignement les fonctions auprès de nous, que pour les excellentes qualités du cœur et de l'esprit que nous reconnaissons en lui. C'est avec un très-grand plaisir que nous avons lu la lettre dans laquelle vous nous donnez des témoignages si marqués de votre piété et de votre religieux attachement; et nous nous proposons de relire également votre ouvrage, aussitôt que les affaires sans cesse renaissantes du saint-siège nous en laisseront le loisir. En attendant, nous ne pouvons donner que les plus justes éloges au zèle que vous montrez pour la défense de la religion catholique, et nous vous félicitons sincèrement de ce qu'à l'éclat des exploits guerriers qui distinguent votre

nom, et qui sont consacrés dans les annales et les monumens de l'histoire, vous ajoutez encore une autre gloire plus précieuse: celle de confondre, par vos ouvrages, les écrivains atroces qui abusent de leurs talents et du nom de la philosophie, pour anéantir les vérités de la foi chrétienne. C'est de l'Auteur même de cette sainte religion que vous devez attendre l'abondante et immortelle récompense due à vos travaux, recevez-en dès à présent l'heureux gage dans la grâce pontificale que vous désirez avec tant d'ardeur, et que nous vous accordons avec le plus grand plaisir. A ces causes, ouvrant, en votre faveur, les trésors de l'Eglise qui nous ont été confiés, nous vous accordons une indulgence plénière et générale, pour toutes les fois qu'après vous être confessé, vous célébrerez le saint sacrifice de la messe. Nous voulons aussi que cette même indulgence plénière s'étende à vos frères et à vos sœurs et généralement à tous ceux de votre maison; et qu'ils en jouissent toutes les fois qu'après s'être réconciliés par le sacrement de pénitence, ils s'approcheront de la sainte table le jour que vous voudrez offrir pour eux le sacrifice de l'autel. Regardez cette con-

cession comme un gage certain de notre bienveillance, et recevez en même temps notre bénédiction apostolique que nous nous empressons, notre cher fils, de vous accorder.

Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, le 3 des nones de Sept. M. D. CC. LXXVII, la troisième année de notre Pontificat etc.

Préface du baron de ***



Ces mémoires ne sont pas l'histoire de ma vie, mais celle de mon cœur et de ma raison. J'expose aux yeux du public mon incrédulité et ma foi. J'aurais dû écrire pour ma nation et dans sa langue; mais ce que je raconte s'est passé parmi les Français; ils m'ont fourni les personnages que j'ai dépeints; eux seuls peuvent bien juger de la ressemblance; les modèles sont sous leurs yeux.

Il sera facile de voir que mon livre n'est pas un roman; ce n'est pas même l'ouvrage d'un philosophe du jour. Je suis sans prétention; je n'avance aucun paradoxe; enfin, je n'écris point pour prouver que j'ai de l'esprit; mais seulement pour prouver ce que j'écris. Heureux, si je puis développer à mes lecteurs les ressorts qui les meuvent à leur insu; car nous nous ressemblons tous. Je fe-

rai voir comment on se repose sur des assertions qu'on n'a jamais approfondies, comment les doutes nous retiennent dans une apathie plus dangereuse que les vices, et peut-être que le crime même, parce qu'on ne sent point le besoin d'en sortir. Que ne puis-je montrer, par mon expérience, ce qui retarde ou suspend les effets de la raison; ce qui la réveille et l'affermir; comment, surtout, l'on touche quelquefois au but, lorsqu'on s'en croit bien éloigné! Au reste, je n'écris que pour ceux qui, sans haïr la vérité, la négligent ou la craignent. Ils verront, dans la suite de ces Mémoires, ce qui la voilait à mes yeux; ce qui m'a, si longtemps, retenu dans mes doutes et ce qui m'a enfin décidé.

AUX SOPHISTES

VULGAIREMENT APPELÉS

PHILOSOPHES MODERNES



« Vous qui ne croyez point en Dieu, quelle fureur vous anime à publier vos sentiments? C'est, dites-vous, le désir d'affranchir la société de l'esclavage que la religion lui impose. Malheureux affranchissement qui, en nous délivrant de ce que vous croyez une erreur, nous plonge dans mille misères réelles, sape tous les fondements des sociétés; répand les divisions dans les familles, les révoltes dans les États, et ôte à toutes les vertus tous leurs motifs et toutes leurs bases! Eh! qui nous soutiendra, si ce n'est la religion, dans ces catastrophes si ordinaires aux fortunes mêmes les plus éclatantes? Qui adoucira nos esprits, si ce n'est la religion, dans les misères innombrables que la fragilité humaine traîne nécessairement à sa suite? Qui calmera, si ce n'est la religion, nos consciences dans leurs agitations et dans leurs troubles? Qui nous rassurera, surtout dans les langueurs d'une maladie mortelle, quand

nous serons étendus sur un lit d'infirmité, placés entre des maux réels et présents et la nuit affreuse de l'avenir? Ah! si la religion, qui produit de si beaux effets est chimérique, laissez-moi ma chimère; je veux être trompé, et je considérerai comme mon plus cruel ennemi celui qui viendra me dessiller les yeux. » *(Saurin.)*

« O Dieu! ô douce lumière! heureux qui vous voit; car vous êtes la vérité et la vie! Quiconque ne vous voit pas est aveugle: aveugle, c'est trop peu: il est mort. Donnez-moi donc des yeux pour vous voir et un cœur pour vous aimer. » *(Fénélon.)*

O Providence! trésor du pauvre, ressource de l'infortuné! celui qui sent, qui connaît vos saintes lois et s'y confie; celui dont le cœur est en paix et dont le corps ne souffre pas, grâce à vous, n'est pas tout entier à l'adversité. » *(J.-J. Rousseau.)*

MEMOIRES PHILOSOPHIQUES.

CHAPITRE PREMIER.

L'entrevue d'un philosophe.

Je suis né avec un caractère fongueux et

sensible à l'excès. C'en est assez pour être plein de force et de faiblesse. S'il est permis de se donner quelques louanges, j'ose dire

qu'il était difficile de m'ôter un fonds de droiture et une grande franchise. Naturellement porté à réfléchir, je sus quelquefois m'arrêter au fort de mes passions; je conservais, j'écoutais mes remords, dernière vertu d'une âme droite et passionnée. Inquiet et sans cesse agité, poursuivant et délaissant tour à tour la vérité, j'étais capable des plus grands efforts pour la chercher et pour la fuir. J'avais eu un gouverneur athée; j'eus des amis aimables et pervers. Je ne savais ce que je pensais, ce que je devais croire, ni même ce que je pourrais penser un jour. Cette philosophie qui me disait : Votre religion est fautive et pernicieuse, me semblait elle-même funeste et peu vraisemblable; elle ne produisait que des doutes, séduisants dans l'ivresse du plaisir, mais meurtriers dans la douleur. Je crus néanmoins, qu'avec une façon de penser fixe et déterminée (si je pouvais un jour l'acquérir, de quelque genre qu'elle fût), je vivrais plus tranquille, et que je serais peut-être heureux. Je ne pouvais me dissimuler que, dans mes plaisirs les plus vifs, j'avais trouvé souvent l'inquiétude et l'ennui. Tantôt je me flattais qu'en regardant avec indifférence le sommeil du tombeau, l'on pouvait, avec des goûts légers, passer doucement sa vie; tantôt je ne pouvais me persuader que si la vie nous offre quelques douceurs, cette âme si capable d'aimer et de sentir, serait un jour anéantie. Au milieu de ces contradictions, j'imaginai que les philosophes de France avaient encore plus d'esprit qu'on n'en trouve dans leurs livres, et je résolus d'aller les consulter. On me les avait désignés sous le nom d'hommes universels, comme s'ils possédaient éminemment toutes les sciences, et qu'ils pussent répondre à toutes les questions qu'on leur fait. On m'avait dit d'ailleurs qu'ils expliquaient clairement à leurs amis ce qu'ils écrivent fort obscurément; je présumais bien que je pourrais trouver dans leurs systèmes des ressources contre mes doutes, en perdant la crainte et le remords; mais je me flattais aussi de trouver une ressource plus chère à mon cœur, si je découvrais un système contraire, plus vraisemblable et plus consolant que le leur. Enfin je voulais, après avoir tout examiné, marcher sans regarder derrière moi et me précipiter dans le bien ou dans le mal.

Tel fut mon projet, quand je partis d'Allemagne; il était grave, et je l'exécutai d'abord en homme frivole. Une vie assez dissipée fit renaître en moi le goût du bel esprit. Comme j'étais recommandé à des personnes célèbres, je fis des connaissances qui flattèrent mon amour-propre. Séduit par des éloges, je voulus, s'il m'est permis de parler ainsi, perfectionner à Paris les ridicules que l'on me donnait à Vienne, qui pourtant m'avaient acquis une sorte de réputation. Je n'étais occupé que de ces petites pensées. Cependant, je ne pus longtemps perdre de vue le dessein qui me conduisait à Paris; et il se présenta bientôt une occasion de l'exécuter.

Un jour que j'étais seul dans ma voiture,

passant dans une place publique, j'aperçus à travers de grandes vitres un personnage qui parlait comme on prêche; il avait une foule de spectateurs. Je fis arrêter, et je vis que j'étais à la porte d'un café : je descendis et entrai avec précipitation. Soit que mon entrée parût un peu singulière, ou que l'on me trouvât un air étranger, tous les yeux se fixèrent sur moi, et le discours cessa. Je m'enfonçai dans une seconde salle, où je jouis tranquillement du plaisir d'avoir disparu. Le même bruit recommença : au bout de quelque temps, je rentrai dans la première salle; l'homme que j'avais interrompu avait repris son discours, mais il me fut impossible d'en découvrir l'objet. Il faisait alors une violente sortie contre la musique française; je l'entendis parler médecine, architecture, astronomie; il re tomba, je ne sais comment, sur les arts mécaniques; il avait le talent d'enchaîner ses phrases, sans montrer l'ordre de ses idées : elles étaient quelquefois assez brillantes; leur éclat m'étonnait. Je trouvai qu'il parlait à merveille, mais je ne savais ce qu'il disait. Je ne l'écoutais plus, quand je jetai, par hasard, les yeux sur un homme qui se tenait à l'écart; il souriait, et certainement il n'avait pas l'air d'applaudir. Sa physionomie était douce, spirituelle; son air simple et modeste me prévint en sa faveur. Je m'assis auprès de lui, et, après avoir eu l'air d'écouter quelque temps la harangue publique, je pris la liberté de lui demander si l'orateur qui semblait fixer l'attention de toute l'assemblée était un des beaux-esprits de la nation; j'aperçus dans ses yeux qu'il devinait le jugement que j'en portais; cependant, ne me connaissant point encore, il me répondit avec beaucoup de politesse : Je fréquente trop peu la personne dont vous me parlez, pour oser prononcer sur son mérite, mais je n'ignore pas qu'il passe, dans le lieu où nous sommes, pour un homme très-instruit et de beaucoup d'esprit. Insensiblement je tins conversation avec lui; je lui fis des questions sur des choses assez indifférentes. Ses réponses m'enhardirent : bientôt nous causâmes, comme si nous nous fusions déjà vus. Notre conversation s'anima; j'étais jeune, impatient; je ne pus m'empêcher de lui offrir mon cœur. Je lui fis part de mes doutes et de mes peines, sans oser cependant lui parler des ressources que j'espérais trouver à Paris, pour fixer les incertitudes de mon esprit. Je fis des réflexions un peu mélancoliques; il en tira des conséquences morales; nous étions toujours d'accord; il paraissait ne vouloir que m'écouter; mais je trouvais dans le peu qu'il avait dit, de quoi lui parler encore. Pour varier la conversation, je lui demandai ce qu'il pensait d'un ouvrage qui venait de paraître et qui faisait beaucoup de bruit. Je lui dis que je ne l'avais pas lu. Il essaya de m'en donner une idée; il répandit tant d'agrément sur les choses les plus sérieuses, que je ne pouvais me lasser de l'entendre. La précision et la clarté de ses réponses aux questions que j'eus l'indiscrétion de lui faire, me firent ju-

ger qu'il était sans doute l'un des philosophes à qui je voulais m'adresser, je lui fis part de mes projets, et croyant saisir l'occasion de lui faire le compliment le plus agréable, je lui demandai si, en m'adressant à lui-même, je ne parlais pas au philosophe que je cherchais depuis longtemps.

Non, assurément, me répondit-il; je crois en Dieu, je respecte les lois, j'aime les hommes, et je m'afflige du mal qu'on leur fait.

Après une pareille réponse, je n'osai convenir de l'admiration que m'inspirait la haute renommée des philosophes modernes. J'avouai seulement que je désirais connaître un de ces hommes extraordinaires. Il m'assura que mon empressement était trop vif pour qu'ils échappassent à mes recherches, et que, dans le fond, je ne ferais pas mal d'essayer de les voir de près. Vous pouvez même, ajouta-t-il, vous entretenir dans un moment avec l'un des plus célèbres; il est devant vos yeux; il parlait à tout le monde quand vous êtes arrivé, et il parle encore. Quoi! m'écriai-je avec un transport qui le fit sourire, cet homme est un de vos philosophes?

Oui, assurément; vous croyez peut-être que je vous trompe? Dès qu'il sortira, vous pouvez le suivre. Vous serez bientôt un de ses amis, et même un de ses plus chers confidants.

Je ne crois pas, lui dis-je, que notre liaison soit jamais très-intime; mais vous, monsieur, puis-je espérer de vous trouver ici quelquefois? Il me dit qu'il y était par hasard. Je lui témoignai un vif empressement de le connaître plus particulièrement, et j'allai même jusqu'à lui demander son nom et sa demeure. Il satisfit à ma première demande avec plaisir; mais il me refusa constamment de m'apprendre où il logeait; il me força même de lui indiquer l'hôtel que j'occupais, et me promit de me venir voir incessamment. Je l'assurai que, depuis que j'étais à Paris, je n'avais point encore passé de moments plus agréables.

Pendant ce temps-là, le philosophe ouvrit la porte. Je me préparai à le suivre, après avoir assuré la personne que je quittais avec regret de lui rendre fidèlement ce qui se passerait dans cette entrevue.

Je courai sur les pas de ce prétendu sage; je l'abordai avec respect: Homme célèbre, lui dis-je, permettez à un étranger de vous approcher.

— Jeune homme, apprenez que je ne connais point d'étranger parmi mes semblables. L'univers est ma patrie; je voudrais éclairer les hommes, les rendre heureux, s'il était possible..... De quel pays êtes-vous? quel est votre nom?

— Je suis Allemand; je me nomme le baron de ***.

— Vous portez un beau nom; il est cher à l'empire; puisque votre naissance vous approche du trône, les amis du genre humain vous doivent une instruction plus étendue qu'au commun des hommes. Je vois dans votre physionomie que vous effacerez un jour la gloire de vos ancêtres. Avez-vous lu le *Système de la nature*?

— Mon gouverneur m'en a fait lire une partie; il faisait grand cas de cet ouvrage immortel.

— Comment s'appelle-t-il?

— Monsieur **.

— Ah! c'est un de mes élèves. Sans vous en douter, vous êtes un de mes enfants: c'est un hommage que vous venez me rendre. C'est moi qui ai donné ce jeune homme à M. votre père, pour veiller à votre éducation. C'est un homme de beaucoup d'esprit; il vous a souvent parlé de moi?

— Oserais-je vous demander quel est votre nom?

— Je m'appelle **.

— Oh ciel! Il ne cessait de me parler de vous; il vous regardait comme la lumière du monde.

— C'est un homme de génie au moins, que je vous ai donné et que j'aime tendrement. Où est-il?

— Hélas! il est mort.

— S'est-il tué?

— Il est mort subitement.

— Ah! j'entends. C'était un homme de courage. Je suis ravi de vous connaître; vous avez de bons principes, nous en développerons les conséquences..... mais, voici l'heure de la comédie; si vous y allez, je serai très-aise de vous y accompagner.

— On ne peut qu'être flatté de l'entendre avec vous. Cette pièce fait du bruit..... On assure que ses beautés, d'un ordre supérieur, ne sont saisies que par les gens d'esprit.

— On vous a dit vrai.

Je le fais monter dans mon carrosse. Nous voilà à la comédie; nous entrons dans une loge. J'avoue que j'étais ravi de me montrer en public avec cet homme célèbre.

— Vous allez admirer un drame excellent. Quel dommage que Racine, Corneille et Molière n'aient pas vécu dans un siècle éclairé! Leurs ouvrages, autrement pensés, auraient fini par être utiles.

— Nous avons toujours cru, nous autres étrangers, que le siècle de Louis XIV avait été la gloire de votre monarchie.

— Oui, ce siècle eut quelques hommes de génie; mais ces génies, les préjugés vulgaires les rétrécissaient; la nation était faible. Cependant nos systèmes étaient connus, et même estimés de quelques grands; mais on ne les avait point portés à ce degré d'évidence que nous leur avons donné. Il y avait peu de matérialistes; la morale était sans appui; des préjugés barbares, un respect superstitieux pour des opinions funestes au bonheur des hommes, à la gloire des lettres, retenaient la cour et la province dans les ténèbres de l'ignorance. La vertu était opprimée; on n'osait point écrire; à peine pouvait-on penser, et les âmes honnêtes gémissaient de ne pouvoir communiquer leurs découvertes à leurs malheureux compatriotes. Nous vivons enfin dans un siècle de lumières; il n'y a plus de peuple.

— Cela est glorieux pour votre nation. Vos citoyens sont-ils meilleurs? sont-ils plus heureux?

— Ils ont beaucoup plus d'esprit : ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils ont presque tous une teinte de philosophie.

La toile se lève ; la pièce commence ; les applaudissements me parurent très-légers ; mon philosophe s'en aperçut avant moi, car il s'écria, et je suis sûr qu'on l'entendit :

Ce n'est pas assez de faire un drame ; il faudrait créer une nation capable d'en sentir les beautés. Que de génie dans ces gestes ! dans ces mots entrecoupés !... ce qu'on ne dit pas, vaut mieux que ce qu'on dit. Est-ce une poignée d'hommes qui peut juger une pièce nationale ? Sophocle, Euripide, instruisaient à la fois tout un peuple. La fermentation de toutes ces âmes réunies devait produire un effet incroyable ; mais hélas ! l'on était à Athènes.

Dès ce moment, il me fut facile de juger que l'auteur de la pièce ne lui était rien moins qu'indifférent ; je louai beaucoup le drame, et surtout la dernière scène. En sortant, je lui demandai la permission de l'aller voir : il parut y consentir avec joie, et nous convînmes du jour.

Arrivé chez moi, je ne pouvais revenir de ma surprise ; je commençais à avoir des doutes sur ces hommes de génie. J'essayais en vain de reposer mon esprit. Heureusement je sentis mes yeux s'appesantir, et je me livrai au sommeil.

CHAPITRE II.

Le dîner.

Le jour de mon rendez-vous avec le philosophe arriva, et je ne savais trop si je n'y manquerais point. Je désirais passer encore quelques heures avec cet homme aimable et sensé qui m'avait promis de venir me voir. Je craignais qu'il ne m'eût oublié ; mais bientôt il entra dans mon appartement. Après que nous eûmes renouvelé notre première connaissance : Hé bien ! me dit-il, vous avez vu le sage. Qu'en pensez-vous ? êtes-vous content ? votre raison a-t-elle reconnu son maître dans cet esprit dominateur ?

— Je vous avoue que j'avais une autre opinion des chefs de la philosophie. Rien n'est comparable à l'orgueil de cet homme extraordinaire.

— Je vous ai indiqué le plus célèbre, je ne dis pas le plus modeste, mais on peut avoir des ridicules et beaucoup de mérite. D'ailleurs, j'espère bien que vous l'approfondirez davantage ; il vous procurera le plaisir d'être introduit dans sa société.

— Il m'a prié de me rendre chez lui dans la matinée ; mais j'ignore si je serai aussi exact qu'il le pense.

— Vous auriez tort ; allez-y, me dit-il en souriant. Ces hommes ne sont dangereux que pour les esprits faibles ; c'est le nombre des sots qui les rend si redoutables. Observez bien ; votre conversation sera peut-être décisive : l'issue n'en peut être qu'heureuse, parce qu'en voyant de près leurs personnes, vous pourrez apprécier leurs ouvrages, sans les lire. Permettez-moi de venir vous voir

demain, pour apprendre le détail de votre journée, car j'y prends le plus vif intérêt.

Après avoir causé quelque temps, nous nous séparâmes avec le plus grand désir de nous revoir.

Je m'habille promptement et je pars. J'entre chez mon philosophe. Je le vois comme un monarque, entouré de ses courtisans. D'une parole, d'un geste, d'un clin d'œil il les congédie tous, et je me trouve seul avec lui.

— Ces hommes que vous avez vus sont des infortunés pleins d'esprit et de talents : il suffit d'être humain et d'avoir un peu de crédit pour être assiégé d'une foule de malheureux. Les grands de tous les royaumes me demandent sans cesse des gouverneurs pour leurs enfants. Je fais pour eux ce que j'ai fait pour vous. Je leur envoie ces jeunes gens que j'ai formés. Ils portent la lumière dans les différentes cours de l'Europe. Ce sont les missionnaires de la philosophie. Ainsi je sers l'infortuné et l'humanité ; car c'est de l'éducation que dépend le bonheur des hommes. Avouez-le, vous me devez ces principes qui font aujourd'hui votre félicité ; votre esprit est sans nuages, votre raison n'est point troublée par mille préjugés ridicules ; enfin vous êtes heureux.

— Pas encore ; mais j'espère le devenir un jour.

— Voilà vraiment ce que promet la philosophie ; mais la sagesse n'arrive point à nous avec la rapidité de l'éclair. Ce n'est point ce coup subit de l'électricité qui étonne, frappe, pénètre ; c'est le fruit d'une lente et profonde réflexion. Pour le bonheur du commun des hommes, une teinture légère de nos maximes suffit ; mais pour nous, pour vous-même, il faut être philosophe. Un sage est un être bien rare ! Savez-vous que, malgré les lumières qui se répandent, il y a peu d'hommes réellement supérieurs à cette multitude d'automates qui nous voyons végéter dans une succession d'ignorance et de bêtise héréditaires ? Il en est aujourd'hui qui sortent de la foule ; mais il fallait des siècles pour amener une époque si mémorable.

— C'est l'ouvrage du génie ; il est heureux pour les peuples dont vous formez les maîtres, que vos dogmes soient utiles et raisonnables. Si par malheur vos maximes étaient pernicieuses, si leur venin était encore aigri par ceux qui entourent les princes, le plus beau sang de l'Europe en serait infecté. Mais votre doctrine, sans doute, rend les hommes plus vertueux en les rendant plus éclairés.

— Je suis enchanté de vous entendre parler ainsi ; je veux que vous dîniez aujourd'hui avec quelques-uns des nôtres.

J'acceptai sa proposition. Une heure sonne ; nous montons en carrosse.

— Permettez que je m'arrête une minute sur notre chemin : je voudrais voir un de mes amis qui souffre des douleurs incroyables. Vous serez fort aise de le connaître ; sa constance est héroïque.

La voiture s'arrêta ; je fus conduit dans

un cabinet de livres où j'aperçus un homme couché sur une chaise longue.

— Hé bien ! s'écria mon conducteur en s'avançant vers lui, comment va le courage ?

— A merveille, mais je souffre cruellement.

A peine fûmes-nous assis, qu'il eut un violent accès de sciaticque. Sa douleur parut extraordinaire : il poussait des cris aigus, et je l'entendis plusieurs fois s'écrier : Ah ! mon Dieu, que je souffre ! Heureusement le calme revint, et il affecta d'être gai. Je crus pouvoir lui dire sans le fâcher, que j'étais étonné que le nom de Dieu fût sorti si souvent de la bouche d'un philosophe.

— Pardonnez, me dit-il, c'est une distraction, une mauvaise habitude. Hélas ! ajouta-t-il, être homme et souffrir, c'est une même chose. Les heureuses combinaisons de la matière peuvent bien former des esprits d'un ordre supérieur ; mais la nature, aveugle et sans discernement, n'a pu encore exempter un sage de la douleur.

L'air sérieux avec lequel il me parlait m'étonna. J'étais tenté de croire qu'il était dans le délire. Mais, que dus-je penser de mon introducteur ? Il applaudit à ce discours, et m'assura que ces ingénieuses réflexions devaient être regardées par un bon esprit, comme une espèce de démonstration de la non-existence de Dieu. Après avoir fait cette grande observation, il s'approcha de son ami et lui parla un moment à l'oreille. Comme l'heure nous pressait, il prit congé de lui, et le malade n'eut que le temps de lui répondre d'une voix éteinte : Je sens que ma frêle machine se détruit ; mais je serai toujours votre ami, jusqu'au moment où je deviendrai *rien*.

Nous partîmes pour aller dîner. J'ignorais chez qui j'étais conduit ; mais à l'air de liberté qui régnait dans la salle où j'entrai, par le service même, je vis que les convives s'étaient rassemblés chez un de ces cuisiniers publics que l'on appelle *traiteurs*. On me présenta ; je fus loué sur mon éducation ; on se mit à table. Après avoir parlé longtemps du bien que faisaient les gens de lettres depuis qu'ils écrivaient plus librement, un d'entre eux remarqua, en parlant du livre de l'*Esprit*, que cet ouvrage, plus hardi que bien fait, avait été cependant le signal de la liberté, et qu'on lui devait peut-être les excellents écrits qui paraissent de temps en temps. Ce fut alors que j'entendis les éloges qu'ils se donnaient mutuellement. Ils se désignaient par les noms des anciens philosophes, auxquels, par une espèce de bonhomie, ils joignaient le nom de frère. L'un s'appelait Socrate, l'autre Pythagore ; mon philosophe se faisait appeler frère Platon.

Je ne pus m'empêcher de rire de cette comédie, et j'examinais à mon aise les physionomies des sept à huit sages de Paris. Le moderne Platon parlait beaucoup et ne laissait pas tomber la conversation. Un des convives ayant dit que ce n'était pas une chose aisée que de choisir un système et de s'y re-

trancher de manière à ne pouvoir être forcé dans son poste : pour moi, dit magistralement mon philosophe, je m'en serais tenu volontiers à soutenir le *déisme*, mais j'ai vu que l'on pourrait me conduire plus loin que je ne voudrais, et qu'il y avait plus de ressource à défendre le *matérialisme*. Tout le monde fut du même avis, et le dernier qui parla, prétendait qu'un homme qui était une fois déiste, courait le risque de paraître inconséquent, ou le danger inévitable d'être bientôt chrétien malgré lui.

On se lève de table ; je vois entrer l'homme qui nous apportait le café, avec un air surpris et effrayé.

Qu'avez-vous ? lui dis-je, vous êtes bien ému. Ah ! monsieur, me répondit-il, dans cette rue, dans cette même maison, où dernièrement M. ... se cassa la tête d'un coup de pistolet, je viens de voir un homme qui s'est jeté par la fenêtre.

Cette catastrophe sanglante m'affecta singulièrement. Tout le monde m'examinait ; on loua ma sensibilité ; un moment après, mon philosophe me dit, en me serrant la main d'un air grave et affectueux : Dans le fond, ces sortes d'événements que le vulgaire appelle des malheurs, sont le fruit d'une sagesse utile et profonde. Pourquoi plaindriez-vous des hommes qui cherchent dans le néant le repos et la fin de leurs calamités ?

— Eh ! messieurs, m'écriai-je, où est donc la devise philosophique, l'humanité ?

— L'humanité est dans nos cœurs ; mais la faiblesse est dans le vôtre : apprenez que si nous distribuons la sagesse, nous donnons aussi le courage. Telle est la puissance de la vertu. Avant que nous eussions instruit la terre, les hommes étaient dans une léthargie hontense, dans une espèce de barbarie. C'est un fait constant, il y a trente ans que personne n'osait se tuer, on du moins l'exemple en était rare. On souffrait, on criait, on ne pouvait se résoudre à mourir. Depuis que nos principes sont en vigueur, je n'exagère rien, oui, dans cette capitale, dans ce seul mois, dix personnes au moins se sont tuées, toutes de ma connaissance et gens de beaucoup d'esprit ; nous leur communiquons cette fermeté d'âme ; cette heureuse irrégion, qui bannit des préjugés plus terribles que la mort même. Inébranlables dans nos principes, tant qu'ils jouissent des plaisirs, ils laissent en eux penser la matière ; mais si elle ne leur donne que de la douleur, ils la décomposent tranchent les organes de la vie, et détruisent le mode pensant.

— Socrate et Platon auraient donc passé follement toute leur vie à croire que leur âme était immortelle ?

— Eh ! sans doute ; c'était l'erreur et la chimère des anciens philosophes.

— Permettez-moi de vous faire une question ; vous enseignez aux hommes les moyens d'être heureux ? Mais votre bonheur n'est point inaltérable ; dans les malheurs imprévus, vous servez-vous de la force de votre esprit ? les chefs de la philosophie se tuent-ils quelquefois ? j'ai vu ce matin un sage in-

fortuné; j'ai entendu crier sa vertu. Il me paraît qu'il préfère son mal au néant.

— Il se tuera peut-être, reprit le philosophe. La question l'avait surpris; il ajouta avec un air d'enthousiasme: Ceux qui vous enseignent à mépriser la vie, ont aussi plus de force pour supporter les maux qui accablent les hommes ordinaires. Eh! que deviendraient ces faibles hommes, s'ils n'avaient des maîtres qui leur apprirent à mourir?

Je baissais les yeux et méditais ma fuite. Heureusement un des principaux de l'assemblée entama une dissertation intitulée: *La mortalité de l'âme*.

Ce sermon philosophique fit une diversion soudaine qui favorisa ma retraite. J'ignore si le sage m'attendit, et encore plus le mal qu'il put dire de moi.

CHAPITRE III.

Les prôneurs.

Le lendemain, je réfléchissais sur tout ce que j'avais vu; j'étais bien éloigné de trouver le calme que je cherchais. Les dernières scènes dont je venais d'être témoin, me donnaient une idée médiocre de la plupart de ces hommes célèbres, et je croyais fermement avoir fait avec eux un divorce éternel. J'attendais celui qui me les avait si bien dépeints; ses conseils m'avaient paru sages, et je sentais naître pour lui cette confiance si douce, qui précède toujours une tendre amitié. Il arrive: Vous me paraissez plus gai, me dit-il.

— C'est vrai. — Je lui racontai mon aventure. Il entendit ce récit avec plaisir; mais lorsque je lui appris la raison pour laquelle ces intrépides philosophes n'osent point attenter à leur propre vie: — je ne dois pas, me dit-il, vous laisser ignorer un événement très-singulier. Un des chefs du philosophisme, tenait dans sa maison, pour ses plus intimes amis, une école d'athéisme. Ses enfants croissaient au milieu de ses systèmes. La plus jeune de ses filles, attentive aux leçons paternelles, gravait dans son esprit les maximes qu'elle entendait sans cesse répéter. Son âge, encore tendre, semblait devoir la garantir de toute impression funeste. Un jour cependant, la tête encore pleine de sermons sur le suicide, qui venait d'être prêché dans le consistoire philosophique, elle se retire dans son appartement, hors d'elle-même, « A peine née, dit-elle à une de ses femmes, je déteste la vie; il n'est rien de si courageux, rien de si sage, que de trancher le fil de ses jours, quand ils font notre tourment. Ah! ma chère amie, si tu avais entendu tout ce que dit mon père! combien il est applaudi par tous ceux qui l'écoutent! pour moi, j'en suis si frappée, que si je trouvais dans ce moment un pistolet, je le saisirais avec joie pour m'arracher la vie. »

La confidente demeure immobile. « Tu sembles avoir peur, ma chère amie, continua le philosophe enfant; ah! si tu savais tout

ce que je sais, tu te tuerais peut-être avec moi. »

— Oh! pour cela, non, mademoiselle; je n'ai pas assez d'esprit.

Vous jugez bien que l'on fut très-empressé d'apprendre aux parents toutes les circonstances d'un pareil entretien. La mère fut effrayée, le père fut saisi d'admiration, je veux voir, s'écria-t-il, jusqu'où la force de cet esprit peut être portée. Il donne des ordres; on pose un pistolet sur une table, dans un passage de la maison que sa fille fréquentait. Vous pensez bien qu'il ne s'y trouvait ni poudre ni balles. Trois jours ne se furent pas écoulés, que sa fille en passant aperçoit le pistolet, le saisit, l'appuie contre son front, tire et tombe dans les bras des femmes qui avaient ordre de suivre tous ses pas. Elle était animée d'un mouvement si violent, elle était si frappée de son action, qu'en tombant elle répétait sans cesse: « Je suis morte, heureusement je suis morte. »

Vous me demanderez sans doute quelles furent les suites d'un événement si étrange? L'image de la mort était imprimée dans son âme, la frénésie s'en empare; le lendemain elle expire dans les bras de son père.

— Voilà une cruelle histoire et une bien douce philosophie.

— N'importe, il faut tout approfondir; il est nécessaire que vous connaissiez ces personnages si accrédités. D'ailleurs la gaieté que ces sages fort plaisants vous ont procurée, doit encore vous faire désirer de vous trouver avec eux.

— Quel conseil me donnez-vous? je me suis trop dévoilé, l'indignation m'a fait commettre une imprudence que l'orgueil ne pardonne jamais.

— C'est une raison pour qu'ils cherchent à vous attirer dans leur parti; ils craindront les ridicules que vous êtes en état de leur donner; et s'ils pensent que vous pouvez être utile au philosophisme, tous leurs secrets vous seront dévoilés: le caractère distinctif de ces beaux esprits est d'être peu circonspects, par un excès de vanité; la confiance qu'ils ont en eux-mêmes est si aveugle, qu'elle leur permet à peine de réfléchir; ils ne doutent de rien.

Il me parlait encore; j'entendis annoncer le philosophe que j'avais quitté la veille assez brusquement. Jamais surprise ne fut semblable à la mienne. Mon ami me dit avec précipitation, que cet homme le connaissait, et qu'il souhaitait que notre liaison lui fût cachée; il s'échappait par une porte de dégagement, quand le philosophe entra.

Qu'êtes-vous donc devenu, s'écria-t-il? vous avez disparu comme un esprit; je ne puis vous rendre les regrets que vous avez laissés, et moins encore les éloges que nous n'avons cessé de faire de vous.

Je le remerciai assez froidement; j'ignore quel était son dessein; mais il me fit plusieurs questions qui me parurent insidieuses; il s'aperçut enfin que ses discours faisaient sur mon esprit une impression contraire à son attente; cet homme extraordinaire étudiait

tous mes mouvements, et je le vis tout à coup changer de personnage; il répandit plus d'agrément dans ses propos; l'emphase de ses discours disparut. Cette morgne superbe qui accompagnait toujours les chefs de secte, fut remplacée par un air d'enjouement et de candeur; je ne le reconnaissais plus; je crus avoir à mes côtés un homme nouveau; le caractère de cette espèce de Protée m'effrayait; mais je fus bientôt rassuré et séduit par l'illusion de son art, et par les charmes d'une feinte douceur. Il me racontait les anecdotes du jour et les aventures les plus plaisantes; il me peignait les plaisirs avec tous leurs attraits. Cet homme adroit s'essayait sur mon âme, et jugeait à merveille des coups qu'il me portait. Il me proposa d'égayer ma jeunesse par le spectacle le plus brillant; il me dit plusieurs fois que j'étais fait pour le connaître, et plus encore pour en être connu; que c'était la meilleure école pour un philosophe; que je trouverais, surtout dans le commerce des femmes, cette politesse si nécessaire pour adoucir nos mœurs et donner à l'esprit les grâces et le sentiment qui caractérisent l'homme vraiment aimable et l'écrivain poli. Il m'offrit adroitement de m'introduire chez une femme de la cour du plus haut parage. Le moment est heureux, m'ajouta-t-il; aujourd'hui même, elle rassemble chez elle les plus beaux esprits de la France. Vous y verrez aussi les personnes les plus qualifiées de ce royaume. Vous jugerez par vous-mêmes des hommages qu'elles rendent au génie.

Quelque désir que j'eusse d'accepter sa proposition, je crus que les bienséances exigeaient que je me fisse annoncer à la femme importante dont il me parlait.

— Vous ignorez, sans doute, nos usages et les droits qu'on nous donne. Vous connaîtrez la manière dont nous vivons dans cette capitale. En attendant, venez avec moi et reposez-vous sur ma parole. Votre timidité m'étonne, ajouta-t-il; votre naissance vous place au premier rang, et le titre que nous vous donnons d'un de nos amis, vous élève au-dessus de tout; cependant, pour vous plaire, je consens à écrire à madame de ... Il écrivit et me fit la lecture de sa lettre; il me donnait des louanges excessives. En vérité, lui dis-je, vous êtes trop honnête; tant d'éloges m'humilient et me surprennent: à peine ai-je l'honneur d'être connu de vous.

— Vous nous connaissez bien moins encore. Écoutez, je suis l'homme de France le plus vrai; sachez que jamais nous ne nous trompons, et qu'entre nous autres philosophes, nous sommes depuis longtemps dans l'habitude de nous deviner. Je vous conduisis hier dans un repas de société. Nos affaires et l'amitié nous rassemblent de temps en temps; la liberté et l'enjouement président à cette assemblée. Vous n'avez pu en juger encore; nous étions hier fort peu de monde, et les convives les plus aimables ne purent s'y trouver; mais aujourd'hui vous nous verrez sur un théâtre différent. Si nos occupations

et nos ouvrages nous permettaient de nous livrer aux instances des personnes titrées et les plus opulentes, nous compterions nos jours par des fêtes; mais ce genre de vie n'est guère analogue à nos travaux. Comme il est cependant nécessaire que nous nous communiquions à tous les états, afin de favoriser la propagation de la philosophie, nous avons choisi différentes maisons pour nos assemblées. Nous donnons par là à ceux qui nous reçoivent un brevet d'illustration. Nous voyons avec plaisir plusieurs femmes de la cour; mais nous ne dédaignons point une certaine classe de femmes qui ne sont pas, à beaucoup près, d'un rang si élevé; ce sont des femmes comme il nous les faut.

— C'est-à-dire qu'elles ont infiniment d'esprit?

— Non, mais nous leur persuadons qu'elles en ont beaucoup; et dans le fond, comme nous sommes toujours d'accord avec elles, cela revient au même. Au fait, leurs maisons sont les nôtres, et des points de réunion; mais notre art ne se borne point à leur persuader qu'elles ont de l'esprit, nous l'assurons au public, qui nous croit. Vous êtes étonné peut-être que nous fassions des femmes d'esprit? vous le serez bien davantage, quand je vous dirai que nous avons aussi le pouvoir de l'ôter aux hommes qui en ont le plus. Nous parlons devant le peuple, et, à notre parole, on est un sot ou un homme de génie. Ce qu'il y a de certain, c'est que nous avons beaucoup de reconnaissance pour ces dames. Nous leur faisons part de notre célébrité, et par un retour bien juste, elles partagent leur fortune avec nous. Plusieurs des nôtres ont fait des livres, uniquement pour en célébrer quelques-unes, et si les ouvrages de ces philosophes avaient pu vivre, elles eussent été immortelles.

Je ne finirai pas, si je racontais tout ce qu'il me dit. On apporta la réponse au billet qu'il avait écrit. Il ne se peut rien imaginer de plus honnête que l'invitation que je reçus. On m'attendait avec impatience.

— Eh bien! s'écria le philosophe, me croirez-vous une autre fois? Je vous prévient que vous verrez la femme du monde la plus aimable: veuve depuis quelques années, elle est encore à la fleur de son âge. Sa haute naissance et ses grands biens la mettent à portée de rassembler dans sa maison une compagnie distinguée; la douceur de son commerce et ses grâces fixent tout le monde auprès d'elle; elle joint à la beauté une physionomie pleine d'esprit et d'intérêt.

A peine une heure après midi fut-elle sonnée, que je pressai mon conducteur de nous mettre en chemin. Nous entrâmes dans un hôtel immense; le nombre des valets, la magnificence et le choix des ameublements annonçaient la richesse et le goût de la maîtresse de la maison. On me dit les choses les plus obligeantes, et l'on m'ajouta plusieurs fois que l'on désirait vivement que je regardasse cette maison comme la mienne. Tandis que nous parlions, les portes s'ouvraient à chaque instant. Tous les convives arrivèrent

et bientôt deux salles furent remplies d'hommes et de femmes de la plus haute distinction. Je reçus de tout le monde les compliments que l'on est dans l'usage de faire à Paris aux étrangers d'un certain rang.

Le dîner fut aussi somptueux qu'agréable : il fut encore égayé par l'harmonie des hautbois et des clarinettes. La maîtresse de la maison avait attendu quelques instants un homme célèbre ; elle parut surprise de son peu d'exactitude. Bientôt nous le vîmes paraître ; il s'avançait comme s'il eût couru à travers les champs, sans avoir l'air de soupçonner qu'il y eût un seul homme devant lui ; il levait les mains au ciel en s'écriant : Quel prodige ! qu'ai-je vu ! qu'ai-je entendu ! Hé bien, monsieur, lui dit-on, qu'avez-vous donc vu ? Point de réponse ; il paraissait ne rien voir et ne rien entendre ; enfin, il prononça ces paroles : Quel ouvrage sublime ! quel opéra-comique ! Après ces longues exclamations, paraissant revenir à lui-même : Pardonnez, madame, des mouvements si extraordinaires dont je ne suis pas le maître ; je suis encore transporté, enivré d'admiration ; quel poète ! madame, quelle découverte pour nous ! s'il en faut juger par son aurore, son midi étonnera la nation, l'Europe, l'univers.

Je le connais, dit un autre philosophe ; c'est un génie unique ; c'est la chaleur de Sapho, ce sont les grâces d'Anacréon,

J'ai donc bien eu raison, dit un troisième prôneur, de l'annoncer ; j'ai écrit quelque part que c'était à l'apparition de ce phénomène littéraire que la poésie en France commençait à faire époque. Son portefeuille est rempli de tragédies incroyables : mais son opéra ! son opéra-comique !

Un sentiment d'admiration se répandit dans toute l'assemblée. On saisit ce moment pour dire à madame de *** que le plaisir qu'on avait goûté était trop vif, pour qu'on n'eût pas été occupé du soin de le lui faire partager. On l'assura que l'auteur était chez lui, et que certainement il viendrait volontiers lui faire hommage de ses talents. Sur-le-champ l'ordre fut donné de préparer une voiture, le dîner commençait à paraître long ; le poète arrive ; madame de *** se lève de table avec précipitation ; on la suit, on entoure le faiseur d'opéra ; tout le monde lui parle à la fois : on le porte, pour ainsi dire, dans le cabinet d'assemblée. Le chantre nouveau-né se fit entendre. Dès la première scène, on fut en extase, et à la fin du premier acte, tout le monde se levait, gesticulait, parlait si fort, que je ne pus m'empêcher de rire, au risque de passer pour un barbare. Heureusement, je n'étais pas le seul, et je fus ravi d'apercevoir un homme qui osait en faire autant. Il m'avait déjà paru le plus sensé de la compagnie. Enfin la pièce finit ainsi que les applaudissements. L'introduit du poète l'invita à prendre congé, afin que l'on pût parler de lui plus à son aise. Le modeste auteur se retira. A peine fut-il sorti que nos philosophes nous donnèrent une nouvelle comédie.

La première scène fut ouverte par celui qui avait présenté le grand homme du jour.

— Vous l'avez vu, madame ; vous l'avez entendu ; sans doute, messieurs, vous partagez mon enthousiasme ?

— En même temps que je l'admire, reprit un autre personnage, mon cœur est déchiré par le souvenir de son indigence. Des deux extrémités de la salle j'entendis des voix qui se répondaient alternativement. Celui-ci s'écriait : — Quelles grandes images ! — Quelle infortune, s'écriait l'autre. — Quelle conduite dans sa pièce ! — Quelle constance dans ses malheurs ! Dans l'instant tous les philosophes se lèvent et s'écrient tous ensemble : — L'honneur de la nation est compromis ; il faut faire un sort à un homme aussi rare. Chaque particulier de l'assemblée voulut se réserver le plaisir de faire sa fortune. On promit des places, des emplois, des pensions. Mais toutes ces promesses n'étaient que des paroles. Nos philosophes les appréciaient en eux-mêmes à leur juste valeur.

Il faut, dit l'un d'entre eux, faire une grande quête pour le grand homme. Cette idée plut à tout le monde ; alors madame de *** prit la parole.

— On prie, dit-elle, tous les auteurs qui se trouvent ici, de ne point partager avec nous le plaisir d'une si belle action. Leur gloire est de découvrir le mérite, et la nôtre est de le récompenser.

On applaudit à ce discours, et l'honneur de quêter fut réservé à celui qui avait amené l'auteur. Il se saisit d'un large chapeau ; les spectateurs l'entourèrent ; il commença sa ronde, en disant : — Donnez, messieurs ; c'est pour mon poète béarnais. Tout le monde s'empresse ; les uns donnent quatre louis, les autres dix, d'autres vingt et plusieurs en promettent cinquante. En un mot, la quête fut portée à quatre cents louis. Ce qui me parut le plus plaisant, ce fut le rôle de cet homme que j'avais trouvé si raisonnable ; c'était un fermier général. Quand le chapeau *réceptif* arriva vis-à-vis de lui, il fit une grande révérence et s'adressant à madame de ***, il lui dit avec beaucoup de gravité : Trouvez bon que je ne donne rien, et que dans cette occasion, je m'empresse d'imiter messieurs les auteurs ; il m'en aimeront moins, mais ils m'en estimeront davantage.

— En vérité, c'est s'acquérir de l'estime à trop bon marché, dit madame de *** ; je suis convaincue qu'il plaisante.

— Non, madame, je ne plaisante pas : quoique je n'aie jamais été auteur, je suis fort aise d'être traité comme un homme d'esprit.

Mon pauvre fermier général essaya bientôt une grêle de sarcasmes ; j'en entendis même de très-durs. Enfin, leur dit-il, vous me forcez, messieurs, à le publier : sachez que j'ai fourni hier à deux quêtes considérables ; l'une en faveur d'une veuve accablée d'enfants, l'autre pour un homme sans ressource.

ces, dont la maison vient d'être totalement incendiée.

Quelle différence ! s'écria le philosophe quêteur : il est bien question ici de votre veuve et de votre brûlé ; il s'agit d'un grand écrivain , et, qui plus est, d'un écrivain philosophe, qu'il faut mettre à portée de paraître dans le monde pour y plaire et le réformer. Sur-le-champ il détourne fièrement son chapeau et continue sa route.

Rien n'est si puissant que l'exemple, je m'aperçus que la quête se ralentissait : heureusement pour les fonds de l'auteur, cet homme bizarre fut un des derniers auxquels on s'adressa. Pour moi, je m'accuse d'avoir mis vingt louis dans le chapeau et je m'accuse surtout d'avoir trop écouté mon introducteur, lorsqu'il me disait à l'oreille que je ne pouvais en donner moins.

Je m'échappai dans le tumulte des éloges. Je descendais, je vis l'intrepide fermier général qui me suivait.

— Eh bien ! monsieur le baron, que pensez-vous de cette comédie ?

— Hélas ! je pense comme vous, mais je n'ai pas agi de même..... — Au reste, m'ajouta-t-il, je connais ces messieurs, et plus encore le nouvel écrivain ; j'avais déjà ouï dire que sa pièce était détestable. Je me croirais honoré d'être utile à un auteur estimable ; mais celui-ci n'a d'autre mérite que d'être le bas valet de ces messieurs, et le partisan le plus fanatique de la philosophie de nos jours. Nous nous quittâmes ; seul et livré à moi-même, je ne pensais guère aux extravagances que je raconte ; j'étais occupé de madame de *** ; je me rappelais ses propos obligeants, ses grâces, la vivacité de son esprit, sa politesse simple et sans art, tout m'enchantait en elle. Sa maison, dans la suite, fut celle de Paris que je fréquentai le plus. Je la voyais presque tous les jours ; j'aimais tout ce qu'elle aimait, et plus je la connaissais, plus je chérissais le philosophe qui m'avait lié avec elle ; comment cet homme ne m'eût-il pas séduit ? Ses soins officieux prévenaient tous mes desirs ; il me parlait toujours de madame de *** , et je ne pouvais ignorer qu'il lui parlait sans cesse de moi ; j'oubliai presque l'unique objet qui m'avait conduit à Paris. J'avoue néanmoins que j'étais souvent inquiet et agité ; quelquefois même je questionnais mon philosophe sur des matières sérieuses ; j'étais peu content de ses réponses, qui cependant me tourmentèrent dans la suite ; mais il connaissait mon faible, et j'écoutais volontiers tout ce qu'il me disait ; je lui témoignais même alors la plus intime confiance. Un jour enfin il me dit : Que vous êtes heureux ! Il ne manque à votre félicité que de bannir entièrement de votre esprit des fantômes et des doutes ridicules qui ne conviennent point à un homme éclairé ; j'ai reconnu en vous l'âme d'un philosophe, et si vous connaissiez vos forces, vous joueriez un jour le plus grand rôle. Oui, continua-t-il avec un air d'enthousiasme, vous pourriez nous aider à consommer une opération que nous méditons depuis bien des

années : il s'agit de réformer toutes les têtes.

Je ne pus m'empêcher de rire et de convenir que le projet était vaste.

— Point de compliments ; me dit-il, point de plaisanteries, vous ne soupçonnez pas l'importance et la sagesse de nos vues, la grandeur de nos desseins. Il est question du bonheur des hommes ; tout nous assure que cette grande époque est réservée au siècle où nous vivons.

Depuis près de trente ans, les lumières se répandent sur notre globe. La doctrine que nous annonçons à l'univers est palpable ; nous le rappelons à la nature, hors d'elle point de vérité ; et pour exécuter une conversion universelle, nous ne voulons employer que la seule raison de l'homme. La raison et la nature, voilà les dieux de la philosophie. Rendons nos semblables heureux ; renversons les préjugés des nations ; étouffons une religion barbare et funeste à la société ; donnons un frein à l'autorité des rois, et peut-être forcerons-nous un jour ces despotes de la terre à se précipiter de leurs trônes pour se confondre avec leurs sujets, en leur rendant cette liberté primitive qui fait le vrai patrimoine de l'homme. Eh ! monsieur, m'ajouta-t-il, quelle gloire pour vous de coopérer à ce grand ouvrage !

— Il faut avouer qu'on ne saurait avoir des projets plus ambitieux. Je ne doute point du pouvoir de la philosophie ; mais trouvez bon qu'avant de m'associer à vos succès, je m'en tiens uniquement à votre première promesse. Vous assurez que la pratique de vos maximes suffit pour nous rendre heureux. Hé bien ! je ne viens ici que pour essayer de vos principes ; je cherche le bonheur, et si je reçois jamais de votre philosophie un don si précieux, je professerai hautement votre doctrine.

— Vous parlez à merveille. C'est précisément ce que je dis. Vous serez le plus heureux des hommes. Regardez-nous : toujours sereins et tranquilles, le cours des événements n'altère point notre paisible bonheur. Nous ne sommes tourmentés que par le zèle et l'amour de la gloire ; j'avoue que souvent c'est une espèce de supplice pour nous. Au reste, nos maximes bien conçues, nous mettent au-dessus de tout, et s'il était possible que nous devinssions méchants et pervers la gloire ferait taire le remords, inutile tourment d'une âme sans force et sans vertu.

Ces dernières paroles m'épouvantèrent ; il s'en aperçut, et dans la crainte de m'inspirer des sentiments défavorables à sa philosophie, il ne cessa de me parler de l'excellence de la vertu ; il me raconta les plus beaux traits d'humanité, et me fit observer que tous les héros qu'il m'avait cités sortaient de son école.

CHAPITRE IV.

Les Saturnales.

Le charlatanisme en tout genre fut tou-

jours méprisable; mais ceux qui l'exercent sont quelquefois amusants.

Ne m'arrêtant, pour ainsi dire, qu'à la superficie de mon âme, je me croyais moins malheureux; les objets dont j'étais environné prêtaient à l'illusion; je me plaisais moi-même à l'augmenter. J'étais dans cette disposition, quand je reçus une lettre de madame de***; elle parlait pour ses terres, et me pressait d'aller jouir avec elle des agréments de la saison. Elle peignait les plaisirs de la campagne avec un naturel si vrai, avec une simplicité si douce, qu'elle m'inspirait du dégoût pour la ville. Elle me parlait d'une société charmante, et la sienne me suffisait. Je lui écrivis que je m'empresserais de la suivre, dès que j'aurais rempli quelques devoirs indispensables. En effet, notre ambassadeur ne m'avait pas encore présenté à la cour. Je hâtai le moment de m'acquitter de ce devoir, et je me rendis chez madame de***, lorsque j'eus offert mes hommages au roi, et à l'auguste fille de ma souveraine; je comptais n'y rester qu'une quinzaine de jours; quatre mois s'écoulèrent, que j'y étais encore. Une société assez nombreuse se renouvelait sans cesse au moyen d'un voisinage peuplé d'hommes et de femmes d'un commerce agréable. Parmi les personnes de Paris qui étaient venues dans cette délicieuse campagne, je retrouvai mon prétendu sage. Il avait été amené par M. le comte de*** qui passa huit jours avec nous. Le philosophe s'aperçut bientôt de mon intimité avec toutes ses connaissances, et ses attentions pour moi redoublèrent; il a toujours ignoré que madame de*** était bien éloignée de le placer au rang de ses amis; il était parfaitement connu; on le voyait sans doute avec plaisir; mais on craignait de le voir trop. Le caractère de madame de*** était dans le fond solide et vrai. Personne n'ignore que Paris est le lieu du monde où l'on met le plus de différence entre un ami et une connaissance.

Vous jugez bien que ce sage entreprit de me développer une partie de ses systèmes sur la politique, la religion, la littérature, enfin sur l'universalité des choses; car l'encyclopédie marche toujours avec ces messieurs. Il m'attendait à Paris, disait-il, pour m'installer au rang des sages; mais étant, comme je l'ai dépeint, un des hommes de France le plus adroit, il s'aperçut bien que j'étais alors occupé trop agréablement pour me livrer à ses spéculations, et il crut qu'il était à propos de renoncer à me faire goûter ses discours philosophiques. Aussi me disait-il souvent que j'étais trop jeune et trop dissipé pour un homme à réflexions profondes; c'était cependant dans des moments d'humeur qu'il me parlait ainsi; car, il m'assurait qu'il ne me perdrait pas de vue, et qu'il renvoyait l'exécution de ses projets à des temps plus heureux.

Ce serait, sans doute, ici le moment de parler d'une aventure qui a le plus influé sur les résolutions que j'ai prises dans la suite; mais j'ai prévenu que ces mémoires étaient moins l'histoire de ma vie que celle

de mon esprit et de ma raison; on imagine assez que toujours inquiet et indécis, parvenu à la force de l'âge et des passions, je dus éprouver toute leur violence: il me suffit de dire que j'oubliai Paris, ma patrie, et moi-même. Ainsi coulaient mes jours. J'essayais de me rendre heureux, et je croyais l'être.

L'arrière saison et les approches de l'hiver nous firent penser à notre séparation. Nous nous consolâmes par l'espoir des plaisirs de la ville, et c'était nous promettre de nous quitter rarement à Paris. Je m'y rendis, et j'y vécus dans la dissipation et le tumulte du grand monde.

Cinq ou six jours après mon retour de la campagne, je me fis conduire chez mon philosophe, je ne pus le rencontrer; le lendemain, il passa chez moi de très-grand matin.... Je ne puis vous donner qu'un moment, me dit-il, je n'ai que le temps de vous embrasser. Nous avons aujourd'hui une convocation extraordinaire; de pareilles assemblées n'ont lieu que dans des occasions critiques, c'est-à-dire lorsque la philosophie est en danger ou surchargée d'affaires majeures et d'une nature singulière.

— A votre agitation, je tremble que la philosophie ne soit dans le premier cas.

— Quelle apparence! jamais nous n'avons été si puissants; notre crédit en France est prodigieux. Voici le fait: nous sommes convoqués pour délibérer sur des objets très-essentiels; nous appelons ces sortes d'assemblées les *saturnales philosophiques*. On s'y rend avec empressement. On y dîne gaiement; mais les affaires une fois entamées, la sagesse préside aux délibérations. Le chef des saturnales prononce despotiquement; s'il était cependant possible que son avis fût contredit, un philosophe de l'assemblée pourrait alors se lever et proposer le sien. Vous jouirez de ce grand spectacle. Mes projets sur vous ne sont rien moins que changés, et je suis plus résolu que jamais de vous placer parmi nous. Je vous annonce que vous serez enchanté de votre journée, et qu'elle sera même dans votre vie une époque remarquable. Je vous quitte, trouvez-vous chez moi vers les onze heures au plus tard.

J'étais bien éloigné de laisser échapper une si belle occasion. Je lui promis d'être à sa porte à l'heure indiquée, et il partit.

On sera, sans doute, étonné que je n'aie point encore parlé de mon premier ami; je conviens de mes torts. Je dois cependant certifier qu'il était souvent présent à ma mémoire. Sa place était dans mon cœur, et je ne sais par quel pressentiment j'entrevois qu'un jour il s'en rendrait le maître. Je l'estimais davantage, à mesure que je m'éloignais de lui. Il m'avait écrit plusieurs lettres pleines d'enjouement et de raison. Il m'a dit depuis qu'il jugea parfaitement de la situation de mon cœur, et que, malgré ses inquiétudes, l'espoir qu'il avait conçu de mon retour à la vérité, fut toujours au-dessus de la crainte. L'incertitude où j'étais qu'il n'apprit mon arrivée par d'autres que par moi-même, me fit prendre le parti de lui écrire.

Instruit par le porteur de ma lettre que j'étais chez moi, il me fit dire qu'il partait dans l'instant pour venir m'embrasser. En effet, il ne tarda pas à paraître; cette entrevue me fit un plaisir extrême. Je le reconnus tel que je l'avais vu; il me parut encore plus aimable, sa conversation fut vive et animée; nous parlâmes des philosophes: la dernière journée que j'avais passée avec eux ne fut pas oubliée. J'observai cependant qu'il ne me proposait plus de continuer à les voir; il me dit même plusieurs fois, que les connaissant aussi bien que je les connaissais, je n'avais plus rien à gagner dans leur commerce. Il me fit une peinture séduisante des agréments qu'il avait trouvés à la campagne, dans une société de vrais philosophes. Mes journées, me disait-il, passaient comme des heures.

J'entrevis son dessein, mais le moment n'était pas encore venu; je crus devoir lui cacher la visite que l'on m'avait faite le matin, et plus encore le rendez-vous que j'avais accepté avec tant de plaisir. Il était près de onze heures. Je lui proposai de le conduire chez un de ses amis avec lequel il avait affaire. Il accepta mes offres. Aussitôt que nous nous fûmes séparés, je volai chez mon philosophe; il m'attendait avec quelque impatience, nous montâmes en carrosse et nous nous rendîmes à l'assemblée de nos sages. Prévenu que le reste de la journée était consacré à célébrer les mystères de la philosophie, et que les initiés pouvaient seuls entrer dans cette espèce de temple, je renvoyai mes gens, avec ordre de ne me ramener mon carrosse que bien avant dans la nuit. Nous fûmes conduits dans une maison isolée, située dans un quartier tranquille; les portes étaient ouvertes; nous entrâmes dans la cour. Le philosophe fut étonné que l'accès de cette maison fût si facile, et qu'il n'y eût personne pour en défendre l'entrée. Il vit un jeune homme d'une physionomie assez heureuse, et lui demanda quels étaient son état et son nom. Celui-ci répondit respectueusement qu'il était le fils du concierge de la maison.

— Je le connais; c'est un homme dont nous faisons beaucoup de cas. Tu me parais avoir, mon ami, ajouta-t-il, une figure de caractère, et telle que je les aime; je veux instituer en ta faveur une place brillante: je te fais *Suisse de la philosophie*. Prends bien garde d'introduire ici des esprits vulgaires. Quand tu auras l'habitude de nous voir, tu reconnaitras le signe du génie.

Après ce magnifique avertissement, nous montâmes à la grande salle.

Nous trouvâmes une douzaine de personnes qui étaient assemblées. On me dit qu'on m'attendait avec impatience, et que le désir que l'on avait de me connaître était proportionné à la grande réputation que je m'étais faite. J'affectai beaucoup de reconnaissance pour tant d'éloges, mais je ne pus m'empêcher de rire *in petto*, de la grande réputation que je m'étais acquise depuis *une quinzaine de jours*. Après les compliments usités, nous nous assimes; j'examinais toutes

les physionômies. Cette salle devint pour moi une espèce d'étude; pour parler le langage des peintres, je détaillais toutes mes têtes avec une attention extrême. Au milieu de mes observations, tout le monde se leva, et je vis entrer sept ou huit personnages dont le plus grand nombre m'était connu: je les avais vus chez madame de ***: c'étaient les principaux chefs de la philosophie. Je fus embrassé comme une ancienne connaissance, ce qui m'attira une considération marquée de tous ceux qui ne me connaissaient encore que par les éloges outrés qu'on avait bien voulu faire de moi.

Avant que d'entamer aucune affaire relative aux intérêts du corps philosophique, ni même aucune discussion littéraire, on convint qu'il fallait s'entretenir des affaires politiques et de la situation du gouvernement. Tout le monde connaît la liberté qui règne dans les cafés de Londres, mais personne ne concevra jamais jusqu'à quel point elle fut portée dans cette convocation extraordinaire. Les ministres et les rois étaient traduits en jugement. Malheur aux princes qui ne faisaient pas régner dans leurs Etats la tolérance de toutes les religions; un grand monarque du Nord fut porté jusqu'aux cieux, et les philosophes trouvèrent qu'il ne manquait à sa gloire que de briser sa couronne aux pieds de ses peuples.

Les Anglais parurent sur la scène; ils furent blâmés de vouloir être républicains en Europe et despotes en Amérique.

Bientôt le cri de la liberté se fit entendre. Ainsi qu'un empereur philosophe fit jadis le procès à tous les dieux (*Julien l'Apostat, dans ses Saturnales*), de même nos philosophes modernes firent passer en revue toutes les puissances de la terre.

Les ministres des rois n'étaient grands, selon eux, qu'autant qu'ils se servaient de leur pouvoir pour affaiblir l'autorité de leurs maîtres; et le génie n'était accordé qu'à ceux qui, d'une main sûre et hardie, savaient les marches du trône, tandis que de l'autre, ils jetaient les fondements d'une république universelle. C'étaient là les dieux de la patrie.

Après avoir calculé les progrès des lumières et jeté un coup d'œil rapide sur les événements possibles, ils finirent par conclure que les Lapons pourraient bien devenir avant peu d'assez bons philosophes.

On vint nous annoncer qu'on avait servi; on se mit à table, on resta quelque temps dans une espèce de silence; vers le milieu du premier service, la joie commençait à éclater; le plaisir brillait dans les yeux de tous les convives. Un des principaux personnages saisit cet heureux moment pour prendre la parole.

— Enfin, mes chers amis, voici un jour de pleine liberté, donnons l'essor à notre imagination. Le choc des esprits sert à les faire étinceler davantage, et c'est un excellent moyen de nous tenir en haleine.

Il a bien raison, dit un autre, la vérité est toujours où nous sommes; évitons la peine

de discuter et même de penser. Reposons-nous.

Le signal donné, la volubilité des langues, la rapidité des paroles fut incompréhensible; les laeas se succédaient comme les flots de la mer, et, dans la chaleur des discours, paraissait une foule d'épigrammes, quelquefois plaisantes, toujours *atroces*. Ce qui me surprenait davantage, c'est qu'ils se lattaient et se déchiraient tout à la fois. Dans ce bourdonnement continu, j'imaginai entendre autour de moi des essaims de guêpes acharnées au combat. Plus l'épigramme était outrageante, plus ils étaient empressés de la faire éclater; mais aussitôt qu'ils commençaient à s'apercevoir que leurs saillies excitaient des émotions trop fortes, ils accablaient leurs victimes d'éloges inconcevables. C'était le baume qu'ils versaient sur leurs blessures cruelles; en effet, ce spécifique était merveilleux, car l'éloge fait, tout était pardonné.

Nos philosophes connaissaient trop le goût du siècle pour s'en tenir là. L'esprit disparut; il fut remplacé par le génie des *calembourgs*. On en fit de toutes les façons et à l'infini. Cependant je n'en pus retenir un seul, sans doute c'est faute de mémoire. Mais ce que je n'ai pas oublié, c'est que je me disais souvent à moi-même, que j'aimerais mieux vivre au milieu des panthères, qu'avec de tels amis.

Enfin le diner finit; un nouveau spectacle commença, et les saturnales s'ouvrirent.

J'imaginai que le moment de passer à la salle des mystères allait être annoncé par le son triomphal des trompettes et des cymbales, mais nulle espèce d'harmonie ne frappa mes oreilles. Les mystères se célébraient prudemment portes closes, comme autrefois ceux de la bonne déesse. Dès que tous les initiés sont arrivés, d'énormes verroux ferment la porte d'entrée, de manière que jusqu'à la fin de la saturnale, on peut dire que la *philosophie* est sous le *scellé*.

Les philosophes se levèrent et marchèrent gravement, deux à deux, vers la salle d'assemblée. Cette singulière fête se célébrait à la lueur des flambeaux; si ce n'est qu'elle fut égayée par les étranges choses que j'y vis et entendis, je n'imagine rien de plus lugubre.

Un homme, que je n'avais pas encore aperçu, était à la porte de la salle, tenant un caducée à la main. On me dit que c'était non pas un héraut d'armes, mais un héraut de *lettres*; c'est ainsi qu'on l'appelait. Quoique la marche fût régulière, néanmoins aucun rang ni distinction de personne n'étaient observés. A peine les deux premiers qui étaient à la tête de la marche furent-ils arrivés au seuil de la porte, que le héraut dit à celui de la droite : Quel nom portez-vous? Le nom prononcé, j'entendis le héraut crier à haute voix : Qu'il entre, et que ce sénateur se place à la vingt-deuxième chaise curule. Il fit la même cérémonie pour chaque membre, et désignant les places par leur numéro, les rangs furent gardés selon la date et l'ancien-

neté des réceptions. Il n'était encore entré qu'une quinzaine de personnes, lorsque je vis le héraut fléchir le genou et baisser son caducée devant le philosophe qui m'avait introduit dans cette assemblée. Quoique je ne fusse pas encore son disciple, je vis cependant avec plaisir qu'il occupait une place brillante. Le héraut prosterné se leva, et se tournant vers la salle, cria à haute voix : philosophes, levez-vous, et rendez hommage au président des saturnales.

J'appris qu'il y avait trois assistants à sa droite, et trois assistants à sa gauche; ces six dignitaires étaient également annoncés par le héraut, qui posait un instant son caducée sur leurs épaules, lorsqu'il les introduisait dans la salle.

Dans le dessein où j'étais d'observer les plus petits détails de cette étrange scène, j'avais eu l'attention de laisser passer tout le monde sans me présenter, mais lorsque je vis entrer les deux dernières personnes et le héraut fermer les portes de l'assemblée, je me hâtai de le prier de m'y introduire : il me dit que personne n'entraît que par délibération, qu'il n'ignorait pas que toutes les voix étaient pour moi, et que je devais m'attendre à être admis dans un instant par acclamation.

J'attendis un quart d'heure. Les portes s'ouvrirent; je vis paraître deux hommes qui m'étaient inconnus, ils m'annoncèrent que j'étais reçu et qu'ils étaient envoyés pour me précéder et pour m'installer dans ma place.

J'entre : quel fut mon étonnement ! je ne reconnus plus personne. Je vis au milieu de la salle le buste d'un grand philosophe élevé sur un piedestal; devant ce buste se trouvait un petit autel à l'antique destiné à faire brûler de l'encens; un peu plus loin un trepied portant des réchauds enflammés d'où s'exhalait des parfums. Toute l'assemblée assise formait un grand cercle; le président, habillé en sacrificeur, était au milieu, dans une place un peu plus élevée; les autres étaient revêtus du manteau de philosophe (1), tels que Raphaël peint les sages de la Grèce dans son fameux tableau de l'école d'Athènes.

On gardait le silence. Le premier assistant prend la parole :

Le jour est arrivé, illustres et profondes puissances, où la philosophie doit être vengée des outrages d'un poète qui a fait un usage infâme de ses talents. Ce sacrilège auteur s'est élevé contre nous. Il a osé attenter au génie. En vain ce nouvel Erostrate a cru s'immortaliser par une querelle illustre; vous l'avez foudroyé, profondes puissances, et vous avez déclaré son ouvrage satirique d'autant plus dangereux que ces vers sont excellents. En conséquence, à la septième heure des dernières saturnales il fut délibéré

(1) Les anciens philosophes portaient de grands manteaux qu'ils relevaient sur leurs bras. Lorsque Julien l'apostat craignit d'être mis à mort par l'ordre de Constantin, il fit courir le bruit qu'il avait pris le manteau de philosophe.

qu'on célébrerait en ce jour la réparation de ce crime.

Aussitôt le sacrificateur se lève avec ses assistants , et s'avancant vers le trépied des parfums, il prit un exemplaire de l'ouvrage satirique et prononça ces paroles : « Que ces vers périssent dans les flammes. Mais le poison qu'ils contiennent infecterait cet auguste lieu ; purifions l'air qu'on y respire. »

Dans l'instant un nuage de parfums s'éleva jusqu'au ciel : tous les poètes de l'assemblée se mirent à chanter tour à tour sur des modes différents des odes satiriques contre la mémoire de cet auteur impie.

Après cette espèce d'*Auto-da-fé*, le sacrificateur et ses ministres entourèrent le buste du grand philosophe, lui firent l'hommage des cendres de l'ouvrage condamné. On fit fumer devant la statue l'encens le plus précieux de l'Arabie. Tous les spectateurs entonnèrent des hymnes à sa louange, et en diverses langues répétaient ces paroles : « Que l'univers apprenne que ce grand philosophe est le Dieu que nous adorons. »

Cette cérémonie achevée, le sacrificateur sortit, déposa les habits de grand prêtre, reparut avec le manteau de philosophie et reprit sa place.

L'officier chargé des négociations se leva et dit : Un homme célèbre parmi vous implore votre crédit et votre autorité. Le crime qu'on a commis est un crime exécrationnable ; on a trouvé ses vers ennuyeux ; un écrivain a été assez téméraire pour oser imprimer ce blasphème.

Le président, fronçant le sourcil, s'écria : A quels excès les hommes ne se portent-ils pas ! Que cet audacieux soit mis en prison dans les vingt-quatre heures ; secrétaire, enregistrez dans le livre noir que la compagnie emploiera tout son crédit pour obtenir justice.

Ce jugement rendu, l'officier dénonciateur se leva une seconde fois et dit :

Je suis encore chargé de solliciter vos bons offices en faveur d'un philosophe connu par son zèle et son intrépidité à défendre les précieuses maximes de la philosophie. Cet homme sensé cherchait à bannir de sa nation les pratiques superstitieuses. Dans un moment de zèle patriotique, il dit devant une nombreuse assemblée : « *Qu'il fallait être un imbécile ou un fripon pour aller entendre la messe.* » M. *** a eu l'audace de répondre : « *qu'il fallait être l'un et l'autre pour parler ainsi.* »

Le rapport fait, le président fait entendre ces paroles :

Que le nom de M. *** soit noté dans le livre rouge des persécutions, et particulièrement dans la classe des ennemis dont nous devons tirer vengeance à la première occasion.

Le dénonciateur ayant fait tous ses rapports, le secrétaire perpétuel de la compagnie se leva et dit :

On a imprimé par l'ordre de vos profondes puissances cinquante-sept ouvrages importants. Parmi toutes ces productions, il s'est

trouvé quarante écrits contre la religion dominante dans ce royaume ; tous très-moraux, mais contenant une métaphysique si neuve, qu'il n'appartient qu'aux philosophes de pouvoir les comprendre et les louer. En conséquence les ouvrages n'ont pu se vendre et tous les frais d'impression sont tombés à la charge de cette illustre compagnie. Il est vrai qu'il vient de paraître par les ordres de vos profondes puissances, dix-sept ouvrages d'un genre bien différent. Ce sont les fruits des veilles de deux écrivains dont le mâle pinceau ne s'est jamais exercé que dans le grand ; les peintures de ces maîtres fameux sont si lascives et en même temps si vigoureuses, que tout le monde convient qu'ils ont surpassé la force de l'Arétin ; leurs travaux ont été couronnés d'un tel succès que leurs écrits ont seuls réparé la perte occasionnée par les quarante autres ouvrages, et ils ont fait rentrer dans la caisse philosophique un bénéfice de quarante mille livres.

Alors le trésorier se leva et d'une voix de *Stentor*, prononça cette unique parole : *J'affirme.*

On ne saurait, continua le secrétaire, donner trop d'éloges à de pareils auteurs. Ils ont été plus utiles aux progrès de la philosophie que nos meilleurs métaphysiciens. L'art de ces grands écrivains est d'adoucir nos mœurs qui sont sans doute un peu farouches. Ils préparent les esprits à recevoir plus facilement les lumières de la philosophie ; aussi jamais nos maximes n'ont-elles été plus en vigueur que depuis la naissance de ces ingénieux écrits. Mais ce que l'on doit admirer le plus, c'est ce discernement infaillible avec lequel vos profondes puissances savent employer les divers talents de leurs écrivains. Cet heureux choix renouvelle sans cesse l'admiration des Français et fait éclore des chefs-d'œuvre.

Pendant que le secrétaire faisait son rapport, le grand dénonciateur se tenait debout pour faire connaître à l'assemblée qu'il avait à parler. Le rapport fini, il dit :

Vous n'ignorez pas, messieurs, que dans votre dernière saturnale vous avez juré la perte de ***. Ce cynique écrivain ne cessait de blasphémer contre les dieux et demi-dieux de la philosophie. Son dernier ouvrage en quatre volumes *in-octavo*, met le comble à ses crimes. Votre vengeance lui eût été sans doute moins funeste si nous avions pu empêcher l'impression de son ouvrage ; si nous avions pu même, comme nous l'avons quelquefois pratiqué heureusement, acheter toute l'édition, et par le moyen de nos libraires, persuader à l'auteur que son ouvrage inventu les avait presque ruinés.

Mais, vous le savez, messieurs, nos efforts ont été inutiles ; nous ne pouvons nous dissimuler, à la honte de la nation, le succès incroyable de cet ouvrage ; c'est le même succès qui déterminait votre auguste tribunal à concerter les moyens les plus prompts d'exercer votre vengeance d'une manière convenable à la dignité de vos personnes, outragées et avilées par ce forban de la litté-

ratur. En conséquence, a la cinquième heure de vos saturnales, sur le rapport fait par un de nos émissaires : « Que cet auteur dangereux était dans la dernière indigence et poursuivi pour le paiement d'une lettre de change de cent louis ; que sentence et condamnation en avait été prononcée contre lui avec prise de corps. ... Vu l'état des choses, il fut délibéré : que dans la crainte que son créancier, homme faible, ne se laissât séduire et n'accordât quelque délai, on s'assurerait la propriété de la lettre de change, en payant le créancier qui en était nanti des deniers de la compagnie ; qu'on poursuivrait le débiteur avec une telle violence qu'il fût nécessairement traduit dans les prisons le jour même où le délai fixé par la sentence serait expiré. »

Vos intentions, messieurs, ont été remplies et je m'empresse de vous l'annoncer. M. de ***, un de vos émissaires principaux, fut chargé de cette entreprise si intéressante à la gloire de vos profondes puissances. Il s'en est acquitté avec une intelligence et une sagacité qui méritent vos éloges. Les moyens que sa prudence lui a suggérés le rendront à jamais célèbre dans nos fastes. Ces moyens sont trop ingénieusement imaginés, pour que je puisse me dispenser de les exposer sous vos yeux.

Vous saurez, messieurs, que cet habile négociateur craignit que le sieur de *** ne se cachât pour se dérober aux poursuites de son créancier, et que, par ce moyen, vos ordres ne devinssent inutiles ou d'une trop difficile exécution. Pour s'assurer du succès de ses démarches, il eut l'ingénieuse adresse, sous les dehors de l'amitié, de faire dire au sieur de *** , par son premier créancier, qu'un homme plein de bienfaisance lui avait payé le montant de sa dette et ne voulait pas se faire connaître.

Avant hier, jour où le délai expirait, M. *** se promenait au Palais-Royal dans la plus grande sécurité, racontant son heureuse aventure à tous ses amis, il n'avait, disait-il, d'autre chagrin que celui d'ignorer le nom de son bienfaiteur ; mais à peine sorti de la promenade, il fut vigoureusement assailli par des hommes apostés et conduit au Fort-l'Évêque. Depuis deux jours, cet homme pousse des cris lamentables ; inconnu de lui, je voulu m'instruire de son désespoir par moi-même. Je me suis rendu dans sa prison, j'ai eu l'air de partager sa douleur. En un mot, messieurs, cette affaire se présente sous l'aspect le plus riant. Il est dans le dernier accablement, et nous avons tout lieu d'espérer que sa détention aura pour nous les suites les plus heureuses.

Ce misérable n'est point encore assez puni, dit un des plus tragiques poètes de l'assemblée ; il ignore jusqu'où peut être portée la vengeance d'un homme de génie.

Cet événement, dit un autre, nous fera respecter. La joie commençait à se répandre parmi les assistants, lorsque le grand dénonciateur prit la parole.

Ne vous livre point encore, messieurs, aux doux transports de la vengeance ; je vous

le dis avec une douleur amère : ce matin, il a paru dans les prisons un homme qui a demandé à parler à M. de ***. Son entrevue l'a consolé, ses discours ont tari ses larmes. Lorsque cet inconnu s'est retiré, notre ennemi s'est empressé de dire au geôlier qu'on lui avait remis la moitié de la somme qu'il devait, et que sur le déclin du jour on lui apporterait peut-être l'autre moitié, pour lui procurer son élargissement.

L'émissaire de la compagnie, s'écria le président, est-il informé de ce malheur ?

Oui, sans doute, il en est instruit, répond le secrétaire. Cet homme infatigable, après avoir rêvé quelques moments, nous a quittés avec précipitation. « Allez, m'a-t-il dit, apprenez à nos chefs nos craintes et nos succès ; dites-leur que vous m'avez vu en marche pour détourner l'orage ; vers le soir, je monterai aux saturnales », et dans l'instant il disparaît. La nuit est déjà tombée, il n'arrive point, chaque instant redouble mon inquiétude.

Un silence morne régnait dans l'assemblée, lorsqu'une personne impatiente qui se tenait à la fenêtre, s'écria : le voici ; il arrive triomphant.

Il est encore dans la prison, s'écria-t-il du seuil de la porte, je l'ai vu sur le point de nous échapper ; un homme généreux sans doute, mais notre cruel ennemi avait déjà déposé pour son élargissement la moitié de sa dette ; heureusement le bon homme n'était pas assez riche pour l'acquitter tout entière. Il a cherché vainement des secours nouveaux. J'ai su qu'après s'être fort tourmenté, il était rentré dans sa maison avec un violent chagrin de n'avoir pu compléter la somme nécessaire. Pour en être plus assuré, je me suis fait annoncer à lui-même, comme prenant intérêt à son prisonnier ; il m'a découvert sa peine et ses faibles ressources. Il n'osait, me disait-il, aller annoncer une si triste nouvelle ; je m'en suis chargé. Je vole vers les prisons ; notre ennemi croyait toucher au moment de sa délivrance, il n'était occupé que de son bonheur ; je l'entendais chanter dans sa prison. J'annonce au geôlier que son prisonnier ne sortirait pas de longtemps ... le croiriez-vous, messieurs, le geôlier s'est attendri. Il appelle ce malheureux avec un cri de douleur ; sur-le-champ il paraît à sa voix : il était consterné. Je me suis empressé de lui apprendre qu'on avait fait en sa faveur d'inutiles démarches, et qu'il ne devait plus se flatter d'un élargissement prochain. Consolerez-vous cependant, lui ai-je ajouté, vous n'êtes écroné dans ces prisons que par un seul créancier ; et pour surcroît d'espérance, apprenez, lui dis-je en m'approchant de son oreille, que cet unique créancier est un ... philosophe.

A ces mots, je l'ai vu tomber sans connaissance, et je suis accouru pour vous l'apprendre.

Aussitôt tout le monde se lève ; on l'embrasse avec transport, et le plus faible éloge qu'il reçoit, est de s'entendre nommer l'homme le plus rare de son temps.

Reposez-vous sur moi, immortelle compagnie. J'en jure par l'encyclopédie, il périra dans les prisons.

A peine avait-il fini ces dernières paroles, qu'on entendit frapper aux portes à coups redoublés ; elles semblaient être assiégées. On courut s'instruire de l'événement que semblait annoncer un bruit si extraordinaire.

La plus belle journée finit quelquefois par un orage imprévu. Le bruit que nous venions d'entendre était occasionné par l'arrivée d'un philosophe qui n'avait pu se rendre aux saturnales. Il entre d'un pas précipité, d'un air furieux. J'arrive du palais, dit-il, les chambres sont encore assemblées ; nos ennemis triomphent, c'est le comble de l'horreur ; je viens d'apprendre, et je n'en puis douter, qu'un des nôtres doit être arrêté dans vingt-quatre heures, sous prétexte qu'il a publié un ouvrage qualifié d'impie par des sots, et que ce pauvre siècle, aussi borné que les dix-sept autres qui l'ont précédé, n'était pas digne d'entendre. Ainsi sont récompensés, messieurs, ceux qui se dévouent courageusement à éclairer les hommes ; ils ne mériteront jamais de connaître la vérité.

A ce récit, l'assemblée interdite resta quelques moments dans l'effroi. Chacun, vraisemblablement inquiet, troublé par ses remords, s'accusait forcément sur l'audace et la mauvaise foi de ses œuvres. Du milieu de la consternation, un chef des philosophes s'élança : Si tout nous abandonne, ne nous abandonnons point nous-mêmes, leur cria-t-il d'une voix imposante ; la faiblesse n'est point faite pour nos âmes généreuses ; j'aurai le temps de me porter où il faut et de parer l'orage. Puisqu'on nous laisse vingt-quatre heures, c'en est assez. — Eh ! vraiment, non, reprend le porteur de la nouvelle, vos soins sont superflus ; l'ordre irrévocable est prononcé, et s'il ne doit s'exécuter que demain, c'est uniquement pour une affaire de forme, et parce qu'il y a deux avis dans le parlement sur le lieu où sera conduit le célèbre infortuné. La première opinion veut qu'on le mène cruellement en prison, pour être puni comme un criminel de lèse-majesté divine : l'autre avis plus doux est d'imaginer un moyen de sauver la loi et de conserver la vie au coupable, en réléguant ce sage parmi les fous.

A ce coup de foudre, nouveau silence ; toutes les figures se décomposent, et cet étrange spectacle me rappelle dans l'instant, sans respect pour cette scène de douleur, une aventure assez plaisante, arrivée à ce bon et sublime la Fontaine.

Il désirait avoir, en petit et en bronze, les têtes des anciens philosophes ; il y faisait travailler. Il entre un jour chez madame de la Sablière (1) avec l'air le plus affligé. Ah ! quel malheur ! madame, quel malheur !

(1) Tous les beaux esprits du siècle de Louis XIV se rendaient chez cette dame ; mais c'était uniquement pour elle.

Il se désole ; on l'interroge ; il est longtemps sans pouvoir répondre ; enfin, questionné, pressé : Vous savez, madame, que nos philosophes étaient au *four* ; tout allait à merveille ; hé bien ! *Socrate a coulé ! tout est perdu.*

J'avoue qu'en voyant les figures consternées de tant de grands hommes, je me crus témoin d'un désastre bien plus général que celui dont se plaignait la Fontaine. Il ne perdait que l'effigie d'un sage, et j'avais sous mes yeux une collection originale, assez complète, de têtes renversées et de philosophes manqués.

CHAPITRE V.

Etablissement de la philosophie moderne. Régime et institut de la société philosophique.

Je brûlais d'impatience de faire à mon ami le récit de toutes les scènes différentes dont j'avais été témoin ; il était d'ailleurs nécessaire que je le visse. J'avais trouvé un billet chez moi, par lequel il me marquait qu'il avait une affaire urgente à me communiquer. J'appris qu'il avait questionné tous mes gens, pour savoir où il pourrait me rencontrer, mais que ses perquisitions avaient été vaines.

Prêt à partir, pour aller le voir, je changeai d'avis ; je voulus me transporter aux prisons, pour m'assurer moi-même de la vérité du fait concernant l'écrou ordonné par l'émissaire des philosophes. J'estimais encore assez les hommes pour imaginer qu'il n'en était point qui pût tramer une pareille perfidie. J'en étais si révolté, que je crus celui qui se glorifiait d'un crime semblable plus capable de l'avoir inventé que de l'avoir commis.

J'allai donc sur-le-champ aux prisons, je demandai à parler à M. de *** ; le concierge me répondit qu'il était dans un état à faire craindre pour ses jours ; que d'ailleurs il avait fait serment de ne voir personne, et qu'il avait résolu de rompre tout commerce avec les hommes ; un seul d'entre eux, ajouta-t-il, est excepté. Je demandai quel pouvait être cet homme privilégié. Quelle fut ma surprise, quand j'entendis le geôlier prononcer le nom de mon ami ! C'était lui-même qui avait paru dans cet affreux séjour. C'était lui qui avait donné une partie de la somme due, et qui avait couru tout le reste du jour pour achever le paiement de la dette. Que je suis heureux ! m'écriai-je ; au milieu de tant de noirs, mon cœur se repose sur une action héroïque, et c'est mon ami qui l'a faite ! Quoique j'eusse pu, sous les auspices d'un nom aussi cher, me faire annoncer au malheureux prisonnier, je crus devoir différer ma visite, pour me donner le plaisir de le consoler avec son bienfaiteur même ; je me contentai de dire au geôlier qu'il verrait bientôt cet homme vertueux. Je me rendis chez lui ; je ne pouvais me lasser de me féliciter du bonheur qui me l'avait fait connaître. La prodigieuse dissemblance de

son caractère avec celui des philosophes et de leurs prosélytes me le rendait plus cher que jamais. Mon admiration se fixait sur lui avec complaisance. Je croyais apercevoir un génie supérieur qui se plaisait à se cacher sous les dehors les plus simples, et qui ne me laissait voir en lui qu'un autre moi-même pour le cœur. Son esprit vaste et modeste me suivait pas à pas, et dans les occasions nécessaires, il s'élevait comme un aigle; j'admirais l'adresse avec laquelle il avait l'air d'adopter mon opinion, pour mieux la combattre et la détruire ensuite. J'admirais surtout cet art heureux qui faisait naître en moi ses propres idées; il réalisait à mes yeux cette Minerve fabuleuse qui, sous les traits de Mentor, gouvernait la jeunesse docile du fils d'Ulysse; je conclus qu'il était encore de ces philosophes dignes de ce nom. Oui, m'écriai-je, il en est; les trouver, vivre avec eux, est sans doute un bonheur. C'est commencer à être sage, que de les discerner, et c'est l'être que de les aimer.

J'arrivai chez lui dans ces heureuses dispositions. Malgré le plaisir qu'il eut de me voir, je m'aperçus aisément de son chagrin; j'en connaissais la cause; son âme était trop affectée pour lui faire le détail de tout ce que j'avais vu; je pensai que je devais paraître tout ignorer, et tout apprendre de lui-même.

— J'ai été bien fâché de ne pas vous trouver hier, me dit-il; je comptais sur vous pour finir les malheurs de l'homme le plus intéressant et le plus infortuné. Il me parlait et des larmes coulaient de ses yeux.

— Arrêtez, lui dis-je, je sais tout, vous jouirez bientôt du prix de votre action généreuse; le prisonnier sera délivré (*On le fit sortir le même jour de prison*).

Son étonnement et sa joie furent extrêmes. Je profitai de ce moment pour lui raconter tout ce que j'avais vu; je n'omis aucune circonstance des saturnales; il était dans le ravissement de me savoir témoin de ces extravagances et de ces horreurs. Je me récriai sur l'atrocité de l'action; je ne voyais rien au monde de plus perfide que cette horde de nouveaux barbares qui se croit une république de sages.

— Vous vous trompez peut-être, me répondit cet homme juste, il y a chez eux plus d'orgueil et de fanatisme que de perversité. Je serais fâché de les supposer plus méchants qu'ils ne le sont; il en est même plusieurs de ma connaissance qui sont capables de bienfaisance et de générosité envers leurs amis; mais le prestige fascine leurs yeux; et malgré leur cri de tolérance, il n'est aucune secte dans le monde plus intolérante que la leur. L'orgueil philosophique une fois blessé ne pardonne jamais: il n'a plus de repos que ses vengeances ténébreuses n'aient trouvé l'instant d'éclater; mais, je le répète encore, je pense qu'il se trouve dans leurs procédés les plus atroces, plus d'enthousiasme et de folie, que de méchanceté et de noirceur.

Ces réflexions m'étonnèrent, et j'admirai

la droiture et la justice avec laquelle il jugeait des hommes injustes qui pensaient si différemment de lui.

— Ma manière de voir vous surprendra moins, quand vous saurez que, forcés par l'évidence des faits de condamner nos semblables, nous devons toujours présumer le moins de mal possible, et dans leurs plus méchantes actions, chercher les motifs qui peuvent les rendre moins odieuses. Tel est l'esprit de ma religion, et la morale de la véritable philosophie. Ne croyez pas que je haisse les hommes dont nous parlons; leurs personnes me sont chères, mais leurs actions et leurs systèmes sont si funestes, que je ne puis m'empêcher de les regarder comme les ennemis de la nation et de l'humanité.

Je convins avec lui de toutes ces vérités; mais je le fis convenir à mon tour que rien n'était plus plaisant que leurs majestueuses assemblées. Je ne lui dissimulai pas que j'étais prié, ce jour-là même, à dîner chez un homme puissant qui les protégeait, et que j'espérais trouver chez lui quelques-uns de leurs plus rares personnages, mais que leur rencontre, dans des maisons particulières, ne me procurait pas le même amusement qu'ils me donnaient dans les leurs. Quand je lui tenais ce langage, j'étais bien éloigné de soupçonner le plaisir qui m'attendait. Je pris congé de lui, et je passai chez le philosophe.

Les folies dont j'étais sans cesse témoin, l'attrait que j'avais naturellement à méditer, tout semblait conspirer à me mettre au rang des hommes les plus sensés. Mais le naturel et les circonstances tiennent bien rarement contre les fougues de la jeunesse. J'aimais les gens de bien, je rendais hommage à leurs vertus; mais je ne m'ennuyais pas avec mon philosophe. Je le trouvai dans son cabinet, occupé à rédiger, à ce qu'il me dit, de grandes vues d'administration et de politique, concernant les progrès de la philosophie. Dès qu'il m'aperçut, il me dit: Je vous fais mon compliment; ce qui vous arrive vaut un *brevet de feld-maréchal*. J'étais bien loin de deviner ce qu'il m'annonçait, et plus encore quel pouvait être cet événement honorable dont il me parlait. Il me tira de mes doutes, en me disant: Vous dînez aujourd'hui chez M. de...; vous croyez peut-être que c'est un de nos comités ordinaires; de toutes vos journées, ce sera la plus importante.

Après le funeste événement annoncé à la fin des dernières saturnales, je témoignai ma surprise d'entendre parler sitôt d'une nouvelle assemblée. Heureusement, me dit-on, ce jugement inique n'a point eu lieu; l'auteur condamné a su dissiper l'orage, par une rétractation publique et si ingénieusement faite, qu'elle paraît moins un hommage rendu aux préjugés, qu'une nouvelle épigramme contre la superstition. L'usage de ces sortes de rétractations est reçu parmi nous; l'ouvrage reste, immortalise son auteur, et un désaveu ironique le fait jouir paisiblement de sa gloire; pour en revenir, m'ajouta-t-il, à notre assemblée du jour, vous avez trop d'esprit pour penser que les secrets de notre

administration et du régime politique de la philosophie, puissent raisonnablement se divulguer et se discuter en présence de la multitude. Nos saturnales, par exemple, sont plutôt nos spectacles que nos conseils ; il est vrai que l'entrée n'en est accordée qu'à des philosophes un peu connus, je ne dis point par de grands talents, mais par un certain rang dans la nation. Ces sortes de fêtes ont été particulièrement instituées pour les jeunes gens de qualité ; leur réception parmi nous leur tourne la tête. Ce sont des membres très-nécessaires à notre constitution ; ils passent leur vie à la cour et dans le grand monde. Nous sommes maîtres de leurs organes ; ils nous apprennent tout ce qu'ils entendent, et nous leur faisons dire tout ce que nous voulons ; ils noircissent et perdent souvent nos ennemis, et ils augmentent notre considération par le respect et l'admiration qu'ils témoignent pour nos personnes. Vous sentez bien que nous savons à quoi nous en tenir sur le mérite de la plupart de ces nobles philosophes. A peine les avons-nous vus, qu'ils sont jugés ; mais nous ne les avons pas créés ; nous ne pouvons que les former à notre utilité, et tirer parti de leurs agréments et même de leurs ridicules. Nous leur rendons cependant plus qu'ils ne nous prêtent : nous leur donnons une certaine réputation. Toutefois il en est quelques-uns qui ont infiniment d'esprit et même des talents ; mais, en général, politiquement nous les flattons, et philosophiquement nous en faisons très-peu de cas.

Ma situation était embarrassante ; je tremblais d'être un des modèles de notre grand peintre. Les yeux baissés, j'écoutais ce discours, et j'avoue, pour me servir de l'expression d'un célèbre fabuliste, que *j'étais honteux comme un renard qu'une poule aurait pris*. Ah ! M. le baron ! s'écria-t-il heureusement pour moi, si ces gens de qualité vous ressemblaient tous, nous n'estimerions en eux que leurs personnes. Il vous sera facile d'apprécier, par la confiance que nous vous témoignerons, le jugement que nous avons porté de votre mérite ; vous nous entendrez traiter devant vous les affaires les plus essentielles à notre constitution. Ces sortes de matières ne sont discutées qu'à portes closes, et en présence de ceux qui tiennent les rênes des affaires. L'homme chez qui vous dînez aujourd'hui, est un des philosophes les plus zélés : il nous soutient de tout son crédit, et nous couvre, pour ainsi dire, de son autorité ; il a conçu pour vous la même amitié que je vous ai vouée ; nous avons sur vous les mêmes vues, et sans nous être communiqué notre manière de penser, nous espérons l'un et l'autre que vous serez un jour, en Allemagne, le soutien de la philosophie. Vous êtes réservé pour étendre son empire, et nous nous flattons de pouvoir, par votre canal, établir entre Paris et Vienne la plus utile correspondance.

— Votre plan est bien conçu ; le croyez-vous d'une exécution facile ? Notre impératrice, la connaissez-vous ? Vous savez sûre-

ment que la sagesse est assise sur son trône ; mais vous ignorez peut-être qu'inébranlable dans ses principes, elle fait régner avec elle la religion de ses pères ; et cette même religion, vous l'abhorrez, vous voulez la détruire.

— Eh ! vraiment, je le sais bien ! c'est que votre impératrice n'est pas philosophe ; mais par les moyens que nous vous communiquerons, les générations de vos princes pourront le devenir un jour. Ce n'est qu'en calculant bien, qu'en combinant tous les événements possibles, que nous venons à bout d'exécuter des choses difficiles et presque inespérées. Nos démarches sont les fruits de la réflexion et de la sagesse ; et croyez-en mon expérience, il est un point déterminé, où tous les événements viennent aboutir ; il n'est question que de les prévoir et de les bien préparer. La conquête d'un royaume est incertaine, elle dépend toujours de la fortune et des circonstances ; mais notre domination n'est établie que par l'esprit. Nous subjuguons les peuples par la raison, l'intérêt personnel, les plaisirs, la liberté ; voilà nos cohortes, nos légions ; et quelle puissance pourrait résister à des armes aussi victorieuses ! Au reste, *oser tout et ne rien craindre*, voilà notre cri de guerre. Il est question aujourd'hui de vous démontrer que nécessairement nous devons dans nos commencements jeter des racines profondes, et que ces racines une fois affermisses, nous devenons indestructibles. Telle est la nature de notre gouvernement. Nous paraissions d'abord des citoyens isolés, mais dans peu nous sommes rois, et tout se meut à notre volonté. Enfin, pour se former une idée juste de notre puissance, il faudrait calculer le pouvoir du génie, des passions et de l'indépendance.

Les affaires graves qui devaient être traitées dans cette nouvelle assemblée, ne me permettaient pas de donter que mon philosophe n'y fût un des personnages principaux. En effet, il me dit qu'il s'y trouverait avec les six assistants que j'avais vus à ses côtés le jour des saturnales ; il me proposa de nous y rendre ensemble.

Avant que d'entrer, m'ajouta-t-il, dans notre conseil privé, il est à propos que vous soyez prévenu sur le caractère d'un homme extraordinaire. Vous l'y verrez certainement, sa présence est même indispensable. C'est un homme profond, singulièrement instruit ; il n'a jamais rien oublié de ce qu'il a su ; mais son commerce peu agréable fait disparaître tout ce qu'il vaut. Distract à l'excès, on le voit presque toujours enseveli dans ses pensées ; ce qui caractérise le plus la bizarrerie de son esprit, c'est la manie qu'il a de s'élever contre ses propres idées et de les combattre, soutenant presque toujours avec une véhémence sans égale le contraire de ce qu'il pense. La chaleur de la dispute lui indique la force ou la faiblesse de son opinion. Il prétend qu'il a su, par ce procédé rare, faire tourner au profit de sa raison, la singularité même de son esprit ; mais ne soyez point la dupe des paradoxes qu'il pourrait avancer.

Sa nouvelle façon de s'éclairer nous a été longtemps cachée; mais depuis qu'elle nous est connue, il nous est souvent arrivé de le désoler par une complaisance maligne, approuvant tout ce qu'il disait au premier abord de ses contradictions.

Après m'avoir fait le portrait de cet homme singulier, il me demanda la permission de s'occuper un moment à rassembler quelques matériaux qu'il devait préparer pour la séance du jour, et pour me distraire moi-même pendant ce court intervalle, il me mit dans les mains le premier volume de huit gros *in-folio* manuscrits, intitulés *les Fastes du génie*. C'était le titre des ouvrages faits depuis trente ans en faveur de la nouvelle philosophie. Comme les noms de la plupart des auteurs ne sont point imprimés à la tête de leurs œuvres, ce recueil les vengeait de cette espèce d'obscurité. L'éloge de chaque écrivain était tracé; leurs différents portraits donnaient à cet ouvrage une variété singulière. Les récompenses obtenues en faveur de ces écrivains étaient autant de couronnes que l'on voyait attachées à leurs médaillons. Je fus très-étonné d'y voir les noms de plusieurs personnes de ma connaissance, que je ne soupçonnais pas avoir tant d'esprit, et encore moins assez de modestie pour n'avoir jamais voulu placer leur nom sur le frontispice de leurs ouvrages. J'interrompis un moment le philosophe pour lui demander la raison qui voilait tant d'illustres personnages aux yeux du public. Il me répondit :

Que les temps n'étaient point encore arrivés, que la vérité se cachait quelquefois : la nation, m'ajouta-t-il, n'est point encore assez instruite, assez forte, et le voile qui nous couvre ne peut encore se déchirer. Il est nécessaire que les différents États soient confondus par une indépendance absolue. En attendant ces jours heureux, la sagesse exige que les défenseurs de la liberté soient mis à l'abri de la vindicte publique, c'est-à-dire des oppressions, de l'ignorance et de la superstition.

Je ne connaissais point encore le nom de l'auteur du *Système de la nature*; je le vis; il était écrit en lettres majuscules.... Ma surprise ne fut pas médiocre. La personne m'était très-connue. Le philosophe souriait de mon étonnement, et me regardait en tenant son doigt sur ses lèvres; je lui promis le plus grand secret.

Il finissait de rassembler ses papiers; nous partîmes : tout le monde était arrivé; on jugea que nous aurions le temps de discuter des affaires importantes avant que de nous mettre à table. On m'avertit seulement de garder pendant le dîner le plus profond silence sur tout ce qui pouvait avoir trait aux affaires philosophiques. Les oreilles des valets sont redoutables, nous dit le maître de la maison, et les gens en place ont souvent des espions qui s'insinuent chez eux; on attribue quelquefois à ses ennemis des indiscretions et des malheurs dont la source sort de chez soi.

Ces moyens, dit un autre, sont généralement connus; nous nous en sommes servis nous-mêmes très-utilement, il y a quelques années. Nous eûmes de puissantes raisons de nous emparer de la confiance d'un homme illustre dont nous prévîmes la destinée; il était entouré de deux ou trois subalternes logés chez lui, qui ne le quittaient pas. Il ne voyait que par leurs yeux, et se conduisait entièrement par leurs conseils. Ces hommes ne nous aimaient pas; nous trouvâmes le moyen d'introduire dans cette maison un laquais affidé, qui nous servit avec une intelligence supérieure; il recueillit différents propos tenus devant nos détracteurs, sa collection était riche. Cet homme puissant parlait assez à son aise, et surtout en présence de ses intimes confidents.

Vous vous rappelez sans doute, continuait-il, cette curieuse correspondance qui amusa longtemps tout Paris, hors celui qui en était l'objet. L'homme en place dont il s'agit était un de ses plus redoutables ennemis. Instruits fidèlement par le laquais dont nous favions pour ainsi dire investi, nous étions fort attentifs à faire insérer dans la correspondance ses propos les plus violents; nous détachâmes ensuite un des nôtres qui s'insinua dans son esprit, et le premier témoignage qu'il lui donna de son zèle fut de l'avertir qu'il entretenait deux traîtres auprès de sa personne; il lui donna pour preuve ses propres discours qu'il croyait ignorés, et qui cependant se trouvaient imprimés, et finit par lui persuader que ses confidents étaient les espions du héros de la correspondance: c'en fut assez. Les grands s'irritent facilement; les circonstances et la nature du crime le mirent hors de lui-même, et sans vouloir entendre aucune espèce de justification, nos ennemis furent chassés de chez lui. Depuis cette époque, nous nous sommes emparés du maître de la maison; et la philosophie dans la suite dut à ce stratagème les plus grands avantages. Après avoir entendu le récit de cette anecdote, nous nous rendîmes dans un cabinet de livres. Toutes les portes furent fermées et la séance commença. L'honneur d'en faire l'ouverture fut laissé à mon philosophe, qui prononça ce discours (1):

Des hommes obscurs et vagabonds, rassemblés sur les bords du Tibre, furent les fondateurs de l'empire romain; leurs descendants subjuguèrent le monde. Telle est l'image de notre république, ou plutôt son histoire.

Notre berceau fut un café. Cinq ou six hommes de lettres sans considération, sans crédit; voilà notre premier peuple.

(1) Je passerais pour un prodige de mémoire, si je ne prévenais mes lecteurs que ces messieurs, qui attachent la plus grande importance à tout ce qu'ils disent ou écrivent, lisent ordinairement dans leurs conférences, surtout quand ils ont à proposer ou à discuter quelque sujet d'une certaine étendue. Comme tout de leur part est réciproquement précieux et solidement immortel, ils se donnent des copies de ce qu'ils ont lu, destiné, par eux, à servir la philosophie; je regus, dans la suite, une de ces copies que je transcrivis en ce moment.

Pour se rendre les maîtres de l'univers, il fallut des siècles aux Romains.

Pour remplir le même objet, trente ans ont suffi à la philosophie.

La rapidité de nos conquêtes fait la seule différence des deux empires. Vous serez moins étonnés, messieurs, d'un pareil prodige, quand vous considérerez que la propagation du génie ressemble à celle de la lumière.

Pour se former des idées saines sur l'importance et la sagesse de nos instituts, il est nécessaire de remonter à notre origine, de suivre nos progrès, et surtout d'examiner les moyens qu'on a mis en usage pour porter la philosophie jusqu'au degré de gloire où elle est parvenue de nos jours.

La maturité de votre raison est l'époque de son établissement. Vous n'en rougirez pas, messieurs, alors vous étiez tous des hommes obscurs, mais vous aviez reçu le génie en partage.

Dites-nous comment vous avez pu créer, conserver ce corps philosophique. Apprenez-nous enfin comment vous avez pu le rendre, je ne dis pas seulement si célèbre, mais indestructible.

Après ces paroles, l'orateur s'adresse à un personnage distingué, et lui dit :

C'est à vous, homme rare parmi les grands hommes mêmes, à nous raconter tant de merveilles : c'est vous qui avez posé les fondements de notre république.

Le discours finit, et le philosophe si gracieusement interrogé prit la parole :

Je conviens que j'ai été destiné à conduire des projets hardis et difficiles ; mais si j'avais pu dans ces premiers temps les concevoir, j'étais trop jeune encore pour imaginer les moyens de les exécuter. Il fallait une grande expérience, une profonde connaissance des hommes et surtout des hommes de notre nation. Notre régime et le plan de nos institutions sont dus au génie de deux philosophes dont la mémoire ne périra qu'avec la sagesse et la saine raison.

Je me souviens encore des premiers instants et des brillantes circonstances de notre création ; les détails en sont trop intéressants pour ne point nous les rappeler avec un plaisir égal à notre admiration.

Après avoir gémi sur notre sort et sur l'injuste répartition des biens de la fortune, quelquefois nous désirions que les grâces littéraires fussent jetées au hasard, dans l'espérance au moins qu'elles pourraient tomber sur quelques gens de mérite. M. de *** un jour s'élança du milieu de nous d'un air radieux ; et comme s'il eût été inspiré, il nous tint à peu près ce discours, qui n'est jamais sorti de ma mémoire :

Que faisons-nous ici, messieurs ? jusques à quand, insensibles à nos maux, nous condamnerons-nous à rester dans un état obscur ? n'oublions pas qu'un noble orgueil fut toujours l'apanage du génie. Je vous prédis une grande révolution si nous cessons de nous méconnaître : nous sommes esclaves, et notre esprit est fait pour commander. Pro-

fitons de la supériorité que nous avons sur nos concitoyens ; partageons au moins avec eux la haute considération, les honneurs et les richesses ; mêlons-nous avec les grands ; rendons-nous nécessaires à leur illustration, et par ce moyen nous aurons une grande influence sur les affaires du gouvernement. Si vous le voulez, messieurs, ajouta-t-il, le succès est certain, formons une république nouvelle ; associons-nous des hommes puissants, et que notre confédération soit, un jour, formidable.

En attendant que nous puissions tracer un plan de conduite, voici les moyens qu'il nous faut employer.

Paraissons aux yeux du peuple comme des hommes extraordinaires ; fixons sur nous les regards de la nation. Je la connais : pour s'en faire admirer il faut du spectacle et de la singularité. Eh bien ! soyons singuliers dans nos discours, dans nos écrits, dans nos manières ; inventons un langage qui lui paraisse sublime ; renversons les préjugés nationaux, professons une doctrine inconnue et formons un code de morale nouvelle. Ce peuple est idolâtre du plaisir : flattons ses passions. Il est né moqueur : armons-nous d'épigrammes et de sarcasmes, et couvrons surtout ses magistrats et ses prêtres de ridicule. Le Français, peu crédule, se plaît dans les doutes : rejetons la révélation, éteignons le flambeau de la foi, amusons enfin, par l'attrait des nouveautés, ce peuple curieux, avide tout à la fois de plaisirs et de controverses ; plaisantons avec les uns, philosophons avec les autres, et, sous les apparences de la sagesse, plongeons cette nation aimable et légère dans l'ivresse d'une heureuse folie.

Je ne puis vous exprimer, messieurs, la sensation que nous éprouvâmes ; je ne vous rends que la substance des choses. Vous avez connu son éloquence et la chaleur de son génie ; son âme était dans ses paroles ; il la transmit dans la nôtre, nous ne lui répondîmes que par acclamation et par des serments de suivre ses conseils et de nous vouer à ses ordres. Dès ce moment nous nous assemblâmes tous les jours dans sa maison : elle devint pour nous un nouveau lycée, et mutuellement nous nous proclamâmes philosophes.

Ce titre était encore trop générique. Une heureuse circonstance nous désigna d'une manière plus particulière et plus précise. Un Anglais, infatigable dans ses travaux, avait conçu un projet immense ; lui seul l'avait entrepris, c'était la traduction d'un dictionnaire universel, contenant toutes les sciences et tous les arts, en un mot l'histoire détaillée de l'esprit humain. Un de nos philosophes fit connaissance avec cet Hercule de la littérature, il conçut sur-le-champ le dessein de lui dérober son grand ouvrage, pour en enrichir la philosophie française et faire jaillir l'honneur d'une pareille entreprise sur les membres de son école. On fit entrevoir à l'inventeur une fortune immense. Pour accélérer la fin de l'œuvre il fallait des coopérateurs. On lui présenta des philosophes, compilateurs, traducteurs, tous écrivains de génie. On y joi-

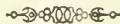
gaut une foule de libraires parfaitement désintéressés. Tant de secours et d'avantages gagnèrent la confiance du savant. Tous les fruits de ses veilles furent communiqués. Alarmé de nos prétentions, l'Anglais voulut dans la suite nous disputer le terrain : la guerre se déclara, et victorieusement nous nous emparâmes des dépouilles de l'ennemi ; nous donnâmes un titre fastueux au dictionnaire que nous avions savamment allongé, et nous primes le superbe nom d'*hommes universels*. C'est ainsi que nous parûmes aux yeux de notre nation. Nous n'étions encore qu'à notre premier âge ; déjà le nombre de de nos associés devenait formidable ; des philosophes nouveaux se présentaient sans cesse. Nos succès rapides nous suscitèrent des ennemis inquiets qui s'élevèrent contre une doctrine nouvelle ; mais nos prosélytes, pleins de zèle et de courage, les repoussèrent avec violence.

On commençait à nous considérer et à nous craindre ; nos disciples chantaient nos louanges : ils nous représentaient comme les législateurs et les dieux de l'humanité. On nous attira chez les grands, leur vénération pour nos personnes était extrême. Plusieurs d'entre eux ambitionnèrent de devenir nos associés et nos amis ; leur crédit, utilement employé à nos fortunes, et des services importants méritèrent cet honneur à quelques-uns. Enfin, pour nous donner une existence immortelle, il fallut nous assembler encore, et il était nécessaire que nos convocations, avouées par le gouvernement, eussent une sanction légale : c'était pour nous un coup d'état. Dans

cet espoir, nous enfonçâmes les portes des académies. Le temps seul pouvait assurer nos succès. . . . Mais arrêtez-vous, messieurs, je vous prie, à cette dernière époque. Voici le chef-d'œuvre de la politique du plus rare génie : il ne suffisait pas de faire entrer nos philosophes dans les principaux corps littéraires ; il fallait, pour l'établissement de notre doctrine, s'en rendre les maîtres et les despotes, il fallait extirper jusqu'à la racine les erreurs qui y dominaient. Quelle prudence, messieurs, n'avons-nous pas employée pour renforcer ces corps débiles par des recrues d'esprits forts ? Combien de fois, dans ces commencements difficiles, n'a-t-il pas fallu, pour tromper l'ignorance soupçonneuse et la superstition aux cent yeux, obliger le philosophe de se couvrir d'un masque à la porte des académies ! Heureusement tant d'art et tant de soins n'ont pas été inutiles, notre adresse et nos stratagèmes ont été couronnés de succès. Vous allez être convaincus que le vaste projet de s'emparer de tous les corps littéraires, pour y faire régner la philosophie moderne à l'exclusion de toute autre doctrine, a été regardé, par nos premiers maîtres, comme le principal article de notre régime et de nos constitutions. C'est à cette époque, prévue près de trente ans auparavant, que l'on doit rapporter la gloire et la stabilité de notre république.

Après vous avoir, messieurs, tracé rapidement l'histoire de la philosophie, de son origine et de ses progrès, il est nécessaire de vous lire les maximes de son gouvernement.

RÉGIME ET INSTITUT DE LA SOCIÉTÉ PHILOSOPHIQUE.



ARTICLE PREMIER.

On choisira trois ou quatre chefs auxquels ressortiront toutes les affaires majeures. Les prosélytes, de quelque état qu'ils soient, ne doivent rien dissimuler de tout ce qui pourrait intéresser le corps philosophique ; la moindre réticence sur ce sujet sera réputée une véritable félonie.

2. Les éloges que l'on donnera aux principaux chefs ne sauraient être trop exagérés. En parlant d'eux, vous ne direz jamais *l'esprit d'un tel*, mais *son génie*.

3. Insinuez-vous chez les grands et subjuguez-les par l'ascendant de l'esprit, faites un choix distingué des philosophes qui doivent être introduits dans leur maison. L'esprit ne suffit pas, il faut le jargon du monde, un caractère hardi, un ton décisif et trauchant.

4. Les génies sombres, rêveurs, mélancoliques, on les gardera pour le cabinet et le conseil ; les projets secrets pourront leur être communiqués ; ils seront chargés de faire les mémoires et de conduire les intrigues.

5. Ne soyez jamais difficiles sur le choix des moyens ; envisagez seulement l'effet qui

doit en résulter pour l'intérêt du corps philosophique. Il est bon de tout savoir. Employez des espions de deux espèces, d'*illustres* et de *subalternes*. Les premiers seront les philosophes mêmes ; la seconde classe doit être composée de parasites, que l'on paiera pour résider dans les cafés et se répandre dans les tables publiques.

6. Il est d'une politique bien vue de prendre parti dans les grandes affaires des particuliers ; nous serons rarement dans le cas d'une parfaite neutralité ; il faut solliciter dans les procès célèbres, charger nos émissaires de répandre d'abord, dans les cafés, les propos les plus préjudiciables à la partie adverse ; ensuite nous acréditerons leurs discours dans le grand monde. Si, malgré ces artifices, notre ennemi triomphait, n'ayons point l'air de nous être mêlés de l'affaire ; s'il succombe, il faut attribuer sa défaite à nos soins ; c'est le moyen de nous faire craindre et respecter.

7. Choisissez bien le caractère des femmes : mettez celles qui sont jeunes et jolies dans votre parti, et celles qui sont sur le re-

tour, dans vos secrets. Cependant flattez-les toutes, louez-les à l'excès, vous serez toujours crus, et vous n'en direz jamais trop ; fabriquez-leur des réputations d'esprit ; imaginez sans cesse cent jolis propos ; faites-les sortir de leur bouche ; elles croiront aisément avoir dit tout ce que vous aurez pensé pour elles.

8. Souvenez-vous qu'il faut s'emparer des avenues de tous les postes considérables de l'Etat. Placez dans tous les bureaux des adeptes choisis, et surtout introduisez des secrétaires adroits chez les grands qui paraîtraient ne pas vous être favorables, afin d'être avertis des grâces littéraires que les auteurs ennemis feraient solliciter auprès d'eux : alors vous emploierez des moyens sûrs pour les perdre ; car, sachez qu'il faut être encore plus ardens à éloigner de nos détracteurs toutes sortes de bien, que soigneux d'en procurer à nos prosélytes.

9. Nous ne saurions répandre trop d'écrits ; nous étonnerons par notre fécondité ; nous ferons perdre de vue les écrits publiés par la superstition. Enfin, les esprits, étant différens, on ne saurait trop varier les moyens de nous les attacher.

10. Ayez toujours les yeux ouverts sur les talents ; si les jeunes auteurs annoncent des préjugés, ne vous effrayez pas. La superstition enchaîne l'esprit dès le berceau ; les leçons d'un père qu'on respecte, occupent la mémoire d'une jeunesse encore timide, et l'on n'échappe au joug du fanatisme qu'avec le temps et les circonstances. Lorsque l'heureux moment est arrivé, alors imaginez toutes sortes de moyens, et faites jouer tous les ressorts possibles pour vous attacher le nouveau prosélyte. L'indigence est ordinairement le partage des jeunes auteurs ; leur amour-propre est flatté de voir arriver à leur secours des personnages célèbres, et, presque toujours, ils épousent aveuglément le goût et les opinions de leurs bienfaiteurs.

11. Adoptez une foule de maximes qui présenteront des fantômes de vertu, mais qu'elles soient toutes propres à séduire sens et les passions ; on les appellera des *vérités philosophiques* ; nos écrivains auront soin de les répandre adroitement dans tous leurs ouvrages, et les feront reparaitre sous mille formes diverses. Notre style doit être violent et mystérieux. Couvert des apparences de l'humanité, l'égoïsme doit être l'âme de nos discours, et partout nous devons avoir l'air d'instruire chaque citoyen au nom de la nation.

12. Les jeunes auteurs qui voudront parvenir aux honneurs de la philosophie, feront enregistrer, au bureau des chefs, les titres de leurs ouvrages.

13. Philosophes, écoutez ; entendez le secret de vos constitutions : emparez-vous de toutes les académies littéraires, leurs temples doivent un jour devenir vos écoles ; c'est là qu'il faut marcher ; cherchez-y vos couronnes ; ne précipitez rien ; cachez vos vues ; c'est à une profonde dissimulation que cette gloire est réservée. Ne confiez l'exécution de

cette haute entreprise, à laquelle vos destinées sont attachées, qu'à des hommes froids qui, le compas à la main, et calculant sans cesse les moments et les circonstances, hâteront, par leur prudence et leurs délais, le triomphe de la philosophie. Parvenus à ce degré de pouvoir, croyez que vous êtes bien près de la grande révolution : alors répandez la lumière, et parlez au peuple.

Tels sont nos instituts, dictés par le courage et le génie.

Je n'étais pas accoutumé à voir mon philosophe garder si longtemps le silence. Impatient de communiquer ses profondes réflexions, il prend la parole et nous dit :

La plupart des grandes maximes que nous venons d'entendre s'observent journellement. J'appréhende, néanmoins, que nous ne précipitions un peu trop les événements. En effet, le succès n'a point encore pleinement répondu à nos espérances. Nous crûmes, il y a quelque temps, que le moment décisif était arrivé. J'avoue que des circonstances brillantes semblaient nous l'annoncer, et pour obéir à ce dernier commandement de notre institut : *répandez la lumière et parlez au peuple*, jamais ardeur ne fut semblable à la nôtre. Cent ouvrages parurent sur-le-champ, et les provinces en furent inondées. Pour rendre nos progrès plus rapides, nous imaginâmes de créer des philosophes de campagne. Notre projet fut de les établir dans de gros bourgs dépendants des terres des grands seigneurs de nos amis ; une protection spéciale leur fut promise ; ils devaient élever la jeunesse selon notre esprit et nos mœurs, lorsque des hommes malfaisants sonnèrent le tocsin, comme si le feu eût été dans toutes les provinces du royaume, et firent évanouir nos espérances.

Vous parlez sans doute des évêques, dit un autre personnage ; vous savez qu'ils se sont assemblés dans cette capitale ; ignorez-vous la démarche du grand référendaire de la religion ? Nous sommes représentés comme des impies et des blasphémateurs ; leurs dogmes les plus sacrés sont attaqués, méconnus ; la foi près de s'éteindre, la morale de l'Evangile remplacée par les vices du paganisme, et cent autres traits semblables, sont employés pour former le tableau de la philosophie. Mais allons au fait : le but de cette déclaration est de supplier sa majesté d'arrêter cette foule innombrable d'écrits philosophiques qui se répandent dans le royaume, et qui, selon nos prélats, incendient les cœurs, et portent partout l'esprit d'irrégion et d'indépendance.

On répondit à cette nouvelle par un grand éclat de rire.

Le personnage qui venait de parler ne s'attendait pas à un pareil accueil ; c'était justement celui dont on m'avait dépeint le caractère si bizarre et si contrariant ; il se préparait à parler avec plus de force, mais un autre le prévint et lui dit : Gardons-nous bien d'entreprendre de fermer la bouche à des harangueurs si utiles à l'Etat. Ne voyez-vous pas que c'est une affaire de *forme*, et

qu'il leur en coûte quatorze ou quinze millions tous les cinq ans, pour présenter une requête inutile. Il leur serait aussi facile de rassembler toutes les eaux de la Seine dans un vase, que d'arrêter le cours de nos écrits.

— Voilà qui est à merveille, dit le philosophe contrariant. Mais vous supposez donc que notre crédit est supérieur à celui de tous les évêques. Certainement vous avez raison : je sais cependant que le roi a bien reçu leurs remontrances, qu'il leur a promis d'interposer son autorité. En un mot, il le veut, et ils ont, disent-ils, pour garants de sa parole, la piété et la religion de leur auguste monarque.

— Eh ! vraiment, c'est là une de ces opérations où l'autorité échouera toujours. Qui pourra nous empêcher de faire travailler les presses des Hollandais et des Suisses ? Cette impossibilité démontrée, la politique la plus sévère se rendra facile, fermera les yeux, et ne croyez pas que que nos libraires, quelque désintéressément qu'on leur connaisse, se laissent jamais enlever une branche de commerce aussi essentielle : soyez tranquilles. Ayons des écrivains dévoués à nos ordres, nous aurons toujours beaucoup de prôneurs, et la nation ne manquera jamais d'ouvrages philosophiques.

— Je suis de votre avis ; mais si les ministres de la religion savaient bien s'y prendre, je ne penserais pas de même. Comment détourner une source, si elle est inconnue ? Pour supprimer l'effet, il faut supprimer sa cause ; elle échappe à leurs yeux, mais s'ils la découvrent, croyez-vous...

Il fut interrompu par mon philosophe : « Voilà bien son caractère dans tout son jour ! » Messieurs, continua-t-il, l'éclaircissement est ici nécessaire ; donnons-lui le plaisir singulier de soutenir le contraire de ce qu'il pense. C'est en effet un moyen sûr de nous instruire ; il ne faut rien ignorer de tout ce qu'on pourrait entreprendre contre notre existence.

Tout le monde applaudit à cette proposition ; pour moi, j'en fus enchanté.

On vint nous avertir que nous étions servis, et nous renîmes cette discussion intéressante à notre séance de l'après-dînée.

CHAPITRE VI.

L'arrêt.

On parla pendant le dîner des forces actuelles de l'Europe. On me fit trembler pour l'humanité. Deux millions d'hommes armés passèrent sous mes yeux. Bientôt l'Asie, plus fortunée, fixa notre attention ; le peuple chinois, ses dynasties, ses annales ne furent pas oubliées, et, malgré le serment qu'on avait fait de ne point parler de la philosophie, un d'entre eux prétendit qu'elle avait perdu ses plus anciens titres de noblesse, depuis que plusieurs savants lui avaient enlevé ses dix-huit mille ans d'antiquité, en démontrant que les Chinois étaient tout uniment une colonie d'Égyptiens.

Nous sortîmes de table, et nous ouvrîmes notre seconde séance.

— Eh bien, monsieur, dit le maître de la maison au philosophe contrariant, l'assemblée vous engage à mettre au jour un système suivi et un peu vraisemblable de notre destruction prochaine. On vous fait jouer, je l'avoue, un rôle un peu triste ; mais nous aurons sans doute moins de douleur d'être étouffés par vos mains. Que feriez-vous donc, monsieur, pour arrêter le cours de nos écrits ? Feriez-vous couper les doigts de nos auteurs ? ils dicteraient encore la vérité. Nous feriez-vous voir des prisons, des gibets ? Mais pour qui serait l'appareil de vos supplices ? Ignorez-vous que nos écrivains ne sont connus que de nous ? Ne voyez-vous pas que sous le voile impénétrable de l'anonyme ils attaquent les préjugés des nations, comme ces anciens gladiateurs qui combattaient sous le masque (1), et que par ce moyen ils tromperont toujours l'œil de la persécution ?

— La persécution ! elle est toujours odieuse. J'accorderais aux gens de lettres une tolérance universelle.

— Y pensez-vous ? la tolérance...

— J'y pense sérieusement. Aussi je ne prétends vous détruire que par vos principes, vos maximes et vos aveux.

— Voilà un homme bien extraordinaire, s'écrièrent-ils tous ensemble.

— Je vais peut-être vous forcer de convenir de mon assertion. Je vous prévien que je vais devenir le défenseur le plus forcené de la superstition ; et si j'ai le bonheur de ne pas vous convaincre, au moins je vous ferai trembler... car je tremble moi-même. J'ai à prouver que le roi, par des moyens doux et faciles peut, quand il le voudra, affaiblir tellement la puissance de la philosophie moderne, que bientôt il n'en resterait aucun vestige dans son royaume.

Je dois aussi vous démontrer que nos écoles seraient désertes, et, ce que je ne puis prononcer sans douleur, plus d'encens, plus de statues pour nous.

Il faut vous prouver enfin que nos prosélytes disparaîtraient, et que les plus fanatiques d'entre eux, loin de chanter nos louanges, seraient peut-être assez ingrats pour nous siffler eux-mêmes. Vous voyez, messieurs, que je ne me dissimule pas les difficultés de mon entreprise.

Suivant les principes de notre constitution, nous aurons toujours une multitude d'écrivains, tant que nous ferons obtenir à nos prosélytes les plus ardents les pensions, et surtout le privilège des écrits périodiques, si nécessaires à notre célébrité ; il n'est personne qui ne convienne que le peu de secours que les gens de lettres reçoivent du parti contraire les force à nous faire hommage de leurs talents. L'intérêt, ce mobile des actions humaines, les décidera toujours ; et quelle activité cet intérêt n'aura-t-il pas dans l'âme des jeunes auteurs, qui souvent languissent dans l'indigence ? L'amour-pro-

(1) Ces gladiateurs romains sont connus sous le nom d'Andabates.

pre, leur jeunesse, l'attrait du plaisir, tout est fait pour les séduire. Voilà, messieurs, vos avantages; je ne les déguise pas.

Mais ces mêmes moyens qu'une politique éclairée vous suggère, peuvent être employés à votre destruction : ces grâces, ces pensions, on les tournera contre vous-mêmes; maintenant ce sont vos appuis; mais une fois ces colonnes renversées, le temple de la philosophie moderne s'écroute; je ne vois plus que ses ruines.

— Ce sont, monsieur, vos principes mêmes qui s'écroulent, dit un homme de l'assemblée. Vous supposez que les grâces littéraires pourront un jour cesser d'être à notre disposition. Ignorez-vous que la puissance de nos amis et de nos protecteurs sera toujours la source et le canal des grâces.

— Vous avez raison; mais si les évêques dont nous avons parlé, ou le grand référendaire de la religion, dans son travail, représentait au roi que les moyens employés depuis longtemps pour arrêter nos progrès, sont des digues trop faibles, et que notre philosophie, toujours ingénieuse en ses ressources, a mis ses sectateurs à l'abri des ordres suprêmes; si par hasard on suppliait le roi de proclamer, par un arrêt solennel, qu'on ne pourrait désormais prétendre à aucune pension, à aucune faveur littéraire, sans être connu par des ouvrages avoués du gouvernement et de leurs auteurs; que la manifestation du nom serait exigée comme une condition essentielle à l'obtention du bienfait; qu'enfin tout écrivain convaincu d'avoir fait un ouvrage contre la religion serait exclu à jamais de toutes les faveurs littéraires...

— Arrêtez, s'écria-t-on; savez-vous ce qu'il résulterait de votre arrêt solennel? C'est que nos auteurs, d'une main encenseraient la philosophie, et de l'autre la fortune : leurs écrits anonymes seraient foudroyants; ils se feraient connaître au public par des comédies, des tragédies, des opéra-comiques, de jolis romans, dans lesquels ils respecteraient les préjugés de la religion, et souvent même la peindraient avec majesté. Mais ils tourneraient ses mystères en dérision, et, pour se soustraire à la rigueur des lois, ils auraient l'esprit de placer leurs blasphèmes dans la bouche d'un idolâtre ou d'un sauvage. Nous les engagerions même quelquefois à mettre leur nom à des ouvrages conformes aux circonstances et à l'esprit du gouvernement; et cette tâche remplie, vous jugez avec quelle ardeur nous ferions agir notre parti pour leur procurer des grâces. D'ailleurs, est-ce à vous de parler ainsi? Connaissez mieux le philosophe : écrire pour la vérité, souffrir pour elle, voilà sa gloire et sa récompense.

— De pareils sentiments sont sublimes; mais prenez garde que dans le même instant vous faites du philosophe un hypocrite et un héros. Avant que de chercher à connaître et à définir le caractère d'un philosophe moderne, trouvez bon que nous approfondissions l'homme de tous les temps : il cherche son

intérêt personnel, vous le répétez sans cesse. Quel est donc l'auteur qui, sans un motif très-puissant, se consumera dans des travaux pénibles et des veilles infructueuses pour déclamer contre la religion dominante d'un royaume dont il est citoyen; vous prétendez qu'il écrirait pour défendre la vérité? Nous avons tant de systèmes différents, tant d'opinions contraires; nous en changeons tous les jours. D'une main, dites-vous, il encensera votre philosophie, et de l'autre la fortune; encore une fois, quel sera le motif de son hommage à la philosophie et la célébrité? L'auteur serait obligé d'être sous le masque. Son intérêt? Mais il renoncerait à sa fortune. D'ailleurs, il doit craindre d'être connu. Courra-t-il des hasards, quand il peut agir avec sûreté? S'il est doué d'assez d'esprit pour écrire contre la religion, il en aura sans doute assez pour la défendre, ou pour se livrer à des ouvrages d'agrément et à une saine littérature. S'il ne croit pas à la religion, il respectera du moins dans cette religion la croyance de son pays et de ses aïeux, et pour peu que sa conscience l'inquiète, il tâchera de l'accorder avec sa fortune.

— En vérité, son entêtement est porté à l'excès! Eh bien, monsieur, vous voulez un intérêt puissant? on vous l'a fait voir; vous désirez des écrits avoués par le gouvernement? Nos auteurs ne cesseront d'en faire paraître. D'ailleurs, est-il vraisemblable qu'ils soient jamais tentés de nous abandonner? Quel serait leur sort quand ils publieraient d'excellents écrits : qui les ferait connaître? Et si leurs livres sont médiocres ou détestables, où trouveront-ils des prôneurs? Ne sommes-nous pas les seuls qui puissions donner cette célébrité, cette vogue du moment qui entrainera toujours dans notre parti la foule des écrivains? Ce n'est pas tout encore, monsieur; les disgrâces que nous ferons éprouver à nos ennemis, seront des exemples fameux qui contiendront les auteurs dans le silence et le respect. Enfin, je pense que ce dernier tableau est fait pour vous convaincre.

Vos raisonnements sont spécieux; mais, messieurs, je vous prie d'entendre le second article de mon arrêt.

Le roi déclarerait encore que, pour assurer l'exécution de ses volontés, sa majesté doit désigner un prince de son sang, chargé de lui proposer, dans un travail destiné à la distribution des grâces littéraires, des écrivains vraiment estimés de la nation. Ce prince religieux, sous les ordres de Sa Majesté, veillera sur toutes les branches de la littérature : objet essentiel d'où dépend la conservation de la foi et des mœurs.

— Ne voyez-vous pas, monsieur le harangueur, dit froidement un grave personnage, que toutes ces précautions seraient encore inutiles? Je ne puis disconvenir que le premier article de votre arrêt nous porterait un grand préjudice, mais il ne nous détruirait pas. A l'égard du second, j'avouerai encore qu'il serait beaucoup plus difficile de se dérober à la vigilance d'un prince uniquement

occupé à distinguer et à faire récompenser les gens de lettres, que d'échapper aux yeux d'un monarque chargé du poids de tout son royaume. Mais alors, c'est le moment d'user d'une profonde dissimulation et de beaucoup d'adresse, et je pense que vous nous en accorderez un peu, ainsi qu'à nos protecteurs.

— Vous en avez prodigieusement, je le sais ; mais on détourne quelquefois des rivières. Est-il bien sûr que l'esprit de notre nation ne prendrait pas un autre cours ? Doutez-vous que si le roi consignait dans un arrêt aussi solennel son respect pour sa religion, les personnes illustres qui vous protègent ne saisissent l'esprit de leur maître et ne s'empressassent de s'y conformer ? Vous connaissez les hommes, et surtout ceux de la cour. Je n'affirme rien : je puis me tromper ; j'avoue que ce que j'avance n'est pas rigoureusement démontré, mais convenez aussi à votre tour que cette question importante reste du moins bien problématique.

— Eh ! monsieur, laissez-là vos problèmes ; pourquoi chercher tant de détours ? que n'avez-vous recours, pour l'exécution de votre admirable projet, aux persécutions ?

— Vous le savez, messieurs, je ne vous ai annoncé que la tolérance.

— Plaisante tolérance ! c'est une véritable inquisition.

Quoi ! un homme de lettres, estimé de sa nation, sera préféré dans la distribution des grâces à un auteur suspect et dangereux ; et cette préférence, vous l'appellerez une persécution ? Depuis quand le refus d'un bienfait volontaire est-il réputé une vexation odieuse ? Je conviens que nous sommes un peu gâtés, et que les hommages et la considération qu'on nous accorde, nous rendent si difficiles, qu'à la défaveur la plus légère, nous crions à l'intolérance. Mais puisque nous portons le nom de philosophes, ne soyons ni injustes, ni extravagants ; examinons les dispositions de cet arrêt. Nous annonce-t-il des proscriptions ? il nous laisse tranquilles dans le sein de nos familles, dans la capitale, prêchant, dogmatisant, écrivant au milieu de nos compatriotes et débitant nos maximes à tous ceux qui voudront les entendre. Fût-il jamais une plus grande liberté ?

Voilà un beau fantôme de liberté, qui ôterait à nos écrivains les douceurs de la vie, et leur fermerait tout accès à la fortune !

— Eh ! vraiment, vous apercevez enfin le but de l'arrêt. Mais convenez que vous avez vu l'inquisition dans une loi qui ne respire que la douceur et la tolérance.

Cette discussion commençait à jeter quelque trouble dans l'assemblée. Je m'aperçus que plusieurs personnages rêvaient assez tristement sur tout ce qu'ils venaient d'entendre ; mon philosophe entre autres s'était levé et se promenait à grands pas dans la bibliothèque ; je le vis sur-le-champ se placer derrière notre orateur, et nous avertir par des signes, d'avouer qu'il avait raison, ou du moins de lui laisser présumer que tout le monde en était convaincu. En effet, la

tristesse se répandit sur toutes les physiologies ; quelques-uns jouèrent le désespoir comme les meilleurs comédiens.

— Cela n'est que trop vrai, s'écriait celui-ci. — Il nous a démontré notre perte, s'écriait l'autre.

— Cependant, messieurs, dit cet homme extraordinaire, je pense que nous avons de grandes ressources.

— Nous n'en voyons aucune, lui dit-on ; tout est perdu.

— Eh bien, messieurs, puisque vous le croyez, je ne suis pas de votre avis ; je pense au contraire que nous sommes indestructibles.

— Il ne suffit pas de le dire, il faut le prouver. Votre arrêt nous épouvante.

— Tranquillisez-vous, messieurs ; en admettant toute la rigueur de nos principes, vous aurez toujours à vos ordres les écrivains et les talents. Fût-il jamais un intérêt plus puissant pour séduire les auteurs, que vos couronnes littéraires ? l'honneur d'être admis dans vos assemblées ; voilà le terme et l'ambition du génie.

— Je l'affirme, messieurs, le chef-d'œuvre de notre politique, est de nous être emparés du sceptre de la littérature. Quel est l'écrivain assez téméraire pour oser approcher de nos portiques, s'il n'est voué à la philosophie, et s'il n'appuie ses prétentions sur une foule d'ouvrages furtivement imprimés ? Ces couronnes et la gloire d'être assis parmi nous, éternisent la durée de notre république (1). Oui, si nos opérations ne sont pas traversées, et qu'on nous laisse encore dix années les maîtres de disposer des faveurs littéraires, je prétends que non-seulement nous serons indestructibles, mais que tout culte superstitieux sera banni de la France ; et s'il faut une religion pour le peuple, nous en introduirons une plus tolérante et plus commode.

— Enfin, s'écria-t-on d'une voix unanime, voilà son opinion ; il se montre digne de nous.

— Oui, messieurs, ajouta cet homme singulier, les ressources qui nous restent sont certaines. Un seul événement peut-être pourrait nous embarrasser ; j'avoue que si ce malheur avait lieu, nous serions perdus. Mais je ne puis vous en parler ; c'est mon secret.

A ces mots, il s'élève un murmure général. Homme détestable, s'écria mon voisin, quel est donc ce secret ?

— Je vous en ai déjà trop dit. Au reste, je ne vous trahirai pas.

La séance finit. Tout le monde se lève et le regarde avec indignation.

Cet homme inconcevable voulut en vain calmer l'orage qu'il avait excité. Je vois,

(1) J'ai observé, dans mon séjour en France, que les corps littéraires de ce royaume comptaient parmi leurs membres des personnes célèbres par leurs talents et leurs vertus ; mais depuis longtemps on voit avec douleur, dans quelques-uns de ces corps illustres, le mal lutter contre le bien, et ce n'est point une hérésie en moralité, de présumer que le mal tôt ou tard doit avoir le dessus.

messieurs, leur dit-il, que vous m'avez en horreur : tranquillisez-vous sur l'arrêt projeté. Je vous assure que le roi n'en aura aucune connaissance, et que l'idée n'en viendra jamais au grand référendaire.

Indigné de tout ce que je venais d'entendre, je sortis ; sont-ce là, me disais-je, ces philosophes dont la France s'enorgueillit, qu'admire l'étranger, que je suis venu moi-même consulter sur le choix d'une religion ? Quelle extravagance ! quels précipices ! que d'intrigues ! Ces réflexions me firent prendre la ferme résolution de les abandonner : je reconnus enfin que leur commerce n'était propre qu'à rétrécir l'esprit, à flétrir le cœur ; et même en écoutant nos passions, je sentis que leurs funestes maximes affaiblissent et dégradent jusqu'aux plaisirs qu'elles autorisent.

CHAPITRE VII.

L'humanité philosophique.

J'étais depuis longtemps plongé dans les délices de Paris, lorsque les devoirs de ma charge m'appelèrent à Vienne. Les liens qui m'attachaient loin de ma patrie étaient trop forts, pour être rompus sans violence ; je voyais avec douleur approcher le moment de mon départ ; mes parents se prêtaient à mes vœux, et je ne pouvais douter qu'ils ne sollicitassent la prolongation de mon séjour en France ; mais le succès de leur demande était encore incertain, quand j'appris que l'empereur était dans la résolution de venir à Paris. On m'annonçait en même temps que j'étais destiné à lui faire ma cour dans cette ville. Cet événement combla mes vœux ; j'attendis mon souverain dans les plaisirs et je partageais avec tout Paris le désir impatient de le voir arriver.

Le grand monde que je fréquentais et la variété de mes amusements, me firent entièrement perdre de vue les philosophes. J'en rencontrai cependant quelques-uns chez madame de *** , qui, par amitié pour moi, les recevait plus rarement.

Enfin l'arrivée de l'empereur exigea de moi un nouveau genre de vie, et m'assujettit à des devoirs. La présence de mon souverain imposait à ma frivolité, et je jouissais des hommages que l'on rendait à ses vertus. J'obtins de sa majesté impériale la permission de rester encore deux ans à Paris. La veille de son départ, ce prince me dit qu'il me destinait à remplir un jour des ambassades importantes, et qu'il espérait de me revoir à Vienne assez instruit par mes voyages, pour répondre aux vœux qu'il avait sur moi.

Me voici arrivé à l'une des plus grandes époques de ma vie. Cet événement n'est point étranger à ces mémoires ; il est même la vraie cause qui me les a fait écrire. Je n'avais pas oublié le délicieux séjour de la terre de madame de *** ; la saison l'invitait à ce voyage ; il était arrêté et je devais la suivre ; tout était prêt pour notre départ ; je fus obligé de me rendre à Versailles où je demeurai plusieurs jours. J'y reçus un exprès fort avant

dans la nuit, qui m'apportait une lettre ; je l'ouvre et j'apprends que cette femme si chère à mon cœur, vient d'être frappée d'une maladie mortelle. On me marquait d'arriver promptement, et que je n'avais pas un instant à perdre. Des pensées sinistres se présentent en foule à mon esprit ; les yeux presque fermés, je tombe sur un siège ; mon âme, remplie d'amertume, reste longtemps dans un silence stupide ; les charmes du monde s'évanouissent à mes yeux ; je ne voyais que la mort.... Je ne sortis de cette affreuse apathie que pour être livré à l'agitation la plus violente ; elle fut si terrible, que j'entrai dans un délire cruel : tantôt l'univers entier me semblait un désert, et ce désert n'était traversé que par moi, je n'entendais d'autre voix que la mienne, en un mot, tourmenté par moi-même, je ne voyais que moi.

D'autres fois, transporté tout à coup dans un excès contraire, je me croyais entouré d'une multitude innombrable d'hommes entièrement délaissés, je me voyais au milieu d'eux, renversé sur la terre : tel un gladiateur expirant sur l'arène, entr'ouvre encore les yeux, pour implorer la pitié des spectateurs, et ne rencontre autour de lui que son désespoir.

Une crise semblable était trop violente pour être d'une longue durée ; je recouvre enfin l'usage d'une raison trop faible encore. Cependant je partis sur-le-champ pour Paris. Quelquefois, il est vrai, l'espérance se présentait à mon esprit, mais hélas ! elle disparaissait aussitôt comme une ombre légère qui s'efface dans le lointain ; que vais-je devenir, m'écriai-je ? Si la mort me ravit l'unique objet de mon cœur, je ne tiendrai donc plus à la vie que par mes maux et ma douleur.

J'entre dans la maison de Madame de *** . Tout ce que je rencontre sur mon passage m'épouvante ; un silence affreux me dit qu'elle était sans ressource, mon nom était le seul qui sortait de sa bouche, je m'approche de son lit ; je fus saisi d'effroi. A la clarté d'un flambeau, j'aperçois un visage pâle, défiguré, et toutes les horreurs de la mort. Elle me reconnaît ; ses yeux mourants se fixent sur moi ; elle veut me parler, ses paroles expirent sur ses lèvres ; je m'approche ; elle me serre la main, ferme les yeux, et tombe sans connaissance. Avec peine on ranime ses sens ; les médecins l'abandonnent et se retirent ; on me fait éloigner moi-même, et sans sortir de la chambre, je me dérobe à sa vue. Dans un saisissement qui me rendait presque immobile, j'apercevais difficilement les personnes qui m'environnaient. Je reconnus cependant, avec un effroi dont je ne fus pas le maître, deux philosophes célèbres que je n'avais pas vus depuis longtemps. L'un d'eux profita d'un moment de calme, pour s'approcher de cette infortunée ; il lui parlait fort bas, et j'ignore ce qu'il pouvait lui dire ; mais après un discours assez long, j'entendis ces paroles sortir de la bouche de la mourante : Je vais donc être anéantie ! quel mo-

ment ! vous me faites frémir.... mais si vous vous trompez, monsieur... que vais-je devenir ?

Elle m'appelle; j'accours à sa voix : Et vous, me dit-elle, en me tendant les bras, que me conseillez-vous ?

A peine je pouvais entendre; j'entrevois sa mort; je ne répondis que par mes larmes.... Cruel ami, ajouta-t-elle; est-ce ainsi que vous me consolez ?

Nous la vimes se rouler dans son lit de mort; le délire succède à ses gémissements; elle tombe dans l'agonie. J'entendais parler avec chaleur dans la salle voisine; c'était un ministre de la religion qui suppliait, les larmes aux yeux, qu'on l'introduisît dans la chambre. Un des philosophes dont je viens de parler, en fut averti; il prit son ami par le bras : Retirons-nous, lui dit-il, nous avons rempli tous les devoirs de l'humanité. Madame se meurt; sa raison est éteinte; on peut actuellement laisser entrer les prêtres.

Aussitôt un homme respectable s'avance vers le lit et détourne les yeux. Jamais consternation ne fut semblable à la sienne. Plus de ressources ! s'écria-t-il; et dans sa douleur, il tombe prosterné. Le plus affreux silence régnait autour de la mourante, et je n'entendis plus que son dernier soupir.

CHAPITRE VIII.

Les Doutes.

Instruit de la perte que je venais de faire, mon ami ne tarda pas à se rendre auprès de moi; je le vis d'abord partager mon affliction, et mêler ses larmes aux miennes. Pour me rappeler à moi-même, cet habile et sage consolateur entretenait doucement ma mélancolie; il détournait adroitement ma douleur en gémissant avec moi sur les maux inévitables et communs à tous les hommes; il ne me quittait plus. Insensiblement, plusieurs de ses amis s'introduisirent auprès de moi. Une des personnes que je voyais le plus souvent, me conduisit dans sa maison de campagne; j'y restai longtemps, sans qu'il me fût permis de lui annoncer mon départ, et sans pouvoir le désirer moi-même. Chaque moment m'offrait une variété singulière de plaisirs conformes à ma situation douloureuse, et les objets de dissipation semblaient si naturellement naître les uns des autres, que je m'aperçus à peine qu'ils étaient l'ouvrage d'une tendre et ingénieuse amitié. Des attentions si recherchées eussent calmé l'esprit de la plupart des hommes; elles me plurent dans les premiers moments, et finirent par aigrir ma douleur.

Néanmoins je repoussais, avec plaisir, des systèmes qui avaient fait sentir si cruellement à Madame de *** la perte de la vie et les terreurs de la mort; je jugeai qu'une opinion si terrible pour nous à nos derniers moments, devait être le fruit de l'erreur; le présent me rappelait ce que j'avais perdu, quelquefois cependant je doutais de l'avenir; dans d'autres moments, il est vrai, mon cœur suivait encore ce qu'il aimait au delà du tombeau.

Si nous étions certains, disais-je, que tout finit à la mort, pourrions-nous goûter le bonheur d'une vie innocente ? Hélas ! nous verrions les douceurs de l'amitié et la beauté de la vertu s'évanouir, comme un mourant voit les objets sensibles entrer avant lui dans le tombeau.

Enseveli dans ces tristes réflexions, je me promenais assez loin du château; je vis sortir, par une petite porte qui donnait dans les champs, un homme de ma connaissance. Il m'aborde avec l'empressement de l'amitié, me dit qu'il était venu passer quelques jours à la campagne, et que les jardins qui s'offraient à ma vue dépendaient de la maison où il était; il m'engagea à m'y promener; j'y consentis. Il me faisait admirer la beauté de ce lieu, lorsque nous fûmes joints dans une allée par un vieux philosophe qui me parut assez frivole, quoiqu'il parlât fort gravement. Malgré son apparence de légèreté, il fit néanmoins tomber la conversation sur des objets assez intéressants. J'avais de l'humeur; je le contrariai deux ou trois fois d'une manière peu honnête; mais au lieu de s'offenser, il se rendait à mon avis; je ne sais comment il s'y prit; il ménagea si bien mon amour-propre, que je me vis obligé de l'approuver à mon tour. Il convenait que mes raisonnements détruisaient les siens; il trouvait mes réponses fortes, et ses principes très-incertains; mais tel était selon lui le résultat ordinaire de la plupart des disputes : on finissait par douter soi-même de ce qu'on avait avancé, quoiqu'on eût rarement assez de bonne foi pour en convenir. Cet homme était persuasif, et ne disait cependant que des choses vraisemblables, mais incertaines; je le trouvais amusant et inventif; il parla si bien, que je sortis convaincu que nous avions tort tous les deux, et que tout homme qui voudrait affirmer quelque chose, devait se tromper plus ou moins. Je ne puis dire le mal qu'il me fit; sans échauffer mon esprit, il avait si bien embrouillé mes idées, que je ne croyais plus qu'il fût possible de rencontrer une vérité. Je pris congé de ces deux hommes, et je m'en retournai dans la plus cruelle agitation. La vue de mes vrais amis me fit cependant un si grand plaisir, que je crus pouvoir leur cacher mon humeur et la cause qui l'avait produite; mais je ne tardai pas à retomber dans les accès de tristesse qui me surmontaient malgré moi. Ce même jour, fatigué de mes doutes, encore plein des funestes maximes d'une fausse philosophie, ne pouvant plus me supporter moi-même, j'entrai dans une espèce de délire; j'en frémis encore; j'ignorais que j'étais entendu....

Que ne puis-je, m'écriai-je, me dépouiller des sentiments qui me tourmentent ! Qu'es-ce que la conscience ! Ne vois-je pas tous les jours qu'elle me condamne ou me justifie, suivant l'espèce ou la force des penchants qui m'entraînent. Pourquoi violenter la nature ? Saisissons des moments qui ne reviendront plus ; on se repent quelquefois d'avoir été trop homme de bien ; ainsi que le crime, la vertu a ses regrets ; le remords est un mot

qui exprime le repentir, de quelque genre qu'il soit (1). Mon ami m'observait et m'écoutait depuis longtemps; il parut tout à coup. Votre situation est bien affreuse, me dit-il; la douleur égare votre raison; mais bientôt le calme succédera à ces pensées qui vous accablent.

Quoi ! m'écriai-je, vous me parlez toujours du calme, et je suis submergé par la tempête ! Oui, la justice et la vertu ne sont que des chimères, puisqu'elles dépendent des systèmes des hommes; car, enfin, si la raison nous dit qu'en supposant un autre monde, nous devons fuir et mépriser dans celui-ci tout ce qui peut nous affaiblir et nous corrompre, quel langage tiendra cette même raison, si l'âme doit être anéantie ? Tout m'afflige et m'éblouit; rien ne m'éclaire et ne m'encourage. La vie est si courte, notre cœur si faible, notre esprit si borné ! Je voudrais bien quelquefois faire plier ma raison sous une autorité peut-être nécessaire; mais je ne vois rien dans cette vie qui puisse me rassurer, et rien au delà du tombeau que je puisse croire.

— Vous méprisez, me répondit Arsène (c'est le nom de mon ami), un monde que vous connaissez; mais ne vous flatterez pas de passer doucement vos jours dans une indifférence absolue pour cet autre monde qui vous est inconnu.

— J'éviterai les grands crimes, je fuirai les passions violentes, et je me livrerai, sans remords, à ce qui pourra flatter mon orgueil et mes sens. Au reste, je compte un peu sur la sagesse de la nature ou sur la bonté de son auteur. Quoi qu'il en soit, je tâcherai de de supporter la vie, sans songer à la mort.

— Eh ! croyez-vous qu'on dépose à son gré l'espérance et la crainte ?

— Je ne sais, lui dis-je en soupirant, ce que je puis et ce que je désire. Je sais seulement que je voudrais acquérir une heureuse indifférence; je voudrais ressembler à la multitude des hommes, et surtout à la plupart des grands; éloigner les réflexions tristes; agir beaucoup, penser peu: c'est une affaire d'habitude.

— Vous souhaitez l'impossible. Avec un caractère comme le vôtre, vous ne perdrez jamais de vue cet avenir dont l'aspect fera désormais votre bonheur ou votre supplice; il faut opter. Ce Dieu si bon sera pour vous un fantôme effrayant qui vous suivra sans cesse, si vous cherchez à effacer son image; et si vous ne pouvez assez y croire pour l'aimer, vous y croirez assez pour le craindre. Si vous étiez semblable à ces âmes viles qui sont, pour ainsi dire, clouées sur la terre, votre vie pourrait s'écouler dans une léthargie hontense, troublée seulement par des rêves inquiétants. Mais, toujours contraire à vous-même, vous avez fait des efforts pour vous perdre, vous aurez la force de vous re-

trouver. Vos philosophes confirment eux-mêmes la vérité de mes paroles: ils sont bien éloignés de cette stoïque indifférence. Voudriez-vous adopter des systèmes qu'ils trouvent eux-mêmes si peu vraisemblables, que, désespérant de convaincre leurs lecteurs, ils emploient, pour les séduire, tout ce qui peut entraîner l'imagination et les sens? Eh quoi ! vous avez si bien appris à les connaître; cette grande révolution qui devait changer vos vœux, n'aurait-elle aucune suite? Enfin, croyez-vous que l'on puisse être heureux et tranquille, quand on pense quelquefois que notre arrêt de mort est prononcé, sans savoir ce qui nous attend au delà du tombeau? Pourquoi sommes-nous, dans de certains moments, sombres et inquiets sans en connaître la cause? C'est que l'homme, malgré lui, craint et désire pour cette vie et pour l'autre. Mais quand même vous pourriez oublier, dans les plaisirs ou dans les maux, la justice d'un Dieu, vous verriez peut-être avec effroi la perfidie de vos amis, leur refroidissement, les horreurs de la mort. Alors les chagrins du présent, la triste réminiscence du passé, rappelleraient vos incertitudes et ranimeraient encore le désir douloureux d'un bonheur auquel vous ne croiriez plus. D'ailleurs, mon cher baron, on craint d'autant plus les hommes, que l'on espère moins en celui dont ils dépendent; de sorte qu'on ajoute aux terreurs d'un avenir incertain qu'on ne peut entièrement détruire, une sensibilité plus grande pour cette foule d'événements qui forment le tissu de notre vie. Je connais un athée qui vit sans foi, sans espérance; il croit toujours qu'il a contre lui les événements et les hommes; dans les moindres malheurs, il se voit nu et désarmé, et comme abandonné dans la foule; il pense toujours qu'on l'insulte ou qu'on l'oublie; il croit être environné d'un silence de mort. Voulez-vous ressembler à cet infortuné ?

J'étais d'autant plus frappé du discours d'Arsène, qu'il me retraçait, sans le savoir, l'affreuse situation de mon âme, lorsque j'appris la maladie funeste de madame de... Je ne sais, lui répondis-je, ce que je voudrais être: j'espère si peu, j'aurais tant de choses à croire et à pratiquer !

— Ne comptez-vous pour rien, me répliqua-t-il avec vivacité, la noble résignation, les purs sacrifices d'une âme grande et sensible qui croit et qui veut croire tout ce qui lui semble juste, nécessaire et sublime? Rejetez toujours ce qui vous dégrade et vous rabaisse, et croyez, sans hésiter, tout ce qui peut vous donner à la fois une opinion plus chère et plus noble de vous-même; après avoir vécu comme un sage, vous mourrez comme un héros en attendant un sort meilleur.

— Cela peut être; mais que répondriez-vous à un poète de nos jours, qui nous dit que cette attente est plus que balancée par des pratiques ennuyeuses? — Je lui dirais que cette attente, quelque faible qu'on la suppose, est un trésor pour qui vivrait dans une indigence absolue. Vous n'aviez rien

(1) Quand je parlais ainsi, je rejetais l'idée d'une autre vie; quoique je fusse dans le délire, je raisonnais conséquemment; car il est absurde de croire que notre âme doit être anéantie, et de croire en même temps à la vertu.

tout à l'heure ; vous possédez à présent quelque chose ; et j'ose avancer que vous n'achetez pas même cette espérance que vous venez d'acquérir, puisque, après tout, il faut bien ou vous priver des plaisirs du crime, ou renoncer à la paix que donne la vertu. Qu'exige donc de si difficile le Dieu que nous adorons ? Il vous presse de joindre à la pratique les devoirs, et à l'amour de la justice, la noble crainte d'un témoin incorruptible qui sera votre juge et votre ami, qui vous promet de vous aider toujours à faire le bien, et de pardonner le mal quand il verra votre repentir.

Ces dernières paroles m'eussent entraîné, sans une objection que je trouvais insoluble. Dans votre religion, répondez-je, à quoi sert la justice sans la foi ? et la foi peut-elle s'allier avec des doutes comme les miens ? Je ne vois plus rien de probable ni rien d'impossible ; en un mot, je ne crois pas, et, selon vous, il faut croire et même affirmer. Je conviens que votre morale est raisonnable et sublime ; mais vos mystères révoltent la raison : ils sont absolument contraires à des idées si claires et si simples, qu'elles sont en nous malgré nous-mêmes.

Vous devriez donc, répliqua-t-il, en conclure que ces mystères n'ont jamais pu être inventés ; que sans un miracle évident, jamais on ne les eût adoptés. Mais, indépendamment de cette réflexion si naturelle que l'on ne cesse de faire et qu'on ne réfute jamais, j'espère, dans la suite, accorder tellement votre raison avec la foi, que ces étonnantes vérités vous paraîtront non-seulement possibles, mais très-croyables.

Au reste, quand vous seriez matérialiste, quelle idée pourriez-vous avoir des ressorts cachés et des voies secrètes qui opèrent, à notre insu, les miracles de la nature ? Si vous pouviez tout à coup entrer dans son sanctuaire, n'êtes-vous pas convaincu que vous verriez apparaître à l'instant des vérités nouvelles, aussi étranges et peut-être aussi contraires à la trempe de votre esprit, que ces mêmes mystères que vous croyez absurdes et même impossibles ?

Nous nous séparâmes ; je réfléchis quelques moments, et je me trouvai plus tranquille ; j'éprouvais une satisfaction qui m'avait été jusqu'alors inconnue. Tout ce qui s'offrait à mes yeux se présentait sous des images plus riantes ; je croyais sentir que les funestes principes de mon éducation commençaient à s'évanouir.

Je me retirai dans mon appartement. J'étais occupé de pensées si nouvelles, que j'avais peine à me reconnaître. Je compris enfin que je n'avais jamais approfondi les vrais motifs de mon incrédulité ; il me semblait que je venais d'entrer dans une région moins obscure ; j'espérais qu'une lumière supérieure à la raison des hommes pourrait un jour pénétrer dans mon cœur ; je priais, sans m'en douter ; mes yeux se fixèrent insensiblement sur un vieux tableau qui représentait le Dieu de mes pères, priant pour les hommes..... J'étais ému ; je m'écriai tout à coup : J'ai besoin d'un ami, d'un protecteur,

d'un père : voulez-vous m'en servir ? vous que j'ai toujours méconnu, dont je doute encore et que j'offense peut-être... Et je remerciais celui que je venais d'invoquer, comme s'il eût exaucé ma prière. Ainsi le commerce des impies, mes passions, mon désespoir même, tout devait un jour réveiller ma raison ; j'aimais un objet périssable : il meurt... la vérité m'attendait sur sa tombe.

CHAPITRE IX.

Le vrai philosophe.

Qu'on se représente un homme qui, après avoir vainement cherché, à trois cents lieues de son pays, la paix de la conscience ou le calme d'un cœur endurci, voit mourir, dans les horreurs du doute, l'objet déplorable d'une passion qui lui est encore chère. Telle était ma situation. J'étais loin d'Arsène ; je ne l'avais point vu depuis notre dernière conversation ; il était allé dans une province voisine terminer des affaires importantes. Son départ m'avait engagé à retourner à Paris où je vivais dans une profonde solitude. Je me rappelais tous les jours la perte que j'avais faite, les discours et les réflexions d'Arsène, l'amitié courageuse et la religion compatissante de cet homme heureux et raisonnable ; j'étudiais mon propre cœur ; je sentais que mes doutes pouvaient finir. D'accord avec moi-même, je n'étais point accablé par l'ennui qui succède aux passions violentes ; mes regrets, assez vifs pour m'occuper, me paraissaient cependant moins amers ; je désirais m'entretenir encore avec Arsène, quand je le vis entrer chez moi.

Etes-vous plus heureux, me dit-il en m'embrassant ; votre cœur s'ouvre-t-il à l'espérance ?

Je lui montrai le fond de mon âme, et je lui parlai longtemps de cette bizarre prière que m'avait arrachée un sentiment inexplicable ; elle ne pouvait sortir de mon esprit ; je regrettais ces instants d'illusion ; car j'appelais ainsi l'action peut-être la plus sage de ma vie.

— Ah ! mon cher baron, s'écria-t-il en versant des larmes de joie, vos doutes ne sont plus dans votre cœur, et votre esprit les connaît à peine ; ils ne doivent pas vous inquiéter ; vous les mépriserez un jour ; mais je vous conseille de songer à vous distraire. Choisissez parmi vos amis ceux dont le commerce est agréable et sûr ; voyez-les souvent ; il est des âmes qu'une trop longue solitude affaiblit.

Je fis ce qu'il désirait ; je fréquentai des personnes que j'avais négligées. Quelquefois je rencontrais de ces faux philosophes dont la société me plaisait autrefois. Je leur marquais peu de confiance ; je voyais Arsène presque tous les jours ; je lui faisais part des questions singulières que j'entendais discuter ; souvent il en riait, sans trop réfuter les raisonnements qui m'avaient embarrassé ; il craignait d'embrouiller encore mes idées. Je m'aperçus qu'il se méfiait un peu des retours de mon imagination ; un jour, cependant,

que je l'avais engagé dans une dispute assez opiniâtre, il me répondit avec une force et une précision qui m'étonnèrent; je le trouvais si raisonnable, son zèle avait quelque chose de si tendre et de si imposant, que je lui dis, avec un transport dont je ne fus pas le maître : Je ne crains point, mon cher Arsène, de lasser votre amitié; vous me pardonnerez mes inconséquences : achevez votre ouvrage.

— Ce que je pouvais faire, je pense l'avoir fait; j'en bénis le ciel, mais je vous destine un autre maître. Je suis lié depuis longtemps avec un homme d'un savoir profond et d'un esprit rare; sa vertu, son aménité augmenteront votre amour pour le vrai; il vous inspirera ce respect et cette confiance qui nous rendent plus attentifs, et je suis sûr qu'il vous aimera. Le mariage d'une de ses nièces l'a, depuis quelque temps, amené dans cette capitale; il réside ordinairement dans une de ses terres où il doit retourner incessamment, et je ne doute pas qu'il ne vous prie d'aller, dans la belle saison, passer quelques mois avec lui. Cette proposition me fit tant de plaisir, que je voulais sur-le-champ me faire conduire chez un homme d'un mérite si distingué. Arsène désirait le prévenir; pour satisfaire mon impatience, il me promit de le voir le jour même et de hâter l'instant de notre entrevue. Le lendemain, il m'apprit que son ami était obligé de s'absenter, et qu'à son retour, il me verrait avec plaisir.

Je passai avec Arsène une grande partie de la journée. Sa conversation pleine et agréable ne me laissait le temps ni de me lasser des choses sérieuses, ni de m'arrêter sur des bagatelles. Il me conseilla de me livrer à des lectures suivies pour me mettre en état de profiter des lumières de son ami, et me dit, qu'avant de lui exposer mes doutes, je devais tâcher d'en mieux discerner l'objet. Je le priai de m'indiquer les livres qui me convenaient le mieux; il me proposa d'abord *le Système de la nature*. Je ne pouvais croire qu'il parlât sérieusement; il insista: Je connais, me dit-il, la trempe de votre esprit, et je vous assure que dans la position où vous êtes, je ne vois pas d'ouvrage qui puisse vous faire autant de bien. L'auteur, continua-t-il en souriant, ne prouve pas directement les vérités de la foi, mais il démontre qu'on ne peut les nier sans tomber dans l'absurdité. Ce philosophe n'est plus odieux que les autres, que parce qu'il est plus conséquent. Vous verrez jusqu'où il faut aller, quand on veut détruire nos prétendues superstitions, car cet homme contraint, par la force du raisonnement, le déiste flottant à se faire athée ou chrétien. Heureusement son livre ennuyeux a fait peu de mal, parce qu'il faut être bien pervers ou bien insensé pour ne pas haïr et mépriser également ses principes et ses mystères; car ses principes font horreur, et ses mystères sont plus qu'inconcevables, ils sont évidemment impossibles.

Je voulus relire ce même ouvrage qu'on m'avait fait admirer autrefois. Les premières

pages m'indignèrent; je ne pus achever. Je parcourus rapidement d'autres écrits du même genre; en tout, je lisais peu et méditais beaucoup.

Le retour de l'ami d'Arsène ne pouvait être éloigné; j'éprouvais une satisfaction secrète, dans l'impatience même de le voir; je m'applaudissais d'avoir enfin rencontré de véritables philosophes. Cette réflexion me conduisit un matin chez Arsène; je le trouvai dans la chaleur d'une conversation qui m'aurait fait rire, si elle ne m'avait pas intéressé: il disputait avec un homme dont le regard dur et sévère annonçait la plus noire mélancoïie; rien ne contrastait mieux, que son air sombre et inquiet, et la douce sérénité qui régnait sur le front de mon ami.

— Vous arrivez fort à propos, me dit Arsène; je discute avec monsieur; nous ne sommes point d'accord, et je vous prends pour juge.

— Votre juge est bien jeune, répond cet homme atrabilaire. Bientôt vous aurez pour vous la frivolité, et avec elle presque tous les hommes. En disant ces mots, il nous regarda avec dédain et se retira.

— Vous êtes sans doute impatient, me dit Arsène, d'apprendre quel est cet homme singulier? Vous saurez qu'il dégrade la pureté de ses mœurs et la pratique des plus hautes vertus, par la dureté de son caractère. Hélas! l'austérité de la vie ne guérit pas les blessures de l'orgueil, et quelquefois elle endurecit encore le cœur. Ce n'est qu'en s'humiliant, que l'homme recouvre la première grandeur de sa pure origine. S'il connaît sa faiblesse et ses devoirs, celui qui lit au fond des cœurs augmente sa force ou adoucit son joug.

— Mais qui peut juger, lui répondis-je, de la mesure de ses forces et de l'étendue de ses obligations?

— Je sais, répartit Arsène, que l'homme vertueux n'est jamais content des efforts qu'il a faits; mais il n'oublie jamais que le Dieu qu'il implore plaint la faiblesse et pardonne si l'on se repent.

— Il est donc impossible de savoir si nous sommes innocents ou coupables aux yeux de ce juge intègre?

— La paix du cœur, que Dieu seul peut donner, me répondit Arsène, est une marque certaine qu'on n'a point mérité sa colère et qu'on veut accomplir sa loi. Goûtez, sans inquiétude, des plaisirs innocents; regardez les douceurs de la vie comme les fleurs qui parent la terre: un souffle les détruit; regardez les maux comme des orages qui passent et qui ramènent des jours sereins. L'âme est fortifiée par les peines, et les plaisirs que le ciel nous permet, rendent quelquefois son joug plus facile à porter; enfin, que votre cœur toujours libre n'idolâtre rien dans ce monde; traversez la terre, sans vous y arrêter.

— Votre morale m'enchanté; la plupart des hommes se forment un Dieu comme ils le veulent, mais c'est le vôtre que je veux adorer.

Nous causâmes encore quelque temps, et je me retirai.

A peine arrivé chez moi, je reçus un billet d'Arsène; il s'empressait de me faire part du retour de notre philosophe.

« Vous n'êtes pas heureux, m'écrivait-il; vous sortiez de chez moi, quand on m'annonçait la visite de mon ami. Cet homme plein de politesse, m'ajoutait-il, voulait vous prévenir; j'ai cru devoir me refuser à ses instances, et nous sommes convenus que nous nous réunirions demain tous les trois aux Champs-Élysées. C'est là qu'il aime à se promener sur le soir, pour se délasser des travaux du jour. »

Arsène se rendit chez moi, lorsque la chaleur du jour fut un peu tombée; nous partîmes sur-le-champ, et nous descendîmes de voiture à l'entrée d'une allée où il y avait peu de monde; Arsène crut apercevoir son ami dans un endroit écarté; c'était lui-même; il le joignit. Je jugeai de l'union, de l'amitié qui existaient entre eux, par les témoignages qu'ils s'en donnaient. Après s'être dit quelques paroles, ils vinrent au-devant de moi; je vis un vieillard dont la physionomie était douce et spirituelle; ses yeux étaient pleins de feu, sa démarche encore légère; ses longs vêtements, son regard tranquille, son air simple et majestueux, tout annonçait en lui un ministre des autels.

— Voilà le vrai philosophe que vous cherchez, me dit Arsène; nous avons souvent parlé de vous, et vous l'avez ignoré.

— La droiture de votre cœur, me dit ce respectable vieillard, est peinte sur votre physionomie; vous tenez, monsieur, la clé des vérités les plus sérieuses; je désire vous être utile; mais vous auriez pu mieux choisir. Au reste, la vérité que vous désirez connaître est dans vous-même; tout ce que je puis faire est de lever le voile qui la cache peut-être à vos yeux.

Nous parlâmes longtemps de choses indifférentes; je m'aperçus qu'il évitait de m'entretenir des matières de religion; il voulait, sans doute, préparer mon esprit ou essayer mes forces. Cet aimable vieillard me regardait avec un intérêt qui m'étonna. Je jugeai facilement que je devais à l'amitié d'Arsène, les heureuses dispositions que le vieillard avait conçues en ma faveur. Après une conversation assez longue, il me dit: Je vais vous quitter; j'espère que, dans mon séjour à Paris, nous cimentons une connaissance qui me flatte infiniment; Arsène vous voit souvent, je le vois beaucoup moi-même; je serais enchanté qu'en réunissant nos plaisirs, nous puissions souvent nous réunir tous trois.

Nous le reconduisîmes jusqu'à son carrosse, et nous nous séparâmes. J'engageai Arsène à venir passer la soirée avec moi; nous ne parlâmes que du vieillard; j'appris qu'il s'appelait *Mésopnée*; sa famille était distinguée par l'antiquité de sa race, et son nom illustre par les vertus de ceux qui l'ont porté; aîné de plusieurs frères, il s'était consacré à la religion; il avait hérité d'un reve-

nu considérable, mais, en mariant ses frères, il ne s'était réservé que la terre qui avait fait, dans tous les temps, l'habitation de ses ancêtres: il y vivait avec ses neveux qu'il regardait comme ses meilleurs amis. Des siècles de bienfaisance ont fait de cette terre le séjour du bonheur; les vieillards de cette heureuse contrée transmettent à leurs enfants le récit des bienfaits de leurs maîtres; c'est chez eux la tradition du cœur.

CHAPITRE X.

L'origine des religions.

Depuis près de deux mois je jouissais des entretiens de *Mésopnée*; je le voyais presque tous les jours, mais nous cautions sans trop raisonner; nous n'avions fait qu'effleurer des matières que j'eusse voulu approfondir. Sans doute le vieillard avait ses vues. Les affaires qui l'avaient conduit à Paris étant terminées, il m'annonça son départ pour sa terre. J'espère, me dit-il, qu'Arsène vous engagera à venir y faire quelque séjour avec lui; vous trouverez le climat sain et agréable; éloignée du tumulte des villes, cette charmante solitude a toujours fait les délices de mes pères: j'y suis né, j'y ai vécu, et j'espère qu'elle recevra mes derniers soupirs. Avant de vous quitter, je voudrais attacher votre esprit sur un objet capable de l'arrêter quelque temps; nous discuterons un jour profondément les questions que vous désirez connaître, mais je veux, avant tout, vous présenter, comme dans une perspective éloignée, des faits et des inductions qu'il vous sera facile ensuite de rapprocher et de réunir.

Nous nous trouvions, en ce moment, dans nos promenades ordinaires des Champs-Élysées; le vieillard nous conduisit dans un endroit solitaire; nous nous assîmes et il parla ainsi:

« Mon dessein aujourd'hui est de ne rien affirmer; il faudrait des preuves, et ce n'est point ici le moment de vous les donner. Soit que les premiers hommes aient été d'abord instruits par l'Auteur de leur existence, ce qui, sans recourir à la révélation, est le plus vraisemblable; soit que naturellement éclairés, ou se sentant instruits tout à coup par eux-mêmes, ils aient inventé une religion simple et pure, ce qui est peu croyable; dans ces différentes hypothèses, je vais vous montrer, en peu de mots, ce que la nature nous indique, ce que la raison nous enseigne. Vous tirerez vous-même les conséquences qui s'offriront le plus naturellement à votre esprit.

Il serait, sans doute, de la dernière absurdité d'imaginer que le premier homme ait pu, par ses propres forces, s'élever hors du néant; mais s'il n'a pu se donner l'existence, il a dû reconnaître son Créateur au moment de sa création; lorsqu'il vit les cieux et la nature, put-il penser qu'il en était lui-même l'auteur?

Ce raisonnement, pris dans la nature des choses, ne doit-il pas suffire, pour croire que les pères du genre humain ont connu et ré-

vérité une première loi, un premier législateur. On doit même convenir qu'ils adorèrent ce Dieu qui dit, en parlant de lui-même : *Je suis celui qui est*. Mais je vous ai promis de ne point vous entretenir de ce qu'il faut croire, et de ce qu'on prouve avoir été. Voici des faits racontés par des historiens accrédités, des poètes fameux, et même avoués par des philosophes célèbres qui ne cherchent, disent-ils, la vérité de l'histoire que dans les lumières de leur raison. Ces derniers prétendent que la croyance d'un seul maître du monde a précédé les inventions de la plus haute mythologie, parce que les fables supposent toujours les vérités qu'elles défigurent. L'antiquité nous force d'ailleurs à en juger ainsi. Les philosophes qui ont raisonné le plus sensément sur la nature de notre esprit, ont écrit que, sans le secours de la révélation, il était facile de concevoir que l'unité d'un Dieu, qui remplit les âmes et l'univers, dut s'offrir à la pensée des premiers hommes. Après nous avoir montré, que la première religion, grande et pure dans ses motifs et dans son objet, devait donner une haute idée de Dieu et de la vertu, ils ajoutent que le genre humain dut, en se multipliant, se corrompre plus ou moins, à proportion que les hommes s'éloignaient de leur source commune.

Il arriva enfin ce jour, où l'unité de croyance et d'intérêt se rompit à jamais. Une seule contrée ne pouvait plus contenir tous les hommes. Comment les vices et les mensonges ne se seraient-ils pas multipliés avec le genre humain ?

Ici toutes les histoires, d'accord avec la raison, nous font voir les hommes et les arts répandant les biens et les maux, à mesure que les générations vont peupler de nouvelles contrées : bientôt la diversité des mœurs, des idiomes, des climats et des besoins, l'abus des sciences, estimables en elles-mêmes, les illusions de l'esprit, les chimères du cœur, tout contribue à faire éclore cent religions différemment absurdes, mélange monstrueux d'imposture et de vérité ; car, ces religions sont plus ou moins méprisables ou insensées, selon que Dieu et sa loi sont plus ou moins défigurés. Mais, s'il était impossible aux hommes de ce temps-là d'abdiquer toute espèce de culte, ils ont pu facilement corrompre et avilir de plus en plus la tradition de leurs pères. La violence et la bassesse de leurs penchants les éloignent sans cesse de Dieu et de la vérité ; en même temps, leurs maux, leur faiblesse, un reste de vertu et de raison qu'ils ne peuvent anéantir, les obligent à retourner sur leurs pas. Accablés par la force et l'injustice de leurs semblables, ils cherchent la force et la justice dans des êtres meilleurs et plus puissants. La notion corrompue, mais ineffaçable, du Dieu qu'ils méconnaissent, les aide encore à se former des simulacres grands et vils tout ensemble. Une preuve qu'ils aperçoivent encore les perfections inséparables d'un Dieu unique et infini, c'est qu'ils donnent à leurs divinités tantôt sa justice, tantôt sa bonté, d'autres fois sa sa-

gesse profonde, ou seulement une puissance immuable et sans bornes, dans laquelle l'ignorance ne leur fait voir que l'inflexible nécessité : tel est, dans leur mythologie, le Destin, maître des dieux.

Enfin, les hommes, toujours conduits par l'espoir et la crainte, par la reconnaissance ou la cupidité, dressent des autels aux bons rois, aux conquérants, aux inventeurs des sciences et des arts utiles. Tout ce qui leur paraît bon mérite un culte ; tout ce qui est grand ou terrible leur paraît dieu ; on adore ce qui inspire l'amour ou l'effroi ; des philosophes, de leur côté, justifient cette dévotion par la fable des deux principes. Bientôt, l'ignorance et la faiblesse immolent des victimes humaines sur les autels de ces horribles dieux, que leurs prêtres craignaient de rencontrer dans leurs temples (1).

Qui pourrait raconter et décrire les fables et les superstitions qui se sont toujours succédé ? Vous savez que les Grecs, plus habiles dans l'art de se tromper eux-mêmes, joignirent aux écarts de l'esprit et des passions, l'éclat séducteur d'une poésie enchantée. Leur imagination défie des chimères brillantes qui affligent la raison ; ils ajoutent à leurs dieux les dieux des autres nations ; et, comme si les hommes n'en eussent pas assez fabriqué, tout l'attirail de ces innombrables divinités représente faiblement, à leur vaste génie, le démembrement de l'unité. Ils soupçonnent qu'il est un Dieu indivisible et qu'on ne peut définir ; et, au milieu des simulacres dont leurs temples sont remplis, ils élèvent un autel aux *dieux inconnus*.

La pluralité des dieux peut être la suite naturelle de l'ignorance et de l'aveuglement des hommes du second âge ; mais il fallait, sans doute, que l'esprit humain eût passé par tous les excès, pour faire éclore une secte de philosophes qui enseignent aujourd'hui l'athéisme à des hommes raisonnables.

Le vieillard cessa de parler. Nous nous promenâmes quelques temps encore, et, sur ses instances, nous lui promîmes de faire un long séjour dans ses terres ; il nous annonça qu'il partait le lendemain pour s'y rendre, et nous le quittâmes avec l'espérance de le rejoindre bientôt.

CHAPITRE XI.

Les jardins.

Enfin je vis arriver le jour que nous avions fixé pour nous rendre à la terre du vieillard ; elle était éloignée de Paris d'environ quarante lieues ; nous partîmes avant le lever du soleil. Je regardai ce lieu tranquille comme le terme de mes doutes et le commencement de ma félicité ; nous étions dans ces nuits d'été qui annoncent la plus belle aurore ; nous vîmes insensiblement reparaître les agréments de la nature. Ce grand spec-

(1) Pavet ipse sacerdos
Accessus, dominumque timet deprendere luci.
LUCAIN, liv. III

taele me traçait ces premiers jours du monde, ce premier culte dont Mésophée m'avait parlé.

— Des torrents de lumière, me dit Arsène, vont bientôt inonder les airs, et nos yeux ne pourront en soutenir l'éclat; comme tout se réveille à la naissance du jour! La terre ouvre actuellement son sein à la rosée, et bientôt une chaleur féconde va faire éclore les fruits. Peut-on douter que toutes ces merveilles ne soient formées pour la seule créature capable de bénir et d'admirer les bienfaits de son Créateur.

Notre journée fut employée à parcourir une foule d'objets amusants, mais toujours instructifs. La nuit s'approchait; nous remarquâmes un gros bourg qui était à quelque distance de nous; nous y trouvâmes un homme à cheval qu'on avait envoyé pour nous servir de guide dans des chemins difficiles. Arsène avait eu l'attention de prévenir le vieillard du jour de notre arrivée. Nous étions fort près de son château: bientôt, à la lueur des flambeaux, nous l'aperçûmes qui venait au-devant de nous; je descendis de voiture pour l'embrasser. Il était accompagné de ses deux neveux et de cinq ou six personnes qu'il avait rassemblées: l'accueil que nous en reçûmes, leurs physionomies ouvertes et pleines d'esprit, tout me promettait les agréments qu'on peut attendre dans un beau séjour et dans une société choisie. Il était assez tard; nous fûmes conduits presque aussitôt dans une salle à manger d'été. Au bruit des eaux que j'entendais, je jugeai qu'elle était environnée de jardins; j'étais fatigué de la route. Nous restâmes peu de temps à table, et mes nouveaux hôtes me conduisirent dans l'appartement qui m'était destiné. Je m'endormis dans les plus consolantes idées, et dans l'espérance de trouver le calme que je cherchais. Je me levai dès que le jour parut. L'habitude de me livrer à mes rêveries, jointe au désir de jeter les yeux sur les beautés de cet asile qu'on m'avait vanté, me firent sortir de mon appartement. Je me promenai sous une colonnade qui entourait la maison. Des portiques ouverts laissent entrevoir, d'un côté, la perspective la plus riante et la plus étendue, et de l'autre, l'Océan. Je marchai dans les jardins assez rapidement; je m'arrêtai tout-à-coup; je crus entendre au loin un bruit singulier; je tournai mes pas vers le lieu d'où me semblait venir ce bruit extraordinaire; je suivis longtemps des allées couvertes qui me conduisirent à l'entrée d'une forêt; je m'enfonçai dans ses ombres; plus je marche plus le bruit augmente; il devient effrayant. Je me trouve enfin dans le lieu de la nature le plus beau et le plus imposant. Des blocs immenses de roches informes, entassés les uns sur les autres, s'élevaient à la hauteur des montagnes, et par des ouvertures différentes, de toutes parts vomissaient des torrents. Du plus haut de ces rochers sauvages, un fleuve se précipite. Je crus voir la source des mers: les ondes pleines d'écume tombaient d'abîme en abîme, et semblaient être repous-

sées du fond de ces gouffres. Ces masses d'eau se précipitaient sur des pierres énormes, et formaient en bondissant des voutes qui, se brisaient avec fureur, portaient au loin un bruit épouvantable..... Dieu puissant, que l'homme est faible! Que nous sommes aisément dominés par les objets qui remuent l'imagination et les sens! Je ne voyais hier, dans la nature entière, que la douce et puissante majesté de l'Être créateur, je ne vois aujourd'hui que du mouvement et des formes. Je me retraçais l'audace de la fausse philosophie, ses systèmes hardis, leurs inventeurs, la gloire dont ils jouissent. L'amour des plaisirs, le goût de l'indépendance, l'orgueil de la vie, tout ce qui avait eu sur moi quelque empire, assiégeait à la fois mon esprit et mon cœur. Ma mélancolie naturelle cherchait à me dominer; mais j'éprouvais un sentiment intérieur qui repoussait ces prestiges affligeants. A la fin je m'aperçus que les objets dont j'étais environné augmentaient le trouble de mon imagination. Je m'éloignai de ce lieu pour moi si terrible, mais si attrayant, que je me retournais sans cesse pour le regarder encore. Je suivis longtemps les bords d'un canal qui me conduisit au pied d'une montagne: j'en eus bientôt atteint le sommet; sa hauteur dominait sur la forêt, et l'on pouvait suivre des yeux la chute des torrents et leur passage rapide. Je m'assis. J'étais absorbé dans mes idées; des voix confuses parvinrent jusqu'à moi. Je descendis dans la plaine; je m'entendis appeler par des cris redoublés. Je courus au bruit, et j'aperçus Mésophée qui me cherchait avec toute sa compagnie; je la rejoignis. Je témoignai mon admiration sur les merveilles que je venais de voir, et je ne pouvais cesser d'en parler. Vous devez être fatigué, me dit le vieillard, je vais vous conduire dans un lieu tranquille et frais. Il entre aussitôt dans un sentier pratiqué au milieu des vignes. Nous descendîmes un coteau et nous nous trouvâmes à la source d'une fontaine. La chaleur du jour commençait à se faire sentir; une grotte spacieuse, taillée dans le roc, nous offrit un asile. Nous nous assîmes sur des quartiers de rochers, dont un ciseau grossier avait fait des sièges.

— Nous voici, me dit Mésophée, dans une solitude bien propre aux réflexions sérieuses. Vous êtes-vous occupé de notre dernier entretien? Que pensez-vous enfin sur cette première religion des hommes?

— Je ne m'accoutumerai jamais, lui répondis-je, à regarder l'homme comme jeté dans le monde, pour y végéter et mourir! Je ne puis, sans horreur, envisager la justice et la douce amitié, comme des fantômes qui trompent nos cœurs un moment et s'évanouissent. Je ne sais si je croirai jamais à vos mystères, mais je ne puis renoncer à la croyance d'un Dieu. Au reste, parmi les différentes religions que je connais, j'ai bien peu de choix à faire: n'étant point né de parents idolâtres, je n'ai nulle envie d'adorer des hommes ou des statues; je ne pense pas qu'il me prenne fantaisie de me faire juif,

et je suis bien sûr de n'être jamais malométan.

Le vieillard charmé de ma franchise, me dit assez gaiement : Je serais curieux de savoir ce que vous pensiez dans l'effervescence de votre incrédulité ; car vous étiez, sans doute, plutôt séduit que persuadé : avez-vous cru sincèrement que tout allait au hasard ? Avez-vous regardé le hasard comme le créateur du monde, ou pensiez-vous que le monde avait toujours été ? Si vous imaginiez, dans de certains moments, qu'il existe peut-être un Dieu, ce qui arrive souvent aux plus incrédules, pouviez-vous supposer que celui qui avait créé l'esprit et la matière, regardait avec complaisance la marche du monde philosophique, et qu'il se souciait fort peu de la marche du monde moral ?

— A vous dire le vrai, répondis-je naïvement, plus capable de disputer et de nier, que de croire et de réfléchir, je lisais mal, je pensais peu, ne voulant pas me donner la peine d'approfondir les opinions que je trouvais souvent contradictoires ; et j'étais presque également surpris qu'il y eût un Dieu, ou qu'il n'y en eût pas un. Je croyais, suivant les circonstances, et selon les personnes avec lesquelles je vivais. Mais sitôt que je perdais de vue mes sociétés, je voyais quelquefois reparaître une première loi et un premier homme. Quand je venais à considérer ensuite le cercle des événements de la vie, les inutiles révolutions qui amènent toujours à peu près les mêmes choses, on me persuadait aisément que le monde avait toujours été comme nous le voyons. Cela était assez simple ; je le croyais volontiers.

Il est vrai que d'autres observateurs me faisaient entrevoir dans la nature un venin secret qui, selon eux, devait enfin la détruire ; ils m'assuraient que le monde périra comme nos corps, parce qu'il est impossible qu'un arrangement de matière puisse rester toujours précisément le même. Cela me paraissait encore assez probable.

Cependant on s'efforçait de me prouver que le monde était l'ouvrage du hasard ou de la nécessité ; j'aimais autant l'un que l'autre, parce que je ne concevais ni l'un ni l'autre. Si la sagesse et la bienfaisance, me disait-on, avaient autrefois présidé à la formation de ce globe, elles n'auraient point souffert qu'il devint un séjour d'horreur ; or, il est bien plus simple de nier un créateur, que de supposer un auteur barbare ou impuissant. Quelquefois ce discours me persuadait.

Mais j'avoue que j'étais toujours entraîné, quand les théistes répliquaient à leur tour, qu'en voyant l'industrie et le dessein des hommes dans leurs inventions, on ne pouvait s'empêcher de regarder l'univers comme l'effet d'une sagesse, qui est à son auteur ce que nos ouvrages sont à nous.

Je conviens que d'autres philosophes prétendaient qu'on pouvait croire à un Dieu, sans croire à une autre vie ; que, malgré cela, tout allait à merveille. Selon eux, nous avions tort de nous plaindre : nés pour souffrir et mourir, nous devons être flattés de contri-

buer à la perfection de l'ensemble ; car ils pensaient que Dieu ne s'occupait que du physique de la nature.

Je me souvins cependant qu'un jour on leur répondit : Dieu n'a donc créé nos âmes que pour nos corps ; et sans doute il n'a créé les corps, que pour se donner à lui-même un spectacle purement mécanique, qui l'amuse ou le désennuie ? Je trouvai cette réponse assez plaisante ; elle me revenait souvent à la pensée.

Pour abréger, je ne croyais aucune vérité positive, et je finissais par me dire : Je suis sûr de ce qui n'est pas ; je m'embarasse peu de ce qui est, et moins encore de ce qui peut être.

Mésophée ne put s'empêcher de sourire. — Il me vient, reprit-il, une singulière idée ; il me semble, si je vous ai bien compris, que vous inclinâtes toujours pour l'existence d'un Dieu ; et, selon vos aveux, l'idée d'une création, c'est-à-dire d'un commencement quelconque, vous était encore assez familière. Vous aviez aussi quelque peine à penser que les choses resteraient toujours dans le même état.

— Cela est vrai, répondis-je.

— Vous étiez surpris, continua-t-il, que Dieu eût permis et souffert le mal ; cependant vous ne pouviez vous résoudre à conclure qu'il n'y avait point de Dieu. Avouez que votre imagination vous représentait quelquefois une première harmonie, et tout de suite un désordre effroyable dont la cause vous échappait. Je ne sais si j'entre dans vos idées.

— Eh bien ! lui dis-je un peu surpris, qu'en concluez-vous ?

— J'en conclus, répliqua tranquillement le vieillard, que vous auriez pu vous coucher avec le projet d'être athée, et vous relever peut-être assez bon chrétien ; dans le fond, cette espèce de prodige était humainement possible ; car enfin, je vois qu'au fort de votre incrédulité, vous avez cru en différents jours, les uns après les autres, la plupart des vérités dont l'ensemble et la réunion forment notre croyance. Je suis même persuadé que la plupart des propositions opposées à celles que nous regardons comme des articles de foi, vous ont souvent paru, comme à nous, révoltantes et peut-être absurdes. Il est vrai que vous ne conceviez rien au mal physique et moral, sous un Dieu bon et tout-puissant ; mais nous ne le concevons pas non plus : l'essence de Dieu et son action sur l'homme et sur la nature, vous paraissaient incompréhensibles ; elles nous le semblent de même. C'étaient vos mystères ; ce sont les nôtres.

— Notre raison, lui dis-je, sera donc toujours affligée par des mystères ?

— Mon dessein, reprit le vieillard, n'est pas d'approfondir aujourd'hui des questions difficiles ; mais, dans le séjour que vous ferez ici, nous vous ferons convenir que la religion instituée pour l'homme dut être naturelle et surnaturelle tout ensemble ; vous avouerez peut-être que ces mystères si incompréhens-

sibles sont tellement liés entre eux, tellement inséparables de Dieu, de l'homme et des rapports de Dieu avec l'homme, que le christianisme qui les renferme doit être fondé sur des vérités, qui tiennent à la nature de l'homme et à celle de la Divinité, c'est-à-dire sur des vérités concevables et des vérités qui ne peuvent être conçues (1). Telle est, en effet, cette auguste religion qui unit la terre au ciel et l'homme à Dieu.

Le vieillard, satisfait de l'impression qu'il crut avoir faite sur mon esprit, cessa de parler; il voulut, sans doute, laisser reposer mes idées sur les vérités importantes dont il venait de m'entretenir. Il nous proposa de retourner au château.

CHAPITRE XII.

La lecture. — Esprit de nos philosophes, avec commentaires.

La fraîcheur du matin m'invitait à la promenade. Le vieillard et toute sa compagnie voulurent m'accompagner. Je fus conduit dans la partie des jardins opposée à celle que je connaissais. J'aperçus une île fort étendue. Je n'avais rien vu de si fertile ni de si riant que les vastes plaines qui se développaient à mes yeux. Les terres étaient baignées par les eaux qui descendaient des montagnes voisines, où la nature m'avait offert la veille un si beau spectacle.

Aux deux extrémités de cette île s'élevaient plusieurs bâtiments, séparés les uns des autres par des enclos et des vergers. J'étais étonné du grand nombre de ces maisons; elles me paraissaient former des villages considérables.

Ce que vous prenez pour des villages, me

(1) Certains lecteurs me demanderont, sans doute, qu'est-ce qu'une vérité qui ne peut être conçue? Je leur réponds que je ne connais point de vérité plus évidente que mon existence, et cependant j'ignorerais toujours comment j'existe; car l'union de mon esprit à mon corps sera toujours un mystère pour moi, et, dans l'absurde système du matérialisme, cette vérité n'en sera pas moins un mystère pour lui; car il est aussi impossible au matérialiste d'imaginer comment la matière peut penser, qu'il nous est impossible de concevoir l'union de l'esprit avec la matière.

dit un des neveux de Mésophée, ce sont les fermes de mon oncle. L'étendue des terres cultivées exige cette quantité de bâtiments. Les deux bourgades que vous voyez contiennent chacune sept grosses fermes et leurs différents cultivateurs. Leurs familles sont très-nombreuses, et mon oncle regarde leurs enfants comme s'ils étaient les siens. Son plaisir est d'aller voir souvent ces hommes simples et laborieux; et le bonheur de ces bonnes gens, à la vue de leur maître, est toujours marqué par leur joie naïve et sensible; mais celui qui fait la félicité de plusieurs hommes est bien plus heureux que ceux qui jouissent de ses bienfaits.

Tandis que j'étais occupé de ces détails champêtres, le vieillard m'invita à continuer notre promenade. Je découvris, à quelque distance de là, un bâtiment dont la forme me parut singulière.

Ce bâtiment que vous voyez, me dit Mésophée, est une bibliothèque. Ce chemin nous y conduit. Vous y verrez le dépôt précieux des livres de mes pères. Cette collection est remarquable par le choix des ouvrages. Elle contient à peu près vingt-cinq mille volumes. Si vous y ajoutiez les livres qui n'ont de prix que par leur grande rareté, ceux qui sont pernicieux, frivoles ou inutiles, je pense que vous formeriez la collection universelle des ouvrages de l'esprit humain.

Nous arrivâmes à la bibliothèque. Je parcourus des yeux quelques tablettes de livres; je remarquai un volume dont le dos était bordé d'une large bande de papier noir; il excita ma curiosité; je l'ouvris, et je lus ce titre qui me parut intéressant: *Esprit de nos philosophes*.

J'étais enchanté de ma découverte. Le vieillard souriait et paraissait content que le hasard m'eût si bien servi. Toute la compagnie parut désirer d'entendre lire cet ouvrage; Mésophée m'en fit présent. Nous nous assîmes autour d'un grand bureau, et j'en commençai la lecture (1).

(1) J'ai fait depuis un extrait de ce livre, et je le donne aujourd'hui au public.

ESPRIT DES PHILOSOPHES MODERNES,

EXTRAIT DE LEURS LIVRES LES PLUS RENOMMÉS, AVEC DES COMMENTAIRES.

PREMIER EXTRAIT.

Hymne à la philosophie.

« Jeune homme, prends et lis (*Interprétation de la nature. — Système de la nature*). Considère le monde comme ton école, et le genre humain comme ton pupille (*Dict. encyclopédique. — De la nature de Dieu*).

« La postérité t'admira, si tes talents, utiles pour elle, lui font connaître le nom sous lequel on désignait autrefois ton être anéanti.

« La philosophie s'avance à pas de géant,

et la lumière l'accompagne et la suit (*Dict. encycl., article Bramine*).

« Le ton de la philosophie est le ton dominant; on commence à secouer le joug de l'autorité et de l'exemple (*Idem, article Encyclopédie*).

« Heureux le philosophe à qui la nature a donné une imagination vaste. Sa statue restera à jamais debout au milieu de ses ruines, et la pierre qui se détachera de la montagne ne la brisera pas, parce que ses pieds ne sont pas d'argile (*Interpr. de la nature. — Système de la nature*).

« Le saint respect et l'admiration profonde dont on se sent pénétré pour soi-même ne peuvent être que l'effet de la nécessité où nous sommes de nous estimer préférentiellement aux autres (*livre de l'Esprit, par Helvétius*).

« Toujours occupé de grands objets, si je me recueille dans le silence et dans la solitude, ce n'est point pour y étudier les petites révolutions des gouvernements, mais celles de l'univers; ce n'est point pour y pénétrer les petits secrets des cours, mais ceux de la nature.

« Contemplons la terre: elle se réduit insensiblement, devant un philosophe, à un petit espace; elle prend à ses yeux la forme d'une bourgade habitée par différentes familles qui prennent le nom de *chinoise, d'anglaise, de française...* Je rougis de la petitesse du globe. Or, si j'ai tant de honte de la ruche, jugez de l'insecte qui l'habite; le plus grand législateur n'est à mes yeux que le roi des abeilles (*liv. de l'Esprit*).

« Le génie tend à s'élever et cherche la région des nues (*Dict. encycl., page 598, édit. de Paris*).

« Ah! philosophes spéculatifs, comment respirer et vous suivre (*Interpr. de la nature. — Système de la nature*)? »

En effet, nous dit un des neveux de Mésophtée, il est difficile de les suivre; quittons-les bien vite. Que pensez-vous, ajouta-t-il, de ce beau désordre, de ce sublime délire? Convenez que vous venez d'entendre une belle ode. Mais cependant, s'il se trouve des lecteurs d'assez mauvaise humeur pour être fatigués de cette poésie, qu'ils apprennent que, dans la chaleur de la composition, un des chefs du philosophisme faisait remarquer un jour à un de ses admirateurs les plus assidus des expressions qu'il croyait fortes et sublimes, quoiqu'elles ne fussent qu'obscures et emphatiques: *Je leur fais*, disait-il, *du sauvage*.

O Français, m'écriai-je, est-ce pour vous que l'on écrit!

DEUXIÈME EXTRAIT.

Les rois. — Diatribe philosophique.

« Les princes, peu contents de la primauté, ont voulu donner des lois, et on le leur a sottement permis (*l'Asiatique tolérant, p. 99 et 105*).

« Sitôt qu'on peut désobéir impunément, on le peut légitimement (*Contrat social*).

« L'inégalité des conditions étant un droit barbare..., aucune sujétion naturelle dans laquelle les hommes sont nés, à l'égard de leur père ou de leur prince, n'a jamais été regardée comme un lien qui les oblige, sans leur propre consentement, à se soumettre à eux (*Encyclopédie, discours prélimin. et mot Gouvernement*).

« C'est dans l'atelier de la tristesse que l'homme malheureux a façonné le fantôme dont il fait son Dieu... La même cause a formé ses tyrans et son esclavage. Le véritable ami des hommes (le philosophe) vient à son secours, et l'encourage à briser l'un et l'autre joug (*Système de la nature*).

« Un monarque qui cesse d'être le berger de son peuple en devient l'ennemi. L'obéissance à un tel prince est un crime de haute trahison au premier chef contre l'humanité (*de l'Esprit, par Helvétius*).

« Les peuples abrutis par la superstition souffrent que des enfants étourdis par la flatterie les gouvernent avec un sceptre de fer (*de l'Esprit*).

« L'homme n'est presque en tout climat qu'un captif dégradé, dépourvu de grandeur d'âme, de raison, de vertu, à qui des géoliers inhumains (les rois, les prêtres) ne permettent jamais de voir le jour (*de l'Esprit*).

Je me crois dispensé de faire aucune réflexion sur ces adages philosophiques.

Ces emportements et ces violentes sorties contre les puissances de la terre tiennent à la cause des rois; j'aurai la prudence de ne pas m'en mêler: c'est l'affaire des souverains, et non la mienne.

TROISIÈME EXTRAIT.

Existence de Dieu.

Cette grande question offusque un peu les lumières de nos sages; ils ont quelque peine à se décider. La plupart daignent paraître irrésolus; leur doute est le seul hommage qu'ils rendent à leur Divinité.

Il en est cependant qui veulent bien trancher la difficulté, et admettre un Dieu créateur du monde; mais plusieurs d'entre eux essaient de nous persuader qu'il ne songe pas au passé, qu'il ne songe guère au présent, et encore moins à l'avenir. Il en est d'autres moins inconséquents, qui nient formellement son existence.

Écoutons leurs oracles.

« La Divinité n'est autre chose qu'une vaste machine, sous le nom de laquelle (nous, philosophes), nous désignons l'assemblage des matières agissantes en raison de leur propre énergie (*Système de la nature*).

« L'existence de Dieu est le plus grand et le plus envenimé de tous nos préjugés (*Liberté de penser, p. 265*).

« L'athéisme est le seul système qui puisse conduire l'homme à la liberté, au bonheur (*Système de la nature*).

« Si ce Dieu est jaloux de ses prérogatives, de ses titres, de son rang, de sa gloire, comment permettra-t-il qu'un mortel comme moi ose attaquer ses droits, ses titres, son existence même (*Système de la nature*)? »

Ces nouveaux Salomonés doivent entendre avec douleur le philosophe qu'ils révèrent le plus, proclamer son horreur pour l'athéisme: c'est ainsi qu'il s'explique:

« L'athée, fourbe, ingrat, calomniateur, brigand, sanguinaire, raisonne et agit conséquemment, s'il est sûr de l'impunité de la part des hommes; car, s'il n'y a point de Dieu, ce monstre est son Dieu à lui-même; il s'immole tout ce qu'il désire ou tout ce qui lui fait obstacle. Les meilleurs raisonnements ne peuvent pas plus sur lui que sur un loup affamé de carnage.

« Le sénat de Rome (selon cet auteur célèbre), était presque tout composé d'athées

de théorie et de pratique, c'est-à-dire qu'ils ne croyaient ni à la Providence, ni à la vie future. Ce sénat était une assemblée de philosophes, de voluptueux, d'ambitieux, tous très-dangereux et qui perdirent la république (1).

« Factieux dans le temps de Sylla et de César, ils furent, sous Auguste et Tibère, des esclaves athées. Je ne voudrais pas avoir affaire à un prince athée, qui trouverait son intérêt à me faire piler dans un mortier; je suis bien sûr que je serais pilé. Je ne voudrais pas, si j'étais souverain, avoir affaire à des courtisans athées, dont l'intérêt serait de m'empoisonner; il me faudrait prendre au hasard du contre poison tous les jours.

« Il est donc absolument nécessaire pour les princes et pour les peuples, que l'idée d'un Etre suprême, créateur, gouverneur, rémunérateur et vengeur soit profondément gravée dans les esprits. »

Tel est le sentiment du Dieu de nos philosophes sur l'athéisme (2).

Je continuais ma lecture; Mésophée m'interrompit. N'achevez pas, je vous en conjure, ce chapitre odieux; toutes les paroles qu'il renferme sont de nouveaux blasphèmes; épargnez-nous la douleur de les entendre. Ces discours insensés me confirment dans l'opinion où je suis, qu'un athée réfléchi est un homme encore à naître. L'athéisme n'est qu'un fantôme qui nous apparaît seulement dans le délire de l'esprit, ou dans l'effervescence du crime.

QUATRIÈME EXTRAIT.

Ame.

« Notre âme est bien certainement de la même pâte et de la même fabrique que celle des animaux (*L'homme plante*, p. 24 et 31).

« Si la nature, au lieu des mains et des doigts flexibles, eût terminé nos poignets par un pied de cheval, qui doute que les hommes... ne fussent encore errants dans les forêts, comme des troupeaux fugitifs (*de l'Esprit*, par *Helvétius*).

« En effet, il est constant que l'âme n'est pas un être distinct du corps, qui, par une suite de la nature, de l'arrangement et de l'énergie qui la composent, forme des idées, réfléchit, éprouve du plaisir et de la douleur (*de l'Esprit*). »

Cela veut dire en deux mots, reprit Arsène : l'âme ne diffère point du corps, car nous assurons que le corps ne diffère pas de l'âme.

« Tout le règne animal est composé de différents singes plus ou moins adroits, à la tête desquels Pope a mis Newton (*Œuvres de Lamettrie*).

(1) A cette époque, les Romains touchaient à leur ruine; ils oublièrent que dans les beaux jours de la république, ou avait vu s'élever une secte de philosophes semblables qui furent battus de verges et chassés de Rome. Ces philosophes, sous prétexte d'éclairer les hommes et de dicter les lois de la sagesse, énervèrent et corrompirent la jeunesse romaine, en lui prêchant l'indépendance et l'amour des plaisirs.

(2) Je ne pus m'empêcher de m'écrier en faveur de leur idole : Quel homme ! s'il eût dédaigné d'être leur dieu.

« On n'est pas éloigné de regarder les hommes et les animaux comme des développements de la terre mise en fermentation par la chaleur du soleil.

« L'âme et l'esprit ne sont que des mots inventés par l'amour-propre pour élever l'homme au-dessus de la nature et des animaux (*L'homme machine*) (1). »

C'est ici que nos sages surpassent les chrétiens dans l'humble opinion de soi-même.

« Je réduis en forme l'argument que fait le chien : Si je saute, je suis flatté, caressé; si je ne saute pas, je suis battu : sautons donc (*Philosophie du bon sens*). »

Cet auteur animal, nous dit Mésophée, me paraît assez gai; continuez, je vous prie.

Etes-vous en peine de savoir comment l'homme a pu inventer les langues? comment il a posé les principes généraux qui ont produit les connaissances utiles et agréables? Nos matérialistes vous apprendront que les beaux arts l'ont dressé insensiblement comme on dresse les animaux domestiques. On est devenu auteur, comme un cheval devient cheval de manège, d'arquebuse. Une bête géomètre fut dressée à faire des calculs, comme un singe à faire des tours d'adresse.

Si vous demandez comment furent instruits les premiers hommes qui cultivèrent les beaux-arts, la géométrie et les autres sciences? On vous dira que leurs besoins furent leurs premiers maîtres. Mais si, par hasard, vous êtes curieux de savoir pourquoi les animaux, qui ont des besoins comme les hommes, n'ont pas inventé les arts, la géométrie? Ils vous répondront, et ils ne peuvent répliquer autre chose, que les animaux ne naissent point comme les hommes, avec le désir et le besoin de perfectionner les facultés de leur esprit. Mais pourquoi n'ont-ils pas ce besoin sublime, caractère sacré qui distingue l'homme de toutes les autres espèces? Dira-t-on que la nature, toujours féconde et toujours inventive, se plaît à varier ses merveilles? Elle a donc eu dans ses ouvrages des intentions bien différentes? Eh! que devient alors cette chaîne prétendue qui, selon les matérialistes, rapproche la pierre du minéral, le minéral de la plante, la plante de l'animal, et l'animal de l'homme? Rien ne peut rapprocher les êtres sensibles de ceux qui ne sentent point; ceux qui ont une conscience, de ceux qui n'en ont pas?

« Les bêtes sont comme des étrangers, qui s'entendent entre eux, qui nous entendent, mais que nous n'entendons pas (*Traité de l'âme*). »

Observez que nous avons vu jusqu'à présent l'homme assimilé aux bêtes; ici nous le voyons placé au-dessous des animaux; car, ils s'entendent entre eux; ils nous entendent, et les philosophes mêmes ne les entendent pas.

(1) Un auteur de ce siècle prétend que la morale des loups bien observée, pourrait perfectionner celle des hommes.

D'autres apologistes des bêtes, répliqua un des neveux du vicillard, nous donnent cependant de grandes espérances. Ils disent : « Qu'un rien les empêche de parler, et que ce faible obstacle sera peut-être un jour levé ; les hommes qui parlent doivent songer qu'ils n'ont pas toujours parlé (*Les animaux plus que machines*). »

Des raisonnemens si profonds nous font présumer que si nos matérialistes voulaient se donner la peine d'ériger une académie d'animaux et de présider à leur éducation, un jour nous verrions peut-être des ours se promener dans les rues avec des hommes.

EXTRAIT CINQUIÈME.

Christianisme.

« La religion n'est qu'un amas de notions ridicules et contradictoires ; un système de conduite inventé par l'imagination et par l'ignorance. C'est le fruit de l'imposture, de l'enthousiasme et de la crainte (*Christianisme dévoilé*).

« La loi chrétienne est au fond plus nuisible qu'utile à la forte constitution d'un Etat (*Contrat social*).

« Le plan de Jésus-Christ est au-dessous de celui de Mahomet, dont les vues étaient très-saines (*L'Asiatique tolérant*).

« Jupiter vaut mieux que le Dieu des chrétiens (*Militaire philosophe*).

« Les sectateurs de la religion chrétienne, toujours occupés du ciel et d'une autre vie, ne peuvent être ni bons citoyens, ni bons soldats. »

Cela serait vrai, si cette religion ne commandait pas de servir son prince et sa patrie. L'auteur de cette assertion ignore-t-il que la Légion fulminante, toute composée de chrétiens, était regardée comme l'élite des troupes de l'empire romain ?

« Ceux qui voudront réprimer les philosophes, ne sont que des hommes pervers, des fanatiques, des méchants ou des fous ; leur religion n'est que démence, folie, enthousiasme, fanatisme, superstition, imagination déréglée, ignorance, infamie, stupidité, imposture (*Système de la nature*). »

Quelle force de raisonnement ! quels élans de génie ! Si ces traits de feu ne prouvent pas la vérité, ce sont au moins des témoignages frappants de la modération philosophique ! Après cette lecture pénible, que nous aimons à entendre l'auteur de l'Esprit des lois s'écrier :

« Chose admirable ! la religion chrétienne, qui ne semble avoir d'autre objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci (1). »

Si cette apologie ne suffit point pour confondre les adversaires de la religion, ferons-nous parler les Bossuet, les Fénelon, les Pascal et tant d'autres écrivains dont les

noms glorieux sont consacrés à l'admiration universelle ? Ils n'étaient point philosophes. Empruntons la voix d'un auteur que réclame le parti de nos prétendus sages ; écoutons milord Bolinbroke :

« Aucun système n'est plus simple et plus clair que celui de la religion naturelle, tel qu'il se trouve dans l'Évangile.

« Le christianisme, tel qu'il est dans l'Évangile, contient non-seulement un système simple et clair. C'est, dans le vrai, le système de la religion naturelle ; et il l'aurait toujours été un grand avantage du genre humain, s'il avait toujours été répandu avec la même simplicité avec laquelle Jésus lui-même l'avait prêché.

« Les vues politiques de Constantin, en établissant le christianisme, étaient de s'attacher plus fortement et à ses successeurs les sujets de l'empire ; de lier les différentes nations dont il était composé, en leur donnant une religion qui leur fût commune ; d'adoucir la férocité des soldats, et de réformer la licence qui régnait dans les provinces ; et, en inspirant un esprit de modération et de soumission au gouvernement, d'éteindre les principes d'avarice, d'ambition, d'injustice et de violence, qui donnaient naissance à tant de factions, et qui troublaient si souvent et d'une manière si funeste, la tranquillité de l'empire.

« Le système chrétien, de foi et de pratique, a été révélé par Dieu même, et il est aussi absurde qu'impie d'affirmer que la sagesse divine l'a révélé d'une manière incomplète et imparfaite ; sa simplicité et sa clarté prouvent qu'il était fait pour être la religion du genre humain, et démontre en même temps la divinité de son origine (1). »

Tels sont les sentiments de milord Bolinbroke. Est-ce son opinion du soir ou du matin (2) ?

Après avoir entendu les contradictions de ces écrivains, je ne puis m'empêcher de demander : Lesquels devons-nous croire ? sont-ce les incrédules qui calomnient la religion chrétienne, ou les incrédules qui la défendent ?

SIXIÈME EXTRAIT.

La Morale.

« Les plaisirs des sens peuvent inspirer toute espèce de sentiments et de vertus. Ce sont les plaisirs des sens qui font agir et penser les hommes, et qui peuvent seuls mouvoir le monde moral. Ils sont les plus propres à élever l'âme, et la plus digne récompense des héros et des hommes vertueux (*Lametrie*).

« La morale tire son origine de la politique,

(1) Pages 290, 313, 316, 394, 395, 435 et 451 de l'édition en 4 vol. in-4^o.

(2) Le lord Chesterfield prétend que les passions de M. Bolinbroke, toujours impétueuses, étaient souvent poussées jusqu'à l'extravagance ; que son imagination, comme ses sens, s'exaltait et s'épuisait souvent avec les idoles de ses plaisirs nocturnes, et que ses débordemens de table pouvaient être comparés à la frénésie des bacchantes.

(1) L'esprit et les grâces n'ont pu, aux yeux de M. de Montesquieu lui-même, justifier une foule de ses Lettres persanes. « Il n'est aussi impossible, disait-il à un de ses amis, de faire disparaître de nos écrits les erreurs de ma jeunesse, que de reprendre mes premières années. »

comme les lois et les bourreaux (*Lametrie*).

« La vertu n'est que l'effet de l'habileté des rusés politiques (*Fable des Abeilles*).

« La nécessité des liaisons de la vie forme celle de l'établissement des vertus et des vices, dont l'origine est par conséquent d'institution politique (*Livre de l'Esprit*, p. 43).

« Il n'y a ni vice ni vertu, ni bien ni mal moral, ni juste ni injuste; tout est arbitraire et fait de main d'homme (*Discours sur la vie heureuse*).

« Les moralistes déclament d'ordinaire avec force contre les passions, et ne se lassent point de vanter la raison. Je ne craindrai point d'avancer qu'au contraire ce sont nos passions qui sont innocentes, et notre raison qui est coupable (*Les mœurs*, p. 39).

« Il ne faut pas fonder la morale sur la religion, mais enseigner une morale naturelle; il suffit de dire que tout excès qui nuit à la conservation de l'homme et le rend méprisable aux yeux de la société, est défendu par la raison, qui veut que l'homme se conserve, et interdit par la nature, qui veut qu'il travaille à son bonheur durable; il est facile de prouver à tout homme que son intérêt dans ce monde est de ménager sa santé, de respecter les mœurs, de s'attirer l'estime de ses semblables, d'être chaste, tempérant vertueux. »

Enfin, m'écriai-je, voilà la vertu qui paraît!

Regardez-la de près, me répliqua le vieillard, et vous reconnaîtrez le vice. Les sophistes ne cessent de parler de la vertu dans leurs écrits: d'une main, ils montrent son image; de l'autre, ils la déchirent. Mais poursuivons.

Vous venez d'entendre cet instituteur de morale: écoutez maintenant la réponse d'un sectateur de la vérité.

« Tout excès, dites-vous, nuit à la conservation de l'homme? D'accord; je puis donc me permettre des crimes de toute espèce et aux dépens de qui il appartiendra, pourvu que j'évite tout excès nuisible à ma conservation: voilà déjà bien du terrain de gagné; avec un tempérament fort et une santé robuste, je n'ai pas beaucoup à craindre les excès: on a vu des débauchés vivre longtemps. D'ailleurs, est-il bien clair que la raison m'ordonne de me conserver? Je n'entends point ce langage de la raison. Que m'importe une longue vie, s'il faut me la rendre désagréable par des privations continuelles! Je la veux courte et bonne; entre deux espèces de biens, il m'est permis de choisir celui qui me paraît préférable.... La voix de la nature, c'est mon penchant; plaisir et liberté, voilà toute ma morale. »

Vous voyez, me dit le vieillard, à quoi se réduit la vertu de nos philosophes. Ils emploient leur sagacité à rendre douteux ou absurde ce qui est certain ou raisonnable; forcés de se contredire eux-mêmes, en étouffant le cri de leur conscience, nous les voyons, honteux d'avoir anéanti toute vertu, essayer de la rétablir, en s'efforçant de la dégrader; toujours inconséquents, soit qu'ils l'admet-

tent, soit qu'ils la nient ou la défigurent, observez-les lorsqu'ils établissent leurs principes, et qu'ils déduisent leurs conséquences: vous les trouverez obscurs dans leur langage, rarement d'accord les uns avec les autres, jamais d'accord avec eux-mêmes; ils rendent tour à tour la vertu douteuse ou impossible, le crime tolérable ou chimérique. Cependant, à les entendre, ils sont des modèles de sagesse et de probité. Un des chefs de la philosophie disait un jour à un de ses prosélytes: « O mon ami, si je savais qu'il existât au fond de la Chine un homme plus vertueux que je ne le suis, j'irais le trouver et je lui dirais: Mon frère, comment faites-vous pour être plus honnête que moi? »

SEPTIÈME EXTRAIT

Amour filial.

« Quelle faiblesse de pleurer la mort d'un père! Sa mort est comme celle de tout autre individu. C'est une suite nécessaire de l'arrangement de l'univers. Un père, en donnant la vie à son fils, n'a pensé qu'à lui-même et à ses plaisirs. Lui tenir compte de ce prétendu bienfait, c'est le remercier de ses soupers voluptueux et des liqueurs excellentes qu'il a bues. »

Un père, en donnant la vie à son fils, n'a pensé qu'à lui-même et à ses plaisirs! Pourquoi voyons-nous donc des hommes qui ne s'assujettissent au joug du mariage, que dans l'espérance de renaître dans leur postérité? D'où viennent ces desirs ardents d'une jeune épouse qui cherche à resserrer encore les nœuds qui l'attachent à l'objet qu'elle chérit, en lui donnant un autre lui-même? Pourquoi ces larmes quand elle est trompée dans son attente? Qu'importe si les pères s'adorent eux-mêmes dans leurs enfants? Ils leur sont donc bien chers! Déjà ils caressent l'enfant qui n'est pas encore conçu. C'est pour son bonheur qu'ils s'épuisent en travaux douloureux, en veilles pénibles. Qu'un débauché, que le hasard a fait père, n'ait pensé qu'à lui-même et à ses plaisirs, nous le voulons bien croire; eh! c'est pour cela que ses plaisirs sont des crimes.

D'ailleurs, ajouta Mésopée, ces sophistes cruels ne voient-ils pas que les sentiments qui unissent les pères aux enfants, et les enfants aux pères, supposent des vertus qui servent de fondement à toutes les autres? L'amour d'un père pour son fils est fondé sur la pitié que le puissant et le fort doivent accorder au faible que la nature fait naître sous leurs lois. L'ordre éternel ne lui dit-il pas: Je vous confie cette créature; rendez-la juste et heureuse? Et la nature ne dit-elle pas à tous ses enfants: Faites sur votre premier maître, et votre bienfaiteur naturel, l'heureux essai, des sentiments de reconnaissance, de respect, que vous devrez un jour à quiconque aura sur vous un pouvoir légitime?

En effet, dès que l'enfant voit la lumière, le père se regarde comme son défenseur et son ami. Il entoure son berceau; il soutient sa faiblesse; il devine ses besoins. Quel autre comme lui s'intéresse à son sort?

EXTRAIT HUITIÈME.

Reconnaissance.

« Un homme n'oblige que parce qu'il sent du plaisir à obliger. Quelle bizarrerie d'imaginer que l'on doit savoir gré à un homme qui est fait et organisé pour être libéral ! C'est à peu près comme si je le remerciais quand il va au bal, parce qu'il aime la danse ! Sa folie est de vouloir obliger, ou c'est la vanité qui le fait agir. »

Cette logique est assez bonne, nous dit Arsène ; effectivement, un homme serviable contenté sa vanité ou son plaisir. Dans le premier cas, il faut en rire ; dans le second, il est payé : d'où il faut conclure qu'un homme assez imbécile pour reconnaître un service qu'on lui rend, est sûr d'être regardé, par un philosophe, comme un sauvé ou comme un sot. Bonne leçon pour les protecteurs de ces messieurs !

EXTRAIT NEUVIÈME.

Le bonheur.

« Les passions physiques sont les seuls plaisirs réels. Quelle ardeur pour la vertu ne peut point inspirer le désir des femmes ! Le culte de Vénus et d'Astarté est un objet digne de notre adoration et capable de nous consoler du malheur d'être. »

Si les passions physiques sont les seuls plaisirs réels, philosophes voluptueux, pourquoi sacrifiez-vous les plaisirs de vos sens aux jouissances de votre vanité, en usant par les travaux de l'esprit ce corps que vous idolâtrez ? C'est donc un plaisir réel pour vous, de diffamer les lettres par l'usage que vous en faites, de corrompre les mœurs et de calomnier la religion ?

« Le bonheur est une sensation agréable, un plaisir, en un mot tout ce qui peut flatter le corps... Il faut songer au corps avant de songer à l'âme..... ne cultiver son âme que pour procurer plus de commodité à son corps (*La vie heureuse*, p. 6 et 148).

« La vraie philosophie n'admet qu'une félicité temporelle ; elle sème les fleurs et les roses sur ses pas et nous apprend à les cueillir (*De l'esprit*, par *Helvétius*).

« Les hommes étaient fous, quand ils se sont persuadé qu'il était beau de résister à l'amour, et honteux d'y succomber. Suivre ses désirs, c'est le seul moyen de s'affranchir de leur importunité.

« Quiconque est capable d'aimer est vertueux, car toutes les vertus se tiennent par la main. Or la tendresse du cœur en est une (*Des mœurs*, p. 277). »

Arrêtons-nous, dit le vieillard, à cette dernière maxime, elle renferme une erreur déguisée sous les apparences de la vérité. La sensibilité du cœur est moins une vertu qu'un moyen de devenir vertueux ou criminel ; c'est une bonne épée entre les mains d'un brigand ou dans celles d'un héros : l'un s'en sert pour le crime, et l'autre pour sauver sa patrie. Une marâtre crue le persécute et fait gémir les enfants d'un premier lit. Ce monstre est cependant sensible, et son injustice atroce prend sa source

dans la tendresse aveugle qu'elle a pour ses propres enfants.

Continuons notre lecture.

« Dès que le vice rend l'homme heureux, il faut aimer le vice.

« La débauche est criminelle en France, puisqu'elle blesse les lois du pays ; mais elle le serait moins, si les femmes étaient communes, et les enfants déclarés enfants de l'Etat (*De l'esprit*). »

Il faut conclure de ce petit code de volupté, que si le concubinage et l'adultère étaient permis, nous serions infiniment plus honnêtes.

EXTRAIT DIXIÈME.

Le remords.

S'il faut en croire la plupart de nos philosophes, les préjugés de l'éducation attachent l'idée du mal à de certaines actions. Si l'homme, nécessité par sa nature à faire quelques-unes de ces actions, est assez faible pour en concevoir de la honte, cette honte s'appelle pudeur ; s'il s'en fait des reproches, ces reproches s'appellent remords. La philosophie, portée à un degré de supériorité, fait disparaître ces spectres réalisés par une éducation absurde, et nous fait goûter sans trouble les plaisirs des sens. Il résulte de ces principes, que l'homme, parvenu au point de n'avoir ni honte ni remords, peut se flatter d'être un vrai philosophe.

« Par rapport à la félicité, le bien et le mal sont indifférents ; et celui qui aura une plus grande satisfaction à faire le mal, sera plus heureux que quiconque en aura moins à faire le bien (*Discours sur la vie heureuse*).

« Le crime qui nous paraît le plus affreux, devient louable et nécessaire, lorsque le besoin du meuble nous y oblige (*Pyrrhonisme du sage*).

« Le remords est au moins inutile au genre humain ; il surcharge des machines aussi à plaindre que mal réglées..... Ce n'est pas tout d'étouffer les remords, il faut que tu méprises la vie... Car la politique n'est pas si commode que notre philosophie ; la justice est sa fille, les gibets et les bourreaux sont à ses ordres. Crains-les plus que ta conscience et tes dieux (*Discours sur la vie heureuse*). »

Il n'appartient qu'à la philosophie moderne de semer de fleurs et de roses la route qui conduit aux derniers supplices.

« Si tu veux être heureux, tu n'as qu'à étouffer les remords ; ils sont inutiles avant le crime ; ils ne servent pas plus après que pendant qu'on le commet. La bonne philosophie se déshonorerait en pure perte, en réalisant des spectres, en s'occupant de fâcheuses et cruelles réminiscences, et en s'arrêtant à de vieux préjugés (*Idem*, p. 30 et 63). »

En effet, ce raisonnement est spécieux ; le remords est pernicieux à celui qui l'éprouve, et plus qu'inutile à la société. Il est inutile à la société, puisque le crime est fait quand le remords s'élève..... Il est funeste à celui qui l'éprouve, puisqu'il n'est bon qu'à le troubler dans ses plaisirs.

Voilà une vérité philosophiquement dé-

montrée, nous dit Mésopée; mais si le remords d'un premier crime empêche souvent un plus grand forfait; si plus souvent encore le remords d'un crime projeté empêche de le consommer, que devient cette démonstration? Poursuivons.

« C'est calomnier la philosophie, que d'imaginer qu'elle invite au crime en délivrant des remords; elle invite seulement au repos dans le crime. »

A ces dernières paroles, le livre me tomba des mains : malheureux ! m'écriai-je, voilà donc les principes qui ont servi de base à mon éducation ! je rends grâce au ciel des crimes que je n'ai pas commis.

Toute l'assemblée se leva avec indignation ; on sortit ; le vieillard pleurait sur les maux de sa patrie, et chacun de nous s'en retournait en silence.

CHAPITRE XIII.

Le monologue.

Tel qu'un voyageur, parvenu au faite des montagnes, aperçoit à la naissance du jour les vapeurs de la nuit qui lui cachent encore les forêts et les plaines ; ainsi, près du sage Mésopée, je me croyais transporté dans une haute région ; je me représentais les diverses opinions des hommes, comme une foule d'erreurs et de mensonges qui semblaient me dérober les vérités que je cherchais. O vérité ! m'écriai-je, que n'êtes-vous à nos esprits ce que le soleil est à nos sens ? Mon cœur se soulève encore au souvenir des affreuses maximes des philosophes de nos jours ; j'avoue que je commence à éprouver des consolations qui m'étaient inconnues, et je sens que je les dois au goût que le vieillard m'a inspiré pour sa religion. Ah ! si la vérité et le bonheur résidaient dans le christianisme, avec quelle ardeur j'irais puiser sans cesse dans ses sources immortelles ! Allons entendre Arsène et Mésopée : déjà je les vois escortés des plus grands hommes et des plus beaux génies de toutes les nations, qui, depuis dix-huit siècles, ont pensé et cru tout ce qu'ils croient et pensent eux-mêmes. Cet immense concours d'esprits supérieurs n'est cependant, en faveur de leur religion, qu'un préjugé bien fort, j'en conviens. Mais pourquoi recourir aux hommes, quand il est question de connaître la Divinité ? Mon esprit ne peut-il se suffire à lui-même ? Simplifions mes idées : c'est le moyen de parvenir plus tôt à la vérité, car elle est simple et unique.

Quel est l'objet de ma première recherche ? L'homme s'est-il créé ?

La question me révolte : l'athéisme répugne à tous les hommes, c'est anéantir l'âme, la nature et tous les êtres ; mais s'il est un créateur, il existe nécessairement un rapport entre lui et sa créature, la dépendance de cette créature l'assujettit à des devoirs : ces devoirs supposent une justice et des lois, car elles seules peuvent instruire et contenir les hommes : ces lois doivent être divines, car Dieu seul peut être le législateur du premier homme, puisqu'il n'existait que Dieu et l'homme sur la terre. Il m'est donc démon-

tré qu'il doit y avoir une première religion et que c'est Dieu qui l'a donnée à l'homme.

Parmi cette foule de religions qui partagent la terre, Être suprême, apprenez-moi à distinguer la vôtre.

Cette religion unique a dû sans doute être instituée pour le premier homme. Au moment de sa création il dut comparaître devant son Créateur ; mais partout où se trouvent l'homme et la Divinité, le mystère doit éclore, il doit les séparer. Quel trait de lumière ? J'aperçois tout à coup la vraisemblance des mystères du christianisme.

Je me livrai à une méditation profonde, j'entrepris de sonder mon cœur. Absorbé dans mes réflexions, je me promenais à grands pas ; j'aperçus dans le lointain des hommes courbés vers la terre, qui, brûlés par l'ardeur du soleil, labouraient avec peine ; je m'arrêtai à ce spectacle : pourquoi cette étrange disproportion parmi les hommes ? Si l'inégalité des conditions et des fortunes est nécessaire, elle ne doit pourtant assigner aucune prééminence aux yeux de Dieu, qui ne couronne que l'innocence et la vertu. On m'assure, il est vrai, que la justice divine n'exerce ses droits dans toute sa plénitude que dans un autre ordre de choses ; cependant cette justice ne peut changer de nature, elle doit donc toujours éclater sur la terre de manière ou d'autre, et si le ciel refuse à l'innocence des triomphes et des biens passagers, sa justice alors lui doit des consolations plus puissantes, elle lui doit la tranquillité, la paix et des secours continuels contre son désespoir et sa faiblesse. Le christianisme est la seule religion où le malheureux trouve un port et un asile assurés : serait-il donc la religion du ciel ?

Une foule d'idées semblables se présentaient à mon esprit : la nature du cœur de l'homme, disais-je avec un transport de joie, est de n'être jamais borné dans ses desirs ; il voudrait être parfaitement heureux, et s'il ne jouit jamais de ce bonheur sur la terre, il y aspire toujours, ses desirs sont donc infinis ; la vraie religion doit offrir à l'homme la réalité d'un bien que son cœur réclame nécessairement. Or, c'est dans le christianisme seul que l'homme peut trouver ce bonheur parfait, essentiel à son cœur et à sa nature. Le christianisme serait donc la religion de l'homme ?

Développons la suite de mes idées. On veut me persuader que mon esprit fut formé à l'image de Dieu. Ai-je quelque intérêt à rejeter une si noble pensée ? Je m'arrête cependant : d'où me vient une tradition si sublime ? Dieu aurait-il parlé ? Je l'ignore encore, car si j'en étais certain, je ne douterais plus. Mais que j'aime à me représenter un père tendre qui parle à ses enfants ! Il ne sera donc point difficile à mon cœur de croire qu'une révélation du ciel a pu être accordée aux hommes.

Je conviens que ma raison s'abîme à l'aspect des mystères du christianisme, mais l'on m'enseigne que ces mystères renferment la nature de Dieu. Si cela est, ma raison me dit

que je ne puis et ne dois les comprendre, et dans le fond, mystères pour mystères, j'aime bien mieux croire aux mystères du ciel que de m'avilir au point de croire aux mystères des hommes.

Mais quelle réflexion se présente à mon esprit ! Cette religion si sublime qui semble ne devoir être que la religion des intelligences célestes, est en même temps celle des hommes ? Mon semblable a-t-il pu l'inventer et la faire croire aux hommes ? Non, je croirais plus aisément qu'il a formé la voûte des cieux et qu'il la soutient encore.

Ce qui m'entraîne enfin, c'est de voir une religion si spirituelle, si profonde dans ses détails, si grande et si majestueuse dans son ensemble, être, depuis le moment qu'elle est fondée, la religion du peuple ; les pauvres, voilà ses rois.

Que des dogmes sensuels soient donnés et qu'ils soient suivis par les peuples, je le conçois ; c'est l'homme qui parle et qui agit : mais qu'une religion, sans contrarier véritablement la raison humaine, reste inconcevable dans sa partie mystérieuse et sublime dans celle qui ne surpasse pas notre intelligence ; qu'elle renferme tous les êtres, la terre et les cieux, toutes les générations passées et celles qui doivent paraître ; et que néanmoins cette religion soit celle du peuple, et que ce peuple ignorant et borné saisisse ses dogmes et pratique quelquefois ses maximes mieux que les docteurs de la loi. Voilà le seau de la Divinité ; c'est le soleil des esprits qui répand sa lumière universelle et se plaît à pénétrer avec plus d'éclat dans les cœurs simples et vertueux. Une telle religion ne peut être que la véritable.

Eh ! qu'importe après tout tant de recherches ? Un cœur simple et droit est le génie qui conduit à Dieu. Au reste, s'il était possible que je fusse dans l'erreur, que cette erreur me serait chère ! J'ai pour moi la raison, la vertu, tous les événements possibles, et la nature tout entière. Dans le temps, je jouis de la paix et de moi-même, et dans l'avenir, de Dieu et de son immortalité. L'homme peut-il désirer davantage ? C'en est fait, le sentiment seul me subjuge sous la loi des chrétiens ; il ne me reste plus qu'à connaître leur Dieu et à l'aimer.

Tel fut le résultat de mes réflexions et de ce monologue, le plus agité et le plus consolant que j'aie jamais fait. Mon premier mouvement me portait vers Mésophtée, j'allais déposer dans son sein le secret de mon cœur : Heureux vieillard, m'écriai-je, qu'un pareil aveu aura de charmes pour vous ! A peine avez-vous jeté quelque semence dans mon cœur, je vous rapporte des fruits immortels. J'approchais du château, lorsqu'une funeste idée se présenta à mon esprit, idée d'autant plus dangereuse que l'illusion la faisait naître. Je pensai que pour mieux m'instruire je devais dissimuler la nouvelle situation de mon esprit ; j'imaginai même que pour profiter des lumières supérieures de Mésophtée, je devais me servir des apparences de la plus forte incrédulité. Je me trompais, hélas !

J'ai la force d'avouer que je cherchais à me tromper moi-même. Je rougis de le dire, un goût décidé pour les controverses et les disputes était le vrai motif de mes résolutions. Ce faux prétexte faillit à me coûter bien cher et à me précipiter dans l'abîme des incertitudes d'où j'étais à peine sorti ; cependant mon cœur était sincère, et le Dieu de vérité me défendit contre moi-même. Je dissimulai donc et j'arrivai au château : j'entrai dans le cabinet d'assemblée ; toute la compagnie y était réunie, la conversation roulait sur l'étrange inconséquence de la plupart de nos philosophes.

Lorsque j'arrivai, j'entendis le neveu de Mésophtée qui prononçait ces paroles : Je ne puis concevoir comment un homme, qui n'est pas assez imbécile pour être athée, peut être assez inconséquent pour être déiste ; car il est aussi ridicule de se former une idée d'une Divinité absurde que d'en nier l'existence.

Il y a longtemps qu'on nous l'a dit, reprit le vieillard, rien ne paraît au premier aspect si opposé à l'athée que le déiste de nos jours ; mais ils combattent tous deux avec tant de chaleur pour la même cause, ils se prêtent mutuellement tant de secours, que je serais tenté de croire que ce sont les mêmes esprits qui paraissent tantôt athées et tantôt déistes (1). En effet, l'athée ne combat l'immortalité de l'âme que pour nier l'existence d'un Dieu ; et le déiste, à son tour, n'admet l'existence de Dieu que pour combattre l'immortalité de l'âme. Mais puisque nous sommes sur ce point, je veux vous faire part d'un propos assez piquant d'un homme de ma connaissance.

Un de nos beaux esprits, dont le nom était inscrit dans les registres de la philosophie, se trouvait un jour dans une compagnie assez nombreuse ; il cherchait à se faire remarquer par un langage extraordinaire et surtout par la liberté de penser la plus bizarre. Cet être indéfinissable s'applaudissait beaucoup, et pour paraître plus sage et plus éclairé que la plupart des gens de sa secte, il déclama avec force contre l'athéisme : Je ne puis concevoir, disait-il, qu'une foule de mes amis (d'un génie supérieur) puisse s'aveugler au point de contester l'existence d'une Divinité qui gouverne le monde par les lois les plus sensibles et par l'harmonie la plus merveilleuse.

— Vous croyez donc, monsieur, lui répondit-on, que Dieu dirige les mouvements de la terre et des astres, et qu'il préside à l'harmonie de ces univers ?

— Assurément je le crois ; il faudrait être parfaitement fou pour en douter sérieusement. — Mais, lui ajouta-t-on, croyez-vous aussi qu'il s'occupe des mouvements de notre cœur

(1) Sans doute il y a de vrais déistes qui ne sont par conséquent rien moins que matérialistes ; il y a même des théistes qui croient à l'immortalité des âmes ; ces derniers ne refusent leur croyance qu'à la révélation. Les déistes sont inconséquents ; les matérialistes sont absurdes, et les théistes sont de mauvaises foi, puisqu'ils encensent une chimère qui ne peut exister, comme on le prouvera dans la suite de ces mémoires.

et de notre esprit? — Oh! pour cela non, répondit-il avec un grand éclat de rire.

— Eh bien, monsieur, parlez-nous avec sincérité: que penseriez-vous d'un homme qui vous dirait, avec une espèce d'enthousiasme, qu'il arrive de la représentation d'une des meilleures pièces de Racine ou de Corneille; qui vous entretiendrait avec chaleur de la beauté de leurs vers, de la sublimité de leurs pensées, des mouvements impétueux et rapides qu'elles ont excités dans son âme, et finirait par vous dire froidement qu'il est convaincu que ces rares esprits n'ont fabriqué leurs vers, n'ont conçu leurs brillantes images et la sublimité de leurs pensées, que pour la décoration de la scène et l'embellissement du théâtre? Ne croiriez-vous pas cet homme dans la démence la plus complète? Certainement il y aurait autant d'extravagance à supposer que Dieu eût créé l'esprit, le sentiment et notre moralité pour l'embellissement matériel de l'univers, qu'à supposer que l'intelligence, l'intérêt et les passions qui régnaient dans un ouvrage de génie, aient été formés pour la décoration du théâtre.

Notre prétendu bel esprit n'était pas tout à fait bête; il sentit à merveille la justesse de l'application, il baissa les yeux et garda le silence.

CHAPITRE XIV.

De l'immortalité.

Mésophée, toujours plus attentif, cherchait tous les moyens de nous rendre notre séjour agréable, et tandis qu'il se retirait, selon son usage, pour se livrer à ses travaux ou à ses devoirs, ses neveux n'étaient occupés qu'à nous plaire; ils étaient l'un et l'autre de très-bons physiciens et d'excellents naturalistes; nos occupations sans cesse variées faisaient couler nos moments avec rapidité, et l'affreux ennui, qui poursuit la plupart des hommes, ne pénétra jamais dans cette agréable retraite.

Nous nous étions réunis dans le cabinet des machines de physique; au milieu des expériences les plus intéressantes, nous vîmes paraître notre sage vieillard. Je viens, nous dit-il, partager avec vous votre admiration et vos plaisirs; et lorsque nous aurons interrogé la nature sur ses merveilles, je vous proposerai de nous rendre à la bibliothèque pour nous entretenir de cet Être universel, qui est lui-même le principe et la vie de toute la nature. En effet, peu de temps après on se rendit au lieu indiqué, nous nous assimes autour d'un grand bureau, Mésophée prit la parole et me dit :

Dans la vaste carrière que nous avons à parcourir, il est essentiel de fixer votre esprit et de l'arrêter à quelques principes fondamentaux; mais, nourri dès votre enfance dans les doutes ou dans l'erreur, sur quelle vérité nous appuierons — nous? Essayons néanmoins le doute méthodique de Descartes, pour parvenir à des connaissances certaines. Ce grand homme, par son génie, s'ouvrit une route nouvelle; suivons ses traces,

oubliez pour un moment ce que vous avez su pour apprendre ce que vous ne savez pas; confondez l'erreur avec la vérité, et dans cet immense cahos d'idées profitez de la maturité de votre raison pour vous attacher uniquement à quelque principe simple, incontestable pour tous les hommes. Cette vérité une fois reconnue, bientôt vous en apercevrez d'autres aussi certaines, car une vérité n'est jamais isolée: en posséder une, c'est saisir la chaîne de toutes; ce principe, vrai pour l'esprit, l'est aussi pour le cœur; car une vérité découverte fait désirer les autres.

Hélas! lui dis-je, je ne connais qu'une vérité.

— Quelle est-elle?

— Je mourrai.

— Eh bien! que concluez-vous de cette vérité?

Un doute, répondis-je: mon âme est-elle immortelle? et si elle l'est, que devient-elle après ma mort?

Eh! vraiment, s'écria le vieillard transporté de joie, vous découvrez en un moment la véritable science, l'unique étude de l'homme. Vous mourrez, dites-vous? vous doutez de l'immortalité de votre âme? un doute, de quelque nature qu'il soit, demande un éclaircissement. Mais quelle espèce de doute que celui d'où dépend votre éternité! sachez donc si votre âme est immortelle.

Le discours de Mésophée me fit la plus vive impression; je méditais dans un profond silence; je m'écriai tout à coup: Dieu ne m'aurait-il créé que pour vivre un moment sur la terre? Je mourrai! sa voix me rappellerait-elle du fond de mon tombeau, ou me ferait-elle tomber dans le néant? Quelle effrayante incertitude! quel doute affreux! Ne connaissons-nous la Divinité que pour être encore plus malheureux!

Ces expressions et mon trouble attendrirent Mésophée. Après m'avoir laissé quelques moments à mes réflexions: l'idée, me dit-il, que vous avez de la justice et de la suprême bonté du Créateur, ne peut se concilier avec le néant qui vous épouvante. Quoi! ce sont là vos réflexions, m'ajouta-t-il, et vous doutez que votre âme soit immortelle?

Oui, il me semble, lui dis-je, que mon esprit a été créé pour adorer son Créateur dans tous les temps, et sans doute voilà l'unique destinée qui réponde à la sublimité de son origine.

— Ce rapide mouvement de votre âme m'enchanté; mais, puisque nous traitons un objet si important, tâchons de l'approfondir. Je ne puis employer ici, pour vous convaincre, la parole de Dieu même, il faudrait que j'eusse recours à la révélation, aux oracles des livres sacrés, et leur langue vous est encore étrangère; mais laissons parler la raison, et pour répandre plus d'intérêt dans nos entretiens, communiquons-nous mutuellement nos idées.

Sans chercher, reprit un des neveux de Mésophée, à prouver l'immortalité de l'âme par la nature évidemment distincte de l'esprit

et des corps, il me semble que s'il existe un Etre, source unique de toute pensée, ce qui pense en nous doit tenir par des nœuds indissolubles à cette pensée immortelle. Il est donc en nous un principe naturellement pensant : principe qui sans doute ne pourrait se détruire que par un miracle d'anéantissement, et cet affreux miracle, en détruisant le point *insécable* qui nous unit avec Dieu, frapperait l'image de la Divinité, et romprait les sublimes rapports qui se trouvent entre le Créateur et sa créature.

D'ailleurs, considérons l'homme dans son intelligence : gouverné par sa seule raison, il est dans cet instant au milieu de sa gloire, il porte en lui l'image d'un Dieu ; tout lui dit que l'univers est fait pour lui et qu'il n'est pas fait pour l'univers, que la matière est pour ses sens et son esprit pour l'Esprit suprême. Il le conçoit comme un être conservateur, juste, bienfaisant ; or, puis-je de sang-froid me représenter un Dieu juste et sage, laissant prospérer le crime, gémir la vertu, et à la mort détruisant indifféremment l'âme de l'innocent et celle du coupable ? Si les vices et les vertus sont des fantômes, si cet ordre moral qui conserve le genre humain depuis son berceau est une pure illusion, que devient cette sagesse éternelle, cette justice suprême qui gouverne le monde ? Oui, s'il est des hommes sur la terre, heureux par des rapines et des forfaits, et si leurs faibles victimes, constantes dans leurs vertus, implorent vainement la justice du ciel, ce ciel alors n'a point de Dieu. Vous convenez cependant que ce Dieu existe, et jamais vérité ne fut si incontestablement démontrée. Croyez donc aussi à l'immortalité de l'âme, elle est aussi certaine que l'existence de Dieu ; l'homme vertueux marche sans cesse en sa présence, et le méchant ne peut le fuir ; l'immortalité de nos âmes est une suite nécessaire de la justice et de la sagesse divines. C'est dans ce dogme universel de l'immortalité que les grands hommes ont puisé l'héroïsme et les vertus (1) : elle soutient le malheureux dans l'infortune et le juste dans ses combats. Cette radieuse vérité, transmise de siècle en siècle des premiers hommes jusqu'à nous, et que les générations à venir se transmettront jusqu'à la fin des temps, est consignée dans toutes les annales du monde, dans les monuments de toutes les nations et gravée sur tous les tombeaux.

Oui, m'écriai-je avec transport, puisqu'il est des crimes, il est des vertus ; puisqu'il est un Dieu juste, il est dans l'avenir des récompenses et des peines. L'impie nous dit que le remords est la punition du crime ; mais admettrons-nous une punition que l'on peut faire cesser à force de la mériter ? Car on ne peut ignorer que des crimes redoublés étouffent le remords.

Vous n'êtes encore, me dit le vieillard, avec le ton d'énergie et d'empire que donnent l'éloquence de la raison, vous n'êtes encore que dans le parvis du temple, nous vous ferons bientôt pénétrer jusqu'aux marches du sanctuaire ; c'est là que, prosterné au pied du trône de votre Dieu, adorant sa majesté sainte, vous rendrez gloire et témoignage à son auguste religion ; c'est alors que vous verrez s'éclaircir, se développer à votre raison docile ce grand ordre, cet enchaînement admirable de principes conséquents, qui partent tous d'une vérité première ; tout s'y tient, rien n'est disparate, rien n'est isolé. Mais Arsène, ajouta le vieillard, n'a point encore parlé, écoutons-le sur cette matière importante.

Nous venons, répondit Arsène, de considérer les plus beaux attributs de l'âme : sa pensée, sa raison, sa justice ; ses attributs sont totalement distingués de la nature des corps, avec laquelle ils n'ont évidemment aucun rapport ; ils ne sont susceptibles ni d'étendue, ni de modification matérielle ; ils doivent donc subsister dans une substance distincte ; et, quoique selon les lois établies par le Créateur, les volontés de l'âme influent sur les mouvements du corps, et les modifications du corps sur les affections de l'âme, il ne s'ensuit pas que la dissolution de l'un entraîne la dissolution de l'autre : la mort ne fait que séparer les deux substances ; de même que les corps ne sont point anéantis après leur dissolution, ainsi l'âme ne cessera pas d'exister après sa séparation ; l'esprit étant la vie du corps, il exclut son contraire qui est la mort. L'âme doit même recevoir plus d'activité lorsqu'elle est affranchie des liens qui l'unissaient à une substance qui ne pouvant lui rien communiquer de spirituel, la tenait dans un dur esclavage.

Nous entendions Arsène avec plaisir ; cependant l'autre neveu de Mésophée ne put s'empêcher de l'interrompre, et lui dit avec une vivacité charmante : Vous penserez de moi ce qu'il vous plaira, mais j'aime mieux ma philosophie que la vôtre ; la mienne est naturelle et peu pénible, et je n'ai jamais aimé celle qui est trop difficile. Il y a un sentiment qui nous parle à tous également et qui est bien supérieur aux pénibles combinaisons de l'esprit. En effet, pour nous convaincre de l'immortalité de l'âme, ne faut-il pas nécessairement en revenir à ces preuves rendues sensibles et incontestables par l'expérience de tous les jours ? C'est par elles que la vérité, sans avoir besoin de discussion ni de calcul, a toute la force de ces démonstrations dont nul raisonnement ne peut ébranler l'empire, ni voiler l'évidence. Chaque jour, ajouta-t-il, la nature, en nous forçant d'admirer un infortuné qui supporte ses maux avec constance, ne nous dit-elle pas au fond du cœur qu'un état de consolation et de récompense l'attend dans le sein d'un Dieu juste ? Au milieu des larmes et des gémisses douloureux que la nature souffrante arrache à l'infortuné, la nature elle-même le console, en lui dévoilant au bou,

(1) Rien sur la terre, dit Cicéron parlant d'un sage, n'est assez formidable pour l'intimider, ni assez estimable pour lui enfler le cœur : Que verrait-il dans tout ce qui fait le partage des humains ? Qu'y verrait-il de grand, lorsqu'il considère l'éternité ? — D'Olivet, traduct. de Cicéron, pag. 123

de cette courte carrière l'immortalité qui l'attend, et Dieu qui le regarde. Voilà le seul moyen de justifier la nature et son Maître, que les uns ont méconnu, et que les autres ont blasphémé,

Le vieillard entendit parler son neveu avec un plaisir extrême. Je pense parfaitement comme vous, lui dit-il; votre méthode de raisonner et d'approfondir les choses, m'a conduit toute ma vie; je crois même que c'est vouloir s'égarer, que de chercher la vérité et le bonheur de l'homme, ailleurs que dans l'accord de la raison et de la nature.

Y pensez-vous, lui dis-je en l'interrompant? vous cherchez la vérité et le bonheur dans l'accord de la nature et de la raison? Mais la nature ne dit-elle pas à tous les hommes: *Livrez-vous à mes penchants?*

Elle dit aussi un moment après, répliqua Mésophée, Imposez silence aux cris séditieux qui troublent mon repos; quoique je paraisse quelquefois injuste et cruelle, j'aime la justice et la bonté. La nature parle ainsi, et la raison qu'elle réveille applaudit à sa voix: celle-ci joint aux discours naïfs de la nature des raisonnements sensibles et profonds; elle nous arrête en nous montrant le juste et l'injuste; si elle nous présente des vérités qui semblent se contredire; elle nous apprend à les concilier. En effet, si d'une part la raison nous indique des sacrifices généraux, dus à nos semblables, et d'autre part, nous autorise dans un amour de préférence pour nous-mêmes; bientôt, d'accord avec la nature, elle fait cesser cette contrariété apparente, elle nous fait voir que ces sacrifices, que nous devons à nos semblables, ne contredisent pas l'amour que nous devons avoir pour nous-mêmes, puisque ces sacrifices passagers, trop peu encouragés par le faible espoir de la reconnaissance, nous assurent encore des biens immortels.

Quand la raison et la nature nous font entendre, dans le même instant les remords du crime et les soupirs de la vertu, l'une et l'autre nous disent que les efforts pénibles de la vertu se justifient par les jours tranquilles et la félicité qui l'attendent, et elles nous font voir pourquoi les remords deviennent la seule ressource d'une âme criminelle.

Tels sont les axiomes de la nature et de la raison. Observez, m'ajouta le vieillard, que des axiomes de conscience ne sauraient être vrais et faux en même temps; ils seraient tels cependant, s'il n'existait dans l'avenir un autre ordre de choses. Donc il faut conclure que les axiomes de conscience, qui se détruiraient mutuellement s'il n'y avait pas une autre vie, démontrent qu'il y en a une.

Voilà comme l'accord de la raison et de la nature nous assure en même temps l'existence d'un monde meilleur; ni l'une ni l'autre ne se reposeront jamais sur la noire idée d'un absurde anéantissement. Si toutefois, m'ajouta-t-il, votre raison chancelle encore, prenez pour arbitre cette voix imposante qui parle au dedans de nous-mêmes, et qui, s'opposant toujours au crime, entre-

tient dans tous les temps la croyance et l'espoir d'un jour éternel. C'est là le premier sentiment de la religion des hommes; et pour me servir de la pensée d'un auteur célèbre (*Fénélon*), il ne l'ont point fait naître, puisqu'il naît avec eux; jamais ils ne pourront le détruire, puisqu'il n'ont pu se le donner.

J'avoue, lui dis-je avec transport, que cet accord de la raison et de la nature, joint à ce sentiment qui constitue la foi du genre humain, est une preuve bien frappante de la réalité d'une justice et d'une autre vie.

Je savais bien, me dit Mésophée, que des réflexions si naturelles vous feraient plus d'impression que des raisonnements métaphysiques; mais vous serez bien plus étonné d'apprendre que vos philosophes athées, ou partisans de la nature seront forcés de recevoir cette preuve ou de renoncer aux principes sur lesquels ils appuient leurs systèmes.

En effet, ils ne cessent d'écrire que le témoignage des sens réunis ne peut jamais nous tromper, quand ils attestent de concert l'existence du même objet; ils rendent grâce à la nature de ce qu'elle nous a donné des yeux pour voir, des oreilles pour entendre; mais d'après ces principes, peuvent-ils donc ignorer que cette même nature, si sage, si sûre dans tous ses procédés, nous a donné aussi des désirs plus nobles? Nous lui devons les douceurs de l'amitié, les plaisirs du cœur, notre raison, enfin notre moralité. Si sa marche invariable et certaine ne nous a jamais trompés relativement au monde présent, ne devons-nous pas reconnaître la même véracité dans les annonces qui ne peuvent être réalisées que dans cette autre vie, dont elle soutient en nous l'idée, la crainte et l'espérance? Eh! pourquoi cet accord si visible de nos facultés morales, qui embrassent le présent et l'avenir, n'aurait-il pas autant de certitude que l'accord et le résultat de nos autres facultés sensibles qui n'embrassent que le monde actuel? Mais remarquez surtout, m'ajouta-t-il, que tous les désirs et tous les besoins ne peuvent jamais provenir que d'une seule et même cause. Appelez cette cause universelle Dieu ou nature, vous reverrez toujours et les mêmes terreurs, et la même espérance; et dès lors toujours les mêmes inductions que nous en avons tirées, toujours l'immortalité de nos âmes et un autre ordre pour les punir ou les récompenser (1).

Mais voici le moment, m'ajouta Mésophée, de vous faire entrevoir un des sublimes rapports qui se trouvent entre Dieu et l'homme, tant il est vrai qu'il existe une foi commune, un accord tacite entre tous ces êtres raisonnables. Avons-nous jamais vu, sans murmurer, notre semblable écrasé par la force, gémir sous le poids de l'injustice? Nous le

(1) Suivant la réflexion d'un excellent auteur, les athées ne gagnent rien à nier Dieu et à reconnaître la nature, car il ne serait pas moins terrible pour eux de tomber entre les mains de ce qu'ils appellent nature, que dans celles du Dieu vivant.

plaignons, et nous criions avec lui. Rien de plus commun que ce concours de voix qui s'élèvent subitement à la vue d'une injustice atroce et publique; tous les esprits sont irrités; l'âme du sage en est soulevée; la multitude éclate, et les méchants mêmes, pour se parer d'une vertu que tout le monde exige dans les autres, sont souvent ceux qui font le plus de bruit. Ce premier cri de la nature n'est que l'ordre établi par son maître; tous les peuples du monde ne portent le même jugement que parce qu'ils ont le même législateur. Mais s'il est une justice inséparable du cœur de l'homme, quelle doit être celle du Créateur? Pourrions-nous méconnaître dans Dieu la sublime équité que nous trouvons dans nous-mêmes? Cette justice tient à l'essence de l'âme, elle fait partie de notre être; nous ne pouvons la détruire; elle nous suit et nous juge jusqu'au tombeau. S'il est impossible de méconnaître cette justice, qui vit encore dans l'homme même le plus corrompu, comment pourrions-nous méconnaître dans Dieu une justice toute-puissante et immuable comme lui? Dieu serait-il moins sage et moins grand que l'ouvrage de ses mains? Oui, nous portons en nous la preuve la plus sensible d'une vie où la justice divine doit un jour éclater; et si, de tous les crimes qui ne sont pas expiés sur la terre, il en existait un seul impuni, le plus vil des humains serait, par le remords, plus juste qu'un Dieu qui verrait du même œil le vice et la vertu. En vain voudrait-on s'étourdir, on est forcé de convenir qu'il n'y a point d'objection à faire contre une religion qui ne suppose que l'existence d'un premier être; qu'une liberté qu'on sent et qu'on défend soi-même, qu'une corruption profonde et générale qui révolte et qu'on voit, qu'une justice enfin qu'on admire et qu'on appréhende, parce qu'elle doit un jour punir ce qu'elle condamne à présent.

CHAPITRE XV.

Le Théisme.

Je mourrai, et mon âme doit survivre à mon corps, pour être récompensée ou punie. Voilà donc les seules vérités que mon esprit ait encore aperçues. Quel sera le genre des peines ou des récompenses qui m'attendent après la mort? Cette troisième vérité une fois connue, je serai sans doute au terme de mes recherches; toute autre science me paraît vaine.

Mais qui peut m'apprendre la véritable destinée de l'homme, si ce n'est le Dieu qui l'a placé sur la terre? A-t-il parlé? Qu'a-t-il dit? Et quelle est la religion dépositaire de ses paroles? La religion naturelle suffira peut-être pour m'indiquer mes devoirs; mais pourra-t-elle jamais m'apprendre la nature de mes espérances et de mes craintes? Hélas! je reste immobile entre les deux grandes vérités que j'ai aperçues, et mon esprit ne peut désormais se satisfaire qu'autant que je pourrai des connaissances nouvelles dans la véritable et unique religion qu'il a plu au

ciel de donner aux hommes. J'avoue que plus je réfléchis, plus je sens augmenter ma foi et ma vénération pour le christianisme; il est des moments où mon esprit croit y apercevoir son créateur; que cette heureuse foi soit pour mon cœur! Mais laissons agir ma seule raison. Mésophée veut me convaincre: si sa conquête est facile, qu'il puisse au moins l'ignorer longtemps; que mon obstination apparente le force à développer ses pensées; qu'il place dans ma mémoire ses paroles victorieuses, je fais serment de m'en servir un jour pour éclairer mes semblables. En attendant, prenons des armes redoutables et choisissons-les dans les arsenaux de la plus forte incrédulité. Dès ce moment, je me livrai à un examen sérieux des ouvrages célèbres; je comparais souvent mes anciennes illusions aux vérités que je venais enfin de reconnaître; je ne pouvais concevoir que j'eusse vécu si longtemps dans cette ignorance grossière. J'ai dit que mon éducation avait été livrée à un homme sans principes et sans mœurs; mes passions, flattées par ses maximes, étaient encouragées par ses exemples; mais j'aurais pu, comme je l'éprouvai bientôt, détruire moi-même une partie des erreurs dont on cherchait à m'investir; il me suffisait de lire avec plus d'attention les ouvrages mêmes qui ont obtenu le plus de succès parmi les philosophes. *L'Entendement* de Locke fut le premier livre qui se présenta à mes yeux; quelle fut ma surprise! On m'avait enseigné qu'il n'y a réellement ni vices ni vertus; Locke m'aurait convaincu que « la connaissance des vérités morales est aussi capable de certitude que celle des vérités mathématiques. » (*Entendement hum.*, liv. III, chap. 11, § 16.)

Si j'adore aujourd'hui un être créateur et conservateur de tous les autres êtres, par quel malheur ai-je pu le méconnaître si longtemps. Locke m'eût appris que « l'existence d'un Dieu est aussi certaine et évidente, qu'il est évident que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux angles droits. » (*Entend. hum.*, liv. I, chap. 3, § 16.)

D'après une manière de penser si contraire aux idées des nouveaux philosophes, sur des matières de cette importance, je fus curieux d'examiner les sentiments de ce célèbre Anglais, sur la possibilité de la création, sur la révélation, sur les miracles, enfin sur tous les objets dont s'occupe la nouvelle philosophie. Quelle fut encore ma surprise de voir que sa manière de penser était toujours diamétralement opposée à celle de nos philosophes modernes! Cette découverte me fit conclure que ces sages si éclairés n'étaient jamais d'accord avec Locke sur les objets les plus essentiels, il fallait nécessairement qu'ils eussent eu tort de proclamer Locke un grand homme, ou que Locke aurait été fondé à les regarder comme de mauvais raisonneurs. J'ignore si ma logique est bonne, mais j'attends encore une réponse à mon dilemme.

J'avais parcouru rapidement l'ouvrage de Locke (1); j'en suspendis la lecture jusqu'au

(1) En effet, bien éloigné de justifier le scepticisme de
(Vingt-deux.)

moment où je pourrais en faire l'objet d'une étude sérieuse : ce fut moins l'attention pénible qu'exigent les matières traitées dans son livre, qui me fit prendre ce parti, que l'impatience où j'étais d'approfondir ce sophiste éloquent (1) dont la plume hardie étonna la France et l'Europe. Je voulus m'introduire dans l'école de ce républicain, célèbre par ses talents et par sa singularité : son art me surprit ; son style m'enivrait ; l'éclat des vérités naturelles qu'il développe portait la lumière dans mon esprit et le sentiment dans mon cœur. Que n'ai-je été, m'écriais-je, le compagnon d'Emile ! A peine ma raison eût-elle été capable de l'entendre, que son maître m'eût offert le Créateur sous une forme touchante et majestueuse ; il m'aurait fait trouver dans moi-même ce livre de morale qui nous enseigne toute vérité ; j'eusse vu la religion naturelle gravée dans tous les cœurs en caractères ineffaçables. On apprendait à Emile, au sortir de l'enfance, la plupart des vérités qu'Arsène et le vieillard ne m'ont appris à connaître que dans la maturité de l'âge, après de longs égarements et avec de pénibles efforts.

ce métaphysicien, son opinion plus qu'extraordinaire sur un être matériel susceptible de la pensée, révolte avec raison la fierté de tous les esprits, et sans vouloir affaiblir le sel épigrammatique d'un de nos écrivains, qui s'écrie : « Que répondrons-nous à ces modestes théologiens, qui ne veulent pas que Dieu puisse faire penser la matière ; » je crois néanmoins qu'il aurait pu ajouter que « ces modestes théologiens ne veulent pas aussi que Dieu puisse faire tout à la fois qu'une chose soit, et ne soit pas ; et qu'ils ne peuvent pas encore concevoir comment il ne répugne point à ses divins attributs de changer l'essence et la nature des choses. »

Mais, pour revenir à Locke, plaçons sous les yeux du lecteur son fameux passage : « Peut-être ne serons-nous jamais capables de connaître si un être purement matériel pense ou non, par la raison qu'il nous est impossible de découvrir, sans la révélation, si Dieu peut faire penser la matière. »

J'ignore si Locke a toujours été attaché à un pareil paradoxe ; mais ce que je ne puis ignorer, c'est qu'il n'a pu le mettre au jour sans tomber dans la plus étrange contradiction avec lui-même, et sans anéantir tous ses principes ; en effet, il ne démontre l'existence de Dieu que par les mêmes raisons qui prouvent que ce qui pense ne peut, dans aucun cas, être matière ou accident de la matière.

Mais ce qui doit nous surprendre au delà de toute expression, c'est que le même auteur, après nous avoir dit : « qu'il est bien éloigné de concevoir comment la matière pourrait jamais penser (*Entendement humain, page 441*). » semble insinuer dans le cours du même ouvrage que « les corps pourraient bien n'avoir vis-à-vis de nous qu'une existence relative, et que nous ne pourrions jamais affirmer que leurs qualités apparentes et sensibles. » Ce qui ferait supposer qu'on ne peut affirmer que l'existence de l'esprit, qui seul peut apercevoir les qualités sensibles des corps.

Il faut convenir qu'une pareille proposition respire bien le *spiritualisme* ; il résulte de cette petite discussion métaphysique, que dans tous les cas l'hypothèse de Locke n'est qu'un paradoxe isolé.

(1) J.-J. Rousseau : on aurait bien tort de le confondre avec les prétendus philosophes de notre siècle ; personne ne les a si bien connus et si vigoureusement peints. L'épée de mépris et l'indignation même que cet auteur a témoignés contre eux, dans tous ses ouvrages, élevèrent un mur d'airain entre son école et la leur. Toutefois si J.-J. est le plus éloquent des sophistes, c'en est aussi le plus dangereux. Son Contrat social ne tend à rien moins qu'à renverser l'ordre social, à renverser les trônes et les monarchies légitimes, pour leur substituer des gouvernements anarchiques. Son *Emile*, sa *Nouvelle Héloïse* et la plupart de ses autres ouvrages sont infectés plus ou moins du théisme, etc.

J'avoue néanmoins que j'étais surpris de voir cet homme atrabilaire, fréquemment en contradiction avec lui-même, tantôt théiste, tantôt chrétien, dire quelquefois que sans la révélation l'homme n'aurait jamais pu apprendre à compter jusqu'à dix ; et d'autre fois, que la révélation était inutile. Cependant on représentait à Emile le pouvoir de sa liberté, comme un présent du ciel qui lui laisse le mérite et la gloire d'assimiler sa volonté à la volonté suprême. Je trouvais donc, dans la religion naturelle, un Dieu, un culte et mes devoirs ; j'avais l'idée la plus exacte du juste et de l'injuste, et, sans présumer encore des malheurs éternels pour les coupables, je voyais dans l'avenir la vertu récompensée et le crime puni.

Tel était ce théisme, dont les lois se bornent à nous apprendre que les vrais devoirs de la religion sont indépendants des constitutions des hommes ; qu'un cœur juste est le vrai temple de la Divinité ; que dans tout pays et dans toute secte, aimer Dieu par-dessus tout, et son prochain comme soi-même, est le sommaire de la loi.

J'apercevais cependant avec plaisir que ces maximes étaient au fond les mêmes que celles dont tous les chrétiens avaient pu s'instruire dans leurs catéchismes, dix-sept siècles avant que J.-J. Rousseau les eût enseignées.

J'étais néanmoins fâché d'imaginer qu'un vrai théiste ne pouvait raisonnablement embrasser le christianisme, puisque l'on prétendait « que suivant ses dogmes, il était évident que pour croire au Dieu des chrétiens, il fallait renoncer à la raison. » Cette révélation, qui nous annonce des choses si intelligibles, est donc la seule barrière qui me sépare de Mésophée ! Il croit tout ce que je crois, il le conçoit. Pourquoi s'obstine-t-il à croire encore ce qu'il ne saurait comprendre ? Mais ce n'est sans doute que dans les objets sur lesquels nous sommes d'accord, qu'il puise sa sagesse et sa vertu. J'étais si persuadé de son théisme, qu'il était des moments où j'osais me flatter de convaincre Arsène et peut-être Mésophée lui-même.

C'est ainsi que m'exposant au danger de l'erreur, je me trouvais presque séduit sans m'en douter : ma foi naissante disparaissait devant une raison trop orgueilleuse ; heureusement mon cœur était droit ; je cherchais Dieu ; et l'homme, quand il le veut, est toujours sûr de le trouver. Absorbé dans mes réflexions, je n'étais occupé que du théisme ; mon esprit était satisfait, et ma raison tranquille se dispensait de croire des choses intelligibles.

Je jugeais toutefois que la raison des hommes, surtout celle du vulgaire, exigeait des preuves de fait ; je voyais que la multitude ne pouvait être conduite que par le fil d'une première tradition, aussi ancienne que le monde ; ce qui supposait une loi intimée autrefois par un Dieu, et depuis attestée de siècle en siècle par des témoignages humains. Je n'ignorais pas que mon nouveau maître s'était écrié : *Que d'hommes entre Dieu et moi !* Mais cela me paraissait inévitable, et je ne

voyais pas que le vain raisonnement dût affaiblir l'autorité de cette suite de témoignages. D'ailleurs, en admettant une première génération, il me semblait qu'on ne pouvait guère avoir perdu la trace de ses temps primitifs, ni le souvenir de ce précieux dépôt qui avait été confié aux premiers hommes, et dont la transmission leur avait sans doute été recommandée dans les termes les plus impérieux.

Il vrai que je retrouvais ensuite dans le théisme ce que la foi des chrétiens me paraissait renfermer de grand et de raisonnable; ainsi partagé quelque temps entre le premier penchant qui me portait au christianisme, et l'espèce d'éblouissement que me causaient le théisme et sa simplicité, je me jetai enfin tout entier dans ce dernier parti; je conclus qu'il ne fallait blâmer les préjugés d'aucune religion; qu'il me suffisait que le Dieu de l'univers fût adoré dans tout son empire; que je pouvais même regarder sans crime la variété des opinions religieuses comme autant d'hommages diversifiés qui lui étaient rendus par des peuples différents: ainsi ma foi, si faible encore, mourait presque en naissant, au milieu des dangers où je l'avais exposée par de funestes et imprudentes lectures. Je raisonnais ainsi lorsque j'aperçus Mésophée et Arsène qui s'avançaient vers moi. J'étais agité et aucun de mes mouvements n'échappait à leurs yeux; ils m'abordèrent l'un et l'autre avec un air tranquille. — Eh bien! me dit le vieillard, nous confierez-vous le résultat de vos pensées? — Vous prévenez mes desirs, j'allais vous consulter; vous voulez connaître l'objet de mes réflexions, écoutez donc ma profession de foi. Depuis longtemps je sonde toutes les religions; la loi naturelle du premier homme dut certainement lui être donnée par l'auteur de ses jours; elle fut sans doute suffisante pour le conduire; elle n'a pas besoin de nous être révélée; tous les hommes en naissant la reçoivent de Dieu même. Le diplôme en est gravé dans tous les cœurs, il est en même-temps publié dans toute la terre, et ce miracle universel répond à la grandeur de la Divinité, qui se communique partout dans le même instant. Cette loi si universelle, si sage, Dieu a-t-il voulu la changer, ou les hommes ont-ils changé eux-mêmes? C'est ce qu'il faut prouver; car sitôt que l'on connaît une religion divine, on ne peut raisonnablement la quitter pour s'exposer au danger d'en embrasser une autre instituée par des hommes.

Je regarde l'athéisme comme l'anéantissement de tout principe de vie. Un athée de bonne foi et réfléchi, me paraît un être imaginaire. Le matérialisme me paraît absurde en lui-même. Je ne puis aussi me former aucune idée raisonnable d'une créature sans loi, sans espoir, errante au gré de ses desirs, et indifférente à l'auteur de sa vie; cette espèce de désisme me paraît insoutenable.

D'un autre côté, le christianisme renverse ma raison et mes sens; je cherche donc avec confiance dans le plus pur théisme le soutien de ma vertu et la force de ma raison; enfin je me flatte de trouver, dans ce seul sys-

tème, le repos de mon esprit et le bonheur que je cherche.

Je suis enchanté, dit le vieillard, de vous entendre; vos progrès sont rapides; vous ignorez sans doute qu'un vrai théiste est bien près d'être chrétien: le théiste et le chrétien sont toujours sur le point de s'embrasser, c'est l'orgueil qui les sépare; malgré la fierté de votre esprit, vous n'êtes rien moins qu'orgueilleux; vous serez donc bientôt chrétien. Pour vous convaincre un long discours serait superflu; jugez vous-même, en un moment, cette importante question. Que répondriez-vous, si vous entendiez une voix qui vous adressât ces paroles: « Homme aveugle et inconsidéré, tu ne connais d'autre loi que celle de la nature; mais trouves-tu dans la nature la force d'accomplir sa loi? Médite donc les obligations que cette loi t'impose: écoute cette nature qui te crie d'un ton impérieux: le premier de tes devoirs est de te rapprocher de ton être, non-seulement par l'adoration et l'obéissance, la reconnaissance, le respect, mais par le plus sublime amour. Écoute cette nature, offrant tout à coup à tes yeux une foule d'infortunés, s'écriant pour eux et avec eux: Fais pour nous ce que tu voudrais que nous fissions pour toi, si tu étais aussi malheureux que nous, et que nous fussions aussi heureux que tu l'es, entends cette même voix qui te dit: « Voilà ton ennemi, il a voulu te perdre, tu peux te venger, mais pardonne: aperçois ici la volupté qui te présente les traits de la femme de ton semblable; respecte-la, te dit cette voix menaçante; fuis plus encore, résiste à ses charmes, si elle-même veut te séduire; garde-toi de porter le trouble et le déshonneur parmi ces vierges timides; leur faiblesse, leur inexpérience assure le triomphe de tes sens; mais si tu veux qu'on respecte tes enfants modère tes desirs; souviens-toi que tes concitoyens iront chercher des compagnes parmi ces vierges innocentes; prends garde aux paroles indiscrettes, réprime la médianee, étouffe la calomnie, évite les flatteurs, refuse leurs louanges et leurs présents; sache entendre et dire avec courage de fortes vérités, souviens-toi surtout qu'il y aura pour toi des moments redoutables, où la sévère nature te demandera les plus grands sacrifices, sans intérêt et sans témoins; sois donc juste alors, généreux, parfait si tu peux l'être, et glorifie-toi ensuite dans ton sublime théisme. »

Après avoir prononcé avec véhémence ces dernières paroles, le vieillard garda le silence, il fixa sur moi un regard paisible. Occupé d'une foule d'idées qui se présentaient à mon esprit, je me taisais aussi, mes yeux se fixaient vers la terre; tout annonçait mon doute et ma perplexité, ou du moins un homme qui cherche une vérité, et qui craint de la trouver presque autant qu'il la désire.

Enfin Mésophée rompit le silence, et d'une voix moins rapide et plus douce, mon cher baron, me dit-il, je vous connais, votre âme est haute et fière: n'importe, pourvu qu'elle soit vraie; dépouillons-nous ici de tout orgueil

stoïque, il n'en impose qu'au théâtre, à une foule de spectateurs peu instruits; quittons la représentation pour la réalité: sachons être hommes sans rougir. Un théiste sincère pourra-t-il s'efforcer de remplir constamment les devoirs que la loi de la nature lui impose, sans éprouver mille fois une faiblesse déplorable, sans gémir d'un fonds de corruption inconcevable; pourra-t-il gémir de sa corruption et éprouver tant de faiblesse, sans soupçonner une dégradation d'une nature affaiblie et sans désirer des secours puissants qui la réparent? Eh bien! ce désir même est une prière. Je ne me trompais donc pas, quand je vous disais que le théiste sincère était bien près de devenir chrétien, puisque le christianisme est la seule religion de la terre qui avertisse l'homme qu'il est faible et dégradé; qui lui apprend qu'un réparateur lui a été promis; qu'un secours surnaturel lui est nécessaire, et que pour l'obtenir la prière lui est commandée..... Si nous laissons ici les subtilités de l'esprit pour écouter la voix du sentiment, je pense que bientôt la fierté de votre théisme pourrait se démentir, pour descendre jusqu'à l'humilité du chrétien, qui n'est au fond que la connaissance de soi-même et l'aveu de sa faiblesse.

Mésopée s'arrêta encore un moment après ces paroles; mais je m'aperçus, continua-t-il, que notre marche est précipitée; nous nous hâtons trop tôt de former un chrétien; oubliez, mon cher baron, jusqu'au nom du christianisme; soyez encore théiste pendant quelque temps, et même théiste passionné. Je vous conjure seulement de peser ces trois vérités: les devoirs de l'homme sont bien pénibles; ses forces sont bien faibles, les motifs du pur théisme bien confus. Tout cela réuni ne semble-t-il pas solliciter une action divine et nouvelle qui, en développant les motifs, en fortifiant tant de faiblesse, assure l'accomplissement des devoirs de la loi naturelle? Approfondissez vous-même cette importante question; car on n'est jamais mieux persuadé que par les lumières qui sortent de notre propre fonds.

Toutes ces paroles de Mésopée étaient pour mon cœur des traits de feu. Rappelé, malgré moi, à la conviction intime de ma faiblesse, je sentais tomber avec mon orgueil un système que l'orgueil avait formé. Eh quoi! m'écriai-je avec transport, ce théisme imposant ne serait-il donc qu'une spéculation vaine, qu'une chimère brillante?

Oui, répondit le vieillard du ton le plus affirmatif qu'il eût pris encore, tout homme qui s'annonce comme vrai théiste est un véritable imposteur; il cherche à tromper les hommes; il y réussit quelquefois, mais il ne se trompe jamais lui-même, et toujours il ment à sa conscience. Eh! qu'importe en effet que l'homme trouve ses devoirs au fond de son cœur, s'il n'y trouve en même temps les grands motifs qui les appuient et la force nécessaire pour les remplir?

Le théisme constant et durable n'existera jamais; il n'est pour l'homme qu'une prépa-

ration à un état plus parfait, il n'est que le commencement d'un grand ouvrage, il n'est enfin qu'une voie, et toute voie suppose un terme: mon cher baron, vous venez d'entrer dans cette voie, puissiez-vous bientôt toucher au terme où elle conduit!

Quelle religion, m'écriai-je, restera-t-elle donc aux hommes?

Il en est une cependant, me dit Mésopée; car, puisqu'il existe des rapports nécessaires entre les hommes et leur créateur, entre leur justice et la sienne, ces rapports quelconques doivent constituer l'essence d'une loi qui, par des liens sacrés, unisse la terre avec le ciel; c'est dans cette loi que l'homme doit trouver des motifs et des secours pour son accomplissement; et, puisque ni les uns ni les autres ne sont assez abondants dans la loi générale, puisque les philosophes de l'antiquité les y ont vainement cherchés, et que ceux de nos jours les y cherchent vainement encore, ils existent donc dans une loi nouvelle ajoutée à la loi générale; et c'est cette loi qu'il faut découvrir (1).

Mais je me rappelle, dit Arsène en m'adressant la parole, que vous demandiez tout à l'heure, dans le fort d'une vive exclamation, si Dieu avait voulu changer sa religion, ou si les hommes avaient changé eux-mêmes.

Oui, ils ont changé, vous répondrai-je, et pour vous convaincre de cette vérité, étudions les hommes de tous les temps. Excepté le peuple Juif dont l'esprit fut éclairé par une révélation du ciel, quel affreux tableau nous est présenté par les nations qui ont été privées d'une révélation particulière! Nous voyons des peuples enchaînés par la superstition, sourds à la voix de la nature, immoler des victimes humaines; nous en voyons d'autres donner aux pères barbares le pouvoir d'exposer leurs enfants aux bêtes féroces, aux oiseaux de proie: l'histoire nous offre des nations qui, par une affreuse pitié, égorgeaient leurs pères dans leur vieillesse.

Enfin, de quelque côté que l'on jette les yeux, on voit les excès les plus honteux servant de principes de morale et faisant même partie des fêtes et des cérémonies religieuses; on serait tenté, comme le dit un critique du dernier siècle (*Bayle*): « de prendre tous ces crimes, trop réels à la honte de l'homme, pour des calomnies inventées contre le genre humain. »

Un oubli, répondis-je, aussi répandu et aussi extrême de tout droit naturel ne pourrait-il pas être attribué à l'indolence et au peu de progrès de l'esprit humain?

Mais quand on supposerait, me dit Arsène, que les peuples de tous les âges eussent été instruits et policés, combien existerait-il encore de vérités importantes, de promesses, de menaces, de motifs que les seules lumières de la nature n'auraient jamais pu découvrir

(1) Le vieillard ne doutait cependant pas que des hommes vivant dans l'ignorance absolue d'une loi révélée, ne reçussent des secours surnaturels, qui les mettaient en état d'observer les lois du théisme, qui n'est en lui-même que le sommaire de la religion naturelle

avec certitude? La multiplicité des sectes des philosophes de l'antiquité, la variété des opinions et leur sentiment contraire sur les mêmes objets, forment la preuve de cette vérité. Cependant, pour vous convaincre d'une manière plus sensible, transformons ces hommes stupides et barbares en autant de sages instruits et éclairés; douons-les même de la plus sublime philosophie, faisons-*en des Socrate, des Platon, des Cicéron*: que résultera-t-il de cette merveilleuse métamorphose, sinon qu'avec les mêmes lumières et le même génie, ils seraient obligés de proclamer la même vérité que ces grands hommes ont si souvent prononcée? « A moins, disait Socrate à ses disciples, qu'il ne plaise à Dieu de nous envoyer quelqu'un pour nous instruire de sa part, n'espérez pas de réussir jamais dans le dessein de réformer les mœurs des hommes. » (*Plato, in Apologia Socratis.*)

« Nul homme, disait Cicéron, ne saurait être véritablement grand, sans être inspiré par un souffle divin. » (*De Natura Deorum.*)

Vous m'objecterez peut-être que les connaissances sont devenues infiniment plus sûres, et que les profondes recherches de tous les hommes ont porté la philosophie de nos jours à la plus haute perfection.

Eh bien! pour le grand triomphe de la raison, j'admets avec plaisir les hypothèses les plus inconcevables; et je consens à reconnaître que les philosophes de nos jours sont doués par la nature d'un génie plus vaste que les *Socrate, les Platon et les Cicéron*. Je veux encore que ces demi-dieux convoquent toutes leurs écoles pour former un code universel de morale et prononcer sur les dogmes de l'immortalité de l'âme, des peines et des récompenses de la vie future: pensez-vous que si la révélation n'avait jamais paru, ils pussent, par les seules lumières de la raison et d'un commun accord, établir ces mêmes vérités qu'ils ont apprises sans peine et presque en naissant, et qui, dans notre supposition, auraient été inconnues jusqu'à eux? Pensez-vous encore que les préceptes et les devoirs de morale, réduits en code métaphysique présentassent de grandes lumières à tous les peuples et fussent bien propres à éclairer tant d'esprits différents, à développer et surtout à fixer immuablement ces principes sublimes que le plus grand nombre altérera toujours plus ou moins, soit par la faiblesse de l'esprit, soit par la force des passions, soit enfin par la séduction des mauvais exemples? Un coup d'œil sur l'histoire des siècles suffit pour convaincre que la religion est une science profonde qui réclame la nécessité d'un maître pour tous les esprits. Sans révélation, les peuples de l'antiquité se sont partout jetés dans les absurdités du polythéisme; et, dans ce siècle, les philosophes qui la rejettent tombent dans un déisme absurde ou dans l'athéisme et le matérialisme qui sont pires que l'idolâtrie.

Mais je suppose encore que le cœur et les lumières de ces nouveaux législateurs ne pussent les égarer; ce seraient toujours des

hommes qui parleraient à d'autres hommes, il serait toujours permis à leurs disciples de douter: et, quand ils seraient convaincus, comment pourraient-ils donner aux décisions de leurs maîtres la sanction irrévocable de vérité? Nous avons supposé que la sagesse et le génie ne manqueraient pas à nos philosophes, mais la qualité la plus essentielle leur manquerait toujours: c'est l'autorité; et quand il est question de religion, de l'avenir, de nos espérances et de nos craintes, Dieu seul peut parler et commander aux hommes.

Ici le vieillard interrompit Arsène: Ne laissons point échapper l'occasion, me dit-il, de vous convaincre par l'autorité même de l'auteur que vous m'opposez. Écoutez l'instituteur d'Emile.

Vous avez dû lire dans ses écrits « que les hommes ont erré sur la religion par la fantaisie des révélations. » Que concluons-nous de là, sinon qu'une fantaisie si générale est la plus forte preuve du besoin que l'on avait d'une révélation. D'ailleurs, c'est reculer la difficulté et non la résoudre; car, si la fantaisie des révélations a fait errer tous les hommes en matière de religion, peu importe la cause de leurs erreurs, il est toujours certain qu'ils ont erré, donc ils avaient besoin d'être conduits et éclairés.

Citons encore quelques passages du même auteur; il dit que « l'être incompréhensible qui embrasse tout, n'est ni visible à nos yeux, ni palpable à nos mains; l'ouvrage se montre, mais l'ouvrier se cache: ce n'est pas une petite affaire de connaître enfin qu'il existe. » (*Emile, tome III.*)

Quoi! pour un philosophe tel que J.-J. Rousseau, pour un élève aussi heureux que son Emile, ce n'est pas une petite affaire que de connaître enfin si Dieu existe? Quelle grande et immense affaire sera-ce donc pour des femmes ignorantes, pour le laboureur, l'artisan et pour le peuple innombrable et grossier? Il paraît donc bien naturel que le père des hommes lève lui-même des obstacles si difficiles, qu'il conduise ses faibles enfants et qu'il les éclaire par une révélation extraordinaire.

Le même écrivain dit encore: « On a beau vouloir établir la vertu par la raison seule, quelle solide base peut-on lui donner? » (*Emile, tome III.*)

Mais si la raison seule, de l'aveu de l'instituteur d'Emile, ne peut servir de base à la vertu, le théisme ne le peut donc pas, puisque le théisme n'est au fond que la religion de la raison: si le théisme est insuffisant, il faut donc une loi nouvelle, laquelle ajoutée à la loi naturelle, supplée à ce qui lui manque.

Consultons encore votre philosophe, car il fournit lui-même les preuves les plus décisives de la nécessité d'une révélation qu'il cherche à détruire.

Il nous dit que « les bonnes institutions humaines sont celles qui savent le mieux dénaturer l'homme. »

D'après ce principe même, n'est-il pas rai-

sonnable de conclure que si les meilleures institutions humaines ne servent qu'à dénaturer l'homme, il lui fallait donc nécessairement une religion surnaturelle, capable de réparer l'homme dénaturé?

Il ajoute que « l'homme naturel doit tenir à la société le moins qu'il est possible ; que dans l'état social, le bien de l'un fait nécessairement le mal de l'autre ; qu'il faut opter : faire un homme ou un citoyen. »

Toutes ces maximes qui partent des mêmes principes de cet écrivain, ne renferment-elles pas une preuve évidente de la nécessité d'une révélation? En effet, si l'on convient, comme on le doit, que l'homme est né pour vivre en société, et que néanmoins sa nature vicieuse paraisse contraire à l'ordre social, il faut donc nécessairement une religion qui puisse rétablir l'homme dans le premier état pour lequel il est naturellement fait.

Il résulte de là, m'ajouta le vieillard, que les philosophes ne peuvent perdre de vue le christianisme, sans renoncer tout à fait à la loi naturelle qu'ils réclament sans cesse ; car cette loi primitive se trouvera toujours plus affaiblie et plus dégradée à mesure qu'on s'éloignera de la véritable religion qui la conserve et la rétablit.

Enfin, dis-je à Mésophée, j'abandonne à jamais l'auteur d'Emile. J'avoue que la peinture de son théisme m'avait séduit ; mais, quelque brillant qu'il puisse être, que devient-il dès qu'il est impraticable? Les chimères de l'esprit et du cœur peuvent offrir des mensonges agréables, mais jamais des vérités satisfaisantes ; et je conviens avec vous que le plus beau théisme que l'imagination puisse représenter, n'est tout au plus que l'image imparfaite et défigurée de la véritable religion de l'homme.

Dès que ma raison m'eut donné ce point d'appui, je le crus inébranlable ; mais en revenant sur mes pas, je revoyais ce qui souillait à mes yeux un ouvrage conçu par un Dieu bon et tout-puissant. Je ne pouvais concilier son amour pour les hommes, leur grandeur et leur abjection. Plus surpris de leur faiblesse que de leur perversité, je disais : que d'âmes basses et élevées qui connaissent le bien, qui l'aiment, qui l'admirent souvent et qui font presque toujours le mal ! J'avais une foule d'idées que je ne pouvais accorder, et cependant je trouvais entre elles des liens si nécessaires, que je ne pouvais les séparer.

J'allais entamer la discussion du mal physique et du mal moral, lorsque le vieillard m'interrompit. Égayez votre imagination, me dit-il ; ne rassemblez point autour de vous des fantômes qui ne sont propres qu'à retarder la marche de votre esprit, ne vous étonnez point ; ce ne sont que des ombres qui accompagnent des vérités que vous ne découvrez pas encore ; mais avant de chercher à les dissiper, il est à propos de reposer votre esprit et de le fixer sur les vérités que l'on vient de vous faire connaître. Remettons

au lendemain l'examen de la grande question du mal physique et du mal moral.

CHAPITRE XVI.

Le bien et le mal physiques et moraux.

Je méditais sur la nature de l'homme, et je ne pouvais penser à sa création sans être effrayé de la corruption d'un monde formé par une sagesse infinie. Si je pouvais du moins, me disais-je à moi-même, me persuader que l'homme est l'auteur de ses maux, il me semble que j'adorerais sans raisonner la profondeur de ce mystère. D'où viennent donc les passions fougueuses qui nous tyrannisent, ces vices honteux qui nous avilissent? Non, s'il est un créateur, ce n'est pas ainsi que sa créature a dû sortir de ses mains. Dans l'homme vertueux, j'entrevois l'image d'un Dieu, mais dans le coupable, que puis-je reconnaître? L'homme se serait-il dégradé? Comment a-t-il perdu sa première innocence? S'il a commis le mal, qui le lui a fait connaître? Pourquoi le mal existait-il devant la source éternelle du bien?

L'heure de notre rendez-vous approchait ; je portai à Mésophée mes nouvelles inquiétudes. Après m'avoir écouté tranquillement :

— Vous croyez, me répondit-il, à l'existence d'un Dieu ; conséquemment vous croyez à sa puissance et à sa bonté : cependant vous êtes sujet à la douleur ; vous voyez régner sur la terre le crime et la mort : l'homme est donc malheureux et coupable ; il s'est donc lui-même dégradé, car il n'y a point d'effet sans cause. Mais quelle pourrait être la source de ce mal? Résulterait-il de quelque combinaison monstrueuse de la nature et du hasard? Non, sans doute, puisque vous reconnaissez un Dieu créateur. Auriez-vous recours à la fable de deux principes opposés qui eussent concouru à la création de l'homme? Vous êtes trop éclairé pour le croire ; mais enfin, si Dieu est le créateur de l'homme, naturellement vicieux et infortuné, il aurait donc manqué de puissance ou de bonté ; car, ou il n'aurait pas pu, ou il n'aurait pas voulu rendre les hommes meilleurs? Sans doute ces expressions vous étonnent et vous blessent ; mais, puisque vous croyez à cette vaste intelligence, il faut donc lui supposer nécessairement des raisons et des motifs cachés dans son essence, ou bien dans celle des choses qui ne sont connues que de lui seul.

Cette réponse simple et précise me déconcerta. Je respecte, dis-je au vieillard, les desseins inscrutables de l'Être parfait, malgré les défauts d'un ouvrage où l'on voit briller encore l'empreinte de sa sagesse et de sa puissance. Je conçois même qu'il ne serait pas infini, si nous pouvions saisir l'accord et l'immensité de ses vues et de ses moyens. Mais quelle idée puis-je avoir de sa justice? M'aurait-il donné le jour pour me perdre? Mon âme n'est-elle immortelle que pour voir éterniser son supplice?

Cette pensée est un blasphème, reprit Mé-

sophée avec sang-froid; je le répète encore, Dieu existe, et le mal est sur la terre. Or, aimez-vous mieux voir immédiatement sortir des mains de votre créateur des hommes pervers et malheureux, que de penser avec nous que Dieu les ayant créés pour la justice et pour le bonheur, ils étaient libres de persévérer dans le bien ou de commettre le mal, et que l'abus qu'ils ont fait de leur liberté est l'unique cause de leurs maux. Enfin de quelque manière qu'on tourne la difficulté, toujours elle retombera dans cette alternative, qui certainement n'en est point une pour un esprit raisonnable.

Je me taisais.

Que j'aime à voir, ajouta-t-il, votre raison abattue sous des mystères inséparables de la nature, forcée de reconnaître dans l'ordre des choses une source inconnue de notre perversité et de nos maux; convenir avec Pascal, que « si notre religion est un effet incompréhensible, elle explique du moins un monde plus inconcevable qu'elle! »

— Je crois, oui je crois vivement sentir que l'homme est libre, et je ne sens que trop par malheur qu'il est pourtant incliné vers le mal; ces deux vérités de conscience me paraissent également certaines.

Mais, quelle que soit la cause de ce terrible phénomène, un Dieu tout-puissant n'aurait-il pas dû le prévenir?

— Ne perdons pas de vue nos principes, me dit le vieillard; savez-vous bien que nous sommes presque d'accord? Car prenez garde que vous disputez contre vous-même. En effet, s'il existe, selon vous, dans toutes les hypothèses, des crimes et des malheurs inexplicables, et que, d'une autre part, vous prétendiez que Dieu a dû nécessairement prévenir le mal qui est sur la terre: l'existence d'un seul méchant, celle d'un seul malheureux serait encore inexplicable: je dis plus, quand on démontrerait que tous les hommes seront heureux et justes après cette vie, vous devriez, dans vos principes, reprocher encore au Créateur les vices et les douleurs qui affligent les hommes sur la terre.

Je convins que tous les systèmes nous présentaient les mêmes difficultés, et qu'on ne pouvait, en croyant un Dieu, accuser cependant sa sagesse infinie; que d'ailleurs ne pouvant jamais rien faire qui contredit ses divins attributs, il ne pouvait vouloir le mal.

Donc, répliqua encore le vieillard, Dieu n'a point conduit ses créatures dans un piège inévitable; non, il n'a pu leur donner de coupables penchants; il n'a point arrêté, dans le premier dessein de la création, qu'elles seraient injustes et misérables. L'homme n'est donc devenu malheureux qu'en abusant de sa liberté: né libre, il put commettre le mal; mais créé à l'image d'un Dieu, ses vertus défigurées ne purent être anéanties. Une voix qu'on entend dans soi-même, effraie les passions; l'homme affaibli, mais encore libre, peut suivre ou braver sa conscience; il entend malgré lui ce moniteur

secret: s'il résiste, il aggrave son crime et l'éternise autant qu'il peut; s'il écoute et obéit, il est juste et pardonné. Hélas! le remords est le cri plaintif d'une vertu qui meurt; il semble que Dieu laisse entrevoir à l'âme attendrie et effrayée sa justice et sa bonté. Aussi n'est-il aucune religion qui nous affranchisse de ces lois intimes, de ces règles de morale que nous portons au dedans de nous-mêmes, et s'il fallait reconnaître une espèce de culte forcé auquel Dieu voulût assujettir tous les hommes, ce serait dans nos cœurs qu'il faudrait chercher ce culte indestructible; et de là ces combats secrets que nous livrons tous les jours à cette justice intérieure qui nous réveille sans cesse.

Il me semble, dit un neveu de Mésophée, que sans nos vices et notre philosophie moderne, nous serions communément d'assez bons philosophes; le sentiment et la raison se prêtent des forces mutuelles: la raison a ses principes, le cœur ses axiomes.

Cela est vrai, lui dis-je, mais encore une fois, je ne m'accoutume point à voir le vice, la mort et la douleur s'emparer subitement d'un monde où le mal n'était pas, et cela en présence de l'Être bon et puissant qui le conserve et le soutient.

J'avouai toutefois, après un moment de réflexion, qu'à l'égard des douleurs physiques, elles pouvaient dépendre, jusqu'à un certain point, de notre constitution naturelle, car la raison, dis-je au vieillard, nous avertit, comme l'observe très-bien Mallebranche, des périls que nous courons sans cesse; l'ennui et la satiété nous rendent plus modérés. Cependant, malgré toutes ces raisons spécieuses, il me semble que la difficulté reste encore dans tout son entier; car, je suppose que la douleur et les maux physiques soient nécessaires pour éviter des maux plus grands, il s'ensuivra toujours que Dieu n'aura fait tout au plus qu'un ouvrage en partie bon, et en partie mauvais. Si cet Être, si sage et si bon, jouit en même temps de la toute-puissance, il aurait dû agir de tel manière, que le mal n'eût pas été une conséquence nécessaire de ses productions, parce que le mal est toujours mal en soi, et doit être évité, soit qu'il arrive par accident ou par dessein; car la sagesse de Dieu a dû prévoir tous les accidents.

En attendant, me répliqua Mésophée, que je réponde à votre difficulté, trouvez bon que je vous fasse observer que votre objection suppose ce que vous venez d'infirmier vous-même, puisqu'il n'est pas certain, selon vous, que nous puissions, dans l'état d'une nature corrompue, goûter les plaisirs dont nous jouissons, sans être sujets à des sensations de douleur, mais, ajouta-t-il, brisons la difficulté: ces désordres passagers deviennent un bien dans l'ordre moral des choses auquel le monde physique doit être subordonné; ils doivent disparaître devant la divine moralité du grand Auteur de la nature, occupé de la gloire de sa justice, et de l'unique bonheur qui puisse contenter des esprits nés pour le

connaître. Ce qui nous paraît si réel et si grand, n'est sans doute à ses yeux qu'un fantôme et une ombre répandue sur la terre.

La nature nous annonce tous les jours ce qu'il nous importe de savoir : elle nous fait pressentir que le monde finira, parce que nos crimes en le souillant, l'ont livré à la douleur et à la mort ; les incendies, les tremblements de terre, les catastrophes du monde physique et celles du monde moral, tout nous rappelle que rien n'est stable sur ce globe fragile. Hélas ! en voyant la mort parcourir l'univers sous des formes différentes et terribles, ne semble-t-il pas que les maux qui nous environnent sont moins faits peut-être pour punir le méchant et pour éprouver le juste, que pour perpétuer à ses yeux une image salutaire de sa dépendance et de sa fin ; peut-être que, dans son immuable vérité, Dieu ne considère que l'importance de ces choses qui doivent toujours être. Peut-être il n'agit qu'en raison des grandes vérités qu'il a semées dans les cœurs et de celles qu'il nous fit annoncer ; tout concourt à réaliser sa parole.

D'ailleurs, m'ajouta-t-il, la douleur et les maladies ne sont-elles pas inséparables d'un monde corrompu ? Il est certain que si des créatures innocentes pouvaient vivre dans un monde mortel, elles eussent été suffisamment averties de ce qu'elles devaient craindre ou éviter par une simple vue de l'esprit. Or, par la raison des contraires, dans l'état violent du cœur de l'homme, il était nécessaire que le sentiment de la douleur l'éloignât en mille circonstances des périls qui l'environnent ; mais le plus grand de ses maux, le seul mal réel qui est la source de tous les autres, c'est l'extrême corruption de son esprit et de son cœur, et vous savez que le mal moral, qui a produit le mal physique, n'est point sorti, comme nous en sommes convenus, d'un être aussi juste que bon.

Mais je veux bien, m'ajouta le vieillard, renoncer moi-même à la force de mes preuves ; revenons à notre premier raisonnement : le monde, tel qu'il est aujourd'hui, vous semble peu digne de la sagesse et de la bonté dont il est pourtant l'ouvrage ; tâchez donc de vous former une idée plus satisfaisante d'un monde qui serait réellement meilleur, et puisqu'il vous déplaît tel qu'il est, dites-moi comment vous voudriez qu'il fût ; essayez de créer dans votre imagination un monde plus parfait, car il est difficile de s'arrêter à l'idée du mal sans avoir celle du mieux, ou bien on parlerait sans penser à ce que l'on dit.

Je suppliai vivement Mésophée de me dispenser de bâtir un roman, tandis que nous cherchions une vérité.

On y touche quelquefois, me répondit-il, alors qu'on s'en croit le plus éloigné ; donnez l'essor à votre imagination : en un mot, qu'eussiez-vous fait à la place du Créateur ?

Il me semble, répondis-je, qu'en conciliant nos intérêts avec ceux de cette suprême sagesse qui doit agir tout à la fois pour ses enfants et pour elle-même, j'aurais voulu que

les hommes naturellement bons et heureux n'eussent point éprouvé l'indigence et la douleur ; orné des plus rares facultés, l'esprit humain aurait connu sans étude tout ce qu'il devait savoir et connaître : les habitants d'une même terre, également justes et fortunés, auraient vécu sans passions et sans vices ; nés dans l'abondance des biens communs à tous, à l'abri des motifs et des intérêts qui les divisent, ils eussent ignoré jusqu'au nom du crime. Cependant les perfections du monde sensible eussent répondu, comme vous pouvez l'imaginer, à celles du monde moral ; la terre aurait prodigué ses trésors à ses heureux habitants, sans que les travaux du corps ni les peines de l'esprit troublassent leurs innocents plaisirs. Un ciel sans nuages, des mers sans tempêtes, un printemps éternel ou des saisons variées seulement pour diversifier les délices de la vie : tel devait être un monde créé par la sagesse et la bienfaisance.

Mais enfin, interrompit le vieillard, sans doute qu'une créature intelligente et libre eût rendu des hommages à l'auteur de ses jours ?

Son culte, répondis-je, eût été doux et facile, fondé sur la reconnaissance et soutenu par l'amour ; les devoirs de l'homme se seraient bornés à célébrer, par un culte intérieur et public, les perfections de l'Être créateur, à lui offrir sa volonté, à reconnaître sa dépendance et à chérir ses semblables ; l'ingratitude envers son bienfaiteur eût été le crime le plus odieux.

Divine vérité ! s'écria tout à coup le vieillard en versant des larmes de joie, que la force est puissante ; tes traits ineffaçables ne demandent qu'à se ranimer ! Nous adorions le même Dieu, nous avions les mêmes idées d'un premier univers....

A cette exclamation, je commençais à m'étonner de moi-même.

Où, continua le vieillard, vous venez de peindre ce premier ouvrage d'un Dieu, tel qu'il fut au sortir de ses mains ; en vous écoutant, je croyais entendre le récit de l'historien sacré ; quand vous traciez la douce image de la nature innocente, je croyais voir l'homme créé dans les jardins d'Éden : ce paisible état, que vous jugez si conforme aux vues d'une bonté juste, qui peut tout ce qu'elle veut et qui veut ce qui ne répugne point à l'essence des choses et à la sienne, ce fut en effet celui de la première nature. L'homme, comme vous l'avez très-bien remarqué, ne pouvait alors offenser son maître que par son ingratitude, ce qui pourtant n'est guère concevable ; mais enfin, s'il était libre, il pouvait corrompre ou perfectionner ses facultés naturelles. Eh ! que nous importe quelle fut l'espèce du délit, puisque les premiers hommes pouvaient devenir criminels ou rester innocents ? Il fallait bien que leur juge et leur père eût trouvé les moyens d'éprouver leur fidélité ; mais si l'homme était heureux parce qu'il était soumis et reconnaissant, seriez-vous étonné de l'avoir vu malheureux, lorsqu'il devint rebelle. Si la

paix d'une conscience pure est un bien inestimable, une conscience souillée ne devait-elle pas produire un déluge de maux? En considérant un monde d'abord excellent, ensuite misérable et dégradé, disputerez-vous toujours sur le plus ou le moins? Vous souhaitiez que le Créateur, en formant le monde, en eût banni la peine et la douleur : c'est ce qu'il a fait; vous voudriez que cet ordre admirable ne se fût jamais altéré : mais cet immuable et fortuné séjour ne peut être habité que par la justice et non par une nature corrompue et dégradée. On ne veut voir dans Dieu que sa bonté : mais il est juste ce Dieu; et, parce qu'on abhorre sa justice, on voudrait pouvoir l'anéantir.

Où sans doute, il peut créer encore un monde où l'homme soit exempt de peine et de douleur; mais ce règne nouveau doit éclater dans ces lieux où sa magnificence et sa justice divine s'exerceront dans toute leur étendue; j'entrevois ce nouvel ordre de choses dans les temps qui nous sont si souvent annoncés; j'y vois pour la vertu une immortalité sans douleur, et pour le crime une douleur éternelle.

Ces paroles répandirent la consolation dans mon cœur; j'étais étonné cependant que tandis que Dieu éclairait les hommes par les lumières de la raison, il se voilât lui-même; pourquoi, dis-je à Mésophée, la Divinité ne se manifeste-t-elle pas à nos yeux? Sa présence redoutable contiendrait les méchants, et le crime ne s'élèverait plus entre Dieu et les hommes; ses créatures contentes et soumises l'adoreraient sans cesse; il fixerait dans la vertu nos âmes incertaines, et nous serions heureux.

Grand Dieu! s'écria le vieillard, où la saine raison peut-elle nous conduire? Vous nous traciez tout à l'heure le paradis terrestre; maintenant vous nous peignez les cieus... Les temps de cette manifestation ne sont point encore arrivés. Si la Divinité se montrait à nos yeux, les vérités que nous apercevons se manifesteraient à notre esprit et le subjugueraient nécessairement. Les attributs de cet être infiniment parfait, sa sagesse, sa bonté, sa puissance, sa sainteté, pénétreraient nos âmes toutes ensemble; et le connaissant si bien, seraient-elles libres de ne pas l'aimer? Mais l'hommage de notre esprit et de notre cœur n'étant plus libre, il serait sans mérite; les vertus seraient anéanties dans l'homme; plus de foi, puisque nous verrions si clairement qu'il ne nous serait plus possible de douter; plus d'espérance, puisque sans cesse contemplant la divinité, la terre deviendrait un ciel où nous n'aurions plus rien à désirer; l'amour seul resterait, mais cet amour si nécessaire dans les cieus doit être le prix et la récompense d'un amour libre sur la terre.

CHAPITRE XVII.

Les mystères.

Je ne cessais de faire les réflexions les plus sérieuses sur les discours de Mésophée, je

ne pouvais encore découvrir les routes par lesquelles ce respectable vieillard voulait me conduire à la vérité. Néanmoins je soumettais ma raison avec plaisir à ce sage que le ciel m'avait fait connaître : j'étais chaque jour plus persuadé de la vérité de sa religion; mais voulant m'instruire parfaitement, je lui dissimulais avec d'autant plus de soin ma conviction, qu'il me disait souvent lui-même qu'il n'avait point encore employé les moyens les plus puissants pour me convaincre.

L'objet qui excitait le plus mes desirs, c'était d'approfondir les preuves de la révélation; en effet, une fois convaincu qu'elle est émanée de la Divinité, je conclusais qu'elle devait régir tout l'univers. Dès que nos assemblées s'ouvrirent, je me hâtai de témoigner l'empressement d'être éclairé sur cet objet important.

Ce n'est point ici, me répondit le vieillard, le moment de vous exposer les preuves du christianisme; permettez-nous de suivre le plan que nous nous sommes tracé; il est même essentiel de faire passer devant vos yeux des objets importants, avant de vous donner les preuves que vous demandez : votre esprit sera bien plus porté à se livrer à une exacte discussion des preuves de la révélation, si je puis vous convaincre auparavant que la religion ne renferme dans ses plus grands mystères aucune proposition absurde et véritablement opposée à une saine raison. Tels doivent être les mystères les plus inconcevables d'une religion avouée du ciel; non-seulement on ne doit y découvrir rien de vraiment contradictoire, mais nous devons en même temps apercevoir pourquoi nous ne pouvons les comprendre d'une manière claire et distincte.

Ne faudrait-il pas, en effet, que l'esprit humain embrassât l'immensité des perfections divines, pour qu'il pût en sonder les profondeurs : les puissances mêmes du ciel prosternées révèrent dans le silence les abîmes impénétrables de la Divinité, et la foi vive d'un chrétien ne présente d'autre image à nos yeux que l'esprit de l'homme incliné devant l'Esprit suprême.

Le monde physique et la nature sont des emblèmes qui nous représentent des traits de la Divinité : frappés par la lumière, nous admirons son existence; nous ne voyons que par elle, sans pouvoir jamais connaître sa nature ni la comprendre (1).

J'ai souvent entendu dire que sans les mystères on croirait à la religion; je pense bien différemment, car je ne pourrais croire à une religion qui n'en aurait pas; la raison en est sensible. Les mystères supprimés, Dieu ne s'y trouverait plus; et Dieu absent de sa religion, elle cesserait d'être divine. D'ailleurs si notre esprit assujéti à la matière ne peut apercevoir un esprit, ni connaître sa véritable nature, que placerons-

(1) Le poëte Young dit fort sensément : « Tout est mystère autour de nous; souffrons que Dieu en soit un lui-même. »

nous entre l'homme et cet esprit invisible si ce n'est un mystère?

Une religion sans mystères serait nécessairement fausse, puisque la religion de l'homme suppose des rapports entre la créature et son créateur, entre le fini et l'infini : ainsi cette religion doit être en partie concevable et en partie inconcevable, spirituelle et sensible, naturelle et surnaturelle tout ensemble. Faites attention qu'une religion semblable est bien conforme à notre raison ; elle nous paraîtra encore plus vraie quand nous considérerons que la partie mystérieuse que nous ne pouvons concevoir, se trouve nécessairement inséparable de celle que notre cœur réclame et que notre esprit conçoit. Je suis même incliné à croire que les grands mystères du christianisme attestent la présence de Dieu sur la terre ; et j'oserais dire, peut-être, que le mystère est Dieu même. En effet, que la personne du grand Législateur disparaisse de notre religion, elle n'aura plus ses mystères, nous n'y verrons que les dogmes de la loi des Juifs et les commandements de la religion naturelle, qui se réduisent à *aimer son créateur par-dessus tout et son prochain comme soi-même.*

La loi des Juifs ne connaissait aucun de nos grands mystères ; pourquoi ? C'est que Dieu n'était point encore descendu parmi les hommes. Quoique le plus grand nombre des phénomènes de la nature soient autant de mystères à nos yeux, ils deviennent cependant pour nous des faits sensibles que nous ne pouvons révoquer en doute ; nous en voyons les effets, ce ne sont que les causes qui échappent à notre faible entendement. Au contraire, les mystères du christianisme non-seulement sont inconcevables, mais nous n'en voyons ni les effets ni les causes : pourquoi ? C'est que Dieu s'y trouve et que les hommes ne peuvent le voir.

— Vous me faites comprendre à merveille que les mystères sont nécessaires dans une religion divine ; mais cette nécessité ne prouve pas la possibilité de ceux du christianisme. Comment la raison peut-elle se représenter un Dieu-Homme sujet à la mort, sans cesser d'être Dieu ? Sera-t-il plus facile d'imaginer trois personnes très-distinctes entre elles, qui ne forment cependant qu'une seule et même nature.

Eh bien ! medit Mésophée, vous voulez donc que je vous fasse entrevoir la possibilité de ces deux grands mystères ? J'y consens. Vous n'ignorez pas que dans une discussion semblable, une métaphysique difficile et presque toujours abstraite est le seul langage dont on puisse se servir, et il me semble qu'il doit être employé rarement dans des discours comme les nôtres ; mais puisque vous le désirez, j'entreprends d'approfondir ces grandes vérités qui font la base de la religion et de la foi ; je veux même vous faire convenir que l'homme porte en lui-même l'emblème de nos plus grands mystères.

Choisissons, puisque vous l'indiquez vous-même, le mystère de l'incarnation : un Dieu fait homme, sujet à la mort, sans cesser d'être

Dieu. Il m'a paru que de tous nos mystères, c'est celui qui vous révolte le plus ; mais, dites-moi, votre esprit, uni à une masse de chair, ne forme-t-il pas une véritable incarnation ? Cet esprit, créé à la ressemblance de l'Esprit suprême, n'est-il pas uni à un corps ? Et cette union ne forme-t-elle pas l'humanité ? Si Dieu a pu unir votre esprit à une matière charnelle, pourquoi l'Esprit de Dieu n'aura-t-il pu s'incarner lui-même ?

Notre âme, spirituelle et immortelle par sa nature, se trouve unie à un corps corruptible et sujet à la mort. L'homme est donc tout à la fois esprit et corps, immortel et mortel, intelligence et matière.

Pourquoi serait-il impossible que l'Esprit créateur se fût fait homme en s'unissant à l'humanité par son opération toute-puissante dans le sein d'une vierge ? Il serait donc alors vrai Dieu et vrai homme.

Notre corps corruptible meurt.

La Divinité unie à l'humanité réside dans un corps sujet à la douleur et à la mort.

À la dissolution des corps, notre esprit créé immortel reste indestructible.

L'Esprit du créateur reste Dieu.

— Je vous avoue que je n'aurais jamais imaginé que pour me donner une similitude et une idée de l'incarnation, vous eussiez employé un mystère de plus.

C'était précisément mon dessein, me répondit Mésophée, souffrez que je vous fasse une question qui n'est pas indifférente :

Cette union de votre esprit à un corps, en un mot, votre propre incarnation est sans doute incompréhensible à votre raison ? Je vous prie de me dire si vous concluez de là que vous n'existez pas ? Et puisque vous ne pouvez douter de ce mystère qui vous est propre, pourquoi serait-il déraisonnable de réputer comme impossible ou absurde un mystère du même genre et de même nature qui regarde la Divinité ; et cela, parce que vous ne pouvez concevoir l'union de l'humanité avec un être infiniment au-dessus de vous ?

Vos raisonnements, lui dis-je, me paraissent persuasifs ; mais vous ne pouvez disconvenir qu'en vertu de l'union de notre corps avec notre esprit, les dispositions de l'un influent sur les dispositions de l'autre, et que ces deux substances se trouvent dans une mutuelle dépendance ; ce principe incontestable une fois établi, les besoins et les affections de l'humanité doivent faire des impressions sur la Divinité à laquelle elle est unie, et, par là même, Dieu devenant passible et sujet aux affections du corps, ne cesserait-il pas d'être Dieu ?

Vous vous égarez, mon cher baron, répliqua Mésophée en souriant ; ne voyez-vous pas que la comparaison entre l'homme et Dieu ne peut se considérer que sous de certains rapports ; l'union de notre esprit avec notre corps établit entre eux des assujettissements et une correspondance réciproque, parce que notre âme est susceptible de cette dépendance ; mais l'Esprit suprême ne peut

s'unir à sa créature que d'une manière conforme à la perfection de son être souverainement indépendant et toujours immuable ; par sa nature, il se communique à tous les êtres animés en leur donnant à tous leur véritable manière d'être ; il se communique aux esprits comme leur lumière et leur vie ; il se communique à ses différents saints par la communication plus ou moins vive de son essence ; et il s'est communiqué à l'humanité sainte du Sauveur des hommes par une union si spéciale et si intime, que l'homme ne fait qu'une seule et même personne avec la Divinité ; mais toujours sans rien perdre de ce qu'il est, donnant tout à l'humanité sans rien recevoir d'elle, semblable à l'astre du jour qui se communique à tous les points de la vaste sphère qui l'environne, la féconde, l'éclaire, sans rien contracter de la nature des corps qu'il pénètre par sa lumière.

— Je convins que l'essence des choses, et surtout la nature mystérieuse de l'Être incompréhensible, étaient même au-dessus de la portée des pures intelligences, et qu'elles doivent être encore plus inconcevables à un esprit uni à la matière.

Que savons-nous, dit Mésophée, si Dieu, après la chute des esprits rebelles, n'a pas voulu humilier cette même nature d'esprit qu'il a transmise à l'homme, en l'assujettissant à la matière, pour qu'il pût mieux sentir, dans cet abaissement, sa dépendance et sa faiblesse ? Mais si l'intervalle qui se trouve entre Dieu et l'homme nous empêche d'atteindre jusqu'à la Divinité, le flambeau de la foi nous en fait approcher et nous conduit jusqu'au voile du sanctuaire ; là réside la Divinité : « Nul homme ne l'a vue, ni ne l'a pu voir, et celui qui voudra pénétrer dans sa majesté sera accablé par sa gloire. »

Que répondait Job à la voix qui lui demandait : « Où étiez-vous, quand je jetais les fondements de la terre ? Savez-vous qui en a réglé les mesures et qui a tendu sur elle le niveau ? Dites-moi où habite la lumière, si vous en connaissez les chemins et les routes. »

Que prétendent donc, s'écria le vieillard, ces esprits superbes et faibles, eux qui sont forcés de reconnaître et de révéler les mystères de la nature ; eux qui ne peuvent comprendre l'essence des corps qui les environnent, la propagation des êtres (1), les développements de la lumière, le feu électrique ? Quoi ! ils croiront à tous les mystères renfermés dans la nature, et ils ne croiront pas à ceux qui sont renfermés dans l'essence de son auteur ?

J'avoue que je suis aussi révolté que vous d'une pareille inconséquence ; mais que pensez-vous du mystère de la Trinité ? Quand je vivais avec vos prétendus sages, et surtout avec vos jeunes philosophes, je ne cessais de

leur entendre dire avec un rire moqueur : Imaginera-t-on que Dieu, qui est le principe de la vérité, ait pu proposer à des hommes que *trois* ne font qu'*un* ?

L'esprit humain, répondit le vieillard avec une espèce d'indignation, ne cessera-t-il d'outrager sa propre raison, en défigurant toujours les vérités les plus essentielles ! Sans doute, il serait absurde de soutenir que *trois* ne font qu'*un* ; tel serait le mystère de la Trinité, si l'on nous proposait de croire que le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont trois personnes distinctes, et que toutes trois ne font qu'une même et seule personne ; mais ce mystère est tout à fait contraire à cette proposition déraisonnable.

Les trois personnes sont très-distinctes, elles ne sont qu'une seule et même nature, et non pas une seule et même personne. De l'intervalle infini qui se trouve entre Dieu et moi, dois-je conclure l'absurdité de l'existence de Dieu ? Par la même raison, dois-je conclure que les mystères sont absurdes, parce qu'il y a un intervalle immense entre les mystères et ma raison ? Pour juger s'il y a de l'absurdité dans un dogme, il faut pouvoir comprendre l'objet qu'on nous propose de croire ; si je ne le comprends pas, je ne suis pas fondé à dire qu'il est absurde, car, pour l'affirmer tel, il faudrait qu'en comprenant l'objet proposé, je pusse juger s'il n'est pas contraire à une autre vérité qui m'est parfaitement connue. J'affirme qu'il est absurde que *trois* ne fassent qu'*un*, parce que mon esprit est frappé par l'opposition subite d'une vérité contraire qui me dit que trois unités font trois unités : mais je ne puis dire qu'il répugne à ma raison que trois personnes, très-distinctes entre elles, ne fassent qu'une seule et même nature, si je ne vois évidemment que la nature de ces trois personnes ne peut être la même ; et pour que je pusse l'affirmer, il faudrait que je conçusse essentiellement la nature de Dieu.

Mais, sans nous engager dans de longues discussions, et pour vous faire entrevoir en vous-même une espèce de similitude et d'emblème de ce grand mystère, « descendez dans la profondeur de votre âme, dans cet intérieur où la vérité vient, pour ainsi dire, se graver : vous y entreverrez une image de ce mystère si incompréhensible ; la pensée qui naît en vous, ce germe de votre esprit, qui est enfanté par votre entendement (*On peut l'appeler le fils de notre intelligence*), vous présente une faible idée du Fils de Dieu, conçu éternellement dans l'intelligence divine ; aussi le Fils de Dieu prend-il le nom de *Verbe*, pour nous faire comprendre qu'il naît dans le sein du Père (non comme les corps naissent les uns des autres) ; mais comme naît dans notre âme cette parole, ce *Verbe* intérieur que nous y sentons, quand nous contemplons la vérité dans l'intérieur de notre âme (*Ces paroles sont de Bossuet*). »

Examinons la manière dont un prélat de nos jours (1) développe cette grande idée !

(1) M. de Malézieux a vu, au microscope, des animaux vingt-sept millions de fois plus petits qu'une mite. M. Leuwenhoek dit qu'il en a trouvé dans un vase plus que la terre ne peut porter d'hommes ; il estime que mille millions de corps mouvants que l'on découvre dans l'eau commune, ne sont pas si gros qu'un grain de sable ordinaire.

(1) M. l'évêque de Boulogne ; il a écrit sur tous nos

« De même que Dieu le Père conçoit son Verbe, c'est-à-dire sa parole ou sa pensée éternelle, et qu'il produit avec elle l'amour éternel qui les unit; de même notre âme sent naître en elle sa pensée, comme le germe de son entendement, et fait sortir de sa volonté sa pensée et l'amour de son être; ainsi, voilà donc trois choses dans notre âme, l'être, la pensée et l'amour, et tout cela cependant n'a qu'une même vie, qu'un même principe, qu'une même existence. »

« Si je ne comprenais, ne voulais et n'aimais qu'une unique chose, n'ayant qu'un seul être, je n'aurais aussi qu'une seule connaissance, une seule volonté, un seul amour. Cependant ces trois choses n'en seraient pas moins distinguées entre elles, et ne formeraient qu'une seule substance; il se trouverait en moi l'être produisant la connaissance, la connaissance produite et l'amour produit et par l'un et par l'autre. »

« D'après ce principe, supposez une nature éternelle et immuable; sa connaissance, sa volonté et l'amour d'elle-même, serait quelque chose d'éternel, d'immuable: cette hypothèse se réalise en Dieu; telle est sa nature; éternellement il se contemple, il se connaît, il s'aime. Ainsi dans ces trois opérations distinctes, il conserve toujours l'unité de son être, un seul et même principe de vie, d'intelligence et d'amour; il est en lui unité de substance, avec trinité de personnes, dont l'une engendre toujours, l'autre toujours engendrée, l'autre toujours produite, sans commencement, sans fin, et toujours immuable. »

J'entrevois à merveille, dis-je au vieillard, le résultat de cette grande idée; mais certainement, l'on ne me persuadera jamais que ma pensée, ma volonté et l'amour de moi-même, puissent être trois personnes réellement distinctes dans ma seule substance.

Je le crois bien, me dit Mésophée en riant; si cela était ainsi, vous seriez Dieu même; mais observez que dans la Divinité, il n'y a rien d'accidentel comme dans l'homme; tout y est nécessaire. La pensée ou le verbe que l'Éternel produit en se contemplant, est une pensée inséparable de la substance divine, c'est une connaissance essentielle, infinie, aussi parfaite que le principe qui l'a produite, un tout aussi complet que lui, en un mot, un être à soi, et par conséquent une personne.

Est-il étonnant que l'esprit captivé ne puisse, du milieu de ses fers, s'élaner dans les cieux, pour y contempler dans leur ravissement cette Intelligence suprême, d'où est sorti et d'où sort continuellement le Verbe de Dieu, comme la lumière sort du soleil ou plutôt, semblable à la nature du feu, comme une lumière éclatante communique subite-

ment sa flamme au flambeau qu'elle allume, il brûle du même feu, et sa lumière est produite sans dégradation, diminution ni partage (*Cette comparaison est de saint Justin*). Mais si les comparaisons qui doivent nous conduire à la connaissance des objets de la nature ne sont que de faibles images, en peut-il être une, quelque grande qu'elle soit, qui ne dégénère infiniment lorsqu'il est question de nous approcher de l'essence de la Divinité? Notre esprit peut bien nous élever jusqu'à une certaine connaissance de Dieu, nous pouvons même entrevoir de sublimes rapports entre le Créateur et sa créature, mais l'homme, dans le temps, ne connaîtra jamais l'essence de la Divinité: Là, finit sa raison et commence sa foi.

Il ne suffit donc pas, m'ajouta Mésophée, de nous objecter que nos mystères sont inconcevables, il faut prouver qu'ils sont contradictoires: et cette preuve, que n'ont pu nous fournir encore ceux qui les ont attaqués dans tous les siècles (et assurément on ne soupçonnera jamais nos infatigables adversaires d'indolence, et quelques-uns d'entre eux du défaut de sagacité), la répugnance même qu'éprouve la raison humaine à se soumettre aux mystères de la foi, est une des plus fortes preuves de la révélation: plus ils paraissent révoltants, moins il est incroyable qu'on les ait persuadés à tant de nations et qu'ils aient triomphé de tant d'esprits différens, malgré les efforts inouïs des persécuteurs et la puissance des maîtres de l'univers qui voulaient les détruire.

Le vieillard, en se levant, mit fin à notre séance: Différons, me dit-il, notre première réunion de cinq ou six jours: ce délai est nécessaire, moins pour le repos de votre esprit, que pour vous donner le temps d'approfondir la matière importante que nous venons de traiter.

CHAPITRE XVIII.

La religion du vieillard.

Enfin voici le moment, nous dit Mésophée, où il faut oser sonder les profondeurs du christianisme; avant de vous faire entrer dans les routes où je vais vous conduire, j'ai pensé qu'il était essentiel de discuter plusieurs questions difficiles.

En effet, celles que nous venons de traiter renferment des difficultés et des objections plus ou moins insidieuses, qu'il était nécessaire de détruire dans votre esprit; sans cette précaution, vous m'eussiez arrêté par une foule d'hypothèses, de doutes et par mille fausses subtilités, consignées comme des vérités fondamentales dans les livres de vos philosophes. Forcés de céder à chaque instant à la discussion du détail, nous eussions insensiblement perdu de vue l'ensemble du tableau, et le fil de nos idées eût été sans cesse interrompu.

Ce premier objet rempli, il est nécessaire de remonter à l'origine des choses, et de considérer la nature de l'homme et les divers événements qui les concernent. Vous verrez

mystères avec la plus grande profondeur, et y a répandu de vives lumières; il expose, avec toute la force possible, toutes les objections qui ont été faites par les incrédules, et particulièrement par Bayle, etc., etc., etc. et les solutions qu'il en donne ne laissent rien à désirer; on ne peut trop admirer l'abondance de ses preuves dans tous les genres (Voyez son ouvrage sur les Mystères, imprimé à Boulogne en 1772, tome II).

reparaître la plupart des vérités particulières qui vous ont été exposées ; elles recevront encore un nouveau développement, d'autant plus sensible que vous les verrez, pour ainsi dire, mises en œuvre et en action ; car j'observe, depuis longtemps, que les vérités isolées et considérées séparément sont au grand œuvre de la religion ce que les caractères et les lettres typographiques sont à des ouvrages imprimés ; cette foule de vérités réunies et placées où elles doivent être, suffiraient, si je puis m'exprimer ainsi, pour former l'ensemble de tous les livres du ciel.

Les bornes que je me suis prescrites me permettent peu de détails. Nous poserons des principes certains ; je laisse à la sagacité de votre esprit le soin de les développer : cette grande esquisse restera dans vos mains ; elle fera le sujet de nos entretiens de tous les jours, et je désire que ce soit vous-même qui fassiez à loisir le développement de ses parties les plus essentielles ; mais souvenez-vous que je vous ai promis de n'invoquer que les lumières de votre raison.

Vous croyez à un Créateur ? Dès lors vous pensez que l'homme est sorti de ses mains.

L'excellence du Créateur supposait sa création nécessairement douée d'éminentes vertus ; son esprit ne connaissait que son maître ; dans ce premier état, le mal ne pouvait exister, l'homme dut jouir de la félicité attachée à son innocence et à sa nature primitive ; mais était-il libre de rester ou de sortir de cet état de gloire et de bonheur ? Hélas ! si l'homme eût été créé immuable dans le bien, nous y serions encore, cependant notre nature est vicieuse, dégradée. L'homme était-il donc libre, car Dieu n'a pu le précipiter lui-même dans le mal ?

Mais comment a-t-il pu se dégrader ? Certainement ce ne peut être que par l'inobservation d'une loi qui lui fut donnée par son Créateur, car s'il n'eût existé une loi qu'il pût enfreindre, il n'aurait pu faire le mal, puisqu'il n'en connaissait aucun. L'homme a donc reçu une loi ? S'il l'a reçue, il a pu la garder ou l'enfreindre, et s'il n'eût pas été maître de ses actions et de sa volonté, la loi eût été superflue et inutile. L'homme était donc libre, et une loi lui fut donnée ?

Quels durent être la nature et l'objet de cette loi ? Le motif qui la fit porter fut, sans doute, d'obtenir de l'homme une marque de dépendance, d'amour et de soumission. Dans ce moment, le défaut d'obéissance et de gratitude était le seul crime dont l'homme pût être capable, puisqu'il ne connaissait aucun vice ; par conséquent, le commandement ne put tomber que sur un ordre dont l'objet en lui-même devait paraître assez indifférent. Aussi ma raison applaudit-elle au récit de l'historien sacré, qui m'apprend que le premier homme placé dans un séjour de délices, au milieu d'une multitude innombrable de biens, ne reçut d'autre ordre de son maître que celui de lui témoigner son obéissance et sa soumission, en s'abstenant de manger des fruits d'un seul arbre. Ce

commandement était doux et facile, mais il renfermait néanmoins toute la moralité de l'homme et le grand principe de la loi : *Vous aimerez Dieu par-dessus tout.*

En effet, si l'homme n'eût pas désobéi à ce commandement, indifférent en apparence, il eût fait éclater l'obéissance, la reconnaissance et l'amour ; mais le commandement une fois violé, faisait éclore sur la terre la rébellion, l'ingratitude et le crime. Je le répète, puisque l'homme ne connaissait ni vice, ni crime, la défense de Dieu ne pouvait tomber que sur un objet indifférent en lui-même, et lorsque j'entends nos prétendus esprits forts plaisanter sur un fruit défendu qui a bouleversé la nature et le monde, je m'aperçois, dans leurs dérisions qu'une faiblesse d'esprit et une impiété stupide ; car, selon la saine raison, les choses ne pouvaient être autrement.

La foi nous apprend que l'homme, né dans la justice, a transgressé librement une loi facile à remplir ; sa fidélité eût assuré son bonheur et le nôtre ; sa faute l'a perdu et avec lui toute sa postérité.

Sans avoir recours à la révélation, comment prouverons-nous cette chute si mémorable ? Hélas ! par la dégradation même de notre nature ; nous portons dans nos cœurs cette funeste preuve. Dieu est la source des perfections ; il ne peut être la cause de notre dépravation. Le premier homme s'est donc dégradé ; l'homme coupable vit à l'instant rompre les liens qui l'unissaient à l'auteur de son être ; mais il tenait à l'inflexible justice qui le menaçait du haut des cieux, et qu'il retrouvait encore dans son cœur. Abattu par la honte, déchiré par les remords, ses sens dépravés accablèrent sa raison obscurcie. Le mal moral sortit du fond de sa conscience ; le mal physique sortit du mal moral ; les peines, les angoisses, les maladies et la mort, furent le triste cortège des erreurs et des crimes.

Je conçois, dis-je au vieillard, que l'homme dut être malheureux ; mais, sans le crime qu'il a commis, il eût donc été éternel sur la terre ? Alors, il n'y aurait eu pour lui ni ciel ni espérance.

Votre réflexion est très-vraie, me répondit Mésopée ; sans doute l'homme eût été immortel, c'est-à-dire exempt des atteintes de la douleur, de la corruption et de la mort. Mais je pense que l'état du premier homme, innocent ou coupable, n'aurait jamais été permanent et éternel ; né dans le temps, il devait en sortir, car le temps suppose des changements et des variétés ; et vraisemblablement les corps des premiers hommes durent être, pour ainsi dire, suspendus entre la mort et la vie ; ils devaient se dissoudre ou se perfectionner, c'est-à-dire que, coupables et dégradés, leurs corps devaient entrer dans l'éternité en passant par le tombeau ; mais innocents et purs, ils devaient peut-être se perfectionner jusqu'à ce qu'ils pussent entrer enfin dans un autre ordre de choses, et s'unir plus intimement au Créateur, dans ce jour immobile et éternel qui

doit éclairer cette nouvelle terre et ces nouveaux cieux, si souvent annoncés par les prophètes (1). En un mot, quand l'âme du premier homme fut unie au corps, elle fut soumise à une loi qu'elle pouvait observer ou enfreindre; sans doute cet assemblage d'esprit et de matière (l'homme), incertain et flottant entre le bien et le mal, ne se trouvait point encore dans un état fixe et permanent; il n'était pas enfin ce qu'il pouvait être un jour. Ce qu'il y a de certain, c'est que le crime ne pouvait porter dans l'âme la crainte, la tristesse et le remords, sans blesser les organes du corps; leur harmonie une fois dérangée devait s'altérer de plus en plus, et enfin se détruire. La mort était donc non-seulement inévitable, parce que la justice d'un Dieu l'avait ainsi réglé, elle était même physiquement probable dès que l'homme fut devenu coupable.

Cependant, dis-je au vieillard, quelle fut donc la destinée de l'âme? Vous me faites bien sentir la cause des douleurs et de la dissolution du corps; mais les douleurs et les peines de l'âme diffèrent des douleurs corporelles.

Remarquez, me dit Mésopée, que la continue réaction de l'esprit et de la matière est telle, que tout ce qui se passe dans l'esprit affecte aussi le corps plus ou moins distinctement; et vous concevez bien, m'ajouta-t-il, que les organes de la vie du premier homme, ayant perdu ce point de perfection et d'équilibre que Dieu leur avait donné, la nature qui combat sans cesse la frêle machine du corps, préparait tous les jours sa mort et sa dissolution. Enfin, les douleurs physiques et les douleurs morales poursuivaient la destruction des âmes et des corps, selon que l'esprit et la matière pouvaient recevoir les atteintes de la mort. Mais la mort de l'âme n'est que l'anéantissement de sa justice et de son bonheur; elle peut exister souffrante, et dans les horreurs d'une agonie continue; elle reçoit une espèce de mort, quand elle perd entièrement l'espérance et la vertu, mais son bonheur et son malheur sont indestructibles comme elle. Le corps de l'homme peut donc être assujéti à la mort, mais son esprit étant immortel, il faut donc considérer l'homme dans cet état, vis-à-vis de son Créateur et de lui-même, c'est-à-dire comme mortel et comme immortel.

Quelle fut l'horrible situation de cette intelligence, sortie par sa faute du premier ordre de la nature? Égarée dans l'univers, en guerre avec Dieu, avec elle-même, sans pouvoir étouffer le cri de sa conscience, et trop faible pour dompter des passions dont le poids l'accablait: représentez-vous un esprit immortel, renfermé dans un corps que la corruption appesantit et dévore; l'homme né pour l'éternité connut le temps, et vit un terme à sa vie (2). Il ignore ce

qu'exige la mort; ce spectre menaçant qui le presse et l'environne lui fait sans cesse appréhender la terre où il va le conduire.

Jugez quel eût été le désespoir des premiers hommes, si leur juge et leur maître n'eût alors fait briller à leurs yeux les traits de sa clémence et l'espoir du repentir? Figurez-vous des malheureux qui, pour la première fois, sentent la douleur ou la craignent: tout les afflige, rien ne les satisfait; un avenir impénétrable augmente leur terreur; les ténèbres profondes, un désert inconnu dont ils craignent les habitants: voilà ce qui remplace les objets qu'ils ont le plus aimés. En effet, ce funeste tableau ne s'offrirait-il pas encore aux hommes épris des biens qu'ils ne peuvent emporter avec eux? Tel eût été l'état déplorable du premier homme et de tous ses enfants, s'ils fussent restés sous la loi de nature; et comment, sans un secours inespéré et surnaturel, eussent-ils pu remonter le torrent qui les entraînait? Comment le premier homme eût-il compté sur la clémence de son juge, lorsqu'il aurait vu la mort, dans son triste appareil, s'approcher des moindres créatures qu'elle frappait à ses yeux? N'aurait-il pas dû s'imaginer qu'il tomberait bientôt entre les mains d'un juge intègre et irrité? Fixons enfin notre attention sur les événements les plus essentiels à la nature humaine: il était arrêté que l'homme devait être frappé de mort; à la dissolution de son corps, que deviendra son esprit? Sans doute il se lancera vers sa source, il s'unira à cette unique intelligence qui est la cause, le lien et le principe de la vie après la mort et dans la vie? Mais l'humanité est souillée, dégradée; le crime ne peut s'unir à Dieu; les ténèbres n'habitent point avec la lumière.

Cependant l'esprit de l'homme, une fois séparé de son corps, doit exister quelque part: dans quel lieu sera-t-il? Dieu est partout.... Mais ce Dieu remplit les cieux et les enfers; il pénètre à la fois les bons et les méchants, car il embrasse toutes les créatures, sans contracter leurs défauts et leur corruption: de même que le feu, principe élémentaire (1), ne se charge point des molécules grossières auxquelles il donne le mouvement et la fécondité. Dieu renferme éminemment toutes les choses créées selon leur perfection et leur essence, laissant à la volonté de tous les esprits la liberté de perfectionner ou de dénaturer les principes de leur moralité; sa justice est l'aliment et le séjour indestructibles des âmes viles et cri-

indivisible, Dieu a pu frapper l'esprit de l'homme coupable de l'idée d'un terme ou d'une fin; car, selon son système, nous sommes dans l'éternité au moment où je parle; et nos moments qui commencent, qui se succèdent et finissent, ne sont que l'éternité même modifiée sous l'image du temps.

(1) Le feu étant un ensemble de calorique et de lumière, ne peut être considéré comme élément. Mais à l'époque où l'abbé de Crillon écrivait ce qu'on vient de lire, il paraissait positif que la terre, l'eau, l'air et le feu étaient éléments. Ainsi le raisonnement de Mésopée doit être entendu comme s'il s'agissait d'une hypothèse où l'on supposait un principe ou une chose élémentaire ou indécomposable.

(Note des éditeurs.)

(1) Ce nouvel ordre de choses est sans doute le fruit de la rédemption; c'est cependant une question problématique de savoir si Dieu ne se serait pas incarné, indépendamment de la chute du premier homme.

(2) Selon l'opinion du vieillard, quoique l'éternité soit

minelles ; sa sainteté, son bonheur et sa paix ne peuvent remplir que les cœurs capables de les recevoir, et sa miséricorde ne peut s'appliquer qu'à ceux qui peuvent se repentir et l'aimer.

L'esprit du premier homme, dégagé de son corps, ne pouvait donc s'unir et retourner à sa source, puisqu'il se rencontrait dans la nature humaine des obstacles invincibles et comme antipathiques à une nature infiniment parfaite.

Ces obstacles auraient nécessairement rendu l'esprit de la créature incapable de s'unir à jamais avec l'esprit créateur. Dès lors cet esprit malheureux n'eût pu participer à aucun des attributs de son maître. Privé de la jouissance de sa vue, de sa gloire et de son bonheur immenses, l'homme eût éprouvé le cruel supplice d'exister dans un état violent et contre nature, puisqu'il eût été forcé d'être dans une situation où il n'aurait jamais dû exister. Dès lors cet esprit malheureux n'eût vécu que dans l'éternelle et inflexible justice de Dieu ; il eût vécu hors de ce centre éternel d'où partent et où doivent se réunir toutes les heureuses intelligences, une fois développées et parvenues dans un état de perfection (1).

Un réparateur de l'humanité était donc nécessaire. Ne nous arrêtons pas à cette question douteuse, si Dieu aurait pu, en vertu de son domaine absolu, pardonner à sa créature repentante, sans aucun sacrifice d'expiation. Renvoyons l'examen de cette opinion à un autre temps. Il me suffit de réduire cette grande question à un objet très-simple : c'est de savoir si Dieu, *qui a tant aimé les hommes*, aurait pu rendre l'humanité capable de la suprême félicité et de son union avec lui sans que la nature humaine fût parfaitement réparée ; voilà l'objet capital et essentiel, et l'unique qui me soit nécessaire dans le plan que je me propose. Or il me semble indubitable que le père de tous les hommes, voulant donner à ses enfants les marques du plus prodigieux amour, n'aurait pu, sans contrarier ses divins attributs, unir l'esprit de l'homme avec la Divinité, sans que l'humanité fût réintégrée et parfaitement réparée.

La religion nous apprend qu'à la chute de l'homme, la terre, objet de la colère du ciel, devint tout à coup un séjour de douleur ; tous les maux vinrent fondre sur une race criminelle dont les excès attirèrent enfin ce terrible déluge qui n'épargna qu'un juste et sa famille ; l'annonce d'un rédempteur, promis dès le commencement, fut renouvelée à quelques patriarches ; elle s'est développée de plus en plus dans les oracles des prophètes. Chaque siècle et chaque prophétie ajoutaient de nouveaux traits au grand tableau d'un Dieu fait homme, pour expier des offenses

infinies dans leur objet, qui ne pouvaient être effacées ni par le sang des taureaux, ni par les larmes des hommes.

Il est encore de foi que le Verbe de Dieu s'est aussi revêtu de notre chair pour ennoblir et réparer notre nature déchue et souillée, en rendant une force et une vertu qui n'étaient plus en elle.

Examinons maintenant si ces mystères et ces grandes merveilles peuvent se concilier avec les lumières de notre raison ; je vois sans effort que la dégradation de l'humanité a dû élever entre elle et la nature divine une barrière qui ne pouvait être renversée par les forces humaines, car l'homme n'aurait jamais pu faire en sa faveur plus que Dieu même n'avait fait pour lui au jour de sa création : il fallait donc un médiateur, un grand réparateur. On m'assure que ce libérateur était Dieu ; cela me paraît plus que vrai-semblable, car il n'existait sur la terre, à la chute du premier homme, que Dieu et l'homme ; il fallait donc que ce libérateur fût Dieu. D'ailleurs, il était question tout à la fois de satisfaire à la justice, à l'infinie bonté de Dieu, et de remédier aux malheurs de l'humanité ; il fallait expier, pardonner et réparer. Aucune créature choisie même dans les cieux ne pouvait opérer un pareil prodige. Un Dieu seul pouvait accomplir le mystère de l'homme.

Mais s'il y eût un Dieu médiateur entre Dieu et le seul homme qui existât sur la terre, il fallut nécessairement que cette tierce personne fût une seconde personne en Dieu ; il fallait encore que l'humanité devint l'apanage et la nature d'un être pur et parfait. Mais la nature humaine étant viciée dans son principe, il s'agissait de réparer la création et l'humanité, et de porter le remède dans la source du mal. Un semblable prodige ne pouvait être opéré que par un homme juste et parfait ; et, comme il n'existait qu'un homme coupable, il fallait donc que cet homme juste et parfait fût un Dieu-Homme, c'est-à-dire un Dieu qui, s'unissant à l'humanité, lui rendit sa première splendeur, et élevât tout à la fois au comble de la perfection l'homme, la nature et la loi.

La foi ne révolte donc point mon esprit quand elle m'apprend que Dieu s'unît à l'humanité : voilà le Christ et ses deux natures ; et vous vous rappelez sans doute tout ce que nous avons dit sur la possibilité du mystère de l'incarnation (1).

Je conviens, dis-je à Mésophée, que vos réflexions répandent une grande lumière, et j'avoue mon étonnement en voyant des faits purement historiques venir à l'appui de vos dogmes incompréhensibles, et attester la vraisemblance du plus grand de vos mystères. Mais que répondrons-nous aux incrédules quand ils nous objecteront que ce juge intègre, qui promet par la bouche de ses prophètes de rendre à chacun selon ses œuvres, frappe dans le premier homme tous ses enfants ?

(1) Voyez le chapitre des Mystères, à l'article de l'Incarnation.

(1) C'est ainsi que le vieillard concevait l'immortalité des âmes, le bonheur des saints, et le supplice des réprouvés auquel Dieu a pu ajouter des peines corporelles ; la justice parfaite se exerçait sur les esprits et sur les corps qui sont les uns et les autres complices et coupables.

Vous n'ignorez pas sans doute, répliqua le vieillard, que cette intelligence dont l'unité embrasse tous les temps et toutes les circonstances, agit ordinairement par des lois générales. Aussi plusieurs écrivains ne sont pas étonnés que la nature libre, mais bornée, ayant été créée tout à la fois, inclinât tout entière, presque à l'instant de sa création, vers le bien ou vers le mal ; ils nous assurent que toutes les générations reposaient dans Adam, et que par conséquent elles ont dû recevoir le coup mortel qu'il venait de se donner à lui-même ; dans d'autres systèmes on semble insinuer que l'esprit éternel, qui voit le commencement, le milieu, la fin et la suite des êtres, vit les enfants d'Adam le suivre et l'imiter, toutefois autant qu'ils pouvaient le faire, parce que leur faible volonté était pour ainsi dire mêlée avec la sienne (1).

Mais, sans porter si loin les conjectures, et sans adopter de pareils systèmes qui paraissent favoriser les erreurs d'Origène, renouvelées par les sociniens, je veux que ce soit vous-même qui décidiez la question.

En considérant l'union, et je dirais presque la confusion de l'esprit avec la matière, concevriez-vous comment le premier homme, qui venait de s'essayer au crime, n'eût point ensuite été trahi par ses organes et subjugué par ses sens ? Croiriez-vous aisément que le corps d'Adam, renfermant toute sa postérité (2), ne lui ait point transmis le poison destructeur dont lui-même était infecté ? Au souvenir du crime qui dégradait ce représentant du genre humain, pourriez-vous penser que ses enfants, purs et heureux comme leur père dut l'être avant sa chute, fussent libres comme lui de changer encore, chacun à son gré, l'ordre et les lois d'un monde indécis ? Ou plutôt, quelle idée vous formeriez-vous d'un monde, moitié parfait et moitié imparfait, pur et souillé selon les circonstances, dans lequel la mort et l'immortalité deviendraient sans cesse le partage inégal et monstrueux des enfants du même père ? Car il est incontestable que le premier homme qui naissait, pouvait, comme le premier de tous les hommes, se conduire par son libre arbitre, pourrait aussi, comme le père du genre humain, conserver ou perdre à son choix sa vie et sa vertu. Quoi ! les mêmes aliments et le même atmosphère nourrirait donc et conserverait des hommes mortels et des hommes immortels ? Les uns seraient accablés de maux et d'infortunes, tandis que les autres seraient toujours inaccessibles à la douleur ?

Au reste, dès qu'on admet un premier crime, tout nous confirme (ce qui d'ailleurs est probable) qu'en formant le premier homme, Dieu prépara dans Adam le caractère et la destinée de tous les habitants d'une même terre, pétris d'un même limon et ani-

més d'un même esprit. Mais, au lieu de se fatiguer à oublier ce qui est, à imaginer ce qui n'est pas, il me semble qu'en voyant la nature telle qu'elle est aujourd'hui, et surtout en se voyant soi-même, on juge que les hommes ont commis depuis longtemps quelque délit considérable. Et en effet, où trouveriez-vous l'innocence dans la nature entière ?

Quoi ! lui dis-je, jetez donc les yeux sur ces faibles enfants qui ne savent que pleurer et souffrir.

La nature en eux est-elle donc justifiée à vos yeux, reprit vivement le vieillard, par le mal qu'ils ne font pas encore, ou par celui qu'ils ne peuvent faire ? A peine leur âme engourdie se montre capable de vouloir et de sentir, ils sont déjà impatients, colères, impérieux, despotes ; au moindre obstacle, ils témoignent leur rage impuissante par des cris ou par des larmes. Avant de connaître les convenances ou les disconvenances des choses, ils ont des passions, des vices, et le germe de tous les crimes n'attend, pour se développer, que le danger des occasions et la force des organes. Cela seul prouve en vérité, par les faits, ce qu'on ne détruira jamais par des sophismes.

La religion naturelle ne pouvait donc plus suffire à l'homme. Un Dieu revêtu de l'humanité supposait une religion naturelle et surnaturelle tout ensemble, qui rendait à la nature humaine dégradée sa première innocence. C'est cette union qui constitue l'essence du christianisme, et qui fait l'unique force de l'homme. Voilà le Christ qui s'annonce ; lui seul peut réparer la chute de l'homme et l'élever à un état sublime. Il fallait donc une loi surnaturelle, non-seulement pour opérer tant de merveilles, mais pour que l'homme pût même obéir aux seuls devoirs de la religion naturelle. Bientôt une pure lumière devait briller à ses yeux : nous n'avons vu jusqu'ici dans l'homme que la crainte et la honte, mais son cœur était destiné pour les plus grandes vertus : ce n'est plus un homme faible, tyrannisé par ses vices ; c'est Dieu même qui le soutient, qui l'anime et qui lui apprend à combattre ses passions et à les vaincre ; nul doute, en effet, que sans une assistance perpétuelle de la Divinité, le christianisme ne fût impraticable ; et si la religion naturelle supposait une communication entre le créateur et sa créature, celle du Christ annoncerait la présence de Dieu même parmi les hommes.

De si grandes vérités et des faits si surnaturels formant la base du christianisme, tous les mystères devaient être donnés à l'homme pour l'objet de sa croyance ; mais sa raison ne pouvait y atteindre, et sans les lumières de la foi, comment aurait-il pu croire ce qu'il ne pouvait concevoir ? il lui fallait donc des signes certains et un flambeau du ciel. La révélation fut donnée ; Dieu parla, et le monde eut à sa parole.

Assurément, dis-je à Mésophée, si Dieu s'est fait entendre aux hommes, rien désormais ne saurait m'arrêter ; à cette parole su-

(1) Cette opinion est condamnée ; Dieu ne punit point le crime qui aurait été commis, mais celui qui l'a été.

(2) C'est une opinion reçue par une saine philosophie, ainsi que par les partisans les plus orthodoxes des lois générales, que les corps furent créés tous à la fois, et que le germe de l'humanité (quant à nos corps seulement) résidait dans le premier homme.

prême, je crois sans hésiter les mystères les plus incompréhensibles : mais comment la raison peut-elle reconnaître avec certitude qu'une loi est dictée par un esprit invisible ? Les hommes qui m'assurent la vérité de cette grande révélation sont des hommes comme moi, peut-être n'ont-ils pas voulu nous tromper ni nous séduire ; mais ne peuvent-ils point eux-mêmes avoir été séduits et trompés ? J'avoue que je me suis déjà dit qu'il me paraissait assez naturel que le Créateur eût voulu parler à sa créature. L'idée d'un père qui se communique à ses enfants, qui leur montre le chemin qu'ils doivent prendre et celui qu'ils doivent éviter, est une idée conforme à ma raison : elle est faite pour plaire à mon cœur. Certainement Dieu a pu, s'il l'a voulu, nous intimor ses ordres ; mais les signes qu'il nous a donnés et les moyens dont il se serait servi, ne pourraient être ni douteux, ni équivoques.

Sans doute, me dit Mésophée, la révélation devait être certaine, et revêtue de tous les caractères de la vérité ; mais sa certitude ne pouvait s'établir que par des voies et des moyens surnaturels, et cependant à la portée de tous les hommes. Cette révélation du ciel devait être accompagnée de signes et de preuves si fortes, si sensibles, si fréquentes que notre raison, de toutes parts éclairée, ne pût, sans un aveuglement volontaire, méconnaître une puissance supérieure qui parle et qui veut être obéie. Aussi cet esprit invisible n'a cessé de manifester la vérité aux hommes par des merveilles et des prodiges inouïs. Il a fait marcher devant lui, pour garants de sa parole, tous les événements et tous les siècles, et ses prophètes n'ont cessé de faire retentir une voix qui ne pouvait venir que du ciel. Mais, comme le dit si bien Pascal : « La même lumière qui doit éclairer les bons, aveugle les méchants. » Dieu laisse aux hommes la liberté de se conduire bien ou mal, de croire ou de ne pas croire ; il suffit à sa justice qu'il fournisse à ses créatures une grande lumière qui doit éclairer leur esprit et leur cœur. Si elles préfèrent les sens et les ténèbres, elles se détournent de Dieu, et outragent la saine raison qu'il leur a donnée.

Je suis convaincu, lui dis-je, de la justice de Dieu ; mais en attendant que vous me donniez les preuves les plus certaines de sa révélation, apprenez-moi, pourquoi Dieu n'a paru sur la terre que quarante siècles après la dégradation de la nature ; pourquoi ce grand mystère de la rédemption a-t-il été retenu dans les cieux pendant quatre mille ans ?

Je suis enchanté, me dit le vieillard, de la question que vous me faites ; elle se présente fort à propos, car l'éclaircissement qu'elle exige se trouve dans les preuves mêmes que vous demandez de la certitude d'une révélation, et je vais tâcher de satisfaire en même temps à ces deux questions importantes.

Nous remarquerons toujours que Dieu s'écarte rarement de l'ordre de la nature et des esprits, et quoiqu'il exige une grande soumission de la part de sa créature, il lui a ce-

pendant donné la raison pour le connaître et pour entendre sa voix.

Les hommes les plus sages, fussent-ils même inspirés par le ciel, si leur mission divine ne m'est pas connue, rentrent dans la classe des hommes ordinaires. En effet, quand il s'agira de ma religion, de mon âme et de sa destinée, de quel droit mon semblable subjuguera-t-il mon esprit (1) ? Or, depuis la dégradation de l'humanité et l'insuffisance de la loi naturelle, rien ne pouvait mieux assurer la certitude d'une révélation du ciel, que l'établissement d'une loi intermédiaire entre la loi des premiers hommes, et celle que Dieu devait apporter lui-même sur la terre. Cette loi intermédiaire devait représenter à nos sens, d'une manière sensible, ce qui devait un jour devenir l'objet de la foi de notre esprit : les grandes figures et les comparaisons ont toujours frappé les hommes ; et Dieu voulait, dans un immense tableau continué pendant une longue suite de siècles, leur représenter l'image de tout ce qui devait être. Il est facile de nous convaincre que Dieu avant d'établir sa religion et d'élever l'édifice de son Eglise, a voulu en tracer le plan le plus exact, et l'exposer aux yeux des hommes, afin qu'ils pussent un jour reconnaître, dans la réalité et dans une sublime exécution, la même main qui leur en présentait le modèle.

Les preuves de l'Evangile doivent être consignées dans les mains de ses ennemis, afin de rendre ces preuves encore plus respectables, et nous devrions trouver de nos jours l'histoire de l'Eglise dans les fastes antiques des Juifs. Il fallait encore que les plus grands événements du christianisme fussent prédits et annoncés durant une longue suite de siècles. L'esprit de Dieu reposait sur des époques fameuses ; l'établissement et la chute des plus grands empires se trouvaient annoncés et fixés par sa parole. La voix des prophètes devait se faire entendre dans tous les âges, pour annoncer aux nations la venue du Messie, sa divinité, et pour développer, de siècle en siècle, les circonstances de sa naissance, de ses travaux et de sa mort.

Les vérités morales de la religion ont, comme les vérités physiques, une marche qui leur est propre ; elles ont les unes et les autres leurs degrés, leurs progressions et leurs nuances. Cette loi intermédiaire qui devait renfermer les preuves sensibles de tant de faits surnaturels, supposait un législateur visible et un peuple choisi par le ciel. Moïse parut à la tête du peuple d'Israël. Pour prouver la mission de ce nouveau législateur et des chefs qui lui succédèrent, ce peuple devait marcher sans cesse au milieu des prodiges et des miracles. Cependant la conviction de ces premiers témoins ne suffi-

(1) L'orgueil de l'homme me fait concevoir un hérétique, mais je ne puis concevoir un hérétique, sans le considérer comme un homme faible, ou bien peu jaloux de la dignité de sa raison. En effet, un être raisonnable pourrait-il risquer l'événement de son salut, pour soutenir l'opinion de son semblable ? Il me semble que l'amour propre même devrait le mettre à l'abri du danger.

sait pas : ils devaient être chargés de transmettre tant de merveilles à tous les peuples de la terre. Les monuments les plus antiques durent être dressés au moment même des miracles. Des fêtes, des cérémonies publiques et religieuses, uniquement instituées à ce sujet, durent à jamais en consacrer la mémoire ; et les autres générations de ce peuple inconcevable, qui furent également environnées des prodiges du ciel, durent aussi perpétuer, de la même manière, la vérité des événements dont elles furent témoins. C'est ainsi, en effet, que tout se trouve disposé dans l'histoire des Juifs, depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ ; et l'on ne saurait disconvenir que ce morceau d'histoire ne forme la plus grande et la plus belle partie des fastes du genre humain. Pourrions-nous douter que ce peuple n'ait été choisi pour conserver à tous les peuples le culte d'un seul Dieu, le souvenir du passé, et le dépôt important des promesses de l'avenir ? Ce peuple et ses cérémonies, ses héros, ses sages, sa loi : tout est figuré ; tout annonce l'arrivée et la puissance de celui qui est l'attente des nations. La loi de ce peuple miraculeux, écrite sur des tables de pierre, semble tenir une sorte de milieu entre la loi des premiers hommes et cette loi surnaturelle, gravée dans les cœurs par l'Esprit-Saint ; cette loi intermédiaire, surchargée d'observances et de cérémonies, servile enfin, était néanmoins l'emblème d'une loi libre et sublime. Quelque faible que fût en elle-même cette loi énigmatique, elle suffisait cependant à tous les esprits ; les âmes généreuses, qui ne pouvaient s'arrêter à des promesses temporelles, y trouvaient le Dieu qu'elles cherchaient hors de la terre ; tandis que l'accomplissement journalier de ces mêmes promesses temporelles, prouvait aux esprits les plus grossiers que le Dieu de la nature était le véritable chef et le législateur de ce peuple extraordinaire.

Mais, pour remplir les décrets du Tout-Puissant, et ne laisser aucun doute sur sa révélation, il était encore nécessaire que ce peuple, déjà si merveilleux dans son existence, sa durée et sa constitution politique, se survécût à lui-même, pour être, jusqu'à la fin du monde, un miracle subsistant et perpétuel, à l'abri de toute contradiction. Témoin constitué d'une religion éternelle, sans doute, il devait être lui-même éternel sur la terre ; son sang ne se mêlant jamais avec celui des nations, ses Écritures si anciennes devaient repousser les fables et les superstitions des peuples dont il était environné. Et comment les livres divins auraient-ils pu éprouver la moindre altération ? Ils servaient de base à leur gouvernement ; ce trésor sacré renfermait les promesses annoncées à leurs pères.

Effectivement, hors la loi, toutes les sciences humaines, si cultivées chez les autres nations, étaient à peine connues de ce peuple saint ; ses grands prêtres, ses lévites, ses sages ne veillaient qu'à la conservation de ces augustes titres. Chaque roi, dans le cours de son règne, devait transcrire de sa main

les livres de la loi ; tout Hébreu qui aurait osé changer une seule parole, eût été puni de mort ; tous connaissaient le nombre des livres qui la contenaient, plusieurs d'entre eux les savaient par cœur, et presque aucun d'eux n'ignorait combien chaque livre contenait de mots et de lettres ; et tandis que d'une part cette nation apportait les soins les plus religieux pour la transcription de sa loi, d'une autre part, la mémoire de chaque Israélite devenait un témoin toujours prêt à s'élever contre la plus légère altération du texte sacré. Ainsi se manifestaient les vues d'une providence attentive à la conservation des divines Écritures dans toute leur intégrité.

Oui, il faut être frappé d'aveuglement pour ne pas apercevoir que la religion chrétienne a été annoncée à notre raison, pendant une longue suite de siècles, et que la religion juive n'a existé que pour servir de preuve et de témoignage au Dieu des chrétiens, et pour lui soumettre un jour tout l'univers.

Plus je considère, dis-je à Mésophée, la sagesse de cette loi intermédiaire que vous m'avez fait remarquer, plus j'admire la grandeur de Dieu, qui, sans forcer les esprits, les incline à croire à la révélation, et prépare les cœurs à recevoir les vérités inconcevables qui devaient un jour être annoncées sur la terre ; mais, encore une fois, pour révéler aux hommes une religion, quatre mille ans étaient-ils nécessaires à la toute-puissance d'un Dieu qui fit éclore le monde à sa parole ?

Vous m'étonnez, me répondit Mésophée ; quoi ! vous disputerez donc toujours avec Dieu sur le plus ou le moins ! Faites attention que créer des mondes ou convertir des cœurs sont deux opérations qui ne peuvent se comparer. Pour créer, Dieu veut, et il est obéi ; pour convertir, Dieu parle, et souvent il n'est point écouté. Dans la création, je ne vois que la toute-puissance ; et dans la conversion, je vois la liberté de l'homme qui lutte avec la volonté de Dieu. Mais puisque je cherche à vous convaincre par les lumières de la raison, je dois vous faire observer que Dieu, selon vous, n'ayant pas voulu suspendre l'ordre établi, ni changer le caractère essentiel du genre humain, vous ne devez pas être étonné si sa patiente bonté, secourant la nature, ne détruit ni l'ordre de nos idées, ni la prodigieuse variété de nos affections, ni leur marche commune et naturelle. Enfin, si vous croyez ce que vous voyez, non-seulement parce que cela devait être, mais encore parce que cela est, ne trouvez-vous pas aussi raisonnable de prononcer sur la sagesse des moyens de la Providence, non d'après l'idée abstraite d'un mieux inconnu, mais d'après le spectacle sensible et constant que nous offrent aujourd'hui l'histoire, la société, et, j'ose le dire, la constitution du genre humain ? D'ailleurs, il fallait parler à tous les caractères, et prouver à tous les siècles ; et cela, en donnant à tous les esprits des démonstrations invincibles, qui résultassent d'une foule immense d'événements ou de

faits annoncés et attendus par des nations entières, et toujours accomplis; cependant la plus légère variation dans les circonstances, soit dans la volonté mobile des esprits, soit dans les procédés plus qu'infinis de la nature, eût suffi pour brouiller mille et mille fois toutes les combinaisons d'où pouvait sortir cet accomplissement. Que de siècles ne fallait-il donc pas pour présenter à la raison des hommes ces preuves bien plus convaincantes pour l'esprit, que cette multitude innombrable de miracles mêmes, dont la force pourtant est si impérieuse, qu'ils ont converti la plus grande partie de la terre?

Ne demandez donc plus pourquoi cette longue attente d'un Messie. Dieu devait à sa religion une preuve au-dessus de toutes les preuves; et cette preuve victorieuse est dans cette même attente; elle est dans cette chaîne de prédictions qui remplissent tout l'intervalle entre le premier homme et le Messie. Est-il possible d'en imaginer une plus générale, plus forte et plus capable de réveiller et de convertir, jusqu'à la fin des temps, les esprits forts et les esprits faibles? Oui, dans l'attente de ce chef, je vois la main de Dieu qui l'indique à tous les hommes, et j'entends sa voix qui le prédit dans tous les âges! Prédictions contenues dans un livre qui appartient à toutes les nations, et qui ne semble universel que parce qu'il renferme des oracles qui regardent le genre humain et toute la nature. Ce livre est attesté par un peuple plus ancien que tous les autres. Douterait-on que l'attente de cet envoyé, son histoire, les cérémonies de ce Libérateur si visiblement représenté, n'aient été de tous les temps consignées dans ce livre fameux? Une preuve que les Juifs y ont toujours cru, qu'ils l'ont toujours attendu, c'est qu'ils l'attendent encore. Il est impossible qu'on ne reconnaisse pas le Dieu de vérité et sa parole éternelle dans ces immuables témoignages qui parlent du même ton aux hommes de tous les temps. Si une preuve semblable ne persuade pas les incrédules, elle doit du moins les étonner; tout ce qu'ils peuvent faire, c'est de l'écartier, de l'oublier, et, comme les Juifs, de fermer les yeux à la lumière.

Cependant ces Juifs croient du moins à une révélation du ciel: ils garantissent à nos aveugles philosophes l'antiquité et l'authenticité de leurs livres; et si pour les critiquer on essaie de les lire, on trouve partout le Prince de la paix qui doit régner sur tous les peuples. Tous ces livres, dont la certitude a été si souvent et si bien constatée, proclament d'un bout à l'autre, séparément et tous ensemble, ce Roi de paix et de justice, qui ne fera un jour qu'un peuple de tous les peuples du monde. Or si les oracles contenus dans ces livres, qui embrassent les siècles précédents et ceux qui vont s'écouler, se vérifient chaque jour depuis dix-huit cents ans: si nous sommes témoins d'une partie de cette grande révolution qui devait changer la face de la terre, nous sommes donc dans le règne de cet Envoyé des nations.

Vos preuves, dis-je à Mésopée, subjugu-

ent ma raison; mais je suis vrai, et je vous avoue que si mon esprit est content, mon cœur n'est pas satisfait. Comment m'imaginer que le sang de cet Envoyé des nations, répandu pour tous les hommes, coule en vain pour le plus grand nombre? Quelle peut être la cause de cette inégale répartition des grâces? Combien d'hommes bons et bienfaisants vivent et meurent, sans s'élever jusqu'aux vertus chrétiennes? et quelle immensité d'âmes enchaînées par les sens, appesanties sur la terre, semblent ne pouvoir s'élever?

Cette question est grave, me répondit le vieillard, mais il me semble que son éclaircissement peut être renfermé dans peu de paroles. Il me suffira de vous dire que le Sauveur du monde est mort pour tous les hommes; que celui qui n'a pu connaître la loi, ne sera pas jugé par la loi; que tous les hommes reçoivent des grâces surnaturelles, suffisantes pour se guider et marcher dans la voie de la justice. Enfin, et ce qui tranche toutes difficultés, nous sommes tenus de croire que, de tous les hommes qui ont couvert la surface de la terre, il n'en est aucun qui ne soit jugé un jour par sa propre conscience; ce sera l'aveu du coupable même qui justifiera les jugements d'un Dieu plein d'équité; dès lors sa justice est parfaitement accomplie, et le mystère doit être respecté.

Quant à cette foule innombrable d'âmes, qui se précipitent comme des flots dans l'abîme, je vous redirai sans cesse que notre Dieu, juste et bon, ne demande que le peu dont nous sommes capables: loin d'exiger de nous l'impossible, il n'exige pas même tout ce que nous pouvons (1). Mais soyez le juge de la difficulté qui vous arrête et vous surprend. Dites-moi si ce n'est pas abuser des termes et de la raison, que d'imaginer une intelligence libre qui, capable du bien et du mal, traverse tout l'espace du temps, et en sort sans être déterminément ou bonne ou mauvaise? Ne faut-il pas nécessairement qu'elle ait fait ou le bien ou le mal, dans un monde où les penchants et les volontés inconstantes s'écoulent et renaissent avec les instants et les heures? Il faut donc que chaque individu puisse se corriger, se pervertir, se soutenir et se dégrader à chaque moment. L'union des âmes avec les corps, le temps qui rend tout variable et mobile, exigent des variétés indéfinies, une succession de biens et de maux, des alternatives continues, des catastrophes subites, des changements insensibles: voilà comme je conçois cette grande machine que l'on appelle le monde physique et moral; et c'est ainsi qu'elle s'avance tous les jours vers le but que Dieu lui a marqué, sans gêner la liberté des créatures intelligentes; elles doivent toutes ensemble, et chacune en particulier, accomplir enfin ses décrets éternels: les passions, la raison et la liberté sont à l'esprit et aux âmes, ce que le mouvement est à l'inertie de la matière. Les âmes ont leurs affec-

(1) En effet, les conseils évangéliques, si sublimes en eux-mêmes, ne nous sont point donnés pour des commandements.

tions, leurs nuances et leurs variétés; les vices et les vertus, les penchants bons ou mauvais, amènent les événements divers dont nous sommes témoins.

Ces vérités une fois admises, je ne vois, j'ose le dire, aucune difficulté à résoudre. Les objections mêmes nous offrent une réponse invincible à cette question si rebattue : Pourquoi Dieu a-t-il fait à l'homme le funeste présent d'une liberté dont il prévoyait l'abus de toute éternité? En effet, non-seulement nous devons concevoir que sans liberté, nos actions forcées, bonnes ou mauvaises, n'eussent été que les vertus ou les crimes du ciel; mais nous devons aussi conclure, d'après nos principes, que notre liberté impliquerait contradiction, si nous ne pouvions faire le mal; que la justice de Dieu impliquerait également contradiction, si les méchants n'étaient point punis; que sa bonté infinie serait un mot sans idée, s'il ne faisait pas miséricorde; et que sa justice enfin détruirait sa bonté, si, pour nous rendre meilleurs afin de nous pardonner, il ne secourait pas en même temps, par un moyen surnaturel, la nature impuissante et corrompue.

Mais je m'aperçois, dit le vieillard, que de trop longues discussions nous détournent de notre objet; reprenons le fil de nos idées.

Vous avez vu l'homme sorti des mains de son créateur; vous l'avez vu libre, coupable, malheureux et sujet à la mort; l'humanité dégradée exigeait un Dieu réparateur; une loi naturelle, devenue insuffisante, réclamait une loi surnaturelle. Pour annoncer de si grandes merveilles, une révélation fut donnée; une religion intermédiaire entre la loi des premiers hommes et celle que Dieu devait apporter un jour, parut sur la terre : cette loi fut annoncée au milieu des prodiges, et le ciel, pour constater la révélation et la venue du Messie, n'a cessé d'éclairer les nations par ses prophètes et par ses miracles.

Tels sont les faits que nous venons de vous présenter; ce serait, sans doute, le moment de faire paraître le *Désiré* des nations, et d'exposer à vos yeux les preuves de sa divinité, la vérité de sa religion et la sublimité de sa morale; mais reposons notre esprit; demain nous achèverons le grand tableau que nous avons commencé. Nous avons pris l'homme dès l'ouverture des siècles, et nous le conduirons jusqu'à ce moment éternel qui doit survivre à tous les siècles.

CHAPITRE XIX.

Le règne du Christ. — Suite de la religion du vieillard.

Dieu devait descendre sur la terre; les nations avaient les yeux ouverts sur ce grand spectacle; enfin il parut dans le temps, dans le lieu, et environné de tous les signes que les prophètes avaient annoncés pendant une longue suite de siècles. Sera-t-on surpris de voir le dominateur des nations naître au milieu de tous les attributs de la pauvreté? Son royaume n'était pas sur la terre; le dénuement qui l'accompagne dans ce monde n'est-il pas analogue au dessein qui l'y amène,

à sa loi, à sa morale? D'ailleurs, un Dieu caché sous les voiles de l'humilité et de la misère humaine n'est-il pas annoncé par les prophètes? Cependant, il devait descendre d'Abraham et de Jacob; issu du sang des rois, il devait être le fils de David; les Juifs ont-ils jamais pu contester son origine?

Dira-t-on qu'une époque si merveilleuse a dû être marquée naturellement par des signes éclatants? aussi le ciel et la terre annoncent-ils sa naissance; des hommes extraordinaires et puissants sortent de l'Orient, et viennent se prosterner et l'adorer; et le ciel, pour les conduire dans le séjour de l'indigence, fait paraître à leurs yeux une clarté nouvelle. Quelques-uns de nos écrivains ont bien pu, dix-huit siècles après les événements, les contester et les ranger au nombre des fables religieuses; mais il suffit à ma raison de concevoir que l'apparition d'un Dieu sur la terre dut entraîner les miracles du ciel, et que les Juifs, dans le moment des faits, aient été forcés de les reconnaître.

Je regarde les temps qui ont précédé l'arrivée de Dieu sur la terre comme des temps de ténèbres; à cette époque, fixons nos yeux sur deux objets, la Judée et le reste du monde; la Judée seule offrait des adorateurs au vrai Dieu du ciel et de la terre. Le reste de l'univers ne connaissait que la loi naturelle.

Cependant le peuple juif fut moins éclairé par la lumière de l'esprit, que frappé par des objets sensibles et des prodiges fréquents, qui étaient nécessaires pour constater la révélation. La loi de Moïse se présentait comme la figure sensible et passagère d'une loi spirituelle, que Dieu même devait un jour proclamer sur la terre; alors, tous ces types et toutes ces représentations grossières devaient s'effacer. A ce moment, un règne tout spirituel commença; tout fut changé, les événements des siècles écoulés, intimement liés à l'arrivée du Messie, se fixèrent et se réunirent sur lui seul : la Judée ne fut plus qu'un point dans l'univers, Dieu habitait la terre, toute la terre devait un jour l'adorer. Ce grand législateur nous annonce qu'il ne vient point changer la loi, mais l'accomplir; il employa trois années à développer des vérités inconnues jusqu'alors, et cependant anciennes comme le monde, et fixa pour toujours tous les articles de la foi. Un changement si subit, et la conversion universelle des hommes exigeaient nécessairement une lumière nouvelle et une puissance toute surnaturelle; lumière invisible à nos sens, mais sensible à nos cœurs. Tous les prodiges et les miracles particuliers ne suffisaient pas; il n'était plus question de parler aux Israélites seuls, mais à tous les hommes : il fallait donc un miracle universel. Sans cette puissance surnaturelle qui nous environne sans cesse, pourrions-nous, je ne dis pas pratiquer la morale parfaite du christianisme, mais même concevoir qu'il eût pu s'établir, se maintenir et s'accroître? C'est ici qu'il faut s'écrier avec un grand docteur de l'Eglise (*Saint Augustin*) : « Le christianisme a été établi par des miracles ou sans miracles »

dans le premier cas, Dieu a parlé; dans le second, il a parlé, et il parle encore, car c'est alors le plus grand de tous les miracles que le christianisme se soit établi, et qu'il subsiste.»

En effet, qui pourrait sans démençe refuser de reconnaître la main de Dieu dans l'établissement d'une semblable religion? Cette main puissante se montre de toutes parts; l'institution et la marche de cette religion diffèrent visiblement de la conduite humaine. Un imposteur parle pour être cru, car il veut séduire; mais, pour y parvenir, cherchera-t-il jamais à contrarier les préjugés des peuples, leurs passions, leurs intérêts les plus sensibles et les plus chers? Me dira-t-on que c'est ainsi qu'il faut traiter des esprits fanatiques? Mais je réponds qu'un imposteur adroit offre à des peuples sensuels la volupté, à des peuples grossiers une doctrine grossière, à de faux philosophes l'orgueil et l'indépendance. Il n'est pas ici question de séduire quelques hommes superstitieux, ni de travailler sur une centaine de cerveaux plus ou moins exaltés par le fanatisme; il s'agit de soumettre toutes les nations; et, pour y parvenir, quel imposteur dit jamais à ses disciples: *Mon nom vous rendra odieux à tout l'univers; vous souffrirez pour moi le mépris, les tourments et la mort?* Est-ce par d'effrayantes menaces qu'il appartient à l'homme de former des disciples, et de les conserver en ne leur promettant que la haine du genre humain? Sans une puissance surnaturelle, l'Eglise eût-elle jamais pu subjuguier les peuples, leurs passions et leurs cœurs? Les miracles sensibles ne suffisent pas pour contenir l'esprit des hommes: témoin ce peuple grossier qui, frappé par les merveilles du ciel, adorait le Dieu d'Israël, et bienôt encensait les idoles des nations; les prodiges s'oublient, le ciel ne parle pas toujours, et les passions ne se taisent jamais. Quelle est donc cette force si victorieuse? Les chrétiens l'appellent la grâce, et cette grâce, c'est Dieu même, c'est son esprit: communication la plus précieuse que le ciel puisse accorder aux hommes.

Cependant Dieu veut la faire dépendre du cœur de l'homme; sa volonté l'attire, et par une espèce de sympathie qui se trouve entre l'esprit créé et l'Esprit créateur, cette grâce si surnaturelle se confond avec notre être; elle seconde toujours les purs mouvements qui s'élèvent de l'âme et que la volonté fait naître. Cette lumière divine traverse les âmes comme l'éclair fend les nuages, et, si je puis m'exprimer ainsi, l'homme peut par sa volonté l'arrêter en son cœur, comme nous pouvons, par les traits de la plume, fixer l'éclair de la pensée.

Nous avons souvent observé que les hommes étant composés d'esprit et de corps, leur religion doit être spirituelle et sensible. Aussi apercevons-nous deux règnes dans la Divinité: par l'un, elle subjugué les sens de sa créature: ce règne de puissance se manifeste par la création et les miracles. Par l'autre, elle embrase les esprits et les cœurs; ce règne de l'esprit et de l'amour se manifeste par les preuves purement spirituelles du christia-

nisme. Oui, cette grande religion présente à nos esprits autant de preuves intellectuelles pour démontrer l'existence du Dieu des chrétiens, que le spectacle et l'harmonie de l'univers offrent de preuves à nos sens pour nous démontrer l'existence du Dieu de la nature.

Mais tandis qu'un Dieu descendu sur la terre parle à l'esprit de la créature, il étonne et renverse ses sens par des prodiges inouïs, afin qu'il n'y ait rien dans la nature de l'homme qui puisse contester sa présence. La Judée retentit du bruit de ses miracles; les Juifs ne peuvent en douter, ils les avouent, et pour en méconnaître l'auteur, ils les attribuent à la puissance du démon: Jésus-Christ les confond par la sublimité de sa réponse.

Je vous avoue, dis-je à Mésophée, que je n'ai jamais pu comprendre l'obstination des Juifs à la vue de tant de merveilles.

Vous connaissez peu les hommes, me répondit le vieillard: voici le moment de fixer votre esprit, car c'est toujours dans les grands événements qui intéressent le cœur et les penchants naturels, que l'homme se développe et se montre tel qu'il est. Comme l'événement est général et universel, c'est l'instant qu'il faut saisir pour apprendre à connaître les hommes de tous les siècles.

Le Christ s'annonçait pour être la vérité même: point de milieu, il fallait le suivre ou le condamner. L'homme droit et sincère peut connaître la vérité et la chérir, mais les âmes de cette trempe sont bien rares. Aussi ce ne fut pas le plus grand nombre des Juifs qui forma ces premiers chrétiens, dignes de converser avec leur Maître. Les hommes pervers et corrompus cherchèrent le mensonge, ils discutèrent avec hardiesse, calomnièrent avec fureur. La lumière était pure, la vérité se montrait à leurs yeux; mais les passions obscurcèrent leurs cœurs et aveuglèrent leur esprit. Les docteurs de la loi détestèrent le juste; la synagogue était en feu; des prêtres intéressés animèrent le peuple, ils lui montraient leurs sacrifices décriés, leur temple renversé, leur loi anéantie. Pourquoi tant de zèle? était-ce pour conserver les lois de leurs pères? le Messie était venu pour accomplir la loi, et non pour la détruire. *Si vous ne croyez pas*, leur disait-il, *à mes paroles, croyez à mes œuvres... Si je n'avais pas fait au milieu d'eux des merveilles qu'aucun autre n'a opérées, ils ne seraient point coupables.* Ne cherchons plus la cause de tant de fureur et d'aveuglement. Pour devenir chrétien, il fallait être vrai Juif, et ils ne l'étaient pas (1).

Il fallait s'humilier, pardonner, renoncer aux honneurs, aux plaisirs: ils étaient orgueilleux, vindicatifs, ambitieux, sensuels... Il fallait aimer Dieu et sa loi: leurs cœurs en étaient éloignés, ils ne virent que l'homme et méconnurent le Dieu. Quels durent être les excès de cruauté d'un peuple furieux qui vivait dans le crime! Le sang de l'innocent

(1) Il y a autant de distance entre un circoncis et un bon juif, qu'il s'en trouve entre un homme baptisé et un vrai chrétien.

fut répandu ; il retomba sur la tête des enfants de ceux qui l'avaient versé, coupables eux-mêmes, puisqu'ils se glorifient chaque jour du forfait de leurs pères.

Je viens de vous développer le grand tableau du christianisme, présentons maintenant au jugement de la raison les dogmes les plus importants de la foi.

I. — Nous croyons que Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts ; pour connaître les motifs qui nous déterminent à le croire, fixons deux époques : le temps où il a vécu, et les événements qui sont arrivés après sa mort. Jetterons-nous les yeux sur les temps où il existait ? Nous l'entendrons annoncer lui-même sa mort et sa résurrection, ainsi que ses prophètes les avaient déjà annoncées ; nous entendrons toute la Judée déposer sur la certitude de son supplice et de sa mort.

Considérons-nous les événements qui ont suivi sa mort ? Nous entendons plus de cinquante témoins qui nous affirment sa résurrection ; plusieurs de ces témoins ont mangé avec lui, tous certifient l'avoir vu ressuscité, et avant que de voir ils ont tous douté. Si les Juifs eussent fait périr Jésus-Christ dans le silence et l'obscurité des prisons, et qu'au moment de sa mort les chefs de la synagogue eussent fait courir le bruit qu'ils l'avaient chassé de Jérusalem ou fait transporter en d'autres climats, alors les incrédules qui voudraient fermer les yeux aux autres preuves de sa résurrection pourraient peut-être contester la vérité des témoignages, même en respectant la véracité des témoins, puisqu'ils auraient pu être trompés par le bruit d'une mort incertaine ; mais l'illusion ne put avoir lieu : tout Jérusalem vit expirer le roi des Juifs, il fut condamné par le jugement le plus solennel, et les enfants de ses bourreaux se glorifient encore du sang qu'ils ont versé.

Il ne nous reste donc plus qu'une question à éclaircir, c'est de savoir si les témoins de la résurrection sont croyables et si leur déposition peut être contredite par une saine raison. Eh ! comment pourrions-nous douter, en entendant les récits uniformes et constants de ces hommes qui ont scellé leur foi par l'effusion de leur sang ? S'ils n'avaient pas vu Jésus-Christ ressuscité comme il l'avait prédit, se seraient-ils voués à la mort pour accréditer les impostures d'un homme qui les aurait trompés ? Mais ne perdez jamais de vue, m'ajouta Mésophée, que ces témoins ont expiré dans les supplices pour soutenir non pas seulement ce qu'ils croyaient, mais encore ce qu'ils avaient vu. C'est ici que j'en appelle à la conscience de tous les hommes ; je doute qu'il y en ait un seul qui soutienne de sang-froid qu'il puisse exister des hommes capables de se dévouer aux plus cruelles tortures et à la mort, uniquement pour soutenir qu'ils ont vu ce qu'ils n'ont pas vu, qu'ils ont entendu ce qu'ils n'ont jamais ouï, qu'ils ont palpé ce qu'ils n'ont jamais touché. On nous répète sans cesse que toutes les religions ont leurs martyrs ; je conçois que la force des préjugés de l'éducation peut inspirer un attachement presque invincible pour

la religion de ses pères ; que souvent le culte le plus absurde peut passer pour le véritable aux yeux d'un peuple stupide ; je conçois même que, dans des accès violents, le fanatisme peut jeter dans des cœurs ardents et dans des esprits voués à la superstition une semence de manie et de férocité qui fait affronter la mort ; enfin je conçois des martyrs de doctrine et d'opinion : mais aucune fausse religion ne nous présente des hommes qui courent au supplice pour soutenir la vérité des faits dont ils se prétendent témoins. Ce caractère de témoignage distingue nos premiers martyrs et donne à leur déposition une autorité qu'une saine raison ne saurait méconnaître. On ne peut trop le répéter, mourir pour soutenir que l'on a vu ce que l'on n'a pas vu, c'est une idée qui révolte l'esprit et la nature.

II. — Nous croyons à toutes les prédictions de Jésus-Christ ; avant de pouvoir en douter, ne sommes-nous pas en droit d'exiger de ces grands philosophes, qui ne cessent de blâmer notre aveugle crédulité, qu'ils nous citent enfin une seule prophétie qui doive être exécutée au moment où je parle, et qui ne soit pas encore accomplie ? Nous au contraire sommes-nous donc si crédules, quand nous leur en citons mille qui se sont déjà vérifiées, mille qui se vérifient tous les jours à la face de l'univers ! Eh ! comment pourrions-nous douter de ce que nous voyons de nos propres yeux ?

III. — Nous croyons aux maximes et à la morale de l'Évangile : avons-nous tort ? Les philosophes eux-mêmes trouvent cette morale si sublime ! Ils prétendent, il est vrai, qu'elle est contraire à la nature ; mais pourquoi n'ajoutent-ils pas : à une nature totalement dégradée et corrompue ? Et puisque le christianisme n'est institué que pour corriger cette nature déréglée, sa morale pouvait-elle se montrer moins sévère ? Où il y a corps et esprit, il y a nécessairement opposition. C'est l'ombre qui combat la lumière ; enfin, la morale ne pourrait être favorable à la nature de nos sens qu'autant qu'elle serait contraire à la nature de notre esprit.

Si les choses sont ainsi, la morale d'une religion purement spirituelle ne pouvait être différente de celle de l'Évangile, à moins que Dieu n'eût voulu contrarier la nature de l'esprit, et, par conséquent changer l'essence des choses, ce qui serait absurde et impossible.

IV. — Nous croyons enfin à la résurrection générale des morts et au jugement universel des hommes : à l'égard du jugement, nous le croyons parce que Dieu est juste.

Quant à la résurrection, c'est le dernier mystère qui nous reste à examiner.

L'homme étant par sa nature un composé d'âme et de corps, n'est-il pas raisonnable de croire qu'il sera éternellement ce qu'il est essentiellement ? D'ailleurs, n'est-il pas conforme à la sagesse et à la justice de Dieu qu'ayant uni l'âme avec le corps, il punisse ou récompense dans l'un comme dans l'autre des actions qu'ils firent ensemble ? Indépendamment de la foi, j'entrevois donc une es-

pèce de justice dans le dogme de la résurrection des corps.

Mais ce qui vous surprendra sans doute, m'ajouta Mésophée, c'est qu'en supposant une autre vie, le mystère de la résurrection des corps m'étonne beaucoup moins que la création de ces mêmes corps et que leur union avec nos âmes. En effet, je ne puis nier, sans folie, l'union de mon esprit à mon corps ; or, miracle pour miracle, celui qui unit l'âme à un corps qu'elle n'avait pas encore habité, me paraît cent fois plus grand que le miracle qui la réunira un jour à un corps qu'elle a déjà occupé (1) ; aussi mon existence et l'apparition d'un seul enfant dans le monde, m'étonnent bien plus que la résurrection de tous les morts ; dans l'une, c'est un esprit qui vient subitement s'emparer d'un corps où il n'a jamais existé, et dans l'autre, c'est un esprit qui rentre dans un corps qu'il a déjà eu. Mon existence suppose donc deux miracles, tandis que la résurrection générale des morts n'en suppose qu'un seul.

Cette réflexion me plut autant qu'elle me frappa. Le vieillard suspendit son discours, et un moment après il me dit :

Tel est le plan et l'idée que j'ai voulu vous tracer de ma religion ; si elle renferme des vérités sublimes, qui supposent elles-mêmes des prodiges inconcevables, ne cherchez point d'autre cause que la cause même d'où sort cette religion ; elle découle d'un Être infini et incompréhensible ; ce que nous avons tenté de prouver par la raison humaine, bientôt nous le prouverons par les faits. En attendant, nous avons pris le christianisme dès sa source, nous l'avons suivi dans sa marche, et dans tous les temps nous l'avons vu porter avec lui toutes les vérités qui l'ont précédé, et qui deviennent ensuite la source intarissable de celles qu'il a fait naître ; vérités essentielles qui s'identifient tellement avec les premières, que rien ne peut être isolé ni désuni. Une religion semblable ne peut être que l'ouvrage d'un Dieu.

Le vieillard fit un mouvement pour se lever, mais nous le vîmes sur-le-champ plus animé que jamais.

Je m'arrête, nous dit-il, sur une pensée bien simple, mais frappante, qui seule peut suffire pour démasquer l'erreur et faire reconnaître toutes les fausses religions de l'univers.

La vérité est émanée de Dieu, elle est une, c'est son caractère essentiel ; par conséquent, il ne peut y avoir qu'une seule religion véritable ; et c'est une erreur déplorable, de chercher la religion des hommes ailleurs que

dans l'unité. Ce principe posé, il faut conclure, avec un homme célèbre (*Pascal*), « que toutes les diverses religions, prétendues révélées, qui diffèrent entre elles, sont toutes nécessairement fausses, hormis une seule. » Tout se réduit donc à reconnaître la véritable, d'une manière si sensible, qu'il ne soit pas permis de s'y méprendre.

Selon les règles de la raison, cette unique religion n'a pu être instituée que pour l'homme ; elle a donc dû paraître et commencer avec l'homme : son origine doit tenir nécessairement au principe dont elle est émanée et au sujet pour lequel elle a été instituée. Le principe, c'est Dieu ; le sujet, c'est l'homme. Une idée aussi raisonnable une fois admise, jetons les yeux sur les fastes du monde ; nous verrons, d'une part, l'histoire des nations varier sur l'époque, l'origine de toutes les religions, et de l'autre, nous verrons le christianisme seul nous présenter une révélation qui remonte au premier homme ; elle seule est donc la religion que le ciel destinait à l'homme : et toute autre, qui ne vient point à l'appui de cette primitive révélation, ne peut être qu'une institution purement humaine, et, par ce signe seul, une religion manifestement fausse.

A peine le vieillard avait-il fini de parler, qu'Arsène me proposa de nous retirer dans mon appartement, pour continuer l'ouvrage que nous avions entrepris. Mésophée fut curieux de savoir quel pouvait être l'objet de nos travaux ; Arsène lui apprit que nous étions dans l'usage de fixer tous les jours sur le papier les objets essentiels de nos conférences, et que nous espérions nous servir de tous ces différents matériaux, pour rédiger un jour des mémoires utiles à la religion. Le vieillard fut enchanté ; il applaudit à notre projet, et nous dit qu'il espérait enrichir encore notre rédaction de nouvelles preuves intéressantes.

CHAPITRE XX.

Tradition ou première Révélation.

Je retraçais à ma mémoire les grands principes contenus dans la religion du vieillard, quand je m'aperçus. Je suis porté à croire, lui dis-je en l'abordant, que votre religion est la véritable. Il est certain qu'en considérant l'état des choses, le spectacle que le christianisme nous présente est un prodige toujours subsistant, qui publie sans cesse son authenticité dans tous les siècles. Mais tous les hommes usent-ils des forces de leur raison ? et quand ils s'en serviraient, la multitude peut-elle jamais atteindre à des preuves si relevées ? Et vous conviendrez avec moi que le salut n'est point la récompense d'un raisonnement subtil et profond.

Vous avez bien raison, me répondit le vieillard, aussi la foi tient-elle beaucoup plus au cœur qu'à l'esprit ; mais Dieu ne permet point que nous soyons tourmentés malgré nous par des doutes insupportables. Les preuves qu'il nous donne de sa religion sont aussi variées que les esprits, et répondent à

(1) Excepté les mystères qui regardent la nature divine, l'existence de presque tous les autres nous est démontrée par les faits, ils nous environnent, nous les voyons ; il ne nous est permis ni d'en douter, ni de les comprendre ; or ceux-ci garantissent, pour ainsi dire, ceux que nous ne pouvons pas voir, et qui forment l'objet de notre seule foi. À l'égard des merveilles et des prodiges incompréhensibles qui sont nécessaires pour que ces mystères sensibles existent à nos yeux, cela doit bien peu nous arrêter ; car, lorsqu'il ne sera plus question que des miracles et de la puissance du Créateur de toutes choses, quel embarras peut-il rester à notre esprit ?

la différence des caractères; et comme les preuves de fait sont plus à la portée du commun des hommes, jamais histoire ne fut mieux prouvée que celle d'une création, d'un premier crime, et des promesses d'un Rédempteur.

Mais, avant de vous développer ces preuves, je veux supposer que vous n'admettez encore qu'un Dieu créateur du monde et de l'âme humaine : quand votre raison ne vous aurait malheureusement appris que cette vérité que l'on croit presque en naissant, seriez-vous éloigné de penser que le premier homme, en recevant l'intelligence avec la vie, dut connaître son bienfaiteur, lui obéir et l'adorer ? Croiriez-vous qu'il oubliât de raconter à ses enfants les merveilles dont il fut l'objet et le témoin ?

Les premières générations touchaient à leur origine. Ces événements une fois gravés dans la mémoire des premiers hommes, sans doute ils furent longtemps sans vouloir et même sans pouvoir les travestir et les altérer; à mesure qu'ils s'avançaient sur la terre, leur tradition s'étendait avec eux, et jamais on ne croira que le monde ait pu, dans la suite, oublier totalement son histoire.

Vous savez que, selon la tradition la plus constante, Noé repeupla la terre; la chaîne qui le liait au premier homme n'était pas immense : il en voyait pour ainsi dire, les deux extrémités; mais s'il dut, comme vous n'en doutez pas, raconter sans cesse à ses enfants ce qu'il avait appris de ses pères, vous sentez bien que leurs successeurs ont dû, par la même raison, transmettre jusqu'à nous le souvenir des malheurs qui commencèrent avec le genre humain.

Il est vrai que cette première histoire dut s'altérer à mesure que les peuples se dispersaient dans des climats différents; mais, parmi les fables et les erreurs des traditions humaines, ce qu'elles embrouillent et défigurent ne doit-il pas conserver un certain caractère de vétusté et de vérité qu'un jugement sain ne pourra jamais méconnaître ?

Au surplus, si l'on excepte quelques nations sauvages, sur la croyance desquelles nous ne pouvons rien affirmer, vous savez que les peuples ont toujours adoré un Dieu ou des dieux. Cette réflexion doit affliger une certaine classe de vos philosophes, car ils ne peuvent éviter ou d'admettre une révélation, ou de s'arrêter à la nature; s'ils s'arrêtent à la nature, ce serait convenir encore d'une religion naturelle qui, faisant partie de nous-mêmes, serait toujours ancienne comme l'univers.

Mais, tandis que la droite raison nous montre un culte naturel, les opinions et les monuments publient et constatent l'existence d'une loi révélée : nous retrouvons les premiers objets de notre foi dans les fables des poètes, dans les systèmes des philosophes, dans les annales de tous les peuples. Objecteriez-vous qu'un système de révélation fut une de ces chimères produites dans l'ignorance et l'enfance du monde ? mais faites at-

tention que cette loi révélée, sortie, selon vous, des ténèbres et de la stupidité, nous présente des notions sublimes de la nature divine; il faudrait donc que vous crussiez, en même temps, que la simple et noble idée d'un Être juste et créateur peut nous paraître tout à la fois la perfection de la sagesse et le comble de la démente.

Au reste, permettez-moi de supposer pour un moment la vérité des faits rapportés dans les livres de Moïse. Dans le fond, seriez-vous révolté d'y trouver la croyance d'un Dieu qui poursuit le crime et l'injustice ? Seriez-vous fâché d'apprendre en même temps que le souverain des esprits, qui nous forma à son image, daigna se révéler sensiblement à des créatures qui tenaient de sa bonté un esprit et des sens ? Et si, par hasard, vous étiez surpris de trouver aussi, dans ces antiques annales, la désobéissance et l'ingratitude des pères du genre humain; pour rendre à vos yeux cette chute plus que vraisemblable, écoutez alors votre conscience, regardez vos actions et celles de vos semblables; et, après avoir aperçu le crime qui nous perd, n'êtes-vous pas heureux d'entrevoir l'espérance qui nous reste ?

Mais revenons à notre hypothèse, et supposons, pour un moment, la vérité de nos livres sacrés. Examinons, dans cette supposition, ce qui dut arriver (les hommes étant ce qu'ils sont), nous verrons ensuite ce qui a certainement été.

Ne trouvez-vous pas qu'on ne peut considérer les choses dans l'état où je viens de les supposer, sans voir sortir d'une même tige deux religions semblables et différentes; l'une, grande et vraie dans tous ses points; l'autre, raisonnable et insensée, vraisemblable et révoltante, parce que le vrai se mêle souvent avec le faux; la première commence avec le monde; la seconde, aussi ancienne que la corruption du cœur de l'homme, se divise en une infinité de branches : elle se complique et s'avilit à mesure qu'elle se répand. La religion du ciel paraît simple, majestueuse, immuable; mais, progressive comme nos besoins et nos lumières, elle se développe et se perfectionne, sans plier sous le poids des passions et des circonstances, au lieu que la religion des hommes se conforme sans cesse aux intérêts et aux caprices des peuples et de leurs conducteurs. De là, tant de religions et de systèmes. Cependant, comme toutes les religions ont une source qui leur est commune, elles doivent nécessairement conserver des liens et des rapports, qui montreront toujours ce qui les sépare et ce qui les réunit.

Eh bien ! ce qu'une simple et droite raison nous fait nécessairement prévoir, n'est-il pas arrivé de point en point ? Les détracteurs de la raison et de la foi, vos philosophes, ne conviennent-ils pas qu'on trouve partout les tristes vestiges d'une prétendue révélation, qui, selon eux, passe pour être au moins très-ancienne; vous avez dû lire souvent, dans leurs ouvrages, que cent religions, qui commencèrent les unes après les autres, répandirent toujours un déluge de superstitions puériles

et pernicieuses, dont la source se perd dans la plus haute antiquité. Ils écrivent même qu'elles ont, avec celle qui dut les précéder, des rapports marqués, qui sont plus ou moins sensibles à mesure que leur établissement se rapproche ou s'éloigne davantage de ce qu'ils appellent ordinairement les premières erreurs et la première démence du genre humain.

Mais, indépendamment de ce qu'ils croient et de ce qu'ils nient, s'il est vrai qu'en supposant la divinité de nos livres, on puisse voir nécessairement que les choses ont dû se passer ensuite comme elles se sont toujours effectivement passées, je soutiens alors, qu'en voyant la suite inévitable des faits admis par simple hypothèse, l'hypothèse devient elle-même un fait incontestable.

Hélas ! que nous sommes habiles à éloigner tout ce qui peut éclaircir les doutes qui nous séduisent ! Par exemple, comment pourriez-vous oublier que vous lisiez tous les jours, dans les écrits de nos penseurs modernes, que les débris de l'histoire des nations, les fables des poètes, les mémoires des voyageurs, la croyance des peuples sauvages et policés : tout annonce un premier culte plus simple et plus unanime.

— Je vous, pour lors, objecter que ces écrivains nous opposent pourtant la variété des traditions sorties d'une même source. Il y a longtemps que je sais, répondit le vieillard, que nos adversaires se contredisent souvent; ils ne sentent pas, qu'en donnant à toutes les religions une même origine, les variétés qu'ils nous reprochent ensuite, nous plaisent infiniment; car elles ajoutent la force prodigieuse des témoignages les plus variés à celle qui résulte déjà de la nature de nos livres et de l'enchaînement des principes et des faits qu'ils renferment. Je sais aussi, qu'après avoir calomnié les philosophes estimables et les historiens accrédités, et je dirais presque le genre humain, ils préfèrent tous les jours des rêveurs obscurs à des législateurs authentiques; car ils opposent froidement une chronologie sans vraisemblance à celle qui les guide souvent eux-mêmes quand ils écrivent l'histoire des premiers temps. Il est vrai qu'ils se démentent adroitement devant des lecteurs prévenus et peu instruits; ils affectent l'étalage le plus fastueux d'une science profonde; leurs disciples publient en même temps qu'ils savent toutes les langues; quelquefois on se persuade que l'opiniâtreté de leur travail leur a fait découvrir ce qu'ils ont paisiblement compilé dans *Varburton*, *Marsham*, *Jacquelot*, dans le pauvre *Pluche* lui-même, qu'ils ne décrient si cruellement, que parce qu'ils l'ont copié servilement; voilà leur art; car leur véritable science n'est que la nôtre qu'ils obcurcissent ou qu'ils corrompent. Ils savent, suivant les circonstances, la prendre, la quitter ou la travestir. S'agit-il d'affaiblir la vénération que nous inspire un récit qui semble remonter à l'origine des choses? ils nous opposent alors l'antiquité de quelques fragments, toutefois moins anciens que nos livres. Ils semblent,

triumpher de n'y trouver qu'en partie ce qui a pourtant dans la Bible un autre accord et une autre suite. C'est ainsi qu'ils confirment, sans y penser, ce que Moïse nous apprend des sacrifices de reconnaissance et d'expiation; ils daignent souvent nous avertir qu'on offrit de tous les temps, aux dieux irrités contre les hommes, les fruits de la terre et le sang des victimes : ils nous répètent aussi qu'après le sacrifice, on faisait un repas en commun, pour faire tous les jours souvenir les habitants d'un même univers, de leur origine commune et de leur première égalité. Ils assurent que tous les peuples ont célébré, de tous les temps, le septième jour de la semaine, en mémoire sans doute d'un grand événement; ils savent très-bien que les plus anciens auteurs ont regardé cet antique usage comme un mémorial de la création; ils ne peuvent ignorer que cette explication est presque universellement reçue des philosophes et de tous les peuples.

Il y a plus, ils conviennent aujourd'hui, avec un célèbre défenseur de leur malheureux système (*Boulangier*), de l'ancienneté des fêtes instituées en commémoration du déluge; tant ils sont persuadés (je ne puis assez le répéter) de l'unité d'un premier culte et d'une première tradition qui remontent à l'origine des choses; et ce même écrivain que nous venons de citer, observe, d'après Plutarque : « Que la simplicité et la grandeur de cette première croyance se manifestaient encore dans les mystères de la bonne déesse, lorsque Plutarque écrivait son Histoire. »

Pourquoi enfin ce repas en commun? D'où peut venir cette pratique attendrissante qui nous rappelle que nous sommes frères, et que celui qui nous a donné l'être, nous ordonne, dès le commencement des choses, de nous secourir et de nous aimer? Pourquoi célèbre-t-on le dernier jour de la semaine dans tout le monde connu? Pourquoi enfin les nations les plus ignorantes voient-elles depuis si longtemps que cette fête fut destinée à rappeler aux hommes le repos sublime des dieux?

Le savant écrivain dont nous venons de parler, pouvait ajouter aux curieuses recherches dont son livre est rempli, que les historiens qu'on nous oppose sont, pour la plupart, les témoins que nous réclamons : par exemple, *Bérose*, *Sanchoniaton*, *Manéthon*, *Diodore* de Sicile, etc.; Bérose surtout, à qui l'on attribue une histoire informe des peuples de Chaldée, s'accorde, comme on le sait, en beaucoup de choses avec Moïse; car il parle comme l'historien sacré de la longue vie des premiers hommes, de leur perversité, d'un déluge qui engloutit une race impie et sacrilège; il prétend que l'arche s'arrêta sur une montagne d'Arménie, et qu'on en voyait encore les débris lorsqu'il écrivait son Histoire. Enfin, *Abdénus-Apollodore*, les *Mages* de Chaldée, et tant d'autres historiens, la plupart séparés par des mers, tous ont dit, sans pouvoir se copier, que la Chaldée, l'Égypte et les pays circonvoisins furent d'a-

bord successivement gouvernés par des rois qui vécutent plusieurs siècles. Ils prétendent tous que le déluge arriva sous le règne de *Xiturus*, que l'on cite toujours (quelque nom qu'on lui prête) pour le dixième roi, comme Noé, selon nos livres saints, était le chef de la dixième génération depuis le premier homme. Mais ce qui vous surprendra davantage de la part de nos adversaires, c'est qu'ils répètent comme nous, pour conclure contre nous : « Que, dès le commencement, on adorait la Divinité dans un sanctuaire séparé ; que les premiers peuples, qui vivaient comme des voyageurs, avaient un coffre portatif, où l'on renfermait les instruments consacrés au service divin. » Comment donc osent-ils reprocher à Moïse d'avoir adopté cet usage universel ? et ne craignent-ils pas surtout qu'on ne leur demande comment des peuples séparés par des mers et des contrées inhabitables, ont toujours fait à peu près les mêmes rêves ?

Mais, sans attendre leur réponse, je suis bien sûr que vous dites en vous-même : L'unité d'une première religion explique celle des observances ; et l'ancienneté d'un culte dont les débris se rencontrent partout, prouve rigoureusement une première religion, un premier peuple, une première famille et un premier législateur.

Au reste, quand vous n'auriez simplement devant vos yeux que les faits dont vous n'avez jamais pu douter, je suis certain qu'en les réunissant, vous en verrez encore sortir quatre vérités frappantes et décisives.

La première, c'est qu'il est impossible que tous les peuples n'aient pas puisé à la même source leurs lois, leurs religions, leurs systèmes, notre première tradition ;

2^e C'est qu'on ne peut soupçonner un concert d'impostures parmi ces peuples, puisqu'ils ont altéré successivement et diversement le fond d'une même croyance, laquelle suppose un moment où elle fut plus simple et plus unanime ;

3^e C'est que la différence des climats, des circonstances, la corruption et le délire des esprits et des cœurs ont dû nécessairement obscurcir et défigurer le fond d'une première tradition (1) ;

Enfin, la quatrième vérité, aussi frappante que les trois premières, c'est que s'il existe un peuple qui ait seul conservé ce qui s'accorde le mieux avec l'antiquité et la saine raison ; si, malgré le fanatisme et la grossièreté de ce peuple extraordinaire, il nous garantit la Divinité d'un culte que, malgré ses infidélités multipliées, il regarda toujours

comme une loi donnée par Dieu même : si ce culte plus simple et plus grand que tous les autres, proclame un Dieu moteur et créateur des choses qu'il faut aimer plus que soi-même ; si cette étrange nation conserve un livre qui condamne ce qui nous révolte le plus dans les coutumes et les opinions de tous les peuples du monde ; s'il rassemble en même temps ce que leur croyance et leur histoire nous offrent séparément de plus noble et de plus raisonnable ; s'il remplit les vides qu'on y trouve ; s'il explique les contradictions qu'on y rencontre, s'il réunit et complète ces membres épars et mutilés ; n'est-il pas évident que ce livre fameux nous conserve l'histoire et la religion des hommes dans sa première intégrité ?

Pour moi, je regarde ces livres dictés par Dieu même, comme un or pur et sans mélange ; partout ailleurs j'entrevois ce même or altéré, et presque recouvert par des métaux impurs et grossiers ; pour parvenir à en faire le dépouillement et la séparation, imaginons un procédé bien simple (car la raison a ses procédés comme la chimie). Rassemblez les parties éparses et défigurées, séparez-les de l'alliage qui les dénature, rejetez tout ce qui n'a pas la même consistance, les mêmes caractères de vraisemblance, et vous retrouverez cet or pur que vous cherchez.

Suis-je capable, lui répondis-je, des recherches et de la précision qu'exige un procédé de cette espèce ? je me figure pourtant que je pourrais (avec votre secours) rapprocher aisément ce qui paraît le plus ancien et le plus raisonnable ou plutôt le moins insensé : en retranchant les contradictions palpables qui rompent l'unité de l'ensemble, peut-être qu'on verrait.....

Vous m'avez deviné, s'écria le vieillard ; essayez de faire un jour vous-même ce que vous me demandez à présent ; car il me semble qu'on n'oublie point les leçons qu'on se donne soi-même, comme on oublie celles que l'on reçoit. Parcourez seulement l'histoire des premiers siècles, lisez quelques auteurs anciens, consultez les fables des poètes, les annales des peuples, les opinions des philosophes : ne vous contentez pas de rassembler sous le même point de vue des faits célestes et importants ; choisissez encore parmi leurs circonstances celles qui semblent avoir le plus de vraisemblance et d'authenticité. Vous ne sauriez avoir trop d'égards pour les opinions qui s'expliquent les unes par les autres ; vous retrancherez ces absurdités frappantes et isolées qui choquent également la tradition la plus commune et le bon sens le plus grossier ; vous conserverez ce que vous verrez toujours paraître sous des traits différents. Par exemple, mettez à part, si je puis parler ainsi, l'opinion commune d'un monde créé, tant de fois rappelée dans les livres anciens ; mais il faut encore extraire parmi les circonstances de cette étrange création, ce qu'en ont pensé les historiens et les philosophes anciens et respectés. Combien de fois vous allez trouver la chute d'Adam et d'Eve, plus ou moins défigurée et souvent

(1) Je soutiendrais même, qu'à moins d'un miracle toujours subsistant, notre tradition ne pouvait se conserver partout pure et sans altération ; il suffit qu'elle nous annonce elle-même ce progrès des erreurs et de la démenée d'une race perverse et insensée. Eh ! comment l'ignorance, le temps et les passions humaines n'auraient-ils pas amené ces mêmes changements dans la religion comme dans les mœurs, dans l'histoire et dans les lois politiques ? Il faudrait donc que les hommes fussent d'une autre trempe, pour ne pas violer et corrompre en même temps la vérité des faits et des principes ; car en restant tels qu'ils sont, le contraire de ce qu'ils ont fait, serait en vérité contradictoire à leur nature.

tout entière, surtout dans les vers orphiques, dont on connaît l'antiquité; vous verrez bientôt que la séduction du serpent précéda la boîte de Pandore, et vous reconnaîtrez dans des fragments plus anciens qu'Homère, l'histoire du déluge avec certains détails qu'on trouve aussi dans la Genèse. Certainement vous préférez un monde renouvelé par voie de génération à la fable des hommes produits par le limon du Nil, et à l'histoire de Deucalion et de Pyrrha. Quant à la date des événements qui touchent au commencement des choses, vous choisirez cette ancienne chronologie que le savant Varron opposait autrefois, avec tant de succès, aux disciples hardis de Socrate et de Zénon. D'ailleurs, vous en croirez aux marbres de Paros, tant estimés de vos philosophes, plutôt qu'aux calculs chinois qu'ils nous opposent à chaque instant (quoique le peuple dont ils s'étaient racontés, ainsi que nous, un déluge universel); vous trouverez aussi, dans des auteurs profanes, la naïve et touchante peinture d'un premier état d'innocence, tel que Moïse nous le décrit de ce ton simple et majestueux qui persuade: et je ne crains point que vous adoptiez de préférence ces peintures molles et puériles, qui n'ont point d'ailleurs la même antiquité. Je crois vous voir encore comparer la fable des géants avec l'histoire de la tour de Babel et de la dispersion des peuples; vous dites: Il fut un temps où les hommes ne formaient qu'une immense nation; réunis par les mêmes lois, gouvernés par les mêmes chefs, le jour de leur première séparation est une époque mémorable: il doit avoir laissé dans leur souvenir des traces que le temps n'a point effacées. Eh! comment pourrait-on oublier la cause et les circonstances d'un événement de cette nature? Il est vrai qu'on en parle diversement; mais la première version, quoiqu'altérée, est moins ridicule que la seconde, et la seconde, qui désigne le même fond, ajoute encore à l'authenticité de la première. Combien de fois vous allez dire: Que de grandeur et de petitesse! quels rapports! quelles contrariétés! quel désordre! quelle interruption dans la chaîne des faits et des personnages! Quel désert de chronologie!..... Au reste, vous aviez prévu ce désordre et cette harmonie, en voyant sortir d'une même tige toutes les religions qui devaient remplir le monde entier. Mais, en faisant ces réflexions, vous voyez insensiblement reparaître l'ordre et la vraisemblance; car ces matériaux dispersés ne demandent qu'à se réunir. Eh! comment ne joindriez-vous pas, aux fautes et aux malheurs du monde naissant, la promesse d'un rédempteur que vous trouvez, avec un des plus célèbres défenseurs de l'incrédulité (1), dans les histoires et les observations des peuples anciens et nouveaux? Je dis plus, vous reconnaissez, en quelque sorte, la vive lumière et les saintes obscurités des oracles de nos prophètes, dans l'idée générale et confuse d'un événement considérable; car vous trouverez

partout la crainte du grand juge, la promesse d'un Sauveur du monde, un règne de paix et de justice, et l'attente universelle d'un homme puissant et singulier.

A mesure que vous avancerez, les nuages disparaîtront; vous verrez plus distinctement les premiers pas du genre humain; vous trouverez l'origine des empires fondés par les enfants de Noé (car on les reconnaît toujours, quelque nom qu'on leur donne (1)). Que dis-je! vous retrouverez jusqu'aux premiers ancêtres du peuple juif dans ces hommes d'un cœur pur, qui vivaient comme des voyageurs sur la terre; car il est peu d'anciens auteurs qui n'aient parlé de ces premiers justes et des prodiges que le ciel opérait en leur faveur. Peut-on ne pas admirer l'éclat de leurs simples vertus, en voyant les païens, après quatre mille ans, jurer encore, devant leurs Césars, par le Dieu d'Abraham et de Jacob (2)?

Je me contente de marquer à grands traits ce que vous pourrez exécuter avec une précision qui pourtant n'est pas nécessaire; car, pour peu que vous suiviez cette méthode que vous avez si bien saisie, le résultat sera toujours le même; enfin je veux encore que, par un effort d'esprit, vous ayez presque oublié Moïse et son histoire; qu'en résultera-t-il? C'est qu'en lisant la vôtre, vous verrez reparaître la sienne tout entière; ce sera son ensemble, ses détails et presque son style. Je finis par une comparaison sensible; imaginez que ce chef-d'œuvre de la Grèce, la statue d'Apollon que l'on voit à Rome, fût brisée en mille morceaux, et que tous ces membres épars ne présentassent plus à nos yeux qu'un corps informe et mutilé, dont cependant des ouvriers ignorants et barbares auraient formé un tout, en y joignant des membres monstrueux et grossiers; et que, par un hasard heureux, on découvrit dans le sein de la terre une tête pleine de grâce et de majesté, des jambes, des bras et une quantité de morceaux du même marbre: que penseriez-vous si, en faisant disparaître tout ce qui serait étranger à cette célèbre statue, tous les membres divers que l'on aurait trouvés s'adaptaient merveilleusement à ce corps informe, et que, par un accord et une harmonie parfaite, il en résultât un ensemble admirable qui offrît à nos regards un des plus beaux ouvrages des hommes? Pourriez-vous douter que cette statue, si finie et si admirable dans ses proportions et dans son ensemble, ne fût ainsi sortie des mains de son auteur?

Telle est la tradition de Moïse, tel est cet or pur et sans mélange; une partie de ce métal précieux s'est toujours conservée chez tous les peuples dispersés sur la terre, quoique méconnaissable et recouverte par des métaux impurs et grossiers. C'est ainsi que l'on peut réparer cette espèce de colosse in-

(1) D'ailleurs, ne serait-il pas du dernier ridicule, de prétendre qu'ils doivent conserver leurs propres noms dans les différents pays? La diversité des langues a dû nécessairement produire des changements de nom.

(2) Les païens, dans leurs exercices, juraient par le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.

(1) Boulanger, qu'on a déjà cité.

forme que chaque nation a construit suivant son caractère et son climat, d'après un fonds qui est partout le même. Chacun de ces assemblages monstrueux diffère plus ou moins de tous les autres, et ressemble plus ou moins à chacun d'eux.

En effet, m'écriai-je, il est singulier qu'un peuple explique aussi raisonnablement les pratiques et les opinions aujourd'hui répandues dans le monde entier, il nous présente un genre de théodicée, dont les parties faites les unes pour les autres, ont une harmonie incompréhensible.

Ce n'est pas tout encore, me dit Mésophée; comment les premiers législateurs ont-ils si bien profité de tant de lois et de cérémonies utiles ou pernicieuses? Il est étonnant qu'ils ne se soient approprié que des pratiques non-seulement essentielles à l'économie mosaïque, mais encore (comme le remarque très-bien le fameux Boulanger) évidemment figuratives de quelque chose de plus noble et de plus important; en effet, on ne peut disconvenir que dans quelque esprit qu'on les ait inventées, elles figurent très-distinctement une religion qui ressemble beaucoup à ce le de Jésus-Christ. Cet accord est d'autant plus étonnant, que ces observances considérées séparément semblent d'abord inutiles et arbitraires. Pourquoi d'ailleurs cette nation seule, entre toutes les autres, a-t-elle cru de tous les temps un Dieu unique et créateur; et si l'on refuse d'en convenir, pourquoi ses instituteurs n'ont-ils choisi que des observances qui prescrivent ou préviennent l'idolâtrie et ses crimes?

Observez, me dit le vieillard, ce peuple isolé: son étonnante constitution, sa constante opiniâtreté empêchent que son sang ne se mêle avec celui des nations. Il méconnaît et dédaigne toujours leurs lois et leurs cérémonies; cependant, s'il n'eût pas été le seul dépositaire de cette voix divine, il eût fallu alors les étudier et les approfondir, pour choisir le culte le plus noble et le plus sage en apparence, pour y adopter une morale si capable d'expliquer et de guérir la corruption du cœur de l'homme; il fallait se concilier à plusieurs égards, avec la foule des nations, en différer à propos; il fallait même, pour élever sa religion au-dessus de toutes les autres, en remontant aux premiers jours du monde, nous offrir un tableau dont l'aspect nous présentât ce qui fut, ce qui est, et ce qui doit être.

Je conviens, dis-je au vieillard, qu'on ne peut offrir à la raison des conséquences plus vraisemblables; cependant nos philosophes prétendent expliquer ces fâcheuses uniformités sans admettre une première révélation; ils disent: *que les prêtres de l'Égypte et de la Palestine purent infecter l'univers de leurs chimères et de leurs mensonges, attendu que ces peuples, plus anciennement policés, devaient nécessairement les instruire ou les égarer.* J'avoue néanmoins que cette raison n'est qu'une pure assertion de leur part, et je ne conçois pas qu'avec tant de savoir, nos philosophes....

Demandez-leur, reprit le vieillard, en m'interrompant, s'ils supposent les nations déjà dispersées quand elles reçurent un culte et une religion.

— Certainement, ils ne seront point embarrassés: ils vous répondront, que de fréquentes émigrations avaient déjà fait éclore un essaim de peuples et de gouvernements, qui différaient les uns des autres à raison des circonstances et des climats.

— Eh bien! ce serait donc immédiatement après la formation de ces nouveaux empires que le genre humain put adopter les fables des Juifs? Mais, vous sentez bien que les nations qui touchaient encore à leur première origine, ne purent mutuellement se tromper ni s'instruire; parce qu'elles devaient conserver à peu près le même culte, les mêmes témoigns et les mêmes preuves.

Osera-t-on affirmer que tous les hommes avaient eu le temps de perdre entièrement de vue leur histoire, quand les nations recoururent aux traditions du peuple juif? Mais s'il est évident d'une part que chaque peuple a travaillé diversement, il n'est pas moins certain qu'ils ont tous choisi le fonds des livres de Moïse; et si cette première tradition divine n'avait été celle de leurs pères, imaginerait-on qu'ils l'eussent préférée à leur propre croyance et à celle de leurs ancêtres? car il est indubitable que les hommes de tous les temps ont toujours cru quelque chose.

— J'imaginai cependant pouvoir tenter encore d'expliquer ce phénomène, en supposant que les traditions de tous les peuples ressemblaient assez à celles des Juifs, au moins à quelques égards, pour s'y accommoder à plusieurs autres: mais le vieillard me dit en s'impatientant: Vous ne voyez donc pas qu'en avouant que les religions et les histoires ont toujours eu des rapports sensibles avec celles du peuple juif, vous avouez pour la troisième fois l'unité et la vérité des faits que l'on conteste.... Il n'y a point de milieu: comme on ne peut expliquer dans aucun système les ressemblances et l'uniformité dont vous convenez, il faut nous croire, ou pousser l'extravagance jusqu'à affirmer qu'il fut des siècles pendant lesquels des hommes qui n'avaient aucun point de ralliement, imaginèrent par hasard, et chacun de de leur côté, les mêmes rêves que dans la suite ils déguisèrent diversement: ce qui en vérité, n'exige aucune réponse.

Je me vis forcé d'avouer enfin qu'il fallait rejeter une histoire et une philosophie qui renversent l'histoire et la raison, surtout en convenant, comme nos philosophes en conviennent, de l'antiquité d'une première tradition. D'ailleurs, ces critiques n'ignorent pas (puisqu'ils l'observent eux-mêmes dans leurs écrits) que les peuples ne pouvaient, ni se tromper, ni s'instruire, avant que les sciences et les arts eussent fait un certain progrès; et le moyen, en effet, d'aller mentir à tous les coins de la terre, avant qu'on sût écrire sur l'écorce d'un hêtre, et qu'on fût en état de naviguer sur un lac!

C'est en vain, répliqua le vieillard, que

nous voyons des sophistes hardis se débattre et repousser la vérité; ils aperçoivent toujours les redoutables traits d'un simulacre antique, défiguré, coloré d'âge en âge par des rhéteurs et par des poètes, qui, comme ceux de nos jours, écrivaient à leur gré l'histoire du monde et celle de leur temps.

Au reste, tout ce que nous dirions encore sur cet objet important n'ajouterait rien à la force des preuves; car l'évidence est incapable du plus ou du moins.

Mais n'êtes-vous pas étonné des écarts d'une raison qui éteint sa propre lumière pour échapper à celle de la foi? Par quelle fureur d'extravagance ces raisonneurs si sévères avec nous, sont-ils entre eux assez faciles pour admettre à la fois tant d'hypothèses contradictoires? J'ai toujours soupçonné qu'ils ne croient pas à leurs livres; mais il faut que leurs prosélytes soient doués d'un esprit bien docile, pour être de leur avis; car il faut qu'ils croient que des hommes déjà éclairés jusqu'à un certain point (puisqu'ils vivaient en corps de nation lorsqu'ils furent en état de comprendre les fables qu'on racontait), reçurent pourtant alors une fausse histoire de leurs ancêtres dont ils n'avaient jamais ouï parler à leurs pères.

Il faut qu'ils croient que les Juifs, partout haïs et méprisés, sont devenus en fait de morale et de religion, nos législateurs et nos maîtres; il faut même convenir que ce peuple, menteur et grossier, a surpassé tous les autres dans la philosophie religieuse, malgré la profondeur et l'étendue des objets qu'on y traite.

Il faut qu'ils croient qu'avant que les lois divines et humaines eussent policé le genre humain, les hommes avaient conçu les plus hautes pensées du souverain Être, de ce qu'il exige, de ce qu'on lui doit, et que néanmoins les premiers peuples, simples et sublimes dans leur foi, avaient besoin d'être éclairés par les sciences et par les arts, pour s'abrutir ensuite sur les objets de la religion.

Il faut qu'ils croient que des chimères universelles ont réuni de temps immémorial des esprits qui s'accordaient sans se connaître.

Il faut qu'ils croient que quelques-uns d'entre eux formèrent le dessein de se communiquer leurs doutes et leurs lumières, lorsqu'encore plongés dans leur premier sommeil, ils manquaient de motifs et de moyens pour se chercher et se rencontrer.

Il faut qu'ils croient enfin que, tandis que l'histoire des premiers hommes devait ressembler, comme l'observent nos adversaires, à celle des ours et des léopards, leurs grossiers enfants entrevirent, dans leurs pères, une race de demi-dieux protégée par celui de la terre et du ciel.

Voilà pourtant tout ce qu'il faut croire pour être un philosophe moderne; convenez qu'une si grande foi n'est pas donnée à tout le monde.

Vous ne voyez cependant, continua le vieillard, que la moindre partie des problèmes qu'il faut résoudre, avant de nous opposer une induction tant soit peu raisonnable;

jusque-là ces sublimes réformateurs ne feront que supposer gratuitement: ils inventeront hardiment, ils substitueront constamment, à des miracles qu'ils disent incroyables, des miracles impossibles; mais, par malheur, combien d'esprits faibles les croiront sur leur parole, sans concevoir leurs principes? On suivra leurs conséquences, et peut-être qu'à force de lire et d'écouter sans penser à ce que l'on lit et à ce qu'on entend, nous retomberons à la fin d'un siècle de lumières, dans cet abîme d'obscurité d'où nous sortîmes à la voix des premiers philosophes.

Je viens de vous prouver une révélation mieux établie qu'aucun fait; car il n'en est point qui soit entouré des mêmes preuves. Les histoires les plus certaines supposent seulement quelques faits reconnus et avérés. Or, il faudrait ici qu'ils fussent tous faux, pour que la tradition de Moïse ne fût pas incontestable; cela posé, vous sentez qu'il faut d'abord devenir nécessairement juif ou idolâtre; car il faut croire, ou la tradition de Moïse, ou les mêmes faits publiés par tous les poètes et les historiens du paganisme. Comme vous donnerez la préférence au législateur des Hébreux, vous serez bientôt juif ou chrétien; mais je suis bien sûr que vous ne chercherez point chez les rabbins cette lumière qui éclaira vos premières années; car par malheur, on peut rester juif, mais on ne le devient jamais; j'ose même avancer que tout Juif d'un cœur simple qui cherche la vérité, la trouvera dans ses livres et dans les nôtres.

Je vais maintenant vous montrer que, d'après les seuls aveux que nous font les Juifs, d'après leur croyance, leurs livres et l'interprétation même qu'ils donnent à quelques-unes de leurs prophéties, la vérité de notre religion restera démontrée, non-seulement aux Juifs, mais à leurs ennemis comme aux nôtres; et pour que mes points d'appui restent inébranlables, je ne choisirai que des vérités avouées et généralement reçues.

CHAPITRE XXI.

Les aveux d'un juif converti.

Chaque jour m'apportait de nouvelles lumières; ma vénération pour le christianisme augmentait sans cesse; une tradition constante et sûre me faisait voir toutes les fausses religions de la terre sorties de cette source primitive: je les voyais, dans leur altération même, conserver des marques certaines de leur ancienne origine, et présenter à mon esprit l'authentique révélation du Ciel.

Nous nous rendîmes auprès du philosophe. J'ai réservé, me dit-il, jusqu'à ce moment le plaisir de vous raconter l'événement le plus agréable de ma vie. Je voyageais avec un de mes amis dans les provinces d'Espagne et de Portugal. J'étais à Lisbonne depuis quelque temps; un Juif et son fils s'introduisirent un jour dans mon appartement; ils me proposèrent des étoffes, les plus riches des Indes et de la Perse. Je fus frappé de la

physionomie du jeune Juif : elle me parut noble et ouverte ; ses regards étaient assurés et modestes, en un mot, sa figure ne ressemblait point à celles de sa nation. Son père loua beaucoup sa sagacité ; il m'apprit qu'il était versé dans la loi, et qu'il faisait une étude particulière des Ecritures sacrées. Après une légère conversation, il me fit voir les plus belles toiles de l'Orient ; pendant que je les admirais, son fils proposait à mon compagnon de voyage des essences de roses de Surate ; le marché se conclut, et l'on dit au jeune juif de déposer les flacons achetés sur une grande table. Il exécuta ce qu'on lui demandait ; mais en les plaçant, il aperçut un manuscrit ouvert que j'avais apporté dans mon voyage : son goût pour les livres l'engagea à y porter les yeux ; justement il tombe sur des réflexions très-fortes sur l'état présent des Juifs : je m'aperçus de son attention, et j'en fus enchanté. Les étoffes me parurent plus belles : je les examinai avec un soin particulier, et je tâchai de détourner l'attention du père pour fixer plus longtemps celle du fils ; après avoir tout vu, je revoisais encore, je souscrivais à tous les prix ; mais enfin, mes manœuvres épuisées, le juif s'aperçut que son fils n'était occupé que de sa lecture ; il s'approcha de lui : à son effroi, je présentai que le nom de *Jésus* frappait ses yeux ; il ferma le livre avec violence. J'eus l'air de ne point m'en apercevoir, bien résolu de ne pas perdre de vue un jeune homme dont le premier abord m'avait intéressé : je conçus les plus belles espérances ; je m'informai du nom de ces Juifs ; je prétextai des commissions à remplir, des achats à faire, et surtout un désir extrême de voir leur synagogue, et de connaître un rabbin qui jouissait parmi eux d'une grande réputation. Le rendez-vous fut donné pour le soir même. Le chef des rabbins était prévenu de ma visite, et le marchand juif chargea son fils de m'y conduire : vous devez bien juger quel était l'objet de mes vœux, et combien de fois mon cœur les portait vers le Ciel. Nous entrons dans la synagogue ; ce docteur de la loi parut : je me conciliai ses bonnes grâces, en lui parlant de l'antiquité de son peuple et des grandes merveilles que le Ciel avait opérées en sa faveur. Je parlais de la sublimité des prophètes ; je me contentai seulement de soupirer et de m'écrier : Quelle captivité, quelle durée, quel crime votre nation a-t-elle commis ! Oui sans doute, répondit le rabbin, le crime est énorme : c'est votre Christ qui est la cause de nos cruelles calamités ; voilà le crime de la nation ; il était juif, et il a voulu se faire adorer comme le Dieu d'Israël ; pour fixer sur lui l'objet de nos plus importantes prophéties qui nous annoncent que le Messie doit être le Fils de Dieu, il a osé s'appeler son Fils, il a perverti une partie de la nation. Nous avons eu plusieurs faux *Christ*s ; aucun, avant lui, n'avait osé s'appeler le Fils de Dieu ; il trouva moyen de se glisser furtivement jusque dans le Saint des saints ; il enleva l'empreinte du nom de Dieu qui y était déposé ; maître de ce monument sacré que

nul mortel n'osait approcher, la nature lui fut soumise ; il surprit la Judée par ses miracles.

Quel fut mon étonnement lorsque j'entendis le jeune juif s'écrier : Y pensez-vous, rabbin, d'attribuer à une pareille cause les désastres de la nation ? Si le Messie des chrétiens était un imposteur, nous l'avons puni de mort ; pouvions-nous mieux satisfaire à la loi qui nous ordonne de faire périr les faux prophètes ? Il n'est aucun opprobre dont il n'ait été chargé par nos pères ; pouvaient-ils lui faire subir un plus cruel supplice ? Ce zèle religieux devait attirer sur nous toutes les faveurs du ciel, et cependant cette instant fatal est l'époque de nos malheurs et de nos calamités : il est temps que notre aveuglement finisse....

Le rabbin indigné, lance sur lui d'affreux regards, et vomit des blasphèmes. Le jeune juif se jette dans mes bras, et les larmes aux yeux, demande le baptême.

Vous désirez savoir, sans doute, quel fut le sort de ce jeune juif : il devint mon ami, il ne me quitta plus, et au moment où je vous parle, il est devant vos yeux ; et en disant ces paroles, il tendit les bras pour embrasser mon cher Arsène.

Ici finit le discours du vieillard ; Arsène prit la parole.

Pardonnez, me dit-il, si je vous ai célé mon aventure, j'ai cru devoir vous la dissimuler ; mais puisque vous me connaissez, je dois vous développer les motifs de ma conversion, et vous apprendre par quels degrés la raison m'a conduit à la foi. Souffrez que je paraisse encore juif à vos yeux ; je vous l'ai connu mes premiers sentiments, qui sont, hélas ! ceux de ma nation. Notre opiniâtreté, toujours la même, est plus ou moins sensible suivant l'ordre et le caractère des hommes qui la composent. L'esprit de nos pères était autrefois élevé par le souvenir toujours présent de leur auguste origine ; mais nous sommes aujourd'hui tellement livrés à nous-mêmes, nos cœurs sont si flétris par l'esclavage, que ce sentiment noble et si propre à élever l'âme, n'est plus parmi nous qu'un vice indomptable, et pour ainsi dire, le désespoir de l'orgueil ; voilà ce qui nous soutient contre les humiliations et les opprobres dont nous sommes couverts ; nous nous regardons dans nos malheurs, comme les enfants du ciel dispersés parmi les nations ; nous envisageons dans nos fers, les princes de la terre, et les maîtres qui nous commandent comme des esclaves eux-mêmes choisis pour nous châtier et nous punir ; nous croyons que ces heureux usurpateurs de nos biens ne doivent leur félicité qu'à l'exécution des décrets de Dieu contre son peuple : notre unique espérance est donc dans le libérateur qui nous est si souvent promis ; nous cherchons notre sort dans nos livres, lisant sans cesse les oracles qui paraissent nous flatter. Notre respect pour les prophéties nous fait trouver inintelligibles celles qui, contraires à nos désirs et à nos penchants, ne sont propres qu'à nous humilier. La principale

cause de notre ferme croyance se trouve dans ces paroles de Dieu même :

« Voici ce que dit le Seigneur, qui fait lever le soleil pour être la lumière du jour, et qui agite la mer, et qui fait retentir le bruit de ses flots; son nom est le Seigneur des armées : Si les lois qui régissent l'univers peuvent cesser devant moi, alors la race d'Israël pourra cesser d'être mon peuple (*Jérémie, XXXI, 35*). »

Je voyais donc le peuple juif immortel; Dieu l'appelait son peuple, et ce titre si glorieux ne pouvait jamais lui être arraché. Le chrétien ne dira-t-il que nous sommes toujours son peuple, mais que le crime le plus odieux nous tient encore dans les fers, et qu'un jour nous serons pardonnés? Eh bien! je suppose ce crime imaginaire; cherchons dans ce principe même la preuve de notre innocence.

Ce Dieu de justice et de clémence nous annonce qu'il ne poursuivra jamais dans les enfants le crime de leurs pères, et qu'il ne punira point dans les pères les crimes de leurs enfants.... A ces mots, je fermai mes livres et me livrai à mes imprécations ordinaires; je maudis le chrétien; j'insultai leur Christ, le priez-vous? de mon blasphème sortit le premier trait de lumière qui m'éclaira; j'entrevis sur-le-champ que si Jésus de Nazareth était le vrai Messie, ma haine et mes imprécations me rendaient coupable de sa mort, que mon cœur s'abreuvait de son sang; je vis alors le crime se reproduire et se perpétuer dans la nation, et chaque juif me présentait un nouveau déicide.

Dans cette supposition que j'étais cependant bien éloigné d'admettre, je n'étais plus étonné de l'énorme durée de notre supplice, puisque nous restions toujours coupables du forfait le plus atroce. Dans ces cruelles agitations, toutes mes idées réunies me présentèrent deux tableaux frappants : l'un le plus déplorable, l'autre le plus consolant; le premier, fut l'état actuel des Juifs : je les vis dans toutes les parties du monde, courbés vers la terre dans l'abjection et dans l'esclavage. D'après cette image, je conclus que nous étions coupables de quelque grand délit, et que ce crime devait être un crime national qui pouvait m'être inconnu, mais qui n'était rien moins qu'expié.

Le second tableau me présentait le peuple juif éternel sur la terre, et voyant disparaître autour de lui jusqu'au nom des nations; je le voyais réservé pour être un jour comblé des faveurs de son Dieu. D'après deux situations si opposées, je jugeai que je ne pouvais m'éclaircir du crime de la nation qu'en méditant nos prophètes; c'était sans doute recourir au grand libérateur. J'allais retomber dans les ténèbres qui nous entourent, lorsque je fis réflexion, que s'il existe des prophéties qui annoncent la fin totale de nos maux, il était aussi dans l'ordre des choses que ces mêmes prophéties désignassent l'époque de la cessation de toutes nos calamités, soit au moment de l'arrivée du Messie, soit par notre retour à ce même Messie, s'il était arrivé, et

que par malheur nous l'eussions méconnu. J'ouvris encore le livre de nos prophètes, et je lus :

« Ne craignez point, ô Jacob! parce que je suis avec vous. Je ferai venir votre postérité de l'Orient, je la rassemblerai du couchant; je dirai au septentrion : Rends-la moi; et au midi : Ne mets point d'obstacles à son retour; sois le guide de mes enfants et le conducteur de mes filles. » Voilà bien nos espérances; et qu'il est doux, dans notre accablement, de penser que nous sommes toujours les enfants du Dieu d'Israël..... Mais, continuons cette prophétie : « Sois le guide et le conducteur de mes filles qui reviennent à moi; fais sortir le peuple aveugle, quoiqu'il ait des yeux, et qui est sourd, quoiqu'il ait des oreilles; car je l'ai formé pour moi-même, et il publiera mes louanges (*Isaïe, CXLIII, 68*). »

Que signifie ce retour, cet aveuglement? Les chrétiens ne cessent de nous annoncer que nous avons des yeux pour ne pas voir, et des oreilles pour ne pas entendre, et que nous retournerons un jour à leur Messie, et que nous deviendrons ses enfants chéris. Le prophète parle sans doute de la captivité de Babylone et de notre idolâtrie; mais dans nos plus dures captivités, les tribus n'ont point été entièrement dispersées, la transmigraton ne fut jamais universelle. Ici le prophète nous appelle des quatre parties du monde et des extrémités de la terre; cependant je doute encore : rejetons cette prophétie, et consultons-en une autre : « Je répandrai sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem un esprit de grâces et de prières; ils auront les yeux attachés sur moi qu'ils ont percé de plaies; ils pleureront avec de grands gémissements celui qu'ils ont blessé, comme on pleure un fils unique; tout le pays sera dans les pleurs, une famille à part, et l'autre à part. » Quel peut être ce deuil général de la nation? Quel est l'objet lamentable qui doit causer une si vive douleur? Nous aurons les yeux attachés sur celui que nous avons percé de plaies; voilà un événement qui me paraît incroyable, et ces larmes doivent se répandre à Jérusalem..... Dieu d'Israël! si c'était là le crime et le repentir de la nation! Je conviens que nous donnons à nos prophéties des interprétations différentes de celles des chrétiens; mais je suis stupéfait à la vue de cet ensemble de prophéties qui se réunissent toutes sur le Messie par une explication simple et facile, tandis que je suis obligé d'avouer que nous forçons et violentons les nôtres.

Cependant, consultons encore les prophètes :

« Voici ce que dit votre maître, votre Seigneur, votre Dieu : Je vais vous ôter de la main cette coupe d'assoupissement, cette coupe où vous avez bu jusqu'à la lie mon indignation et ma fureur : vous n'en boirez plus à l'avenir. »

Assurément nous ne pouvons pas nous persuader que nous ayons vu l'accomplissement de cette prophétie. Selon l'oracle, nous

ne devons plus souffrir, et nous sommes depuis plus de dix-huit cents ans dans les fers ! Cette prophétie n'est donc point encore accomplie ? Quel crime avons-nous pu commettre ? Notre idolâtrie la plus honteuse n'a été punie que par soixante-et-dix ans de captivité, et nous fut pardonnée ; depuis cette époque, qui remonte à plus de deux mille ans, l'idolâtrie a toujours été l'horreur de ma nation.

Quel est donc ce crime si odieux, cette coupe d'assoupissement que nous devons boire jusqu'à la lie ? Vous croyez peut-être que je vis la lumière : hélas ! mes yeux étaient fermés, mais je doutais, et c'est beaucoup pour un Juif.

J'entrepris de nouvelles recherches. J'étais si révolté des ridicules interprétations de nos rabbins modernes, que je fis serment de ne plus puiser dans ces sources fangeuses ; j'exceptai néanmoins quelques anciens docteurs pour lesquels nous conservons la plus grande vénération. Quelle fut ma surprise, quand je lus dans les écrits d'un des plus célèbres : que les Juifs n'avaient pas plus d'intelligence dans les divines Ecritures que les bêtes de somme (1).

Je fus curieux de consulter le rabbin Moses, égyptien, un de nos plus grands hommes ; mon étonnement fut extrême, quand j'aperçus ces paroles : « Jésus de Nazareth parut être le Messie ; il fut mis à mort par sentence, et fut cause qu'Israël fut détruit par le glaive (2). »

Où suis-je, m'écriai-je ; quel aveu dans notre bouche ! mais quelle fut ma surprise quand je lus dans les ouvrages des anciens rabbins les plus célèbres, une foule de passages qui expliquent, d'après nos prophètes, les principaux dogmes du christianisme, et annoncent ses plus grands mystères. En effet, *rabbi Siméon*, fils de *Johai*, ainsi que le rabbin *Jonathas*, fils d'*Aziel*, croyaient qu'*Isaïe* a voulu, par ces paroles, *sanctus, sanctus, sanctus*, désigner les trois personnes divines et le mystère de la Trinité. Je ne finirais pas si je vous rapportais tous les passages rabbiniques qui traitent des mystères de la religion chrétienne.

Sans être encore convaincu, j'étais horriblement tourmenté ; je rejetai tous mes livres, et je voulus chercher la vérité dans les docteurs de la loi, qui vivaient un siècle avant la ruine de Jérusalem, et la dernière destruction du temple. Je me transportai dans une de nos plus célèbres synagogues, qui conservait le dépôt précieux de nos anciens auteurs. Sans m'ouvrir à personne de mes desseins, je m'enferme dans une bibliothèque, et je vois que le rabbin *Néhémias*, fils d'*Haccana*, appliquait au Messie toutes les prophéties que les chrétiens appliquent à Jésus-Christ, il disait même que l'avènement du Messie n'était éloigné que d'environ cinquante années ; il écrivait une lettre à son

fils *Haccana*. sous le titre d'*Epître secrète*, dans laquelle il lui annonçait qu'il aurait peut-être le bonheur de jouir de la vue du Messie, et d'apprendre de lui-même ses grands mystères.

Enfin, dans un livre intitulé *des jours*, rabbin *Salomon* dit expressément que le fils de *David* ne paraîtra pas que l'empire romain ne se soit rendu maître d'une grande partie de l'univers.

L'ensemble de toutes ces découvertes fit sur mon esprit la plus grande révolution, je me retirai dans ma maison ; j'évitai l'approche des hommes, et je tombai dans la plus noire mélancolie ; agité le jour et la nuit, je rejetais sans cesse une image sanglante ; je n'étais pas encore convaincu, mais je touchais au moment où je devais l'être. Qu'il plaise au ciel de faire jaillir d'un pôle à l'autre la lumière qui me frappa ! Je conçus à l'instant l'idée la plus extraordinaire ; je me dis à moi-même : Les serments de Dieu en faveur de son peuple, ont été faits à *Abraham* et *Jacob*. Le Dieu d'*Israël* ne voit que ces grands patriarches entre son peuple et lui ; ne serait-il pas conforme à la majesté de Dieu que toute la religion des Juifs, son histoire et les grands événements annoncés à la postérité de ces mêmes patriarches fussent contenus et renfermés dans les premières paroles que Dieu leur fit entendre ?

Examinons cet oracle sublime, et remarquons surtout que les Juifs et les chrétiens sont parfaitement d'accord sur le sens et les paroles de cette prophétie ; ainsi, point de dispute sur la véritable interprétation : réunissez ici toute votre attention.

Toutes les nations seront bénies dans un de vos enfants ; je fus tout à coup environné de lumière, et mon esprit vit sortir de ces paroles toutes nos prophéties ; en effet, quelle est la constitution religieuse du peuple juif ? C'est sans doute d'être un peuple unique, séparé de toutes les nations ; et comment toutes les nations seraient-elles bénies dans un des enfants d'*Abraham* et de *Jacob*, si cette constitution n'est pas détruite, en incorporant au peuple saint toutes les nations de la terre ? Si cette constitution primitive est détruite, l'alliance et la loi le sont aussi ; le temple doit être renversé, les sacrifices abolis ; quelle foule de prophéties qui annoncent ces événements fameux, et qui sortent tous à la fois de ces paroles fécondes !

Mais comment toutes les nations seront-elles bénies dans un des enfants d'*Abraham* et de *Jacob*, si tous les peuples un jour ne sont pas soumis à la même loi (1) ?

Ce conquérant, ce Dieu des armées, qui doit soumettre la terre, la subjuguera-t-il en faisant marcher la mort devant lui ? les nations seront-elles bénies en lui, s'il les as-

(1) In divinis Scripturis minoris sunt intelligentiæ quam asiji (Rabbi Pünbap, fils de Ilaiir).

(2) Jesus Nazareus visus est esse Messias, et interfectus est a dome judicii, et fuit causa cur Israel destrueretur gladio.

(1) Réjouissez-vous, nations, avec son peuple. Et à leurs : Nations, louez toutes le Seigneur ; peuples, glorifiez-le tous. *Isaïe* dit aussi : Il sortira de la tige de *Jessé* un rejeton qui s'éleva pour commander aux nations, et les nations espéreront en lui.

servit en se baignant dans leur sang ? Il faut donc nécessairement que ce règne soit purement spirituel ; voilà ce roi pacifique , ce Dieu fort et puissant , enfin ce prince de la paix qui nous est si souvent annoncé : quelle foule de prophéties nouvelles découlent de ces paroles !

Ce n'est pas tout encore ; il faut que les cœurs soient changés ; car des hommes toujours pervers et méchants ne peuvent être bénis par un Dieu juste ; à ces traits , peut-on méconnaître la sublime morale de l'Évangile et les heureux changements des cœurs qui nous sont annoncés par les prophètes ?

Qui pourra ne point apercevoir cette Eglise triomphante , qui bénit sans cesse les peuples et les rois ?

Enfin , j'aperçus dans ces premières paroles l'Ancien et le Nouveau Testament , et toutes nos prophéties ne me parurent qu'un développement des premières promesses que Dieu lui-même fit à Abraham. Alors je crus à l'Évangile , et j'étais chrétien quand je vous vis.

Dès ce moment , le voile qui couvre les yeux de ma nation fut déchiré pour moi. Je ne me reconnaissais plus ; chaque jour nos prophètes me donnaient des preuves nouvelles , et je trouvais que , d'après nos principes mêmes et nos aveux , il était impossible que le Christ n'eût point paru. En effet , nous sommes toujours convenus de trois vérités essentielles , la première est , que la loi donnée à Moïse sur le mont Sinai devait finir à l'arrivée du Messie ; la seconde , que Dieu avait choisi Jérusalem pour le seul lieu du monde où il voulait que son temple fût élevé ; la troisième , que la famille d'Aaron pouvait seule former des sacrificateurs légitimes. A côté de ces trois vérités avouées , plaçons trois faits existants sous nos yeux : le temple est détruit depuis dix-sept siècles ; nous sommes bannis de la Palestine ; nos tribus sont tellement dispersées et confondues , que , sans recourir à des fables et à des mensonges grossiers , sans cesse renouvelés par nos rabbins , il est impossible de reconnaître la moindre trace de la famille d'Aaron.

De ces trois vérités accordées et de ces trois faits existants , il s'ensuit évidemment que Dieu a rejeté l'ancienne loi , ses observances et le peuple juif ; et comme nous convenons que cette loi ne pouvait être proscrite qu'à l'avènement du Messie , il résulte donc de nos aveux , que le Messie a dû paraître.

Je vis encore une preuve plus forte qui tranche toute difficulté. Que nous fixions nous-mêmes arbitrairement le terme et les époques que nous voudrions assigner aux soixante-et-dix semaines de Daniel ; quelques différentes interprétations que nous puissions donner à cette prophétie , il en résultera toujours deux vérités incontestables : la première , que le Christ doit être mis à mort ; la seconde , que les soixante-et-dix semaines du prophète doivent être écoulées et révolues avant la ruine de Jérusalem , la destruction de son sanctuaire et l'abolition des sacrifices.

Or le temple est détruit , les sacrifices sont abolis , les soixante-et-dix semaines sont donc écoulées : le Christ a donc paru. Je ne pouvais concevoir comment une conséquence aussi simple , aussi évidente , et qui nous est sans cesse présentée , pouvait éclipser à nos yeux ; jamais aucun rabbin n'a pu l'éluder , et l'aveuglement de ma nation me paraît toujours surnaturel.

Le vieillard fut enchanté que j'eusse entendu ce récit. On vient de vous développer , me dit-il , le tableau des prophéties que je voulais exposer à vos yeux ; telle est la marche de la Divinité : telles sont les preuves qu'elle nous donne de sa révélation ; Dieu seul peut faire marcher devant lui tous les événements : ils se précipitent et tendent au terme qu'il veut nous montrer ; il offre à l'univers une religion éternelle et un peuple qui ne doit jamais finir.

Si l'on eût perdu l'histoire des nations , les livres des prophètes pourraient servir de fastes à l'univers ; ils nous apprendraient comment devait un jour arriver la succession des monarchies , leur fondation et leur chute. On connaîtrait ce qui a été par des paroles qui ont annoncé ce qui devait être ; il est vrai qu'alors les prophéties exigeraient de la part des hommes une foi simple et universelle ; mais , par un événement contraire , c'est l'histoire profane qui constate elle-même la certitude des livres saints. Dieu n'a pas permis que la mémoire des fondations et des grandes révolutions des empires se soit effacée ; elle se perpétue d'âge en âge , et l'histoire , toujours sûre et fidèle dans les faits célèbres , les constate par des monuments authentiques et devient elle-même la preuve certaine de l'exécution littérale de la parole de Dieu : aussi , dès le commencement des choses , les temps , les lieux , les circonstances , la nature enfin fut tellement enchaînée , que tout devait concourir à constater la véritable religion que le ciel a donnée aux hommes ; c'était la seule vérité qu'il leur importait de connaître , et par conséquent le centre et le but où tous les événements devaient se rapporter. Je ne parlerai point des prédictions sur les victoires de Cyrus , sur la prise de Babylone , ou des prophéties qui regardent les rois de Perse , les conquêtes d'Alexandre , celles des rois d'Egypte et de Syrie , ou des autres prophéties qui annoncent la succession des empires et leur destruction avant qu'ils fussent fondés. Je ne m'étendrai pas même sur l'établissement surnaturel du christianisme ; ce qui a été prédit dans tous les siècles s'exécute tous les jours sous nos yeux. Cent volumes épars ont répété , sur ce sujet , ce qu'on voit écrit dans cent autres volumes.

Mais je ne puis passer sous silence quelques prophéties formelles et précises dont l'accomplissement littéral ne saurait être contesté par l'incrédule le plus obstiné. Dans le nombre des prophéties de ce genre , quelles seront celles que nous choisirons ? Les prendrai-je dans l'Ancien Testament , à la naissance du Sauveur , pendant son séjour parmi les hom-

mes, à sa mort, à sa résurrection? Non; je choisirai celles qui s'exécutent au moment où je parle. A des hommes sensuels il faut offrir des objets sensibles; aux incrédules, l'instant même du miracle: je présente donc un temple détruit qui jamais ne peut être rétabli; et, d'une autre part, un peuple faible, errant en tous lieux, et qui ne peut jamais être détruit. Quel autre qu'un Dieu eût fait dépendre sa parole et la ruine entière de sa religion de la reconstruction facile d'un édifice (1)?

S'il était permis de sonder les secrets du Tout-Puissant, je croirais volontiers qu'il a voulu, dans tous les siècles et à chaque instant, étonner notre esprit par deux preuves évidentes de sa révélation, preuves sensibles, parfaitement différentes, et toutes deux extrêmes: l'une, en rendant impraticable, impossible la reconstruction d'un temple, événement le plus simple et le plus facile selon l'ordre de la nature (2), l'autre, en rendant le peuple juif éternel sur la terre, événement le plus contraire à l'ordre des choses et au cours ordinaire de la nature.

Je m'aperçus que nous étions près de nous séparer; j'eus le malheur d'entamer assez légèrement une question très-déplacée: j'ignore si ce furent les expressions dont je me servis ou le fond de mon objection qui déplurent à Mésophée, mais il me fut facile d'entrevoir qu'il soupçonnait que je n'étais pas encore parfaitement revenu de mes doutes; il dissimula cependant, et, se levant

(1) L'époque mémorable de la chute du temple a été prédite par Jésus-Christ: il nous a assuré qu'il n'en resterait jamais pierre sur pierre; cette prophétie est d'autant plus frappante, qu'elle a toujours repoussé la puissance des hommes qui ont osé tenter de l'anéantir, et particulièrement les efforts de l'empereur Julien. Cet apostat artificieux et cruel unit sa politique à la haine des Juifs qu'il méprisait souverainement; ce philosophe empereur dissimula son naturel farouche, affecta de prêcher la tolérance, et suspend les supplices des martyrs: il entrevoit, dans la reconstruction du temple, un moyen sûr et facile de détruire le christianisme; en effet, il ne restait à cet ennemi puissant, que cet ouvrage à tenter, et sa haine plus que son orgueil le lui fit entreprendre.

Sans entrer dans la discussion des causes qui firent échouer son projet, je me contentai de me renfermer dans le fait historique; on n'a jamais contesté que les Juifs firent, par un édit de ce prince, convoqués et rassemblés de toutes les parties du monde, pour le rétablissement du temple: a-t-il été rebâti? en reste-t-il pierre sur pierre? Ce fait est sous nos yeux; l'activité d'un peuple innombrable, secondé par le gouvernement de la Judée, les richesses d'un empereur romain, étaient sans doute des moyens plus que suffisants pour reconstruire un édifice, si l'on n'eût eu à combattre Dieu et sa parole. Pour se convaincre des prodiges inouïs du ciel qui s'opèrent dans cette fameuse entreprise, il suffit d'entendre le témoignage authentique d'*Ammius Marcellinus*, païen, témoin oculaire, et flatteur de Julien.

A l'égard de la durée surnaturelle du peuple juif, si l'on objecte que toutes les puissances n'ont jamais tenté de le détruire, je demande pourquoi une multitude innombrable de nations, infiniment moins anciennes que le peuple juif, ont tellement disparu de la surface de la terre, que plusieurs ne nous ont pas même laissé le souvenir du nom qu'elles portaient autrefois: il faut convenir que l'éternité de ce peuple présente à l'incrédulité un grand problème à résoudre.

(2) Les personnes qui voudront s'instruire parfaitement des diverses tentatives qui ont été faites pour la reconstruction du temple, doivent lire le fameux ouvrage de Warburton, au sujet du rétablissement du temple: M. l'abbé de Mazéas a supérieurement traduit en notre langue cet ouvrage célèbre.

avec vivacité, il marcha vers le château. Nous étions près d'arriver, lorsque nous le vîmes chanceler et tomber dans les bras d'Arsène. Nous cherchâmes à rappeler ses sens; je ne puis peindre notre consternation ni l'état violent de nos âmes. Ce ne fut que dans la nuit qu'il revint à lui-même; un soupir profond sort de son cœur, ses yeux nous cherchent avec une tendre inquiétude, il s'efforce de nous rassurer sur son état, et il exige de ses neveux et de moi que nous nous retirions dans nos appartements pour y prendre le repos de la nuit.

CHAPITRE XII.

Le Zèle.

J'étais toujours dans les plus cruelles alarmes sur l'état de mon respectable vieillard: j'avais conçu pour lui les sentiments du fils le plus tendre; il m'avait procuré le bonheur et la foi. Je passai la nuit dans l'inquiétude, et j'écoutais à chaque instant si je n'entendais aucun bruit autour de moi; des idées funestes se présentaient en foule, et, dans les vapeurs d'un sommeil agité, j'entrevois sans cesse l'image de la mort. Je me levai longtemps avant le jour, que j'appelaï avec impatience; je m'avançai sur un balcon: mes yeux erraient de tous côtés. Quel fut mon étonnement d'apercevoir, au clair de la lune, un homme qui était assis sur la terrasse qui communiquait à l'appartement du vieillard! sa tête était tristement appuyée sur ses mains; sa douleur et mon inquiétude sur les jours de Mésophée me remplirent d'effroi.

Je cours vers l'homme qui m'inspirait tant de frayeur, et, sans chercher à le reconnaître, je m'écriai de loin: Avez-vous quelques nouvelles funestes à nous annoncer? Non, me répondit-on; et à la voix je reconnus Arsène.

J'ai des choses bien sérieuses à vous communiquer, me dit-il; je craignais de troubler votre sommeil, et j'attendais l'arrivée du jour pour me rendre auprès de vous; mais, puisque vous êtes ici, causons ensemble le reste de la nuit. Que pensez-vous du triste événement dont nous avons été témoins? J'ai cru que ce grand homme allait expirer dans nos bras: il paraît nous être rendu, et peut-être que le ciel prolongera ses jours.

— Hélas! il me semble que ma vie est attachée à la sienne, et si mes vœux peuvent être exaucés, je ne cesserai d'invoquer le Dieu qu'il m'a fait connaître.

Qu'entends-je? Quoi! seriez-vous converti? Il me serra dans ses bras et je me sentis mouillé de ses larmes. Ecoutez, m'ajouta-t-il avec vivacité, le moment presse; à peine Mésophée vous eut-il prié de vous retirer avec ses neveux, qu'il me fit appeler et me parla ainsi: Je suis enchanté, mon cher Arsène, de vous revoir; mes forces m'abandonnent, et tout m'annonce ma fin; mais, puisque je respire encore, lisez pour la dernière fois dans un cœur qui vous a toujours aimé. J'ai cru ramener à la lumière notre jeune baron: j'ai peut-être trop présumé de

mes forces; depuis deux mois entiers je l'observe; les progrès de son esprit et de sa raison semblaient ne me laisser aucun doute qu'il ne fût un jour convaincu des grandes vérités du christianisme; vous avez dû souvent vous apercevoir que ses objections mêmes portaient d'un esprit qui ne cherchait que la lumière. Depuis quelques jours mes flatteuses espérances se sont presque évaporées; il me semble qu'il doute encore. Ne le quittez pas, mon cher Arsène: un naturel si doux est fait pour que vous l'aimiez. Ce que je n'ai pu faire, vous le ferez; je ne méritais pas, sans doute, le bonheur de le connaître: notre Dieu vous en trouve plus digne que moi. J'ai cru voir, dans nos dernières conférences, qu'il était encore attaché à son funeste théisme; j'ai tout dissimulé, j'ai dévoré ma douleur: il est vrai qu'il ne m'a rien dit de bien positif. Ah! si je pouvais me tromper! Hélas! j'ai senti mon cœur se flétrir par la crainte; mon sang glacé par les ans circulait avec peine, et cette triste révolution m'a fait tomber dans l'état où vous m'avez vu. Père des hommes! bonté suprême, s'écria-t-il, est-il donc si difficile à nos cœurs de vous connaître et de vous aimer? Quoi! mon cher baron, une âme aussi sensible, aussi belle que la vôtre sera-t-elle condamnée toujours à errer dans les ténèbres? Maître des cœurs, que mes yeux se ferment à jamais, et que les siens puissent vous reconnaître! Allez, me dit-il, mon cher Arsène, allez sonder son cœur, il n'échappera point à votre pénétration, c'est la sincérité même: le moindre trait, un rien vous le fera connaître; si vous démêlez dans son âme quelques traces de cette divine lumière qui seule peut changer les cœurs, la victoire est à nous; peu d'hommes la distinguent, je le sais, mais vous la reconnaîtrez; si vous l'apercevez, revenez, courez pour me l'apprendre.

Pendant tout ce discours, je ne pus proférer une seule parole, et je ne revins à moi-même que par des torrents de larmes. Vive image de notre divin Maître, m'écriai-je, qui ne respirez que pour les hommes; respectable vieillard, âme sensible, qui pourra vous connaître sans adorer votre Dieu et pratiquer sa loi? Un tel amour, un tel zèle n'appartiennent point à l'homme. Quoi! Mésophée a failli à périr, et je serais la cause d'un si fatal événement. Le ciel qui m'a vu si coupable ne m'aurait-il conservé que pour un crime dont je suis innocent? Courez, mon cher Arsène, lui annoncer que depuis longtemps mes yeux sont dessillés; dites-lui que depuis longtemps il m'a rendu chrétien; qu'il juge par son bienfait de ma reconnaissance, et de mon cœur par le sien; allez, ou plutôt courons ensemble vers lui; que je puisse moi-même....

— Non.... le spectacle serait trop vif et trop touchant; une joie si rapide pourrait, dans sa situation, lui être aussi funeste qu'une vive douleur.

Il me quitta sur-le-champ et promit de me rejoindre bientôt.

Je me promenais sur la terrasse à pas précipités, et j'avais toujours la vue sur les appartements du vieillard; enfin, je vis paraître Arsène: je me précipitai vers lui; il m'embrassa avec transport et m'apprit que Mésophée se portait infiniment mieux, que la certitude qu'il lui avait donnée de mes nouveaux sentiments lui causait une joie inexprimable. Je l'ai vu, me dit-il, se lever sans peine: il désire vous voir un moment à l'insu de ses neveux; le jour va bientôt paraître, profitons du moment: restez peu auprès de lui. Nous entrons dans son appartement; je me jetai dans ses bras, il m'y retint longtemps, la parole expirait sur mes lèvres, lui-même restait dans le silence; il le rompit enfin:

Que vous me rendez heureux, mon cher baron! mes vœux sont remplis, et c'est vous qui m'apprenez que je suis exaucé; le plaisir que j'éprouve est bien au-dessus des maux que j'ai soufferts; je ferai connaître à mes neveux celui qui m'a rendu la vie; qu'ils ignorent à jamais la cause de ma douleur passée; ils vous chériront toujours, mais ils vous aimeront davantage. J'ai besoin de passer cinq ou six jours dans une solitude profonde; mon âme aspire au silence, et le plaisir que j'aurais de vous voir sera son sacrifice, mes neveux seront empressés à vous plaire, je vais les faire venir pour qu'ils ne soient point inquiets sur ma situation.

Je n'avais plus la crainte de le perdre et je me consolai d'une légère absence: je stipulai pourtant pour mon cœur et pour ses neveux, et j'obtins que nous aurions le plaisir de l'embrasser tous les jours.

CHAPITRE XXIII.

La convalescence du vieillard.

Il n'est point de joie plus vive que celle que l'on goûte après de grandes alarmes. Nous jouissions tous les jours du plaisir d'embrasser notre philosophe; ses aimables neveux me regardaient comme leur frère, et, tandis que tout sur la terre m'invitait au bonheur, le ciel me prodiguait ses bienfaits: Mésophée m'était rendu, mes doutes évaporés, et ma foi dissipait tous les nuages; je n'entendais plus si souvent les paroles de Mésophée, mais ses actions me parlaient sans cesse; sa retraite, prolongée de quelques jours, m'inspira le goût le plus vif pour la solitude; environné de mensonges et d'erreurs, les lieux trop retirés m'inspiraient autrefois le dégoût et la tristesse; depuis que la vérité habitait avec moi, j'eusse trouvé dans les déserts la plus belle nature et les plaisirs les plus propres à mon âme; je ne voyais cependant encore qu'en perspective ces paisibles retraites où le sage qui descend en lui-même sait trouver tous les hommes. Le château était rempli par une affluence de monde; la nouvelle de l'accident arrivé à Mésophée s'était déjà répandue, tous les lieux d'alentour ne s'occupaient que de ce triste événement, mais bientôt son rétablissement certain répandit une joie universelle. Le moment où il devait paraître était arrivé; ses forces lu

étaient revenues ; il exerçait les fonctions les plus sublimes du sacerdoce, et chaque jour il offrait le sacrifice de cette grande victime qui étonne sans cesse les cieux. Ses deux neveux étaient transportés de joie, et je ne peindrais jamais celle de tous ses vassaux : il ne leur manquait que le plaisir de revoir leur aimable maître.

Les jardins furent remplis par les habitants des campagnes voisines ; tous ses vassaux bordaient la terrasse : chaque famille était distinguée par des rubans de différentes couleurs. Les vieillards étaient à leur tête. Mésopnée parut : ce ne furent point des cris qui se firent entendre ; le premier mouvement de leur cœur fut de verser des larmes de joie ; puis, se livrant à leurs transports, chaque famille entoura successivement Mésopnée. Ces bonnes gens craignaient qu'il ne fût fatigué de rester trop longtemps debout ; ils avaient donné ordre à deux de leurs enfants de le soutenir. En effet, ils s'avancèrent auprès du vieillard, qui se prêta à leurs désirs, et avec une adresse et des grâces infinies, ils entrelacèrent mutuellement leurs mains et l'élevèrent ainsi à la vue de tout le monde ; ses bras reposaient sur deux chefs de famille qui comptaient près d'un siècle de vie. Jamais spectacle ne fut si touchant : le bruit des instruments se fit entendre, et ils conduisirent ainsi Mésopnée dans ses appartements ; ils se dispersèrent dans les jardins où l'on avait fait préparer une fête qui dura jusqu'à la fin du jour. Une grande partie des gentilshommes des environs étaient restés depuis plusieurs jours au château, pour attendre le moment où Mésopnée paraîtrait ; ils le complimentèrent sur son rétablissement, et pour le laisser plus tranquille ils se retirèrent dans leurs terres. Parmi les gentilshommes des campagnes voisines qui s'étaient rendus au château, j'aperçus un vieux militaire que Mésopnée prévenait par les marques de la plus tendre amitié ; ce fut le seul qu'il pria avec instance de faire quelque séjour dans sa terre ; des préférences aussi distinguées me firent concevoir la plus haute opinion de sa personne ; mais j'étais bien loin de pénétrer les vues de la sagesse du vieillard.

Tandis que tous les vassaux de Mésopnée témoignaient le plaisir le plus vif de revoir leur bienfaiteur, nous étions, Arsène et moi, auprès du vieillard. Le lieu de cette fête champêtre était disposé de manière qu'il pouvait, de son fauteuil, jouir de la joie qu'il faisait naître. Je suis moins sensible, nous dit-il, aux preuves de tendresse que je reçois, que je ne suis affligé des regrets que ma mort prépare à ces âmes reconnaissantes ; mais abandonnant aussitôt un sujet qui ne nous offrait que des objets sinistres : Eh bien, mon cher baron, m'ajouta-t-il, il y a longtemps que nous n'avons parlé de religion ; mais vous croyez : cela suffit, et je n'ai plus rien à vous apprendre.

— Continuez de m'instruire, je veux connaître ma religion pour la faire adorer ; je sens que l'on ne peut être véritablement heureux qu'autant que l'on est chrétien, et

vous m'apprenez qu'on ne peut l'être qu'en communiquant son bonheur à tous les hommes.

— J'ai pu, il est vrai, vous ramener à la vérité, mais le ciel peut seul vous donner des vertus ; ce zèle héroïque que vous venez de faire paraître est le sublime du christianisme ; mais je voudrais savoir quelles sont les réflexions que vous avez faites sur tout ce que nous avons dit depuis plusieurs mois et quelles sont les conséquences que votre raison en a tirées.

— J'y consens bien volontiers, c'est vous décerner les honneurs du triomphe. Vos raisonnements m'ont paru justes, solides ; mais ce qui m'a le plus frappé, c'est leur harmonie, leur ensemble ; le mensonge et l'erreur n'ont point cet accord et cette unité ; je ne puis voir aucun détail que je n'aperçoive aussitôt une masse de preuves réunies, contre laquelle viennent échouer toutes les subtilités, qui, ne tenant d'ailleurs à aucun principe, s'évanouissent à mesure qu'elles paraissent ; il n'en est pas de même des vérités que vous affirmez : je ne puis rien isoler pour les attaquer séparément. En un mot, mon esprit est convaincu : je crois à votre Dieu par raison ; je l'aime parce qu'il est bon, et je le crains parce qu'il est juste : il ne reste plus à mon cœur que de chercher à lui plaire par des actions nobles et dignes de l'homme.

Grand Dieu qui l'entendez ! s'écria le vieillard, faites descendre sur lui cet esprit de force et de sagesse que vous seul pouvez donner ; son cœur était fait pour vous, tôt ou tard il devait vous aimer. Et m'adressant aussitôt la parole : Avez-vous remarqué cet officier que j'ai prié de rester quelques jours ici ? C'est un militaire de la première distinction et d'une valeur brillante ; né dans le désordre et le tumulte des armes, il n'a pas la première idée du culte de ses Pères, et il avoue, sans rougir, que depuis qu'il se connaît il n'a jamais fait un seul acte de religion : son âme indolente, engourdie, sans force, sans mouvement, est comme ensevelie dans un sommeil d'anéantissement ; malgré cet affreux état de corruption, son caractère est doux, son âme est vraie : il pratique toutes les maximes du monde, il en a même toutes les vertus. Voilà, mon cher baron, une âme qu'il faut éveiller : il faut lui rendre sa vie et son activité. Ce n'est point son esprit que nous avons à convaincre, c'est son cœur, ce sont ses passions qu'il faut combattre ; cet ouvrage ne nous est pas réservé, il n'appartient qu'au Ciel, mais nous pouvons l'implorer ; que vos premiers vœux soient pour lui, ils doivent être plus puissants que les miens. Son cœur est bon, il est plein d'esprit : pour oser tout espérer, en faut-il davantage ?

A peine avait-il fini de parler que toute la compagnie arriva ; Mésopnée fit placer le militaire à ses côtés : tous ses soins et ses attentions se fixèrent sur lui, il l'entretenait de ses heureuses campagnes ; ce vieux militaire nous apprit la tendre amitié qui régnait entre son grand-père et Turenne : il racontait la mort de ce grand homme, tandis que

Mésophée avec adresse représentait comme le plus beau triomphe du grand Condé, ce héros expirant dans les bras de la religion.

« Je n'entends rien à votre religion, lui répondit le militaire; mais quand je serai sur le point de terminer ma vie, j'aimerais bien mieux mourir, comme Turenne, d'un coup de canon que de soupirer et languir comme Condé. Pour moi, ajouta-t-il, j'ai toujours vécu loyalement, je suis entier dans mon honneur : j'ai bien servi mes rois, à l'égard de la religion, je suis franc, et je vous avoue que je ne me mêle pas de ces choses-là, je n'y entends rien, aussi je ne conteste pas, mais je ne crois rien. Dès l'âge de treize ans j'ai porté les armes; j'ai vécu dans les camps et dans le plus grand monde, et, depuis soixante et dix ans, je ne connais de votre religion que le baptême que mes parents, dit-on, m'ont fait donner; j'ai pris mon parti sur tout cela, je suis trop vieux pour être corrigé et sans doute trop coupable pour être pardonné.

Non, lui dit le vieillard avec vivacité, vous ne mourrez pas comme vous avez vécu. Je vous comprends : vous désiriez que Dieu vous pardonnât; eh bien! recourez à lui avec sincérité, il vous pardonnera. Il n'est aucun crime qu'un repentir n'efface; l'homme qui renonce à l'unique objet pour lequel il est né s'arrache une vie immortelle, et, de tous les crimes, commet le plus odieux : hélas! combien d'hommes insensés meurent dans ces cruels sentiments! Quelle affreuse démente de se former une idée de la bonté du Créateur sur des opinions humaines! Sachez qu'un soupir d'un cœur qui retourne à lui nous rend maîtres des cieus; heureux et mille fois heureux ceux qui peuvent avoir ce retour sincère! Mais il est un aveuglement déplorable et bien plus général qui nous endort dans nos passions et dans nos vices : on laisse accumuler ses crimes dans le fol espoir de reculer le terme et de trouver son pardon au déclin de ses jours; hélas! les charmes de la volupté et les attraits du monde peuvent bien, pour un moment, demeurer sans empire sur des sens affaiblis par les maux et par les années, mais presque toujours leurs funestes impressions restent dans le cœur; au moment de la mort, tout en nous semble changer, et rien ne change; le serment est sur les lèvres, tandis que le parjure est dans l'âme, et cependant c'est l'âme qui doit être jugée. ... Mais je me rappelle vous avoir entendu dire que vous avez vécu très-intimement avec ce célèbre Montesquieu; votre admiration pour lui ne peut être plus grande. Eh bien! écoutez ce qu'il dit lui-même sur l'expiation des crimes et la suprême bonté de Dieu; Mésophée prit alors le livre de l'Esprit des lois qui se trouvait sur son bureau, et nous lut les paroles suivantes :

« Une religion qui enveloppe toutes les passions, qui n'est pas plus jalouse des actions que des desirs et des pensées, qui ne nous tient point attachés par quelques chaînes, mais par un nombre innombrable de fils; qui laisse derrière elle la justice humaine, et

commence une autre justice, qui est faite pour mener sans cesse du repentir à l'amour et de l'amour au repentir; qui met entre le juge et le criminel un grand médiateur, entre le juste et le médiateur un grand juge : une telle religion ne doit point avoir de crimes inexpiables; mais, quoiqu'elle donne des craintes et des espérances à tous, elle fait assez sentir que s'il n'y a point de crime qui, par sa nature, soit inexpiable, toute une vie peut l'être; qu'il serait très-dangereux de tourmenter sans cesse la miséricorde par de nouveaux crimes et de nouvelles expiations; qu'inquiets sur les anciennes dettes, jamais quittes envers le Seigneur, nous devons craindre d'en contracter de nouvelles, de combler la mesure, d'aller jusqu'au terme où la bonté paternelle finit. » (*Esprit des lois*, liv. XXIV, ch. XIV, deuxième vol., édit. in-4°.)

Pour vous, généreux guerrier dont le cœur noble est incapable d'irriter sans cesse la justice d'un Dieu, uniquement parce que sa bonté est extrême, livrez votre cœur à l'espérance; et comptez sur sa clémence infinie : elle éclate, elle vous environne de toutes parts; votre Dieu vous invite sans cesse; pour voler vers vous, il n'attend qu'un effort de votre part, il cherche un de vos regards.

Ce que vous me dites, répondit le vieux militaire, est bien consolant; mais comment pouvez-vous allier une si grande bonté avec des supplices et des tourments affreux qui ne doivent jamais finir; car, si je ne me trompe, telle est la peinture de l'enfer des chrétiens, dont l'image seule fait frémir la nature. Je sens bien qu'un scélérat chargé de crimes, et qui a vécu dans l'opulence aux dépens de la veuve et de l'orphelin, doit être puni; mais un honnête homme qui n'a jamais manqué à sa parole, qui n'a jamais fait de tort à personne, éprouvera-t-il des douleurs éternelles, pour s'être livré aux penchans de la nature et à des plaisirs autorisés par l'usage des plus grands de la cour et des hommes les plus estimés dans nos villes? J'avoue véritablement que je n'ai jamais pu concevoir des choses aussi étranges.

Le vieillard, sans s'émouvoir, entendit ce discours; mais bientôt nous le vîmes animé d'une chaleur nouvelle, ses yeux étincelaient d'une douce lumière, et, en m'adressant la parole, il me dit : Ce que vous venez d'entendre est répété sans cesse par la plupart des hommes : c'est le propos du siècle. Je suis enchanté qu'on fasse naître une si belle occasion de vous entretenir, en présence de notre guerrier, d'un des objets les plus importants de notre religion.

Premièrement, ce qui vous paraît étrange et même injuste, dit le vieillard au militaire, le sera-t-il aux yeux d'une raison instruite des vrais principes de la religion? Quoi! vous mesurez les crimes sur l'opinion des hommes et sur l'extrême corruption de leurs cœurs? Le monde sera-t-il un jour le juge du monde? L'habitude de voir les vices en vogue, préconisés, encensés, changera-t-elle la nature du vice? Une race de prévaricateurs et d'adul-

tères sera-t-elle justifiée par sa multitude immense et même par sa puissance sur la terre ? A l'exception de quelques justes, tous les habitants d'un univers coupable n'ont-ils pas déjà péri sous les eaux du déluge : effrayante image de ce qui doit arriver un jour une seconde fois ? Mais ne perdons pas de vue la grande question de l'éternité des peines ; c'est sans doute un de nos mystères, le seul terrible. Tâchons d'entrevoir cette vraisemblance.

Vous conviendrez facilement qu'il est impossible d'avoir une idée de Dieu, sans se représenter un être qui réunit toutes les perfections ; le faire agir d'une manière contraire à ses divins attributs, c'est se former un Dieu et l'anéantir. Ce principe posé, je puis concevoir un Dieu plein de bonté dont la miséricorde est sans bornes, et devant lequel disparaissent tous les crimes ensemble ; je conçois encore qu'il peut, sans contrarier son essence et ses attributs, exercer sa clémence dans le temps.

Mais si après la mort, ce Dieu si clément, si miséricordieux ne peut pardonner sans blesser ses divins attributs, c'est-à-dire, sans cesser d'être Dieu, il faut convenir alors que les peines des méchants doivent être éternelles, et qu'elles le sont par la nature de Dieu même ; or, examinons si les choses ne doivent pas être ainsi après la mort. Sans doute, l'amour de Dieu pour ses créatures est immense : il est si grand, que je ne doute pas que si le démon pouvait aimer et se repentir, il fléchirait son maître (1). Mais il est indubitable que l'âme, pure ou souillée, reste immobile dans l'état où l'a placée le dernier acte de sa volonté ; l'âme arrachée du corps est semblable à un arbre déraciné de la terre, il reste où il tombe... Pour que l'âme criminelle pût être pardonnée, il faudrait donc qu'elle pût se repentir et aimer ; mais pour l'âme coupable, plus d'amour et de repentir. Pourquoi ? c'est que ces deux sentiments naissent de la liberté ; il faut pouvoir choisir entre le bien et le mal, et se déterminer volontairement à suivre l'un ou l'autre. Au moment de la dissolution et de la séparation de l'esprit et du corps, toute illusion cesse ; plus de combat entre le vice et la vertu ; nul triomphe, nul mérite, plus de grâces du Ciel ; l'esprit rentre dans un ordre de choses inmutable : fixée dans le bien ou dans le mal, l'âme immortelle vit avec son dernier sentiment qui s'éternise avec elle ; le réparateur fut pour le temps, la justice pour l'éternité... Dans l'ordre des esprits, il ne règne plus que l'Esprit suprême qui absorbe en lui toutes les âmes justes et pures, et qui rejette toutes celles qui sont souillées et criminelles. Un Dieu parfait ne peut s'unir au crime, ce Dieu est éternel : il faut donc que la séparation soit éternelle, mais si l'âme du méchant reste toujours coupable, il faut aussi que les peines soient éternelles ; car si elles cessaient un instant, cet instant serait un moment dans l'éternité où le crime cesse-

rait d'être puni, et dès lors Dieu cesserait d'être juste. Telle est, nous ajouta Mésophée, cette terrible vérité que le ciel ne cesse d'annoncer pour contenir et ramener l'esprit des hommes.

Le militaire parut interdit de ce qu'il venait d'entendre : il tomba dans une rêverie profonde ; le vieillard lisait sans doute dans les replis de son cœur, ses yeux se fixèrent sur lui avec complaisance, et il changea l'objet de ses discours. Nous sûmes, quelque temps après, que les paroles du vieillard avaient eu le plus grand succès, et nous apprimes que ce brave militaire s'était rendu célèbre par la conversion la plus éclatante.

L'heure du repas était arrivée, Mésophée voulut se mettre à table avec nous ; jamais nous ne le vîmes si enjoué, il nous instruisait par des anecdotes curieuses et intéressantes ; ses paroles se gravaient dans nos esprits, et toutes ses idées laissaient après elles des traces de lumière ; dans ses récits les plus simples, on apercevait la profondeur de ses connaissances ; il nous expliqua plusieurs phénomènes de la nature qui nous étaient inconnus. Le plaisir que nous éprouvions nous fit oublier trop tôt l'état de faiblesse d'où il sortait ; nos questions redoublées furent très-indiscrètes, et pour y satisfaire, il nous parlait encore des premières colonies de la terre, formées par les Egyptiens et par les peuples de Phénicie : dans la chaleur de son discours, il s'arrêta subitement ; nous crûmes apercevoir en lui une certaine révolution : notre premier mouvement fut de nous lever ; le vieillard, qui s'aperçut de notre émotion, dissimula sans doute ce qu'il éprouvait, et, ranimant ses forces, il nous dit : Ne soyez pas inquiets, je cherchais une époque qui échappe à ma mémoire ; je veux vous raconter un trait remarquable.

Nous lui obéîmes pour ne pas l'alarmer ; mais, sans nous l'avoir communiqué, nous formâmes, chacun en particulier, le projet de rompre totalement nos entretiens ; en effet, dès qu'il eut fini de parler, nous le suivîmes dans ses appartements. Arsène lui annonça son départ pour Paris, où il était appelé pour des affaires urgentes ; ses neveux, de leur côté, lui dirent qu'ils ne pouvaient se dispenser de rouvrir leur cours de physique, trop négligé, et de faire de nouvelles expériences importantes. Pour moi, qui n'avais rien moins que le dessein de quitter Mésophée, je me plaignis de ma santé, et j'attribuai son dérangement à l'interruption de mes exercices de chasse ; je m'informai de la position des forêts voisines, et j'acceptai avec plaisir la proposition que me fit le militaire, de me conduire le jour même chez un grand seigneur de la province qui jouissait de la chasse la plus étendue. Le vieillard nous écoutait attentivement et je crus entrevoir, par son sourire, qu'il pénétrait le motif de tous nos projets ; il feignit de ne rien apercevoir ; il parut sensible à nos attentions, et se rendit à nos craintes. Nous étions sur le point de nous séparer, il se leva et me tira à l'écart. Adieu donc, mon cher baron, me dit-il en m'embras-

(1) Le malheureux ! s'écrie sainte Thérèse, il ne peut plus aimer !

sant ; je prévois que désormais nous nous parlerons bien rarement ; aimez-mes neveux, je les crois dignes de votre cœur ; mais surtout chérissez tendrement celui qui m'a donné le plaisir de vous connaître : c'est un homme fort instruit et très-aimable ; il joint aux solides vertus, l'esprit et le savoir ; son caractère vous paraîtra un peu froid, mais son âme est pleine de chaleur ; il réfléchit beaucoup, il ne dit que ce qu'il veut, et il pense tout ce qu'on voudrait dire.

CHAPITRE XXIV.

La Mort de Mésopnée.

Le départ d'Arsène n'était qu'un prétexte ; nous l'engagâmes facilement à rester avec nous ; depuis près de deux mois nous ne quittions plus l'ombre des forêts ; les circonstances semblaient avoir changé tous nos caractères ; les neveux de Mésopnée, Arsène et moi, nous passions nos jours dans le tumulte et les exercices les plus variés ; nous descendions cependant chaque jour au château pour embrasser notre sage, nos visites étaient courtes, et nous nous arrachions avec violence d'un objet qui nous était si cher. Mésopnée se plaisait à nous faire raconter le détail de nos plaisirs ; sa santé, qui paraissait se rétablir, était le plus doux que nous puissions goûter.

Mais quel affreux nuage commençait à couvrir les lieux que nous habitions ! Un jour venant de nous promener sur un lac, à peine descendus de notre gondole, nous aperçûmes des hommes qui couraient hors d'haleine ; ils nous appelaient par des cris effrayants et des signes sinistres : le vieillard avait perdu une seconde fois l'usage de ses sens ; nous apprîmes qu'au moment où il était revenu à lui-même, il s'était fait administrer sur-le-champ tous les sacrements de l'Eglise. L'alarme se répandit partout ; les médecins accoururent avec précipitation, nous les vîmes arriver ; mais nous n'eûmes pas la force d'entrer avec eux ; nous attendîmes leur décision dans le silence : ils parurent, et nous vîmes, par leur tristesse, que tout espoir nous était ôté ; nous étions dans les premiers moments de la plus vive douleur, lorsque Mésopnée nous fit prier de nous approcher et de conduire vers lui ses neveux ; à peine les vit-il, qu'il leur parla ainsi :

Je jure à votre consternation que ma mort est très-prochaine ; vos premiers soupirs sont dus à la nature et à ma tendresse pour vous ; mais calmez votre douleur ; considérez les longues années qui j'ai passées sur la terre : Venez, mes chers neveux, leur dit le vieillard en leur tendant les bras, venez recevoir mes derniers embrassements. Malgré leurs efforts, des torrents de larmes s'échappèrent ; ils voulurent se détourner. Quoi ! leur dit-il en soupirant, je n'ai plus qu'un moment pour vous

voir, et vos yeux se déroberent encore à mes regards ! Trop sensible à votre tristesse, c'est elle seule qui rend mon état douloureux ; soyez moins consternés, je serai plus content ; le spectacle que je vous offre, vos pères me l'ont offert ; je les ai vus entrer dans le tombeau, et, m'instruisant jusqu'au dernier soupir, ils m'ont appris à ne pas redouter la mort ; c'est dans ce terrible moment qu'ils jouissaient de toute leur vie ; leurs actions vertueuses se présentaient à eux sous les images les plus consolantes, et ils lisaient dans leur cœur le jugement qu'allait prononcer le Législateur des hommes. Séchez vos larmes, mes chers neveux, je sens que notre Dieu soutient mon âme et la console ; l'espérance m'ouvre les cieus.

A peine avait-il fini ces paroles, qu'il tomba dans une faiblesse mortelle ; ses yeux n'entrevoient plus la lumière ; une froide pâleur parut sur ce front vénérable, et nous le vîmes expirer dans nos bras : à son dernier soupir, nous restâmes presque immobiles ; il sembla que nos esprits ne pouvaient se détacher de sa grande âme, et nous levâmes les yeux vers le ciel.

Cette affreuse nouvelle se répandit sur-le-champ dans toute sa terre. Aux cris aigus, succéda le silence de la douleur ; il sembla que la mort s'était introduite dans toutes les familles ; bientôt toutes les fermes furent désertes ; les hommes, les femmes, les enfants, les vieillards se suivaient en désordre, et, sans se parler, vinrent fondre en larmes dans toutes les avenues du château : là, fixant tristement leurs regards sur le lieu où reposait leur maître, ils n'osaient s'approcher de ces sombres demeures où ils entraient autrefois avec tant d'allégresse. Trois jours entiers, la terre fut sans culture ; le temple où il fut porté fut leur unique asile ; leurs larmes et leurs gémissements, leur seule consolation. Après un deuil de plusieurs jours, ils demandèrent tous la satisfaction de voir les neveux de ce grand homme : leurs cœurs avaient besoin de son image ; dès qu'ils parurent, un sentiment plus doux leur fit verser des larmes : ils se sentirent émus par une ressemblance frappante : même abord, mêmes grâces même douceur : tout semblait fermer les plaies de ces hommes vertueux, et le calme commençait à renaître dans le cœur de ces âmes sensibles.

Arsène et moi nous restâmes quelques jours auprès des neveux de Mésopnée, et, pour distraire leur vive douleur et la nôtre, nous parlâmes tous pour Paris ; nous nous quittons rarement ; chaque jour nous parlons de notre respectable vieillard : le souvenir de ses vertus est nécessaire à nos cœurs, et le bonheur dont je jouis le rappelle sans cesse à ma mémoire.

VIE D'EULER.



EULER (LÉONARD), professeur de mathématiques, membre de plusieurs académies, naquit en 1707 à Bâle, où il s'appliqua avec succès à la philosophie et à l'étude des langues orientales : ses progrès dans les sciences lui acquirent l'estime de Jean Bernoulli. Les fils de cet habile géomètre l'invitèrent à se rendre à Saint-Petersbourg, où ils avaient été appelés, eux-mêmes en 1725. Euler y remplit successivement les chaires de professeur de physique et de mathématiques, perfectionna le calcul intégral, inventa le calcul des sinus, simplifia les opérations analytiques, et répandit un nouveau jour sur toutes les parties des sciences mathématiques. En 1741, il se rendit à Berlin, contribua beaucoup à donner du lustre à l'académie naissante, et retourna en 1766 à Saint-Petersbourg, où il perdit la vue, sans que cela l'empêchât de travailler et d'enrichir le public de ses productions. Il mourut le 7 septembre 1783. Peu de géomètres ont embrassé tant d'objets à la fois, et les ont traités avec plus de succès. On a de lui un grand nombre d'ouvrages : une *Dissertation sur la nature et la propagation du son*, en latin, Bâle, 1727, in-4° ; ... *sur la nature des vaisseaux*, que l'académie de Paris honora de l'accessit en 1727 ; *Mechanica, sive motus scientia, analytice exposita*, Saint-Petersbourg, 1736, 2 vol. in-4° ; *Mémoire sur la nature et les propriétés du feu*, couronné par l'académie de Paris en 1738 ; *Tentamen novæ theoriæ, musicæ*, Saint-Petersbourg, 1739, in-4° ; *Mémoire sur le flux et le reflux de la mer*, couronné par la même académie en 1740. Il y explique l'action du soleil et de la lune sur la mer, et appuie son explication de beaucoup de géométrie et de calculs : ce qui n'a point empêché plusieurs savants de la regarder comme peu satisfaisante. C'est une chose singulière que l'extrême variété et le peu de consistance des opinions établies à ce sujet. Descartes qui attribue ce phénomène à la pression de l'air, Newton qui en fait honneur à l'attraction, sont au pied du mur quand on objecte que les marées sont plus hautes sous les zones tempérées que sous la zone torride ; et surtout quand on leur fait observer que le baromètre ne monte ni ne baisse lorsque la lune passe au méridien. Aussi Galilée se moquait-il amèrement de Képler qui, avant Newton, avait rapporté ce phénomène à la lune ; mais par un raisonnement plus étrange encore, il le fit dériver du mouvement de la terre. Un physicien de ce siècle a eu recours à la dilatation de l'air, produite par l'action du soleil ; un autre à la fonte des glaces polaires ; on a imaginé des gouffres qui absorbaient et revomissaient les eaux alternativement, etc. Le doute et l'indécision d'un vieux poète sont peut-être plus raisonnables que tout cela :

Quærite quos agitat mundi labor, at mihi semper
Tu, quæcumque moves tam crebros, causa, meatus,
Ut superi voluere, late,

(Lucan.. Phars., lib. I.)

Je ne sais, dit un philosophe, si l'on saisit assez l'énergie de cet ut superi voluere. Quand on songe que depuis Lucain, on n'a rien dit de plus raisonnable sur cet objet, que les physiciens de son temps ; quand on réfléchit d'un autre côté que c'est un objet visible, palpable, immense, se renouvelant deux fois par jour dans toute l'étendue des deux hémisphères, observé de près par 500 millions d'hommes, l'espace de 5 à 6 mille ans ; on comprend ou du moins l'on peut comprendre alors toute la vérité de cet ut superi voluere. *Méthodus inveniendi lineas curvas maximi minimive proprietate gaudentes*, Lausanne, 1744, in-4°. *Introductio in analysin infinitorum*, Lausanne 1748, et Lyon, 1796, traduite en français avec des notes en 1798, par Labey, 2 vol. in-4° ; *Theoria motuum planetarum et cometarum*, Berlin, 1744, in-4° ; *Opuscula varii argumenti*, Berlin, 1746-51, 3 vol. in-4° ; *Scientia navalis, seu tractatus de construendis ac dirigendis navibus*, Saint-Petersbourg, 1749, 2 vol. in-4° ; *Theoria motus lunæ*, Berlin, 1753, in-4° ; *Dissertatio de principio minimæ actionis, una eum examine objectionum Kænigii*, Berlin, 1753, in-8° ; *Institutiones calculi differentialis eum ejus usu in analysi infinitorum ac doctrina serierum*, 1755, in-4°, 1787 et 1804, 2 volumes in-4°. *Constructio lentium objectivarum, etc.*, Saint-Petersbourg, 1762, in-4°. *Meditationes de perturbatione motus cometarum, ab attractione planetarum orta*, Saint-Petersbourg, 1762, in-4°. *Theoria motus corporum solidorum seu rigidorum*, 1765, in-4° ; *Institutiones calculi integralis*, Saint-Petersbourg, 1768-70, 3 vol. in-4° ; 1792, 4 vol. in-4° ; *Disprica*, 1767-71, 3 vol. in-4° ; *Opuscula analytica*, 1783, 2 vol. in-4° ; cinq *Mémoires* sur différentes questions de mathématiques, dans les *mélanges de Berlin* ; c'est peut-être ce qu'il y a de mieux dans cette collection ; plusieurs *Dissertations* dans les mémoires des académies de Saint-Petersbourg et de Berlin ; *Éléments d'algèbre*, en allemand. Cet ouvrage, qu'il fit étant aveugle, a été traduit en français et en russe, il est écrit avec clarté et méthode. La traduction française qui est de M. Bernoulli, avec des notes par Lagrange et Garnier, a été réimprimée plusieurs fois. La dernière édition est de 1807, 2 vol. in-8°, fig. — *Lettres à une princesse d'Allemagne, sur divers sujets de physique et de philosophie*, Saint-Petersbourg, 1768-72, et Berne, 1778, 3 vol. in-8°. Il y attaque avec force le système de Newton sur les couleurs, et d'autres opinions accréditées. M. de Condorcet en a donné une nouvelle édition en 1787, où il

s'est permis de faire plusieurs retranchemens qui portent particulièrement sur les endroits de ses lettres les plus favorables à la religion, afin de laisser ignorer le christianisme d'Euler et soulager les incrédules du poids de son autorité qui les accable, parce que l'exemple de cet illustre géomètre, joint à celui de tant de savans du premier ordre, montre avec évidence qu'on peut allier la conviction la plus profonde des vérités révélées, avec le génie le plus pénétrant et les plus vastes connaissances. Quelle honte pour des hommes si fiers de leurs lumières, d'être ainsi réduits pour la défense de leur cause, à user de semblables supercheries, aussi contraires à l'honnêteté qu'à la bonne foi. Et combien ces ruses indiquent, décèlent le peu de confiance qu'ils ont dans leurs moyens ! Les œuvres d'Euler ne sont pas les seules d'où ils aient essayé de faire disparaître toutes les traces du christianisme ou de les affaiblir ; celles de Linnée, de Newton et de Bacon nouvellement travesti en incrédule, en offrent des exemples aussi scandaleux. Il n'y a pas même jusqu'à Pascal que Condorcet n'ait en l'audace de dénaturer en plus d'une manière, dans la dernière édition qu'il a donnée de ses Pensées. Les Lettres à une princesse d'Allemagne ont été

réimprimées à Paris en 1812, 2 vol. in-8°, d'après la première édition, avec des notes, par Labey. *Théorie complète de la construction et de la manœuvre des vaisseaux*, Saint-Pétersbourg, 1773, et Paris 1776, in-8°, fig., retouchée pour le style. L'homme en lui était aussi estimable que le savant. Bon époux, bon père, bon ami, bon citoyen, il se montra constamment fidèle à tous les rapports de la société. Ennemi de l'injustice, s'il en voyait commettre quelque une, il avait la franchise de la censurer et le courage de l'attaquer sans avoir égard à la personne. Il avait beaucoup de respect pour la religion et remplissait avec soin les devoirs d'un chrétien. Doux et honnête envers tout le monde, s'il a jamais senti de l'indignation, ce n'a été qu'envers les ennemis du christianisme, dont il a pris avec ardeur la défense contre les objections des athées, dans un ouvrage qui le publia à Berlin en 1747, intitulé *Essai de défense touchant la révélation divine contre les esprits forts*. Cet essai, traduit en italien par Nicolas Onerati, Naples, 1788, fait d'autant plus d'honneur à ses principes, que les prétendus esprits forts contre lesquels il s'élève, dominaient alors, et donnaient le ton dans la capitale de la Prusse, où il faisait sa résidence.

LETTRÉS

A UNE PRINCESSE D'ALLEMAGNE,

SUR DIVERS SUJETS DE PHYSIQUE ET DE PHILOSOPHIE.

LETTRÉ PREMIÈRE.

(29 novembre 1760.)

Sur la nature des esprits.

Quelques-uns se sont imaginé que la matière pourrait bien être arrangée en sorte qu'elle eût la faculté de penser. De là sont venus les philosophes qui se nomment *matérialistes*, qui soutiennent que nos âmes et en général tous les esprits sont matériels ; ou plutôt ils nient l'existence des âmes et des esprits. Mais dès qu'on atteint la véritable route pour parvenir à la connaissance des corps, qui se réduit à l'inertie, par laquelle les corps demeurent dans leur état, et l'im-pénétrabilité, qui fournit les forces capables de changer leur état, tous ces fantômes de forces dont je viens de parler s'évanouissent, et rien ne saurait être plus choquant que de dire que la matière soit capable de penser. Penser, juger, raisonner, sentir, réfléchir et vouloir sont des qualités incompatibles avec la nature des corps ; et les êtres qui en sont revêtus doivent avoir une nature tout à fait différente. Ce sont des âmes et des esprits, dont celui qui possède ces qualités au plus haut degré est Dieu.

Il y a donc une différence infinie entre les corps et les esprits. Aux corps il ne convient que l'étendue, l'inertie et l'im-pénétrabilité, qui sont des qualités qui excluent tout sentiment, pendant que les esprits sont doués de la faculté de penser, de raisonner, de sentir, de réfléchir, de vouloir ou de se décider pour un objet plutôt que pour un autre. Ici il n'y a ni étendue, ni inertie, ni im-pénétrabilité ; ces qualités corporelles sont infiniment éloignées des esprits.

D'autres philosophes, ne sachant à quoi se décider, croient qu'il serait bien possible que Dieu communiquât à la matière la faculté de penser. Ce sont les mêmes qui soutiennent que Dieu a donné aux corps la qualité de s'attirer entre eux. Or, comme cela serait la même chose que si Dieu poussait immédiatement les corps les uns vers les autres, il en serait de même de la faculté de penser communiquée aux corps ; ce serait Dieu même qui penserait, et point du tout le corps. Mais pour moi, je suis tout à fait convaincu que je pense moi-même, et rien ne saurait être plus certain que cela ; donc ce n'est pas mon corps qui pense par une faculté qui lui a été communiquée, c'est un être infiniment différent, c'est mon âme, qui est un esprit.

Mais on demande ce que c'est qu'un esprit? Sur cela j'aime mieux avouer mon ignorance et répondre que nous ne saurions dire ce que c'est qu'un esprit, puisque nous ne connaissons rien du tout de la nature des esprits. De semblables questions sont le langage des matérialistes, qui se piquent encore du titre d'esprits forts, quoiqu'ils veuillent bannir du monde l'existence des esprits, c'est-à-dire des êtres intelligents et raisonnables. Mais toute cette sagesse imaginaire, dont encore aujourd'hui se glorifient ceux qui, affectant le caractère des esprits forts, veulent se distinguer du peuple, toute cette sagesse, dis-je, tire son origine de la manière lourde dont on a raisonné sur la nature des corps, ce qui n'est pas fort glorieux. Souvent ils se vantent même de leur ignorance, en disant que nous ne connaissons presque rien des corps; donc il est très-possible qu'un corps pense et fasse toutes les fonctions que le peuple regarde comme le partage des esprits. Or il serait bien superflu de vouloir encore réfuter ce sentiment bizarre, après les éclaircissements que j'ai eu l'honneur d'exposer à V. A.

Il est donc certain que ce monde renferme deux espèces d'êtres : des êtres corporels ou matériels, et des êtres immatériels ou des esprits qui sont d'une nature entièrement différente. Cependant ces deux espèces d'êtres sont liées ensemble de la manière la plus étroite, et c'est principalement de ce lien que dépendent toutes les merveilles du monde, qui ravissent les êtres intelligents et les portent à glorifier le Créateur.

Il n'y a aucun doute que les esprits ne constituent la principale partie du monde, et que les corps n'y soient introduits que pour leur service. C'est pour cet effet que les âmes des animaux se trouvent dans la plus étroite liaison avec leurs corps. Non-seulement les âmes s'aperçoivent de toutes les impressions faites sur leurs corps, mais aussi elles ont un pouvoir d'agir dans leurs corps, et d'y produire des changements convenables; c'est en quoi consiste une influence active sur le reste du monde.

Or cette même union de chaque âme avec son corps est sans doute et restera toujours le plus grand mystère de la toute-puissance divine, que nous ne saurions jamais pénétrer. Nous voyons bien que notre âme ne peut pas agir immédiatement sur toutes les parties de notre corps : dès qu'un certain nerf est coupé, je ne puis plier la main; d'où l'on peut conclure que notre âme n'a de pouvoir que sur les dernières extrémités des nerfs, qui aboutissent toutes et se réunissent quelque part dans le cerveau, dont le plus habile anatomiste ne peut assigner exactement le lieu. C'est donc à ce lieu qu'est restreint le pouvoir de notre âme. Mais le pouvoir de Dieu s'étend sur le monde tout entier et sur tout ce que nous saurions concevoir; c'est là sa toute-puissance.

LETTRE II.

(2 décembre 1760.)

Sur la liaison mutuelle entre l'âme et le corps.

Les esprits et les corps étant des êtres ou des substances d'une nature tout à fait différente, de sorte que le monde renferme deux espèces de substances, les unes spirituelles et les autres corporelles ou matérielles, l'étroite union que nous observons entre ces deux espèces de substances mérite une extrême attention. En effet, c'est un phénomène bien merveilleux que la liaison réciproque qui se trouve entre l'âme et le corps de chaque homme et même de chaque animal. Cette union se réduit à deux choses : la première est que l'âme sent ou aperçoit tous les changements qui arrivent dans son corps, et ce qui se fait par le moyen des sens, qui sont, comme V. A. le sait parfaitement bien, au nombre de cinq; savoir. la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher. C'est donc par le moyen des cinq sens que l'âme tire sa connaissance de tout ce qui se passe non-seulement dans son propre corps, mais aussi hors de lui. Le toucher et le goût ne lui représentent que des objets qui touchent immédiatement le corps; l'odorat, des objets un peu éloignés; l'ouïe s'étend à des distances beaucoup plus grandes et la vue nous procure une connaissance des objets même les plus éloignés. Toutes ces connaissances ne s'acquièrent qu'en tant que les objets font une impression sur quelqu'un de nos sens; encore ne suffit-il pas que cette impression se fasse, il faut que l'organe du sens se trouve dans un bon état, et que les nerfs qui y appartiennent ne soient point dérangés. V. A. se souvient que pour la vue, il faut que les objets soient distinctement dépeints au fond de l'œil sur la rétine; mais cette représentation n'est pas encore l'objet de l'âme; on peut être aveugle, quoiqu'elle soit parfaitement bien exprimée. La rétine est un tissu de nerfs dont la continuation va jusque dans le cerveau, et quand cette continuation est interrompue par quelque lésion de ce nerf qu'on appelle la *nerf optique*, on ne voit rien, quelque parfaite que soit la représentation sur la rétine. Il en est de même des autres sens, dont tous se font par le moyen des nerfs qui doivent transporter l'impression faite sur l'organe de sensation, jusqu'à leur première origine dans le cerveau. Il y a donc un certain lieu dans le cerveau où tous les nerfs aboutissent, et c'est là que l'âme a sa résidence et où elle s'aperçoit des impressions qui s'y font par le moyen des sens. C'est de ces impressions que l'âme tire toutes les connaissances des choses qui se trouvent hors d'elle. C'est de là qu'elle tire ses premières idées, par la combinaison desquelles elle forme des jugements, des réflexions, des raisonnements et tout ce qui est propre à perfectionner sa connaissance; en quoi consiste le propre ouvrage de l'âme, auquel le corps n'a aucune part. Mais la première étoffe lui est fournie

par les sens, moyennant les organes de son corps; d'où la première faculté de l'âme est d'apercevoir ou de sentir ce qui se passe dans cette partie du cerveau, où tous les nerfs sensitifs aboutissent. Cette faculté est nommée le *sentiment*, où l'âme est presque passive et ne fait que recevoir les impressions que le corps lui offre.

Mais à son tour elle a aussi une faculté active, par laquelle elle peut agir sur son corps et y produire des mouvements à son gré; c'est en quoi consiste le pouvoir de l'âme sur son corps. Ainsi, je puis mouvoir mes mains et mes pieds à volonté, et combien de mouvements ne font pas mes doigts en écrivant cette lettre? Cependant mon âme ne saurait immédiatement agir sur aucun de mes doigts; pour en mettre un seul en mouvement, il faut que plusieurs muscles soient mis en action, et cette action est encore causée par le moyen des nerfs qui aboutissent dans le cerveau: dès qu'un tel nerf est blessé, j'ai beau vouloir commander que mon doigt se meuve, il n'obéira plus aux ordres de mon âme; d'où l'on voit que le pouvoir de mon âme ne s'étend que sur un petit endroit dans le cerveau, où tous les nerfs concourent, tout comme le sentiment est aussi borné à cet endroit.

L'âme n'est donc unie qu'avec ces extrémités des nerfs, sur lesquels elle a non-seulement le pouvoir d'agir, mais où elle peut aussi voir, comme dans un miroir, tout ce qui fait une impression sur les organes de son corps. Or quelle merveilleuse adresse de pouvoir conclure de ces légers changements qui arrivent dans l'extrémité des nerfs, ce qui les a occasionnés hors du corps! Un arbre, par exemple, produit par ses rayons sur la rétine une image qui lui est bien semblable; mais combien faible doit être l'impression que les nerfs en reçoivent? Cependant c'est cette impression, continuée par les nerfs jusqu'à leur origine, qui excite dans l'âme l'idée de cet arbre. Ensuite les moindres impressions que l'âme fait sur les extrémités des nerfs se communiquent dans l'instant avec les muscles, qui étant mis en action, tel membre que l'âme veut obéir exactement à ses ordres.

On fait bien des machines qui reçoivent certains mouvements, lorsqu'on tire un certain fil; mais V. A. jugera facilement que toutes ces machines ne sont rien en comparaison de nos corps et de ceux de tous les animaux; d'où il faut conclure que les ouvrages du Créateur surpassent infiniment toute l'adresse des hommes, et que l'union de l'âme avec le corps demeure toujours le phénomène le plus miraculeux.

LETTRÉ III.

(6 décembre 1760.)

Sur les différents systèmes pour expliquer l'union entre l'âme et le corps.

Pour éclaircir en quelques manières la double liaison de l'âme avec le corps, on peut comparer le sentiment avec un homme qui,

étant dans une chambre obscure, y voit représentés tous les objets qui se trouvent dehors, et en tire une connaissance de tout ce qui se passe hors de la chambre. De la même manière, l'âme envisageant, pour ainsi dire, les extrémités des nerfs qui se réunissent dans un certain lieu du cerveau, aperçoit toutes les impressions faites sur les nerfs, et parvient à la connaissance des objets extérieurs qui ont fait ces impressions sur les organes des sens. Quoiqu'il nous soit absolument inconnu en quoi consiste la ressemblance des impressions dans les extrémités des nerfs avec les objets mêmes qui les ont occasionnées, cependant elles sont très-propres à en fournir à l'âme une idée très-juste.

Pour l'autre liaison par laquelle l'âme, agissant sur les extrémités des nerfs, peut mettre en mouvement à son gré les membres du corps, on peut la comparer à un joueur de marionnettes qui, en tirant un certain fil, peut faire marcher les marionnettes, et leur faire mouvoir les membres à son gré. Cette comparaison n'est cependant que très-imparfaite, et la liaison de l'âme avec le corps est infiniment plus étroite. L'âme n'est pas si indifférente à l'égard du sentiment, que l'homme placé dans la chambre obscure: elle y est bien plus intéressée. Il y a des sentiments qui lui sont agréables, et il y en a d'autres qui lui sont désagréables et même douloureux. Qu'y a-t-il de plus désagréable qu'une douleur piquante, quand même elle ne viendrait que d'une mauvaise dent? Ce n'est qu'un nerf qui en est irrité d'une certaine manière, dont l'effet est si insupportable à l'âme.

De quelque manière qu'on envisage cette étroite union entre l'âme et le corps, qui constitue l'essence d'un homme vivant, elle demeure toujours un mystère inexplicable dans la philosophie; et, dans tous les temps, les philosophes se sont en vain donné toutes les peines possibles pour l'approfondir. Ils ont imaginé trois systèmes pour expliquer cette union de l'âme avec le corps.

Le premier de ces systèmes est celui d'*influence*, qui est le même que celui dont je viens de parler à V. A., savoir, par lequel on établit une influence réelle du corps sur l'âme et de l'âme sur le corps; de sorte que le corps, par le moyen des sens, fournit à l'âme les premières connaissances des choses éternelles, et que l'âme, en agissant immédiatement sur les nerfs dans leur origine, excite dans le corps les mouvements de ses membres, quoique l'on convienne que la manière de cette influence mutuelle nous est absolument inconnue. Il faut sans doute recourir à la toute-puissance de Dieu, qui a donné à chaque âme un pouvoir sur une certaine portion de matière que renferment les extrémités des nerfs du corps, de sorte que le pouvoir de chaque âme est restreint à une petite partie du corps, pendant que le pouvoir de Dieu s'étend à tous les corps du monde. Ce système paraît le plus conforme à la vérité, quoiqu'il s'en faille beaucoup que nous en ayons une connaissance détaillée.

Les deux autres systèmes ont été établis par

les philosophes qui nient hautement la possibilité d'une influence réelle d'un esprit sur les corps, quoiqu'ils soient obligés de l'accorder à l'Être suprême. Ainsi, selon eux, le corps ne saurait fournir à l'âme les premières idées des choses externes, ni l'âme produire aucun mouvement dans le corps.

L'un de ces deux systèmes a été imaginé par Descartes, et est nommé le système des *causes occasionnelles*. Selon ce philosophe, quand les organes des sens sont excités par les corps extérieurs, c'est alors Dieu qui imprime dans le même instant à l'âme immédiatement les idées de ce corps ; et quand l'âme veut que quelque membre du corps se meuve, c'est encore Dieu qui imprime immédiatement à ce membre le mouvement désiré ; de sorte donc que l'âme n'est dans aucune connexion avec son corps. Or alors on ne voit aucune nécessité pour le corps qu'il soit une machine si merveilleusement construite, puisqu'une masse très-lourde aurait également été propre à ce dessein. En effet, ce système a bientôt perdu tout son crédit, après que le grand Leibnitz lui a substitué son système de l'harmonie préétablie, dont V. A. aura sans doute déjà entendu parler.

Selon ce dernier système de l'*harmonie préétablie*, l'âme et le corps sont deux substances hors de toute connexion, et qui n'ont aucune influence l'une sur l'autre. L'âme est une substance spirituelle qui développe par sa propre nature successivement toutes les idées, pensées, raisonnements et résolutions, sans que le corps y ait la moindre part ; et le corps est une machine le plus artificiellement fabriquée : comme une horloge, il produit successivement tous les mouvements, sans que l'âme y ait la moindre part. Mais Dieu ayant prévu dès le commencement toute les résolutions que chaque âme aurait à chaque instant, il a arrangé la machine du corps en sorte que ses mouvements sont à chaque instant d'accord avec les résolutions de l'âme. Ainsi, quand je lève à présent ma main, Leibnitz dit que Dieu, ayant prévu que mon âme voudrait à présent lever la main, avait disposé la machine de mon corps en sorte qu'en vertu de sa propre organisation, la main se lèverait nécessairement dans le même instant ; et ainsi de même, que tous les mouvements des membres du corps se faisaient tous uniquement en vertu de leur propre organisation, et que cette organisation avait été dès le commencement disposée en sorte qu'elle fût en tout temps d'accord avec les résolutions de l'âme.

LETTRE IV.

(9 décembre 1760.)

Examen du système de l'harmonie préétablie, et objections contre ce système.

Il y avait un temps où le système de l'harmonie préétablie était tellement en vogue, que tous ceux qui en doutaient seulement passaient pour des ignorants ou des esprits fort bornés. Les partisans de ce système se vantaient beaucoup que par ce moyen la toute-

puissance et la toute-science de l'Être suprême étaient mises dans leur plus grand jour, et que dès qu'on est convaincu de ces éminentes perfections de Dieu, on ne pouvait plus douter un moment de la vérité de ce sublime système.

En effet, disent-ils, nous voyons que de chétifs mortels sont capables de faire des machines si artificielles, qu'elles ravissent le peuple en admiration ; à combien plus forte raison doit-on convenir que Dieu, ayant su de toute éternité tout ce que mon âme voudra et désirera à chaque instant, ait pu fabriquer une telle machine, qui à chaque instant produise des mouvements conformément aux ordres de mon âme ? Or, cette machine est précisément mon corps, qui n'est lié avec mon âme que par cette harmonie ; de sorte que si l'organisation de mon corps était troublée au point de n'être plus d'accord avec mon âme, ce corps n'appartiendrait pas plus à moi, que le corps d'un rhinocéros au milieu de l'Afrique ; et si, dans le cas d'un dérèglement de mon corps, Dieu ajustait le corps d'un rhinocéros en sorte que ses mouvements fussent tellement d'accord avec les ordres de mon âme, qu'il levât la patte au moment que je voudrais lever la main, et ainsi des autres opérations, ce serait alors mon corps. Je me trouverais subitement dans la forme d'un rhinocéros au milieu de l'Afrique, mais nonobstant cela mon âme continuerait les mêmes opérations. J'aurais également l'honneur d'écrire à V. A. ; mais je ne sais comment elle recevrait alors mes lettres.

Feu M. de Leibnitz, lui-même, a comparé l'âme et le corps à deux horloges qui montrent continuellement les mêmes heures. Un ignorant qui verrait cette belle harmonie entre ces deux horloges s'imaginait sans doute que l'une agirait dans l'autre ; mais il se tromperait, puisque chacune produit ses mouvements indépendamment de l'autre. De même l'âme et le corps sont deux machines tout à fait indépendantes l'une de l'autre, celle-là étant spirituelle, et celle-ci matérielle ; mais leurs opérations se trouvent toujours dans un accord si parfait, qu'il nous fait croire que ces deux machines appartiennent ensemble, et que l'une a une influence réelle sur l'autre ; ce qui ne serait cependant qu'une pure illusion.

Pour juger ce système, je remarque d'abord qu'on ne saurait nier que Dieu n'eût pu créer une machine qui fût toujours d'accord avec les opérations de mon âme ; mais il me semble que mon corps m'appartient par d'autres titres que par une telle harmonie, quelque belle qu'elle puisse être ; et je crois que V. A. n'admettra pas facilement un système qui est uniquement fondé sur le principe qu'aucun esprit ne saurait agir sur un corps, et que, réciproquement, un corps ne saurait agir, ou fournir des idées à un esprit. Ce principe d'ailleurs se trouve destitué de toute preuve, les chimères de ses partisans sur les êtres simples ayant été suffisamment réfutées. Ensuite si Dieu, qui est esprit, a le pouvoir d'agir sur les corps, il

n'est pas absolument impossible qu'un esprit tel que notre âme ne puisse pas aussi agir sur un corps. Aussi ne disons-nous pas que notre âme agisse sur tous les corps, mais seulement sur une petite particule de matière, sur laquelle elle en a reçu le pouvoir de Dieu même, quoique la manière nous soit intelligible.

Outre cela, le système de l'harmonie préétablie est, d'un autre côté, assujéti à de grandes difficultés : selon lui, l'âme tire de son propre fonds toutes les connaissances, sans que le corps et les sens y contribuent en rien. Ainsi, quand je lis dans la gazette que le pape est mort, et que je parviens à la connaissance de la mort du pape, la gazette et ma lecture n'ont aucune part à cette connaissance, puisque ces circonstances ne regardent que mon corps et mes sens, qui ne sont dans aucune liaison avec mon âme. Mais, suivant ce système, mon âme développe en même temps de son propre fonds les idées qu'elle a de ce pape. Elle juge de sa constitution, qu'il doit absolument être mort, et heureusement cette connaissance lui vient avec la lecture de la gazette ; de sorte que je m'imagine que la lecture de la gazette m'a fourni cette connaissance, quoique je l'aie puisée du propre fonds de mon âme. Or cette idée révolte ouvertement. Comment pourrais-je si hardiment assurer que le pape a dû nécessairement mourir au moment que la gazette le marque, et cela uniquement de la faible idée que j'avais de l'état de la santé du pape, dont peut-être je ne savais rien du tout, pendant que je connais mieux ma propre situation, sans savoir pourtant ce qui m'arrivera demain ? De même quand V. A. me fait la grâce de lire ces lettres, et qu'elle en apprend quelque vérité, c'est alors l'âme de V. A. qui développe de son propre fonds cette même vérité, sans que j'y contribue la moindre chose par mes lettres. La lecture de ces lettres ne sert qu'à remplir l'harmonie que le Créateur a voulu établir entre l'âme et le corps. Ce n'est qu'une pure formalité tout à fait superflue à l'égard de la connaissance même. Nonobstant cela, je continuerai mes instructions.

LÉTTRE V.

(15 décembre 1760.)

Autre objection contre ce système.

On fait encore une autre objection contre le système de l'harmonie préétablie ; on dit que la liberté des hommes y est entièrement détruite. En effet, si les corps des hommes sont des machines semblables à une montre, toutes leurs actions sont une suite nécessaire de leur structure. Ainsi, quand un voleur me coupe la bourse, le mouvement qu'il fait de ses mains est un effet aussi nécessaire de la machine de son corps, que le mouvement de l'indice de ma pendule, qui marque à présent neuf heures. De là V. A. tirera aisément la conséquence que comme il serait injuste et même ridicule que je voulusse me fâcher contre ma pendule de ce qu'elle mar-

que neuf heures, et que je voulusse la châtier pour cela ; il en doit être de même du voleur, qu'on aurait également tort de châtier pour m'avoir coupé la bourse.

Là-dessus on a eu ici autrefois un exemple bien éclatant, lorsque, du temps du feu roi, M. Wolf enseigna à Halle le système de l'harmonie préétablie. Le roi s'informa de cette doctrine qui faisait alors bien du bruit, et un courtisan répondit à Sa Majesté que tous les soldats, selon cette doctrine, n'étaient que de pures machines ; et quand quelques-uns désertaient, que c'était une suite nécessaire de leur structure, et par conséquent qu'on avait tort de les punir, comme on l'aurait lorsqu'on voudrait punir une machine pour avoir produit tel ou tel mouvement. Le roi se fâcha si fort sur ce rapport, qu'il donna ordre de chasser M. Wolf de Halle, sous peine d'être pendu s'il s'y trouvait encore au bout de 24 heures. Ce philosophe se réfugia alors à Marsbourg, où je lui ai parlé peu de temps après. Ses partisans ont beaucoup crié contre ce procédé, et ont soutenu que l'harmonie préétablie ne portait aucune atteinte à la liberté des hommes. Ils convinrent bien que toutes les actions des hommes étaient des suites nécessaires de l'organisation de leur corps, et qu'à cet égard elles arrivaient aussi nécessairement que les mouvements d'une montre ; mais en tant que les corps des hommes étaient des machines harmoniques avec les âmes, dont les résolutions jouissaient d'une parfaite liberté, qu'on était en droit de punir celles-ci, quoique l'action corporelle fût nécessaire. Il est bien vrai que le criminel d'une action ne consiste pas tant dans l'acte ou les mouvements du corps, que dans la résolution et l'intention de l'âme même, qui demeure entièrement libre. Qu'on conçoive, disent-ils, l'âme d'un voleur qui voudra, dans un certain temps, commettre un vol ; Dieu ayant prévu cette intention, l'a pourvu d'un corps tellement organisé, que dans le même temps il produisit précisément les mouvements requis pour faire le vol : de là ils disent que l'action même est bien l'effet nécessaire de l'organisation du corps, mais que la résolution du voleur est un acte libre de son âme, qui n'est pas pour cela moins coupable et moins punissable.

Nonobstant ce raisonnement, les partisans du système de l'harmonie préétablie seront toujours fort embarrassés de maintenir la liberté dans les résolutions de l'âme. Car, selon eux, l'âme est aussi semblable à une machine, quoique d'une nature tout à fait différente de celle du corps ; les représentations et les résolutions y sont occasionnées par celles qui précèdent et celles-ci encore par les antérieures, etc. ; de sorte qu'elles se suivent aussi nécessairement que les mouvements d'une machine. En effet, disent-ils, les hommes agissent toujours par certains motifs, et ces motifs sont fondés dans les représentations de l'âme, qui se succèdent les unes aux autres conformément à son état. V. A. se souviendra que, dans ce système, l'âme ne tire aucune idée du corps, avec lequel elle

n'est dans aucune liaison réelle; elle tire plutôt toutes ses idées de son propre fonds. Les idées présentes découlent des précédentes, et en sont une suite nécessaire; de sorte que l'âme n'est rien moins que maîtresse de ses idées. Or ces idées engendrent les résolutions, qui sont donc aussi peu dans le pouvoir de l'âme; et conséquemment, toutes les actions de l'âme étant fondées dans son état présent, et celui-ci dans le précédent, et ainsi de suite, elles sont un effet nécessaire du premier état de l'âme, auquel elle a été créée, dont elle n'a certainement pas été la maîtresse, et par conséquent aucune liberté n'y saurait avoir lieu. Or étant aux hommes la liberté, toutes leurs actions deviennent nécessaires, et absolument *insusceptibles* d'un jugement, si elles sont justes ou criminelles.

Aucun de ces philosophes n'a encore pu lever cette difficulté; et de là leurs adversaires ont beau jeu de leur reprocher que leur sentiment renverse toute la morale, et que tous les crimes rejailissent sur Dieu même; ce qui est sans doute le sentiment le plus impie. Cependant, il ne faut pas leur imputer de telles conséquences, quoiqu'elles suivent très-naturellement de leur système. L'article sur la liberté est une pierre d'achoppement dans la philosophie, qu'il est extrêmement difficile de mettre dans tout son jour.

LETTRE VI.

(16 décembre 1760.)

Sur la liberté des esprits, et réponse aux objections qu'on fait communément contre la liberté.

Les plus grandes difficultés sur la liberté, qui paraissent même insurmontables, tirent leur origine de ce qu'on ne distingue pas assez soigneusement la nature des esprits de celle des corps. Les philosophes wolffiens vont même si loin, qu'ils mettent les esprits au même rang que les éléments des corps, et donnent aux uns et aux autres le nom de *monades*, dont la nature consiste, selon eux, dans une force de changer leur état; et c'est de là que résultent tous les changements dans les corps, et toutes les représentations et les actions des esprits. Donc, puisque dans ce système chaque état, tant des corps que des esprits, tire sa détermination de l'état précédent, de sorte que les actions des esprits découlent de la même manière de leur état précédent que les actions des corps, il est évident que la liberté ne saurait pas trouver plus lieu dans les esprits que dans les corps. Or, quant aux corps, il serait ridicule d'y vouloir concevoir la moindre ombre de liberté, la liberté supposant toujours un pouvoir de commettre, d'admettre ou de suspendre une action, ce qui est directement opposé à tout ce qui se passe dans les corps. Ne serait-il pas ridicule de prétendre qu'une montre marquât une autre heure qu'elle ne fait actuellement, et de la vouloir punir pour cela? ou n'aurait-on pas tort si l'on se fâ-

chait contre une marionnette, de ce qu'elle nous tourne le dos après avoir fait quelques tours? V. A. ne comprend que trop qu'une justice établie sur les actions de cette marionnette, ou d'autres semblables, serait bien mal placée.

Tous les changements qui arrivent dans les corps, et qui se réduisent uniquement à leur état ou de repos ou de mouvement, sont des suites nécessaires des forces qui y agissent; et l'action de ces forces étant une fois posée, les changements dans les corps ne sauraient arriver autrement qu'ils n'arrivent; et par conséquent tout ce qui regarde les corps n'est ni blâmable ni louable. Quelque adroitement que soit exécutée une machine, les louanges que nous lui prodiguons rejailissent sur l'artiste qui l'a faite, la machine elle-même n'y est pas intéressée; tout comme une machine lourde et mal faite est innocente en elle-même; c'est le maître qui en est responsable. Ainsi, tant qu'il ne s'agit que des corps, ils ne sont responsables de rien; à leur égard, aucune récompense, aucune punition ne saurait avoir lieu; tous les changements et mouvements qui y sont produits sont des suites nécessaires de leur structure.

Mais les esprits sont d'une nature entièrement différente, et leurs actions dépendent de principes directement opposés. Comme la liberté est entièrement exclue de la nature des corps, elle est le partage essentiel des esprits, de sorte qu'un esprit ne saurait être sans la liberté; et c'est la liberté qui le rend responsable de ses actions. Cette propriété est aussi essentielle aux esprits que l'étendue ou l'impénétrabilité l'est aux corps; et comme il serait impossible, même à la toute-puissance divine, de dépouiller les corps de ces qualités, il lui est également impossible de dépouiller les esprits de la liberté; car un esprit sans liberté ne serait plus un esprit, tout de même qu'un corps sans étendue ne serait plus un corps.

Or la liberté entraîne la possibilité de pécher; donc, dès que Dieu a introduit les esprits dans le monde, la possibilité de pécher y fut en même temps attachée, et il aurait été impossible de prévenir le péché sans détruire l'essence des esprits, c'est-à-dire sans les anéantir. De là s'évanouissent toutes les plaintes contre le péché et les suites funestes qui en découlent, et la bonté de Dieu n'en souffre aucune atteinte.

De tout temps, c'était une grande difficulté parmi les philosophes et les théologiens, comment Dieu avait pu permettre le péché dans le monde? Mais s'ils avaient pensé que les âmes des hommes sont des êtres nécessairement libres de leur nature, ils n'y auraient pas trouvé tant de difficulté.

Voici les objections qu'on fait communément contre la liberté. On dit qu'un esprit ou bien un homme ne se détermine jamais à une action que par des motifs; et qu'après avoir bien pesé les raisons pour et contre, il se décide enfin pour le parti qu'il trouve le plus convenable. De là on conclut que les

motifs déterminent les actions des hommes, de la même manière que le mouvement des billes, sur le billard, est déterminé par le choc qu'on leur imprime, et conséquemment que les actions des hommes sont aussi peu libres que le mouvement des billes. Mais il faut bien considérer que les motifs qui engagent à entreprendre quelque action se rapportent tout autrement à l'âme que le choc à la bille. Ce choc produit son effet nécessairement, pendant qu'un motif, quelque fort qu'il soit, n'empêche pas que l'action ne soit volontaire. J'avais des motifs bien forts pour entreprendre mon voyage de Magdebourg, c'était pour dégager ma parole, et pour jouir du bonheur de rendre mes respects à V. A. ; mais je sens pourtant bien que je n'y ai pas été forcé, et que j'ai toujours été le maître de faire ce voyage ou de rester à Berlin. Or un corps poussé par quelque force obéit nécessairement, et on ne saurait dire qu'il est le maître d'obéir ou non.

Un motif qui porte un esprit à régler ses résolutions est d'une nature tout à fait différente d'une cause ou force qui agit sur les corps. Ici, l'effet est produit nécessairement, et là l'effet demeure toujours volontaire et l'esprit en est le maître. C'est sur cela qu'est fondée l'imputabilité des actions d'un esprit qui l'en rend responsable ; ce qui est le vrai fondement du juste et de l'injuste. Dès qu'on établit cette différence infinie entre les esprits et les corps, la liberté n'a plus rien qui puisse choquer.

LETTRÉ VII.

(20 décembre 1760.)

Sur le même sujet.

La différence que je viens d'établir entre les motifs conformément auxquels les esprits agissent et les causes ou forces qui agissent sur les corps, nous découvre le véritable fondement de la liberté.

Que V. A. s'imagine une marionnette si artistement fabriquée par des roues et des ressorts, qui s'approche de ma poche et en tire ma montre sans que je m'en aperçoive ; cette action, étant une suite nécessaire de l'organisation de la machine, ne saurait être regardée comme un vol ; et je me rendrais ridicule si je m'en fâchais, et si je voulais faire pendre la machine. Tout le monde dirait que la marionnette était innocente, ou plutôt insusceptible d'une action blâmable ; aussi serait-il fort indifférent à la machine d'être pendue, ou d'être mise même sur un trône. Cependant, si l'artiste avait fait cette machine à dessein de voler les honnêtes gens et de s'enrichir par de tels vols, j'admirerais bien l'adresse de l'ouvrier, mais je serais en droit de le dénoncer à la justice comme un voleur. Il s'ensuit donc que, même dans ce cas, le crime retomberait sur un être intelligent, ou un esprit, et que les seuls esprits sont responsables de leurs actions.

Que chacun examine ses actions et il trouvera toujours qu'il n'y a pas été forcé, quoi-

qu'il y ait été porté par des motifs. Si ses actions sont louables, il sent bien qu'il mérite les éloges qu'on lui donne. Quand même il se tromperait dans tous ses autres jugements, il ne se trompe pas dans celui-ci ; le sentiment de sa liberté est si étroitement lié avec sa liberté même, que l'un est inséparable de l'autre. On peut bien avoir des doutes sur la liberté d'un autre, mais jamais on ne saurait se tromper sur sa propre liberté. Un paysan, par exemple, en voyant la marionnette dont je viens de parler, pourrait bien s'imaginer que c'est un voleur comme sont les autres, et qu'il agit aussi librement : il se tromperait en cela ; mais, sur sa propre liberté, il est impossible qu'il se trompe : dès qu'il s'estime libre, il est libre en effet. Il pourrait aussi arriver que ce même paysan, désabusé de son erreur, regardât ensuite un garçon adroit comme une machine destituée de tout sentiment et sans liberté, par où il tomberait dans une erreur opposée ; mais encore sur soi-même il ne se trompera jamais.

Il serait donc ridicule de dire qu'il serait possible qu'une montre s'imaginât que son indice tourne librement, et qu'elle crût que l'indice marque à présent neuf heures parce qu'il lui plaît ainsi, et qu'il pourrait bien marquer une autre heure, si elle le jugeait à propos ; en quoi la montre se tromperait sûrement ; mais cette supposition est très-absurde en elle-même. D'abord il faudrait attribuer à la montre un sentiment et une imagination et par là même on lui supposerait un esprit ou une âme, qui renferme nécessairement la liberté ; ensuite on regarderait aussi la montre comme une pure machine dépouillée de liberté : ce qui est une contradiction ouverte.

On forme cependant encore contre la liberté une autre objection tirée de la *prescience* de Dieu. On dit que Dieu a prévu de toute éternité toutes les résolutions ou actions que je ferai pendant tous les instants de ma vie. Donc, Dieu ayant prévu que je continuerai d'écrire à présent, que j'abandonnerai ensuite la plume, et que je me lèverai pour faire quelques tours de promenade, mon action ne serait plus libre ; car il faudra nécessairement que j'écrive, que je quitte la plume et que je me lève pour me promener, et il serait impossible que je fisse quelque autre chose, puisque Dieu ne saurait se tromper dans ce qu'il prévoit. La réponse à cette objection est aisée. De ce que Dieu a prévu de toute éternité que je commettrais tel jour une certaine action, il ne s'ensuit pas que je la commette effectivement parce que Dieu l'a prévue. Car il est évident qu'il ne faut pas dire ici que je continue d'écrire *parce que* Dieu a prévu que je continuerais d'écrire ; mais réciproquement, puisque je juge à propos de continuer d'écrire, Dieu a prévu que je le ferais. Ainsi la prescience de Dieu n'ôte rien à ma liberté ; et toutes mes actions demeurent également libres, soit que Dieu les ait prévues ou non.

Quelques-uns cependant, pour maintenir

la liberté, ont été jusqu'à nier la prescience de Dieu ; mais V. A. n'aura point de peine à reconnaître le faux de ce sentiment. Est-il donc si surprenant que Dieu, mon créateur, qui connaît tous mes penchans, puisse prévoir l'effet que chaque motif fera sur mon âme et par conséquent aussi toutes les résolutions que je prendrai conformément à cet effet, pendant que nous, pauvres mortels, sommes souvent capables d'une telle prescience ? Que V. A. s'imagine un homme extrêmement avare, auquel il se présente une belle occasion de faire un gain considérable : elle saura certainement que cet homme ne manquera pas de profiter de cette occasion. Cependant cette science de V. A. ne force pas cet homme ; il s'y détermine de son plein gré, tout de même que si V. A. n'avait pas daigné faire aucune réflexion sur lui. Donc, puisque Dieu connaît infiniment mieux tous les hommes avec toutes leurs inclinations, on ne peut douter que Dieu n'ait pu prévoir toutes les actions qu'ils entreprendraient dans toutes les occasions. Cette prescience de Dieu, qui regarde les actions libres des esprits, est néanmoins fondée sur un tout autre principe que la prescience des changemens qui doivent arriver dans le monde corporel, où tout arrive nécessairement. Il est bon de remarquer cette distinction, qui fera le sujet de ma lettre suivante.

LETTRE VIII.

(25 décembre 1760.)

Sur l'influence de la liberté des esprits dans les événemens du monde.

Si le monde ne contenait que des corps, et que tous les changemens qui y arrivent fussent des suites nécessaires des lois du mouvement, conformément aux forces dont les corps agissent les uns sur les autres, tous les événemens seraient nécessaires, et dépendraient du premier arrangement que le Créateur aurait établi parmi les corps du monde, de sorte que cet arrangement une fois établi, il serait impossible qu'il y eût dans la suite d'autres événemens que ceux qui y arrivent actuellement. Dans ce cas, le monde serait sans contredit une pure machine semblable à une montre qui, étant une fois montée, produit ensuite tous les mouvemens par lesquels nous mesurons le temps. Que V. A. conçoive une pendule à musique ; cette pendule étant une fois réglée, tous ses mouvemens et les airs qu'elle joue sont produits en vertu de sa construction, sans que la main du maître y touche de nouveau, et alors on dit que cela se fait machinalement. Si l'artiste y touche en changeant l'indice ou le cylindre qui règle les airs, ou en la remontant, c'est une action externe, qui n'est plus fondée sur l'organisation de la machine : cette action n'est plus machinale. De la même manière, si Dieu, comme maître du monde, changeait immédiatement quelque chose dans le cours des événemens successifs, ce changement n'appartiendrait plus à la machine ; ce serait alors un *miracle*. D'où l'on voit qu'un

miracle est un effet immédiat de la toute-puissance divine, qui ne serait pas arrivé si Dieu avait laissé un cours libre à la machine du monde. Ce serait l'état du monde, s'il n'y avait que des corps ; et alors on pourrait dire que tous les événemens y arrivent par nécessité absolue, chacun d'eux étant un effet nécessaire de la construction du monde, à moins que Dieu n'y opère des miracles.

La même chose aurait aussi lieu dans le système de l'harmonie préétablie, quoiqu'on y admette des esprits ; car, selon ce système, les esprits n'agissent point sur les corps, lesquels produisent tous leurs mouvemens et leurs actions, uniquement en vertu de leur structure une fois établie ; de sorte que quand je lève mon bras, ce mouvement est un effet aussi nécessaire de l'organisation de mon corps, que le mouvement des roues dans une montre. Mon âme n'y contribue en rien ; c'est Dieu qui a arrangé dès le commencement la matière, en sorte que mon corps en devrait résulter nécessairement dans un certain temps, et lever le bras au moment que mon bras le voudrait. Ainsi, mon âme n'a aucune influence sur mon corps, non plus que les âmes des autres hommes et des animaux ; et, par conséquent, dans ce système, tout le monde n'est que corporel, et tous les événemens sont une suite nécessaire de l'organisation primitive que Dieu a établie dans le monde.

Mais dès qu'on accorde aux âmes des hommes et des animaux quelque pouvoir sur leurs corps, pour y produire des mouvemens que la seule organisation des corps n'aurait pas produits, le système du monde n'est plus une pure machine et tous les événemens n'y arrivent pas nécessairement, comme dans le cas précédent.

Le monde renfermera des événemens d'une double espèce : les uns, sur lesquels les esprits n'ont aucune influence, seront corporels ou dépendants de la machine, comme les mouvemens et les phénomènes célestes, qui arrivent aussi nécessairement que les mouvemens d'une montre et dépendent uniquement de l'établissement primitif du monde. Les autres, qui dépendent de l'âme des hommes et des animaux attachée à leurs corps, ne seront plus nécessaires comme les précédents, mais ils dépendront de la liberté comme de la volonté de ces êtres spirituels.

Ces deux espèces d'événemens distinguent le monde d'une simple machine, et l'élèvent à un rang infiniment plus digne du Créateur tout-puissant qui l'a formé. Aussi le gouvernement de ce monde nous inspirera toujours la plus sublime idée de la sagesse et de la bonté souveraine de Dieu.

Il est donc certain que la liberté, qui est absolument essentielle aux esprits, a une très-grande influence sur les événemens du monde. V. A. n'a qu'à considérer les suites fatales de cette guerre, qui toutes résultent des actions des hommes, occasionnées par leur bon plaisir ou leur caprice.

Il est cependant également certain que les

événements du monde ne dépendent pas uniquement du bon plaisir ou de la volonté des hommes et des animaux. Leur pouvoir est fort borné et restreint à un petit endroit dans le cerveau, où tous les nerfs aboutissent ; et en y agissant, on ne peut qu'imprimer aux membres un certain mouvement, lequel ensuite peut opérer sur d'autres corps, et ceux-ci sur d'autres encore ; de sorte que le moindre mouvement de mon corps peut bien avoir une grande influence sur quantité d'événements, et avoir même de très-grandes suites. L'homme cependant, quoique le maître du premier mouvement de son corps, qui occasionne ces suites, ne l'est pas des suites mêmes. Celles-ci dépendent de tant de circonstances compliquées, que l'esprit le plus sage ne saurait les prévoir ; aussi voyons-nous tous les jours échouer tant de projets, quelque bien qu'ils fussent concertés. Mais c'est en cela qu'il faut reconnaître le gouvernement et la providence de Dieu, qui, ayant prévu de toute éternité tous les conseils, les projets et les actions volontaires des hommes, a arrangé le monde corporel, en sorte qu'il amène en tout temps des circonstances qui font réussir ou échouer ces entreprises, selon que sa sagesse infinie l'a jugé convenable. Dieu demeure ainsi le maître absolu de tous les événements du monde, malgré la liberté des hommes, dont toutes les actions libres sont déjà entrées, au commencement, dans le plan que Dieu a voulu exécuter en créant ce monde.

Cette réflexion nous plonge dans un abîme d'admiration et d'adoration des perfections infinies du Créateur, en considérant que rien ne saurait être si chétif, qu'il n'ait déjà été, au commencement du monde, un objet digne d'entrer dans le premier plan que Dieu s'est proposé. Mais cette matière surpasse infiniment la faible portée de notre entendement.

LETTRE IX.

(27 décembre 1760.)

Sur les événements naturels, surnaturels et moraux.

Dans la vie commune on distingue soigneusement les événements opérés par les seules causes corporelles, de ceux où les hommes et les animaux concourent. On nomme ceux de la première espèce des *événements naturels*, ou opérés par des causes naturelles ; tels sont les phénomènes des corps célestes, les éclipses, les tempêtes, les vents, les tremblements de terre, etc. On dit que ce sont des phénomènes naturels, puisqu'on conçoit que ni les hommes, ni les animaux, n'y ont pris part. Mais si, par exemple, comme le peuple superstitieux s'imagine, les sorciers étaient capables d'exciter des tempêtes, on ne dirait plus qu'une telle tempête est un phénomène naturel. D'où V. A. comprend qu'on ne donne le nom de *phénomène naturel* qu'aux événements qui sont uniquement produits par des causes corporelles, sans qu'aucun homme ou animal y ait la moindre part. Voit-on, par exemple, un arbre déraciné par la force du vent, on

dit que c'est un effet naturel ; mais dès qu'un arbre est déraciné par la force des hommes ou par la trompe d'un éléphant, personne ne dit plus que c'est un effet naturel. De la même manière, quand nos campagnes sont dévastées par quelque inondation ou par la grêle, on dit que la cause de ce malheur est naturelle ; mais dès que le même dégât se fait par des ennemis, on n'en nomme plus la cause naturelle. Si un tel accident était opéré par un miracle ou par une force immédiate de Dieu, on dirait que la cause est *surnaturelle* ; mais si cet événement était causé par les hommes ou par les animaux, on ne pourrait plus lui donner le nom de *naturel* ni de *surnaturel*. On le caractérise alors simplement du nom d'*action*, ce qui désigne un événement qui n'est ni naturel ni surnaturel. On pourrait mieux le dire *moral*, puisqu'il dépend de la liberté d'un être intelligent. Ainsi quand Quinte-Curce nous a laissé une description des actions d'Alexandre le Grand, il nous donne à connaître les événements occasionnés par les résolutions libres de ce héros. Une telle action suppose toujours une détermination libre d'un être spirituel, qui dépend de sa volonté, et dont il est le maître. Je dis *dont il est le maître*, car il y a bien des mouvements pour lesquels nous aurions beau nous déterminer, nous ne serions cependant point obéis, parce que ces mouvements ne sont pas en notre pouvoir. Ainsi je ne suis pas même le maître de tous les mouvements qui se font dans mon corps : le mouvement de mon cœur et de mon sang n'est pas même soumis à mon pouvoir ou à l'empire de mon âme, comme est l'action que je fais à présent en écrivant cette lettre. Il y a aussi des mouvements qui tiennent de l'une et de l'autre espèce, comme la respiration, que je puis accélérer et retarder jusqu'à un certain degré, mais dont je ne suis pas le maître absolu.

La langue n'a pas de mots assez propres pour désigner toutes les diverses sortes d'événements qui arrivent. Il y en a qui sont opérés uniquement par des causes naturelles, et qui sont des suites nécessaires de l'arrangement des corps dans le monde ; et puisqu'ils arrivent nécessairement, la connaissance de cet arrangement nous met en état de prédire quantité de ces événements, comme la situation des corps célestes, les éclipses, et d'autres phénomènes qui en dépendent, pour chaque temps proposé. Il y a d'autres événements qui dépendent uniquement de la volonté des êtres libres et spirituels, comme les actions de chaque homme ou de chaque animal. En particulier de ceux-ci, il nous est impossible de prévoir quelque chose, si ce n'est par de simples conjectures, et le plus souvent nous nous y trompons très-grossièrement : il n'y a que Dieu qui possède cette connaissance au suprême degré.

De ces deux espèces d'événements, il en naît une troisième, où des causes naturelles concourent avec celles qui sont volontaires et dépendantes de quelque être libre. Un billard en fournit un exemple. Les coups dont

on frappe les billes dépendent de la volonté des joneurs; mais dès que le mouvement est imprimé aux billes, la continuation de ce mouvement, et les chocs mutuels des billes, ou avec les bandes, sont des suites nécessaires des lois du mouvement. En général, la plupart de sévénements qui arrivent sur la terre doivent être rapportés à cette espèce, puisqu'il n'y en a presque point où les hommes et les animaux n'aient quelque influence. La culture des campagnes exige d'abord des mouvements volontaires d'hommes ou de bêtes; mais la suite est un effet des causes purement naturelles. Les suites funestes de la guerre actuelle, quel mélange ne sont-elles pas, tant des causes naturelles que des actions libres des hommes? Aussi est-il fort important de remarquer que Dieu agit d'une manière tout à fait différente envers les corps et les esprits. Pour les corps, Dieu a établi les lois du repos et du mouvement, conformément auxquelles tous les changements arrivent nécessairement, les corps n'étant que des êtres passifs, qui se maintiennent dans leur état, ou qui obéissent nécessairement aux impressions que les uns font sur les autres, comme j'ai eu l'honneur de l'expliquer à V. A.; au lieu que les esprits ne sont susceptibles d'aucune force ou contrainte, et que c'est par des commandements ou des défenses que Dieu les gouverne.

A l'égard des corps, la volonté de Dieu est toujours parfaitement accomplie; mais à l'égard des êtres spirituels, comme les hommes, il arrive souvent le contraire. Quand on dit que Dieu veut que les hommes s'aiment mutuellement, c'est une tout autre volonté de Dieu; c'est un commandement auquel les hommes devraient obéir; mais il s'en faut beaucoup qu'il soit exécuté. Dieu n'y force pas les hommes, ce qui serait une chose contraire à la liberté qui leur est essentielle; mais il tâche de les porter à l'observation de ce commandement, en leur représentant les motifs les plus forts, fondés sur leur propre salut; les hommes demeurent toujours les maîtres de s'y conformer, ou non. C'est sur ce pied qu'on doit juger de la volonté de Dieu, quand elle se rapporte aux actions libres des êtres spirituels.

LETTRE X.

(30 décembre 1760.)

Sur la question du meilleur monde, et sur l'origine des maux et des péchés.

On dispute si souvent si ce monde est le meilleur ou non, que cette question ne saurait être inconnue à V. A. Il n'y a aucun doute que ce monde ne réponde parfaitement au plan que Dieu s'était proposé en le créant; et nous avons sur cela le témoignage même de l'Écriture sainte.

Quand aux corps et aux productions matérielles, leur arrangement et leur structure est telle, que certainement il ne pouvait rien être de mieux. Que V. A. se souvienne de la fabrique admirable de l'œil, dont il faut convenir que toutes les parties et leur conforma-

tion ne sauraient mieux remplir le but, qui est de représenter distinctement les objets extérieurs. Combien d'adresse ne fallait-il pas employer pour entretenir l'œil dans cet état pendant toute la vie? Il s'agissait d'empêcher que les sucs dont il est composé ne se corrompissent, et qu'ils soient renouvelés et entretenus dans leur état convenable; tout cela surpasse notre entendement. Une structure également merveilleuse se trouve dans les autres parties de nos corps, dans celles de tous les animaux, et même dans celles des plus vils insectes. Dans ces derniers même, à cause de leur petitesse, la structure est d'autant plus admirable, qu'elle satisfait parfaitement à tous les besoins qui sont particuliers à chaque espèce. Qu'on examine seulement la vue des insectes, par laquelle ils distinguent les objets les plus petits et les plus proches qui échapperaient à nos yeux, et cet examen seul nous remplira d'admiration. On découvre aussi une perfection semblable dans les plantes: tout y concourt à leur formation, à leur accroissement, et à la production de leurs fleurs, de leurs fruits, ou de leurs semences. Quel prodige de voir naître, d'un petit grain mis dans la terre, une plante ou un arbre, et cela du seul suc nourricier que la terre fournit? Les productions que nous rencontrons dans les entrailles de la terre ne sont pas moins admirables, et chaque partie de la nature est capable d'épuiser nos recherches, sans pouvoir pénétrer toutes les merveilles de sa construction. On se perd ensuite entièrement, si l'on considère comment toutes les matières, la terre, l'eau, l'air et la chaleur concourent à produire tous les corps organisés, et comme enfin l'arrangement de tous les corps célestes ne pouvait être mieux fait pour remplir tous ces desseins particuliers.

Après ces réflexions, V. A. aura peine à croire qu'il y ait jamais eu des hommes qui eussent soutenu que tout le monde n'était qu'un ouvrage de pur hasard, sans aucun dessein. Il y en a cependant eu de tout temps, et il y en a encore qui le soutiennent; mais ce sont toujours de ces gens qui n'ont aucune connaissance solide de la nature, ou plutôt que la crainte d'être obligés de reconnaître un Être suprême a précipités dans cette extravagance. Or nous sommes convaincus qu'il y a un Être suprême qui a créé l'univers entier, et je viens de faire remarquer, pour ce qui regarde les corps, que tout a été créé dans la plus grande perfection.

Mais pour les esprits, la méchanceté des hommes semble y donner atteinte, parce qu'elle n'est que trop capable d'introduire les plus grands maux dans le monde, et que ces maux ont de tout temps paru incompatibles avec la souveraine bonté de Dieu. C'est ce qui arme ordinairement les incrédules contre la religion et l'existence de Dieu. Ils disent: Si Dieu était l'auteur du monde, il serait aussi l'auteur des maux qui s'y trouvent, et par conséquent aussi des péchés; ce qui renverserait la religion

La question sur l'origine des maux, et comment ils peuvent subsister avec la bonté souveraine de Dieu, a toujours tourmenté tant les philosophes que les théologiens.

Quelques-uns ont lâché d'en donner une explication; mais la plupart n'ont satisfait qu'à eux-mêmes. D'autres se sont égarés jusqu'à soutenir que Dieu était effectivement l'auteur de tous les maux et des péchés, en protestant cependant que leur sentiment ne devait porter aucune atteinte à la bonté et à la sainteté de Dieu. D'autres enfin regardent cette question comme un mystère incompréhensible pour nous; et ces derniers embrassent sans doute le meilleur parti.

Dieu est souverainement bon et saint; Dieu est l'auteur du monde; le monde fourmille de maux et de péchés. Ce sont trois vérités qu'il paraît difficile d'accorder entre elles; mais il me semble qu'une grande partie de ces difficultés s'évanouit dès qu'on se forme une juste idée des esprits et de la liberté, qui leur est si essentielle, que Dieu même ne saurait les en dépouiller.

Dieu ayant créé les esprits et les âmes des hommes, je remarque d'abord que les esprits sont des êtres infiniment plus excellents que les corps, et qu'ils constituent la principale partie de ces corps. Ensuite, au moment de la création les esprits étaient tous bons, puisque de mauvaises inclinations demandent quelque temps pour se former: il n'y a donc aucun inconvénient de dire que Dieu a créé les esprits. Mais comme il est de l'essence des esprits d'être libres, et que la liberté ne saurait subsister sans la possibilité ou le pouvoir de pécher, créer les esprits avec le pouvoir de pécher n'est pas contraire à la perfection de Dieu, parce qu'il n'est pas possible de créer un esprit sans ce pouvoir.

Dieu a aussi tout fait pour prévenir le péché, en prescrivant aux esprits des commandements dont l'observation les rendrait toujours bons et heureux. Il n'y a pas d'autre moyen d'agir avec les esprits, sur lesquels aucune contrainte ne peut avoir lieu. Donc, si quelques esprits ont transgressé depuis ces commandements, ils en sont eux-mêmes responsables et coupables, et Dieu n'y a aucune part.

Il ne reste plus que cette objection, qu'il aurait mieux valu ne pas créer ces esprits que Dieu avait prévu devoir tomber dans le péché; mais cela surpasse beaucoup notre intelligence, et nous ne savons pas si la *défection* de ces esprits aurait pu subsister avec le plan du monde. Nous savons même, par l'expérience, que la méchanceté des hommes contribue souvent beaucoup à corriger les autres et à les conduire au bonheur. Cette seule considération est suffisante pour justifier l'existence des esprits méchants. D'ailleurs, puisque Dieu est le maître des suites que les hommes méchants entraînent après eux, chacun peut être assuré que, s'il se conduit conformément aux commandements de Dieu, tous les événements qui lui arrivent, quelque malheureux qu'ils puissent

lui paraître d'abord, seront toujours dirigés par la Providence, en sorte qu'ils aboutissent enfin à son vrai bonheur.

La providence de Dieu, qui s'étend à chaque individu en particulier, donne en même temps la solution la plus solide de la question sur la permission et l'origine du mal. C'est aussi sur cela qu'est fondée toute la religion, dont le but unique est de conduire les hommes à leur salut.

LÉTTRE XI.

(3 janvier 1761.)

Connexion des considérations précédentes avec la religion, et réponse aux objections que presque tous les systèmes philosophiques fournissent contre la prière.

Avant que de continuer mes considérations sur la philosophie et sur la physique, il est de la dernière importance d'en faire remarquer à V. A. la connexion avec la religion.

Quelque bizarres et absurdes que soient les sentiments d'un philosophe, il en est tellement entêté qu'il n'admet aucun sentiment ou dogme dans la religion, qui ne soit conforme avec son système de philosophie; et c'est de là qu'ont tiré leur origine la plupart des sectes et des hérésies dans la religion. Plusieurs systèmes philosophiques sont réellement en contradiction avec la religion; mais alors les vérités divines devraient bien l'emporter sur les rêveries humaines, si l'orgueil des philosophes n'y mettait aucun obstacle. Or si la vraie philosophie semble quelquefois contraire à la religion, cette contradiction n'est qu'apparente, et il ne faut jamais se laisser éblouir par des objections.

Je vais entretenir V. A. sur une objection que presque tous les systèmes philosophiques fournissent contre la prière. La religion nous prescrit ce devoir, avec l'assurance que Dieu exaucera nos vœux et nos prières, pourvu qu'ils soient conformes aux règles qu'il nous a données. D'un autre côté, la philosophie nous enseigne que tous les événements de ce monde arrivent conformément au cours de la nature établi dès le commencement, et que nos prières n'y sauraient occasionner aucun changement, à moins qu'on ne veuille prétendre que Dieu fasse des miracles continuels en faveur de nos prières. Cette objection est d'autant plus forte, que la révélation même nous assure que Dieu a établi le cours tout entier de tous les événements dans le monde, et que rien ne saurait arriver que Dieu ne l'ait prévu de toute éternité. Est-il donc croyable, dit-on, que Dieu veuille changer ce cours établi en faveur de toutes les prières que les fidèles lui adressent? C'est ainsi que les incrédules tâchent de combattre notre confiance.

Mais je remarque d'abord que quand Dieu a établi le cours du monde, et qu'il a arrangé tous les événements qui devaient y arriver, il a eu en même temps égard à toutes les cir-

constances qui accompagneraient chaque événement, et en particulier aux dispositions, aux vœux et aux prières de chaque être intelligent; et que l'arrangement de tous les événements a été mis parfaitement d'accord avec toutes ces circonstances. Donc, quand un fidèle adresse à présent à Dieu une prière digne d'être exaucée, il ne faut pas s'imaginer que cette prière ne parvient qu'à présent à la connaissance de Dieu: il a déjà entendu cette prière depuis l'éternité; et, puisque ce père miséricordieux l'a jugée digne d'être exaucée, il a arrangé exprès le monde en faveur de cette prière, en sorte que l'accomplissement fût une suite du cours naturel des événements. C'est ainsi que Dieu exauce les prières des fidèles sans faire des miracles; quoiqu'il n'y ait aucune raison de nier que Dieu ait fait et fasse encore quelquefois de vrais miracles.

Donc, l'établissement du cours du monde une fois fixé, loin de rendre inutiles nos prières, comme les esprits forts le prétendent, il augmente plutôt notre confiance, en nous apprenant cette vérité consolante, que toutes nos prières ont été déjà présentées dès le commencement au pied du trône du Tout-Puissant, et qu'elles ont été placées dans le plan du monde, comme des motifs sur lesquels les événements devaient être réglés, conformément à la sagesse infinie du Créateur.

Voudrait-on croire que notre condition serait meilleure, si Dieu n'avait aucune connaissance de nos prières avant que nous les fissions, et qu'il voulût alors en notre faveur renverser l'ordre de la nature? Cela serait bien contraire à la sagesse de Dieu, et affaiblirait ses perfections adorables. N'aurait-on pas raison de dire alors que ce monde était un ouvrage très-imparfait? que Dieu aurait bien voulu favoriser les vœux des fidèles, mais que, ne les ayant point prévus, il était réduit à interrompre le cours de la nature à chaque instant, à moins qu'il ne veuille tout à fait négliger les besoins des êtres intelligents qui constituent pourtant la principale partie du monde? Car à quoi bon d'avoir créé ce monde matériel, rempli des plus grandes merveilles, s'il n'y avait point d'êtres intelligents capables de l'admirer et d'en être ravis à l'adoration de Dieu, et à la plus étroite union avec leur Créateur, en quoi consiste sans doute leur plus grande félicité?

De là, il faut absolument convenir que les êtres intelligents et leur salut doivent avoir été le principal objet sur lequel Dieu a réglé l'arrangement de ce monde; et nous pouvons être assurés que tous les événements qui arrivent dans ce monde, se trouvent dans la plus merveilleuse liaison avec les besoins de tous les êtres intelligents, pour les conduire à leur véritable félicité. Cependant ici aucune contrainte ne saurait avoir lieu, à cause de la liberté, qui est aussi essentielle à tous les esprits que l'étendue l'est aux corps. Ainsi, il ne faut pas être surpris qu'il y ait des êtres intelligents qui n'arriveront jamais à leur bonheur.

C'est dans cette liaison des esprits avec les événements du monde, que consiste la providence divine, à laquelle chacun a la consolation de participer; de sorte que chaque homme peut être assuré que de toute éternité il est entré dans le plan du monde, et que même tout ce qui lui arrive se trouve dans la plus étroite connexion avec ses besoins les plus pressants, et qui tendent à son salut. Combien cette considération doit-elle augmenter notre confiance et notre amour pour la providence divine, sur laquelle est fondée toute la religion! d'où V. A. voit que, de ce côté, la philosophie ne porte aucune atteinte à la religion.

LETTRE XII.

(6 janvier 1761.)

Sur la liberté des êtres intelligents, et qu'elle n'est pas contraire aux dogmes de la religion chrétienne.

La liberté est une propriété si essentielle à tout être spirituel, que Dieu même ne l'en saurait dépouiller, tout de même qu'il ne saurait déponner un corps de son étendue ou inertie, sans le détruire ou l'anéantir entièrement: ainsi, ôter la liberté à un esprit, serait la même chose que de l'anéantir. Cela doit s'entendre de l'esprit ou de l'âme même, et non des actions du corps que l'âme y produit conformément à sa volonté. On n'aurait qu'à me lier les mains pour m'empêcher d'écrire, ce qui est sans doute un acte libre; mais en ce cas, quoiqu'on dise qu'on m'a ôté la liberté d'écrire, on n'a ôté qu'à mon corps la faculté d'obéir aux ordres de mon âme. Quelque lié que je sois, on ne saurait éteindre dans mon esprit la volonté d'écrire; on n'en peut empêcher que l'exécution.

Il faut toujours bien distinguer entre la volonté ou l'acte même de vouloir, et entre l'exécution qui se fait par le ministère du corps. L'acte même de vouloir ne saurait être arrêté par aucune force extérieure, ni même par celle de Dieu, puisque la liberté est indépendante de toute force extérieure. Mais il y a d'autres moyens d'agir sur les esprits, c'est par des motifs dont le but est non de contraindre, mais de persuader. Quelque décidé que soit un homme d'entreprendre une certaine action, quoiqu'on en empêche l'exécution, on ne change point sa volonté ni son intention; mais on pourrait lui exposer des motifs tels qu'ils l'engageraient à abandonner son dessein, le tout cependant sans aucune contrainte. Or quelque forts que fussent ces motifs, l'homme demeure toujours le maître de vouloir; on ne saurait jamais dire qu'il y fut forcé ou contraint, et si on le disait, ce serait fort improprement: car le vrai terme serait celui de *persuader*, qui convient tellement à la nature et à la liberté des êtres intelligents, qu'on ne saurait s'en servir en toute autre occasion. Il serait, par exemple, ridicule, en jouant au billard, de dire que j'ai persuadé la bille d'entrer dans un trou.

Ce sentiment, sur la liberté des esprits, paraît cependant à quelques-uns contraire à la religion, ou plutôt à quelques passages de l'Écriture sainte, par lesquels on eroit pouvoir soutenir que Dieu pourrait dans un moment changer le plus grand scélérat en un homme de bien. Or cela ne me paraît pas seulement impossible, mais aussi contraire aux déclarations les plus solennelles de l'Écriture sainte. Car puisque Dieu ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive, pourquoi donc, par un seul acte de sa volonté, ne convertirait-il pas tous les pécheurs ? Serait-ce pour ne pas trop multiplier les miracles, comme quelques-uns disent ? Mais jamais miracle n'aurait été mieux employé et plus conformément aux vues de Dieu, qui tendent au bonheur des hommes. De là je conclus plutôt que puisque cette conversion miraculeuse n'arrive pas, la raison en doit être dans la nature même des esprits ; et c'est précisément la liberté qui, par sa nature, ne saurait souffrir aucune contrainte, ni même de la part de Dieu. Mais, sans agir de force sur les esprits, Dieu a une infinité de moyens de leur représenter des motifs pour les persuader ; et je crois que toutes les rencontres où nous pouvons nous trouver sont à dessein tellement ajustées à notre état par la Providence, que les plus grands scélérats pourraient en tirer les plus forts motifs pour leur conversion, s'ils voulaient les écouter, et je suis assuré qu'un miracle ne produirait pas un meilleur effet sur des esprits gâtés ; ils en seraient bien frappés pour quelque temps, mais au fond ils n'en deviendraient pas meilleurs. C'est ainsi que Dieu concourt à la conversion des pécheurs, en leur fournissant les motifs les plus efficaces à ce dessein, par les circonstances ou les occasions qu'il leur fait rencontrer.

Si par exemple un pécheur en entendant un beau sermon en est frappé, rentre en soi-même et se convertit, l'acte de son âme est bien son propre ouvrage, mais l'occasion du sermon qu'il vient d'entendre, dans un temps précisément où il était disposé d'en profiter, n'est rien moins que son ouvrage ; c'est la Providence divine qui lui a ménagé cette circonstance salutaire, et c'est dans ce sens-là que la sainte Écriture attribue si souvent la conversion des pécheurs à la grâce divine. Car, en effet, sans une telle occasion, dont l'homme n'est pas le maître, il serait demeuré dans ses égarements.

V. A. comprendra facilement par là le sens de ces expressions : « L'homme ne peut rien de soi-même, tout dépend de la grâce de Dieu, et c'est lui qui opère le vouloir et l'exécution. » Les circonstances favorables que la Providence fournit aux hommes sont suffisantes pour éclaircir ces expressions, sans avoir besoin de recourir à une force cachée, qui agisse par contrainte sur la liberté des hommes.

Jugeons aussi de là des disputes fameuses entre les *pélagiens*, les *semi-pélagiens* et les *orthodoxes*. Les premiers ont soutenu que les

pécheurs peuvent se convertir sans que la grâce divine y concoure ; les seconds veulent bien que cette grâce du Tout-Puissant y concoure, mais que les pécheurs mêmes y emploient aussi leurs forces. Mais les orthodoxes prétendent que l'homme n'y contribue rien du tout, et que la grâce divine y achève tout l'ouvrage entier. Selon les éclaircissements ci-dessus, on pourrait soutenir chacun de ces trois sentiments, pourvu qu'on éloigne tout sens absurde, ou qui dépouille les hommes de la liberté, ou qui attribue au hasard toutes les circonstances qu'ils rencontrent. C'est un article fondamental et très-essentiel à la religion, que toutes ces circonstances sont ménagées par Dieu, selon sa plus haute sagesse, pour conduire au bonheur et au salut chaque être intelligent, en tant qu'il ne rejette pas entièrement les moyens par lesquels il pourrait arriver à la véritable félicité.

LETTRE XIII.

(10 janvier 1761.)

Eclaircissements ultérieurs sur la nature des esprits.

Pour éclaircir mieux ce que je viens de remarquer sur la différence entre les corps et les esprits (car on ne saurait être trop attentif à ce qui constitue cette différence, qui s'étend même si loin, que les esprits n'ont rien de commun avec les corps, ni les corps avec les esprits), je vais encore ajouter les réflexions suivantes :

L'étendue, l'inertie et l'impénétrabilité sont des propriétés des corps ; les esprits n'ont ni étendue, ni inertie, ni impénétrabilité. Pour l'étendue, tous les philosophes sont d'accord qu'elle ne saurait avoir lieu dans les esprits. La chose est claire d'elle-même, puisque tout ce qui est étendu est aussi divisible, ou bien on y peut concevoir des parties ; or un esprit n'est susceptible d'aucune division ; ou ne saurait concevoir la moitié ou le tiers d'un esprit. Tout esprit est plutôt un être entier qui exclut toutes parties ; donc on ne saurait dire qu'un esprit ait de la longueur, de la largeur ou de la profondeur. En un mot, tout ce que nous concevons dans l'étendue doit être exclu de l'idée d'un esprit. De là il semble que puisque les esprits n'ont point de grandeur, ils sont semblables aux points géométriques, qui n'ont de même ni longueur, ni largeur, ni profondeur. Mais serait-ce une idée bien juste de se représenter un esprit comme un point ? Les philosophes scolastiques ont été de ce sentiment, et se sont représenté les esprits comme des êtres infiniment petits, semblables à la poussière la plus subtile, mais doués d'une activité et d'une agilité inconcevable, par lesquelles ils seraient en état de sauter dans un instant aux plus grandes distances. A cause de cette extrême petitesse, ils ont soutenu que des millions d'esprits pourraient être renfermés dans le plus petit espace ; ils ont même mis en question combien d'esprits pourraient danser sur la pointe d'une aiguille. Les sectateurs

de Wolf sont à peu près dans le même sentiment. Selon eux, tous les corps sont composés de particules extrêmement petites, dépouillées de toute grandeur, et ils leur donnent le nom de *monades* : de sorte qu'une monade est une substance sans aucune étendue : ou bien, en divisant un corps jusqu'à ce qu'on parvienne à des particules si petites qui ne soient susceptibles d'aucune division ultérieure, on parvient aux monades wolfiennes, qui ne diffèrent donc d'une poussière très-subtile que parce que les molécules de la poussière ne sont pas peut-être assez petites, et qu'il faudrait les diviser encore plus loin pour obtenir les véritables monades.

Or, selon M. Wolf, non-seulement tous les corps sont composés de monades, mais aussi chaque esprit n'est autre chose qu'une monade ; et même l'Être souverain, je n'ose presque le dire, est aussi une telle monade ; ce qui donne une idée peu magnifique de Dieu, des esprits et de nos âmes. Je ne saurais concevoir que mon âme ne soit qu'un être semblable aux dernières particules d'un corps, ou qu'elle ne soit presque qu'un point. Encore moins me paraît-il soutenable que plusieurs âmes, prises et jointes ensemble, pourraient former un corps ; par exemple, un morceau de papier avec lequel on pourrait allumer une pipe de tabac. Mais les paraisans de ce sentiment se tiennent à cette raison, que puisqu'un esprit n'a aucune étendue, il faut bien qu'il soit semblable à un point géométrique. Tout revient donc à examiner si cette raison est solide ou non.

Je remarque d'abord que, puisqu'un esprit est un être d'une nature tout à fait différente de celle d'un corps, on n'y saurait même appliquer les questions qui supposent une grandeur, et il serait absurde de demander de combien de pieds ou de pouces un esprit est long, ou de combien de livres ou d'onces il est pesant. Ces questions ne peuvent être faites que sur des choses qui ont une longueur ou un poids : elles sont aussi absurdes que si, en parlant d'un temps, on voulait demander par exemple de combien de pieds une heure serait longue, ou combien de livres elle pèserait. Je puis toujours dire qu'une heure n'est pas égale à une ligne de cent pieds, ou de dix pieds ou d'un pied, ni à aucune autre mesure ; mais il ne s'ensuit pas de là qu'une heure soit un point géométrique. Une heure est d'une nature tout à fait différente, et on ne saurait lui appliquer aucune question qui suppose une longueur exprimable par pieds ou par pouces.

Il en est de même d'un esprit. Je puis toujours dire hardiment qu'un esprit n'est pas de dix pieds ni de cent pieds, ni d'aucun autre nombre de pieds ; mais de là il ne s'ensuit pas qu'un esprit soit un point ; aussi peu qu'une heure soit un point, parce qu'elle ne peut être mesurée par pieds et par pouces. Un esprit n'est donc pas une monade, ou semblable aux dernières particules dans lesquelles les corps peuvent être divisés, et V. A. comprendra maintenant très-bien qu'un esprit peut n'avoir aucune étendue, sans pour

cela être un point ou une monade. Il faut donc éloigner toute idée d'étendue de l'idée d'un esprit.

Ce sera donc aussi une question absurde de demander en quel lieu un esprit existe ; car, dès qu'on attache un esprit à un lieu, on lui suppose une étendue. Je ne saurais dire non plus en quel lieu se trouve une heure, quoiqu'une heure soit sans doute quelque chose ; ainsi quelque chose peut être sans qu'elle soit attachée à un certain lieu. De la même manière je puis dire que mon âme n'existe pas dans ma tête, ni hors de ma tête, ni en quelque lieu que ce soit, sans qu'on en puisse tirer la conséquence que mon âme n'existe point du tout ; aussi peu que l'heure d'à présent, dont je puis dire véritablement qu'elle n'existe ni dans ma tête, ni hors de ma tête. Un esprit existe donc sans qu'il existe dans un certain lieu ; mais si nous faisons réflexion au pouvoir qu'un esprit peut avoir d'agir sur un certain corps, cette action se fait sans doute dans un certain lieu.

Ainsi mon âme n'existe pas dans un certain lieu, mais elle agit dans un certain lieu ; et puisque Dieu a le pouvoir d'agir sur tous les corps, c'est à cet égard qu'on dit que Dieu est partout, quoique son existence ne soit attachée à aucun lieu.

LETTRE XIV.

(13 janvier 1761.)

Continuation sur le même sujet, et réflexions sur l'état des âmes après la mort.

V. A. trouvera bien étrange le sentiment que je viens d'avancer, que les esprits, en vertu de leur nature, ne sont nulle part. En prononçant ces mots, je risquerais d'être pris pour un homme qui nie l'existence des esprits, et par conséquent aussi celle de Dieu. Mais j'ai déjà fait sentir qu'une chose peut exister et avoir de la réalité, sans qu'elle soit attachée à aucun endroit. Le faible exemple tiré d'une heure lève les plus grandes difficultés, quoiqu'il y ait d'ailleurs encore une différence infinie entre une heure et un esprit.

Cette idée que je me forme des esprits me paraît infiniment plus noble que celle de ceux qui regardent les esprits comme des points géométriques, et qui renferment même Dieu dans cette classe. Qu'y a-t-il de plus choquant que de confondre tous les esprits, et même Dieu, avec les plus petites particules dans lesquelles un corps peut être divisé, et les ranger dans la même classe avec ces chétives particules, qui ne deviennent pas plus nobles par le nom savant de *monades* ?

Être dans un certain lieu est un attribut qui ne convient qu'à des choses corporelles ; et, puisque les esprits sont d'une tout autre nature, on ne doit pas être surpris quand on dit que les esprits ne se trouvent dans aucun lieu, ou, ce qui signifie la même chose, nulle part ; et, d'après ces éclaircissements, je ne crains point de reproches à cet égard. C'est par là que j'éleve la nature des esprits

infiniment au-dessus de celle des corps. Tout esprit est un être pensant, réfléchissant, raisonnant, délibérant, agissant librement, et en un mot vivant; pendant que le corps n'a d'autres qualités que d'être étendu, susceptible de mouvement et impénétrable; d'où résulte cette qualité universelle, que chaque corps demeure dans le même état, tant qu'il n'y a point de danger qu'il arrive quelque pénétration: et, dans ce cas où les corps se pénétreraient, s'ils continuaient à demeurer dans leur état, leur *impénétration* même fournit les forces nécessaires pour changer leur état autant qu'il le faut pour prévenir toute pénétration. C'est en quoi consistent tous les changements qui arrivent dans les corps: tout n'y est que passif, et tout y arrive nécessairement, et conformément aux lois du mouvement. Dans les corps il n'y a ni intelligence, ni volonté, ni liberté; ce sont les qualités éminentes des esprits, pendant que les corps n'en sont même pas susceptibles.

C'est aussi des esprits que, dans le monde corporel, les principaux événements et les belles actions tirent leur origine; et cela arrive par l'action et l'influence que les âmes des hommes ont chacune sur leur corps. Or cette puissance que chaque âme a sur son corps ne saurait être regardée que comme un don de Dieu, qui a établi cette merveilleuse liaison entre les âmes et les corps: et puisque mon âme se trouve dans une telle liaison avec une certaine particule de mon corps cachée dans le cerveau, je puis bien dire que le siège de mon âme est au même endroit, quoiqu'à proprement parler mon âme n'existe nulle part, et ne se rapporte à cet endroit qu'en vertu de son action et de son pouvoir. C'est aussi l'influence de l'âme sur le corps qui en constitue la vie, qui dure aussi longtemps que cette liaison subsiste, ou que l'organisation du corps demeure dans son entier. La mort n'est donc autre chose que la destruction de cette liaison; ensuite l'âme n'a pas besoin d'être transportée autre part; car puisqu'elle n'est nulle part, elle est indifférente à tous les lieux; et, par conséquent, s'il plaisait à Dieu d'établir après ma mort une nouvelle liaison entre mon âme et un corps organisé dans la lune, je serais dès l'instant dans la lune, sans avoir fait aucun voyage; et même si, à l'heure qu'il est, Dieu accordait à mon âme aussi un pouvoir sur un corps organisé dans la lune, je serais également ici et dans la lune, et il n'y aurait en cela aucune contradiction. Ce ne sont que les corps qui ne peuvent être en même temps à deux endroits; mais, pour les esprits, qui n'ont aucun rapport aux lieux en vertu de leur nature, rien n'empêche qu'ils ne puissent agir à la fois sur plusieurs corps situés dans des endroits fort éloignés entre eux; et, à cet égard, on pourrait bien dire qu'ils se trouvent à la fois à tous ces en-

droits. Cela nous fournit un bel éclaircissement pour concevoir comment Dieu est partout; c'est que son pouvoir s'étend à tout l'uni-

vers et à tous les corps qui s'y trouvent. Par cette raison il me semble qu'il ne serait pas bien de dire que Dieu existât partout, puisque l'existence d'un esprit ne se rapporte à aucun endroit: il faudrait plutôt dire que Dieu est présent partout; et c'est aussi le langage de la révélation.

Qu'on compare maintenant cette idée avec celle des wolffiens, qui, représentant Dieu sous la forme d'un point, l'attachent à un certain lieu (1), puisque, en effet, un point ne saurait être à la fois en plusieurs lieux; et comment pourrait-on concilier la toute-présence avec l'idée d'un point, et encore moins la toute-puissance?

La mort étant une dissolution de l'union qui subsiste entre l'âme et le corps pendant la vie, on peut se former quelque idée de l'état de l'âme après la mort. Comme l'âme pendant la vie tire toutes ses connaissances par le moyen des sens; étant dépouillée par la mort de ce rapport des sens, elle n'apprend plus rien de ce qui se passe dans le monde matériel; elle parvient à peu près dans le même état où se trouverait un homme qui serait devenu tout d'un coup aveugle, sourd, muet, et privé de l'usage de tous les autres sens. Cet homme conserverait bien les connaissances qu'il aurait acquises par le secours des sens, et il pourrait bien continuer à y faire ses réflexions; surtout les propres actions qu'il a commises lui en fourniraient un grand sujet; enfin la faculté de raisonner lui resterait bien entière, puisque le corps n'y concourt en aucune manière.

Le sommeil nous fournit aussi un bel échantillon de cet état, parce que l'union entre l'âme et le corps y est en grande partie interrompue, quoique l'âme ne laisse pas alors d'être active et de s'occuper à ses rêveries, qui fournissent les songes. Pour l'ordinaire les songes sont fort troublés par le reste de l'influence que les sens ont encore sur l'âme; et on sait par l'expérience que plus cette influence est arrêtée, ce qui arrive dans un sommeil très-profond, plus aussi les songes sont réguliers et liés. Ainsi après la mort nous nous trouverons dans un état des songes les plus parfaits, que rien ne sera plus capable de troubler; ce seront des représentations et des raisonnements parfaitement bien soutenus. Et c'est, à mon avis, à peu près tout ce que nous saurions en dire de positif.

LETTRE XV.

(17 janvier 1761.)

Considerations plus détaillées sur l'action de l'âme sur le corps, et réciproquement du corps sur l'âme.

L'âme étant la principale partie de notre être, elle vaut bien la peine que nous tâchions d'en approfondir les opérations. V. A.

(1) Quoi de plus opposé à la doctrine de Leibnitz que de représenter Dieu sous la forme d'un point, attaché à un certain lieu? Euler prête trop souvent aux leibnitziens des absurdités grossières, bien indignes de leur illustre maître.

se rappellera que l'union entre l'âme et le corps renferme une double influence : par l'une l'âme aperçoit et sent tout ce qui se passe dans un certain endroit du cerveau, et par l'autre elle a le pouvoir d'agir sur cette même partie du cerveau et d'y produire certains mouvements. Les anatomistes se sont donné bien de la peine pour découvrir cet endroit du cerveau qu'on a raison de nommer le siège de l'âme; non que l'âme s'y trouve actuellement, puisqu'elle n'est renfermée dans aucun lieu, mais parce que le pouvoir d'agir y est attaché. On peut dire que l'âme y est présentement, mais non qu'elle y existe, ou que son existence y soit bornée. Cet endroit du cerveau est sans doute celui où tous les nerfs aboutissent; or, les anatomistes prétendent que cela se fait dans une certaine partie du cerveau qu'ils nomment le *corps calleux*. C'est donc ce corps calleux que nous pouvons regarder comme le siège de l'âme; et le Créateur a accordé à chaque âme un tel pouvoir sur le corps calleux de son corps, qu'elle y aperçoit non-seulement tout ce qui se passe, mais qu'elle y peut produire certaines impressions. Nous devons donc reconnaître ici une double action : l'une par laquelle le corps agit sur l'âme, et l'autre par laquelle l'âme agit sur le corps : mais ces actions sont infiniment différentes de celles où les corps agissent sur les corps.

Par cette union de l'âme avec le corps calleux elle se trouve dans la plus étroite liaison avec le corps tout entier, par le moyen des nerfs qui sont distribués par tout le corps. Or les nerfs sont des fibres si merveilleuses, et, selon toute apparence, remplies d'un fluide extrêmement subtil; de sorte que le moindre changement qu'ils éprouvent à une extrémité est dans le même instant communiqué à l'autre extrémité dans le cerveau, où est le siège de l'âme. Réciproquement, la moindre impression que l'âme fait sur les extrémités des nerfs dans le corps calleux se transmet dans un instant par toute l'étendue de chaque nerf; et c'est par ce moyen que les muscles et les membres de notre corps sont mis en mouvement, et obéissent aux ordres de l'âme.

Cette merveilleuse construction de notre corps le met dans une fort étroite liaison avec tous les objets extérieurs tant voisins qu'éloignés; ceux-là peuvent agir sur notre corps, ou par l'attouchement immédiat, comme il arrive dans le toucher et le goût, ou par leurs exhalaisons sur l'odorat. Les corps les plus éloignés agissent sur l'ouïe, lorsqu'ils frémissent, et excitent dans l'air des vibrations qui viennent frapper nos oreilles; ensuite ils agissent aussi sur la vue, lorsqu'ils sont éclairés et qu'ils transmettent des rayons de lumière dans nos yeux, lesquels consistent pareillement dans une certaine vibration causée dans ce milieu plus subtil que l'air, qu'on nomme éther. C'est ainsi que les corps tant voisins qu'éloignés peuvent agir sur les nerfs de notre corps, et causer certaines impressions dans le corps calleux, d'où l'âme tire ses perceptions.

De tout ce qui fait donc une impression sur nos nerfs, il résulte un certain changement dans le cerveau, dont l'âme s'aperçoit, et en acquiert l'idée de l'objet qui a causé ce changement. Il y a donc ici deux choses à examiner : l'une est corporelle ou matérielle, c'est l'impression ou le changement causé dans le corps calleux du cerveau; l'autre est immatérielle ou spirituelle, c'est la perception ou la connaissance que l'âme en tire. C'est pour ainsi dire la contemplation de ce qui se passe dans le corps calleux, d'où toutes nos connaissances tirent leur origine.

V. A. me permettra d'entrer dans un plus grand détail sur cet article important. Ne considérons d'abord qu'un seul sens, comme celui de l'odorat, qui, étant le moins compliqué, paraît le plus propre pour nous guider dans nos recherches. Que tous les autres sens soient supposés bouchés, et qu'on approche une rose du nez; les exhalaisons de cette fleur exciteront d'abord une certaine agitation dans les nerfs du nez, qui étant transmise jusqu'au corps calleux y causera aussi quelque changement; et c'est en quoi consiste le matériel qui arrive à cette occasion. Ce petit changement causé dans le corps calleux est ensuite aperçu de l'âme, et elle en acquiert l'idée de l'odeur d'une rose; c'est ici le spirituel qui arrive, et nous ne saurions expliquer la manière comment cela se fait, puisqu'elle dépend de l'union miraculeuse que le Créateur a établie entre l'âme et le corps. Il est certain cependant que lorsque ce changement se fait dans le corps calleux, il naît dans l'âme l'idée de l'odeur d'une rose, ou bien la contemplation de ce changement fournit à l'âme une certaine idée, qui est celle de l'odeur de la rose, mais rien au delà; car, puisque les autres sens sont fermés, l'âme ne saurait juger de la nature de l'objet même qui a occasionné cette idée; ce n'est que cette seule idée de l'odeur de la rose qui s'excite dans l'âme. Nous comprenons de là que l'âme ne se forme pas elle-même cette idée, qui lui serait demeurée inconnue sans la présence d'une rose. Il y a plus : l'âme n'est pas indifférente à cet égard, la perception de cette idée lui est agréable; l'âme en quelque manière y est intéressée elle-même. Aussi dit-on que l'âme sent l'odeur de la rose, et cette perception se nomme *sensation*.

Il en est de même de tous les autres sens; chaque objet dont ils sont frappés excite dans le corps calleux un certain changement, que l'âme observe avec un certain sentiment agréable ou désagréable, et elle en tire une idée proportionnée à l'objet qui en est la cause. Cette idée est accompagnée d'une sensation, qui est d'autant plus forte et plus sensible que l'impression sur le corps calleux sera vive. C'est ainsi que l'âme, en contemplant les changements causés dans le corps calleux, acquiert des idées et en est affectée; et c'est ce qu'on entend sous le nom de sensation.

LETTRE XVI.

(20 janvier 1761.)

Sur les facultés de l'âme et sur le jugement.

Si nous n'avions d'autre sens que l'odorat, nos connaissances seraient bien bornées : nous n'aurions d'autres sensations que des odeurs, dont la diversité, quelque grande qu'elle puisse être, n'intéresserait pas beaucoup notre âme, si ce n'est que les odeurs agréables lui causeraient quelque plaisir, et les désagréables quelque déplaisir.

Mais cette même circonstance nous conduit à une question très-importante : D'où vient qu'une odeur nous est agréable, et une autre désagréable? Il n'y a aucun doute que les odeurs agréables ne produisent dans les corps calleux une autre agitation que les odeurs désagréables ; mais pourquoi une agitation dans les corps calleux peut-elle plaire à l'âme, pendant qu'une autre lui déplaît, et lui est souvent même insupportable? La cause de cette différence ne réside plus dans le corps et la matière, il faut la chercher dans la nature même de l'âme, qui jouit d'un certain plaisir à sentir certaines agitations, pendant que d'autres lui causent de la peine ; et par cette raison la véritable cause nous est inconnue.

Nous comprenons par là que l'âme fait plus que simplement apercevoir ce qui se passe dans le cerveau ou le corps calleux ; elle joint à la sensation un jugement sur l'agréable et le désagréable, et par conséquent elle exerce, outre la faculté d'apercevoir, encore une autre faculté différente, qui est celle de juger ; et ce jugement est tout à fait différent de la simple idée d'une odeur (1).

La même considération du seul sens de l'odorat nous découvre encore d'autres actions de l'âme. Dès que les odeurs changent, ou qu'on présente au nez un œillet après une rose, l'âme aperçoit non-seulement l'une et l'autre odeur, mais elle remarque aussi une différence. De là nous voyons que l'âme conserve encore l'idée précédente, pour la comparer avec la suivante ; c'est en quoi consiste la *réminiscence* ou la *mémoire*, par laquelle nous pouvons rappeler les idées précédentes et passées. Or la véritable source de la mémoire nous est encore entièrement cachée. Nous savons bien que le corps y a beaucoup de part, puisque l'expérience nous apprend que des maladies et d'autres accidents arrivés au corps affaiblissent et détruisent souvent la mémoire ; cependant il est également certain que le rappel des idées est un ouvrage propre de l'âme. Une idée rappelée est essentiellement différente d'une idée actuellement excitée par un objet. Je me souviens bien du soleil que j'ai vu aujourd'hui, mais cette idée diffère beaucoup de celle que j'ai eue en regardant le soleil.

Quelques auteurs prétendent que quand on rappelle une idée, il arrive dans le cerveau

une agitation semblable à celle qui a fait naître cette idée ; mais si cela était, je verrais actuellement le soleil, ce ne serait plus l'idée rappelée. Ils disent bien que l'agitation qui accompagne l'idée rappelée est beaucoup plus faible que l'actuelle ; mais cela ne me satisfait pas non plus : si s'ensuivrait que quand je me rappelle l'idée du soleil, ce serait autant que si je voyais la lune, dont la lumière, comme V. A. se souviendra, est environ 200,000 fois plus faible que celle du soleil. Mais voir la lune actuellement, et se souvenir simplement du soleil, sont deux choses tout à fait différentes. Nous pouvons bien dire que les idées rappelées sont les mêmes que les actuelles, mais cette identité ne se rapporte qu'à l'âme : à l'égard du corps, l'idée actuelle est accompagnée d'une certaine agitation dans le cerveau, pendant que la rappelée en est déstituée. Aussi dit-on que l'idée que je sens actuellement, ou qu'un objet qui agit sur mes sens excite dans mon âme, est une sensation ; mais on ne saurait dire qu'une idée rappelée soit une sensation. Souvenir et sentir demeurent toujours deux choses infiniment différentes.

Donc, lorsque l'âme compare entre elles deux odeurs différentes, l'une, dont elle a l'idée actuellement par la présence d'un objet qui agit sur le sens de l'odorat, et l'autre, qu'elle a eue autrefois et dont elle se rappelle à présent, elle a en effet deux idées à la fois, l'idée actuelle et l'idée rappelée ; et en prononçant laquelle lui est plus ou moins agréable ou désagréable, elle déploie une faculté particulière distinguée de celle par laquelle elle ne fait que contempler ce qui se présente dans son siège ou dans le corps calleux.

Mais l'âme exerce encore d'autres opérations lorsqu'on lui présente successivement plusieurs odeurs ; car pendant qu'elle est frappée de chacune, elle se souvient des précédentes, et de là elle acquiert une notion du passé et du présent, et même du futur, en tant qu'elle entend parler de nouvelles sensations semblables à celles qu'elle vient d'éprouver. Elle en tire aussi l'idée de la succession, en tant qu'elle sent successivement d'autres impressions ; et de là résulte l'idée de la *durée* et du *temps* ; et en remarquant la diversité des sensations qui se succèdent l'une à l'autre, elle commence à compter *un*, *deux*, *trois*, etc., quoique cela n'aille pas loin, à cause du défaut de signes ou de noms pour marquer les nombres. Car je suppose ici un homme qui ne commence qu'à exister, et qui n'a encore éprouvé d'autres sensations que celles dont je viens de parler : il est encore fort éloigné de l'usage de la langue ; il ne sait que déployer ses premières facultés sur les simples idées que le sens de l'odorat lui présente.

V. A. voit donc que cet homme est déjà parvenu à se former des idées de la diversité, du présent, du passé, et même du futur ; ensuite, de la succession, de la durée du temps et des nombres, au moins les plus simples. Quelques auteurs prétendent que cet homme ne saurait acquérir l'idée de la durée du

(1) C'est improprement qu'Euler qualifie de *jugement* l'affection agréable ou désagréable qui accompagne la sensation.

temps, sans une succession de diverses sensations ; mais il me semble que la même sensation, par exemple l'odeur de la rose, lui étant continuée longtemps, il en serait autrement affecté que si cette sensation ne durait que peu de temps. Une fort longue durée de la même sensation lui causerait enfin l'ennui, ce qui exciterait en lui nécessairement l'idée de la durée. Il faut bien convenir que l'âme de cet homme éprouvera un autre effet lorsque la même sensation dure longtemps, que lorsqu'elle ne dure qu'un moment ; et l'âme s'apercevra bien de cette différence : elle aura donc quelque idée de la durée et du temps, sans que les sensations varient.

Ce sont des réflexions que l'âme fait à l'occasion de ses sensations, et qui appartiennent proprement à la *spiritualité* de l'âme, le corps ne lui fournissant que de simples sensations. Or déjà leur perception est un acte de la spiritualité de l'âme ; car un corps ne saurait jamais acquérir des idées, et encore moins y faire des réflexions.

LETTRE XVII.

(24 janvier 1761.)

Sur la conviction de l'existence de ce que nous apercevons par les sens. Des idéalistes, égoïstes et matérialistes.

Dans toutes les sensations que nous éprouvons lorsque quelqu'un de nos sens est frappé par quelque objet, il est très-important de remarquer que notre âme acquiert non-seulement une idée conforme à l'impression faite sur nos nerfs, mais qu'elle juge, en même temps, qu'il existe actuellement hors de nous un objet qui nous a fourni cette idée. Quelque naturel que cela nous paraisse, il ne laisse pas d'être bien surprenant quand nous examinons plus soigneusement ce qui se passe alors dans notre cerveau. Un exemple mettra cela dans tout son jour. Je supposerai que V. A. regarde de nuit vers la pleine lune, et d'abord les rayons qui entrent dans ses yeux y peindront sur la rétine une image semblable à la lune : c'est que les moindres particules de la rétine sont mises par les rayons dans une vibration semblable à celle qui règne dans les rayons de la lune. Or, la rétine n'étant qu'un tissu extrêmement subtil de nerfs, V. A. comprend que ces mêmes nerfs en souffriront une certaine agitation, qui sera transmise jusqu'à l'origine des nerfs dans le fond du cerveau ou bien dans le corps calleux où est le siège de l'âme. Il y arrivera donc aussi une certaine agitation, qui est le véritable objet que l'âme contemple et dont elle puise une certaine connaissance, qui est l'idée de la lune. Par conséquent l'idée de la lune n'est autre chose que la contemplation de cette légère agitation qui est arrivée dans l'origine des nerfs.

L'activité de l'âme est tellement attachée à cet endroit où les nerfs ahontissent, qu'elle ne sait absolument rien des images peintes au fond de ses yeux, et encore moins de la lune, dont les rayons ont formé ces images.

Cependant l'âme ne se contente point de la seule spéculation de l'agitation dans le cerveau, qui lui lournit immédiatement l'idée de la lune ; mais elle y joint le jugement qu'il existe hors de nous réellement un objet que nous nommons la *lune*. Ce jugement se réduit au raisonnement suivant :

Il arrive dans mon cerveau une certaine agitation ou impression ; je ne sais absolument point par quelle cause elle a été produite, puisque je ne sais même rien des images sur la rétine, qui en sont la cause immédiate ; nonobstant cela, je prononce hardiment qu'il y a hors de moi un corps, savoir, la lune, qui m'a fourni cette sensation.

Quelle conséquence ! Ne serait-il pas plus probable que cette agitation ou impression dans mon cerveau fût produite par quelque cause interne, comme le mouvement du sang ou peut-être par un pur hasard ? De quel droit en puis-je donc conclure que la lune existe réellement ? Si j'en concluais qu'il y a au fond de mon œil une certaine image, cela pourrait passer, puisqu'en effet cette image est la cause immédiate de l'impression arrivée dans le cerveau, quoique cette conclusion fût déjà assez hardie. Mais je vais beaucoup plus loin ; et de ce qu'il y a une certaine agitation dans mon cerveau, j'avance la conclusion qu'il existe hors de mon corps, même dans le ciel, un corps qui est la première cause de ladite impression, et que ce corps est la lune.

Dans le sommeil, quand nous songeons voir la lune, l'âme acquiert la même idée, et peut-être se fait-il alors une semblable agitation dans le cerveau, puisque l'âme s' imagine alors voir réellement la lune. Or il est certain que nous nous trompons alors ; mais quelle assurance avons-nous que notre jugement est mieux fondé quand nous veillons ? C'est une grande difficulté, sur laquelle plusieurs philosophes se sont terriblement égarés.

Ce que je viens de dire sur la lune a également lieu à l'égard de tous les corps que nous voyons. On ne voit aucune conséquence pourquoi des corps hors de nous devraient exister, par la seule raison que notre cerveau éprouve certaines agitations ou impressions. Cela regarde même nos propres membres et notre corps tout entier, dont nous ne connaissons rien que par le moyen des sens, et quelques légères impressions qui en sont faites dans le cerveau : donc, si ces impressions et les idées que l'âme en tire ne prouvent rien pour l'existence des corps, l'existence de notre propre corps devient également douteuse.

De là V. A. ne sera pas surprise qu'il y ait eu des philosophes qui ont nié hautement l'existence de tous les corps ; et en effet, il est très-difficile de les réfuter. Ils tirent une preuve bien forte des songes, où nous nous imaginons voir tant de corps qui n'existent point. On dit bien que ce n'est alors qu'une illusion ; mais qui nous garantit qu'en veillant nous ne soyons pas assujettis à la même illusion ? Selon ces philosophes, ce n'est pas même une illusion : l'âme aperçoit bien une certaine impression ou idée, mais ils n'ont

hautement qu'il s'ensuive que des corps qui répondent à ces idées existent réellement ; il est aussi presque impossible de montrer cette connaissance. On nomme les philosophes de ce sentiment, *idéalistes*, puisqu'ils n'admettent que les idées des choses matérielles, en niant absolument leur existence ; on les pourrait aussi nommer *spiritualistes*, puisqu'ils soutiennent qu'il n'existe d'autres êtres que des esprits.

Or comme nous ne connaissons les autres esprits que par le moyen des sens ou des idées, il y a des philosophes qui vont jusqu'à nier l'existence de laquelle chacun est pleinement convaincu. Ils sont nommés *égoïstes*, puisqu'ils prétendent que rien n'existe, excepté leur âme.

Ces philosophes sont opposés à ceux qu'on nomme *matérialistes*, qui nient l'existence de tous les esprits, et soutiennent que tout ce qui existe est la matière, et que ce que nous nommons notre âme, n'est qu'une matière très-subtile, et par là capable de penser. Ce sentiment est beaucoup plus absurde que celui des premiers, et on a des arguments invincibles pour les renverser ; pendant qu'on attaque inutilement les idéalistes et les égoïstes.

LETTRE XVIII.

(27 janvier 1761.)

Réfutation du sentiment des idéalistes.

Je souhaiterais pouvoir fournir à V. A. les armes nécessaires pour combattre les idéalistes et les égoïstes, et démontrer qu'il existe une liaison réelle entre nos sensations et les objets mêmes qui en sont représentés ; mais plus j'y pense, plus je dois avouer mon insuffisance.

Pour les égoïstes, ce serait même ridicule de vouloir s'engager avec eux : car un homme qui s'imagine qu'il existe tout seul, et ne veut pas croire que j'existe, agirait contre son système s'il écoutait mes raisons, qui, selon lui, seraient des raisons d'un rien. Mais il est aussi difficile de disputer avec les idéalistes, et il me semble même impossible de convaincre sur l'existence des corps un homme qui s'obstine à la nier. Je doute que ces philosophes agissent de bonne foi ; cependant il serait bien à souhaiter que nous eussions des raisons assez fortes pour nous convaincre nous-mêmes que, toutes les fois que notre âme éprouve certaines sensations, on en peut sûrement conclure qu'il existe aussi certains corps ; et que, quand mon âme est affectée par la sensation de la lune, je puis hardiment conclure sur l'existence de la lune. Mais la liaison que le Créateur a établie entre notre âme et notre cerveau est un si grand mystère, que nous n'en connaissons autre chose, sinon que certaines impressions faites dans le cerveau, où est le siège de l'âme, excitent dans l'âme certaines idées ou sensations ; mais le *comment* de cette influence nous est absolument inconnu. Nous devons nous contenter de savoir que cette influence subsiste, ce que l'expérience

nous confirme suffisamment ; et nous ne saurions approfondir la manière comment cela se fait. Or la même expérience qui nous en convainc, nous apprend aussi que chaque sensation porte l'âme toujours à croire qu'il existe actuellement hors d'elle quelque objet qui a occasionné cette sensation ; et la même sensation nous découvre aussi plusieurs propriétés de l'objet.

C'est donc un fait bien constaté, que d'une sensation quelconque l'âme conclut toujours à l'existence d'un objet réel qui se trouve hors de nous. Cela nous est si naturel dès la première enfance, et si général à tous les hommes, et même à tous les animaux, qu'on ne saurait dire que ce soit un préjugé. Un chien, en me voyant et aboyant, est certainement convaincu que j'existe ; car ma présence excite en lui l'idée de ma personne. Ce chien n'est donc pas un idéaliste. Même les plus vils insectes sont assurés qu'il y a des corps qui existent hors d'eux, et ils ne sauraient avoir cette conviction que par les sensations qui en sont excitées dans leurs âmes. De là je crois que les sensations renferment quelque chose de plus que ces philosophes ne le pensent. Elles ne sont pas simplement des perceptions de certaines impressions faites dans le cerveau ; elles ne fournissent pas à l'âme seulement des idées, mais elles lui représentent effectivement des objets existant hors d'elle, quoiqu'on ne puisse pas comprendre comment cela se pratique (1). En effet, quelle ressemblance pourrait-il y avoir entre l'idée lumineuse de la lune, et cette légère agitation que les rayons de la lune peuvent produire dans le cerveau par le moyen des nerfs ?

L'idée, même en tant que l'âme l'aperçoit, n'a rien de matériel ; c'est un acte de l'âme, qui est un esprit : donc, il ne faut pas chercher un rapport réel entre les impressions du cerveau et les idées de l'âme ; il nous suffit de savoir que certaines impressions faites dans le cerveau excitent dans l'âme certaines idées, et que ces idées sont des représentations des objets existant hors de nous, dont elles nous assurent l'existence même. Par cette raison, quand mon cerveau excite dans mon âme la sensation d'un arbre ou d'une maison, je prononce hardiment qu'il existe réellement hors de moi un arbre ou une maison dont je connais même le lieu, la grandeur, ou d'autres propriétés. Aussi ne trouve-t-on ni hommes ni bêtes qui doutent de cette vérité. Si un paysan en voulait douter ; s'il disait, par exemple, qu'il ne croyait pas que son bailli existe, quoiqu'il fût devant lui, on le prendrait pour un fou, et cela avec raison : mais dès qu'un philosophe avance de tels sentiments, il veut qu'on admire son esprit et ses lumières, qui surpassent infiniment celles du peuple. Aussi me paraît-il très-certain que jamais on n'a soutenu de tels sentiments bizarres que par orgueil, et pour se distinguer du commun, et

(1) Ces quelques lignes d'Euler renferment en substance toute la doctrine de Reid et de l'école écossaise.

V. A. conviendra facilement que les pay-sans ont à cet égard plus de bon sens que ces sortes de savants, qui ne retirent de leurs études d'autres fruits qu'un esprit égaré.

Etablissons donc pour une règle certaine que chaque sensation excite dans mon âme, non-seulement une idée, mais qu'elle lui montre pour ainsi dire un objet hors d'elle, dont elle lui assure en même temps l'exis-tence, sans la tromper. Mais je redoute ici une objection bien forte, tirée des songes et des rêveries des malades où l'âme éprouve quantité de sensations d'objets qui n'existent nulle part. Je fais là-dessus cette réflexion : Il faut qu'il nous soit bien naturel de juger que les objets dont l'âme éprouve les sensa-tions existent réellement, puisque nous ju-geons même de cette manière dans le som-meil, quoique nous nous trompions alors ; mais il ne s'ensuit pas que nous nous trom-pions également en veillant. Or pour réso-oudre cette objection, il faudrait mieux connaître la différence entre sommeiller et veiller, ce que peut-être personne ne connaît moins que les savants ; ce qui paraîtra bien surprenant à V. A.

LETTRE XIX.

(31 janvier 1761.)

De la faculté de sentir. Sur la réminiscence la mémoire et l'attention. Des idées simples, et composées

V. A. vient de voir que les objets, en agis-sant sur nos sens, excitent dans notre âme des sensations par lesquelles nous jugeons que ces objets existent réellement hors de nous. Quoique les impressions, qui occasion-nent les sensations, se trouvent dans le cer-veau, ils présentent alors à l'âme une espèce d'image semblable à l'objet que l'âme aper-çoit, et que l'on nomme *idée sensible*, puis-qu'elle est excitée par les sens. Ainsi, en voyant un chien, l'âme acquiert l'idée de ce chien ; et c'est par le moyen des sens que l'âme parvient à la connaissance de ce chien, et, en général, des objets externes, et qu'elle en acquiert les idées sensibles qui renferment le fondement de toutes nos con-naissances.

Cette faculté de l'âme, par laquelle elle connaît les choses externes, est nommée la *faculté de sentir*, laquelle dépend sans doute de la merveilleuse liaison que le Créateur a établie entre l'âme et le cerveau. Or, l'âme a encore une autre faculté, c'est de se rappeler les idées qu'elle a déjà eues par les sens ; et cette faculté est nommée la *réminiscence* ou l'*imagination*. Ainsi, quand V. A. aurait vu une fois un éléphant, elle se pourrait rappeler la même idée, quoique l'éléphant ne fût plus présent. Il y a cependant une grande différence entre les idées qu'on sent actuel-lement et les idées rappelées ; celles-là font une impression beaucoup plus vive et plus intéressante que celles-ci ; mais la faculté de se rappeler les idées renferme la principale source de toutes nos connaissances.

Si nous perdions d'abord les idées des ob-

jets dès qu'ils n'agiraient plus sur nos sens, aucune réflexion ou comparaison ne pourrait avoir lieu ; et notre connaissance se borne-rail uniquement aux choses que nous senti-rions actuellement, toutes les idées précé-dentes étant éteintes, tout comme si nous ne les avions jamais eues.

C'est donc une propriété très-essentielle à tous les êtres raisonnables, et dont même les animaux sont doués, de pouvoir rappeler les idées passées. V. A. comprend bien que cette propriété renferme la *mémoire*. Cepen-dant il ne s'ensuit pas que nous puissions toujours nous souvenir de toutes les idées passées : combien de fois nous efforçons-nous inutilement de rappeler quelques idées que nous avons eues autrefois ! Quelquefois les idées s'oublent entièrement ; mais ordi-nairement nous ne les oublions qu'à demi. S'il arrivait, par exemple, que V. A. oubliât la démonstration du théorème de Pythagore, il se pourrait bien que, malgré tous ses soins, elle ne s'en souvint plus ; mais cet oubli ne serait qu'à demi : dès que j'aurais l'honneur de lui retracer la figure et de la mettre sur la route de la démonstration, elle s'en sou-viendrait aussitôt certainement, et cette se-conde démonstration ferait une tout autre impression sur son esprit que la première. On voit par là que la réminiscence des idées n'est pas toujours en notre pouvoir, quoiqu'elles ne soient pas éteintes ; cependant une légère circonstance est souvent capable de les reproduire.

Il faut donc soigneusement distinguer les idées sensibles des idées rappelées : les idées sensibles nous sont représentées par les sens ; mais les rappelées, nous les formons nous-mêmes sur le modèle des idées sensibles, en tant que nous nous en souvenons.

La doctrine des idées est de la dernière importance pour approfondir la véritable source de toutes nos connaissances. D'abord on distingue les idées en *simples* et *composées*. Une idée simple est celle où l'âme ne trouve rien à distinguer, et ne remarque point de parties différentes entre elles : telle est, par exemple, l'idée d'une odeur, ou d'une tache d'une couleur unie ; telle est aussi l'idée d'une étoile, où nous n'apercevons qu'un point lumineux. Une idée composée est une représentation dans laquelle l'âme peut dis-tinguer plusieurs choses. Quand on regarde, par exemple, attentivement la lune, on y découvre plusieurs taches obscures environ-nées de contours plus lumineux ; on y re-marque aussi la figure ronde lorsque la lune est pleine, et des cornes lorsqu'elle est dans le croissant ; on y fait attention, surtout quand on y regarde par une lunette, par où on y trouve d'autant plus de choses à distinguer. Combien de choses différentes ne remarque-t-on pas en considérant un beau palais ou un beau jardin ? Quand V. A. daignera lire cette lettre, elle y découvrira différents traits, des caractères, qu'elle distinguera parfaitement les uns d'avec les autres. Cette idée est donc composée, puisqu'elle renferme actuellement plusieurs idées simples. Non-seulement cette

lettre tout entière offre une idée composée par la pluralité des mots, mais chaque mot est aussi une idée composée, puisqu'il contient plusieurs lettres, et encore chaque lettre est une idée composée par la singularité de son trait, qui la distingue des autres; mais les éléments ou points qui constituent chaque lettre peuvent être regardés comme des idées simples, en tant qu'on n'y découvre plus aucune variété. Or, une plus grande attention découvrira aussi dans ces éléments quelque variété, surtout en les regardant par un microscope.

Il y a donc une grande différence dans la manière même de considérer les objets. Qui ne les regarde que légèrement, ou d'un œil fugitif, y découvre peu de variété; pendant qu'un autre qui les considère avec attention y distingue quantité de choses différentes. Un sauvage, en jetant les yeux sur cette lettre, la prendra pour un papier barbouillé, et n'y distinguera que du blanc et du noir, pendant qu'un lecteur attentif y observe les traits de chaque lettre. Voilà donc une nouvelle faculté de l'âme qu'on nomme l'*attention*, par laquelle l'âme acquiert les idées simples de toutes les diverses choses qui se trouvent dans un objet.

L'attention demande une adresse acquise par un long exercice, pour distinguer les parties différentes d'un objet. Un paysan et un architecte, qui passent tous les deux devant un palais, éprouvent bien les mêmes impressions des rayons qui en entrent dans leurs yeux; mais l'architecte y distinguera mille choses dont le paysan ne s'aperçoit point. Ce n'est que dans l'attention qu'il faut chercher la cause de cette différence

LETTRE XX.

(5 février 1761.)

Sur la division des idées en obscures et claires, confuses et distinctes. Sur la distraction.

Si nous ne considérons que légèrement une représentation que les sens offrent, l'idée que nous en acquérons est fort imparfaite, et l'on dit qu'une telle idée est *obscure*; mais plus nous y apportons d'attention pour en distinguer toutes les parties et toutes les marques dont elle est revêtue, plus notre idée deviendra *parfaite* ou *distincte*. Donc, pour acquérir une idée parfaite ou distincte d'un objet, il ne suffit pas qu'il soit bien représenté dans le cerveau par les impressions qui en sont faites sur les sens, il faut de plus que l'âme y apporte son attention, ce qui est une action propre de l'âme et indépendante du corps. Mais il faut aussi que la représentation dans le cerveau soit bien exprimée, et qu'elle renferme les diverses parties et les marques qui caractérisent l'objet; ce qui arrive lorsque l'objet est exposé aux sens d'une manière convenable. Par exemple, quand je vois une écriture à la distance de dix pieds, je ne la saurais lire, quelque attention que j'y fasse: la raison en est que, à cause de l'éloignement, les lettres ne sont pas bien exprimées

au fond de l'œil, et par conséquent aussi peu dans le cerveau; mais dès que cette écriture s'approche à une juste distance, je la lis, parce que toutes les lettres se trouvent alors distinctement représentées au fond de l'œil.

V. A. sait qu'on se sert de certains instruments pour nous procurer une représentation plus parfaite dans les organes des sens: tels sont les microscopes et les télescopes ou lunettes, qui servent à suppléer à la faiblesse de notre vue. Mais, en se servant de tous ces secours, on ne parvient cependant pas à une idée distincte sans attention; on dit qu'on n'y prend pas garde; on n'acquiert qu'une idée obscure, et il en est à peu près de même que si l'on n'avait pas vu cet objet.

J'ai déjà remarqué que les sensations ne sont pas indifférentes à l'âme, mais qu'elles lui sont ou agréables, ou désagréables; et cet agrément excite le plus souvent notre attention, à moins que l'âme ne soit déjà occupée de plusieurs autres sensations, auxquelles son attention est fixée: un tel état de l'âme est nommé *distraction*.

L'exercice contribue aussi beaucoup à fortifier l'attention; et il ne saurait y avoir un exercice plus convenable pour les enfants, que de leur apprendre à lire; car alors ils sont obligés de fixer leur attention successivement sur chaque lettre, et de s'imprimer une idée bien nette de la figure de chacune. Il est aisé de comprendre que cet exercice doit être très-pénible au commencement; mais bientôt on acquiert une telle habitude, qu'on est enfin en état de lire avec une vitesse tout à fait inconcevable. Or en lisant une écriture, il faut bien qu'on en ait une idée très-distincte; d'où l'on voit que l'attention est susceptible d'un très-haut degré de perfection, par le moyen de l'exercice.

Avec quelle rapidité un habile musicien n'est-il pas capable d'exécuter une pièce écrite en notes, quoiqu'il ne l'ait encore jamais vue? Il est très-certain que son attention a passé par toutes les notes les unes après les autres, et qu'il a remarqué la valeur et la mesure de chacune. Aussi son attention ne se borne-t-elle pas uniquement à ces notes, elle préside au mouvement des doigts, dont aucun ne se meut sans un ordre exprès de l'âme. Outre cela, il remarque en même temps comment ses compagnons du concert exécutent la même pièce. Enfin il est surprenant jusqu'où peut être portée l'adresse de l'esprit humain par l'application et l'exercice. Qu'on montre les mêmes notes de musique à quelqu'un qui ne fait que commencer à jouer d'un instrument: combien de temps faudrait-il pour lui imprimer la signification de chaque note et lui en donner une idée complète, pendant que l'habile musicien, presque d'un seul coup d'œil, en acquiert l'idée la plus complète?

Une semblable habileté s'étend aussi à toutes les autres espèces d'objets, dans lesquels un homme peut l'emporter infiniment sur les autres. Il est des gens qui, d'un seul coup d'œil dont ils regardent une personne qui passe devant eux, acquièrent une idée

distincte non-seulement de tous les traits du visage, mais aussi de tout leur habillement, jusqu'aux plus petites bagatelles, pendant que d'autres ne sont pas capables d'en remarquer les circonstances les plus grossières.

A cet égard on remarque une différence infinie parmi les hommes, dont les uns saisissent promptement toutes les marques différentes dans un objet et s'en forment une idée distincte, pendant que d'autres n'en ont qu'une idée très-obscur. Cette différence ne dépend pas uniquement de la pénétration de l'esprit, mais aussi de la nature des objets. Un musicien saisit d'abord toutes les notes d'une pièce de musique, et en acquiert une idée distincte; mais qu'on lui présente une écriture chinoise, il n'aura que des idées fort obscures des caractères avec lesquels elle est écrite; mais un Chinois connaîtra d'abord les véritables traits de chacun, mais il n'entendra rien à son tour des notes de musique. De même un botaniste observera, dans une plante qu'il n'a jamais vue auparavant, mille choses qui échappent à l'attention d'un autre; et un architecte remarque d'un seul coup d'œil, dans un bâtiment, plusieurs choses dont un autre ne s'aperçoit point, quoiqu'il y apporte beaucoup plus d'attention.

C'est toujours un grand avantage de se former des idées distinctes de tous les objets qui se présentent à nos sens, c'est-à-dire d'y remarquer toutes les parties dont ils sont composés, et toutes les marques qui les distinguent et les caractérisent. De là V. A. comprendra facilement la division des idées en obscures et claires, confuses et distinctes. Plus nos idées sont distinctes, plus contribuent-elles à avancer les bornes de nos connaissances.

LETTRÉ XXI.

(7 février 1761.)

Sur l'abstraction et les notions. Des notions générales et des indivisibles. Des genres et des espèces.

Les sens ne nous représentent que des objets qui existent actuellement hors de nous, et les idées sensibles se rapportent toutes à ces objets; mais de ces idées sensibles l'âme se forme quantité d'autres, qui tirent bien leur origine de celles-là, mais qui ne représentent plus des choses qui existent réellement. Par exemple, quand je vois la pleine lune, et que je fixe mon attention uniquement sur son contour, je forme l'idée de la rondeur, mais je ne saurais dire que la rondeur existe par elle-même. La lune est bien ronde, mais la figure ronde n'existe pas séparément hors de la lune. Il en est de même de toutes les autres figures; et quand je vois une table triangulaire ou carrée, je puis avoir l'idée d'un triangle ou d'un carré, quoiqu'une telle figure n'existe jamais par elle-même, ou séparément d'un objet réel doué de cette figure. Les idées des nombres ont une semblable origine: ayant vu deux ou trois personnes ou d'autres objets, l'âme en forme l'idée de deux ou de trois, qui n'est

plus attachée aux personnes. Étant déjà parvenue à l'idée de trois, l'âme peut aller plus loin, et se former des idées de plus grands nombres, de quatre, cinq, dix, cent, mille, etc., sans qu'elle ait jamais vu précisément autant de choses ensemble. Et pour revenir aux figures, V. A. peut bien se former l'idée d'un polygone, par exemple, de 1761 côtés, quoiqu'elle n'ait jamais vu un objet réel qui ait eu une telle figure; et peut-être un objet tel n'a-t-il jamais existé. Un seul cas donc, où l'on a vu deux ou trois objets, peut avoir porté l'âme à se former des idées d'autres nombres, quelque grands qu'ils soient.

C'est ici que l'âme déploie une nouvelle faculté, qu'on nomme l'abstraction, qui se fait quand l'âme fixe son attention uniquement sur une quantité ou qualité de l'objet, qu'elle l'en sépare et la considère comme si elle n'était plus attachée à l'objet. Par exemple, quand je touche une pierre chaude et que je fixe mon attention uniquement sur la chaleur, j'en forme l'idée de la chaleur, qui n'est plus attachée à la pierre. Cette idée de la chaleur est formée par l'abstraction, puisqu'elle est séparée de la pierre et que l'âme aurait pu puiser la même idée en touchant un bois chaud ou en plongeant la main dans l'eau chaude. C'est ainsi que par le moyen de l'abstraction l'âme se forme mille autres idées de quantités et de propriétés des objets, en les séparant ensuite des objets mêmes: comme quand je vois un habit rouge et que je fixe mon attention uniquement sur la couleur, je forme l'idée du rouge, séparée de l'habit; et l'on voit qu'une fleur rouge, ou tout autre autre corps rouge, m'aurait pu conduire à la même idée.

Ces idées acquises par l'abstraction sont nommées *notions*, pour les distinguer des idées sensibles, qui nous représentent des choses réellement existantes.

On prétend que l'abstraction est une prérogative des hommes et des esprits raisonnables et que les bêtes en sont tout à fait destituées. Une bête, par exemple, éprouve la même sensation de l'eau chaude que nous, mais elle ne saurait séparer l'idée de la chaleur et l'idée de l'eau même: elle ne connaît la chaleur qu'en tant qu'elle se trouve dans l'eau, et elle n'a point l'idée abstraite de la chaleur comme nous. On dit que ces notions sont des idées générales qui s'étendent à plusieurs choses à la fois, comme la chaleur se peut trouver dans une pierre, dans le bois, dans l'eau ou dans tout autre corps; mais notre idée de la chaleur n'est attachée à aucun corps, car si mon idée de la chaleur était attachée à une certaine pierre qui n'a d'abord fourni cette idée, je ne pourrais pas dire qu'un bois ou d'autres corps fussent chauds. De là il est clair que ces notions ou idées générales ne sont pas attachées à certains objets, comme les idées sensibles; et comme ces notions distinguent l'homme des bêtes, elles l'élèvent proprement au degré du raisonnement auquel les bêtes ne sauraient jamais atteindre.

Il y a encore une autre espèce de notions

qui se forment aussi par l'abstraction et qui fournissent à l'âme les plus importants sujets pour y déployer ses forces : ce sont les idées des genres et des espèces. Quand je vois un poirier, un cerisier, un pommier, un chêne, un sapin, etc., toutes ces idées sont différentes, mais cependant j'y remarque plusieurs choses qui leur sont communes, comme le tronc, les branches et les racines. Je m'arrête uniquement à ces choses que les différentes idées ont de commun, et je nomme un arbre l'objet auquel ces qualités conviennent. Ainsi l'idée de l'arbre que je me suis formée de cette façon est une notion générale et comprend les idées sensibles du poirier, du pommier, et en général de tout arbre qui existe actuellement. Or l'arbre qui répond à mon idée générale de l'arbre n'existe nulle part ; il n'est pas poirier, car alors les pommiers n'y seraient pas compris ; par la même raison, il n'est pas cerisier, ni prunier, ni chêne, etc. ; en un mot, il n'existe que dans mon âme, il n'est qu'une idée, mais une idée qui se réalise dans une infinité d'objets. Aussi quand je dis *cerisier*, c'est déjà une notion générale qui comprend tous les cerisiers qui existent partout : cette notion n'est pas astreinte à un cerisier qui se trouve dans mon jardin, puisque alors tout cerisier en serait exclu.

Par rapport à de telles notions générales, chaque objet réellement existant qui y est compris est nommé un individu ; et l'idée générale, par exemple, de cerisier est nommée une espèce ou un genre. Ces deux mots signifient à peu près la même chose, mais le genre est plus général et renferme en lui plusieurs espèces. Ainsi la notion d'un arbre peut être regardée comme un genre, puisqu'elle renferme les notions non-seulement des poiriers, des pommiers, des chênes, des sapins, etc., qui sont des espèces, mais aussi l'idée ou la notion de cerisiers doux, d'aigres, et de tant d'autres sortes de cerisiers, qui sont des espèces dont chacune a en elle quantité d'individus actuellement existants.

Cette manière de se former des idées générales se fait donc aussi par abstraction, et c'est là principalement où l'âme déploie son activité et ses opérations, d'où nous puisons toutes nos connaissances. Sans ces notions générales nous ne différencierions point des bêtes.

LETTRÉ XXII.

(10 février 1761.)

Sur les langages, leur essence, avantage et nécessité, tant pour se communiquer mutuellement les pensées, que pour cultiver nos propres connaissances.

Quelque habile que puisse être un homme pour faire des abstractions et pour se procurer des notions générales, il n'y saurait faire aucun progrès sans le secours du langage, qui est double, l'un en parlant et l'autre en écrivant. L'un et l'autre contiennent plusieurs mots, qui ne sont autre chose que de

certaines signes qui répondent à nos idées et dont la signification est établie par la coutume ou un consentement tacite de plusieurs hommes qui vivent ensemble.

De là il semble que le langage ne sert aux hommes que pour se communiquer mutuellement leurs sentiments, et qu'un homme solitaire pourrait bien se passer de langage ; mais V. A. conviendra bientôt qu'un langage est aussi nécessaire aux hommes pour poursuivre et cultiver leurs propres pensées, que pour se communiquer avec les autres.

Pour prouver cela, je remarque d'abord que nous n'avons presque point de mots dans les langues dont la signification soit attachée à quelque objet individu. Si chaque cerisier qui se trouve dans une contrée tout entière avait son propre nom, de même que chaque poirier, et en général chaque arbre individu, quel monstre de langage n'en résulterait-il pas. Si je devais employer un mot particulier pour marquer chaque feuille de papier que j'ai dans mon bureau, ou que je donnasse par caprice à chacun un mot à part, cela me serait aussi peu utile à moi-même qu'aux autres. C'est donc faire une description fort imparfaite des langues, que de dire que les hommes ont d'abord imposé à tous les objets individus certains noms, pour leur servir de signes ; mais les mots d'une langue signifient des notions générales, et on y en trouvera rarement un qui ne marque qu'un seul être individu. Le nom d'*Alexandre le Grand* ne convient qu'à une personne, mais c'est un nom composé. Il y a bien mille *Alexandres*, et l'épithète de *grand* s'étend à une infinité de choses. C'est ainsi que tous les hommes portent des noms pour les distinguer de tous les autres, quoique ces noms soient très-souvent communs à plusieurs. Mais si je voulais imposer à chaque être individu dans ma chambre un nom particulier, et que même chaque mouche eût son propre nom, cela n'aboutirait à rien, et serait encore infiniment éloigné du langage.

L'essentiel d'une langue est plutôt qu'elle contienne des mots pour marquer des notions générales ; comme le nom d'arbre répond à une prodigieuse multitude d'êtres individus. Ces mots servent non-seulement à exciter chez d'autres, qui entendent la même langue, la même idée que j'attache à ces mots ; mais ils me sont d'un grand secours pour me représenter à moi-même cette idée. Sans le mot d'arbre pour me représenter la notion générale d'un arbre, je devrais m'imaginer à la fois un cerisier, un poirier, un pommier, un sapin, etc., et en tirer, par abstraction, ce qu'ils ont de commun, ce qui fatiguerait beaucoup l'esprit et conduirait aisément à la plus grande confusion. Mais dès que je me suis une fois déterminé à exprimer par le nom d'arbre la notion générale formée par abstraction, ce nom excite toujours dans mon âme la même notion, sans que j'aie besoin de me souvenir de son origine : aussi, pour la plupart, le seul mot d'arbre constitue l'objet de l'âme, sans qu'elle se représente quelque arbre réel. De même le nom d'homme est un

signe pour marquer la notion générale de ee que tous les hommes ont de commun entre eux, et il serait très-difficile de dire ou de faire le dénombrement de tout ce que cette notion renferme. Voudrait-on dire que c'est un être vivant à deux pieds ? un coq y serait aussi compris ; voudrait-on dire que c'est un être vivant à deux pieds et sans plumes, comme le grand Platon l'a défini ? on n'aurait qu'à dépouiller un coq de toutes ses plumes, pour avoir un homme platonicien. Je ne sais pas si ceux-là ont plus de raison qui disent qu'un homme est un être vivant doué de raison : combien de fois ne prenons-nous pas pour des hommes des êtres, sans que nous soyons assurés de leur raison ? A la vue d'une armée, je ne doute pas que tous les soldats ne soient des hommes, quoique je n'aie pas la moindre preuve de leur raison. Voudrais-je faire un dénombrement de tous les membres nécessaires pour constituer un homme, on trouverait toujours quelques hommes auxquels un ou peut-être plusieurs de ces membres manqueraient, ou bien on trouverait quelque bête qui eût les mêmes membres. Donc, en regardant l'origine de la notion générale d'un homme, il est presque impossible de dire en quoi cette notion consiste ; et cependant tout le monde n'a aucun doute sur la signification de ce mot. La raison en est que chacun, en voulant exciter dans son âme eette notion, ne pense qu'au nom d'*homme*, comme s'il le voyait écrit sur le papier ou qu'il en entendit la prononciation, selon la langue de chacun. De là on voit que, pour la plupart, les objets de nos pensées ne sont pas tant les choses mêmes, que les mots dont ces choses sont marquées dans la langue ; et cela contribue beaucoup à faciliter notre adresse à penser. En effet, quelle idée lie-t-on avec de tels mots : *vertu, liberté, bonté, et.* ? Ce n'est pas certainement une image sensible ; mais l'âme, s'étant une fois formé les notions abstraites qui répondent à ces mots, substitue ensuite dans ses pensées ces mots, au lieu des choses qui en sont marquées. V. A. jugera aisément combien d'abstractions on était obligé de faire pour arriver à la notion de *vertu* : il fallait considérer les actions des hommes, les comparer avec les devoirs qui leur sont imposés ; et de là on nomme *vertu* la disposition d'un homme à diriger ses actions conformément à ses devoirs. Mais quand on entend, dans un discours prononcé rapidement, le mot de *vertu*, est-ce qu'on y joint toujours cette notion compliquée ? et entendre prononcer ces particules *et, aussi*, quelle idée en est excitée dans l'esprit ? On voit bien que ces mots signifient une espèce de connexion ; mais, quelque peine qu'on se donnerait à décrire cette connexion, on se servirait d'autant d'autres mots dont la signification serait aussi difficile à expliquer ; et pendant que je voudrais expliquer la signification de la particule *et*, je me servais plusieurs fois de cette même particule.

Que V. A. juge maintenant de quel avantage est la langue pour diriger nos propres pensées, et que sans une langue nous ne

serions presque pas en état de penser nous-mêmes.

LETTRE XXIII.

(14 février 1761.)

Sur les perfections d'une langue. Sur les jugements et sur la nature des propositions, qui sont ou affirmatives ou négatives, ou universelles ou particulières.

V. A. vient de voir combien le langage est nécessaire aux hommes, non-seulement pour se communiquer leurs sentiments et leurs pensées, mais aussi pour cultiver leur propre esprit, étendre leurs propres connaissances. Si Adam avait été laissé tout seul dans le paradis, il serait resté dans la plus profonde ignorance sans le secours d'un langage. Le langage lui aurait été nécessaire, non tant pour marquer de certains signes les objets individuels qui auraient frappé ses sens, mais principalement pour marquer les notions générales qu'il en aurait formées par abstraction, afin que ces signes tinsent lieu dans son esprit de ces notions mêmes.

Ces signes ou mots représentent donc des notions générales, dont chacune est applicable à une infinité d'objets : comme, par exemple, l'idée du chaud et de la chaleur est applicable à tous les objets individuels qui sont chauds, et l'idée ou la notion générale d'un arbre convient à tous les individus qui se trouvent dans un jardin ou une forêt, soit qu'ils soient cerisiers ou poiriers, ou chênes ou sapins, etc.

De là V. A. comprend comment une langue peut être plus parfaite qu'une autre : une langue est toujours plus parfaite, quand elle est en état d'exprimer un plus grand nombre de notions générales formées par abstraction. C'est à l'égard de ces notions qu'il faut juger de la perfection d'une langue. Autrefois on n'avait pas dans la langue russe un mot pour marquer ce que nous nommons *justice* : c'était sans doute un grand défaut, puisque l'idée de la justice est très-importante dans un grand nombre de jugements et de raisonnements, et qu'on ne saurait presque penser la chose même sans un mot qui y est attaché ; aussi a-t-on suppléé à ce défaut en introduisant un mot russe qui signifie justice.

Or ces notions générales, formées par abstraction, nous fournissent tous nos jugements et nos raisonnements. Un *jugement* n'est autre chose qu'une affirmation ou négation qu'une notion convient ou ne convient pas, et un jugement énoncé par des mots est ce qu'on nomme une *proposition*. Par exemple, c'est une proposition quand on dit : *Tous les hommes sont mortels* ; ici on a deux notions : la première, des hommes en général, et l'autre, celle de mortalité, qui renferme tout ce qui est mortel. Le jugement consiste en ce qu'on prononce et affirme que *la notion de mortalité convient à tous les hommes*. C'est un jugement, et en tant qu'il est énoncé par des paroles, c'est une proposition ; et puisqu'elle affirme, c'est une proposition *affir-*

negative. Si elle niait, ce serait une proposition *negative*, comme celle-ci : *Nul homme n'est juste*. Ces deux propositions, qui me servent d'exemples, sont aussi *universelles*, puisque la première affirme de tous les hommes qu'ils sont mortels, et que l'autre nie de tous les hommes qu'ils sont justes.

Il est des propositions *particulières* tant affirmatives que négatives, comme : *quelques hommes sont savants*, et : *quelques hommes ne sont pas sages*; ici ce qu'on affirme et ce que l'on nie ne regarde pas tous les hommes, mais seulement quelques-uns.

De là on tire quatre espèces de propositions. La première est celle des propositions affirmatives et universelles, dont la forme en général est :

Tout A est B.

La seconde espèce contient les propositions négatives et universelles, dont la forme en général est :

Nul A n'est B.

La troisième espèce est celle des propositions affirmatives, mais particulières, contenue en cette forme :

Quelque A est B.

Et la quatrième enfin est celle des propositions négatives et particulières, dont la forme est :

Quelque A n'est pas B.

Toutes ces propositions renferment essentiellement deux notions A et B, qu'on nomme les *termes* de la proposition; et en particulier la première notion, dont on affirme ou nie quelque chose, est nommée le *sujet*; et l'autre notion, qu'on dit convenir ou ne pas convenir à la première, est nommé le *prédicat*. Ainsi dans la proposition : *Tous les hommes sont mortels*, le mot *l'homme* ou *les hommes* est le sujet, et le mot *mortels* le prédicat. Ces mots sont fort en usage dans la logique, qui nous enseigne les règles de bien raisonner.

LÉTTRE XXIV.

(10 mars 1761.)

De l'impression des sensations sur l'âme.

Ayant eu l'honneur de présenter à V. A. les principaux fondements de la logique, qui donnent des règles sûres pour bien raisonner, je m'arrêterai encore un peu aux idées.

Les premières idées nous viennent sans doute des objets réels qui frappent nos sens; et tant que nos sens sont frappés de quelque objet, il s'excite dans l'âme une sensation de ce même objet. Ces sens représentent à l'âme non-seulement les idées de cet objet, mais ils lui assurent encore son existence hors de nous. Or il est important de remarquer que la sensation n'est pas indifférente à l'âme, mais qu'elle est toujours accompagnée de quelque plaisir ou de quelque déplaisir plus ou moins grand. Ensuite, ayant acquis une fois par ce moyen l'idée de quelque objet,

elle ne se perd pas aussitôt que l'objet cesse d'agir sur nos sens; ce n'est que la sensation dont l'âme est affectée agréablement ou désagréablement, qui se perd alors, mais l'idée même de cet objet se conserve dans l'âme. Ce n'est pas que l'idée lui demeure toujours présente, ou que l'âme y pense continuellement, mais elle a le pouvoir de réveiller et de rappeler cette idée aussi souvent qu'elle le veut.

Cette faculté de l'âme de rappeler les idées une fois aperçues, est nommée la *réminiscence* et l'*imagination*, qui contient la source de la mémoire. Sans cette faculté de se souvenir des idées passées, la première de sentir ne nous servirait de rien; si nous perdions à chaque moment le souvenir des idées que nous avons aperçues, nous serions toujours dans le cas des enfants nouvellement nés, et dans la plus profonde ignorance. L'imagination est donc le don le plus précieux que le Créateur ait donné à nos âmes; et c'est là que leur spiritualité brille avec le plus grand éclat, puisque par ce moyen les âmes s'élèvent successivement aux plus sublimes connaissances. Mais quoique les idées rappelées nous représentent les mêmes objets que les idées aperçues, elles en diffèrent cependant en ce qu'elles ne sont pas accompagnées de la sensation, ni de la conviction que les idées existent réellement (1). Quand V. A. a vu une fois un incendie, elle peut se rappeler cette même idée quand elle veut, sans pourtant s'imaginer qu'il y en a actuellement un. Il est même possible qu'elle ne pense pas pendant très-longtemps à cet incendie, sans pourtant perdre le pouvoir de rappeler cette idée. Il en est de même de toutes les idées que nous avons une fois aperçues; mais il n'arrive néanmoins que trop souvent que nous en perdons le souvenir presque tout à fait ou que nous les oublions. On remarque cependant une très-grande différence entre les idées oubliées et les idées tout à fait inconnues ou que nous n'avons jamais eues: à l'égard des premières, dès que le même objet se présente de nouveau à nos sens, nous en saisissons beaucoup plus facilement l'idée, et nous nous souvenons fort bien que c'est la même que nous avons oubliée; il n'en serait pas ainsi, si nous n'en avions jamais eu l'idée.

C'est ici que les matérialistes se vantent de trouver les plus fortes preuves pour soutenir leur sentiment. Ils disent que de là il est très-clair que l'âme n'est autre chose qu'une matière subtile, sur laquelle les objets externes sont capables de faire quelques légères impressions par le moyen des sens; que cette impression n'est autre chose que l'idée des objets, et que, tant qu'elle dure, le souvenir se conserve; mais que nous l'oublions quand cette impression s'efface tout à fait. Si ce raisonnement était fondé, les idées devraient toujours nous demeurer présentes, jusqu'à ce que nous les oublions, ce qui n'arrive pas

(1) Lisez, ni de la conviction que les objets des idées existent actuellement.

pourtant, car nous les rappelons quand nous voulons; et si l'impression était effacée, comment la matière pourrait-elle se souvenir qu'elle eut autrefois cette impression, lorsqu'elle la reçoit de nouveau? Ensuite, quoi qu'il soit très-certain que l'action des objets sur les sens produit dans le cerveau quelque changement, ce changement est infiniment différent de l'idée qui en est occasionnée; et tant le sentiment du plaisir et du déplaisir, que le jugement sur l'objet même qui a causé cette impression, exige ouvertement un être tout à fait différent de la matière, et doué de qualités d'une tout autre nature.

Nos connaissances ne se bornent pas aux idées senties, et les mêmes idées rappelées nous en forment, par abstraction, des idées générales qui renferment à la fois un grand nombre d'idées individuelles: et combien d'idées abstraites ne formons-nous pas sur les qualités et les accidents des objets, auxquels ne répond absolument rien qui soit corporel, comme les notions de la vertu, de la sagesse? etc.

Cela ne regarde encore que l'entendement, qui ne comprend qu'une partie des facultés de l'âme; l'autre partie n'est pas moins étendue: c'est la *volonté* et la *liberté* d'où dépendent toutes nos résolutions et nos actions. Dans le corps il n'y a rien qui ait le moindre rapport avec cette qualité par laquelle l'âme se détermine librement à certaines actions, et même après des délibérations bien mûres. Elle a égard à des motifs sans qu'elle en soit forcée; et, en un mot, la liberté est si essentielle à l'âme et à tous les esprits, qu'il serait impossible d'imaginer un esprit sans liberté, aussi peu qu'un corps sans étendue. Dieu même ne saurait dépourvoir un esprit de cette propriété essentielle.

C'est aussi par là qu'il est facile de résoudre toutes les questions embarrassantes sur l'origine du mal, sur la permission du péché et de tous les maux dont le monde est accablé, et dont la liberté des hommes est la seule source.

LETTRE XXV.

(14 mars 1761.)

Considérations plus détaillées sur l'origine et la permission du mal et des péchés dans le monde.

L'origine et la permission du mal dans le monde est un article qui a de tout temps fort embarrassé les théologiens et les philosophes. Croire que Dieu, cet être souverainement bon, ait créé ce monde, et y voir fourmiller tant de maux, paraît si contradictoire, que plusieurs d'entre eux ont cru être forcés d'admettre deux principes, l'un souverainement bon, et l'autre souverainement méchant: c'était le sentiment des anciens hérétiques connus sous le nom de *manichéens*, qui, ne voyant d'autre moyen d'expliquer l'origine du mal, furent réduits à cette extrémité. Quoique cette question soit extrêmement compliquée, la seule remarque sur la liberté des hommes, qui est une propriété essentielle

des esprits, fait d'abord disparaître une bonne partie des difficultés qui sans cela seraient insurmontables.

En effet, dès que Dieu a créé des hommes, il n'était plus temps d'empêcher le péché, leur liberté n'étant susceptible d'aucune contrainte. Mais, dira-t-on, il aurait mieux valu ne pas créer tels ou tels hommes, ou tels esprits, dont Dieu a prévu qu'ils abuseraient de leur liberté et se livreraient au péché. C'est sur quoi je crois qu'il serait téméraire d'entrer en discussion, et de vouloir juger sur le choix que Dieu aurait pu faire en créant les esprits; peut-être que le plan de l'univers demandait l'existence de tous les esprits possibles. En effet, quand nous réfléchissons que non-seulement notre terre, mais aussi toutes les planètes, sont des habitations pour des êtres raisonnables, et que même toutes les étoiles fixes sont des soleils dont chacun a autour de lui un certain nombre de planètes aussi habitées, il est clair que le nombre de tous les êtres doués de raison, qui ont existé, qui existent et qui existeront dans tout l'univers, doit être infini. C'est donc une hardiesse inexcusable de vouloir prétendre que Dieu n'aurait pas dû accorder l'existence à un grand nombre d'esprits; et ceux mêmes qui font ce reproche à Dieu ne voudraient pas certainement être du nombre de ceux auxquels la création eût été refusée. Cette première objection est donc suffisamment détruite, et il ne répugne pas avec les perfections de Dieu que l'existence ait été accordée à tous les esprits, tant mauvais que bons.

Ensuite on prétend que la méchanceté des esprits, ou êtres raisonnables aurait pu être réprimée par la toute-puissance divine; sur quoi je remarque que la liberté est si essentielle à tous les esprits, qu'elle ne souffre aucune contrainte: l'unique moyen de gouverner les esprits consiste dans les motifs pour les déterminer au bien et les détourner du mal; mais aussi, à cet égard, ne trouve-t-on pas le moindre sujet de se plaindre. Les plus grands motifs ont certainement été proposés à tous les esprits pour les porter au bien, puisque ces motifs sont fondés sur leur propre salut; mais ils ne les contraignent en aucune façon, car cela serait contraire à la nature des esprits, et à tous égards impossible. Quelque méchants que soient les hommes, ils ne s'excuseront jamais par l'ignorance des motifs qui les auraient dû porter au bien: la loi divine, qui tend à leur propre salut, est gravée dans leur cœur, et c'est toujours leur propre faute quand ils se précipitent dans le mal. La religion nous découvre aussi tant d'autres moyens que Dieu emploie pour nous ramener de nos égarements, que de ce côté-là nous pouvons assurer hardiment que Dieu n'a rien omis de ce qui pouvait prévenir l'éclat de la méchanceté des hommes et d'autres êtres raisonnables.

Mais ceux qui s'égarent dans ces doutes sur l'origine et la permission du mal dans ce monde, confondent continuellement le monde corporel avec le monde spirituel; ils s'ima-

giment que les esprits sont susceptibles d'une semblable contrainte que les corps. Une sévère discipline est souvent capable d'empêcher que parmi les enfants d'une famille, parmi les soldats d'une armée, ou parmi les bourgeois d'une ville, la méchanceté ne parvienne pas à éclater ouvertement; mais il faut bien remarquer que cette contrainte ne regarde que le corporel, elle n'empêche en aucune manière que les esprits ne soient aussi méchants et aussi vicieux que s'ils jouissaient de toute la licence possible. Le gouvernement mondain se contente bien d'une telle tranquillité extérieure ou apparente, et ne se soucie pas beaucoup de la vraie disposition des esprits; mais devant Dieu, toutes les pensées sont à découvert, et les mauvaises inclinations sont aussi abominables, quoiqu'elles soient cachées devant les hommes, que si elles éclataient dans les plus noires actions. Les hommes se laissent éblouir par de fausses apparences; mais Dieu regarde les vraies dispositions de chaque esprit en tant qu'elles sont vertueuses ou vicieuses, et cela, indépendamment des actions qui en résultent.

L'Ecriture sainte contient là-dessus les plus fortes déclarations, en nous apprenant que celui qui médite seulement la perte de son prochain en se laissant entraîner par la haine, est devant Dieu aussi coupable que celui qui le tue actuellement, et que celui qui se laisse éblouir par le désir des biens d'autrui est devant Dieu aussi bien un voleur que celui qui vole en effet.

C'est donc à cet égard que le gouvernement de Dieu sur les esprits ou êtres raisonnables est infiniment différent de celui que les hommes exercent sur leurs pareils; et on se trompe beaucoup quand on s'imagine qu'un gouvernement qui paraît meilleur aux yeux des hommes, le soit réellement au jugement de Dieu. C'est une réflexion que nous ne devons jamais perdre de vue.

LETTRE XXVI.

(17 mars 1761.)

Sur les maux moraux et physiques.

Quand on se plaint des maux qui règnent dans ce monde, on les distribue en deux classes : les maux moraux et les maux physiques. La classe des maux moraux renferme les inclinations mauvaises ou vicieuses, les dispositions des esprits au mal ou bien le péché, qui est sans doute le plus grand mal et la plus grande imperfection qui puisse exister.

En effet, à l'égard des esprits il ne saurait y avoir un plus grand dérèglement que quand ils s'écartent des lois éternelles de la vertu et qu'ils s'abandonnent au vice. La vertu est le seul moyen de rendre un esprit heureux, et il serait impossible à Dieu de rendre heureux un esprit vicieux. Tout esprit adonné au vice est nécessairement malheureux; et tant qu'il ne retourne pas à la vertu (ce qui pourrait bien être souvent impossible), ses malheurs ne sauraient jamais finir : et voilà

l'idée que je me forme des diables, des esprits méchants et de l'enfer, laquelle me paraît être très-bien d'accord avec ce que la sainte Ecriture nous enseigne là-dessus.

Les esprits forts se moquent quand ils entendent parler des diables; mais comme les hommes ne sauraient prétendre d'être les meilleurs de tous les êtres raisonnables, ils ne sauraient se vanter non plus d'être les plus méchants; il y a sans doute des êtres beaucoup plus méchants que les hommes les plus malicieux, et ce sont les diables. Or j'ai déjà fait voir à votre altesse que l'existence de tant d'hommes et d'esprits malins ne nous doit pas être une pierre d'achoppement contre les perfections de ce monde, et en particulier contre l'Être suprême. Un esprit, sans en excepter le diable, est toujours un être excellent et infiniment supérieur à tout ce qu'on peut concevoir dans le monde corporel; et ce monde, en tant qu'il renferme un nombre infini d'esprits de tous les ordres différents, est toujours l'ouvrage le plus parfait. Or tous les esprits étant essentiellement libres, le péché était possible dès le commencement de leur existence, et ne pouvait pas être empêché, même par la toute-puissance divine. Ensuite les esprits sont les auteurs des maux qui résultent nécessairement du péché, chaque être libre étant toujours l'unique auteur des actions qu'il commet; et par conséquent ces maux ne sauraient être mis au compte du Créateur, aussi peu que parmi les hommes l'ouvrier qui fait les épées n'est pas responsable des malheurs qu'elles causent. Ainsi, pour les maux moraux dont ce monde est rempli, la souveraine bonté de Dieu est suffisamment justifiée.

L'autre classe des maux physiques contient toutes les calamités et les misères auxquelles les hommes sont exposés dans ce monde. On convient bien que la plupart sont une suite nécessaire de la malice et des penchants vicieux dont les hommes, aussi bien que d'autres esprits, sont infectés; mais puisque ces suites se communiquent par le moyen des corps, on demande pourquoi Dieu a permis que les esprits méchants puissent agir si efficacement sur les corps, et s'en servir comme d'instruments pour exécuter leurs desseins pernicieux? Un père qui verrait son fils sur le point d'assassiner un homme, lui arracherait de la main l'épée et ne permettrait point qu'il se rendit coupable d'un tel forfait. Là-dessus j'ai déjà remarqué que ce fils scélérat est également coupable devant Dieu, soit qu'il exécute son dessein, ou qu'il fasse inutilement tous ses efforts pour y réussir; et le père qui l'en retient ne le rend point pour cela meilleur.

Cependant on peut soutenir très-hardiment que Dieu ne permet pas un libre cours à la malice des hommes. S'il n'y avait rien qui arrêtât l'exécution de tous les pernicieux desseins des hommes, combien serions-nous malheureux? Nous voyons souvent que les méchants rencontrent de grands obstacles; et quoiqu'ils réussissent, ils ne sont pas les maîtres des suites de leurs actions, qui dé-

pendent toujours de tant d'autres circonstances, qu'elles tournent enfin d'une façon tout à fait différente. Cependant on ne saurait nier qu'il n'en résulte des calamités et des misères qui tourmentent le genre humain ; et l'on s'imagine que le monde serait infiniment mieux gouverné si Dieu mettait un frein invincible à la méchanceté et à l'audace des hommes.

Il serait sans doute fort aisé à Dieu de faire mourir un tyran, avant qu'il opprimât tant d'honnêtes gens ; et de rendre muet un juge injuste, avant qu'il prononçât une sentence pernicieuse. Alors nous pourrions vivre paisiblement en repos et jouir de tous les agréments de la vie, supposé que Dieu nous accordât une bonne santé et tous les biens que nous souhaiterions : et notre bonheur serait le mieux établi. C'est sur ce pied qu'on voudrait que le monde fût gouverné, pour nous rendre tous heureux : les méchants hors d'état d'exercer leur malice, et les bons dans la possession et la paisible jouissance de tous les biens qu'on pourrait souhaiter.

On croit avec raison que Dieu veut sérieusement le bonheur des hommes, et on est surpris que ce monde soit si différent du plan qu'on s'imagine être le plus propre à remplir ce but. Nous voyons plutôt que les méchants jouissent non-seulement bien souvent de tous les avantages de cette vie, mais qu'ils sont aussi en état d'exécuter leurs pernicieux desseins, à la confusion des honnêtes gens ; et que les bons sont souvent opprimés et accablés des maux les plus sensibles, de douleurs, de maladies, de chagrins, de pertes considérables de leurs biens, et, en général, de toutes sortes de calamités ; et enfin, que tous les bons, aussi bien que les méchants, doivent infailliblement mourir, ce qui paraît de tous les maux le plus grand.

En regardant le monde de ce côté, on se trouve fort tenté de douter de la sagesse et de la bonté souveraine du Créateur : il y a eu de tout temps des fidèles mêmes qui se sont égarés là-dessus : c'est un écueil contre lequel il faut se tenir bien sur ses gardes.

LETTRE XXVII.

(21 mars 1761.)

Réponse aux plaintes des hommes contre les maux physiques dans ce monde.

Quand même notre existence serait uniquement bornée à la vie présente, il s'en faudrait beaucoup que la possession des biens de ce monde et la jouissance de tous les plaisirs fût le comble de notre bonheur. Tout le monde convient que la vraie félicité consiste dans le repos et le contentement de l'âme, qui ne se trouve presque jamais accompagné du brillant état qui semble heureux à ceux qui ne jugent que par les apparences.

L'insuffisance de ces biens mondains pour nous rendre heureux se manifeste encore davantage quand nous réfléchissons sur notre vraie destination. La mort ne finit pas

notre existence, mais nous transmet plutôt dans une autre vie, qui doit durer à jamais. Les facultés de notre âme et nos lumières seront sans doute portées à un plus haut degré de perfection ; et c'est de l'état où nous nous trouverons alors, d'où dépend notre vraie félicité. Or cet état ne saurait être heureux sans la vertu et les perfections les plus sublimes. Les perfections infinies de l'Être suprême, que nous n'apercevons maintenant qu'à travers des nuages fort épais, brilleront alors avec le plus grand éclat et seront le principal objet de notre contemplation, de notre admiration et de notre adoration. C'est là que non-seulement notre entendement trouvera les plus parfaites connaissances, mais c'est encore là que nous osons espérer d'entrer en grâce auprès de l'Être suprême, et d'être admis aux plus grandes faveurs de son amour. Combien heureux ne jugeons-nous pas ceux qui se trouvent dans la jouissance des faveurs d'un grand prince, surtout quand ce prince est véritablement grand, quoique ces mêmes faveurs soient accompagnées de quantité d'amertumes ? Que sera-ce donc dans la vie future, où le Dieu tout-puissant nous remplira lui-même de son amour, et d'un amour dont les effets ne seront jamais interrompus par aucun revers ? Ce sera pour lors un degré de bonheur qui surpassera infiniment tout ce que nous pouvons concevoir.

Or pour participer à ces faveurs infinies de l'amour de l'Être suprême, il est très-naturel que de notre côté nous soyons de même tout pénétrés du plus vif amour envers lui. Cette union bienheureuse exige absolument de notre part une certaine disposition, sans laquelle nous serions incapables d'y avoir la moindre part ; et cette disposition consiste dans la vertu, dont le fondement est l'amour de Dieu et celui du prochain. C'est donc uniquement à la vertu que nous devons tâcher de parvenir dans cette vie, dans laquelle nous n'existons que pour nous préparer à nous rendre dignes de participer au bonheur souverain et éternel.

De là nous devons juger tout autrement des événements qui nous arrivent dans cette vie. Ce n'est pas la possession des biens de ce monde qui nous rend heureux ; c'est plutôt une situation telle, qu'elle nous conduise efficacement à la vertu. Si la prospérité était un moyen sûr pour nous rendre vertueux, alors on pourrait se plaindre des adversités ; mais ce sont plutôt les adversités qui peuvent nous affermir dans la vertu, et à cet égard toutes les plaintes des hommes sur les maux physiques de cette vie sont aussi détruites.

V. A. comprend donc clairement que Dieu a eu les raisons les plus solides d'introduire dans ce monde tant de calamités et de misères, et que tout aboutit ouvertement à notre salut. Il est bien vrai que ces calamités sont pour la plupart des suites naturelles de la méchanceté et de la corruption des hommes ; mais c'est aussi ici que nous devons principalement admirer la sagesse infinie de l'Être suprême, qui sait diriger les actions les plus vicieuses

à notre salut. Tant de gens de bien ne seraient pas parvenus à la vertu, s'ils n'avaient pas été opprimés et tourmentés par l'injustice des autres.

J'ai déjà remarqué que les mauvaises actions ne sont mauvaises qu'à l'égard de ceux qui les commettent; il n'y a que la méchante détermination de leur âme qui soit criminelle: l'action même étant une chose purement corporelle, en tant qu'on l'envisage indépendamment de celui qui l'a commise, elle ne renferme rien de bien ni de mal. Un maçon, en tombant d'un toit sur un homme, le tue aussi bien que l'assassin le plus décidé. L'action est tout à fait la même; mais le pauvre maçon n'en est pas responsable, tandis que l'assassin mérite les peines les plus sévères. Ainsi, quelque criminelles que soient les actions à l'égard de ceux qui les commettent, nous les devons regarder tout autrement, en tant qu'elles nous regardent, ou qu'elles ont quelque influence sur notre situation. Alors nous devons réfléchir que rien ne nous saurait arriver qui ne soit parfaitement d'accord avec la souveraine sagesse de Dieu. Les méchants peuvent bien commettre des injustices, mais nous n'en souffrons jamais; personne ne nous fait jamais tort, quoiqu'il ait bien tort lui-même; et dans tout ce qui nous arrive, nous devons toujours regarder Dieu comme si c'était lui qui commandât immédiatement que cela nous arrive. Outre cela, nous pouvons être assurés que ce n'est pas par quelque caprice, ou pour nous chagriner, que Dieu dispose ces événements à notre égard, mais qu'ils aboutissent à notre véritable bonheur. Ceux qui regardent sur ce pied tout ce qui leur arrive auront bientôt la satisfaction de se convaincre que Dieu a d'eux un soin tout particulier.

LETRE XXVIII.

(24 mars 1761.)

Sur la vraie destination des hommes, et sur l'utilité et la nécessité des adversités dans ce monde.

J'espère que V. A. n'aura plus de doute sur cette grande question : Comment les maux de ce monde peuvent être conciliés avec la sagesse et la bonté souveraine du Créateur ? La solution en est incontestablement fondée sur la vraie destination des hommes et autres êtres intelligents, dont l'existence n'est pas bornée à cette vie. Dès qu'on perd la vue de cette importante vérité, on se trouve enveloppé dans les plus grands embarras ; et si les hommes n'étaient créés que pour cette vie, il n'y aurait pas assurément moyen de sauver les perfections de Dieu contre tous les inconvénients et les malheurs dont ce monde serait alors accablé. Ces malheurs ne seraient que trop réels, et il serait absolument impossible d'expliquer comment la prospérité des méchants et la misère de tant de gens de bien pourraient subsister avec la justice de Dieu.

Mais dès que nous réfléchissons que cette vie n'est que le commencement de notre existence, et qu'elle doit nous servir pour nous

préparer à une autre vie qui durera éternellement, la face des choses change entièrement, et il faut juger tout autrement des maux dont cette vie nous paraît fourmiller. J'ai déjà remarqué que la prospérité dont nous jouissons dans ce monde n'est rien moins que propre pour nous préparer à la vie future, ou pour nous rendre dignes du bonheur qui nous y attend. Quelque importante que nous paraisse la possession des biens de ce monde pour nous rendre heureux, cette qualité ne leur convient qu'en tant qu'ils portent des marques de la bonté de Dieu : et indépendamment de Dieu, tous ces biens ne sauraient jamais constituer notre bonheur. Nous ne saurions trouver notre vraie félicité qu'en Dieu même; tous les autres plaisirs n'en sont qu'une ombre fort légère, et ne sauraient nous contenter que pour peu de temps. Aussi voyons-nous que ceux qui en jouissent en abondance en sont bientôt rassasiés; et ce bonheur apparent ne leur sert qu'à enflammer leurs désirs et à dérégler leurs passions, en les éloignant du bien souverain, au lieu de les y approcher. Or la vraie félicité consiste dans une union parfaite avec Dieu, qui ne saurait avoir lieu, à moins que nous n'aimions Dieu sur toutes choses du plus parfait amour, et avec la plus parfaite confiance; et il est clair que cet amour demande une certaine disposition de l'âme, à laquelle nous devons nous préparer dans cette vie.

Cette disposition est la vertu, dont le fondement est contenu dans ces deux grands préceptes :

Tu aimeras ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toutes tes pensées.

et l'autre qui lui est semblable :

Tu aimeras ton prochain comme toi-même.

Toute autre disposition de l'âme qui s'écarte de ces deux préceptes est vicieuse et absolument indigne de participer à la vraie félicité. Aussi peu qu'un homme sourd peut être réjoui par une belle musique, aussi peu est-il possible qu'un homme vicieux jouisse du bonheur souverain dans la vie éternelle. Les vicieux en seront exclus pour jamais : et cela, non par un arrêt arbitraire de Dieu, mais par la nature même de la chose, un homme vicieux n'étant pas susceptible, par sa propre nature, du bonheur souverain.

Si nous regardons sur ce pied l'arrangement et l'administration de ce monde, tout ne saurait être mieux disposé pour ce grand but. Tous les événements et même les adversités que nous éprouvons, sont les moyens les plus propres pour nous conduire à notre vrai bonheur : et à cet égard on peut dire que ce monde est effectivement le meilleur, puisque tout y concourt à opérer notre salut. Quand je réfléchis qu'il ne m'arrive rien dans ce monde par hasard, et que tous les événements en sont dirigés par une providence, dans la vue de me rendre heureux, combien cette considération ne doit-elle pas élever mes pensées vers Dieu, et remplir mon âme de l'amour le plus pur !

Mais quelque efficace que soient ces moyens en eux-mêmes, ils ne contraignent pas nos esprits, auxquels la liberté est si essentielle, qu'aucune contrainte ne saurait avoir lieu. Aussi l'expérience ne nous fait voir que trop souvent que, par notre attachement aux choses sensuelles, nous devenons trop vicieux pour écouter ces motifs salutaires. Par l'abus de tous ces moyens, qui nous devraient conduire à la vertu, on devient de plus en plus vicieux, et on se détourne de l'unique chemin qui conduit au bonheur. De là on comprend la vérité des dogmes de notre sainte religion qui nous enseignent que le péché éloigne les hommes de Dieu et les rend incapables de parvenir à la vraie félicité.

Comme nous ne sommes que trop convaincus que tous les hommes sont plongés dans le péché, et que les motifs ordinaires que les événements nous fournissent dans ce monde ne seraient pas suffisants pour nous dégager de ces liens, il a fallu employer des moyens extraordinaires pour rompre ces chaînes qui nous attachent au vice; et c'est ce que la miséricorde infinie de Dieu a exécuté, en nous envoyant notre divin Sauveur.

C'est un mystère trop élevé pour nos faibles lumières; mais, quoique les incrédules y trouvent à redire, l'expérience nous montre ouvertement que c'est un moyen très-propre à ramener les hommes à la vertu. On n'a qu'à jeter les yeux sur les apôtres et sur les premiers chrétiens, pour en être convaincu: leur vie, leur mort, et surtout leurs souffrances nous découvrent non seulement la plus sublime vertu, mais aussi l'amour le plus pur envers Dieu. Cela seul suffirait pour nous démontrer la vérité et la divinité de la religion chrétienne. Ce n'est pas assurément l'ouvrage de quelque fourberie ou de quelque illusion, que de nous rendre véritablement heureux.

LETTRE XXIX.

(28 mars 1761.)

Sur la vraie félicité, et sur la conversion des pécheurs. Réponse aux objections qu'on pourrait faire sur cette matière.

Ma dernière réflexion sur la vie vraiment vertueuse des apôtres et des premiers chrétiens me paraît une preuve invincible de la divinité de la religion chrétienne. En effet, si la vraie félicité consiste dans une union avec l'Être suprême, comme on n'en saurait douter, la jouissance de cette félicité exige nécessairement de notre côté une certaine disposition fondée sur l'amour le plus parfait envers Dieu et la charité la plus parfaite envers notre prochain, de sorte que tous ceux qui n'ont pas cette disposition sont absolument *insusceptibles* du bonheur céleste; ou bien les vicieux en sont nécessairement exclus par leur propre nature, et il ne serait pas possible, même à Dieu, de les rendre heureux. La toute-puissance de Dieu ne s'étend qu'aux choses qui par leur propre na-

ture sont possibles; et la liberté est si essentielle à tous les esprits, qu'aucune contrainte ne saurait avoir lieu à leur égard.

Ce n'est donc que par des motifs que les esprits peuvent être portés au bien: or quels motifs plus puissants à la vertu se peut-on imaginer, que ceux qui ont été fournis aux apôtres et aux disciples de Jésus-Christ, tant dans la conversation avec leur divin Maître, que dans ses miracles, ses souffrances, sa mort et sa résurrection, dont ils ont été témoins. Tous ces événements frappants, joints à la plus pure et la plus sublime instruction, devaient exciter dans leurs cœurs le plus ardent amour et la plus haute vénération pour Dieu, qu'ils pouvaient regarder et adorer comme leur père, et en même temps comme le souverain absolu de tout l'univers. Ces vives impressions devaient nécessairement étouffer dans leur esprit tout penchant au vice, et les affermir de plus en plus dans la plus sublime vertu.

Cet effet salutaire dans l'esprit des apôtres, regardé en soi-même, n'a rien de miraculeux, ou qui ait porté la moindre atteinte à leur liberté, quoique les événements mêmes fussent sans doute les plus miraculeux. Il ne s'agissait que d'un cœur docile, et qui ne fût pas corrompu par les vices et les passions. C'est donc sans doute la mission de Jésus-Christ dans ce monde qui a opéré dans les esprits des apôtres cette disposition si nécessaire pour parvenir à la jouissance du bonheur souverain; et cette mission nous fournit encore les mêmes motifs pour arriver à ce but. Il ne faut qu'en lire attentivement et sans préjugé l'histoire, et méditer sur tous les événements.

Je m'arrête à l'effet salutaire de la mission de notre Sauveur, sans vouloir cependant pénétrer dans les mystères de l'ouvrage de notre rédemption, qui surpassent infiniment les faibles lumières de notre esprit. Je remarque seulement que cet effet, dont nous sommes convaincus par l'expérience, ne saurait être l'ouvrage de quelque illusion, ou de quelque fourberie des hommes; il est trop salutaire pour n'être pas divin. Il est aussi parfaitement d'accord avec nos principes incontestables, que les esprits ne sauraient être gouvernés que par des motifs.

Il y a eu des théologiens, et il y en a encore, qui soutiennent que notre conversion est immédiatement opérée par Dieu, sans que nous y contribuions la moindre chose. Ils s'imaginent qu'un arrêt de Dieu suffit pour rendre vertueux dans un instant le plus grand scélérat. Ces savants ont bien la meilleure intention, et croient relever par là la toute-puissance de Dieu; mais il me semble que ce sentiment serait incompatible avec la justice et la bonté de Dieu, quand même il ne serait pas détruit par la liberté des hommes (1). Comment, dira-t-on avec raison, si

(1) On peut remarquer qu'Euler, quoique membre de la communion religieuse où l'on a le plus exagéré les conséquences des dogmes de la grâce et de la prédestination, semble s'éloigner beaucoup, dans ces matières théologiques, des opinions des réformateurs du XVI^e siècle. Il faut

un seul arrêt de la toute-puissance divine suffisait pour convertir tous les pécheurs dans un instant, comment serait-il possible que cet arrêt ne fût pas donné actuellement, plutôt que de laisser périr tant de milliers d'hommes, ou d'employer l'ouvrage de la rédemption, par lequel il n'en est sauvé pourtant que la moindre partie? J'avoue que cette objection me paraîtrait beaucoup plus forte que toutes celles que les esprits forts font contre notre religion, et qui toutes ne sont fondées que sur l'ignorance de la vraie destinée des hommes; mais, grâce à Dieu, cette objection ne saurait avoir lieu dans le système que je prends la liberté de proposer à V. A.

Quelques théologiens n'accuseront peut-être d'hérésie, et diront que je soutiens que la force de l'homme suffit pour sa conversion; mais je ne redoute pas ce reproche, je prétends plutôt mettre la concurrence divine dans son plus grand jour. Dans l'ouvrage de la conversion l'homme use bien de sa liberté, qui ne saurait être contrainte; mais c'est toujours sur des motifs que l'homme se détermine. Or les motifs lui sont fournis par les circonstances et les conjonctures où il se trouve; et toutes les circonstances dépendent uniquement de la Providence, qui dirige tous les événements dans ce monde conformément aux lois de sa sagesse souveraine. C'est donc toujours Dieu qui fournit aux hommes à chaque instant les circonstances les plus propres d'où ils puissent tirer les motifs les plus forts pour les porter à leur conversion, de sorte que les hommes sont toujours redevables à Dieu des circonstances qui les conduisent à leur salut.

J'ai déjà fait remarquer à V. A. que, quelque méchantes que soient les actions des hommes, ils ne sont pas les maîtres de leurs suites, et que Dieu, en créant le monde, a arrangé le cours des événements en sorte que chaque homme soit mis à chaque instant dans les circonstances qui soient pour lui les plus salutaires; et heureux celui qui tâche de les mettre à profit!

Cette conviction doit opérer en nous les effets les plus salutaires: un amour infini envers Dieu, avec une confiance immuable dans sa providence, et la plus pure charité envers notre prochain. Cette idée aussi magnifique que consolante de l'Être suprême doit remplir nos cœurs des plus sublimes vertus, et nous préparer efficacement à la jouissance de la vie éternelle.

LETTRE XXX.

(31 mars 1761.)

Sur le véritable fondement de toutes nos connaissances. Sur les trois sources des vérités et sur les trois classes de nos connaissances qui en naissent.

MADAME,

Ayant pris la liberté de proposer à V. A.

modifier en ce sens une assertion de Condorcet, page 43 de l'Eloge d'Euler.

mes pensées sur l'article le plus important de nos connaissances, j'espère qu'elles seront suffisantes pour dissiper tous les doutes dont bien des gens se tourmentent, étant peu instruits sur la vraie notion de notre liberté.

Maintenant j'aurai l'honneur d'entretenir V. A. sur le véritable fondement de toutes nos connaissances, par lesquelles nous sommes convaincus de la certitude et de la vérité de tout ce que nous connaissons. Il s'en faut beaucoup que nous soyons assurés de la vérité de tous nos sentiments, et il n'arrive que trop souvent qu'on se laisse éblouir par quelques apparences souvent fort légères, et qu'on reconnaisse aussi bien des faussetés. L'un et l'autre est un vice également dangereux; et un homme raisonnable doit faire tous les efforts possibles pour se garantir de l'erreur, quoiqu'on ne soit pas toujours assez heureux pour y réussir.

Tout revient ici à la solidité des preuves par lesquelles nous nous persuadons de la vérité de quelque chose que ce soit; et il est absolument nécessaire qu'on soit en état de juger de la solidité de ces preuves, si elles sont suffisantes pour nous convaincre ou non. Pour cet effet, je remarque d'abord que toutes les vérités qui sont à la portée de notre connaissance se rapportent à trois classes, essentiellement distinguées.

La première classe renferme les vérités des sens: la seconde, les vérités de l'entendement; et la troisième, les vérités de la foi. Chacune de ces classes demande des preuves particulières pour nous prouver les vérités qui y appartiennent, et c'est de ces trois classes que toutes nos connaissances tirent leur origine.

Les preuves de la première classe se réduisent à nos sens; quand je puis dire:

Cette chose est vraie, puisque je l'ai vue, ou que j'en suis convaincu par mes sens.

C'est ainsi que je connais que l'aimant attire le fer, puisque je le vois, et que l'expérience me le prouve indubitablement. De telles vérités sont nommées *sensuelles*, et fondées sur nos sens ou sur l'expérience.

Les preuves de la seconde classe sont renfermées dans le raisonnement; quand je puis dire:

Cette chose est vraie, puisque je la puis démontrer par un raisonnement juste, ou par des syllogismes légitimes.

et c'est principalement à cette classe qu'est attachée la logique, qui nous donne des règles pour raisonner juste. C'est ainsi que nous connaissons que les trois angles d'un triangle rectiligne font ensemble autant que deux angles droits. Dans ce cas je ne dis pas que je le vois, ou que mes sens m'en convainquent; mais c'est le raisonnement qui m'en assure la vérité. De telles vérités sont nommées *intellectuelles*; et c'est ici qu'il faut ranger toutes les vérités de la géométrie et des autres sciences, en tant qu'on est en état de les prouver par des démonstrations. V. A. comprend aisément que ces vérités sont tout à fait différentes de celles de la première

classe, où l'on n'allègue d'autres preuves que les sens, ou l'expérience, qui nous assure que la chose est ainsi, quoique nous n'en connaissions pas la cause. Dans l'exemple de l'aimant, nous ne savons pas comment l'attraction du fer est un effet nécessaire de la nature tant de l'aimant que du fer; mais nous ne sommes pas moins convaincus de la vérité du fait. Les vérités de la première classe sont aussi bien vérités que celles de la seconde quoique les preuves que nous en avons soient entièrement différentes.

Je passe à la troisième classe des vérités, qui sont celles de la foi, et que nous croyons parce que des personnages dignes de foi nous les rapportent; ou bien quand nous pouvons dire:

Cette chose est vraie, puisqu'une ou plusieurs personnes dignes de foi nous l'ont assurée.

Cette classe renferme donc toutes les vérités *historiques*. V. A. croit sans doute qu'il y a eu autrefois un roi de Macédoine, nommé *Alexandre le Grand*, qui s'est rendu maître du royaume de Perse, quoiqu'elle ne l'ait point vu, et qu'elle ne puisse pas démontrer géométriquement qu'un tel homme ait existé sur la terre. Nous le croyons sur le rapport des auteurs qui ont écrit son histoire, et nous ne doutons pas de leur fidélité. Mais ne serait-il pas possible que tous ces auteurs eussent fait un complot de nous tromper? Nous avons raison de mépriser cette objection, et nous sommes aussi bien convaincus de la vérité de ces faits, au moins d'une grande partie, que nous le sommes des vérités de la première et de la seconde classe.

Les preuves de ces trois classes de vérités sont bien différentes; mais si elles sont bonnes chacune dans son espèce, elles doivent nous convaincre également. V. A. ne doutera pas que les Russes et les Autrichiens n'aient été à Berlin, quoiqu'elle ne les ait pas vus: c'est donc auprès de V. A. une vérité de la troisième classe, puisqu'elle le croit sur le rapport d'autrui; mais pour moi c'était une vérité de la première classe, puisque je les ai vus, que je leur ai parlé, et que bien d'autres s'en sont aperçus encore par d'autres sens. Malgré cela, V. A. en est aussi bien persuadée que nous autres.

LETTRE XXXI.

(4 avril 1761.)

Sur le même sujet, et en particulier sur les égarements dans la connaissance de la vérité.

Les trois classes de vérités que je viens d'établir sont autant de sources de toutes nos connaissances, et elles sont aussi les seules; tout ce que nous savons, nous le savons ou par notre propre expérience, ou par le raisonnement, ou par le rapport des autres.

Il est difficile de dire laquelle de ces trois sources contribue le plus à augmenter nos connaissances. Pour Adam et Eve, il semble qu'ils n'ont puisé que dans les deux premières; cependant Dieu leur a révélé quantité

de choses dont la connaissance doit être rapportée à la troisième source, puisque ni leur propre expérience, ni leur raisonnement, ne les y ont pas conduits. Ensuite le diable s'est aussi mêlé de leur inspirer de nouvelles idées, et Adam s'est fié sur les rapports qu'Eve lui fit.

Mais sans m'arrêter à des temps si reculés, nous sommes suffisamment convaincus que, si nous ne voulions rien croire de tout ce que d'autres nous disent, ou que nous lisons dans leurs écrits, nous nous trouverions dans un fort triste état. Cependant il s'en faut beaucoup que nous devions croire tout ce qu'on nous dit, ou tout ce que nous lisons. Partout il faut user du discernement, non-seulement à l'égard de la troisième source, mais aussi à l'égard des deux autres.

Nous sommes si sujets à nous laisser éblouir par les sens, et à nous tromper dans les raisonnements, que les mêmes sources que le Créateur nous a ouvertes pour nous conduire à la vérité nous précipitent très-souvent dans l'erreur. Ce n'est donc pas un reproche qu'on ait raison de faire plutôt à la troisième source qu'aux deux autres. Partout il faut que nous soyons également sur nos gardes; et on trouve autant d'exemples que les hommes se sont égarés en puisant dans la première et la seconde source, que dans la troisième. Il en est de même de la certitude des connaissances que ces trois sources nous fournissent; et on ne saurait dire que les vérités de l'une soient plus fondées que celles d'une autre. Chaque source est soumise à des égarements qui pourraient nous séduire; mais il y a aussi des précautions, qui, étant bien observées, nous fournissent à peu près le même degré de conviction. Je ne sais si V. A. est plus convaincue de la vérité que deux triangles qui ont la même base et la même hauteur sont égaux entre eux, que de celle-ci, que les Russes ont été à Berlin, quoique la première soit fondée sur le plus juste raisonnement, et que l'autre n'ait d'autres fondements que la fidélité de nos rapports.

Donc, pour les vérités de chacune de ces trois classes, il faut se contenter des preuves qui conviennent à la nature de chacune; et il serait ridicule de vouloir exiger une démonstration géométrique des vérités d'expérience ou historiques. C'est ordinairement le défaut des esprits forts et de ceux qui abusent de leur pénétration dans les vérités intellectuelles, quand ils prétendent des démonstrations géométriques pour prouver toutes les vérités de la religion, qui appartiennent en grande partie à la troisième classe.

Il y a aussi des gens qui ne veulent rien croire ni admettre que ce qu'ils voient de leurs yeux et qu'ils touchent de leurs mains; tout ce qu'on leur prouve par les raisonnements les plus solides leur demeure toujours suspect, à moins qu'on ne le leur mette devant les yeux. On remarque ordinairement ce défaut dans les chimistes, les anatomistes et les physiciens, qui ne s'occupent qu'à faire des expériences. Tout ce que les uns ne

sauraient fondre dans leurs creusets, ou les autres disséquer avec leurs scalpels, ne fait aucune impression sur leur esprit. On a beau leur parler des qualités et de la nature de l'âme, ils ne conviennent de rien, à moins qu'il ne frappe leur sens.

C'est ainsi que le genre d'étude auquel chacun s'applique a une influence si forte dans sa manière de penser, que l'*expérimenteur* ne veut que des expériences, et le raisonneur que des raisonnements : ce qui forme cependant des preuves tout à fait différentes, les unes attachées à la première classe, et les autres à la seconde, qu'on doit toujours soigneusement distinguer, selon la nature des objets de notre connaissance.

Mais serait-il bien possible qu'il y eût des gens qui, uniquement occupés des connaissances de la troisième source, ne demandent que des preuves appartenant à cette classe ? En effet, j'en ai connu qui, entièrement enfoncés dans l'étude de l'antiquité et de l'histoire, n'admettaient rien qu'on ne leur prouvât par l'histoire, ou l'autorité de quelque auteur ancien. Ils tombent bien d'accord sur la vérité des propositions d'Euclide, mais cela uniquement sur l'autorité de cet auteur, sans faire la moindre attention aux démonstrations qu'il en donne : ils s'imaginent même que le contraire de ces propositions pourrait aussi bien être vrai, pourvu que les anciens géomètres se fussent avisés de le soutenir.

Voilà un triple égarement qui arrête bien des gens dans la connaissance de la vérité, mais qu'on rencontre plutôt parmi les savants que parmi ceux qui commencent à s'appliquer aux sciences. Il faut être indifférent pour les trois espèces de preuves que chaque classe exige : et, pourvu qu'elles soient suffisantes, on est obligé de les reconnaître.

Je l'ai vu ou senti, est la preuve de la première classe ; *je puis le démontrer*, est la preuve de la seconde classe, de laquelle on dit aussi *qu'on sait les choses* ; enfin, *je le tiens par le témoignage de personnes dignes de foi, ou je le crois par des raisons solides*, c'est la preuve de la troisième classe.

LETTRÉ XXXII.

(7 avril 1761.)

Sur la première classe de nos connaissances et en particulier sur la conviction qu'il existe réellement hors de nous des choses qui répondent aux idées que les sens représentent. Objections des pyrrhoniens contre cette conviction, et réponse à cette objection.

On compte dans la première classe de nos connaissances celles que nous acquérons immédiatement par le moyen de nos sens : or, j'ai déjà remarqué que nos sens fournissent non-seulement à notre âme certaines représentations relatives aux changements opérés dans une partie de notre cerveau, mais qu'ils excitent aussi dans notre âme une conviction qu'il y a actuellement hors

de nous des choses réelles qui répondent aux idées que les sens nous présentent.

On compare communément notre âme à un homme renfermé dans une chambre obscure, où les images des objets du dehors sont représentées sur la muraille par le moyen d'un verre propre à cet effet. Cette comparaison est assez juste, en tant que cet homme contemple les images sur la muraille ; et cet acte est assez semblable à celui de notre âme, quand elle contemple les impressions faites dans le cerveau : mais cette même comparaison me paraît très-défectueuse pour ce qui regarde la conviction, qu'il existe réellement de tels objets qui occasionnent ces images.

L'homme renfermé soupçonnera bien l'existence de ces objets ; et s'il n'en doute point, c'est qu'il a été dehors, et qu'il a vu ces objets ; outre que, connaissant la nature de son verre, il sait que rien ne saurait être représenté sur la muraille, que les images des objets qui se trouvent effectivement hors de la chambre devant le verre. Mais l'âme n'est pas dans ce cas, elle n'a jamais été hors de son siège pour envisager les objets mêmes ; et encore moins connaît-elle la construction des organes sensitifs, et les nerfs qui aboutissent dans le cerveau. Cependant elle est beaucoup plus fortement convaincue de l'existence réelle des objets, que notre homme renfermé ne saurait jamais l'être. Je ne redoute là-dessus aucune objection ; la chose étant trop claire d'elle-même, quoique nous n'en connaissions point le véritable fondement. Personne n'en a jamais douté, excepté quelques visionnaires qui se sont égarés dans leurs rêveries. Quoiqu'ils aient dit qu'ils doutaient des choses hors d'eux, ils n'en ont pas douté en effet ; car pourquoi l'auraient-ils dit, s'ils n'avaient pas cru l'existence d'autres hommes, auxquels ils voudraient communiquer leur sentiment bizarre ?

Cette conviction sur l'existence des choses dont les sens nous représentent les images, se trouve non-seulement dans tous les hommes de tout âge et de toute condition, mais aussi dans toutes les bêtes. Le chien qui aboie contre moi ne doute pas de mon existence, quoique son âme n'aperçoive qu'une légère image de mon corps. De là je conclus que cette conviction est essentiellement liée avec nos sensations, et que les vérités que nos sens nous découvrent sont aussi bien fondées que les vérités de la géométrie les plus certaines.

Sans cette conviction, aucune société d'hommes ne saurait subsister ; et tous tant que nous sommes, nous nous précipiterions dans les plus grandes absurdités et dans les plus grandes contradictions.

Si les paysans s'avisait de douter de l'existence de leur bailli, ou les soldats de l'existence de leurs officiers, dans quelle confusion serions-nous plongés ! De telles absurdités n'ont lieu que parmi les philosophes ; tout autre qui s'y livre doit avoir perdu le bon sens. Reconnaissons donc que

cette conviction est une des principales lois de la nature, et que nous en sommes intimement convaincus, quoique nous en ignorions absolument les véritables raisons, et que nous soyons très-éloignés de les pouvoir expliquer d'une manière intelligible.

Quelle importante que soit cette réflexion, elle n'est cependant pas exempte de toute difficulté ; mais quelque grandes aussi que soient ces difficultés, et quand même nous ne les saurions résoudre, elles n'apportent pas la moindre atteinte à la vérité que je viens d'établir, et que nous devons regarder comme le plus solide fondement de nos connaissances.

Il faut convenir que nos sens se trompent quelquefois : et de là, ces subtils philosophes qui se vantent de douter de tout tirent cette conséquence : que nous ne saurions nous fier sur nos sens. Il m'est arrivé plus d'une fois que, rencontrant dans la rue un homme inconnu, je l'ai pris pour quelqu'un que je connaissais : donc, puisque je me suis trompé, rien n'empêche que je ne me trompe toujours ; et par conséquent je ne suis jamais assuré que la personne à qui je parle est effectivement celle que je m'imagine.

Si je venais à Magdebourg, et que j'eusse l'honneur d'être mis aux pieds de V. A., je devrais toujours craindre de me tromper très-grossièrement : peut-être même ne serais-je pas à Magdebourg, car on a des exemples qu'on a pris quelquefois une ville pour une autre. Peut-être même que je n'ai jamais eu le bonheur de voir V. A., et que je me suis toujours trompé quand j'ai cru être aussi heureux.

Ce sont les conséquences naturelles qui découlent du sentiment de ces philosophes ; et V. A. comprend aisément qu'elles mènent non-seulement aux plus grandes absurdités, mais qu'elles renverseraient aussi tous les liens de la société. C'est pourtant de cette source que les esprits forts puisent leurs objections contre la religion, dont la plupart reviennent à ce beau raisonnement : On a des exemples que quelqu'un s'est trompé en prenant un homme pour un autre ; donc, les apôtres se sont aussi trompés quand ils disent avoir vu Jésus-Christ après sa résurrection. En toute autre occasion on se moquerait de leur faux esprit ; mais quand il s'agit de la religion, ils ne trouvent que trop d'admirateurs.

LETTRE XXXIII.

(11 avril 1761.)

Autre objection des pyrrhoniens contre la certitude des vérités aperçues par les sens. Réponse à cette objection, et sur les précautions qu'on doit observer pour être assuré des vérités des sens.

Quoique l'objection qu'on fait contre la certitude des vérités aperçues par les sens, et dont je viens de parler, paraisse assez forte, on tâche néanmoins de l'appuyer encore sur la maxime commune, qu'il ne faut pas se fier à celui qui nous a trompés une

fois. Donc, un seul exemple que les sens ont trompé suffit pour leur refuser toute croyance. Cependant si cette objection était solide, V. A. ne saurait disconvenir que toute la société des hommes en serait renversée de fond en comble.

Pour y répondre, je remarque que les deux autres sources de nos connaissances sont assujetties à des difficultés, ou semblables, ou plus fortes encore. Combien de fois ne se trompe-t-on pas dans les raisonnements ? J'ose bien assurer qu'il arrive beaucoup plus souvent d'être trompé dans les raisonnements que par les sens ; mais s'en suit-il de là que le raisonnement nous trompe toujours, et que nous ne saurions être assurés d'aucune vérité que l'entendement nous découvre ? Il doit donc être douteux si deux fois deux font quatre, ou que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits ; il serait même ridicule de vouloir faire passer cela pour une vérité. Ainsi, quoique souvent les hommes aient mal raisonné, cela n'empêche pas qu'il n'y ait quantité de vérités intellectuelles dont nous sommes parfaitement convaincus.

Il en est de même de la troisième source de nos connaissances, qui est sans doute la plus sujette à l'erreur. Combien de fois n'avons nous pas été trompés par un faux bruit, ou par un faux rapport qu'on nous a fait d'un événement ? et qui voudrait bien croire tout ce que les gazetiers ou les historiens ont écrit ? Cependant, qui voudrait soutenir que tout ce que d'autres nous disent ou racontent est faux, tomberait sans doute dans de plus grandes absurdités que celui qui croirait tout. Ainsi, malgré tous les faux rapports ou les faux témoignages, nous sommes pourtant assurés de la vérité de quantité de faits que nous ne connaissons que par le rapport d'autrui.

Il y a certains caractères par lesquels nous sommes en état de reconnaître la vérité, et chacune de nos trois sources a des caractères qui lui sont particuliers. Quand la vue m'a trompé, lorsque j'ai pris un homme pour un autre j'ai bientôt reconnu mon erreur ; d'où il est clair qu'il y a effectivement des moyens propres à prévenir l'erreur ; car s'il n'y en avait point, il serait impossible de s'apercevoir jamais qu'on se soit trompé. Donc, ceux mêmes qui soutiennent que nous nous trompons tant de fois sont obligés d'accorder qu'il est impossible de s'apercevoir que nous nous sommes trompés, ou ils doivent avouer qu'ils se trompent eux-mêmes en nous reprochant nos égarements.

Il est remarquable que la vérité est si bien établie, que la plus grande déraison de douter de tout doit y revenir malgré elle. Donc, comme la logique prescrit les règles des raisonnements justes qui nous mettent à l'abri de l'erreur à l'égard des vérités intellectuelles, il y a aussi des règles également certaines, tant pour la première source, de nos sens, que pour la troisième, de la foi.

Les règles de la première source nous sont si naturelles, que tous les hommes, sans en

excepter même les plus stupides, les entendent et les pratiquent mieux que les plus savants ne sauraient en donner seulement une description. Quoiqu'il soit aisé d'éblouir quelquefois un paysan, néanmoins, quand la grêle détruit ses champs, ou que la foudre, tombe dans ses granges, le plus habile philosophe ne lui persuadera jamais que ce n'est qu'une illusion; et tout homme de bon sens doit avouer que le paysan a raison, et qu'il n'est pas toujours la dupe de la tromperie de ses sens. Le philosophe pourra peut-être le confondre au point que le paysan ne sera plus en état de lui répondre; mais au fond il se moquera de tous ses raisonnements. L'argument que les sens nous trompent quelquefois, ne fera qu'une très-faible impression sur son esprit; et quand on lui dira, avec la plus grande éloquence, que tout ce que les sens nous représentent n'est pas plus réel que ce que nous rêvons dans le sommeil, tout cela fera rire le paysan.

Mais si le paysan à son tour voulait être philosophe, et soutenir que le bailli n'était qu'un fantôme, et que ceux-là étaient des fous qui le regardaient comme quelque chose de réel et lui obéissaient, on détruirait bientôt cette sublime philosophie, et le chef de la secte ne sentirait que trop la force des preuves que le bailli lui donnerait de la réalité de son existence.

De là V. A. sera bien convaincue, que, par rapport aux sens, il y a certains caractères qui ne nous laissent pas le moindre doute sur la réalité et la vérité de ce que nous connaissons par les sens; et ces mêmes caractères sont si bien connus et imprimés dans nos âmes, qu'on ne se trompe jamais, lorsqu'on prend les précautions nécessaires. Or il est très-difficile de faire un dénombrement exact de tous ces caractères et d'en expliquer la nature. On dit ordinairement que les organes *sensatoires* doivent se trouver dans un bon état naturel; l'air ne doit pas être obscurci par un brouillard; enfin, qu'il faut apporter un degré suffisant d'attention, et qu'il faut tâcher surtout d'examiner le même objet par deux ou plusieurs de nos sens à la fois. Mais je crois que chacun suit actuellement des règles plus solides que celles qu'on lui pourrait donner.

LETTRE XXXIV.

(14 avril 1761.)

Sur la certitude démonstrative, physique; en particulier sur la certitude morale.

Il y a donc trois sources d'où nous tirons toutes les connaissances que nous devons regarder comme également certaines, pourvu qu'on prenne les précautions nécessaires qui nous garantissent de l'erreur. De là résultent trois espèces de certitudes.

Celle de la première source est appelée la *certitude physique*. Quand je suis convaincu de la vérité d'une chose parce que je l'ai vue moi-même, j'en ai une certitude physique; et quand on m'en demande la raison, je réponds que mes propres sens m'en assurent,

et que j'en suis ou que j'en ai été témoin moi-même. C'est ainsi que je sais que les Autrichiens ont été à Berlin, et que plusieurs d'eux y ont commis quantité de désordres; je sais aussi que le feu détruit toutes les matières combustibles, car je l'ai vu moi-même, et j'en ai une certitude physique.

La certitude des connaissances que nous acquérons par le raisonnement est nommée *certitude logique* ou *démonstrative*, parce que nous sommes convaincus de sa vérité par une démonstration. Les vérités de la géométrie peuvent ici servir d'exemples, et c'est une certitude logique qui nous en assure.

Enfin, la certitude que nous avons de la vérité des choses que nous ne savons que par le rapport des autres, est nommée *certitude morale*, parce qu'elle est fondée sur la *foi* que méritent ceux qui les racontent: c'est ainsi que V. A. n'a qu'une certitude morale de ce que les Russes ont été à Berlin; et il en est de même de tous les faits que l'histoire nous apprend. Nous savons, d'une certitude morale, qu'il y a eu autrefois à Rome un Jules César, un Auguste, un Néron, etc.; et les témoignages sont si authentiques, que nous en sommes aussi bien convaincus que des vérités que nos propres sens ou notre raisonnement nous font connaître.

Cependant on ne doit pas confondre ces trois espèces de certitudes, la physique, la logique et la morale, dont chacune est d'une nature tout à fait différente. Je me propose d'entretenir V. A. sur chacune de ces trois espèces de certitudes séparément, et je commencerai par m'étendre plus au long sur la certitude morale, qui est la troisième.

Il faut bien remarquer que cette troisième source se partage en deux branches, selon que d'autres nous racontent simplement ce qu'ils ont vu eux-mêmes ou éprouvé eux-mêmes par leurs sens, ou qu'ils nous font part de leurs réflexions ou de leurs raisonnements. On pourrait encore ajouter une troisième branche, quand les autres nous rapportent ce qu'ils ont appris encore d'autres.

Quant à cette dernière branche, on reconnaît généralement qu'elle est très-sujette à l'erreur, et qu'un témoin ne doit être cru que sur ce qu'il a vu ou éprouvé lui-même. Ainsi, dans les tribunaux de justice, quand on examine les témoins, on distingue très-soigneusement dans leurs déclarations ce qu'ils ont vu ou éprouvé eux-mêmes, d'avec ce qu'ils y ajoutent ordinairement de leurs réflexions ou raisonnements. On ne se tient qu'à ce qu'ils ont vu ou éprouvé eux-mêmes, et on rejette absolument leurs propres réflexions ou les conséquences qu'ils en tirent, quelque fondées qu'elles puissent être d'ailleurs. On observe la même maxime à l'égard des historiens, et l'on veut qu'ils ne nous annoncent que ce dont ils ont été témoins eux-mêmes; et on ne se soucie guère des réflexions qu'ils y ajoutent, quoiqu'elles soient un grand ornement dans une histoire. C'est ainsi qu'on se fie plutôt sur la vérité de ce que d'autres ont éprouvé par leurs propres sens, que de ce qu'ils ont découvert par leurs méditations

Chacun veut être le maître de son jugement; et à moins qu'il ne reconnaisse lui-même le fondement et la démonstration, il n'est pas persuadé.

Euclide aurait eu beau nous annoncer les plus belles vérités de la géométrie, nous n'en croirions jamais sur sa parole; nous voulons en approfondir les démonstrations nous-mêmes. Si je disais à V. A. que j'ai vu telle ou telle chose, en supposant mon rapport fidèle, elle ne ferait aucune difficulté d'y ajouter foi; je serais même fâché si elle voulait me soupçonner de fausseté. Mais quand j'ai eu l'honneur de dire à V. A. que, dans un triangle rectangle, les carrés décrits sur les deux petits côtés étaient égaux au carré du grand côté, je ne voulais pas absolument qu'elle me crût sur ma parole, quoique j'en fusse convaincu autant qu'il est possible qu'on le soit, et que j'eusse pu alléguer l'autorité des plus grands esprits, qui tous en ont été également convaincus. Je prétendais même qu'elle se méfiât de mon assertion, et qu'elle refusât d'y ajouter foi, jusqu'à ce qu'elle eût compris elle-même la solidité des raisonnements sur lesquels la démonstration est fondée.

Cependant il ne s'ensuit pas que la certitude physique ou celle que nos sens nous fournissent soit plus grande que la certitude logique fondée sur le raisonnement; mais dès qu'une vérité de cette espèce se présente, il est bon que l'esprit s'y occupe et approfondisse la démonstration. C'est le meilleur moyen de cultiver et de porter les sciences au plus haut degré de perfection.

Les vérités des sens et de l'histoire multiplient bien nos connaissances, mais les facultés de l'esprit ne sont mises en action que par la réflexion et le raisonnement.

On ne s'arrête jamais à ce que les sens ou les rapports des autres nous annoncent; on y mêle toujours ses propres réflexions; on y supplée insensiblement en y ajoutant des causes et des motifs, et en tirant des conséquences; et c'est pourquoi dans les tribunaux de justice il est extrêmement difficile de tirer des témoignages purs et nets, qui ne contiennent que ce que les témoins ont vu ou senti actuellement, puisqu'ils y mêlent toujours leurs propres réflexions sans qu'ils s'en aperçoivent eux-mêmes.

LETTRE XXXV.

(18 avril 1761.)

Remarques sur ce que les sens contribuent à augmenter nos connaissances, et sur les précautions qu'on doit observer pour être assuré des vérités historiques.

Les connaissances que nos sens nous fournissent sont sans doute les premières que nous acquérons, et c'est sur cela que notre âme fonde ensuite les pensées et les réflexions qui lui découvrent quantité d'autres vérités intellectuelles. Pour mieux comprendre comment les sens contribuent à augmenter nos connaissances, je remarque d'abord que les sens n'agissent que sur des choses

individuelles qui existent actuellement sous des circonstances déterminées ou limitées de tous côtés.

Concevons un homme subitement mis dans ce monde, qui n'ait encore aucune expérience; qu'on lui donne une pierre dans la main, qu'il ouvre ensuite la main, et qu'il voie tomber la pierre par terre. C'est une expérience limitée de tous côtés, qui ne lui apprend rien, sinon que cette pierre étant dans la main gauche, par exemple, et lâchée, tombe en bas; il ne sait absolument pas si le même effet arriverait lorsqu'il prendrait une autre pierre, ou bien la même avec la main droite. Aussi est-il encore incertain si cette même pierre, sous les mêmes circonstances, tomberait encore une fois, ou bien si elle serait tombée quand il l'aurait prise une heure auparavant. Au moins cette seule expérience ne lui donne aucun éclaircissement là-dessus.

Ce même homme prend ensuite une autre pierre, et il voit qu'elle tombe aussi en la lâchant tant de la main gauche que de la main droite; il fait le même essai avec une troisième et une quatrième, et il observe toujours le même effet. De là il conclut que toutes les pierres ont cette propriété, qu'étant lâchées ou manquant de soutien, elles tombent en bas.

Voilà une connaissance que notre homme tire de l'expérience qu'il a faite. Il s'en faut beaucoup qu'il ait essayé toutes les pierres; et quand même il l'aurait fait, quelle certitude a-t-il que la même chose arriverait en tout temps? Il n'en sait rien que pour les moments où il a fait chaque expérience; et qui lui assure que le même effet réussirait aussi à d'autres hommes? Ne pourrait-il pas penser que cette qualité de faire tomber les pierres serait attachée uniquement à ses mains? On pourrait encore former mille autres doutes là-dessus.

Moi, par exemple, je n'ai jamais éprouvé les pierres dont l'église cathédrale de Magdebourg est construite, et cependant je ne doute pas qu'elles ne soient toutes pesantes sans exception, et que chacune tomberait dès qu'elle serait détachée. Je m'imagine même que l'expérience m'a fourni cette connaissance, quoique je n'en aie jamais fait aucune sur lesdites pierres.

Cet exemple suffit pour faire voir à V. A. comment les expériences, quoiqu'elles ne roulent que sur des objets individuels, ont conduit les hommes à des connaissances très-universelles; mais il faut convenir que l'entendement et les autres facultés de l'âme s'y mêlent d'une manière qu'il est très-difficile de bien développer; et si l'on voulait être trop scrupuleux sur toutes les circonstances, on n'avancerait rien dans toutes nos connaissances, et l'on serait arrêté à chaque pas.

A cet égard, il faut avouer que le commun peuple a beaucoup plus de bon sens que ces philosophes scrupuleux qui s'obstinent à douter de tout. Cependant il faut aussi bien prendre garde de ne pas tomber dans une

autre extrémité, et de négliger les précautions nécessaires.

Toutes les trois sources d'où nous tirons nos connaissances exigent chacune certaines précautions qu'on doit bien observer pour être assuré de la vérité; mais dans chacune on peut pousser la chose trop loin, et il faut toujours tenir un certain milieu.

La troisième source ne prouve cela que trop ouvertement. Ce serait sans doute la plus grande folie de croire tout ce que les autres nous racontent; mais, d'un autre côté, une trop grande méfiance ne serait pas moins blâmable. Qui veut douter de tout ne manquera jamais de prétexte: quand un homme dit ou écrit qu'il a vu telle ou telle action, d'abord on peut dire que cela n'est pas vrai, et que cet homme se plaît à nous surprendre. Ensuite, quand sa fidélité ne serait assujettie à aucun doute, on pourrait dire qu'il n'a pas bien vu, qu'il a été ébloui; et on trouvera toujours des exemples où quelqu'un s'est trompé, et faussement imaginé qu'il voyait quelque chose. Les règles qu'on prescrit à cet égard perdent tout leur poids quand on a affaire à un chicanneur.

Ordinairement, pour qu'on puisse être assuré de la vérité d'une relation ou d'une

histoire, on exige que l'auteur ait été lui-même témoin, et qu'il n'ait aucun intérêt à raconter la chose autrement qu'elle ne s'est passée. Ensuite, si deux ou plusieurs rapportent la même chose et avec les mêmes circonstances, c'est toujours un grand argument pour la vérité. Quelquefois pourtant une trop grande harmonie jusqu'aux moindres minuties devient suspecte; car deux personnes qui regardent le même événement le regardent de différents points de vue et l'une remarquera toujours quelques petites circonstances qui auront échappé à l'attention de l'autre. Donc, une petite différence qui se trouve en deux relations du même événement, en prouve plutôt la vérité qu'elle ne l'affaiblit.

Mais il est toujours extrêmement difficile de raisonner sur les premiers principes de nos connaissances, et de vouloir expliquer le mécanisme et les ressorts que notre âme met en usage. Il serait bien beau si l'on pouvait y réussir, et cela nous éclaircirait sur quantité d'articles importants qui regardent la nature de notre âme et ses opérations, mais il semble que nous sommes plutôt destinés à nous servir de nos facultés que d'en approfondir tous les ressorts.

Avertissement.

M. Euler, trente ou quarante ans avant sa mort, et lorsqu'il était déjà placé par le public à la tête des géomètres de l'Europe, publia en allemand un petit ouvrage sous le titre de Défense de la Révélation contre les objections des esprits forts. Cet écrit rend le zèle de M. Euler pour la religion d'autant plus remarquable, que ces prétendus esprits forts contre lesquels il s'élève, dominaient alors, et donnaient le ton dans la capitale où il faisait sa résidence; mais cet écrit est devenu aujourd'hui si rare, que nous en avons inutilement fait chercher un exemplaire dans toute l'Allemagne. Nous savions heureusement que peu de temps après qu'il eut paru, on l'avait traduit en français, et que cette traduction avait été rendue publique dans un ancien journal étranger, qui s'imprimait à Göttingue et à Leyde, sous

le nom de Bibliothèque impartiale. Il nous a été bien difficile de découvrir un exemplaire de ce journal, aujourd'hui oublié comme tant d'autres; mais enfin il nous en est tombé un entre les mains, et nous avons reconnu que c'est dans les mois de juin et d'octobre de l'an 1755, que fut insérée la traduction de l'opuscule dont il s'agit. Des personnes très-habiles qui ont été priées d'en prendre lecture nous ont assuré qu'on trouverait difficilement ailleurs des réflexions sur la religion plus solides et plus profondes, exposées avec autant d'ordre, de précision et de clarté. Nous avons donc cru rendre à la religion un service essentiel, en redonnant au public un ouvrage si précieux, et qui aura, pour toutes les classes de lecteurs, le mérite de la nouveauté.

DÉFENSE

DE LA RÉVÉLATION

CONTRE LES OBJECTIONS DES ESPRITS FORTS

I. Les forces de l'âme se manifestent par l'exercice de deux facultés, dont l'une porte le nom d'entendement, et l'autre celui de volonté. Or comme tout bonheur consiste dans

la perfection, celui d'une âme ne saurait être produit que par la perfection de son entendement, et par celle de sa volonté. Par la même raison, une âme doit être estimée

d'autant plus heureuse, qu'elle a poussé plus loin ces deux sortes de perfection. Et c'est aussi là-dedans que consiste le vrai bonheur de l'homme en général, les avantages du corps n'y pouvant entrer pour rien, qu'autant qu'ils sont propres à augmenter la perfection de l'entendement ou de la volonté. Car si ces avantages et tous les biens corporels, n'avaient aucune influence sur l'état de l'âme, le bonheur de l'homme n'en recevrait aucun accroissement.

II. La perfection de l'entendement consiste dans la connaissance de la vérité, d'où naît en même temps la connaissance du bien. Cette connaissance a pour principal objet Dieu et ses ouvrages, puisque toutes les autres vérités, auxquelles la réflexion peut conduire l'homme, se terminent à l'Être suprême et à ses œuvres; car Dieu est la vérité; et le monde est l'ouvrage de sa toute-puissance et de son infinie sagesse. Ainsi, plus l'homme apprend à connaître Dieu et ses œuvres, plus il s'avance dans la connaissance de la vérité; ce qui contribue d'autant à la perfection de son entendement.

III. La plus grande perfection de l'entendement consiste donc dans une connaissance parfaite de Dieu et de ses œuvres. Mais, comme une telle connaissance est infinie, aucun entendement n'en est capable, et par conséquent la souveraine perfection de l'entendement ne saurait être attribuée qu'à un Dieu seul. Les hommes ne sont en état d'arriver qu'à un très-petit degré de cette connaissance. Cependant, il peut y avoir entre eux, à cet égard, une différence fort considérable, fondée sur la diversité des forces de l'entendement, en sorte qu'un homme ne peut aller beaucoup plus loin dans ce genre qu'un autre. Pour obtenir donc le bonheur qui dépend de l'entendement, il faut employer tous ses efforts à étendre de plus en plus la connaissance de Dieu et de ses ouvrages; et plus un homme peut pousser loin cette connaissance, plus il doit être censé heureux relativement à la faculté intellectuelle.

IV. La connaissance de la vérité est le fondement nécessaire de la connaissance du bien; car une vérité connue est réputée bonne en tant qu'elle peut contribuer en quelque chose à améliorer notre état; et comme Dieu est la source de toute vérité, c'est aussi à bon droit que Dieu est nommé le bien par excellence. La connaissance du bien présuppose donc la connaissance de la vérité; et par là même qu'un homme s'efforce de conduire son entendement à un plus grand degré de perfection, il acquiert en même temps une connaissance plus étendue et plus distincte du bien. Il est clair que la connaissance du mal s'y trouve aussi comprise; car quiconque connaît le bien, sait le distinguer du mal.

V. Pour passer à l'autre faculté de l'âme, savoir, la volonté, il faut remarquer avant toutes choses que de la connaissance du bien et du mal découlent les devoirs auxquels l'homme doit conformer ses actions, s'il veut

rendre son état heureux. Ces devoirs ont leur fondement dans l'essence du bien, et doivent par conséquent être considérés comme venant de Dieu même, en tant qu'il est la vraie source de tout bien. C'est pourquoi la loi naturelle, qui détermine les devoirs auxquels les lumières de la nature assujettissent nos actions, est nommée avec toute sorte de raison une loi divine, puisque c'est Dieu qui l'a écrite lui-même dans le cœur de l'homme, et qui l'a obligé par là de régler toutes ses actions conformément aux préceptes de cette loi. Quiconque voudra donc faire tant soit peu d'attention soit à ses propres actions, soit à celles des autres hommes, découvrira bientôt qu'elles ne sont pas toutes équivalentes, mais qu'il y en a qu'il est obligé de faire pour l'avancement de son bonheur, et d'autres dont l'omission est nécessaire dans la même vue.

VI. Il résulte de là, que l'observation de ces devoirs est indispensablement nécessaire au bonheur de l'homme, et que leur violation et l'infraction de la loi lui sont contraires au plus haut degré. Les conséquences naturelles de cette infraction sont non-seulement dans une opposition directe et totale avec le vrai bonheur; mais comme la loi naturelle tire son origine de Dieu même, sa violation ne peut être regardée que comme une rébellion contre cet Être suprême. Et puisque tout notre bonheur se termine finalement à Dieu comme au souverain bien, la violation de sa loi doit nécessairement nous précipiter dans le souverain malheur. En effet, serait-il vraisemblable que Dieu eût prescrit une loi à des créatures intelligentes, sans vouloir sérieusement son observation, et sans punir formellement son infraction? On ne peut soutenir une pareille folie, sans commettre un blasphème manifeste.

VII. Il est par conséquent de toute nécessité, pour arriver au bonheur, que les hommes remplissent, avec la plus grande exactitude, les devoirs que Dieu leur a prescrits; et c'est en quoi consiste l'ouvrage de la volonté, en tant qu'elle est propre à procurer l'avancement de notre bonheur. Ainsi de même que l'entendement, par la connaissance du vrai, du bon et des devoirs qui en résultent, fournit, pour ainsi dire son contingent pour l'acquisition du bonheur; celui de la volonté consiste aussi dans l'accomplissement de ces devoirs. L'homme doit donc consacrer toutes ses forces à disposer entièrement sa volonté à l'observation de la loi que Dieu lui a prescrite, et la mettre même dans une situation où elle la remplisse avec plaisir, et y trouve sa plus grande satisfaction.

VIII. Cela fait sentir qu'il ne s'agit pas ici simplement des actions extérieures; quoique de leur accord avec nos devoirs il puisse déjà résulter des conséquences très-avantageuses pour l'homme, il est néanmoins d'une nécessité indispensable que la volonté elle-même se soumette parfaitement à la loi, et se débarrasse entièrement de toutes les illusions qui pourraient la porter à tenir une conduite contraire; c'est-à-dire que la volonté doit

être mise dans une telle disposition, qu'elle n'ait pas le moindre penchant pour tout ce qui n'est pas conforme à la loi, et n'y trouve pas le moindre plaisir. On ne saurait mieux décrire cette disposition qu'en disant, que la volonté de l'homme doit être soumise à la volonté de Dieu à tous égards, et avec la plus grande exactitude. Car Dieu étant la source de tout bien, il est manifeste que l'homme qui veut régler sa volonté de la sorte, doit nécessairement se trouver dans l'état le plus heureux.

IX. Au contraire, tant qu'un homme fait des actions même vertueuses, mais avec répugnance, et comme par contrainte, il peut à la vérité jouir des conséquences avantageuses qui découlent naturellement de ces bonnes actions, mais il demeure dans un grand éloignement de la vraie félicité. En effet, tant qu'il éprouve en soi une résistance au vrai bien, c'est-à-dire à la volonté de Dieu, cela seul renferme déjà en soi une marque assurée d'une inquiétude et d'une agitation intérieure, dont la vraie félicité doit être totalement exempte. Il n'y a donc rien qui soit capable de rendre l'homme parfaitement heureux, si ce n'est premièrement une connaissance suffisante de Dieu et de ses œuvres, et en second lieu, une soumission parfaite de sa volonté à la volonté divine.

X. Comme donc l'entendement ne saurait être dans un état plus heureux que lorsqu'il fait des progrès non interrompus dans la connaissance de Dieu et de ses œuvres, la volonté ne saurait se trouver dans une disposition plus heureuse, que quand elle est parvenue à une soumission illimitée à la volonté divine; car, c'est uniquement en cela que consiste ce vrai repos de l'âme, dans lequel non-seulement les chrétiens, mais même plusieurs d'entre les philosophes païens ont placé le souverain bien. Et quand on voudra un peu y réfléchir, on s'apercevra bientôt que tant dans cette vie que dans l'autre, il n'y a ni pour les hommes, ni pour aucune espèce de créatures douées d'intelligence et de volonté, aucun autre moyen possible d'acquérir la vraie félicité, que celui qui vient d'être indiqué.

XI. Mais, nous autres hommes, nous rencontrons les plus grandes difficultés pour arriver à cet heureux état de l'entendement et de la volonté. Pour peu qu'on ait de connaissance de l'histoire, on ne saurait ignorer combien d'idées fausses et tout à fait absurdes la plupart des hommes se sont faites de Dieu et des choses divines. La cause des égarements paraît n'avoir pas été dans l'entendement seul; car, quoique la plupart des hommes s'en servent mal à bien des égards, et en particulier dans la connaissance de Dieu, cependant les désirs et les passions dérégées paraissent y avoir la principale influence. Leur pouvoir est si grand que, malgré tous les efforts que l'homme leur oppose, il lui est pourtant impossible d'arriver à une aussi heureuse disposition de l'entendement et de la volonté.

XII. Quelque considérables que soient les obstacles qui arrêtent les progrès des con-

naissances de notre entendement, ceux qui empêchent l'amendement de la volonté le sont encore beaucoup davantage. Il serait superflu d'entrer dans quelque détail pour montrer combien c'est une chose pénible de tenir les passions en bride; en quoi consiste tout l'ouvrage à cet égard. Il y a encore moyen d'aider et de diriger assez bien l'entendement par de saines instructions; mais une volonté corrompue, et livrée aux voluptés, résiste pour l'ordinaire à toutes les exhortations et aux plus fortes représentations; il est rare que ces moyens, les seuls pourtant qui puissent déterminer l'homme, aient un succès favorable. Des difficultés aussi insurmontables se trouvant liées avec l'acquisition du bonheur, il est démontré que les hommes sont dans un état souverainement dépravé.

XIII. Toute disposition de la volonté, requise pour arriver à un degré de bonheur, présuppose toujours un certain degré de connaissance de Dieu; car, pour soumettre sa volonté à la loi divine, il faut auparavant la connaître; ce qui ne peut avoir lieu que par le moyen de l'entendement. On comprendra aussi sans peine, que plus on avance dans la connaissance de Dieu, plus le nombre des devoirs dont la pratique est nécessaire par rapport à Dieu, va en augmentant; car des créatures qui n'ont aucune, ou seulement une très-petite connaissance, ne peuvent avoir que point ou très-peu de devoirs à remplir; au contraire, plus le degré de connaissance, auquel une créature raisonnable peut atteindre, est élevé, plus les devoirs dont la pratique lui convient, seront purs et importants, et plus aussi elle sera dans l'obligation d'y fléchir sa volonté.

XIV. Au contraire, l'entendement peut faire des progrès assez considérables dans la connaissance de Dieu et même dans celle des devoirs qui en dépendent, sans que la volonté en devienne meilleure; car l'amélioration de la volonté peut être traversée par des difficultés d'une nature et d'une force qui résistent à toutes les représentations de la raison. L'expérience nous en fournit des preuves assez convaincantes, rien n'étant plus commun que de voir des gens qui joignent à beaucoup d'esprit fort peu de vertu, tandis que d'autres ont avec fort peu d'entendement un degré notable de vertu, dans laquelle consiste la vraie amélioration de la volonté. Combien de personnes qui sont convaincues de la manière la plus distincte, des devoirs et obligations qu'elles auraient à remplir, et qui ne laissent pas de tenir une conduite qui y est directement opposée? Si nous n'avions pas cette conviction fondée sur l'expérience, nous aurions bien de la peine à déduire la possibilité d'une conduite aussi étrange de l'essence d'une créature raisonnable.

XV. Puisqu'il n'y a aucun doute là-dessus, pourquoi n'y aurait-il pas aussi des intelligences qui, surpassant de beaucoup l'homme du côté de l'entendement, soient livrées à une malice pareille, ou même supérieure à la sienne? Dieu, suivant toutes les apparences, ayant produit des créatures de toutes les

espèces possibles, nous n'avons pas le moindre sujet de douter de l'existence de semblables êtres, qui nous surpassent de beaucoup, et en connaissance, et en méchanceté. Ce sont ceux auxquels on donne le nom de malins esprits ou de diables : et cela fait voir que les esprits forts montrent fort peu de jugement, lorsqu'ils en font des railleries, et qu'ils traitent de fable tout ce qu'on en dit.

XVI. Ce qu'il y a de plus important à remarquer ici, c'est que le défaut de connaissance peut exister, sans que la vraie félicité en souffre la moindre altération, et qu'on peut rarement l'imputer comme un péché, parce que le plus souvent, il n'est pas en notre pouvoir d'arriver à un plus haut degré de connaissance. Au contraire, l'omission des devoirs que l'entendement nous a fait une fois connaître, doit toujours être envisagée comme un péché effectif contre Dieu. Ainsi, quiconque laisse à ses mauvais désirs la force de détourner sa volonté de la soumission qu'elle doit à la volonté connue de Dieu, commet le plus grand de tous les péchés, en se privant volontairement lui-même du bonheur qu'il ne tenait qu'à lui d'obtenir, et en se rendant tout à fait inhabile à le posséder.

XVII. Proportionnellement à la mesure de connaissance qu'une créature raisonnable peut acquérir, elle ne saurait être plus heureuse que quand elle règle sa volonté d'une manière parfaitement conforme aux devoirs qui lui sont connus, et qu'elle dompte les affections qui pourraient s'y opposer, avec tant de succès, qu'il n'en reste aucune qui ne soit conforme à ces devoirs. Tout homme qui s'est une fois mis dans cet état, jouit du vrai repos de l'âme, et rien n'est plus capable d'altérer sa tranquillité. Rien aussi n'y peut causer aucun accroissement, si ce n'est lorsque l'entendement s'élevant à des connaissances plus parfaites, la volonté s'améliore aussi en raison de ces connaissances, et se soumet de plus en plus à la volonté de Dieu.

XVIII. Aussi longtemps donc que la volonté demeure dans un état corrompu, et n'acquiert point les dispositions qui répondent aux devoirs connus, il n'y a point de soin plus important que celui de réprimer, et même de détruire entièrement tous les désirs qui combattent ces devoirs. Jusque-là de nouveaux degrés de connaissance, bien loin de contribuer à l'avancement de notre bonheur, ne feront que nous rendre plus malheureux. En effet, plus nous avançons en connaissance, et par ce moyen reconnaissons la nécessité de nous conformer aux devoirs qui nous étaient déjà connus, et à ceux que nous découvrons encore, plus s'aggrave le péché que nous commettons en négligeant ces devoirs. Dans de pareilles circonstances nous sommes appelés à déployer tous nos efforts, tant pour augmenter les lumières de notre entendement, que surtout pour améliorer notre volonté.

XIX. Ou il y a une révélation divine, ou bien il n'y en a point. Personne n'a encore osé soutenir l'impossibilité absolue d'une révélation ; et les esprits forts se sont bornés à

réunir toutes leurs forces, pour enlever à l'Écriture sainte les caractères d'une révélation divine. Dieu n'ayant pas simplement créé l'homme, mais lui ayant en même temps accordé tout ce qu'il faut pour arriver au vrai bonheur, on voit distinctement qu'il est nécessaire que Dieu s'intéresse au salut des hommes. Par conséquent, si la révélation peut contribuer en quelque chose à l'avancement de leur bonheur, non-seulement elle n'est pas impossible ; mais il est encore à présumer que Dieu a témoigné à cet égard sa bonté à l'homme.

XX. Mais, s'il y a une révélation divine, nous devons être persuadés qu'elle a pour but le véritable bonheur de l'homme. Or, comme nous avons déjà vu en quoi consiste ce véritable bonheur, et ce qui est requis pour arriver à sa possession, cela suffit déjà pour détruire entièrement la plupart des caractères que les esprits forts prétendent devoir exister dans une révélation, et qu'ils ne trouvent point dans l'Écriture sainte. Ils s'imaginent que si Dieu avait voulu faire connaître sa volonté et ses perfections aux hommes par la voie d'une révélation, il aurait été convenable à sa majesté de le faire d'une manière tout extraordinaire, et avec le plus grand éclat, afin de produire par là sur les hommes les plus fortes impressions, et de ne laisser à personne le moindre doute sur la vérité d'une semblable révélation.

XXI. Il est aisé de faire voir qu'une telle façon d'agir aurait plutôt tourné à la perte des hommes qu'à leur salut ; car, quoiqu'elle eût été propre à élever l'entendement humain à un plus haut degré de connaissance de Dieu, la volonté n'en aurait reçu que point, ou du moins très-peu d'amélioration, et c'est en cela que consiste l'article capital du vrai bonheur. Une pareille connaissance de Dieu, en s'augmentant, aurait multiplié les devoirs qui nous sont imposés, et aggravé les péchés dont leur omission nous rend coupables ; car toutes choses d'ailleurs égales, plus notre entendement s'éclaire sans influencer sur l'amélioration de la volonté, et plus l'infraction de nos devoirs devient considérable et criminelle ; ce qui rend par conséquent notre situation d'autant plus malheureuse.

XXII. Ç'aurait donc été pour notre plus grand malheur qu'il aurait plu à Dieu de se révéler, s'il l'avait fait suivant les fausses idées des esprits forts ; et nous sommes, au contraire, intimement convaincus, que Dieu, par un effet de son infinie bonté, a choisi de tout autres voies pour nous faire part de la révélation, et que ces voies, loin de tendre à augmenter notre misère, sont destinées à procurer notre véritable bien. Ainsi une révélation, relative à notre vrai bien, et conforme à la bonté divine, doit principalement avoir pour but l'amélioration de notre volonté, nous fournir les motifs les plus efficaces pour cette fin, et en même temps ne nous révéler des perfections infinies de Dieu, qu'autant que nous pouvons en comprendre sans aggraver nos péchés, dans l'état présent de dépravation où se trouve notre volonté.

XXIII. Dès là qu'on présupposera ce caractère comme essentiel à une véritable révélation divine, toutes les objections que l'incrédulité et la malice des hommes forment contre l'Écriture sainte, disparaîtront presque entièrement; car nous trouvons dans nos saints livres le caractère qui vient d'être indiqué, d'une manière si parfaite, que nous n'avons pas sujet de conserver le moindre doute sur son origine céleste. Nous apercevons en effet, avec toute l'évidence possible, que l'Écriture sainte fournit, non-seulement les moyens et les secours les plus salutaires à ceux qui s'appliquent sérieusement à la réformation de leur propre cœur, mais encore qu'elle les conduit plus loin dans la connaissance de Dieu, et qu'en même temps, elle ne jette pas dans un degré de malheur beaucoup plus considérable ceux qui ne veulent pas se conformer à ses préceptes.

XXIV. Cela même donc que les incrédules reprochent le plus à l'Écriture sainte, savoir que le caractère de son origine céleste ne frappe pas d'abord avec éclat les yeux de tout le monde, bien loin d'être une objection légitime, est au contraire une marque nécessaire d'une véritable révélation divine. Car le but d'une telle révélation étant de procurer le salut des hommes, et non d'augmenter leur malheur, en aggravant les peines attachées à la violation de leurs devoirs; un degré plus fort de conviction au sujet de la divinité de la révélation serait inutile au salut, et ne servirait qu'à rendre les pécheurs criminels. En effet, si un incrédule, une fois convaincu de la divinité de l'Écriture sainte, refusait également de régler sa volonté conformément aux lumières qu'il aurait acquises, ces lumières n'auraient d'autre usage que d'augmenter son péché.

XXV. Au contraire, tous ceux qui travaillent sincèrement à l'amélioration de leur volonté, ne peuvent manquer de trouver dans l'Écriture sainte les caractères les plus distincts d'une origine divine. Car nous y avons, premièrement la source la plus pure et la plus abondante de tous les devoirs auxquels nous sommes obligés par la loi divine et dont l'accomplissement met notre volonté dans les dispositions qui sont indispensablement requises pour notre bonheur. Cette source se trouve dans l'amour de Dieu et du prochain, qui nous est recommandé d'une manière si expresse; et tous nos devoirs en découlent si naturellement et si nécessairement, que tout homme qui aime Dieu de tout son cœur, et son prochain comme soi-même, ne se rendra certainement jamais coupable de la violation du moindre devoir.

XXVI. Les plus habiles d'entre les anciens philosophes se sont particulièrement appliqués à découvrir la source de tous nos devoirs, et à en déduire les règles nécessaires pour la conduite de la vie; mais tout ce qu'ils ont été en état d'avancer là-dessus, est en partie fort obscur, en partie très-impairfait: il ne s'y agit presque que de moyens de régler nos actions extérieures, sans que le cœur en devienne meilleur. Les écrits des

plus grands philosophes sur cette importante matière ayant donc des défauts aussi essentiels, tandis que les auteurs des livres sacrés, que les esprits forts regardent comme des génies très-bornés, nous montrent partout de la manière la plus distincte et la plus expresse, l'unique et vraie source de tous nos devoirs, il en résulte que l'Écriture sainte est à cette égard très-supérieure à tous les autres livres; et puisque, de l'aveu des incrédules, cette supériorité ne saurait être attribuée aux talents de ses auteurs, ils n'ont aucun sujet de s'étonner que nous regardions l'origine de cette Écriture comme émanée de Dieu.

XXVII. Pour ce qui regarde les idées de Dieu et de ses perfections que nous puisons dans l'Écriture sainte, elles sont si pures et si convenables à l'essence de cet Être suprême, qu'il n'y a qu'à les comparer avec les idées qu'en ont eues les philosophes les plus éclairés du paganisme, pour être frappé de leur excellence; car si les esprits forts trouvent par-ci par-là quelques expressions au sujet de la Divinité, qui leur paraissent peu convenables, comme celle de colère, de haine, de vengeance et de repentir, il y a longtemps qu'on a plainement satisfait à ces prétendues difficultés. Il n'y a qu'à bien examiner tous les passages où ces termes se trouvent, en remarquer la véritable liaison et les comparer avec la notion générale que l'Écriture nous fournit de Dieu, pour voir bientôt, avec la plus grande clarté, que ces expressions ne dérogent pas le moins, du monde à la souveraine majesté de Dieu.

XXVIII. Mais l'Écriture ne contient pas seulement l'unique et véritable source de tous les devoirs, dont l'observation est propre à nous conduire au vrai bonheur; nous y trouvons aussi les motifs et les secours les plus efficaces; qui peuvent nous déterminer à l'accomplissement de ces devoirs. C'est à quoi se rapporte en particulier la doctrine de la Providence, tant générale que particulière, par laquelle nous apprenons, qu'il ne saurait jamais y avoir de circonstance dans notre vie, que la souveraine sagesse et l'infinie bonté de Dieu n'aient réglée d'avance; d'où naît la ferme confiance qu'il ne saurait tomber même un seul cheveu de notre tête sans la volonté de notre père céleste. En donnant donc à cette doctrine toute l'attention qu'elle mérite, et en prenant soin de s'en faire l'application, on se mettra en état de soumettre sa volonté dans toute sorte de circonstances, sans peine, et même avec plaisir, à la volonté de Dieu, et d'arriver ainsi au vrai bonheur.

XXIX. Nous reconnaissons par ce moyen que toutes les actions des autres hommes avec qui nous vivons, peuvent être considérées sous un double point de vue. D'un côté, on peut les envisager par rapport au but que les hommes se proposent dans leurs actions, en vertu duquel elles s'accordent avec leurs devoirs, ou y répugnent; ce qui les rend susceptibles d'imputation; mais, d'un autre côté, nous pouvons juger de ces actions, en

tant qu'elles rapportent à nous, et qu'elles tendent à notre bien ou à notre désavantage; auquel cas le point de vue précédent doit être entièrement séparé de celui-ci, et nous devons nous persuader fortement, que ces actions et le rapport qu'elles ont avec nous, ont été réglés immédiatement de Dieu. C'est là non-seulement une conséquence nécessaire de ce que nous avons dit jusqu'ici; mais on trouve la même chose distinctement et positivement exprimée dans plusieurs passages de l'Écriture sainte.

XXX. Il ne saurait non plus y avoir de considération plus efficace que celle-là, pour nous préserver de toutes les affections déréglées, comme la colère, la haine, l'envie, la vengeance, et pour nous engager à les détruire entièrement en nous. Tous ceux qui pensent ont regardé de tout temps ces affections comme la source de tous les vices, et ont soigneusement recherché tous les motifs qui peuvent en faire sentir la laideur à l'homme, et l'en délivrer.

XXXI. Cette notion de la providence de Dieu fermant véritablement et parfaitement la source de tous les vices, est aussi le motif le plus puissant pour nous porter à toutes sortes de vertus. L'amour de Dieu est très-sensiblement excité et fortifié en nous, quand nous réfléchissons que tout ce qui nous arrive a été déterminé par Dieu, et qu'ainsi nous nous tronvons dans une espèce de commerce perpétuel avec cet Être suprême. Cette même considération nous sollicite à un véritable amour, non-seulement envers nos amis, mais même à l'égard de nos ennemis. Car, dès là que nous sommes obligés de regarder de tout autre œil les attaques que forment contre nous nos ennemis, en tant que nous en ressentons les effets, toutes les causes de haine cessent à la fois, et nous nous trouvons en état d'accomplir la volonté de Dieu, en aimant sans hypocrisie nos plus violents ennemis.

XXXII. Si donc on trouve dans l'Écriture sainte, avec la pure doctrine de Dieu, la vraie source de toutes les vertus, et les motifs les plus magnifiques et les plus puissants pour nous y porter, proposés de la manière la plus expresse; il faudra nécessairement convenir que ce livre est propre à contribuer à l'avancement de notre vrai bonheur. Et quand on ne voudrait pas encore lui attribuer pour cela une origine divine, on est au moins en droit de tirer cette conséquence incontestable, que l'auteur de ce livre a non-seulement eu des idées distinctes de l'essence de la véritable félicité, mais qu'il a encore travaillé sérieusement à retirer les hommes de tous les vices, et à les conduire dans le chemin de la vertu. N'y aurait-il pas autant d'absurdité que d'injustice à vouloir décrier cet auteur comme un insensé, ou même comme un imposteur?

XXXIII. Il résulte de là, que quand les auteurs sacrés, du bon sens, de la probité desquels nous sommes parfaitement convaincus, racontent des choses qui nous paraissent incroyables, il serait souverainement injuste

de les rejeter par une simple et absolue négation. Or l'Écriture sainte nous rapporte d'une manière circonstanciée plusieurs choses qui concernent les miracles que doivent avoir faits des personnes qui se glorifiaient d'une mission divine; et ces miracles sont tels, qu'on accordant aux esprits forts les difficultés qu'ils forment contre eux, et qui naissent en partie d'une imagination déréglée, en partie d'ignorance ou de malice, il faudrait nécessairement reconnaître un miracle bien plus grand, par lequel Dieu aurait immédiatement aveuglé les hommes, pour donner force et croyance à l'imposture de ces gens-là.

XXXIV. Les apôtres et une multitude de chrétiens, déposent unanimement, non-seulement que Jésus-Christ est ressuscité des morts, mais encore qu'ils l'ont vu de leurs propres yeux depuis sa résurrection, et qu'ils se sont même entretenus avec lui. Qu'ils n'aient rien cru de ce qu'ils ont avancé à cet égard, et qu'ainsi ce soit de leur part une imposture manifeste, c'est ce que personne ne peut avancer avec la moindre ombre de fondement, pour peu qu'il ait fait attention à leur doctrine et à la constance avec laquelle ils l'ont soutenue. Il serait encore moins vraisemblable de dire que les apôtres étaient séduits par de fausses imaginations, et que tout leur fait n'était qu'illusion. Ou bien, il faudrait en revenir à affirmer que Dieu les avait aveuglés miraculeusement tout à la fois, et cela en faveur de la propagation d'une fausse doctrine.

XXXV. Avec quelque solidité que les plus fortes d'entre ces objections aient été réfutées depuis longtemps, il me semble pourtant que les considérations que j'ai proposées jusqu'ici sur la pureté de la doctrine qui est enseignée dans l'Écriture sainte, et son parfait accord avec le bonheur de l'homme, achèvent d'anéantir tous les doutes que l'incrédulité seule est capable de former, surtout si l'on réfléchit en même temps sur les caractères d'une vraie révélation divine qui ont été indiqués. Car une semblable révélation ne doit point être accompagnée d'une trop grande évidence, et il suffit qu'elle renferme tout ce qui peut procurer le salut des hommes qui veulent travailler sérieusement à la réformation de leur cœur; ce qui détruit sans exception toutes les difficultés qu'on ne cesse de former sur la manière dont la religion chrétienne s'est répandue dans le monde.

XXXVI. La résurrection de Jésus-Christ est encore un fait incontestable, et un pareil miracle ne pouvant être l'ouvrage que de Dieu seul, il est impossible après cela de révoquer en doute la divinité de la mission du Sauveur. Par conséquent, la doctrine du Christ et de ses apôtres est divine; et comme son but tend à notre vrai bonheur, nous pouvons croire avec la plus ferme assurance toutes les promesses que l'Évangile nous fait, tant pour cette vie que pour celle qui est à venir, et regarder la religion chrétienne comme un ouvrage de Dieu qui se rapporte à notre sa-

lat. Il n'est pas nécessaire de donner plus d'étendue à ces réflexions, puisqu'il est impossible à quiconque est une fois convaincu de la résurrection de Jésus-Christ, de conserver le moindre doute sur la divinité de l'Écriture sainte.

XXXVII. Les esprits forts ne sauraient alléguer quoi que ce soit de plausible contre ce fondement, sur lequel la divinité de l'Écriture sainte repose d'une manière inébranlable. Quand on les force à tourner leurs batteries de ce côté-là, ils mettent en œuvre les plus mauvaises défaites pour ne pas entrer dans le fond de la question, ils ont recours à toutes sortes d'échappatoires, pour changer de matière, et s'attaquer à quelques autres articles, où ils prétendent trouver des incompréhensibilités, et même des contradictions. Le plus souvent leurs raisonnements ne portent pas sur des doctrines contenues en termes formels dans l'Écriture sainte, mais sur d'autres qu'on n'en peut déduire qu'à la faveur de certaines conséquences. Quand même ces conséquences seraient pour la plupart légitimement inférées, leur procédé manque pourtant de droiture, lorsque, en se déchaînant contre elles, ils travaillent à persuader aux hommes qu'elles suffisent pour décréditer entièrement l'Écriture sainte.

XXXVIII. C'est déjà un indice certain d'une malice cachée, que d'attaquer ainsi la crédibilité d'un écrit par des voies qui soient étrangères au fondement sur lequel cette crédibilité repose, et l'on est autorisé à juger de ceux qui tiennent une pareille conduite, que quand, outre l'Écriture sainte, il existerait une autre révélation divine, ils ne s'en accommoderaient pas mieux, puisque des vérités divines ne peuvent jamais s'accorder avec les préjugés et les passions qui les guident. On peut donc accorder d'entrée aux esprits forts, que l'Écriture sainte doit contenir quantité de choses qui ne leur conviennent point et qui leur paraissent peu raisonnables. Ce serait, au contraire, une des choses les plus préjudiciables à la divinité de l'Écriture sainte, que l'accord qui se trouverait entre sa doctrine et les idées des esprits forts.

XXXIX. Quant à ce qui regarde ensuite les difficultés que forment les mêmes adversaires, et les contradictions apparentes qu'ils prétendent se trouver dans l'Écriture sainte, il ne sera pas inutile de commencer par remarquer qu'il n'y a aucune science, quelque solidement fondée qu'elle soit, contre laquelle on ne puisse faire des objections tout aussi fortes et de plus fortes encore. Il s'y rencontre également des contradictions apparentes, qui sont telles qu'au premier coup-d'œil on les croirait insolubles ; mais comme on est en état de remonter jusqu'aux premiers principes de ces sciences, cela fournit les moyens de détruire de fond en comble ces difficultés. Cependant, quand on n'en viendrait pas à bout, ces sciences n'en perdraient rien de leur certitude. Pourquoi des raisons tout à fait semblables suffiraient-

elles pour ôter toute autorité à l'Écriture sainte ?

XL. La géométrie est regardée comme une science dans laquelle on ne suppose rien qui ne puisse être déduit de la manière la plus distincte des premiers principes de nos connaissances. Néanmoins il s'est trouvé des gens fort au-dessus des médiocres, qui ont cru trouver dans la géométrie de très-grandes difficultés, et dont la solution était impossible ; par où ils s'imaginaient avoir privé cette science de toute sa certitude. En effet les raisonnements qu'ils ont proposés à cet égard sont si captieux, qu'il ne faut pas peu de peine ni de pénétration pour les réfuter exactement. La géométrie n'en perd pourtant quoique ce soit de son prix aux yeux de tous les gens de bon sens ; et il en serait de même quand elle ne suffirait pas à dissiper entièrement ces difficultés. De quel droit les esprits forts prétendent-ils donc qu'il faut sans balancer rejeter l'Écriture sainte, à cause de quelques embarras, qui le plus souvent ne sont pas à beaucoup près aussi considérables que ceux auxquels la géométrie est exposée ?

XLI. On rencontre de plus en géométrie des propositions rigoureusement démontrées qui, lorsqu'on ne les examine pas avec le plus haut degré d'attention, paraissent être en contradiction les unes avec les autres. Je pourrais en produire ici divers exemples, si leur intelligence ne demandait une connaissance de la géométrie plus profonde que je ne dois la supposer de la plupart des lecteurs ; mais je puis du moins assurer que ces contradictions apparentes sont d'une beaucoup plus grande importance que celles qu'on prétend découvrir dans l'Écriture sainte. Avec tout cela personne ne s'est encore avisé de révoquer en doute la certitude de la géométrie, et ce doute n'existe pas même dans ceux qui n'ont pas la capacité requise pour détruire ces difficultés, et démontrer que ces contradictions sont simplement apparentes.

XLII. Les autres sciences sont bien plus exposées à de semblables inconvénients, et ils se manifestent surtout lorsque nous voulons soumettre à un examen approfondi les premiers principes de nos connaissances. Personne, par exemple, ne doute qu'il n'y ait des corps dans l'univers : on est pareillement certain qu'ils sont composés d'êtres simples, ou non ; mais à laquelle de ces deux opinions qu'on s'arrête, on y trouve des difficultés si grandes, que personne n'a encore été en état de les lever d'une manière qui satisfasse pleinement ceux qui soutiennent le sentiment opposé. Si l'on voulait en conclure que ni l'une ni l'autre de ces deux opinions ne s'accorde avec la vérité, il faudrait en venir nécessairement à nier l'existence des corps. Quoique quelques fanatiques aient pris effectivement ce parti, jamais un homme qui fait usage de sa raison ne les imitera.

XLIII. On a aussi vu des gens qui niaient absolument tout mouvement. Ils disaient que si un corps se meut, il faut que ce soit ou

dans le lieu qu'il occupe actuellement, ou dans un autre. Or le premier cas ne saurait arriver, car, aussi longtemps qu'un corps demeure dans son lieu, on ne peut lui attribuer aucun mouvement. Le second est encore plus absurde, car comment un corps pourrait-il se mouvoir où il n'est pas? Peut-être qu'il y a peu de gens qui soient capables de résoudre ce sophisme; mais cela les engagera-t-il à douter le moins du monde de la possibilité du mouvement? N'est-ce donc pas la plus grande témérité qu'on puisse concevoir, que de prononcer une décision sans appel contre l'Écriture sainte, dès qu'on s' imagine y avoir rencontré quelques difficultés dont la solution ne se présente pas à nos réflexions.

XLIV. Sans entrer à présent dans l'examen détaillé de toutes les objections qui concernent l'Écriture sainte, on peut déduire de tout ce que nous avons dit jusqu'ici cette conséquence certaine: que les ennemis de ce livre sacré tiennent à son égard la conduite la plus injuste et la plus inexcusable, quand à cause de quelque difficultés qui leur paraissent impossibles à résoudre, ils osent ôter absolument tout son prix à la révélation. La plupart d'entre eux sont forcés d'avouer qu'il serait entièrement au-dessus de leurs forces de répondre aux objections que la géométrie fournit contre l'existence des corps et la possibilité du mouvement, et cependant il ne leur est jamais tombé dans l'esprit de rejeter la vérité, et de contester l'existence de ces choses. C'est donc là une marque certaine que le procédé qu'ils tiennent, ne vient point de l'amour de la vérité; mais qu'il tire son origine d'une tout autre source, d'une source impure.

XLV. Une chose à laquelle il convient encore de faire attention, c'est que l'Écriture sainte se borne à nous révéler les choses auxquelles notre raison ne pourrait nous conduire, ou du moins ne le ferait que très-difficilement: car, il serait tout à fait contraire au but d'une révélation divine de ne renfermer que des choses à la connaissance desquelles chacun aurait pu arriver par le simple usage des lumières naturelles; mais, si les choses mêmes qui sont du ressort de la raison, sont exposées à des difficultés si considérables, qu'elles semblent renfermer quelquefois des contradictions manifestes, il faut nécessairement que la doctrine révélée, qui dépend de principes supérieurs à ceux de la raison, en renferme pour le moins d'aussi grandes, et dont on aurait beaucoup plus de tort de prendre la moindre raison de scandale.

XLVI. Ces considérations devraient véritablement anéantir les objections des esprits forts, quand même elles auraient beaucoup plus de force qu'elles n'en ont effectivement. Ils n'ont ont produit jusqu'à présent aucune, qui, depuis longtemps, n'ait été réfutée de la manière la plus solide; mais comme ce n'est pas l'amour de la vérité qui les dicte, et qu'elles sont faites dans de tout autres vues, on a d'autant moins de sujet de s'éton-

ner, que les plus excellentes réfutations ne soient comptées pour rien, et qu'on ne cesse de répéter et de réchauffer les raisonnements les plus faibles et les plus ridicules dont le néant a été mis si souvent dans une pleine évidence. Si ces gens-là conservaient encore la moindre droiture, le moindre goût pour le vrai, il serait bien aisé de les arracher à leurs erreurs, mais l'endurcissement auquel ils sont ordinairement livrés, rend la chose tout à fait impossible.

XLVII. D'ailleurs, presque tout ce qu'ils trouvent dans l'Écriture, est pour eux une pierre d'achoppement, tandis que les récits les plus dénués de fondement, que leur fournissent d'autres livres, leur paraissent très-croyables, dès qu'ils sont en opposition avec la Bible. Une chose surtout qui leur semble entièrement indigne de croyance, c'est que le monde ait eu un commencement et encore plus qu'il doive avoir une fin. Ils craignent, en admettant ces vérités, de reconnaître une action immédiate de Dieu sur l'univers et sur notre état présent, qu'il serait impossible de concilier avec le reste de leurs opinions. Tant qu'à leur avis, tout peut être conçu comme un effet des forces ordinaires de la nature, ils croient avoir gain de cause, et ils s'imaginent pouvoir alors se passer tout à fait de l'opération immédiate de Dieu.

XLVIII. Mais, grâce à Dieu, on se trouve à présent en état de confondre pleinement cette erreur, quand même il n'existerait là-dessus aucune révélation. Le grand astronome Halley a déjà remarqué, que la lune décrit à présent sa révolution autour de la terre, en moins de temps qu'elle ne le faisait autrefois (1). Et si l'on compare exactement toutes les observations du soleil qui ont été faites depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, on s'apercevra que l'année est plus courte aujourd'hui qu'elle ne l'était anciennement. On est même en état de déterminer de combien la longueur de l'année diminue en chaque siècle, et cette diminution peut être évaluée à quelques secondes. Il n'y a non plus aucun doute que la même chose

(1) L'accélération observée par Halley dans la révolution de la lune, et les autres variations de même genre que l'on avait remarquées par rapport à d'autres planètes, quoique réelles, ne vont point en croissant indéfiniment comme on l'avait cru, et comme il était bien naturel de le croire; mais on a découvert, à ce qu'on assure, qu'après avoir augmenté jusqu'à un certain point, elles diminuent par degrés contraires, en sorte que tout se rétablit à la longue, et que tout notre système planétaire, ainsi que l'a prouvé M. Delaplace ne fait qu'osciller légèrement autour d'un état moyen. Il résulterait de cette découverte, qui n'était point encore faite au temps où écrivait M. Euler, que sa première preuve contre l'éternité du monde porterait sur un faux supposé; mais, l'autre preuve qu'il fonde sur la résistance qu'éprouve les planètes en traversant l'espace, subsiste dans toute sa force; car, ou l'espace est plein d'un air extrêmement subtil, comme le croit M. Euler, ou quoique vide, suivant le système de Newton, il est cependant traversé par les filets de lumière qui émanent sans cesse du soleil et des étoiles. Or dans l'une et l'autre supposition, les planètes doivent éprouver dans leur cours un peu de résistance; et quelque légère, quelque insensible qu'on suppose cette résistance dans un temps donné, son effet serait devenu très-insensible, si le monde avait été éternel. Toutes les conséquences que tire M. Euler de la diminution progressive du mouvement dans les planètes, demeurent donc incontestables.

n'ait lieu par rapport au temps que les autres planètes emploient à faire leur révolution autour du soleil : et cette circonstance se manifeste encore distinctement dans toute comète que l'on a déjà eu le bonheur d'observer diverses fois.

XLIX. On peut se fier d'autant plus sûrement à ces conséquences déduites des observations, qu'elle s'accorde parfaitement avec les causes naturelles qui nous sont le plus distinctement connues ; car, comme la terre et les autres planètes se meuvent dans l'air subtil et délié du ciel, il faut par-là même qu'elles éprouvent une petite résistance dans leur mouvement. Or il est décidé que les planètes, si cette résistance n'existait pas, décriraient toujours les mêmes orbites autour du soleil, mais leur mouvement étant un peu ralenti par cette résistance de l'éther, elles sont moins en état de résister à la cause qui les attire vers le soleil, et doivent par conséquent, s'approcher de cet astre. C'est de là que procède la diminution des orbites des planètes, qui arrive d'une manière conforme aux lois du mouvement, et qui s'accorde en même temps avec les observations.

L. Il en résulte évidemment que la terre doit s'approcher toujours davantage du soleil. A moins donc que quelque miracle n'opère un changement dans l'état actuel du monde, il faut qu'à la fin la terre se trouve si près du soleil, que ni hommes ni animaux ne pourront plus y subsister, et ainsi, il est impossible que le monde persiste constamment dans son état présent, et il viendra nécessairement un temps où la terre perdra tous ses habitants. Lorsque l'Écriture nous parle de la destruction de la terre, et des changements qui doivent arriver dans la structure actuelle de l'univers, il n'y a rien là-dedans qui répugne à la raison, comme le prétendent les esprits forts, et tout au contraire cela s'accorde, de la manière la plus exacte, avec les causes naturelles que nous sommes à portée de connaître.

LI. De plus, la terre et les planètes ayant été, dans les temps qui ont précédé, placées à un plus grand éloignement du soleil qu'on ne les observe aujourd'hui, il faudrait, si le monde avait existé de toute éternité, qu'elles aient été à des distances dix fois, cent fois, mille fois plus grandes de cet astre, qu'elles ne sont actuellement. Il y aura donc eu des temps où elles se seront trouvées plus près d'une autre étoile fixe que du soleil : mais alors, suivant les lois de l'astronomie, il faut qu'elles aient décrit leur cercle autour de cette étoile fixe, et, cela posé, il est impossible qu'elles soient jamais parvenues à la région du soleil. Cela

fournit une preuve incontestable, que la structure présente du monde ne saurait être éternelle ; mais qu'il faut qu'elle ait été produite dans un temps déterminé par l'opération immédiate de Dieu.

LII. Si l'on voulait encore objecter que peut-être, dans les temps qui ont précédé, les étoiles fixes ont toujours été proportionnellement plus éloignées du soleil, en sorte que les planètes n'ont jamais pu être plus voisines d'une autre étoile fixe que de cet astre ; on sera pourtant toujours obligé de convenir que la terre a dû se trouver une fois à un tel éloignement du soleil, que, faute de chaleur suffisante, elle n'a pu être le séjour des hommes ou des animaux. Or aucune cause naturelle n'ayant pu dans aucun temps faire naître ces habitants sur la terre, il en résulte incontestablement qu'ils sont l'ouvrage de Dieu, par lequel ils ont été créés dans un temps déterminé ; mais dès là qu'on a conduit les esprits forts au point de reconnaître la création et la destruction future du genre humain, toutes les entreprises qu'ils peuvent former contre la religion, tombent d'elles-mêmes.

LIII. Quelque évidents et inébranlables que soient les principes sur lesquels on vient de fonder la divinité de l'Écriture sainte, il n'y a pas lieu d'espérer qu'ils soient assez efficaces pour ramener les esprits forts et ces libertins de leur conduite insensée, et les faire renoncer à leurs mauvais procédés. L'Écriture sainte nous assure, au contraire, que leur imprudence ira toujours en augmentant, surtout vers les derniers temps, et l'accomplissement exacte de cette prophétie n'est pas une des moindres preuves de la Divinité et de la révélation. Cependant je souhaite de tout mon cœur que ces réflexions puissent être salutaires à plusieurs personnes qui ne sont pas tout à fait si corrompues, et faire rentrer dans la bonne voie ceux qui ont eu l'imprudence et le malheur de prêter l'oreille à des séductions dangereuses (1).

(1) On ferait une longue liste des esprits forts qui ont rendu hommage à la religion, au moment de la mort. Nous ne citerons que quelques-uns de ceux dont le nom est le plus connu. Boulanger, Toussaint, Boulainvilliers, le marquis d'Argens, Montesquieu, Maupeou, Buffon, Dumas, Fontenelle, Damilaville, Thomas, Bouguer, de Langle, Tressan, Mercier, Palissot, Soulavie, Larclier. Diderot voulait se confesser ; on lui en ôta les moyens. *Sans moi*, disait Condorcet parlant de d'Alenibert, *sans moi il faisait le plongeon*. Il paraît qu'on se précautionna également contre la *faiblesse* de Voltaire, qui mourut, au rapport de Tronchin, dans les convulsions de la rage, en poussant ce cri sinistre : *Je suis abandonné de Dieu et des hommes*. J.-J. Rousseau, selon toutes les vraisemblances, termina lui-même sa vie. Il avait écrit en faveur du suicide, il avait écrit contre, et finit par l'autoriser de son exemple.

VIE DE DELAMARE.



DELAMARE (JEAN-FRANÇOIS), jésuite, né en Bretagne en 1700, s'est distingué par

des ouvrages dont la justesse et la solidité font le principal mérite ; tels sont : *la foi*

justifiée de tous reproches de contradiction, 1762, in-12; Instructions dogmatiques sur les indulgences, 1751, in-12. On a encore de lui

un discours sur la géométrie. Il mourut en 1763.

LA FOI

JUSTIFIÉE DE TOUT REPROCHE

DE

CONTRADICTION AVEC LA RAISON,

ET L'INCRÉDULITÉ CONVAINCUE D'ÊTRE EN CONTRADICTION AVEC LA RAISON
DANS SES RAISONNEMENTS CONTRE LA RÉVÉLATION.

AVEC UNE ANALYSE DE LA FOI.

Dicentes enim se esse sapientes, stulti facti sunt.
(*rom., I, 22.*)

Sommaire

DE CE QUI EST CONTENU DANS CET OUVRAGE.

Dessein de l'ouvrage.... Remarque sur le terme de *système* employé en matière de religion révélée... L'ordre qu'on se propose de suivre.

PREMIÈRE PROPOSITION. — *La raison veut qu'on reconnaisse une distinction réelle entre ce qui est au-dessus de la raison et ce qui est contre la raison.*

Ce que c'est qu'être contre la raison.... Dieu lui-même ne peut obliger l'homme à recevoir un dogme évidemment contraire à la raison... Sentiment de M. Huet à ce sujet, rapporté et réfuté... Ce que c'est qu'être au-dessus de la raison... Objection de Bayle, qui combat la distinction des choses qu'on dit être contre la raison et des choses qu'on dit être au-dessus de la raison... Réfutation générale de l'objection... Réfutation détaillée de toutes les parties de l'objection... Principe du socinianisme développé... Suites affreuses de ce principe... Crellius, célèbre socinien, convaincu de matérialisme par ses propres paroles... Pourquoi la méthode de confondre ce qui est au-dessus de la raison avec ce qui est contre la raison est si avidement adoptée par les incrédules... Les noms de sages et de philosophes, que se donnent les incrédules, ne leur conviennent pas... Les vrais fidèles ne méritent pas les dénominations de superstitieux, de fanatiques et d'enthousiastes que leur donnent les incrédules... Ressource fondamentale ôtée aux incrédules par la preuve de la distinction qu'il y a entre les choses qui sont contre la raison et celles qui sont au-dessus de la raison... Que les mystères de

la foi doivent humilier, mais non pas révolter la raison... Profondeurs et absurdités des différents systèmes de l'incrédulité.

PROPOSITION II. — *On ne peut pas démontrer de contradiction dans les dogmes et les mystères qui sont au-dessus de la raison, tels que les dogmes et les mystères de la foi; il est même contradictoire qu'on puisse y en démontrer, à ne consulter que les idées transcendantes propres de ces dogmes et de ces mystères; et il est également chimérique de prétendre réussir à démontrer aucune contradiction entre les dogmes et les mystères de la foi et les vérités naturelles et nécessaires contenues dans des axiomes évidents.*

Raisonnement du ministre Saurin pour prouver cette proposition... Réfutation de la censure que fait un théologien du raisonnement de Saurin... Le même raisonnement adopté avec une modification... Démonstration de la vérité de ce raisonnement ainsi rectifié... Ce raisonnement est employé comme étant propre de Saurin, non pas qu'il en soit le premier auteur, mais parce qu'on aura occasion de l'employer contre lui-même et contre tous les protestants qui pensent et s'expliquent comme lui... Première objection tirée de ce que les mystères de la foi étant énoncés dans des termes qui présentent quelques idées, cela suffit pour qu'on y puisse démontrer de la contradiction, s'il s'y en trouve véritablement... Réponse où, après avoir développé deux manières de découvrir et de faire voir quelque contradiction, on montre que ni l'une ni l'autre manière ne

peut être appliquée aux mystères de la foi... Seconde objection tirée de ce que les idées que la foi nous donne des mystères, étant suffisantes pour nous mettre en état d'en faire voir la convenance avec la raison, elles doivent être également suffisantes pour nous mettre en état d'en faire voir la contradiction, s'il s'y en trouve véritablement... Réponse où on satisfait à l'objection, en expliquant les différents sens dont ces termes de *convenance avec la raison* sont susceptibles relativement aux mystères de la foi... Troisième objection, tirée de ce que la raison peut découvrir ce qu'il y a de contradictoire dans les propositions opposées aux dogmes de la foi... Réponse fondée sur les principes déjà établis... Quatrième objection, tirée de ce que la transcendance des idées propres des mystères n'empêche pas ceux qui les croient d'en tirer des conclusions théologiques certaines et évidentes... Réponse où on établit la distinction qu'il faut faire entre la foi des mystères et les idées propres des mystères... Cinquième objection, où on attaque le fond de la réponse précédente... Réponse où on montre qu'il y a un milieu entre concevoir ce qu'on croit et croire sans rien concevoir du tout... Instance et réponse... Sixième objection, tirée de ce que le dogme du mystère de la très-sainte Trinité est contradictoire à un axiome évident... Réponse directe avec des principes généraux de solution pour les difficultés d'un ordre semblable... Septième objection, tirée de différents dogmes de foi qu'on prétend être contraires à la raison... Réponses détaillées aux différentes parties de l'objection... Les déistes sont obligés de recevoir les principes de solution qu'on leur donne, pour justifier eux-mêmes la religion naturelle contre les objections des athées et des théistes... Les sacramentaires combattus par le même principe qu'ils emploient contre les déistes. Réplique des sacramentaires... Réfutation de la réplique... Instances et sophismes de Saurin réfutés par son propre principe... Embarras des sacramentaires... Objection générale des incroyables contre le principe, avec la réponse... Objection particulière des mêmes avec la réponse.

PROPOSITION III. — *C'est un écart manifeste de la raison de la part des incrédules d'exiger que les fidèles leur prouvent, par la raison ou par l'évidence de l'objet, la conformité des dogmes et des mystères de la foi avec la raison.*

Etat de la question entre le déiste et le fidèle... C'est au déiste à prouver qu'il y a des contradictions dans la révélation, et le fidèle n'a rien à faire qu'à se tenir dans sa possession... Différentes réflexions de M. Leibnitz en confirmation de cette doctrine... C'est le règlement et le style du droit... La nature des choses doit déterminer la nature des démonstrations... Application de cette maxime aux différentes espèces de connaissances naturelles et surnaturelles... Les déistes, en exigeant qu'on leur prouve par l'évidence de

l'objet la conformité des dogmes et des mystères de la foi avec la raison, exigent un genre de preuve qui n'a aucune proportion avec l'objet dont ils demandent la démonstration : en quoi ils s'écartent évidemment de la raison... L'auteur des *Pensées philosophiques* a donné grossièrement dans ce même écart de la raison... Une de ses pensées discutée et réfutée... L'épicurien Celse a préléudé aux déistes... Il en impose, aussi bien que les déistes, aux fidèles... Caractère de Celse... Ce n'est ni être ni s'avouer vaincu que de convenir qu'on ne peut pas prouver par l'évidence de l'objet la conformité des mystères avec la raison... Extravagances de Claudien Mamert, de Pierre Abailard, de Raimond Lulle et de Barthélemy Keckerman, qui ont soutenu qu'on pouvait connaître par les seules lumières de la raison les différents mystères de la foi... Restreindre et borner toutes les vérités à l'étroite capacité de la raison humaine, ou étendre la capacité de la raison humaine à des vérités qui la surpassent : deux voies d'égarément qui paraissent en un sens opposées, et qui néanmoins conduisent au même terme... Raisonnement admirable, précis et décisif de saint Bernard à ce sujet.

PROPOSITION IV. — *Quoiqu'on ne puisse pas démontrer par la raison ou par l'évidence de l'objet la conformité des mystères de la foi avec la raison, il ne s'ensuit pas néanmoins que les termes consacrés à énoncer ces mystères soient des termes vides de sens et tout à fait inintelligibles.*

Raisonnement des déistes pour prouver le contradictoire de cette proposition... Ce que dit Bayle à ce sujet... Réponse... L'évidence du témoignage supplée à l'évidence de l'objet... Il est si peu vrai que les termes consacrés à énoncer les mystères de la foi soient tout à fait inintelligibles, qu'on ne peut attaquer ces mystères, ou altérer le langage catholique, qu'on ne s'en aperçoive... Preuve de cette vérité par les écrits de Tertullien contre Praxéas... Par les définitions des conciles œcuméniques d'Ephèse, de Chalcédoine, de Constantinople, et par celles des conciles de Frioul, de Ratisbonne et de Francfort contre Félix et Elipand... La doctrine de ce que l'école appelle *communio d'idiomes* prouve qu'on peut raisonner très-juste et d'une façon très-intelligible sur les mystères de l'Incarnation... Quoique personne ne conçoive la création en elle-même, ou la manière dont elle s'opère, le terme de création n'est pas néanmoins inintelligible ; ainsi l'incompréhensibilité des objets de la révélation ne rend pas pour cela inintelligibles les termes qu'on emploie pour les exprimer... Le défaut de proportion dans les termes dont on se sert pour exprimer les vérités transcendantes de la foi empêche qu'on n'en ait une idée claire ; mais la relation que les mêmes termes ont aux objets naturels empêche qu'ils ne soient tout à fait inintelligibles... Développement de ce principe.

PROPOSITION V. — *Il est impossible de faire, contre la vérité de quelque mystère que ce soit, de la révélation, aucune objection qui soit véritablement insoluble.*

Efforts de Bayle pour prouver qu'on peut proposer, contre la vérité des mystères de la révélation, des difficultés véritablement insolubles... Quelques théologiens avant Bayle, avaient favorisé ce sentiment, qui a été condamné par le cinquième concile de Latran... Réponse de M. Leibnitz à l'objection de Bayle... Définition d'une difficulté insoluble et exemple d'une pareille difficulté... On ne demande pas s'il est des difficultés que Dieu ne puisse pas résoudre... On ne suppose pas que tout le monde indifféremment soit en état de répondre aux objections des incrédules... Les difficultés des incrédules peuvent se réduire à trois classes... La première classe est celle des difficultés qui attaquent le fond des mystères ; mais on a donné, par rapport à ces difficultés, dans la seconde proposition, un principe solide et général de solution... La seconde classe est celle des difficultés qu'on peut tirer de la comparaison des vérités naturelles connues, avec ce qu'on propose comme des vérités d'un ordre surnaturel... M. Leibnitz donne pour ces difficultés un principe de solution... Développement de ce principe... Parallèle de l'inconséquence du raisonnement des déistes, avec les suites toujours conséquentes des raisonnements des vrais fidèles... Objection, et la réponse... La troisième classe est celle des difficultés qui ont pour objet les systèmes des théologiens scolastiques... La foi n'étant pas asservie aux systèmes, ne peut rien souffrir des difficultés qu'on pourra proposer contre ces systèmes, et qu'on ne pourrait résoudre... Il est même impossible qu'il n'y ait pas toujours quelque difficulté insoluble contre ce qui n'est purement que système par rapport aux matières, qui sont uniquement du ressort de la révélation... Artifice des incrédules et de Bayle en particulier, de confondre les dogmes avec les systèmes, pour paraître triompher des premiers, comme ils paraissent triompher des seconds... De l'article des Pauliciens dans le Dictionnaire de Bayle... Affectation des incrédules à prendre dans les conversations le ton que Bayle prend dans ses écrits sur l'article des difficultés de la troisième classe... Véritable méthode quand on a à traiter avec des incrédules par rapport aux difficultés qu'ils peuvent proposer... Beaux vers de Joseph Scaliger appliqués au présent sujet... Les questions de pure scolastique sont d'un usage précieux, mais qu'il faut savoir régler. Récapitulation des cinq premières propositions générales.

PROPOSITION VI. — *C'est de la part des incrédules un abus manifeste du raisonnement, d'opposer la religion naturelle à la religion surnaturelle, comme si toutes les deux étaient en contradiction, pour détruire la seconde par la première.*

Méthode captieuse de l'auteur du livre des

Mœurs... Principe fondamental de l'auteur, et quel en est le but... Système des déistes par rapport aux mœurs, d'autant plus dangereux qu'il est plus imposant... On attaque le principe fondamental de l'auteur... Différentes espèces de lois et leurs définitions... Toutes les différentes espèces de lois positives, en tant qu'elles ont quelque rapport aux mœurs, ne sont que l'application et le développement de la loi naturelle... Dans quel sens la loi mosaïque a cessé d'être en vigueur... Tandis qu'une loi subsiste, à n'avoir même égard qu'à la discipline et à la police extérieure, c'est un exercice de vertu dicté par la loi naturelle, que de lui obéir... La loi évangélique n'est jamais contraire à la loi naturelle, mais elle l'éclaircit, elle l'élève, elle la perfectionne par les caractères de divinité qui lui sont propres... Objection tirée de l'inutilité de toutes les autres lois, fondée sur la suffisance de la loi naturelle... Première réponse tirée des propres principes de l'auteur... Seconde réponse également tirée d'un autre principe du même auteur... Troisième réponse directe et appuyée d'une excellente comparaison que fait Origène... Ingratitude des déistes à l'égard de la révélation... Caractère de la loi de grâce... Fausse application de l'exemple vrai ou faux de Philothée à la morale de la religion révélée... Blasphème et proposition séditieuse de l'auteur... Les abstinences et les macérations qui sont en usage dans l'Eglise, ne sont pas contraires à la loi naturelle ; et leur véritable esprit... Autre blasphème de l'auteur à cette occasion... Morale épicurienne de l'auteur... Idée de l'amour de Dieu selon l'auteur, et idée du même amour selon la loi évangélique... L'auteur consacre l'infâme volupté, sous le voile de l'amour de Dieu et de l'obéissance à la loi naturelle... Il fait grâce à la fornication, et il déclame contre le célibat, comme étant contraire à la loi naturelle... Doctrine de la loi évangélique sur le célibat... Faux raisonnement de l'auteur... Examen des raisons qu'on apporte pour prouver que le célibat est contraire à la loi naturelle... Résultat de l'examen : savoir, que le célibat pleinement volontaire et pris avec une mûre délibération, n'est pas contraire à la loi naturelle... Espèce de célibat détestable et véritablement criminel... Rétorsion des déistes contre les fidèles, et la réponse.

PROPOSITION VII. — *Les déistes ne peuvent, sans entrer dans une contradiction manifeste avec la raison, 1° refuser d'examiner s'il y a une révélation divine ; 2° refuser de se rendre à l'évidence morale des preuves de la révélation divine.*

Plan des déistes, et leur raison générale pour se croire dispensés, même d'examiner s'il y a une révélation divine... Réponse à cette raison générale... Obligation d'examiner s'il y a une révélation divine... Preuve générale de la vérité du Pentateuque de Moïse... Objection des déistes... Réponse et seconde preuve de la vérité du Pentateuque... Les fêtes établies chez les Juifs et encore au-

jourd'hui observées parmi eux, troisième preuve de la vérité du Pentateuque... Objection des déistes tirée des écrits de Celse, de Porphyre, de Libanius, de Julien l'Apostat... Réponse et quatrième preuve de la vérité du Pentateuque.... Objection des déistes : que Moïse peut être un imposteur... Réponse et démonstration que Moïse n'est pas un imposteur, cinquième preuve de la vérité du Pentateuque... Objection tirée de la distance du temps que le Pentateuque a été écrit jusqu'à notre temps... Réponse et sixième preuve de la vérité du Pentateuque... Relation du Nouveau Testament à l'Ancien, septième preuve de la vérité du Pentateuque et de tous les livres de l'Ancien Testament... Liaison des deux Testaments et rapports de la Synagogue à l'Eglise... Contradiction des incrédules avec eux-mêmes et avec la raison, par rapport à l'usage des démonstrations morales... Excellent raisonnement de M. de la Bruyère à ce sujet... Objections des déistes tirées de la perte de quelques livres, des obscurités, de la nature du style et des variantes de l'écriture... Réponse à ces différentes objections... Réflexions sur les prétendues contradictions de l'écriture.

PROPOSITION VIII. — *Les déistes ne peuvent, sans entrer dans une contradiction manifeste avec la raison, prétendre anéantir la preuve des miracles opérés en confirmation de la divinité de la révélation, lorsque les faits appelés miraculeux sont moralement constatés, autant que peut l'être un fait, sur le principe, ou qu'on ne connaît pas toute l'étendue des forces de la nature, ou qu'il n'y a pas de moyen suffisant de distinguer les vrais miracles des faux miracles.*

On peut distinguer dans la question des miracles le droit et le fait... Le fait ayant été traité dans l'article précédent, on ne parle dans celui-ci que du droit... Les déistes sont les seuls qu'on ait ici en vue... Il ne s'agit que des miracles qui ont une force légitime et complète de preuve en matière de religion... Définition du miracle expliquée et développée dans toutes ses parties... Il n'y a aucune contradiction que les miracles soient la voix de Dieu, même rien n'est plus convenable à la dignité de la majesté divine... Objection des déistes proposée et réfutée... Les miracles sont tellement la voix de Dieu, que l'homme est obligé de l'y reconnaître... Objection des déistes tirée de ce qu'on ne connaît pas toute l'étendue des forces de la nature, avec la réponse... Fausse méthode et abus du raisonnement des déistes sur le même sujet... Idée de la Providence, et comment elle détermine l'obligation où est le déiste de reconnaître la voix de Dieu dans les miracles... Le déiste n'a pas droit de recourir au pouvoir des bons ou des mauvais anges, pour éluder ou affaiblir la preuve des miracles... Le sentiment unanime de tous les peuples a toujours reconnu la voix de Dieu dans les miracles... Caractère d'une bonne définition... Deux notoriétés essentielles à tout miracle, pour avoir une force légitime

et complète de preuve, d'où résulte une troisième notoriété appelée notoriété de distinction, parce qu'elle assure la distinction des vrais miracles d'avec les faux miracles... Application de la règle précédente aux miracles de la mer Rouge par les Israélites sous Moïse... La même règle peut s'appliquer également aux autres miracles rapportés dans l'écriture... Des prodiges prétendus du prophète de l'Alcoran... Objection tirée des prodiges des magiciens de Pharaon... Les déistes n'ont pas droit de la faire... Réplique des déistes et réponse... Autre réplique des déistes sur la manière de distinguer les vrais miracles d'avec les faux miracles par rapport aux idolâtres... Cette réplique est hors de l'état précis de la question; on y satisfait néanmoins par surabondance... Pourquoi les miracles ont plus d'efficacité sur les idolâtres que sur les déistes... Des prodiges de l'antiquité païenne... De Balaam et de la pytho-nisse d'Endor... Des prophéties... Faux raisonnements et mauvaise foi de plusieurs déistes... Que le don des miracles a été promis par Jésus-Christ à son Eglise, non pour un temps limité, mais pour un temps indéfini... Preuve de cette vérité par l'écriture et par l'histoire de tous les siècles de l'Eglise... Que cette chaîne non interrompue de miracles dans l'Eglise catholique offre un corps de défense toujours nouveau et toujours invincible pour la divinité de la religion chrétienne et la vérité de la seule communion romaine... Que les catholiques trouvent dans l'autorité de l'Eglise un moyen particulier et infaillible de distinguer les vrais miracles des faux miracles... Objection des hérétiques, et la réponse... Sentiment de M. Vernet rapporté et réfuté... Jusqu'à quel point les miracles ont été nécessaires à la synagogue et à la gentilité... Belles paroles de saint Augustin... La définition que le docteur Clark donne des miracles est defectueuse... Il est impossible de rappeler à un ordre naturel les miracles revêtus des conditions portées dans la première définition qui en a été donnée, sans avoir recours à des explications forcées, absurdes et contre toute expérience... Preuve de cette vérité tirée de ce qu'on oppose contre le miracle du passage de la mer Rouge sous Moïse, celui du renversement des murs de Jéricho sous Josué et celui de la résurrection du fils de la Sunamite par Elisée.

PROPOSITION IX. — *L'intolérance de l'Eglise catholique est essentielle à la vraie religion, et elle n'est opposée ni à la raison, ni à la charité, ni à la subordination due aux puissances temporelles,*

L'intolérance de l'Eglise catholique est essentiellement fondée sur sa vérité et sa divinité... Développement de ce double principe de l'intolérance de l'Eglise catholique... C'est comme un nouveau genre de preuve de la vérité de la seule communion romaine... Réfutation de la frivole distinction des articles fondamentaux et non fondamentaux... Objection tirée de ce qu'on pouvait se sauver hors de la loi mosaïque, et la réponse..

Belle pensée du grand pape saint Léon... Quel jugement on doit porter de la tolérance générale de Rome païenne, à l'exclusion néanmoins du christianisme... Le catholique romain est d'accord avec lui-même dans son intolérance, et le protestant se dément visiblement dans le système de sa tolérance... La vraie religion ne peut pas plus tolérer des dogmes contradictoires, que des principes contradictoires de morale... La bonté ou la malice des œuvres morales est susceptible de plus et de moins; mais la vérité consiste dans un point indivisible... Le tolérantisme et l'irréligion sont des termes synonymes, au moins par rapport à ceux qui sont initiés dans la science de l'irréligion... Autre source de la tolérance des protestants... Dès le temps de Tertullien, le tolérantisme était connu et familier aux hérétiques... L'hérésiarque Appelles est le premier qui se soit hautement déclaré pour ce sentiment... La tolérance opposée à la doctrine et aux pratiques des apôtres saint Jean et saint Paul... Objection contre l'intolérance, et réponse... C'est à tort et calomnieusement qu'on traite de persécution l'intolérance de l'Eglise catholique... Preuve de cette proposition... Sentiment de M. de V. sur l'intolérance... Autre objection contre l'intolérance, et réponse... La charité n'est nullement blessée par l'intolérance... La subordination aux puissances temporelles

et l'intolérance de l'Eglise catholique s'accordent parfaitement... Exposition de la doctrine catholique à ce sujet tirée de l'apologétique de Tertullien... Application de cette doctrine à la créance présente et immémoriale de l'Eglise catholique, laquelle n'a jamais varié quant au dogme en général, et en particulier quant à sa morale par rapport à la soumission due aux puissances temporelles... C'est une erreur de croire que la tolérance est ce qu'il y a de plus propre à entretenir la paix et la subordination.

PROPOSITION X. — *La foi et la raison, bien loin d'être opposées, se prêtent, chacune dans son ordre, des secours mutuels pour conduire les hommes à la connaissance de la vérité, et à l'amour de la vertu.*

Affectation de Bayle à mettre en opposition la foi et la raison pour détruire réciproquement l'une par l'autre... Liaison intime et rapports inséparables de la raison et de la foi... La prétendue altération du concert entre la foi et la raison, n'est pas fondée sur un combat réel entre les deux, mais précisément sur la disproportion des objets qui sont propres de l'une et de l'autre... Faux raisonnement des incrédules, et réfutation détaillée de ce raisonnement... C'est le fidèle et non l'incrédule qui a la raison tout entière de son côté... Caractère de Bayle...

Analyse de la Foi,

Où on démontre qu'on ne peut faire une analyse juste et complète de la foi, que dans la seule Eglise catholique, apostolique et romaine.

Ce que c'est que l'analyse de la foi... La suite et l'enchaînement des propositions qui forment cette analyse, en descendant des premiers principes jusqu'au dernier... Résultat de cette analyse, qui consiste à trouver le dernier motif qui doit déterminer à croire tout ce que la foi propose... Suite et liaison admirable de toutes les parties du plan de la religion en entier... La même analyse de la foi, faite en remontant du dernier principe au premier... Cette prérogative de marcher d'un pas toujours égal et soutenu jusqu'à ce qu'on soit arrivé au dernier motif qui doit déterminer à croire tout ce que la foi propose, est réservée à la seule Eglise romaine, et les communions protestantes ne peuvent y prétendre... Les protestants ne peuvent trouver ni dans l'Ecriture seule, ni dans l'esprit particulier, ni dans les interprétations du prince, des magistrats civils ou des docteurs, le dernier motif qui doit les déterminer à embrasser tout ce que la foi propose... Comment l'idiot catholique peut faire l'analyse de la foi... Que l'idiot protestant n'a pas à cet égard l'avantage de l'idiot catholique... Différence des Eglises prétendues réformées d'avec l'Eglise catholique... Le schismatique grec ne saurait faire l'analyse de la foi... Comment le catholique peut faire l'analyse de la foi dans des temps de trouble et de scission... Com-

ment le même peut la faire dans le cas où il y aurait plusieurs prétendants qui se porteraient en même temps pour être papes... L'analyse de la foi, telle qu'elle a été exposée, est simple, facile, générale, exclusive et privative... Objection des protestants contre l'analyse de la foi dans l'Eglise romaine, fondée sur ce qu'on y substitue la parole de l'homme à la parole de Dieu, et qu'on y soumet la parole de Dieu à la parole de l'homme... Réponse détaillée à toutes les parties de l'objection... Autre objection des protestants contre l'analyse de la foi dans l'Eglise romaine, fondée sur ce qu'elle roule tout entière sur une pétition de principe, ou sur ce que, pour prouver ce qui est en question, on commence par le supposer... Réponse dans laquelle on démontre qu'on ne prouve pas l'autorité de l'Eglise précisément par celle de l'Ecriture, ni l'autorité de l'Ecriture, précisément par celle de l'Eglise, et que conséquemment le catholique, dans l'analyse de la foi, ne suppose pas ce qui est en question... Dans quel sens saint Augustin doit être entendu, lorsqu'il dit: *Je ne croirais pas à l'Évangile, si l'autorité de l'Eglise catholique ne m'y déterminait*... Pourquoi Tertullien ne voulait pas qu'on admît les hérétiques à raisonner par l'Ecriture contre les catholiques... Conclusion.

LA FOI JUSTIFIÉE

DE TOUT REPROCHE DE CONTRADICTION AVEC LA RAISON.

Dicentes enim esse sapientes, stulti facti sunt (Rom. I, 22).

C'est un des incrédules les plus décidés, qui, dans les paroles que je vais en rapporter, trace lui-même le plan du petit ouvrage que je donne au public. Selon lui, ce que nous appelons la foi révélée est rempli de contradictions; et pour y donner sa créance, il veut que nous lui prouvions qu'elle n'en renferme aucune.

J'ai observé, dit-il, que ce système (celui de la révélation divine) contient non-seulement des principes contradictoires à la raison immuable, c'est-à-dire à des axiomes reconnus pour vrais et admis de tous ceux qui ont la faculté de raisonner, mais qu'il est encore fondé sur des principes qui se contredisent manifestement les uns les autres; d'où je crois pouvoir tirer cette conclusion, que votre système est erroné.... Pour guérir l'esprit de quelqu'un de ces incrédules, il faut faire les plus grands efforts pour lui prouver que le système de la religion chrétienne ne renferme point de contradiction; et que s'il contient des choses qui sont au-dessus de notre raison, elles ne sont pourtant pas contre la raison, ni par conséquent contradictoires. Ces preuves paraissent difficiles à donner; mais elles ne doivent pas être impossibles pour un homme qui possède bien ce système et les règles du raisonnement.

Tel est le régime de l'incrédulité: chez elle tout est système en fait de religion, parce que chez elle tout est problématique en cette matière; et de là vient l'affectation avec laquelle l'auteur que je viens de citer applique le terme de système à la révélation en général, et à la religion chrétienne en particulier. Je n'insisterai pas plus longtemps sur cette observation, et j'entre en matière; mais pour y mettre de l'ordre, je me bornerai à quelques propositions simples que je tâcherai de démontrer, et dont la démonstration, en justifiant la foi de tout reproche de contradiction avec la raison, convaincra l'incrédulité d'être elle-même en contradiction avec la raison.

PREMIÈRE PROPOSITION.

La raison veut qu'on reconnaisse une distinction réelle entre ce qui est au-dessus de la raison, et ce qui est contre la raison.

Lier ensemble des idées essentiellement incompatibles, comme l'idée d'un triangle avec celle d'une figure terminée par quatre angles et par quatre côtés, ou désunir des idées essentiellement liées l'une avec l'autre, comme séparer de l'idée d'un triangle celle d'une figure terminée par trois angles et par trois côtés; c'est ce qu'on appelle être contre la raison.

Parlez au plus ignorant de tous les hommes, et s'il n'est pas absolument dépourvu de tout

bon sens, dites-lui qu'un triangle est une figure terminée par quatre angles et par quatre côtés, ou que ce n'est pas une figure terminée par trois angles et par trois côtés; jamais vous ne viendrez à bout de le persuader, parce que sa raison lui démontre que ces propositions présentent des idées contradictoires et qui se détruisent mutuellement et nécessairement.

Dieu lui-même ne peut exiger de ses créatures intelligentes, qu'elles méconnaissent la vérité des premiers principes universellement reçus, telle que celle de ce principe: *Le tout est plus grand qu'une de ses parties*. En effet, la raison de l'homme est une émanation de la raison souveraine qui est en Dieu, c'est une participation de la vérité de Dieu même: or Dieu ne pouvant se contredire, *negare seipsum non potest* (II Tim., II, 13), il s'en suit qu'il ne peut rien révéler aux hommes qui soit démonstrativement contraire à la raison.

Il est surprenant qu'un des plus savants hommes de l'Europe ait avancé dans un de ses ouvrages, que la docilité de la raison pour tout ce qui concerne la foi devait aller jusqu'à rejeter l'évidence, nier les premiers principes, et admettre des contradictions, si la révélation l'exigeait. *Hac objurgatione increpita ratio redibit ad mensuram suam....., se deinceps fidei submittere parata, etiam si quid sibi manifesto contrarium et repugnans ab ea proponeretur: velut si credere juberetur falsa esse prima principia, nec totum majus esse sua parte, nec aequalia aequalibus addita efficere aequalia.*

Assurément c'est trop dégrader la raison et donner beaucoup trop à la faiblesse de l'esprit humain, dont le même auteur composa un traité philosophique presque en même temps que ses *Quæstiones Aletanæ*, mais qui n'a paru qu'après sa mort: ouvrage posthume qui fait plus d'honneur à la vaste érudition qu'à la bonté et à la justesse du raisonnement de ce grand homme. Il est vrai qu'il ajoute immédiatement après les paroles que j'en ai citées, que la foi ne propose à croire aucune contradiction semblable: *Verum nihil hujusmodi rationi proponit fides*. Malgré cela sa proposition est insoutenable, et elle n'irait à rien moins qu'à frapper du même coup la foi et la raison. On peut assurer que ce ne furent jamais là les intentions de M. Huet, qui fut toujours aussi recommandable par la pureté de sa foi que par son érudition immense en tout genre de littérature sacrée et profane.

Quoi qu'il en soit, on convient assez de ce que c'est qu'être contre la raison; et tout homme bien instruit sait et est parfaitement

convaincu que la foi ne peut proposer à croire aucun dogme qui soit démonstrativement contraire à la raison.

Être au-dessus de la raison est tout autre chose. On sait que la raison de l'homme a ses bornes, ces bornes ne sont pas les mêmes dans tous les hommes. Entreprenez de démontrer la quarante-septième proposition d'Euclide à un paysan qui n'a pas reçu de la nature un grand fonds d'esprit, et dans qui l'éducation n'a pas suppléé à la nature ; ce que vous lui direz ne sera pas au-dessus de la raison, mais il sera fort au-dessus de sa raison. Ainsi, à proportion, allant de degrés en degrés, une intelligence supérieure fera à l'homme du monde qui a le plus d'esprit, telle proposition, qui certainement ne sera pas contre la raison, mais qui sera fort au-dessus de sa raison. Il n'y a point là de sophisme, et c'est tellement le langage de la vérité, qu'il est passé comme en proverbe : car, que veulent dire ces expressions si familières et si reçues dans l'usage de la société civile, *cela le passe*, si ce n'est, cela est fort au-dessus de tout ce qu'il peut comprendre ?

Mais si l'Auteur et le Créateur de tous les êtres capables de penser leur fait une ou plusieurs propositions, est-il étonnant qu'elles puissent être de nature à passer l'étendue de la capacité qu'il leur a donnée de penser et de concevoir ? Or ce seront précisément ces propositions, qui seront dans la sphère des vérités que je prétends être au-dessus de la raison ; mais il est évident que ces mêmes vérités ne seront pas et ne pourront jamais être contre la raison.

Cependant, comme il n'y a que les premiers principes qui ne soient pas susceptibles d'objections, parce que leur vérité se démontre par la seule pénétration des termes, on ne peut refuser d'écouter celles que l'incrédulité peut proposer contre la vérité de ma première proposition générale. Les déistes ne récuseront pas l'avocat qui dans cette occasion veut bien se charger de plaider leur cause, d'autant plus que c'est leur théologien, leur docteur, leur oracle ; en un mot, c'est Bayle.

Il me semble, dit-il, qu'il s'est glissé une équivoque dans la fameuse distinction que l'on met entre les choses qui sont au-dessus de la raison, et les choses qui sont contre la raison. Les mystères de l'Évangile sont au-dessus de la raison, dit-on ordinairement, mais ils ne sont pas contraires à la raison. Je crois qu'on ne donne pas le même sens au mot raison dans la première partie de cet axiome que dans la seconde, et qu'on entend dans la première la raison de l'homme, ou la raison in concreto, et dans la seconde, la raison en général, ou la raison in abstracto. Car, supposé qu'on entende toujours la raison en général ou la raison suprême, la Raison universelle qui est Dieu ; il est également vrai que les mystères évangéliques ne sont point au-dessus de la raison, et qu'ils ne sont pas contre la raison. Mais si l'on entend dans l'une et l'autre partie de l'axiome la raison humaine, je ne vois pas

trop la solidité de leur distinction ; car les plus orthodoxes avouent que nous ne connaissons pas la conformité de nos mystères aux maximes de la philosophie. Il nous semble donc qu'ils ne sont point conformes à notre raison. Or ce qui nous paraît n'être pas conforme à notre raison nous paraît contraire à notre raison, tout de même que ce qui ne nous paraît pas conforme à la vérité, nous paraît contraire à la vérité : et ainsi pourquoi ne dirait-on pas également, et que les mystères sont contre notre faible raison, et qu'ils sont au-dessus de notre faible raison ? Quand une tour carrée, ajoutez-il, nous paraît ronde de loin, non-seulement les yeux déposent très-clairement qu'ils n'aperçoivent rien de carré dans cette tour, mais aussi qu'ils y découvrent une figure ronde, incompatible avec la figure carrée. On peut donc dire que la vérité, qui est la figure carrée, est non-seulement au-dessus, mais contre le témoignage de notre faible vue.

Tout ce long discours de Bayle n'entame seulement pas l'état de la question ; ce n'est qu'une pure *battologie* de la part d'un homme qui ne cherche qu'à donner et faire prendre le change. Car il ne s'agit pas de savoir si ce qui est au-dessus de la raison paraît contraire à la raison, mais s'il est véritablement contraire à la raison. Voilà, pour aller droit au fait, le point précis auquel il fallait s'attacher. Mais le captieux auteur que je combats n'y aurait pas trouvé son compte, c'est pourquoi il se jette à quartier, et cherche à y jeter les autres. En effet, quand il serait venu à bout de prouver que ce qui est au-dessus de la raison paraît contraire à la raison, il ne s'ensuivrait pas qu'il est réellement contraire à la raison, puisqu'il y a de fausses apparences comme de véritables.

Par exemple, c'est une première proposition algébrique qui est démontrée, savoir : que *moins multiplié par moins donne plus* ; c'en est une autre également démontrée en géométrie, savoir : *qu'il est des lignes qui s'approchent toujours et ne se coupent jamais, quoique prolongées à l'infini* ; ce qu'on appelle des *lignes asymptotes*, telle que la *conchoïde*. Quoique ces propositions, par rapport à ceux qui ne sont pas au fait de leur démonstration, paraissent au premier coup d'œil contraires à la vérité et à la raison ; est-on en droit de conclure qu'elles y sont véritablement contraires ? Non sans doute, et si on tirait une pareille conclusion, on voit évidemment que ce serait précipitation et non raison.

Le savant Leibnitz, dans son *Discours de la conformité de la foi avec la raison*, a eu la complaisance de réfuter en détail les objections de Bayle que nous avons rapportées, et il faut convenir que toutes ses réponses sont solides et sans réplique ; mais au lieu de suivre dans ses écarts un écrivain qui ne travaille qu'à dérouter ses lecteurs en dénaturant les questions, lorsque l'intérêt de sa cause le demande, n'aurait-il pas confondu ce sophiste par une voie plus courte et plus abrégée, en le ramenant au véritable état de la question, et en faisant voir qu'il n'y donne

pas l'atteinte la plus légère, ainsi que nous venons de le montrer ?

Cependant, comme il y a plus d'esprits superficiels qu'il n'y en a de solides, il n'est pas hors de propos de faire tomber le prestige qui pourrait éblouir les premiers. Je dis donc que Bayle, en parlant de la distinction que l'on met entre les choses qui sont au-dessus de la raison et les choses qui sont contre la raison, affecte de voir une équivoque où il n'y en a pas; car il est évident que l'on entend dans l'une et l'autre partie de l'axiome la raison humaine. Mais il voulait avoir occasion d'en imposer aux ignorants et aux simples qui admirent tout ce qu'ils n'entendent pas, en employant des termes philosophiques, tels que la raison *in concreto* et la raison *in abstracto*.

Je dis encore que cet homme, qui veut se donner pour parler avec précision en levant une équivoque imaginaire, fonde sur une équivoque réelle et toujours soutenue le raisonnement qu'il emploie pour prouver, et que les mystères sont contre notre faible raison, et qu'ils sont au-dessus de notre faible raison. Les plus orthodoxes, dit-il, avouent que nous ne connaissons pas la conformité de nos mystères aux maximes de la philosophie. Cela est vrai, et même ne peut être autrement. Il nous semble donc, continue-t-il, qu'ils ne sont point conformes à notre raison. Voilà l'équivoque; car une chose peut n'être pas conforme à notre raison, ou parce qu'elle est contraire à notre raison, ou parce qu'elle est d'une nature et d'un ordre supérieur à notre raison et à ses lumières. Dans le premier sens, la conclusion de Bayle est évidemment fautive; car il y a un milieu entre ne pas connaître la conformité de nos mystères aux maximes de la philosophie ou à la raison, et s'imaginer voir une difformité ou une répugnance de ces mystères avec la raison. Quel est-il ce milieu? C'est de reconnaître que ces mystères sont au-dessus de la raison, qu'ils passent sa portée, et qu'elle ne saurait ni les abaisser au niveau de ses regards, ni élever ses regards au niveau de leur hauteur. Mais la conclusion de Bayle prise dans ce second sens ne prouve rien, ou plutôt elle prouve le ridicule de son raisonnement. Pour s'en convaincre, il suffit d'appliquer ce second sens, qui est le seul vrai et le seul naturel, à toute la suite de son discours. Nous ne connaissons pas la conformité de nos mystères aux maximes de la philosophie, il nous semble donc qu'ils ne sont pas de niveau avec notre raison: or ce qui ne nous paraît pas de niveau avec notre raison nous paraît contraire à notre raison, tout de même que ce dont nous ne voyons pas la conformité avec la vérité nous paraît contraire à la vérité; et ainsi, pourquoi ne dirait-on pas également, et que les mystères sont contre notre faible raison, et qu'ils sont au-dessus de notre faible raison? Il est manifeste à tout homme qui sait raisonner tant soit peu, que les trois dernières inductions du sophiste ne sont rien moins que des conséquences nécessaires. Car il s'ensuivrait que toutes les vérités, soit naturelles, soit surna-

tuelles que nous ne comprenons pas, devraient nous paraître des faussetés; ce qui est absurde.

Je dis en troisième lieu, que la comparaison de la tour carrée, qui de loin paraît ronde, n'est qu'un jeu de charlatan qui veut en imposer au peuple. En effet, apprécions la juste valeur de cette comparaison appliquée au sujet dont il s'agit. Tout se réduit à ce raisonnement: Une tour carrée, qui de loin nous paraît ronde, paraît contraire à une figure carrée: donc ce qui n'est pas de niveau avec notre raison, paraît contraire à notre raison. D'abord pour que la comparaison eût quelque justesse, il faudrait dire: Une tour carrée, dont on ne peut de loin déterminer la figure paraît contraire à une figure carrée: donc ce qui n'est pas de niveau avec notre raison, paraît contraire à notre raison. Mais alors la première partie de la comparaison renferme évidemment un faux; car si de loin on ne peut déterminer la figure d'une tour qu'on aperçoit, elle ne peut paraître ni conforme ni contraire à une figure carrée, ni à telle autre figure qu'on voudra imaginer: et par le même principe, ce qui est au-dessus de la raison ne peut paraître avec fondement ni conforme ni contraire à la raison; parce qu'il n'y a que les choses qui sont de niveau avec notre raison dont nous puissions voir ou la conformité ou l'opposition à la raison.

D'ailleurs, en donnant à la comparaison de Bayle tout le mérite qu'elle n'a pas et qu'il veut y donner, à la faveur de son équivoque, cette comparaison manque encore de justesse par un autre endroit, et ce défaut de justesse consiste en ce qu'il conclut de l'apparence à la réalité: on le verra sensiblement en reprenant la suite et le fil de son raisonnement sophistique. Une tour carrée, qui de loin paraît ronde, paraît avoir une figure incompatible avec la figure carrée: donc ce qui nous paraît n'être pas conforme à notre raison nous paraît contraire à notre raison: donc les mystères qui sont au-dessus de notre raison sont contraires à notre raison. Pour raisonner juste et de façon à faire valoir la comparaison, il fallait dire: Donc les mystères qui paraissent au-dessus de notre raison paraissent contraires à notre raison; et ne pas conclure de l'apparence à la réalité, en disant: Ainsi, pourquoi ne dirait-on pas également, et que les mystères sont contre notre faible raison, et qu'ils sont au-dessus de notre faible raison?

Enfin cette comparaison de Bayle tourne tout entière contre ce qu'il veut établir; et il se perce de ses propres traits. Car, de même que la tour carrée dont il parle, quoique de loin elle paraisse ronde, ne cesse pas pour cela d'être carrée: ainsi, quand un mystère ne paraîtrait pas conforme et paraîtrait même opposé à la raison et à la vérité, qui appelle la figure carrée, il ne s'ensuivrait pas qu'il n'y serait pas conforme; mais il s'ensuivrait plutôt que malgré cela il pourrait être conforme à l'une et à l'autre, comme l'apparence de la rondeur dans la tour

carrée, vue de loin, n'empêche pas la tour d'être véritablement carrée.

Encore un mot pour rendre sensible avec plus de précision le vice radical de tout le raisonnement de Bayle, et voici comme je le montre : *Les plus orthodoxes, dit-il, avouent que nous ne connaissons pas la conformité de nos mystères aux maximes de la philosophie ; il nous semble donc qu'ils ne sont pas conformes à notre raison.* Ce donc est très-mal placé, et il fallait dire : *Il ne nous semble pas donc qu'ils soient conformes à notre raison.* Car il y a bien de la différence entre ces deux propositions : *Ne pas paraître conforme à la raison, et, paraître n'être pas conforme à la raison.* En effet, on peut dire de tout ce qui est supérieur à la raison qu'il ne paraît pas conforme à la raison ; car s'il y paraissait conforme, dès lors il ne serait pas supérieur à la raison. Mais il n'est que les choses où on découvre une opposition formelle à la raison, dont on puisse dire qu'elles paraissent n'être pas conformes à la raison : or, de ce que nous ne connaissons pas la conformité de nos mystères aux maximes de la philosophie ou à la raison, il ne s'ensuit pas, comme le conclut Bayle, qu'il nous semble donc qu'ils ne sont point conformes à notre raison, ou que nous y découvrons une opposition formelle à la raison, puisque, ainsi que je l'ai déjà dit, il s'ensuivrait que toutes les vérités, soit naturelles, soit surnaturelles, que nous ne comprenons pas, devraient nous paraître des faussetés, ce qui est absurde. Voilà comment dès le premier pas le raisonnement de Bayle porte à faux, aussi bien que la suite de ses conclusions. C'en est assez, c'en est peut-être trop pour réfuter un sophisme dont le fond est aussi frivole que le tour en paraît imposant.

Cependant les preuves que nous avons d'abord exposées avec cette simplicité qui caractérise le vrai, justifient clairement que rien n'est plus réel que la distinction qu'on établit entre ce qui est au-dessus de la raison et ce qui est contre la raison.

Dès lors je sappe par son fondement tout le socinianisme ; car, si je ne me trompe, voici la clef de tout le système. Le socinien, à l'exemple de Pierre Abailard, qui semble avoir préludé au socinianisme, ne veut rien recevoir que ce qui est à la portée de sa raison (1) : cela est si vrai, que dans le mélange monstrueux des hérésies qu'il adopte et qu'il se rend propres à sa façon, il condamne et il rejette celles qui combattent les dogmes, lesquels considérés intrinsèquement et en eux-mêmes, sont à la portée de la raison humaine. Tel est le dogme de la liberté, soit de contrariété, soit de contradiction, que le socinien soutient fortement. Il est vrai que c'est en pélagien qu'il le soutient ; mais le pélagien n'était pas hérétique en ce qu'il soutenait que l'homme était libre, soit pour le bien, soit pour le mal, soit pour faire une chose, soit pour ne la pas faire. Son hérésie

consistait à cet égard en ce qu'il ne reconnaissait pas la nécessité de la grâce intérieure de Jésus-Christ pour exercer sa liberté d'une manière utile et méritoire pour le ciel. La raison conduisait le pélagien et conduit également le socinien à convenir de la liberté de l'homme ; mais le socinien s'arrête-là, parce que sa raison ne le conduit pas plus loin.

Cependant ce qu'on appelle dans l'École les motifs de crédibilité, ou les motifs capables de déterminer à croire, devraient avoir leur force par rapport à lui comme par rapport aux autres. Que fait-il donc pour les éluder ? Il confond ce qui est au-dessus de la raison avec ce qui est contre la raison, et avec ce dévouement il se donne carrière, il interprète, comme il l'entend, les divines Ecritures : au lieu d'ajuster sa raison à l'autorité infailible de Dieu, il veut ajuster l'autorité de Dieu, tout infailible qu'elle est, à sa raison. *Je ne conçois pas, je ne puis concevoir tel et tel mystère ; donc rien de tout cela n'est vrai ; donc Dieu n'est pas révélé ;* telle est sa façon de raisonner.

En conséquence, il expliquera non pas les textes obscurs par ceux qui sont clairs, mais les textes les plus clairs par ceux qui sont obscurs ; il appellera sens allégorique celui qui est évidemment le sens littéral, et sens littéral celui qui ne peut être que le sens allégorique ; il donnera les interprétations les plus alambiquées à différents textes, pour y voir ce qui n'y est pas, et pour n'y pas voir ce qui y est, parce qu'il est déterminé à ne rien voir que ce qui est à la portée de sa raison ; en un mot plutôt que de rien admettre qui soit au-dessus de sa raison, il préfère de la contredire cent et cent fois dans ses explications de l'Écriture. Ce n'est pas ici une déclaration vague ; les Commentaires des Sociniens sont connus, et chacun peut juger par soi-même si je m'écarte du vrai.

Mais puisqu'il n'est pas permis de prêter gratuitement à qui que ce soit un principe fondamental de sa doctrine, surtout si elle est odieuse, on a droit d'exiger que je montre sur quoi je m'appuie en attribuant aux Sociniens le principe que je leur impute. Personne n'ignore que ce qui fait le système, c'est la liaison des conséquences avec le principe, selon que cette liaison est plus ou moins parfaite, plus ou moins soutenue, le système est plus ou moins parfait, plus ou moins soutenu. Or voici ce que je trouve, et chacun peut le trouver comme moi. Je pose d'abord ce principe : **IL NE FAUT RIEN RECEVOIR QUE CE QUI EST À LA PORTÉE DE LA RAISON ;** ensuite je tire toutes les conclusions sociniennes, sans en excepter une seule ; j'adopte tout ce que les sociniens adoptent, je rejette tout ce qu'ils rejettent. Mais que faut-il de plus à tout homme qui raisonne, pour le mettre en état de conclure que c'est là véritablement leur principe, et leur principe fondamental ?

Que ce principe conduise à attaquer les révélations de Dieu, démontrées d'une démonstration morale, souveraine au premier degré, c'en est une suite bien déplorable. Mais ce qui fait encore plus d'horreur, c'est

(1) Quidquid sibi non invenit pervium, id putat nihilum, credere designatur. (Bern., ép. 88.)

que, contre toute raison, on en a pris occasion d'attaquer les attributs, l'essence et la nature de Dieu même. Nous en avons un exemple sans réplique dans Crellius, un des principaux d'entre les soeniens et qui tient un rang distingué dans la Bibliothèque des Frères Polonais, laquelle est comme leur corps de doctrine. Car, quoiqu'il affecte de donner des démonstrations de l'existence de Dieu, il réduit tout ce qui existe et Dieu lui-même à la matière. En effet il définit un esprit, une matière subtile, et qui est plus ou moins esprit, à proportion qu'elle est plus ou moins subtile. Dieu, les anges, les âmes des hommes, l'air, tout cela, selon lui, est et s'appelle esprit : ce ne sont que différentes espèces qui ont un genre commun *Spiritum cum nominamus, substantiam intelligimus ab omni crassitie, qualem in corporibus oculorum arbitrio subjectis cernimus, alienam. Hoc modo et Angelos dicimus spiritus, et diviniorem nostri partem, quam animam philosophi libentius appellant ; et aerem denique, licet sensibus quibusdam, ut tactui, patentem, et alia corpora huic similia : quorum unumquodque tanto magis hoc nomen sortitur, quanto est subtilius.*

Après cela, doit-on s'étonner que cette méthode de confondre ce qui est au-dessus de la raison, avec ce qui est contre la raison, soit si avidement adoptée par les incrédules, et qu'elle soit leur méthode favorite ? Les avantages, qu'ils s'imaginent en tirer leur paraissent trop grands pour qu'elle puisse leur être indifférente. En effet, ils regardent cette méthode, 1° comme une solution générale à toutes les difficultés qu'on peut leur proposer, du côté de la preuve du témoignage ; 2° comme un titre de se donner pour les seuls sages, en se donnant pour les seuls raisonnables ; 3° comme un moyen toujours victorieux d'attaque, en les autorisant à accuser les fidèles de donner dans une crédulité vaine, superstitieuse, insensée, dans le fanatisme et l'enthousiasme.

Quant au premier point, voici le raisonnement des incrédules dans leurs écrits, que je ne crois pas devoir citer ici en détail, parce qu'il faudrait les citer presque tous. *Une religion qui admet des contradictions ne saurait être véritable : la religion chrétienne admet des contradictions ; donc la religion chrétienne ne saurait être la véritable.*

Le principe qu'une religion qui admet des contradictions ne saurait être véritable, est un principe certain et incontestable. Mais comment les incrédules prouveront-ils que la religion chrétienne admet des contradictions ? L'unique moyen de le prouver efficacement, serait de démontrer, ces contradictions ; or c'est ce qu'il leur est impossible de démontrer comme nous le ferons voir dans un moment. Ils se retranchent donc sur les mystères que la religion chrétienne propose à croire ; et confondant ou par mauvaise foi, ou par défaut de raisonnement ce qui est au-dessus de la raison avec ce qui est contre la raison, ils traitent tous les mystères comme étant évidemment contraires à la raison. De là, faisant droit sur ce principe, tout ruineux

qu'il est, ils contestent opiniâtrément, ou même ils nient hardiment tous les faits qu'on peut leur apporter en preuve de la révélation de Dieu. Mais cette prétendue ressource leur est ôtée sans retour, dès qu'on leur démontre qu'il y a une différence essentielle entre être au-dessus de la raison et être contre la raison. Je erois le leur avoir démontré, et ce que je dirai dans la suite le prouvera de plus en plus. Les preuves du témoignage de la révélation de Dieu ne perdent donc rien de leur force contre eux, et il leur reste à démontrer les contradictions qu'ils objectent. En attendant, leur prétendue solution générale n'en est pas une, et elle s'évanouit entièrement.

Pour ce qui est du second et du troisième avantage qu'ils prétendent tirer de leur méthode, je répons qu'il est aisé de se vanter et de dire des injures ; il ne faut pour cela que beaucoup de présomption et autant d'impudence. Tout ce qu'ajoutent les incrédules qui ont une certaine éducation, c'est d'assaisonner leurs satires contre la religion et ses défenseurs de quelques termes polis, qui leur ôtent le ton d'invectives, lequel est toujours déplacé dans la bouche et sous la plume d'un honnête homme : le mépris pour la religion et pour ceux qui la défendent n'en est souvent que plus marqué et plus capable de faire des impressions fâcheuses sur des gens qui s'arrêtent à l'écorce et qui ne savent rien approfondir. Mon intention est de montrer ici, en homme qui cherche la vérité avec droiture, que les dénominations injurieuses d'*imbécilles*, de *petits esprits*, de *génies faibles*, de *fanatiques* et d'*enthousiastes*, que les incrédules prodiguent aux fidèles, ne sont pas plus fondées que les titres orgueilleux qu'ils se donnent à eux-mêmes exclusivement, d'*hommes raisonnables*, de *sages*, de *philosophes*.

On veut raisonner, et je ne demande pas mieux que de le faire, parce que le triomphe de la raison sera celui de la religion.

Pour être *raisonnable*, *sage*, *philosophe*, il faut, dit-on, écouter la raison, et on devient *imbécile*, *superstitieux*, *fanatique*, *enthousiaste*, lorsqu'on refuse de la consulter et de l'écouter. J'en conviens, et j'adopte volontiers tous ces principes. Mais il s'agit d'examiner quel est celui qui consulte et écoute la raison, de l'incrédule ou de moi.

Il prétend que je l'anéantis, cette raison, en lui faisant admettre des choses qui sont tout à fait hors de sa portée, voilà le reproche ; et moi je réplique, outre ce que j'ai déjà dit, qu'indépendamment de toute religion, c'est une nécessité d'admettre dans le seul ordre naturel une infinité de mystères, sur lesquels on disputera jusqu'à la consommation des siècles, sans jamais parvenir à la solution et au denouement, quoiqu'on ne puisse pas douter de l'existence de ces objets mystérieux. Telles sont les questions qui regardent le mouvement, la pesanteur, la lumière, les couleurs, les causes du flux et du reflux de la mer dans l'Océan ; telle est encore celle où il s'agirait de donner une idée claire et complète du *temps* et du *lieu*, par

une définition exacte et précise de l'une et de l'autre. Quoique toutes ces questions et quantité d'autres soient, à bien des égards, fort au-dessus de la raison; jamais néanmoins les plus grands philosophes dans leurs méditations les plus profondes, n'ont cherché, ni même pensé à y découvrir des contradictions. Ce n'est donc pas être *sage*, ce n'est pas être *philosophe*, que de confondre, comme le font les incrédules, ce qui est au-dessus de la raison avec ce qui est contre la raison; et de ce côté-là les fidèles ont tout l'avantage, et ils sont les seuls *raisonnables*, les seuls *sages*, les seuls *philosophes*.

Mais il y a, répliquent les incrédules, cette différence entre les mystères de la foi et les mystères de la nature, que ceux-ci ne font qu'humilier la raison, au lieu que ceux-là la révoltent.

Les mystères de la foi révoltent la raison. Mais pour que cette révolte soit bien fondée, il faut que la raison y découvre des contradictions certaines. On dit assez qu'il y a dans ces mystères et qu'on y voit des contradictions; mais il ne suffit pas de dire, il faut prouver, il faut démontrer: or je l'ai déjà dit, c'est ce qui n'a jamais été fait, et c'est ce que je prouverai dans l'article suivant qu'il est impossible de faire.

Les mystères de la foi révoltent la raison. Mais la raison des fidèles qui n'en sont pas révoltés, l'est-elle différente de la raison des incrédules? et parmi les incrédules mêmes, ne faudrait-il pas que la raison des différentes espèces d'incrédulés fût d'une constitution différente? En effet, le dogme de la création révolte la raison de l'athée, et il ne révolte pas la raison du théiste, qui connaît un Dieu créateur. Le dogme de la Providence révolte la raison du théiste, qui croit que Dieu est trop grand pour se mêler des choses de ce monde; et il ne révolte pas la raison du déiste, qui croit qu'un Dieu, qui a créé le monde, doit à ses attributs de le gouverner par sa providence. Le dogme d'une religion révélée révolte la raison du déiste, qui croit que la révélation anéantirait la raison, et il ne révolte pas la raison du juif. Le dogme de l'incarnation du Verbe révolte la raison du juif et du socinien, et il ne révolte pas la raison du chrétien. Le dogme de la présence réelle de Jésus-Christ dans le très-saint sacrement de l'autel révolte la raison du calviniste, et il ne révolte pas la raison du luthérien. Le dogme de la transsubstantiation révolte la raison du luthérien, et il ne révolte pas la raison du catholique. Qu'est-ce que tout cela veut dire? Si ce n'est que la raison étant la même dans tous les hommes, il n'y a dans tous ces mystères aucune contradiction démontrée, parce qu'elle frapperait au moins la plus grande partie des hommes; et que si ces mystères paraissent révoltants, ce n'est pas qu'on y découvre des contradictions, mais c'est quelque autre cause étrangère au fond même des mystères.

Les mystères de la foi révoltent la raison. Mais n'est-ce pas l'orgueil de la raison, plutôt que la raison même, que ces mystères

révoltent? On veut sonder la majesté, et on est accablé: *Qui scrutator est majestatis, operimetur à gloria.* On ne veut pas faire à l'autorité de Dieu qui parle, le sacrifice de son esprit, comme s'il n'était pas le Dieu des esprits, ainsi que le Dieu des cœurs; comme si son domaine ne s'étendait pas sur les esprits de ses créatures intelligentes, ainsi que sur leurs cœurs.

Les mystères de la foi révoltent la raison. Mais n'est-ce pas les passions du cœur, encore plus que la raison, que ces mystères révoltent? Qu'on ôte de l'Evangile le dogme de l'éternité des peines de l'enfer pour ceux qui n'en suivront pas les austères pratiques et qui mourront dans l'impénitence; tous les autres mystères trouveront-ils dans les esprits une créance difficile, et s'avisera-t-on d'y chercher ou même d'y soupçonner des contradictions plus que dans les mystères de la nature?

Les mystères de la foi révoltent la raison. Mais les mystères de l'incrédulité ne sont-ils pas infiniment plus propres à la révolter? Une matière éternelle et incréée, indifférente par sa nature au repos et au mouvement, et qui sans aucun premier moteur s'imprime le mouvement à elle-même;.... une matière destituée d'intelligence, qui par le concours aveugle et fortuit de ses parties, produit la terre, la mer, les cieus et tout ce qui y est contenu, opère un chef-d'œuvre de sagesse, forme un tout où l'on découvre des prodiges de proportion, d'ordre, de combinaison, sans que rien ne s'y démente, ni les productions de la terre, ni la vicissitude des saisons, ni le cours réglé des astres:.... une matière qui pense, qui réfléchit, qui compare, qui juge, qui raisonne, qui conclut, qui craint, qui espère, qui aime, qui hait, qui produit des volitions, etc., et cela sans qu'on puisse définir si ces facultés intellectuelles sont indépendantes du mouvement et de l'organisation des parties de la matière, ou si elles en sont le résultat, parce que de l'une et de l'autre supposition s'en suivent des absurdités sans nombre: n'y a-t-il dans tous ces systèmes des matérialistes, que des mystères, et ne sont-ce pas plutôt des délires?

Un esprit éternel, incréé, infiniment parfait, qui ne juge pas qu'il soit au-dessous de lui de créer le monde, et dans le monde des substances intelligentes et libres, et qui ensuite abandonne son ouvrage, comme s'il était indigne d'être sorti de ses mains; qui devient une divinité indolente, insensible, et qui regarde du même œil le vice et la vertu, les blasphèmes qu'on peut vomir contre elle, et les adorations qu'on peut lui rendre: est-ce là un mystère, n'est-ce pas un délire?

Faire de l'homme une espèce d'*automate* qui est dans une illusion continuelle sur ce qui se passe au dedans de lui-même, qui croit agir et se déterminer librement, quoiqu'il n'ait aucune liberté, et qu'il n'agisse que mécaniquement: est-ce là un mystère, n'est-ce pas plutôt un délire?

Supposer un renversement total d'honneur, de bonne foi, de sens commun dans une na-

tion entière, qui atteste les révélations de Dieu et les prodiges faits pour les confirmer : contredire les monuments les plus authentiques et les plus multipliés, établis et érigés pour constater les mêmes révélations ; donner le démenti à une possession de plus de quinze siècles, laquelle possession est perpétuée et confirmée par l'aveu et le témoignage de dix-sept autres siècles postérieurs, siècles d'examen, de critique, de lumières ; fouler aux pieds les preuves éclatantes, notoires et toujours subsistantes de cette double possession ; en un mot, anéantir toute preuve morale, quoique souveraine au premier degré, plutôt que d'admettre une révélation de Dieu, qui ne répugne en rien à ses attributs, et dont l'effet au contraire est de les manifester d'une façon plus glorieuse à la divinité ; d'élever également, d'étendre et de perfectionner la raison, l'esprit, les connaissances de l'homme, en même temps qu'elle a pour objet de rectifier et d'épurer son cœur ; dévorer ces paradoxes, est-ce se soumettre à des mystères, n'est-ce pas plutôt débiter des délires ?

Ce sont-là néanmoins les dogmes des incrédules ; dogmes ténébreux, destitués de toute preuve, vides de sens, manifestement contraires à la raison, et dont l'unique mérite est de renverser les barrières capables d'arrêter la fougue des passions effrénées, et le torrent de la corruption du cœur humain. Qu'ils cessent donc de se parer des beaux noms de RAISONNABLES, de SAGES, de PHILOSOPHES ; ils ne sont rien moins, et ces titres ne conviennent qu'aux vrais fidèles qui établissent des principes et qui raisonnent conséquemment.

SECONDE PROPOSITION.

On ne peut pas démontrer de contradiction dans les dogmes et les mystères qui sont au-dessus de la raison, tels que les dogmes et les mystères de la foi ; il est même contradictoire qu'on puisse y en démontrer, à ne consulter que les idées transcendantes propres de ces dogmes et de ces mystères ; et il est également chimérique de prétendre réussir à démontrer aucune contradiction entre les dogmes et les mystères de la foi, et les vérités naturelles et nécessaires, contenues dans des axiomes évidents.

Le fond de la première partie de cette proposition est du ministre Saurin ; et pour présenter dans toute sa force le raisonnement qu'il fait pour la prouver, je vais copier ses propres paroles.

Nous allons encore plus loin. Nous soutenons que non-seulement il n'y a point de contradiction dans ces dogmes (de la Trinité, de l'Incarnation, des Processions divines), mais qu'il est même contradictoire qu'il y en ait. Qu'est-ce que la contradiction par rapport à nous ? C'est une claire opposition entre deux idées connues. Par exemple, j'ai l'idée de cette chaire, et j'ai l'idée de ce mur. Je vois une différence essentielle entre l'un et l'autre, et par conséquent je trouve qu'il y a de la contradiction dans cette proposition : Ce mur et cette chaire sont un même être.

Telle étant la nature de la contradiction, je dis qu'il est contradictoire qu'il s'en trouve dans cette proposition : Il y a une Essence divine en trois Personnes. Car, pour y trouver de la contradiction, il faudrait que j'eusse une idée distincte de ce que j'appelle essence, de ce que j'appelle personne ; et comme je fais profession d'ignorer parfaitement l'un et l'autre, il est impossible d'y trouver de la contradiction. Lors donc que je dis qu'il y a une Essence divine en trois Personnes, je ne prétends pas expliquer la nature de cette Unité, ni la nature de cette Trinité. Je prétends seulement avancer, sur la foi d'un livre divin qu'il y a en Dieu quelque chose qui me passe, et qui me donne lieu à cette proposition : Il y a un Père, un Fils et un Saint-Esprit.

J'ai vu sur cet endroit de Saurin une note d'un théologien catholique qui m'est inconnu, mais dont je crois devoir faire mention pour éclaircir de plus en plus le principe de ce célèbre protestant. *Donc supposé, dit le censeur, qu'il soit révélé qu'il n'y a qu'un Dieu, et cependant qu'il y en ait trois, on ne pourra montrer de contradiction dans ce dogme, parce que, dira-t-on, il est si fort au-dessus de l'intelligence humaine, qu'elle ne peut en avoir une idée claire et distincte.*

Ce n'est pas là raisonner, ni saisir le raisonnement de Saurin. Car outre que cette supposition est chimérique, parce qu'il est impossible qu'on puisse justifier la révélation d'un dogme qui renfermerait une contradiction aussi évidente que celle qu'on apporte en exemple, rien n'est moins au-dessus de l'intelligence humaine, que l'idée d'un est l'idée de trois ; et rien n'est plus à portée de la raison humaine ; que de concevoir la contradiction qu'il y a à assurer l'unité et la négation de l'unité en même temps dans le même sujet, et aux mêmes égards. Ce qui est vrai dans cet exemple peut et doit s'appliquer également à tous les autres où on montrerait une contradiction évidente ; parce que la démonstration de la contradiction ne pourrait tomber que sur deux idées connues et qui seraient clairement opposées. Or les objets révélés de la foi proprement dite, étant essentiellement hors de la sphère des connaissances naturelles, *argumentum non apparentium*, on ne peut pas dire que les idées en soient assez connues, pour qu'on puisse en démontrer l'opposition claire ou la contradiction.

Je pense qu'il y a une critique plus fondée à faire sur l'endroit de Saurin que j'ai cité, et elle porte sur ce qu'il dit, *qu'il fait profession d'ignorer parfaitement ce qu'on appelle ESSENCE et PERSONNE dans Dieu. Ignorer parfaitement, c'est trop dire : car alors l'énoncé des mystères se réduirait à des paroles qui, par rapport à nous, ne présenteraient du tout aucune idée, sine mente soni ; or c'est là un reproche des incrédules, qui n'est pas fondé, qu'on doit repousser et que je réfuterai dans un article séparé.*

Il n'est pas non plus nécessaire qu'on ignore parfaitement ce que signifient les termes consacrés à énoncer les mystères, pour que l'argument de Saurin demeure dans toute sa force.

et il suffit pour cela qu'on n'en ait pas une idée assez claire et assez distincte. En effet puisque la contradiction, par rapport à nous, est une claire opposition entre deux idées connues, comment démontrer cette claire opposition, quand on n'a pas une idée claire et distincte des termes qu'on prétend être opposés dans les mystères de la religion? Car la clarté de l'opposition, en quoi consiste la contradiction, ne peut être fondée que sur la clarté des idées mêmes qu'on soutient devoir étre opposées. Mais si ces idées étaient claires et distinctes, les mystères ne seraient plus au-dessus de la raison ainsi, que tous les fidèles le reconnaissent, mais ils seraient de niveau avec la raison humaine.

C'est pourquoi, sans ôter à Saurin le mérite de son raisonnement, je crois qu'on peut y donner plus d'exactitude et de précision, en disant :

1^o Nous ne pouvons avoir d'idée claire et distincte que des choses qui ne sont pas au-dessus de notre raison, ou qui sont de niveau avec la raison humaine :

Mais les dogmes et les mystères de la foi sont au-dessus de notre raison, ou ne sont pas de niveau avec la raison humaine ;

Donc nous ne pouvons avoir d'idée claire et distincte des dogmes et des mystères de la foi.

La première proposition, pour peu qu'on veuille y réfléchir, porte avec elle son évidence ; car c'est l'office de la raison ou de l'esprit, en tant que raisonnable de percevoir les idées. La seconde proposition n'est contestée par personne, et la conclusion est tirée dans toutes les formes et selon toutes les règles de l'art de raisonner. Jusqu'ici donc il n'y a pas moyen même d'incidenter ; je fais un second pas, et je dis :

2^o On ne peut démontrer une claire opposition entre des idées, qu'autant que ces idées sont claires et distinctes par rapport à nous :

Mais les idées des dogmes et des mystères de la foi ne sont pas claires et distinctes par rapport à nous ;

Donc on ne peut démontrer une claire opposition entre les idées des dogmes et des mystères de la foi.

La première proposition de ce second raisonnement paraît à peine susceptible d'objection ; car comment pourrait-on voir clairement l'opposition de deux ou plusieurs choses qu'on ne connaîtrait pas clairement et distinctement, mais confusément, et à travers d'épais nuages? La seconde proposition est la conclusion légitime du premier raisonnement : la conséquence est une suite nécessaire de la première et de la seconde proposition. Encore un pas, et la démonstration est complète.

3^o On ne peut démontrer aucune contradiction, qu'autant qu'on peut démontrer une claire opposition entre des idées claires et distinctes :

Mais on n'a pas des dogmes, des mystères de la foi, d'idées claires et distinctes ;

Donc on ne peut démontrer aucune contradiction dans les dogmes et les mystères de la foi.

La première proposition de ce troisième raisonnement n'est que la définition de la contradiction ; définition avouée de tout le monde. La seconde proposition est la même qui a fait la conclusion du premier raisonnement ; et cette seconde proposition montre que la conclusion est contenue dans la première proposition. Donc la conséquence est infaillible ; et il s'ensuit nécessairement qu'on ne peut pas démontrer de contradiction dans les dogmes et les mystères qui sont au-dessus de la raison, tels que les dogmes et les mystères de la foi, et qu'il est même contradictoire qu'on puisse y en démontrer, à ne consulter que les idées transcendantales propres de ces dogmes et de ces mystères.

Je sais que ce principe de Saurin ne lui est pas particulier, et que de tous les temps il a été employé pour le fond par les théologiens, pour écarter les reproches de contradiction qu'on prétendait trouver dans les idées des mystères. Aussi je ne l'expose comme étant propre de Saurin, que parce que j'aurai occasion de l'employer contre lui-même et contre tous les autres protestants qui veulent montrer des contradictions dans les mystères eucharistiques ; mais je ne dois pas dissimuler, ni même traiter légèrement les difficultés qu'on propose contre la vérité de ce principe.

Cette suite de raisonnements, n'est, dit-on, qu'une suite de sophismes ; car, quelque élevés au-dessus de la raison que soient les mystères de la foi, il suffit que les termes destinés à les énoncer présentent quelque idée, pour qu'on puisse démontrer de la contradiction dans ces idées, s'il s'y en trouve véritablement. Or, de notre aveu, les termes destinés à énoncer les mystères de la foi, présentent quelque idée ; donc on y peut démontrer de la contradiction, s'il s'y en trouve véritablement. Mais, continue le déiste, ces contradictions sont sensibles et palpables. Je réponds que la transcendence des idées que présentent les termes destinés à énoncer les mystères de la foi, ne permet pas d'en rien assurer, ni d'en rien nier, en conséquence des seules lumières de la raison ; et que la seule autorité de Dieu qui parle et se révèle, peut fixer à cet égard le jugement de l'homme : d'où il s'ensuit qu'il est impossible d'y démontrer de la contradiction ; car, qu'est-ce que démontrer une contradiction qui ne se manifeste pas d'abord par la seule pénétration des termes? C'est par l'analyse et le développement des idées, prouver, en allant toujours de conséquence en conséquence, qu'on ne peut assurer ou nier une proposition, sans être enfin réduit à admettre le *oui* et le *non*, par rapport au même objet et aux mêmes égards. Mais cette analyse et ce développement d'idées supposent des idées claires et complètes, au moins quant à l'essence et la nature de l'objet qu'on veut analyser. Or les objets de la foi ne présentent pas, quant à leur nature, des idées claires et complètes ; car autrement ils ne seraient pas au-dessus de la raison. Donc il est impossible d'en faire l'analyse, et conséquemment de

démontrer par cette analyse la contradiction.

J'avoue que quelque transcendantes que soient les idées de la foi, si l'on joignait aux mêmes idées et aux mêmes égards l'affirmation et la négation, on pourrait en démontrer la contradiction, ou plutôt elle se démontrerait d'elle-même; mais cette démonstration ne tomberait que sur l'évidence de l'affirmation et de la négation réunies par rapport au même objet et aux mêmes égards et non sur les idées que j'appelle transcendantes.

Dans les choses naturelles, et qui sont du ressort de la raison humaine, quand on y aperçoit de la contradiction, ce peut être à deux titres; ou à raison de l'évidence de l'affirmation et de la négation réunies par rapport aux mêmes termes et aux mêmes égards, soit qu'on ait une idée claire et complète de ces termes, soit qu'on n'en ait pas une idée claire et complète; ou en conséquence des idées claires et complètes des termes considérés intrinsèquement, et dont, par une suite d'illation, on fait voir la contradiction.

Mais dans les choses élevées au-dessus de la raison, tels que les mystères de la foi; comme il n'y a entre elles et les choses naturelles que de la relation, plutôt que de la proportion, ainsi que nous le dirons dans la suite; la contradiction ne peut être démontrée que par des idées claires et complètes des termes propres à énoncer les mystères, mais seulement par l'évidence de l'affirmation et la négation réunies par rapport au même objet et aux mêmes égards. Or les incrédules ne peuvent pas se flatter, comme nous le verrons bientôt, de démontrer dans les mystères aucune contradiction par l'évidence de l'affirmation et de la négation réunies par rapport au même objet et aux mêmes égards; mais la proposition de Saurin prise dans le sens naturel, qui est le seul dans lequel je l'adopte, ne regarde que l'impossibilité de démontrer de la contradiction dans les mystères, à ne considérer que les idées attachées aux termes destinés à énoncer les mêmes mystères.

Au reste, cette proposition revient assez, et peut se réduire à celle de saint Bernard, que je développerai ailleurs, lorsqu'il dit: *Qu'y a-t-il de plus contre la raison, que de vouloir s'élever par la raison au-dessus de la raison même? Quid enim magis contra rationem, quam ratione rationem conari transcendere?* Mais voilà ce qui arrive aux incrédules, lorsque, raisonnant sur le fond des mystères, ils entreprennent de démontrer de la contradiction par les seules idées de l'intimité des objets mystérieux.

Mais, reprend-on, les idées que la foi nous donne des mystères sont suffisantes pour nous mettre en état d'en faire voir la convenance avec la raison; donc ces mêmes idées doivent être suffisantes pour nous mettre en état d'en faire voir la contradiction, s'il s'y en trouve véritablement.

Je réplique qu'en fait de mystères de la foi, ce terme de convenance est susceptible

de plusieurs sens. Par exemple, en traitant du mystère de l'incarnation, c'est une question que les théologiens proposent assez ordinairement, savoir s'il était convenable que le Verbe s'incarnât; et après avoir répondu affirmativement, ils apportent différentes raisons de convenance. Une pareille question est utile pour exercer les esprits, pour donner de grandes idées de la bonté et de la miséricorde de Dieu, et pour détruire en même temps tout ce qu'on pourrait y entrevoir d'indigne de la majesté du Seigneur. Mais on voit assez que cette espèce de convenance n'élève pas la raison au niveau des mystères, ou ne rapproche pas les mystères au niveau de la raison; car les mystères ne cessent pas pour cela d'être mystères.

Il est une autre espèce de convenance des mystères avec la raison, qui consiste à faire voir qu'on ne peut nulle part montrer dans l'énoncé d'aucun mystère l'union de l'affirmation et de la négation, par rapport au même objet et aux mêmes égards. Cette convenance montre bien ce qui n'est pas, mais elle ne montre point ce qui est dans les mystères. Elle écarte bien la contradiction avec la raison dans l'énoncé des mystères; mais elle ne découvre pas la convenance formelle, positive et intrinsèque des mystères avec la raison.

Enfin il est une troisième convenance d'un objet avec la raison, qui se trouve en quantité de vérités naturelles, et qui est une suite de l'évidence de l'objet. Telle est la convenance de cette proposition avec la raison: deux lignes toujours parfaitement parallèles ou deux lignes toujours parfaitement éloignées l'une de l'autre dans tous leurs points, ne peuvent jamais se couper quoique prolongées à l'infini. Il est clair que la raison, non-seulement ne voit pas de contradiction dans cette proposition, mais encore qu'elle en découvre la vérité dans les idées les plus intimes attachées aux termes. Mais c'est ce qui ne se peut pas dire des objets de la foi; et dans ce sens il n'est pas vrai que les idées que la foi nous donne des mystères sont suffisantes pour nous mettre en état d'en faire voir la convenance avec la raison; et par le même principe, il n'est pas vrai que ces mêmes idées doivent être suffisantes pour nous mettre en état d'en faire voir la contradiction, s'il s'y en trouve véritablement. Mais tout ce qui résulte uniquement de l'instance proposée est que, s'il était possible de montrer de la contradiction dans les dogmes et les mystères de la foi, cette démonstration serait fondée non sur les idées que la foi nous donne des mystères, mais précisément sur l'évidence de l'affirmation et de la négation, qu'on réunirait à ces idées en même temps et aux mêmes égards.

Que je parle à un idiot, mais qui a assez de raison pour faire la différence de *oui* et de *non*; que je lui dise qu'une des propriétés des lignes asymptotes est de pouvoir être prolongées à l'infini sans jamais se couper, et que je lui ajoute en même temps que ces lignes néanmoins se couperont à la fin. Il

me répondra : Je ne sais pas ce que veulent dire vos lignes asymptotes auxquelles je n'entends rien ; mais ce que je sais, c'est que ce que vous dites ne saurait être ; car vous dites le *oui* et le *non* en même temps. *Ces lignes ne se couperont jamais ; elles se couperont à la fin.* Voilà une contradiction que découvre l'idiot ; mais ce n'est pas dans l'idée des lignes asymptotes qu'il la voit, puisqu'il n'en a pas l'idée : c'est uniquement dans l'énoncé du *oui* et du *non* qu'on réunit par rapport au même objet, dans le même temps et aux mêmes égards.

Toutes proportions gardées, il en est ainsi des contradictions qu'on voudrait faire voir dans les mystères ; car s'il était possible d'y en démontrer quelqu'une, ce ne serait pas dans les idées que la foi nous donne des mystères, parce que ces idées ne sont pas proportionnées à notre raison ; mais ce ne pourrait être que dans un énoncé qui réunirait le *oui* et le *non* en même temps, par rapport au même objet et aux mêmes égards.

Cependant, peuvent encore dire quelques incrédules, si les idées que la foi nous donne des mystères sont si peu proportionnées à la raison humaine, comment cette même raison peut-elle découvrir ce qu'il y a de contradictoire dans les propositions opposées aux dogmes de la foi ? Car, enfin, ceux qui se disent fidèles croient voir évidemment ces contradictions ; mais il faut pour cet effet qu'ils pénètrent le fond de ces propositions qu'ils appellent contradictoires, c'est-à-dire qu'ils pénètrent le fond des propositions qui énoncent les mystères et le fond des propositions qui énoncent les contradictoires des mystères.

La réponse est simple, et c'est la même que j'ai si souvent répétée, parce qu'il suffit pour cela qu'on voie l'affirmation et la négation réunies, par rapport au même objet et aux mêmes égards, sans qu'il soit nécessaire de pénétrer le fond des propositions contradictoires. Un exemple va rendre sensible ce que je dis ici. La foi nous apprend qu'il y a dans Jésus-Christ, Dieu-Homme, deux natures parfaitement distinctes, qui ne sont nullement confuses et qui sont terminées par la seule personnalité du Verbe. A cette occasion, Nestorius dit : *Il y a deux natures, donc il y a deux personnes.* Eutychés dit : *Il n'y a qu'une personne, donc il n'y a qu'une nature.* Dans les deux propositions de ces deux hérésiarques, comparées au dogme de l'incarnation, je découvre que tous les deux nient précisément ce que le dogme affirme ; et il ne m'en faut pas davantage pour voir la contradiction, quoique je ne pénètre pas, et que je ne puisse pas pénétrer par la raison le dogme de l'incarnation, c'est-à-dire l'union des deux natures, de la nature divine et de la nature humaine, terminées dans Jésus-Christ par la seule personne du Verbe.

L'incrédule n'est pas encore satisfait, et il m'objecte que la transcendance des idées propres des mystères n'empêche pas ceux qui les croient d'en tirer des conclusions théologiques, certaines et évidentes. Telle est la

conclusion théologique que tira le concile de Latran sous Innocent III, contre l'abbé Joachim, savoir, que l'essence divine n'était pas engendrée et qu'elle n'engendrait pas (*Voyez Melchior Cano., Loc. theol., l. XII, c. 6*). Car, disaient les Pères du concile (*An. 1215*), il y a une distinction réelle entre ce qui engendre et ce qui est engendré. Donc si l'essence divine engendrait une essence, l'essence divine serait réellement distinguée d'elle-même, et l'unité numérique de la nature divine dans les trois personnes ne subsisterait plus.

Telle est aussi la conclusion théologique que tira le concile de Lyon sous Grégoire X (*An. 1274*) ; savoir : que le Saint-Esprit procédait du Père et du Fils, non pas comme de deux principes, mais comme d'un seul principe ; non pas comme de deux *spirations*, mais comme d'une seule *spiration* ; car, disaient également les Pères de ce concile, il est de foi que le Père et le Fils ne sont qu'une seule puissance, qu'une seule sagesse, en un mot qu'un seul et même Dieu, parce qu'autrement l'unité de la nature divine ne pourrait pas subsister dans les deux personnes. Mais puisqu'il n'y a pas de distinction entre le Père et le Fils dans la *spiration*, il s'ensuit que le Père et le Fils ne sont pas deux principes, mais un seul et même principe ; de même que le Père et le Fils ne sont pas deux principes, mais un seul principe des créatures.

Mais si du mystère le plus profond de la foi on peut tirer des conclusions théologiques évidentes, pourquoi, malgré la transcendance des idées propres des mystères, ne pourrait-on pas tirer des conclusions qui en démontreraient la contradiction, s'il s'y en trouvait véritablement.

On confond ici la foi des mystères avec les idées propres des mystères : car ce n'est pas des idées propres des mystères qu'on tire des conclusions théologiques, à parler exactement ; parce que, si cela était, il faudrait pénétrer les idées des mystères ; et, si on les pénétrait, ce ne seraient plus des mystères. Mais c'est de la foi des mystères qu'on tire les conclusions théologiques. En effet, on raisonne sur ce qu'on croit et non pas sur ce qu'on voit. L'incrédule ne voit pas plus que le fidèle ; il ne peut donc pas démontrer de contradiction dans les mystères, au moins à ne considérer ces mystères que par les idées transcendantes qui leur sont propres.

Si l'on réplique que la foi des mystères ne peut pas être sans les idées propres des mystères, parce qu'autrement, en paraissant croire quelque chose, on ne croirait véritablement rien ; je dis qu'il y a un milieu entre concevoir ce qu'on croit et croire sans rien concevoir du tout : ce milieu est d'avoir quelque idée incomplète de ce qu'on croit. Or nous avons ces idées incomplètes, et elles sont fondées sur la relation qu'il y a entre les termes destinés à énoncer les objets de la foi et les termes destinés à énoncer les choses naturelles : c'en est assez pour qu'on ne

croie pas sans rien concevoir du tout. Mais comme il n'y a pas de proportion entre les idées attachées aux termes destinés à énoncer les objets de la foi, et les idées des termes destinés à énoncer les choses naturelles, ce défaut de proportion fait que nous ne concevons pas ce que nous croyons. Si nous avions les idées propres des mystères, comme nous avons dans l'ordre naturel les idées propres de quantité de vérités naturelles, nous pourrions alors tirer des conclusions de ces idées propres des mystères, ainsi que dans l'ordre naturel nous en tirons des idées propres des vérités naturelles, parce que nous avons ces idées ; mais n'ayant pas ces idées propres des mystères, nous n'en pouvons pas tirer des conclusions évidentes : car l'évidence de la conclusion suppose l'évidence du principe ; et la conclusion, si elle est légitime, doit être renfermée dans le principe et ne peut avoir ni plus de certitude, ni plus d'évidence que le principe.

Si donc, en raisonnant sur les mystères, on tire des conclusions évidentes, c'est qu'on raisonne, non pas sur les idées propres des mystères, puisqu'on ne peut pas les pénétrer à raison de leur transcendance, mais on raisonne sur la foi des mystères. Dès que je crois, non sur les lumières de ma raison, au-dessus de laquelle est élevé le dogme de la Trinité, mais sur la seule autorité de Dieu qui me l'a révélé : dès que je crois que les trois personnes de la très-sainte Trinité n'ont qu'une seule et même nature numérique, je conclus évidemment avec les Pères du concile de Latran, que l'essence divine n'engendre pas et n'est pas engendrée, parce qu'elle serait alors réellement distinguée d'elle-même, et que conséquemment les trois personnes divines n'auraient plus une seule et même nature numérique ; ce qui est évidemment contradictoire au dogme de la Trinité que je crois, mais que je ne conçois pas. On voit assez que l'évidence de cette contradiction est fondée, non sur l'évidence des idées propres du mystère de la Trinité, mais sur l'évidence de l'affirmation et de la négation réunies par rapport au même objet et aux mêmes égards.

A la bonne heure, dira-t-on, que l'incrédule, en raisonnant sur les idées propres des mystères, ne puisse pas, à raison de la transcendance de ces idées, y démontrer de contradiction ; qu'importe ? S'il peut en démontrer en raisonnant sur la foi, non pas réelle, puisqu'il ne l'a pas, mais sur la foi supposée des mystères ; de même que le fidèle, en raisonnant sur la foi réelle des mystères, en tire des conclusions théologiques, certaines et évidentes.

D'abord, quand j'accorderais ce qu'on demande, la vérité de ma proposition n'en serait pas le moins du monde entamée ; car il s'agit de savoir si dans les dogmes et les mystères qui sont au-dessus de la raison, tels que les dogmes et les mystères de la foi, on peut y démontrer de la contradiction à ne considérer ces dogmes et ces mystères que par les idées transcendantes qui leur

sont propres. Or il ne faut jamais perdre de vue le premier et le véritable état de la question.

D'ailleurs les conclusions théologiques qu'on tire de la foi des mystères ne sont certaines et évidentes que parce qu'elles écartent toute contradiction avec la foi des mystères. En effet, qu'est-ce qu'une conclusion théologique ? C'est le résultat d'un raisonnement qu'on fait pour tirer d'un dogme connu et avoué, un dogme moins connu et peut-être contesté. Donc en raisonnant sur la foi d'un mystère, on n'en peut tirer de conclusions légitimes et en bonne forme qui soient contradictoires à la foi des mystères ; car, comme nous venons de le dire, la conclusion, pour être légitime, doit être renfermée dans le principe, et par conséquent il implique contradiction que cette conclusion, si elle est en bonne forme, soit contradictoire au principe.

Ce n'est pas là de quoi il s'agit, dit un autre incrédule qui se met sur les rangs. Non-seulement je n'admets pas et je ne suppose pas la vérité de vos dogmes ou de vos mystères ; mais je soutiens au contraire qu'ils sont au-dessus de la raison, qu'ils sont même contre la raison ; qu'ils sont faux, absurdes, contradictoires aux notions communes et aux axiomes les plus évidents et universellement reçus comme évidents. Or je vous le prouve, en comparant vos dogmes à ces sortes d'axiomes évidents auxquels ils donnent le démenti. Soit cet axiome : LES CHOSES IDENTIQUES A UNE TROISIÈME SONT IDENTIQUES ENTRE ELLES : *Quæ sunt eadem uni tertio, sunt eadem inter se.* C'est là une de ces vérités dont personne ne s'avise de douter ; mais elle est en contradiction avec le mystère de la Trinité. Car si le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont identiques à la nature divine, donc le Père, le Fils et le Saint-Esprit doivent être identiques entre eux et ne faire qu'une seule et même personne ; donc en admettant, selon les principes de la foi, dans le Père, le Fils et le Saint-Esprit, trois personnes réellement distinguées entre elles, quoique toutes les trois identiques à la nature divine, on admet un mystère démonstrativement contradictoire à l'axiome, ou, ce qui est la même chose, démonstrativement contradictoire à la raison et à l'évidence. Voilà une contradiction clairement démontrée, et par conséquent la transcendance des idées propres des mystères n'empêche pas qu'on ne puisse y montrer de la contradiction.

Cette objection embrasse plusieurs parties qu'il faut distinguer et auxquelles je dois répondre séparément. Je dis donc premièrement que le mystère de la très-sainte Trinité n'effleure pas même légèrement la vérité de l'axiome reçu. Si l'on disait : la personne du Fils est la même que la personne du Père ; la personne du Saint-Esprit est la même que la personne du Père, et néanmoins la personne du Père, la personne du Fils et la personne du Saint-Esprit sont trois personnes différentes et réellement distinguées en-

tre elles : un pareil mystère serait manifestement en contradiction avec l'axiome objecté ; mais la foi n'enseigne rien de semblable , et ce qu'elle propose à croire est entièrement conforme à l'axiome philosophique. Car que s'ensuit-il de ce que le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont une même chose avec la nature divine ? Il s'ensuit précisément que ces trois personnes ne doivent faire numériquement qu'un seul et même Dieu, n'ayant qu'une seule et même nature numérique. Or c'est là précisément le dogme catholique. Il est un autre axiome également reçu, qui dit que la diversité des rapports ôte la contradiction : *Diversitas respectu non tollit contradictionem* ; mais n'est-ce pas ce qui fournit une solution sans réplique à l'objection proposée ?

Je dis en second lieu que les idées transcendantes des mystères, et l'énoncé des mystères sont deux choses qu'il faut distinguer ; car enfin, quand j'énonce un mystère, je ne prétends pas pour cela le comprendre, et les idées du mystère ne perdent rien de leur transcendance ou de leur supériorité au-dessus de la raison humaine, de quelque manière que je l'énonce. Dans les conclusions théologiques qu'on tire en raisonnant sur la foi ou sur l'énoncé des mystères, les conclusions sont de même ordre que le principe ; et ainsi il n'est pas surprenant qu'on puisse voir la liaison de ces conclusions avec le principe. Mais quand on compare les vérités naturelles avec un principe surnaturel, à l'effet d'en tirer des conclusions ; un des membres de la comparaison étant d'un ordre différent de l'autre membre, pour en montrer la contradiction par les idées propres des mystères, il faudrait voir avec la même clarté ou avec une clarté à peu près égale, les deux termes qu'on compare et qu'on prétend être en contradiction : mais c'est ce qui est impossible parce que l'inévidence est essentielle à un des membres de la comparaison, savoir au dogme de foi qu'on compare à une vérité naturelle qu'on suppose évidente. Il est donc également impossible à ne consulter que les idées transcendantes des mystères, de démontrer la contradiction d'une vérité naturelle évidente, avec un dogme essentiellement inévident et dont la certitude ne vient que de l'autorité de la parole de Dieu qui l'a révélé ; mais il n'en faut pas davantage pour mettre à couvert la vérité de la première partie de la proposition capitale.

Je dis enfin qu'il est contre toute raison d'avancer qu'on puisse démontrer dans l'énoncé même des mystères aucune contradiction avec aucune vérité naturelle qui soit nécessaire, évidente et indépendante des volontés libres du Créateur ; car pour démontrer une pareille contradiction, il faudrait produire l'énoncé de quelque mystère qui affirmât clairement et précisément ce que nierait clairement et précisément, ou qui niât clairement et précisément ce qu'affirmerait clairement et précisément une vérité naturelle, nécessaire, évidente et indépendante des volontés libres du Créateur. Or je conclus du fait au droit, c'est-à-dire que comme ce

cas est chimérique, je conclus qu'il est contre toute raison d'entreprendre de démontrer, dans l'énoncé de quelque mystère que ce soit, aucune contradiction avec aucune vérité naturelle, nécessaire, évidente et indépendante des volontés libres du Créateur.

Que le cas que j'ai traité de chimérique le soit véritablement, c'est ce qu'il est aisé de justifier. En effet, la contradiction qui se trouverait dans l'énoncé d'un mystère avec une vérité naturelle, nécessaire, évidente et indépendante des volontés libres du Créateur, serait claire et sauterait aux yeux de quiconque sait faire la différence de *oui* et de *non* ; mais ce serait déshonorer le genre humain que de dire qu'il n'ait pas vu une pareille contradiction, si elle était réelle, ou que, l'ayant vue, il l'ait adoptée sérieusement.

Se récriera-t-on que j'avance ici un paradoxe, parce que si le cas était aussi chimérique que je le prétends, on ne ferait pas en ce genre, contre les dogmes et les mystères de la foi, des difficultés aussi considérables que celles qu'on fait tous les jours, telles en particulier que celles que je viens moi-même d'exposer ?

Ce qu'on apporte en objection contre moi se tourne en preuve en ma faveur ; car, qu'on y prenne garde, et l'on verra que les incrédules ne font valoir contre les dogmes et les mystères de la foi les vérités naturelles contenues dans des axiomes évidents, ou qu'en dénaturant la foi des mystères, ou qu'en faisant une fausse application de ces axiomes. L'exemple de ce fameux axiome dont nous avons parlé, et qu'ils ne cessent d'apporter comme un argument victorieux contre le mystère de la très-sainte Trinité, en est une preuve sensible. Est-ce ignorance de nos mystères ? Est-ce mauvaise foi de la part des incrédules ? C'est l'un ou l'autre et peut-être l'un et l'autre. Ce qui est certain, c'est que l'énoncé des mystères, pris dans l'esprit et selon la foi des vrais fidèles, ne donnera jamais lieu à une comparaison d'opposition contradictoire entre la foi de ces mystères et aucune vérité naturelle contenue dans un axiome évident.

Car, ou les incrédules prendront l'énoncé d'un mystère dans son véritable point de vue, ou ils ne le prendront pas dans son véritable point de vue. S'ils le prennent dans son véritable point de vue, l'application qu'ils feront d'un axiome nécessaire et évident contre la foi et l'énoncé d'un mystère sera nécessairement fautive, ainsi que nous l'avons vu, par rapport à l'axiome qu'ils opposent à la foi du mystère de la très-sainte Trinité. S'ils ne prennent pas l'énoncé du mystère dans son véritable point de vue, l'application de l'axiome nécessaire et évident qu'il leur plaira d'y opposer pourra être juste ; mais n'attaquant pas le véritable énoncé du mystère, elle ne prouvera rien contre la foi du mystère ; et dans l'une et l'autre supposition, le cas d'une contradiction réelle et évidente est chimérique. C'est aussi ce qui prouve la vérité de la seconde partie de la proposition qui fait le sujet de cet article. En effet, on ne

peut démontrer la contradiction d'une vérité évidente en matière nécessaire avec quelque mystère que ce soit, ou qu'en pénétrant les idées des mystères, ou qu'en exprimant nettement et clairement dans l'énoncé même des mystères, la contradiction de quelque vérité évidente en matière nécessaire. Or d'une part nous avons vu que la transcendance des mystères ne permet pas d'en pénétrer les idées; d'une autre part une contradiction qui se trahirait par l'énoncé du mystère serait trop évidente pour n'être pas vue généralement par tous ceux qui ont la faculté de raisonner, et pour en être adoptée. Il est donc impossible de démontrer de la contradiction dans les dogmes et les mystères qui sont au-dessus de la raison, tels que les dogmes et les mystères de la foi; il est même contradictoire qu'on puisse y en démontrer, à ne consulter que les idées transcendantes propres de ces dogmes et de ces mystères; et il est également chimérique de prétendre réussir à démontrer aucune contradiction entre les dogmes et les mystères de la foi, et les vérités naturelles et nécessaires contenues dans des axiomes évidents. Si les incrédules voulaient ou savaient creuser davantage et mieux approfondir les matières, ils n'en deviendraient que plus philosophes; et, aidés de la grâce du Seigneur, ils ne tarderaient pas à devenir fidèles.

Je n'ai parlé que de la confrontation des axiomes nécessaires et évidents avec les dogmes de la foi, pour prouver qu'on ne pouvait démontrer entre les uns et les autres aucune contradiction, parce que je me réserve à faire voir dans un autre endroit (*V. la cinquième proposition*), que l'opposition qui pourrait se trouver entre les mystères et les vérités dépendantes de l'ordre que Dieu a librement établi dans le monde, ne peut préjudicier en rien à la certitude des dogmes et des mystères.

Ce n'est donc pas ici un subterfuge, mais un principe solide et fécond qui fournit une réponse générale et sans réplique aux reproches de contradiction qu'on veut trouver et faire voir dans les dogmes et les mystères de la foi; car je demande à l'incrédule: qu'est-ce qui vous choque dans la révélation.

Ce qui me choque dans la révélation, dit-il, c'est qu'elle me propose d'adorer un Dieu, un en nature, *trine* en personnes. Que veut dire cette Trinité une et cette unité *trine*, s'il est permis de parler ainsi? Un est trois, trois est un: s'il est quelque chose de contradictoire au monde, n'est-ce pas une pareille doctrine?

Ce qui me choque dans la révélation, c'est le dogme insoutenable du péché originel. En effet, quoi de plus contraire à la justice de Dieu que de lui faire imputer le crime du premier homme à toute sa postérité, qui ne peut en être que parfaitement innocente? Quoi de plus contraire aux attributs infinis de sagesse, de sainteté, de miséricorde qui sont en Dieu, que de permettre un péché dont les suites ne font que des malheureux, un péché qui est

le germe fatal de tous les crimes qui inondent l'univers?

Ce qui me choque dans la révélation, c'est que la seconde personne de la Trinité se soit incarnée; d'où il s'ensuit qu'un Dieu est homme et qu'un homme est Dieu. Qu'on subtilise tant qu'on voudra, ces idées se heurtent de front. Dieu dans l'homme, l'homme dans Dieu; c'est le fini et l'infini, le tout et le néant réunis dans un même sujet. D'ailleurs n'est-ce pas sous prétexte de bonté et de miséricorde dégrader la Divinité qui est essentiellement glorieuse, impassible, souverainement bienheureuse?

Ce qui me choque dans la révélation, c'est que la seconde personne de la Trinité se soit incarnée sans que la première et la troisième se soient incarnées, quoique ces trois personnes n'aient qu'une même nature numériquement et invisiblement.

Ce qui me choque dans la révélation, c'est le dogme barbare d'un enfer éternel pour punir un seul péché mortel.

Ce qui me choque, ajoute le sacramentaire, non pas dans la révélation, car je l'adore, dit-il, et je m'y sou mets; mais *ce qui me choque dans la communion romaine*, c'est qu'elle me propose comme révélé un dogme en vertu duquel je suis obligé de croire que le corps de Jésus-Christ est tout à la fois et en même temps au ciel et sur la terre; tout à la fois et en même temps sur plusieurs milliers d'autels, tout à la fois et en même temps dans chaque hostie et dans toutes les parties divisées de la même hostie.

Ce qui me choque encore à cet égard et ce qui n'est nullement soutenable, étant contraire à des principes de physique universellement reçus; *ce qui me choque*, est que cette même communion veuille me forcer à croire que la substance du pain et celle du vin étant détruites, les accidents de l'un et de l'autre subsistent sans sujet.

Je ne puis disconvenir que s'il pouvait y avoir des contradictions dans la révélation, ce serait principalement dans les points qu'on vient d'observer; mais quel est l'homme assez hardi pour oser entreprendre de démontrer qu'il s'y trouve des contradictions?

Il est évident qu'il y aurait de la contradiction à dire qu'un est trois et que trois est un; mais ce n'est nullement là le mystère de la Trinité. Il n'y a pas de Trinité là où est une unité, ni d'unité là où est une Trinité; mais l'unité regarde la nature et la Trinité regarde les personnes. Or quelle contradiction y a-t-il qu'une même nature numérique et indivisible soit communiquée à trois substances, trois hypostases ou trois personnes. Si vous me dites que ces termes de *nature* et de *substance* ne vous présentent pas à l'esprit d'idée claire et distincte, j'en conviendrai avec vous, et j'avouerai bonnement que, comme vous, j'aperçois la profondeur mais non pas la contradiction.

Pour ce qui est du dogme du péché originel, il n'y a ni injustice ni défaut de bonté dans Dieu de refuser à la postérité d'un père coupable des privilèges purement gratuits

qui n'étaient dus ni au père ni aux enfants et qui n'étaient assurés aux uns et aux autres que sous la condition d'une obéissance fidèle à la loi du Créateur. Un sujet comblé des grâces et des faveurs de son prince se révolte contre lui et le prince en conséquence lui retire et à sa postérité des privilèges qui ne doivent être héréditaires que sous des conditions justes qui n'ont pas été remplies et auxquelles même on a manqué formellement. Y a-t-il en cela quelque injustice, ou un défaut de bonté? Mais, voilà au vrai à quoi se réduisent les suites du péché originel.

Quelle est la flétrissure dans laquelle nous sommes conçus, que nous apportons en naissant, et qui nous fait *enfants de colère*? C'est la privation de la grâce sanctifiante, grâce surnaturelle qui ne nous était pas due, mais dont la privation est une tache positive relativement à la destination de l'homme créé dans la justice originelle. L'ignorance, les impressions de la cupidité qui cherche à se satisfaire, même aux dépens de la raison; l'ingratitude de la terre, qui ne devient fertile qu'après avoir été arrosée des sueurs de ses habitants; l'intempérie des saisons, les autres misères de la vie humaine; enfin la nécessité absolue de subir la loi de la mort sans pouvoir s'y soustraire; ne sont-ce pas des apanages de l'humanité et des suites de l'ordre naturel dont Dieu avait à la vérité exempté par grâce l'homme innocent et sa postérité; mais dont il pouvait sans injustice ne pas exempter l'homme rebelle et sa postérité? Et même, en punition de sa révolte, ne pouvait-il pas le réduire à un état d'infirmité pire qu'il n'eût été dans l'état de pure nature.

Mais Dieu, sans intéresser la liberté du premier homme aurait pu le rendre impeccable, ou au moins ne pas permettre qu'il eût péché; et sa sagesse, sa sainteté, sa miséricorde n'exigeaient-elles pas qu'il eût couronné toutes ses autres grâces par celle de l'impeccabilité, ou au moins de l'impeccance, d'autant plus qu'en le créant il prévoyait sa chute? Or cette prévoyance infailible de Dieu ne le rend-elle pas responsable du crime du premier homme et de toutes les suites qu'a entraînées ce crime?

Ici commence, par rapport à tout esprit créé, le mystère des profondeurs de Dieu dans ses conseils: *Judicia tua abyssus multa* (ps. XXXV, 7); profondeurs impénétrables, et qu'il faudrait pénétrer pour voir, soit la convenance et l'harmonie parfaite des attributs de Dieu, avec le plan qu'il a choisi par préférence, dans la constitution du monde, soit la contradiction qui y serait, s'il pouvait véritablement s'en trouver. *Nous n'avons vu*, disait Job (Job, XXV, 14), *qu'une partie des voies de Dieu; et si ce que nous en avons entendu est à peine comme une goutte en comparaison de ce qu'on en peut dire, qui pourrait soutenir l'épouvante que causerait la considération de tous ses ouvrages?* Que ces paroles sont sentencieuses et dignes d'avoir été dictées par la raison suprême et increée! *Qui est-*

ce, dit le Sage dans le même esprit (Sap., IX, 13), *qui est-ce d'entre les hommes qui pourra pénétrer le secret de Dieu...? Et s'il est si difficile d'apprécier ce qui est sur la terre, s'il en coûte tant de travail pour acquérir la connaissance des choses qui, frappant nos sens, sont le plus à notre portée, qui pourra se flatter de découvrir ce qui se passe au ciel, et dans le conseil de l'Éternel? Personne*, dit saint Paul (I Cor.), *n'a connu ce qui est Dieu que l'esprit de Dieu même.*

Le déiste n'est pas moins obligé que le plus humble fidèle d'adopter cette réponse; car, quelle autre réponse pourrait-il donner quand on l'interrogera sur l'origine du mal, soit physique, soit moral? Quand on lui dira que rien n'est plus contraire à la bonté infinie qu'il attribue à son Dieu, que d'avoir fait à l'homme présent d'un don aussi pernicieux que la liberté, puisqu'il ne pouvait pas ne pas prévoir qu'il en abuserait? Quand on lui dira que la sainteté de ce même Dieu n'y est pas moins intéressée, puisque par là il devient l'auteur du péché, autant qu'un père le serait de la mort d'un enfant à qui il donnerait une épée, et dont il saurait très-certainement qu'il ne ferait usage que pour se percer et se tuer? Quand on lui dira que Dieu est d'autant plus l'auteur du péché de l'homme, que sans détruire la liberté qu'il lui avait donnée, il avait dans le trésor de ses grâces des moyens sans fin pour détourner son libre arbitre du mal, et le porter à toutes sortes de biens?

Le déiste adoptera-t-il le système monstrueux de deux principes coéternels et nécessaires, l'un auteur du bien, et l'autre auteur du mal? Ou bien conviendra-t-il que son Dieu n'est pas infiniment bon, infiniment puissant, infiniment saint? Mais dans ces deux cas il détruit l'idée de la Divinité; et dès lors, du déisme il tombe dans l'athéisme ou dans le polythéisme. Cependant il ne veut être ni athée, ni polythéiste, et il prétend même avoir et donner les idées les plus pures de la Divinité.

Qu'il existe un Dieu, dit un des derniers et des plus célèbres écrivains de la secte des déistes (les Mœurs, pp. 35, 36); *c'est, je crois, une vérité que de longs raisonnements ne feraient qu'obscurcir, et qu'on ne met guère en question que dans les écoles. Tant pis pour ceux qui en doutent, s'il en est quelques-uns: ce doute même est une preuve qu'ils n'ont pas la tête bien saine, et qu'ainsi les démonstrations par où l'on se mettrait en frais de les convaincre, seraient faites en pure perte.*

L'idée des souveraines perfections de Dieu n'est pas moins générale ni moins uniforme dans tous les esprits que celle de son existence. On sait qu'il possède toutes les qualités louables d'un être intelligent, dans une étendue infinie, sans alliage d'aucune imperfection; que sa majesté, sa sagesse, sa bonté, sa justice n'ont point de bornes, et que sa puissance n'est point limitée.

Aussi est-ce en conséquence de ces justes idées que l'auteur donne de Dieu, qu'il dit dans un autre endroit (pp. 72, 73): *Ne jugez jamais de Dieu par les événements; jugez plu-*

tôt des événements par l'idée que vous avez de Dieu. Dans les affaires réglées par les hommes, il n'arrive de désordres que parce que ceux qui s'en mêlent sont faibles, injustes ou ignorants. Aucune de ces imperfections ne se trouve en Dieu. C'est lui sans doute qui régit l'univers ; comment donc pourrait-il y arriver de véritables désordres ? Je vois deux choses à cet égard, dont l'une est évidente, et l'autre obscure. Il est évident que Dieu est juste, sage et tout-puissant ; il n'est pas évident que ce qui paraît un désordre le soit en effet, Dieu pouvant avoir des lumières supérieures aux nôtres. Je décide de l'incertain par le certain, et je conclus que tout est dans l'ordre.

Cette conclusion prise en ce sens, que Dieu, toujours inviolablement attaché aux lois de l'ordre, n'est point complice des désordres dont l'homme est coupable ; qu'on pénètre ces paroles : *Ne jugez jamais de Dieu par les événements ; jugez plutôt des événements par l'idée que vous avez de Dieu... Il est évident que Dieu est juste, sage et tout-puissant ; il n'est pas évident que ce qui paraît un désordre le soit en effet, Dieu pouvant avoir des lumières supérieures aux nôtres. Je décide de l'incertain par le certain* : qu'on pénètre ces paroles, et on verra clairement que le déiste est obligé d'avoir recours au principe que nous établissons, et de l'adopter, et que c'est la même vérité expliquée en termes différents. Or de là je tire différentes conclusions qui méritent d'être suivies et approfondies.

Première conclusion. C'est que les déistes ne sont pas recevables à objecter aux fidèles le dogme du péché originel, comme étant contraire à la raison ; car la grande difficulté, la difficulté essentielle en cette matière, est comment l'introduction du péché dans le monde peut se concilier avec les attributs que les déistes comme les fidèles reconnaissent être inséparables d'un Dieu unique et infiniment parfait. Et véritablement, dès qu'on suppose le péché une fois introduit dans le monde, on conçoit aisément que toutes les misères de la vie humaine doivent en être des suites ; on conçoit avec la même facilité ce que j'ai déjà dit, savoir, qu'il n'y a ni injustice, ni défaut de bonté dans Dieu de refuser à la postérité d'un père coupable des privilèges purement gratuits qui n'étaient dus ni au père, ni aux enfants, et qui n'étaient assurés aux uns et aux autres que sous la condition d'une obéissance fidèle à la loi du Créateur.

Seconde conclusion. C'est que la nécessité indispensable où est le déiste de recourir lui-même au principe de solution que nous avons établi, en justifie de plus en plus la vérité et la solidité, et ne permet pas au déiste de le récuser, lorsqu'on le lui apporte en réponse dans des cas semblables. Ainsi, quand le fait de la révélation est une fois constaté par les preuves morales, souveraines au premier degré, qu'on a entre les mains ; s'il se trouve dans quelque dogme révélé un mystère que je ne puis expliquer ni comprendre, j'ai droit de répondre au déiste ce qu'il répond lui-même aux difficultés qu'on lui fait sur la

conciliation des attributs essentiels à Dieu avec les désordres qui se voient dans le monde. *Ne jugez jamais de Dieu par les événements ; jugez plutôt des événements par l'idée que vous avez de Dieu.*

Troisième conclusion. C'est que s'il se trouvait des déistes qui, effrayés de la force de ce principe, pour justifier les dogmes révélés du reproche de contradiction, voulassent absolument le rejeter, il est clair qu'ils se mettraient par là hors d'état de justifier la religion même naturelle contre les objections des athées et des théistes. En effet, pour peu qu'on ait compris la force de l'objection que je traite actuellement, on conçoit qu'il en faut venir à dire : *Ne jugez jamais de Dieu par les événements, jugez plutôt des événements par l'idée que vous avez de Dieu ;* ou que si, sans recourir aux profondeurs divines, on veut tout expliquer par la seule raison, elle se trouve trop bornée pour donner des réponses satisfaisantes. Cette pensée ne favorise pas du tout le pyrrhonisme : car la raison cesserait d'être raison ; ou si elle ne connaissait pas qu'elle est bornée, ou si elle n'était pas convaincue qu'elle a souvent des connaissances certaines dans les bornes qui lui sont prescrites. Mais cette pensée est propre à faire sentir à tout déiste qui sait un peu raisonner, qu'il travaille également et contre la raison, et contre l'intérêt de sa cause, lorsqu'il combat dans les fidèles un principe qu'il est obligé d'employer lui-même pour justifier la religion naturelle contre les athées et les théistes. Mais il est temps de reprendre la suite des objections, pour y répondre par l'application du même principe.

L'union du fini et de l'infini, de Dieu et de l'homme, a quelque chose d'incompréhensible, je l'avoue ; mais après tout, par la raison même que cette union physique et substantielle de la nature humaine, dans l'unité de la personnalité divine, est incompréhensible, comment y peut-on concevoir de la contradiction ?

Si on affecte de se scandaliser d'entendre dire que Dieu ait aimé les hommes jusqu'à s'incarner et vouloir mourir pour eux, je conviens que c'est là un mystère de charité : mais plus il passe par sa profondeur l'intelligence humaine, moins on y peut découvrir de contradiction ; et plus il devrait exciter dans tous les esprits des sentiments d'admiration, et dans tous les cœurs des sentiments de reconnaissance et d'amour. Du reste, quand on prétend que les mystères d'un Dieu-Homme dégradent la Divinité, ce n'est qu'ignorance du dogme ; car la foi nous apprend que la Divinité ne perd et ne peut rien perdre de ses droits, mais qu'elle est toujours essentiellement et souverainement glorieuse, impassible et bienheureuse : *Id quod fuit permansit ; et quod non erat, assumpsit.*

Les trois personnes de la Trinité n'ayant qu'une seule et même nature, s'il y a une de ces personnes qui se fasse homme, il y aurait de la contradiction que la nature divine ne

fût pas unie à la nature humaine. Mais quelle contradiction y a-t-il que de trois personnes réellement distinguées entre elles, l'une s'unisse sans les deux autres? Dans tous ces dogmes, j'aperçois la profondeur, mais non pas la contradiction.

A l'égard du dogme de l'éternité des peines, je ne puis dissimuler que, par rapport à moi, c'est un mystère; mais la révélation en est si claire, si expresse et si constatée, que je ne saurais en douter. Si ma raison en est effrayée, elle ne peut pas plus y découvrir de contradiction qu'en montrer la convenance, parce qu'il faudrait pour cet effet connaître parfaitement la nature du péché mortel, la disposition d'un homme qui meurt dans le péché et dans l'impénitence, jusqu'où s'étend l'outrage que fait le péché au sang de Jésus-Christ et à la majesté de Dieu; il faudrait, en un mot, avoir les connaissances nécessaires pour balancer tous les droits d'une justice infinie. Mais comment des esprits bornés, tels que les nôtres, pourraient-ils mesurer ce qui n'a pas de bornes?

C'est sur ce fondement qu'après avoir réfléchi, à tête reposée, sur ce que m'apprend la révélation, je conclus qu'elle me propose à la vérité de grands mystères à croire; mais j'ai beau examiner, je ne puis démontrer la contradiction.

La même réponse a son application par rapport au sacramentaire, à l'occasion du dogme de l'eucharistie. Si l'on disait: Le corps de Jésus-Christ est au ciel, et il n'est pas au ciel; il est sur la terre, et il n'est pas sur la terre; il est dans chaque partie de l'hostie divisée, et il n'est pas dans chaque partie de l'hostie divisée, il y aurait sans doute de la contradiction; mais où est la contradiction de dire: Il est au ciel, et il est le même et en même temps sur la terre, le même et en même temps dans plusieurs milliers d'hosties? Comment le même corps peut-il être numériquement le même et en même temps en plusieurs lieux aussi éloignés que le ciel l'est de la terre? J'avoue que je n'en ai pas une idée plus claire et plus distincte que du dogme de la Trinité et de celui de l'Incarnation. Aussi est-ce là le mystère, mais non pas la contradiction.

Vous dissimulez la difficulté, reprend le sacramentaire, et je vais, continue-t-il, la mettre dans son véritable point de vue. Ce qui prouve invinciblement la contradiction dans le mystère eucharistique, tel que vous l'admettez, c'est la relation nécessaire qui se trouve entre les lieux et les corps; car, où le lieu est un, le corps est un; mais où les lieux sont multipliés, les corps doivent être multipliés: or vous convenez que les lieux où va se placer le corps de Jésus-Christ sont multipliés; donc il faut que vous conveniez aussi que les corps sont multipliés. Cependant vous soutenez que c'est le même corps numériquement qui se reproduit le même en plusieurs lieux différents, et tellement différents, que le lieu A n'est pas le lieu B, et le lieu B n'est pas le lieu C, et toujours de même:

donc vous soutenez conséquemment que le corps de Jésus-Christ est un et n'est pas un. Il est un par la supposition, et il n'est pas un à raison de la multiplicité des lieux différents: or, quelle contradiction plus démontrée?

Et moi je dis: Quelle contradiction moins démontrée! En effet, savez-vous ce que c'est que le lieu? en avez-vous trouvé une définition nette, précise et inouïe jusqu'à présent? ou, si vous n'avez rien trouvé de nouveau à ce sujet, direz-vous avec le commun des philosophes, que le lieu intérieur d'un corps, ou l'espace qu'il occupe, consiste dans ce corps même considéré comme borné par d'autres corps qui le touchent immédiatement, et que le lieu extérieur consiste dans la première surface des corps qui en environnent un autre? Soit: je vous accorderai tout ce que vous voudrez. Mais je vous demanderai après dans quel lieu est le monde; car il n'y a pas et il ne peut pas y avoir de corps qui l'environnent. Voilà donc le centre et l'assemblage de tous les lieux, qui n'a pas lui-même de lieux: par conséquent il n'y a pas de relation nécessaire entre les lieux et les corps; et c'est là néanmoins le principe dont vous êtes parti.

Cherchons la vérité. Ni vous, ni moi, ni aucune intelligence humaine sur la terre, n'avons une juste idée de ce que c'est que le lieu. Il y a des gens qui croient tout voir et qui ne voient rien, qui s'approfondissent jamais leurs idées, et qui sont accoutumés à se payer de mots: or il n'y a guère que des gens de ce caractère qui s'imaginent voir clairement ce que c'est que le lieu. Tout vrai philosophe convient assez que c'est un mystère de la nature, c'est-à-dire que vous combattez un mystère par un autre mystère, un mystère de la religion par un mystère de la nature; mais peut-on imaginer une méthode plus abusive!

Cependant les preuves invincibles de la révélation du dogme eucharistique ne me permettent pas de ne le pas admettre; mais comme ce dogme passe ma raison, je m'en tiens à le croire et à l'adorer en silence sur la foi de l'autorité de Dieu qui me l'a révélé; et le sacramentaire, par une suite nécessaire, n'est pas plus en droit de le combattre par le raisonnement, puisqu'il passe également sa raison.

Jacques Saurin a senti cette difficulté, et il a mieux aimé abandonner ses propres principes que de ne pas faire les derniers efforts pour montrer de la contradiction dans le mystère de la présence réelle de Jésus-Christ au très-saint sacrement de l'autel, et dans celui de la transsubstantiation; mais toute la contradiction qu'il réussit à faire voir, c'est celle dans laquelle il entre avec lui-même.

Le seul point où il dit quelque chose de plausible porte sur une fausse supposition; voici ses paroles: *Peut-on tomber dans une plus manifeste contradiction? Si vous disiez que le pain est détruit, et que le corps de Jésus-Christ intervient, par un effet de la tout...*

puissance divine, vous pourriez peut-être vous mettre à couvert du reproche de contradiction; vous pourriez peut-être échapper à la faveur du mystère et des bornes de l'esprit humain; mais soutenir que la substance du pain est détruite, tandis que les espèces du pain qui ne sont que le pain même, modifié de telle et telle manière, subsistent, ce n'est pas avancer un mystère, c'est avancer une contradiction; ce n'est pas mettre des bornes à l'esprit humain, c'est choquer toutes ses notions, c'est éteindre toutes ses lumières.

Il n'y a qu'un pur sophisme dans ce raisonnement de Saurin. Il commence par supposer que le concile de Trente, dont il cite le canon, n'entend par les espèces du pain que le pain même modifié de telle et telle manière. Car ce n'est qu'en vertu de cette supposition que la contradiction peut avoir lieu: or le concile ne définit pas du tout ce qu'on doit entendre par les espèces du pain. Cela est si vrai, que les théologiens anciens et modernes sont très-partagés dans leurs sentiments à cet égard; et l'Eglise n'en condamne aucun, pourvu qu'il exclue l'impénétration qui, selon que la définit M. Bossuet, (*Histoire des Variations*, t. I, p. 51), est l'union hypostatique du Verbe avec le pain; et la consubstantiation qui, selon le même (*Ibid.*, p. 53), est la présence du pain et du vin avec le corps et le sang de Jésus-Christ; et qu'il n'exclue pas la transsubstantiation, qui n'est autre chose que la conversion de tout le pain et de tout le vin dans le corps et le sang de Jésus-Christ sous les espèces du pain et du vin, *quelles que soient ces espèces.*

En un mot, n'y ayant dans toutes les choses créées aucun exemple de la manière dont le corps et le sang de Jésus-Christ sont dans l'eucharistie, il est absurde d'entreprendre d'en décider par la raison seule, et de vouloir trouver de la contradiction par rapport à un mystère qui est si fort au-dessus de la raison. C'est la fautive méthode qu'a adoptée Saurin dans cette occasion, tandis qu'il combat avec succès la même méthode par rapport au mystère de la Trinité et à celui de l'incarnation; et voilà en quoi il est entré en contradiction avec lui-même.

En vain ce ministre dit-il d'un ton affirmatif et triomphant: *Si la religion chrétienne est suffisamment justifiée du reproche d'enseigner des dogmes qui se contredisent eux-mêmes, la communion de Rome ne saurait s'en disculper, quelque effort qu'aient fait de grands génies pour mettre en parallèle le dogme de la Trinité avec le dogme de la transsubstantiation, et pour défendre celui-ci contre nous, par les mêmes raisons que nous alléguons pour défendre l'autre contre les incrédules.*

Outre le premier titre de contradiction que Saurin a produit (et que j'ai déjà réfuté), il en produit encore deux autres que je vais rapporter de suite, parce que la réfutation en sera commune, et toujours par le principe qu'il avoue lui-même.

Si vous disiez, ce sont ses paroles, que le

corps de Christ, qui est dans le ciel, passe dans un instant du ciel sur la terre, vous pourriez peut-être vous mettre à couvert du reproche de contradiction, et échapper à la faveur du mystère et des bornes de l'esprit humain. Mais affirmer que le corps de Christ, lorsqu'il est tout entier dans le ciel est tout entier sur la terre, ce n'est pas avancer un mystère, c'est soutenir une contradiction; ce n'est pas mettre des bornes à l'esprit humain, c'est choquer toutes ses notions, c'est éteindre toutes ses lumières.

Si vous disiez que quelques parties du corps de Christ en sont détachées et mêlées avec les symboles du sacrement de l'eucharistie, vous pourriez peut-être vous mettre à couvert du reproche de contradiction et échapper à la faveur du mystère et des bornes de l'esprit humain. Mais affirmer que le corps de Christ n'est qu'un en nombre, et que cependant il est tout entier dans chacune des parties de l'hostie qui sont sans nombre, ce n'est pas avancer un mystère, c'est soutenir une contradiction: ce n'est pas mettre des bornes à l'esprit humain, c'est choquer toutes ses notions; c'est éteindre toutes ses lumières (Sermon sur les difficultés de la religion chrétienne).

Je réplique que c'est là déclamer et non pas raisonner; car j'adresse la parole à Saurin, comme il l'adresse lui-même au catholique, et je lui dis: Vous convenez que la contradiction par rapport à nous est une claire opposition entre deux idées connues: d'où vous concluez que ne pouvant avoir d'idées distinctes de ce qui est au-dessus de la raison, il est impossible d'y montrer de la contradiction. Jusqu'ici nous marchons sur la même ligne; mais répondez-moi: Avez-vous une idée claire et distincte de l'état ou de la manière d'être d'un corps glorieux, tel que les catholiques soutiennent qu'est le corps de Jésus-Christ dans l'eucharistie? Avez-vous une idée claire et distincte de ce que c'est que le lieu? La connaissance de ces deux points est nécessaire, je ne dis pas pour croire, mais pour comprendre le mystère eucharistique. Vous êtes trop éclairé pour ne pas convenir que l'un et l'autre passe la faible intelligence des mortels. Comment donc pouvez-vous, en vous tenant à votre principe, oser entreprendre d'y montrer de la contradiction?

Maintenant je me recueille, et me retournant contre l'incrédule, je crois être en droit de lui dire: Il est démontré qu'il est dans l'ordre naturel, et à plus forte raison dans l'ordre surnaturel, si le fait de la révélation est une fois constaté, quantité de choses au-dessus de la raison: il est encore démontré que plus les mystères de la foi sont incompréhensibles et au-dessus de la raison, moins on y peut découvrir et faire voir de contradiction, au moins à ne consulter que les idées transcendentes propres des mystères; il est également démontré que, tout déiste que vous êtes, vous vous trouvez dans la nécessité de recourir au même principe, et de l'adopter pour justifier la seule religion naturelle que vous professez: enfin j'ai prouvé

que c'était un cas enimérique, que celui où on ferait voir une contradiction manifeste et dans les termes entre l'énoncé de quelque mystère que ce soit, et un axiome évident qui contiendrait une vérité naturelle, nécessaire et indépendante des volontés libres du Créateur. Voilà donc la révélation entière solidement et pleinement disculpée de tout reproche de contradiction, au moins dans ce qui concerne ses dogmes et ses mystères.

Pour ce qui est des sacramentaires, il faut de deux choses l'une : ou qu'ils abandonnent leur principe contre les incrédules, ou qu'ils tombent en contradiction avec eux-mêmes, lorsque tenant bon à leur principe contre les incrédules, ils entreprennent de décider par la raison seule du mystère eucharistique, et d'y vouloir montrer de la contradiction.

M'objectera-t-on encore que, si les choses sont ainsi, il est inutile de raisonner sur les dogmes, et qu'il faut se borner à croire; ou que s'il plaisait à quelqu'un d'inventer un ou plusieurs systèmes de religion, dont tous les dogmes fussent incompréhensibles et fort au-dessus de la raison, il s'ensuivrait qu'on ne pourrait refuser de les admettre, parce qu'on n'y pourrait pas démontrer de contradiction; et ces systèmes néanmoins ne seraient pas de pures fables.

Je conviens que si tous les hommes rendaient à l'autorité de Dieu, lorsqu'il parle, l'obéissance indispensable qu'ils lui doivent, ils ne pourraient rien faire de mieux que de marcher dans la simplicité de la foi, et d'adorer ce qui ne leur est pas donné de comprendre. Mais il est des hétérodoxes qui pervertissent les dogmes de la religion révélée; il est des incrédules qui refusent de les admettre : or, dans ce cas, non-seulement il n'est pas inutile, mais il est même nécessaire de raisonner pour ramener les uns et les autres à la vérité; ou, si on ne peut y réussir, pour combattre leurs sophismes et les fausses imputations qu'ils font à la révélation.

La seconde conséquence est tout à fait mal tirée, et n'est nullement une suite de ce que nous avons établi jusqu'à présent. J'avoue bien qu'il serait impossible de faire voir des contradictions dans des systèmes incompréhensibles, tels qu'on les suppose, au moins à ne considérer que les idées transcendantes de ces systèmes. Mais cela ne suffirait pas pour obliger, ni même pour autoriser à les recevoir, parce qu'il faudrait de plus qu'ils eussent des caractères incontestables de divinité au tribunal de la raison, et d'une raison sagement critique et véritablement éclairée. La religion chrétienne est revêtue de ces caractères incontestables de divinité qui brillent de toutes parts, et qui ne permettent pas de refuser de s'y soumettre, sans donner dans l'aveuglement le plus grossier et le plus criminel : or c'est ce qui ne se trouverait pas dans ces systèmes arbitraires et de pure imagination; et dès lors il serait insensé de les adopter sous le prétexte de la seule possibilité.

TROISIÈME PROPOSITION.

C'est un écart manifeste de la raison de la part des incrédules, d'exiger que les fidèles leur prouvent, par la raison ou par l'évidence de l'objet, la conformité positive des dogmes et des mystères de la foi avec la raison.

Les preuves de la vérité de cette proposition sont si évidentes, qu'elles ne demandent qu'une simple exposition.

1° Nous sommes en possession de connaître et de croire les révélations que le Dieu créateur du ciel et de la terre a faites aux hommes depuis la fondation du monde, dans la loi de nature, dans la loi mosaïque, dans la loi évangélique. Cette éréance est fondée sur les preuves les plus suivies, les plus notoires, les plus multipliées, les plus incontestables : mille et mille fois elles ont subi l'examen de la critique la plus rigoureuse, et de la part des adorateurs et de la part des blasphémateurs de la révélation, et elles en sont toujours sorties victorieuses et triomphantes.

Tandis que nous ne pensons, ou du moins que nous ne devrions penser qu'à marcher à la lumière du flambeau tout divin qui nous éclaire; déistes, vous venez nous interrompre dans notre route, et nous crier : Vous vous égarez, vous suivez une fausse lumière; non, le Seigneur n'a point parlé : *Hoc Dominus non est locutus* (Deuter., XVIII). Nous présentons notre possession, et nous produisons à l'appui les titres les moins suspects, et les plus propres à les confirmer. Cette possession, répliquez-vous, ces titres ne signifient rien, et ne méritent pas même d'être examinés; parce que nous avons un moyen contre lequel rien ne peut tenir ni possession, ni titre; un moyen qui est au-dessus de toute exception. La preuve que Dieu n'a point parlé, c'est qu'il est le Dieu de la vérité : or les révélations que vous lui prêtez et que vous adoptez sont pleines de contradiction : donc il ne les a pas faites.

Tel est entre les incrédules et nous le véritable état de la cause : ils sont demandeurs et nous sommes défendeurs. Mais n'est-ce pas un point décidé dans le droit, que c'est au demandeur à prouver, et non au défendeur? C'est donc à l'incrédule à prouver qu'il y a des contradictions dans la révélation, et le fidèle n'a rien autre chose à faire qu'à se tenir sur la défensive; mais il n'est nullement chargé de prouver par la raison ou l'évidence de l'objet, la conformité des dogmes et des mystères de la foi avec la raison.

Un soutenant, dit M. Leibnitz (p. 63), qui n'était pas seulement un grand mathématicien, mais encore un des plus savants hommes d'Allemagne dans la jurisprudence; un soutenant n'est point obligé de rendre raison de sa thèse : mais il est obligé de satisfaire aux instances d'un opposant. Un défendeur en justice n'est point obligé (pour l'ordinaire), de prouver son droit, ou de mettre en avant le titre de sa possession; mais il est obligé de répondre aux raisons du demandeur. C'est à

l'objection d'entamer la matière, et il suffit à celui qui répond, de dire oui ou non... Quand quelqu'un me propose un argument qu'il prétend être invincible, je puis me taire en l'obligeant seulement de prouver en bonne forme toutes les énonciations qu'il avance... Le soutenant est comme un commandant assiégé couvert par ses ouvrages (p. 85), et c'est à l'attaquant de les ruiner. Le soutenant n'a point besoin ici d'évidence, il ne la cherche pas : mais c'est à l'opposant d'en chercher contre lui, et de se faire jour par ses batteries, afin que le soutenant ne soit plus à couvert. Quand on se contente d'en soutenir la vérité (d'un mystère) sans se mêler de la vouloir faire comprendre (p. 87), on n'a point besoin de recourir aux maximes philosophiques, générales ou particulières pour la preuve ; et lorsqu'un autre nous oppose quelques maximes philosophiques, ce n'est pas à nous de prouver d'une manière claire et distincte que ces maximes sont conformes à notre dogme, mais c'est à notre adversaire de prouver qu'elles y sont contraires.

Le bon sens, dit un savant controversiste, s'accorde, avec toutes les lois divines et humaines, à imposer à celui qui trouble une ancienne possession, la nécessité de dire ses prétentions et de produire ses titres. A ce seul refus, tout plaideur est évincé ; c'est le règlement et le style du droit.

L'incrédule s'écarte donc évidemment de la raison, lorsqu'en attaquant les dogmes de la foi, il prétend obliger à la preuve ceux qui ne font que de se défendre. Que dirait-il, si lui et ses ancêtres étant en possession, depuis plusieurs siècles, d'une terre considérable, un nouveau venu entreprenait de la lui disputer et de la lui enlever ? Se croirait-il obligé de prouver que cette terre lui appartient ? non sans doute ; mais il attendrait que sa partie adverse prouvât le contraire, et il se bornerait avec raison à se tenir sur la défensive. Pourquoi donc cette loi dictée non-seulement par le droit positif, mais encore par l'équité naturelle, ne serait-elle pas également suivie dans les matières de religion ?

2° Il est évident que la nature des choses doit déterminer la nature des démonstrations, et qu'il est contre toute raison de ne pas proportionner les démonstrations à la nature des choses qu'on veut démontrer. Car enfin, il faut de la proportion en tout ; il en faut entre les moyens et la fin ; il en faut entre l'instrument et l'ouvrage. Les yeux sont destinés à faire passer dans l'âme la sensation des couleurs ; les oreilles sont destinées à y faire passer celle des sons. Qui voudrait entendre par les yeux et voir par les oreilles, manquerait de bon sens, et donnerait dans la chimère. Mais ne serait-il pas également déplacé, de ne pas proportionner les démonstrations à la nature des choses qu'on veut démontrer, de demander une démonstration métaphysique pour prouver une chose qui ne peut être connue que par le rapport des sens, ou par le témoignage des hommes ?

Mais ce qui est vrai dans l'ordre des connaissances naturelles, quand on veut les démontrer, doit l'être également dans l'ordre des vérités de la religion, quand on veut aussi les démontrer. A l'égard des dernières, il en est qui sont susceptibles de tous les genres de démonstration. Telle est l'existence de Dieu : la raison, l'impression de la Divinité gravée dans nos âmes, le spectacle de la nature, le témoignage de tous les hommes, tout dépose en sa faveur. Comme cette première vérité ne doit et ne peut même sans crime être ignorée de personne, tout devait aussi l'annoncer à tout le monde, aux gens les plus simples comme aux esprits les plus pénétrants, aux plus ignorants comme aux plus savants.

Dieu étant une fois connu, la raison et les cris de la conscience concourent à démontrer à tout homme l'obligation où il est de l'honorer, de lui obéir, de l'aimer ; de l'honorer à cause de ses perfections infiniment adorables ; de lui obéir à cause de son domaine souverain, absolu et universel ; de l'aimer à cause qu'il est la bonté et la beauté par essence : trois devoirs de l'homme envers Dieu, en quoi consiste la religion naturelle. Comme ces devoirs sont indispensables, il était nécessaire qu'on pût les découvrir facilement, et qu'on ne pût s'y soustraire, sans en être averti et repris inégalement.

Quand on en vient à la révélation qui donne des connaissances toutes divines, et qui établit un culte tout surnaturel, c'est un autre genre de démonstration, parce que la révélation est un fait, ou plutôt une suite de faits. Or les faits, qui ne nous sont transmis que par tradition, ne sont susceptibles que d'une démonstration morale.

Pour ce qui est des vérités surnaturelles que propose la révélation, comme elles sont inaccessibles à la raison humaine, quant à l'intimité de leur objet, elles ne peuvent être démontrées que par l'évidence morale du témoignage, qui prouve que Dieu les a révélées. Tel est l'ordre que prescrit la raison pour procéder avec méthode, et pour saisir le vrai dans chaque matière.

D'où il s'ensuit invinciblement que c'est de la part des incrédules un écart manifeste de la raison, que d'exiger qu'on leur prouve par la raison, ou par l'évidence de l'objet, la conformité des dogmes et des mystères de la foi, avec la raison ; car c'est exiger un genre de preuve qui n'a aucune proportion avec la nature de l'objet dont ils demandent la démonstration.

En effet, les mystères cesseraient d'être mystères, si on pouvait les prouver par la raison ou par l'évidence de l'objet. Car enfin, ils ne sont mystères que parce qu'ils ne sont pas de niveau avec la raison, c'est-à-dire qu'ils seraient mystères et qu'ils ne seraient pas mystères. Ils seraient mystères par la supposition, et ils ne seraient pas mystères, parce qu'on pourrait y pénétrer par les seules lumières naturelles.

L'auteur des *Pensées philosophiques* a donn

grossièrement dans cet écart de la raison : *Si la religion que tu m'annonces, dit-il, est vraie, sa vérité peut être mise en évidence et se démontrer par des raisons invincibles : trouve-les ces raisons. Pourquoi me harceler par des prodiges, quand tu n'as besoin pour me terrasser que d'un syllogisme ?*

Je remarque d'abord dans ce peu de paroles bien de la hauteur et bien de la mauvaise humeur, pour ne rien dire de plus. Il n'en faut pas être surpris, et dans un moment j'en dirai la raison. Mais pour venir au fait : ou l'auteur veut parler des objets de la foi, ou il veut parler des motifs qui doivent nous déterminer à croire les objets de la foi.

S'il parle des objets de la foi, peut-il ignorer qu'on ne les propose à croire que comme des objets fort au-dessus de la raison et inaccessibles aux seules lumières naturelles. Exiger donc que leur vérité soit mise en évidence, dès qu'il s'agit d'une évidence métaphysique, c'est demander une démonstration qui n'ait nulle proportion avec l'objet qu'on veut démontrer.

S'il parle des motifs qui doivent nous déterminer à croire les objets de la foi, ces motifs consistent en des faits; et les faits qui prouvent la révélation ne pouvant, comme les autres faits, être susceptibles d'une évidence métaphysique, mais seulement d'une évidence morale ou de l'évidence du témoignage, c'est s'écarter de la vraie méthode, c'est un abus manifeste du raisonnement, c'est se faire illusion à soi-même et vouloir en imposer à des lecteurs ignorants ou peu attentifs, que d'exiger pour de pareils faits des démonstrations métaphysiques.

Ce sont là néanmoins ces hommes qui, à les en croire, ne parlent que d'après la raison, qui ne connaissent et n'entendent que le langage de la raison, qui prennent la qualité de *sages* et de *philosophes* par excellence, et qui invitent le genre humain et les rois mêmes à devenir philosophes à leur manière et à leur école.

Du reste, le plus efficace de tous les *syllogismes* pour me déterminer à croire les objets de la foi, pour m'amener à la conviction et pour me terrasser, n'est-ce pas une suite de prodiges bien avérés, et qui ne permettent pas de douter que Dieu se soit expliqué par eux, pour certifier la vérité de la révélation qu'on m'annonce? C'est ainsi que *sa vérité peut être mise en évidence et se démontrer par des raisons invincibles*; évidence de témoignage, laquelle dans son genre étant souveraine au premier degré, ne peut être combattue, sans violer les lois du *syllogisme* et de la logique entière.

Un écrivain de nos jours, excellent à bien des égards, remarque l'indécence qu'il y a dans cette expression, *me harceler par des prodiges*: je ne le contredis assurément pas; mais je découvre une autre chose, et c'est une grande vérité qui paraît avoir été dictée par le sentiment autant ou plus que par l'esprit. Car je conçois que les miracles qu'on produit en confirmation d'une religion révélée sont bien propres à harceler ceux qui

veulent y résister: ils peuvent faire contenance tout haut, mais c'est en frémissant tout bas.

Celse, plusieurs siècles auparavant, avait présumé aux déistes, que nous voyons se reproduire continuellement sous nos yeux. *Il ne faut*, disait-il, selon le témoignage d'Origène, *il ne faut admettre aucun dogme qu'on ne le comprenne, et il ne faut l'admettre qu'autant qu'on le comprend; quiconque en use autrement ne peut manquer de tomber dans l'erreur... C'est ce qui arrive aux chrétiens, dont quelques-uns ne veulent ni écouter vos raisons, ni vous en donner des dogmes auxquels ils se sont attachés; et c'est parmi eux une maxime. N'examinez pas, mais croyez, et votre foi vous sauvera* (l. 1 contra Cels., cap. 9).

Quand les incrédules avec Celse et à la suite de cet imposteur idolâtre, font aux chrétiens de pareilles imputations, ils ne cherchent qu'à brouiller tout pour obscurcir la vérité. Il est vrai que nous tenons ce langage par rapport aux objets de notre foi, ou au corps de la révélation, mais c'est un hommage que nous rendons et que nous ne pouvons refuser à l'autorité de Dieu qui parle; c'est une suite de la nature des objets de la révélation, dont les mystères passent la faible intelligence des mortels; c'est la raison de concert avec la religion, qui nous apprend à penser et à parler de la sorte. A l'égard des preuves nécessaires pour constater l'existence des révélations du Seigneur; jamais, ni dans les premiers temps, ni dans les derniers on a dit à ceux qui voulaient discuter ces preuves, et qui étaient en état de le faire: *N'examinez pas, mais croyez, et votre foi vous sauvera*. Au contraire, on a toujours témoigné le zèle le plus décidé pour mettre au grand jour ces preuves multipliées, et pour les rendre sensibles à tout le monde. Je vais plus loin, et je dis que de toutes les matières qui ont jamais été controversées, il n'en est aucune qui ait été examinée de plus près et discutée plus souvent par les chrétiens, soit pour répondre aux ennemis de la révélation, soit pour éclaircir entre eux de plus en plus la question.

Cependant les déistes que nous combattons, et au milieu desquels nous vivons, ne devraient-ils pas rougir de marcher sur les pas d'un païen tel que Celse, d'en être les échos, et de se faire reconnaître au même caractère, comme on en va juger par celui de cet épicurien qui trouve ici naturellement sa place.

Celse était un de ces hommes décidés à ne vouloir renoncer ni à la gloire de bel esprit, ni aux attraits et aux douceurs de la volupté. Philosophe par éducation, épicurien par goût, opiniâtre et entêté par hauteur, grand discoureur par ostentation, il fut un des ennemis les plus déclarés qu'ait jamais eus le christianisme.

Imposteur hardi et faussaire impitoyable dans les imputations qu'il faisait à la religion de Jésus-Christ, il eut néanmoins le front de prendre pour sa devise et comme son cri d'armes, *la Vérité*; et de là vient qu'il donna pour titre à un de ses ouvrages

contre les chrétiens, celui de *Doctrine véritable* : ἀληθινὴς διδασκαλία.

Idolâtre de sa raison, il ne voulait admettre que ce qu'elle pouvait comprendre; et parlant de ce principe, il le regarda toujours comme la batterie la plus puissante dont il pût faire usage pour foudroyer la révélation, soit mosaïque, soit évangélique.

Présomptueux jusqu'à l'excès, il osa se vanter dans ses écrits qu'il n'ignorait rien, πάντα γὰρ οἶδα. Ce n'est pas qu'il fût ignorant, et il faut convenir qu'il avait une assez grande étendue de connaissance; mais quant à ce qui concernait la religion qu'il attaquait, ses connaissances n'étaient que superficielles.

Mauvais plaisant, quand il prenait un ton railleur qui sied si mal à un philosophe, il ne savait assaisonner ses railleries que d'obscénités capables de faire rougir la pudeur la moins délicate. Son esprit peu réglé, et où l'imagination dominait plus que le bon sens, ne lui permettait pas de mettre aucun ordre dans ses idées, ni d'en garder dans ses écrits.

Aussi prompt à quitter une matière qu'à l'entamer, il ne faisait que de voltiger de question en question, sans jamais rien épuiser, ni même rien approfondir. Définir, établir nettement l'état d'une controverse, la circonscire, si j'ose ainsi parler, et la renfermer dans des bornes précises, c'est ce qu'on ne trouvera jamais dans ses ouvrages, soit par un défaut de justesse d'esprit, soit par mauvaise foi, ou plutôt par l'un et l'autre de ces deux endroits.

Inconséquent dans ses raisonnements, il adoptait les principes qu'il avait abandonnés, ou il abandonnait ceux qu'il avait établis, selon les occasions et ce qui pouvait servir ou nuire à sa cause. Tantôt platonicien, tantôt stoïcien, d'autre fois péripatéticien, constamment épicurien, mais sans vouloir le paraître à découvert; il était tout, et il n'était rien, si ce n'est l'ennemi juré du christianisme.

Sophiste adroit, il semblait interroger plutôt que disputer, lorsqu'il craignait de se trop avancer; et dans d'autres occurrences, il allait toujours en avant, pourvu qu'il mit sur la défensive ceux avec qui il avait à traiter. Comme les Juifs ne s'accordaient pas avec les chrétiens, quoique l'origine des deux économies fût la même et toute divine, il aimait à les compromettre les uns avec les autres, pour tâcher et les détruire les uns par les autres et d'en triompher à l'avantage du paganisme. Attentif à rapprocher les apparences des réalités et les abus des usages, il affectait de tout confondre pour avoir droit de tout condamner, en dénaturant tout dans la religion chrétienne.

Rempli de préjugés, il reprochait aux chrétiens ce qu'il lui plaisait d'appeler dans eux de ce nom; et il adorait les siens comme autant de dogmes infaillibles. Fade adulateur des nations étrangères qu'il estimait le moins, il leur prodiguait le nom de sages et ne traitait les chrétiens que d'idiots et d'enthousias-

tes, pour faire entendre que la sagesse était concentrée dans le seul paganisme.

Superstitieux sans religion, il donnait ou à un hasard aveugle, ou à la nécessité d'un destin immuable, ce qu'il refusait à la providence d'une Divinité intelligente. Un ton décisif, des discours tranchants : ces grands mots, *la vérité, la raison, la philosophie, la sagesse* lui tenaient lieu d'arguments, pour faire passer ses dogmes absurdes en vérités incontestables, et pour démontrer ce qu'il n'avait pas même commencé à prouver.

Dans la discussion des faits, de quelque nature qu'ils fussent, susceptible de la crédulité la plus mal fondée, dès qu'ils étaient consacrés par la tradition ou les monuments du paganisme, il ne voyait que fanatisme dans les révélations de la religion chrétienne les plus invinciblement prouvées. En un mot, dans lui non la raison, mais la passion discourait, objectait, répondait, concluait, quelquefois avec esprit et avec subtilité, rarement avec jugement et toujours fausement en fait de religion. Tel était Celse; et à la réserve du zèle pour l'idolâtrie, tels sont aujourd'hui les déistes qui se mêlent de dogmatiser. Je reviens à mon sujet.

Mais n'est-ce pas s'avouer vaincu, que de convenir qu'on ne peut pas prouver par la raison, ou par l'évidence de l'objet, la conformité des mystères avec la raison? Non assurément, ce n'est pas s'avouer vaincu; c'est se renfermer dans les bornes précises de la question, c'est ne pas entrer en contradiction avec soi-même et avec la raison, c'est ne pas donner dans la fausse méthode et l'abus du raisonnement de ceux qui ne savent pas proportionner les preuves à la nature des objets qu'ils veulent démontrer.

Où on remporterait une victoire complète sur le fidèle, c'est s'il entreprenait de démontrer par la raison, ou par l'évidence de l'objet, ce qui est et ce qu'il convient être au-dessus de la raison, tels que le sont les mystères de la foi. Claudien Mamert, prêtre de l'église de Vienne, qui vivait dans le cinquième siècle, donna dans ce travers, en avançant qu'on pouvait par les seules lumières naturelles, et sans le secours d'aucune révélation divine, connaître le mystère de la très-sainte Trinité. Pierre Abailard en vint également à cet excès de folie (*Lib. II de Statu animæ, c. 7*), que d'oser se vanter que par la seule force et la seule subtilité de son esprit il pouvait facilement pénétrer les plus grands mystères, et même le mystère de la Trinité. Le pape Innocent II et la plupart des prélats de l'Église, en France, lui en firent un crime et le frappèrent d'anathème, comme on le voit dans le rescrit du pape Innocent II contre les hérésies de Pierre Abailard, en date du dix-septième des calendes d'août de l'année 1140, placé par dom Mabillon au nombre des épîtres de saint Bernard, *épître 194, édition de 1667*; Raymond Lulle, et après lui Barthélemy Keckerman ont adopté les mêmes chimères, mais de pareilles extravagances ne méritent pas qu'on immortalise les noms de ceux qui en sont les auteurs.

Ce qui mérite d'être immortalisé, ce sont les savantes et solides réfutations qu'on a faites de ces audacieux écrivains, qui ont osé ou restreindre et borner toutes les vérités à l'étroite capacité de leur raison, ou étendre la capacité de leur raison à des vérités qui la surpassent. Deux voies d'égarément, qui paraissent, en un sens, opposées, et qui néanmoins conduisent aux mêmes termes; mais personne n'a développé cette pensée avec plus de précision que saint Bernard. Ceux qui ne connaissent ce saint docteur que comme un dévot affectueux dans sa dévotion, n'ont pas lu ses ouvrages; car s'ils les avaient lus, ils conviendraient aisément que c'était de plus un beau génie, un génie subtil, pénétrant, ferme, solide et un profond théologien.

Nous venons de dire qu'Abailard prétendait expliquer tous les mystères par la seule raison ou par la seule évidence de l'objet, et c'est précisément ce que demandent, comme Celse et après Celse, les incrédules de nos jours. Que répond à cela saint Bernard? *C'est, dit-il (Epist. 190, c. 1), renoncer également à la raison et à la foi, que de se donner pour un homme prêt à expliquer les choses mêmes qui sont au-dessus de la raison; car, qu'y a-t-il de plus contre la raison que de vouloir s'élever par la raison au-dessus de la raison même? Et qu'y a-t-il de plus contre la foi que de ne vouloir rien croire de ce qui est au-dessus de la raison?* Ces deux sentences rendent également sensible cette vérité, qu'on est également conduit aux mêmes termes, c'est-à-dire à l'incrédulité et à la folie, soit qu'on veuille restreindre et borner toutes les vérités à l'étroite capacité de la raison humaine, soit qu'on veuille étendre la capacité de la raison humaine à des vérités qui la surpassent.

Que le déiste prenne tel parti qu'il voudra, ou de faire profession de ne rien croire que ce qu'il conçoit, ou de prétendre forcer les fidèles à expliquer les mystères de la foi; dans l'un et l'autre système, il perd en même temps et la raison et la foi. S'il ne croit que ce qu'il conçoit, il perd évidemment la foi, et il en convient; mais il ne perd pas moins la raison, puisque, de son aveu, dans le seul ordre naturel, il est obligé d'admettre, et il admet véritablement des mystères de la nature, qu'il ne saurait concevoir. S'il prétend forcer les fidèles d'expliquer les mystères de la foi, il perd évidemment la foi, puisque la foi, proprement dite, suppose l'inévidence de l'objet; mais il ne perd pas moins la raison, puisque, comme nous venons de l'entendre du saint docteur, *rien n'est plus contre la raison, que de vouloir s'élever par la raison, au-dessus de la raison même.* Ce n'est donc point penser, mais extravaguer, *isto non disputante, sed dementante*, que d'exiger des fidèles qu'ils prouvent par la raison ou par l'évidence de l'objet la conformité des dogmes et des mystères de la foi avec la raison.

QUATRIÈME PROPOSITION.

Quoiqu'on ne puisse pas démontrer, par la raison ou par l'évidence de l'objet, la conformité des mystères de la foi avec la rai-

son, il ne s'ensuit pas néanmoins que les termes consacrés à énoncer ces mystères soient des termes vides de sens et tout à fait intelligibles.

C'est un reproche des incrédules que j'ai promis de réfuter, et d'abord il faut exposer leur raisonnement. On ne peut, disent-ils, selon vous, ni démontrer de contradiction dans les mystères de la révélation, ni démontrer aussi, par la raison ou par l'évidence de l'objet, la conformité de ces mêmes mystères avec la raison, parce que, de votre aveu, on n'a pas une idée claire et distincte de ces mystères, et des termes dans lesquels ils sont énoncés: donc, concluent-ils, la révélation ne donne aucune connaissance véritable: donc elle se réduit à des termes vides de sens et tout à fait intelligibles; car, est-ce connaître véritablement les choses, que de n'en avoir pas une idée claire et distincte? Et quel sens peuvent présenter à l'esprit des termes dont on n'a pas une idée claire et distincte?

C'est sur ce fondement que Bayle et, à son exemple, les autres incrédules prétendent que ce seul titre suffit pour qu'on doive dans les disputes leur adjuger la victoire. *On juge, dit Bayle, que pendant le cours du procès la victoire se déclare plus ou moins pour le soutenant ou pour l'opposant, selon qu'il y a plus ou moins de clarté dans les propositions de l'un que dans les propositions de l'autre; enfin on juge que la victoire se déclare contre celui dont les réponses sont telles qu'on n'y comprend rien, et qui avoue qu'elles sont incompréhensibles. On le condamne dès là par les règles de l'adjudication de la victoire, et lors même qu'il ne peut pas être poursuivi dans les brouillards dont il s'est couvert et qui forment une espèce d'abîme entre lui et ses antagonistes, on le croit battu à plate couture; et on le compare à une armée qui, ayant perdu la bataille, ne se dérobe qu'à la faveur de la nuit à la poursuite des vainqueurs.*

Cette difficulté, que quelques-uns regardent comme peu de chose, paraît à d'autres une difficulté sérieuse et qui demande une réponse solide et raisonnée. Je vais tâcher de satisfaire les derniers; et pour entrer tout de suite en matière, je dis qu'une proposition peut être l'objet d'une connaissance véritable, quoiqu'elle ne soit point parfaitement à portée de la raison humaine. Soit cette proposition qui regarde directement le mystère de l'incarnation, et qui suppose celui de la Trinité: *Le Verbe, la seconde personne de la très-sainte Trinité, s'est uni d'une manière physique, substantielle et personnelle à la nature humaine, de façon que dans Jésus-Christ Dieu-Homme la nature divine et la nature humaine, parfaitement distinguées l'une de l'autre, sont terminées par la seule personne du Verbe.* Voilà une vérité dont j'acquies la connaissance par la révélation. J'avoue que l'évidence de l'objet me manque et que par cet endroit je ne puis pas dire que la connaissance de cette vérité soit une science proprement dite: mais l'évidence du témoignage supplée tellement et avec tant d'avantage à l'évidence de l'objet,

que la connaissance de cette vérité n'en est pas moins certaine, ni moins infaillible.

Il n'est donc pas vrai que tout se réduit à introduire des termes et une espèce de jargon vide de sens et d'idées. Car autre chose est de ne pas comprendre parfaitement la force et la signification des termes, et autre chose est de prononcer des termes vides de sens. Parce que je ne comprends point parfaitement la force et la signification des termes, il s'ensuit bien que je ne puis pas concevoir et expliquer à bien des égards *la manière d'être* des dogmes et des mystères.

Ainsi, parce que je ne comprends point parfaitement ce qu'on appelle personnes dans le le mystère de la Trinité, je ne puis concevoir et expliquer le $\tau\acute{\omicron}\ \pi\acute{\alpha}\varsigma$, c'est-à-dire : *comment le Verbe, la seconde personne de la très-sainte Trinité, s'est uni d'une union physique, substantielle et personnelle à la nature humaine, de façon que dans Jésus-Christ Dieu-Homme la nature divine et la nature humaine, parfaitement distinguées l'une de l'autre, sont terminées par la seule personnalité divine du Verbe.* Mais je conçois parfaitement que c'est là une vérité à laquelle je ne puis me refuser, étant fondée sur l'autorité de la parole de Dieu ; et cette vérité, telle qu'elle est énoncée, est si peu un jargon vide de sens et d'idées, que, si on vient à l'attaquer, et m'en aperçois tout d'un coup : je m'élève et je dénonce à l'Eglise le téméraire qui ose altérer ma foi. S'il veut se déguiser, s'il cherche à s'envelopper sous des expressions équivoques, je le poursuis dans tous ses faux-fuyants, je le serre de près et je ne quitte point prise qu'il ne se soit expliqué nettement pour ou contre la vérité révélée.

Ainsi vit-on, au commencement du troisième siècle (*vers l'an 210*), Tertullien prendre la plume et s'élever avec force contre Praxéas, qui le premier avait apporté d'Asie à Rome l'hérésie des patripassiens, lesquels combattaient la distinction réelle des personnes de la très-sainte Trinité, en soutenant que le Père s'était incarné et avait souffert. Avec quelle précision n'établît-il pas contre son adversaire le dogme de la trinité des personnes divines dans l'unité de la nature ? L'hérésiarque et ses adhérents se vantaient, comme le font les unitaires de nos jours, de n'adorer qu'un seul Dieu et reprochaient aux catholiques d'en adorer deux et trois. Cette objection, bien loin de déconcerter le docteur africain, ne fait que lui donner lieu de développer avec la plus grande netteté et de mettre dans tout son jour la révélation du mystère de la trinité des personnes divines dans l'unité numérique d'une seule et même nature. On lui objectait encore que les dénominations de Verbe et de Saint-Esprit n'étaient que des noms sans réalité. Cette nouvelle objection ne sert également qu'à lui faire naître une occasion de donner de nouveaux et de plus grands éclaircissements qui supposent que, sans comprendre le mystère, on en conçoit assez pour éviter et combattre l'erreur et pour établir la vérité.

Ainsi vit-on, l'an 431, saint Cyrille, dans le

DÉMONST. ÉVANG. XI.

concile œcuménique d'Ephèse, et le même concile tout entier développer admirablement le mystère de l'Incarnation par rapport à l'unité de la personne divine, terminant dans Jésus-Christ Dieu-Homme la nature divine et la nature humaine, contre l'erreur de Nestorius, patriarche de Constantinople, qui, comme on admettait deux natures en Jésus-Christ, voulait aussi qu'on y reconnût deux substances, chacune propre de sa nature ; ou deux personnes, la personne divine et la personne humaine : de manière qu'il n'y eût entre les deux personnes qu'une union morale et nullement une union physique, substantielle et personnelle ; d'où il concluait, en parlant de la très-sainte Vierge, qu'elle devait être appelée non mère de Dieu, $\theta\epsilon\omicron\sigma\tau\acute{\omicron}\nu\omicron\varsigma$, mais seulement mère de Christ, $\chi\rho\iota\sigma\tau\iota\tau\acute{\omicron}\nu\omicron\varsigma$, ou que si on l'appelait mère de Dieu, ce ne pouvait être que improprement et à raison de l'union morale des deux personnes.

Ainsi vit-on, dans le même siècle (*l'an 451*), le concile général de Chalcedoine, composé de six cent trente évêques, frapper d'anathème l'erreur d'Eutychès, prêtre et archimandrite ou abbé du célèbre monastère de Constantinople, et expliquer le dogme catholique contre cet hérésiarque tombé dans une hérésie opposée à celle de Nestorius, parce qu'il voulait qu'on n'admit qu'une nature en Jésus-Christ, comme on n'y admettait qu'une personne.

Ainsi vit-on dans le septième siècle (*l'an 660*) les Pères du sixième concile œcuménique tenu à Constantinople, démêler et confondre les sophismes des monothélites, lesquels soutenaient qu'il n'y avait qu'une volonté et une opération dans Jésus-Christ Dieu-Homme, et établir en même temps, contre les sentiments hétérodoxes de Cyrus, évêque d'Alexandrie, et de Sergius, patriarche de Constantinople, la distinction des volontés et des opérations propres des deux natures dans le Verbe incarné, comme la foi obligeait d'y reconnaître la distinction des deux natures sans aucune confusion.

Ainsi vit-on le concile de Frioul, l'an 791, celui de Ratisbonne, l'an 792, et celui de Francfort, l'an 794, proscrire l'erreur de Félix, évêque d'Urgel, et d'Elipand, évêque de Tolède, qui osèrent avancer que Jésus-Christ n'était pas fils propre et naturel de Dieu, mais seulement fils de Dieu par adoption et par grâce.

Mais peut-on appeler des termes vides de sens et d'idées ceux qu'on emploie pour fixer toute l'étendue d'un dogme, avec une précision si exacte qu'on ne peut rien dire de plus ou de moins qu'on n'aperçoive l'écart ? Or les termes consacrés pour énoncer nos mystères sont de cette nature, comme le prouvent sensiblement et invinciblement la pratique et l'autorité des Pères et des conciles que je viens de citer.

Qu'on approfondisse la doctrine lumineuse de ce que l'Ecole appelle *communication d'idées*, et qui consiste à attribuer à la personne du Verbe incarné les dénominations des deux natures et de leurs propriétés : première

(Vingt-neuf.)

rement, parce que c'est une maxime universellement reçue que les dénominations qui signifient les natures ou les propriétés des natures sont dénominations des suppôts ou des personnes, et leur doivent être attribuées; secondement, parce que dans Jésus-Christ les deux natures ne subsistant que par la seule personne du Verbe, on doit conséquemment attribuer à cette personne les dénominations des deux natures et de leurs propriétés. Qu'on approfondisse cette doctrine avec tous les théologiens catholiques, et l'on verra clairement que, quoique le fond du mystère de l'Incarnation soit incompréhensible à bien des égards, on peut néanmoins, la révélation de ce mystère une fois bien établie, raisonner très-juste et d'une façon très-intelligible sur le même mystère.

Encore un exemple pour éclaircir de plus en plus la difficulté proposée. Quand je dis : *Je crois d'une foi ferme, sur l'autorité infail-
lible de la révélation divine, que Dieu a tiré ce monde du néant, ou qu'il l'a fait sans qu'il y eût aucune matière préexistante* : cette proposition contient une vérité dont la révélation me donne une connaissance certaine. De plus, il n'est pas de déiste qui ne convienne que cette même proposition n'est pas énoncée en termes vides de sens et d'idées. Ni lui ni moi ne concevons néanmoins la création : nous ne concevons pas comment ce qui est dans le néant peut acquérir l'être ; et comme il n'appartient qu'à la toute-puissance de Dieu de faire une pareille opération, il n'appartient non plus qu'à son intelligence infinie de comprendre comment elle se peut faire. Je puis donc, à la faveur de la révélation, acquérir des connaissances certaines et les exprimer par des termes qui ne soient pas vides de sens et d'idées. Donc la révélation, avec toute l'incompréhensibilité des objets qu'elle propose à croire, ne met pas ses partisans dans le cas d'une armée qui, ayant perdu la bataille, ne se dérobe qu'à la faveur de la nuit à la poursuite du vainqueur. Ce cas est bien plutôt celui des incrédules : ils n'ont de ressources que les ténèbres, quand on les suit pied à pied. Il faut nécessairement qu'ils s'y réfugient pour cacher leur honte et celle de leurs dogmes, qui, écartés des notions communes, ne peuvent se concilier avec le bon sens et ne laissent rien apercevoir de plus clair que leur absurdité.

Au reste, ce que j'ai dit de la création a également son application par rapport à tous les autres mystères. En effet, quoiqu'il soit vrai, par exemple, que je n'ai pas de l'unité de la nature divine et de la trinité des personnes divines une idée claire et distincte ; quoiqu'il soit encore vrai qu'à raison de l'infini, qui est essentiellement en Dieu, il n'y ait pas de commensurabilité en ce qu'on appelle en Dieu nature et personnes, et ce qu'on appelle nature et personnes dans les hommes ; j'ai néanmoins une idée générale de ce que c'est que nature et personne, soit que je parle de Dieu, soit que je parle des hommes ; or cette idée générale, tout imparfaite qu'elle est, me suffit pour assurer que je ne prononce pas

des termes vides de sens et d'idées lorsque je produis cet acte de foi *Je crois sur la parole infail-
lible de Dieu, qu'il n'y a qu'une nature divine, d'une unité numérique et indivisible, laquelle a trois substances, ou laquelle est terminée par trois personnes réellement distinguées : le Père, le Verbe et le Saint-Esprit*. L'incompréhensibilité n'en subsiste pas moins et doit subsister pour l'exercice de ma foi et pour me mettre en état de rendre à Dieu l'hommage de mon esprit, dont je ne lui suis pas moins redevable que de l'hommage de mon cœur ou de celui de toutes mes autres puissances.

Mais, pour répandre un plus grand jour sur cette matière, il faut observer que lorsqu'il est question des objets de la foi, il est nécessaire d'avoir recours à des termes dont les idées naturelles aient quelque relation, plutôt que quelque proportion, avec les idées transcendantes de la même foi. Je m'explique : relation et proportion sont des choses qui, en bonne logique, ne doivent pas être confondues. Il peut y avoir une relation très-réelle entre le fini et l'infini, et il ne saurait y avoir aucune proportion réelle entre l'un et l'autre. Ainsi les termes qu'on emploie pour exprimer les objets de la foi, ont bien quelque relation aux objets qu'on exprime par les mêmes termes, mais de proportion il n'y en a aucune. Or, la relation suffit pour fonder la même façon de s'énoncer ; mais le défaut de proportion ne permet pas l'identité d'idées par rapport aux objets, quoiqu'exprimés de la même manière.

En deux mots, en tant que les termes de nature et de personne ont, dans la définition qu'on en donne, quelque chose de commun à Dieu et aux hommes, je conçois ce quelque chose qui est commun à Dieu et aux hommes ; mais en tant que ce qui s'appelle dans Dieu nature et personne, est infini, et d'un ordre tout différent de ce qu'on appelle nature et personne dans les hommes, je cesse de comprendre ; et sur la parole de Dieu, dont je me suis auparavant bien assuré, je crois et j'adore ce que je ne puis comprendre.

C'est de la sorte qu'ayant une idée de justice et de miséricorde, dont je vois quelque exercice parmi les hommes, quand je parle de la justice et de la miséricorde de Dieu, je ne tiens pas un langage frivole et dépourvu de sens. Ce n'est pas, pour me servir des expressions de Tertullien, une simple agitation de l'air qui se fait bien entendre aux oreilles, mais qui ne présente rien à l'esprit : *Aer offensus, intelligibilis auditu, cæterum, vacuum nescio quid, et inane* ; et je conçois quelque chose de réel en parlant de la source de toute justice et de toute miséricorde. Mais quand il s'agit d'une justice infinie, en tant qu'infinie, et d'une miséricorde infinie, en tant qu'infinie, telle que l'une et l'autre est en Dieu, et surtout quand il s'agit de l'union de ces deux attributs dans un degré infini, ces idées sont si transcendantes que mon esprit succombe sous le poids de cet infini ; et dans les différents mystères qu'on propose à ma foi, rien ne peut me rassurer que l'autorité

souveraine de la vérité par essence. Dès ce moment je n'entreprends plus de raisonner et de porter des regards téméraires sur une majesté infinie; mais je me borne, sagement et par raison, à croire et à adorer.

Voilà comment, selon l'expression de saint Paul, nous connaissons en partie, *ex parte enim cognoscimus* (I Cor., XIII, 9), et la partie que nous connaissons forme le côté lumineux et proportionné à notre faible intelligence, à la faveur duquel nous pouvons nous exprimer d'une manière qui ne soit ni vide de sens, ni tout à fait intelligible, et même raisonner jusqu'à un certain point sur les mystères, et *ex parte prophetamus*. Mais nous ne connaissons qu'en partie, et la partie que nous ne connaissons pas forme le côté voilé et couvert de ténèbres mystérieuses qu'il n'est pas donné à la raison de percevoir, mais qu'il est ordonné à tout entendement humain d'adorer en silence, et dans les sentiments d'une foi vive et respectueuse : *In captivitate redigentes omnem intellectum in obsequium Christi* (II Cor., X, 5).

PROPOSITION V.

Il est impossible de faire, contre la vérité de quelque mystère que ce soit de la révélation, aucune objection qui soit véritablement insoluble.

Les déistes ne sont pas de ce sentiment, et Bayle qu'on trouve partout, lorsqu'il s'agit d'attaquer la religion, fait les derniers efforts pour prouver qu'il est des difficultés insolubles contre les mystères de la révélation. *Il est évident, dit-il (Eclairciss. sur les manich., p. 31, 40, Dict., 2 édit.), que la raison ne saurait jamais atteindre à ce qui est au-dessus d'elle. Or, si elle pouvait fournir des réponses aux objections qui combattent le dogme de la Trinité et celui de l'union hypostatique, elle atteindrait à ces deux mystères, elle se les assujettirait et les plierait, jusqu'aux dernières confrontations, avec les premiers principes, etc. Il me suffit, avait-il dit quelques lignes auparavant, qu'on reconnaisse unanimement que les mystères de l'Évangile sont au-dessus de la raison; car il résulte de là nécessairement qu'il est impossible de résoudre les difficultés des philosophes, etc.*

J'avoue qu'avant Bayle quelques théologiens, dans les différentes communions chrétiennes, avaient au moins insinué ce sentiment. Mais il n'est nulle part soutenable; et s'il s'est trouvé, surtout depuis deux siècles, des docteurs catholiques qui ont paru le favoriser, ils sont encore moins excusables, puisque le cinquième concile de Latran, tenu sous Jules II et Léon X, dans la session du 19 décembre 1513, où présidait ce dernier pape, déclare qu'il n'y a pas, contre la vérité de la religion chrétienne, d'arguments insolubles qu'on puisse tirer de la philosophie ou de la raison humaine : *Cum omnia solubilia existant*, ce sont les paroles du concile.

Avant néanmoins que de discuter à fond cette matière, je crois devoir rapporter la réponse que fait M. Leibnitz, au premier endroit que j'ai cité de Bayle : « *Je ne trouve pas, dit-il (Disc. de la conformité de la foi avec*

la raison, p. 79, 80), qu'il y ait aucune force dans ce raisonnement. Nous pouvons atteindre ce qui est au-dessus de nous, non pas en le pénétrant, mais en le soutenant; comme nous pouvons atteindre le ciel par la vue, et non par l'attouchement. Il n'est pas nécessaire non plus que, pour répondre aux objections qui se font contre les mystères, on s'assujettisse ces mystères, et qu'on les soumette à la confrontation avec les premiers principes qui naissent des notions communes; car si celui qui répond aux objections devait aller si loin, il faudrait que celui qui propose l'objection le fit le premier : car c'est à l'objection d'entamer la matière, et il suffit à celui qui répond de dire oui ou non, etc.

Je viens à présent à ce qu'il y a de capital dans la question. Qu'est-ce qu'une difficulté insoluble? C'est une vérité ou une suite de vérités qu'on est forcé d'admettre, et qui sont évidemment contraires à une proposition qu'on soutenait comme véritable. Par exemple, si je demandais à un déiste : Croyez-vous qu'on puisse se refuser, par rapport à un ou plusieurs faits, à des démonstrations morales, souveraines au premier degré, sans cesser d'être en ce point raisonnable? Ne penseriez-vous pas qu'il y aurait de la folie à nier qu'il y ait eu un Philippe de Macédoine, père d'Alexandre le Grand; que celui-ci ait défait Darius à la fameuse journée d'Arbelle, et que par cet exploit il ait réuni l'empire des Perses à celui des Grecs : qu'il y ait eu une ville de Rome, d'abord gouvernée par des rois, ensuite érigée en république, enfin de nouveau soumise à l'autorité souveraine des Césars? S'il me répondait que tous ces faits sont tellement démontrés par le témoignage de tous les historiens qui s'accordent à les rapporter et à en convenir, qu'il y aurait de la folie non-seulement à les nier, mais même à les contester sérieusement; si je lui répliquais : Cela étant, vous ne pouvez donc, sans entrer en contradiction avec vous-même et avec la raison, refuser comme vous le faites d'admettre la révélation, puisqu'il n'est au monde aucun fait plus authentiquement prouvé, et dont la démonstration morale soit plus souveraine au premier degré; ce serait là, sans contredit, une difficulté insoluble, surtout quand on a prouvé, comme nous l'avons fait, qu'on ne peut pas démontrer de contradictions dans les dogmes et les mystères qui sont au-dessus de la raison, tels que les dogmes et les mystères de la foi, et qu'il est même contradictoire qu'on puisse y en démontrer.

Il faut encore observer qu'en parlant d'objections insolubles, on ne demande pas s'il est quelque difficulté que Dieu ne puisse pas résoudre; car, dès qu'on croit l'existence d'un Dieu, on sait qu'il n'est pas, et qu'il est même impossible qu'il y ait par rapport à lui aucune difficulté. Comment l'auteur de tout ce qui existe pourrait-il ignorer ce qu'il est lui-même, ou ne pas voir la liaison des effets avec leurs causes, le jeu et les ressorts les plus secrets de tout ce qui a de la vie et du mouvement?

Aussi je ne puis être satisfait de la réponse d'un écrivain récent, et dont les écrits sont par ailleurs bien estimables et même précieux, qui, en réfutant Bayle sur ce que cet incrédule appelle objections insolubles, répond : *Ce qui est insoluble pour les créatures, est évident pour le Créateur. On ne peut donc pas dire que les difficultés qui accompagnent nos mystères soient invincibles absolument, et en elles-mêmes, puisqu'elles ne sont rien aux yeux de Dieu (la Religion vengée, lett. VII, p. 95).* Il me semble que ce n'est point là le véritable état de la question ; car il s'agit d'une controverse, non pas de l'homme avec Dieu, mais d'une controverse d'homme à homme ; d'une controverse entre un incrédule et un fidèle, entre un blasphémateur et un adorateur de la révélation. Mais, dans cette supposition, l'incrédule sera en droit de répliquer que Dieu voit sans doute la solution de toutes les difficultés, ou plutôt qu'il n'est point pas rapport à lui de difficultés ; mais, ajoutera-t-il, s'il est dans la révélation prétendue d'évidentes contradictions avec la raison, Dieu voit-il comment deux propositions contradictoires peuvent se concilier ensemble et être toutes les deux véritables ? Cette réponse que, *ce qui est insoluble pour les créatures est évident pour le Créateur, et qu'on ne peut pas dire que les difficultés qui accompagnent nos mystères soient invincibles absolument et en elles-mêmes, puisqu'elles ne sont rien aux yeux de Dieu ;* cette réponse, dis-je, a une application très-juste quand il s'agit de la manière d'être des mystères ; mais elle doit toujours supposer et qu'on ne peut pas démontrer de contradictions évidentes dans les mystères, et qu'on ne peut pas proposer contre ces mêmes mystères d'objections véritablement insolubles, d'une insolubilité relative à l'esprit humain, ainsi que l'entend le cinquième concile de Latran, que j'ai déjà cité, lorsqu'il dit : *Cum omnia solubilia existant.*

Enfin, quand je soutiens qu'il est impossible de faire, contre la vérité de quelque mystère que ce soit de la révélation, aucune objection qui soit véritablement insoluble, je ne prétends pas avancer que tout le monde indifféremment soit en état de répondre aux objections des incrédules ; j'avouerais même qu'il n'est pas fort ordinaire de trouver un grand nombre de personnes qui aient assez d'étude et assez d'exercice dans le raisonnement, et assez de justesse d'esprit pour saisir les difficultés dans leur véritable point de vue et pour les résoudre. Mais il s'en est toujours trouvé, et jamais l'esprit humain ne dégénérera au point de ne pouvoir satisfaire à toutes les objections des incrédules, qui auraient pour objet d'ébranler la foi des mystères de la révélation.

En effet, et j'entre ici pleinement en matière, on peut réduire à trois classes les difficultés des incrédules. Les unes attaquent le fond des mystères, les autres se tirent de la comparaison des vérités naturelles connues avec ce qu'on propose comme des vérités d'un ordre surnaturel ; les dernières,

enfin, ont pour objet les systèmes des théologiens scolastiques, pour expliquer la manière d'être des mystères, ou le comment et le pourquoi.

A l'égard des premières difficultés qui peuvent regarder le fond des mystères, j'ai tâché de donner pour ces difficultés un principe solide et général de solution, en prouvant qu'on ne peut pas démontrer de contradiction dans les dogmes et les mystères qui sont au-dessus de la raison, tels que les dogmes et les mystères de la foi, et qu'il est même contradictoire qu'on puisse y en démontrer.

Les difficultés qu'on peut tirer de la comparaison des vérités naturelles connues avec ce qu'on propose comme des vérités d'un ordre surnaturel, quelque loin qu'on les pousse, ne sauraient être insolubles, et M. Leibnitz donne même pour ces difficultés un principe général de solution et d'une solution très-satisfaisante. En effet, entre les vérités naturelles, c'est-à-dire entre les vérités où l'esprit humain peut atteindre naturellement, il en est de primitives, d'éternelles et de nécessaires ; et il en est, de si j'ose parler de la sorte, de secondaires, de contingentes, et qui n'ont pour ainsi dire leur être que par la volonté libre de Dieu, qui a choisi et déterminé un tel ordre dans la nature. Comme les vérités du premier genre ne sont dans nous qu'une participation de la vérité souveraine qui est dans Dieu, il est évident qu'il n'est aucune vérité d'un ordre surnaturel qui puisse y être contraire ; et on met tous les incrédules au défi de pouvoir tirer de ce côté-là, contre la vérité des mystères de la foi, aucune objection qui soit véritablement insoluble.

Pour ce qui est des vérités que j'ai appelées secondaires, contingentes et dépendantes de l'ordre que Dieu a établi dans la nature, elles ne peuvent tirer à aucune conséquence contre la vérité des mystères de la foi, quelque opposées qu'elles y puissent être ; car l'ordre que Dieu a librement établi dans la nature montre bien sa puissance, mais il ne la borne pas. Ainsi, que Dieu, dans l'ordre qu'il a choisi, ait voulu que chaque suppôt ne fût suppôt que d'une nature, cela n'empêche pas que Dieu n'eût pu établir un autre ordre, dans lequel deux natures n'auraient eu qu'un seul et même suppôt, une seule et même personnalité. Je conçois la première vérité, parce que le cours ordinaire de l'ordre que Dieu a établi me la rend sensible ; mais je ne conçois pas la seconde, et parce que je n'en ai pas d'exemple dans le cours ordinaire de l'ordre que Dieu a établi, et parce que mon esprit ne peut naturellement aller jusque-là, et qu'il n'y aurait même jamais été s'il ne m'avait été révélé. Pour que ces deux vérités, quoique opposées, subsistent sans aucune contradiction, il suffit qu'elles ne subsistent pas toutes deux dans le même sujet et que la puissance de Dieu puisse les produire dans différents sujets.

De même, que la génération ou la propagation du genre humain ne se fasse qu'en conséquence de l'union des deux sexes, c'est une vérité contingente : parce que Dieu, au-

rait pu établir un ordre tout différent, et dans lequel la génération se serait faite sans une pareille union. Lors donc que la foi m'enseigne qu'une vierge, sans cesser d'être vierge, a enfanté; l'opposition qu'à cette vérité à ce qui se passe dans l'ordre que Dieu a établi ne forme pas une difficulté insoluble.

Dans tous ces cas et autres semblables, le déiste veut raisonner et il ne fait que discourir, mais il ne raisonne pas. Courbé vers la terre, il juge de tout par ce qu'il voit, et il ne s'élève pas jusqu'à l'Être suprême, qui peut varier ses ouvrages à l'infini. Mais quelle contradiction, de reconnaître dans lui une puissance infinie et néanmoins de s'expliquer comme si sa toute-puissance était épuisée par la constitution présente du monde! Car il en faut venir à dévorer cette affreuse contradiction, quand on veut mesurer ce que Dieu peut faire absolument, sur ce qu'il a fait, en choisissant le plan sur lequel il a formé les cieux et cette terre habitable.

Que le fidèle instruit raisonne bien plus conséquemment! D'un côté, il voit l'unique manière dont Dieu a librement disposé toutes les choses dans l'univers; mais d'un autre côté, connaissant la toute-puissance de Dieu, il conçoit que ce Dieu tout-puissant aurait pu établir cent mille millions d'ordres de choses tout différents et tout opposés. Ravi du spectacle présent, il admire l'économie générale, et il sent qu'il succombe, quand il veut en examiner curieusement et en comprendre parfaitement le moindre détail. Dès lors sa raison lui dit que, s'il plaît à Dieu de révéler aux hommes quelque nouveau chef-d'œuvre de sa toute-puissance, d'un ordre tout différent de ce qu'il a créé librement, et qui y soit même entièrement opposé, il ne doit pas balancer à donner la créance la plus soumise et la plus ferme à la parole du Seigneur.

Mais, dit-on, si Dieu avait établi dans le monde un ordre opposé à celui qu'il a véritablement choisi, et en conséquence duquel les choses sont sur le pied où nous les voyons cet ordre n'aurait pas été naturel. Cette objection, si elle en mérite le nom, est si pitoyable, que je n'en parlerais pas si elle ne m'avait été proposée à moi-même. Je réponds donc, qu'à ne considérer que l'être physique des choses, l'ordre que Dieu aurait établi dans le monde, et qui aurait été contraire à celui que nous y voyons, n'aurait pas été naturel, considéré relativement à l'ordre présent; mais considéré absolument et en lui-même, il aurait été aussi naturel que l'ordre qui existe actuellement; et l'ordre qui existe actuellement, dont nous n'aurions eu nulle idée, nous aurait dans ce cas-là paru contraire à l'ordre naturel. La raison est que tout ordre de choses que Dieu peut établir comme auteur de la nature est un ordre naturel; mais Dieu, comme auteur de la nature, peut établir une infinité d'ordres différents et opposés de choses: donc tous ces ordres différents et opposés de choses établis par Dieu, comme auteur de la nature, sont des ordres naturels.

Je viens à la troisième source des difficul-

tés des incrédules, qui a pour objet les systèmes des théologiens scolastiques.

Premièrement, quand on supposerait que toutes les difficultés qu'on peut proposer contre les systèmes des théologiens scolastiques seraient insolubles, on ne prouverait rien contre la vérité des dogmes et des mystères de la révélation. Car la foi n'est pas asservie aux systèmes, et elle en est tellement indépendante, qu'on s'en est passé pendant plusieurs siècles, sans qu'elle en ait reçu la moindre altération.

Quand on proposerait des difficultés insolubles contre tous les systèmes qu'on a faits pour expliquer la lumière, les couleurs, les causes du flux et du reflux de la mer dans l'Océan, il n'en serait pas moins vrai qu'il y a de la lumière, des couleurs, un flux et un reflux dans l'Océan. De même, quand on battrait en ruine tous les systèmes des théologiens scolastiques pour expliquer le *τὸ πᾶς*, c'est-à-dire *le comment* et *le pourquoi*, ce ne serait pas une preuve que le fond des mystères est contraire à la raison; mais il en résulterait tout au plus, ou qu'on a tort de vouloir les expliquer, ou qu'on s'y prend mal pour les bien expliquer.

Aussi les théologiens scolastiques ne donnent-ils pas leurs systèmes pour des dogmes de foi: car ils ne seraient plus alors, à proprement parler, des systèmes. Mais je dis plus, et c'est qu'il est impossible qu'il n'y ait pas toujours quelque difficulté insoluble contre ce qui n'est purement que système, pour expliquer quelque dogme ou quelque mystère qui ne peut être connu que par la révélation. Car si on pouvait lever toutes les difficultés pour éclaircir un dogme ou un mystère qui ne peut être connu que par la révélation, ce dogme ou ce mystère ne serait plus au-dessus de la raison, mais il serait de niveau avec la raison humaine. Or, comme il est contradictoire qu'on puisse démontrer des contradictions dans les dogmes et les mystères qui sont au-dessus de la raison, il est également contradictoire qu'on puisse démontrer, par la raison ou par l'évidence de l'objet, leur conformité avec la raison. Donc il est nécessaire, quelque système qu'on prenne pour expliquer les dogmes et les mystères qui ne peuvent être connus que par la révélation, qu'on n'en puisse pas lever toutes les difficultés. Mais prétendre triompher de la foi parce qu'on peut triompher d'un système en lui opposant quelque difficulté insoluble, c'est vouloir donner le change, puisque ce qui n'est purement que système n'est que l'ouvrage de l'esprit humain, et ne peut par conséquent être un objet de foi.

En second lieu, c'est là néanmoins l'artifice des incrédules, et rien ne leur est plus ordinaire que de confondre les dogmes avec les systèmes, et de représenter les difficultés qu'on fait contre les systèmes, comme si elles intéressaient les dogmes et les mystères. Cette réflexion demande à être développée et éclaircie par des exemples.

Qu'on prenne la quintessence de la plu-

part des difficultés que Bayle affecte de proposer contre la religion, qu'on y regarde de près, et on verra qu'elles ne roulent que sur les systèmes qu'on a imaginés pour expliquer *la manière d'être* des dogmes, ou *le comment* et *le pourquoi*. On est ébloui, on en est ébranlé, et je n'en suis pas surpris. Indépendamment de l'art, les difficultés sont insurmontables, tandis que ni la raison ni la révélation ne nous donnent pas de lumières sur *la manière d'être* de ces dogmes. On a tort de s'y prendre ainsi pour attaquer la religion; mais on a tort aussi de se laisser dépayser, et de s'engager dans un combat pour un terrain qu'on n'est pas obligé et qu'il n'est pas même possible de défendre avec avantage. Mal attaqué, mal défendu : voilà tout ce qu'on peut dire en pareille rencontre; car vouloir tout expliquer pour dissiper l'obscurité intrinsèque des mystères, c'est ignorer la nature de la foi et préparer aux incrédules des triomphes, non sur la foi, mais sur ceux qui la défendent avec trop peu de discernement. La cause des incrédules n'en devient pas à la vérité meilleure; mais celle des fidèles, tout invincible qu'elle est quand elle est bien défendue, perd de grands avantages par la mauvaise défense, et c'est là un des points que Bayle a saisis avec le plus d'empressement.

Prenons pour exemple l'article des Pauliciens, un des plus raisonnés et peut-être un des plus captieux de son dictionnaire. Il s'agit d'examiner si on réfute avec succès le système des pauliciens, qui admettaient deux principes, l'un du bien, l'autre du mal. A la suite de bien des raisonnements, l'auteur entre comme de plein-pied dans le mystère de la prédestination; il introduit les théologiens scolastiques, qu'il met aux prises avec les pauliciens; ceux-là développent leurs différents systèmes sur la prédestination et ceux-ci paraissent triompher en trouvant et en faisant voir des difficultés insurmontables dans tous les systèmes qu'on leur propose.

Cependant en résulte-t-il quelque chose contre la religion? Rien du tout : ce qui en résulte uniquement, c'est qu'il fallait s'y prendre autrement pour répondre; c'est qu'il fallait établir par les preuves invincibles qu'on a entre les mains, le fait de la révélation, et ne pas entrer dans *la manière d'être* des mystères, puisque cette manière *d'être* est tout à fait supérieure à la raison humaine. Il fallait ensuite tirer du dépôt de la révélation les dogmes particuliers, faire voir en conséquence que le mal physique avait été introduit dans le monde par le péché, et que le péché lui-même, qui est le mal moral, n'est venu que du mauvais usage que l'homme a fait de sa liberté. Ainsi, allant de dogme révélé en dogme révélé, on aurait accablé les pauliciens sous le poids des preuves qui démontrent la révélation, et sous celui de l'autorité de cette même révélation.

S'ils avaient voulu faire instance, s'ils avaient pressé les difficultés que Bayle met dans tout leur jour, la réponse était toute simple et en même temps sans réplique : Je

n'en sais pas plus, je ne dois pas en savoir plus que ce qu'on m'a appris : la révélation me conduit jusque-là, et elle ne me conduit pas plus loin. N'est-il pas juste que je m'impose sur tout le reste le silence qu'elle garde elle-même; et vous ayant une fois prouvé la révélation, n'en devez-vous pas user ainsi vous-mêmes, d'autant plus que vous ne pouvez ni y montrer de contradiction, ni exiger de moi que je vous en montre la conformité avec la raison? A la bonne heure, que vos objections contre les systèmes soient insolubles; mais les systèmes ne sont pas la révélation même, et ce n'est que la révélation que je garantis et que je me charge de défendre.

Il y a de la part des incrédules une affectation marquée à prendre, dans les conversations, le ton que Bayle prend dans ses écrits; et en conséquence, soit pour se faire valoir, soit pour acquérir des prosélytes à leur parti, rien ne leur est plus ordinaire que de chercher à faire tomber le discours sur la prédestination, sur l'accord de la prescience de Dieu avec la liberté de l'homme, et sur *la manière d'être* de certains dogmes qui véritablement étonnent la raison.

Ils vous demanderont *comment* Dieu peut vouloir sincèrement le salut de tous les hommes et permettre néanmoins que tant d'enfants meurent sans baptême; *comment* on ne peut être sauvé hors de l'Eglise, et *comment* néanmoins Dieu laisse sans instruction tant de barbares, de sauvages et de peuples infidèles, à qui il ne manque que d'être éclairés des lumières de l'Evangile pour croire, pour conformer leur vie à leur créance, et par ce moyen pour être sauvés; *comment*, d'une part, le nombre des prédestinés est tellement connu de Dieu, qu'il ne peut être ni augmenté ni diminué; et *comment*, d'une autre part, on peut avec cela concilier ce que la foi enseigne à tous les fidèles, que, Dieu ne leur refusant pas les secours véritablement nécessaires au salut, ils sont dans la main de leur conseil pour se déterminer à se sauver ou à se perdre éternellement en choisissant leurs voies. Ils vous demanderont *comment*, les fautes devant être personnelles, Dieu a pu rendre responsables tous les hommes venus et à venir de la faute d'Adam et d'Eve; ce que deviendront les enfants morts sans baptême; si, outre la privation de Dieu, ils éprouveront encore la peine du feu éternel; si la privation de Dieu sera pour eux une peine positive, c'est-à-dire un supplice aussi réel que pour les adultes qui ont abusé des grâces du Seigneur et qui sont morts dans l'impénitence. Ils vous demanderont *comment* Dieu peut punir d'une éternité de supplices, et d'un supplice tel que celui du feu, un seul péché mortel, un péché mortel de simple pensée, un péché mortel d'un moment; *comment* un feu matériel peut agir sur de purs esprits, comme sur les démons, ou sur les âmes des réprouvés avant la réunion de ces âmes avec les corps.

Questions profondes, inaccessibles à l'esprit humain, qui souvent alarment et déconcertent la foi des pusillanimes et font naître

des doutes violents, quoique involontaires, aux fidèles les plus affermis dans leur religion. Cette religion néanmoins en reçoit-elle pour le fond la plus légère atteinte? Non sans doute, puisque ces difficultés ont pour objet les systèmes beaucoup plus que les dogmes. En effet, qu'on y fasse attention, et on verra qu'elles tombent toutes sur le *comment*. Mais on irait au-devant des suites funestes de toutes ces questions, si, au lieu de vouloir les approfondir et montrer par l'évidence de l'objet la conformité des mystères avec la raison, contre la maxime que nous avons établie, on s'en tenait à la substance des dogmes, sans entreprendre d'expliquer leur manière d'être et sans s'obstiner inutilement à éclaircir le *comment* et le *pourquoi*.

Car la substance des dogmes ne présente rien de désespérant, rien qui ne soit digne de la justice, de la sainteté, de la bonté, de la miséricorde du Dieu que nous adorons. Sa justice et sa sainteté éclatent dans sa loi, qui n'a pour objet que de rectifier, d'épurer, de perfectionner le cœur de l'homme : *Omnia mandata tua æquitas* (Ps. XVIII, 72). Sa bonté éclate dans la destination qu'il a faite de tous les hommes pour un bonheur éternel, s'ils ne s'y opposent pas eux-mêmes, et s'ils ne veulent être les artisans de leur malheur : *Omnes homines vult salvos fieri* (I Tim., II, 4). Sa miséricorde éclate dans le don inestimable et infini qu'il nous a fait de son Fils unique, pour être une victime de propitiation pour nos péchés, et non-seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux du monde entier : *Ipse est propitiatio pro peccatis nostris; non pro nostris autem tantum, sed etiam pro totius mundi* (I Joan. II, 2). Voilà ce dont nous ne pouvons douter, ce qu'il nous importe de savoir, ce qui suffit pour fonder nos espérances les plus légitimes et les plus inébranlables, et nous encourager à répondre avec plus de fidélité aux grâces et aux desseins du Seigneur, et voilà aussi ce que Dieu a daigné nous révéler.

Mais de savoir quelles sont les grâces et les moyens de salut que Dieu a préparés aux infidèles à qui l'Évangile n'a pas été annoncé; pourquoi il a permis le péché de nos premiers pères, pouvant l'empêcher par sa toute-puissance; comment et jusqu'à quel point le péché a infecté la postérité d'Adam et d'Ève; pourquoi il permet que des enfants meurent avant que d'avoir reçu le baptême; ce que deviendront ces enfants après leur mort, jusqu'à quel degré ils auront un sort malheureux; en quoi précisément consiste la conciliation du libre arbitre de l'homme avec la grâce et la prescience de Dieu; comment un seul péché mortel de simple pensée, un péché mortel d'un moment sera puni d'une éternité de peines; ce sont là des secrets dont l'éclaircissement ne peut contribuer en rien à nous rendre meilleurs, des secrets dont l'ignorance, par rapport à nous, n'ébranle pas le moins du monde les fondements solides de notre espérance; des secrets dont la connaissance, si nous l'avions, supposerait celle de quantité d'objets qu'il n'est pas donné à l'hom-

me de connaître; savoir, celle des raisons que Dieu a eues de préférer, dans la constitution du monde, le plan qu'il a choisi à quantité d'autres qu'il aurait pu prendre, et qui éternellement ont été présents à son intelligence divine; celle de l'infinité de son essence et de ses attributs; celle des relations des mêmes attributs aux créatures qu'il a formées. Ce sont par conséquent des secrets qui passent si fort notre faible raison, qu'il est également impossible et d'en dévoiler le mystère, et d'y montrer des contradictions et de les attaquer en eux-mêmes par des difficultés insolubles, lesquelles ne peuvent tomber que sur les systèmes, et qui dès lors n'intéressent pas le fond de la révélation. Pour ce qui est de l'action du feu de l'enfer sur les âmes, quand l'incrédule ou tout autre aura expliqué comment le feu agit sur les âmes captives dans les corps, on lui expliquera comment l'action du feu se fait sentir immédiatement aux âmes dégagées de leurs corps, car le premier n'est pas moins un mystère que le second.

Il ne s'agit donc pas de chercher à démontrer aux incrédules la vérité des systèmes qu'on a faits sur tous ces points ou autres semblables, ni même d'entrer en dispute à cet égard; mais il faut se borner avec eux à la substance des dogmes révélés, ne pas les suivre dans leurs écarts, mais tenir ferme dans son poste. Ce n'est pas là éviter le combat, mais c'est le régler comme il doit l'être. Dès lors on devient invulnérable, dès lors on n'a plus à craindre de difficultés insolubles, parce qu'il n'en est pas qui le soient véritablement, quand on a bien pénétré les principes que nous avons établis et qu'on sait en faire usage. L'aveu de notre ignorance, par rapport aux points qu'il implique contradiction qu'on puisse expliquer clairement, parce qu'ils sont incompréhensibles, fait non-seulement le mérite de notre soumission, mais encore la gloire de notre raison. Dans l'ordre naturel, un vrai savant n'est pas celui qui croit tout savoir, mais celui qui sait apprécier les choses, et qui, après avoir été jusqu'où l'on peut aller dans les diverses espèces de connaissances, s'arrête sagement, convient qu'il ne peut aller plus loin, et reconnaît qu'il reste dans la nature bien des obscurités et des mystères qui le passent et qu'il ne peut pénétrer. Pourquoi cette règle si judicieuse et aussi conforme à la droiture du cœur qu'à la raison n'aurait-elle pas également son application dans l'ordre surnaturel? Je me rappelle à cette occasion les beaux vers de Joseph Scaliger, rapportés par Leibnitz d'après Bayle, dont il a rectifié la citation :

Ne curiosus quære causas omnium,
Quæcumque libris vis prophetarum indidit
Afflata cælo, plena veraci Deo:
Nec operta sacri supparo silentii
Irrumpere aude, sed pudenter præteri.
Nescire velle, quæ magister optimus
Docere non vitæ, eruditi inciscia est.

C'est-à-dire : Ne cherchez point curieusement les raisons de tous les mystères que contiennent les livres des prophètes inspirés du ciel

et remplis de l'esprit du Dieu de vérité; et gardez-vous bien d'oser déchirer le voile du silence religieux sous lequel sont cachés ces mystères; mais abstenez-vous modestement d'entreprendre d'y pénétrer: c'est une savante ignorance que de vouloir ignorer ce que le meilleur de tous les maîtres n'a pas voulu nous enseigner.

Que deviendront dans ce cas-là les questions de pure scolastique? D'abord quand on en diminuerait un peu le nombre, y aurait-il un grand inconvénient? Car enfin, de l'aveu des théologiens les plus sensés, il ne laisse pas d'y en avoir de bien frivoles, de puérides même, j'ose dire d'indécentes et tout à fait indignes de la gravité de l'école, quoique, à parler proprement, on devrait plutôt regarder ces sortes de questions comme étant étrangères à la vraie scolastique, qui les désavoue. Du reste, il est avantageux qu'on agite les autres, pour ne pas perdre l'habitude d'appliquer dans le raisonnement les principes de logique qu'on a reçus. Ce n'est que par là qu'on peut se mettre en état de démêler et de combattre avec succès les sophismes du libertinage et ceux de l'incrédulité. C'en est assez pour que l'usage en doive paraître extrêmement recommandable, et ce serait ôter des armes à l'orthodoxie, que de bannir entièrement les questions scolastiques. Mais il faut bien prendre garde de les confondre avec les questions de pur dogme, surtout quand on a affaire à des incrédules. Ce serait mal appuyer le dogme qui est toujours certain, que de l'étayer de sentiments scolastiques, où on n'avance très-souvent que des conjectures.

Jusqu'ici nous avons prouvé: 1° qu'il est une distinction réelle entre ce qui est au-dessus de la raison et ce qui est contre la raison; 2° qu'il est contradictoire qu'on puisse démontrer des contradictions dans les dogmes et dans les mystères qui sont au-dessus de la raison, tels que les dogmes et les mystères de la foi; 3° qu'il n'est pas moins contradictoire qu'on puisse prouver par la raison ou par l'évidence de l'objet, la conformité des mêmes dogmes et des mêmes mystères avec la raison; 4° qu'il ne s'ensuit pas néanmoins que les termes consacrés à énoncer ces mystères soient vides de sens et tout à fait intelligibles; 5° qu'il est impossible de faire contre la vérité de quelque mystère que ce soit, aucune objection qui soit véritablement insoluble. Donc la foi est pleinement justifiée, par rapport à ses mystères, de tout reproche de contradiction avec la raison; et c'est comme nous l'avons également fait voir, l'incrédulité qui est convaincue d'être, dans ses raisonnements à ce sujet, en contradiction avec la raison.

PROPOSITION VI.

C'est de la part des incrédules un abus manifeste du raisonnement d'opposer la religion naturelle à la religion surnaturelle, comme si toutes les deux étaient en contradiction pour détruire la seconde par la première.

Tel est le but du livre intitulé *les Mœurs*.

L'insinuant et captieux auteur de cet ouvrage, a senti qu'il ne lui serait pas avantageux d'attaquer de front la preuve des faits qui établissent la révélation; car cette méthode ne lui aurait pas réussi, ni quant au fond, ni quant à la forme. En effet, pour ce qui concerne le fond, les objections sont usées, et les réponses qu'on y a faites ont toujours été et seront toujours victorieuses. A l'égard de la forme, on aurait beau vouloir donner aux difficultés un tour nouveau, elles ne peuvent être assez amusantes pour séduire beaucoup de gens, parce qu'elles entraînent nécessairement des discussions et des règles de critique qui fatiguent le commun des lecteurs.

Il fallait donc chercher une méthode qui pût encore mieux favoriser l'incrédulité, donner du goût pour elle, la rendre respectable et pour ainsi dire sacrée. On ne peut rien de plus séduisant que celle qu'a suivie l'auteur que je combats, et, dans sa personne, tous les déistes. Vous diriez quelquefois qu'il n'en veut pas à la religion surnaturelle, et qu'il laisse la matière des dogmes à traiter aux métaphysiciens. *La prudence qui ne roule que sur les dogmes de simple spéculation, n'appartient point*, dit-il, *à mon sujet: elle est du ressort des métaphysiciens, je la leur cède* (*Les Mœurs*, p. 133). Cependant il établit l'autorité de la religion naturelle, et il le fait de façon qu'on sent bien qu'il veut qu'elle soit exclusive de toute autre religion. Mais écoutons-le s'expliquer lui-même.

Qu'est-ce que la vertu? C'est, répond-il (*Pages 11, 12*), *la fidélité constante à remplir les obligations que la raison nous dicte*. Cette définition des vertus morales est juste, mais elle n'en suppose pas d'autres; et de peur que l'intention de l'auteur à ce sujet ne paraisse douteuse, un moment après il exprime sa pensée en termes bien précis et bien décisifs: *Toute loi*, dit-il, *qui a commencé dans le temps et qui peut cesser d'être en vigueur, n'est point celle qui constitue la vertu; le Créateur n'avait point astreint les hommes au nouveau joug qu'elle impose*. Il est évident qu'il veut parler de la loi mosaïque et de la loi évangélique; et ainsi, d'un seul trait de plume, il prétend anéantir sans retour toute religion surnaturelle et révélée.

A la suite de ce principe, qui est le fondement de tout son système, quoiqu'il ne semble jeté que comme en passant, il marche d'un pas ferme à son but. Il considère les obligations que la loi ou la religion naturelle impose à l'homme par rapport à Dieu, par rapport à lui-même, par rapport à la société: il exalte et rend sensible la justice des règles qu'elle prescrit à ces différents égards: il entre dans un détail varié par quantité de caractères: la vertu la plus exacte semble dicter toutes ses leçons: il la tempère néanmoins tellement qu'elle n'offre rien de désespérant, ni même rien de trop austère, et il sait la concilier avec la volupté la plus délicate et avec des plaisirs qu'il soutient être légitimes, ou plutôt qu'il se donne le droit de légitimer, si j'ose ainsi parler. En un mot; la

nature n'est pas effrayée du système, et la raison ose à peine en murmurer dans quelque occasion. Insensiblement on est amené à croire que tout ce qui paraît au-delà de la loi naturelle est de trop; et c'est précisément tout ce que se propose dans son ouvrage l'auteur que je définirais volontiers, à ne considérer que sa morale spéculative, le déiste le plus dévot envers l'Auteur de la nature, le plus tendre pour lui-même et le plus humain dans la société.

Le grand art du nouveau controversiste est de cacher ce que ses principes ont de corruption et d'impiété, sous le voile de la raison et de la probité. Si on l'en croit, il fait toujours marcher devant lui la loi naturelle pour le guider et le diriger dans toutes ses voies, ou même il n'en est que l'organe et l'écho.

La proposition d'un homme qui se donne pour athée ou d'un autre qui, sans se donner pour athée, abjure toute religion, de quelque espèce que ce soit, présente quelque chose de trop révoltant et de trop contraire aux premiers principes pour se faire beaucoup de partisans. Il n'y a que des gens furieux et désespérés, ou des hommes sans mœurs et presque abrutis par la débauche, qui soient capables de donner dans de pareils excès.

D'un autre côté, on a bien de la peine à admettre une religion révélée qui développe, applique et met dans le plus grand jour les devoirs de la loi naturelle, dans quelque état qu'on se trouve, et qui de plus, pour assujettir tous les hommes à cette règle invariable des mœurs, leur propose à la vérité une récompense éternelle s'ils y sont fidèles; mais qui leur annonce également un feu éternel et dévorant, comme le juste châtement de leurs crimes, s'ils y sont infidèles.

On aime donc à regarder et le défaut total de religion, et la pratique de la religion révélée telle qu'elle est, comme deux extrémités opposées et qu'il faut éviter, parce que dans l'une on demande trop peu ou plutôt rien du tout, et dans l'autre on demande trop; et surtout on suppose des châtements trop rigoureux et quant à leur nature, et quant à leur durée, si on manque à ce qui est prescrit. Car c'est principalement ce dogme de l'éternité des peines, qui paraît aux déistes contraire à la raison et même barbare. Quel crime, dit un de leurs derniers écrivains (p. 228), ne commettent pas ceux qui s'imaginent que la Divinité peut punir éternellement? c'est vouloir effacer l'idée que nous avons de la bonté de Dieu (*Considérat. philosop.*, p. 141).

On voudrait trouver un milieu qui fit honneur à la raison, ou au moins qui ne la déshonorât pas ouvertement, mais aussi qui ne déconcertât, qui n'effarouchât point la nature. Or, ce milieu qu'on a imaginé est de reconnaître une religion naturelle et rien de plus. Dans ce plan, il y aura des vertus et des vices, des récompenses et des peines. Mais les vertus seront compatibles avec les commerces les plus tendres, avec les plaisirs les plus raffinés, avec une vie de bonne chère; pourvu qu'il n'y ait dans tout cela rien qui

nuise à la santé, ou bien qui blesse la justice, l'humanité ou les bienséances. Les vices auront leurs châtements, tels que la honte et les remords qui en sont inséparables, les maladies qui en sont souvent les suites, et et quelquefois les peines afflictives que les lois décernent contre les coupables: après la mort, ce seront d'autres peines dont Dieu seul connaît la mesure, mais qui ne seront pas éternelles.

Si Epicure avait donné à ses Dieux quelque influence dans le gouvernement de ce monde, et s'il avait prescrit aux hommes quelques devoirs à rendre aux Dieux, le livre des *Mœurs* serait le code épicurien le plus complet pour la morale. Ce n'est pas que tout y soit répréhensible, et qu'il ne s'y trouve d'admirables préceptes de Morale; mais les sages du paganisme en ont donné d'aussi parfaits et quelquefois de plus épurés.

Cependant, puisque ce plan est celui de la religion dominante parmi les incrédules de nos jours, et que ce qui l'accrédite le plus est l'apparence de probité qui y règne, je dois dissiper cette illusion. J'attaquerai d'abord le principe fondamental de l'auteur: je ferai voir ensuite que la révélation, bien loin d'être opposée à la loi naturelle, ne fait que l'appuyer, la développer, l'éclaircir, l'appliquer, en faciliter la pratique et la rétablir dans tout son lustre. Ce détail démontrera sensiblement, contre la prétention des déistes, que la foi, par rapport à sa morale, non-seulement n'est pas en contradiction avec la raison, mais qu'elle y est parfaitement conforme, toutefois avec des avantages supérieurs, qui honorent la raison sans la contredire. Nous aurons aussi dans la suite de ce détail plus d'une occasion de prouver que de ce côté-là, toutes les contradictions avec la raison sont de la part de l'incrédulité.

Tout le monde sait qu'on distingue différentes espèces de lois. La loi éternelle, source et principe de toutes les autres lois, est la volonté de l'ordre, laquelle dans Dieu est immuable et nécessaire. La loi naturelle est dans nous, dit saint Thomas, une impression de la lumière de Dieu en nous: *Impressio divini luminis in nobis*: lumière qui nous apprend à discerner le bien d'avec le mal, et nous découvre l'obligation de faire l'un, et d'éviter l'autre. La loi positive divine est celle que Dieu a donnée aux hommes, d'abord aux patriarches chez qui elle s'est conservée par la seule tradition, ensuite à la seule nation juive par le mystère de Moïse, et enfin à tous les peuples de la terre par Jésus-Christ son Fils unique, vrai Dieu et vrai homme. La loi positive humaine est celle qui est établie par les hommes constitués en autorité, et qui ont reçu de Dieu le pouvoir de faire des ordonnances et des réglemens pour le bien de leurs inférieurs. Si cette loi émane des principes temporels, elle s'appelle loi civile et politique; si elle émane des pasteurs de l'Eglise, elle s'appelle loi ecclésiastique et canonique.

Mais toutes ces différentes espèces de lois, en tant qu'elles ont quelque rapport aux

mœurs, qu'est-ce autre chose que l'application et le développement de la loi naturelle même? Or, dans ce sens, n'est-il pas exactement vrai de dire qu'elles ont eu le même commencement que la loi naturelle, qu'elles ne peuvent pas plus être abrogées que cette loi innée que nous portons au dedans de nous-mêmes, et que le Créateur y a également assujéti tous les hommes? C'est donc à tort que l'auteur semble vouloir exclure la loi mosaïque et la loi évangélique des caractères propres de la loi naturelle, lorsqu'il dit: *Toute loi qui a commencé dans le temps et qui peut cesser d'être en vigueur, n'est pas celle qui constitue la vertu; le Créateur n'avait pas astreint les hommes au nouveau joug qu'elle impose.*

Il est vrai que la loi mosaïque a cessé d'être en vigueur; mais ce n'est nullement dans la partie qui concerne les mœurs, qu'elle a été abrogée, et même elle n'a pu l'être à cet égard. Le Décalogue, avant que d'avoir été écrit sur des tables de pierre, avait déjà été gravé par le doigt de l'Éternel lui-même dans le cœur de tous les hommes. Quant à la partie de la loi mosaïque qui déterminait les cérémonies légales et la forme des jugements, elle subsiste encore pour le fond, et elle n'a été abrogée que pour le détail. Je m'explique. L'obligation d'honorer Dieu par un culte extérieur, qui est le fondement des cérémonies légales, et celle de rendre à chacun la justice, qui est le fondement des lois judiciaires, subsistent dans leur entier, parce que ces obligations font partie de la loi naturelle. Pour ce qui est du détail, qui n'a pour objet que la forme, la discipline et la police extérieure (et il faut raisonner de même du détail des lois humaines, soit civiles, soit ecclésiastiques), la loi naturelle abandonne ce détail à la sagesse des législateurs, à qui il appartient de juger et de décider quand une loi doit être portée, et quand elle doit être abrogée, eu égard aux circonstances et au plus grand bien des inférieurs.

Cependant, tandis qu'une loi subsiste, à n'avoir même égard qu'à la discipline et à la police qu'elle établit, c'est un exercice de vertu dicté par la loi naturelle que de lui obéir, quoiqu'elle ait commencé dans le temps, et qu'elle puisse cesser d'être en vigueur. Comment cela? C'est que la loi naturelle exige l'ordre et le bien de la société: mais pour assurer l'ordre et le bien de la société, il est indispensable qu'on fasse des lois particulières selon les occurrences, et qu'il y ait des hommes que Dieu ait pour cet effet, revêtus de son autorité dans le gouvernement politique et religieux. Dégrader donc du titre de vertu, comme le fait l'auteur, l'obéissance à de pareilles lois, c'est contredire la loi naturelle: dire que le Créateur n'a pas astreint les hommes à ce nouveau joug, c'est inspirer un esprit de sédition.

La loi évangélique, indépendamment des avantages immenses qu'elle a sur toutes les autres lois positives, bien loin de faire la moindre brèche à la loi naturelle, ne fait

qu'en donner des idées plus pures, plus parfaites et plus distinctes; et n'est-ce pas sur cela qu'est fondé ce beau mot de Tertullien, que *l'âme est naturellement chrétienne* (n. 17)? Paroles énergiques, et qui font comprendre que la loi de Jésus-Christ n'est qu'un tableau fidèle de la loi naturelle, ou un miroir sans tache qui représente cette loi dans toute sa pureté, sans aucun mélange d'imperfection.

Ce qu'elle ajoute à la loi naturelle, ce sont des caractères de divinité qui lui sont propres et particuliers, et qui, en élevant l'homme au-dessus de lui-même, le font entrer avec son Dieu dans une communication de lumières plus intime et plus abondante. Le seul développement de ces maximes incontestables, suffit pour faire voir avec évidence que le principe de l'auteur est caduc et entièrement ruineux. S'il avait mieux pénétré la seule idée de la loi naturelle, et un peu plus approfondi la nature des autres lois, il n'aurait pas donné dans une erreur si grossière et si funeste.

Dieu ne fait rien d'inutile, reprend le déiste; mais vous supposez vous-même que toutes les lois se réduisent à la loi naturelle: donc la loi naturelle seule peut suffire; et si elle peut suffire, pourquoi admettre une religion surnaturelle et révélée?

Avant que de répondre directement, qu'il me soit permis de rapprocher le déiste de lui-même, et de faire remarquer l'inconséquence extrême de son raisonnement. L'auteur, qui dans son livre *des Mœurs* défend la cause commune de tous les déistes, accorde aux souverains le pouvoir d'établir des lois pour l'administration de la justice, et celui de décerner des peines et des récompenses. *Il a donc fallu*, dit-il (p. 326), *pour prévenir l'horrible confusion où cette méprise sur l'utile aurait jeté toutes les sociétés, remonter aux lois innées de la justice, et la balance en main, terminer les contestations et punir les attentats. Comme il ne suffit point à un législateur d'être sage et judicieux, s'il n'a aussi une autorité suffisante pour faire exécuter ses lois, on a déferé la puissance législative à ceux d'entre les hommes qui avaient déjà sur les autres une prééminence reconnue: la justicedistributive a été l'apanage des souverains. Afin qu'elle ne fût point arbitraire, ils publièrent des ordonnances solennelles, pour servir aux réglemens des différends les plus ordinaires de la société, et réprimèrent l'audace des méchants, en les intimidant par la crainte des supplices ou de l'ignominie. S'il survenait quelques cas qui n'eussent point été prévus, ils en tiraient la décision de cette même équité naturelle, qui leur avait dicté les lois générales. Ils rendaient alors la justice en personne, et la rendaient sur-le-champ.*

Voilà l'autorité suffisante pour faire des lois, bien reconnue, et même établie sur la nécessité. Mais comment les déistes qui reconnaissent un Dieu de qui ils tiennent leur pouvoir qu'ils accordent aux hommes? Ils veulent que les hommes puissent et doivent même dans certaines occasions, établir des

lois particulières pour faire rentrer la loi naturelle dans les droits qui lui sont acquis ; pourquoi Dieu n'aurait-il pas le même privilège ? Quoi ! un souverain, une république pourront faire des lois postérieures, confirmatives ou explicatives des lois antérieures, et Dieu ne le pourra pas ? Quel blasphème ! et en blasphémant, n'est-ce pas déraisonner ?

Mais pour répondre directement, je dis que rien n'est plus déplacé que de demander pourquoi, la seule loi naturelle pouvant suffire, Dieu aurait donné une loi surnaturelle et révélée. Car il ne s'agit pas de savoir le *pourquoi*, mais d'examiner s'il y a une révélation, ou non. Dans les affaires de droit, on est recevable à demander le *pourquoi* ; par ce qu'on n'est pas obligé de soumettre ses lumières aveuglément et sans avoir pesé les raisons qui doivent déterminer à ce sacrifice. La religion révélée elle-même ne défend pas de remonter à l'origine des motifs propres à persuader l'obéissance qu'elle exige. Mais dans les affaires de fait, le point fixe et précis consiste à s'en bien assurer. Supposé que le fait soit une fois bien avéré, si je ne puis pénétrer le *comment* et le *pourquoi*, tout ce qui en peut résulter, c'est que mes lumières sont bornées : mais le fait n'en est pas moins constaté ; et c'est dans ce sens qu'on dit communément et avec raison, qu'on ne dispute pas contre les faits. Or l'auteur du livre *des Mœurs* évite avec grand soin cette discussion, et il la laisse comme absolument étrangère à son sujet. Il va toujours néanmoins en avant, quoique de tous les faits qui ont jamais existé, le fait de la révélation soit sans contredit celui qui est prouvé le plus incontestablement.

On aurait grand tort de regarder cette réponse comme une défaite : car, outre qu'elle est fondée en raison, l'auteur lui-même la donne sur une autre matière, mais de façon qu'elle a ici une application également juste. *Ne jugez jamais de Dieu par les événements, dit-il, jugez plutôt des événements par l'idée que vous avez de Dieu.... Je vois deux choses à cet égard, dont l'une est évidente, et l'autre obscure. Il est évident que Dieu est juste, sage et tout-puissant : il n'est pas évident que ce qui paraît un désordre le soit en effet, Dieu pouvant avoir des lumières supérieures aux nôtres ; je décide de l'incertain par le certain, et je conclus que tout est dans l'ordre.*

Il n'est donc pas question, de l'aveu même de l'auteur, s'il veut raisonner conséquemment, d'approfondir pourquoi Dieu se serait révélé aux hommes autrement que par la loi naturelle, parce que, s'il l'a fait, ayant des lumières supérieures aux nôtres, il l'a fait sagement, et nous devons décider de l'incertain, c'est-à-dire, du *pourquoi*, par le *certain*, savoir, par sa sagesse infinie dont nous ne devons pas douter.

J'ajouterai néanmoins par surabondance, qu'il était infiniment digne de la bonté de Dieu de manifester de nouveau sa loi aux hommes. Sans doute que la loi naturelle pouvait suffire pour les diriger dans leurs

voies, si sa lumière n'avait pas été éclipsée par l'ascendant qu'ils avaient laissé prendre aux passions sur la raison. Mais indépendamment du péché originel que le déiste ne veut pas reconnaître, le long règne de l'idolâtrie, les désordres de toute espèce qui ont désolé le monde presque dès son origine, et qui n'ont cessé de faire la honte, comme le crime de l'humanité ; ne sont-ce pas des preuves trop décisives qu'il était infiniment désirable, que celui qui éclaire tout homme qui vient au monde (*Jean*, I, 9), renouvelât par de nouveaux traits de lumière les traits trop effacés que le Créateur avait d'abord imprimés dans le cœur des hommes.

Ce que dit Origène à ce sujet est admirable (*contra Cels.*, cap. 4, l. 1), lorsqu'il compare la révélation aux secondes tables de la loi que le Seigneur donna à Moïse, après que ce saint conducteur du peuple de Dieu eût brisé les premières dans le mouvement du saint zèle dont il fut transporté à la vue du veau d'or, auquel on prostituait des adorations sacrilèges. Il est vrai que Dieu ne nous devait pas ce nouveau secours, et il n'aurait pas été injuste en nous le refusant ; mais il a été infiniment miséricordieux en nous l'accordant. Or devons-nous nous offenser des tendres effusions de sa miséricorde infinie à notre égard ? devons-nous en prendre occasion de douter d'une nouvelle économie qui, en soulageant nos misères, contribue si merveilleusement à nous faire connaître de plus en plus les perfections infinies du Seigneur ?

En vain donc l'auteur exalte-t-il l'excellence de la loi naturelle, pour se donner le droit d'exclure la révélation : tout parle en faveur d'une religion révélée, et les preuves de fait et les preuves de droit. Je ne crains pas même de dire que c'est de la révélation que l'auteur a emprunté les grandes idées qu'il donne de la loi naturelle et l'application qu'il fait de cette loi à bien des cas particuliers. Il aime à se persuader qu'il trouve au dedans de lui-même tous ces principes, et ils y sont véritablement ; mais c'est la révélation qui les y a développés et qui les lui fait découvrir, surtout quant à certaines conclusions un peu éloignées des principes. Il a été élevé en chrétien et il voudrait penser et parler en déiste, mais le chrétien dans lui éclaire le déiste ! l'abondance de ses lumières lui vient de la révélation, et il affecte de la méconnaître. Il semble que le nom de Jésus-Christ déparerait son ouvrage : il en parle souvent et jamais il ne le nomme que par ce nom qui lui est propre.

Cependant à qui sied-il plus mal de bâtir un système de *mœurs* sur le seul fondement de la loi naturelle, sans aucun secours nouveau, qu'à un homme qui connaît si bien le dérèglement général des mœurs, par les portraits et les caractères multipliés qu'il en fait ? car plus il connaît la corruption du cœur de l'homme, et plus il doit soupçonner que Dieu, par sa honte infinie, y a pourvu par quelque secours surajouté à la loi naturelle : c'est ce qu'a véritablement fait la nouvelle économie établie par Jésus-Christ ; cette loi de grâce,

qui agit en même temps sur l'esprit et sur le cœur, qui adoucit la lettre meurtrière par l'onction de l'Esprit, et qui, en laissant tous ses droits à la loi naturelle, ne fait que l'éclaircir, la perfectionner, en faciliter et en surnaturaliser la pratique.

Mais le nouveau docteur des déistes est bien éloigné de convenir que ce soient-là les caractères de l'économie du législateur des chrétiens, et il porte non-seulement l'impiété, mais la mauvaise foi, jusqu'à la dénaturer pour la rendre plus odieuse.

Orgon, dit-il (discours prélim., p. 22, 23), avait pour compagnie unique sa fille Philothée; il tomba en syncope: sa fille lui fit respirer de l'eau des Carmes, qui ne le soulagea point. Cependant l'heure de l'office pressait. Philothée recommande son père à Dieu et à sa servante, prend sa coiffe et ses Heures et court aux grands Augustins. L'office fut long: c'était un salut de confrérie. Orgon meurt sans secours, sans qu'on se soit même aperçu de son dernier moment. Qu'on l'eût étendu dans son lit et réchauffé, son accident n'était rien: Orgon vivrait encore si sa fille eût manqué le salut. Mais Philothée avait cru que le son des cloches était la voix de Dieu qui l'appelait et que c'était faire une action héroïque que de préférer l'ordre du ciel au cri du sang; aussi, de retour, fit-elle généreusement le sacrifice de la vie de son père et crut sa dévotion d'autant plus méritoire qu'elle lui avait coûté davantage.

Ne dirait-on pas, à ce récit, que la loi de Jésus-Christ est d'accord avec la prétendue Philothée? L'auteur ne se contente pas de la faire entendre, car il le dit expressément à la page suivante. Voici ses paroles: *Mais rien n'obscurcit tant les idées de vertu que la nature a gravées dans nos âmes en nous formant, que les faux dogmes ou les lois d'Etat qui sont contraires à la pureté de la loi naturelle. On a trouvé en naissant ces lois tout établies; elles sont munies du sceau respectable de la religion ou de l'autorité souveraine: le moyen de soupçonner que ce qu'elles ordonnent soit un crime, ou ce qu'elles défendent une vertu? L'auteur des Princesses Malabares ou du Célibat philosophique avait avancé, en 1734, la même impiété: Les religions, dit-il (p. 34), ont éteint la loi naturelle.*

Il y a donc des lois d'Etat et de religion qui ordonnent des crimes et qui défendent des vertus. Quelles maximes! et s'aviserait-on jamais de penser que ce sont celles d'un homme qui prétend former les mœurs? Qu'il produise donc quelque loi de religion (car c'est ce dernier objet que nous avons ici uniquement en vue) qui ordonne des crimes; et qui défende des vertus.

L'exemple qu'il apporte en preuve n'est pas moins condamné par toutes les lois positives, divines et humaines, que par la loi naturelle. *Lequel d'entre vous, disait Jésus-Christ aux pharisiens (Luc, XIV, 5), ne se croit pas en droit de tirer, le jour du sabbat, son âne ou son bœuf d'un puits dans lequel il serait tombé? Qu'aurait-il dit s'il avait été question de sauver la vie à un père? Le tra-*

vers que l'imposteur sacrilège relève dans la fille d'Orgon, peut bien être le travers de la personne; mais il ne fut jamais le travers de la dévotion qui, quand elle est vraie et conforme aux lois et aux principes de la religion révélée, condamne tous les travers, sans en excepter aucun. Tous les autres exemples où l'auteur affecte de mettre en contradiction la religion révélée avec la religion naturelle, sont dans le même cas, et montrent seulement son peu de droiture, et que malgré sa belle morale la loi naturelle n'est pas en lui, au moins dans la pratique, la loi dominante.

En effet, est-il mieux fondé à soutenir, comme il le fait (p. 48), que les abstinences et les autres macérations qui sont en usage dans l'Eglise romaine, sont contraires à la loi naturelle? Mais ne devrait-il pas voir que la religion ne les emploie, ou que comme des moyens de parvenir à la pratique parfaite de la loi naturelle, en domptant la chair pour la soumettre à l'esprit, ainsi que l'ordre le demande; ou que comme des lois vindicatives, dont l'auteur reconnaît lui-même la nécessité, pour punir des satisfactions criminelles par rapport au passé, et les prévenir par rapport à l'avenir. Car telle est l'unique et véritable esprit de la religion de Jésus-Christ, en conseillant, toujours selon les règles de la discrétion, et quelquefois en ordonnant des macérations. Etait-ce là l'esprit des prêtres de Baal en présence d'Elie, avec lesquels l'auteur compare sacrilègeusement les saints pénitents de la loi nouvelle?

La morale de Jésus-Christ ne favorise véritablement pas assez la nature avec sa corruption, pour devoir être adoptée par des gens trop accoutumés à confondre la nature avec la loi naturelle. Aussi leur docteur vait-il donner des leçons pour apprendre quels sont ceux dont on doit vanter la sainteté.

Cette prévention, dit-il, qu'on ne saurait aimer Dieu sans contrarier tous les instincts de sa nature, même les plus innocents, est si généralement répandue, qu'on ne s'avise pas de vanter la sainteté d'un homme qui fait tous les jours ses quatre repas, qui mange indifféremment chair ou poisson, qui porte des habits propres et couche sur le duvet, qui aime tendrement son épouse, et prend plaisir à l'en assurer, quelques vertus qu'il ait d'ailleurs, quelques bonnes actions qu'il ait faites.

Une pareille morale n'aura pas grande peine à trouver des prosélytes. Mais, où s'égare l'auteur, quand il traite de prévention la persuasion où l'on est qu'à prendre les hommes tels qu'ils sont, il leur est moralement impossible de garder exactement la loi naturelle, sans contrarier très-souvent un grand nombre des instincts de la nature? N'est-ce pas là une vérité de sentiment, et que l'expérience de chaque homme ne confirme que trop continuellement? A l'égard des instincts véritablement innocents, ou a-t-il pris que la religion surnaturelle les condamne comme criminels, à moins que, quoique innocents de leur nature, ils ne con-

duisent au crime par occasion ou par quelque autre voie ?

Les partisans de la seule loi naturelle se donnent néanmoins pour être les zélés défenseurs de l'amour de Dieu. Mais voyons comment ils l'entendent : *Il est*, dit l'auteur (p. 51), *certain dévot qui s'imaginent que, pour bien aimer Dieu, il ne faut aimer qu' Dieu ; et ailleurs : Dieu n'a fait les objets aimables qu'afin qu'ils soient aimés* (p. 44).

Que dit la loi évangélique au sujet de l'amour de Dieu ? Elle dit que, pour bien aimer Dieu, il ne faut rien aimer plus que Dieu, ni rien aimer autant que Dieu. C'est dans ces deux points et dans les actes inséparables d'une disposition si nécessaire, qu'elle fait consister l'essence du précepte de l'amour de Dieu ; et pour ce qui est de sa perfection, elle la fait consister à aimer Dieu seul dans tous les ouvrages qui sont sortis de sa main, et qui peuvent exciter un amour légitime. Or, la loi naturelle ne se retrouve-t-elle pas infiniment plus dans l'amour de Dieu, tel que la propose l'Évangile de Jésus-Christ, que dans l'idée que l'auteur nous donne du même amour de Dieu, tel qu'il le conçoit ? Que dis-je ? Et ne voit-on pas qu'il consacre l'infâme volupté sous le voile de l'amour de Dieu et de l'obéissance à la loi naturelle, lorsqu'il dit que Dieu *n'a fait les objets aimables qu'afin qu'ils soient aimés ?* Car, à quelle dissolution et à quel excès monstrueux ne conduirait pas ce principe pris dans sa généralité ?

Aussi l'auteur fait-il grâce à la simple fornication. Mais pour ce qui est du célibat, lors même qu'on le suppose pleinement volontaire et qu'on s'y dévoue par choix, c'est selon ses principes, un attentat et un crime contre la loi naturelle : *car*, dit-il (p. 150, 35), *quiconque est conformé de manière à pouvoir procréer son semblable, a droit de le faire, ET LE DOIT : voilà la voix de la nature, etc.* J'avoue que la loi évangélique n'est pas ici montée à l'unisson avec ce que les déistes appellent *la voix de la nature*. Approfondissons une bonne fois cette question, qui donne lieu à tant de déclamations, et à des déclamations si mal fondées.

J'ouvre l'Évangile et je lis ces paroles : *Il en est qui se sont eux-mêmes faits eunuques pour le royaume des cieux. Qui peut comprendre cela, le comprenne* (Matth., XIX, 13). Le droit est établi par les dernières paroles ; mais l'obligation n'est nullement établie par les premières.

J'ouvre saint Paul et j'y lis ces paroles (I Cor., VII, 2) : *De crainte de fornication, que chaque mari se tienne avec sa femme, et chaque femme avec son mari..... A l'égard des personnes qui n'ont point été mariées, ou qui sont dans l'état de virginité, je leur dis qu'il leur est avantageux de demeurer dans leur état, comme moi-même je demeure dans le mien. Que s'ils ne savent pas garder la continence, qu'ils se marient ; car il vaut mieux se marier que de brûler.* Le même apôtre (Ibid., 8, 9), au chapitre IV de sa première Epître à Timothée, met au nombre des faux dogmes

celui des imposteurs qui défendront de se marier.

D'où il s'ensuit que toute la doctrine évangélique se réduit à dire : 1° qu'il n'est jamais défendu de se marier, lorsqu'il n'y a pas d'obstacles légitimes au mariage ; 2° que le mariage devient même de précepte pour ceux qui, n'ayant par ailleurs aucun empêchement essentiel, ne savent pas autrement garder la continence ; 3° que, quoique le célibat ne soit nullement commandé, il est néanmoins plus parfait que l'état du mariage.

Avant que d'aller plus loin, je dois relever un étrange raisonnement du nouvel apôtre des déistes au sujet du célibat. Il dit, en parlant des disciples du christianisme (p. 48) : *Ils n'ont pas osé faire du mariage un crime, mais CE QUI Y REVIENT A PEU PRÈS, ils ont fait de la virginité une vertu.* Quoi ! faire de la virginité une vertu est, A PEU PRÈS, la même chose que faire du mariage un crime ! Voilà certes une façon de raisonner qui ne fait guère d'honneur à la raison de l'auteur, et où sa logique l'abandonne totalement. On conçoit que faire une œuvre commandée est un acte de vertu, et que l'omettre, lorsque le précepte oblige, est un crime ; mais est-il permis de raisonner de la sorte des œuvres de pur conseil ? Personne ne nie que faire des aumônes surabondantes et que je suppose réglées par la discrétion, ne soit un acte de vertu ; mais aura-t-on droit d'en conclure, qu'après avoir rempli toutes ses obligations réelles par rapport à l'aumône, ne pas en faire de surabondantes, soit à *peu près* un crime ? Or tel est le raisonnement de l'auteur.

Et cependant des jeunes incrédules regarderont son ouvrage et ceux de même espèce, comme des chefs-d'œuvre de raisonnement, et qui anéantissent sans ressource toute religion révélée. Il répéteront avec complaisance les applications blasphématoires de l'Écriture qui s'y trouvent répandues, et ils regarderont en pitié ceux qui ont la faiblesse de croire à l'Évangile ; ou s'ils font l'honneur à quelqu'un de penser qu'il a de l'esprit, ils l'aggrègeront à leur société pour le fond des sentiments, et ils diront que s'il ne se déclare pas pour ce qu'il est, c'est qu'il n'est guère possible qu'il le fasse sans courir de trop grands risques. Mais il est temps de revenir au fond de la question.

Elle roule tout entière sur ce point unique, savoir si le célibat pleinement volontaire et choisi après une mûre délibération, est contraire à la loi naturelle. Les déistes le prétendent, et ils n'en peuvent apporter que deux raisons. La première est que le célibat est opposé à la propagation du genre humain. La seconde, qu'il prive ceux qui s'y dévouent, du droit qu'ils ont de satisfaire l'inclination qui leur a été donnée par l'Auteur même de la nature, de s'unir à un sexe différent.

A ne considérer le monde que dans sa première origine, il est certain que l'intention du Créateur était que la terre fût peuplée. Elle ne pouvait l'être, selon les lois qu'il avait établies, que par la voie de la généra-

tion ; et cette voie ne pouvait avoir son effet que conséquemment à l'union qui devait résulter du penchant d'un sexe à s'unir à l'autre. Ces moyens assortis à la fin produisirent la multiplication des hommes ; et de ce côté là les intentions du Créateur ne tardèrent pas à être remplies. Depuis ce temps, les choses ont demeuré sur le même pied, et l'on est plus dans le cas de se plaindre de la surcharge que du défaut d'enfants. Il n'est donc pas nécessaire qu'on soit forcé au mariage, et il suffit qu'il soit libre de s'y engager, pour être assuré de la propagation du genre humain.

Savoir si le grand nombre des personnes qui embrassent le célibat n'affaiblit pas la force d'un Etat, c'est une question qui a souvent été proposée par les politiques ; mais, quand on le supposerait ainsi, il ne s'ensuivrait pas qu'il fût contraire à la loi naturelle.

Le penchant d'un sexe pour l'autre, dont le Créateur lui-même est l'auteur, et qu'il faut sacrifier dans le célibat, paraît former une difficulté plus réelle ; mais, pour la faire évanouir, il suffit de remarquer que la loi naturelle n'est pas toujours prohibitive ou préceptive, et qu'il est bien des choses qu'elle permet sans les commander et qu'elle abandonne à la disposition libre des hommes.

L'irrégion à l'égard de l'Auteur de son être, l'injustice, le parjure, l'infidélité dans les contrats, etc. : voilà des points qui sont défendus par la loi naturelle. Honorer son père et sa mère, payer aux ouvriers ou aux domestiques leur salaire, soulager son semblable si on le peut, au moins lorsqu'il est dans une misère extrême, veiller raisonnablement à la conservation de son être, etc. voilà des points qui sont commandés par la loi naturelle.

Mais il en est aussi qui ne sont ni défendus, ni commandés par cette même loi. Par exemple, la communauté des biens est de droit naturel ; elle n'est pas néanmoins commandée, et l'on peut y déroger, comme on y a effectivement dérogé, en consentant au partage et à la division des domaines. La liberté, en tant qu'elle est opposée à l'esclavage, est également du droit naturel : on peut néanmoins l'engager dans certains cas particuliers.

Il en est de même du célibat ; il n'est ni ordonné ni défendu par le droit naturel. Le penchant d'un sexe pour l'autre n'a été donné à tous les hommes, que parce que, dans l'ordre que Dieu a choisi, il était nécessaire pour la propagation du genre humain. Mais ce serait un raisonnement ridicule de conclure du penchant à l'obligation ; car il s'ensuivrait qu'on serait obligé de satisfaire tous ses penchans, au moins dès qu'ils ne seraient pas contraires à la raison. Or c'est ce que les déistes les plus déterminés n'ont jamais pensé ; et ce qui irait en effet à multiplier presque sans fin les préceptes de la loi naturelle. Rien donc n'est plus insoutenable, à ne considérer que la loi naturelle, que la proposition qui dit : *Quiconque est conformé de manière à pouvoir procréer son*

semblable, a droit de le faire, ET LE DOIT.

Mais pourquoi faire du célibat une vertu, puisqu'il n'est ni commandé, ni même conseillé par la loi naturelle ? Je réponds qu'il est un sens très-véritable dans lequel on peut dire que le célibat est conseillé par la loi naturelle. Quel est-il ce sens ? C'est que la raison nous découvre que Dieu mérite tous les sacrifices, quoiqu'il ne les exige pas tous de la part de ses créatures ; et la loi naturelle approuve, comme louables et comme conformes à ce que *la raison nous dicte*, les actes qu'on fait dans cet esprit. Or, sur quel fondement pourrait-on exclure de ces actes le célibat, qui est peut-être le plus grand de tous les sacrifices que l'homme puisse faire ?

Je sais que Dieu n'a pas besoin de vos sacrifices, comme il n'a pas besoin de vos adorations. Les déistes néanmoins, qui reconnaissent une religion naturelle et qui sont les seuls dont il soit ici question, conviennent que Dieu, ayant bien voulu être notre créateur, exige nos adorations et veut bien les avoir pour agréables ; mais de toutes les adorations la plus excellente, sans contredit, est celle qui se fait par voie de sacrifice. Cette réponse est simple mais elle est dans le vrai.

En voici une autre également solide mais qui ne peut être goûtée que par ceux qui ont le bonheur de connaître une religion révélée. C'est qu'il en est des vertus pratiques comme des dogmes spéculatifs en matière de religion. Jamais les dogmes révélés ne peuvent être contraires à la raison ; mais ils peuvent être fort au-dessus de la raison. De même jamais les vertus ne peuvent être contraires à la loi naturelle, mais elles peuvent être fort au-dessus de la loi naturelle. C'est pourquoi Jésus-Christ en parlant du célibat dit : *Tous ne comprennent pas cela, il n'y a que ceux à qui il a été donné (Matth., XIX, 2)*. Que le déiste demande avec droiture et avec un vrai désir d'être exaucé ce don précieux d'intelligence au Dieu qu'il adore et il lui sera accordé si par ailleurs il n'y met pas d'obstacles.

Cependant il est un genre de célibat malheureusement trop connu aujourd'hui qui non-seulement n'est pas une vertu, mais qui est le principe et la source de bien des désordres. Je parle de celui de ces vieux *célibataires* qui, par respect, disent-ils, pour la loi naturelle, ne voulant pas faire d'infidélités dans le mariage, ne se marient pas, mais vivent dans le concubinage. En vérité ce trait seul ne devrait-il pas suffire pour décréditer entièrement la cause des déistes et les couvrir eux-mêmes de confusion ? Mais point du tout, l'auteur du livre *des Mœurs* ne rougit pas d'en faire l'apologie. Je supprime ses paroles pour ne pas salir par de pareilles horreurs un ouvrage consacré à la défense d'une religion toute sainte et toute pure.

Et qu'on ne m'objecte pas que, toutes proportions gardées, il y a souvent moins de probité et de pudeur parmi ceux qui admettent une religion révélée, parmi ceux mêmes qui en sont les ministres et les plus grands zéloteurs, que parmi les déistes. Quand cela

serait, il y a toujours entre les uns et les autres cette différence essentielle, que les premiers conviennent que leur religion les condamne ; au lieu que les derniers, je veux dire les déistes, agissent par principes et par système et qu'ils s'autorisent de la religion même naturelle pour justifier leurs indignes prostitutions et pour en couvrir l'infamie.

J'ai donc droit de conclure par où j'ai commencé : savoir, que c'est de là part des incrédules un abus manifeste du raisonnement d'opposer la religion naturelle à la religion surnaturelle, comme si toutes les deux étaient en contradiction, pour détruire la seconde par la première. L'auteur du livre *Des Mœurs* m'a donné lieu d'exposer à ce sujet les vrais principes, mais il faudrait un volume entier pour le réfuter en détail, et je ne me suis proposé que de donner des principes.

PROPOSITION VII.

Les déistes ne peuvent, sans entrer dans une contradiction manifeste avec la raison, 1° refuser d'examiner s'il y a une révélation divine, 2° refuser de se rendre à l'évidence morale des preuves de la révélation divine.

Je conviens, dit le déiste, que Dieu m'a donné l'être et que je dois, en l'adorant, lui payer le tribut de mon existence. Un souverain m'a donné des terres, je les tiens de lui, et la moindre chose qu'il ait droit d'exiger de moi, c'est que je lui rende foi et hommage en reconnaissance de sa bonté et de sa libéralité. Voilà où j'en suis avec ce Dieu qui m'a créé. Mais ce même Dieu m'a donné une raison et il doit en être content, si je l'adore suivant ce que me dicte ma raison. Que la bonne politique demande que dans un Etat il n'y ait qu'un même culte, c'est une affaire à part qui regarde les souverains et les hommes en place beaucoup plus que les sujets et les particuliers ; mais, au fond, par rapport à Dieu et à ce que je lui dois, c'est ce qui ne l'intéresse nullement. Il y a plus : la raison est une lumière, c'est un flambeau pour diriger mes pas ; cette lumière m'a-t-elle été donnée pour ne pas m'en servir ? Ce flambeau m'a-t-il été donné pour l'éteindre ? Voilà ce que ferait la révélation ; et, dans une pareille supposition peut-elle mériter d'être examinée ? Ainsi raisonne le déiste.

J'adopte tous les privilèges qu'on accorde à la raison d'être une lumière, un flambeau. Il n'est pas douteux que cette lumière ne m'a pas été donnée pour ne pas m'en servir ; mais le plus noble usage, l'usage le plus essentiel que je puisse faire de ma raison n'est-ce pas d'examiner s'il y a une révélation ou non ? N'est-ce pas même le premier de tous mes devoirs, auquel je ne puis manquer sans offenser ma raison ?

Un enfant hérite des terres et des fiefs que son père lui laisse en mourant pour en avoir une possession tranquille, sa première attention n'est-elle pas de rechercher les titres primordiaux de la concession faite à ses auteurs par les souverains, afin de savoir sous quelles conditions ces terres ont été concé-

dées, et ce qu'il leur doit pour elles ? Car enfin, c'est à celui qui donne à faire la loi, et telle loi qu'il lui plaît ; et c'est à celui qui reçoit à se mettre au fait s'il y a un traité, et quelles sont les conditions du traité. Cela est-il raisonnable ? Je ne pense pas qu'on en puisse disconvenir.

Mais n'est-ce pas précisément le cas dans lequel nous nous trouvons avec Dieu ? Nous sommes tous les enfants de ce Père qui a créé le ciel et la terre : en nous faisant tout ce que nous sommes, en nous donnant tout ce que nous avons, il a pu déterminer le culte qu'il exigeait de nous pour marque de notre dépendance, ou nous abandonner à notre raison pour déterminer nous-mêmes ce culte. Dans l'incertitude, n'est-ce pas à nous d'examiner ce qui en est afin de nous soumettre et d'obéir ? Si ce Dieu a véritablement parlé pour nous notifier ses intentions, sommes-nous excusables de l'ignorer sans avoir fait aucune recherche, en refusant même d'en faire ?

Cette obligation d'examiner s'il y a une révélation est d'autant plus incontestable que nous savons, à n'en pouvoir douter, qu'il y a eu dans tous les temps, comme il y a encore aujourd'hui, un nombre prodigieux de personnes de tout état, que dis-je ? des nations entières, qui ont soutenu et qui soutiennent qu'il y a une révélation sur laquelle ils ne se permettent pas le moindre doute et dont ils regardent la connaissance comme absolument nécessaire pour ne pas tomber dans un malheur éternel. Or, entre ces personnes, combien en est-il dont le déiste lui-même respecte véritablement et avec justice la raison et les lumières ? Mais que faut-il de plus pour faire entrevoir au moins qu'il pourrait bien y avoir une révélation, et pour obliger conséquemment à examiner ? C'est tout ce qu'il me faut pour le moment présent ; et nous voilà enfin rendus au point de commencer à approfondir tout de bon si Dieu a véritablement parlé ou non.

Je remonte à la naissance du monde et jusqu'à Moïse ; je ne trouve aucun monument historique transmis dans des livres. C'est lui qui le premier m'apprend l'histoire des hommes dans leur origine et dans leurs progrès jusqu'au temps où il écrivait lui-même. Une nation nombreuse devient dépositaire de cet ouvrage dans lequel on lui raconte ce qui s'est en partie passé sous ses yeux. De toute cette multitude de faits, ou qu'elle savait déjà par tradition, ou dont elle avait été témoin, elle n'en contredit aucun. Au contraire, elle reçoit avec un respect religieux et elle conserve précieusement ce dépôt. Il est transmis d'âge en âge sans aucune altération, au moins essentielle, malgré les différentes révolutions arrivées à la nation. Il contient la morale, la jurisprudence, le cérémonial de tout un grand peuple, qui s'y conforme pendant plus de quinze cents ans. Ce qui reste de ce peuple répandu dans l'univers n'y est pas moins attaché. Ceux qui combattent la forme du culte de cette nation

dispersée conviennent de la vérité de son histoire écrite par Moïse.

Qu'on réunisse tous ces caractères : ou il ne faut compter sur rien, ou, s'il y a quelque chose de vrai au monde, c'est l'histoire de Moïse. Je me déshonorerais en traitant de fabuleux tout ce que racontent Thucycide, Xénophon, Salluste, Jules-César dans ses Commentaires, etc. Et cependant les caractères de vérité que je crois apercevoir dans ces auteurs, approchent-ils, même de loin, des caractères de vérité des livres de Moïse ?

Je ne demande encore néanmoins pour le Pentateuque qu'une foi humaine; mais je crois qu'en fait de certitude morale, il n'est rien au-dessus. Car pour supposer que les livres de Moïse sont fabuleux, il faut supposer un renversement total, ou de bonne foi, ou de bon sens, dans une nation entière pendant plus de quinze cents ans. Il faut encore supposer que, malgré la critique la plus éclairée, la plus exacte et même la plus ennemie, l'ancienne erreur prétendue est demeurée en possession pendant plus de dix-sept cents ans, c'est-à-dire en tout pendant plus de trois mille deux cents ans, et n'a fait que se fortifier dans la meilleure partie du monde entier que nous connaissons. Oui, et je ne saurais trop le répéter, je m'en rapporte au tribunal de la raison : qu'elle en décide.

Imbu de ces principes, j'ouvre les livres de Moïse avec cette confiance que m'inspirent les caractères réunis de vérité que j'ai approfondis. Qu'y vois-je ? L'histoire des révélations de Dieu faites aux hommes depuis la naissance du monde jusqu'aux derniers temps, c'est-à-dire jusqu'au temps où Moïse écrivait lui-même. Dieu a donc parlé ; il y a donc une révélation.

Tandis que j'admire, que je crois, que j'adore en silence, un homme, idolâtre de sa raison et ennemi de la révélation, m'interrompt et me dit : Je ne me rends pas si facilement et je ne crois pas à si peu de frais. Il me faut pour me convaincre des démonstrations métaphysiques ou géométriques. J'ai recours à mon tribunal ordinaire, je consulte de nouveau ma raison, je lui demande de quel côté est l'écart : est-ce de mon côté, est-ce du côté de celui qui me contredit ? Voici ce qu'elle me répond : Les faits ne se démontrent ni métaphysiquement ni géométriquement. La révélation, s'il en est une, consiste tout entière dans les faits et elle est elle-même un fait, ou plutôt une suite de faits. Qu'on puisse par des témoignages soutenus et non suspects justifier ces faits, et je suis la première à les adopter.

La raison s'explique-t-elle sur le même sujet contradictoirement ? Je ne le pense pas. Ennemie des contradictions, elle est la première à les découvrir et à les condamner. Sur cette règle qu'elle me dicte elle-même elle m'apprend, ou qu'il n'est pas de témoignage recevable, ou que celui de Moïse l'est incontestablement. J'ai donc droit d'admettre la révélation ; Je m'écarte même de la raison si je la rejette.

On insiste, on réplique, on m'objecte que

je fais parler la raison comme il me plaît ; mais que jamais elle ne se reconnaîtra au langage que je lui fais tenir. En effet, reprend le déiste, la raison, la saine raison, et j'appelle la raison celle qui est dégagée ou indépendante des préjugés de l'enfance, des principes de l'éducation, des maximes de parti, la raison ne m'autorise pas à faire du témoignage d'un seul homme, comme Moïse, ou comme tel autre qu'on voudra substituer à sa place, le fondement d'une démonstration morale, souveraine au premier degré. Or, continue le déiste, le système de la révélation dont vous voulez établir la vérité, roule sur ce fondement unique ; fondement ruineux s'il en fut jamais : et dès lors l'édifice entier n'a plus de liaison, il se dément, il s'écroule.

Je réponds : Le principe est vrai, et je l'avoue dans toute son étendue ; mais l'application en est-elle juste ? Il est certain que le témoignage d'un seul homme ne fut jamais, au tribunal de la raison, le fondement solide d'une démonstration morale et souveraine au premier degré. Un homme, quel qu'il soit, est toujours un homme : cela dit tout ; et dès lors il peut toujours être ou séduit, ou séducteur, ou trompeur, ou trompé, à moins qu'on ne le suppose *théodidacte* ou inspiré (mais les déistes n'en connaissent pas de cette espèce) ; c'est une suite et comme un apanage bien humiliant, mais trop réel de l'humanité. Aussi n'est-ce point là ce que j'apporte en preuve, et ce qui me conduit à la conviction.

C'est sur le témoignage suivi et non interrompu d'une nation entière, que je fonde la foi de la révélation. C'est sur le témoignage de témoins sans nombre qui ont vu et qui ont entendu la meilleure partie de ce que raconte leur historien. C'est sur le témoignage d'un peuple intéressé à contredire quantité de faits fort désagréables, dont on a fait à ses yeux le détail mortifiant. C'est sur le témoignage d'une tradition transmise de bouche en bouche pendant une longue suite de siècles, et qui apprend aux descendants les plus reculés, et de la manière la plus uniforme, l'histoire de leurs pères, avant même qu'ils aient pu l'apprendre par les livres. C'est un témoignage soutenu de monuments qui marquent l'époque des révélations les plus distinguées. Car les fêtes établies chez les Juifs, et encore aujourd'hui observées parmi eux, qu'est-ce autre chose que des preuves authentiques de la révélation ? C'est un témoignage également reçu, et de ce qui reste de la nation juive depuis sa dispersion, et des ennemis de la même nation, ou plutôt du rit avec lequel elle adore le Dieu qu'elle fait profession de connaître, et dont elle se fait un devoir d'avouer et de soutenir les révélations. Est-ce donc là le témoignage d'un seul homme, auquel on voudrait réduire tout le fondement de la révélation ? Qu'on réclame tant qu'on voudra la raison, je ne récuserai pas son tribunal.

Un homme, dans un Etat, est chargé d'en écrire les fastes : il faut qu'il rédige selon

l'ordre des temps les événements publics, et qu'il en rende raison à tout un royaume. En cas qu'il manque d'exactitude et de bonne foi, chacun est en droit de s'inscrire en faux. Si par des relations pleines d'impostures il débitait des fables, et des fables dont une partie n'irait à rien moins qu'à couvrir d'opprobre sa nation, ne se récrierait-elle pas, ne démentirait-elle pas des faits supposés ? et le mensonge ne trouverait-il pas son contre-poison dans les contradictions qui le démasqueraient ? Au contraire, si au vu et au su de plusieurs milliers d'hommes témoins oculaires des faits qu'il raconterait, il n'en avançait aucun qui ne fût avoué par cette multitude, ce concert, ce cri unanime ne mettrait-il pas le dernier sceau pour constater la vérité de ces faits ; et croirait-on pouvoir puiser dans une source plus pure et plus assurée ? Ce n'est ici qu'une supposition, qui n'a guère lieu dans le gouvernement politique. On sait assez, et on le dit, qu'il serait à souhaiter qu'on pût avoir de pareils garants de la vérité de l'histoire. Mais, ne donnons pas dans la chimère : ce qui malheureusement n'a pas lieu dans le cours ordinaire, se trouve littéralement vrai par rapport aux livres de Moïse. Qu'il me soit donc permis de conclure de nouveau, que si je veux suivre les lumières de la raison, le témoignage des hommes n'est recevable en aucun cas, ou je dois me rendre à celui des écrits du législateur des Israélites, qui m'instruisent de la révélation.

J'ai dit que les fêtes établies chez les Juifs, et encore aujourd'hui observées parmi eux, étaient des preuves authentiques de la révélation. Mais ce genre de preuve mérite une attention d'autant plus particulière, que dans toute l'antiquité on ne peut rien produire de semblable, du moins au même degré, pour justifier quelque fait historique que ce puisse être. En effet, on ne convient pas toujours de l'origine de certaines fêtes établies chez les païens ; ou on voit évidemment que ce qui a donné naissance aux autres fêtes, est fabuleux ; ou elles sont accompagnées d'excès et d'indécences qui choquent l'honnêteté publique, et qui en font plutôt des abus sacrilèges, que des cérémonies de religion ; ou enfin ces fêtes et ces cérémonies sont postérieures quelquefois de beaucoup, aux événements dont elles devaient rappeler la mémoire.

Rien de semblable ne peut se dire des fêtes établies chez les Juifs. Le temps où elles ont été instituées, le lieu où elles ont commencé, l'occasion, ou plutôt le fait à l'occasion duquel elles ont été ordonnées, tout est marqué, tout est spécifié dans le dernier détail. Telle est la pâque qui commence au passage de la mer Rouge, mais tellement que la fête annonce le miracle et y prépare, et que la mémoire du miracle est tous les ans renouvelée par la fête pour en éterniser la reconnaissance. Telle est la Pentecôte des Juifs instituée sur le mont Sinaï dans le douzième campement des Israélites par l'ordre de Dieu, cinquante jours après

leur sortie d'Égypte, en mémoire et en actions de grâces de ce qu'il leur avait données tables de la loi. Telle est la Scénopégie ou la fête des Tabernacles, instituée après que le peuple de Dieu fut possesseur de la terre de Chanaan, en mémoire des quarante années qu'il avait demeuré dans le désert.

Dans ces fêtes, nulle cérémonie qui, considérée en elle-même, soit indigne de la majesté du Dieu qu'elles ont pour objet ; nulle cérémonie qui ne soit une expression vive et sensible et de la grâce qu'on a reçue, et de la reconnaissance qu'on en doit ; nulle cérémonie qui ne renferme un sens mystérieux, et fort supérieur à ce qui paraît au dehors, et à ce qui frappe les yeux. L'événement qui donne occasion à la fête et l'institution de la fête même se touchent. Nul laps de temps qui puisse donner lieu de supposer l'événement pour établir la fête, ou de supposer la fête pour établir l'événement.

À Dieu ne plaise que je veuille perdre un moment de vue la religion dans un ouvrage fait pour l'établir et la défendre. Mais quand il ne s'agirait pas de religion, quand il ne serait question que d'un fait de l'histoire profane, la critique la plus outrée pourrait-elle y trouver de quoi incider seulement, si ce fait était prouvé d'une manière aussi victorieuse que l'est le Pentateuque par tous ces différents endroits ? Aussi je ne crains pas d'avancer qu'on cesse et d'être bon critique, et d'être homme d'esprit, et même d'être sensé, quand on se refuse aux preuves de la vérité du Pentateuque, ou quand on n'admet pas la révélation. Plus on examine, plus on approfondit cette matière, et plus on demeure convaincu que Dieu a parlé, pourvu que ce ne soit pas le cœur, mais que ce soit l'esprit qui juge.

Ajouterai-je que, comme il n'est aucun peuple qui puisse montrer une antiquité de monuments aussi grande que celle du peuple hébreu, il se peut faire que le paganisme ait emprunté de ce peuple, par une imitation corrompue, quelques fêtes et quelques cérémonies : c'est même le sentiment de plusieurs Pères et d'un grand nombre de savants ; mais il ne se peut pas faire que le peuple hébreu ait rien emprunté du paganisme dans l'établissement de ses fêtes et de ses cérémonies. Peut-on en douter, quand on voit partout dans le Pentateuque, comme dans plusieurs autres livres de l'Écriture, que la grande attention, tant du législateur des Israélites que des prophètes, est de détourner le peuple de Dieu d'avoir rien de commun avec les idolâtres, avec leur culte, leurs sacrifices et leurs cérémonies. Les plus terribles malédictions de la loi ne tombent-elles pas sur les imitateurs des superstitions païennes ? Moïse ne sanctifia-t-il pas son glaive en faisant passer au fil de l'épée, environ vingt-trois mille de ses frères pour avoir adoré le veau d'or ? Or comment accorder avec cela l'insoutenable opinion que ce saint législateur ait pris des païens ce qu'il ne cesse de condamner, de défendre, de punir de la manière la plus éclatante ?

Il est vrai que Moïse, dans la loi qu'il annonce, charge l'appareil des sacrifices d'une multitude prodigieuse de cérémonies extérieures. Mais quel en était le but? C'était, répondent unanimement tous ceux qui ont étudié à fond les livres saints, c'était par ménagement pour un peuple dur, naturellement indocile, fortement enclin à la superstition, et pour faire diversion au malheureux penchant qu'il avait à l'idolâtrie. Il fallait lui faire oublier les cérémonies superstitieuses de l'Égypte; c'est pourquoi le Seigneur, par une économie digne de sa bonté toute paternelle envers ses enfants et son peuple choisi, ordonna à son serviteur Moïse de substituer aux cérémonies superstitieuses de l'Égypte d'autres cérémonies plus saintes dans leur objet, plus majestueuses dans leurs rites, plus sublimes dans l'esprit qui y était caché.

L'incrédule appellera-t-il à son secours un Celse, un Porphyre, un Libanius, un Julien l'Apostat, tous sophistes : les premiers, sous le manteau de philosophes; le dernier, sous la pourpre et le diadème? J'y consens : qu'en retirera-t-il? Qu'ils ont douté de l'antiquité de Moïse? Ils savaient trop bien l'histoire pour hésiter même sur l'article. Que le Pentateuque n'est pas l'ouvrage de Moïse? Ils n'avaient garde de le dire contre la foi des plus anciens auteurs païens, qu'ils avaient alors entre les mains, et qui ne parlaient de Moïse que comme du législateur des Juifs, et du code de ses lois, que comme d'une source où les législateurs de la Grèce avaient cherché à puiser, avant que de donner eux-mêmes leurs lois. Que le Pentateuque a été falsifié? Ils n'ignoraient pas qu'ils n'avaient pu l'être, ni du temps de Moïse, ni après Moïse.

Du temps de Moïse, cela parle de soi-même. Ils savaient qu'il suffit d'être homme pour devenir imposteur afin de cacher sa honte; mais qu'on ne le devient pas, surtout quand il s'agit d'une nation entière, pour se charger soi-même gratuitement, et charger pareillement sa nation de crimes qui n'auraient jamais été commis. Depuis Moïse, ils savaient également quelle était la haine irréconciliable des Samaritains avec les Juifs depuis la division des tribus sous Roboam; et que malgré cela le Pentateuque était aussi respecté chez les uns que chez les autres. Ils savaient ce qui s'était passé sous les deux Ptolémées, et sous Antiochus Epiphane, et que s'il y avait eu la moindre altération essentielle, ou quelque falsification, on était alors plus que jamais à portée de la découvrir. Ils savaient que depuis Jésus-Christ leurs livres déposaient contre eux en faveur des chrétiens, et que cependant ils n'y avaient rien changé. Quoi! les ennemis les plus jurés de la révélation ne peuvent, quelque envie qu'ils en aient, et quelque intéressés qu'ils y soient, s'inscrire en faux contre l'antiquité de Moïse et celle de son Pentateuque? Et leurs nouveaux disciples, avec moins d'étude et de savoir, oseront élever la voix, et tenter cette accusation de faux, et cela sans preuve, sans autorité; que dis-je? Contre

toute preuve, contre toute autorité et même contre toute vraisemblance?

Mais si Moïse est un imposteur, qu'y fait le nombre de siècles qui se sont écoulés depuis lui jusqu'à nous. Ce qui est faux dans son origine, peut-il devenir vrai par le laps de temps et la prescription a-t-elle lieu dans cette matière? Qui vous a dit que Moïse n'en a pas usé comme Numa Pompilius, qui, pour donner plus de crédit à ses lois, feignait d'être en commerce avec la nymphe Egerie; ou comme Lycurgue, qui prétendait ne parler que d'après un oracle? Cela n'est-il pas d'autant plus vraisemblable, par rapport à Moïse, que, d'une part, outre le fond de génie que la nature lui avait donné, il avait été élevé à la cour, qui est le règne de l'artifice et la plus fine école du manège; et que, de l'autre part, il avait affaire à un peuple grossier et subjugué depuis plusieurs années par un dur esclavage, auquel il était réduit. Vous conviendrez qu'il n'est rien que de sensé et de raisonnable dans de pareilles conjectures, et qu'au moins elles peuvent se proposer.

Non, elles ne peuvent pas se proposer par un homme qui réfléchit : car, lorsqu'on se mêle de parler de religion, quand on ne la croirait pas, on doit au moins ce respect au public qui la croit, de ne rien avancer contre qui ne soit mûrement réfléchi. Or la première chose qui se présente à l'esprit, est de demander à un homme qui raisonne de la sorte : D'où savez-vous si bien l'histoire de la naissance de Moïse, celle de son éducation à la cour de Pharaon, celle de la servitude des Hébreux en Égypte? Ce ne peut être que des livres de Moïse lui-même. Mais si vous le jugez digne de créance sur ces points-là, pourquoi ne l'en jugez-vous pas digne sur les autres? Sur quel fondement nous direz-vous : là finit l'historien qui écrit la vérité, et commence l'imposteur qui publie des mensonges.

Si vous me dites que c'est le merveilleux qui vous empêche de croire le reste, vous ne vous tirez pas d'affaire : car, quoi de plus merveilleux que la manière dont il échappe au massacre ordonné contre tous les enfants mâles des Hébreux! Quoi de plus merveilleux que la manière dont il est délivré du naufrage! Quoi de plus merveilleux que son éducation à la cour!

D'ailleurs, quand cette réponse si solide serait mise au néant, vous ne pouvez rien : car des conjectures hasardées ne détruiraient jamais des faits soutenus constamment et sans aucune variation par toute une nation, et principalement par une nation intéressée à en cacher la meilleure partie.

Mais il y a plus, c'est qu'il ne s'agit pas ici simplement d'une histoire; c'est aussi d'un code de lois revêtu de l'autorité publique : le Pentateuque est l'un et l'autre. Or, cela posé, raisonnons et jugeons par comparaison. Il est dans le royaume plusieurs provinces qui se gouvernent par leurs coutumes particulières. Où allez-vous chercher à vous instruire? Est-ce en Allemagne que vous allez vous informer s'il y a une coutume de Paris.

et quelle est son authenticité ? N'est-ce pas sur les lieux où ces coutumes sont en vigueur, et où elles servent de règle aux tribunaux qui y sont établis, que vous allez prendre à cet égard vos instructions ? Si vous vous aviez d'incidenter et de demander aux naturels du pays : Mais votre coutume n'est-elle pas supposée ? Comment vous recevrait-on ? de quel œil vous regarderait-on ; daignerait-on seulement répondre à une question si peu raisonnable ? Vous voyez où j'en veux venir.

Je trouve, dans le Pentateuque, un corps de lois ; les Juifs en sont dépositaires : c'est par elles qu'ils se gouvernent. Je remonte avec eux de siècle en siècle, et ils me conduisent jusqu'au temps de Moïse. On me fait voir que c'est depuis que la nation est en possession d'être gouvernée par ces lois, dont ils le reconnaissent pour être l'auteur, sans que ce témoignage ait été démenti par aucun Juif, homme public ou particulier, schismatique, apostat même ou autre. Toutes les conjectures que vous pourriez opposer à une pareille preuve doivent-elles être admises, doivent-elles même être proposées ?

Cette comparaison est d'autant plus juste, que n'étant pas permis aux Juifs par leur loi de s'allier avec les nations, ils formaient, dans l'univers, comme un peuple séparé du reste de l'univers. De là vient que la plupart des auteurs païens qui en ont écrit et qui ont voulu entrer dans quelque détail à ce sujet, ont mêlé avec quelques vérités bien des faussetés occasionnées par le peu de communication et de commerce de ce peuple, avec les autres peuples qui en étaient regardés comme des profanes.

Cependant, je puis pousser plus loin ma démonstration morale. Donnez à Moïse tout l'esprit du monde, et faites des Hébreux, qui étaient sous sa conduite, les plus stupides des mortels, vous n'en serez pas plus avancé ; car les conférences de Moïse avec Dieu ne sont pas des conférences furtives, comme celles de Numa avec sa nymphe, ou celles de Lycurgue avec son oracle. C'est en présence et sous les yeux de plusieurs centaines de milliers d'hommes, que la mer Rouge, respectant les ordres de Moïse, sépare ses eaux pour ouvrir, au milieu de ses abîmes, un chemin solide aux Israélites, et que, se repliant sur elle-même, elle submerge Pharaon et son armée qui allaient à la poursuite. C'est en présence et sous les yeux de plusieurs centaines de milliers d'hommes, qu'un rocher, docile aux impressions de la baguette de Moïse, fait couler de son sein une source abondante d'eau pour désaltérer un peuple que la soif réduisait aux dernières extrémités. C'est en présence et sous les yeux de plusieurs centaines de milliers d'hommes, que la manne tombe régulièrement tous les jours, excepté celui du sabbat, pour nourrir au milieu des déserts un peuple de voyageurs. C'est en présence et sous les yeux de plusieurs centaines de milliers d'hommes, que les feux, les éclairs et les tonnerres, annoncent la majesté du Seigneur qui confère avec

son serviteur Moïse, et à qui il donne les tables de la loi sur la montagne fameuse de Sinaï. C'est en présence et sous les yeux de plusieurs centaines de milliers d'hommes, que ces prodiges sont annoncés avant l'événement. Nul mystère de la part de Moïse : il cherche pour témoins et des prédictions et de l'événement le peuple qu'il conduit. Eh ! quel peuple ? Un peuple de murmureurs, un peuple toujours prêt à se révolter, un peuple qui semble ne savoir céder qu'à force de prodiges, un peuple dont la malice et le mauvais cœur auraient suppléé à l'esprit, quand il en aurait été dépourvu ? Sont-ce là des hommes capables de s'en laisser imposer ?

Si Moïse est un imposteur. Avez-vous l'idée du vrai, du vrai dans la morale, du vrai dans le gouvernement, du vrai dans le culte qu'on doit rendre à la Divinité ? Où trouverez-vous marquées en caractères plus décisifs ces différentes idées du vrai que dans le Pentateuque ? Quelle pureté dans la morale, quelle sagesse dans la politique, quelle religion dans le culte !

Si Moïse est un imposteur. Connaissez-vous le cœur humain ? Se laisse-t-on assujettir à des règles gênantes et pénibles, captiver sous le joug d'une loi qui contredit toutes les passions, charger d'une multitude de cérémonies embarrassantes, en aveugle et sans examen ? Voilà ce qu'épale aux yeux des Juifs le Pentateuque ; c'est à quoi ils se soumettent ; et leur attachement y est aussi fort aujourd'hui qu'il l'était il y a plus de trois mille ans.

Si Moïse est un imposteur. Savez-vous l'histoire de l'antiquité profane ? Avez-vous étudié les mœurs et les usages des anciens peuples, leur zèle pour la sépulture des morts ou pour recueillir leurs cendres, l'estime qu'ils faisaient de l'hospitalité, quelles étaient leurs occupations, en quoi ils faisaient consister leurs richesses, comment se formaient leurs armées, quels étaient leurs festins, la nature et la forme de leurs contrats et de leurs engagements réciproques, en un mot, leurs coutumes, et comme le détail domestique de ces hommes qui semblent se perdre dans l'obscurité des temps ? Vous trouverez le Pentateuque parfaitement d'accord dans tous ces points, avec ce qui se lit à ces mêmes égards dans les plus anciens historiens du paganisme.

Moïse imposteur. Sans parler du blasphème, c'est donc la chimère la plus extravagante qu'on puisse imaginer ? Ce n'est pas seulement ici la religion, c'est encore la raison qui se récrie contre ses droits méprisés, et indignement foulés aux pieds de l'incrédulité.

A ce discours, le déiste, qui se donne pour le partisan fidèle et le vengeur zélé de la raison, réclame contre l'imputation que je lui fais de fouler aux pieds les droits de cette raison : c'est elle, me dit-il, qui me rend et qui doit me rendre la foi de Moïse suspecte. En effet, plus de trois mille ans de distance entre moi et ce prétendu législateur des Juifs,

ne doivent-ils pas former un enchaînement de doutes aussi suivi que l'est celui des siècles? A peine l'origine de notre monarchie nous est-elle connue; mais, si nous sommes étrangers dans notre propre patrie, si nous nous perdons dans l'espace d'environ quatorze cents ans, combien plus devons-nous être dépayés au milieu d'un peuple qui a subi tant de révolutions différentes, d'un peuple auquel nous n'appartenons en rien, d'un peuple dont les faits doivent se perdre encore plus dans l'obscurité des temps.

L'incrédule veut-il donc avoir *poids et poids, mesure et mesure* (Prov., XX, 10)? Est-ce ainsi qu'il raisonne quand il veut faire valoir la possession en sa faveur? Plus il date de loin, et plus il se croit fort contre ceux qui oseraient lui disputer ou un héritage, ou une noblesse d'extraction? S'il tirait de ses archives des titres qui le conduiraient pendant plusieurs siècles, de génération en génération, dans la possession de son héritage ou de sa noblesse, le temps qui détruit et entraîne tout le reste avec la plus grande rapidité, n'assurerait-il pas ses droits dans une pareille occasion? Si, par-dessus cela, dans cette longue suite de siècles, il produisait un titre postérieur et tout à fait éclatant, qui confirmerait incontestablement les titres antérieurs, n'en tirerait-il pas une preuve victorieuse et sans réplique pour justifier la vérité des titres les plus anciens, et pour faire voir conséquemment qu'on ne peut, sans attentat, vouloir troubler sa possession? Ce sont-là des maximes avouées de tout le monde, et il n'est pas d'incrédule qui ne les fit valoir en sa faveur, comme étant décisives, s'il avait un pareil avantage dans le cours des choses humaines. Or, voilà ma preuve, ou plutôt ma démonstration en faveur des livres de Moïse; qu'on la saisisse seulement, et qu'on la suive dans l'application que je vais en faire.

Qu'est-ce que les livres soit historiques, soit prophétiques, soit moraux de l'Ancien Testament, qu'une suite de titres qui se confirment mutuellement? Ceux qui sont postérieurs rendent témoignage à ceux qui sont antérieurs. Partout Moïse est cité, partout les faits qu'il raconte sont remis devant les yeux des Juifs, partout les points de la loi qu'il avait reçue de Dieu leur sont rappelés, partout l'observation leur en est recommandée comme d'une loi divine.

Mais quels ont été les auteurs de ces livres? Un Samuel, le dernier et le plus saint des juges; un David, un Salomon, c'est-à-dire deux des plus grands rois qui aient jamais rempli un trône, qui savaient l'histoire de leur nation, et à qui les archives de l'Etat politique et religieux étaient toujours ouvertes; un Daniel élevé à la cour et favori des rois de Babylone, mais toujours fidèle à son Dieu et à sa religion; un Isaïe, un Jérémie, qui n'attendaient pour fruits de leurs témoignages et de leurs prophéties, que les persécutions les plus opiniâtres, et qui n'en remportèrent que la mort la plus cruelle. Quels ont été les auteurs de ces livres? Des hommes que le royaume de

Juda regarda toujours comme inspirés de Dieu; des hommes qui ne pouvaient point ne pas l'être, l'événement ayant justifié leurs prophéties; des hommes enfin, pour le plus grand nombre supérieurs à tout respect humain, et d'une vertu rigide. Du reste, nulle part, comme chez les écrivains profanes sur les autres matières, on ne trouve chez eux, dans leurs témoignages qu'ils rendent à Moïse et à sa loi, de termes qui laissent entrevoir quelque doute: tout y est affirmatif. Fût-il jamais une pièce munie d'autant de certificats plus authentiques que l'est le Pentateuque? Fût-il jamais une pièce plus souvent et plus juridiquement légalisée, s'il est permis de parler ainsi? La longueur du temps, en multipliant les témoins, ne multiplie-t-elle pas les preuves: ou plutôt les témoins multipliés successivement, ne rapprochent-ils pas les temps? Que l'incrédule ne dise donc plus que la vérité et la divinité du Pentateuque ne sont pas croyables, car cela est absurde. Qu'il dise qu'il ne veut pas croire; je le conçois, je le plains et je ne le combats plus.

Cependant, je n'ai pas encore rapporté ce qui doit mettre le dernier sceau à ma démonstration. Pût-on jamais produire en confirmation de tous les titres antérieurs, un titre postérieur plus éclatant, plus authentique et revêtu de plus de circonstances remarquables, que le Nouveau Testament? Outre que l'espèce de preuve de la vérité et de la divinité de l'Ancien Testament est commune au Nouveau, ce qui serait suffisant, celui-ci a encore des preuves particulières, preuves si manifestes, qu'il faudrait plus de folie pour ne les pas croire, qu'il ne faut de foi pour les croire. Mais qui peut n'être pas frappé de la force et de la vivacité d'une pareille lumière, qui dissipe jusqu'au moindre nuage? *Les livres du Nouveau Testament sont vrais; donc les livres du Vieux Testament le sont aussi, puisque ceux-là rendent témoignage à ceux-ci. Les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament sont vrais; donc ils sont divins, puisque les auteurs de l'un et de l'autre témoignent partout qu'ils ont été envoyés de Dieu, qu'ils ont été inspirés, et que tout ce qu'ils ont dit et fait, ils l'ont dit et fait de sa part et en son nom* (Préface de M. l'Enfant). Ce double raisonnement est court; mais peut-on rien imaginer de plus démonstratif?

Les siècles qui ensevelissent tout, ne semblent-ils pas n'être faits ici que pour entretenir, perpétuer et augmenter la gloire avec la mémoire des révélations du Seigneur? N'en doutons pas, et c'est une nouvelle raison qui fortifierait toutes les autres, si elles avaient besoin d'être fortifiées; car telle est la nature de la révélation, selon l'ordre et la proportion dont Dieu en a fait part aux hommes, qu'elle est comme l'aurore qui annonce le soleil, et qui est une émanation de ses premiers rayons. Dieu parle; mais tellement qu'en déclarant aux hommes nettement et intelligiblement ses desseins présents, il ne leur laisse qu'entrevoir ses desseins à venir. Il établit une nouvelle économie; mais qui n'est que préparatoire à une économie plus excellente. Il veut que l'ombre et la figure pré-

cèdent la réalité : le temps de la figure cesse, celui de la réalité arrive. Liaison admirable de l'une avec l'autre ! De là naissent, avec les siècles renaissants, des progrès de connaissances, ou plutôt de conviction par rapport à la certitude de la révélation. C'est un tableau couvert d'un voile ; le voile se lève, et le tableau se développe tout entier. Avant Jésus-Christ on n'en voyait, pour ainsi-dire, que l'esquisse, et encore ébauchée. Après Jésus-Christ on en voit tout le corps, toutes les couleurs, toutes les nuances, toutes les proportions, toute l'ordonnance ; en un mot tout l'ensemble dans le dernier degré de perfection. La distance des siècles, bien loin donc d'affaiblir la certitude de la révélation, ne peut que lui être infiniment favorable. J'aurais tort de regretter de n'avoir pas été témoin des prodiges que Moïse opéra en invoquant le nom de Dieu. Si j'eusse alors été inexcusable de ne pas croire la révélation, je le serais encore plus aujourd'hui. J'aurais alors été frappé des événements, il est vrai ; mais je dois l'être aujourd'hui beaucoup plus, quand je les vois se réunir tous ensemble dans un point de vue qui n'est pas énigmatique. Relation du présent au passé, du Nouveau Testament à l'Ancien, du temps de la réalité au temps de la figure, que l'incrédule ne sait pas ou ne veut pas approfondir ; mais qui forme un genre unique de preuves, dont l'excellence et la force sont sans exemple dans toute autre matière.

Ce point de vue me conduit à un autre. On a voulu me représenter le peuple juif, comme s'il était étranger par rapport à moi, ou que je fusse étranger par rapport à lui. Mais en vertu de la liaison des deux Testaments, des rapports de la synagogue à l'Eglise, je découvre que je lui appartiens infiniment, et que je ne fais avec lui qu'un peuple. Son histoire est la mienne, et mon histoire est la sienne. Sa gloire passée faisait mon opprobre et son opprobre aujourd'hui fait ma gloire : l'un et l'autre fait mon instruction et la sienne. Entés sur lui, nous ne nous séparons et nous ne nous répandons par toute la terre que pour annoncer partout que Dieu a parlé. Soit que nous bénissions d'une voix commune le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ; soit que j'adore le Christ qu'il a crucifié, soit qu'il blasphème le Christ que j'adore, et nos malédictions et nos bénédictions rendent également témoignage à la révélation ; mais un témoignage par rapport auquel les siècles écoulés depuis Moïse jusqu'à nous forment un enchaînement de preuves aussi suivi que celui des siècles, et non pas un enchaînement de doutes, comme le prétend l'incrédule.

Son inconséquence à souscrire, d'une part, au éloignement des historiens, par rapport aux faits les plus anciens et les plus reculés de l'histoire profane ; et d'une autre part, à refuser en même temps de se rendre au témoignage, encore plus incontestable, de ceux qui nous ont transmis l'histoire des révélations divines, fait rougir la raison. Un des plus beaux esprits qu'ait eus la France, et peut-être un auteur unique en son genre,

(M. de la Bruyère), relève admirablement ce travers des incrédules, dans l'article *des esprits forts*.

« Une chose arrive aujourd'hui, dit-il, et presque sous nos yeux ; cent personnes qui l'ont vue la racontent en cent façons différentes ; celui-ci, s'il est écouté, le dira encore d'une manière qui n'a pas été dite. Quelle créance pourrais-je donner à des faits qui sont anciens et éloignés de nous par plusieurs siècles ? Quel fondement dois-je faire sur les plus graves historiens ? Que devient l'histoire ? César a-t-il été massacré au milieu du sénat ? Y a-t-il eu un César ? »

Voilà l'objection qu'il fait à l'incrédule *Lucile*, zélé partisan de l'autorité des faits de l'histoire profane, au moins de ceux qui sont transmis avec unanimité, et sans aucune variation essentielle. Écoutons la réponse dont toutes les paroles méritent d'être pesées et méditées.

« Quelle conséquence, me dites-vous ! Quels doutes ! Quelle demande ! vous riez ; vous ne me jugez pas digne d'aucune réponse, et je crois même que vous avez raison. Je suppose néanmoins que le livre qui fait mention de César ne soit pas un livre profane, écrit de la main des hommes qui sont méchants, trouvé par hasard dans les bibliothèques parmi d'autres manuscrits qui contiennent des histoires vraies ou apocryphes ; qu'au contraire, il soit inspiré, saint, divin, qu'il porte en soi ces caractères, qu'il se trouve depuis près de deux mille ans dans une société nombreuse qui n'a pas permis qu'on y ait fait pendant tout ce temps la moindre altération, et qui s'est fait une religion de la conserver dans toute son intégrité, qu'il y ait même un engagement religieux et indispensable d'avoir de la foi pour tous les faits contenus dans ce volume où il est parlé de César et de sa dictature : avouez-le, Lucile, vous douterez alors qu'il y ait eu un César. »

Il faut convenir qu'on ne peut frapper plus droit au but, et saisir avec plus de justesse le véritable génie de l'incrédulité, génie de contradiction avec elle-même et avec la raison. Rien de plus solide, et en même temps rien de plus propre que ce tour heureux, pour faire sentir le ridicule qu'il y a dans les procédés et dans les raisonnements des incrédules, par rapport aux faits de la révélation divine ; et je leur appliquerais volontiers à cette occasion le mot d'un poète profane : *faciunt nã intelligendo, ut nihil intelligant* (*Terent., prolog. in Andr.*). En vérité, ces gens-là, à force de vouloir avoir de l'esprit, trouvent le secret de perdre même la raison.

Maintenant, faudra-t-il encore s'arrêter à résoudre les autres difficultés, ou plutôt les pitoyables chicanes qu'on propose contre la révélation ? *Il y a, dit-on, des livres de l'Écriture qui ont été perdus ; il y a des obscurités dans ceux que nous avons, et le style en est bas et rampant ; il y a des diversités de leçons qui font voir que le texte est sensiblement altéré et falsifié, et par conséquent qu'il ne doit avoir aucune autorité.* Reprenons, puisqu'il le faut, et répondons.

Il y a des livres de l'Écriture qui ont été perdus. 1° C'est ce qui n'est pas prouvé aussi démonstrativement qu'on voudrait le penser. En second lieu, quand cela serait, qu'en peut-on conclure ? Donc ce que nous avons de l'Écriture n'en est pas ? Mais n'est-ce pas comme si je disais : Il y des livres de l'anti-quité profane qui ont été perdus ; donc ceux que nous avons sous les noms des auteurs anciens n'en sont nullement. Une partie des ouvrages de Cicéron, une partie des ouvrages de Tite-Live est perdue ; donc ceux qui nous restent sous le nom de Cicéron, et sous celui de Tite-Live, ne doivent pas leur être attribués. C'est déshonorer sa raison que de faire de pareils raisonnements.

Il y a des obscurités dans les livres de l'Écriture qui nous restent. Eh ! qui en doute ? Quoique nous soyons instruits du fond, le sommes-nous assez suffisamment des détails pour que rien n'échappe à nos connaissances ? Ne faudrait-il pas une espèce de miracle pour écarter, par rapport à nous, toute obscurité dans l'histoire d'un peuple dont nous ne connaissons point parfaitement la langue, les usages, les arts, les rapports que pouvaient avoir les différents tribus les uns avec les autres, et avec les étrangers ? Donc le Pentateuque n'est pas vrai ; donc il n'a pas été inspiré. Est-il permis de tirer des conclusions si ridicules ?

Le style de l'Écriture est bas et rampant. Est-ce l'Histoire de la création du monde ? Est-ce la narration des songes de Joseph, ou celle de la perfidie de ses frères qui le vendent à un Ismaélite ? Est-ce le cantique de Moïse, après avoir passé la mer Rouge ? Quand on n'envisagerait ces différents morceaux qu'avec des yeux profanes, quelle dignité, quelle noblesse, quelle majesté ne découvrirait-on pas dans les uns, quelle aimable simplicité, quel naturel ne découvrirait-on pas dans les autres ! *Le style de l'Écriture est bas et rampant.* Mais, ce que nous regardons comme bas et rampant ne l'est peut-être que dans nos idées. Et quand il le serait en effet dans quelques endroits, ou même dans plusieurs ; la vérité et la sainteté des oracles de Dieu sont-elles dépendantes de l'éloquence et de la sublimité du style ? Quand Dieu inspire un homme, il doit le faire vrai ; mais est-il obligé de le faire éloquent ? Enfin, c'est à des hommes que Dieu parle, et à des hommes de différents caractères d'esprit ; et n'est-il pas de sa bonté et de sa providence, de se proportionner aux plus petits esprits comme aux plus grands.

Il y a des diversités de leçons qui font voir que le texte est essentiellement altéré et falsifié ; et, par conséquent, qu'il ne doit avoir aucune autorité. Et moi je raisonne et je conclus tout autrement : ce qu'on propose en objection devient une preuve en ma faveur. *Il y a des variantes ;* donc le texte a toujours été lu, cité, transcrit ; donc le livre est vrai, car les livres qu'on lit peu n'ont point de variantes, ou ils en ont peu. A plus forte raison, les livres supposés, et qui paraissent tout à coup, sans qu'on en ait entendu parler au-

paravant. *Il y a des variantes dont le texte est de nulle autorité.* Faux principes, s'il en fut jamais. On en a démontré la fausseté, par rapport aux auteurs mêmes profanes ; mais il est doublement faux dans le cas présent, car il est moralement impossible qu'il se soit fait aucune altération essentielle dans les livres divins. En effet, l'Écriture, comme je l'ai déjà observé, et en particulier le Pentateuque, était non-seulement une histoire, mais encore un Code de lois pour le gouvernement politique et religieux des Juifs. De là le respect profond qu'avait la nation pour ce volume divin. Elle savait ce que lui avait défendu le Seigneur à ce sujet (*Deut., IV, 2*) : *Vous n'ajouterez pas une parole à ce que je vous dis, et vous n'en retrancherez pas aussi.* C'était un vœu formelle la part de Dieu même, et on en était persuadé. De plus, le corps lévitique, si nombreux et qui était en particulier dépositaire de la loi, ne regardait-il pas comme une partie essentielle du ministère, de veiller à conserver dans toute leur pureté les livres saints, et à les préserver de toute corruption ? Les prophètes qui vinrent dans la suite auraient-ils souffert quelque prévarication à cet égard ? Et ne sait-on pas que le zèle du peuple en ce point aurait suffi pour l'armer contre les auteurs de la plus légère altération ? N'a-t-on pas des preuves qu'ils avaient tant d'horreur des moindres changements en cette partie, qu'*aussitôt qu'ils découvriraient une seule faute, un seul mot mal écrit et changé dans quelque exemplaire, ils rejetaient cet exemplaire comme devant désormais être hors d'usage, ou bien ils le donnaient à quelque pauvre pour l'usage de sa famille, à condition qu'il ne le porterait jamais à la synagogue, et qu'il ne s'en servirait que dans sa propre maison* (*Disc. prélim., ou intr. à la lect. des liv. du vieux Test., la Haie, 1743*). Jésus-Christ a-t-il jamais reproché aux Samaritains d'avoir altéré le Pentateuque, et aux Juifs en général d'avoir altéré aucune partie des divines Écritures ? N'est-ce pas des exemplaires qu'ils avaient sous les yeux, qu'il citait des textes décisifs contre eux, pour leur prouver sa qualité de Messie ? Depuis la dispersion des Juifs, si ceux-ci avaient entrepris d'altérer les livres saints, les chrétiens, qui en avaient des exemplaires authentiques, ne se seraient-ils pas récriés contre un attentat si sacrilège ; et les Juifs ne l'auraient-ils pas également fait, si les chrétiens avaient osé former une pareille entreprise ? A quoi donc se réduisent les variantes ? A quelques méprises, ou à quelques négligences inévitables de la part des copistes, mais dont aucune n'altère en un seul point essentiel ni la foi ni la morale.

Voilà donc, d'une part, la preuve de l'existence de la révélation portée au plus haut degré d'une évidence morale. D'une autre part, j'ai prouvé qu'il est contradictoire qu'on puisse démontrer de contradiction dans tout ce que la révélation propose à croire ; et si les preuves que j'ai déjà apportées à ce sujet avaient besoin d'être fortifiées, voici comme je raisonnerais encore avec l'incrédule : Vous

dites que la révélation contient des contradictions, et que par conséquent elle est nulle et supposée. Je le veux pour un moment ; mais moi, je conclus de là qu'il ne faut plus admettre de preuve morale comme un témoignage de vérité auquel je doive me rendre. Cette conséquence vous déplaît et vous révolte ; il faut néanmoins que vous l'admettiez, tandis que vous ne détruirez pas ma preuve morale considérée en elle-même. Car si vous vous obstinez à connaître des preuves morales qui soient recevables, vous ne pouvez vous dispenser d'admettre la mienne sur le fait de la révélation, surtout ne pouvant en produire aucune qui réunisse plus de caractères incontestables de vérité en me renfermant toujours dans le genre moral. Que vous reste-t-il donc ? Qu'un seul parti à prendre, savoir, de convenir que les contradictions sont tout au plus apparentes, et que la révélation est réelle.

Mais une autre observation vient à l'appui de la précédente, non par nécessité, mais par surabondance. Il y a, dites-vous, des contradictions dans la révélation ; mais apprenez-moi, je vous prie, quelle est l'époque du temps de cette découverte ; car on a été plus de quinze cents ans sans qu'il en fût seulement question ; et cependant ceux à qui cette révélation avait été faite regardaient comme un devoir de la méditer jour et nuit ; et avec toutes leurs méditations, ils ont ignoré ces contradictions. Voilà donc le sens commun éclipsé dans une nation entière pendant plus de quinze cents ans, et cela, sans qu'il soit survenu le moindre doute à personne de la nation. La raison avouera-t-elle jamais ce qu'un pareil système présente de monstrueux et de déshonorant pour le genre humain ? Non, sans doute ; elle l'avouera d'autant moins qu'il n'est pas ici question d'un peuple barbare et sans culture. On a vu les Juifs mêlés avec des nations idolâtres, on les a vus divisés entre eux par les schismes les plus marqués, et, au milieu de ce mélange et de cette division, on les a toujours vus réclamer le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, à qui ce Dieu avait parlé.

La nation n'est plus, ou au moins elle ne subsiste que dans des membres épars qui voudraient faire un corps politique et religieux, mais qui ne peuvent y réussir. Depuis sa dispersion, consultons le monde le plus policé et le plus cultivé qui ait eu connaissance de la révélation faite aux Juifs ; je vois presque autant de religions qu'il y a de nations. Malgré leurs schismes et leurs divisions, toutes s'accordent à convenir de la vérité de la révélation, et elles n'en conviendraient certainement pas si elles y voyaient des contradictions : l'intérêt de la nation juive ne les guide pas, elles l'abhorrent même. Quoi ! depuis plus de dix-sept cents ans l'Europe entière est tombée en démence, et la raison s'est cantonnée exclusivement dans la tête d'un petit nombre de personnes qui donnent le démenti à plus de trois mille ans ; et cela, depuis peut-être environ deux cents ans que la mode paraît en être venue

plus particulièrement dans un cercle borné d'hommes qui se disent ou qui se croient beaux esprits ! En vérité, si jusqu'ici on s'est trompé dans le monde sur un point si intéressant et si souvent examiné suivant les règles de la logique la plus exacte et de la critique la plus sévère, il faut avouer que le sens commun y est venu bien tard.

Cependant, par où l'incrédule peut-il échapper à sa défaite ? Est-ce en niant le fait de la révélation ? Mais, c'est ou ne plus reconnaître de preuve morale qui puisse opérer la conviction, fût-elle souveraine au premier degré, ce qui est le comble de la folie ; ou si, en reconnaissant quelque preuve morale qui puisse opérer la conviction, il se refuse à celle qui démontre l'existence de la révélation, c'est entrer en contradiction avec lui-même. Est-ce, en disant avec le plus célèbre des incrédules de nos jours, que dix mille degrés de probabilité, et des probabilités les plus fortes disparaissent et ne peuvent tenir contre une seule contradiction démontrée, qu'on serait obligé de recevoir avec le fait ? Je conviens que le principe est certain, mais on ne peut l'appliquer au fait de la révélation non seulement parce qu'il faudrait supposer dans la nation juive, depuis son origine jusqu'à présent, et dans toutes les sociétés chrétiennes depuis la publication de l'Évangile, un renversement total de bon sens pour n'avoir pas aperçu, après les examens les plus sérieux, les contradictions qu'on prétend être dans la révélation, mais encore parce qu'il est prouvé qu'il est même contradictoire qu'on puisse démontrer de contradiction dans la révélation.

HUITIÈME PROPOSITION.

Les déistes ne peuvent, sans entrer dans une contradiction manifeste avec la raison, prétendre anéantir la preuve des miracles opérés en confirmation de la divinité de la révélation, lorsque les faits appelés miraculeux sont moralement constatés, autant que peut l'être un fait sur le principe, ou qu'on ne connaît pas toute l'étendue des forces de la nature, ou qu'il n'y a pas de moyen suffisant de distinguer les vrais miracles des faux miracles.

Dans la question des miracles, on peut distinguer le *droit* et le *fait*. L'événement qu'on appelle miraculeux est-il incontestablement arrivé ? Voilà le *fait*. L'événement qu'on convient ou qu'on suppose être incontestablement arrivé est-il véritablement miraculeux ? Voilà le *droit*.

J'ai prouvé dans l'article précédent la vérité du Pentateuque, et cette preuve générale emporte nécessairement celle de la vérité des faits qui y sont rapportés ; de sorte qu'il ne reste plus rien à désirer du côté de la preuve des faits. L'ordre naturel demande que je passe maintenant à la question de *droit* ; et c'est ce qui va faire le sujet du présent article.

Par l'énoncé de la proposition que j'ai mise en titre, il est évident que je n'ai ici en vue que les déistes, et cette sorte de déistes qui, admettant une religion naturelle, reconnaissent conséquemment l'existence, l'unité et la

providence de Dieu. Mon intention est également de ne parler que des seuls miracles qui peuvent avoir une force légitime et complète de preuve en matière de religion ; et c'est en effet tout ce que mon dessein comporte.

Mais avant que de forcer, ou plutôt pour réussir plus sûrement à forcer l'incrédulité dans ses derniers retranchements par rapport à la question de *droit*, je dois établir certaines assertions générales, préliminaires et dignes d'être présentées à la manière des axiomes, selon le plan du savant journaliste de Trévoux, dans le compte qu'il rend de la section VII du Traité de la vérité de la religion chrétienne, par M. Vernet (Vol. I, décemb. 1747, pag. 2477 et 2478, art. 128).

Or ces assertions générales, préliminaires et dignes d'être présentées à la manière des axiomes, je les réduis à quatre. D'abord il faut définir le miracle en me restreignant à l'idée qui est propre de mon sujet, et à laquelle je me suis borné. En second lieu, je dois établir qu'il n'y a aucune contradiction que les miracles, tels que je les aurai définis, soient la voix de Dieu, et que même rien n'est plus convenable à la dignité de la majesté divine. Troisièmement, il est nécessaire que je fasse voir que l'homme est en droit de reconnaître dans de pareils miracles la voix de Dieu, et qu'il est même obligé de l'y reconnaître. Enfin je montrerai que le sentiment unanime de tous les peuples a réellement toujours reconnu la voix de Dieu dans de semblables événements. Ces quatre points bien développés entraîneront comme nécessairement, dans le cours et à la suite du développement, les réponses les plus solides aux difficultés que proposent les déistes contre les miracles par rapport à la question de droit. J'entre en matière.

Que faut-il entendre par miracle ? J'entends par le terme de miracle un événement sensible, notoire et bien avéré, lequel est opéré en conséquence de l'invocation de Dieu, appelé en témoignage d'une vérité qu'on annonce comme étant émanée de lui ; événement qui, considéré en lui-même ou dans ses circonstances, passe, au jugement de tous les hommes, les forces connues de la nature, ou sa manière d'opérer.

Je dis d'abord qu'un miracle est un événement sensible : c'est pour distinguer les miracles qui ont force de preuve, de ces miracles de grâce qui s'opèrent invisiblement, mais qui, tout réels qu'ils sont, ne peuvent être apportés en témoignage, parce qu'il n'est pas donné à l'homme de pénétrer dans le secret des cœurs.

Je dis encore qu'un miracle est un événement notoire et bien avéré : c'est pour distinguer les miracles qui ont force de preuve de ces miracles sensibles, à la vérité, mais privés, si j'ose ainsi parler, et qui ne sont pas de nature à pouvoir être revêtus du degré d'authenticité requis et nécessaire pour conduire à la conviction ceux qui se croiraient et qui seraient véritablement en droit d'exiger des preuves ultérieures.

J'ajoute un événement opéré en conséquence

de l'invocation de Dieu appelé en témoignage. Cette condition est si essentielle au miracle qu'on ne serait pas autrement en droit d'en conclure l'intervention de Dieu, qui agit en maître de la nature pour se faire reconnaître. L'homme, par cette invocation, fait l'aveu de son insuffisance ; et Dieu, en exauçant à point nommé l'homme qui l'invoque, met, pour ainsi dire, le sceau de sa divinité, pour confirmer ce qu'on avance en son nom et ce qu'on se propose d'opérer par sa vertu toute-puissante. Comme la preuve de la révélation par les miracles est ici mon seul ou au moins mon principal objet, voilà pourquoi je ne parle pas des miracles opérés en témoignage d'une vérité qu'on annonce comme étant émanée de Dieu.

Il faut encore que l'événement considéré en lui-même, ou dans ses circonstances, passe, au jugement de tous les hommes, les forces connues de la nature, ou sa manière d'opérer ; car sans cela l'invocation de Dieu ne déciderait de rien, parce qu'on aurait toujours lieu de rapporter l'événement à une cause naturelle connue. Quand je mets le jugement de tous les hommes, je parle d'une unanimité morale, non-seulement dans le moment de la surprise, mais à la suite de mûres réflexions et d'un examen légitime ; unanimité morale nécessaire pour aller au-devant, tant de la crédulité excessive de l'ignorance et de la superstition que des ruses et des stratagèmes sans nombre de l'imposture.

Enfin, sous le nom de *nature*, je comprends tous les êtres, tous les agents créés, autant que peut s'étendre la connaissance que nous avons de leurs facultés.

Il suit de cette définition que tout miracle qu'on peut produire, comme ayant force de preuve, renferme essentiellement quatre choses : savoir, Dieu qui est invoqué, l'homme qui invoque Dieu, l'événement qui intervient à la suite de l'invocation de Dieu, la fin de l'événement opéré en conséquence de l'invocation de Dieu.

À l'égard de l'invocation de Dieu, elle ne doit pas se renfermer dans les désirs du cœur de celui qui l'invoque ; mais elle doit se faire avec éclat, et être accompagnée d'une notoriété qui attire l'attention des assistants, et qui ne leur permette pas d'ignorer que le thaumaturge ne se flatte de réussir que par la vertu toute-puissante du Dieu qu'il appelle en témoignage.

L'homme qui invoque Dieu à l'effet d'un miracle doit être reconnu par les témoins qui sont présents, non pas pour être un grand philosophe, un grand théologien, un génie rare, mais pour être raisonnable ; car il s'agit ici d'un acte humain, en tant que l'homme y concourt au moins par l'invocation de Dieu. Tout ce qui ressent la dissimulation, le secret, le mystère, l'artifice, doit être entièrement banni de ce qui concerne l'événement miraculeux. Si par-dessus cela le même homme est désintéressé, vertueux, irréprochable, exemplaire ; encore plus, s'il n'a que des souffrances, des persécutions et peut-être une mort cruelle et ignominieuse à recueillir

pour prix de ses soins, de ses peines, de ses travaux, il est certain que ces circonstances réunies, quoiqu'elles ne soient pas nécessaires, donnent un nouveau poids à ce qui est opéré par le ministère d'un homme de ce caractère.

L'événement doit être tel, 1° qu'on ne puisse pas raisonnablement en douter; 2° qu'il se trouve une unanimité morale dans le concours de tous les hommes, à convenir que le fait surpasse les forces connues de la nature.

La fin de l'événement doit être proposée clairement, sans aucune équivoque, sans la moindre ambiguïté, avant l'événement, de façon qu'on ne puisse pas plus douter de la fin du miracle que du miracle même.

Si une seule de ces circonstances vient à manquer, quelque extraordinaire et quelque prodigieux que puisse être l'événement; ce pourra bien être un miracle, mais non pas un miracle qui ait force de preuve; et ce sont les seuls dont il soit ici question. Mais aussi dès qu'on pourra réunir dans un événement toutes les circonstances que je viens de marquer, cet événement sera certainement miraculeux et aura force de preuve. Je n'ai besoin pour le justifier et pour former une démonstration complète, que d'entrer dans le détail des trois autres assertions générales que j'ai avancées.

Premièrement, il n'y a aucune contradiction que de pareils événements soient la voix de Dieu, et même rien n'est plus convenable à la dignité de la majesté divine. En effet, la grande contradiction qu'on veut trouver dans les miracles, est qu'ils blessent l'immutabilité de Dieu. Quand Dieu, dit-on, a une fois établi les lois de la nature, il ne les change, il ne les interrompt, il ne les suspend point, parce qu'il est immuable : *Semel jussit; semper parat*. Pitoyable difficulté, s'il en fut jamais ! Saint Augustin y a répondu avec autant de précision que celle avec laquelle elle est proposée : *Opera mutat, consilia non mutat*. C'est-à-dire que Dieu par le même acte très-simple en vertu duquel il a fixé de toute éternité les lois de la nature, Dieu par le même acte a décerné la suspension, l'inter interruption ou le renversement des mêmes lois; dans telles et telles circonstances où son intervention serait réclamée en témoignage. Or, sur ce pied-là, en quoi l'immutabilité de Dieu peut-elle être blessée le moins du monde ? Je vois bien par le miracle un changement dans le terme de la volonté de Dieu, *opera mutat*; mais en puis-je découvrir dans ses desseins ! *Consilia non mutat*. Ce qui serait contraire à l'immutabilité de Dieu, serait que le miracle décerné par lui de toute éternité n'arrivât pas dans le temps.

Mais il y a plus, c'est que dans la constitution du monde, tel qu'il est, il n'est pas de voie plus digne de Dieu pour parler aux hommes et leur annoncer ses volontés que la voie des miracles. Toujours Dieu, toujours infini, jamais il ne le paraît plus aux faibles mortels que lorsqu'il agit en maître de la nature. Il est trop grand, et nous sommes trop petits pour pouvoir nous élever jusqu'à

lui par nous-mêmes. La nature est comme un milieu entre lui et nous, milieu qui nous sépare de sa vision intuitive de toute la distance qu'il y a du ciel à la terre, mais milieu qui malgré cela nous rapproche de lui en fondant un commerce de lumières, de rapports et de dépendance entre le Créateur et la créature. Mais ces rapports qui se font si bien sentir, lorsqu'il annonce son existence par le spectacle de la nature, ne se caractérisent-ils pas de plus en plus; quand par le canal de la même nature et par l'interruption de ses lois connues il excite notre attention, pour nous faire entendre ses volontés particulières et le culte tout surnaturel et tout divin dont il veut être honoré par les hommes ?

On a beau vouloir se redresser contre soi-même, on ne peut s'empêcher de reconnaître dans l'ébranlement de la nature la voix de celui qui en est l'auteur. Voix intelligible à tous ceux qui ne sont pas absolument destitués de raison, et qui parle en même temps aux yeux, à l'esprit et au cœur; voix éclatante qui se fait entendre jusqu'au fond des abîmes de la mer, de la terre et des enfers; voix puissante et efficace qui porte la conviction dans les esprits les plus grossiers comme dans les esprits les plus cultivés: voix terrible, non pas précisément parce qu'elle ébranle la nature, mais par le respect qu'elle imprime pour celui qui en est l'auteur, par le saisissement, par le tremblement dans lequel elle jette à la vue du maître absolue de la nature; voix d'anathème pour les Pharaons qui s'endurcissent, mais voix de grâce et de salut pour les Constantins qui l'écoutent et qui la suivent.

Cependant, et c'est ma troisième assertion générale, les miracles, tels que je les ai définis, sont tellement la voix de Dieu, que l'homme ne peut point ne pas l'y reconnaître. En effet, on appelle Dieu en témoignage: mais que lui demande-t-on en l'appelant ainsi ! Un événement par rapport auquel on sait que tout ce qu'il y a de vertu connue dans les agents créés n'est que faiblesse; un événement si supérieur à tout ce qu'on connaît de possible à l'homme, que toute la puissance des rois du monde n'a jamais essayé rien de semblable dans les cas les plus pressants, les plus critiques, les plus intéressants, un événement qu'on regarderait même comme une folie de vouloir tenter. Pourquoi demande-t-on à Dieu un pareil événement ? Pour faire connaître ses volontés et le culte qui lui est agréable à ceux qui l'ignorent ou qui affectent de l'ignorer. L'événement suit de près l'invocation de Dieu: le boiteux marche avec liberté, le sourd entend, le muet parle, l'aveugle voit, le mort ressuscite. Est-ce Dieu qui agit immédiatement par l'efficacité toute-puissante ? Est-ce par le ministère des saints anges qu'il opère ces événements ? Force-t-il les démons à servir, contre eux-mêmes, à sa gloire et aux desseins de sa miséricorde ? Je n'en sais rien, il m'est fort inutile de le savoir, et il ne m'appartient pas de le pénétrer. Ce que je ne puis ignorer, c'est que Dieu parle et qu'il répond; il parle, et il rend témoignage-

ge; il parle, et si j'étais trompé, je ne pourrais imputer mon erreur qu'à Dieu même.

Point de tout, répond le déiste, vous vous tromperiez vous-même, mais Dieu ne vous tromperait pas; car l'ignorance où vous avouez être des forces de la nature est un préservatif qu'il vous a laissé contre l'erreur, et une raison au moins de suspendre votre jugement.

Je ne le désavouerais peut-être pas, s'il n'était pas convenu entre nous qu'il y a une Providence; mais y ayant une Providence, il ne m'est pas libre de suspendre mon jugement; car, si je le suspends, Dieu est en droit de me reprocher que j'ai refusé de me rendre au témoignage le plus éclatant de sa bonté et de sa puissance, à un témoignage infiniment supérieur à tous ceux auxquels j'ai déferé et je défère encore tous les jours, sans la moindre appréhension d'erreur.

Et véritablement, qu'est-ce qui peut rendre ce témoignage suspect à l'incrédule? Il ne cesse de le répéter, et c'est, dit-il, qu'on attribue à Dieu ce qui n'est peut-être qu'un effet inconnu de la nature. C'est-à-dire, donc, que s'il était démontré à l'incrédule que l'événement surpasse non-seulement les forces connues, mais encore les forces réelles de la nature, il y reconnaîtrait le témoignage de Dieu: or, il ne m'en faut pas davantage; car voici comme je raisonne: L'événement pris en lui-même, quoique démontré supérieur à toutes les forces de la nature, ne décide de rien qu'autant qu'il est un témoignage de Dieu; il n'est un témoignage de Dieu qu'autant qu'il est la voix de Dieu; il n'est la voix de Dieu qu'autant qu'il est joint à l'invocation de Dieu. Cette suite de propositions est évidente. C'est par conséquent le concours de l'invocation de Dieu avec l'événement, c'est ce concours qui, eu égard à la Providence, fonderait dans ce cas l'incrédule à conclure invinciblement le témoignage de Dieu; cela n'est pas douteux, et la conclusion serait parfaitement tirée. Or, dès qu'on suppose une providence et que l'invocation de Dieu intervient, il est tout égal que l'événement surpasse les forces réelles ou qu'il surpasse seulement les forces connues de la nature. Car, du côté de l'homme, l'impression que fait l'événement est, pour ainsi dire, la même dans l'un et dans l'autre cas; du côté de Dieu son invocation intervient également dans l'un et l'autre cas; donc la Providence est aussi également engagée dans l'un et l'autre cas à me garantir de l'illusion.

Qu'importe dans le fond que Dieu renverse les lois de la nature, ou sans les renverser qu'il ordonne à la nature de faire éclore un événement qui, de l'aveu de tout le monde, en surpasse les forces connues? car dès que le concours de l'invocation de Dieu s'y trouve, et que la fin de cette invocation a un objet aussi intéressant que celui de connaître le culte particulier qu'il peut exiger de ses créatures, ou la Providence n'est engagée à rien dans l'un et l'autre cas, ou elle est également engagée, dans l'un et l'autre cas, à m'y faire voir un témoignage de sa part et à le

garantir. Je ne vois pas qu'on puisse opposer à ce raisonnement rien de sensé et qui soit tant peu vraisemblable.

Ce n'est ici, du côté de l'incrédule qui incidente, qu'une fausse méthode et un abus du raisonnement. Il veut raisonner métaphysiquement où il ne faut raisonner que moralement, et il ne voit pas qu'on pourrait également tourner contre lui sa métaphysique; car, qui m'empêchera de dire à l'incrédule, tel que celui dont il est ici question, et qui n'est incrédule que par rapport à la révélation: vous prétendez voir le témoignage de Dieu dans un événement que vous savez surpasser les forces réelles de la nature, parce que cet événement se trouve joint à l'invocation de Dieu appelé en témoignage; mais qui vous a dit que Dieu a opéré cet événement parce qu'il a été invoqué? Qui vous a dit qu'il ne l'a pas opéré précisément parce qu'il est le maître et pour des raisons qui vous sont inconnues, mais qui ne sont nullement relatives à votre invocation? Vous appelez à votre secours la Providence. Mais où avez-vous pris que la Providence se soit engagée en pareil cas, et n'est-il pas plus sage de suspendre votre jugement? Il ne pourrait rien dire à cela, si ce n'est qu'il n'est pas dans les mœurs des hommes, de quelque espèce qu'ils soient, de suspendre leur jugement dans le concours d'un pareil événement avec l'invocation de Dieu appelé en témoignage, et avec l'idée qu'on doit avoir de la Providence. L'incrédule a raison, et je ne puis que lui applaudir. Mais qu'il fasse attention que ce raisonnement se tourne contre lui-même, puisqu'il en faut toujours revenir au moral, et qu'alors il est fort indifférent que l'événement surpasse les forces réelles de la nature, ou qu'il en surpasse seulement les forces connues; car si les choses étaient autrement, il s'en suivrait de deux choses l'une, ou que Dieu serait obligé de nous dévoiler tous les mystères de la nature, ce qui serait absurde, ou que Dieu ne pourrait plus se servir du cours extraordinaire de la nature, quoique toujours naturel au fond, mais inconnu dans ses principes, pour nous manifester le culte particulier qu'il peut exiger de nous, ce qui n'est pas moins absurde.

Ne nous lassons pas d'éclaircir de plus en plus cette matière; et pour cet effet, concevons une juste idée de la Providence. Qu'est-ce donc que la providence de Dieu, que l'on confond trop souvent avec sa sagesse qui éclate dans les lois générales qu'il a établies pour le gouvernement de l'univers? La providence est l'attention que Dieu a aux voies de chaque homme en particulier, comme si cet homme était seul sur la terre, et que Dieu en fût uniquement occupé. Voilà donc Dieu chargé de la conduite de l'homme, et l'homme chargé de se laisser conduire à Dieu. Dieu a établi des lois générales dans la nature, et ce sont comme des règles générales de conduite pour l'homme. Il naît, il fournit ensuite une certaine carrière plus ou moins longue; il meurt enfin, et une fois mort, on ne le voit plus reparaître. Ce cours

ordinaire de la nature, en avertissant l'homme de sa caducité, lui fournit les règles de conduite les plus intéressantes. Mais ce sont là des leçons de tous les temps et de tous les jours, qui ne manifestent à l'homme rien de nouveau.

Cependant, tandis que, accoutumé à un langage avec lequel je suis naturalisé, je ne pense à rien de plus qu'à rapporter mon être à celui de qui je l'ai reçu, arrive un homme qui m'annonce que Dieu veut de moi quelque chose de plus qu'une religion naturelle, et qu'il est un culte beaucoup plus excellent par lequel il veut que je l'honore; et pour le prouver, il appelle Dieu en témoignage, il l'invoque, et il rend en ma présence la vue à un aveugle-né, ou la vie à un mort. Quand, absolument parlant, ces prodiges pourraient être opérés par un agent créé, puis-je me dispenser de me dire à moi-même : Ou il n'y a point de Providence, ou, s'il y en a une, Dieu ne laisserait pas concourir son invocation avec la liberté qu'il donne à un agent créé d'opérer de si grands prodiges, s'il ne voulait pas véritablement que ces événements me rendissent de sa part témoignage; car s'ils ne sont pas contre la nature, ils sont au moins contre le cours ordinaire de la nature; *a seculo non est auditum, quia quis aperuit oculos cæci nati?* Dieu le permettrait d'autant moins, qu'il s'agit de tout ce qu'il y a de plus grand et de plus essentiel, puisqu'il s'agit d'un culte, d'une religion. Si je ne me rends pas, ma condamnation est inévitable, et je la trouve dans le concours de l'invocation de Dieu appelé en témoignage avec des événements si prodigieux, que personne ne peut en découvrir les causes; et si, par impossible je me trompais, je trouve ma justification dans ce même concours de circonstances, et mon erreur retomberait sur Dieu même.

Aussi j'estime qu'entre un déiste et un homme qui reconnaît la révélation, la chose du monde la plus étrangère à la question des miracles, est de chercher à démêler jusqu'où s'étend le pouvoir des bons et des mauvais anges. On a fait sur cette matière des dissertations sans nombre, remplies de recherches curieuses et encore plus remplies de conjectures hasardées. Pour ce qui est de moi, je n'entreprendrai pas de mesurer les forces des bons et des mauvais anges. Je ne puis pas pénétrer jusqu'au ciel, et je ne veux pas descendre dans les enfers, pour y aller chercher à ce sujet des instructions, d'autant plus qu'elles ne me sont pas nécessaires. En effet que les bons ou les mauvais anges puissent ou ne puissent pas produire les mêmes événements que je regarde comme miraculeux, c'est ce qu'il m'importe fort peu d'examiner et de savoir, parce que la Providence est également intéressée à ne pas permettre le concours de l'invocation de Dieu avec de pareils événements, si je ne puis pas, et si je ne dois pas y reconnaître la voix de Dieu. Cette observation a une force toute particulière dans la question présente, parce que, d'une part, ce n'est que par la révéla-

tion qu'on sait qu'il y a de bons et de mauvais anges, et que, d'une autre part, le déiste nie la révélation. D'où il s'ensuit qu'il ne peut recourir au pouvoir des bons ou des mauvais anges, pour éluder ou pour affaiblir la preuve des miracles.

Ce que j'ai dit jusqu'à présent est d'autant plus démonstratif, que j'ai pour moi, et c'est ma quatrième assertion générale, le sentiment unanime de tous les peuples de la terre. Car, qu'ont-ils pensé de tous les temps, et que pensent-ils encore, par exemple, de la résurrection d'un mort, opérée à la suite de l'invocation de Dieu appelé en témoignage? N'est-ce pas là un de ces prodiges qui a toujours entraîné comme nécessairement le concert de tous les hommes à y reconnaître la voix de Dieu? On a pu endurcir son cœur contre un miracle de cette espèce, mais jamais on n'en est venu à bout d'aveugler entièrement son esprit : on a pu contester le fait, quelque avéré qu'il fût, mais en le supposant constaté, on ne l'a jamais regardé que comme l'ouvrage et la voix de celui qui tient entre les mains les clefs de la vie et de la mort; et s'il s'est trouvé quelqu'un ou assez dépourvu de raison, ou assez rempli d'impudence pour oser le nier, son cœur dans le même temps démentait sa bouche, il était convaincu, mais il n'était pas converti. Ce serait déshonorer l'humanité, que d'insister plus longtemps sur la preuve d'une vérité de cette nature.

Le déiste n'est donc pas fondé en raison, lorsqu'il prétend anéantir la preuve des miracles opérés en confirmation de la divinité de la révélation, quand les faits appelés miraculeux sont moralement constatés, autant que peut l'être un fait, sur le principe qu'on ne connaît pas toute l'étendue des forces de la nature; ce qu'il me semble que j'ai prouvé : il me reste à faire voir qu'il y a des moyens suffisants de distinguer les vrais miracles des faux miracles.

Si la définition que j'ai donnée du miracle est juste, elle doit porter les caractères distinctifs des vrais miracles d'avec les faux miracles. Ce principe est une des premières règles du raisonnement, parce que toute bonne définition, comme on l'enseigne dans l'école, doit convenir *omni et soli*, c'est-à-dire à toute la chose définie et à la seule chose définie. L'embarras n'est pas pour l'extension, mais pour l'exception; car on conçoit aisément que la définition que j'ai apportée embrasse assez tous les miracles qui ont force de preuves; mais n'embrasse-t-elle pas aussi de faux miracles? C'est ce dont il est principalement question.

On a dû comprendre par ma définition, et par le développement que j'en ai fait, que tout vrai miracle renferme deux notoriétés; une notoriété de fait et une notoriété de droit; notoriété de fait qui entraîne une unanimité morale pour assurer et l'existence et la fin de l'événement, et l'invocation de Dieu appelé en témoignage : notoriété de droit, qui entraîne une unanimité morale, pour assurer que l'événement est au-dessus des forces con-

nues de la nature. Or je prétends que cette double notoriété est inséparable d'une troisième, que j'appelle notoriété de distinction, parce qu'elle entraîne dans l'esprit de tous ceux qui reconnaissent l'existence, l'unité et la providence de Dieu, une unanimité morale pour distinguer le vrai miracle d'avec le faux miracle.

Choisissons pour exemple le passage de la mer Rouge par les Israélites. Déjà ce peuple indocile murmurait, parce que, se voyant poursuivi par les Egyptiens, il croyait sa défaite certaine. Moïse s'adresse au Seigneur, *quid clamans ad me (Exod., XIV, 15)*? Et en même temps il annonce les prodiges que le Dieu des armées va opérer pour la délivrance de son peuple : *State et videte magnalia Domini quæ factururus est hodie (Ibid., 13)*. L'invocation de Dieu, la fin de l'événement, rien ne peut être plus notoire; l'événement même ne l'est pas moins. Moïse étend la main, et la mer se divise; et en se divisant, les eaux séparées forment à droite et à gauche, comme un mur fixe et solide pour laisser un passage sec et libre aux Israélites : *Cumque extendisset manum super mare, abstulit illud.... Erat enim aqua quasi murus a dextra eorum et lava (Ibid., 21, 22; III, 37)*. C'est en présence de près de six cents mille hommes en état de porter les armes, sans compter les femmes et les enfants, que ce prodige s'opère. Rien ne manque donc à la notoriété du fait, et en lui-même, et dans ses circonstances. Ce que Moïse avait annoncé paraît si prodigieux, qu'avant et après l'exécution il ne vient à l'esprit de personne de douter si c'est là un événement fort au-dessus des forces connues de la nature. Aussi les enfants d'Israël commencèrent-ils tous alors à rendre leur confiance au Seigneur et à son serviteur Moïse : *Crediderunt Domino et Moysi servo ejus (Ibid., XIV, 31)*. Voilà encore la notoriété de droit bien constatée. Qu'arrive-t-il en conséquence? L'histoire nous l'apprend; et c'est que cette double notoriété de droit et de fait conduit à une troisième notoriété de distinction, en vertu de laquelle tout Israël célébrera éternellement la mémoire de ce prodige, comme d'un prodige tout surnaturel et tout divin.

Qu'on parcoure les autres miracles rapportés dans l'Écriture, et partout on y verra les mêmes caractères : les plaies de l'Égypte, la manne du désert, l'eau du rocher, la punition de Coré. Dathan et Abiron, la division et la suspension des eaux du Jourdain, le renversement des murs de Jéricho, la guérison de l'aveugle-né de l'Évangile, cinq mille hommes nourris et pleinement rassasiés dans le désert avec cinq pains et deux poissons, la fille de Jaïre et le Lazare ressuscités, la guérison subite et parfaite du boiteux des Actes des apôtres par saint Pierre, Elymas frappé d'aveuglement par saint Paul, miracles de grâce, miracles de terreur, tous sont revêtus des conditions décisives qui doivent déterminer les vrais miracles (*Exod., VII, VIII, IX, X, XI; ibid., XVI, XVII; Nomb., XVI; Josué, III, VI; Jean, IX;*

Matth., XIV; Marc, V; Jean, XI; Act., III, XIII).

Peut-on rien dire d'approchant, quand il s'agit des prodiges du prétendu prophète de l'Alcoran? Qui est-ce qui a été témoin des conversations familières qu'il suppose avoir eues avec l'ange Gabriel? Qui est-ce qui l'a suivi dans son voyage nocturne de la Mecque à Jérusalem, et de là au ciel? Qui est-ce qui a vu les arbres et les pierres se courber par respect en sa présence? Quels sont les noms, et quelle est l'autorité de ceux qui ont déposé l'avoir vu partager la lune en deux? Fables grossières destituées de toute preuve et souverainement ridicules; c'est tout ce que présentent les prétendus miracles de Mahomet. D'ailleurs, quelle est la fin de ces miracles, supposés, et pour la plupart si extravagants de leur nature? Fin impie et contradictoire, puisqu'ils ont pour objet de détruire une religion antérieurement fondée sur des miracles certains et certainement divins.

Où m'arrête, et en abandonnant les folles imaginations de l'auteur de l'Alcoran au souverain mépris qu'elles méritent, on m'oppose les prodiges des magiciens de Pharaon. Du côté de Moïse et du côté des magiciens, c'est, dit-on, un combat de miracles : la baguette de Moïse est changée en serpent, les baguettes des magiciens le sont également; Moïse convertit l'eau en sang, les magiciens la convertissent aussi; Moïse suscite un essai prodigieux de grenouilles qui inondent toute l'Égypte, les magiciens en suscitent un autre.

Quand on raisonne ainsi, on perd de vue le premier et le véritable état de la question. En effet, la controverse présente, telle qu'elle est établie dans ma proposition, roule uniquement entre un déiste qui admet une religion naturelle, et un homme qui admet de plus la révélation. Or les Egyptiens étaient idolâtres, et par conséquent cette controverse leur est en un sens étrangère, et elle ne doit être qu'entre vous et moi, qui croyons un Dieu, un Dieu unique et une providence : mais dans ce cas, quelle difficulté peut-elle souffrir?

Quelle difficulté, réplique-t-on? La voici : c'est qu'il s'ensuivrait que c'est en vain que Dieu aurait opéré des miracles par Moïse, puisque les Egyptiens étant idolâtres, ne pouvaient pas les distinguer des faux prodiges des magiciens. Il s'ensuivrait encore que les miracles ne pourraient contribuer rien à la propagation de l'Évangile dans les pays infidèles.

Non, ce qu'on dit là ne s'ensuit nullement, et il est aisé de le démontrer. Car 1° quand les miracles de Moïse auraient été inutiles aux Egyptiens, ils ne l'auraient pas été au peuple de Dieu, qui en avait besoin pour s'assurer de plus en plus de la vérité de la mission de son conducteur, et qui, croyant l'existence, l'unité et la providence de Dieu, pouvait très-aisément distinguer les vrais miracles des faux miracles. 2° Il ne tenait qu'aux Egyptiens de profiter des mêmes mira-

cles ; car il était impossible que la vue de tant de prodiges de la part de Moïse, et de prodiges bien supérieurs à ceux des magiciens, ne dût exciter dans eux quelques doutes salutaires, et préparer ainsi leurs esprits à reconnaître un Dieu unique et sa providence. Que dis-je ? Il est évident par le texte sacré même que c'est en effet ce qui arriva au moins en partie. Oui, dit Pharaon atterré à la vue du septième prodige, j'ai encore péché : le Seigneur est juste : moi et mon peuple sommes des impies : *Peccavi etiam nunc : Dominus justus : ego et populus meus impii (Exod., IX, 27)*. Si les miracles ne donnaient pas aux Egyptiens une conviction complète de l'unité et de la providence de Dieu, ils faisaient au moins naître des doutes bien grands et bien fondés contre le pouvoir et la pluralité de leurs dieux. S'ils avaient suivi cette veine heureuse, rien avec la grâce du Seigneur n'aurait été plus simple que le passage du doute à la connaissance de l'unité de Dieu et de sa providence, et la distinction des vrais miracles de Moïse d'avec les faux miracles des magiciens aurait brillé à leurs yeux dans tout son éclat, leur crime fut d'avoir négligé une occasion si précieuse ; mais les desseins du Seigneur n'en eurent pas moins leur exécution par rapport à son peuple, puisque l'Égypte, forcée par les plaies terribles, répétées et miraculeuses dont elle fut frappée, accorda enfin aux enfants d'Israël la liberté d'aller sacrifier dans le désert.

Je conçois qu'on peut répliquer qu'il reste toujours un embarras sur la manière de distinguer les vrais miracles d'avec les faux miracles, si ce n'est point par rapport aux déistes, qui admettent une religion naturelle, au moins par rapport aux idolâtres.

Quoique cette difficulté soit étrangère à mon dessein, je veux bien néanmoins y satisfaire par occasion ; et je dis que quand le Seigneur, dans les jours de sa miséricorde, envoie à des peuples idolâtres ses ministres, avec le pouvoir d'opérer des miracles en son nom, l'instruction précède, accompagne et suit les miracles, comme les miracles excitent une attention particulière à l'instruction. Or, à la faveur de l'instruction autorisée par les miracles, et encore plus à la faveur de la grâce intérieure qui éclaire les esprits et qui touche les cœurs, on arrive bientôt à la connaissance de l'unité et de la Providence de Dieu comme je l'ai déjà dit, et on se trouve au moins dans le cas des déistes qui admettent une religion naturelle ; et conséquemment, de même que je l'ai encore observé, on a tout ce qu'il faut pour distinguer les vrais miracles d'avec les faux miracles.

Ajouterai-je encore que dans le cas proposé, les miracles des ministres du Seigneur ont une telle supériorité sur tout ce que Dieu peut permettre aux démons d'opérer, qu'en éclairant l'esprit, ils dissipent les préjugés d'une éducation superstitieuse, et ils portent avec eux les caractères distinctifs qui leur sont propres ; de manière que par une science de sentiment, si l'ose ainsi parler, plutôt que par une science de raisonnement, on ne peut

manquer de s'y rendre, et ils produisent en même temps une sécurité aussi ferme qu'elle est douce et tranquille : à peu près comme la lumière du soleil qui se manifeste par elle-même, et sans qu'il soit besoin de rien autre chose pour la bien distinguer d'une fausse lueur ou d'une lumière équivoque. Je n'avance ici rien que l'expérience de tous les temps n'ait confirmé.

N'est-ce pas ainsi en effet que les miracles des apôtres et des hommes apostoliques ont contribué à donner à tant de peuples idolâtres la connaissance du vrai Dieu, de son unité, de sa providence, et à les convaincre ensuite directement de la divinité de la religion révélée qu'on leur annonçait ?

N'est-ce pas ce qui les a déterminés à tirer la conclusion que tira la veuve de Sarephtha, lorsqu'elle vit son fils ressuscité par Elie, à la suite de l'invocation de Dieu, et à s'écrier avec elle : je connais maintenant par le prodige que vous venez d'opérer, que vous êtes un homme de Dieu, et que la parole du Seigneur est véritablement dans votre bouche ? *Nunc in isto cognovi, quoniam vir Dei es tu et verbum Domini in ore tuo verum est. (III Rois, XVII, 24)*. Car, il n'y a que Dieu, et le Dieu que vous nous annoncez, qui puisse opérer un pareil miracle, puisque parmi nous jamais nous n'avons rien vu ni entendu parler de rien de semblable : *Nemo enim potest hæc signa facere, que tu facis, nisi fuerit Deus cum eo (Jean, III, 2)*.

N'est-ce pas la même conclusion que tira Naaman le Syrien, à l'occasion d'un miracle d'un ordre bien inférieur, opéré sur lui, je veux dire, à l'occasion de la guérison de sa lèpre ? Son premier mouvement ne fut-il pas de s'écrier : Je sais maintenant, et il est vrai, qu'il n'y a pas sur la terre d'autre Dieu véritable que le Dieu d'Israël ? *Vere scio quod non sit alius Deus in universa terra, nisi tantum in Israel. (IV Rois, V, 15)*.

N'est-ce pas de la sorte que s'opéra la conversion de Sergius proconsul pour les Romains dans l'île de Paphos, à la vue du miracle par lequel saint Paul frappa d'aveuglement Elymas ou le magicien Bar-Jésu, qui voulait traverser les projets de la miséricorde du Seigneur sur les gentils ? *Tunc proconsul cum vidisset factum, credidit admirans super doctrina Domini (Act., XIII, 14)*.

La raison de cette efficace particulière des miracles par rapport aux idolâtres, est qu'il y a communément dans eux plus d'ignorance que d'orgueil et de malice ; au lieu que dans les déistes, il y a communément plus d'orgueil et de malice que d'ignorance. On n'est idolâtre que par le malheur de sa naissance ou de son éducation ; on ne devient déiste que par un égarement licencieux de raison ou de contagion.

Citez à présent les guérisons qu'on suppose avoir été opérées dans le temple d'Esculape ; produisez la liste interminable des prodiges que raconte Tite-Live, celle des prétendus miracles de Simon le Magicien, des empereurs Vespasien et Adrien, d'Appolonius de Tyane dans le roman de sa vie ; n'oubliez aucun

des événements extraordinaires qu'on prête aux thaumaturges de l'antiquité profane ; rapprochez-les des règles que contient la définition, et vous verrez avec la dernière évidence, qu'il n'en est aucun qui puisse soutenir cette épreuve. Outre que la plupart des faits ne sont rien moins que constatés, l'invocation du Dieu unique qu'on doit adorer ne se trouve nulle part dans le paganisme : ou, si Dieu intervient, comme dans l'exemple de Balaam, alors et uniquement alors le miracle sera réel et véritablement divin, quoique opéré par le ministère d'un très-méchant homme, tel que l'était Balaam, prêtre des faux dieux.

Mais que doit-on penser de l'évocation de Samuel par la Pythouisse d'Endor (Nomb., XXII, XXIII, XXIV) ? Je ne rapporterai pas les différentes opinions des commentateurs, qu'on trouvera recueillies et balancées dans la dissertation du R. P. Dom Calmet sur l'apparition de Samuel à Saül (*Rois*, XXVIII) ; et il me suffira de dire, 1° que c'est là un prodige aussi étonnant qu'il est incontestable ; 2° qu'il n'y a nulle vraisemblance que la pythouisse n'y ait eu d'autre part que la volonté d'exercer la plus sacrilège de toutes les professions ; mais que Dieu permit, à cette occasion, que Samuel même après sa mort fit encore auprès de Saül l'office de prophète ; 3° qu'on ne peut rien conclure de ce fait contre les règles établies pour distinguer les faux miracles d'avec les vrais miracles.

Ce que j'ai dit des vrais miracles en général, convient également aux prophéties. C'est une voie particulière dont Dieu se sert pour se manifester aux créatures et leur notifier ses volontés. Si la prophétie est certaine, si l'événement prédit est de nature à ne pouvoir pas avoir été prévu par aucune industrie humaine ; si c'est au nom de Dieu qu'on parle, si la prophétie a pour objet une vérité qu'on annonce comme étant émanée de Dieu, ce genre de miracles ayant tous les caractères des autres miracles qui ont une force légitime de preuve, on ne peut se dispenser de le regarder comme étant vrai, divin et décisif.

L'incrédule n'est donc plus en droit d'opposer les faux miracles aux véritables : il n'est plus en droit de dire : Comment ajouter foi aux miracles, tandis que nous en voyons publier tous les jours sous nos yeux qui ne sont rien moins que prouvés ; qui n'en ont que l'apparence, ou qui ne sont même évidemment que l'ouvrage de l'imposture ? Car, outre qu'on a des règles sûres pour distinguer les faux miracles des véritables, n'est-ce pas comme si je disais : Comment connaître des vertus véritables, tandis que dans le monde, dans le sanctuaire, dans le cloître même, on voit tant de vertus applaudies et qui ne sont rien moins que réelles, qui n'en ont que l'apparence, et qui sont même évidemment l'ouvrage de l'hypocrisie ? Il n'est personne qui ne réplique : Ce que vous dites peut bien prouver que les vrais vertus sont rares, et qu'il faut y regarder de près avant que de les canoniser ; mais il est souverainement injuste d'en conclure qu'il n'y a pas de vraies vertus.

Au contraire, les fausses vertus supposent qu'il y en a de véritables, comme la fausse monnaie suppose qu'il y en a de vraie. C'est ainsi que les faux miracles, bien loin de détruire et de faire évanouir les vrais miracles, supposent plutôt qu'il y en a de cette dernière espèce.

Je sais qu'il n'est pas donné à tout le monde d'avoir un esprit juste ; mais il n'est permis à personne de manquer de droiture : or, voilà ce qui arrive aux incrédules. Ils sont communément les plus ardents à donner cours aux faux miracles et à les faire valoir, parce qu'ils savent parfaitement bien que ces faux miracles se décréditent enfin ; et ils en prennent occasion de décréditer et de nier même absolument tous les miracles : en quoi ils ne raisonnent en honnêtes gens, ni en philosophes.

Je n'ai eu jusqu'ici à faire qu'à l'incrédule, et le fidèle demande aussi le moyen de distinguer les faux miracles d'avec les véritables. Je réponds que le moyen que j'ai proposé est commun à l'un et à l'autre. Il est vrai que le fidèle a le privilège d'en avoir un tout particulier, et qui ne saurait avoir un plus haut degré de certitude. Quoique cette question par rapport au fidèle ne paraisse ici qu'être incidente, je vais néanmoins la traiter avec le plus de précision qu'il me sera possible.

Mais avant que d'y entrer, je fais deux observations : la première est que le don des miracles a été promis par Jésus-Christ à son Eglise, et non pour un temps limité, mais pour un temps indéfini, ainsi qu'il est dit au chapitre XVI de l'Evangile selon saint Marc. Pour ceux qui croiront, voici les miracles qu'ils opéreront : ils chasseront les démons par l'invocation de mon nom ; ils parleront les langues qui leur étaient inconnues ; ils manieront les serpents ; et s'il leur arrive de boire quelque liqueur mortelle, ils n'en ressentiront aucune atteinte ; ils imposeront les mains aux malades, et les malades seront guéris : *Signa autem eos qui crediderint, hæc sequentur : in nomine meo demonia ejicient, linguis loquentur novis ; serpentes tollent ; et si mortiferum quid biberint, non eis nocebit ; super ægros manus imponent, et bene habebunt* (Marc, XVI, 17, 18). La seconde observation est que Jésus-Christ a aussi annoncé qu'il s'élèverait dans son Eglise de faux prophètes et de faux thaumaturges : *Exsurgent enim pseudo-christi et pseudo-prophetae, et dabunt signa et portenta ad seducendos, si fieri potest, etiam electos* (Marc, XIII, 23).

Mais le Sauveur adorable a pourvu abondamment à ce que l'humble fidèle pût toujours se garantir de la séduction, à la faveur du moyen particulier qu'il lui a laissé.

Quel est-il ce moyen ? C'est l'autorité de l'Eglise même. L'incrédule qui ne connaît pas cette Eglise, ne saurait y avoir recours, et il est obligé de s'en tenir à la voix de l'examen : mais le fidèle a un tout autre avantage ; car, dès qu'il connaît l'Eglise, 1° il est sûr, et il s'ensuit que sans autre examen, tout miracle qui combat dans un seul point la loi de l'E-

glise est un faux miracle. La raison n'en saurait être plus évidente, parce que Dieu ne peut se contredire lui-même, *negare seipsum non potest*, et il se contredirait évidemment, si par un vrai miracle il attestait une vérité contradictoire à une autre vérité. 2^e C'est que le fidèle trouve dans l'infailibilité de l'Eglise un préservatif sûr contre toute espèce d'erreur en matière de foi, de mœurs et de culte.

Mais, dira-t-on, si les miracles prouvent l'Eglise, si les miracles sont même nécessaires pour la faire connaître, comment peut-il appartenir à l'Eglise de prononcer sur les miracles? Ce raisonnement n'est pas nouveau, c'est celui des hérétiques de tous les siècles: mais il est séduisant; les Pères y ont répondu avec solidité, et c'est après eux que je vais y répondre.

Je conviens donc que les miracles ont été et sont encore nécessaires jusqu'à un certain point pour faire connaître l'Eglise. Mais par rapport à qui? Ils ont été aussi nécessaires par rapport à la synagogue: les oracles des prophètes qui lui étaient confiés, lui annonçaient un Messie; l'accomplissement des prophéties selon l'ordre des temps, préparait les esprits à reconnaître dans Jésus-Christ ce Messie; les miracles de ce Dieu-Homme devaient achever et consommer la conviction; et même au défaut d'un guide infailible distingué du Messie, ils étaient pour cela nécessaires.

Les miracles ont été nécessaires pour faire connaître l'Eglise: par rapport à qui encore? Ils l'étaient, et ils le sont à peu près également aujourd'hui par rapport aux gentils élevés dans le paganisme. En effet, vous leur prêchez une religion qui, toute véritable qu'elle est, leur propose des mystères et des mystères très-profonds à croire: un Dieu qui s'incarne dans le sein d'une Vierge, un Dieu qui expire au milieu des supplices les plus cruels et les plus infamants, et un Dieu néanmoins qu'il faut adorer. La raison donne-t-elle des ressources pour persuader de pareils mystères? Non, sans doute: Dieu nécessite-t-il l'homme au point d'entraîner son consentement? Mais la foi, pour être méritoire, doit être libre; elle n'est même digne de Dieu, elle n'est glorieuse à Dieu qu'autant qu'elle est libre. Dans cette situation, le gentil n'a-t-il pas droit de vous demander quelque prodige qui puisse et qui doive le convaincre que vous êtes avoué du Dieu que vous lui avez fait connaître, et au nom de qui vous dites que vous avez été envoyé? *Volumus a te signum videre* (Matt., XII, 38). Cela ne saurait être douteux, et jamais Dieu, fidèle dans ses promesses, ne permit que les miracles manquassent au besoin à ses ministres; il semble même qu'il ait voulu les rendre à cet égard dépositaires de sa toute-puissance, afin d'ôter toute excuse, même apparente, à ceux qui refuseraient de regarder son Eglise à la faveur d'une lumière si vive, si pure et si brillante.

M. Vernet, dans son *traité de la vérité de la religion chrétienne*, est à ce sujet d'un sentiment tout à fait contraire à ce que je viens d'avancer: *A l'égard des nations*, dit-il, qui

ne connaissent pas encore l'Evangile, on peut le leur annoncer sans avoir besoin de nouveaux miracles, et cela en leur fournissant la preuve des miracles antérieurs (Sect. 7, des miracles chap. 26, p. 431), etc. Mais ce savant homme me permettra de répliquer que la même raison qui, de son aveu, prouve la nécessité des miracles pour l'établissement de l'Evangile, prouve également la nécessité des miracles dans le cas proposé. *On voit par là, ce sont ses paroles* (Ibid., p. 426), *qu'ils* (les miracles) *étaient nécessaires pour l'établissement de la loi judaïque, et qu'ils ne l'étaient pas moins dans la publication de l'Evangile, puisqu'ils s'agissait d'apporter au monde une sagesse que le monde n'avait point connue. Or, dans un pays infidèle où on va annoncer pour la première fois l'Evangile, il s'agit également d'apporter une sagesse qu'on n'y a pas connue.*

Mais, répond l'auteur, il suffit pour cet effet de fournir à ces peuples la preuve des miracles antérieurs. Si cela suffit, les miracles des apôtres n'étaient pas non plus nécessaires pour la propagation de l'Evangile, parce qu'il devait suffire aux apôtres de fournir la preuve des miracles antérieurs de Jésus-Christ, et surtout de celui de sa résurrection glorieuse et triomphante. Quelque scandaleuse que soit cette conséquence, M. Vernet ne paraît pas en disconvenir; et même à examiner de près la manière dont il s'explique, on a droit de conclure que, selon sa façon de penser, non-seulement les miracles des apôtres n'étaient pas nécessaires, mais encore qu'ils étaient fort inutiles. *Après Jésus-Christ*, dit-il (Ibid., p. 424), *il n'y a plus de prophète à attendre; sa mission fait la clôture du tout. A quoi bon de nouveaux miracles quand il n'y a plus de nouvelles lumières à nous donner?* Mais dans ce cas, que devient la promesse de Jésus-Christ dans les paroles que j'en ai déjà citées? *Pour ceux qui croiront, voici les miracles qu'ils opéreront: ils chasseront les démons par l'invocation de mon nom: ils parleront les langues qui leur étaient inconnues: ils manieront les serpents: et s'il leur arrive de boire quelque liqueur mortelle, ils n'en ressentiront aucune atteinte: ils imposeront les mains aux malades, et les malades seront guéris.* On voit bien que le but de M. Vernet, non pas dans les chapitres 22, 23, 24, où il rélute si solidement des fables et des supercheres publiées sous le nom de miracles, mais dans le chapitre 25, d'où sont tirées les paroles que j'ai citées, est de combattre la perpétuité du don des miracles dans la seule et véritable Eglise de Jésus-Christ, je veux dire l'Eglise catholique, apostolique et romaine; mais en cela il raisonne en bon protestant qui se montre, comme il parle ailleurs, en vrai socinien qui se cache (Sect. 4, chap. 7, du mystère de la Trinité).

Les miracles, dit M. Pascal (*Pensées sur les miracles*), *ont servi à la fondation et serviront à la continuation de l'Eglise, jusqu'à l'Ante-christ, jusqu'à la fin.*

Si l'on prétendait que les paroles où Jésus-

Christ, dans saint Marc, promet à son Eglise le don des miracles, ne doivent pas s'entendre de la perpétuité de ce don, nous avons dans saint Jean un autre texte qui contient la même promesse, et qui, par le contexte, emporte la promesse de la perpétuité du don des miracles dans l'Eglise, et l'un doit servir de commentaire à l'autre. En vérité, en vérité, je vous le dis, *ce sont les paroles de Jésus-Christ*, celui qui croit en moi opérera les prodiges que j'opère, et des prodiges plus grands encore, parce que je vais à mon Père : *Amen, amen, dico vobis, qui credit in me, opera quæ ego facio, et ipse faciet, et majora horum faciet, quia ego ad Patrem vado* (Jean, XIV, 12). C'est-à-dire que mon assistance du haut du ciel, pour opérer des miracles au besoin et dans le temps convenable, *tempore ad id idoneo*, dit Tirin (*in hunc locum Joan.*), ne vous abandonnera jamais, parce que je vais à mon Père, *quia ego ad Patrem vado*; et que mon Père, à ma prière, vous communiquera la vertu de l'Esprit-Saint, et l'Esprit-Saint lui-même, afin qu'il demeure toujours avec vous : *Et ego rogabo Patrem, et alium Paracletum dabit vobis, ut maneat vobiscum in æternum* (Jean, *ibid.*, V, 16). Soyez donc sûrs que tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom vous sera accordé : *Quodcumque petieritis Patrem in nomine meo, hoc faciam* (*Id.*, *ibid.*, V, 13), afin que le Père soit glorifié dans le Fils, non pas précisément de cette gloire que lui procure la sanctification des âmes, mais encore plus particulièrement de celle que lui procurent les miracles qui conduisent à sa connaissance, ou qui la rendent plus parfaite, *ut glorificetur Pater in Filio* (*Id.*, *ibid.*), et voilà pourquoi l'Esprit-Saint, que mon Père vous enverra, demeurera, non pas passagèrement, mais toujours avec vous, afin que vous soyez ses instruments pour opérer des prodiges encore plus grands que ceux que j'ai opérés moi-même : *Ut maneat vobiscum in æternum*.

Je pourrais encore ajouter ce que dit le Sauveur dans saint Marc (XI, 22, 23, 24) : *Ayez la foi de Dieu. En vérité, je vous le dis, que quiconque dira à cette montagne de s'enlever et de se transporter dans la mer, l'événement arrivera, s'il n'hésite pas dans son cœur, et s'il croit que tout ce qu'il dit se fera. C'est pourquoi je vous le dis, croyez que tout ce que vous demanderez dans la prière, vous le recevrez, et qu'il vous arrivera.*

On sait que les promesses de Jésus-Christ, qui par leur nature ne sont pas restreintes à la peronne des seuls apôtres, sont faites à l'Eglise entière. Or la promesse du don des miracles, contenue dans le premier texte, est aussi générale pour ceux qui croiront à la prédication de l'Évangile, que l'ordre d'annoncer l'Évangile est général pour tous les ministres de l'Eglise : car ces deux choses se suivent, et sont liées dans le contexte. La promesse du don des miracles, contenue dans le second et dans le troisième texte, est aussi perpétuelle que l'assistance de l'Esprit-Saint ; et l'efficacité de la prière bien faite doit être perpétuelle dans l'Eglise, comme le

prouve également le contexte de ces deux endroits. Donc la promesse du don des miracles n'est pas restreinte aux seuls apôtres, ou au seul temps des apôtres ; donc la promesse du don des miracles est la promesse de la perpétuité de ce don dans l'Eglise.

Il est impossible entre gens qui admettent l'Évangile d'é luder la force de ces textes, sans détruire tous les principes du raisonnement reçus en pareille matière. Aussi tous les Pères et tous les docteurs de l'Eglise ont-ils toujours reconnu dans ces trois textes la perpétuité du don des miracles promise à l'Eglise ; et en conséquence les controversistes n'ont pas balancé à la donner pour une des marques distinctives et caractéristiques de cette unique et véritable Eglise de Jésus-Christ.

Du reste, l'événement s'accorde avec la promesse ; car le don des miracles a toujours été un don subsistant dans l'Eglise ; et ce n'est pas, comme nous le reprochent les hétérodoxes, sur la foi de quelques légendaires trop crédules que nous nous fondons, mais sur la foi d'un livre divin, tel que celui des Actes des apôtres ; sur la foi de Tertullien, de saint Basile, de saint Athanase, d'Eusèbe de Césarée, de saint Ambroise, de saint Jérôme, de saint Augustin ; et par rapport aux siècles postérieurs, c'est sur la foi des monuments les plus authentiques, et à la suite de l'examen le plus sévèrement critique, en vertu duquel on a donné et on donne encore l'exclusion à tout ce qui, en fait de miracles, n'est pas revêtu de tout ce qu'on peut désirer pour compléter des preuves souveraines au premier degré.

Qu'on produise rien de pareil, ou même d'approchant, dans aucune communion séparée de l'Eglise romaine ; on a quelquefois eu la témérité sacrilège de vouloir l'essayer, ainsi que l'assure Tertullien. Mais, dit ce Père, tandis que les vrais fidèles armés de la vertu de Dieu dont ils étaient les ministres, rendaient la vie aux morts, les sectes séparées de l'Eglise ne pouvaient réussir qu'à donner la mort à ceux qui étaient vivants : *Illi enim de mortuis vivos faciebant, isti de vivis mortuos faciunt* (*De Præscr. hæret.*, c. 30). Depuis Tertullien ces miracles diaboliques se sont renouvelés, et l'on peut consulter ce qu'écrit à ce sujet Jérôme Bolsec, au chapitre 13 de la Vie de Calvin.

Capitane cette chaîne non interrompue de miracles dans l'Eglise catholique, et non pas de miracles meurtriers comme dans les sectes hérétiques, mais des miracles salutaires et pour les corps et pour les âmes, en même temps qu'elle fait voir l'accomplissement exact des promesses de Jésus-Christ à cet égard, n'offre-t-elle pas également un corps de défense toujours nouveau et toujours invincible pour la vérité et la divinité de la communion romaine. Dans la suite des siècles, comme dans les premiers temps, même doctrine, pour la confirmation de laquelle sont opérés ces prodiges. Dans la suite des siècles, comme dans les premiers temps, même société ; je veux dire celle de l'Eglise

catholique, apostolique et romaine, où subsiste exclusivement et sans interruption ce don des miracles, non pas dans tous les particuliers, mais dans le corps.

Les miracles des premiers temps n'ont pas besoin d'être fortifiés ; mais que le concert des derniers avec les premiers, que la continuité non interrompue de ce don des miracles, que ces deux points de vue rapprochés réunissent admirablement tout ce qu'on peut désirer pour éclairer, de la manière la plus sensible et la plus frappante, le corps entier de la religion ! Si, à la vue des miracles des derniers temps, ma raison se croit en droit d'entrer dans une sage défiance à cause d'un merveilleux qui souvent éblouit plus qu'il n'éclaire, cette défiance est tempérée à la vue des miracles des premiers temps, dont je ne puis douter, et je vois qu'il ne me reste qu'à m'assurer de la vérité des faits nouveaux par un examen légitime. Si, au contraire, les miracles des premiers temps trouvent naturellement dans moi une créance difficile ou à raison de leur nature, ou à raison de la difficulté des preuves qui pourraient se perdre dans l'obscurité des siècles reculés, les miracles des derniers temps, étant de même nature, et me trouvant à portée d'en examiner les preuves, quant à l'existence des faits, me rendent de plus en plus croyables les miracles des premiers temps. Ainsi, tout s'accorde, tout se soutient, tout s'appuie ; l'économie de ma foi se développe, la succession des temps me fournit une succession nouvelle de preuves toujours subsistantes de l'indéfectibilité de l'Eglise romaine, et de l'assistance perpétuelle que Jésus-Christ lui a promise : *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem sæculi* (Matth., XXVIII, 20).

Les hétérodoxes, en ne voulant pas se laisser condamner par l'aveu que la perpétuité du don des miracles réside dans l'Eglise catholique, apostolique et romaine, veulent-ils donc consentir à enlever à la religion chrétienne, dont ils se disent les zélés partisans, un triomphe que lui assure de plus en plus la relation réciproque, naturelle et si bien fondée des miracles des derniers temps avec ceux des premiers temps, et des temps intermédiaires ? Quand le déiste, qui ne veut pas de religion révélée, dira à l'hérétique séparé de la communion romaine : Vous ne voulez pas vous rendre aux preuves des miracles des derniers temps, pourquoi voulez-vous que je me rende aux preuves des miracles des premiers temps ? Car enfin, c'est de part et d'autre la même nature d'événements, c'est de part et d'autre la même nature de preuves, c'est de part et d'autre le même degré de certitude morale qu'on cherche et qu'on prétend avoir trouvé. Par conséquent, ou vous devez tout admettre, au moins tout ce qui porte le même caractère et le même degré de preuves, ou, comme moi, vous ne devez rien admettre, ni les premiers, ni les derniers miracles ; et alors, si vous et moi nous nous trompons, notre erreur sera au moins conséquente. Voilà comment, suivant la belle ob-

servation de saint Ambroise (*Apol. Davidis altera, cap. 70*), toutes les erreurs, en se combattant mutuellement, retombent sur elles-mêmes pour se détruire : *Quo licet advertere... quemadmodum omnes hæreses, dum se impugnant, in se recurrant.*

Cependant, ce qui est véritable par rapport au juif et au gentil avant leur entrée dans l'Eglise, peut-il se dire du fidèle ? Le cas est bien différent, parce que le fidèle a dans l'Eglise de Jésus-Christ un guide, une règle infaillible qui doit prévenir ou fixer ses incertitudes, qui doit lui apprendre à distinguer les faux prophètes et les faux miracles que Jésus-Christ a prédits, et les vrais prophètes et des vrais miracles.

Telle est la réponse que faisait saint Augustin, et qu'il voulait qu'on fit aux donatistes, qui prétendaient prouver par les miracles dont ils se glorifiaient, que chez eux était la véritable Eglise. Erreur, illusion, leur répondait ce Père : ce n'est point par les miracles que vous viendrez à bout de me prouver que vous êtes la véritable Eglise. Etant fidèle, comme je le suis, je connais l'Eglise indépendamment de vos miracles nouveaux ; et convaincu de l'infailibilité de cette Eglise, c'est elle à qui je soumetts l'examen des miracles, et je n'ai garde de la soumettre elle-même à l'examen des miracles : *Quæcumque talia in catholica fiunt, ideo sunt approbanda quia in catholica fiunt; non ideo ipsa manifestatur catholica, quia hæc in ea fiunt.* Ces dernières paroles sont décisives.

Vouloir donc chercher de nouveaux miracles pour découvrir où est l'Eglise de Jésus-Christ, c'est rentrer dans la gentilité païenne ou dans le judaïsme ; c'est cesser d'être fidèle. Car, si vous êtes fidèle, vous connaissez l'Eglise, et si vous la connaissez, qu'avez-vous besoin de nouveaux miracles pour la découvrir ? *Non ideo ipsa manifestatur catholica, quia hæc in ea fiunt.*

Je n'ai rien dit des différentes définitions de miracles, qui ne paraissent pas s'accorder avec celle que j'ai donnée. Quoiqu'il soit plus facile de détruire que de bâtir, j'ai cru que c'était suffisamment combattre l'erreur, que de bien établir la vérité qui y est opposée. J'ajouterai seulement que toute définition de miracle, et je parle toujours d'un miracle qui ait force de preuve en matière de révélation divine, toute définition, dis-je, de miracle, contraire à celle que j'ai apportée, ou qui ne renferme pas tout ce qui y est contenu, est insuffisante par quelque endroit, et surtout parce que le plus souvent elle pourra s'appliquer aux faux miracles, ou, pour parler plus juste, à des miracles qui ne sont pas véritablement divins. Je porte ici principalement la vue sur la définition du docteur Clark, adoptée par M. Vernet. Il appelle miracle *un effet contraire au cours et à l'ordre accoutumé de la nature, produit par l'intervention extraordinaire de quelqu'un être intelligent supérieur à l'homme* (Sect. 7, des miracles, chap. 1, p. 3). En effet, qu'on applique cette définition aux prodiges des magiciens de Pharaon, elle s'y ajustera aussi

parfaitement qu'aux prodiges de Moïse; et cela seul suffit pour démontrer qu'elle est défectueuse. Le système de M. l'abbé Houteville sur les miracles méritait d'être réfuté, et il le fut solidement dès que son ouvrage parut (*La religion chrétienne prouvée par les faits*, t. I, ch. 5).

Je finirai cet article par une réflexion qui me paraît bien propre à confondre les incrédules qui n'auraient pas assez de droiture pour se rendre enfin à une évidence morale, par rapport à la matière présente. Or cette réflexion consiste en ce que je prétends, comme j'espère le justifier, qu'il est impossible de rappeler à un ordre naturel les miracles revêtus des conditions dont j'ai parlé, sans avoir recours à des explications forcées, absurdes, et contre toute expérience. Quelques exemples vont en fournir la preuve.

Que disent ceux qui veulent qu'il n'y ait rien de miraculeux dans le passage de la mer Rouge par les Israélites? Ils prétendent que Moïse connaissait parfaitement le pays, qu'il avait observé le temps du reflux de la mer, et qu'il se servit de cette connaissance pour conduire les Israélites. En vérité, n'est-ce pas là vouloir faire le bel esprit aux dépens du sens commun? Car enfin, Pharaon, ses ministres, ses généraux, ses magiciens, ne connaissaient-ils pas le pays aussi bien ou même mieux que les Israélites? Ne savaient-ils pas également le temps du reflux de la mer? Ne pouvaient-ils pas également se servir de ces connaissances pour passer avec sûreté la mer Rouge (*Voyez Saurin sur cet endroit, dans ses Discours sur la Bible*)?

On répond à cela que Moïse avoue lui-même qu'il s'éleva un vent pour consolider le fond de la mer. Il est vrai; mais comment Moïse a-t-il pu connaître que ce vent viendrait précisément dans le temps du reflux? Comment a-t-il pu le prédire sans une révélation surnaturelle? Comment a-t-il pu annoncer avant l'événement que Pharaon viendrait à la poursuite, et qu'il serait submergé avec toute son armée? Quand donc le fait ne serait pas surnaturel en lui-même, ne le deviendrait-il pas par ses circonstances?

Aussi les Israélites ne cessèrent-ils jamais de chanter le beau cantique que Moïse composa à l'autre bord de la mer Rouge. Malgré leurs murmures et leurs révoltes réitérées contre leur saint conducteur, on les entendit répéter comme à l'envi : *Le Seigneur est le plus grand des guerriers, son nom est le Tout-Puissant; il a précipité dans la mer les chariots de Pharaon et toute son armée... Mais les enfants d'Israël ont passé au milieu d'elle à pied sec (Exode, XV, 4, 19)*, etc.

Par où a-t-on tenté de faire disparaître ce qu'il y a de miraculeux et de divin dans le renversement des murs de Jéricho au son des trompettes, des cors et des eris du peuple (*Voyez encore Saurin sur cet endroit, dans ses Discours sur la Bible*)? Par où? Rien de plus simple, répond un homme qui veut que vous l'admiriez encore comme un grand physicien. Il fant, vous dira-t-il, que vous sachiez que le son en général est plus propre à briser des

corps durs et secs que le vent le plus violent. En effet, le vent ne pousse qu'un air grossier, qui agite les parties extérieures des corps contre lesquels il vient heurter; mais le son agite une matière subtile qui pénètre les pores des corps, et qui les serre intérieurement. Ce qui est vrai du son en général, l'est beaucoup plus du son que produit une trompette ou un cor recourbé; parce que ce son est beaucoup plus vélocement que celui qui se fait par des instruments directs. Déjà, ajoute-t-il, le miracle disparaît, et véritablement, pour que les murs de Jéricho se renversassent au son des trompettes, des cors et des cris du peuple, il suffisait que ce son eût une certaine proportion avec la tension de ces murs : car tout ce qui est élevé perpendiculairement doit avoir une certaine tension, laquelle, étant surmontée par une force majeure, le corps ainsi élevé doit nécessairement être fracassé. L'expérience vient à l'appui par deux phénomènes que rapportent le chevalier Digbi et Borelli, cités dans Morhof.

En vérité, c'est bien dommage que cette découverte soit venue si tard, et qu'on la fasse si peu valoir! les anciens se seraient épargné la peine de battre les murs des villes qu'ils assiégeaient avec des béliers, ces machines énormes armées de fer; et aujourd'hui, au lieu de ces grands trains d'artillerie si coûteux, pourquoi n'arme-t-on pas les assiégeants de trompettes et de cors recourbés, en préparant en même temps leurs poumons à rendre des sons pénétrants? Comment se peut-il faire que personne, depuis Josué jusqu'à présent, ne se soit avisé de cet expédient? Comment cela a-t-il pu échapper à tant de célèbres Académies, si fécondes en inventions nouvelles et si habiles à perfectionner les anciennes? Pour moi, je ne veux qu'une toise de mur de six pieds en carré, et de l'épaisseur de deux pieds, bien fondée, bien cimentée, bien perpendiculaire, pour essayer impunément et sans s'ébranler l'assaut du son de toutes les trompettes et de tous les cors recourbés du monde, joints aux eris de la plus grande multitude. C'en est assez pour faire sentir le ridicule de cette explication.

Que le son ou même la voix de l'homme modifiée d'une certaine façon puisse produire des impressions sur certains corps, comme des corps de verre, cela se conçoit sans peine, et il y a dans la physique bien d'autres découvertes encore plus admirables. Mais que cela puisse avoir lieu par rapport à une enceinte de remparts de ville, jusqu'à les fracasser et les faire écrouler, c'est ce qui n'est pas soutenable, c'est ce qui ne peut s'avancer sans contredire le sentiment unanime de tous les hommes répandus dans l'univers; d'autant plus que les autres corps circonvoisins, ou au moins quelques-uns d'entre eux, auraient dû avoir le même sort que les murs de Jéricho.

Du reste, en supposant la possibilité naturelle du fait, n'aurait-il pas fallu un miracle pour faire connaître à Josué d'une manière

si juste la proportion qu'auraient ces sons avec la situation des murs de Jéricho, et surtout avec la matière dont ces murs étaient composés ? Enfin Josué pouvait-il autrement que par miracle annoncer le temps précis de l'événement ?

Il n'est pas jusqu'à la résurrection d'un mort, que Spinoza n'ait voulu faire rentrer dans l'ordre naturel. Il ne craint pas, dans les délires de son impiété fouguese et fanatique, d'avancer que le prophète Elisée (IV Rois, IV, 32) ne ressuscita le fils de la Sunamite que d'une manière toute naturelle et sans qu'il soit nécessaire d'y faire intervenir l'opération divine, c'est-à-dire en rappelant la chaleur naturelle dans le corps de l'enfant, et en ajustant pour cet effet ses yeux sur les yeux de l'enfant, sa bouche sur la bouche de l'enfant, son corps sur le corps de l'enfant.

Mais comment ce secret n'a-t-il jamais réussi que dans cette occasion, et dans une autre antérieure, où le prophète Elie, maître d'Elisée en usa de la même manière et avec le même succès à l'égard du fils de la veuve de Sarephita (III Rois, XVII), qu'il rendit plein de vie à la mère, sa charitable hôtesse ? Comment ce secret n'a-t-il même jamais été tenté, au moins, que nous en ayons connaissance ? Nous voyons bien que les médecins ont cherché et cherchent tous les jours dans les trésors de la botanique, de la chimie et de la pharmacie, des remèdes de toute espèce pour prévenir les maladies et pour les guérir. Mais je n'en sache aucun qui ait proposé ou même cherché sérieusement quelque remède pour ressusciter un mort. Comment Spinoza qui a fait cette belle découverte, n'en a-t-il jamais profité pour ressusciter quelqu'un ? Enfin, si ce secret est naturel, pourquoi Elie et Elisée (*Ibid.*, *ut sup.*) se mettent-ils en prière pour demander au Seigneur la vie de l'un et l'autre enfant ? *Et clamavit ad Dominum... Et oravit ad Dominum* (IV Rois, IV, 33). Rien ne prouve mieux qu'on ne peut rappeler un pareil fait, je veux dire la résurrection d'un mort, à un ordre naturel, que par des explications forcées, absurdes, contre toute expérience, qui révoltent et font murmurer la raison.

PROPOSITION IX.

L'intolérance de l'Eglise catholique est essentielle à la vraie religion et elle n'est opposée ni à la raison, ni à la charité, ni à la subordination due aux puissances temporelles.

Qui dit religion, dit essentiellement vérité : car si elle s'en écartait le moins du monde, ce ne serait plus religion, mais superstition ; or, la vérité est indivisible, et elle n'est pas susceptible de plus ou de moins. C'est par ce principe, que de deux propositions contradictoires, l'une est nécessairement vraie, et l'autre est nécessairement fausse. Déjà, il suit conséquemment que la vraie religion doit être intolérante, par rapport au dogme et à la morale, et que l'intolérance même à ces deux égards est un caractère essentiel de la vraie religion. En effet, parce qu'elle est vraie, elle doit condamner, elle doit réprou-

ver tout ce qui est marqué au caractère de l'erreur ; mais tout ce qui est contradictoire aux vérités qu'elle enseigne, est nécessairement marqué au caractère de l'erreur : donc elle doit nécessairement le condamner, donc elle doit le réprover. La divinité de sa créance est le principe invariable de sa nouvelle raison qui, en assurant sa vérité, l'oblige à l'intolérance la plus générale et la plus absolue par rapport au dogme et à la morale.

Car si, étant véritablement divine et divinement véritable, elle recevait quelque dogme contradictoire à ceux qu'elle enseigne, elle adopterait l'erreur, mais en adoptant l'erreur elle cesserait tout à la fois d'être et véritable et divine. Par exemple, soient ces propositions : La grâce de Jésus-Christ est nécessaire pour agir d'une manière utile et méritoire pour le ciel ; la grâce de Jésus-Christ n'est pas nécessaire pour agir d'une manière utile et méritoire pour le ciel ; la grâce de Jésus-Christ est nécessitante ; la grâce de Jésus-Christ n'est pas nécessitante ; la grâce de Jésus-Christ est gratuite ; la grâce de Jésus-Christ n'est pas gratuite. Regarder comme faisant un même corps de religion, et d'une religion divine, ceux qui soutiennent ces dogmes contradictoires, c'est faire sortir de la même source la vérité et l'erreur, c'est anéantir également et la vérité et la divinité d'une pareille religion.

Qu'un homme qui se donne pour athée, ou qui ne croit pas la révélation, raisonne de la sorte et soit partisan du tolérantisme, je le comprends aisément : mais croire la révélation, et dire que tout est bon, ce n'est pas raisonner, mais parler manifestement contre la raison. Car la révélation, dès qu'on l'admet, fixe nécessairement la créance, et la fixe d'une manière invariable : c'est pourquoi j'ai dit que l'intolérance générale et absolue est un caractère essentiel de la vraie religion.

C'est ici comme un nouveau genre de preuve de la vérité de la communion, et de la seule communion romaine. Car depuis Jésus-Christ elle est la seule qui ait été parfaitement intolérante dans ce qui regarde la foi et les mœurs. On a attribué cette conduite à hauteur, et à un esprit de domination de sa part : mais, outre qu'il n'est pas permis de pénétrer dans les motifs secrets du cœur humain, il est certain que toute religion véritable, s'il en est une, doit se gouverner ainsi, puisque sans cela elle ferait un accueil favorable à l'erreur comme à la vérité. Donc, si vous connaissez une religion véritable, vous n'en pouvez par ce seul endroit connaître d'autre que celle de la communion romaine : donc toutes les autres communions ne sauraient être des religions véritables.

Pour se soustraire à la force de ce raisonnement, on a imaginé la distinction des articles fondamentaux et des articles non fondamentaux. Mais je n'ai qu'un mot à dire : la foi étant une émanation de la première vérité, ou étant fondée sur l'autorité d'un

Dieu qui ne peut ni tromper ni être trompé dans ce qu'il révèle aux hommes, tout est fondamental en cette matière, parce que tout est également marqué au sceau de sa vérité, de sa véracité, en un mot de sa divinité. Je dois donc toujours en revenir à ma première conclusion, savoir, qu'une intolérance générale et absolue est essentielle à la vraie religion.

Si on objecte qu'avant Jésus-Christ on pouvait se sauver hors de la loi mosaïque, quoique révélée, je réponds que tous les justes de l'Ancien Testament, tels que Job dans la terre de Hus, appartenaient à cette loi dans un sens très-véritable, par la foi de l'existence d'un Dieu rémunérateur, et par la foi au moins implicite d'un Messie à venir : j'ajoute encore que cette loi par la révélation même, ne prescrivait pas l'obligation d'en embrasser les détails à ceux qui n'étaient pas nés Juifs. Mais il n'en est pas ainsi depuis Jésus-Christ, qui, en abrogeant la loi judaïque, a fixé pour toutes les nations de la terre la foi, le culte, la religion unique qu'on devait embrasser pour parvenir au salut éternel : *Non est in alio aliquo salus. Nec enim aliud nomen est sub cælo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri* (Act., IV, 12).

Ce serait donc diviser Jésus-Christ lui-même que d'adopter, sous le nom commun de chrétien, des créances différentes et contradictoires ; ce serait le faire le chef d'un corps composé de lumière et de ténèbres ; ce serait le faire présider en même temps à la vérité et à l'erreur. Ce n'est donc pas précisément par rapport aux religions différentes de la religion de Jésus-Christ, mais dans la religion même de Jésus-Christ ; c'est par rapport aux communions différentes qui s'y sont formées, qu'une intolérance générale et absolue est la marque de la seule communion ou de la seule église véritable de Jésus-Christ.

On sait la belle pensée du grand pape saint Léon, en parlant de Rome païenne, lorsqu'il dit qu'elle avait adopté toutes les erreurs des nations qu'elle avait subjuguées, et qu'elle se croyait d'autant plus religieuse qu'elle ne rebutait aucune superstition : *Cum pene omnibus dominaretur gentibus, omnium gentium serviebat erroribus : et magnam sibi videbatur assumptisse religionem, quia nullam respuebat falsitatem* (Serm. in natali apost. Petri et Pauli). Le fameux Pauthéon n'était qu'un temple, qui rassemblait au milieu de Rome tous les dieux de l'Italie, de la Grèce, de l'Égypte et de toutes les autres nations. Nous sentons que cette tolérance universelle dans Rome païenne était un assemblage de superstitions par rapport au peuple ignorant et grossier, et un défaut total de religion dans ceux qui raisonnaient un peu conséquemment. Pendant ce temps, la religion chrétienne était la seule qui ne jouissait pas du privilège de la tolérance. L'histoire des persécutions de l'Église dans les trois premiers siècles en fait foi, et rien n'est plus dans les mœurs des hommes, parce qu'il est

naturel que toutes les erreurs se déclarent contre la vérité qui les condamne toutes.

Un premier coup d'œil suffit ici pour faire apercevoir sensiblement la différence du protestant au catholique romain ; car celui-ci se soutient dans ses principes, et celui-là les dément entièrement. Allez dans les trois royaumes de la Grande-Bretagne, allez dans les Provinces-Unies, allez dans tous les pays protestants d'Allemagne et du nord, vous serez impunément tout ce que vous voudrez, pourvu que vous ne soyez pas catholique romain. Ce dernier titre est un crime, comme celui de chrétien du temps de Rome païenne. Cependant le luthérien et le calviniste, pour ne pas parler de leurs subdivisions sans nombre, soutiennent des dogmes contradictoires. N'importe ; tout est souffert, tout est toléré, malgré la différence des créances contradictoires : c'est un concordat entre eux, et on veut que Dieu en passe par là. Le catholique romain ne l'entend pas ainsi ; il prétend qu'il est une convention antérieure entre Dieu et l'homme, et que rien n'y peut donner atteinte. De là sa fermeté à ne recevoir aucune composition qui puisse déroger à la soumission entière et absolue que demande et que mérite l'autorité d'un Dieu, sur quelque point que ce soit qu'il daigne s'expliquer. En cela le catholique romain est d'accord avec lui-même, et le protestant se dément visiblement.

Je vais rendre sensible ce que je dis ici, par une supposition. Que dirait-on d'une religion qui admettrait des dogmes contradictoires dans la morale, qui regarderait du même œil la foi conjugale vouée à une femme unique et l'adultère, la fidélité et l'infidélité dans les contrats, la tempérance et l'ivrognerie, la justice et l'injustice ? Il n'est personne qui ne se récriât contre un pareil plan de religion, et qui pour le renverser n'appelât à son secours la sainteté essentielle à Dieu dans un degré parfait et infini. Mais le Dieu de sainteté n'est-il pas également le Dieu de vérité ; et si les contradictions dans la morale offensent nécessairement sa sainteté, les contradictions dans les dogmes offensent-elles moins sa vérité et sa véracité ?

Les stoïciens soutenaient que tous les péchés étaient égaux, et que la même égalité se trouvait entre toutes les bonnes actions. La proposition prise en elle-même est fautive ; cependant, à la faveur des explications que quelques-uns en donnaient, elle présentait un jour véritable en apparence. Mais il n'en est pas de la vérité ou de la fausseté comme de la bonté ou de la malice morale des œuvres des hommes : celles-ci sont susceptibles de plus et de moins ; mais la vérité consiste dans un point indivisible, ainsi que je l'ai déjà observé. Que s'ensuit-il de là ? Le voici : c'est que le tolérant qui sait raisonner, car le pauvre peuple, hélas ! que sait-il ? c'est, dis-je, que le tolérant qui sait raisonner, en admettant, même dans les seules communions chrétiennes, toutes les religions, n'en admet véritablement aucune.

En effet, et voilà le pied sur lequel sont aujourd'hui les choses : il n'est pas encore pleinement permis de se déclarer hautement pour être sans religion, et il est à présumer qu'indépendamment du véritable esprit de religion qui est dans les princes, la politique humaine étant intéressée à s'y opposer, on s'y opposera toujours. Pour ne pas offenser le gouvernement sous lequel on est né, il faut donc avoir une religion : celle du prince est ordinairement la plus suivie par les sujets. Mais quelle qu'elle soit dans toutes les communions chrétiennes, elle ne laisse pas dans bien des points d'être gênante. Quel parti prend-on pour être en droit de ne s'en pas gêner? Celui de recevoir tout, et de ne rien croire. C'est pourquoi je prétends que le tolérantisme et l'irréligion sont des termes synonymes, au moins par rapport à ceux qui sont initiés dans la science de l'irréligion.

Mais je découvre une autre source de la tolérance, et elle paraîtra dans le vrai aux honnêtes gens qui veulent bien réfléchir et qui sont d'humeur à avouer franchement ce qui les embarrasse. Dès qu'on est séparé de l'Eglise romaine, dans quelque communion qu'on soit, il est des difficultés insolubles, ce n'est pas précisément dans la profondeur des dogmes révélés; car ces difficultés sont communes à toutes les communions chrétiennes, et il n'en est aucune qui soit véritablement insoluble, ainsi que nous l'avons déjà montré (*Voyez la cinquième proposition*). Mais il en est de particulières, et n'y eût-il que celle de sa séparation de l'Eglise romaine, c'en serait assez : on n'y a jamais répondu, et jamais on n'y répondra. On n'aime pas néanmoins à se trouver seul de son parti. Que fait-on pour grossir la liste? On se passe mutuellement les uns aux autres ce qu'on ne se passerait assurément pas si on était dans une autre position.

L'Eglise romaine qui sait qu'elle est la seule véritable Eglise de Jésus-Christ, croirait se déshonorer elle-même et déshonorer son auteur, si elle usait de pareils ménagements. Comme elle est dépositaire des oracles de son divin fondateur, et qu'elle a appris de lui que qui n'est pas pour lui est contre lui, et que qui ne recueille pas avec lui dissipe : *Qui non est mecum, contra me est, et qui non colligit mecum, dispergit* (*Luc, XIII, 23*) ; elle ne croit ni devoir, ni pouvoir entendre parler de conciliation dans ce qui intéresse la foi et les mœurs. Invariable et inflexible sur ces deux points, plutôt que de se séparer de Jésus-Christ et d'abandonner ce qu'elle en a appris, elle abandonnera, s'il est nécessaire, le reste de l'univers, et elle s'en séparera avec générosité.

Dès le temps de Tertullien, le tolérantisme était connu et familier aux hérétiques : ce trait n'a pas échappé à ce Père, et il a su le faire valoir comme un des caractères de l'hérésie : *On ne sait, dit-il (De Præser. hæret., c. 41), celui qui parmi eux est catéchumène, et celui qui est fidèle... Ils ont la paix avec tout le monde; car quoiqu'ils soient de senti-*

ments différents, l'unique chose qui leur importe est de conspirer tous ensemble à la destruction de la vérité... le schisme est unité pour eux : Schisma est unitas ipsis (Id., ib., c. 42).

Je remarque à cette occasion qu'il semble que l'hérésiarque Apelles est le premier, je ne dis pas qui ait mis en pratique le tolérantisme, mais qui se soit déclaré hautement pour ce sentiment. Je me fonde sur l'autorité d'Eusèbe, qui rapporte d'après Rhodon, disciple de Tatien, que le *vieillard Apelles disait qu'il ne fallait inquiéter personne sur sa façon de penser, mais laisser chacun vivre tranquillement dans la créance qu'il avait embrassée, et que tous ceux qui mettraient leur espérance dans Jésus crucifié, seraient sauvés, pourvu qu'ils vécussent dans l'exercice des bonnes œuvres (Hist. eccl., l. V, c. 13)*. Il est difficile d'exprimer plus nettement le système de tolérance pour toutes les communions chrétiennes, malgré l'opposition de leurs créances contradictoires. Mais n'est-il pas honteux d'avoir pour maître d'une pareille doctrine un disciple de Marcion, tel qu'était Apelles ?

Cette doctrine n'était pas celle de saint Paul, lorsqu'il disait : *Si quelqu'un vous annonce quelque chose de contraire à ce que nous vous avons appris, qu'il soit anathème (Gal., I, 7)*. La raison qu'il en apporte est décisive ; et c'est celle que nous avons pressée jusqu'ici, savoir, que c'était attaquer non pas l'homme mais Jésus Christ lui-même, auteur des dogmes qu'il avait enseignés : *Neque enim ego ab homine accepi illud, neque didici, sed per revelationem Jesu Christi (Ibid., 12)*. Aussi le saint Apôtre excommunia-t-il Hyménée et Alexandre, pour avoir fait naufrage dans la foi, comme il l'écrivit à son disciple Timothée : *Circa fidem naufragaverunt : ex quibus est Hymenæus, et Alexander : quos tradidi Satauræ, ut discant non blasphemare (I Tim., I, 19, 20)*.

Cette doctrine n'était pas celle de l'apôtre saint Jean, lorsqu'il défendait aux fidèles de recevoir dans leurs maisons, et même de saluer les corrupteurs de la doctrine de Jésus-Christ : *Si quis venit ad vos, et hanc doctrinam non affert, nolite recipere eum in domum, nec ave ei dixeritis (II Jean, I, 10)*. Ce serait un blasphème de dire que l'intolérance de ces hommes inspirés de Dieu, et de ces premiers maîtres du christianisme, ait été opposée à la raison. Sur quel fondement donc pourrions-nous regarder, comme n'étant pas raisonnable, l'intolérance de l'Eglise catholique, revêtue de la même autorité et animée du même esprit, lorsqu'elle retranche de sa communion et qu'elle frappe d'anathème les hérétiques notoires et rebelles, ainsi qu'elle l'a toujours pratiqué depuis sa naissance jusqu'à présent : Les lois civiles ordonnent-elles rien d'opposé à la raison, quand elles autorisent à séparer de la société ceux qu'on jugerait pouvoir y nuire ? L'application est naturelle ; et il n'est personne qui n'en sente la justesse.

Qu'on me permette de produire ici le sentiment d'un auteur récent, dont le témoignage

ne doit point paraître suspect aux plus grands ennemis de l'intolérance. « Mais en laissant à chaque citoyen la liberté de penser en matière de religion, lui laissera-t-on celle de parler et d'écrire? La tolérance, ce me semble, ne doit pas aller jusque-là, surtout si les écrits et les discours dont il s'agit attaquent la religion dans sa morale. Cette règle s'étend même aux écrits qui attaquent le dogme, chez les nations qui ont le bonheur de posséder la vraie religion.... Quelques philosophes de nos jours prétendent que si l'on proscrit entièrement les ouvrages contre la religion, il ne serait peut-être pas moins à propos d'interdire aussi les écrits en sa faveur. Dès qu'il n'y aura point, disent-ils, d'adversaires déclarés, ces écrits ne serviraient qu'à prouver aux simples que la religion a des adversaires secrets. D'ailleurs, qu'ajouteront tous ces ouvrages aux excellents livres déjà composés en faveur du christianisme? Et qu'y ajoutent-ils souvent en effet, que des arguments faibles et mal présentés, qui prouvent plus de zèle que de lumière, et qui peuvent donner aux incrédules une apparence d'avantage? Nous convenons que dans la supposition présente, les écrits en faveur de la religion seraient moins nécessaires; mais nous ne voyons pas qu'il puisse jamais être dangereux de soutenir une bonne cause par de bonnes raisons; même sans avoir d'adversaires à combattre. » (*Éléments de philosophie, t. IX, p. 115, 117.*)

Mais pourquoi, reprend-on avec Apelles (p. 118), inquiéter personne sur sa façon de penser, et ne pas laisser chacun vivre tranquillement dans la créance qu'il a embrassée? Si l'erreux ne se produisait pas au dehors, si on ne la soutenait pas avec opiniâtreté, si on n'avait pas lieu de craindre la contagion, l'Eglise suspendrait ses foudres; et ce n'est pas elle qui trouble la paix, mais c'est l'hérésie qui lui déclare la guerre.

Les prétendus philosophes de nos jours, pour répandre de l'odieux sur l'intolérance de l'Eglise catholique, aiment à la confondre avec la persécution : mais il ne faut que définir les termes pour rendre sensible la fausseté de cette imputation. En effet, qu'est-ce que la persécution? C'est un acte par lequel on maltraite quelqu'un ou sans raison, ou sans caractère et sans autorité, ou avec excès et par des voies illégales? Dans le premiersens, on ne balance pas à dire que les trois premiers siècles de l'Eglise ont été des siècles de persécution, non pas d'une persécution qu'elle ait faite, mais d'une persécution qu'elle a soufferte. L'intolérance catholique n'ayant pour objet que des erreurs opposées à des vérités révélées, il est évident qu'envisagée sous ce point de vue, elle ne peut être appelée persécution.... Dans le second sens, ce sont les tolérants eux-mêmes qui avec leur modération apparente méritent la dénomination de persécuteurs; car quel caractère, quelle autorité ont-ils, dans l'état, où ils sont, de particuliers et d'hommes privés, de faire le procès le plus rigoureux aux catholiques,

à cause d'une intolérance qui est une suite nécessaire de la vérité et de la divinité de leur religion; de les traiter et de vouloir les faire condamner comme des séditeux, tandis que ceux-ci, en refusant d'admettre quelque erreur que ce puisse être, ont pour maxime de savoir mourir pour leur foi, mais de ne jamais se révolter, ainsi que nous le prouverons bientôt... Dans le troisième sens, quoique la justice de la cause et l'autorité se trouvent réunies, on a droit néanmoins de regarder comme des persécuteurs ceux qui excèdent dans la punition qu'ils tirent des délinquants et des coupables, parce que cet excès est opposé non-seulement à l'équité, mais à l'humanité même. L'intolérance catholique n'offre rien de semblable, puisqu'elle est la première à condamner l'usurpation d'une autorité qu'elle n'aurait pas reçue, et à régler l'usage de celle qu'elle peut avoir.

Si l'on s'est trouvé des catholiques qui en aient usé autrement dans la pratique, ils se sont en cela écartés des vrais principes; l'Eglise les désavoue, la raison et la foi les condamnent. Mais, pour un petit nombre d'exemples en ce genre de la part de quelques catholiques poussés par un zèle indiscret, n'en peut-on pas produire d'infiniment plus multipliés et plus scandaleux de la part des hétérodoxes, tels que les ariens, les nestoriens, les eutychiens, les luthériens, les anabaptistes, les calvinistes, etc? N'est-ce pas même le motif qui depuis le grand Constantin a déterminé tant d'empereurs à signaler non-seulement leur amour pour la religion, mais encore leur zèle pour le bon ordre de l'état civil et politique, en publiant des lois contre les hérétiques? Qu'on parcoure ce qu'on appelle les *Nouvelles* ou l'*Authentique*, ou qu'on jette seulement les yeux sur le titre cinquième du premier livre du code, et on y trouvera un abrégé de quantité de constitutions impériales recueillies et rapportées à ce sujet.

Je le répète donc : toute intolérance qui n'aurait d'autre objet que d'inspirer un zèle persécuteur, ou un esprit de persécution, telle que je l'ai définie, est condamnable et condamnée par toutes les lois divines et humaines; ce n'est pas celle dont je fais l'apologie, et ce ne fut jamais celle d'un vrai catholique, d'un catholique instruit. L'intolérance dont je soutiens l'indispensable nécessité, est celle qui fixe invariablement la créance, mais sans usurper une autorité qu'elle n'a pas sur les autres; et lorsqu'elle a cette autorité à raison des personnes dans qui elle réside, c'est celle qui se renferme toujours dans les bornes de l'équité la plus exacte et de la modération la plus grande. Mais quelle différence entre la persécution et une pareille intolérance!

Cependant, réplique-t-on encore, n'est-il pas contre la charité et même contre l'humanité de damner, comme le fait l'Eglise romaine, tous ceux qui ne sont pas de sa communion? L'Eglise ne damne personne, et elle voudrait au contraire sauver tout le monde; mais ce

sont ceux qui se séparent eux-mêmes de son sein, ou qui, par leur indocilité ou leur opiniâtreté, méritent qu'elle les en sépare, qui courent d'eux-mêmes à leur perte éternelle.

Du reste, en retranchant de son corps les hérétiques par le glaive de l'excommunication, elle ne fait que suivre les exemples de saint Pierre et de saint Jean, qui savaient parfaitement les règles de la charité chrétienne, qui n'avaient garde de s'en écarter, et de qui l'univers entier doit les apprendre; elle ne fait même que se conformer à l'ordre exprès de Jésus-Christ, qui veut qu'on regarde comme des païens et des publicains tous ceux qui refusent d'écouter l'Eglise, et de lui obéir : *Dic Ecclesie. Si autem Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus* (Matth., XVIII, 17).

D'ailleurs, il est un ordre dans la charité : mais la charité générale ne doit-elle pas l'emporter sur la charité particulière, et n'est-il pas du devoir d'une mère aussi tendre que l'est l'Eglise, de prévenir une contagion qui ne manquerait pas d'infecter et de perdre les enfants que lui a confiés son législateur et son époux ? N'est-ce pas même la charité, autant que le zèle qu'elle est obligée d'avoir pour la conservation du sacré dépôt de la foi, dont elle est responsable, qui lui impose cette loi indispensable ?

Il faut, dit saint Paul, qu'il y ait des hérésies, afin qu'on distingue parmi vous ceux dont la foi est pure (I Cor., XI, 19), et ceux dont elle n'est pas pure. Mais qui est-ce qui fera ce discernement, si ce n'est l'Eglise par le jugement qu'elle en portera ? Jésus-Christ avait dit auparavant : *Il est nécessaire qu'il y ait des scandales*, et il n'ajoute pas : Malheur à celui qui veut les arrêter ; or, voilà ce que fait l'Eglise en prononçant des censures ; mais : *Malheur à celui par qui vient le scandale*, c'est-à-dire malheur à l'hérétique.

Le politique croit porter le dernier coup à l'intolérance de l'Eglise catholique, en l'accusant d'autoriser et d'introduire un esprit de révolte contre les puissances temporelles. Tertullien va repousser cette objection calomnieuse, en soutenant la cause des chrétiens, et j'ajoute des catholiques : car il n'était pas encore alors séparé de l'Eglise romaine, et c'est la doctrine qu'on y enseignait dont il fait l'apologie. Ce Père vivait du temps d'Alexandre Sévère et d'Antonin son fils, au commencement de la cinquième persécution contre les chrétiens. Mais, comment s'explique-t-il à ce sujet dans son Apologétique adressé aux pontifes romains, entre lesquels les empereurs tenaient le premier rang, comme on le justifie par d'anciennes inscriptions.

Vous nous accusez, disait-il en parlant des fidèles, de ne pas rendre à César ce que nous lui devons. Instruisez-vous mieux de notre religion et de nos pratiques. Nous n'avons qu'une ambition, c'est que vous nous connaissiez avant que de nous condamner : *Unum gestit interdum ne ignorata damnetur* (Apolog., n. 1). Non, les empereurs n'ont pas de

sujets plus soumis et plus zélés que nous : car nous invoquons le Dieu éternel, le Dieu véritable, le Dieu vivant, pour leur conservation : *Nos enim pro salute imperatorum Deum invocamus æternum, Deum verum, Deum vivum*. Nous l'invoquons les yeux et les mains élevés au ciel, parce que nos prières sont innocentes ; nous l'invoquons la tête découverte, parce que dans ce que nous demandons pour eux, il n'est rien dont nous devions rougir ; nous l'invoquons sans qu'il soit besoin, comme dans vos sacrifices profanes, qu'on nous avertisse de ce que nous avons à dire, parce que nous prions du fond du cœur, et nous sollicitons le Ciel d'accorder à tous les empereurs une longue vie, un règne plein de sécurité, des maisons à l'abri de toute sorte de trahison et où ils soient en sûreté, des armées invincibles, un sénat fidèle, un peuple rempli de probité, une paix profonde, en un mot, tout ce qui peut être l'objet des vœux de l'homme et de César : *Illuc suspicientes christiani manibus expansis, quia innocuis ; capite nudo, quia non erubescimus ; denique sine monitore, quia de pectore oramus pro omnibus imperatoribus, vitam illis prolixam, imperium securum, domum tutam, exercitus fortes, senatum fidelem, populum probum, orbem quietum, et quæcumque hominis et Cæsaris vota sunt* (Id., *ibid.*).

Déchirez-nous avec des ongles de fer, attachez-nous à des gibets, brûlez-nous, décapitez-nous, livrez-nous à la fureur des bêtes, tandis que nous avons les mains ainsi étendues et élevées vers notre Dieu ; la posture d'un chrétien qui prie est celle d'un homme prêt à endurer tous les supplices. Pontifes, à qui j'adresse la parole, saisissez pour punir nos prétendues révoltes, saisissez ce moment et arrachez-nous la vie comme à des rebelles, lorsque nous sommes actuellement et uniquement appliqués à prier pour nos empereurs : *Sic ita nos ad Deum expansos ungula fodiant, cruce suspendant, ignes lambant, gladii guttura detruncent, bestiae insiliant, paratus est ad omne supplicium ipse habitus orantis christiani. Hoc agite, boni presides, extorquete animam Deo supplicantem pro imperatore*.

Je vous entends, continue le même Père, et vous me dites que je ne parle ainsi que pour faire ma cour à l'empereur et me soustraire au supplice. Non, je vous le répète ; connaissez-nous mieux, connaissez mieux notre religion ; lisez les oracles du Dieu que nous adorons ; ce sont là nos instructions et nos lettres de créance ; nous ne cherchons pas à les supprimer, et vous avez assez d'occasions de les voir. Or sachez qu'il nous y est ordonné de prier pour les rois, pour les princes, pour les puissances, et même pour nos ennemis et nos persécuteurs. Nous regardons dans les empereurs la destination de Dieu, qui les a établis sur les nations. Leur autorité vient de Dieu même, et César est plus notre César que le vôtre, parce que nous reconnaissons qu'il a été établi en cette qualité par le Dieu que nous servons : *Noster e t*

magis Cæsar, a Deo nostro constitutus (Id., ibid., num. 33).

Cependant, si vous ne voulez pas juger de nous par nos paroles, jugez-en par nos œuvres. Vous ne cessez de nous persécuter de la manière la plus cruelle; malgré cela, quel signe le plus léger de révolte ou de vengeance vous avons-nous donné? *Nous ne sommes que d'hier (1), et déjà nous avons rempli tous les lieux que vous habitez, vos villes, vos îles, vos châteaux, les places qui se gouvernent par leurs lois et leurs coutumes, ont droit de bourgeoisie à Rome; nous remplissons vos champs, vos tribus, vos décuries; nous avons pénétré jusq'au palais, au sénat, au barreau. Vos temples sont les seuls endroits où on ne nous voit pas. Quelle guerre n'aurions-nous pas été en état de vous faire, quand même nous aurions été inférieurs en troupes, nous qui nous laissons massacrer avec tant de joie, si nous n'avions pas été élevés à une école selon les maximes de laquelle il est plus permis de donner son sang que de répandre celui des autres... Sans vous déclarer la guerre, si toute cette multitude de chrétiens que nous sommes, si nous nous étions éloignés de vous et retirés dans quelque coin du monde, la perte de tant de citoyens aurait couvert de confusion votre empire, et même vous auriez été punis par notre seule désertion. Sans doute que dans ce cas la solitude affreuse dans laquelle vous vous seriez trouvés, et le silence de l'univers entier comme anéanti pour vous, vous auraient jeté dans la plus grande consternation. Il vous serait resté plus d'ennemis que de citoyens, parce qu'il ne vous serait resté que des adorateurs d'idoles, au lieu qu'à présent vos ennemis sont en moins grand nombre, parce qu'il y a une multitude prodigieuse de chrétiens. Ces dernières paroles font voir quelle fidélité et quel zèle pour les empereurs, même païens, la religion inspirait aux chrétiens.*

Mais ce que la religion ou l'Église catholique et romaine était au temps de Tertullien, elle l'est aujourd'hui. Aujourd'hui, comme alors, elle nous dit sans cesse : *Rendez à Cæsar ce qui appartient à Cæsar (Math., XXII, 21)*. Aujourd'hui, comme alors, elle nous apprend à envisager dans l'autorité des rois, même schismatiques, hérétiques, idolâtres, l'autorité de Dieu même. Aujourd'hui, comme alors, elle nous ordonne de déferer non-seulement dans la crainte de la peine, mais à cause de la conscience, *propter conscientiam (Rom., XIII, 5)*, dans toutes les choses qui ne sont pas contraires à la loi du Seigneur. Ce sont là des maximes sacrées contre lesquelles rien ne peut prescrire, et la religion catholique réprouve hautement quiconque oserait s'en écarter. Ceux qui les combattent, ou par leurs discours ou par leurs œuvres, ne sont pas moins déserteurs du sa-

cerdoce que de l'empire; ils sont autant ennemis de la religion que de l'État; ils sont aussi mauvais chrétiens et mauvais catholiques que mauvais sujets.

Concluons donc que de toutes les politiques la plus fausse serait celle de ne pas regarder la religion comme la sauve-garde de la fidélité et de la subordination des sujets à l'égard des souverains. Concluons encore qu'on a tort de s'imaginer que la tolérance est tout ce qu'il y a de plus propre à entretenir la paix dans la société et la soumission due aux puissances temporelles. Car la tolérance laisse tous leurs droits aux dogmes les plus séditieux, comme aux dogmes qui inspirent la plus grande subordination, et dès lors, quoi de plus redoutable et de plus opposé à la police de tout bon gouvernement? La tolérance n'est qu'un masque imposant; mais elle embrasse toutes les erreurs, et dans l'occasion elle développe toutes les fureurs des différentes hérésies, ou plutôt de l'irréligion même. Si, au lieu de me borner, comme je le fais, à donner des principes, je faisais un traité complet sur cette matière, l'histoire de presque tous les siècles viendrait à mon secours pour justifier ce que j'avance. Mais il me suffit d'avoir prouvé que l'intolérance de l'Église catholique est essentielle à la religion, et qu'elle n'est opposée ni à la raison, ni à la charité, ni à la subordination due aux puissances temporelles.

PROPOSITION X.

La foi et la raison, bien loin d'être opposées, se prêtent, chacune dans son ordre, des secours mutuels pour conduire les hommes à la connaissance de la vérité et à l'amour de la vertu.

Deux célèbres protestants (MM. Jaquelot et le Clerc), dont les démêlés avec Bayle ont fait, pendant un temps, beaucoup d'éclat, se sont particulièrement attachés à combattre l'affectation avec laquelle il met en opposition la foi et la raison, pour décréditer réciproquement l'une par l'autre. *Il (M. Bayle) n'attaque la raison, dit M. le Clerc, que pour détruire plus facilement la foi, et il ignore quel est le sentiment des chrétiens touchant l'usage de la raison dans la religion, qu'il affecte perpétuellement de mettre en contradiction l'une avec l'autre (tome XI de la Bibliothèque choisie, p. 403).*

Rien, en effet, n'est plus mal imaginé; car la foi et la raison sont comme deux tribunaux dont les districts sont entièrement séparés, les matières et les objets qui sont de la compétence de l'un n'étant pas de la compétence de l'autre. Mais cette différence de matières ou d'objets donne lieu à une distinction plutôt qu'à une opposition; car d'opposition, il y en a si peu, que la raison et la révélation ont l'une avec l'autre une liaison intime et des rapports inséparables.

N'est-ce pas la raison qui conduit à la révélation? N'est-ce pas la raison qui examine, qui discute avec soin les preuves de la révélation avant que de l'admettre? N'est-ce pas la raison qui fait sentir l'obligation de se soumettre à une raison incréée, lorsqu'elle daigne parler et s'expliquer.

1) *Hesterni sumus*. Nous ne sommes que d'hier. C'est ainsi que je crois devoir lire avec Rigault, parce que le sens de ces paroles me paraît plus lié avec ce qui suit, que *Externi sumus*, comme lisent Pamélius et Baronius. Du reste, on voit assez que Tertullien veut dire seulement qu'il est aisé de remonter à l'origine du christianisme, puisqu'il vivait lui-même sur la fin du second siècle (*id., ibid., n. 37*).

Que ne fait pas en même temps la révélation en faveur de la raison? N'est-ce pas la révélation qui la dirige pour l'empêcher de s'égarer? N'est-ce pas la révélation qui lui ouvre ce trésor de connaissances d'où elle tire des vérités qui, sans elle, lui auraient toujours été inconnues, comme elles l'ont toujours été à tous les sages du paganisme? N'est-ce pas la révélation qui, en l'élevant au-dessus de sa sphère naturelle, la fait entrer jusque dans le conseil de l'Éternel, pour entendre et pour voir, au moins en partie, ce qui, sans elle, lui aurait été entièrement caché?

La prétendue altération du concert entre la foi et la raison n'est donc pas fondée sur un combat réel entre les deux, mais précisément sur la disproportion des objets qui sont propres de l'un et de l'autre. Ce qui trompe en cette matière, comme nous l'avons déjà observé, est que les termes qu'on emploie pour exprimer les dogmes et les mystères de la foi, ayant aussi leur usage pour énoncer les choses d'un ordre tout naturel, on a de la peine à s'accoutumer à n'y pas attacher les mêmes idées. Par exemple, nous concevons que la nature humaine est tellement individuelle dans chaque personne, qu'elle ne peut pas être commune à trois personnes différentes, de façon que Pierre, Paul et Jean aient la même nature humaine numériquement et indivisiblement; et partant de là, nous voulons transporter et appliquer les mêmes idées à la nature et aux personnes divines : mais c'est vouloir rendre la nature et les personnes divines commensurables à ce que nous appelons nature et personne, en parlant des hommes. Or, il y a une distance infinie de l'un à l'autre; et eu égard à cette distance et à cette disproportion infinie, il n'est pas permis de conclure de l'un à l'autre.

Pour peu qu'on veuille approfondir cette observation, on découvrira clairement l'abus du raisonnement des incrédules, lorsqu'ils disent : *D'un côté, ma raison me démontre l'impossibilité qu'il y a que la nature humaine subsiste la même numériquement et indivisiblement dans trois personnes différentes, tels que Pierre, Paul et Jean; d'un autre côté, la révélation m'apprend que la nature divine subsiste la même numériquement et indivisiblement dans les trois personnes divines, le Père, le Verbe et le Saint-Esprit. Donc, ou ma raison me trompe, ou la révélation, ou peut-être l'une et l'autre, ou il n'y a pas de révélation.*

Le défaut de raisonnement vient de ce qu'on attache les mêmes idées aux mêmes termes; d'où l'on conclut qu'il y a opposition et même contradiction entre la raison et la révélation. Mais l'erreur est grossière, et pour s'en relever, il suffirait de faire attention que la nature divine et la nature humaine, les personnes divines et les personnes humaines étant des choses d'un ordre tout différent, quoiqu'on les exprime par les mêmes termes de *nature* et de *personnes*, il n'y a nulle proportion entre elles; et par conséquent, nulle induction légitime à tirer des

unes aux autres. Par une suite nécessaire, on n'est pas fondé à conclure de ce combat apparent entre la raison et la révélation, que l'une ou l'autre trompe, ou peut-être toutes les deux, ou qu'il n'y a pas de révélation. Ce que je dis de l'unité de la nature divine, terminée par les trois personnes divines, peut et doit s'appliquer également à tous les autres mystères de la foi.

Je reprends les différentes parties de la conclusion du raisonnement des incrédules : *Donc, ou ma raison me trompe, ou la révélation.* Non, votre raison ne vous trompe pas, non plus que la révélation; mais seulement votre raison vous découvre ce qui est de son ressort, et la révélation vous apprend ce qui est du sien. Chacune fait ce qui est de son office, et toutes les deux sont pour vous des sources de connaissances, dont plusieurs sont certaines de différents degrés de certitude dans l'ordre naturel, et qui toutes sont infailibles dans l'ordre surnaturel, étant appuyées sur l'autorité de Dieu, également incapable de tromper et d'être trompé.

Donc, ou ma Raison me trompe, ou la révélation, ou peut-être l'une et l'autre. Ni l'une ni l'autre ne vous trompent, parce qu'il n'y a pas de contradiction entre elles, mais précisément une distinction d'objets qui ne sont pas du même ordre, et sur lesquels chacune prononce relativement à son ordre. La contrariété apparente qu'on croit apercevoir entre la raison et la foi, ne fonde point, par conséquent, un pyrrhonisme universel, comme le voudrait Bayle : car, outre qu'un doute général est la chose du monde la plus démentie par le sens commun et la conscience, la raison et la foi étant des sources de connaissances proportionnées à leur ordre, au lieu de donner des doutes, elles les lèvent à bien des égards.

Donc ma raison me trompe, ou la révélation, ou peut-être l'une et l'autre, ou il n'y a pas de révélation. Cette dernière partie de la conclusion est aussi mal tirée que les parties précédentes; car, ne pouvant démontrer aucune contradiction réelle entre la raison et la révélation, il est contre toute équité de combattre et de vouloir anéantir la révélation, précisément à cause de ces contradictions prétendues, et qui dans le vrai sont chimériques.

Que l'incrédule ne dise donc plus à l'humble fidèle, en l'insultant : Vous ne savez rien que croire, et vous ne savez pas raisonner; car le fidèle pourrait à plus juste titre lui répondre : C'est vous qui ne savez ni croire, ni raisonner. Je crois la grâce toujours pré-supposée, parce que je raisonne; et vous, c'est parce que vous ne raisonnez pas, que vous ne croyez pas. Si vous saviez raisonner, bientôt vous sauriez croire; bientôt votre raison, si vous en faisiez usage, vous découvrirait que, si les obscurités sont inévitables dans l'ordre naturel, elles doivent l'être infiniment plus dans l'ordre surnaturel. Elle vous découvrirait qu'un esprit créé ne doit pas comprendre un esprit créé; mais qu'il faut profiter des rayons que ce soleil de jus-

lice laisse échapper du milieu des nuages dont il cache sa lumière inaccessible, pour fortifier, pour ennoblir, pour diviniser votre raison, qui, sans cela, ne pourrait guère que vous faire ramper et voler terre à terre. Elle vous découvrirait que ce mélange de lumières et de ténèbres dans la religion, qui font voir en partie et qui cachent en partie, forment l'accord, le concert, l'harmonie admirable de la raison et de la foi. Elle nous découvrirait que, s'il faut être homme, c'est-à-dire raisonnable, pour croire, il faut croire pour devenir plus homme, c'est-à-dire plus raisonnable, et en devenant plus raisonnable, pour devenir en même temps plus équitable, plus vertueux, plus parfait en tout genre de perfection.

C'est ici le langage du bon sens, et c'est y renoncer entièrement soi-même, et vouloir y faire renoncer tout l'univers, que d'entreprendre, comme le fait Bayle, de décréditer la foi par la raison et la raison par la foi, en faisant continuellement contraster l'une avec l'autre. Mais puisque nous sommes sur le compte de Bayle, il ne sera pas hors de propos de faire au juste le caractère véritable de ce chef et de ce docteur des incrédules de nos jours.

Je ne répéterai pas ce que tant d'autres en ont dit : qu'il est le plus contradictoire de tous les hommes ; qu'il est rempli de mauvaise foi dans le récit des faits, et de sophismes dans ses raisonnements ; que la pudeur et l'honnêteté publique sont foulées aux pieds dans ses écrits, et sacrifiées sans aucun ménagement ; que dès lors la lecture n'en peut être que très-préjudiciable aux bonnes mœurs, et que par ce seul endroit, indépendamment du reste, ses ouvrages devraient être condamnés à des ténèbres éternelles ; qu'il répand plus de nuages qu'il ne donne de lumières ; que, prodigue de son érudition, de

la souplesse et de la sagacité de son esprit dans l'objection, il en devient économe jusqu'à l'avarice dans la réponse ; qu'également capable de faire sentir le vrai et le fort d'une réponse en faveur de la religion, comme le faux ou le faible d'une difficulté contre la religion, il oublie alors l'esprit de neutralité dont il affecte de faire profession, et qu'il n'est jamais moins impartial que lorsqu'il prétend le paraître davantage.

Mais, allons encore plus droit au fait sur ce qui regarde Bayle. Le voici, et je suis en état de prouver ce que j'avance : il se moque de vous qui le lisez, de vous qui l'admirez. Le génie de l'ancienne Académie était son génie dominant ; c'était son fort ; c'était où il brillait davantage. Ce genre de philosophie lui donnait lieu de faire usage de toutes ses notes, de toutes ses observations, de toutes ses compilations. Il avait par-dessus cela le talent de placer ce qu'il avait ramassé, celui de l'enchâsser avec tous les agréments de l'art, et de répandre par ce moyen dans ses écrits une variété amusante, et propre à les faire acheter et à les faire lire : ce qui fut toujours sa souveraine ambition ; mais ce n'était pas assez, et il fallait encore un certain assaisonnement. Où l'a-t-il cherché ? Dans le goût des hommes. Mais quel est-il ce goût ? Goût de satire, goût de libertinage, goût d'irrégion. Vous vouliez un employeur qui contentât ces goûts différents : vous l'avez trouvé dans Bayle. Il a captivé votre suffrage, votre admiration, presque vos hommages. C'est tout ce qu'il lui fallait, et il lui importait fort peu par quelle voie et aux dépens de qui ; mais vous êtes sa dupe. S'il lui est permis d'avoir plus d'esprit et plus de lecture que vous, au moins ne vous est-il pas défendu d'avoir plus d'honneur et plus de jugement que lui.

Analyse de la Foi,

OU ON DÉMONTRE QU'ON NE PEUT FAIRE UNE ANALYSE JUSTE ET COMPLÈTE DE LA FOI, QUE DANS LA SEULE ÉGLISE CATHOLIQUE, APOSTOLIQUE ET ROMAINE.

Soyez toujours prêts à satisfaire quiconque vous demande raison de ce que vous espérez.

(I Pier., III, 15.)



L'analyse de la foi est une suite de principes, un enchaînement de vérités générales et fondamentales, dépendantes les unes des autres, qui conduisent comme par autant de degrés à un dernier principe, à une dernière vérité générale et fondamentale, propre à servir de preuve au détail des dogmes, ou aux vérités particulières que la foi propose à croire. Quand on veut, dans la chimie, analyser un corps, ou le décompose pour le ré-

soudre dans ses premiers éléments, et, par ce moyen, l'on découvre pourquoi l'un est plus dense, et pourquoi l'autre est plus poreux ; pourquoi l'un est diaphane, et pourquoi l'autre est opaque : en un mot, on voit presque sensiblement ce qui différencie les corps, non-seulement quant à la configuration extérieure, mais encore quant à la conformation intérieure des parties. L'analyse de la foi, si elle est exacte, doit, dans un

sens, produire le même effet : il faut qu'elle porte la lumière pour éclairer les différentes parties du corps de doctrine que présente la foi. Non pas qu'il soit possible ici-bas de percer la nuit profonde qui enveloppe les objets de la religion, considérés en eux-mêmes et dans leur nature; mais on peut se rendre compte à soi-même, et rendre compte aux autres des motifs qui déterminent à croire ce qu'on ne voit pas, et ce qui passe la faculté qu'on a de comprendre. Or telle est la fin de l'analyse de la foi, qu'il serait peut-être plus exact d'appeler l'analyse des motifs qui doivent déterminer tout homme raisonnable à *captiver son entendement sous le joug de la foi*, ou l'analyse des motifs de *crédibilité*, comme on s'exprime dans l'école.

Mais, comme il y a une espèce de génération dans la formation de nos idées, d'où résultent divers raisonnements qui s'appuient mutuellement, qui, eu égard à leurs différents degrés, embrassent plus ou moins d'objets, et qui, étant réunis, forment définitivement un tout; la décomposition de ces divers raisonnements, s'il est permis de s'exprimer ainsi, donnent lieu de découvrir ce qu'on appelle dans l'école *l'ultimum quid*, ou le dernier principe direct et immédiat sur lequel, comme sur un point fixe, roule et est appuyée l'obligation indispensable de la soumission que nous devons à tout ce que la foi nous propose, malgré l'obscurité intrinsèque des mystères de cette même foi: dernier point, qui est comme une barrière et un terme que la raison elle-même a fixé, mais où elle s'arrête, et où la foi commence à être mise en activité: dernier point, qui doit toujours être prouvé par les précédents, et qui doit servir également à prouver tous les autres qui suivent. Il fallait, avant toutes choses, donner une juste idée de ce qu'on doit entendre par analyse de la foi: or, voici l'ordre, le fil, la suite et l'enchaînement des propositions de cette analyse.

Je crois qu'il y a un Dieu créateur de ce monde, et qui en est entièrement distingué, parce qu'il m'est démontré qu'un ouvrage immense, entre les parties multipliées duquel on découvre des rapports, de la dépendance, de l'ordre, de la proportion, de l'harmonie, suppose une intelligence éternelle et nécessaire qui en soit distinguée; et parce qu'il m'est démontré qu'il est impossible de rien dire, de rien penser de raisonnable sur la formation de cet univers, qu'on ne remonte à cette première cause générale, intelligente, éternelle, nécessaire, distinguée et entièrement séparée de l'ouvrage.

Je crois que l'homme ne peut refuser à l'auteur de son être, son culte, son obéissance, son amour, parce qu'il m'est démontré que l'idée des relations essentielles d'une créature raisonnable à son Créateur, emporte nécessairement l'idée de ces devoirs; en quoi consiste la religion naturelle.

Je crois que Dieu a parlé aux hommes pour leur manifester le culte surnaturel dont il voulait être honoré par eux, parce qu'il m'est démontré d'une démonstration morale,

souveraine au premier degré, que les faits qui prouvent la révélation sont certains, et qu'ils sont certainement divins.

Je crois que, dans l'ordre des révélations surnaturelles, le Messie, attendu par les Juifs et annoncé par les prophètes, est arrivé, parce qu'il m'est démontré d'une démonstration morale, souveraine au premier degré, et fondée sur les rapports les plus exacts, les plus circonstanciés, les plus caractérisés des prophéties à l'événement, que tout ce qui s'est accompli dans Jésus a été prédit par les prophètes; et que tout ce qui a été prédit par les prophètes et qui peut s'appliquer au Messie, a été accompli dans Jésus. D'où il s'ensuit invinciblement que Jésus est le Messie, et que ce Messie est par conséquent arrivé.

Je crois que la religion du Messie, ou la religion chrétienne est véritable, parce qu'il m'est démontré d'une démonstration morale, souveraine au premier degré, que les miracles faits et par Jésus-Christ et par ses apôtres, en confirmation de la vérité de la religion chrétienne, sont certains, et qu'ils sont certainement divins. Mais comme le dogme capital de la religion chrétienne est la divinité de Jésus-Christ son auteur, cette divinité de Jésus-Christ, Dieu-Homme, m'est conséquemment démontrée par tout ce qui prouve la vérité de la religion chrétienne.

Je crois que l'Eglise catholique romaine est la seule véritable Eglise de Jésus-Christ, parce qu'il m'est démontré d'une démonstration morale, souveraine au premier degré, que la nouveauté des sectes et des communions particulières, qui se sont élevées successivement, prouve qu'aucune d'entre elles n'est l'Eglise fondée par Jésus-Christ, et que la séparation de ces mêmes sectes ou communions d'avec l'Eglise romaine, prouve que celle-ci a toujours été en possession depuis Jésus-Christ jusqu'à présent, et, par conséquent, qu'elle est la seule Eglise fondée par Jésus-Christ, ou la seule Eglise véritable.

Je crois qu'il y a dans cette Eglise un tribunal toujours subsistant, et dont l'autorité est souveraine et infaillible dans ses décisions par rapport à la foi et aux mœurs; parce que cette Eglise, étant la seule véritable Eglise de Jésus-Christ, se glorifie seule d'avoir ce tribunal perpétuel, souverain et infaillible, et seul me le montre; et qu'en me le montrant, elle m'oblige de le reconnaître avec ces attributs sous peine d'anathème, d'en être entièrement séparé et de ne plus lui appartenir.

Je crois d'une foi ferme et inébranlable tous les dogmes que m'enseigne la religion, parce que c'est un tribunal toujours subsistant, et d'une autorité souveraine et infaillible, qui me les propose.

Mais, dès lors, n'ai-je pas trouvé dans ce tribunal souverain, infaillible, toujours subsistant, le dernier point qui doit servir efficacement à prouver tous les dogmes particuliers, le dernier motif qui doit me déterminer à croire tout ce que la foi me propose? c'est à-dire, n'ai-je pas trouvé la consommation

tion de l'analyse de ma foi, et de l'analyse la plus complète qu'on puisse désirer?

Oui, je l'ai trouvée; et cette prérogative si essentielle à la religion, qui lui est en même temps si honorable, est réservée à la seule Eglise romaine. Parvenue à connaître la vérité de la seule religion chrétienne, elle produit ses lois et ses juges : ses lois, dont elle adore la divinité; ses juges, dans qui elle révère l'autorité infaillible de Dieu, dont ils sont dépositaires, dans ce qui regarde la faculté de juger souverainement, et de décider infailliblement par rapport à la foi et aux mœurs. Lois divines, juges souverains et infaillibles, que faut-il de plus pour constituer le plus parfait de tous les gouvernements?

Si, après cela, vous demandez au catholique romain la règle immédiate de sa foi, ou la dernière raison qui le détermine à embrasser avec une soumission d'autant plus éclairée, qu'elle est plus aveugle, tous les dogmes que l'Eglise lui propose à croire, il vous répond avec confiance que c'est l'autorité souveraine et infaillible des juges établis par Jésus-Christ dans son Eglise, qui est la règle immédiate de sa foi, ou la dernière raison qui le détermine à embrasser tous les dogmes qui lui sont proposés par ceux qui sont dépositaires de cette autorité. Si vous insistez en lui demandant sur quoi fondé il croit qu'il y a dans l'Eglise ou dans sa communion des hommes revêtus d'une pareille autorité souveraine et infaillible, il vous présente sa possession depuis Jésus-Christ jusqu'à lui : possession non interrompue, possession sensible, possession constatée par les monuments les plus sûrs et les plus respectables, possession dont l'exercice actuel est visible et notoire; il vous présente encore la désignation que lui fait son Eglise, qu'il s'est auparavant assuré être la véritable Eglise de Jésus-Christ, hors de laquelle il n'y a point de salut; il vous présente, dis-je, la désignation que lui fait son Eglise de ce tribunal, comme d'un tribunal souverain, infaillible, toujours subsistant.

Dès lors, tout se suit, tout est lié; le plan de la religion se présente, se développe. Si la raison étonnée voit des profondeurs impénétrables dans les objets qu'on lui propose à croire, elle se rassure néanmoins jusque sur les bords mêmes de l'abîme, par le jour lumineux des motifs de crédibilité qu'elle a pénétrés et auxquels elle ne peut se refuser. La raison tient pendant quelque temps les rênes, et elle les tient jusqu'à ce qu'elle ait conduit à une autorité dépositaire fidèle, à une autorité interprète infaillible des oracles de Dieu. Là commence la foi, et la raison lui remet les rênes. Elle reconnaît que ce n'est plus à elle à parler, mais à se taire; que ce n'est plus à elle à raisonner, mais à adorer; que ce n'est plus à elle à gouverner, mais à obéir et à se laisser conduire. Elle voit plus, c'est que jamais elle n'est plus élevée que lorsqu'elle paraît plus déprimée; elle voit qu'elle ne perd rien de ce qu'elle avait, et qu'elle acquiert ce qu'elle n'avait pas, je

veux dire un être tout surnaturel et tout divin.

Jusqu'ici nous avons fait l'analyse de la foi, en descendant des premiers principes jusqu'à ce que nous soyons arrivés au dernier; mais pour la rendre de plus en plus sensible, faisons-la de nouveau, en remontant successivement, et par degrés, du dernier principe au premier.

Je crois d'une foi ferme et inébranlable tous les dogmes que m'enseigne ma religion; parce que c'est un tribunal dont l'autorité est souveraine et infaillible, qui me les propose.

Je crois que le tribunal sur l'autorité duquel je m'appuie, est souverain et infaillible; parce que la seule véritable Eglise de Jésus-Christ me le montre, et qu'en me le montrant elle m'oblige de le regarder comme tel, sous peine d'anathème, d'en être entièrement séparé, et de ne plus lui appartenir.

Je crois que l'Eglise romaine qui me montre ce tribunal, est la seule véritable Eglise de Jésus-Christ, parce qu'elle est la seule dont toutes les autres communions se sont séparées, et la seule qui puisse montrer sa possession constante suivie et non interrompue, depuis Jésus-Christ jusqu'à présent.

Je crois que l'Eglise de Jésus-Christ, depuis sa fondation, est dans le monde la seule Eglise véritable, par tous les miracles qui me prouvent la vérité et la divinité de la religion chrétienne.

Je crois que cette religion chrétienne a été précédée d'une autre économie, d'une autre forme de religion révélée, qui devait y préparer, par les rapports notoires et sensibles des prophéties à l'événement; d'où on peut conclure invinciblement que le Messie est arrivé.

Je crois que cette forme de religion, ou autrement la loi mosaïque, qui devait préparer à la religion chrétienne, a été révélée, parce que les faits qui prouvent la révélation sont certains, et qu'ils sont certainement divins.

Je crois qu'indépendamment de toute révélation surnaturelle, l'homme ne peut refuser à l'Auteur de son être son culte, son obéissance, son amour; parce qu'il m'est démontré que l'idée des relations essentielles d'une créature raisonnable à son Créateur, emporte nécessairement l'idée de ces devoirs, en quoi consiste la religion naturelle.

Je crois l'existence d'un Dieu, et d'un seul Dieu, créateur de toutes choses, parce que l'univers entier me l'annonce, et qu'il m'est impossible de rien dire, de rien penser de raisonnable que je ne remonte à cette première cause générale, intelligente, éternelle, nécessaire, distinguée et entièrement séparée de l'ouvrage.

J'invite ici tous les athées, s'il en est de véritables, tous les païens, tous les déistes, tous les infidèles, tous les ariens, tous les sociniens, tous les schismatiques, tous les protestants, tout ce qui n'est pas catholique romain; je les invite à me présenter un plan

total de religion ou d'irrégion, comme ils voudront, plus suivi, plus soutenu, plus raisonnable, plus sage, plus démontré : et je les défie d'y réussir. J'ai acquis le droit de leur présenter ce défi avec d'autant plus de confiance, qu'ailleurs j'ai démontré l'absurdité de tous les systèmes des incrédules. Veulent-ils donc renoncer à l'humanité et se dégrader, ou ne le veulent-ils pas? Si entraînés par la corruption de leur cœur, ils veulent renoncer à l'humanité et se dégrader, je n'ai plus rien à dire, parce que j'ai des armes victorieuses pour l'esprit, mais je n'en ai pas pour le cœur. S'ils ne veulent pas renoncer à l'humanité et se dégrader, il faut se rendre, il faut croire, il faut être chrétien, catholique romain.

Ce dernier terme révolte le protestant, et il ne peut souffrir qu'en fait d'analyse de la foi, je l'associe aux déistes et à tous ceux qui ne reconnaissent pas une religion révélée. Mais qu'il s'en prenne à lui-même et à ses principes erronés; et pour l'en convaincre, je veux lui montrer que lui, quoique parvenu à être chrétien, ne peut faire l'analyse de la foi, hors de l'Eglise romaine.

En effet, je demande à quelque société que ce soit, séparée de la communion romaine, quelle est la règle immédiate et visible de sa foi, ou quel est le dernier terme sensible de l'analyse de la foi; car c'est dans ce sens uniquement que j'entends ces expressions : *règle immédiate de la foi*. Me répondra-t-elle que c'est l'Ecriture ou la parole de Dieu écrite? Mais l'Ecriture n'est pas et ne peut pas être la règle immédiate de la foi dans le sens que je l'ai expliqué; car la règle immédiate de la foi étant pour tous, doit être à la portée de tous : c'est un principe sur lequel toutes les communions chrétiennes sont, ou du moins doivent être évidemment d'accord. Or, l'Ecriture n'est certainement pas à la portée de tous; elle n'est pas à la portée des simples et des ignorants; plusieurs ne savent seulement pas lire; et parmi ceux qui savent lire, le plus grand nombre n'entend ni l'hébreu, ni le grec, ni le latin de la Vulgate; les traductions faites en langue vulgaire ont pour le moins autant d'obscurité pour le peuple, que l'hébreu, le grec et la Vulgate pour les savants : parmi les uns et les autres, qui est-ce qui entend parfaitement les livres prophétiques de l'Ancien Testament ou les Epîtres de saint Paul, qui font partie du Nouveau Testament, dans quelque langue qu'on les suppose? Les commentaires sans nombre qu'on a faits dans toutes les communions, sur tous les livres de l'Ecriture, et qui dans plusieurs points sont contradictoires, n'ont-ils pas pour objet de les éclaircir? Mais s'il faut les éclaircir, ils sont donc obscurs : or, une règle obscure n'est pas une règle, ou elle a besoin d'une règle ultérieure; l'Ecriture n'est donc pas et ne peut pas même être la règle immédiate et visible de la foi.

Dira-t-on que l'Ecriture n'a aucune obscurité quant aux articles essentiels et fondamentaux de la foi? Mais en supposant ce qui

n'est point, savoir, qu'on puisse admettre des articles fondamentaux et des articles non fondamentaux de foi, qui est-ce qui apprendra à en faire le discernement? ce n'est pas l'Ecriture; car outre qu'on n'y trouvera nulle part de règles fixes et précises pour apprendre à faire ce discernement, l'Ecriture, comme parole de Dieu, est essentiellement véritable, et elle ne peut pas par conséquent ne pas obliger à croire tout ce qu'elle enseigne. Il faut donc une règle distinguée de l'Ecriture, pour apprendre à faire le discernement de ce qu'on appelle articles fondamentaux et articles non fondamentaux. L'Ecriture seule, considérée comme le dernier terme de l'analyse de la foi, est donc insuffisante, puisque le dernier terme de l'analyse de la foi doit répondre à tout et me rassurer sur tout.

Si on suppose que l'*esprit particulier* suffit pour donner l'intelligence des divines Ecritures, par cet *esprit particulier* on entend ou l'esprit purement humain, ou le Saint-Esprit. Si on entend l'esprit purement humain, les interprétations contradictoires de l'Ecriture démontrent qu'il n'est rien moins qu'une ressource infailible pour l'intelligence des divines Ecritures. Si par l'*esprit particulier* on entend le Saint-Esprit, il faut donc qu'il soit donné à tout le monde; mais la preuve qu'il n'est pas donné à tout le monde, c'est que l'assistance du Saint-Esprit n'exclut pas moins les interprétations contradictoires, que l'évidence naturelle.

Si on veut que l'assistance du Saint-Esprit, pour l'intelligence des divines Ecritures, ne soit donnée qu'aux bons et aux vertueux; alors il faudra commencer par croire qu'on est bon et vertueux, pour s'assurer qu'on a cette assistance du Saint-Esprit. Mais c'est cesser d'être bon et vertueux que de croire qu'on l'est, et qu'on l'est assez pour attirer cette substance surnaturelle, à l'exclusion de ceux qui pensent différemment, et qu'on doit conséquemment, par un orgueil pharisaïque, croire méchants, puisque ce n'est qu'à raison de leur méchanceté qu'ils sont indignes de cette assistance surnaturelle. Du reste, si la même assistance n'est inséparable de la lecture de l'Ecriture que par rapport aux gens vertueux, l'Ecriture ne sera donc une règle de foi que par rapport à eux, et elle ne sera plus une règle de foi générale, comme il est essentiel d'en avoir une, puisque tous les hommes sont obligés d'embrasser la foi.

Si on prétend que l'Ecriture n'est règle de foi qu'en tant qu'elle est interprétée par le prince, le magistrat civil ou les docteurs; ce n'est plus alors l'Ecriture, mais le prince, le magistrat civil ou les docteurs qui sont la dernière règle de foi.

Enfin les protestants n'adoptent pas comme canoniques et inspirés tous les livres de l'Ecriture que la communion romaine admet comme tels. Mais le dernier terme de l'analyse de la foi doit rassurer pleinement sur un point aussi essentiel, et qui a une liaison intime et nécessaire avec tous les dogmes de la religion entière; il doit rassurer sur

l'inspiration des uns et la non-inspiration des autres. Or ce n'est pas évidemment l'Écriture qui peut décider une question dont elle-même est l'objet. Il est donc nécessaire d'avoir une règle ultérieure et distinguée de l'Écriture. Donc les protestants sont évidemment sans règle immédiate et sensible de foi : donc ils ne peuvent faire l'analyse de la foi.

Tandis que je combats le protestant, le catholique me rappelle à lui, et il cherche à s'instruire de plus en plus. Comment, me dit-il, dans votre plan, le simple artisan, le laboureur, le berger, l'idiot, ce qui comprend plus des trois quarts des hommes, comment réussiront-ils à faire l'analyse de leur foi? ou n'y sont-ils pas obligés?

Sans doute que tous ceux dans qui la raison est assez développée pour s'acquitter humainement des devoirs de la société, chacun, selon sa condition, doit être en état de rendre compte de sa foi. Jésus-Christ est venu former des adorateurs en esprit et en vérité; mais peut-on le devenir, si le hasard, l'habitude ou des sentiments aveugles ont plus de part à l'adoration que la conviction de l'esprit et l'amour de la vérité? C'est donc un devoir, et un devoir indispensable à tout le monde, non pas d'être philosophe ou théologien, mais d'être assez chrétien, et de savoir assez sa religion pour être en état de s'en rendre compte à soi-même, et d'en rendre compte aux autres dans le besoin. Pour ce qui est de déterminer comment l'idiot pourra comprendre une analyse de foi, qui paraît trop compliquée pour lui, c'est ce qu'il est facile de résoudre; car il n'y a pas de complication dans l'analyse de la foi, telle que je l'ai proposée. Ce n'est qu'un développement que l'idiot fait à sa façon; mais de manière que, quelque bornées que soient ses connaissances, il peut faire une analyse de foi pleine de raison sans raisonnement, savante sans étude, souverainement démonstrative sans savoir même ce que c'est qu'une démonstration.

En effet, qu'on me permette ici d'employer des expressions et d'entrer dans des détails qui sont plus proportionnés au génie de l'idiot qu'à la dignité de la matière. En effet, cet idiot est chrétien, et il le sait : du reste, il voit son curé, et c'est la première partie de son analyse. Il l'entend, au prône de la grand'messe, recommander qu'on prie pour l'archevêque ou l'évêque diocésain; et dès lors il conçoit que son curé est en communion avec cet archevêque ou cet évêque : c'est la seconde partie de son analyse. Il a entendu nommer auparavant notre saint-père le pape, et cette suite lui fait comprendre que son archevêque ou son évêque est en communion avec le pape et avec tous les évêques qui sont unis au pape. Cependant il a appris dans son catéchisme que le pape est chef visible de l'Église, successeur de saint Pierre, vicaire de Jésus-Christ en terre, et que tous les fidèles doivent lui porter respect et obéissance : c'est la troisième partie de l'analyse de sa foi. En un mot, dans son curé il voit son évêque, le pape, tous les évêques du

monde chrétien qui sont unis au pape, Jésus-Christ lui-même, vrai Dieu et vrai homme, enseignant par le ministère qu'il a établi, et enseignant avec une autorité souveraine et infaillible. Toute sa science se réduit-là, j'en conviens; mais celle des plus grands docteurs conduit-elle à quelque chose de mieux?

On se plaint quelquefois qu'on n'étudie pas assez la religion, et c'est un reproche que les protestants ne cessent de faire aux catholiques. Quand il y aurait quelque chose de vrai dans cette accusation, ne serait-ce pas plus fondé à se plaindre qu'on étudie mal la religion, et n'est-ce pas le cas des protestants? L'idiot dont nous parlons l'a moins étudiée qu'eux, et il la sait mieux qu'eux. Il entre de plein-pied dans le droit chemin, et il s'y tient; il y marche, et il arrive au terme. Il ne subtilise pas; mais, dans lui, une logique naturelle, perfectionnée par les enseignements communs de l'Église catholique, et prévenue, accompagnée, soutenue de la grâce, rectifie tous les désordres de la logique artificielle et insidieuse du protestant.

Mais est-il raisonnable de dire que la vue d'un curé puisse rassurer sur l'autorité infaillible de toute l'Église? Car enfin ce curé n'est pas toute l'Église, et les catholiques ne lui accordent pas l'infailibilité, qu'il n'a pas certainement. Il est vrai, et malgré cela l'idiot va droit au but. Une comparaison toute naturelle va justifier sensiblement et éclaircir pleinement ma pensée. Dans les pays de taille il y a des collecteurs pour chaque paroisse, mais dès que le paysan voit le collecteur qui vient lui demander ce à quoi il a été imposé dans le rôle arrêté, ne voit-il pas dans sa personne celle du subdélégué de l'intendant de la province, celle de l'intendant lui-même et définitivement celle du roi, quoiqu'il ne l'ait jamais vu et que vraisemblablement il ne le verra jamais? C'est là une analyse d'une autre espèce, et ce paysan pense juste. Cependant le collecteur n'est ni le subdélégué de l'intendant, ni l'intendant lui-même, ni le roi; mais un seul coup d'œil suffit pour lui faire apercevoir dans ce collecteur l'ordre des différents degrés d'autorité jusqu'à ce qu'il parvienne à l'autorité souveraine. Il en est de même de l'analyse de la foi de l'idiot, elle est simple et sans circuit; mais qu'elle est sage, qu'elle est fondée en raison, qu'elle est lumineuse, qu'elle est démonstrative! Il était de la providence du Seigneur que, tout devant reconnaître l'autorité visible qu'il avait établie pour le gouvernement de son Église, tous pussent aussi la connaître facilement, l'ignorant comme les avant, le Scythe et le Barbare comme le Grec et le Romain, l'idiot comme l'homme d'esprit.

Dans les pays protestants l'idiot ne saurait avoir le même avantage. Eh! comment pourrait-il l'avoir, puisque le savant lui-même ne l'a pas, ainsi que nous venons de le montrer? Je me le figure, cet idiot, essayant suivant sa portée de se rendre compte à lui-même de sa foi. A la vérité il voit son pasteur et son ministre comme le catholique voit son curé, mais l'idiot protestant ne voit rien au delà. Je

me trompe, son ministre le renvoie à l'Écriture, à la pure parole de Dieu pour chercher le reste. Le ministre ne peut en user autrement, ou il se contredirait lui-même; car il ne reconnaît d'autorité infaillible que celle de l'Écriture: il n'en reconnaît de visible que pour une police extérieure, une pure discipline et la correction des mœurs, au moins s'il ne veut pas entrer dans une contradiction manifeste avec lui-même. Mais ce livre des Écritures est un livre scellé pour ce pauvre idiot. Vous lui donnez le pain, il est vrai, mais rompez-le lui, préparez-le lui: il n'en a pas la force et il n'en sait pas le secret. Point du tout; il a l'Écriture, c'est tout ce qu'il lui faut. Mais cet idiot ne sait pas lire et quand il saurait lire, s'il entend mal l'Écriture, qui est-ce qui le redressera? Ce n'est pas l'Écriture elle-même, ce n'est pas l'esprit particulier: nous l'avons déjà dit, ce n'est pas vous non plus, car alors selon votre doctrine vous tomberiez dans le cas de substituer la parole de l'homme à la parole de Dieu. Répondez-vous: Qu'il devienne homme de bien et Dieu l'éclairera? Mais jusqu'à quel degré faut-il qu'il soit homme de bien, pour être éclairé de Dieu? et quand il connaîtra ce degré, a-t-il le droit de croire y être parvenu? C'est à pure perte qu'on insisterait davantage, on n'obtiendra rien de plus.

C'est ici que paraît dans tout son jour la différence des Eglises prétendues réformées d'avec l'Eglise catholique, d'avec la seule véritable Eglise de Jésus-Christ. Celle-ci est une tendre mère qui, après avoir régénéré ses enfants en Jésus-Christ, ne les perd pas un moment de vue. Dans l'enfance, dans l'âge avancé, dans les divers états de la vie, dans les postes les plus subalternes comme dans les postes les plus éminents, elle pense sans cesse à eux; son cœur les suit partout, et partout il s'attendrit sur eux: *si quis est parvulus, veniat ad me. Et insipientibus locuta est (Prov., IX, 4)*. Venez, leur dit-elle, mes enfants, mes chers enfants, qui faites partie de moi-même et qui êtes l'unique objet de mes sollicitudes. *Dilecte mi... dilecte uteri mei... dilecte votorum meorum (Prov., XXXI, 2)*. Venez avec confiance vous reposer sur mon sein. L'époux céleste qui vous a confiés à mes soins, et qui m'a acquise au prix de son sang (*Act., XX, 28*), saura bien vous garder entre mes bras. Écoutez seulement les instructions de votre mère et ne vous en départez jamais: *et ne demittas legem matris tuæ (X, 8)*. Vous serez toujours assez savants, dès que vous serez toujours assez dociles. Si des hommes pervers frémissent autour de vous, s'ils veulent vous épouvanter par des menaces, s'ils vous font entrevoir des malédictions que vous ne méritez pas et qui retombent sur eux, ne craignez rien, je me charge de tout: *In me sit... ista maledictio, fili mi (Gen., XXVII, 13)*. Au reste ce n'est pas ici un vain langage ou une montre purement extérieure de la part de l'Eglise catholique: suivez-la dans toutes ses démarches, et vous verrez qu'elle ne se dément pas un seul instant du caractère de mère à l'égard de ses enfants.

Ils pourraient s'égarer, et elle se trouve toujours à la tête de tous les chemins pour leur indiquer l'unique et le véritable qui conduit au terme, et pour les détourner de toutes les voies qui ne seraient propres qu'à les mener au précipice. Ils pourraient donner dans des embuscades, et elle est toujours en sentinelle pour les prévenir contre la surprise et pour leur donner des armes contre leurs ennemis. Ils pourraient, ou par ignorance, ou pour vouloir étancher une soif mal réglée, aller puiser dans des sources empoisonnées, et elle va au-devant du péril; et tandis que d'une main elle distribue avec abondance les eaux saines et pures dont elle est dépositaire, de l'autre elle détourne l'écoulement, ou même elle ferme les canaux des sources meurtrières qui n'auraient d'autre effet que de répandre l'infection et de porter la mort parmi ses enfants. Non, l'Eglise n'ôte pas l'Écriture même à l'idiot: cette Écriture a des préceptes divins de morale qui sont à la portée des plus simples. Qu'on les lise, pourvu que ce soit toujours avec subordination, qu'on les écoute, qu'on en profite, c'est son désir le plus vif et le plus empressé. Mais cette Écriture a des obscurités et des profondeurs: voici encore où l'on reconnaît les entrailles d'une mère dans la conduite de l'Eglise. Voit-elle ses enfants marcher dans un chemin spacieux, uni et dans lequel il n'est pas possible de s'égarer? Elle semble ne pas veiller sur eux, parce qu'elle veut les conduire en mère et non pas les captiver en tyran. Mais voit-elle ces mêmes enfants s'approcher d'un précipice et en côtoyer les bords escarpés, elle s'alarme, elle court à eux, elle prend les devants pour qu'en la suivant fidèlement ils ne soient pas exposés à faire un seul faux pas.

Pendant ce temps, les Eglises prétendues réformées, bien éloignées de la tendresse d'une mère telle que l'est l'Eglise catholique, abandonnent comme des marâtres leurs enfants à leurs propres soins, à leur travail, à leur industrie. Si quelquefois, dans leurs écrits, dans leurs prêches, dans leurs consistoires, elles affectent de dilater leur cœur à l'égard de ces enfants, on sent que tout est commandé et que rien n'est dicté par cette belle nature qui se trahit pour ainsi dire elle-même quand on est véritablement mère. Aussi n'entend-on parler que de schismes et de divisions entre ces mêmes enfants. N'en soyons pas surpris; c'est qu'ils n'ont pas une mère commune qui, par son autorité, puisse les pacifier, et par sa tendresse les réunir dans son sein. De là ces cris dénaturés de ces Eglises marâtres: *Nec mihi, nec tibi sit, sed dividatur (III, Rois, III, 26)*. Il me semble les entendre répondre à leurs enfants: Nous vous avons donné l'Écriture, c'est le pain le plus délicieux, le plus substantiel, le plus divin que vous puissiez attendre de nous: pourquoi nous importunez-vous davantage? Allez, rompez-le chacun comme vous pourrez, au moins n'aurez-vous pas le droit de vous plaindre que nous vous le refusions; c'est à vous à faire le reste: *parvuli petie-*

runt panem, et non erat qui frangeret eis (Th., IV, 5). Mais les Juifs endureis avaient et ont encore la loi et les prophètes, et ils n'en sont pas moins endureis. Les ariens avaient l'Ancien et le Nouveau Testament, et ils n'en avaient pas moins la consubstantialité du Verbe. Les macédoniens avaient les Ecritures, et ils n'en croyaient pas davantage la divinité du Saint-Esprit. Si l'idiot parmi les protestants en savait assez pour pouvoir répondre de la sorte à son ministre, qu'est-ce que celui-ci aurait à répliquer? C'en est assez sur le contraste de l'idiot catholique avec l'idiot protestant par rapport à l'analyse de la foi.

Le schismatique grec se met sur les rangs et il me soutient qu'il peut, aussi bien que le catholique romain, faire l'analyse de la foi. J'accorde volontiers au schismatique grec, tout schismatique qu'il est, des prérogatives auxquelles ne peut prétendre le protestant. Je vois chez lui des restes d'une antiquité vénérable; j'y vois d'illustres monuments de la même foi que professe le catholique; j'y vois le même nombre de sacrements, des ordinations marquées au sceau des premiers temps, des cérémonies augustes dans les rites du sacrifice; j'y vois le culte des images, l'invocation des saints, la pratique des abstinences et des jeûnes; j'y vois mille caractères de vérité qui me font regretter l'unique qu'il n'a pas. Cependant écoutons-le plaider sa cause. Du côté des dogmes, il prétend qu'il ne les a pas altérés; du côté de ses patriarches et de ses évêques, il en fait remonter la succession jusqu'aux temps apostoliques et jusqu'aux apôtres mêmes. Il montre saint Pierre à Antioche, saint Marc à Alexandrie, saint Polycarpe à Smyrne, etc. Du côté du raisonnement, où je mets le pape, il met son patriarche et il croit en avoir le droit. Voilà toute la différence.

Oui, mais cette différence est précisément celle du bon au mauvais, du vrai au faux. En effet, si ce schismatique grec est savant, ou même passablement instruit, peut-il ignorer qu'un temps a été où il ne faisait qu'une seule et même Eglise avec l'Eglise romaine? Peut-il ignorer que cette Eglise romaine était alors, de son aveu, l'Eglise et la seule véritable Eglise de Jésus-Christ? Peut-il ignorer que la nouveauté de sa séparation, dont on marque l'époque, laisse l'Eglise romaine dans tous les droits de sa première possession? Peut-il enfin ignorer qu'en rompant l'unité il n'a plus l'influence du chef dans les membres et qu'il n'est plus conséquemment de la véritable Eglise de Jésus-Christ? Mais l'infailibilité du tribunal n'est propre qu'à celui de la véritable Eglise de Jésus-Christ. Donc son analyse de la foi n'a rien de solide.

Si nous supposons que le schismatique grec qui, en faisant l'analyse de la foi, va de son pape à son évêque, de son évêque à son patriarche, de son patriarche à Jésus-Christ en droiture; si nous supposons, dis-je, que ce schismatique grec est un ignorant et un idiot, je raisonne autrement et je dis: Ou il

est dans une ignorance invincible, ou il n'y est pas. S'il est dans une ignorance invincible, ce qu'il ne faut pas présumer légèrement, ses principes sont faux, mais il raisonne conséquemment; et dans ce cas j'ajoute avec le théologien catholique, que Dieu qui n'a égard qu'à la droiture du cœur, ne lui imputera pas une erreur qu'il n'a pas soupçonnée et qu'il n'a pas eu même occasion de soupçonner être une erreur. Si son ignorance n'est pas invincible, il est obligé d'employer pour s'éclaircir la même mesure d'esprit dont il a fait usage pour douter; autrement il est inexcusable, et je ne saurais à cette occasion faire assez admirer la providence de Dieu qui a tellement disposé toutes les choses, qu'il se trouve dans tous les pays schismatiques ou protestants, des catholiques et même des missionnaires répandus afin d'exciter des doutes salutaires dans l'esprit de ceux qui s'égarent, et de leur donner lieu de s'éclaircir, de s'instruire et de revenir de leurs égarements, s'ils ne veulent pas y persister par une opiniâtreté coupable.

Mais comment l'analyse de la foi reçue parmi les catholiques pourra-t-elle produire en eux cette douce et sage sécurité qu'elle a pour objet et qui en est l'effet le plus naturel dans des temps de troubles et de scission? Car il s'est trouvé de ces temps malheureux, et il peut en trouver encore, durant lesquels, à raison du partage dans les sentiments, le simple et l'ignorant et quelquefois même les savants n'étaient pas en état de déterminer facilement à quoi ils devaient s'en tenir. Ainsi vit-on dans le troisième siècle Agrippin, et après lui saint Cyprien et Firmilien, former à la tête de leurs conciles des partis formidables dans l'Eglise sur la célèbre question du baptême des hérétiques et des schismatiques, dont ils soutenaient l'invalidité, tandis que le pape saint Etienne, consulté à ce sujet, voulait qu'il fût reconnu valide. Ce seul exemple me tiendra lieu des autres.

Je réponds que dans ce cas l'analyse de la foi sera toujours la même et qu'elle pourra produire également la même sécurité. En effet, les principes de la foi ne changent point, et la certitude qui en résulte ne peut être affaiblie, quand on tient ferme aux principes. Or qui empêche le savant ou l'ignorant dans de pareilles circonstances, je veux dire dans les temps du plus grand trouble, de tenir toujours ferme aux principes, et d'attendre en paix les éclaircissements qu'ils n'ont pas; à une condition néanmoins, et c'est qu'ils seront toujours dans la disposition la plus véritable de se soumettre d'esprit et de cœur à l'autorité visible et infailible du tribunal établi dans l'Eglise de Jésus-Christ, dès que ce tribunal aura prononcé: car, de prétendre que ce même tribunal puisse prononcer sans qu'on entende sa voix, c'est une chimère, ou plutôt un véritable esprit de révolte; c'est un vain subterfuge, et plein de mauvaise foi, pour éluder les décisions de l'autorité visible: c'est, sous le nom de catholique, vouloir adopter l'indépendance, et vivre sous l'anarchie des hétérodoxes. Et véritablement,

il est aussi impossible de méconnaître la voix de l'Eglise lorsqu'elle parle, qu'il est essentiel d'obéir à sa voix lorsqu'elle a parlé.

Le cas où il y aurait plusieurs papes, ou plutôt plusieurs prétendants qui se porteraient en même temps pour être papes, se présente ici naturellement; et on demande comment alors l'analyse de la foi que nous avons exposée, pourrait avoir lieu. Il est facile de répondre, et on l'a déjà fait avant moi avec avantage. D'abord, il faut exclure de cette supposition les usurpateurs manifestes et notoires; c'est sur eux, comme sur leurs adhérents, que retombent les foudres qu'ils voudraient lancer contre les autres. Il n'est donc question que du cas où la présomption serait égale, ou presque égale, en faveur des divers prétendants, et où il y aurait en conséquence un partage dans le monde catholique. Mais rien ne périlite même alors par rapport à la foi du vrai fidèle, et par rapport au compte qu'il doit en rendre. C'est, disent les théologiens, à peu près le même cas que celui du siège vacant. Or, soit que le siège soit rempli, soit qu'il ne le soit pas, l'analyse de la foi ne varie pas plus que les principes; ou si l'on se trompait en reconnaissant pour pape celui qui dans la suite serait déclaré ne l'être pas véritablement, l'erreur n'étant pas volontaire, ne serait pas non plus coupable.

Tout se soutient, comme on le voit, dans l'analyse que j'ai proposée. Elle est simple, elle est facile, elle est générale, elle est exclusive et private. Soit qu'on la fasse, en descendant successivement des premiers principes jusqu'aux derniers, soit qu'on la fasse, en remontant par degrés du dernier principe jusqu'au premier, elle se retrouve toujours la même; nulle part on n'aperçoit de vide; et la chaîne n'est pas interrompue. Sa facilité est un autre titre qui doit la rendre extrêmement recommandable; car, plus les profondeurs de la religion sont grandes, et plus il est essentiel de pouvoir pénétrer aisément ce qui doit nous les rendre respectables, sacrés, adorables, et dignes de la soumission de tout notre esprit. Mais en vain l'analyse de la foi serait-elle simple et facile, si elle n'était générale pour tous les temps et pour toutes les personnes, et parce que tous n'ont pas la même mesure d'esprit, et parce que les circonstances ne sont pas toujours les mêmes. Aussi en avons-nous justifié la généralité à ces différents égards, en l'essayant sur les génies les plus bornés, comme sur les génies les plus élevés, et en nous plaçant dans les diverses positions qu'entraîne après soi la révolution des siècles. Cependant il manquerait un caractère essentiel à une bonne analyse de foi, si elle était commune à la vérité et à l'erreur; mais nous avons écarté ce reproche, en montrant qu'elle est tellement exclusive et private, tellement propre du catholique et du seul catholique, que nul hors de la communion romaine, ne peut l'adopter, ni en imaginer une autre qui puisse le conduire d'un pas toujours égal, toujours soutenu, au dernier terme de l'analyse de sa

foi, ou au dernier principe qui doit le rassurer imperturbablement sur la créance qu'il donne aux différents mystères de sa religion.

Le protestant veut à son tour attaquer et détruire l'édifice que j'ai élevé; et pour le battre en ruine, il soutient que mon analyse de la foi est injurieuse à Dieu, et qu'à la prendre du côté du raisonnement, elle a un vice radical, savoir que ce n'est qu'une pétition de principe, ou un cercle vicieux, comme on s'exprime dans l'école. En effet, quant au premier article, me dit-il, vous substituez la parole de l'homme à la parole de Dieu; vous soumettez la parole de Dieu à la parole de l'homme; et tandis que, d'une part, vous convenez que Dieu a parlé, d'une autre part, vous attendez pour croire à sa parole, que l'homme y ait mis son sceau et son approbation; comme si Dieu ne savait pas se faire entendre lorsqu'il parle, et qu'il eût besoin d'un truchement et d'un interprète.

Le protestant a déclamé, et moi je vais raisonner. Non, nous ne substituons pas la parole de l'homme à la parole de Dieu, et nous soumettons encore moins la parole de Dieu à la parole de l'homme. Dites-moi, je vous prie, dans tout Etat policé n'y a-t-il pas des lois, n'y a-t-il pas des juges? Est-ce substituer le juge à la loi? Est-ce soumettre la loi au juge, que de déférer à l'autorité du juge qui prononce, qui décide sur un point de la loi au sujet de laquelle il s'est élevé une contestation? Fait-on en cela quelque injure au législateur, qui a fait la loi, et qui a établi des juges pour en décider les points qui pourraient être controversés? Où serait l'injure faite au souverain? Ne serait-ce pas de méconnaître les juges qu'il aurait revêtus de son autorité, de n'en faire nul état, de leur résister, de se révolter contre eux? Ce sont là des maximes qu'on peut regarder comme des premiers principes, et parce qu'elles sont universellement reçues, tant dans la spéculation que dans la pratique, et parce qu'elles sont la base de tout bon gouvernement.

Mais n'est-ce pas précisément à quoi se réduit tout ce que tient et enseigne le catholique par rapport au gouvernement du royaume spirituel de Jésus-Christ en terre? Ce divin Législateur a laissé sa loi, ce sont les divines Ecritures; mais c'est à des hommes qu'il a laissé cette loi. A des hommes, c'est tout dire; car c'est annoncer, en un mot, toutes les misères, tous les travers, et toutes les sources des plus grands égarements de l'esprit; c'est annoncer l'ignorance, l'aveuglement, la prévention, la partialité, l'opiniâtreté, et toutes les passions qui du cœur peuvent refluer sur l'esprit. Sans doute que Dieu, en donnant à l'homme sa loi contenue dans les divines Ecritures, pouvait aller au devant de tout ce qui était capable de corrompre son esprit, et qu'il pouvait éclairer parfaitement chaque homme en particulier, et toutes les sociétés du monde en général; mais il n'en a pas usé ainsi, et c'est un fait dont personne ne doute. Or, dans ce cas, qui est le seul réel et véritable? N'était-il pas, eu

égard à sa sagesse infinie et à sa Providence toujours attentive, n'était-il pas d'une nécessité évidente qu'il n'eût pas abandonné sa loi toute sainte et toute véritable aux interprétations arbitraires, fausses et scandaleuses qu'auraient pu enfanter les délires de la passion? N'était-il pas d'une nécessité évidente qu'il eût établi des juges à qui il aurait communiqué son esprit, et qu'il aurait assurés de son assistance, pour prononcer souverainement et infailliblement sur les points contestés de la loi? Nous n'avons garde de penser que Dieu ait besoin ni de truchement ni d'interprète; mais l'homme en a un besoin indispensable, et Dieu y a pourvu en établissant dans son Eglise un tribunal qui pût en remplir les fonctions par rapport à l'homme, d'une manière digne de Dieu.

Où est l'injure faite à Dieu? C'est dans la révolte contre l'autorité légitime établie par Jésus-Christ. Qu'il vous suffise que tout le peuple est un peuple de saints, et que le Seigneur est avec eux. Pourquoi vous élevez-vous sur le peuple du Seigneur?.... Voulez-vous encore nous arracher les yeux? *Cur elevamini super populum Domini.... An et oculos nostros vis eruere (Num., XVI, 3, 14)*. Tel fut le cri schismatique de Coré, Dathan et Abiron, dans le temps de leur rébellion contre Moïse et Aaron. Mais n'est-ce pas celui des protestants contre tous les souverains pontifes et contre tous les évêques catholiques, qu'ils s'obstinent à ne pas vouloir reconnaître comme les oracles du Seigneur, les dépositaires fidèles et les interprètes infaillibles de sa loi. Ce sont des hommes, il est vrai; mais, tout hommes qu'ils sont, c'est eux que le *Saint-Esprit a établis pour gouverner l'Eglise de Dieu*. C'est eux à qui cet Esprit de vérité a promis son assistance continue et sans aucune interruption: *Voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles*. C'est à tous les papes à qui il a été dit dans la personne de saint Pierre: *Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle*. Qu'on ouvre les yeux, et l'on verra depuis Jésus-Christ jusqu'à présent, le pape et les évêques dans l'exercice de ce ministère tout divin. Nos frères séparés s'en laisseront-ils donc toujours imposer, et ne concevront-ils jamais que ce n'est pas l'homme, mais Dieu dans l'homme son ministre, son substitut, son organe, qu'ils attaquent, qu'ils insultent, qu'ils outragent? *Non te abjecerunt, sed me (1 Reg., VIII, 7)*.

La première objection est réfutée; passons à la seconde. Votre analyse de la foi, dit encore le protestant, pèche radicalement, à l'examiner du côté du raisonnement; car qu'est-ce qu'une analyse de la foi? C'est une suite de raisonnements par induction, qui conduisent à la dernière résolution de la foi, toujours en prouvant; de manière que dans la gradation qu'on est obligé de faire, on se trouve rendu à un dernier point qui soit comme une barrière ou un terme que la raison elle-même a fixé, mais où elle s'arrête,

et où la foi commence à être mise en activité: dernier point, qui doit toujours être prouvé par les précédents, et qui doit également servir efficacement à prouver tous les autres qui suivent. Or il est évident que pour prouver ce qui est en question, vous commencez par le supposer. En effet, qu'est-ce qui est en question? C'est le dernier motif qui doit vous déterminer à croire tout ce que la foi vous propose? Mais quel est ce motif? Est-ce l'autorité de l'Eglise? Je le veux. Mais par où me prouvez-vous l'autorité de l'Eglise? Me dites-vous que c'est par l'Ecriture? Soit. Mais par où me prouvez-vous l'autorité de l'Ecriture? Vous me répondez que c'est par l'Eglise, c'est-à-dire, que vous prouvez l'infaillibilité du tribunal de l'Eglise par l'Ecriture, et vous prouvez l'Ecriture par l'infaillibilité du tribunal de l'Eglise. Or voilà justement le cercle vicieux.

Cette objection porte entièrement à faux, si l'on peut prouver l'infaillibilité du tribunal de l'Eglise indépendamment de l'Ecriture, et si l'on peut prouver la vérité et la divinité de l'Ecriture, indépendamment de l'infaillibilité du tribunal de l'Eglise: or ces deux points peuvent se prouver, et se prouvent même très-efficacement, sans établir entre eux une dépendance absolument nécessaire.

En effet, on peut prouver l'infaillibilité du tribunal de l'Eglise, par les mêmes preuves qui démontrent que l'Eglise catholique romaine est l'unique véritable Eglise de Jésus-Christ; car, la même possession non interrompue depuis Jésus-Christ jusqu'à nous, qui prouve que l'Eglise catholique romaine est la seule vraie Eglise de Jésus-Christ, prouve également l'autorité de cette même Eglise pour prononcer souverainement et décider infailliblement, puisque la possession est la même et dans le même degré d'évidence morale pour l'un et l'autre point: *Mea est possessio, olim possideo, prior possideo*. C'est ce que j'ai droit de dire de l'autorité qu'exerce le tribunal de l'Eglise romaine, comme j'ai droit de le dire pour montrer que l'Eglise romaine elle-même est la seule véritable Eglise de Jésus-Christ, ou la seule communion chrétienne qui tire, pleinement et sans aucune interruption, son origine de Jésus-Christ et de ses apôtres. Vérité de l'Eglise romaine, autorité de l'Eglise romaine: deux choses inséparables l'une de l'autre; car, sans parler de la possession qui prouve efficacement ces deux chefs, la possession n'eût-elle lieu que pour prouver la vérité de l'Eglise romaine, l'autorité qu'elle s'attribue se trouverait prouvée conséquemment et nécessairement. Comment cela? C'est que l'Eglise romaine cesserait d'être la véritable Eglise de Jésus-Christ, si elle usurpait une autorité que ne lui aurait pas donnée Jésus-Christ, et si elle usurpait en la proposant comme quelque chose d'essentiel et d'indispensable. Donc, ce qui prouve la vérité de l'Eglise romaine, prouve également son autorité; mais la vérité de l'Eglise et de la seule Eglise romaine, comme Eglise de Jésus-Christ, se prouve indépendamment de l'Ecriture. Donc l'autorité

de l'Eglise romaine se prouve aussi indépendamment de l'Ecriture; donc il n'est pas vrai de dire que je ne prouve l'infailibilité du tribunal de l'Eglise que par l'Ecriture; donc il n'y a pas de cercle vicieux dans l'analyse de ma foi.

Je conviens que l'Ecriture assure très-clairement l'infailibilité au tribunal de l'Eglise, et que ce tribunal, en me le déclarant, me propose cette même infailibilité comme un objet de ma foi; mais qu'y a-t-il en cela de surprenant? Et tout ce qu'on a droit d'en conclure, n'est-ce pas uniquement que je puis connaître et que je connais véritablement l'infailibilité du tribunal de l'Eglise par deux voies différentes, par la raison et par la foi; par les arguments moraux les plus démonstratifs, et par l'autorité des divines Ecritures? Or l'infailibilité que je produis dans l'analyse de ma foi, est celle qui m'est démontrée par la raison; mais, dès lors n'est-elle pas également indépendante de l'autorité de l'Ecriture?

Supposons, pour un moment, que l'Ecriture eût gardé le silence sur le dogme de l'infailibilité du tribunal, cette infailibilité cesserait-elle pour cela d'être démontrée? Non, assurément, et il s'ensuivrait seulement, non pas à la vérité, dans le plan de l'Eglise catholique qui connaît des dogmes de foi dans la parole de Dieu non écrite et uniquement consignée dans la tradition, mais dans le plan des protestants. Il s'ensuivrait seulement que cette infailibilité pourrait ne pas être un objet de ma foi, mais elle en serait toujours un principe. Au reste, ce que je dis ici est d'autant plus décisif contre le protestant, que je raisonne selon ses maximes, parce qu'il ne connaît d'objet de foi que ce qui est contenu dans la parole de Dieu écrite. Cette supposition suffit pour rendre sensible, et mettre dans le plus grand jour, que la preuve de l'infailibilité de l'Eglise peut être indépendante de l'autorité de l'Ecriture.

Je puis également prouver la vérité et la divinité de l'Ecriture, indépendamment de l'autorité du tribunal de Jésus-Christ; car, avant que Jésus-Christ eût fondé l'Eglise, les livres de l'Ancien Testament avaient tous les caractères de vérité et de divinité qu'ils ont aujourd'hui: et cela est si vrai, que quand Jésus-Christ, dans son Evangile, et les apôtres, dans leurs discours ou dans leurs Epîtres canoniques, les ont cités, ils ne les ont cités que comme des livres qui avaient déjà toute l'autorité de l'inspiration divine.

Pour ce qui est du Nouveau Testament, il a de sa vérité et de sa divinité le même genre de preuves qu'avaient avant Jésus-Christ les livres de l'Ancien Testament. Dans l'une et l'autre alliance, la tradition la moins suspecte, la plus éclatante, la plus suivie, la plus soutenue, la plus discutée, la plus autorisée par le ministère public propre des deux économies, constate la vérité et la divinité de ces volumes sacrés. Que ce ministère public soit infailible, ou non, tout dépose de la vérité et de la divinité des deux Testaments, indépendamment de toute

infailibilité; et en fait de preuve morale, il n'est pas possible d'en produire aucune qui soit plus souveraine au premier degré. Les protestants n'ont ici rien à répliquer; puisque, ne reconnaissant l'infailibilité d'aucun tribunal établi par Jésus-Christ avec cet attribut d'infailibilité, ils n'ont et ne peuvent avoir que les mêmes preuves morales pour assurer la vérité et la divinité de l'Ecriture, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament. Il est donc incontestable, même de leur aveu, qu'on prouve l'Ecriture indépendamment de l'autorité du tribunal de l'Eglise.

Il est vrai que ce tribunal, dont nous pouvons connaître l'infailibilité indépendamment de l'Ecriture, nous propose la vérité et la divinité de la même Ecriture comme un objet de notre foi; mais ce qui en résulte uniquement, comme je l'ai déjà observé en parlant de l'infailibilité du tribunal de l'Eglise, c'est que je puis connaître par deux voies différentes la vérité et la divinité de l'Ecriture, par la raison et par la foi, par les arguments moraux les plus démonstratifs, et par l'autorité de l'Eglise.

Mais, dans ce plan, comment expliquer ce qu'avance saint Augustin, lorsqu'il dit: Je ne croirais pas à l'Evangile, si l'autorité de l'Eglise catholique ne m'y déterminait: *Ego vero Evangelio non crederem, nisi me catholicae Ecclesiae commoveret auctoritas* (*Contra Epist. Manich., quam vocant Fundamenti, c. 5*). Cette proposition qui choque si fort les protestants, et qui souvent embarrasse quelques catholiques, s'explique sans aucune difficulté, et dans un sens tout à fait admirable. Quel est-il ce sens? C'est que, quoiqu'on connaisse la divinité des Ecritures indépendamment de l'autorité du tribunal de l'Eglise, ce tribunal néanmoins sert à la faire connaître avec plus d'étendue. Par exemple, comment distinguer les livres supposés divins, sans l'être, de ceux qui sont véritablement divins? Comment distinguer les textes supposés, ou retranchés, ou altérés dans les livres reçus comme divins, d'avec les textes qui ne sont pas supposés, ou qui ne doivent pas être retranchés, ou qui ne sont pas altérés? Comment faut-il interpréter les textes des divines Ecritures, et en déterminer le sens véritable, en cas de contestation et de division dans les sentiments? Ce sont là, je l'avoue, des points que je ne puis résoudre parfaitement que par l'autorité d'un tribunal établi pour cet effet, et tel est en partie l'exercice du tribunal établi par Jésus-Christ: tribunal au reste si essentiel, que sans lui on ne pourrait, ainsi que l'apprend l'expérience, éviter les plus grands inconvénients, et des inconvénients qui n'iraient à rien moins qu'à rendre l'Ecriture inutile, ou même à en faire une source de divisions interminables, et un piège meurtrier pour les âmes, comme nous le ferons voir dans un moment.

C'est dans ce sens qu'il faut entendre ce que dit saint Augustin: *Je ne croirais pas à*

*l'Évangile, si l'autorité de l'Eglise catholique ne m'y déterminait ; mais qu'oi de plus raisonnable que le sens que présente cette sentence, puisqu'elle ne dit autre chose, dans la pensée du saint docteur, si ce n'est que le tribunal de l'Eglise ne fait à l'égard de l'Écriture que ce que font à l'égard du code des lois les tribunaux judiciaires dans le gouvernement politique. C'est à eux qu'il appartient de distinguer le vrai code et le texte original de la loi d'un code supposé, ou de la réponse d'un jurisconsulte qu'on y aurait insérée, ou de la malversation d'un habile, mais d'un méchant homme qui voudrait altérer le texte de la loi ; c'est à eux, dis-je, qu'il appartient d'assurer l'authenticité du vrai code, et de conserver dans toute sa pureté le texte original de la loi, de le désigner, de le déterminer, de le garantir de toute corruption, de toute altération. Et voilà ce que fait le tribunal de l'Eglise, avec cette différence qu'il le fait avec une autorité infaillible ; ce qui ne peut avoir lieu dans les choses purement humaines. Qu'y aurait-il de choquant dans cette proposition : *Je n'ajouterais aucune foi au code des lois, si les juges supérieurs ne l'avaient, et ne me le présentaient tel qu'il est ;* mais c'est dans le fond à quoi se réduit la proposition de saint Augustin.*

C'est faute de reconnaître un pareil tribunal, que les hérétiques dans tous les temps ont abusé des divines Écritures. Aussi Tertulien ne voulait-il pas qu'on les admît à raisonner par l'Écriture contre les catholiques. Et pourquoi ? C'est que ceux-ci sont en possession des divines Écritures, et que ceux-là n'y sont pas. *Hunc igitur potissimum gradum obstruimus non admittendos eos ad ullam de Scripturis disputationem. Si hæc sunt illa vires eorum, uti cas habere possint, dispici debet qui competat possessio Scripturarum, ne is admittatur ad eam, cui nullo modo competit (De Præscr. hæret.).* Comment prouve-t-il que les hérétiques ne sont pas en possession des Écritures, et que c'est le privilège de la seule Eglise ? C'est, répond-il, que les changements prouvent la nouveauté : or, les hérétiques ont perverti toutes les Écritures. Les uns ont retranché des livres entiers : les autres en ont altéré des textes ; chacun en a usé ou plutôt abusé, comme l'intérêt présent de sa cause le requérait. Il n'y a que les véritables et les anciens possesseurs qui les laissent tels qu'ils les ont trouvés. Marcion, continue-t-il, a fait un massacre des Écritures : *Marcion... cædem Scripturarum confecit.* Valentin les a épargnées : *Valentinus autem pepercit ;* et cependant il en a plus retranché, et il y a plus ajouté, en ôtant la propriété de chacune de ses paroles : *Et tamen plus abstulit et plus*

adjecit, auferens proprietatem singulorum quoque verborum. Est-ce le siècle de Marcion et de Valentin, ou n'est-ce pas de Luther et de Calvin, dont Tertulien a voulu décrire les horreurs ? Mais que faut-il de plus pour justifier la pensée de saint Augustin : Je ne croirais pas à l'Évangile, si l'autorité de l'Eglise catholique ne m'y déterminait : *Ego vero Evangelio non crederem, nisi me catholica Ecclesia commoveret auctoritas.*

On répliquera peut-être que cette analyse de la foi laisse toujours une impression fâcheuse, savoir, qu'elle paraît mettre l'Eglise au-dessus de l'Écriture ; mais ce n'est point là raisonner : car, outre ce que nous avons dit à ce sujet, comme désigner la loi, montrer la loi, assurer l'authenticité de la loi, déclarer le vrai sens de la loi, n'est pas être au-dessus de la loi, ainsi, désigner l'Écriture, montrer l'Écriture, assurer l'authenticité de l'Écriture, déclarer le vrai sens de l'Écriture, n'est pas être au-dessus de l'Écriture. Or, voilà ce que fait le tribunal de l'Eglise, et ce qu'il fait sans aucune infaillibilité connue indépendamment de l'Écriture. Du reste, il ne montre l'Écriture ou la loi que pour obéir lui-même le premier et y faire obéir tous ceux qui lui sont soumis ; mais, est-ce là dominer, est-ce là affecter quelque supériorité sur l'Écriture ou la loi ? N'est-ce pas plutôt être doublement soumis et pour soi et pour les autres ; être soumis soi-même par la connaissance, et soumettre les autres par autorité ; mais par une autorité qu'on n'exerce que parce qu'on l'a reçue, et autant qu'on l'a reçue, par une autorité qu'on ne veut faire valoir que pour conduire tout le monde à la soumission dont on donne soi-même l'exemple.

Que résulte-t-il de tout ce que je viens de dire ? C'est que l'objection qu'on fait contre l'analyse de la foi, en voulant démontrer que ce n'est qu'un cercle vicieux, et qu'on présente comme quelque chose de formidable, n'a rien de solide ; c'est que le triomphe des protestants à cet égard est frivole ; c'est que celui des catholiques est très-réel ; c'est que je trouve dans l'impossibilité de faire l'analyse de sa foi hors de l'Eglise romaine, une nouvelle démonstration en faveur de cette Eglise, et contre toutes les sectes ou communions qui en sont séparées ; c'est que dans le compte que je rends de ma foi, je fais toujours marcher devant moi l'évidence du témoignage ; et qu'ainsi ma soumission n'est le fruit ni de l'ignorance, ni d'une crédulité vaine et superstitieuse, comme le reprochent aux catholiques les déistes. Ce qui en résulte enfin, c'est qu'en s'écartant de l'analyse de la foi que je viens d'exposer, on s'écarte de la raison.

VIE DE CARACCIOLI.

ginaire de Naples, qui fut ruinée par le système de Law, fit ses études au Mans où son père était établi, et entra en 1739, à l'âge de dix-huit ans, dans la congrégation de l'Oratoire, qu'il quitta bientôt pour voyager en Italie, en Allemagne et en Pologne, où il fut gouverneur du prince Rewski, et décoré de brevet de colonel. De retour en France, il se fixa d'abord à Tours, ensuite à Paris, où la modicité de sa fortune l'engagea à composer un grand nombre d'ouvrages qui se ressentent de la précipitation avec laquelle ils furent écrits. On n'y trouve ni des vues profondes ni un style brillant. Cependant, quelques-uns de ses traités sur la morale, qui sont ce qu'il a fait de mieux, eurent du succès dans leur temps, et plusieurs orateurs en ont prêché des morceaux entiers dans leurs sermons. Aujourd'hui, ils sont presque entièrement oubliés. Les principaux sont : *Conversation avec soi-même*, in-12; *Jouissance de soi-même*, in-12; *Le véritable Mentor*; in-12; *De la grandeur d'âme*, in-12; *L'univers énigmatique*, in-12; *Le tableau de la mort*, in-12; *Le langage de la raison*, in-12; *Le langage de la religion*, in-12; *Le cri de la vérité, contre la séduction du siècle*, in-12; *Les vies de Bérulle, du père de Condren, de Benoît XIV, de Clément XIV,*

de madame de Maintenon, de Joseph II. Toutes ces vies, écrites à la hâte, sont sans intérêt. Celle de Benoît XIV surtout, qui aurait pu fournir tant de détails intéressants à un auteur judicieux, ne nous offre que de prétendus bons mots, des anecdotes sans autorité des réflexions vagues, rien enfin qui puisse répondre au mérite de celui que l'auteur avait à peindre. L'ouvrage de Caraccioli qui eut le plus de succès, est ses *Lettres du pape Clément XIV*, qu'il attribua à ce pontife, et qui sont reconnues aujourd'hui être de lui, puisqu'il n'a jamais pu en fournir les originaux. Elles durent leur vogue à un certain parti qui ne les pas empêchées de tomber dans un grand discrédit. Quoique son style soit plus soigné que dans ses autres ouvrages, on y retrouve les mêmes idées, les mêmes opinions que dans ses précédents écrits, des dates fausses, des invraisemblances palpables, des bévues même, quelquefois un ton peu ecclésiastique et des maximes déplacées dans la bouche du chef de l'Eglise. Il mourut à Paris le 29 mai 1803. Le peu d'antipathie qu'il montra pour la révolution française lui mérita de la part de la Convention une pension de deux mille francs, dont il a joui jusqu'à sa mort.

(Extrait de FELLER.)

LE LANGAGE DE LA RELIGION.

Préface.

Quoique le langage de la religion ne soit ni étrange ni nouveau, sera-t-il entendu? Il y a bientôt six mille ans que cette divine religion parle aux hommes de la manière la plus persuasive et la plus forte, et la multitude méconnaît encore sa voix.

J'ai tâché de mettre sous les yeux du lecteur toutes les vérités que l'Eglise nous oblige à croire, de sorte que ce volume peut être regardé comme un abrégé de la doctrine chrétienne. Si en travaillant sur pareille matière, on n'avait en vue que des louanges ou des récompenses, on perdrait à coup sûr sa peine et son temps. Nous vivons dans un siècle où le monde se fait un honneur de mépriser et de railler tous ceux qui s'efforcent de venger la religion. Il n'y a plus de mérite et d'esprit chez les personnes qui se vantent de ne rien croire et de ne rien espérer, comme s'il fallait avoir beaucoup de génie pour se croire de même nature que les bêtes.

Malgré ces maux, qu'on ne saurait assez déplorer, on voudra bien se souvenir que

c'est en 1763 que paraît le Langage de la religion, comme une preuve sensible qu'on ne prescrivit point contre la vérité, et qu'elle se fait entendre au milieu des cabales et des passions, qui sembleraient devoir l'étouffer.

Ceux qui connaissent l'esprit de l'Eglise verront que je n'ai fait que recueillir tout ce qu'elle nous enseigne. Ce livre serait dangereux s'il énonçait la moindre nouveauté : la religion vraiment vénérable par son antiquité, parle toujours d'une manière uniforme. Elle n'a ni ce ton présomptueux que prennent les incrédules, ni ce ton timide qui est le partage de la pusillanimité. Simple et sublime, merveilleuse et vraie, terrible et consolante, elle ne varie jamais sur ses dogmes et sur sa morale.

Mais qui suis-je pour oser publier les prodiges et les opérations du Tout-Puissant! un simple écho qui ne fait que répéter, et qui n'a par lui-même ni mérite, ni vertu, ni savoir. La religion a frappé mes oreilles, et je ne fais que rendre ce que j'ai entendu : Dieu veuille qu'elle frappe également mon cœur,

et que je ne sois pas puni pour avoir annoncé des vérités que je devrais réduire en pratique. Si saint Jean, le plus grand des enfants des hommes, n'était qu'une voix qui criait dans le désert, comme il se définit lui-même, comment pourrai-je me considérer ?

Le langage de la religion ne doit point être un son stérile qui agite seulement les airs; mais il doit passer jusqu'au plus intime de nos âmes pour devenir notre expression familière, ainsi que la règle de nos mœurs. Le chrétien professe de bouche ce qu'il croit au fond du cœur.

Approchez et lisez, vous qui vous formez une idée bizarre de la religion, et qui la confondez avec la superstition. Vous apprendrez d'elle-même combien elle est majestueuse et vraie, et combien elle déteste cette dévotion pharisaïque que l'ignorance et l'humeur voudraient substituer à sa place. Elle seule parle comme Dieu lui-même, parce que elle seule est inspirée.

Heureux l'homme qui l'écoute ! il ne connaît ni la cupidité, ni l'ambition, ni l'ennui; il ne prend plaisir ni aux conversations profanes, ni aux disputes que la curiosité engendre, ni au bruit des actions que l'orgueil fait naître; mais sage, respectueux et docile, il recueille précieusement les vérités que la religion lui communique par la voie de ses ministres, des livres saints et de la tradition.

Il aurait fallu la plume d'un Bossuet pour donner à cet ouvrage toute la grandeur et toute l'énergie dont il était susceptible : mais après la lecture du livre fût-on devenu meilleur? Lorsqu'on ne s'attache qu'à l'éloquence et au style, les vérités ne font nulle impression; le cœur se sent remué et affecté, mais ce n'est qu'un sentiment momentané.

Il y a tant de voix différentes qui nous parlent, et qui toutes nous prêchent l'amour de la dissipation, des plaisirs et des richesses, que le langage de la religion nous est insipide et souvent insupportable. Les modes, les préjugés, les spectacles, les romans, et presque tous les livres qu'on débite aujourd'hui conspirent à nous rendre la piété même odieuse.

Qui nous donnera de revoir ces jours où la religion, comme un tonnerre, réveillait les hommes de leur assoupissement? Alors chacun opérant son salut avec crainte, s'attachait scrupuleusement à la pratique de ses devoirs; alors on préférait les vérités évangéliques à toutes les conversations, et l'on faisait ses délices d'écouter les instructions que l'Eglise nous adresse.

L'apôtre nous annonce, comme un des plus grands malheurs, le temps où les hommes fermeront leurs oreilles au cri de la religion pour écouter des fables. Ce temps est venu, et nous avons la douleur de voir qu'il s'écoule sous nos yeux. Dieu le permet pour exercer ses élus, et le vrai chrétien doit en prendre occasion de s'humilier.

Est-il possible, ô sainte religion, que vous qui nous enseignez les vrais moyens d'être heureux, qui nous unissez si intimement à

celui qui est la lumière et la vie, qui nous apprenez à triompher du monde et des passions; est-il possible que vous ne soyez presque plus entendue! est-il possible qu'on néglige de vous connaître et de vous approfondir! Cependant que n'avez-vous pas fait pour vous rendre intelligible? vous vous êtes servi de nos parents, de nos précepteurs, de nos nourrices mêmes, qui tantôt par leurs paroles, et tantôt par leurs signes, nous accoutumaient à lever les yeux au ciel, à joindre les mains, et à prononcer le saint nom de Dieu. Vous avez employé le zèle et la voix de vos ministres pour nous instruire et pour nous toucher; vous nous avez parlé dans des livres qui nous ont expliqué tout ce qui fait l'objet de notre foi; vous avez répandu une amertume salutaire sur nos funestes plaisirs; vous nous avez sollicités, conjurés de rentrer en nous-mêmes, et de reprendre la voie du salut dont nous nous étions écartés : que ces soins ne soient pas perdus !

Il ne nous reste peut-être plus que quelques jours, et ce que je ne puis dire sans frayeur, que quelques heures, pour profiter des instructions que la religion nous donne. Elle parle maintenant de manière à relever nos espérances, mais à la mort elle nous accusera devant le souverain Juge.

CHAPITRE PREMIER.

De la religion.

Disparaissez, hommes profanes, le Lion de la tribu de Juda a vaincu, le Christ règne, le Christ commande, et l'étendard de la croix est arboré de toutes parts. Que les cieus entendent les merveilles du Tout-Puissant, que la terre se taise au son de sa voix : la religion, cet ineffable commerce entre l'homme et Dieu, commerce qui sanctifie les âmes, qui purifie les corps, qui renouvelle la face du monde, devient l'objet de notre étude et de notre admiration.

Mais serait-ce par hasard, ou par habitude, que je commence par nommer le Christ? Oh! lecteurs! ayez des idées plus sublimes, et apprenez à connaître la vérité. La religion, aussi ancienne que le monde, et dont le paradis terrestre fut le premier autel, n'a jamais existé que pour Jésus-Christ. Que dis-je? l'univers même ne fut tiré des horreurs du néant que par rapport à lui, Dieu ne pouvant agir que pour lui-même dans tout ce qu'il opère, selon la magnifique expression de saint Paul.

Ainsi la terre n'était pas encore formée, et il n'y avait ni cieus ni abîmes, que l'incarnation du Verbe était dans les desseins de l'Eternel. Principe et fin de toutes choses, Dieu de Dieu, lumière de lumière, engendré avant tous les temps dans la splendeur des saints, le Christ ne voyait dans Adam que son ombre et sa copie. Il est le premier-né d'entre les vivants, et il n'y a que lui qui ouvre les portes éternelles. Son nom réunit toutes les grandeurs réelles et possibles; et dans cet auguste nom tout se voit, tout se comprend, la création, le péché, la réparation, la syna-

gogue, l'Eglise, la figure, la vérité. Tout est une énigme inexplicable sans Jésus-Christ, et tout devient intelligible par sa médiation.

Que les hommes qui rejettent le christianisme, parce qu'ils ne peuvent se persuader qu'un Dieu ait pu se revêtir d'une chair mortelle, sont donc insensés ! N'est-ce pas cette union de la Divinité avec l'humanité, qui fait que nous subsistons, et que nous pouvons rendre raison du mal qui règne dans l'univers ? n'est-ce pas cette union qui nous mérite un bonheur éternel, et qui nous rend tous autant de prêtres et de rois ? n'est-ce pas cette union qui a pacifié le ciel et la terre, et qui était l'objet de toutes les prophéties ? n'est-ce pas enfin cette union qui nous a racheté l'usage des créatures que nous avons perdu par le péché ? Oui, hommes terrestres, hommes impies, qui osez blasphémer contre le Christ, ou du moins le méconnaître, vous devez apprendre que vous ne goûtez pas un fruit, que vous n'entendez pas un son, que vous ne respirez pas une odeur, sans en être redevables au Verbe incarné. Déchus de tout par le péché, et réellement comme des cadavres, vous n'aviez plus en partage que l'horreur et la corruption. Votre vie ne s'est ranimée qu'au moment même où Dieu prédiait au serpent que la femme lui écraserait la tête. C'est alors que les idées lugubres ont disparu, et que Adam lui-même a, pour ainsi dire, entrevu que sa faute était heureuse, ainsi que l'appelle le grand Augustin. C'est donc à cette époque, époque infiniment plus précieuse que la date des plus superbes victoires, ou la fondation des plus superbes monarchies, que nous devons remonter, comme au germe de notre gloire et de notre bonheur.

Mais pour avoir une juste idée de la religion, et pour bien comprendre ce qu'elle ne cesse elle-même de nous rappeler, il faut examiner d'où elle part, ce qu'elle est, comme elle s'est étendue, et ce qu'elle sera ; car hier, aujourd'hui, et dans tous les siècles elle subsiste sans nulle interruption.

Grands de la terre, vous qui cherchez des spectacles magnifiques et curieux, accourez, et voyez. La religion, formée au sein même des miséricordes de l'Éternel, n'a point d'autre principe que l'amour de Dieu pour les humains. Du fond de ce sanctuaire inaccessible à tout mortel, et où avant tous les temps se trouvent renfermés les décrets immuables de la Divinité, il sort un rayon miraculeux qui nous annonce le grand dessein de réparer la nature humaine, de l'ennoblir et de la sauver. Dieu, qui prévoit le péché, mais qui ne l'empêche pas, laissant à sa créature la liberté de mériter et de démériter, n'est point arrêté par l'homicide de ses prophètes qu'il aperçoit dans la suite des temps : il change ses vengeances en bienfaits ; et au moment même que l'univers s'incline sous la foudre qui semble devoir l'écraser, il prononce ces mots augustes et merveilleux, ces mots mille fois plus précieux que ceux qui créèrent la lumière : *J'enverrai mon propre Fils ; il sera le restaurateur, le médiateur* ; et les hommes,

qui, comme êtres finis, ne sauraient satisfaire à ma justice offensée, trouveront dans mon propre Verbe la véritable victime d'expiation. La religion peut-elle avoir une plus belle origine ? Où est la société qui puisse produire des titres aussi solennels ?

Considérons maintenant ce qu'est cette religion si sublime, et si digne de nos hommages. Emanée de Dieu, et remontant continuellement à sa source, elle est cette correspondance ineffable qui unit le ciel à la terre, les humiliations à la gloire, les souffrances à la félicité, le fini à l'infini, la création en un mot au Créateur ; elle est l'expression même du Très-Haut, qui nous annonce et qui nous imprime ses volontés ; elle est le centre et le canal des grâces, le temple des sept sceaux, le tabernacle de Dieu, l'autel de l'agneau, la nouvelle Jérusalem décorée de tous ses ornements, le jardin des délices, le règne de la sainteté : elle est le signe des prédestinés, la tour inexpugnable d'où pendent mille et mille boucliers, l'héritière des promesses, le fondement de nos espérances, la dépositaire des mystères, la pierre contre laquelle toutes les portes de l'enfer viendront se briser ; elle est la lumière des nations, le chef-d'œuvre du Tout-Puissant, le triomphe de la foi ; elle est le salut des infirmes, le refuge des pécheurs, la ressource des affligés, l'asile des vivants et des morts ; elle est l'ennemie des vices, la terreur des hérésies, la communion des saints ; c'est en elle qu'on trouve le salut et la vie, la force, les richesses, et cette paix précieuse que le monde ne peut donner ; c'est par elle qu'on sait adorer Dieu, faire le bien, mériter ; et c'est pour elle qu'on doit tout sacrifier : elle nous ennoblit, elle nous consacre, elle nous divinise. Qui oserait la confondre avec les ouvrages des faibles mortels ? Les vérités qu'elle enseigne sont si supérieures aux sens et à la raison, si dignes d'admiration, que le langage des hommes et des anges n'en peut exprimer les merveilles. Que nous dit-elle en effet ? Bien différente de la philosophie des païens, qui n'enseignait que des doutes et des hypothèses, et qui laissait les hommes vides de lumière et remplis d'orgueil, elle nous explique clairement ce que nous devons croire et pratiquer. Elle n'invoque pas Dieu d'une manière vague, comme Socrate qui ne connaissait la Divinité que sous le nom d'*Être des êtres* ; mais elle nous annonce les merveilles d'un Dieu en trois personnes, d'un Dieu revêtu de notre propre chair, d'un Dieu caché sous les apparences du pain ; elle n'adresse pas ses vœux, comme les Athéniens, *au Dieu inconnu* ; mais elle érige des temples à celui par qui elle subsiste, dont elle reçoit sa force et avec lequel elle communique comme avec son chef, son père, son protecteur.

Si ce sont les mystères de cette sainte religion qui étonnent et qui révoltent, dites-moi donc, hommes incrédules et superbes, si la religion, pour être divine, ne doit enseigner que des choses triviales et ordinaires : n'est-ce pas plutôt parce qu'elle nous propose des vérités sublimes et ineffables qu'elle

doit être regardée comme l'ouvrage du Tout-Puissant, c'est-à-dire de celui dont les voies sont incompréhensibles, de celui qui opère tout ce qui lui plaît, de celui qui n'est limité ni par les espaces ni par les temps ? Eh ! comment la religion serait-elle le secret de l'Éternel, si nous pouvions en approfondir les mystères, nous qui ne connaissons ni l'essence de notre âme, ni la nature de tout ce qui nous environne ?

Si nous jetons maintenant un coup d'œil sur les progrès du christianisme, ils ne nous paraîtront pas moins surnaturels. La religion, quoique ayant changé de forme en apparence, fut la même, quant au dogme du Messie, sous la loi de nature que sous la loi écrite. Jésus-Christ, chez les Juifs comme chez les chrétiens, fut le fondement des promesses et des espérances. Abraham le voit, Isaac le représente, Jacob l'annonce ; et il n'y a pas un patriarche, ainsi qu'un prophète, qui ne parle de son règne, ou qui ne publie ses grandeurs. Aussi n'a-t-on point l'intelligence des saintes Ecritures, lorsque au lieu d'apercevoir Jésus-Christ dans l'Ancien Testament, on n'y trouve que la captivité de Babylone. David ne paraît-il pas un cinquième évangéliste ? Il semble qu'il ait vu le crucifiement du Sauveur et sa résurrection. Il en rapporte les circonstances, et il les caractérise de manière à ne pas s'y méprendre.

Si nous suivons la religion d'âge en âge, tantôt nous l'apercevons avec Daniel dans la fosse aux lions, tantôt avec les trois enfants dans la fournaise, et tantôt nous l'entendrons tonner par la bouche de Moïse à la cour même de Pharaon. Ce n'est ni l'argent ni le crédit qui la soutiennent, puisqu'elle méprise ces moyens. D'ailleurs, perpétuellement en butte aux puissances de la terre, elle déclare à tous les hommes indistinctement qu'ils périront tous s'ils ne font pénitence, qu'elle n'a nulle acception de personne ; elle admet également dans sa communion le berger et le monarque, et elle montre une prédilection marquée pour les pauvres et les affligés. Lorsqu'elle a la force en main, elle ne s'en sert pas. Elle laisse aux faux prophètes, tel qu'un Mahomet, le soin de s'agrandir par la voie des armes, sachant que le Dieu dont elle est l'interprète saura bien la soutenir et la venger.

Reconnaît-on à ces traits les établissements humains, eux qui ne commencent, ne s'accroissent et ne subsistent que par la ruse ou par la force ? Il fallait la main de l'Éternel pour affermir le culte des chrétiens, et pour lui assurer l'immortalité dont il est seul en possession.

Si nous venons à la plénitude des temps, je parle du siècle d'Auguste, siècle le plus éclairé qu'il y eût jamais, siècle où Jésus-Christ paraît pour confondre toute la sagesse du monde ; d'abord ce n'est qu'un enfant faible en apparence, quoique annoncé par une milice toute céleste ; mais bientôt au milieu des docteurs, il annonce les vérités saintes qu'il vient établir. Sa doctrine confond la

synagogue ; sa voix commande aux éléments, aux maladies et à la mort ; et sa vie devient un prodige, c'est-à-dire qu'elle est le règne et le triomphe de toutes les vertus. La philosophie, qui faisait consister le bonheur dans la fausse gloire, disparaît, et la science du renoncement à soi-même, science inconnue jusqu'alors, prévaut sur toutes les sectes ; l'amour du plaisir s'évanouit, et la mortification des sens acquiert tous les jours des disciples. En un mot, Jésus-Christ souffre, Jésus-Christ meurt, et l'instrument de son supplice devient la gloire, l'espérance et le fondement de sa religion.

Déjà les apôtres succèdent aux prophètes, et annoncent par toute la terre ce qu'ils ont vu, de même que les Isaïe et les Jérémie publiaient longtemps auparavant ce qu'on devait voir. Ce n'est plus une énigme que le christianisme : combattu par les démons, défiguré par les mauvais chrétiens, attaqué par les tyrans, outragé par les calomnies, mais toujours sous la main de Dieu, il se forme au milieu des langues de feu pour marquer son courage ; il parcourt l'univers à pas de géant pour annoncer son zèle ; il s'élance sur les bûchers et sur les échafauds pour faire voir son intrépidité.

Si la religion se cache dans les antres au temps des persécutions, ce n'est pas qu'elle manque de force, mais c'est pour nous apprendre qu'il faut savoir se taire, gémir et souffrir ; et qu'à l'exemple de Jésus-Christ qui s'enfuit en Egypte, le vrai chrétien doit se soumettre aux ordres de la Providence et ne jamais murmurer.

Mais continuons à suivre cette divine religion dans ses progrès. Sans autres armes que ces paroles, qui sont sa sauve-garde et son bouclier : *Ayez confiance, j'ai vaincu le monde*, elle brise les portes du Capitole, en chasse les faux dieux, et s'y établit en souveraine. Elle parle aux monarques, et fait paraître dans les cieux le signe de ses victoires, et Constantin se soumet à ses lois, bâtit des temples, et lui fait rendre tout l'hommage qui lui est dû. Elle assemble des conciles, et sa doctrine pulvérise toutes les erreurs ; elle porte partout la lumière, le bonheur et la paix, elle édifie par ses exemples, elle étonne par ses vérités, elle guérit par ses miracles, elle embrase par sa charité. C'est elle qui crie dans les places publiques : *Peuples, obéissez à vos maîtres, toute puissance vient de Dieu, et rendez à César ce qui appartient à César*. C'est elle qui publie que son royaume n'est pas de ce monde, et qu'elle ne connaît de voie que la douceur et la persuasion. C'est celle qui, dans tous les lieux et dans tous les temps, montre à la terre des âmes extraordinaires en qui l'esprit de Dieu réside, et qui sous le nom de martyrs, de pontifes, de confesseurs et de vierges, éclairent la terre, l'arrosent de leur sang ou de leurs sueurs, et embaument le monde de leurs vertus. C'est elle qui retient actuellement des hommes vivants dans des espèces de sépulcres où ils jeûnent, ils gémissent, et suspendent par leurs soupirs les foudres que nous méritons.

On la vit à Nicée, cette religion toute divine, défendre avec un courage héroïque la consubstantialité de Jésus-Christ : on la vit à Ephèse établir et déterminer le culte de Marie : on la vit enfin à Trente constater le mystère ineffable de la transsubstantiation, cru dans tous les pays, dans tous les temps, chez les Grecs comme chez les Latins, et enseigné publiquement par tous les Pères de l'Eglise.

Si nous considérons maintenant la religion dans ce qu'elle sera, nouvelles merveilles ! nouveaux prodiges ! Elle réunira tous les peuples dans sa communion, et ils rendront hommage à la vérité : elle reflurira dans le tombeau des élus ; et après leur avoir mérité la gloire de paraître à la face des nations incorruptibles et radieuses, elle les enlèvera dans les airs au-devant de Jésus-Christ, et elle les placera sur des trônes pour juger des tribus d'Israël : elle tonnera dans tous les coins de l'univers, et sa redoutable voix annoncera les vengeances du Tout-Puissant : elle reprochera à l'incrédule son aveuglement et son obstination, au libertin ses dérèglements, au riche sa mollesse et sa dureté, au superbe sa vanité : elle paraîtra comme l'étendard de la vérité : enfin elle se dépouillera de l'espérance et de la foi, pour n'être plus que charité ; et c'est alors que s'incorporant en quelque sorte en nous, et nous incorporant avec Dieu, elle nous enivrera du vrai bonheur, et nous serons à jamais éminemment heureux.

Elevons ici notre âme, elle est assez grande pour avoir des idées sublimes, et représentons-nous cette patrie céleste, où dépouillés de toute affection mortelle, transportés dans le sein d'Abraham, transfigurés d'une manière éclatante, associés à tous les saints que nous invoquons, nous verrons Dieu face à face ; nous le connaîtrons comme il nous connaît, et nous nous nourrirons de la vérité. Alors le sang des martyrs et les larmes des pénitents seront changés en des torrents de délices et de volupté ; alors nous deviendrons pour ainsi dire autant de chrétiens.

Parlez maintenant, incroyables, et voyez si cette religion que vous ne cessez d'outrager, a les défauts et les ridicules que vous lui prêtez. Est-ce donc là cet assemblage de bizarreries, cette société toute humaine, enfantée par la politique, et propre à n'effrayer que le peuple et les enfants ? Il n'y a dans l'abrégé que je viens de faire, ni hyperbole ni déclamation ; tout est merveille et tout est vérité.

Mais, ô mon Dieu ! souffrirez-vous plus longtemps que cette religion, le chef-d'œuvre de votre puissance et de vos miséricordes, soit méconnue et outragée ! Quand serez-vous touché des larmes de vos saints ? quand ferez-vous rentrer les impies dans la poussière, ou plutôt quand les éclairerez-vous ? N'êtes-vous pas le même Dieu qui signalâtes autrefois votre majesté sur le mont Sinaï et sur le mont Thabor ! Vos ministres méprisés, vos temples abandonnés, vos sacrements oubliés, votre Eglise entière gémissante et

sans aucune apparence de consolation et de secours, notre âme dégradée, votre existence même réduite en problème, tout cela ne crie-t-il pas vengeance, et n'est-il pas capable d'exciter votre bonté ?

Mais que dis-je ! ne dois-je pas savoir, ô grand Dieu, que vous êtes patient, parce que vous êtes éternel, qu'il doit venir un temps où vous ne trouverez plus de foi sur la terre ; un temps où de faux docteurs défigureront la religion que vous avez enseignée ; un temps où de faux philosophes n'écouteront de doctrine que celle qui est selon les éléments du monde et selon la tradition des hommes ; un temps où l'on croira honorer la vérité en immolant les serviteurs de Dieu à la vengeance et aux préjugés ? Les Juifs du temps d'Assuérus espèrent, malgré les ordres donnés pour leur destruction, et Esther parut et les délivra. Les chrétiens, pendant plus de trois siècles, s'armèrent de patience et de courage ; et malgré les horribles persécutions, le ciel se déclara en leur faveur : ainsi nous espérons, et nous ne serons pas confondus.

Les promesses faites à l'Eglise sont certaines, et quoiqu'on ose attaquer la religion de toutes parts, elle ne cesse de se défendre et de parler continuellement à la raison ; de sorte qu'on est réellement sourd, si on ne l'entend pas.

La religion parle dans les catéchismes qu'elle met entre les mains des enfants, pour les élever à la dignité de vrais chrétiens : la religion parle par la bouche de ses ministres, qui enseignent sans interruption le dogme et la morale : la religion parle dans les livres et dans les thèses, où l'on revendique ses droits, et où l'on démontre l'absurdité du déiste et de l'athée : la religion parle dans les mandements et dans les instructions paternelles de ses évêques, vrais successeurs des apôtres : la religion parle dans la perpétuité de son sacerdoce, qui n'a jamais été interrompu, et dans l'auguste personne de son chef visible, dont le siège est le centre de l'unité : la religion parle dans l'administration publique de ses sacrements, et dans le soin qu'elle prend des morts et des mourants : la religion parle dans ses fêtes, ses solennités, ses cérémonies, où tout est instructif, vénérable et majestueux : la religion parle dans tous ces monuments érigés au milieu des campagnes et des villes, où l'on voit son empreinte et les vestiges de sa piété : la religion parle dans les souverains qui la défendent, et qui font observer ses lois : la religion parle jusque chez les infidèles et les idolâtres, où les missionnaires vont l'annoncer : la religion parle d'une manière sensible dans l'accomplissement des prophéties qui se réalisent, et qui, depuis plus de dix-sept siècles nous annoncent cette lie des temps : la religion parle enfin dans vos malheureux écrits, fauteurs du déisme et de l'irreligion, puisque vos scandales ont été prédits. Mais examinons ce qu'elle nous dit : son langage est celui de Dieu même.

CHAPITRE II.

De la prééminence de l'Eglise sur toutes les autres sociétés.

Rassemblez toutes les nations, réunissez leurs forces, employez toute leur politique et tout leur savoir pour fonder un empire, et pour en cimenter la durée : hélas ! quelques siècles de plus ou de moins détruiront ce superbe établissement ; et les neveux des fondateurs marcheront sur les ruines de cet ouvrage, qui paraissait devoir être immortel. Dieu parle, et une église se forme au milieu d'un univers périssable, pour n'avoir ni terme ni éclipse. Qu'il est beau de voir une société toute divine, environnée de puissances qui s'efforcent de l'exterminer, triompher par sa patience, et par sa douceur de tous les assauts, et se soutenir toujours la même sur une terre qui dévore les générations et leurs monuments. L'Eglise, en effet, est le seul royaume qui puisse s'applaudir de son immortalité. On croit, à voir ses enfants qui disparaissent successivement, qu'elle doit finir à son tour : mais semblable au soleil, elle ne disparaîtra que pour être le flambeau d'un autre hémisphère.

Il n'y a point d'image plus magnifique que celle que l'Esprit-Saint nous donne de l'Eglise : tantôt il l'appelle une colombe fidèle, dont Jésus-Christ écoute tous les gémissements ; et tantôt un lys des vallées, qui charme la vue par sa candeur ; ici elle est une vigne qui produit en abondance les plus excellents raisins ; là elle est une armée rangée en bataille plus formidable que tous les camps. Les prophètes et les apôtres ne nous parlent que de l'Eglise : Salomon en a rempli ses cantiques : David en a fait la matière de ses psaumes ; Paul, le sujet de ses Epîtres, Jean celui de son Apocalypse, et tous les Pères l'objet de leur admiration et de leurs écrits.

L'empire romain, tout fier qu'il était, n'osa jamais se vanter qu'il serait indestructible, parce qu'il sentait que ses appuis n'étaient que humains ; mais l'Eglise assurée de l'assistance continuelle de l'Esprit-Saint, déclare à toute la terre sans hésiter, et même à ses tyrans, qu'elle ne périra jamais et qu'elle ne craint ni les secousses, ni les révolutions. Le sang de ses martyrs fut la semence des chrétiens, plus on les égorgeait et plus ils se multipliaient.

Quelles idées la religion ne nous donne-t-elle pas de l'Eglise lorsqu'elle nous parle des moyens d'opérer notre salut : elle nous la représente comme l'arche hors laquelle il n'y a ni sûreté ni vie, comme le centre et la source de toute justification et de toute sainteté, comme l'assemblée des fidèles qui militent sous les étendards de Jésus-Christ. A qui Dieu a-t-il dit, sinon à l'Eglise : Vous êtes ma bien-aimée, je vous communiquerai la vertu d'absoudre les pécheurs, de guérir les malades et de ressusciter les morts ? A qui a-t-il dit : Je suis avec vous tous les jours sans interruption et jusqu'à la consumma-

tion des siècles ? A qui a-t-il dit : Les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre vous, et quiconque ne vous écoute pas, doit être regardé comme un publicain et comme un païen. Ni les républiques, ni les monarchies, ni la synagogue même, n'entendirent jamais ces paroles efficaces ; aussi ont-elles péri et périssent-elles lorsque le moment de leur décadence est arrivé. Combien d'empires ensevelis avec leur gloire ? Combien de royaumes perdus dans la nuit des temps ? Il n'y a que celui de Jésus-Christ qui se soutient, parce qu'il n'est pas de ce monde.

La religion ajoute à ces traits que l'Eglise, bien différente de toute autre société, ne brille ni par l'or ni par l'argent, mais que toute sa gloire est vraiment immortelle et céleste. Saint Laurent, montrant à l'empereur Valérien les trésors de l'Eglise, ne mit sous ses yeux que des infirmes et des pauvres, comme étant ses véritables richesses. Ce sont les vertus, et non les honneurs, les bons exemples, et non les biens, les mortifications, et non les plaisirs, qui font l'ornement et le mérite de l'épouse de Jésus-Christ. Elle se glorifie de ses humiliations, elle se réjouit de ses afflictions, elle s'enrichit des dons de l'Esprit-Saint, n'étant jamais plus forte que lorsqu'elle paraît plus faible ; plus triomphante que lorsqu'elle semble dans l'abjection, plus opulente que lorsqu'elle n'a en partage que la patience et la prière. Lorsqu'on la maudit elle bénit, lorsqu'on l'attaque elle n'oppose que de la douceur.

La religion ne s'en tient pas à ce simple récit, elle nous expose les avantages merveilleux qu'on trouve dans l'Eglise. Les gouvernements, quelque sages qu'on les suppose, n'influent que sur l'extérieur, ne nous procurent que des biens temporels ; et souvent, par impossibilité ou par oubli, laissent le particulier dans l'indigence : mais l'Eglise, remplie d'une sollicitude qui ne s'interrompt jamais, ordonne que nos désirs soient réglés comme nos actions ; elle nous ouvre le ciel, et elle ne néglige le salut d'aucune âme.

Avec quel zèle ne s'empresse-t-elle pas de nous imprimer le signe de la foi sitôt que nous naissons, de nous revendiquer comme ses enfants, et d'insérer nos noms dans ses annales ! Avec quel courage ne nous prêche-t-elle pas sur nos devoirs, et quel moyen n'emploie-t-elle pas pour nous rappeler à nous-mêmes, ou pour nous réconcilier avec Dieu ? Tantôt elle tonne et tantôt elle gémit, faisant servir jusqu'à ses cérémonies mêmes pour nous intéresser et pour nous émouvoir. Ces prédications multipliées à tout instant, ces lois qui imposent l'obligation à tout fidèle de se confesser à Pâques, ces jours de jeûne et d'abstinence que malheureusement on n'observe plus, ces jubilés connus sous le nom d'années saintes, sont autant d'efforts pour appeler les pécheurs, autant de moyens pour nous sanctifier. Elle envoie jusques chez les infidèles chercher une brebis égarée. Si nous sommes malades, elle député ses ministres pour nous consoler, elle nous administre ses sacrements pour nous purifier ;

lorsque nous mourons elle ouvre ses temples pour nous y donner un asile, et, dans ce sacrifice redoutable qu'elle offre chaque jour pour tous les hommes, elle nous recommande et elle supplie Jésus-Christ de nous appliquer le fruit de sa médiation. Où sont les sociétés aussi bienfaisantes, aussi compatissantes, aussi zélées? Jusque dans les familles les plus unies on oublie bientôt les parents qui viennent à mourir.

D'ailleurs l'Eglise, sans être concentrée dans un pays, comme les républiques et les empires, s'étend partout, embrasse tout. Son ministère s'exerce dans les quatre parties du monde où l'on baptise, où l'on prêche. Elle réunit le Grec et l'Indien, l'Arabe et l'Hébreu, l'Européen et l'Américain, de sorte qu'en parcourant toutes les régions de l'univers on est toujours sûr de la voir. Elle est la ville située sur une montagne, et dont les fondements sont éternels.

Les empires varient suivant le règne des maîtres qui gouvernent; les uns plus paisibles, les autres plus agités, donnent aux peuples des alternatives de bonheur et de malheur; au lieu que l'Eglise ayant toujours les mêmes statuts, toujours la même assistance de l'Esprit-Saint, toujours le même chef, n'enseigne que ce qu'on prêchait du temps des apôtres. Qu'on lise l'Evangile, les Epîtres de saint Paul, de saint Jacques, et l'on trouvera les sacrements, distingués d'une manière claire et précise; on trouvera l'honneur qu'on rend aux reliques autorisé, le purgatoire désigné, les indulgences établies, de sorte qu'il est très-facile de combattre les protestants par l'Ecriture sainte. Selon l'Evangile, il y a des péchés remis dans ce monde et dans l'autre, et il faut s'accorder avec ses adversaires pendant qu'on est ici-bas, crainte d'être jeté, à la mort, dans une prison dont on ne sort point jusqu'à ce qu'on ait payé la dernière obole. Tout ce que les ministres délient sur la terre, est vraiment délié dans les cieux; et les péchés qu'ils retiennent sont retenus, de même que ceux qu'ils remettent sont remis. Selon les Actes des apôtres on appliquait sur les infirmes des linges qui avaient touché à saint Paul, et ils étaient guéris. Selon saint Jacques, il faut appeler les prêtres lorsqu'on est malade, pour qu'ils fassent les onctions, et les fautes seront effacées, et ainsi du reste.

C'est donc le même enseignement dans l'Eglise, et Clément XII, aujourd'hui glorieusement assis sur la chaire de saint Pierre, ne croit et ne prêche que ce que professait Benoît XIV; de même que ce pontife d'heureuse mémoire avait la foi de Clément XII: de sorte qu'en parcourant tous les papes, on trouve la même croyance et la même doctrine. Allez au mont Liban, nous crie la religion, et vous trouverez, malgré la différence du rit maronite, les mêmes vérités que Rome, mère de tous les fidèles, annonce et prêche sans altération. Il n'en est pas ainsi des diverses sociétés qui partagent le monde, et dont les unes despotiques, et les autres démocratiques, ont une manière toute diffé-

rente de se gouverner. Telle est l'Eglise dont nous avons le bonheur d'être membres, et qui, nous unissant à celle qui souffre dans le purgatoire et à celle qui triomphe dans les cieux, nous met en communion avec les élus de tous les pays et de tous les temps. Telle est cette Eglise à laquelle nous devrions être inviolablement attachés, dont nous devons respecter les usages et les lois, et embrasser les autels comme l'asile de notre bonheur, et que nous oublions, et que peut-être nous méprisons. On aurait honte d'ignorer le langage et le ton du savoir-vivre, ainsi que les cérémonies du monde et ses coutumes; et l'on se fait gloire de ne pas savoir les jours de jeûne, de solennité et tout ce que l'Eglise observe: Nous ne nous intéressons ni à ses pertes, ni à ses gains, ni à ses combats, ni à ses victoires, ni à sa tristesse, ni à sa joie, plus étrangers à ce qui lui arrive qu'un sauvagement ne le serait parmi nous. La religion a beau nous instruire, nous parler et nous réveiller par des remords et par des événements qui devraient nous frapper; nous n'écoutons que le cri des passions, et nous vivons sans craindre et sans espérer que des biens ou des maux qui durent un instant.

Est-ce là ce que l'Eglise devrait attendre de nous, elle qui nous a engendrés, elle qui nous nourrit des livres des saints et de la chair même de Jésus-Christ, elle qui ne cesse de nous instruire, de nous avertir, de nous menacer, elle enfin qui se multiplie en autant de secours que nous avons de besoins? Quelle ingratitude! ou plutôt quelle stupidité!

CHAPITRE III.

De l'excellence de la foi.

Otez la foi de l'univers, et il n'y a plus ni culte ni piété. C'est par elle que je règne, nous crie la religion, que j'éclaire les esprits et que j'élève les hommes à la gloire de communiquer avec Dieu. Qu'est-ce qui peut en effet, sans le secours de la foi, parvenir jusqu'au trône de l'Eternel? Notre imagination victime de nos sens, notre raison environnée de ténèbres et toujours limitée, n'ont ni le mérite, ni la vertu de nous spiritualiser au point de nous unir à l'Etre des êtres: mais par la foi nous devenons des créatures d'un ordre tout privilégié, nous nous dépouillons des idées corporelles, nous méprisons la figure de ce monde, nous n'envisageons que les biens immortels, et nous entrons dans une sainte familiarité avec la Divinité même: par la foi, nous déchirons les voiles grossiers qui nous dérobent la présence et l'action du Créateur; par la foi, nous entr'ouvrons les cieux, et nous apercevons toutes les grandeurs et toutes les merveilles du Tout-Puisant.

Le fini ne peut sans la foi honorer dignement l'infini. La foi est le seul et véritable hommage par lequel notre âme reconnaît sa faiblesse, sa dépendance, et rend à Dieu ce qui lui appartient en lui sacrifiant toutes ses lumières. Eh! quel être serait Dieu si nous

ne devons pas adorer sa puissance en tremblant et nous soumettre aveuglément à ses volontés !

La foi n'est point une illusion lorsqu'elle a des fondements tels que ceux du christianisme ; plus on s'y livre, plus on est raisonnable. Vos témoignages, s'écrie le prophète en parlant à Dieu, ne sauraient être plus évidents. Tous les siècles, toutes les générations, tout l'univers ont concouru à affermir la religion d'une manière incontestable, et à la faire reconnaître comme ayant tous les caractères divins. Ses ennemis mêmes en croyant la détruire l'ont confirmée ; tel que l'empereur Julien, qui fit accomplir la prophétie contre Jérusalem, en s'efforçant inutilement de rebâtir cette ville infortunée.

Toutes les sciences qui n'ont point rapport à la foi, quelques lumineuses qu'elles nous paraissent, n'ont qu'un objet fini et qu'une utilité momentanée : mais la foi, supérieure à toutes les combinaisons et à tous les raisonnements, s'étend plus que le ciel même. L'univers sans la foi n'est qu'un problème ; et les hommes, jouets des sophismes, des paradoxes, des conjectures, n'aperçoivent qu'à travers des ombres épaisses un Dieu que tantôt ils appellent hasard et tantôt nature. Ce ne sont point ici des hypothèses, fruit de l'enthousiasme ou de l'imagination : ces malheurs se réalisent jusque sous nos yeux dans cette foule d'incrédules qui se disent déistes, mais sans savoir ni ce qu'ils entendent par ce mot, ni ce qu'ils croient expliquer.

Que l'homme est grand lorsqu'il est animé par la foi ! Il salue de loin sa patrie, qui est le repos de Dieu même ; il regarde d'un œil de mépris les biens et les honneurs, il ne soupire qu'après l'héritage des saints, il défie toutes les puissances de l'univers de le troubler ; son cœur est entièrement détaché de la terre ; toujours prêt à se dépouiller du corps de mort qui l'accable, il ne voit que Dieu, il n'entend que Dieu, il ne vit que pour Dieu. Si l'on vient lui dire, comme à Job, que ses troupeaux sont consumés par le feu du ciel, que ses enfants sont écrasés sous les ruines d'une maison, que sa femme expire, il répond, que la volonté de Dieu soit faite.

On voit qu'il n'est pas ici question d'une foi morte, mais de cette foi à qui saint Paul attribue la patience, le courage et l'obéissance des justes de l'Ancien Testament ; car la foi, vraiment don de Dieu et germe de bien, fait opérer des choses admirables. Sans elle l'esprit n'aurait point de sacrifices à faire à l'Eternel, et il ne doit pas moins que notre cœur une soumission entière à celui qui l'a formé. Ainsi, hommes présomptueux, qui insultez à la foi et qui la rejetez comme le partage des âmes pusillanimes, dites-nous pourquoi votre raison bornée devra demeurer rebelle à l'autorité de Dieu, et par quel droit elle prétendra ne trouver rien qui l'arrête dans les voies de la suprême intelligence. N'est-ce pas limiter ces hommes qui, resserrés dans le petit espace d'un cachot, s'ima-

ginent être monarques et commander à l'univers ?

Malgré tout ce que la religion nous dit de la foi, elle nous priverait de son plus bel éloge si elle omettait de nous apprendre qu'on participe en quelque sorte à la prescience de Dieu même lorsqu'on agit par la foi. On voit le retour d'Elie comme s'il était déjà présent, la résurrection des morts comme si elle arrivait maintenant, le jugement dernier comme s'il s'exerçait actuellement, la vie bienheureuse comme si l'on en était déjà en possession ; on voit l'homme qui expire, plus vivant que lorsqu'il existait dans son corps mortel ; on voit tous les événements, tous les siècles, toute la nature aux ordres d'un maître qui ne cesse d'opérer. Ainsi la foi multiplie les connaissances, développe l'avenir, remplit l'âme d'idées sublimes et nous procure mille moyens de nous édifier et de méditer ; ainsi la foi nous rend raison de toutes les révolutions, de tous les faits dont les hommes charnels n'aperçoivent ni la cause ni les ressorts ; ainsi la foi règle nos passions et nous élève au-dessus de l'univers et au-dessus de nous-mêmes ; ainsi la foi nous rend précieux le langage de la religion et nous en donne l'intelligence.

Mes amis et mes parents que j'ai vus disparaître ne sont plus morts à mes yeux si j'ai réellement la foi : je les aperçois dans cette région immense d'esprits, où les uns expient leurs fautes, où les autres, enivrés d'un torrent de délices, goûtent des consolations ineffables, et où plusieurs, accablés de tout le poids de la justice éternelle, gémissent à jamais sans aucun espoir. Ah ! la foi, telle que la vertu d'Ezéchiel qui fit voir à son serviteur des chariots de feu et des armées entières au milieu des airs, nous découvre une multitude d'anges qui veillent à notre sûreté et qui nous défendent contre les tentations et les efforts des esprits rebelles, dont la malice ne cherche qu'à nous faire périr. L'incrédulité s'en moque, mais l'incrédulité va bientôt être condamnée : son jugement se prépare, les abîmes s'entr'ouvrent, et déjà le Dieu terrible paraît, exerce ses vengeances et ne laisse à l'âme rebelle que la rage et le désespoir. Déjà cet univers a disparu et il ne reste de tous nos biens, de tous nos honneurs, de tous nos projets, que ce principe indestructible qui subsiste en nous, qui est l'émanation de l'Intelligence suprême et qui retourne à sa source, ou pour subir la punition de ses forfaits, ou pour recevoir la récompense de ses bonnes œuvres.

Le physicien, si l'on peut employer ici une comparaison, aperçoit dans l'univers une multitude d'objets et de merveilles qui échappent aux yeux du vulgaire : et le chrétien, animé par la foi, découvre des miracles et des mystères que les profanes ne connaissent pas.

L'incrédule se promène dans ce monde comme dans un pays où tout est casuel et fortuit, mais l'homme de Dieu ne voit pas remuer une feuille ou un insecte sans reconnaître une main toute-puissante qui ne cesse d'agir. L'incrédule se regarde comme isolé

sur cette terre, ne se considérant citoyen, ami ou parent que par un pur hasard; mais le disciple de la foi se trouve en société avec tous les saints, avec tous les anges, avec Dieu même, et cette idée le console l'enrichit et l'élève au-dessus de toutes les choses créées.

CHAPITRE IV.

Des livres saints.

C'est dans les livres sacrés qu'on trouve le langage de la vraie religion : c'est là que, tantôt simple et tantôt sublime, mais toujours merveilleuse, elle corrige et elle instruit; c'est là que, sous le nom de psaumes, de cantiques et d'épîtres, elle élève l'âme jusqu'au trône de l'Eternel; c'est là qu'elle rapporte l'histoire des prodiges du Tout-Puissant et qu'elle manifeste ses vengeances et ses miséricordes; c'est là qu'elle parle comme l'oracle et l'interprète du Très-Haut et qu'elle sanctifie les Abraham sous la loi de nature, les Moïse sous la loi écrite, mais comme appartenant à la loi de grâce.

Quel fut le langage des philosophes en comparaison des livres saints! On n'aperçoit dans leurs ouvrages que quelques lueurs de vérité, à travers les ombres du mensonge et de l'orgueil. S'ils disent que l'âme est immortelle, ils lui destinent un paradis tout terrestre et tout charnel; s'ils reconnaissent qu'il n'y a qu'un Dieu, ils le regardent comme un être incorporé avec ses créatures et qui fait en quelque sorte partie du soleil et des éléments; s'ils exaltent les vertus, ils leur donnent la vanité pour principe et pour fin.

Les livres saints ont bien une autre manière de s'exprimer : tout y est conséquent, tout y est vrai. Adam y paraît comme le premier anneau d'une chaîne merveilleuse qui aboutit à Jésus-Christ, et lorsqu'on y parle de Dieu, on reconnaît que c'est Dieu lui-même qui a dicté les paroles. Ce ne sont ni les visions, ni des systèmes semblables à ceux de nos beaux esprits, mais des vérités simples et tout à fait analogues à l'excellence de l'âme et à ses désirs. Moïse, historien fidèle, ne rapporte que ce qui était connu, que la tradition de toutes les familles; de sorte que ses livres ne peuvent être soupçonnés d'imposture que par ceux qui sont des imposteurs.

Il fallait que le langage de la religion eût des caractères divins, et combien n'en a-t-il pas! Les prophètes et les apôtres ont scellé de leur sang les merveilles qu'ils ont annoncées, et leurs écrits, malgré la fureur des persécutions, ont triomphé des flammes et de l'oubli et se sont toujours fait voir sans la moindre interruption comme un livre tracé par la main de l'Eternel, auquel on ne pouvait ôter ni ajouter sans être retranché du livre de vie.

D'ailleurs, quel ouvrage dans le monde a les prérogatives de la sainte Ecriture? Ses ennemis mêmes sont ceux qui en constatent avec plus d'évidence l'authenticité. Les chrétiens trouvent chez les Juifs la même Bible dont ils défendent la vérité, comme les catholiques voient entre les mains des hérétiques

le même Evangile, qu'ils assurent être divin. Ainsi les catholiques ne peuvent être soupçonnés d'avoir fabriqué l'Ancien et le Nouveau Testament ou de l'avoir seulement altéré; ainsi la Bible, qui ne parle que des Juifs, existe entre les mains des Juifs comme un ouvrage sacré qu'ils tiennent de père en fils sans la moindre interruption. Que ceux qui osent contester la vérité des livres saints citent de pareilles autorités. Mais, chose étonnante! ils ne peuvent rejeter l'Ecriture que par le plus affreux préjugé, et ils traitent de préjugé la foi qu'on ajoute, ou plutôt la conviction qu'on a de son authenticité, c'est-à-dire qu'ils préviennent ce qu'on doit leur dire, dans la crainte d'être confondus.

Les premiers chrétiens étaient si frappés des vérités évangéliques, si pénétrés de respect pour la parole de Dieu, qu'ils plaçaient le Nouveau Testament dans le tabernacle même et qu'ils se faisaient enterrer avec ce livre divin comme avec l'acte qui certifiait leur foi, qui leur assurait l'héritage de Jésus-Christ et qui devait être le germe de leur bienheureuse immortalité. Que les temps ont changé! Il semble aujourd'hui que le Testament du Sauveur soit un ouvrage qu'on peut se dispenser de lire et d'avoir. On a oublié que les enfants doivent connaître le testament de leur père et se conformer à tout ce qu'il prescrit; on a oublié que l'Evangile contient la disposition que Jésus-Christ, qui nous a enfantés en mourant sur la croix, a faite de ses biens en notre faveur; qu'il est le titre en vertu duquel nous pouvons être sauvés, le registre authentique où sont inscrits le jugement et l'arrêt de notre justification, la règle enfin de la religion chrétienne, dont nous faisons tous profession.

Si l'on recueille tout ce qu'ont dit les Pères de l'Eglise et ses docteurs à la gloire de la sainte Ecriture, quels témoignages! quels éloges! quelle invitation de leur part à tous les fidèles afin qu'ils se nourrissent des livres saints!

Saint Ambroise dit qu'il faut chercher Jésus-Christ dans les Ecritures et qu'on ne le trouve mieux nulle part.

Saint Jérôme dit qu'il faut apprendre la sainte Ecriture dès l'enfance, et il conseille à une dame romaine de changer l'amour des pierreries et des habits de soie dans celui des livres saints.

Saint Augustin dit qu'il faut écouter assiduellement la parole de Dieu dans l'Eglise et la relire dans les maisons, et que si quelqu'un est tellement occupé qu'il ne puisse trouver de temps pour l'Ecriture sainte avant son repas, qu'il ne néglige point d'en lire quelque chose en le prenant, afin qu'en même temps que le corps est nourri d'une viande matérielle, l'âme le soit de la parole de Dieu.

Saint Grégoire, pape, recommande aux fidèles de ne pas négliger les divins Ecrits, qu'il appelle des lettres que Dieu lui-même a bien voulu nous adresser.

Saint Basile dit que le grand moyen d'apprendre nos devoirs est de méditer et d'étudier les Ecritures divinement inspirées, et

que quiconque se sentira faible et dans le besoin, trouvera des remèdes proportionnés à ses infirmités, s'il se rend cette lecture familière.

Saint Jean Chrysostôme dit que tous les maux viennent de ce qu'on s'imagine qu'il n'y a que les prêtres et les religieux qui doivent lire l'Écriture sainte, et que c'est un grand précipice et un profond abîme que d'ignorer l'Évangile.

D'ailleurs les évangélistes n'ont-ils pas adressé leur Évangile à tous ceux qui sont chéris de Dieu et saints par leur vocation ? Toute Écriture inspirée de Dieu est utile pour enseigner, pour reprendre, pour corriger et pour instruire dans la justice afin que l'homme de Dieu soit parfait et disposé à toutes sortes de bonnes œuvres. Ce n'est pas que nous voulions prétendre, à la manière des hérétiques, que chacun soit en droit de lire l'Écriture sainte pour en juger : à Dieu ne plaise ! il faut la lire avec la soumission due à l'Église et sans jamais contredire ce qu'elle a décidé.

Quand on pense à la grandeur de Dieu, à sa puissance, à son immensité, toute l'âme se réveille, et dans un étonnement qu'elle ne peut exprimer, elle aperçoit la parole divine qui constitue des livres saints, comme la consolation des bons, la terreur des méchants, la semence de la grâce, le rayon de l'immortalité, la vie de notre vie, la lumière de notre raison, le miroir des vertus, le ciel de notre âme.

Qu'y a-t-il en effet de plus grand, de plus auguste, de plus lumineux que ce qu'a dicté l'Esprit-Saint ? Que les poètes, que les orateurs, que les philosophes se taisent, tout est humain dans leurs productions, au lieu que dans les expressions de l'Écriture il n'y a rien de charnel. Elles embrasent, elles ravissent, elles pénètrent jusque dans la moelle des os, jusque dans les replis les plus secrets du cœur ; elles sont plus douces que le miel, plus précieuses que l'or, elles sont la voix de la vérité et elles ont retenti dans toutes les extrémités du monde. La loi du Seigneur est parfaite, dit le prophète, elle convertit les âmes, elle donne la sagesse aux petits, elle répand la joie dans les cœurs, elle est pure, elle éclaire les yeux.

Mais quelle force n'a-t-elle pas, lorsqu'elle agit sur les âmes ? C'est-elle qui encouragea les martyrs, qui anima les solitaires, qui sépara l'enfant du père, le frère de la sœur, pour ne les unir qu'à Dieu seul : c'est elle qui tonnera au premier moment, ébranlera l'univers jusque dans ses fondements, et qui produira une nouvelle terre et de nouveaux cieux, après avoir roulé ceux-ci comme un livre, selon son expression : c'est elle qui sera l'arrêt formidable contre les pécheurs, et le bouclier des justes : c'est elle enfin qui aussi sainte et aussi sacrée que Dieu même, mérite tous nos hommages et tout notre amour.

Mais je voudrais bien savoir ce que l'histoire profane offre de si merveilleux pour nous intéresser et pour nous captiver. Ses traits les plus touchants valent-ils ceux d'Isaac, de Jacob, de Joseph ? Ses prodiges sont-

ils à comparer à ceux de Moïse, et sa morale peut-elle se mettre en parallèle avec l'Écriture sainte ? Ici c'est la vertu du Tout-Puissant, sa sagesse, sa miséricorde, dans toute leur étendue ; là ce n'est qu'une politique purement humaine, que des ruses, que des erreurs : ici c'est l'histoire d'un peuple toujours adorateur du vrai Dieu ; là c'est l'idolâtrie la plus stupide et la plus affreuse.

D'ailleurs n'est-ce pas dans les livres saints que nous trouvons les titres de notre véritable grandeur, que nous voyons cette généalogie commune qui nous donne à tous Adam pour père et la terre pour mère, que nous apercevons une Providence qui veille sur chaque homme avec une attention merveilleuse, que nous découvrons la gloire et le bonheur de notre destinée, que nous apprenons à bien vivre, à bien mourir, à nous rendre dignes de régner à jamais avec Dieu ? Le libertin puise dans la sainte Écriture les moyens de se corriger, le juste de se sanctifier encore davantage, le philosophe de s'humilier, l'ignorant de s'édifier, le pauvre y trouve le pain de la grâce, préférable à tous les biens terrestres, le riche y lit quel doit être l'usage de ses trésors. En un mot, il n'y a personne qui par la lecture des livres saints, ne soit éclairé, enrichi, consolé. Ils enseignent aux rois l'art de régner, aux peuples celui d'obéir ; ils inspirent la patience, l'humilité, la douceur : ils relèvent nos espérances et partout ils nous offrent des modèles dignes d'être admirés et imités.

Est-ce là le langage des romans, qui ne tend qu'à corrompre les mœurs ? est-ce là celui de la philosophie moderne, qui n'a pour objet que d'aveugler l'esprit et de le précipiter dans un abîme de doutes et d'erreurs, tous ces systèmes sur la création du monde, sur son existence actuelle, sur sa durée, ne valent pas une ligne des livres de Moïse, ce grand patriarche, qui sans détours, sans verbiage, dit clairement en auteur inspiré : Dieu créa l'univers en six jours, et le septième il se reposa.

Si nous parcourons le Nouveau Testament, quelle vérité ! quelle noble simplicité ! On sent que c'est la Sagesse éternelle qui parle, que c'est elle qui enseigne aux hommes le renoncement à soi-même, cette morale que tout l'Aréopage avait ignorée. On sent que ce livre renferme plus de merveilles que n'en contient l'univers et qu'il doit spiritualiser et presque diviniser ceux qui le méditent et qui le pratiquent. Quel triomphe pour la religion de n'avoir point d'autre éloquence que celle de l'Esprit-Saint, d'autres expressions que celles que Dieu lui-même a consacrées ! Hommes téméraires, qui osez altérer un langage si divin, et substituer des mots fastueux à la place de ceux qui se trouvent dans l'Évangile, vous agissez comme ces enfants qui croient surpasser le tonnerre par leurs faibles clameurs. Le Seigneur vous exterminera comme des profanateurs, indignes d'annoncer ses miséricordes et ses justices.

Il n'y a pas un mot dans l'Écriture qu'on ne doive lire avec respect, il n'y en a pas un

qui ne soit une source de lumières et de consolations. Ah ! si nous pouvions interroger nos pères, que ne nous diraient-ils pas des avantages qu'on goûte en méditant les livres saints ! C'était le trésor de leurs familles, ainsi que leur règle de vie ; mais sans remonter si haut, l'Eglise n'annonce-t-elle pas journellement à tous les fidèles la vénération qu'on doit au Nouveau Testament ? Avec quelle humilité le diacre ne se présente-t-il pas au pied du prêtre pour lui demander la permission de chanter le saint Evangile ? avec quel recueillement ne l'encense-t-il pas comme l'objet le plus précieux ? avec quelle dignité ne le présente-t-il pas pour être baisé ?

Si l'on inculquait de bonne heure ces vérités aux jeunes gens, si tous les colléges, à l'exemple de l'université de Paris, avaient pour méthode de faire apprendre chaque jour aux écoliers quelques versets du Nouveau Testament, on saurait de bonne heure que le langage de la religion n'est point un discours qui se perd dans les airs ; mais une sentence de vie ou de mort et que quiconque le méprise, ou le néglige, périra.

CHAPITRE V.

De la charité.

La religion est cet arbre mystérieux dont parle Jésus-Christ dans l'Evangile, qui couvre de ses branches la surface de la terre, et la charité en est la sève et la vie. Sans la charité, cet amour divin qui embrase et vivifie, tout est stérile, tout est mort. Les martyrs ne sont vénérables que parce qu'ils eurent pour principe la charité, les Pères de l'Eglise n'ont part à nos hommages que parce qu'ils furent pleins de charité. C'est la charité que nous louons, que nous admirons, que nous invoquons, lorsque nous faisons le panégyrique des saints et que nous réclamons leur intercession. Je livrerais mon corps aux flammes, dit l'Apôtre, je donnerais tout mon bien aux pauvres, je parlerais le langage des hommes et des anges, j'aurais enfin la foi qui transporte les montagnes, et je ne serais rien, si je n'étais animé par la charité.

Ainsi tous ces hommes qui nous en imposent par leur savoir, par leur réputation, ou par leurs exploits, ne sont que des morts aux yeux de la religion, s'ils n'ont réellement la charité. Quel changement dans le monde cette idée n'opère-t-elle pas !

Tout périra, tout sera dévoré par ce feu vengeur, qui, ministre des volontés du Tout-Puissant, viendra consumer la cupidité des mortels, détruire leurs ouvrages et, selon la belle expression de saint Pierre, purger les éléments : la foi même cessera, parce qu'on verra ; l'espérance s'évanouira, parce qu'on jouira ; les sciences et les prophéties, les arts et les talents finiront, mais la charité seule subsistera, régnera, triomphera. Comme elle est l'amour de Dieu et que Dieu est éternellement aimable, son empire n'aura ni terme ni interruption. C'est elle qui fera le bonheur des saints et qui sera couronnée comme le

chef-d'œuvre des vertus : c'est elle qui nous apprendra pendant l'éternité qu'il n'y a que Dieu de saint, de grand, d'heureux, et qu'on n'a rien de toutes ces sublimes perfections que par communication avec cet être immense, où tous nos désirs, toutes nos pensées remontent comme à leur source.

Opposez l'homme animé par la charité à celui que la vaine gloire dirige : saint Paul, par exemple, à un Alexandre. Que l'un est grand et que l'autre est petit ! Paul, rempli d'un zèle qui embrasse l'univers, court aux extrémités du monde pour le salut de ses frères et pour leur annoncer l'Evangile de paix : Alexandre se répand comme une flamme rapide pour dévaster les hommes, les champs et les cités. Paul se multiplie en autant de secours qu'il y a de besoins : Alexandre n'imagine que des moyens de détruire et de porter de toutes parts la famine et le désespoir. Paul désire d'être anathème pour le bonheur du genre humain, Alexandre veut que le genre humain devienne son esclave. Paul n'oublie personne entre tous ceux qu'il a connus et qui l'ont assisté ; il les salue, il les embrasse, il les recommande, quoique souvent au delà des mers ; Alexandre s'imagine que tout le monde n'est créé que pour le servir, et conséquemment il n'a ni reconnaissance ni amour. Paul, malgré ses sollicitudes, ses voyages, ses périls et le droit qu'il a de vivre de l'autel, travaille de ses propres mains pour n'être à charge à personne : Alexandre, ravage les moissons et met tout à contribution pour fournir à ses caprices et à son ambition. Paul, après avoir essayé tous les revers et s'être consumé de zèle et d'austérités, se croit un serviteur inutile : Alexandre après avoir laissé partout ces traces de carnage et d'horreur, se regarde comme le plus grand des héros. Paul vit dans les liens, pour la gloire de la vérité : Alexandre donne des chaînes à l'univers, pour l'honneur du mensonge et de la vanité.

Telle est la charité : toute à tous et toujours la même dans tous les lieux et dans tous les temps, elle console, elle soulage, elle pardonne ; ni les revers ne sauraient l'abattre, ni les chagrins l'altérer. Elle seule a droit de s'écrier au milieu de l'univers : qui me séparera de Dieu ? ce ne sera ni la soif, ni la famine, ni le fer, ni le feu. Elle seule donne du prix aux actions les plus communes, elle seule change les actions en vertus, elle seule procure le salut. Un verre d'eau qu'elle donne est digne d'une éternelle récompense, et tous les trésors qu'on pourrait distribuer sont perdus, si elle n'en est le mobile et la cause.

C'est cette merveilleuse charité, l'âme de la religion catholique, qui a multiplié tant de secours pour la conversion des pécheurs, a fondé tant de monastères et tant d'hôpitaux, a répandu tant d'aumônes dans le sein des pauvres : c'est cette charité qui essuie les larmes des malheureux, qui va consoler les infirmes, chercher la brebis égarée et qui se souvient chaque jour des vivants et des morts pour les recommander à Dieu : c'est

cette charité qui a formé les saints et qui couronne leurs vertus, qui donnera la force à leurs corps de ressusciter glorieusement : c'est enfin cette charité qui nous lie à tous les hommes de quelque condition et de quelque religion qu'ils soient. Otez la charité, et il n'y a plus de culte, plus de sacrifice, plus de dévotion.

Il n'y a point de charité hors de mon sein, nous crie la vraie religion : l'amour de Dieu ne saurait être où n'est pas la vérité. Toutes les sectes séparées de la communion de l'Eglise sont autant de branches arides chez qui l'esprit de vie ne circule plus, et qui, semblables à des feuilles nouvellement cueillies, n'ont qu'une apparence de fraîcheur. Le langage de la religion n'est persuasif et insinuant que parce qu'il est le langage de la charité, cette charité qui, comme le dit saint Paul, patiente, douce, humble, désintéressée, souffre tout, croit tout, opère tout.

Le beau spectacle qu'un cœur où règne la charité ! C'est un trône, un sanctuaire, un tabernacle, disons mieux, un ciel. Toutes les vertus, comme autant d'étoiles, en font un firmament où il n'y a ni tache ni nuage. Est-ce là votre image, hommes profanes, défigurés par les passions, vous chez qui l'âme ne paraît qu'un instinct, vous dont l'amour ne s'attache qu'à des objets frivoles et criminels, vous dont le zèle n'a pour but que la destruction de l'innocence et le règne de tous les vices. Vos désirs ne sont qu'un feu propre à consumer et à noircir ; au lieu que celui de la charité, comme une lumière vive et pure, éclaire, échauffe et vivifie.

Ah ! s'il était possible de recueillir ici tous les actes de charité qui décorent notre religion, quel merveilleux récit ! Ce ne seraient pas de vains monuments, tels que de stériles médailles, ou de froides statues qui ne servent souvent qu'à occuper les oisifs ou à rappeler des époques funestes au genre humain ; mais ce seraient des œuvres qui retraceraient continuellement l'amour même de Jésus-Christ, cet amour ardent, dont la moindre étincelle embrase les cœurs, illumine les âmes et transfigure les hommes en autant de séraphins.

Rien ne peut arrêter le zèle animé par la charité. Il se multiplie, il se répand, il s'élève, il s'abaisse, selon les circonstances et les besoins. La charité embrasse l'ennemi comme l'ami, l'étranger comme le citoyen, le pauvre comme le riche. Sans acception de personnes, elle ne voit dans tous les hommes que des êtres créés à l'image de Dieu et qui lui sont tous également précieux.

CHAPITRE VI.

De l'espérance.

C'est ici que brille la religion chrétienne, qui loin de convoiter les trônes mêmes, les méprise pour désirer une éternité de bonheur. Quelle espérance que celle des chrétiens ! ils percent tous les nuages, ils s'élèvent au-dessus de l'univers et vont chercher

le Dieu qu'ils attendent dans le sein de Dieu même. La religion inspire à ses disciples une confiance aussi étendue que les miséricordes de l'Eternel. Nous n'avons pour gage de nos espérances ni l'or, ni le crédit, ni la parole des hommes, mais le sang de Jésus-Christ même qui coule tous les jours sur nos autels. Peuples qui habitez la terre et qui avez le malheur de n'être pas chrétiens, parlez, et dites-nous si toutes les prétentions qui vous occupent, si tous les désirs que vous formez sont aussi vastes que nos espérances. Nous tremblons, il est vrai, au souvenir du Juge inexorable qui doit nous examiner au souvenir de nos iniquités dont nous ne pouvons même supporter l'aspect ; mais nous savons que nos péchés seraient plus multipliés que les grains de sables et que l'amour pénitent les effacerait, nous savons que celui qui vient à la onzième heure reçoit autant que celui qui a supporté le poids de la chaleur et du jour, nous savons que Dieu n'est venu que pour sauver les pécheurs, et qu'il y a plus de joie dans le ciel pour une conversion que pour l'innocence de quatre-vingt-dix-neuf justes ; nous savons enfin que quiconque espère en Dieu ne périra jamais, qu'il est le salut de tous ceux qui l'invoquent, qu'il nourrit les oiseaux du ciel, et qu'il est toujours prêt à nous recevoir et à nous exaucer.

Les abîmes seraient ouverts sous les pieds du chrétien, qu'il ne cesserait pas d'espérer. Ah ! l'espérance fait le plus grand trésor des chrétiens, car leur espérance n'est point chimérique, elle a la parole de Dieu pour garant, le ciel même pour objet. Aussi la religion ne cesse-t-elle de nous procurer des moyens d'espérer. Tantôt elle emploie la vue des plaies de Notre-Seigneur, comme le remède infailible de tous nos maux, comme la fontaine qui rejailit pour la vie éternelle et tantôt elle nous ouvre les tribunaux de la pénitence, où elle excite toute notre confiance et tout notre amour.

Espérez, mon âme, espérez, dit sans cesse l'homme animé par la religion, et vous ne serez jamais confondu. Le Dieu que nous servons, selon le langage du christianisme, est un Dieu qui console, qui bénit, qui pardonne, qui rachète des portes de la mort et qui ouvre le sanctuaire de l'immortalité : c'est un Dieu qui se proportionne à notre faiblesse, qui s'est fait homme pour réconcilier les hommes et qui a pacifié la terre avec le ciel, c'est un Dieu qui connaît tous ses élus, qui les aime et qui entend leurs cris : c'est un Dieu qui s'est rendu la victime de propitiation et qui chaque jour se donne en nourriture à ceux qui veulent le recevoir : c'est un Dieu qui nous marque du signe de salut au premier instant de notre naissance, qui ne cesse de nous avertir pendant toute notre vie et qui vient nous visiter lui-même au moment de notre mort : c'est un Dieu qui doit se communiquer à nous sans réserve et d'une manière ineffable et nous enivrer d'un torrent de volupté.

Que les incrédules vivent sans espérance,

c'est le parti qu'ils ont embrassé, sans foi, sans loi, sans Dieu, ils n'attendent qu'un affreux anéantissement. Mais le chrétien s'ouvre un avenir immense, où son âme jouit d'avance et s'unit intimement à Dieu. Qu'il est consolant d'espérer avec certitude et de savoir qu'on ne court pas en vain !

CHAPITRE VII.

Des mystères.

Profondeurs et abîmes de mon Dieu, vous que je ne puis seulement entrevoir sans me perdre à jamais, quels mystères ne renfermez-vous pas ! La distance de la terre aux cieux, la vaste étendue des mers ne sauraient donner la plus petite idée de votre immensité : cependant la religion, en se proportionnant à notre faiblesse, nous apprend que l'Être éternel ne peut exister sans se connaître et sans s'aimer et que cette connaissance et cet amour, infinis comme lui, immuables comme lui et substantiellement lui, constituent nécessairement, essentiellement le mystère adorable de la Trinité, mystère qui, loin d'être absurde comme le publie l'incrédulité, se trouve en quelque sorte énoncé dans la philosophie de Platon. Ce païen qui n'eut point d'autre idée de la Divinité que celle qu'offre la raison, avait cependant entrevu que la puissance incréée qui a tout fait, était pour ainsi dire une et ~~terre~~ tout à la fois. D'ailleurs, comme le dit admirablement saint Augustin, ne trouvons-nous pas en nous-mêmes la plus vive expression des mystères ? Notre âme, son entendement, sa volonté, qui ne forment qu'une seule et même essence représentent parfaitement l'Être divin. Il en est de même par rapport à l'eucharistie, puisque nos corps n'étant en quelque sorte que le pain et le vin transformés dans notre propre chair et dans notre sang, nous devenons continuellement une image sensible de cette merveilleuse transsubstantiation qui change l'hostie dans le corps du Seigneur.

Nous ne sommes pas moins une idée du mystère ineffable de l'Incarnation : car notre âme, souffle de Dieu et substance en quelque sorte spirituelle et immortelle comme lui, se trouve unie à une portion de terre que nous appelons l'humanité. Ainsi sans sortir hors de nous et sans recourir à des comparaisons étrangères, nous ne pouvons nous considérer que nous n'apercevions en nous-mêmes la réalité des grands mystères que nous adorons et qui paraissent révolter notre raison.

Il ne s'agit donc pas de sonder la profondeur de la Divinité, entreprise vraiment impossible, mais de se sonder soi-même pour arriver au point de croire que les vérités les plus incompréhensibles de notre religion peuvent être et sont réellement. Quand Dieu dit : Faisons l'homme à notre ressemblance, il voulut que nos êtres retraçassent parfaitement ce qu'il est et sa volonté ne fut pas sans effet. Nous sortîmes tout à coup du sein même de sa toute-puissance et nous devîn-

mes son chef-d'œuvre au milieu de tant de merveilles dont la terre était déjà remplie.

O homme ! si tu ne peux comprendre ces mystères que la foi et la raison même te proposent, dis-nous si tu comprends la nature des vents, si tu connais l'essence de la pluie, si tu peux analyser la lumière : dis-nous si tu as formé ton être, si tu as disposé les organes et les muscles qui constituent ton corps, si tu connais ta propre existence, si tu as une idée précise de ton âme, si tu sais enfin comment tu penses et comment tu respirez. Dis nous si tu entrevois ce qui se passe dans le corps du plus petit insecte : quelle est cette espèce d'instinct qui le rend si prévoyant, si rusé ?

Hélas ! tu ne saurais deviner les pensées du moindre de tes semblables : que dis-je, tu ne saurais nous expliquer clairement ce que tu es, d'où tu viens, où tu vas, et tu veux t'étendre autant que l'immensité de Dieu même, qui n'a ni espace ni limite ; t'élever autant que son trône qui est inaccessible ! Mais puisque tu oses croire que rien ne l'arrête, fais tomber une goutte de rosée, fais germer une plante au moindre signe de ta volonté, produis tout à l'heure un ciron à nos yeux, rends la vie au plus petit animal qui vient d'expirer. Ah ! tu hésites, tu balbuties, tu confirmes ton impuissance, tu l'avoues vaincu. Combien cet aveu n'est-il pas concluant en faveur des mystères !

Eh ! que serait Dieu sans les mystères ! Ce sont eux qui prouvent son infinité, sa toute-puissance, son immensité. Un Dieu que la raison humaine pourrait connaître et approfondir, ne deviendrait-il pas inférieur au moindre mortel dont on ne peut découvrir les secrets ? C'est par les mystères que l'Être éternel jouit de toute l'étendue de ses perfections, qu'il n'a rien de commun avec nos misères, qu'il est en un mot tout ce qu'il est, je veux dire le centre et la plénitude de toutes les sciences, celui dont le vouloir opère et dont le pouvoir ne connaît ni obstacles ni limites.

Si les élus, qui jouissent maintenant de la béatitude suprême, venaient nous instruire, bientôt ils nous apprendraient que le ciel n'est le séjour de la félicité que parce qu'on y voit la certitude, les rapports et l'économie des mystères.

Dieu a voulu que ce grand objet, comme le moyen de nous occuper pendant toute l'éternité, ne se manifestât à nos âmes qu'après le terme de cette misérable vie ; il a voulu qu'on ne le vît face à face que lorsque les passions ne seraient plus un obstacle à la vue ; il a voulu qu'on commençât par croire, afin d'exercer notre foi et de nous rendre capables de mériter.

La religion sans les mystères ne serait qu'un établissement humain ; mais en vous offrant des mystères, elle s'annonce comme l'ouvrage de Dieu même, dont les voies sont nécessairement incompréhensibles. D'ailleurs, l'idée de Dieu, telle que la conçoivent nos déistes, n'est-elle pas un abîme où la raison se perd ? Qui peut se figurer un être qui a toujours été, qui sera toujours, qui est

en tout et partout, qui n'est rien de ce que nous voyons, et qui n'occupe point de lieu ? Ici le déiste, ainsi que le chrétien, ne peut rien dire de clair et de précis, rien de compréhensible : qu'il se taise donc, et qu'il adore.

Ajoutons que la profession des mystères est le véritable hommage rendu à la Divinité. L'homme en croyant la Trinité, l'incarnation, l'eucharistie reconnaît la toute-puissance d'un Dieu, il entrevoit de loin le vaste abîme des grands et inséparables de l'intelligence suprême ; et tout tremblant il adore, il se tait : tandis que l'incrédule qui nie, le pyrrhonien qui doute, l'hérétique qui se révolte, sont des lémeraies dont l'orgueil obscurcit la raison.

Que le Dieu des catholiques est grand ! et cela doit-il étonner, puisqu'il est le seul et unique Dieu. Toutes ses opérations sont merveilleuses, et tous ses desseins immenses comme lui. Il emploie ce qu'il y a de plus faible pour confondre ce qu'il y a de plus fort : il rapproche les choses les plus éloignées comme les plus disparates ; il donne à l'eau le pouvoir d'engendrer les chrétiens, à l'huile celle de consacrer des prêtres et des rois, au vin la vertu de se changer dans son propre sang : il communique aux paroles l'efficacité de délier les pécheurs et de leur ouvrir les cieux ; à l'Eglise le privilège d'être à jamais infallible : il tire de la poussière le plus vil des mortels, et il l'élève au rang des saints, lui destinant la gloire de juger avec lui les nations : il se trouve corporellement en mille lieux et il habite réellement sur la terre et au ciel : il ressuscitera nos cadavres, et il les fera reparaitre dans leur propre chair.

Est-ce là le Dieu des déistes, cet être faible qui ne punit point, cet être aveugle qui ne voit point, cet être sourd qui n'entend point, ou qui du moins ne veut ni entendre ni voir, soit parce qu'il se laisserait dans ces détails, soit parce qu'il est trop superbe pour communiquer avec ses créatures ? Est-ce là le Dieu des hérétiques, cet être dont le pouvoir est borné, qui a pu s'incarner et mourir pour les pécheurs, mais qui ne peut, selon eux, transformer le pain dans sa propre chair ?

En croyant les mystères que la religion propose à ma foi, je me trouve uni de sentiment et de communion avec les fidèles de tous les siècles, qui les ont crus et enseignés : j'ai pour garant de ma croyance la parole de Jésus-Christ même, pour appui les fondements de l'Eglise qui sont éternels ; pour conviction le témoignage des martyrs qui sont morts en confessant ce que je professe, celui des Pères et des docteurs qui tous ont prêché et prouvé d'une manière incontestable les sublimes vérités du christianisme.

Si je n'étais que l'ouvrage des hommes, nous crie la religion, je n'aurais que des inventions humaines à vous offrir, soit parce que j'aurais craint d'effaroucher mes disciples, soit parce que je n'aurais su imaginer que des choses bornées : il fallait être ce que

je suis, c'est-à-dire, le chef-d'œuvre du Tout-Puissant, l'objet de ses complaisances, le motif de ses miracles, pour renverser les idoles, imposer silence aux faux dieux, et triompher de l'opposition de l'univers, malgré les merveilles extraordinaires que j'annonce. Ma folie apparente a confondu la sagesse du monde, mes mystères sont devenus l'alphabet des enfants et l'objet de leur espérance.

C'est encore une nouvelle utilité qu'on retire de la croyance des mystères, ils nous familiarisent dès le premier moment de notre raison avec les plus sublimes vérités. Nous voyons dans notre humanité une substance déifiée, dans la terre un germe de vie qui ranimera tous les morts, dans le ciel une image du bonheur éternel qui nous attend. L'incrédule n'a que des yeux charnels qui n'aperçoivent que des objets terrestres et finis ; mais le chrétien, élevé dans le sein des merveilles et des prodiges du Tout-Puissant, découvre un nouvel univers, un monde en un mot tout spiritualisé, et qui n'existe que pour accomplir les desseins d'une sagesse infinie, et pour être un jour le théâtre des miséricordes et des vengeances de l'Eternel. L'incrédule est donc comme la brute qui ne voit pas au delà de ses besoins et de sa vie ; et le chrétien au contraire est seul philosophe, qui s'élève et qui étend ses vues jusqu'à l'infini.

C'est être à l'entrée du ciel, ou plutôt du sanctuaire de Dieu même, que de croire nos divins mystères. Ils feront l'objet de notre béatitude, comme ils font maintenant celui de notre espérance, et ce sont eux qui en se développant un jour couronneront notre foi. Mais la religion ne cesse de nous dire qu'il faut nous en appliquer le fruit, en respectant notre âme comme l'expression de la Trinité même, et en regardant notre chair comme divisée en quelque sorte par l'usage de l'eucharistie et par celui de l'incarnation. Les mystères sont des moyens ineffables dont Dieu s'est servi pour nous spiritualiser, pour nous transfigurer et pour nous transformer en quelque sorte en lui-même. Heureux celui qui professe ces grandes vérités ! il est plus savant que tous les philosophes anciens et modernes, et son âme devient en quelque sorte un tabernacle où les secrets de Dieu même sont en dépôt.

CHAPITRE VIII.

Des sacrements.

L'Eglise, cette vraie fontaine d'eaux vives qui rejaillit pour la vie éternelle, se partage en autant de canaux qu'il y a de véritables chrétiens. Ici, sous le nom de baptême, elle purifie l'âme de la tache originelle, et elle la rend le miroir de la Divinité même ; là, sous le nom de confirmation, elle fait couler un baume de force et d'immortalité qui nous ranime et qui nous vivifie : ici elle arrache le pécheur au démon et à l'anathème, et elle lui rend sa première innocence ; là elle arrose ses autels du sang de Jésus-Christ même, et elle nous l'offre pour breuvage dans une

coupe toute céleste : ici elle se consacre des lévites par une onction toute divine, et elle en fait les lampes éternelles de son sanctuaire; là elle unit ses enfants par des liens indissolubles et sacrés, pour qu'ils perpétuent la race des prédestinés; et elle répand sur les mourants une huile de salut et de bénédiction.

Ainsi le chrétien sanctifié et presque divinisé, devient homme d'un ordre tout privilégié : les cieux s'intéressent à sa gloire, la terre lui présente les signes de son salut, et Dieu déploie en sa faveur toutes les merveilles de sa miséricorde et de sa puissance.

La religion ne nous parle pas des sacrements comme de simples symboles qui ne sont que figuratifs; mais elle nous dit de la manière la plus expressive qu'ils ont la vertu de purifier, de ressusciter et de créer. Ces paroles : *Que la lumière se fasse*; paroles qu'on regarde avec raison comme le prodige de la toute-puissance, et comme l'éloquence la plus sublime, s'accroissent à chaque fois que le ministre du Très-Haut baptise, confirme, ordonne et consacre : c'est alors en effet que le rayon de la Divinité se découvre aux yeux de la foi, et qu'il vient illuminer l'âme et l'embraser, comme le soleil au premier moment de la création vint éclairer la terre et l'échauffer.

Nous regrettons le paradis terrestre comme le séjour du bonheur et un endroit délicieux, où l'on apercevait d'un clin d'œil tout ce qu'on pouvait désirer de plus agréable à la vue et au goût; mais que l'Eglise nous offre bien d'autres richesses et d'autres beautés! Ce n'étaient-là que les fruits d'une terre sans épines et sans poisons, et ici ce sont les trésors d'un ciel qui n'a rien de matériel et dont l'essence est le sein de Dieu même.

Source pure, source délicieuse, source féconde, source sacrée d'où découlent continuellement les grâces qui nous vivifient, par quel malheur êtes-vous donc si abandonnée et si méconnue? Les hommes vous négligent et vous évitent, pour aller puiser des biens périssables dans les entrailles de la terre; biens dont la jouissance ne dure qu'un instant, et cause mille inquiétudes. La religion ne cesse de gémir sur ces écarts, elle qui ne cesse de nous inviter à la fréquentation des sacrements, comme au seul moyen d'élever nos âmes, de les nourrir et de les sanctifier.

Pour peu qu'on connaisse le christianisme, on sait qu'il n'y a point de communication plus intime et plus réelle entre l'âme et Dieu, que les sacrements. Ils nous incorporent avec lui d'une manière ineffable; et cette incorporation toute merveilleuse nous mérite le bonheur et la gloire de ne faire qu'un avec Jésus-Christ, de sorte que nous pouvons dire que nous sommes les os de ses os et la chair de sa chair.

Ah! si les hommes moins terrestres s'élevaient au-dessus des sens, quelles grâces et quelles merveilles ne découvriraient-ils pas dans le précieux usage des sacrements! ils verraient qu'il n'y a de vraie grandeur que

celle de jouir de Dieu, et qu'ils nous en font jouir : ils verraient qu'il n'y a de paix que celle d'avoir une conscience sans reproche, et qu'ils la procurent : ils verraient enfin qu'il n'y a de vie que celle de nourrir l'âme et de l'éclairer, et qu'ils la nourrissent et l'éclairaient.

Rappelons-nous ces instants lumineux, où, délivrés du fardeau de nos péchés que nous venions de déposer aux pieds d'un prêtre, dans toute la contrition d'un cœur humilié, nous éprouvions une joie inexprimable : ne semblait-il pas que nous reprissions alors un nouvel être? Ni les plaisirs du monde, ni ses biens, ni ses fêtes ne pouvaient se comparer aux délices dont notre âme était alors inondée. Nous convenons de ces vérités, mais sans travailler à les sentir. Combien de chrétiens passent des années entières dans l'affreuse privation des sacrements! Prenez garde, leur crie la religion, vous êtes dans les ténèbres, et ces ténèbres vont bientôt se changer dans les ombres de la mort. Oh! comment peut-on fuir ainsi la lumière, s'éloigner du souverain bien et mépriser les seuls trésors dignes d'une âme immortelle?

Ce n'est que depuis que la foi s'est ralentie et presque éteinte, que l'Eglise a fait une injonction à ses enfants de venir à la pâque se nourrir de la chair de l'agneau. Voyons le portrait que la religion nous fait des premiers chrétiens. Ils auraient mieux aimé mourir que vivre éloignés des sacrements. L'eucharistie était en quelque sorte leur pain quotidien, et ils trouvaient dans son usage la force de voler au martyre. Qu'auraient dit ces hommes tout divins, en voyant notre indifférence pour le pain des anges, et les précautions qu'il faut prendre pour annoncer à un malade la visite de son Dieu? comme si celui qui est la voie, la vie et la vérité, devait alarmer par sa présence. Mais détournons les yeux de ces scandales qui font horreur.

Les sacrements, comme l'enseigne la religion, furent toujours la force, le refuge et le bonheur du vrai chrétien. Sans eux le christianisme ne serait qu'un culte stérile, qu'une cérémonie purement extérieure; ils mettent le sceau de la sainteté sur l'âme fidèle, ils la font participer à tous les dons du ciel, et ils rendent nos temples un lieu de propitiation. Ce n'est plus la verge d'Aaron qui fleurit dans le tabernacle, ce ne sont plus les pains de proposition qu'on met sur l'autel, mais la victime par excellence, figurée par tous les holocaustes de l'ancienne loi. Aussi le grand Ambroise dit-il admirablement, que si l'on ouvrait les cieux on ne trouverait rien de plus saint que ce qui réside dans nos tabernacles.

Mais plus les sacrements sont vénérables, et plus on est criminel si l'on s'en approche sans les dispositions requises. Comme ils ont été le fruit de l'amour de Dieu pour nous, on ne peut les recevoir dignement sans l'aimer. L'épreuve que saint Paul exige pour l'eucharistie, et dont les Pères de l'Eglise ont

toujours parlé avec force, consiste dans le changement de la volonté. Le cœur n'est purifié que lorsqu'il se dépouille de toutes les affections terrestres pour s'attacher particulièrement à Dieu. On tient au péché lorsqu'on est sujet à la rechute, et lorsqu'on ne fuit pas les occasions de se perdre. Aussi la religion s'élève-t-elle contre ces ministres relâchés qui ne savent que délier, et qui loin de s'assurer d'une conversion par des épreuves, occasionnent des sacrilèges par leur cruelle facilité. Ce n'est point ici mon langage, mais celui de l'Eglise, qui veut qu'on refuse l'absolution à quiconque croupit dans l'habitude du péché.

Eh! que serait notre religion si toute la pénitence consistait à déclarer simplement ses fautes! Elle serait une pure grimace, qui, laissant le cœur sans amour et l'esprit sans lumière, n'offrirait qu'un extérieur pharisaïque. Les sacrements de la loi nouvelle ne ressemblent pas aux cérémonies judaïques : ils sont institués pour conférer la grâce, et ils ne la confèrent que lorsqu'on les reçoit avec une innocence conservée, ou bien sincèrement recouvrée.

CHAPITRE IX.

Des commandements de l'Eglise.

Ecoutez la religion, sujets rebelles et indociles, et bientôt vous saurez que l'Eglise étant toujours inspirée par l'Esprit-Saint, comme l'épouse de Jésus-Christ et comme la plus excellente de toutes les sociétés, exige le même respect et la même obéissance que Dieu. Je ne croirais point à l'Évangile, disait autrefois saint Augustin, si l'Eglise ne m'obligeait à y croire. Paroles vraiment merveilleuses et qui confondent à jamais les protestants, eux qui, rejetant l'infaillibilité de l'Eglise, ne peuvent être assurés des livres saints que par des autorités purement humaines.

Oui, l'Eglise, établie sur des fondements éternels, a droit de faire des lois. Le même Dieu, qui, sur le mont Sinaï, dictait ses préceptes au milieu des foudres et des éclairs, instruit les conciles de ses volontés. Ainsi, soit qu'on jeûne, soit qu'on fasse abstinence aux jours marqués, soit qu'on sanctifie les fêtes, soit qu'on se confesse à Pâques, on n'obéit point à des hommes, mais à Dieu qui nous parle par eux. Pouvait-il nous dire quelque chose de plus énergique, de plus fort et de plus expressif, que de nous assurer que quiconque n'obéit pas à l'Eglise est un publicain et un païen, que quiconque écoute ses ministres l'écoute, et qu'il est avec eux tous les jours de leur vie jusqu'à la consommation des siècles? Quels titres! et quel moyen de les contester ou de les affaiblir!

C'est donc par une ignorance profonde, ou par un mépris manifeste de la religion, que tant de mauvais chrétiens transgressent sans scrupule la loi de l'abstinence et du jeûne. Ils ne savent pas que toute société a sa police et ses règles, et que de même qu'on pèche

contre la personne des souverains lorsqu'on n'obéit pas aux édits que nous déclarent leurs intendants ou leurs ministres, on se révolte contre Dieu quand on refuse d'accomplir les préceptes de l'Eglise. Outre que le jeûne, l'abstinence et la sanctification des fêtes sont des moyens d'expier nos péchés et de rendre hommage à Jésus-Christ notre médiateur et notre chef, ils sont encore la marque qui nous distingue des infidèles et qui nous apprend à ne pas rougir de l'Évangile.

L'Eglise veut que ses enfants dispersés dans les quatre coins du monde s'unissent de cœur et d'esprit pour fléchir le ciel par des prières et par des mortifications; et c'est là cette communion de biens auxquels tous les fidèles participent. Qu'il est grand, qu'il est beau de n'apercevoir parmi tant de chrétiens qu'une même âme qui les anime, et de les voir se prosterner tous, prier tous, jeûner tous, aux mêmes jours et souvent à la même heure! Qu'il est beau de les voir au milieu des créatures qui paraissent toutes n'exister que pour leur usage, s'en priver pour honorer le Créateur, et reconnaître en cela qu'il n'y a que lui d'être nécessaire et capable de contenter des âmes immortelles? Ce spectacle, je l'avoue, ravit les esprits, et donne la plus haute idée du christianisme.

Eh! que serais-je, nous dit la religion, sans culte, sans lois, sans solennités? Mon ministère tout saint ne m'oblige-t-il pas à engager mes disciples par toutes sortes de moyens à éviter le mal et à faire le bien? Ne dois-je pas leur prescrire des pratiques qui les excitent à la piété, qui leur retracent leurs devoirs et qui leur rappellent cette vie toute céleste à laquelle ils sont destinés? Ne dois-je pas leur imposer des austérités qui leur fassent expier leurs fautes quotidiennes? Ne dois-je pas m'assurer de leur conversion et de leur ferveur par des macérations et par des épreuves? Ne dois-je pas les détacher des plaisirs des sens et leur indiquer les voies du salut? Ne dois-je pas, en un mot, leur tenir le même langage que Jésus-Christ qui ordonne de prier, de jeûner et de porter sa croix?

C'est donc une étrange folie que celle de croire qu'on peut se dispenser sans raison des préceptes de l'Eglise, comme si ces préceptes n'étaient pas émanés de Dieu même. Eh! que gagneraient les ministres du Seigneur à nous imposer des jeûnes et des abstinences, si cela dépendait de leur caprice ou de leur simple vouloir? Obligés, comme nous, à remplir les devoirs qu'ils nous prescrivent, ne seront-ils pas punis dans toute la rigueur, s'ils les omettent sans nécessité? Car voici la différence qui se trouve entre les commandements de Dieu et ceux de l'Eglise : les premiers obligent en tout temps, et les seconds sont dans le cas de la dispense, lorsqu'il le besoin le requiert.

La religion en nous retraçant continuellement les obligations de notre baptême, nous apprend que nous ne sommes plus les maîtres de désobéir à l'Eglise; que l'engagement a été contracté et signé à la face de ses au-

tels ; engagement par lequel nous avons renoncé solennellement au monde pour embrasser les lois du christianisme et pour les accomplir. Ainsi vous devez vous montrer chrétiens, si vous voulez en conserver l'austère caractère ; et si au contraire vous avez envie de vous en dépouiller, abjurez donc publiquement la foi qui nous sauve, effacez l'acte qui vous déclare enfants de l'Eglise, proscrivez la mémoire de vos parents, condamnez leur démarche, renoncez à l'héritage des saints et prenez les enfers pour votre habitation et pour votre partage. Il faut opter entre le monde et l'Evangile, entre vos passions et l'Eglise. Il n'y a point de milieu, on ne peut boire le calice du Seigneur et celui des démons.

Si ces vérités étaient bien inculquées dans l'esprit des catholiques, les verrait-on si réfractaires aux lois de l'Eglise et se faire un jeu de rompre publiquement l'abstinence du carême ? Les verrait-on ignorer les jours de jeûne et se glorifier de n'avoir aucune connaissance des règles qui les obligent ? Et depuis quand le service de Dieu sera-t-il moins sacré que celui des monarques ? Pourquoi l'officier et le soldat seront-ils déshonorés s'ils quittent leur poste, ou s'ils manquent d'aller à la tranchée, ou de paraître un jour de bataille ? Pourquoi le *galant* homme cessera-t-il d'être ce qu'il est, s'il fait la contrebande ou s'il trouble la police d'un Etat ? Et le chrétien au contraire ne sera ni repris ni blâmable, lorsqu'il désobéit à la loi du Seigneur ! Ignorons-nous donc que Dieu est plus jaloux de l'accomplissement de ses volontés, que les souverains les plus despotiques ne le sont de l'exécution de leurs ordonnances ? Ignorons-nous que d'une seule parole il fait rentrer tous les princes dans le néant, qu'il les brise comme un verre et qu'il ôte la trace même de leur grandeur ?

Combien la religion ne gémit-elle pas de voir des enfants de l'Eglise insulter à l'Eglise, de voir des catholiques écrire contre le catholicisme, de voir des hommes baptisés se plaire à enfreindre toutes les obligations de leur baptême ? Ce contraste ne prouve pas moins l'extinction de la raison que l'anéantissement de la piété. Les idolâtres, les musulmans, les Juifs ont leurs jours d'abstinence et de purification, jours qu'ils observent dans toute la rigueur ; et nous, disciples de la vérité, héritiers des promesses, non-seulement nous n'observons ni jeûne ni abstinence, mais encore nous osons nous moquer de ceux qui sont fidèles à la loi ! Comme les mœurs ont changé ! comme le christianisme est altéré ! Nos pères, il n'y a pas cinquante ans, mangeaient en secret, lorsque des besoins les plus urgents les forçaient à rompre l'abstinence, et maintenant on affiche la transgression des lois comme le plus beau triomphe. On regarde d'un air dédaigneux ou plutôt insultant, celui qui obéit à l'Eglise et à Dieu ; comme si l'honneur et la probité, ainsi que la conscience, n'exigeaient pas qu'on remplisse des obligations aussi sacrées.

CHAPITRE X.

Des cérémonies de l'Eglise.

La religion, après nous avoir parlé par la bouche des prophètes et des apôtres, par les écrits de ses docteurs, par le sang de ses martyrs, nous parle encore par les cérémonies, qui sont autant d'instructions pour les âmes éclairées des lumières de la foi. Ce langage, quoique muet, nous annonce toute la majesté du Très-Haut, toute la sainteté de l'Eglise, toute la dignité de ses ministres.

Il y a des cérémonies de nécessité, de pompe et d'instruction, et les unes et les autres concourent également à faire briller le culte de l'Eternel. L'homme qui n'est guidé que par les sens n'aperçoit que des usages indifférents et peut-être puériles dans les inclinations, les prosternements, les aspersions que l'Eglise a coutume d'employer ; mais le vrai chrétien y découvre des mystères et des grandeurs dignes de tout son respect et de toute son attention. Il sait que tout ce qui a rapport à Dieu ne peut être qu'important, sublime et majestueux, et que ce fut Dieu lui-même qui prescrivit autrefois les cérémonies judaïques, qui en détermina la pompe et la marche, et qui régla jusqu'aux habits du grand prêtre et des lévites. Il sait que le temple de Salomon fut son ouvrage, qu'il en ordonna le plan, les proportions, les ornements, et qu'il est jaloux de la gloire de sa maison ainsi que de son culte.

Tout parle, tout instruit dans les cérémonies de l'Eglise. Ses aspersions nous disent qu'on ne saurait être trop pur lorsqu'il s'agit d'honorer Dieu ; ses encensements nous apprennent que nos prières doivent s'élever comme un parfum jusqu'au trône de l'Eternel ; ses lumières nous annoncent que notre charité ainsi que notre foi doivent toujours être enflammées ; ses prosternements nous représentent celui des vingt-quatre vieillards dont il est parlé dans l'Apocalypse, et qui ne cessent de s'humilier en présence de l'Agneau ; sa pompe nous rappelle la majesté du Dieu que nous servons ; le son de ses cloches et de ses instruments réveille nos sens, nous donne une idée des fêtes que nous célébrons et nous engage à unir nos désirs à ceux de tous les fidèles ; la dignité de sa musique et de son chant nous rend plus sensibles les psaumes et les cantiques, et sert à nous faire aimer les consolantes vérités qu'ils renferment ; en un mot, la variété des couleurs, la magnificence des ornements sont autant de symboles figuratifs qui nous découvrent l'esprit de l'Eglise, et autant de moyens qu'elle emploie pour nous intéresser et pour nous émouvoir.

Qu'est-ce qu'une religion décharnée telle que celle des protestants ? On voit des temples nus, des autels dépouillés et des hommes qui assistent à un service stérile et monotone, sans faire la moindre genuflexion et même souvent sans lever le chapeau. Ces façons libres et familières, pour ne pas dire indécentes, peuvent-elles donner une grande idée de Dieu, et ressemblent-elles à la pompe

avec laquelle saint Basile célébrait les mystères et qui frappa l'empereur.

Quand on lit que Mallebranche, l'oracle des vrais philosophes, prenait de l'eau bénite toutes les fois qu'il entra dans sa chambre, et qu'il disait que nous n'avions pas trop de remèdes contre les illusions du malin esprit, pour négliger ces ressources : que peut-on penser de ces petits hommes qui tournent en dérision des usages aussi pieux, aussi utiles, aussi anciens ? Car il est bon d'observer que les premiers fidèles ne négligeaient aucun de ces moyens, et que l'eau bénite ainsi que le signe de la croix furent toujours en honneur parmi eux.

Vous qui voulez faire une religion toute spirituelle, et retrancher tout ce qui tombe sous les sens, dépouillez donc les hommes de leurs corps ; mais tant qu'ils auront des oreilles et des yeux, ne vous imaginez pas pouvoir les en priver pour les livrer à des spéculations métaphysiques dont ils ne sont pas capables. Si le peuple ne voit rien, s'il n'entend rien, il ne pense à rien ; et nous-mêmes que devenons-nous lorsque notre imagination n'est pas fixée par quelque chose qui l'intéresse ? L'âme veut être excitée et remuée par des objets extérieurs qui la réveillent et qui la touchent. Oh ! que les incrédules sont inconséquents, ou plutôt qu'ils sont de mauvaise foi ! Ils ne cessent de publier que nous n'avons point d'autre âme que nos sens, et ils ne veulent pas que ces sens participent en rien aux vérités de la religion. N'est-ce pas vouloir anéantir le christianisme ? L'énigme n'est pas difficile à deviner.

Si le corps n'était pas à tout instant l'interprète de notre âme, il n'y aurait ni hommage rendu aux souverains, ni politesse, ni bienséance parmi les hommes. C'est lui qui, par ses diverses attitudes, devient le signal de nos pensées et de nos desirs, et qui, par sa posture humiliée, manifeste le culte que l'esprit rend à Dieu. D'ailleurs, pourquoi le corps, ouvrage du Créateur qui participe à toutes les actions de l'âme, et qui, selon la foi, sera puni ou récompensé comme elle, serait-il indifférent à ce que la religion nous inspire ? N'y eût-il outre cela que le bon exemple que nous sommes obligés de donner, nous devrions faire éclater au dehors la piété qui nous anime.

L'Eglise, en bénissant alternativement le sel et l'eau, la cendre et l'encens, et tantôt des cierges et tantôt des palmes, ainsi que toutes les choses qu'elle emploie à son usage, nous apprend qu'il n'y a point de créature sur la terre qui ne doive un hommage à Dieu ; et que tout ayant été souillé par une corruption universelle, doit être purifié avant de servir à la gloire de son culte. Ainsi les animaux dans l'ancienne loi servaient à tous les holocaustes, mais on était obligé de les amener à l'entrée du tabernacle, et de les offrir au pontife avant de les immoler.

Les cérémonies, qu'on prend souvent pour un faste extérieur, sont des leçons d'humilité. L'évêque, par exemple, qui se revêt de

ses habits pontificaux, paraît aux yeux charnels se parer d'un luxe déplacé, et il n'est dans ce moment qu'un serviteur qui confesse en présence de son Maître qu'il n'a par lui-même ni lumières ni vertus, que toutes ses richesses sont des dons du ciel, et toute sa gloire d'appartenir à l'Eglise.

Ah ! lorsqu'on est animé par la foi, l'on s'instruit et l'on s'édifie de tout ce qui se pratique dans la célébration des saints offices. On entre dans les sentiments de compunction, lorsque l'Eglise prend des tons lugubres ; on éprouve des mouvements d'allégresse lorsqu'elle pare ses temples et qu'elle chante l'*Alleluia* ; on déplore la vanité du monde et l'on s'occupe de sa dernière fin, quand on aperçoit des autels parés de noir et le triste appareil d'une sépulture. Ces aspersions et ces encensements qu'on fait autour des cadavres, ne sont ni des pratiques ridicules ni des usages superstitieux, mais une pieuse cérémonie qui nous apprend qu'on a toujours respecté les morts ; que les corps des fidèles sont les temples de l'Esprit-Saint, et qu'on ne les confie à la terre que comme un dépôt qu'elle rendra sûrement au grand jour de la résurrection. On reproche à l'Eglise d'effrayer les hommes lorsqu'ils sont près de mourir ; mais pour ménager leur courage, faudra-t-il les laisser périr en bêtes sans rien craindre et sans rien espérer ? faudra-t-il les laisser aller braver les foudres mêmes de l'Eternel ?

Lorsqu'on lit l'Apocalypse, cet ouvrage mystérieux et divin dont l'Eglise paraît être l'objet, et qu'on voit toute la description des ornements de la Jérusalem céleste, tous les encensements des saints, tous les prosternements des vieillards, on comprend que les cérémonies de la religion ne peuvent être qu'utiles, édifiantes et agréables à Dieu même. D'ailleurs, qu'êtes-vous, hommes téméraires, pour oser condamner des usages que vous ne comprenez pas ? serez-vous plus sages que l'Eglise qui n'a rien réglé ni rien ordonné qu'avec un zèle prudent et éclairé ? Eh ! depuis quand les enfants jugeront-ils leur mère, les serviteurs leur maître, les clients leur juge, les sujets leur souverain ? Est-ce donc à vous que Dieu a dit, que tout ce que vous délieriez sur la terre le serait dans les cieux ; que vous étiez la pierre sur laquelle il avait bâti sa religion ; que qui vous mépriserait le mépriserait ?

On voudrait que l'Eglise oubliât qu'elle est inspirée par l'Esprit-Saint, et qu'elle vint demander humblement les avis de l'incrédule et du libertin, pour savoir ce qu'elle doit retrancher ou changer ; on voudrait, en un mot, que tout à fait semblable à un monde extravagant, elle suivit ses modes et ses desirs, c'est-à-dire qu'elle eût été hier, par exemple, faible et timide, et qu'aujourd'hui elle ne fût absolument rien. Mais ce sont-là des prétentions à pure perte, ou plutôt des chimères vraiment pitoyables. L'Eglise peut-elle cesser d'être ce qu'elle a toujours été ? Ses dogmes, ses usages toujours les mêmes, depuis l'orient jusqu'à l'occident, depuis le

premier siècle jusqu'à son dix-huitième, n'ont rien de l'inconstance humaine; elle offre son sacrifice comme elle l'offrait il y a mille ans; elle prie pour les morts comme elle priaît du temps d'Augustin, qui fit célébrer la messe pour le repos de sa mère Monique; elle fait adorer la croix comme on l'adorait au commencement du christianisme; elle honore les saints comme elle les a toujours honorés; elle habille ses lévites et ses pontifes comme ils ont toujours été vêtus. Si l'on en doute, il suffit de jeter un coup d'œil sur les anciens temples, on y reconnaît, par des vestiges de sculptures et de peintures tout à fait gothiques, la condamnation des hérétiques et des incrédules.

CHAPITRE XI.

De la sanctification des fêtes.

Jésus-Christ étant venu perfectionner l'ancienne loi, l'époque de sa résurrection est devenue la fête des chrétiens, et le dimanche en conséquence a pris la place du sabbat. Mais pour avoir une idée de cette double solennité, il faut voir ce que la religion nous dit de l'une et de l'autre, dans la Bible et dans les Actes des apôtres. Les Juifs avaient mieux aimé souffrir le pillage et la ruine de leurs biens que de violer le sabbat, et les premiers fidèles suspendaient tout ouvrage et toute affaire pour employer le dimanche sans réserve à la prière et à la lecture des livres saints.

Ne savez-vous pas, disait autrefois un martyr au tyran, qu'on ne peut être chrétien sans célébrer le dimanche, et sans fréquenter les assemblées saintes, où l'on offre le véritable sacrifice et où l'on communie en esprit et en vérité? C'est par cette raison que les premiers chrétiens voyaient venir avec plaisir le saint jour du dimanche, et qu'ils l'attendaient comme le moment où tous, unis de cœur et d'âme, ils devaient faire une sainte violence au Ciel et prier pour tous les besoins.

Si on lit les actes de la plupart des conciles, on verra que la religion a toujours parlé de la sanctification des fêtes comme d'une obligation absolument indispensable, et qu'elle a désigné les paroisses comme le véritable endroit où l'on devait aller de préférence entendre la prédication de l'Évangile et participer aux divins mystères. C'est là en effet que le pasteur, de concert avec son troupeau, prie, s'humilie, et offre à Dieu un tribut de louanges et d'amour; c'est là que nos pères et mères ont contracté une alliance toute sainte par le sacrement de mariage, pour être en état de nous donner la naissance et la vie; c'est là que nous trouvons les fonts sacrés où nous avons été régénérés, et où nous sommes devenus enfants de l'Église; c'est là que nous allons à la pâque nous purifier dans le sang de l'agneau et reprendre un nouvel être; c'est là que nos cendres, bientôt mêlées avec celles de nos aïeux, attendront en paix le germe de vie qui doit les ranimer; c'est là enfin qu'on re-

commande au Seigneur les souverains, les magistrats, les pauvres, les infirmes, les voyageurs, en un mot les hommes de tout état, afin qu'il les exauce, les assiste et les console. C'est dans les offices publics qu'une paroisse entière se sanctifie, qu'on se réunit pour exposer les nécessités de chacun en particulier et de tous en général, qu'on demande pour soi et qu'on intercède pour autrui, que les pécheurs sont consolés à la vue des justes et que les justes s'humilient à la vue des pécheurs.

Tel est le langage de la religion; mais, loin de le respecter et même de l'entendre, on se présente à peine à sa paroisse une seule fois dans l'année. On fuit cet endroit qui doit être bientôt notre asile et le lieu de notre repos, comme s'il n'était établi que pour le peuple: on court à la première église entendre une messe à la hâte, et peut-être l'interrompre par des discours profanes; ou bien l'on a des chapelles domestiques où l'on ose assujettir à ses commodités et à ses heures Jésus-Christ même, en laissant la patience d'un ministre qu'on fait attendre au pied de l'autel sans discrétion et sans décence. Ainsi les dimanches, qui devraient être pour nous des jours d'expiation, deviennent de nouvelles occasions de pécher, et souvent de nouveaux crimes. Le libertin les choisit pour aller insulter Dieu jusque dans son sanctuaire; la femme du monde pour étaler son luxe jusqu'au pied des autels, et souvent une immodestie qui fait horreur à tout chrétien; l'artisan pour en faire un jour de dissipation et de débauche. Il n'y a plus que quelques âmes pieuses, et qu'on regarde comme imbéciles, qui sanctifient les dimanches.

Où sont les premiers fidèles? que diraient-ils? que penseraient-ils? Nous reconnaîtraient-ils pour leurs successeurs, eux qui, au risque de leur propre vie, passaient à travers les tyrans pour aller célébrer le jour du Seigneur; eux qui s'assemblaient dans des souterrains, où, animés de la foi la plus vive, embrasés de la charité la plus ardente, ils demandaient à Dieu la force de courir au martyre, et ils exhalaient toute leur âme en oraison et en soupirs? Quelle ferveur le dimanche n'excitait-il pas chez tous les solitaires de l'Égypte! Ces pieux anachorètes sortaient alors de leurs grottes, ou plutôt de leurs sépulcres, et accouraient de toutes parts à l'endroit où s'offrait le sacrifice, et, après des heures entières de prières et de méditations, ils s'en retournaient en chantant des psaumes et des hymnes. Quels gémissements les pénitents n'employaient-ils pas pour pénétrer dans les temples dont leurs crimes les avaient expulsés! On les voyait arroser le vestibule de leurs larmes, baiser le seuil des portes et se recommander à tous les fidèles.

La religion en nous proposant ces exemples nous engage à les imiter; mais ce ne sera sûrement ni en jouant comme nous faisons, ni en assistant aux spectacles, ni en courant aux promenades, que nous répon-

drons à ses désirs. Il n'y a nulle différence pour les riches entre le dimanche et le jour ouvrable : mêmes jeux, mêmes visites, mêmes repas, même dissipation. Le monde a distribué les heures de ses plaisirs et de ses besoins, de manière qu'il dort lorsqu'on dit la messe paroissiale, qu'il dîne lorsqu'on chante vêpres, et qu'il joue lorsqu'on prêche. Le service de l'église devient ce qu'il peut, et Dieu lui-même devient un objet indifférent dont on ne doit s'occuper que quelques instants avant de mourir, et encore avec une espèce de regret. Les temples sont déserts, les pasteurs abandonnés ; et le dimanche est tellement oublié, que ce jour-là même, plutôt que le vendredi, on laisse les théâtres ouverts dans plusieurs endroits.

Si l'on écoutait la religion, on deviendrait un nouveau peuple; les jours que le Seigneur s'est consacrés il n'y aurait d'affaire que celle de vaquer à son salut, de plaisir que celui d'assister à l'office de l'Eglise. Le mot de plaisir paraîtra sans doute ici déplacé, parce qu'on ignore la joie que goûte une âme chrétienne en chantant les saints cantiques et en écoutant les paroles que l'Esprit-Saint a lui-même dictées. On n'aime que les concerts profanes, parce qu'on est soi-même profane; on n'écoute avec transport que le langage du monde et des passions, parce qu'on est mondain et passionné.

Tout ce que la religion nous prescrit sur la sanctification du dimanche doit s'appliquer aux fêtes, ces jours où l'on célèbre tantôt les mystères du Seigneur et tantôt le triomphe des saints. Il est sans doute bien juste de rappeler ces époques heureuses qui ont été l'aurore de notre salut, et de nous remettre devant les yeux les vertus des bienheureux, pour que nous les imitions. Ainsi les fêtes et les vigiles, qui en sont la préparation, ne peuvent être que précieuses au vrai chrétien. Il les aime, il les observe, il les honore comme autant de moyens de ranimer sa piété, de se retrouver à l'église avec ses frères et de s'occuper du bonheur éternel. C'est bien la moindre chose que nous puissions faire que de célébrer par un jeûne la mémoire des apôtres, qui ont répandu leur sang pour nous prêcher la foi.

Mais la religion, en nous recommandant la sanctification des fêtes, proscrit les superstitions, les abus et les pèlerinages qui favorisent la dissipation. Elle veut que ces jours-là nous soyons plus sobres, plus recueillis, et que notre vie, en un mot, exprime la sainteté de ceux que nous honorons; elle veut que par des lectures pieuses nous nourrissions notre foi, ainsi que celle de nos enfants, de nos serviteurs et de toutes les personnes qui nous sont confiées. Mais on ne connaît plus dans les familles ni les livres saints, ni la prière en commun, ces pratiques que nos pères observèrent avec tant de soin; on ne sait même pas ce que signifient les mots d'*Epiphanie*, de *Pâques*, de *Pentecôte*, ni ce qu'étaient les saints dont on célèbre les fêtes: en un mot, quoiqu'on soit chrétien, on vit étranger au christianisme, autant et

peut-être plus que si l'on était idolâtre ou musulman.

Ah! vous êtes des profanes! nous crie la religion (car elle parle dans le dix-huitième siècle comme dans le premier), des profanes qui ne vous occupez que des fêtes du monde, que de ses pompes et de ses maximes; qui, lorsque vous venez dans les églises, n'y apportez que les images des vices qui vous ont séduits, et qui oubliant Dieu tout le long du jour, croyez le trouver au moment qu'il vous plaît; qui enfin ne gardez ni les avenues de votre cœur ni celles de votre âme! Allez! vos prières et votre foi ne sont que des spéculations stériles, des œuvres mortes, et le nom de *chrétien* que vous portez ne servira qu'à vous perdre! Vous êtes les enfants des saints, dont je ne cesse de vous rappeler les exemples, mais vous êtes pires que les païens mêmes!

CHAPITRE XII.

Des prières de l'Eglise.

Où sont les religions qui, comme la nôtre, aient des prières aussi raisonnables, aussi ferventes, aussi saintes, aussi sublimes! Où sont les religions qui fassent violence au Ciel et qui en sollicitent les grâces par autant de moyens! Où sont les religions qui communiquent aussi intimement avec Dieu que nous le faisons! Il n'y a point d'homme, quelque insensible qu'il puisse être, qui ne soit édifié et touché des oraisons que l'Eglise adresse à son divin Epoux. Le jour et la nuit elle ne cesse de former des chœurs vraiment célestes, où l'âme s'exhale comme l'encens au pied des autels. Ses enfants se succèdent sans interruption, et dans une sainte harmonie ils chantent les cantiques de Sion, et font retentir les voûtes sacrées; ils invitent toutes les créatures à bénir Dieu, jusqu'aux reptiles, jusqu'aux tempêtes, jusqu'à la neige et aux frimas.

La prière, cette expression d'un cœur humble et fidèle, la prière, cet aveu de la toute-puissance de Dieu et de notre indigence, de sa force et de notre faiblesse, est l'âme de la religion même. Sans la prière nous sommes des êtres morts, et par la prière nous revivons; sans la prière nous n'avons aucune grâce à espérer, et par la prière nous pouvons tout attendre; sans la prière nous végétons comme les brutes et les plantes, et par la prière nous agissons comme des créatures raisonnables; sans la prière les cieux sont d'airain, et par la prière ils s'ouvrent et distillent une abondante rosée. L'homme qui prie avec foi est donc quelque chose d'admirable. Il peut se regarder comme le député de l'Eglise entière qui porte des vœux et des hommages jusqu'au trône de l'Eternel, qui entre en société avec les anges mêmes, et qui participe à tous les mérites des saints.

La prière continuelle est expressément recommandée par Jésus-Christ, parce que la prière se doit trouver partout, être de tout, animer et sanctifier tout. Les actions, les études, les récréations mêmes du juste prient,

mais quelle force les prières n'ont-elles pas quand elles sont le cri de l'Eglise entière? Si Jésus-Christ nous assure qu'il est au milieu de deux ou trois, assemblés en son nom, combien ne sera-t-il pas présent au corps de tous les fidèles, lorsque des quatre coins de la terre ils soupirent, ils demandent, ils sollicitent? C'est alors que les dons célestes qui se distribuent séparément, appartiennent cependant à tous; que ceux qui ont reçu ne s'élèvent point, mais se communiquent à leurs frères, et que ceux qui n'ont pas reçu ne s'abattent point, mais participent au bonheur des autres; c'est alors que la miséricorde, qui serait refusée à notre indignité, est accordée à l'innocence des saints.

L'assemblée des chrétiens qui prient est réellement une armée rangée en bataille, formidable aux puissances des ténèbres; et leurs cris sont des signes de la victoire qu'ils remportent sur le monde et sur les passions. Dieu, qui a tout fait de sa parole, n'a pas sans doute besoin des nôtres; mais il veut être importuné, pour que nous reconnaissons son domaine et que nous sachions que par nous-mêmes nous n'avons ni mérite ni pouvoir. Les grands de la terre affectent d'être invisibles et appréhendent de se communiquer, dans la crainte de se compromettre ou de rien accorder; mais Dieu, qui ne peut rien perdre de ce qu'il est, invite toutes ses créatures à l'approcher et à venir à lui comme à la source de tous les biens et comme au vrai repos de l'âme.

Laissons donc nos invisibles se contempler dans leur orgueil et mettre des barrières insurmontables entre eux et leurs égaux, et allons à Dieu qu'on trouve à toute heure, et qui, sans garde, sans antichambre, sans crédit, écoute le dernier des hommes comme le premier, et l'exauce si sa prière est humble et sincère.

Courtisans, qui assiégez les palais des princes, qui consommez votre vie à solliciter en tremblant une grâce que vous n'obtenez pas, quittez les cours, venez dans les temples implorer les miséricordes de l'Eternel; et bientôt heureux, enrichis, vous connaîtrez la différence du service de Dieu à celui des hommes. Dieu écoute, exauce, pardonne, en un mot se laisse attendrir; et les hommes sans justice, sans élémence, et souvent sans âme et sans entrailles, laissent crier le malheureux et regardent même ses cris comme un attentat fait à leurs personnes.

La maison du Seigneur étant un lieu de prières, on ne doit se rassembler dans nos églises que pour solliciter des grâces; mais on y vient augmenter ses péchés et faire de ses fautes des sacrilèges, au lieu d'en obtenir l'absolution. On cause, on rit, et peut-être on projette de nouveaux moyens d'offenser Dieu, au moment même qu'on vient se présenter devant sa face. Cependant quel pouvoir les prières de l'Eglise ne devraient-elles pas avoir pour nous attacher à Dieu et nous faire oublier toutes les joies du monde et toutes les affaires? La prière qui se fait dans nos temples le soir comme le matin, la nuit com-

me le jour, est un langage si pathétique, si beau, si onctueux, si expressif, si divin, que toutes les harangues et tous les chants profanes ne sont rien en comparaison. C'est la vérité qui parle avec toute l'énergie et toute la grandeur dont elle est capable. Citons-en quelques exemples.

Je commence par les prières de l'Avent, ces prières connues sous le nom d'Antiennes, et que l'Eglise emploie pour conjurer son Epoux de descendre dans les cœurs. Cieux, s'écrie-t-elle, ouvrez-vous, et que le Juste sorte du sein de vos nuées; et puis, s'adressant à Jésus-Christ même: O sagesse éternelle, Verbe du Très-Haut, qui dominez d'une extrémité jusqu'à l'autre, qui disposez tout avec force et avec douceur, venez nous enseigner la voie de la prudence. O Adonaï, chef de la maison d'Israël, qui avez apparu à Moïse dans une flamme de feu, venez nous racheter selon toute la force de votre bras. O Rejeton de Jessé, qui êtes le signe du salut pour tous les peuples, devant qui tous les rois de la terre se tairont, que toutes les nations invoqueront, venez et ne tardez plus. O clef de David, splendeur de la lumière éternelle, soleil de justice, saint des saints, miroir sans tache de la majesté de Dieu et de toute sa bonté, roi, législateur, espérance de l'univers, vous dont le commencement est l'éternité, venez nous tirer de l'abîme de nos misères, éclairer ceux qui sont assis dans les ombres de la mort, venez sauver l'homme que vous avez formé du limon de la terre, venez enfin régner dans la force et dans l'équité.

Les prières du jour de Noël ne sont ni moins lumineuses ni moins touchantes. Pendant que la nuit était au milieu de sa course, votre Verbe, ô mon Dieu, est descendu du trône de ses grandeurs, et en l'introduisant dans le monde vous commandez à vos anges de l'adorer.

Les prières du carême, et surtout celles de la semaine sainte, ne pénètrent-elles pas les cœurs et n'inspirent-elles pas une componction vraiment salutaire? Toute l'Eglise alors, en qualité de suppliante, s'efforce d'exciter la miséricorde du Seigneur. Elle prie pour les justes, pour les pécheurs, pour les infirmes, pour les voyageurs, pour les captifs, pour ses ennemis, pour les hérétiques, pour les Juifs, pour les païens. Elle engage toutes les nations à venir adorer la croix comme l'instrument de leur salut, et elle leur présente ce bois sacré en chantant des antiennes et des hymnes qui annoncent toute la grandeur du mystère ineffable de la rédemption. Il n'y a point de forêt, dit-elle, qui produise un bois semblable à celui de la croix dont la vertu a triomphé de l'univers. Quelle impression les lamentations de Jérémie ne font-elles pas? La manière dont on les chante, ainsi que les paroles qui les composent, remuent l'âme, l'attendrissent et la détachent des objets corporels.

Comment cette même Eglise ne parle-t-elle pas de la nuit où le Sauveur est ressuscité? Heureuse nuit, s'écrie-t-elle au milieu de ses

transports ou Jesus-Christ, ayant brisé les chaînes de la mort est sorti victorieux du tombeau. O ardeur inestimable de la charité de Dieu, qui, pour racheter des esclaves, a livré son propre Fils. C'est cette nuit qui, plus lumineuse que le jour, lave les crimes, rétablit l'innocence, rend la joie aux affligés, dissipe les haines, ramène la concorde et l'union, et soumet les empires à celui du Tout-Puissant; c'est cette nuit où les choses célestes sont unies aux terrestres, les divines aux humaines; cette nuit enfin qui, séparant partout le monde des vices du siècle et des ténèbres du péché, ceux qui croient en Jésus-Christ, les rétablit dans la grâce et les fait entrer dans la société des saints. Que les chœurs des anges se réjouissent, que les divins mystères soient célébrés avec une sainte magnificence, que la terre éclairée par des rayons si lumineux tressaille de joie, et qu'au milieu des splendeurs que le roi éternel répand sur elle, elle sente sa gloire et son bonheur!

On n'est pas moins ravi en entendant les prières qui précèdent la bénédiction solennelle de l'eau bénite, lorsque le prêtre emploie ces paroles aussi éloquentes qu'efficaces : je te bénis, créature d'eau, au nom du Dieu vivant, du Dieu saint, du Dieu vrai, qui, au commencement du monde, te sépara d'avec la terre; au nom du Dieu qui te fit couler du paradis terrestre, et, te divisant en quatre fleuves, t'ordonna d'arroser toute la terre; qui dans le désert adoucit ton amertume et te rendit potable, qui te fit sortir d'une pierre pour éteindre la soif de son peuple altéré. Je te bénis aussi par Notre-Seigneur Jésus-Christ son Fils unique, qui, par un insigne miracle de sa toute-puissance, te changea en vin; qui marcha sur toi à pied sec, qui fut baptisé en toi par saint Jean dans le Jourdain, qui te fit couler de son côté avec du sang, et qui commanda à ses disciples de t'employer pour le salut de ceux qui croiraient en lui. Nous vous prions, Seigneur, continue l'Eglise, que par un effet de votre toute-puissance vous rendiez féconde cette eau destinée pour la régénération des hommes, afin que ceux qui seront sanctifiés dans son sein deviennent de nouvelles créatures par une naissance toute céleste.

Les chants d'allégresse succèdent à cette auguste bénédiction, et l'on entend dans tous les temples : Voici le jour que le Seigneur a fait, réjouissons-nous, et soyons transportés d'allégresse. Il a réconcilié les pécheurs avec son père : en mourant il a détruit la mort, et en ressuscitant il nous a fait revivre.

Rappellerai-je ici les oraisons qui se récitent dans nos temples pendant le cours de l'année? ces hymnes merveilleuses, où tantôt l'on invoque l'Esprit créateur à venir remplir de son saint amour les cœurs qu'il a créés, et où tantôt l'on commande à la langue de chanter le mystère ineffable du corps et du sang de Jésus-Christ; ces proses ravissantes où l'on exhorte l'âme à louer l'Éternel, autant qu'elle en est capable, parce qu'il est au-dessus de toute louange, et que jamais

on ne pourra lui rendre tout l'hommage qui lui est dû : où l'on reconnaît qu'il n'y a rien d'innocent dans l'homme sans le secours divin; et où l'on supplie Dieu de laver ce qui est souillé, d'arroser ce qui est aride, de guérir ce qui est blessé?

Rappellerai-je ces admirables préfaces où l'on confesse que Dieu a attaché le salut du genre humain à l'arbre de la croix, afin de faire renaître la vie d'où la mort tirait son origine, et que le démon trouva l'instrument de sa défaite dans le bois même qu'il avait employé pour perdre le genre humain : ces préfaces où l'Eglise militante s'associe aux chérubins, aux trônes, aux dominations pour louer et bénir Dieu?

Que ne dirions-nous point ici des prières que les prêtres récitent auprès des infirmes? prières que par anticipation nous devrions souvent reciter. Partez, dit alors l'Eglise par la bouche de ses ministres, partez, âme chrétienne, marquée du sceau de la sainte Trinité; partez au nom de tous les anges et des saints; partez, et que rien ne puisse retarder votre vol dans le sein d'Abraham. Et puis, s'adressant à Dieu, elle s'écrie : reconnaissez, ô Seigneur, l'ouvrage de vos mains; cette créature qui n'a point été formée par d'autres dieux que par vous seul; cette créature, l'objet de votre complaisance, qui a eu le bonheur d'être lavée dans le sang précieux de votre Fils; cette créature, qui, malgré l'effervescence de ses passions et la corruption du siècle, a eu le bonheur de vous connaître et de vous confesser.

Et sitôt que l'âme vient à se séparer du corps, elle invite tous les esprits bienheureux à la présenter au tribunal de Jésus-Christ : elle supplie ce juge incorruptible de ne point entrer en jugement avec sa créature, parce qu'il n'y a personne qui puisse être justifié devant lui : elle ne cesse de prier jusqu'au moment de la sépulture, et de mêler ces paroles si touchantes et si énergiques : je gémiss, ô mon Dieu, comme un criminel; mon visage rougit de mes crimes : ayez égard à mes gémissements, ô roi redoutable, qui sauvez *gratis* tous ceux qui sont sauvés. Ressouvenez-vous, ô mon Sauveur, que je suis cause de votre avènement; que vous vous êtes lassé pour chercher mon âme errante, que pour la racheter, vous avez souffert le supplice de la croix; qu'un si grand effort d'amour ne soit pas inutile.

Si nous considérons maintenant les prières qui composent l'ordinaire de la messe, quelle grandeur! quelle dignité! Elles impriment quelque chose d'auguste et de majestueux, propre à tenir les sens et l'imagination dans le silence, et la raison dans le respect et l'attention; elles inspirent une dévotion tendre et éclairée, et elles attachent notre âme au corps adorable du Sauveur, lorsque par un prodige ineffable il vient renouveler au milieu de nous le sacrifice de la croix. Les collectes, l'offertoire, le canon, tout est admirable et divin, de sorte que le fidèle ne saurait mieux faire que de s'unir à ces prières. Le prêtre intéresse le ciel et la terre par les

paroles merveilleuses qu'il prononce, et qui font, pour me servir de l'expression de l'Écriture, que Dieu lui-même daigne obéir à la voix de l'homme.

Beaux esprits du siècle, est-ce là votre langage ! Et vos poésies, vos discours, quelque admirables qu'ils soient aux yeux de la cabale ou de la raison, approchent-ils des prières et des paroles de l'Église ? Chez vous tout est faux, ici tout est vrai : chez vous tout est frivole, ici tout est solide : chez vous tout est terrestre, ici tout est divin. Vous avez beau orner votre style, créer des expressions, imaginer des systèmes, employer toutes les ressources de l'art, embellir l'amour profane, et le rendre l'âme des spectacles et des concerts, le mensonge perce à travers ces dehors brillants, et n'offre aux yeux de la vérité que des chimères et des folies. Nous ne sommes pas immortels pour nous repaître des plaisirs d'un monde futile et passager, mais pour nous attacher au vrai : et toutes les fois que nous prions avec l'Église, la vérité parle par notre bouche, et forme une sainte conversation entre nous et Dieu.

Un pécheur, autrefois égaré dans les forêts, au milieu des horreurs de la nuit, ne fit qu'entendre quelques versets d'un psaume que des solitaires chantaient, et aussitôt, étonné et frappé, il rentre en lui-même, se convertit, et devient un saint dont l'Église honore la pénitence. Le langage du monde nous serait insupportable si nous savions traiter notre âme selon sa qualité, nous sentirions qu'il n'y a que Dieu, et tout ce qui s'y rapporte, qui puisse l'enrichir, l'élever, la satisfaire, et nous aimerions la prière comme le plus saint et le plus heureux commerce de la créature avec le Créateur.

C'est à la prière qu'on doit la plupart des miracles que nous admirons : elle a la vertu de faire descendre la puissance de Dieu même, et de l'appliquer sur les malades pour les guérir, et sur les morts pour les ressusciter. Si l'on ne sait pas prier, c'est qu'on ne prête pas l'oreille à ce que nous inspire la religion. Il suffit de nous présenter devant celui qui connaît tous nos besoins, et de rester immobiles et réellement morts à toutes les vanités du monde et à toutes les inquiétudes du siècle : cet état parlera, et nous méritera le bonheur d'être exaucés. Si le cœur n'est pas de concert avec les lèvres, et si l'âme n'est pas tout entière dans les oraisons qu'elle adresse à Dieu, la prière absolument inutile ne nous sera d'aucun secours. Il faut sortir du profond de l'abîme où le péché nous a jetés, et pousser des cris qui pénétreraient jusqu'au ciel. Un captif qui demande sa délivrance, un client qui sollicite la fin d'un procès, un malade qui conjure le médecin de hâter sa guérison, un pauvre qui supplie les passants de lui donner l'aumône, ne manquent pas d'expressions propres à caractériser leurs peines. Comment nous, qui sommes chargés de toutes ces misères, et qui avons toutes ces grâces à désirer, pouvons-nous donc être stériles et muets ? Le

tumulte du monde et des passions nous empêche de sentir nos maux ; autrement, effrayés des horreurs qui nous environnent et des malheurs qui nous menacent, nous ne cesserions d'exposer nos besoins et d'en connaître la multiplicité. Mais pour que la prière soit efficace, le renoncement au péché est indispensablement nécessaire, et l'affaire du salut doit être préférée à toute autre, de sorte qu'on ne peut demander les biens temporels qu'autant qu'ils ne nuiront point aux spirituels. Cherchons premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et le reste sera donné par surcroît.

CHAPITRE XIII.

Des instructions.

C'est dans les catéchismes, dans les prêches, dans les conférences, dans les sermons, qu'on peut reconnaître le langage de la religion. Il n'y a point de vérité utile pour le salut et pour le bien de cette vie, que ces diverses instructions n'enseignent et ne persuadent : car la religion, bien différente des oracles du paganisme, n'est ni fausse ni ambiguë. Elle s'exprime d'une manière précise sur chaque article, ne donnant que pour opinion ce qui n'est pas de foi, ne confondant jamais la discipline avec le dogme, ni les choses qui ne sont qu'utiles avec celles qui sont nécessaires.

Les instructions doivent avoir pour base l'Écriture sainte et les Pères, et c'est ce qui les rend précieux aux yeux du chrétien. Lorsqu'on n'entend que des phrases recherchées, des expressions singulières, une éloquence fastueuse, on peut dire avec assurance que ce n'est point le langage de la religion, l'homme alors se substitue à la place de Dieu même, et consultant plus la vanité que la vérité, et plus sa fausse délicatesse, ou celle de son siècle, que le salut du prochain, il énerve et corrompt les paroles sacrées. Cet abus n'est point chimérique. Le style de la plupart des prédicateurs est devenu parmi nous le style des poètes et des académiciens. La vérité se cache, et l'art se fait apercevoir de toutes parts. On rougit d'annoncer la loi de Dieu comme faisaient les apôtres et les prophètes : et quelle marque plus sensible de la dépravation des mœurs et du mauvais goût ! car qui fut aussi éloquent et aussi sublime que les Ezéchiel, les Isaïe, les David, les Paul ? Leur voix qui comme un tonnerre a frappé l'univers, atterre et confond tous ces prédicateurs à la mode, dont le langage est aussi pitoyable qu'indécent. Je me souviendrai toujours d'avoir lu le panégyrique d'un saint, où il n'y avait pas un mot de Dieu. Le panégyriste, ami sans doute de nos beaux esprits, et conséquemment bel esprit lui-même, affectait d'imaginer des périphrases qui lui épargnaient la simplicité de nommer Dieu comme aurait fait un paysan, et qui ne servaient peut-être qu'à masquer son incrédulité.

Ces malheurs naissent de ce qu'on ne

puise plus dans les sources, de ce qu'on ne connaît de théologie que celle des dictionnaires, et de ce qu'on se forme un style sur le langage du monde, et sur les ouvrages frivoles qui circulent de toutes parts. On croit qu'il faut s'accommoder au temps, comme si la parole de Dieu devait se modifier selon les caprices, les passions et les goûts. On ne pense pas que la vérité n'est point une coutume, et qu'elle parle aujourd'hui comme hier, et que tous les raffinements qu'on emploie pour la colorer, ou pour l'affaiblir, sont des prévarications aux yeux de celui qui sonde les cœurs et les reins.

Lisons les homélies des Chrysostome et des Augustin, et nous verrons quelle majesté la religion conserve dans son langage. Il semble en lisant leurs sermons, et en entendant ceux de ces derniers temps, que nous ne professons pas le même Evangile. Aussi touchaient-ils les cœurs, et ne flattons-nous que les oreilles. Leurs discours étaient un vent impétueux accompagné de langues de feu qui déracinait les vices, et qui consumait la cupidité; et les nôtres ne sont qu'un zéphir qui se fait sentir un instant, et qui laisse le mal dans toute sa force et dans toute son étendue. La religion, lorsqu'elle parle du ton qui lui est propre, pénètre jusqu'au plus intime de l'âme, remue toutes les passions, et effraie au moins l'homme, si elle ne le convertit pas. Mais l'on sort aujourd'hui du sermon aussi indifférent et aussi froid pour les vérités saintes, que si l'on venait d'écouter des fables ou des frivolités. On ne se rappelle le prédicateur que pour parler de son style et de ses gestes. On décide *s'il a bien fait son rôle et bien débité sa marchandise*: car ce sont les indignes expressions dont on ose se servir.

Ces écarts passagers ne sauraient altérer l'essence de la religion, qui se retrouve toujours tout entière dans l'enseignement public: mais ils n'arriveraient pas si les supérieurs des communautés avaient soin d'examiner les sermons des jeunes religieux qui commencent à prêcher, et si l'on ne mettait entre les mains des séminaristes et des vicaires que des ouvrages remplis d'une théologie solide et lumineuse, et si l'on s'appliquait à les familiariser avec l'Écriture sainte et les livres des Pères. Il y a beaucoup d'inconvénients à laisser monter en chaire un jeune ecclésiastique, sans avoir examiné ce qu'il doit annoncer. La parole de Dieu exige qu'on prenne toutes les précautions possibles pour qu'elle ne soit ni altérée ni défigurée.

Dieu a donné à la force de cette sublime parole la vertu de prévaloir sur toutes les fables dont les fausses religions sont imbues et d'effacer tout le vain éclat de l'éloquence profane, de sorte qu'elle n'a pas besoin d'ornements étrangers. Si on assiste aux concerts ou aux spectacles, on n'y trouve, malgré toute leur beauté, que des fictions, au point que pour goûter du plaisir il faut pouvoir se prêter à l'illusion; mais quand on entend quelque instruction que fait un minis-

tre de Dieu au nom de toute l'Église qui l'a député, on se sent ému par la force de la vérité, et l'on reconnaît qu'il n'y a que ce langage digne d'une âme immortelle.

On ne s'est dégoûté des prédicateurs que parce qu'on craint l'arrêt de sa condamnation. Le langage qu'on tient, la vie qu'on mène, forment avec l'Evangile le contraste le plus étonnant; de sorte que les personnes qui fréquentent nos églises sont ordinairement comme les bergers de Bethléhem, sans naissance et sans fortune. Si quelques femmes distinguées viennent entendre un sermon, ou c'est parce que le prédicateur a la réputation de bel esprit, ou parce qu'elles veulent goûter le plaisir d'écartier la foule et de se faire voir.

Cependant la parole de Dieu demeure tout ce qu'elle est; et, soit qu'on l'entende, soit qu'on ne l'écoute pas, elle n'aura pas moins son exécution. Les cieux et la terre passeront, et ces vérités qui nous paraissent si frivoles parce qu'elles se trouvent dans tous les catéchismes, ne passeront point. Leur pouvoir se fera sentir sur nous au premier moment, comme effet de justice ou de miséricorde. Alors nous sentirons que le langage de la religion n'était pas seulement pour le peuple, et que c'est le plus grand des malheurs de ne pas l'écouter.

CHAPITRE XIV.

Du culte des saints.

Si l'on est étonné des hommages que l'Église rend aux saints, il faut penser que c'est Dieu lui-même qui l'a voulu. N'est-ce pas lui qui nous déclare qu'ils sont ses amis et ses frères, qu'ils ne font qu'un avec lui, comme il ne fait qu'un avec son Père, qu'il les a aimés avant la création du monde, qu'ils opéreront de plus grands miracles que lui, et qu'enfin, placés un jour sur des trônes, ils jugeront les nations? N'est-ce pas lui qui inspire son Église dans tout ce qu'elle pratique, et qui veut qu'on honore le triomphe de sa grâce dans la personne de ceux qu'il a sanctifiés?

Dieu, nous dit la religion, a choisi ses saints dans toutes les parties du monde et dans toutes les conditions, afin que la gloire de son nom fût universelle, qu'il y eût sur toute la terre et pendant tous les siècles des exemples de pénitence et de sainteté, des miracles de sa puissance, et que chaque peuple enfin eût ses prophètes et ses apôtres. Ce n'est donc ni le courage d'Étienne ni celui de Laurent que nous prétendons honorer, mais la force que Dieu leur communiqua. Il ouvrit leurs yeux pour faire couler les larmes de leur pénitence; il délia leur langue pour qu'ils publiassent ses merveilles jusqu'aux extrémités du monde, il étendit leurs mains pour la distribution de leurs aumônes, il rendit leurs corps propres à souffrir le fer et le feu, il forma cette volonté pure et docile qui les fit obéissants et humbles, il employa leurs qualités naturelles pour faire éclater celles de sa grâce, de sorte qu'en couronnant leurs

miracles il couronna ses propres dons.

Ce sont ces vœux qui engagèrent l'Église dans tous les temps à proposer les saints comme nos modèles, à les révéler comme les temples de la grâce, et à les invoquer comme de puissants intercesseurs. On trouve leur culte établi dès le commencement du christianisme. Les premiers fidèles recueillaient le sang des martyrs, baisaient leurs os sacrés et les emportaient dans leurs maisons, comme des restes précieux où la foi avait imprimé ses vestiges, et qui devaient un jour ressusciter pour la gloire. Les catacombes sont autant de monuments qui déposent en faveur de ces vérités.

Eh ! comment les saints ne mériteraient-ils pas nos hommages et notre invocation ! On se recommande tous les jours aux prières des vivants, et la foi nous apprend que les saints sont plus vivants que lorsqu'ils étaient sur la terre. On honore les personnes pieuses quoiqu'elles puissent à tout instant déchoir de leur piété, et la foi nous enseigne que les bienheureux ne sauraient plus pécher. D'ailleurs, ne voient-ils pas nos besoins, puisqu'ils voient tout en Dieu ; et quand même ils ne connaîtraient pas nos désirs ni nos personnes, le Seigneur en exaucerait-il moins nos prières à leur considération ? Saint Pierre connaissait et entendait-il tous les malades qu'on exposait dans les places publiques pour que son ombre les guérit ? Et cependant Dieu accordait en faveur de son apôtre les grâces que ces inconnus lui demandaient.

Il y a deux langages, il est vrai, par rapport au culte des saints ; celui de la religion et celui de la superstition : (mais, quoi qu'en disent les hérétiques et les incrédules, l'Église parle si clairement sur cet objet, que, lorsqu'on l'écoute, il n'y a ni abus ni excès. Mille fois elle a déclaré, par la voix de ses conciles et celle de ses pasteurs, et elle déclare tous les jours, par ses enseignements publics, que Jésus-Christ est le seul médiateur de puissance et de rédemption ; que l'intercession des saints n'est que bonne et utile, que leurs images n'ont d'autre vertu que celle de les représenter, qu'on ne saurait ériger de temple en leur honneur, mais seulement sous leur invocation ; de même qu'on se borne à les nommer dans la messe comme les serviteurs de Dieu, sans pouvoir jamais leur offrir aucun sacrifice. C'est l'invocation des bienheureux qui forme la communion des saints. Nous les prions et ils prient pour nous. Ils savent par leur propre expérience, qu'exposés ici-bas à des dangers et à des ténèbres de toute espèce, nous avons continuellement besoin d'un secours efficace, et ils le sollicitent en conséquence auprès de Dieu, qu'ils possèdent et qu'ils voient.

Un saint, aux yeux des esprits forts, n'est qu'un homme de préjugés, et peut-être qu'un imbécile ou un extravagant. Mais si l'on osait ici faire une comparaison, le parallèle ne serait sûrement pas à l'avantage de l'incrédule. En effet, l'incrédule n'a pour certitude dans l'affaire la plus importante et la

plus terrible que des hypothèses, fruit de son délire et peut-être de ses débauches ; et le saint fonde son bonheur et son espérance sur la parole de Dieu même, et sur le témoignage des faits les plus authentiques et de toute la tradition : l'incrédule vit au hasard, et le saint ne fait pas une démarche sans entrevoir l'avenir : l'incrédule borne toutes ses connaissances et tout son être aux soins de cette misérable vie, le saint s'élève au-dessus de ce monde, au-dessus des temps, et va chercher la vraie lumière dans sa source : l'incrédule n'a qu'une science vaine, présomptueuse et sans principes, le saint a en quelque sorte la science de Dieu même, celle de ne voir cet univers que comme un atome, de n'envisager tous les hommes que comme des instruments de la Providence, de ne considérer les richesses et les honneurs que comme un néant, de découvrir dans l'avenir tous les grands événements que la religion nous prépare : l'incrédule ne connaît ni la conduite de Dieu, ni sa justice, ni sa miséricorde, ni le plan de ses merveilleuses opérations ; le saint découvre l'économie admirable de la suprême Sagesse, et les livres de l'éternité lui sont ouverts : l'incrédule ne peut dire précisément ce que sera la mort ; le saint, éclairé par la foi, l'aperçoit telle qu'elle est et dans toutes ses suites, comme s'il était déjà dépouillé de son corps : l'incrédule n'a point d'autre idée de son âme que celle d'une portion de matière plus subtile et plus déliée : le saint la voit et la sent comme une substance toute spirituelle et vraiment indestructible.

Que les esprits forts ont donc mauvaise grâce d'oser railler les saints comme des idiots qui ne savent et ne comprennent rien. Quand la grâce de Dieu remplit une âme, elle lui communique plus de lumière en un instant que tous les philosophes n'en pourraient acquérir dans l'espace de tous les siècles. Aussi diront-ils un jour, à la vue des saints qu'ils auront méprisés : Voilà ceux qui étaient l'objet de nos railleries, et que nous donnions pour exemple de personnes dignes de toutes sortes d'opprobres. Insensés que nous étions, leur vie nous paraissait une folie et leur mort une honte, et cependant les voilà élevés au rang des enfants de Dieu. Nous nous sommes donc égarés de la voie de la vérité ; la lumière de la justice n'a point lui pour nous, le soleil de l'intelligence ne s'est point levé pour nous. De quoi nous a servi notre orgueil ? Ce n'est point ici le langage de l'imagination, mais celui de la religion même, qui s'exprime ainsi au livre de la Sagesse.

Il n'appartient qu'à cette divine religion de former des hommes aussi parfaits et aussi sublimes que les saints. Quel prodige que leur vie ! quelle ardeur que leur charité ! Étrangers à l'univers, au siècle, à eux-mêmes, ils n'existent qu'en Dieu. Leurs pensées sont toutes spirituelles, leurs désirs tout célestes, leurs actions toutes merveilleuses. Les uns vont prêcher l'Évangile aux extrémités du monde et y consommer leur sacrifice ; les autres s'ensevelissent dans des cavernes et

n'en sortent, que pour voler dans le sein de la lumière éternelle. Ceux-ci baignent la terre de leur sang, et laissent partout des vestiges de leur zèle et de leur intrépidité, ceux-là répandent des larmes qui le disputent au sang même, qui les rendent martyrs de la pénitence, comme les autres le sont de la vérité.

Il n'y a point de pays où les apôtres n'aient pénétré, point de peuples qu'ils n'aient instruits. L'Angleterre a eules siens, ainsi que l'Allemagne, la France et l'Espagne, et l'on trouve aux Indes, jusque chez les brames, des traces apostoliques. Leurs fakirs ont une idée de la Trinité et de l'incarnation, quoique défigurées par leurs monstrueuses superstitions. Il faudrait être plus rapide que l'éclair pour suivre les saints dans leurs voyages et dans toutes leurs entreprises pour le bien de l'univers. Ce sont eux qui ont renversé les idoles, adouci les mœurs, réformé les cœurs, éteint l'esprit de vengeance, inspiré l'amour des vertus et confondu l'orgueil; en un mot, ils ont changé la face du monde, et ils sont les anges tutélaires de nos provinces et de nos villes. Leur abjection est devenue notre gloire; leur indigence notre richesse, leur mort notre vie; de sorte que nous leur devons des tributs éternels de reconnaissance et d'amour. Sans eux nous adorerions encore le crocodile et le serpent, sans eux nous serions encore au sein de la barbarie et de la corruption: ils furent les vrais philosophes, et heureusement leur succession n'a jamais été interrompue. L'Eglise toujours sainte renferme des saints jusque dans ce siècle pervers; des saints, à la vérité, maintenant inconnus ou méprisés, mais qui deviendront un objet de vénération pour nos descendants. Dieu se plaît à manifester les œuvres de ses serviteurs lorsqu'ils n'existent plus à nos yeux, et alors le christianisme leur érige des autels.

La religion a donné les plus grandes lumières à ce sujet dans les livres de Benoît XIV, sur la canonisation des saints. On ne peut les lire sans reconnaître que ni l'argent ni la cabale ne saurait venir à bout de faire béatifier. Il n'y a que la communion romaine qui ait droit de déclarer des saints, et d'ordonner qu'on les invoque: et c'est une des plus fortes preuves de la vérité, un des plus beaux privilèges que Dieu ait jamais accordés à son Eglise, privilège fondé sur la promesse solennelle de ratifier dans les cieux ce que ses vicaires feront sur terre; privilège qui annonce toute la grandeur de la religion et toute son autorité. Laissons les libertins railler, les incrédules invectiver: ni les railleries, ni les invectives ne furent jamais des raisons; et l'on aurait beau en composer des *in-folio*, il n'en résulterait pas la moindre preuve contre la vérité.

Il en est de même de tout ce qu'on débite contre la vie des saints, comme si quelques actions, ou quelques miracles apocryphes que le faux zèle de certains historiens a imaginés, pouvaient infirmer ceux dont l'Eglise réclame l'intercession. Un parfait hon-

nête homme sera-t-il moins homme de bien, si dans le nombre des belles actions qu'il aura faites, on lui en attribue une qui n'a point existé? On remarque qu'on n'agit et qu'on ne juge jamais avec plus de mauvaise foi que lorsqu'on attaque la religion; et la chose n'est pas surprenante, c'est toujours un cœur corrompu, un cœur qui voudrait qu'il n'y eût ni culte, ni Dieu, qui se soulève contre le christianisme. D'ailleurs le siècle est si scandaleusement délicat, si follement incrédule, que les œuvres les plus admirables du Tout-Puissant lui paraissent des chimères ou des absurdités. Il ne fait pas attention qu'on risque bien moins à croire de fausses légendes qu'à nier les merveilles de Dieu dans ses saints. Que sont devenus les temps où la lecture de leur vie remplissait le cœur et la mémoire des pères et des enfants? Alors les mœurs étaient plus pures, la foi plus simple, le cœur plus droit, et la religion plus respectée et plus pratiquée.

Le culte des saints a diminué à mesure que l'ignorance a voulu philosopher. On a cru qu'il suffisait d'accorder tout aux sens, et que pour vivre de la sorte on n'avait besoin ni de foi, ni de loi, ni de Dieu. On a taxé de superstition la piété la plus éclairée, et l'on a pensé que sous ce prétexte on pouvait tout nier. Les saints, en conséquence, ainsi que leurs vertus, n'ont paru propres qu'à nourrir la crédulité des idiots, et chacun, crainte de passer pour ridicule, s'est efforcé de mépriser, ou du moins d'oublier les serviteurs de Dieu. Il n'y a que le peuple qui ose aujourd'hui célébrer les fêtes des saints, baiser leurs reliques et visiter leurs tombeaux, quoique la religion nous recommande ce devoir comme un hommage rendu à la vérité, et comme le triomphe de la foi.

L'hérésie ne sait pas tous les biens spirituels qu'elle a perdus, ainsi que tout l'outrage qu'elle a fait à la religion en rejetant le culte des saints. Elle a perdu la ressource de leur intercession, celle de leurs exemples, le désir de les imiter, en un mot, le secours de leurs miracles; elle a fait l'injure à Dieu de croire que ses amis n'avaient aucun pouvoir, qu'ils étaient moins vivants après leur mort, que lorsqu'ils existaient ici-bas, et que leurs corps, quoique destinés à ressusciter glorieusement et à être les coadjuteurs éternels de leur âme, n'exigeaient pas plus de respect que les cadavres des impies. Et d'où viennent tous ces maux? de ce que le langage de la religion n'est point entendu.

CHAPITRE XV.

Des miracles.

La religion n'a pas de langage plus expressif que les miracles. Ce sont eux qui introduisirent Moïse à la cour de Pharaon, et qui délivrèrent le peuple hébreu de sa captivité; ce sont eux qui confondirent les prêtres de Bélial, qui firent vivre les Juifs pendant quarante ans dans le désert, qui conservèrent Daniel dans la fosse aux lions, qui furent enfin la marque distinctive du Messie. Allez, dit

Jésus-Christ, rapporter à Jean que les aveugles voient, que les boiteux marchent, que les sourds entendent, que les lépreux sont guéris, que les morts ressuscitent et que l'Évangile est annoncé aux pauvres. Jean observait en apparence une vie plus austère que le Sauveur des hommes ; mais il ne fit point de miracles, parce que c'était le signe et le sceau de la Divinité.

Les miracles ne sont point contre la nature, selon la remarque de saint Augustin, de même que les mystères ne sont point contre la raison : mais les uns et les autres sont au-dessus des voies ordinaires, et surpassent notre pouvoir ainsi que notre intelligence. On juge des miracles par la doctrine, dit Pascal, et de la doctrine par les miracles. Ils se servent mutuellement pour faire éclater la vérité. Je sais qu'aux yeux de la plupart des hommes, c'est aujourd'hui une pmsillanimité de prononcer seulement le mot de *miracle*, et une folie d'en croire un seul. Ils voudraient qu'on vit tous les jours des prodiges ; et parce qu'ils n'en voient point, ils se persuadent qu'ils n'y en a jamais eu ! Mais si l'on raisonnait de la sorte sur mille événements extraordinaires, et que, par exemple, on conclût à Paris que les horribles tremblements de terre autrefois arrivés à Palerme, et dernièrement à Lisbonne, sont des suppositions, parce qu'on n'en a point été témoin, que penserait-on de ce pyrrhonisme ? Voilà cependant comme les incrédules argumentent. On ne fait pas attention que les miracles ne sont tels que parce qu'ils sont rares ; et que si la Divinité sortait continuellement de son secret, on ne serait pas plus frappé de ses merveilles qu'on l'est de la fécondité de la terre, du renouvellement des saisons, de la résurrection de toute la nature, du cours et de l'harmonie des astres, en un mot de la circulation de notre sang, de la reproduction de nos pensées : prodiges qui ne nous touchent point, parce qu'ils sont continuels.

Consultez la religion, étudiez-en l'économie et les preuves, et partout elle vous convaincra que ses miracles souvent arrivés dans les villes, que dis-je, à la face des nations entières, attestés par ses ennemis mêmes, et constamment recueillis comme des témoignages authentiques et sacrés, portent avec eux tous les caractères de la véracité : elle vous convaincra que tout le peuple juif, malgré ses murmures et son ingratitude envers Moïse, n'a jamais produit un seul homme qui ait contesté les prodiges de ce grand législateur : elle vous convaincra que cinq cents frères, qui sont morts en soutenant tous qu'ils avaient vu Jésus-Christ ressuscité, forment une autorité vraiment irréfragable : elle vous convaincra que le christianisme opposé à toutes les passions et en butte à toutes les puissances de la terre, n'a pu s'introduire dans l'univers par le ministère de douze pauvres pécheurs, sans des miracles d'un genre extraordinaire ; elle vous convaincra qu'une tradition non interrompue d'historiens fidèles qui citent les lieux, les personnes et les temps, ne saurait être le lan-

gage de l'imposture : elle vous convaincra que tant d'églises, tant de chapelles, tant de monuments érigés dans les endroits mêmes où les miracles sont arrivés, n'ont rien de douteux, rien d'équivoque : elle vous convaincra que lorsqu'on a l'idée de Dieu comme d'un être tout-puissant, on a une idée claire et précise des miracles ; et que loin de les ranger dans la classe des chimères et des absurdités, on les juge inférieurs à la création et à la conservation de ce monde, quelques extraordinaires qu'ils puissent être.

Si l'on ne s'agit que de nier les miracles, ou de contredire toutes les histoires et toute la tradition, la chose n'est pas difficile : mais s'il faut prouver, comment s'y prendra-t-on ? Où sont les auteurs contemporains de Moïse, de Jésus-Christ et des apôtres, qui déclarent que leurs miracles ont été reconnus faux, ou n'ont pas existé ? Cependant on ne peut infirmer les prodiges que la religion nous présente, sans avoir de pareils témoignages. Si un événement ne doit pas être cru, parce qu'il n'est pas récent, que deviendra l'histoire Ancienne et Romaine, et que devons-nous penser de tous les livres qui déposent en faveur de mille faits dont la date remonte à plus de cinquante siècles ? D'ailleurs n'avons-nous pas des miracles opérés de nos jours. Celui de madame la Fosse, cette femme affligée d'une perte de sang, que tout Paris a vue et connue, n'est-il pas revêtu de toutes les preuves ? Elle fut guérie tout à coup à la procession du saint Sacrement ; et ce prodige, attesté par les médecins, par l'archevêque et par une multitude de témoins, de tout âge, de tout sexe et de toute condition : ce miracle que les protestants mêmes ont avoué, ce miracle inscrit dans l'église de sainte Marguerite, et dont la mémoire se renouvelle chaque année, n'est-il pas un signe éclatant que la religion, toujours la même, est féconde en prodiges, et que rien ne coûte au Tout-Puissant ?

Le don des miracles est un don accordé à l'Église ; et quoique les prodiges ne soient plus nécessaires comme autrefois, il y en aura toujours qui s'opéreront ou par la cendre de ses saints, ou par le ministère de ses enfants. L'incrédule a beau s'obstiner à ne reconnaître de miracle que ceux qui, tels que la résurrection d'un mort, ou la rétrogradation de la lumière, ont les caractères les plus frappants, il n'en sera pas moins vrai que la moindre guérison est surnaturelle, si elle est momentanée ; et qu'au rapport de toute la faculté, la reproduction subite des moindres chairs est une vraie création.

Mais que diriez-vous, hommes qui niez les miracles, si l'on vous démontrait que votre propre existence est un des plus grands phénomènes ; que les prodiges les plus merveilleux sont inférieurs à tout ce qui se passe continuellement dans notre cerveau ; et qu'il n'y a rien de plus digne d'admiration et de curiosité que ces pensées qui s'engendrent au milieu de votre bile et de votre sang, et qui n'ont rien de matériel. Tout est miracle en nous, comme hors de nous, au-dessus de nos

têtes, comme au-dessous de nos pieds; et nous ne voulons pas convenir qu'il y ait des miracles. Téméraires, nous osons borner la toute-puissance et assujettir Dieu lui-même aux idées que nous nous en formons, c'est-à-dire à nos caprices et à nos préjugés!

Ah! quand la religion nous sera précieuse, quand nous l'entendrons, au lieu de révoquer en doute ou de contester les miracles de la toute-puissance, nous les apercevrons partout où nous élèverons les yeux: nous saurons que Dieu, vraiment magnifique et admirable dans ses saints, a fait dans tous les temps des merveilles ineffables; que ce sont eux qui ont fermé le ciel ou l'ont ouvert pour retenir ou faire couler les eaux; nous saurons que leur intercession nous a souvent mérité des guérisons que nous attribuons aux médecins et des grâces que nous regardons comme des coups du hasard ou des effets de l'industrie; nous saurons enfin qu'on n'obtient point de miracles sans la foi, et que cette précieuse foi est aujourd'hui tellement refroidie, qu'on ne doit point s'étonner si les prodiges ont cessé. D'ailleurs l'établissement de l'Eglise et sa perpétuité étant un miracle visible depuis plus de dix-sept siècles, qu'avons-nous besoin de nouvelles marques de sa vérité?

CHAPITRE XVI.

Des prestiges.

Le démon, cet être réel, dont on ne peut nier l'existence sans contredire la foi, l'Ecriture et toute la tradition, se diversifie en mille manières pour nous séduire et pour nous rendre complices de ses malheurs. C'est lui qui, précipité dans l'abîme pour avoir tenté de se comparer à Dieu même, séduisit Ève dans le paradis terrestre, changea la verge de Moïse en serpent, s'empara de l'esprit de Saül, tourmenta Job, se rendit formidable par des obsessions, inspira les oracles des païens, enseigna la magie, et osa enfin transporter Jésus-Christ lui-même, et le tenter. Il ne manque ni de dessein, ni d'invention, dit Fléchier; sa malice est inépuisable, il ne s'affaiblit point par le temps, il est immortel, il ne se lasse point de ses poursuites, il est infatigable: il n'est pas retenu par le repentir, il est incorrigible, il ne s'apaise point par les prières; c'est un aspic sourd à la voix et aux paroles de l'enchanteur; il est tantôt serpent, tantôt lion; il joint l'adresse à la force, la surprise à la guerre ouverte; il nous attaque par toutes les créatures, il se sert de nous pour nous perdre; il remue nos passions, il excite nos humeurs, il combat l'esprit par la chair et la chair par l'esprit; il nous tente par nos vices et par nos vertus.

Si nous sommes négligents, il nous accable; si nous sommes faibles, il se joue de notre faiblesse; si nous nous croyons assez forts pour le combattre, nous sommes vaincus sans combat: et si nous sommes assez heureux pour le vaincre, il est à craindre qu'il ne tire même avantage de sa défaite, et

que, nous faisant perdre l'humilité, il ue triomphe même de notre victoire.

La religion a toujours enseigné que Dieu, selon la profondeur de ses jugements, permet quelquefois aux démons d'éprouver les saints, qu'il les retient ou les lâche comme il lui plaît, qu'il en fait les ministres de sa justice; et que c'est en conséquence que ces esprits de ténèbres se transforment quelquefois en anges de lumière, qu'ils effraient par des fantômes, qu'ils troublent le cerveau par des représentations lascives, et que, selon le livre de Job, ils font le tour de la terre, et la parcourent en entier pour séduire et pour tenter.

Le diable, qui se plaît à contrefaire la Divinité, a ses apôtres, ses martyrs, ses temples, ses autels, ses sacrifices. Il est le plus grand écrivain, selon l'expression du célèbre Nicole, tous les livres lascifs et impies étant son ouvrage. Les miracles appartiennent à Dieu seul, les prestiges au démon. Et que sont ces prestiges? de pures illusions qui fascinent les sens, qui contrefont en apparence les œuvres du Tout-Puissant, et qui, selon saint Augustin, ressemblent parfaitement au jeu des escamoteurs.

Tous les Pères de l'Eglise prétendent que le diable ne saurait par lui-même opérer la moindre guérison; mais qu'en habile physicien, qui connaît les secrets de la nature, il se répand sur la terre et dans les airs, et qu'il y rassemble ce qui peut aider ses opérations: de même qu'il ne sait ni les pensées, ni l'avenir, mais qu'il devine, qu'il conjecture et arrive enfin au point de pouvoir quelquefois prédire.

Si les docteurs de l'Eglise avaient jugé des démons comme nos petits esprits, sans doute ils auraient regardé leurs opérations comme des fables et des frayeurs puériles: mais en vrais savants, qui examinent, qui approfondissent et qui connaissent le langage de la religion, ils ont vu qu'il y a eu des anges rebelles précipités par leur orgueil, et que depuis leur chute, ils séduisent, ils tourmentent et tournent continuellement pour nous dévorer; ils ont vu que l'Ancien et le Nouveau Testament parlent sans cesse des démons et de leurs œuvres; que l'Eglise, inspirée par l'Esprit-Saint, prie Dieu dans la plupart de ses oraisons, de dissiper les illusions de Satan, d'empêcher les progrès de sa malice; qu'elle excommunie ceux qui ont recours à sa puissance et à ses ruses; qu'en un mot le diable est appelé le prince du monde, parce qu'il y règne.

Les premiers chrétiens étaient si persuadés de l'influence des démons, qu'ils faisaient usage du souffle et du signe de la croix, comme d'un moyen propre à dissiper les spectres et les fantômes. Vous riez, esprits incrédules; mais sachez que vous n'êtes à couvert des tentations du démon, que parce que vous faites ses volontés; sachez que votre malheureux repos ne vient pas de la paix, mais de la dureté de vos consciences, et que la tentation la plus redoutable est celle qui damne et qui ne se laisse pas sentir. Si les

yeux de votre âme venaient à s'ouvrir, vous vous verriez comme de malheureuses victimes sous l'esclavage du démon, que saint Augustin appelle le marteau de l'univers.

Le diable n'a ni figure ni couleur, parce qu'il est pur esprit, mais il lui est facile de tromper les sens par le moyen d'un corps fantastique; et il n'y a pas de doute que cela ne soit arrivé, au jugement de tous les Pères de l'Eglise, quoique l'ignorance et la superstition aient souvent publié à ce sujet mille fables ridicules. Si l'on voulait écouter le peuple, quelles absurdités ne croirait-on pas!

Mais laissons le langage du vulgaire pour entendre celui de la religion: elle nous dit clairement que les démons enlevèrent autrefois Simon le Magicien dans les airs, qu'ils employèrent Apollonius de Tyane comme leur oracle et leur agent, et qu'avant que le grand jour du Seigneur arrive, ils seront les ministres de l'Antechrist; qu'ils feront descendre le feu du ciel en terre, et qu'ils opéreront de tels prodiges, que les élus mêmes seraient séduits, si Dieu n'abrégeait les temps de séduction. Elle nous dit, par la bouche du grand Augustin, son interprète et son docteur, que le démon doit nécessairement apparaître lorsqu'on l'appelle au nom de Jésus-Christ, et que, si cette apparition n'a pas lieu, c'est par un ordre particulier de Dieu, tant le nom de Jésus-Christ a de pouvoir au ciel, sur la terre et dans les enfers.

La puissance du démon est sans doute enchaînée depuis l'avènement du Sauveur; mais cela n'empêche pas que son empire ne soit à redouter, et qu'on ne doive employer tous les moyens que l'Eglise met en main pour dissiper ses illusions, et pour se garantir de ses tentations. Perpétuel accusateur de ses frères, comme l'appelle l'Ecriture, il nous poursuit à la mort, après nous avoir tourmenté pendant la vie. L'Eglise, qui ne fait rien d'inutile, et qui ne fait rien que de raisonnable et d'autorisé, conjure les esprits de ténèbres, dans les prières des agonisants, de ne point nuire à nos âmes, et de les laisser aller jouir en paix du repos de Dieu. Ah! sans le secours de l'Eglise, sans ses exorcismes, sans ses bénédictions, nous serions continuellement le jouet des démons, qui sont ces puissances de ténèbres répandues dans les airs, dont nous parle saint Paul.

C'est ainsi que la religion s'explique sur le chapitre des mauvais anges, et nous ne pouvons douter de ce qu'elle dit, sans être rebelles et présomptueux. On ne croit plus qu'il y ait des démons, m'objectera-t-on; mais cela doit-il étonner, puisqu'on se persuade à peine qu'il existe un Dieu. La foi de l'Eglise se réglerait-elle désormais suivant l'opinion ou plutôt suivant la folie des incrédules? et parce qu'ils ne veulent reconnaître d'empire dans l'univers que leur propre orgueil, faudra-t-il abandonner les vérités les plus authentiques et les plus sacrées? L'Eglise a parlé: que la terre se taise, que les hommes écoutent, qu'ils obéissent et qu'ils s'humilient.

CHAPITRE XVII.

De la conscience.

Depuis que l'âme a perdu ses prérogatives et ses droits, la conscience n'est plus qu'un nom qu'on emploie pour faire valoir le préjugé ou l'intérêt. Chacun vend en conscience, chacun parle en conscience, chacun agit en conscience; et malgré ces belles expressions, l'iniquité abonde de toutes parts, et la prévention juge et prononce. De là vient qu'il y a autant de consciences que de personnes, tandis qu'il ne devrait y avoir qu'une seule et même manière de se décider, la vérité étant une ainsi que la loi.

La conscience est sans doute le langage de la religion; mais quelle conscience? celle qui se défie de ses propres lumières, qui écoute, qui délibère et qui consulte; celle qui n'a acception de personne, qui a égard aux temps et aux lieux; celle qui ne se détermine qu'avec connaissance, et qui n'agit qu'avec prudence; celle qui n'a de zèle que selon la science de Dieu, et qui le retient dans l'occasion, crainte d'éteindre la mèche qui fume encore, et de rompre le roseau déjà brisé; celle qui ne cherche point à dominer et qui s'avoue fautive; celle, en un mot, qui ne condamne qu'à regret, qui ne persécute jamais, et qui n'emploie les voies de rigueur qu'après avoir usé de toutes les autres.

L'homme est si singulier qu'il prend souvent pour zèle l'effervescence du sang; pour pitié, l'humeur; pour conscience, l'obstination; pour amour de la vérité, l'esprit de parti. S'il était toujours permis d'agir selon sa conscience, saint Paul, avant sa conversion, aurait justement persécuté les chrétiens; et tous les fanatiques seraient vraiment excusables; mais à Dieu ne plaise! il n'y a que l'ignorance absolument invincible qui excuse réellement du péché; mais qu'il est difficile d'être ignorant à ce point!

Dieu en créant l'homme, lui imprima sa loi, et cette expression se fait sentir par des désirs ou par des remords. Ce n'est qu'à force d'entasser crimes sur crimes qu'on tombe dans l'oubli de soi-même et de Dieu. Funeste état, qui, nous réduisant à la condition des bêtes, ne nous laisse plus en partage qu'une ombre d'existence et de sentiment! Cependant la plupart des hommes, accablés d'un sommeil lethargique, s'endorment jusqu'à la mort dans le sein de leurs vices et de leurs passions, c'est-à-dire de leurs plus grands ennemis; ils s'imaginent avoir tout gagné lorsqu'ils en sont au point de ne plus rien craindre, et de se rire des plus effrayantes vérités, comme si la condition d'un malade, qui ne sent pas son mal, n'était pas le signe d'une mort prochaine.

Heureux celui que sa conscience avertit à tout instant et rappelle continuellement à Dieu comme à la source de la lumière et de la vie. Quel bienfait inestimable de la part du Tout-Puissant! Non-seulement il a voulu que toutes les créatures fussent autant de voix qui nous annonçassent sa présence et sa grandeur; non-seulement il a voulu que ses

ministres fissent retentir à nos oreilles ses préceptes ; mais il a établi au milieu de nous un moniteur secret qui nous parle de la manière la plus forte, pour nous arracher au vice et nous exciter à la vertu ; un moniteur qui s'élève du fond de notre propre cœur, et vient nous reprocher nos désordres ou nos négligences ; un moniteur qui nous accuse, et qui la nuit comme le jour nous juge et nous poursuit.

Si le langage de la religion nous était plus familier, quel ascendant la conscience n'aurait-elle pas sur nous ! Nous la respecterions comme la voix de Dieu même ; et pour savoir si elle n'est point une illusion qui nous trompe, nous la mettrions en parallèle avec la loi et avec la vérité. Le témoignage de la conscience fut écouté dans tous les temps comme un oracle sacré : et si, aujourd'hui, on n'en connaît plus le mérite et le poids, c'est qu'on vit environné de ténèbres plus épaisses que celles d'Égypte. La morale relâchée de certains casuistes, ainsi que l'art de raffiner les crimes mêmes, et de les dépouiller de la turpitude qui les accompagnait autrefois, a étouffé le cri de la conscience, et a répandu une surdité générale lorsqu'il s'agit de faire le bien et d'éviter le mal.

Ceux qui prétendent que la conscience n'est qu'une suite de l'éducation et du préjugé, ne connaissent ni la nature de l'âme ni la force de la vérité. Un esprit immortel ne saurait exister sans notion du bien et du mal, et cette notion est indépendante des usages, des lieux et des temps. Ne sentons-nous pas, lorsque nous rentrons en nous-mêmes, un je ne sais quoi qui nous approuve ou qui nous condamne, et qu'indépendamment de tout respect humain, nous sommes satisfaits ou mécontents. Mais qu'il est rare de trouver maintenant des hommes dont la bonne conscience fasse le bonheur ! On ne se supporte que parce qu'on s'étonne sur son mal, ou parce qu'on en juge selon son opinion.

Celui qui jouit d'une bonne conscience aime à feuilleter les replis de son cœur et à se rendre compte tous les soirs des actions de la journée. Il s'interroge continuellement, et il en résulte une paix solide et une vigilance raisonnable. La conscience du juste est un sanctuaire, un paradis où Dieu se fait un plaisir d'habiter ; et celle au contraire du méchant, est une véritable image de l'enfer, où il n'y a aucun ordre, mais la plus horrible confusion.

Si nous examinons ce que la conscience nous dit depuis tant d'années, nous aurions horreur de notre endurcissement dans le crime et de notre insensibilité. Ces remords, cet ennui, ces dégoûts qui nous accablent, qui nous persécutent, qui nous désolent, sont autant de moyens dont se sert la conscience pour nous éclairer et pour nous toucher. elle nous déclare à temps et à contre-temps qu'on n'est heureux qu'en aimant Dieu, qu'en observant sa loi, et que toutes nos prévarications revivront au grand jour des vengeances, pour nous perdre, si nous n'en avons pas fait une sincère pénitence. Elle

nous remet devant les yeux les pieuses instructions que nous avons reçues de nos parents et de nos maîtres ; elle tonne enfin au dedans de nous-mêmes, pour nous pénétrer d'une crainte salutaire et détruire le vice jusqu'en sa racine.

Les maux qui résultent du mépris qu'on a pour sa conscience n'ont pas d'autre terme que l'impénitence finale. Lorsque les vérités s'émeussent et lorsqu'on entrevoit de sang-froid les abîmes éternels, on court infailliblement à sa perdition. La religion n'est qu'une chimère aux yeux de ceux qui refusent d'écouter son langage : et combien n'y en a-t-il pas ! Le monde ne forme plus qu'une société d'esprits indociles et pervers, qui se raillent des jeûnes, des abstinences et même du Décalogue, de sorte que la conscience paraît un être de raison.

Cependant, ô voix précieuse ! témoignage de notre sens intime, fidèle expression de la vérité, vous ne pouvez être méconnue sans une entière dégradation de ce que nous sommes ! Reprenez tous vos droits, et parlez à ces esprits forts et à ces cœurs corrompus de manière à les ébranler. Vous êtes l'écho de la Divinité même : qui osera vous résister ?

CHAPITRE XVIII.

De la pénitence.

Il semble aujourd'hui que la mortification et le renoncement à soi-même sont des vertus de conseil, uniquement faites pour les cloîtres. L'esprit de pénitence est devenu si rare, qu'on prend pour bizarrerie ou pour humeur farouche les devoirs d'un vrai chrétien. On a oublié que l'Évangile nous ordonne de porter continuellement notre croix ; qu'il nous déclare formellement que nous périrons tous si nous ne faisons pénitence ; on a oublié que le juste sera à peine sauvé ; qu'heureux sont ceux qui pleurent, qui souffrent pour la justice et qui sont calomniés ; on a oublié que saint Paul, après avoir rendu l'univers le théâtre de ses souffrances et de son zèle, nous apprend qu'il châtie son corps et qu'il le réduit en servitude, crainte d'être un réprouvé ; on a oublié que Jésus-Christ lui-même n'est entré dans sa gloire qu'après avoir souffert, et que nous devons absolument l'imiter.

Il n'y a point de vérité que la religion nous prêche plus souvent que la pénitence. Tantôt elle met la cendre sur nos têtes, tantôt elle dépouille ses autels, pour nous inspirer des sentiments de componction ; tantôt elle emploie les jeûnes, et tantôt elle redouble ses prières pour nous apprendre à nous humilier, à gémir et à nous crucifier avec Jésus-Christ, notre modèle et notre chef.

Rappelons les premiers siècles de l'Église, où l'esprit de pénitence animait tous les fidèles, où le juste et le pécheur se maceraient également, où l'on n'admettait à la participation des saints mystères qu'après une véritable épreuve, où l'on voyait les coupables aux portes des églises se recommander aux prières des passants et solliciter leur pardon

par des années entières de jeûnes et de macérations; où les péchés, selon leur degré de malice et selon les circonstances, s'expiaient dans les veilles, dans les larmes et dans la privation de la divine eucharistie; où les confesseurs relâchés étaient regardés comme des profanateurs du sang même de Jésus-Christ; où enfin l'excommunication était envisagée comme le plus grand des malheurs.

Quel contraste entre ces temps et le nôtre! il est si frappant qu'on croirait, pour ainsi dire, que la religion d'aujourd'hui n'est pas celle qui se pratiquait alors. Nous ignorons entièrement les règles de la pénitence, nous nous rions de ses saintes austérités; nous méprisons les anathèmes de l'Eglise, comme si elle n'avait pas toujours le même droit de fermer le ciel et de l'ouvrir. Sachez, hommes téméraires, que, malgré cette altération trop réelle, la religion est toujours la même; que si elle n'emploie pas ses foudres comme autrefois, elle n'en a pas moins de force et de puissance, et que ses excommunications sont plus à redouter que tous les maux et tous les tourments. L'homme justement excommunié est véritablement livré à Satan, dépouillé de tous ses droits de chrétien, privé de toutes les grâces, séparé du corps des fidèles, et sans pouvoir mériter jusqu'à ce qu'il soit rétabli par la même autorité qui l'a destitué. Quel état aux yeux de la foi!

Tous les Pères de l'Eglise ont parlé de la pénitence avec une force qui nous annonce toute sa nécessité. Ils déclarent qu'elle est un baptême laborieux, indispensable pour celui qui a perdu son innocence, et qu'il est très-difficile et très-rare de la recouvrer sincèrement. Qu'on les lise avec le respect et l'attention qu'ils méritent, et l'on verra s'il suffit, pour obtenir la rémission de ses péchés, de les déclarer simplement à un prêtre; on verra si quelques prières que le prêtre nous donne à réciter nous acquittent devant Dieu de toute la satisfaction que nous lui devons; on verra si la communion n'exige pas la plus grande préparation; on verra s'il est permis, par quelque légère incommodité, de se dispenser du jeûne et de l'abstinence, et si le carême a été établi pour flatter notre goût et conserver notre embonpoint; on verra si un chrétien n'est pas un homme mortifié, et s'il doit fréquenter les spectacles et les assemblées profanes, dont le monde fait ses délices et son occupation.

Je frémis, je l'avoue, lorsque je lis la tradition de l'Eglise à ce sujet, tradition qui nous apprend que Jésus-Christ n'a satisfait que pour donner un prix infini à notre pénitence, et non pour nous dispenser de la faire, comme le prétendaient les apostats du seizième siècle. La religion n'a jamais eu qu'un même langage sur la pénitence, et si quelques-uns de ses ministres ont enseigné sur cette matière des principes erronés, elle les a aussitôt désavoués: car il faut convenir que l'Eglise ne se tait jamais sur les erreurs, il y a toujours dans son sein une réclamation contre les nouveautés, réclamation que le grand Bossuet appelle le cri de la foi.

Ainsi ces pays où l'on ne refuse jamais l'absolution et où l'on aimerait mieux commettre un sacrilège à la pâque que de supporter un délai, ont eu quelque docteur éclairé qui a revendiqué les droits de l'Eglise: ainsi dans tous les lieux et dans tous les temps on a su qu'il fallait discerner le corps du Seigneur et ne pas le prendre comme une nourriture ordinaire: ainsi la pénitence, quoi qu'on fasse, ne s'anéantira jamais, et il y aura toujours des ministres fidèles qui ne s'écarteront point des saintes règles, et des âmes pieuses qui embrasseront avec joie le parti du silence et de la retraite.

Eh! que deviendrions-nous si Dieu ne se conservait quelques justes au milieu de la Babylone où nous vivons! Car il faut l'avouer, l'esprit d'impénitence et de sensualité a gagné tous les états. Si l'on parle d'une ville, on ne la vante qu'autant qu'on s'y réjouit. Si l'on préconise les sociétés, ce ne sont que celles qui assistent aux bals, aux spectacles, et qui jouent: il n'est jamais question de l'étude et de la piété. On évite les endroits où l'on se souvient encore des vérités évangéliques et où la religion fait entendre sa voix. Cependant l'arrêt est prononcé: il n'y aura que ceux qui pleurent et qui souffrent qui posséderont le royaume des cieux. Paroles foudroyantes! Qui pourra les écouter sans frémir!

CHAPITRE XIX.

Du fanatisme.

Cessez, hommes injustes et profanes, de me confondre avec le fanatisme, nous crie la religion. Je ne suis que douceur et charité, et si je punis, c'est en mère qui châtie pour corriger. Mes préceptes sont faciles, mes récompenses infaillibles, mes oracles vrais, mon langage consolant et persuasif. Je ne condamne mes ennemis que parce que Dieu lui-même anathématise ceux qui ne m'écourent pas: je ne tonne que pour causer des frayeurs salutaires, et je ne cours prêcher les infidèles que pour les rendre heureux.

* Telle est en effet la religion. Elle ne connaît ni l'esprit de parti, ni celui de vengeance, ni celui de domination. Elle gémissait aux pieds des autels, lorsque quelques-uns de ses ministres se liguèrent contre l'autorité qu'ils devaient respecter; et elle n'a jamais cessé d'employer la plume de ses véritables docteurs pour désavouer ces horribles excès si opposés à sa patience et à sa soumission. La religion sans doute n'est pas contraire à elle-même: car elle nous dit que toute puissance vient de Dieu, que les souverains sont sa véritable image, et que nous devons obéir même à ceux qui seraient tyrans.

Il n'y a de fanatisme que celui qui, ayant le mensonge pour base et l'enthousiasme pour principe, menace sans raison, agit sans réflexion, et persécute par obstination et par vanité. Or à ces traits peut-on reconnaître la religion, elle qui prie continuellement pour ses ennemis, et dont les disciples se laissent égorger plutôt que de se révolter. N'abusons

point des termes, prenons les choses selon leur vraie signification, et nous verrons que le fanatisme, loin d'être le caractère de la religion, est celui des hommes qui l'attaquent. En effet, rebelles, téméraires, séditions, ils persécutent en criant contre la persécution; et dans le temps même qu'ils s'élèvent contre l'intolérance, ils déclarent ne pouvoir souffrir ni le christianisme ni ses ministres.

Où trouve-t-on plus de douceur, plus de patience, plus d'humilité que dans l'Évangile? N'est-ce pas lui qui a formé ces personnages vénérables qui répandirent leur sang plutôt que de s'armer contre les empereurs païens? Il n'y aura jamais de révolte à craindre dans les États de la part des vrais chrétiens, nés pour prier, pour se taire et pour souffrir; mais au contraire tout est à redouter de la part des écrivains impies qui veulent changer le culte, ou plutôt l'abolir; qui arrachent aux peuples l'espérance d'une autre vie, et qui ne parlent que de détruire les monastères et de renverser les autels.

Ainsi la religion, lorsqu'on veut l'entendre, n'inspire que des sentiments d'obéissance et de paix: ainsi l'on devient fanatique au premier chef, lorsqu'on n'en peut souffrir l'exercice. Heureux celui qui l'écoute et qui la pratique, il sera plus riche et plus grand que les hommes comblés de biens et d'honneurs. Ce n'est qu'en nous éloignant de cette divine religion que nous devenons des êtres sans loi, sans principes et sans foi. Mais revenons sur nos pas, et faisons rougir les incrédules par notre exactitude à remplir tous les devoirs du christianisme. Plus ils se déchangent contre les lois de l'Église et contre ses usages, et plus nous devons y paraître attachés; et pour cet effet descendons souvent au milieu du peuple, et allons nous confondre avec lui lorsqu'il s'agira des œuvres de piété.

Il est à craindre de trop spiritualiser la dévotion. Épaississons un peu la nôtre, s'il est permis de parler ainsi, et qu'on nous voie désormais assister au prône, aller à la bénédiction, accompagner le saint sacrement chez les malades, baiser les reliques, visiter les hôpitaux, ensevelir les morts. Il n'y a plus qu'une ombre de religion parmi nous: il faut que nos prières soient maintenant en beau style, que les sermons ressemblent à l'éloquence profane, et que le christianisme, en un mot, se dépouille en quelque sorte de ce qu'il est pour pouvoir nous être supportable. Quelle affreuse délicatesse, ou plutôt quelle défection dans la foi! Eh, que craignons-nous! saint Paul ne nous dit-il pas qu'on ne plaît point à Jésus-Christ lorsqu'on veut plaire aux hommes? Si les incrédules nous insultent maintenant, bientôt ils frémeront et ils sécheront de désespoir.

On n'accuse la religion de fanatisme que parce qu'on ne connaît pas la force et les droits de la vérité; cette vérité qui inspire un courage mâle et sublime; cette vérité qui soutient jusqu'à l'effusion du sang la morale et les dogmes; cette vérité qui doit nous sauver, et que nous ne sommes pas les mé-

tres d'abandonner, puisqu'elle est un dépôt que nous devons conserver sans la moindre altération.

Si le fanatisme nous semblait affreux parce que réellement il est l'effet d'un faux zèle, le fruit de l'obstination et la source intarissable de mille maux, nous aurions sans doute raison de le proscrire et de l'anathématiser; mais ce n'est qu'en haine de la religion que nous criions contre le fanatisme, et cela est si vrai que nous le confondons avec l'attachement qu'on doit à l'Église. Cependant quelle différence! Hélas! nous vivons dans un siècle où l'incrédulité est bien plus à craindre que les excès de la religion, dans un siècle où l'on prendrait pour des enthousiastes et des illuminés les apôtres et les martyrs mêmes s'ils revenaient maintenant parmi nous; dans un siècle où l'on passe enfin pour fanatique sitôt qu'on défend la religion, et qu'on s'élève contre les blasphèmes des impies. Aussi remarque-t-on que c'est aujourd'hui une marque d'incrédulité de crier sans cesse au fanatisme; on croit par là éteindre le vrai zèle, et rendre enfin la religion un objet de mépris, ou tout au moins d'indifférence.

CHAPITRE XX.

De notre dernière fin.

Il n'y a que la religion qui puisse nous consoler des horreurs de la mort; horreurs qui nous rendront bientôt l'objet le plus difforme aux yeux de tout l'univers; horreurs qui nous environneront dans un sépulchre plein d'infection et de vers; horreurs qui nous précipiteront dans un éternel oubli. Je frissonne, je l'avoue, au souvenir de cette dernière heure qui nous arrachant tout à coup à nos proches, à nos amis, et en quelque sorte à nous-mêmes, nous placera en face de Dieu, et remplira notre âme d'une lumière que toute notre imagination ne saurait se représenter. Quelles pensées aurons-nous alors? que deviendra notre être faible, impuissant? Ah! la religion nous l'a dit: il deviendra l'objet des miséricordes ou des vengeances de l'Éternel; il deviendra un abîme de maux, ou un trésor de grâces et de richesses; il deviendra la proie des démons, ou l'héritage des saints; il deviendra l'anathème de toutes les intelligences célestes, ou les délices de Dieu même.

La mort, le dernier acte, mais le plus important de toute la vie humaine, ne doit jamais s'effacer de notre esprit. Nous devons toujours nous considérer comme des victimes sous le couteau, prêtes à consommer leur sacrifice. L'expérience doit ouvrir à toute heure à nos yeux notre propre tombeau, et la raison doit nous y faire descendre en idée, comme dans une demeure certaine qui ne peut nous manquer. La foi qui nous rend présent l'avenir même, ne cesse de nous offrir le tableau de notre dernière fin.

Mais tous ces différents points de vue ne nous sont utiles qu'autant que nous travaillons par nos œuvres à nous assurer une

éternité de bonheur. La religion nous ordonne de faire chaque action comme si elle était la dernière, et de prévenir par cette sainte vigilance cette nuit qui nous attend tous.

Le jour en s'éclipsant tous les soirs pour faire place aux ténèbres, nous peint la vie humaine qui sera bientôt suivie des horreurs de la mort; et le sommeil nous la retrace si sensiblement, que notre lit doit nous paraître un véritable tombeau. La religion, bien différente des systèmes philosophiques, nous développe la mort d'une manière claire et précise, en nous apprenant quel doit être ce jugement particulier que nous subirons tous. L'âme alors, éclairée jusqu'au plus intime de sa conscience, verra tout le bien ou le mal qu'elle aura fait; et l'un des trois lieux que l'Eglise appelle paradis, purgatoire, enfer, deviendra sa demeure. Il n'y aura ni réclamation, ni appel. Ce jugement, qui se fera dans un clin d'œil, sera équitable comme Dieu même. Quelles idées cette image ne nous présente-t-elle pas? ou plutôt n'absorbe-t-elle pas toutes nos lumières, pour ne nous laisser que de la confiance ou de l'effroi?

Un Dieu qui pénétre jusqu'aux replis les plus secrets des cœurs; un Dieu qui voit toutes les pensées des mortels présents, futurs et passés, et qui les voit sans mélange et sans confusion; un Dieu qui pèse tout au poids de sa justice, et qui n'écoute que la vérité; un Dieu qui n'a acception de personne, qui juge le monarque comme le berger; un Dieu dont la loi immuable décidera de notre sort pour jamais: quel tableau! Ce n'est point ici l'imagination qui s'égare, les sens qui se troublent, la frayeur qui agit, le préjugé qui parle; mais c'est une idée de ce qui réellement nous arrivera. Oui, demain, aujourd'hui, et peut-être tout à l'heure les portes éternelles vont s'ouvrir, et nous allons comparaître devant celui qui nous a formés, pour rendre le compte le plus exact et le plus sévère. Grand Dieu! que répondrons-nous?

Ce jugement ne sera que le prélude du jugement général, c'est-à-dire de l'arrêt que Jésus-Christ prononcera dans son dernier avènement à la face de toutes les nations. Ce grand objet paraît ne pas nous occuper, et cependant quelles révolutions n'exciterait-il pas! Les cieux se rouleront, la terre s'ébranlera, les tombeaux s'ouvriront, et la cendre de tous les humains, transformée en suc, en sève, ou en vapeur, se ranimera et reprendra sa première forme. La trompette formidable sonnera, et le souverain Juge, assis sur une nuée au milieu des anges et des saints, paraîtra dans tout son éclat. Têtes orgueilleuses et altières, qui secouez maintenant le joug de la religion, vous invoquerez les montagnes pour qu'elles vous écrasent et qu'elles vous déroberent aux regards de Jésus-Christ; incrédules, qui aurez méconnu le Messie et blasphémé contre son saint nom, vous irez dans le feu éternel préparé de toute éternité pour vous et pour les mauvais an-

ges: hommes injustes, vous serez condamnés sans retour, et la sentence de votre damnation sera, selon l'expression d'un prophète, inscrite avec une pointe de diamant sur un livre de fer; profanateurs des temples et des sacrements, vous verrez la main de Dieu même écrire dans les cieux et dans tous les cœurs votre arrêt de mort. C'est ainsi que la religion nous parle du jugement dernier; mais quand sera-t-il? Il ne nous appartient pas de prévenir les moments du Seigneur. Tout ce qu'on peut assurer, c'est que nous voyons déjà des avant-coureurs de ce grand jour. La foi s'éteint, l'impiété paraît à son comble, les saisons semblent avoir changé de nature, et notre siècle nous offre les événements les plus extraordinaires. Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende. Ces observations ne sont point pour des esprits aveuglés ou pour des cœurs endurcis. La religion ne peut rester longtemps dans le triste état où elle est: elle semble avoir besoin du retour d'Elie, ce prophète qui, selon la foi de l'Eglise, doit revenir parmi nous, et rétablir toutes choses: *Elias veniet, et restituet omnia.*

Nous ne faisons que rapporter ici les paroles du grand Bossuet. Il était occupé de ce merveilleux événement, et il présument que c'était une ressource que Dieu ménageait à son Eglise affligée dans ces temps d'irreligion. Saint Paul annonce la conversion des Juifs comme une grande richesse; mais prenons bien garde que ce ne soit aux dépens de la gentilité, et que nous ne soyons retranchés à notre tour, comme ayant voulu établir notre propre justice et n'ayant pas su profiter des grâces que le Seigneur nous a faites.

Si la religion nous anime et si nous entendons sa voix, nous nous représenterons souvent l'heure de notre mort: nous la préviendrons par de sérieuses réflexions sur ce grand événement, et nous nous interrogerons chaque jour pour voir ce que nous répondrions à Dieu s'il nous demandait actuellement le compte de toutes nos paroles et de toutes nos actions; nous regarderons souvent le firmament comme le trône où Jésus-Christ paraîtra sûrement un jour, et d'où il nous récompensera ou nous punira éternellement; nous mépriserons la figure de ce monde, et nous ne nous attacherons qu'à Dieu, dont la vérité demeure éternellement.

CHAPITRE XXI.

Du paradis.

C'est ici que la religion triomphe, et qu'après nous avoir éprouvés par des tribulations, elle nous récompensera d'une manière ineffable. L'oreille n'a point entendu, l'œil n'a point vu, le cœur n'a point conçu ce que Dieu réserve aux bienheureux. Le paradis terrestre ne fut qu'une légère idée du ciel que nous espérons. Mais combien de nuages ne faut-il pas écarter avant d'y arriver! et quel jour brillant et heureux que celui qui règne dans le séjour de gloire que nous espérons!

Mais il n'y a que ceux qui jouissent déjà du bonheur éternel qui puissent en parler dignement; il n'y a qu'eux qui pourraient nous dire tous les ravissements, toutes les extases des élus. Qui suis-je, faible mortel, pour oser porter mes regards jusque dans le sein d'Abraham! Je ne puis exprimer les joies célestes que d'une manière toute terrestre; je ne puis qu'employer des comparaisons familières qui ne rendent que très-imparfaitement ce que je voudrais pouvoir expliquer.

La vision intuitive fait tout le bonheur des saints; mais quelle est cette vision sinon une connaissance parfaite de la vérité, une jouissance complète du souverain bien, une certitude qu'on ne peut plus déchoir de cet état? O félicité inestimable! ô récompense digne d'un Dieu! L'âme, en quelque sorte divinisée, ne sent plus rien qui la retarde ou qui l'arrête. Elle se transfigure d'une manière beaucoup plus merveilleuse que sur le Thabor; et cette transfiguration n'est pas une situation passagère, mais un état permanent qui paraît toujours nouveau.

Ah! si les Cieux venaient à s'ouvrir, quelles merveilles n'y découvririons-nous pas! nous reconnâtrions alors que tout ce que nous dit la religion sur le bonheur de la vie future n'a rien que de vrai, et que nous sommes des insensés de perdre de vue ce grand objet. Quelle doit être la cité de Dieu, c'est-à-dire de l'Être suprême, qui a donné tant d'éclat aux étoiles, tant de majesté à la mer, et qui rassemble en lui-même toutes les perfections, toutes les beautés, toutes les merveilles! quelque admirable que soit la peinture de la Jérusalem céleste dans l'Apocalypse, ce livre où tout étonne et ravit, elle n'est qu'une légère ébauche de la félicité des saints. Enivrés de la volupté la plus pure et la plus parfaite, ils s'abîment dans l'excès des grandeurs et dans l'immensité du bonheur.

C'est le désir de ce paradis incorporel qui a encouragé les martyrs et soutenu les serviteurs de Dieu au milieu de leurs plus grandes tribulations. Un moment de travail, dit saint Paul, procure une gloire infinie. Qu'étaient les myrtes et les cèdres des champs Elisées dont la fable nous fait la description? de brillantes chimères, de véritables puérités. Le séjour de Dieu n'a rien de terrestre ni de mortel. Il est la communication intime de l'âme avec Dieu, la plénitude de tous les biens spirituels et la plus sublime élévation des sentiments et des pensées.

Tout ce que Dieu peut donner à sa créature, et que ne peut-il pas? se trouve dans le cœur des bienheureux. Ils se sentent immenses et presque divins. Ils ne voient plus, ils n'entendent plus, fils ne réfléchissent plus que dans l'Être suprême, qui, tout en eux, les pénètre et les remplit de tout lui-même. La religion nous rappelle souvent ces consolantes vérités; mais, dissipés et charnels, nous ne recherchons que les biens périssables. Nous estimons moins notre âme que l'or et les honneurs; et, chose horrible, nous consenti-

rons à ne jamais voir Dieu et à ne jamais jouir de lui si on nous promettait une fortune constante ici-bas. Mais avons-nous jamais éprouvé dans cette vie une véritable joie? une joie qui ait seulement duré une heure sans être traversée par des craintes chimériques ou réelles, par des désirs qui n'étaient point encore remplis, par des projets qu'on avait dessein d'exécuter et dont l'incertitude inquiétait?

Notre grand malheur vient de ce que, éloignés continuellement de Dieu par notre vie toute profane, nous ne pouvons nous figurer les délices dont il remplit ses vrais serviteurs. Nous regardons le bonheur de l'autre vie comme une simple spéculation embellie par la vivacité de l'imagination. Nous ne pensons pas que lorsque cet univers aura disparu, nous nous trouverons dans la solitude la plus affreuse, si Dieu lui-même ne vient pas remplir notre âme et l'enrichir de ses dons. Nous croyons que nous serons anéantis ou que nous trouverons toujours des appuis humains qui, comme ici-bas, nous dissiperont et nous amuseront.

CHAPITRE XXII.

Du purgatoire.

Il n'y a rien qui puisse nous donner une plus grande idée de la sainteté de Dieu que cet endroit où il faut nécessairement se purifier avant que de paraître en sa présence. Mais quelle est cette sorte de purification? c'est une privation du bonheur éternel avec le désir le plus ardent d'y parvenir; c'est un élanement continu de l'âme vers son centre dont elle se sent repoussée; c'est un chagrin cuisant d'avoir commis des fautes qui retardent le moment de la félicité: c'est, en un mot, un vide que le cœur voudrait remplir et dont il ne peut venir à bout.

La religion nous enseigne, par ses conciles et par sa tradition, que les âmes du purgatoire souffrent d'une manière qu'on ne peut exprimer, et que ces souffrances n'ont pas d'autre principe que l'expiation de quelques fautes vénielles dont on n'a pas fait pénitence. Car il est de foi qu'on ne peut jouir de Dieu qu'en mourant dans son amour. Ceux qui ont osé dire que le purgatoire était un effet de l'intérêt ou de l'imagination ne connaissent ni les livres des Machabées, où il est expressément marqué que c'est une chose salutaire de prier pour les morts, ni la tradition constante de l'Eglise, qui n'a jamais cessé d'offrir le sacrifice pour les âmes des fidèles. Eh! comment l'Eglise, toujours assistée de l'Esprit-Saint qui lui a enseigné toute vérité, pourrait-elle se tromper dans une circonstance où il s'agit d'appliquer le sang de Jésus-Christ même? Les chimères sont le partage des sociétés humaines, mais elles ne le sont jamais d'une assemblée aussi vénérable et aussi sainte que celle des vrais chrétiens.

Tous les docteurs de l'Eglise qui ont parlé du purgatoire nous en ont fait une peinture qui doit nous inspirer la plus grande hor-

reur du péché, et ils ont excité toute notre compassion, afin que, par nos aumônes et par nos prières, nous puissions soulager ces âmes qui souffrent, et qui ne cessent de nous crier, comme Job à ses amis : *Ayez pitié de moi, parce que la main du Seigneur m'a frappé*. Les âmes du purgatoire ne méritent point, n'étant plus dans la voie; mais les vivants qui font de bonnes œuvres à leur intention méritent pour elles et viennent à bout d'obtenir leur pardon.

Il ne faut pas croire à cette occasion que les riches qui peuvent se procurer plus de messes et d'aumônes soient plus tôt délivrés du purgatoire. Le ciel ne s'obtient ni par l'or ni par le crédit, mais Dieu, qui applique le fruit de sa médiation comme il veut, tire du trésor immense des sacrifices et des prières de l'Eglise le salut de ceux qu'il veut délivrer. Il ne change sûrement pas, parce qu'il est nécessairement immuable; mais ayant prévu de toute éternité l'état dans lequel chacun doit mourir et les vœux qui lui seront adressés, il agit en conséquence.

C'est donc une obligation indispensable de prier pour les morts, afin qu'ils prient pour nous lorsqu'ils seront au ciel; et c'est de cette pieuse relation que résulte la communion des saints. Si nous pouvions pénétrer dans cette vaste région où tant d'âmes que nous avons connues souffrent et gémissent, quelle serait notre surprise et notre douleur? Je ne m'entendrai point ici sur la question des apparitions, en ayant suffisamment parlé dans l'ouvrage qui a pour titre : *le Tableau de la mort*, et auquel je renvoie mes lecteurs. Il suffit de savoir que rien n'est plus crédule et plus superstitieux que le peuple, et que toutes les histoires de *revenants* sont ordinairement des contes populaires, quoiqu'il puisse arriver, et qu'il soit réellement arrivé que Dieu ait permis des apparitions. L'Écriture en cite des exemples, ainsi que les Pères de l'Eglise, et surtout saint Augustin et saint Bernard, dont le témoignage est d'un grand poids. Mais ces apparitions, comme je l'ai dit ailleurs, peuvent être simplement des ombres étrangères aux personnes mêmes qu'elles paraissent représenter. Il y a eu quelques docteurs particuliers qui ont avancé que les âmes du purgatoire venaient satisfaire à la justice de Dieu dans l'endroit même où elles avaient péché; mais, quand cela serait, une âme, comme pur esprit, ne pouvant tomber sous les sens, n'en deviendrait pas plus visible.

CHAPITRE XXIII.

De l'enfer.

Croirait-on qu'il faut aujourd'hui du courage pour oser prononcer le mot *d'enfer*, et qu'on ne peut parler de cet abîme, si clairement énoncé dans l'Écriture et si authentiquement prouvé, sans s'exposer à la raillerie des gens du monde et des beaux esprits? Mais je voudrais bien leur demander d'où ils tirent leurs arguments contre des vérités aussi certaines,

et si l'on doit s'en rapporter à leurs conjectures et à leurs désirs, plutôt qu'à l'autorité de l'Eglise entière. L'enfer n'est point une chose idéale : s'ouvrant à tout instant pour engloutir des pécheurs et des impies, il est le séjour des vengeances et du désespoir.

Je n'entre point dans les discussions qui ont pour objet la nature du feu qui tourmente les démons et les damnés. Personne ne doute que Dieu, Être tout-puissant, peut unir notre âme à la substance du feu, comme elle est maintenant unie à notre corps; ou qu'il peut lui faire sentir toute l'impression de la flamme la plus vive et la plus ardente, sans la présence même du feu, et cette réflexion me suffit : *Allez, maudits, au feu éternel*. Voilà la question décidée par Jésus-Christ même. C'est lui qui a prononcé ces terribles paroles, et qui en nous rappelant l'histoire du mauvais riche, nous le représente comme un homme cruellement tourmenté par les flammes.

Qu'on commente, qu'on interprète, qu'on adoucisse; autant d'imaginations de l'esprit humain! La sentence de Jésus-Christ est prononcée, et elle est irrévocable; et contre qui la prononce-t-il? contre ceux qui ont refusé de secourir les pauvres dans leurs besoins, et contre tous ceux qui auront désobéi à sa loi.

Quel affreux tableau ne se présente-t-il pas ici à notre esprit! Le réprouvé, sans consolation, sans espérance, sans Dieu, n'aura pour pensées que les remords les plus dévorants, pour désirs que des regrets entièrement perdus, pour idées que la justice d'un juge à jamais inflexible, pour société que des démons. Il voudra sans cesse sortir de son horrible état, et sans cesse il se sentira rejeté, confondu, et dévoré par un ver intérieur. Toutes les facultés de son âme ébranlées, interdites, le feront mourir à chaque instant, en le laissant toujours vivre. Il ne verra qu'horreurs autour de lui : horreurs dans sa mémoire, qui lui rappellera tout le détail de ses crimes; horreurs dans son imagination, qui lui peindra toute la colère du Tout-Puissant; et tout ce qu'il perd en ne le voyant pas; horreurs dans sa volonté, qui ne lui inspirera plus que des sentiments de rage et de désespoir. En un mot, l'homme réprouvé sera un être armé contre lui-même, et qui trouvera dans son propre cœur un enfer égal à celui qui l'environnera.

La religion nous en dit bien davantage sur ces maux, que je ne fais qu'affaiblir en voulant les détailler. Qu'on l'écoute à ce sujet, et dans une crainte salutaire, on s'efforcera d'éviter cet abîme où toute la justice d'un Dieu se fait sentir. Si nous pensions souvent qu'une multitude de personnes que nous avons vues, qui ont vécu avec nous, et qui ont habité dans nos maisons, se désespèrent maintenant dans les enfers; saisis d'une sainte frayeur, nous ne nous occuperions que de l'éternité. Cette terrible affaire sera bientôt décidée : ou nous serons éminemment heureux, ou plongés dans le sein du plus grand des malheurs; et il n'y aura plus ni retour, ni appel, ni miséricordes, ni rédemption.

Il serait à souhaiter qu'on descendit souvent en idée dans ces gouffres dévorants, et qu'on se figurât l'état affreux d'une âme privée de Dieu pour jamais, d'une âme pour laquelle l'Eglise ne prie plus, d'une âme qui n'a plus de commerce avec les saints, d'une âme déchuë de tous les titres et de toutes les prérogatives de chrétien, d'une âme qui a rendu inutile le prix infini de la rédemption, d'une âme qui, par ses négligences et par ses profanations, a changé les miséricordes en justices, les bienfaits en punitions, l'amour en haine, la clémence en colère, d'une âme enfin qui, sous l'anathème éternel, n'a plus à attendre que des regrets, des déchirements, des ténèbres et des supplices qu'on ne peut exprimer.

La religion nous tient si souvent ce langage, que nous ne devrions jamais l'oublier ; mais accoutumés à prendre une fausse idée de la bonté de Dieu que nous confondons avec la faiblesse, nous nous persuadons qu'il manquera à sa justice pour n'éconter que sa clémence. Cette illusion, qui dégrade Dieu et qui lui prête nos passions, est sans doute la plus dangereuse. Dieu ne peut être que très-juste et très-vrai ; et comme il ne nous a accordé que cette vie pour mériter, nous demeurerons éternellement ses ennemis, si nous avons le malheur de mourir en péché mortel. Toutes nos réflexions et toutes nos hypothèses ne changent point ce décret.

CHAPITRE XXIV.

Des devoirs du chrétien.

Cicéron a fait un traité sur les devoirs de l'homme, ainsi que Mare-Aurèle ; mais leurs préceptes, quelque lumineux qu'ils soient, n'ayant que la vaine gloire pour base, ne peuvent être la règle d'une âme immortelle. Il n'y avait que le christianisme capable de mettre l'homme dans son véritable état, et de lui montrer ce qu'il doit observer par rapport à lui-même et à Dieu.

La bête vit au hasard ; l'homme sans principes au gré de la secte où il se trouve ; mais le chrétien, éclairé de sa raison redressée par la révélation, existe en être qui connaît la grandeur de son origine, qui entrevoit l'étendue de ses destinées, et qui se sent appartenir doublement à Dieu et comme créature et comme enfant d'adoption. Ce n'est pas une affaire de peu d'importance d'avoir à soutenir la dignité et l'excellence d'homme racheté par le bienfait ineffable de l'incarnation. Nous sommes inestimables du sang de Jésus-Christ même ; de sorte que si nous osons le profaner par nos transgressions, nous devenons de vrais sacrilèges, profanateurs de ce qu'il y a de plus précieux et de plus saint. C'est pourquoi saint Paul exhorte les fidèles à se souvenir qu'ils n'ont point été rachetés avec de l'or, mais avec le sang même de l'Homme-Dieu.

Les prémices de notre raison, sitôt qu'elle a commencé à se connaître et à pouvoir agir, ainsi que nos premières pensées dès que nous renaissions tous les matins en sortant

du sommeil, appartiennent nécessairement au souverain Etre. C'est lui faire un langage que de lui refuser cet hommage dû à tant de titres ; mais combien de personnes qui se servent des dons du Créateur contre lui-même ; et qui, loin de le remercier des moments qu'il nous accorde, l'oublent, l'ignorent, et souvent l'outragent ! L'amour, l'ambition ou l'intérêt, sont les premières affaires qui occupent l'homme à son réveil ; et, sans penser à l'exemple qu'il doit à ceux qui l'environnent, il se lève aussi stupidement qu'il s'est couché, étranger à tout exercice de religion, et regardant la prière comme une œuvre superflue et peut-être puérile.

Ce n'est pas assez de commencer la journée par la prière, il faut que le cœur prie continuellement, c'est-à-dire, que toujours ardent pour la justice et pour la vérité, il doit rejeter toute action contraire à la loi, et se trouver toujours dans la ferme résolution de souffrir plutôt la mort même que de manquer aux préceptes divins. Cet état prie par lui-même et rend l'homme agréable à Dieu.

Quand on aime sincèrement la religion, on est bien éloigné de chicaner sur la loi ; on pense qu'on ne fait jamais assez, et l'on ne connaît de bornes que celles de la prudence ou de l'impossibilité. La première règle du chrétien, et celle qu'il observe le plus religieusement, est de se soumettre à l'autorité de l'Eglise, et de remplir fidèlement tout ce qu'elle nous commande. Ainsi, l'usage de la prière, l'assiduité aux offices divins, la fréquentation des sacrements, lui deviennent des obligations sacrées dont il ne se dispense jamais. Il connaît tous les engagements de son baptême et il sait que l'Evangile est sa règle, l'Eglise son cloître, et qu'il n'y a pas de vœux plus authentiques et plus solennels que notre renonciation aux pompes, aux maximes du monde, à Satan et à ses œuvres. C'est un contrat d'alliance avec Dieu, qui se fait à la face de l'Eglise, du ciel et de la terre, c'est une promesse publique, par laquelle l'homme se voue à Dieu pour le servir selon Jésus-Christ ; c'est une consécration, par laquelle Dieu nous fait être à lui, par l'autorité et par la puissance qu'il a sur sa créature pour l'attacher irrévocablement à son service.

Je n'entre point ici dans des détails qu'exigent la probité, la sincérité, le désintéressement, parce que ces devoirs sont communs à tous les hommes, de quelque communion qu'ils puissent être ; mais cependant le chrétien doit les observer bien plus religieusement, c'est-à-dire non par la crainte des peines, non en vue des hommes ni d'aucun motif temporel, mais du fond du cœur et par rapport à Dieu, sachant qu'il n'y a que son amour qui donne du prix aux actions.

Les devoirs particuliers au vrai chrétien, ceux qui le distinguent du reste des mortels, sont si beaux, si édifiants, si divins, qu'on ne peut s'empêcher de les admirer. Je parle du mépris des injures, du pardon des ennemis, du renoncement à soi-même, de la véritable humilité ; je parle de cette vive ardeur à secourir les pauvres, de cette charité qui

souffre tout, qui espère tout et qui ne se plaint jamais; de cette résignation entière à tous les ordres de Dieu, quelque rigoureux qu'ils puissent être.

Que le chrétien, en effet, soit calomnié, persécuté, comme cela n'arrive que trop souvent, puisque, selon l'expression de saint Paul, tous ceux qui voudront vivre en Jésus-Christ souffriront persécution, il supporte tous ces maux avec une patience à toute épreuve. Il doit ne connaître et n'estimer que l'autre vie et chérir tous les moyens qui nous y conduisent, malgré leur rigueur et leur amertume: il doit mépriser les satires contre sa personne, aimer sincèrement ceux qui en sont les auteurs, et n'en gémir que parce qu'ils offensent Dieu: il ne doit estimer l'argent que parce qu'il sert à soulager les malheureux; que parce que le bon usage qu'on en peut faire nous ouvre les tabernacles éternels: il doit se croire le dernier de tous, mais sans grimace, sans affectation: il doit être bon citoyen, bon maître, bon parent, bon ami, chérissant ses enfants, ses serviteurs, et leur parlant toujours avec bonté, à l'exemple de Jésus-Christ même, qui vécut parmi ses disciples en frère, plutôt qu'en législateur et en roi.

La religion, lorsqu'on l'écoute, parle bien différemment que la plupart de ces personnes qui ont une réputation de piété, et qui n'écourent que leur humeur, leur caprice ou leur ostentation, donnent sans discernement, et ne connaissent que les ammones réglées. Il faut savoir répandre selon l'occasion, et ne pas laisser périr un pauvre parce qu'il ne se trouve pas dans le nombre de ceux qu'on voulait assister. Il faut chercher les malheureux, et ne pas exiger, lorsqu'on les soulage, qu'ils soient vêtus en artisans, s'ils sont d'une condition noble. Il faut partager ses bienfaits de manière qu'ils puissent réellement être utiles, en ne donnant pas à cent malheureux ce qui n'en peut soulager que vingt.

L'amour de la paix n'est pas une moindre obligation que l'aumône, et quiconque professe sincèrement le christianisme est véritablement doux et pacifique. Les disputes, les procès, les jalousies, les rapports ne régnerent jamais chez les premiers fidèles, qui, n'ayant qu'un cœur et qu'une âme, agissaient et pensaient d'une manière uniforme. Les dissensions ne naissent si souvent parmi nous que parce que chacun a des intérêts différents de ceux d'un chrétien. Ce n'est plus le ciel qui nous occupe, ce n'est plus la piété qui nous anime, mais l'argent, le crédit et le luxe. Nous nous dépouillons en quelque sorte de nous mêmes pour devenir le jouet des passions.

A l'amour de la paix doit naturellement succéder celui de la solitude: cet amour qui faisait dire que les premiers chrétiens fuyaient la lumière; cet amour qui les tenait éloignés des spectacles et de toutes les fêtes profanes, auxquelles nous avons renoncé dans notre baptême. On ne sait plus aujourd'hui quelle peut être la différence entre un chrétien et

un idolâtre, ce sont les mêmes divertissements, les mêmes jeux, la même dissipation. Cependant la religion tonne contre une vie aussi sensuelle et aussi licencieuse; elle tonne contre tous ces plaisirs qu'elle proscrire, et elle s'afflige bien sincèrement de voir que ses disciples préfèrent tous les usages du monde à ses préceptes et à ses conseils.

Le chrétien n'est plus maître de suivre le torrent du siècle et de vivre à la manière des mondains. Crucifié avec Jésus-Christ, il ferme les yeux à la vanité, et n'ouvre son cœur qu'aux vérités évangéliques. La maladie, la mort, réveillent ses espérances pour l'éternité; et loin de s'en affliger, il les reçoit comme une pénitence imposée à tous les enfants d'Adam, comme le moyen propre à expier sa mollesse et son orgueil, comme la véritable introduction à la suprême félicité.

Je laisse à chacun le soin de s'examiner sur ses devoirs; et sans m'étendre davantage sur une matière telle que celle-ci, qu'on nous prêche et qu'on nous explique si souvent, je me borne à ajouter qu'on ne sera jamais heureux qu'en vivant en chrétien. Tous ces plaisirs, qu'on croit pouvoir allier avec l'Évangile, ne font que suspendre notre mal pour le rendre plus violent.

CHAPITRE XXV.

Du respect envers les ministres de l'Eglise.

Il faudrait n'avoir jamais lu les livres saints pour ignorer combien Dieu lui-même est jaloux de l'honneur de ses ministres. Il les a placés pour juger les tribus, pour être les lampes éternelles de son sanctuaire et les médiateurs entre le peuple et lui. Quels titres et quelles prérogatives le grand prêtre et les lévites n'avaient-ils pas dans l'ancienne loi! On révérait leur dignité, on écoutait leurs instructions avec un respect inexprimable, et leur sacerdoce était annoncé comme la plus grande gloire à laquelle l'homme puisse jamais aspirer.

Jésus-Christ pontife de toute éternité, pontife sans tache, séparé des pécheurs, et plus élevé que les cieux, qui est entré pour nous jusqu'au plus secret du sanctuaire, après avoir arrosé la terre de son propre sang, a lui-même établi les évêques et les prêtres pour faire sa fonction et le représenter d'une manière visible à la face de toutes les nations et jusqu'à la fin des siècles. Ainsi le sacerdoce, et l'épiscopat, qui en est la plénitude, sont l'ouvrage de Dieu même et son ouvrage dans le temps qu'il se disposait à consommer son sacrifice, afin de laisser à perpétuité des continuateurs de son auguste ministère, qui pussent offrir dans toutes les parties de la terre son corps et son sang adorable. Ainsi toutes les fois que les ministres du Dieu vivant prononcent les paroles redoutables de la consécration, Jésus-Christ lui-même se rend sur nos autels, et échange réellement le pain dans sa propre chair, la même qu'il prit au sein de la vierge Marie: ainsi toutes les fois qu'ils confèrent le baptême, la

grâce vivifiante vient abolir le péché originel, rendre le pécheur parfaitement innocent : ainsi toutes les fois que les évêques imposent les mains pour ordonner des prêtres, Dieu lui-même ratifie cette auguste consécration et l'Esprit-Saint descend dans les cœurs.

Les ministres du Très-Haut sont donc les hommes de Dieu et de l'Eglise, les coopérateurs de la réconciliation et du salut des âmes ; ils sont revêtus d'un sacerdoce ineffaçable, d'un sacerdoce royal, plus estimable que toutes les richesses de la terre et que toute la grandeur des empires du monde ; d'un sacerdoce supérieur même à la dignité des anges ; ce qui faisait dire à saint François d'Assise que s'il apercevait un prêtre et un ange, il commencerait par saluer le prêtre comme exerçant une fonction plus merveilleuse et plus sacrée.

Ajouterai-je à ces réflexions tout ce que Jésus-Christ lui-même nous a dit de ses ministres ? Il nous a dit que c'étaient eux qui seraient paître ses brebis ; il nous a dit de faire ce qu'ils nous enseigneraient ; il nous a dit qu'il était avec eux sans interruption jusqu'à la consommation des siècles ; il nous a dit que quiconque les méprisait, le méprisait lui-même, et qu'on l'écoutait réellement lorsqu'on les écoutait ; il nous a dit que les péchés qu'ils retiendraient seraient retenus, et que tout ce qu'ils lieraient et délieraient sur la terre, serait lié et délié dans les cieux ; il nous a dit par la bouche de son prophète, qu'ils étaient autant de christes, et qu'il ne fallait jamais exercer contre eux la moindre malignité.

Si nous consultons maintenant l'Eglise, quelle vénération n'exige-t-elle pas en faveur de ses ministres ! Tous ces ornements dont elle les décore dans les jours de solennité, tous ces canons et ces décrets, où elle déclare excommunié quiconque sera assez téméraire pour oser s'élever contre elle, annoncent la haute idée qu'on doit avoir des évêques et des prêtres. Et quelle fonction plus sainte peut-il y avoir dans l'univers que d'ouvrir le ciel et de le fermer, que de faire descendre Dieu lui-même sur les autels, que de se nourrir tous les jours de la chair de Jésus-Christ, que d'être, en un mot, le pacificateur de l'univers et le réconciliateur des hommes avec Dieu. C'est cette réconciliation, n'en doutez pas, qui retient la foudre que nous méritons, et qui nous engage à regarder les prêtres comme nos sauveurs.

Si je parcours maintenant tous les siècles de l'Eglise, je n'aperçois que des hommages rendus de toutes parts aux évêques et aux prêtres. Les empereurs les consultent, les honorent, s'humilient à leurs pieds, croient voir et entendre Dieu lui-même. Constantin se fit gloire, au concile de Nicée, de baiser les mains des évêques et la marque des tourments qu'ils avaient soufferts pour la foi : Théodose se soumet à la pénitence qu'Ambroise lui impose, et sort du temple avec autant de soumission, que si Jésus-Christ l'en avait chassé. Les rois par la suite se

font le plus grand honneur de recevoir les ministres de Dieu, de leur offrir leurs enfants pour qu'ils les bénissent, et de les associer à leur table comme des anges de paix et comme le salut de leurs royaumes.

Tous les biens donnés aux Eglises, tous ces monastères érigés en différents lieux, prouvent la grande vénération qu'on avait autrefois pour les ministres de Dieu. On savait, parce qu'on écoutait la religion, que leurs prières, leurs offrandes, leur vœux, nous méritaient les grâces du ciel, et qu'on ne pouvait être chrétien sans honorer du fond du cœur les ministres du christianisme.

D'ailleurs, quelle est la religion qui ne respecte point ses ministres ! Les païens, oui les païens, en cela beaucoup plus raisonnables que les hérétiques, conservaient un respect profond pour leurs augures et pour leurs pontifes. L'histoire profane est remplie de traits qui confirment cette vérité : et cela doit-il étonner ? Quiconque réfléchit sur les grandeurs de la Divinité, ne peut envisager qu'avec une sainte vénération ceux qui la représentent et qui nous parlent en son nom : la foi m'apprend que ce n'est ni Pierre ni Paul qui absout et qui baptise, mais Jésus-Christ même. Quelle relation intime entre Dieu et ses ministres !

L'état religieux, et surtout depuis que les moines sont presque tous prêtres, ne doit pas être moins vénérable à nos yeux. Que de vertus, que de mérites, que de lumières, que de grâces au fond des cloîtres, et que Dieu manifesterait un jour pour confondre les gens du monde, qui, honteux de voir encore la religion en honneur, affectent de croire et de publier que les plus grands scandales sont dans les couvents. Ils voudraient, car leur intention n'est pas difficile à deviner, ils voudraient venir à bout de réaliser ces mensonges, et, pour avoir droit de commettre le mal impunément, et pour qu'on exterminât les religieux, dont le bon exemple est la condamnation expresse de leur vie.

Je ne prétends point justifier ici tout ce qu'on fait les ministres du Seigneur : je reconnais, avec l'Evangile et avec l'Eglise entière, qu'il faut qu'il y ait des scandales et des hérésies ; que la société même des apôtres eut le malheur d'avoir un Judas, et que des prêtres et des religieux déshonorèrent dans tous les temps la sainteté de leur état ; mais peut-on dire que l'auguste caractère dont ils sont revêtus en soit moins respectable et moins sacré ? Peut-on dire que la religion les autorise à commettre aucun excès ? Peut-on dire qu'il faut se faire une gloire et un plaisir de relever ces malheurs et de les divulguer ? Que penserait Constantin s'il voyait le mépris qu'on a maintenant pour l'épiscopat et pour le sacerdoce, lui qui disait que s'il voyait pécher un évêque, il le couvrirait de sa pourpre ? Que penseraient nos pères, qui n'eurent pas plus de satisfaction que de doter les ministres du Seigneur et de les prendre pour leurs guides et pour leurs conseils ? Ignore-t-on que Dieu exterminera d'une manière terrible ceux qui outragent les succè-

seurs de ses apôtres et de ses disciples? Ignore-t-on que saint-Paul lui-même demande pardon au grand prêtre de la synagogue, parce qu'il l'avait appelé muraille blanche, et qu'il dit ces paroles remarquables : Je ne savais pas qu'il fût le grand prêtre; car il est ordonné par la loi de ne jamais maudire les chefs du peuple? Ignore-t-on que si la médisance n'est pas permise à l'égard du dernier des hommes, à plus forte raison elle ne l'est pas lorsqu'il s'agit d'un ministre de Dieu?

Les religieux, dira-t-on, n'observent plus leur règle, ils se mêlent indécedemment avec les séculiers, et ils affectent des manières qui les rapprochent trop du monde; ils sont, en un mot, ambitieux, intrigants et pleins de duplicité: mais, je le demande, nous appartient-il de les juger? Et lorsqu'ils nous reprocheront que tout se ressent de la décadence des temps, et que nous ne ressemblons en rien aux premiers chrétiens, que leur répondrons-nous? D'ailleurs, les mauvais religieux ne sont-ils pas l'onvrage du monde, qui les a sacrifiés dès leur bas âge à l'intérêt et à l'ambition, en les forçant de se retirer dans un cloître pour avoir une famille moins nombreuse à élever. Ajoutons que notre malheureux siècle est si ridiculement déliéat, et qu'on a tant de mépris pour les ecclésiastiques et les moines, qu'on les a pour ainsi dire contraint à se rapprocher du monde et à prendre des manières moins simples pour ne pas irriter ou effaroucher. On critique également les prélats qui vont en carrosse et les religieux qui marchent nu-pieds. Preuve sensible qu'on en veut à l'État, et que ce n'est qu'en haine de la religion qu'on déclame contre ses ministres.

Nous naissons, pour ainsi dire, et nous mourons entre les mains des prêtres. Ils sont nos frères, nos concitoyens, et sortent tous du sein de nos familles, et malgré cela nous les avilissons, nous les outrageons, nous les fuions, de sorte qu'on peut bien appliquer à ce temps-ci cet endroit des Leçons de Jérémie : « Il n'y a plus personne qui vienne aux grandes solennités; toutes les portes de Jérusalem sont abattues, et ses prêtres gémissent et soupirent, et l'Église entière est accablée d'amertume. »

Si nous détournions nos yeux des scandales, pour considérer les bons exemples, nous verrions que le sacerdoce et l'épiscopat ont des hommes intègres, éclairés, en un mot, dignes dispensateurs des saints mystères; nous verrions que Rome, qu'on accuse d'être le théâtre de la mollesse, des intrigues et de l'ambition, donne à l'univers des exemples de la plus haute vertu, et qu'on y trouve la véritable science jointe à la vraie piété. Ce serait sans doute ici le lieu de parler du respect qu'on doit au chef de l'Église, et de faire voir comme ce respect s'est malheureusement altéré. L'histoire ecclésiastique fait voir la vénération qu'on eut toujours pour l'évêque de Rome, et que son siège, qui est le centre de l'unité, lui donne primauté de rang et de juridiction: mais ces vérités nous échappent, de manière

qu'on parle avec la plus grande indifférence du père commun des fidèles. Il semble qu'il nous soit étranger, quoique la religion nous oblige à le regarder comme le vicaire de Jésus-Christ, à le respecter et à prier pour lui.

Seigneur, vengez l'honneur du sacerdoce et de l'épiscopat, et ne permettez pas que ces deux éminentes dignités, quoique d'un ordre différent, soient plus longtemps l'objet du mépris, de la haine et de la raillerie. Vous savez, ô mon Dieu! que c'est votre gloire même qu'on attaque, lorsqu'on ose outrager vos ministres. Ils sont ce que vous les avez faits, et ce qu'ils sont surpasse toute idée de grandeur. Vous les appelez vous-même la lumière du monde et le sel de la terre, et vous les avez établis pour le salut du genre humain. Si quelquefois ils ont abusé de leur autorité, et si quelques-uns d'entre eux ont publié des maximes opposées à votre Évangile, nous devons savoir que vous nous avez prédit qu'il y aurait de faux docteurs, et que c'est à nos péchés que nous devons attribuer les mauvais ministres.

CHAPITRE XXVI.

Du respect qu'on doit aux souverains.

Les rois sont les oints du Seigneur, et leur consécration est d'autant plus auguste que Dieu lui-même a déterminé la manière dont on doit saerer les chefs de son peuple. L'Écriture nous apprend comment il ordonna à Samuel d'élire Saül et de le consacrer. Toute puissance nous vient de Dieu, nous dit saint Paul; et les souverains, fussent-ils des tyrans, tels que les Néron, la religion nous ordonne de leur obéir, à l'exemple des premiers chrétiens qui souffraient en silence et qui priaient pour leurs persécuteurs. Jésus-Christ, en nous déclarant que son royaume n'est point de ce monde, et qu'il n'en sera pas de ses apôtres comme des maîtres des nations, nous prescrit de rendre à César ce qui appartient à César. On le vit en effet lui-même soumis à ceux qui avaient l'autorité, et ne prêcher que l'obéissance et la douceur.

Dieu gouverne le monde d'une manière invisible: mais il veut que les rois, qui sont son image, fassent administrer la justice en son nom et le représentent; de manière que c'est manquer à lui-même que de ne pas exécuter leurs ordres: et cette loi est si expresse et si sacrée, qu'il faut plutôt se laisser égorger que se révolter.

Quelle confusion ne serait-ce pas dans l'univers, et quelle horreur, si les sujets osaient méconnaître leurs chefs, ces chefs établis par Dieu, ces chefs consacrés par son ordre, ces chefs qu'on peut appeler les anges tutélaires des empires, ces chefs à qui nous avons voué dès en naissant une obéissance pleine et entière, ces chefs en un mot que nous devons sincèrement respecter et aimer.

La religion gémit et gémitra longtemps de ce que des rebelles osèrent quelquefois employer son nom pour s'élever contre les sou-

verains, et former des lignes qui font horreur à tout chrétien. Il n'y a que le fanatisme le plus affreux qui ait pu rendre problématique l'obéissance aux princes et aux magistrats : il n'y a que ses excès qui aient produit tant de questions aussi dangereuses qu'extravagantes sur l'indépendance des rois. Eh ! qui doute que les monarques ne relèvent que de Dieu seul, et que leur couronne ne peut leur être ravie sans commettre le plus horrible des attentats. Que Dieu conserve à jamais les chefs de son peuple, qu'il affermisse leurs trônes d'une manière inébranlable, et qu'aux dépens même de nos vies il rende leurs jours paisibles et heureux ! C'est vraiment ici le langage de la religion, elle qui ne cesse d'exciter dans tous les cœurs la vénération, la reconnaissance et l'amour envers les souverains, qu'elle nous déclare être l'image de la Divinité.

Mais ce n'est point assez d'honorer la personne des rois, il faut encore les respecter dans les ministres qui les représentent, et dans les édits qui annoncent leurs volontés. Ainsi tous ceux qui fraudent les droits du prince, tous ceux qui murmurent contre les personnes qu'il s'associe pour gouverner, commander et juger, sont réellement coupables et méritent d'être punis.

Que ne dirais-je point ici de ces affreux libelles qui, sous une apparence de philosophie, débitent les maximes les plus pernicieuses, tendent à détruire toute subordination et à rendre les royaumes un séjour de trouble et d'horreur ! La postérité admirera au souvenir de ces excès et les imputera avec raison au progrès de l'impiété. Peut-on respecter les souverains lorsqu'on blasphème contre la Divinité, lorsqu'on publie que l'âme n'est qu'une chimère, et que l'homme n'a rien de plus que la bête qui bronte et qui rampe ?

Ce serait incontestablement le plus grand malheur qui pût arriver aux hommes, si rendus à eux-mêmes et livrés à tous leurs désirs, ils se trouvaient sans chefs : alors les passions effrénées feraient de ce monde le plus horrible chaos, et personne ne vivrait en sûreté.

Mais, par une providence admirable, un seul homme commande, et chacun, respectueux, paisible et soumis, trouve dans son obéissance le vrai moyen d'être heureux. Quel beau spectacle que celui d'un empire où tant de génies et tant de caractères différents semblent n'avoir qu'une même action et qu'une même volonté ; où le noble s'unit au roturier, le philosophe à l'ignorant, le prêtre au séculier, pour se soumettre et pour obéir ; où toutes les lois semblent se réduire à une seule ; où la sûreté est aussi grande au milieu des chemins publics comme au milieu des villes, au sein de la nuit comme en plein midi ; où le sang ne coule dans toutes les veines que pour se répandre au service du prince et de la patrie ; où le travail, l'esprit et l'industrie concourent à la même fin.

C'est la religion qui, par son langage, a persuadé aux hommes cette heureuse harmonie : c'est elle qui leur a présenté ceux

que Dieu destinait pour gouverner, et qui, après les avoir établis sous le nom de législateurs et de juges, les a consacrés rois avec une onction toute sainte et toute divine, en leur imprimant un caractère que tout l'univers doit respecter.

O peuples, écoutez cette sainte religion, et vous remplirez tous les devoirs de citoyens et de sujets ; vous ne murmurerez jamais contre vos maîtres ; vous regarderez leurs volontés comme celles de Dieu même, vous n'en parlerez qu'avec le plus profond respect, vous prierez pour leur conservation et pour leur prospérité ; et vous saurez que quiconque ose s'élever contre les oints du Seigneur, est réellement maudit, et mérite tous les anathèmes et tous les châtimens.

Que ces vérités s'impriment dans les cœurs, et qu'on voie éclater de toutes parts cette obéissance et cet amour filial que nous devons aux souverains, qui sont nos protecteurs et nos pères. Que notre langue s'attache à notre palais, plutôt que de manquer à les respecter et à les bénir. Que les jours où le fanatisme et la démence osèrent attenter à leurs personnes sacrées soient effacés de la suite des temps ; et que le soleil s'obscurcisse plutôt à jamais, et que plutôt l'univers s'éroule que de voir renaître des temps aussi affreux.

CONCLUSION. — Si vous entendez aujourd'hui ma voix, nous crie la religion, docteur je n'ai fait que rapporter les paroles, n'enlurcissez pas vos cœurs. Je suis l'organe de Dieu même, l'interprète de ses lois et de ses volontés ; et ce sont mes préceptes et mes conseils qui ont changé la face du monde et élevé l'homme au plus haut degré de gloire. Le Seigneur a béni de génération en génération tous ceux qui m'ont écoutée, et il a rejeté les superbes et les incroyables qui ont osé me mépriser. La parole de Dieu ne s'annonce point en vain, et j'opère infailliblement la vie ou la mort.

Mon langage ne consiste pas seulement dans des sentences et dans des instructions, mais dans les sacrements que je vous propose, dans les bons exemples que je vous offre, et dans tout ce que j'entreprends et ce que je fais pour manifester les œuvres de Dieu et pour répandre ses grâces. Que n'ai-je pas fait, depuis l'instant de votre naissance jusqu'à ce moment où je vous parle ! Je vous ai fait connaître les règles de l'Évangile par la bouche de mes ministres et de mes serviteurs : je vous ai initiés dans la science des merveilles du Tout-Puissant : je vous ai dévoilé les secrets de la mort et de l'autre vie ; je vous ai associés aux saints mêmes par la participation des divins mystères : je vous ai appris à prier, à souffrir, à obéir : je vous ai prévenus contre les scandales du monde, et je vous en ai inspiré toute l'horreur ; je vous ai assisté dans vos maladies et dans vos dangers. En un mot, toujours présente, toujours fidèle, j'ai employé les menaces et les remords, et je n'ai rien négligé de tout ce qui pouvait vous

écia rer et vous toucher : mais y avez-vous répondu ?

Je compte les années, les mois, les jours et les heures ; je tiens registre de toutes vos actions pour les présenter au Seigneur, qui vous jugera ; et je ne vois que négligences, ingratitude et mépris ; je vois que vos iniquités ne font qu'augmenter, que la mesure de vos crimes est bientôt à son comble, et que toutes mes sollicitudes, tous mes avis, tous mes secours ne serviront qu'à vous condamner ; je vois qu'au lieu de prêter l'oreille à ma voix, qui ne prêche que le renoncement à soi-même et à toute apparence de mal, vous suivez les impies, vous prenez plaisir à entendre leurs blasphèmes, et vous faites taire votre raison pour croire leurs absurdités, Je vois enfin que, tout à fait étran-

gère au milieu de mes propres enfants, je passe pour ne raconter que des fables et des chimères.

Mais Dieu va bientôt se montrer, et défendre lui-même sa cause, en faisant retentir ma voix chez des nations infidèles qui se convertiront. Je ne suis assujettie ni aux lieux, ni aux coutumes, ni aux temps, et j'abandonnerai vos contrees pour aller ailleurs annoncer les prodiges du Tout-Puissant. La grâce secondera mes démarches ; car toute divine et toute éloquente que je suis, je ne puis changer les cœurs, si cette grâce nécessaire pour toute action grande et petite, facile et difficile, cette grâce qui triomphe de toute résistance sans jamais contraindre la liberté, ne vient elle-même faire observer mes lois.

LA RELIGION DE L'HONNÊTE HOMME.

Homo aq̄ostata vir inutilis, graditur ore perverso.

Pravo corde machiatur malum, et omni tempore jurgia seminat.
(Prov., VI. 12, 14.)

Introduction.

Je ne viens point ici dépouiller l'univers des vertus qui l'ornent et qui l'enrichissent, répandre des soupçons téméraires sur des actions dont l'apparence n'offre rien que de louable et d'édifiant. Ne grossissons point le nombre des vices et des erreurs, déjà si multiplié, et croyons, pour l'honneur de l'humanité, que les hommes qui nous paraissent honnêtes et sincères, le sont réellement.

J'aime à me persuader que le spectacle de la vertu n'en est pas une simple représentation, et qu'il n'y a tant de personnes qu'on flétrit que parce qu'elles sont le triste jouet de l'envie et de la malignité ; et si je me trompe sur ce point, je me félicite d'une aussi heureuse illusion.

Mais il n'en est pas moins vrai que la probité exige une multitude de devoirs que l'on ne pratique pas communément, et qu'on croit même étrangers à l'idée qu'on se forme de cette vertu ; il n'en est pas moins vrai que partout où il n'y a point de religion, il n'y a qu'un masque de probité, qu'enfin la plupart des lumières sur cet article n'aient besoin d'être étendues.

On s'imagine, en effet, et surtout depuis la nouvelle philosophie, qu'il suffit de ne pas faire tort à son prochain pour être réellement honnête homme ; et à quoi réduit-on ce tort ? A ne pas dépouiller nos frères de leur vie ou de leur bien. Je ne sais même si l'on

est assez délicat pour comprendre la réputation sous l'idée de ce bien, quoiqu'elle soit un trésor plus précieux que toutes les richesses de la terre ; et mon doute est fondé sur la malheureuse facilité que je remarque chez presque tous ceux qu'on appelle *honnêtes gens*, à médire, à calomnier, ou du moins à écouter volontiers les calomnieurs et à les croire.

Cependant la probité ne peut être restreinte de la sorte, sans être entamée dans son essence même et sans perdre ses plus belles qualités. Il y a un pacte entre l'homme et Dieu, fondé sur les intimes rapports de la créature envers le Créateur, qui nous oblige, en tout temps, et avant tout autre devoir, à rendre à l'Être suprême ce qui lui appartient ; et qui ne nous engage à aimer nos frères et à les secourir que parce qu'ils sont, ainsi que nous, faits à l'image de l'Éternel, et destinés comme nous à le servir et à le posséder.

Détachez cette idée de ce que vous appelez *probité*, et vous verrez que les hommes n'ont pas des motifs plus nobles et des liens plus forts que les bêtes mêmes, pour ne pas se nuire réciproquement ; que leurs obligations respectives ne sont que des devoirs de convention et de simple bienséance ; et que la convention n'étant qu'une chose purement arbitraire, on serait bien fondé à s'enrichir

aux dépens de son prochain, supposé que toutes les nations vinssent à changer de système, et à révoquer unanimement la loi qui défend de voler.

Cette hypothèse n'est point aussi absurde qu'elle paraît. L'histoire nous apprend que les Lacédémoniens la réalisent en partie, en permettant le vol à tous ceux qui déroberaient avec adresse : et la raison nous enseigne que tout ce qui n'a que les hommes pour appui est sujet à varier ; et que les lois seraient mobiles comme les saisons, s'il n'y avait un législateur suprême dont elles émanent, et qui les grava dans nos cœurs.

En effet, sans religion et sans Dieu, tous les gouvernements, toutes les sociétés ne sont plus que l'ouvrage de la force et de la tyrannie ; nous ne sommes nous-mêmes que des bêtes enchaînées par d'autres bêtes, et conséquemment nos maîtres ne peuvent être considérés que comme des lions, qui ont subjugué des loups, et qui leur ont donné pour règle leur caprice et leur instinct.

Il ne s'agit point ici d'hyperbole. Je n'emprunte ces réflexions que des incrédules eux-mêmes. Les uns en assurant que nous étions nés pour marcher à quatre pattes et pour brouter, les autres en soutenant qu'il n'y a qu'une âme toute matérielle qui périt avec nous, ne prouvent-ils pas ce que je viens d'avancer ? Oui je ne veux que leurs aveux, pour démontrer à toute la terre qu'une probité sans religion n'est qu'un fantôme qui n'a ni corps ni solidité.

En vain on me dira que nous sommes tous intéressés à ne pas faire aux autres ce que nous ne voulons pas qu'on nous fasse ; que nos misères et nos besoins nous sollicitent continuellement en faveur des malheureux : je répondrai toujours que ce lien n'est point assez fort pour cimenter une probité sincère et durable ; et qu'il suffira souvent d'être riche et puissant, c'est-à-dire à l'abri des injures et des torts, pour oser sans scrupule écraser le prochain.

Les chapitres que nous allons traiter étant le développement de ces premières idées, je prie mes lecteurs de vouloir bien les parcourir avec attention.

CHAPITRE PREMIER.

De l'intimité de la créature avec le Créateur.

Nous sommes infiniment moins à notre prochain et à nous-mêmes qu'à l'Être qui nous a formés. Aussi lui devons-nous des actes de reconnaissance et d'amour, sitôt que notre raison commence à rayonner. Toute notre vie, fût elle la carrière la plus brillante, ne mérite d'être citée qu'autant qu'elle se rapporte à Dieu.

Qu'aperçoit-on dans l'homme qui ne soit un effet de la miséricorde toute puissante et toute divine ? Le limon dont il est formé, le souffle dont il est animé, l'air qu'il respire, la terre qu'il habite, les fruits dont il se nourrit, les animaux dont il se sert ; autant d'opérations de cette merveilleuse sagesse qui se joue dans cet univers, et qui sème la lumière

dans les cieux, ainsi que la poussière dans les champs. C'est elle qui répand dans nos vaisseaux cette liqueur pourprée, qui circule sans interruption ; qui donne à nos fibres et à nos muscles la force capable de digérer les aliments les plus solides et les plus grossiers ; qui tapisse notre estomac et notre cerveau de membranes propres aux opérations dont ils sont chargés ; qui communique à nos membres une élasticité capable de soulager nos besoins et de seconder nos volontés ; qui environne notre esprit de cinq sens qui l'unissent à d'autres esprits, et qui forment cette communication de paroles et de pensées que nous appelons *société* ; qui élève notre âme jusqu'au trône éternel, en lui imprimant une idée de la Divinité, en lui donnant pour essence la précieuse faculté de connaître et d'aimer, en l'invitant à un bonheur infini, par le moyen d'un culte merveilleusement établi.

Si cette même sagesse n'avait créé les hommes que pour les réduire en poudre ; si elle ne leur avait donné ces désirs d'immortalité, qu'ils ne peuvent absolument étouffer, que pour les séduire et les amuser, son ouvrage était sans doute imparfait et vicieux, et nous avions droit d'accuser le Créateur lui-même de ne nous avoir fait naître qu'à dessein de nous tromper ; mais Dieu toujours semblable à lui, c'est-à-dire toujours sage et toujours équitable, Dieu, qui ne peut opérer le mal, ni induire en erreur, ne nous rend maîtres de la terre que parce que nous sommes son image, ne nous a remplis de l'amour de la justice et de la vérité que parce qu'il a établi des lois justes et vraies, ne nous a donné le désir de la posséder que parce qu'il doit se donner lui-même réellement à nous.

Descendons jusqu'à l'homme, élevons-nous jusqu'à Dieu, et nous n'apercevons entre ces deux êtres, quoique d'une nature si dissemblable, que des alliances et des rapports. La raison ne nous semble-t-elle pas une réverbération de la lumière incréée, le vouloir une émanation de ces volontés éternelles qui ont tout opéré, la mémoire une dérivation de cette puissance à qui tout est présent, l'imagination un écoulement de cette fécondité qui engendre continuellement sans s'épuiser, l'âme le miroir même de cette divine essence qui ne peut ni se diviser, ni augmenter, ni diminuer ?

Si nous pensons, si nous parlons, si nous agissons, la Divinité éclate dans nos pensées, dans nos paroles, dans nos actions, et il n'est pas besoin d'études recherchées pour sentir que c'est à son flambeau que nous allumons nos connaissances et nos perceptions. Où ces génies sublimes, où ces philosophes merveilleux dont l'univers admira les découvertes et les profondeurs, auraient-ils puisé leurs trésors, si ce n'est dans cet abîme immense, la source de toutes les lumières et de toutes les grâces ? Tout vient de Dieu, dit l'Écriture, et c'est dans cet Être suprême que les païens mêmes trouvaient les vérités qu'ils croyaient trouver en eux. Les vertus ne sont que des relations avec ses

divins attributs, que des imitations, quoique éloignées, de la beauté de ses perfections, et conséquemment la probité n'est que la copie de son amour immense pour l'ordre et pour la justice.

Platon connu sans le secours de la révélation qu'il était un être unique, absolu, tout-puissant, dans lequel nous avions tous le mouvement et la vie; et qu'après la dissolution de nos corps, nous devions aller lui rendre compte du bon ou mauvais usage de ses dons : et qu'entendait-il par ces dons, si ce n'est cette impression de vérité qui avertit le sauvage, ainsi que l'Européen, de rendre un fidèle hommage à l'Éternel, et de nous aimer réciproquement par rapport à lui; si ce n'est cette manifestation des œuvres divines, répandue sur la terre et dans les cieux, et qui nous engage à reconnaître un Père tout-puissant, et à l'adorer; si ce n'est ce lien sacré qui unit tous les hommes, et dont Dieu lui-même est le principe et la fin?

Le Créateur influe sur ses créatures comme sur des membres dont il est chef; et nous influons les uns sur les autres, comme ne faisant tous qu'un seul et même corps, et n'agissant tous qu'en celui qui nous conserve et qui nous meut. C'est cette double influence qui forme la société, et qui nous oblige à n'en jamais violer les droits; influence dont on sent intérieurement les effets, et dont on aperçoit au dehors la nature et la cause.

« Nous ne sommes rien de nous-mêmes, nous avons été cachés une éternité dans le néant avec l'impuissance absolue d'en sortir : l'œil de Dieu nous y a vus avant que nous fussons; et sa voix, qui appelle ce qui n'est pas comme s'il était, nous a tirés du sein des ténèbres pour nous faire jouir de sa lumière. Ce premier effet de sa miséricorde a été enrichi d'une multitude de grâces. Dieu ne nous a pas seulement faits de rien, il nous a choisis entre un nombre de créatures pour nous communiquer ses trésors, et enfin il a voulu que nous fussions cette personne particulière que nous sommes réellement; et cette élection du Créateur ne renferme pas seulement notre existence, mais encore toutes les qualités et circonstances qui entrent dans l'économie de notre être. C'est sa providence qui nous a destinés les parents dont nous sortons, le pays que nous habitons, le siècle où nous vivons; de sorte que nous faisons injure à la Providence même, si nous n'en sommes pas satisfaits.

Ajoutez à ces traits, que ce même Dieu nous donne à tout instant le même être qu'il nous a donné une fois, en continuant à nous conserver. Nous ne subsistons ni par notre volonté ni par nos propres forces, mais par la vertu seule de celui qui nous a produits. S'il retire sa main, nous tombons en poudre, et il ne reste pas même la trace de notre existence.

La révélation, comme une seconde création, est un autre lien qui nous unit à Dieu de la manière la plus intime et la plus forte, et heureusement nous connaissons cet inestimable bienfait. Notre Dieu n'est plus un

Dieu caché qui ne se fait voir qu'en énigme et qui n'illumine que nos cœurs, mais c'est un législateur qui vient nous intimor lui-même ses volontés, et qui, après nous avoir parlé par le ministère des patriarches et des prophètes, daigne se revêtir de notre mortalité, devenir enfin notre frère pour être notre sauveur; c'est un père qui donne sa vie pour ses enfants, et qui, nous incorporant avec lui-même, nous remplit de ses grâces, nous nourrit de sa chair et de son sang, et nous rend, selon l'expression de l'Écriture, autant de *chists*, par des onctions toutes divines : il est en nous, nous sommes en lui, et nous recevons tous de sa plénitude et de sa divinité la gloire de lui être à jamais consacrés, au point que nos corps sont ses membres, nos cœurs ses temples, nos âmes son sanctuaire.

Je demande maintenant si, après tant de rapports et d'alliances avec Dieu, comme créateur et comme médiateur, nous pouvons abjurer la religion et même l'oublier sans nous avilir et même sans nous dénaturer. Je demande s'il ne faut pas avoir fait divorce avec tous les sentiments que le cœur inspire, avec toutes les raisons que l'esprit suggère, pour se dispenser des devoirs envers Dieu, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus fortement imprimé dans notre âme, et de ce que toute la nature nous prêche et nous recommande. Il n'y a qu'une affreuse perversité, qu'une corruption étrange, disons mieux, qu'une léthargie toute semblable à la stupidité des bêtes, qui puisse nous détacher de Dieu et nous empêcher d'apercevoir son action. Sa providence dans l'ordre de la nature, sa puissance dans l'ordre de la grâce, font en nous et avec nous, mais d'une manière libre, tout ce que nous opérons, soit physiquement, soit moralement : le seul mal est la seule chose dont il ne peut être l'auteur, parce que le mal n'est qu'une privation de bien, qu'un défaut d'ordre, de même que les ténèbres sont une privation de la lumière.

CHAPITRE II.

Des liens de la religion.

La religion étant un commerce entre l'homme et Dieu, qui nous ouvre après cette vie la carrière d'un bonheur ou d'un malheur éternel, nous ne pouvons être chrétiens sans craindre et sans espérer, c'est-à-dire sans ressentir les deux impressions les plus capables de nous ébranler. Personne n'ignore que la crainte et l'amour sont le premier mobile de toutes nos actions, et que nous n'agissons qu'à dessein d'être heureux. Toute creature, naturellement faible et dépendante, se voit sous l'empire d'un être dont l'idée lui cause des consolations ou des terreurs. On ne peut être indifférent sur cet objet qu'en étouffant le cri de la conscience; et l'on ne peut étouffer ce cri qu'en se faisant une violence infinie; d'où je conclus avec tous les hommes raisonnables qu'il n'y a rien d'aussi fort que le lien de la religion, et qu'il faut absolument se dépouiller des sentiments dont nous som-

mes le plus affectés pour secouer le joug du christianisme et pour embrasser le système de l'incrédulité.

Cela est si vrai, que toutes les nations n'ont établi le serment, comme le dernier sceau de la conviction et de la vérité, que parce qu'il est fondé sur la religion : elles ont toutes senti qu'on ne pouvait donner un plus sûr garant de sa parole et de sa fidélité que le nom sacré de Dieu, et qu'on avait droit de suspecter toute autre promesse et toute autre protestation. Ainsi tous les peuples de la terre, et dans tous les temps, viennent s'unir à moi, pour prouver que rien n'est aussi fort que le lien de la religion.

Nous ne devenons ni amis, ni époux, dès l'âge de cinq à six ans; et la religion, dès lors, s'empare de nos âmes et remplit nos cœurs. Nous sommes encore dans notre première enfance, qu'on nous apprend à lever nos faibles mains vers le ciel, qu'on nous fait répéter des formules de prières, qu'on accoutume nos esprits à adorer celui qui les a créés. Nos parents ne cessèrent de nous avertir des obligations de notre baptême, et nous eûmes le bonheur de nous connaître chrétiens, lorsque nous ne savions encore que bégayer; tous nos sens furent autant de voix qui nous instruisirent de la religion, autant d'agents qui l'incorporèrent avec nous-mêmes.

Si les premières habitudes sont les plus difficiles à déraciner, si elles passent en nature, comme on n'en peut douter, quelles révolutions chez un homme qui se dépouille du christianisme après en avoir été pour ainsi dire imbibé? Il faut endormir une conscience qui ne cesse de crier, captiver une âme qui ne cherche qu'à s'élançer, braver la colère d'un Dieu qui menace, mépriser sa bonté, regarder comme imbéciles ou comme imposteurs les parents qui nous élevèrent, les maîtres qui nous instruisirent, l'Eglise entière comme une société de fanatiques et d'insensés; il faut être antichrétien dans le sein même du christianisme, vivre en étranger au milieu de sa propre nation, abjurer intérieurement des usages qu'on pratique, proscrire des lois qu'on observe, passer ses jours avec des personnes dont on déteste les maximes, ne plus reconnaître d'autre dieu qu'un être chimérique, formé par les préjugés et par les passions, d'autre âme que la matière, d'autre éternité que le néant; et si l'on en vient à cette affreuse extrémité, quelle peine aura-t-on à violer les droits de l'humanité? Il n'y a point de lien humain, fût-ce celui de fils ou de patriote, aussi fort que le lien de la religion, parce que tous les hommes ensemble ne peuvent exciter notre crainte ou notre amour, comme un Dieu qui punit et qui récompense éternellement.

On me dira que les vérités de la religion n'étant que des préjugés, on n'en est plus affecté pour peu qu'on veuille raisonner. Mais avons-nous vu jusqu'ici que nos philosophes modernes, malgré leur air triomphant et leur ton impérieux, aient fait une démonstration

aient répandu sur nos saintes obscurités une lumière capable de les dissiper? Ils ne proposent que des doutes, et tous ces doutes ne roulent que sur l'incompréhensibilité de nos mystères : comme si dans toutes les opinions possibles à l'égard de la Divinité il n'y avait pas une multitude innombrable de difficultés qu'on ne peut ni concevoir ni définir, comme si la nature même ne présentait pas journellement à nos yeux des phénomènes et des prodiges dont toute la philosophie ne saurait rendre raison, comme si nous n'étions pas nous-mêmes un assemblage inexplicable de merveilles.

Je ne crois pas qu'on puisse produire une objection plus pitoyable que celle qui attaque la religion par rapport à ses mystères. Eh! comme nous l'avons dit dans *l'Univers énigmatique*, quelle est la substance spirituelle ou matérielle qui ne renferme des mystères? Notre raison ici-bas, obscurcie par le nuage des corps, n'entrevoit que des écorces et des superficies et elle ne manque jamais de s'égarer, si elle n'est guidée par la foi.

Prononçons donc à la suite de ces réflexions, avec la confiance qu'inspire la vérité, qu'on ne se dépouille point de la religion parce qu'elle est un préjugé, mais parce qu'on fait divorce avec la raison, parce qu'on écoute des paradoxes et des sophismes dont la nouveauté séduit. Quiconque rentre en soi-même et s'analyse, conserve précieusement les dogmes de la religion comme des vérités auxquelles l'esprit humain n'eût point de part, et qui sont parfaitement analogues à la nature de nos âmes. On sent, lorsqu'on s'interroge, que les hommes, créés à l'image de Dieu, ne peuvent subsister qu'en lui, et qu'ils lui doivent des actes continuels de reconnaissance et d'amour; on sent que tous les liens de la chair et du sang n'étant qu'accidentels et momentanés, ils n'ont ni la force ni la durée des liens qui nous unissent à Dieu.

Par la religion nous tenons à cette éternité qui n'a point eu de commencement et qui n'aura jamais de fin, nous communiquons avec ces espaces immenses et infinis qui n'ont rien de corporel, nous nous répandons dans ces régions intellectuelles où la justice habite et règne essentiellement, nous tenons à cette chaîne de miracles et de prophéties qui remontent jusqu'au premier instant de la création, nous sommes en société avec tous ces martyrs et ces docteurs qui nous ont transmis la foi, avec tous nos pères morts dans la même croyance que nous professons; nous participons à toutes les prières de l'Eglise qui prie, à toutes les expiations de celle qui souffre, à toutes les joies de celle qui triomphe; nous unissons nos espérances aux désirs de tous les fidèles répandus sur la surface de cet univers, et nous attendons avec eux la vie du siècle futur; nous sommes attachés à notre prince, comme à l'image de Dieu, à nos frères, de quelque nation qu'ils soient, comme à des membres de Jésus-Christ.

Où trouver des liens aussi forts! La mort

même, qui nous délie de tout engagement, ne fait que resserrer les nœuds de la religion : c'est alors que nous sommes unis à la miséricorde de Dieu ou à sa justice, plus que notre âme ne l'est à notre corps.

Ainsi nous avons droit d'assurer que tout homme qui rompt ces liens n'aura pas de peine à rompre ceux qui constituent la société. Je ne prétends point parler ici de ces fautes de fragilité qui n'éteignent point la foi, quoiqu'elles nous éloignent de Dieu, mais de cette révolte contre son culte et contre sa loi qui nous détache entièrement des vérités saintes et qui nous les fait regarder comme des fables et des absurdités; et je répète qu'on fait moins d'efforts pour manquer aux devoirs de père, de citoyen et d'ami, que pour arriver à cette apostasie. On se dépouille de la reconnaissance en manquant à son bienfaiteur, de la charité en ne soulageant pas son prochain, de la probité en faisant tort au moindre des mortels; mais on se dépouille de tout soi-même en méconnaissant Dieu, parce qu'il n'y a rien dans notre âme et dans notre corps qui ne soit son bienfait et son ouvrage.

Aussi regarde-t-on, avec raison, le serment comme le contrat le plus sacré, et le parjure comme le comble de la scélératesse et de l'impiété. Oui, le monde, tout irrégulier qu'il est, n'a pu encore se dépouiller de l'horreur naturelle qu'on doit avoir pour quiconque ose prendre faussement Dieu à témoin, et s'étayer de son nom vraiment formidable pour en imposer.

CHAPITRE III.

De la nécessité d'un culte et de son unité.

Je ne veux que la philosophie des païens, pour prouver qu'il est aussi impossible aux hommes de vivre sans religion, que de respirer sans le secours de l'air. Ces païens, bien moins éloignés de la vérité que nos philosophes modernes, étudieraient la nature de notre âme; et après avoir reconnu qu'elle était essentiellement indestructible, ils conclurent qu'elle devait un hommage à Dieu, et que ses hommages devaient se manifester à raison des sens qui nous environnent et qui souvent nous dominent. De là vient que presque tous leurs ouvrages sont remplis de nos obligations à l'égard de la Divinité, et que les Grecs et les Romains s'abandonnèrent à mille superstitions. Ils se trompaient dans les conséquences, mais ils parlaient d'un bon principe.

Aristote avertit les rois que rien ne leur importe plus *que d'être religieux*, parce que les peuples recevront comme juste tout ce qui émane d'un prince rempli de piété, et parce qu'ils n'oseront rien entreprendre contre celui qu'ils sauront être sous la protection du Ciel.

Zaleuque met à la tête de ses Lois le précepte d'être religieux envers les dieux, et d'en produire extérieurement des actes.

Sophocle dit que la piété n'a pas été produite par l'invention des hommes, mais

qu'elle est descendue du ciel, qu'elle est fille du souverain des dieux, exempte par sa nature de la vieillesse et de l'oubli, et que nous ne sommes nés que pour l'honorer.

La source de la justice est dans la nature, dit Cicéron, et non dans l'opinion; et la loi n'est autre que l'esprit de Dieu même, qui nous a été donnée pour adorer l'Être suprême.

Mécène donne pour conseil à Auguste de veiller toujours à la conservation de la religion et d'un culte unanime, d'être sévère envers ceux qui voudraient y apporter quelque changement; non-seulement pour attirer sur lui la faveur du ciel, *et parce que ceux qui manquent au plus essentiel des devoirs n'en respectent aucun autre*, mais parce que l'irréligion entraîne le renversement des lois, les séditions, les complots, les conjurations et tous les désordres les plus pernicieux aux gouvernements.

Mais qu'avons-nous besoin de citations pour autoriser une vérité dont la preuve existe dans notre propre cœur? Quel est l'homme qui ne sente qu'il vient de Dieu, qu'il doit retourner à Dieu, et que sa vie, conséquemment, ne peut appartenir qu'au Créateur? Quel est l'homme qui ne connaisse sa dépendance et sa faiblesse, qui ne soit dans le cas de craindre et d'espérer et qui ne recoure en conséquence au Tout-Puissant pour réclamer son appui? Ame, raison, conscience: autant de moniteurs qui nous rappellent à Dieu et qui nous conjurent de l'honorer. Que ne dirais-je point ici des dangers et des malheurs qui nous environnent et qui forcent l'homme le plus impie à invoquer l'Être suprême! Il n'y a personne qui ne lève les mains vers le ciel, lorsqu'il se voit en péril. Eh! par quel prestige ne serions-nous religieux qu'au sein des dangers? Le Seigneur n'est-il pas toujours le même, et ne sommes-nous pas toujours aussi faibles et aussi impuissants?

Enfants d'un père charnel, nous naissons charnels; notre âme enveloppée dans les sens ne peut se passer de leur ministère. Il nous faut des objets sensibles qui aident notre foi, qui nourrissent notre espérance, qui réveillent notre amour. La religion de la terre doit avoir des symboles, des ombres, des énigmes qui fixent les hommes, et qui les instruisent.

On ne cesse de dire que la vraie piété doit être dans le cœur; qu'on peut être homme de bien et même bon chrétien, sans recourir à toutes les dévotions, sans se faire un monstre d'un vain discernement de viandes, dont la santé peut souffrir. Mais ceux qui tiennent ce langage ne pêchent-ils pas autant contre l'essentiel, que contre l'extérieur? glorifient-ils Dieu dans leurs corps et dans leur esprit? captivent-ils leurs passions et leurs désirs, remplissent-ils les devoirs de père, de maître, d'époux, d'homme public, de chrétien; en un mot préférèrent-ils Dieu à leurs intérêts, à leurs plaisirs, à leurs penchants? Cependant voilà l'essentiel de la religion, que les ennemis du culte extérieur ne cessent de

vanter ! D'où il faut conclure qu'on ne s'é-
lève contre les dehors de la piété que pour
en anéantir l'esprit. On ne s'avise guère d'at-
taquer la profession extérieure de la religion,
lorsqu'on tient intérieurement à ses préceptes
et à ses maximes. Eh ! quel serait le culte sans
extérieur, s'écrie l'immortel Massillon ! on se
convertirait sans donner des marques de con-
version ; on aimerait Dieu, sans jamais oser
manifester cet amour ; on pratiquerait la
vertu, et l'on craindrait d'en inspirer le goût.

D'ailleurs la même loi qui nous oblige de
croire de cœur ne nous ordonne-t-elle pas
de confesser de bouche, de donner des mar-
ques éclatantes de notre foi, et pour rendre
gloire au Seigneur, et pour ne pas cacher
ses dons, et pour exciter tous les témoins de
sa miséricorde à le bénir, et pour ne pas re-
tenir la vérité dans l'injustice, et pour édifier
nos frères et les animer à la vertu, et pour
confondre les impies et les forcer à conclure
qu'il y a encore de la vertu sur la terre ?

Mais ce qu'il y a de plus singulier, dit en-
core Massillon, c'est que ceux qui crient le
plus contre le culte extérieur, l'exigent plus
que personne des serviteurs de Dieu, c'est
qu'ils sont les premiers censeurs de leur
piété, c'est qu'ils publient tous les jours
qu'on canonise à bon marché ceux qu'on met
au nombre des saints.

S'il n'y avait point de culte dans l'univers,
à quelles marques distinguerait-on le chré-
tien de l'idolâtre, et quels seraient les bons
exemples qu'on donnerait à son prochain ?
Retranchez le culte, et bientôt la vertu ne
sera plus qu'un nom, et les hommes comme
les bêtes se livreront à des passions effré-
nées. Est-on fâché de ce que nous ne vivons
pas à la manière des sauvages ? Il paraît
qu'on ne crie contre le culte que pour nous
conduire jusqu'à cette dégradation ; encore
ces sauvages donnent-ils des signes de reli-
gion.

A-t-on oublié que notre corps, ainsi que
notre âme, est l'ouvrage de l'Eternel, et que
tous les ouvrages de Dieu n'existent que
pour le bénir ? Aussi le Prophète invite-t-il
toutes les créatures, jusqu'aux êtres même
inanimés, à louer le Seigneur. Nos yeux, n'en
doutons pas, nous furent donnés pour con-
templé le ciel, nos mains pour les lever vers
ce trône de justice et de miséricorde ; et il
n'y a pas une fibre en nous qui ne doive
hommage au Dieu qui l'a formée. Tous mes
os tressailleront de joie, s'écrie David, au
souvenir des bienfaits de l'Eternel.

La terre est couverte de monuments qui
déposent en faveur du culte, qui en font voir
la nécessité ; et ce n'est pas connaître
l'homme, que de croire qu'il peut vivre sans
donner des actes extérieurs de religion : se-
lon les circonstances et ses besoins, il s'hu-
miliera, il se prosternera, il se macérera,
parce que, malgré son orgueil, il ne peut
s'empêcher de reconnaître sa faiblesse et son
impuissance, parce qu'il ne peut s'empêcher
de craindre un pouvoir qui est au-dessus de
lui et dont il sent l'influence.

Aussi pouvons-nous dire à ce sujet, que

personne ne connaît moins le cœur humain,
que nos philosophes modernes, tandis que le
plus simple catéchisme, en nous traçant nos
devoirs, parle infiniment mieux que tous
leurs écrits. Ils ont entassé sophisme sur
sophisme, et il en résulte qu'ils n'ont d'autre
langage que celui des passions.

Si l'on abuse de l'extérieur, et si ceux qui
paraissent le pratiquer le plus fidèlement,
sont quelquefois les plus vindicatifs, les plus
avares, les plus menteurs, les plus médi-
sants, c'est qu'on abuse des meilleures choses.
Mais ce n'est pas le culte extérieur qui con-
duit par lui-même à ces abus et à cette hypo-
crisie. S'il faut supprimer toutes les choses
dont on abuse, il faudra supprimer la société
même et s'interdire la parole, parce qu'on
jure, et parce qu'on calomnie. La meilleure
manière de condamner les abus, c'est de
montrer, par son exemple, le véritable usage
des choses dont on abuse.

Eh ! pourquoi le zèle contre les abus est-il
une satire éternelle contre la vertu même ?
On attaquera sans cesse publiquement, ou-
vertement, la religion par des railleries, des
blasphèmes, des impiétés ; et l'on ne pourra
opposer à ce torrent de maux des exercices
extérieurs de piété ! Il faut, continue Massil-
lon, que le cœur soit bien corrompu, l'esprit
bien aveuglé pour s'en scandaliser. Quand le
culte extérieur ne serait qu'une réparation
publique faite à Dieu des outrages des im-
pies, il serait infiniment nécessaire et pré-
cieux ; et c'est ce qui doit nous engager à re-
garder ces monastères où la ferveur se sou-
tient encore malgré le relâchement introduit
de toutes parts, comme des archives de piété,
qui vengent la religion de ses pertes.

Je ne suis point étonné de voir des incré-
dules, c'est-à-dire ces hommes sans princi-
pes, s'élever contre le culte que nous profes-
sons ; mais je ne puis comprendre qu'il y ait
des chrétiens qui désapprouvent les marques
extérieures de notre croyance. Le christia-
nisme n'est-il donc pas l'ouvrage d'un Dieu
fait homme, qui s'est rendu sensible parmi
nous, qui a institué des sacrements sensi-
bles, et qui nous a ordonné de jeûner, de
prier et de nous mortifier ? L'Evangile, qu'on
cite à tout propos pour s'autoriser à ne point
pratiquer les lois de l'Eglise, ne nous ap-
prend-il pas qu'on devient semblable aux
païens, lorsqu'on n'écoute pas cette même
Eglise ? ne nous annonce-t-il pas l'institu-
tion de l'eucharistie comme une merveille
ineffable qui doit continuellement se renou-
veler, le baptême comme un seau qui doit
s'imprimer sur tous ceux qui sont chrétiens,
la succession des apôtres comme une auto-
rité toujours visible et qui doit se perpétuer
jusqu'à la fin des siècles ? Toute la vie de
Jésus-Christ fut un ministère extérieur ; et
des chrétiens, qui se glorifient d'être ses disci-
ples et ses enfants, voudraient une religion
qui n'eût ni temples, ni autels : disons mieux,
une religion absolument invisible ! Quelle
absurdité ! Nous n'aurions eu à ce prix ni
saints, ni martyrs.

Je sais avec M. Fleury que l'avidité de cer-

tains religieux a souvent fait disparaître l'essentiel du christianisme, pour lui substituer des dévotions frivoles, plus propres à endormir les pécheurs qu'à les réveiller de leur assoupissement ; je sais qu'on a souvent fait un trafic honteux de ce que la religion avait de plus sacré : mais je sais en même temps que tous les conciles n'ont cessé de tonner contre ces écarts ; et qu'il n'y a que les déistes et les protestants, parce qu'ils sont de mauvaise foi, qui s'efforcent de faire retomber sur la religion même des scandales qu'elle anathématisait.

Nos philosophes ne désirent l'abolition du culte extérieur que parce qu'ils sentent très-bien que cette révolution serait l'anéantissement des vertus chrétiennes, qu'ils trouveraient en conséquence des filles et des épouses disposées à se livrer à leurs mauvais désirs, et que le vice lèverait le masque impunément. Un confesseur gêne la conscience d'une femme qui serait tentée de succomber, un jour de fête la rappelle à ses devoirs ; et voilà, n'en doutons pas, ce qui incommoderait messieurs les déistes et ce qui les irrite contre la religion et contre ses ministres. Voilà l'origine de leurs déclamations éternelles contre les exercices de piété. Sans cela leur indifférence à l'égard de toutes les religions les mettrait dans le cas de ne pas s'embarrasser si l'on est athée, musulman, ou chrétien. On ne punit pas l'homme qui ne va point à la messe, qui ne fréquente point les sacrements, qui ne jeûne pas ; et ce ne peuvent être conséquemment que les motifs dont je viens de parler qui révoltent si fortement les incrédules contre le culte extérieur : d'où j'infère que ce culte est vraiment nécessaire, et que son extinction détruirait l'âme de la religion.

Nous avons tous besoin d'être excités par des fêtes, remués par des cérémonies. C'est une perspective qui nous rapproche de Dieu, qui nous donne une idée de la Jérusalem céleste, qui nous détache des objets corporels. Si la religion a peine à se soutenir, malgré tous ses dehors qui nous engagent, que deviendrait-elle, isolée et cachée dans le cœur de chaque particulier ? Une confession est souvent un moyen qui change le pécheur ; un jubilé, une occasion de restitutions ; un sermon, un sujet de conversion. On perdra bientôt de vue le paradis et l'enfer, si l'on n'entend plus parler, et il n'y aura plus de frein pour arrêter les hommes vicieux.

Si l'Eglise n'eût eu la sage précaution de déterminer, dans le cours de l'année, des jours de jeûne et d'abstinence, qui est-ce qui eût jeûné ? qui est-ce qui se fût mortifié ? Le monde, tout plongé dans les sens, n'aurait-il pas fait disparaître l'obligation indispensable où nous sommes tous de faire pénitence, et les préceptes de l'Evangile ne seraient-ils pas tombés dans l'oubli ? Le culte extérieur est la marque la plus sensible de l'amour de l'Eglise pour ses enfants.

Quant à l'unité de ce culte, notre seule inconstance en prouve la nécessité. Je ne veux que les égarements de ce siècle pervers, que tous les différents systèmes de nos philosophes

modernes, pour démontrer que s'il n'y a pas un seul et même culte, il y aura autant de religions que de personnes ; et les uns, en conséquence, blasphémèrent ce que les autres adoreront ; et Dieu verra les plus horribles actions qu'on lui offrira, comme l'encens le plus pur.

Quand on lit le *traité de l'Opinion*, ouvrage divisé en six volumes, et vraiment curieux par les différentes matières qu'il traite, on voit que si les hommes n'ont pas une autorité qui les fixe, leur croyance n'est qu'un amas de rêveries et de préjugés ; on voit que tout ce qui ne tient point à la religion catholique n'a ni durée ni solidité : on voit que toute la philosophie, livrée à elle-même, n'est capable que de s'égarer, et qu'il n'y a point d'extravagances que les philosophes n'aient enseignées.

La vie est si courte, l'esprit de l'homme si sujet à l'inconstance et à l'erreur, qu'il nous fallait une religion de conviction et d'autorité. Or nous trouvons ces deux avantages dans le centre du catholicisme. La foi y est étayée par des faits qu'on ne peut contester ; et la soumission y est ordonnée par un tribunal qu'on ne peut méconnaître. Quelle tranquillité, d'avoir, au milieu des opinions et des erreurs qui couvrent la surface de la terre, une lumière toujours visible et toujours la même, qui fixe et qui conduit ! Le saint-siège, que nous nous glorifions de reconnaître et de révéler comme le centre de la vérité et de l'unité, est notre étoile polaire. C'est de là que partent ces rayons qui nous illuminent et qui n'arrivent point jusqu'à ces sectes séparées, dont le fanatisme est la règle et l'obstination la loi.

Nous ne croyons que ce que les apôtres croyaient, et les apôtres n'ont rien enseigné que ce qu'ils avaient appris de Jésus-Christ. Il convenait sans doute que l'Eglise n'eût point le sort des autres sociétés, et que les hommes, destinés à un même bonheur, eussent un même Evangile et une même loi. Si la vérité est une, comme personne n'en doute, le culte doit être un, et cette unité nous représente l'Être suprême que nous adorons.

Notre religion ne consiste pas dans de simples cérémonies qu'on peut abolir ou changer ; mais elle contient des dogmes et des sacrements qui forment son essence et que Jésus-Christ lui-même a établis comme les seuls moyens de salut. *Quiconque ne croira pas sera condamné. Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, il sera regardé comme un païen.*

Concluons, d'après toutes ces réflexions, que si le culte est nécessaire, comme nous l'avons prouvé, on ne peut le rejeter sans manquer au devoir le plus essentiel ; et que, s'il doit être un, on ne peut regarder indifféremment toutes les religions, sans outrager celle qui est la seule conséquente et véritable. Concluons que l'honnête homme étant celui qui remplit tous ses devoirs, on cesse absolument de l'être, lorsqu'on méprise les plus importantes obligations.

CHAPITRE IV.

Il n'y a que la religion chrétienne qui puisse honorer Dieu.

Ce seront ici les déistes eux-mêmes, qui vont nous prouver qu'on ne peut honorer Dieu qu'en étant chrétien. Sans doute ces messieurs vont être étrangement surpris de se voir au nombre de ceux qui soutiennent les droits du christianisme; cependant cette vérité n'est pas moins certaine que sensible. Entrons en matière et goûtons tout le plaisir de voir nos incrédules établir eux-mêmes les plus fortes preuves de notre croyance. Ceci mérite toute l'attention du lecteur, comme un argument à la portée de tout le monde, et que j'ose dire être neuf.

Les déistes ne cessent de répandre de toutes parts que *tous les hommes ensemble ne peuvent honorer Dieu, que tous les cultes n'ont point en eux-mêmes de quoi fixer l'attention d'un être infini et éternel*; et voilà précisément ce qui relève notre foi sur les débris de toutes les autres religions, ce qui en fait connaître tout le mérite et toute la nécessité: car Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble, ayant donné un prix infini au christianisme, comme en étant le principe et la fin, nous sommes assurés que nos adorations et nos hommages tirent toute leur vertu de son auguste médiation, et deviennent conséquemment agréables à Dieu. Ainsi toute religion détachée de celle de Jésus-Christ est une religion insuffisante, sans âme et sans vie, une religion incapable d'obtenir la moindre grâce du ciel; et cela est si vrai, que tous les justes de l'Ancien Testament appartenant à la loi nouvelle.

Il n'y a donc que Jésus-Christ qui pouvait sanctifier notre culte, le rendre digne de la complaisance et des regards du Tout-Puissant, et qui, par l'union ineffable des deux natures, pouvait satisfaire d'une manière infinie, réconcilier la créature avec le Créateur, et nous élever jusqu'au trône des miséricordes. Dieu ne voit dans nos hommages que son propre Fils, et par cette raison il nous exauce et il nous pardonne; d'où nous devons conclure, et les déistes avec nous, s'ils veulent être une fois conséquents, que le christianisme seul renferme tous les caractères du vrai culte, qu'il est l'unique et seule religion capable de nous unir à Dieu, et que sans lui nous n'avons ni secours à attendre, ni ciel à espérer; que sans lui nous marchons dans les ténèbres, et que nos meilleures actions sont absolument inutiles: *Je donnerais tout mon bien aux pauvres, dit l'Apôtre, je livrerais mon corps aux flammes, et tout cela ne me servirait de rien, si je n'ai la charité.* Et quelle est cette charité? sinon cet amour de Dieu, fondé sur celui de Jésus-Christ, et qui ne se trouve que dans le sein de l'Eglise catholique, centre d'unité et de vérité.

Il serait facile de prouver la religion chrétienne par les arguments que ses différents ennemis emploient pour la combattre et pour la renverser. Qui se serait attendu que la plus forte objection des déistes contre le christia-

nisme tournerait si victorieusement à son avantage! C'est ici qu'on peut bien dire que le pécheur est tombé lui-même dans le piège qu'il voulait tendre aux autres. Les déistes ne prévoyaient pas qu'en combattant la religion chrétienne ils l'établissaient; et voilà comment Dieu se joue des hommes, et fait servir leur incrédulité même à l'accomplissement de ses desseins.

Quant à ceux qui prétendent que toutes les religions honorent également Dieu, ils doutent de la venue du Messie, ou ils en sont convaincus: et dans l'un et l'autre cas, rien de plus facile que de leur démontrer leur erreur. On ne peut contester la vérité de l'incarnation qu'en niant des faits plus clairs que le soleil; et l'on ne peut confesser Jésus-Christ sans reconnaître que sa médiation est absolument essentielle pour être sauvé, et qu'il serait mort en vain si la religion chrétienne n'était pas nécessaire. Mais qui osera le dire et le penser, si ce n'est cette troupe d'esprits forts qui écrivent et parlent à l'aventure, parce qu'ils n'ont ni lumières, ni principes?

La science du chrétien est la seule qui apprend à l'homme à se connaître: elle le place entre une bassesse et une élévation, d'où il aperçoit ses humiliations et ses grandeurs; et c'est ce juste milieu qui nous empêche de nous dégrader et de nous énorgueillir. Nous demandons comme ne pouvant rien, et nous agissons comme pouvant tout; nous vivons comme tenant à Jésus-Christ par l'efficace de son secours, et à nous-mêmes par notre coopération à sa divine volonté.

Il n'y a donc que la religion chrétienne qui puisse honorer Dieu; de sorte que c'est le plus horrible des blasphèmes de la mépriser ou de l'outrager: et qui est-ce qui ose blasphémer, si ce n'est l'homme qui, cessant d'être homme, devient un monstre dans la société?

CHAPITRE V.

La religion chrétienne est attestée par les païens mêmes.

Qui croirait que le christianisme, aujourd'hui combattu par les chrétiens, trouve des preuves en sa faveur dans le sein même de l'antiquité profane. Mais comme cette vérité consiste en des faits, exposons-les aux yeux de nos lecteurs.

Bérose parle du déluge universel dans les termes de Moïse; Abydénus rapporte l'histoire de l'arche qui sauva du déluge les hommes et les animaux; et l'on trouve chez toutes les nations le récit de ce grand événement, ainsi que la description d'un âge d'or, d'airain et de fer.

Platon, en peignant un juste par excellence, dit qu'il doit s'attendre à être attaché à une croix.

Calcidius, philosophe, parla d'une étoile qui annonça la naissance d'un Dieu; Phlégon, d'une éclipse qui couvrait de ténèbres la face de l'univers; Macrobe, du massacre des enfants par Hérode.

Les Romains attendaient un renouvellement

prédit par leurs sibylles; ces prophétesses qu'on n'a pu jusqu'ici définir; et Celse et Julien l'Apostat convenaient eux-mêmes que Jésus-Christ avait guéri les malades, rendu la vue aux aveugles.

Tibère proposa au sénat de mettre Jésus-Christ au rang des dieux.

Tacite, oui Tacite lui-même, ne peut s'empêcher d'avouer, malgré son mépris souverain pour les Juifs, qu'ils avaient de très-grandes idées de la Divinité: il parle ailleurs du siège de Jérusalem, et il dit formellement qu'on vit dans les cieux des armées étincelantes, et que le temple fut tout à coup environné de feu, et qu'on entendit une voix plus qu'humaine qui disait que les dieux étaient tombés. Treize cent mille Juifs périrent pendant ce siège, et accomplirent en cela les terribles prophéties de Jésus-Christ.

Titus confessa lui-même, après l'éclatante victoire remportée dans cette occasion, qu'il n'avait été que le ministre de la vengeance divine. Il eut beau crier en voyant le temple en feu: *Sauvez la merveille de l'univers*, tout fut consumé, parce qu'il avait été prédit qu'il n'en resterait pas pierre sur pierre.

Pline écrivit à Trajan en faveur des chrétiens, et leur épargna bien des vexations.

Constantin abjura le paganisme à la vue d'une croix miraculeuse qu'il aperçut dans les airs, quoi qu'en dise un poète historien; et dès le premier âge du christianisme on vit disparaître les idoles, les amulettes, les talismans, les charmes, les enchantements, les divinations.

Sénèque et Lucrèce lui-même parlent d'un embrasement général qui viendra dissoudre l'univers.

Je pourrais ajouter ici qu'Horace, en attribuant à l'adultère tous les malheurs qui affligeaient les Romains; que Cicéron, en déclarant que rien n'approchait plus les hommes de Dieu que le plaisir de faire du bien; que Virgile, en disant que tout était plein de Dieu, qu'il devait naître un enfant merveilleux destiné à pacifier l'univers et à le rendre heureux; que Perse, en prouvant la futilité des choses humaines; que Sénèque, en exaltant la Providence; et Marc-Aurèle, en recommandant la retraite, la patience, la sobriété; je pourrais ajouter, dis-je, que tous ces personnages sont autant de panégyristes de la religion chrétienne, autant de prédicateurs de la morale évangélique.

D'ailleurs, qui est-ce qui ne sait pas que ces mêmes païens furent presque tous persuadés d'une autre vie, et qu'ils observèrent un culte criminel, à la vérité, mais qui condamne ces petits hommes téméraires dont les efforts tendent à nous dépouiller de toute idée de religion?

L'incrédule est vraiment un corps étranger à tout l'univers. La vie animale, les plaisirs sensuels, la terre, le soleil, l'indépendance, l'ingratitude, toutes les passions; voilà son espérance, sa religion, son Dieu. Mais avec de tels principes, comment ne s'établit-il pas maître de l'univers, que ne s'en dit-il le créateur et le moteur? L'un ne sera pas plus fou

que l'autre; et même, à bien le prendre, c'est se croire Dieu que de n'en point admettre, que de ne point reconnaître parmi les hommes d'autres lumières que les siennes propres, que de s'annoncer dans la société comme le seul oracle qui soit infaillible, que de vouloir tout assujettir à sa manière de penser; car il n'y a que Dieu seul qui ait le droit de captiver nos intelligences et de commander à nos esprits. Si nous ne nous étendons pas davantage sur les témoignages des païens, c'est que le chapitre d'un volume *in-douze* ne permet pas de rapporter ce qui pourrait former un *in-folio*.

CHAPITRE VI.

Le déisme est anathématisé de toutes les nations.

Il est sans doute curieux de voir la religion de nos philosophes, qui se prétendent très-honnêtes gens, proscrite chez tous les peuples de l'univers.

Quel est le pays, en effet, où l'on ne donne des marques extérieures de piété, où l'on n'observe un culte, où les hommes n'annoncent pas, par des mouvements ou des signes, la dévotion qui les pénètre et qui les anime? Les uns se prosternent devant le soleil et l'invoquent comme leur père et leur maître; et les autres se frappent et poussent des cris effrayants à la vue des symboles qu'ils adorent.

Les Chinois, ces personnages lettrés que les nouveaux philosophes citent à tout propos, ont partout des temples et des monuments de religion; les Turcs, que nous appelons les héros du bon sens, ont des mosquées qu'ils fréquentent avec assiduité, et des ministres qu'ils révèrent comme les interprètes de Dieu. Tout le monde connaît les bonzes et les derviches; tout le monde sait que les Brame ont leurs fakirs: et il n'y a point de voyageur attentif qui n'ait démêlé jusque chez les sauvages des grimaces et des contorsions qui dénotaient une pratique extérieure de religion.

Ainsi le déiste, qui se fait une loi de ne point rendre d'hommages à Dieu, de ne point l'invoquer, est plus barbare que les barbares mêmes, qui conçoivent, au milieu de leurs ténèbres, qu'il y a un Etre suprême, et qu'il doit être extérieurement révéré.

Ainsi, le déiste est une espèce de monstre, qui n'a que lui-même pour exemple et pour appui dans ce qui concerne nos devoirs les plus essentiels; et l'on ne voit pas quelle différence peut se trouver entre un déiste de cette sorte et un athée. N'est-ce pas la même chose en effet, de regarder la Divinité comme une idole ou de n'en point admettre?

Eh! quoi! nous refuserons à Dieu ce qu'un fils doit à son père, un sujet à son roi, un vassal à son seigneur, un domestique à son maître, un fermier à son propriétaire! Nous croirons avoir de la probité, c'est-à-dire cette vertu qui nous oblige à l'observation de tous les devoirs envers les hommes, et nous penserons que nous en sommes dispensés à l'égard de Dieu, quoiqu'il soit plus père et plus

maître que personne ? *Nemo tam pater quam Deus*, dit Tertullien.

Il faut que les déistes, isolés comme ils sont au milieu d'un monde qui les condamne, ayant en un mot contre eux le témoignage de tous les siècles et de toutes les nations, s'imaginent avoir seuls la raison en partage. Mais ceci n'est-il pas la preuve la plus sensible d'une présomption désordonnée et d'une véritable folie ? Comment, l'univers, âgé de six mille ans, n'avait point vu de sages jusqu'à ce jour ; et des hommes qui méprisent les lois les plus sacrées devraient l'instruire et l'éclairer !

Comment, le dictionnaire de Bayle, cette fondrière d'horreurs et d'impicités, d'où nos philosophes ont tiré tous leurs paradoxes et tous leurs blasphèmes, était destiné à remplacer l'Évangile éternel, et à nous tenir lieu de règle et de loi ? Ici l'indignation s'empare de l'âme, la raison frémit, et la plume tombe des mains.

CHAPITRE VII.

De la définition de l'honnête homme.

Un honnête homme, selon toutes les notions, selon le sentiment des païens mêmes, est un homme qui satisfait exactement à tous ses devoirs : et il ne s'agit, pour nous en convaincre, que d'analyser ce qu'on entend par les mots d'*homme* et d'*honnête* ; entrons en matière.

Si je n'aperçois de l'homme que sa superficie, c'est-à-dire, cette forme extérieure qu'il me présente, une tête, un tronc, des mains et des pieds, je ne le distingue presque pas des animaux, et je me persuaderais, en quelque sorte, qu'il n'a pas d'autres fonctions à remplir que celle de boire et de manger. Mais si je lève cette première écorce, que de merveilles qui me ravissent et qui m'étonnent ! Ce n'est plus cette masse de chair dont je ne voyais tout à l'heure que des muscles et des cartilages ; ce n'est plus cette substance matérielle, qui me semblait sujette à la corruption ; mais un être dont le corps n'est que l'enveloppe ; un être qui aime, qui hait, qui déllère, qui choisit, qui combine, qui invente, qui s'élève au-dessus de lui-même et de tout ce qui l'environne pour atteindre jusqu'à des espaces immenses et des nombres infinis ; un être dont le génie crée des prodiges, et que les facultés multiplient, quoiqu'il soit absolument indivisible ; un être essentiellement spirituel, et conséquemment immortel, fait pour jouir éternellement de Dieu, dont il a l'idée ; un être, que les éléments et les animaux servent avec ponctualité, et qui, par son essence et par ses qualités, vaut lui seul beaucoup plus que l'univers entier ; un être qui ne pense, qui n'agit et qui ne vit qu'en Dieu même.

Qui osera dire, après cette énumération, qui n'est ni imaginaire ni hyperbolique, que l'homme remplit ses devoirs lorsqu'il perd de vue son origine et sa fin, lorsqu'il réduit toute son existence à celle de son corps, lorsqu'il ne considère l'ordre, la société, la

vertu, que comme des inventions purement humaines, lorsqu'il n'aime et ne secoure ses semblables que parce que la bienséance et la coutume paraissent l'exiger, ou parce qu'une affection purement charnelle l'y porte et l'y conduit ; lorsqu'il ne rapporte qu'à lui seul tout le bien qu'il peut faire, lorsqu'il oublie l'auteur de son être, ou qu'il ne s'en souvient que pour blasphémer.

Un tel homme, n'en doutons pas, n'est plus cet être spirituel, immortel, sorti des mains d'un Dieu pour y retourner ; mais une créature entièrement animale, qui ne suit d'autre règle que le hasard et l'instinct, et qui n'est douce, compatissante, sociable, qu'à la manière d'un ours qu'on apprivoise et qu'on force à devenir traitable et caressant.

Il faudrait s'abuser d'une manière bien étrange, pour se persuader que la douceur, la bienfaisance, la tendresse, la générosité, sont de purs effets de l'usage ou de l'éducation. Dieu lui-même, se reproduisant dans nos âmes, si l'on peut parler de la sorte, comme dans des substances qui sont sa plus vive expression, nous a donné le germe de toutes les vertus, et elles ne se développent et n'agissent que parce qu'elles sont son ouvrage. C'est lui qui nous commande et qui nous inspire d'aimer le prochain, et qui veut en même temps que cet amour se rapporte à lui seul, de sorte que si nous n'aimons nos frères que pour nous ou pour eux, nous n'accomplissons qu'une partie du précepte, et nous nous rendons coupables envers Dieu, parce que nous lui devons l'hommage de nos affections et de nos pensées.

C'est lui qui donne à nos yeux la faculté de pleurer, pour exprimer notre tendresse et notre commisération ; à notre volonté le pouvoir d'aimer, afin de remplir les devoirs de père et d'enfant, de citoyen et d'époux. Ainsi nos sentiments comme nos idées, nos mouvements comme nos perceptions, dérivent essentiellement de l'être qui a tout fait.

Ce n'est donc plus connaître l'homme, que de le supposer dispensé d'envisager Dieu dans ses actions, que de croire qu'il satisfait à ses devoirs en n'ayant pour objet qu'une fin toute humaine ; mais c'est le réduire, je le répète, à la condition des bêtes, qui n'agissent que mécaniquement, et dont toute la mécanique se rapporte à leur seule conservation.

Analysons maintenant ce que signifie le mot *honnête*, et nous verrons que ce terme ne renferme pas seulement cette bienséance extérieure qu'on peut appeler le vernis de la société, mais qu'il comprend toutes les vertus.

Lorsqu'on ne restreint point un mot, il doit être pris dans sa généralité : ainsi lorsqu'on dit un *honnête homme*, on veut dire un homme dont l'honnêteté s'étend sur toutes les actions et même les désirs, et qui par conséquent rend à Dieu ce qui appartient à Dieu, à César ce qui appartient à César ; un homme qui ne s'acquitte pas d'un devoir aux dépens d'un autre, mais qui les remplit tous avec la même fidélité ; un homme qui n'an-

CHAPITRE VIII.

On ne peut être honnête homme sans religion.

Nous voici enfin arrivés à une matière dont tous les chapitres précédents n'étaient en quelque sorte que la préface, à une matière qui est journellement l'objet d'une multitude de contestations, que les ignorants regardent comme une chose problématique, et que les personnes éclairées considèrent comme une vérité. Oui, il est incontestable aux yeux de la sagesse et de la raison, que la probité renferme essentiellement en soi-même le culte qu'on doit à Dieu; et parce qu'il n'y a que la religion qui puisse être une règle certaine, un principe universel, un fondement solide de tous les devoirs qui forment le caractère de la probité; et parce que tout autre motif que celui de la religion n'est point à l'épreuve de certaines tentations délicates où la vraie probité se trouve sans cesse exposée; et parce que quiconque a secoué le joug de la religion n'a plus de peine à violer toutes les autres lois qui pouvaient le retenir dans l'ordre, ni à se défaire de tous les engagements qu'il a dans la société humaine, et sans lesquels la probité ne peut subsister. Trois propositions dont le célèbre Bourdaloue a fait le sujet d'un magnifique sermon, et que je ne puis mieux prouver qu'en parlant comme il a parlé.

La religion, selon saint Thomas, dans la propriété même du terme, n'est autre chose qu'un lien sacré qui nous tient attachés à Dieu comme au premier être. Or dans Dieu, continue ce vénérable docteur, sont réunis, comme dans son centre, tous les devoirs et toutes les obligations qui lient les hommes entre eux par le commerce d'une étroite union, d'où il est impossible d'être lié à Dieu par aucun culte de religion sans avoir en même temps avec le prochain toutes les autres liaisons de charité et de justice, qui constituent, même selon l'idée du monde, ce qui s'appelle *l'homme d'honneur*.

Ainsi quand Dieu nous ordonne de l'aimer et de l'adorer, bien loin que ce commandement exclue aucun des devoirs de la vie civile, il les embrasse et les affermit tous; car c'est en vertu de l'ordre que j'ai reçu de Dieu que je rends à chacun ce qui lui appartient, que je paye le tribut à qui je dois, que j'obéis à mes supérieurs, que je suis respectueux envers les grands, modeste envers mes égaux, charitable à l'égard des pauvres, que j'ai du zèle pour mes amis, de l'équité pour mes ennemis, de la pitié pour le scélérat, de la pitié pour moi-même. Dieu est ordre, et conséquemment il n'y a que désordre partout où ne règne pas Dieu.

C'est la religion, disait autrefois Tertulien, qui nous engage à faire tous les jours des vœux à notre Dieu pour la prospérité des Césars, lors même qu'ils nous persécutent; à offrir pour eux le sacrifice de nos autels dans le temps qu'ils sacrifient le sang de nos frères à la rigueur de leurs édits; c'est cette religion qui nous apprend à servir

nonce au dehors que ce qu'il est intérieurement, et qui est conséquemment chrétien, s'il le paraît extérieurement, qui conserve les choses dans l'état où elles doivent être, et qui agit en être immortel, parce qu'il est lui-même immortel.

Si un homme ne passe pas pour véridique, quoiqu'il ne mente que quelquefois; si un homme n'est pas digne d'être ami, quoiqu'il ne pèche pas toujours contre les règles de l'amitié, pourquoi ce même homme sera-t-il considéré comme honnête, lorsqu'il se fera gloire d'omettre ce qu'il doit à son Dieu? Nos engagements à l'égard du Créateur seront-ils de moindre importance que nos obligations envers la créature? Et comment arrivera-t-il, qu'on ne pourra, sans malhonnêteté, mépriser le dernier des humains, et qu'on ne cessera point d'être honnête en méprisant Dieu lui-même et sa loi? Comment arrivera-t-il qu'on sera déshonoré si l'on manque à sa parole, et qu'on jouira de la réputation d'homme de bien si l'on viole les promesses les plus solennelles faites à Dieu, non en péchant par faiblesse, ce qui est l'apanage de notre humanité, mais en s'élevant contre Dieu et contre son Christ?

Il ne s'agit point ici de nous abuser, et de nous imaginer qu'en interprétant les choses selon nos passions et nos préjugés, elles ne signifieront que ce que nous voudrions leur faire signifier. Chaque terme a un sens déterminé; et nous aurons beau nous obstiner à nommer *honnête* ce qui fraude la loi divine, il sera toujours vrai que l'honnêteté est absolument incompatible avec l'irreligion: il n'en sera pas moins vrai que c'est pécher contre la probité que de renoncer à des engagements contractés au pied des autels, et revêtus de toute l'autorité civile et sacrée.

Notre Dieu est-il donc semblable aux idoles, pour qu'on ose l'insulter impunément? n'est-il donc qu'une pure chimère, pour qu'on puisse se rétracter de tout ce qu'on lui doit et de tout ce qu'on lui a promis? Mais s'il en est ainsi, le monde se sera fait lui-même, et nous serons les auteurs de notre existence; toutes les vertus ne seront que des préjugés, et la loi, qui consiste à traiter les autres comme nous voulons qu'on nous traite, sera le comble de la folie.

Les païens nous ont peint la probité de manière à faire rougir nos prétendus philosophes. Ils ne conçoivent point d'autre honnête homme, que celui qui remplit ses devoirs à l'égard de Dieu et du prochain. Sénèque dit formellement qu'on ne peut être homme de bien, si l'on n'adore un Être suprême et si l'on ne confesse son pouvoir; et Cicéron parle sur cette matière comme un moraliste qui aurait connu notre religion: tant il est vrai que la raison seule condamne ces esprits téméraires qui entassent sophismes sur sophismes, pour se dispenser d'observer une loi pour l'observation de laquelle ils ont été créés!

dans leurs armées avec une fidélité sans exemple, de sorte qu'ils sont obligés de reconnaître qu'ils n'ont point de meilleurs soldats que les chrétiens.

Si l'on croit que la religion n'oblige pas, parce qu'elle est une pure politique, un établissement tout humain; comment la probité, qui ne sera qu'une chose de convention, nous astreindra-t-elle à ses devoirs? Dire qu'il n'y a point de culte émané de l'Être suprême, point d'idée de lui-même imprimée dans les âmes, c'est déclarer qu'il n'y a dans le monde que des préjugés; et conséquemment voilà toutes les vertus idéales et toutes les lois arbitraires.

Il en est de la religion dans le moral comme des éléments dans le physique, qui font germer les plantes, rouler les cieus, et qui maintiennent cet univers dans la plus parfaite harmonie. Otez la religion et il n'y a plus de règle certaine, de conduite sûre, d'honnêteté dans les mœurs, du moins constante et générale. La raison affaiblie par les passions, aveuglée par les sens, noyée dans les plaisirs, sujette à la prévention, n'est point une digue assez forte pour maintenir l'homme dans une innocence irréprochable.

Il ne faut pas une grande pénétration d'esprit pour voir les scandales qui arriveraient, si les devoirs de la société dépendaient uniquement de l'idée que chacun s'en forme, et l'horrible renversement qui s'ensuivrait si chacun, selon son caprice et son sens, se rendait l'arbitre de ce qu'il peut, de ce qu'il doit, de ce qui lui appartient, en sorte que sa raison lui tint lieu d'un tribunal souverain.

Mais la meilleure preuve de ce que j'avance est le tableau de ce siècle-ci. La religion s'éteint à vue d'œil dans nos climats, les principes de la morale s'anéantissent. Des excès qui auraient fait rougir des païens ne passent plus que pour une galanterie; et l'on excuse tout excepté la piété, et l'on ne connaît plus de crimes que de tuer et voler, parce que les lois punissent de mort les assassins et les voleurs.

Où trouver maintenant des enfants dociles, des domestiques fidèles, des époux chastes, des villes sans fourberie, des campagnes sans esprit de vengeance et d'intérêt, des familles sans ambition et sans vanité, des hommes religieux? Il n'y a pas jusqu'au plus petit gentilhomme de campagne qui ne soit processif et injuste, jusqu'au plus simple bourgeois qui ne se croie indépendant, jusqu'au plus simple écolier qui ne parle contre le christianisme, jusqu'au moindre écrivain qui n'en fronde les vérités. Les pères souffrent qu'on blasphème en présence de leurs enfants et de leurs gens, ou qu'on débite au moins des propositions téméraires et hasardées qu'on eût déferées, il y a cent ans, comme des attentats contre la sainteté des lois et l'autorité des souverains.

Mais je reviens à mon sujet et je dis, avec l'inimitable Bourdaloue, que si l'on n'a point de religion, le serment qui en émane ne sera plus une caution; et que tous les serments,

par conséquent, deviendront tout au moins suspects. Quel est l'homme qui voulût sincèrement que ses biens et sa vie fussent entre les mains d'un impie? Si l'on est au contraire persuadé que celui avec qui l'on traite a de la conscience et de la foi, on ne craint rien; et un athée même se confiera plutôt à un homme qui croit en Dieu qu'à un libertin et à un incrédule comme lui.

On dit, et c'est aujourd'hui le sentiment à la mode, qu'indépendamment de toute religion, il y a un certain amour de la justice que la nature nous inspire, et qui suffit au moins pour former un caractère d'honnête homme. Mais un avare, un ambitieux, un sensuel, seront-ils beaucoup touchés de cette idée de justice séparée de la connaissance de Dieu? S'il n'y a point de religion, chacun n'a-t-il pas droit de se regarder comme sa fin, de rapporter tout à soi, son intérêt, son plaisir, sa satisfaction, son honneur? Dès qu'on ne voit plus rien au-dessus de soi, dès lors plus d'assujettissement; on se substitue à la place de Dieu même et l'on n'agit que pour soi; et si l'on exerce la charité, si l'on se rend dépendant, obéissant, ce sera par contrainte ou bassesse de cœur.

D'ailleurs combien de tentations délicates auxquelles on n'aura pas le courage de résister! Je veux dire ces tentations qui attaquent le cœur par ce qu'il a de plus sensible, qui opposent un intérêt puissant à l'intégrité d'une conscience faible, qui mettent la raison en compromis avec une forte passion; je veux dire ces tentations où, en embrassant l'injustice, on a l'approbation du monde; où, en tenant pour la vérité, on ne gagne que du mépris, de la haine et des disgrâces; ces tentations où, pour agir en homme de bien, il faut résister à l'autorité et au crédit, sacrifier même sa fortune et toutes ses espérances; ces tentations où l'on voit entre ses mains un profit considérable, mais injuste, et qu'on peut facilement colorer; où, aux dépens d'un misérable et d'un inconnu, on peut servir un ami, perdre un ennemi; où l'on peut garder impunément un dépôt; où l'on peut faire le mal sans en craindre aucune suite; où, en franchissant un seul pas hors des bornes de l'équité, on se met en état d'être tout et de parvenir à tout. Ah! n'en doutons pas, l'homme qui ne craint ni n'espère une autre vie, l'homme qui n'a pas d'autre Dieu que lui-même échouera dans toutes ces circonstances, pourvu qu'il se réserve les dehors de la probité.

Il n'y a que la religion qui puisse produire des hommes équitables contre eux-mêmes, des hommes d'honneur quand ils ne peuvent l'être qu'aux dépens de leur propre gloire. Que ne se permet-on pas lorsqu'on a le malheur de ne rien croire? On se permet tout, excepté ce qui déshonore ou ce qui est puni par les lois. Aussi voyons-nous que tous les législateurs ont établi des relations avec ce qu'ils s'imaginaient être la Divinité. Minos communiquait avec Jupiter, Numa avec Egérie, Charondas avec Saturne, Lycurgue avec Apollon, Solon avec Minerve, Zoroâs-

tre avec Oromase. Confucius se donnait pour un philosophe inspiré ; Mango Capac, législateur des Péruviens et tige des Incas, persuada à ses sujets que le soleil était Dieu et qu'il était son père ; Mahomet faisait passer ses attaques de mal caduc pour des extases. Autant de témoignages rendus à la religion, autant de faits qui prouvent son empire sur les cœurs et sa nécessité.

Si, avec toutes les ressources de la religion, nous avons de la peine à résister aux tentations qui nous séduisent ; si l'aspect d'un enfer destiné à punir éternellement les méchants, si l'espérance d'un bonheur infini promis aux bons, ne sont pas capables de réprimer nos désirs, que peut-on attendre d'une probité qui n'a pour appui que des motifs humains, d'une probité qui ne sera qu'une vertu de convention ?

Les remords ne viennent que d'une conscience troublée, et il n'y a point de conscience partout où il n'y a point de religion. Ainsi tous ces hommes qui ne veulent ni culte, ni Dieu, ou, ce qui revient au même, qui méprisent l'un et l'autre, ne sont point avertis par cette voix intérieure qui nous accuse lorsque nous faisons mal ; de sorte qu'il faudrait une probité excessive, si l'on peut parler de la sorte, pour être honnête homme sans religion. Mais la supposera-t-on, cette excessive probité, chez celui qui a banni de son esprit toute idée de la Divinité, qui a foulé aux pieds l'alliance terrible et sacrée qu'il avait contractée avec Jésus-Christ ; qui, par ses passions et ses blasphèmes, a élevé un mur de séparation entre lui et l'Être tout-puissant qui l'a créé ; qui en est venu au point de se railler de tout ce qu'il y a de plus formidable et de plus saint, de braver les foudres du ciel même, et d'affronter l'éternité ?

C'est donc une étrange folie, de croire qu'un homme qui a brisé ces liens respectera les devoirs de la société : il les enfreindra tous, n'en doutons pas, lorsque, par ses intrigues et par ses artifices, il pourra commettre le crime en secret. Et si, pour confirmer cette vérité, il nous faut des exemples, fixons les impies, et voyons leurs égarements. Leur vie ne déshonore-t-elle pas ordinairement l'humanité ? Les vices ne sont selon eux que des penchants innocents, que la nature nous transmet et qu'elle justifie. Les passions que chacun trouve en soi sont pour eux la seule règle immuable et infaillible que la première institution ait laissée aux humains. Ainsi, toute leur vertu se borne à se livrer sans réserve à tout ce que leur corruption exige d'eux, crainte de contrarier la nature en ne s'y livrant pas. S'ils affectent les dehors de la sagesse et de la régularité, c'est pour s'accommoder aux préjugés communs ; mais ils se moquent en secret de l'estime que la prévention attache aux dehors mêmes de l'innocence et de la vertu.

Quel est donc leur honneur ! quelle est leur probité ! hélas, peut-il y en avoir chez des hommes qui se croient permis tout ce

qu'ils désirent, qui ne considèrent la société que comme une assemblée bizarre formée par le hasard et où chacun est son centre, qui sont persuadés que Dieu regarde d'un œil égal les vices et les vertus, qui ne connaissent point d'autre règle de leurs mœurs que les passions mêmes qui en font tout le dérèglement et tout le désordre ?

Ne croirons nous pas, d'après ces exemples, que si ces mêmes impies veulent se donner pour des amis fidèles, pour de rigides observateurs de leur parole, pour de véritables citoyens, leur droiture, leur sincérité ne sont qu'une vaine ostentation ? Il n'en est pas un seul, dit Bourdaloue, qui, en secret, ne soit dévoué à quelque vice ; pas un seul qui ne soit parjure ou trompeur, quand il peut l'être sûrement ; pas un seul qui soit capable de faire le bien, si son intérêt ou sa réputation ne l'exigent ; pas un seul qui se refuse un crime agréable et utile, lorsqu'il ne pourra jamais être connu que de lui seul.

On me dira que ces gens qui ont écrit contre la religion sont remplis de probité ; et je répondrai qu'on ne peut être absolument honnête homme lorsqu'on travaille à dépouiller les autres de tout sentiment de religion, à gâter leur esprit et leur cœur, à leur persuader qu'il n'y a ni paradis à gagner, ni enfer à éviter. On agit toujours en malhonnête homme lorsqu'on débite des maximes qui tendent à détruire l'honnêteté ; et je ne veux qu'une seule personne corrompue par les écrits de nos philosophes, pour avoir droit de les déclarer coupables. Admirez nos incrédules : ils publient de toutes parts que la religion est au moins nécessaire pour le peuple, et ils mettent entre les mains de tout le monde des ouvrages qui ne tendent qu'à l'étouffer, des ouvrages que le domestique et l'artisan lisent avec avidité.

Quelques raisons qu'on allègue, on ne peut être homme de bien lorsqu'on trouble l'ordre de la société, lorsqu'on attaque par impiété une croyance qui est la religion du prince et de l'État, lorsque par des sophismes et des blasphèmes on excite un peuple à tout oser, lorsqu'on ôte aux malheureux l'espérance d'une autre vie, c'est-à-dire le seul bien qui puisse les rendre dociles et patients.

Ceci n'est point une déclamation, mais un mal réel, dont messieurs nos philosophes sont les auteurs. L'esprit d'indépendance et de révolte est devenu l'esprit à la mode depuis la naissance de leurs pernicious écrits. On ne vit jamais tant de crimes, parce qu'il n'y eut jamais autant d'impies.

Si l'on ne convient pas unanimement de ces vérités, c'est qu'on n'a point une idée précise de la religion et de la probité : c'est qu'on regarde l'une comme une pratique purement extérieure, qui ne consiste que dans quelques cérémonies ; et l'autre comme un devoir renfermé dans la seule obligation de ne point faire tort à son prochain.

Rien de plus ordinaire en conséquence que d'entendre dire à l'homme adultère, à l'homme incestueux, au mauvais père, au mauvais mari, au joueur passionné, à l'écri-

vain impie ; je me pique d'être *honnête homme*. Vous enlevez à votre ami le cœur de sa femme, dit l'auteur du Vrai Mérite, ou l'honneur de sa fille; vous lui corrompez un domestique sage, à qui il tient lieu de père, et vous ne passerez que pour un homme galant ! détrompez-vous, vous n'êtes pas seulement un pécheur, mais un malhonnête homme.

Il serait sans doute bien singulier qu'en divinisant des idoles de chair, qu'en matérialisant notre âme, qu'en outrageant le Créateur, qu'en mettant au rang des brillantes aventures des victoires qui font rougir la pudeur, qu'en ne cherchant qu'à tendre des pièges à l'innocence et à la séduire, qu'en souillant la couche de son voisin, de son ami, de ses parents mêmes, qu'en immolant tout à sa haine, à sa prévention, à sa fureur, qu'en frondant continuellement la religion, qu'en attaquant les lois, qu'en répandant de toutes parts des ouvrages qui corrompent l'esprit et les mœurs, on eût encore droit à la qualité d'honnête homme. Ah ! le seul traité des Offices, par Cicéron, cet orateur qui ne fut ni catholique, ni chrétien, confond et couvre d'un opprobre éternel les hommes qui commettent ces excès, et qui osent se vanter d'avoir de la probité.

Cependant, qui le croirait ! ce sont ces héros qui prétendent être honnêtes gens, même à l'exclusion des bons chrétiens. Mais si la probité ne se trouve que chez les incrédules, il faudra donc regarder leurs déclamations éternelles contre les gens de bien comme des paroles qui ne veulent rien dire, ou croire que tous ces pasteurs respectables, que tous ces dignes religieux sont autant de scélérats dont une affreuse hypocrisie masque les forfaits. A quels excès l'irrégion ne conduit-elle pas ?

Ah ! n'en doutons point, l'acharnement de nos incrédules contre les gens de bien ne vient que parce qu'ils ne sont pas eux-mêmes remplis de probité. C'est une qualité essentielle à l'honnête homme de ne jamais juger mal de son prochain ; mais souvent on est charmé d'accuser les autres, pour n'être pas soi-même soupçonné.

Heureuse crédulité que celle des chrétiens ! elle leur apprend à craindre Dieu, à le servir, à l'aimer, à obéir à ses lois saintes et justes, à régler nos mœurs par elles, à être charitables envers nos frères, patients dans les injures, soumis dans les afflictions, modestes dans la prospérité, fidèles à nos maîtres, doux et affables envers nos inférieurs, équitables envers tous les hommes.

Ayons de la religion, et il n'y a point de tentations que nous ne puissions surmonter. Quelles ressources ne nous fournit-elle pas, et pour nous prémunir contre les scandales, et pour nous engager à pardonner à nos ennemis, et pour nous faire triompher de nos plus fortes passions ! Sans le secours de la religion, l'âme est isolée, abandonnée, dégradée ; avec la religion, nous avons mille appuis : les sacrements, les lectures, les instructions, les exemples, et les grâces dont Dieu favorise ceux qui lui sont fidèles. La reli-

gion nous parle, nous invite, nous menace, nous trace le chemin, nous ramène. Il ne faut souvent qu'une exhortation, qu'une confession, que l'approche d'une fête ou d'un jubilé, pour nous rappeler à nos devoirs. Combien de voleurs qui n'auraient jamais restitué, si la voix de l'Eglise ne les eût touchés ! combien de jeunes personnes, de l'un et de l'autre sexe, que la lecture de l'Ecriture sainte a relevées ou soutenues ! Il n'y a des scandales de toutes parts que parce que les sacrements ne sont plus fréquentés, que parce que la religion devient un objet indifférent.

Si toutes les fois que je parle de la religion je n'ai que le christianisme en vue, c'est parce qu'il est le seul culte où l'on puisse se sauver, le seul sans mélanges de fables et d'erreurs, le seul qui influe jusque sur les désirs ; mais cela n'empêche pas que je ne reconnaisse en même temps que les Turcs, les païens même ne puissent être honnêtes gens : ils ont une religion qui, toute fausse qu'elle est, ne laisse pas néanmoins de les contenir par des craintes et par des espérances ; tandis que les incrédules et les impies, mille fois plus dangereux que l'infidèle et l'idolâtre, n'ont pour boussole que l'égarément de leur esprit et la corruption de leur cœur. Quiconque ne croit rien se livre sans scrupule à la débauche : et de quel excès n'est-on pas capable lorsqu'on est débauché ! Les dernières paroles des libertins nous apprennent presque toujours que l'irrégion, ou tout au moins l'indifférence pour les choses saintes, fut cause de leurs égarements.

S'il est certain que l'impie a dit dans la dépravation de son cœur qu'il n'y avait point de Dieu, pourra-t-on regarder un pareil cœur comme le siège de la probité ? Mais sans insister davantage sur ces vérités, quels sont les hommes qui fraudent, qui rapinent, qui calomnient, qui se vengent, si ce n'est ceux qui affichent l'irrégion. Le chrétien ne peut commettre le moindre mal sans déshonorer le christianisme : l'incrédule au contraire, en se livrant aux plus grands excès, honore son incrédulité parce qu'il agit conséquemment ; et c'est ce que le chapitre suivant va nous démontrer.

CHAPITRE IX.

Si l'on pouvait être honnête homme sans religion, on serait inconséquent.

L'excellent auteur de l'*Anti-Lucrèce* est lui-même le garant de la proposition que j'ose avancer. Il prouve, avec ce ton d'éloquence et de raison qui lui est si familier, que c'est le comble de la folie de s'assujettir aux règles de la probité lorsqu'on ne craint rien du côté de Dieu et lorsqu'on n'a rien à risquer du côté des hommes. En effet, s'il n'y a point d'autre vie après celle-ci, nous sommes entièrement semblables aux bêtes ; et si nous leur ressemblons, nous n'avons d'autre loi qu'un instinct que nous devons suivre toutes les fois que notre intérêt l'exigera et qu'on ne pourra nous découvrir.

C'est la marche des animaux. Ils ne s'occupent que de leur conservation parce qu'ils n'ont que ce bien à gouverner; et en cela ils agissent si conséquemment, que nous adirions leur adresse toutes les fois qu'ils se nuisent réciproquement. *La vertu, la législation, l'humanité* ne doivent être que des mots aux yeux de quiconque ne croit rien, et toutes les coutumes et toutes les lois que des préjugés. Et qu'est-ce qu'un mot, un préjugé pour gêner un être qui n'a plus d'autres fonctions ici-bas que des passions à satisfaire, un être dont tout le bonheur est nécessairement lié aux sens, et qui doit finir avec eux ?

Ce sera presque une sagesse de nous couronner de roses et de nous livrer à tous les plaisirs, si nous pouvons mourir demain, et si la mort est un anéantissement. Sans cela nous n'aurons vécu que pour être dupes, et nous nous serons privés de la seule félicité dont nous devons jouir. Les incrédules, en publiant tous les jours que *le ciel ne nous a pas fait naître pour nous rendre malheureux, qu'il ne nous a pas donné le goût des voluptés pour l'étouffer*, nous apprennent eux-mêmes qu'on ne peut être vertueux sans être insensé; car on ne pratique la vertu qu'en se contraignant, et l'on ne se contraint qu'en s'abstenant des plaisirs.

Il n'y a que les lois qui puissent retenir l'impétuosité des désirs de l'impie; et conséquemment, toutes les fois qu'il pourra se satisfaire dans une obscurité qui le mettra à l'abri des supplices ou des reproches, il donnera l'essor à ses passions et à ses goûts. Le chrétien, en secret comme en public, a une conscience qui le guide et qui l'éclaire, au lieu que l'incrédule met la conscience au rang des préjugés, et n'écoute que ses caprices et sa corruption.

La nouvelle philosophie ne cesse de répéter qu'on doit suivre ses penchans, et que la religion est contraire à la nature parce qu'elle les gêne; d'où il s'ensuit qu'un homme qui se sent incliné à voler pourra voler, qu'un homme né féroce pourra se livrer à la ferocité, pourvu qu'il ne trouble point extérieurement l'ordre de la société, c'est-à-dire qu'il ne se mette point dans le cas d'être puni. Je prévois que les incrédules diront ici qu'ils ont le vol en exécution, et que, dans les penchans de la nature ils ne comprennent point cette infamie; mais, s'ils commettent sans scrupule l'adultère parce qu'il est permis de suivre son inclination, pourquoi ceux qui aimeront à voler (il s'en trouve de cette sorte), ne le pourront-ils pas avec la même liberté ?

Disons que s'il n'y avait point de peine décernée contre les ravisseurs du bien d'autrui, les incrédules voleraient, de même qu'ils enlèvent la femme de leur voisin; et en cela, quel mal y aurait-il que leur incrédulité ne justifât? Le loup est-il coupable lorsque, pour assouvir sa faim, il dévore un agneau, le milan lorsqu'il déchire une colombe, le frelon lorsqu'il s'insinue dans une ruche et qu'il mange le miel des abeilles ?

Il y a je ne sais combien de circonstances où un incrédule serait insensé de ne pas profiter d'une occasion qui se présente et qui, sans risque de sa réputation et de sa vie, peut l'aider à subsister. Il s'agit, par exemple, d'un dépôt que je confie en mourant à un homme qui n'a nulle religion, pour être remis à une personne indigente et éloignée: si cet homme, qui devient mon confident, se trouve lui-même dans le besoin, sans doute il gardera mon argent; et je ne vois rien, selon ses principes, qui puisse l'en empêcher. Car serait-ce l'idée d'un Dieu? Il n'y croit pas, ou il le regarde comme un être absolument indifférent aux actions des humains. Serait-ce la crainte des lois? Elles ne disent mot quand le crime est ignoré; serait-ce enfin l'honneur? Personne n'aura jamais connaissance de cette iniquité.

En vain on m'objectera qu'indépendamment de l'éducation il y a toujours un certain *je ne sais quoi* qui nous arrête dès qu'il s'agit de commettre un forfait de cette espèce; mais si la vertu même ne diffère du vice aux yeux de l'incrédule que parce que les hommes l'ont ainsi réglé, ne pourra-t-il pas, lui qui est homme aussi bien que tous ceux qui ont fait les lois et qui l'ont précédé, changer ou abroger ce que bon lui semblera, ce qu'enfin son adresse lui permettra de faire sans être ni deviné ni connu ?

Ou les lois viennent d'un Dieu qui s'intéresse au sort des hommes, ou elles ont ces mêmes hommes pour auteurs: il n'y a point de milieu. Ainsi, l'incrédule, qui ne veut rien attribuer à Dieu, doit regarder les lois comme notre ouvrage, et s'arroger le pouvoir de les éluder toutes les fois que son intérêt le requerra et que son adresse le dérobera aux peines décernées contre les infracteurs. C'est une conséquence qui dérive tout naturellement des principes de l'incrédulité.

Si je ne crois rien, la société n'est plus à mes yeux qu'un troupeau de bêtes que le hasard a rassemblées; et, de même qu'on détruit sans scrupule un animal qui nuit, je n'aurai nulle difficulté à me défaire sourdement d'un parent ou d'un maître dont le joug m'est insupportable. Je regarderai ceux qui me gouvernent comme ces lions qu'on appelle rois des animaux, et j'oublierai mon père et ma mère quand ils m'auront appelé pendant quelques années; de même que les bêtes, après un certain temps, ne reconnaissent plus celles qui leur ont donné le jour.

Il n'y a point ici d'exagération. Si mon âme finit avec mon corps, comme plusieurs qui s'annoncent pour déistes le croient, je suis un simple animal qui ne diffère du singe et du chien que par la configuration; et si je suis réellement tel, la vertu m'est odieuse, et les lois ne sont à mon égard qu'une véritable tyrannie.

Les incrédules se fâcheraient-ils de ces inductions? Je ne les tire que de leurs propres ouvrages; et ils ne sont pas assez dépourvus d'esprit pour ne les avoir pas prévues; que dis-je? ils n'ont écrit qu'à dessein

d'enseigner une pareille morale : mais peut-être ne sont-ils pas contents de ce qu'on la dévoile avant le temps, car il est bon de savoir que les incrédules, craignant d'effaroucher le public par des propositions aussi révoltantes, ne répandent que des principes, et se réservent le droit d'en tirer les conséquences lorsqu'ils auront disposé les esprits à les recevoir sans trouble et sans frémissement ; et ce n'est que pour en venir à ce but qu'ils ne cessent de faire circuler des brochures de toute espèce. Ce sont des pierres d'attente qu'ils espèrent rassembler un jour pour élever sur les ruines de la religion le brillant édifice de l'incrédulité ; mais Dieu lui-même en personne les confondra comme les enfants de Babel. Déjà ils ne s'accordent plus entre eux, et Jean-Jacques Rousseau, qu'ils regardaient comme leur coryphée, qu'ils regardaient comme leur coryphée, pose partout des principes dont ils sont alarmés : *Il n'y a que la vérité qui se soutient, parce qu'elle est une ; et elle n'est une que parce qu'elle tire son existence de l'unité d'un Dieu et de l'unité de la religion que nous professons.*

CHAPITRE X.

C'est manquer essentiellement à la probité, que de professer extérieurement une religion qu'on outrage par des paroles ou par des écrits.

Les incrédules ne croient la probité compatible avec tous leurs excès, que parce qu'ils se font une probité relative à leurs penchans et à leurs préjugés.

S'ils en doutent, qu'ils lisent les ouvrages des païens, et ils verront que ces livres proscrivent leurs paroles et leurs actions, comme absolument inconciliables avec l'idée d'un honnête homme. Mais la seule définition de la sincérité, qui est l'âme de la probité, suffit pour les convaincre de mauvaise foi, c'est-à-dire d'un vice que tout homme bien né doit avoir en horreur.

La sincérité n'est en effet que l'heureux accord de la parole avec la pensée, que la loi de ne jamais mettre sa langue en contradiction avec son cœur ; et l'incrédule, qui paraît extérieurement chrétien et qui attaque le christianisme, agit d'une manière et parle de l'autre : il fait voir deux hommes dans un seul, l'homme qui assiste à l'église aux jours marqués, et l'homme qui se moque de cette obligation ; l'homme qui vit dans la communion des fidèles, et l'homme qui déteste cette même communion ; l'homme qui fait élever ses enfants comme des catholiques, et qui abjure le catholicisme à tout propos. Si l'on est honnête homme à ce prix, il n'y a personne qui ne puisse excuser la duplicité et colorer ses démarches les plus iniques.

Que dira-t-on, par exemple, d'un écrivain qui, après avoir frondé la religion dans un ouvrage public, donne sa rétractation, comme une amende honorable faite à la religion et à la société, comme la marque du plus vif repentir, et qui se moque ensuite de cette même rétractation, et qui persévère dans les

erreurs qu'il a publiquement condamnées ? A Dieu ne plaise que je désigne ici ceux qui sont coupables d'une pareille imposture ! Je ne m'attache qu'aux faits, et je déteste les personnalités. Les incrédules diront à ce sujet (car on connaît toutes leurs réponses et toutes leurs objections) que leur amour pour la paix, une certaine condescendance pour les usages dominants, en un mot la nécessité de se conformer aux lois de l'État et de la société, les engagent à prendre ces tempéraments. Mais si cela est, il y aura des occasions où il sera permis de mentir et de se parjurer, et cependant la probité n'en connut jamais ; il y aura des occasions où la fourberie pourra s'allier avec les devoirs de l'honnête homme.

D'ailleurs, n'est-il pas singulier de voir ces mêmes écrivains, qui outragent l'État et la société par leurs livres scandaleux et tout à fait contraires aux lois du royaume, prétexter leur déférence pour le culte national, lorsqu'il s'agit de soutenir ce qu'ils ont cru devoir enseigner ? S'ils ont cette candeur et cette probité qu'ils ne cessent de nous vanter, ils doivent sans doute persévérer dans leur sentiment, aux dépens de leurs biens et de leurs vies, et d'autant mieux qu'ils se croient nés pour éclairer leurs frères, et qu'ils parlent comme des défenseurs de la vérité.

Il n'y a point d'honnête homme, selon toutes les notions que nous avons de la probité, qui demeurât en société de temples et de culte extérieur avec une multitude dont il regarderait en pitié l'aveugle crédulité, dont il abjurerait intérieurement la religion ; et c'est par cette raison, comme l'a dit très-judicieusement un illustre magistrat, que nos incrédules devraient quitter ces contrées et chercher des pays où le christianisme, qu'ils abhorrent, ne fût ni pratiqué ni connu. Ils feraient au moins voir, par cette démarche, qu'ils sont vrais et conséquents, et ils nous laisseraient la consolation de vivre paisiblement dans l'heureuse simplicité qu'ils nous reprochent. Peuvent-ils ne pas sentir qu'en paraissant dans nos églises, ils se rendent coupables de cette hypocrisie qu'ils imputent si gratuitement à tous les religieux, à tous les prêtres, et pour laquelle ils témoignent tant d'horreur ? Il n'y a point de respect humain qui puisse jamais obliger un galant homme à se comporter avec duplicité.

Si les incrédules prétendent justifier leur conduite par leur indifférence pour toutes les religions, nous leur dirons que leur acharnement contre le christianisme prouve à toute la terre qu'ils ne sont rien moins qu'indifférents, et que, supposé que cela fût, ils doivent être disposés à embrasser ces cultes impudiques et sanguinaires pratiqués chez les barbares, au cas qu'ils vécussent au milieu d'eux : et quelle plus affreuse disposition !

Tels sont les abîmes qu'ouvre l'irréligion. Comme elle n'est qu'un tissu d'inconséquences, d'erreurs et d'impiétés, elle nous expose à tout faire, excepté le bien ; elle nous permet de mentir, de parjurer, et de regarder

ces indignités comme n'ayant rien de contraire à la probité.

Est-ce là cette sincérité chrétienne qui engagea tant de martyrs à souffrir la mort, plutôt que de donner le moindre signe d'acquiescement aux cérémonies des idolâtres ? Ils aimèrent mieux expirer au milieu des flammes que de jeter seulement un seul grain d'encens devant les idoles. Est-ce là cette sincérité chrétienne qui consiste à ne jamais dire plus que le *oui* et le *non*, à ne jamais agir différemment qu'on ne pense ? Aussi pouvons-nous dire avec toute assurance que les martyrs que nous révérons furent autant les héros de la probité que ceux de la religion. Et comment cela ne serait-il pas, puisque le christianisme perfectionne la loi naturelle, et donne à la probité toute l'excellence qu'elle peut avoir ?

Il n'est point à craindre qu'on voie parmi les vrais chrétiens ces mensonges, ces dissimulations, ces équivoques qui tiennent les sociétés dans une défiance presque universelle. Formés à l'école d'un législateur, qui est la vérité même, ils ne disent que ce qu'ils ont pensé, et ils ne pensent qu'à des objets dignes d'une âme immortelle.

CHAPITRE XI.

Tout homme abandonné de Dieu est capable de tout excès.

Il n'y a pas cinquante ans qu'on eût regardé comme une chose tout à fait superflue de prouver certaines propositions qu'il faut aujourd'hui rendre sensibles par des arguments et par des exemples. Qui est-ce qui ne croyait pas autrefois que les hommes abandonnés de Dieu étaient capables de tout excès ! le simple doute sur cette matière eût été pris avec raison pour une impiété. Autres temps, autres mœurs : on regarde maintenant Dieu, quoique nous ayons tous en lui l'être, le mouvement et la vie, comme un objet si étranger à nos actions et à nos personnes, qu'on s'imagine pouvoir faire sans son secours tout le bien qu'on veut. On ne voit pas, ou plutôt on ne veut pas voir, qu'il n'y a point de vertu qui ne dérive de cette source primitive et féconde ; et, en cela, on pense plus mal que les païens mêmes, qui répètent dans tous leurs livres cet axiome aussi sensible que vrai : *Nemo sine Deo vir bonus esse potest*. Personne ne peut être homme de bien sans le secours de Dieu.

Nous sommes si faibles de notre nature, si essentiellement unis à la Divinité, que les bonnes œuvres, qui paraissent notre ouvrage, ont Dieu pour auteur. Nous ne pouvons pas, dit saint Paul, avoir comme de nous-mêmes une seule pensée qui soit méritoire ; et c'est par cette raison que toute action qui n'est pas rapportée à l'Être suprême, au moins virtuellement, doit être regardée comme une œuvre morte et défectueuse.

Les philosophes, pour n'avoir pas glorifié Dieu, au rapport de l'Apôtre, furent livrés à un sens réproché, et s'abandonnèrent à toutes sortes d'horreurs. Ils transportèrent à

la créature l'honneur qu'ils devaient au Créateur, et ils adorèrent jusqu'à des reptiles, et ils commirent les crimes les plus énormes.

Il n'y a que la main de Dieu qui puisse nous soutenir au milieu des périls qui nous environnent de toutes parts ; et quand elle vient à se retirer, nous roulons d'abîmes en abîmes, jusqu'à ce gouffre éternel qui doit engloutir les méchants. Combien de preuves l'histoire profane et sacrée ne nous donne-t-elle pas de cette effrayante vérité ? On y voit d'âge en âge les hommes superbes abandonnés de Dieu, et ce terrible abandon devenir le germe de toutes les abominations. La terre ne fut souillée de crimes avant le déluge que parce que toute chair corrompit sa voie, et la corruption ne fut universelle que parce que le Tout-Puissant arrêta son bras. Malheur à l'homme qui ne s'appuie pas sur ce bras, la force des empires et du monde entier !

Que celui qui est debout, dit l'Apôtre, prenne garde de tomber. Paroles terribles, en ce qu'elles nous apprennent que le plus saint peut à tout moment déchoir de sa sainteté ; aussi n'y a-t-il point d'homme, tel qu'il soit, qui puisse assurer qu'il sera toujours honnête homme. Il ne faut qu'une circonstance malheureuse, qu'un instant funeste, pour nous rendre coupables des plus noirs forfaits ; et c'est par cette raison que nous devons sincèrement compatir au sort des criminels, et nous dire à nous-mêmes, en les voyant : nous serions ce qu'ils sont, et peut-être encore plus chargés de crimes, si Dieu nous eût abandonnés.

Nos passions, qui combattent dans notre propre cœur, sont des ennemis si turbulents, que si nous n'avons le courage de leur résister, nous devenons un spectacle d'humiliation et d'effroi. Qui est-ce qui n'a pas senti rouler dans ses veines ce torrent d'iniquités qui désolent les enfants d'Adam ? Qui est-ce qui n'a pas éprouvé ces malheureux combats, qui conduisent l'homme, lorsqu'il s'y livre, aux plus terribles excès ? Il a fallu toute la force de la religion et de la raison pour nous retenir ; et quel était ce sentiment de religion, ou cette impression de raison, sinon une lumière envoyée de la part de ce Dieu qui est le père de tous les biens ? Nous croyions ne devoir qu'à nous-mêmes une résistance qui ne venait que d'en haut, et notre triomphe était celui de la puissance toute divine.

S'il est donc certain que tout homme livré à lui-même s'égare et se perd infailliblement, qui sera plus dans ce cas que l'incrédule, dont l'âme est offusquée d'un nuage épais, dont le cœur est flétri par la corruption ? On n'obtient des grâces que par la prière et par la foi ; et l'incrédule ne prie, ni ne croit : on n'obtient des grâces que par l'humanité ; et l'incrédule ose s'élever contre Dieu même, et le soumettre à sa critique et à ses discussions, c'est-à-dire à ce que l'impie peut suggérer de plus affreux.

Si nos philosophes n'étaient pas éblouis par l'éclat d'une réputation usurpée ; si, au lieu de se contempler dans les prosélytes

qu'ils font, comme dans un ouvrage qui les enorgueillit, ils rentreraient dans leur propre cœur, ils seraient effrayés de voir jusqu'à quel point la main de Dieu s'est appesantie sur eux; ils trembleraient au souvenir de leur sécurité, et ils connaîtraient que les actions qui leur semblent les plus magnanimes ne sont que des exhalaisons d'orgueil et de corruption.

Ils ne s'aperçoivent pas qu'ils ont changé toutes les notions du vice et de la vertu, qu'ils regardent les devoirs les plus sacrés comme des chimères ou des folies, et cela dans ce qui concerne même l'humanité. Dites-leur, en effet, qu'un fils se prive de tous les plaisirs pour soulager un père infirme, et pour lui tenir compagnie; et ils traiteront cette conduite de faiblesse, et peut-être de démence: dites-leur qu'on doit aux vieillards de la déférence et du respect; et ils vous répondront qu'un homme vieux n'étant plus propre à la société, peut être sans scrupule abandonné: dites-leur qu'un ecclésiastique ou un religieux sont dans le besoin; et ils vous répondront que l'État y gagnerait s'ils pouvaient tous périr: dites-leur qu'une femme a chassé de sa maison un étranger qui voulait attenter à son honneur; et ils vous répondront que la femme est imbécile, et que l'étranger a très-bien agi: dites-leur qu'un homme est mort en odeur de sainteté, et que pendant sa vie il a donné les plus grands exemples de vertus; et ils vous répondront ou qu'il était un hypocrite, ou qu'il a été véritablement dupe de n'avoir pas préféré l'usage de tous les plaisirs à la pratique des vertus: dites-leur qu'une personne a pardonné sincèrement à son ennemi, et qu'ayant des moyens de se venger, elle les a rejetés avec horreur; ils vous répondront que c'est lâcheté: dites-leur enfin qu'un homme, ennuyé de la vie, s'est donné le coup de la mort; et ils vous répondront que cette démarche suppose beaucoup de grandeur d'âme, et qu'on fait très-bien de se tuer lorsqu'on est malheureux.

Et voilà comment les incrédules donnent dans les plus grands excès, parce qu'ils sont abandonnés de Dieu; et voilà comment leur langage est une profanation des vérités les plus universelles et les plus incontestables. La haine leur semble une voie permise et même honorable: et avec quelle fureur ne s'y livrent-ils pas lorsqu'il s'agit des ministres du Seigneur et des écrivains qui combattent leurs maximes! Rien n'arrête, lorsque le lien de la religion est rompu. On croit qu'une raillerie sur nos saints mystères n'est qu'un jeu d'esprit propre à égayer la conversation; et cet horrible sacrilège entraîne l'abandon de Dieu. Alors on n'aperçoit plus que des pierres d'achoppement dans les plus grands sujets d'édification; alors les cérémonies les plus saintes, les usages les plus pieux, passent pour des superstitions; et ce qu'on avait autrefois adoré devient l'objet du plus souverain mépris.

Ne nous y trompons pas: ce ne sont pas les lumières que nos incrédules ont acquises qui leur font anathématiser notre sainte re-

ligion; mais l'aveuglement auquel Dieu les livre. Ils croient se moquer de Dieu; et c'est Dieu qui se moque d'eux de la manière la plus terrible, en les abandonnant à des impiétés qu'ils prennent pour des gentilleses: ils croient s'opposer aux desseins de Dieu, braver ses arrêts, et ils ne sont que les instruments de sa colère et de ses vengeances.

Lisez *La main de Dieu sur les incrédules*, ouvrage du savant père Touron, dominicain, et vous verrez avec effroi comment ce Dieu saint et terrible a toujours châtié les impies; les prospérités mêmes qu'il leur accorde sont souvent les plus cruels fléaux; car, alors endormis dans une parfaite sécurité, ils meurent ainsi qu'ils ont vécu, afin de justifier la parole de Jésus-Christ, qui nous assure que les péchés contre le Saint-Esprit ne seront remis ni dans ce monde ni dans l'autre: et c'est de cet horrible péché dont les incrédules sont coupables, eux qui prennent à tâche de livrer une guerre continuelle à leur divin Médiateur, eux qui n'emploient leur plume et leur bouche que pour blasphémer. C'est un terrible adversaire que Jésus-Christ, dit saint Cyprien; et il faut être arrivé au dernier degré d'abandon pour oser outrager celui dont le seul nom fait fléchir les cieux et les enfers, celui qui est la seule espérance du genre humain, et par qui seul nous pouvons être sauvés.

CHAPITRE XII.

On n'attaque la religion chrétienne que parce qu'on ne la connaît pas.

La plupart des incrédules ne connaissent la religion et ses ministres que par les portraits hideux que nous en ont fait les impies et les protestants. De là ces objections usées qu'on entend de toutes parts contre la prétendue fourberie des prêtres et des moines; ces clameurs contre la profession de tant de religieux, qui ne sont souvent coupables que parce qu'ils pratiquent une règle absolument opposée au monde et à ses maximes; ces disputes fréquentes sur nos dogmes, qu'on ose traiter de superstitions et de rêveries; ces blasphèmes qui attaquent Dieu jusque dans son sanctuaire, qui accoutument les hommes aux plus horribles impiétés, et qui les conduisent aux plus affreux excès. Ces libelles abominables, qui ravissent à l'Être suprême son domaine et son culte, et à ses enfants l'espérance de l'immortalité; ce torrent de vices et d'erreurs, plus respectés que les vertus mêmes, qui circulent jusque dans les campagnes, et qui éteignent, jusque dans le cœur du paysan, toute étincelle de piété; ce faux bel esprit qu'on affiche dès l'âge de vingt ans, et qui offusque les idées sur les vérités les plus essentielles et les mieux démontrées; ces déclamations insensées, aussi pernicieuses qu'insipides, contre tous les ouvrages où l'on venge les droits de la religion; enfin, ces fades plaisanteries contre tous les écrivains pieux qui ont encore le courage de défendre le christianisme.

Nous vivons dans un temps où l'on ne lit

que des feuilles volantes et des extraits ; où nos incrédules, en n'étant que les misérables échos de Bayle, passent pour des oracles, et sont révévés comme des génies créateurs. Il est démontré aux yeux de tout homme qui connaît les sources, qu'il n'y a pas une seule objection dans les livres les plus saillants de nos philosophes modernes, qu'on ne trouve chez les impies qui les ont précédés.

Qu'il est honteux pour des hommes qui parlent en gens inspirés, de ne mettre au jour que des répétitions, et de n'avoir d'autres arguments à produire que des sophismes qu'ils ont su rajeunir ! qu'il est honteux pour nos esprits forts, qui les lisent et qui les préconisent jusqu'à l'enthousiasme, de les croire des philosophes supérieurs à tous les siècles, et de ne redire, dans les conversations, que des redites qu'ils prennent pour des nouveautés !

Il n'est pas surprenant qu'il n'y ait plus rien de nouveau sous le soleil ; mais il est étonnant sans doute que les deux tiers de la nation regardent des paradoxes mille et mille fois rebattus comme des découvertes de ce siècle-ci. Cependant les impies s'efforcent de nous reprocher qu'on ne trouve rien de neuf dans nos livres sur le christianisme. Ils ne pensent pas que ce n'est point à nous, qui nous glorifions d'une religion aussi ancienne que le monde, à produire du neuf, mais à ceux qui s'érigent en fabricateurs d'une nouvelle secte, et qui prétendent changer le culte ou plutôt l'abolir.

Les incrédules sont partagés en deux classes ; celle des écrivains qui passent pour les docteurs et les coryphées, et celle des hommes sensuels et libertins qui sont leurs disciples. Si vous analysez leur savoir, vous verrez que les premiers ayant employé tout leur temps à la physique, ou à la géométrie, ou à la poésie, n'ont pu approfondir ni connaître la religion qu'ils attaquent ; et que les derniers, presque tous jeunes gens téméraires, volages, ignorants, débauchés, et tout à fait semblables à ces soldats qui courent à la tranchée sans savoir quel est le motif de la guerre, n'ont pas la moindre idée des principes qu'ils combattent. L'un est un de ces agréables efféminés qui n'a jamais lu que quelques romans lascifs, l'autre un commis qui n'a jamais su que former des chiffres et des calculs, celui-ci un militaire dont la vie se passe dans les cercles et dans les cafés, celui-là un artiste qui n'a étudié que les règles de son art et qui se croit en droit de juger de tout. Telle est l'espèce qui fronde le christianisme et qui espère l'anéantir.

Qui se laissera séduire par des hommes de cette trempe ? qui abandonnera toute l'autorité de l'Église et de la tradition, pour se rendre à quelques pitoyables railleries et à quelques misérables objections ? Quel coup d'œil que la philosophie d'un homme de vingt-cinq ans, mise dans une balance avec toute la science des apôtres, des Pères et des docteurs ? Je ne veux que ce seul aspect pour couvrir d'une honte éternelle quiconque ose

abjurer sa foi sur la parole de nos jeunes incrédules.

Les anciens philosophes pouvaient au moins en imposer par les profondes études auxquelles ils se livraient. On voyait sortir du sein d'un cabinet poudreux un ouvrage qui était le fruit de cinquante années de recherches et de travail, ouvrage étayé par des mœurs austères, et dont la seule vérité paraissait l'objet. Mais quelle différence ! Les livres de nos philosophes modernes sont le résultat d'une vie dissipée ; et la plupart de ces productions, presque aussitôt finies que commencées, ont souvent pris naissance au milieu d'un spectacle ou d'un repas. Que de brochures impies qu'on regarde comme des démonstrations sans réplique, et dont toute la force ne consiste que dans l'expression !

La religion chrétienne embrasse tant de parties, elle est appuyée sur tant de preuves différentes, elle est si *essentiellement liée à notre bonheur éternel*, qu'il faudrait au moins, pour oser l'attaquer, avoir fait une étude de tout ce qui la concerne, avoir lu tous les ouvrages pour et contre, avoir pesé tous les degrés d'autorité sur lesquels elle se fonde, autrement on parle en l'air, et l'on agite une cause sans en être instruit. La plus brillante imagination ne détruit point des faits, l'esprit le plus vif n'anéantit point des prophéties que les événements ont vérifiées ; et l'on aurait tout le génie des Voltaire et des Rousseau, et l'on emploierait comme eux la plus belle et la plus forte éloquence à ridiculiser la religion, qu'on ne viendrait pas à bout d'infirmier le moindre de ses faits. Les railleries sont toujours la ressource de ceux qui n'ont point de raisons ; et plus une chose est sublime et vraie, plus elle est susceptible de ridicules.

Si notre siècle était moins superficiel, nos philosophes n'auraient pas gagné un pouce de terrain ; mais malheureusement accoutumés à ne connaître la religion que par les idées superficielles qu'on nous en donne, nous croyons qu'elle ne consiste que dans de pures coutumes et dans de simples cérémonies, et qu'elle n'est que l'effet d'une crainte superstitieuse ou d'une politique toute humaine. Allons à la source, voyons Dieu dans Dieu lui-même, voyons-nous dans ce que nous sommes, et bientôt le prestige se dissipera, la vérité se manifesterá ; et ce qui nous semblait un objet méprisable, ou tout au moins indifférent, deviendra un sujet d'étonnement et d'adoration.

Nous reconnaitrons alors que la Divinité n'a pu créer un âme aussi sublime que la nôtre, sans lui communiquer quelques rayons de sa lumière ; qu'elle n'a pu réduire à la condition des bêtes celui qu'elle en a établi le maître, et que par conséquent tous les hommes ont dû connaître une loi qui les guidât, qui leur apprit à discerner le bien du mal, et qui les élevât jusqu'au ciel.

Or la religion n'est autre chose que cette divine loi ; de sorte qu'il faut arracher la vérité de notre propre cœur, dépouiller notre âme de ses précieuses qualités, pour en re-

jeter les impressions ou n'en pas apercevoir la lumière. Eh ! quelle lumière ! Ce ne sont plus ces fausses lueurs qui éclairaient les païens et qui faisaient paraître l'orgueil comme la vraie magnanimité ; ce ne sont plus les principes de cette morale hypocrite, qui n'agissait que sur l'extérieur et qui n'était que le coloris des vertus. La vérité elle-même s'est manifestée, les cieus se sont ouverts, le Juste lui-même est descendu, et l'univers entier a vu les miséricordes de l'Éternel, a connu sa justice, a révérendé son nom. Époque mémorable, dont la date est consignée dans les fastes de toutes les histoires, inscrite sur une multitude innombrable de monuments ! Époque merveilleuse, qui a été le germe des plus grands prodiges, qui a exterminé l'idolâtrie, purgé la terre de ses abominations, et rendu à Dieu l'hommage que le monde et le démon lui avaient ravi.

Les sciences profanées par le désir immodéré de savoir, les passions divinisées par des apothéoses aussi bizarres qu'impies, l'âme dégradée par l'oubli de son Auteur, le Maître de la nature confondu avec des êtres fabuleux, autant de monstres qui ont disparu depuis que le christianisme s'est établi.

Parlons-nous maintenant des vérités qu'il nous a fait connaître, vérités que toute la philosophie païenne n'avait pu découvrir ? Nous apprîmes à l'école de Jésus-Christ à faire du bien à nos ennemis, à renoncer à nous-mêmes, à rapporter tout à Dieu : nous apprîmes que plus on est dans l'humiliation, plus on est grand ; que plus on est indigent, plus on est riche ; que plus on souffre, plus on est heureux ; que plus on se méprise, et plus on s'exalte, lorsqu'on agit en vue de l'éternité : nous apprîmes que notre âme est le plus précieux des trésors ; qu'il vaudrait mieux perdre l'univers que de la profaner ; qu'il n'y a de grand et de digne de nos regards que ce qu'on fait pour le ciel : nous apprîmes à respecter nos corps, comme des vases consacrés par l'auguste mystère de l'eucharistie, à sanctifier nos œuvres et à épurer nos désirs.

C'est cette sublime morale qui forme l'essence de la religion, et qui, se trouvant toute renfermée dans l'Évangile, ce livre simple en apparence, mais que tout l'esprit des Grecs et des Romains n'aurait jamais pu imaginer, est notre règle et notre loi ; et nous osons donner le défi à tous les peuples du monde de nous produire quelque chose d'aussi merveilleux et d'aussi divin.

Dira-t-on, après cette énumération de devoirs si analogues aux besoins de nos deux substances, si conformes à notre raison, si propres au maintien de la société, que la religion est un objet indifférent, et que sans elle on peut être honnête homme ? Qui est-ce qui ne voit pas, en parcourant toutes les obligations qu'elle nous impose, qu'elle est l'âme de la probité ? Qui est-ce qui ne sent pas qu'il n'y a que cette divine religion qui influe sur nos désirs, et que nous n'avons que le nom d'honnête homme, si nous ne sommes

pas intérieurement aussi gens de bien que nous le paraissions à l'extérieur ?

La philosophie, dit saint Cyrille, est le catéchisme de la foi, de sorte qu'on n'insulte aux dogmes du christianisme que parce qu'on n'est pas philosophe. Lorsqu'on aura quitté les folies du siècle pour méditer sur les grandes vérités du christianisme, on trouvera qu'elles forment un merveilleux enchaînement et qu'elles perfectionnent la raison. Notre religion n'est point semblable à celle de Mahomet, chacun peut l'étudier, parce qu'elle ne craint que d'être ignorée. Elle n'est point comme toutes ces sectes dont on connaît l'origine et la date : née le même jour que naquirent les jours, elle remonte jusqu'au premier homme, parce que l'Ancien Testament ne fut que la figure du premier. Elle ne nous avilit point, comme ces cultes grossiers et charnels dont les récompenses imaginaires consistent dans les plaisirs des sens, parce qu'elle est toute pure et toute céleste, de sorte que, selon la belle expression du célèbre Dante, poète italien, *noi siamo vermi, nati à formar l'angelica farfalla*, nous sommes des vers destinés à être changés en aubes.

Élevons nos âmes autant que le christianisme les élève, et l'Évangile resplendira à nos yeux comme une loi qui n'a été promulguée dans l'univers que par l'effet des plus grands prodiges ; comme une loi qui a renversé Jérusalem déicide, qui a détruit Rome idolâtre, et qui s'est élevée sur les débris du paganisme ; comme une loi qui s'est fait jour à travers les factions, les guerres, les révolutions, et qui a forcé les puissances, même les plus formidables et les plus opposées à ses maximes, à l'embrasser et à la révérender.

Qui d'entre nos incrédules a étudié ces faits dont nous voyons l'accomplissement, a lu les prophéties dans le texte original, les a comparées avec les circonstances de la vie de Jésus-Christ, a suivi la tradition de l'Église, a étudié les évangélistes, les apôtres, les Pères, les conciles, a confronté les objections des impies avec les réponses des chrétiens ?

Hélas ! ils attaquent une doctrine qu'ils ne peuvent seulement pas lire dans les sources ; car ils ne savent ni le grec, ni l'hébreu : cependant peut-on contester des titres, sans connaître la langue dans laquelle ils sont écrits ? Si l'on procédait ainsi dans l'examen de la moindre affaire, ne passerait-on pas pour ignorant et pour insensé ? Il y a depuis plus de trente ans un procès entre les chrétiens et les incrédules. Ceux-ci prétendent que le christianisme n'est qu'une chimère réalisée par l'enthousiasme, et consacrée par la superstition ; et ils ignorent les pièces originales qui en constatent la vérité, et ils ne sont pas en état de les déchiffrer : quelle absurdité !

On me dira qu'on en juge sur les traductions que l'Église adopte, et qui doivent faire autorité ; mais si cela est, il faut nécessairement reconnaître Jésus-Christ pour Dieu, et

son Evangile pour un orateur éternel; car les Psaumes de David, tels qu'ils sont traduits, ainsi que toutes les autres prophéties, ne parlent que de la divinité du Messie. Qui est-ce qui n'a pas lu, excepté nos beaux esprits, qu'il naîtra un Enfant qui s'appellera *Emmanuel*, *Prince de la Paix*, *Père du siècle futur*, et *Dieu*? Qui est-ce qui n'a pas lu que *Bethléhem sera son berceau*, et que sa Mère sera véritablement *Vierge*? Qui est-ce qui n'a pas lu son *crucifiement* annoncé dans le Psaume XXV avec toutes les circonstances qui l'ont accompagné?

Les prophètes semblent des historiens, lorsqu'ils s'expriment sur la naissance du Sauveur; et il n'y a pas jusqu'à Mahomet, qui est forcé de reconnaître que Jésus-Christ est le *Messie*, le *Verbe*, l'*Esprit de Dieu*: ce sont ses termes.

Personne n'ignore que les Juifs espéraient un libérateur prédit par leurs prophètes, au point que quelques-uns d'entre eux prirent Hérode pour le Messie; et que les Romains attendaient un renouvellement annoncé par les Sibylles. L'univers était dans l'attente de quelque événement extraordinaire, lorsque Jésus-Christ naquit. Eh! quelle plus forte preuve de sa venue, que la dispersion des Israélites, qui, subsistant toujours, distingués de toutes les nations, et tributaires dans tous les lieux, vivent sans pontife et sans chef, uniquement pour prouver à l'univers l'accomplissement des prophéties, et la mort de l'Homme-Dieu? Sans cela, il y a longtemps que, confondus avec les autres peuples, ou tout à fait anéantis, ils n'existeraient que dans les histoires, comme les Grecs et les Romains.

Il n'y avait que Dieu lui-même qui pût nous instruire de Dieu, nous faire connaître l'excellence de notre âme, et toute l'étendue de nos devoirs, nous donner une sublime idée des mystères que nous croyons et nous en persuader la vérité. La raison, dit Locke, cet auteur que nos matérialistes citent avec tant de complaisance, est la *révélation naturelle*, et la *révélation est la raison augmentée par un nouveau fonds de découvertes émanées immédiatement de Dieu*.

Donc on n'est pas déraisonnable, comme le publie la nouvelle philosophie, en croyant les dogmes que la religion nous propose: mais les hommes sont incrédules, selon la réflexion d'Abadie, parce qu'ils veulent l'être; et ils veulent l'être, parce que c'est l'intérêt de leurs passions.

Vit-on jamais les impies chérir l'innocence, vaincre la haine, étouffer la colère, déclarer la guerre aux vices, à l'amour-propre, à l'orgueil, à la colère, à la luxure, à l'envie, commander enfin à leurs sens? Hélas! ils sont tout ce que la religion défend d'être, et conséquemment il n'est pas surprenant qu'ils la décrivent et qu'ils ne puissent la souffrir; c'est un objet qui les importune et qu'ils voudraient ne plus avoir sous les yeux.

Ils allèguent pour prétextes, que l'Ancien Testament semble ne contenir que des détails

puérides, que des préceptes superflus; mais ces commandements, qui nous paraissent si singuliers dans la loi des Hébreux, tendaient à dompter, par la contrainte, le caractère grossier des Juifs, à les instruire par les sens, à contenir dans le devoir des esprits inquiets et peu dociles, par un assujettissement continu; à adoucir la dureté de leurs cœurs par des réglemens qui étendaient l'humanité jusque sur les plus petites choses; à perpétuer les biens dans les familles; à empêcher les alliances étrangères, pour prévenir tout principe d'idolâtrie et de corruption; à établir une singularité d'usages, qui distinguât des autres nations le peuple de Dieu.

C'est ainsi qu'en méditant sur certaines apparences qui nous révoltent, nous trouvons que tout a été sagement institué, et qu'il n'y a que notre ignorance et nos préjugés qui travestissent la sainte Ecriture à nos yeux. Si les incrédules pensaient qu'en traitant la religion chrétienne de chimère et de folie, ils font le procès aux plus grands hommes qui l'ont embrassée et soutenue au péril de leur vie, qu'ils déclarent imbéciles tous leurs prédécesseurs et tous leurs pères, ils seraient peut-être plus réservés, à moins qu'ils ne veuillent prétendre que l'art de raisonner leur a été accordé, à l'exclusion de tous les chrétiens qui ont existé depuis dix-sept cents ans. Ils l'ont presque dit, et je n'en suis point étonné; l'obstination et l'orgueil alienent totalement la raison.

D'ailleurs, comme les incrédules n'ont point de principes, ils courent d'objections en objections, sans pouvoir jamais pousser un argument. Rien de plus ordinaire que de les entendre attaquer en même temps un abus et une vérité, que de les voir s'élever tout à la fois contre les mystères et contre la prétendue cupidité des prêtres, comme s'il leur en avait beaucoup coûté pour vivre dans le sein de l'Eglise. Vous leur donnez la solution d'une difficulté qu'ils vous proposent; et, au lieu de la peser, ils reviennent à la charge par des questions qui n'ont nul rapport avec la réponse qu'ils paraissent attendre. Ainsi sont les protestants, lorsqu'ils commencent à disputer: leur bouche ne s'ouvre que pour laisser échapper, sans ordre, sans méthode et sans liaison, tout ce qu'ils ont lu contre la religion romaine. Il est impossible de les suivre; ils passent des indulgences à l'eucharistie, de la communion sous les deux espèces au faste des prélats; de la primauté du pape au culte des saints. Autant de preuves que c'est presque toujours l'ignorance qui fait écrire et parler contre la religion. Une simple brochure, dont le style est séduisant, forme dans un jour mille incrédules, de même qu'un orage fait éclore sur-le-champ une multitude d'insectes et de reptiles. Pourvu que l'auteur soit à la mode et qu'il écrive originalement, on ne prend garde ni à l'exactitude des citations, ni à la justesse des raisonnemens. De là vient que la *Lettre de Jean-Jacques Rousseau à M. l'archevêque de Paris* est vantée comme un phénomène philosophique, quoi-

qu'elle ne contienne que des sophismes et des arguments usés ; et que le mandement de cet illustre prélat n'a pas reçu tous les applaudissements qu'il mérite, quoiqu'il soit admirable.

Tant qu'on ne donnera qu'un simple coup d'œil sur les vérités du christianisme, l'incrédulité se perpétuera, et les écrivains impies seront regardés comme des personnages importants. Si l'on ne considère dans le mystère de l'Incarnation qu'un Dieu qui se fait homme à raison d'un simple fruit qu'Adam a mangé, on sera sans doute tenté de douter et même de nier. Mais si l'on apprend que tout n'a été créé que pour Jésus-Christ, que tout subsiste en lui comme dans son principe et sa fin, et qu'il n'y avait que lui qui pût rendre nos hommages dignes de l'Éternel, alors le tableau change, et ce qui semblait inutile et presque fabuleux, comme le dit Bossuet, s'annonce avec tous les caractères de justice et de vérité.

Si l'on ne considère dans la passion de Jésus-Christ qu'un crucifiement, des outrages et des ignominies, on sera sans doute tenté de croire qu'il n'y a rien dans cet événement que de très-naturel. Mais si l'on apprend qu'il n'y a pas une circonstance de la mort de Jésus-Christ qui ne s'accorde parfaitement avec des prophéties antérieures de plus de mille ans, des prophéties dont les plus grands ennemis des chrétiens sont dépositaires, et qu'on n'a pu conséquemment altérer ; si l'on apprend que cette mort a été relevée par des prodiges éminents, ce que des païens mêmes ont rapporté ; alors on aperçoit les choses d'un autre œil, et l'on reconnaît des traits vraiment divins.

Si l'on ne considère dans l'établissement du christianisme que des effets d'un prétendu enthousiasme, on sera sans doute tenté de le confondre avec toutes les autres religions. Mais si l'on apprend qu'il a triomphé sans armes de toutes les puissances armées contre lui ; qu'il n'a eu pour prédicateurs que douze hommes de la lie du peuple, sans science, sans crédit, sans force, et qu'en combattant toutes les passions, il s'est élevé sur les débris du paganisme qui les permettait toutes ; alors les idées ne sont plus les mêmes, et ce qu'on croyait naturel devient l'ouvrage d'une main toute-puissante.

Si l'on ne considère dans la société qui compose l'Eglise que des hommes sujets à des fautes et à des faiblesses, on est sans doute tenté de regarder ce corps comme tous les établissements humains. Mais si l'on apprend que cette assemblée, malgré les passions qui semblent l'agiter, triomphe depuis plus de dix-sept siècles de toutes les hérésies, de tous les assauts, de tous les combats ; qu'elle n'a rien innové dans sa foi ; qu'elle enseigne aujourd'hui les mêmes vérités qu'elle prêchait du temps des apôtres ; alors les objets se présentent sous un autre aspect, et l'on n'hésite plus à regarder l'Eglise comme une société toute divine.

Si l'on ne considère dans les usages et les mœurs que l'Eglise observe qu'un sim-

ple extérieur, on sera sans doute tenté de présumer que tout cela n'est nullement essentiel. Mais si l'on apprend qu'en écoutant les successeurs des apôtres on écoute Jésus-Christ ; qu'en les méprisant on le méprise, ainsi qu'il nous l'a lui-même enseigné, et que toutes ces pratiques, qui paraissent superflues, sont symboliques et sagement établies pour tenir nos sens dans le respect et pour élever notre âme à Dieu ; alors ce n'est plus le même point de vue, et ce qu'on jugeait devoir être retranché est démontré avoir une fin juste, raisonnable et sublime.

Quoi de plus honorable pour une religion, que de ne point craindre les recherches, de ne point redouter le grand jour ! et telle est la nôtre. Non-seulement elle fait voir ses titres, mais encore elle invite tous les hommes, tels qu'ils puissent être, à l'étudier et à l'approfondir. Ses secrets n'ont rien de ténébreux, et ils ne sont impénétrables que parce qu'ils constituent l'essence même de Dieu.

Eh ! pourquoi négligeons-nous donc une pareille étude ? Est-ce qu'il vaudrait mieux étudier le cours des astres que d'apprendre des vérités d'où dépend notre bonheur ou malheur éternel ? Est-ce qu'il vaudrait mieux connaître quelques fossiles ou quelques coquillages que la science de l'éternité ? Est-ce qu'il vaudrait mieux perfectionner des arts que de se perfectionner soi-même ? Hélas ! entassez toutes les connaissances humaines, et vous n'aurez rassemblé que des mensonges et des vanités, en comparaison de la science du salut.

Le mal est qu'on nous donne de trop grandes idées des mathématiques, de la physique et de la poésie ; qu'on nous accoutume à regarder un profond géomètre comme le plus grand homme du monde ; à nommer philosophes des personnages qui n'ont souvent pour tout mérite qu'une singulière manière de penser et de s'exprimer ; tandis que celui qui s'occupe des merveilles de Dieu, qui s'applique à méditer ses grandeurs, est presque méprisé.

Cependant, quelles vérités plus philosophiques, selon la remarque de M. l'évêque du Puy, dont j'emprunte ici les paroles, que les vérités que l'Evangile nous enseigne ? *Qui peut nous donner de plus belles idées de Dieu, notre Créateur, de la majesté de son Etre, de la magnificence de ses œuvres, de la sagesse et de la profondeur de ses conseils ? qui nous apprend mieux ce que nous sommes dans le physique et dans le moral ! qui sépara par des bornes plus précises la matière et l'esprit, le vice et la vertu, la nature et la grâce, le temps et l'éternité !*

L'Evangile, quoiqu'un des livres les moins volumineux, nous a plus appris de vérités que tous les ouvrages des philosophes anciens et modernes ; et il a fait de ses disciples non des hommes spéculatifs, mais des hommes pleins d'action dans tout ce qui concerne l'amour de Dieu et du prochain. Aussi les mœurs se sont-elles adoucies, l'esclavage a-t-il été aboli, depuis que le christianisme a été connu. Sans ses lumières et sans son

onction, nous serions peut-être encore barbares, ou du moins gouvernés par des tyrans. C'est lui qui a préparé les voies à l'heureuse monarchie dont la France goûte maintenant les paisibles fruits, et qui, par l'histoire de ses prodiges et de ses progrès, nous a conservé la mémoire de certains faits précieux à la nation. Le clergé s'appliquait à l'étude, tandis que la noblesse ne savait pas même signer son nom. Les cathédrales et les monastères furent les premiers collèges où l'on apprit les éléments des sciences, de sorte que nous devons en partie au christianisme tout ce que nous savons.

Lisons les archives du monde, puisons dans les sources, et bientôt nous reconnaitrons que la nouvelle philosophie nous trompe, et que les incrédules, en nous faisant des portraits hideux de la religion, ne nous peignent que leur propre cœur. De quels artifices ne se servent-ils pas pour nous arracher au culte que nous professons ? Si, par exemple, ils citent Bayle, ils ont bien soin de n'extraire de ses ouvrages que ce qui est favorable à leurs préjugés ; car, il est bon de savoir que ce Bayle lui-même, ainsi que tous les écrivains de son espèce, sont remplis de réflexions qui appuient la révélation de réflexions qui, toutes liées ensemble, formeraient un excellent ouvrage en faveur du christianisme. C'est Balaam qui veut maudire le peuple de Dieu et qui le bénit. Ainsi l'auteur d'*Emile*, en voulant combattre l'Évangile, en établit mieux que personne la vérité.

Il est facile de conclure, à la suite de ces observations, qu'on devrait former un corps de vérités propres à faire connaître la religion et à prémunir les jeunes gens contre les écarts de l'incrédulité. Cet ouvrage, qui ne serait ni diffus, ni volumineux, ni traité scolastiquement, répondrait à toutes les objections des impies, et les professeurs de philosophie auraient soin de le faire apprendre et de l'expliquer avec une scrupuleuse attention. Si le clergé de France, dont le zèle fut toujours actif et éclairé, veut charger quelque personne habile de cette entreprise, bientôt la jeunesse apprendra à mépriser les sophismes des impies, et les brochures de nos beaux esprits tomberont dans l'avisement qu'elles méritent. Le catéchisme n'est que l'alphabet de la religion ; il ne fait qu'exposer les dogmes qu'on est absolument obligé de croire pour être sauvé : mais il n'entre pas dans des preuves qui sont aujourd'hui nécessaires pour s'affermir dans la foi ; et d'ailleurs, n'est-il pas naturel qu'un jeune homme dévoué aux sciences par goût et par état, soit mieux instruit de sa religion qu'un simple paysan ?

CHAPITRE XIII.

Des progrès et des causes de l'irréligion.

Il n'y a que le prophète Jérémie lui-même qui pût nous peindre les malheurs dont nous sommes les tristes témoins : ce ne sont plus ces scandales, qu'on vit naître dans presque

tous les temps ; mais cette apostasie, que saint Paul nous annonce. Il semble que toute chair a corrompu sa voie, que tout esprit a arboré l'étendard de la révolte et de l'irréligion. Le chrétien est l'objet des mépris et des railleries, au milieu même du christianisme ; et s'il était vrai qu'il y a des vestiges d'irréligion jusqu'au fond des cloîtres, et que des hommes consacrés aux austérités de la pénitence, jeûnent, veillent et prient, sans espérer aucun fruit, alors on pourrait dire que le mal ne peut aller plus loin. Mais croyons, pour l'honneur de la religion, que ces scandales sont supposés ; croyons qu'il n'y a pas de religieux assez insensés pour imiter ces danaïdes, qui passaient leur vie à remplir un tonneau percé.

Quoi qu'il en soit, le temps est venu qu'il faut élever la voix, annoncer à Israël ses ingratitude et ses forfaits ; ce temps que Daniel avait peint, qu'Ézéchiel avait prévu, et dont Jérémie exprimait les horreurs par ces mots pleins d'amertume et de douleur : *Les temples sont abandonnés, les pontifes gémissants, Jérusalem plongée dans le deuil et dans la consternation ; on se moque de nos cérémonies et de nos solennités ; et le juste, comme l'autruche, se retire au fond des déserts.*

Il n'y a que les promesses faites à l'Église qui puissent nous rassurer contre les progrès de l'impiété. Que ne dit-on pas, que n'écrit-on pas, à dessein d'éteindre la foi ! On ne parle de la religion que pour l'attaquer ; de Dieu, que pour l'outrager ; de ses ministres, que pour les railler. Les uns, comme des forcenés, tâchent de saper le temple et l'autel, se moquent des sacrifices et des sacrificateurs, condamnent les saints et la sainteté ; les autres, avec un air de compassion, un sourire malin, savent rendre la piété ridicule et se faire un amusement de ce qui doit exciter le respect et la frayeur.

Parcourons les cercles, écoutons les entretiens, et partout nous trouverons des chrétiens apostats, qui se glorifient de mépriser l'Église et ses lois, qui ne cessent d'employer des épigrammes et des bons mots contre la doctrine même de Jésus-Christ, et contre sa divine personne. Tantôt c'est un trait qui paraît échappé sans réflexion, et tantôt un blasphème qu'on excuse en faveur de l'esprit. Il semble qu'on ne peut plus s'amuser et discourir qu'aux dépens de la religion ; elle est devenue le jouet et la fable de presque toutes les sociétés.

Les jeunes gens ne lisent que pour se rendre impies : tel qui ne fait encore que bégayer, prononce des mots sacrilèges, du ton le plus assuré ; et l'ignorance, qui dispensait autrefois les hommes de parler, est maintenant un motif qui les engage à blasphémer. Celui qui sait le moins, est toujours celui qui commence à répandre l'impiété.

Il est sans doute étonnant comment les Français, qui ne cherchent qu'à varier leurs entretiens et leurs plaisirs, ne sont pas encore rassasiés des discours que tient l'incrédulité, et qu'après toutes les inepties et toutes les impiétés que le libertinage d'esprit a su-

rement épuisées, un homme trouve encore le secret de plaire et de se faire une réputation, en redisant des paradoxes *autant répétées que surannés. Ne devrait-on pas savoir que le langage de l'irréligion a passé jusqu'au peuple, et que ce n'est plus jouer dans le monde un rôle singulier, que d'afficher le déisme et indévotion ?*

Mais le cœur est corrompu, et il faut qu'il exale sa corruption. Que d'horreurs sorties de cette source empoisonnée, depuis qu'on a secoué le joug de la religion ? On a vu l'éloquence et la poésie servir d'ornement aux plus affreux blasphèmes et aux plus horribles obscénités ; on a vu le nom de Dieu plus outragé que celui des démons, son existence réduite en problème, ses mystères traités de fables et de rêveries, son culte déclaré superstitieux ; on a vu les livres les plus abominables, voler de main en main, pénétrer jusque dans les monastères, et devenir le passe-temps de la jeunesse, et le sujet des entretiens ; on a vu les auteurs de ces productions, encensés comme les génies tutélaires de la nation, et leur prétendue philosophie servir de règle à la plupart des écrivains.

Mais ici je m'arrête, et pour ne pas alarmer davantage les consciences timorées, et pour ne pas souiller ma plume par des récits qui font horreur : il vaut mieux découvrir l'origine de ces maux, que de les détailler.

L'amour des plaisirs, le goût de la nouveauté, la fureur de briller par l'esprit, autant de causes de l'incrédulité. Nous sommes tous matérialistes dans la pratique, et nos sens, à l'aide d'un luxe désordonné que ce siècle a vu naître, ont presque subjugué notre âme. De là cette ardeur à publier que tout périt avec nous ; de là cet amour immodéré pour les richesses et pour les honneurs ; de là cette espèce d'horreur pour tout ce qui nous rappelle à la morale de l'Evangile. Le cœur commande à l'esprit, et le cœur, plongé dans des voluptés criminelles, prononce *qu'il n'y a point de Dieu.*

Ce n'est que par de généreux efforts sur le monde et sur soi-même, qu'on entrevoit son âme comme une substance toute spirituelle, et qui ne cherche et ne désire que l'heureuse immortalité ; qu'on aperçoit la religion comme la seule lumière qui doit nous guider, qu'on aime Dieu comme le seul objet de notre félicité. Mais où sont aujourd'hui les personnes capables de ces efforts ? Les unes perdues dans l'amour du luxe et de la dissipation, ne connaissent d'âme que leur corps ; les autres séduites par un simple extérieur de piété, prennent la superstition pour la religion même, et passent en conséquence leur vie à faire des œuvres de dévotion, sans être réellement dévotes ; ne pratiquent aucune pénitence que celle qui leur plaît, et se procurent mille commodités incompatibles avec l'austérité de l'Evangile. La mollesse étant le vice du siècle, chacun passe ses jours à raffiner sur les plaisirs ou sur les aises, et la terre devient une habitation qu'on préfère au ciel. Première source de l'incrédulité.

Quant au goût de la nouveauté, personne n'ignore combien nous aimons à varier tout ce qui peut en être susceptible. Après avoir tout épuisé en genre de modes, nous avons essayé de changer la religion, comme étant trop ancienne et trop austère pour un siècle aussi agréable et aussi sémillant : nous avons dit en conséquence, qu'il était impossible d'être condamné à des tourments éternels pour une faute d'un moment ; que les prêtres nous en imposaient, lorsqu'ils nous annonçaient des obligations telles que celles d'assister à la messe, de fréquenter les sacrements et de jeûner ; que les mystères révoltaient la raison, et qu'il était beaucoup plus commode et plus simple de ne reconnaître qu'un Dieu apathique, et tout à fait indifférent sur les actions des humains. Cette morale, ayant paru neuve et tout-à-fait favorable au règne des passions, a couru dans le public comme la nouvelle du jour ; et ceux qui en ont frémi, ont passé pour des personnages gothiques, attachés à de vieux préjugés. Ainsi l'on a pris l'irréligion comme un air qu'exigeait le bon ton, et l'on s'en est paré comme d'une nouvelle frisure. Seconde source de l'incrédulité.

Le bel esprit, c'est-à-dire cette manie de paraître ce qu'on n'est pas, de juger tout ce qu'on ne connaît point, de mépriser tout ce qui doit exciter du respect, d'admirer tout ce qu'on doit mépriser, ne pouvait que contribuer aux progrès de l'incrédulité. Il était naturel que des écrivains qui se croyaient plus philosophes que tous les savants de l'antiquité, qui ne connaissaient de philosophie que celle des sens, fissent naître des doutes et des impiétés : quatre ou cinq s'annoncèrent de la sorte, et leur style pompeux, leur ton décisif, leur attirèrent une foule de sectateurs. Bientôt on n'estima que leurs ouvrages, on ne jura que par leurs noms, et les femmes mêmes se firent gloire de les citer. On aimait mieux les supposer infaillibles, que l'Eglise entière, et l'on préféra leur autorité à toute la tradition.

Il y eut autant de brochures que de jours, et ces brochures ne furent trouvées saillantes et délicieuses, qu'autant qu'elles étaient obscènes et impies. L'incrédulité devint l'affiche du bel esprit, et l'on apprit à blasphémer, comme on apprenait autrefois à bénir Dieu. Chaque société se distingua par une nouvelle manière de penser, et des multitudes de chrétiens eurent honte du christianisme.

Cette manie de paraître avoir de l'esprit, engendra le désir immodéré de devenir auteur. La vanité trouva mieux son compte à écrire qu'à parler, et dès lors toutes les villes furent inondées de brochures remplies de sophismes, de blasphèmes et d'obscénité. On ne pensa qu'à dire du neuf, et pour réussir en ce genre, on fit imprimer des folies, des songes, et on les annonça avec un ton d'arrogance, qui suppléa au savoir. Ces écrits plurent par leur singularité ; et les auteurs, pour leur donner plus de débit, gagnèrent des prôneurs, et se firent un parti, tandis que les écrivains religieux n'eurent recours

ni à la cabale, ni à l'intrigue, et abandonnèrent leurs ouvrages à leur propre sort. Troisième source d'incrédulité.

L'irréligion, comme le vice, a ses nuances, a ses gradations. On ne débute pas tout à coup par blasphémer. Telle société qui n'a prétendu que s'amuser aux dépens d'un ministre de l'Eglise, a fini par froder l'Eglise entière; et des familles qui n'entendaient qu'en frémissant les paradoxes d'un esprit fort, se sont insensiblement accoutumées à ne plus rien croire et à ne plus rien espérer.

Comme on ne lit point dans les sources, ainsi que nous l'avons déjà dit, on s'imagine que les Pères de l'Eglise ont avancé tout ce que la malice et l'ignorance leur font dire. De là ces jugements si désavantageux à la mémoire du grand Augustin, cet homme que toutes les communions ont regardé comme le plus vaste et le plus sublime génie, et que Bayle lui-même exalte avec une espèce d'enthousiasme : de là cette sorte de mépris pour les ouvrages de Mallebranche, ce philosophie unique, qui mit plus d'esprit dans la *Recherche de la vérité*, qu'il n'y en a dans toutes les têtes de nos philosophes modernes, prises collectivement; de là ces misérables déclamations contre des livres qu'on n'a jamais lus, ou qu'on lit à contre-sens, parce qu'on est si préoccupé et superficiel, que tout raisonnement en faveur de la religion est toujours supposé pitoyable, que tout écrivain sensé est toujours déclaré imbécile ou fou.

C'est sur ces solides fondements qu'est bâti tout le système des impies et la foi de tous ceux qui les écoutent et qui les admirent. On applaudit à leurs railleries comme aux plus belles déconvenues de l'esprit humain, et l'on nomme *délicieux* un homme qu'on n'aurait pas reçu il y a trente ans dans aucune société. On soutient qu'il est plein de probité, quoiqu'il ne croie pas en Dieu, parce qu'on n'a point approfondi son âme, ni développé son intérieur, parce qu'il fait illusion par les grands termes de *législation* et d'*humanité* qu'il met toujours en avant. On ne prend pas garde que ce même homme n'a nul scrupule de scandaliser ses gens par les plus abominables discours, de séduire la femme ou la fille de son voisin, de louer publiquement des ouvrages infâmes dignes de toute l'exécration.

Qu'il est glorieux pour les catholiques de voir qu'on n'abandonne leur doctrine qu'en se livrant à toutes sortes d'excès; de trouver dans leurs ennemis les panégyristes de la fornication, de l'adultère, de l'inceste et de l'anarchie! Qu'il est glorieux de voir qu'en suivant leurs conversations et le détail de leur vie, ils ne sont ni bons amis, ni bons parents, ni bons citoyens! Aussi n'est-ce que depuis la formation de leur secte qu'on entend répéter de toutes parts, *qu'on n'est pas obligé à une mère qui nous a donné le jour, parce qu'elle n'a cherché que son plaisir* : comme si ce plaisir pouvait se comparer à une grossesse de neuf mois, pendant laquelle on est toujours en danger de mort, à un enfantement dont les douleurs surpassent toute ex-

pression. Il n'est point de père qui ne prévoie, en s'unissant à son épouse, tous les chagrins, toutes les dépenses, tous les embarras que lui causera nécessairement l'éducation d'un fils; mais le désir de se reproduire, de revoir sous ses yeux un autre lui-même, et de donner un citoyen à l'Etat, triomphe de tout obstacle. Le libertin ne s'imagine pas que cela puisse être, parce que tout libertin suppose tous les hommes occupés du plaisir brutal dont il est lui-même épris; et c'est ainsi que les passions décident les incrédules et servent de base à tous leurs livres.

Il y a de quoi rire, je l'avoue, de voir l'avidité avec laquelle des personnes de toute condition et de tout âge saisissent tout ouvrage impie qui vient de paraître. Ce sont souvent des personnes qui n'ont ni étudié ni lu; mais n'importe, la foule d'approbatrices grossit, et dans l'espace d'un mois tout au plus, on entend jusqu'à des femmelettes se récrier sur l'excellence et le merveilleux du nouveau livre. Demandez-leur ce qu'il contient, elles redoublent leurs cris d'admiration, et elles vous répètent avec les mots les plus énergiques (car tout leur savoir consiste dans des mots) *qu'on n'a jamais rien vu de pareil; que tous les Mandements d'évêques, tels qu'ils puissent être, ne peuvent jamais répondre à l'auteur; qu'il est un homme étonnant, merveilleux, digne d'être universellement cité et admiré.*

Mais au fait, qu'a-t-il dit? Elles l'ignorent, et je le sais. Il a dit *qu'il fallait élever un jeune homme jusqu'à l'âge de vingt ans sans rien lui apprendre; que l'Evangile était absolument l'ouvrage d'un Dieu, et qu'il était rempli d'absurdités; que nous étions nés pour marcher à quatre pattes, pour brouter, et que cependant nous sommes immortels.*

O l'excellente chose! comment n'y pas applaudir? Comment ne pas s'extasier? Le style est si nerveux, les comparaisons sont si naturelles et si riches, le sublime et le trivial y contrastent si singulièrement, les idées en sont si originales!

Convenons, à la suite de ces réflexions, ou plutôt de cette raisonnable ironie, qu'il y a réellement dans ce siècle une espèce d'ensorcellement qui fait prendre les ténèbres mêmes pour la plus vive lumière; la folie la plus outrée pour le comble de la sagesse; les déraisonnements les plus absurdes pour la plus saine raison : et, ce qui doit surprendre, c'est que des personnes qui passent pour pieuses, et des personnes même consacrées à Dieu, lisent et préconisent avec enthousiasme des ouvrages tels que *l'Esprit*, *Emile*, et le *Contrat Social*, ouvrages que tout bon Français ne peut nommer qu'en frémissant : tel est l'empire de la mode, tel est le goût de la nouveauté.

Mais transportons-nous en idée au delà du siècle, c'est-à-dire jusqu'à ce temps où la vérité aura repris ses droits, et où l'on ne jugera plus des écrivains par le bruit qu'ils auront fait, ni par leur singularité; mais où l'on fera le dépeillement de leurs livres et l'analyse de leurs pensées. Il me semble que je

vois déjà cet heureux instant arrivé, et que j'entends la décision de la postérité. Elle prononcera, n'en doutons pas (car nos jugemens ne sont que l'effet du délire, et le délire ne dure pas toujours), qu'il n'y a rien de plus stupide que de ne pas distinguer l'âme d'un corps qu'elle conduit et qu'elle dirige; elle prononcera que l'homme sans religion et sans loi n'a plus que des passions pour maîtres, des sensations pour guides, et qu'on n'a pu louer conséquemment les propositions des incrédules, sans avoir renversé toute idée de sagesse et de vérité; elle prononcera que la science de nos philosophes ne fut qu'une vraie charlatanerie, toute semblable à celle de ces empyriques et de ces escamoteurs qui tiennent une multitude d'ignorants en haleine, et qui surprennent leur admiration par des tours d'adresse; elle prononcera que nous fûmes pétillants d'esprit, mais dénués de bon sens et dupes d'un style fastueux qui nous éblouit; elle prononcera que toutes nos découvertes, toutes nos nouveautés en fait de morale et de religion ne furent que des sophismes surannés, et citera la page des Celse, des Porphyre, des Epicure, des Bayle, où ils se trouvent mot pour mot; elle prononcera que tel que nous admirons comme *génie*, ne fut que bel esprit; que tel que nous croyons *le héros de la philosophie*, ne fut qu'un célèbre fou; que tel que nous appelons *profond métaphysicien*, ne connut que la physique; et que tel que nous regardons comme *un parfait historien*, comme *un personnage universel*, ne fut qu'un excellent poète.

Elle décomposera ces systèmes qui nous éblouissent, et après en avoir fait tomber les vernis qui les colore, elle en donnera l'extrait comme un monument qui nous déshonore, et qui ne fut que le fruit de l'ignorance et de la corruption; elle ne verra à la suite de tous ces ouvrages, que nous révérons comme des chefs-d'œuvre de l'esprit humain, qu'un grand vide rempli par des passions et des préjugés, qu'un catafalque pompeux, magnifiquement décoré, mais qui ne renferme que des ossements et de l'infection.

Et quant à ces livres que nous méprisons, parce qu'ils ne contiennent que des vérités connues de tout le monde, parce qu'ils sont simplement écrits, elle les exaltera comme des ouvrages qui ont vengé le siècle des scandales de l'incrédulité, qui ont revendiqué les droits de la raison et de la foi, et qui, au milieu de la corruption et de l'impiété, ont empêché l'erreur de triompher.

CHAPITRE XIV.

Les incrédules qui écrivent ou parlent contre la religion, violent les lois de l'Etat, et méritent d'être réprimés à titre de séditieux.

C'est Jean-Jacques Rousseau lui-même, qui va nous prouver qu'on est réellement coupable envers les lois, et qu'on mérite punition lorsqu'on attaque la religion du pays. Voici comme il s'exprime à la page 355 du *Contrat Social* : Il y a une profession de foi purement

civile, dont il appartient au souverain de fixer les articles, non pas précisément comme dogmes de la religion, mais comme sentiments de sociabilité, sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen ou sujet fidèle. L'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, la Providence, sont au nombre de ces articles.

Ensuite il ajoute : *Sans pouvoir obliger personne à croire ces articles, le souverain peut bannir de l'Etat quiconque ne les croit pas; il peut le bannir non comme impie, mais comme insociable, comme incapable d'aimer sincèrement les lois de la justice et d'immoler au besoin sa vie à ses devoirs.*

Si quelque catholique avait avancé ces paroles on crierait au fanatisme et nos philosophes modernes se répandraient en imprécations pour le décrier et pour le noircir; mais Dieu permet que ce soit le coryphée même des esprits forts afin de les percer de leurs propres armes. Car il n'y a pas de milieu : ou il faut qu'ils regardent *Jean-Jacques Rousseau* comme un insensé, et dès lors ils perdent le plus bel ornement de leur secte; ou il faut qu'ils se reconnaissent comme des hommes insociables et perturbateurs de l'Etat, et dès lors ils méritent la plus sévère punition.

Oui certainement, et l'on n'en peut douter, toute personne qui s'élève contre la religion attaque la société, la nation, le souverain lui-même. C'est une révolte contre la première loi de l'Etat, contre le devoir le plus sacré, et qui venant à délier les citoyens de leurs obligations envers Dieu, les délie insensiblement de la fidélité qu'ils ont vouée à leur roi. Ces conséquences font frémir et elles naissent cependant des principes de l'incrédulité.

Quels ravages ces semences d'impiété, répandues çà et là, n'ont-elles pas excités parmi nous! c'est depuis cette funeste et terrible époque qu'on a vu germer ces principes d'anarchie qui rendent maintenant le fils désobéissant, le serviteur insolent, l'artisan effréné.

Interrogez les pères, les magistrats, les supérieurs mêmes des communautés, ces asiles où la dépendance était en vigueur, et fous vous répondront qu'il n'y a plus de subordination; que les esprits, dans une effervescence dont on n'avait pas d'exemples, s'irritent, s'enflamment dès qu'on veut les ramener au joug qu'ils se sont eux-mêmes imposé. De là certains monastères sans édification et sans règle, pour ne rien dire de plus; de là ces discours séditieux qu'on entend de toutes parts; de là ces crimes de toute espèce si souvent réitérés.

Il semble que chaque particulier est un tout et qu'il n'y a plus de loi que la volonté. A peine a-t-on atteint l'âge de quinze ans qu'on prend un ton décisif, qu'on parle en maître, qu'on ne cite ses parents que pour apprendre au public le peu de cas qu'on en fait et le désir qu'on aurait de les voir mourir. Je présume qu'un homme éclairé n'ira pas chercher ailleurs que dans les ouvrages de nos esprits forts la cause de ces malheurs

C'est là, comme dans un gouffre de toutes sortes d'horreurs, qu'on a puisé les sentiments de révolte dont on est animé. Ces abominables productions, en favorisant le libertinage d'esprit et de cœur, ont appris à regarder comme une tyrannie tout ce qui gêne les passions. Le père qui prescrit des lois de sagesse, le gouverneur qui les fait observer, le supérieur qui exige la pratique de la règle, passent en conséquence pour des hommes tyranniques et la cabale et la fureur prennent la place de la soumission et de l'humanité.

Combien de libelles qui sont l'étendard de la révolte contre les personnes les plus sacrées, contre les supérieurs les plus légitimes ! On a commencé par calomnier de la manière la plus outrageante les sages écrivains ; et comme si ç'eût été un coup d'essai pour se préparer à outrager les puissances mêmes, on en est venu au point de ne plus rien respecter. La postérité en frémit et s'étonnera avec raison de ce qu'on n'arrêta point ces plumes sacrilèges en réprimant ceux qui avaient osé les employer ; car il faut convenir que tout auteur impie mérite d'être puni.

Ce sera encore *Jean-Jacques Rousseau* qui viendra à mon secours pour justifier ma proposition : et comment la justifiera-t-il ? En disant ce que je n'aurais osé dire dans la crainte de passer pour un des plus ardents fauteurs de l'inquisition. Voici ses propres paroles extraites mot pour mot de son *Contrat social*, elles méritent toute l'attention.

Si quelqu'un, après avoir reconnu publiquement les dogmes (que la nation croit), se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort, il a commis le plus grand des crimes, il a menti devant les lois.

Quel arrêt ! l'inquisition même de Portugal peut-elle aller plus loin ? Messieurs les déistes diront-ils qu'ils se conduisent comme s'ils croyaient, eux qui se font gloire de se jouer des préceptes de la religion ; diront-ils qu'ils n'ont pas menti devant les lois eux qui ont promis à la face même des saints autels d'observer le culte que nous professons ? Il ne leur reste donc plus qu'à subir la peine de mort imposée par l'auteur du *Contrat social*. Mais à Dieu ne plaise que nous pensions aussi rigoureusement, quoiqu'on nous accuse d'être les plus intolérants des hommes ! L'Eglise ne veut point la mort du pécheur et nous nous bornons seulement à désirer qu'on réprime les écrivains et les prédicants impies soit en les renfermant pour toujours, soit en les condamnant à des peines infamantes. On ne décerne contre eux que des arrêts qui proscrirent leurs livres et qui les font brûler, et ils en tirent vanité comme d'un éclat qui donne à leurs productions beaucoup plus de célébrité. Combien de personnes qui ne se déterminent à acheter un ouvrage que parce qu'il a été solennellement flétri ! le livre de *l'Esprit* ne s'est vendu que depuis sa condamnation.

Il est donc important pour le bien et l'honneur de la religion qu'on arrête les progrès de l'incrédulité par d'autres moyens qu'une simple flétrissure. Des incrédules se plain-

draient-ils, après avoir vu l'arrêt prononcé par *Jean-Jacques Rousseau*, si par exemple on le reléguait parmi les fous lorsqu'ils ont troublé l'Etat par des brochures et par des discours sacrilèges ? Il n'y a pas de doute que ce devrait être leur punition. Qu'on exécute ce projet et nous osons assurer que bientôt la manie de crier contre la religion et contre ses ministres se dissipera. Mais on lira ceci comme tous les livres du monde, sans réaliser ce que nous proposons ; et le mal croîtra et l'impiété triomphera.

Autant de brochures antichrétiennes qui paraissent, autant de révoltes contre les lois civiles et conséquemment autant de punitions que ces attentats méritent. Le monde, tel qu'il se présente aujourd'hui, c'est-à-dire pervers, incrédule, corrompu, est l'ouvrage de l'impiété. Si les incrédules restent donc impunis, nous ne devons plus espérer que des scandales et des horreurs.

Tout homme qui manque à l'Etat doit subir une peine proportionnée à son crime, et tout homme qui par ses propos ou par ses écrits outrage sa religion, se révolte contre l'autorité et pèche essentiellement contre les constitutions primordiales de la monarchie. Le roi de France est le fils aîné de l'Eglise et il veut en conséquence que le catholicisme soit la foi de son royaume. Ainsi toutes les fois que les Français attaquent cette croyance, toutes les fois qu'ils avancent des sophismes qui la combattent et qui la contredisent, ils sont des réfractaires ; et le souverain a le droit de les réprimer.

Il y a longtemps, si les maximes des incrédules avaient prévalu, que les temples seraient abandonnés, les prêtres dépouillés, les religieux saccagés, et il y a longtemps, par la même raison, que les incrédules jettent des semences de trouble et de discord dans l'Etat. Il suffit que tous les changements de religion excitent des révolutions pour avoir droit de regarder nos esprits forts, qui veulent tout innover, comme des séditieux capables de tout brouiller. Leur Evangile, qu'ils appellent celui de la raison, n'est que l'empire des passions. Ils ne nous offrent à la place du christianisme, que des systèmes chimériques qu'on ne peut réaliser ; en un mot *ils se conduisent comme ne croyant pas, ils ont menti devant les lois*, et on doit les punir, même de mort.

Cette sévérité du citoyen de Genève me conduit tout naturellement à dire que la plupart de nos incrédules, panégyristes outrés du *Contrat social*, ou n'ont point entendu cette pièce, comme il y a lieu de le présumer, ou doivent convenir avec celui qui en est l'auteur qu'ils méritent la mort comme ayant *menti devant les lois*. Tels sont les impies. Jamais d'accord avec eux-mêmes, tantôt ils approuvent ce qu'ils devraient condamner, et tantôt ils condamnent ce qu'ils devraient approuver. On ferait de leurs contradictions et de leurs inconséquences un ouvrage aussi volumineux que tout ce qu'ils ont écrit.

Il est sans doute curieux de voir nos incrédules se plaindre amèrement de notre esprit

d'intolérance, tandis qu'ils ne cessent de se déchaîner contre toutes les pratiques de la religion. Ils devraient au moins nous montrer l'exemple; mais leur prétendu patriotisme, leur prétendu humanité ne les empêchent pas de désirer la destruction du sacerdoce et des prêtres. Je n'ai jamais entendu de discours plus séditieux que ceux qu'ils tiennent à ce sujet. Impatients de ne point voir réaliser leurs désirs, ils publient avec affectation qu'on va changer les couvents en casernes, abolir l'état religieux, donner tous les biens ecclésiastiques aux séculiers, enfin se séparer de Rome.

Ces nouvelles, répandues à propos, détachent insensiblement quelques catholiques du respect que nous devons tous au chef de l'Église, et font au moins espérer que les ministres profiteront de ces vœux pour réaliser ce qu'on désire. Ainsi le plan des incrédules tend toujours à changer l'ordre, à exciter des révolutions dans l'État. Ce n'est pas que je ne convienne avec tous les hommes sensés qu'il y a des réformes à faire dans la plupart des couvents et dans la répartition des biens ecclésiastiques; mais il faut sans doute distinguer entre réforme et destruction, entre ce qui n'a que l'honneur de la religion pour objet et ce qui conduit à son dépérissement. Les esprits forts ne souhaitent et n'indiquent des changements qu'à dessein d'arracher toute semence de piété. Toute pratique de religion les importune, et il n'y a pas jusqu'au son d'une cloche qui leur paraît un joug difficile à porter.

Combien des citoyens de cette espèce ne sont-ils pas incommodes dans un État! Ils surchargent la terre qu'ils habitent et ils vivent avec leurs propres frères comme des ennemis, toujours prêts à prendre les armes contre le culte établi. Leur exemple est contagieux, leur conversation pointilleuse, et il faut écarter perpétuellement leurs objections pour les empêcher de blasphémer. S'ils ne disputaient que pour s'éclaircir, il y a longtemps que leur ignorance serait réduite à ne dire mot; mais ils n'agissent des questions impies que pour faire germer de toutes parts l'impiété.

CHAPITRE XV.

L'incrédulité conduisant au libertinage et au suicide, est en partie cause de la dépopulation.

Qui croirait que nos philosophes modernes, qui déclament avec plus de fureur que personne contre le célibat des prêtres et le trop grand nombre de moines, sont les premiers auteurs de la dépopulation dont ils se plaignent? Si l'on compte dans le royaume trois cent mille célibataires par état, on trouvera plus de deux millions d'individus que le libertinage rend impuissants: et d'où vient ce libertinage si généralement répandu? si ce n'est des progrès de l'irréligion.

Quand on se persuade qu'il n'y a point d'autre vie à attendre que celle-ci; que l'usage de nos passions forme tout notre bon-

heur; que la nature n'a créé des sensations et des goûts que pour s'y livrer; et que plus on s'y livre, plus on jouit de la vraie félicité: alors sans doute on s'abandonne à toute l'impétuosité des désirs et l'on se détruit à force de vouloir vivre.

Le libertinage n'est pas aujourd'hui comme autrefois le simple effet du tempérament et de la fragilité, mais le résultat de tous ces livres impies dont nous sommes accablés. On est maintenant voluptueux par système, et cette volupté consiste dans tous les désordres où peut tomber un esprit aveuglé. Lorsqu'on fait le mal par principes il n'y a pas moyen de se relever, au lieu qu'on revenait autrefois de ses égarements parce qu'il n'y avait que la fougue des passions qui y entraînait.

Je sais que le luxe est une des premières causes de la dépopulation, qu'on fraude sans scrupule les droits du mariage, pour faire un riche héritier et pour n'avoir pas la charge d'un nombre d'enfants, dont l'éducation envahirait la portion destinée à la parure et aux plaisirs; mais ce luxe ne naît-il pas de cette philosophie qui nous assure que cette terre est notre ciel? Et n'est-ce pas dans les ouvrages de nos incrédules, qu'on fronde avec une espèce de fureur la simplicité évangélique et l'amour de la pénitence, si recommandée à tous les chrétiens? Le luxe est préconisé par la plus grande partie des esprits forts, comme le vrai moyen de jouir de tous les raffinements de la volupté. Ils voudraient nous faire croire que c'est un effet de leur zèle pour la patrie et qu'ils plaident la cause de la nation en plaidant celle du luxe; mais on n'est pas la dupe de leurs desseins.

Les incrédules se persuadent, et ils n'ont pas tort, que la religion, qui est toujours leur pierre d'achoppement, s'affaiblira insensiblement, si l'amour du faste et des plaisirs s'empare des esprits. Aussi voyons-nous que ces hommes, plongés dans les délices de la vie, sont les plus ardents panégyristes des ouvrages impies. L'Évangile les juge et nous ne pouvons souffrir ce qui nous condamne.

Le libertinage et le luxe se prêtent mutuellement la main pour arrêter le cours ordinaire de la propagation. Les jeunes gens apprennent à être débauchés dès l'âge de quinze ans, et la débauche est la ruine des forces et de la santé. Ils lisent dès le collège ces brochures infâmes que l'affreuse cupidité de certains libraires fait circuler, et ils avalent le poison avant de le connaître. La confession, qui était autrefois le plus sacré lien, ne les retient plus. Imbus des sophismes des impies, ils regardent comme un jeu ce que la religion a de plus auguste et de plus redoutable.

Le suicide doit tout naturellement éclore de ces abominables maximes; aussi voyons-nous avec la plus profonde douleur qu'il devient plus commun que jamais. Si les papiers publics nous annonçaient, ainsi qu'à Londres, tous ceux qui se donnent le coup de la mort, nous verrions que plusieurs peuples sont peut-être en ce genre au pair des Anglais; et à qui avons-nous encore cette obli-

gation, si ce n'est aux mêmes personnages qui ont introduit ce libertinage systématique dont je viens de parler et que je n'ai osé peindre dans toute la noirceur; crainte de présenter à mes lecteurs un tableau qui les eût glacés d'horreur et d'effroi?

Si nous ne sommes que des bêtes, ainsi que le publie l'incrédulité, nous devons vivre comme elles; et si le malheur nous accable, nous n'avons qu'à gagner en nous détruisant. Il n'y a que l'idée de cette éternité, qui nous attend tous, qui puisse nous engager à supporter les plus cuisants chagrins. Sans cela tout homme qui souffre se désespérera, et tout homme qui se désespérera se tuera, et il regardera cette action comme celle d'une personne qui sort d'une chambre où la fumée l'étouffe, qui abandonne un endroit où il est mal à son aise.

Ce n'est donc point une conséquence forcée que nous tirons des principes des incrédules, lorsque nous prétendons que leur manière de raisonner et de penser conduit nécessairement au suicide. Que ne puis-je ici nommer tous ceux qui se sont défaits pour avoir lu dans les livres de nos esprits forts que tout périt avec nous! Ne disent-ils pas tous les jours, ces esprits forts, que chacun est maître de soi, que conséquemment il peut vivre et mourir selon sa fantaisie? Mais comment l'homme, qui n'a pu déterminer le moment de sa vie, sera-t-il autorisé à régler celui de la mort; comment l'homme qui fait une partie de la société, qui est né citoyen et sujet, aura-t-il le droit de s'arracher à son souverain, à sa patrie et de troubler l'ordre établi? La Providence nous a mis dans un poste que nous ne pouvons quitter sans son ordre, de même qu'un militaire ne peut sortir de l'endroit où son général l'a placé.

Cependant toutes ces réflexions dictées par la sagesse et par la raison, paraissent frivoles aux yeux de l'incrédule, et il ne veut pas concevoir qu'il n'y a rien de plus pusillanime et de plus lâche que de succomber au chagrin au point de se procurer la mort pour ne le pas sentir; il ne veut pas concevoir que le véritable héroïsme, vanté même par les païens, consiste à voir écrouler l'univers sans pâlir : *Impavidum ferient ruinae*.

Quand on ne croit rien, on ne craint rien et l'on risque tout, sa réputation, son corps et son âme. On va chercher à penser dans ces ouvrages anglais qui décomposent l'homme et qui sont aussi opposés à la nature qu'à la foi. Depuis que les modes ont prévalu sur les conseils de la raison, la singularité est devenue le mérite du jour et le goût dominant; plus on s'éloigne de la route battue par nos pères, et plus on se croit parfait.

Si le monde ne se dépeuplait qu'à raison des ecclésiastiques et des moines, comme la moindre brochure ne manque pas de l'insinuer, l'Angleterre n'éprouverait pas elle-même les effets de cette fâcheuse stérilité. Cependant le nombre des morts arrivés à Londres en 1764 a excédé de plus de sept mille celui des naissances, tandis qu'à Paris

les baptêmes ont surpassé les enterrements de deux mille deux cents.

L'incrédulité a commencé en Angleterre, et elle paye ainsi que nous les intérêts de l'irréligion. Elle se dépeuple insensiblement, et cela doit être, parce que la morale des esprits forts conduit nécessairement à ce malheur. Combien d'avortements volontaires depuis que la nouvelle philosophie a pénétré de toutes parts! D'où je conclus, et c'est la conséquence naturelle, que tous ces termes de *patriotisme*, de *législation* et d'*humanité*, si souvent répétés par les impies, ne sont qu'un masque pour faire illusion; d'où je conclus que l'incrédule est véritablement un personnage dangereux dans les Etats, et que sa probité prétendue ne peut soutenir l'examen.

CHAPITRE XVII.

L'irréligion est le plus grand des malheurs.

Tant qu'on espère en Dieu et qu'on croit en lui, les maux ne sont point à leur comble; et l'homme, quelque chargé de crimes qu'il puisse être, a toujours la ressource de pouvoir se relever; mais lorsqu'on se fait gloire d'outrager l'Être suprême, d'insulter à sa providence ou de la méconnaître, de se railler de ses mystères et de son culte, il n'y a plus de bien à attendre. L'âme se couvre des ténèbres les plus épaisses, le cœur se remplit des désirs les plus corrompus, et chaque pas devient une funeste chute.

Les criminels qui subissent les supplices les plus infâmes, mais qui acceptent leur mort comme une expiation de leurs forfaits, et qui espèrent dans la miséricorde du Tout-Puissant, sans doute moins odieux, selon la raison et la foi, que ces esprits forts qui bravent jusqu'au dernier moment les foudres de l'Éternel et qui expirent en blasphémant. Aussi les livres saints parlent-ils de la mort des impies comme d'une abomination, et nous assurent-ils qu'il vaudrait mieux *n'être pas né* que d'éprouver les châtimens éternels. Eh, quoi! les Spinoza, les Bayle et tant d'autres dont les ouvrages ont paru si merveilles, sont déclarés, par la vérité même, des hommes infortunés, dont l'existence fut réellement un malheur! Que d'idées renversées par ces seuls mots: *Il faudrait mieux qu'ils ne fussent pas nés!*

Tous les anathèmes prononcés par la religion, tombent sur l'incrédule; et de quelque côté qu'il se tourne, il n'aperçoit que des malédictions, parce qu'il foule aux pieds le sang de Jésus-Christ même, c'est-à-dire le seul remède qui pouvait le sauver; parce qu'il fait divorce avec l'Église entière, avec tous les justes de la terre et du ciel; parce qu'il ne vit que pour corrompre des âmes et pour se corrompre lui-même en s'enfonçant de plus en plus dans les horreurs de l'impiété.

Ce spectacle effrayant se renouvelle tous les jours sous nos yeux. Nous voyons l'incrédule vieillir dans son obstination et couvrir les bords de son tombeau de tout ce qu'il y a de plus obscène et de plus sacrilège; il sem-

ble qu'il prend toutes les précautions pour rendre son dernier soupir un blasphème, et pour sceller, par une mort abominable, une vie passée dans l'impiété. Tel est cet aveuglement dont parle saint Augustin et que Dieu répand sur la plupart des esprits forts, comme une marque éternelle de sa justice et de ses vengeances. Sans cela quel mortel serait assez insensé pour déshonorer sa vieillesse par des productions abominables et pour croître en impiété, lorsque ses jours sont prêts à s'éteindre?

Il est sans doute bien fâcheux de voir des chrétiens se prostituer dans l'amour des créatures et tomber dans ces fautes que saint Paul défend de nommer; mais ces crimes, quelque grands qu'ils soient, ne peuvent être comparés à cette énormité qui ose maudire la Divinité même. C'est ici la malice la plus noire, disons mieux, la scélératesse la plus consommée. Supposons deux jeunes gens qui, après être sortis de la maison paternelle, où ils n'ont trouvé que de bons exemples, d'un collège où ils ont reçu de très-excellentes instructions, se livrent aux excès du siècle; mais avec la différence que l'un s'abandonne à ses mauvais desirs, en respectant la religion et en rougissant de n'être pas vertueux; et que l'autre, pour s'autoriser dans son libertinage, arbore l'incrédulité et se fait gloire de ne rien croire et de ne rien espérer: quel jugement pouvons-nous porter à ce sujet? C'est que le premier donne tout lieu d'espérer qu'il reviendra de ses égarements, et que le second au contraire annonce un aveuglement qui ne fera que croître avec les années. Jésus-Christ lui-même confirme cette vérité en pardonnant volontiers à la femme adultère, et en poursuivant avec une sainte colère les profanateurs de son culte.

Si les confesseurs pouvaient parler, que ne nous diraient-ils pas de ces incrédules qu'ils visitent au moment de la mort! Ils nous diraient que ces malheureux, endurcis dans le cœur et dans l'esprit, sont insensibles aux plus terribles vérités; et que s'ils donnent quelques marques de conversion, c'est comme l'infortuné Antiochus, dont le changement n'était qu'extérieur. La bonté divine se lasse, et Dieu se moque, selon l'expression de l'Écriture, de l'impie qui l'invoque: *Ridebo et subsannabo vos.*

Si nous jetons maintenant les yeux sur ces indignes écrivains qui prennent plaisir à répandre le venin dont ils sont remplis, quels nouveaux malheurs! Ils ont fait un mal, que toutes leurs larmes ne pourraient réparer, dussent-elles couler nuit et jour sans interruption. Les péchés de l'homme finissent avec lui; mais les ouvrages de l'impie se perpétuent jusque dans les siècles les plus reculés, et font revivre sans cesse ses blasphèmes et son apostasie. De combien de chutes les livres de nos philosophes ne seront-ils pas la cause? Les auteurs seront enterrés, pourris, jugés; et leurs obscénités impi-comiques éteindront encore la foi et corrompront encore les mœurs.

Il me semble que ces observations doi-

vent suffire pour convaincre tout homme qui pense, que l'irréligion est le plus grand des maux; elle fraie tous les jours le chemin à une multitude de brigands qui ne deviennent tels, que parce qu'ils se dépouillent de la crainte de Dieu. Heureux qui, fidèle à ses devoirs, aime la religion et la pratique! Il servira peut-être de risée à quelques impies; mais il viendra un jour où il sécheront de douleur et de désespoir de l'avoir raillé: *Peccator videbit et irascetur, dentibus suis fremet et tabescet.*

CHAPITRE XVII.

La plupart des incrédules sont insociables, et manquent aux bienséances.

On est insociable lorsqu'on veut asservir tous les hommes à sa manière de penser; lorsqu'on prend envers ses frères un ton d'empire et d'aigreur; lorsque, au lieu d'employer la complaisance, la politesse et la douceur, on profère des paroles capables d'attrister et d'irriter; lorsqu'on n'a égard ni à la condition des personnes, ni à leur vertu, ni à leur sensibilité.

Ainsi, les incrédules, qui se font gloire de tyranniser les esprits, qui veulent qu'on n'adjuge de mérite qu'aux auteurs et aux livres qu'ils louent éperdument, qui frondent avec audace des vérités universellement enseignées depuis plus de dix-sept cents ans, qui méprisent, qui raillent, qui outragent la religion et ses défenseurs, ne peuvent qu'être insociables.

Il y a dans chaque nation, des idées reçues, des idées qui constituent l'harmonie de la société, de sorte qu'on ne peut les combattre sans pécher contre les règles de la sociabilité; et, parmi ces idées, la religion doit sans doute être regardée comme le sentiment le plus universel et le plus absolu: d'où il s'ensuit nécessairement que quiconque attaque le christianisme au milieu des chrétiens, est un homme qui manque essentiellement aux usages du monde, un homme qui ne connaît ni les règles du savoir-vivre ni celles de la prudence et de la modestie, un homme qui n'est propre qu'à sonner le tocsin, qu'à répandre l'alarme, qu'à faire naître des disputes.

C'est ce caractère disputeur qui rend la plupart des incrédules insoutenables dans la conversation. Vous les voyez toujours courir au-devant de tout ce qui peut exciter des contestations sur le chapitre de la religion. Si l'on parle d'un prêtre, ils ne manquent jamais d'étaler tous leurs lieux communs contre le sacerdoce: s'il est question d'un livre, tel qu'il puisse être, ils saisissent cet instant pour faire passer en revue tous les ouvrages impies, et pour les préconiser comme la merveille du siècle et de l'univers. On dirait qu'ils ont une mission à remplir, et qu'ils n'existent qu'aux conditions de fronder à tort et à travers tout ce qui émane de Dieu et tout ce qui s'y rapporte.

En vain vous ouvrez la bouche pour les contredire, vous n'avez pas l'ombre du bon

sens, si vous n'avez l'honneur d'être de leur avis. Comme un éclat de rire, un air de compassion, un ton railleur, les tirent presque toujours d'embarras, ils paraissent triompher dans le temps même qu'on les accable de raisons, et qu'on leur démontre leur ignorance et leur mauvaise foi. Il n'y a que des esprits forts qui ont rendu nos conversations discordantes, qui ont accredité ce ton décisif, que la jeunesse prend sitôt qu'elle se connaît; qui ont obligé nombre d'honnêtes gens à s'exiler du monde, comme d'une terre où l'on ne parle presque plus que pour blasphémer, ou pour renverser tout au moins toutes les idées qu'on avait eues jusqu'à ce jour, du vice et de la vertu.

Exemple sage, et qui mérite d'être imité, l'on veut s'épargner la douleur d'entendre des déclamations éternelles contre la religion et contre ses ministres. La conversation des incrédules, presque toujours pointilleuse, annonce des escrimeurs qui ne cherchent qu'à donner des délis, et qui se plaisent à provoquer au combat. Ils n'ont point de supérieur, point d'ami, sitôt qu'il s'agit de s'élever contre Dieu et contre son culte; et c'est en cela qu'on peut dire qu'ils manquent aux bienséances.

Je n'ai jamais vu les esprits forts plus acharnés à décrier le clergé séculier et régulier, que lorsqu'ils se trouvaient dans la compagnie des prêtres et des moines; plus ardents à railler la piété, que lorsqu'ils avaient des personnes pîcuses sous leurs yeux. Combien de fois, dans les monastères mêmes, où le moindre usage du savoir-vivre eût dû les retenir, n'ont-ils pas insulté les religieux qui les recevaient avec toute la politesse et toute l'affabilité? Ils n'ont pas de plus grand plaisir que d'établir leur champ de bataille au milieu des vrais catholiques, lorsqu'ils attaquent la catholicité. Preuve incontestable qu'ils ne cherchent qu'à mortifier leur prochain, et que les devoirs de la société leur sont totalement étrangers. Il ne faut qu'un jeûne observé en leur présence, qu'une simple prière au commencement du repas, pour exciter toute leur rage et toute leur fureur; et voilà ces citoyens qui s'annoncent pour les hommes les plus doux, et voilà ces patriotes qui ne parlent que de *tolérance* et d'*humanité*!

On ne dira pas que j'invente ici des faits ou que je les exagère. Ce que je rapporte ne se passe point dans des pays lointains, ni dans l'obscurité: il s'agit de faits qui arrivent sous nos yeux, et dont nous sommes chaque jour les tristes témoins. Il ne manquera plus aux incrédules, qu'à nous prouver qu'il n'y a qu'eux qui connaissent les bienséances; et que c'est les remplir, que de se conduire comme ils font. Autrement nous croirons toujours qu'on pèche contre les devoirs les plus communs, toutes les fois qu'on heurte avec empire et avec opiniâtreté les sentiments de ceux qu'on fréquente, qu'on s'attribue, à l'exclusion des autres, le privilège de savoir et de penser.

Si l'on doit respecter jusqu'à un certain

point les opinions, et même les préjugés, pour ne pas effaroucher les esprits, et pour ne pas paraître vouloir dominer sur personne; si l'on doit taire, en présence du dernier des hommes, ce qui ne peut que l'irriter ou l'affliger; si c'est là ce premier devoir de la civilité, écrit dans tous les livres, et connu de tous les peuples policés; quelle idée, l'incrédule qui se joue de la religion et de tous ceux qui la croient, qui soulève les esprits et qui trouble les consciences, qui traite avec le dernier mépris tous les mortels opposés à ses maximes, quelle idée nous donne-t-il de sa personne? Il n'offre aux yeux du public éclairé, qu'un homme insociable dont on doit fuir la compagnie et redouter l'aspect.

Ah! lorsqu'on connaît les devoirs de société, on pleure avec ceux qui pleurent; on se réjouit avec ceux qui se réjouissent; on cherche tout ce qui peut plaire; on évite tout ce qui peut molester; on se fait tout à tous, à l'exemple de saint Paul; on est modeste, on est circonspect. Ainsi, ces équivoques que nos esprits forts emploient à tout propos, et qui font rougir toute personne qui pense, ces objections éternelles contre les dogmes que nous professons, ces railleries indécentes sur nos mystères et sur nos cérémonies, prouvent que les impies ne doivent pas se vanter d'être sociables. Ils n'ont ni ce caractère moelleux, ni cet esprit liant, qui furent toujours le partage des âmes bien nées; et leur ardeur à composer les livres les plus perniciosus, ou à les répandre, achève de les peindre comme perturbateurs du repos public, et vraiment ennemis de l'Etat.

CHAPITRE XVIII.

L'honnête homme est facilement chrétien.

S'il ne s'agissait pour être sauvé que de croire nos dogmes et nos mystères, il n'y aurait presque pas d'incrédules; mais c'est la pratique d'une morale austère et sainte qui gêne les esprits forts, et qui leur fait dire que le christianisme n'est qu'une fable embellie par le zèle et par l'enthousiasme. Je sais que nos philosophes modernes sont les premiers à exalter la morale de Jésus-Christ, mais leur conduite nous apprend que ce langage est celui de l'hypocrisie, et que les vertus évangéliques n'ont pas de plus cruels adversaires que les impies. Montrez-moi, dit la Bruyère, un homme qui soit sombre, chaste, humble, désintéressé, et qui n'ait point de religion, et vous me ferez voir un phénomène.

Le christianisme ne nous laissant point d'autre alternative qu'une récompense éternelle, si nous nous abstenons des plaisirs criminels, et qu'une mort éternelle si nous en jouissons; on aime mieux prendre le parti de contester la réalité d'une autre vie, que de renoncer aux voluptés du siècle, et comme ce parti est autant étrange que violent, on emploie toutes sortes de moyens pour l'accréditer et pour lui donner un air de vérité

Les sophismes, les paradoxes, les impiétés dont l'univers est maintenant rempli, n'ont pas eu d'autre source.

Eh! qu'en coûterait-il à un homme vertueux de devenir chrétien? Ne sait-on pas que de quelque manière qu'on pense, on rencontre partout des énigmes et des mystères, et que la seule idée d'un Être tout-puissant, éternel, infini, atterre la raison et la déconcerte? ne sait-on pas qu'une puissance absolue suppose des prodiges, dont tout le merveilleux ne peut surprendre; et que celui qui a formé cet univers, et qui nous a formés nous-mêmes d'une manière vraiment incompréhensible à nos esprits, ne trouve rien qui puisse arrêter ou retarder ses opérations quand il agit?

Ce ne sera donc pas l'incompréhensibilité des voies de Dieu qui fera rejeter la religion chrétienne: on il faut que l'homme se mette de pair avec la Divinité, et qu'il s'imagine qu'elle doit lui rendre compte de ses œuvres et de ses desseins. Idée vraiment folle, et qui ne pouvant exister que dans quelques cerveaux dérangés, n'infirme en rien ce que j'avance. Oui, le philosophe lui-même, malgré ses lumières et ses découvertes, n'a point été entraîné dans son apostasie par la difficulté de concevoir les grandeurs du Tout-Puissant, et de les concilier avec la raison: il a senti un cœur qui l'attachait à des plaisirs que l'Évangile proscribit, et il s'est décidé pour l'incrédulité avec la fureur qu'inspirent des passions qu'on ne veut plus contraindre. Il est vrai qu'il n'a jamais accusé que les dogmes et les mystères de l'avoir rendu mécréant; mais convenait-il d'avouer qu'on embrassait l'impiété parce qu'on voulait être libertin? La prétendue impossibilité de croire les merveilles de la religion, est un prétexte bien plus honnête pour un philosophe qui veut donner à penser qu'il ne prend jamais de parti qu'avec une entière connaissance, et que ses vues ne doivent point être bornées.

Aussi la vanité est-elle venue se joindre à l'amour des plaisirs, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, pour renforcer l'incrédulité, et pour la rendre l'opinion à la mode. Que de vices offerts à nos yeux, si les impies se faisaient voir tels qu'ils sont! Il n'y aurait plus de doute sur la cause de leur irréligion. Cela est tellement vrai, qu'on devient ordinairement dévot lorsque la vieillesse commence à émusser les sens.

Analysons le christianisme, analysons la probité, et nous découvrirons entre l'un et l'autre une telle analogie, que nous ne pourrions concevoir comment un honnête homme aurait peine à vivre en chrétien. Serait-ce un jeûne de quelques semaines et de quelques jours qui pourrait l'en empêcher? mais l'homme de bien est sobre et vit avec frugalité. Serait-ce l'assistance aux offices divins? l'homme de bien reconnaît un Dieu, l'adore, et sait que toute créature raisonnable doit un culte au Créateur. Serait-ce enfin le renoncement aux plaisirs du siècle et aux vanités du monde? l'homme de bien connaît qu'il n'y

a que des voluptés spirituelles qui puissent contenter une âme immortelle.

Autant de vérités qui nous prouvent qu'il n'y a point de probité sans religion, et que le christianisme ne peut avoir que des attraits pour tout honnête homme, selon la réflexion d'un illustre poète dont nous avons emprunté la pensée.

Il est donc incontestable que l'homme de bien se soumet volontiers aux lois de l'Évangile, non dans le sens qu'on puisse avoir de la probité avant d'y ajouter foi, mais dans le sens qu'on pratique sans répugnance les commandements de Dieu et de l'Église, lorsqu'on possède les qualités qui constituent l'honnête homme: et pour s'en convaincre, il suffit d'examiner toute l'étendue de nos devoirs et toutes nos relations avec Dieu, relations fondées sur nos faiblesses et nos besoins, et sur notre essence même.

CHAPITRE XIX.

Les ouvrages des incrédules ne sont qu'un amas de contradictions, de mensonges et d'inepties.

Otez l'expression qui se trouve dans les livres des impies, expression qui leur donne cette force et cette singularité dont le public est émerveillé, et vous n'y verrez que des objections usées, que des raisonnements absurdes, que des traits d'ignorance et de mauvaise foi, que des contrariétés qui étonnent et qui révoltent. Aussi pouvons-nous assurer qu'il n'y aurait pas une meilleure manière de répondre aux sophismes et aux paradoxes de nos esprits forts, que de faire imprimer dans un ouvrage à deux colonnes leurs propres contradictions. On lirait d'un côté, que l'Évangile est absolument l'ouvrage d'un Dieu, et de l'autre, que ce même Évangile contient des absurdités qu'on ne peut admettre: on y lirait d'un côté, que la soumission, le silence et l'adoration sont le partage de la créature, et de l'autre, qu'il y a de la folie à vouloir captiver les esprits sous le joug de la foi: on y lirait d'un côté toutes les impiétés de l'Épître à Uranie, et de l'autre, tous les sentiments chrétiens de cette même Épître: on y lirait.... Mais ne nous engageons pas davantage dans ce labyrinthe de contradictions, et bornons-nous à désirer qu'un tel livre puisse bientôt paraître. Les Pères Bénédictins, plus propres que personne à la composition d'un tel ouvrage, qui exigerait de la patience et de l'application, devraient l'entreprendre. Les incrédules, par ce moyen, se réfuteraient eux-mêmes, et le public verrait avec étonnement que ces philosophes, dont il est dupe, n'ont ni suite ni principes.

Emile offrirait bientôt aux yeux des lecteurs deux ouvrages tout ensemble, l'un parfaitement chrétien, et l'autre absolument anti-chrétien; et il n'y aurait pas jusqu'à la Henriade où l'on ne découvrit les dogmes les plus saints désignés par mille traits qui forment un parfait contraste. Quand on se soustrait à l'autorité de l'Église, et qu'on ne suit plus par conséquent le fil de la tradition, on

s'abandonne à toutes sortes d'écarts, ainsi que l'excellent ouvrage intitulé *l'Oracle des nouveaux philosophes*, nous l'a fait sentir.

Quel est l'homme le plus passionné pour *Emile*, qui voulût que son fils fût élevé selon les principes de cet ouvrage, dont le style sublime et trivial tout à la fois, dont les idées populaires et philosophiques, les exemples burlesques et impraticables affichent la plus étonnante singularité! Ce livre, qui a pour objet l'éducation, n'est absolument propre à élever personne; et conséquemment tous les éloges donnés à cette occasion n'émanent que d'un enthousiasme qui ne peut durer et qu'on ne peut concevoir.

S'il ne s'agit que de rassembler des phrases originales, des comparaisons singulières et des mots nouveaux, que d'accumuler des paradoxes et de les orner d'un style énergique, pour faire un livre rare et merveilleux, il suffira d'écrire ce que débitent certains fous, dont les paroles et les pensées, réellement magnifiques et sublimes, n'ont d'autre vice qu'un défaut de connexion. *Souvenez-vous*, disait un ancien philosophe à ses disciples, *que ce ne sont ni des choses ni des termes qui donnent de la force aux discours, mais une certaine liaison qui en fait un tout, et que la plus belle éloquence et les plus riches pensées ne seront jamais que des sons qui frapperont l'air, si elles n'ont des vérités pour objet.*

Rien de plus facile que de répandre sur le papier des extravagances et des bizarreries. Tout homme qui a l'imagination bouillante et qui rêve fortement, excellera dans cette partie. Si la raison était plus écoutée, on préférerait sans doute l'écrivain qui parle simplement, mais avec justesse, à tous ces faiseurs de systèmes chimériques, à tous ces proposeurs de réglemens impraticables, à tous ces songeurs qui passent pour philosophes, parce qu'ils sont singuliers. Eh! que m'importent les plus beaux projets et les plus beaux plans, s'il est impossible de les mettre en exécution!

Encore si l'on ne trouvait dans leurs ouvrages que des chimères et des rêveries, mais on y découvre, sous une nuée d'expressions qui annoncent le grand goût pour la législation et l'humanité, des horreurs et des attentats. Les incrédules ont un chiffre qu'il faut étudier. Le fard est répandu sur tout ce qui a besoin de vernis: l'anarchie emprunte le langage de la soumission, le désordre celui de l'ordre. Tout ce qui est répréhensible a le coloris de quelque vertu, et si l'on veut étouffer le bien, c'est toujours sous l'apparence de quelque mieux.

Mais la Providence, toujours attentive à conserver les droits de la vérité, a suscité des hommes assez clairvoyants pour deviner les pensées de l'incrédule et pour connaître quel était son but. Ils ont vu que les épigrammes, les antithèses, et toutes les périodes pompeuses et sonores, n'étaient employées qu'à dessein de séduire les esprits et de farder l'impunité, qui, sans cet artifice, aurait révolté tous les lecteurs. Ils ont vu que les plus grandes inepties, sous la plume des écrivains

à la mode, devenaient des gentillesses et des beautés. Quelle note, par exemple, que celle qui se trouve dans le livre de l'Esprit, au sujet de la satire de Boileau contre les femmes! Quel ouvrage que celui de Candide aux yeux d'un homme sensé, ouvrage qu'on prétend opposer au système du grand Leibnitz! La vérité, qui juge sans acception de personnes, qui pèse les choses sans enthousiasme et sans préoccupation, n'est plus consultée. Une certaine frénésie se saisit des esprits, les emporte et les attache à des livres qui n'ont pour eux qu'un style à la mode et le nom d'un auteur que la cabale a préconisé.

Quand verrons-nous clair? quand reviendrons-nous sur nos pas? Notre siècle serait-il donc destiné à être jusqu'à la fin le jouet de l'illusion qui le séduit? Soixante-cinq ans écoulés dans l'amour de la dissolution et des frivolités, dans l'amour du désordre et de l'indépendance, ne doivent-ils pas suffire au règne des esprits forts? Pouvaient-ils même s'attendre à voir durer leur empire pendant un aussi long espace de temps? Leurs ouvrages, qu'on nous vante avec une espèce de fureur, n'auraient peut-être pas trouvé dix panégyristes dans le siècle passé. Le beau jour que les Mallebranche, les Pascal, les Bossuet, les Fénélon, les Bourdaloue avaient enfanté aurait fait disparaître ces feux follets, et on ne les aurait entrevus que pour apercevoir leur éclipse.

CHAPITRE XX.

Des vertus de l'honnête homme.

L'homme n'a besoin que de se considérer pour entrevoir les devoirs qui le lient nécessairement à Dieu et au prochain, et ce sont ces devoirs que nous nommons probité. Oui, par la probité nous tenons nécessairement à la religion et à la société; on ne peut tracer le tableau de l'honnête homme sans peindre le chrétien. Mais entrons en détail sur une vérité qui se fera sentir à mesure qu'on la développera.

Tout homme se voit environné de lois, et tout homme, s'il est honnête, cherche à les connaître, afin de les pratiquer. Mais il faut bien se donner de garde de n'entendre par ces lois que l'obligation essentielle de ne pas faire tort à son prochain. Hélas! n'existerions-nous que pour remplir cet unique devoir! et nos désirs d'immortalité n'auraient-ils point d'autre cause qu'une folle vanité!

Allons à la source, remontons au principe qui nous a créés, et nous trouverons la vérité primitive dont la religion émane. C'est cette vérité que l'honnête homme entrevoit après l'avoir scrupuleusement cherchée et à laquelle il rend hommage en reconnaissant un Être suprême qu'il adore et qu'il regarde comme son guide et comme son bienfaiteur.

L'honnête homme ne peut être ingrat, parce que l'ingratitude est un des vices les plus incompatibles avec l'honnêteté. Ainsi toutes les fois qu'il respire, il sent l'impression de la toute-puissance, et il passe sa vie à lui témoigner son amour; et pour que cet

amour ne soit pas stérile, il s'unit à la société la plus sainte et la plus éclairée, et il mêle ses prières avec les siennes. Cette opération n'est ni un effort d'esprit dont tout le monde n'est pas capable, ni une étude qui suppose des connaissances fort étendues. Il ne faut qu'un cœur droit pour discerner la vérité de la religion, et l'honnête homme a ce cœur, qui lui sert de règle et de boussole.

Les passions empêchent la plupart des hommes de connaître et même d'entrevoir le vrai, parce qu'eiles forment un nuage et un brouillard qui les environnent et qui les oflûsqnent; mais l'honnête homme, ennemi du mensonge et du vice, tient son âme entre ses mains, et ne l'applique qu'à des objets dignes de ses regards. Il sait qu'il n'existe que pour commander à ses sens, et que la Divinité ne le fait vivre que pour mériter un bonheur éternel, et il agit en conséquence comme un soldat à qui l'on a confié un poste, et qui se laisse égorger plutôt que de l'abandonner. Nous sommes tous des hommes mis en sentinelles par la Providence, pour empêcher les vices de pénétrer jusqu'à nous.

Ne prenons donc point le change sur le compte de l'honnête homme, et ne le considérons pas selon les idées du libertin, qui croit la probité absolue étrangère à la sagesse et à la piété. Tout ce qui est honnête ne s'allie ni avec le mensonge ni avec la débauche, et quiconque se joue de la religion et ne pratique point la morale évangélique est un menteur et un débauché.

L'honnête homme reconnaît donc nécessairement un culte; et comme la probité est l'amour de la vérité, il discerne parmi tant de religions différentes qui partagent le monde, celle qui possède éminemment et exclusivement le droit de communiquer avec la Divinité. Alors inébranlable dans cette sainte religion, il se fait un devoir d'en observer tous les préceptes, une gloire de manifester cette observation; et s'il a le malheur de tomber par fragilité, il se relève aussitôt, plein de défiance de lui-même et plein de confiance en la miséricorde de son Dieu.

Alors toutes les lois, tous les événements lui paraissent nécessairement liés à la religion; alors il entrevoit toutes les générations comme des armées qui défilent pour aller accomplir les desseins du Tout-Puissant, tous les siècles comme des tourbillons qui se dissipent pour rendre hommage à l'éternité, tous les pays comme des îles flottantes que la main de Dieu soutient, tous les empires comme des images de son règne. Alors il s'attache à son prince comme à celui qui représente l'Être suprême, qui tient sa place, et à qui l'on doit, dans tous les lieux et dans tous les temps, un respect véritable et un amour filial.

Quel beau spectacle que le cœur d'un homme qui se conduit ainsi! Soumis à Dieu, qu'il craint d'offenser; à l'Eglise, dont il connaît l'autorité; au roi, dont il révère le pouvoir; à tous les hommes, dont il est le serviteur et l'ami, il ne parle et n'agit que conformément à ces devoirs. Si le Seigneur l'afflige, il le bé-

nit; si la religion lui impose des pénitences, il les accepte avec joie; si le souverain lui demande une portion de ses biens, il les donne sans murmurer; et s'il a besoin de sa santé, de sa vie, il les lui sacrifie volontiers; si les hommes lui font des injustices, il ne s'en plaint pas; s'ils le calomnient, il leur pardonne sans qu'il en coûte à son cœur, parce qu'il ne connaît d'ennemis que les vices et les passions.

Aussi vertueux intérieurement qu'il le paraît au dehors, il ne redoute ni l'œil de la curiosité, ni les regards de l'envie. Son plaisir est celui d'obliger, son étude celle de remplir les devoirs de son état, son ambition le désir d'arriver au ciel. Simple dans ses manières, modeste dans ses paroles, affable envers les plus malheureux, il n'est intraitable et fier que lorsqu'il s'agit de s'opposer à une injustice; s'il dissimule par prudence ce qu'il ne peut empêcher, son âme, toujours droite et pure, le venge par des gémissements de cette cruelle violence. Craignant jusqu'à l'ombre du scandale, il ne dit ni n'écrit que ce que la raison et la foi semblent lui avoir dicté. Ne craignez pas que par complaisance ou par adulation il loue un ouvrage où les droits de la religion sont blessés, qu'il fasse l'éloge d'un auteur dont les livres sont pernicieux, qu'il se mette enfin à la mode en exaltant les folies de son siècle et les écarts de la nouvelle philosophie.

Ah! l'honnête homme n'approuve qu'à ce que la religion autorise, ne souscrit qu'à ce que les lois permettent, n'acquiesce qu'à ce que la vérité conseille. Il aimerait mieux mourir que de n'être pas sincère, et cette sincérité est aussi réelle que son cœur, où elle existe. Cependant il n'a ni la vanité des stoïciens ni l'âcreté des faux dévots. Il sait qu'on n'est sociable qu'autant qu'on suit les règles de la politesse et de la douceur, et il est doux et poli.

En vain le privilège de la naissance et des dignités semble faire perdre aux injustices et aux vices l'odieux qui les caractérise, en vain des courtisans fourbes et rampants, osent, à l'ombre de la politique, excuser des actions que la droiture condamne: l'honnête homme n'a qu'une règle, celle de l'Évangile; et tout le crédit du monde, et tout l'éclat des honneurs, et toute l'autorité de la multitude, ne le feraient pas consentir à parler contre sa conscience, à agir contre la sincérité chrétienne.

Tout est conséquent chez l'honnête homme, parce que tout est vrai. On ne le voit point passer d'une opinion à l'autre, dans ce qui regarde son devoir; chercher dans des systèmes imaginaires, des moyens d'allier la coutume avec la vérité, la passion avec la raison. Il regarde la nouvelle philosophie comme un crime de lèse-Divinité, et il se fait gloire de rompre tout commerce avec ceux qui en sont les partisans.

Est-il père, il donne de bons exemples à ses enfants; est-il maître, il édifie ses gens; est-il seigneur, il soulage ses vassaux. Il honore les ministres de l'Eglise, et il cache

leurs défauts ; il prie pour les rois et pour ceux qui les représentent ; il ne connaît ni l'astuce ni la fraude. Il paie le tribut à qui il appartient ; et au lieu de s'occuper de réformes imaginaires , il ne pense qu'à se réformer lui-même. Il veut que toute sa vie ressemble à sa dernière heure, et il a soin de ne rien faire dont il puisse se repentir.

Que ne dirais-je point ici de la manière dont il emploie son temps ? N'apercevant dans la succession des jours que l'éternité, il vit moins en habitant de la terre qu'en citoyen du Ciel. Sa principale étude est celle de lui-même et de Dieu, et il n'estime que les livres qui ont rapport à cet objet, comme il ne prise les biens qu'autant qu'ils peuvent servir aux besoins du prochain.

Mais au lieu de faire un portrait qu'on peut croire imaginaire, fixons l'apôtre saint Paul, et nous verrons dans cet homme héroïque tous les caractères de la vraie probité. Il n'y a pas une de ses Epîtres, que dis-je, pas une seule phrase, qui ne respire l'amour de Dieu et du prochain, pas un seul mot qui ne soit l'expression de la sincérité et de la charité. C'est en consultant son cœur, où le christianisme, comme dans un sanctuaire, résidait en entier, qu'il nous donne ces belles règles de l'honnêteté, sans lesquelles la probité ne peut exister. *Attachez-vous au bien, abstenez-vous de l'apparence même du mal : aimez-vous cordialement les uns les autres, allez au-devant de tout ce qui peut obliger : servez fidèlement Dieu, réjouissez-vous dans l'espérance de le posséder ; soyez patient dans les tribulations ; priez souvent ; ayez égard aux besoins des gens de bien ; exercez l'hospitalité, bénissez ceux qui vous persécutent, et ne parlez mal de personne. Réjouissez-vous avec ceux qui se réjouissent, pleurez avec ceux qui pleurent. N'ayez aucune bonne idée de vous-mêmes, humiliez-vous, ne rendez jamais le mal pour le mal ; conservez la paix avec tout le monde, si faire se peut ; supportez-vous les uns les autres. Et n'est-ce pas ici l'abrégé de toutes les obligations qu'impose la probité ; et ne doit-on pas dire, après cette énumération, qu'il n'y a pas un meilleur code que l'Evangile pour former des honnêtes gens ? C'est là qu'on apprend à rendre service à tout le monde, en se croyant inutile ; à s'aimer pour Dieu, en renouçant à soi-même ; à être ferme sans rudesse, complaisant sans faiblesse, pieux sans humeur, humble sans affectation, magnanime sans vanité.*

N'allons donc point chercher l'honnête homme ailleurs que dans le sein du christianisme, c'est-à-dire dans le centre de cette communion, qui recommande la pratique de toutes les vertus, et qui, nous élevant au-dessus de nous-mêmes, nous unit intimement à Dieu. Il est incontestable que tout

vrai chrétien a de la probité ; et quelque éloge, au contraire, qu'on fasse d'un homme sans religion, on ne pourra jamais assurer qu'il est tel qu'il paraît.

La religion est le point d'appui de toutes les vertus ; et sans ses lumières, elles ne sont que des lueurs toujours prêtes à s'éclipser. L'orgueil peut soutenir l'homme pendant quelque temps dans la pratique extérieure du bien, mais le cœur demeure livré aux mauvais desirs, et tôt ou tard le masque qui couvrait son front vient à tomber, et *le héros s'évanouit.*

Combien n'avons-nous pas vu de ces honnêtes gens prétendus, qui, après avoir dupé le public par l'apparence de la plus exacte probité, ont paru tout ce qu'ils étaient, c'est-à-dire des personnes sans parole et sans fidélité ? Il n'y a tant de faux amis que parce que la sincérité chrétienne est méconnue. L'homme évangélique ne connaît ni les trahisons, ni les indiscretions, ni les équivoques, ni les rapports, ni les dissimulations. Son esprit est vrai, son cœur généreux, son visage serein. S'il parle, ce n'est que candeur ; s'il pense, ce n'est que sagesse ; s'il agit, ce n'est qu'équité : tout à lui-même et à son prochain, il se sanctifie et il travaille à sanctifier les autres, et ses jours s'écoulent dans le sein de la douceur et de la paix. Peut-être, malgré ces vertus, sera-t-il en butte à la haine et à la jalousie ; mais qu'importe ; on sait que le juste est souvent calomnié, que les meilleures intentions sont mal interprétées, qu'il n'y a point d'acte héroïque qu'on ne ternisse et qu'on ne défigure ; qu'enfin l'honnête homme ne vit pas pour cette terre, mais pour le Ciel, où la vérité fait tout connaître, et où la justice sera rendue à chacun.

On ne s'attendait pas sans doute à voir la religion de l'honnête homme assujettie à tant de devoirs, car le monde, sur cet article, est rempli de préjugés ; mais on juge différemment des choses lorsqu'on les rapproche de la vérité. Si quelqu'un regarde nos idées sur la probité comme étrangères aux notions qu'on en doit avoir, nous le renvoyons à l'école des païens. Ces hommes, mille fois plus scrupuleux que nous, regardaient tout impie, toute personne qui parlait contre les dieux, comme des monstres indignes de vivre en société et de jouir du bienfait de la vie. Aussi auraient-ils évité les moindres relations avec ces gens dangereux qu'on accueille aujourd'hui, et qu'on exalte comme les vengeurs de la raison et les héros de l'humanité. Ils savaient qu'on ne doit confier ni son or, ni son secret, ni sa vie, à quiconque brave le Ciel et ses décrets : et c'est ici la conclusion de tout ce que nous venons de dire dans cet ouvrage, et une vérité que nous voudrions, au prix de notre vie, pouvoir graver dans tous les cœurs.

VIE DE JENNINGS.

JENNINGS ou JENYNS (SOAME), né à Bottesham en Cambridgeshire, ou selon

d'autres, à Londres le 12 janvier 1704, d'une ancienne famille de la province de Som-

merset, fut élevé avec soin sous les yeux de sa mère, femme vertueuse, fille du chevalier Pierre Soame de Hayden en Essex (dont il joignit le nom au sien, selon un usage assez commun en Angleterre). Après avoir fait de bonnes études au collège de Cambridge, et s'être fait connaître par quelques ouvrages, il fut nommé en 1742 un des représentants au parlement pour la province de Cambridge, et continua pendant trente-huit ans à représenter, soit la province, soit la ville capitale. En 1753, le roi le choisit pour être un des seigneurs commissaires proposés au commerce et aux plantations. Il remplit cette place jusqu'à la dissolution de ce bureau, décrété par acte du parlement. Il mourut le 18 décembre 1787, ayant été marié, sans laisser de postérité, emportant les regrets de tous les bons citoyens, et surtout des pauvres qu'il soulageait avec une bonté exemplaire. M. Cole, écuyer, a donné

en 1790 une édition complète de ses ouvrages, en 4 vol. grand in 8°, avec une notice sur sa vie. Celui qui a fait le plus de bruit est son *Examen de l'évidence intrinsèque du christianisme*, ouvrage profondément pensé, où l'on trouve des vues aussi saillantes que solides sur la vérité de l'Évangile, et sur le véritable esprit du christianisme. Le Tourneur et l'abbé Feller en ont donné des traductions et Sainte-Croix en a publié une édition en 1803, où se trouve, en forme d'introduction, un discours de Blair sur les avantages que procure la religion aux hommes. Les auteurs de *l'Année littéraire*, et le ministre protestant, Maclaine, en ayant mal saisi et censuré mal à propos quelques assertions incontestablement vraies, ont été réfutés dans le *Journal historique et littéraire*, 15 septembre 1779, pag. 94; 1^{er} mai 1780, page 8.

DE L'EVIDENCE DE LA RELIGION CHRETIENNE.

Quand la religion triomphant des obstacles,
Ne s'annoncerait pas par la voix des miracles :
Quand la croix, si honteuse et si dure aux pervers,
N'aurait pas subjugué le perfide univers,
A sa morale seule on la croirait divine ;
Dans l'esprit qui l'anime, on voit son origine.
(Bernis, la Religion vengée, chant X).

Préface de l'édition de 1697.

Le philosophisme, qui est l'abus de la raison dans la recherche de la vérité, devait avoir du crédit chez un peuple léger et corrompu; aussi eut-il de nombreux partisans en France, avant la révolution qu'il prépara. Quelques-uns avaient du talent et de l'audace; d'autres, du charlatanisme et de l'intrigue. Tous étaient animés de la fureur du prosélytisme, ne prêchaient la tolérance que pour eux seuls, et appelaient enthousiastes et fanatiques, les personnes qui osaient écrire ou parler en faveur de la religion. Maîtres de la plupart des journaux, ils s'étaient établi les dispensateurs du blâme et de la louange; et la trompette de la renommée ne retentissait que par leur ordre. D'après cela, il est permis de s'étonner du succès qu'eut l'ouvrage dont je donne aujourd'hui une nouvelle édition; il faut nécessairement qu'il ait un mérite peu commun. En effet, l'auteur choisit bien ses preuves, et les expose d'une manière simple et lumineuse. Il a même quelques idées neuves, et en présente d'autres sous un nouveau jour. Il tire tout du fond de l'Évangile, et par la morale seule

de ce livre, il démontre la vérité du christianisme. Nul raisonnement abstrait, ni discussion pénible ne sont appelés à son secours. Enfin son écrit clair et précis est à la portée du grand nombre des lecteurs, et doit être accueilli avec un nouvel empressement, dans un temps où les principes religieux, renaissant de nos malheurs, ont repris une influence salutaire sur les esprits, et où les sentiments de piété, qui vivifient le cœur, se manifestent par tout d'une manière non équivoque.

Cet excellent écrit fut publié à Londres en 1774, par Jennings, alors membre du parlement, et depuis un des lords du commerce; et il eut plusieurs éditions successives. Trois ou quatre ans après, il en parut deux traductions françaises, l'une à Liège, par Feller, et l'autre à Paris, par le Tourneur. Cette dernière fut aussitôt réimprimée à Yverdon, par le professeur Felice, et c'est également celle que j'ai préférée, comme étant la mieux écrite. Je me suis permis seulement d'y faire quelques corrections de style, aux endroits qui manquaient de naturel et de clarté, en

un mot, où le traducteur d'Young, d'Ossian et de Shakespeare se laissent trop apercevoir.

La vérité de la religion a été l'objet des plus sérieuses méditations de l'illustre Fénelon; et l'on trouve là-dessus, dans ses lettres, un plan que j'ai fait réimprimer à la suite de l'écrit de M. Jennings. Je m'y suis déterminé, non-seulement à cause des très-bonnes idées que ce plan renferme, mais parce que le troisième article est relatif à l'Eglise catholique, qui enseigne l'unique culte proportionné au besoin de tous les hommes.

Vraisemblablement cela n'est pas l'opinion de l'auteur anglais. Il n'entrerait non plus dans ses vues de parler beaucoup de la Providence; aussi n'en dit-il que deux mots. Sans m'éloigner de sa pensée, j'ai cru devoir faire quelques réflexions sur un si beau sujet. Je ne me suis arrêté qu'à celles qui m'ont frappé davantage, et dont plusieurs ont été pour moi utiles et consolantes. Puissent elles engager un homme profond et éloquent à traiter avec plus d'étendue ce même sujet sur lequel se sont exercés à l'envi les philosophes, les Pères de l'Eglise et les théologiens de tous les siècles. C'est principalement au sein des révolutions et dans les temps calamiteux, qu'il importe de rappeler l'idée d'une providence divine qui veille sur nous, et en laquelle les gens de bien doivent mettre toute leur confiance.

DE L'EVIDENCE

DE LA RELIGION CHRÉTIENNE

CONSIDÉRÉE EN ELLE-MÊME.

La plupart des écrivains qui ont entrepris de prouver la divinité de la religion et de son origine, ont eu recours à ces trois sortes de preuves : les prophéties consignées dans l'Ancien Testament, les miracles rapportés dans le Nouveau, et l'évidence qui nous frappe à la vue de la sublimité de cette religion, considérée en elle-même, et de ces caractères éclatants d'une intervention surnaturelle qu'on y voit briller de toutes parts. De savantes plumes ont suffisamment développé les deux premières preuves : mais la dernière, celle qui me paraît la plus lumineuse et la plus faite pour convaincre, n'a jamais été, je crois, approfondie avec toute l'attention qu'elle mérite.

Loin de moi l'intention de déprécier ici la valeur des preuves tirées des prophéties ou des miracles : toutes deux ont leur force et leur poids. Les prophéties sont des miracles permanents, dont l'autorité est bien confirmée par leur accomplissement : telles sont les différentes prophéties répandues dans les différentes parties de l'Écriture, sur l'arrivée du Messie, sur la destruction de Jérusalem, et sur cet état sans exemple de dispersion et d'avilissement où la nation juive est toujours restée depuis sous les yeux des nations. Toutes ces prophéties annoncent leurs événements avec des détails si circonstanciés, qu'ils semblent plutôt l'histoire du passé, que les prédictions de l'avenir. Quiconque réfléchira sérieusement sur l'espace immense de temps qui s'est écoulé entre elles et leurs événements, sur la chaîne ininterrompue qui les lie ensemble en se prolongeant au travers de tant de milliers d'années,

DÉMONST. ÉVANG. XI.

sur l'exactitude avec laquelle ils se rapportent à ces mêmes événements, sur l'impossibilité de les appliquer à un autre fait de l'histoire humaine, ne pourra jamais se persuader qu'il ne voit là qu'une trame ourdie par la fraude, ou une application faite après coup; et il ne doutera plus qu'elles ne soient émanées d'une inspiration surnaturelle.

Les miracles racontés dans le Nouveau Testament, et attribués à Jésus-Christ et à ses apôtres, étaient certainement des preuves convaincantes de la divinité de leur mission aux yeux des hommes qui ont été témoins. La multitude de ces témoins, la certitude de ces témoignages, tout aussi authentiques qu'aucun de ceux qui attestent les autres faits historiques, et surtout la grande et merveilleuse cause pour laquelle ils ont été opérés; toutes ces considérations réunies doivent les faire regarder comme des preuves de la plus grande force; mais je pense que leur *crédibilité* dépend en grande partie de la vérité de la religion dont ils ont eux-mêmes pour objet d'établir la vérité. Ainsi, pour prouver la religion chrétienne, nous devons, je crois, commencer par faire voir les caractères divins qu'elle porte partout imprimés sur son sein. C'est de là que dépend en partie la croyance des prophéties et des miracles. En effet, si nous sommes une fois convaincus que cette religion a une origine surnaturelle, loin que les prophéties et les miracles soient alors incroyables, il devient souverainement probable qu'une révélation surnaturelle a dû s'annoncer, a dû s'opérer par des moyens surnaturels. Tout homme de bon sens accoutumé à réfléchir, et dont la raison se sera déjà exercée sur d'autres sujets, pour peu qu'il se donne la peine d'examiner le christianisme avec attention et avec candeur, reconnaîtra évidemment au premier coup d'œil, que si la fraude ou la fiction ont pu croître et se mêler avec lui, jamais elles n'ont pu entrer leurs rameaux sur le même tronc, ni être plantées par la même main.

Compter, repousser toutes les calomnies que l'artifice et l'ignorance ont accumulées sur cette religion pendant l'espace de dix-sept siècles, serait une tâche longue et pénible que je n'entreprendrai point : mais démontrer qu'il est impossible qu'elle soit fille ou de la sagesse ou de l'imposture humaine, c'est un travail que je ne crois pas accompagné de grandes difficultés, et qui ne demande pas des talents bien rares. C'est la tâche que j'entreprends; et pour la remplir, je me borne à poser, à expliquer ensuite les propositions suivantes : elles sont aussi simples qu'incontestables :

1° Il existe actuellement un livre qui a pour titre le *Nouveau Testament*.

2° De ce livre on peut extraire un système de religion absolument nouveau, soit dans son objet, soit dans sa doctrine; infiniment supérieur, et ne ressemblant à rien de ce qui était auparavant entré dans l'esprit humain.

3° De ce même livre on peut également recueillir un système de morale, où tout pré-

(Trente-sept.)

cepte fondé sur la raison est porté à un plus grand degré de pureté ou de perfection qu'il ne l'a jamais été dans aucun des écrits des plus sages philosophes de l'antiquité, où tout précepte fondé sur de faux principes est omis et passé sous silence; où enfin l'on trouve quantité de préceptes nouveaux, qui correspondent uniquement avec le nouvel objet de cette religion.

4^e Enfin, un pareil système de religion et de morale ne peut jamais avoir été l'ouvrage ni d'un seul homme, ni d'une société d'hommes réunis; encore moins l'ouvrage des hommes obscurs, ignorants et sans lettres, qui l'ont manifesté et publié par l'univers. La conséquence nécessaire est donc, qu'il a été donné et accompli par l'intervention de la puissance divine; c'est-à-dire, en d'autres termes, que le christianisme tire son origine de Dieu même.

1. Il n'est pas besoin de longs discours pour établir qu'il existe un livre distingué sous le titre de Nouveau Testament, contenant quatre récits historiques de la naissance, de la vie, des actions, des discours et de la mort d'un personnage extraordinaire nommé Jésus-Christ, lequel, né sous le règne de César-Auguste, prêcha une religion nouvelle par tout le pays de la Judée, et finit par subir, sous le règne de Tibère, une mort aussi cruelle qu'ignominieuse; un autre récit historique des voyages, des actions, et des discours d'un petit nombre d'hommes obscurs et illettrés, connus sous le titre des apôtres, qu'il chargea de propager sa religion après sa mort, mort qu'il leur avait prédite comme nécessaire, pour en confirmer la vérité; et encore d'autres écrits en forme d'épîtres, adressés par ses apôtres à leurs coopérateurs dans l'exécution de ce grand ouvrage, ou aux différentes Eglises ou sociétés de chrétiens qu'ils avaient établies dans les différentes villes par lesquelles ils avaient passé.

Il ne serait pas difficile de prouver que ces livres ont été écrits presque aussitôt après les événements extraordinaires dont ils sont l'histoire: nous les trouvons rappelés et cités sans cesse par une succession suivie d'écrivains depuis cette époque jusqu'à nos jours. Il serait également aisé de montrer que la vérité de tous ces événements (si l'on en excepte pour l'instant les miracles) ne peut pas plus être contestée, que celle de tout autre fait historique. Il n'est pas plus raisonnable de douter qu'il ait existé un personnage nommé Jésus-Christ, qui a parlé, agi et souffert de la manière dont on le raconte, qu'il ne le serait de douter de l'existence de Tibère, d'Hérode ou de Ponce-Pilate, ses contemporains. Et si l'on doute que Pierre, Paul et Jacques aient été les auteurs des Epîtres qui portent leur nom, il faut douter aussi que Cicéron et Pline le soient des lettres qui leur sont attribuées. On ferait voir avec la même clarté que ces livres ayant été écrits en différents temps, par différentes personnes, et dans des lieux éloignés les uns des autres, il n'est pas possible qu'ils aient été l'ouvrage d'un imposteur ou d'une société de

fourbes ligués ensemble, puisque chacun de ces écrits porte partout les marques visibles d'ouvrages originaux, jusque dans la forme qui les caractérise.

II. Ma seconde proposition n'est pas tout à fait aussi simple, mais je ne la crois pas moins incontestable que la première; la voici: de ces écrits, de ce livre appelé Nouveau Testament, on peut extraire un système de religion entièrement nouveau, soit dans son objet, soit dans sa doctrine, infiniment supérieur, et ne ressemblant à rien de ce qui était jamais entré dans l'esprit humain.

J'ai dit *extraire*, parce que toutes les maximes de cette religion ayant été manifestées en différents temps et à différentes occasions, et n'étant rapportées dans ce livre qu'en forme de narrations historiques, il n'y faut point chercher un système régulier et suivi de théologie; et peut-être eût-il mieux valu que les savants ne se donnassent pas tant de peine pour lier ensemble ces matériaux divins sur le plan d'un système de philosophie humaine, et les plier à une forme à laquelle on ne pourra jamais les assujettir, et qui n'est jamais entrée dans les desseins de leur suprême Auteur. Nous ignorons pourquoi il n'a pas préféré cette forme régulière et didactique; c'est peut-être parce qu'il savait que l'imperfection de l'homme n'était pas susceptible d'embrasser un pareil système, et que nous serions plus aisément et plus sûrement conduits par ces rayons épars et semés de loin en loin, que par l'éclat trop éblouissant de l'illumination divine. *Si je ne vous ai parlé que des choses de la terre, et que cependant vous ne puissiez me croire, comment me croiriez-vous si je vous parlais des choses célestes (Jean, III, 12)?* C'est-à-dire: Si mes instructions sur la conduite que vous devez tenir dans cette vie, relativement à une vie future, sont pour vous si difficiles à concevoir que vous ayez tant de peine à me croire, comment me croiriez-vous si je m'efforçais de vous expliquer la nature des êtres célestes, les desseins de la Providence, et les mystères de ses dispensations, autant de sujets où vous manquez d'idées pour les comprendre et de langage pour les exprimer?

D'abord, l'objet de cette religion est absolument nouveau: c'est de nous préparer au royaume des cieux par un vrai noviciat dans cette vie. Partout Jésus-Christ et ses apôtres annoncent et déclarent que c'est là la fin principale de la vie chrétienne, la couronne que l'homme doit travailler à conquérir, le but qu'il doit s'efforcer d'atteindre, la moisson qui doit le payer de tous ses travaux. Avant leurs prédications, jamais semblable prix n'avait été proposé aux regards du genre humain; jamais on n'avait prescrit ni indiqué de moyens pour le remporter.

Quelques philosophes de l'antiquité ont eu, il est vrai, des notions d'une vie future; mais de combien de doutes et d'incertitudes n'étaient-elles pas mêlées? Les anciens législateurs ont aussi tâché d'insinuer dans l'esprit de leurs peuples une croyance à des récompenses et des peines après la mort;

mais quel était leur objet ? de donner une sanction à leurs lois et d'encourager les hommes à la pratique de la vertu par la vue des avantages qu'ils en retirent dans cette vie : voilà quel paraît avoir été leur seul but. Mais le christianisme ne s'arrête pas là ; il se propose un dessein bien plus sublime : il élève et forme l'homme dans cette vie , pour le rendre propre à devenir membre de la société céleste. Dans toutes les religions qui l'ont précédé, le bonheur de cette vie était le principal objet ; il n'est qu'accessoire dans la religion chrétienne. Les premières , pour exciter l'homme à poursuivre le bonheur, faisaient briller à ses yeux l'espérance des récompenses à venir ; le christianisme enjoint la pratique de la vertu comme le moyen nécessaire pour se rendre digne de la félicité future. Certes la différence est grande entre ces deux plans. La même différence doit se trouver dans la conduite et les dispositions de ceux qui agissent d'après ces deux principes. Il suffit aux uns de pratiquer constamment la justice, la tempérance, la sobriété , mais les autres doivent ajouter à ces vertus une piété habituelle, la foi, la résignation et le mépris de ce monde. Le premier plan peut faire de nous de bons citoyens, mais il n'en fera jamais des chrétiens supportables.

Voilà pourquoi le christianisme insiste plus fortement que n'ait jamais fait aucune institution religieuse ou morale sur la pureté du cœur et sur la bienveillance des sentiments, parce qu'ils sont absolument nécessaires à la grande fin qu'il se propose. Les institutions païennes, qui n'avaient pour perspective de la vertu que cette vie et qui ne jetaient dans l'avenir que l'espoir de récompenses ignobles et sensuelles, ne demandaient aucune préparation particulière pour élever les hommes à la vertu et les rendre susceptibles des jouissances célestes qui doivent en être le prix. C'est l'objet du christianisme seul, et cet objet est entièrement nouveau, comme le principe sur lequel il est fondé.

Peut être passaient-ils l'un et l'autre la portée de la raison, qui ne les eût jamais découverts seule ; mais dès qu'ils ont été manifestés, ils se sont trouvés si naturellement conformes avec elle, que nous ne pouvons hésiter un moment à les croire vrais ; car qui peut douter que la vie présente ne soit un état d'épreuve et une espèce d'éducation qui nous prépare à une autre vie ? La vérité de ce principe est attestée par tout ce que nous voyons autour de nous : c'est la seule clef qui puisse nous ouvrir la connaissance des desseins de la Providence dans l'économie des affaires humaines, le seul fil qui puisse nous guider dans ce désert sans sentiers, et le seul plan sur lequel ce monde puisse avoir été formé, et d'après lequel on puisse en concevoir et en expliquer l'histoire.

Jamais ce monde n'a pu être formé sur un plan de bonheur : il est trop semé partout de misères innombrables ; il n'a pu l'être non plus sur un plan de malheur : il y reste trop

de jouissance et de plaisir. On ne peut y reconnaître un plan de sagesse et de vertu : l'histoire du genre humain n'est guère que le détail de ses folies et de sa méchanceté ; ni un plan de vice : ce plan n'en serait pas un, étant destructif de toute existence et par conséquent de lui-même. Mais, d'après le système du christianisme, tout ce que nous voyons ici-bas s'explique. Ce mélange perpétuel de bonheur et de misère, de vice et de vertu est le résultat nécessaire d'un état d'apprentissage et d'éducation. Cet état entraîne des épreuves, des souffrances et le pouvoir de pécher ; et toute éducation suppose des châtimens particuliers et marqués pour ces offenses.

2° La doctrine de cette religion est aussi neuve que son objet : elle renferme des notions sublimes sur Dieu, sur l'homme, sur la vie présente et future et sur les relations qui les lient ensemble : notions totalement inouïes auparavant et qui ne ressemblent en rien aux idées qu'on avait imaginées avant la publication du christianisme. Jamais religion ne traça un portrait si vrai du néant de ce monde et de tous les objets de ses vaines poursuites ; nulle autre ne présenta des peintures aussi claires, aussi vives, aussi parfaites des félicités d'un autre monde, de la résurrection des morts, du jugement dernier et du triomphe des justes dans ce redoutable jour (1) ; nulle autre n'a représenté l'Être suprême sous le caractère de trois personnes unies en un seul Dieu ; nulle autre n'a tenté de concilier la liberté de l'homme avec la prescience de Dieu ; nulle autre n'a déclaré si positivement l'espèce de nécessité générale du péché et de la punition, et n'a en même temps si efficacement enseigné aux individus les moyens de résister à l'un et d'éviter l'autre ; nulle autre n'a prétendu donner une raison de la dépravation de l'homme, ni indiquer aucun remède pour la corriger ; nulle autre n'a hasardé de déclarer impardonnable la nature du crime, sans l'influence de la médiation d'un Être supérieur qui l'expie par ses souffrances générales (2).

Ces dogmes si étonnans méritent-ils notre croyance ? Cela dépend de l'opinion que nous nous formons de l'autorité de ceux qui les ont publiés par l'univers. Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils sont si éloignés de toute imagination humaine, qu'il paraît également impossible qu'ils soient jamais nés ni de la science ni de la fraude de l'homme.

On a vu des hommes qui, en corrompant la signification reçue des mots (ce qu'il leur a plu d'appeler *expliquer*) ont hasardé d'effacer des saintes Écritures tous ces dogmes, sans autre raison que leur impuissance de

(1) Lorsque cette chair corruptible revêtira l'incorruptibilité, et ce corps mortel l'immortalité (1 Cor., XV, 55).

(2) Que le Christ ait souffert et soit mort pour expier les péchés du genre humain, c'est une doctrine si constamment et si fortement développée dans tous les endroits du Nouveau Testament, que quiconque lira attentivement ces écrits, et verra ce fait, pourra également, après la lecture de Thucydide et de Tite-Live, affirmer qu'ils ne font mention d'aucun fait relatif aux histoires de la Grèce et de Rome.

les concevoir ; et voici comme ils raisonnent : L'Écriture est la parole de Dieu ; dans la parole de Dieu il ne peut se trouver de propositions contradictoires avec la raison : donc ces propositions ne sont pas dans l'Écriture. — Mais ces hardis docteurs devraient retourner l'argument et dire : Ces dogmes font partie, et partie matérielle de l'Écriture ; ils sont contradictoires avec la raison : or nulles propositions contradictoires avec la raison ne peuvent faire partie de la parole de Dieu. Concluons donc que ni l'Écriture, ni cette prétendue révélation ne viennent de Dieu. Ce serait du moins un raisonnement digne des déistes raisonnables et de bonne foi et qui pourrait mériter quelque attention. Mais quiconque prétend détruire des faits par des raisonnements ne mérite aucune réponse.

Et je ne puis m'empêcher d'observer ici que le caractère personnel de l'auteur de cette religion n'est ni moins nouveau ni moins extraordinaire que sa religion elle-même (*Jean*, VII, 46). *Il a parlé comme jamais homme n'a parlé ; il a vécu comme jamais homme n'a vécu.* Pour preuve je ne citerai pas qu'il était né d'une vierge, qu'il a jeûné quarante jours, qu'il a fait quantité de miracles divers, et qu'après avoir été enseveli trois jours, il s'est levé vivant du sein des morts : tous ces faits feraient peu d'impression sur l'esprit des incrédules, qui ne croient pas à la religion elle-même ; mais je prétends le prouver par des faits qui ne peuvent être contestés. Par exemple, dans toute l'histoire du genre humain, on ne trouve que le Christ qui ait fondé une religion qui n'a nulle liaison, nul rapport avec la politique humaine, avec aucun gouvernement, et qui, par conséquent, est absolument inutile à toute vue mondaine. Tous les autres fondateurs de religion, Mahomet, Numa, ont lié leurs institutions religieuses avec les civiles, et par elles ont obtenu l'empire et l'autorité sur leurs peuples. La religion de Moïse lui-même, toute divine qu'elle était, tenait aussi des institutions humaines. Mais jamais Jésus-Christ n'a visé à ce but ; jamais il n'a voulu accepter un pareil empire : il rejetait tous les objets que poursuivent les autres hommes, et choisissait de préférence tous ceux que les autres fuient avec horreur ; il refusait les richesses, le pouvoir, les honneurs et les plaisirs ; il recherchait la pauvreté, l'ignominie, les tourments et la mort. On a vu nombre d'enthousiastes et d'imposteurs tenter de tromper l'univers par de prétendues révélations ; même il en est parmi eux quelques-uns qui, par orgueil, par entêtement ou par principe, ont été jusqu'à sacrifier leur vie plutôt que de se rétracter : mais je défie que dans l'histoire on en montre un seul qui ait jamais fait de ses propres douleurs et de sa mort une partie nécessaire à son plan original et essentielle à sa mission ; et c'est ce qu'a fait le Christ : il a prêché, il a prédit et déclaré leur nécessité, et il les a volontairement souffertes.

Si nous considérons sérieusement les su-

blimes leçons, les préceptes si parfaits, les beaux discours et la conduite conséquente de ce divin personnage, il est impossible d'imaginer qu'il puisse avoir été ou un imbécile ou un fou : et cependant s'il n'était pas en effet ce qu'il prétendait être, il faudrait le croire l'un ou l'autre ; et même encore sous ce caractère mériterait-il quelque attention, parce que l'histoire du genre humain ne fournit aucun autre exemple d'une folie si merveilleuse et si raisonnable.

Si quelqu'un pouvait douter de l'excellence suprême de cette religion sur toutes celles qui l'ont précédée, qu'il lise avec attention ces incomparables écrits qui l'ont transmise jusqu'à nos jours, et qu'il les compare avec les plus célèbres productions du monde païen ; s'il ne sent pas combien il les surpasse en beauté, en simplicité, en originalité, j'ose dire qu'il manque de goût autant que de foi, et qu'il est aussi mauvais critique que mauvais chrétien. Dans quelle école de l'ancienne philosophie trouvera-t-il une leçon de morale aussi parfaite que le discours de Jésus-Christ sur la montagne ? Où puisera-t-il une prière à la Divinité aussi concise et en même temps aussi expressive sur tous nos besoins, et sur tout ce que l'homme peut demander, que cette courte prière qu'il composa, et qu'il recommanda à ses disciples (*la prière dominicale*) ? Dans quel sage de l'antiquité pourra-t-il montrer une recommandation aussi pathétique de la bienveillance pour les malheureux, accompagnée d'assurances aussi positives d'une récompense, que dans ces paroles du Christ ? *Venez, vous, les bénis de mon Père ; héritez du royaume préparé pour vous depuis la création du monde : car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais un étranger, et vous m'avez donné l'hospitalité ; j'étais nu, et vous m'avez habillé ; j'ai été malade, et vous m'avez visité ; j'ai été dans les prisons, et vous êtes venus me consoler. Et alors le juste me répondra en disant : Seigneur, quand vous avons-nous vu affamé, pour vous donner à manger, et altéré, pour avoir pu vous donner à boire ? Quand vous avons-nous vu sans asile, pour vous donner l'hospitalité, ou nu, pour vous vêtir ? Quand vous avons-nous vu dans les prisons, pour aller vous visiter ? Et je leur répondrai : Je vous dis en vérité, que tout le bien que vous avez fait au dernier de mes frères, vous l'avez fait à moi-même (*Matth.*, XXV, 34).*

Où trouver une satire aussi juste, aussi vive, de l'ambition qui se tourmente après les biens de ce monde, terminée par une aussi éloquente exhortation à mettre notre confiance dans la bonté de notre Créateur, que celle qui est renfermée dans ces paroles : *Voyez les oiseaux de l'air : ils ne sèment point, ils ne moissonnent point, ils n'amassent point de provisions ; et cependant votre Père céleste les nourrit. N'êtes-vous pas d'une espèce supérieure à la leur ? Considérez les lys des champs, comme ils croissent : ils ne travaillent point, ils ne filent point, et cependant je vous dis que Salomon, dans tout l'éclat de sa gloire,*

n'était pas aussi magnifiquement paré qu'une de ces simples fleurs. Si Dieu orne avec tant de luxe le gazon des champs qui existe aujourd'hui, et demain sera jeté dans le foyer, à plus forte raison ne prendra-t-il pas soin de vous vêtir, ô hommes de peu de foi (Matth., VI, 26, 28).

Qui de leurs poètes les plus célèbres a fait de la félicité réservée pour les justes dans la vie future une peinture aussi sublime? Que cette courte déclaration est supérieure à toute description : *L'œil n'a jamais vu, l'oreille n'a jamais entendu, et le cœur de l'homme n'a jamais conçu le bonheur que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment (I Cor., II, 9)*! Où nous montrera-t-on dans les ténèbres de la philosophie païenne une perspective aussi claire, aussi lumineuse de la vie future, de l'immortalité de l'âme, de la résurrection des morts et du jugement universel que dans la première Épître de saint Paul aux Corinthiens? Où trouvera-t-on des exhortations aussi persuasives à la pratique de toutes les vertus, des encouragements aussi pressants à la piété, et autant de secours pour y atteindre, que ceux qu'on rencontre à chaque page de ces inimitables écrits? Vouloir citer tous les passages qui ont rapport à ces objets, ce serait vouloir transcrire le livre entier. Il suffit d'observer que partout, ces écrits sont marqués de tant de signes visibles d'une assistance surnaturelle, qu'ils sont par cela seul incontestablement supérieurs à toutes les productions qui soient jamais sorties de l'esprit humain, en même temps qu'ils n'ont avec aucune d'elles la plus légère ressemblance, cette supériorité et cette dissemblance totale éclatent surtout dans une circonstance bien remarquable; c'est que, tandis que d'un côté la partie morale, qui est d'un usage le plus général, est à la portée de l'intelligence la plus bornée, de l'autre, elle offre aux savants de tous les siècles une source inépuisable de découvertes sur la nature, sur les attributs de Dieu et sur les dispensations de sa providence. Disons la vérité : avant que le christianisme parût, il n'avait rien existé de semblable à une religion sur la face de la terre, si l'on en excepte la juive. Toutes les autres nations étaient plongées dans la plus grossière idolâtrie. Leur culte n'avait presque aucun rapport, aucune connexion avec la morale; il tendait plutôt à la corrompre par les infâmes exemples de leurs divinités imaginaires. Toutes adoraient une foule de dieux et de démons dont ils sollicitaient la faveur par des cérémonies impies, obscènes et ridicules, et dont ils apaisaient la colère par les plus horribles cruautés. Dans les siècles les plus polis des nations les plus éclairées de l'univers, dans le temps même où la Grèce et Rome avaient porté l'éloquence, la poésie, l'histoire, l'architecture, la sculpture, etc..., au plus haut degré de perfection, et fait d'assez grands progrès dans les sciences mathématiques, dans la philosophie naturelle et même morale, ils n'en avaient fait aucun dans la science religieuse : présomption bien forte, que les plus sublimes efforts de l'esprit

humain, sans l'assistance de la révélation, étaient insuffisants pour cette tâche. Quelques-uns de leurs philosophes, il est vrai, furent assez sages pour rejeter les erreurs absurdes de leur siècle, et osèrent tenter un essor élevé. Platon introduisit dans le monde plusieurs idées sublimes sur la nature, sur sa première cause et sur l'immortalité de l'âme. Ces idées étaient au-dessus de l'intelligence humaine, et même de la sienne : et il est probable qu'il les acquit dans les livres de Moïse, ou dans la conversation de quelques rabbins juifs qu'il pouvait avoir rencontrés en Egypte où il étudia pendant un séjour de plusieurs années. C'est de lui qu'ensuite Aristote et Cicéron, de tous les deux, ainsi qu'un petit nombre d'écrivains, tirèrent d'étonnants trésors de philosophie. Ils portèrent leurs recherches sur les notions d'un Être suprême, aussi loin que peut pénétrer le génie de l'homme par ses seules forces; mais ces lumières ressemblaient à ces constellations isolées qui ne brillent qu'une fois dans l'espace de plusieurs siècles : et encore ces lumières si étonnantes n'étaient que ténèbres dans la science de Dieu. Ces génies surent bien, d'après les ouvrages visibles de la création, reconnaître les traces de l'existence du Créateur et de ses principaux attributs; mais ils ne conçurent guère la relation que son existence et ses attributs avaient avec l'homme. A peine eurent-ils aucune idée de la piété; et jamais ils ne purent inventer aucune forme d'adoration et de culte qui fût digne de la pureté et de la perfection de la nature divine. Il leur échappa quelques portraits de la beauté native et de l'excellence de la vertu; mais ils ne fondèrent jamais sur les préceptes de Dieu; ils ne l'allièrent point avec une vie sainte; et jamais ils n'offrirent l'image du bonheur céleste aux regards de l'homme comme le prix et la récompense de ses vertus. Ils parlèrent bien quelquefois de la vertu comme de la route qui conduisait les hommes au ciel et les plaçait au rang des dieux; mais par ce nom ils n'entendirent que l'invention des arts ou les actions guerrières des héros. Selon eux, le ciel n'était ouvert qu'aux législateurs, aux conquérants, aux hommes qui civilisaient ou qui détruisaient le genre humain; c'était là la cime la plus élevée de la religion dans les nations les plus polies de l'univers : encore n'était-elle visible que pour un petit nombre de philosophes, prodiges de génie et de littérature auxquels on faisait peu d'attention, et qui n'étaient guère entendus de la foule des hommes, même dans le sein de leur propre pays; tout le reste croupissait enveloppé sous un nuage d'ignorance et de superstition.

A cette époque, le christianisme se leva de l'Orient comme un soleil naissant, et dissipa cette nuit universelle qui couvrait chaque partie du globe, et qui, même de nos jours, règne encore dans toutes les régions éloignées où cette religion n'a pas étendu son influence salutaire. Dans toutes les contrées où il a pénétré, il en a banni tous ces mon-

strueux excès, et il y a introduit un culte plus raisonnable et une morale plus épurée. Il a enseigné aux hommes l'unité et les attributs de l'Être suprême, le pardon des péchés, la résurrection des morts, la vie éternelle et le royaume des cieux : doctrine aussi inconcevable pour les sages qui avaient vécu avant son apparition que l'est le système de Newton aujourd'hui pour les hordes ignorantes de sauvages qui errent dans les déserts de l'Amérique : doctrine que jamais n'eût pu découvrir la raison humaine, et qui pourtant, une fois découverte, s'accorde parfaitement avec elle : doctrine qui, toute supérieure qu'elle est à la science et à la pénétration de Platon, d'Aristote et de Cicéron, est maintenant clairement dévoilée aux yeux du plus grossier villageois et du plus bas artisan. Ce sont là autant de faits si brillants d'évidence qu'il est impossible de les contredire ; et conséquemment, quoi que nous puissions penser de l'autorité de ces livres, des récits historiques qu'ils contiennent ou de l'inspiration de leurs auteurs, tout homme qui a des yeux pour lire ou des oreilles pour entendre, ne peut conserver aucun doute sur ces faits ; puisque ces livres subsistent, et que dans ces livres existe cette religion.

III. De ce livre appelé le Nouveau Testament, on peut recueillir un système de morale, où tout précepte fondé sur la raison est porté à un plus haut degré de pureté et de perfection que dans aucun écrit des anciens philosophes des siècles précédents, où tout précepte qui porte sur de faux principes est entièrement omis et supprimé, et où sont ajoutés plusieurs préceptes nouveaux qui correspondent parfaitement avec le nouvel objet de cette religion.

Par préceptes fondés sur la raison, j'entends ceux qui recommandent la pratique des devoirs que la raison nous fait concevoir comme capables de perfectionner notre nature et de contribuer au bonheur du genre humain. Tels sont la piété envers Dieu, la bienveillance envers les hommes, la justice, la charité, la tempérance et la sobriété, et aussi tous les préceptes qui défendent les vices contraires : vices qui tous dégradent et avilissent notre nature, et, par des outrages réciproques, introduisent un désordre universel et l'universelle misère qui en est l'effet.

Par préceptes fondés sur de faux principes, j'entends ceux qui recommandent des vertus fictives, qui ne produisent aucun de ces salutaires effets, et qui par conséquent, quoi qu'on les vante et qu'on les admire, ne sont pas en effet de vraies vertus. Tels sont la valeur, le patriotisme et l'amitié même.

Que la religion chrétienne ait porté les vertus de la première classe à un plus haut degré qu'aucune autre religion, c'est une vérité assez prouvée par ses défenseurs, et qui n'a jamais été niée par ses ennemis les plus déclarés. Mais il ne sera pas inutile de démontrer que les vertus de la seconde espèce ont été sagement omises dans les livres sacrés, comme n'ayant en elles aucun mérite

intrinsèque, et même comme étant presque toujours incompatibles avec le génie et l'esprit de cette institution.

La valeur, par exemple, prise dans le sens vulgaire, dépend, la plupart des circonstances, du tempérament, etc... et par là ne peut pas plus prétendre à aucun mérite moral, que l'esprit, la beauté, la santé, la force, et tout autre avantage naturel de l'âme et du corps. Elle est si loin de produire aucun effet salutaire, comme d'introduire l'ordre, la paix et le bonheur dans la société, qu'elle devient, au contraire, l'artisan perpétuel de toutes les violences qui, par les représailles des injures, déchirent l'univers, le couvrent de sang et de ruines. C'est l'arme qui met le fort en état de piller le faible ; l'orgueilleux, de fouler aux pieds l'homme humble et modeste : et le coupable, d'opprimer l'innocent. C'est le principal instrument que l'ambition emploie dans son injuste poursuite de la richesse ou du pouvoir ; et voilà ce qui la fait tant célébrer par ses partisans. Cette valeur était faite pour la religion des païens, qui se formèrent des dieux de leurs héros décédés, et leur donnèrent le ciel pour récompense de tous les maux qu'ils avaient faits sur la terre. Aussi cette espèce de courage était-il pour eux la première vertu, et même il avait usurpé ce titre par excellence. Mais quelque mérite qu'il ait pu s'arroger chez les païens, il ne peut en obtenir chez les chrétiens, et il n'est point d'occasions, où il y en a bien peu, dans lesquelles il lui soit permis de se déployer. Ils sont si loin d'être autorisés à infliger le mal, qu'il leur est même défendu d'y opposer aucune résistance ; si loin d'être encouragés à venger les injures, qu'un de leurs premiers devoirs est de les pardonner ; si loin d'être excités à détruire leurs ennemis, qu'il leur est commandé de les aimer et de les servir de tout leur pouvoir. Si les nations chrétiennes étaient des nations de chrétiens, la guerre deviendrait à la fin impossible et inconnue parmi elles, et la valeur n'aurait plus ni usage ni estime ; elle ne pourrait donc avoir place dans la liste des vertus chrétiennes, étant inconciliable avec tous ses préceptes. Je ne reproche pas les louanges et les honneurs décernés aux braves : c'est le moindre tribut que puissent leur payer ceux qui jouissent en paix de la sûreté et de l'abondance aux dépens de leurs dangers et de leurs souffrances : je dis seulement que cette espèce de courage ne peut jamais faire une vertu chrétienne.

Le courage passif est fréquemment et spécialement recommandé par cette religion douce et souffrante, sous les noms de patience et de résignation. Celui-ci est une vertu réelle et solide, et il est directement opposé au premier. En effet, il dérive des plus nobles affections de l'âme humaine, du mépris des calamités, des peines et de la mort, et d'une confiance entière dans la protection du Tout-Puissant. Le courage de l'attaque et des conquêtes naît, au contraire, des plus méprisables affections, de l'ambi-

tion, de la vanité et de la présomption. Le courage passif suppose un zèle ardent pour la vérité, et une ferme constance dans son devoir : l'autre est le fils de l'orgueil et de la vengeance, et le père de l'injustice et de la cruauté. En un mot, l'un est la résolution éclairée du sage, et l'autre l'aveugle férocité d'un sauvage. Il est incompatible avec les préceptes de cette religion ; il ne l'est pas moins avec l'objet qu'elle se propose, la conquête du royaume des cieux. La valeur n'est nullement l'espèce de violence qui est nécessaire pour emporter le royaume céleste ; et les fureurs turbulentes des héros et des conquérants ne sont pas faites pour entrer dans ces régions de paix, de subordination et de tranquillité.

Le patriotisme même, cette vertu fameuse, tant idolâtrée par les anciens, tant vantée dans nos siècles modernes, qui a si longtemps conservé les libertés de la Grèce, et qui éleva Rome à l'empire de l'univers ; cette vertu, dis-je, toute célèbre qu'elle est, doit encore être exclue du nombre des vertus chrétiennes. Elle est loin d'atteindre à l'extensive bienveillance de cette religion, et souvent même elle y est directement contraire. Un chrétien n'est proprement d'aucun pays ; il est citoyen de l'univers. Les habitants des régions les plus éloignées deviennent ses voisins et ses compatriotes, toutes les fois que leurs infortunes demandent son amitié et ses secours. Le christianisme nous commande d'aimer tout le genre humain : le patriotisme, d'opprimer tous les autres pays, pour augmenter le bonheur imaginaire du nôtre. Le christianisme nous ordonne d'imiter l'universelle bienveillance de notre Créateur, qui répand ses bienfaits sur toutes les nations de la terre : le patriotisme, d'imiter l'avarice stupide d'un chef de village qui regarde l'injustice et la cruauté comme méritoires, dès qu'elles peuvent servir à favoriser les intérêts de son misérable hameau. Le patriotisme a toujours été la vertu favorite du genre humain, parce qu'il cache l'intérêt personnel sous le masque de l'esprit public, non-seulement aux yeux des autres, mais encore à ses propres yeux, et qu'il donne la licence d'infliger l'injure avec impunité, et même avec gloire : d'ailleurs il est si opposé aux grands principes de la religion chrétienne, qu'il n'a jamais pu être admis au rang de ses vertus.

De même l'amitié, quoique s'alliant plus naturellement aux principes du christianisme, parce qu'elle naît d'affections plus tendres, plus aimantes, n'a jamais, par la même raison, été admise au nombre de ses préceptes de bienveillance : elle est trop étroite et trop bornée. Elle concentre dans un seul objet la bienveillance que le christianisme nous ordonne d'étendre à tous. Quand l'amitié naît de la conformité des sentiments et d'affections pures et désintéressées, c'est un sentiment utile aux hommes, plein de charmes et d'innocence : mais elle a bien peu de droit au mérite moral. On a dit avec raison : Si vous aimez ceux qui vous aiment, quelles

obligations vous a-t-on ? les pécheurs eux-mêmes aiment ceux dont ils sont aimés (*Luc*, VI, 32). Mais si elle est formée par une association de partis, et fondée sur le vil intérêt, ou si elle n'est que la société des mêmes vices, nœuds les plus ordinaires des amitiés du monde, alors elle est mal faisante et criminelle et conséquemment défendue. Mais l'amitié, même dans sa plus grande pureté, n'est d'aucun prix aux yeux de cette religion.

C'est donc avec un sage discernement que ces fausses vertus ont été omises ; et nous pouvons remarquer encore cet étonnant silence que le législateur chrétien garde partout sur certains objets auxquels tous les autres législateurs ont attaché la plus grande importance. Du gouvernement civil, de la police nationale, des droits de la guerre et de la paix, il n'en a pas fait la moindre mention, sans doute par cette raison bien simple : s'il avait absolument défendu toute résistance aux puissances qui règnent, il aurait paru établir un plan de despotisme, et fait des esclaves ; s'il l'eût permis, il eût paru autoriser la désobéissance et faire des rebelles. S'il eût défendu expressément toute guerre, il aurait paru abandonner pour toujours ses disciples comme une proie facile à tout infidèle qui aurait voulu s'en saisir ; s'il l'eût permise, il eût paru absoudre toutes les rapines et tous les meurtres dont elle est accompagnée.

Examinons à présent quels sont dans cette religion les préceptes nouveaux qui correspondent avec son nouvel objet. Les principaux sont l'humilité d'esprit, le pardon des injures, et la charité pour tous les hommes : nous pouvons y ajouter encore le repentir, la foi, la docilité, le renoncement à soi-même et le détachement du monde ; tous devoirs moraux particuliers à cette religion, et nécessaires pour parvenir à sa fin.

Bienheureux sont les humbles d'esprit, car c'est à eux qu'appartient le royaume des cieux (*Matt.*, V, 3). Par cette humilité d'esprit, il faut entendre une disposition d'âme douce, humble, soumise à l'autorité, exempte d'ambition, patiente sous l'injure, et libre de tout ressentiment : disposition si nouvelle et si opposée aux idées de tous les moralistes païens, qui regardaient cette trempe d'âme comme un avilissement criminel et méprisable, dont l'effet devait être de porter les hommes à sacrifier la gloire de leur pays et leur propre honneur à une honteuse pusillanimité. Et telle est encore l'idée que ce devoir présente à presque tous les chrétiens de nos jours, qui non-seulement le rejettent dans la pratique, mais même le désavouent dans le principe. Nous voyons des individus venger les plus légers affronts par le meurtre prémédité, d'après les principes du point d'honneur ; et les nations se détruire les unes les autres par le fer et le feu, sans autre motif que, quelques intérêts de commerce, la balance des pouvoirs rivaux, ou l'ambition des princes. Nous voyons les hommes s'animer l'un l'autre jusqu'au dernier soupir à une vengeance fé-

roce, et, dans les agonies du trépas, plonger encore de leurs mains défaillantes le poignard dans le cœur de leurs adversaires. Et ce qui est plus choquant encore, nous voyons toutes ces barbaries célébrées par les historiens, flattées par les poètes, applaudies sur les théâtres, approuvées dans les conseils des sages, et consacrées jusque dans les temples. Mais la pratique universelle ne peut changer la nature des choses, ni l'erreur universelle changer la nature de la vérité. L'orgueil n'était pas fait pour l'homme, mais la soumission, la douceur et la résignation : c'est-à-dire, en d'autres termes, l'humilité d'esprit. Elle convient essentiellement à sa nature, à sa situation dépendante et précaire ; et c'est la seule disposition d'âme qui puisse le conduire à jouir du repos et du contentement ici-bas, et du bonheur dans l'autre vie. Cet important précepte resta profondément inconnu, jusqu'à ce qu'il eût été promulgué par celui qui a dit : *Laissez les petits enfants venir à moi ; ne les en empêchez point ; car c'est pour eux qu'est le royaume des cieux. En vérité je vous dis, que quiconque ne recevra pas le royaume des cieux avec la simplicité d'un enfant, n'y entrera point* (Matt., X, 14).

Un autre précepte également nouveau, et qui n'est pas moins sublime, c'est le pardon des injures. Jésus-Christ disait à ses disciples : *Vous avez entendu dire : Vous aimez votre prochain, et vous haïrez votre ennemi ; et moi je vous dis : Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous maltraitent et vous persécutent* (Matt., V, 43). Cette leçon était si nouvelle et si parfaitement inconnue avant qu'il l'eût enseignée par sa doctrine et confirmée par son exemple, que les plus sages moralistes des nations et des siècles les plus éclairés, ont représenté le désir de la vengeance comme la marque d'une âme noble, et l'acte cruel qui la satisfait, comme une des plus grandes jouissances de l'homme heureux. Mais combien le pardon de l'injure est plus magnanime et plus avantageux pour le genre humain ! Il est plus magnanime, puisque sa pratique exige les sentiments les plus élevés et les plus généreux. Il faut toute l'énergie de ces sentiments pour nous faire supporter les outrages de la malice et les insultes de la folie, et nous faire regarder leurs auteurs avec pitié plutôt qu'avec indignation. Eux seuls peuvent nous persuader que ces affronts ne sont qu'une portion du lot de souffrances qui nous est échu dans ce séjour d'épreuve, et nous faire connaître que triompher du mal par le bien, c'est remporter la plus glorieuse de toutes les victoires. Il est encore souverainement avantageux au genre humain. En effet, cette conduite peut seule mettre un terme à l'éternelle succession des injures et des représailles ; car chaque vengeance devient un nouvel outrage, et exige pour satisfaction un nouvel acte de vengeance. Mais si nous observons ce précepte salutaire, d'aimer nos ennemis et de faire du bien à ceux qui nous offensent, cette bienveillance obstinée conquerrait à la fin les

cœurs les plus invétérés dans la haine, et nous n'aurions plus d'ennemis à pardonner. Qu'il y a donc bien plus d'élévation dans le caractère d'un chrétien martyr, qui souffre avec résignation et prie pour le coupable, que dans celui d'un héros païen qui ne respire que vengeance, et détruit l'innocence ! Cependant cette vertu si noble et si utile, loin d'être pratiquée avant que le christianisme parût, était décriée comme un sentiment bas et honteux, quoiqu'elle fût un remède évident contre la plupart des maux de cette vie, et qu'elle soit une préparation si nécessaire pour le bonheur de l'autre.

Un troisième précepte, le premier nommé, le premier ordonné par cette institution, c'est la charité envers tous les hommes. Ce que c'est que la charité, on peut l'apprendre dans cette admirable peinture : *La charité souffre longtemps, elle est douce ; la charité n'est point envieuse, elle ne se vante point, elle n'est point enflée d'orgueil, elle ne blesse point les bien-séances, elle ne cherche point son propre intérêt, elle ne s'offense pas aisément, elle ne croit point le mal, elle ne se réjouit point de l'iniquité, mais elle se plaît dans la vérité, elle craint tout, elle croit tout, elle espère tout, elle endure tout* (1, Cor., XII, 4). Ce passage renferme l'exacte définition de la plus sublime de toutes les vertus. La charité ne consiste pas précisément, comme quelques-uns se l'imaginent, à bâtir des monastères, à doter des hôpitaux, à distribuer des aumônes ; mais dans une douce et bienfaisante disposition d'âme qui à toute heure s'exerce à des actes de bonté, de patience, de complaisance et de bienveillance envers tous ceux qui nous entourent : et c'est la charité seule qui peut faire le bonheur de l'homme dans cette vie, et le rendre capable du bonheur de l'autre. Cette vertu est encore toute nouvelle, comme l'assure son auteur même : *Je vous donne un nouveau précepte, c'est de vous aimer les uns les autres, comme je vous ai aimés ; c'est par là que tous les hommes connaîtront que vous êtes mes disciples* (Jean, XIII, 34). C'est dans cette disposition bienfaisante qu'il a fait consister le grand caractère du chrétien, la pierre de touche de son obéissance, et la marque à laquelle il doit être distingué. Cet amour mutuel n'est autre chose que la charité, qui renferme toutes les vertus qu'on vient de lire. Sans ces vertus, nous vivons nécessairement dans une continuelle discorde, et nous ne pouvons obéir au précepte qui nous commande de nous aimer les uns les autres : précepte si sublime, si raisonnable, si bienfaisant, si propre à corriger la dépravation, diminuer la méchanceté, et adoucir toutes les misères de la nature humaine, que si nous le pratiquions tous fidèlement, nous serions bientôt affranchis de toutes les peines qui naissent de nos passions déréglées, la colère, l'envie, la vengeance, la malice et l'ambition, aussi bien que de tous les outrages auxquels ces mêmes passions dans les autres nous exposent sans cesse. L'obéissance à ce précepte maintiendrait encore nos âmes dans un état de paix et de tranquillité, et les préparerait si bien

pour le royaume des cieux, que nous ne ferions, pour ainsi dire, que glisser doucement d'une vie de paix, d'amour et de bienveillance dans la céleste société, par un passage presque insensible. Ce commandement était entièrement nouveau lorsqu'il a été donné par son auteur, qui en a fait un précepte capital de sa religion, et indispensablement nécessaire pour atteindre son grand objet, le ciel. Si l'entrée en était permise aux esprits superbes, turbulents et vindicatifs, ils détruiraient nécessairement la félicité de ce séjour par les mêmes passions et les mêmes vices qui leur ont servi à troubler le monde : ainsi ces caractères doivent être éternellement bannis des cieux, non-seulement à titre de punition, mais encore par raison d'incapacité.

Le repentir est un autre devoir moral fortement recommandé par cette religion, et par elle seule, parce qu'il est absolument nécessaire à l'accomplissement de sa fin. Le repentir seul peut en effet nous laver des fautes dont nous ne pouvons être entièrement exempts dans ce séjour d'épreuves et de tentations ; seul il peut nous purifier de ce vice de notre nature, qui nous rend incapables d'atteindre la fin du christianisme. Ce repentir doit être tel qu'il change entièrement la nature et la disposition du pécheur, ce que l'Écriture appelle *renaître*. Un simple regret de ses fautes passées, même avec leur pardon, ne peut opérer cet effet, s'il n'opère encore une entière conversion et une nouvelle naissance, suivant le nom si juste et si énergique dont elle est qualifiée. Car ce regret ne peut pas plus purifier une âme souillée par une longue habitude des vices, qu'il ne peut rendre la santé à un corps délabré par plusieurs années de désordre et d'intempérance. Par là, quiconque se connaît un peu soi-même, peut juger si son espérance est raisonnable et fondée, et pressentir quelle sera sa situation dans l'état futur, par celle où il se trouve dans l'état présent. S'il sent en lui-même un caractère orgueilleux, vindicatif et malveillant, et un violent attachement aux plaisirs et aux occupations de ce monde, il peut être assuré qu'il doit être exclu du royaume des cieux. Il n'est pas digne de cette récompense ; et quand même il y serait admis, il n'y trouverait aucun objet qui satisfît ses passions et ses goûts. Sans jouir lui-même d'aucun bonheur, il ne ferait que troubler celui des autres.

La foi est un autre devoir moral ordonné par cette institution, devoir d'une espèce si nouvelle, que les philosophes de l'antiquité n'avaient aucun terme pour exprimer cette idée ni aucune idée de ce genre à exprimer. Car ce mot *πίστις* ou *fides* que nous rendons par *foi*, n'a jamais été employé par aucun écrivain païen dans un sens qui approchât en rien de celui auquel il est appliqué dans le Nouveau Testament. Là il signifie en général une disposition humble, docile et ingénue ; une confiance en Dieu et en ses promesses. Lorsqu'il est spécialement appliqué au christianisme, on entend la croyance de cette proposition que le Christ était le Fils de

Dieu, le Messie prédit par les prophètes et attendu par les Juifs, envoyé par Dieu dans le monde pour y prêcher la justice, le jugement et la vie éternelle, et pour mourir victime d'expiation des péchés du genre humain. Voilà la croyance que le Christ exigeait de ceux qui voulaient devenir ses disciples. La foi mérite bien le titre de vertu, puisqu'elle a sa source dans les dispositions les plus douces, et qu'elle est toujours directement opposée à l'orgueil, à l'entêtement, à la présomption. Si l'on prend ce terme dans le sens étendu d'un consentement donné à l'évidence des choses invisibles, il comprend alors l'existence de Dieu et celle d'un état futur, et en ce sens il n'est pas seulement une vertu morale, mais il est la source même d'où viennent toutes les autres vertus, car c'est sur la croyance de ces vérités que portent toute la religion et toute la morale.

La foi, prise en ce sens, ne peut pas non plus être dénuée de tout mérite moral, comme quelques-uns ont voulu le persuader, puisqu'elle est volontaire jusqu'à un certain degré. L'expérience journalière nous montre que les hommes croient réellement ou cessent de croire presque toutes les propositions, selon qu'elles conviennent plus ou moins à leurs intérêts et à leurs penchants. Ils changent sincèrement d'opinions, en changeant de situation et de circonstances. Nous avons sur l'œil de l'âme le même pouvoir que sur les yeux du corps ; nous pouvons le fermer aux plus clairs rayons de la vérité et de la religion, lorsqu'ils nous blessent la vue, et l'ouvrir aux faibles lueurs du scepticisme et de l'incrédulité, lorsque nous aimons mieux les ténèbres que la lumière, ce qui arrive toutes les fois que nos actions sont mauvaises (*Jean*, III, 19). Et c'est, je crois, réfuter assez toutes les objections contre la nature morale de la foi, tirées de la supposition qu'elle est entièrement involontaire et nécessairement dépendante du degré d'évidence offert à notre entendement.

L'humilité est un autre devoir moral recommandé par cette religion seule : elle veut que nous fassions honneur de nos vertus mêmes à l'influence et à la faveur de notre Créateur, et que nous confessons que nous ne pouvons faire aucune action bonne et méritoire par nos propres forces, sans être assistés de son divin secours. Cette doctrine paraît, à la première vue, briser notre liberté, et nous priver de tout mérite ; mais en l'examinant de plus près, on en peut démontrer la vérité par la raison et l'expérience. Sans affaiblir la première, sans déprimer la seconde, elle produit tant de docilité, de résignation et de soumission à Dieu, qu'elle mérite à juste titre une place parmi les plus belles vertus morales. Ce devoir répugnait entièrement aux superbes et présomptueux principes des anciens philosophes, comme à ceux des déistes modernes : ainsi, avant la publication de l'Évangile, il était absolument inconnu, et n'avait jamais été compris.

Le détachement de ce monde est une autre vertu morale, établie encore par le chris-

tianisme seul ; vertu si nouvelle, que, même de nos jours, il est peu de chrétiens persuadés que ce soit une vertu de précepte, ou même que ce soit une vertu. Par le détachement du monde, il ne faut pas entendre une séquestration absolue de la société, un éloignement de toutes affaires, une retraite dans le fond d'un cloître : l'industrie et le travail, la gaieté intérieure et l'hospitalité sont fréquemment recommandées par l'Évangile. Il ne défend point les richesses ni les honneurs, dès qu'on peut les obtenir par des moyens légitimes, et qu'on n'y consacre qu'une mesure modérée d'attention et de soins. Ce qu'on entend, c'est cette anxiété sans relâche, cette activité continuelle qui absorbe tous nos moments et toutes nos pensées : voilà ce qui est défendu, parce que cet excès d'ardeur est incompatible avec l'esprit de cette religion, et qu'il détruit en nous tout ce qui nous rend capables du royaume des cieux. Nous nous fatiguons dans la poursuite de vains objets, et dans les frivoles occupations du monde ; nous mourons sous le harnais, et nous espérons alors, dès qu'un crime énorme n'y met pas d'obstacle, nous élaner d'un saut dans le royaume des cieux. Mais cela est impossible ; car sans le détachement intérieur de tous les soins de ce monde, nous ne pouvons être suffisamment préparés pour le bonheur de l'autre. Ce principe ne pouvait jamais faire partie de la morale des païens, dont les vertus étaient liées avec les affaires de cette vie, et consistaient à les gouverner d'une manière honorable pour les particuliers, et utile pour l'intérêt public. Le christianisme se propose un plus noble objet ; et cet objet qui, perdu de vue, disparaît pour jamais, c'est le séjour céleste. C'est sur ce séjour que nos regards doivent sans cesse être attachés ; c'est vers lui que nous devons sans cesse avancer. Pendant notre voyage au travers de cette vie, il ne nous est pas défendu de vaquer aux affaires de ce monde, et de jouir en passant des amusements des voyageurs, pourvu qu'ils ne nous détournent pas trop de notre route.

On ne peut nier que le grand Auteur de la religion chrétienne ne soit le seul et le premier qui ait osé contredire toutes les principales maximes de la vertu païenne, et introduire une religion directement opposée à ces erreurs si longtemps accréditées, tant dans ses préceptes que dans son objet.

Les vertus les plus célébrées par les anciens étaient la fierté de l'âme, le courage intrépide et le ressentiment implacable (1). Tel était le portrait du plus fameux héros, tracé par un des plus fameux poètes de l'antiquité. Toutes ces qualités contrastent avec celles du vrai chrétien. Sa religion commande sans cesse l'humilité d'esprit, la douceur, la patience et le pardon des injures. *Je vous dis de ne point résister à l'injure ; et si un homme vous frappe sur une joue, tendez-lui l'autre* (Matth., V, 39). Parmi les païens, les caractères favoris étaient les esprits remuants, les

ambitieux, les intrépides, qui, au travers des fatigues et des dangers, accumulaient des richesses, et les dépensaient ensuite dans le luxe, la magnificence et les plaisirs corrompus. Mais l'une et l'autre conduite étaient également contraires au système chrétien, qui défend tout effort extraordinaire pour acquérir les richesses, trop de soin pour les conserver, et trop d'ardeur dans leur jouissance (1).

Le principal but des païens était la renommée : c'est pour elle que leurs poètes chantaient, que leurs héros combattaient, que leurs patriotes mouraient ; et c'était là le grand prix que leurs philosophes et leurs législateurs proposaient pour motif de toutes les actions grandes et vertueuses. Que dit à ses disciples le législateur chrétien ? *Vous serez heureux quand les hommes vous mépriseront et vous calomnieront à cause de moi : félicitez-vous alors, et soyez dans la plus grande joie : car grande est la récompense qui vous attend dans les cieux* (Matth., V, 11). Il y a une si vaste différence entre l'esprit de la philosophie païenne et celui du christianisme, que j'oserai affirmer que les vertus les plus célèbres aux yeux des premiers, sont précisément les plus opposées au but du christianisme, beaucoup plus même que leurs vices les plus infâmes. Brutus, arrachant la vengeance des mains de l'Être à qui seule elle appartient, et assasinant l'oppresser de son pays ; Caton, se tuant lui-même, parce qu'il ne pouvait souffrir de maître, ont plus souillé le monde, et l'ont plus reculé de l'entrée des cieux, que les honteux excès de Messaline même, ou les brutales débauches d'Héliogabale.

Rien n'a, ce me semble, autant contribué à corrompre le véritable esprit du christianisme, que cette partialité que nous fait contracter notre première éducation pour les mœurs de l'antiquité païenne. C'est dans les écoles que nous apprenons à adopter des idées morales toutes contraires à celles du christianisme, à applaudir à toutes les fausses vertus qu'il désavoue, à prendre pour guides des loix d'honneur qu'il a en horreur, à imiter des caractères qu'il déteste, et à contempler avec admiration les héros, les patriotes, les suicides, qu'il condamne. C'est de l'assemblage de principes monstrueux que s'est engendré ce monstrueux système de cruauté et de bienveillance, de barbarie et de politesse, de caprice et de justice, de guerre et de piété, de vengeance et de générosité, qui pendant plusieurs siècles a fatigué le monde de croisades, de guerres sacrées, de chevalerie errante et de combats singuliers ; et encore aujourd'hui il conserve, sous le nom d'honneur, assez de crédit pour traverser et détruire les vues bienfaisantes de cette sainte institution. Je ne prétends pas ici censurer

(1) N'amassez point de trésors sur la terre, etc. Ne prenez point de souci, et ne demandez point : Que mangerons-nous, que boirons-nous, et avec quoi serons-nous vêtus ? Car ce sont toutes choses que recherchent les païens. (Matth., VI, 31.)

(1) Impiger, iracundus, inexorabilis, acer. (Hor.)

les principes de valeur, de patriotisme et d'honneur ; ils peuvent être utiles, et peut-être sont-ils nécessaires dans le commerce et les affaires de cette vie imparfaite et tumultueuse. Les hommes qui sont animés par ces principes peuvent être des hommes vertueux, honnêtes, et même religieux : tout ce que j'assure, c'est qu'ils ne peuvent être de vrais et parfaits chrétiens. Un libertin effréné est moins éloigné qu'eux du vrai chrétien : il peut en effet n'être que dominé par la fougue de ses passions, et séduit pour un temps par le charme des tentations ; ses principes du moins contredisent ses actions. Mais un homme dont le principe moteur est le point d'honneur, quelque vertueux qu'on le suppose, ne peut jamais être un chrétien, puisqu'il choisit avec réflexion et pose de sang-froid une règle de devoir et de conduite qui est directement opposée à tout le système de cette religion.

Ce contraste qui existe entre l'institution chrétienne et toutes les autres institutions morales ou religieuses qui ont précédé son établissement, est d'une évidence palpable ; et certainement on ne peut guère disputer à la première sa supériorité sur toutes les autres, à moins qu'on n'entreprenne de prouver que l'humilité, la patience, le pardon des injures et la bienveillance, sont des qualités moins aimables et moins bienfaisantes que l'orgueil, la vengeance et la malignité ; que le mépris des richesses est moins noble que leur acquisition par la fraude ou la bassesse ; ou que la distribution de ces richesses dans le sein du pauvre et du malheureux, est moins recommandable que l'avarice ou la prodigalité ; ou enfin que l'immortalité réelle que donne l'Éternel dans le royaume des cieux, est un objet moins élevé, moins raisonnable, et moins digne des efforts de l'homme, que cette imaginaire immortalité que donnent les hommes, misérable tribut que la folie d'une moitié du genre humain paye à la scélératesse de l'autre, et que le sage doit toujours mépriser, parce que l'homme de bien ne l'obtient presque jamais.

CONCLUSION.

Je crois, si je ne me trompe, avoir parfaitement établi la vérité de ces trois propositions :

1^o Il existe actuellement un livre qui a pour titre le Nouveau Testament ;

2^o De ce livre on peut extraire un système de religion absolument nouveau, soit dans son objet, soit dans ses maximes, et qui n'est pas seulement fort supérieur, mais qui ne ressemble à rien de ce qui était auparavant entré dans l'esprit humain ;

3^o De ce même livre on peut également recueillir un système de morale où tout précepte fondé sur la raison est porté à un plus grand degré de pureté et de perfection qu'il ne l'a jamais été dans aucun écrit des plus sages philosophes de l'antiquité, où l'on ne trouve aucun des préceptes fondés sur de faux principes, où enfin quantité de préceptes

nouveaux correspondent uniquement avec le nouvel objet de cette religion.

Chacune de ces trois propositions est, j'en suis persuadé, incontestablement vraie. Et si elles sont vraies, en voici la conséquence nécessaire : c'est qu'un pareil système de religion et de morale ne peut jamais avoir été l'ouvrage, ni d'un seul homme, ni d'une société d'hommes, encore moins de cette troupe d'hommes obscurs, ignorants et illettrés, qui l'ont en effet manifesté et publié par l'univers ; et que par conséquent c'est l'ouvrage évident de la sagesse et de la puissance divine, c'est-à-dire qu'il tire son origine de Dieu même.

Cet argument me paraît approcher d'une démonstration rigoureuse : il est fondé sur le même raisonnement qui nous sert à prouver que le monde physique est l'ouvrage de l'invisible main de ce même Dieu. Nous voyons avec admiration le ciel et la terre et tout ce qu'ils renferment ; nous contemplons avec étonnement les corps imperceptibles des animaux dont l'extrême petitesse échappe à nos sens, et ces orbes immenses de planètes, trop vastes pour que notre imagination les embrasse : nous sommes certains que tous ces êtres ne peuvent être l'ouvrage de l'homme, et nous en concluons, avec raison, qu'ils sont l'étonnante production d'un Créateur tout-puissant. De même nous voyons ici un plan de religion et de morale au-dessus de la raison et de toutes les idées humaines, qu'il est également impossible que la science de l'homme ait découvert, et que l'artifice de l'homme ait inventé ; par la même forme de raisonnement, et avec la même justesse et la même évidence, nous en concluons qu'il doit nécessairement tirer son origine du même Être infiniment puissant et infiniment sage.

La propagation de cette religion n'est pas moins extraordinaire que la religion elle-même ; elle ne surpasse pas moins toute l'étendue de la puissance des hommes, que sa découverte ne surpassait la portée de l'esprit humain. C'est un fait bien connu, que dans le cours d'un très-petit nombre d'années, elle s'est répandue dans toutes les principales parties de l'Asie et de l'Europe, et cela, par le seul ministère d'un très-petit nombre d'hommes bien ordinaires ; qu'à cette époque le paganisme était dans le plus grand crédit, universellement cru par le peuple, et soutenu par les grands ; que les sages des nations les plus éclairées assistaient à ces sacrifices et consultaient ses oracles dans les occasions les plus importantes ; artifice des prêtres ou du démon, n'importe : il n'en était pas plus vraisemblable d'espérer de les convertir ou de les maîtriser ; et cependant c'est un fait certain, qu'à la prédication de quelques pécheurs, leurs autels restèrent déserts, et leurs divinités muettes. Voilà un miracle que ces pécheurs ont accompli, et qui est hors de doute, quoi que l'on puisse penser des autres. Cette merveille suffit pour prouver l'autorité de leur mission, et pour nous convaincre qu'il est impossible que l'idée de ce sy-

stème ou son succès soient leur ouvrage, et viennent d'eux seuls.

Mais si malgré l'évidence de ces preuves, quelqu'un pouvait croire que tous les sages de la Grèce et de Rome aient été impuissants pour accomplir cette tâche dans un siècle où les arts et les lettres étaient à leur midi, et qu'alors le fils d'un charpentier, avec douze des artisans les plus bas et les plus grossiers pour associés, ait été capable, sans le secours d'aucun pouvoir surnaturel, de découvrir ou d'inventer un système de religion le plus sublime, un système de morale le plus parfait, et qui tous deux avaient échappé à la science et au génie de Platon, d'Aristote et de Cicéron; et qu'ils aient, par la seule force de leur sagacité naturelle, imaginé d'exclure de ce système toutes les fausses vertus qui étaient universellement admirées, et d'y faire entrer toutes les vraies vertus, méprisées alors et ridiculisées par le reste de l'univers; si quelqu'un, dis-je, peut croire que ces hommes aient pu se faire imposteurs sans autre but que de propager la vérité, fourbes et scélérats sans autre vue que d'enseigner l'honnêteté, et martyrs sans la moindre espérance de gloire ou de profit; et encore que cette poignée d'hommes, sans moyens et sans influence, ait répandu en aussi peu d'années, dans la plupart des contrées du monde connu, une religion qui venait heurter de front les intérêts, les plaisirs, l'ambition, les préjugés, et jusqu'à la raison du genre humain; qu'ils aient triomphé, sans aucune assistance surnaturelle, de la puissance des princes, des intrigues des États, de la force de la coutume, de l'aveuglement du zèle, du crédit des prêtres, de l'éloquence des orateurs et de la philosophie de l'univers: si quelqu'un peut croire à tous ces événements miraculeux que contredit l'expérience constante des facultés et des penchants de la nature humaine, certes cet homme a bien plus de foi qu'il n'en faut pour le rendre chrétien, et c'est à force de crédulité qu'il reste incrédule.

Mais, après tout, si tous ces incrédules par crédulité ont trouvé le chemin de la vérité, et que cette prétendue révélation ne soit qu'une fable, quel mal peut-il résulter de sa croyance? Rendrait-elle les principes plus tyranniques ou les sujets plus indociles; le riche plus insolent, ou le pauvre plus vicieux? Ferait-elle des pères plus dénaturés, des enfants plus ingrats, des époux plus barbares, des épouses plus infidèles, des maîtres plus durs, des serviteurs plus insolents, des amis plus perfides, des voisins plus inhumains? Ne rendrait-elle pas, au contraire les hommes plus vertueux, et conséquemment plus heureux dans toute situation possible? Elle ne serait pas criminelle; car ce ne peut être un crime de se rendre à une évidence qui a eu la force de convaincre les meilleurs et les plus sages individus de l'espèce humaine. Si elle est fausse, la Providence aura donc permis aux hommes de se tromper mutuellement dans les vues les plus bienfaisantes. Il y aurait certainement plus de mérite à la croire

par une disposition à la foi et à la charité qui croit tout, qu'il ne le serait de la rejeter avec un mépris qui viendrait d'entêtement et de présomption.

Elle ne peut pas non plus être nuisible. Si le christianisme est une fable, c'est une fable dont la croyance est le seul principe qui puisse contenir les hommes dans la route de la vertu, de la piété; le seul sentiment consolant qui puisse les soutenir dans les jours d'infortune et de maladie, et à l'heure de la mort. Quelle qu'ait pu être l'influence du véritable déisme sur les esprits des philosophes païens, il ne peut plus nous être d'aucun avantage; car la clarté qui éclairait autrefois les païens, est maintenant absorbée dans la lumière plus éclatante de l'Évangile. Nous ne pouvons aujourd'hui former aucun système raisonnable de déisme, qui ne soit nécessairement emprunté de cette source, et qui, à mesure qu'il approche d'avantage de la perfection, ne tende à se confondre avec cette religion. Par une conséquence nécessaire, si nous ne voulons pas recevoir le christianisme, nous ne pouvons adopter aucune religion. Aussi voyons-nous que ceux qui s'en écartent, s'arrêtent rarement au déisme; ils marchent à grands pas vers l'incrédulité, et rejettent bientôt tout principe de religion et de morale.

Si j'ai réussi à prouver ici la divinité de l'origine du christianisme, par un argument qu'il est impossible de réfuter, il n'en est plus désormais d'autres, quelque spécieux, quelque nombreux qu'ils puissent être, ni probabilités, ni doutes, ni conjectures, qui puissent jamais en détruire l'évidence; parce qu'une fois démontré vrai, il ne peut plus être faux. Mais comme plusieurs objections de ce genre ont égaré quelques esprits pleins de candeur et d'ingénuité, j'emploierai encore quelques pages à examiner celles qui ont le plus de poids, afin d'anéantir, ou du moins d'affaiblir leur dangereuse influence, qui jette les âmes simples dans le doute et l'incertitude.

Mais je ferai auparavant une observation: c'est que l'obstacle le plus ordinaire et le plus insurmontable qui s'oppose à notre foi, vient de nos passions, de nos penchants et de nos intérêts. La foi est autant un acte de la volonté que de l'entendement, et nous refusons de croire plus souvent par défaut d'inclination que par défaut d'évidence. Le premier pas pour croire à la vérité de cette révélation, c'est l'espérance qu'elle n'est pas une chimère; car dès que nous avons un violent désir qu'une proposition soit vraie, nous ne sommes pas loin de la croire telle. Il est certainement de l'intérêt de tous les gens de bien que l'autorité de la révélation soit bien établie. Sa vérité est encore plus avantageuse pour les méchants, s'ils ont quelque intention de se corriger jamais; car c'est le seul système ou de religion ou de raison, qui puisse leur donner quelque assurance de pardon. La punition du vice est une dette à la justice, qui ne peut être remise sans une compensation. Le repentir seul n'en peut tenir lieu. Il peut

bien changer les dispositions d'un homme pervers, et prévenir ses fautes pour l'avenir; mais il ne donne pas un droit véritable au pardon des fautes passées. Si un homme abandonné dans le vice, ou égaré par la folie, contracte une dette ruineuse, le repentir pourra bien le rendre plus sage, et l'empêcher de se précipiter une seconde fois dans de nouveaux malheurs; mais il ne peut jamais acquitter ses premiers engagements: le débiteur en reste toujours comptable, jusqu'à ce qu'il en soit déchargé, ou par lui-même, ou par quelque autre à sa place. Le christianisme seul se charge d'acquitter cette dette d'après notre repentir; et s'il n'est pas une fable, il tiendra sûrement sa promesse. Sa vérité doit donc être ardemment souhaitée par tous les hommes, à l'exception des méchants, qui sont déterminés à ne se repentir et à ne se corriger jamais. Il importe donc à tout homme qui est, ou qui se propose d'être vertueux, de croire le christianisme, parce qu'il y trouvera le préservatif le plus sûr contre toutes les habitudes vicieuses et les maux qui en sont la suite; la consolation la plus efficace dans les disgrâces et les calamités, dans la mauvaise santé et la mauvaise fortune, est la plus ferme base sur laquelle la contemplation puisse se reposer; car sans une base quelconque l'âme n'est jamais parfaitement tranquille. Mais si un homme est attaché à une passion favorite, incompatible avec les préceptes de cette religion, et cependant convaincu de sa vérité, il est forcé d'opter: ou il faut qu'il abandonne avec chagrin sa passion chérie, ou qu'il y persiste plein de remords et mécontent de lui-même. Il ne lui reste donc alors que la funeste ressource de redevenir incrédule pour retrouver sa paix. Je ne discuterai point avec cette espèce d'hommes, et je ne prétends point les persuader, pour les rendre misérables. C'est à eux qui, sans craindre la vérité de cette religion, sont cependant vivement affectés de ces objections, que j'offrirai les réponses suivantes. Toutes courtes qu'elles sont, elles suffiront, je n'en doute pas, pour leur en faire sentir la faiblesse et la inutilité.

I. Quelques-uns ont poussé la hardiesse jusqu'à vouloir détruire dans la racine toute révélation divine, en assurant qu'elle est incroyable parce qu'elle est inutile, et qu'elle est inutile, parce que la raison dont Dieu a fait présent au genre humain est capable seule de découvrir tous les devoirs religieux et moraux qu'il exige des hommes, s'ils voulaient seulement faire attention aux leçons de cette raison et se laisser guider par ses avis salutaires. Sans doute le genre humain a reçu en différents temps, depuis les siècles les plus reculés, une multitude de connaissances par les communications divines, et il a toujours été si porté à en faire honneur à ses propres facultés, qu'il est maintenant difficile de déterminer ce dont la raison humaine est capable sans ce discours surnaturel. Mais pour asseoir sur ce sujet un jugement sûr, tournons les yeux vers ces régions éloignées du globe où cette assistance surna-

turelle n'est pas encore parvenue, et nous y verrons des hommes doués d'un sentiment et d'une raison qui ne sont pas inférieurs aux nôtres, et qui pourtant sont si loin d'être capables de former aucun système de religion et de morale, qu'ils en sont encore aujourd'hui à savoir comment fabriquer un clou ou une hache. Cet exemple peut nous convaincre que la raison seule est si éloignée d'être suffisante pour offrir aux hommes une religion parfaite, qu'elle n'a pas même encore été capable de les conduire au premier degré de culture ou de civilisation. Ses connaissances ont toutes découlé de cette grande source, en communication divine, ouverte dans l'Orient dès les premiers âges: de là elles se sont répandues par degrés par cent ruisseaux salutaires sur les différentes régions de la terre. On peut aisément, en parcourant l'histoire du monde, suivre en rétrogradant, pas à pas, leurs progrès, et remonter jusqu'à leur source; et par tout où elles n'ont pu encore pénétrer, nous y trouvons l'espèce humaine dépourvue non-seulement de tous vrais sentiments religieux et moraux, mais n'ayant même pas encore fait un pas pour sortir de leur barbarie et de leur ignorance originelle. N'est-ce pas une démonstration, que, quoique la raison humaine soit capable de progrès dans la science, il faut toujours que les premiers fondements en soient posés par des instructions surnaturelles? Il est certain qu'on ne peut assigner aucune autre cause probable pourquoi une partie du genre humain aura fait de si étonnans progrès dans la recherche des vérités religieuses, morales, métaphysiques et philosophiques; aura si merveilleusement perfectionné la police, la législation, le commerce et les manufactures, tandis que l'autre partie, formée avec les mêmes facultés naturelles et sans autre différence que celle d'être séparée par des mers et des montagnes, sera restée pendant le même nombre de siècles dans un état qui n'est guère supérieur à celui des brutes, sans gouvernements, sans lettres et sans lois, et même sans vêtement et sans habitation, s'égorgeant l'un l'autre pour assouvir leur vengeance, et se dévorant mutuellement pour apaiser leur faim. Je soutiens que la seule cause qu'on puisse assigner de cette prodigieuse différence, c'est que la première portion du genre humain a reçu des lumières de ces communications divines dont il est fait mention dans l'Écriture, et que l'autre n'a jamais été favorisée de cette assistance. Ce contraste si frappant paraît inexplicable, et c'est peut-être une nouvelle preuve de la nécessité de la révélation, et une réfutation solide de tous les arguments qu'on peut lui opposer en voulant trop accorder au pouvoir de la raison humaine. Comment cette raison abandonnée à son état naturel, serait-elle capable de faire aucun progrès dans les sciences, elle qui, lors même qu'un secours surnaturel lui a fourni les matériaux de la science, tombe encore dans des erreurs plus grossières et plus nombreuses, que la nature ignorante n'aurait jamais pu lui en suggérer!

Dès qu'elle se laisse guider par ses folles imaginations, il n'est point d'absurdités si extravagantes qu'elle ne soit prête à adopter. Elle a persuadé à quelques hommes qu'il n'y a point de Dieu, à d'autres, qu'il n'y a point de vie future; elle a enseigné à ceux-ci qu'il n'existe aucune différence entre le vice et la vertu, et qu'égorgier un homme ou le soulager dans ses besoins, sont deux actions également méritoires. A combien d'autres n'a-t-elle pas persuadé, contre le sentiment intime de leur propre expérience, qu'ils n'ont point de libre arbitre? Il en est à qui elle a fait accroire qu'il n'existe rien de semblable à une âme ou à un esprit, malgré les pensées et les préceptes dont ils ont la conscience; et d'autres qui pensent sur sa foi, qu'il n'existe point de matière ni de corps, malgré le témoignage de leurs sens qui les dément à chaque sensation. Elle peut, en analysant tout, réduire tout à rien; en tamisant, pour ainsi dire, en raffinant toutes les vérités, elle peut réduire tous les êtres à l'invisible poussière du scepticisme, et en remontant aux premiers principes, prouver, à la satisfaction de ses fidèles partisans, qu'il n'existe aucun principe. A quel point l'on peut compter sur un pareil guide, dans les importants intérêts de la religion et de la saine morale, c'est ce que je laisse à déterminer au jugement de tout homme sérieux et réfléchi. Ce qui est certain, c'est que la raison humaine, dans son degré de culture le plus parfait, dans les savantes écoles des philosophes de la Grèce et de Rome, n'a jamais été capable de former une religion comparable au christianisme; et jamais toutes les sources des vertus morales, telles que la vérité, la beauté et l'ordre des choses, que les philosophes modernes ont tenté de substituer à sa place, n'ont pu avoir la force de produire des hommes vertueux: souvent elles ont été elles-mêmes la production d'hommes pervers et corrompus.

II. Il a paru incroyable à quelques observateurs spéculatifs et délicats, qu'un créateur sage et bienfaisant ait formé le monde sur un plan et la religion sur un autre. C'est-à-dire qu'il ait révélé au genre humain une religion qui non-seulement contredit les passions les plus naturelles, les plus chères inclinations qu'il ait mises dans le cœur de l'homme, mais qui est encore incompatible avec toute l'économie de l'univers qu'il a créé, et où il a jugé à propos de placer l'homme. Voici, disent-ils, le tableau que présente le christianisme. L'amour des richesses, du pouvoir, de l'honneur et de la réputation, sont les grands motifs d'encouragement aux actions magnanimes et généreuses; et cependant elles sont avilies et découragées par cette institution. Le gouvernement est essentiel à la nature de l'homme et il est inséparable de quelques violences, de quelque corruption, de quelque artifice; et cependant ce sont là autant de vices strictement défendus par cette religion. Les nations ne peuvent subsister sans guerres, et la guerre ne peut se faire sans rapine, sans ravage et sans

meurtre; et ce sont autant de crimes défendus encore avec les menaces les plus sévères. La défense de résister à l'injure doit asservir les individus à une oppression continuelle, et laisser les nations comme une proie facile exposée à la merci de leurs ennemis; et cependant cette étrange soumission est recommandée. Une patience inaltérable sous le poids des outrages doit provoquer chaque jour de nouvelles insultes et de nouvelles violences et cette patience est ordonnée. Une indifférence profonde pour les aliments qui nous nourrissent, pour les boissons qui nous rafraîchissent, pour les vêtements qui nous couvrent, doit anéantir le commerce, l'industrie et les manufactures; et cette indifférence est encore recommandée. En un mot, si on obéissait universellement à tous les préceptes du christianisme, bientôt la face et l'ordre de toutes les affaires humaines seraient absolument changés, et le cours de ce monde, tel qu'il est établi aujourd'hui, serait nécessairement interrompu.

Je réponds que c'est là en effet le tableau de la révélation chrétienne. Celui qui l'a donnée, l'a déclarée telle, aussi bien que ceux qui l'ont publié sous sa direction immédiate (1). *Ne savez-vous pas*, dit saint Jacques, *que l'amitié avec ce monde est inimitié avec Dieu; ainsi quiconque voudra être l'ami du monde, sera l'ennemi de Dieu.* Cette discorde irréconciliable entre le christianisme et le monde, est annoncée dans une foule de passages du Nouveau Testament, et c'est l'esprit général qui respire dans ce livre. Ce sont autant de déclarations positives qui, en dépit de tous les subterfuges de ces bons économistes qui veulent goûter de ce monde en faisant leur route vers le ciel, restent fixes et immuables contre tous les arguments tirés de l'intérêt public et d'une prétendue nécessité. Mais ceux qui de là prennent droit de rejeter cette institution, n'entrent point dans son sublime esprit. Cette religion n'est point un code de lois faites exprès pour maintenir l'ordre de la société, ajustées aux vues, aux intérêts de ce monde, et assujetties au ressort du tribunal de la prudence humaine. C'est une leçon divine de pureté et de perfection si supérieure aux frivoles considérations de conquêtes, de gouvernements et de commerce, qu'elle n'y fait pas plus d'attention qu'à la police des abeilles ou à l'industrie des fourmis. Ces philosophes oublient le premier et le principal objet de cette institution, qui n'est pas, comme je l'ai tant de fois répété, de nous rendre heureux, et même vertueux dans cette vie présente; mais bien de nous conduire au travers de cet état dangereux de souffrances, de tentations et de pé-

(1) « Si vous étiez du monde, dit Jésus-Christ, le monde vous aimerait; mais parce que vous n'êtes pas de ce monde et que je vous ai choisis hors de ce monde, j'ai cette raison le monde vous hait. » (Jean, XV, 19.) Il déclare aux Juifs: « Vous êtes de ce monde, et moi je ne suis pas de ce monde. » (Jean, VIII, 25.) Saint Paul écrit aux Romains: « Ne vous conformez pas sur le monde. » (Rom., XII, 2.) Et aux Corinthiens: « Nous ne parlons point de la sagesse de ce monde. » (1 Cor. II, 6.)

chés, d'une manière qui nous rendent dignes et capables de jouir de la félicité de l'autre vie. Toutes les autres institutions de religion et de morale ont été faites pour ce monde : le caractère de celle-ci est de lui être tout à fait opposée. Il ne faut donc pas peser dans la balance de l'utilité publique, le mérite des préceptes du christianisme, parce qu'ils n'ont pas pour but l'utilité de ce monde. Si Jésus-Christ et ses apôtres avaient prétendu que la religion qu'ils prêchaient augmentât la puissance, la richesse ou la prospérité des nations ou des individus, ils n'auraient mérité que bien peu de croyance ; mais ils déclarent partout que leur religion est opposée au monde, et à tous les objets de son ambition. Jésus-Christ dit, en parlant de ses disciples : *Ils ne sont pas de ce monde, comme moi je ne suis point de ce monde*. On ne peut donc faire un reproche à cette religion ni à aucun de ses préceptes, de ce qu'ils ne tendent pas à une fin que son auteur et ses apôtres désavouent formellement : et l'on ne peut sûrement pas regarder comme un défaut en elle son opposition aux vains intérêts de ce monde. Car on pourrait faire le même reproche à la raison, à la sagesse et à l'expérience, qui toutes nous enseignent la même leçon. Tout nous démontre chaque jour que les poursuites de ce monde sont commencées sur de fausses espérances, continuées avec inquiétude et perplexité, et qu'elles finissent par la disgrâce et le mécontentement. Ainsi cette incompatibilité déclarée de la religion avec les iniquités et les méprisables soins de ce monde sont si loin d'être un défaut en elle, que quand il n'y aurait pas d'autre preuve de la divinité de son origine, celle-là seule me paraîtrait suffisante. Le grand plan et le dessein bienfaisant de cette institution céleste est évidemment d'éclairer les esprits, d'épurer la religion, de corriger la morale du genre humain en général, et de choisir les plus méritants parmi les hommes pour être successivement transplantés dans le royaume des cieux. Cette offre si riche est proposée avec impartialité à tous ceux qui voudront, par leur persévérance dans la douceur, la patience, la piété, la charité, et par le détachement du monde, se rendre capables d'être admis dans cette sainte et heureuse société. Si cette offre était universellement acceptée, et que chacun observât exactement tous les préceptes de l'Évangile, la face des affaires humaines et toute l'économie de ce monde seraient en effet considérablement changées ; mais sûrement elles seraient changées en mieux, et nous jouirions ici-bas de plus de bonheur que nous n'y en rencontrons. En effet nous ne devons pas oublier que la violence est défendue par cette religion aussi bien que la résistance, les injures aussi bien que la vengeance, toute avare répugnance à répandre sur les autres les biens de la vie comme l'excès de sollicitude pour les acquérir, tous les obstacles à l'ambition comme l'ambition même ; ainsi par là toutes les disputes qui ont pour objet la puissance et l'intérêt, seraient bientôt terminées, et le monde suivrait un cours bien plus heureux. Mais

l'acceptation universelle d'une offre semblable n'a jamais été attendue d'une créature aussi dépravée, aussi imparfaite que l'homme, elle n'a pu par conséquent faire jamais partie essentielle du dessein du plan. Celui qui a fait cette offre a prévu et prédit lui-même, qu'il y aurait peu d'hommes, un très-petit nombre d'hommes qui l'accepteraient à ces conditions. Il dit : *Étroite est la porte, étroit est le sentier qui conduit à la vie, et il y en a bien peu qui le trouvent* (Matth., VIII, 4). Aussi voyons-nous qu'il est bien peu d'hommes que l'espérance du bonheur futur détermine à abandonner les plaisirs et les soins frivoles de ce monde ; et la poursuite de ces objets n'est guère interrompue par la séparation d'un aussi petit nombre de vrais chrétiens. Comme le monde physique subsiste par les combats des mêmes éléments depuis la création du monde, ainsi le monde moral subsiste depuis ce temps par les combats des mêmes passions. La foule du genre humain est animée par les mêmes motifs : elle lutte, elle s'agite, elle combat avec la même ardeur pour le pouvoir, pour les richesses, pour les plaisirs. Toutes les occupations, toutes les professions sont exercées avec la même activité. Il y a des guerriers, des législateurs, des ministres, des patriotes, des politiques, comme si le christianisme n'eût jamais existé. La merveilleuse dispensation de cette religion a rempli toutes les vues qu'elle s'était proposées ; elle a donc éclairé les esprits, épuré la religion et perfectionné la morale du genre humain, sans renverser la constitution, l'économie ni le cours des affaires de ce monde. Elle a ouvert une porte étroite, il est vrai, mais qui offre une entrée dans le royaume des cieux à tous ceux qui sont assez sages pour la choisir, et assez vertueux pour y être admis.

III. A quel point l'institution chrétienne a contribué à la réforme du genre humain, c'est ce qu'il n'est pas aisé maintenant de déterminer. Les énormes excès qui souillaient le monde avant son établissement ont été si éloignés de notre vue par le cours des siècles, qu'à peine sont-ils encore sensibles : mais les plus grands excès ont laissé des traces qui peuvent se voir encore dans les registres de l'histoire ; et ce sont autant de monuments incontestables de tous ceux que le temps a dérobés à notre connaissance. Dans ces temps reculés les guerres se faisaient avec une férocité et une cruauté inconnues au nôtre ; des cités et des nations entières étaient effacées de la terre par la flamme et le fer ; des milliers de vaincus étaient crucifiés et empalés sans autres crimes que d'avoir fait leurs efforts pour défendre eux et leur patrie. La vie des enfants nouveau-nés était alors entièrement à la disposition de leurs parents qui avaient pleine liberté ou de les élever, ou de les exposer à périr de froid ou de faim, ou à être dévorés par les bêtes féroces et par les oiseaux de proie ; et cette coutume se pratiquait tous les jours sans punition, et même sans censure. Les gladiateurs étaient dressés et employés par centaines à se tailler l'un

l'autre en pièces sur les théâtres publics pour le divertissement des assemblées les plus polies ; et, quoique ces combattants ne fussent d'abord choisis que parmi les criminels, on vit ensuite par degrés des hommes du plus haut rang, et même des femmes des plus illustres familles s'enrôler elles-mêmes dans cette honorable liste. En mille occasions on ordonnait des sacrifices humains ; et aux funérailles des personnages riches et distingués, on égorgéait en foule leurs esclaves comme des victimes qui plaisaient à leurs mânes. Les plus infâmes obscénités firent partie de leur culte religieux, et les débauches les plus contraires à la nature furent publiquement avouées et célébrées par leurs poètes les plus admirés. A l'approche du christianisme, toutes ces horribles abominations s'évanouirent, et parmi les premiers qui l'embrassèrent, à peine eût-on pu trouver un seul vice. Les premiers chrétiens s'élevèrent à un degré si étonnant de piété, de charité, de tempérance, de patience et de résignation, qu'ils semblent avoir été régénérés à la lettre et purifiés de toutes les imperfections de la nature humaine. Il est presque aussi difficile pour nous de concevoir à présent comment ils ont pu suivre un cours de piété, d'innocence et de vertus aussi constant, aussi uniforme qu'il l'est pour nous à présent de les pratiquer au même degré de perfection.

Si l'on demande pourquoi la croyance de la religion ne produit pas aujourd'hui les mêmes effets, la réponse est aisée : c'est qu'elle n'est pas crue. Le remède le plus souverain ne peut guérir, si le malade ne veut pas consentir à le prendre. Cependant, malgré tous les obstacles qui retardent ou corrompent sa bienfaisante influence, elle a certainement beaucoup diminué les vices et corrigé les penchants du genre humain, et si elle était universellement adoptée, tant dans la croyance que dans la pratique, elle abolirait entièrement les crimes et la punition. Mais c'est ce que n'a jamais attendu son auteur, et ce qui n'entraîne pas nécessairement dans son plan. Si l'existence du bien et de la peine ne provenait pas de quelque nécessité à nous inconnue, jamais le Créateur n'en aurait permis l'existence en aucune manière. Il n'est donc pas plus nécessaire qu'ils soient extirpés qu'il ne l'a été qu'ils fussent prévenus : et qui sait si cela ne serait pas moins incompatible avec la forme et la constitution de ce monde ?

IV. On a encore attaqué l'autorité divine de cette religion par l'incompréhensibilité de quelques-uns de ses dogmes, particulièrement de ceux qui concernent la Trinité et l'expiation des péchés de l'homme par les souffrances et la mort du Christ. L'un paraît contredire tous les principes de la nature humaine, et l'autre toutes nos idées sur la justice divine. A ces objections je me contenterai de répondre que nul argument fondé sur des principes que nous ne pouvons concevoir ne peut détruire une proposition déjà démontrée par les principes que nous conce-

vons, et qu'ainsi l'on ne doit faire aucune attention aux objections sur cette matière.

Que trois êtres n'en fassent qu'un, c'est une proposition qui paraît contredire la raison, c'est-à-dire notre raison : mais il ne s'ensuit pas de là qu'elle ne puisse être vraie, car il y a quantité de propositions qui contredisent également notre raison, et dont cependant on démontre la vérité. L'existence d'un Dieu, premier principe de toute religion, est une proposition de ce genre : qu'un être puisse exister sans une cause, et qu'un être puisse être la cause de sa propre existence, ce sont deux propositions qui contredisent également notre raison ; cependant il faut que l'une d'elles soit vraie, ou jamais rien n'eût pu exister. De même encore la prescience infailible du Créateur et la liberté de l'homme dans ses actions sont des contradictions pour nos idées ; et cependant la vérité de l'une et de l'autre est aisée à démontrer d'après l'écriture, la raison et l'expérience.

Toutes ces difficultés où nous embarrasons imprudemment notre faible raison, viennent de ce que nous imaginons que la manière d'exister de tous les êtres doit absolument être semblable à la nôtre, c'est-à-dire qu'ils doivent comme nous exister tous dans l'espace ; et voilà la véritable source des tourments et des perplexités de notre esprit. Nous savons que parmi les êtres que nous connaissons, jamais deux ensemble ne peuvent exister dans le même point de temps et le même point de lieu, et qu'ainsi il est impossible que deux êtres forment un être unique. Mais concevons-nous à quel point les êtres dont la forme d'existence n'a aucune relation avec le temps et l'espace peuvent être unis ensemble ? Non : nous ne pouvons donc pas nier positivement la possibilité d'une pareille union. De même notre raison nous apprend que la punition de l'innocent à la place du coupable est opposée à la justice, à la droiture, et n'offre d'ailleurs aucune idée d'utilité ; mais souvenons-nous aussi que la courte ligne de notre intelligence ne peut atteindre et sonder la profondeur de cette question. Notre raison ne peut nous instruire par quels moyens le crime ou la peine ont pu trouver place dans les ouvrages d'un Créateur infiniment bon et infiniment puissant, et dont la bonté aurait dû, ce me semble, le porter à les exclure de son univers, puisqu'il avait la puissance de le faire. Elle ne peut nous assurer que quelques souffrances des individus ne soient pas nécessaires au bonheur du tout ; elle ne peut nous démontrer que ce ne soit pas de cette nécessité que vient le crime et le châtiement, qu'ils ne puissent pas pour cette raison être imposés sur nous et levés comme une taxe pour le bien général, ou que cette taxe ne puisse pas être payée par un être aussi bien que par un autre, et que par conséquent si elle est volontairement offerte, elle ne puisse pas être justement acceptée par l'innocent à la place du coupable. Notre ignorance est profonde sur tous ces points, et notre raison ne nous donnant là-dessus au-

cune lumière, nous ne pouvons pas affirmer que cette nécessité soit contraire à la justice ou sans aucune utilité. Jusqu'à ce que nous puissions résoudre cette grande question : *d'où le mal est-il venu?* nous ne pouvons rien décider sur les dispensations de la Providence. Elles doivent être nécessairement liées avec ce principe, dont la découverte nous est impossible; et dès que nous ne connaissons pas la source du mal, nous ne pouvons pas juger ce qui est ou n'est pas le remède efficace et convenable. Il est à remarquer que, malgré l'espèce d'absurdité apparente que présente cette doctrine, elle a cependant été universellement adoptée dans tous les âges. Aussi loin que l'histoire peut faire remonter nos recherches dans les temps les plus anciens, nous voyons toutes les nations, tant civilisées que barbares, malgré la vaste différence qui les sépare dans toutes leurs opinions religieuses, se réunir dans ce point, et croire à l'avantage du moyen d'apaiser leurs dieux offensés par des sacrifices, c'est-à-dire par la substitution des souffrances des autres hommes et des autres animaux. Jamais cette notion n'a pu dériver de la raison, puisqu'elle la contredit, ni de l'ignorance, qui n'a jamais pu inventer un expédient aussi inexplicable, et qui d'ailleurs dans toutes les opinions n'a jamais été uniforme dans tous les temps et dans tous les pays; ni de l'artifice des rois et des prêtres dans la vue de dominer sur le peuple. Cette doctrine n'a aucun rapport avec cette fin; nous la trouvons dans l'esprit des sauvages les plus éloignés qu'on découvre de nos jours, et qui n'ont ni rois ni prêtres. Elle doit donc dériver d'un instinct naturel ou d'une révélation surnaturelle, et l'un et l'autre sont également des opérations de la puissance divine.

Dira-t-on que malgré toute la vérité possible de cette doctrine, il est inconciliable avec la justice et la bonté du Créateur d'exiger de sa créature de croire à des propositions qui contredisent ou qui surpassent la portée de cette raison même qu'il a jugé à propos de nous donner? Je répondrai : Le christianisme nous a dévoilé plusieurs vérités importantes dont nous n'avions auparavant aucune connaissance, et parmi ces vérités, sont celles-ci : que trois êtres sont unis d'une façon quelconque dans l'essence divine, et que Dieu veut bien accepter les souffrances du Christ comme une expiation des péchés du genre humain. Ces deux propositions, considérées simplement comme la déclaration de deux faits, ne contredisent nullement la raison humaine et ne sont point au-dessus de sa portée. La première est d'un énoncé aussi clair que cette vérité géométrique : *Trois lignes équilatérales forment un triangle.* La seconde n'est pas moins intelligible que celle-ci : *Un homme acquitte les dettes d'un autre homme.* Mais de quelle manière cette union est formée, ou pourquoi Dieu accepte ces punitions par substitution, ou à quelle fin elles peuvent servir, c'est sur quoi le christianisme garde le silence, et ce silence est

sage. Mille instructions n'auraient pu nous mettre en état de comprendre ces mystères, et conséquemment il n'exige point que nous sachions ou que nous croyions rien sur la forme de ces mystères. La vérité de ces dogmes doit dépendre entièrement de l'autorité de ceux qui les ont enseignés : ce sont les mêmes personnes qui nous ont enseigné un système de religion plus sublime, et un système de morale plus parfait qu'aucun de ceux qu'ont jamais pu découvrir nos facultés; et ces mêmes systèmes, une fois découverts, se trouvent exactement conformes avec notre raison. Nous ne devons donc pas rejeter avec tant de précipitation les dogmes qu'ils nous ont manifestés, et dont notre raison n'est pas juge compétent. Si un habile mathématicien nous prouve la vérité de plusieurs propositions par des démonstrations que nous concevons, nous n'hésitons pas à donner, sur son autorité, notre croyance à d'autres, dont nous ne sommes pas en état de suivre les preuves progressives. Pourquoi donc refuserions-nous au Christ et à ses apôtres la confiance que nous croyons raisonnable de nous accorder les uns aux autres?

V. D'autres ont reproché à tout le plan de cette révélation d'être inconséquent et partial, injuste et indigne d'un auteur tout-puissant et doué d'une science infinie. Peut-on supposer que ce Dieu suprême ait favorisé certaines personnes, certains pays, certains siècles, de cette divine communication; tandis que les autres qui ne la méritaient pas moins ont été exclus de ces précieux avantages; qu'il a changé et contredit ses propres desseins, en formant d'abord le genre humain enclin à se rendre misérable par sa propre perversité, et inventant ensuite un aussi étrange expédient pour le rendre au bonheur, qu'il n'aurait jamais dû lui permettre de perdre, et cela pour amener l'inutile intervention d'un médiateur?

Je me contenterai de répondre que quelque inexplicable que ce procédé puisse nous paraître, à nous qui ne voyons qu'une très-petite partie du plan du christianisme, ainsi que du plan de la création, tous deux sont à cet égard parfaitement analogues l'un à l'autre.

Dans toutes les dispensations de la Providence que nous connaissons, les avantages sont distribués sur la même règle : la santé et la force, le bon sens et la science; la richesse et le pouvoir sont départis aux individus et aux nations à différentes mesures et à différents temps. Toute l'économie de ce monde est composée de maux et de remèdes, et les remèdes sont pour la plupart administrés par des agents intermédiaires. Dieu a permis que nous nous plongions nous-mêmes dans la pauvreté, le malheur et la misère par nos propres vices, et il nous a donné les avis, les instructions et l'exemple des autres, pour nous détourner ou nous délivrer de ces calamités. Il nous a formés sujets à d'innombrables maladies, et il nous a prodigué une foule de remèdes variés. Il nous

a assujettis aux besoins de la faim et de la soif et à la nudité, et il nous a fourni des aliments, des boissons et des vêtements, presque toujours par le ministère des autres. Il a créé les poisons, et il nous a pourvus d'antidotes. Il a ordonné au froid de l'hiver de purifier les chaleurs pestilentielles de l'été, et aux rayons de l'été de sécher les inondations de l'hiver. Pourquoi la constitution de la nature est-elle ainsi formée? Pourquoi trouve-t-on le même esprit dans toutes les dispensations physiques et morales de la Providence, et de même encore dans celles de la religion chrétienne? C'est ce que nous ignorons; nous n'avons point reçu de facultés pour le concevoir. Dieu pouvait sans doute faire du monde physique un système d'une beauté et d'une régularité parfaites, sans maux et sans remèdes, et du christianisme un plan de vertu morale qui ne produisit que le bonheur, sans intervention d'aucune expiation ni médiation. Il aurait pu exempter nos corps de maladies et nos âmes de tout vice, et nous n'aurions eu besoin alors ni de remèdes pour réparer notre santé, ni d'expédients pour nous réconcilier avec le Créateur. Il paraît en effet à notre ignorance que ce plan s'accordait bien mieux avec la justice et la raison; mais sa sagesse infinie en a autrement décidé. Elle a formé le système de la nature et celui du christianisme sur d'autres principes, mais qui sont si parfaitement semblables entre eux, que nous avons droit d'en conclure qu'ils doivent provenir tous deux de la même source, de la puissance et de la sagesse divines, quelque inconciliables qu'ils puissent nous paraître avec notre raison. La raison est sans contredit notre plus sûr guide dans toutes les matières qui sont placées dans la sphère étroite de son intelligence. Ainsi, quant à ce qui concerne la révélation, il est du ressort de la raison d'examiner l'autorité de cette révélation; mais quand son existence est une fois prouvée, la raison n'a plus rien à faire qu'à acquiescer à ses dogmes, et elle n'est jamais plus mal employée qu'à vouloir les ajuster avec ses idées sur la vérité et la rectitude. Dieu, dit le présomptueux docteur, est parfaitement sage, juste et bon. Et quelle en est la conséquence? Que toutes les dispensations de sa providence doivent être conformes à nos notions sur la justice, la sagesse et la bonté parfaites. Mais avant de tirer une pareille conséquence, qu'il commence donc par prouver que l'homme est aussi parfait, aussi sage que son Créateur. On doit conclure, au contraire, que les dispensations d'un être parfait et souverainement sage doivent paraître déraisonnables et peut-être injustes à un être plein d'ignorance et d'imperfection. Leur impossibilité apparente peut être la marque même de leur vérité, et justifier en quelque façon cette saillie d'un pieux enthousiasme : *Je le crois précisément parce qu'il est impossible (Credo quia impossibile, Sainte Thérèse)*. Est-il surprenant que nous ne soyons pas en état de comprendre les dispensations spiri-

tuelles du Tout-Puissant, lorsque ses ouvrages matériels ne sont pas moins incompréhensibles pour nous? La vue de notre raison ne peut pénétrer dans les grandes propriétés de la matière, la gravitation, l'attraction, l'élasticité et l'électricité, ni dans l'essence de la matière elle-même. La raison peut nous enseigner comment le globe lumineux du soleil peut remplir un cercle dont le diamètre renferme plusieurs millions de lieues, d'une continuelle inondation de rayons successifs pendant des milliers d'années, sans aucune diminution sensible dans le globe, d'où ils sont continuellement versés, et sans aucune augmentation dans les corps sur lesquels tombent les rayons qu'ils ne cessent d'absorber l'un après l'autre? La raison peut-elle nous dire comment ces rayons lancés avec une vitesse plus grande que la rapidité du boulet du canon, peuvent frapper les plus tendres organes du corps humain, sans y porter aucune impression de douleur, ou par quels moyens cette percussion seule peut apporter à une âme immatérielle les formes des objets éloignés? Peut-elle nous apprendre comment il peut se former une union entre des essences matérielles et immatérielles, ou comment les blessures du corps peuvent donner à l'âme des sensations de douleur, et le chagrin de l'âme miner et détruire le corps? Que toutes ces merveilles existent, c'est ce dont nous avons la démonstration visible, et ce qu'il n'est pas possible de contester. Mais comment peut-il se faire qu'elles existent ainsi? C'est ce qui est aussi incompréhensible pour nous que les mystères les plus abstraits de la révélation. En un mot, nous voyons une partie si bornée du grand tout, nous savons si peu de chose sur la relation que peut avoir la vie présente avec l'état qui l'a précédée et l'état futur qui doit la suivre; nous avons des lueurs si faibles sur la nature de Dieu, sur ses attributs et sur la forme de son existence; nous comprenons si peu de chose du plan physique, et beaucoup moins encore du plan moral sur lequel l'univers a été établi, ou du principe sur lequel il roule et continue de subsister, que si une révélation de l'Être suprême sur de pareils sujets était en tout familière à nos esprits et conforme à notre raison, nous aurions lieu de suspecter la divinité de son autorité. Si cette révélation avait été moins incompréhensible, on peut en quelque sorte assurer qu'elle aurait été plus incroyable.

Mais je ne m'engagerai pas plus avant dans la considération de ces abstraites et difficiles spéculations. Leur discussion ferait de ce court essai une tâche trop ennuyeuse et trop laborieuse pour la classe de lecteurs à laquelle il est destiné. Ce sont tous ces hommes affairés ou paresseux, dont tout le temps et toutes les pensées sont incessamment employés aux occupations de ce monde, ou bien à la poursuite du plaisir, à l'ambition, à la débauche; qui ne savent de cette religion que ce qu'ils en ont recueilli en passant et au hasard dans des conversations

décousues, ou dans une lecture superficielle ; et qui sont partis de là pour conclure avec eux-mêmes, qu'une prétendue révélation fondée sur une histoire aussi étrange, aussi invraisemblable, si incroyable dans ses dogmes, si impraticable dans ses préceptes, ne peut être qu'une imposture, l'ouvrage frauduleux des prêtres qui ont trompé les siècles ignorants et sans lettres ; imposture que la politique des souverains a adoptée et qu'elle entretient avec soin comme une machine habilement concertée pour imprimer la terreur et commander l'obéissance du vulgaire superstitieux. Dissertar avec pareils auditeurs sur les mystères de la religion chrétienne, c'est converser sur la musique avec un sourd, ou raisonner avec un aveugle sur les beautés de la peinture. Ils manquent de toutes les idées relatives au sujet, qu'on ne peut par conséquent venir à bout de leur faire comprendre. Il faudrait auparavant que leurs esprits fussent formés et préparés à ces conceptions sublimes par la contemplation dans la retraite, par l'entier éloignement de toutes dissipations et de toutes affaires, par la mauvaise santé, les disgrâces et les malheurs, et surtout par l'invisible intervention de l'influence divine. Sans ces secours préparatoires, sans un fonds de science et un certain degré d'application, il est impossible qu'ils puissent apercevoir et connaître, comprendre et croire aucune chose de cette religion. S'ils disent qu'ils croient, ils trompent les autres : s'ils s'imaginent croire, ils se trompent eux-mêmes.

J'avouerai sans peine que cette classe d'hommes juge conséquemment à la mesure de ses connaissances. S'ils sont doués d'un bon esprit, qui ait été entièrement dévoué aux affaires et aux amusements du monde, ils ne peuvent pas porter un autre jugement, et ils doivent se révolter contre l'histoire et les dogmes de cette religion. La prédication du Christ crucifié fut pour les Juifs une pierre de scandale, et parut aux Grecs une folie (1 *Cor.*, I, 26). Telle est l'idée que le christianisme doit d'abord inspirer de lui à tous ceux qui jugent d'après les préjugés établis, le faux savoir et des connaissances superficielles. Quiconque est incapable de suivre la chaîne de ses prophéties, de voir la beauté et la justesse des préceptes de sa morale, et de pénétrer dans les merveilles de ses dispensations célestes, ne peut se former d'autre idée de cette révélation, que celle d'une rhapsodie confuse de fictions et d'absurdité.

Si l'on me demande si le christianisme a été destiné seulement pour les savants théologiens et les philosophes profonds, je répondrai : non. Il fut d'abord prêché par des gens sans lettres ; et toute la partie pratique, qui en est la partie la plus nécessaire, est suffisamment intelligible pour les esprits les plus bornés. Mais il n'en est pas de même des preuves de son authenticité : elles dépendent d'autres parties d'un genre spéculatif, qui ouvrent à nos recherches un champ inépuisable de découvertes sur la nature des attributs et sur les dispensations de Dieu ; autant

d'articles qu'il est impossible de comprendre sans quelque science et sans beaucoup d'attention. La plus grande portion du genre humain est nécessairement exclue de ces connaissances ; elle est forcée par conséquent de s'en rapporter aux autres sur les fondements de sa croyance. De là vient peut-être que la foi ou la docilité à croire est tant recommandée dans l'Évangile. En effet, si les hommes exigent des preuves qu'ils sont eux-mêmes incapables d'entendre, et que ceux qui n'ont aucune connaissance sur cet important sujet ne veulent pas accorder quelque confiance à ceux qui en ont acquis, il s'ensuit que les ignorants et les hommes sans application doivent rester dans un état d'incrédulité. Mais toute cette classe d'hommes doit se souvenir que dans toutes les sciences et dans les mathématiques mêmes, dont à la première vue les vérités paraissent impossibles aux esprits les plus pénétrants, lorsqu'ils ne sont pas instruits dans cette science, ces mêmes vérités après un examen plus approfondi, se trouvent susceptibles de la plus rigoureuse démonstration. Ainsi, dans toutes les recherches où nous ne pouvons rien décider sans beaucoup de science et d'examen on ne peut nullement s'en rapporter à une raison qui n'est pas instruite. Ils doivent donc conclure de là, qu'il leur est au moins aussi possible de se tromper en ne croyant pas cette révélation, eux qui n'ont aucune idée sur cette matière, qu'il pouvait l'être à ces grands maîtres de raison et de science, Grotius, Bacon, Newton, Clarke, Boyle, Locke, Addison et Littleton, etc. (1) de se tromper en la croyant, et en s'attachant fermement à cette croyance, après les plus soigneuses et les plus savantes recherches sur l'authenticité des monuments où elle est consignée, sur l'accomplissement de ses prophéties, sur la sublimité de ses dogmes et la pureté de ses préceptes, et sur les objections de ses adversaires ; croyances qu'ils ont attestées au monde par leurs écrits, sans autre motif que leur respect pour la vérité et leur zèle pour le bien du genre humain.

Si le petit nombre de pages qu'on vient de lire, pouvait ajouter un atome de plus aux trésors dont ces savants écrivains ont enrichi l'univers ; si elles étaient assez heureuses pour persuader à quelques-uns de nos petits philosophes d'accorder quelque confiance à ces grandes autorités, et de se défier davantage de leur propre opinion ; si elles avaient la force de les convaincre, que malgré toutes

(1) Excepté Grotius, tous ceux que cite ici M. J. sont anglais. On pourrait encore y en ajouter d'autres de la même nation, qui a produit beaucoup plus de défenseurs illustres de la religion, que d'incrédules célèbres. Le reste de l'Europe a eu aussi eet avantage consolant ; et certes notre auteur aurait dû en faire mention. Les plus distingués de ces défenseurs sont Gassendi, Descartes, Mallebranche, Arnaud, Pascal, Nicole, Abbadie, Jaquelot, Bossuet, Fénelon, Leibnitz, Haller, Euler, Bonnet, Deluc, Montesquieu même, etc. Les uns ont composé des apologies expresses du christianisme, et les autres ont rendu des témoignages formels en faveur de sa vérité. D'ailleurs, depuis saint Paul jusqu'à Bossuet, le nombre des grands hommes croyant en Jésus-Christ et défendant sa doctrine, est assez considérable pour humilier le sot orgueil des prétendus philosophes de notre siècle. (Note de l'éditeur.)

les apparences défavorables, le christianisme ne peut être une fraude ou une erreur ; si elles pouvaient les porter à examiner cette religion avec quelque attention, ou (si cette étude leur paraît une tâche trop pénible) à ne pas la rejeter si légèrement et sans aucun examen quelconque ; le but de ce petit ouvrage serait suffisamment rempli.

Il m'eût été facile de l'étendre davantage et de le grossir considérablement, en discutant plus en détail les preuves qu'on y a employées, et les vues nouvelles qu'on y a ouvertes. Mais alors les hommes qui sont livrés au tumulte des affaires n'auraient pas eu le loisir d'en faire la lecture, et les lecteurs paresseux n'en auraient pas eu la volonté. Si jamais il a l'honneur d'être admis en si bonne compagnie, je ne doute pas que ces messieurs ne décident sur-le-champ, que ce doit être l'ouvrage de quelque enthousiaste ou de quelque pédant, d'un homme de néant ou d'un fou. Je prendrai donc la liberté de les assurer que l'auteur est on ne peut pas plus éloigné de tous ces caractères ; que peut-être autrefois il ne croyait pas plus qu'eux ; mais qu'ayant eu quelques loisirs et encore plus de curiosité, il les avait employés à résoudre une question qui lui paraissait être de quelque importance : Le *christianisme* n'est-il, comme plusieurs le

supposent, qu'une imposture fondée sur une fable absurde, incroyable et surannée ? Ou est-il en effet ce qu'il prétend être, une révélation communiquée au genre humain par l'intervention d'un pouvoir surnaturel ?

En se livrant avec candeur à cette recherche, il trouva bientôt que le premier fait était d'une impossibilité absolue, et que ses prétentions à la vérité étaient appuyées sur les fondements les plus solides. En poursuivant son examen, il a vu naître à chaque pas de nouvelles lumières, et quelquefois les plus brillantes clartés sortir des coins en apparence les plus obscurs, et fournir les preuves les plus lumineuses, parce qu'il était également au-dessus du pouvoir de la fraude humaine de les inventer, et de celui de la raison humaine de les découvrir. Toutes ces preuves qui l'ont convaincu de la divinité de cette religion et de celle de son origine, il les a rassemblées ici dans l'ordre le plus clair et le plus concis qu'il lui a été possible, dans l'espérance qu'elles pourraient faire la même impression sur d'autres esprits, et dans la persuasion intime, que s'il y avait dans le monde un peu plus de vrais chrétiens, ce serait pour eux-mêmes un avantage immense, qui d'ailleurs ne nuirait en aucune manière au bien public.

PLAN

D'UN TRAITÉ SUR LA VÉRITÉ DE LA RELIGION CHRÉTIENNE,

PAR S. L. M. FÉNÉLON.



Il y a longtemps qu'il me paraît important de former un plan qui contienne des preuves des vérités nécessaires au salut, lesquelles soient tout ensemble, et réellement concluantes, et proportionnées aux hommes ignorants. J'avais pressé autrefois un savant prélat de l'exécuter ; il me l'avait promis très-souvent. Je voudrais être capable de le faire. Cet ouvrage devrait être très-court : mais il faudrait un long travail et un grand talent pour l'exécuter. Rien ne demande tant de génie qu'un ouvrage où il faut mettre à la portée de ceux qui n'en ont point les premières vérités. Pour y réussir, il faut atteindre à tout, et embrasser les deux extrémités du genre humain. Il faut se faire entendre par les ignorants, et réprimer la critique téméraire des hommes qui abusent de leur esprit contre la vérité. Je ne saurais vous donner ici qu'une idée très-vague et très-défectueuse de ce projet. Mais ce que je vous en proposerai à la hâte et en secret, est sans conséquence ; vous concevrez beaucoup plus que je ne puis vous dire en très-peu de lignes. Voici plutôt une simple table des matières qu'une explication des preuves.

I. — *Il y a un Dieu infiniment parfait qui a créé l'univers.*

Il ne faut qu'ouvrir les yeux, et qu'avoir le

cœur libre pour apercevoir sans raisonnement la puissance et la sagesse du Créateur qui éclate dans son ouvrage. Si quelque homme d'esprit conteste cette vérité, je ne discuterai point avec lui ; je le prierai seulement de souffrir que je suppose qu'il se trouve par un naufrage, dans une île déserte : il y aperçoit une maison d'une excellente architecture, magnifiquement meublée ; il y voit des tableaux merveilleux ; il entre dans un cabinet où un grand nombre de très-bons livres de tout genre sont rangés avec ordre ; il ne découvre néanmoins aucun homme dans toute cette île ; il ne me reste qu'à lui demander s'il peut croire que c'est le hasard sans aucune industrie qui a fait tout ce qu'il voit ? J'ose le défier de parvenir jamais par ses efforts à faire accroire que l'assemblage de ces pierres, fait avec tant d'ordre et de symétrie, que les meubles qui montrent tant d'art, de proportion et d'arrangement, que les tableaux qui imitent si bien la nature, que les livres qui traitent si exactement les plus hautes sciences, sont des combinaisons purement fortuites. Cet homme d'esprit pourra trouver des subtilités pour soutenir dans la spéculation un paradoxe si absurde : mais dans la pratique, il lui sera impossible d'entrer dans aucun doute sérieux sur l'industrie qui éclate dans cette maison. S'il se

vantait d'en douter, il ne ferait que démentir sa propre conscience. Cette impuissance de douter est ce qu'on nomme pleine conviction. Voilà, pour ainsi dire, le bout de la raison humaine. Elle ne peut aller plus loin. Cette comparaison démontre quelle doit être notre conviction sur la Divinité à la vue de l'univers. Peut-on douter que ce grand ouvrage ne montre infiniment plus d'art que la maison que je viens de représenter? La différence qu'il y a entre un philosophe et un paysan, est que le paysan suit d'abord avec simplicité tout ce qui saute aux yeux, au lieu que le philosophe, séduit par ses vains préjugés, emploie la subtilité de ses raisonnements à embrouiller sa raison même. Voilà la Divinité dans son point de vue pour tout homme sensé, attentif, sans orgueil et sans passion. Loin d'avoir besoin de raisonner, il n'a que son raisonnement à craindre. Il n'a pas plus de besoin de méditer pour trouver son Dieu à la vue de l'univers, que pour supposer un horloger à la vue d'une horloge, ou un architecte à la vue d'une maison.

II. — *Il n'y a que le seul Christianisme qui soit un culte digne de Dieu.*

Il n'y a que la religion chrétienne qui consiste dans l'amour de Dieu. Les autres religions ont consisté dans la crainte des dieux qu'on voulait apaiser, et dans l'espérance de leurs bienfaits, qu'on tâchait de se procurer par des honneurs, des prières et des sacrifices. Mais la seule religion enseignée par Jésus-Christ nous oblige à aimer Dieu plus que nous-mêmes et à ne nous aimer que pour l'amour de lui. Elle nous propose pour paradis le parfait et éternel amour. Elle exige le renoncement à nous-mêmes : *Abneget semetipsum*, c'est-à-dire l'exclusion de tout amour propre pour nous réduire à nous aimer par charité, comme quelque chose qui appartient à Dieu, qu'il veut que nous aimions en lui. Ce renversement de tout l'homme est le rétablissement de l'ordre, et la naissance de l'homme nouveau. Voilà ce que l'esprit de l'homme n'a pu inventer. Il faut qu'une puissance supérieure tourne l'homme contre lui-même pour le forcer à prononcer cette sentence foudroyante contre son amour propre. Il n'y a rien de si évidemment juste, et il n'y a rien qui révolte si violemment le fonds de l'homme idolâtre de soi. Dieu ne peut être suffisamment reconnu que par cet amour suprême : *Nec colitur ille nisi amando*, dit saint Augustin. D'où vient donc que presque tous les hommes ont pris le change? Ils ont mis le sacrifice des animaux, l'encens et les autres dons en la place du moi, victime qu'il fallait immoler. Dites à l'homme le plus simple et le plus ignorant, qu'il faut aimer Dieu, notre père, qui nous a fait pour lui; cette parole entre d'abord dans son cœur, si l'orgueil et l'amour-propre ne le révolte pas : il n'a aucun besoin de discussion pour sentir que voilà la religion tout entière. Or il ne trouve ce vrai culte que dans le christianisme. Ainsi, il n'a ni à choisir ni à délibérer. Tout autre culte n'est point une

religion. Le judaïsme n'est qu'un commencement, ou, pour mieux dire, qu'une image ou une ombre de ce culte promis. Otez du judaïsme les figures grossières, les bénédictions temporelles, la graisse de la terre, la rosée du ciel, les promesses mystérieuses, les imperfections tolérées, les cérémonies légales, il ne restera qu'un christianisme commencé. Le christianisme n'est que le renversement de l'idolâtrie de l'amour-propre, et l'établissement du vrai culte de Dieu par un amour suprême. Cherchez bien, vous ne trouverez ce vrai culte développé, purifié et parfait que chez les chrétiens. Eux seuls connaissent Dieu infiniment aimable. Je ne parle point des mahométans; ils ne le méritent pas. Leur religion n'est que le culte grossier, servile et purement mercenaire des Juifs les plus charnels, auquel ils ont ajouté l'admiration d'un faux prophète, qui, de son aveu, n'a jamais eu aucune preuve de mission. Tout homme simple et droit ne peut s'arrêter que chez les chrétiens, puisqu'il ne peut trouver que chez eux le parfait amour. Dès qu'il le trouve là, il a trouvé tout, et il sent bien qu'il ne lui reste plus rien à chercher. Les mystères ne l'effarouchent point; il comprend que toute la nature étant incompréhensible à son faible esprit, il ne doit pas s'étonner de ne pouvoir comprendre tous les secrets de la Divinité; sa faiblesse même se tourne en force, et ses ténèbres en lumière, pour le rendre défiant de soi et docile à Dieu. Il n'a point de peine à croire que Dieu, amour infini, a daigné venir lui-même sous une chair semblable à la nôtre pour tempérer les rayons de sa gloire, nous apprendre à aimer, et s'aimer lui-même au dedans de nous. C'est en ce sens-là qu'il est vrai de dire qu'on trouve la vraie religion par le cœur et non par l'esprit. En effet, on la trouve simplement par l'amour de Dieu infiniment aimable, non par le raisonnement subtil des philosophes. Socrate même n'a presque rien trouvé, pendant qu'une femme humble et un artisan docile trouvent tout en trouvant l'amour : *Confiteor tibi, Pater*, etc. L'amour de Dieu décide de tout sans discussion en faveur du christianisme. C'est en ce sens que l'âme est naturellement chrétienne, comme parle Tertulien.

III. — *Il n'y a que l'Eglise catholique qui puisse enseigner ce culte d'une façon proportionnée au besoin de tous les hommes.*

Tous les hommes, et surtout les ignorants, ont besoin d'une autorité qui décide, sans les engager dans une discussion dont ils sont visiblement incapables. Comment voudrait-on qu'une femme de village ou qu'un artisan examinât le texte original, les éditions, les versions, les divers sens du texte sacré? Dieu aurait manqué au besoin de presque tous les hommes, s'il ne leur avait pas donné une autorité infaillible pour leur épargner cette recherche impossible et pour les garantir de s'y tromper : l'homme ignorant qui connaît la bonté de Dieu et qui sent sa propre impuissance, doit donc supposer cette

autorité donnée de Dieu, et la chercher humblement pour s'y soumettre sans raisonner. Où la trouvera-t-il? Toutes les sociétés séparées de l'Eglise catholique ne fondent leur séparation que sur l'offre de faire chaque particulier juge des Ecritures, et de lui faire voir que l'Ecriture contredit cette ancienne Eglise. Le premier pas qu'un particulier serait obligé de faire pour écouter ces sectes, serait donc de s'ériger en juge entre elles et l'Eglise qu'elles ont abandonnée. Or quelle est la femme de village, quel est l'artisan, qui puisse dire sans une ridicule et scandaleuse présomption : Je vais examiner si l'ancienne Eglise a bien ou mal interprété le texte des Ecritures. Voilà néanmoins le point essentiel de la séparation de toute branche d'avec l'ancienne tige. Tout ignorant qui sent son ignorance, doit avoir horreur de commencer par cet acte de présomption. Il cherche une autorité qui le dispense de faire cet acte présomptueux et cet examen dont il est incapable. Toutes les nouvelles sectes, suivant leur principe fondamental, lui crient : Lisez, raisonnez, décidez ! La seule ancienne Eglise lui dit : Ne raisonnez, ne décidez point ; contentez-vous d'être docile et humble : Dieu m'a promis son Esprit pour vous préserver de l'erreur. Qui voulez-vous que cet ignorant suive, ou ceux qui lui demandent l'impossible, ou ceux qui lui promettent ce qui convient à son impuissance et à la bonté de Dieu? Représentons-nous un paralytique qui veut sortir de son lit parce que le feu est à la maison : il s'adresse à cinq hommes qui lui disent : Levez-vous, courez, percez la foule, sauvez-vous de cet incendie. Enfin il trouve un sixième homme qui lui dit : Laissez-moi faire, je vais vous emporter entre mes bras. Croira-t-il les cinq hommes qui lui conseillent de faire ce qu'il sent bien qu'il ne peut pas? Ne croira-t-il pas plutôt celui qui est le seul à lui promettre le secours proportionné à son impuissance? Il s'abandonne sans raisonner à cet homme, et se borne à demeurer souple et docile entre ses bras. Il en est précisément de même d'un homme humble dans son ignorance, il ne peut écouter sérieusement les sectes qui lui crient : Lisez, raisonnez, décidez ! lui qui sent bien qu'il ne peut ni lire, ni raisonner, ni décider : mais il est consolé d'entendre l'ancienne Eglise qui lui dit : Sentez votre impuissance, humiliez-vous, soyez docile, confiez-vous en la bonté de Dieu, qui ne nous a point laissés sans secours pour aller à lui. Laissez-moi faire, je vous porterai entre mes bras. Rien n'est plus

simple et plus court que ce moyen d'arriver à la vérité. L'homme ignorant n'a besoin ni de livre, ni de raisonnement pour trouver la vraie Eglise. Les yeux fermés, il sait avec certitude que toutes celles qui veulent le faire juge sont fausses, et qu'il n'y a que celle qui lui dit de croire humblement qui puisse être la véritable. Au lieu des livres et des raisonnements, il n'a besoin que de son impuissance et de la bonté de Dieu pour rejeter une flatteuse séduction et pour demeurer dans une humble docilité. Il ne lui faut que son ignorance bien sensée pour décider. Cette ignorance se tourne pour lui en science infailible. Plus il est ignorant, plus son ignorance lui fait sentir l'absurdité des sectes qui veulent l'ériger en juge ce qu'il ne peut examiner. D'un autre côté, les savants mêmes ont un besoin infini d'être humiliés et de sentir leur incapacité. A force de raisonner, ils sont encore plus dans le doute que les ignorants : ils disputent sans fin entre eux, et ils s'entêtent des opinions les plus absurdes. Ils ont donc autant de besoin que le peuple le plus simple, d'une autorité suprême qui rabaisse leur présomption, qui corrige leurs préjugés, qui termine leurs disputes, qui fixe leurs incertitudes, qui les accorde entre eux et qui les réunit avec la multitude. Cette autorité supérieure à tout raisonnement, où la trouverons-nous? Elle ne peut être dans aucune des sectes, qui ne se forment qu'en faisant raisonner tous les hommes et qu'en les faisant juges de l'Ecriture au-dessus de l'Eglise. Elle ne peut donc se trouver que dans cette ancienne Eglise, qu'on nomme catholique. Qu'y a-t-il de plus simple, de plus court, de plus proportionné à la faiblesse de l'esprit du peuple, qu'une décision pour laquelle chacun n'a besoin que de sentir son ignorance et que de ne vouloir pas tenter l'impossible? Rejetez une discussion visiblement impossible et une présomption ridicule, vous voilà catholique.

Je comprends bien qu'on fera contre ces trois vérités des objections innombrables. Mais n'en fait-on pas pour nous réduire à douter de l'existence des corps et pour disputer la certitude des choses que nous voyons, que nous entendons et que nous touchons à toute heure, comme si notre vie entière n'était que l'illusion d'un songe? J'ose assurer qu'on trouvera dans les trois principes que je viens d'établir, de quoi dissiper toutes les objections en peu de mots et sans aucune discussion subtile.

PENSÉES SUR LA PROVIDENCE.



Avant la publication de l'Evangile, tous les peuples croyaient sans doute en la Providence, à un Etre qui conserve et régit l'univers. Frappés du spectacle de la nature, les philosophes, à l'exception de quelques-uns,

reconnurent cette vérité consolante ; mais ne saisissant pas le rapport intime qu'elle a avec le dogme d'une autre vie, ou n'en tirant aucune conséquence relative à celle-ci, ils ne purent jamais résoudre les difficultés

qu'elle faisait naître dans leur esprit vain et inquiet. Les stoïciens s'en occupèrent avec plus d'ardeur et d'application que tous les autres. Sans aucune certitude d'un état futur, n'y croyant même pas, et voulant néanmoins soutenir la vertu, ils avancèrent qu'elle était seule capable de se suffire à elle-même, et portait en soi sa récompense et son bonheur, même dans les plus grandes calamités. Conséquemment ils nous ont représenté les dieux jetant un regard de complaisance sur le sage qui lutte contre la fortune, et sur Caton, resté debout au milieu des ruines de sa patrie. Voilà les misérables rêves de leur sagesse dure, inflexible et orgueilleuse; loin de nous soulager dans nos maux, ils les rendent souvent plus douloureux, et presque toujours incurables. En nous préservant de ses funestes atteintes, on sera facilement convaincu que la vertu ne se suffit point, et que nous ne pouvons trouver dans notre propre fonds une félicité parfaite. Cette vertu, dans un monde pervers, pourrait-elle donc être le souverain bien? Non, c'est au contraire la route pénible qui y mène; et, quoiqu'elle soit digne de notre affection, elle n'est pourtant qu'un moyen efficace pour arriver à ce bien dont nous ne jouirons que dans la vie future. En elle, est uniquement la récompense de l'homme que Dieu fit à son image, de l'homme qu'il doua de si nobles facultés, et dans lequel il mit les notions du juste et de l'injuste, de l'homme surtout qui répugne à l'idée du néant, et trouve dans son cœur celle de l'Être divin, avec le sentiment ineffaçable de sa propre immortalité.

L'existence de Dieu et celle d'une autre vie sont deux vérités inséparables et qui ont entre elles une étroite dépendance. Rejetez la dernière, toutes les questions relatives à la première sont oiseuses ou presque d'aucune utilité. Adoptons là-dessus le raisonnement simple de saint Jean Chrysostome : S'il n'y a point de vie future, Dieu n'existe pas; s'il existe, il est juste; et s'il est juste, il distribue les peines et les récompenses à chacun suivant ses œuvres. Mais il laisse souvent les méchants achever le cours de leurs jours dans la prospérité, tandis que les justes vivent et meurent dans le mépris ou dans la douleur : nécessairement la punition des uns et la récompense des autres sont réservés à une autre vie, puisque dans celle-ci le bonheur attaché à la vertu, si l'on en jouit quelquefois, n'est point proportionné à son excellence, et que la peine infligée de temps en temps au crime ne répond jamais à son atrocité. Il importe encore qu'il y ait un nouvel ordre de choses, où la dispensation de la justice soit égale, impartiale et définitive. Elle tient essentiellement à l'idée que nous devons avoir de cet Être infiniment bon et juste, qui oblige les hommes à conformer toutes leurs actions au sentiment d'équité qu'il s'est plu à graver au fond de leur cœur. Sans cela il n'y aurait plus de providence, et Dieu ne verrait point ce qui se passe en ce monde; ou s'il le voyait, ce serait d'un œil indifférent et dé-

daigneux sur le bien et sur le mal, sur le vice et la vertu, sur l'ordre et le désordre de son propre ouvrage. Ainsi, pour qu'on pût vivre sans règle, au gré de son orgueil et de ses passions, on ferait perdre à l'Être suprême un de ses principaux attributs, et, de conséquence en conséquence, on finirait par tomber dans l'athéisme.

Cette conclusion n'échappe pas au judiciaire Clarke. Il est impossible, selon lui, que Dieu ne se soit proposé d'autre but que de conserver éternellement une succession d'êtres instantanés, méprisant ses lois, corrompus, et ne sachant ni récompenser la vertu, ni punir le vice; il faut donc qu'un jour les choses changent de face, et que nous existions dans un état où les peines et les récompenses soient décernées à chacun d'une manière équitable et exactement proportionnée à sa conduite particulière, où tous les désordres sans cesse renaissants du monde actuel soient réparés, et où les vues de la Providence, que nous ne pouvons pas toujours expliquer à cause de notre ignorance, soient mises en pleine évidence, et nous paraissent dignes d'un Être infiniment bon, juste et sage. Écartez cette vérité, tout le reste devient entièrement superflu; et ôtez ces peines et ces récompenses futures, la justice, la bonté, l'ordre et la raison disparaissent; et il n'existe plus aucun principe qui puisse servir de fondement à la morale. Ces dernières pensées appartiennent à Lactance, un des premiers et des plus éloquents apologistes de la religion chrétienne.

Si Dieu avait toujours récompensé les bons et puni les méchants dans ce monde, il y aurait mis en quelque sorte un principe d'immoralité. On ne ferait plus le bien que relativement à cette vie, et ce serait toujours d'une manière incomplète et peu méritoire. On s'attacherait davantage aux jouissances temporelles, qui deviendraient l'unique objet de nos désirs. L'espoir d'une vie future n'entrerait pour rien dans le motif de nos actions; l'idée même de l'immortalité de l'âme se perdrait entièrement, et avec elle tout sentiment religieux. Si nous en conservions quelque apparence, ce ne serait que dans de vaines cérémonies; notre culte cesserait d'être celui de l'amour, et nous n'adorerions Dieu ni en esprit ni en vérité. Aucun de nos sentiments ne pourrait jamais être pur, étant inspiré par un intérêt aussi vil que passager. Nous vivrions, comme s'exprimaient les anciens, d'une vie *vitale*, c'est-à-dire sensuelle; en un mot, nous existerions pour nous et non pour Dieu, que nous croirions encore honorer par une crainte servile et indigne de lui. Au moindre revers, et sans même en attendre l'issue, nous nous empresserions de juger la Providence; et pour que nous ne finissions point par la nier, il faudrait qu'elle fit à chaque instant, en notre faveur, et d'après nos vues étroites, d'éclatants miracles. Quels perpétuels renversements de l'ordre constant et admirable de la nature!

Au contraire, les récompenses n'étant définitivement décernées, et les châtimens in-

fligés que dans l'autre vie, celle-ci n'est plus qu'une épreuve nécessaire pour les bons, et une juste expiation pour les méchants convertis. Alors la crainte devient noble et salutaire, elle nous ramène ou nous contient; l'espérance, fille du ciel et non esclave de la terre, nous console et rassure nos pas chancelants; c'est l'aurore qui brille jusqu'au moment où paraîtra cette lumière qui dissipe toutes ces obscurités si nécessaires pour humilier l'orgueil, et exercer notre foi. C'est alors encore que nous pratiquons la vertu, écartant d'elle l'intérêt personnel qui la souille et la change en hypocrisie de sentiment, plus dangereuse que le vice déhonté. Au moyen de ces idées lumineuses et consolantes sur la vie future, nous apprécions avec justesse les biens de la terre; nous savons que les fruits en sont vénéneux et pestilentiels, et que pour en extraire des suc nourriciers, utiles aux autres, il faut avoir soimême un puissant antidote, la charité, qui n'est point cette dure bienfaisance, ou philanthropie égoïste qui dessèche le cœur et enlève l'esprit. Le seul regret que la perte de ces biens nous cause, est de ne pouvoir plus tarir en secret les larmes du pauvre et répandre la joie dans une famille malheureuse. Peut-être que Dieu refuse ou arrache souvent ces jouissances à l'homme de bien, afin qu'il ne s'accoutume pas trop à chercher sa récompense dans l'exercice de cette vertu, devenu par là moins pur, moins impartial. Faire tout pour Dieu et rien d'une manière impartiale pour les hommes: voilà l'objet et le principe du christianisme, qui enjoint de nous secourir mutuellement, comme les enfants d'une même famille, dans l'intention d'aimer et de servir notre père commun. Quels autres motifs pourraient avoir nos actions? Serait-ce l'ambition aveugle d'une gloire mensongère, le désir insensé d'une estime toujours fautive ou exagérée, le vain espoir d'être aimé; etc.? Tous sont insuffisants pour faire réellement le bien, quand ils cessent d'être funestes ou dangereux. Celui des récompenses futures est donc le seul qui puisse justifier entièrement la Providence, rendre les hommes vertueux en ce monde, et leur préparer un bonheur par lequel ils commenceront à vivre de la véritable vie, celle de l'éternité.

L'idée d'une si belle destinée n'est-elle pas déjà une assez grande félicité? Y a-t-il quelque chose de plus capable d'élever notre âme? D'ailleurs si troublée par la crainte elle s'afflige, l'espérance y vient aussitôt rétablir le calme. Ces deux sentiments, le ferme appui de la religion, sont également salutaires, l'un pour nous faire éviter les écueils, et l'autre pour nous conduire au port. Les tempêtes n'ouvrent un abîme que pour engloutir les méchants: ils s'y précipitent avec rage, sans même espérer d'y trouver le néant qu'ils désirent.

Certaines personnes qui ont des vertus, ou plutôt des qualités sociales, jouissent d'un bonheur assez constant, et à peu près conforme au vœu de leur cœur. Hélas! plaignons-les et n'envions pas leur sort. Elles reçoivent

le salaire de leurs œuvres, et tout y est proportionné au mérite de leurs actions. N'ayant eu pour but que la félicité humaine, l'immortelle leur échappe. Elles n'y ont pas cru, ou elles en ont écarté l'idée dans leur drou mais fatal assoupissement; pourquoi partageraient-elles la récompense de ceux qui s'en sont toujours occupés, et dont l'espoir a soutenu la constance héroïque au milieu des plus grandes adversités? Ces hommes trop heureux n'en ont jamais éprouvé aucune; ou du moins, les seules qui auraient pu leur donner un salutaire éveil, ont été passagères; et une courte privation n'a fait que les attacher davantage aux jouissances qu'ils viennent de recouvrer. La lumière de leur cœur s'affaiblit, et bientôt ce n'est plus qu'une faible lueur prête à s'éteindre et incapable de dissiper les ténèbres du tombeau dans lequel ils descendent avec la stupeur de l'indifférence; ou, s'il y en a un qui réfléchisse encore, il se dit le matin: Ce soir, mon bonheur finira avec ma vie; toutes mes espérances ne peuvent s'étendre jusqu'à demain. Quelle triste et accablante pensée? Et s'il pousse quelques soupirs, c'est à la terre, non au ciel, qu'ils s'adressent. Peut-être qu'un seul suffirait pour que Dieu fit éclater sa miséricorde; mais ce soupir ne sort point d'un cœur usé par la prospérité.

Que de gens vertueux paraissent néanmoins avoir une fin déplorable! Nous en avons vu périr un grand nombre sur l'échafaud; quelques-uns même étaient dignes de toute notre vénération. Ah! entre eux et le ciel, il n'y avait que la vie. De quelque manière qu'ils en aient été débarrassés, n'est-ce pas déjà pour eux un grand bonheur? Leur dernière épreuve était dans les angoisses de la mort, que le mépris de cette vie et l'espoir de l'autre ont bien tempérées. Héros chrétiens, il se sont estimés fort heureux d'avoir, en ce moment terrible pour le méchant, quelque ressemblance avec cet Homme-Dieu dont ils ont suivi la doctrine. Et le spectateur étonné, en voyant le plus magnanime de ces héros, s'écrie: *De l'échafaud il a fait son trône.* Effectivement, du haut de cet échafaud il commanda à ses ennemis mêmes l'admiration, rendant sa mort glorieuse à la religion, qui lui avait servi de consolation et d'appui. Vous aussi, fille auguste, pure au milieu de la corruption, calme au sein des orages, pérites sur le même théâtre; et ce fut avec tout l'éclat de la modestie et le charme de la douceur: seriez-vous donc une oblation inutile de l'innocence? Non, le sang des martyrs n'a jamais été répandu infructueusement sur la terre: il y fit, en tous les temps, germer la vertu, et assura ou prépara le triomphe de la vérité.

Le besoin d'être heureux ne doit pas être confondu avec le désir insatiable des jouissances. Le premier est un principe conservateur de notre être, et l'autre en est la cause destructive, qui nous met sous la tyrannie de nos passions. L'adversité peut seule nous en délivrer, ou, nous en garantir; mais Dieu laisse toujours subsister en nous ces vœux

inquiets de bonheur même temporel, parce qu'ils sont la preuve sentimentale d'une autre vie, et de cette félicité, exempte de toute agitation, qui y sera la récompense de la vertu.

Les méchants n'y auront certainement aucune part; mais Dieu ne se hâte jamais de les punir, que lorsque des exemples prompts et éclatants sont d'une nécessité urgente, pour empêcher la subversion totale de l'ordre, et inspirer une juste crainte à ceux qui voudraient les imiter. Hors ce cas, il suspend ici-bas ce châtement, ou le réserve pour une autre vie, afin de leur donner le temps de se repentir. S'il punissait, dit saint Grégoire de Nazianze, sur-le-champ tous ceux qui l'offensent, il y aurait longtemps que le genre humain serait détruit. Qui peut, en effet, se vanter d'être exempt de fautes graves, ou même de crimes? Il est possible qu'on soit irréprochable aux yeux des hommes, sans être pour cela pur devant Dieu. Descendons donc en nous-mêmes, et rendons-lui grâce de son admirable patience. Sans ce retard, la miséricorde cesserait d'être le plus consolant des attributs de la Divinité. Par la bouche d'Isaïe, Dieu n'a-t-il pas dit : *Quoique infiniment élevé au-dessus de la terre, je n'abandonne point le pécheur humble et pénétré du regret de ses crimes; je m'empresse de le consoler, de le soutenir, et de ranimer son espérance. Non, je ne serai point éternellement irrité contre de faibles mortels, qui sont l'ouvrage de mes mains.* Sa verge est alors changée en la houlette du berger, sous laquelle se rangent les brebis égarées. Au contraire, si le méchant ne profite pas de ces retards, il aggrave son crime, et en rend le châtement plus fort.

Les anciens philosophes ne méconnaissent pas quelques-unes de ces vérités; l'un des plus éclairés, parce que la lumière de l'Évangile l'environnait, a fait un traité particulier sur les délais de la justice divine, dans lequel il avance que loin de châtier tous les coupables, elle en ramène un grand nombre, par les retards. *Je crois, observe-t-il, que Dieu, avant d'exercer sa justice, examine d'abord les dispositions des hommes, et qu'il accorde des sursis à celui dont la corruption n'est pas sans remède, et qui donne encore quelque espoir de retour. Il connaît la portion de sagesse qu'il a distribuée à chacun, au moment de sa naissance, et il sait que les principes de vertu qu'il a gravés dans leur cœur, sont inaltérables. Les vices qui y germent, ne sont pas son ouvrage, mais le fruit de la société des méchants. Il en est plusieurs que de sages leçons ont retirés du vice, et qu'elles ont rendus à leur première vertu.* On se rappellera que c'est un philosophe platonicien qui parle, sans avoir une idée claire du péché originel. Il continue en ces termes : *Le châtement n'est pas également prompt. La Divinité punit de mort ceux qui sont incorrigibles, parce que l'habitude du crime fait qu'ils nuisent beaucoup aux autres, et encore plus à eux-mêmes. En voit-elle qui soient tombés dans le vice, plutôt par l'ignorance du bien que par un choix*

libre du mal? elle leur donne le temps de rentrer en eux-mêmes. S'ils persévèrent dans le crime, il les punit comme les autres, sans craindre qu'ils échappent à sa justice. Le christianisme nous apprend que l'existence des méchants, en ce monde, a encore pour objet d'y exercer la foi et la patience des gens de bien, et de servir d'instruments à la punition des hommes pervers. Il suffit que Dieu en châtie ici quelques-uns, pour nous montrer le sort qu'il réserve aux autres dans la vie future. C'est là seulement que sa justice sera plénière; sans quoi, en attachant trop de prix à notre état présent, nous serions continuellement exposés à nous tromper sur le but de nos actions.

La dispensation finale des peines et des récompenses, ne regardant point la vie actuelle, elle a donc plus de rapport avec la justice de Dieu, qu'avec sa providence qui veut conserver l'espèce humaine, malgré les efforts orageux et subversifs de nos passions. En conséquence les châtements qu'il exerce en ce monde, ne sont pas toujours proportionnés à la nature du crime; mais plutôt aux circonstances dans lesquelles se trouvent les hommes qui l'ont commis, et aux vues que Dieu se propose. Sa bonté est la cause de tout, et sa justice en est le terme, dit saint Ephrem, qui, jeune encore, ayant douté de la Providence, prit sa défense dans un âge plus avancé. La vérité reprend avec force tous ses droits sur nous, lorsque l'esprit la cherche et que le cœur ne la repousse point.

Tombé du faite des prospérités, Job s'écrie : « Périsse le jour qui m'a vu naître, et qu'il soit changé en épaisses ténèbres! » Les amis de cet homme juste veulent mettre un terme à son désespoir et faire cesser ses plaintes amères; ils n'oublient rien pour justifier à ses yeux la Providence, en lui rappelant qu'en ce monde même elle punit les méchants et récompense souvent les bons. Il n'est pas encore satisfait, leur répond et espère en une autre vie. Alors Dieu l'interpelle : mais au lieu de résoudre ses difficultés, il lui expose les effets admirables de sa propre sagesse et de sa puissance, dans la création; il lui fait sentir que ces choses sont fort au-dessus de sa faible intelligence, et l'invite à répliquer. Quelle leçon ! Combien les hommes sont insensés; lorsque ne pouvant comprendre les mystères de la nature, dont ils se croient être de si profonds scrutateurs, ils jugent pourtant avec une coupable légèreté la conduite de Dieu, pleine de bonté à leur égard.

Suivant la pensée de saint Jean Chrysostome, Dieu, après avoir établi en si bel ordre, parmi les créatures inanimées, aurait-il donc laissé régner les plus affreux désordres chez des êtres pensants, pour lesquels il a tout fait? Ne serait-ce pas comme si un habile architecte prenait les plus sages mesures pour construire un palais magnifique, sans se mettre en peine de ceux qui devraient l'habiter? Certes on ne peut supposer une pareille négligence en celui qui posa les fondements de la terre, étendit au-dessus d'elle la voûte des cieux, comme un vaste pavillon, et

donna à la nature des lois si uniformes. D'ailleurs, comme le remarque Salvien, si Dieu ne prenait aucun soin du monde moral, pour-quoi élèverions-nous sans cesse nos mains vers le ciel, et en implorerions-nous la clémence par de fréquentes prières?

Peut-être qu'un pareil langage ne plaira pas à ces philosophes qui n'aiment pas consulter à la fois le sentiment et la raison, inséparables néanmoins dans ces sortes de matières. Rapportons donc en leur faveur, les raisonnements de Bayle sur la prospérité des méchants; lorsque ce subtil protégé se déclare pour la vérité, il mérite d'être cité: *Je ne serai point scrupule, dit-il, d'avancer que tous ceux qui trouvent étrange la prospérité des méchants, ont très-peu médité sur la nature de Dieu, et qu'ils ont réduit les obligations d'une cause qui gouverne toute chose, à la mesure d'une providence tout à fait subalterne, ce qui est d'un petit esprit. Quoi donc! il faudrait que Dieu, après avoir fait des causes libres et des causes nécessaires, par un mélange infiniment propre à faire éclater les merveilles de sa sagesse infinie, eût établi des lois conformes à la nature des causes libres, mais si peu sages, que le moindre chagrin qui arriverait à un homme les bouleverserait entièrement, à la ruine de la liberté humaine? Un simple gouverneur de ville se fera moquer de lui, s'il change ses réglemens et ses ordres autant de fois qu'il plaît à quelqu'un de murmurer contre lui; et Dieu, dont les lois regardent un bien aussi universel que peut être tout ce qui nous est visible.... sera tenu de déroger à ses lois, parce que elles ne plairont pas aujourd'hui à l'un, demain à l'autre; parce que tantôt un superstitieux jugeant fausement qu'un monstre présage quelque chose de funeste, passera de son erreur à un sacrifice criminel; tantôt une bonne âme, qui néanmoins ne suit pas assez de cas de la vertu pour croire qu'on est assez puni quand on n'en a point (cela peut être susceptible d'un mauvais sens, et avoir des conséquences dangereuses), se scandalisera de ce qu'un méchant homme devient riche, et jouit d'une santé vigoureuse? Peut-on se faire des idées plus fausses d'une providence générale? Et puisque tout le monde convient que cette loi de la nature, le sort l'emporte sur le faible, a été posée fort sagement, et qu'il serait ridicule de prétendre que lorsqu'une pierre tombe sur un vase fragile, qui fera les délices de son maître, Dieu doit déroger à cette loi pour épargner du chagrin à ce maître; ne faut-il pas avouer qu'il est ridicule aussi de prétendre que Dieu doit déroger à la même loi, pour empêcher qu'un méchant homme s'enrichisse de la dépouille d'un homme de bien? Plus le méchant homme se met au-dessus des inspirations de la conscience et de l'honneur, plus surpasse-t-il en force l'homme de bien; de sorte que s'il entreprend l'homme de bien, il faut, selon le cours de la nature, qu'il le ruine; et s'ils sont employés dans les finances tous deux, il faut, selon le même cours de la nature, que le méchant s'enrichisse plus que l'homme de bien, tout de même qu'un feu violent dévore plus de bois.*

qu'un feu de paille. Ceux qui voudraient qu'un méchant homme devint malade, sont quelquefois aussi injustes que ceux qui voudraient qu'une pierre qui tombe sur un verre, ne le cassât point; car de la manière qu'il a ses organes composés, ni les aliments qu'il prend, ni l'air qu'il respire, ne sont pas capables, selon les lois naturelles, de préjudicier à sa santé. Si bien que ceux qui s'en plaignent, témoignent leur mécontentement de ce que Dieu ne viole pas les lois qu'il a établies; en quoi ils sont d'autant plus injustes, que par des combinaisons et des enchaînements dont Dieu seul était capable, il arrive assez souvent que le cours de la nature amène la punition du péché.» L'illustre Leibnitz, un des plus zélés défenseurs de la Providence, applaudit à ces réflexions, et les appuie par des raisons que lui offre son système sur l'harmonie préétablie. Mais ne nous enfonçons pas dans la région des idées; les aberrations y sont trop à craindre; d'ailleurs cela nous écarterait de notre objet particulier.

Lorsque l'homme orgueilleux s'imagine pénétrer les desseins cachés de la Providence, il s'agite en tout sens et finit par se perdre dans le vide de ses conceptions. Il ressemble au plongeur téméraire qui, croyant apercevoir le fond de la nier, se jette à la nage et va s'engloutir dans l'abîme. N'en approchons point; un sable mouvant l'environne: il vaut mieux assurer nos pas chancelants en les portant ailleurs. La lecture réfléchie de l'histoire doit produire cet effet salutaire: elle nous apprendra, par beaucoup de faits incontestables, que ces mêmes desseins ne s'exécutent pas toujours dans le moment; qu'ils se manifestent souvent à une époque éloignée; la prescience de Dieu atteignant à la fois tous les siècles, et sa toute-puissance n'étant circonscrite ni par l'espace ni par la durée. Dans le temps que nous jugeons que la chaîne des causes et des effets se trouve interrompue, c'est alors qu'ils sont plus étroitement liés par une corrélation nécessaire et une dépendance mutuelle. L'une et l'autre, pour l'ordinaire, ne s'aperçoivent qu'après l'issue des différens événements; et il n'appartient même qu'à un observateur comme Bossuet, de saisir cette longue chaîne, en remontant au premier anneau, la création du monde, et en descendant jusqu'au dernier, la rédemption du genre humain. De celui-ci se détache une autre, qui n'est peut-être qu'une prolongation de la première, dont le passé et le présent sont de nouveaux anneaux. La fin en est indubitable; mais elle se dérobe à nos faibles regards, qui ne s'étendent point au delà d'un horizon étroit et nébuleux. Elle n'est connue parfaitement que de celui qui sait tout « qui, suivant les expressions de son prophète Baruch, envoie la lumière, et elle part; qui la rappelle, et elle revient en tremblant; qui assigna à chaque étoile son poste dans les cieux, à l'instant elles s'y rendirent avec joie et s'empressèrent de briller aux yeux de leur Créateur. Oui, c'est ce Dieu tout-puissant que nous adorons, auquel rien ne peut être comparé, qui possède la science infallible des événements futurs.

L'heureuse incertitude dans laquelle nous sommes, sur ces événements, loin d'être un mal, est pour nous un grand bien. Sans elle, non-seulement l'ordre social ne pourrait subsister, mais encore nous perdriens absolument toute idée de vertu, et nous mettrions notre prévoyance, si faible, si trompeuse, à la place de la providence divine, que nous finirions par méconnaître. La confiance que nous mettons en elle ne nous inspire point une crainte de l'avenir, capable de troubler les jouissances du présent ; au contraire, elle les règle et nous empêche d'en abuser. Il n'y a que celle des méchants sans espoir qui soit pusillanime et superstitieuse. Eux seuls méusent de tout et n'ont aucun frein : ils prennent pour la voie de la nature les illusions de leur esprit ou les égarements de leur cœur. Par cette confiance en Dieu, aussi ferme que raisonnable, le sang-froid accompagne les gens de bien dans le plus grand péril, et le courage, même celui d'inertie, les en tire fréquemment. S'ils viennent à y succomber, c'est toujours avec une résignation qui rend leur mort douce et paisible. Serait-ce dans l'orgueil qui s'exaspère et envenime tout, dans cette fausse vertu qui prétend se suffire à elle-même et se dément à chaque instant ; serait-ce, dis-je, dans un de ces moyens qu'on pourrait trouver un secours efficace ? Non, ils sont tous impuissants et ne peuvent qu'aggraver nos maux. Sous le poignard des assassins, des cris homicides retentissants de toutes parts, à l'ombre hospitalière d'un tombeau, le crime en occupant les issues ; et au milieu de ces lâches complices, quelle sera la consolation de l'innocent, divine Providence ? Ton idée seule. Oui, c'est elle qui calme alors les inexprimables angoisses de son cœur, et qui, mettant toute sa force dans l'attente d'une autre vie, le fait souvent échapper aux dangers imminents de celle-ci. Ah ! ne l'ai-je pas éprouvé moi-même ? Dieu de bonté, tu me protégeas dans un semblable jour de tribulation ; mon asile que tu gardais ne fut point violé, et de ta miséricorde j'attendis sans trouble le moment de ma délivrance. Reçois-en ici de nouveau mes très-humbles actions de grâce.

Cependant un mélange de lumières et de ténèbres est le partage de l'homme en cette vie. Si tout y était clair à ses yeux, il y aurait égalité d'intelligence entre lui et Dieu ; conséquemment ce dernier ne serait plus l'Être suprême, et le monstrueux athéisme régnerait sur la terre ; ou, pour parler exactement, rien n'aurait été ni ne serait. Ce mélange est donc une suite nécessaire de l'état d'être créé et dépendant par sa nature. C'est pourquoi nous ne voyons, dit saint Paul, ici-bas que comme dans un miroir et d'une manière énigmatique. Dieu n'a pas voulu, sans doute, satisfaire notre imprudente curiosité, mais seulement exercer notre prévoyance sur les objets qui tendent à notre conservation. Par cette raison encore il a balancé, en quelque sorte, l'amour de cette même vie et le désir d'une meilleure, celle de l'éternité. D'ailleurs, la première n'étant, pour ainsi

dire, que l'enfance de notre existence, l'étendue de nos connaissances doit être naturellement proportionnée à la faiblesse de cet âge. Si le voile qui nous déroberait l'avenir était soulevé, la bonté de Dieu serait en défaut, puisque nous tomberions dans le désespoir en considérant ces lugubres scènes de calamités qui se préparent, toutes ces horribles catastrophes qui menacent au loin, cette déplorable suite de révolutions prêtes à fondre sur nous ou sur nos enfants. Aurions-nous le courage d'exister ou de donner l'existence aux autres ? Peut-être qu'alors, étouffant le vœu de notre cœur et ne résistant pas néanmoins à des besoins impérieux, nous prendrions mille moyens, tous aussi criminels les uns que les autres, pour immoler au néant la race future. En un mot, quelle source intarissable de maux ne deviendrait pas une si funeste révélation ?

La fin toutefois que Dieu se propose dans les grandes révolutions, est toujours sage et digne de lui ; il les fait tourner à l'avantage du monde trop corrompu. Elles ressemblent, pour lors, à ces météores qui purifient l'air, et dont la durée plus ou moins orageuse est en raison du méphitisme qui s'exhale du sein de la terre. Des symptômes, tels qu'une trop grande prospérité, la richesse des nations, l'ivresse de la puissance, l'oubli des anciens principes, le mépris de l'expérience, l'amour aveugle des nouveaux systèmes, la faiblesse présomptueuse des gouvernements, l'impudent machiavélisme des cours, la cupidité des grands, la licence du peuple, les ravages du luxe, l'augmentation de la classe non propriétaire, la suffisance ambitieuse des hommes médiocres, l'orgueil éversif des faux sages, l'abus délirique de la raison, la perversité réfléchie du cœur, la contagion des idées irréligieuses, les rapides progrès de l'immoralité, le vertige général des têtes, la forte tendance à tout changer ou plutôt à tout détruire, etc..... de si funestes symptômes, dis-je, présagent ces terribles crises de la société ; mais elles se prolongent et ne finissent qu'en trompant sans cesse nos craintes et nos espérances. Loin que les mesures qui paraissent le mieux concertées détournent l'orage, elles nuisent fréquemment à ceux qui les ont prises ; et les obstacles multipliés, au lieu d'arrêter les événements, ne font qu'en accélérer la marche inconcevable. Tout y devient un jeu compliqué de trahisons, de perfidies et d'atrocités, dont les chances ne peuvent se calculer d'après les règles ordinaires de la politique.

Les premiers moteurs de ces révolutions obtiennent, pour l'ordinaire, un succès auquel ils ne s'attendaient pas, et vont toujours au delà du but qu'ils s'étaient proposé. N'est-ce pas réellement le manquer et se conduire avec beaucoup moins de prudence que de témérité et d'ignorance ? Autrement un pilote montrerait plus d'habileté à errer de plage en plage, après avoir outrepassé le lieu de sa destination, qu'à y arriver en droiture. Sans l'action irrésistible du vent, aurait-il été jeté si loin ? Du reste, vendant la tourmente

l'aiguille de sa boussole était trop agitée, pour qu'elle pût le guider sûrement. Telle est celle des plus profonds conspirateurs; ils dévient perpétuellement, et une main puissante les pousse vers un terme plus ou moins reculé, mais certain, depuis longtemps déterminé, et que pourtant ils n'ont jamais pu prévoir. Ils ne sont donc que des instruments aveugles et passifs dont la Providence se sert pour punir le genre humain et le ramener à un ordre de choses conforme à ses décrets immuables. Cela revient absolument à cette pensée de Bossuet, dans la conclusion de son admirable discours sur l'Histoire Universelle: *Tous ceux qui gouvernent se sentent assujettis à une forcemaigre. Ils font plus ou moins qu'ils ne pensent; et leurs conseils n'ont jamais manqué d'avoir des effets imprévus.... En un mot, il n'y a point de puissance humaine qui ne serve, malgré elle, à d'autres desseins que les siens. Dieu seul sait tout réduire à sa volonté.*

Elle consiste à faire naître le bien du mal; mais la régénération ne s'opère souvent qu'au moyen des hommes pervers, que Dieu livre ensuite au châtement qu'ils méritent. Le plus éclatant, sans doute, est celui d'être réciproquement les exécuteurs des vengeances célestes: comme d'infâmes gladiateurs ils s'entre-égorgent avec l'arme du crime, et c'est sur la terre qui semble ouvrir son sein pour présenter à leurs derniers regards, les nombreuses victimes de leur cruauté. Enfin ils périssent dans les flammes qu'ils ont eux-mêmes excitées et alimentées avec tant de frénésie. Le supplice de ceux qui échappent n'est d'abord renfermé que dans leur cœur, semblable à une mer orageuse qui ne connaît point de calme, et sans cesse couvre ses rivages de fange et d'écume. C'est ainsi qu'Isaïe s'exprime sur les impies qui n'ont d'autres couche que la douleur. *Le Seigneur, dit ailleurs ce prophète, leur fera entendre sa voix menaçante; et ils disparaîtront comme la poussière qu'emporte le vent. Terribles le soir, le matin ils ne seront plus. Tel est le sort qui les attend, pour tous les maux qu'ils nous ont fait éprouver.*

Mais comme le Tout-Puissant dit aux flots: Vous viendrez jusqu'ici et n'irez pas au delà; ainsi il met des bornes à la fureur des méchants. Sa Providence les empêche de faire tout le mal qu'ils méditent. Elle déconcerte souvent leurs perfides desseins; et à l'instant d'un succès complet et inouï, ils sont renversés: écumant de rage, ils mordent la poussière et tombent sous les coups de leurs propres satellites. La miséricorde de Dieu est renfermée dans sa justice, et jamais celle-ci n'éclate que l'autre ne se manifeste bientôt après. La main qui a brisé la verge, encore levée sur nous, vient incontinent verser du baume dans nos plaies. Ah! pourquoi persisterions-nous à méconnaître cette main à la fois vengeresse et bienfaitrice, qui s'est rendue à nos yeux si visible? Nos pères qu'elle n'avait pas frappés de même, la craignaient néanmoins. Ils nous ont transmis le dépôt de la foi; le changerions-nous en héritage d'incrédulité? Sera-ce donc le seul que recevra de nous la génération future

livrée par là aux méchants qui ne peuvent perpétuer leur règne atroce que sur les débris de nos temples déserts et abandonnés. Juste ciel! ils ne s'en serviraient que pour élever des trophées teints du sang du fils, sur la tombe du père, qu'ils ont si barbaquement violée.

Eloignons ces tristes images, et rassurons-nous encore; la bonté de Dieu ne se lasse jamais, et sa justice n'est point vaine. Le méchant ne cesse de tendre, suivant le Psalmiste, son arc contre les gens de bien; mais le trait ne perce souvent que son propre cœur. Il se punit donc lui-même. Inutilement chercherait-il à dresser de nouvelles embûches; tout aussi vainement méditerait-il de nouveaux complots, Dieu a connu de loin ses démarches et pénétré toutes ses pensées. Réduit au désespoir, il s'écrie: *Où irai-je, Seigneur, pour échapper à vos regards? que ferai-je pour me soustraire à votre présence? si je monte aux cieux, vous y êtes; si je descends au sein de la terre, vous vous y trouvez; si, au lever de l'aurore, je prends mes ailes, et vais habiter sur les bords les plus éloignés de la mer, ce sera une de vos mains qui m'y conduira, et votre droite m'y fixera. En vain espérerai-je qu'une sombre nuit pourrait me couvrir; les ténèbres les plus épaisses ne sont point obscures pour nous, et la nuit est à vos yeux comme la clarté du jour. Rien n'est donc caché à l'œil scrutateur de l'Éternel; il sonde les plus secrets replis de notre cœur, et en pénètre tous les mystères. Mais il n'arrachera le voile que dans ce jour de vérité; où sa providence sera pleinement justifiée. Alors le juste élèvera sa voix retentissante comme la foudre, et dira avec le prophète roi, dont je viens d'emprunter le sublime langage: *Hommes de sang, détournez-vous de moi; et vous qui disiez en votre pensée: C'est en vain que les gens de bien habiteront désormais sur la terre.**

Un pareil discours n'est que trop souvent dans le cœur ulcéré des méchants. Leurs succès sont accompagnés d'outrages; et leurs revers, de menaces. La modération est à leurs yeux une hypocrisie profonde, fruit de la crainte; et la générosité, un piège de la vengeance. Ils ne pardonnent jamais, parce qu'ils pensent qu'on ne doit point leur pardonner: ce qui est en eux la source de mille forfaits. Ils les accumulent alors avec rage et provoquent de toute manière Dieu. Ils boivent dans la coupe de sa colère, et la vident jusqu'à la lie. Tant il est vrai que la conscience du crime devient funeste, lorsqu'elle n'est pas suivie d'un sincère repentir, toujours rare dans la prospérité. Mais l'instant approche. Les années et les siècles sont-ils donc autre chose? Oui, approche cet instant redoutable, où le juge suprême mettra finalement une différence entre le juste et l'impie, entre celui qui a cru en sa miséricorde infinie, et celui qui n'a pas craint son inflexible justice, *où tous les prévaricateurs, dit-il lui-même par l'organe de Malachie, qui me bravent, seront consumés comme un monceau de paille, sans qu'il reste d'eux ni*

racine, ni rejeton. Et vous, qui avez ma crainte dans le cœur, vous verrez dans ce même jour se lever, en votre faveur, le soleil de justice, dont les rayons bienfaisants seront pour vous une source de vie.

L'idée d'une Providence qui gouverne le monde et celle d'un Dieu rémunérateur et vengeur, sont les seules qui puissent nous guider dans le sentier de la vertu, et nous écarter de la voie du crime. Sans la première, le méchant regarderait ses desirs comme l'unique règle de ses actions; et sans la seconde, il deviendrait le plus incorrigible des scélérats de la terre. L'une et l'autre sont donc absolument nécessaires au maintien de l'ordre social: en conséquence, les plus anciens législateurs n'ont rien oublié pour les répandre et les accréditer. Leurs lois ne pouvaient obtenir une sanction inviolable que de ces idées tutélaires, aussi étaient-elles rappelées dans leur préambule, et au milieu des cérémonies les plus augustes, afin d'en rendre l'impression durable. Tout gouvernement qui n'admet pas une pareille croyance, et ne la consacre point par un culte solennel, est essentiellement athée, et son existence ne peut être que celle d'une anarchie calamiteuse.

Mais le dogme des peines et des récompenses futures, duquel toutes les institutions religieuses et sociales empruntent une si grande force, était trop enveloppé de fables absurdes ou ridicules dans le paganisme, pour y être cru sincèrement, il fallait qu'une révélation céleste l'autorisât et suppléât là-dessus au défaut des lumières naturelles. Voilà ce qu'a fait l'Évangile: il a mis en toute évidence l'immortalité de l'âme, et le dogme dont je parle, qui en est une conséquence nécessaire. L'idée qu'on y donne de celui-ci, se trouve enseignée d'une manière claire, distincte et raisonnable. A l'aide de la grâce l'homme vertueux parvient à une félicité digne de lui, et le méchant n'en désespère point avec ce même secours, toutefois en témoignant un sincère repentir. Ce qui les anime tous deux est la foi de la Providence, sans laquelle aucune religion ne peut avoir de fondement solide.

Le sentiment de notre faiblesse est trop vif, pour que les hommes n'aient pas éprouvé de tout temps le besoin d'un secours divin, le dogme de la grâce, au moins naturelle, est donc dans notre cœur, et il n'appartient qu'à un stoïcien d'avancer, qu'étant en notre pouvoir d'atteindre à la perfection, il est inutile de lever les mains au ciel pour l'obtenir. N'est-ce pas là détruire l'idée de la Providence ou la rendre totalement oiseuse? C'est néanmoins ce qu'a fait Sénèque, après avoir paru justifier cette même Providence qu'il confondait, de même que tous les philosophes de sa secte, avec le destin, funeste doctrine qui offre au crime des excuses spécieuses, inconcevable méprise de l'orgueil, qui change l'homme en un être passif, ne montrant dans le vice comme dans la vertu, dans l'adversité comme dans la prospérité, que les jeux bizarres et cruels d'une aveugle fatalité. Ah!

celui qui ne met pas toute sa confiance en Dieu, et n'espère pas tout de sa grâce, ressemble, suivant la belle comparaison de Jérémie, à ces plantes qui, nées au milieu des sables brûlants du désert, ne connaissent ni la pluie ni la rosée, et qui toujours dépourvues de suc nourriciers, ne font que ramper et languir sur la terre.

Cette grâce n'ôte pas néanmoins à l'homme l'usage de sa liberté, sans lequel il n'y aurait en ce monde, ni vice, ni vertu, et le fatalisme serait une doctrine moins absurde que désolante; mais comme l'observe l'illustre Fénelon: *Si Dieu n'eût pas fait l'homme libre, il n'eût pu faire éclater ni sa miséricorde, ni sa justice; il n'aurait pu récompenser le mérite, ni punir le dé mérite, ni convertir l'homme égaré; et il se devait en quelque façon ces différents genres de gloire... En faisant l'homme libre, ajouta-t-il, Dieu ne l'a pas abandonné à lui-même. Il l'éclaire par la raison. Il est lui-même au dedans de l'homme pour lui inspirer le bien, pour lui reprocher jusqu'au moindre mal, pour l'attirer par ses promesses, pour le retenir par ses menaces, pour l'attendrir par son amour. Il nous pardonne, il nous redresse, il nous attend, il souffre nos ingraturités et nos mépris, il ne se lasse point de nous inviter jusqu'au dernier moment, et la vie entière est une grâce continue.*

Si les hommes n'attendaient rien de cette grâce, ils tomberaient dans le désespoir, et leurs remords seraient alors plus nuisibles qu'utiles à la société. L'insuffisance des lois et l'impuissance des magistrats ne pourraient la maintenir contre les efforts réitérés des méchants qui chercheraient à faire taire le cri de leur conscience et à s'étourdir dans l'ivresse de nouveaux crimes. Leur repentir est le fruit des notions intérieures du juste et de l'injuste, mais il ne peut être salutaire que par l'espoir du pardon. L'Évangile seul en fait, non-seulement la déclaration positive, mais encore il change cet espoir en assurance. En conséquence, le méchant, après une satisfaction préalable, rentre dans la classe des gens de bien. La miséricorde que Dieu lui fait, est toujours d'accord avec sa providence. Celle-ci paraît disposer la suite des événements, de manière qu'il s'en trouve toujours quelques-uns capables de produire, sur l'esprit des hommes criminels, une forte impression. Cela s'opère pourtant sans déroger aux lois de la nature et sans intervertir l'ordre du monde moral. D'ailleurs la règle est dans notre cœur; à la moindre déviation nous en sommes avertis par la douleur, et ce sentiment y renait suivant que les circonstances ont plus ou moins de rapport avec les œuvres d'iniquité, auxquelles nous avons eu une part active. Alors la crainte vient troubler notre âme, et il nous semble que Dieu nous frappe par une intervention surnaturelle.

Avant la venue de Jésus-Christ, les cérémonies expiatoires faisaient une partie fort essentielle de tous les cultes, c'étaient même les seules qui eussent un but moral, et dont la société pût retirer quelques avantages;

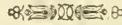
mais ces pratiques superstitieuses, d'ailleurs insuffisantes, étaient souvent très-criminelles, quelquefois on n'y cherchait à apaiser ses remords, qu'en commettant le plus horrible des forfaits, l'homicide, et les sacrifices humains n'eurent pas d'autre origine. Les véritables philosophes sentirent alors qu'avant de se décider sur la manière de rendre hommage à la Divinité, il fallait absolument attendre qu'un homme extraordinaire eût appris comment on devait se comporter envers elle. Tel est le sentiment du religieux Platon. Il dit encore, qu'il faut se servir de notre raison comme d'une nacelle pour traverser la mer orageuse de cette vie, à moins que nous n'ayons quelque révélation, qui soit à notre égard comme un vaisseau plus fort et capable de résister aux tempêtes. En effet, approchait le temps que Dieu avait fixé de toute éternité, où il s'est manifesté de la manière la plus éclatante au genre humain, et a opéré le mystère de la rédemption pour enseigner le culte d'amour, réparer lui-même l'outrage fait à ses propres lois, et nous fournir le

moyen de rentrer en grâce par un repentir sincère. Cette expiation, seule digne de sa bonté, nous indique un rapport évident de la doctrine évangélique avec les sentiments de la conscience et de la nature. Du reste, quoique Dieu pardonne aux méchants, il ne diminue rien de sa haine contre le crime, en cela sa justice est d'accord avec sa Providence qui maintient l'ordre ou le rétablit par la crainte que leur inspire les peines actuelles ou à venir.

La vie future, la grâce et l'acceptation du repentir sont des dogmes qui émanent, de la justice, de la bonté et de la miséricorde de Dieu. Etroitement liés, ils forment pour ainsi dire, toute l'économie de l'Évangile, et la manière dont ils y sont enseignés est aussi persuasive qu'évidente; mais ces trois dogmes viennent encore de l'idée d'une Providence divine, et elle en autorise beaucoup la croyance, essentielle d'ailleurs au repos de la société et nécessaire au bonheur des hommes même en ce monde.

TABLE.

DES MATIERES CONTENUES DANS CE VOLUME



VIE DE BERGIER	9	tres des apôtres.	56
LA CERTITUDE DES PREUVES DU CHRISTIANISME, OU REPUTATION DE L'EXAMEN CRITIQUE DES APOLOGISTES DE LA RELIGION CHRETIENNE.	11	§ 6. Lettres de saint Barnabé, de saint Clément et de saint Ignace.	57
1 Avertissement.	<i>Ibid.</i>	§ 7. Vers sibyllins; les anciens Pères n'en sont pas les auteurs.	60
Préface.	15	§ 8. Passage de l'historien Josèphe.	62
PREMIERE PARTIE. — Réflexions sur la préface de M. Fréret.	<i>Ibid.</i>	§ 9. Faux raisonnements de M. Fréret.	64
§ 1. Ce n'est point la faiblesse des preuves de la religion qui a multiplié les incrédules.	15	CHAP. III. Y a-t-il eu des informations chez les Juifs ou chez les païens pour s'assurer de la vérité des miracles de Jésus-Christ? Ce que l'on en doit conclure. Si le plus grand nombre des apôtres est mort martyr?	64
§ 2. Plan de l'ouvrage de M. Fréret.	15	§ 1. Ces informations sont prouvées par les Actes des apôtres.	<i>Ibid.</i>
CHAPITRE PREMIER. Les apologistes de la religion chrétienne ont-ils mal prouvé l'authenticité des Évangiles? § 1. Les faits rapportés dans les Évangiles sont incontestables. Différence entre la vérité et l'authenticité de ces livres.	<i>Ibid.</i>	§ 2. Passages de Tacite et de Pline.	67
§ 2. Les plus anciens hérétiques n'ont point nié les principaux faits rapportés dans l'Évangile; leur aveu sert à les confirmer.	19	§ 5. Les miracles de Jésus-Christ ont été examinés par les Juifs et les païens convertis.	69
§ 3. Les Pères du premier siècle ont cité fréquemment nos Évangiles.	25	§ 4. L'incrédulité du plus grand nombre ne prouve rien.	71
§ 4. Ils ont cité très-rarement les livres apocryphes.	29	§ 5. Non plus que le mépris des auteurs païens.	<i>Ibid.</i>
§ 5. Les Évangiles apocryphes n'étaient point des histoires entièrement fabuleuses; quelques-uns ont été supposés innocemment.	54	§ 6. Ni l'obstination des Juifs.	74
§ 6. Les hérétiques, outre leurs faux évangiles, ont reconnu l'authenticité des nôtres.	58	§ 7. Plusieurs des apôtres et des disciples de Jésus-Christ ont souffert le martyre.	75
§ 7. Il est impossible que nos Évangiles soient supposés.	40	§ 8. Faiblesse du raisonnement de M. Fréret.	77
§ 8. Les premiers fidèles ne se sont point laissé tromper.	41	CHAP. IV. Si les aveux des Juifs et des païens prouvent que Jésus-Christ ait fait des miracles.	78
§ 9. Plusieurs sont morts pour attester les faits rapportés dans les Évangiles.	42	§ 1. Celse n'a pas nié ces miracles.	<i>Ibid.</i>
§ 10. Ces faits n'ont pas pu être supposés.	44	2. Hiéroclès ne les a pas contestés.	79
CHAP. II. Histoire des suppositions d'ouvrages faits dans les premiers siècles de l'Église.	48	3. Julien a été forcé de les avouer.	80
§ 1. Cette histoire prouve l'authenticité des livres reconnus pour vrais.	<i>Ibid.</i>	4. Porphyre en suppose la vérité.	81
§ 2. Lettres de Jésus-Christ et de la sainte Vierge.	50	§ 5. Il est faux que ces aveux soient faits sans examen.	82
§ 3. Actes de Pilate.	51	§ 7. Les Juifs n'ont jamais osé soutenir le contraire.	85
§ 4. Faux évangiles; leur conformité avec les nôtres.	52	§ 7. Vains efforts de M. Fréret pour éluder cette preuve.	83
§ 5. Fausses apocalypses, Pasteur d'Hermas, fausses let-		§ 8. Miracle arrivé sous Julien.	84
		CHAP. V. De l'empire que les chrétiens se sont attribué sur les démons.	95
		§ 4. Témoignage des Pères sur ce pouvoir.	<i>Ibid.</i>
		§ 2. On ne peut pas y soupçonner de la fourberie.	96
		§ 5. L'erreur des nations idolâtres sur ce point ne prouve rien.	97
		§ 4. Les possessions ne sont point une maladie naturelle.	98
		§ 5. L'histoire des fausses possessions ne conclut rien.	99

	99	dessus de la portée des ignorants.	188
§ 6. Ni l'opinion des peuples sur les mots efficaces.	102	§ 5. La méthode des catholiques ne conduit point au pyrrhonisme.	190
CHAP. VI. Est-il vrai que le christianisme ne fut d'abord embrassé que par le peuple ?	103	§ 6. On n'exige point la foi sans motifs.	192
§ 1. Quaud ce reproche serait vrai, l'établissement de notre religion ne serait pas moins surnaturel.	<i>Ibid.</i>	CHAP. XIII. Réflexions sur l'argument, qu'il faut toujours prendre le parti le plus sûr.	194
§ 2. Preuves positives contre l'assertion de M. Fréret.	104	§ 1. Véritable sens de ce principe.	<i>Ibid.</i>
§ 3. Réponse aux témoignages qu'il allègue.	106	§ 2. Il n'y a point de milieu solide entre le christianisme et l'irréligion.	195
§ 4. Sur les conversions faites à la Chine et au Japon.	108	§ 3. Conduite des incrédules : quels en sont les effets.	196
§ 5. Sur les miracles du diacre Pâris.	109	§ 4. Leur aveu sur la nécessité d'une religion.	197
§ 6. On ne peut rien conclure du jugement de ceux qui n'ont pas cru en Jésus-Christ.	112	RÉPONSE AUX CONSEILS RAISONNABLES.	199
SECONDE PARTIE.	115	I. Sur les vrais auteurs de la mort d'Henri IV.	200
CHAP. VII. Le christianisme doit-il son accroissement à la violence des empereurs chrétiens ?	<i>Ibid.</i>	II. Supplice de Jean Hus.	201
§ 1. Jésus-Christ avait prédit le contraire.	<i>Ibid.</i>	III. Causes de la Saint-Barthélemy.	204
§ 2. Le christianisme était établi avant la conversion de Constantin ; témoignages des auteurs ecclésiastiques.	116	IV. Idem.	<i>Ibid.</i>
§ 3. Témoignages des auteurs profanes.	118	V. Maux prétendus que la religion a produits.	206
§ 4. Lois des empereurs en faveur du christianisme.	120	VI. Sens de ces paroles : <i>Je suis venu apporter le glaive.</i>	207
§ 5. Conduite de Julien et de ses successeurs.	121	VII. Les vertus morales ne suffisent point sans la religion.	208
§ 6. A-t-on exercé de grandes violences contre les païens.	123	VIII. Passage de saint Paul sur la nécessité de la foi.	209
§ 8. Parallèle entre les succès du christianisme et ceux de l'hérésie.	124	IX. Eusèbe est un auteur digne de foi.	210
§ 8. Les persécutions ont été de longue durée.	126	X. Le principal dessein des évangélistes n'était pas d'inspirer de l'admiration pour Jésus-Christ.	<i>Ibid.</i>
CHAP. VIII. Examen de l'argument tiré de la régularité de la conduite des premiers chrétiens, de leur attachement à leur religion, et des malheurs arrivés à leurs persécuteurs.	127	XI. De la vérité des Évangiles et de leur authenticité.	211
§ 1. Il ne faut point séparer les différentes preuves de la religion ; la régularité des mœurs en est une.	<i>Ibid.</i>	XII. L'auteur de la certitude n'a point cité l'Évangile à faux.	214
§ 2. Les austérités de même.	129	XIII. Le symbole des apôtres n'est pas supposé.	<i>Ibid.</i>
§ 3. Objection tirée de l'usage de la circoncision.	150	XIV. Livres supposés dans les premiers siècles.	215
§ 4. Sur l'abstinence.	152	XV. Le pasteur d'Hermas.	<i>Ibid.</i>
§ 5. Des martyrs ; force de leur témoignage.	<i>Ibid.</i>	XVI. Le passage de Joseph.	216
§ 6. Les martyrs des fausses religions ne sont point morts pour attester des faits.	155	XVII. Voyage de saint Pierre à Rome.	<i>Ibid.</i>
§ 7. Sur la mort tragique des persécuteurs. Aventure fabuleuse d'un missionnaire chez les Vaudois.	157	XVIII. Aveu que Julien a fait des miracles de Jésus-Christ.	218
CHAP. IX. Les hommes ne sont-ils pas plus éclairés qu'ils n'étaient avant l'Évangile ?	158	XIX. Démon envoyé dans le corps des cochons. Conditions nécessaires pour rendre des témoins dignes de foi. Miracles bien prouvés.	222
§ 1. Imperfection de la doctrine des anciens philosophes.	<i>Ibid.</i>	XX. Autres miracles.	226
§ 2. Défaut de leur morale.	142	XXI. De la magie et des possessions.	<i>Ibid.</i>
§ 3. Supériorité de la doctrine de Jésus-Christ.	145	XXII. De la puissance temporelle des papes.	227
CHAP. X. Les hommes sont-ils plus parfaits depuis l'avènement de Jésus-Christ ?	147	XXIII. Causes du supplice des protestants.	228
§ 1. Les crimes qui régnaient sur la terre ne prouvent rien contre la sainteté de la religion.	<i>Ibid.</i>	XXIV. Déclamations contre la religion.	251
§ 2. Vertus des premiers chrétiens méconnues par M. Fréret.	148	XV. Histoire de Tobie et de Judith.	<i>Ibid.</i>
§ 3. Sur les disputes de religion.	149	VIE DE GERDIL.	235
§ 4. Des excès du faux zèle.	151	EXPOSITION ABREGÉE DES CARACTERES DE LA VRAIE RELIGION, POUR SERVIR D'INTRODUCTION A LA DOCTRINE CHRETIENNE.	259
§ 5. A-t-on enseigné qu'il ne faut pas garder la foi aux hérétiques ?	154	Préface.	<i>Ibid.</i>
§ 6. Des guerres de religion et de leurs suites.	155	Discours premier. — Que l'homme est né pour la société.	245
§ 7. Effets qu'a produits la religion.	157	Discours II. — De l'égalité naturelle.	255
§ 8. On ne doit pas lui attribuer les crimes qu'elle défend.	160	Discours III. — Si l'état de nature est un état de guerre.	259
CHAP. XI. Réflexions sur l'Ancien et le Nouveau Testament.	161	Discours IV. — L'homme aurait-il dans l'état de nature les notions morales du juste et de l'injuste ?	267
§ 1. Causes de l'obscurité des livres saints.	<i>Ibid.</i>	Discours V. — Y a-t-il des devoirs moraux ?	275
§ 2. Sur les premiers chapitres de la Genèse.	165	Discours VI. — La règle de la moralité peut-elle s'accorder avec l'amour de soi-même ?	279
§ 3. Sur le déluge.	164	Discours VII. — De la loi naturelle.	287
§ 4. Sur la chronologie chinoise.	166	Discours VIII. — Sanction de la loi naturelle.	293
§ 5. Des nègres, et de la manière dont l'Écriture parle des animaux.	168	Discours IX. — Disposition de l'esprit et du cœur à l'égard des lois naturelles dans l'état présent de la nature.	301
§ 6. Actions d'Abod, de Jahel, de Judith, etc.	170	Discours X. — Nécessité de la religion.	305
§ 7. Du livre de l'Ecclésiaste.	171	Discours XI. — Idée et division de la société.	317
§ 8. Du cantique de Salomon.	172	Discours XII. — La société indispensable à l'homme par la nécessité de la coexistence, lui deviendrait inutile ou nuisible sans un ordre de coexistence, d'où dérive l'autorité publique.	321
§ 9. Histoire de Tobie, d'Hester ; difficultés de chronologie.	175	Discours XIII. — De l'autorité publique dans la société civile.	328
§ 10. De la morale de Jésus-Christ et de la fin du monde.	176	EXPOSITION ABREGÉE DES CARACTERES DE LA VRAIE RELIGION.	353
§ 11. Sur la défense faite au peuple de lire les livres saints.	179	Dialogue entre le maître et le disciple.	<i>Ibid.</i>
CHAP. XII. Comment on peut concilier la nécessité d'une religion révélée avec l'ignorance de la plupart des hommes, et leur peu de capacité.	181	De l'origine et des progrès de la religion depuis la création du monde.	356
§ 1. Fondements de la foi des simples.	<i>Ibid.</i>	Réflexion sur l'ordre et la connexion des événements qui viennent d'être rapportés. — Preuve de la divinité du christianisme, qui résulte des faits les plus notoires et incontestables.	350
§ 2. De la preuve tirée des prophéties.	185	La religion chrétienne, existante dans l'Église, a été fondée par Jésus-Christ et étendue par les apôtres et leurs successeurs jusqu'à nos jours.	352
§ 3. Il n'est pas nécessaire d'examiner les preuves de toutes les religions.	186	Les caractères essentiels à la religion de Jésus-Christ	
§ 4. La preuve de l'autorité de l'Église n'est point au-			

sont permanents dans l'Eglise.	253	tions. Réponses.	554
L'Eglise de Jésus-Christ est une.	<i>Ibid.</i>	CHAP. XXVI. Oppositions entre les pièces de la déposition. Réflexions sur ce sujet.	557
L'Eglise de Jésus-Christ est catholique.	354	CHAP. XXVII. L'authenticité de la déposition écrite.	559
L'Eglise de Jésus-Christ est apostolique.	<i>Ibid.</i>	CHAP. XXVIII. Si la déposition écrite a été altérée dans ses parties essentielles, ou supposée.	545
L'Eglise de Jésus-Christ est sainte.	559	CHAP. XXIX. Les variantes. Solution de quelques difficultés qu'elles font naître.	546
Le catholique seul a droit d'être tranquille sur sa croyance.	562	CHAP. XXX. La vérité de la déposition écrite.	549
Tous les autres ont sujet de se défier de la religion qu'ils professent par leur religion même.	<i>Ibid.</i>	CHAP. XXXI. Les prophéties.	550
Des fausses religions.	564	CHAP. XXXII. La doctrine du fondateur.	555
De l'idolâtrie.	566	CHAP. XXXIII. Continuation du même sujet. Objection. Réponse.	558
Le mahométisme.	569	CHAP. XXXIV. La doctrine des premiers disciples du fondateur. Parallèle de ces disciples et des sages du paganisme.	562
Le judaïsme.	571	CHAP. XXXV. L'Eglise primitive : ses principes : ses mœurs. Aveux tacites ou exprès des adversaires.	565
L'Eglise grecque schismatique.	<i>Ibid.</i>	CHAP. XXXVI. Les succès du témoignage. Remarques sur les martyrs.	567
Des novateurs.	573	CHAP. XXXVII. Continuation du même sujet. Faiblesse apparente des causes : grandeur, rapidité, durée de l'effet. Obstacles à vaincre : moyens qui en triomphent.	569
Réflexions sôres contre les novateurs en particulier.	575	CHAP. XXXVIII. Difficultés générales. Que la lumière de l'Evangile ne s'est point autant répandue que la grandeur de sa fin paraissait l'exiger, etc. Que la plupart des chrétiens font peu de progrès dans la vertu. Réponses.	575
VIE DE THOMAS.	577	CHAP. XXXIX. Autre difficulté générale : que les preuves du christianisme ne sont pas assez à la portée de tous les hommes : réponse. Précis des raisonnements de l'auteur sur les miracles et sur le témoignage.	575
REFLEXIONS PHILOSOPHIQUES ET LITTERAIRES SUR LE POÈME DE LA RELIGION NATURELLE.	583	CHAP. XL. Autre difficulté générale, tirée de la liberté humaine. Réponse.	581
Avertissement de l'éditeur.	585	CHAP. XLI. Suite des difficultés générales. Que la doctrine évangélique ne paraît pas favorable au patriotisme. Qu'elle a produit de grands maux sur la terre. Réponses.	582
Préface.	599	CHAP. XLII. Fin des difficultés générales. L'obscurité des dogmes, et leur opposition apparente avec la raison. Réponse.	584
Introduction.	419	CHAP. XLIII. Considérations générales sur la liaison et sur la nature des preuves. Conclusion.	586
Analyse de l'Épître au roi de Prusse.	455	VIE DE CRILLON.	587
PREMIERE PARTIE DU POÈME.	451	MEMOIRES PHILOSOPHIQUES DU BARON DE *** , ou l'adepte du philosophisme ramené à la religion catholique par gradation, et au moyen d'arguments et de preuves sans réplique.	589
SECONDE PARTIE.	453	Avertissement des éditeurs.	<i>Ibid.</i>
TROISIEME PARTIE.	471	Traduction du bref de S. S. le pape Pie VI, adressé à M. l'abbé de Crillon.	591
QUATRIEME PARTIE.	468	Préface du baron de ***.	595
VIE DE BONNET.	471	Aux sophistes vulgairement appelés philosophes modernes.	<i>Ibid.</i>
RECHERCHES PHILOSOPHIQUES SUR LES PREUVES DU CHRISTIANISME.	471	MEMOIRES PHILOSOPHIQUES.	<i>Ibid.</i>
Avertissement sur la seconde édition.	471	CHAPITRE PREMIER. L'entrevue d'un philosophe.	<i>Ibid.</i>
Préface sur la première et la seconde édition.	471	CHAP. II. Le diner.	599
CHAPITRE PREMIER. Principes préliminaires. La nature de l'homme.	471	CHAP. III. Les prôneurs.	605
CHAP. II. De la question si l'homme peut s'assurer par les seules lumières de sa raison de la certitude d'un état futur.	468	CHAP. IV. Les saturnales.	610
CHAP. III. Dieu créateur et législateur. Preuves de l'existence de cet Être suprême.	471	CHAP. V. Etablissement de la philosophie moderne. Régime et institut de la société philosophique.	622
CHAP. IV. L'amour du bonheur, fondement des lois naturelles de l'homme. Conséquence en faveur de la perfection du système moral. Les lois de la nature langage du législateur.	484	RÉGIME ET INSTITUT DE LA SOCIÉTÉ PHILOSOPHIQUE.	631
CHAP. V. Les miracles. Recherches sur leur nature.	487	CHAP. VI. L'arrêt.	635
CHAP. VI. Continuation du même sujet. Deux systèmes possibles des lois de la nature. Caractères et but des miracles.	492	CHAP. VII. L'humanité philosophique.	641
CHAP. VII. Le témoignage : raisons d'y recourir en matière de faits, ses fondements, sa nature.	497	CHAP. VIII. Les doutes.	645
CHAP. VIII. De la crédibilité du témoignage, ses conditions essentielles, application aux témoins de l'Evangile.	499	CHAP. IX. Le vrai philosophe.	648
CHAP. IX. Objections contre le témoignage, tirées de l'opposition des miracles avec le cours de la nature ; ou du conflit entre l'expérience et les témoignages rendus aux faits miraculeux. Réponses.	502	CHAP. X. L'origine des religions.	652
CHAP. X. Suite des objections contre la preuve testimoniale relativement aux faits miraculeux ; réponses ; considérations générales sur l'ordre physique et sur l'ordre moral.	504	CHAP. XI. Les jardins.	654
CHAP. XI. S'il est probable que les témoins de l'Evangile ont été trompés ou trompés.	506	CHAP. XII. La lecture. Esprit de nos philosophes avec commentaires.	659
CHAP. XII. Autres objections contre le témoignage, tirées de l'idéalisme et des illusions des sens. Réponses.	508	ESPRIT DES PHILOSOPHES MODERNES, EXTRAIT DE LEURS LIVRES LES PLUS RENOMMÉS AVEC COMMENTAIRES.	<i>Ibid.</i>
CHAP. XIII. Opposition de l'expérience avec elle-même, nouvelle objection contre la preuve testimoniale. Réponse.	510	Premier extrait. — Hymne à la philosophie.	<i>Ibid.</i>
CHAP. XIV. Réflexions sur la certitude morale.	512	Deuxième extrait. — Diatribe philosophique.	661
CHAP. XV. Considérations particulières sur les miracles et sur les circonstances qui devaient les accompagner et les caractériser.	515	Troisième extrait. — Existence de Dieu.	662
CHAP. XVI. Doute singulier. Examen de ce doute.	515	Quatrième extrait. — Ame.	665
CHAP. XVII. Autres doutes. L'amour du merveilleux : les faux miracles : les martyrs de l'erreur ou de l'opinion.	516	Cinquième extrait. — Christianisme.	665
Réflexions sur tout cela.	516	Sixième extrait. — La morale.	666
CHAP. XVIII. Aveux des adversaires.	420	Septième extrait. — Amour filial.	668
CHAP. XIX. Caractère de la déposition écrite et celui des témoins.	521	Huitième extrait. — Reconnaissance.	669
CHAP. XX. Réflexions sur la déposition des témoins : manière dont elle est circonstanciée. Si elle a été formellement contredite par des dépositions de même force et du même temps.	522	Neuvième extrait. — Le bonheur.	<i>Ibid.</i>
CHAP. XXI. Le boitenx de naissance.	524	Dixième extrait. Le remords.	670
CHAP. XXII. Saint Paul.	526	CHAP. XIII. Le monologue.	671
CHAP. XXIII. L'aveugle-né.	529	CHAP. XIV. De l'immortalité.	675
CHAP. XXIV. La résurrection du fondateur.	530	CHAP. XV. Le théisme.	681
CHAP. XXV. Conséquence du fait. Remarques. Objec-	530	CHAP. XVI. Le bien et le mal physiques et moraux.	692

vieillard.	719	en particulier sur la certitude morale.	829
CHAP. XX. Tradition ou première révélation.	726	Lettre XXXV. Remarques sur ce que les sens contri-	
CHAP. XXI. Les aveux d'un juif converti.	738	buent à augmenter nos connaissances, et sur les précau-	
CHAP. XXII. Le zèle.	748	tions qu'on doit observer pour être assuré des vérités	
CHAP. XXIII. La convalescence du vieillard.	750	historiques.	851
CHAP. XXIV. La mort de Mésophtée.	757	Avertissement.	855
VIE D'EULER.	759	DEFENSE DE LA REVELATION CONTRE LES OBJECTIONS DES	
LETTRES A UNE PRINCESSE D'ALLEMAGNE, SUR		ESPRITS FORTS.	<i>Ibid.</i>
DIVERS SUJETS DE PHYSIQUE ET DE PHILOSOPHIE.	761	VIE DE DELAMARE.	849
Lettre première. Sur la nature des esprits.	<i>Ibid.</i>	LA FOI JUSTIFIEE DE TOUT REPROCHE DE CON-	
Lettre II. Sur la liaison mutuelle entre l'âme et le	764	TRADITION AVEC LA RAISON, ET L'INCREDULITE	
corps.		CONVAINCUE D'ETRE EN CONTRADICTION AVEC LA	
Lettre III. Sur les différents systèmes pour expliquer	763	RAISON DANS SES RAISONNEMENTS CONTRE LA	
l'union entre l'âme et le corps.		REVELATION.	851
Lettre IV. Examen du système de l'harmonie précétable,	767	Sommaire de ce qui est contenu dans cet ouvrage.	<i>Ibid.</i>
et objections contre ce système.	769	Première proposition. — La raison veut qu'on recon-	
Lettre V. Autre objection contre ce système.	771	naisse une distinction réelle entre ce qui est au-dessus de	
Lettre VI. Sur la liberté des esprits, et réponse aux ob-	773	la raison et ce qui est contre la raison.	<i>Ibid.</i>
jections qu'on fait communément contre la liberté.	773	Proposition II. — On ne peut pas démontrer de contra-	
Lettre VII. Sur le même sujet.	773	dition dans les dogmes et les mystères qui sont au-dessus	
Lettre VIII. Sur l'influence de la liberté des esprits	773	de la raison, tels que les dogmes et les mystères de la loi;	
dans les événements du monde.	777	il est même contradictoire qu'on puisse y en démontrer, à	
Lettre IX. Sur les événements naturels, surnaturels et	777	ne consulter que les idées transcendantes propres de ces	
moraux.	779	dogmes et de ces mystères; et il est également chimérique	
Lettre X. Sur la question du meilleur monde et sur	779	de prétendre réussir à démontrer aucune contradiction	
l'origine des maux et des péchés	782	entre les dogmes et les mystères de la foi et les vérités	
Lettre XI. Connexion des considérations précédentes	782	naturelles et nécessaires contenues dans des axiomes évi-	
avec la religion, et réponse aux objections que presque		dens.	852
tous les systèmes philosophiques fournissent contre la	784	Proposition III. — C'est un écart manifeste de la raison	
pièce.		de la part des incrédules d'exiger que les fidèles leur	
Lettre XII. Sur la liberté des êtres intelligents, et qu'elle	784	prouvent, par la raison ou par l'évidence de l'objet, la con-	
n'est pas contraire aux dogmes de la religion chrétienne.	786	formité des dogmes et des mystères de la foi avec la raison.	855
Lettre XIII. Eclaircissements ultérieurs sur la nature	788	Proposition IV. — Quoiqu'on ne puisse pas démontrer	
des esprits.		par la raison ou par l'évidence de l'objet la conformité des	
Lettre XIV. Continuation sur le même sujet, et réflexions	790	mystères de la foi avec la raison, il ne s'ensuit pas néanmoins	
sur l'état des âmes après la mort.	793	que les termes consacrés à énoncer ces mystères	
Lettre XV. Considérations plus détaillées sur l'action de	793	soient des termes vides de sens et tout à fait intelligibles.	854
l'âme sur le corps, et réciproquement du corps sur l'âme.	797	Proposition V. — Il est impossible de faire, contre la	
Lettre XVI. Sur les facultés de l'âme et sur le juge-	797	vérité de quelque mystère que ce soit de la révélation,	
ment.	799	aucune objection qui soit véritablement insoluble.	855
Lettre XVII. Sur la conviction de l'existence de ce que	799	Proposition VI. — C'est de la part des incrédules un	
nous apercevons par les sens. Des idéalistes, égoïstes et	799	abus manifeste du raisonnement, d'opposer la religion na-	
matérialistes.	799	turale à la religion surnaturelle, comme si toutes les deux	
Lettre XVIII. Réfutation du sentiment des idéalistes.	801	étaient en contradiction, pour détruire la seconde par la	
Lettre XIX. De la faculté de sentir. Sur la réminiscence,	801	première.	<i>Ibid.</i>
la mémoire et l'attention.	805	Proposition VII. — Les déistes ne peuvent, sans entrer	
Lettre XX. Sur la division des idées en obscures et	805	dans une contradiction manifeste avec la raison, 1° refuser	
claires, confuses et distinctes. Sur la distraction.	805	d'examiner s'il y a une révélation divine; 2° refuser de se	
Lettre XXI. Sur l'abstraction et les notions. Des notions	808	rendre à l'évidence morale des preuves de la révélation	
générales et des individus. Des genres et des espèces.	808	divine.	856
Lettre XXII. Sur les langages, leur essence, avantage,	809	Proposition VIII. — Les déistes ne peuvent, sans en-	
et nécessité, tant pour se communiquer mutuellement les	811	trer dans une contradiction manifeste avec la raison, pré-	
pensées, que pour cultiver nos propres connaissances.	811	tendre anéantir la preuve des miracles opérés en confir-	
Lettre XXIII. Sur les perfections d'une langue. Sur les	815	mation de la divinité de la révélation, lorsque les faits ap-	
jugements et sur la nature des propositions, qui sont ou	815	appelés miraculeux sont moralement constatés, autant que	
affirmatives ou négatives, ou universelles ou particulières.	817	peut l'être un fait, sur le principe, ou qu'on ne connaît pas	
		toute l'étendue des forces de la nature, ou qu'il n'y a pas	
Lettre XXIV. De l'impression des sensations sur l'âme.	817	de moyen suffisant de distinguer les vrais miracles des faux	
	809	miracles.	857
Lettre XXV. Considérations plus détaillées sur l'origine	811	Proposition IX. — L'intolérance de l'Eglise catholique	
et la permission du mal et des péchés dans le monde.	815	est essentielle à la vraie religion, et elle n'est opposée ni	
Lettre XXVI. Sur les maux moraux et physiques.	815	à la raison, ni à la charité, ni à la subordination due aux	
Lettre XXVII. Réponse aux plaintes des hommes contre	815	puissances temporelles.	858
les maux physiques dans ce monde.	817	Proposition X. — La foi et la raison, bien loin d'être	
Lettre XXVIII. Sur la vraie destination des hommes, et	817	opposées, se prêtent, chacune dans son ordre, des secours	
sur l'utilité et la nécessité des adversités dans ce monde.	819	mutuels pour conduire les hommes à la connaissance de	
		la vérité, et à l'amour de la vertu.	860
Lettre XXIX. Sur la vraie félicité, et sur la conversion	821	Analyse de la foi, où l'on démontre qu'on ne peut faire	
des pécheurs. Réponse aux objections qu'on pourrait faire	821	une analyse juste et complète de la foi que dans la seule	
sur cette matière.	823	Eglise catholique, apostolique et romaine.	<i>Ibid.</i>
Lettre XXX. Sur le véritable fondement de toutes nos	823	LA FOI JUSTIFIEE DE TOUT REPROCHE DE CONTRADICTION	
connaissances. Sur les trois sources des vérités et sur les	823	AVEC LA RAISON	861
trois classes de nos connaissances qui en naissent.	825	Première proposition. — La raison veut qu'on recon-	
Lettre XXXI. Sur le même sujet, et en particulier sur	825	naisse une distinction réelle entre ce qui est au-dessus de	
les égarements dans la connaissance de la vérité.	825	la raison, et ce qui est contre la raison.	<i>Ibid.</i>
Lettre XXXII. Sur la première classe de nos connais-	825	Proposition II. — On ne peut pas démontrer de contra-	
sances et en particulier sur la conviction qu'il existe réel-	825	dition dans les dogmes et les mystères qui sont au-dessus	
lement hors de nous des choses qui répondent aux idées	827	de la raison, tels que les dogmes et les mystères de la foi;	
que les sens représentent. Objection des pyrrhoniens	827	il est même contradictoire qu'on puisse y en démontrer, à	
contre cette conviction, et réponse à cette objection.	827	ne consulter que les idées transcendantes propres de ces	
Lettre XXXIII. Autre objection des pyrrhoniens contre	827	dogmes et de ces mystères; il est également chimérique	
la certitude des vérités aperçues par les sens. Réponse à	827	de prétendre réussir à démontrer aucune contradiction	
cette objection, et sur les précautions qu'on doit observer	827	entre les dogmes et les mystères de la foi, et les vérités	
pour être assuré des vérités des sens.	827	naturelles et nécessaires, contenues dans des axiomes	
Lettre XXXIV. Sur la certitude démonstrative, physique;	827	évidents.	873
		Proposition III. — C'est un écart manifeste de la raison	

de la part des incrédules, d'exiger que les fidèles leur prouvent, par la raison ou par l'évidence de l'objet, la conformité positive des dogmes et des mystères de la foi avec la raison. 896

Proposition IV. — Quoiqu'on ne puisse pas démontrer, par la raison ou par l'évidence de l'objet, la conformité des mystères de la foi avec la raison, il ne s'ensuit pas néanmoins que les termes consacrés à énoncer ces mystères soient des termes vides de sens et tout à fait intelligibles. 905

Proposition V. — Il est impossible de faire, contre la vérité de quelque mystère que ce soit de la révélation, aucune objection qui soit véritablement insoluble. 909

Proposition VI. — C'est de la part des incrédules un abus manifeste du raisonnement d'opposer la religion naturelle à la religion surnaturelle, comme si toutes les deux étaient en contradiction, pour détruire la seconde par la première. 919

Proposition VII. — Les déistes ne peuvent, sans entrer dans une contradiction manifeste avec la raison, 1^o refuser d'examiner s'il y a une révélation divine, 2^o refuser de se rendre à l'évidence morale des preuves de la révélation divine. 955

Proposition VIII. — Les déistes ne peuvent, sans entrer dans une contradiction manifeste avec la raison, prétendre anéantir la preuve des miracles opérés en confirmation de la divinité de la révélation, lorsque les faits appelés miraculeux sont moralement constatés, autant que peut l'être un fait sur le principe, ou qu'on ne connaît pas toute l'étendue des forces de la nature, ou qu'il n'y a pas de moyen suffisant de distinguer les vrais miracles des faux miracles. 950

Proposition IX. — L'intolérance de l'Eglise catholique est essentielle à la vraie religion et elle n'est opposée ni à la raison, ni à la charité, ni à la subordination due aux puissances temporelles. 975

Proposition X. — La foi et la raison, bien loin d'être opposées, se prêtent, chacune dans son ordre, des secours mutuels pour conduire les hommes à la connaissance de la vérité et à l'amour de la vertu. 981

Analyse de la foi, où l'on démontre qu'en ne peut faire une analyse juste et complète de la foi que dans la seule Eglise catholique, apostolique et romaine. 985

VIE DE CARACCIOLO. 1017

LE LANGAGE DE LA RELIGION. 1009

Préface. *Ibid.*

CHAP. I. De la religion. 1012

CHAP. II. De la prééminence de l'Eglise sur toutes les autres sociétés. 1017

CHAP. III. De l'Excellence de la foi. 1020

CHAP. IV. Des livres saints. 1025

CHAP. V. De la charité. 1029

CHAP. VI. De l'espérance. 1051

CHAP. VII. Des mystères. 1055

CHAP. VIII. Des sacrements. 1056

CHAP. IX. Des commandements de l'Eglise. 1059

CHAP. X. Des cérémonies de l'Eglise. 1042

CHAP. XI. De la sanctification des fêtes. 1045

CHAP. XII. Des prières de l'Eglise. 1048

CHAP. XIII. Des instructions. 1854

CHAP. XIV. Du culte des saints. 1056

CHAP. XV. Des miracles. 1060

CHAP. XVI. Des prestiges. 1065

CHAP. XVII. De la conscience. 1066

CHAP. XVIII. De la pénitence. 1068

CHAP. XIX. Du fanatisme. 1070

CHAP. XX. De notre dernière fin. 1072

CHAP. XXI. Du paradis. 1074

CHAP. XXII. Du purgatoire. 1076

CHAP. XXIII. De l'enfer. 1077

CHAP. XXIV. Des devoirs du chrétien. 1079

CHAP. XXV. Du respect envers les ministres de l'Eglise. 1082

CHAP. XXVI. Du respect qu'on doit aux souverains. 1085

LA RELIGION DE L'HONNETE HOMME. 1089

Introduction. *Ibid.*

CHAP. I. De l'intimité de la créature avec le Créateur. 1091

CHAP. II. Des liens de la religion. 1094

CHAP. III. De la nécessité d'un culte et de son unité. 1097

CHAP. IV. Il n'y a que la religion chrétienne qui puisse honorer Dieu. 1105

CHAP. V. La religion chrétienne est attestée par les peuples mêmes. 1104

CHAP. VI. Le déisme est anathématisé de toutes les nations. 1106

CHAP. VII. De la définition de l'honnête homme. 1107

CHAP. VIII. On ne peut être honnête homme sans religion. 1110

CHAP. IX. Si l'on pouvait être honnête homme sans religion, on serait inconséquent. 1116

CHAP. X. C'est manquer essentiellement à la probité, que de professer extérieurement une religion qu'on outrage par des paroles ou par des écrits. 1119

CHAP. XI. Tout homme abandonné de Dieu est capable de tout excès. 1121

CHAP. XII. On n'attaque la religion chrétienne que parce qu'on ne la connaît pas. 1124

CHAP. XIII. Des progrès et des causes de l'irréligion. 1153

CHAP. XIV. Les incrédules qui écrivent ou parlent contre la religion, violent les lois de l'Etat, et méritent d'être réprimés à titre de séditeux. 1159

CHAP. XV. L'incrédulité conduisant au libertinage et au suicide, est en partie cause de la dépopulation. 1143

CHAP. XVI. L'irréligion est le plus grand des malheurs. 1146

CHAP. XVII. La plupart des incrédules sont insociables, et manquent aux bienséances. 1148

CHAP. XVIII. L'honnête homme est facilement chrétien. 1150

CHAP. XIX. Les ouvrages des incrédules ne sont qu'un amas de contradictions, de mensonges et d'inepties. 1152

CHAP. XX. Des vertus de l'honnête homme. 1154

VIE DE JENNINGS. 1157

Préface de l'édition de 1697. 1159

DE L'EVIDENCE DE LA RELIGION CHRETIENNE, CONSIDEREE EN ELLE-MEME. 1161

Conclusion. 1181

PLAN D'UN TRAITE SUR LA VERITE DE LA RELIGION CHRETIENNE, PAR FENELON. 1199

I. Il y a un Dieu infiniment parfait qui a créé l'univers. *Ibid.*

II. Il n'y a que le seul christianisme qui soit un culte digne de Dieu. 1205

III. Il n'y a que l'Eglise catholique qui puisse enseigner ce culte d'une façon proportionnée au besoin de tous les hommes. 1204

PENSEES SUR LA PROVIDENCE. 1203

FIN DE LA TABLE.



La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date due

--	--	--



a39003 001910594b

B X 1 7 5 2 . M 5 3 1 8 4 3 V 1 1
M I G N E , J A C Q U E S P A U L .
D E M O N S T R A T I O N S E V A N G E L

CE BX 1752
.M53 1843 V011
C00 MIGNE, JACQU DEMONSTRAT
ACC# 1351095

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	10	04	05	02	12	6